
MAGASIN
PITTORESQUE
11me ANNÉE.
1843.

LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON

ONZIÈME ANNÉE.

1843.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié. 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.		LIVRAISONS ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.	
PARIS. *Prix:*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*	PARIS. *Prix:*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*
POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.
POUR UN AN . . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . 9 f. 50 c.	POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1843.

ÉGLISE DE LA MADELEINE.

(Voy. la description, l'histoire, la façade extérieure et le fronton de ce monument, 1834, p. 49 et 92.)



(Monuments nouveaux de Paris. — Vue intérieure de l'église de la Madeleine, ouverte au culte le 22 juillet 1842. — Dessin de M. Desmarest. — Gravure de M. Pisan.)

Le 2 décembre 1806, Napoléon dicta, de son camp impérial de Posen, le décret suivant, document précieux qui peint admirablement l'homme, son style, et l'époque.

« Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, etc.

» Avons décrété et décrétons ce qui suit :

» ART. 1er. Il sera établi, sur l'emplacement de la Ma

deleine de notre bonne ville de Paris, aux frais du trésor de notre couronne, un monument dédié à la grande armée portant sur le frontispice :

L'EMPEREUR NAPOLÉON AUX SOLDATS DE LA GRANDE ARMÉE.

» ART. II. Dans l'intérieur du monument seront inscrits, sur des tables de marbre, les noms de tous les hommes, par corps d'armée et par régiment, qui ont assisté aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz et d'Iéna, et sur des tables d'or massif les noms de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille. Sur des tables d'argent sera gravée la récapitulation par département des soldats que chaque département a fournis à la grande armée.

» ART. III. Autour de la salle seront sculptés des bas-reliefs, où seront représentés les colonels de chacun des régiments de la grande armée avec leurs noms; ces bas-reliefs seront faits de manière que les colonels soient groupés autour de leurs généraux de division et de brigade par corps d'armée. Les statues en marbre des maréchaux qui ont commandé des corps ou qui ont fait partie de la grande armée, seront placées dans l'intérieur de la salle.

» ART. IV. Les armures, statues, monuments de toute espèce enlevés par la grande armée dans ces deux campagnes; les drapeaux, étendards et timbales conquis par la grande armée, avec les noms des régiments ennemis auxquels ils appartenaient, seront déposés dans l'intérieur du monument.

» ART. V. Tous les ans, aux anniversaires des batailles d'Austerlitz et d'Iéna, le monument sera illuminé, et il sera donné un concert, précédé d'un discours sur les vertus nécessaires au soldat, et d'un éloge de ceux qui périrent sur le champ de bataille dans ces journées mémorables.

» Un mois avant, un concours sera ouvert pour recevoir la meilleure pièce de musique analogue aux circonstances.

» Une médaille d'or, de 150 doubles napoléons, sera donnée aux auteurs des pièces qui auront remporté le prix.

» Dans les discours et odes, il est expressément défendu de faire aucune mention de l'empereur.

» ART. VI. Notre ministre de l'intérieur ouvrira sans délai un concours d'architecture pour choisir le meilleur projet pour l'exécution du monument.

» Une des conditions du prospectus sera de conserver la partie du bâtiment de la Madeleine qui existe aujourd'hui, et que la dépense ne dépasse pas trois millions.

» Une commission de la classe des beaux-arts de notre Institut sera chargée de faire un rapport à notre ministre de l'intérieur avant le mois de mars 1807, sur les projets soumis au concours. Les travaux commenceront le 1er mai et devront être achevés avant l'an 1809.

» Notre ministre de l'intérieur sera chargé de tous les détails relatifs à la construction du monument, et le directeur général de nos musées de tous les détails des bas-reliefs, statues et tableaux.

» ART. VII. Il sera acheté 100 000 francs de rente en inscriptions sur le grand-livre pour servir à la dotation du monument et à son entretien annuel.

» ART. VIII. Une fois le monument construit, le grand conseil de la Légion-d'Honneur sera spécialement chargé de sa garde, de sa conservation, et de tout ce qui est relatif au concours annuel.

» ART. IX. Notre ministre de l'intérieur et l'intendant des biens de la couronne sont chargés de l'exécution du présent décret. » *Signé*, NAPOLÉON.

» Par l'empereur, le ministre secrétaire d'Etat,
» *Signé*, H.-B. MARET.

» Le prince de Neufchâtel, ministre de la guerre, major général, » *Signé*, maréchal ALEX. BERTHIER. »

On voit que Napoléon n'avait point l'intention d'appeler sur ce musée funéraire la consécration catholique. Aucun article de son décret ne laisse supposer une pensée religieuse. Il est vrai que, dans le programme distribué aux artistes invités à lui soumettre des projets, il fit désigner le monument futur sous le nom de temple; mais cette expression indiquait seulement un temple poétique, un temple sans culte et sans sacerdoce, un *temple à la Gloire*.

La hardiesse de cette conception séduisit un roi étranger, et détermina plus tard la fondation d'un *palais des Héros*, construit également d'après le style grec, sur une haute montagne, dans la plaine du Danube, et récemment inauguré (1).

L'empereur lui-même n'avait fait que suivre l'exemple de la révolution française. Le décret de Posen est en effet une imitation de celui de 1791, qui avait enlevé l'église de Sainte-Geneviève au culte pour la destiner à la sépulture des grands citoyens. L'Assemblée constituante avait ainsi ouvertement répudié toute intervention religieuse; et cependant, par une de ces bizarreries trop communes dans les annales de l'esprit humain, en même temps que l'on avait si formellement exclu de l'église Sainte-Geneviève tout symbole religieux, toute divinité, on lui avait donné le nom de Panthéon, qui signifie (dédié) *à tous les Dieux*. En haine de l'influence chrétienne que l'on estimait rétrograde, fallait-il donc rétrograder jusqu'aux superstitions antiques, et faire descendre en imagination l'Olympe tout entier sur l'autel brisé de l'humble patronne de Paris?

En 1806, la réaction en faveur du catholicisme était déjà puissante. Napoléon la secondait sans cesser, au point de vue de l'art, et sous d'autres rapports encore, de prendre l'antiquité pour modèle. Par un décret du mois de février, il avait rendu Sainte-Geneviève au culte, et dix mois après il fonda sur l'emplacement de la Madeleine le temple à la Gloire. On le vit donc, en moins d'une année, défaire un Panthéon pour en créer un autre, et se montrer pour ainsi dire tour à tour empereur chrétien et empereur païen.

Cette contradiction n'est peut-être pas l'une des moins remarquables parmi celles qui ont signalé la carrière aventureuse de ce grand génie. Mais nous, sommes-nous aujourd'hui beaucoup plus conséquents que lui? Sainte-Geneviève a été construite sur le plan d'une église, et c'est encore un panthéon désert : la Madeleine a été construite sur un plan païen, et nous la transformons en église.

Il est malheureusement trop fréquent, dans notre pays, de changer la destination primitive des grands édifices, et de les consacrer, lorsqu'ils sont achevés, à des usages pour lesquels ils n'ont été ni conçus ni construits. De cette mobilité dans les idées résulte nécessairement une confusion extrême dans la manière dont ils peuvent être appréciés à la fois sous le rapport des convenances et sous celui de l'art.

Aussi ne saurait-on s'empêcher de considérer comme juste et naturelle une critique journellement répétée sous les voûtes de la Madeleine. Le public, qui, pendant une si longue suite d'années, a contemplé l'extérieur de cet imposant édifice avec une curiosité presque impatiente, pénètre depuis quelques mois avec empressement dans l'intérieur. La grandeur des proportions, l'or et le marbre prodigués partout, l'éclat des peintures, la nouveauté des dispositions, tant de luxe, tant de richesse, excitent, sinon son admiration, du moins sa surprise : mais à ses regards on peut voir qu'il est indécis; il se reporte involontairement à d'anciens souvenirs : l'art des nouveaux architectes n'est point parvenu à lui déguiser l'origine du bâtiment : il sent que la décoration seule est religieuse; sa pensée la soulève, il met à nu le mur profane, et il dit naïvement que « cela ne ressemble pas

(1) Le Walhalla. Voy. ce monument, 1836, p. 336; et l'*Histoire de l'art en Allemagne*.

à une église! » L'artiste entend, approuve, et ne s'étonne point si ce respect religieux que commandent les vieilles nefs des cathédrales ne saisit pas tout d'abord les âmes dans une salle où l'on ne se proposait, aux termes du décret de 1806, que de placer des bustes, des statues, des inscriptions, des trophées, des timbales, ou de prononcer des discours, et d'exécuter des compositions musicales.

Que doit-on accuser en définitive? est-ce l'idée première, est-ce la transformation? On sait que Napoléon avait compris combien peu d'avenir était réservé à son inspiration: il avait renoncé à l'exécution de son décret. Voici, à ce sujet, un souvenir intéressant de M. Fontaine, architecte de l'empereur et actuellement architecte du roi.

« Après la funeste campagne de 1813, le ministre de l'intérieur ayant eu à rendre compte de l'état des édifices en construction dans Paris, vint à parler du *temple de la Gloire*, anciennement la *Madeleine;* nous remarquâmes que l'empereur devenait pensif, entendait avec peine prononcer le nom d'une divinité qu'il avait adorée avec la plus grande ferveur, et qui cessait de lui être favorable. Après quelques instants de silence:

« Que ferons-nous, dit-il, du temple de la Gloire? Nos » grandes idées sur tout cela sont bien changées. Il n'y a » plus aujourd'hui, dans l'état où sont les choses, d'autre » croyance possible que le culte catholique. C'est aux prê» tres qu'il faut donner nos temples à garder; ils s'entendent » mieux que nous à faire des cérémonies et à conserver un » culte. Que le temple de la gloire soit donc désormais une » église; c'est le moyen d'achever et de conserver ce mo» nument: il faudra bien aussi dire par suite la messe au » Panthéon. »

La fin à une autre livraison.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1843.

An 43. Conquête d'une partie de l'île de Bretagne par l'empereur Claude. Il avait proscrit le culte des druides, et ce fut afin d'en poursuivre les sectateurs qu'il passa la mer.

143. L'excommunication d'un hérétique nommé Valentin nous servira à signaler, à cette date, les sectes du gnosticisme (*gnôsis*, connaissance, intuition), fort nombreuses au premier et au deuxième siècle. Valentin était chef de l'une de ces sectes, qui prétendaient allier la religion nouvelle aux croyances orientales et à la philosophie de Platon. Il admettait deux mondes: le monde invisible, qui était Dieu lui-même, du sein duquel émanaient l'esprit, la vérité, le verbe ou raison, la vie, etc.; et le monde visible, ouvrage d'une puissance secondaire à laquelle il attribuait les imperfections de la création. On a publié en 1828 une Histoire du gnosticisme.

243. Succès de Gordien III contre Sapor I, roi de Perse.

343. L'empereur Constant passe dans l'île de Bretagne, et attaque les Pictes et les Scots.

443. Valentinien III, voulant adoucir le sort des Africains chassés de leur pays par les Vandales, les autorise à faire les fonctions d'avocats dans tous les tribunaux.

543. Mort de saint Benoît. Il avait converti en monastère un temple dédié à Apollon, sur le mont Cassin (royaume de Naples), en prescrivant aux cénobites d'alterner le travail des mains, l'étude, l'enseignement et la prière. L'ordre des Bénédictins, qui comprit plus tard presque tous les couvents, a rendu d'incalculables services à l'humanité. Prédicateurs, ils propagèrent la parole et les principes de l'Evangile; laboureurs, ils défrichèrent d'immenses territoires; ils défrichèrent les intelligences, comme instituteurs de la jeunesse; copistes, ils nous ont conservé les écrits des anciens. Enfin, aux deux derniers siècles, cet ordre a brillé en France du plus grand éclat dans la personne des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, autorisée par lettres-patentes de 1618.

643. Rotharis, roi des Lombards, propose à la diète de Pavie l'acceptation de la loi des Lombards, augmentée de dispositions nouvelles. Cette loi, dont Montesquieu vante la sagesse, n'avait pas été rédigée jusqu'alors; elle a servi de base à la législation italienne.

743. Concile de Leptines (en Hainaut). On y prescrit aux moines d'adopter la règle de saint Benoît, et l'on décide qu'une redevance annuelle sera payée aux monastères et aux églises par tout détenteur de leurs biens. C'était principalement Charles-Martel qui les en avait dépossédés pour en faire jouir ses chefs militaires. (Voy. 1839, p. 196.)

843. Traité de Verdun. Les trois fils de Louis-le-Débonnaire se partagent l'empire: à Charles-le-Chauve, la France; à Louis, la Germanie; à Lother, qui conserve le vain titre d'empereur, l'Italie et différentes contrées à l'est de la France. Plus tard, une partie de la part de Lother fut nommée Lotharingie, puis Lorraine.

De ce démembrement de l'empire des Francs, qui eut lieu il y a dix siècles, date l'existence individuelle de la nation française.

943. Harald à la dent bleue, roi de Danemark, vient au secours des Normands, ses anciens compatriotes, attaqués par Louis d'Outremer.

— Election du pape Martin III.

1043. Une partie de l'Italie méridionale, conquise par quelques Normands, est partagée entre les douze principaux chefs. Guillaume Bras-de-Fer, l'un d'eux, prend le titre de comte de Pouille. Après Guillaume, mort en 1046, la Pouille passa successivement à Drogon, à Omphroi et à Robert Guiscard, fils comme lui de Tancrède de Hauteville. Le vieux Tancrède avait huit autres fils, qui vinrent aussi de Normandie prendre part aux aventures et aux succès presque fabuleux de leurs aînés. La maison normande qui régna, jusqu'à la fin du douzième siècle, sur Naples et sur la Sicile, eut pour fondateurs ces enfants d'un obscur gentilhomme des environs de Coutances.

1143. Le peuple et une partie de la noblesse de Rome, guidés par les disciples d'Arnauld de Brescia, établissent la république et instituent un sénat. Arnauld, exilé, errait alors en Allemagne; il vint présider à l'application de ses doctrines sous cette nouvelle forme de gouvernement, qui ne fut détruite qu'après dix années, et par les efforts combinés du pape et de l'empereur. (Voy. 1840, p. 11.)

— Mort d'Innocent II, par suite, dit-on, de l'effroi que lui avait causé le soulèvement des Romains. Election de Célestin II.

— Mort de Jean Comnène, empereur d'Orient. Manuel I, son fils, lui succède.

1243. L'ordre des chevaliers Teutoniques fait la conquête de la Courlande. Cet ordre religieux et militaire, dont Frédéric II avait élevé le grand-maître au rang des princes de l'Empire, étendit aussi sa domination sur la Livonie, l'Esthonie, la Prusse, qu'il convertit au christianisme, bref sur presque tout le littoral de la Baltique. Il siégea successivement à Culm, à Marienbourg et à Mergentheim. Ce fut une société fondée en Palestine pour soulager les croisés malades ou blessés que l'Europe vit ainsi se transformer en une société de conquérants.

— Election d'Innocent IV. Le Saint-Siége était vacant depuis un an et demi.

1343. Jeanne Ire, reine de Naples. Elle succède à Robert II, son aïeul.

1443. Bataille de la Morawa (Etats autrichiens), gagnée sur Amurat II par Jean Hunyade, dit Corvin, wayvode de Transylvanie, à la tête de l'armée de Ladislas, roi de Hongrie. Pendant l'action, Scanderbeg abandonne les Turcs avec un corps de troupes qu'il commande; il soulève l'Albanie, dont Jean Castriot son père avait été dépossédé, et devient le rempart de l'Europe contre les Mahométans. (Voy. 1834, p. 289; 1835, p. 254; 1842, p. 24.)

— Le Dauphin (depuis Louis XI) délivre la ville de Dieppe assiégée par l'Anglais Talbot. Les Dieppois, pour consacrer cette victoire, instituèrent la fête des Mitouries de la mi-août, décrite dans notre premier volume, p. 227.

— Copenhague devient la capitale du Danemark.

— Mort de Masaccio, peintre toscan dont les ouvrages font époque dans l'histoire de l'art.

1543. Henry VIII se prononce contre François I, et fait passer des troupes dans les Pays-Bas pour soutenir Charles-Quint. D'un autre côté, Soliman s'empare de presque toute la Hongrie, tandis que son amiral Barberousse relâche à Marseille et joint ses vaisseaux à la flotte française. Barberousse et le comte d'Enghien font une descente à Nice, sans pouvoir s'y maintenir. Grandes clameurs en Europe, à la diète de Spire surtout, contre cette confraternité d'armes entre les sujets du roi très-chrétien et les infidèles. La flotte turque hiverne à Toulon.

— Le véritable système du monde est exposé par Copernic dans son traité *De revolutionibus orbium cœlestium.* Ce grand astronome expire après en avoir reçu le premier exemplaire.

— Le premier index connu des livres prohibés est publié à Venise.

1643. Mort de Louis XIII. Avénement de Louis XIV. Victoire de Rocroi, cinq jours après.

— Le maréchal de Guébriant, l'un des grands hommes de guerre de son temps, est blessé mortellement au siége de Rottweil (cercle de la Forêt-Noire).

— Charles I est battu par les parlementaires à Newbury. Hampden, le célèbre patriote, est tué dans une escarmouche.

— Torricelli invente le baromètre. (Voy. 1842, p. 283.)

— Abel Tasman découvre, dans l'Océanie, l'archipel de Tonga, que l'on nomme aussi les îles des Amis.

1743. Mort du cardinal de Fleury, encore premier ministre à quatre-vingt-dix ans. Il laisse la France à demi vaincue et dépourvue de marine. Les subsides et les manœuvres de l'Angleterre, qui vient d'intervenir dans la guerre de la succession d'Autriche, poussent presque toute l'Europe contre nous.

— Bataille de Dettingen (en Bavière), gagnée par Georges II, roi d'Angleterre et électeur de Hanovre. Les alliés battaient déjà en retraite, lorsque les admirables dispositions du maréchal de Noailles furent dérangées par une imprudence de son neveu, le duc de Grammont. Combien de fois cette ardeur précipitée des Français ne leur a-t-elle pas été fatale !

— Traité de Worms, entre Marie-Thérèse et le roi de Sardaigne. Victoire de Campo-Santo (duché de Modène), gagnée par les Autrichiens sur les Espagnols.

— Traité d'Abo (en Finlande) : la Suède cède à la Russie une partie de la Finlande.

— Mort du vénérable abbé de Saint-Pierre, le célèbre utopiste, et du grand peintre de portraits Hyacinthe Rigaud.

— Première représentation de la *Mérope* de Voltaire.

— Le nom des Didot, le plus grand nom de l'imprimerie française après les Estienne, commence à paraître.

SCÈNES DE FAMILLE.

I.

LE PREMIER JOUR DE L'AN.

Argant. Vous direz ce qu'il vous plaira; c'est barbare, assommant, suranné ! un jour élu pour donner des indigestions aux enfants, des rhumatismes aux vieillards, pour vider la poche des uns, gonfler d'envie le cœur des autres, et faire bâiller à se fendre la bouche tout homme de bon sens ! Sait-on ce qu'elle vous apportera, cette nouvelle année, pour se réjouir de sa venue ? Ma foi, si votre tête blanche s'arrange de sots compliments dont le refrain est toujours : « Vous avez un an de plus accompagné de plusieurs autres; » je suis votre serviteur très humble ! j'ai déjà trop de cheveux gris pour m'accommoder de cette salutation, quelles que soient les phrases dorées et sucrées dont on l'enveloppe; c'est l'histoire de ces mauvais *diablotins* d'épicier, emmaillotés de devises, de dorures, de peintures, de découpures, destinées à cacher le maudit morceau de plâtre huilé, moulé, douceâtre, détestable au goût et malsain à l'estomac, qui se trouve au centre. Ah ! que n'ai-je, comme nos aristocrates, un bon château où je puisse aller me réfugier, du 31 décembre au 16 janvier, loin du salut obséquieux du portier, des tirelires des conducteurs d'Omnibus, de la révérence empressée des cuisinières et des soubrettes, des sourires niais et significatifs des laquais, des bouches pincées des jeunes demoiselles dont les yeux en coulisse guettent vos poches enflées, du regard hardi et quêteur de l'avide écolier, des criailleries des marmots... Eh ! que sais-je ? Il n'y aurait pas trop de l'année où l'on entre pour énumérer les vexations du jour qui la commence.

Benjamin. Tout doux ! Bon Dieu, quelle verve ! Calmez-vous, mon ami, calmez-vous ! Avec quelle vigueur vous défendez votre or et votre jeunesse, hélas ! sans pouvoir les empêcher de glisser à travers les réseaux trop déliés qui les retiennent. Coutumes surannées, dites-vous ? C'est peut-être pour cela que je les aime. Ma tête est blanche et non blasée ; les retours du passé sont pour moi pleins de charmes. Le printemps a beau revenir tous les ans, il n'a encore rien perdu pour moi de ses grâces riantes, ni l'hiver n'a point vu ternir sa brillante parure et ses girandoles de glace. Si vous saviez avec quelle douce joie j'emplis et vide ma poche en ce jour qui vous donne tant d'humeur ! J'aime ces saluts souriants qui accueillent avec moi le nouveau bienfait commun à tous, cette nouvelle année dont la couronne tressée d'immortelles et de fleurs apporte à chacun sa part de sourires et de joie, et pas une douleur qui ne puisse cacher une vertu !

Argant. Poésie et rêves ! De bonne foi, croyez-vous que c'est l'année qu'on salue et qu'on accueille ? c'est, selon le rang et l'âge, ou votre écu de cent sous, ou votre cornet de bonbons.

Benjamin. Oui bien ; notre âme est revêtue de chair ; il faut que la matière enveloppe l'esprit pour nous le rendre palpable. Mais l'idée est sous le symbole, croyez-moi ; bien que cachée, elle est au fond. Il y a plus de poésie en ce monde que ne le veulent croire nos jeunes moralistes ; seulement ils ne savent la voir qu'où elle n'est pas. La poésie écrite et parlée a déjà perdu une partie de son parfum. Allez, ne vous rangez pas parmi ceux qui s'efforcent de briser les symboles, sous prétexte qu'ils ne représentent plus rien. Pour moi, tant que j'entreverrai la pensée sous le cristal de l'emblême, je puis m'efforcer d'enlever la poussière que le temps accumule à sa surface, mais Dieu me garde de la briser, car le fragment de vérité qui luit derrière pourrait s'éteindre aussitôt... Ne levez pas les épaules, ami, la politesse est un des symboles de la bienveillance ; respectez au moins celui-là. Vous donnez trop dans les opinions des frondeurs ; ceux qui détruisent prennent la mauvaise part ; ils renoncent à améliorer, à perfectionner. J'ai toujours vu le ménage cassé et renouvelé tous les jours être le plus pauvre et le plus incomplet. Je voudrais bien vous raccommoder avec notre vie bourgeoise dont vous méprisez si fort les habitudes régulières et le train-train journalier. Voyons, pour mes étrennes, permettez-moi d'essayer.

Argant. D'abord, par grâce, ne me parlez pas d'étrennes si vous ne voulez me donner des nausées ; je n'ai entendu que ce mot-là toute la journée. Du reste, j'accepte la proposition ; nous verrons lequel de nous convertira l'autre...

Je parviendrai peut-être à vous faire avouer tout le vide de ces formes banales...

BENJAMIN. Et moi à vous en faire savourer et aimer l'esprit. Tenez! sans aller plus loin, j'ai là ma poche de bonbons toute prête; montons chez nos vieilles connaissances les D**. Vous ne reculerez pas à leur faire une visite?

ARGANT. Moi? non. Ce sont de braves gens, un peu monotones, un peu ennuyeux, munis d'une famille qui n'en finit plus, une vraie tribu! mais avec un but comme celui que vous m'offrez, j'aime autant monter qu'envoyer ma carte.

. . . .



(Le premier jour de l'année. — Visite aux grands parents.)

— Eh bien! reprit M. Benjamin en sortant de sa visite, eh bien! que dites-vous de cette bonne grand'mère bénissant le jour qui réunit autour d'elle tous les siens, tenant l'arrière-petit-enfant sur ses genoux, caressée par son plus jeune petit-fils, pressée, assiégée de l'amour de sa nombreuse famille, entourée de tant de cœurs émus, joyeux; témoignages vivants d'une longue carrière toute dévouée au bonheur des autres? Elle recueille aujourd'hui sa moisson de sourires, de baisers, de tendres assurances: elle retrouve sur les lèvres rosées du marmot qui bégaie à peine les enfantines expressions de tendresse qu'elle apprenait jadis à ses parents...

ARGANT. Pour le coup, vous pourriez tomber juste cette fois; il est probable que ce sont les mêmes; le petit drôle les avait certainement apprises de routine, car il ânonnait terriblement, et son doigt fourré dans sa bouche avait tout l'air d'y aller chercher les paroles récalcitrantes.

BENJAMIN. Et sont-elles moins précieuses, à votre avis, pour être le reflet de plusieurs foyers d'affection? Oh! que j'aime bien mieux que le premier devoir de l'enfant, son premier effort d'intelligence et de mémoire, ait pour but la fête, la bonne année de la grand'mère, que d'être inspiré par la vanité ou la crainte!...

ARGANT. A merveille; mais parmi les véhicules, comptez aussi le gâteau ou le bonbon qui viendront dès que la leçon sera répétée. Vous m'allez dire: « Encore un symbole! » Je le lis dans vos yeux; comme aussi vous ferez un symbole de la paume ou du cerf-volant que le petit câlin, oncle du petit bredouilleur, demandait, je le parie, à l'oreille de la mère-grand?

BENJAMIN. Pourquoi pas? Défendrez-vous à celle qui voit toutes les phases de sa vie représentées autour d'elle par ses enfants et ses petits-enfants, qui sait le mot qu'il faut dire à tous, lui défendrez-vous de connaître aussi le présent le plus agréable à chacun?

ARGANT. Et que direz-vous, je suis curieux de le savoir, que direz-vous de la jeune demoiselle qui, parée de toutes les grâces de l'écharpe et des cheveux flottants, s'est élancée sur son grand-père! Le bon papa n'aurait pas demandé mieux que de rester tranquille en son fauteuil comme son vieux chat sur son coussin. Ma foi, je vous avoue que j'ai tourné le dos. Je ne puis souffrir l'exagération et la manière, même chez les jolies femmes.

BENJAMIN. Là, encore, mon ami! Vous calomniez la forme pour vous éviter la peine d'en pénétrer l'esprit. J'ai bien vu, moi, pourquoi les genoux de la pauvre enfant fléchissaient lorsqu'elle a entouré le vieillard de ses bras. Mon ami, savez-vous qu'il a fait un pas de moins à la rencontre de sa petite-fille? Peut-être l'année prochaine ne pourra-t-il plus bouger du fauteuil dont le bras est devenu pour lui un appui nécessaire. Cette pensée a traversé le cœur de la pauvre petite, ses yeux se sont mouillés, et elle a senti le besoin de donner une plus grande part de caresses à celui qui n'a peut-être que bien peu de temps à les recevoir. Vous auriez pu lire la même pensée sur le front soucieux du frère; mais lui, il compte les peines de la vie, il les prévoit, s'inquiète, se prépare, tandis que sa sœur n'a qu'une pensée: réparer, adoucir, éloigner le mal. Charmer jusqu'à la maladie et à la mort, n'est-ce pas le lot de la femme?

Argant. Je ne saurais adopter votre point de vue, emprunter votre prisme; mais je vous trouve heureux de voir encore ainsi, mon vieux camarade.

Benjamin. Et moi, mon ami, j'entreprends la cure de votre esprit frondeur. Je veux vous conduire à travers les scènes d'intérieur de cette vie bourgeoise dont il est d'usage de médire. Au lieu d'en disséquer les défauts et les vices, nous lui demanderons sa poésie et sa grâce, et nous chercherons ensemble l'esprit de vie sous le symbole, qui cessera dès lors de vous paraître vieillir.

RELATION
DU MAITRE DE CHASSE FRÉDÉRIC DE GRAUNN,

Concernant ce qui est arrivé à lui et à ses compagnons dans leur voyage périlleux parmi les glaces, au mois de janvier 1784, dans le grand Belt, où ils furent sauvés miraculeusement (1).

Au commencement de l'année 1784, le premier chasseur d'alors, moi (comme page de chasse), et d'autres gens de la chasse royale de Jagerburg, nous reçûmes ordre du roi Christian V de nous rendre dans le Sutland pour y chasser aux loups, afin d'y soulager les pauvres paysans, auxquels ces animaux causaient de grands dommages. Nous nous mîmes en chemin aussitôt après la fête des Rois; et bien qu'à notre arrivée à Corsoer nous eussions trouvé que le grand Belt était rempli de glaces flottantes, notre désir de suivre les ordres du roi avec toute la diligence possible fut si grand, que le 9 janvier, au point du jour, nous nous mîmes en mer. Après avoir éprouvé des peines extraordinaires et évité de grands dangers au milieu des blocs de glace qui nous environnaient, nous arrivâmes enfin, vers le soir, dans la petite île de Sproe, où nous trouvâmes un grand nombre de gens que la nécessité avait forcés d'y aborder et d'y demeurer. Nous étions environ cent personnes.

Cette île est située dans le grand Belt, à deux lieues de Corsoer et à pareille distance de Nieburg, et à une lieue seulement du promontoire de Juhnen. Il ne s'y trouve qu'autant de terre qu'il en faut pour nourrir un seul paysan avec sa famille et son bétail; aussi on peut juger que nous eûmes bientôt à souffrir d'une grande disette. Nous manquâmes d'abord de pain et de bière, et ensuite de viande quand les vaches eurent été sacrifiées.

Lorsque nous eûmes passé cinq jours de cette manière, du mercredi au dimanche, et que nous croyions avoir encore assez de force pour nous ouvrir un chemin à travers les glaces jusqu'au promontoire de Juhnen, nous résolûmes, nous autres chasseurs, avec deux bourgeois et nos bateliers, en tout douze personnes, de tenter d'y arriver, plutôt que de perdre dans cette île, par un plus long séjour, le peu de forces qui nous restaient, et d'y périr de faim et de soif. Nous nous embarquâmes le lundi 14 janvier, à la pointe du jour, dans notre chaloupe, sans pouvoir prendre avec nous la moindre provision, et nous travaillâmes de toutes nos forces pour fendre les glaces; mais à peine étions-nous éloignés de terre d'une portée de pistolet, que nous vîmes qu'il nous serait impossible d'achever notre entreprise. Nous aurions bien souhaité d'être encore dans le misérable état où nous nous trouvions à Sproe; mais la violence du courant nous empêchait d'y retourner, et nous entraînait malgré tous nos efforts. Nous passâmes tout le jour et toute la nuit dans un travail continuel, et au milieu de mille dangers; car lorsque nous rencontrions de l'eau nous faisions route dans notre chaloupe, et quand les glaces nous empêchaient d'avancer nous traînions la chaloupe après nous, par un long câble, sur ces mêmes glaces.

(1) Cette relation, écrite en français par Frédéric de Graunn lui-même, a été publiée pour la première fois, il y a peu d'années, parmi quelques autres documents très curieux empruntés aux archives de la famille des comtes de Marchmont, une des plus illustres maisons d'Ecosse, aujourd'hui éteinte.

Le mardi 15 janvier, un peu après midi, nous nous sentîmes tellement affaiblis et harassés par cet horrible travail, que nous n'avions plus la force d'avancer. J'avais les épaules enflées de sang caillé pour avoir aidé à traîner la chaloupe. Pour surcroît de malheur, nous nous trouvâmes embarrassés au milieu des glaçons, et les bateliers s'écrièrent : « Nous » sommes tous tellement fatigués, que personne ne pourra » plus tirer la chaloupe. Que chacun fasse de son mieux pour » sauver sa vie ; il ne nous reste plus d'espérance. » A cette affreuse nouvelle chacun se mit à courir dans la plus grande consternation aussi loin qu'il lui fut possible : quelques uns tombèrent dans l'eau, mais ils en furent aussitôt retirés. Moi qui n'avais pas cru le danger aussi imminent, j'étais resté le dernier auprès de la chaloupe. Au milieu de ce désordre général, le bloc de glace qui me portait se détacha de celui où se trouvaient mes compagnons. Comme je jugeais l'espace qui nous séparait trop grand pour le franchir d'un seul saut, je pris la résolution de sauter d'un pied sur un glaçon qui flottait entre les deux autres, et de l'autre pied au même instant sur celui où je voulais arriver. Mais cette tentative ne fut pas heureuse, car le glaçon intermédiaire chavira au moment que mon pied l'atteignait; je fus précipité dans la mer, et disparus entièrement sous les eaux. Heureusement je ne fus pas engagé sous les glaces qui m'entouraient, et je revins à la surface de l'eau, auprès du bloc où étaient mes compagnons. Je ne pus m'y soutenir, et je demandai du secours. Le plus proche de moi était le premier chasseur, qui se contenta de me répondre : « Que le bon Dieu » ait pitié de votre âme! nous allons tous périr ici selon les » apparences; je ne puis m'arrêter plus longtemps. » Je lui répliquai : « Vous serez gravement responsable de votre » refus de me secourir. » Ces paroles le déterminèrent. Il revint sur ses pas et me tira de l'eau ; et certes il était temps, car mes forces étaient épuisées, je n'y voyais plus et j'allais être écrasé par un glaçon que le courant entraînait avec violence contre celui auquel j'étais cramponné. A ce moment notre chaloupe fut mise en pièces. Ce même jour je tombai dans l'eau pour la seconde fois, ainsi que quelques autres ; mais nous nous en tirâmes heureusement, et vers le soir nous rejoignîmes le reste de nos compagnons, qui avaient fait déjà bien du chemin.

Cependant la nuit était tout-à-fait venue. Nous aperçûmes au clair de la lune, sur le rivage de l'île de Juhnen, qui était à environ une demi-lieue de nous, un grand feu que les paysans y avaient allumé pour que nous pussions voir de quel côté était la terre. Nous distinguions parfaitement les paysans qui étaient auprès de ce feu. Ensuite nous crûmes apercevoir quelque chose de luisant comme si c'eût été une chaloupe, avec trois hommes munis d'une lanterne, lesquels faisaient tous leurs efforts pour venir nous sauver; nous crûmes même les voir s'approcher tellement de nous que le premier chasseur leur cria de se hâter. Bientôt il nous sembla distinguer plus nettement la chaloupe et ceux qui la montaient. Mais lorsque nous nous livrions déjà à la joie d'être sauvés, voilà tout-à-coup la chaloupe, les gens et la lumière qui s'éclipsent devant nos yeux aussi bien que l'espoir de notre délivrance. Il est vrai qu'un de nous ne voulut pas convenir avec nous de cette apparition, soutenant que c'était une pure illusion. On peut s'imaginer dans quelle consternation nous plongea ce changement subit dans nos espérances. Cependant le premier chasseur cria vers le rivage de toute la force de sa voix, quoique nous ne vissions personne : « Ne pourriez-vous pas nous secourir ? » A quoi nous entendîmes par trois fois la réponse suivante : « Non, » non, non! recommandez-vous à Dieu ; il n'y a plus d'es- » pérance pour vous d'être secourus. »

Comme cette triste réponse augmentait considérablement nos inquiétudes, que la nuit rendait encore plus vives, il fut résolu qu'il était dangereux de passer la nuit tous ensemble sur le même glaçon, et que l'on se séparerait pour

chercher des glaces plus solides que celle où nous étions; l'on convint en même temps qu'à cause de la nuit, quiconque tomberait dans l'eau ne pourrait prétendre à être secouru. Ce qu'il y avait de plus terrible pour moi dans cette résolution, c'est que l'on décida que l'on me laisserait, avec un des bourgeois et un jeune mendiant, sur le faible glaçon où nous nous trouvions, parce que, comme j étais tombé plusieurs fois dans l'eau étant en transpiration, je pouvais à peine me tenir sur mes jambes. Les deux autres n'avaient guère plus de forces que moi; de sorte que nos compagnons ne pouvaient ni ne voulaient plus nous traîner avec eux. Mais avant de nous quitter, ils eurent la pitié de construire pour moi, en entassant plusieurs morceaux de glace les uns sur les autres, une espèce de hutte ou plutôt de bière où je pusse être un peu à l'abri des injures de l'air; ils mirent aussi un morceau de glace sous ma tête en guise d'oreiller. Après quoi ils nous firent leurs adieux et nous quittèrent. Pour moi, me voyant ansi abandonné de mes camarades, je me couchai dans mon cercueil. Mes deux compagnons d'infortune, le bourgeois et le jeune mendiant, se tenaient bien serrés tout près de moi, et nous tâchions de nous réchauffer réciproquement par notre haleine. On peut juger de quelle manière nous passâmes cette triste nuit, sur ce faible glaçon, exposés à la merci des flots, et attendant la mort. La nuit et la solitude rendaient notre situation encore plus affreuse. Nous n'entendions qu'un bruit continuel des oiseaux de mer. Il est vrai que notre lassitude extrême nous fit goûter quelques instants de sommeil; mais c'était plutôt un sommeil pénible, un étourdissement dont nous ne sentions pas le moindre soulagement. Pour comble de maux, la faim et la soif nous tourmentaient. C'est dans cette déplorable situation que nous voguâmes toute la nuit; et à la fin, poussés par la force du courant, nous arrivâmes, le troisième jour après notre départ de Sproe, savoir, le mercredi 17 janvier au matin, en présence de l'île de Ramsoe, huit lieues au nord de celle de Juhnen.

Cependant, bien que nous nous vissions bien près de notre délivrance, nous avions si peu de force qu'il nous fut impossible de nous traîner sur les glaces fermes qui entouraient cette île. Nous restâmes sur notre glaçon, naviguant ainsi cinq ou six heures. Vers midi, nous aperçûmes un bloc de glace flottant sur lequel il nous sembla voir plusieurs grands oiseaux, mais c'étaient nos compagnons qui nous avaient quittés la nuit précédente. Quand ils furent tout proche de nous, ils eurent pitié de notre faiblesse, et ils nous transportèrent tous trois sur les glaces fermes. Je ne pus d'abord faire un seul pas sans être aidé par quelqu'un, et nous avions encore près d'une demi-lieue à faire jusqu'à la terre; mais dès que le mouvement de la marche m'eut un peu réchauffé, mes pieds redevinrent plus souples. Tant que je marchai sur la glace, il me sembla avoir recouvré quelques forces, et je ne ressentais d'autres incommodités qu'une soif inexprimable.

Mais dès que nous eûmes mis le premier pied à terre, les forces commencèrent tout-à-coup à nous manquer, et nous tombâmes dans une si grande faiblesse qu'il nous fut impossible de rendre grâce à Dieu de notre délivrance. Heureusement pour nous que, vers la fin du jour, une femme passa par hasard sur le rivage. Elle nous mena d'abord dans un village voisin, d'où l'on nous conduisit, sur des chariots, entre des lits de plumes, à un bourg nommé Kertemunde, à deux lieues de là.

Nous demeurâmes dans ce bourg le jour suivant 18 janvier. Nous aurions eu grand besoin d'y rester quelque temps pour réparer nos forces épuisées; mais la dureté du premier chasseur, qui était mieux vêtu que nous autres, et qui avait moins souffert, ne nous permit pas de jouir d'une telle douceur. Nous fûmes obligés de nous mettre en route le 19 janvier, et de voyager jour et nuit jusqu'à notre arrivée au Jutland. Mais nous étions presque tous hors d'état de servir à la chasse des loups. Il fallut donc revenir. Je ne pus arriver à Copenhague qu'après Pâques, et je ne pus marcher que bien longtemps après. Parmi mes compagnons d'infortune, un des bourgeois est devenu sourd; celui qui me tint compagnie sur la glace, et un des bateliers, moururent bientôt après; les autres y ont perdu la santé.

CONTES POPULAIRES IRLANDAIS.

I.

DIEU VOUS BÉNISSE!

Par une belle soirée du mois de décembre, l'honnête paysan Billy sortait de la maison de son maître, et s'en allait rejoindre sa femme et ses enfants dans sa modeste cabane. Le ciel était pur, le froid très vif, et Billy, qui, par malheur, avait un goût un peu trop prononcé pour l'eau-de-vie irlandaise, se disait en courant dans la neige, en sautant et en frottant ses mains l'une contre l'autre pour les réchauffer : — Ah! que n'ai-je dans ce moment un bon flacon d'eau-de-vie! pas même un flacon, un seul verre! je le boirais avec tant de joie!

— Ton souhait est exaucé, lui dit au même instant un petit homme haut d'un pied tout au plus, la tête couverte d'un chapeau à trois cornes, le corps revêtu d'un habit galonné, et portant sur ses souliers de larges boucles d'argent. Cet homme tenait à la main une coupe presque aussi grande que lui, et pleine jusqu'au bord du meilleur wiskey irlandais.

C'était un de ces êtres merveilleux qui habitent les collines, les montagnes de l'Irlande, et qui sont doués, dans leur petite taille, d'une force surnaturelle et d'une puissance magique.

— Eh bien! à ta santé, lui dit Billy, qui connaissait trop les contes populaires de son pays pour être effrayé de cette apparition.

En disant ces mots, il prit la coupe et la vida d'un trait.

— C'est bien, répondit le petit étranger; mais ne t'imagine pas que tu vas me tromper comme tu trompes parfois les cabaretiers du canton. Tire ta bourse et paie-moi.

— Que dis-tu? payer! Je n'ai pas un penny dans ma poche. Et ne vois-tu pas que si je voulais, je pourrais t'écraser sous mes pieds comme un gland de chêne!

— Billy! lui dit l'autre, tu sais que je ne suis point un de ces êtres si faciles à dompter, et maintenant que tu as bu mon wiskey, et que tu ne peux me payer, te voilà condamné à me servir pendant sept ans et un jour. Alerte! résigne-toi, et n'essaie pas de me résister.

Cette fois, Billy regretta encore amèrement de s'être de nouveau abandonné à son fatal penchant pour la boisson; mais les sages réflexions lui venaient trop tard; il connaissait la puissance du nain mystérieux, et pensa que ce qu'il y avait de plus sage était d'obéir.

— Retourne maintenant dans ta demeure, lui dit son nouveau maître, et trouve-toi demain au soir près de Fortfield. Si tu manques à ce rendez-vous, songe qu'il t'arrivera malheur, et si tu me sers fidèlement, je saurai te récompenser.

Le lendemain, Billy se trouvait au lieu indiqué, car il craignait pour lui et sa famille la vengeance de ce petit être et de sa race irascible.

Le nain le salua d'un air satisfait de son obéissance, et lui dit : — Tu vas préparer deux chevaux, car nous avons une longue route à faire, et je sais que tu n'aimes pas à marcher à pied.

— C'est bel et bon, répondit Billy; mais où trouver des chevaux dans cette plaine déserte?

— Point de questions ! dit le nain d'un ton sévère. Va au bord de l'étang, et rapporte-moi deux des plus grands roseaux que tu y trouveras.



Le paysan obéit.

— Enfourche un de ces roseaux, ajouta le nain, et partons.

— Quelle drôle d'idée ! s'écria Billy. Votre seigneurie veut rire ; il n'y a que les enfants qui puissent prendre des roseaux pour des coursiers.

— Toujours la même envie de parler ! s'écria l'esprit merveilleux d'un ton moitié riant et moitié courroucé. Je te dis que tu dois enfourcher ce roseau et me suivre.

Le paysan se résigna. Au même instant le nain prononça trois ou quatre paroles inintelligibles, et voilà que les roseaux se changèrent en deux et puissants chevaux qui se mirent en mouvement. Par malheur, Billy avait pris le jonc de l'étang du côté qui portait encore quelques feuilles, et il se trouva assis à reculons sur son coursier magique, et forcé de le saisir par la queue pour pouvoir se tenir d'à-plomb sur ses flancs.

Après avoir couru au grand galop pendant quelques heures, ils arrivèrent devant une large maison où le nain s'arrêta.

— Mets pied à terre, dit-il au paysan, et tâche de régler ta conduite sur la mienne. Tu m'as l'air passablement étourdi depuis que je t'ai vu prendre ton cheval par la queue.

Billy s'excusa de son mieux sur le peu d'habitude qu'il avait de manier de tels chevaux. Tous deux descendirent à la porte de la maison, qui s'ouvrit sans clef par un pouvoir magique. Ils entrèrent dans une cave très bien garnie, où Billy eut la joie de boire tout à son aise, ce qui embellit considérablement à ses yeux cette course extraordinaire.

— Je vous suivrai, dit-il, mon noble maître, tant que vous voudrez, s'il s'agit toujours de faire de pareilles expéditions.

— Tu n'as point de conditions à m'imposer, lui dit le nain. Marche. Et le faisant passer par le trou de la serrure, il le ramena devant la porte où ils trouvèrent leurs chevaux.

— Demain au soir, reprit le nain en quittant son serviteur, je t'attends avec trois chevaux, car nous aurons une personne de plus à conduire.

Le lendemain, Billy, alléché par les plaisirs de la veille, était à son poste avec trois roseaux, les plus forts qu'il eût pu trouver au bord de l'étang.

— Nous allons, lui dit son maître, dans le comté de Limerick. Demain, j'aurai atteint ma millième année.

— Mille ans ! s'écria Billy ; que Dieu me soit en aide !

— Ne prononce plus de tels mots, lui dit son maître avec violence, si tu ne veux pas me perdre. Demain je serai âgé de mille ans, et je pense qu'il est temps de me marier.

— C'est ce que je pense aussi, répondit humblement Billy, si tel est le vœu de sa seigneurie.

— Dans la maison où je te mène, il y a une jolie jeune fille, Brigitte Rooney, qui va épouser Darby Ryley, et comme cette fille me plaît, je veux l'enlever à son fiancé.

— Mais qu'en dira Darby ? demanda le paysan.

— Point de questions, encore une fois ! dit le nain irritable ; je ne t'ai pas pris à mon service pour faire des commentaires.

Tous deux entrèrent, par le trou de la serrure, dans la maison où l'on célébrait la noce, et s'assirent sur les poutres de la salle du festin.

Les deux familles étaient là réunies avec leurs parents, leurs amis, leurs valets, et plusieurs musiciens. Au milieu de l'assemblée, on voyait le prêtre debout à côté de la charmante Brigitte, parée de sa plus belle robe et de ses plus beaux rubans.

La table est servie, les convives prennent place ; tout-à-coup Brigitte éternue, et tous les hôtes, distraits par la vue du banquet, oublient de lui dire selon l'usage : — Dieu vous bénisse !

— Ah ! murmure le nain d'un air joyeux, je la tiens à demi. Si elle éternue encore deux fois sans qu'on lui adresse cette parole de bénédiction, elle est à moi, en dépit du prêtre et du fiancé.

Brigitte éternue de nouveau, et l'on commet envers elle le même oubli.

Les yeux du petit homme étincellent, son visage se couvre d'une rougeur de pourpre, ses membres frissonnent de bonheur.

Cependant Billy, assis sur sa poutre, faisait de sérieuses réflexions, et se disait que c'était grand dommage qu'une si belle fille devînt la victime d'un nain maudit, qui ce jour-là touchait à sa millième année.

La fiancée éternue une troisième fois ; personne ne songe à lui dire les mots que le nain redoute. Déjà le petit homme, ivre de son triomphe, s'apprête à saisir sa proie, lorsque soudain le brave paysan Billy s'écrie d'une voix retentissante : — Dieu vous bénisse !

Au même instant, le nain se précipite dans la salle et disparaît.

Billy tombe au milieu des convives, et raconte tout ce qui s'était passé ; les deux familles, terrifiées du danger auquel elles venaient d'être exposées, le remercient avec effusion du service éminent qu'il leur avait rendu.

Il eut l'honneur de s'asseoir à côté de la fiancée, de danser avec elle. On lui servit la meilleure ale, le wiskey le plus pur ; et quand il s'en alla, on lui donna une bonne besace pleine de jambons et de bonnes bouteilles.

Si Billy en devint plus sage, c'est ce que l'histoire ne dit pas ; mais il se promit bien de ne jamais entendre une personne éternuer sans lui crier de toutes ses forces : — Dieu vous bénisse !

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE TOMBEAU DE M. DE CHATEAUBRIAND.



(Tombeau préparé pour M. de Chateaubriand sur la pointe occidentale de l'îlot du Grand-Bey, près de Saint-Malo.)

Sur le registre des actes de naissance de la ville de Saint-Malo, à la date du 4 novembre 1768, est inscrit le nom de François-René de Chateaubriand, fils cadet de René-Auguste de Chateaubriand et de dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée de la Bouëtardais.

C'est dans la rue des Juifs, et à peu de distance de la rue Saint-Vincent, où se trouve aussi la maison natale de M. de Lamennais, que le chantre des Martyrs est né. Enfant de Saint-Malo, il a voulu y reposer après son long et rude pèlerinage sur cette terre. L'un des vœux de sa vie entière a été de posséder un jour une tombe près de son berceau.

« Je n'ai qu'une crainte, écrivait-il, dès 1828, à ses compatriotes, c'est de ne pas voir ma ville natale avant de mourir. Il y a longtemps que j'ai le projet de demander à la ville de me concéder, à la pointe occidentale du Grand-Bey, la plus avancée vers la pleine mer, un petit coin de terre tout juste suffisant pour contenir mon cercueil. Je le ferai bénir et entourer d'une grille. Là, quand il plaira à Dieu, je reposerai sous la protection de mes concitoyens. »

Le Grand-Bey est une sorte d'îlot de forme tumulaire, couronné d'un peu de verdure et de quelques fortifications délabrées, qui s'élève majestueusement dans la solitude des grèves, au sud-ouest de Saint-Malo.

Sur ce promontoire battu incessamment par les flots, on voyait jadis une chapelle que les ermites de la contrée avaient érigée sous l'invocation de sainte Marie-du-Laurier, et plus tard, sous celle de l'archevêque saint Ouen, le chancelier de Dagobert. En 1652, cette chapelle fut démolie pour faire place à une batterie élevée dans l'appréhension d'une descente que projetait alors Cromwell sur les côtes de France. Néanmoins, ce lieu est resté en très grande vénération, et les habitants de Saint-Malo s'y rendent encore en pèlerinage le dimanche de la Passion.

Le conseil municipal de cette ville accueillit non seulement avec empressement, mais avec une vive reconnaissance, la demande de M. de Chateaubriand, et il exprima à l'illustre poëte le désir de se charger de tous les frais du mausolée.

A cette dernière offre, M. de Chateaubriand répondit dans les termes suivants :

« Je n'avais jamais prétendu, et je n'aurais jamais osé espérer que ma ville natale se chargeât des frais de ma tombe. Je ne demandais qu'à acheter un morceau de terre de vingt pieds de long sur douze de large, à la pointe occidentale du Grand-Bey. J'aurais entouré cet espace d'un mur à fleur de terre, lequel aurait été surmonté d'une simple grille fort peu élevée pour servir non d'ornement, mais de défense à mes cendres. Dans l'intérieur, je ne voulais placer

qu'un socle de granit taillé dans les rochers de la grève. Ce socle aurait porté une petite croix de fer. Du reste, point d'inscription, ni de nom, ni de date. La croix dira que l'homme reposant à ses pieds était un chrétien : cela suffira à sa mémoire. »

Ces indications du grand poëte furent religieusement suivies, et c'est d'après le plan tracé par lui-même qu'a été disposée sa dernière demeure. Elle a été construite, selon son vœu, sur la pointe la plus solitaire de l'île, au soleil couchant, et aussi avant dans la pleine mer que les règlements du génie militaire ont pu le permettre. — « Quand ma cendre recevrait, disait à ce sujet M. de Chateaubriand, avec le sable dont elle est chargée, quelques boulets, il n'y aurait pas de mal, je suis un vieux soldat. »

La pierre qui doit le recouvrir a été extraite de la grève. Tout a été ponctuellement fait ainsi qu'il l'avait demandé. Quelques pieds de sable, un fragment de roc sans ornement ni inscriptions, une simple croix de fer et une petite grille pour empêcher les animaux errants de profaner ses restes, composent tout le monument.

L'enceinte fermée, le lieu de la sépulture à venir de l'un des plus grands écrivains et des plus nobles caractères dont s'honore à bon droit notre pays, fut béni par M. le curé de Saint-Malo, au milieu d'un concours immense de fidèles et d'admirateurs du génie de M. de Chateaubriand. Ce fut avec une satisfaction extrême que le poëte apprit cette cérémonie. — « La nuit *me presse*, comme dit Horace, écrivait-il à ses compatriotes, et je n'ai pas le temps d'attendre. »

Grâce à Dieu, le poëte a pu vivre assez pour voir inaugurer sa tombe. Puisse-t-elle être vide encore longtemps, et ne se refermer qu'après de longues années sur l'hôte illustre qu'elle attend !

DE LA MORALE DES PHILOSOPHES CHINOIS.

Nous avons déjà cité dans ce recueil (voy. 1835, p. 207) quelques extraits de Confucius qui ont pu donner une idée de la beauté et de l'élévation de la morale des Chinois. Si cette base fondamentale de toute société ne se rencontrait en Chine, il serait impossible qu'un peuple aussi grand, aussi paisible, aussi riche en vertus domestiques, pût exister. La beauté de la morale est toujours au niveau de la beauté des empires, car c'est la morale qui est le premier principe de la prospérité des peuples. Il ne faut donc pas s'étonner si les premiers missionnaires chrétiens qui arrivèrent en Chine furent frappés devant les écrits des philosophes chinois d'autant d'étonnement et d'amiration, que les premiers voyageurs devant le bon ordre des populations. « Que l'on compare, dit le P. Noël en offrant aux Européens la traduction des livres philosophiques de l'école de Confucius, que l'on compare ces doctrines avec la morale et la politique mercantile et financière qui règnent aujourd'hui en Europe, et que l'on juge si nous sommes en droit de mépriser les Chinois, et de nous attribuer sur tous les peuples et tous les siècles cette supériorité dont tant de déclamateurs s'enorgueillissent ! » L'observation du P. Noël est juste, et cependant il reste à se demander comment il se fait qu'avec de si excellents principes de morale, la Chine soit en définitive restée si fort en arrière de l'Occident. C'est que la morale ne suffit pas, et que pour qu'elle porte tous ses fruits et pousse toutes ses racines, il faut qu'elle soit semée dans un terrain que le dogme ait préparé et fécondé. Ce n'est pas assez de dire aux hommes de s'aimer : il faut qu'ils voient pourquoi ils doivent s'aimer, et c'est ce que la religion des Chinois n'a pas su leur enseigner.

Un des auteurs chinois les plus intéressants à étudier à ce point de vue est Meng-tseu : il est impossible de ne pas être frappé d'admiration quand on songe qu'un philosophe d'un caractère si profondément humain vivait dans le milieu du cinquième siècle avant Jésus-Christ. Son âge se trouve à peu de distance de celui de Socrate, qui a eu peut-être, sous le côté de la morale, quelque rapport avec lui. Meng-tseu n'eut pas la prétention de se faire chef d'école, mais adoptant, au contraire, sans restriction, la doctrine de Confucius, il s'en déclara simplement le continuateur. La Chine était alors divisée en une multitude de petits princes qui désolaient ses habitants; les principes de la saine morale et de l'honnêteté politique avaient été oubliés pour faire place à ceux de l'égoïsme et du lucre. Meng-tseu conçut le projet de rétablir les mœurs particulières et la splendeur de l'Etat par la prédication de la morale. Il y consacra sa vie, parcourant les différents royaumes, tantôt accueilli par les princes, et tantôt repoussé ; expliquant à tout le monde, aux simples citoyens comme aux grands et aux souverains, les principes de la bonne administration et de la bonne conduite ; attaquant partout avec courage les sophistes et les mauvais ministres. Le fond de sa doctrine était de prouver que la droiture et la bonté nous viennent du ciel, et que la morale, aussi bien que la politique, consistent uniquement dans le rétablissement de cette droiture et de cette bonté. Mais pourquoi n'a-t-il point su entr'ouvrir le ciel et en déployer devant les hommes les perspectives infinies, en leur faisant voir là leur vrai domaine ?

On ne peut nier cependant que ce philosophe n'ait eu une très belle et très noble idée de la nature de l'homme. « Il est difficile de connaître la nature de l'homme en elle-même, dit-il dans un de ses entretiens avec son disciple Kao-tsu ; mais pour juger qu'elle est très bonne, il ne faut que réfléchir sur les penchants naturels de l'homme ; vous les trouverez tous dirigés vers la droite raison, vers l'honnêteté des mœurs, vers la droiture du cœur, et c'est pour cela que je dis que la nature humaine est très bonne. Quant à ceux qui donnent tête baissée dans le vice, ne l'imputez point à la nature, et ne pensez point qu'ils n'aient pas reçu en naissant les facultés nécessaires pour n'être pas méchants : ils ne le sont devenus que parce que des passions vicieuses se sont glissées dans leur cœur et ont perverti leur raison naturelle. Il y a dans tout homme un sens inné de charité qui le porte à secourir les malheureux, un sens inné de pudeur qui lui donne de l'aversion pour les choses honteuses, un sens inné de respect qui le porte à la déférence pour ses supérieurs, un sens inné de sagesse par le moyen duquel il discerne le vrai du faux et l'honnête du déshonnête. Ces quatre vertus, que l'on nomme la piété, l'équité, l'honnêté, la prudence, sont inhérentes à l'homme comme des parties de son essence ; elles ne lui viennent point du dehors et ne sont point en lui des qualités accidentelles. »

Ce sentiment précis de la sublimité et de la droiture de la nature humaine est d'une grande hardiesse. On voit qu'il forme le point de départ de toute la philosophie de Meng-tseu. Tous les hommes, selon lui, naissent bons, et ce sont les circonstances et la faiblesse avec lesquelles on leur cède qui deviennent le principe de leur perversité. Kao-tsu répliquant à Meng-tseu qu'il ne croit pas la nature humaine essentiellement mauvaise, mais qu'il la croit seulement indifférente au bien ou au mal, comme une eau qui tomberait dans un bassin, et qui en sort à l'est si on lui ouvre un passage à l'est, à l'ouest si le passage est ouvert à l'ouest, Meng-tseu lui fait voir que ce n'est point à l'eau coulant également dans un sens ou dans un autre qu'il faut comparer la nature de l'homme, mais à de l'eau tombant toujours, et par le principe même de sa nature, de haut en bas. « Sans doute, lui dit-il, l'eau, si elle est agitée par le vent ou poussée par quelques causes étrangères, peut s'élever et jaillir au-dessus de nos têtes ; mais ce mouvement est-il le mouvement naturel de l'eau, ou un mouvement qu'elle reçoit d'une cause étrangère ? De même l'homme peut être entraîné vers le mal, mais il est alors comme l'eau limpide

qui jaillit au-dessus de nos têtes ; il change le mouvement naturel de son essence. » Il prend alors pour exemple ce qui se passe dans les années heureuses et dans les années de disette. Dans les premières, où les hommes obtiennent facilement tout ce qu'il leur faut pour leur subsistance, il y en a beaucoup de vertueux ; mais au contraire, dans celles où l'on manque des choses nécessaires, ces mêmes hommes s'abandonnent au crime. Cependant, dans ces différentes années, les hommes ont toujours les mêmes facultés et la même nature. Cette diversité ne doit donc pas être attribuée au ciel, comme si une année il donnait aux hommes une bonne nature, et l'année suivante une mauvaise. Dans les années de stérilité, la misère replie l'homme sur lui-même et fausse sa droiture naturelle en ne le rendant attentif qu'à son utilité particulière. « Rendons ceci sensible par une comparaison, dit Meng-tseu. On sème du même orge dans le même champ et dans le même temps ; il lève, croît, mûrit dans le même temps ; cependant il ne rend pas partout également : ici il donne beaucoup de grain ; là il donne peu, parce qu'ici le terrain était gras, et que là il était maigre ; parce que la pluie et la rosée nécessaires pour l'accroissement de l'orge ne sont pas tombées également partout. La nature est la même dans toutes les choses de la même espèce : pourquoi donc douter que la nature soit la même dans tous les hommes ? Certainement l'homme le plus illustre par ses lumières et par ses vertus n'a pas en partage une autre âme que moi. »

C'est ainsi presque toujours par des images et des comparaisons que Meng-tseu développe et fait pour ainsi dire toucher du doigt sa doctrine. Les avantages de cette méthode pour un enseignement populaire sont évidents. En s'écartant de la rigueur philosophique, elle rend clair et palpable pour toutes les intelligences ce qui, dans la forme métaphysique, leur serait demeuré presque entièrement obscur. Je terminerai ce premier aperçu de sa morale en ce qui touche le principe même de toute morale, c'est-à-dire la nature de l'homme, en citant une parabole de laquelle il conclut que lorsqu'on voit un méchant dans lequel tout germe de bonté est effacé, on n'est cependant pas en droit de dire qu'il n'a pas été bon dans l'origine, et qu'il ne pourra pas se corriger un jour et redevenir bon.

Il y avait autrefois, dit Meng-tseu, dans le royaume de Cy une montagne qui était couverte d'arbres de la plus grande beauté, et qui offrait un riche et charmant aspect. Située dans le voisinage des faubourgs de la capitale, les bûcherons y vinrent et commencèrent à la dévaster : pouvait-elle conserver après leurs dévastations sa première beauté ? Cependant tant que les racines des arbres ne furent pas détruites, il y poussait encore des rejetons qui pouvaient rendre à la montagne son ancienne beauté ; mais les bœufs et les moutons ayant brouté et foulé aux pieds les rejetons à mesure qu'ils poussaient, la montagne n'offre plus aujourd'hui qu'un sommet aride et stérile. Or, si un homme apercevant cette montagne nue et dépouillée d'arbres, disait que le sol en est stérile, qu'il est incapable de rien produire de bon, et qu'il n'y a jamais eu de forêts sur cette montagne, croyez-vous que cet homme dît une chose sensée et qu'il eût bien la connaissance de la vraie nature de cette montagne ? Cette montagne, toute dépouillée qu'elle est aujourd'hui, contient encore dans son sein un principe fécond et capable de produire des arbres semblables à ceux dont elle a été ornée.

Il en est ainsi de l'homme vicieux. La charité, l'équité, la droite raison, innées dans son cœur, y subsistent toujours. Il peut donc recouvrer sa première droiture, même lorsque les mauvaises passions l'ont altérée. Mais lorsque ces mauvaises passions, attaquant continuellement en son cœur les vertus renaissantes, en ont étouffé tous les germes, ces vertus s'affaiblissent et semblent totalement anéanties, comme les germes des arbres paraissent anéantis sur le sommet de la montagne de Cy.

En effet, pendant le repos de la nuit, lorsque les mauvaises passions cessent d'agir, la charité, l'équité, la droite raison commencent à renaître ; et le matin, lorsque l'âme est encore dans un état de calme et de sérénité, tous les hommes aiment la vertu et ont de l'aversion pour les choses honteuses. Si un homme pouvait conserver ces heureux effets de sa droite nature, nul doute qu'il ne recouvrât sa vertu ; mais si, négligeant le soin que demandent ces délicats sentiments, il ouvre de nouveau son cœur aux passions, la perversité prenant chaque jour de nouvelles forces étouffe en lui tous les germes de vertu, et il n'éprouve plus en se réveillant ces mouvements par lesquels la nature le rappelait à la raison, à l'équité, à la charité.

DU SORT DES ENFANTS DANS LES MINES, EN ANGLETERRE (1).

LOIS ANGLAISE ET FRANÇAISE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS.

L'Angleterre possède, dans sa partie occidentale, d'immenses et profondes couches de houille, si riches que les géologues ont pu affirmer que vingt siècles d'exploitation ne suffiraient pas pour les épuiser. Aussi peut-on dire que l'Angleterre tire de ses mines de charbon les éléments de sa puissance industrielle et commerciale. La consommation domestique absorbe annuellement 17 000 000 de tonnes ; les forges produisent annuellement 800 000 tonnes de fer, qui consomment 4 000 000 de tonnes de houille ; les fonderies de cuivre emploient 500 000 tonnes de charbon pour la fonte de 185 000 tonnes de métal ; les manufactures de coton, 800 000 ; celles de laine, de soie, de lin, 600 000 ; enfin, si l'on y joint le contingent des autres industries et des exportations, qui, en 1837, était de 1 100 000 tonnes, le chiffre total de la production houillère de l'Angleterre s'élève à environ 26 000 000 de tonnes, ce qui, en évaluant la tonne au prix moyen de 10 fr., représente annuellement la somme de 260 000 000 de francs.

Mais, il faut le dire, cette extraction de la houille, l'une des plus grandes sources de richesse pour l'Angleterre, a été jusqu'ici d'une influence déplorable non seulement sur la santé de ceux dont elle occupe les bras, mais aussi sur leur moralité et leur bonheur.

La population des mines est répartie entre quatre catégories de travailleurs. Au sommet de la hiérarchie sont les *overmen* et les *deputies-overmen*, chargés de la police de l'exploitation ; ils doivent veiller à l'exécution des travaux et à la sécurité de la mine. Immédiatement au-dessous d'eux sont les mineurs proprement dits, les ouvriers qui extraient le minerai ou la houille (*hewers*). Ce sont en général des hommes faits ; ils descendent dans les travaux à deux heures du matin, et reçoivent les ordres des *deputies-overmen*. Leur journée se termine à deux heures après midi. Leur salaire est, dans les grands districts houillers, d'environ 100 fr. par mois.

Ensuite viennent les *putters* : ce sont des jeunes gens et quelquefois des enfants ; ils descendent dans la mine à quatre heures du matin. Leur occupation consiste à enlever toutes les deux heures, dans de petits chariots, le charbon extrait par les mineurs, et à le traîner jusqu'aux grandes galeries ; ces chariots chargés représentent un poids d'environ huit quintaux. Le *putter* pousse son chariot par derrière, dans une posture très allongée, afin de gagner plus de force, et surtout d'éviter de se briser le crâne contre le toit de la galerie, qui a rarement plus d'un mètre de hauteur. Le *putter* ne quitte la mine que deux heures après le *hewer* ; son salaire varie de 25 à 38 fr. par mois.

(1) Notre collaborateur M. Grimblot, auteur de cet article, a traité le même sujet, sans illustrations, dans la *Revue des deux mondes*. Les tristes faits qu'il raconte et les sujets de nos gravures sont empruntés à la *Westminster Review*.

Le charbon amené par le *putter* aux grandes galeries y est chargé sur des wagons traînés par des chevaux, des poneys ou des ânes, et conduits par des enfants de douze à quinze ans, que l'on nomme *drivers*, au puits principal, d'où il est enlevé par des machines à vapeur ou des manéges de chevaux, ou même par des roues mises en mouvement en certains endroits par des femmes. A la fin de sa journée, qui est de douze heures, le *driver* a fait ordinairement dans les galeries huit à neuf lieues (35 kilomètres) de chemin.

La dernière classe des travailleurs et la plus intéressante est celle des plus jeunes enfants; de leur vigilance dépend la sûreté de la mine, car le soin de fermer les portes (*traps*) des galeries, sur lesquelles repose l'aérage de la mine, leur est confié. Le but de l'aérage des mines est, comme l'on sait, de prévenir le danger le plus terrible auquel on y soit exposé, la formation des gaz dont l'embrasement cause trop souvent de grands malheurs.

Le petit *trapper* est éveillé par sa mère à deux heures du matin; il se lève et se rend en toute hâte à la mine, emportant ordinairement pour sa nourriture de la journée un morceau de pain et du café dans une bouteille d'étain. Arrivé au fond du puits, il s'achemine vers celle des galeries étroites et basses dont la garde lui est remise. Il prend sa place dans une niche creusée derrière la porte qu'il doit ouvrir aussitôt qu'il entend le roulement du chariot d'un *putter*, et refermer dès qu'il a passé. Il demeure ainsi douze heures de suite dans l'isolement le plus complet, sans autre lumière que la clarté faible et vacillante de la chandelle placée devant les chariots des *putters;* son mince salaire ne lui permet pas de s'acheter une chandelle, et malheur à lui s'il succombe à l'ennui et s'endort; la main d'un *deputy-overman* faisant la ronde ne manquera pas de lui rappeler durement que le sort de la communauté repose sur lui. A quatre heures, le mot Liberté ! liberté ! (*Loose! loose!*) part du point principal, et se répète rapidement dans les parties les plus éloignées de la mine; mais le *trapper* n'est pas encore libre: il doit demeurer à son poste jusqu'à ce que le dernier *putter* ait passé; il remonte alors à la chaumière de la famille, et après un pauvre dîner, il se hâte de se coucher.

Quoique la tâche confiée aux *trappers* mérite à peine le nom de travail, pourtant l'immobilité et la solitude auxquelles elle condamne ces pauvres enfants, sont nécessairement fatales au développement de leur corps et de leur intelligence. Victimes de la pauvreté ou de la cupidité de leurs parents, ils sont enfermés dans les mines dès l'âge le plus tendre. Il n'est pas rare d'y rencontrer des enfants de quatre ou cinq ans; mais le plus grand nombre des *trappers* a de six à sept ans.



Le travail qui occupe le plus d'enfants de l'un et de l'autre sexe, est celui des *putters*. Dans quelques houillères, les *putters* poussent leurs chariots sur des rails; mais, dans le plus grand nombre, ils les traînent à l'aide de courroies. Dans les galeries les plus basses, le *putter*, assimilé à une bête de somme, attelé au chariot par une chaîne qui passe entre ses jambes et se lie à une ceinture de cuir qui entoure son corps, traîne son pénible fardeau en rampant sur ses mains et sur ses pieds. Ce mode de traction, fort en usage, arrachait à un vieux mineur, interrogé à ce sujet, cette énergique exclamation : « Monsieur, je ne puis que répéter ce que disent les mères : c'est une barbarie ! »

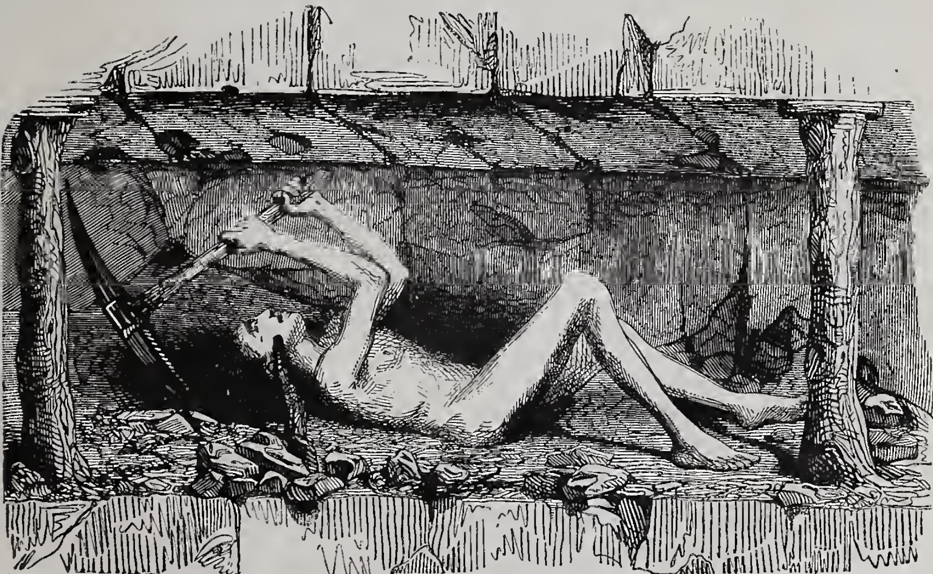
Le peu d'épaisseur des couches de houille dans un grand nombre de localités, et par suite le peu d'élévation des galeries, est la cause de cet emploi abusif des enfants. Il a été constaté par une commission d'enquête, que dans beaucoup de mines les galeries ont de 60 à 75 centimètres de hauteur, et même, dans certaines parties, elles n'ont que 45 centimètres. Dans le Derbyshire, où la plupart des couches n'ont que deux mètres d'épaisseur, les enfants ont été employés à tous les travaux de l'exploitation de la houille. Les plus âgés extraient le charbon étendus sur le dos et dans les positions les plus pénibles. Il en est de même dans le canton d'Halifax, où les couches n'ont en beaucoup d'endroits que 50 centimètres en moyenne, et n'en ont souvent que 35. Dans l'est de l'Ecosse, les enfants commencent à extraire le charbon à l'âge de douze ans, et dans la principauté de Galles à sept. Et encore, dans beaucoup de



(Scènes dans les mines de houille, en Angleterre. — Le Trapper.)



(Jeune fille traînant un chariot.)



(Jeune homme employé à l'extraction du charbon.)

ces mines, l'aérage est très imparfait, et l'épuisement des eaux y est tellement négligé, que les enfants travaillent tout le jour les pieds dans la boue et même dans l'eau. Il faut ajouter à cela que c'est dans les lieux les plus malsains que l'on occupe les enfants de l'âge le plus tendre, et de préférence les jeunes filles.

La plupart des enfants des deux sexes employés dans les houillères, appartiennent aux familles mêmes des ouvriers mineurs, ou aux familles pauvres établies dans le voisinage des mines. Le fruit de leur travail augmente le bien-être de leurs parents, et par conséquent n'est pas toujours perdu pour eux. Mais il y a des districts houillers où un certain nombre de ces malheureuses créatures passent les plus belles années de leur jeunesse dans le plus dur esclavage, sans retirer aucun profit de leurs peines : ce sont des orphelins, des enfants pauvres, dont les paroisses, à la charge desquelles l'indigence les a placés, se délivrent en les cédant comme apprentis à des ouvriers mineurs. Le nombre en est assez considérable. Des maîtres ouvriers les prennent avec eux; et comme pour les travaux des mines il n'est pas besoin d'apprentissage, ils retiennent leurs salaires jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de vingt et un ans, subvenant à peine aux modiques frais de leur entretien et de leur nourriture. Il serait difficile d'imaginer tous les mauvais traitements que ces infortunés ont à subir. Un de ces apprentis racontait ainsi à un commissaire qui l'interrogeait sa triste histoire : « Je ne sais pas l'âge que j'ai ; mon père est mort, ma mère aussi, j'ignore depuis combien de temps. Je suis entré dans les mines à l'âge de neuf ans ; je ne sais pas depuis quand j'y suis : il y a longtemps. Mon maître s'était engagé à me nourrir et à me vêtir ; il me donnait de vieux habits qu'il achetait chez les chiffonniers, et je n'avais jamais assez pour apaiser ma faim. Je le quittai, parce qu'il me maltraitait; deux fois il m'a frappé avec sa pioche. » (Ici, dit le commissaire, je fis déshabiller l'enfant, et je trouvai en effet sur sa poitrine une large cicatrice indiquant une blessure faite avec un instrument tranchant ; il avait aussi sur le corps plus de vingt blessures qu'il s'était faites en poussant les chariots de charbon dans les galeries basses.) « Mon maître me battait tant et me traitait si mal, que je résolus de le quitter et de chercher une meilleure condition. Pendant longtemps, je dormis dans les puits abandonnés, ou dans les cabanes qui sont au bord des puits exploités, ne mangeant pour toute nourriture que les bouts de chandelle que les ouvriers laissaient dans les travaux. »

Parmi les faits nombreux recueillis par l'enquête qui peignent la brutalité et même la férocité des mineurs, je choisis le suivant : « Dans le Lancashire, un enfant fut amené au D. Milner, médecin à Rochdale. Il l'examina, et trouva sur son corps vingt-six blessures. Les reins et toute la partie postérieure de son corps n'étaient qu'une plaie ; sa tête, dépouillée de cheveux, portait la trace de plusieurs blessures graves; un de ses bras était fracturé au-dessous du coude, et paraissait l'être depuis long-temps. Quand ce malheureux enfant fut amené devant les magistrats, il ne pouvait ni se tenir debout, ni demeurer assis; on fut obligé de le déposer à terre dans une espèce de berceau. L'instruction prouva que son bras avait été cassé par un coup de barre de fer, que la fracture n'avait jamais été remise, et que pendant plusieurs semaines il avait été obligé de travailler avec le bras dans cet état. Il fut ensuite prouvé que son maître, qui l'avoua, avait coutume de le battre avec un morceau de bois à l'extrémité duquel était fixé un clou long de plusieurs pouces. Cet enfant manquait souvent de nourriture, comme le montrait l'état de maigreur dans lequel il était. Son maître l'employait à traîner des chariots, et lorsqu'il l'eut mis dans l'incapacité de travailler, il l'avait renvoyé à sa mère, qui était une pauvre veuve. »

La condition des femmes et des jeunes filles qui travaillent dans les mines est encore plus déplorable. Les jeunes filles sont employées aux mêmes travaux que les garçons : elles poussent les chariots et les traînent comme eux; mais on les assujettit, ainsi que les femmes, à des travaux auxquels les ouvriers de l'autre sexe ne veulent à aucun âge se soumettre. Ainsi en Écosse, où dans beaucoup de mines il n'y a pas de machines pour élever le charbon à la surface de la terre, ce sont des femmes et des jeunes filles qui le montent sur leur dos dans des corbeilles, par des échelles ou des escaliers grossièrement construits. Elles sont si peu vêtues, qu'elles n'osaient paraître devant les commissaires chargés par le gouvernement d'une enquête sur ces tristes faits.

La décrépitude atteint tous ces pauvres êtres avec une effrayante rapidité. A quarante ou cinquante ans, le mineur est incapable de travail, et paraît aussi faible qu'un vieillard de quatre-vingts ans. Parmi les ouvriers mineurs, on compte moitié moins d'hommes âgés de soixante-dix ans que dans la population agricole. Leurs mœurs semblent s'empreindre, dans la dureté de leurs travaux, d'une rudesse et d'une brutalité qui va souvent jusqu'à la férocité.

Nulle part donc les effets du travail excessif et prématuré des enfants sur la condition physique et morale des classes ouvrières ne sont plus funestes que dans l'industrie houillère. Devant les faits révélés par l'enquête à laquelle nous avons emprunté les détails qui précèdent, l'Angleterre ne pouvait pas tarder plus longtemps à réprimer les monstrueux abus qu'elle dévoilait.

Aussi une loi, votée à la fin de la dernière session par le parlement, interdit le travail des femmes dans les mines ; les enfants désormais ne pourront y descendre avant l'âge de dix ans, et jusqu'à quinze ils ne pourront pas y travailler plus de trois jours par semaine ; enfin les exploitations souterraines de tout le royaume-uni seront soumises à la surveillance des inspecteurs des manufactures créés par la loi de 1833.

Il est impossible de ne pas considérer ces lois anglaises comme dictées par une bienfaisance éclairée : elles tendent à opposer un obstacle au mouvement inconsidéré qui porte les populations pauvres vers l'industrie ; à tenir le gouvernement et l'opinion, au moyen d'une surveillance vigilante, toujours au courant de la situation des classes ouvrières.

Ces résultats inestimables n'ont pu manquer de frapper nos hommes d'état.

Aussi avons-nous une loi sur le travail des manufactures à l'imitation de celle votée en 1833 par nos voisins. En effet, la loi promulguée en France le 22 mars 1841 s'applique aux manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique et à feu continu, et à toute fabrique occupant plus de vingt ouvriers. Elle divise les enfants, aux intérêts desquels elle a voulu pourvoir, en deux catégories marquées par des limites d'âge : la première comprend les enfants de huit à douze ans, la seconde ceux de douze à seize. Tout travail dans les manufactures désignées est interdit au-dessous de l'âge de huit ans. Pour la première catégorie, le travail effectif ne peut être de plus de huit heures sur vingt-quatre, et de plus de douze heures pour la seconde. La journée de travail est limitée entre cinq heures du matin et neuf heures du soir. Tout travail entre neuf heures du soir et cinq heures du matin est considéré comme travail de nuit, et à ce titre interdit aux enfants au-dessous de treize ans, en comptant deux heures pour trois dans le cas où il serait exigé par suite du chômage d'un moteur hydraulique, ou par des réparations urgentes, ou encore dans les établissements à moteur continu dont la marche ne peut être suspendue dans le cours des vingt-quatre heures. Telles sont les prévisions restrictives de la loi qui veillent aux intérêts de la santé des enfants et à leur développement physique. L'article 5 pourvoit à leur développement intellectuel et moral; il exige que jusqu'à l'âge de douze ans les enfants

reçoivent l'instruction primaire. Pour l'application de la loi, une grande latitude est laissée au pouvoir réglementaire de l'administration. Parmi les mesures auxquelles il lui est spécialement recommandé de pourvoir, il faut remarquer celles qui doivent assurer aux enfants l'instruction primaire et l'enseignement religieux, et prescrire les conditions de salubrité et de sûreté nécessaires à la vie et au bien-être des enfants. L'article 10, qui autorise le gouvernement à nommer des inspecteurs pour surveiller l'exécution des mesures arrêtées, est aussi l'un des plus importants, puisque l'efficacité de la législation dépend évidemment de la vigilance et de l'activité du contrôle qui sera exercé par les agents spéciaux du gouvernement sur les établissements auxquels elle doit s'appliquer. Mais rien n'a été arrêté par la loi sur le système d'inspection à adopter; on n'a pas voulu créer des fonctions salariées dont l'expérience seule pouvait faire apprécier l'importance. Le ministre du commerce a déclaré, dans la discussion, aux deux chambres, qu'il confierait le mandat honoraire d'inspecteur à des personnes considérées, établies dans les arrondissements où les manufactures seraient situées.

Il y a déjà plus d'une année que la loi du 22 mars 1841 doit avoir commencé à être exécutées : on ignore ses résultats; il est même permis de dire qu'on l'a un peu trop oubliée. Cependant l'exemple de l'Angleterre prouve qu'elle met entre les mains du pouvoir un instrument moral de gouvernement qu'on aurait tort de négliger, et il faut espérer que l'administration ne tardera pas à donner à cette loi les développements qu'elle réclame.

Quant à la loi sur le travail des enfants dans les mines, il est douteux que le gouvernement suive l'exemple de nos voisins; rien n'en prouve la nécessité. Les femmes ne sont pas employées dans nos mines; un décret de 1813 y interdit le travail des enfants au-dessous de l'âge de dix ans. L'usage de portes tombant d'elles-mêmes dispense, dans nos houillères, d'employer de jeunes enfants au service abrutissant des *trappers* anglais; et à notre connaissance, ce n'est que dans les mines de lignite du département des Bouches-du-Rhône, où les couches n'ont que 60 à 75 centimètres d'épaisseur, que les enfants sont employés aux travaux de l'exploitation : ils y sont chargés, comme en Angleterre, du roulage intérieur; leur nombre est très petit, et, excepté dans quelques cas, leur âge est au-dessus de celui que prescrit le décret de 1813. La tâche de ces travailleurs, que l'on nomme *mendits* dans le pays, consiste à traîner des chariots bas et à porter sur le dos des cabas pleins de charbon, en grimpant le long de puits inclinés garnis d'escaliers taillés dans le roc. D'ailleurs la condition de ces enfants est loin d'être aussi malheureuse que celle des enfants anglais. Pour eux comme pour les mineurs, la journée de travail n'est que de huit heures, et leur salaire varie, suivant leurs forces, de 1 fr. à 2 fr. par jour, ce qui est considérable eu égard à la pauvreté du pays. Il faut ajouter que leur nombre diminue chaque jour, et qu'ils seront bientôt remplacés par les machines.

LE CAMPAGNOL DES NEIGES.

Entre le lac de Brienz et les hautes Alpes bernoises, s'élève un groupe de montagnes dont le Faulhorn occupe à peu près le centre. Son sommet est à 2 683 mètres au-dessus de la mer. Du haut de ce belvédère l'œil embrasse les chaînes des Alpes, du Jura et des Vosges; on découvre les lacs de Brienz, de Thun, des quatre Cantons, de Morat, de Neuchâtel, et toute la plaine de la Suisse comprise entre ces lacs. En 1832, un habitant de Grindelwald eut l'heureuse idée de bâtir une petite auberge sur ce sommet. Il y réside depuis le 15 juillet jusqu'au 15 octobre, et sa maison est la plus haute de l'Europe, puisqu'elle se trouve à 198 mètres au-dessus de l'hospice du grand Saint-Bernard.

Deux météorologistes, MM. A. Bravais et Ch. Martins, curieux de comparer les climats qu'ils avaient étudiés au Spitzberg et en Laponie, avec un climat tout aussi rigoureux, quoique résultant non de la latitude, mais de l'élévation au-dessus de l'océan, s'établirent dans cet observatoire aérien pendant les mois de juillet et d'août 1841. Tandis qu'ils se livraient à leurs expériences, ils virent souvent un petit animal passer rapidement près d'eux et se glisser furtivement dans son terrier. Ils remarquèrent qu'il se trouvait aussi dans l'auberge et se nourrissait de plantes alpines. Au premier abord, sa ressemblance avec la souris commune était telle, qu'ils pensèrent que cet hôte incommode avait suivi l'homme dans sa demeure sur le Faulhorn, comme il a jadis traversé les mers à bord des navires. Mais un examen plus attentif leur prouva que, loin d'être une souris, c'était une espèce du genre Campagnol, qui avait échappé jusqu'ici aux recherches des naturalistes. Ils le désignèrent sous le nom de Campagnol des neiges (*Arvicola nivalis*). Ce n'est pas la première fois cependant que ce petit animal avait été remarqué par des voyageurs. En 1811, le major Weiss, ayant établi au sommet du Faulhorn un signal géodésique, raconta qu'il y avait vu une espèce de souris qu'il n'avait jamais aperçue autre part. Ce fait prouve que ce Campagnol habitait le sommet du Faulhorn avant qu'on eût bâti l'auberge qui date de 1832; mais on l'a encore trouvé ailleurs dans les hautes Alpes. Les guides de M. Pictet lui assurèrent avoir vu des souris aux rochers du Grand-Mulet, à 3 455 mètres au-dessus de la mer. Ces souris sont certainement des individus de cette espèce, qui ressemble à s'y méprendre à la souris domestique. Or les Grands-Mulets sont quelques rochers où l'on passe la nuit en montant au Mont-Blanc, après avoir marché pendant plusieurs heures sur la neige et sur la glace. Ainsi c'est dans cette île entourée d'un océan de neige, et où végètent à peine quelques plantes alpines, que de nombreuses générations se sont reproduites. Enfin un explorateur intrépide des hautes Alpes, M. Hugi, a trouvé ce même rongeur sur le Finster-Aarhorn, à une hauteur de 3 900 mètres au-dessus de la mer.

Dans les Alpes, la limite des neiges éternelles peut être fixée à 2 700 mètres. C'est donc au niveau ou au-dessus de cette limite que ce Campagnol a établi sa demeure, particularité d'autant plus singulière que toutes les autres espèces du même genre habitent dans nos fermes et dans les champs cultivés des plaines de l'Europe. Combien les conditions d'existence sont différentes pour l'espèce alpine! Elle vit sous une pression atmosphérique plus faible d'un tiers que celles des plaines. L'été dure trois mois, pendant lesquels il tombe de la neige presque toutes les semaines. Au Faulhorn la température moyenne de l'année est de — 2°,33; celle de l'été de + 3°,0. (1). En hiver, des masses de neige énormes chargent le sol, et cependant notre petit animal passe la saison rigoureuse sans s'engourdir, protégé qu'il est contre le froid par cette même neige qui rend ces hauteurs inabordables à d'autres animaux. Voici comment on s'en est assuré : le 8 janvier 1832, M. Hugi de Soleure voulut visiter le glacier de Grindelwald, afin d'étudier son état hivernal. L'ascension le long des flancs du Mettenberg fut pénible; les voyageurs rencontraient des masses de glace où il fallait creuser des pas ou des trous à coups de hache; et, d'un autre côté, la neige ayant tout nivelé, on ne pouvait profiter des saillies du terrain. Les cascades, converties en longues stalactites pendantes, étaient immobiles et semblaient menacer de leur chute les audacieux voyageurs qui venaient troubler le si-

(1) A Paris, la moyenne de l'année est de 10°,8; celle de l'été, de 18°,1.

lence de mort de ces solitudes élevées. Enfin, vers le soir, ils arrivèrent à la Stierreg. Là habite pendant l'été un gardeur de chèvres ; on se mit à la recherche de sa cabane, mais rien, sur cette surface uniforme, ne dénotait sa présence. Enfin on aperçut une légère élévation sur la neige ; on se mit à creuser, et vers la nuit on découvrit le toit de la hutte ; on continua à déblayer la neige pour débarrasser la porte ; on l'ouvre, une vingtaine de Campagnols prennent la fuite ; sept sont tués, et dans la description de l'auteur, il est impossible de méconnaître l'*Arvicola nivalis*. Ainsi donc, grâce à M. Hugi, nous savons que le Campagnol des neiges ne s'engourdit pas pendant l'hiver, et qu'il ne change pas de pelage, faits également intéressants tous deux pour l'histoire naturelle.

Nous n'aurions pas entretenu nos lecteurs de ce petit quadrupède s'il ne présentait quelques particularités curieuses sous le point de vue de ses mœurs et de son habitation. Les types de la nature se jouent dans des formes sans nombre, et la connaissance d'une forme nouvelle n'a d'intérêt que pour les naturalistes. Mais il est intéressant pour tout le monde de savoir qu'il existe un mammifère à des hauteurs où nul autre ne pourrait subsister ; car ce n'est point volontairement que le chamois s'est réfugié sur les cimes neigeuses des Alpes ; c'est l'homme qui l'a exilé des prairies et des forêts subalpines qu'il habitait, et où il redescend encore pendant l'hiver. Notre Campagnol est donc le mammifère connu qui habite le plus haut dans les Alpes. C'est aussi une espèce de plus à ajouter à la liste si peu nombreuse des *quadrupèdes terrestres* de l'Europe, dont le nombre, d'après le recensement récent de M. Selys-Longchamp, ne s'élève qu'à 121.

Je trouve aussi un enseignement utile dans l'histoire de la découverte de ce petit animal. Longtemps il vit inconnu dans ces hautes sommités qui inspiraient encore, il y a cinquante ans, aux habitants des vallées une superstitieuse terreur. Un peintre appelé Kœnig le premier monte au Faulhorn pour y prendre des vues, et est frappé du nombre des terriers dont le sommet est percé. Plus tard, un ingénieur géographe, M. Weiss, établit un signal géodésique sur le sommet ; le premier, il soupçonne que l'animal est une espèce inconnue. Puis quelques guides en parlent à un physicien, M. Pictet, qui consigne ce fait dans un itinéraire. Un géologue, M. Hugi, rencontre un petit rongeur, dans ses excursions d'été, sur les sommets des hautes Alpes, et le retrouve en plein hiver dans une hutte enterrée sous la neige. Enfin, deux météorologistes séjournant au sommet du Faulhorn pour s'occuper spécialement des phénomènes atmosphériques et de leur influence sur la végétation, le remarquent et s'en emparent. Peu s'en faut qu'ils ne le négligent, pensant que la montagne était *accouchée d'une souris*. Un examen plus attentif les fait revenir d'une opinion trop légèrement conçue, et cet animal vu et dédaigné par tant d'observateurs se trouve être une espèce nouvelle qui rentre dans un petit groupe de Campagnols murins, c'est-à-dire à apparence de souris, dont la France, l'Angleterre, la Belgique et la Suède possèdent un représentant. C'est le Campagnol des rives (*Arvicola riparia*), qui a été signalé en Angleterre par M. Yarell ; près d'Abbeville, par M. Baillon ; dans le département de Maine-et-Loire, par M. Millet ; aux environs de Metz, par M. Hollandre ; autour de Liége, par M. Selys-Longchamp ; et en Suède, par M. Sundevall. Réunies à deux autres, découvertes par Pallas en Sibérie, ces deux espèces établissent, par leurs formes extérieures, la transition des Campagnols aux souris, tandis que leur organisation anatomique et leur genre de vie ne diffèrent pas de ceux des autres espèces du genre *Arvicola*.



(Le Campagnol des neiges, *Arvicola nivalis*, récemment découvert dans les hautes Alpes.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BULGARES.



(Une halte de Bulgares, dans un caravansérail.)

Après une longue journée de fatigue et un repas frugal, trois voyageurs se reposent et goûtent les seuls plaisirs que puisse offrir un caravansérail turc : un abri plus ou moins noir et sale, des pipes et du café. Le quatrième individu à genoux, penché sur l'âtre de la cheminée, est un garçon d'hôtel turc; il retire du feu une bouilloire remplie d'un excellent café qui vient de bouillir trois fois, et que les hôtes vont humer avec délices, tout brûlant, tout écumant, tout plein de son arôme, sans sucre, et le marc au fond. Un Oriental, vous le savez, ne saurait vivre sans fumer; outre le *tchibouk*, vous voyez des *narguilés*, pipes raffinées et de luxe, où le tabac d'une espèce particulière, après avoir traversé l'eau et un tuyau en forme de serpent, arrive à la bouche rafraîchi et épuré. (Voy. 1841, p. 104.) A eux trois, nos hôtes n'auront pas dépensé pour le tabac, le café et le coucher, plus de la valeur de cinquante centimes, y compris encore un généreux pourboire au garçon. Du reste, ils sont entièrement délassés et très satisfaits; sobres et économes, simples dans leurs habitudes, ils ne désirent rien de plus.

Si peu exercé que vous soyez à distinguer les différentes races de l'empire ottoman par l'étoffe et la coupe des vêtements, vous saurez à quel pays appartiennent deux de ces voyageurs en remarquant la partie la plus saillante du costume, leur coiffure; ce ne sont ni les Ottomans qui portent de grands bonnets enfoncés sur les oreilles, ni les Grecs coiffés de la calotte rouge. Ce bonnet conique, de laine ou de coton, est particulier aux Bulgares, race slave soumise aux Turcs depuis le quinzième siècle.

Malheureux et opprimés aujourd'hui, les Bulgares, issus

de la race tatare, habitaient, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, les bords du Wolga. On croit même généralement que c'est de ce fleuve qu'ils ont reçu leur nom de *Bulgares* ou *Wolgars*. Plus tard, refoulés par les migrations du moyen-âge, ils se rapprochèrent du Danube. Dans la seconde moitié du cinquième siècle, ils se répandirent dans la Mysie et la Thrace, et plus d'une fois ils menacèrent le Bas-Empire. Au dixième siècle, ils parvinrent à leur plus haut degré de puissance; mais ils s'affaiblirent bientôt à la suite de guerres incessantes avec les Grecs, les Russes, et avec les Ottomans. Mêlés depuis leur décadence aux races slaves, ils ont perdu leur langue, leur ancienne religion, et jusqu'au souvenir de leur origine, et on peut dire qu'ils sont aujourd'hui Slaves tout autant que leurs voisins les Serbes, les Slovakes et les Bosniakes. « Le Bulgare, selon l'expression d'un écrivain qui a visité dernièrement leur pays, n'est plus qu'un Tartare converti au slavisme, doux, paisible, laborieux, honnête, et, soit résignation à sa destinée, soit manque d'intelligence et d'activité, incapable de cette souplesse de caractère particulière aux Grecs, qui, dans l'avilissement de l'esclavage, n'ont jamais désespéré de la vengeance et du retour à la liberté. »

Nos cartes géographiques ne désignent sous le nom de Bulgarie, parmi les provinces turques, que le pays compris entre le Danube, les Balkans et la mer Noire; cependant la race bulgare, répandue dans tous les pays d'alentour, s'étend dans la Thrace, dans la Macédoine, et jusque dans la Morée; on estime qu'elle ne compte pas moins de quatre millions et demi d'individus. Les principales villes de la Bulgarie sont: Sofia, la ville sainte, Ternor, Widdin, Philippopolis et Warna sur la mer Noire; ces villes, comme en général toutes celles de l'empire ottoman, sont loin d'être dans un état prospère; on y trouve à chaque pas, sur les ruines d'un passé plus heureux, le spectacle de l'état précaire des populations chrétiennes; les villages des Bulgares trahissent encore plus cet état d'ilotisme auquel l'orgueil et la barbarie des Turcs ont réduit tant de peuples: ce sont des huttes en claie d'osier de la plus chétive apparence, enfoncées dans la terre, ou élevant à peine leurs toits de chaume au-dessus du sol; une seule chambre compose ordinairement tout le logement d'un Bulgare; les bestiaux occupent des huttes séparées.

Principalement agriculteurs, les Bulgares s'attachent au sol où ils vivent; les essais tentés pour les coloniser au loin n'ont jamais réussi: c'est ainsi que, transportés par l'impératrice Catherine en Crimée, ils n'ont pas pu s'acclimater sous le beau ciel de ce pays; et lorsqu'à la suite de la guerre de la Russie contre les Turcs, en 1829, trente mille Bulgares environ furent conduits sur les bords du Dnieper, la majeure partie retourna au milieu des Balkans. Ces pays de montagnes doivent leur culture aux Bulgares: l'essence de roses, si recherchée en Orient et si chère, est le produit de leurs soins; mais les Arméniens, qui ont monopolisé en quelque sorte cet article, enlèvent aux Bulgares la majeure partie de leurs bénéfices. Une autre industrie qui occupe les Bulgares est la fabrication de draps grossiers; c'est la richesse de quelques unes de leurs villes.

Les Bulgares sont chrétiens selon le rit grec; leurs prêtres sont en général ignorants, et le haut clergé, souvent étranger au pays, semble se soucier assez peu des progrès intellectuels du peuple soumis à sa direction. Cependant, comme dans les villes les Grecs n'ont cessé d'avoir des écoles, on peut espérer que l'instruction se répandra insensiblement parmi tous les habitants du même pays. Cette influence des Grecs peut être d'une grande importance, car elle porte en elle les germes d'une renaissance nationale. Récemment (en 1841), les Bulgares ont montré que les idées de civilisation qui germent dans toute l'Europe ont pénétré jusque dans les Balkans.

Les Bulgares sont grands et robustes. La sobriété, la tempérance, la simplicité et la pureté de leurs mœurs, ne contribuent pas peu à conserver à la beauté de leur type sa pureté et son originalité. Les femmes se font remarquer par la propreté, l'amour du travail, la douceur, la naïveté, et l'honnêteté des mœurs; elles sont en général grandes et sveltes. Les femmes mariées, jeunes surtout, se voilent la figure, et ne laissent à découvert que la bouche; les femmes âgées portent des coiffures bizarres, pareilles à des casques, et chargées de pièces de monnaie. Les jeunes filles ont une mise très simple; leur plus bel ornement est une longue chevelure qui descend quelquefois jusque sur la terre, et qui pourrait servir de vêtement à tout le corps; quand elle n'est pas relevée, elle descend comme un pan de manteau sur la verdure. Si l'on en croit les voyageurs, il n'est pas rare de trouver parmi les filles bulgares des figures d'une beauté digne d'exercer les pinceaux des grands maîtres.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS (1).

Samedi.

J'ai subi un dernier examen, seul, sans protection, sans encouragement. Je n'étais recommandé par qui que ce fût, connu d'aucun des professeurs; une insurmontable timidité me paralysait; impossible de trouver une parole. Les plus simples questions, je ne les comprenais point; un épais brouillard enveloppait toutes mes facultés. Est-ce frayeur, honte?... ambition peut-être? Hélas! tout dépendait de cette heure; je pouvais faire oublier l'insuffisance des premières épreuves, et cette heure fatale m'a perdu. Etre stupide que je suis! préparé depuis si longtemps, l'œil toujours fixé sur ce moment suprême, si redouté, si désiré tout à la fois, et pourquoi, bon dieu! — Ils m'ont rejeté au dernier rang, et je ne puis m'en plaindre; ne me suis-je pas montré inepte, incapable?

Mardi soir.

Voilà mon sort fixé... l'on me nomme à l'école primaire d'une petite commune cachée au fond des bois. Personne ne se souciait de la place, c'est ce qui me l'a fait obtenir sans doute. L'association philanthropique qui payait l'éducation du pauvre orphelin n'aura plus rien à débourser pour lui désormais. Mes protecteurs ne se lassent pas de répéter que je suis trop heureux. « Après avoir si peu répondu, disent-ils, aux soins que l'on s'est donné pour l'instruire, être nanti d'une place de six cents francs, et logé encore! » Oui, en vérité, trop heureux! Mes fonctions se borneront à enseigner à lire à huit à dix enfants de cultivateurs, peut-être à leur montrer les quatre règles suivant le calcul décimal, et à leur faire répéter la table de Pythagore. Charmantes occupations! Personne à voir; car le seul propriétaire de l'endroit, homme riche, dont la munificence loge l'instituteur, est trop haut placé pour le recevoir. C'est sa faveur qui a gratifié le hameau, dans lequel on ne pouvait jadis arriver en voiture, d'une route passable; et bien que la commune fût trop pauvre pour soutenir une école, grâce à ce même seigneur au petit pied elle possède deux sœurs de charité qui font coudre ses petites filles, un instituteur qui fait lire ses petits garçons... Dès que j'aurai vendu mes inutiles livres et payé quelques dettes, je partirai pour S***. J'irai végéter là, sans famille, sans société, sans sympathie, sans moyens d'avancement, sans bibliothèque, sans distrac-

(1) Des circonstances particulières nous ont permis de jeter les yeux sur le journal d'un pauvre jeune homme, orphelin, nous dit-on, élevé par une association charitable, et devenu maître d'école dans une petite commune peu éloignée de Paris. Nous avons cru trouver dans ces pages intimes des choses d'un intérêt réel, d'une utilité générale. Nous en transcrirons donc pour nos lecteurs les parties les plus intéressantes, à mesure que nous en pourrons obtenir communication.

tion d'aucun genre. Cette vie-là vaut-elle de vivre?... J'essaierai.

24 juin, vendredi, cinq heures du matin.

Au moyen-âge, personne n'eût été prendre possession d'un emploi le vendredi, jour de mauvais augure; sans doute c'est du pied gauche que je sortirai de l'hôtel où je vais laisser en paiement le peu d'argent que j'ai pu ramasser. Je prends un bizarre, un stupide plaisir à accumuler de fâcheux pronostics sur ce jour néfaste où, sans prendre congé, en détournant les yeux, je quitte amis, camarades, société, occupations, espérances, tout plaisir d'esprit et d'âme, pour m'aller ensevelir dans cette Thébaïde, au milieu d'écoliers en sabots. Oh! ce n'est pas là ce que Gilbert mourant appelait le

Riant exil des bois!

Mais je l'ai résolu, j'essaierai... Je n'ai plus qu'à nouer mon paquet, le pendre à mon bâton de voyage, et je pars.

Samedi matin, 25 juin.

Qu'il faut peu de chose pour changer les dispositions de l'âme! un souffle venu de l'est a balayé les nuages, et le radieux azur des cieux a repris toute sa pureté. Je ne sais quelle tiède haleine a effacé les rides qui se formaient sur mon front, et fait briller le soleil de la jeunesse et de la joie au fond de mon âme rongée d'envie et de découragement. Si tout autre que moi pouvait lire ces feuilles, certes je rougirais: car l'homme doit être ferme, immuable; il n'appartient qu'à l'enfant de changer ainsi sans motif. J'ai tort sans doute; mais je ne saurais me mentir à moi-même: je ne suis plus l'homme d'hier. Qu'est devenue cette sombre et humide demeure, aux murs verdâtres, qu'une douzaine de petits vagabonds en sabots devait remplir de fange et de bruit? O ma jolie petite chaumière, toute habillée de pampres verts, toute parfumée de fleurs de pois et de chèvrefeuille qui s'entortillent à la vigne pour parer le tour de vos étroites et joyeuses croisées, ai-je pu vous calomnier ainsi! Charmantes perspectives de vallées, de coteaux, de bois qui découpent leurs franges d'un vert adouci sur le riche bleu du ciel, est-ce que jamais je me lasserai de vous contempler?

Je serai seul dans ce village, me disais-je. Insensé! je n'avais pas encore habité la campagne; j'ignorais qu'on ne peut y être seul. Les oiseaux vous parlent, les arbres vous saluent, les fleurs vous envoient leurs parfums, les foins aux mille couleurs se courbent gracieusement devant vous. Pas un insecte qui n'appelle vos yeux; pas une plante, si humble qu'elle soit, qui ne vous sourie dans sa gracieuse corolle. Non, non, je ne suis plus seul! J'entre comme Adam dans le paradis terrestre; j'ai tout à connaître, tout à aimer, et je ne suis pas sans compagnon dans mon Eden. J'aimerai mes écoliers, parce que j'ai du bien à leur faire, et il y aura échange entre nous: j'apprendrai d'eux à connaître les herbes et les insectes des champs; ils m'aideront peut-être à épeler quelques mots dans le livre de Dieu, tandis que je ne peux leur montrer qu'à déchiffrer ceux des hommes.

Voyons cependant comment toutes les dispositions de mon âme ont été changées, moi qui étais si accablé hier matin!

A mesure que je m'éloignais de l'ombre des maisons et de cette atmosphère qu'infectent tant de fumée et tant de fange, le poids qui pesait sur mon âme s'allégeait peu à peu. Les contours sinueux du fleuve, ceinture d'argent qui tantôt se déroule au milieu des prairies, tantôt se cache derrière un rideau de peupliers, attiraient et reposaient mes yeux. Tant d'objets divers et beaux à voir se disputaient mon attention qu'il ne m'en restait plus à donner à mes sombres rêveries, à mes soucis, à mes espérances trompées, à mes illusions détruites, à tant et tant de douleurs que je m'étais plu à nourrir dans ma mansarde de la rue de la Harpe. En vain je cherchais à renouer le fil de mes chagrins, je ne pouvais y parvenir: ma pensée allait où allaient mes yeux, d'arbre en arbre, de fleur en fleur. Arrivé au bourg où je devais quitter la grande route, je m'informe, et je gagne le chemin de traverse qui tournoyait entre des arbres et montait la colline. M'arrêtant alors, j'appuie mon paquet contre le tronc d'un noyer, et je me repose en contemplant le joli clocher du village que je quittais, la fraîche vallée qui s'enfonçait au-dessous de moi ensevelie dans des flots de verdure, l'agréable variété de petites cultures en plein rapport sur le coteau vis-à-vis, et au loin, à l'ouverture de la gorge boisée, la plaine toute rayée de bandes vert et or; puis enfin, à l'horizon, les montagnes bleues et le ciel.

Lorsque je ramenai vers les premiers plans mes regards fatigués d'admirer au loin, mes yeux se reposèrent sur une petite fille aux joues rondes et roses; l'enfant, qui paraissait à peine avoir quatre ans, s'était assise au milieu d'une verte pelouse, et toute seulette elle s'amusait à faire des bagues avec les marguerites des champs. Elle poussait parfois de gros soupirs, lorsque ses doigts impatients, inhabiles, cassaient la mince tige et qu'elle perdait l'espoir de son champêtre écrin. Tandis que je souriais à sa gracieuse maladresse, ses yeux se levèrent sur les miens, et elle me rendit, avec toute la gentillesse de l'enfance, mon sourire affectueux. Nous échangeâmes un petit signe de tête amical, et, replaçant mon bâton sur l'épaule, je me remis en marche.

A peine avais-je fait quelques pas que je m'entendis appeler par une petite voix argentine. — Monsieur! monsieur! criait l'enfant en me suivant de loin. Je me retourne: — Que me veux-tu, ma belle petite? — Bonjour, m'a-t-elle dit en avançant son joli visage pour m'embrasser... J'ai serré la charmante enfant dans mes bras, et lui ai demandé son nom. — La petite Jeanne. — Son âge. — Quatre ans d'aujourd'hui, parce que c'est la Saint-Jean. — Si elle avait des frères. — Deux, Jacquot et Jérôme; mais ils sont toujours à l'école, et j'irai aussi, moi, après la Notre-Dame des raisins.

Dire comment cela s'est fait, je ne sais. Jacquot et Jérôme appartiennent sans doute, comme leur sœur, au gros village, et ne feront certainement point partie de mes élèves; et pourtant c'est de ce moment que je me suis senti un cœur de père pour mes futurs écoliers. Cette douce prévenance d'un enfant a réveillé toutes mes sympathies. J'ai compris qu'il était aussi glorieux pour moi, plus peut-être, d'élever l'âme et l'intelligence de quelques laboureurs, d'en faire de braves gens, des hommes éclairés, que de verser un déluge de grec et de latin dans les oreilles inattentives de quelques centaines d'écoliers étourdis, dussé-je jouir de l'insigne honneur de voir remporter par quelqu'un d'entre eux le prix de philosophie grecque ou d'éloquence latine. Ce n'est pas la fonction qu'on remplit, c'est la manière de la remplir qui ennoblit l'homme.

Maintenant je me laisse aller aux sentiments de bien-être, de calme et de bonheur qui me pénètrent l'âme. J'ai cessé pour jamais, je l'espère, de me complaire à cette oisive contemplation, à cette compassion de soi-même qui énerve. Ce journal ne sera plus consacré à d'éternelles plaintes de ma destinée, à une pitoyable préoccupation personnelle. J'ai la création tout entière à connaître, à aimer; il ne me reste pas de temps pour chercher à découvrir et à noter mes soucis de chaque minute. Fâcheuse récolte, certes, pour y apporter tant de soins!

Dimanche 18 septembre.

Je m'étais en vain proposé d'écrire chaque soir; mon temps est absorbé par les soins matériels. Il a fallu me mettre en possession de mon école, prendre connaissance des lieux, m'habituer à mes élèves à tête dure, et tâcher

d'établir quelque sympathie entre eux et moi. Puis, quelque imparfaite qu'elle soit, l'installation a été longue. Peu d'argent, point de mobilier, aucune aide. Ce brûlant été a séché les guirlandes qui voilaient mes croisées sans rideaux; le soleil, chaud dès son lever, me poursuit dans tous les coins de ma chambrette, et je ne sais pourquoi mes jambes endolories ont peine à me traîner vers les bois qu'a jaunis l'ardente canicule : comme le prophète dont parlait le prône de ce jour, « je me plains, car le lierre qui m'abritait est flétri! »

Et ce curé! Sa parole, il est vrai, a plus de force et d'onction que je ne l'aurais présumé; mais où est la figure vénérable du vieux pasteur dont je rêvais la tendresse, la protection et les conseils? Jamais je ne m'habituerai à ce jeune prêtre: sa tête austère et calme m'intimide; nous avons l'air de nous observer et de nous craindre. Il ne m'aidera point à lutter contre le découragement qui m'assiège de nouveau. Oui, c'est avec raison que j'évite d'écrire dans ce journal : se rendre compte de ses sensations, c'est en accroître l'amertume. Au lieu d'enregistrer nos misères, cherchons à les oublier. Courage! allons, peut-être qu'une bonne promenade dissipera ces noires vapeurs...

Décembre.

Après une longue et douloureuse maladie, je renais. C'est aux tendres soins de ce même curé, dont je parlais avec si peu d'affection la dernière fois que j'ouvris ce journal, c'est à ce jeune prêtre que je dois la vie; c'est à ses sages conseils que je devrai d'en faire un meilleur emploi. Il fixe mes résolutions flottantes, et les fera éclore en actes utiles. « Le brin d'herbe, dit-il, a dans la création sa place tout comme le cèdre. » Je m'efforcerai de remplir la mienne. Vienne la santé, elle ne me trouvera plus irrésolu et lâche; et déjà chaque jour je sens que je reprends des forces.

La suite à la prochaine livraison.

SUR LA POSSIBILITÉ D'UNE CORRESPONDANCE ENTRE LA LUNE ET LA TERRE.

Pendant une belle nuit sereine, quand le disque de la lune brille seul au firmament, quel est l'homme qui ne s'est transporté en imagination dans cet astre silencieux, quel est celui qui ne s'est demandé si ce fidèle satellite de la terre n'est pas peuplé comme elle d'êtres intelligents, et s'il ne serait pas possible de communiquer un jour avec les voisins les plus proches que nous ayons dans l'immensité des espaces célestes? Le génie humain a fait tant de découvertes imprévues, il a tant osé et ses hardiesses ont été si souvent heureuses, qu'un voyage de 38 300 myriamètres ne saurait l'effrayer. C'est dix fois le tour du monde, et bien des navigateurs ont fait plus de chemin dans le cours de leur vie. Examinons cependant quelles sont les difficultés et les chances d'un pareil voyage, et dussions-nous détruire quelques beaux rêves, ou encourir l'accusation de limiter le pouvoir de l'homme, montrons-lui que ce pouvoir qui est sans bornes dans le domaine de l'intelligence, est impuissant contre les obstacles matériels, et ne saurait le transporter au-delà de l'étroite demeure qui lui a été assignée. Il a pu à force de génie et de temps supputer la distance des étoiles fixes, et calculer le retour des comètes; mais il ne saurait quitter la petite planète qui l'emporte dans l'espace. Imaginons qu'il ait construit un aérostat, et que le vent le plus favorable le porte sans cesse vers la lune en lui faisant parcourir 5 mètres dans une seconde, il lui faudra pour son voyage deux ans et cent soixante-dix-neuf jours. Préférez-vous la vitesse qu'on obtient à l'aide de la vapeur? Supposez une locomotive faisant 6 myriamètres à l'heure, et qu'on marche sans relâche, on arrivera le deux cent soixante-dixième jour.

Le temps, me dira-t-on, ne fait rien à l'affaire. Je suis de cet avis; on ne saurait mieux employer deux ans de sa vie qu'à faire un pareil voyage; mais j'entrevois d'autres difficultés bien autrement effrayantes. Je suppose la machine à vapeur toute prête: elle a été éprouvée de toutes les manières; elle a voyagé à travers les airs, de Paris à Pékin; tout est prêt pour le voyage lunaire, il n'y a qu'à partir. Mais de quel côté se diriger? Belle question! direz-vous? Du côté de la lune qui brille au firmament. Sans doute; mais la lune tourne autour de la terre, et en allant toujours dans la direction primitive, l'aéronaute ne la trouvera plus sur sa route. Il y a plus, la terre elle-même tourne autour du soleil avec une vitesse de 263 myriamètres par jour, en entraînant la lune avec elle et pendant que la terre achève en un an sa révolution autour du soleil, la lune tourne douze fois autour de la terre. La route qu'elle parcourt, figurée sur une carte, ressemble à un fil replié douze à treize fois sur lui-même, et formant une courbe tellement compliquée, que dans le cours de plusieurs milliers d'années la lune ne se retrouvera peut-être jamais à la place qu'elle occupait dans l'espace au moment du départ de l'aéronaute.

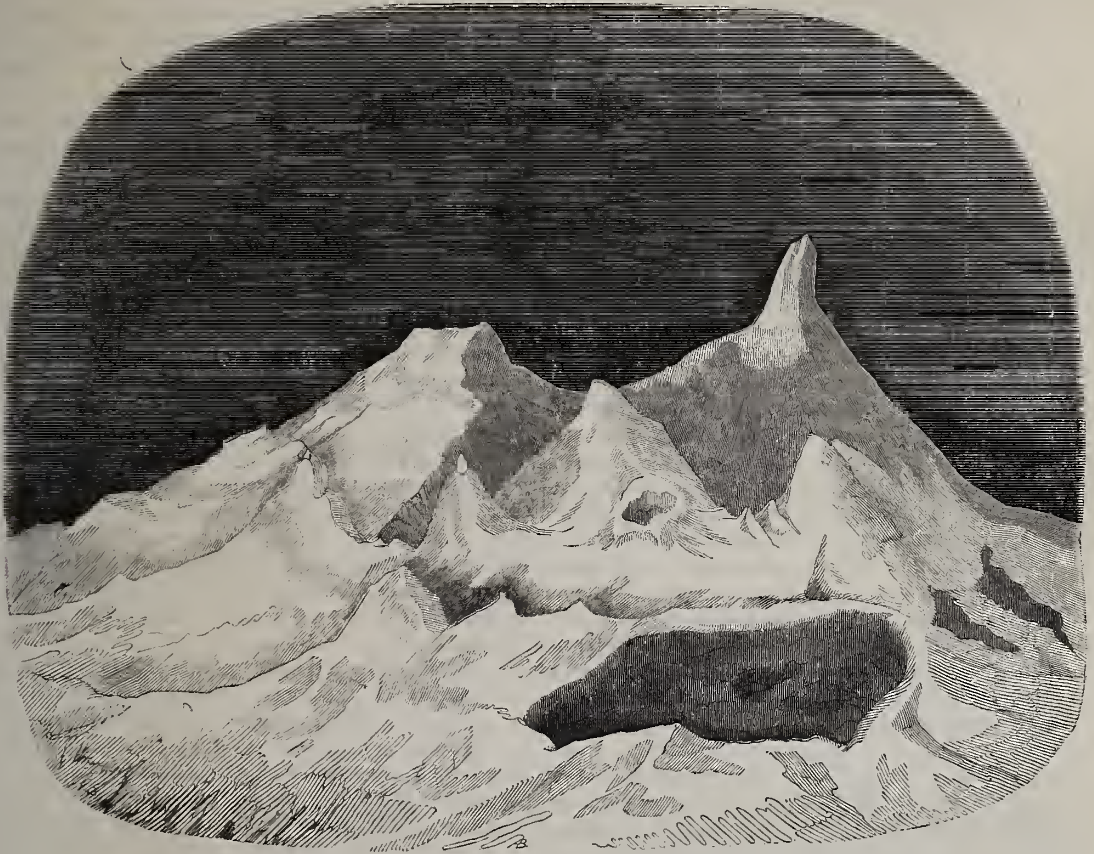
Mais ce n'est pas tout; pour aller dans la lune il faudrait se soustraire à l'action de la pesanteur exercée par le globe terrestre, qui jamais, depuis qu'il existe, n'a laissé échapper la moindre parcelle de matière pondérable faisant partie de son domaine. C'est en vertu de cette action même que les aérostats s'élèvent au-dessus du sol, et loin de pouvoir franchir les limites de notre atmosphère, ils ne peuvent certainement pas les atteindre. Supposons encore cette difficulté vaincue; admettons que, par le plus étonnant des hasards, l'aéronaute, au lieu de se perdre dans l'immensité de l'espace, arrive dans la sphère d'attraction de la lune. Alors il sera attiré vers cet astre par une force croissante à mesure qu'il s'en approchera et il tombera à sa surface avec une vitesse telle, qu'il s'y brisera en mille pièces.

C'est à dessein que nous ne sommes pas entrés dans le détail des impossibilités physiques que notre organisation oppose à une pareille tentative; elles sont généralement connues et ce sont les seules qu'on mentionne habituellement; leur réalité est incontestable. La limite de l'atmosphère ne saurait être au-delà de 43 000 mètres, et déjà à 8 000 mètres l'air est tellement raréfié qu'il est presque impossible de respirer. Supposons encore que cette difficulté soit écartée, et que le voyageur emporte avec lui une provision d'air pour deux ans, comme celui qui descend sous certaines cloches de plongeur en emporte pour quelques instants; supposons-le arrivé heureusement au terme de son voyage; pourra-t-il vivre à la surface de la lune? Cela est très peu probable, car tout prouve que cet astre est privé d'atmosphère. En effet, lorsque la lune passe devant une étoile, l'éclat de celle-ci ne s'affaiblit point à mesure que le disque lunaire s'en approche; elle disparaît au contraire subitement au moment où le bord de la lune vient à la recouvrir. Il n'en serait pas de même si la lune avait une atmosphère : l'éclat de l'étoile commencerait à s'affaiblir, et s'éteindrait peu à peu à mesure qu'elle s'approcherait du disque. Il serait même difficile de noter l'instant exact où l'étoile passe sous le bord du disque. L'absence d'atmosphère ou d'air entraîne celle d'un liquide quelconque, et celle de l'eau en particulier. Ainsi donc il y a impossibilité pour un être organisé physiquement comme le sont les animaux terrestres, de vivre sans respirer à la surface de la lune.

Mais, je l'ai déjà dit, si les Sélénites ou habitants de la lune sont des êtres doués de raison, l'homme peut établir entre eux et lui une correspondance intellectuelle. En effet, si chez eux les arts et les sciences sont aussi avancés que chez nous, ils ont contemplé souvent le globe immense qui brille à leur firmament, et dont le diamètre leur paraît seize fois plus grand que celui de la pleine lune vue de la terre. Ce globe, c'est celui que nous habitons. Or, une

tache ronde de la lune ayant 7 myriamètres de diamètre nous apparait avec une lunette grossissant dix fois seulement sous un angle de 45 secondes ou $\frac{1}{7200}$ d'angle droit. Ainsi donc, avec un grossissement de deux cents fois, on verrait dans la lune des objets de 3 700 mètres de diamètre. Mais ce qui est vrai pour nous, quand nous examinons la lune à travers un télescope, l'est aussi pour ses habitants, quand ils regardent la terre à travers une lunette d'égale force. Ils peuvent donc voir nos rivières, nos grands lacs, nos villes principales. Un lac ayant seulement 1 630 mètres de diamètre leur paraîtra sous un angle d'une seconde, et Paris leur semblera une tache dont le diamètre serait de quatre secondes environ, et par conséquent parfaitement visible. Il en est de même pour les hauteurs : ainsi, avec une bonne lunette, on voit admirablement les montagnes de la lune, comme le prouve la figure ci-jointe. On les a même mesurées, et la hauteur du pic que nous représentons déduite des observations de Schroeter à Lilienthal, Maedler et Beer à Berlin, et Decuppis à Rome, est de 7 600 mètres. Mais des montagnes de 3 000 mètres sont non seulement visibles, mais encore mesurables.

Ainsi donc, un signe télégraphique gigantesque pourrait



(Montagnes dans la lune.) (1)

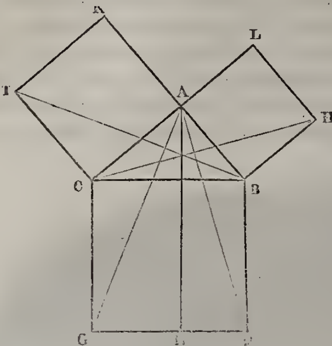
être aperçu de la lune. Mais quel signe employer? à quelle langage recourir? Tout est convention, arbitraire dans les signes par lesquels nous traduisons notre pensée ; nous avons toutes les peines du monde à nous faire entendre, sans paroles, d'êtres organisés comme nous, sentant et pensant comme nous. Comment correspondre à une énorme distance avec des êtres qui peut-être n'ont de commun avec nous que l'intelligence? Il existe cependant un moyen ; ce sont les sciences mathématiques qui vont nous le fournir.

Si les habitants de la lune sont parvenus comme ceux de la terre à construire des lunettes et des télescopes qui rapprochent les distances, ils peuvent y être arrivés en employant des matières et des combinaisons très différentes des nôtres, adaptées à la structure de leurs organes visuels. Si leur intelligence s'est élevée jusque là, ils ont aussi découvert sans aucun doute la géométrie. Cette science étant indépendante de toute condition physique, ne résultant ni de l'observation ni de l'expérience, ne s'appuyant en aucune manière sur le témoignage des sens, ne saurait conduire à ces résultats souvent contradictoires que présentent les autres branches des connaissances humaines. Elle est une et immuable. Ainsi, lorsque Pascal, enfant, créait pour la seconde fois, par la seule force de son intelligence, les éléments de la géométrie, il retombait sur les propositions d'Euclide. Qu'un nouveau génie mathématique s'élève dans la solitude, il découvrira les mêmes vérités; seulement, la marche des démonstrations et la série des raisonnements ne seront pas identiquement les mêmes.

Parmi les démonstrations fondamentales de la géométrie, il en est une due à Pythagore, et connue sous le nom de *théorème du carré de l'hypothénuse*. Ce théorème prouve que le carré construit sur l'hypothénuse (le côté opposé à

(1) Il est aisé de se faire une idée de la méthode que les astronomes emploient pour mesurer la hauteur des montagnes de la lune. Car si l'on observe le croissant aux environs du premier et du dernier quartier, même avec une lunette d'un grossissement médiocre, on remarque toujours des points éclairés isolés à peu de distance du bord intérieur. Il se produit là un effet analogue à celui qui a lieu lorsque, le soleil n'ayant pas encore paru au-dessus de notre horizon, on le voit colorer déjà les sommets des édifices élevés de nos villes. Mais la position des rayons solaires qui rasent le bord extérieur de la lune est connue; et des mesures d'angles déterminent celles d'un point isolé par rapport au bord extérieur. On conçoit donc qu'à l'aide du calcul on déduise de ces éléments la hauteur du point éclairé.

l'angle droit) d'un triangle rectangle (ayant un angle droit), est égal à la somme des carrés construits sur les deux autres côtés. Il est impossible de dépasser les premiers principes de la géométrie élémentaire sans que toutes les



démonstrations qui ont les triangles pour objet ne nous ramènent à cette vérité, qui se reproduit sous toutes les formes et se grave dans notre esprit d'une manière indélébile. Ainsi donc, si les Sélénites cultivent la géométrie, ils ont nécessairement découvert cette proposition; or la figure qui sert à démontrer ce théorème, suivant la méthode de Pythagore, est pour ainsi dire parlante, et suffit, sans explication, pour faire voir que la surface du carré BCFG est égale à la surface du carré ABHL, augmentée de la surface du carré ACKI. Si donc, a dit un géomètre allemand, on construisait dans une vaste plaine cette figure de géométrie en lui donnant des dimensions telles qu'elle pût être aperçue distinctement de la lune avec le grossissement ordinaire de nos lunettes astronomiques, elle frapperait la vue des astronomes lunaires, occupés à explorer la terre avec leurs télescopes. Ils comprendront la signification de cette figure, et nous répondront peut-être par une autre figure ou par un autre signe. Nous saurions alors qu'il existe des habitants de la lune, et qu'ils sont doués de raison. La correspondance une fois établie, qui sait où elle s'arrêterait?

A l'exposition de ce singulier moyen télégraphique, je vois le sourire de l'incrédulité errer sur les lèvres de mes lecteurs; l'on trouve que l'idée n'est que bizarre, et l'on ne s'étonne point qu'elle soit éclose du cerveau d'un savant allemand. Qu'on ne se hâte point de juger : le problème étant posé, envisagé sous tous ses points de vue et avec toutes ses difficultés, si l'on ne peut se résigner à prononcer le mot *impossible*, si dur à l'orgueil humain, il faut recourir à ce moyen, le seul praticable, parce qu'il est le seul qui ne suppose pas le renversement des lois immuables qui régissent l'univers; et l'esprit humain, entravé par le bagage de ses illusions et de ses erreurs sans nombre, peut du moins être fier de posséder une science fille de la raison pure et indépendante de la matière. Elle règle le cours des astres, et est peut-être le seul lien commun qui existe entre tous les êtres doués de raison, quelles que soient la planète qu'ils habitent et les conditions physiques du monde sur lequel ils ont été jetés.

MÉMOIRES SUR SOCRATE,

Par Xénophon.

(Premier article.)

Ce n'est pas une des moindres gloires de Socrate que, n'ayant jamais rien écrit, aucune de ses pensées n'ait cependant été perdue pour le monde. Pendant qu'il s'avançait dans la vie, comme un laboureur dans un champ, semant sa parole, derrière lui marchaient, attachés à ses pas, et ramassant la divine semence afin de la conserver, deux disciples de génie, Platon et Xénophon. Socrate, comme tous les hommes complétement supérieurs, était à la fois un esprit pratique et un esprit idéal, savant dans les choses de la vie et dans celles qui ne sont pas de la terre; il a fallu deux hommes pour expliquer ce qu'avait conçu ce seul homme, il a fallu deux miroirs à ce Janus. Tout ce qu'il y avait de poétique, de lumineux, de céleste dans sa doctrine, a été se refléter dans l'âme sublime de Platon; tout ce qu'elle renfermait de positif, de palpable, d'immédiat, s'est gravé et reproduit dans le cœur austère de Xénophon; Xénophon, ce spartiate né à Athènes, qui, sobre d'esprit comme de mœurs, pour ainsi dire, voyait dans la poésie une sorte d'intempérance, et, après son immortelle retraite des dix mille, écrivit en honnête homme ce qu'il avait accompli en héros.

Ce même sentiment de probité rigide, il le porta dans la reproduction de la parole du maître : Platon la développe et la féconde, Xénophon la cite; Platon écrit pour défendre Socrate son immortelle et éloquente apologie; Xénophon pour tout plaidoyer raconte la vie et les discours de son maître : voilà ce qu'il disait, voilà ce qu'il faisait. C'est cette vie, ce sont ces entretiens dont nous avons rassemblé ici quelques extraits. Il nous a paru digne d'intérêt de suivre ainsi l'existence journalière de ce grand homme qui a servi de héraut à la régénération spiritualiste du monde, sans abandonner toutefois le soin des choses de la terre.

On ne se figure trop généralement Socrate que comme un ennemi des rhéteurs qui, devenant rhéteur lui-même afin de les combattre, dépensait sa vie à entrer dans les écoles publiques, bafouant le maître devant les élèves, et n'ayant pour objet de ses virulentes attaques que l'abus de la parole et du raisonnement. Sa tâche fut plus belle et plus large : son rôle est sans pareil dans l'histoire... c'est le rôle de précepteur du genre humain! La vie tout entière, voilà son enseignement; tous les hommes, voilà ses élèves; Athènes, voilà sa chaire.

Dès le matin il se levait, et après ses ablutions (car il était fort soigneux de son corps, estimant qu'on devait tenir compte de soi-même), après avoir rendu grâces aux dieux, il se lançait dans cette ville ténébreuse et turbulente comme les missionnaires dans les déserts de l'Afrique, et commençait son combat de chaque jour contre les vices et les ignorances qui déshonoraient la cité. Se trouvant toujours avec les compagnies, dit Xénophon, il allait se promener dans les lieux consacrés aux exercices du corps et aux devis familiers, pour y trouver plus de monde; et là, l'œil ouvert, l'oreille ouverte, armé non d'une lanterne comme Diogène, mais de cette lumière intérieure qui le guidait, cherchant non pas un homme, mais l'âme humaine pour la diriger, il se mettait à discourir, se faisant entendre de quiconque voulait prêter l'oreille. Il se rendait ensuite sur la place publique, à l'heure où le peuple s'y rassemblait en foule; puis, cette heure passée, il se dirigeait vers les quartiers de la ville où la foule était la plus grande, entrant partout, dans les boutiques de cordonniers, de serruriers, dans les ateliers des statuaires, s'asseyant sur la place, interpellant ceux qui parlaient pour leur arracher quelque vérité nécessaire ou l'aveu utile de leur ignorance, arrêtant ceux qui passaient pour les citer à son tribunal, et tout cela avec tant d'habileté, d'esprit, de bonhomie, de finesse, que personne ne songeait à résister à cette autorité. Rien de plus charmant que la manière dont Xénophon devint son disciple. Il avait quinze ans, et allait au marché pour acheter des fruits et des vivres; Socrate, l'apercevant, mit doucement son bâton au travers de la route. — Où courez-vous ainsi? lui dit-il. — Je vais au marché, acheter ma nourriture de la journée. — N'y allez pas encore, lui dit Socrate, et venez d'abord avec moi; je vous mènerai à un marché où se trouve une marchandise qui nourrira non

pas votre corps (qui est beaucoup cependant), mais votre âme qui est plus encore, je veux dire la vertu; venez avec moi.

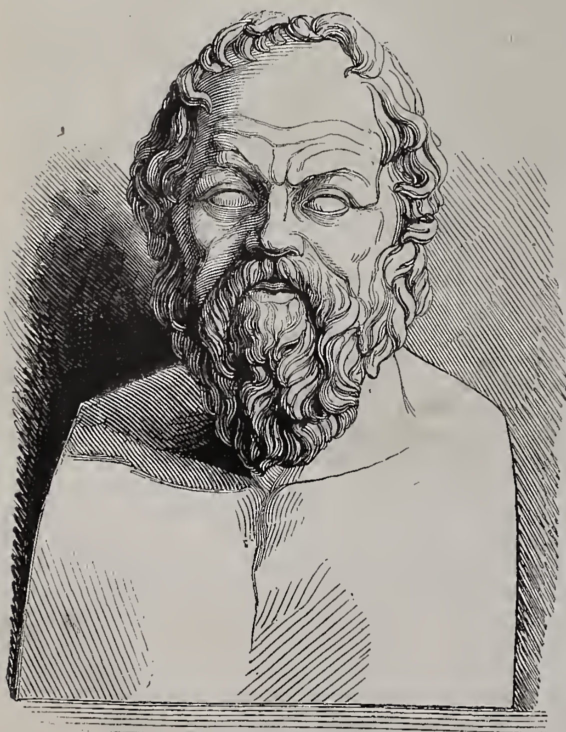
Xénophon le suivit; et c'est sur ses traces que nous allons suivre à notre tour dans Athènes le divin précepteur.

Et d'abord, le premier caractère de cet enseignement était de repousser tout salaire. La vérité est comme la lumière du ciel, disait-il; elle appartient à tout le monde. Il ne vendait jamais sa compagnie ni ses discours à personne, pas même aux étrangers; et, comme le dit Xénophon avec une grâce attique, Socrate faisait de l'honneur à sa patrie à l'endroit des étrangers qui venaient la visiter, tout autant que le riche Lychas le Lacédémonien à ceux qui venaient à Lacédémone : car tandis que celui-ci festoyait annuellement tous les curieux accourus pour les jeux solennels, Socrate, lui aussi, leur donnait ce qu'il avait de plus précieux, la vertu, leur faisant l'hospitalité de sa prud'homie et les renvoyant tout chargés de bonté et de science. Mais ce désintéressement, censure amère de l'avidité des rhéteurs, devint le premier point de leurs attaques. « Socrate, lui dit un jour Antiphon le sophiste, je vous trouve un homme juste, mais pour savant, non : vous-même le confessez, en ne prenant point d'argent de vos disciples. Quand on possède une chose précieuse, un bijou, une étoffe, on ne la donne jamais sans rétribution, et vous-même, vous vous garderiez bien de livrer votre maison ou votre robe au-dessous de son juste prix; mais comme vos enseignements ne valent pas un denier, vous les donnez pour rien;... et sur ce point, ajouta-t-il en souriant, je vous trouve un homme juste de ne vouloir abuser personne, et de vendre votre science pour ce qu'elle vaut. — Vous vous trompez, lui répondit Socrate, j'en retire un produit considérable et d'une valeur immense, des amis. Quant à ce que vous dites que ma science est bien vile puisqu'elle ne m'apporte pas d'argent, estimez-vous que l'ami qui donne honnêtement son affection à celui qu'il aime, soit d'une moindre valeur que le flatteur qui la vend ? Faire payer ce qu'on sait, c'est mettre son âme à l'enchère, et j'appelle un homme qui exige un tel loyer un esclave vendu par lui-même. Gardez votre argent, Antiphon, et laissez-moi me délecter avec les bons amis que ma science m'a donnés. Dès que je connais quelque chose de bon, je le leur enseigne; si j'apprends qu'un autre a moyen de les avancer en la vertu, je les lui envoie et les lui recommande; et ainsi, remuant entre nous et en commun les trésors que les anciens sages nous ont laissés écrits en leurs livres, nous profitons tout à la fois en savoir et en affection. »

Ainsi à l'œuvre dès le lever du jour avec ce peuple de disciples, il ne s'arrêta pas une seule heure pendant trente ans. Le principal objet de son enseignement était le maniement de la chose publique. Socrate était avant tout un citoyen, citoyen jusqu'à prendre les armes,... le philosophe avait vaillamment combattu en Potidée; citoyen jusqu'à se révolter contre la tyrannie,... sous la domination des Trente, il arracha aux soldats un homme entraîné injustement; et s'il se mêla rarement des affaires de l'Etat, c'est que son rôle était de créer des chefs, non de l'être lui-même. Aussi, toujours en quête de toutes les âmes qui pouvaient profiter à la république, il allait gourmandant les timides, arrêtant les orgueilleux et les incapables, et apprenant leur prix à ceux qui s'ignoraient : pendant la guerre de Béotie, deux défaites successives avaient abattu les Athéniens; la désobéissance régnait à l'armée, le découragement dans la ville; il fallait un général qui relevât tout. Socrate pensa à un homme dont le nom seul était déjà une puissance, homme de courage et de talent militaire, mais qui, accablé peut-être sous la gloire paternelle, se tenait à l'écart, et désespérait d'autant plus des Athéniens, qu'il trouvait dans ce découragement un prétexte à son inaction, c'était le fils de Périclès. Socrate l'attend sur la place publique et l'aborde. — Périclès, lui dit-il, ne pensez-vous pas que les Athéniens sont gens désireux d'honneur, autant que les Béotiens? — Je le crois. — Et quant aux exploits des ancêtres, ne pensez-vous pas qu'il n'y a nation au monde qui en ait de plus grands et de plus beaux à produire? — Je le crois aussi. — Et ce souvenir n'est-il pas un point qui pousse les cœurs à l'exercice de vertu et de vaillance? — Vous dites vrai, Socrate; mais, depuis nos deux dernières défaites, la réputation et le courage des Athéniens sont tellement abattus sous les Béotiens, que ceux-ci pensent à envahir seuls les plaines de l'Attique, et que les nôtres ne pensent au plus qu'à se défendre. — N'est-ce pas le moment de leur rappeler leurs anciens exploits, et de les exhorter à vaincre? — Comment faire vaincre des hommes qui ont peur? — Ils ont peur? ajouta Socrate plus vivement; voilà l'heure pour un bon général de paraître : le succès enorgueillit les troupes et les pousse à la désobéissance, mais le danger et la peur les soumettent au commandement, et les livrent, écoutant et attendant, à la voix du général qui veut les guider. — En admettant qu'ils obéissent, dit Périclès, comment les ramener à leur ancienne vaillance? — Comment? Si vous vouliez leur faire prendre quelques terres qui fussent en des mains étrangères, ne leur diriez-vous pas que ces biens sont leur patrimoine et leur héritage? Eh bien, voulant leur faire regagner le premier rang en vertu, dites-leur que cela surtout, la vertu, leur appartient d'ancienneté, et que c'est le bien de leurs pères qu'ils recouvrent en recouvrant la vaillance. Puis alors, ajouta l'homme divin en s'animant, racontez-leur leur histoire, la grandeur de leurs pères, Cécrops, la guerre des Héraclides; rappelez-leur que les Athéniens ont combattu seuls contre les rois de l'Asie et de l'Europe...» Et comme Périclès lui répondait par la mollesse présente des Athéniens, leur amour de l'argent, leur corruption, Socrate, les défendant, montra à Périclès tout ce qu'il y avait encore de généreux dans leurs écarts, de remédiable dans leurs fautes, d'énergie cachée sous leur abattement... « Ne désespérez pas d'eux, lui dit-il, ne désespérez pas : c'est encore un grand peuple. Ne voyez-vous pas comme ils se portent à la marine? N'ont-ils pas l'aréopage, le plus grand tribunal du monde? Ne sont-ils pas les premiers de la Grèce au jeu d'escrime, aux danses, aux musiques (on dirait un père qui s'attache aux moindres qualités de son fils); pourquoi? c'est qu'ils sont bien guidés; et s'ils ne dominent plus par les armes, c'est qu'ils ont pour généraux des hommes incapables, ignorants, et entreprenant tout à l'étourdie. » Puis alors, avec une adresse flatteuse : « Ce n'est pas vous, Périclès, qui agiriez ainsi?... Et vous pourriez fort bien nous dire quand vous commençâtes d'apprendre le métier de capitaine, comme l'exercice de la lutte. Je m'assure que vous gardez fort soigneusement les mémoires que votre célèbre père vous a laissés de ses stratagèmes et ruses de guerre, que vous en avez recueilli encore plusieurs autres de tous côtés, servant à la conduite d'une armée, et que vous n'épargnez ni présents, ni courtoisie, ni instances pour chercher ceux qui savent ce que vous ignorez, afin de l'apprendre et de vivre accompagné d'hommes vertueux. » Périclès sourit à cette flatterie qui cachait en même temps un conseil; ce que voyant, Socrate ajouta avec une voix pleine d'autorité et d'enthousiasme : « Allez donc, vaillant homme, mon ami, connaissez-vous vous-même! avisez-vous à mettre la main soudainement au salut public. Si vous pouvez en exécuter quelque chose, ce sera un grand honneur à vous, et un grand bien à la république; et si quelque point vous est impossible, vous ne ferez pourtant dommage à l'Etat, ni honte à vous-même. »

Cet actif recruteur d'hommes d'élite ne se bornait pas là pour la république : sentinelle vigilante, il rôdait sans cesse autour de la tribune et du conseil de l'Etat pour empêcher d'y monter ou en faire descendre les parleurs ignorants qui dévorent le temps des délibérations utiles... Il y avait entre

autres, à Athènes, un jeune homme du nom de Glaucon, âgé de vingt ans à peine, et qui, possédé d'une insatiable envie d'entrer au gouvernement de la république, ne se lassait point de haranguer, quoiqu'on se lassât bien vite de l'ouïr; ni moqueries, ni conseils ne pouvaient l'en détourner. Socrate l'entreprit: rien de plus spirituel, de plus finement moqueur, de plus plein de bon sens que cet entretien où il força ce présomptueux à convenir de son ignorance des choses publiques. « Glaucon, lui dit-il un jour, on prétend que vous pensez à être un de nos gouverneurs, et vraiment, je vous en loue; car je ne doute pas qu'ainsi vous n'enrichissiez votre maison, votre patrie, et que vous ne vous fassiez un grand renom, d'abord dans cet état, puis bientôt dans la Grèce; et qui sait?... jusque chez les nations barbares, comme Thémistocle. » Attiré par ces douces paroles: « Vous dites vrai, Socrate, repartit Glaucon. — Voyons donc! reprit Socrate avec une feinte bonhomie; ne nous célez aucun de vos secrets, et dites-nous un peu par où vous commencerez à faire service à cet Etat. » Glaucon se tut, ne sachant que répondre. « Votre silence vient, j'en suis sûr, de ce que vous avez tant de moyens de lui rendre service, que vous ne savez lequel indiquer le premier... Je commencerai... Ne pensez-vous pas à le rendre plus riche? — Oui, sans doute. — Et cela en augmentant son revenu? — Justement. — Dites-nous donc un peu, je vous en supplie, d'où vient et où monte le revenu de cette cité? car je suis certain que vous y avez pris garde et de très près. — Je n'y ai jamais songé. — Soit; mais, du moins, parlez-nous des dépenses publiques, car je m'assure que vous avez étudié à fond ce sujet pour retrancher les superflues. — Je n'ai pas encore suffisamment pensé à ce point-là. — Allons! nous remettrons donc à un autre temps à parler des moyens d'enrichir la ville; et aussi bien ce serait assez difficile, puisque vous ne connaissez ni les dépenses ni les recettes.



(Musée du Louvre. — Buste antique de Socrate.)

— N'est-il donc, reprit Glaucon un peu piqué, n'est-il donc pas d'autres moyens de faire profit à la cité, avec les dépouilles de l'ennemi, par exemple? — Oui, oui, mais à condition que l'ennemi sera le plus faible. — Qui le nie? — Par conséquent, avant de pousser la ville à la guerre, on doit savoir non seulement les ressources de sa ville, mais aussi celles de son adversaire. Récitez-nous donc un peu les forces de cette république, tant par terre que par mer, et après, celles de ses ennemis. — Je n'ai pas appris ce compte par cœur, dit Glaucon avec embarras. — Rien de plus naturel; mais alors vous avez, certes, écrit quelques mémoires là-dessus; allez-nous les chercher; j'entendrai très volontiers telle chose. — Je n'ai encore rien couché précisément par écrit. — Allons, reprit Socrate, nous nous abstiendrons donc encore de parler de la guerre, comme tout-à-l'heure de finances; car je vois que vous n'avez pas eu loisir de vous en occuper; et cela tient sans doute, ajouta-t-il avec une feinte confiance, à ce que tout votre temps a été absorbé par l'étude de la plus importante, de la plus nécessaire de toutes les questions publiques, la garde du pays et de ses frontières. Ainsi dites-nous un peu quelles garnisons il faut renforcer, et quelles il faut casser. — Mon avis est qu'on les casse toutes. — Voilà un avis! et j'étais bien certain que vous nous instruiriez là-dessus. Mais pourquoi les casser? — Parce qu'elles ravagent au lieu de défendre. — Très bien! Ainsi vous avez été sur les lieux, vous avez examiné les positions, vous avez constaté les ravages... — Nullement. — Comment donc le savez-vous? — Je m'en doute. — Ah! vous vous en doutez. Eh bien, si vous m'en croyez, nous nous abstiendrons de rien conseiller à la république à ce sujet, jusqu'à ce que vous vous soyez informé de cette nécessité autrement que par vos doutes. — Je crois que ce sera le meilleur, dit Glaucon un peu honteux. — Quant aux mines d'argent, je m'assure que vous n'avez pas été sur les lieux pour nous savoir dire si l'on tire moins aujourd'hui qu'auparavant. — Je n'y ai jamais été. — Aussi bien, c'est, dit-on, véritablement un fâcheux pays, et un mauvais air. Et si l'on vous pressait à parler sur ce sujet dans le conseil, vous auriez là une raison très suffisante et toute trouvée de vous abstenir. — Socrate! vous me raillez! — Nullement. Mais au moins savez-vous quelle quantité de blé croît dans ce pays? pendant combien de temps elle peut nourrir la ville, et d'où l'on peut en tirer s'il en manque? — Vous m'alléguez bien des affaires, s'il faut avoir mêmement le soin de telles choses. — Je ne vous demande là que les connaissances nécessaires pour gouverner une seule maison, savoir ce qu'on a et ce qu'on n'a pas. Ainsi, croyez-moi, Glaucon, avant d'administrer la république, exercez-vous d'abord à administrer la maison de votre oncle qui en a besoin. — Si mon oncle voulait me croire, je lui dresserais et équiperais merveilleusement tout son ménage. — Et donc, si vous ne pouvez obtenir que votre oncle vous croie, comment espérez-vous vous faire croire par tous les Athéniens, et par votre oncle avec eux? » Puis finissant plus sérieusement pour adoucir la pointe de ces railleries et les faire tourner en utile conseil: « Prenez garde, Glaucon, en voulant acquérir réputation, de trouver le contraire de ce que vous cherchez. Vous voyez quel danger il y a de mettre sa langue et sa main aux choses que l'on n'entend pas: étudiez, travaillez, parvenez à la plus parfaite connaissance des sujets que vous voulez traiter, et ce faisant, vous arriverez, je n'en doute pas, à gouverner heureusement la république. »

Ainsi, par cette leçon mêlée de moquerie, de raison et d'espérance, il obtint trois avantages: profitant à ce jeune homme, qui ne parla plus; à l'assemblée, qui ne l'entendit plus, et préparant un bon citoyen pour l'avenir.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BRUNN ET LE SPIELBERG.



(Vue de la forteresse du Spielberg, prison d'Etat, en Moravie.)

Le Spielberg, château fort situé au-dessus de Brünn en Moravie, et autrefois célèbre comme place de guerre, a obtenu de nos jours une nouvelle et triste célébrité comme prison d'Etat. C'est là que l'Autriche a tenu enfermés pendant plusieurs années tant de malheureux Italiens, accusés de rêver la délivrance de l'Italie.

La Moravie, qui, avec la Silésie, forme depuis 1783 une même province divisée en huit cercles, a pour capitale Brünn, ville assez considérable entre les rivières de Schwarza et de Zwitawa, au pied d'une montagne qui n'est autre que le Spielberg. « Brünn, dit Silvio Pellico, est située dans une vallée riante, et a un certain air d'opulence. » Cette opulence était réelle, il n'y a pas longtemps encore ; Brünn la devait à ses draps, à ses soieries, à ses chapeaux et à ses toiles de coton, et elle était regardée comme l'une des cités les plus importantes de l'Empire pour la fabrication des tissus de laine. Siége d'un évêché et d'une cour d'appel, dotée de plusieurs hôpitaux, d'écoles de dessin, d'un institut philosophique, d'une bibliothèque, d'un muséum, Brünn, par ses grands établissements publics, comme par ses vieux monuments, dont plusieurs, l'église Saint-Jacques par exemple, remontent aux belles époques de l'art gothique, par sa population enfin qui passe trente mille âmes, a gardé la physionomie d'une ville souveraine. Elle a eu jadis des fortifications très remarquables, mais on les laisse tomber en ruines, et déjà une partie des glacis a été transformée en promenade.

Le Spielberg, qui se dresse tout auprès de la ville, a 260 mètres de hauteur. La pointe extrême, appelée le Frandzensberg, était autrefois un calvaire; mais insensiblement le rocher a disparu sous une plantation, au milieu de laquelle est un obélisque en marbre de 20 mètres, élevé, en 1818, à la gloire des armées autrichiennes.

De cette promenade, l'œil jouit d'un magnifique panorama que termine à 20 kilomètres, au sud-est, le village et le champ de bataille d'Austerlitz.

La citadelle est voisine de cette promenade, si même elle n'y touche, car elle a la même vue. « Dans la chambre qu'on me donna, dit Silvio, entrait un peu de jour, et en m'attachant aux barreaux de l'étroite fenêtre, je pouvais voir la vallée que dominait la forteresse, une partie de la ville de Brünn, un faubourg avec une foule de jardins, le cimetière, le petit lac de la Chartreuse, et les collines boisées qui nous séparaient des fameux champs d'Austerlitz. »

Avant 1809, cette forteresse avait un aspect formidable ; mais à cette époque les Français la bombardèrent et la prirent. Depuis, elle ne fut pas restaurée ; on se borna à relever une partie de l'enceinte démantelée, et on en fit une prison. On y mit d'abord toute sorte de malfaiteurs. « Environ trois cents malheureux, dit Silvio, voleurs ou assassins pour la plupart, y sont détenus, condamnés, les uns au *carcere duro*, les autres au *carcere durissimo*. Subir le *carcere duro*, c'est être obligé au travail, porter la chaîne aux pieds, dormir sur des planches nues, et vivre de la plus pauvre nourriture qui se puisse imaginer ; subir le *carcere durissimo*, c'est être enchaîné d'une façon plus horrible encore, avec un cercle de fer autour des reins, et la chaîne fixée à la muraille, de telle sorte qu'on peut à grand' peine se traîner autour de la planche qui sert de lit ; la nourriture est la même, quoique la loi dise : du pain et de l'eau. »

En 1821, le Spielberg devint une prison d'Etat, sans cesser d'être une prison ordinaire, et on y jeta successivement tous ceux qu'on put convaincre d'avoir fait partie, en Italie, des sociétés secrètes. Silvio Pellico et Maroncelli y

entrèrent le 10 avril 1822; les condamnés d'une nouvelle catégorie y arrivèrent au commencement de 1824: de ce nombre étaient Pietro Borsieri, le célèbre comte Confalonieri, et notre compatriote Alexandre Andryane, qui a fait, lui aussi, de son séjour au Spielberg, une relation très touchante et pleine de renseignements précieux.

Les uns et les autres étaient condamnés au *carcere duro*. « D'abord, dit Maroncelli, on nous employait à faire de la charpie; on nous occupa ensuite à fendre du bois; en dernier lieu, on nous fit tricoter des bas, avec l'obligation d'en livrer deux paires par semaine. »

Ce que souffrirent au Spielberg les détenus d'Italie, Silvio Pellico l'a raconté avec une modération sublime; c'est dans son livre qu'il le faut lire; qui oserait le dire après lui?

L'empereur d'Autriche aujourd'hui régnant a voulu inaugurer son règne par la clémence. Son prédécesseur n'avait ouvert qu'une partie des cachots du Spielberg; l'empereur Ferdinand a achevé l'œuvre réparatrice de son père, et c'est là, sans aucun doute, le plus beau succès qu'ait obtenu Silvio Pellico, et celui qui a le plus touché sa belle âme.

LA CARTE GÉOLOGIQUE DE FRANCE.

A mesure que les sciences et l'industrie se développent, les conditions nécessaires pour une bonne connaissance de la terre deviennent plus délicates et plus nombreuses. La géographie se complique, et en se compliquant elle s'enrichit. Pendant longtemps on ne lui a demandé que de déterminer approximativement le cours des fleuves et des chaînes de montagnes, la position des villes importantes, la grandeur des provinces, la force de population des royaumes. De là on est venu à relever, par les méthodes géométriques les plus exactes, le cours des moindres ruisseaux, la configuration des collines, la hauteur des points les plus saillants, non seulement la position de toutes les villes, mais celle des villages et des plus petits hameaux, enfin l'étendue des zones occupées par les forêts et par les divers genres de culture. En même temps la statistique a été mise en mouvement: on a voulu savoir non seulement le chiffre précis de la population de chaque royaume, de chaque arrondissement, de chaque ville, mais les détails économiques qui donnent l'idée de sa nature, de ses occupations, de sa richesse, même les chiffres à l'aide desquels on peut, à certains égards, arriver à l'appréciation de ses dispositions morales, de son intelligence, de son caractère. On a appelé également la physique, la botanique, la médecine: on leur a demandé de faire connaître l'influence exercée sur les conditions naturelles de chaque région par les saillies et les dépressions du sol, le voisinage des fleuves ou de la mer, la direction habituelle des vents, la manière d'être des saisons, la quantité de pluie, le degré de sécheresse, le rapport de ces diverses circonstances avec la distribution des plantes, des animaux, des tempéraments, des maladies. En un mot, notre tendance, par la continuation de ce perfectionnement de la géographie, est d'arriver à connaître parfaitement, jusque dans ses minuties, tout ce qui a lieu à la surface de la terre.

Mais il ne s'agit, dans toutes ces connaissances, que de la surface seule. Il ne peut donc en résulter, je ne joue pas avec le mot, qu'une vue superficielle de la terre. Pour parvenir à une vue plus profonde, il faut nécessairement que la constitution souterraine du globe ait sa part dans ce système d'observation, puisque c'est elle qui donne pour ainsi dire la base de tout le reste. La forme extérieure des provinces, leurs montagnes, leurs plateaux, leurs plaines, leurs collines, les directions et les ramifications des vallées, ne sont qu'un résultat de la nature des masses minérales qui composent le fond du pays. Pour comprendre tous ces accidents de la manière la plus générale possible, il convient donc de commencer par comprendre ce qui les cause. Même, pour bien entendre la disposition et les ressources de l'agriculture et de l'industrie, il faut partir de cette même donnée fondamentale. En effet, comme la terre végétale et les mines sont les deux éléments principaux de la richesse des territoires, il est indispensable d'en avoir une conception précise. Or, il est impossible d'y arriver en se bornant exclusivement à l'examen de la terre végétale, ou de la position et de la qualité des mines. La terre végétale constitue une couche très mince, étendue sur les masses minérales, et liée ordinairement avec elles par certaines lois souvent complexes, et les mines occupent, au milieu de ces mêmes masses, des places souvent peu considérables, mais déterminées aussi par certaines lois. Ainsi des deux côtés on se trouve ramené à l'étude du fond. On peut regarder l'ensemble des masses minérales qui forment le dessous de chaque pays comme sa charpente osseuse et musculaire; et de même que l'on ne connaît bien l'organisation d'un animal que lorsqu'on a plongé le scalpel dans l'intérieur de ses membres pour en étudier les rapports avec ce qui se voit à l'extérieur, de même l'on ne connaît bien un pays que lorsqu'on connaît en détail sa structure souterraine.

On peut croire que si cette lacune s'est fait sentir si longtemps dans la géographie, la cause en est venue non seulement de l'absence de matériaux suffisants, mais de ce que les géographes se sont figuré que la composition de l'écorce de la terre présentait de si nombreux accidents, qu'il serait impossible d'en tenir compte sans tomber dans des particularités inextricables. C'est un préjugé que l'observation inattentive des terrains devait naturellement contribuer à entretenir. Mais heureusement les progrès de la géologie expérimentale sont venus le démentir entièrement. On a reconnu que la constitution du globe, réduite à la considération des masses principales et véritablement importantes, ne présentait que des pièces d'une assez grande dimension, et à peu près uniformes dans toute leur étendue. « Le mot *pays*, dit Monnet, l'un des premiers savants qui se soient occupés de cette question, est très significatif dans le langage des naturalistes, et présente à l'esprit une tout autre idée que celle qu'on y attache dans le langage ordinaire. Il désigne un ordre tout particulier de terrain dans une certaine étendue. On se tromperait fort si l'on croyait que tout est confondu dans notre globe, et cette manière de s'exprimer qu'ont adoptée les naturalistes prouve le contraire. Ceux qui voyageront en naturalistes verront qu'il est tout-à-fait dans l'ordre de dire *pays à craie*, *pays à marbre*, *pays à ardoise*, etc.; car ils verront que, pendant telle ou telle étendue, le fond du terrain est formé de telle ou telle matière, et que s'il y a quelque variété pendant une certaine étendue, ou quelque matière particulière, le fond du terrain est caractérisé constamment par l'une ou l'autre des matières minérales qui y est prédominante. » Les contours de chacun de ces pays, une fois leur existence signalée, sont même en général assez faciles à saisir. Il arrive en effet que les divers compartiments intérieurs impriment, comme nous l'avons dit, à la partie correspondante de la surface, des traits de toute nature qui leur sont propres. Il suffit donc d'observer les points auxquels s'interrompent ces particularités extérieures pour avoir aussitôt une première idée des limites qui bornent souterrainement les masses en question. A côté de la découpure, trop souvent arbitraire, des territoires en divisions politiques ou en arrondissements administratifs, il y a ainsi une découpure naturelle en provinces minéralogiques, découpure plus importante encore que la première, puisqu'elle est invariable dans le cours des siècles, et qu'elle finit par reparaître toujours plus ou moins à travers les circonscriptions conventionnelles. C'est elle qui forme le sujet des lignes de démarcation tracées sur les cartes géologiques, et que l'on peut nommer à bon droit les lignes fondamentales de la géographie.

L'influence de la composition du sol sur l'homme et sur

ses établissements est effectivement un des résultats qu'il est le plus aisé de constater, qu'il était le plus naturel de prévoir, et qui cependant, en raison des lois simples et générales qu'il introduit dans l'ensemble de la géographie, frappent le plus ceux qui ne l'avaient jamais aperçu. « Chaque minéral, a très bien dit M. Cuvier, peut recevoir quelque emploi ; et de sa plus ou moins grande abondance dans chaque lieu, du plus ou moins de facilité qu'on trouve à se le procurer, dépendent souvent la prospérité de chaque peuple, ses progrès dans la civilisation, tous les détails de ses habitudes. La Lombardie n'élève que des maisons de briques, à côté de la Ligurie qui se couvre de palais de marbre. Les carrières du Travertin ont fait de Rome la plus belle ville du monde ancien ; celles de calcaire grossier et de gypse font de Paris l'une des plus agréables du monde moderne. Mais Michel-Ange et le Bramante n'auraient pas pu bâtir à Paris dans le même style qu'à Rome, parce qu'ils n'y auraient pas trouvé la même pierre ; et cette influence du sol local s'étend à des choses bien autrement élevées. A l'abri des petites chaînes calcaires, inégales, ramifiées, abondantes en sources, qui coupent l'Italie et la Grèce, dans ces charmants vallons riches de tous les produits de la nature vivante, germent la philosophie et les arts : c'est là que l'espèce humaine a vu naître les génies dont elle s'honore le plus, tandis que les vastes plaines sablonneuses de la Tartarie et de l'Afrique retinrent toujours leurs habitants à l'état de pasteurs errants et farouches. Et même dans les pays où les lois, le langage, sont les mêmes, un voyageur exercé devine par les habitudes du peuple, par les apparences de ses demeures, de ses vêtements, la constitution du sol de chaque canton ; comme d'après cette constitution, le minéralogiste philosophe devine le degré d'aisance ou d'instruction. Nos départements granitiques produisent sur tous les usages de la vie humaine d'autres effets que les calcaires. On ne se logera, on ne se nourrira, le peuple, on peut le dire, ne pensera jamais en Limousin ou en Basse-Bretagne comme en Champagne ou en Normandie. Il n'est pas jusqu'aux résultats de la conscription qui n'aient été différents, et différents d'une manière fixe, sur les différents sols. »

Le territoire de la France est si bien arrêté dans son ensemble par les traits qui déterminent ses frontières, si bien divisé dans son intérieur par les grandes masses minérales qui forment ses provinces naturelles, qu'il ne faut pas s'étonner que l'idée d'un relevé minéralogique y ait éveillé depuis longtemps les esprits. On peut dire que c'est notre nation qui a donné et devait naturellement donner à cet égard l'exemple à toutes les autres. Le premier essai de carte géologique paraît remonter au dix-septième siècle; il est dû à l'abbé Coulon, et fut publié en 1664. Bien que fort éloigné des conditions que la science exige aujourd'hui, on a lieu cependant d'admirer sa valeur lorsqu'on tient compte des circonstances de l'époque à laquelle il appartient. « Cette carte, dans laquelle sont indiquées les limites générales du granite et du calcaire, disent les auteurs de celle qui vient d'être récemment publiée au nom de l'Etat, atteste un très bon esprit d'observation et beaucoup de sagacité. A l'époque où elle a été publiée, il aurait été difficile de porter bien loin le nombre des distinctions dans la nature des terrains ; mais le petit nombre de celles que l'auteur a signalées existe réellement, ainsi qu'on peut le voir dans notre travail, à peu près dans les limites qu'il a déjà figurées. » Cette tentative, glorieuse surtout par le droit de priorité, n'eut pas de suites. On s'en tint à l'ébauche ; mais l'ébauche même, malgré son imperfection et ses inexactitudes, suffisait pour donner à la spéculation sur les provinces naturelles une base positive.

Dans le siècle suivant, la même idée fut reprise et conduite plus loin. Ce fut Guettard, naturaliste demeuré plus célèbre que Coulon, qui eut ce mérite. En 1749, il publia, dans les Mémoires de l'Académie des sciences, un travail qui peut être considéré comme un nouvel essai de carte géologique de France. Il n'embrassait cependant que la partie septentrionale du royaume, mais avec bien plus de détails que le précédent. La régularité qui préside à la distribution des diverses sortes de terrain y était clairement sentie et accusée. « Je me suis proposé, disait l'auteur, de faire voir par cette carte qu'il y a une certaine régularité dans la distribution qui a été faite des pierres, des métaux, et de la plupart des autres fossiles. On ne trouve pas indifféremment dans toutes sortes de pays telle ou telle pierre, tel ou tel métal ; mais il y a des pays où il est impossible de trouver des carrières ou des mines de ces pierres ou de ces métaux, tandis qu'elles sont très fréquentes dans d'autres, et que s'il ne s'y en trouvait pas, on aurait plus sujet d'espérer d'y en rencontrer qu'autre part. » Il avait très bien pressenti aussi que les grandes masses peuvent souvent s'étendre, malgré les fleuves et les montagnes, d'un pays aux pays voisins, et que la mer elle-même n'y forme point obstacle. Il avait signalé d'une manière générale les analogies qui existent à cet égard entre la partie méridionale de l'Angleterre et la partie septentrionale de la France ; et c'est un fait que les dernières études ont parfaitement confirmé. Enfin ses observations l'avaient encore conduit à apercevoir que les différents terrains dont se compose le sol de la France dans sa moitié septentrionale forment de grandes bandes continues disposées concentriquement autour de la capitale; c'est un fait que l'on peut regarder comme tout-à-fait fondamental pour la géographie souterraine de notre pays, et qui est également acquis aujourd'hui d'une manière rigoureuse. Le récit de sa découverte est intéressant, et j'en cite d'autant plus volontiers quelques mots, qu'une multitude de personnes se trouvent journellement en mesure de vérifier cette disposition curieuse, et peuvent y trouver de l'instruction avec du plaisir. « Je fus frappé de cette espèce d'uniformité, dit Guettard, dans quelques voyages que j'ai faits, il y a quelques années, en Bas-Poitou. Je ne vis qu'avec surprise que l'on passait successivement par des pays où les pierres et le terrain devenaient sensiblement d'une nature différente presque tout-à-coup, après avoir gardé la même pendant plusieurs lieues. Il est réellement impossible de se refuser à cette surprise lorsque, après avoir traversé les pays sablonneux qui s'étendent depuis Longjumeau surtout jusqu'à Etampes, et que l'on a passé le haut d'une chaîne de montagnes qui forme la Beauce, l'on entre vers Cercottes dans un terrain graveleux qui continue jusque par-delà Amboise, où l'on quitte ce terrain pour entrer dans un autre qui est beaucoup plus gras, et qui diffère surtout du précédent par la nature de ses pierres qui sont d'un très beau blanc, très aisées à tailler, et d'un grain très fin. Après ce pays, on en trouve un où ces corps sont plutôt d'une couleur noire et grise que blancs : le fonds du terrain y est plus aride et plus sec ; ce que l'on continue à trouver depuis environ Montreuil jusque sur les bords de la mer du Bas-Poitou et de l'Aunis, et même jusque dans les îles voisines. Les courses que je fis, surtout dans la première de ces deux provinces, bien loin de diminuer le soupçon que j'avais, contribuèrent à l'augmenter. Je ne pus travailler à le confirmer que longtemps après : si ma conjecture était vraie, je devais rencontrer dans les autres provinces, et à peu près à même distance de Paris, ce que j'avais vu dans le Bas-Poitou et dans les Provinces qu'il faut traverser pour y arriver. Toujours rempli de cette idée, je saisis une occasion qui se présenta de voir la Normandie et quelques pays voisins, comme une partie du Maine et du Perche. Je les parcourus donc, et je disposai tellement mes petits voyages, que le chemin par où j'allais n'était pas le même que je choisissais pour revenir. Par là je voyais plus de pays et me mettais plus en état de m'assurer de la nature de leur terrain. Le résultat de ces voyages fut le même que celui qui suivit les courses que j'avais faites dans le Poitou : ils me parurent établir de plus

en plus l'idée où j'étais. De retour de Normandie, je partis peu après pour le Nivernais : il était nécessaire de voir si je trouverais, sur la gauche de la ligne que j'avais suivie en allant en Bas-Poitou, ce qui s'était présenté sur la droite de cette ligne. Cette uniformité fut telle, que je prévoyais la nature du terrain où j'allais entrer par celle que je quittais ; et cela lorsque je me trouvais à peu près à la même distance de Paris où sont les endroits que j'avais vus dans les autres provinces. » Voilà les premières traces qu'il y ait dans l'histoire de la science de l'aperçu de cette disposition de terrain, qui est, ainsi que nous aurons occasion de le montrer, d'une si haute valeur.

Malheureusement les idées de Guettard ne furent pas accueillies comme elles auraient dû l'être. Buffon, qui tenait alors le sceptre de l'histoire naturelle, et dont ces idées contrariaient à certains égards les systèmes, les rejeta comme superficielles, et contribua par son dédain à les discréditer. Monnet, qui vint à la suite de Guettard, partit dans ses explorations d'un point de vue tout différent. Bien que chargé d'une mission officielle pour la reconnaissance minéralogique du territoire, il ne parvint pas à mettre dans ce dédale un ordre satisfaisant, faute d'un fil conducteur comme celui que son prédécesseur avait eu le bonheur de trouver. Aidé dans ses recherches par l'illustre Lavoisier, que le gouvernement lui avait adjoint, il recueillit un grand nombre de descriptions locales, mais sans s'élever à aucune loi d'ensemble. L'entreprise, conduite avec zèle et avec activité, fut bientôt interrompue par diverses circonstances. Toutefois les matériaux recueillis parurent en 1780 sous le titre de *Description minéralogique de la France.* Leur publication intéressa les savants ; mais l'esprit général du pays, trop préoccupé d'autres idées, n'y donna pas grande attention, et ce travail s'arrêta, comme celui de Guettard, après avoir seulement fourni quelques notions sur la constitution des provinces du nord et de l'est.

Tel est l'état dans lequel se trouvait la reconnaissance géologique de notre territoire, et l'on voit qu'elle n'était pas encore fort avancée, lorsque la question fut portée devant la Convention nationale. C'était à la fin de 1794. On venait de créer l'École polytechnique ; on s'occupait de l'établissement des écoles d'application qui forment le développement de celle-ci, et de la réorganisation du corps d'ingénieurs qui se recrutent à ces diverses sources. On était ainsi arrivé à l'institution de l'École des mines et du corps des ingénieurs des mines. Indépendamment des services particuliers que ce corps était destiné à rendre à l'administration et à l'industrie, un décret de la Convention porta que les ingénieurs, chacun dans son arrondissement, seraient chargés de rassembler les éléments de la constitution minéralogique de la France. On devait ensuite rassembler ces éléments, et la carte géologique du territoire en aurait formé le résumé général. Mais un tel travail était plus long et plus difficile qu'on ne le voyait à cette époque d'ardeur et d'enthousiasme. Il fallait d'ailleurs, pour qu'il fût vraiment définitif, que la géologie théorique fît encore bien des progrès. C'est là ce qui explique, en y joignant les préoccupations politiques de la France pendant les vingt premières années de ce siècle, comment il a fallu près de cinquante ans pour que le décret de 1794 arrivât enfin à son exécution.

La suite à une prochaine livraison.

FRONTIÈRES D'ESPAGNE ET BARCELONNE.

L'histoire de Barcelonne a déjà été rapidement esquissée dans ce recueil (1836, p. 239). Nous avons rappelé ses victoires et ses défaites, les guerres et les siéges désastreux qu'elle a eu à souffrir ; nous avons dit comment, à différentes époques, elle a été soumise à nos armes. L'attention publique, si tristement attirée par les derniers événements sur cette ville aussi belle qu'industrieuse, nous engage à consacrer à ce sujet de nouveaux dessins. Mais cette fois nous ne remonterons pas aux anciens souvenirs historiques : nous préférons emprunter à un jeune artiste, dont la plume est aussi habile que le crayon, quelques unes de ses impressions fraîches et enthousiastes, alors que, il y a



(Costumes des montagnes de la Catalogne, d'après M. Laurens.)

peu d'années, au sortir de la France, il approchait de Barcelonne (1). C'est à Port-Vendre que commence la narration de M. Laurens.

« Chaque matin, dit-il, le marché m'offrait mille sujets précieux d'observations. De jeunes paysannes coiffées du capulet pyrénéen, ou la tête enveloppée d'un mouchoir aux vives couleurs, ou la chevelure enfermée dans le filet catalan, venaient tour à tour poser devant moi sans s'en douter, tout occupées qu'elles étaient à vendre leurs raisins savoureux et leurs pêches délicieuses.

(1) *Souvenirs d'un voyage d'art à l'île de Majorque.*

» Un jour même qu'une caravane de paysans catalans était arrivée à Port-Vendre, j'eus l'occasion de dessiner les costumes pittoresques que j'ai représentés. Puis, abandonnant ces sujets, il me suffisait, pour agrandir ma pensée, de monter sur une colline, et là, assis sur des touffes de passerines et de cinéraires, à l'ombre de quelque pin maritime aux longues aiguilles, j'avais pour modèles les enlacements escarpés des montagnes, ou les lignes tranquilles de la plaine de Perpignan.

» Enfin le jour fixé pour le passage d'un bateau à vapeur



(Vue de Barcelonne et du mont Jonich. — Une autre vue a été prise du côté opposé, en face du phare, 1836, p. 239; voy. aussi plusieurs édifices ou curiosités de la ville, 1839, p. 297; et les Tables de 1841.)

arriva. La silhouette crénelée des montagnes lointaines, les rochers qui près de nous plongeaient à pic dans la mer, la beauté du ciel, ses accidents de couleur que la mer reflétait de distance en distance comme un miroir, l'écume blanche qui bouillonnait sous le navire, le vol des goëlands, la marche, l'approche ou l'éloignement d'une quantité de voiles de diverses formes, tout cela formait un spectacle admirable que je ne cessai de contempler qu'à la nuit.

» Au lever du soleil, le lendemain, le spectacle n'était pas moins brillant; mais il avait changé sur la côte. Au lieu de rochers escarpés, on voyait au pied des pentes très douces des montagnes, une quantité de villages et de bourgs qu'on n'avait presque pas le temps d'observer. Bientôt cependant je pus fouiller du regard, à travers les mâts des vaisseaux du port de Barcelonne, tout ce qui s'élevait du sein de la ville avec un caractère monumental. Une heure s'écoula avant que la Santé et la Douane m'eussent laissé la permission d'entrer en ville.

» Un voyageur industriel aurait bien déjeuné avant de parcourir la ville; un artiste passionné ne s'occupe de son corps qu'après avoir satisfait son esprit. Or, j'avais aperçu de loin, en arrivant à Barcelonne, les clochers octogones et élancés de *Santa-Maria del Mare* et de la cathédrale. Faire autre chose que de courir à ces monuments, était une abnégation dont je n'étais pas capable; et encore tout alourdi par le mal de mer, je me lançai dans le dédale de rues étroites que forment, pour le bonheur des artistes, toutes les vieilles cités.

» Après bien des détours, j'arrivai devant un mur couronné de gargouilles et percé d'une porte qui laissait voir au fond quelques ogives. J'entrai, et m'arrêtai cloué d'enchantement; j'étais dans le cloître de la cathédrale, monument d'un grandiose de style incomparable. »

M. Laurens décrit ensuite, dans un style animé et poétique, la cathédrale et les principaux édifices de Barcelonne : nous ne le suivrons pas dans ces détails qui ont trouvé place pour la plupart dans nos précédents volumes. Aussi bien ne pourrions-nous, sans un sentiment pénible, nous arrêter à passer en revue ces riches et élégants édifices que vient de mutiler la guerre civile : attendons, du moins, que les récits des prochains voyageurs nous apprennent ce qui a échappé aux bombes et à l'incendie. Nous n'avons que trop lieu de craindre que cette porte gracieuse du palais où étaient déposées les archives, et dont nous avons donné un dessin il y a deux ans (1841, p, 297) ne soit aujourd'hui entièrement détruite.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Suite. — Voy. p. 18.)

4 décembre.

Mon curé m'est venu voir ce matin au sortir de l'église, et il m'a fait un inestimable présent : c'est une feuille qu'il a traduite du journal d'un pasteur anglais, lequel écrivait jour par jour l'histoire de sa paroisse, c'est-à-dire celle de

toutes les productions naturelles au sol, du changement des saisons, des variations de la température, de la succession des récoltes, de la naissance, du passage, de la vie des diverses espèces d'animaux.

Fac simile d'une page du journal d'un pasteur de village anglais.

Juin 1842.	VENT.	TEMPS.	OBSERVATIONS sur les quadrupèdes et poissons, etc.	OBSERVATIONS sur les oiseaux.	OBSERVATIONS sur les insectes.	OBSERVATIONS sur les végétaux.	OBSERVATIONS DIVERSES, MÉMORANDUM.
Dim. 18.	N. O. N.	Ciel serein. Soleil chaud, mais temps aéré. Douce et sereine soirée.	Taupes sortent pour chercher l'eau. Un muscardin fait son nid, avec de l'herbe, sur les branches inférieures d'un buisson d'aubépine.	Les pies-grièches se montrent en nombre.	La cétoine dorée des roses a paru. Joli coléoptère.	La cynoglosse fleurit. La vigne est en fleurs et promet.	Un fermier des environs m'assure, en me voyant remarquer des insectes empalés sur des branches, que la pie-grièche a coutume, au temps des sauterelles, d'en empaler ainsi neuf par jour. Il prétend que l'oiseau ne les mange point, et que c'est un passe-temps qu'il se donne. Je présume que c'est un appât pour attirer les petits oiseaux dont il fait sa pâture. Peut-être est-ce une provision?
Lundi 19.	N. E. N. N. E.	Temps nébuleux. Plus sombre. Calme. Soir serein Nuit fraîche.	Moutons sont tondus et lavés au grand étang.	Un roitelet fait son nid dans un vieux bonnet mis au bout d'une perche pour effrayer les oiseaux.	Le morio et nombre de papillons voltigent.	*Agrimonia eupatoria* ou herbe St-Guillaume. L'herbe à Robert, espèce de géranium, est en fleurs au pied des murs et des haies.	Grande rosée de miel. J'ignore ce qui la produit. Elle a gâté mes beaux chèvrefeuilles. Cette liqueur visqueuse et sucrée doit appartenir au règne végétal, car les abeilles la recherchent avec avidité. L'orge se noue en épis.
Mardi 20.	O. N. O.	Gr. rosée. Mat. clair. Tièdes averses. S. serein.		La grive chante. La fauvette, le roitelet, le pinson, le merle, font retentir les bois. Le coucou s'enroue.	Les grillons, assis au bord de leurs trous, chantent à faire retentir les collines environnantes.	Champignons rares; trouvé des agarics dartreux. Pimprenelle en fleurs (rosacée).	Cet agaric, que l'on appelle aussi *grivelé*, comme la plupart des champignons bulbeux qui conservent sur le chapeau des traces de leur volve et une apparence visqueuse, est vénéneux.
Mercr. 21.	O. N. O. O.	Belle rosée. Soleil. Air frais. Brise gaillarde.	La truite de mer et le saumon remontent la rivière.	Jeunes couvées de freux apprenant à voler.	Le cerf-volant a paru autour des chênes, ainsi que le hanneton d'été.		Les petits des hirondelles de fenêtre qui ont couvé dans de vieux nids sont de quinze jours plus avancés que ceux des oiseaux qui se sont bâti de nouvelles demeures. Les fraises mûrissent. Grande récolte de groseilles, framboises, et baies de toute espèce.
Jeudi 22.	O.	Temps gris. Soleil brûlant avec un vent frais. Nuages.		Vol de jeunes perdreaux. 80 nids de hérons sur un arbre à la héronnerie de Cressihall. Je ferais volontiers 40 lieues pour voir cela.	L'argus bleu, la grande tortue, volent sur les fleurs; les papillons abondent.	Les églantiers sont en pleines fleurs.	Les blés promettent une abondante récolte. Les meules sont relevées et en bon ordre, mais il n'y a que demi-récolte. Le foin est très sec et fort court.
Vend. 23.	O. S. O. O.	Soleil. Chaleur. T. couvert et vent. Sombre et pet. pluie.		Hirondelles en pleine chasse, volant en rond sur les prés coupés et rasant les chaumes.	La cercope se cache sous son écume printanière. Il semble qu'il pleuve sous les saules.	La tremelle nostoc se montre dans les allées.	Singulière espèce de gelée, qui paraît et disparaît on ne sait comment.
Sam. 24.	O. N. O.	T. clair. Sombre. Pluie tiède et continue par un t. doux et calme.	La grenouille laisse les eaux et saute dans les champs voisins des étangs.	Les pies et les geais sont très bruyants.		La grande orobanche fleurit. Mousserons dans les prés commencent à paraître.	Quelqu'un m'assure que depuis quatre ou cinq ans un de ses voisins, à 10 lieues d'ici, a un coucou en cage. L'oiseau fait un singulier bruit discordant, mais il ne crie point *coucou, coucou*. Je soupçonne que c'est une femelle.

« Si chaque homme à vocation paisible et tranquille, comme vous et moi, m'a dit mon jeune pasteur, en faisait autant, nous posséderions les documents les plus riches pour une histoire complète de l'agriculture. Nos moindres laboureurs en viendraient à noter eux-mêmes leurs observations; car l'exemple est le plus puissant des sermons et des enseignements, a-t-il poursuivi en appuyant sur cette phrase. Ce serait là le vrai moyen de faire sentir aux gens des campagnes les avantages d'une instruction appropriée à leurs besoins, mêlée à leurs occupations habituelles, et qui communiquerait aux travaux manuels l'esprit et la vie qui leur manquent. Une fois la route ouverte, fiez-vous à l'intelli-

gence des paysans pour la suivre. Vous les verrez abandonner peu à peu leurs superstitions, ou en expliquer l'origine; trouver le principe de leurs pratiques de routine; découvrir des moyens de diminuer le nombre des insectes, des oiseaux, des plantes nuisibles. Ils apprendront à multiplier, au lieu de les poursuivre, certaines tribus de l'air, certains reptiles, certains animaux insectivores, préposés par la providence à la garde de nos champs dont ils déciment les nombreux ennemis. Les laboureurs peuvent devenir les pionniers de la science, et grâce à eux les savants n'entasseront plus les méthodes et les systèmes erronés; car des faits certains et nombreux leur seront offerts pour appuyer leurs théories. »

Sur quelques observations que je soulevais, en prétendant qu'il me serait bien difficile d'arriver à faire la moindre observation utile ou nouvelle, privé comme je l'étais de connaissances spéciales, d'instruments, de livres, et habitant une commune qui, bien que cachée dans les bois, était trop peu éloignée de Paris pour n'avoir pas été explorée par plus d'un savant, le digne prêtre a répliqué :

« Toute la nature est si pleine et si féconde, mon jeune ami, que, soyez-en certain, le district qui produit les plus grandes variétés, tant en botanique qu'en zoologie, celui qui présente le plus de phénomènes curieux, est tout uniment celui qui a été le mieux et le plus observé. N'ayez jamais peur de ne rien trouver de nouveau à admirer dans les œuvres de Dieu, degrés qui conduisent à lui. Celui qui a le plus regardé l'admirable spectacle que nous offre la nature, est celui à qui il reste le plus à voir; car ce sont les yeux, et non les merveilles, qui nous feront défaut. »

5 décembre.

J'ai rayé mon cahier de papier à l'imitation de la feuille du pasteur anglais, et je me console de ne pouvoir sortir pour accroître la somme de mes observations; car les travaux des campagnes sont interrompus. Un brouillard du nord-est voile le pays : de ma fenêtre à mi-côte je le vois s'étendre, semblable à une mer, entre l'aqueduc de Marly et les hauteurs couvertes d'arbres et de maisons qui m'en séparent. Il donne un aspect tout nouveau aux seconds plans qu'il repousse dans le lointain, et j'aime à suivre de l'œil, à travers cette fumée, les routes toutes blanches de givre.

Je m'attendris en contemplant cette nature, si calme et si belle encore, dans son linceul d'hiver! Elle a ce sourire que l'âme en partant dépose sur les lèvres d'un saint. Point de neige, et pourtant tout est d'une éblouissante blancheur : les arbres sont couverts de feuilles de toutes les formes, quelquefois semblables à des plumes; car l'épais brouillard qui règne depuis cinq à six jours, se glaçant à mesure qu'il rencontre quelque surface froide, sème sur tous les rameaux des milliers d'aiguilles d'argent de deux à trois pouces de longueur. Jamais je n'avais vu ce singulier effet. Les arbres ont repris un feuillé aussi touffu qu'au printemps, qui, à cause de la diversité des formes des branches, à cause aussi des feuilles sèches que quelques uns ont conservées, singent les découpures variées du feuillage réel. Si un rayon vivifiait toute cette nature de cristal, d'argent, de diamant, cela deviendrait magique; mais cet éclat se ternit sur un fond de brouillard, gris le jour, roussâtre le soir.

6 décembre.

Je n'ai pu y résister, je viens d'aller voir le givre sur la colline; il n'avait plus qu'un moment de vie. Le soleil, que je désirais hier, était venu illuminer toutes ces guirlandes, toutes ces girandoles; on eût dit que ses rayons agitaient doucement les branches; ils pénétraient à travers ces fleurs, ces mousses, ces festons de feuilles; aussitôt les légères plumes argentées qui les forment se détachaient, tombant en poussière de cristal avec un petit bruit argentin. Jamais je n'avais vu cette énorme quantité de givre imiter le feuillage, singer les fleurs de mai, et revêtir toute la nature d'une fantastique végétation de cristal et d'argent. J'ai voulu cueillir une de ces délicates palmes de pierreries, mais malgré mes précautions, quelque douce que fût la secousse, il n'est resté dans ma main qu'un brin d'herbe flétri, un morceau de bois sec et noir.

« Nombre de plaisirs sont aussi fragiles, m'a dit en souriant le curé que j'ai rencontré sous le vieux bouleau. Aussi la vie du tranquille spectateur, qui regarde les fruits mûrir, les fleurs éclore, sans tendre avidement ses lèvres ou sa main, me semble encore la plus douce et la plus heureuse. »

16 décembre.

Temps superbe, ciel pur; la nuit a été magnifique, la lune éclairait le paysage comme en plein jour, et le temps est doux; d'imperceptibles mouches se jouent sur mes vitres, les pigeons volent joyeusement et font reluire le dessous blanc de leurs ailes sur l'azur foncé du ciel. Il ne gèle point, car des moineaux, des rouge-gorges et quelques roitelets, qui sautillent à l'abri de la haie, vont se baigner tour à tour dans les petites flaques d'eau que recèle le terrain battu et irrégulier de la route. Je ne sais si une sorte d'arc-en-ciel, une auréole nacrée que j'ai remarquée autour de la lune, il y a déjà une quinzaine, était l'annonce du temps délicieux et printanier dont nous jouissons; le thermomètre du presbytère ne descend pas au-dessous de 8 à 10 degrés.

29 décembre.

J'ai trouvé le curé dans son jardin; il profitait de ce beau temps, m'a-t-il dit, pour élaguer les arbrisseaux les plus robustes, rattacher quelques espaliers, abriter des plantes délicates. Rentré chez lui, il s'est mis à tresser des nattes avec des joncs ramassés autour de l'étang qui est à une bonne demi-lieue d'ici. Comme je m'étonnais de voir ses blanches mains destinées à prier et à bénir, si vulgairement occupées, il m'a montré du doigt un petit livre fermé par deux agrafes; en l'ouvrant à l'endroit marqué, j'ai lu ce qui suit :

« Dès qu'il entra en religion jusques à la mort, il continua » en l'office de jardinier, sans jamais le changer, durant » soixante et quinze ans qu'il vescut en ce monastère, et » l'autre exercice auquel il persévera aussi toute sa vie fut » de faire des nattes de joncs, tellement qu'on le treuva mort, » les genoux croisez et sa natte attachée dessus. Il mourut » en faisant ce qu'il avoit fait toute sa vie. »

» — Cher pasteur, dis-je en fermant le livre, bien que je souhaite que vous puissiez tresser des brins de joncs plus longtemps que ce pieux jardinier, je ne puis m'imaginer à quoi ont pu, à quoi pourraient servir ces immenses quantités de nattes ?

» — Le père Jonas, répondit le curé, n'était pas en peine de leur emploi dans un monastère où l'on ne connaissait pas d'autres lits. L'idée de l'imiter dans un travail qui ne gêne nullement la pensée, m'est venue à la sainte Catherine, en voyant la mère Simonne semer des pois sur ce petit terrain en pente qui regarde le sud, et que de la fenêtre vous pouvez voir verdoyer là-bas à gauche. Comme je m'étonnais qu'on semât ce légume de si bonne heure ou si tard : « Dame, s'il vient une gelée, m'a-t-elle dit, c'est du *grain perdable;* mais si le temps n'est pas trop rude, c'est de la primeur. » Aussitôt, j'ai cherché les moyens de protéger les jeunes pousses, les plants précoces; les maraîchers les couvrent de nattes chères à acheter; et ce serait un si bon emploi du temps, chez nos paysans, durant les longues veillées d'hiver, en écoutant quelque saine et agréable lecture, que d'utiliser ainsi les joncs, les débris d'écorces, les tiges d'herbes marécageuses qui pourrissent et se perdent la plupart du temps! Ce serait un amusement pour les enfants, une oc-

cupation pour les hommes, que l'oisiveté mène au cabaret. »

En quittant le bon curé, j'avais le cœur ému. Je me disais que le maître d'école aussi doit être le premier agriculteur de son village, et je m'affligeais de mon ignorance.

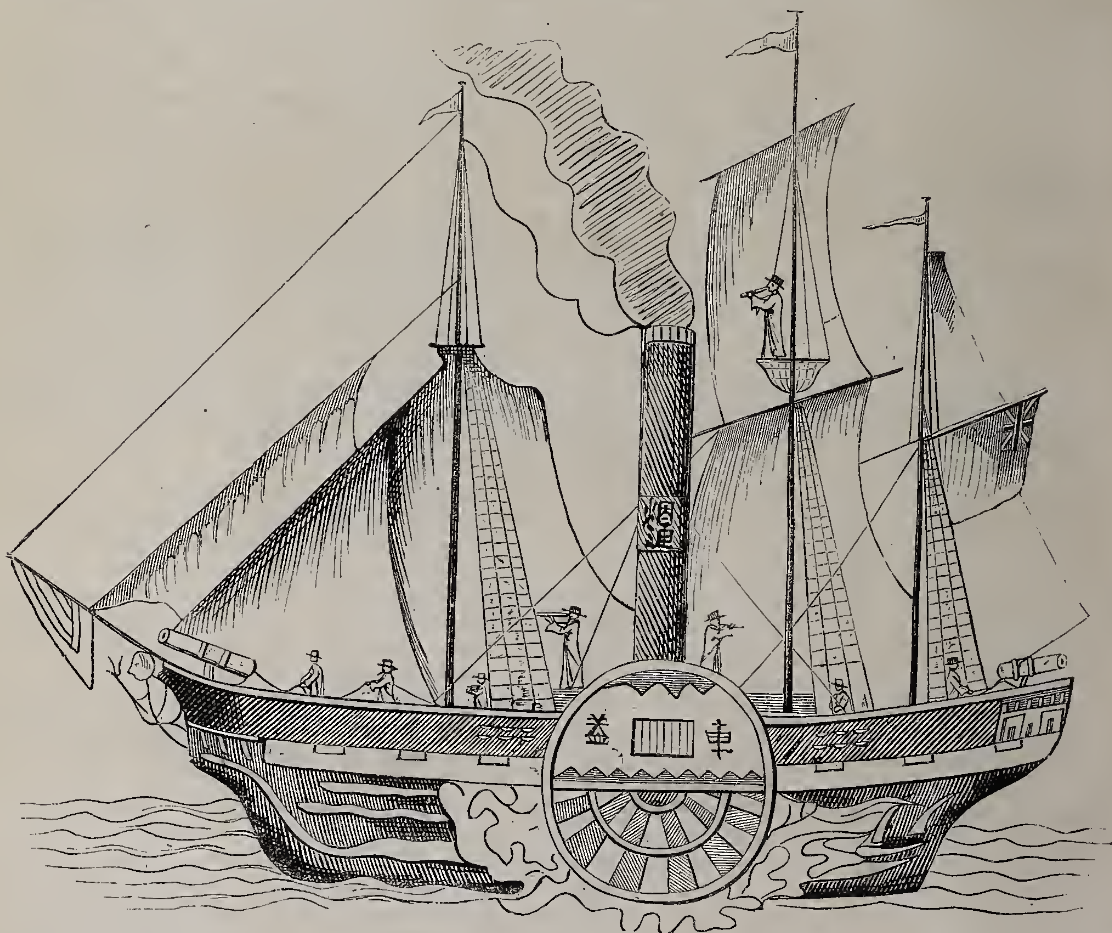
UNE GRAVURE CHINOISE.

La gravure chinoise que le savant sinologue M. Stanislas Julien, de l'Institut, a donnée à la Bibliothèque royale, et que l'on a exposée dans une salle de cet établissement, dite du *Bain de porphyre*, est, comme son titre l'indique, le bulletin de l'une des affaires qui ont marqué la guerre récente des Anglais en Chine. Cette estampe, qui se vendait à vil prix dans les rues de Canton, représente deux bâtiments, l'un à voile, l'autre à vapeur, montés par des Anglais : elle est grossièrement exécutée, imprimée en encre bleue à teintes plates, et enluminée de vert, de jaune et de rouge dans quelques parties. Nous reproduisons seulement le bateau à vapeur comme le plus curieux. Une croix dessinée d'une manière peu intelligible sur une voile de l'arrière, figure le pavillon de saint Georges de la marine royale anglaise. Par un de ces travestissements que l'on remarque souvent dans les arts de représentation, les personnages de l'équipage, vêtus de longues robes, la tête rase, et coiffés de chapeaux de marin, semblent des Chinois déguisés en matelots anglais. Sur la cheminée du bâtiment on lit cette inscription qui se détache en blanc sur le fond bleu : *In-thong* (conduit de la fumée), et sur le tambour qui recouvre supérieurement les palettes, cette autre : *Tche-kaï* (enveloppe des roues).

Enfin, dans les vides principaux que forme le dessin, se trouvent d'autres inscriptions en vers, que M. Stanislas Julien a traduites; nous transcrivons ligne pour vers celle qui concerne le bateau à vapeur :

Description du bateau à vapeur.

Le bateau à feu a la forme d'un vaisseau de guerre ;
Il est long d'environ trente tchangs (cent mètres),
Il est haut et large d'environ trois tchangs ;
On l'a consolidé avec une enveloppe de fer ;
Il glisse comme la navette du tisserand.



(Bibliothèque royale. — Fac-simile d'une gravure sur bois exécutée et publiée en Chine pendant la guerre avec l'Angleterre.)

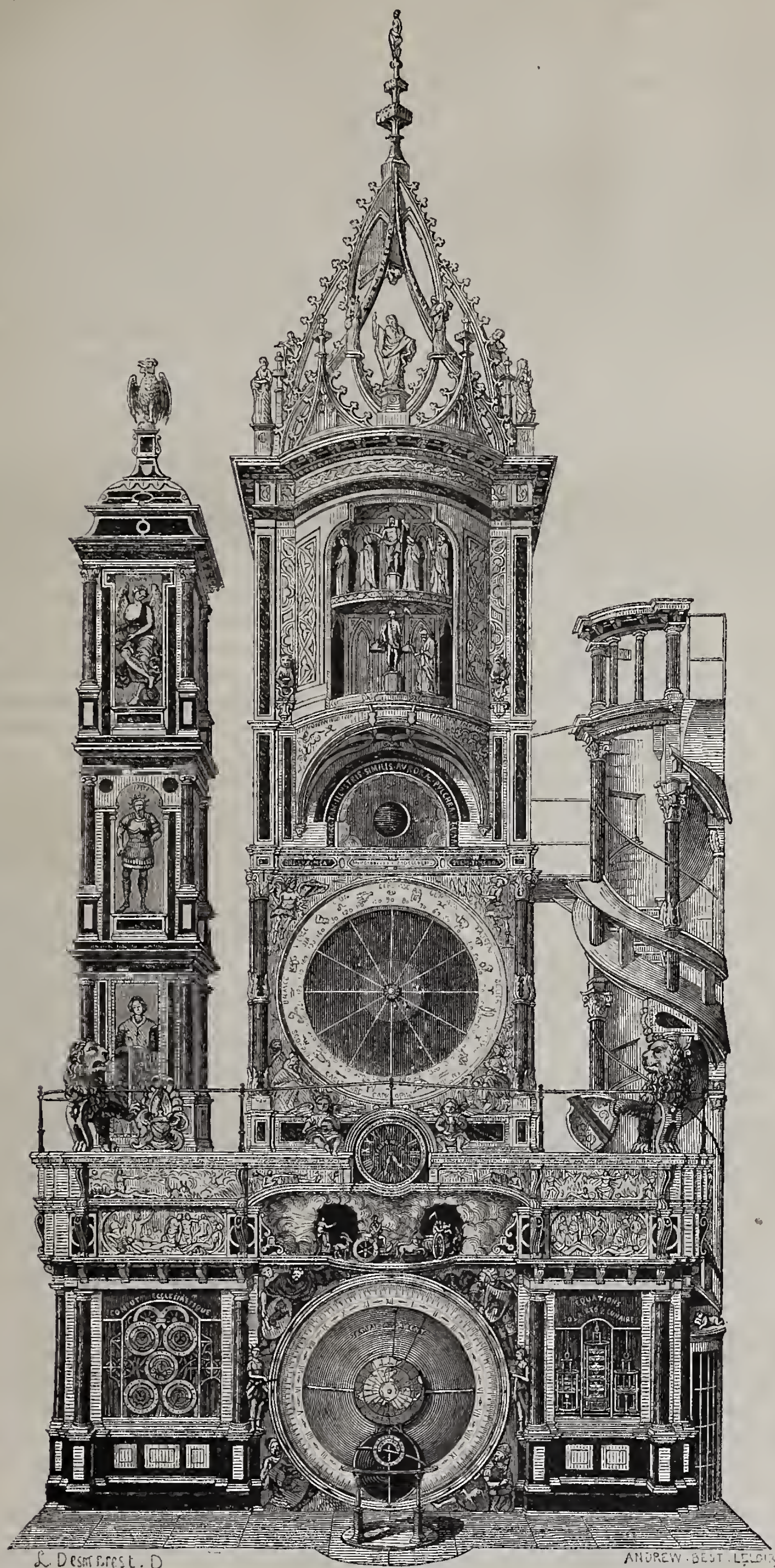
Des deux côtés on l'a muni de roues :
On le chauffe avec du charbon de terre ;
Il tourne avec la légèreté d'un cheval qui galope ;
Il a des voiles de toile blanche.

Il peut marcher avec et contre le vent.
A la tête de ce bateau est le dieu des flots ;
Sa forme et son apparence sont véritablement effrayants.
Le dieu du ciel déploya sa puissance ;
Le dieu de la terre fit échouer un bateau à feu ;
Par là on vit éclater la justice du ciel.
Les barbares ne surent plus que faire :
Cela réjouit grandement le cœur de la multitude (du peuple chinois).

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HORLOGE ASTRONOMIQUE DE STRASBOURG.



(Horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, par M. Schwilgué, commencée le 24 juin 1838, inaugurée le 31 décembre 1842.)

C'est en 1326, suivant Bailly (1), que fut construite la première horloge astronomique dont la date soit connue d'une manière certaine. L'auteur se nommait Richard Walingfort; il était abbé de Saint-Alban, en Angleterre, et son œuvre, qui fut destinée à orner une des principales églises de Londres, était, selon l'expression d'un contem-

(1) Histoire de l'Astronomie moderne, t. I, p. 321.

porain, *un miracle de l'art, dont le pareil ne devait jamais se produire en Europe.* Pourtant, vingt-quatre années ne s'étaient pas encore écoulées, qu'un miracle semblable était opéré à Padoue par un artiste italien, que ses compatriotes, dans la vivacité de leur admiration, surnommèrent l'*Horologio.*

Voilà tout ce qu'on sait de ces deux horloges : c'est peu sans doute ; mais du moins ces merveilles ont transmis à la postérité les noms de leurs auteurs. On ne peut en dire autant de la première horloge astronomique de Strasbourg. Une date, une vague tradition, une légende lamentable, mais où aucun nom ne figure, tels sont les seuls éléments dont se compose l'histoire de ce chef-d'œuvre, qui cependant jouissait au quatorzième siècle d'une célébrité peut-être plus grande encore que celle de ses devanciers.

Le chapitre souverain de Strasbourg voulait avoir une horloge qui fût digne de la magnifique cathédrale, où elle devait, en rappelant aux fidèles l'heure de la prière, les faire en même temps ressouvenir des faits les plus importants de la tradition chrétienne, et des principes fondamentaux de la morale évangélique. Pour atteindre ce but, il n'avait rien épargné ; ses lettres avaient été dans toute l'Europe convier à cette belle œuvre les mécaniciens les plus habiles, les astronomes les plus savants. Un homme répondit à cette invitation ; il vint offrir ses services ; on les accepta, il se mit à l'œuvre, et, en 1352, l'horloge fut terminée.

Le chapitre fut convoqué pour assister aux premiers mouvements de la merveilleuse machine. Rien n'y manquait : quelques instants avant l'heure, un coq perché sur le haut d'une tour, avertissait par les battements de ses ailes et par les sons éclatants de sa voix, les fidèles de se tenir prêts, et de se mettre en garde contre les suggestions du malin esprit, auxquelles le prince des apôtres n'avait pas su résister. La Mort venait ensuite frapper sur un timbre sonore autant de coups qu'il en fallait pour annoncer l'heure ; puis les apôtres, en nombre égal à celui de ces coups, passaient en s'inclinant devant le Christ, qui leur imposait les mains. Enfin le char du soleil indiquait, en parcourant un cadran, les mois et les saisons ; et des aiguilles marquaient les différentes parties du jour, les jours de la semaine, ceux du mois, l'âge du monde, l'année de Jésus-Christ, etc. C'était plus que les chanoines n'avaient espéré.

Ils se retirèrent pour délibérer sur la récompense que l'artiste devait recevoir. Mais à peine s'étaient-ils éloignés, qu'une réflexion se présenta à leur esprit : l'homme qui avait fait pour eux cette horloge ne pouvait-il pas, instruit par l'expérience qu'il venait d'acquérir, en faire pour une autre ville une plus merveilleuse encore, et leur enlever ainsi la célébrité dont son œuvre devait les faire jouir. Un seul moyen pouvait prévenir ce malheur ; proposé et adopté à l'instant, il fut aussitôt exécuté, et un horrible sacrilége priva de la vue le malheureux artiste. On lui apprit ensuite la cause du traitement barbare qu'on lui avait fait souffrir : « Insensés! s'écria-t-il, qu'avez-vous fait? Cette horloge n'est » point achevée ; elle va s'arrêter si je n'y ajoute la pièce » qui y manque, et dont moi seul connais la place. » On se hâta de le conduire auprès de son chef-d'œuvre ; mais à peine y fut-il arrivé, que, saisissant un rouage qui conduisait tout le mécanisme, il le brisa, et arrêta ainsi pour toujours ces mouvements ingénieux qui devaient faire sa gloire et celle de Strasbourg. On ne put jamais trouver depuis un homme assez habile pour faire de nouveau marcher cette horloge.

Telle est la légende de la première machine astronomique de Strasbourg. Nous devons ajouter pour ceux qui seraient tentés de la prendre au sérieux, qu'on en raconte une à peu près semblable de deux autres horloges : la première est celle de Nuremberg, qui fut réparée en 1446 par le célèbre astronome *Regiomontanus* (Jean Muller), auquel la tradition attribue la construction de deux automates merveilleux : une mouche de fer, qui, prenant son vol, faisait le tour de la table et des convives, puis revenait dans la main de son maître ; et un aigle de même métal qui alla un jour, en volant, au-devant de l'empereur Otton III, et l'accompagna jusqu'aux portes de la ville (1).

L'autre horloge sur laquelle on raconte une tradition semblable à celle que nous avons rapportée plus haut, est celle de Lyon, qui fut construite en 1598 par Nicolas Lippius de Bâle, et réparée en 1660 par Guillaume Nourrisson, habile horloger lyonnais.

Mais revenons à l'horloge de Strasbourg. On essaya, vers 1550, de la réparer, ou plutôt d'en faire une nouvelle, à la construction de laquelle devaient présider les mathématiciens les plus célèbres de l'époque. La mort de quelques uns de ces hommes vint interrompre le travail, et leur œuvre resta inachevée. Enfin on le confia, vers 1560, à un savant professeur de mathématiques à l'université de Strasbourg, Conrad Rauchfuss, qui, analysant et traduisant son nom en grec, se faisait appeler *Dasypodius* (pied velu). Il s'adjoignit son ami David Volkenstein, astronome hambourgeois, et confia l'exécution des différentes parties du mécanisme aux frères Habrecht de Schaffouse, et la décoration à Tobias Stimmer de Strasbourg ; quelques unes des peintures et des statuettes dues au talent de cet artiste ornent encore le buffet actuel. L'horloge fut enfin terminée le 28 juin 1574, et l'on en publia, quatre ans après, la description dans un ouvrage latin, dont le titre peut se traduire ainsi : *Description de l'horloge astronomique strasbourgienne, construite par les soins de Conrad Dasypodius, et placée en haut de la cathédrale.* Strasb., 1578, in-4°.

L'œuvre de Dasypodius fut restaurée en 1669 par Michel Habrecht, et en 1732 par Jacques Straubhar. Elle cessa de fonctionner en 1789.

C'est le 24 juin 1838 que fut commencée, par un habile artiste strasbourgeois, M. Schwilgué, l'horloge actuelle que représente notre gravure ; elle a été terminée le 2 octobre 1842.

Un moteur central, qui est à lui seul une horloge d'une grande précision, sert à indiquer, sur un cadran placé à l'extérieur de l'église, les heures et leurs subdivisions, et les jours de la semaine, avec les signes des planètes qui y correspondent. Ces indications sont répétées à l'intérieur sur un double cadran, dont l'un, plus petit, marque les heures, tandis que l'autre, qui n'a pas moins de 9 mètres de circonférence, est consacré exclusivement au calendrier, et fait voir le mois, le quantième, la lettre dominicale, le saint ou la sainte dont on célèbre la fête, etc.

Deux génies ailés sont assis aux deux côtés du petit cadran. A chaque quart d'heure, celui qui est à droite frappe sur un timbre un coup qui est à l'instant répété au-dessus de tous les cadrans par un automate représentant l'un des quatre âges de la vie. L'Enfance sonne le premier quart, l'Adolescence le second, la Virilité le troisième, la Vieillesse le quatrième. La Mort, que l'on voit sur un piédestal, à côté de la vieillesse qui se dispose à sonner le dernier quart, est chargée de frapper les heures ; et chaque fois qu'elle remplit cette grave mission, le second des petits génies dont nous avons déjà parlé retourne un sablier dont la précision a offert à M. Schwilgué plus de difficultés que les problèmes les plus compliqués.

A midi, à la sonnerie des heures succède une procession des douze apôtres, qui, s'inclinant d'une manière particulière à chacun d'eux, viennent saluer le Christ, qui, placé sur un piédestal, étend sur eux les mains comme pour les bénir. En même temps, le coq, perché sur la tour que l'on voit à gauche, agite ses ailes, et fait entendre trois fois son chant de victoire.

Des chars portant de jolies figurines, et sortant alternati-

(1) Un savant, J. André Buhle, a écrit (1708) sur ces deux automates une curieuse dissertation, où il démontre qu'ils n'ont jamais existé que dans l'imagination des faiseurs de légendes.

vement d'un groupe de nuages placé au-dessous du cadran des heures, indiquent les jours de la semaine qui sont représentés : dimanche par Apollon, lundi par Diane, mardi par Mars, etc. Le portrait que l'on voit au bas de la tour de gauche est celui de Copernic ; c'est un hommage de l'un des admirateurs de cet astronome, qui n'a cependant pas pu obtenir que le système de son maître fût préféré à celui de Ptolémée.

Cette horloge a été inaugurée le 31 décembre dernier, à six heures du soir. M. Schwilgué l'avait avancée de six heures, afin que les mouvements du calendrier, du comput ecclésiastique, etc., qui régulièrement doivent avoir lieu tous les ans le 31 décembre à minuit, se fissent en présence des spectateurs invités à la cérémonie. A cinq heures et demie, une nombreuse assemblée se trouvait réunie dans la cathédrale. L'évêque arriva alors avec tout son clergé, et prononça la formule de bénédiction. Aussitôt, au coup de six heures, tous les cadrans se mirent en mouvement, et avec une merveilleuse précision chaque fête mobile vint se ranger à la place qu'elle doit occuper dans l'année 1843.

Quel bien plus grand que les lettres ! comment un homme peut-il l'emporter sur un autre, si ce n'est par la science ? Le riche y trouve la parure de sa prospérité, le pauvre la consolation de ses maux et le courage de mépriser toutes les peines de la vie. Il faut donc se livrer à l'étude, et orner notre âme du trésor le plus précieux, de celui qu'on ne peut ravir, et qui se conserve pendant et après la vie.

Fragment de CONSTANTIN LASCARIS.

ILES MARQUISES.

La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb avait ouvert un champ d'autant plus illimité aux espérances des Espagnols, que le peu d'avancement des sciences géographiques laissait toute latitude aux suppositions des navigateurs. Chacun de ceux-ci faisait la carte du monde comme mademoiselle Scudéri traçait celle du pays arrosé par le fleuve du *Tendre*, sans autre loi que sa fantaisie. De là tant d'expéditions singulières, qui tournèrent pourtant la plupart au profit de la science géographique, et qui amenèrent des découvertes auxquelles les découvreurs eux-mêmes n'avaient point songé.

Le voyage entrepris par Mendana de Neyra en 1568 peut être mis au nombre de ces recherches hasardées, incertaines, pour lesquelles on mettait la Providence à la barre, laissant aller le navire là où elle le conduisait. Il s'embarqua au Callao de Lima, sans autre plan que de *chercher des terres à l'ouest*, et découvrit, après une assez longue navigation, les îles de la Nouvelle-Géorgie, auxquelles il donna le nom d'*îles d'Or* ou *îles Salomon*, en raison des richesses qu'il y supposait enfouies.

De retour en Amérique, il décida le gouvernement espagnol à coloniser la plus grande de ces îles, et partit de *Payta* avec quatre navires sur lesquels on avait embarqué tout ce qu'il y avait d'hommes et de femmes inutiles au Pérou. Mais il mourut en chemin sans avoir pu retrouver les îles Salomon, et sa flotte fut dispersée. La galiote aborda à Mindanao, et la frégate aux Philippines, toutes deux dans un tel état « que les habitants demeurèrent muets de saisissement à la vue de tant de squelettes nus et mourants, qui n'avaient la force de dire autre chose que *Gracias a Dios*, *gracias a Dios*. » Le troisième navire arriva à la côte sans avaries, les voiles tendues et tout l'équipage mort ! Quant au quatrième, on n'en entendit jamais parler (1).

Ce fut pourtant dans ce voyage désastreux que Mendana découvrit les *îles Marquises*, ainsi appelées en l'honneur de la marquise de Mendoce. Les expéditions de Cook, Roberts, Krusenstern, Dumont d'Urville, nous les ont depuis fait connaître plus en détail.

L'archipel des Marquises se trouve placé vers le 10° nord. Il se compose d'une douzaine d'îles, dont cinq seulement méritent d'être mentionnées : ce sont *Nouka-Hiva*, la plus importante de tout l'archipel, qui a dix-sept milles de longueur sur dix milles de largeur, et qui nourrit près de vingt mille habitants ; *Fatou-Hiva*, ayant quinze milles de circuit; *Tahouata*, deux fois plus grande; enfin *Hiva-Houa* et *Houa-Houna*, moindres que cette dernière. Toutes ces îles sont fort élevées au-dessus de la mer, et tellement enveloppées d'arbres, de plantes et de fleurs, que le sol ne se montre nulle part. Au centre de Nouka-Hiva s'élève un groupe de pitons nuageux, d'où partent une multitude de vallées qui rayonnent jusqu'à la mer, et donnent à l'île entière l'aspect d'un immense éventail de verdure. On y trouve plusieurs rades naturelles, parmi lesquelles il faut surtout citer les baies de *Tchitchagov* et de *Taio-Haë*. La passe qui conduit à cette dernière, creusée dans le basalte, est large à peine d'un demi-mille, et la rendrait aussi facile à défendre qu'elle est commode et abritée.

La charpente de toutes les îles de cet archipel est volcanique, mais les *detritus* d'arbres et de plantes y ont formé, à la longue, une enveloppe de terreau dont la fertilité est prodigieuse. L'arbre à pain, le mûrier à papier, l'artocarpus, le bananier et le cocotier couvrent le penchant des collines, bordées à leur base de cannes à sucre, de gardenias à fleurs odorantes, de tabac et de gigantesques fougères. De loin en loin, des cascades à demi voilées par le feuillage se précipitent du haut des mornes et entretiennent dans la vallée une délicieuse fraîcheur.

Ces vallées sont occupées par des tribus distinctes, et presque toujours en guerre, dont les habitations sont tantôt isolées, tantôt groupées en villages. Chaque case, bâtie en charpente sur une esplanade de pierres cimentées à la chaux, est couverte de feuilles de palmier et partagée en plusieurs pièces par des nattes. A côté, se trouve un appentis pour les porcs, et derrière s'étendent les champs cultivés qu'entourent des palissades de bambous liés avec des cordes de bourre de cocos. Les villages ont en outre des *tahoüas* ou places publiques pavées au moyen de blocs de pierres énormes qui servent à réunir la tribu pour les fêtes et les grands conseils. Quelques uns de ces tahoüas peuvent recevoir jusqu'à dix mille personnes.

Les navigateurs qui ont visité les îles Marquises vantent la beauté des naturels, qui, pour la régularité et l'élégance des formes, l'emportent de beaucoup sur ceux de Taïti. Les femmes surtout peuvent être citées comme les plus belles de toute la Polynésie. Elles ont le visage rond, les yeux très ouverts, les cheveux longs et fins, mais frisés. Leur peau, qui est peu cuivrée, et qu'elles blanchissent encore avec le suc d'une petite baie appelée *papa*, leur donnerait presque l'aspect d'Européennes, si elles ne la frottaient d'une huile safranée qui la jaunit. Elles évitent, du reste, tout ce qui pourrait nuire à leur beauté, et se garantissent du soleil en portant pour ombrelles des feuilles de palmier. Elles n'ont de tatouage qu'aux mains, aux lèvres et aux oreilles. Leur vêtement se compose d'une sorte de manteau nommé *kahaï*, dont elles se drapent selon leur fantaisie, de bandelettes mêlées à leurs cheveux, et d'ornements fabriqués avec les fruits du *labrus precatorius*. Aux jours de fêtes, quelques unes portent un collier de touffes de lianes et de fleurs de jasmins. Quant aux hommes, leur vêtement ordinaire est le *maro* ou ceinture d'étoffe blanche, auquel ils joignent parfois un manteau d'écorce ; mais en temps de guerre, ils se surchargent d'ornements destinés à leur donner un aspect opulent et terrible. Ainsi, outre le hausse-col en coquilles perlières, et les pendants d'oreille ou dents de

(1) Histoire des Voyages, supplément au tome XLII., p. 214.

cachalots, les casques de plumes ou de feuilles de bananiers, ils ornent leurs jambes et leurs bras de touffes de cheveux arrachés à leurs ennemis, et suspendent sur leurs poitrines des colliers d'ossements humains. Quant à leurs tatouages, ils se composent d'arabesques variées, régulières et surtout si multipliées, qu'à quelques pas de distance on les croirait revêtus d'une armure damasquinée. Ils combattent avec la fronde, la lance à deux bouts, et l'*ouhou* de bois incorruptible (1).

Ainsi que nous l'avons dit, chaque vallée est soumise à l'autorité d'un *hékaïki* particulier ; mais cette autorité est bornée, et l'obéissance de celui qui l'accepte est toujours volontaire. Il y a ordinairement, outre ce roi, un chef de guerre chargé de conduire la tribu au combat. C'est lui qui choisit le jour du départ, qui indique le lieu de rendez-vous aux guerriers de la tribu, sans que ceux-ci soient toutefois forcés de le suivre. Lorsque ces expéditions nécessitent des traversées par mer, on réunit les pirogues de guerre. Elles ont vingt-cinq pieds de long, et sont construites avec plus d'art que les *amaldies* en usage sur le Sénégal et la Gambie. L'image d'une des divinités *nouka-hiviennes* orne



(Carte des îles Marquises. — On a réduit de moitié, dans cette carte, l'espace de mer qui sépare les îles ; en d'autres termes, on a doublé la dimension des terres. On a de plus laissé en dehors trois îlots éloignés, dont le plus important, *Fatou-Hiva* ou la Madeleine, a 66 kilomètres.)

a indique la baie de Wahitahou ou de la *Madre de Dios*, sur le bord de laquelle se trouve un fort français ; — *b*, la baie de Sandal, où se trouve un autre établissement français ; *c*, le détroit du Bordelais ; *d*, la baie de Hakahaou, de Dupetit-Thouars, résidence du roi de Houapoou ; *e*, la baie Tchitchagov ; *f*, la baie d'Anna-Maria ou de Taio-Haë ; *g*, la baie du Contrôleur ou des Taïpis ; *j*, l'île de Motané ou San-Pedro ; *k*, le rocher de Fatou-Houkou.

leur poupe, tandis que la proue est surmontée d'une tête hideuse, entourée de touffes de cheveux et de feuilles de cocotiers. Quelquefois deux pirogues sont réunies par une plate-forme qu'environne un bordage, et forment ainsi un seul navire.

(1) Sorte de *casuarina*.

Les Nouka-Hiviens adorent sous le nom d'*atoüas* un grand nombre de dieux qui ne sont pour la plupart que des symbolisations des phénomènes naturels, comme l'étaient les *zéméens* chez les Caraïbes ; l'un personnifie la mer, l'autre le tonnerre, l'autre la tempête, etc. Quelques hommes qui mènent une vie retirée, mystérieuse, et accomplissent des miracles, sont aussi regardés comme *atoüas*. On leur fait des



(Iles Marquises. — Vue de la baie de Tchitchagov.)

offrandes et on leur sacrifie des victimes. Au-dessous de ces divinités vivantes sont les prêtres que l'on partage en trois classes : d'abord les *tahoüas*, qui, comme les *boyers* caraïbes, prétendent avoir des relations avec les puissances invisibles, et guérissent les malades au moyen de charmes, de conjurations ou de cérémonies magiques ; puis les *tahounas*, qui





(Roi et reine d'une des îles Marquises, d'après Krusenstern.)

desservent les temples ou *moraïs*, et exercent la chirurgie ; enfin les *ouhous*, qui ne sont que des acolytes subalternes.

Ces trois classes de prêtres et toutes leurs propriétés sont mises sous la sauvegarde du *tabou*. On appelle *tabou* une

sorte de sanctification attachée à une personne ou à un objet, et qui les rend inviolables pour le vulgaire ; c'est quelque chose comme le privilége accordé pendant le moyen-âge aux gens d'église contre les séculiers, qui ne pouvaient toucher à leurs personnes ni à leurs biens sans s'exposer à l'excommunication. Quiconque viole le *tabou* devient *kikino*, c'est-à-dire sacrilége, et se trouve exposé, comme tel, à être sacrifié.

Le *tabou* ne se borne pas, du reste, aux choses religieuses, et les chefs y ont recours toutes les fois qu'ils veulent donner à leurs ordres une sanction qui en assure l'accomplissement. Ainsi il leur arrive, pour faire respecter les propriétés particulières, pour empêcher la navigation dans certains détroits, ou la pêche sur certaines baies, de les déclarer *tabou*, c'est-à-dire sacrés. Dans ce cas, des signes extérieurs avertissent le Nouka-Hivien de l'interdiction prononcée ; ces signes sont des tresses d'herbe enroulées autour du tronc d'un arbre, des poteaux surmontés d'une touffe de feuilles ou une corde passée dans l'oreille de l'animal *taboué*.

Quelquefois enfin le *tabou* est une sorte d'interdit prononcé par les chefs et les prêtres sur le pays dans un but d'expiation, et pour conjurer la colère de quelque *atoüa* irrité. Alors tout travail et tout chant est interdit ; on lie le museau des porcs pour les empêcher de se faire entendre ; les poules sont enfermées dans des callebasses ; on ne peut allumer de torches, et, à certaines heures, tous les feux doivent être éteints dans les cases qu'il est défendu de quitter.

Les classes privilégiées se sont surtout servies de l'institution du *tabou* dans l'archipel des Marquises pour se réserver les poissons les plus délicats, les porcs, les tortues, qu'ils ont soumis au *tabou*, et qui ne peuvent par conséquent servir d'aliments qu'aux personnes *tabouées*. Le vulgaire se nourrit de fruits, de patates douces et de fretin.

La forme des *moraïs* consacrés aux idoles *nouka-hiviennes*, et desservis par les *tahounas*, est très variable. Cependant elles se composent le plus souvent d'une plateforme en pierres sur laquelle s'élèvent des autels en forme d'auges, et de quelques cases mortuaires appelées *toupapau*. Des idoles grossièrement sculptées se dressent çà et là entourées d'offrandes.

Les Nouka-Hiviens sacrifient à leurs *atoüas* les violateurs du *tabou* ou les prisonniers de guerre, à moins qu'ils ne préfèrent manger ces derniers, dont les ossements sont ensuite précieusement conservés pour fabriquer des armes ou des ornements.

Aucune cérémonie n'accompagne la naissance ni le mariage aux îles Marquises. Ce dernier acte n'est pour les *Nouka-Hiviens* qu'une convention passagère qu'ils ont l'habitude de conclure ou de révoquer, sans autre condition que le consentement mutuel. Cependant les chefs, qui choisissent, en général, leurs femmes dans leur propre famille ou dans celle d'un autre chef, brisent rarement les unions qu'ils ont ainsi formées.

Les funérailles sont toujours célébrées avec une grande solennité. Après avoir lavé et orné le cadavre du mort, les prêtres le déposent dans une sorte de cercueil fabriqué avec des lances entrelacées de lianes, et le laissent ainsi plusieurs jours exposé à la vue. Pendant ce temps, des messagers tenant à la main un bâton à sept lanières vont faire les invitations. La foule s'assemble au jour convenu, et les lamentations et les hymnes d'usage ont lieu autour du cadavre.

« Il est mort, chantent les femmes et les prêtres ; il est mort l'homme couvert de tatouages ; lui devant qui les ennemis fuyaient comme des lézards.

» Il est mort l'homme à la rame brodée, qui savait diriger dans les huit mers la double pirogue de guerre. Il est mort celui qui était sage dans les conseils, et dont la voix était pour tous comme une brise rafraîchissante qui vient des îles éloignées. Il est mort celui qui était plus qu'aucun autre l'ami de ses amis et l'ennemi de ses ennemis.

» Hélas ! il est parti pour les terres d'où personne n'est jamais revenu. »

Après ces chants, le cercueil est déposé sous un appentis dressé dans ce but, et tout se termine par un repas où l'on prodigue aux invités, de la part du mort, le *kava* (1), les bananes et le porc rôti.

Les fêtes se célèbrent sur les places publiques des villages ou dans des salles de festin construites à cette intention. Les femmes y viennent revêtues de leurs plus belles parures, et font galerie, leurs éventails à la main, tandis que les plus habiles danseurs exécutent une sorte de ballet, offrant une succession de poses terribles ou gracieuses. L'orchestre qui règle cette danse se compose d'une centaine de voix accompagnées par le son du tambour. Celui-ci n'est autre chose qu'un tronc d'arbre creusé, recouvert d'une peau de lézard, sur laquelle le musicien frappe avec les doigts et le poing. De temps en temps, les danseurs s'arrêtent pour faire place aux bardes ou *kaïois*, qui viennent répéter d'un ton monotone des chants destinés à célébrer la gloire d'un chef, une expédition guerrière ou l'arrivée d'un vaisseau d'Europe.

Cette arrivée est toujours dans les îles un grand événement. A peine le navire a-t-il jeté l'ancre que les *Nouka-Hiviens* l'entourent, l'escaladent, et que chacun d'eux choisit dans l'équipage son *taio*.

Le *taio* est un frère adoptif dont on prend le nom et qui prend le vôtre ; auquel on sert de pourvoyeur, de guide, de défenseur au besoin, mais qui doit vivre avec vous dans une sorte de communauté. On comprend pourquoi les *Nouka-Hiviens* recherchent ce titre qui amène un échange de bons procédés, dans lequel ils ont toujours plus à prendre qu'à donner.

L'industrie des Nouka-Hiviens se borne à l'agriculture, à la construction des cases ou des pirogues, à la fabrication des armes, des *kahous* et de quelques ustensiles de ménage ou de toilette. Parmi ceux-ci, on remarque surtout les éventails tissés en herbe ou en feuilles de palmier avec un art prodigieux. Les manches en bois de sandal, en ivoire ou en os humains, représentent quatre figures de dieux, adossés deux à deux. Quant aux ustensiles de ménage, ils se bornent à des gourdes, à des coupes de cocos gravés, à des nattes et à quelques corbeilles. Les *kahous* (ou vêtements extérieurs) sont formés d'une étoffe qui se fabrique avec les écorces du mûrier à papier. On bat ces écorces en les étendant, et leurs fibres se juxta-posent de manière à former un tissu serré et solide. Lorsqu'il se fait une déchirure dans cette étoffe, il suffit de rapprocher les bords de l'accroc, de les battre, et ils se réunissent de nouveau.

Tels sont les principaux détails fournis par les navigateurs sur l'archipel *Nouka-Hivien* et sur les mœurs de ses habitants. Ajoutons seulement que ces derniers ont déjà dû subir quelques changements par la fréquentation des baleiniers américains qui visitent ces îles depuis quelques années, et par la présence des missionnaires qui ont successivement travaillé à la conversion des insulaires.

Outre la prise de possession des Marquises par Mendana, au nom du roi d'Espagne, ces îles ont été occupées en 1813 par le capitaine Porter, qui dressa un acte « ayant pour but de *faire connaître à l'univers* qu'il déclarait les Nouka-Hiviens réunis à l'union américaine, dont le gouvernement républicain avait beaucoup d'analogie avec celui de ces sauvages. » Il construisit en conséquence un fort et un village qu'il appela *Ville-Madisson ;* mais beaucoup

(1) Cette boisson est l'infusion d'une plante mâchée par les femmes, puis mise dans l'eau et fermentée ; elle a une saveur poivrée.

des gens qu'il y laissa désertèrent, et le reste fut égorgé par les naturels.

Depuis, aucune nation n'avait formé d'entreprise sur ces îles où le contre-amiral Dupetit-Thouars vient de planter le drapeau français. Son rapport au ministre de la marine est écrit en rade de *Taio-haë*, à bord de la frégate *la Reine-Blanche*, et daté du 18 juin 1842. Il y annonce la reconnaissance de la souveraineté du roi des Français, faite par les naturels de *Fatou Hiva*, qu'il nomme *Fatuiva*; de *Hiva Houa*, de *Tahouata*, de *Nouka-Hiva*, et l'établissement de magasins et de forts dans ces deux dernières îles.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour comprendre de quelle utilité peuvent être les îles Marquises comme station commerciale et maritime, lorsque le percement de l'isthme de Panama aura été exécuté. La France, qui possède déjà le groupe des Antilles, de l'autre côte de l'Amérique, aura ainsi, pour son commerce avec l'Asie, des relâches et des entrepôts pour ainsi dire échelonnés. Comme point militaire, l'archipel *Nouka-Hivien* n'est pas moins important, et en 1813 le capitaine David Porter en avait fait un refuge d'où il ruina le commerce anglais dans les mers de la Chine.

La suite à une autre livraison.

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

§ 1.

La Chine, cet immense empire qui comprend à lui seul 688 000 lieues carrées (c'est-à-dire le tiers de l'Asie) et 350 millions d'habitants, n'est ouvert au commerce d'Europe que sur un seul point et avec des restrictions que le nouveau traité imposé par l'Angleterre n'a lui-même que faiblement modifiées. Encore aujourd'hui le Tigre est le seul fleuve du céleste empire sur lequel puissent naviguer les *barbares* Européens, et à son embouchure se tient toujours une flotte chargée de surveiller les navires qui remontent vers Canton. Elle se compose de jonques de guerre dont les mâts courts, massifs et tout chargés de banderoles coloriées portent à leur sommet le pavillon jaune orné du dragon impérial (1). Ces navires, qui ne sont que de grandes chaloupes mal construites, et que leurs proues et leurs poupes élevées d'une vingtaine de pieds au-dessus des eaux rendent fort difficiles à manœuvrer, osent rarement se hasarder en mer. Ils ne sont armés que de quelques canons barbouillés de rouge, placés vers le milieu du tillac.

Les deux rives du fleuve ont en outre des forts hérissés de petits mâts au bout desquels flottent des drapeaux de toutes couleurs. Lorsque quelque vaisseau veut remonter sans autorisation, des fusées sont tirées dans tous ces forts pour signal; on place des lanternes à chaque embrasure de canon et les artilleurs chinois commencent un feu lent, inégal, et qui est en général sans résultat.

C'est à l'entrée du Tigre que se trouve l'île de *Lin-tin*, où les navires anglais apportent l'opium dont l'introduction est prohibée dans toute la Chine sous peine de mort. De petites barques de contrebandiers, armées de quarante rameurs, viennent l'y prendre, et le répandent ensuite partout. Tous les six mois, un mandarin impérial descend le fleuve dans une jonque vernie et dorée que l'on reconnaît de loin au double parasol qui s'élève sur le tillac, et vient constater l'exécution des lois; mais, acheté par les négociants anglais, il fait toujours annoncer secrètement son arrivée; de sorte que les précautions sont prises, et qu'il ne trouve jamais en arrivant à Lintin ni navires, ni contrebandiers, ni opium.

(1) Le jaune est une couleur exclusivement réservée à l'empereur et à sa famille.

Plus haut, dans le Tigre, se trouve une autre rade appelée *wampoa*, où les vaisseaux remontent pour prendre leurs chargements de thé, de coton, de soie, de sucre, de vermillon, de cochenille, de camphre, de porcelaine, de musc et d'écaille. Là, le fleuve se partage en deux branches dont les rives sont semées de vieilles barques tirées à sec recouvertes d'un toit de bambous, de manière à former des cabanes.

Ces deux branches du Tigre se réunissent à Canton, qui est une ville d'environ trois cent mille âmes, défendue par des murailles de cinq lieues de pourtour. Bâtie en partie sur le fleuve au moyen de pilotis, elle se compose, en réalité, de trois villes distinctes : la première, établie le long du Tigre, est composée de plus de quarante mille *champans*, qui servent en même temps de barques de passage et d'habitations; la seconde ville comprend les factoreries européennes et américaines; enfin la troisième, séparée de celle-ci par des murailles et une porte qu'il est défendu aux Européens de franchir, forme la véritable ville chinoise.

C'est près de cette porte même, mais du côté habité par les Européens, que nous choisirons le lieu de notre scène pour l'introduction de cette histoire.

Deux hommes suivis de valets qui ombrageaient chacun d'eux d'un large parasol, s'avançaient vers le fleuve à petits pas et en causant. Le plus âgé portait une robe de soie brochée, un large pantalon de taffetas et une calotte piquée, de dessous laquelle sortait une longue queue tressée qui lui descendait jusqu'aux jarrets. Lors même que son teint couleur de citron, ses yeux bridés, ses sourcils soigneusement peints, sa barbiche courte et pointue eussent pu laisser quelque doute sur sa race, l'air d'avarice, de ruse et de couardise répandu dans toute sa personne l'eût suffisamment fait reconnaître pour Chinois. Son compagnon, au contraire, qui était vêtu d'un costume de nankin taillé à l'européenne, avait l'air libre, franc et hardi que donne l'habitude du commandement, jointe à un courage naturel. Tous deux conversaient à demi-voix et en chinois.

— Je vous répète, You-hi, disait l'Européen, que la compagnie américaine ne peut souffrir de pareils brigandages; les droits prélevés par votre *hou-pou* (1) la ruineraient avant deux années. Non seulement il met à bord de nos navires des douaniers qui volent jusqu'aux cordages; mais lorsqu'il s'agit d'inventorier les cargaisons, il suppose aux pièces de drap le triple de leur aunage, compte deux fois les caisses de coutelleries, et a recours à mille autres fraudes pour faire augmenter les droits. Dernièrement, par exemple, n'a-t-il pas fait appeler glaces de simples verres de Bohême, et agathes des pierres à fusil! De pareils abus ne peuvent durer, You-hi, je vous en avertis.

Le Chinois fit un geste désolé.

— Hélas! que puis-je y faire? dit-il; le *hou-pou* est un homme avide; la compagnie a eu tort de lui présenter la main à demi ouverte, quand il eût fallu l'ouvrir entièrement.

— Par le ciel! n'avons-nous donc pas fait assez de sacrifices? s'écria le facteur américain; et votre chef de douanes n'a-t-il pas successivement reçu en draps, en acier, en vins de France et en orfévreries pour plus de cinq mille dollars. Nous ne pouvons donner davantage, et c'est à vous, You-hi, de le faire comprendre au *hou-pou*.

You-hi voulut se récuser.

— Il le faut, reprit l'Américain avec fermeté. En accordant le privilége exclusif du commerce étranger aux douze négociants qui forment ce que vous appelez le *Kong-hang*, l'empereur a voulu qu'ils servissent d'intermédiaires obligés et de procurateurs aux *barbares*. Quand un de nos vaisseaux arrive, c'est vous qui lui fournissez les vivres, qui payez les droits pour son chargement, qui obtenez pour lui

(1) Chef des douanes.

la *chop* (1) de départ. Vous êtes en un mot nos mandataires, et c'est à vous de nous faire rendre justice.

— Et le moyen de l'obtenir, maître Effendon, dit You-hi d'un ton chagrin; ne savez-vous pas que les malheureux *hanistes* (2) sont des victimes auxquelles on inflige tous les mauvais traitements qu'on n'ose se permettre envers vous autres étrangers ? Placés entre nos maîtres et les Européens, comme le fer entre le marteau et l'enclume, nous recevons tous les coups sans pouvoir les éviter.

— Sur mon âme ! ceci vous regarde, You-hi, reprit Effendon, et vous êtes trop habile en affaire pour ne pas trouver un moyen de rendre le *hou-pou* plus traitable. La compagnie qui vous enrichit a droit d'attendre de vous en retour une protection sérieuse ; arrangez-vous pour la lui donner, sinon il faudra se fâcher, et jeter dans le Tigre une douzaine de vos douaniers.

— Que dites-vous ! s'écria le Chinois dont les petits yeux prirent une expression d'épouvante ; vous ne pouvez penser à rien de pareil, maître Effendon ?

— Je pense, au contraire, You-hi, que ce serait une leçon utile, et qui rendrait vos fonctionnaires plus équitables.

— Mais moi, maître Effendon, interrompit le Chinois effaré; oubliez-vous qu'en ma qualité de *haniste*, je suis responsable de tout ce que font vos équipages ? S'ils refusent de payer un droit, c'est moi qui le paie ; s'ils commettent un désordre, c'est moi que le mandarin met en prison ; s'ils noient des douaniers, c'est à moi que l'on coupera la tête !

— Je le sais, You-hi, répliqua l'Américain avec un sourire tranquille; aussi ai-je cru qu'il fallait vous prévenir avant d'en venir à cette extrémité. Voyez le chef des douanes, entendez-vous avec lui ; ouvrez la main, comme vous disiez tout-à-l'heure, et laissez tomber dans la gueule de ce requin un peu de l'or que vous avez gagné avec la compagnie. Il faut savoir faire un sacrifice à propos.

(1) Permission.
(2) Membres du *Kong-hang*.

You-hi soupira, mais ne répondit rien; il connaissait le caractère inflexible d'Effendon. Il y eut un assez long silence pendant lequel tous deux arrivèrent devant le palais du *hou-pou*, reconnaissable aux têtes de dragons qui ornaient la porte, et au-dessous desquelles étaient suspendues des chaînes et des fouets, symboles du droit de juger.

— Vous voilà arrivé, dit Effendon au Chinois en lui montrant le palais; songez à bien plaider votre cause; vous réussirez si vous le voulez : avec la volonté on remue des montagnes.

— Oui, c'est votre mot, maître Effendon, dit You-hi ; mais nous avons, nous, un proverbe qui dit que le plus habile lettré ne peut forcer l'araignée à filer de la soie ! Je ferai pourtant tous mes efforts, et vous connaîtrez la réponse du *hou-pou* ce soir en venant souper à ma maison d'été ;... car vous avez, je pense, reçu mon invitation.

— Sur papier rouge et écrite en encre d'or ! Vous pouvez compter sur moi.

Le Chinois lui fit de la main un signe d'adieu, et ils se séparèrent.

L'intention qu'Effendon venait d'exprimer à celui-ci n'était point, du reste, une vaine menace, et You-hi le savait capable de l'exécuter, au moins en partie, quelles qu'en pussent être les suites pour le *haniste* et pour lui-même. Depuis bientôt dix ans qu'il dirigeait à Canton le comptoir de sa compagnie, il savait en effet, par expérience, que le plus sûr moyen d'obtenir justice était de se la faire, et que la violence avait elle-même moins de danger qu'une trop longue patience. Ne pouvant se résoudre à s'engager avec les Chinois dans ces labyrinthes de tromperies et de mensonges qu'ils suivent autant par goût que par intérêt, il s'était accoutumé à marcher droit au milieu de toutes leurs ruses, exigeant réparation pour chaque tort souffert, et la prenant lui-même lorsqu'elle lui était refusée. Aussi cette espèce de droiture rude et hardie, avait-elle fini par le faire redouter du *Kong-hang* et des fonctionnaires impériaux eux-mêmes, suffisamment autorisés pour se montrer injustes et rapaces, mais non pour hasarder une rupture ouverte. *La suite à une prochaine livraison.*

Un de nos abonnés, M. Marcille, fils d'un ancien élève de l'école de Brienne, nous communique un livre de classe qui a appartenu à son père, et où se trouvent quelques mots écrits, suivant toutes les probabilités, par Napoléon (1). Nous donnons un fac-simile de cet autographe curieux, que nos lecteurs pourront comparer aux signatures publiées dans notre tome III, p. 4. Nous avons imité jusqu'à la tache d'encre qui voile à demi la première lettre du nom. —Voici la traduction des deux vers :

Corse, si d'une main plus juste et plus amie
Tu espères un sort meilleur, tu l'espères en vain.

Quelle crainte, quelle pensée de découragement pesait sur l'âme de l'adolescent lorsqu'il traçait ces tristes paroles ? Quel funeste pressentiment assombrissait à ses yeux une destinée qui devait être l'une des plus grandes de l'histoire ? Quel malheur passé, quelle inquiétude de l'avenir tourmentait ce génie naissant et faisait déborder de son cœur une plainte si amère ? Il y a là un vaste champ pour la rêverie, et il est difficile de ne pas éprouver un vif sentiment de curiosité et d'intérêt en cherchant à pénétrer le sens de ces caractères jetés au hasard par cette jeune main qui depuis a porté l'épée la plus glorieuse et le plus beau sceptre du monde.

(1) Ce livre est le Cours de mathématiques à l'usage des gardes du pavillon et de la marine, par Bezout. — Edition de l'imprimerie de Ph.-D. Pierres. M DCC LXXXII.

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

INCENDIE DE CASAN.



(Vue de la ville de Casan avant l'incendie du mois de septembre 1842.)

Trois grandes villes situées aux deux extrémités de l'Europe, Hambourg, Liverpool et Casan, ont été victimes, en 1842, d'incendies terribles; leurs édifices ont été détruits, leurs richesses anéanties, un grand nombre de leurs habitants précipités en peu de jours de l'aisance dans une affreuse misère. Mais quelle que soit l'étendue du malheur qui a frappé les deux villes de l'Occident, l'état de la ville de Casan, depuis qu'elle a été la proie des flammes, est assurément le plus déplorable. Hambourg et Liverpool sont situées au milieu de peuples riches et actifs, où fleurissent l'industrie et le commerce; tant d'intérêts, tant de sympathies veillent alentour, que leurs pertes ne tarderont pas à être réparées. Il n'en est pas de même de la ville de Casan, isolée dans un pays comparativement pauvre, où l'esprit d'association est nul, où les forces réparatrices n'agissent que bien lentement. Si l'on songe en outre que l'incendie a éclaté au mois de septembre, par conséquent près de l'entrée de l'hiver toujours rigoureux dans ces contrées, on ne peut que gémir sur le sort de ces milliers d'individus tout-à-coup privés de pain, d'abri, et sans travail.

Casan était une très belle ville et d'une grande importance. Par une fatalité qui semble s'attacher à son existence, c'est la troisième fois depuis soixante ans qu'elle est presque entièrement incendiée. Voici quelques détails sur son histoire.

Capitale d'un gouvernement auquel elle a donné son nom dans la Russie d'Asie, elle est située sur la rivière de Casanka, à plus de 4 kilomètres du Volga et du côté oriental de ce grand fleuve. En turc, le mot Casan signifie *chaudière*. La fondation de Casan date des premiers temps des Mongols, par conséquent du treizième siècle, époque à laquelle elle devint la résidence du grand khan. Il est cependant à remarquer que l'ancienne ville des Mongols était construite à 12 kilomètres au-dessus de la moderne. Elle fut détruite par les Russes, et rebâtie en 1421 par Oulou-Mohammed, khan de la horde d'Or. Depuis cette époque, ses annales n'offrent que le tableau de discordes à l'intérieur et de guerres avec les Russes, qui, après s'être constitués arbitres des affaires intérieures du khanat de Casan, las d'intervenir, résolurent d'en prendre possession pour leur propre compte. Ce fut Jean IV Vasilévitch, qui, en 1552, suivi d'une armée nombreuse, s'approcha de la ville et la somma de se rendre. La ville fit une vigoureuse résistance; mais, assiégée de tous côtés, elle se rendit à discrétion le 2 octobre de la même année. Le dernier prince de Casan, Yediguer, ainsi qu'un grand nombre de Tatars, y reçurent le baptême. Le jour même de la prise de la ville, le czar Ivan fit construire une petit église en bois, dont on avait d'avance préparé la charpente, et où il rendit à Dieu des actions de grâces; puis il posa les fondements de deux autres églises, et détruisit les mosquées. En peu de temps toute la ville, tout le khanat furent envahis par les colons russes qui y bâtirent un grand nombre d'églises. Les Tatars expulsés des hautes parties de la ville se portèrent dans les faubourgs, que depuis ils ont toujours habités de préférence. Dans la suite, la ville prit du développement; mais c'est surtout à Pierre-le-Grand qu'elle a dû la fondation de quelques établissements d'utilité publique. En 1774, elle fut réduite en cendres par le célèbre Pougatchef, et bientôt après reconstruite par ordre de Catherine II sur un plan régulier. En 1815, un terrible incendie (qui, par un singulier hasard, eut lieu, comme en 1842, au mois de septembre) en dévora la plus belle moitié ainsi que vingt-deux églises et trois couvents. Toutefois, à force de patience et de travail, la ville s'était relevée, et sa prospérité croissait de jour en jour. Vue de la rive opposée du Volga, en cet endroit large d'un mille, elle offre un aspect très remarquable et très pittoresque; à l'intérieur, l'impression est moins favorable. Avant le dernier incendie, on y comptait 907 rues, 71 petites rues, 10 ponts, 4310 maisons dont 800 en pierres et le reste en bois, 58 églises, 4 couvents, 10 mosquées, et seulement deux hôtels pour les voyageurs. Sa population est de 50 000 âmes, dont 15 000 mahométans. Dans la partie septentrionale et la plus élevée de la ville, le kreml (la citadelle) s'élève presque à pic sur

les bords de la Casanka, et s'aplatit au sud vers le Volga; cette forteresse, carré long entouré d'un fossé et d'un ravin, est ceinte d'une épaisse muraille flanquée de douze tours. Au nord et à l'est du kreml s'étend la ville, qui communique au kreml par une porte. Cette partie, régulièrement bâtie avec des rues larges, des places vastes et deux lacs, ainsi qu'une esplanade qui environne un de ces lacs, était la partie la plus animée de tout Casan. A l'est et au nord s'étendent les faubourgs, et plus loin les slododes (villages) des Tatars.

On n'a pas encore évalué avec exactitude les pertes que le commerce surtout et les particuliers ont éprouvées. Si l'on en juge par le caractère du sinistre, par la nature des constructions, qui sont en majeure partie en bois, de même que le pavage des rues, ces pertes doivent être immenses.

Un premier incendie commença pendant la nuit du 26 au 27 août, et en peu d'instants dévora toute une rue d'échoppes et de boutiques, un collége et quelques belles maisons. Le 3 septembre, le feu se déclara sur un autre point de la ville; mais ce n'était encore là qu'un précurseur du terrible incendie qui éclata le 5 septembre. Les flammes, s'échappant d'une hôtellerie nouvellement construite, et chassées sur la ville par un vent violent qui permettait à peine aux habitants de se tenir debout, dévorèrent en moins de douze heures 1 300 maisons, 9 églises, un couvent, les magasins où se trouvaient en dépôt quantité de marchandises, un grand nombre de boutiques, et quelques édifices consacrés à l'instruction; des tisons ardents portés par le vent atteignirent ensuite, de l'autre côté de la Casanka, des meules de foin, et de là les flammes se propagèrent jusqu'aux villages adjacents qu'elles réduisirent en cendres. Le 6 septembre au matin, la moitié de cette ville, naguère encore si belle, ne présentait plus qu'un monceau de décombres fumants. Vers le midi de la même journée, un autre incendie éclata dans la vieille ville tatare, et à peine se fut-on rendu maître du feu dans ce quartier, que la nouvelle ville tatare se vit enveloppée de flammes qui éclairèrent d'un reflet sinistre les ruines des jours précédents. La journée du 8 septembre fut signalée par de nouveaux malheurs; tandis que les habitants plongés dans la tristesse se croyaient du moins à l'abri de nouveaux désastres, le feu éclata dans une partie de la ville jusqu'alors préservée, et y dévora plusieurs habitations. Le 10 du même mois, sept autres maisons furent brûlées. On imagine difficilement l'aspect désolé de la ville après de si affreux ravages. Le désespoir du peuple pouvait inspirer les craintes les plus vives à ceux que le malheur avait jusque là épargnés. Heureusement, il n'y eut point d'excès à déplorer, et le gouvernement s'empressa de porter les secours les plus urgents à la classe souffrante.

VOCABULAIRE
DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. les Tables de 1842.)

Capuciés, Capuchons, association politique et religieuse fondée en 1182. La France, à cette époque, était horriblement dévastée par les ravages des *Cottereaux*, des *Brabançons* (voyez ce mot), et par les guerres privées des seigneurs. Tout-à-coup le bruit se répandit qu'un charpentier de la ville du Puy, nommé Durand, avait reçu de Dieu, dans une vision, l'ordre de prêcher l'oubli de toutes les haines et le rétablissement de la paix. L'évêque du Puy seconda cet inspiré, et une vaste association se forma aussitôt dans le but de rétablir la paix à tout prix : elle fit de rapides progrès, surtout en Bourgogne et dans le Berri. En 1183, soutenue par un corps de chevaliers, elle enveloppa et écrasa près de Châteaudun un corps de sept mille Cottereaux, qui furent tous massacrés sans pitié, « depuis le plus petit jusqu'au plus grand. » Malheureusement les Capuciés, qui se recrutèrent de gens sans aveu, renouvelèrent à leur tour les scènes effroyables de brigandage qui leur avaient mis les armes à la main. Abandonnés par la noblesse, ils virent se soulever contre eux toutes les populations; les milices communales, entre autres celles de l'Auxerrois, les exterminèrent complétement. Les Capuciés portaient des *capuchons* de toile blanche et une plaque d'étain représentant la sainte Vierge et l'enfant Jésus.

Carcistes. Nom donné aux partisans du comté de Carces dans les guerres civiles qui désolèrent la Provence, de 1578 à 1589. « On les nommait encore, dit l'historien Bouche, d'un autre nom barbare pour exprimer leurs extorsions et violences, *marabecz* ou *maraboux;* nom que j'ai ouï attribuer de mon temps (1660), en Provence, à des hommes cruels et sauvages. » Ils avaient pour adversaires les *razats*, dont nous parlerons plus tard.

Cascaveaux (Troubles des). On désigne ainsi les troubles qui eurent lieu vers 1630, en Provence, à l'occasion de l'établissement de nouveaux impôts et de nouvelles juridictions financières nommées jadis *élections*. Les insurgés portaient pour signe de ralliement une sonnette, en provençal *cascaveau*, attachée à une lanière de cuir blanc. De toutes les villes environnantes, on venait à Aix prendre la sonnette, et l'on inscrivait son nom sur un registre *ad hoc*. Un parti opposé à celui des Cascaveaux ne tarda pas à se former à Aix même. Il fut appelé le *ruban bleu*, parce que la sonnette que ses membres portaient, comme leurs rivaux, était attachée à un ruban de cette couleur. Ces troubles, dont les excès ensanglantèrent la Provence, durèrent jusqu'en 1633.

Cent ans (Guerre de). C'est la terrible série des guerres que les Français eurent à soutenir contre les Anglais durant le quatorzième et le quinzième siècle. Une première guerre commença, en 1339, entre Philippe de Valois et Edouard III. Elle fut terminée le 8 mai 1360 par le honteux traité de Brétigny. Dans cette période, la France perdit la bataille navale de l'Ecluse (1340) et les batailles sur terres de Crécy et de Poitiers. La guerre recommença, en 1360, sous Charles V. Les Anglais n'essuyèrent que des défaites, perdirent leurs conquêtes, et auraient été chassés de France sans la mort du roi (1380). Les hostilités, sans autre interruption que quelques trêves de peu de durée, continuèrent jusqu'en 1453. Les Français, qui éprouvèrent dans cette seconde période les désastreuses défaites d'Azincourt (1415), de Crevant (1423), de Verneuil (1424), se relevèrent glorieusement sous les ordres de Jeanne d'Arc, et gagnèrent à leur tour la victoire de Patay (1429), de Formigny (1450), et enfin de Castillon (1453).

Chambre ardente. On désignait ainsi les tribunaux qui furent établis sous François I, vers 1535, pour la recherche et la punition des hérétiques, sous Louis XIV contre les empoisonneurs, et sous la régence contre les financiers. Dans l'origine, on donnait ce nom à la salle où l'on jugeait les criminels d'Etat, parce que cette salle, entièrement tendue de noir, était éclairée par un grand nombre de flambeaux. C'est dans ce sens que nous appelons encore aujourd'hui *Chapelle ardente* la chapelle où l'on dépose le corps d'un grand personnage.

La dénomination de Chambre ardente donnée à la Chambre du parlement qui condamnait les hérétiques au supplice du feu, répondait bien à la nature de cette horrible fonction. « Que dira la postérité, dit Henry Estienne, quand elle entendra parler d'une chambre ardente. »

Champ sacré (Entrevue du), conférence que Philippe-Auguste eut en 1188 avec Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, entre Trie et Gisors. Les deux princes y prirent la croix, d'où vint le surnom donné à cette entrevue.

Compagnie blanche, association armée que, durant la longue guerre des Albigeois, l'évêque Foulquet forma à

Toulouse en 1211. Les hommes qui la composaient prêtaient serment de poursuivre les Albigeois jusqu'à la mort. Leurs violences ne tardèrent pas à réunir les partisans des Albigeois, ou au moins de la tolérance, dans une autre association qui prit le nom de *Compagnie noire*. Les combats de ces deux factions rivales ensanglantèrent plus d'une fois les rues de Toulouse.

CORINTHIENS, soldats du régiment commandé, durant la guerre de la Fronde, par le cardinal de Retz, qui était archevêque titulaire de Corinthe. Ce régiment ayant été battu par les troupes royales, on nomma cet échec *la première aux Corinthiens*.

COTTEREAUX ou COTTERETS. Voyez plus haut *Capuciés*, et *Brabançons*, 1842, p. 300.

CROQUANTS (Révolte des). Henri IV venait à peine de recevoir la soumission de Paris, le 21 mars 1594, quand « il advint, dit Palma Cayet dans sa Chronologie novenaire, un grand remuement vers le pays de Limosin, Périgord, Agenais, Quercy et pays circonvoisins, par un soulèvement général qui s'y fit d'un grand nombre de peuple, prenant pour prétexte qu'ils étoient trop chargés de taille et pillés par la noblesse. Du commencement, on appela ce peuple mutiné les *tard-avisés*, parce que l'on disoit qu'ils s'avisoient trop tard de prendre les armes, vu que chacun n'aspiroit plus qu'à la paix; et ce peuple appeloit la noblesse *croquants*, disant qu'ils ne demandoient qu'à croquer le peuple. Mais la noblesse tourna ce sobriquet *croquant* sur ce peuple mutiné, à qui le nom de croquants demeura.» On donne ordinairement au mot croquant une autre étymologie; on le fait dériver de la petite ville de Crocq (Creuse), qui fut, dit-on, le berceau de l'insurrection, mais dont néanmoins il n'est pas une seule fois question dans la relation fort détaillée de Cayet. La révolte gagna bientôt les provinces voisines; et les insurgés, bien qu'ils eussent été battus plusieurs fois, cherchèrent à former une confédération. On a publié pour la première fois, il y a quelques années, une circulaire adressée par eux aux officiers commandant les châtellenies des provinces nommées plus haut. Dans cette circulaire, il est enjoint à ces derniers de s'armer et de se tenir prêts à se joindre aux insurgés lors de leur passage; autrement, y est-il dit, vous nous aurez sur les bras dans trois jours, après la réception de ces présentes, pour y être contraints par la rigueur des armes.

La noblesse comprit vite de quel péril elle était menacée. Malgré les dissensions qui la divisaient alors, elle forma à son tour une ligue à laquelle furent tenus d'adhérer tous les gentilshommes du pays. La convention qu'ils signèrent à ce sujet renferme des passages curieux : « Attendu que les peuples ont voulu renverser la monarchie, et *établir une démocratie à l'exemple des Suisses;* qu'ils ont conspiré contre nos vies, et se sont voulu ôter de *la subjection en laquelle Dieu les a ordonnés*, etc. »

Les croquants ne furent soumis qu'au bout de deux ans. Ils se révoltèrent de nouveau en 1637, et prirent un gentilhomme nommé La Motte-la-Forêt, qu'ils forcèrent de se mettre à leur tête, en le menaçant, s'il refusait, de le tuer, lui, sa femme et ses enfants. Le cardinal de La Valette accourut bien vite, et, grâce à la trahison de leur général, reprit sur eux les villes de Sauvetat et de Bergerac, dont ils s'étaient emparés. Une amnistie accordée par le roi acheva de pacifier la contrée.

Pendant tout le dix-septième siècle, comme on peut le voir dans les fables de La Fontaine, le nom de croquant fut synonyme de paysan. Ce même nom avait été donné, sous Henri IV, aux traitants et financiers. On prétend que ce roi dit un jour en mettant dans son chapeau une somme d'argent qu'il venait de gagner à la paume : « Mes croquants ne me la prendront point. »

DES ALLÉES DANS LES FORÊTS.

On dit quelquefois : *Les allées font du bois*; rien n'est plus vrai. Indépendamment de l'agrément que procurent les allées dans les forêts pour la promenade et pour la chasse, indépendamment de leur utilité pour faciliter la surveillance des gardes-forestiers, et la promptitude des secours en cas d'incendie, elles ont surtout l'avantage de servir à l'aération des végétaux. Un propriétaire fait une pitoyable économie lorsque, de crainte de diminuer son revenu, il conserve des plantations trop serrées. Les arbres ont besoin d'air tout aussi bien que les animaux; c'est dans l'air qu'ils prennent le carbone qui constitue la plus grande partie de leurs organes. Toutes les personnes qui ont traversé les forêts ont pu remarquer que les arbres de la lisière sont toujours bien plus beaux que ceux des fourrés.

Depuis quelques années, l'esprit des agriculteurs à haute portée se dirige vers l'amélioration, la conservation et la reproduction des forêts que, jusqu'à l'époque actuelle, on considérait comme de purs bienfaits de la nature en dehors des travaux et de la prévision humaines. On reconnaît aujourd'hui que les forêts doivent être soumises à des soins éclairés comme toutes les autres productions du sol. La seule différence qu'il y ait entre les règles agricoles de l'aménagement forestier et celles des plantes cultivées, c'est que les premières demandent des siècles pour leur entier accomplissement, et que les autres n'exigent que des années. Avoir introduit dans les habitudes agricoles l'usage des aménagements forestiers, c'est avoir obtenu une précieuse conquête. En appliquant des principes dont nos arrière-petits-neveux lègueront la continuation à leur postérité, on enlace plus intimement les générations les unes aux autres, on accroît la solidarité des hommes entre eux par l'exercice d'une prévoyance paternelle et filiale qui doit contribuer à les rendre meilleurs.

INFLUENCE DE LA BONNE NOURRITURE SUR LE TRAVAIL DES OUVRIERS.

Dans la maison de détention de Riom où l'on occupait des détenus à polir des glaces, l'entrepreneur des travaux eut l'heureuse idée, il y a quelques années, d'augmenter la proportion de viande qui entrait dans la nourriture des prisonniers, et il eut la satisfaction d'obtenir beaucoup plus d'ouvrage qu'auparavant. Une nourriture plus substantielle paraît être la principale cause de la supériorité que, sous certains rapports, les ouvriers anglais ont sur les nôtres. Un de nos économistes les plus distingués dit à ce sujet que les Anglais se font une sorte de point d'honneur de manger plus de bœuf que nous; ils ont, dit-il, des chants nationaux dans lesquels ils célèbrent pompeusement et sérieusement le rosbif de la vieille Angleterre (*roast beef of old England.*)

L'intérêt bien entendu des entrepreneurs qui nourrissent leurs ouvriers doit donc être de les bien nourrir. Cet intérêt doit encore les conduire à ne pas accabler les travailleurs sous le poids d'une trop grande fatigue journalière. Le même économiste en cite un exemple bien remarquable : c'est celui de la célèbre fabrique de cotonnade de Wesserling; depuis le 1er janvier 1841, on y a réduit d'une demi-heure le travail journalier de la filature, et le produit, contre toute attente, loin de diminuer en proportion, paraît, d'après le témoignage des directeurs de la fabrique, devoir augmenter d'un vingt-quatrième.

LA MAIN DE SAINTE ANNE.

Ernest Bruckmann (mort en 1753), dans la vingt-huitième lettre de la seconde centurie de son recueil à la fois curieux et bizarre intitulé *Epistolæ itinerariæ*, a publié le dessin d'une relique que l'on conservait dans le palais im-

périal de Vienne. Cette relique, dont nous reproduisons la figure, passait pour être la main de sainte Anne, mère de la Vierge. Au-dessus de cette main étaient en allemand les inscriptions suivantes :

Respect à la main de la sainte mère Anne.

Notre âme est dans ta main. (Gen., 47.)

Chaque jour, avant de t'endormir, examine ta conscience.



Plus bas on lisait les sentences suivantes, se rapportant aux figures gravées sur chacun des cinq doigts de la main.

1. Remercie Dieu ton seigneur pour les bienfaits que tu en as reçus.
2. Dirige la lumière de la grâce de manière à reconnaître tes péchés.
3. Examine ta conscience chaque jour, d'heure en heure, pour savoir combien tu as péché par pensées, par paroles et par actions.
4. Eveille en toi le repentir et la peine pour tes péchés passés.
5. Arme-toi pour confesser, expier et combattre tes péchés.

CONTES POPULAIRES IRLANDAIS.

II.

DANIEL O'ROURKE, OU LE RÊVE D'UN IVROGNE.

Dans un village d'Irlande vivait jadis un pauvre paysan crédule et naïf, fort honnête homme du reste, n'ayant d'autre défaut qu'un penchant un peu trop vif pour les joies du cabaret et un amour trop prononcé pour l'ale et le wiskey, deux boissons qu'il confondait dans ses désirs journaliers, et qui souvent troublaient son cerveau déjà affaibli par l'âge. Un jour son jeune seigneur revient d'un lointain voyage : grande rumeur au village, grande fête au château ! Le bon Daniel n'y manque pas ; il a pour son maître un tendre dévouement, et se fait un devoir de le lui prouver par mainte ardente libation. Vers le soir, tous les convives réunis dans la cour du château s'en retournent de côté et d'autre à leur ferme. Daniel, qui a encore quelques mots à dire à un généreux flacon d'eau-de-vie, reste seul. Enfin il se lève, il dit adieu à cette journée de bonheur et s'achemine vers la vallée où sa femme l'attend dans sa cabane ; or, le long de sa route il lui arrive des événements prodigieux dont on parlera longtemps encore dans les veillées d'Irlande. Mais laissons le digne Daniel raconter lui-même l'histoire de ses pérégrinations et de ses angoisses.

Je m'en allais, dit-il, songeant à toutes les belles bouteilles que notre généreux seigneur nous avait fait libéralement servir, et regrettant seulement que le temps eût passé si vite. Arrivé au bord d'une rivière qu'il me fallait traverser, je m'arrêtai. La soirée était supe be, le ciel étincelant d'étoiles. Je me rappelle que ce jour-là est un des jours de fête de la sainte Vierge ; je regarde le ciel, je fais un signe de croix ; en même temps mon pied glisse, et me voilà dans



l'eau. — Ah ! malheureux pécheur, me dis-je, tu es perdu ! Cependant je recueille mes forces, je nage de côté et d'autre, et je finis par atteindre les rives d'une petite île déserte. Que faire ? Je m'en vais à travers cette île, épouvanté de ma solitude, transi de froid, ne sachant où chercher un refuge, quand tout-à-coup j'aperçois une grande ombre qui me dérobe la clarté de la lune. Deux ailes immenses s'agitent dans les airs, et un aigle tel que je n'en ai jamais vu s'abat auprès de moi avec un bruit pareil à celui du tonnerre. — Eh bien ! Dan, me dit-il en me regardant fixement, comment te trouves-tu ? —Assez mal pour le moment, lui répondis-je stupéfait d'entendre cet oiseau sauvage parler en bon irlandais ; j'aimerais mieux être dans ma ferme. Il me demande par quel hasard je me trouve, au milieu de la nuit, dans cette île abandonnée, et moi je lui raconte comment, ayant bu quelques gouttes de trop, je m'étais laissé tomber dans l'eau.

— Ecoute, me dit-il alors, quoique ce soit une grande faute de ta part de t'enivrer ainsi un jour de fête de la Vierge, cependant, comme tu es un brave homme et que tu ne me lances point de pierres, ni à moi ni à mes petits, je veux exposer ma vie pour toi. Assieds-toi sur mon dos, et je t'emporterai dans ta demeure. Puis, voyant que j'hésitais : — Crois-en ma parole, ajouta-t-il en mettant sa patte sur sa poitrine, sans moi tu ne peux sortir de cette île.

— Allons, soit, m'écriai-je ; et je m'assis sur son dos, et j'enlaçai mes bras autour de son cou pour ne pas tomber. Il prend son vol, il s'élance dans l'air comme une alouette. Saisi de frayeur, je le conjure de descendre vers ma ferme. — Me prends-tu donc, dit-il, pour un sot? ne vois-tu pas dans les champs deux hommes armés de fusils? et crois-tu que pour le plaisir de te ramener plus vite chez toi je veuille m'exposer à être tué? Et il continue à s'élever toujours plus haut. La terre échappe à mes regards, les nuages flottent à mes pieds. Nous arrivons, devinez où? A la lune. Je la vois de près toute ronde, comme nous la voyons de notre vallée, avec une serpette qui vient je ne sais de qui, et qui est plantée au beau milieu de son globe.

— Dan, me dit le méchant aigle, je suis las de cette longue course, et j'ai envie de me reposer. Retire-toi un instant pour me laisser reprendre haleine, et assieds-toi sur la lune.

— M'asseoir sur la lune ! quelle idée, au nom du ciel ! et comment voulez-vous que je puisse m'asseoir là sans tomber ?

— Bah ! tu as bien peu de résolution ; prends cette serpette à deux mains, elle te soutiendra.

— Impossible ! impossible !



— Comme tu voudras, reprit-il avec une parfaite impassibilité ; mais je ne puis te porter plus longtemps, et d'un coup d'aile je te précipiterai en bas.

— De grâce ! je vous en conjure, ayez pitié de moi !

— C'est assez gémir. Veux-tu, oui ou non, me soulager un instant et t'asseoir sur la lune ?

Force me fut d'obéir. Je me traînai le plus adroitement que possible sur le globe glissant, et je le serrai entre mes deux genoux, tandis que je m'appuyais avec les mains sur le manche de la serpette. A peine avais-je pris cette horrible situation que le maudit aigle, me regardant d'un air moqueur, me dit : — A présent, adieu, mon cher Daniel O'Rourke. Le printemps dernier tu m'as enlevé mon nid ; je voulais me venger, et me voilà satisfait. Reste là, mon petit Dan ; tu as vraiment une bonne figure, et tu me sembles très bien assis.

Je me souvins alors de ce malheureux nid, que j'avais réellement enlevé. J'implorai mon pardon en gémissant, je suppliai l'aigle d'avoir compassion de moi ; j'invoquai sa grandeur d'âme, sa noblesse de sentiments, tout fut inutile : il s'enfuit en ricanant, et me laissa accroupi au milieu des nuages, tremblant d'épouvante et pleurant.

Tandis que j'étais là, abîmé dans une pensée de désespoir, soudain j'entends une porte qui s'ouvre près de moi ; un homme apparaît, l'un des barons de la lune, ni plus ni moins. — Ah ! c'est toi, Dan, me dit-il ; par quel étrange événement es-tu venu jusqu'ici ? Je lui racontai toutes mes infortunes depuis l'instant où mon pied avait glissé dans la rivière. Il m'écoutait en silence, et semblait prendre un intérêt généreux à mon récit. Hélas ! comme je me trompais !

— C'est bon, c'est bon, me dit-il lorsque j'eus fini ; il est fâcheux que tu te sois fié à cet aigle vindicatif; et tes voyages ne sont pas finis, car tu ne peux rester là.

— Je ne demande pas mieux que de m'en aller ; mais comment ?

— Ceci n'est point mon affaire ; ce que je veux seulement, ce que j'exige, c'est que tu t'en ailles.

— Vous n'y pensez pas. C'est sans doute pour mettre encore ma pauvre âme à l'épreuve que vous parlez ainsi de me renvoyer. Si vous avez quelque sentiment d'humanité, vous me donnerez asile dans votre demeure, et à la première occasion je m'en irai, foi d'Irlandais!

— Non, non, il ne s'agit pas de te donner asile, ni pour un jour, ni pour une heure. Les gens qui habitent la lune ne se soucient point de toutes vos belles paroles. Il faut que tu partes à l'instant même.

— Eh bien ! je ne partirai pas ! m'écriai-je avec l'accent du désespoir.

— Ah ! tu veux me résister ! dit le féroce citoyen de la lune en me jetant un regard furieux; nous verrons.

A ces mots il s'éloigna, puis revint avec une hache, dont il donna un coup violent sur la serpette qui me soutenait, et je roulai dans l'air la tête en bas.

— Cette fois, me dis-je, c'en est fait de moi. Adieu, ma douce ferme, et ma bonne Judith, et mes chers enfants.

Tout en faisant mon acte de contrition et en roulant dans l'espace, je tombe au milieu d'une troupe d'oies sauvages. Celle qui conduisait la colonne me connaissait, car elle revenait chaque été faire son nid aux environs de ma demeure. — Comment, c'est toi, Dan ! s'écria-t-elle ; et

quelle singulière idée as-tu de voyager ainsi? Je lui racontai tout ce qui m'était arrivé, et elle eut pitié de moi. —Tiens, me dit-elle, suspends-toi à une de mes pattes, et je te sauverai. J'obéis, je pris une de ses pattes entre mes deux mains, et la bonne et généreuse oie m'emporta comme un hanneton suspendu au bout d'un fil de montagne en montagne, de plaine en plaine, jusqu'au bord de la mer. — Où allons-nous? lui dis-je avec terreur; je ne reconnais plus ma belle Irlande. — Je le crois bien, répondit l'oie, nous allons en Arabie. Et elle continua son voyage.

Nous flottions depuis longtemps au-dessus de l'Océan, quand tout-à-coup, ô bonheur! j'aperçois un vaisseau voguant à pleines voiles, qui me semblait se diriger vers mon cher pays. — Laisse-moi tomber sur ce navire, dis-je à l'oie compatissante. — Insensé, me répondit-elle, ne vois-tu pas que tu cours risque de te tuer? — Non, je t'en conjure, ne me retiens pas! En disant ces mots, je lâchai sa patte et tombai au milieu des vagues. Tandis que j'essayais de me relever de ma chute et d'étendre mes bras meurtris pour me sauver à la nage, je m'éveille, et j'entends une voix qui me crie: —Tu ne te corrigeras donc jamais, indigne ivrogne que tu es! Avant de te jeter par terre comme une bête brute, tu devrais au moins choisir un endroit plus propre! C'était ma bonne femme Judith qui m'apostrophait par ces douces paroles, et me jetait un seau d'eau sur le corps pour me laver de la boue dans laquelle j'étais tombé.

DE LA JONCTION DE L'OCÉAN ATLANTIQUE ET DU GRAND OCÉAN

A TRAVERS LES TERRES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Plus l'Amérique septentrionale se rapproche de l'Amérique du sud, plus elle s'allonge, se rétrécit, se découpe, et il est un point où les terres ne forment plus qu'un isthme de bien peu de largeur. Cette digue si frêle, entre deux mers immenses, a été jusqu'ici un obstacle immense aux communications des peuples. Cependant la forme des côtes qui en plusieurs endroits rapproche les rivages, la disposition des terres souvent traversées seulement par de simples ondulations de terrain, le jeu des eaux qui s'échappent sur les versants opposés, enfin de grandes masses d'eau à l'intérieur, offrent à diverses distances de remarquables facilités pour détruire cette faible barrière. L'étude des localités a signalé ceux de ces points où le rapprochement des rivages opposés pouvait devenir le plus prompt, et de là sont résultés trois projets ayant pour but la réunion des deux océans:

1° Par l'isthme de Panama;
2° Par le lac de Nicaragua et le Rio San-Juan;
3° Par l'isthme de Téhuantépec.

Nous allons les examiner successivement.

Premier projet. — Par l'isthme de Panama.

Cet isthme a un développement en longueur qui, mesuré du fond du golfe de Darien au 85e méridien de longitude occidentale, est de 150 lieues de France, ou 665 kilomètres. Dirigé d'abord de l'ouest à l'est, il décrit ensuite une demi circonférence à convexité tournée vers le nord, et forme ainsi au midi un vaste golfe sur lequel s'élève une ville appelée *Panama*, qui donne son nom à l'un et à l'autre. Cet isthme a de largeur 28 à 164 kilomètres. Sur la côte septentrionale, au nord-ouest de Panama, se trouve la petite ville de *Chagres*, à 43 kilomètres de laquelle, vers la droite, s'étendent une rade et un vaste port, appelé *Puerto-Bello*.

Bien que la constitution physique de l'isthme de Panama indique une simultanéité de formation avec les Andes de l'Amérique méridionale et les plateaux du Mexique, bien qu'elle conduise d'ailleurs à le regarder naturellement comme la jonction de l'une à l'autre, cette jonction ne se fait pas, comme l'indiquent les cartes, par une chaîne continue: à droite et à gauche du méridien de Panama, elle n'offre plus qu'une multitude de collines coniques, hautes de 90 à 150 mètres, qui s'élèvent sur un plateau bas souvent fort étendu. Entre Chagres, sur l'Atlantique, et Chame, vers Panama, ces collines sont moins nombreuses, moins hautes, et se trouvent séparées par des plaines quelquefois assez étendues. Chagres est à l'embouchure d'une rivière sortie des parties centrales mêmes de l'isthme, et qui, dans l'endroit où elle se coude pour aller se jeter dans la mer des Antilles, se trouve à 31 000 mètres de Panama. Le Rio Chagres est très sinueux et rapide, puisque en certains endroits sa vitesse est de 2 000 mètres à l'heure. Tel est l'état des lieux à l'endroit regardé jusqu'à présent comme le plus favorable pour établir la jonction entre les deux océans.

Depuis l'époque où Nunez de Balboa, venu des rives atlantiques, découvrit le Grand-Océan, on n'a cessé de s'occuper de cette jonction, et cependant aucun travail n'avait été exécuté dans le but d'en démontrer la possibilité. Ce fut seulement en 1827 que le libérateur de la Colombie, Bolivar, chargea un ingénieur anglais, M. Lloyd, de reconnaître l'isthme, et la description que nous venons de donner est extraite de son Mémoire publié en 1829. Il arriva au mois de mars 1828 à Panama, s'y joignit au capitaine Falmark, Suédois, officier du génie au service de la Colombie, et commença ses opérations le 5 du mois de mai. Elles furent interrompues par des pluies continuelles, et reprises le 7 février 1829. La ligne qu'ils mesuraient commençait à Panama, et fut conduite le long de l'ancien chemin, par Puerto-Bello, jusqu'au lit de la rivière de Chagres. La plus grande élévation par laquelle passait cette ligne était de $493^{m},04$ au-dessus du niveau de la mer, au moment du flux à Panama. Ces travaux ont constaté que la hauteur moyenne de l'océan Pacifique ou Grand-Océan est, en ce dernier endroit, de $1^{m},07$ au-dessus de l'Atlantique à l'embouchure du Chagres. Au temps du flux, qui arrive des deux côtés de l'isthme presque en même temps, l'océan Pacifique, pendant le flux moyen, est de $3^{m},08$ et l'océan Atlantique de $0^{m},56$ au-dessus de la hauteur moyenne ordinaire de leur niveau. A l'époque du reflux, les deux mers descendent d'une quantité égale au-dessous de leur niveau respectif, et alors l'océan Pacifique est de $1^{m},98$ plus bas que l'Atlantique. On voit donc que, dans l'intervalle d'une marée à l'autre, le niveau du Grand-Océan se trouve d'abord plus haut que celui de l'Atlantique, successivement au même niveau, et enfin plus bas.

A la suite de cette exploration, M. Lloyd a proposé l'établissement de deux chemins de fer, ayant une longueur de 53 000 et de 40 000 mèt.; nous les avons indiqués sur la carte p. 48. Ils commenceraient au même point, dans le voisinage de la jonction du Rio-Trinidad avec la Chagres, traverseraient la plaine, et se dirigeraient, l'un sur Panama, l'autre sur le village de Chorrera. Bien que la première ligne soit un peu plus longue et moins directe, elle paraît cependant préférable parce qu'elle aboutit à une ville de quelque importance. Comme la rivière de Chagres est obstruée par une barre, M. Lloyd recommande l'établissement d'une communication entre cette rivière et la baie de Limon, qui offre d'excellents ancrages, et qui pourrait devenir à peu de frais l'un des ports les plus commodes et les plus sûrs du monde.

Deuxième projet. — Par le lac de Nicaragua.

Près de l'endroit où l'isthme de Panama rattache les terres de l'Amérique septentrionale à celles de l'Amérique du sud, s'étend un vaste lac qui doit à une ville située sur sa rive méridionale le nom de *lac de Nicaragua*. Cette ville est la capitale de l'un des Etats de la république de l'Amérique Centrale (Guatemala).

Le lac de Nicaragua, qui a 244 000 mètres de longueur sur 90 000 dans sa plus grande largeur, et jamais moins de

53 000, présente une superficie d'à peu près 18 500 000 mèt. carrés. Il est partout navigable pour les plus grands bâtiments de guerre. Un autre lac plus petit (3 200 000 mèt. carrés) s'étend à quelque distance de son extrémité nord-ouest : c'est celui de *Motagua*, qui y communique par une petite rivière, de 32 kilom., appelée *Tipitapa* ou *Panaloya*, et près duquel se trouve la ville de Léon. Le fond de ce dernier lac se trouve peu éloigné d'une rivière appelée *la Tosta*, qui va se jeter dans le Grand-Océan près de *Realejo*, petite ville qui a l'un des plus vastes ports des côtes occidentales d'Amérique. De l'extrémité opposée du lac de Nicaragua s'échappe le *Rio San-Juan*, qui verse ses eaux dans l'Atlantique (mer des Antilles), après un cours de 191 kilomètres ; son courant est généralement profond, mais assez rapide, et embarrassé de onze cataractes dont la chute est toutefois peu considérable. Les deux lacs ont une grande partie de leurs rives parallèles aux rivages du Grand-Océan, dont ils sont, du reste, peu éloignés : du lac de Nicaragua au golfe de Papagayo on compte en un point 22 000 mètres, et un peu moins du côté de Léon. Quant à la configuration du sol dans cet intervalle, c'est seulement une déclivité peu rapide, couverte de hauteurs d'une médiocre élévation. Par ordre de la cour de Madrid, l'ingénieur don Manuel Galisteo a exécuté, en 1781, un nivellement, au moyen du niveau d'eau, depuis le golfe du Papagayo, sur les côtes du Grand-Océan, jusqu'au bord du lac, et il a trouvé, au moyen de 336 stations de montée et 339 de descente, la surface du lac élevée au-dessus du Grand Océan de 134 pieds 7 pouces espagnols, $37^{m},50$ à une petite fraction près. Or le lac a un peu plus de $24^{m},50$ de profondeur, de sorte que son fond est encore d'environ 13 mètres plus haut que le niveau du Grand-Océan. Le point culminant du nivellement a $165^{m},66$.

Avec ces données, on a proposé deux moyens d'établir la jonction. L'un consiste à améliorer la navigation du Rio San-Juan, à tourner ses rapides au moyen d'un canal, et à le rendre abordable pour des navires de 400 tonneaux ; puis à creuser entre le Grand-Océan et le lac, sur la ligne où l'ingénieur Galisteo opéra son nivellement, un canal qui aurait neuf ou dix écluses. Dans le second projet, on se sert également du Rio San-Juan rendu navigable et du lac Nicaragua ; mais de plus il s'agirait de faire remonter les bâtiments dans le lac Managua par la rivière Tipitapa, d'où un canal de 13 lieues (52 kilomètres) irait aboutir à la baie de Cochagua à travers des hauteurs qui sont encore moins élevées que celles du territoire de Nicaragua. Mais la réalisation de ce projet serait beaucoup plus difficile que celle du premier, le lac Managua étant de 28 pieds anglais ($8^{m},51$) plus élevé que celui de Nicaragua, et la rivière Tipitapa formant une cataracte de 14 pieds ($4^{m},25$), qui ne pourrait être évitée qu'au moyen d'écluses très coûteuses à établir. Les obstacles s'accroîtraient encore s'il s'agissait de gagner la Tosta et le port de Realejo, auxquels on avait aussi pensé pour former la jonction.

Troisième projet. — Par l'isthme de Téhuantépec.

Au-delà du lac de Nicaragua, les montagnes se relèvent et forment une haute chaîne, couronnée de nombreux pics volcaniques, qui s'étend à travers le Guatemala jusqu'au Mexique. Là cette chaîne s'abaisse, s'étale en massifs d'une petite élévation, et se relève bientôt. A cet abaissement des plateaux correspond une forte dépression dans les côtes qui donne naissance à un isthme dit *isthme de Téhuantépec*, nom d'une petite ville située sur celui de ses rivages que baigne le Grand-Océan. Les plages du nord appartiennent au golfe du Mexique ou à l'océan Atlantique, et s'étendent à l'est de la Vera-Cruz et du château de Saint-Jean d'Uloa. Les terres mesurent ici, dans leur moindre largeur, 240 kilomètres. Cette étendue de pays est traversée par deux rivières principales qui se rendent dans les deux océans, le Goazacoalcos et le Chimalapa ; et comme la ligne du partage des eaux est beaucoup plus près d'une mer que de l'autre, il en résulte que ces deux courants ont un développement très différent : le Goazacoalcos, le plus considérable, afflue au golfe du Mexique ; le Chimalapa, au Grand-Océan.

L'importance du Goazacoalcos, comme moyen de communication entre les deux océans, a été appréciée depuis bien longtemps. Cortez, animé de l'espoir de trouver ce que rêvaient alors tous les Espagnols, le *secret d'un détroit* à travers le continent, la fit explorer, et à partir de l'époque où la province de Téhuantépec fut conquise par Gonzalo de Sandoval (1521), le chemin de l'isthme fut plus ou moins fréquenté par les marchands espagnols selon les circonstances.

Vers la fin du siècle dernier, le hasard fixa de nouveau l'attention du gouvernement mexicain sur l'isthme. On voulut savoir comment il se faisait que plusieurs des canons du château de Saint-Jean d'Uloa, fondus aux Philippines, avaient pu être amenés jusqu'au golfe du Mexique, et on apprit, non sans peine, qu'ils y avaient été transportés de Téhuantépec à travers les terres. Embarqués sur le Rio de Chimalapa, ils l'avaient remonté jusqu'au village de Santa-Maria de Chimalapa, d'où, convoyés à travers les terres par la ferme de Chivela et la forêt de Tarifa, ils avaient été embarqués de nouveau sur le Rio de Malpasso, qui les conduisit dans le Rio de Goazacoalcos. On observa dès lors que ce chemin pouvait être repris avec avantage, et le vice-roi Bucareli fit explorer le pays par deux ingénieurs habiles, don Augustin Cramer et don Miguel del Corral. Ils trouvèrent qu'au sud du village de Santa-Maria de Chimalapa les montagnes forment plutôt un groupe qu'une chaîne non interrompue, et qu'il existe une vallée transversale dans laquelle on pourrait creuser un canal de communication entre les deux mers. Ce canal, qui réunirait les eaux du Rio de Chimalape à celles du Rio de Malpasso, n'aurait que six lieues castillanes (environ 34 kilomètres) de long ; il serait d'ailleurs indispensable d'améliorer le cours de cette dernière rivière, qui est embarrassé par sept rapides (*raudales*) très pénibles à passer.

Telle est en substance la constitution extérieure du sol sur les trois points où pourrait s'effectuer le plus aisément la jonction des deux océans, et telle est aussi la nature des moyens proposés pour réaliser cette grande mesure. La question a été encore étudiée sur d'autres points ; mais les difficultés que l'on y a rencontrées se sont trouvées plus grandes que sur ceux dont il vient d'être mention, et les avantages y sont moindres. Ainsi on a successivement mis en avant la rivière *Atrato*, qui a son embouchure au fond du golfe de Darien, et dont la source, voisine de celle d'une autre rivière (le San-Juan) affluant au Grand océan, n'en est séparée que par un ravin (dit de *Raspadura*) facile à canaliser ; le Rio de *Chamaluzon*, que reçoit le golfe de Honduras, à l'est d'Omoa ; la baie de *Cupica*, etc.

On a pu voir, d'après les documents que nous avons cités, que les Espagnols avaient bien compris l'importance du problème qui nous occupe ; possesseurs des deux côtes du continent américain, il était du plus grand intérêt pour eux de les unir par une communication commode et courte qui les mît en facile rapport avec l'Europe. Mais leur politique, loin de les porter à s'acquérir une gloire immortelle en contribuant au bien de l'humanité, les fit même sacrifier leurs propres intérêts à de mesquines considérations ; l'entrée de certaines rivières, qui ne pouvaient conduire que très indirectement d'un océan dans l'autre, était punie de la *peine de mort ;* de ce nombre étaient la *Mandinga* (à l'est de Chagres) et l'*Atrato*. Les cataractes du Rio San-Juan ne leur inspirant pas assez de sécurité, ils coulèrent bas à son embouchure plusieurs navires afin d'en obstruer les approches. Ces mesures impolitiques n'empêchèrent pas cependant que souvent les choses ne prissent leur cours naturel ;

et au commencement de ce siècle, durant les guerres péninsulaires, on vit tous les beaux indigos du Guatemala entre autres, arriver en Europe par l'isthme de Téhuantépec.

La grande attention qui se porte aujourd'hui sur la jonction des deux océans s'explique par l'importance des résultats qui en seraient la conséquence. Les contrées de l'extrême Orient seraient rapprochées du monde occidental : les vastes et puissants empires de la Chine et du Japon, les parties nord-est de l'Asie, les côtes nord-ouest de l'Amérique, les riches archipels de la Malaisie, toutes les îles riantes de la Polynésie, seraient à portée de l'Europe, puisque, par exemple, la traversée de Nantes à Canton, au lieu d'être de six mois et de 34 000 kilomètres par le Grand océan et le cap Horn, ne serait plus que de quatre mois et de 22 000 kilomètres. La traversée par le cap de Bonne-Espérance est un peu plus courte (trois mois et 22 000 kilomètres), mais elle est plus difficile que ne le serait celle du Grand-Océan. A partir du jour où la jonction serait opérée, les régions de l'Amérique centrale prendraient une nouvelle vie et deviendraient bientôt le centre des relations commerciales de ce double continent.

Que l'imagination de nos lecteurs ne franchisse cependant pas certaines limites, car en allant même jusqu'à admettre que l'on exécute concurremment les deux principaux projets décrits dans cet article, celui de l'isthme de Panama et celui du lac de Nicaragua, on ne réaliserait encore qu'une partie des avantages que nous venons d'énumérer. Pour donner à la jonction des deux mers tout son effet, il serait indispensable de percer l'isthme de Panama de part en part, et de laisser la nature y creuser un détroit accessible même aux plus grands vaisseaux de guerre. Ce serait toutefois un travail moins difficile que l'on ne pourrait le penser, puisqu'en un point, à l'est de Panama et de Chagres, au sud de la baie de Mandiuga, l'isthme n'a qu'une largeur d'à peu près 28 000 mètres (carte du dépôt hydrographique de Madrid, citée par M. de Humboldt), et que plus de la moitié de cet espace est occupée par des vallées descendant vers les deux océans.

Depuis vingt ans, l'Europe a été presque continuellement tenue en éveil au sujet de cette jonction du Grand-Océan et de l'Océan atlantique. De nombreuses sociétés se sont formées dans ce but, mais elles n'ont eu toutes qu'une existence passagère, parce que l'état de troubles continuels dans lequel vivaient les États républicains de l'Amérique, a toujours inquiété les capitalistes.

(Carte indiquant les trois principaux projets pour la jonction de l'océan Atlantique et du Grand-Océan.)

En 1825, le congrès de l'Amérique centrale rendit une loi par laquelle les hommes entreprenants de toutes les nations étaient invités à présenter leurs conditions pour opérer le percement. Le gouvernement s'engageait à prendre à sa charge une moitié des frais. La république de Colombie a poursuivi ce même but avec ardeur; et en dernier lieu la république de la Nouvelle-Grenade a généreusement encouragé le baron Thierry. Enfin on vient d'annoncer qu'une nouvelle société s'était formée à Paris pour achever ce travail qui intéresse le monde entier.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE.

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

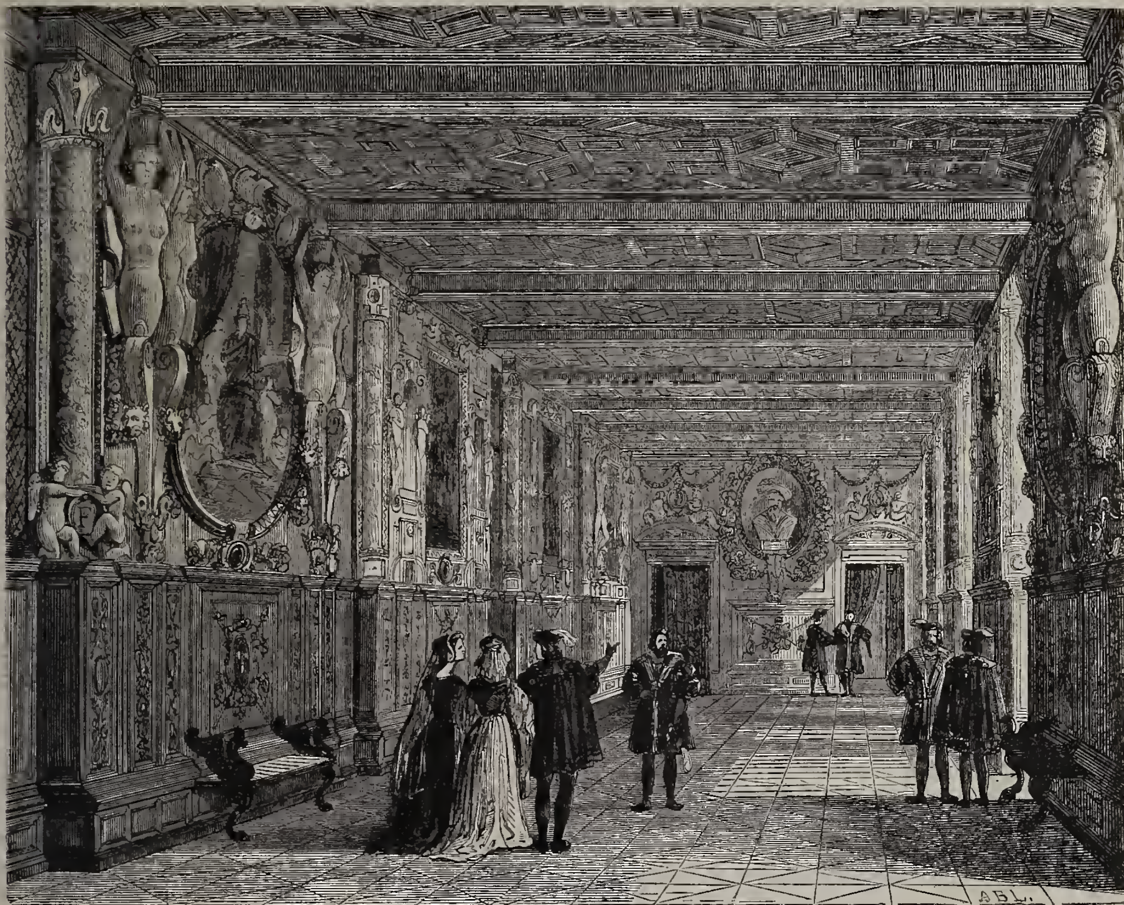
OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voyez les Tables des années précédentes.)

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

SUITE DU RÈGNE DE FRANÇOIS I.

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU.



(Château de Fontainebleau. — Vue intérieure de la galerie de François I.)

Le château de Fontainebleau, si justement célèbre dans les fastes de la monarchie française, se compose d'un ensemble de constructions érigées successivement par différents rois. Aussi offre-t-il un précieux sujet d'étude à celui qui veut observer les nombreuses transformations de l'art, et reconnaître les caractères distincts et particuliers qui permettent d'en suivre l'histoire, surtout à partir du seizième siècle.

L'immense forêt au milieu de laquelle se trouve situé le château de Fontainebleau était primitivement déserte. Cette forêt s'appelait alors la forêt de *Bière* ou de *Bièvre*, nom qu'elle conservait encore sous le règne de Charles VII. Une source limpide et abondante fut certainement la cause qui détermina quelques habitants à se fixer dans l'étroite vallée qui s'étend au centre de ces bois alors impraticables, et c'est également cette source qui fit probablement donner à la ville et au château le nom de Fontainebleau qu'ils portent aujourd'hui. Sans nous arrêter à cette origine, ni chercher à discuter les diverses opinions émises à ce sujet, nous remarquerons cependant que les anciens noms latins qu'on retrouve sont: *Fons Blaaudi, Bleaudi, Blaaldi, Blauldi*, ce qui autoriserait à supposer que *Blaudus* était peut-être un nom propre; c'est seulement à partir du seizième siècle qu'on trouve dans quelques chartes: *Fons bellæ aquæ, Fons bellaqueus.* On pense généralement que les premiers habitants qui vinrent peupler la forêt de Bière étaient les moines de saint Saturnin. Est-ce leur couvent qui a donné naissance au château, ou le château s'est-il élevé à côté du couvent? Il serait très difficile de rien préciser à cet égard. Le document historique le plus ancien qui constate l'existence du château comme demeure royale, est une charte de Louis VII; elle se termine ainsi: *Actum publicè apud Fontene-Bleaudi in palatio nostro, anno Domini* 1169 (Donné publiquement dans notre palais de Fontainebleau, l'an 1169.)

A cette époque, la ville de Melun était le séjour habituel de la cour, et l'on conçoit que les princes et les seigneurs qui étaient à la suite du roi aient dû fréquemment profiter du voisinage d'une vaste forêt pour se livrer au plaisir de la chasse. Il est donc probable que le château de Fontainebleau fut d'abord un simple rendez-vous de chasse, puis un château féodal, avant de devenir ce magnifique palais que nous admirons aujourd'hui.

Rigord, dans la Vie de Philippe-Auguste, nous apprend que ce roi, à son retour des croisades, en 1192, s'arrêta à Fontainebleau, et que « ce fut le premier endroit où il ren-

» dit grâce à Dieu avec quelque solennité de son retour dans » son royaume : il y célébra les fêtes de Noël et s'achemina » ensuite vers l'église du bienheureux martyr S. Denis pour » y faire ses oraisons, et de là se rendit à Paris pour y va- » quer aux affaires du royaume. »

Parmi les constructions du château actuel, les plus anciennes ne remontent pas au-delà du règne de S. Louis, qui appelait encore Fontainebleau *ses déserts;* il y avait fondé le couvent de la Sainte-Trinité, et établi les moines Mathurins en 1259.

Pour que le lecteur puisse nous suivre dans la description que nous allons entreprendre de ce château, il est utile, si la disposition de ses bâtiments ne lui est pas bien connue, qu'il place sous ses yeux le plan général qu'on trouve dans Ducerceau, 2e volume des *Plus excellents bâtiments de France*, et qui reproduit ce château tel qu'il était sous François I. Il devra alors se familiariser préalablement avec ses grandes divisions, qui sont : 1° la cour Ovale, ainsi nommée à cause de sa forme, appelée aussi la cour du Donjon, à cause du pavillon de Saint-Louis, qui servait de donjon à l'ancien château ; 2° la cour des Fontaines ou de la Fontaine, qui dut son nom à l'existence d'une fontaine qui changea bien des fois de place, de forme et de décoration ; 3° la cour du Cheval-Blanc, à laquelle on avait donné ce nom parce qu'un modèle en plâtre de la statue antique de Marc-Aurèle resta longtemps au centre de cette cour ; et 4° le jardin de l'orangerie ou de la reine, etc. ; car nous serons fréquemment obligés d'avoir recours à ces désignations pour indiquer plus clairement la situation de divers corps de bâtiments qui se groupent plus ou moins symétriquement autour de ces différentes localités.

La cour Ovale ou du Donjon, étant la plus ancienne de toutes, et ayant été le principe du premier château, fixera d'abord notre attention. Ce qui frappe surtout dans cette cour, c'est son irrégularité ; irrégularité qui doit peu nous surprendre, car elle était commune à tous les anciens châteaux féodaux, qui n'étaient que de véritables forteresses créées pour la défense ; la nécessité d'y pourvoir le plus sûrement possible était, ainsi que nous l'avons fait remarquer (voy. 1841, p. 68), bien plus essentielle qu'une régulière et inutile symétrie, qui n'eût pas rempli le but qu'on se proposait.

Il est donc certain que sous Louis VII, sous Philippe-Auguste, sous saint Louis, et plus récemment encore, le château de Fontainebleau ne devait être, comme tous les châteaux d'alors, qu'un véritable château-fort flanqué de tours, entouré de fossés, et où l'on n'avait accès qu'à l'aide de ponts-levis. Les restes de cet ancien château ont à peu près disparu ; et quoiqu'on ne puisse reconnaître comme en ayant fait partie que le pavillon dit de saint Louis et une des tourelles saillantes qui se trouve complétement dénaturée, il est toutefois très probable que les nouveaux bâtiments ont été élevés sur la fondation même des anciens, et que la forme irrégulière de leur périmètre s'est ainsi conservée. La chapelle Saint-Saturnin, comprise dans l'enceinte du premier château, et qui lui était peut-être même antérieure, si l'on admet qu'elle ait été élevée par les moines de cette confrérie, se trouvait alors très certainement isolée ; une seule entrée donnait accès dans l'intérieur du château ; elle était située là où se trouve aujourd'hui la porte Dauphine, ou Baptistère de Louis XIII, en face du pavillon de saint Louis, qui était le donjon : tels étaient l'ensemble et les proportions restreintes de ce manoir féodal, destiné à devenir une des plus vastes et des plus magnifiques résidences royales.

Il serait impossible de dire quels changements et quelles adjonctions ce château eut à subir sous les rois qui se succédèrent depuis S. Louis jusqu'à François I ; seulement il nous est permis de supposer que nos rois avaient une sorte de prédilection pour le château de Fontainebleau, où ils faisaient des séjours prolongés, si l'on en juge par les faits suivants : Philippe-le-Bel, Louis X le Hutin, Philippe V et Charles IV sont nés à Fontainebleau. On croit que Philippe-le-Bel et Philippe V y moururent. S. Louis, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, habitait fréquemment le château de Fontainebleau. Il aimait à se retirer dans cette solitude pour se dérober aux soins de la royauté, et se livrer dans la retraite à des actes de dévotion. Charles IV séjourna aussi très souvent dans ce château, dont il répara et augmenta les bâtiments. Charles V, dit le Sage, commença à réunir à Fontainebleau un très petit nombre de livres, dont il avait hérité du roi Jean son père ; il y ajouta bientôt 900 volumes, nombre considérable alors, puisque ce n'étaient que des manuscrits. Ce fut cette bibliothèque, la première dont il soit question en France, et qu'on peut considérer comme l'origine de la Bibliothèque Royale, que Charles VI fit transporter au Louvre. Louis XI l'avait restituée au château de Fontainebleau ; mais plus tard, Louis XII la fit placer dans son château de Blois ; elle se trouvait alors accrue de tous les livres que Charles VIII avait rapportés d'Italie, et de tous ceux de la bibliothèque de Pavie, que Louis XII avait fait transporter en France après la conquête du Milanais. Enfin, François I, qui, plus encore que tous ses prédécesseurs, affectionnait particulièrement le château de Fontainebleau, y fit de nouveau disposer cette bibliothèque que Brantôme dit y avoir vue « comme faite et dressée par ce grand roi, » composée de livres à nous inconnus, et papiers et instru- » ments de l'antiquité, qu'il avait fait rechercher dans les » régions étrangères, à ses dépens, par le grand voyageur » Guillaume Postel et autres ; » au nombre desquels était le célèbre Guillaume Budée.

Mais ces livres n'étaient pas les seuls objets rares et précieux que François I eût intention de réunir dans *son* Fontainebleau, comme il avait coutume de l'appeler, disant, lorsqu'il y allait, qu'il allait *chez soy.* Il avait, à l'égard de ce château, conçu des projets gigantesques qui, réalisés en partie, eurent une grande influence sur l'avenir des arts en France. François I doit donc être considéré comme le véritable créateur du château de Fontainebleau tel que nous le voyons aujourd'hui ; car c'est lui qui entreprit la reconstruction de tous les bâtiments existant alors autour de la cour Ovale, et qui fit élever ceux de la cour de la Fontaine et la plus grande partie de ceux de la cour du Cheval-Blanc. Or, le changement qui s'était opéré en France à cette époque dans les mœurs, dans les usages et dans les arts, devait naturellement modifier le caractère des nouvelles constructions. L'influence de l'Italie, l'élégance des manières, les nouvelles formes du langage, et par-dessus tout l'admiration qu'inspirait l'antiquité, ne pouvaient manquer de se refléter dans le style et les formes de l'architecture, appelée à satisfaire au goût et aux exigences de cette société régénérée. Aussi les bâtiments élevés par François I différèrent-ils totalement de ceux qu'ils remplaçaient.

La chapelle Saint-Saturnin fut alors reconstruite entièrement, quoique demeurant encore isolée ; une nouvelle entrée fut pratiquée dans l'angle de la cour, et motiva la construction d'un grand pavillon, qui, tout en conservant dans son ensemble la disposition des anciennes portes de châteaux, fut revêtu toutefois de détails plus fins et plus élégants, n'ayant plus rien de commun avec ces grossières constructions du moyen-âge, dont tout le mérite consistait dans leur force et leur solidité. Cette porte est celle qu'on nomma alors *la porte Dorée*, nom qu'elle conserve encore aujourd'hui (v. p. 52). Dans le principe, au-dessus de la porte, il existait au premier et au second étage de grandes loges ouvertes à l'italienne, qui, ayant été depuis transformées en appartements, ont été fermées par des vitrages.

En face de la chapelle, du côté opposé de la cour, François I fit élever un portique ou péristyle saillant servant de

vestibule et donnant accès à une suite d'appartements disposés au premier étage pour lui servir d'habitation. Ce portique était surmonté d'une loge ou tribune monumentale, d'où la cour assistait aux fêtes et tournois qui avaient lieu dans la cour même pour divertir le roi. Ce ne fut que plus tard, et lorsque les appartements étaient devenus insuffisants pour les plaisirs de cette cour brillante et nombreuse, que François I conçut l'idée de faire construire une vaste salle de bal entre la chapelle Saint-Saturnin et la porte Dorée. Cette salle, achevée seulement sous le règne de Henri II, était située au premier étage au-dessus d'une autre de moindre grandeur, située au rez-de-chaussée. Par suite de sa construction, la chapelle Saint-Saturnin se trouva engagée et par ce bâtiment et par celui qui fut continué de l'autre côté, ainsi que l'indiquent les fenêtres intérieures de la chapelle qui actuellement se trouvent bouchées.

On voit que les bâtiments de l'ancien château furent entièrement remplacés après avoir été démolis, et si l'ancien donjon ou pavillon de saint Louis fut conservé, c'est que l'épaisseur et la solidité de ses murs le rendaient fort difficile à détruire; et en effet, lorsque, pour établir des communications plus commodes, on a été obligé de percer ces murailles, on y eut autant de peine que pour entamer un rocher. Quant au portique de colonnes qui entoure une partie de la cour Ovale, on ne peut douter qu'il n'ait été ajouté postérieurement à la construction du mur de face auquel il est adossé; il suffit, pour s'en convaincre, d'observer le défaut de correspondance entre les colonnes et les trumeaux, de remarquer leurs espacements inégaux; de plus, des consoles de pierre, scellées dans la muraille sous ce portique, sont des témoignages du balcon qui régnait primitivement sur les façades. Le style des colonnes ne permet pas de rapporter cette adjonction à une date beaucoup plus récente que celle de la construction des bâtiments, c'est-à-dire que le règne de François I, à moins cependant qu'on ait employé des colonnes anciennes en leur donnant une nouvelle destination.

On peut donc facilement juger ce qu'était devenu l'ancien manoir de Philippe-Auguste et de Charles V par la volonté de François I. Mais l'enceinte de cet ancien château-fort lui parut beaucoup trop rétrécie; bientôt les fossés furent reculés à une certaine distance des bâtiments; un nouveau parterre (celui qui devint plus tard le jardin de l'orangerie, ou jardin de Diane), une nouvelle cour (la cour des Fontaines) entourée de nouveaux corps de logis, furent renfermés dans leur enceinte.

La cour des Fontaines, entourée de bâtiments de trois côtés seulement, était ouverte du quatrième au midi sur un vaste étang qui donnait un grand charme à la vue des pièces situées à son pourtour, et particulièrement à la galerie de la face du nord (galerie de François I). Ces nouvelles constructions, qui déjà formaient une adjonction notable aux anciennes, parurent encore insuffisantes à François I, et il ne s'en tint pas là; il entreprit, en dehors même de l'enceinte du nouveau château, la construction d'une grande galerie communiquant par une de ses extrémités au bâtiment ouest de la cour des Fontaines, et s'étendant au nord de la cour du Cheval-Blanc. Ce fut celle qui fut appelée la galerie d'Ulysse. Puis, plus tard, François I, ayant racheté les bâtiments et terres concédés aux Mathurins par saint Louis, compléta cette grande cour du côté opposé, et fit construire la nouvelle chapelle de la Sainte-Trinité, en prolongement d'une des ailes de la cour des Fontaines.

Ce fut ainsi qu'en ajoutant successivement de nouveaux corps de bâtiments et de nouvelles cours les unes à la suite des autres, on vint à composer cet ensemble de constructions irrégulières dont au premier abord on a peine à se rendre compte, et dont on n'a jamais pu faire un tout uniforme.

Maintenant que nous avons essayé de donner une idée générale des changements, des reconstructions et des additions ordonnées et exécutées par François I, qui avait fini par rendre le château de Fontainebleau quatre ou cinq fois plus grand que celui qu'il avait trouvé, il convient d'examiner quel fut le style de l'architecture de ces bâtiments, quels en furent les auteurs, et quelle place ils doivent occuper dans l'histoire de l'art de notre pays.

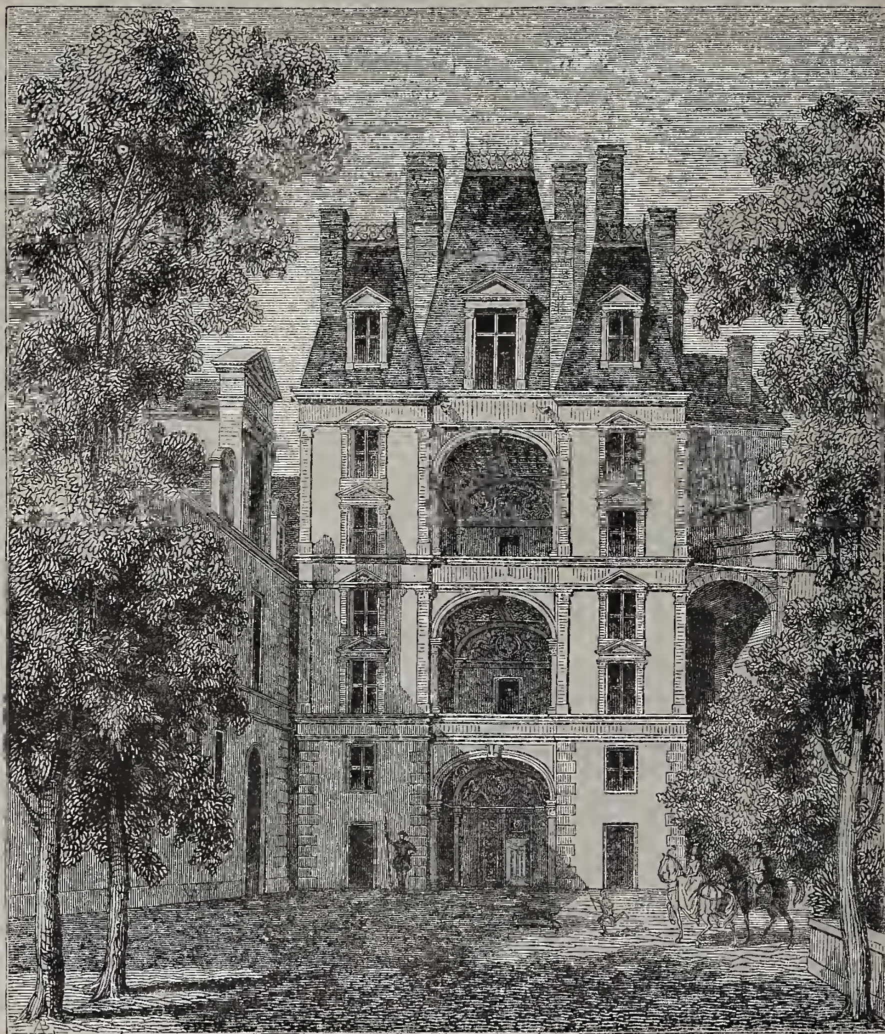
François I était à la tête du grand mouvement de la Renaissance; il en était pour ainsi dire le représentant, et il avait épousé avec enthousiasme les nouvelles doctrines, qui déjà avant lui s'étaient manifestées dans les productions des arts en France; il devait donc naturellement faire tous ses efforts pour en favoriser le développement; ce fut Fontainebleau qu'il choisit pour la réalisation de ses vastes projets. C'est là qu'après avoir échangé l'armure de fer des preux chevaliers contre des pourpoints de velours et de soie, il dut dire aux artistes qu'il chargea de la reconstruction de ce palais : Plus de gothique ! Faites-moi disparaître ces murailles crénelées, ces tours et ces donjons... Rebâtissez-moi un château qui ne nous laisse plus rien à envier à l'Italie... Et à quels artistes tenait-il ce langage? à des Français, comme nous le prouverons bientôt; et les nouveaux bâtiments qui s'élevèrent à cette époque autour de la cour Ovale peuvent être considérés comme un exemple complet du style de notre architecture française, conçue et exécutée par des artistes nationaux sans le secours d'étrangers. Ce style, qui succède aux essais déjà tentés sous Louis XII, se fait remarquer par une plus grande simplicité, par plus de correction. L'application des ordres qui le caractérise n'est pas une pure imitation, soit de l'antiquité, soit du style italien; et l'on y remarque, au contraire, un sentiment d'originalité plein d'élégance et de bon goût, qui fait regretter que cette direction n'ait pu être suivie dans tous ses développements, par suite de l'influence toujours croissante de l'Italie, et l'arrivée des artistes italiens en France.

Il était permis d'entrevoir dans les parties du château de Fontainebleau exécutées par des architectes français avant l'arrivée des Italiens en France, les germes d'un style original qui eussent pu donner naissance à une architecture vraiment nationale. Mais François I, qui avait pu facilement trouver en France des artistes capables de satisfaire à ses intentions quant à la disposition et à la décoration extérieure des nouveaux bâtiments qu'il avait ordonnés, se trouva probablement très embarrassé quand il voulut entreprendre les décorations intérieures. Plein d'admiration pour les chefs-d'œuvre nombreux qu'il avait été à même de voir en Italie, il pensa que des artistes italiens seuls seraient capables de créer les merveilles que son imagination s'était plu à rêver, pour faire du château de Fontainebleau un ensemble magnifique et capable de rivaliser avec tout ce qui existait de plus beau en Italie. En effet, les artistes que la France possédait alors étaient loin de pouvoir entreprendre ces décorations gigantesques dont François I voulait, pour la première fois, doter son pays. Les œuvres des sculpteurs ne consistaient encore que dans l'exécution de figures de petite dimension, et on excellait plus particulièrement à travailler le bois. Les ouvrages des peintres étaient également fort restreints; ils s'étaient généralement et presque exclusivement exercés à des sujets de sainteté, et les procédés matériels de leur art étaient encore loin de leur être familiers. Mais François I, dans ses vastes galeries, avait fait réserver d'immenses surfaces avec l'intention d'y faire peindre une suite nombreuse de sujets empruntés soit à l'histoire, soit à la fable. A défaut d'autres trophées, il revint donc de ses guerres ultramontaines accompagné de Leonardo da Vinci, Andrea del Sarte, il Rosso, etc., auxquels il accorda des pensions, et qu'il installa dans son château de Fontainebleau, déjà construit, ainsi que

nous l'avons remarqué, par des architectes français, dont les noms nous sont malheureusement restés inconnus.

Il importe donc d'établir d'une manière bien positive que tous les bâtiments élevés par François I sur l'emplacement de l'ancien château, c'est-à-dire autour de la cour Ovale, étaient déjà bâtis avant la venue des Italiens à Fontainebleau, à l'exception de la salle de bal, dont nous reparlerons plus loin. Que ces bâtiments aient été faits par des Français, c'est Benvenuto Cellini qui nous l'apprend lui-même, quand il dit, en parlant de la porte Dorée, pour la décoration de laquelle François I lui avait demandé un projet :

In prima avevo fatta la porta del palazzo di Fontanabello; e per non alterare, il manco ch'io potevo, l'ordine della porta che era fatta a detto palazzo, qual era grande e nana di quella loro mala maniera franciosa,... etc. : « En premier, j'avais fait la porte du palais de Fontaine-



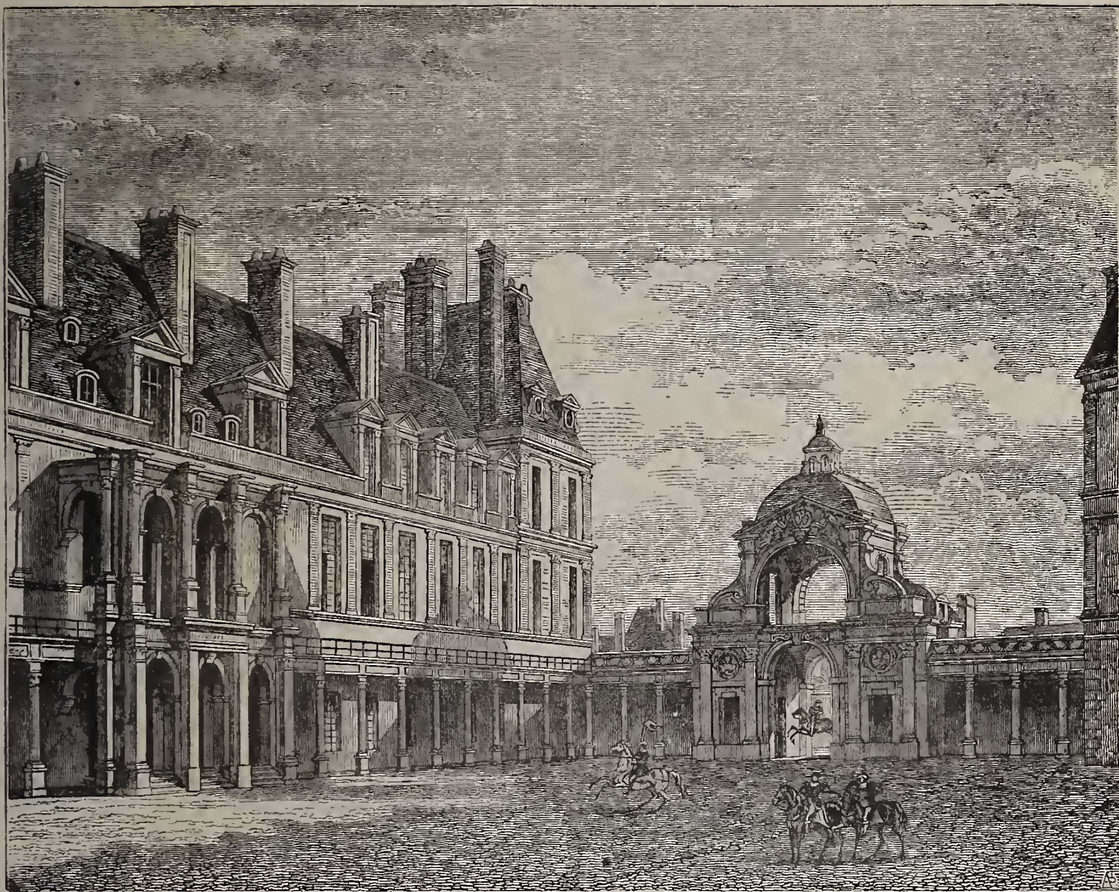
(Château de Fontainebleau. — Vue du pavillon de la porte Dorée.)

» bleau (il s'agit seulement du modèle), et pour n'altérer » que le moins possible l'ordre de la porte déjà faite à ce » palais, et qui était grande et mesquine dans le mauvais » style français, etc... » *Franciosa*, au lieu de *francese*, ne peut se traduire : cette épithète entraîne une idée de dérision (1).

Or, le style de l'architecture de la porte Dorée est celui qu'on remarque dans tous les bâtiments de la cour Ovale, sans en excepter même le petit portique ou loge à deux étages donnant entrée aux appartements du roi, et qu'on a, bien à tort selon nous, voulu attribuer à Serlio. Nous n'hésitons donc pas à affirmer que toutes ces constructions ont été faites par les mêmes artistes, c'est-à-dire par des Français, et nous en trouvons une nouvelle preuve dans l'ouvrage de Serlio, qui critique la nouvelle salle de bal qu'on construisait sans avoir recours à lui ni à ses conseils, et se trouve réduit à faire un projet qu'on ne lui a pas demandé, et qui reste sans résultat. Nous croyons que ce point historique est assez important pour laisser parler Serlio lui-même, appuyant ses critiques de son projet. Après avoir donné une description détaillée et indiqué les dimensions de la grande loge ou salle des fêtes qui fut construite entre la chapelle Saint-Saturnin et la porte

(1) La décoration dont Cellini parle ici ne fut exécutée qu'en partie, et encore ne reçut-elle pas sa destination première. Elle se composait principalement d'un grand bas-relief en bronze qui devait être placé dans le cintre de la porte en arcade, de deux Victoires destinées à orner les tympans, et de deux figures de satyre, également en bronze, qu'il voulait substituer comme cariatides à des colonnes. Le bas-relief servit plus tard de décoration à la porte d'entrée du château d'Anet, et depuis la destruction de ce château il a été placé au Louvre, dans une des salles de sculpture, au-dessus de la tribune des cariatides de Jean Goujon. Il représente la nymphe de Fontainebleau, faisant allégorie à la fameuse source, appuyée sur un cerf, entourée de sangliers et de chiens, pour exprimer sa situation au milieu d'une forêt. Ce bas-relief est le morceau de sculpture le plus important que la France possède de Benvenuto Cellini. Quant aux satyres, on les trouve mentionnés dans un état des bronzes du château de Fontainebleau, mais on ignore ce qu'ils sont devenus.

Dorée, après avoir dit : *Je ne sais de quel ordre est cette architecture*, et après avoir traité de *maçon*, *muratore*, l'auteur de cette construction, il ajoute dans son dépit : « Mais » moi qui étais là et y habitais continuellement, pensionné » par le magnanime roi François I, on ne m'a pas même demandé le moindre conseil. J'ai voulu dessiner une loge(1), » comme je l'aurais combinée, si une telle entreprise m'eût » été confiée, pour faire connoître à la postérité la différence » de l'une et de l'autre. » Puis vient la description de son projet, dont il donne en outre la gravure (Serlio, liv. VII). Ainsi nous voyons, de l'aveu même de Serlio, qu'il habite Fontainebleau, qu'il y est pensionné par François I, et qu'on construit une galerie d'une grande importance sans qu'il soit même consulté. Certes, si cette galerie eût été construite par un architecte italien, Serlio n'eût pas manqué de le nommer, et dans ce cas, il n'en eût pas parlé avec tant de mépris. Il faut en conclure que la salle des fêtes, comme les autres bâtiments de la cour Ovale, est l'œuvre d'un Français ; et de plus nous en déduirons que la part des architectes italiens dans les bâtiments du château de Fontainebleau est loin d'être telle qu'on s'est habitué à le croire jusqu'ici. Serlio était bien plus un homme de théorie qu'un homme de pratique ; c'est surtout par ses écrits qu'il s'est rendu célèbre, et c'est à Fontainebleau qu'il en a composé la plus grande partie. François I, qui, par munificence et par générosité, aimait à s'entourer de savants, de littérateurs et d'artistes, avait peut-être fait une pension à Serlio principalement pour le mettre à même de publier ses ouvrages. Néanmoins, pendant que Serlio habitait Fontainebleau, il exécuta pour l'hôtel du cardinal de Ferrare une porte dans le style qu'il appelle rustique, et dont le succès le décida à composer tout un livre de plusieurs variétés de portes dans le même genre, en s'excusant toutefois des licences qu'il s'est permises, et ajoutant : « Ayez égard au pays où je me trouve ; prenez » pitié des fautes que je fais, » voulant ainsi rejeter sur le mauvais goût français ce qui pouvait être blâmé dans ses compositions plus que capricieuses.



(Château de Fontainebleau. — Vue de la cour Ovale et de la porte Dauphine.)

Si Serlio a exécuté quelque chose d'important dans le château de Fontainebleau, on a lieu de s'étonner qu'il ne l'ait pas publié dans son ouvrage, puisqu'il a jugé à propos de graver la porte de l'hôtel du cardinal de Ferrare, et son projet pour la salle des fêtes qui n'a pas été exécuté. Cependant cela seul ne suffirait pas pour pouvoir affirmer que Serlio n'a rien fait à Fontainebleau, et nous sommes, au contraire, disposés à croire qu'on peut avec quelque raison le considérer comme l'auteur de la façade du corps de bâtiment de la cour des Fontaines adossé au vieux château. Tout, dans l'ensemble, dans l'ordonnance et dans les détails de cette façade, porte le cachet du style de cet architecte, et si elle lui appartient, elle doit être considérée comme une de ses productions les plus remarquables. Mais c'est la seule partie du château de Fontainebleau qui puisse, selon nous, être attribuée à Serlio.

Quant à la porte Dauphine, produit évident de deux époques, la partie inférieure offre une grande analogie, il est vrai, avec le genre des portes d'ordre rustique composé par Serlio, et même avec celle de l'hôtel du cardinal de Ferrare, gravée en tête de son sixième livre. Mais il est à peu près prouvé que cette porte n'existait pas à cette place pendant le seizième siècle, à en juger par les vues de Ducerceau ; et toutes les conjectures qui ont été hasardées à ce sujet ne nous ont pas paru suffisamment fondées pour en

(1) Les Italiens entendent par *loggia*, loge, toute espèce de portique ou galerie largement ouverte. La galerie de Fontainebleau connue sous le nom de salle de bal, est magnifiquement ouverte par cinq arcades sur chaque face.

adopter aucune. La partie supérieure de cette porte, qu'on appelle le Baptistaire de Louis XIII, date seulement du règne de Henri IV.

Après Serlio, c'est au Primatice qu'on a voulu attribuer la direction des bâtiments de Fontainebleau. Mais nous avons déjà fait observer que Primatice était plus peintre qu'architecte. Nous ajouterons que François I, écrivant au duc de Mantoue, lui dit de lui envoyer un jeune homme qui *sapesse lavorare di pittura et di stucco*, « qui fût capable d'exécuter des travaux de peinture et de stuc, » et ce fut Primatice qu'on lui envoya. Bientôt ne pouvant s'accorder avec le Rosso, qui était en faveur auprès du roi et avait la direction des travaux de peinture, Primatice fut envoyé en Italie pour faire mouler les plus belles statues antiques. Le Rosso étant mort, il fut rappelé en France, comblé d'honneurs et de richesses, et chargé de terminer les décorations laissées inachevées par le Rosso ; mais il n'est aucunement question qu'il ait eu, comme architecte, la direction des constructions qui s'exécutaient alors à Fontainebleau, et qui, d'ailleurs, étaient la plupart terminées, comme nous l'avons vu. Ses plus beaux titres de gloire sont les peintures de la salle des fêtes, et celles de la galerie d'Ulysse, et encore faut-il s'empresser d'ajouter qu'il fut aidé dans ces travaux par Bagna Cavallo, Ruggeri da Bologna, mais surtout par Nicolo da Modena, appelé aussi Nicolo dell' Abate ou Abati, qui peut-être aurait droit d'en revendiquer la plus belle part. Ce ne fut qu'à la fin du règne de François I qu'il fut nommé intendant des bâtiments royaux, et c'est surtout sous Henri II qu'il exerça véritablement ces fonctions. Parmi les autres bâtiments élevés par François I à Fontainebleau, les plus remarquables étaient celui au fond de la cour des Fontaines, en regard de la grande pièce d'eau, où se trouvait au premier la galerie dite de François I, dont la décoration intérieure était très somptueuse (voy. p. 49) ; à l'extérieur, si l'on en juge par les vues de Ducerceau, ce corps de bâtiment a subi quelques modifications, et le portique du rez-de-chaussée a été reconstruit sous Henri IV. Une autre galerie, beaucoup plus grande que celle-ci, était la galerie d'Ulysse ainsi appelée parce qu'elle était décorée de soixante sujets empruntés à l'histoire du héros d'Homère. Cette galerie a été détruite sous Louis XV, et on ne peut avoir une idée de sa disposition et de sa décoration extérieure que par les anciennes gravures où elle se trouve représentée ; de l'intérieur, il n'existe aucune reproduction. Bien que cette galerie fût en communication avec un des corps de bâtiment de la cour des Fontaines, elle se trouvait pour ainsi dire en dehors du château ; car à cette époque le fossé qui lui servait de clôture était à peu de distance de la façade, et laissait la cour du Cheval-Blanc en dehors de l'enceinte. Quant à la façade qui est devenue depuis la façade principale du château, celle au milieu de laquelle a été construit le fameux escalier en fer à cheval, elle fut laissée inachevée par François I.

Nous remarquerons que les derniers corps de bâtiment que nous venons de citer, élevés postérieurement à ceux de la cour Ovale, se ressentent évidemment de l'influence des artistes italiens qui habitaient alors Fontainebleau, qu'ils aient été bâtis soit sous la direction des Italiens mêmes, soit par des Français cherchant à les imiter. Il est constant que la façade de la cour des Fontaines attribuée à Serlio, remarquable par la grandeur et l'harmonie de ses proportions, et l'emploi des ordres dont elle était décorée, avait un caractère monumental inconnu jusqu'alors, et il est probable que ce nouveau style, à la fois plus sévère et plus simple que celui des bâtiments de la cour Ovale, prévalut sur le style français tant décrié par les Italiens, et servit de type et de modèle aux bâtiments, et surtout à la façade principale de la cour du Cheval-Blanc, moins anciennement construite.

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 39.)

§ 2.

Tout en réfléchissant au résultat probable des démarches d'You-hi, le facteur américain avait regagné sa demeure, reconnaissable au drapeau semé d'étoiles qui la protégeait. Il traversa le premier corps de bâtiment et entrait dans une cour intérieure, au fond de laquelle se trouvait le pavillon qu'il habitait, lorsqu'en approchant, un cri sonore, mais mal articulé, comme celui que poussent les sourds et muets, lui fit lever la tête. Au premier étage, derrière un store à demi soulevé, une jeune fille en toilette de bal lui souriait.

Effendon poussa une exclamation de surprise, lui fit vivement signe de se retirer, et après avoir promené autour de lui un regard presque effrayé, il monta rapidement l'escalier du pavillon.

Ce fut la jeune sourde et muette elle-même qui lui ouvrit.

— Etes-vous folle, Marie? s'écria-t-il en refermant la porte derrière lui. Paraître à la fenêtre avec ce costume ! malheureuse enfant ! Mais vous voulez donc nous perdre ?

Bien que la jeune fille ne pût entendre les paroles de son père, elle comprit sans doute qu'il était mécontent ; car elle se jeta dans ses bras avec un geste de regret et une expression si suppliante, que les traits du facteur se radoucirent aussitôt comme malgré lui.

Cependant il reprit d'un ton qui affectait plus de mauvaise humeur qu'il n'en exprimait :

— Je vous l'avais défendu, Marie ; pourquoi ne m'avoir point obéi ?

La muette ne répondit qu'en redoublant de caresses. Effendon sembla résister un instant ; mais cédant enfin à ses avances, il murmura :

— Au fait, j'oublie que la pauvre enfant n'a point d'autre distraction.

Et il l'embrassa tendrement.

La jeune fille se sentant pardonnée poussa une exclamation de joie ; puis se regardant elle-même d'un air de complaisance, elle fit trois pas en arrière, se redressa et demeura droite devant Effendon avec la gravité naïve d'un enfant qui veut faire admirer son costume. Celui-ci était, en effet, d'une richesse et d'une élégance singulières. La robe de crépon blanc, garnie d'une guirlande de jasmin odorant, quoique artificiel, était serrée par une torsade de soie mêlée d'argent ; une sorte de turban de satin ouvré, enroulé aux cheveux, retombait des deux côtés, et encadrait le visage de la jeune fille ; enfin ses pieds étaient chaussés de brodequins bleus garnis de franges de perles. Cet habillement splendide donnait à la beauté de Marie quelque chose de si féerique qu'Effendon ne put retenir un geste de ravissement. On eût dit une *péri* d'Orient dans tout son éclat.

Il la regarda quelques instants, fasciné par cette grâce éblouissante ; puis faisant une sorte d'effort, il la prit par la main, la conduisit vers un sofa de bambous artistement tressés, et l'ayant fait asseoir, il commença avec elle un de ces entretiens par signes presque aussi rapides, pour ceux qui en ont l'habitude, que la conversation parlée.

Il lui reprocha d'abord l'imprudence qu'elle avait commise en se montrant à la fenêtre sous ce costume.

La sourde et muette baissa les yeux en rougissant.

— Vous savez pourtant, continua-t-il, la défense faite aux étrangers d'amener aucune femme de leur pays. Votre présence ici suffirait, si elle était connue, pour me faire chasser et pour compromettre l'intérêt de la compagnie.

Marie fit un geste d'effroi.

— Je sais, reprit Effendon, que le plus sage eût été de ne point vous amener ; mais je n'ai pu me résoudre à me sé-

parer du seul être qui me restât à aimer. Forcé d'accepter la direction de cette factorerie pour t'assurer un avenir opulent, j'ai voulu concilier mes intérêts et mes affections; je t'ai fait passer pour mon fils...

— Et personne, jusqu'à ce jour, n'a soupçonné mon déguisement, interrompit la jeune fille dans son langage muet.

— Parce que tu ne l'avais jamais quitté, reprit Effendon; parce que, pour mieux donner le change, je t'ai laissé prendre des habitudes de liberté qui devaient prévenir tout soupçon; parce qu'en subissant cette transformation, tu as pu conserver ton nom de Marie lui-même, qui m'eût échappé vingt fois, et nous eût trahis. Mais qu'arriverait-il si l'on te voyait sous ce nouveau costume? Ah! j'ai eu tort de te faire venir ces toilettes de femme! Moi-même j'ai cédé à une folle fantaisie; j'ai voulu te voir telle que tu devais être, telle que tu seras un jour!... Mais ces nouveaux habits, tu ne devais les revêtir que pour moi seul et en secret, Marie.

— Pardon, mon père, dit-elle; je serai plus prudente désormais; mais que puis-je craindre ici?

— Oublies-tu donc que nous sommes entourés d'espions? reprit vivement Effendon; que tout ce qui se passe dans les comptoirs est rapporté aux mandarins chinois?... Quitte cette toilette, Marie, quitte-la sur-le-champ si tu ne veux point qu'il nous arrive quelque malheur.

La jeune muette fit signe qu'elle allait reprendre son costume habituel, embrassa son père avec tendresse, et sortit.

Le facteur resta à la même place, les bras croisés, et plongé dans une méditation soucieuse.

Ce qu'il venait de dire à sa fille n'était que trop vrai. La moindre imprudence pouvait révéler un secret dont la découverte compromettrait infailliblement sa fortune et son repos! Il savait par expérience avec quel empressement et quelle rigueur les Chinois exécutaient les lois contre les étrangers lorsqu'ils pouvaient le faire sans danger, et il ne devait point compter, dans cette circonstance, sur l'appui de la compagnie, qui ordonnait elle-même à ses agents de respecter scrupuleusement les ordres de l'empereur, toutes les fois qu'ils n'étaient point contraires à ses intérêts.

Tout, d'ailleurs, autour de lui, était à craindre, ainsi qu'il l'avait dit à Marie; car il était, dans sa propre maison, à la merci du gouvernement chinois. Les domestiques qui le servaient n'étaient point de son choix; ils lui avaient été désignés par le *comprador* (1), qui se chargeait également de fournir sa table, et dont il devait solder chaque mois les mémoires sans pouvoir les discuter. Bien qu'il eût appris la langue du pays, on le forçait à nourrir et à payer un *linguas* pour lui servir d'interprète. Toute sa vie en un mot était soumise à une sorte de tutelle rapace, minutieuse et infatigable, qui le tenait dans une perpétuelle inquiétude.

Il fut pourtant arraché à sa rêverie par le tintement d'une pendule qui sonnait quatre heures. Se rappelant qu'il devait dîner avec You-hi, il fit préparer son palanquin, et prit la route de la maison de campagne du *haniste*.

§ 3.

Cette maison, située de l'autre côté du Tigre, était construite au milieu d'un jardin dont on vantait à Canton l'étendue et la beauté; car, bien que You-hi apportât une singulière âpreté dans toutes ses relations commerciales, ce n'était point un avare. L'argent qu'il s'efforçait d'arracher par tous les moyens aux *barbares* étrangers, il le consacrait aux jouissances de sa famille et aux embellissements de sa retraite.

Effendon descendit de sa litière près d'une petite porte, où il trouva un domestique chinois qui l'introduisit dans le jardin.

Le *haniste* y avait épuisé, comme nous l'avons déjà dit, toutes les ressources de l'art chinois. C'était un entrelacement de petites routes sablées et retournant sans cesse sur elles-mêmes, une succession de massifs morcelés, de parterres irréguliers, de grottes factices taillées dans des rochers rapportés, de petits ponts vernis sous lesquels on cherchait en vain un ruisseau, de kiosques ornés de verre taillé et de vases remplis d'eau, dans lesquels flottaient des iris. A chaque pas se révélait ce goût bizarre, amoureux avant tout de raretés monstrueuses et puériles. Ici c'étaient des coupes de pierre renfermant des forêts de chênes, de hêtres ou d'ormeaux ramenés à la taille des ciboules par un effort de culture; là, des arbres verts taillés en oiseaux ou en éléphants; plus loin, des animaux féroces en porcelaine, dans les oreilles desquels poussaient des arbustes microscopiques. Mais au milieu de cette confusion arrangée, et malgré tous les soins d'une niaise habileté, la nature se montrait partout simple, variée, opulente! partout s'élevaient l'olivier odorant, le figuier, le grand aloès, le mûrier, le bananier et les franchipaniers suaves. Çà et là les touffes d'*yu-lan* (1) encadrées d'amaranthes écarlates ou de ketmies changeantes, diapraient le feuillage, tandis que la gardane, les rosiers de la Chine et les *chu-lan* (2) dessinaient les mille détours des sentiers. Enfin un petit bois d'orangers, de pommiers-rose et de figuiers, tout bordé d'ananas parfumés, conduisait à la maison.

Celle-ci n'avait, comme toutes les demeures chinoises, qu'un rez-de-chaussée destiné à recevoir les visiteurs, et un premier étage exclusivement réservé aux femmes et aux enfants d'You-hi, qu'on ne voyait jamais.

Le *haniste* attendait ses hôtes dans la première pièce, qui est le salon d'honneur, et où se trouve l'autel domestique sur lequel se brûlent les parfums. Il avait le visage joyeux.

— Que maître Effendon soit le bien-venu sous mon pauvre toit! dit-il à la vue du facteur. Je sors de chez le *hou-pou*, et j'espère qu'à l'avenir la compagnie aura lieu d'être satisfaite.

— Et cela t'a-t-il coûté bien cher, You-hi? demanda Effendon en riant.

— Assez cher pour troubler le meilleur repas, si on y pensait, dit le Chinois; mais nous en parlerons une autre fois.

— Sur mon âme! le *hou-pou* eût exigé le double, s'il eût connu ta maison d'été. Tu as ici une demeure digne du souverain de l'empire du milieu (3).

— Maître Effendon regarde tout à travers son indulgence, dit You-hi d'un ton orgueilleusement modeste; il n'a pu juger encore la maison; s'il désire la visiter?...

Effendon répondit affirmativement, et le *haniste* lui fit parcourir successivement toutes les pièces du rez-de-chaussée en lui en expliquant la destination.

Ces pièces n'étaient meublées que de canapés et de guéridons; mais des lanternes de corne, de gaze ou de papier pendaient en grand nombre au plafond, et les murs, vernis avec soin, étaient ornés, de loin en loin, de tableaux ou de sentences morales.

Le facteur traversa assez rapidement les premières salles; arrivé à la bibliothèque, il s'arrêta.

— Tu ne trouveras point ici trois cent mille volumes comme dans la bibliothèque impériale de Pékin, observa You-hi en souriant; mais, outre les livres sacrés, j'ai là une centaine de manuscrits en *petit langage* (4), et le double de volumes imprimés, choisis parmi les ouvrages

(1) Ce pourvoyeur des étrangers est nommé par le mandarin ou vice-roi qui commande à Canton.

(1) Espèce de magnolier.

(2) Arbuste dont la feuille se mêle à celle du thé.

(3) Nom par lequel les Chinois désignent leur pays.

(4) Bien que les Chinois impriment depuis longtemps, les bibliothèques particulières renferment beaucoup de manuscrits. On appelle ouvrages écrits en *petit langage*, ceux dont le style tient le milieu entre celui des livres et la langue parlée.

des *quatre magasins* (1). Malheureusement les affaires me laissent peu de loisir. Et cependant que de choses à lire! car aucun peuple n'a autant écrit que le nôtre! aucun peuple ne peut se vanter d'avoir comme nous une langue littéraire uniquement réservée aux livres, qui ne peut se parler, et dont les quatre-vingt mille caractères, au lieu de représenter des sons ou des mots comme chez vous, représentent des idées! Mais passons dans la grande salle, le repas doit être prêt, et les convives sont sans doute arrivés.

Effendon y trouva en effet les invités, qui étaient pour la plupart des lettrés, amis du *haniste*. Celui-ci les fit asseoir à plusieurs petites tables couvertes de drap écarlate richement brodé, et qui avaient été dressées en triangle. Chacun avait devant soi une assiette d'argent, un couteau, deux courtes baguettes d'ivoire pour manger, une cuiller de porcelaine très épaisse, et deux soucoupes, l'une pleine de *soya* (2), l'autre contenant, en guise de hors-d'œuvre, du poisson salé et du cuir de Japon macéré dans de la saumure.

Les valets commencèrent alors à apporter successivement les mets préparés. On servit d'abord dans des jattes de porcelaine une soupe aux nids de salanganes; puis vinrent les fricassées de grenouilles, les côtelettes de chien, les nageoires de requin, les *holothuries* ou vers de mer, gros, noirs, longs de six pouces, et dont chaque anneau était armé d'une corne aiguë; enfin les œufs, les viandes, les légumes, le tout accommodé à l'huile de ricin, assaisonné de chenilles salées et de jus de cloportes. Lorsque les convives voulaient boire, des domestiques, debout derrière les siéges, leur versaient, selon leur goût, du thé dans des tasses de porcelaine, ou du *cam-chou* dans des coupes de métal.

Les plats furent ensuite enlevés, et l'on apporta pour second service des pâtisseries, des salades de pousses de bambous, et des carafes renfermant une eau préparée d'une odeur fétide.

Enfin vint le dessert, composé de conserves et de fruits délicieux.

Les lettrés qu'avait échauffés le repas commencèrent alors à se défier, et proposèrent un de ces combats poétiques, dans lesquels le vaincu est condamné à boire le nombre de tasses de *cam-chou* fixé par son adversaire. You-hi fit apporter les bâtons d'encre, le papier, le pinceau, et chacun se mit à improviser des vers.

Le premier lettré, qui voyait de sa fenêtre la campagne illuminée par un soleil couchant, écrivit :

Les jours sombres et pluvieux qui ont précédé donnent un nouvel éclat aux champs cultivés par la main des hommes.

Les oiseaux, semblables à des améthystes et à des rubis, sautillent parmi les feuilles des bocages.

Quelques papillons voltigent encore sur les têtes fleuries des pêchers agités par le vent.

Les pelouses paraissent émaillées comme un tapis travaillé par une main habile.

O le charmant festin! ô le riant aspect! ô les délicieuses senteurs!

Vivre est doux quand vos amis sont là, et que le ciel resplendit comme une tente de soie.

Après que ces vers eurent été lus et applaudis, le second lettré montra les siens.

Le laboureur transplante le riz en herbe dans une terre nouvellement défrichée.

En peu de temps, il voit dans ce champ verdoyant et inondé l'image d'un beau ciel azuré.

Notre cœur est ce champ; il a sa parure et ses richesses lorsque les passions y sont pures et réglées.

(1) Collection d'ouvrages chinois en cent quatre-vingt mille volumes.

(2) Liqueur tirée d'une fève.

Le seul moyen d'atteindre à ce degré de perfection, c'est de ne pas trop présumer de soi-même.

Ces vers parurent encore supérieurs aux premiers. Mais le troisième lettré, qui, comme Effendon l'avait appris dans le cours du repas, était veuf depuis peu de jours, lut à son tour l'improvisation suivante :

Le fameux Ou, dans un transport de jalousie, tue sa femme, c'est brutalité.

L'illustre Siun meurt presque de douleur à la mort de la sienne : c'est folie.

Le philosophe Tchouang s'égaie par le carillon des pots et des tasses : il prend le parti de la liberté et se livre à la joie.

Voilà mon maître à moi. Ma femme est morte, prenons l'éventail pour faire au plus tôt sécher son tombeau.

De grands éclats de rire et des applaudissements accueillirent ces vers; le prix leur fut accordé tout d'une voix, et les deux autres lettrés furent condamnés à boire chacun dix tasses de vin chaud.

Lorsque cette condamnation eut été exécutée, You-hi, qui voulait traiter ses convives avec toute la splendeur chinoise, les conduisit à une galerie donnant sur la cour principale, qu'il avait fait illuminer au moyen de lanternes de papier colorié. Bientôt, à un signal donné, des feux d'artifice s'élancèrent de tous les points de cette cour, figurant tour à tour des arbres de flamme chargés de fruits de toutes couleurs, des parterres émaillés de fleurs ou d'immenses serpents s'élançant jusqu'à la corniche de la maison.

Le feu d'artifice achevé, le *haniste* fit paraître des bateleurs d'une adresse merveilleuse, et enfin des comédiens qui représentèrent une des pièces les plus célèbres de leur répertoire improvisé. Seulement, comme l'espace et les décorations leur manquaient, ils avaient soin d'annoncer chaque changement en disant :

—Maintenant le théâtre représente une forêt, ou un palais, ou un cachot.

Lorsqu'un des acteurs était supposé faire un voyage, il ne quittait point pour cela la scène; mais se mettant à cheval sur un bâton, il parcourait trois fois le théâtre, puis s'arrêtait en disant : — Me voici au terme de ma route. — Et reprenait son rôle, comme s'il eût réellement franchi l'espace supposé (1).

Bien qu'il eût assisté plusieurs fois à des spectacles de ce genre, Effendon s'y intéressait toujours. Il demeura donc jusqu'à la fin de la pièce, et ne quitta la maison du haniste que fort avant dans la nuit.

La suite à la prochaine livraison.

Le peuple le plus fort est celui qui compte le plus d'hommes robustes, intéressés à la défense de la nation, animés de son esprit, et possédant le sentiment de ses destinées. Le peuple le plus civilisé est celui qui compte le plus d'hommes intelligents, intéressés à la conservation et au développement de la moralité publique. Le peuple le plus libre est celui qui compte le plus de citoyens en état de vivre indépendants par leur travail. Le peuple le plus riche enfin est celui où le niveau moyen de l'aisance est plus élevé et s'étend sur un plus grand nombre de têtes. Buret.

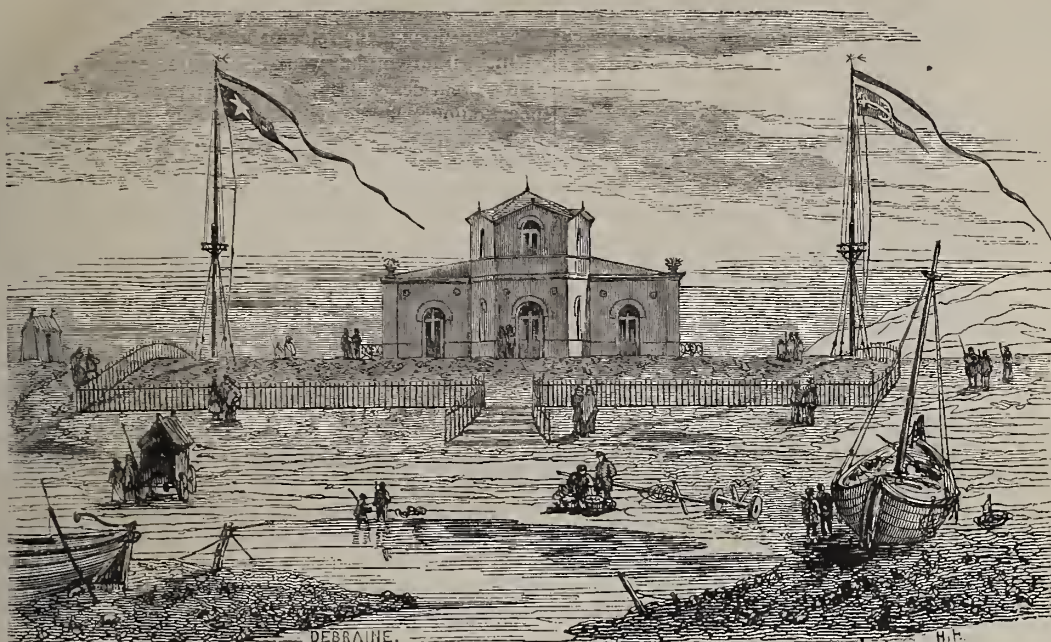
(1) Les théâtres sont fort nombreux dans les grandes villes de la Chine; on en trouve jusqu'à six dans une seule rue. On y est assis sur des bancs, et l'on a devant soi de petites tables sur lesquelles on vous sert du thé, et où l'on pose une bougie pour les fumeurs. Les représentations se succèdent depuis le matin jusqu'au soir. Les rôles de femmes sont joués par des hommes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA PANNE,

PRÈS DE FURNES, EN FLANDRE.



(Vue de la Panne, près de Furnes, en Flandre.)

Sur un des points de la vaste plage baignée par la mer du Nord, se dessine une espèce d'anse resserrée entre plusieurs dunes élevées; là vient aboutir une route dont les derniers pavés ont disparu sous la couche épaisse de coquillages pulvérisés que rejette le flux; cette anse, à peine indiquée dans notre dessin, c'est la Panne.

De ce point, les yeux se portent en vain dans la direction des côtes de l'Angleterre; partout ils ne rencontrent que l'immensité; une multitude d'objets entrevus dans le lointain ne paraissent d'abord que des points noirs; puis, se dessinant graduellement, ils deviennent des voiles à l'approche d'une longue ligne vigoureusement tranchée, vers laquelle les unes sont arrivées, d'où les autres s'éloignent avec précipitation : cette ligne si saillante, c'est la jetée de Dunkerque.

Du milieu de la multitude de mâts que l'œil découvre dans le port de Dunkerque, on voit souvent s'échapper tout-à-coup un nuage de fumée longeant le chenal : c'est un bateau à vapeur qui, dans sa course rapide, sillonne majestueusement les vagues et se dirige vers un des grands ports du Nord. Dans sa marche audacieuse, il atteint, il dépasse bientôt tous les navires qui, longtemps avant lui, avaient franchi la barre, et noircissant de sa fumée un essaim de frêles chaloupes qu'il rencontre sur son passage, il ne tarde pas à disparaître. L'œil alors se reporte sur ce groupe de barques à la mâture légère que la brise amène sur la côte, où successivement elles viennent jeter l'ancre au pied du Mont-Blanc (1). Là vint échouer, il y a quelques mois, un navire dont le sable a conservé le moule parfaitement tracé. Combien de bâtiments naufragés sur cette même partie du littoral eussent été sauvés, si sur la côte il y avait un fanal indiquant dans ces parages difficiles et dangereux la station des pilotes pannéens. Sur cette grève débarquèrent jadis des pirates attirés par les grandes richesses de l'abbaye Bogaerde, où s'étaient installés les anciens moines de la vaste abbaye des Dunes, détruite pendant les guerres de religion. Les sybarites du désert, obligés de quitter leur seconde demeure, fondèrent à Bruges un troisième monastère dans des proportions non moins considérables que les deux premiers : c'est aujourd'hui un séminaire.

Une petite chapelle, sous l'invocation de la Vierge des Dunes, a été bâtie sur les ruines de la première de ces trois abbayes; mais la petite chapelle jouit d'une grande célébrité parmi les matelots. Ceux d'entre eux qui ont échappé à un naufrage s'y rendent pieds nus et dans un religieux silence; il n'est guère d'année où les pêcheurs de la Panne ne voient passer processionnellement de ces pèlerins débarqués à Dunkerque.

De la cime du Mont-Blanc, peu éloigné des ruines des deux abbayes, la vue embrasse un superbe panorama. Cette vaste plaine qui se déroule avec magnificence, c'est le *Furnes-Ambagt*, étalant ses riches pâturages admirés du voyageur. Sur le premier plan, Nieuport, nommé anciennement *Langhoogt;* c'est aux portes de cette ville que se livra la fameuse bataille des Dunes, si fatale à l'armée espagnole.

Plus loin, on voit Furnes à l'élégante petite tour, dont les formes sveltes ne se perdent plus dans les vapeurs des *moëres* depuis que ces marais ont été transformés en riants jardins. A cette ville se rattachent d'intéressants souvenirs : « Ce lieu, dit Guicciardin, fut la retraite de Louis XI, roy » de France, lorsqu'estant Dauphin, et fuyant pour éviter la » cholère de son père, fut entretenu par le duc Philippe. »

Et ce clocher dans le lointain, c'est celui de Dixmude : « Dixmude, disent les chroniqueurs, bonne et gentille ville » en la coste de la quelle ont demeuré du tems de César les » Pleumasiens. »

Cette ville, assise sur un magnifique tapis de verdure, est bordée d'un massif d'arbres, gracieux rideau tendu sur toute la partie méridionale.

Bien au-delà, et à droite, surgissent trois monts au milieu d'une plaine immense : le premier non loin d'Ypres, ville qui doit son plus beau monument, l'ancienne Halle aux draps, à l'état florissant de ses fabriques au seizième siècle. Sur le sommet du second se trouve un couvent de Trappistes; sur le troisième, le plus saillant, est bâti Cassel. Ces trois monts forment les derniers anneaux de la chaîne des Vosges.

(1) Dune connue sous ce nom dans le pays.

Après avoir ainsi parcouru tout l'horizon, dont la moitié est parsemée de mâts, et l'autre de clochers, le regard revient s'arrêter sur quelques monticules de sable mouvant peu éloignés du Mont-Blanc, et près desquels sont des bornes : c'est la ligne de démarcation entre la Belgique et la France.

ÉDUCATION D'UNE JEUNE AVEUGLE,

SOURDE, MUETTE, ET PRIVÉE DE L'ODORAT.

(Premier article.)

Je ne sais, dit un homme de lettres qui a visité récemment les Etats-Unis d'Amérique, si tout le monde aura remarqué comme moi le caractère commun qu'offre la physionomie des jeunes aveugles ; mais ce qui est certain, c'est que toutes les fois que j'ai eu occasion de voir réunis un certain nombre de ces pauvres enfants, j'ai été frappé de l'expression de sérénité et de franchise qui règne sur leur visage. Toutes leurs pensées, toutes leurs émotions viennent s'y refléter comme dans un pur miroir. Une légère expression d'inquiétude, semblable à celle qui doit se peindre sur nos traits lorsque nous essayons de nous guider dans l'obscurité, est le seul nuage qui n'en disparaisse jamais entièrement.

Je faisais, pour la vingtième fois peut-être, cette remarque en examinant les jeunes aveugles de l'institution de Massachusetts, à Boston. J'étais émerveillé de rencontrer chez des êtres aussi infortunés des visages contents, heureux, et de trouver en eux, généralement, une facilité d'humeur bien rare même dans les circonstances ordinaires de la vie. Une jeune fille arrêta surtout mon attention : elle était aveugle, sourde, muette, privée de l'odorat et en partie du goût. Belle et jeune créature, possédant toutes les facultés humaines, et n'ayant pour les manifester qu'un seul sens, le sens du toucher, elle était là, devant moi, comme emprisonnée dans une cellule de marbre impénétrable à la lumière et aux sons. Sa pauvre petite main blanche semblait seule s'être fait jour à travers une fente de cette froide prison, pour appeler à son aide quelque créature compatissante, et l'avertir qu'il y avait là une âme immortelle à éveiller.

Mais longtemps avant que je me l'eusse vue, la chère enfant, le secours lui était arrivé, et peu à peu, du sein de cet abîme de misères où elle semblait destinée à rester ensevelie, était sortie une douce, sensible et reconnaissante créature.

Au moment où je l'observais, sa figure était déjà rayonnante d'intelligence et de bonheur. Ses vêtements, simples mais parfaitement propres, avaient été arrangés et ajustés par elle-même. Un ouvrage à l'aiguille qu'elle avait commencé était posé à ses côtés. Elle était assise, et occupée à écrire son journal. Ce travail étant terminé, elle entra en conversation très animée avec la maîtresse qui était près d'elle.

Comme les autres pensionnaires de cette maison, elle avait les yeux bandés avec un ruban vert; et je remarquai à ses pieds une poupée qu'elle avait habillée, et à laquelle elle avait mis aussi sur les yeux un bandeau semblable au sien.

Son histoire a été écrite par l'homme à qui elle doit son existence morale. Je donnerai ici quelques fragments de son touchant récit, en regrettant de ne pouvoir le reproduire dans son entier.

« Laura Bridgeman est née à Hanover, dans le New-Hampshire, le 21 décembre 1829. On dit que c'était une jolie enfant, aux yeux bleus et brillants, et toute pleine d'animation. Cependant, jusqu'à l'âge de dix-huit mois, elle fut si faible et si maladive que ses parents désespéraient presque de l'élever. Mais à cette époque les progrès du mal s'arrêtèrent, les symptômes dangereux disparurent successivement, et à vingt mois elle était parfaitement bien.

» Ses facultés intellectuelles, qui avaient été gênées dans leur développement, prirent alors un essor rapide, et pendant quatre mois qu'elle jouit de la santé, elle montra, à ce qu'il paraît, un degré remarquable d'intelligence.

» Tout-à-coup elle retomba malade ; au bout de cinq semaines, il lui vint aux yeux et aux oreilles une inflammation qui eut des suites telles que la pauvre enfant perdit pour toujours la vue et l'ouïe. Pendant cinq mois, on fut obligé de la tenir au lit et dans une chambre obscure. Un an s'écoula avant qu'elle pût marcher sans soutien, et deux avant qu'elle pût rester levée tout le jour. Ce fut alors qu'on s'aperçut que le sens de l'odorat était presque entièrement détruit chez elle, et que, par suite, celui du goût était très émoussé.

» Ce n'est guère qu'à quatre ans que la santé de Laura parut remise, et qu'elle fut en état de commencer son apprentissage de la vie et du monde. Quelle situation que la sienne à cette époque ! Partout le silence et l'obscurité de la tombe ! Père, mère, frères, sœurs, ne sont pour elle que des formes matérielles qui résistent à son toucher, et qui ne diffèrent des meubles de la maison que par la chaleur et le mouvement.

» Mais Dieu avait mis dans ce misérable petit corps une âme immortelle, une intelligence qui ne devait ni être éteinte ni être obscurcie, et qui commença bientôt à se manifester par la seule issue qui lui fût restée pour communiquer avec le monde extérieur.

» Dès que Laura put marcher, elle se mit à explorer la chambre, puis successivement toute la maison. Elle s'appliqua à connaître la forme, le poids et la température de tous les objets auxquels elle pouvait avoir accès. Dans la maison, elle suivait partout sa mère, cherchait, en touchant ses mains et ses bras, à savoir à quoi elle s'occupait, et essayait de répéter elle-même ses actions. De cette façon, elle apprit à tricoter et à coudre passablement.

» A cette époque, j'eus le bonheur d'entendre parler de cette enfant, et je m'empressai aussitôt de me rendre à Hanover pour la voir. Je la trouvai bien proportionnée, la tête un peu forte peut-être, mais d'une belle conformation. Son état de santé était excellent. Ses parents se décidèrent facilement à me la conduire à Boston, et le 4 octobre 1837, ils l'amenèrent à mon institution. »

D'abord il parut que ce changement de lieux jetait en elle un grand trouble ; et il se passa quinze jours avant qu'on pût commencer son instruction, c'est-à-dire essayer de lui faire connaître les signes arbitraires au moyen desquels elle pût une jour communiquer ses pensées.

Voici en quoi consista le premier essai.

On prépara un certain nombre d'objets bien connus d'elle, tels que clefs, couteaux, cuillers, fourchettes, et sur chacun on fixa une plaque portant le nom de l'objet écrit en lettres saillantes, et assez grosses pour être aisément distinguées par le tact.

L'enfant ne tarda pas à s'apercevoir que, bien que la forme générale de toutes les plaques fût la même, leur relief était quelquefois différent ; elle reconnut un peu plus tard que toutes les fois qu'on présentait plusieurs objets semblables, plusieurs clefs, par exemple, grandes ou petites, les plaques qui y étaient fixées avaient toutes exactement le même relief. Elle arriva à connaître le genre de reliefs qui correspondait à chaque nature d'objet, et se le rappela assez bien pour que, quand on lui présentait une plaque où le toucher lui faisait distinguer l'ensemble des caractères CLEF, elle la posât sur une clef et non pas sur un couteau ou une cuiller.

Quand elle en fut venue à ce point, on mit à sa disposition un certain nombre de plaques semblables à celles qu'on lui avait déjà appris à connaître, et on l'excita à placer chacune sur l'objet correspondant. Quand elle avait réussi, la personne qui la surveillait dans cet exercice l'encoura-

geait par un signe de satisfaction qui est si naturel, qu'il n'y a pas un enfant qui ne le comprenne tout d'abord, c'est-à-dire en lui frappant du plat de la main de petits coups sur la joue. Au reste, pour sa propre satisfaction, elle répétait volontiers un exercice dans lequel sa sagacité était mise en jeu.

Au bout de quelque temps, au lieu de plaques, on lui donna des lettres détachées, mais rangées les unes à côté des autres, de façon à former un des mots qu'elle connaissait déjà, tels que *livre*, *clef*, *fourchette*, etc., puis on mêla toutes ces lettres, et on lui fit comprendre par signes que c'était à elle à les arranger pour former à son tour la même combinaison, *livre*, *clef* ou *fourchette*, et elle réussit à le faire.

Cependant, jusqu'alors il n'y avait eu de sa part que des actes pour ainsi dire purement mécaniques; il paraissait évident que le seul désir d'être approuvée l'avait fait imiter d'abord immédiatement, puis après répéter de mémoire tous les mouvements de son maître, et rien en elle n'annonçait qu'elle en eût compris le sens. Le succès obtenu avec la pauvre enfant était à peu près du même ordre que celui que l'on obtient de l'éducation donnée à certains chiens.

Enfin vient un moment où une première lueur pénètre dans son esprit; aussitôt sa tête commence à travailler; elle a entrevu qu'il y avait là pour elle un moyen de représenter toutes les choses qui l'occupent et les communiquer à d'autres; et tout-à-coup sa figure s'illumine d'un rayon de cette intelligence qui n'appartient qu'à une créature humaine. Ce n'est plus un être inférieur qui imite servilement, c'est une intelligence immortelle qui saisit avec ardeur un nouveau lien d'union avec d'autres intelligences. — Je pourrais presque préciser le moment où cette immense révolution s'opéra en elle. Dès lors je vis que le grand obstacle était vaincu, et que des moyens simples et directs, joints à beaucoup de persévérance, seraient désormais suffisants.

Pendant quelque temps on continua à l'exercer à former avec les lettres en relief les noms de tous les objets qu'elle connaissait. Lorsqu'elle avait terminé un mot, on voyait qu'elle le lisait avec un vrai plaisir. Au bout de quelques semaines son vocabulaire devint très étendu. On dut alors lui apprendre à former les lettres au moyen de l'alphabet manuel; elle n'y trouva aucune difficulté. Son intelligence était d'un puissant secours pour son maître, et ses progrès furent rapides.

Aujourd'hui, lorsque sa maîtresse lui présente un nouvel objet, elle le lui laisse examiner d'abord et essayer de se former une idée de son usage. Elle lui apprend ensuite comment ce mot s'écrit en formant avec les doigts les signes de chaque lettre dont il se compose. L'enfant s'empare de sa main et suit du toucher ses doigts à mesure que les lettres sont formées; dans ces moments-là, elle a la tête penchée comme une personne qui écoute attentivement; ses lèvres sont entr'ouvertes, elle semble à peine respirer, et sa physionomie d'abord inquiète s'épanouit graduellement en un sourire, à mesure qu'elle comprend la leçon. Alors elle lève ses petits doigts et épèle le mot en répétant à son tour les signes de l'alphabet manuel; puis elle prend ses caractères, arrange ses lettres, et enfin, comme pour prouver qu'elle a bien fait, elle rapproche du mot qu'elle vient de former l'objet qui lui a servi d'étude.

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 39, 54.

§ 4.

Cependant, Marie, après avoir repris son costume habituel, était revenue pour rejoindre son père, dans le salon où elle l'avait laissé.

Ne l'y trouvant plus, elle s'imagina qu'il conservait quelque rancune de ce qu'elle avait fait, et qu'il était sorti pour l'éviter.

Ses yeux se remplirent de larmes à cette pensée. L'affection de Marie pour son père avait, comme tous les sentiments qui ne peuvent s'épancher, une sorte d'exaltation inquiète et passionnée. C'était le seul être qu'elle pût comprendre et qui pût lui répondre! Séparée des autres hommes par son infirmité, il n'y avait pour elle dans le monde que son père, et sur lui s'étaient concentrées toutes les tendresses qu'une jeune fille partage d'habitude entre sa mère, ses sœurs ou ses compagnes; aussi ne pouvait-elle supporter le plus léger mécontentement d'Effendon; une réprimande de lui, quelque douce qu'elle pût être, la jetait dans une sorte de désespoir.

Mais si elle s'était affligée d'abord de l'absence du facteur, elle ne tarda pas à s'inquiéter sérieusement en voyant cette absence se prolonger bien au-delà de l'heure accoutumée. En effet, le facteur ayant oublié de lui communiquer l'invitation de You-hi, ce retard paraissait inexplicable. L'heure du souper arriva sans qu'Effendon parût! Marie l'envoya encore chercher dans les différents comptoirs où il avait affaire; on ne l'avait vu nulle part!

L'imagination de la jeune fille déjà émue se troubla insensiblement. L'impossibilité où elle se trouvait de communiquer ses inquiétudes, de les discuter et de les faire combattre, contribuait encore à l'exalter. Elle descendit elle-même plusieurs fois sur le port, marchant au hasard, et promenant sur la foule un regard avide, comme si elle eût espéré apercevoir à chaque détour celui qu'elle attendait; mais la nuit vint sans ramener son père.

Elle rentra au logis et s'assit au balcon qui dominait la rue. Là, le front penché, le cœur serré, la tête en feu, elle s'efforçait de reconnaître au milieu des murmures de voix qui passaient l'accent si connu de son père. Enfin un valet envoyé aux informations rentra, et lui fit comprendre que l'on avait vu le palanquin du facteur se diriger vers les faubourgs chinois, où se trouvait la demeure de You-hi.

Cette nouvelle réveilla encore plus vivement les craintes de Marie. L'exemple récent d'un Anglais surpris dans ces quartiers éloignés, et livré à tous les mauvais traitements de la population chinoise, qui ne l'avait relâché que pour une forte somme d'argent, prouvait, en effet, que de pareilles excursions n'étaient point sans dangers. Pendant qu'en proie à ces craintes, elle flottait indécise sur ce qu'il fallait faire, ses yeux se portèrent machinalement vers l'autre rive du Tigre, et elle jeta un cri! De longs jets de flammes s'élevaient au-dessus du faubourg, et illuminaient l'horizon entier d'une clarté sinistre!

La jeune muette n'eut qu'une pensée; c'est que son père était là, et qu'aux périls qu'il pouvait déjà courir allaient se joindre ceux de l'incendie! Cette crainte lui ôta tout ce qui lui restait de raison. Éperdue, elle s'élança vers le quai, et courut aux bateaux de passage; mais la foule encombrait déjà les lieux d'embarquement, montrant les flammes qui grandissaient sur l'autre rive et appelant au secours. Après avoir vainement essayé à se frayer une route jusqu'aux *champans*, Marie se rappela une station de barques qui se trouvait plus bas dans un lieu peu fréquenté. Elle se dégagea de la mêlée et se mit à descendre le bord du fleuve en courant.

La nuit était sombre, le vent faisait entendre des sifflements lugubres, et le Tigre mugissait sourdement. Lorsqu'elle arriva au passage, une seule *loche* sans lanterne y était amarrée. Marie aperçut à la proue deux bateliers tartares de mauvaise mine qui causaient à voix basse; mais elle y prit à peine garde, et s'élançant dans la barque, elle dénoua le cordage qui la retenait au rivage, en faisant entendre le cri aigu qui pour elle remplaçait la parole. Les Tartares se levèrent et parurent se consulter. Marie, pensant

qu'ils balançaient, tira vivement sa bourse, y prit une pièce d'or, et leur montra l'autre rive. Les yeux des bateliers étincelèrent à cette vue; tous deux coururent à la rame, et la *loche* déborda.

Cependant la jeune muette dans son impatience avait gagné la proue, et ses yeux cherchaient à distinguer l'autre bord du fleuve au milieu de la nuit. Mais la barque n'avançait que lentement. Deux ou trois fois même, il lui sembla qu'elle s'arrêtait, comme si ses conducteurs eussent hésité à continuer leur route, et en se détournant elle les aperçut causant vivement à voix basse. Enfin, elle avait atteint le milieu du fleuve; l'autre bord commençait à se dessiner dans l'ombre, et elle le saisissait pour ainsi dire du regard, lorsque tout-à-coup deux bras vigoureux l'enveloppèrent! Elle se détourna avec un cri; mais presqu'au même instant elle se sentit frappée à la poitrine, et tomba privée de sentiment.

§ 5.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, Effendon ne rentra chez lui qu'au milieu de la nuit, et ce fut seulement le lendemain, lorsqu'il fit demander Marie, qu'il s'aperçut de sa disparition. Les domestiques ne l'ayant point vue sortir, ne purent donner aucun renseignement. Le facteur fouilla tous les coins de la maison, courut chez ses amis, interrogea les voisins, et expédia ses gens sur tous les points de Canton; mais toutes ces recherches furent d'abord inutiles. Enfin pourtant, vers le soir, des bateliers lui apportèrent une cravate tachée de sang qu'ils avaient trouvée dans le Tigre, et sur laquelle Effendon reconnut le chiffre de Marie!

Le malheureux père demeura foudroyé devant ce lugubre indice! Il n'en pouvait plus douter, sa fille était morte, et morte assassinée!... Mais où le crime avait-il été commis? dans quel but? par quelles mains? Son esprit se perdait en suppositions impossibles. En vain il suspendait pour ainsi dire son désespoir, afin d'interroger ses souvenirs; rien ne le mettait sur la voie; et, au milieu de ces obscurités, une vérité seule restait, mais irrécusable, terrible; on avait assassiné sa fille! Effendon répétait ces mots avec égarement, comme un homme qui cherche à s'éveiller d'un rêve horrible. Il se donnait en vain à lui-même toutes les preuves qui rendaient ce malheur certain; son cœur luttait contre sa raison. A chaque bruit de voix dans l'escalier, à chaque porte vivement ouverte, il se détournait en tressaillant, dans l'espérance de voir Marie!

Mais les jours se succédèrent sans qu'elle reparût, et le facteur fut enfin forcé d'ajouter foi à son malheur. Cette certitude le jeta dans un inexprimable abattement. Il brisa subitement toutes ses relations, abandonna la direction du comptoir aux agents inférieurs, et écrivit à la compagnie pour qu'elle s'occupât de pourvoir à son remplacement.

Ses amis essayèrent en vain de lui faire accepter quelques consolations; il avait perdu jusqu'au pouvoir de les écouter. Couché sur un lit de repos devant le portrait de Marie, il passait des journées entières dans une immobilité complète, regardant sans voir et écoutant sans répondre. Son activité énergique et curieuse d'autrefois avait fait place à une sorte de torpeur indifférente; on eût dit qu'en disparaissant la jeune fille avait emporté avec elle sa force et sa volonté; triste abaissement des âmes les plus fortes, quand elles se sont laissé remplir par une seule affection, et que le malheur frappe celle-ci dans sa racine.

Un jour qu'Effendon avait pourtant été forcé de se faire violence pour régler avec le *kong-hang* quelques affaires que lui seul pouvait terminer, et qu'il passait devant la porte interdite de la ville chinoise, une longue troupe de chameaux qui arrivaient chargés de sel et de charbon le força à s'arrêter. Le dernier venait de franchir la porte, et le facteur immobile à la même place regardait machinalement passer les voitures à voiles en équilibre sur leur unique roue, les litières portées à bras, les grandes brouettes poussées par un seul homme, et transportant les voyageurs avec leurs bagages, lorsque son regard tomba sur une somptueuse voiture à quatre roues et à panneaux de laque, traînée par des chevaux richement enharnachés. Elle était conduite par un cocher facile à reconnaître pour Coréen à l'ampleur de sa robe, à son chapeau conique en bambous tressés, et à ses bottes de coton piqué. Sur les panneaux de laque noire se détachait, en relief doré, le bâton de mandarin couronné d'une guirlande de jasmin argenté.

La voiture, arrêtée un instant par les embarras de la rue, venait de se remettre en marche, et passait devant Effendon... Tout-à-coup les rideaux de soie qui les fermaient s'agitèrent, et un cri partit!...

Le facteur, qui allait continuer sa route, se détourna éperdu! Il avait reconnu cette voix qui ne ressemblait à aucune autre!... Dans ce moment, les rideaux agités s'entr'ouvrirent vivement. Un nouveau cri se fit entendre, et un visage de femme se pencha au-dehors!... C'était Marie.

L'Américain étendit les bras et voulut s'élancer vers elle!... mais la voiture entrait sous la porte chinoise, et les chevaux trouvant un espace libre l'emportèrent plus rapidement. Effendon éperdu la poursuivit en criant, et il allait l'atteindre lorsque les soldats chinois qui gardaient la porte lui barrèrent le passage.

— Ma fille! malheureux, c'est ma fille! s'écria le facteur qui cherchait à se dégager.

— Aux factoreries, aux factoreries, chien! répliquèrent les soldats en le repoussant.

— Non, reprit Effendon égaré, laissez-moi!... ma fille... je veux la suivre!

— C'est un fou, répétèrent quelques voix.

— Il faut le jeter dans le Tigre!

— Tenez-le bien.

Ils avaient en effet saisi le facteur, qui poussa un cri de rage, et fit un suprême effort en voyant la voiture près de disparaître au détour de la rue. Mais l'officier mantchou qui commandait le poste venait d'arriver suivi de plusieurs autres soldats qui se jetèrent sur lui, le terrassèrent, et, après lui avoir lié les pieds et les mains avec les cordes de leurs arcs, le chargèrent sur un âne et le ramenèrent vers les factoreries, au milieu des insultes et des risées de la populace. *La suite à une prochaine livraison.*

DU VOLUME DE L'OR ET DE L'ARGENT EXTRAITS DE L'AMÉRIQUE.

On estime que la masse entière des métaux précieux que le Nouveau-Monde a fournis depuis Christophe-Colomb, représente une valeur de trente-cinq milliards de notre monnaie, dont vingt-sept en argent et sept et demi en or.

Pour bien peindre à l'esprit du lecteur le volume de ces métaux précieux, on ne saurait mieux faire que d'adopter l'image employée par M. Michel Chevalier dans son cours d'économie politique.

Vingt-huit milliards de francs en argent pur sont représentés, dit-il, par une sphère de 29 mètres et demi de diamètre. Ainsi donc, si l'on fondait tout l'argent que l'Europe a tiré d'Amérique, en y joignant celui que l'Amérique a gardé pour son propre usage, la sphère qu'on en formerait tiendrait aisément dans la place Vendôme et n'atteindrait pas aux trois quarts de la hauteur de la colonne. Quant à l'or, les sept milliards et demi qu'ont produits les mines présentent le faible volume d'un dé qui aurait 5 mètres de côté: c'est à peu près la contenance du salon d'un bourgeois quelque peu aisé.

On voit, d'après cela, que la découverte d'une grande masse d'or pur dans le sein de la terre causerait une effroyable perturbation par la diminution qui en résulterait dans la valeur de l'or.

BAL DE LA COUR EN 1785.

TRAVESTISSEMENTS.

Est-ce Gardel, Vestris ou Dauberval ; est-ce mademoiselle Guimard et quelqu'une de ses compagnes jouant dans *Colinette à la cour*, ou dansant dans la pastorale *d'Acis et Galathée?* A ne considérer ces quatre personnages que par leur costume, le doute à cet égard serait assurément très concevable ; il n'en est rien pourtant ; ce sont là des acteurs d'un tout autre rang, et qui ont figuré sur un théâtre plus relevé que celui de l'Académie royale de musique.

Ce petit berger galant qui, suivant les indications marginales de M. Boquet, porte un costume *provençal*, composé d'un habit et d'une culotte de *satin rose*, doublé de taffetas *vert-pomme*, rayé *rose et blanc*, le tout orné d'*agréments d'argent*, est le comte d'Artois, depuis Charles X.

La dame figurée à côté de lui, portant une robe de *satin bleu, lamponnée* d'une gaze d'Italie *en forme de nuages* et de plumes de paon, est l'infortunée Marie-Antoinette, femme de Louis XVI.

A quelles singulières préoccupations le personnage à longue barbe postiche qui se trouve derrière elle a-t-il cédé



(Costumes de Marie-Antoinette, du comte et de la comtesse de Provence, et du comte d'Artois, au bal de la cour en 1785. — D'après un dessin de Boquet, dessinateur de l'Opéra au dernier siècle. — Tiré de la collection de M. Achille Devéria.)

en choisissant le costume dont nous le voyons revêtu ? Ce personnage n'est autre que le futur auteur de la charte, le comte de Provence, depuis Louis XVIII, et le travestissement qu'il a préféré est celui de *Minos*.

Enfin la quatrième figure représentée sur notre dessin est celle d'une femme qui a porté à l'étranger le titre de reine de France, et dont on cherche vainement la vie dans la *Biographie universelle*. Elle représente Josèphe-Marie-Louise-Bénédicte de Savoie, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. Elle naquit à Turin, le 2 septembre 1753, épousa à Versailles, le 14 mai 1771, Louis-Stanislas-Xavier de France, comte de Provence, et mourut en Angleterre, à Hartwell (Buckinghamshire), le 13 novembre 1810. Après un service funèbre célébré dans la chapelle française de King-Street, Portman-Square, à Londres, ses restes mortels furent déposés à Westminster. L'abbé de Bouvens prononça son oraison funèbre.

Son costume n'est pas le moins curieux : il se compose d'une robe en satin couleur vert d'eau, écaillée, et ornée de feuilles, coquillages, perles, coraux et draperies.

Ces travestissements eurent lieu pour un bal donné par la reine Marie-Antoinette dans le carnaval de 1785, au milieu de l'effervescence des esprits occasionnée par les représentations du *Mariage de Figaro*.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18 et 29.)

1er janvier.

Quel temps! clair, radieux, presque tiède! On croirait voir les bourgeons des marronniers se dilater à ces douces influences de l'air et du soleil. Les écailles doublées de duvet, enduites d'une sorte de glu résineuse, qui les enveloppent, semblent s'entr'ouvrir pour laisser poindre les petites feuilles vertes qu'elles recouvrent. On dirait, à respirer cet air pur, que le printemps approche. Les horizons sont vaporeux et rougeâtres; magnifique bienvenue de l'année, jour de fête, jour de repos pour tous.

Les Saxons appelaient ce mois *le mois des loups*, parce que, chassés par le froid et la faim de leurs sauvages retraites, les animaux féroces venaient errer autour des demeures des hommes. Le nom actuel nous vient des Latins : Janus, le dieu qui regarde le passé et l'avenir, Janus, qui préside à la paix, ouvre les portes de l'année. Les anciens voulaient-ils désigner ainsi le repos de la terre, qui semble inactive en cette saison? ou, tout simplement, mettaient-ils sous la protection du dieu de la paix la saison qui, pour ces nations de guerriers cultivateurs, était un temps de trève et de labourage?

Mais c'est de tout ce qui se rattache à leur vie habituelle que je voudrais parler à mes écoliers, si je ne me trouvais là plus ignorant qu'eux-mêmes. L'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, forment un enseignement bien sec, surtout donné d'une façon élémentaire et presque de routine. Irai-je les entretenir des temps qui ont précédé le nôtre? Que leur importe ce que faisaient, il y a deux ou trois mille ans, les Romains et les Grecs? Le digne curé est chargé de l'âme de ces petits : ce serait à moi de développer les facultés de leur intelligence dans le sens de leurs occupations; et comment?...

Jeudi 5, dix heures du soir.

Les beaux jours d'hiver ne durent pas; la pluie et les brouillards sont revenus. Les lointains, qui s'étaient agrandis depuis qu'il n'y avait plus de feuilles, voilés maintenant, se rapprochent et se resserrent. Je suis sorti sur les deux heures : des nuages arrondis et floconneux, pareils à des montagnes couvertes de neige, montaient dans le ciel vers le nord; cependant, si j'en crois les fumées du village, le vent était à l'ouest-sud-ouest. Le bruit de la cognée retentissait à travers la forêt, les vieux arbres, dans leur chute, ébranlaient la terre. C'est le temps des coupes : les paysans s'en réjouissent, car ils trouvent à glaner autour des ventes; les vieilles femmes, les enfants, marchent comme des bocages ambulants, et disparaissent dans l'épaisseur de fagots qui balaient le sol. Moi, qui ne puis sans chagrin voir couper des arbres, j'ai tourné mes pas du côté des petites cultures, et j'y ai trouvé notre curé; il inspectait les pépinières en se promenant.

— N'est-ce pas un bien, lui ai-je dit, qu'un hiver aussi doux?

— Tout est bien, a-t-il répondu en souriant. Le pauvre n'a pas froid, il est vrai; le soc et la bêche ouvrent aisément une terre amollie; mais chaque avantage entraîne avec lui ses inconvénients. Ici-bas le mal se glisse en toutes choses : ces pluies sont des neiges dans les montagnes; elles fondront à ces brises tièdes, et les inondations sont à craindre aux bords des rivières, si leur fusion est trop rapide.

— Nous sommes sur la colline, ai-je repris dans mon égoïsme.

— Nous sommes frères, a répondu l'excellent homme, et solidaires les uns des autres.

Du reste, il se trompe peut-être dans ses prévisions; car la nuit est belle, et pourrait bien annoncer un retour de froid. Je vois en ce moment le croissant de la lune monter peu à peu au-dessus des rameaux entrelacés des tilleuls, et resplendir sur un ciel sombre. Comme ce paysage paraît calme et doux sous cette lueur argentine! Je ne vois briller que les lumières des cieux; celles de la terre se sont éteintes l'une après l'autre, ma lampe brûle seule. Mais ce ne sont plus des pensées de découragement et de tristesse qui préoccupent mon âme à cette heure de solitude et de silence : j'ai assez de projets pour remplir mes rêves, assez d'espérances pour épanouir mon cœur. Cet horizon du maître d'école, qui me semblait si étroit, s'agrandit à mesure que je le contemple; ma seule crainte est d'être au-dessous de ma tâche, et cette crainte est un aiguillon.

Dimanche 8.

Les averses succédant aux averses fondent la légère croûte de glace que la fraîcheur des nuits étend sur les ruisseaux. Le vent d'ouest règne; il balaie rapidement les nuages qui s'amoncèlent, fuient, se poursuivent : j'aime à l'entendre mugir dans les cimes dépouillées des arbres; et, au sortir de vêpres, le curé et moi avons dirigé notre promenade vers la châtaigneraie, sur la pente abritée du couchant que bordent des terrains cultivés. Comme nous passions proche d'un paysan occupé à transplanter de jeunes arbres, il a levé la tête.

— Point de récolte sans travail, monsieur le curé, a-t-il dit d'un air narquois. Si nous chômions le dimanche, faudrait jeuner le lundi.

— Eh! cela serait peut-être meilleur pour la santé, Vincent, que de boire au cabaret tout le gain de la semaine, a répondu mon compagnon. Il y a temps de semer et de récolter, comme vous ne l'ignorez pas, mon ami; temps de penser et temps d'agir; et chacun sait qu'il faut regarder au ciel auparavant que de planter en terre.

Le curé, tout en parlant, s'est à demi retourné, et de la main il indiquait le nord.

Sur ce point, la brume s'était déchirée; une lueur blafarde divisait les nues, et une troupe d'oiseaux, pareille à un tourbillon, tournoyait sur elle-même et ne se séparait pas dans son vol irrégulier.

— C'est vrai que ce n'est pas encore l'heure que les *moiniaux* se couchent, a dit le paysan; monsieur le curé s'y connaît... Mais, quand le vent sauterait au nord, mes petits pommiers sont plantés au profond, ils tiennent ferme; faudrait un fier ouragan pour les déraciner... Et monsieur est trop bon, a-t-il ajouté d'un ton patelin, pour en vouloir au pauvre monde qui ne peuvent fêter les dimanches et fêtes, comme ceux-là qui ont de quoi.

Mettant alors sa pioche sur l'épaule, Vincent s'est éloigné en murmurant que son voisin Baptiste avait peut-être eu de bonnes raisons pour retarder ses plantations d'une quinzaine.

— Les sentiments qui font partie de l'homme ne sauraient s'anéantir, ai-je dit en perdant de vue notre interlocuteur; et quand la religion s'en va, la superstition la remplace.

— L'observation est généralement vraie, m'a répondu le curé; mais ici il ne s'agit pas de superstition. Le père Vincent sait fort bien que les signes que je lui faisais remarquer tout à l'heure annoncent fréquemment la tempête. L'idée que je pourrais jeter un sort à ses pommes n'est qu'une crainte vague, folle, qu'il ne s'avoue même pas complétement... Vous voyez, a ajouté le digne homme d'un ton plus sérieux, que je cherche à les rattacher au devoir, comme faisait la loi ancienne, par leurs intérêts matériels. Ils ont tant de peine à comprendre que le temps employé à reposer le corps pour cultiver l'âme et l'esprit n'est point un temps perdu!

Il m'a développé ensuite quantité d'excellentes idées, en m'assurant que c'est seulement avec mon aide qu'il les pourra mettre en pratique.

Tout en causant, nous marchions à travers de jeunes plantations, où nous avons trouvé deux petits gars qui s'amusaient à tailler des morceaux de bois.

— C'est un quatre de chiffres que je lui montre à faire pour attraper un petit roi-bertaud qu'a si bien caché son nid sous le chaume, que je pouvons pas mettre la main dessus! a dit le plus dégourdi des deux enfants.

— Comment, Gustave, a repris le curé s'adressant à celui qui ne disait mot, et qu'on appelle à l'école *l'Estropié*, parce que le pauvre petit ne peut marcher sans béquille; comment, tu veux tuer un roitelet?

— Non pas tuer, monsieur le curé, mais le prendre seulement; il chanterait si bien en cage!

— Il chante bien mieux sous ton toit quand il t'éveille au matin, a répondu le curé. Au lieu de lui tendre des piéges, tu devrais l'aider.

— Comment l'aider, monsieur le curé? se sont récriés à la fois les deux enfants.

— Eh! vraiment oui; n'est-ce pas lui qui échenille le verger de ton père?

— N'y a pas de chenille maintenant, a dit Gustave.

— Cependant le roitelet, le rouge-gorge et bien d'autres oiseaux trouvent à vivre. D'ailleurs, moi, je t'en vais montrer des chenilles.

Et le curé, soulevant une des branches dépouillées d'un jeune poirier, nous fit voir qu'elle était entourée d'une large bague.

— Tiens, des œufs! dirent les enfants.

En effet, c'étaient de petits œufs d'insecte, enduits d'une gomme qui les faisait fortement adhérer à l'arbre et entre eux. Je ne parvins qu'avec peine, à l'aide de mon couteau, à détacher ce bracelet qui conserva sa forme.

— Ce sont les nids de ces chenilles à *livrées*, rayées rouge, bleu et blanc, qui ont dévasté cet été le verger de ton père, poursuivit le curé, s'adressant toujours à Gustave. Et que sera-ce si vous chassez les oiseaux qui leur font la guerre?

Cependant, Gustave examinait avec attention le bracelet que je lui avais remis:

— C'est dur, dit-il: et il y en a, je crois, plus de trois cents.

— Faudrait du temps pour écheniller, comme cela, arbre à arbre, ajouta son camarade.

— C'est à savoir les moyens que vous prendriez, reprit le curé. Une goutte d'huile, l'odeur de la térébenthine, la fumée du tabac, suffisent pour faire mourir les chenilles, peut-être aussi pour empêcher les œufs de papillon d'éclore. Les oiseaux ne demandent pas mieux que de vous aider; plusieurs mouches aussi détruisent les chenilles. Sachez connaître et protéger les petites créatures qui vous rendent service. Vous n'avez d'ailleurs qu'à demander à votre ami le maître d'école; il vous en racontera les curieuses histoires. — Toi, Jacquot, poursuivit-il, mettant la main sur l'épaule du petit espiègle qui me regardait de tous ses yeux en apprenant que je lui conterais des histoires de chenilles et de mouches; toi, au lieu d'attraper les oiseaux avec des piéges, et de les dénicher dans les haies, que n'y cherches-tu les colimaçons qui y dorment l'hiver en attendant qu'ils dévorent vos fraises, vos pêches, vos laitues? Je te promets une image toutes les fois que tu en apporteras plein un litre à noisette aux bonnes sœurs, qui en font des bouillons pour les malades.

Pendant le reste de la promenade, le curé a montré aux enfants qui nous suivaient des pucerons encore vivants, et un petit insecte caché sous les branches des plus beaux rosiers d'une pépinière.

— Voilà les animaux dont il vous faudrait entreprendre la chasse, a-t-il dit. Je ne vous donnerai pas des loups et des ours à combattre, comme aux enfants des patriarches, mais des pucerons, des chenilles, des limaces, et pour les détruire, je vous demande seulement de prendre le temps où les uns sont encore en œuf, et les autres endormis...

J'en aurais trop long à écrire si je rapportais tout ce que nous a dit de bon notre excellent curé. Les enfants, en nous quittant, étaient très disposés à se faire, l'un berger, l'autre chasseur d'insectes. Mais il faut se coucher, bien que le vent furieux qui s'élève ne soit pas un encouragement à dormir.

Lundi 9.

Les nuages viennent du nord: d'abord transparents et rosés par les rayons du soleil, ils voilent rapidement l'azur foncé du ciel, blanchissent, versent leur tribut de neige, et passent. Ils vont plus loin étendre la moelleuse et blanche couverture destinée à préserver les jeunes blés dont elle recouvre les pointes vertes et délicates. Qu'importe que la gelée suive si tout est couvert! la terre n'aura-t-elle pas sa fourrure d'hermine?

Les oiseaux se réfugient près des maisons. Quel coup de vent! deux arbres viennent d'être cassés et de tomber avec un craquement horrible...

Dimanche 15.

Il a plu, neigé tous les jours; les ouragans se sont succédé; la musique incessante du vent dans la forêt est belle et terrible; les fumées du village, les girouettes du château, tournaient fréquemment en sens invers, comme si des courants opposés s'établissaient à différentes hauteurs. Pourquoi les fumées serpentent-elles en s'élevant, si ce n'est à cause de ces courants de directions et de températures diverses?

Mercredi 18.

Après ma classe, j'ai entraîné le curé là-bas, vers le bourg du Val. La Seine couvrait presque les routes; d'immenses barques élevaient leurs ponts et leurs chargements plus haut que les murs, ordinairement fort éloignés de la rivière, qui les vient battre aujourd'hui. Les ancres sont amarrées dans les jardins, les câbles tournent autour des arbres des vergers; les trains de bois dominent les levées. C'est un beau et triste spectacle que cet immense lac formé par la Seine dans les plaines de Ruel et de Nanterre. Les haies qui bordent les terrains envahis par les eaux s'engraisseront du limon du fleuve, tandis que ses flots affouillent les murailles qu'ils feront crouler. Quels malheureux préfèrent donc la triste et coûteuse clôture des murs aux riantes enceintes de haies vives, qui donnent du bois, de l'ombre, des fruits, des fleurs, et des guirlandes qui réjouissent les regards!

Dimanche 22.

Temps admirable de douceur, de pureté; les eaux se retirent; les champs verdoient. Quel aspect riant d'ordre et d'abondance que celui de ces terres d'un brun riche, coupées de sillons réguliers, longs pour les champs de blés, larges et courts pour les asperges, les pois, les haricots, les fèves. Dans quelques endroits, la chaude teinte du sol est déjà cachée sous la verdure des céréales et des légumineuses. Le cerfeuil, l'oseille, les épinards, de jeunes laitues, verdoient dans les petits potagers; les ronces et les églantiers sont encore couverts de feuilles vertes; les rosiers des pépinières poussent de nouveaux rejetons; j'ai cru voir des coudriers déjà chargés de chatons grisâtres; quelques arbres conservent leurs paquets de gousses et leurs feuilles flétries; le feuillage des ajoncs est tout parsemé de belles fleurs jaunes à ailes de papillon; les lichens, les mousses dans les bois et aux pieds des arbres ont pris des teintes belles et variées depuis le vert le plus frais, le blanc, le bleu, jusqu'à l'or bruni et au pourpre. De charmantes mouches à longues ailes de gaze, à corps fluets avec de beaux yeux de saphir, d'émeraude ou de rubis, tapissent le plafond de ma chambre: ce sont des hémérobes; et le bon curé veut que j'en recueille l'histoire pour mes écoliers; car les larves de ces mouches sont, dit-il, les enne-

mis les plus acharnés des pucerons; et ce n'est pas sans motif qu'au village on les appelle *des amis*, comme on y nomme aussi la Coccinelle ennemie des Aphides, *la bête à bon Dieu.*

Dimanche 29.

Depuis huit jours, les brouillards, les pluies, sont revenus, et le vent varie de l'ouest au nord. D'abord le givre poudrait de nouveau la campagne :

— Ah ! disait Baptiste en creusant lundi dernier des fosses de trois mètres pour transplanter des arbres fruitiers, c'est le bon temps ! il allège la terre et tue les insectes.

Mais ce matin le givre avait disparu; les rayons du soleil, traversant çà et là le brouillard qui tournoyait à travers les vallées, rompaient leurs riches teintes dans ces vapeurs condensées, et y formaient de larges et douteux arcs-en-ciel, dont le village se couronnait comme d'une gloire.

Mardi 31.

Le vent, toujours entre le sud et l'ouest, chargé d'une humidité tiède, stimule la végétation. J'ai trouvé des fleurs qui ne paraissent qu'en été et en automne : le bord de la route, au couchant, s'est tapissé d'une petite crucifère, espèce de thlaspi ou bourse-à-pasteur ; de frileuses fleurs de thym, accroupies dans le gazon, parfument les pentes ; j'ai surpris une espèce de laiteron à fleurs jaunes sur le mur en ruines de mon jardin. C'est le gazouillement des pinçons, des rouge-gorges, des alouettes, le sifflet interrompu du merle, qui m'éveillent avant que paraisse le jour ; les corbeaux se retirent par troupes vers le nord.

C'est dans les villes, non ici, qu'on nomme l'hiver *la morte saison;* dans les champs il y a toujours surabondance de vie. De petits moucherons dansent dans l'air dès qu'un pâle rayon de soleil les vient encourager; le ver de terre, par les nuits brumeuses et peu froides, se roule sur l'herbe. La végétation déploie sa richesse dans les mousses, les lichens, les lycopodes, les pins à sombre verdure, le gui tout paré de ses perles blanches et transparentes; le lierre, au milieu de ses abondantes feuilles vernissées, gonfle ses noires baies, ressource des oiseaux ; toutes les céréales croissent et prospèrent. Non, en vérité, ce n'est pas la morte saison.

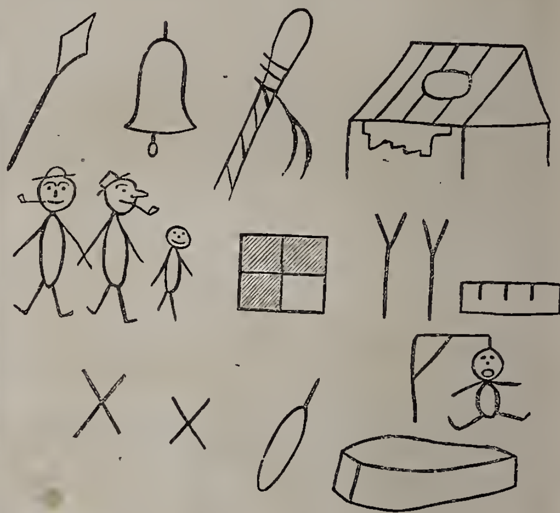
UN REPAS SOUS FRANÇOIS I.

Le règne de François I s'offre à notre imagination comme un modèle brillant de goût et d'élégance. Il ne faut cependant pas croire que l'on fût encore très raffiné et très délicat, même à la cour. Les conteurs du seizième siècle en représentent les mœurs d'une tout autre manière que les poëtes et les peintres modernes; on peut en juger par le passage suivant du seigneur de la Herissaye dans ses *Contes et Discours d'Eutrapel :*

« Du temps du grand roi François on mettoit encore en beaucoup de lieux le pot sur la table, sur laquelle y avoit seulement un grand plat garni de bœuf, mouton, veau et lard, et la grand'brassée d'herbes cuites, et composées ensemble, dont se faisoit un brouet, vrai restaurant et elixir de vie, dont est venu le proverbe : La soupe du grand pot » et des friands le pot-pourry. » En cette mélange de vivres ainsi arrangée, chacun y prenoit comme bon lui sembloit, et selon son appétit; tout y couroit à la bonne foi : ne se présentoit, comme en ce jour, une certaine graine d'hommes qui ambitieusement départissent les morceaux, faisant les rangs par les premières distributions d'iceux, mécontentant et tirant les conviés en diverses jalousies; tous y mangeant du gras, du maigre, chaud ou froid selon son appétit, sans autre formalité de table, sausses, et une longue platelée de friandises, qu'on sert aujourd'hui en petites écuelles remplies de montres seulement. Aussi nos hommes, ainsi vivant de fumées, discours, baise-mains et révérences, ne sont que demi-hommes, longuets, grêles comme sangsues, dissimulés comme renards, et affetés comme l'aiguille d'un pelletier. »

COMPTE FIGURÉ D'UN MAÇON.

Un maçon anglais, nommé Bartholomew Last, ne savait pas écrire : il avait recours, pour établir ses comptes, à une sorte d'écriture figurée dont le spécimen suivant fut trouvé, après sa mort, parmi ses papiers.



En déchiffrant ce rébus, on trouve que Last y avait consigné les travaux de maçonnerie faits par lui et sous sa direction à la maison d'un barbier nommé Lancelot Bell.

Le prénom du barbier Lancelot, dont l'abrégé est Lance, comme Tom est l'abrégé de Thomas, est figuré par une lance. Son nom Bell est figuré par une cloche (en anglais *bell*); sa profession, par la perche peinte de diverses couleurs, qui est de temps immémorial l'enseigne des barbiers, ainsi qu'on peut le voir dans les gravures d'Hogarth. Ce qui a été fait pour lui est indiqué par l'état de sa maison avant que le maçon n'y travaillât : un trou au toit et une brèche à la muraille. Les ouvriers employés sont au nombre de deux, assistés d'un apprenti ; ils ont usé deux mesures de mortier; cette mesure est ce qu'on nomme oiseau, deux planches assemblées carrément et munies d'un manche. Une brique marquée de trois traits indique qu'on en a consommé trois vingtaines (on compte encore par vingtaines, *scores*, en Angleterre, comme on compte chez nous par douzaines). Puis nous voyons un homme pendu à un gibet, ce qui veut dire : *Son compte est réglé.* Voici ce qui résulte de ce règlement : il doit 10 schellings et 10 pences, indiqués par un grand X et un plus petit. Enfin le maître maçon signe par son prénom Bart, abrégé de Barthélemy, et qui se prononce *Bat;* c'est une raquette (en anglais *bat*); et un cercueil, qui est la fin réservée à tous.

ERRATUM. — Page 40, Autographe de Napoléon. — Le mot Corse (*Cyrno*) s'applique au pays. Ces vers du jeune homme n'étaient donc que l'expression de ses craintes pour l'avenir de sa patrie, alors en proie aux maux de la guerre civile.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE.
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHERUBINI.

(Notice extraite d'un chapitre de l'Histoire de l'art français, par M. Miel.)



(Portrait de Cherubini par M. Ingres (1). — Dessiné, d'après l'autorisation de M. Ingres, par M. Desperet, son élève, gravé par M. Brévière.)

Cherubini (Marie-Louis-Charles-Zenobi-Salvador), musicien compositeur, naquit à Florence le 8 septembre 1760, de Barthélemi Cherubini, professeur de musique, et de Verdiane Bozi. Il était le dixième de douze enfants que son père eut du même mariage. Il vint au monde si faible, qu'on désespérait de l'élever, et, par mesure de précaution médicale, il ne fut baptisé que six jours après sa naissance, le 14 du même mois. Cette frêle constitution au berceau, une existence prolongée au-delà des limites ordinaires, et la puissance créatrice du génie conservée jusque dans l'extrême vieillesse, sont des particularités qui lui furent communes avec Voltaire.

Cherubini étudia sous la direction de Sarti pendant quatre années. L'affection de Sarti pour son élève avait quelque chose de paternel; il lui confia dans ses opéras la composition des seconds rôles; en sorte que les partitions de l'un contiennent certainement une foule de beautés créées par l'autre.

Le jeune artiste produisit ses premiers ouvrages sur divers théâtres d'Italie. Sarti ayant été nommé maître de chapelle à la cathédrale de Milan, Cherubini le suivit, et c'est de cette cité qu'il prit son essor. Il accepta la tâche d'aller composer à Alexandrie, pour la foire d'automne.

(1) Le tableau a 1m,083 de hauteur. On l'a admiré, pendant plusieurs semaines du printemps dernier, dans l'atelier de M. Ingres à l'Institut. Il appartient à la liste civile. Notre gravure est la seule reproduction de ce chef-d'œuvre qui ait encore été publiée.

un opéra intitulé *Quinto Fabio* (1780). Appelé à Venise au commencement de 1781, il y resta peu de temps, l'entrepreneur du spectacle ayant fait faillite avant l'achèvement de l'œuvre musicale. Mais, la réputation du musicien continuant de se propager, déjà plusieurs capitales italiennes se disputaient les prémices de son talent; celle de la Toscane dut avoir la préférence. A la Pergola, il fit représenter *Armida* (1782), pour le carnaval; puis *Messenzio*, le 8 septembre de la même année, marquant par un triomphe obtenu dans sa ville natale l'anniversaire de sa naissance; puis *Idalide* (1783). Ce séjour prolongé à Florence ne l'empêcha pas de donner à Livourne, en 1782, pour l'ouverture d'une salle neuve, *Adriano in Siria;* et à Rome, en 1783, à l'Argentina, un autre *Quinto Fabio.* Tous ces ouvrages étaient en trois actes. Demandé de nouveau à Venise dans le cours de cette dernière année, il y fit jouer, à Saint-Samuel, un opéra bouffon en deux actes, intitulé *lo Sposo di tre, marito di nessuna;* enfin, en 1784, il se rendit à Mantoue et y composa, pour la fin du printemps, un opéra en deux actes, ayant pour titre *Alessandro nell' Indie.* Dans les excursions que nécessitaient ces travaux, Cherubini ne négligeait pas la suite de ses études; il rejoignait Sarti aussi souvent qu'il le pouvait, et toujours à titre d'écolier, quoiqu'il eût pris rang parmi les maîtres. Il écrivit plusieurs fragments religieux et profanes, qui figurèrent encore parmi les productions du professeur. On aurait peine à trouver un autre exemple de cette touchante sympathie du talent, de cette confiance d'un côté, de cette abnégation de l'autre. Mais aussi un tel apprentissage n'explique-t-il pas cette profondeur et cette sûreté de savoir musical qui ont toujours placé Cherubini hors ligne?

L'auteur de tant d'ouvrages importants n'avait pas accompli sa vingt-quatrième année. Un madrigal à cinq voix, *Ninfa crudele*, composé par lui pendant son dernier séjour à Florence, et où il avait résolu avec élégance un problème compliqué de contre-point, le classa parmi les premiers harmonistes de l'époque; ce succès eut même du retentissement, étant le résultat d'une espèce de défi entre plusieurs savants musiciens. Ainsi, sa réputation s'étendant au loin dans un âge où la plupart ont à peine commencé la leur, il fut appelé à Londres, en 1784, pour y écrire deux opéras. Comme il traversait Turin pour se rendre en Angleterre, les gentilshommes du Théâtre royal le sollicitèrent vivement, voulant avoir de lui un ouvrage fait pour leur ville et dans leur ville. Sensible à ces instances inattendues, il y céda, et promit de revenir dès qu'il aurait rempli son engagement avec l'Angleterre.

Les deux opéras qu'il composa à Londres, en deux actes chacun, et dans deux genres différents, furent représentés sur le théâtre de Hay-Market, la *Finta principessa* en 1785, et *Giulio Sabino* en 1786. L'auteur, en possession de la faveur publique, fut admis dans la société intime du prince de Galles, depuis régent du royaume et roi sous le nom de George IV. Ce prince, très amateur de musique, et surtout de musique de chant, se plaisait à en faire avec l'artiste florentin. Les vacances théâtrales ayant permis à celui-ci une excursion en France, il y trouva Viotti. Le virtuose accueillit avec enthousiasme le compositeur, et lui fit prendre l'engagement de revenir passer chez lui l'année suivante. Dès ce premier séjour, il fut présenté à la reine Marie-Antoinette, qui le reçut de la manière la plus affable, et lui exprima le désir d'entendre de sa musique dans les concerts qu'elle donnait au château de Versailles. Ainsi se réunissaient sur Cherubini tous les hommages dont l'admiration contemporaine peut honorer le mérite supérieur, et flatter une noble ambition. Viotti lui persuada sans peine de s'établir à Paris; il lui conseilla même de s'essayer sur un opéra français, et Marmontel, chez qui il fut conduit par l'ami commun, lui remit le manuscrit de *Démophon*, tragédie lyrique en trois actes, dont la musique fut commencée à Londres.

Libéré envers l'Angleterre, Cherubini se rendit en hâte à Turin, où l'opéra en trois actes d'*Ifigenia in Aulide* (1788) acquitta sa promesse; après quoi, il regagna Paris. De ce moment, il appartint à la France. Viotti y tenait le sceptre du violon. Alors se forma entre les deux artistes une amitié qui ne se démentit jamais. Ils habitèrent ensemble le même logement pendant plus de trois années. *Démophon* fut joué au mois de décembre 1788, sur le théâtre de l'Académie royale de Musique; c'était le premier hommage du jeune compositeur à sa patrie adoptive. Il réussit, plus heureux que Vogel, qui avait traité le même sujet, et dont l'ouverture seule a survécu. Néanmoins la vogue populaire de ce dernier morceau fit une sorte de concurrence au nouvel œuvre, et cette circonstance, jointe au faible intérêt du poëme, restreignit à un petit nombre de représentations le succès de Cherubini. Au commencement de l'année suivante, pour le concert de la loge Olympique, il mit en musique la cantate de *Circé*, un des chefs-d'œuvre de la poésie lyrique française.

L'*Opera buffa*, ramené en France par Viotti, s'était installé aux Tuileries, sous les auspices de *Monsieur*, comte de Provence, et sous le titre de *Théâtre de Monsieur.* L'importateur, qui tenait beaucoup à naturaliser à Paris ce genre de spectacle, confia à Cherubini la direction d'ensemble. Celui-ci, par une surveillance assidue des répétitions et des représentations, parvint à rendre l'exécution parfaite. Il avait reçu en outre la scabreuse mission d'arranger plusieurs opéras italiens pour leur nouveau cadre, et d'y introduire des morceaux appropriés aux convenances locales et personnelles. Quand Viotti quitta l'administration de ce théâtre (septembre 1792) son ami avait composé quarante-trois de ces fragments scéniques. Peu de temps après, la troupe italienne dit adieu à la capitale de la France.

Le goût parisien s'était notablement amélioré par la présence de ces chanteurs; mais Gluck et Grétry n'avaient pas moins contribué à ce progrès, en restant fidèles, dans leurs drames, à l'accent de la nature. Le désir de concilier ce goût, fondé sur la vérité, avec le charme des formes ultramontaines, auxquelles les oreilles françaises commençaient à être sensibles, suggéra aux jeunes musiciens de l'époque un système lyrique qui pût remplir cette condition, en réunissant à un chant large et accentué toute la richesse instrumentale. Cherubini fut le plus zélé et le plus influent promoteur de l'innovation; mais ce n'est pas sans peine qu'il vint à bout de la faire prévaloir. Il faut voir dans les écrits du temps l'opposition soulevée contre les compositeurs qualifiés mathématiciens, pour se former une idée de ce que le succès demande au génie de persévérance. Une cantatrice fameuse, qui a rappelé par son talent l'illustre Saint-Huberti, madame Scio, seconda utilement ces intentions. *Lodoïska*, jouée en 1791 dans la salle Feydeau qu'on venait de construire pour les Italiens, fixa l'opinion publique incertaine. Deux cents représentations pendant la première année, et beaucoup d'autres depuis à de courts intervalles, n'épuisèrent pas plus la curiosité qu'elles ne lassèrent l'admiration. Sa disparition de la scène ne fut donc pas, comme l'ont avancé quelques biographes, une éclipse produite par la splendeur rivale d'une autre *Lodoïska*, qui ne fut donnée que beaucoup plus tard : ce fut l'effet pur et simple de la fusion de la troupe de Feydeau avec celle de Favart, fusion qui était loin de fournir à une musique fortement tissue les ressources d'exécution dont un ensemble théâtral homogène avait pu disposer.

Cependant la révolution française poursuivait sa marche terrible. Les arts se turent devant elle, et les artistes se dispersèrent. Dans la force de l'âge, dans l'éclat du talent, dans l'ivresse du succès, Cherubini dut s'éloigner de Paris. Il alla s'enfermer pendant deux années (1792 et 1793) à la Char-

treuse de Gaillon, devenue la maison de campagne de l'architecte Louis, dont la femme, grande musicienne, se distinguait dans la composition dramatique. Il y fit l'opéra de *Koukourgi*, qui ne fut pas représenté. Là il apprit la mort de son père, et, sous l'influence de sa douleur, il écrivit presque en entier la touchante partition d'*Elisa*, empreinte aussi d'un autre sentiment qui se développait dans son âme. C'est en 1792, et sous l'inspiration de ce dernier sentiment, qu'il composa le chant de *l'Amitié*, hommage offert à mademoiselle Cécile Tourette, fille d'un musicien de la chapelle du roi, qui devint épouse de Cherubini en 1794. Cette belle personne, douée d'une raison supérieure, soutint son mari par ses sages conseils, en même temps qu'elle le rendit heureux par sa tendre affection.

Elisa ou le mont Saint-Bernard (1794), dont le premier acte est peut-être ce que la scène chantante a de plus pathétique; *Médée* (1797), retraçant par son style la fierté cornélienne; *l'Hôtellerie portugaise* (1798), qui n'est plus guère connue que par son ouverture et son trio, deux chefs-d'œuvre; *la Punition* (1799); enfin *les Deux Journées* (1800), se succédant avec une telle continuité, semblaient consoler l'art de la perte de Mozart, ce flambeau prématurément éteint l'année même où *Lodoïska* avait paru. Le succès des *Deux Journées* rappela celui de *Lodoïska*, mais avec plus de permanence, puisqu'il dure encore. Comme application du nouveau système scénique, l'opéra français, par une mélodie pure, distinguée et constamment d'accord avec la situation, par une harmonie savante sans affectation de le paraître et concourant partout à l'effet, par un emploi neuf et ingénieux de l'orchestre, parut la plus musicale des combinaisons dramatiques mi-parties de dialogue et de chant. A la suite des *Deux Journées*, le compositeur fut atteint d'une maladie de nerfs qui le portait à une tristesse profonde; il trouva une distraction dans la culture des fleurs, et sa guérison en fut l'heureux effet.

A la création du Conservatoire de musique, Cherubini fut un des inspecteurs de l'enseignement dans cette école; plus tard, il y professa la composition. Bonaparte, revenant d'Italie, en avait rapporté une marche de Paisiello, dont il voulut entendre l'exécution à Paris; le Conservatoire en fut chargé. Un morceau de Cherubini, composé pour le convoi funèbre du général Hoche, fut joint au programme de la séance, dans la seule vue d'ajouter à son intérêt; mais l'interprétation s'en mêla, et le résultat eut l'air de déplaire.

On s'est trompé cependant en attribuant cette disgrâce à quelques réponses vives de Cherubini; dans son peu de relations personnelles avec l'homme qui dominait le siècle, l'artiste mit constamment beaucoup d'esprit, mais autant de mesure et d'à-propos. Après l'événement du 3 nivôse, des députations de tous les établissements publics s'étant rendues aux Tuileries pour féliciter le premier consul, celle du Conservatoire se présenta; Cherubini, qui en faisait partie, s'effaçait derrière ses collègues. Bonaparte le demanda, mais avec la singulière affectation de prononcer son nom à la française. Cherubini s'avança. Peu de jours après, il reçut une invitation à dîner. Après le repas, le premier consul s'approcha de lui, et, dans un entretien moitié français, moitié italien, il parut expliquer sa pensée. « J'aime la musique de Paisiello, lui dit-il; elle me berce doucement: vos accompagnements sont trop forts. — Je me suis conformé au goût français, répondit Cherubini; *paese che vai, usanza che trovi.* » Bonaparte fit entendre qu'il lui fallait une musique tranquille qui portât le calme dans son âme. « Je vous comprends, reprit le compositeur; vous voulez une musique qui ne vous empêche pas de songer aux affaires de l'État. » Cette réponse, où la critique était aussi fine que le compliment, coupa court à la conversation.

Le compositeur n'en poursuivit pas moins sa glorieuse carrière. Il donna à l'Académie royale de Musique deux ouvrages gracieux: en 1803, *Anacréon ou l'Amour fugitif*, opéra non moins anacréontique par le style que par le titre; en 1804, *Achille à Scyros*, ballet qui passe pour le chef d'œuvre de la musique appliquée à la chorégraphie. Ce double succès, dans un genre nouveau pour lui, ayant encore accru sa renommée, l'auteur fut appelé à Vienne. Il s'y rendit en 1805 avec sa femme et sa plus jeune fille; il abandonnait un opéra commencé en 1804, et intitulé *les Arrêts*, résolution étonnante de la part d'un homme qui ne laissait rien d'inachevé ou d'inaccompli. Il se présenta chez Haydn, qui le reçut à bras ouverts, et, le pressant contre son cœur, lui dit en français: « Mon ami, je suis bien vieux; mais je suis votre fils. » Une cordiale amitié s'établit naturellement entre les deux grands artistes (1).

La fin à une autre livraison.

Tu supportes des injustices; console-toi, le vrai malheur est d'en faire.

DÉMOCRATE, *philosophe pythagoricien.*

ALGÉRIE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

ARC DE TRIOMPHE DE DJÉMILAH.

Djémilah est le nom que porte aujourd'hui une ancienne cité romaine, qui s'appelait autrefois *Cuiculum*. Cette synonymie est établie d'une manière incontestable par plusieurs inscriptions qui se trouvent parmi ses ruines.

Djémilah est située à 100 kilomètres à l'ouest de Constantine, sur la route qui mène de cette ville aux Biban (Portes de Fer), et à 35 kilom. à l'est de Sétif. Elle était comprise autrefois dans la Mauritanie sitifienne, intermédiaire à la Numidie et à la Mauritanie césarienne. Les abords en sont difficiles et accidentés; on n'y rencontre aucun vestige de voie romaine. Des sentiers étroits, sur le flanc de pentes rapides, et entrecoupés de ravins profonds, conduisent au plateau où s'élevait Djémilah. L'emplacement même de la ville est resserré entre deux ravins creusés par le passage de deux ruisseaux qui se réunissent en un seul, à environ deux cents mètres, vers le nord, de son dernier contrefort. L'horizon y est d'ailleurs borné par des montagnes de couleur sombre, souvent couvertes de neige pendant l'hiver. Le pays alentour est absolument nu.

Jamais les Arabes n'ont construit d'habitations dans la vieille cité romaine; aussi la plupart des édifices anciens ont-ils conservé, sinon en place, au moins à leur base, toutes les pierres qui servaient à leur édification. Parmi les monuments les mieux conservés, on remarque un théâtre, un temple quadrilatère à six colonnes, dont les bases sont encore debout; les restes d'une basilique chrétienne, avec une belle mosaïque; des bas reliefs; des inscriptions en grand nombre; enfin, le forum, renfermant un temple dédié à la Victoire, et où l'on arrivait en passant sous un arc de triomphe élevé à la gloire de l'empereur Caracalla, à sa mère Julia Domna, et à son père Septime Sévère, ainsi que le prouve l'inscription suivante, gravée sur cinq

(1) Suivant une Notice sur Haydn insérée dans la Biographie universelle, Cherubini aurait été chargé d'offrir au compositeur viennois la médaille que les artistes de Paris firent frapper en son honneur pour l'oratorio de *la Création*. Cette version séduisante s'est accréditée, mais elle est inexacte. La médaille porte le millésime de 1802, et Cherubini, qui n'est allé en Allemagne qu'une seule fois, fit ce voyage en 1805. L'hommage numismatique fut donc l'objet d'un simple envoi, qu'on tâcha de rendre aussi solennel que le permettaient alors les circonstances politiques.

pierres, dont la première est tombée et gît encore sur le sol.

Voici la version complète de cette inscription :

IMPERATORI CÆSARI MARCO AURELIO SEVERO ANTONINO,
PIO, FELICI, AUGUSTO,
PARTHICO MAXIMO, BRITANNICO MAXIMO, GERMANICO MAXIMO,
PONTIFICI MAXIMO, TRIBUNITIÆ POTESTATIS XVIIII CONSULI III
IMPERATORI III, PATRI PATRIÆ PROCONSULI;
ET JULIÆ DOMNÆ, PIÆ, FELICI, AUGUSTÆ, MATRI EJUS, ET SENATUS
ET PATRIÆ ET CASTRORUM.
ET DIVO SEVERO AUGUSTO, PIO, PATRI IMPERATORIS
CÆSARIS MARCI AURELII
SEVERI ANTONINI PII, FELICIS, AUGUSTI, ARCUM TRIUMPHALEM,
A SOLO, DECRETO DECURIONUM, RES PUBLICA FECIT.

A l'empereur César Marc Aurèle Sévère Antonin, le pieux, l'heureux, l'auguste, — le vainqueur très grand des Parthes, le vainqueur très grand des Bretons, le vainqueur très grand des Germains, — souverain pontife, jouissant pour la dix-neuvième fois de la puissance tribunitienne, consul pour la quatrième fois, revêtu pour la troisième fois du titre d'*imperator*, père de la patrie, proconsul; — et à Julia Domna, la pieuse, l'heureuse, l'auguste, mère de l'empereur, et du sénat, — et de la patrie, et des armées; et au divin Sévère, l'auguste, le pieux, père de l'empereur César Marc Aurèle — Sévère Antonin, le pieux, l'heureux, l'auguste, la République a élevé cet arc de triomphe en vertu d'un décret des décurions.

L'arc de triomphe de Djémilah, d'une proportion bien étudiée, est simple dans ses détails, bien qu'il soit décoré sur ses deux façades par un ordre corinthien, avec colonnes en saillie. Ces colonnes ne sont plus en place; mais les piédestaux qui les supportaient sont encore liés aux piédroits qui reçoivent le cintre de l'arcade servant d'entrée à l'ancien forum. La corniche du monument est surmontée d'un attique décoré par l'inscription ci-dessus rapportée.

C'est cette partie supérieure du monument qui est la plus endommagée. La voûte du cintre s'est un peu déprimée, et la pierre qui en est la clef, retenue seulement par une de ses extrémités, demeure suspendue et semble menacer les visiteurs.

On prétend qu'il y a peu d'années encore, ce monument, dont l'origine remonte au commencement du troisième siècle, était presque complet. Voici ce que l'on raconte à ce sujet dans le pays : Ahmed, le dernier bey de la province, celui-là même que la France a dépossédé en 1837, envoya à Djémilah, à l'époque où il faisait bâtir son palais à Constantine, des ouvriers chargés de démolir l'arc de triomphe qu'il croyait de marbre, et dont les matériaux devaient servir à ses propres constructions. Ce ne fut qu'après la chute de la portion de l'attique qui se trouve au-dessus des piédroits, que les ouvriers arabes reconnurent que le monument était de pierre, et la démolition fut alors abandonnée.

La hauteur totale du monument est de $12^m,65$ sur une largeur de $10^m,60$. Il est d'une seule arcade de $7^m,32$ de hauteur et de $4^m,35$ de largeur. Deux pilastres de chaque côté reposent sur un stylobate commun, et encadrent les trumeaux, creusés chacun d'une niche destinée sans aucun doute à des statues.

Comme on le voit, ce n'est point par des dimensions gigantesques que ce monument est remarquable, mais par sa conservation, après seize siècles d'existence, marqués par de si grandes révolutions et au milieu de peuplades barbares.

Djémilah a été occupée, pour la première fois, par les troupes françaises, le 11 décembre 1838. La moitié du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique y fut laissée d'abord, avec une section d'artillerie de montagne et un détachement du génie, pendant que l'armée continuait sa marche sur Sétif, ancienne capitale des Mauritanies, et qui alors aussi n'était qu'un amas de ruines, aujourd'hui restaurées. Le demi-bataillon travailla aussitôt à se retrancher avec les pierres, seuls souvenirs vivants de l'antique splendeur de Djémilah. Ce poste fut attaqué à plusieurs reprises par les Kabaïles, qui, dans la nuit du 15 au 16 décembre, s'avancèrent intrépidement, en poussant, suivant leur usage, des cris frénétiques, jusqu'au pied des petits murs élevés à la hâte; ils furent vigoureusement ramenés par une sortie à la baïonnette, et éprouvèrent des pertes assez fortes, en tombant dans une embuscade.

A son retour de Sétif, le corps expéditionnaire renforça la garnison de Djémilah, en y laissant le 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique tout entier. L'effectif des troupes réunies sur ce point s'éleva ainsi seulement à 670 hommes.

Le 18, vers les dix heures du matin, les Kabaïles, descendus de leurs montagnes, s'emparèrent de toutes les positions voisines, et commencèrent une attaque qui dura le reste de la journée et une grande partie de la nuit. Dès lors fut établi autour de la place un blocus qui se resserra de plus en plus. Trois ou quatre mille hommes enveloppaient le camp; le bataillon fut obligé de s'y tenir renfermé. De petits postes, établis par les assaillants, et qu'ils retranchaient habilement avec des pierres et des levées de terre (car ils étaient munis d'outils), surveillaient toutes les issues. Plusieurs tentatives d'escalade, faites toujours la nuit, furent constamment repoussées avec succès. Une circonstance remarquable, c'est l'opiniâtreté avec laquelle les Kabaïles s'acharnaient à cette espèce de siége; ils allèrent même jusqu'à creuser, autour du camp, des fossés, à l'exemple, disaient-ils, de ceux avec lesquels les Français avaient pris Constantine. Quelques uns de leurs retranchements furent assez élevés pour dominer ceux des assiégés, et, de là, leur feu plongeait dans le camp, et y faisait des ravages. « Ceux à qui le plomb manquait, racontent des témoins oculaires de cette mémorable défense, chargeaient leurs fusils avec nos propres balles, qu'ils arrondissaient tant bien que mal; d'autres nous renvoyaient même le fer-blanc des boîtes à mitraille. Ils avaient crié d'abord : « Nous vous tenons » et nous vous défendons de sortir; vous n'irez pas même » boire. » — En effet, il fut impossible de sortir, et pendant cinq jours et cinq nuits, durée de notre blocus, nous fûmes tous privés d'eau, officiers comme soldats. Nous n'avions pour toute boisson qu'une ration d'eau-de-vie, distribuée matin et soir. Un petit approvisionnement de bois qui nous restait permit à quelques uns seulement de joindre de la viande grillée à un peu de pain ou de biscuit. Au milieu de ces privations, la discipline ne se relâcha pas un instant. »

Des convois de vivres avaient été dirigés sur Djémilah; mais le mauvais temps et les mauvais chemins ne leur avaient pas permis d'y arriver. Enfin, le 23 décembre, le 26e régiment de ligne vint débloquer cette petite et vaillante garnison, qui, après douze jours d'occupation, évacua le poste qu'elle avait si bien gardé, et rentra à Constantine.

Le 15 mai 1839, Djémilah fut occupée de nouveau par les troupes françaises, et, ce qui constate les progrès de la domination de la France dans la province de Constantine, cette occupation se fit sans tirer un seul coup de fusil. La position fut immédiatement fortifiée et approvisionnée pour six mois.

Le corps d'armée qui se rendit de Constantine à Alger par les célèbres Portes-de-Fer, traversa Djémilah le 19 octobre 1839. M. le duc d'Orléans visita avec un vif intérêt les ruines de la vieille cité romaine, et admira surtout l'arc de triomphe. Le prince en fit exécuter le dessin et grava son chiffre sur la face interne du pilier gauche de l'arcade. Une lettre qu'il adressa à cette époque au roi son père contenait le passage suivant :

« ... Je ne puis prononcer, sire, le nom de Djémilah sans vous soumettre un vœu que j'ai formé en campant avec l'armée au milieu des ruines de cette ville, et qui, ici, a été accueilli par un assentiment trop unanime pour que je ne sois pas autorisé à vous l'adresser. Je demanderais que l'arc de triomphe de Djémilah, le plus complet des monuments romains que nous ayons visités en Afrique, fût démonté pierre par pierre et transporté à Paris, comme consécration et trophée de notre conquête de l'Algérie. La conversion de la Barbarie en province européenne marquera votre règne d'un des grands événements du siècle. Depuis neuf ans, plus de deux cent mille Français, dont vous avez voulu que vos fils partageassent les travaux, ont conquis à la France et à la civilisation un vaste empire, ont construit des routes, bâti des établissements de tout genre, bravé bien des périls, supporté bien des privations. Ce serait une récompense digne de leurs travaux que d'élever, sur une des places de la capitale, le plus beau souvenir qu'ait laissé dans notre nouvelle possession le grand peuple qui nous a donné de si mémorables exemples. Je suis sûr que chacun de ceux qui ont porté les armes en Afrique, et qui ont dépensé dans ce difficile pays leur sang ou leur santé, serait fier de voir à Paris, avec cette simple inscription : *L'armée d'Afrique à la France*, ce monument qui rappellerait ce qu'il a fallu d'efforts et de persévérance à nos soldats pour arriver à ce résultat... »



(Algérie. — Arc de triomphe de Djémilah, destiné à être transporté à Paris, d'après le désir exprimé en 1839 par le duc d'Orléans.)

Ce vœu paraît devoir être accompli. M. le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, a donné des ordres pour que l'arc de triomphe de Djémilah soit démonté pierre par pierre, et toutes les parties dont il se compose transportées jusqu'à Philippeville, où elles seront placées à bord d'un bateau à vapeur qui doit les conduire à Marseille. Le transport de Djémilah à Philippeville, à cause des accidents du terrain et du mauvais état des routes, présentera de grandes difficultés; mais on espère pouvoir les surmonter. Le soin de cette opération est confié à M. Ravoisié, architecte, membre des commissions scientifiques de Morée et d'Algérie, qui a fait un travail complet sur tous les anciens monuments de Djémilah, et particulièrement sur l'arc de triomphe; il en a, en 1841, exécuté un modèle en relief, au 20e de l'exécution, qui est aujourd'hui déposé à l'École des Beaux-Arts. Le point de la capitale sur lequel ce trophée de granit sera réédifié n'est point encore déterminé d'une manière définitive. Entre autres projets, cependant, la préférence semble en ce moment accordée à celui qui consisterait à placer l'arc de triomphe de Djémilah entre le bassin des Tuileries et la grille de sortie du côté de la place de la Concorde.

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 39, 54, 59.)

§ 6.

Le soir même de ce jour, Walter Effendon et You-hi étaient enfermés dans la pièce la plus retirée de la maison du facteur américain. Le haniste, assis sur un fauteuil de bambous, semblait inquiet, et ses regards se portaient souvent vers la porte, comme s'il eût craint d'être surpris dans cette entrevue. Quant à Effendon, il se promenait d'un air agité, tenant des papiers à la main.

Rendu à la liberté depuis quelques heures seulement, il s'était empressé de mander le négociant chinois auquel il avait tout confié.

En apprenant le déguisement de Marie, qu'il avait toujours prise pour le fils du facteur, You-hi témoigna une vive surprise; mais lorsque Effendon arriva à lui raconter l'étrange rencontre du matin, son étonnement devint de l'incrédulité. Cependant l'Américain persista dans son affirmation. Ce double cri dont il était encore troublé avait bien été poussé par Marie; ces traits qu'il avait entrevus étaient bien les siens. Sa fille n'était point morte, mais au pouvoir d'un ravisseur qu'il voulait découvrir à tout prix. Il venait en conséquence d'écrire une requête au gouverneur ou vice-roi de Canton, dans laquelle il exposait brièvement les faits et demandait que Marie fût recherchée et rendue.

— Si tu ne promets une récompense, le gouverneur ne fera aucune démarche, observa You-hi.

— Tu as raison, dit le facteur; je vais ajouter que je paierai pour ces recherches ce qu'il exigera...

— N'écris point cela, interrompit vivement le haniste; ils exigeraient tout ce que tu possèdes. Offre une somme ronde... mille liangs, je suppose.

— Soit! dit Effendon, qui courut à une table pour joindre cette promesse à sa pétition. Mais comment faire parvenir directement cette demande au vice-roi?...

— Tu n'as qu'un moyen, dit You-hi, et bien qu'il soit contraire aux lois...

— Tu as raison, interrompit l'Américain en se levant; je cours à la porte chinoise.

— Et surtout, reprit You-hi, qui baissa la voix, ne dis point que c'est moi qui t'ai donné ce conseil; car si l'on me soupçonnait d'être dans ta confidence, je serais perdu.

Effendon rassura le haniste en lui promettant la plus grande discrétion, et le quitta pour courir aux factoreries, afin de réunir ses amis.

Le moyen qu'il voulait employer pour faire parvenir sa requête exigeait en effet leur secours.

L'expérience ayant appris que les pétitions remises aux mandarins par les étrangers n'arrivaient jamais au vice-roi, les plus hardis avaient inventé une méthode bizarre, mais certaine, de les faire parvenir à leur adresse. Ils se rassemblaient pour cela au nombre de trente ou quarante, dispersaient à coups de bâtons le poste qui gardait la porte, et se précipitaient dans la ville chinoise en poussant de grands cris, et en crevant les lanternes de papier des marchands. Ceux-ci, saisis d'une terreur panique, prenaient aussitôt la fuite; les gardiens des rues fermaient les barrières, et les *dizainiers* (1) couraient chercher un mandarin qui arrivait enfin pour connaître le motif de cette subite irruption. Alors les pétitionnaires abaissaient leurs bâtons, présentaient leur demande et se retiraient, certains que le vice-roi, instruit de ce désordre, voudrait voir la requête qui y avait donné lieu.

L'expédition d'Effendon réussit au-delà de ses espérances, car le hasard amena la litière du vice-roi lui-même au plus fort du tumulte, et ce fut à lui que le facteur remit sa supplique.

Cependant deux jours s'écoulèrent sans qu'il reçût de réponse, et il se préparait à réitérer sa demande au moyen d'une nouvelle excursion, lorsqu'on lui remit un papier portant le cachet de mandarin de premier ordre. Il l'ouvrit en tremblant, et lut ce qui suit :

« Moi, King-fo, pourvu du diplôme de *tsin-sse* (2), ayant porté tour à tour les deux boutons bleus et le bouton de corail; portant aujourd'hui le bouton de pierres précieuses (1), et recommandé neuf fois sur le registre des *ping-pou* (2); gouverneur de la province de Canton au nom du fils du ciel, le grand et souverain empereur,

» Au chef barbare de la factorerie américaine.

» Nous avons lu la requête que tu nous as adressée en suppliant, et en la lisant, nous avons reconnu la vérité de la parole du sage, quand il a dit que les cœurs des hommes étaient aussi variés que les différents sols du céleste empire. Car, de même que l'on voit des rochers stériles et des terres dangereuses ne produisant que des plantes empoisonnées, il est des cœurs d'où rien de bon ne peut sortir; tels sont ceux des barbares étrangers.

» Tu as désobéi aux ordres du souverain empereur, et maintenant tu te plains qu'on t'ait ravi ta fille que tu tenais cachée dans ta maison; mais sache que l'homme sage ne croit point à la parole de celui qui a violé les lois.

» Et quant aux mille liangs dont tu parles, nous voulons bien nous en contenter pour cette fois, bien que ce soit une amende insuffisante pour la faute que tu as commise en ne te soumettant point aux volontés du fils du ciel.

» Que ceci soit à tes yeux une loi. »

Nous n'essaierons point d'exprimer la douleur et l'indignation d'Effendon, après la lecture de cette dépêche, où se révélaient à la fois la haine pour l'étranger, l'injustice hypocrite et la rapacité, qui forment pour ainsi dire la règle traditionnelle de l'administration chinoise. Son premier mouvement fut de rassembler les équipages des navires américains qui se trouvaient sur le fleuve, de les armer et d'aller à leur tête demander justice au vice-roi. La réflexion lui fit comprendre toute la folie d'un pareil projet. Il courut chez You-hi, auquel il montra la réponse qu'il venait de recevoir en lui demandant conseil. Le haniste l'engagea à renouveler sa requête. Lui-même, touché par les prières du facteur, et par l'offre de cinq cents liangs, promit de s'employer en sa faveur. Mais cette seconde démarche ne fut point plus heureuse que la première. Effendon eut beau se faire appuyer par les agents des autres factoreries, et recourir à l'influence du *kong-hang*, le vice-roi persista dans sa décision.

Cette inflexibilité jeta le malheureux père dans une véritable folie de désespoir.

Tant qu'il avait cru sa fille morte, il avait accepté son malheur, sinon avec résignation, du moins sans révolte et comme un désastre irréparable. Semblable à ces soldats dont toute l'ardeur tombe subitement, et qui se soumettent à leur défaite, il s'était pour ainsi dire enveloppé dans une affliction immobile et silencieuse; mais cette soumission abattue, qui n'était que l'abandon de tout espoir, disparut dès que celui-ci put renaître. A l'accablement succéda une sorte de fièvre de joie que les refus du vice-roi changèrent en rage. Livré à toutes les inspirations de sa douleur, et aigri par le sentiment de son impuissance, Effendon prenait mille résolutions aussitôt abandonnées, formait mille projets impossibles, et allait demandant à tous des conseils inutiles ou des secours qu'on ne pouvait lui donner.

Cependant, You-hi avait continué à prendre des informations secrètes sans pouvoir retrouver les traces de Marie. Enfin, un jour il arriva chez le facteur tout essoufflé et le visage épanoui.

— Elève un autel à tes génies domestiques, s'écria-t-il; je viens t'apporter des nouvelles de ta fille!

Effendon poussa un cri.

— Où est-elle? demanda-t-il éperdu.

(1) Les rues sont barrées, de loin en loin, par des barrières que gardent des soldats, et que l'on ferme dès qu'il s'élève quelque tumulte. Il y a en outre, de dix maisons en dix maisons, un *dizainier*; c'est un chef de famille chargé, sous sa responsabilité, de la surveillance d'une partie de la rue. Chaque bourgeois remplit à son tour ces fonctions de dizainier.

(2) En Chine, il y a deux degrés littéraires : celui de *Kin-jin* (homme recommandé), et celui de *tsin-sse* (docteur avancé en grade).

(1) On sait que chacune des neuf classes dans lesquelles sont rangés tous les fonctionnaires chinois se distingue par un bouton différent.

(2) *Ping-pou*, tribunal (ou ministère) de la guerre.

— A Péking !

— Que dis-tu ? Marie...

— A été emmenée de Canton il y a environ un mois.

— Mais comment ? Par qui ? D'où as-tu appris ?...

— Un moment, maître, un moment, dit le Chinois en s'asseyant et s'essuyant le front. Pour trois demandes, il faut trois réponses.

— Mais tu es sûr, bien sûr que c'est elle ? reprit Effendon, qui respirait à peine.

— Si tu ne t'es pas trompé toi-même quand tu l'as reconnue dans la voiture à panneaux de laque.

— Je ne me suis pas trompé. Mais le maître de cette voiture ?

— Voilà ce que je cherche depuis trois semaines, répliqua le Chinois.

— Et tu as appris enfin ?...

— J'ai appris beaucoup de choses ; mais par les cieux azurés qu'invoque notre souverain empereur, si tu veux les connaître il faut que tu m'écoutes.

— Parle ! parle ! dit le facteur suffoqué d'impatience et de joie.

— Tu sais, reprit You-hi, que nous avons à Péking un tribunal de censeurs chargé d'avertir le fils du ciel lorsqu'il se trompe, et de parcourir les provinces pour examiner de quelle manière les mandarins gouvernent le royaume du milieu.

— Sans doute.

— Eh bien ! il y a un mois qu'un de ces censeurs se trouvait à Canton, et la voiture où tu as reconnu ta fille était la sienne...

— Mais comment Marie se trouve-t-elle en son pouvoir ?

— Ah ! voilà par où j'aurais dû commencer l'histoire ! reprit You-hi ; et si tu ne m'avais point troublé dans mon récit...

— Enfin, qu'est-il arrivé ?

— Il est arrivé, maître, que le soir où ta fille a disparu elle a été bien réellement frappée par des assassins, puis jetée dans le Tigre, comme en faisait foi le mouchoir que l'on t'a apporté.

— Ensuite ! interrompit Effendon haletant.

— Ensuite le courant l'a poussée près d'un de nos bateaux de fleurs (1), d'où elle a été aperçue.

— Et on l'a sauvée ?...

— Mourante, à ce qu'il paraît. Heureusement que le censeur Fo-hu se trouvait là. Il a voulu qu'elle fût transportée dans sa demeure, et elle y est revenue à la vie, puisque tu l'as vue peu de temps après.

— Et tu as recueilli toi-même ces détails...

— Au bateau de fleurs, où tout s'est passé.

Effendon sauta au cou du haniste.

— Tu es mon sauveur, You-hi ! s'écria-t-il hors de lui ; c'est à toi que je devrai ma fille. Mais comment la redemander à celui qui l'a recueillie ?

Le négociant chinois secoua la tête.

— Fo-hu consentira d'autant plus difficilement à te la rendre, dit-il, que ses propres enfants sont morts, et que son avarice est insatiable. Il mariera ta fille à quelque mandarin de la cour, moyennant une grosse somme.

— Que dis-tu ? Mais je demanderai justice à l'empereur.

— Et comment lui faire parvenir la supplique ?

— Tu as raison, reprit le facteur anxieux ; si les mandarins servent d'intermédiaire, ils la supprimeront ; mais ne puis-je la confier à des mains sûres ?... Toi-même, You-hi, refuserais-tu de la porter à Péking, si je te promettais...

— Ne promets rien, interrompit vivement le marchand ; me mêler de cette affaire serait me perdre.

(1) Espèce de *casinos* flottants, ornés de fleurs, où se trouvent réunis tous les moyens d'amusements, et où les Chinois se rassemblent le soir en partie de plaisir.

— Que veux-tu dire ?

— As-tu donc oublié que tout rapport avec les étrangers nous était sévèrement interdit, si ce n'est pour notre commerce ? Je ne pourrais me charger de ta réclamation sans montrer que j'ai violé la loi imposée aux hommes de la dynastie des Han.

— Eh bien ! je trouverai quelque autre.

— Personne, Effendon ! personne !

— Mais que puis-je donc faire ? s'écria l'Américain éperdu.

You-hi plia les épaules.

— Te contenter de savoir que ta fille est sauvée...

— Jamais ! s'écria Effendon. J'ai dit souvent que la volonté pouvait remuer des montagnes ; le moment est venu de le prouver. Quels que soient les obstacles, je reverrai Marie, ou je succomberai.

La suite à une prochaine livraison.

POLICE DES ASSEMBLÉES NATIONALES GAULOISES.

Dans la vieille Gaule, la multitude, passionnée pour les discours, écoutait ses orateurs avec un religieux silence, et laissait éclater ensuite des témoignages bruyants d'approbation ou de blâme. A l'armée, on marquait son assentiment en choquant le gais ou le sabre contre le bouclier. Interrompre une harangue et troubler l'attention publique était réputé un acte grossier et punissable. « Dans les assemblées politiques, dit un écrivain ancien, lorsqu'un des membres faisait du bruit ou interrompait l'orateur, un huissier s'avançait l'épée à la main, lui imposait silence avec menaces, renouvelait cette sommation deux ou trois fois, et, si l'interrupteur persistait, il lui coupait un pan de sa saïe assez grand pour que le reste devînt inutile. » Si cet usage était rétabli de nos jours, combien d'honorables membres de nos assemblées législatives, qui n'ouvrent guère la bouche que pour interrompre les orateurs, risqueraient de sortir du lieu des séances sans basques à leurs habits.

LES CONTEURS ARABES.

Toute l'activité industrielle et domestique, au-dedans et au-dehors, est le partage des femmes en Arabie. Quand elles ne vaquent pas aux soins intérieurs du ménage, elles taillent, soignent, cultivent leurs vignes, vont chercher à la fontaine l'eau qu'elles rapportent sur leurs têtes, ou s'occupent de tout ce qui concerne le labourage et la culture. Ce continuel exercice au grand air donne à leur taille et à tous leurs mouvements une liberté, une élasticité extrêmes. La gracieuse vivacité de leur esprit est aussi remarquable que l'élégance de leur tournure, et achève de les ranger fort au-dessus de leurs dignes époux, qui forment bien la race la plus indolente qu'on puisse voir. La population mâle d'un village reste tout le long du jour à flâner sous les vignes, les figuiers, les dattiers, errant paresseusement. Les plus actifs récitent à demi-voix les versets du Coran, et le grand nombre dorment sous les branches touffues qui leur offrent à la fois abri et nourriture. Leurs récits interminables, toujours écoutés avec enthousiasme, roulent la plupart du temps sur les exploits de leurs ancêtres dans des excursions de pillage ; les qualités du cheval ou du chameau favori fournissent un thème non moins inépuisable à des causeries toujours écoutées avec ravissement.

Quelquefois ils s'amusent des récits d'un conteur de profession. Burckhardt réussit à merveille dans ce rôle en racontant à son auditoire les aventures de Robinson Crusoé. Un voyageur anglais, Wellsted, ayant joui chez un scheikh d'un de ces longs récits qui font tout l'amusement des

Arabes, reçut en don du conteur le manuscrit de l'histoire qu'il venait d'entendre, et qui n'était autre que celle de Sindbad le marin, avec très peu de changements. Tout le temps des Bédouins se passe ainsi à écouter, à fumer du tabac, et à boire du café sans lait ni sucre. Au temps où lady Esther Stanhope occupait tout l'Orient de ses bizarreries, un parti de Bédouins étant occupé à causer sur son compte, et à discuter sérieusement les singularités de sa conduite et de ses manières, quelques uns exprimèrent des craintes qu'elle ne fût pas très saine d'esprit. Lorsque tous les assistants eurent donné leur opinion sur le plus ou moins de bon sens que possédait à leur avis la dame anglaise, un vieux scheikh reprit très gravement : « Elle est folle, cela est évi» dent : elle met du sucre dans son café. » La question fut aussitôt résolue, et d'après ce trait personne ne mit plus en doute le fâcheux état de la raison de lady Stanhope.

ANIMAUX AVEUGLES.

Un des caractères les plus remarquables des animaux supérieurs est d'avoir des sens bien distincts, et pour ces sens des organes particuliers. Ainsi, dans la division à laquelle les zoologistes ont donné le nom de *Vertébrés*, et qui renferme les Mammifères, les Oiseaux, les Reptiles et les Poissons, on trouve toujours le sens de la vue, et pour ce sens un organe particulier, l'œil. Il ne faudrait pas cependant en conclure que tous les animaux voient. Les Insectes ou *Articulés* qui suivent les vertébrés, sont encore, il est vrai, pourvus d'yeux très parfaits; mais l'organe de la vue devient toujours moins apparent à mesure que l'on descend l'échelle des êtres, et finit même par disparaître complétement dans les espèces inférieures, telles que les huîtres et les coraux, qui terminent la série animale et qui forment ces grands embranchements désignés sous le nom de *Mollusques* et de *Zoophytes*. On peut dire, en thèse générale, que tous les animaux supérieurs peuvent, comme nous, entrer en relation avec le monde extérieur au moyen des sens, et que cette faculté diminue à mesure que l'être est plus inférieur.

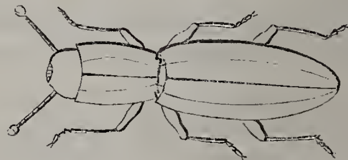
Il existe cependant quelques curieuses exceptions à cette loi dans les ordres où les sens existent tous, et sont même portés au plus haut degré de perfection et de délicatesse. On trouve des espèces isolées à qui la nature a refusé le plus utile de tous, celui de la vue. La classe des insectes nous en offre quelques exemples : on se souvient, en effet, que chez ces animaux la vue est très parfaite; la nature, qui ne nous a accordé que deux yeux, en a donné un nombre considérable à certains insectes, et l'on peut difficilement se faire une idée de l'aspect que doit avoir le monde pour le papillon, qui le considère à travers dix-sept mille facettes. Quoi qu'il en soit, à côté de cette munificence, nous trouvons des insectes tout-à-fait aveugles; ces insectes, qui font tous partie de l'ordre des *Coléoptères*, sont : les *Claviger*, Müller, l'*Anommatus terricola*, Wesmael, et le *Monopsis brunnea*, Gyllenhal. Tout récemment encore on a découvert un Coléoptère qui se trouve dans le même cas. Cet insecte, nouveau pour la science, est tout-à-fait parisien, car il a été trouvé au milieu même de la capitale, dans l'île Louviers. Il n'offre aucune trace d'yeux. On pouvait conclure *à priori* qu'un insecte aveugle devait être aptère; il ne porte en effet point d'ailes sous ses élytres, et ces dernières sont soudées. M. Aubé, qui vient d'en faire paraître la description (*Annales de la Société entomologique de France*, t. IX, p. 225), a proposé de lui donner le nom de *Langelandia anophthalma*, dédiant le genre nouveau que cet insecte constitue à M. Langeland, jeune entomologiste plein d'espérance, à qui l'on doit cette découverte, et que la mort vient d'enlever récemment à la science qu'il cultivait déjà avec tant de succès.

La classe des insectes n'est pas la seule qui nous offre des animaux privés d'yeux ; on en trouve quelques exemples jusque dans l'embranchement des vertébrés. Il existe un mammifère complétement aveugle, le *Zemni* ou *Rat-taupe aveugle* (*Spalax typhlus*, Pallas); la peau passe devant ses yeux sans s'ouvrir ni s'amincir ; elle est couverte de poils aussi serrés en cet endroit qu'autre part, et recouvre un petit grain noir qui paraît organisé comme un œil, et qui cependant ne peut servir à la vision, puisqu'il est recouvert d'un bandeau qui ne se lève jamais (1).

La classe des reptiles nous présente aussi un animal aveugle, le Protée (*Proteus anguinus*). V. 1836, p. 235.

Si nous examinons maintenant le genre de vie de ces animaux aveugles, tandis que leurs congénères sont clairvoyants, nous trouvons une coïncidence remarquable entre leurs habitudes et leur organisation ; tous mènent une existence plus ou moins souterraine.

Pour ce qui est des insectes, les *Clavigers* vivent toujours renfermés dans des galeries souterraines où les fourmis les retiennent captifs; l'*Anommatus terricola* vit également dans la terre ; le *Monopsis brunnea* dans les endroits les plus sombres des écuries les moins éclairées, où on le rencontre en abondance sous le fumier et le long des murailles ; le *Langelandia anophthalma*, enfin, se nourrit



(Langelandia anophthalma. — La grandeur naturelle est seulement de 4 millimètres.)

de détritus de végétaux : on l'a trouvé sous des pièces de bois posant à terre, et qui, par leur propre poids, s'étaient un peu enfoncées dans le sol.

Le *Zemni* est assez commun dans la nouvelle Russie, près d'Odessa ; il été vu aussi en Hongrie, et peut-être existe-t-il en Grèce. Jour et nuit, ces singuliers animaux creusent dans la terre végétale, molle et grasse, de longues galeries que l'on reconnaît à l'extérieur par des rangées correspondantes de buttes élevées, assez semblables aux taupinières, mais d'une dimension plus grande. On voit que le *Zemni*, dans l'ordre des Rongeurs, joue le même rôle que la *Taupe* dans celui des insectivores : mais dans celle-ci, les yeux, quoique bien imparfaits, existent encore, tandis que chez le premier, ils disparaissent entièrement.

Le *Protée* enfin, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, vit dans les lacs souterrains des cavernes de la Carniole, et ce curieux reptile accomplit toutes les phases de son existence au milieu de ténèbres presque complètes.

C'est un fait bien digne de remarque que l'organe de la vue ait été refusé précisément à des animaux condamnés à mener une vie toute souterraine, et nous y trouvons une preuve nouvelle de la nécessité d'éclairer par l'étude des mœurs les mystères de l'organisation des animaux.

(1) Voyez une figure du *Zemni* à la partie zoologique du Voyage de M. Demidoff dans la Russie méridionale.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

LES VARÈGHES RUSSES.



(Costumes des Varèghes russes aux neuvième et dixième siècles, d'après le professeur Kruse.)

Au neuvième siècle, la Russie fut envahie par trois princes valeureux, trois frères, Rurik, Siwar, Truwar, venus des bords de la mer Baltique, et, selon quelques traditions allemandes, issus du Mecklembourg. C'étaient les habitants de Novogorod qui, dans un moment de crise, avaient eux-mêmes appelé ces soldats étrangers à leur secours. Ils ne tardèrent pas à se repentir de leur imprévoyante confiance, Rurik et ses frères se plurent dans le pays où l'on n'avait pas craint d'invoquer l'appui de leurs armes, et après s'y être présentés comme auxiliaires, ils y restèrent comme maîtres. Rurik s'empara de Novogorod, et fit de la vieille république un état monarchique. Il était soutenu dans son œuvre de conquête par une tribu de guerriers que les anciens chroniqueurs désignent sous le nom de Varèghes. Dans plusieurs sagas islandaises, et dans l'histoire primitive de la Scandinavie, on retrouve à chaque instant, avec quelques légères modifications, ce nom de *Varèghes*, *Varingues*, *Veringes*, *Varingiens;* il désigne des cohortes de soldats mercenaires qui servirent longtemps de gardes aux empereurs de Constantinople, et s'associèrent à diverses expéditions. Un écrivain suédois, M. Cronsholm, a expliqué l'origine et raconté les exploits de ces guerriers aventureux, et il est bien démontré qu'ils appartenaient tous à la race scandinave. Un professeur allemand, M. Kruse, vient d'ajouter, par ses recherches ethnographiqus et archéologiques, de nouvelles preuves à celles qui établissaient l'identité des Varèghes russes et des Varinghes de Suède et de Norvége. En fouillant dans les tumulus de l'Esthonie, de la Livonie, de la Courlande, M. Kruse a retrouvé les mêmes armes, les mêmes ornements arrachés aux vieux tombeaux des guerriers scandinaves, et à l'aide de différentes pièces recueillies çà et là, il a reconstitué un costume d'homme, de femme, d'enfant, semblable à celui que l'on ferait en réunissant quelques uns des anciens ornements déposés dans les musées de Stockholm, de Copenhague et de Christiania. Voici le détail de ces costumes, que M. Kruse publie dans le prospectus de ses ouvrages sur les antiquités des provinces de la mer Baltique appartenant aujourd'hui à la Russie.

L'homme a sur la tête un petit casque en bronze, auquel était attachée par un anneau une clochette qui résonnait à chacun de ses mouvements; il porte au cou un collier composé de petites feuilles triangulaires en bronze, quelquefois garni aussi de sonnettes, et quelquefois de diverses monnaies en or. La poitrine est couverte d'un vêtement de laine, noir et grossier, entremêlé d'anneaux de bronze, et lié sur les reins par une ceinture en cuir ou une chaîne de métal. Dans la Courlande, dit M. Kruse, beaucoup de paysans portent encore des ceintures pareilles, ciselées et ornées de diverses figures; de l'ancienne ceinture sortent deux grosses chaînes qui parfois tombent jusque sur les genoux, et auxquelles sont attachées des amulettes et des pièces de monnaie de différents pays, et à côté d'une de ces chaînes repose un large poignard.

Les bras sont revêtus d'un épais tissu garni d'anneaux de bronze, d'argent et d'or; les doigts sont ornés de plusieurs anneaux forgés également, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre de ces métaux. Le tissu qui recouvre les jambes est fixé au-dessous du genou par de larges cercles de bronze. La chaussure est formée d'un lambeau de cuir qui se replie sur le pied, et qui est lié par des courroies. C'est encore à présent la seule chaussure en usage parmi les paysans de

l'Islande. Sur l'épaule droite est un manteau en laine décoré ordinairement d'anneaux de bronze.

Les armes offensives des guerriers se composent d'une large épée à deux tranchants suspendue au côté gauche par un baudrier, d'un long couteau et d'une hache attachés à la ceinture, d'une lance, d'un arc, et d'un certain nombre de flèches garnies de pointes de fer. Les armes défensives sont la cuirasse et le bouclier.

La femme porte sur la tête un diadème en bronze, à ses oreilles deux feuilles triangulaires d'un métal sonore, à son cou une chaîne formée de différentes pièces de monnaie, parfois un collier de bronze ciselé, ou d'anneaux d'or; sur la poitrine, des ornements et des amulettes de diverses formes et de divers métaux; sur les bras, des bracelets qui, pour la plupart, représentent un serpent se mordant la queue; à leurs mains, des anneaux d'or, d'argent ou de bronze; sur les flancs, une ceinture formée de feuilles de métal triangulaires, auxquelles sont suspendus symétriquement des anneaux de bronze. Le bas de la robe est, comme la poitrine, parsemé de divers ornements auxquels on attribuait souvent une vertu magique. A la chaîne qui tombe des épaules de cette femme sont suspendues les clefs, indices de son autorité domestique, et elle tient à la main les ciseaux qui doivent lui servir à couper la laine des moutons.

Le costume de l'enfant représenté dans la gravure s'explique par ce que nous venons de dire de celui de l'homme et de la femme.

M. Kruse pense que plusieurs des tombeaux où il a fait ces fouilles précieuses datent des huitième et neuvième siècles; car il a trouvé dans les urnes cinéraires qu'ils renferment des monnaies septentrionales de cette époque. La plupart cependant ne remontent pas au-delà de la fin du dixième ou du commencement du onzième siècle. Tous les objets qu'il a recueillis étaient encore en bon état, même les ceintures de cuir et les étoffes grossières des vêtements.

On sait que les anciens peuples du Nord avaient coutume d'enterrer les morts avec leurs armes et leurs bijoux, quelquefois même avec leur cheval de bataille. Ce fait explique les curieuses découvertes des archéologues scandinaves, et les découvertes plus récentes que l'on doit au zèle de M. Kruse, et qui ne peuvent manquer d'éclaircir plusieurs points obscurs de l'histoire ancienne des peuplades septentrionales.

AIL DU MIDI, AIL DU NORD.

Les Gascons, dont la prédilection pour l'ail est un sujet de critiques et de plaisanteries de la part des Parisiens, ne sont pas aussi coupables qu'ils le paraissent lorsqu'ils s'abandonnent à leur gourmandise pour ce comestible maudit par le poëte romain. L'ail du midi est mieux *parfumé* (si ce mot peut être appliqué à une telle odeur) que l'ail du nord; il n'a pas, comme celui-ci, la saveur âcre et cuisante qui sévit sur les lèvres, ni cette odeur infecte qui repousse les causeurs. Disons encore, à la décharge des Gascons, que, dans certaines contrées de Normandie, on consomme au moins autant d'ail que sur les bords de la Garonne, et l'on n'y peut invoquer, pour désarmer la critique, la circonstance atténuante dont nous venons de faire mention. Pourquoi donc ces malheureux Gascons sont-ils seuls en possession d'être poursuivis du titre de *mangeurs d'ail?* C'est sans doute que, le midi étant bien moins riche en viande que le nord, l'ail y joue un rôle plus prépondérant. — Le fait est qu'il suffit à beaucoup de méridionaux d'avoir une tête d'ail, o*un cap d'ail*, pour manger gaiement leur pain de seigle. Un morceau de pain frotté d'ail et des raisins cueillis dans la vigne forment le déjeuner obligé de tous les vendangeurs, y compris même les bourgeois invités. Les Gascons qui habitent Paris conservent généralement un souvenir affectueux de ce déjeuner bizarre, mais très appétissant. Qui ne se rappelle l'ode à l'ail d'un député de la Garonne célèbre sous la restauration?

On rencontre dans le midi des champs entiers couverts d'ail: à Cavaillon, à Vaucluse, le vingtième du territoire ne produit pas autre chose; auprès de Bordeaux, il se tient des foires où l'on ne vend que de cette denrée.

On dit que pour faire disparaître la mauvaise odeur de l'ail, il suffit de manger de la betterave rouge cuite sous la cendre.

Nous vivons avec nos défauts comme avec les odeurs que nous portons: nous ne les sentons plus; elles n'incommodent que les autres. Madame DE LAMBERT.

DES CLIMATS.

(Voy. 1842, p. 161.)

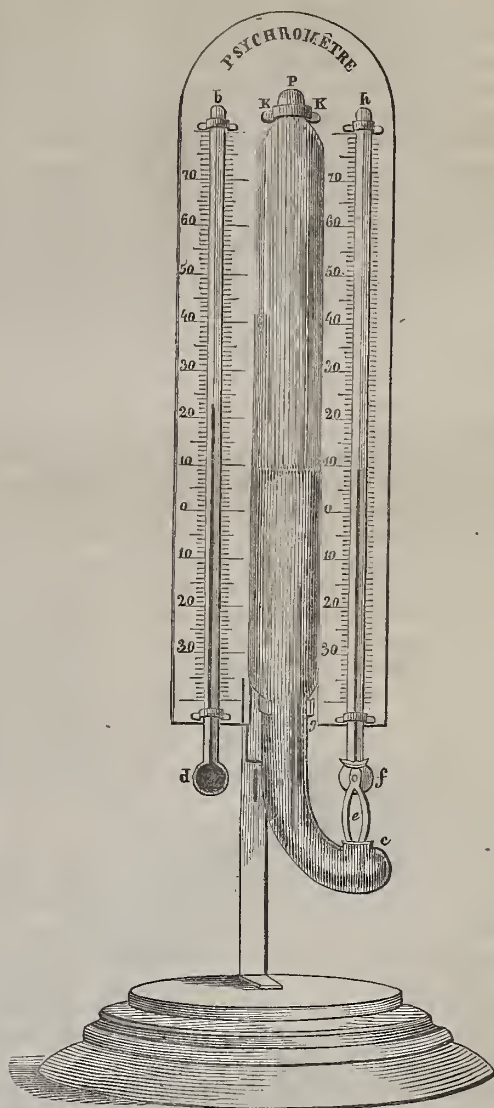
De l'humidité de l'air. — Après la température, l'élément le plus influent sur le bien-être de l'homme, la santé des animaux et la richesse de la végétation, c'est l'humidité. Une sécheresse continuelle s'oppose à toute végétation; un air constamment chargé de vapeurs est malsain et quelquefois mortel.

Quantité de vapeur d'eau dans l'air. — Pour bien comprendre l'importance de cet élément, il faut d'abord se faire une juste idée du rôle que l'eau joue dans l'atmosphère. Cette eau, qui provient de l'évaporation des mers, des lacs, des rivières, de la terre humide, peut y exister sous trois formes: 1° à l'état de vapeur invisible; 2° sous forme de nuage, brouillard, brume (voy. 1842, p. 253); 3° à l'état de pluie, neige, grésil et grêle. L'étude de la vapeur d'eau considérée dans l'atmosphère forme une branche importante de la physique connue sous le nom d'*hygrométrie*. Exposons en quelques mots les principes de cette science. Dans un jour d'hiver, quand le ciel est couvert de nuages, l'air chargé de brume, le temps triste et sombre, nous nous sentons pénétrés par le froid, quoique le thermomètre soit au-dessus de zéro, et chacun se plaint de l'humidité qui règne dans l'atmosphère. En effet, pour peu que la température s'abaisse dans la soirée, la terre est enveloppée de brouillards qui ne se dissipent que le lendemain vers le milieu du jour. Tout le monde est persuadé que l'air contient alors une énorme quantité de vapeur aqueuse. En été, au contraire, quand le soleil brille sur un ciel sans nuages, quand le thermomètre monte à 25° ou 30°, une vive chaleur pénètre notre corps, et l'on serait tenté de croire que l'air doit à peine contenir une faible proportion de vapeur d'eau; mais le raisonnement et l'expérience nous conduisent à une conclusion opposée. Comment en effet l'air contiendrait il si peu de vapeur en été, quand de toutes parts l'eau se vaporise sous l'influence de la chaleur; quand la terre est sèche quelques heures après les pluies les plus abondantes; quand les rivières baissent, que les lacs se dessèchent et que les sources tarissent? Ainsi donc nos sensations sont trompeuses, et ne nous apprennent absolument rien sur la quantité absolue de vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère. Nos lecteurs ne s'étonneront pas d'apprendre qu'en général il y a moins de vapeur d'eau dans un mètre cube de l'air humide de l'hiver que dans un mètre cube de l'air sec de l'été. En effet, l'eau ne reste à l'état de vapeur invisible que sous l'influence de la chaleur. Plus la température est élevée, et plus l'air peut dissoudre de vapeur; or, nos sensations ne nous apprennent l'existence de cette vapeur d'eau invisible qu'au moment où celle-ci est prête à passer à l'état de brouillard ou de *vapeur vésiculaire*. Ce

passage se fait dans la nature sous l'influence de la température, comme tout le monde en a été témoin sans se rendre compte du phénomène. En été, quand on monte une carafe d'eau fraîche de la cave, on voit sa surface extérieure se ternir, parce qu'elle se couvre de petites gouttelettes semblables à celles de la rosée. Cette rosée, c'est la vapeur d'eau contenue dans les couches d'air qui se sont trouvées en contact avec la carafe. La température de ces couches d'air ayant été abaissée par le contact avec le verre froid, elles n'ont pas pu tenir plus longtemps la vapeur d'eau en dissolution, et celle-ci s'est précipitée, c'est-à-dire qu'elle est passée à l'état liquide. L'expérience inverse se fait d'elle-même à la surface de la carafe d'eau : à mesure que son contenu se réchauffe, la rosée qui la recouvrait disparaît, parce que la température du verre n'est plus assez basse pour que la vapeur reste à l'état liquide. Il faut donc distinguer deux genres d'humidité : 1° l'*humidité absolue*, c'est-à-dire la quantité d'eau que contient l'air. Toutes choses égales d'ailleurs, celle-ci est d'autant plus grande que la température est plus élevée. Nos sensations ne nous apprennent rien sur cette quantité absolue. 2° L'*humidité relative;* c'est la quantité de vapeur d'eau contenue dans de l'air à une température connue, considérée par rapport à la quantité de vapeur que cet air est capable de dissoudre à la même température. Nos sensations nous donnent quelques indications sur cette humidité relative. En effet, la peau attirant l'humidité de l'air comme toutes les substances organiques, il s'établit une espèce de lutte entre la peau et l'air chargé de vapeur d'eau. Si celui-ci l'emporte, l'air nous paraît sec ; si au contraire sa température est basse relativement à la quantité de vapeur d'eau dont il est chargé, alors la peau absorbe l'humidité, et nos sensations nous avertissent de cette absorption. Par conséquent, si l'air contient 90 pour cent de la quantité de vapeur d'eau qu'il peut dissoudre, cet air nous paraîtra humide, quelle que soit sa température ; s'il ne contient que 40 pour cent, nous le trouverons très sec. On comprend, d'après cela, que la quantité de vapeur d'eau que l'air peut dissoudre étant d'autant plus grande que l'air est plus chaud, l'air nous paraisse humide en hiver, quoiqu'il contienne réellement moins de vapeur d'eau que celui qui dans l'été nous semblera très sec ; la seule différence, c'est que l'air froid de l'hiver peut à peine maintenir à l'état invisible la vapeur qu'il contient, tandis que l'air chaud de l'été la dissout complétement.

Les instruments destinés à mesurer les quantités de vapeur d'eau contenues dans l'air se nomment des *hygromètres.* La plupart présentent des difficultés et des défauts qui les rendent peu propres aux usages météorologiques.

Le *psychromètre d'August* est à la fois le plus exact et le plus facile à observer ; il consiste dans deux thermomètres *db* et *fh* aussi semblables que possible. La boule du thermomètre *f* est entourée d'une mousseline qui communique par une petite bande de linge ou de papier *e* avec un réservoir d'eau *c*P. La boule du thermomètre *hf* est toujours mouillée, tandis que la boule *d* ne l'est point. Or, l'eau en s'évaporant à la surface du thermomètre *f* le refroidit, et celui-ci se tient toujours plus bas que le thermomètre *d ;* mais plus l'air sera sec, plus l'évaporation sera active, le froid produit considérable, et plus les indications des deux thermomètres différeront l'une de l'autre. Si les deux instruments marquaient le même degré de température, il faudrait en conclure que l'air contient toute la vapeur d'eau qu'il peut dissoudre, ou qu'il est *saturé*, comme disent les physiciens. Un écart de 10 à 11 degrés indique une sécheresse extrêmement rare dans nos climats, où une différence de 6 à 8 degrés annonce déjà une sécheresse très grande. On peut déduire des indications du psychromètre la quantité de vapeur que contient un mètre cube d'air, et connaître par suite l'humidité relative de l'atmosphère ; mais ces déductions supposent des connaissances de physique et de mathématiques que nous ne saurions présupposer chez tous nos lecteurs.



(Le Psychromètre d'August.)

L'*humidité relative* n'est pas la même dans les différentes saisons. C'est en hiver qu'elle est la plus grande, comme on devait s'y attendre, et en été qu'elle est la plus faible ; en automne elle est aussi plus forte qu'au printemps, parce que l'air est encore chargé de l'eau vaporisée pendant tout le cours de l'été.

Influence de la hauteur sur l'humidité. — Depuis de Saussure, c'est une erreur généralement accréditée parmi les physiciens que l'air est plus sec sur les hautes montagnes que dans les plaines. Cela tenait à ce qu'on raisonnait sur des observations isolées. En effet, les voyageurs choisissant toujours de belles journées pour leurs ascensions, il en était résulté que l'on trouvait l'air plus sec en haut qu'en bas. Mais les séries météorologiques continues faites au sommet du Faulhorn, à 2 683 mètres au-dessus de la mer, par M. Kæmtz, pendant l'été de 1832 et 1833, et par MM. Bravais et Martins, pendant celui de 1841, font voir qu'en moyenne l'humidité relative est plus forte sur les montagnes. Comment en serait-il autrement, puisqu'elles sont si souvent enveloppées de nuages, et que la température de l'air est en général beaucoup plus basse que dans la plaine ?

Influence des vents sur l'humidité. — Les vents ont une grande influence sur l'humidité de l'air par leur température et par leur direction. Ainsi les vents du nord, du nord-est et de l'est, qui soufflent chez nous après avoir traversé le continent européen, sont en général des vents secs. Ceux du sud et du sud-ouest surtout, qui arrivent chargés des brumes de l'Atlantique, sont presque toujours humides. Toutefois, certaines combinaisons peuvent changer leur état hygrométrique. Supposons que le vent de sud-ouest ait régné pendant longtemps, il a accumulé dans l'atmosphère une grande quantité de vapeur d'eau; mais ce vent venant des tropiques a une température assez élevée, et la vapeur reste invisible. Que le vent souffle alors tout-à-coup du nord ou du nord-est, c'est-à-dire que l'air de la Sibérie se précipite vers nous, immédiatement l'air est refroidi; la vapeur d'eau passe à l'état liquide, et le ciel se couvre de nuages qui se résolvent en pluie. On croit alors que c'est le vent du nord qui amène la pluie, mais il n'a fait que déterminer sa formation. Quelquefois, mais plus rarement, le vent du nord est chargé de nuages, parce que sa température est si basse qu'il ne peut dissoudre la faible proportion de vapeur d'eau dont il est chargé. Que le vent du sud vienne à souffler tout-à-coup, sa chaleur dissout ces nuages, et l'on s'étonne de voir le beau temps coïncider avec le retour d'un vent qui habituellement nous amène la pluie. Aussi l'influence des vents sur l'état hygrométrique de l'air est-elle fort différente dans la saison froide et la saison chaude. Ainsi, en hiver, dans l'intérieur du continent européen, c'est le vent d'est qui est le plus froid, parce qu'il vient de l'intérieur du continent européen, et le vent d'ouest qui est le plus sec, parce qu'il est le plus chaud. En été, c'est précisément le contraire.

Vapeur vésiculaire et pluie. — Quand la température de l'air est trop basse, relativement à la quantité de vapeur d'eau qu'il contient, celle-ci se précipite à l'état de vapeur vésiculaire visible, et forme les brouillards et les nuages. (Voyez 1842, p. 253.) Cette vapeur se compose de sphères creuses dont l'enveloppe est de l'eau comme celle des bulles de savon. Si celles-ci s'accroissent, et que la température continue à baisser, le nuage se résout en pluie. Quelquefois cependant la vapeur invisible se condense en gouttelettes de pluie, sans passer par l'état intermédiaire de vapeur vésiculaire. C'est ainsi qu'on explique ces pluies par un ciel serein, vues d'abord par M. de Humboldt, et revues depuis lui par un grand nombre d'observateurs.

Mesure de la quantité de pluie. — On donne le nom de *pluviomètres* aux instruments destinés à mesurer la quantité de pluie qui tombe du ciel. Il y en a de plusieurs sortes; le plus simple se compose d'un entonnoir circulaire, terminé en bas par un réservoir cylindrique d'un diamètre plus petit. Après la pluie, on mesure la hauteur de la colonne d'eau formée par la réunion de toutes les gouttes de pluie qui, de la surface de l'entonnoir, ont coulé dans le cylindre, et l'on en déduit la quantité d'eau qui est tombée sur une surface d'un diamètre égal à celui de la partie la plus évasée de l'entonnoir. Cette quantité s'estime en centimètres et millimètres. Quand on dit qu'il est tombé 2 centimètres de pluie, cela équivaut à dire que si la quantité de pluie tombée à la surface du sol s'était *solidifiée* sans changer de volume, elle eût formé une couche de 2 centimètres d'épaisseur. Les quantités de pluie qui tombent pendant une seule averse sont extrêmement variables. Quelquefois elles atteignent à peine un millimètre. En général, dans nos climats, elles sont de quelques centimètres. Cependant, à Bayonne, il tomba en un jour 25 centimètres d'eau; à Gênes, 81 centimètres dans le même espace de temps. Entre les tropiques, sur les bords du Rio-Negro, M. de Humboldt recueillit en cinq heures 47 millimètres d'eau. A Cayenne, l'amiral Roussin a trouvé que la quantité d'eau recueillie depuis huit heures du soir à six heures du matin, était de 32 centimètres. Aussi, dans ces beaux climats, malgré la rareté des pluies, leur abondance est telle qu'à la fin de l'année la quantité d'eau tombée est beaucoup plus grande que dans les contrées les plus pluvieuses de l'Europe. A Bergen, la ville de l'Europe où il pleut le plus, la quantité annuelle de pluie s'élève à 224 centimètres, tandis que dans l'Inde, par exemple, elle est de 190 à 320 centimètres. A Paris, elle oscille autour de 50 centimètres.

Quantité de pluie dans les diverses saisons. — Tout le monde sait qu'il ne tombe pas la même quantité d'eau dans les diverses saisons de l'année; chaque pays présente, à cet égard, de grandes différences. Dans la France occidentale, à Paris par exemple, c'est en automne qu'il pleut le plus, c'est-à-dire qu'il tombe la plus grande quantité d'eau à la surface de la terre; dans la France orientale, au contraire, à Strasbourg, c'est en été; dans toute l'Angleterre, c'est l'automne qui est la saison la plus pluvieuse; à Pétersbourg, c'est l'été; l'hiver, au contraire, est extrêmement sec, et la quantité de neige qui couvre la terre dans cette saison est à peine égale à la moitié de la masse d'eau qu'elle reçoit en été. En Sibérie, il tombe quatre fois plus d'eau en été qu'en hiver; aussi la terre n'est-elle souvent couverte que d'une couche de neige d'une épaisseur très faible. Dans la vallée du Rhône, sur les bords de la Méditerranée, il pleut très rarement en été; mais la moitié de la pluie totale de l'année tombe en automne. A mesure qu'on remonte le cours des fleuves, la quantité des pluies estivales augmente, et la distribution annuelle se rapproche de celle qu'on observe dans l'est de la France. Si l'on désigne par 100 la quantité totale de pluie qui tombe dans l'année, le petit tableau suivant donnera une idée parfaitement exacte des quantités proportionnelles de pluie qui tombent dans chaque saison en Angleterre, en France, en Allemagne et à Pétersbourg.

	Angleterre occident.	Intérieur de l'Angleterre.	France occident.	France orientale.	Allemagne.	Pétersbourg.
Hiver. . . .	26,4	23,0	23,4	19,5	18,2	13,6
Printemps. .	19,7	20,6	18,3	23,4	21,6	19,4
Eté.	23,0	26,0	25,1	29,8	37,1	36,5
Automne . .	30,9	30,4	33,3	27,3	23,2	30,5

On voit qu'en Angleterre, dans l'intérieur de l'île, il tombe en été 26 pour 100 de la quantité annuelle de pluie, c'est-à-dire un peu plus du quart. En hiver, à Pétersbourg, 13,6 pour 100, c'est-à-dire la huitième partie à peu près de la quantité totale qui tombe dans le cours de l'année tout entière.

Avis à nos Lecteurs.

La mesure de la quantité de pluie qui tombe à la surface de la terre offre des difficultés qu'il n'est pas donné à tout le monde de surmonter; mais il n'est personne qui ne puisse rendre de grands services en observant le psychromètre. Ces observations donnent à la fois la marche de la température et celle de l'humidité de l'air. Le meilleur serait d'observer toutes les heures paires jour et nuit; toutefois il suffirait de quatre observations faites à des intervalles équidistants, tels que neuf heures du matin, midi, trois heures et six heures du soir, ou bien encore six heures du matin, deux heures de l'après-midi et dix heures du soir. Les personnes sédentaires habitant la province pourraient ainsi contribuer aux progrès de la météorologie de la manière la plus méritoire. En effet, on ne connaît guère que le climat de Paris et celui de quelques villes situées aux extrémités du royaume, telles que Strasbourg, Bordeaux, Marseille, Avignon, etc. Tout l'intérieur, et en particulier le plateau central, est aussi inconnu sous le rapport météorologique que certaines parties de l'Amérique du sud. Une série de deux ou trois ans du genre de celle dont nous parlons, faite dans une ville, un

village, une ferme isolée, serait déjà un acheminement très désirable.

Mais il ne suffit pas d'observer, il faut que ces observations arrivent à la connaissance du public. Pour cela le moyen le plus simple nous paraît être le suivant. Il faudrait publier tous les mois, dans un journal quelconque, la série *psychrométrique;* puis, lorsque cette série comprendrait deux ou trois ans, écrire au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris qu'une série météorologique embrassant deux, trois, quatre ans, a été faite dans la ville de ....., en observant à telles et telles heures, et qu'elle a été insérée dans tel journal. Par les comptes rendus de l'Académie des sciences, cette annonce recevrait une grande publicité, qui tournerait au profit de la météorologie, et ensuite à celui de l'agriculture, de l'art forestier, de l'hygiène publique, et de la connaissance des phénomènes qui sont en connexion avec les modifications de l'atmosphère. Il nous serait agréable de publier dans le *Magasin pittoresque* les noms de personnes qui auraient rendu ces services à la science.

SCÈNES DE FAMILLE.

II.

LE COIN DU FEU.

M. Benjamin à M. Argant.

Vous voilà donc de nouveau mécontent ; et ce château de Normandie, où vous vous réjouissiez si fort de passer votre mois de février, a perdu tous ses charmes. Les coupes de bois, dans ces grandes éclaircies veloutées de givre ; les bruyantes chasses, le long des allées à perte de vue et des sentiers tournoyants, ne sont plus, selon vous, qu'une accumulation de plaisirs destructifs et barbares ; malgré sa monotonie, le coin du feu vous irait mieux, si vous n'y étiez poursuivi par les glapissements des enfants et des chiens, le babil des femmes, les bâillements contagieux des gastronomes, les jambes et les vanteries de dimensions également démesurées des chasseurs. Ah ! mon pauvre ami ! pourquoi ne vouloir extraire de chaque situation que son amertume ? ne cueillir de chaque arbuste que ses épines ? Savez-vous que l'humble abeille, même sur le bourgeon amer, sait trouver du miel ?



(Le Coin du feu.)

Il me semble que toute situation, comme le Janus des temps antiques, a deux faces opposées. La vie humaine a ses deux visages, l'un souriant, l'autre morose. Pour être heureux, il faut se glisser doucement du côté favorable, et au bon point de vue. C'est pour vous y attirer et pour m'y maintenir, qu'en votre absence je continue les observations que je vous ai promises sur les douceurs du foyer domestique. Un jeune ménage, logé dans ma maison, me donne de fréquentes occasions de poursuivre ces études, auxquelles je me plais fort.

Tandis que les bruyants ébats d'une société nombreuse ne sauraient alléger pour vous le poids de la longue soirée, elle paraît trop courte à mes jeunes voisins. Sans la crainte d'être indiscret et d'ôter quelque chose à l'intimité et aux douceurs de leur retraite, je descendrais plus souvent ; mais, quoique toujours gracieusement accueilli, je sens si bien que je ne suis pas nécessaire, que je finis par redouter de devenir importun.

C'est un riant tableau que celui de cet intérieur. Je les trouve toujours ensemble, dans une jolie pièce qui sert de cabinet au mari. Celui-ci écrit à son bureau, tandis que sa jeune femme, assise au coin de la cheminée, est occupée à coudre, et que l'enfant, perché sur son grand tabouret,

étudie tout bas la leçon qu'il ânonnera plus d'une fois à l'oreille de sa mère, avant de la réciter à haute voix et couramment au papa.

Que ne puis-je faire passer dans votre âme tout ce qui pénètre la mienne à l'aspect de ce paisible intérieur! On sent partout qu'une volonté constante et attentive a présidé aux moindres détails d'un bien-être qu'entretient le continuel échange de services et d'affections. Si c'est la fermeté du père qui a formé la docilité du fils, c'est la tendresse de la mère qui la leur rend si douce à tous deux. Cet amour n'est jamais dénué de force ; elle gouverne en aimant. L'intérieur de la maison est son domaine; elle y règne ; elle a su se soustraire à ce fléau de la richesse, qui attaque même aujourd'hui la bourgeoisie aisée, à l'abus des loisirs; elle n'a point à envier à l'humble ménagère, qui prépare elle-même le repas de sa famille, l'innocente joie, récompense de ses peines ; si elle ne fait pas tout, elle surveille tout, prévoit tout, adoucit, charme tout. Ses domestiques sont des êtres de plus à régulariser, à améliorer, à rendre heureux, à aimer. Oh ! que ce petit royaume où elle entretient la paix, l'ordre et le bonheur lui vaut bien mieux que les succès des bals, et les pompes des spectacles, et les monotones visites, et tous ces vains devoirs de société, qui remplissent si mal le vide que l'absence de tous les vrais devoirs creuse autour des femmes riches!

Vous m'avez reproché plus d'une fois d'aimer la poésie, ce qui veut dire, dans votre dialecte, que je me plais aux illusions, aux rêves, que je ne sais pas voir ce qui est. Vous vous trompez, mon ami ; la poésie que j'aime, c'est justement celle de la vie réelle. Je ne suis pas arrivé à mon âge sans avoir appris à lire ailleurs que dans les livres, et le poëme bourgeois dont je rassemble les traits en étudiant les hommes avec lesquels je vis, en observant les objets, les scènes que le cours naturel des choses amène sous mes yeux, m'occupe et me touche autrement que tous ceux que je pourrais entasser dans ma bibliothèque. Par exemple, aucun écrivain n'a su peindre le bonheur: toute félicité en récit devient fade ; eh bien ! je vous assure que celle que je lis sur le visage de mes voisins, sur le front pur et radieux de l'enfant, sur celui non moins candide et doucement recueilli de la mère, dans l'air calme, reposé, satisfait du mari ; ce bonheur-là n'a rien de morne, rien de monotone ; l'amour le vivifie, et il est anobli par le sentiment du devoir et l'habitude du travail.

En voilà assez; je ne veux ni vous disposer plus mal pour vos parties tumultueuses, ni m'attirer vos railleries. Probablement que vous trouverez mes descriptions longues, et d'un mince intérêt ; mais si je savais traduire en paroles la poésie des actes les plus simples, je serais trop habile, et trop heureux aussi si je pouvais vous apprendre à sentir cette poésie réelle, à la déchiffrer peu à peu. Plût à Dieu que je pusse inspirer le goût de cette étude à mes frères les hommes ! ce serait les faire entrer dans une voie d'amélioration; car on ne saurait contempler le bien sans l'aimer, l'aimer sans commencer par cela même à le pratiquer.

Adieu, revenez-nous bientôt, et, s'il se peut, moins frondeur.

FRAGMENTS DE LEIBNITZ.

Lettre au Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Il s'est conservé dans les poussières de la bibliothèque de Hanovre, sans que pendant longtemps on y ait fait grande attention, plusieurs liasses de papiers provenant de la succession de Leibnitz. Un Allemand, M. Erdmann, en a fait récemment le dépouillement, et a publié à Berlin quelques uns des morceaux qui lui ont paru les plus remarquables. Permettez-moi de dire en passant qu'il est pénible de voir la langue française aussi effroyablement écorchée par nos voisins, qu'elle l'a été dans cette publication entachée à chaque page des barbarismes et des fautes d'orthographe les plus impardonnables : Leibnitz, il y a un siècle et demi, en aurait rougi. Quoi qu'il en soit, il y a là beaucoup de bonnes choses. Malheureusement la plus grande partie des morceaux recueillis ne se compose, dans la vérité du mot, que de morceaux. Ce sont des commencements d'ouvrages non achevés, en latin ou en français, deux ou trois seulement en allemand. Là, comme dans tous ses ouvrages, les vues de cet illustre philosophe se distinguent par les plus beaux caractères de lucidité et de profondeur. Quelques uns m'ont paru particulièrement frappantes par un caractère si vivant qu'on le dirait de notre temps, ce qui semble augmenter leur valeur propre par un certain cachet de curiosité. Comme précédemment, monsieur, vous nous avez déjà entretenus de quelques idées, que l'on dirait également d'hier, jetées en avant par ce philosophe sur l'Egypte et l'Orient, j'ai pensé que quelques passages de ces nouveaux écrits ne vous paraîtraient pas dénués de tout intérêt pour vos lecteurs. Ma difficulté est de choisir.

Je commencerai quelques réflexions sur cette accumulation d'ouvrages futiles, qui se développe avec une rapidité si prodigieuse, que nos bibliothécaires commencent déjà à se demander avec effroi quelles dimensions devront prendre leurs magasins, avant la fin du siècle, pour donner place à ce que le travail de la presse y jette chaque jour. Comment conserver tant d'inutilités ? comment les classer ? Autant vaudrait conserver et classer dans une collection minéralogique toutes les poussières qui se remuent sur le sol. Leibnitz, qui entrevoit cette plaie, dont le goût des lectures frivoles et la facilité qu'il y a d'être auteur ont si fort accru l'étendue, n'y aperçoit de remède pour l'avenir que dans de grandes expéditions de découverte ordonnées par les gouvernements à travers ces océans d'écriture. Il insinue même à Louis XIV qu'il conviendrait à la gloire de son règne de donner un exemple à cet égard en instituant une sorte de magistrature régulière de la littérature, destinée non pas à inventer, mais à aider le public, en démêlant et en signalant ce qu'il y a de décidément bon dans cet immense chaos. « Le prince, dit-il, fera tirer la quintessence des meilleurs livres, et y fera joindre les meilleures observations encore non écrites des plus experts de chaque profession, pour faire bâtir des systèmes d'une connaissance solide et propres à avancer le bonheur de l'homme. » Ces pensées sont tirées du début d'un ouvrage qu'il intitulait : *Préceptes pour avancer les sciences.* Voici ce qu'il observe à propos de la manie d'écrire, *scribendi cacœthes*, comme disaient les anciens.

« Quand je considère combien nous avons de belles découvertes, combien de méditations solides et importantes, et combien se trouvent d'esprits excellents qui ne manquent pas d'ardeur pour la recherche de la vérité, je crois que nous sommes en état d'aller plus loin, et que les affaires du genre humain, quant aux sciences, pourraient en peu de temps merveilleusement changer de face. Mais quand je vois de l'autre côté le peu de concert des desseins, les routes opposées que l'on suit, l'animosité que les uns font paraître contre les autres, qu'on songe plutôt à détruire qu'à bâtir, à arrêter son compagnon qu'à avancer de compagnie, j'appréhende que nous ne soyons pour demeurer dans la confusion et dans l'indigence où nous sommes par notre faute. Je crains même, qu'après avoir inutilement épuisé la curiosité sans tirer de ces recherches aucun profit considérable pour notre félicité, on ne se dégoûte des sciences, et que les hommes, par un désespoir fatal, ne retombent dans la barbarie. A quoi cette horrible masse de livres, qui va toujours en s'augmentant, pourrait contribuer beaucoup : car enfin le désordre se rendra presque insurmontable; la multitude des auteurs, qui deviendra infinie en peu de temps,

les exposera tous ensemble au danger d'un oubli général ; l'espérance de la gloire qui anime bien des gens dans le travail des études cessera tout d'un coup ; il sera peut-être aussi honteux d'être auteur que cela était honorable autrefois. Tout au plus s'amusera-t-on à des livres horaires qui auront peut-être quelques années de cours et serviront à divertir pendant quelques moments un lecteur qui veut se désennuyer, mais qu'on aura faits sans aucun dessein d'avancer nos connaissances ou de mériter le goût de la postérité. On me dira qu'il y a tant de gens qui écrivent qu'il n'est pas possible que tous leurs ouvrages soient conservés. Je l'avoue, et je ne désapprouve pas ces petits livres à la mode, qui sont comme les fleurs d'un printemps ou les fruits d'un automne qui ont de la peine à passer l'année. S'ils sont bien faits, ils font l'effet d'une conversation utile : ils ne plaisent pas seulement, ils empêchent les oisifs de mal faire, et servent encore à former l'esprit et le langage. Cependant il me semble qu'il vaut mieux pour le public bâtir une maison, défricher un champ, ou au moins planter quelque arbre fruitier ou d'usage, que de cueillir quelques fleurs ou quelques fruits. Ces divertissements sont louables, bien loin d'être défendus ; mais il ne faut pas négliger ce qui est plus important. On est responsable de son talent à Dieu et à la république. »

Dans quelques pages d'introduction à un traité, que malheureusement Leibnitz s'est également contenté de méditer, sur la méthode de la philosophie et de la théologie, *De vera methodo philosophiæ et theologiæ*, toujours préoccupé par ce bonheur solide du genre humain qu'il a eu toute sa vie en vue, même dans sa géométrie, il s'élève à des considérations extrêmement dignes d'attention sur l'imminence d'un certain éloignement de la philosophie purement physique ou psychologique, pour revenir à une philosophie plus élevée, et touchant de plus près aux idées religieuses. Je vous demande permission de vous en citer quelques traits qui semblent véritablement prophétiques des tendances de la France moderne, qui semble vouloir, en effet, grouper ensemble toutes les sciences particulières autour de la théologie.

« On dirait que les études sont soumises à certaines périodes. Il y a eu un temps où la théologie scolastique était dominante : aujourd'hui à peine en trouve-t-on quelques restes desséchés dans le fond de quelques couvents. Le flambeau des lettres s'étant allumé, on s'est mis à marcher en sens contraire, et l'on a disserté avec autant de passion sur une syllabe de Plaute et d'Apulée qu'autrefois sur les universaux et la distinction modale. Aujourd'hui nous sommes délivrés de cette maladie, mais le péril n'est que plus grand. Nous avons commencé à devenir hommes, et notre jugement mûrissant, nous avons déposé les jouets d'enfant en même temps que la robe prétexte, comme si la sagesse du monde, depuis qu'il s'est dégagé de la barbarie, s'était graduellement augmentée d'année en année ; nous avons reconnu combien il importe aux intérêts du genre humain d'étudier la nature, et de déterminer les lois des figures et des mouvements, qui peuvent nous être si utiles pour l'accroissement de notre puissance. Mais, comme dans une république, la plupart d'entre nous travaillent pour les autres et très peu pour eux-mêmes, et nous ramassons par nos expériences des matériaux pour la postérité qui, dans les siècles futurs, s'en servira pour construire l'édifice de la vérité. Aussi vois-je de grands hommes qui, ayant passé leur jeunesse dans l'étude des lettres ou des mathématiques, leur âge mûr dans les affaires ou dans le travail des sciences naturelles, reviennent, dans un âge plus avancé, à cette science de l'esprit qui a pour objet notre propre félicité. C'est avec bien de la sagesse que l'illustre François Bacon a dit que la philophie prise légèrement éloignait Dieu, mais que prise profondément elle ramenait au créateur. J'estime qu'il sera de même de ce siècle, et que les hommes rentrant en eux-mêmes, et reconnaissant le prix de la philosophie sacrée, les mathématiques serviront désormais à assurer la rectitude du jugement et à faire mieux connaître l'harmonie, et pour ainsi dire l'idée de la beauté, l'observation de la nature à exciter l'admiration envers son auteur qui a rendu sensible l'image idéale du monde ; enfin les études de tout genre à fonder la félicité de l'homme. »

Voici, monsieur, une troisième citation d'un tout autre genre, et que je ne puis m'empêcher de vous recommander, car elle semble se rapporter à vous tout particulièrement ; je veux dire à ce mode de peindre les idées dans les imaginations par le moyen des figures, mode que vous avez mis si heureusement en usage depuis quelques années. Leibnitz aurait même voulu pousser le pittoresque encore plus loin que vous ne faites. Il entendait que l'on construisît sur ce pied-là tout un système de langage, sans exclure cependant le mélange avec le langage ordinaire. C'est à peu près, à ce que je vois, le parti qu'ont adopté de notre temps diverses publications légères. En définitive, voici ce qu'il en dit : « Si on l'introduisait parmi nous, sans renoncer pourtant à l'écriture ordinaire, l'usage de cette manière d'écrire serait d'une grande utilité pour enrichir l'imagination et donner des pensées moins sourdes et moins verbales qu'on ne le fait maintenant. Avec le temps, tout le monde apprendrait le dessin dès sa jeunesse, pour n'être point privé de la commodité de ce caractère figuré qui parlerait véritablement aux yeux, et qui serait fort au gré du peuple ; comme en effet les paysans ont déjà certains almanachs qui leur disent sans paroles une bonne partie de ce qu'ils demandent ; et je me souviens d'avoir vu des imprimés satyriques en taille-douce qui tenaient un peu de l'énigme, où il y avait des figures signifiantes par elles-mêmes, mêlées avec des paroles, au lieu que nos lettres, aussi bien que les caractères chinois, ne sont significatifs que par la volonté des hommes, *ex instituto*. » Et son interlocuteur lui répond, car ceci est tiré d'un de ses dialogues sur l'entendement : « Je crois que votre pensée s'exécutera un jour, tant cette écriture me paraît agréable et naturelle ; et il semble qu'elle ne serait pas de petite conséquence pour augmenter la perfection de notre esprit, et pour rendre nos conceptions plus réelles. » Ainsi, monsieur, vous n'avez point à craindre, d'après cela, de marcher aussi loin que vous l'entendrez dans la carrière du pittoresque, puisque voilà le maître de la philosophie moderne qui vous l'ouvre si largement.

Dans un ordre plus élevé, j'admire beaucoup, et je pense, monsieur, que vous serez de mon avis, une vue bien lumineuse sur la révolution française, et même, à certains égards, sur ses suites, jetée en avant, à un siècle de distance, on dirait presque une prophétie. C'en est une du moins comme en peuvent composer des philosophes. Parlant de ces sentiments matérialistes qui, dès la fin du dix-septième siècle, commençaient à décomposer les classes supérieures de la société : « Je trouve, dit-il, que des opinions approchantes, s'insinuant peu à peu dans l'esprit des hommes du grand monde qui règlent les autres, et dont dépendent les affaires, et se glissant dans les livres à la mode, disposent toutes choses à la révolution générale dont l'Europe est menacée, et achèvent de détruire ce qui reste encore dans le monde des sentiments généreux des Grecs et des Romains, qui préféraient l'amour de la patrie et du bien public, et le *soin de la postérité* à la fortune et même à la vie. Ces *public spirits*, comme les Anglais les appellent, diminuent extrêmement et ne sont plus à la mode. Les meilleurs sentiments du caractère opposé qui commence à régner n'ont plus d'autre principe que celui qu'ils appellent l'*honneur*. Mais la marque de l'homme d'honneur chez eux est seulement de ne faire aucune bassesse comme ils le prennent. Et si pour la grandeur ou par caprice quelqu'un versait un déluge de sang, s'il renversait tout sens dessus dessous, on compterait cela pour rien. On se moque hautement de l'amour de la patrie ; on tourne en ridicule ceux

qui ont soin du public; et quand quelques hommes bien intentionnés parlent de ce que deviendra la postérité, on répond : Alors comme alors. Mais il pourra arriver à ces personnes d'éprouver elles-mêmes les maux qu'elles croient réservés à d'autres. Si cette maladie d'esprit épidémique va croissant, la Providence corrigera les hommes par la révolution même qui en doit naître. Car, quoi qu'il puisse arriver, tout tournera toujours pour le mieux, en général, au bout du compte; bien que cela ne doive et ne puisse pas arriver sans le châtiment de ceux qui auront contribué, même au bien, par leurs actions coupables. »

Ma lettre, monsieur, est déjà bien longue; cependant je ne puis résister au désir de la terminer par un très beau fragment sur l'utilité dont serait pour le genre humain cette science encyclopédique que Leibnitz a rêvée toute sa vie, et sur laquelle il a du moins laissé à la postérité bien des indications précieuses. Ce fragment appartient à un traité qui aurait eu pour titre : *De natura et usu scientiæ generalis.*

« Si l'on parvenait à posséder cette science générale, je pense qu'après la piété, la justice, l'amitié, la santé, il serait impossible de rien trouver de meilleur et de plus efficace pour le bonheur dans les choses humaines; j'ose même dire que la piété et la justice, et souvent l'amitié et la santé, résulteraient de cette science. Celui qui en serait maître serait d'abord en état de se satisfaire, par des démonstrations certaines, sur tout ce qui peut être trouvé au sujet de Dieu et de l'âme; car nous avons déjà toutes les données nécessaires pour cet objet. Il aimerait donc Dieu par-dessus toutes choses, puisqu'il comprendrait sa beauté, et il serait prêt à tous les événements, ayant démontré que toutes choses sont parfaitement ordonnées, et que rien n'égale la bonté de Dieu. Ainsi il serait libre et délivré de cette inquiétude des choses à venir dont les âmes faibles, qui ne savent adorer Dieu que par une crainte servile, sont misérablement tourmentées. Comprenant la perfection de Dieu et l'harmonie des choses, il n'ignorera pas ce que Dieu exige de lui, et quels sont les devoirs de sa vie. Il apercevra avec joie que rien n'est plus doux que le joug de Dieu, et que ce qui nous est souverainement utile est en même temps souverainement agréable à Dieu. De là une excellente conciliation de la justice avec la prudence, de l'amour de Dieu avec l'amour de soi, de l'honnête avec l'utile, principes qui ne s'opposent l'un à l'autre que par l'effet de l'ignorance et de l'erreur. La conscience sera ainsi affranchie de ces scrupules qui font que souvent, lors même que l'on est sur la voie de la justice, on y agit cependant injustement, parce que l'on ignore comment l'action que l'on commet peut prendre, moyennant une intention convenable, la bonté qui lui appartient. Rien n'est plus utile à l'homme que l'homme; rien n'est plus doux que l'amitié; rien n'est plus précieux auprès de Dieu même qu'une âme raisonnable : or, aimer tout le monde, même ses ennemis, ne haïr personne, même de ceux à qui l'on est contraint de nuire, n'est pas moins un précepte de la haute raison que du Christ. Celui qui sent ainsi, agissant toujours avec candeur, se trouvant capable de rendre service à beaucoup de gens à l'aide des connaissances particulières que sa science lui procure, acquerra facilement des amis et une position de fortune convenable. La candeur de l'esprit est en effet une chose de si haut prix, que ceux même dont le caractère est le plus rusé auront toujours de l'inclination pour un ami candide. Quant à la position de fortune, celui qui a des amis n'en peut manquer, et en laissant même de côté la faveur des amis, celui qui est en état d'inventer des procédés propres à faciliter la vie humaine serait en honneur même chez les Chinois et chez les Turcs, et pourvu qu'il vive au milieu d'une population qui le comprenne et qui ne soit pas elle-même dans l'indigence, il ne manquera jamais de ce qui est nécessaire pour vivre bien et heureusement. Enfin, comme les choses qui vont bien ou mal à notre corps sont connues au moyen de la science générale, aussi bien du moins qu'elles peuvent l'être au moyen des expériences qui existent déjà, et que cette science fournit en même temps la possibilité d'inventer à volonté de nouvelles expériences, la santé et les autres biens d'une douce existence ne lui manqueront pas non plus, autant du moins qu'ils sont dans la puissance de l'homme, ou autant qu'il plaira à un sage d'appliquer les facultés de son esprit au soin de son corps. »

Si j'ai tenu à cette dernière citation, c'est qu'il m'a paru que Leibnitz s'y était peint lui-même : on retrouve là cet esprit si pur et si élevé, ce cœur si plein d'humanité et d'affabilité, cette âme pieuse et sereine. C'est tout ce qui se voit dans la vie de Leibnitz ; c'est tout ce qui se peut lire sur sa noble et aimable figure. Aussi, pour achever cette lettre, que mon admiration pour Leibnitz m'empêche de trouver d'une étendue indiscrète, vous signalerai-je l'existence d'un



(Portrait de Leibnitz d'après la gravure de Gruzmacher, et fac-simile de sa signature.)

très beau portrait de ce grand homme, peint d'après nature, dans la dernière moitié du dix-septième siècle, par un artiste habile, et qui se trouve actuellement en la possession de M. Kraukhing, directeur du Musée de Dresde. Il vient d'être fort bien rendu par un graveur de Berlin, M. Gruzmacher. Comme on n'a vu jusqu'ici, soit en France, soit en Allemagne, que des représentations très imparfaites et très infidèles des traits de ce grand homme, j'ai pensé, monsieur, que cette indication vous paraîtrait peut-être utile pour votre précieux recueil.

Agréez, etc.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE VIEILLARD AUX DEUX FLUTES.

LÉGENDE (1).



(Le Vieillard aux deux flûtes. — Dessin de M. Gérard Séguin.)

Au quatorzième siècle, il y avait dans la principauté de Kalenberg une grande ville nommée Hamelen. Bâtie au confluent du Hamel et du Weser, elle recevait dans son port des navires de tous pays, et distribuait ensuite leurs chargements dans l'Allemagne. On la citait partout pour son commerce, sa richesse, sa puissance; et l'homme qui pouvait dire : — Je suis citoyen d'Hamelen, était sûr de ne trouver partout que des protecteurs ou des complaisants.

Aussi les habitants étaient-ils devenus durs, injustes et orgueilleux, comme il arrive d'habitude à ceux qui peuvent tout ce qu'ils désirent.

Or, il entra un jour dans le port un vaisseau étranger, d'une construction tellement singulière, que les plus vieux marins ne purent dire où il avait été construit. Il voguait sans voiles, sans rames, et son chargement était composé de marchandises précieuses, telles qu'étoffes de soie, cuirs parfumés, poudre d'or et épices d'Orient. Un seul homme le conduisait. C'était un vieillard à barbe blanche, habillé d'une robe de velours jaune, serrée par une ceinture de lin, et portant, suspendues au cou par une chaîne d'argent, deux flûtes, dont l'une était d'ivoire et l'autre d'ébène.

Tous les habitants d'Hamelen accoururent, comme on peut le croire, pour voir l'étrange vaisseau et le capitaine inconnu qui le conduisait. Celui-ci reçut les visiteurs avec bienveillance; mais à toutes leurs questions il répondait qu'il était venu pour faire du commerce, non pour raconter son histoire, et il montrait sa marchandise étalée sur le tillac.

Cependant tous s'en allaient sans rien acheter, et chacun faisait sa supposition sur le mystérieux étranger : les uns disaient que ce devait être quelque juif d'Orient que l'appât du gain avait attiré dans ces mers éloignées; d'autres prétendaient qu'il était venu de l'Inde en suivant une route inconnue par le nord; il y en avait enfin qui le soupçonnaient d'être un pirate enrichi qui s'était défait de tous ses compagnons.

Cette dernière opinion ne tarda pas à l'emporter, par cela seul qu'elle était la plus défavorable. Elle se répandit dans la ville, et bientôt il fut accepté de tout le monde que le vieillard aux deux flûtes (c'était ainsi qu'on l'avait appelé) était un écumeur de mer qui cherchait à vendre le fruit de ses rapines. Quelques habitants se hasardèrent alors à dire qu'il serait prudent d'interroger cet homme afin de connaître la vérité; d'autres prétendirent que l'on avait même le droit de l'arrêter; enfin, un marchand, qui craignait la concurrence que pouvait lui faire l'étranger, s'écria que le plus sage serait avant tout de saisir ses marchandises comme celles d'un homme suspect. Ce dernier avis fut sur-le-champ partagé par tout le monde. On s'adressa au conseil

(1) Le sujet de ce récit est emprunté à une tradition populaire en Allemagne, dont nous avons déjà fait mention dans un de nos premiers volumes.

qui gouvernait alors Hamelen, et quelques uns des magistrats furent envoyés vers le navire pour s'emparer de ce qu'il contenait.

Le vieillard voulut en vain s'y opposer, en remontrant qu'on le dépouillait sans raison, et contre toute justice; les magistrats répondirent que les marchandises lui seraient rendues lorsqu'il aurait prouvé qu'elles lui appartenaient légitimement, le menaçant, s'il faisait résistance, de le jeter lui-même en prison.

L'étranger comprit alors que l'on était décidé à ne rien entendre; il s'assit donc près du gouvernail, et laissa emporter le chargement sans rien dire. Enfin, quand tout le monde se fut retiré, il se leva, détacha la corde qui retenait le navire, et le laissa descendre au cours du fleuve.

La foule curieuse s'était rassemblée pour le voir partir, et les magistrats eux-mêmes étaient restés sur le port. Le vieillard, qui les aperçut, se pencha sur le bord du navire.

— Je pars, hommes injustes! dit-il d'une voix menaçante; je pars chassé et dépouillé par vous; mais je laisserai ici de quoi vous punir et me venger.

A ces mots il ouvrit l'escarcelle rouge qu'il portait à la ceinture, et on en vit sortir trois petits animaux presque semblables; l'un était un lérot, l'autre un campagnol, le dernier un raspeçon (1). Tous trois s'élancèrent dans le fleuve, le traversèrent à la nage et atteignirent le rivage; après quoi le navire continua sa route.

Les habitants s'étaient contentés de rire de la singulière vengeance du vieillard, mais ils ne tardèrent point à éprouver combien elle était sérieuse. Le lérot, le campagnol et le raspeçon se multiplièrent si prodigieusement qu'ils finirent par s'emparer pour ainsi dire de la ville entière. Ils avaient chassé des maisons les animaux domestiques, et nichaient au coin des fenêtres à la place autrefois occupée par les hirondelles. A peine la table était-elle dressée, qu'on les voyait accourir tous et manger le repas préparé pour la famille. Ils pénétraient par troupes innombrables dans les greniers d'abondance, consommaut en quelques jours les vivres qui devaient suffire pour une année. Il en résulta bientôt une disette qui les rendit plus dangereux en les affamant. Ils se répandirent alors dans Hamelen détruisant toutes les marchandises; et dans les navires dont ils rongeaient les voiles et les cordages. Plus tard ils attaquèrent les charpentes des maisons qui commencèrent à tomber en ruines; enfin, la rage de faim qui les tourmentait devint telle qu'ils arrivèrent à attaquer les hommes pendant leur sommeil, et à dévorer les nouveaux-nés dans leurs berceaux.

Les habitants, qui avaient vainement employé tous les moyens connus, ne savaient plus comment échapper à cette calamité. Leurs magasins étaient vides, et les vaisseaux étrangers n'osaient plus approcher de leur port. C'en était fait d'Hamelen si le conseil supérieur ne se fût décidé à faire annoncer qu'il accorderait une récompense de cent mille pièces d'or à celui qui pourrait délivrer la ville des animaux qui la désolaient.

Il y avait déjà quelque temps que cet avis était publié, et personne ne s'était encore présenté, lorsque l'on vit, un jour, reparaître le navire sans voiles, monté par le vieillard aux deux flûtes.

Celui-ci n'aborda point au port, mais il envoya au conseil suprême une lettre dans laquelle il proposait de délivrer Hamelen du fléau qu'il y avait envoyé, au prix des cent mille pièces d'or proposées.

Après l'avoir lue, les magistrats accoururent au port et crièrent au vieillard de descendre à terre, jurant qu'ils lui paieraient la somme s'il avait réellement le pouvoir de les sauver.

(1) Ce sont trois variétés de rats.

Le vieillard, se fiant à ce serment, descendit, et prenant sa flûte d'ivoire, il se mit à parcourir les rues d'Hamelen en répétant un air singulier, dont aucune musique connue ne pourrait donner idée. A mesure qu'il jouait, on voyait les raspeçons, les campagnols et les lérots accourir de tous côtés et se presser à sa suite comme une armée; lorsqu'ils furent ainsi réunis, il retourna au port et les fit tous entrer dans son navire, qui repartit seul, et disparut bientôt à l'embouchure du fleuve.

Se tournant alors vers les magistrats, il leur dit :

— Vous voyez que j'ai tenu ma promesse; maintenant songez à tenir la vôtre.

Mais les magistrats n'ayant plus rien à craindre, commencèrent à trouver des raisons pour violer la parole donnée.

— Le salaire, dit l'un d'eux, doit être proportionné à la peine, et un air de flûte ne peut être raisonnablement estimé cent mille pièces d'or.

— Donnez-lui-en deux cents, et il devra nous estimer généreux, ajouta un second.

— Deux cents! répéta le marchand qui avait conseillé autrefois de confisquer le chargement du vieillard; avez-vous oublié que cet homme est la première cause de tout ce que nous avons souffert?

— C'est la vérité! s'écrièrent toutes les voix.

— Loin de lui devoir quelque chose, nous serions en droit de lui infliger un châtiment rigoureux, reprit le marchand; qu'il s'estime donc heureux de repartir sans qu'on lui demande compte du passé; car notre pardon est une récompense suffisante.

Le vieillard rappela en vain que le fléau avait été la punition d'une première violence commise contre lui, et qu'avant de le faire disparaître, il avait exigé le serment qu'on lui accorderait les cent mille pièces d'or; les magistrats lui imposèrent silence, et l'un d'eux, prenant un air pieux, ajouta que tout venant de Dieu, c'était lui seul qu'il fallait remercier. Tout le monde applaudit, et l'on se rendit à l'église pour lui adresser des actions de grâces, comme si Dieu acceptait les prières des injustes et des parjures.

Le vieillard demeura debout à la même place, jusqu'à ce que le dernier des habitants eût franchi le seuil du temple; mais saisissant alors sa flûte d'ébène :

— Qu'ils soient donc récompensés selon leurs œuvres! dit-il d'une voix terrible.

Puis il recommença à parcourir les rues d'Hamelen en jouant de sa flûte noire, et, cette fois, tous les enfants sortirent des maisons, et se mirent à le suivre, entraînés par un pouvoir irrésistible. Il passa ainsi devant chaque porte, et sa troupe grossissait toujours; enfin, quand elle fut complète, il redescendit vers le fleuve.

Or pendant ce temps les habitants d'Hamelen priaient dans l'église; mais tout-à-coup une voix lugubre retentit sous les voûtes, et elle disait :

— Le crime des pères sera puni dans leurs fils.

Ils se levèrent épouvantés, car ils avaient reconnu l'accent de l'inconnu, sortirent en foule et coururent au port : le vieillard n'y était plus; mais chaque vague du fleuve roulait dans ses replis le cadavre d'un de leurs enfants!

Une chapelle fut élevée en commémoration de ce grand désastre. On peignit sur les vitraux des mères en pleurs parcourant les rives du Weser; au milieu duquel se montraient de petites têtes flottantes et de petites mains qui s'élevaient pour demander du secours; au fond apparaissait le vieillard jouant de la flûte d'ébène, et l'on écrivit au-dessous :

A nos enfants morts par la malice du démon

Mais dès le soir même une main invisible effaça, dit-on,

les derniers mots de cette inscription, et les habitants d'Hamelen lurent, le lendemain, avec surprise et épouvante :

A nos enfants morts à cause de l'injustice de leurs pères.

LA CHOUETTE ET LES AGONISANTS.

Il est une idée généralement répandue, surtout dans les campagnes, et dont on peut essayer de donner une explication satisfaisante. Publier cette explication dans le *Magasin pittoresque*, c'est la meilleure manière d'en faire vérifier la justesse ou l'erreur.

Les chouettes, dit-on, pressentent la mort prochaine des malades, et viennent se percher sur les cheminées des maisons où gisent les agonisants. Toutes les garde-malades attesteront le fait et citeront les circonstances où, à demi assoupies dans leur fauteuil, elles ont entendu le *hou-hou* aigu et voilé de la chouette qui attristait le lugubre silence de la nuit.

Celui qui écrit ces lignes a dû accomplir le douloureux devoir de veiller un mourant. Pendant qu'il était plongé, près du feu, dans une pénible somnolence, il entendit très distinctement le bruit de la chouette. Réveillé aussitôt par toutes les idées que ce cri fatal souleva dans son imagination, il crut reconnaître que le son provenait de l'intérieur de la cheminée.

Attiré vers le malade par cette impression de mauvais augure, il le trouva fort oppressé et respirant avec une grande difficulté. Il lui donna quelques soins; mais en retournant auprès du feu il remarqua que, l'appartement étant situé à l'entresol, il était impossible au cri de la chouette de descendre six étages de cheminée. Il jugea donc qu'il devait se tromper en rapportant à l'intérieur de la cheminée le point de départ du cri : écoutant alors plus attentivement, au sein du silence le plus profond, et se tenant en garde contre sa préoccupation première, il reconnut que le cri de la chouette venait de l'agonisant lui-même, et n'était autre chose que le sifflement alternatif produit par les efforts d'expiration et d'aspiration du pauvre malade. La faiblesse de la mort avait gagné le nez et les lèvres, et les poumons faisant effort forçaient l'air à s'ouvrir un passage; de là résultait nettement le *hou-hou* de la chouette.

L'observateur s'assura du fait à plusieurs reprises; il réveilla quelques personnes auxquelles il fit faire la même série de remarques.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que tous les assistants commençaient par rapporter le cri à l'intérieur de la cheminée; il fallait un certain temps pour les bien convaincre que le cri partait du malade lui-même. Cette illusion provenait-elle d'un effet acoustique? Ou bien était-ce un effet de l'imagination, qui, se ressouvenant du dire populaire, se préoccupait aussitôt de l'idée de la chouette perchée au haut de la cheminée? De plus savants en décideront; ce qui m'importait ici, c'était de mettre au jour un fait qui peut contribuer à rectifier une idée très répandue.

Si on pouvait avoir un peu de patience, on s'épargnerait bien du chagrin; le temps en ôte autant qu'il en donne.

Madame DE SÉVIGNÉ.

DOST-MOHAMMED-KHAN ET AKBAR-KHAN.

Il y a un an, toute l'Angleterre était plongée dans la stupeur et l'anxiété. Les nouvelles de l'Inde étaient désastreuses. Une terrible insurrection avait éclaté en novembre à Caboul; plusieurs officiers d'un grand mérite venaient de tomber victimes de la fureur populaire, et les garnisons anglaises, chassées de leurs postes, périssaient après deux mois d'efforts et de privations dans les terribles défilés qui conduisent de l'Afghanistan dans l'Inde. On pouvait croire la domination anglaise sérieusement menacée, et le gouvernement engagé dans des complications sans fin et des sacrifices incalculables. Mais depuis, la situation a entièrement changé. Après avoir repris pour la satisfaction de l'honneur national les villes perdues, l'Angleterre a reconnu le danger de sa conquête de 1839, et s'est décidée à ne plus s'immiscer aux affaires de ce peuple anarchique et indomptable; les troupes anglaises ont évacué tout l'Afghanistan en faisant à ce pays des adieux qui contrastent singulièrement avec les mœurs de nos sociétés modernes, et qui, en Angleterre même, ont excité des cris de réprobation.

Dans les phases de ce drame sanglant, deux personnages surtout, parmi les Afghans, peuvent fixer à titre différent notre attention : ce sont Akbar-Khan et Dost-Mohammed-Khan.

Dost-Mohammed-Khan peut avoir maintenant cinquante ans; il appartient à la tribu Barukzaï, une des grandes subdivisions de la nation afghane, tribu puissante et devenue, du fait de Dost-Mohammed même, implacable ennemie de la famille de Sodoouzaï, en qui résidait depuis cent ans la souveraineté de l'Afghanistan.

La vie de Dost-Mohammed-Khan se compose de deux parties très distinctes; sa jeunesse licencieuse, turbulente, foulant aux pieds tous les devoirs, se jouant de tous les engagements, contraste fortement avec son âge mûr, où il s'est toujours montré adroit, calme et réfléchi : sa jeunesse a été employée à conquérir le pouvoir par tous les moyens possibles dans une société orientale; son âge mûr, à le conserver par les seuls moyens d'un succès certain, la prudence, l'activité et le courage.

Depuis le commencement de ce siècle, l'Afghanistan a été déchiré par les guerres des fils de Timour-Chah. Zeman-Chah, Mahmoud, Ayoub et Chah-Choudja, se sont longtemps disputé le trône de Caboul. Serferaz-Khan, père de quarante fils, au nombre desquels était Dost-Mohammed, fut mis à mort par le roi Zeman-Chah. Feth-Khan résolut de venger la mort de son père, embrassa le parti du roi Mahmoud, et le ramena de Perse dans l'Afghanistan. La guerre se poursuivit dans tout le royaume. Mahmoud, en possession du trône, mécontent de la conduite de son frère Firouz, gouverneur de Herat, envoya Feth-Khan Barukzaï avec mission de lui ôter le gouvernement de cette ville. Dost-Mohammed, jeune encore, y suivit son frère; mais trouvant apparemment qu'il n'y avait pas là de lauriers à cueillir, il tira de cette expédition le seul parti avantageux qui se présenta à lui. Il pénétra par force dans le gynecée du prince Firouz, et déroba à la princesse Rokaïa, sœur de Mahmoud, une riche ceinture brochée de perles de grand prix; après cet exploit, il se sauva en toute hâte, prit la route de Cachemire, et se réfugia auprès de son frère Azim-Khan. Feth-Khan écrivit à ce dernier de s'emparer de la personne de Dost-Mohammed-Khan; mais avant que le coupable eût pu être saisi, Feth-Khan fut mis à mort par Mahmoud. Il y a, comme on le voit, du sang entre les Barukzaï et Mahmoud. Dost-Mohammed-Khan à son tour voulut venger la mort de son frère, et se trouvant à la tête de deux mille hommes, se mit au service d'Ayoub, compétiteur de Mahmoud. Promesses et engagements, Dost-Mohammed n'hésita point à tout trahir, et s'empara par stratagème de la citadelle de Caboul, avec intention d'y placer sur le trône un autre prince. Bientôt après, il rentra en faveur auprès d'Ayoub, qui parvint à se maintenir sur le trône en prenant pour son visir Azim-Khan, frère de Dost. Ce dernier se contenta pendant quelques années du titre de serdas ou chef, mais ne renonça pas à ses projets. Il arriva même que, son frère, lorsqu'il partit pour le Sinth, dans le but de réclamer le tribut, leva en toute hâte le camp parce qu'on l'avait averti que Dost-Mohammed n'attendait qu'un moment

favorable pour le piller et lui enlever l'argent. La partie ne fut que remise ; car peu de temps après Azim-Khan s'étant éloigné de Caboul pour combattre les Sikhs, il fut dépouillé de ses trésors par Dost-Mohammed, et mourut de



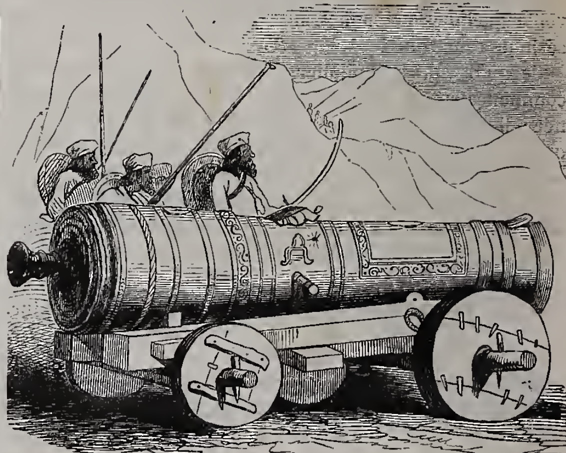
(Dost-Mohammed-Khan, ex-émir des Afghans.)

chagrin. Dost-Mohammed feignit de reconnaître l'autorité du roi Ayoub, et combattit même pour lui; mais il fut défait trois fois, et le roi Ayoub lui-même fut mis à mort par Habiboullah, neveu de Dost-Mohammed.

Caboul tomba en 1824 au pouvoir de l'un des frères de Dost-Mohammed qui, ne se sentant pas assez fort pour prétendre au premier rang, accepta le gouvernement du Kohistan; mais il se révolta au bout d'un an et s'empara du pouvoir. Depuis, grâce à son courage, aux services de quelques hommes dévoués à ses intérêts et capables de tout, il se maintint, en dépit des révoltes des chefs et d'une tentative faite en 1834 par le Chah-Choudja pour ressaisir le trône de Caboul. Il ne fut pas heureux contre son redoutable voisin Randjit-Singh, roi de Lahore; la perte de Pichaver et l'attitude constamment menaçante du *lion de Pendjab*, comme on l'appelait, était l'objet incessant de ses préoccupations. Il désirait ardemment l'alliance des Anglais; mais il exigeait leur intervention pour se faire restituer Pichaver; ne pouvant l'obtenir, il se tourna vers la Russie et prêta l'oreille à ses avances. Cette conduite éveilla la susceptibilité de l'Angleterre. La campagne de 1839 eut lieu : Chah-Choudja fut replacé sur le trône. Dost-Mohammed se sauva au nord de Caboul, dans le Kohistan; les Anglais allèrent l'y chercher. A la suite d'une bataille où il combattit vaillamment, mais qu'il perdit, il se sépara de ses soldats, traversa la ville de Caboul incognito, se présenta devant l'envoyé britannique sir Macnaghten, et en lui remettant son épée se déclara prisonnier des Anglais. Comme tel, il fut envoyé au-delà de l'Indus, voyagea jusqu'à Calcutta, où tout le monde lui prodigua des témoignages d'admiration et de sympathie, et repartit pour Saharanpour, ville dans le nord de l'Hindoustan, qui lui fut assignée pour résidence. Il paraît que les reproches de connivence avec les insurgés de Caboul dont on a voulu charger l'ex-émir étaient sans fondement ; en eût-il même l'idée, il est peu probable qu'il ait pu se faire de semblables illusions; car le gouvernement central, tout en le traitant avec de grands égards et avec humanité, l'entourait de la plus stricte surveillance.

L'ex-émir est d'une taille élevée, robuste et musculaire; une jeunesse orageuse, les soucis du pouvoir, une captivité si pénible pour un esprit actif et inquiet comme le sien, ont laissé de profondes traces sur sa physionomie, et cependant il a toujours conservé cet air de dignité, ce port majestueux, ce maintien grave et simple à la fois, cet œil intelligent et scrutateur qui le faisaient de prime abord reconnaître comme chef, quand, dans sa salle d'audience à Caboul, il ne se distinguait des autres ni par sa mise ni par aucun insigne; quand, contrairement à l'étiquette de l'ancienne cour, il s'asseyait parmi les autres serdas. Il captivait les Européens par la modération de son caractère, la parfaite convenance de son langage et la justesse de ses observations. Le peuple de Caboul trouvait en lui une protection sûre et efficace contre la rapacité des grands; et ceux mêmes qui, par des combinaisons politiques, ont le plus travaillé à le mettre de côté, n'ont pu s'empêcher de reconnaître en lui un chef habile et remarquable.

L'aîné, et le plus aimé de ses fils, Akbar-Khan, dont le portrait a été fait par un touriste anglais (M. Vigne), a seul joué un rôle dans les derniers événements de son pays. Quoique âgé de trente ans, il ne s'était fait connaître par aucun trait particulier, et les voyageurs qui ont visité Caboul avant 1840 ne le citaient que comme un bon cavalier, un tireur adroit, et tout au plus un jeune homme de bonne mine, qui ne manquait pas d'intelligence. A l'époque de la défaite de Bamian, Akbar-Khan se sauva dans les Etats du khan de Bokhara, et y resta jusqu'au mois de novembre 1841. Quand l'insurrection éclata à Caboul, il vint la seconder à la tête d'un corps de cavaliers qu'il sut s'attacher et entretenir de ses propres ressources. Il paraît que la position dangereuse de son père, retenu toujours prisonnier dans l'Inde, n'exerça aucune influence sur sa conduite, car il embrassa avec zèle la cause des Afghans et leur haine contre la domination britannique. Son parti s'accrut considérablement à la fin de décembre, et ce fut lui qui, au milieu de l'effervescence populaire et des intérêts différents des chefs, négocia avec les autorités anglaises l'évacuation de Caboul



(Un Canon afghan.)

et leur retraite. Dans une des conférences, les temporisations de sir N. Macnaghten, envoyé britannique à la cour de Caboul, lui servirent de prétexte pour commettre le plus lâche des crimes : il se jeta à l'improviste sur l'envoyé, et lui tirant à bout portant un coup de pistolet il l'étendit mort. Après ce meurtre, la garnison anglaise n'eut plus que le choix de prendre la route de l'Inde ou de se laisser tuer à

Caboul. On adopta le premier parti. Akbar-Khan offrit de donner une escorte ; mais ce n'était là qu'une perfidie : il eut soin de commander aux tribus d'alentour de se réunir sur le passage des troupes anglaises dans les défilés; puis il déclara les principaux officiers, ainsi que les femmes qui se trouvaient au camp, ses prisonniers, et les renvoya à Laghman. De ce nombre fut l'héroïque lady Sale. Quelles que fussent les privations des Européens jetés dans un pays aussi sauvage et sans ressources, les différents récits s'accordent à dire que les prisonniers anglais ont été traités avec assez d'humanité et d'égards. Mais on sait que toute l'armée anglaise a été détruite dans les défilés par le feu ennemi, les maladies et



(Akbar-Khan, fils de Dost-Mohammed-Khan.)

le froid. Akbar-Khan dirigea ensuite ses efforts contre Djelalabad, où le brave général Sale s'était fortifié avec environ deux mille hommes; le 6 avril 1842, une sortie vigoureuse le força à s'éloigner avec précipitation. Pendant ce temps, le gouvernement de l'Inde avait pris toutes les mesures nécessaires pour pénétrer dans l'Afghanistan avec des forces imposantes. L'approche de l'armée anglaise, du côté de Candahar et du côté de l'Inde, hâta la délivrance des prisonniers. La ville de Caboul fut reprise par le général Pollock. D'un autre côté, Dost-Mohammed-Khan fut élargi sans condition, sans engagement, abandonné à ses propres forces et à son avenir. Il est à regretter que cet abandon complet et définitif de l'Afghanistan ait été marqué par des traits d'une vengeance barbare et stérile. Les fortifications de Djelalabad et de Ghazni, la citadelle de Caboul, ont été démolies : cela peut encore se justifier; mais on a passé au fil de l'épée des habitants désarmés, incendié leurs demeures, détruit toutes les ressources des classes laborieuses, et réduit à la misère des milliers d'individus. Ces actes ne rendront les Afghans ni plus dociles ni plus pacifiques; ils n'auront servi qu'à rendre exécrable le nom des Européens, et à leur fermer pour longtemps l'accès et l'exploration de ces pays.

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 39, 54, 59, 69.)

§ 7.

Quelques jours après cette conversation, la demeure d'Effendon était vide, et un nouvel agent se trouvait chargé de la direction du comptoir américain. Le facteur avait disparu sans que personne pût soupçonner ce qu'il était devenu. Quelques uns le soupçonnaient de s'être embarqué secrètement pour retourner en Amérique ; mais l'opinion générale était que, poussé à bout de courage, il avait mis lui-même un terme à ses peines par une mort volontaire.

Or, pendant que l'on discutait à ce sujet dans la factorerie, Effendon, chaussé de sandales en paille de riz, coiffé d'un chapeau pointu ayant dix-huit pouces de bord, et enveloppé dans une longue robe en *daba* (1), serrée par une ceinture à laquelle pendaient un couteau, un éventail et une boîte à parfums, était déjà en route pour la ville de Peking.

En prenant le costume de marchand coréen que nous

(1) Etoffe de coton dont on s'habille en Corée.

venons de décrire, il avait eu principalement en vue de justifier sa tournure et son accent étrangers ; mais il s'aperçut bientôt que cette précaution était à peine nécessaire. Incapables de soupçonner la témérité de son entreprise, et accoutumés d'ailleurs aux variétés de langages et de physionomies des races qui couvrent l'immense territoire du céleste empire, les Chinois ne prirent point garde à lui ; et ce qui, à ses propres yeux, avait paru une folie que l'amour paternel pouvait seul justifier, lui sembla bientôt une entreprise presque facile.

Le désir d'éviter toute rencontre qui eût pu le faire reconnaître, avait décidé Effendon à se rendre à Peking par eau. Malheureusement cette voie était encore plus lente que sûre ; car, bien que les Chinois aient ouvert dans leur pays trois cent cinquante canaux qui sont devenus le moyen presque unique de transport pour les marchandises et les voyageurs, leurs ingénieurs n'ont point encore inventé les écluses, et lorsque la barque arrive à un barrage, il faut l'échouer sur une double cale, au haut de laquelle se trouve une machine qui aide à la hisser, puis à la redescendre. Les retards continuels qu'une pareille opération apportait au voyage eussent donc permis au facteur d'examiner en détail le pays qu'il traversait, si son impatience ne l'eût rendu insensible à tout ce qui frappait ses yeux.

C'était pourtant un spectacle aussi riche que curieux et varié. Des milliers de bateaux se croisaient sur le canal, remplis de passagers assis sur des nattes, qui abrégeaient la route en jouant aux cartes, aux dés, ou au *tsoi-moi* (1) ; les deux rives étaient diaprées de blé, de cannes à sucre, de riz ou de cotonniers, et les routes fourmillaient de paysans, à la ceinture desquels pendaient la bourse de tabac, la pierre à fusil et le briquet, ou de femmes portant leurs plus jeunes enfants dans un sac fixé à leurs épaules. Ils passèrent également devant quelques lacs couverts de radeaux, de pêcheurs qui faisaient plonger des *leu-tzés* (2), auxquels ils enlevaient ensuite leur proie.

En arrivant à Nanking, Effendon trouva un grand rassemblement de bourgeois occupés à voir un combat de sauterelles qui donnait occasion à de nombreux paris (3).

Le patron de la barque prit aussi dans cette ville un nouveau passager qui, comme Effendon, se rendait à Peking. C'était le fils d'un pauvre corroyeur qui, au lieu de continuer la profession de son père, avait voulu parcourir la carrière des lettrés. On sait qu'en Chine toutes les places, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre militaire, sont données au concours, et sans égard pour la classe à laquelle appartient le candidat. Les aspirants qui ne réussissent point dans ces épreuves s'établissent habituellement comme maîtres d'école dans les villes ou dans les bourgs, et facilitent ainsi à de plus jeunes les moyens de se présenter dans la lice à leur tour. C'était grâce à l'un de ces maîtres que le fils du corroyeur avait pu acquérir les connaissances demandées pour l'examen de dernier rang. Quant à l'argent qu'exigeait cet examen, le corroyeur le lui avait procuré en vendant comme esclave un de ses frères, espèce d'idiot auquel il n'avait jamais pu apprendre son métier ; car la loi chinoise, semblable à la loi romaine, donne au père la toute propriété de ses enfants, et lui permet d'en disposer comme d'une chose. Grâce à ce secours, Tchao (on nommait ainsi le jeune Chinois) avait réussi à se faire recevoir lettré ; mais il n'avait encore pu obtenir la place que ce titre lui permettait de remplir.

C'était, du reste, un jeune homme remuant, causeur, officieux, et toujours en quête d'une occasion qui pût lui être profitable.

Quelques heures après son embarquement il était déjà familier avec Effendon, et lui avait raconté toute son histoire.

— Jusqu'à présent on ne m'a rien accordé, continua-t-il ; mais, ainsi que le sage l'a dit, l'homme est un petit ciel et une petite terre soumis à mille variations ; que je fasse seulement le premier pas, le reste ira tout seul. Tu es mon ami, Kang-ho (c'était le nom pris pour Effendon) ; je puis te dire mon plan. Tu sais que le *dessous du ciel* (1) est partagé en dix-neuf provinces qui ont chacune plusieurs *fou* (départements), de même que chaque *fou* se divise en *tcheou* (arrondissements), et ceux-ci en *lian* (cantons). Mon titre de lettré me permet d'administrer un de ces derniers. Si je montre de l'habileté, mon nom sera recommandé sur le livre du *li-pou* (2), et j'avancerai rapidement. Je puis dans peu d'années remonter de degrés en degrés les neuf classes, et arriver à porter le bouton de pierre précieuse. Que je réussisse donc à acheter de quelque vieux gouverneur le droit de le remplacer, et le reste sera facile. Seulement pour cet achat, il faut une forte somme, et c'est afin de la gagner que je me rends à Peking, où les moyens de fortune sont plus nombreux.

— Et que comptes-tu faire ? demanda Effendon.

— Tout ce qui pourra me procurer des *liangs;* car rien ne me coûtera pour en gagner.

Cependant à mesure qu'ils approchaient de Peking, le nombre des barques augmentait sur le canal, et ralentissait encore leur course. Ils apercevaient de loin en loin des grandes villes carrées entourées de fortifications que dominaient des arcs de triomphe, des *tas* (3), et les hautes tours des monastères de bonzes. A quelque distance de ces villes se trouvaient les cimetières ou les tombeaux de différentes formes et ornés de pyramides, de statues d'hommes, d'effigies d'animaux, étaient pour la plupart entourées de thuyas et de cyprès. En passant devant ces champs de repos, Effendon fut témoin de plusieurs cérémonies funèbres que les Chinois célèbrent avec une grande pompe, la vénération pour les morts, et le respect pour les parents étant les seules vertus religieuses qui leur soient enseignées. Dans ces cérémonies, les bonzes précèdent le cercueil porté par une vingtaine d'hommes, et surmonté d'un baldaquin. Derrière vient une litière dorée, autour de laquelle on brûle des parfums, et où se trouve une tablette portant les noms et les titres du mort, tels qu'ils doivent être inscrits sur la tombe. Les enfants suivent, coiffés d'un bonnet particulier, et revêtus par-dessus leurs habits d'une robe de grosse toile. Arrivé au lieu choisi pour l'inhumation, on dépose le corps dans une fosse profonde, on le recouvre de terre mêlée de chaux, et après avoir planté tout autour des bougies parfumées et des étendards coloriés, on se met à brûler en l'honneur du mort des chevaux, des habits ou des hommes de papier. Tout se termine enfin par un repas composé de mets précédemment déposés sur la tombe ; et lorsqu'il est achevé, les parents regagnent leur demeure, emportant la tablette dont nous avons parlé. Ils la placent chez eux, près de l'autel consacré aux génies domestiques, et la parfument d'encens deux fois par année.

A quelques *li* (4) de Peking, les embarras qui se multipliaient sur le canal devinrent tels, que les deux voyageurs préférèrent descendre et suivre à pied la route pavée de granit qui conduit à la capitale du *Céleste-Empire.*

Au moment d'y arriver, ils furent pourtant arrêtés de nouveau par une revue de troupes qui interceptaient toutes les

(1) Jeu qui se joue avec les doigts, comme la *mourre.*

(2) Espèce de cormoran.

(3) Ces combats sont fort en usage, de même que ceux de grillons, de cailles et de coqs.

(1) Nom que les Chinois donnent à leur empire.

(2) Il y a six tribunaux ou conseils supérieurs établis à Peking, et qui sont de véritables ministères. Le *li-pou* correspond à notre ministère de l'intérieur.

(3) On appelle *tas* ces bâtiments à cinq ou six étages, avec autant de toits avancés, que nous voyons dans toutes les peintures chinoises. On en ignore la destination.

(4) Mesure chinoise. Il faut dix *li* pour faire une lieue.

issues. Effendon essaya en vain de se faire un passage entre les bataillons, mais il fut repoussé à coups de bambous par les hommes de police, chargés de maintenir les spectateurs. Il fallut donc attendre patiemment la fin de la revue. Tchao, qui trouvait partout l'occasion de parler et de montrer ses connaissances, profita de ce retard pour expliquer le système militaire de la Chine à son compagnon coréen. Il lui apprit que le *fils du ciel* avait à ses ordres plus d'un million de soldats, tant Chinois que Mongols et Mantchous. Ces soldats, qui se mariaient et se succédaient de père en fils, étaient dispersés dans les deux mille villes fortifiées de l'empire, où ils recevaient de l'Etat une solde et une certaine quantité de terre qu'ils cultivaient à leur profit. Leur armement était fort varié : il y avait des cavaliers qui combattaient avec des fouets armés de pointes de fer; d'autres corps étaient fournis de fusils à mèche, d'autres de lances et de javelots; mais la majorité de l'armée se composait de soldats semblables à ceux que l'on passait en revue. Or, ceux-ci portaient une double tunique, une cotte de maille en nankin, ornée de plaques de métal; un casque en fer, surmonté d'une houppe de crins coloriés, un sabre, un arc, un carquois et une petite boîte où se trouvaient leurs cordes et leurs dards de rechange.

Tchao montra à Effendon quelques bataillons d'élite appelés les tigres de guerre, à cause de leur costume d'une seule pièce, collant, zébré et surmonté d'un capuchon à oreille, qui leur donnait quelque ressemblance avec cet animal féroce. Ils étaient armés d'un cimeterre et d'un bouclier de bambous.

Le défilé achevé, les deux voyageurs purent enfin reprendre leur route, et ils ne tardèrent pas à apercevoir les murs de Peking hauts de trente pieds, entourés d'un fossé, et défendus de loin en loin par de grandes tours.

§ 8.

Effendon sentit son cœur battre en entrant dans la capitale chinoise. Il avait atteint le but de son voyage; il respirait le même air que sa fille! Quelles que fussent les difficultés qui lui restaient encore à vaincre, ce premier succès lui prouvait ce que peut le courage. Aussi son cœur commença-t-il à reprendre espérance, et ce fut avec une disposition presque joyeuse qu'il s'engagea dans les rues de la grande capitale chinoise.

Ces rues tirées au cordeau, larges de trente toises, et s'étendant à perte de vue, étaient encombrées d'une foule si nombreuse qu'il fallait ralentir le pas dès qu'on y était entré. Elles étaient pleines de marchands de comestibles en plein vent, de colporteurs ayant leurs marchandises posées sur les deux plateaux d'une espèce de balance dont le fléau était appuyé sur leurs épaules, de forgerons et de savetiers allant d'un lieu à l'autre avec leur étalage portatif, de barbiers qui appelaient les pratiques au bruit d'une pincette d'acier, ou qui les rasaient avec un instrument triangulaire, peignaient leurs sourcils et leur brossaient les épaules. Des deux côtés s'élevaient des maisons en bois peint, décorées à leur sommet de boules vernies, et au premier étage d'une galerie couverte. Les rez-de-chaussée étaient tous occupés par des marchands qui appelaient les acheteurs en frappant sur des *gongs* retentissants. Effendon observa que chaque quartier avait son commerce spécial, et chaque boutique son mât orné de banderolles au-dessous desquelles des enseignes rouges ou noires étalaient en lettres d'or les noms des marchands, leurs généalogies, leurs vertus et celles de leurs marchandises. De loin en loin s'élevaient des *pay-sangs* (1) de bois sculpté, et percés de trois portes qui rappelaient un grand événement, des colonnes sur lesquelles se lisaient des inscriptions en l'honneur de quelques hommes célèbres, enfin des corps-de-garde fortifiés tout garnis d'étendards. Malgré la foule qui encombrait les rues, on apercevait presque devant chaque porte des jeunes gens occupés à jouer au volant, que la plupart renvoyaient fort adroitement avec la tête, les coudes ou le genou. Tchao, qui était déjà venu à Peking, jouissait de l'étonnement dont son compagnon ne pouvait se défendre.

(1) Arcs de triomphe.

— Ce n'est encore rien que tout cela, disait-il avec cette espèce d'orgueil que l'on met à faire les honneurs du pays que l'on connaît à l'étranger qui y arrive; il faudrait voir la demeure impériale, où se trouve le grand palais entouré d'eau auquel conduit un pont de jaspe représentant un dragon; puis le temple du ciel, dont la salle principale, soutenue par quatre-vingt-deux colonnes peintes en or et en azur, représente la voûte céleste; les temples consacrés à Fou-hi et à Con-fu-tzée; enfin la grande imprimerie impériale, la bibliothèque, le tribunal pour les médecins, la maison des enfants-trouvés, et celle pour l'inoculation et la vaccine. Peking est un monde qui demanderait la vie d'un homme pour être bien connu; car les deux villes chinoise et mantchou qui le composent, réunissent près de deux millions d'habitants.

Tout en parlant ainsi, le jeune lettré s'était dirigé vers une auberge où il avait déjà logé, et Effendon le suivit. En y réfléchissant, il avait pensé que l'activité remuante de Tchao et sa connaissance de Peking pouvait lui être utile pour la recherche qu'il allait commencer. En conséquence, dès le soir même, il lui apprit quel était le but de son voyage, et lui demanda si, moyennant une récompense, il voulait l'aider dans cette tâche.

Le jeune lettré accepta avec sa vivacité ordinaire, et dès le lendemain il se mit en campagne après avoir reçu les instructions du facteur.

La suite à une autre livraison.

VETO D'UN NOBLE POLONAIS.

La plupart de nos lecteurs connaissent assez les formes des anciennes diètes polonaises pour se souvenir que leurs résolutions étaient invalidées par l'opposition d'une seule voix, et qu'en beaucoup de circonstances les plus violents moyens, les menaces et le meurtre même, furent employés pour obtenir l'unanimité. Une diète provinciale avait été convoquée dans le but de prendre une résolution qui convenait à tout le monde, mais pour laquelle cependant on craignait le *veto* d'un certain noble du pays. Pour éviter cet obstacle, on convint de se réunir et on se réunit en effet un peu avant l'heure de la convocation, et les portes de la chambre furent aussitôt fermées aux verroux. Quelques moments après, à l'heure précise, arrive le dissident; on lui refuse l'entrée, attendu que la diète est définitivement constituée. C'était en été; il monte sur le toit, s'introduit par le tuyau dans le poêle qui servait à chauffer la salle en hiver, et y demeure tapi jusqu'à l'heure de voter. Tout-à-coup, et quand l'adoption de la mesure allait être proclamée unanime, le voilà qui passe la tête hors du poêle comme fait une tortue hors de son écaille, et qui prononce le fatal *veto*. Malheureusement pour lui, au lieu de retirer soudainement sa tête, il promena un instant ses regards triomphants sur l'assemblée, pour jouir de l'étonnement que son apparition subite venait d'y causer. Un des nobles qui se trouvaient près de là, tirant soudain son sabre, d'un seul coup le décola.

UNE RÉPONSE DE JEFFERSON.

Nommé résident de la république des Etats-Unis auprès de la cour de France, Jefferson fut présenté en cette qualité au ministre des affaires étrangères. — Vous remplacez, je crois, M. Franklin, lui dit M. de Vergennes. — Je succède

au docteur Franklin, répondit Jefferson; personne ne peut le remplacer.

Cette réponse modeste fut d'autant mieux accueillie dans les cercles de Paris, que le prédécesseur de Jefferson y avait eu un succès de vogue, et laissait de profonds souvenirs.

IMAGERIE DU CHOEUR DE NOTRE-DAME DE PARIS.

Nous avons déjà donné un article (année 1839, page 14) sur les sculptures peintes qui décorent le pourtour du chœur de Notre-Dame de Paris. Nous ajoutons ici quelques détails complémentaires.

Cette belle imagerie, qui est, non pas en bas-relief mais en ronde-bosse, entourait entièrement le chœur, comme celle d'Amiens, comme celle de Chartres, et était complétée du côté de la nef par un jubé à cinq arcades en ogive, avec une arcature figurée au-dessus en forme de frise. C'était l'usage, et nous avons trouvé un aspect de ce jubé dans une vieille gravure sur bois des premières années du seizième siècle.

Ce jubé, et toute la portion de l'imagerie qui régnait autour du sanctuaire, ont été détruits à la fin du dix-septième siècle, lorsqu'on songea à établir une décoration insolite en style froid et monotone, nonobstant la diversité des marbres de couleur.

Ce fut un peu plus tard que l'idée vint de couvrir les parois de l'église du badigeon, qu'on avait depuis renouvelé trois fois, et dont l'épaisseur était devenue telle qu'il était presque impossible de deviner la plupart des détails délicats de la riche ornementation des chapiteaux des tribunes.

On se prit à penser cependant qu'une œuvre faite au quatorzième siècle pouvait bien être moins méprisable qu'on ne le supposait; on entreprit de la dépouiller de son enveloppe de badigeon, et l'on vit apparaître de charmants détails d'architecture et d'ornementation, des figures d'un beau caractère et d'une exécution digne de leur destination, une riche coloration malheureusement fort altérée, d'abord par le temps suivant toute apparence, et ensuite par la chaux. Ces enluminures, malgré les soins qu'on a pris pour les respecter, ne sont donc plus aujourd'hui que des indices précieux de l'ancienne richesse de la décoration polychrome dont nos églises étaient jadis revêtues. Elles ont le mérite de pénétrer la surface de la pierre sans offrir aucune épaisseur. On voit que les artistes du temps, tout en revêtant leurs œuvres de teintes qui les mettaient en harmonie avec les peintures dont les murailles étaient couvertes, avec les verrières historiées, ne négligeaient pas ce qui était nécessaire pour laisser apparaître le talent d'exécution du tailleur d'images. De nos jours, quand on veut imiter ce genre de décoration dont les Grecs faisaient également usage, ainsi que de nombreux exemples le démontrent, on emploie de grossières couleurs à la colle ou à l'huile, sous lesquelles disparaissent toutes les finesses conservées par le ciseau.

Le réticulaire qui forme le fond de l'imagerie de Notre-Dame de Paris, n'est pas un simple composé de lignes croisées en diagonales; chaque losange est une espèce de brique moulée à petites rosaces en relief, formant un fond très riche.




(Figurines du chœur de Notre-Dame de Paris.)

Quelques figures avaient éprouvé des mutilations; elles ont été réparées avec intelligence. Il a été fait usage pour ces restaurations du ciment de Molêmes, qui s'adapte parfaitement à la pierre sans l'ébranler, fait en peu de jours corps avec elle, et se taille très facilement à frais quand on sait l'employer.

Le débadigeonnage de l'architecture qui encadre l'imagerie, a permis de distinguer des détails bizarres, dans lesquels on reconnaît déjà les tentatives des artistes pour substituer le pur caprice au symbolisme jusqu'alors si généralement en usage. Nous donnons deux jolies figurines servant de support ou d'amortissement à des arcs de l'élégante et riche dentelle formant couronnement du côté du fond. Rien de plus gracieux que leur pose un peu fantastique; mais pourquoi ces pieds d'animaux donnés à ces jeunes musiciens, accompagnant sur leurs instruments les louanges du Seigneur?

Ces espèces de culs-de-lampe sont assez nombreux; quelques uns représentent des chantres, et même des personnages couronnés et se tordant la bouche avec la main d'une manière grotesque, sans doute pour moduler leur voix. D'autres figurent des moines ou des chanoines rampant, la tête en bas comme des reptiles; et toujours ces pieds de bœuf ou de bouc!

Les essais de débadigeonnage ne se sont pas arrêtés à l'imagerie; ils ont dégagé sur les fûts de quelques colonnes des tribunes de curieuses arabesques des temps, peintes en azur, en cinabre et or; ils ont fait voir avec quelle remarquable délicatesse les chapiteaux de ces colonnes sont sculptés. C'est un encouragement pour généraliser une opération qui sans doute procurera encore de plus précieuses découvertes, non seulement à Paris, mais dans les provinces, où un si louable exemple ne tardera pas à être imité, nous aimons du moins à le penser.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ANDERNACH.



(Vue d'Andernach, sur les bords du Rhin.)

La petite ville d'Andernach s'élève, à l'embouchure de la Nette et sur la rive gauche du Rhin, au milieu d'un vaste amphithéâtre de montagnes basaltiques. Sa situation heureuse, son aspect antique et sombre, les ruines de ses vieux monuments, tout y concourt à enchanter l'imagination. Peu de villes, parmi celles qui présentent le plus de sujets d'observation, excitent à un aussi haut degré la curiosité du voyageur. « Ici, dit M. Victor Hugo, il n'y a pas une pierre des édifices qui ne soit un souvenir, pas un détail de paysage qui ne soit une grâce. »

Dans son livre intitulé *Notitia orbis antiqui*, Cellarius parle d'Andernach sous le nom d'Antonacum, comme d'une ville faisant partie de l'empire. Sous le règne de César Auguste, Drusus Germanicus y érigea une des cinquante tours qui la rendaient célèbre, et qui fut détruite par Civilis, général batave, insurgé contre l'empereur Galba. La ville devint dans la suite le quartier-général d'un préfet militaire. Plus tard, les rois d'Austrasie y construisirent un palais dont on voit encore les restes, et dont Sigebert fut le dernier possesseur. Dans le moyen-âge, Andernach fut une des cités du Rhin les plus florissantes, jusqu'à l'époque où elle tomba au pouvoir des électeurs de Trèves. Comme elle était la seconde de l'électorat, l'étymologie de son nom est attribuée par quelques auteurs aux mots de *die andere darnach* (la suivante) sous lesquels elle était désignée. Elle passa aux électeurs de Cologne, qui en firent une ville municipale, jusqu'à ce qu'elle fut annexée à la France. Les Suédois la prirent d'assaut et la pillèrent en 1632, et les Français lui firent subir le même sort en 1633; elle fut dans la même année la proie d'un incendie auquel soixante-quatorze maisons seulement échappèrent.

Andernach a encore sa ceinture de murailles flanquée de quatorze tours; mais une pierre se détache chaque jour de ces vieilles murailles, qui ne servent plus qu'à protéger contre les vents du nord quelques carrés de légumes, tandis que les tours ont été transformées en modestes demeures de jardiniers. Le châtelet qui défendait la ville du côté de l'est n'offre plus qu'une grande ruine. Sous les fondements de l'Hôtel-de-Ville se trouvent de vastes souterrains, nommés les bains juifs, et qui furent vraisemblablement des bains romains. La caserne de cavalerie que l'on aperçoit à peu de distance fut une église gothique, dont la nef remonte au quatorzième siècle. A l'entrée d'Andernach, et du côté qui regarde Coblentz, l'on remarque une porte toute criblée de trous de mitraille noircis par le temps; elle est indifféremment appelée porte de Coblentz ou Bæmerthor, et le style de l'architecture la fait attribuer aux Romains, quoique la

forme de l'arcade indique une origine plus récente. Non loin de là, l'œil s'arrête sur des débris d'un aspect imposant : c'est l'ancien évêché. A l'autre extrémité, sur le Rhin, est une tour sphérique, appelée le *Reinkrahe*, à laquelle est fixée une grue qui sert à embarquer des meules de moulin. A quelques pas s'élève, au pied d'une petite colline, une tour du treizième siècle, surmontée d'une autre tour moins grande, octogone, et couronnée d'un toit conique. Les murs de cette masure sont lézardés, sa voûte et ses escaliers sont rompus, mais ses croisées sont toutes chargées de petites fleurs. Un autre édifice curieux est l'église paroissiale, dédiée à sainte Geneviève, église qui date du onzième siècle. L'empereur Valentinien et un fils de Frédéric Barberousse y ont été ensevelis, s'il faut en croire quelques écrivains ; toutefois cette opinion ne s'appuie sur aucun document authentique, et elle paraît d'autant moins fondée, quant à Valentinien, que cet empereur mourut, comme on le sait, à Bregetio en Pannonie. Quatre clochers byzantins, d'ornementation variée, capricieuse, exquise dans certains détails, s'élèvent au-dessus de l'église, deux au portail et deux à l'abside ; les deux premiers sont carrés et surmontés de quatre pignons triangulaires, dont les intervalles portent des losanges ardoisés qui, se rejoignant par leurs sommets, se terminent en pointe d'aiguille. Sur la façade est un bas-relief peint. Jésus y est représenté à genoux, devant les instruments de sa passion. Le sculpteur a gravé sur ce bas-relief une inscription latine dont voici la traduction : « O vous qui passez par » ce chemin, arrêtez-vous, et voyez s'il est douleur pareille » à ma douleur. 1538. »

Les sites, aux environs d'Andernach, sont d'un charme inexprimable; les caractères les plus différents des plus beaux paysages y sont tous réunis : des montagnes aux flancs noirâtres, des collines cultivées et tapissées de vignes, au pied desquelles serpentent les eaux du Rhin ; des prairies verdoyantes, de vastes et sombres forêts, des champs fertiles, de romantiques vallées, çà et là des laves et des roches calcinées, presque partout une végétation vigoureuse ; il semble que la nature ait déployé dans ces lieux toute la puissance et la magie de son art.

Mais il est, non loin d'Andernach, au milieu d'une vallée couverte de bois épais, un lac dont il faut bien, prétendent les habitants, se garder d'approcher, surtout au coucher du soleil. La tradition rapporte qu'au milieu de ce lac s'élevait jadis une île verdoyante, où l'on admirait un superbe château. Ce château était habité par un chevalier qui était revenu des croisades dans un état de tristesse inconcevable ; il vivait toujours seul, et paraissait incessamment poursuivi par une sombre pensée. Il passait des jours entiers sur le rivage du lac à chanter des chants mélancoliques, en s'accompagnant de la harpe. Un soir, un orage effroyable éclata autour de sa demeure. On entendit de loin les sons de la harpe se mêler aux rugissements de la tempête. L'orage dura toute la nuit, et le lendemain l'île et le château ne s'élevaient plus sur la surface de l'eau. Le chevalier avait aussi disparu. On se demandait si c'était par ses propres fautes qu'il avait mérité un tel châtiment. Personne ne pouvait expliquer cette catastrophe, lorsqu'un pèlerin, venu de la Terre-Sainte, vint assurer que le chevalier avait été justement puni pour avoir secrètement embrassé la foi des mécréants.

Depuis cet événement, on voit, dit-on, le soir, se promener sur le lac, au clair de la lune, une ombre gigantesque; c'est le chevalier. Il porte toujours une harpe dont il s'accompagne encore en chantant. Il est très dangereux d'errer en ces instants près du lac. Quelques personnes ont payé cette témérité de leur vie, et leurs corps même n'ont pu être retrouvés. Les chants du chevalier exercent sur l'âme une telle puissance, qu'en l'écoutant on se sent irrésistiblement entraîné vers lui, et l'on tombe dans l'abîme. L'île et le château ne doivent reparaître à la surface du lac que lorsqu'il y aura assez de cadavres pour combler le gouffre qui les a engloutis.

ÉPREUVE DU BATON A MANDEUVRE.

Il subsistait encore au dernier siècle, à Mandeuvre, près de Montbéliard, une épreuve judiciaire d'un genre assez singulier. Lorsqu'un vol avait été commis dans le village, tous les habitants étaient sommés de se rassembler sur la place de l'église, le dimanche suivant après vêpres. Là, un des maires de l'endroit ordonnait au voleur de restituer l'objet volé, et d'éviter pendant six mois le contact des honnêtes gens. Si le coupable persistait à ne pas se montrer, on en venait alors à ce qu'on appelait *la décision du bâton*. Les deux maires tenaient chacun par un bout un bâton qu'ils élevaient au-dessus de leur tête, et ordonnaient à tous les assistants de passer dessous. Telle était la terreur superstitieuse inspirée par cette cérémonie, qu'il n'y avait pas d'exemple que le coupable eût osé s'y soumettre. Il restait seul et se trouvait ainsi découvert. S'il eût eu l'audace de passer sous le bâton, et que plus tard on eût reconnu sa culpabilité, toute communication avec lui aurait été rompue pour toujours, et il eût été à jamais banni de la société de ses compatriotes.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. les Tables de 1842.)

COSTUME DES ROIS ET REINES DE LA PREMIÈRE RACE.

L'histoire des rois de la première race, stérile et pauvre en écrivains, l'est encore bien plus en monuments contemporains qui puissent en expliquer les mœurs et les costumes. A défaut de ces monuments, on est généralement obligé d'emprunter à des temps postérieurs les figures de personnages qu'il serait impossible de reproduire avec le caractère et la physionomie de leur siècle.

Grégoire de Tours, qui parle à peine des prédécesseurs de Childéric, nous apprend que ce roi, ayant été chassé de son pays par les Francs, vint se réfugier auprès du roi de Thuringe. Durant son absence, les Francs obéirent à Egidius, général de l'Empire; mais à la mort d'Egidius, en 464, les Francs rappelèrent leur roi Childéric.

Tels étaient à peu près les seuls documents historiques relatifs au règne de Childéric, lorsque, le 27 mai 1653, on découvrit à Tournay un tombeau qui ne laissait plus d'incertitude sur l'existence de ce prince. Dans ce tombeau, on trouva une bague, une tête de bœuf creusée de haut en bas, une épée, un style à écrire, de petites figures qu'on a prises pour des abeilles, une boucle, et deux médailles ovales représentant, l'une un scarabée, et l'autre une grenouille. Ce qui servit à dissiper tous les doutes sur le nom et la qualité de celui à qui ces divers objets avaient appartenu, fut la bague portant une tête en creux avec l'inscription : *Chiderici regis*. Cette bague, de la forme de celles qu'on a appelées *annuli sigillatorii*, ou anneaux à sceller, représente Childéric la tête nue; de longs cheveux flottent sur ses épaules à la manière des anciens rois francs, et il tient à la main une pique ou haste, autre signe de la royauté.

Ces précieuses antiquités avaient été données par l'empereur Léopold à l'électeur de Mayence, qui, en 1664, les offrit à Louis XIV, auquel il avait des obligations. On les voit encore à la Bibliothèque royale, où le roi ordonna qu'elles fussent déposées.

C'est surtout sous le rapport historique que le tombeau de Childéric peut être considéré comme un des monuments les plus remarquables qu'on ait découverts dans le dix-septième siècle. Toutefois il n'offre pas d'indications suffi-

santes sur le costume des premiers temps de la monarchie. Ces indications ne se trouvent que sur les statues des rois placées, soit sur le portail, soit dans l'intérieur de quelques églises.

Il résulte des recherches faites à sujet, que les rois de la première race avaient emprunté des Romains les diverses parties de leur costume ; aussi les voit-on presque toujours revêtus de la tunique, de la toge et de la chlamyde. La chlamyde, vêtement que les Romains portaient ordinairement à la campagne, ne différait de la toge que parce qu'elle était plus courte ; elle s'attachait sur l'épaule droite par une boucle qui joignait les deux côtés, de telle sorte que le bras droit se trouvait libre, tandis que le gauche était caché et ne pouvait agir qu'autant qu'on relevait une partie de ce vêtement. A l'exemple des nations germaines, les rois portaient aussi une espèce de *pallum*, manteau ouvert par devant, et qui ressemblait encore au manteau des anciens Grecs.

A Rome, la tunique était l'habit qu'on portait par-dessous ; mais elle était assez courte et ne recouvrait les bras que jusqu'au coude, tandis que les tuniques de nos premiers rois étaient fort longues et descendaient jusqu'à terre. Des ceintures à bouts pendants servaient à resserrer la tunique ; celles des reines de la première et même de la seconde race étaient enrichies de pierreries.

Quant à la chaussure, elle était fort simple. Chlovis seul, parmi les anciens rois, est représenté ayant le pied presque entièrement découvert; cette infraction à l'usage établi avait été occasionnée par une circonstance particulière de la vie de ce prince.

Chlovis, dit Grégoire de Tours, ayant reçu de l'empereur Anastase les codicilles du consulat, se revêtit de la pourpre, prit la chlamyde, plaça le diadème sur sa tête, jeta de l'or et de l'argent au peuple, et depuis ce temps fut appelé consul et auguste. Il y a apparence qu'il prit encore d'autres ornements de la dignité consulaire, et que c'est à compter de cette inauguration qu'il porta la chaussure échancrée, à l'exemple des empereurs d'Orient. C'est ainsi qu'on le voyait représenté à l'entrée de l'église de Saint-Germain-des-Prés, ainsi qu'au portail de Notre-Dame de Corbeil. La tête de cette dernière statue était entourée d'un nimbe ou cercle lumineux, image du soleil dans sa plus haute exaltation.

Le nimbe, ce signe symbolique dont parlent les historiens et les poëtes de l'antiquité, était autrefois placé autour de la tête des dieux et des empereurs. Dans les premiers temps du christianisme, on le reproduisait sur les images qui représentaient Dieu, les anges et les saints. C'est là sans doute, non moins que l'exemple des empereurs romains, ce qui porta les anciens rois de France à mettre cet ornement sur leurs portraits et sur leurs statues. Cet usage s'éteignit avant la fin de la première race, et on ne retrouve plus le nimbe que dans les images et statues des rois qui ont été regardés comme saints et béatifiés.

A l'exemple de leurs princes, plus d'une fois les Francs dépouillèrent la saie guerrière et le ceinturon de cuir pour revêtir la toge des dignités romaines; plus d'une fois leur blonde chevelure se para du manteau impérial; l'or des chevaliers, la pourpre des sénateurs et des patrices, les couronnes triomphales, les faisceaux, tout ce que l'empire romain créa pour sa gloire concourut à celle de nos ancêtres.

Au portail de la même église de Notre-Dame de Corbeil, on remarquait aussi la statue de Chlotilde, femme de Chlovis. La tête de cette reine, entourée d'un nimbe, était surmontée d'une couronne de forme annulaire ; sa ceinture était ornée de pierreries, et ses cheveux, descendant en longues tresses jusqu'au-dessous du genou, semblaient prouver que, comme les rois de la première race, les reines avaient grand soin aussi de leur chevelure, qui, pour elles également, était un ornement et un signe de royauté.

Parmi les anciens monuments de la monarchie française, il en est peu qui soient aussi curieux que les statues qu'on remarquait dans le porche de la vieille tour qui sert d'entrée principale à l'église de Saint-Germain-des-Prés. Il y en avait huit, quatre de chaque côté.

Des quatre statues élevées au côté latéral gauche, et que nous reproduisons p. 92, la première en commençant par la droite est celle de l'évêque saint Remy, foulant aux pieds un monstre, emblème de l'idolâtrie, sans doute parce qu'il avait contribué à la conversion de Chlovis. L'image de ce prince vient après : elle est remarquable par la forme des vêtements et la richesse des ornements; la troisième représente la reine Chlotilde; enfin la quatrième est celle de Chlodomir.

La robe de Chlovis descend jusqu'à terre; son ample et long manteau ou chasuble antique n'a qu'une ouverture par où passe la tête; entre sa robe et son manteau pend une large bande d'étoffe ; son sceptre est terminé par un aigle, comme le bâton consulaire.

Chlotilde est revêtue d'une robe juste au corps et large par le bas, avec deux ceintures, l'une serrée sous le sein, l'autre lâche, placée plus bas, et dont les bouts se terminent à mi-jambes par trois cordons. Son manteau, peu ample, descend au-dessus du genou par devant, et jusqu'à terre par derrière. Sur le haut de sa poitrine est un grand bijou. Sa longue chevelure, attachée par intervalles, descend de part et d'autre, et laisse les oreilles découvertes. Sa couronne est décorée d'enroulements dont la disposition a quelques rapports avec la fleur-de-lis.

Les quatre statues du côté opposé du portail de Saint-Germain-des-Prés représentaient Thierry, Childebert, Ultrogothe et Chlotaire.

Aux monuments de la première race dont nous avons déjà parlé (Saint-Germain-des-Prés et Notre-Dame de Corbeil), il faut joindre encore les figures du portail de Saint-Germain-l'Auxerrois, ainsi que celles qui ornaient le troisième portail de Notre-Dame de Paris, du côté de l'Archevêché, et qui étaient disposées en deux bandes, à peu près comme celles de Saint-Germain-des-Prés.

Deux statues de rois mérovingiens étaient aussi sculptées sur deux des colonnes qui soutenaient le cloître de Saint-Denis. Nous donnons l'une de ces statues : le roi qu'elle représente porte un grand manteau et une ceinture à bouts pendants.

Les costumes des rois et des reines de la première race se rapprochent, en général, de ceux de Chlovis et de Chlotilde, et n'en diffèrent que dans quelques détails.

Nous devons signaler, comme une singularité remarquable, que Chlotaire II a été représenté portant son manteau attaché à l'épaule gauche, bien que l'usage fût alors de laisser toujours le bras droit libre et découvert.

Dagobert, fils de Chlotaire II, fut nommé roi d'Austrasie en 622. Six ans après, il réunit la Neustrie et la Bourgogne à l'Austrasie, et devint maître des trois royaumes, en s'emparant de la succession de son père au détriment de Charibert son frère, qu'il réduisit à la possession d'une partie de l'Aquitaine. Dagobert se livra à de grands désordres, et dépouilla presque toutes les églises de son royaume pour enrichir l'abbaye de Saint-Denis, qu'il avait fondée, et où il mourut en 638.

Parmi les différentes statues de ce roi qui ont décoré l'église Saint-Denis, la plus ancienne et la plus digne d'attention est sans contredit celle que nous représentons. Placée sur la façade de l'édifice, lors des constructions ordonnées par l'abbé Fulrad, elle fut conservée par l'abbé Suger, et survécut ainsi à tous les changements qu'un accroissement de richesses, produit par la munificence des rois, fit subir aux bâtiments de cette célèbre abbaye. Montfaucon pense que cette statue a été faite à la mort de Dagobert, ou même de son vivant. Ce roi est représenté assis, revêtu de deux

tuniques d'inégale longueur, dont la première, plus courte que l'autre, est serrée sur la poitrine et monte jusqu'au cou. Une grande chlamyde, attachée sur l'épaule droite, recouvre en entier le bras gauche. La couronne, de forme annulaire, est peu chargée d'ornements.

C'est après la mort de Dagobert que les maires du palais parvinrent à la toute-puissance, et que, laissant à des princes dégénérés le nom et presque tous les dangers de la royauté, ils en usurpèrent les honneurs et les avantages. Alors commencèrent ces débats sanglants et désordonnés qui agitèrent



(Statues du porche de Saint-Germain-des-Prés. Côté gauche. — Chlodomir, Chlotilde, Chlovis, l'évêque saint Remy.)


(Statue de roi mérovingien. — Cloître de Saint-Denis.)

si violemment le dernier siècle de la race mérovingienne, sous le règne de ces rois fainéants, que le poëte a flétris avec raison :

> Fantômes élevés sur un trône avili,
> Ils passent comme une ombre et tombent dans l'oubli.

Nous avons cru devoir reproduire ici les tombeaux de Morard et d'Ingon, tous deux anciens abbés de Saint-Germain-des-Prés, parce que quelques savants du dix-huitième siècle ont supposé que le premier était celui de Charibert, roi de Paris en 562. Montfaucon, dans ses *Monuments de la monarchie françoise*, rapporte qu'en 1704, tandis qu'on jetait les fondements du grand autel de l'église de Saint-Germain-des-Prés, on trouva, à six ou sept pieds en terre, plusieurs cercueils de pierre, dont l'un, plus grand et plus orné que les autres, avait un couvercle fait en dos d'âne et taillé en écailles. Montfaucon pensa que ce tombeau pouvait être celui de Charibert, et insista même pour qu'on en fît l'ouverture; mais un des supérieurs de l'abbaye ne voulut point y consentir, et le tombeau fut recouvert de terre comme auparavant. Toutefois ces indications ne restèrent point inutiles, et, le 6 prairial an VII (25 mai 1799), plusieurs érudits distingués furent chargés par le gouvernement de faire faire des fouilles aux endroits désignés par Montfaucon. Nous empruntons à M. Alexandre Lenoir, l'un des membres nommés pour diriger les travaux, les détails suivants sur le résultat de ces fouilles.

Tombeau de Morard. — Le couvercle de ce tombeau ayant été levé, on trouva un squelette vêtu : les pieds étaient dirigés vers l'orient. Les draperies dont il était couvert formaient deux vêtements : le premier, assez bien conservé, était un long manteau ample et dessinant de grands plis, dont les chutes descendaient jusqu'au bout des pieds. L'étoffe était en satin d'un tissu très fort et à très grands dessins; sa couleur, quoique passée, paraissait avoir été d'un rouge foncé. Le second vêtement était une longue tunique de laine, couleur de pourpre brun, ornée dans le bas d'une broderie également en laine, sur laquelle on avait gaufré des ornements. Des espèces de pantoufles, d'un cuir noir très bien tanné, lui servaient de chaussure. Ces pantoufles ou souliers, sans oreilles et sans boucles, n'avaient qu'une couture placée à l'extérieur du pied.

Au côté droit du cadavre, on a trouvé une canne de bois que l'on croit être de coudrier, d'environ six pieds de longueur, surmontée d'une petite traverse d'ivoire formant béquille, ouvragée à jour, et dont la sculpture peut remonter au huitième ou neuvième siècle. Cette traverse était fixée sur le bois par une base de cuivre du même travail.

La disposition de ce corps, l'espèce d'étole dont il était revêtu, et principalement la longue canne trouvée près de lui, tout semble caractériser un abbé, et autorise à penser que le cadavre renfermé dans ce tombeau était celui, non pas de Charibert, mais bien de l'abbé Morard, abbé de Saint-Germain-des-Prés en 990.

Tombeau d'Ingon. — En continuant les fouilles, on découvrit un autre sarcophage en pierre de Saint-Leu, fermé simplement d'une pierre plate et carrée. Lors de l'ouverture, on trouva un squelette vêtu qui avait d'abord été déposé dans un cercueil de bois. La crosse, composée d'enroulements et de feuilles de vigne, était aussi de bois : elle se trouvait posée à droite et près du cadavre, comme s'il eût pu s'en servir. Les ossements intacts étaient couverts d'un grand vêtement de taffetas violet foncé, ressemblant assez à l'habit des religieux de l'ordre de Saint-Benoît.



(Statue de Dagobert I. — Église de Saint-Denis.)



(Ingon et Morard, abbés de Saint-Germain-des-Prés. — D'après Alexandre Lenoir, Musée des monuments français.)

Les pièces qui formaient l'ensemble de ce vêtement avaient été assemblées, non par de simples coutures ou par des surjets, suivant l'usage actuel, mais au moyen d'un galon de soie verte et étoilé d'une broderie d'or, qui servait à lier les lisières entre elles. Cette espèce de tunique longue et très ample était bordée par une grande bande d'étoffe à grands dessins, relevés en dorure sur le fond. La mître, de soie blanche, ressemblait parfaitement à la moire. La tête était posée sur un coussin qui avait conservé sa forme, quoique entièrement détruit. Les gants étaient bien conservés, et d'un tissu de soie à jour, fait à l'aiguille autour d'une base cylindrique. La bague qu'Ingon portait au doigt n'offrait rien de curieux ni par la matière ni par la forme; elle était d'un métal composé de cuivre et d'argent mélangés. Le chaton, en forme de croissant, renfermait une turquoise décolorée. La chaussure, parfaitement semblable à celle de nos guêtres, était d'une étoffe de soie, de violet foncé, ornée de dessins très variés, représentant des polygones ou écus dans le champ desquels sont tracés des lévriers et des oiseaux en or. Les guêtres étaient serrées en haut et en bas d'une coulisse retenue par un petit cordonnet de soie de la même couleur.

La place qu'occupait le tombeau et les étoffes qui couvraient le squelette ont fait reconnaître en lui Ingon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, parent, selon l'histoire, de Robert-le-Pieux, roi de France. Cet abbé succéda à Morard, et mourut en 1025.

La même abbaye de Saint-Germain-des-Prés a reçu les restes des rois de la première race. Des travaux exécutés en 1656 firent découvrir plusieurs tombes, parmi lesquelles on remarquait celles de Chilpéric I, de Frédégonde et de Childéric II. Nous avons précédemment publié celle de Frédégonde (voy. 1840, p. 268).

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18, 29, 62.)

Février.

Mois brumeux; le plus sombre, heureusement aussi le plus court de l'année! L'humide vent du sud-ouest gémit autour de la maison et se fait jour à travers les clôtures mal jointes. Pourquoi mon âme est-elle aussi triste que ce ciel gris qui jette sur le paysage son uniforme teinte et ses mornes reflets? Mes écoliers me semblent plus sournois que de coutume. Certes, ils ne souhaitent pas avec plus d'impatience que moi l'heure qui nous sépare, et me laissera seul, querellant avec mes vaines résolutions!

Pour les Romains, février était l'époque du culte des manes (*februa*), sacrifices aux morts. En effet, la nature entière semble avoir pris le deuil; les arbres étendent leurs squelettes noirs et dépouillés; la terre nue se revêt d'un linceul, et le ciel pleure sur un sol sans parure.

. . . . . Comme les nuées courent vite et s'effrangent en courant! J'aurais cru que là-haut c'était de la neige que laissait échapper ce nuage roussâtre, et c'est d'une pluie froide et fine que la terre s'abreuve.

Si je n'étais un pauvre être destiné à s'éteindre dans l'ombre, enseveli sous une touffe d'herbes avec tout ce qu'il a pensé et senti, sans que rien jamais dise qu'il a vécu, j'aimerais à observer, à noter ces différences de chaleur dans les différentes couches de l'atmosphère et du sol. De légers indices les signalent pour celui qui regarde et passe : le savant y trouverait peut-être quelque loi naturelle à découvrir. Tantôt c'est d'en haut, tantôt d'en bas, que viennent le froid ou la chaleur. L'autre jour la neige disparaissait sur la terre, tandis qu'à la même exposition elle se conservait sur les toits. Hier je la voyais blanchir encore le faîte des maisons, et à la surface du sol elle fondait à mesure.

D'où me viennent ces lointaines réminiscences de mines, de trésors cachés aux lieux où la neige est plus rapidement fondue, comme si le métal servait de conducteur à quelque foyer souterrain? Quelque conte enfantin sans doute dont le souvenir erre dans les brouillards de ma mémoire... Un moment! je suis sûr d'avoir lu (dans ces notes peut-être que le curé m'avait laissé parcourir); oui, j'y ai lu que des arbres fossiles avaient été découverts à une assez grande profondeur, la gelée blanche se conservant plus longtemps à l'endroit où ils étaient enfouis. On disait aussi que de vieilles tranchées, des conduits d'eau perdus, d'anciens égouts, des débris d'antiques constructions, des puits mêmes, depuis longtemps recouverts, avaient été retrouvés grâce à cette même indication, la neige fondant moins vite au-dessus d'eux qu'ailleurs. Mais c'est aux savants qu'il appartient de suivre de semblables observations. De quel poids seraient-elles partant d'un pauvre maître d'école?

Vis-à-vis ma fenêtre, tournant sous la grosse branche d'un vieux pommier, je vois un tout petit oiseau; il me semble le reconnaître pour un de mes hôtes d'été; il se blottit contre l'écorce, la tête en bas, perché à l'envers, fort indifférent à la position, mais non au froid humide contre lequel il cherche à s'abriter : je crois que c'est une mésange. Les deux petits cris aigus par lesquels elle appelle mon attention ressemblent au bruit d'une scie qu'on aiguise. C'est sans doute à de faibles créatures, morfondues et gelées comme celle-ci, que s'adressait naguère le poëte laboureur :

O frêle oiseau! pauvre petite chose,
Qui gazouillais,
Qui sautillais,
Si gai quand fleurissait la rose!
Que deviens-tu?
Où pourras-tu,
Par cette froidure cruelle,
Clore l'œil et reposer l'aile,
Affamé, tremblant, seul et nu?

Pâle réminiscence des vers gracieux et naïfs de Burns!

5 février.

Le vent tournait à l'est nord-est ce matin; le temps était assez clair, et je me promettais une bonne promenade avec notre cher curé, lorsqu'il est arrivé chez moi pour me gronder.

— Quoi, frère, a-t-il dit, votre jardin est négligé! je crois que vous n'y avez pas mis les pieds de l'hiver. Qui élaguera vos arbres? Regardez votre voisin! son quinconce de tilleuls est taillé. Voyez les pousses rosées qui le couronnaient former maintenant un tapis sous les branches! les enfants de Baptiste vont mettre tout cela en fagotins qui pétilleront au foyer et accompagneront gaiement le bruit de la bise. Rien de labouré, rien de fumé autour de vous! Vous vous lassez avant d'avoir remué la bêche. Faut-il vous rappeler votre Virgile? *Pater ipse....*

— Oui, cher curé : *Pater ipse colendi haud facilem esse viam voluit.* Mais, de bonne foi, croyez-vous que la récolte valût la peine du labeur? Que voulez-vous que je sème dans ce petit recoin? quelques fleurs? Je serai à temps dans la belle saison.

— Que vous connaissez mal le prix de la terre et du temps, ambitieux que vous êtes! Un recoin, dites-vous? Eh mais! il peut fournir à votre table, à vos plaisirs, à vos générosités même. Plus il est resserré, moins votre négligence a d'excuse. Je comprends qu'on soit au-dessous, non au-dessus de sa tâche. Comment traiteriez-vous vos écoliers s'ils n'apprenaient pas la leçon parce qu'elle est trop courte? Allez, allez, le vieil adage a raison :

Au grand terroir louanges donne;
A semer le petit t'adonne.

— Encore du Virgile, mon cher pasteur. *Laudato ingentia...*, etc. Mais ces mots harmonieux sont barbares au village; laissez, laissez-moi les oublier.

— Allons, je le vois, le mal est devenu chronique : notre vieille maladie se fait jour sous mille formes. Il devrait pourtant suffire ici d'un brin de mousse pour la guérir.

Et l'excellent homme, cueillant entre des pierres une petite touffe verte, m'a fait admirer, en la tournant au jour sous divers aspects, ses brins semblables à de petites plumes d'un vert chatoyant, à reflets soyeux, que surmontaient de délicates urnes rougeâtres.

— Elle n'a pas attendu les louanges des hommes, m'a-t-il dit, pour fleurir en toute sa beauté. Les invisibles graines qu'elle livre au vent prépareront, sur de stériles rochers, un terrain fertile, à des générations qui ne sont pas nées. Elle se plaît à orner ce vieux mur, mieux que ne le serait un palais, et il lui suffit d'un peu d'humidité pour germer et pour vivre.

J'étais prêt à dire : — Mais, à quoi sert-il qu'elle vive? lorsque le regard du jeune prêtre m'a arrêté. J'ai compris tout ce qu'il y avait de stérile et d'étroit dans cet avare désir d'utilité immédiate qui me poursuit, et nous avons continué notre promenade, mon âme se dilatant peu à peu aux paroles, tour-à-tour sévères et tendres, de mon compagnon.

Lorsque je me suis plaint de ne pouvoir, comme je m'en étais flatté, apprendre à mes élèves à être heureux, indigne que je suis d'enseigner cette science, moi que le temps attriste, que la solitude lasse, qui ne sais ni employer mes loisirs avec suite, ni retremper mes forces dans le travail; au lieu de me gourmander de ma lâcheté, mon compatissant ami a trouvé des louanges pour relever mon courage. Il prétend que j'ai déjà fait quelque chose, que j'ai communiqué une salutaire impulsion à mes élèves, que leurs questions sont plus intelligentes : il m'a doucement réprimandé « d'entrer en chagrin de m'être chagriné, en dépit de m'être dépité, » comme disait son patron saint François de Sales.

Causant ainsi, nous sommes arrivés à une descente fangeuse. Un bouvier venait derrière nous, chassant des vaches. Il a trouvé plaisant de les lancer de notre côté; peu s'en est fallu que mon compagnon ne fût poussé dans un cloaque. Furieux, j'allais me jeter sur ce manant, qui rappelait son chien en nous criant d'un ton goguenard : — Il y a de la boue, pas vrai? lorsque le bras du curé m'a fortement retenu.

S'adressant au vacher, d'un ton aussi tranquille qu'à l'ordinaire, il a loué la beauté de plusieurs de ses bêtes, dont les cornes lisses, la tête fine, les jambes menues, le fanon étroit, et les larges flancs, les mamelles gonflées de grosses veines, annonçaient, selon lui, qu'elles étaient bonnes laitières. Il a demandé l'âge de celle qui semblait la reine du troupeau.

— Six ans, vienne Pâques fleuries, a répondu le bouvier.

— Son lait augmentera alors probablement deux ans encore. Combien peut-elle vous en donner de litres par jour? dix, au moins?

— Dame, c'est selon; quelquefois plus: ça va comme on lui remplit la panse, et bien nourrir coûte, comme on dit.

— Mal nourrir coûte davantage.

Monsieur le curé a dit la chose. S'arrêtant appuyé sur sa bête favorite, qui tournait la tête vers lui d'un air de connaissance, le vacher a poursuivi avec effusion: — Voyez-vous, quand on lui donnait son saoul de regain, de foin et de luzerne, elle vous donnait ses deux livres approchant de beurre par jour. Maintenant ils parlent de la sécheresse de l'an dernier; je vous demande si c'est la faute de ces pauvres créatures? Et ils leur fricassent des soupes, ainsi qu'ils les appellent, avec de la paille hachée, des cosses, des balles, des mauvaises herbes, quoi! mais les bêtes ne sont bêtes que de nom, allez! Celle-là sait son proverbe: *A donnant, donnant.*

La physionomie du vacher n'était plus la même. J'avais plaisir à y voir briller de l'affection pour l'animal au poil lisse, court et brillant, qu'il pansait sans doute plus de deux fois la semaine. La vache était son élève, il l'avait soignée à sa naissance.

— La mère était maigre, mais on sait son métier; et c'est la génisse d'une vache maigre, et le veau d'une vache grasse qu'il faut conserver.

Heureux d'être écouté avec intérêt, l'homme mesurait son pas sur le nôtre. La corne d'une des vaches étant rompue, le curé promit de donner du goudron pour qu'on pût en étendre tous les jours sur la partie lésée. Il avait aussi des recettes pour améliorer les soupes si détestées du vacher. — Le père Thomas, de la ferme de Belair, les trempait d'eau bouillante, les faisait cuire même, y ajoutant une demi-livre de sel par vache: il faisait tremper les soupes le soir pour le matin, et le matin pour le soir, évitant soigneusement de les donner aux animaux avant qu'elles fussent parfaitement refroidies.

C'était toujours de quelque fermier, dont il nommait la ferme, de quelque paysan, dont il désignait le village et le champ, que le curé tenait les conseils qu'il laissait échapper dans la conversation. Enfin, lorsqu'à une croisée de route notre compagnon fut contraint de nous quitter, ce n'était évidemment pas sans peine qu'il se séparait de nous; il s'arrêta au détour du chemin pour nous saluer, de loin encore, à sa façon, toujours grossière, mais franche, maintenant amicale, et qui n'était pas sans une nuance de respect. Il n'y avait pas jusqu'à son chien, noir, hérissé et sale, qui ne se retournât aussi pour nous regarder d'un œil caressant.

Resté seul avec le bon curé, j'ai voulu le féliciter du succès obtenu par cet esprit de douceur et de conciliation dont il venait de me donner l'exemple.

— Qui pourrait prétendre cueillir le blé où l'on a semé les chardons et l'ivraie? m'a-t-il dit. Ce n'est pas à nous, c'est à ceux qu'il a vus avant, que la disposition hostile et humoriste de ce pauvre homme fait tort. Je ne pourrais être blessé que de l'accueil fait par lui aux premiers voyageurs qu'il va trouver sur sa route; je voudrais de bon cœur leur avoir préparé une rencontre sympathique et bienveillante!

Nous étions arrivés sur un tertre, d'où l'on domine le cours de la Seine; le fleuve, rentré dans son lit, avait laissé par places des flasques d'eau qui, çà et là, réfléchissaient le sombre azur du ciel.

Nos yeux erraient avec délice sur le charmant bariolage de vert et de brun que présente la campagne. Cet harmonieux mélange du travail de l'homme et de celui de la nature reportait nos âmes vers l'auteur de toutes choses, et, sans nous les être communiquées par des paroles, je suis sûr que nos pensées obéissaient à une même émotion.

Je voyais au loin le laboureur revenir semer à la volée des blés d'été parmi les sillons de froment d'hiver, dont la rivière avait en partie noyé ou entraîné les semences. Les terrains plantés de légumineuses paraissaient de même stériles et ravagés, tandis que tout ce qui était prairie et pâturage gagnait au lieu de souffrir par le séjour des eaux.

— Regardez, me dit mon compagnon, comme nous nous disposions au retour, voilà une leçon d'échange et de commerce amical donnée par le fleuve à ses riverains. En parlant il étendit le bras, d'abord vers les champs inondés naguère, puis vers ceux qui, aux pieds des collines et montant sur leurs pentes, paraissaient rayés de bandes vertes, ici d'un blé vigoureux et pressé, là de pois, de haricots, d'asperges, et autres légumes, en prospérité complète.

— Si les propriétaires du rivage que les eaux envahissent parfois ne cultivaient que des prairies, ils n'auraient point à s'inquiéter et à souffrir de la crue du fleuve; ils nourriraient des troupeaux dont le fumier engraisserait les terres de leurs voisins, et c'est de ceux-ci qu'ils recevraient les plantes céréales et légumineuses dont leurs bestiaux auraient favorisé l'accroissement. Les efforts individuels, si souvent trompés, cesseront de l'être, quand les travailleurs de bon accord sauront s'entendre, qu'il y aura harmonie, association, assurance mutuelle entre eux; bien des maux ne viennent que faute de s'entendre.

Samedi 11.

Que m'importe aujourd'hui la succession incessante de neige et de pluie, celle-ci assombrissant le ciel et les nuages de sa teinte grise et sombre, l'autre s'échappant à flocons épais de nuées qui d'abord paraissaient rosées? L'influence du temps est peu de chose pour mes élèves et pour moi; entouré de livres que me prête le curé, aidé de ses conseils, de quelques conversations glanées près du foyer de mes voisins, je rédige, pour mes écoliers, des maximes d'agriculture qu'ils répètent après moi, plus joyeusement que leurs leçons de grammaire. Pendant que j'écris, j'entends le plus jeune de ma classe chanter:

Sème la fève en février,
Quand le chaton du coudrier
Pend en grelots sur son écorce;
Et si tu veux bien moissonner,
Ne crains pas de trop tôt semer:
Avant mars la sève a sa force.

22 février.

— Le vent vient de bas, voyez monter les nuages au ciel! m'a dit la blanchisseuse au moment où, passant devant son linge étendu sur la verte pelouse, je m'élançais gaiement dans la campagne.

— Il pleuvra donc? ai-je demandé.

— C'est pas dit, a-t-elle répondu en examinant les légers flocons, blancs et lilas, qu'une tiède brise d'ouest poussait vers le centre du dôme d'azur.

Suivant l'exemple de mon cher pasteur, je cherche à éveiller en moi des sentiments sympathiques pour tous ceux que je rencontre, et à obtenir un mot de chacun; c'est, comme il dit, semer la bienveillance à la volée.

Ainsi le pêcheur qui venait au-devant de moi, sa longue ligne sur l'épaule, m'a appris que ce n'était plus le moment de pêcher l'ablette, l'eau étant déjà trop claire. — Mais sous trois jours, il n'y aura plus moyen de jeter la ligne; les grandes eaux vont revenir, et le poisson ne sortira plus.

En effet, ce temps si printanier, si délicieux, doit fondre les neiges des montagnes et appeler de nouveau les grandes pluies. Forcé de quitter le sentier boueux et inondé, je cherchais à couper sur les limites des terres cultivées; et, emportant à chacun de mes pieds un peu de l'héritage de leurs

propriétaires, je ne marchais pas sans peine, et trouvais l'air trop chaud.

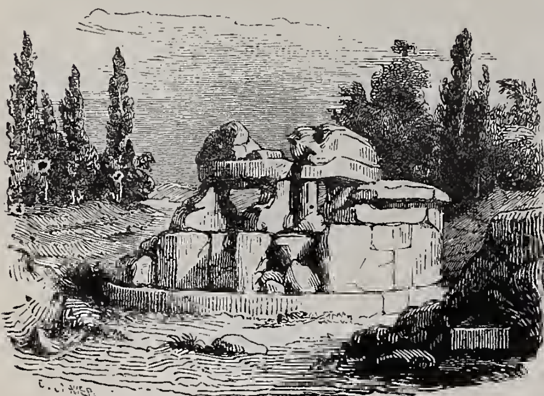
Quelle admirable campagne! A l'est, je voyais les lignes onduleuses des coteaux de Montmorency se dessiner sur le ciel; les ombres projetées par les légers nuages étaient du bleu le plus vif, et s'allongeaient sur les pentes violacées, formant le plus admirable contraste avec la fraîche et franche verdure des premiers plans. La plaine, couverte de travailleurs, présentait le spectacle le plus vivant et le plus animé. Les blouses bleues des hommes; les tabliers, les fichus, les mouchoirs de tête rouges des femmes, diapraient gaiement la marqueterie brune et verte des champs labourés; çà et là l'on voyait des chevaux bais et blancs errer sur les prairies.

Je me suis étonné qu'on laissât une vache paître en un champ de blé.

— C'est pour le faire *taller*, m'a dit, demi-courbé et s'appuyant sur son hoyau, un vieillard qui travaillait à côté: le blé poussait trop en herbes.

C'est ainsi que j'ai appris un axiome d'agriculture: *Il n'est bon blé que de tallage.* En effet, de l'un des premiers nœuds souterrains du blé sortent de petites racines, tendres et blanches comme du lait; du collet de chacune de ces racines part un épi, et si les gelées du printemps ne viennent brûler et racines et tiges, on peut compter sur une belle et bonne récolte.

HYPOGÉES.



(Hypogée étrusque près de Cortone, connu sous le nom de sépulcre de Pythagore.)

On entend généralement par hypogée un tombeau sous terre, quoique, d'après les racines mêmes de ce mot (*hypo*, sous, et *gé*, terre), on puisse l'appliquer à toutes les parties d'un édifice quelconque construites au-dessous du niveau du sol.

On a divisé ces tombeaux ou hypogées en deux classes, suivant qu'ils étaient seulement creusés dans le sol, sans indication apparente, ou surmontés d'une construction funéraire.

Parmi les hypogées, ceux de la première classe ont naturellement échappé en plus grand nombre à l'action destructive du temps et de la main des hommes; c'étaient pour la plupart, et particulièrement chez les Grecs, de véritables cercueils souterrains, creusés à d'assez grandes profondeurs, et souvent superposés au-dessus les uns des autres. Les beaux vases peints en terre cuite, très improprement appelés étrusques, et qui sont presque tous des œuvres grecques, ont été trouvés dans des hypogées que l'on a découverts à Egine, dans l'Etrurie, dans la Sicile et dans la grande Grèce.

Les hypogées de l'Italie avaient moins de profondeur que ceux des Grecs, parce qu'on n'y renfermait que des urnes cinéraires. Dans la suite, les Romains étendirent de plusieurs suites de chambres l'enceinte de ces demeures souterraines, et les décorèrent de peintures, meubles et ornements réservés jusqu'alors à l'intérieur des maisons et des palais.

Dans presque toutes les villes étrusques, on a retrouvé des sépultures de cette nature, et c'est là un fait assez ordinaire; car tout ce sol antique recouvre des tombeaux. Mais c'est à Volterra, à Chiusi, à Tarquinie, à Vulci et à Cerac, que sont en grand nombre les plus remarquables de ces monuments souterrains. On en a trouvé quelques autres à Gubio, dans l'Ombrie, à Sienne, à Toscanella (l'ancienne Tuscania), à Castel d'Arezzo et à Noschia, situées entre Viterbe et la mer. On sait qu'il y a quelques années un paysan labourant son champ sur une propriété du prince de Canino, Lucien Bonaparte, fit la découverte d'un tombeau qui conduisit le prince à faire fouiller toutes ses terres, travail qui le mit en possession d'une immense quantité de vases peints, d'ustensiles et d'objets d'art actuellement dispersés dans les Musées de Munich, de Berlin, de Londres et de Rome.

Quant à l'hypogée que représente notre gravure, il est situé près de Cortone, sur la pente d'une riante vallée qui aboutit au lac Trasimène. On crut longtemps que ce sépulcre était isolé; il est maintenant reconnu qu'il formait le centre d'un grand tombeau circulaire, et qu'il était comme le noyau d'un de ces immenses amas de terre appelés *tumulus*, semblable à celui d'Alyathée, père de Crésus, en Lydie, et à celui d'Arons, autrement dit tombeau des Curiaces. La porte en était cachée: à l'intérieur, il avait la forme d'un rectangle, avec des niches sépulcrales et non des cercueils. Les gros blocs de pierre calcaire qui composent cet hypogée, admirablement appareillés, sans ciment ni crampons de fer intérieurs, prouvent qu'il a été construit à la plus belle époque de l'art étrusque; mais c'est par suite d'une tradition contredite par tous les faits qu'on lui a donné le nom d'*il sepolcro di Pittagora*, puisqu'il est avéré que Pythagore n'a jamais habité l'Etrurie.

LA COMTESSE AUX 365 ENFANTS.

Quelques chroniqueurs hollandais racontent que Marguerite, comtesse de Henneberg, et fille de Florent IV, comte de Hollande, ayant refusé l'aumône à une pauvre femme qu'elle accusa en même temps d'inconduite, accoucha le vendredi saint suivant, 26 mars 1276, de 365 enfants; les garçons furent appelés Jean et les filles Elisabeth. On montre encore à Losdunen, près de La Haye, deux bassins d'airain où cette nombreuse postérité fut baptisée, et un grand tableau perpétuait la mémoire de ce fait singulier. — Cette tradition, encore aujourd'hui très populaire, a été expliquée d'une manière assez satisfaisante. En 1276, l'année, en Hollande et dans la plupart des Etats de l'Europe, commençait le 25 mars. La comtesse accoucha le lendemain, second jour de l'année, d'un garçon et d'une fille, c'est-à-dire d'autant d'enfants que la nouvelle année avait de jours; et cette phrase, mal interprétée par des chroniqueurs ignorants, a donné lieu à la bizarre légende que nous avons rapportée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1843. — PEINTURE.

ISCHIA.



(Salon de 1843. Peinture. — Vue de l'île d'Ischia, par M. Karl Girardet. — Dessin de M. Karl Girardet.)

Ischia, qui semble se balancer, au milieu d'une mer d'azur, en face de ces campagnes souriantes dont Virgile a fait les Champs-Elysées ; la belle, la poétique Ischia n'est éloignée de Naples que de quelques heures de marche : c'est la plus grande île du golfe. Autrefois, on l'appelait Pythecuse; les poëtes de la Grèce et de Rome l'ont désignée sous le nom d'Inarima. Il y a trois cents ans à peine qu'on la nomme Ischia. Les Erithréens ont été ses premiers habitants ; mais les fréquentes et terribles éruptions de l'Epomée, cône volcanique, dont la hauteur égale celle du Vésuve, la dépeuplèrent, et elle resta inhabitée jusqu'à l'an 450 avant Jésus-Christ. A cette époque, les Romains y fondèrent des établissements et la gardèrent jusqu'au règne d'Auguste. Ce prince l'échangea avec les Napolitains contre l'île de Capri. Depuis ce temps, Ischia suivit la destinée de Naples.

En 1302, la ville fut détruite par une nouvelle éruption de l'Epomée. En 1441, Alphonse d'Aragon s'en étant emparé, chassa tous les hommes, et, par une exécrable tyrannie, les remplaça dans leurs familles par des soldats catalans et espagnols.

Aujourd'hui, Ischia est le rendez-vous du beau monde de Naples. Ses eaux thermales, ses bains, ses étuves, la douceur de son ciel, les magnificences de sa végétation en ont fait un lieu de repos et de délices, où tout ce que Naples compte d'élégants et d'oisifs accourt en foule sur des barques rapides ornées de feuillage et de fleurs.

Quelques poëtes, ravis des beautés d'Ischia, les ont chantées dans des vers harmonieux. C'est d'elle et du golfe entier que Lamartine a dit :

L'Océan, amoureux de ces rives tranquilles,
Calme, en baignant leurs pieds, ses orageux transports;
Et, pressant dans ses bras ces golfes et ces îles,
De son humide haleine en rafraîchit les bords.

. . . .

Maintenant sous le ciel tout repose ou tout aime ·
La vague en ondulant vient dormir sur le bord;
La fleur dort sur sa tige, et la nature même
Sous le dais de la nuit se recueille et s'endort.

Le délicieux paysage d'Ischia a été parfaitement compris par M. Karl Girardet. Nos lecteurs ont eu souvent déjà l'occasion d'apprécier le talent de ce jeune artiste. Sa peinture est simple ; on n'y trouve point d'effets heurtés et de mise en scène théâtrale ; on y sent un sincère amour de la nature qui émeut et charme. Dans les arts, le cœur est un grand maître : on plaira toujours si on compose avec émotion ; un paysage peint de souvenir, à l'aide de croquis, dans un moment de douce rêverie, parlera souvent plus à l'âme surprise qu'une étude dessinée d'après nature avec une exactitude géométrique ; la fidélité cependant ne gâte jamais rien : elle s'allie d'une manière très heureuse avec le sentiment poétique dans le tableau de M. Girardet.

PALAIS DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

Anciennement le PALAIS BOURBON.

HISTOIRE DU MONUMENT.

Le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui la Chambre des députés dépendait, au commencement du siècle dernier, de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés et faisait suite au Pré aux Clercs, célèbre par les duels et les rendez-vous des gentilshommes de la cour. Pendant la minorité de Louis XV, on l'acheta à raison de cinquante livres la toise, avec l'intention d'y élever un hôtel de mousquetaires. Mais les finances de l'Etat se trouvant alors trop obérées pour que le régent de France donnât suite à ce projet, on se contenta de réparer l'hôtel des mousquetaires qui était situé entre les rues du Bac, de Beaune, de Verneuil et de Bourbon.

La famille des Condé occupait alors un vaste hôtel dans le voisinage du Luxembourg, sur l'emplacement même où se trouve actuellement le théâtre de l'Odéon. La duchesse douairière de Bourbon, mère du duc de Bourbon, premier ministre sous Louis XV, désirant avoir une habitation pour elle seule, fixa son choix sur les terrains qu'elle possédait sur les bords de la Seine près de la rue de Bourgogne, racheta ceux qu'elle avait cédés au roi vers 1719, et fit construire en 1722, sur une terrasse qui dominait le cours du fleuve, un élégant hôtel par l'architecte italien Girardini. Un portique sur la rue de l'Université servait d'entrée à une vaste cour plantée de marronniers et précédant la cour d'honneur. Le bâtiment, composé d'un rez-de-chaussée seulement, se terminait à chaque extrémité par des pavillons; à gauche, des bosquets et des parterres plantés avec art séparaient l'hôtel de ses dépendances et de l'hôtel que fit construire, vers la même époque, le comte de Lassay, sur le terrain qui formait l'angle du quai et du nouveau cours des Invalides. Cet hôtel de Lassay est encore aujourd'hui ce qu'il était alors, et sert d'habitation au président de la Chambre des députés; il peut donner une idée de l'aspect extérieur de l'ancien hôtel de Bourbon du côté de la Seine.

Lorsque le prince de Condé devint par succession propriétaire de l'hôtel de Bourbon, il songea à y transporter sa résidence. Aucune situation ne pouvait être, en effet, plus favorable pour un palais princier: elle avait l'avantage de présenter des abords larges et faciles et celui de procurer l'agrément d'un admirable point de vue sur les rives de la Seine, les Champs-Elysées et le Jardin des Tuileries; de plus, un pont d'un style élégant venait d'être récemment construit, et servait à établir une communication entre le faubourg Saint-Honoré et le faubourg Saint-Germain, en face même de l'hôtel de Bourbon. Mais l'hôtel élevé pour la duchesse douairière était insuffisant pour le logement d'un prince du sang accompagné d'une suite nombreuse; le prince de Condé se rendit donc propriétaire de tout l'espace compris entre le quai, la rue de Bourgogne, la rue de l'Université, et ce qu'on appelait encore le marais des Invalides. L'hôtel de Lassay, devenu l'hôtel de Brancas, s'y trouva compris, ce qui permit de donner plus d'étendue aux jardins. Le palais Bourbon, fut successivement agrandi jusqu'en 1777, époque à laquelle le prince vint l'habiter. L'ensemble des dépenses de terrain, constructions et embellissements de toute nature qui, en 1789, firent ce palais l'un des plus beaux de la capitale, s'était élevé à la somme de 16 361 246 livres; il n'était toutefois habité que pendant une très petite partie de l'année, le château de Chantilly étant toujours resté la demeure favorite des Condé.

La révolution survint: le prince de Condé, le duc de Bourbon son fils, et le duc d'Enghien son petit-fils, quittèrent la France. Le palais Bourbon fut confondu en 1790 avec les propriétés de l'Etat, par suite du décret qui prononça la confiscation des biens des émigrés; un autre décret de l'an III de la république arrêta que le conseil des Cinq-Cents y tiendrait ses séances; les architectes Gisors et Lecomte furent chargés de faire subir au palais les transformations nécessaires à sa nouvelle destination. Sous la tribune en marbre des orateurs, on plaça dans un bloc de pierre une boîte en plomb qui contenait:

1° Deux pièces de 5 francs, l'une de l'an IV, l'autre de l'an V de la république;

2° Deux médailles octogones en argent, portant pour exergue d'un côté: *République Française;* au bas, *Représ. du Peuple* l'an V, et, dans le champ, un faisceau surmonté d'un bonnet de liberté. L'autre face de la médaille portait en exergue: *Conseil des Cinq-Cents;* dans le champ, une table de la loi, posée sur une équerre et sur laquelle était écrit: *Constitution de l'an III*, le tout entouré d'un serpent qui se mord la queue, symbole de l'éternité; au bas le nom du président des *Cinq-Cents:* F. Villers;

3° Une médaille en plomb, portant d'un côté dans le champ: *Représentation du Peuple;* de l'autre, *Rép. Fr., Conseil des Cinq-Cents;*

4° Deux gros sous en cuivre d'un décime;

5° Deux autres sous de cinq centimes;

6° Un écrit contenant la Constitution de l'an III;

7° Une plaque en cuivre, avec cette inscription:

LA CONVENTION NATIONALE A ORDONNÉ
CE MONUMENT PAR UN DÉCRET DU 2e JOUR
COMPLÉMENTAIRE, AN III DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE, POUR EN FAIRE LE LIEU DES
SÉANCES DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.
GISORS ET LECOMTE EN FURENT LES ARCHITECTES;
LE CONSEIL DES CINQ-CENTS, DANS SA
DEUXIÈME SESSION, LE 26 BRUMAIRE AN VI
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, FIT POSER CETTE
INSCRIPTION SOUS LA PRÉSIDENCE DU CITOYEN VILLERS,
ET SOUS LA DIRECTION DES CITOYENS TALOT,
JACOMIN, MARTINEL, LAA ET CALES, MEMBRES
DE LA COMMISSION DES INSPECTEURS,
POUR CÉLÉBRER LA CONFECTION DE CET ÉDIFICE (1).

De ce moment, le palais Bourbon devint le siége de l'un des principaux corps politiques de l'Etat. Témoin des orages du 18 fructidor et du triomphe du Directoire sur les partisans de la réaction royaliste, il semblait aussi destiné à servir de théâtre au grand événement du 18 brumaire. Mais l'Orangerie de Saint-Cloud, par son éloignement de la capitale, parut plus favorable au général Bonaparte pour le coup d'Etat qu'il méditait.

Les Cinq-Cents n'occupaient pas le palais Bourbon en entier; la Convention installa, dans une autre partie des bâtiments, l'*Ecole centrale des travaux publics* instituée par elle sous l'influence de Lamblardie, Monge, Carnot et Prieur; cette école reçut par une loi du 15 fructidor an III (1er septembre 1795) le nom d'école Polytechnique; on peut donc dire que le palais de la Chambre des députés a été le premier berceau de cette école célèbre que l'Europe envie à la France.

Napoléon consacra l'ancien palais Bourbon et la salle du conseil des Cinq-Cents aux séances du corps législatif. Dans le but de donner à ce palais un caractère plus imposant, et en même temps de compléter par une décoration monumentale le magnifique ensemble de la place Louis XV, il fit élever en 1807, en face du pont de la Concorde, le péristyle de douze colonnes que l'on voit aujourd'hui. La sculpture du fronton fut confiée au talent du célèbre Chaudet qui représenta l'*Empereur remettant à la députation du corps législatif les drapeaux enlevés à Austerlitz.* Les bas-reliefs qui décoraient le dessous du péristyle figuraient: *Napoléon législateur; — l'Empereur alliant la religion à la victoire; — l'Empereur distribuant des récompenses aux sciences et aux arts; — la bataille d'Austerlitz; — l'Empereur au tombeau du grand Frédéric.*

Tout, dans cet édifice, attestait la puissance de Napoléon, et là encore sa gloire éblouissait et ne permettait pas de censurer les actes de son gouvernement; ce fut seulement lorsque la fortune commença à l'abandonner que l'on osa élever la voix et faire opposition à ses volontés.

Une fois le colosse tombé, la France se trouva sous le régime de la Charte de 1814. La Chambre des députés succéda au Corps législatif. Le fronton d'Austerlitz disparut et fut remplacé par un fronton provisoire en plâtre, dont le sujet était *la Charte, accompagnée de la France et de la Justice, protégeant les sciences, les lettres, les arts et l'industrie.* Les emblèmes impériaux furent effacés.

Une loi du 5 décembre 1814 rendit au prince de Condé le

(1) Lorsqu'en 1829 on retira de la boîte ces divers objets, le papier sur lequel était écrite la constitution de l'an III, se trouva réduit en poussière.

Tous ces détails sont empruntés à l'ouvrage de M. Dejoly, architecte actuel de la Chambre des députés.

palais Bourbon ; mais le paiement d'un loyer de 124 000 fr. permit aux députés de continuer à y tenir leurs séances. Enfin le 23 juillet 1827, le gouvernement fit l'acquisition du palais et de la plus grande partie de ses dépendances pour le prix de 5 500 000 francs.

Pendant les quinze années de la restauration, ce palais a constamment fixé l'attention de la France et de l'Europe. C'est là qu'eurent lieu ces mémorables discussions qui ont fondé en France les principes du gouvernement constitutionnel. C'est dans cette enceinte que s'illustrèrent d'une part, les Foy, les Benjamin Constant, les Manuel, les Casimir Périer ; et de l'autre, les Lainé, les Villèle, les Martignac, etc.

Mais l'ancienne salle des Cinq-Cents menaçait ruine. En 1828, sous le ministère de M. le vicomte de Martignac, la construction d'une nouvelle salle fut décidée, et on fut dans la nécessité de disposer une salle provisoire dans le jardin. Les travaux de la nouvelle salle commencèrent en 1829, et, de même qu'à l'époque de la construction de la salle pour le conseil des Cinq-Cents, on posa une nouvelle première pierre au-dessous de la tribune du président contenant une boîte en plomb. Cette boîte en renferme une autre en bois de cèdre dans laquelle sont placées plusieurs médailles, les plans de l'édifice gravés sur une planche de cuivre, et une autre planche portant cette inscription :

SOUS LE RÈGNE
DE CHARLES X,
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,
A ÉTÉ RECONSTRUITE
LA SALLE DES SÉANCES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

LE IV NOVEMBRE M DCCC XXIX,
LA PREMIÈRE PIERRE DE CET ÉDIFICE A ÉTÉ POSÉE
PAR SON EXCELLENCE
LE COMTE DE LA BOURDONNAYE,
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE,
EN PRÉSENCE
DES DEUX QUESTEURS,
PIERRE-MARIE, COMTE DE BONDY, — GABRIEL-JACQUES LAINÉ
DE VILLE-L'ÉVÊQUE ;
DU VICOMTE HÉRICART DE THURY,
CONSEILLER D'ÉTAT, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ;
ET DE JULES DE JOLY,
ARCHITECTE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La nouvelle salle était en construction lorsqu'éclata la révolution de juillet, et ce fut dans la salle provisoire que Louis-Philippe Ier, élu roi des Français, vint, le 9 août 1830, prêter serment à la Charte nouvelle et recevoir celui des pairs et des députés.

La construction de la nouvelle salle fut terminée le 21 septembre 1832. La Chambre des députés en prit immédiatement possession. D'immenses changements, d'importantes améliorations, de nombreux embellissements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur donnent maintenant au palais de la Chambre des députés l'importance architecturale digne de sa haute destination.

Les salles principales du palais de la Chambre des députés qui se groupent autour de la salle des séances, sont :

La salle Louis-Philippe, le salon du Roi, la salle de Distribution, la salle des Conférences, la salle des Pas-Perdus, et la Bibliothèque.

Salle Louis-Philippe.

La salle Louis-Philippe sert de salle d'introduction du côté de la cour : au-dessus de la porte principale enrichie de bronzes et sur la face correspondante sont sculptés deux grands bas-reliefs, représentant l'un, la Loi vengeresse, et l'autre la Loi protectrice, exécutés par M. Triquetti.

Dans une grande niche pratiquée à l'extrémité de la salle vis-à-vis la porte est placée la statue colossale du roi, par M. Jacquot. Aux quatre niches situées entre les colonnes sont les statues de Bailly et de Mirabeau, par Jaley; de Casimir Périer, par Duret; et du général Foy, par Desprès.

Le salon du Roi.

Le salon du Roi est de forme carrée ; c'est dans cette pièce que le roi, assis sur son trône, reçoit les députations des deux Chambres à l'ouverture de chaque session.

M. Eugène Delacroix, à qui l'on doit la décoration de cette salle, a placé dans les quatre grands caissons du plafond les figures de la Justice, de la Guerre, de l'Industrie et de l'Agriculture. Quatre génies, portant leurs divers attributs, occupent les caissons des angles. Au-dessus des archivoltes des arcades, règne une suite de sujets se rapportant de chaque côté à la figure principale du côté correspondant.

L'artiste a peint, sur les pieds-droits des arcades, des figures colossales en grisaille, représentant : l'Océan et la Méditerranée, la Garonne et la Saône, la Seine et le Rhône, la Loire et le Rhin. L'ensemble de cette décoration fait le plus grand honneur à l'artiste qui en a été chargé ; c'est une œuvre complète, et dont l'harmonie prouve combien il est avantageux de confier à un seul homme toutes les parties d'une même décoration. Nous ne doutons pas que le succès obtenu dans cette occasion par M. Delacroix ne soit un enseignement utile pour l'avenir et n'exerce une grande influence sur la manière de comprendre la peinture monumentale.

Salle des Distributions.

La salle des Distributions est de même forme et de même grandeur que le salon du Roi auquel elle correspond : sa décoration est beaucoup moins riche ; le plafond doit être peint en grisaille par M. Abel de Pujol.

Salle des Conférences.

La salle des Conférences a 20 mètres de long sur 11 de large. La voussure du plafond doit être décorée de sujets de l'histoire de France, par M. Heim. A l'une des extrémités de cette grande salle, on voit une grande cheminée en marbre vert de mer décorée de pilastres, de trophées et de deux figures en ronde-bosse, l'Histoire et la Renommée groupées autour du buste du roi. En face de cette cheminée est la statue de Henri IV, exécutée par M. Raggi ; le piédestal porte l'inscription suivante : *La violente amour que je porte à mes sujets me fait trouver tout aise et honorable.* Trois tableaux décorent les parois des murs, ce sont : les *Bourgeois de Calais*, par Ary Scheffer; la *Mort de Socrate*, par Peyron : le *Président Molé*, par Vincent.

Salle des Pas-Perdus.

La salle de la Paix, ou salle des Pas-Perdus, est de même grandeur que la précédente ; elle est décorée des groupes du Laocoon et d'Aria et Petus, fondus par Keller, et d'une statue colossale de la Minerve antique. Le plafond et les voussures doivent être peints par Horace Vernet.

Bibliothèque.

La grande salle, qui forme le principal vaisseau de la bibliothèque, a 42 mètres de longueur sur 10 de largeur; elle est divisée en cinq parties et voûtée en coupoles ; elle se termine à ses extrémités par des culs-de-four. Les livres sont disposés dans des armoires en bois de chêne de Hollande, divisées en trois parties dans leur hauteur; on communique à la troisième à l'aide d'une galerie. Toutes les peintures de cette salle, dont une partie est déjà terminée, ont été confiées à M. Eugène Delacroix.

Cette bibliothèque, qui ne contient pas moins de 55 000

volumes de choix, est spécialement consacrée à MM. les députés.

Salle des Séances.

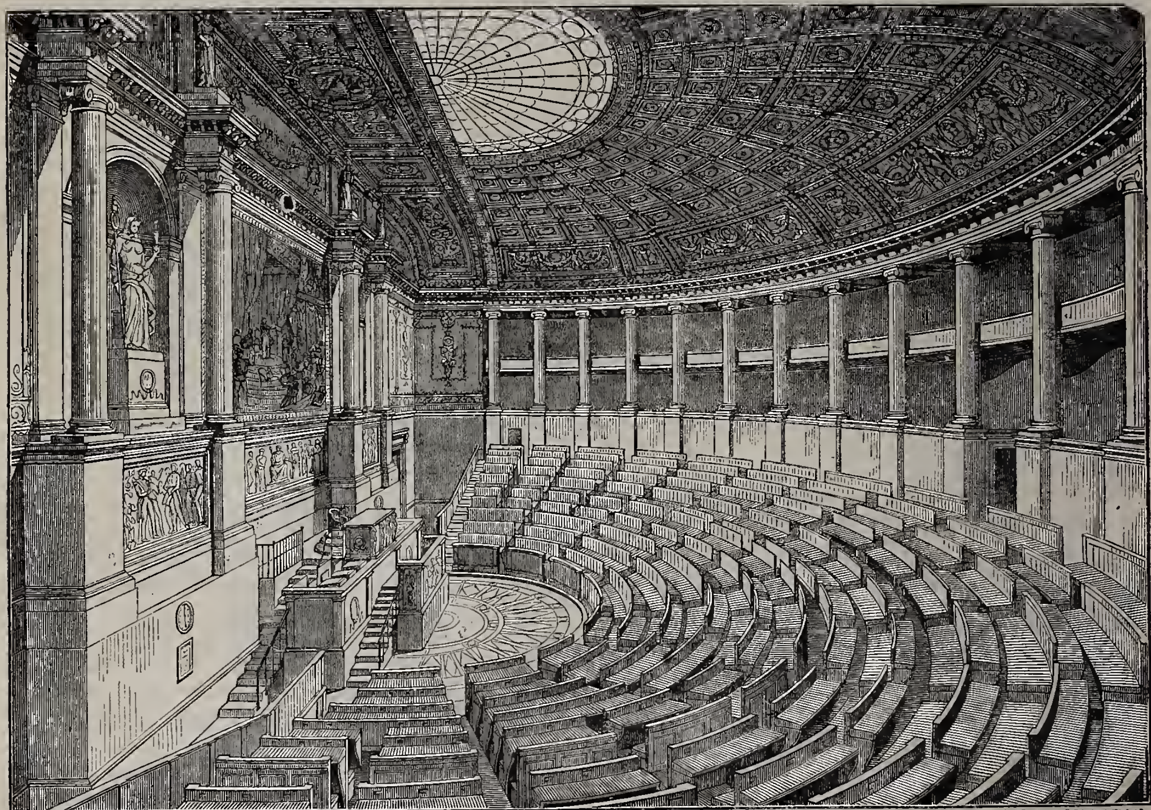
Lorsqu'il fut décidé en 1828 que l'on reconstruirait la salle des séances, une grave question s'éleva d'abord sur la forme qu'il était le plus utile d'adopter.

Les partisans du système de délibération adopté en Angleterre désiraient que la nouvelle salle des séances fût de forme carrée. Quelques autres, sans approuver ce système, pensaient que l'on devait préférer une forme tout autre que la semi-circulaire; mais le plus grand nombre était d'avis qu'il fallait conserver celle que l'usage avait consacrée en France.

Cette question ayant acquis de l'importance par la diversité même des opinions, l'architecte M. Dejoly fut chargé de présenter cinq esquisses de forme différente sur lesquelles trois commissions eurent à donner leur avis. La première, composée d'architectes, présidée par M. Héricart de Thury, décida que « la forme semi-circulaire, consacrée chez les » anciens comme chez les modernes, avait été reconnue » la plus convenable par l'expérience d'accord avec la » théorie. »

La deuxième, formée de savants, présidée par le baron Cuvier, fut d'avis, à l'unanimité, « que le projet semi-cir» culaire réunissait tous les avantages qu'on pouvait désirer » sous le rapport de la commodité et de la sonorité. »

Enfin, une troisième commission prise dans le sein de la



(Intérieur de la Chambre des députés. — Dessin de M. Desmarest, architecte.)

Chambre des députés, ayant encore été appelée à se prononcer sur cette question, adopta la décision des deux premières.

La forme semi-circulaire fut donc préférée; et le 18 avril 1828, les nouveaux plans furent approuvés par M. de Martignac, alors ministre de l'intérieur.

La forme donnée à la salle des séances n'a certainement pas été sans quelque influence sur le caractère et l'esprit de nos discussions parlementaires, et s'il nous était permis d'émettre une opinion, nous n'hésiterions pas à considérer cette forme comme vicieuse. En nous plaçant d'abord au point de vue des architectes composant la première commission, nous dirons que c'est à tort qu'on a cru pouvoir s'appuyer de l'exemple des anciens; on ignore entièrement quelles pouvaient être la forme et la disposition de leurs salles d'assemblées; de plus ces assemblées différaient essentiellement des nôtres. C'est donc sur la forme de leurs théâtres qu'on a cru pouvoir prendre modèle, et nous nous demandons alors quelle analogie il peut y avoir entre ces sortes de monuments consacrés à des représentations scéniques et à des sacrifices, et une salle de délibération à notre usage. Quant à l'opinion émise par la seconde commission sur la sonorité et la commodité de la forme semi-circulaire, nous la croyons tout aussi contestable que la première; on a reconnu en effet que la disposition la plus favorable à l'acoustique est celle qui permet à l'individu qui parle de se placer à l'extrémité d'une salle rectangulaire dont les auditeurs occupent toute la profondeur dans le sens de sa plus grande dimension. La voix, en effet, ne diverge pas, et parvient plus facilement à l'auditeur placé en face de l'orateur qu'à celui qui se trouve à une distance égale, mais de côté. C'est par suite de cette expérience qu'on a adopté cette disposition pour les salles de cours publics récemment construites; mais, outre ces considérations qui auraient dû faire rejeter la forme semi-circulaire, il en est d'autres assurément plus sérieuses, et dont on a peut-être fait trop bon marché; nous voulons parler, ainsi que nous le disions plus haut, de l'influence que cette disposition est susceptible d'exercer sur le mode des discussions. Les Anglais qui assistent aux séances de notre Chambre des députés sont frappés de cette appa-

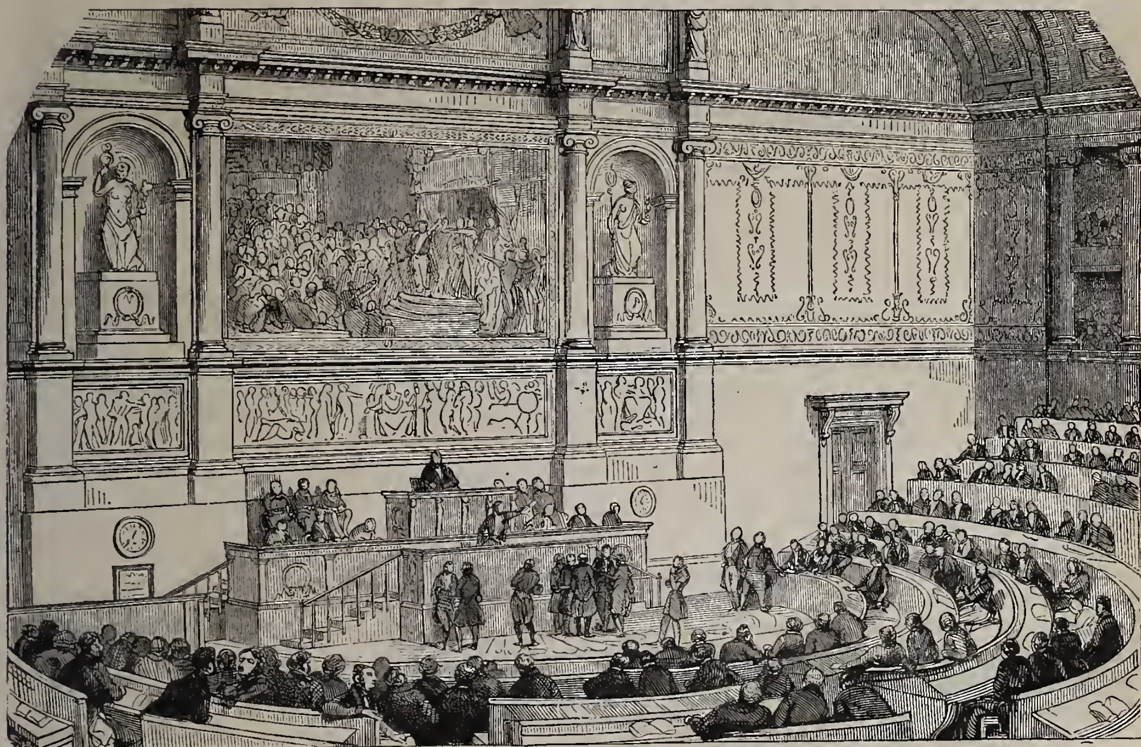
rence théâtrale qu'elles empruntent précisément de la forme même de la salle. L'orateur placé à la tribune ne ressemble-t-il pas réellement à un acteur s'adressant à un public payant, et ces galeries réservées au public ne paraissent-elles pas plutôt destinées à recevoir des femmes venant faire parade de leurs élégantes toilettes, que des auditeurs sérieux, intéressés aux débats des affaires d'une grande nation? N'est-il pas évident que tout cet appareil doit contribuer à augmenter la défiance que certains orateurs peuvent avoir d'eux-mêmes, et que tel qui, dans les bureaux et dans les commissions, est à même de faire preuve d'une grande pratique des affaires et de connaissances spéciales, hésite à aborder la tribune où il semble que le brillant langage et l'éloquence entraînante aient seuls le privilége de commander l'attention.

Nous pensons donc que, sans rien perdre de la dignité qui convient au local des délibérations du premier corps politique de l'Etat, la salle pourrait avoir une autre forme beaucoup plus convenable, et une décoration à la fois moins ambitieuse et plus sévère. La disposition adoptée pour la salle provisoire nous a toujours paru bien préférable à celle de la salle définitive sous tous les rapports. Nous croyons que les nouvelles Chambres que l'on construit à Londres pour le parlement donneront tout-à-fait gain de cause à l'opinion que nous venons d'émettre.

Mais revenons à la salle actuelle, et essayons de donner une idée de son ensemble à ceux qui n'ont pu la voir.

Son hémicycle est décoré de vingt colonnes de marbre blanc qui supportent la voûte, et entre lesquelles sont réservées les tribunes publiques en deux étages.

La face droite, au centre de laquelle sont placés les bureaux du président, des secrétaires et la tribune des orateurs, présente trois grandes divisions séparées par deux



(Une séance de la Chambre des députés. — Dessin de M. Eugène Lamy.)

ajustements composés chacun de deux colonnes de même ordre que celles de la partie circulaire, accompagnant une niche où se trouvent placées les statues de la Liberté et de l'Ordre-Public, par M. Pradier; au-dessus des colonnes sont placées les statues de la Force, par Desprez; de la Justice, par Dumont; de la Sagesse, par Foyatier, et de l'Eloquence, par Allier.

Entre ces figures, et sur des tables pratiquées dans l'attique, on a peint en grisaille, sur la table du milieu, l'Histoire, la Renommée, la Paix, la Concorde soutenant une grande guirlande, au centre de laquelle on lit : Charte de 1830. Sur les deux autres, des génies, des trophées, et des couronnes de laurier et d'olivier entourent les inscriptions suivantes : 27, 28, 29 *juillet* 1830. — 9 *août* 1830.

Le soubassement au-dessus du fauteuil du président est décoré d'un bas-relief de M. Roman : la Charte, protectrice des arts, des sciences, de l'agriculture et du commerce. Deux autres bas-reliefs, placés entre les piédestaux des colonnes, représentent, au-dessous de la Liberté, Louis-Philippe acceptant la Charte de 1830, par Ramey; au-dessous de l'Ordre-Public, le roi distribuant les drapeaux à la garde nationale, par Petitot. Le bas-relief de la tribune des orateurs est dû à M. Lemot; ce bas-relief était placé dans l'ancienne salle des séances.

La grande division du centre dont il a déjà été parlé est occupée par un grand tableau de M. Court, représentant Louis-Philippe jurant d'observer et de maintenir la Charte de 1830. Les deux autres divisions, dans les soubassements desquelles se trouvent les entrées principales de la salle des séances, sont garnies de tentures de velours vert; les places occupées par ces tentures devaient être décorées de tableaux.

Par suite des agrandissements du palais, les anciennes constructions furent entièrement restaurées; la façade du côté du quai entre autres dut être complétée; le bas-relief qui décorait le fronton n'était qu'en plâtre; M. Cortot fut chargé d'en exécuter un nouveau ayant pour sujet *la France accompagnée de la Force et de la Justice, appelant à elle les illustrations pour concourir à la confection des lois* (voy. 1842, p. 319, le dessin de ce fronton et une cri-

tique de cette œuvre que quelques personnes ont trouvée sévère).

Sur les murs en arrière du corps du pérystile, on a sculpté deux bas-reliefs : celui de gauche, qui est de M. Pradier, représente l'Instruction publique ; celui de droite, par M. Rudde, représente les Arts.

Les statues placées en avant du grand perron sont celles que l'on y a mises sous l'empire; on s'est contenté de les restaurer.

La dépense des travaux d'agrandissement, restaurations et décorations exécutés de 1829 à 1840, a été de 4 885 000 fr.

La construction de la voûte et du comble de la salle des séances a été faite en fer et en poterie ; la couverture est en lames de cuivre.

Le système de chauffage et de ventilation qui a été adopté pour les différentes localités du palais de la Chambre des députés, a été établi à grands frais et avec beaucoup de soin ; mais depuis cette époque, on a apporté encore de nouveaux perfectionnements dans les moyens employés pour le chauffage des édifices publics ; on doit citer, comme modèle celui du palais du quai d'Orsay, consacré au conseil d'Etat et à la Cour des comptes. Le chauffage du palais de la Chambre des députés se fait par l'air chaud, et celui du palais du quai d'Orsay se fait à l'eau chaude.

AGRONOMIE.

DES DISTILLERIES AGRICOLES DANS LE NORD.

La culture de la vigne, d'où résulte la production des vins et des spiritueux, nuit à l'engrais des bestiaux et à l'abondance de la viande de boucherie ; elle emploie beaucoup de bras, elle consomme des fumiers et elle ne contribue pas à en former ; elle est éminemment irrégulière dans ses produits; elle présente enfin aux vignerons un tel appât de gains éventuels, que tous s'y laissent prendre tôt ou tard, et négligent les profits lents, mais réguliers et sûrs, de l'élève et de l'engraissement des bestiaux.

La production du vin est donc, en quelque sorte, en opposition avec la production des bestiaux, ou du moins elle ne lui vient pas en aide : il suffit d'avoir passé quelque temps dans les pays à vignobles pour se bien assurer de ce fait, et pour ériger en principe que la culture de la vigne et celle des prairies ne sont ni préparatoires ni complémentaires l'une à l'autre.

La distillerie du vin, qui a pendant longtemps fourni des spiritueux au monde entier, est une opération purement industrielle. Elle n'influe sur l'agriculture du Midi que pour l'encourager à planter de nouveaux ceps ; mais elle n'est douée d'aucune vertu agricole, au contraire : en favorisant le développement des vignobles elle excite à l'épuisement du sol ; elle ne fournit directement aucun moyen de réparer, par une rotation de culture ou par une création d'engrais, le mal qu'elle occasionne aux contrées méridionales.

Il paraît que cet état de choses, si funeste au midi, s'aggrave chaque jour, par suite de ce qui a eu lieu dans le Nord, où l'établissement des lois de douanes, qui pèse principalement sur les spiritueux, a provoqué la création des distilleries de grains et de pommes de terre. Aujourd'hui, le genièvre que l'on boit en Hollande, en Belgique et dans l'Allemagne septentrionale, remplace parfaitement l'eau-de-vie du Midi de la France ; et l'alcool qu'on extrait des pommes de terre, aux portes de Paris, est ouvertement mélangé avec celui qui arrive de nos vieilles provinces de Gascogne. La chimie a perfectionné les procédés de distillation des grains et des pommes de terre à un tel point, que le goût d'empyreume, dont le gosier le moins délicat était si cruellement affecté, a disparu presque totalement.

Un bien ne vient jamais seul, dit le proverbe : tandis que par ces perfectionnements des arts chimiques le Nord s'affranchissait du tribut payé au Midi, il a trouvé en outre, dans ces établissements de distillerie, une véritable machine agricole bien plutôt encore qu'un atelier industriel.

Les résidus de distillerie sont effectivement la meilleure nourriture que l'on puisse donner aux bestiaux pour activer leur engraissement : le fumier qui en résulte enrichit le sol, et *une distillerie peut suppléer aux prairies.*

Personne n'ignore que les prairies sont indispensables, dans une exploitation agricole, pour nourrir les animaux de travail, ainsi que les animaux de vente producteurs de fumiers. *Les prairies sont, en quelque sorte, la caisse d'épargne des propriétés agricoles :* ce sont elles qui, nourrissant les bestiaux, rendent chaque année à la terre l'engrais que lui ont enlevé les plantes céréales, textiles et oléagineuses. Malheur, on le sait, malheur au cultivateur qui ne restitue point au sol la richesse que le sol lui a prêtée ! car il mange son fonds avec son revenu, et il ruine au moins ses enfants, s'il ne se ruine lui-même.

C'est donc un bienfait du ciel qu'un établissement industriel réunissant aux profits immédiats que donne généralement l'industrie l'avantage inappréciable d'être un puissant auxiliaire agricole.

Les Flamands, qui sont les cultivateurs les plus laborieux et les plus ingénieux de toute l'Europe, quand il s'agit de faire tourner l'industrie au profit de l'agriculture, ont depuis longtemps apprécié sous ce point de vue les distilleries de grains que la Hollande créait dans le but unique de produire de l'alcool. Les distilleries leur ont servi à tirer parti d'un sol purement sablonneux qui se trouve aux environs de Gand et de Bruges. Des terres pour la plupart incultes avant ces établissements se sont couvertes des plus riches moissons. M. van Albroëck, l'un des plus sages agronomes de la Belgique, cite à ce sujet quelques chiffres dont l'examen doit porter la conviction dans l'esprit de nos lecteurs.

Vers 1818, dit-il, il existait dans deux villages, auprès de Gand, vingt-cinq distilleries ; dans chacune d'elles on trouvait constamment à l'étable soixante bêtes à cornes, et comme on remplaçait successivement les animaux gras que l'on vendait par des animaux maigres, on nourrissait chaque année 180 bêtes par distillerie, ou 4 500 pour les vingt-cinq établissements. Les marchands étrangers venaient les échanger contre leur argent, et payaient les cultivateurs qui avaient élevé les animaux maigres, ainsi que les distillateurs qui les avaient engraissés.

Mais ce n'était pas tout.

Chaque distillerie donnait par semaine trente futailles de cet excellent engrais liquide connu sous le nom d'*engrais flamand :* on avait donc dans l'année trente-neuf mille futailles pour les vingt-cinq ateliers. De plus, chaque bête à cornes, à l'étable, donnait annuellement dix ou douze voitures de fumier, ce qui ajoutait à l'engrais flamand quinze mille voitures. Quelle richesse pour l'agriculture de ces villages !

Il était facile de prévoir que cette prospérité ne durerait pas longtemps sans que le gouvernement et la concurrence ne vinssent en prendre leur part ; et ils l'ont prise si bien, qu'en 1830 il ne restait plus que sept distilleries. Toutefois le principe des distilleries agricoles s'est répandu, quoique lentement, à Bruges surtout, cette ancienne capitale des beaux-arts, qui, située au milieu de mauvais terrains, mériterait cependant d'être nommée l'une des capitales de la science agricole : on y cite le président de la Société d'agriculture des Flandres, M. Goupy, qui prend à tâche de prêcher d'exemple, et de doter ses principales fermes de distilleries agricoles avec lesquelles ses fermiers s'enrichissent.

Cette propagande en faveur des distilleries de grains est l'un des plus redoutables ennemis qu'aient à combattre nos provinces vinicoles. Une réduction dans les droits d'entrée, aux frontières, sur les spiritueux méridionaux expédiés par

la Charente et par la Gironde, ne suffira pas pour faire concurrence aux spiritueux septentrionaux, dont la fabrication locale est si intimement unie à l'existence agricole du pays, et dont l'habitude est si bien enracinée dans la population que l'eau-de-vie de grains y est préférée à l'eau-de-vie de vins.

De tout ce qui précède on peut tirer cette conséquence : que les agriculteurs d'une contrée ne doivent pas se borner à produire exclusivement des *denrées exportables*, comme le vin, qui épuisent le sol et qui poussent les habitants dans une seule voie, savoir la vente à l'extérieur; mais qu'ils doivent surtout se tourner vers les industries agricoles, telles que celles des bestiaux, qui augmentent la fertilité des campagnes tout en leur apportant les écus de la ville.

QUELQUES REMARQUES SUR LES OMNIBUS.

L'omnibus n'est pas précisément agréable, mais il est utile; il ne satisfait point au goût du beau ni ne répond aux sentiments délicats, mais il sauvegarde contre les boues de Paris la très nombreuse classe de gens qui n'ont pas équipage. — Il ne permet point aux élégants de développer leurs poses, ou d'étaler leurs grâces sur les coussins; mais il apprend à tout le monde comment il faut se tenir le corps droit, n'occuper au plus que sa place, relever les basques d'un habit ou les bouts d'une écharpe, serrer les coudes contre le corps, retirer les genoux en arrière, et surtout ramener ses pieds sous la banquette.

L'omnibus donne aux rentiers sédentaires des faubourgs une certaine humeur voyageuse; et s'il leur ôte les moyens d'y satisfaire par les saignées fréquentes qu'il opère à leurs épargnes, il ne fait que refléter notre époque, où le *Quò non ascendam* habite toutes les têtes, et où chacun, en rêvant à monter, use un temps et des forces qui lui donneraient au moins les moyens de bien marcher.

L'omnibus est respecté dans les rues, non pour son mérite, mais pour son poids; il ne va pas très vite, mais il va toujours; et comme, dans un choc, sa masse multiplierait notablement l'effet de sa vitesse, on lui cède le pas de peur d'être accroché. Il exerce sur la voie publique cette sorte de police, sinon légale, du moins réelle, qui est la fonction des gens musclés, larges d'encolure, hauts des épaules. Dans les rues qu'il parcourt, on rencontre aujourd'hui beaucoup moins d'embarras qu'autrefois; les charrettes à bras, ce constant désespoir des fiacres et des cabriolets, se rangent du plus loin qu'elles aperçoivent le colosse. En cas d'arrêt, le conducteur descend, s'interpose entre les voitures accrochées, met le holà dans les rixes, et prend le commandement des manœuvres de dégagement; son autorité, due à ses insignes, à son uniforme, à son sang-froid impartial, au caractère en quelque sorte public dont il est revêtu, est d'autant moins méconnue qu'elle se trouve sous la protection immédiate d'un cocher perché fort haut, et dont le fouet, par conséquent, peut atteindre fort loin, sans compter les voyageurs encagés qui glapissent au moindre retard.

L'omnibus a de bons chevaux : il a fait, sous ce rapport comme sous bien d'autres, une révolution parmi les voitures de place. Les tristes haridelles qui haletaient sur le pavé de Paris ne paraissent plus que de loin en loin, attelées à de vieux fiacres; une volée de cabriolets et de petites voitures circule maintenant dans la ville avec des chevaux qui ont au moins de la chair sur les côtes, s'ils ne vont pas plus vite qu'autrefois, et c'est, sans contredit, à la création des omnibus qu'il faut remonter pour trouver l'origine de cette transformation. Les chevaux d'omnibus représentent particulièrement cette race française d'animaux forts et durables, doués cependant d'un trot uniforme assez rapide et longtemps prolongé, race qu'il nous importe tant de développer, parce qu'en continuant à l'améliorer sous le rapport de la vitesse, on en fera la meilleure d'Europe pour la cavalerie.

L'omnibus est une école de politesse, d'égards et de menus soins mutuels. On y donne la main aux enfants; on fait une petite place à ceux qui voyagent gratis par privilége de jeunesse; on offre l'avant-bras et le poignet aux dames pour leur faire une rampe d'appui quand elles entrent ou quand elles sortent. S'agit-il de payer, c'est à qui s'empressera de faire traverser les pièces et la monnaie d'un bout de la voiture à l'autre; une voyageuse veut-elle descendre, c'est à qui grossira sa voix pour prévenir le conducteur.

Le pavage de Paris a d'abord souffert du passage continuel de ces grosses voitures, qui concouraient, avec les bouleversements dûs aux tuyaux de gaz, à rendre impraticables les rues les plus fréquentées : mais le bien est sorti de cette aggravation du mal, et maintenant on perfectionne tous les jours l'ancien pavage; on en invente de nouveaux dont on recueillera certainement d'excellents résultats partiels et spéciaux.

Ainsi, de cette institution des omnibus, si simple et si féconde, on voit sortir, comme de toutes les bonnes choses, une foule de conséquences heureuses : police des rues, amélioration de la voie publique, tendance au nivellement du prix des loyers entre les faubourgs et le centre; habitude des égards et des formes polies chez les uns, condescendance et affabilité chez les autres.

C'est qu'elle est une institution véritablement populaire, créée en vue d'intérêts généraux; c'est qu'elle prend son point d'appui dans la satisfaction légitime des besoins de toutes les classes de la société qui peuvent disposer de trente centimes.

La véritable science pour nous rendre heureux, c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir.

Madame DE MOTTEVILLE.

SUR LA CORRESPONDANCE AVEC LA LUNE.

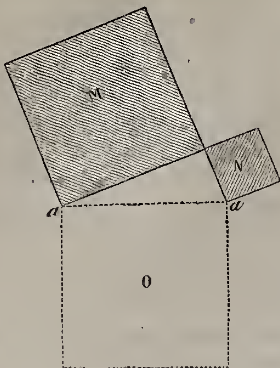
A M. le Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Dans un de vos derniers numéros, au sujet de l'usage qu'un astronome allemand a récemment proposé de faire du carré de l'hypothénuse pour adresser des signaux aux astres qui nous entourent, vous avez été conduit à donner à vos lecteurs la figure classique de cette fameuse proposition de géométrie. Quelques personnes de mon voisinage, qui partagent avec moi la lecture de votre intéressant recueil, se sont trouvées piquées de la vue de ce mystérieux assemblage de lignes, ainsi que de la propriété générale que votre article leur disait s'y rattacher; et, m'ayant fait instance de leur expliquer la chose plus au long, m'ont mis dans un certain embarras, attendu qu'aucune d'elles, bien entendu, ne connaissait la géométrie, et qu'aucune cependant n'était d'humeur à en suivre les éléments jusque là. Cette curiosité ne laissait cependant pas de me paraître plausible, car, indépendamment de l'aiguillon de la circonstance, la proposition de l'hypothénuse est en effet d'un grand et frappant caractère; sans compter qu'elle a une utilité pratique qui se découvre tout de suite, puisqu'on peut imaginer toutes sortes de circonstances, comme de carrés d'étoffe ou de terre à échanger contre un seul carré équivalent, où l'on aurait à composer un carré dont la surface fût justement la somme de celle de plusieurs autres. Je me mis donc à réfléchir un instant, et j'arrivai bientôt à un moyen fort simple qui satisfit pleinement mes amis, sans exiger de leur part trop de contention, et en leur donnant

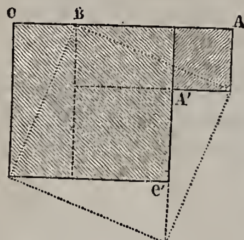
pourtant un assez juste goût des procédés de la géométrie pour leur faire plaisir.

La question est de démontrer que, si l'on dispose les deux carrés donnés M et N de manière à ce qu'ils soient en équerre l'un sur l'autre en se touchant par un de leurs sommets, ainsi que le représente la fig. 1, le carré O que l'on fera sur la ligne *aa* qui joint les deux sommets suivants, aura une surface égale à la somme de celles des deux carrés M et N.



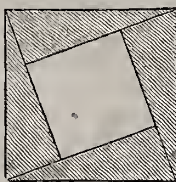
(Fig. 1.)

Pour le démontrer, au lieu de disposer les deux carrés en les engageant par le sommet, ainsi que le faisaient les Grecs dans la démonstration qu'ils nous ont transmise, et dont la figure de votre précédent article représente l'artifice, je les engage par le flanc comme l'indique la figure ci-jointe (fig. 2) ; puis je prends la grandeur AB égale au côté du plus grand des deux carrés, et j'achève la construction indiquée par la figure. Il est clair que je forme ainsi quatre triangles rectangles parfaitement égaux. Or maintenant supposez que j'enlève de cette figure les deux triangles situés à gauche et au-dessus, et que je les ajuste à droite et au-dessous, c'est-à-dire que je mette le sommet A en A′ et le sommet C en C′, il est clair que ce déplacement n'aura rien changé à l'étendue de la surface; seulement la figure, au lieu de présenter, comme primitivement, deux carrés, n'en présentera plus qu'un, celui qui est ponctué, et qui a justement pour côté l'hypothénuse. Donc le carré fait sur l'hypothénuse est égal à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés.

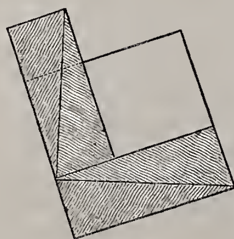


(Fig. 2.)

On peut attaquer la proposition d'une manière plus hardie encore en la prenant par l'inverse : elle devient alors sensible même à des enfants. Je taille quatre équerres de papier, et je les dipose comme le marque la fig. 3 : c'est le carré fait sur l'hypothénuse ; j'ôte deux des équerres que je replace sur le côté des deux autres, et il en résulte deux carrés acolés (fig. 4), qui sont justement les carrés faits sur les côtés de l'angle droit. Il faut seulement remarquer que la proposition inverse demande implicitement que l'on sache que la somme des angles d'un triangle rectangle est égale à deux angles droits, tandis que dans la directe on l'apprend en chemin.



(Fig. 3.)



(Fig. 4.)

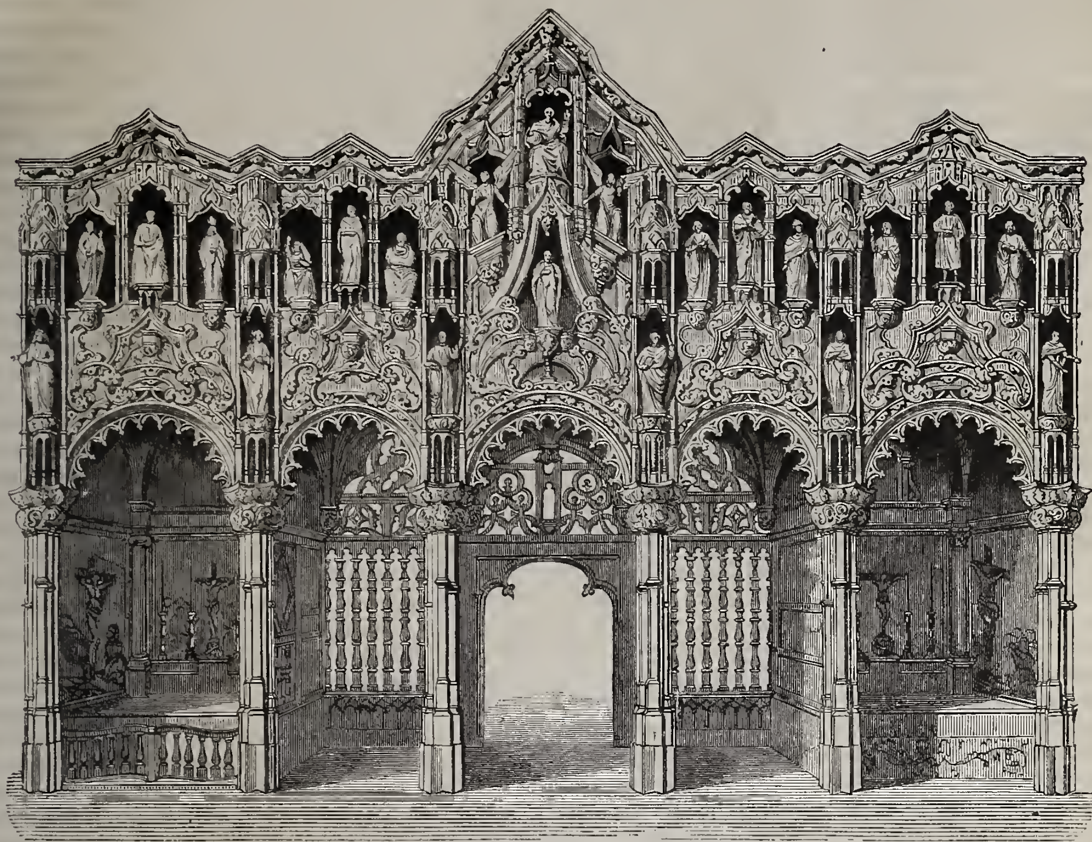
Vous voyez, monsieur, que ma démonstration ressemble un peu à celles qui se font avec le jeu connu sous le nom de casse-tête chinois. Aussi, bien qu'elle ne se trouve point parmi celles que donne Montucla dans ses Récréations mathématiques, et qui reposent toutes, comme celle d'Euclide, sur l'engagement des carrés par le sommet, me paraît-il bien vraisemblable que quelque autre a dû s'en aviser avant moi. C'est pourquoi, de peur de m'attirer querelle, j'ai bien soin de vous prévenir que je n'entends me targuer, dans l'ignorance où je suis à cet égard, d'aucune espèce de priorité, et que je n'ai d'autre intention, dans la communication que j'ai l'honneur de vous adresser, que de mettre vos lecteurs en partage de ce qui m'a semblé donner quelque plaisir à mes amis. Mais en même temps cette démonstration m'a conduit à observer, au sujet de la proposition de votre savant, que, s'il y a des habitants raisonnables dans la lune, il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'ils fissent usage dans leur géométrie de la démonstration et de la figure que je viens de dire. Il ne serait donc pas impossible non plus qu'ils n'eussent aucune idée de la figure d'Euclide, et que par conséquent il leur vînt quelque difficulté de comprendre le signal que nous nous serions avisés d'aller leur faire de cette façon. Bien que les vérités de la géométrie soient effectivement universelles, il ne s'ensuit pas qu'il y ait la même universalité dans les moyens employés pour les prouver. Je comparerais volontiers à cet égard l'écriture géométrique à notre écriture ordinaire, où les mêmes mots présentent des figures différentes, suivant qu'on les trace avec des petites lettres ou des majuscules, de sorte que dans une province où l'on ne ferait usage que de petites lettres, on serait fort en peine pour lire un mot écrit en majuscules, encore que ce fût un mot que tout le monde y connaîtrait fort bien. On pourrait donc à la rigueur s'imaginer que le travail que nous aurions exécuté sur notre globe, au lieu de mettre en mouvement les géomètres de la lune, y intriguerait seulement les minéralogistes, qui croiraient voir dans ces protubérances entrecroisées quelque phénomène extraordinaire de cristallisation ou de contraction; et permettez-moi d'ajouter qu'ils ne seraient peut-être pas embarrassés de l'expliquer par l'invention de quelque belle hypothèse. Aussi trouvé-je, monsieur, le savant allemand bien téméraire dans le nouvel emploi qu'il nous propose de la figure d'Euclide; d'autant que je ne compte pas qu'il est très possible que messieurs de la lune, tout astronomes et géomètres que je les veuille bien supposer, ne soient pas plus gros que des moucherons, et que, malgré toute leur bonne volonté, il leur soit par conséquent bien difficile, avec leurs petites mains microscopiques, de nous rendre des signaux aussi énormes que ceux que nous ne nous ferions pas scrupule d'exiger d'eux en retour des nôtres. D'ailleurs la proposition ne reposet-elle pas sur ce que ces êtres inconnus en seraient justement au même point que nous en fait de longueur de vue ; ce qui paraît d'autant plus aventuré que nous varions nous-mêmes tous les jours à cet égard, et qu'il y a cent ans nous n'aurions pas été capables d'apercevoir sur les astres qui nous avoisinent des choses que nous y distinguons maintenant très clairement? Enfin ne semble-t-il pas que la raison d'analogie nous doive persuader que les Lunariens, par suite de leur manque d'atmosphère, se tiennent, au moins habituellement, dans l'intérieur de leur planète, comme des vers dans une pâte molle, sauf à venir, de temps en temps, mettre un instant le nez dehors pour voir le ciel? Permettez-moi donc, monsieur, de conclure de tout ceci que le chapitre des moyens de correspondance avec la lune peut être encore regardé, sans trop d'injustice, comme un des *desiderata* de la télégraphie. — Agréez, etc.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE JUBÉ DE DIXMUDE

(Belgique).



(Le Jubé de l'église de Dixmude, en Belgique.)

Descamps écrivait, il y a soixante ans, dans son Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant : « Le jubé de Dix- » mude est une curiosité par sa délicatesse dans son exécu- » tion; il y a un nombre de figures d'un grand fini, et non pas » sans mérite. » On raconte plusieurs légendes sur l'origine de ce monument, toutes aussi dénuées de vérité les unes que les autres. J'ai décomposé un fragment de ce jubé par des procédés chimiques, et j'ai remarqué que la matière ressemble beaucoup à la pierre qu'on retire de la grotte de Saint-Pierre à Maestrich. Malheureusement le badigeon a recouvert plusieurs petits ornements qui font perdre une partie de la beauté des détails. L'artiste qui a construit ce monument est ignoré, mais on connaît celui qui a sculpté les statuettes qui se trouvent dans les petites niches. Sur un livre tenu par une de ces statues on trouve : *Urban Taillebert, suid Yper*; et sur un autre livre: *In l'iaer 1600 zoo waeren dere beelden.* C'est donc au ciseau de Taillebert, qui sculpta, en 1588, les stalles de l'église Saint-Martin à Ypres, que sont dues les statuettes légères, sculptées en bois de chêne en 1600, après que la fureur des iconoclastes se fut assouvie sur celles qui s'y trouvaient auparavant. Au bas d'une de ces statues sont sculptés les mots *Wout van Volmeberke:* c'est peut-être le nom d'un des donateurs. »

Nous empruntons à l'*Histoire de la ville de Dixmude, par M. l'abbé van de Putte*, la description qu'on vient de lire ; comme l'auteur, nous déplorons l'effet du badigeon, dont chaque couche a dû faire disparaître une partie de la finesse des détails et alourdir ces dentelures si admirablement exécutées. Mais que dire d'un incroyable bariolage sous lequel on a déguisé ces statuettes? Que dire surtout des deux petits autels, l'un d'un style quasi ionien, l'autre quasi corinthien, qui sont aux angles du monument? N'est-il pas vraiment admirable que l'esprit des deux vieux artistes triomphe et intéresse encore malgré ces réparations d'un si mauvais goût et d'un si fâcheux anachronisme?

MÉMOIRES SUR SOCRATE,

Par Xénophon.

(Deuxième article. — Voy. p. 22.)

Former des citoyens, élever des hommes publics, des hommes d'Etat, n'était que la moitié de la tâche de Socrate. Suivons-le maintenant dans ses enseignements privés : les sentiments les plus généraux de l'homme, et les devoirs les plus spéciaux de chaque état, les sciences, les arts, les métiers, ce qu'il savait comme ce qu'il ne savait pas (car souvent, ainsi qu'un innovateur célèbre de nos jours, il enseignait au nom même de son ignorance), Socrate montrait tout, expliquait tout. Dans son amour pour que rien ne se fît que selon la règle, il allait jusqu'à donner des leçons de coquetterie aux dames grecques, et à leur apprendre comment elles devaient retenir leurs époux près d'elles. Sa tribune était tour à tour une échoppe de cordonnier ou le seuil d'un temple, la place publique ou un jardin, l'atelier d'un statuaire ou la boutique d'un marchand; son texte, les grandes idées de justice, de probité, d'honneur, ou les hautes théories de l'art; son but, l'éducation d'Athènes.

Un jour il alla s'asseoir avec ses disciples sous le portique du temple de Jupiter. Il s'agissait de relever à leurs

yeux l'honneur d'une vertu qui en embrasse beaucoup d'autres, la tempérance, et de vaincre un ennemi redoutable, le sophiste Antiphon. Antiphon arrive bientôt après accompagné aussi de ses élèves, et à peine Socrate aperçu, il commence ainsi : « Socrate, je pensais que ceux qui font profession de philosophes en dussent infailliblement devenir beaucoup plus heureux; mais vous me semblez avoir recueilli un très misérable fruit de votre sapience; car vous vivez de sorte que je ne sais valet qui eût la patience d'être ainsi traité par son maître. Vous vous nourrissez des plus pauvres viandes et boissons du monde ; vous n'êtes pas seulement chétivement vêtu, mais vous n'avez même qu'une seule robe hiver et été ; vous allez sans manteau et ne portez point de souliers; l'argent même, ce métal si plaisant à recevoir, si commode à faire vivre libéralement et délicieusement ceux qui le reçoivent, vous n'en recueillez ni n'en avez; aussi pouvez-vous hardiment, suivi ainsi de vos disciples, vous nommer un maître et professeur de misère. »

Socrate regarda autour de lui pour voir l'effet que produisaient ces paroles, puis : « Vous me jugez bien malheureux à ce que je vois, Antiphon, et vous me plaignez tant que, s'il vous fallait choisir, vous aimeriez mieux, je m'en assure, mourir que de vivre comme je fais. Considérons donc, si vous le voulez, ce qu'il y a de si fâcheux dans ma vie. Mes aliments vous font pitié ! Est-ce parce qu'ils ne me nourrissent pas ? Voyez ma santé. Est-ce parce que j'ai plus de peine à les obtenir que vous ? Je les trouve partout. Parce qu'ils me semblent insipides ? Vous ne connaissez pas l'assaisonnement de mon appétit. Quant à mon habillement, il est vrai que je n'en ai qu'un, et quant à mes souliers, il est vrai que je n'en ai point... Mais pourquoi changez-vous de vêtements et armez-vous vos pieds de chaussures ?... n'est-ce pas pour vous garantir du froid ou du chaud, et vous permettre de cheminer à votre aise ?... Eh bien ! vous êtes-vous aperçu que je me sois tenu plus qu'un autre en la maison à cause de la froidure, ou que dans l'été je me batte contre personne pour avoir l'ombre, ou que je me sois privé d'aller où il me plaisait pour le mal que j'avais aux pieds ? »

— Socrate, reprit Antiphon, nierez-vous du moins que le mépris ne suive partout la pauvreté ?...

Le sage ne répondit rien ; mais comme en ce moment passait sur la place un superbe cheval appartenant à Nicias, et que tout le monde admirait, il s'approcha du cavalier et lui dit tout haut : « Monsieur, ce cheval est-il très riche ? — Que voulez-vous dire ? — Je vous demande si ce cheval est riche. — Comment cela ? — C'est qu'Antiphon vient de me dire qu'on ne peut être considéré si l'on n'est riche, et voyant tout le monde s'empresser autour de ce cheval, je pensais qu'il devait avoir beaucoup d'argent. — Est-ce qu'un cheval peut avoir de l'argent ? — Ah ! vous me rassurez; car je tremblais fort pour ma considération, d'après ce que m'avait dit Antiphon. »

Puis après ces moqueurs et simples raisonnements, le grand homme, selon sa méthode, s'élevant à des idées plus hautes, ajouta : « Restent donc mes jouissances, Antiphon, qui vous paraissent bien bornées ; mais ne voyez-vous pas que le dédain même que je montre pour ces vils plaisirs du manger, du dormir, raconte et dit tout haut que j'ai d'autres choses plus plaisantes, où j'ai mis mon amour, et qui me remplissent à la fois et du bien qu'elles me font et de la douce espérance du bien qu'elles me feront ? Si ceux qui s'occupent du labourage, de la navigation, du commerce, sont heureux, et se réjouissent quand leurs affaires prospèrent, quelle immense occasion de joie a donc celui qui pense en lui-même qu'il va gagnant de plus en plus en vertu et dans l'amitié des gens honnêtes ! Hé bien ! Antiphon, je suis l'homme qui pense cela ! » Et comme Antiphon se taisait : « Bien plus, ajouta le sage vivement, s'il était besoin de faire service à ses amis et à sa patrie.... dites-moi qui aurait le plus de loisir d'y vaquer, celui qui vivrait comme je vis, ou celui qui se traiterait de cette manière que vous peignez si heureuse ? Qui porterait plus aisément les fatigues et incommodités de la guerre, celui qui ne saurait exister sans un ordinaire exquis, ou celui qui se contente de ce qu'il trouve ? Lequel des deux étant assiégé se rendrait plus tôt, celui qui a besoin de tout, ou celui qui sait se passer de tout ? Il semble, Antiphon, à vous en croire, que la grandeur et la félicité ne soient autre chose que délices et grosses dépenses. Mais quant à moi, j'estime qu'avoir besoin de peu, c'est s'approcher de Dieu même, puisque n'avoir besoin de rien n'appartient qu'à Dieu seul. » Après ces mots, il se retira, laissant le sophiste confondu, et se rendit assez vite (car le temps était précieux pour lui) à une autre partie de la place où semblait l'appeler un devoir nouveau. Ses yeux ne quittaient pas un jeune homme qui venait d'entrer dans la boutique d'un faiseur de brides; il se dirigea vers cette boutique, y entra et s'assit sur l'établi ; en face de lui était un jeune Athénien de vingt ans, nommé Euthydemus, qui faisait partout profession d'ignorance, disant que les hommes de génie n'avaient pas besoin d'apprendre, et devinaient tout. Socrate, qui voyait là un vice à combattre, allait entamer l'entretien ; mais Euthydemus, sans lui laisser le temps de parler, se lève dédaigneusement, et s'apprête à sortir, comme s'il eût craint qu'on ne l'accusât de faire cas du savoir de Socrate ; le malicieux sage, se retournant alors vers ses disciples, dit tout haut : « Messieurs, les actions et les études d'Euthydemus font assez paraître que dès qu'il aura l'âge, quoi que l'on propose au conseil public, il ne se taira pas, mais en parlera et opinera. Et il me semble que dès cette heure il médite un haut discours, dont voici l'exorde : Je vous puis assurer, Athéniens, que je n'ai oncques en ma vie appris aucune chose que ce soit, ni ne me suis soucié de converser avec aucun de ceux qu'on disait être habiles gens, tant à parler qu'à manier les affaires, mais qu'au contraire j'ai toujours évité, non seulement d'apprendre, mais de sembler avoir appris; toutefois je ne laisserai pas de vous dire mon avis tel que d'aventure il m'est venu en la fantaisie. » Les assistants commencèrent à rire ; Socrate ajouta : « Voilà un exorde fort propre et fort convenable, n'est-il pas vrai, ni plus ni moins que si quelqu'un demandant la permission d'exercer l'art de la médecine en cette ville venait commencer sa harangue en cette sorte : « Je vous puis assurer, Athéniens, que je n'ai de ma vie étudié l'art de la médecine, ni n'ai jamais écouté aucun savant médecin; toutefois donnez-moi congé d'exercer, et je me mettrai en devoir d'apprendre à vos périls, faisant mon essai sur vous-mêmes. »

Euthydemus s'était arrêté en entendant prononcer son nom, et avait ouï à la fois et ces paroles et les rires qu'elles faisaient naître; mais, chose singulière, et qui prouve plus que toute autre l'autorité de Socrate, Euthydemus lui-même, au lieu de s'éloigner ou de s'irriter, devint un de ses plus assidus disciples, tant ce noble personnage savait bien corriger par l'accent et le geste la rudesse de ses conseils. On sentait bien dans ses plus mordantes critiques que ce n'était pas le vain plaisir de montrer son esprit qui aiguisait ainsi ses paroles, mais l'ardent désir de faire pénétrer la vérité plus avant dans le cœur de ceux qu'il gourmandait.

Quand Dieu crée ces grands précepteurs du genre humain, il les crée complets ; il leur donne le cœur comme l'intelligence. Rien de plus affectueux que l'âme de Socrate. Ce n'était pas une de ces supériorités orgueilleuses et solitaires qui ne vivent que pour elles-mêmes, et ne se rattachent à l'humanité que pour se dire : Je la domine. Socrate aimait; Socrate s'émouvait ; il tenait à l'homme par les liens les plus délicats de la tendresse. Ecoutons-le parler sur

l'amitié : « Combien avez-vous d'eslaves, Critobulus? dit-il un jour à un de ses disciples. — Cent. — Et de bœufs? — Deux cents. — Et de chevaux? — Cinquante. — Et d'amis? — D'amis?... Attendez... D'amis? J'en ai... un... deux... trois... Oh! non; celui-là n'est pas mon ami, cinq.. cinq... cela fait... — Comment, lui dit Socrate, vous savez par cœur le nombre de vos troupeaux, de vos esclaves, vous les dites sans hésiter; mais la liste de vos amis, vous l'ignorez, vous en ôtez, vous en remettez! Et toutefois, si on fait comparaison d'un bon ami avec toute autre chose, ne sera-t-il pas toujours trouvé la plus précieuse? Y a-t-il cheval, y a-t-il couple de bœufs qui soient de tel profit qu'un véritable ami? Y a-t-il esclave si bien affectionné? Y a-t-il demeure plus abritable? Y a-t-il enfin richesse quelconque de plus de service? Car le bon ami s'offre toujours à remplir et fournir sa part de ce qui défaut à son ami, soit dans le ménage, soit dans les affaires publiques. Si son ami veut faire plaisir à quelqu'un, il lui prête l'épaule; s'il survient quelque trouble ou effroi, il lui donne secours, soit de ses biens, soit de ses mains. Il aide à persuader; il aide à forcer. Quand tout se porte bien, il sert d'une singulière délectation. Bref, tout ce que les mains peuvent faire de service, tout ce que les yeux peuvent voir, les oreilles ouïr, les pieds expédier, tout cela est fourni entièrement par les bénéfices de l'ami, et souvent ce que quelqu'un n'aurait ni négocié, ni vu, ni entendu, ni achevé pour lui-même, un ami se trouvera l'avoir fait pour son ami! — Voilà un beau portrait et véritable de l'ami, reprit Critobulus, et qui donne le désir d'en avoir un; mais dites-nous donc, Socrate, le moyen de poursuivre, de prendre un ami. — Ce n'est ni à la course comme le lièvre, repartit le sage en souriant, ni à la pipée comme les oiseaux, ni par force et violence comme les ennemis; une telle vénerie demande d'autres armes. — Lesquelles donc? Je suis très désireux de connaître cette science. » Socrate sourit, car c'était là où il en voulait venir; puis il commença avec cette finesse d'argumentation qui lui était propre : « Quand donc vous voudrez devenir ami de quelqu'un, me permettez-vous de lui dire que vous faites grand cas de sa personne, et que vous avez une merveilleuse envie d'être lié avec lui? — Pourquoi non? Je ne connais personne qui ne s'affectionne pour qui semble lui être affectionné? — Et me donnez-vous aussi le pouvoir de dire que vous êtes très soigneux de vos amis; que vous avez affaire de leurs affaires, plaisir de leurs plaisirs; êtes prêt à tout entreprendre pour eux? — Cela ne peut pas nuire. — Et si je disais encore que vous n'êtes sujet ni à la débauche, ni à la gourmandise, ni à la paresse, ce qui fait qu'on peut se fier à vous pour la conduite des affaires? — Ce serait fort bien dit. — Que vous n'êtes ni avaricieux ni avide, ce qui empêche les querelles d'intérêt. — On ne peut mieux. — Et que vous n'empruntez jamais sans rendre. — Vous prépareriez parfaitement les voies. Mais, Socrate, pourquoi me faire ces questions? car il est certain qu'en parlant ainsi de moi vous m'avancerez dans cette amitié, et il vous est tout loisible de le dire. — Non vraiment, repartit Socrate, ce ne m'est pas loisible, et il ne dépend pas de moi que je parle ainsi, mais de vous. — Comment donc? — Comment? Le voici : Une femme d'Athènes me disait un jour que les courtières de mariages avaient merveilleusement bonne main à nouer les alliances, quand le bien qu'elles disent des personnes est vrai; mais qu'en usant de mensonge, elles ne font que préparer des haines entre ces époux abusés aujourd'hui, et désabusés demain. Vous voyez donc qu'il ne m'est loisible de faire toutes ces louanges de vous qu'autant qu'elles seront vraies. — Je comprends; vous voulez bien m'aider à acquérir des amis, pourvu que de ma part j'aie tout ce qui y est propre et requis. — Ne blesserais-je pas vos intérêts mêmes en disant de vous ce que les premiers jours de liaison démentiraient? — Qu'en concluez-vous donc, Socrate? — J'en conclus, que puisque d'un côté il n'est rien de si divin qu'un ami, que de l'autre je ne puis mieux vous en acquérir qu'en racontant partout vos vertus, et qu'en troisième lieu je ne les puis vanter que si elles existent; j'en conclus que vous n'avez qu'une chose à faire, c'est d'être tempérant, dévoué, reconnaissant. Soyez vertueux pour avoir des amis, et ayez des amis pour être vertueux. »

Quelles paroles! Ainsi le grand homme allait chercher dans nos penchants les plus doux la source de notre perfectionnement. Plein de respect pour l'âme humaine et pour ce que Dieu y a placé, il ne condamnait, ni ne retranchait, ni ne ravalait les attachements, il aimait mieux les sanctifier et les élever, pour ainsi dire, au rang d'instituteurs. « Soyez vertueux pour avoir des amis; ayez des amis pour être vertueux! » Divine doctrine, bien digne de cette Grèce qui avait fait de l'amitié une sorte de vertu publique en la donnant pour fondatrice au bataillon sacré des trois cents Thébains!

La fin à une autre livraison.

PRÉSERVATIFS CONTRE LES VOLEURS.

Un député qui était, sous la restauration, l'un des membres les plus influents de l'opposition, fut appelé d'office, dans sa jeunesse, à défendre trois hommes accusés d'un vol. Il s'acquitta si bien de sa mission qu'il les sauva.

A quelque temps de là, ne songeant plus à cette affaire, il vit arriver chez lui ses trois clients, qui lui déclarèrent que, n'ayant point d'argent pour lui témoigner leur reconnaissance, ils avaient cherché les moyens de s'acquitter en quelque sorte pécuniairement envers lui, au moyen d'un bon avis.

« Voulez-vous écarter les voleurs de votre maison de campagne, monsieur l'avocat, dit d'un ton pénétré l'orateur de la bande : ayez un petit chien et une veilleuse; vous pouvez être certain qu'aucun voleur étranger à votre maison ne se hasardera à s'y introduire. Un appartement éclairé la nuit plonge le voleur dans l'incertitude; la règle, en pareille occurrence, est de s'abstenir. Quant aux petits chiens, les larrons les redoutent bien plus que les gros, parce que ces petits roquets aboient sans cesse et fuient sous les meubles où on ne peut les attraper, tandis qu'un gros chien se jette sur l'homme et peut être tué dans la lutte. Un gros chien de basse-cour est d'ailleurs plus sensible à l'appât d'un morceau de viande ou d'un os qu'un petit chien habitué à être bien nourri et à n'accepter sa pitance que de la main de quelques personnes familières. »

L'avocat fut sensible à cette singulière confidence de la part de ses pauvres clients, qui trahissaient pour lui les secrets du corps des voleurs. Il communiqua la recette à ses nombreux amis; il en usa toute sa vie et s'en trouva bien, ainsi que ceux de ses amis qui la pratiquèrent. Devenu magistrat, il eut une infinité d'occasions de constater l'efficacité du préservatif qui lui avait été enseigné dans sa jeunesse.

Puisse la connaissance des faits qui précèdent être de quelque utilité à nos lecteurs du *Magasin*.

La vérité est, à mon avis, la plus grande divinité que la nature ait manifestée aux hommes, et celle à qui elle a accordé la plus grande puissance. Aussi, bien qu'elle soit quelquefois combattue par tout le monde, et que toutes les probabilités semblent, dans certaines circonstances, s'unir contre elle avec l'imposture, d'elle-même elle s'insinue, je ne sais comment, dans l'esprit des hommes; et tantôt, par un effort soudain, elle révèle toute sa force; tantôt, après avoir été longtemps obscurcie par d'épaisses ténèbres, elle finit par s'en dégager, et triomphe du mensonge.

POLYBE.

FANTAISIE,

Par J.-J. Grandville.

L'HOMME DESCEND VERS LA BRUTE.

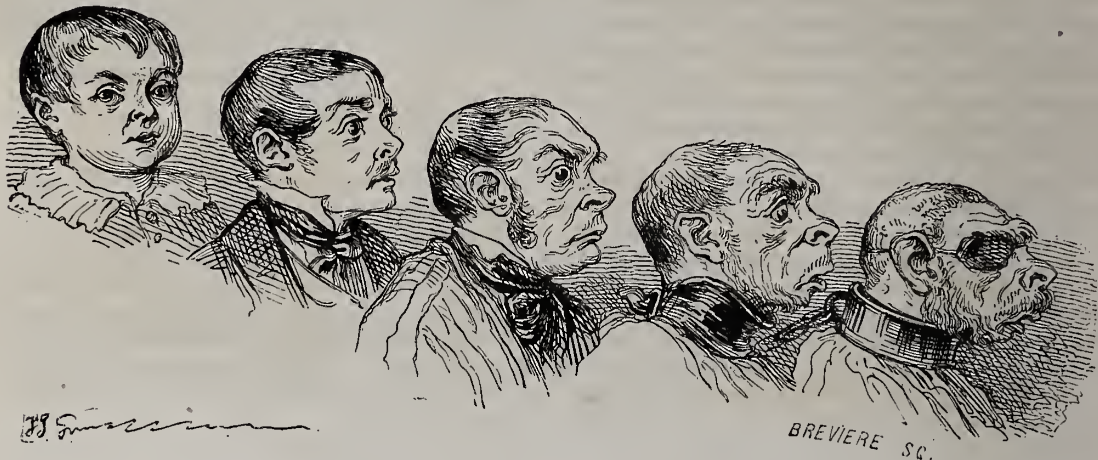
Première tête. — Sera-t-il bon? sera-t-il méchant? Qui peut rien affirmer encore? Son avenir dépendra surtout de son éducation. Cependant je n'aime pas ce regard, ce sourcil; il y a là le germe de quelque mauvaise passion.

Deuxième tête. — Le germe fatal s'est développé. Les traits expriment déjà l'entraînement au mal, la violence du caractère, la méchanceté, le désordre.

Troisième tête. — Tout est perdu! Le vice domine : il est le maître absolu de cet homme, et lui a déjà imprimé sur la face ses stigmates flétrissants.

Quatrième tête. — Arrivé à l'excès, le vice perd son énergie. Les muscles se détendent; l'abrutissement commence.

Cinquième tête. — La dégradation est à son dernier terme; les dernières lueurs de l'intelligence se sont éteintes. Est-ce là un homme? est-ce une bête?



LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 39, 54, 59, 69, 85.)

§ 9.

Plusieurs jours furent employés par Tchao et par Effendon à prendre les renseignements dont ce dernier avait besoin; mais enfin le jeune lettré, qui avait lié connaissance avec les domestiques du censeur Fo-hu, vint en triomphe annoncer au facteur que le vieux mandarin avait bien chez lui une jeune fille muette qu'il faisait passer pour sa fille, et qu'il avait ramenée de son dernier voyage à Canton.

Ces détails ne permettaient guère de doute; cependant l'Américain voulut acquérir une certitude, et écrivit un billet que Tchao se chargea de faire parvenir à Marie. Il revint effectivement, le soir même, avec quelques lignes écrites à la hâte par la jeune fille qui implorait l'appui de son père.

La vue de cette écriture produisit sur celui-ci une impression impossible à rendre. Malgré tous les indices, il avait jusqu'alors conservé une sorte de doute sur la vie de sa fille; il ne pouvait renoncer à cette espérance ni y croire complétement; il avait peur de prendre ses désirs pour des raisons; mais maintenant la preuve était sous ses yeux, il voyait, il touchait ces caractères que Marie avait tracés; il les couvrait de baisers et de larmes.

— Conduis-moi chez cet homme, dit-il à Tchao lorsqu'il eut relu deux ou trois fois la lettre. Je veux qu'il me rende ma fille aujourd'hui même!

— J'ai peur qu'il ne te refuse, observa le lettré.

— Pourquoi cela?

— Parce que nous touchons au moment où l'empereur se fait présenter les filles ou les nièces de ses principaux mandarins, et épouse les plus belles. Si ta fille était choisie, ce serait pour Fo-hu une cause de richesse et de puissance.

— Ah! courons, s'écria Effendon; je les forcerai bien à reconnaître mes droits.

Mais lorsqu'il arriva chez le censeur on refusa de le recevoir. Tout ce qu'il put obtenir fut de laisser une lettre dans laquelle il réclamait sa fille. Il revint une heure après pour chercher une réponse; mais les serviteurs de Fo-hu le chassèrent comme un imposteur, en lui déclarant qu'ils avaient ordre de le livrer aux gens de la police s'il osait se représenter.

Effendon n'essaya point une résistance inutile; il se fit indiquer sur-le-champ la demeure du juge, et courut lui porter sa plainte.

Grâce à de riches présents, l'affaire n'eut point à subir de retards, et le censeur fut appelé à comparaître dès le jour suivant. Le facteur avait d'abord espéré s'appuyer sur le témoignage de Tchao; mais à la nouvelle du procès, celui-ci s'était prudemment éclipsé, et tous les efforts d'Effendon pour le retrouver furent inutiles. Il se présenta donc seul devant le juge, et se trouva en présence du ravisseur de Marie.

C'était un petit vieillard à barbe blanche, à l'air avide et rusé; il tenait à la main un bâton de bois précieux entouré de caractères dorés, et portait le costume d'État composé d'une robe de soie ornée de deux griffons, de bottes à pointes courbées, et d'un chapeau de feutre violet, surmonté d'une pierre précieuse qui indiquait sa dignité.

Effendon interpellé par le juge répéta son histoire telle qu'il l'avait arrangée, et raconta les circonstances qui lui

L'ANIMAL S'ÉLÈVE VERS L'HOMME.

Première tête. — Un petit chien ; rien de plus.

Deuxième tête. — L'instinct s'éveille, se raffine, et déjà ressemble presque à de l'intelligence.

Troisième tête. — L'éducation a perfectionné l'instinct ; une certaine bonté naturelle s'est développée. Ces traits respirent la fidélité, le dévouement. Tel homme, se dégradant jusqu'à la férocité, donne la mort à son semblable ; cet animal se jettera au milieu du fleuve, et, sans souci du péril, sauvera la vie à son maître.

Quatrième tête. — Ne lit-on pas dans ces regards expressifs l'attachement, l'amitié ? Ces frémissements de joie et de reconnaissance ne semblent-ils point révéler une sensibilité presque réfléchie ? Plus d'un homme malheureux, isolé, abandonné, aime à s'y tromper, et se fait de l'animal un compagnon qui se réjouit avec lui, s'afflige avec lui, qui partage sa bonne et sa mauvaise fortune.

Cinquième tête. — Le voici savant. Il émerveille la foule : il résout des problèmes qui embarrasseraient ses spectateurs. — Charlatanisme à part, n'est-ce pas du moins un sujet d'étonnement légitime qu'il soit arrivé à comprendre jusqu'aux signes les plus imperceptibles de son maître ? Il s'est associé par sa soumission et la douceur de ses instincts à l'intelligence humaine. Il est en somme plus près du bien que du mal, plus près de la lumière que des ténèbres. Que faut-il encore pour que ce voile qui semble couvrir et obscurcir sa pensée se déchire ?



avaient révélé la présence de sa fille chez le censeur (sans parler toutefois du billet qu'il avait reçu d'elle), et il finit par demander qu'elle lui fût rendue.

Fo-hu prit la parole à son tour, et commença par s'étonner de l'audace de cet inconnu qui osait s'attaquer à un des premiers dignitaires de l'Empire-Céleste. Il déclara que sa requête devait être marquée du signe *sie* (faux, menteur), et fit approcher plusieurs de ses esclaves, qui, après avoir frappé la terre de leur front, affirmèrent que la jeune fille qui habitait chez leur maître était bien sa nièce, née d'un frère qu'il avait eu à Canton, et qui venait d'y mourir.

Mais Effendon ne se laissa point effrayer par ces témoignages ; et maintenant son affirmation avec une hardiesse qui étonna le juge, il demanda que la muette fût conduite au tribunal, et qu'elle décidât elle-même la contestation.

— Si elle est la nièce de Fo-hu, dit-il, elle ne peut me connaître ; et, bien qu'elle soit privée de la parole, ses gestes prouveront suffisamment que je suis pour elle un étranger ; si au contraire vous la voyez s'élancer vers moi et repousser cet homme, vous ne pourrez douter de la vérité de ma réclamation.

Fo-hu pâlit à cette proposition, et objecta l'indécence qu'il y aurait à faire paraître en public une femme de noble famille.

— Qu'elle vienne voilée, répliqua Effendon ; mais qu'elle vienne, car elle seule peut décider entre nous.

Le juge ayant approuvé l'expédient ordonna à ses huissiers de se rendre à la demeure du censeur pour en ramener sa nièce ; et Fo-hu paraissant enfin accepter l'épreuve de bonne grâce, leur donna pour conducteur un de ses esclaves auquel il fit tout bas quelques recommandations. Effendon occupé à parler au juge ne s'en aperçut pas.

Après une assez longue attente, les gens qui avaient été envoyés reparurent. L'esclave et Fo-hu échangèrent un regard.

— Avez-vous trouvé celle que vous cherchiez ? demanda le juge.

— Elle est à la porte de ton tribunal, répondirent les huissiers.

— Ah ! qu'elle entre ! qu'elle entre ! s'écria Effendon, qui ne pouvait maîtriser son émotion.

Mais Fo-hu fit signe d'arrêter.

— Avant que cet essai t'éclaire, dit-il au juge, j'ai une demande à t'adresser.

— Parle.

— Si cette jeune fille me reconnaît pour son oncle, cet homme est un imposteur.

— Sans aucun doute.

— Je demande donc, dans ce cas, qu'il subisse une punition exemplaire, afin de prouver à tous, comme dit le poëte, que la mauvaise action apporte sa punition aussi sûrement que le bouton du pêcher produit sa fleur.

— Ceci est juste, répliqua le juge, et sera exécuté selon ton désir ; mais voyons d'abord cette jeune fille.

Les huissiers allèrent ouvrir la porte et la firent avancer.

Effendon fit un brusque mouvement pour s'élancer à sa rencontre ; mais il s'arrêta tout-à-coup avec un geste de surprise. Cette taille courte, cette démarche oscillante, ces mains aux ongles allongés, ce n'étaient ni les mains, ni la démarche, ni la taille de sa fille !

— Marie ! s'écria-t-il tremblant, et les bras tendus.

La jeune fille le regarda, parut effrayée, et passant rapidement près de lui, elle alla se jeter dans les bras de Fo-hu, comme si elle eût voulu se mettre sous sa protection.

— Tu le vois, dit le censeur triomphant, elle ne te connaît point.

— C'est impossible, s'écria Effendon, qui luttait contre son propre doute. Marie! Marie!

Et s'élançant vers la jeune fille, il lui arracha le voile qui couvrait ses traits !... Mais il recula aussitôt avec un cri de douleur : ces traits lui étaient inconnus !

Il s'ensuivit un moment de confusion qui suspendit la séance. La jeune fille effrayée et confuse s'était cachée le visage dans ses mains. Fo-hu réclamait la punition de l'insolent imposteur, et le juge criait aux huissiers de l'arrêter. La chose était facile, car Effendon se tenait à la même place, immobile, muet, et pour ainsi dire écrasé sous le poids du douloureux désappointement qui venait de le frapper. Cependant, lorsqu'il se sentit saisir, il releva la tête et retrouva une partie de sa présence d'esprit. Il voulut élever des doutes sur la sincérité de l'épreuve; il demanda que de nouvelles recherches fussent faites chez Fo-hu; mais le juge l'interrompit en déclarant que son imposture était suffisamment manifeste.

— Et comme j'ai promis une punition exemplaire, ajouta-t-il, je te condamne, toi Kang-ho, à porter le grand *tcha* (1) pendant les deux années que tu passeras dans les prisons de l'Etat. Que ceci soit exécuté.

§ 10.

Nos lecteurs connaissent déjà le supplice du *tcha* ou *cangue*, l'un des plus usités dans l'Empire-Céleste. L'instrument de torture qui a reçu ce nom est une sorte de charpente composée de deux pièces échancrées vers le milieu; on introduit le cou du condamné dans ces échancrures, puis, les deux pièces étant rejointes, le juge y appose son sceau et son arrêt, afin d'empêcher de les rouvrir. Le *tcha* forme ainsi une sorte de collier qui varie, pour le poids, depuis soixante jusqu'à deux cents livres, et suit partout le malheureux patient. Un geôlier, armé d'un fouet, le promène ainsi chaque jour dans les rues, exposé aux huées de la populace et le ramène le soir à la prison.

Effendon, qui venait de subir une de ces promenades, était arrivé avec son gardien à l'extrémité des faubourgs de la ville, près de l'un des canaux qui servent à y conduire les denrées des différents points de la campagne. Là, épuisé par la souffrance, il s'accroupit à terre et s'évanouit. Le geôlier voulut en vain le forcer à se relever en le frappant; Effendon demeura immobile.

— Je l'aurais cru plus fort, murmura l'homme au fouet en le regardant. Que vais-je faire maintenant de cette masse sans mouvement?

Il promena les yeux autour de lui pour chercher quelqu'un qui pût l'aider à relever le facteur; mais le lieu était solitaire, et la nuit qui commençait à descendre ne permettait de voir qu'à quelques pas. Le geôlier se résigna à attendre, et s'assit près de son prisonnier.

Dans ce moment un bruit de rames se fit entendre sur le canal, et une loche accosta. Deux hommes en sortirent vêtus de la chemise blanche, du large pantalon, de la blouse boutonnée au côté, du chapeau de paille pointu qui indiquent les bateliers, et portant un fardeau qu'ils déposèrent à quelques pas.

Le geôlier, qui avait relevé la tête, reconnut le cadavre d'un noyé.

— Par les génies de l'eau! s'écria-t-il avec un sourire grossier, vous avez pêché là un gros poisson!

— Et qui ne nous enrichira guère, observa un des bateliers.

— N'avez-vous donc rien trouvé sur le mort?

— Rien que cette petite cassette renfermant une fiole de drogues et des papiers.

— Au fait, son costume indique un médecin.

— Qui ne guérira plus personne.

(1) Voyez 1839, p. 223.

—Voici pourtant un patient qui en aurait besoin; je ne sais comment le reconduire à la prison.

Les bateliers tournèrent les yeux et aperçurent alors Effendon.

— Ah! tu as quelqu'un à ton collier de bois, dirent-ils en s'approchant.

— Un riche marchand de Canton, répondit le gardien avec une sorte d'orgueil.

— Riche! répétèrent les bateliers. Pourquoi donc alors n'a-t-il pas acheté un remplaçant?

Effendon, que la fraîcheur du soir avait ranimé, tressaillit à ce mot.

— Est-il vrai qu'un autre puisse prendre ma place? demanda-t-il étonné.

— Si tu peux y décider quelqu'un, répliqua le geôlier.

— Mais comment trouver un homme qui y consente?

— On en trouve bien qui se font décapiter pour le condamné, observa le batelier.

Les yeux du facteur brillèrent; il fit un effort, et se redressant malgré le *tcha* dont le poids l'écrasait :

— Qui de vous veut subir ma peine? demanda-t-il, et je l'enrichis pour sa vie entière!

— Combien de temps dois-tu porter le grand *tcha?* demandèrent les bateliers.

— Deux années.

Ils secouèrent la tête.

— Aucun homme n'y résisterait, reprirent-ils. Mieux vaudrait la mort sur le billot.

— A moins qu'on ne permette parfois au prisonnier de déposer son collier, observa le gardien avec un clignement d'yeux significatif.

— Mais le moyen, quand la clef du *tcha* est aux mains des juges?

— On peut en avoir une seconde.

— Et le cachet.

— On le soulève sans le rompre.

— Peux-tu vraiment faire ce que tu dis? s'écria Effendon.

— Pour un taël!

Le facteur fouilla dans ses vêtements et jeta la somme demandée aux pieds du gardien. Celui-ci se mit aussitôt à l'œuvre, et au bout d'un instant le *tcha* fut entr'ouvert.

En se sentant libre, Effendon jeta un cri de joie et se leva d'un bond.

— Un instant, cria le geôlier qui le saisit par le bras; je t'ai montré ce que je savais faire; mais il faut maintenant que tu replaces ton cou dans ce collier.

— Non! s'écria le facteur, car j'ai trouvé un remplaçant.

— Et qui donc?

— Ce cadavre!

— Que dis-tu?

— Je dis que tu vas lui passer au cou ton grand *tcha*. Arrivé d'aujourd'hui à la prison, nul ne m'y connaît encore, et nul ne s'apercevra du changement. Revêts le mort de mes vêtements, déclare que j'ai succombé, et nul ne soupçonnera la substitution.

— C'est impossible, dit le gardien, on pourrait découvrir...

— Cent taëls si tu consens.

— Cent taëls!

— Et autant à ces deux compagnons pour se taire.

— Affaire faite! s'écrièrent joyeusement les bateliers.

Le gardien voulut opposer quelques objections; mais ils lui représentèrent vivement que c'était pour eux une occasion unique de s'enrichir, et il finit par se laisser persuader. Effendon leur remit la somme convenue en billets sur le *hou-pou*, et l'on procéda tout de suite au changement d'habits. Le facteur revêtit la robe du noyé, prit la petite cassette que les bateliers lui donnèrent, et s'échappa en ayant peine à croire lui-même à sa miraculeuse délivrance.

Il suivit quelque temps le faubourg en marchant aussi

vite qu'il le pouvait ; mais arrivé à la porte de la ville mantchoue les forces lui manquèrent, et il fut obligé de s'asseoir près de la lanterne qui en éclairait l'entrée.

Après quelques instants de repos, il se rappela la cassette qu'il portait et l'ouvrit. Ainsi que l'avaient dit les bateliers, elle ne renfermait qu'une petite bouteille de bronze soigneusement fermée et quelques papiers. Ceux qu'Effendon parcourut d'abord renfermaient des formules de différents poisons avec l'indication de leurs effets ; enfin le dernier était une lettre adressée au médecin Wang-ti, et dans laquelle on le pressait de se rendre à Peking *pour le grand projet qui lui avait été communiqué.*

Effendon relisait cette lettre pour la seconde fois, et cherchait à deviner quel pouvait être ce projet, lorsqu'en levant les yeux il aperçut deux hommes qui se tenaient à quelques pas avec des lanternes, et qui semblaient l'examiner. Inquiet de leur attention, le facteur se leva pour continuer sa route en se hâtant de replacer les papiers dans la cassette ; mais l'un des porteurs de lanternes, qui s'était approché, aperçut le nom gravé sur celle-ci.

— C'est lui, dit-il à demi-voix, et en faisant signe à son compagnon d'approcher.

— Qui es-tu, et que veux-tu de moi? demanda Effendon troublé.

— Ton nom n'est-il pas Wang-ti ? murmura le Chinois.

— Que t'importe ?

— Tu es médecin.

— Peut-être.

— Et tu arrives de Pao ?

— Eh bien !

— Nous sommes envoyés au-devant de toi par Fo-hu.

— Fo-hu ! répéta Effendon tressaillant.

— Viens ! il t'attend.

Le facteur hésita ; pendant ce temps une litière s'était approchée ; les deux Chinois l'enlevèrent, et après l'y avoir assis donnèrent le signal aux porteurs qui partirent au pas de course.

Effendon voulut d'abord s'élancer au-dehors; mais la pensée de sa fille l'arrêta. La méprise qui avait lieu allait le rapprocher d'elle, et lui fournirait peut-être les moyens de la voir !... Il résolut de profiter de ce hasard inattendu, en jouant aussi longtemps qu'il le pourrait le rôle de celui dont il portait les dépouilles.

Laissons-le donc conduire chez Fo-hu, et passant sous silence l'entretien qu'il eut avec le censeur, et qui dura une partie de la nuit, transportons-nous au lendemain matin dans l'habitation impériale du *jardin rond*, située à quelques *li* de Peking.

La fin à une prochaine livraison.

LES MÉTIERS ET LES SCIENCES.

Les hommes ont l'habitude, toutes les fois qu'ils reconnaissent quelque ressemblance entre deux choses, de leur appliquer à toutes deux, même dans le point où elles diffèrent, ce qu'ils ont trouvé vrai de l'une d'elles. Ainsi ils comparent à tort les sciences, qui consistent entièrement dans le travail de l'esprit, avec les arts, qui demandent un certain usage et une certaine disposition du corps; et voyant que le même homme ne peut apprendre à la fois tous les arts, mais que celui qui n'en cultive qu'un seul devient plus facilement un grand artiste ou un excellent artisan, parce que les mêmes mains sont moins aisément propres à labourer la terre et à toucher de la lyre, ou à exercer à la fois plusieurs autres arts différents qu'à en exercer un seul, ils croient qu'il en est de même des sciences, et les distinguant l'une de l'autre selon la diversité de l'objet dont chacune d'elles s'occupe, ils pensent qu'il faut les étudier chacune à part, omission faite de toutes les autres. En quoi, certes, ils ont grand tort; car puisque toutes les sciences réunies ne sont rien autre chose que l'intelligence humaine qui reste toujours seule, toujours la même, si variés que soient les sujets auxquels elle s'applique, et qui n'en reçoit pas plus de changements que n'en apporte à la lumière du soleil la variété des objets qu'elle éclaire, il n'est pas besoin d'imposer aucune limite à l'esprit humain ; en effet, si l'exercice d'un art nous empêche d'en apprendre un autre, il n'en est pas ainsi dans les sciences: car la connaissance d'une vérité nous aide justement à en découvrir une autre, bien loin de nous faire obstacle.

DESCARTES, *Règles pour la direction de l'esprit.*

L'imagination et l'esprit ne sont point, comme on le suppose, les bases du véritable talent littéraire; c'est le bon sens avec l'expression heureuse. Tout ouvrage, même un ouvrage d'imagination, ne peut vivre, si les idées y manquent d'une certaine logique qui les enchaîne et qui donne au lecteur le plaisir de la raison, même au milieu de la folie. Voyez les chefs-d'œuvre de notre littérature ; après un mûr examen, vous découvrirez que leur supériorité tient à un bon sens caché, à une raison admirable, qui est comme la charpente de l'édifice. Ce qui est faux finit par déplaire : l'homme a en lui-même un principe de droiture que l'on ne choque pas impunément. De là vient que les ouvrages des sophistes n'obtiennent qu'un succès passager ; ils brillent un instant d'un faux éclat, et tombent dans l'oubli.

CHATEAUBRIAND.

LORIENT ET SES ENVIRONS.

La ville de Lorient, chef-lieu de préfecture maritime et l'un des cinq grands ports du royaume, est située sur les côtes de Bretagne, au confluent de la *Scorff* et de *Blavet*, à peu de distance de cette dernière rivière, dans la baie du *Port-Louis*. Le style de ses édifices, la régularité de ses maisons et la disposition de ses rues larges et bien alignées, indiquent assez que son origine est toute récente. Ce n'était en effet, au commencement du dix-huitième siècle, qu'un petit village de pêcheurs. La ville actuelle a été bâtie en 1720 par la compagnie française des Indes, dont elle fut longtemps l'entrepôt. Les Anglais, jaloux de sa prospérité toujours croissante, voulurent la détruire et l'assiégèrent en 1746 avec des forces considérables. Sa chute, retardée par une défense énergique, paraissait néanmoins inévitable, lorsqu'un gentilhomme breton, le comte de Tinteniac, accourut à son secours, à la tête de 300 hommes; et ce renfort, tout faible qu'il était, sauva la place. Les Anglais, contraints de lever le siége, abandonnèrent, dans leur retraite précipitée, plusieurs pièces de canon dont le roi fit présent à la ville. Les monuments les plus remarquables de Lorient, sont : l'arsenal, une caserne pour les équipages de ligne, de vastes magasins, la tour du signal pour les vaisseaux, le lazaret, la machine à mâter, et, sur la place du marché, une colonne en granit, élevée en 1833 à la mémoire de l'intrépide Bisson. Les promenades sont agréables et ornées d'une belle fontaine. Une partie de la population tire toute sa subsistance de la pêche aux harengs et aux sardines; Lorient fait aussi quelques armements pour l'Amérique, l'Asie et les îles. Ses exportations consistent en farines, eaux-de vie, étoffes de laine et de coton, quincaillerie, mercerie, horlogerie; le retour se fait en denrées coloniales de toute espèce. Cependant, on doit le dire, malgré ce que semblaient promettre la rapidité de son accroissement et les avantages de sa position, cette ville est aujourd'hui bien déchue de sa splendeur première; la vie et le mouvement qu'on y remarquait dans le temps où florissait la compagnie des Indes, ont presque entièrement disparu de son sein. Quoique sa rade offre un mouillage sûr aux escadres les plus fortes, son port est d'un aspect d'au-

tant moins animé, que son étendue avait été proportionnée à l'importance de ses expéditions à cette époque : c'est principalement aujourd'hui un bassin de construction.

La plage de Lorient, aride et plate, conserve le même aspect à une assez grande distance. Si l'on tourne ses regards du côté de l'Océan, on aperçoit au sud les îles que Pline appelait *insulæ veneticæ*, et dont les principales sont : Hoëdic, Houat, Belle-Ile avec ses fortifications et ses trois petits forts, Groaix, moins considérable, mais citée pour l'audace de ses marins.

Entre Lorient et Vannes, la côte s'allonge du nord-ouest au sud-est, à plus de 8 kilomètres dans la mer, et forme une langue de largeur inégale. C'est la presqu'île de Quiberon, célèbre par le malheureux événement dont elle fut le théâtre en 1795, et dont un monument, érigé en 1829, perpétue le souvenir. Rien de plus triste que l'aspect de ce pays. Le sol, inculte, coupé par des dunes de sables mouvants charriées par les vents, dépourvu d'arbres et subdivisé par des murailles en pierres sèches, y présente à peine çà et là quelques endroits recouverts d'un gazon maigre et clairsemé. Aussi, on ne voit après la moisson, dans toute son étendue, que des sables, des murs, et, tout alentour, l'immensité des mers. La côte de cette presqu'île, roide, escarpée et couverte d'écueils, n'a, du côté de l'ouest, que le petit havre de Pontivi, qui est à peu près impraticable. Celle qui regarde l'est au contraire est basse, accessible, et possède deux ports, ceux de Haliguen et d'Orange, l'un et l'autre également fréquentés. Au tiers de la presqu'île, on voit le fort de Penthièvre, assis, aux bords de la mer, sur un rocher escarpé, et beaucoup plus bas, presqu'à l'extrémité de la pointe de terre, la petite ville de Quiberon.

Au-dessus de cette presqu'île, la nature change tout-à-coup, et présente à l'œil étonné de verdoyantes collines, des bois de pins, des vallées fertiles, et des plaines couvertes d'ajoncs et de bruyères sauvages. Là, s'étendent, dans l'espace compris entre la mer et les rivières d'Intel et d'Auray, les communes de Cocmaker, d'Ardeven, de Carnak, dont on aime à visiter les monuments druidiques. Si l'on se rapproche de Lorient, on trouve la ville d'Auray. C'est dans le voisinage de cette ville que fut livrée, le 29 septembre 1364, après l'annulation du traité d'Evran, une sanglante bataille entre les Anglo-Bretons, commandés par Montfort, et les



(Vue du port de Lorient, en Bretagne, département du Morbihan.)

Français, ayant Charles de Blois à leur tête. Ces derniers y éprouvèrent une défaite complète, et leurs principaux chefs, le fameux Du Guesclin entre autres, y furent faits prisonniers. La mort de Charles de Blois, tué dans l'action, laissa la possession entière du duché de Bretagne au comte de Montfort, qui régna sous le nom de Jean IV.

Près de Lorient, s'élève, à l'embouchure du Blavet, la petite cité de Port-Louis, bâtie par Louis XIII, et défendue par une citadelle et des bastions qui protègent l'entrée du port. Son industrie principale consiste dans ses presses à sardines, dont le produit est considérable. Le vieux château qui apparaît de l'autre côté de Lorient, au nord, sur la rive droite de la Scorff, est celui de Trafaven, célèbre dans la contrée par les esprits follets dont le peuple l'imagination des habitants.

Sur le penchant d'une colline qui domine la rivière du Blavet, une autre petite ville, à l'aspect antique et sombre, excite plus encore la curiosité : c'est d'Hennebon. L'on y trouve plusieurs maisons remarquables d'architecture gothique. Au quatorzième siècle, elle fut le théâtre de plusieurs événements militaires, pendant la guerre de la succession au duché, entre Charles de Blois et le comte de Montfort. Livrée à ce dernier, en 1341, par la trahison d'Ollivier de Spinefort, elle resta au pouvoir des Anglais, malgré les tentatives réitérées de Charles de Blois pour la reprendre, jusqu'en 1373, époque où elle tomba sous les armes du connétable Du Guesclin. Ses fortifications sont aujourd'hui détruites : il n'en existe plus que quelques débris. Le château qui la défendait a disparu, il n'en reste que la porte ogivale, pratiquée dans une courtine qui réunit deux fortes tours, servant maintenant de prison à la ville.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1843. — PEINTURE.

CHRISTOPHE COLOMB DEVANT LE CONSEIL DE SALAMANQUE.



(Salon de 1843. — Christophe Colomb devant le conseil de Salamanque, par M. Colin. — Dessin de M. Colin.)

Le sujet de ce tableau est une des pages les plus intéressantes, et peut-être aussi les moins connues de la vie de Christophe Colomb. Nos lecteurs savent les refus et les dégoûts que ce grand homme eut à essuyer dans la plupart des cours de l'Europe ; partout on le traita de visionnaire et d'esprit chimérique. Le Portugal, Gênes et Venise n'ayant pas seulement daigné l'écouter, il entreprit, malgré son extrême pauvreté, d'aller implorer la cour d'Espagne, et se mit en route avec l'aîné de ses fils, obligé de s'arrêter aux portes des couvents pour demander du pain et de l'eau. Enfin il obtint une lettre de recommandation auprès d'Isabelle de Castille, et il sut la toucher par son enthousiasme et la séduire par la magnificence de ses desseins.

La reine ordonna sur-le-champ à son confesseur Ferdinand de Talavera, prieur du Prado, de réunir à Salamanque une commission savante pour examiner les projets de Christophe Colomb. La conférence s'ouvrit en 1484, au couvent de Saint-Etienne, où Colomb reçut une généreuse hospitalité. La commission était composée tout entière de clercs ; on y avait rassemblé des professeurs d'astronomie, de géographie, de mathématiques et des autres branches de la science, plusieurs dignitaires de l'église espagnole, enfin quelques moines érudits. La plupart des membres de ce conseil arrivaient prévenus contre les audacieuses idées de ce visionnaire, comme l'appelaient les ignorants. L'orgueil même de tous ces savants était intéressé à tourner en dérision les projets du novateur, et chacun répétait « que » c'était une grande présomption à un particulier de sup- » poser qu'il possédât à lui seul des connaissances supé- » rieures à celles de tout le reste du genre humain. » Christophe Colomb était un marin inconnu, il n'avait pas un seul titre universitaire ; aussi les érudits se tenaient-ils d'abord en garde contre ses meilleurs arguments.

Seul, le maintien assuré, le regard ferme, il s'avança au milieu de cette assemblée imposante, et commença à développer ses théories, plaidant, comme a dit son historien, la cause du Nouveau-Monde. Les seuls religieux de Saint-Etienne l'écoutèrent d'abord ; leur couvent était le plus instruit de toute l'Espagne dans les sciences exactes, et Colomb appuyait surtout ses conjectures sur des démonstrations d'astronomie et de cosmographie ; les autres membres du conseil souriaient dédaigneusement.

Aussitôt que Colomb eut fini de parler, il fut assailli par une foule d'objections tirées non de la science, mais de la foi religieuse qui n'aurait point dû être invoquée dans un pareil débat. Il avait apporté des arguments géographiques, on ne lui répondait que par des citations des Pères. Les anciens géographes avaient soutenu l'existence des Antipodes, Pline avait déclaré que c'était là un grave sujet de discussion; mais Lactance proclamait absurdes les Antipodes, ne concevant pas que des hommes pussent marcher la tête en bas, que la neige et la pluie pussent monter au lieu de tomber; saint Augustin affirmait que la doctrine des Antipodes était incompatible avec la foi, parce qu'alors tous les hommes ne seraient pas fils d'Adam, comme le dit expressément la Genèse.

Après que la discussion fut épuisée dans cet ordre d'idées, vinrent quelques objections scientifiques en apparence. Les savants de l'assemblée voulaient bien admettre un autre hémisphère ; mais ils déclaraient qu'on n'y saurait parvenir, d'abord parce qu'il faudrait au moins trois ans de navigation, ensuite parce qu'on ne pourrait jamais traverser la zone torride. D'autres, sur l'autorité d'Epicure, reconnaissaient que la terre a la forme sphérique, mais n'est habitable que dans l'hémisphère septentrional ; le ciel ne s'étend qu'au-dessus de cette partie du globe, tout le reste est en proie au chaos. Quelques uns enfin accordaient à Colomb et l'existence du second hémisphère, et la possibilité d'y arriver; mais la terre étant ronde, une fois, lui disaient-ils, que vous serez descendu sous la sphère, vous ne pourrez jamais, avec tout le secours des vents, remonter sur notre horizon.

Colomb s'efforçait de répondre à toutes ces objections, employant à les réfuter un temps précieux, au lieu de développer ses propres théories. D'abord, il disait que la Bible parlait surtout par figures pour se faire comprendre des plus humbles intelligences, puis, s'humiliant devant l'autorité des Pères en matière religieuse, il niait que, mathématiquement parlant, ils fussent infaillibles. Quant aux arguments géographiques, son instruction et son expérience les réfutaient sans peine; ainsi, à ceux qui prétendaient qu'on ne pouvait jamais traverser la zone torride, il répondait qu'il avait lui-même navigué dans les parages de la Guinée, sous la ligne, et y avait trouvé des rivages heureux, fertiles, couverts d'habitations.

Intimidé d'abord par la hardiesse même de son projet et l'auguste aspect de son auditoire, Colomb parlait avec crainte et difficulté; mais bientôt, rassuré par la conscience de son génie, il repoussa loin de lui les cartes et les mappemondes, laissa de côté la discussion savante, et poussant à son tour ses adversaires sur leur terrain favori, il cita lui aussi des textes magnifiques, de sublimes versets de la Bible, de mystérieuses paroles des Prophètes, que, dans son enthousiasme, il avait toujours regardés comme la divine Annonciation de ce monde inconnu, de ces îles fortunées qu'il promettait de découvrir. Las-Casas et ses contemporains nous disent que sa parole était vive, son regard brillant, sa pose fière et majestueuse : tout son génie semblait visible dans sa personne.

Plusieurs membres du conseil se laissèrent bientôt persuader par cette naturelle éloquence; Diego de Deza, de l'ordre de Saint-Dominique, alors professeur de théologie au couvent de Saint-Étienne, et plus tard archevêque de Séville, se déclara ouvertement pour Colomb, et plaida chaudement sa cause devant ses collègues; mais les esprits étaient prévenus, et le président lui-même, Ferdinand de Talavera, s'endurcissait chaque jour contre les raisons de Christophe; de plus, il était tout occupé des affaires publiques, et laissait volontiers languir les conférences.

Sur ces entrefaites, la cour partit pour Cordoue au printemps de 1487, et la conférence fut levée. Un rapport peu favorable refroidit les excellentes disposition du roi; puis, la guerre des Maures survenant, Colomb fut tout-à-fait oublié.

M. Colin représente dans son tableau Christophe Colomb au moment où il discute encore; une main sur un livre, l'autre sur la sphère, il argumente, il prouve, il réfute; mais déjà son œil s'anime, sa figure s'éclaire, son cœur s'échauffe; autour de lui sont rangés ses juges, qui l'écoutent à demi, sourient de pitié, et hochent dédaigneusement la tête; l'un d'eux même, se frappant le doigt du front, indique à son voisin que le pauvre orateur a le cerveau fêlé. — La disposition de tous ces personnages est belle et savante; l'exécution en est riche et harmonieuse; les détails sont d'un goût sévère et spirituellement traités; enfin, la tête seule de Christophe Colomb suffirait pour assurer le mérite de cette grande composition.

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 39, 54, 59, 69, 85, 108.)

§ 11.

Yuen-ming-yuen (1), où *le fils du ciel* passe habituellement les plus beaux jours de l'année, est moins une demeure d'été qu'une ville de palais. On en compte jusqu'à cent à colonnes de cèdre, à charpentes dorées, aux tuiles peintes de mille couleurs, et séparés l'un de l'autre par des cours magnifiques ou des jardins. Ceux-ci, qui occupent un espace de près de cent mille arpents, sont entrecoupés de lacs artificiels traversés par des ponts de porcelaine, de collines surmontées de tours crénelées, de rochers couverts de kiosques, de belvédères, de pavillons si nombreux que leurs clochettes de cristal, agitées par le vent, font entendre sur tous les points leur musique vibrante et bizarre.

(1) Le jardin rond et resplendissant.

Or ce jour-là, le souverain empereur recevait les grands de l'empire dans l'appartement particulier où se trouvait son trône, appelé *la demeure du ciel serein*. Devant la porte de la salle se tenaient vingt-deux jeunes seigneurs ayant à la main des parasols jaunes, quelques autres tenant des soleils ou des croissants d'or, et un plus grand nombre portant des cannes à houpes bigarrées, des bannières au dragon, des haches, des hallebardes ou des massues dorées. Vis-à-vis de la porte d'entrée étaient rangées vingt pierres encadrant des tablettes de cuivre sur lesquelles se trouvait indiqué le cérémonial à suivre lorsque l'on se présentait devant l'empereur.

Au fond de la salle, sur une estrade élevée, on apercevait le trône auquel on arrivait par un escalier d'albâtre artistement ouvré. Ce trône, soutenu par deux dragons d'or massif, était entièrement couvert de pierres précieuses.

L'empereur venait de s'y asseoir. Son costume se composait d'une tunique de zibeline recouvrant une longue robe de soie jaune sur laquelle se voyait le dragon aux cinq griffes, brodé en pierreries, et d'un bonnet en peau de renard que surmontait une perle d'une grosseur prodigieuse. Il était entouré des princes du sang et de plusieurs gouverneurs de provinces auxquels on venait de distribuer du thé dans de petites tasses de bois. Quant à lui, l'œil vague et le front soucieux, il buvait à petits coups, dans un vase d'or, du lait de fèves (1), qu'un échanson venait de lui présenter à genoux.

Bien qu'il fût encore jeune, ses traits étaient déjà flétris, sa taille courbée, et quelque mal secret semblait tarir prématurément chez lui les sources de la vie. Il sortit pourtant de l'espèce de rêverie dans laquelle il était tombé en entendant le héraut jeter le cri :

— Allez et présentez-vous devant le trône.

Les principaux mandarins de la cour venaient en effet d'entrer, et commençaient à se prosterner devant l'estrade, lorsque la foule s'ouvrit tout-à-coup et laissa paraître le censeur Fo-hu tenant par la main Effendon qui avait revêtu un costume nouveau et magnifique.

Tous deux s'agenouillèrent devant le trône et inclinèrent leurs fronts jusqu'à terre; mais à la vue du censeur et de son compagnon, l'empereur avait tressailli; il fit un signe, et tous deux furent amenés sur l'estrade près de lui.

— Est-ce là le médecin que tu m'as annoncé? demanda-t-il vivement à Fo-hu.

— C'est lui, fils du ciel! répliqua le mandarin.

— Tu me garantis sa science?

— La province d'Ordos, dont mon frère a été nommé gouverneur par toi, est pleine de miracles de cet homme.

L'empereur se tourna vers le prétendu médecin.

— Et toi, dit-il, espères-tu pouvoir me rendre la force et la santé?

— Je l'espère, répondit Effendon, pourvu que tu aies confiance en ton esclave.

— Que faut-il faire? reprit le malade avec cette soumission que donne la souffrance; je suis prêt à tout, je t'obéirai en tout; éteins seulement le feu qui me brûle ici, et je te rendrai plus riche que tous les mandarins de l'empire du Milieu. Mais parle sans retard, car la douleur ne me laisse aucune trêve.

— Avant de t'apporter aucun soulagement, répondit Effendon, il faut que ton esclave t'interroge sans témoins.

L'empereur fit un geste, et tous les courtisans qui se trouvaient près de lui quittèrent l'estrade.

(1) Extrait de la graine du cytise des Indes.

Lorsqu'ils furent assez éloignés pour ne pouvoir entendre, le facteur se pencha vers l'empereur, et baissant la voix :

— On te trompe, grand prince ! lui dit-il ; et c'est le ciel qui m'a envoyé vers toi pour te sauver ! Mais ne m'interromps pas, ajouta-t-il en voyant le mouvement que fit l'empereur ; ne te trouble point, ne pousse pas un cri, ne fais pas un geste qui puisse donner des soupçons, car on nous regarde.

— Mais que sais-tu donc ? demanda le prince inquiet.

— Je sais que l'on veut ta mort.

— A moi !

— Une partie des mandarins de ta cour conspire pour élever au trône ton successeur ; et voilà pourquoi ta santé s'est subitement évanouie.

— Ah ! j'avais donc raison quand je soupçonnais le poison ! s'écria l'empereur.

— Oui, reprit Effendon ; mais tes soupçons les ont effrayés, et comme ils ont appris que le médecin Wang-ti connaissait des moyens plus subtils qui ne laissaient aucune trace, et conduisaient le malade à la tombe par une agonie qui ressemblait à la convalescence, ils se sont adressés à lui...

— Ainsi ils ne t'appelaient ici que pour assurer ma perte! interrompit l'empereur, que cette révélation inattendue avait jeté dans une surprise mêlée de douleur et d'indignation ; et tu ne connais pas les noms de ces infâmes ?

— Fo-hu seul m'a parlé ; c'est à lui que j'ai promis de te verser aujourd'hui même le remède qui doit assurer leurs projets.

L'empereur garda un instant le silence, et semblait réfléchir profondément. Enfin ses traits s'animèrent tout-à-coup, et un éclair de triomphe presque joyeux traversa son regard, et se tournant vers Effendon :

— Tu as ce remède ? demanda-t-il.

Le facteur montra la fiole de bronze renfermée dans la cassette du médecin.

— Remplis ce vase, dit l'empereur en lui tendant la coupe dans laquelle il avait bu son lait de fèves.

Effendon obéit. Alors le prince fit un signe, et tous les mandarins s'étant approchés, il reprit à haute voix :

— Les fils de la dynastie de Han sont protégés du ciel, et une grande bénédiction vient de descendre sur eux.

— Qu'est-il donc arrivé ? demandèrent toutes les voix.

— Regardez cet homme, reprit l'empereur, et adorez-le comme un dieu protecteur ; car sa science a découvert un breuvage qui non seulement soulage toute maladie, mais fait refleurir en nous la vie, comme l'été fait refleurir les bourgeons.

Tous les yeux se tournèrent sur Effendon, et un long murmure d'admiration s'éleva dans la foule des courtisans.

— Ce breuvage, reprit l'empereur, je pourrais le réserver pour moi seul ; mais il a été dit que le souverain maître devait être comme une rosée bienfaisante pour ses sujets. C'est pourquoi je veux que mes fidèles serviteurs aient leur part du trésor de vie.

Et saisissant la coupe :

— Qu'ils approchent donc, ajouta-t-il, tous ceux qui veulent puiser comme moi dans cette coupe la santé, la force et la jeunesse.

Il y eut à ces mots un grand mouvement dans la foule des courtisans. Tous ceux qui ignoraient le complot s'avancèrent avec empressement vers l'estrade, tandis que les autres restaient en arrière en se jetant des regards inquiets. L'empereur les compta de l'œil : c'étaient les plus hauts officiers de l'empire ! Il les appela par leurs noms.

— Pourquoi les plus nobles ne passent-ils point les premiers? demanda-t-il en soulevant la coupe d'or. Avance, avance, Fo-hu ! c'est par toi que je veux commencer...

Le censeur, pâle et chancelant, fit quelques pas vers le trône; mais tout-à-coup il s'arrêta, étendit les mains et tomba à genoux en s'écriant que le médecin était un imposteur. Ses complices l'imitèrent. Alors l'empereur se leva menaçant, et s'écria d'une voix terrible :

— Le ciel a marqué le signe *tao* sur votre front ! Moi, qui suis le père et la mère de mon peuple, vous m'aviez entouré de vos ruses comme d'un filet, et vous y voilà pris vous-mêmes. Que les cieux azurés en soient bénis. Et vous, soldats, arrêtez ces empoisonneurs, et que la torture les force à l'aveu de leur crime.

A ces mots, les gardes accoururent des portes de la salle, s'emparèrent de Fo-hu et de ses compagnons qui furent emmenés.

Le reste de la cour semblait saisie de surprise et d'épouvante. Il y eut un moment de trouble pendant lequel le cérémonial fut oublié. Les plus fidèles serviteurs de l'empereur avaient entouré le trône, s'informant des détails du complot, et exprimant tout haut leur horreur. Enfin les yeux se reportèrent sur Effendon, qui dans le premier moment de trouble avait été oublié, et l'empereur, lui faisant signe d'approcher :

— Viens, toi qui m'as sauvé ! dit-il avec bonté ; viens, fidèle Wang-ti ! et quels que soient tes désirs, exprime-les, ils seront accomplis.

Le facteur s'agenouilla.

— Commence donc par me pardonner de t'avoir trompé, dit-il ; car je ne suis point médecin, et mon nom n'est pas Wang-ti. Tu vois devant toi, fils du ciel, un barbare étranger qui a bravé tous les périls pour venir te demander justice.

Il raconta alors en détail sa propre histoire sans rien déguiser, et tout le monde l'écouta avec étonnement et admiration. Enfin, quand il eut achevé, l'empereur lui fit signe de se lever, et le regardant avec bonté :

— Le sage excuse le tigre qui déchire le chasseur pour sauver ses petits, dit-il ; on peut donc te pardonner d'avoir violé les lois du *dessous du ciel* (1) pour ta fille. Il est dit d'ailleurs que le souverain empereur doit être une fontaine de délices pour tous ceux qui l'approchent. Relève-toi donc et reviens à l'espérance, car si celle que tu cherches respire encore, elle te sera rendue.

. . . .

Cette promesse fut tenue ; et un mois après, Effendon cingla vers l'Amérique avec Marie, dont la tendresse pour son père semblait encore avoir grandi. Elle avait en effet compris toute l'étendue de ce dévouement qui avait surmonté tous les obstacles, et vaincu pour ainsi dire les impossibilités. Aussi, lorsque l'on parlait devant elle d'entreprises difficiles, au succès desquelles le vulgaire refuse de croire, et qu'Effendon répétait selon son habitude :

— Avec la volonté on remue des montagnes !

La muette ne manquait jamais d'ajouter un signe qui voulait dire :

— Et on les transporte avec l'amour !

LA STATUE D'ARMINIUS, OU HERMANN,

EN WESTPHALIE.

Les Allemands élèvent aujourd'hui, dans la forêt de Teutoburg, témoin de la défaite de Varus, une statue colossale à Arminius, qu'ils nomment Hermann. Ce n'est pas le premier hommage de cette espèce qu'ils adressent au vainqueur des Romains. Lorsque Charlemagne pénétra chez les Saxons qui étaient depuis deux siècles en relation avec les Francs, et qui commençaient à leur porter ombrage, il trouva dans l'une de leurs villes, à Hildesheim, une image que les historiens ont nommée Irminsul, et dont le nom tudesque

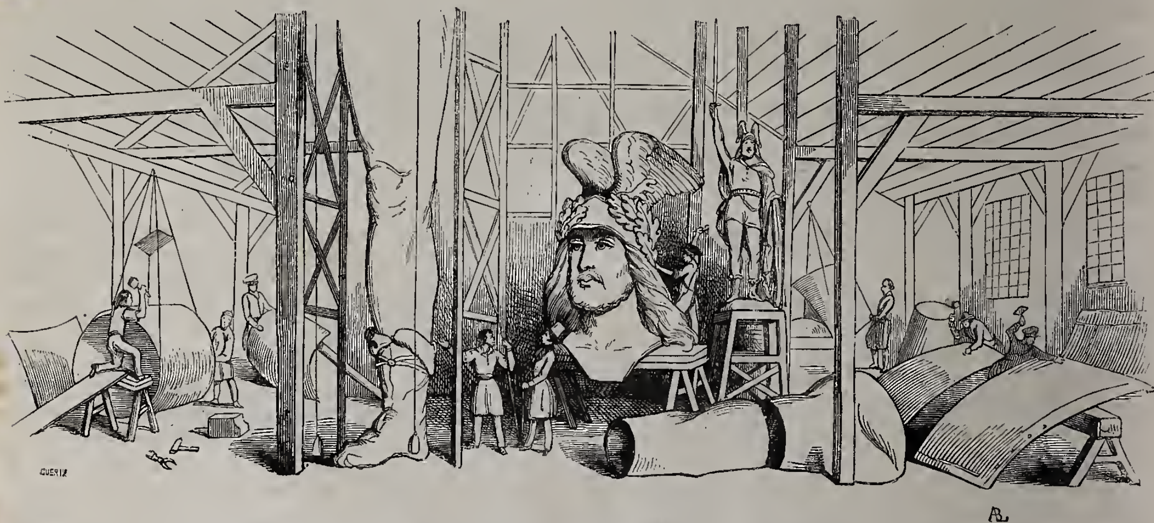
(1) Nom que les Chinois donnent à la Chine.

Hermansäule désignait indistinctement une colonne ou une statue en l'honneur d'Hermann. Car ces peuples barbares n'avaient encore qu'un même nom pour ces deux formes diverses de l'art, qui sans doute devaient se ressembler beaucoup sous la main de leurs artistes. On raconte que Charlemagne renversa la figure d'Hermann. Les Saxons, convertis par leur conquérant tout à la fois à la religion et à la civilisation des Romains, substituèrent dans la suite, au milieu de leurs villes, à cette image du héros germain, celle du héros carlovingien Roland. Dans quelques cités de la Saxe, à Halle, à Halberstadt, le voyageur rencontre encore aujourd'hui le *Rolandsäule*, espèce de colosse de pierre érigé à quelque coin de la place principale, et ressemblant plus à une masse informe qu'à une figure humaine. Au seizième siècle, ces statues étaient plus nombreuses encore, et l'on en voyait à Freyberg une qui remontait à une haute antiquité.

Sous l'une et l'autre effigie, les Allemands voulaient offrir autrefois le symbole de la bravoure; aujourd'hui ils donnent un autre sens à la statue qu'ils érigent à Hermann. Ils entendent qu'elle représente l'hostilité de leur race contre les races qui ont hérité en Europe de la puissance ou du génie de Rome; et il est à craindre que ce soit principalement à la France qu'ils adressent cette sorte de défi. Mais cette intention s'appuie sur un contre-sens historique qu'il n'est pas inutile peut-être de signaler.

Hermann appartenait à cette confédération des Chérusques dont les tribus, après s'être séparées au premier siècle de l'ère chrétienne, reformèrent au second une nouvelle ligue qui prit le nom des Francs. En sorte que les Français ont plus de droits à revendiquer Hermann comme un des leurs, que n'en peuvent avoir les Allemands, descendus pour la plupart de peuples qui, au premier siècle et au second, ne couvraient pas encore le sol germanique. Mieux que ces peuplades récentes de l'Allemagne, nous pouvons nous vanter d'avoir pour notre père ce *Teut* dont on invoque sans cesse le nom contre nous au-delà du Rhin. Si nous avons préféré l'héritage de l'esprit romain à celui de l'esprit teutonique, nous ne pouvons cependant nous laisser dépouiller de nos ancêtres au point de souffrir patiemment que l'ennemi se serve de leurs noms contre nous.

Il y aurait ainsi toute une manière nouvelle pour nous de considérer l'histoire de la Germanie et les noms héroïques invoqués comme un patrimoine exclusif par la littérature allemande. Il n'y a pas jusqu'au poëme épique des Niebelungen qui ne soit faussement revendiqué par les Allemands, et qui ne puisse tout aussi bien être regardé comme la véritable épopée nationale des Francs. Le héros de ce poëme,



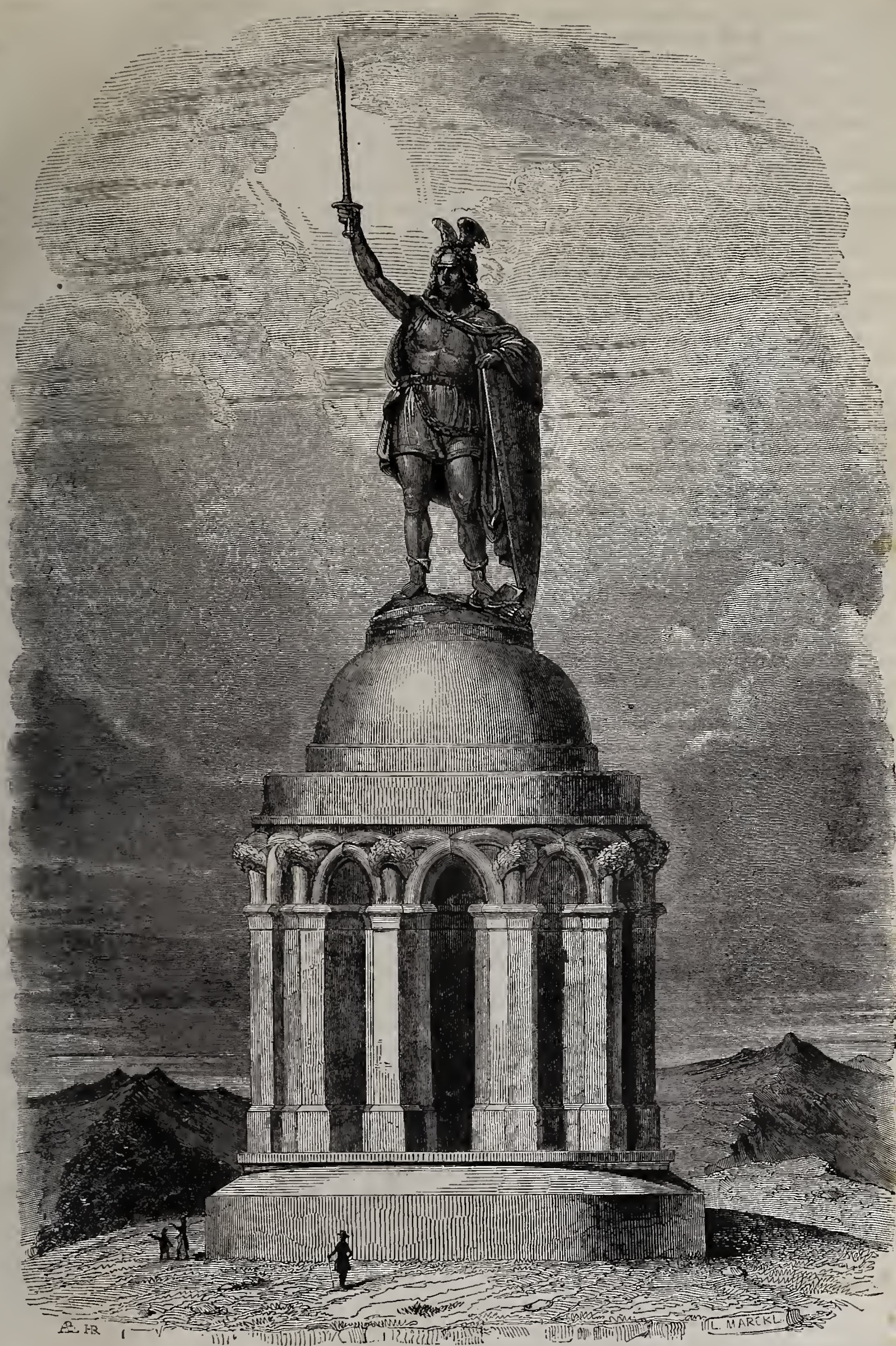
Atelier de M. le sculpteur Ernest de Bandel, où l'on voit des fragments de la statue d'Arminius.

Siegfried, est un roi franc, et, à ce qu'il semble, un prince de la maison de Mérovée. Les chants consacrés à sa fin tragique et à sa vengeance ont été probablement recueillis et rassemblés pour la première fois par l'ordre de Charlemagne. La France doit quelques unes de ses vertus au sang germain qui coule dans ses veines; elle lui doit une partie de sa force. Le temps viendra peut-être où, sans abandonner la tradition latine qu'elle a été chargée de soutenir, elle saura s'honorer aussi des souvenirs des premiers de ses héros, et ne pas permettre qu'une vaine fanfaronnade les tourne impunément contre elle.

Nous ne possédons du reste que bien peu de détails sur la vie d'Arminius ou Hermann. Tout ce que nous savons de cet illustre chef des Chérusques, né l'an 18 avant Jésus-Christ, se réduit en quelque sorte au récit que les anciens nous ont laissé de la défaite de Varus. Les victoires de Drusus avaient agrandi l'empire romain de toute la partie de la Germanie comprise entre le Rhin, l'Elbe et la Saale. Pour maintenir sous leur obéissance les belliqueux habitants de ces contrées, les Romains transplantèrent sur les bords du Rhin, et jusque dans l'intérieur des Gaules, quelques unes des peuplades les plus puissantes, comme les Sicambres, et prenant des ôtages chez les autres, donnèrent aux enfants des principaux chefs une éducation toute romaine.

Arminius, qui était fils de Sigimer (*Siegmer* ou *Siegmar* signifiait, dans l'ancienne langue teutonique, *illustre par la victoire*), le premier d'entre les Chérusques, fut élevé à Rome, décoré du titre de chevalier, et servit dans les armées d'Auguste. Mais ni ces honneurs, ni le spectacle de la puissance et de la civilisation romaine n'étouffèrent dans son âme ses sentiments germaniques, et c'est dans Rome même qu'il apprit à vaincre Rome. Désespérant du succès d'une lutte engagée ouvertement, il eut recours à la ruse. On croit qu'il avait environ vingt-cinq ans, lorsqu'il forma ce grand dessein.

Le proconsul Quintilius Varus, qui, suivant l'expression d'un écrivain de son temps, était entré pauvre dans la Syrie riche, et était sorti riche de la Syrie pauvre, commandait la plus belle des armées romaines, destinée à maintenir dans la soumission les nouvelles conquêtes d'Outre-Rhin. Au lieu de laisser aux peuples soumis leurs lois et leurs coutumes, et de n'en exiger que des tributs plus légers que



(Statue d'Arminius, sur le sommet d'une montagne, dans la forêt de Teutoburg, près de Detmold, en Westphalie. — Le socle est posé depuis le 8 septembre 1841. La statue n'est pas encore complétement achevée.)

ceux qu'ils payaient avant la conquête, Varus écrasa la Germanie d'impôts, et voulut y introduire violemment les lois romaines.

Arminius, jeune guerrier distingué par sa force, par sa haute stature, par sa figure noble et son regard de feu par son illustre naissance et par son courage audacieux, s'insinua dans la confiance de Varus et le flatta pour le perdre. Hardi dans ses projets, adroit dans sa conduite, fécond

en ressources, il comprit qu'attaquer une armée de cinquante mille hommes des meilleures troupes dans des camps fortifiés, c'eût été une véritable folie; mais il réussit, à l'aide de soulèvements fomentés par ses émissaires, à persuader au proconsul de séparer son armée en plusieurs corps, et de la disséminer en petits pelotons dans toute la contrée pour mieux en assurer la soumission. Dès que Varus fut tombé dans ce piége, les Germains, qui étaient restés en possession de leurs armes, tombèrent sur ces différents postes et les égorgèrent.

Le général n'avait gardé près de lui que trois légions : il se mit à leur tête, et marcha contre les rebelles, laissant derrière lui Arminius et ses auxiliaires. Dès que l'armée romaine, arrivée près des sources de la Lippe, dans le pays des Bructères, se fut enfoncée dans l'épaisseur de la forêt de Teutoburg, où il lui fallait à chaque pas se faire jour à coups de hache, elle vit tout-à-coup, dans un bassin entouré de collines élevées, toutes les hauteurs voisines couvertes de Germains, et apprit en même temps qu'Arminius avait assailli l'arrière-garde. Pendant deux jours entiers, l'armée romaine fut harcelée, fatiguée, décimée, sans presque pouvoir se défendre. Le troisième jour, ces escarmouches isolées se changèrent en une bataille générale. Toute la nation avait pris les armes et assistait à cette journée qui devait décider de son sort. La nature du terrain favorisa ses attaques. Une pluie continuelle rendait les chemins impraticables; le soldat romain, chargé d'une armure pesante et de son bagage, avait peine à s'avancer, tandis que le guerrier indigène, légèrement armé, se précipitait avec une impétuosité redoublée sur l'ennemi. Enfin les Romains s'ébranlèrent; leurs rangs furent rompus, les aigles prises, et il se fit un horrible carnage. Varus, blessé, ne voulut pas survivre à sa honte et se perça lui-même de son épée.

Telle fut la fameuse bataille de la forêt de Teutoburg, livrée l'an 10 après Jésus-Christ. On croit avoir découvert aujourd'hui le lieu qui fut le théâtre de la lutte; il est très probable que ce fut dans les environs de Detmold (autrefois Teutmal), dans la forêt de Lippe. Les lieux voisins sont pleins du souvenir de ce mémorable événement. Le champ qui est au pied du Teuteberg s'appelle encore Wintfeld (champ de la Victoire); il est traversé par le Rodenbach (ruisseau de Sang) et le Knochenbach (ruisseau des Os), qui rappelle ces ossements trouvés, six ans après la défaite de Varus, par les soldats de Germanicus, venus pour leur rendre les derniers honneurs. Tout près de là est Feldrom (le champ des Romains); un peu plus loin, dans les environs de Pyrmont, le Herminsberg (mont d'Arminius), couvert des ruines d'un château qui porte le nom de Harminsburg; et sur les bords du Weser, dans le même comté de la Lippe, on trouve Varenholz (bois de Varus).

Après avoir délivré son pays, Arminius ne demeura pas inactif : il détruisit les forts que les Romains avaient fait bâtir sur l'Elbe, le Weser et le Rhin, lutta avec persévérance contre les armées romaines, mit un terme à la guerre civile qui désolait la Germanie, et eut la gloire de sauver ses compatriotes de l'oppression de chefs ambitieux qui les menaçait dans l'intérieur. Sa gloire et ses services ne le garantirent pas des atteintes de la haine et de l'envie, et il périt à l'âge de trente-sept ans, victime d'un complot de ses proches, l'an 772 de Rome, 19 de J.-C.

Le célèbre auteur de la Messiade, Klopstock, a publié trois pièces auxquelles il a donné le nom de bardits; Arminius, ou plutôt Hermann, en est le héros : ces trois bardits, *Hermann et les princes*, *la Bataille d'Hermann*, et *la Mort d'Hermann*, parurent successivement à Hambourg, en 1769, 1784 et 1787. Lohenstein a écrit, sur le même sujet, un roman héroïque, intitulé *Arminius et Thusnelda*, et publié après sa mort à Leipzig, en 1689 et 1690.

Un comité s'est formé, en février 1838, à Detmold, par les soins et sous les auspices de M. Ernest de Bandel, sculpteur d'Ansbach, en Bavière, pour ériger une statue à la mémoire d'Arminius sur une montagne haute de 390 mètres, dans la forêt de Teutoburg. Voici les dimensions que ce monument doit avoir : hauteur de la statue, des pieds jusqu'au cimier du casque, 13^{m},642; distance des pieds à la pointe de l'épée, que le héros tient nue et droite, 14^{m},617; longueur de l'épée, 7^{m},146; hauteur du socle, qui est en pierres de taille, 29^{m},234. La quantité de bronze qui entre dans la statue est de 13 500 à 14 000 kilogrammes. La dépense totale est évaluée à environ 200 000 francs, et doit être couverte par une souscription nationale faite dans tous les Etats de la confédération Germanique. Les travaux ont commencé le 9 juillet 1838, et la dernière pierre du socle a été posée en grande cérémonie le 8 septembre 1841. Il manque près de 70 000 francs pour couvrir tous les frais d'érection de la statue, à laquelle M. de Bandel travaille sans relâche.

PHÉNOMÈNES CURIEUX RELATIFS AUX SENS.

(Voy. 1842, p. 358, 395.)

II. LA VUE.

Singulières sensations lumineuses. — L'influence mécanique d'un coup, d'un choc, d'une pression même, provoque dans l'œil la sensation de la lumière et des couleurs. Tout le monde connaît l'expression proverbiale si juste : *Voir trente-six mille chandelles.* On sait aussi qu'en pressant l'œil, après l'avoir fermé, on détermine l'apparition d'un cercle de feu, et qu'à l'aide d'une pression moins forte, on provoque celle de couleurs qu'on peut même transformer les unes dans les autres. L'espèce d'éclair qui apparaît lorsque l'on se comprime l'œil avec force dans l'obscurité, n'est d'ailleurs qu'une pure sensation, et ne saurait illuminer les objets extérieurs, même les plus rapprochés de l'œil. On peut s'en convaincre aisément. Il ne faut pas regarder l'expérience de ce fait comme complétement oiseuse. Le savant physiologiste M. Muller, auquel nous empruntons ces détails, raconte qu'il s'est trouvé un cas où les tribunaux ont soumis le phénomène à l'appréciation de la médecine légale. Il s'agissait d'un homme qui, attaqué la nuit par deux voleurs, disait en avoir parfaitement reconnu un à l'aide de l'éclatante lumière produite par un coup de poing qui lui avait été asséné sur l'œil droit.

Une lumière de ce genre n'est pas non plus visible pour une autre personne. Il est même certain que les yeux d'aucun animal ne luisent par eux-mêmes dans l'obscurité.

La sensation lumineuse peut d'ailleurs se produire sous l'influence de causes internes, même dans un organe paralysé ou atrophié. Un homme dont l'œil avait été vidé, et que M. de Humboldt galvanisait, n'en apercevait pas moins de ce côté des phénomènes de lumière. Lincke rapporte qu'un malade auquel il avait fallu extirper un œil, vit le lendemain toutes sortes de phénomènes lumineux qui le tourmentèrent au point de faire naître en lui l'idée qu'ils étaient réels. En fermant l'œil sain, il voyait flotter devant l'orbite vide des images diverses, des lumières, des cercles de feu, des personnages dansants; ce symptôme persista pendant quelques jours. Il est facile de reconnaître l'analogie de ces faits avec ceux que nous avons rapportés plus haut, relativement aux sensations des amputés. (Voyez 1842, p. 358.)

Particularités diverses relatives à la vision.—La structure de l'œil et la marche que les rayons lumineux suivent dans cet organe a beaucoup exercé la sagacité des physiologistes et des physiciens. Ils ne sont pas encore parvenus à expliquer d'une manière complétement satisfaisante toutes les circonstances relatives à la vision. Citons-en quelques unes.

D'abord l'œil, comme tous les instruments d'optique, doit avoir un *ajustement* particulier suivant les différentes distances auxquelles sont placés les objets à voir. Ainsi, en regardant, à travers un petit trou pratiqué dans une carte, deux épingles parallèles mais à des distances inégales de l'œil, une des deux épingles est constamment comme entourée d'une nébulosité lorsque l'autre est vue distinctement. La distance *de la vue distincte* est donc variable; cependant on donne ce nom à la distance la plus petite à laquelle la vision s'opère distinctement avec le moins d'effort. Elle est d'environ 30 centimètres pour une vue ordinaire s'exerçant sur une page imprimée en caractères moyens; elle est moindre pour les myopes, plus grande pour les presbytes.

On doit à M. Beudant une expérience curieuse du même genre que la précédente. Une épingle étant fixée à une distance de 5 à 6 centimètres de l'œil, on la regarde au travers d'un petit trou percé dans une carte; si l'on fait mouvoir celle-ci alternativement à droite et à gauche, l'épingle semble animée d'un mouvement en sens inverse.

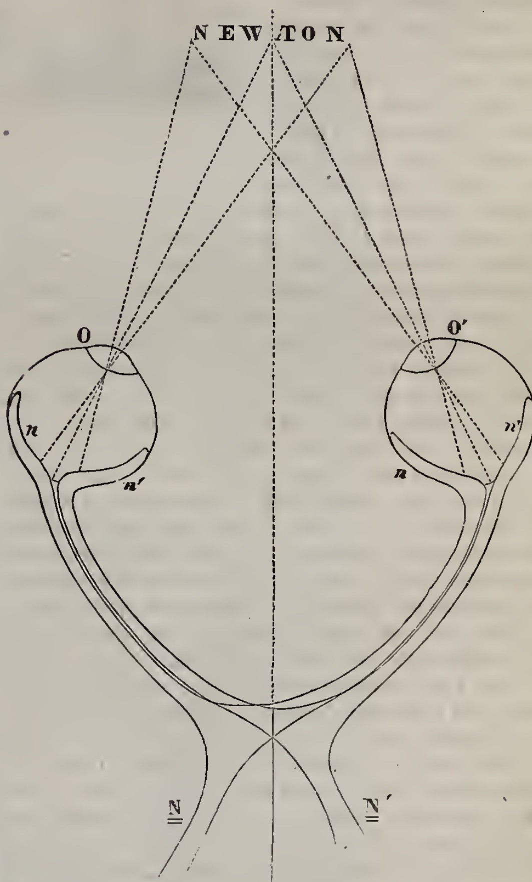
Bien que l'image d'un objet extérieur vienne se peindre à la fois dans chacun de nos deux yeux, nous n'en voyons généralement qu'une seule à la fois, parce que nous avons acquis l'habitude de rapporter à un même objet les deux impressions faites sur les points correspondants de la *rétine*, partie de l'organe sur laquelle la sensation se produit. Mais si par une cause quelconque les deux yeux ne sont pas accommodés ensemble pour la distance que l'on fixe, une double image apparaît. C'est ce que l'on remarque lorsque regardant la lune avec un seul œil, on vient à ouvrir l'autre, que l'on avait d'abord tenu fermé.

Il faut, du reste, se garder de confondre la vue double par les deux yeux avec la vue double ou multiple par un seul. Beaucoup de personnes voient plusieurs images de la lune même avec un seul œil. Ces images sont situées les unes sur les autres, et ne se couvrent qu'en partie; chacune a ses bords particuliers. Chez la plupart des individus, ce phénomène n'a lieu que quand les regards se portent sur des objets extrêmement éloignés; il y en a cependant chez lesquels des objets même rapprochés y donnent lieu. Prévost l'avait remarqué sur lui-même. Steifensand en a fait le sujet d'intéressantes observations. Cet écrivain est myope. Lorsqu'il regarde une tache claire sur un fond blanc, et qu'il s'éloigne peu à peu, non seulement l'image du point clair devient confuse, mais encore elle se déploie, indépendamment de plusieurs images accessoires sans netteté, en deux images situées de côté, dont la distance augmente avec éloignement du corps; à mesure que ces images s'écartent l'une de l'autre, elles deviennent confuses. De l'œil droit, l'image gauche est un peu plus élevée; de l'œil gauche, c'est la droite. En tournant la tête à droite l'image gauche s'abaisse, et la droite s'élève quand l'œil gauche regarde; l'inverse a lieu si l'œil droit agit. En tournant tout-à-fait la tête, les images tournent aussi autour d'un centre commun. Griffin rapporte également que, quand il a regardé pendant longtemps dans le télescope, l'œil qu'il tenait fermé voit ensuite triples les objets rapprochés de lui. Ces phénomènes se rattachent à la construction optique de l'œil; ils tiennent vraisemblablement aux divers champs de fibres dont se compose chaque couche de cristallin. (*Physiol. de Muller.*)

La *semi-vision* ou *hemiopie* est un phénomène beaucoup plus rare et plus difficile à expliquer que la vision double. Il consiste en ce que la personne chez laquelle il se manifeste n'aperçoit que la moitié à droite ou la moitié à gauche des objets; la séparation entre leurs parties visibles et invisibles étant verticale lorsque les deux yeux sont placés sur une même horizontale. Ainsi en fixant un mot inscrit sur une muraille, Newton par exemple, on n'en aperçoit que la moitié gauche New, ou la moitié droite ton, suivant le sens dans lequel a lieu l'hémiopie.

Le docteur Wollaston a éprouvé cette sensation singulière à deux reprises différentes. Une première fois, après un violent exercice de deux ou trois heures, il n'apercevait que la moitié droite des objets. Ce phénomène dura un quart d'heure environ; il avait lieu pour un œil comme pour l'autre, ou pour les deux ensemble. Vingt ans plus tard le même accident se renouvela, mais en sens inverse; cette fois, c'était la moitié droite des objets qui était invisible.

Pour expliquer la semi-vision, Wollaston a émis une hypothèse fort ingénieuse, dont la figure 1 donnera une idée nette.

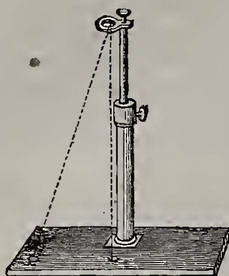


(Fig. 1.)

O et O' sont les deux yeux coupés en leur milieu par un plan horizontal; N et N' sont les deux nerfs optiques qui, partant du cerveau, viennent aboutir à la partie postérieure des yeux, et y former la rétine par leur épanouissement, après s'être confondus dans le *chiasma* C. Or, si l'on admet un demi-croisement dans cette région, le nerf N se partageant en deux branches *n* et *n* qui aboutissent au côté gauche de chacun des deux yeux, et le nerf N' se divisant pareillement en *n'* et *n'* qui s'appliquent sur le côté droit de ces organes, il suffira qu'un seul des deux troncs nerveux N et N' soit momentanément paralysé pour que la semi-vision ait lieu. En effet, suivant la marche des rayons lumineux qui, d'un objet quelconque, tel que le mot Newton placé en face des deux yeux, viennent frapper ces organes, nous voyons de suite, d'après la figure, qu'après s'être croisés en un point qui est le *centre optique* de l'organe, la gauche de l'objet va se peindre renversée sur la droite de la rétine, et réciproquement la droite sur la gauche. Par conséquent la paralysie du nerf gauche N empêche de voir la partie à droite ton du mot Newton. Si, au contraire, le nerf droit N' avait cessé de fonctionner, la moitié gauche du mot serait devenue invisible.

Il y a au fond de l'œil un *point insensible*, ou *punctum*

cæcum, sur lequel la lumière ne cause aucune impression. C'est le petit espace circulaire occupé par l'extrémité du nerf optique, et d'où partent tous les filaments nerveux qui s'entrelacent pour former la rétine. L'expérience suivante fait reconnaître l'existence de ce point. Sur un plateau horizontal noirci on place deux petits disques blancs ou deux petites boules de quelques millimètres de diamètre, et dont les centres sont à environ 8 centimètres l'un de l'autre. Ensuite, en se servant du *visier* circulaire adapté à la tige verticale mobile qui est fixée au plateau, on place l'œil gauche verticalement au-dessus du disque de droite ; et en tenant la ligne des yeux parallèle à la ligne des disques, on ferme l'œil droit. Le visier ayant d'abord été placé à 36 centimètres environ de distance du plateau, on l'élève ou on l'abaisse doucement, toujours dans la même verticale ; et on trouve bientôt une position voisine de la première, pour laquelle le disque de gauche devient complétement invisible. En-deçà ou au-delà le disque éclipsé reparaît ; et même, pour peu que la ligne des yeux eût été oblique par rapport à celle des disques, il n'aurait pas disparu.



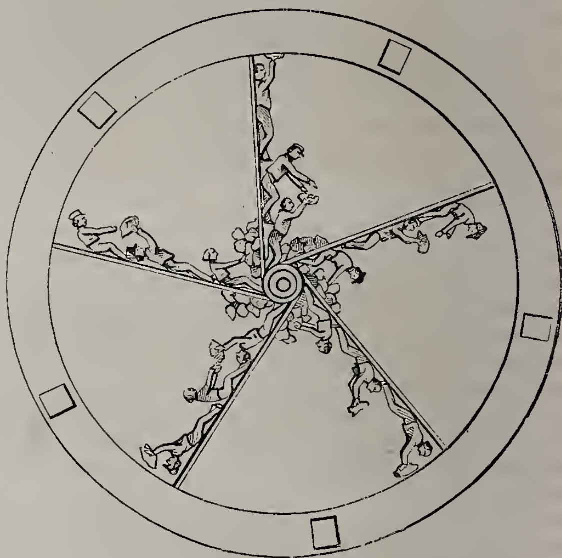
(Fig. 2.)

Persistance des sensations lumineuses.— On connaît ce jeu d'enfant qui consiste à faire tourner avec vitesse un charbon dont une des extrémités est incandescente. A mesure que le mouvement de rotation devient plus rapide l'arc lumineux augmente d'amplitude ; et enfin, lorsque l'on atteint une certaine vitesse, on voit une circonférence entière sur tous les points de laquelle le charbon semble être à la fois. Or, comme son mouvement n'est évidemment que successif, il faut en conclure que la sensation lumineuse sur l'organe de la vue a une durée appréciable, puisque l'impression produite par le charbon dans une des positions qu'il occupe n'a pas encore cessé pendant le temps qui s'écoule jusqu'à son retour dans cette position. Cette persistance explique un grand nombre d'illusions du même genre. Ainsi une corde sonore en vibration semble occuper un espace dont la largeur va en augmentant des extrémités au milieu. On voit disparaître les raies d'une roue qui tourne rapidement. Un météore qui sillonne avec vitesse la voûte étoilée, laisse après lui une traînée lumineuse dont la longueur apparente dépend de cette vitesse même ; de sorte que si elle était assez grande, il pourrait arriver, comme dans l'expérience du charbon ardent, qu'un arc lumineux se montrât un instant avec ses deux extrémités appuyées sur l'horizon.

La persistance des impressions lumineuses sur la rétine a donné lieu à des jeux d'optique fort intéressants, qu'on a désignés sous les noms de *phénakisticope*, de *thaumatrope*, de *fantascope*, etc. Le premier n'exige qu'un petit nombre de pièces, savoir : 1° un axe en fer *ab* (fig. 3), tournant très facilement dans une tige en laiton *tg* recourbée deux fois à angle droit, qu'il traverse à frottement doux ; 2° un disque circulaire en carton (fig. 4), partagé en plusieurs secteurs égaux, et percé vers sa circonférence de trous régulièrement espacés, en nombre égal à celui des secteurs. Sur chacun de ceux-ci on a représenté la même scène ; seulement on y a varié les attitudes des personnages, de manière à y établir diverses transitions entre les positions extrêmes que chacun d'eux doit occuper. On fixe le disque sur l'axe tournant, en enlevant d'abord la vis *v*, et en la resserrant ensuite sur le disque, qui se trouve ainsi maintenu entre cette vis et l'appui *p*, le côté des figures étant tourné vers *a*. On tient alors l'axe dans une position fixe, en prenant le manche *m* dans la main gauche ; et fixant l'œil à la hauteur de l'une des ouvertures percées dans le disque, on se place devant une glace pour y regarder l'image réfléchie. Si l'on imprime alors au disque un mouvement de rotation rapide en agissant avec la main droite sur le bouton *b*, les secteurs dans lesquels est décomposée la surface circulaire sembleront ne plus changer de place ; mais les petites images qui y sont tracées paraîtront se mouvoir avec une vitesse qui dépend de celle de la rotation. Les trois maçons de notre figure 4 se passeront l'un à l'autre, avec une merveilleuse prestesse, les moellons que l'un d'eux prend à ses pieds. Le sonneur fera mouvoir sa cloche à pleine volée. Le laquais maniera le balancier de sa pompe aussi facilement que s'il ne s'agissait pour lui que de faire sauter une plume. En un mot, tous ces petits travailleurs s'agiteront avec une ardeur et une vélocité qui changeraient promptement l'aspect du monde physique si elles pouvaient être imitées par l'industrie humaine.



(Fig. 3.)



(Fig. 4.)

La durée totale de l'impression lumineuse est d'autant plus grande que la lumière est plus intense. Elle est d'environ $\frac{1}{10}$ de seconde pour un charbon incandescent. Il faut d'ailleurs, pour qu'il y ait production d'une sensation, que l'action de la lumière se fasse sentir sur la rétine pendant un certain temps qui dépend aussi de l'intensité. C'est pour cela que nous distinguons une étincelle électrique ou un éclair, bien que leur lumière soit presque instantanée, tandis qu'une balle, un boulet chassé de plein fouet, ou même d'autres corps animés d'une moindre vitesse, mais dont la surface ne réfléchit qu'une lumière diffuse, ne peuvent être aperçus.

L'avenir des enfants est l'ouvrage des mères.

NAPOLÉON.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

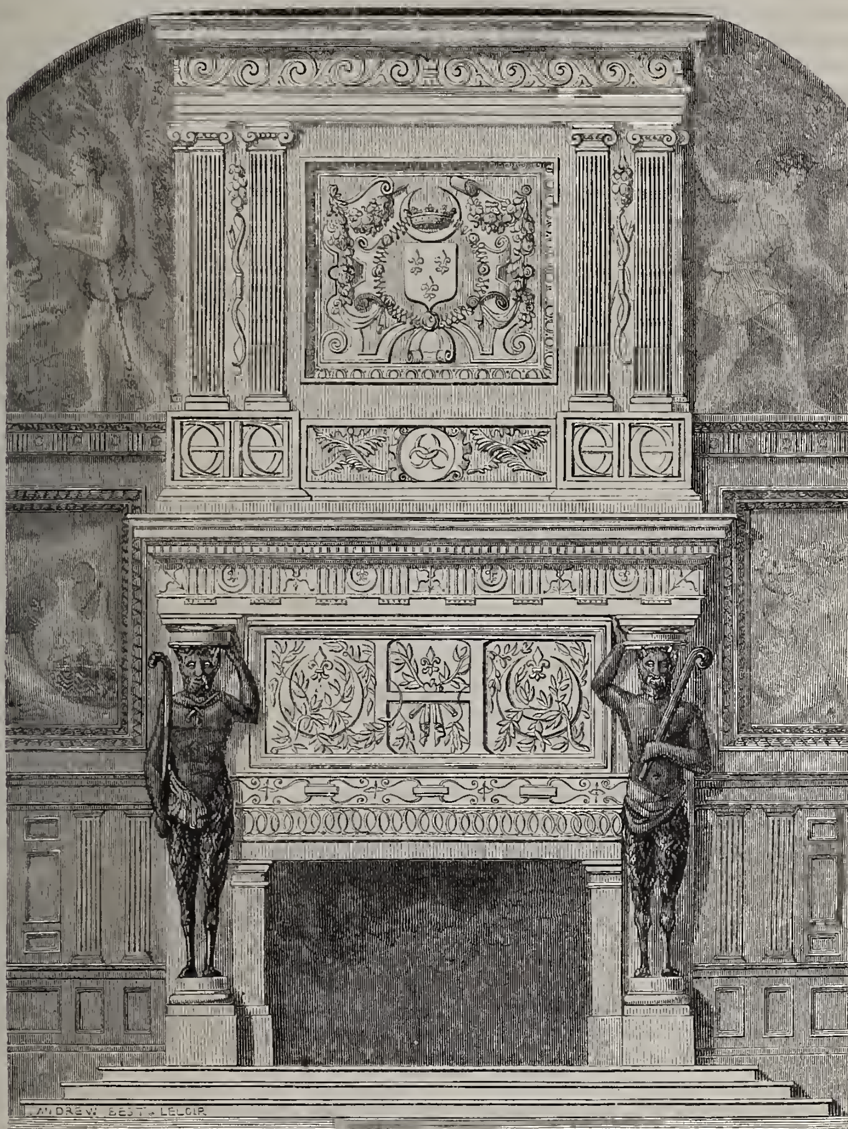
OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

SUITE DU RÈGNE DE FRANÇOIS I.

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU.

(Suite. — Voy. p. 49.)



(Cheminée de la salle de Bal, dans le château de Fontainebleau. — Voy., sur les satyres substitués ici aux colonnes, p. 126.)

DÉCORATIONS INTÉRIEURES.

Galerie de François I.

Cette galerie, située au fond de la cour de la Fontaine ou des Fontaines, est une des premières constructions qu'ait fait exécuter François I. Elle s'étend, au premier étage, dans toute la largeur de cette cour; sa longueur est de 64m,318, et sa largeur de 5m,847. Dans l'origine elle était percée de fenêtres des deux côtés, les unes ayant vue sur la cour, et les autres sur le jardin de la Reine ou de l'Orangerie. Plus tard, quand Louis XV adossa un nouveau bâtiment à cette galerie, du côté du jardin, les fenêtres de ce côté se trouvèrent bouchées, comme on les voit aujourd'hui.

La décoration de la galerie de François I est extrêmement remarquable; la sculpture et la peinture ont rivalisé entre elles pour la rendre des plus riches et des plus complètes. Le plafond, divisé en autant de grands compartiments qu'il y a de travées, est composé de caissons de formes variées, exécutés en bois de noyer, et dont les moulures étaient dorées. Un lambris du même bois, composé de panneaux sur lesquels se trouvent sculptés des armoiries de France, des trophées, des salamandres et des chiffres de François I, règne tout au pourtour sur une hauteur de deux mètres. Les trumeaux, entre les fenêtres, sont décorés de sujets peints, entourés de riches encadrements de stuc, tous différents les uns des autres, et où des figures, soit en bas-relief, soit en ronde bosse, représentent toutes les fictions de la mythologie ancienne, telles que des Chimères,

des Nymphes, des Faunes, groupés au milieu de cartouches, de guirlandes de fruits et d'emblèmes de toute espèce. Le parquet répondait à la richesse du plafond et des lambris.

Les sujets des peintures ne forment pas une suite ; ils sont pour la plupart empruntés à la fable. On y voit Vénus châtiant l'Amour d'avoir abandonné Psyché, le Combat des Centaures et des Lapithes, la Mort d'Adonis, et autres sujets de ce genre ; quelques autres cependant semblent faire allusion à la gloire de François I. Ces peintures pour la plupart sont l'œuvre du Rosso ou ont été exécutées sous sa direction ; plusieurs dénotent une main moins habile, et n'ont peut-être été exécutées qu'après la mort de cet artiste. On sait que le Rosso mourut en 1541 à Fontainebleau, où il était depuis neuf ans. Les ravages du temps et les maladroites restaurations que ces fresques ont eu à supporter ne permettent pas de juger très bien de leur mérite réel ; on peut toutefois reconnaître qu'elles sont inférieures sous tous les rapports à celles qui furent exécutées par le même maître sous la porte Dorée, et surtout à celles de la salle de bal, que l'on doit au Primatice.

Les sculptures de la galerie de François I portent le caractère du goût maniéré et de l'exagération dans les formes importés en France par les artistes florentins ; on les attribue, non sans raison, à Dominico del Barbiere, qu'on sait avoir travaillé à Fontainebleau sous la direction du Rosso, connu en France sous le nom de *maître Roux*. Guilbert pense qu'elles sont de Paul Ponce, sculpteur bolonais. Peut-être ces deux artistes y ont-ils travaillé concurremment. Quel que soit d'ailleurs le degré de mérite qu'on croie devoir reconnaître dans les peintures et les sculptures qui décorent la galerie de François I, quelles que soient les idées d'après lesquelles on veuille apprécier la valeur de cette décoration, il faudra convenir, ce nous semble, qu'à défaut d'un goût très pur et d'une correction irréprochable, on y trouve une abondance et une fécondité qui font honneur à l'imagination des artistes dont elle est l'ouvrage ; sans chercher à en analyser tous les détails, on est forcé d'y admirer la riche et séduisante harmonie de l'ensemble.

Ajoutons en même temps que ce n'est pas aujourd'hui qu'on pourrait réellement juger de tout cet effet, puisque la couleur naturelle des boiseries, l'éclat des dorures, la finesse et la transparence des stucs, ont entièrement disparu sous plusieurs couches d'un badigeon grossier et blafard qui les dénature entièrement. Espérons que bientôt on le fera disparaître, et que cette galerie sera soigneusement restaurée et remise dans son état primitif.

Dans l'examen détaillé que l'on fera des peintures de la galerie de François I, il ne faut pas oublier un petit tableau représentant une ancienne vue du château de Fontainebleau ; cette curieuse peinture fait partie de l'encadrement d'un des derniers panneaux de la galerie, du côté des appartements de la cour Ovale.

Sur le milieu de la façade de la galerie de François I, du côté de l'Orangerie, il existait une petite pièce formant saillie à l'extérieur. C'est dans ce cabinet que François I renfermait des objets précieux qui lui étaient envoyés de toutes les parties du monde, médailles antiques, camées, objets d'orfévrerie, vêtements et ouvrages des Indes et autres pays. C'est là qu'il se plaisait à consulter les artistes sur la valeur des objets d'art qu'il y avait réunis à grands frais, c'est là qu'il cherchait à augmenter ses connaissances en conférant avec eux. Benvenuto Cellini nous a conservé le souvenir d'une de ces conférences intimes dans son Traité des ouvrages d'orfévrerie : elle nous met à même de juger à la fois et de l'enthousiasme de l'artiste pour les qualités de son bienfaiteur, et de l'estime et l'admiration du roi pour son protégé. On sait quelle part eut Benvenuto Cellini dans les travaux de sculpture ordonnés par François I pour l'embellissement de Fontainebleau ; déjà nous avons vu qu'il avait été chargé de la décoration de la porte Dorée. Le roi professait une admiration toute particulière pour les ouvrages de cet artiste d'un caractère si original : il lui avait commandé douze statues de dieux et de déesses ; ces statues devaient être fondues en argent ; le Jupiter seul fut exécuté. Cellini avait aussi composé une fontaine, qui aurait été d'un effet prodigieux à en juger par la description qu'il en donne dans ses Mémoires : la principale statue, qui eût été une figure de Mars en bronze, ne devait pas avoir moins de 17^{m},541 de haut. Cette fontaine ne fut pas achevée. François I, ne se contentant pas des œuvres de sculpture que Benvenuto Cellini devait exécuter d'après ses ordres, voulut aussi réunir à Fontainebleau tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Primatice fut envoyé à Rome à cet effet, et, de concert avec Vignole, il fit couler en bronze le Laocoon, la Cléopâtre, l'Hercule Commode, etc., qui furent placés à Fontainebleau, et dont la plupart existent encore dans les châteaux royaux.

L'étage au-dessus de la galerie de François I était occupé par la Bibliothèque : elle était confiée aux soins du docte Pierre Gillius. L'étage inférieur contenait les Etuves ou salles de bains, composées de plusieurs pièces richement et diversement décorées.

Salle de Bal ou des Fêtes.

La salle des Fêtes du château de Fontainebleau, commencée par François I et terminée seulement sous Henri II, est un grand vaisseau qui, tant par son étendue et sa disposition que par le style et la magnificence de sa décoration, mérite d'être cité comme une œuvre d'art tout-à-fait à part.

Cette superbe salle est située, ainsi que nous l'avons déjà dit, au premier étage du corps de bâtiment qui se trouve entre le pavillon de la porte Dorée et la chapelle Saint-Saturnin. Elle a 26 mètres de longueur, et sa largeur, entre les trumeaux, est de 9 mètres ; mais elle se trouve augmentée de toute la profondeur des embrasures de fenêtres, qui n'ont pas moins de 2^{m},20. Cette disposition est des plus favorables, car chacun de ces grands renfoncements dans lesquels on pouvait se tenir à l'écart laissait toute la partie du milieu entièrement libre pour les danses et les ballets. Dix grandes baies en arcades de 3 mètres de largeur, cinq sur la cour ovale, et cinq sur les jardins, laissent pénétrer abondamment la lumière dans cette salle, qui forme ainsi, comme Serlio le disait, une grande loge d'où la vue pouvait s'étendre sur les parterres plantés de fleurs, ornés de fontaines jaillissantes, et au-delà sur les massifs de verdure de la forêt dont le rideau se découpe à l'horizon.

Dans le principe, on avait eu l'intention de voûter la salle des Fêtes, et c'est par cette raison sans doute que les piliers avaient été faits aussi saillants, et qu'on avait disposé des consoles sculptées pour recevoir la retombée des arcs dont la courbure se retrouve aux deux extrémités. Serlio nous apprend « que les consoles et les impostes de pierre étaient déjà posées lorsque survint un homme influent (*uomo d'autorita*), et plus judicieux que le *maçon* qui avait la conduite de cet édifice, et donna l'ordre qu'on substituât à la voûte un plafond de bois... » Il est plus que probable que cet homme influent n'était autre que Primatice, qui, chargé de décorer cette galerie, trouva que le système du plafond lui laissait un bien plus beau champ pour les fresques dont il était chargé, et lui permettrait de donner un plus grand développement à ses compositions. Ce plafond de menuiserie, composé de grands caissons octogones, ornés des chiffres et des emblèmes de Henri II et de Diane de Poitiers, rehaussés d'or et d'argent se détachant sur des fonds de couleur ou sur le bois même, est du plus bel effet. Une magnifique boiserie divisée en panneaux par de petits pilastres

sert de revêtement à toute la partie inférieure des murailles, dans une hauteur de plus de deux mètres; la couleur naturelle du bois de chêne et la dorure des moulures d'encadrement forment une heureuse opposition aux peintures. Au-dessus de la porte d'entrée, et dans toute la largeur de cette salle, est une tribune supportée sur des consoles, et dont l'appui en bois est orné des sculptures du meilleur goût. Cette tribune servait à placer les musiciens soit pendant les repas, soit lors des bals. A l'autre extrémité de la salle était une grande cheminée monumentale qui en occupait toute la hauteur; cette cheminée fut exécutée entièrement sous Henri II. Nous aurons occasion d'en parler à la fin de cet article.

Quant aux magnifiques peintures exécutées sur les parois des murailles, par Nicolo del Abate, sous la direction et d'après les compositions de Primatice, elles méritent à tous égards de fixer l'attention; car c'est bien certainement la décoration monumentale la plus importante et la plus complète qui existe en France. Les sujets des huit grandes fresques qui occupent les espaces entre les cintres des arcs sont: 1° Bacchus entouré de Faunes et de Satyres; 2° le Parnasse avec Apollon et les neuf Muses; 3° une assemblée de dieux et de déesses, où dansent Junon, Minerve et Vénus; 4° le banquet des noces de Thétis et de Peleus; 5° Jupiter et Mercure traités par Philémon et Baucis; 6° le cours du Soleil, assisté du Printemps et des autres saisons avec les Heures; 7° Vulcain, à qui Vénus commande de forger des armes pour son fils; 8° Cérès avec des moissonneurs. Au-dessus de la tribune est une grande peinture qui représente un concert de musiciens. Outre Nicolo del Abate, les autres artistes au talent desquels Primatice eut recours pour l'exécution des peintures dont il avait la direction dans différentes parties du château, sont: Ruggiero Ruggieri, Caccianemici et Bagna Cavallo.

Dans les voûtes et dans les embrasures des arcades sont encore divers tableaux encadrés de riches moulures de stuc; ce sont des sujets de deux ou trois figures, qui représentent des allégories mythologiques ou des figures de divinités, comme Hercule, Mars, Pomone, Comus, Adonis, des Nymphes, des Naïades, etc. Ces peintures de moindre importance sont cependant très remarquables par le mérite de leur composition et de leur exécution; elles s'harmonisent parfaitement bien avec le reste de la décoration, qui se trouve complétée par des trophées et des cartouches aux chiffres de Henri II et de Diane de Poitiers.

Cette salle a été complétement restaurée dans les dernières années; les boiseries, le plafond, les dorures ont retrouvé tout leur éclat, et la restauration des fresques du Primatice a été confiée au talent de M. Alaux, qui s'en est acquitté avec une rare intelligence et un soin scrupuleux dont il faut lui savoir gré. Cette restauration offrait de grandes difficultés; les couvertures de la galerie étant restées longtemps dans un état de dégradation complète, les eaux s'étaient infiltrées dans les murs construits en grès, et cette humidité constante avait contribué à détruire la plus grande partie de ces admirables fresques. Si les restaurations eussent été opérées avec le même système de peinture, elles n'auraient eu aucune chance de durée, et l'on a préféré avec raison adopter le procédé de peinture à la cire appliquée sur de bons enduits composés d'après les nouveaux procédés de MM. Thénard et Darcet.

Il est impossible en entrant dans la salle de Bal de Fontainebleau de ne pas être saisi d'admiration, et de ne pas être frappé de l'effet que produit cet ensemble à la fois si grandiose, si magnifique et si harmonieux. Cette salle ainsi rétablie dans son état primitif est tout-à-fait propre à donner une idée juste et complète de l'état des arts au milieu du seizième siècle, et des résultats merveilleux qu'il était possible de produire par leur heureux concours.

Galerie d'Ulysse ou la grande galerie.

La galerie d'Ulysse est aussi appelée la grande galerie, par opposition à la galerie de François I, qu'on appelait la petite galerie. Elle fut construite en 1528 par François I, qui en avait également fait commencer la décoration intérieure; mais elle ne fut achevée que sous le règne de Henri II; Charles IX même y fit encore travailler. Cette galerie ayant été entièrement détruite, nous rapporterons une partie de la description qu'en a faite le P. Dan dans son ouvrage intitulé *le Trésor des merveilles de Fontainebleau:*

« Pour traiter maintenant de ses rares tableaux, plus admirables en l'art et dans leur dessein que dans l'apparence du coloris que les injures du temps ont de beaucoup terni, et pour en sçavoir le prix et le mérite, il suffit de dire que c'est un des plus beaux et des plus excellents ouvrages qui soient sortis du dessein du sieur de Saint-Martin (Primatice, qui avait été fait prieur de Saint-Martin), que le sieur Nicolo (Nicolo del Abate) a parfaitement bien peints à frais (à fresque), contenant cinquante-sept tableaux de six pieds et demi de haut et huit de large, avec chacun leur bordure de stuc et plusieurs beaux et divers ornements dorés.

» En ces tableaux est artistement représentée l'histoire des travaux d'Ulisse à son retour du siége de Troye, dont le sujet est tiré de l'Odyssée d'Homère, où, au jugement de tous les plus intelligens en l'art de peinture, il n'y a tableau qui ne soit une merveille et un riche trésor, qui sert aussi tous les jours à plusieurs d'une école très parfaite pour rendre et sçavans et bien instruits, non seulement en cet art tous ceux qui y étudient, mais encore qui porte coup et enseigne doctement tous ceux les quels en considèrent l'histoire et le sens moral qui s'en peut tirer. — Et si cette histoire est plus fabuleuse que véritable (comme plusieurs estiment), à tout le moins est-il asseuré que le poëte qui l'a si parfaitement décrite a eu intention de représenter par là les mœurs et les nobles qualités d'un prince et d'un héros illustre, tel qu'il fait voir Ulisse pour servir de patron et d'instruction à tous les autres. »

On peut juger, d'après cette description écrite par un homme contemporain de Louis XIII, quel devait être le mérite de ces peintures qui composaient la principale décoration de la grande galerie, et qui avaient déjà à cette époque un siècle d'existence. Le P. Dan nous apprend aussi que Henri IV ayant trouvé en un état qui menaçait ruine cette œuvre incomparable que les mouvements des troubles et des guerres civiles avaient laissée à l'abandon, il la fit réparer, et de plus l'orna d'un lambris peint avec plusieurs camaïeux.

Comment se fait-il donc que cette galerie, qui renfermait d'aussi nombreux chefs-d'œuvre d'art, qui avait été religieusement restaurée par Henri IV, qui excitait encore une admiration générale sous le règne de Louis XIII, comment se fait-il, disons-nous, qu'elle n'ait pu trouver grâce auprès des vandales qui en ont conçu et exécuté la démolition, malgré l'effet que produisit cette destruction sur les véritables amis des arts au dernier siècle. M. Castellan, dans son intéressant ouvrage sur Fontainebleau, ouvrage qui nous a souvent guidé dans nos recherches, rapporte à ce sujet une lettre du comte Algarotti, datée du 2 juin 1744. Nous pensons qu'on nous saura gré de la transcrire ici.

« J'ai revu encore une fois à Fontainebleau les admirables peintures de notre *Nicolino* (Nicolo del Abate); elles avaient encore la fraîcheur, le relief et la force du coloris qu'elles possédaient quand Vasari les décrivait, et aussi dignes d'être recouvertes de riches rideaux, comme le voulait Vedriani dans le siècle passé. Les aventures d'Ulysse racontées par Homère étaient le sujet de ces peintures composées par le Primatice, et exécutées par Nicolo. Je ne puis exprimer le plaisir que j'éprouvai à admirer cette poésie visible. Cependant, si j'avais retardé seulement de quelques heures, c'en était fait, et j'aurais eu à en déplorer à jamais la perte,

Les maçons étaient déjà sur le toit de la galerie qu'ils démolissaient ; les débris de la voûte de ce monument tombaient sur nos têtes, et il fallut supplier les ouvriers de suspendre un moment leur dévastation pour se procurer le loisir de contempler le chien fidèle qui flatte et reconnaît son vieux maître, de voir Ulysse qui, ayant tendu son arc puissant, défie les efféminés prétendant à la main de Pénélope, et tous les autres miracles si vrais de la haute peinture.

» Antiphatem Scyllamque et cum cyclope Charybdum.

» Encore si l'on avait, ajoute-t-il, chargé quelque habile artiste de dessiner fidèlement et de graver ces peintures avant de les détruire, pour qu'il en reste une idée plus exacte que celle qu'en donnent les estampes faites autrefois! en effet, ayant vu les originaux, je puis affirmer qu'elles ne peuvent tout au plus servir qu'à indiquer l'ensemble de la composition, sans en retracer en rien le beau caractère.» -- « Quand les moines de Parme voulurent, dit-il encore, agrandir la cour de l'église Saint-Jean, ils eurent le soin, avant de faire démolir le vieux édifice, de faire copier par les Carraches les peintures du Corrége qui la décoraient, et l'Aretusi se servit de ces copies pour orner la coupole du nouvel édifice; mais en France, ni *Varioli* ni Boucher n'ont copié le Primatice et Nicolo. En quelques jours, on voit détruire l'admirable travail qui a coûté de longues années à ces grands peintres dignes émules d'Homère, et que François I avait attirés d'Italie pour illustrer son règne. »

M. Castellan ajoute à cette lettre, et nous sommes tout-à-fait de son avis : « Nous ne savons pas ce que c'est que le *Varioli*, à moins qu'on ait estropié ainsi le nom de Vanloo ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que Boucher n'était pas non seulement hors d'état de copier la grande et magnifique peinture de Nicolo, mais même de l'apprécier à sa juste valeur. Au reste, dans ce siècle malheureux pour les arts, nous doutons même qu'on eût trouvé en Italie un peintre digne de nous conserver la mémoire de ce chef-d'œuvre. »

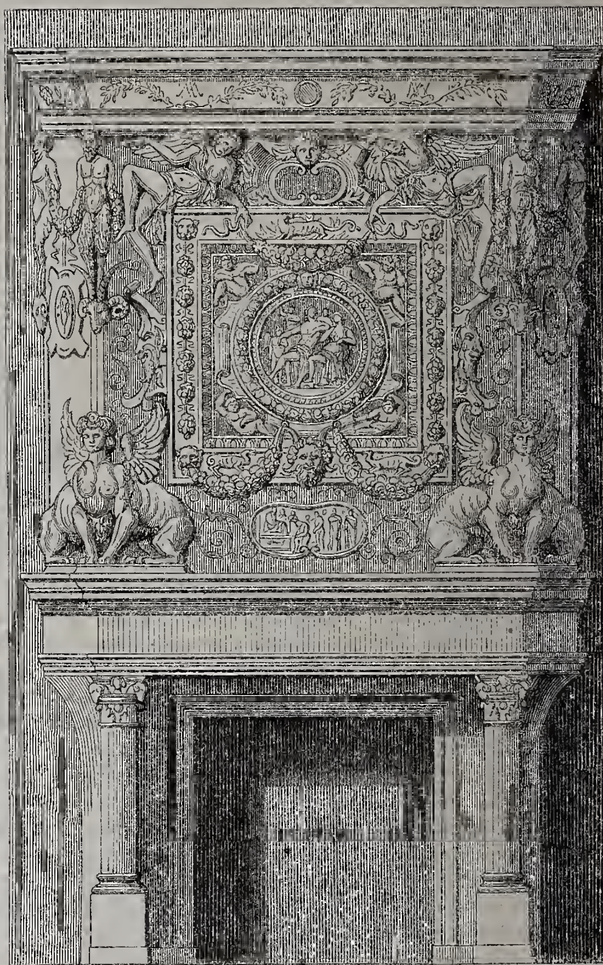
Peut-être pourrait-on nous reprocher de nous être laissé entraîner un peu loin de notre sujet en nous étendant aussi longuement sur ce qui se rapporte aux peintures de la galerie d'Ulysse ; mais nous espérons qu'on le comprendra en songeant que ces peintures, plus intéressantes encore que celles de la salle de Bal, puisqu'il s'agit ici de compositions distinctes et d'un mérite supérieur, ont servi à former cette fameuse école de Fontainebleau, dans laquelle les Français étaient en grand nombre, et où se distingue particulièrement Jean Cousin, le véritable chef de notre école française.

La destruction de la galerie d'Ulysse est donc à jamais regrettable : ces chefs-d'œuvre eussent pu, en servant d'enseignement aux générations suivantes, exercer une grande et salutaire influence sur la peinture monumentale qui a tant de peine à se naturaliser dans notre pays.

Chapelle Saint-Saturnin.

Nous n'essaierons pas de retracer ici toutes les modifications successives qu'eut à subir la chapelle Saint-Saturnin, dont la fondation date de l'origine du château, et l'a peut-être même précédé. Celle qui existe aujourd'hui a été reconstruite par François I en même temps que les bâtiments de la cour ovale, mais antérieurement à la salle de Bal, puisque Serlio, décrivant son projet, parle de la chapelle Saint-Saturnin. Elle avait alors un porche saillant du côté de la cour; ce porche était surmonté de campaniles qui existent encore, et qui servaient à contenir les cloches d'une horloge très fameuse que François I y avait fait placer, et qui existait encore en 1642. Ce fut Henri IV qui supprima le porche de la chapelle Saint-Saturnin, lorsqu'il construisit le bâtiment adjacent et qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de la cour dans le même style que celui de la salle de Bal.

La chapelle Saint-Saturnin est divisée en deux étages, c'est-à-dire la chapelle inférieure et la chapelle supérieure. Cette dernière, quoique s'élevant à peu près sur le même plan que la chapelle basse, est beaucoup plus haute et plus richement ornée; elle se termine, à ses extrémités, en hémicycles, et sa voûte en berceau, ornée de caissons, est divisée par des arcs doubleaux qui retombent sur des colonnes saillantes. Le point de rencontre de ces arcs à la partie supérieur de la voûte est orné de médaillons dans lesquels on lit : *Franciscus Francorum rex anno Domini* 1545 *absolvi curavit.* Dans l'un de ces médaillons on voit



(Cheminée de l'appartement du roi, dans le château de Fontainebleau.)

une salamandre surmontée de la couronne impériale, et dans une autre sont sculptées les armes de France. Sur le milieu du comble de cette chapelle s'élevait une lanterne qui avait, dit-on, près de 10 mètres de haut, et passait pour une merveille de construction : cependant elle fut démolie parce que l'on reconnut qu'elle écrasait la voûte. Il est à propos de remarquer ici que dans le château de Fontainebleau, où toute trace de l'architecture gothique avait entièrement disparu, la chapelle Saint-Saturnin, et précisément à titre de chapelle, conservait seule quelques uns des caractères de cette architecture dans la disposition de son sanctuaire panoptique et dans l'ornementation de ses fenêtres divisées par des meneaux en forme d'entrelas ; mais, il faut le constater en même temps, l'ogive n'apparaît plus nulle part. C'est particulièrement sur le jardin que l'architecture exté-

rieure de la chapelle Saint-Saturnin produit un bon effet.

La chapelle inférieure, restaurée à plusieurs époques, a été entièrement dénaturée. Henri IV fit repeindre et dorer la chapelle Saint-Saturnin à l'époque de l'ambassade de don Pedro de Tolède, qui fut reçu à Fontainebleau avec une magnificence toute royale.

Aujourd'hui la chapelle inférieure reste seule consacrée au culte; on y a placé des vitraux composés par une jeune princesse qui était chère aux artistes, et dont la perte prématurée a été bien vivement sentie. La chapelle supérieure



(Cheminée provenant du château de Villeroy, actuellement au Musée de la sculpture française, au Louvre.)

a été transformée en bibliothèque sous l'empire, et conserve cette destination.

Chapelle de la Sainte-Trinité.

L'origine de cette chapelle date de saint Louis, lors de l'établissement de l'ordre de la Sainte-Trinité; mais elle n'occupait pas alors la place où nous la voyons aujourd'hui. François I voulant la coordonner avec les bâtiments du château, et compléter la façade de la cour du Cheval-Blanc de ce côté, racheta les biens des religieux, et fit réédifier entièrement la chapelle de la Sainte-Trinité. Mais, soit que la décoration n'ait pas pu être terminée sous François I, soit qu'étant détériorée, il fût devenu nécessaire de la renouveler, il est certain que les peintures et les sculptures qui ornent la voûte de la nef et les chapelles, ont été exécutées sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII; la plupart sont de Freminet. Il est à désirer qu'une restauration complète de cette chapelle soit entreprise le plus tôt possible, si l'on veut sauver ce qui reste de ce monument qui mérite de fixer l'attention.

Appartements du Roi et de la Reine.

Après les grandes galeries que nous avons décrites, et qui servaient aux jours de réception, de fêtes ou de cérémonies, il nous reste à parler des pièces consacrées aux appartements du Roi et de la Reine, et dont plusieurs existent encore.

La plupart des sujets peints qui décorent les principales pièces n'ont été exécutés que sous Henri IV, et sont du célèbre Dubois. Dans une même salle, cet artiste a représenté les amours de Théagène et de Cariclée, et, dans une autre, plusieurs sujets tirés de la *Jérusalem délivrée;* dans quelques unes des pièces qui composent les appartements du Roi et de la Reine, on peut encore voir les plafonds, les lambris, les cheminées qui datent du temps de François I. Mais dans plusieurs autres, la décoration a été entièrement changée par les rois ses successeurs. C'est ainsi que, sous Louis XV, des portes qui étaient comprises dans la hauteur des lambris et n'avaient pas plus de 1 mètre de large, ont dû être agrandies considérablement sans égard pour l'ensemble de la décoration, afin de permettre aux dames de la cour d'alors de passer avec leurs paniers et leurs coiffures montées. On voit que souvent la plus petite cause, le plus petit détail de mode ou de goût peut exercer la plus grande influence sur le caractère de l'art d'une époque. En voyant ces grandes portes Louis XV coupant et les lambris et les peintures du seizième siècle, il semble voir une grande dame du temps de Louis XV au milieu de la cour de François I.

S'il était dans notre pensée de faire une histoire du château de Fontainebleau, il nous resterait encore bien des localités à parcourir, bien des salles et des galeries à décrire; mais il ne faut pas oublier que la tâche que nous nous sommes imposée comprend particulièrement ce qui se rapporte au siècle de François I, et que si nous avons involontairement empiété sur celui de Henri II, c'est que certaines parties du château appartiennent par moitié à ces deux rois.

CHEMINÉES DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Après avoir si longuement parlé des décorations intérieures du château de Fontainebleau, nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur une partie essentielle de l'intérieur des appartements, à laquelle les artistes de la renaissance semblent avoir attaché une grande importance; nous voulons parler des cheminées dont l'usage est général dans les pays septentrionaux, et qui, en France, devinrent un objet sérieux d'étude et donnèrent lieu à une recherche toute particulière.

Le foyer domestique a toujours été le point central de la famille, le lien commun de tous ses membres, le sanctuaire vénéré où l'on est heureux de se trouver réuni. On conçoit que l'art s'en soit emparé pour y construire en quelque sorte des monuments d'une physionomie toute particulière. Dans le moyen-âge, les cheminées étaient énormes, disposées de telle sorte qu'on pouvait presque se tenir debout sous leur manteau, qui formait une grande saillie en avant de la muraille; il existe bien des exemples de ce genre de cheminées dans les anciens châteaux; elles étaient de la plus grande simplicité et n'offrent que peu d'intérêt; la décoration de ces cheminées était tout accidentelle, elle se composait alors des armes ou des trophées de chasse qu'on y suspendait. Ce fut au quinzième siècle qu'on commença à attacher une certaine importance à la décoration des che-

minées, ainsi qu'on peut en juger par une cheminée encore existante dans le palais des ducs de Bourgogne à Dijon, et qui est reproduite dans le *Moyen-Age pittoresque.* Il existe aussi, rue de la Pie, 21, à Rouen, une cheminée de cette époque qui est représentée dans l'ouvrage de M. Delaquérière sur les maisons de Rouen. Mais c'est surtout au seizième siècle que l'usage de décorer les cheminées se développa de plus en plus, et nous ne manquons pas d'exemples pour apprécier le goût et la variété qu'on apporta dans ce genre de décoration. Le Musée d'Orléans possède une cheminée de la renaissance très remarquable par sa composition, par ses sculptures et les peintures et dorures dont elle est enrichie; cette cheminée existait dans une des maisons de la rue de la Pierre-Percée. Une autre cheminée qui n'est pas moins remarquable, et qui, de même que celle-ci, conserve encore les vives couleurs et les dorures dont elle était entièrement ornée, existe encore dans l'hôtel Daluis, rue Saint-Honoré, à Blois, appartenant à M. Naudin, conseiller de préfecture. Dans l'abbaye de Saint-Amand, à Rouen, on voit encore les restes de deux cheminées du seizième siècle, décorées de sculptures. Mais la plus remarquable de cette ville se trouve dans une maison rue de la Croix-de-Fer; cette cheminée, décorée de bas-reliefs très curieux accompagnés d'ornements de la plus grande richesse, est gravée dans l'ouvrage de MM. Taylor et Nodier. Il existe également une belle cheminée du seizième siècle au château de Montmaur (canton d'Epernay). Ducerceau, dans son ouvrage des plus beaux bâtiments de France, donne le dessin de plusieurs cheminées de l'intérieur des appartements du château de Madrid; quelques unes d'entre elles étaient décorées de tableaux en faïence dus au talent de César della Robbia.

Les appartements du château de Fontainebleau devaient être ornés de cheminées richement décorées; plusieurs de ces cheminées ont été détruites par suite des changements opérés dans les distributions, entre autres celle qui existait dans le cabinet des curiosités et que le P. Dan nous apprend avoir été « fort enrichie de figures, les unes de relief, » les autres en basse-taille, avec divers moresques et gro- » tesques. » Mais il en existe encore deux que nous avons cru devoir reproduire ici (p. 121 et 124), afin de donner une idée de ces monuments sur lesquels s'exerçait le goût des artistes à cette époque. L'une de ces cheminées, celle qui date du règne de François I, est dans une pièce de l'appartement du roi; elle est composée avec toute la liberté d'une imagination qui n'admet aucune règle. Le motif général n'a rien de remarquable pris dans son ensemble. Mais tous les détails de sculpture qui sont prodigués dans cette composition capricieuse sont d'une élégance et d'un style d'exécution qui dénotent une main habile et exercée; ce sont des chimères à double corps, des faunes, des têtes de satyres et d'animaux; puis au centre, un sujet peint entouré de figures d'enfants et surmonté de figures de femmes aux formes sveltes et voluptueuses qui suspendent des guirlandes de fruits. La salamandre apparaît au milieu de l'encadrement, et dans la partie inférieure se trouve encastré un camée d'albâtre qu'on pourrait croire antique. Toutes ces sculptures se détachent sur des fonds dorés ou colorés et sont accompagnées d'arabesques délicates et d'une exécution parfaite; ces couleurs et ces dorures qui viennent d'être ravivées sont aujourd'hui trop brillantes et nuisent à l'harmonie: il est à regretter aussi qu'on ait jugé à propos de composer un encadrement à l'ouverture de la cheminée avec des porcelaines de Sèvres, à l'aide desquelles on a cherché à imiter les faïences de Palissy. Il faut se garder, dans les restaurations, d'ajouter aux monuments ce qui leur manque, quand on n'est pas certain de reproduire ce qui était.

La seconde cheminée que possède encore le château de Fontainebleau est celle de la salle de Bal, exécutée sous Henri II. C'est peut-être la plus grande, la plus riche de cette époque. Elle occupe toute la hauteur de la salle depuis le sol jusqu'au plafond; sa composition est beaucoup plus architecturale que celle de la cheminée que nous venons de décrire. Elle se compose de deux parties. La partie inférieure, qui est la plus haute, est couronnée d'un entablement dorique avec triglyphes, supporté aux deux extrémités par des satyres de bronze (ces satyres ont été remplacés par des colonnes, comme il est certain qu'ils étaient à cette place, nous avons cru devoir les rétablir d'après la description du père Dan). L'espace compris entre le vide de la cheminée et l'entablement est décoré d'un H de très grande dimension, accompagné de croissants dans lesquels s'entrelacent des branches de laurier. La partie supérieure se compose d'un ordre de pilastres ioniques accouplés deux par deux, et supportant un entablement dont la frise est ornée d'enroulements. La base de ces pilastres repose sur des socles dans lesquels on a placé des H et des D entrelacés. Le centre de la partie supérieure est occupé par les armes de France surmontées d'un croissant, et l'on voit apparaître partout les emblèmes de Henri II et de Diane de Poitiers.

Cette cheminée, située en face de la porte, se détachant sur un fond de peintures, et accompagnée de lambris dorés, se trouve, par ses dimensions et son caractère, parfaitement en harmonie avec la salle.

La troisième cheminée dont nous avons donné une représentation (page 125) appartenait au château de Villeroy. Elle a été enlevée, lors de la destruction de ce château, pour être transportée au Musée des monuments français, rue des Petits-Augustins; depuis la suppression de ce Musée, elle a été placée au Louvre, dans une des salles du Musée des sculptures françaises, où elle est encore aujourd'hui. La composition de cette cheminée est des plus élégantes et d'un joli style. Les sculptures sont dues au ciseau de Germain Pilon, et sont d'un sentiment plein de finesse et de grâce; le buste qui est dans la niche du milieu est celui de l'amiral Coligny, et a sans doute remplacé celui de quelque membre de la famille de Villeroy qui aura été brisé. Les portraits des chefs de famille étaient ainsi souvent le principal motif de la décoration des cheminées; on se plaisait à avoir constamment sous les yeux l'image de celui qui devait être un objet d'amour et de vénération pour tous. Souvent des sentences morales étaient inscrites au-dessus du foyer, et rappelaient les devoirs qui nous sont imposés à tous; mais souvent aussi les sujets les plus étranges, les décorations les plus capricieuses, tenaient lieu de ces motifs, et n'étaient là que pour récréer plus ou moins agréablement la vue.

LE MYTHE DES CIGALES,

ET LA LÉGENDE DE L'OISEAU BLEU.

Lorsqu'en été, dans les prairies, et parmi les blés nouveaux, on entend les cigales chanter depuis le matin jusqu'au soir, on ne se doute guère que sous la frêle enveloppe de ces petits insectes sont cachées des âmes humaines à qui il a été donné de vivre des accords du chant, sans avoir jamais à souffrir ni de la faim ni de la soif.

Il est vrai que les naturalistes ne disent rien dans leurs livres de l'existence merveilleuse de ces âmes privilégiées; de sorte qu'on n'ose y croire entièrement. Cependant c'est une histoire qui nous vient des Grecs, dont la vive imagination pénétrait si bien les mystères poétiques de la nature. Et si La Fontaine, qui a une grande autorité en pareille matière, semble les contredire sur ce point dans celle de ses fables où une cigale va crier famine,

Chez la fourmi, sa voisine,

c'est sans doute qu'à l'époque où il fit cette fable, qui est,

comme on sait, la première de son recueil, il ne connaissait pas encore Platon, et n'avait point lu l'histoire des cigales, telle qu'elle est admirablement racontée et embellie dans *le Phèdre*.

Socrate et Phèdre, son jeune ami, s'entretiennent ensemble, assis sur l'herbe touffue, près de la source de l'Ilissus, à l'ombre des arbres en fleurs qui embaument l'air de leurs parfums, dans un lieu charmant et solitaire dont le chant animé des cigales trouble seul le silence. Après avoir entendu la lecture d'un discours de l'orateur Lysias sur l'Amour, Socrate en fait deux nouveaux, à la suite l'un de l'autre, sur le même sujet, pour réfuter celui de Lysias. Cependant l'heure est venue de se reposer; c'est le milieu du jour, et la chaleur invite au sommeil. Mais Socrate engage alors la discussion sur la forme du discours de Lysias, comme ouvrage de rhétorique : « Nous avons du loisir, dit-il; d'ailleurs n'entends-tu pas les cigales chanter, comme elles en ont l'habitude, et converser au-dessus de nos têtes? Sois sûr qu'elles nous regardent et nous surveillent; et si elles nous voyaient, comme la multitude, sommeiller en plein midi, et, faute de savoir occuper notre esprit, céder à l'influence de leurs voix assoupissantes, elles pourraient avec raison se rire de notre paresse, croyant voir des esclaves venus dans leur asile pour dormir près de la fontaine, comme des brebis qui se reposent au milieu du jour. Mais si elles nous voient continuer notre entretien sans nous laisser charmer par leurs chants de sirènes, peut-être, en récompense, nous accorderont-elles le bienfait que les dieux leur ont permis d'accorder aux hommes.

— Quel est ce bienfait? demanda Phèdre. Je ne crois pas en avoir jamais entendu parler.

— Cependant, reprit Socrate, il n'est pas permis à un amant des Muses d'ignorer cette histoire. On dit donc que les cigales étaient des hommes avant la naissance des Muses. Quand les Muses vinrent au monde pour enseigner aux hommes l'art du chant, plusieurs d'entre eux furent pris d'une telle passion de chanter qu'ils en perdirent le sentiment de la vie, et moururent sans même s'en apercevoir. Après leur mort, ils furent changés en cigales, et sous cette nouvelle forme, ils ont reçu des Muses le privilége de n'avoir jamais besoin de nourriture. De là vient que les cigales chantent sans boire ni manger depuis le moment de leur naissance jusqu'au terme de leur vie. Après quoi, elles vont rejoindre les Muses et leur font connaître ceux par qui chacune d'elles est honorée sur la terre... Par exemple, à la plus âgée, Calliope, et à la cadette, Uranie, elles font connaître ceux qui, vivant au sein de la philosophie, rendent ainsi hommage aux chants de ces deux déesses, les plus mélodieux de tous... Voilà bien des raisons pour parler au lieu de dormir. — Parlons donc.

Si, après ce récit, on refuse encore de croire à l'origine merveilleuse des cigales, et à leurs relations avec le chœur sacré des Muses, je ne veux pas disputer, n'ayant pas d'autre preuve à donner de la vérité de cette histoire; mais si on la prend comme une fable, on en appréciera du moins la belle invention, et l'on admirera la morale élevée que Socrate y a introduite en mêlant aux croyances de la religion populaire ses hautes idées sur Dieu, dont l'œil toujours ouvert sur les hommes voit leur conduite, pénètre leurs pensées; de sorte qu'ils doivent prendre garde de jamais céder au mal, étant sans cesse en la présence de ce juge sévère de leurs actions.

L'histoire de ces hommes de la Grèce, qui furent pris d'une telle passion pour le chant qu'ils en perdirent le sentiment des besoins du corps, m'en rappelle une autre dont l'origine est moins antique et la source moins éloignée; c'est la légende allemande de l'oiseau bleu.

Un matin, le moine Félix sort de son couvent; et comme il se promène dans la forêt voisine, il entend gazouiller un petit oiseau dont la chanson le réjouit. C'était une belle journée de printemps; les rayons du soleil paraissaient entre les feuilles naissantes des arbres, la terre était couverte de fleurs nouvelles, l'air était doux et parfumé. L'oiseau continue sa chanson, et le moine s'arrête à l'écouter. C'étaient des sons d'une harmonie merveilleuse, des accords d'un charme indéfinissable; et, comme pour accompagner cette mélodie, s'élevaient de toutes parts des bruits qui avaient une douceur infinie. Jamais il n'avait assisté à un concert aussi ravissant : les chants de l'orgue, dans la froide église du couvent, n'étaient rien auprès de cette musique inexprimable de la nature, qu'il entendait couché dans les hautes herbes, sous le ciel bleu, au milieu des bois. Il écoute, il écoute, et plus il écoute, plus il est ravi. Cependant il se fait tard, l'heure de la retraite est venue, Félix s'achemine vers son couvent; mais, ô surprise! quand il arrive, il ne reconnaît pas le portier, et le portier ne le reconnaît pas, et lui refuse l'entrée. Un dialogue s'établit, les autres frères accourent, nouvelle surprise; aucune de ces figures ne lui est connue. Alors, sur ses instances, on le conduit au prieur, et le digne homme, qui tombait de vieillesse, se rappelle, en effet, qu'autrefois on lui a présenté un jeune novice appelé Félix, qui ressemblait exactement à la personne qu'on lui amène. On consulte les anciens registres du couvent. Son nom s'y trouve : cent ans s'étaient écoulés pendant qu'il écoutait chanter l'oiseau bleu.

Le caractère différent de ces deux contes exprime bien la différence du génie des Grecs et du génie des Allemands. Ce long ravissement où tombe le moine de la légende allemande est cet état de rêverie sans fin dans lequel l'âme, s'oubliant elle-même, devient le jouet des illusions des sens et de l'imagination; de sorte qu'elle demeure sans action, sans pensée, sans essor vers le ciel, plongée et comme perdue dans le sentiment et la jouissance des beautés terrestres du monde visible.

Au contraire, dans la fable grecque, le chant des Muses qui enseignent aux premiers hommes la poésie et la philosophie, est pour eux, dans l'ignorance où ils vivaient, exilés du ciel, et nouveaux sur la terre nouvelle, comme la révélation consolante de leur divine origine, et des beautés invisibles du monde céleste, leur antique séjour d'où ils sont tombés, et dont ils avaient perdu jusqu'au souvenir. Lorsque la mémoire leur est ainsi rendue, ils sont comme éclairés d'une lumière merveilleuse dans laquelle ils revoient en esprit les belles choses dont la vue plus distincte faisait leur félicité avant qu'ils fussent tombés sur la terre; et ce spectacle les pénètre encore d'une joie pure, et en même temps si vive, qu'ils ne se lassent point de le contempler. Ils ne voient plus, ils n'entendent plus, les images de la terre ne les touchent plus; recueillis en eux-mêmes, ils sont dans ce ravissement divin où l'âme, détachée du corps et des sens, et appliquée tout entière au chant des Muses, c'est-à-dire à la poésie et à la philosophie, jouit véritablement de la vue du ciel. Car telle est, suivant les idées platoniciennes, l'explication de ce mythe populaire, demi-religieux, demi-philosophique, qui exprime avec une admirable poésie la félicité de ceux qui honorent les Muses, c'est-à-dire qui s'appliquent à la sagesse et à la connaissance du beau et du vrai.

Cette belle tradition et le respect des cigales devaient donc être mieux conservés, et sans doute, si Socrate revenait sur la terre, et voyait les systèmes des philosophes de notre temps et les vers de nos poëtes, il ne manquerait pas de dire que les cigales méconnues et sans honneur parmi nous sont allées s'en plaindre aux Muses, qui, pour les venger de nos mépris, nous ont retiré le don de l'inspiration et des lumineuses pensées.

ENFANT NOURRI PAR UNE CHÈVRE.

A l'époque de la guerre soutenue par Bélisaire contre les Goths en Italie, les habitants d'un petit bourg du Picentin nommé Salvia (aujourd'hui Urbi-Soglia dans la Marche d'Ancône) furent obligés de quitter précipitamment leurs demeures et de se sauver au loin. Une femme nouvellement accouchée disparut sans qu'on pût savoir ce qu'elle était devenue, laissant dans son berceau son enfant qu'un heureux hasard vint arracher à une mort inévitable. Les cris poussés par le pauvre petit abandonné attirèrent près de lui une chèvre qui le nourrit de son lait et le garda soigneusement pour écarter toutes les bêtes qui auraient pu lui faire du mal. Les habitants, qui restèrent longtemps sans pouvoir rentrer dans leurs foyers, furent surpris, à leur retour, de trouver l'enfant encore en vie. Les femmes qui avaient du lait lui présentèrent en vain leurs mamelles, l'enfant les repoussait en pleurant. La chèvre, de son côté, par ses bêlements, paraissait se plaindre ; on fut obligé de la laisser continuer à nourrir l'enfant. « Un jour que je me trouvais sur les lieux, dit l'historien grec Procope, on me mena voir cet enfant comme une chose extraordinaire, et on le tourmenta exprès pour le faire crier. A l'instant la chèvre, qui n'était qu'à un jet de pierre, accourut en bêlant, et se mit sur l'enfant qu'elle couvrit de son corps pour le défendre et le préserver de tout danger. » Cette aventure touchante fit donner à l'enfant le nom d'Egiste, du grec *aigs*, chèvre.

GAVACHERIE.

C'est le nom assez bizarre que l'on donne à un petit territoire où l'on ne parle que le patois saintongeois (variété du patois poitevin), et qui est enclavé dans les arrondissements de Libourne, de La Réole et de Marmande, pays essentiellement de langue romane. Cette enclave est habitée par les descendants des colons qui, au quinzième et au seizième siècles, y furent attirés de la Saintonge, et qui, bien qu'entourés de toutes parts par une population gasconne, ont conservé jusqu'à nos jours leur ancien langage et des mœurs particulières.

J'ai toujours trouvé que l'éloquence de la nature parlait au cœur plus que celle des écoles ; aussi l'amour de la nature est-il le sentiment le plus durable. A mesure que nous avançons dans la vie, nous reconnaissons avec tristesse la vanité des choses que nous avons aimées dans notre jeune âge. L'espérance, l'amour, la gloire, la beauté, l'amitié même, tout change, tout s'évanouit ; la nature seule est inaltérable. Si nous revenons, vieillis et oubliés, aux lieux de notre naissance, nous retrouvons les mêmes collines, les mêmes fleurs que nous aimions dans notre jeunesse. Voilà pourquoi l'amour de la nature fleurit dans notre cœur au milieu des cendres de sentiments autrefois bien plus vifs. Nous aimons à nous reposer sur quelque chose de stable et qui ne puisse pas tromper notre espérance. Nous apercevons le terme de tous les autres plaisirs, mais nous sommes sûrs que ceux de la nature dureront plus que nous. ***

SALON DE 1843. — PEINTURE.

LE HALAGE, PAR M. ED. HILDEBRANDT.

Non loin de Kralinger-Ambach, la patrie d'Adrien Van der Werf, serpente la petite rivière d'Yssel, dont le courant vient affluer à la Meuse. Les terrains qu'elle arrose sont gras, fertiles, et offrent aux peintres des perspectives charmantes. De loin en loin, sur les bords, sont des cabanes de pêcheurs, pauvres, mais où règnent l'ordre et la propreté qui voilent aux yeux la misère et disposent à aimer les habitants.



(Salon de 1843. Peinture. — Le Halage, par M. E. Hildebrandt.)

M. Hildebrandt s'est épris de cette nature si simple, qui a inspiré aux maîtres hollandais et flamands tant de chefs-d'œuvre. Comme eux il se complaît à étudier les scènes de cette vie laborieuse et rustique, et il parvient souvent à les rendre avec une finesse remarquable.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES-AVEUGLES.



(Nouveaux bâtiments de l'institution royale des Jeunes-Aveugles, boulevard des Invalides.)

Dans l'été de 1783, sur une promenade encombrée de bateleurs, équilibristes et autres artistes en plein vent, la foule se pressait surtout avec curiosité autour d'un orchestre ambulant composé de dix ou douze jeunes aveugles qui, par une sorte de dérision amère et touchante à la fois, avaient chargé leur nez de lunettes, et feignaient de lire, en jouant, les cahiers de musique étalés sur un volumineux pupitre, devant lequel les concertants étaient rangés. Dans le nombre des auditeurs qu'avaient attirés ce jour-là ces grotesques d'un nouveau genre, un homme se tenait immobile; il ne riait pas comme ses voisins. Au milieu des éclats de gaieté qui s'élevaient de toutes parts, mêlés au son des instruments, il se demandait, lui tout seul, s'il n'était pas quelque moyen de suppléer à la vision dans nombre de cas essentiels, et d'alléger d'autant la triste condition de toute une classe d'infortunés. Cet homme se nommait Valentin Haüy; il était le frère d'un homme éminent dans les sciences, dont l'illustre Cuvier lui-même s'est chargé d'écrire l'éloge, et de signer ainsi le passeport pour la postérité savante, le cristallographe Haüy.

Bien que la renommée plus modeste du philanthrope n'ait point été consacrée par un semblable panégyriste, il est certain que son nom vivra dans l'avenir, et s'y placera, dans la mémoire des générations reconnaissantes, à côté de celui de l'abbé de L'Epée. L'idée qu'il conçut est si simple, que l'on s'étonnera certainement, ainsi qu'il arrive toujours pour les choses grandes et utiles, que personne ne se fût avisé avant lui d'une semblable invention. Elle consistait uniquement dans la substitution du *relief* aux caractères ordinaires pour les lettres, chiffres, figures, contours géographiques ou autres, en un mot, tous les signes habituellement tracés pour l'usage des clairvoyants.

A peine Valentin Haüy eut-il trouvé la solution du problème qui l'occupait, que, plein d'une sainte ferveur, il se mit à en entreprendre et à en poursuivre l'application avec une persévérance et un dévouement infatigables. Trois ou quatre jeunes aveugles qui mendiaient aux portes des églises, et auxquels Haüy fut obligé de promettre une somme égale chaque jour à celle que leur produisait l'aumône pour les déterminer à venir recevoir chez lui ses leçons, tel fut l'humble commencement du pieux athénée qui plus tard est devenu l'institution royale des Jeunes-Aveugles.

Encouragé par quelques premiers succès, Haüy s'adressa, pour pouvoir continuer ses expériences, à la Société philanthropique. Sa demande trouva des juges éclairés et des appuis dans les personnes de l'illustre Baillyet du généreux duc de Larochefoucauld-Liancourt. Avec leur aide, il put établir ses élèves dans une maison de la rue Notre-Dame-des-Victoires. En 1785, les jeunes aveugles s'y trouvaient déjà au nombre de vingt-cinq, tous nourris, logés, et instruits gratuitement. Bientôt l'attention publique se fixa sur cette étrange école, et, dès l'année suivante, l'instituteur, convié à Versailles, eut l'honneur de présenter au roi ses élèves les plus avancés, dont les exercices répétés sous les yeux de toute la cour, témoignèrent suffisamment du zèle ingénieux de leur maître. Vers la même époque, l'Académie des sciences se fit rendre un compte détaillé de la méthode d'Haüy, et donna à cette invention son entier assentiment.

Survint la révolution, durant laquelle l'institut naissant fut quelque temps oublié. Mais l'école des Jeunes-Aveugles ne tarda pas à être réorganisée par un décret du Directoire qui l'institua définitivement établissement national, et porta à 86, ou à un par département, le nombre des élèves qui y seraient entretenus aux frais de l'Etat. Elle fut alors transférée de l'ancien couvent des Célestins, près de l'Arsenal, où elle avait été établie quelques années auparavant, dans la maison des Filles Sainte-Catherine située rue des Lombards. Plus tard le gouvernement consulaire en fit une annexe de l'hospice des Quinze-Vingts, et cette association,

entièrement contraire au but de l'institution, en retarda beaucoup les progrès. A son tour, la Restauration déplaça les jeunes aveugles et les établit dans la maison dite de Saint-Firmin, rue Saint-Victor, local tout à la fois peu salubre et trop resserré, où ils sont encore aujourd'hui, mais d'où ils vont sortir pour habiter, sur le boulevard des Invalides, le vaste édifice représenté par la gravure qui est en tête de cet article. Là, du moins, ces infortunés trouveront toutes les conditions d'espace et de bien-être désirables, et leur nombre, infiniment trop restreint jusqu'à ce jour (il n'est encore que de 110), pourra désormais s'élever progressivement. Il est en effet d'autant plus urgent de développer l'œuvre d'Haüy, en donnant à l'institution royale des Jeunes-Aveugles une extension convenable, que cet établissement est unique en France. Or, il résulte de relevés, sinon minutieusement exacts, du moins fort approximatifs, que le nombre des aveugles est dans notre pays, par rapport à celui des clairvoyants, de 1 sur environ 1 600, soit de 40 000 pour toute la population, dont 20 000 sont aveugles nés. Si l'on considère d'autre part qu'un grand nombre de ces infortunés appartiennent à la classe pauvre, et ne peuvent subvenir à leurs besoins par leur travail, on jugera facilement de l'énormité de la charge imposée par la cécité au reste de la société, qui doit à ses membres infirmes protection et existence. Cette dette sacrée, elle ne saurait mieux l'acquitter envers l'aveugle qu'en le plaçant dans un milieu où ses facultés puissent se perfectionner, et en lui enseignant une profession.

C'est donc un premier et notable bienfait que d'avoir agrandi l'institut fondé par le pieux Haüy. Espérons que le progrès n'en restera pas là, et que des écoles départementales à l'usage des jeunes aveugles ne tarderont pas à s'établir sur les principaux points de la France. Ce vœu exprimé, voyons quelle éducation est donnée à cette classe si digne de tout notre intérêt, dans la seule maison publique qui lui soit ouverte aujourd'hui.

Cette éducation toute spéciale comprend quatre points bien distincts : elle est à la fois physique, littéraire, musicale et industrielle.

Sous le premier rapport, elle a pour objet essentiel de développer l'activité corporelle du jeune aveugle, de redresser sa tenue physique qu'il est trop porté à négliger, de vaincre son apathie naturelle, et de prévenir par l'exercice les maladies dont une vie trop sédentaire et stagnante pour ainsi dire fortifie le germe inhérent à son organisation ; de lui donner de la hardiesse en le forçant à surmonter la défiance trop concevable dans son état, qui, à défaut de stimulant, le vouerait à une perpétuelle et funeste immobilité; enfin, de cultiver en lui, et de porter, s'il est possible, à la perfection, ce précieux sens du toucher qui est sa vue à lui, et qui doit compenser, hélas! bien insuffisamment, la privation originelle à laquelle il est à jamais condamné.

Ce but est dès à présent atteint à un degré satisfaisant dans l'institution royale des Jeunes-Aveugles. L'aspect des pensionnaires de cet établissement, dans le préau où ils prennent leurs récréations, ne diffère en rien de celui que pourrait offrir une réunion de jeunes gens du même âge, jouissant de l'usage de tous leurs organes : leur gaieté est peut-être un peu moins bruyante, plus concentrée, plus réfléchie, si l'on peut s'exprimer ainsi, que celle des jeunes clairvoyants; mais l'attitude du corps est bonne, l'allure est franche et décidée, et ce n'est pas sans étonnement qu'on les voit se livrer à des exercices violents, à des courses rapides, telles que celles du *jeu de barres*, avec autant de vélocité et de précision que le pourraient faire les collégiens les plus agiles et les plus allègres.

La fin à une prochaine livraison.

LE PRIX DU SANG D'UN HOMME CHEZ LES ARABES.

Avant Mahomet, la coutume des Arabes, en temps de guerre, était de faire mettre à mort autant de prisonniers que chaque tribu avait perdu de têtes dans le combat. La perte d'une femme ou celle même d'un esclave était vengée par la mort d'un homme libre. Mahomet défendit cet usage, et le réduisit, conformément à la parole de Moïse, à la loi du talion, c'est-à-dire à un homme libre pour un homme libre, à un esclave pour un esclave, et à une femme pour une femme.

D'après la loi mahométane, lorsqu'un homme meurt assassiné, son fils, son frère ou son plus proche héritier doit se porter partie contre le meurtrier et demander *le prix de son sang*. Du temps d'Abd-al-Mothleb, ce prix était fixé d'après un tarif. Tout assassin, par exemple, se trouvait quitte du sang qu'il avait répandu envers le plus proche héritier de sa victime, en lui payant dix chameaux.

L'ART D'EMBELLIR.

On remarque dans les poésies de Malherbe le sonnet suivant, adressé à M. de Flurance :

En voyant Calixte si belle,
Que rien ne s'y peut désirer,
Je ne me pouvois figurer
Que ce fust chose naturelle.

J'ignorois que ce pouvoit estre
Qui luy coloroit ce beau teint,
Où l'Aurore mesme n'atteint
Quand elle commence de naître.

Mais, FLURANCE, ton docte escrit
M'ayant fait voir qu'un sage esprit
Est la cause d'un beau visage,

Ce ne m'est plus de nouveauté,
Puisqu'elle est parfaictement sage,
Qu'elle soit parfaicte en beauté.

Si l'on s'enquiert de ce M. de Flurance, on apprend qu'il était gentilhomme de la chambre du roi, et qu'il publia en 1608 un petit livre tout platonicien, intitulé *l'Art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe :* La sagesse de la personne embellit sa face, *estendu en toute sorte de beauté et ès moyens de faire que le corps retire en effect son embellissement des belles qualitez de l'âme.* Cet ouvrage, où règne un agréable mélange d'érudition et de légèreté mondaine, est dédié à la reine Marie de Médicis. C'est un curieux échantillon du goût et de l'esprit de la cour de France, qui était déjà, selon notre auteur, *la plus chérie habitation des grâces qui fût en l'univers.* Dans le premier des cinq discours qui composent l'ouvrage, l'auteur traite de la Beauté et de la Sagesse en général, et voici un fragment qui donnera une idée des conclusions où il arrive.

« La beauté n'est-elle pas l'unique perfection des choses? Seule aymée, seule estimée, n'est-elle le violent charme de nos passions, le seul bien qui nous contente? Que si elle règne sur nos affections, domine nos volontés, esclave nos libertez; si elle est ce qui charme nos sens, gaigne nos cœurs, occupe nos entendements, bref ce qui du tout nous possède, n'adorerons-nous pas la sagesse, si nous l'en recognoissons mère? et ne luy dédierons-nous pas les temples de nos volontez pour n'y recognoistre autre principe des choses aymables? Nous n'y chérirons plus des couleurs menteuses ny des figures nuagées; et l'indignité de leur illusion nous frappera tellement au cœur, qu'elle nous fera comprendre que la beauté ne nous vient point de si mauvaise part, ains que la nature nous en a donné une vive source au dedans, qui découle de la mesme roche dont nous

viennent et l'estre et le vivre. Et que nous offençons extrêmement le lustre, l'appareil, la douceur, les attraits d'un visage digne d'esmouvoir nostre considération, d'en rechercher le vif effect par un si vil artifice. Il le faut prendre de meilleure main et en suyvre la queste à l'odeur que nous en donne icy le ciel, ayant pour secret infaillible que la raison du beau se rapporte à la sagesse et à un ordre qui en dépend, parce que le Beau n'est point sans le Bon, et qu'il en tire son origine. »

JEAN ZISKA,

GÉNÉRAL DES HUSSITES.

Jean de Troczow était né, en 1380, au bourg de Troczow en Bohême. Dans sa première jeunesse, ayant perdu un œil en jouant avec des enfants, on lui donna le surnom de *Ziska*, qui en bohémien signifie borgne. Il était chambellan du roi de Bohême Wenceslas lorsque le supplice de Jean Hus, brûlé vif à Constance en 1415, malgré un sauf-conduit, souleva toute la Bohême contre l'Église romaine, et fut l'origine de cette terrible guerre des Hussites (1), qui dura plus d'un demi-siècle, et fit trembler Rome et l'Allemagne entière.

Ziska se mit à la tête des mécontents. En 1419, il commença à faire des courses dans le district de Pilsen, s'empara du chef-lieu de ce district, et assigna pour rendez-vous à tous ses partisans une montagne du cercle de Bechin; quarante mille personnes s'y trouvèrent, et y communièrent sous les deux espèces. Le lieu de cette réunion, que Ziska fortifia et dont il fit sa place d'armes, prit le nom de *Tabor* (camp en bohémien), d'où l'on appela Taborites les soldats de Ziska. En même temps, il adressa aux habitants de la province de Pilsen, pour organiser chez eux une levée en masse, une lettre trouvée en 1541 dans la maison de ville de Prague, et dont voici quelques fragments :

« Mes très chers frères. . . . . Quiconque est capable de » manier un couteau, de jeter une pierre ou de porter une » barre, doit se tenir pret à marcher. . . . . Il faut aujourd'hui s'armer non seulement contre les ennemis du » dehors, mais aussi contre les ennemis intérieurs. . . . . La » main de Dieu n'est pas raccourcie; ayez bon courage, et » tenez-vous prêts. Dieu vous fortifie! — ZISKA DU CALICE, » par la divine espérance, chef des Taborites. »

Bientôt les succès de Ziska décidèrent Prague à lui ouvrir ses portes le 30 juillet 1419. Suivant l'ancienne coutume nationale connue sous le nom de *defenestration*, le bourgmestre et les principaux sénateurs, qui s'étaient déclarés les adversaires des Taborites, furent jetés par les fenêtres de l'hôtel-de-ville, et reçus sur les piques et les fourches des soldats et du peuple qui entouraient l'édifice. Wenceslas mourut dix-huit jours après, et le lendemain même de sa mort les Hussites chassèrent les moines et les prêtres, saccagèrent les églises, détruisirent les images, les tableaux, les orgues, en un mot tout ce qui rappelait le culte catholique. Le roi de Bohême n'avait pour héritier que l'empereur d'Allemagne Sigismond; mais ce dernier, ayant laissé violer le sauf-conduit qu'il avait donné à Jean Hus, était en horreur à toute la Bohême. Après quelque hésitation, Prague et les autres villes du royaume se liguèrent entre elles pour la défense de leurs croyances religieuses, et jurèrent de ne jamais reconnaître Sigismond. Alors s'engagea entre l'Allemagne et la Bohême une lutte terrible, où celle-ci dut au génie de ses chefs et à l'indomptable courage de ses soldats de repousser les innombrables armées de l'Empire. En vain Albert d'Autriche, à la tête de 80 000 hommes, mit, au mois de juillet 1420, le siége devant Prague; Ziska, qui n'avait sous ses ordres que quelques milliers de combattants, le battit complétement et le força de rentrer en Allemagne. L'année suivante, Sigismond, dont une nouvelle armée venait d'être détruite, vint, avec 60 000 Hongrois, Autrichiens et Moraviens, cerner Ziska qui s'était retranché sur le mont Taurkank. Mais l'intrépide chef des Taborites, dont la position semblait désespérée, se fraya, dans la nuit du 23 décembre, un sanglant passage à travers l'armée impériale, la suivit dans sa retraite en Moravie, et enfin l'anéantit entièrement à Deutschbrod, le 3 janvier 1422.

Une croisade prêchée dans tous les États catholiques jeta successivement cinq armées sur la Bohême : cinq fois Ziska repoussa ses ennemis, grâce à des prodiges d'habileté et à l'enthousiasme toujours croissant de ses *porte-fléaux*, ainsi que les impériaux désignaient ses soldats. Ce fut, du reste, des deux côtés une guerre d'extermination. On ne faisait aucun quartier aux prisonniers; dans les villes prises d'assaut, tout était massacré sans distinction d'âge ni de sexe. Partout où les Hussites pénétraient, les couvents et les églises s'écroulaient dans les flammes, tandis que les moines et les prêtres périssaient dans les supplices, et que leur mort, au dire du jésuite Balbin, donnait lieu à de nombreux miracles. Cet historien raconte qu'un jour des moines ayant été pendus à des tilleuls, les feuilles de ces arbres prirent dès lors la forme de capuchons de moines. Il prétend en avoir vu lui-même, et ajoute qu'on les montrait au peuple comme une merveille. 550 monastères et églises disparurent en quelques années. Ce fut comme le prélude de cette guerre sauvage de destruction qui, au seizième siècle, anéantit dans toute l'Europe tant de monuments du moyen-âge.

Sigismond, vaincu huit fois par Ziska, s'était enfin décidé à entrer en négociation, lorsque celui-ci mourut de la peste, le 12 octobre 1424, pendant le siége de Przibislaw. Le chef des Hussites eut, du reste, d'énergiques successeurs dans les deux Procope, et la guerre recommença avec plus d'acharnement que jamais.

Ziska a été l'un des plus grands capitaines du moyen-âge. On ne peut se garder d'un sentiment de surprise lorsqu'on songe que, dès 1420, au siége de Raby, il avait perdu l'œil qui lui restait, et que ce fut pourtant après cette époque que *ce vieux chien aveugle*, comme il se nommait lui-même, remporta ses plus éclatantes victoires. Pour lui, quand il s'agissait de combattre, il n'y avait plus de distinction entre le jour et la nuit. Un soir, comme il venait de donner l'ordre d'attaquer, on le prévint que la nuit empêchait d'agir. Aussitôt il fit mettre le feu à un village pour éclairer son armée, et ses troupes engagèrent un combat dont, suivant leur habitude, elles sortirent victorieuses.

« Après qu'il eut perdu la vue, dit Lenfant dans son *Histoire de la guerre des Hussites*, on le menait sur un char auprès du principal drapeau. De là il se faisait expliquer l'ordre de la bataille, la situation des lieux, les vallons, les rochers, les montagnes, les forêts, et selon ces instructions il rangeait son armée en bataille et donnait le signal du combat. » Ce fut à l'habileté de ses manœuvres que ce guerrier, appelé *un autre Annibal* par Æneas Sylvius, dut presque tous ses succès. Ainsi, les habitants de Prague s'é-

(1) Les Hussites, nom sous lequel on confondit tous les insurgés de Bohême, se divisèrent en plusieurs sectes, dont les deux principales furent les Calixtins et les Taborites. — Les Calixtins étaient surtout une secte politique. Ils différaient des catholiques seulement sur quatre articles : la nécessité de la communion sous les deux espèces, la prédication libre des prêtres, la punition des péchés publics par les magistrats, et l'interdiction au clergé de posséder des domaines temporels. — Les Taborites, qui composaient exclusivement les bandes armées de Ziska, condamnaient toutes les traditions, tous les rites, tous les usages, tous les sacrements de l'Église. Ils croyaient que Jésus-Christ était dans toute nourriture reçue par un homme en état de grâce aussi bien que dans l'eucharistie. On les appelait aussi quelquefois les *soldats du calice*.

tant révoltés contre lui et s'étant mis à sa poursuite, il sut les attirer dans une chaîne de montagnes dont les localités lui étaient parfaitement connues, et les battit complétement.

Lenfant a tracé ainsi le portrait de Ziska :

« Il étoit, dit-il, de moyenne taille; il avoit le corps robuste et bien ramassé, la poitrine et les épaules larges; la tête grosse, ronde et toute rasée, les cheveux châtains; le nez aquilin; une grande bouche avec une moustache à la polonoise. Il étoit vêtu aussi à la polonoise; ses armes étoient une lance et une massue. »



(Portrait de Ziska, d'après une ancienne estampe.)

La massue ou, pour mieux dire, l'espèce de fléau dont était armé Ziska se voyait encore dans la cathédrale de Czaslaw en 1619; elle en fut enlevée, à cette époque, par les Impériaux.

Les dernières volontés que l'on prête à Ziska ne sont pas moins extraordinaires que le reste de sa vie. Il ordonna, dit-on, que son cadavre fût laissé en plein champ, aimant mieux être mangé des oiseaux de proie que des vers, et, de plus, prescrivit qu'on fabriquât un tambour de sa peau, voulant faire encore fuir les ennemis après sa mort. Quoi qu'il en soit de cette tradition, il est constant qu'un tambour fait avec une peau humaine, que l'on prétendait être celle de Ziska, fut, au siècle dernier, transporté de Bohême à Berlin. C'est ce qui résulte notamment de la correspondance suivante de Voltaire et du grand Frédéric. Voici la lettre de Voltaire.

Lille, 16 novembre 1743.

Est-il vrai que, dans votre cour,
Vous avez placé, cet automne,
Dans les meubles de la couronne,
La peau de ce fameux tambour
Que Ziska fit de sa personne?
La peau d'un grand homme enterré
D'ordinaire est bien peu de chose,
Et, malgré son apothéose,
Par les vers il est dévoré.
Le seul Ziska fut préservé
Du destin de la tombe noire;
Grâce à son tambour conservé,
Sa peau dure autant que sa gloire!
C'est un sort assez singulier.
Ah! chétifs mortels que nous sommes!
Pour sauver la peau des grands hommes,
Il faut la faire corroyer.
O mon roi! conservez la vôtre;
Car le bon dieu qui vous la fit
Ne saurait vous en faire une autre
Dans laquelle il mit tant d'esprit.

Réponse de Frédéric II.

Berlin, 4 décembre 1743.

La peau de ce guerrier fameux,
Qui parut encor redoutable
Aux Bohêmes, ses envieux,
Après que le trépas hideux
Eut envoyé son âme au diable,
Est ici pour les curieux.



(Massue ou Fléau de Ziska. — Tambour fait avec la peau de Ziska. — D'après Bruckmann.)

« Oui, continue en prose l'écrivain royal, oui, la peau de Ziska, ou, pour mieux dire, le tambour de Ziska, est une des dépouilles que nous avons emportées de Bohême. »

La figure que nous donnons de ce tambour a été dessinée

d'après une gravure jointe à la 70e lettre de la seconde centurie des *Epistolæ itinerariæ* du savant Ernest Bruckmann ; la peau paraît avoir appartenu au dos et à la poitrine.

CONTES POPULAIRES IRLANDAIS.

III.

LA BOUTEILLE ENCHANTÉE.

Dans l'ancien temps, lorsque les génies visitaient encore cette terre, près des ruines de Mourne vivait un bon et honnête paysan nommé Mick Purcell. Il avait une brave femme et plusieurs beaux enfants ; mais c'était là toute sa richesse, et il était souvent tourmenté par le besoin. La femme avait fort à faire de prendre soin des enfants et du ménage, de traire sa vache et d'aller vendre du lait et des œufs à la ville voisine. Lui, de son côté, cultivait sans relâche un modeste coin de terre, et malgré tous ses efforts parvenait à peine à réunir la somme nécessaire pour payer son fermage. Depuis plusieurs années pourtant, il était parvenu à remplir assez exactement toutes ces obligations. Mais voici venir tout-à-coup une de ces saisons fatales qui désolent et accablent les pauvres gens. Des pluies continuelles ruinent la moisson de Mick ; ses poules périssent l'une après l'autre, et le porc qu'il engraissait pour le vendre en automne est atteint aussi par une épidémie. Mick est hors d'état d'acquitter le prix de son bail dont le dernier terme approche.

— Comment allons-nous faire ? dit-il avec angoisse à sa femme Molly.

— Il nous reste encore une vache, répond Molly ; il faut



(Bouteille, fais ton devoir !)

que demain matin tu conduises la pauvre bête au marché, et que tu la vendes.

— Et quand elle sera vendue, reprend le malheureux fermier, que deviendrons-nous ?

— Je ne sais, mais Dieu prendra soin de nous, et ne nous laissera pas mourir de faim. Te souviens tu du jour où notre petit Billy était si malade, où nous n'avions aucun remède à lui donner; ce jour-là même arriva le bon docteur de Ballydahin. Il me demanda une tasse de lait, et me remit deux schellings ; puis le lendemain il nous envoya des médicaments, et revint lui-même visiter notre enfant jusqu'à ce qu'il l'eut guéri ; et quand j'allai le remercier, il me fit servir encore un bon déjeuner. N'était-ce pas là l'œuvre de Dieu ?

— Voilà ce que tu dis toujours, reprit Mick, et tu as raison. Demain donc j'irai à la ville, et je vendrai notre vache. Mais auparavant il faut que tu remettes une pièce à ma veste.

Le lendemain, Mick sortit après avoir bien promis à sa femme de ne céder sa vache qu'à un très bon prix. En passant près des ruines d'un ancien château, il s'arrêta pour regarder les nombreuses plantes qui s'élevaient entre les murailles, et se dit : « Ah ! que n'ai-je seulement la moitié des trésors enfouis sous ces pierres ! Je n'aurais pas besoin de traîner aujourd'hui ma dernière vache au marché. N'est-ce pas une honte qu'il y ait là de si grosses sommes perdues dans les entrailles de la terre, tandis que tant de malheureux ont tant de peine à gagner un schelling. Mais allons, si Dieu le veut, je m'en reviendrai ce soir avec quelques beaux écus dans ma poche. »

Mick continua son chemin, et aperçut au pied d'une colline un étranger qui le salua. C'était un homme qui avait la taille d'un nain, la figure vieille et ridée, un nez pointu, des yeux rouges, des cheveux blancs et des lèvres bleues. Malgré l'ardente chaleur du jour, il était enveloppé dans un épais manteau qui lui couvrait tout le corps, en sorte qu'on ne distinguait pas ses jambes. Mick, après lui avoir rendu poliment son salut, non toutefois sans le regarder avec un singulier sentiment de surprise, poursuivit sa marche, traînant sa vache par le licol : mais l'étranger le suivit. Il ne cheminait pas comme les autres hommes, il semblait voltiger comme une ombre. Mick effrayé avait grande envie de faire le signe de croix, mais il n'osa de peur d'offenser l'inconnu ; il se contenta de murmurer à voix basse une prière, et il regrettait de n'être pas resté ce jour-là dans sa demeure.

Tout-à-coup le nain lui adresse la parole, et lui dit :

— Où vas-tu donc ainsi, mon brave homme ?

— Au marché de Cork, répondit le paysan d'une voix tremblante.

— Pour y vendre cette vache ?

— Hélas ! oui. Il le faut.

— Veux-tu me la vendre, à moi ?

Mick tressaillit. Il avait peur de conclure un marché avec

cet être étrange, et pourtant il ne se sentait pas la force de le repousser.

— Combien m'en donnerez-vous ? dit-il.

— Tiens ! mon ami, répondit le petit vieux en tirant une bouteille de dessous son manteau, voilà ce que je te donnerai.

Le paysan regarda le nain et la bouteille, et malgré son effroi ne put s'empêcher de rire.

— Ris tant que tu voudras, continua le nain; je te dis que cette bouteille vaut mieux que tout l'argent que tu pourrais trouver à Cork, et te sera plus utile.

— Comment pouvez-vous croire, reprit Mick, que je sois assez fou pour échanger ma belle vache contre cette bouteille vide ?

— Accepte ma proposition, te dis-je encore; tu ne t'en repentiras pas.

— Non ! s'écria Mick; qu'en dirait ma femme ? Et puis comment pourrais-je payer mon fermage si je ne vends pas ma vache pour de l'argent ?

— Je te répète encore une fois que cette bouteille vaut mieux pour toi que de l'argent. Accepte mon offre, c'est la dernière fois que je te la fais, Mick Purcell.

— Comment me connaissez-vous donc? s'écria le paysan en entendant ainsi prononcer son nom.

— Peu importe, répondit le nain. Je te connais, et je sais que tu es un brave homme; voilà pourquoi je veux te secourir. Es-tu sûr que ta vache ne périsse pas avant d'arriver à Cork ?

— Que Dieu me garde d'un tel malheur ! s'écria Mick épouvanté.

— Es-tu sûr, continua le nain, que tu la vendes convenablement à un marché où il y en a tant d'autres, et enfin es-tu sûr qu'à ton retour, on ne t'enlève pas ton argent ? Mais pourquoi perdre ici mon temps, puisque tu refuses ton bonheur ?

— Non ! je ne voudrais pas refuser mon bonheur, répondit Mick, et si j'étais certain que votre bouteille fût aussi précieuse que vous le dites, quoique j'aie peu d'estime pour une bouteille vide, je vous abandonnerais ma vache.

— Ce que je t'ai dit est vrai; voici la bouteille. Quand tu seras rentré dans ta cabane, fais ce que je vais te prescrire... Tu hésites encore ?... Eh bien ! adieu. Si tu avais accepté, tu serais devenu riche; mais tu mendieras toute ta vie, tu verras tes enfants languir dans la misère, et ta femme mourir dans le besoin. Cela t'inquiète peu, n'est-ce pas, Mick Purcell ?

— Allons, je veux vous croire, dit Mick en faisant encore un effort pour vaincre son hésitation. Voici ma vache, et si vous m'avez trompé, que la malédiction d'un pauvre homme retombe sur vous !

— Je me soucie fort peu de ta malédiction et de ta bénédiction ; je ne t'ai pas trompé, et tu le reconnaîtras ce soir, si tu veux suivre mes instructions.

— Eh bien ! parlez, dit Mick en jetant encore un regard de douleur et d'affection sur sa vache.

— Quand tu seras rentré chez toi, sois calme, et ne t'inquiète pas de la colère de ta femme. Dis-lui de nettoyer le plancher de ta cabane, de mettre au milieu de la chambre la table couverte d'une nappe blanche, et prononce ces mots : *Bouteille, fais ton devoir.* Tu verras ce qui arrivera,

— Et voilà tout ? s'écria Mick d'un air inquiet.

— Tout ! répondit le petit homme. Adieu, Mick Purcell; à présent tu es riche.

— Que Dieu le veuille ! dit le paysan en reprenant le chemin de sa demeure.

Au même instant, le nain disparut avec la vache.

Mick serra la bouteille sur son sein, de peur qu'elle ne s'évanouît aussi, et chemina tout inquiet.

— Comment ! Mick, s'écria sa femme du plus loin qu'elle le vit, te voilà de retour ! A peine as-tu eu le temps d'aller jusqu'à Cork. Au nom du ciel, que t'est-il arrivé ? Où est la vache ? L'as-tu vendue ? Combien en a-t-on donné ? Qu'y a-t-il de nouveau en ville ? Raconte-moi donc ton voyage ?

— Comment veux-tu que je réponde à la fois à toutes ces questions, dit Mick fort en peine d'en venir au fait. Tu demandes où est la vache ; je n'en sais rien moi-même.

— Bien. Tu l'as donc vendue ? A quel prix ?

— Patience, patience, Molly, tu sauras tout.

— Mais qu'est-ce donc que cette bouteille que j'aperçois sous ta veste ?

— Sois calme, si tu peux l'être, chère Molly; et puisque tu veux le savoir, je te dirai que voilà ce qu'on m'a donné pour notre vache.

— Quoi ! s'écria Molly, comme frappée par un coup de tonnerre. Que Dieu ait pitié de nous ! Jamais je n'aurais supposé que tu fusses si fou. Et comment allons-nous payer notre fermage ? Et comment...?

— Allons ! tu n'es pas raisonnable, ma chère Molly. J'ai rencontré au pied de la colline un petit vieux qui venait je ne sais d'où, qui s'en est retourné je ne sais où, et je lui ai cédé la vache pour cette bouteille.

— Et tu as cru à ce qu'il te disait? s'écria Molly en colère, et en saisissant la bouteille pour la briser.

Mick, qui se souvenait des instructions du nain, garda son sang-froid et reprit doucement la bouteille.

Molly se mit à pleurer ; mais quand son mari lui eut raconté en détail sa rencontre avec le nain, la pauvre femme se calma peu à peu, car elle croyait aussi aux féeries et aux enchantements.

Sans dire un mot, elle se leva de la chaise où elle s'était jetée dans sa douleur, balaya le plancher, apporta la table au milieu de la chambre, et la couvrit d'une nappe blanche. Puis Mick déposa la bouteille sur le sol et prononça ces mots : *Bouteille, fais ton devoir.*

— Regarde, maman ! regarde ! s'écria un des enfants en courant auprès de sa mère.

Deux petits êtres légers et aériens s'échappaient de la bouteille, et apportaient sur la table des assiettes, des couverts d'or et d'argent, et des mets choisis. Puis, leur tâche accomplie, ils redescendirent dans la bouteille et disparurent. Mick et sa femme ne revenaient pas de leur surprise. Jamais ils n'avaient vu un luxe pareil et de telles raretés. Enfin, ils s'approchèrent de la table, se mirent à manger, et malgré leur bon appétit irlandais, ils ne purent consommer qu'une faible partie de tout ce qui leur avait été servi.

Quand ils eurent achevé ce merveilleux repas, les deux petits êtres aériens sortirent de nouveau de la bouteille, et emportèrent tout ce qui restait sur la table.

— Ah ! s'écria Molly, ce brave homme ne t'avait pas trompé ; te voilà riche, mon cher Mick.

Le lendemain, le paysan s'en alla vendre à la ville les couverts d'or et d'argent qui avaient été apportés sur sa table, paya ses dettes et acheta une charrette et des chevaux. Ses voisins furent fort surpris de le voir faire tant de dépenses, lui qu'ils avaient vu naguère si pauvre, et ne savaient comment expliquer sa subite fortune.

L'un d'eux, à force de questions insidieuses, parvint à découvrir le secret du paysan, et lui offrit en échange de sa bouteille un champ et une maison. Mick, qui se croyait désormais à l'abri de tout sinistre événement, accepta le marché.

Mais le pauvre homme avait trop compté sur sa fortune. Il éprouva de nouvelles calamités, de nouveaux revers, épuisa tout l'argent et l'or que lui avait donnés sa bouteille, et enfin se trouva réduit à prendre encore une fois le chemin de Cork pour vendre sa dernière vache.

En passant au pied de la colline où il avait rencontré le nain, il se souvint de cet heureux événement, et s'écria : « Ah ! par saint Patrice, que ne puis-je voir encore une

fois le brave homme qui m'apporta un si grand secours. »

A peine avait-il dit ces mots que le nain parut.

— Eh bien ! Mick Purcell, dit-il, je t'avais annoncé que tu serais riche.

— Hélas! oui, répondit Mick en baissant la tête; il est vrai que j'ai été riche, et il est vrai aussi que ne le suis plus. Si vous voulez faire un nouveau marché, prenez ma vache, et donnez-moi une autre bouteille, car j'en ai grand besoin.

— Je le veux bien. Voici la bouteille. Tu sais ce que tu dois faire. Adieu.

— Bien ! bien ! s'écria Mick avec joie en songeant déjà aux belles pièces d'or et d'argent qu'il allait amasser.

— Adieu pour toujours, dit le nain. Nous ne nous reverrons plus. Et il disparut.

— Adieu, cher seigneur, répondit le paysan. Cette colline mérite d'avoir un beau nom. Je l'appellerai la Colline de la Bouteille (*Bottle-Hill*).

Molly en voyant revenir son mari avec la magique bouteille n'osait en croire ses yeux. En un instant elle eut balayé le plancher, mis la table. Les enfants avaient faim, le chien même était exténué de besoin. Mick déposa gaiement la bouteille sur la table, et s'écria : *Bouteille, fais ton devoir.*

Mais cette fois on en vit sortir deux méchants génies, grossiers et hideux, qui, au lieu d'apporter des couverts d'or et d'argent, tenaient à la main des bâtons noueux avec lesquels ils se mirent à frapper impitoyablement le pauvre Mick, sa femme et leurs enfants; puis ils rentrèrent dans leur prison de verre.

Mick se frotta les membres, soupira, se désola; puis se relevant tout-à-coup, comme frappé d'une idée lumineuse, il prit la bouteille sous un bras et sortit sans mot dire, tandis que sa femme et ses enfants gémissaient et se lamentaient.

Il se rendit à la maison du paysan qui avait acheté sa première bouteille, et arriva chez lui au moment où il était assis à table avec une nombreuse société.

— Eh bien! Mick, dit l'heureux paysan d'un ton dédaigneux, qu'y a-t-il de nouveau ?

— Je vous apporte une autre bouteille que je voudrais vous vendre.

— Est-elle aussi bonne que la première ?

—Elle est meilleure, bien meilleure. Si vous le permettez, je vais vous donner devant vos convives une preuve de son pouvoir.

— Voyons! mon brave homme.

Mick déposa la bouteille sur le sol, prononça les paroles solennelles, et à l'instant même, voilà les deux méchants génies qui s'élancent le bâton à la main, tombent d'abord sur le maître de la maison, puis sur sa femme et ses amis, et frappent avec une telle violence, que de tout côté on n'entend que des cris de douleur, des gémissements. Le paysan, étendu sur le parquet, meurtri, torturé, pousse des accents de désespoir, et s'écrie : — Malheureux Mick ! rappelle ces démons ou je te ferai pendre.

— Je ne les rappellerai pas, répond Mick, avant que tu m'aies rendu mon ancienne bouteille que je vois là sur la table.

— Rendez-la-lui, au nom du ciel, dit le paysan, sinon c'en est fait de nous.

Mick ayant ainsi obtenu la permission de reprendre son trésor rappela les deux mauvais génies, et retourna dans sa demeure.

Cette fois, il sut garder l'heureux talisman qu'il avait eu la folie d'abandonner. Il mit la précieuse bouteille à l'œuvre, et devint riche, si riche, qu'un noble comte lui demanda la main de sa fille.

A la mort de Mick, pendant le banquet qui, ordinairement, en Irlande succède aux funérailles, une querelle s'éleva entre les domestiques de la maison; et, en s'élançant l'un contre l'autre et se battant, ils cassèrent les deux bouteilles. Dès ce jour, les richesses de la famille de Mick cessèrent de s'accroître; mais la colline près de laquelle il rencontra le nain a conservé le nom qu'il lui avait donné. On l'appelle encore aujourd'hui *la Colline de la Bouteille.*

LE CACHET DE MICHEL-ANGE.

Dans la riche collection de pierres gravées que possède le Cabinet des Médailles, on remarque une intaille sur cornaline transparente, connue sous le nom de *Cachet de Michel-Ange*, et qui, dans un espace de 15 millimètres de largeur sur 13 millimètres de hauteur, contient dix-huit personnages, savoir : quinze figures humaines et trois figures d'animaux.

Cette petite pierre, d'un très haut prix, a appartenu à plusieurs illustres personnages. On a même prétendu qu'Alexandre-le Grand en fut le premier possesseur; mais il est plus certain que Michel-Ange l'acquit au prix de 800 écus romains, et qu'elle fut vendue à Louis XIV, qui la portait en bague, par le fils d'un M. Lautier d'Aix, en Provence.

Le sujet de cette gravure est fort simple, et l'on n'imagine pas qu'il puisse représenter autre chose que des vendanges; mais cette explication a paru sans doute trop naturelle à plusieurs savants qui, depuis plus d'un siècle, ont exercé leur sagacité sur son prétendu sens emblématique. Comme peu d'œuvres d'art ont été l'objet d'autant de controverses que cette cornaline, nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur faire connaître quelques unes des singulières et curieuses dissertations auxquelles ont donné lieu et le sujet qu'elle représente et l'époque à laquelle elle appartient.

La première dissertation, dans l'ordre de l'ancienneté, est celle du P. Tournemine, qui, dans les Mémoires de Trévoux (février 1710), avança, on ne sait sur quel fondement, que cette intaille était un ouvrage de Pyrgotèles, et qu'Alexandre, qui s'en servait comme de cachet, l'avait fait graver lorsque, vainqueur des Perses, et méditant la conquête de l'Inde, il affectait de prendre le nom et les attributs de Bacchus; que Pyrgotèles, qui, suivant Pline, partageait avec Apelles et Lysippe l'honneur de pouvoir retracer exclusivement les traits du conquérant de l'Asie, les avait évidemment reproduits dans la figure de l'homme debout, placé au centre de sa composition, puisque le visage de cette figure était tout semblable à celui des médailles d'Alexandre, et qu'ainsi le cheval qui se cabre derrière ce personnage ne pouvait être que Bucéphale. Pyrgotèles, ajoutait le P. Tournemine, a donc réalisé avec autant d'art que d'esprit la double pensée d'Alexandre; car ce prince se trouve à une vendange, une coupe à la main : voilà le dieu du vin; il tient son cheval de bataille : voilà le conquérant.

Cette explication justifie assez la réputation qu'il s'était faite chez les jésuites, où, selon Voltaire, il était connu par ces deux vers :

> C'est notre père Tournemine,
> Qui croit tout ce qu'il imagine;

ou bien il faudrait croire qu'il eût été doué d'une puissance de vue toute particulière, car la figure du personnage qui lui paraissait ressembler aux médailles d'Alexandre n'occupe pas sur la pierre une surface d'un demi-millimètre.

Quoi qu'il en soit, l'opinion du P. Tournemine alarma un membre de l'Académie des belles-lettres, M. de Mautour, qui prétendit que la cornaline ne représentait pas des vendanges, mais une fête en mémoire de la naissance de Bacchus, et que toutes les figures qui la composent concouraient à le démontrer.

On remarque d'abord sur la pierre, dit M. de Mautour, deux femmes, dont l'une tient sur ses genoux le jeune Bacchus, Ino sa nourrice, et la belle Hippa, dont il est parlé

dans les hymnes d'Orphée. Dans un vieillard assis par terre, on reconnaît Athanas, mari d'Ino, ou, si l'on veut, un faune qui tient une patère pour faire une libation à l'honneur de Bacchus. Toutes les figures de la pierre s'adaptent ainsi au système de M. de Mautour, hors celle du cheval, qui ne laisse pas que de l'embarrasser. Si le P. Tournemine s'est trouvé pourvu de regards perçants à l'endroit de la ressemblance d'Alexandre, M. de Mautour devient myope pour faire prévaloir celle de Bacchus. Il déclare que la petitesse de la figure, très reconnaissable pourtant, de l'animal en question, ne permet pas de la distinguer nettement, et qu'il ne voit pas là un cheval, mais bien plutôt un tigre ou un léopard. Au reste, ajoute-t-il, cheval ou léopard, point de chicane sur ce point; car, pour la plupart des mythologistes, le dieu Soleil ne diffère point du dieu Bacchus; or le char de Bacchus est traîné par des léopards, et celui d'Apollon par des chevaux. Qu'importe donc que l'animal représenté sur la pierre soit un cheval ou un léopard, puisque l'un et l'autre sont l'attribut du même dieu? Qui dit Bacchus, dit Apollon.

Ce raisonnement parut risible aux antiquaires d'alors, mais moins peut-être que la façon dont M. de Mautour expliqua la figure du pêcheur gravée dans l'exergue. Cette interprétation est en effet assez singulière. Ne trouvant rien sur la pierre qui caractérisât ni la personne d'Alexandre, ni le génie de Pyrgotèles, M. de Mautour cita une idylle de Théocrite, dans laquelle un pêcheur raconte qu'assis sur une roche au bord de la mer, il lui avait semblé jeter sa la ligne pendant toute une nuit, et qu'il avait eu le bonheur de saisir un poisson d'or. « Maintenant, dit M. de Mautour, le pêcheur de la cornaline a la ligne à la main ; il paraît assis sur un rocher dans une plage maritime ; ce doit être celui de Théocrite; et comme le poète vivait à la cour de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, qui fit célébrer une fête magnifique en l'honneur de Bacchus, j'en conclus que l'artiste qui a gravé une pareille fête sur la cornaline était contemporain de Théocrite. »

Peu frappé de cette conséquence, le P. Tournemine réfuta M. de Mautour; mais enfin la dispute commençait à se calmer, lorsque survint un troisième savant, M. Baudelot, qui soutint qu'il n'était question sur la cornaline ni d'Alexandre ni de Bacchus, mais de Thésée; que le sujet représentait la fête de *pyanepsies,* instituée par Thésée en l'honneur d'Apollon, à qui il devait principalement sa victoire sur le Minotaure; et que, voulant rappeler comment, pendant sa navigation vers la Crète, il avait été forcé de se nourrir de fruits, une des plus anciennes cérémonies de cette fête consistait à ramasser et à porter dans des corbeilles toutes les différentes sortes de fruits qu'offrait la saison. Or, c'était là précisément l'occupation de la plupart des figures représentées sur la pierre.

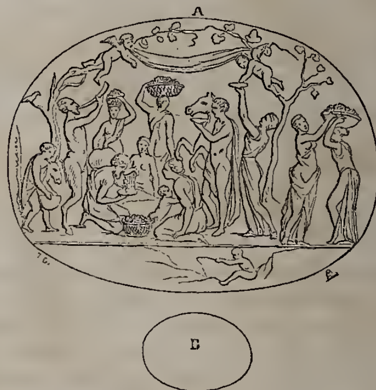
Ainsi, d'après le système de M. Baudelot, l'Alexandre du P. Tournemine ou le Bacchus de M. de Mautour se trouve transformé en Thésée, et la coupe qu'il tient à la main devient une offrande à Apollon. « Mais le cheval, s'écrie le P. Tournemine; mais mon Bucéphale, qu'est-ce que vous en faites? — Croyez-vous donc que cela m'embarrasse? répond M. Baudelot. Le cheval n'est-il point un des attributs de Neptune? et, selon les poëtes, n'est-ce point à ce dieu que le fils d'Egée devait sa naissance?

» Cette explication admise, voyez, ajoute M. Baudelot, comme tout devient clair dans la composition. A droite et à gauche sont les Athéniens et les Athéniennes qui célèbrent la fête en pleine campagne, selon le rit en usage. On n'a pas oublié d'y mettre un enfant, par allusion au cruel tribut payé au Minotaure. » Puis fouillant dans tous les auteurs, et s'autorisant de leurs témoignages, M. Baudelot rend raison de la position de l'oiseau, et pourquoi on trouve un bélier ou un bouc dans cette composition. Enfin, une carte des environs d'Athènes dans la main, il croit reconnaître dans l'exergue l'entrée du Pirée, du côté de Mégare, de Cramyon et d'Eleusis ; et rappelant les victoires de Thésée sur les nombreux brigands qui infestaient sa patrie, il voit dans le pêcheur à la ligne le symbole de la tranquillité de l'Attique.

Au reste, M. Baudelot soupçonne encore que la cornaline pourrait bien avoir été gravée du temps de Cimon, général des Athéniens. Il n'est même pas éloigné de croire que l'artiste a voulu consacrer la mémoire de quelques pyanepsies solennellement célébrées dans les magnifiques jardins de Cimon, qui, au rapport de Plutarque, en laissait toujours l'entrée libre, et en abandonnait avec plaisir les fruits à tout le monde.

De nos jours, on a moins disserté sur le sujet du cachet de Michel-Ange, mais on a contesté son antiquité. M. de Murr pense qu'il est l'ouvrage de *Maria di Pescia,* célèbre graveur, ami de Michel-Ange, qui se serait ainsi désigné par le petit pêcheur placé dans l'exergue. Mariette, auteur d'un Traité des pierres gravées, auquel nous avons emprunté quelques uns des détails qui précèdent, regarde la cornaline comme antique, mais pense aussi que cette figure de pêcheur est une espèce de logogriphe dont le graveur s'est servi pour marquer son nom, suivant un usage qui n'est pas sans exemple dans l'antiquité. Il raconte que Cicéron étant questeur en Sicile offrit aux dieux du pays une statue d'argent sur laquelle il fit graver ses deux premiers noms Marcus Tullius, suivis, non pas de son surnom *Cicero*, mais d'un pois chiche; que Sauron et Batrachus, célèbres sculpteurs de Sparte, n'ayant pu obtenir que leurs noms fussent mis dans l'inscription du temple d'Octavie qu'ils avaient construit, s'avisèrent de tailler sur les bases des colonnes un lézard (*Sauros*), et une grenouille (*Batrakos*), symboles de leurs noms; et que, d'après cet exemple, il se pourrait bien que le mot grec *Alieus*, pêcheur, désignât le graveur Allien, célèbre artiste de qui l'on a des pierres gravées d'une singulière beauté.

Quelle que soit la valeur réelle de toutes ces opinions, il est certain que, indépendamment de son auteur et de l'époque à laquelle elle appartient, cette admirable cornaline



(A, cachet de Michel-Ange amplifié.)

(B, dimension réelle.)

sera toujours regardée comme un chef-d'œuvre de gravure. Le grand Michel-Ange n'a pas dédaigné de lui emprunter les deux femmes, dont l'une se baisse pour recevoir la corbeille que sa compagne lui met sur la tête; il en a fait le groupe principal de sa composition de Judith et Holopherne, au Vatican, dans la chapelle Sixtine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE SONGE DE LA VIE HUMAINE,

PAR MICHEL-ANGE.



(Le Songe de la vie humaine. — Dessin de Michel-Ange.)

Un homme repose sur un tombeau ouvert où des masques mêlés, représentent, dans les différents âges et les différentes conditions de la vie, la vanité de nos passions et de nos plaisirs.

Tout-à-coup une trompette céleste retentit : l'homme s'éveille. Autour de lui, dans un arc-en-ciel mystérieux, une main invisible retrace les scènes de la vie humaine.

Voici d'abord l'enfance qui n'est encore sollicitée que par les appétits matériels. Tout entier au soin de préparer sa nourriture, l'enfant ne lève point les yeux, il n'a point souci de l'avenir, sa pensée et son désir ne vont pas au-delà de l'heure présente ; il n'a qu'une seule inquiétude : quand son repas sera-t-il prêt ?

Plus haut, l'adolescent, accoudé sur une table, regarde dans le vague et rêve. Quelle est donc cette vie dont les portes s'entr'ouvrent devant lui ? Qui l'a appelé à vivre et

à quelle fin? Derrière lui tout est obscurité, ignorance, faiblesse, néant. A-t-il déjà vécu sous d'autres formes et dans d'autres mondes dont il ne lui a pas été donné de conserver le souvenir? Il cherche en vain; il l'ignore: s'il a joué d'autres rôles et d'autres scènes, un rideau noir, épais, immense, l'en sépare: son esprit se fatigue en inutiles efforts pour le soulever; il se lasse de plonger sans espoir dans cet abîme de ténèbres; il tourne ses regards devant lui: il entrevoit le monde et ses perspectives infinies à travers une sorte de vapeur brillante; des images confuses, capricieuses, les unes belles et souriantes, les autres menaçantes et sévères, flottent autour de lui et murmurent à ses oreilles des paroles qui troublent son âme (1).

Mais la force vient à l'adolescent, et avec elle la confiance. Ses passions commencent à fermenter. A l'exemple des autres hommes, il s'accoutume au train de cette vie; il songe moins à en sonder les mystères: il s'occupe plus d'en jouir. Cette bouteille qu'il presse contre sa bouche n'est pas seulement un symbole: la jeunesse d'autrefois, disons-le à l'honneur de la nôtre, aimait plus le vin et son ivresse; l'orgie des festins était plus commune même parmi ceux que distinguaient la naissance, l'éducation ou le génie.

D'autres passions succèdent, d'autres mouvements entraînent le jeune homme; les tumultes de son cœur suspendent pour lui le cours du temps, il n'en mesure plus la rapidité; il cède aux enivrements de la nature. L'espérance ne lui avait point menti; de si charmantes émotions le pénètrent et le captivent, qu'il commence à aimer la vie pour elle-même. Mais un moment vient où il tressaille: ces jours si beaux, ces heures si légères, c'étaient des années. Le printemps a fui, l'été arrive.

Il entre dans un monde nouveau qu'il croyait connaître. Il est initié aux joies, aux inquiétudes, aux douleurs, aux devoirs plus sévères de la famille (2). Il ne monte plus la pente verte et riante de la vie; il est au sommet, et le versant est aride et sec: il donne un soupir au passé et songe qu'il faudra bientôt descendre.

Longtemps il avait nié l'égoïsme, l'ingratitude, l'intrigue, l'amour du lucre; plus tard, il avait su que tous ces maux étaient répandus dans le monde, mais il était bien assuré, disait-il, que jamais son cœur ne s'ouvrirait comme une autre boîte de Pandore pour leur servir de refuge. Hélas! par quelles insensibles voies est-il conduit à se démentir si cruellement? Que sont devenus cette noble intolérance, cette haine du vice, ces mépris de la cupidité qu'il opposait avec fierté aux exemples du monde. L'ambition, l'amour de l'or, tourmentent à leur tour son sommeil, suivent ses pas, à toute heure, en tous lieux. Pourquoi ces vieillards sont-ils si lents à mourir? Que font-ils de ces trésors dont ils ne peuvent jouir? Attendrons-nous, pour recueillir leur héritage, que nous ayons aussi hérité de leur décrépitude? Ainsi murmure l'affreux égoïsme. Et les procès, les luttes, les coupables pensées dévorent toute cette partie de la vie qui, pour quelques hommes seulement, est le temps de la maturité, du recueillement et de l'étude.

Enfin l'homme s'affaisse et tombe, laissant derrière lui quelques enfants pour le pleurer et pour continuer cette trame infinie des générations qui se déroule incessamment sous la main de Dieu.

Telle est, ce nous semble, la signification du *Songe de la vie humaine*, l'un des innombrables dessins échappés au crayon ou à la plume de Michel-Ange, répandus dans tous les musées et tous les cabinets de l'Europe, et qui, tout inachevés et tout imparfaits qu'ils sont, suffiraient, à défaut d'autres œuvres, pour attester l'originalité et la hardiesse de ce puissant génie.

« Si le nombre des dessins produits par Michel-Ange pouvait être rassemblé, a dit M. Quatremère de Quincy, on serait tout porté à croire qu'ils avaient dû occuper tout son temps, et qu'au lieu d'avoir été des improvisations, amusements de ses loisirs, ils avaient dû constituer une grande partie de ses travaux. »

Ces esquisses, ces ébauches de composition, ne sont connues que de peu de personnes. Pour la plupart, elles n'ont pas été reproduites par la gravure, ce que l'on doit regretter même lorsque l'on n'admirerait point Michel-Ange sans réserve. On ne saurait trop professer de reconnaissance pour les riches collecteurs qui prennent soin de faire multiplier et propager à l'aide du burin les dessins des grands maîtres. Agir autrement est une preuve d'égoïsme ou d'incurie condamnable: c'est non seulement priver les peintres d'éléments précieux d'étude, et les amateurs de vives jouissances; c'est encore manquer de respect et de piété pour le génie lui-même, qui n'a certainement point été inspiré pour les plaisirs de quelques hommes, mais pour ceux du genre humain tout entier, ou plutôt pour son avancement et sa civilisation. Combien de dessins originaux, quelquefois supérieurs aux peintures les plus achevées de leurs auteurs, sont détruits par l'ignorance ou par les événements, sans qu'il en reste pour la postérité aucune trace ou même un souvenir!

Malgré nos recherches, nous n'avons pas appris si le dessin du *Songe de la vie humaine* existe encore: nous ne savons même rien de son histoire; les biographes de Michel-Ange n'en font point mention. Mais plusieurs graveurs nous l'ont successivement conservé (1), avec des différences toutefois tellement sensibles, soit dans les détails, soit dans l'invention des groupes, qu'ils ont dû nécessairement avoir eu sous les yeux des modèles différents. Laudon a admis une seule de ces versions dans son Œuvre de Michel-Ange; on en trouve plusieurs au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.

En l'absence d'explications authentiques transmises par les contemporains sur cette singulière inspiration de Michel-Ange, chacun est réduit à la commenter suivant son bon plaisir; un champ libre est ouvert à toutes les imaginations: la description que nous avons donnée est donc de notre part une simple conjecture, que nos lecteurs sont parfaitement libres de rejeter ou de modifier.

Nous ne connaissons point dans les arts du dessin une autre composition analogue, si ce n'est l'estampe populaire si curieuse intitulée *l'Echelle des âges*. A-t-elle précédé Michel-Ange et a-t-elle servi de modèle au *Songe de la vie humaine*, comme tant de représentations informes de Jugements derniers lui ont servi pour la composition de la grande peinture de la chapelle Sixtine? Peut-être.

En poésie, il est une description célèbre qui n'est point sans rapport avec le dessin que nous avons reproduit, de même que le génie du poëte lui-même, Shakspeare, n'est pas sans quelques analogies avec celui de Michel-Ange. Dans la charmante comédie *Comme il vous plaira*, un personnage très original récite le morceau suivant:

« Ce monde n'est qu'un grand théâtre dont nous sommes les acteurs. Chaque homme y joue successivement plusieurs rôles, et les sept âges de la vie sont sept actes ou tableaux, qui le présentent sous autant d'aspects et de costumes différents.

» D'abord c'est l'enfant, qui vagit aux bras de sa nourrice.

» Puis l'espiègle écolier, le visage frais comme le matin,

(1) Le croquis de Michel-Ange devait être très peu arrêté. Les graveurs, obligés à plus de précision, ont donné aux figures, dans leurs différentes versions, des attitudes et des expressions dont il est permis de discuter l'intelligence et le choix.

(2) Même observation que dans la note précédente. Il est probable que Michel-Ange avait indiqué un enfant entre la jeune femme et le vieillard.

(1) Steni, Rossi, Soyez, et d'autres.

et son petit sac à la main, se traînant à l'école à pas de tortue.

» Après vient l'amant, accompagnant de soupirs brûlants une ballade plaintive, adressée aux sourcils de sa belle.

» Ensuite le soldat, à l'air tapageur, irascible, chatouilleux sur le point d'honneur, se précipitant à la gueule du canon pour y chercher cette bulle qu'on appelle la gloire.

» Au cinquième acte se présente le juge, au ventre majestueusement arrondi et lesté d'un chapon, l'œil sévère, la contenance grave, plein de sages dictons et de maximes banales.

» La scène change encore : cette fois, c'est le vieillard, le Pantalon de la pièce, les pieds fourrés dans des pantoufles et des lunettes sur le nez; sa voix est grêle et chevrotante, et ses cuisses amaigries se perdent dans son haut-de-chausses, monde maintenant trop vaste pour lui.

» Enfin le dernier tableau nous montre l'homme dans une seconde enfance, dans un oubli profond, sans dents, sans yeux, sans goût, sans rien... et la toile tombe ! »

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. les Tables de 1841 et de 1842.)

SAUVAGES IMAGINAIRES, COSMOGRAPHIE DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE.

Jadis, au coin des grands feux de l'âtre, nos pères charmaient l'ennui des longues soirées en racontant les merveilles des terres lointaines. Ils parlaient des choses étranges qui se voyaient dans les îles de l'Océan, des richesses prodigieuses de la Taprobane, où il y avait des mines d'or, d'argent et de pierres précieuses gardées par des griffons et des dragons *espouvantables*. Puis on ouvrait les grands livres auxquels les cosmographes avaient confié tant de choses curieuses, et l'auditoire silencieux écoutait dans le ravissement l'histoire du Phénix, celle de l'arbre donnant le saint chresme, et que gardait jour et nuit un serpent énorme; celle du haut et puissant empire du prestre Jean, qui, en guerre, faisait porter devant lui, par quatorze rois couverts d'or et d'argent, quatorze gonfanons (étendards) ornés de pierreries (1). La voix du lecteur attentionné s'élevait posée et grave lorsqu'il arrivait aux récits des voyageurs, et qu'il rencontrait des passages comme ceux-ci :

« *Des gens sans teste.* — En une isle devers Midy demeurent des gens de layde nature et de mauvaise nature, qui nont point de teste et ont des yeux aux espaules, et la bouche torte comme un fer de cheval anmy la poitrine. En une autre isle aussy y sont gens sans teste et ont les yeux et la bouche derrière les espaules.

» *De diverses isles.* — En une autre isle y a gens qui ont la face plate et toute egale, sans nez et sans yeux, fors (hors) deux petits pertuis ront (trous ronds) en lieu des yeulx, et une bouche plate aussy comme fendure (fente) sans lèvres; et en une autre isle y a gens de layde façon qui ont la levre pardessus la bouche, si grant que quant ils veulent dormir au soleil, ils couvrent toute la face de leur levre. En une autre isle y a des petites gens comme nains, toutesfois sont ils deux fois plus grant que li pigimen (pygmées), et ont un petit pertuis en lieu de bouche, et pour ce leur convient prendre ce qu'il menguent et boivent à un petit tuel (tuyau) de plume ou dautre choce; et si nont point de langue et ne parlent point mais sifflent, et font signes lun à lautre, et entendent li un que lautre dit. Et en une autre isle y a gens qui ont pié de cheval, et sont fors et puissans et tost (toujours) courans, car ils prennent les bestes sauvaiges a cours et les menguent. Et en une autre isle y a gens qui vont sur les mains et sur les piés comme beste, et sont trestous velus, et ravissent legierement sur les arbres aussi tost comme feroit un singe.... Et en une autre isle y a gens qui vont tousiours sur les genoulx moult merveilleusement, et semble a chacun pas quil doivent cheoir, et il ont en chacun pié vuj orties (orteils). Plusieurs autres manieres y a li autres isles la entour desquels on pourroit tenir trop long-temps compte, mais la matiere seroit trop alloinguée (trop longue à traiter).

» *Des geans hideux a veoir.* — En une de ces isles y a de gens de grant stature comme geans, et sont hideux à veoir, et nont que un seul œil au milieu du front, et ne menguent que char (chair) ou poisson tout creu.

» *De la terre de Pitan, où les gens ne manguent point.* — En outre ceste isle, y a une autre isle qui a nom Pitan ; les gens de ceste isle ne cultivent ne labourent point les terres, car ils ne menguent point, et cependant ils sont de bonne couleur et de façon belle selon leur grandesse, mais non pas si petit comme pigimen (pygmées). Ces gens vivent de loudeur des pommes sauvaiges. Et quand ils vont nulle part loing, il portent des pommes avec eulx, car sil auoient perdu loudeur, il mourroient tantost (bientôt). Puis y a une autre isle où les gens sont tous pelus fors (excepté) la face et les paumes. Celles gens vont aussy bien pardessus la mer comme pardessus terre seche, et menguent chair et poisson tout creu.

» De la terre de Goch et Magoch, va on vers la terre de Bakerie (la Boukharie), où il y a molt (multitude) mauvaises gens et molt très crueulx. En cette terre, y a arbres qui portent laine comme brebis dont lon fait des draps pour vestir. En ce pays y a molt de ypommes (hippo-hommes, des centaures) qui conversent aucun fois (qui séjournent tantôt) en terre et aucun fois en cave, et sont demy homme et demy cheval, si comme je vous ay autres fois dit, et ne menguent que gens quant il les peuvent prendre. »

Voilà ce que rapportait messire Jean de Mandeville, chevalier anglais, qui avait visité pour s'instruire les plus éloignés pays de l'Asie. Il y avait bien çà et là quelques incrédules qui hochaient la tête et se déridaient; mais alors le lecteur ouvrait le livre de frère Odric de Frioul, envoyé en 1314, par le pape, pour prêcher la foi aux mécréants, et qui était mort en odeur de sainteté. Le saint homme avait vu les petits hommes, les pygmées (1), les gens à têtes de chien, et les bêtes à têtes d'hommes; et voici ce qu'il en dit :

« *Des pumeaux, gens du prestre Jehan, si comme nous le disons.* — En ceste cité vins à un fleuve qui a nom Calay, qui est le plus grant qui soit en tout le monde; car là où il plus estroit est, il y a bien un mille de large. Celz fleuve cuert (court) parmy la cité des pumeaux, laquelle a nom Chaam, et est une des plus belles et des meilleures que jay vues. Ces pumeaux sont petite gens, il nont que trois espens de lonc. Ils sont bel et gracieux selon leur grandeur; tous hommes et femmes ils se marient, et ont enfans au vij^e mois de leur nativité, et vivent six ans de tout le plus. Les grans gens qui avec eux habitent, se ilz ont enfans en en ce pays la, leurs enfans devenront du tout semblable à ces pumeaux qui sont sy petit comme dit est. Et pour ce (cela) sont ces pumeaux en si grant nombre et en si grant multitude que cest merveille. Ces pumeaux ont tousiours guerre aux grues et aux chinnes (cygnes) du pays, qui là sont plus grandes que les pumeaux. Et souvent en l'année s'en vont ces pumeaux a tres (en) grant ost (armée) et a tres (en) grant multitude contre ces oyseaux, et se combattent à eux aussy mortellement et aussy cruelment comme nulle autre gent..... »

(1) Toutes ces croyances singulieres de nos pères sont recueillies et présentées avec un goût parfait dans un charmant petit livre dû à la plume élégante de M. Ferdinand Denis, et intitulé *le Monde enchanté*.

(1) Son traducteur français, Jehan Lelong, les appelle *pumeaux*, imitant ainsi la forme grecque *pugmai*.

D'après le voyageur, cette ville des pygmées était dans le Mangy ou Chine méridionale.

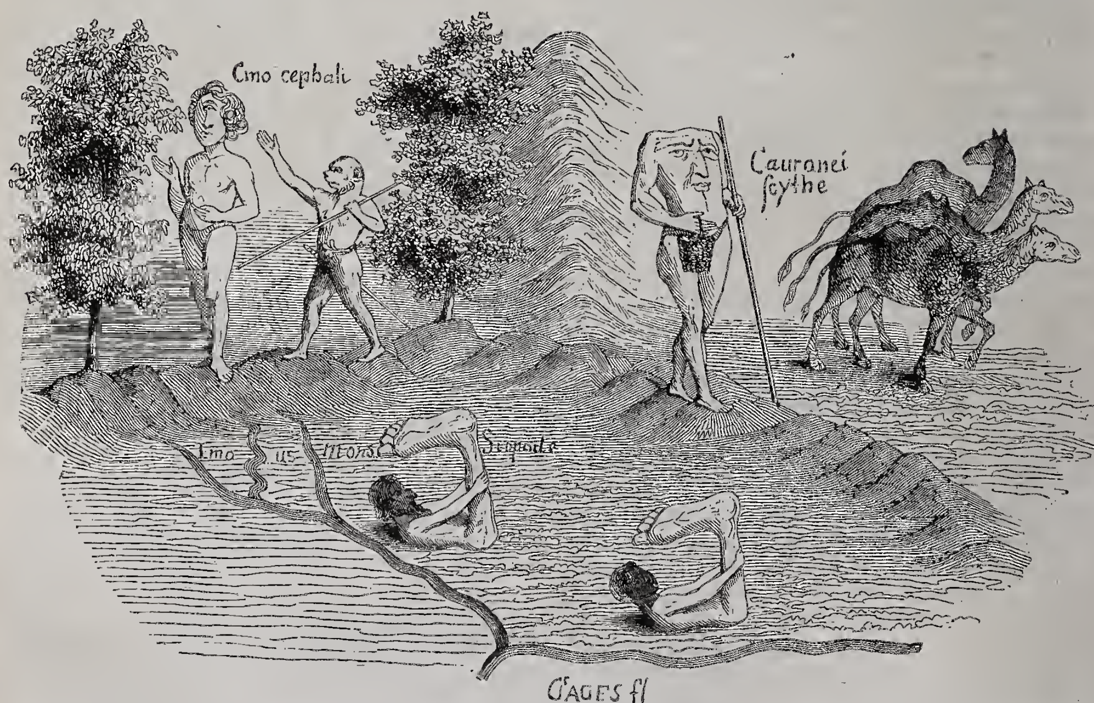
« *De la isle Vacumeran.* — De ce royaume (celui de Campe ou Ciampa en Cochinchine), alasmes vers midy. Si trouvasmes plusieurs isles dont li une est nommé Vacumeran. Ces isle a bien ij milles de tour ; les gens y ont *visaiges de chien*, tous hommes et femmes; ils aourent (adorent) un buef (bœuf) pour leur dieu, et pour ce, chacun d'eulx



(Fig. 1. — Les Pygmées combattant les Grues.)

porte sur son chef (sa tête), devant son fronc, un buef dor ou dargent en enseigne que cilz (ces) buefs est leurs dieux. »

Parvenu à la grande cité de Casaie, dans le Mangy (*Hangtcheou*, au sud de Nan-king), il y fut cordialement reçu par un homme riche, converti à la foi du Christ, qui le confia aux soins d'un religieux chrétien : « Cilz (ce) religieux, dit-il, me mena en un lieu, me ouvrit la porte d'un jardin, et me y mena jusqu'à un monulat (monticule) qui estoit lenmye jardin ; lors il sonna une clochette, et tantost (bientôt) à ce son descendirent de la montaigne bien jus-



(Fig. 2. — Monocules, Blemmys, Sciopodes.)

ques a deux cent mille besteleltes *qui toutes avoient les visaiges comme gens*, ainsi que comme ont les marmottes. Ces bestes descendirent, etc. »

Que pouvait faire l'incrédule après de semblables témoignages ? Ce que l'on fit alors, croire implicitement. Telles furent en effet quelques unes des idées singulières qui eurent cours au moyen-âge, et que l'on retrouve consignées, à quelques variantes près, dans tous les cos-

mographes en prose ou en vers. Les voyageurs mêmes, que l'on pourrait croire plus éclairés, puisqu'ils ont l'expérience pour eux, en sont non seulement imbus, mais ils ont vu de leurs yeux les êtres fantastiques qui en sont l'objet.

Cette foi aux choses merveilleuses, qui semble être le



(Fig. 3. — Cynocéphales combattant les monstres des forêts.)

partage des peuples enfants, finit par devenir tellement forte que, plus tard, alors qu'ils ont grandi par l'intelligence, il leur est presque impossible de la rejeter entièrement. On sait de quelle étendue furent reculées les bornes du monde



(Fig. 4. — Hommes aux longues oreilles.)

après la prodigieuse impulsion donnée à la science nautique par les Portugais et par Christophe Colomb. Les nefs rapides franchissaient les mers les plus vastes pour aller aborder de lointains rivages. Mais là, presque toujours, leurs hardis marins se trouvèrent en rapport avec des peuplades dont les mœurs sauvages, les costumes bizarres, étaient peu de nature à leur faire oublier les contes dont avait été bercée leur enfance. Puis, lorsque le pilote venait à porter sur sa

carte les résultats de ses navigations, il se trouvait tracer les limites de vastes continents dont l'intérieur était ignoré. D'après ce qu'il avait vu sur les côtes, les régions situées en arrière devaient cacher bien des mystères. Ce fut là désormais que l'on relégua toutes les créations des poëtes et des cosmographes.

Il existe au Dépôt de la guerre un joli atlas dessiné en 1550 par Guillaume le Testu, pilote du Havre, et qui est une preuve de ce que nous avançons ici. Nous lui devons quelques unes des figures qui accompagnent cet article, et si nous les avons choisies dans un ouvrage d'une époque déjà moderne, c'est pour montrer quelle fut la vigueur des antiques croyances helléniques. Dans l'Inde, au-delà du Gange, sont représentés les Pygmées combattant les grues; plus loin, les Cynocéphales ou hommes à têtes de chien, se promenant dans les bois, à quelque distance de Blemmys qui traversent tranquillement les vallées des monts Emodus, le panier au bras, le bâton à la main, pour se rendre dans cette vaste plaine arrosée par le Gange et l'Indus, où des Sciopodes se reposent gaiement sur le dos, à l'ombre de leur large pied. Au milieu de l'Amérique du Sud, il a placé des Cynocéphales qui vont livrer combat aux monstres des forêts (fig. 3). Sur les rivages de cette Terre Australe, rêve des anciens navigateurs qui s'est dissipé devant la hardiesse de Cook, habitent les hommes aux longues oreilles, assez longues pour qu'ils puissent reposer dessus comme dans le plus commode des lits (fig. 4), et ces monstres qui ont, avec un corps d'homme, un long cou surmonté d'une tête de chien. Cette idée des hommes aux longues oreilles n'est, du reste, que l'exagération d'un fait observé par d'anciens voyageurs, et entre autres par Marcopolo. Les peuplades sauvages de certaines parties de la Malaisie et de la Polynésie, voisines de l'Asie, ont l'habitude de se distendre graduellement les lobes des oreilles, de manière à les faire pendre jusque sur les épaules, et y placent de grandes feuilles de bananier ou de pandanus roulées, chargées de fleurs ou d'autres ornements. La plupart des tribus américaines ont aussi cet usage. Ce sont très vraisemblablement des particularités de mœurs mal observées qui ont donné naissance à toutes les autres imaginations dont nous avons rappelé les plus bizarres.

DU MOYEN DE CRÉER

DES AVENUES PERPÉTUELLES.

On ne peut se défendre d'un certain sentiment de douleur lorsque l'on voit abattre ces arbres magnifiques, l'ornement des avenues, et qui sont un témoignage vivant de la prévoyance de nos ancêtres. Cependant, il est certain que, si l'on ne devait jamais profiter des pièces de charpente que fournissent ces plantations, ce serait une perte réelle pour la richesse nationale. Ajoutons encore que, pour avoir des arbres dans de belles conditions de venue, il faut leur appliquer pendant une période très longue, pendant toute la vie d'un homme, des soins trop coûteux et trop assujettissants pour que les intérêts purement matériels y trouvent leur compte; il faut donc chercher à obtenir ces soins en les demandant à un autre sentiment qu'à celui de l'intérêt pécuniaire! c'est au goût du beau, au désir des jouissances du luxe qu'il faut faire un appel. Ainsi devant la porte d'entrée du château on plantera de magnifiques avenues qui seront parfaitement soignées et dont le propriétaire tirera une grande satisfaction d'amour-propre.

Cependant, lorsque arrivera le moment où les arbres seraient susceptibles d'être abattus utilement, il pourrait se faire que l'amour bien naturel de la décoration empêchât le propriétaire de livrer à la cognée l'ornement de sa demeure : il attendra, son successeur attendra encore; et d'ajournement en ajournement, la vétusté et la dégradation seules forceront à arracher des arbres devenus inutiles; la richesse nationale n'aura tiré aucun parti de soins longuement et dispendieusement appliqués : la jouissance particulière sera interrompue pendant un tiers de siècle, pendant une génération, et l'aspect de la nudité succèdera au magnifique coup d'œil de l'avenue séculaire.

Frappées de ces faits fâcheux, plusieurs personnes ont eu l'idée de former des avenues perpétuelles et que l'on puisse cependant utiliser : il suffit pour cela d'introduire, dans la création des avenues, des arbres variés et à durée différente; puis, de mettre l'avenue en coupe réglée. C'est ce qu'a proposé M. Rest Maupas, directeur des pépinières du département du Rhône : il ne s'agit que de planter en même temps et de mêler dans la même plantation les arbres dont la vie se prolonge beaucoup avec ceux dont l'existence est courte.

Ainsi, au lieu de planter une avenue avec des arbres tous semblables à 5 ou 6 mètres de distance, on mettrait tous les grands arbres, d'une durée de soixante ans, à 12 mètres les uns des autres. Dans l'intervalle on en place deux qui doivent être abattus au bout de trente ans.

Pendant les trente premières années, l'avenue se compose d'arbres placés à 4 mètres de distance; après trente ans, on coupe les deux arbres du milieu arrivés à maturité, et on en plantera un seul entre les deux abattus, d'une durée de quatre-vingt-dix ans; l'avenue sera formée alors d'arbres éloignés chacun de 6 mètres.

Lorsque cette seconde plantation aura trente ans, on abattra les premiers plantés qui en compteront soixante et seront arrivés au terme de leur développement; on remplacera alors l'intervalle de 12 mètres qui existera entre les arbres de trente ans par deux arbres en état d'être coupés après trente ans, et lorsque le moment arrivera de couper ce couple, il restera une avenue composée d'arbres de soixante ans, situés à 12 mètres l'un de l'autre, et ayant encore trente ans à vivre pour atteindre quatre-vingt-dix ans qui forment leur durée; dans l'intervalle, on aura eu soin de mettre de nouveaux arbres de quatre-vingt-dix ans de durée, qui auront trente ans au moment où l'on coupera la première plantation d'arbres nonagénaires, lesquels on remplacera par deux autres arbres à trente ans de vie, et ainsi de suite.

Le *Magasin pittoresque* est lu dans les campagnes par une foule de personnes; c'est pourquoi nous avons voulu donner de la publicité à une combinaison ingénieuse, qui, mise d'abord en pratique par mille de nos lecteurs seulement, se propagerait rapidement et contribuerait à augmenter les ressources matérielles de la France en fait de belles pièces de charpente, tout en préparant à l'ami de la nature des magnifiques avenues et une source non interrompue de jouissances.

L'esprit ne tient pas lieu du savoir.

VAUVENARGUES.

USAGE DES POSSIDONIATES.

Un usage des habitants de Possidonia, rapporté par Athénée, montre quelles racines profondes jetait la civilisation grecque partout où elle avait une fois pénétré. — Possidonia (depuis Pæstum), ville de la Grande-Grèce, dont les ruines sont aujourd'hui situées à quelque distance de Salerne, avait été prise par les Romains, qui, vers 273 avant Jésus-Christ, y avaient envoyé une colonie. « Les Possidoniates, dit l'historien, qui auparavant étaient Grecs, tombés sous la barbarie romaine, ayant changé leur langue, leurs institutions, sortent de la ville à un certain jour de fête, à l'un des jours qui sont célèbres dans la Grèce, vont renou-

veler le souvenir des anciens noms et des coutumes antiques et légitimes de la patrie, puis ils se retirent après avoir pleuré ensemble leur triste destinée. »

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES-AVEUGLES.

(Fin. — Voy. p. 129.)

Ainsi que nous l'avons dit, et d'après la découverte d'Haüy, l'éducation scientifique et littéraire de l'aveugle a pour base le *relief*. Le premier usage qu'on en fait est consacré à la lecture. Des livres imprimés en caractères saillants, d'une longueur moyenne, sont placés dans les mains de l'aveugle. L'institution royale possède une bibliothèque assez importante de traités élémentaires et de recueils choisis composés d'après ce système ; l'impression s'en fait à l'établissement même. Les caractères sont rangés dans une casse semblable à celle des imprimeurs. Les aveugles les placent eux-mêmes dans un châssis, dont les dimensions répondent au format du grand in-quarto. Le châssis est ensuite posé sur une presse, dont le rouleau, en passant sur un fort papier humide qui y est adapté, amène une saillie de lettres suffisante pour les rendre sensibles au doigt exercé de l'élève. Deux feuillets tirés sont collés ensemble, et forment le recto et le verso.

C'est à l'aide de méthodes, grammaires, précis, cartes, plans, etc., exécutés d'après ce mode, que les aveugles s'initient successivement à la lecture, aux règles de leur langue maternelle et à celles de la langue latine; à la connaissance de l'histoire, de la géographie, de la littérature, des sciences naturelles ou exactes, en un mot, de tout ce qui compose la base de l'enseignement ordinaire. En général, ils manifestent une très vive passion pour l'étude, et y montrent une aptitude véritablement surprenante. On ne saurait croire quelle vive lumière habite ces éternelles ténèbres. Il n'est pas rare de les voir mener de front trois ou quatre genres de travaux intellectuels des plus ardus et des plus opposés entre eux, et faire dans chacun des progrès qui dépassent non seulement tout ce que l'on pourrait attendre d'eux, mais même les succès universitaires de nos jeunes clairvoyants les plus laborieux et les plus heureusement doués.

L'un des arts qui leur offrent le plus de difficultés est sans contredit l'écriture; mais c'est aussi un de ceux qu'ils se montrent le plus désireux d'acquérir. Haüy avait inventé pour eux une planche qui consistait en un châssis à tringle sous lequel se plaçait le papier, et où la main de l'aveugle se trouvait dirigée de manière à ne tracer que des lignes droites. Ce procédé, l'un des meilleurs qui pût être adapté à notre écriture ordinaire, avait pourtant de grands inconvénients : ces caractères ainsi tracés étaient presque toujours informes, et l'aveugle ne pouvait se relire.

L'écriture en points, inventée par M. Charles Barbier, et qui est aujourd'hui usitée à l'institution royale, concilie toutes les exigences. Rien de plus simple et de plus ingénieux que ce système : l'auteur a trouvé moyen de figurer tous les sons et articulations, c'est-à-dire tout le langage, avec *trois points* placés dans des dispositions relatives différentes. Nous regrettons que les limites de cette publication ne nous permettent pas d'exposer en détail les combinaisons dont se compose cette écriture, qu'on peut appeler *sonographique*, car son orthographe est fondée sur le son, et non sur l'étymologie. Une réglette percée de trous correspondants aux points, et une pointe d'acier, tels sont les instruments dont se sert l'aveugle pour écrire. Les points qu'il marque ainsi étant rendus palpables par la saillie extérieure du papier qui les reçoit, il lui est facile de se relire.

La troisième branche de l'instruction des jeunes aveugles, et l'une des plus importantes, est l'enseignement de la musique. Nous avons dit plus haut la remarquable aptitude que presque tous montrent pour cet art. Le mode d'enseignement usité à l'institution royale ne diffère en rien de ce qu'il est ailleurs : les mêmes méthodes et les mêmes procédés sont suivis ; seulement, c'est exclusivement à la mémoire de l'aveugle que la partition est confiée, non que l'on ne puisse appliquer à la notation musicale le système adopté pour l'impression des livres, mais parce que ce procédé, essayé déjà infructueusement, ne saurait être employé que pour le chant; et on le concevra sans peine, car les mains, c'est-à-dire les yeux de l'aveugle ne peuvent tout à la fois suffire au doigter d'un instrument et à la lecture de la musique. Au reste, sa mémoire sous ce rapport est réellement prodigieuse; les phrases les plus compliquées viennent s'enchaîner dans son cerveau avec une incroyable promptitude, et y restent pour ainsi dire gravées.

Lorsque nous visitâmes l'institution royale, les élèves étaient à vêpres, et nous assistâmes avec eux à l'office divin dans la petite chapelle de l'ancienne maison de Saint-Firmin. Ce fut pour nous un spectacle curieux et touchant à la fois que de voir ces infortunés lisant de l'extrémité des doigts l'énorme vespéral que chacun avait sur ses genoux, tandis que leurs yeux voilés ou éteints erraient dans le vague, et que leurs voix juvéniles et bien timbrées pour la plupart chantaient les louanges du Seigneur et toutes ces merveilles de la création qu'ils ne connaissent que par ouï-dire. Ce ne fut point sans un indicible serrement de cœur que nous les entendîmes réciter ce passage du psaume qui s'applique si bien à leur triste destinée : *Oculos habent, et non videbunt...* Un organiste, aveugle aussi, accompagnait les chants sacrés avec beaucoup de précision. Il se forme à l'institution beaucoup de musiciens passables, et quelques uns fort distingués ; de ce nombre est M. Gauthier, aujourd'hui professeur dans la maison et auteur de compositions musicales appréciées du monde artiste.

La quatrième et dernière partie de l'enseignement des aveugles se compose des arts mécaniques ; car il ne suffit pas d'assouplir et de fortifier leur corps, de développer leur esprit par l'éducation littéraire, et de l'adoucir par les arts, il faut encore leur assurer une profession qui les fasse vivre après leur sortie de la maison, où ils ne peuvent en aucun cas séjourner plus de huit années. Toutes les industries ne peuvent leur convenir, on le concevra facilement. Celles auxquelles ils sont le plus aptes, et qui par conséquent leur sont enseignées de préférence à l'institution royale, sont d'abord celles du *tricot* et du *filet*, qui commencent à donner à leurs doigts la dextérité convenable ; puis celles du *vannier*, du *briquetier-potier*, du *tourneur* et du *cartonneur*, du *cordier*, de l'*empailleur de chaises*, du *tisserand*, du fabricant de *sparterie*. La *menuiserie* et la *cordonnerie* peuvent aussi être enseignées aux aveugles, bien qu'avec plus de difficultés.

Telle est, dans son ensemble, l'éducation que reçoivent les élèves de l'institution royale des Jeunes-Aveugles, sous la direction de M. Dufau, philanthrope zélé et sincère autant qu'écrivain distingué, qui, depuis 1815, n'a cessé d'appliquer toutes les ressources d'un esprit judicieusement observateur à la recherche, souvent couronnée de succès, des moyens les plus propres à améliorer le sort de ses intéressants pupilles. Sans doute, les méthodes d'enseignement suivies laissent encore à désirer ; elles appellent des perfectionnements que le directeur signale lui-même avec une rare bonne foi, et qui viendront avec le temps. Ce n'est pas là le plus pressé ; car ce dont il faut s'inquiéter surtout, c'est du sort qui attend l'aveugle au moment où il quitte l'institution royale et ses compagnons d'infortune, pour rentrer dans une société d'étrangers et d'indifférents.

C'est là, il faut en convenir, un grave problème dont la solution paraît avoir été trop négligée jusqu'à ce jour. Que l'on s'imagine, en effet, la position du malheureux adoles-



(Fronton du nouveau bâtiment de l'institution royale des Jeunes-Aveugles, par M. Jouffroy.)

cent aveugle, jeté brusquement au milieu d'habitudes et de relations nouvelles, de lieux qu'il ne connaît pas, forcé de se refaire péniblement toute une vie, tout un horizon matériel et social, de lutter d'industrie avec les clairvoyants, si toutefois il trouve de l'ouvrage. Et comment le quêter, ce travail, l'obtenir, sans guide, sans indication, dans un monde si nouveau pour lui, au milieu de la concurrence énorme dont toute voie est encombrée ? A quoi lui servira, le plus souvent, l'éducation qu'il a reçue, si ce n'est à lui faire sentir plus vivement tout le poids de son infortune ? Mendiant lettré, il sera réduit à manger le pain de l'aumône, et à utiliser sur la place publique ses connaissances musicales, à moins toutefois qu'il ne trouve place à ce titre dans quelque café ou guinguette de bas étage.

Justement préoccupée des maux et des dangers qui le menacent, une réunion d'hommes honorables s'est constituée en *Société de patronage et de secours* pour les aveugles du royaume. Un fonds social a été formé au moyen de la cotisation des membres; et bien que la Société ne date que de 1841, elle a déjà pu réaliser quelques bienfaits. Mais ce ne sont là que des secours individuels, éventuels, et dès lors très insuffisants. Une institution spéciale est nécessaire pour assurer une existence aux anciens élèves de la maison royale; elle peut être érigée à d'autant moins de frais qu'il ne s'agit point d'un hospice, mais seulement d'un atelier ou centre commun de travail ouvert à tout aveugle susceptible d'exercer une industrie utile, et placé sous la protection de l'autorité, dont la tâche se bornerait à l'organisation et à la surveillance du travail. Cette idée, d'une exécution si facile et si peu dispendieuse, appartient à M. Dufau, et nous ne saurions faire trop de vœux pour qu'elle soit accueillie et mise en pratique.

Avant de terminer cet article, nous désirons consacrer quelques lignes au nouvel édifice qui doit incessamment recevoir les jeunes aveugles, et au fronton qui le décore.

C'est tout un monde que cette vaste habitation; et dans le labyrinthe de chambres, de couloirs, d'escaliers, de cours qui la compose, les aveugles trouveront amplement à exercer leur étonnante intelligence des lieux et leurs facultés locomotives. Rien n'a été du reste épargné pour rendre cette demeure digne de sa destination et du nom qu'elle doit porter. Les agencements intérieurs sont luxueux; les pièces sont vastes, bien aérées : l'expérience fera seule juger de leur bonne ou mauvaise distribution. A droite et à gauche de l'édifice est attenant un petit jardin clos de murs (un pour chaque sexe).

Le fronton de M. Jouffroy représente la Charité enseignant à Valentin Haüy son ingénieuse méthode. A droite de ces deux personnages principaux se groupent les jeunes filles aveugles; à leur gauche les jeunes garçons. Entre les mains des élèves de l'un et de l'autre sexe figurent des livres en relief, des instruments de musique, des compas, des fuseaux, en un mot, tous les attributs de l'enseignement qu'ils reçoivent à l'institution. Nous n'avons pas à nous étendre sur cette composition que nos lecteurs ont sous les yeux. Il nous suffira de dire que le plan général en est heureusement conçu; que les personnages sont bien groupés; que le sujet ressort clairement de l'ordonnance du fronton, grâce au talent avec lequel, sans accuser aucun indice matériel d'infirmité, l'artiste est parvenu à exprimer la cécité par l'expression incertaine du regard et l'indécision gracieuse des mouvements et de la pose. En somme, ce bas-relief fait honneur au ciseau de M. Jouffroy.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. les Musées du Mans, de Nantes et d'Angers, Tables de 1841 et de 1842.)

MUSÉE D'ORLÉANS.



(Musée d'Orléans. — Le Flûteur, par Van Hoëck.)

Avant la révolution, vivait à Orléans un homme qui, au milieu des grandes occupations politiques dont la France était agitée, consacrait tous ses efforts à la culture et à la vulgarisation de l'art. Passionné pour la peinture dès son enfance, dessinateur et graveur habile lui-même, M. le comte de Bizemont avait réussi à fonder dans sa ville, en 1786, une école de dessin placée sous la protection du duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe; mais les troubles de la révolution vinrent interrompre ses efforts. Suivant l'exemple donné par presque toute la noblesse, M. de Bizemont émigra et se rendit à Constantinople, où l'art qu'il avait jusqu'alors cultivé seulement par goût, devint pour lui un moyen d'existence. Rappelé enfin dans sa patrie, où il retrouva une partie de sa fortune et la considération dont il avait toujours été entouré, il se consacra tout entier à un projet qui était depuis longtemps son rêve favori, la création d'un Musée à Orléans.

Il fit en conséquence un appel à tous les amateurs qui possédaient des toiles de quelque valeur, réunit celles qui se trouvaient éparses dans les greniers de l'administration, sollicita des dons du gouvernement, et finit enfin par former la collection qui existe aujourd'hui.

Ce fut le 4 novembre 1825 que le Musée d'Orléans fut inauguré. Le nombre des objets d'art qui le composaient alors s'est considérablement accru depuis, et l'on y trouve aujourd'hui quatre cent soixante-douze tableaux, cent seize dessins et trois cent cinquante morceaux de sculpture ou antiquités, parmi lesquels se trouvent quelques objets d'un haut intérêt, sous le rapport de l'art et de l'histoire.

Les tableaux les plus remarquables proviennent de l'ancienne collection du président Houdry, et du château de Richelieu. Ces derniers sont un don de M. Pilté, ancien négociant d'Orléans. Le local destiné au Musée étant devenu trop petit depuis l'augmentation de la collection, on n'a exposé dans les salles que les meilleurs tableaux, auxquels on a ajouté une étiquette indiquant l'école et le nom du peintre. Malheureusement les donateurs se sont fait trop souvent illusion en inscrivant sans preuves, au-dessous des toiles qu'ils offraient, les noms des plus grands maîtres. Nous devons mentionner pourtant trois tableaux qui, s'ils ne sont point authentiques, ne méritent pas moins d'être remarqués. L'un attribué à Guido Reni, et représentant *Loth et ses deux filles se retirant dans le pays de Zoor, après l'embrasement de Sodome;* l'autre supposé d'An-

drea Sacchi (*la Résurrection de Lazare*) ; enfin le dernier, qui est une Vierge ravissante d'expression et de pose, attribuée au Guerchin.

Après ces trois toiles, il faut citer, pour les anciennes écoles, un petit portrait sans auteur connu, dont le coloris nous a frappé; une jolie Marine, de Guillaume Vander Velde; *un Incendie*, de Vander Poël, et enfin *le Flûteur,* dont nous donnons un dessin, et que la notice du Musée attribue à Van Hoëck. Nous ne savons s'il s'agit de *Jean* Van Hoëck, élève de Rubens, et dont le succès fut presque égal à celui de son maître, ou de *Robert* Van Hoëck, que l'on croit parent du précédent. Le même embarras existe pour le tableau représentant *une Jeune fille se chauffant à une chaufferette*, que l'on suppose peint par Kraus, sans dire si ce Kraus est *Jean Ulrick* Kraus, plus connu par ses gravures que par ses peintures, ou *Georges Melchior* Kraus, de Francfort-sur-le-Mein. Si l'on a voulu parler de ce dernier, le tableau n'appartient pas à l'école flamande, mais bien à l'école française de Greuze, dont *Georges Melchior* était élève.

La suite à une prochaine livraison.

TRAVAUX PUBLICS

EXÉCUTÉS OU ACHEVÉS, EN VERTU DE LOIS SPÉCIALES, DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1841 (1).

(Voy. 1839, p. 347; 1840, p. 390; 1841, p. 402.)

Routes royales. — Une somme de plus de 56 millions a été dépensée sur ces routes depuis la loi du 14 mai 1837 jusqu'au 31 décembre 1841; savoir :

1° Pour les travaux des lacunes	32 594 244 fr.
2° Pour les rectifications de fortes rampes assimilées aux lacunes.	3 763 361
3° Pour les réparations extraordinaires.	19 658 260
Total.	56 015 865

La dépense de l'année 1841 seule a été d'environ 10 millions et demi.

Les ateliers ouverts, en 1841, pour l'achèvement des parties en lacunes se sont étendus sur 86 routes et ont embrassé un développement de 1 206 499 mètres; sur cette longueur, on a terminé environ 231 297 mètres courants de terrassements, et 471 605 mètres courants de chaussées pavées ou d'empierrement.

Les routes sur lesquelles on s'est occupé de corriger les rampes rapides sont au nombre de 32; les ateliers ont embrassé un développement de 162 897 mètres. Sur cette longueur, on a terminé 9 620 mètres courants de terrassements, et 92 560 mètres courants de chaussées.

107 routes ont pris part aux fonds destinés aux réparations extraordinaires ; des améliorations fort utiles y ont été produites, et en rendent la circulation plus commode et plus rapide.

Les travaux de la campagne de 1841 auront eu ainsi pour résultat de livrer à la circulation 472 kilomètres de routes neuves, et de substituer plus de 92 kilomètres de nouvelles portions de route, d'un parcours facile, à d'anciennes voies dont l'inclinaison opposait de graves obstacles au roulage. D'un autre côté, les réparations extraordinaires exécutées, en améliorant sensiblement l'état d'un grand nombre de routes, occasionnent une diminution considérable dans les frais de transport des marchandises.

Les travaux des quatre nouvelles routes royales classées par la loi du 14 mai 1837 sous les noms de routes de Marseille en Italie, d'Avignon à Digne, de Nevers à Dijon, de Rennes à Brest, ont absorbé en 1841 une somme d'environ 508 000 francs. Les travaux de ces routes se poursuivent avec autant d'activité que le permettent les difficultés d'expropriation. Quant à la route de Metz à Trèves par Sierck, sa confection est toujours entravée par les exigences du génie militaire.

Routes stratégiques. — Les travaux exécutés pendant l'année 1841 ont eu pour objet la construction du viaduc de Clisson, dans le département de la Loire-Inférieure, l'établissement de rampes aux abords du pont suspendu de Morannes et de Lavalette, l'achèvement de traverses dans plusieurs villes. La dépense a été de 121 867 fr. L'opération peut être considérée comme terminée.

Ponts. — Les sept grands ponts dont la reconstruction avait été votée par la loi du 2 juillet 1837 sont aujourd'hui complétement terminés et livrés à la circulation. La dépense de 1841 s'est élevée à 55 189 fr. Sur les 1 200 000 fr. alloués le 8 juillet 1840 pour la reconstruction des trois ponts de Béziers, de Carcassonne et d'Espalion, 655 000 francs, dont 450 000 en 1841, ont été dépensés jusqu'à ce jour.

Canaux. — Les 15 lignes navigables créées en vertu des lois des 5 août 1821 et 14 août 1822 sont aujourd'hui livrées à la navigation. Le bief de partage du canal du Nivernais a été ouvert le 15 mars 1841, et il ne reste plus à terminer que la rigole alimentaire dérivée de l'Yonne. Au canal de Berry, il reste à compléter les moyens d'alimentation, et à terminer les travaux de perfectionnement de la navigation du Cher.

On voit donc que le commerce peut être considéré comme étant en possession de tout le développement des lignes navigables autorisées par les lois de 1821 et de 1822.

Les premiers résultats qu'a déjà produits l'ouverture de ces lignes peuvent faire concevoir pour l'avenir les plus légitimes espérances. Sans doute il reste encore des travaux d'amélioration à entreprendre ; mais la plupart pourront s'exécuter sans interrompre la navigation, et le pays n'en jouira pas moins des avantages qu'avaient pour but de lui assurer les lois ci-dessus rappelées.

La perception des droits de navigation est maintenant établie sur toutes les parties de canaux livrées au commerce. Sur quelques unes les produits ont été peu considérables, mais sur quelques autres ils ont été très importants. Les revenus du canal du Rhône au Rhin se sont élevés, en 1841, à 823 670 fr. Le canal de Bourgogne a produit, dans cette même année, 1 327 065 fr. Le revenu de la navigation de l'Oise a été de 540 028 fr., et celui du canal de la Somme de 242 760 fr. Sur tous les canaux réunis, le produit des droits de navigation s'est élevé à 3 779 322 fr.

En 1840 ce produit ne s'élevait qu'à 2 565 514 fr. ; en 1839 il avait été de 2 769 807 fr. Ainsi les canaux fournissent déjà au-delà des sommes nécessaires à leur entretien ordinaire, et bientôt sans doute ils procureront un produit net dont l'accroissement annuel allègera les charges que le trésor est appelé à supporter en vertu des lois de 1821 et de 1822.

Les lois des 3 juillet 1838 et 8 juillet 1840 ont autorisé l'établissement de quatre nouvelles lignes navigables, savoir : le canal de la Marne au Rhin, sur lequel on a dépensé 7 425 752 fr. avant 1841, et 6 719 539 dans le cours de cette année ; le canal latéral à la Garonne, pour lequel ces mêmes dépenses se sont élevées à 11 800 000 fr. et 5 500 000 fr.; le canal de l'Aisne à la Marne, où l'on n'a dépensé encore que 422 458 fr., dont 400 000 en 1841; et le canal de la Haute-Seine, auquel on n'a encore pu employer que 734 000 francs, dont 599 000 en 1841.

Perfectionnement de la navigation des fleuves et rivières. — Une somme de 3 187 666 fr. a été consacrée en 1841 à l'amélioration de la navigation de la Loire, de la Saône, du Rhône, de la Garonne et du Lot. L'Escaut, la Moselle, l'Ill, la Baïse, la Midouze, l'Adour, l'Aa; les ca-

(1) Les rapports officiels sur les travaux publics exécutés en 1842 ne sont pas encore publiés.

naux de Calais, de la Colme et de Bourbourg; la Meuse, la Marne, la Seine, l'Yonne, la Vilaine, la Charente, la Dordogne, le Tarn, le Lot, la Saône et l'Aisne, ont reçu aussi, dans le cours de cette année, d'importantes améliorations dont le chiffre s'est élevé à 10 093 578 fr.

Ports maritimes de commerce. — Une somme totale de 36 303 995 fr., dont environ 11 millions en 1841, a été dépensée, jusqu'au 31 décembre de cette année, sur les 68 930 000 alloués, en vertu de diverses lois spéciales, à 42 ports répartis sur toute l'étendue de nos côtes.

Les travaux sont en activité sur tous les points, et déjà dans quelques ports ils sont entièrement terminés. C'est ainsi qu'à Saint-Valery-sur-Somme, au Crotoy, au Hourdel, à Fécamp, à Saint-Gilles, à la Ciotat, les ouvrages autorisés par la loi du 19 juillet 1837 ont reçu une exécution complète; à Bayonne on a réalisé l'amélioration la plus vivement attendue par le commerce, c'est-à-dire l'installation du bateau à vapeur remorqueur de l'Adour. Dans plusieurs autres ports, tels que Cherbourg, Granville, Landernau, Riberou, Saint-Georges-du-Douhet, la Perrotine, Cannes, les travaux approchent du terme de leur achèvement.

Enfin, parmi les ouvrages entrepris plus récemment, en vertu de la loi du 9 août 1839, des résultats importants sont déjà obtenus : à Nantes, plusieurs portions de quais ont été livrées au commerce; au port du Havre, on a ouvert une partie du bassin Vauban, comprenant un développement de 600 mètres de murs de quais, et pouvant recevoir cinquante navires de 300 à 500 tonneaux; et à Marseille, l'élargissement des quais de Vieille-Ville est en partie réalisé.

Travaux de la Corse. — Depuis les lois de 1837 et 1839, on a ouvert en Corse plus de 284 kilomètres de longueur de routes royales, dont une partie est complétement achevée. L'année 1841 a contribué à ce résultat par 20 543 mètres de longueur de routes ouvertes, et par un degré d'avancement très grand pour les parties antérieurement ébauchées. Malheureusement, les prétentions exagérées de beaucoup de propriétaires dont les terrains sont nécessaires à l'ouverture des routes nouvelles, prétentions auxquelles certains individus que la voix publique accuse prêtent un coupable appui, donnent lieu à des augmentations considérables de dépense. Les résultats auraient donc été bien plus satisfaisants si d'une part on n'avait pas eu à lutter sur autant de points contre les propriétaires à déposséder, et si de l'autre les ateliers n'étaient pas réduits à l'inaction, depuis le commencement du mois de juin jusqu'à la fin d'octobre, par les fièvres qui désolent les côtes de la Corse à cette époque. La dépense faite sur les sept routes royales que l'on ouvre s'est élevée à près de 1 100 000 fr. en 1841.

Sur les 1 200 000 fr. affectés à l'amélioration des ports et à l'éclairage des côtes de la Corse, 220 000 fr. environ ont été dépensés en 1841, et 500 000 les années précédentes.

Phares et fanaux. — 700 000 fr. ont été affectés à cette destination pour la seule année 1841, non compris les quatre grands phares en construction sur les côtes de Corse.

Aujourd'hui 45 phares des trois premiers ordres, tant de l'ancien que du nouveau système, sont allumés sur nos côtes maritimes. Outre ces feux, destinés à signaler au loin les principaux attérages, 90 fanaux de moindre portée éclairent les entrées des rades et des ports les plus fréquentés

Les nouveaux fanaux de cette dernière espèce, dont la construction a été entreprise ou continuée dans la dernière campagne, sont au nombre de six.

Les résultats nouveaux obtenus se réduisent à l'achèvement d'un phare de troisième ordre, et à la reconstruction de trois anciens fanaux, dont les réverbères sidéraux ont été remplacés par des appareils catadioptriques.

Parmi les établissements en cours d'exécution, on peut citer comme les plus remarquables le grand phare de Dunkerque et le fanal de la Teignouse, destiné à signaler l'un des plus dangereux écueils de la baie de Quiberon.

Chemins de fer. — On a dépensé, en 1841, 1 282 249 fr. sur le chemin de fer de Lille à la frontière de Belgique : 1 002 852 fr. sur le chemin de fer de Valenciennes à la même frontière; et 610 246 fr. sur le chemin de fer de Montpellier à Nîmes. Les dépenses pour l'établissement de ces deux premiers chemins sont évaluées respectivement à 6 041 066 fr., et à 3 991 524 fr.

Études. — On a poursuivi, dans le cours de cette année, des études de navigation et de chemins de fer commencées les années précédentes, ou même on en a entrepris de nouvelles.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. les Tables de 1841 et 1842.)

INCENDIE DU PALATINAT FAUSSEMENT ATTRIBUÉ A TURENNE.

Le 25 juillet 1675, Turenne était en présence de son adversaire Montécuculli. Une bataille allait s'engager, et les habiles manœuvres qu'il avait faites donnaient à Turenne le droit de croire qu'il serait vainqueur. Après avoir parcouru le front de son armée et reconnu la position de l'ennemi, Turenne s'arrêta à Nider-Salsbach (dans l'Ortenau) et s'assit sous un arbre, sur lequel il fit monter un vieux soldat, qui l'avertissait des mouvements de l'ennemi. Vers midi, il écrivit à Louis XIV qu'il se disposait à tomber sur l'arrière-garde de Montécuculli dès qu'il commencerait sa retraite. A deux heures, le général d'artillerie Saint-Hilaire fait prier Turenne de venir observer un mouvement de l'ennemi. Turenne va joindre Saint-Hilaire, et le rencontre sur une petite hauteur. Au moment où Saint-Hilaire avançait le bras pour montrer au maréchal la direction du corps dont le mouvement l'avait inquiété, un boulet lui enlève le bras et frappe Turenne au-dessous du cœur. Turenne tomba mort. Le fils de Saint-Hilaire s'écria aussitôt : « Ah! mon père! — Ce n'est pas moi, lui répond Saint-Hilaire, qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme. »

Les habitants de l'Ortenau laissèrent en friche pendant de longues années la place où Turenne avait été frappé; ils conservèrent religieusement l'arbre sous lequel il s'était longtemps assis. Cet arbre n'a cessé d'exister que parce que des voyageurs de toutes les nations sont venus en arracher des débris.

En 1781, le cardinal de Rohan fit élever un monument à l'endroit où Turenne avait reçu la mort. En 1801, par les ordres de Moreau, on le restaura.

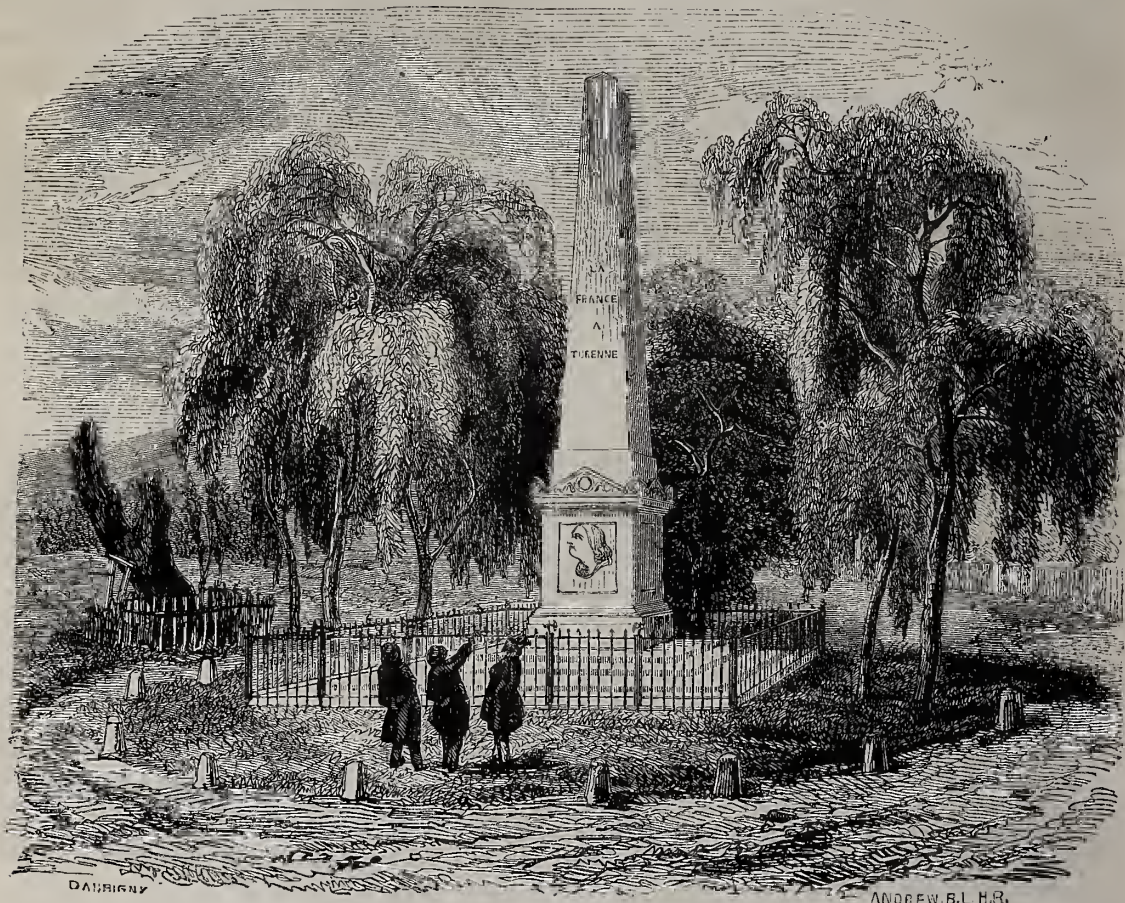
Turenne n'a pas été seulement pleuré de ses concitoyens : sa mémoire est restée un objet de respect pour les Allemands. Cependant ce grand homme a été accusé d'avoir incendié le Palatinat. Mais cette accusation est fausse.

Il est vrai qu'en 1689, Louvois donna ordre d'incendier le Palatinat pour en faire un désert, et empêcher ainsi, par le manque de vivres, les Impériaux d'attaquer la France de ce côté. On frémit en lisant les horreurs qui furent commises, et on conçoit que leur souvenir se soit perpétué dans ces malheureuses contrées. En effet, le maréchal de Duras et son lieutenant le général Mélac, brûlèrent 20 villes, 50 châteaux et 40 villages; les tombeaux des électeurs furent violés. Pendant deux ans, le Palatinat, l'Ortenau, l'évêché de Trèves, furent ainsi dévastés. C'est surtout Mélac qui est encore l'objet de l'exécration des habitants du Palatinat. C'est lui, en effet, qui s'y montra le destructeur le plus acharné. Il passait pour sorcier; pour se donner un air plus terrible, il couchait avec deux grands loups. (*Mémoires de Villars.*)

Quant à Turenne, il ne prit aucune part à cette guerre barbare. Si la tradition du pays lui est à cet égard défavorable, je n'hésite pas à croire que c'est surtout parce que le souvenir de ses admirables campagnes dans le Palatinat ayant rendu son nom populaire, il y est demeuré comme le type de tous les généraux français du règne de Louis XIV

Voici, au reste, la réfutation de l'erreur : elle est tirée de l'ouvrage de Beaurain (1), et on pourra juger, d'après les autorités que cite ce savant géographe, combien ses dénégations sont positives et sans réplique :

« Il me reste, dit Beaurain (p. 117), à justifier Turenne d'une inculpation aussi calomnieuse qu'accréditée. On l'accuse d'avoir reçu et exécuté l'ordre de réduire en cendres les Etats de l'électeur palatin. Les historiens, dont la plupart ont compilé sans examen, confondent les époques, et placent en 1674 la ruine de ce pays en 1688, c'est-à-dire treize ans après la mort du maréchal. La simple exposition des faits suffit pour laver sa mémoire. Le vicomte jugeant que quand les renforts des confédérés les auraient joints, leur supériorité l'obligerait à repasser le Rhin, résolut de



(Tombeau de Turenne, à Salsbach.)

leur ôter les moyens de subsister à la droite du fleuve : il en fit donc enlever ou consommer les grains et les fourrages; il n'y a rien dans cette conduite que de conforme aux lois de la guerre. Les paysans palatins, réduits à la plus affreuse disette, déchargèrent leur rage sur quelques soldats qui tombèrent entre leurs mains, et dont on trouva les corps mutilés (2). Les troupes mirent alors sans ordre le feu à quelques villages (3). Dès que Turenne en fut informé, il défendit de brûler sous les peines les plus rigoureuses (4). J'observerai que l'humanité qui caractérisait le général français ne s'acorde pas avec la réputation d'un incendiaire qu'on lui donne, d'après un accident fortuit auquel il n'eut aucune part. Si Louis XIV avait mandé au vicomte de ruiner le Palatinat, il eût accusé la réception de cet ordre, et rien ne l'indique dans ses papiers; ce qu'il dit dans une lettre adressée au monarque (27 juillet) ne peut s'entendre que de la disette que souffraient les habitants, et à laquelle on remédia autant qu'il fut possible; car le maréchal autorisa le commis des vivres « à distribuer du pain de » munition aux sujets de l'électeur palatin, comme aux sol- » dats de l'armée, » ce qui serait contradictoire avec l'intention de brûler leurs maisons. D'ailleurs, Turenne manda quelques jours après au marquis de Louvois : « qu'il avait » répondu à l'électeur ce qui était vrai, c'est-à-dire que si » les soldats avaient brûlé sans ordre quelques villages, » c'étaient ceux où ils avaient trouvé des soldats tués par » les paysans. » Il est donc injuste d'attribuer au général français des désordres commis la nuit par des troupes qu'on pouvait d'autant moins contenir dans une discipline sévère qu'elles étaient séparées en plusieurs quartiers des deux côtés du Necker. Les gazettiers de Hollande qui cherchaient à rendre le nom français odieux à toute l'Europe, employèrent souvent le mensonge pour y réussir : ils ont écrit que Turenne avait brûlé le Palatinat par ordre de Louis XIV; les historiens les ont copiés, et cette atrocité a été crue. Je pense qu'il est sage de douter quand des assertions sans preuves ou de méprisables gazettes noircissent la mémoire d'un homme rempli d'humanité.

» M. Colini a fait imprimer à Manheim, en 1767, une

(1) Histoire des dernières campagnes de Turenne. Paris, 1782; 2 vol. in-fol.

(2) Ils en brûlèrent quelques uns à petit feu, en pendirent d'autres la tête en bas, et les laissèrent mourir ainsi. Ils arrachèrent le cœur et les entrailles à d'autres, leur crevèrent les yeux, et, après les avoir mutilés de diverses manières, les exposèrent sur les grands chemins. (Hist. de Turenne par Ramsay, t. II, p. 255. Ed. in-12, 1771.)

(3) Lettre du maréchal de Turenne à l'électeur palatin, du 27 de juillet.

(4) Il fit mettre à mort les soldats coupables de ces vengeances. (Ramsay, p. 256.)

dissertation, dont le but est de prouver que l'électeur palatin n'envoya point de cartel au vicomte de Turenne, et que cette pièce et la réponse sont supposées : l'une et l'autre existent dans les archives de la maison de Bouillon. J'ai eu entre les mains les originaux, et j'affirme qu'ils sont conformes aux copies insérées dans la collection des Mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal. M. Colini s'est donc trompé quand il a dit : « Que le » cartel est imaginaire, mais qu'il est très certain que Turenne fit réduire en cendres une partie des villages du » Palatinat. » L'ouvrage du dissertateur contient 135 pages : c'en est beaucoup trop pour nier une vérité et accréditer une calomnie. »

MOSAIQUE DE CONSTANTINE.

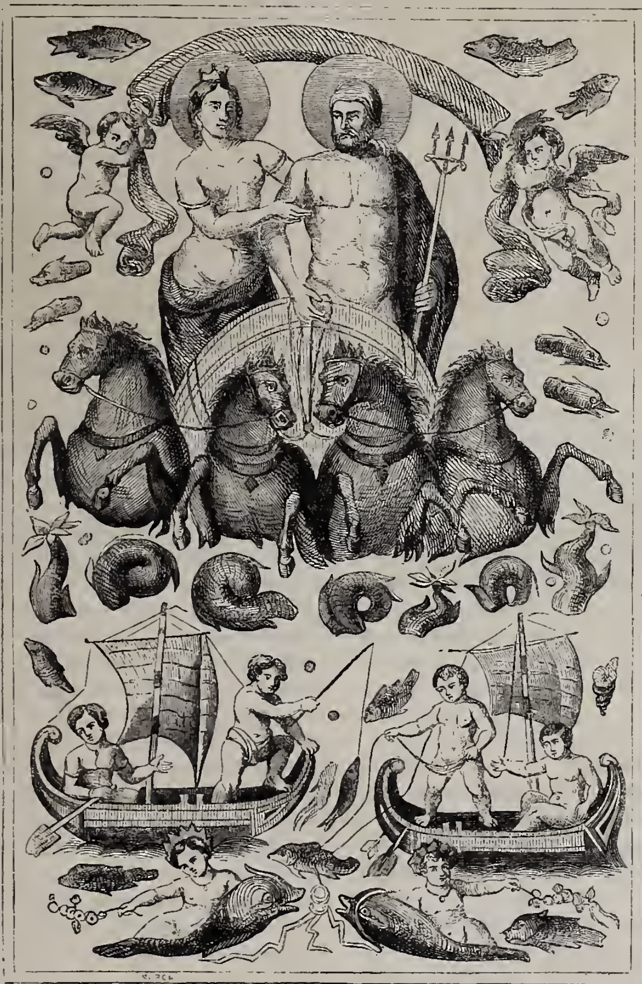
La belle mosaïque que nous publions ici a été découverte, au mois de juin 1842, à 2 000 mètres à l'est de la ville de Constantine (Algérie), sur la rive gauche du Rhummel, et sur le flanc de la colline de Koudiat-Ati. Elle était à un mètre au-dessous du sol, au milieu de débris de constructions antiques, dans un terrain cultivé par le 3e régiment de chasseurs d'Afrique : c'est aux travailleurs de ce régiment qu'est due cette intéressante découverte.

La copie de cette mosaïque a été exécutée de la moitié de la grandeur même de l'original, et coloriée, cube par cube, par M. le capitaine d'artillerie Delamare, membre de la commission scientifique d'Algérie, qui a consacré plusieurs mois à ce long et minutieux travail. M. le capitaine Delamare a été en même temps chargé par M. le duc de Dalmatie, ministre de la guerre, du soin d'enlever et de faire transporter en France ce monument curieux de l'art antique. L'extraction a été faite avec un entier succès d'après les instructions fournies par M. Lebas, architecte, membre de l'Institut ; et si, comme il y a lieu de l'espérer, le transport s'opère avec le même bonheur, la mosaïque de Constantine ne tardera pas à venir accroître les richesses du Musée royal à Paris, ou du Musée de Versailles.

Nous avons indiqué (1837, p. 207) les procédés à l'aide desquels ces sortes d'ouvrages sont composés et peuvent être déplacés. Nous avons fait connaître également les mosaïques les plus célèbres (1837, p. 208), et donné les dessins de quelques unes d'entre elles (1835, p. 41 et 272 ; — 1836, p. 296).

La mosaïque de Constantine, d'après la description qu'en a faite M. le capitaine Delamare, est rectangulaire ; elle a 7m,14 sur 8m,36. Le milieu du rectangle vers le bas est occupé par un tableau d'une composition et d'une exécution fort remarquables. Le surplus est rempli par 36 ornements circulaires, 6 de chaque côté du tableau, et 24 au-dessus. Ces ornements, tous différents et d'un goût parfait, sont reliés par une guirlande de feuilles. La mosaïque est complète ; elle est terminée par une riche bordure qui règne tout autour.

Le tableau qui occupe le bas du rectangle a 2m,4 de large sur 3m,20 de haut. Il représente Neptune et Amphitrite, grands comme nature, debout, presque nus, la tête ornée d'auréoles ; ils sont placés sur un char d'or traîné par quatre chevaux marins ; deux génies ailés voltigent autour d'eux et soutiennent une espèce de draperie ou d'écharpe rouge enflée par le vent. De la main gauche Neptune tient son trident ; la main droite laisse échapper les rênes. Amphitrite, la tête parée de boucles d'oreilles, porte des bracelets au haut des bras. Les cubes qui formaient son collier, et le bracelet de l'avant-bras droit, ont été soigneusement enlevés. Il est présumable que ces ornements étaient en pierres précieuses ou en or, et qu'ils ont été dérobés anciennement. Amphitrite regarde Neptune, et s'appuie sur lui en passant son bras gauche sur son épaule.



(Mosaïque découverte à Constantine en 1842, et qui doit être prochainement transportée à Paris.)

Au bas du tableau, au-dessous des chevaux marins, quatre enfants nus montent deux barques à voiles, et sont occupés à pêcher. L'un d'eux, celui qui tient le gouvernail de la barque de gauche, porte un collier et deux bracelets à chaque bras. Au-dessous des barques, deux génies marins, portés sur des dauphins, jouent sur l'eau et tiennent à la main des plantes marines. Vingt-cinq poissons sont disposés autour des personnages, à partir du haut du tableau jusqu'en bas.

L'ensemble de la mosaïque a été exécuté par d'habiles artistes, et le tableau semble destiné à jeter un nouveau jour sur l'histoire de la peinture antique. M. Delamare pense que cet ouvrage est du temps des successeurs de Massinissa, l'allié des Romains, qui avait fait de Cirta (Constantine) la capitale de son royaume, et où ses descendants, surtout Micipsa, firent fleurir les sciences et les arts.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Suite. — Voy. 1842, p. 349, 378.)

Après plusieurs autres années d'épreuves, quelquefois maître d'école, plus souvent apprenti tailleur, toujours misérable, Stilling prit le parti de s'éloigner de la maison paternelle : il y était moins aimé et il s'y sentait plus à charge depuis qu'une belle-mère y était entrée.

Il ne quitta pas Florenbourg sans visiter les tombes de sa mère et de son grand-père. Il s'assit un moment sur chacune d'elles et les arrosa de ses larmes. Il se disait en lui-même : Si ces deux personnes vivaient encore, cela irait bien autrement pour toi dans ce monde.

Pauvrement vêtu, sans argent, vivant de charité, il voyagea quelque temps au hasard, jusqu'à ce que, passant près de Schauberg, il se rappela que le fils de M. Stolbein était pasteur dans cet endroit. Il alla le trouver, et lui demanda sa protection. Le pasteur l'accueillit bien, et lui procura du travail chez un honnête tailleur. Mais il était dans la destinée de Stilling d'abandonner sans cesse cette profession pour celle de l'enseignement, où il était cependant toujours malheureux. Le maître d'école de Schauberg lui proposa un jour une place de précepteur à la campagne, dans une riche famille. Stilling accepta, et partit avec une espérance de bonheur qui fut cruellement déçue. Cet épisode est certainement un des plus tristes de sa vie.

La maison de son nouveau maître, M. Hochberg, était située dans un joli petit vallon, arrosé par un frais ruisseau. Madame Hochberg, personne d'une rare beauté et richement vêtue, vint à la rencontre de Stilling, le salua avec bienveillance et le fit entrer dans un salon magnifiquement meublé. Bientôt arrivèrent deux jeunes garçons pleins de vivacité, et une jolie petite fille : les garçons étaient en habits de hussards écarlates ; on eût pris la petite fille pour une princesse. Ces beaux enfants vinrent faire leur révérence à leur nouveau précepteur et lui baiser la main. De sa vie, chose pareille ne lui était arrivée ; il ne savait quelle contenance garder, et comme il leur présentait la paume de la main, ils se tourmentaient de la lui tourner pour la baiser. Aussitôt après, les enfants s'échappèrent en sautant, bien aises de s'être acquittés de leur tâche.

M. Hochberg et son beau-père, homme fort âgé, étaient allés à l'église ; madame vaquait dans la maison ; en sorte que Stilling se trouva seul dans le salon. Il vit tout de suite qu'il lui manquait deux choses essentielles pour la place qu'il allait remplir : la première, c'est qu'il n'entendait rien aux manières du beau monde : il ne savait que saluer et serrer la main ; la seconde, c'est que ses habits n'étaient pas à la mode, et de plus en fort mauvais état. Il avait, à la vérité, gagné huit florins chez le maître tailleur ; mais qu'était-ce que cela dans un si grand dénûment ? Après avoir acheté des souliers, un chapeau et une chemise, il ne lui restait plus que deux florins, et c'est à peine si l'on s'apercevait encore, en le voyant, de ces achats. Il sentait bien qu'il aurait journellement à rougir ; il fallait donc qu'il s'appliquât à apprendre la politesse, et que par son zèle et son habileté il gagnât la faveur de ses maîtres, afin qu'ils lui aidassent à sortir peu à peu de sa misère.

M. Hochberg arriva enfin : c'était un homme grand et assez corpulent ; beaucoup de dignité dans le maintien, le teint brun, les yeux noirs comme du jais, la démarche d'un grand Espagnol. Cependant, il n'y avait rien d'affecté. En entrant, il jeta un regard de prince sur Stilling, regard qui pénétra celui-ci jusqu'à la moelle ; puis, inclinant légèrement la tête, il dit : Serviteur, monsieur.

Stilling fit de son mieux une courbette, et dit : Votre serviteur, monsieur mon patron. Je dois avouer qu'il avait bien étudié une heure ce compliment ; mais, comme il ne pouvait pas prévoir ce que M. Hochberg dirait ensuite, il était au bout de son latin. Après un ou deux tours dans la chambre, M. Hochberg dit à Stilling : Etes-vous résolu à servir chez moi comme précepteur ? — Oui. — Quelles langues savez-vous ? — Le latin assez bien. — Bon, monsieur. Il est vrai que vous n'en aurez pas encore besoin ; mais il est essentiel de le savoir pour l'orthographe. Savez-vous aussi le calcul ? — Je connais la géométrie et les mathématiques pour lesquelles le calcul est indispensable. — Eh bien ! cela n'est pas mal, ça peut me convenir. Je vous donnerai 25 florins par an avec la table.

Stilling trouvait bien que c'était trop peu ; cependant il dit : — Je me contenterai des appointements que vous fixerez, et j'espère que vous me donnerez selon que je mériterai. — Oui, votre conduite déterminera la mienne à cet égard.

On se mit à table. Ici encore, Stilling s'aperçut de tout ce qu'il avait à apprendre avant de savoir manger selon les usages. Malgré tous ces petits désagréments, il éprouvait une joie secrète de se voir enfin sorti de la poussière et lancé dans la société des gens de bon ton, après laquelle il avait si longtemps soupiré. Il observait attentivement tout ce qu'il voyait de propre à le former, et même, quand il était seul dans sa chambre, il s'exerçait à saluer profondément. Il considérait sa condition actuelle comme une école destinée à l'instruire des bienséances.

Le lendemain de son arrivée, il commença les leçons avec les enfants ; ceux-ci étaient fort bien élevés, et ils se montraient particulièrement affectueux avec leur maître, dont ils adoucissaient ainsi toutes les peines.

Quelques semaines s'écoulèrent ainsi paisiblement sans que Stilling eût rien à désirer, sinon de meilleurs habits. Il fit part à son père du changement survenu dans son sort, et en reçut une réponse satisfaisante.

M. Hochberg avait fait une absence au grand chagrin de Stilling, parce qu'il était le seul avec qui il pût causer de choses qui l'intéressassent. La joie qu'il éprouva de son retour ne fut pas de longue durée. Sa situation devint de jour en jour plus pénible. M. et madame Hochberg avaient cru que leur précepteur avait encore des habits à Schauberg ; mais quand ils s'aperçurent qu'il avait tout apporté sur son corps, ils commencèrent à avoir une petite idée de lui et à se défier de sa fidélité. On mettait tout sous clef ; on se montrait réservé à son égard, et souvent il pouvait voir à leur discours qu'on le tenait pour un vagabond. Or, pour rien au monde, Stilling n'aurait fait tort d'un liard à qui que ce fût ; aussi ne pouvait-il endurer les soupçons à ce sujet ; et, en vérité, on ne comprend pas comment cette fatale idée avait pu venir à l'esprit de ces braves gens. Il est très probable que l'un des domestiques était infidèle, et cherchait à faire tomber les soupçons sur le précepteur ; malheureusement on ne lui laissait rien voir d'assez significatif pour lui donner occasion de se justifier.

On rendit insensiblement ses fonctions plus pénibles. Sauf les heures de repas, il était enfermé tout le jour avec les enfants dans un petit cabinet d'étude de quatre pieds de largeur et dix de longueur. De cette manière, il n'avait pas un moment à lui, excepté le dimanche, et encore le passait-il tristement, car il n'osait plus sortir, faute d'habits, pas même devant la porte de la maison. Une extrême indigence, un continuel emprisonnement et le mépris et la défiance insupportable dont il était l'objet, étaient comme les trois têtes d'un Cerbère incessamment déchaîné contre le pauvre Stilling.

Vers la Saint-Martin, ses yeux s'ouvrirent complétement sur sa triste position, et la mélancolie la plus noire s'empara de lui. Il cria à l'Eternel avec tant de force, qu'on aurait dû l'entendre d'un pôle à l'autre ; mais ce n'était pas avec épanchement, le cœur semblait n'y être pour rien : aussi n'y puisait-il aucune consolation. Jamais il n'avait entendu nommer cet effroyable tourment, encore moins en

avait-il jamais éprouvé la moindre chose. Ajoutez à cela qu'il n'avait autour de lui pas un seul ami dans le sein duquel il pût verser ses douleurs. Il n'aurait pas cru d'abord qu'il lui fût possible de demeurer longtemps dans un tel état, et pourtant de jour en jour il empirait. Ses maîtres et toutes les autres personnes ne faisaient pas plus attention à lui que s'il n'eût jamais existé, quoique, du reste, ils fussent contents de ses leçons.

Aux approches de Noël, sa situation devint plus horrible encore. Pendant le jour, il était renfermé en lui-même, semblable à un homme engourdi par le froid : et quand, à dix heures du soir, il rentrait dans sa chambre à coucher, ses sanglots éclataient, tout son corps tremblait, les dents lui claquaient comme à un malfaiteur au moment suprême ; et quand il s'était mis au lit, le combat qu'il avait à soutenir contre cette angoisse mortelle allait au point de faire trembler le lit et même les fenêtres, jusqu'à ce qu'enfin il s'endormît de fatigue. C'était encore un grand bonheur pour lui de pouvoir dormir; mais lorsqu'il s'éveillait le matin et qu'il voyait les rayons du soleil éclairer son lit, l'épouvante revenait et le froid de la mort le saisissait de nouveau. L'astre du jour, dans toute sa magnificence, n'était pour lui que l'œil courroucé de l'Eternel qui le menaçait de ses foudres. Pendant tout le jour, le ciel lui paraissait rouge de sang, la vue d'un être vivant le faisait tressaillir comme si c'eût été un spectre; en revanche, ç'aurait été pour lui un vrai bonheur et un rafraîchissement que de vivre dans un gouffre ténébreux au milieu de cadavres.

Il trouva enfin le temps, durant les jours de fêtes, de réparer de fond en comble ses vêtements. Il retourna son habit et mit tout en aussi bon état qu'il lui fut possible. L'indigence est industrieuse; il vint à bout de cacher sa misère de manière à pouvoir au moins aller une ou deux fois sans honte à l'église de Holzheim. Il était devenu si pâle et si maigre, que ses lèvres ne cachaient plus ses dents; le chagrin avait défiguré ses traits d'une manière effrayante. Ses sourcils étaient redressés en haut, le front couvert de rides, les yeux ternes, creux et hagards, la lèvre supérieure retirée vers les narines, la lèvre inférieure et les joues pendantes. Quiconque le voyait le considérait avec étonnement et se détournait de lui.

Le dimanche après le nouvel an, il était allé à l'église. Nul ne parlait mieux à son cœur que M. le pasteur Bruck. Celui-ci, du haut de la chaire, avait remarqué Stilling, et, dès que le service fut fini, il se hâta de sortir pour le chercher au milieu des gens rassemblés devant la porte. Il le prit par le bras et lui dit : « Venez avec moi, monsieur le précepteur; venez dîner chez moi, nous passerons l'après-midi ensemble. » Je ne saurais dire l'impression que ces bienveillantes paroles firent sur l'âme de Stilling; il était près de sangloter à haute voix; des torrents de larmes coulaient le long de ses joues. Il lui fut impossible de répondre au pasteur; mais celui-ci l'emmena dans sa maison sans lui faire de questions. Madame la ministre et ses enfants furent saisis d'effroi à sa vue, et montrèrent pour lui la plus vive compassion.

Dès que M. Bruck eut ôté sa robe, on se mit à table. Aussitôt le pasteur se mit à lui parler de son état, et avec un intérêt si profond que Stilling ne pouvait que pleurer à chaudes larmes, et ceux qui étaient à table pleuraient également. Cet excellent homme lisait sans se tromper dans l'âme de Stilling; il l'assurait avec force que toutes les souffrances qu'il avait endurées jusqu'à présent n'étaient, dans les desseins miséricordieux de l'Eternel, qu'un feu destiné à le purifier et à le préparer pour quelque chose de remarquable; que sa douloureuse situation n'avait pas d'autre but, et qu'il ne se passerait pas longtemps avant qu'il vît luire le jour de sa délivrance. Il lui donna encore d'autres consolations de cette nature qui répandaient comme une douce rosée sur l'âme aride et desséchée de Stilling. Mais cette consolation fut de courte durée; il fallut rentrer le soir dans la geôle, et le soulagement dont il avait joui lui fit sentir d'autant plus vivement sa douleur.

Ces terribles souffrances durèrent environ cinq mois. Le 12 avril 1762 était marqué pour sa délivrance. Il s'était levé accablé encore du même poids avec lequel il s'était mis au lit, et était descendu, comme à l'ordinaire, pour le déjeuner; à neuf heures, il était dans la chambre des leçons, assis devant la table, et renfermant en lui-même sa douleur habituelle; il sent tout-à-coup un changement complet s'opérer en lui, toute sa mélancolie a disparu, et son âme est inondée d'une paix profonde et d'une parfaite joie. Il examine ce qui se passe en lui et reconnaît bientôt qu'il veut partir; il s'y était résolu sans le savoir; au même instant il se lève et monte à sa chambre pour se livrer en liberté à ses pensées. Les larmes de joie et de gratitude qu'il y répandit ne seront comprises que de ceux qui se sont trouvés dans de semblables états d'âme. Il eut bientôt fait un petit paquet des deux ou trois haillons qu'il possédait; il le jette par la fenêtre dans une cour de derrière, laisse sa canne dans sa chambre, descend et sort d'un air indifférent par la porte de la rue; il passe derrière la maison, prend son paquet et s'éloigne précipitamment sans suivre de chemin.

LA MAISON DE BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

Après avoir visité les cours du Nord, erré par toute l'Europe, traversé les mers, toujours à la poursuite de la gloire, de la fortune et du bonheur, c'est dans un petit coin de sa patrie que Bernardin de Saint-Pierre trouva ce qu'il avait en vain demandé à l'ancien et au nouveau monde. Il avait usé dans ses longs pèlerinages *le désir de voir et l'humeur inquiète* qui trop souvent tourmentent la jeunesse; il était allé s'assurer au loin que c'est dans l'ombre et près de soi que se cachent la sagesse et le bonheur. Ce tendre et profond amour de la nature qui parfume ses ouvrages s'épanouit en lui, non lorsqu'il parcourait de vastes solitudes aux sublimes aspects, non quand, le cœur gonflé de passions dévorantes et d'ambitieuses pensées, il partageait les fêtes et les banquets des grands de la terre, mais lorsque, dans une petite mansarde de la rue Neuve Saint-Etienne, il vivait seul et pauvre, étudiant les richesses de la création dans l'humble fraisier qui croissait sur sa fenêtre; voyant de loin les clochers, les toits, les dômes de Paris se confondre, noyés dans un même rayon de soleil. C'est près de la pauvre servante qui l'avait bercé tout petit, qu'après avoir fréquenté les beaux esprits du siècle, il revint étudier la philosophie pratique. Marie Talbot, vieille, isolée, sans instruction, dépourvue de tout, gagnant, par un travail assidu, six sous par jour qui suffisaient à sa vie « quand le pain n'était pas trop cher, » la simple Marie lui apprit ce que tant de savants ignorent : à aimer le travail, à se contenter chaque jour de peu, et à confier le lendemain à la Providence.

L'ambitieux qui naguère rêvait des royaumes à régenter, des peuples à régénérer, apprit qu'une famille à rendre heureuse est assez pour remplir la vie. Une maison qu'il fit bâtir dans une des charmantes petites îles de la vallée d'Essonne, un modeste jardin qu'il planta devinrent pour lui un assez vaste horizon. Tous ceux que la lecture des ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre a rendus meilleurs (et il est du petit nombre de ces écrivains privilégiés qui font germer dans le lecteur de douces et saines pensées), tous ceux qui le lisent et qui l'aiment verront avec plaisir la demeure où s'écoulèrent quelques unes des années les plus heureuses de cet aimable vieillard, dont le radieux couchant a rayonné sur notre enfance. C'est plaisir d'entendre les instructions qu'il donnait à sa femme pour embellir son gracieux séjour :

« Fais, lui disait-il, fais semer les capucines en bordures » et par bouquets vers le pavillon, sur le massif de terre à » gauche du pré, en face de la maison, de sorte qu'en grim- » pant les tiges puissent s'accrocher aux arbrisseaux qui » sont sur la crête. J'en excepte les arbres et arbrisseaux à » fruit. . . . .

» . . . . . Je te conjure de ne rien négliger pour faire » planter incessamment des graines farineuses, car ce temps » peut empirer. Tu feras mettre sur couche des grains de » potiron et de concombre... Je m'étends, mon amie, un peu » au long sur ces instructions, parce qu'il est urgent de pro- » fiter du temps des semences qui commence à se passer. » D'ailleurs une femme d'un bon esprit, comme toi, une » mère de famille, une maîtresse de maison, doit savoir que » le jardin est la base la plus assurée de la cuisine, et que » dans ce temps-ci on ne doit pas perdre un pouce de ter- » rain... Engage donc Ricour à continuer ses labours, et » fais-y travailler Geneviève deux heures par jour. Quelques » bonnes paroles feront encore plus que l'intérêt.

» Fais planter des haricots flageolets tout le long de ma » haie; ils viennent vite, ne s'élèvent pas haut, et ne crai- » gnent point les rats. Fais observer un bon pied de distance » à droite et à gauche des petits arbres ; fais planter aussi » sur la crête des fossés des asperges; fais mettre des hari- » cots d'Espagne tout le long de la langue de terre au-delà » du pavillon sur l'eau ; ils font en grimpant une charmante » décoration, et produisent un très bon légume. »



(Maison de Bernardin de Saint Pierre, à Essonne.)

Quand Bernardin presse sa compagne de le rejoindre dans son champêtre asile, il trouve des accents aussi mélodieux que ceux du rossignol.

Essonne, ce 14 ventôse an II.

» . . . . . . Ma maison est toute carrelée à l'exception » de la salle à manger; les perrons sont faits, les croisées » posées presque partout. . . . .

» Devance l'hirondelle, toi qui, dans mon automne, m'as » rappelé au printemps de la vie. Oh ! quand pourrai-je te » voir assise à mes côtés !... Tu trouveras ici tout ce qu'il » faut au bonheur : bon air, doux exercice, vues charman- » tes, nourriture saine, laitages abondants, et un ami qui » met sa félicité à te rendre heureuse........ Viens........ » la gaieté des oiseaux, les moutons qui paissent l'herbe » nouvelle au haut de la colline, les doux contours de la » vallée dont les saules fleurissent, valent mieux pour te » distraire que les spectacles bruyants de la capitale. Viens » embellir notre hameau de ta présence. »

Ailleurs, il fait à son ami Ducis la description d'une douce retraite qu'il habita plus tard, à Eragny, avec sa seconde femme.

« . . . . J'habite un lieu digne d'un philosophe » comme vous. Ce n'est pas un paysage semblable à celui » de Corbeil, mais il a aussi ses charmes. Il présente des » cultures semblables à celles de la vallée de Montmorency, » avec des lieux agrestes et rocailleux au sommet de ses » collines qui suivent à perte de vue les sinuosités de l'Oise. » Ces sommets sont revêtus, à droite et à gauche du che- » min, de longs tapis tout violets d'une espèce de grande » renoncule qui ne croît que dans les cailloux; sa couleur » d'un bleu pourpre forme la plus charmante harmonie » avec leur blancheur d'une part, et la verdure des collines » de l'autre. . . . »

Quelques mots d'une lettre de Ducis feront mieux voir Bernardin dans son nid de verdure, entre sa femme et ses enfants, que tout ce que nous pourrions dire et raconter :

« Véritablement, je suis un pauvre homme dont le monde » et la société ne peuvent tirer aucun parti. Aussi est-ce la » nature qui me dit : Mets-toi à l'écart ; tu n'es bon que là. » J'ai le bon esprit de l'entendre et de me tenir dans mon » coin. . . . . . Nous sommes tous comme des vaisseaux » qui se rencontrent, se donnent quelques secours, se sé- » parent et disparaissent. Vous, mon ami, qui vivez avec » une tendre et vertueuse compagne, avec de jolis enfants, » goûtez le bonheur d'un époux et d'un père. Voilà les tré- » sors que Dieu vous a donnés. Il protégera le nid ; sa » douce chaleur est l'âme et la vie. Ah! que les petits » aient le temps d'y sentir croître leurs ailes, et qu'ils » aient le bonheur de ne pas s'en écarter. Les mœurs ne » s'apprennent pas, c'est la famille qui les inspire. »

Avec quelle vivacité aussi le voyageur fatigué savoure ce doux repos. Bernardin ne peut souffrir qu'on l'arrache à ce foyer paisible qui renferme son univers. Quand sa célébrité le fait rechercher, quand on s'efforce de le retenir à Paris, il écrit à sa femme :

« Je suis comme le scarabée du blé, vivant heureux au » sein de sa famille, à l'ombre des moissons ; mais si un » rayon du soleil levant vient faire briller l'émeraude et » l'or de ses élytres, alors les enfants qui l'aperçoivent s'en » emparent et l'enferment dans une petite cage, l'étouf- » fent de gâteaux et de fleurs, croyant le rendre plus heu- » reux qu'il ne l'était au sein de la nature. »

L'image touchante de la mort ne s'offre pas à l'homme sage comme un objet d'effroi, ni à l'homme pieux comme un dernier terme. Elle ramène le premier à l'étude de la vie, et lui apprend à en profiter ; elle présente au second un avenir de bonheur, elle lui donne l'espérance au milieu de ses jours de tristesse. Pour l'un et pour l'autre la mort devient la vie. Il faut présenter au jeune homme le tableau d'une noble vieillesse, et au vieillard le tableau du jeune âge, afin que tous deux aiment à voir ce cercle éternel, et que la vie s'achève dans la vie. GOETHE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CATHÉDRALE DE BALE.



(Salon de 1843. Peinture. — Des Moines transportant un cercueil dans la crypte de la cathédrale de Bâle, par M. Renoux.)

La plupart des voyageurs qui ont visité Bâle se sont arrêtés de préférence devant l'hôtel-de-ville, et semblent avoir tenu la cathédrale en une médiocre estime ; cependant cette église mérite encore d'être citée après les belles cathédrales du Rhin, et les souvenirs historiques qui s'y rattachent lui assurent une place distinguée parmi les monuments de la Suisse.

La cathédrale de Bâle a été commencée en 1010 par l'empereur Henri, consacrée en 1019, puis reconstruite en 1536. Le chœur, la partie inférieure de son extrémité orientale, et la crypte située au-dessous, sont de cette époque et d'une architecture qui ne ressemble en rien à celle qu'on désigne d'ordinaire sous le nom de saxonne ou de normande. L'église s'appelle indistinctement de plusieurs noms : *le Munster*, *Saint-Léonard*, *Saint-Pierre*, *Saint-Martin*, *Saint-Alban* ou *Sainte-Elisabeth*. Elle est placée au-dessus du pont, sur une haute terrasse ombragée de beaux marronniers, d'où la vue s'étend sur le Rhin et les campagnes voisines. Elle est vaste, spacieuse, et ornée de deux beaux clochers parallèles et de même forme, qui s'élèvent au-dessus de son portail. Ces flèches, construites en pierres rouges, sont d'une architecture élégante, peut-être même trop coquette, et qui ne s'harmonise pas assez avec le reste de l'église, bâtiment lourd et vulgaire; la hauteur des clochers est de 68 mètres. Au-dedans, un autel de marbre et un magnifique baptistère forment les principaux ornements de la nef. Il ne faut pas oublier cependant un très beau buffet d'orgues enrichi de peintures d'Holbein, quelques boiseries habilement ouvrées, une chaire d'un travail délicat portant la date de 1465, et quatre colonnes formées de piliers détachés. Enfin l'église compte parmi ses appendices une remarquable salle où se font les cours de théologie

Chacun sait que ce fut dans la cathédrale de Bâle que se tint, en 1431, le fameux concile contre les disciples de Jean Hus, qui joue un si grand rôle dans l'histoire ecclésiastique. Du chœur un escalier conduit à la salle du concile, petite chambre basse avec quatre fenêtres gothiques, parfaitement conservée telle qu'elle était à l'époque où se tint le concile. Un banc de bois scellé dans le mur et recouvert d'un grossier coussin en fait le tour. Deux clepsydres qui servirent d'horloge aux prélats sont encore accrochées au mur, près d'une copie de la fameuse Danse macabre. « Je ne pus me défendre d'une certaine émotion, dit M. Emile Souvestre, en me trouvant dans cette salle qui avait retenti de tant de paroles solennelles, de tant d'anathèmes terribles, de tant d'arguties sanglantes. Je me représentais assis sur ce banc circulaire les prélats venus de tous les coins de l'Europe pour *passer la foi au creuset*, vieillards graves et chauves dont les mains tenaient un livre pour bouclier, une plume pour épée, et qui, avec ce livre et cette plume, brisaient les armées, ébranlaient les trônes et forçaient les portes des villes. Je les voyais tous avec leurs robes traînantes, leurs yeux penseurs, leurs attitudes humblement impérieuses... Jean de Ségovie, OEneas Sylvius, Louis Aleman, le légat Julio Cesarino, Louis, patriarche d'Aquilée, Gilles, Charlier, etc... C'était entre ces murs, devant ces horloges de sable arrêtées depuis quatre cents ans, et à ces murmures majestueux et tristes du Rhin, qu'ils avaient commencé à faire retentir le grand débat religieux qui devait transformer bientôt l'Europe en un champ de bataille. Quels souvenirs et quelles images ! »

A l'extérieur, on remarque le portail de Saint-Gallus,

décoré des statues du Christ et de saint Pierre, et de celles des Vierges folles et des Vierges sages : la façade présente aussi des sculptures bizarres.

Mais la véritable richesse de l'église, son plus bel ornement, son premier titre historique, ce sont les tombeaux, les épitaphes, les inscriptions de toutes sortes qui remplissent le chœur et la nef souterraine. On se demande pourquoi Holbein ne dessina pas plutôt sa danse des Morts sur les vitraux ou les murs de la cathédrale. En présence de cette foule de tombeaux illustres, de cette multitude d'évêques, de princes savants ensevelis sous les dalles de l'église et dans les caveaux de la crypte, les étranges dessins, les effroyables peintures de la ronde funèbre auraient semblé d'une vérité plus saisissante encore, et les terribles vers du poëte qui commenta l'œuvre d'Holbein eussent été mieux placés dans cette cathédrale que sur les murs d'un cimetière où dort la foule des morts inconnus :

Qui marchez en pompe superbe,
La mort un jour vous pliera.
Comme soubz vos piedz ployez l'herbe,
Ainsi vous humiliera.

Les épitaphes et les inscriptions de la cathédrale de Bâle sont si nombreuses, qu'il a fallu des volumes entiers pour les recueillir. On les trouve à peu près réunies dans deux gros livres connus seulement des antiquaires: *Basiliensium monumentorum antigrapha A. Simone Grunæo Ligio, Lignicii* 1602, et *Joh. Toujolæ Basilea sepulta*, 4°, 1661.

Parmi cette multitude de tombeaux, on distingue surtout ceux de l'impératrice Anne, née comtesse de Hochbourg, épouse de l'empereur Rodolf de Hasbourg, premier du nom, du prince Charles, l'un de ses fils, d'Arnold de Rothberg, évêque de Bâle, et de plusieurs savants du seizième siècle. Auprès du chœur, contre un pilier, se lit l'épitaphe d'Erasme, faite d'une table de marbre rouge, à la frise de laquelle on voit un *Deus Terminus* avec les mots : *Cedo nulli*, qu'Erasme avait pris pour sa devise : le *Deus Terminus* lui servait de cachet. Erasme chérissait singulièrement la ville de Bâle ; il y fit imprimer la plupart de ses ouvrages, et quoiqu'il fut obligé de s'en exiler pour dissidence religieuse, il revint y mourir en 1536.

M. Renoux, peignant l'église souterraine de Bâle, a voulu ajouter encore au lugubre aspect de ces voûtes funèbres : sous cette triste colonnade chargée de figures étranges, sous ces mornes piliers, le long desquels se tiennent debout les images sculptées des évêques et des princes trépassés, défile le noir cortége des moines qui portent un cercueil ; les torches éclairent ces sombres demeures, et nous découvrent la riche architecture de l'église souterraine, sans que cette vive clarté enlève rien d'ailleurs à la tristesse profonde des cavaux funéraires. Le peintre ne descend pas par simple curiosité sous ces voûtes où dorment les morts ; il suit le nouveau cercueil qu'on y amène, et c'est au travers de cette lugubre impression qu'il regarde les murs et les tombeaux, les colonnes et les sculptures. Il n'illustre pas seulement la crypte de Bâle, mais il exprime en même temps le sentiment pieux dont l'âme est saisie devant toutes ces sépultures :

Mauldicte en ton labeur la terre,
En labeur ta vie useras,
Jusques que la mort te soubterre,
Toy, poudre, en poudre tourneras.

Quand nos facultés ne se développent que partiellement et au hasard, il en résulte des défauts pour l'esprit et pour le caractère. Ce n'est qu'en les exerçant beaucoup, avec méthode et dans leur ensemble, qu'elles s'entr'aident mutuellement.

Le développement harmonique de nos facultés, qui semble ne servir qu'à l'esprit, contribue encore à cette paix de l'âme qui constitue le bonheur. Une imagination déréglée fatigue et égare l'homme qu'elle agite ; une contention trop habituelle de l'esprit le rend sec et stérile, et nous fait perdre pour ainsi dire le goût du bonheur.

La nature semble tendre de partout vers une harmonie universelle. Ce qui se développe partiellement est toujours plus ou moins vicieux. Le développement parfait de l'esprit, en élevant le cœur à son niveau, produit les grands caractères qu'on admire dans l'histoire. DE BONSTETTEN.

ÉDUCATION D'UNE JEUNE AVEUGLE,

SOURDE, MUETTE, ET PRIVÉE DE L'ODORAT.

(Second et dernier article. —Voy. p. 58.)

« Six mois après que Laura Bridgman eut quitté la maison paternelle, sa mère vint à l'institution, et arriva dans un moment de récréation. Laura jouait alors avec les autres enfants, et sa mère, ne voulant pas d'abord l'interrompre en s'approchant d'elle, resta quelques minutes à la contempler avec des yeux pleins de larmes. Cependant, en courant, l'enfant vint à la heurter, et, la reconnaissant pour étrangère à la maison, commença aussitôt à lui toucher les mains ; elle examina sa toilette, et essaya de découvrir si elle ne la connaissait pas. Cette première recherche ne lui ayant rien appris, elle se détourna de sa mère comme d'une étrangère. La pauvre femme ne put contenir sa douleur en voyant que sa fille ne la reconnaissait pas. Pour essayer de réveiller ses souvenirs, elle lui donna un collier qu'elle portait habituellement avant de venir à Boston ; Laura le reconnut de suite avec beaucoup de joie, le passa autour de son cou, et me chercha avec empressement pour me dire qu'elle comprenait que ces perles venaient de la maison paternelle.

» Encouragée par ce petit succès, sa mère essaya alors de la caresser ; mais Laura la repoussa, préférant aller retrouver ses compagnes. Enfin un autre objet venant également de la maison paternelle lui fut donné, et aussitôt elle commença à manifester un peu de préoccupation ; elle examina l'étrangère plus attentivement, et me fit comprendre qu'elle devinait que cette personne venait de Hanover. Alors elle voulut bien recevoir ses caresses ; mais au plus léger signe de ses compagnes elle s'en éloignait encore comme d'une personne qui lui était parfaitement indifférente. Le chagrin de la pauvre mère était déchirant : quoiqu'elle eût entrevu la possibilité de ne pas être reconnue, et qu'elle se fût préparée à beaucoup souffrir, la réalité était au-dessus de ses forces.

» Cependant, un instant après, elle reprend encore son enfant : alors une idée vague paraît traverser l'esprit de Laura ; sa physionomie commence à exprimer le doute : la personne qui la tient ne peut lui être étrangère; elle la touche avec empressement, et une vive expression d'intérêt vient animer ses traits ; son visage devient très pâle, puis très rouge ; elle n'a pas encore tout deviné, mais ce qu'elle pressent l'agite profondément. A ce moment d'anxiété si pénible, sa mère l'attire plus près d'elle et l'embrasse avec effusion. Alors la vérité se fit sentir à Laura ; tout sentiment de défiance disparaît de sa physionomie, et c'est avec une expression de joie excessive qu'elle s'appuie sur le sein de sa mère, et s'abandonne à ses plus tendres caresses.

» A partir de ce moment, elle ne pensa plus au collier ; les joujoux qu'on lui offrait furent rejetés ; ses petites compagnes, pour lesquelles un moment avant elle laissait avec joie celle qu'elle croyait une étrangère, essayèrent en vain maintenant de l'arracher à sa mère. Cpendant l'habitude d'une obéissance immédiate à toutes mes volontés la fit céder encore, lorsque, par un signe qui lui était familier, je l'engageai à me suivre ; mais dans cette occasion sa soumission parut lui coûter extrêmement. Elle vint se serrer

près de moi avec crainte, et sa physionomie annonçait un grand trouble intérieur. Au bout de quelques instants, je la ramenai à sa mère, et elle se jeta dans ses bras avec toutes les apparences de la joie la plus vive.

» Au moment de la séparation, Laura accompagna sa mère jusqu'à la porte, se tenant pendant tout le temps aussi près d'elle que possible. Arrivée au seuil de la maison, elle étendit la main pour savoir qui était près d'elle : ayant reconnu la directrice de la maison pour qui elle a une vive affection, elle la saisit d'une main, tandis que de l'autre elle serrait convulsivement sa mère. Cet instant de douloureuse hésitation dura peu; bientôt elle laissa retomber doucement la main de sa mère, se retourna tout-à-fait vers la directrice, et s'appuya sur elle en sanglotant. — La pauvre mère partit alors, et l'enfant, rentrée dans le cercle ordinaire de ses occupations, ne tarda pas à reprendre sa sérénité accoutumée.

» Sans aucune idée de l'éclat du monde extérieur, inaccessible au charme des sons, à la douceur des parfums, elle paraît pourtant heureuse, cette étrange enfant! heureuse et gaie comme un oiseau! L'emploi de ses facultés, l'acquisition d'une idée nouvelle lui donne un plaisir indicible. Jamais on ne la voit sombre ou chagrine; elle aime passionnément le jeu, et lorsqu'elle se mêle à une partie, sa voix éclatante domine toutes celles de ses compagnes.

» Quand on la laisse seule, elle sait toujours se distraire par quelque occupation : un ouvrage d'aiguille, par exemple, peut captiver son attention pendant des heures entières. Si on ne lui a donné aucun genre de travail, elle en imagine et s'amuse à compter avec ses doigts ou à épeler les mots qu'elle a appris le plus récemment. Dans cette étude solitaire, elle paraît raisonner, réfléchir, discuter même. Lorsque sa main droite épelle mal un mot, elle l'en punit aussitôt en la frappant légèrement avec sa main gauche; au contraire, si elle a réussi dans la combinaison de ses lettres, elle se donne un petit coup sur la tête, comme pour se témoigner son contentement. Quelquefois elle fait exprès de se tromper, et alors c'est en souriant qu'elle châtie sa main inhabile.

» Lorsque Laura marche, elle tient ses mains étendues, et reconnaît toutes les personnes qu'elle rencontre, ce qu'elle témoigne en faisant à chacune un signe particulier. Si elle trouve sur son passage une petite fille de son âge, si surtout c'est une de ses amies de prédilection, on la voit sourire de plaisir; ses bras et ceux de sa compagne s'entrelacent, leurs mains se saisissent, et aussitôt s'établit une conversation animée; elles échangent des joies, des chagrins, des baisers et des adieux, comme des enfants possédant l'usage tous leurs sens.

» On a remarqué qu'elle choisit toujours pour amies celles de ses compagnes qui sont le plus intelligentes. Il lui est évidemment désagréable d'avoir des rapports avec des intelligences bornées, à moins cependant qu'elle ne puisse prendre de l'autorité sur elles et en faire de dociles instruments de ses fantaisies.

» Elle aime assez que d'autres enfants soient soignés et caressés par les maîtres qu'elle affectionne, mais il ne faut pas que cela soit poussé trop loin, ou elle devient jalouse. Elle a besoin d'avoir sa part, et si ce n'est celle du lion, c'est au moins la plus grande. Lorsqu'elle ne croit pas l'avoir obtenue, elle dit : *Eh bien! ma mère m'aimera.*

» Pour le seul plaisir de l'imitation, elle fait des choses qui ne peuvent évidemment avoir aucun sens pour elle. Ainsi on l'a vue assise pendant une demi-heure avec un livre ouvert devant les yeux, et remuant les lèvres comme elle avait observé que certaines personnes le font en lisant.

» Un jour elle prétendit que sa poupée était malade; elle fit semblant de lui donner une médecine, puis elle la mit au lit avec de grandes précautions, et plaça une bouteille d'eau chaude à ses pieds. Elle était enchantée de son jeu et riait de tout son cœur. Lorsque j'entrai dans sa chambre, elle insista pour que je vinsse tâter le pouls de sa malade, et mon ordonnance de lui appliquer un vésicatoire sur le dos lui causa un tel ravissement qu'elle en cria presque de joie.

» Elle est très expansive avec ceux qu'elle aime. Si elle se trouve assise à travailler près d'une de ses amies, elle s'interrompra à tout moment pour l'embrasser et lui faire mille caresses touchantes par leur expression de sincérité.

» Elle n'est calme que lorsqu'elle est seule; quand elle sent la présence de quelqu'un, elle n'a pas de repos jusqu'à ce qu'elle puisse s'emparer de sa main, et engager aussitôt une conversation. »

Tout ce qu'on vient de lire est extrait d'un rapport fait par le docteur Howe, directeur de l'institution des Aveugles à Boston, un an après que Laura Bridgman y était entrée. Nous pensons que le nom du bienfaiteur de cette pauvre enfant ne sera pas indifférent aux personnes qui auront lu son histoire. Dans ce qui va suivre, c'est M. Dickens qui continue de parler.

J'ai feuilleté le journal de Laura; la rédaction en est très nette, et les expressions dont elle se sert se comprennent facilement sans exiger d'explication. Ses lettres sont bien formées, ses lignes bien rangées, et son écriture est parfaitement lisible. Ayant témoigné le désir de la voir écrire, la maîtresse qui était près d'elle lui dit de signer son nom deux ou trois fois sur une feuille de papier. Pendant qu'elle écrivait, je remarquai que sa main gauche suivait toujours la droite qui tenait sa plume. Sans être rayée, elle écrivait droit et avec aisance.

Le sens du toucher est devenu chez elle tellement exquis qu'elle peut reconnaître à un très grande intervalle de temps une personne qu'elle a bien connue une fois. C'est ce qui arriva pour un de mes amis qui m'avait accompagné, et qui était déjà venu. Plus de quatre mois s'étaient écoulés depuis sa dernière visite, et cependant, aussitôt qu'il eut posé sa main dans celle de Laura, elle exprima son nom sur la paume de la main de sa maîtresse. Je voulus à mon tour prendre sa main, mais elle me repoussa comme elle repousse tout homme qui lui est étranger. Elle retint, au contraire, avec un plaisir évident la main de ma femme, et la baisa; puis elle examina toute sa toilette avec une curiosité et un intérêt de jeune fille.

Avant de voir Laura, j'avais visité une autre salle où jouaient à différents jeux très animés un assez grand nombre de jeunes garçons aveugles. A notre entrée dans cette salle, le maître qui nous accompagnait avait été salué bruyamment par tous les enfants, et tous s'étaient écriés presque simultanément : « Regardez-moi, monsieur Hart! je vous en prie, monsieur Hart, regardez-moi! » manifestant ainsi le désir bien singulier dans leur condition de faire *voir* leurs exploits. Je remarquai parmi eux un petit garçon à figure souriante, qui, un peu à l'écart des autres, s'amusait à un exercice gymnastique des bras et de la poitrine, et paraissait y prendre un grand plaisir, lorsqu'en rejetant ses bras en arrière il lui arrivait d'aller toucher un de ses camarades. Cet enfant était sourd-muet et aveugle comme Laura Bridgman.

Olivier Caswell a eu le plein usage de tous ses sens jusqu'à l'âge de trois ans et demi. A cette époque, il eut la fièvre scarlatine, et au bout de quatre semaines il devint sourd; quelques semaines plus tard, aveugle; six mois après, il était muet. Ce dernier malheur parut lui être particulièrement sensible; on le vit souvent poser sa main sur les lèvres des personnes qui parlaient, puis la reporter avec inquiétude sur les siennes, comme pour s'assurer qu'elles étaient pourtant en bon état.

« A peine entré dans l'établissement, dit le docteur Howe, il témoigna son désir d'apprendre par l'extrême attention avec laquelle il toucha tout ce qui l'entourait. Ayant de plus que Laura le sens de l'odorat, il s'en servait aussi pour distinguer les objets.

» Je commençai par lui enseigner immédiatement le lan-

gage des doigts, sans le faire passer par divers degrés préliminaires habituellement en usage. Je pris plusieurs objets dont les noms sont courts, tels que clef, vase, etc. Je plaçai sa main sur l'un d'eux, la clef par exemple, puis, appuyant mes doigts sur les siens, je formai l'une après l'autre les lettres qui composent le mot clef. L'esprit et les mains d'Olivier suivaient avec une vive attention tous les mouvements de ma main. Lorsque j'eus répété plusieurs fois la même opération, il chercha à m'imiter. Laura était mon auxiliaire dans cette première leçon, et l'intérêt qu'elle y apportait allait jusqu'à l'agitation. Ces deux enfants présentaient un singulier spectacle : la figure de Laura était colorée et inquiète, ses doigts entrelacés dans les nôtres les touchaient assez pour pouvoir suivre tous nos mouvements, mais si légèrement qu'ils ne les gênaient pas. Olivier était toute attention, la tête un peu inclinée et le visage relevé ; une de ses mains suivait tous les mouvements de mes doigts, et l'autre étendue essayait de les répéter. Dans ces moments-là il se peignait sur sa physionomie un sentiment d'inquiétude auquel succédait un petit sourire s'il pressentait qu'il pouvait réussir à m'imiter, et enfin un rire joyeux au moment où il était averti par une petite tape sur la tête, mon signe d'approbation habituel, qu'il avait en effet réussi. Laura sautait de joie, et c'était de tout cœur qu'elle lui appliquait aussi une bonne tape dans le dos pour lui prouver sa satisfaction.

» Il apprit bientôt à former les lettres des mots clef, vase, etc.; et, comme chaque fois qu'il avait achevé un mot, je lui faisais toucher l'objet, il s'aperçut enfin de la relation que je souhaitais qu'il établît entre le nom et la chose; et de lui-même, lorsque j'avais exprimé un nom, il choisissait l'objet qui s'y rapportait.

» Alors, après avoir déposé sur une table tous les objets qui nous avaient servi d'étude, je m'éloignai à quelque distance avec les deux enfants. Je pris les doigts d'Olivier, et je lui fis former les lettres du mot clef ; Laura suivait tous ses mouvements. Aussitôt qu'il eut achevé, elle alla lui chercher une clef. Notre élève parut s'amuser beaucoup de ce manége, et devint de plus en plus attentif. Je lui fis faire ensuite les lettres du mot pain, mot nouveau pour lui ; Laura courut lui en chercher un morceau. Il le sentit, le porta à la bouche, et releva la tête d'un air très entendu, parut réfléchir un moment, puis se mit à rire aux grands éclats, semblant vouloir dire : Oh ! oh ! je comprends à quoi l'on peut arriver ainsi.

» Je vis clairement qu'il avait la capacité et le désir d'apprendre, et je le remis entre les mains d'un instituteur intelligent, ne doutant pas de la rapidité de ses progrès. Mes espérances furent, en effet, pleinement justifiées. »

TAÏTI.

(Premier article.)

L'île de Taïti, que sa reine Pomaré vient de mettre sous la protection de la France, est la plus grande de l'archipel de l'océan Pacifique connu sous le nom d'*îles de la Société*.

De formation volcanique, aussi bien que les îles qui l'en-



(Ile de Taïti. — Vue de la baie de Papeïti et de l'îlot de la Reine.)

vironnent, ce qu'indique suffisamment le basalte qu'on y rencontre à chaque pas, Taïti se compose de deux montagnes coniques réunies par un isthme. La grande presqu'île, de forme circulaire, a 35 kilomètres de diamètre environ ; la petite, située au sud-ouest, est un ovale, de 24 kilomètres de long sur 16 kilomètres de large. L'isthme, qui a 4 kilomètres de largeur, n'est qu'une terre plate submergée dans les hautes marées. La circonférence de toute l'île est de près de 175 kilomètres; on y trouve plusieurs bons mouillages, dont les meilleurs sont Papava et Papeïti.

Les autres îles du groupe, au nombre de dix, sont la gracieuse Maïtia, surnommée *le Boudoir* par l'élégant Bougainville; Eimeo; Tatoua-Roa, formée de quelques îlots boisés: Tabou Eimanou; Wahine, riche, fertile, et d'une étendue de 25 milles environ; Raïatea, Tahaa, Bora-Bora, et Toubaï, île élevée et richement boisée.

A l'ouest des îles Taïti se trouvent encore Scilly, Mohipa, et Bellinghausen, qui peuvent être considérées comme appartenant au même groupe, quoique d'ordinaire on les en distingue.



(Ile de Taïti. — Baie de Matavaï.)

Découverte pour la première fois en 1608 par Fernand Quiros, Taïti reçut de cet habile marin le nom de Sagittaria; puis elle fut à peu près oubliée des Européens jusqu'au moment où Bougainville, ramené à la mythologie par les images riantes qu'elle lui présentait, la nomma *Nouvelle-Cythère;* plus tard, Cook donna au groupe entier le nom d'*Iles de la Société*, en l'honneur de la Société royale de Londres. Quand cet illustre navigateur avait demandé aux habitants de l'île principale le nom de leur pays, ceux-ci avaient répondu : O Taïti (c'est Taïti), et il avait appelé Otaïti cette terre qui devint bientôt fameuse par toute l'Europe. Dans tous les récits des illustres voyageurs que nous venons de citer, Taïti semble la véritable Atlantide, l'Eldorado. Elle fut proclamée *la Reine de l'océan Pacifique*.

Effectivement, la nature semblait avoir tout fait pour cette île heureuse : éloignée de toute grande terre au milieu d'un vaste océan, sa température, qui ne tombe jamais au-dessous de 15 degrés (thermomètre de Réaumur), s'élève rarement au-dessus de 27, et permet à tous les végétaux propres à la Polynésie d'y croître en liberté. De jolies montagnes boisées la dominent, et une large bande de terre d'une admirable fertilité, qui l'entoure comme une ceinture, est couverte d'arbres-à-pain, de goyaviers, de manguiers, de cocotiers, d'orangers, de citronniers, magnifiques végétaux qui, en même temps qu'ils fournissaient à une population nombreuse une nourriture saine et abondante, semblaient plantés pour le plaisir des yeux, pour l'ornement de l'île. De jolis ruisseaux descendant du flanc des collines jusqu'à la mer contribuent à entretenir cette fertilité, et un grand lac profond et poissonneux creusé par la nature au flanc des montagnes de la plus grande presqu'île, semble un inépuisable réservoir de fraîcheur.

Lorsqu'au dix-huitième siècle, des navigateurs, imbus des idées d'innocence primitive et d'âge d'or antérieur à l'établissement régulier de toute société, virent s'élever au milieu des flots de l'océan Pacifique cette île riante qui semblait une riche corbeille de fruits et de fleurs, ils battirent des mains, et quand, abordant, ils se virent entourés d'une innombrable population qui accourait à eux les bras ouverts et le visage riant, leur offrant les beaux fruits du pays, les excellents coquillages recueillis sur les brisants qui entouraient l'île, et recevant avec reconnaissance les verroteries ou les plumes rouges qu'on lui rendait, ils ne doutèrent presque pas d'avoir enfin trouvé le paradis terrestre.

Rien de curieux et d'intéressant comme les récits de Cook et de Bougainville, qui étudièrent avec amour, avec passion les mœurs des Taïtiens. Ce peuple était alors organisé en grandes tribus qui semblaient véritablement des familles, et les chefs, souverains de l'île, ne paraissaient que des patriarches. La propriété existait dans le pays, mais il ne semble pas que l'usurpation ou le vol y fussent connus avant

l'arrivée des Européens. Les maisons, qui n'étaient que de vastes hangards couverts de feuilles de palmier, soutenus par des colonnes d'arbres à pain, étaient d'ordinaire ouvertes à tous venants.

Des hommes grands et forts, des femmes petites, mais d'une beauté originale et piquante, entouraient les navigateurs européens, soit montés sur leurs légères pirogues, soit en nageant gracieusement. Les hommes portaient une ceinture de feuillage ou d'étoffe légère qui semblait une parure bien plutôt qu'un vêtement; les femmes, ceintes d'une draperie plus ample que celle des hommes, portaient en outre une sorte de tunique percée d'un trou pour y passer la tête, retombant jusqu'aux genoux par devant et par derrière, ouverte des côtés, et assez semblable à la chasuble de nos prêtres. Une même étoffe formait tous leurs vêtements, et elle leur était fournie par l'écorce du mûrier; les indigènes n'avaient même pas la peine de tisser cette étoffe, un léger battage suffisait à l'obtenir, et les morceaux réunis entre eux au moyen d'une eau glutineuse formaient facilement des pièces de 20 mètres sur plus d'un mètre de largeur. Ces étoffes, employées blanches pour la toilette des femmes, étaient teintes de diverses couleurs, rouge, rose, jaune, pour les autres usages. Les hommes en enroulaient des morceaux autour de leur tête en forme de turban; les femmes allaient tête nue, les cheveux coupés assez court et bouclant naturellement, comme on les voit sur la tête des enfants. Hommes et femmes se paraient de plumes et de coquillages, et les verroteries qu'on leur offrait devenaient un objet de grand luxe.

Leurs armes étaient la massue, la fronde, l'arc et les flèches. Leurs pirogues, formées d'un seul tronc d'arbre creusé au moyen du feu, ou faites de planches jointes ensemble, contenaient de six à cinquante hommes. Souvent ils se servaient de pirogues jumelles liées ensemble par un mât qui s'élevait au milieu.

La vie de ces heureux insulaires se passait au milieu des jeux; la danse, la lutte, la musique, étaient leurs exercices favoris; leur musique était douce et simple; c'était presque toujours un chant accompagné par le tambour, la trompette marine, ou la flûte dont ils jouaient avec le souffle des narines. Leur poésie était le plus souvent improvisée; mais ils avaient un rhythme bien marqué et une véritable prosodie. Ils avaient des opéras où le chant et le récitatif alternaient; puis deux autres genres de représentations dramatiques, drames sérieux et bouffonneries. Ces dernières semblaient particulièrement leur plaire. Cook, Bougainville, Vancouver, assistèrent à des représentations de ce genre, dont le dernier nous a laissé une assez longue description. Cook eut en outre le spectacle d'une naumachie donnée exprès pour lui par les Taïtiens; la description qu'il en donne est des plus curieuses, et il ajoute que ces insulaires ne connaissaient aucun autre genre de combats que les combats sur mer. Pour ces guerres, ils avaient des ressources vraiment extraordinaires, et la population de l'île, qui n'était pas alors de moins de cent mille habitants, fournissait dans certaines occasions jusqu'à trente mille hommes de guerre, douze cents pirogues de combat, et six cents pirogues de transport.

La religion parut aux navigateurs que nous venons de citer une sorte de polythéisme; cependant les Taïtiens reconnaissaient un dieu supérieur à toutes les autres divinités, et lorsque Cook leur parla du Dieu des chrétiens, ils crurent y retrouver celui qu'ils nommaient *Oro;* ce qui peut donner à penser que les Taïtiens étaient monothéistes, mais imaginaient entre Dieu et l'homme des êtres intermédiaires, des sortes de génies ou d'anges, peut-être même des demi-dieux. Ils croyaient à l'immortalité de l'âme sans croire à la punition ou à la récompense, dans une autre vie, des actions accomplies dans celle-ci.

Leur culte était plein de superstitions grossières, et de plus il admettait les sacrifices humains. Dans ces sacrifices, où jamais on ne tuait plus d'un homme à la fois, il ne semble pas que les Taïtiens immolassent des ennemis vaincus, mais plutôt des coupables déjà condamnés, des vagabonds, ou enfin des hommes de la dernière classe du peuple; car les distinctions sociales étaient connues chez eux, et ils étaient en quelque sorte organisés en castes; ce qui pourrait annoncer une ou plusieurs conquêtes successives dont ils n'ont en aucune façon gardé la mémoire, la tradition historique ne remontant pas chez eux au-delà de quelques générations. L'esclavage était inconnu à Taïti, et par suite jamais ces insulaires ne faisaient de prisonniers dans leurs guerres, qui étaient sans quartier; mais la domesticité était en usage parmi eux, et probablement héréditaire.

De quelques cérémonies bizarres qu'il vit pratiquer dans un sacrifice humain auquel il assista, Cook inféra que jadis les Taïtiens avaient été anthropophages; mais lui-même et tous les voyageurs depuis lui, affirment que si jamais cette coutume barbare a été en usage à Taïti, elle a depuis longtemps complétement disparu.

Quant aux mœurs, ce que les voyageurs nous en ont transmis prouve qu'elles étaient loin d'être pures. Mais les voyageurs du dix-huitième siècle semblent n'avoir été que médiocrement frappés des vices de ce pauvre peuple, dont ils se plaisent à exalter les qualités, le doux caractère, l'hospitalité, la générosité parfois un peu fastueuse. Ils les peignent comme légers et oublieux, expansifs, portés à la bonté, exprimant par des larmes presque toutes leurs émotions, enfin véritablement enfants; et Cook lui-même, qui prend leur ignorance pour de l'innocence, leur incurie pour du bonheur, s'écrie: « Il est bien à désirer que les communications établies entre les Européens et les naturels des îles de la mer du Sud soient rompues avant que la civilisation n'infecte cette race ignorante du mal, qui passe des jours fortunés au sein de l'innocence et de la simplicité. »

Mais, qu'elle dût leur apporter le bonheur ou la misère, la corruption ou la vertu, il n'était plus au pouvoir de personne d'empêcher la civilisation européenne de pénétrer à Taïti. Par la richesse de ses productions, cette île allait devenir le lieu de relâche obligé de tous les vaisseaux naviguant dans la mer du Sud; parmi les indigènes plusieurs voulurent partir avec les navigateurs, et durent rapporter dans leur pays des germes de cette civilisation que Cook regardait comme un poison. *Otourou*, homme d'un rang éminent, s'embarque avec Bougainville; Hidi-Hidi et Maï partent avec Cook. La belle reine Oberéa a l'imprudence d'épouser le navigateur Wallis, et la Didon taïtienne se voit abandonnée par ce nouvel Enée, moins pieux que le premier. Enfin Vancouver pleure en s'arrachant au rivage, où il laisse à regret la belle Rahina, qui, de son côté, regrette amèrement celui qu'elle voit s'éloigner pour toujours.

Telle était l'île Taïti dans la dernière moitié du siècle dernier; il nous reste à la faire voir à nos lecteurs telle qu'elle est aujourd'hui, ce qui fera le sujet d'un prochain article.

JUSTICE ET SUPPLICES DANS LE ROYAUME DE SIAM.

Le comte de Forbin, qui fit partie de l'ambassade envoyée au roi de Siam par Louis XIV (voy. 1840, p. 33), ne repartit pas avec ses compatriotes et séjourna deux ans dans ce pays, sur lequel il a laissé dans ses Mémoires des renseignements fort curieux. Nous en extrayons le passage suivant, relatif à la manière dont s'exerçait la justice.

« Le roi, dit-il, fait exécuter lui-même la justice. Il y a toujours avec lui quatre cents bourreaux qui composent sa garde ordinaire. Personne ne peut se soustraire à la sévérité de ses châtiments. Les châtiments ordinaires sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez,

et de la coudre à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez légères, on coupe les cuisses à un homme, on lui brûle les bras avec un fer rouge, on lui donne des coups de sabre sur la tête, on lui arrache les dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la cangue au cou, ou à être exposé tête nue à l'ardeur du soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer des bouts de cannes dans les ongles, qu'on pousse jusqu'à la racine, mettre les pieds au cep, et plusieurs autres supplices de cette espèce, il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé au moins quelquefois dans sa vie. »

ÉDUCATION DE LA FAMILLE.

Varron avait coutume de répéter que, si la douzième partie du soin apporté chaque jour à avoir du bon pain et une bonne cuisine était mise à perfectionner sa propre famille, depuis longtemps tout le monde serait parfait.

« Il n'est pas facile de concevoir comment un homme invoquant Dieu, le père du genre humain, considérant surtout combien notre connaissance de Dieu est bornée, si ce n'est en ce point qu'il est notre père miséricordieux, peut en son cœur trouver d'autre sentiment que celui de la charité. Mais il arrive quelquefois que nous adorons Dieu comme s'il était notre semblable. Nous l'assimilons à nos préjugés; nous lui prêtons nos propres passions; nous établissons une idole qui sourit ou qui menace suivant nos désirs. Au lieu d'imiter le père juste et tout-puissant de tout le genre humain, nous en faisons au contraire un Dieu qui nous imite. De cette manière, toutes les qualités odieuses de l'esprit humain se trouvent enlacées dans notre religion. Nos dévotions constituent la substance de nos passions; nos habitudes de communier avec Dieu sont devenues des occasions d'excommunier les autres... Si nous pouvons découvrir les traces de ses pas, c'est seulement dans l'étroite voie que notre imagination puérile lui a pratiquée; et nous identifions sa cause avec les ébullitions de notre vanité et de notre colère. Or, quand la piété est une fois égarée, chaque accroissement de piété est un accroissement de mauvais vouloir; nous fermons notre âme à toute atteinte de compassion pour ceux que, suivant nous, Dieu a exclus de son sein, et nous nous lançons dans une guerre sainte, non pas contre notre vanité, notre entêtement et tous les défauts qui nous accablent, mais contre les ennemis de nos opinions et trop souvent de nos erreurs. »

BUCKMINSTER, *prédicateur catholique américain.*

HISTOIRE DES HUISSIERS.

Lorsque l'aristocratie fut vaincue par les armes, il restait à la soumettre aux lois communes; dans cette seconde phase de sa lutte avec la royauté, les huissiers ou sergents formaient, pour ainsi dire, la milice du roi, et il y avait pour eux danger de blessures et même de mort.

Vers 1323, un gentilhomme du Languedoc, nommé Jourdain de Lille, tua un huissier, ou sergent, avec la masse d'argent aux armes du roi qu'il lui arracha des mains.

En 1399 ou 1400, Edouard, baron de Beaujeu, fit jeter par la fenêtre un huissier qui lui signifiait un ajournement.

Quelques gentilshommes du Poitou, de l'Anjou, du Maine et de la Saintonge, avaient l'habitude, vers l'année 1532, de noyer dans les fossés de leurs châteaux ou d'assommer les sergents qui se hasardaient à leur porter des assignations.

Les lois anciennes prouvent que les faits de cette nature étaient dans le train ordinaire des choses.

Charles VI, « considérant que les sergents et huissiers » étaient moult de fois injuriés et villénés, et très extrême- » ment battus, mutilés et nâvrés, et les aucuns morts et » occis, » ordonna, en 1388, à toutes personnes de leur prêter main forte lorsqu'ils exerceraient leurs fonctions. Mais cette disposition, plusieurs fois renouvelée depuis, restait toujours sans effet. « Si les sergents veulent aller » exécuter ou faire aucun exploit de justice contre un gen- » tilhomme ou autre riche et puissant, dit le commentateur » de l'ordonnance de 1560 (1), ils sont contraints mener » leurs recors de bien loin, à grands frais, d'autant que les » voisins se cachent et n'y osent aller de peur d'encourir » leur inimitié, d'être battus et intéressés en leurs biens. »

Ceux qui injuriaient ou battaient les sergents étaient censés injurier et battre le roi lui-même; et par suite de cette fiction, la peine de mort fut portée contre eux par l'ordonnance de Moulins en 1566, et par l'édit d'Amboise en 1572. Toutefois, on se bornait à condamner les coupables à la prison et à des peines pécuniaires; les lois anciennes, qui prodiguaient la peine de mort, s'appliquaient rarement dans toute leur rigueur.

Dans cette espèce de guerre que les sergents ou huissiers avaient à soutenir, tous les torts n'étaient pas d'un seul côté: eux-mêmes, très fréquemment, agissaient avec une violence brutale, injuriaient les parties et commettaient des actes d'improbité; ce qui leur a valu ce passage de Rabelais: « A Rome, gens infinis gagnent leur vie à empoisonner, à » battre et à tuer. Les chicanous la gagnent à être battus. » De mode que si par long temps demeuraient sans être » battus, ils mourraient de male faim, eux, leurs femmes » et leurs enfants. Quand un moine, prêtre, usurier ou » avocat veut mal à quelque gentilhomme de son pays, » il envoie vers lui un de ces chicanous. Chicanous le citera, » l'ajournera, l'outragera, l'injuriera impudentement, tant » que le gentilhomme sera contraint lui donner bastonnades » et coups d'épée sur la tête, ou mieux le jeter par les cré- » neaux et fenêtres de son château. Cela fait, voilà Chicanous » riche pour quatre mois. Car il aura du moine, de l'usurier » ou avocat salaire bien bon, et réparation du gentilhomme, » aucunes fois si grande et si excessive que le gentilhomme » y perdra tout son avoir, avec danger de misérablement » pourrir en prison, comme s'il eût frappé le roi. »

« Un sergent, s'écrie Noël Du Fail, magistrat et conteur » du seizième siècle, en ce mot vous comprenez et enve- » loppez toutes les méchancetés. »

Cette classe était tellement malheureuse et si méprisée qu'elle ne pouvait se recruter que parmi les individus incapables de gagner leur vie autrement. Au quinzième siècle, et même au seizième, ils étaient encore, en grand nombre, complétement illettrés.

Les Etats-Généraux de 1484 exprimèrent, dans leurs cahiers, le vœu que l'on ne pût être reçu huissier sans savoir lire et écrire; modeste degré d'instruction rendu obligatoire par un édit de l'année suivante pour la prévôté de Paris, et le 4 octobre 1550, par une décision du parlement de la même ville. Enfin l'ordonnance de Roussillon (1563), applicable à tout le royaume, se borna à exiger qu'ils sussent écrire leur nom. Notons que pendant longtemps il ne fut pas indispensable de savoir écrire pour exercer le métier, les significations pouvant se faire de vive voix; et c'est ce qui explique ce brocard du jurisconsulte Rebuffi: « Cette lie du

(1) Les commentaires de Joachim Du Chalard ont été cités à plusieurs reprises dans le *Magasin pittoresque*. Ce livre, dont la première édition parut en 1561, n'est peut-être pas assez connu. On y trouve de précieux détails sur l'état de la société contemporaine; la pensée est élevée et le style plein de verve, quand il n'est point gâté par cette érudition exubérante qui était de mode alors. Nous avons inutilement cherché cet auteur dans les Biographies. Le titre de son livre nous apprend qu'il était né à la Souterraine, en Limousin, et qu'il exerçait la profession d'avocat au Grand-conseil.

peuple n'est ordonnée que pour servir de *va-lui-dire.* »

Dans l'intention de faire respecter les sergents, l'édit d'Amboise, renouvelant un article de l'ordonnance d'Orléans, leur enjoignit de porter sur l'épaule, en manière d'égide contre le bâton, un écusson de trois fleurs-de-lys.

Le législateur s'ingéniait en vain ; les gentilshommes, qui n'avaient pas oublié que leurs ancêtres avaient été de petits souverains dans leurs seigneuries, résistaient toujours, derrière leurs tourelles, à l'action de la justice royale, lorsque Henri III, tournant pour ainsi dire la position de l'ennemi, décida, en 1580, par l'édit de Melun, que toutes personnes qui avaient seigneuries ou maisons fortes seraient tenues d'élire domicile en la ville royale la plus voisine, et que les exploits signifiés au domicile élu auraient le même effet que s'ils l'eussent été à la partie elle-même ou à son domicile réel. L'édit ajoutait que si la partie n'élisait pas domicile, les significations pourraient se faire à l'un de ses officiers, baillis, prévôts, serviteurs domestiques, etc.

Mais ce fut seulement sous Richelieu, après la défaite de la haute aristocratie et le triomphe définitif du pouvoir central, que le sort des huissiers s'améliora d'une manière bien sensible. Délivrés alors de leurs ennemis les plus redoutables, et plus rarement maltraités, eux-mêmes sortirent plus rarement aussi des bornes de la modération. Toutefois, aux deux derniers siècles, ils avaient fait peu de progrès dans l'estime publique, comme en témoigne notre ancien répertoire théâtral, où ils sont souvent mis en scène pour essuyer des injures et recevoir des coups.

Les officiers ministériels qui ont remplacé les anciens sergents sont les huissiers ; nos huissiers audienciers correspondent aux anciens huissiers. Sous ce dernier titre on désignait les sergents attachés au service des audiences, parce qu'ils ouvraient et fermaient l'*huis* (la porte) du tribunal ; *huissorius* signifiait portier dans la basse latinité. Cependant les sergents prenaient volontiers, comme plus honorable, la qualification d'huissiers, malgré la défense qui leur en avait été faite, notamment en 1405 par arrêt du parlement.

Les préventions contre cette classe d'officiers publics sont presque effacées aujourd'hui, et il est fort rare que l'on se porte à leur égard à des voies de fait. Ce changement dans leur condition provient sans doute de ce qu'il se trouve chez eux plus d'instruction et de probité que chez leurs devanciers, mais surtout de ce que les nécessités de l'ordre social sont mieux comprises. Sans les huissiers, il n'y aurait pas de justice possible, et l'estime publique est acquise désormais à tout citoyen qui exerce honnêtement d'utiles fonctions.

Nous joignons à cette étude, bien qu'il ne s'y rattache pas directement, le récit d'un fait non moins célèbre dans l'histoire de l'Université de Paris que dans celle des huissiers.

En 1440, un maître ou docteur en théologie, poursuivi par trois sergents qui avaient charge de l'arrêter, se réfugia dans le couvent des Grands-Augustins. Les sergents veulent y pénétrer avec leurs recors, mais ils rencontrent une rude résistance, et l'un des religieux augustins est tué dans le tumulte.

Plainte devant le prévôt de Paris ; on invoque l'inviolabilité des asiles, les priviléges de l'Université ; l'Université profère sa grande menace de fermer les écoles si elle n'obtient pas satisfaction ; les trois sergents sont condamnés à faire amende honorable, en chemises, sans chaperons, jambes et pieds nus, ayant chacun à la main une torche ardente de quatre livres pesant.



(Palais des Beaux-Arts. — Bas-relief en pierre de liais, représentant une réparation publique faite à l'Université et aux religieux Augustins par trois huissiers.)

La cérémonie eut lieu au Châtelet, puis à l'endroit où le meurtre avait été commis, et encore à la place Maubert. Les coupables furent bannis à perpétuité, et l'on confisqua tous leurs biens, dont une partie servit à faire exécuter une croix en pierre, et un bas-relief destiné à perpétuer le souvenir de cette éclatante réparation. Ce bas-relief, que nous avons fait dessiner, était placé jadis au coin de la rue des Grands-Augustins, sur le quai de la Vallée ; on le voit actuellement au palais des Beaux-Arts, fixé au mur à droite dans la cour semi-circulaire. Cette exposition en plein air peut faire craindre pour la longue conservation de ce curieux monument dont le temps a déjà détruit plusieurs détails.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MORLAIX.



(Vue de Morlaix, département du Finistère.)

La ville de Morlaix, que l'on rencontre sur la route de Paris à Brest, à 44 kilomètres seulement de cette dernière ville, n'est qu'un chef-lieu d'arrondissement et ne compte qu'environ douze mille habitants; mais son port et les relations étendues de ses négociants peuvent la faire regarder comme la capitale commerciale du département du Finistère.

Morlaix a, comme toutes les vieilles villes, son histoire fabuleuse. Conrad, archevêque de Salisbury, qui écrivait au douzième siècle, prétend qu'elle se nommait autrefois *Julia*, et que Drennalus, disciple de Joseph d'Arimathie, vint y prêcher le christianisme l'an 73 de Jésus-Christ. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il existait, au sixième siècle, dans le lieu où se trouve aujourd'hui Morlaix, une bourgade dont le nom était *Keulent;* on ignore à quelle époque ce nom fut changé en celui de Morlaix, ou plutôt *Mor-lès*, évidemment donné à la ville à cause de sa situation au fond d'une vallée ou la mer montait. *Mor-lès*, en celtique, signifie *haut de la mer*.

Hoël II donna la ville et le château de Morlaix en dot à sa fille Aliénor, lorsqu'il la maria, en 498, au vicomte de Léon. Les descendants de ce dernier conservèrent ce domaine jusqu'au douzième siècle, où les ducs de Bretagne le réclamèrent. Il en résulta des débats souvent sanglants, heureusement terminés en 1331 par le traité de Guérande, qui rendait Morlaix au duc.

La duchesse Anne y ayant fait son entrée solennelle en 1506 (1), les notables de la ville lui présentèrent un petit navire d'or enrichi de perles, et une hermine apprivoisée portant un collier de pierreries.

Ce fut à Morlaix que l'on construisit, en 1513, *la Cordelière*, qui était le plus grand navire de l'époque et dont nous avons raconté la fin glorieuse (2).

(1) Voy, 1837, p. 32.
(2) Voy. 1837, p. 35, 188.

En 1522, Henri VIII, roi d'Angleterre, envoya plusieurs navires croiser sur les côtes du Finistère. Un traître nommé Latricle, qui remplissait à Morlaix les fonctions de capitaine, fit savoir à ceux qui commandaient ces vaisseaux que, toute la noblesse étant aux *montres* générales de Guingamp et les bourgeois à la foire de Noyal, près Pontivy, la ville serait facile à surprendre. A cette nouvelle, plusieurs officiers anglais se déguisèrent en marchands, et, accompagnés de quelques uns des leurs, connus pour avoir autrefois trafiqué à Morlaix, ils entrèrent dans la ville, surprirent les principaux postes, et ouvrirent les portes aux troupes de débarquement qui les suivaient. Celles-ci se répandirent dans les différents quartiers, les pillèrent, y mirent le feu, et, chargées de butin, regagnèrent leurs vaisseaux. Mais quelques centaines d'hommes qui s'étaient enivrés s'arrêtèrent au bois du *Stivel*, où les gentilshommes, qui revenaient de Guingamp en toute hâte, les trouvèrent et les passèrent au fil de l'épée. Leur sang rougit les eaux de la source, qui, depuis ce temps, s'est appelée *Fontaine des Anglais*.

Cet événement fit comprendre la nécessité de fortifier l'entrée du port de Morlaix, afin d'empêcher l'approche des ennemis et de nouvelles descentes. Aussi François I autorisa-t-il les Morlaisiens à construire sur le rocher du *Taureau*, placé à l'entrée de leur rade, une forteresse qui a été augmentée en 1742 et qui met actuellement cette passe à l'abri de toute insulte.

Pendant les guerres de la Ligue, Morlaix se déclara, comme tout le reste de la Bretagne, en faveur de l'union catholique et du duc de Mercœur. Le maréchal d'Aumont, qui commandait dans l'ancien duché au nom de Henri IV, assiégea le château placé à l'ouest de la ville, sur une hauteur où se trouve aujourd'hui une promenade, et le réduisit à la dernière extrémité. Ayant appris que la femme du gouverneur, la dame de Rosampoul, dont on vantait partout la beauté et qui se trouvait alors sur le point d'accoucher,

était obligée de se nourrir de chair de cheval, comme tout le reste de la garnison, il lui fit parvenir quelques moutons, des volailles et du gibier, en lui écrivant qu'il ne faisait point la guerre aux dames; mais elle lui renvoya le tout sur-le-champ, avec une lettre de remerciements, disant qu'elle ne voulait point faire meilleure chère que son mari et ses compagnons d'armes.

En 1548, Marie Stuart débarqua à Morlaix. Elle se rendait à Paris pour épouser le Dauphin, depuis François II. Le seigneur de Rohan la reçut à la tête de la noblesse et la conduisit à l'église Notre-Dame pour entendre un *Te Deum* en son honneur. Comme la princesse était sur le point de passer le pont-levis de la porte dite de la Prison, ce pont se rompit sous le poids de la cavalerie qui l'accompagnait, et les Ecossais se mirent à crier *Trahison!* Mais de Rohan, qui marchait près de la litière de Marie Stuart, s'écria vivement :

— Jamais Breton ne fit trahison!

Et donnant rapidement des ordres, il fit réparer le dégât, et le cortége continua sa route.

Le corps de ville fut établi à Morlaix en 1561. Ses membres étaient choisis parmi les négociants. Le maire siégeait aux Etats de Bretagne, l'épée au côté comme ceux de Saint-Malo, de Brest et de Nantes. Morlaix était également le siége d'une sénéchaussée, d'un consulat et d'une amirauté.

Les seuls monuments de quelque intérêt que renferme Morlaix sont la fontaine des Carmélites, appartenant au style lombard, et l'église de Saint-Mélaine qui date du quinzième siècle. L'ancien Hôtel de-Ville, construit sous Henri IV, a été remplacé par un édifice nouveau, d'une belle proportion, où se trouvent réunis les bureaux de la mairie et les tribunaux. Il y a en outre, sur le quai de Léon, une manufacture royale de tabac qui occupe plusieurs centaines d'ouvriers.

La ville de Morlaix est bâtie sur le versant de trois collines, au confluent de deux rivières, le Jarleau et le Kerleut, qui se jettent dans son port. Le port, qui assèche à toutes les marées, ne reçoit guère que des bâtiments de deux cents tonneaux. M. Alexandre fils aîné, un des hommes les plus intelligents et les plus laborieux du Finistère, avait proposé un projet dont l'exécution devait permettre aux navires de rester toujours à flot dans le port de Morlaix, et aux vaisseaux de trouver une rade sûre et défendue au bas de la rivière, à l'endroit appelé *Dour-du* (eau noire). Ce projet, approuvé par tous les marins, avait semblé sourire à M. le comte Jaubert lors de son passage au ministère, et l'accomplissement en paraissait certain; mais depuis, tout a été remis en question, et il est douteux que le port de Morlaix jouisse jamais des avantages que devait lui procurer la combinaison proposée par M. Alexandre.

En attendant, le commerce de cette ville, ruiné par l'empire, et que la restauration elle-même n'avait pu ranimer, reprend peu à peu son ancienne importance. A l'exportation des toiles, dont Landerneau a désormais le monopole dans le Finistère, a succédé celle du beurre, des grains, du papier. Un nouveau chemin ouvert sur Quimper et des travaux importants exécutés aux points d'arrivée des différentes routes qui aboutissent à Morlaix, vont faire affluer toutes les productions du Finistère vers cette ville, qui expédiera, en retour, sur tous les points du département les vins, les denrées coloniales et les marchandises de la Provence. Déjà un bateau à vapeur, naviguant régulièrement entre Morlaix et le Havre, a commencé à établir un échange rapide et dont l'importance va chaque jour augmentant. Morlaix semble donc se trouver dans une de ces crises de force et d'accroissement qu'il s'agit seulement de bien conduire. Sa population, sortie enfin de sa longue torpeur, cherche, s'agite, travaille; tout se transforme et s'améliore. Les rues, où l'on n'entendait autrefois que le bruit des lourds chariots, sont maintenant sillonnées par d'élégants cabriolets, les cahutes qui bordaient les quais ont fait place à de riches demeures, un Hôtel-de-Ville s'est élevé; on a établi des fontaines; on parle d'un collége et d'une bibliothèque. Encore un peu de temps, et Morlaix n'aura à craindre la comparaison avec aucune des villes de son importance dans la Bretagne ou ailleurs.

BIJOUTERIE DU CORAIL.

(Voy., sur la Pêche du corail, 1834, p. 299.)

Dès l'année 1560, deux marchands de Marseille, Linche et Didier, avaient bâti sur la côte d'Alger, du consentement du sultan, la forteresse du Bastion de France, destinée à servir de magasin et de retraite aux Français qui se livraient à la pêche et à la fabrication du corail. Jusqu'à la révolution, cette branche de fabrication fut très florissante à Marseille; à cette époque elle tomba, se releva avec éclat pendant l'empire, mais pour retomber, vers 1825, dans un état de ruine presque complet. La mode des bijoux de corail avait passé en France: aussitôt l'Italie s'empara de cette industrie, et Naples allait nous ravir le privilége de fournir la bijouterie du corail au monde entier, lorsque, vers 1834, quelques fabricants de Marseille parvinrent à rendre cette industrie à leur patrie. Outre l'importance commerciale de la fabrication des bijoux de corail, il faut encore remarquer que la pêche du corail, aujourd'hui que nous sommes maîtres de l'Algérie, devient un nouveau lien entre ce pays et la France; que cette pêche, encouragée par le gouvernement, pourrait fournir à la marine royale de bons marins, habitués à ces difficiles parages. Aujourd'hui cependant cette pêche est entre les mains des étrangers. Par suite de la cession temporaire qui a été faite aux Anglais du privilége de la pêche sur les bancs de corail dépendants de l'Algérie, les corailleurs italiens ont remplacé les français; ainsi, de 1832 à 1836 on compte 687 bateaux corailleurs, et sur ce nombre il y en a 30 français et 657 toscans, sardes et napolitains. Cet état de choses est grave; malgré la suppression de tout droit sur les bateaux français et la redevance de 200 piastres fortes sur les bateaux étrangers, nos fabriques de corail ne sont alimentées que par les pêcheurs italiens.

Deux mille marins sont occupés à cette pêche. Que l'on pense aux avantages immenses que les Etats de toute l'Europe tirent, pour leur marine, des pêches et des encouragements donnés aux citoyens, et pour ne nous occuper que de la France, rappelons que la pêche de la morue forme chaque année 1 200 nouveaux matelots, et en occupe plus de 22 000, qui fournissent à l'Etat les meilleurs marins, et l'on se convaincra que la pêche du corail peut être très importante, bien que sur une échelle moindre.

Si, passant de ces considérations sur la pêche, nous venons à l'industrie elle-même du corail, voici quel est son état aujourd'hui.

Marseille n'a pas eu de peine à reprendre son ancienne supériorité; les coraux napolitains, étant d'un travail grossier, ont bientôt cédé la vogue aux nôtres, travaillés par d'habiles artistes. Aujourd'hui le commerce de Marseille fournit le royaume de Lahore, où le général Allard a donné accès à ses produits, le Sénégal, la Guinée, New-York, la Nouvelle-Orléans, Mexico, Cayenne, le Brésil, le Levant, l'Allemagne. On a pu voir à l'exposition de 1839 des bijoux de coraux dont le travail était à l'abri de toute critique; le choix du corail, la taille, le poli, le bon goût du dessin et des ornements rendaient ces morceaux extrêmement précieux. Un jeu d'échecs représentant l'armée des Croisés et celle des Sarrasins valait 10 000 fr. En somme cette industrie, qui tend à ouvrir à l'une des productions de notre colonie d'Alger un débouché si utile à elle-même et à Marseille,

donne lieu à un mouvement annuel de plus de 6 millions de francs, dont un pour l'exportation, chiffre qui s'accroît tous les jours.

COMÈTE DE 1843. — COMÈTES EN GÉNÉRAL.

(Voyez 1833, p. 234.)

Anecdotes sur des phénomènes astronomiques imprévus. — Un soir, le célèbre astronome Tycho-Brahé venait de quitter son observatoire et s'en retournait chez lui. Il avait à peine fait la moitié du chemin, lorsque son attention fut attirée par les exclamations de surprise qui partaient d'un groupe de gens absorbés dans la contemplation d'un point du ciel placé entre les constellations de Céphée et Cassiopée. Tycho-Brahé tourne ses regards vers la même région de la voûte céleste, et y aperçoit une étoile nouvelle aussi brillante que Sirius, la plus belle de toutes les étoiles. L'apparition de l'astre avait été si soudaine qu'elle avait frappé même des personnes étrangères à la connaissance des constellations. Si l'étoile eût été visible une demi-heure auparavant, elle n'aurait certainement pas échappé aux regards de Tycho, qui venait de faire la revue du ciel du haut de son observatoire. Sa surprise fut assurément non moins grande que celle des bons bourgeois qui avaient la priorité de la découverte. L'histoire ne raconte pas qu'il en soit résulté le moindre désagrément pour l'astronome, ni qu'on lui ait imputé à mal d'avoir quitté son observatoire une demi-heure trop tôt, ni même que les esprits légers de l'époque aient voulu lui prouver qu'il devait prévoir le phénomène.

Ceci se passait le 11 novembre 1572. Laissons de côté l'étoile nouvelle dont nous pourrons reparler quelque jour, en nous contentant pour cette fois de dire à nos lecteurs qu'il serait inutile de la chercher aujourd'hui; et pour en venir à un fait plus récent, transportons-nous au commencement de l'été de 1819. M. Pons, laborieux observateur de Marseille, venait de découvrir, le 12 juin, une fort petite comète qu'il n'était possible d'apercevoir qu'à l'aide de télescopes. Les astronomes suivaient assidûment la marche du nouvel astre; et comme il n'était visible que dans la première moitié de la nuit, ils consacraient l'autre moitié au repos. Le public paraissait prendre peu d'intérêt à une apparition qui était comme non-avenue pour lui; et il faut avouer que la comète de M. Pons était fort insignifiante : pas même de barbe ni de queue! Tout-à-coup nos savants entendent dire que la comète s'est montrée à tous ceux qui ont voulu la voir avec un éclat qu'ils ne lui avaient pas reconnu munis de leurs lunettes. Mais cela paraissait impossible. On s'explique donc : une comète a été vue le matin avant le lever du soleil, l'autre était couchée vers minuit. L'une a paru dans la constellation du Lynx, l'autre est dans le Lion. L'une enfin, tout au contraire de l'autre, est fort belle; tout le monde peut la voir à l'œil nu, et elle est munie d'une assez longue queue. Le doute n'était donc plus possible, et il fut d'ailleurs levé dès la nuit suivante. On reconnut que, décidément, la comète du 2 juillet, dont nous donnons ici la figure, avait paru s'allumer à l'improviste.



(Fig. 1. — Comète de 1819.)

Il n'y a dans tout ceci rien qui doive surprendre. Les astronomes ne peuvent soumettre à leurs calculs qu'un nombre assez restreint de phénomènes; et leur supposer la faculté de prédire tous ceux qui doivent survenir à la surface de la voûte céleste, c'est leur faire un honneur que Mathieu Laensberg seul revendique aujourd'hui. Comme l'a fort bien fait observer un de nos amis, professeur d'astronomie à la Faculté de Lyon, dès qu'il s'agit d'un phénomène qui se manifeste à l'improviste, et qui est visible à l'œil nu, les astronomes perdent la supériorité que leur assure la force de leurs télescopes; et celle du nombre étant pour le public, il n'est pas étonnant que, dans cette lutte inégale, l'honneur de la découverte revienne quelquefois au dernier.

L'apparition d'une nouvelle comète est précisément un de ces faits pour la prévision desquels toute la science astronomique ne peut être d'aucun secours. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir que sur les 500 comètes environ dont il est fait mention depuis l'origine des temps historiques jusqu'à nos jours, il n'y en a que *trois* dont la périodicité soit constatée, et dont on puisse annoncer le retour à des époques calculées d'avance. Il n'y a donc nullement lieu de s'étonner que nos astronomes n'aient aperçu qu'en même temps que tout le monde la belle traînée lumineuse qui a signalé la présence, sur notre horizon, de la nouvelle comète.

Comète de 1843. — Ce corps céleste, dans sa marche aujourd'hui bien connue pour la courte période de temps pendant laquelle il a été visible, a offert des particularités assez curieuses pour que nous croyions faire chose agréable à nos lecteurs en leur présentant le résumé de tout ce l'on sait à ce sujet.

Le 17 mars dernier, vers sept heures et demie du soir, une grande traînée lumineuse fut aperçue dans la région sud-est du ciel, presque au même moment, à Paris, à Brest, à Tours, à Sens, à la Ferté sous Jouarre, à Reims, à Neuchâtel en Suisse, à Salins, à Marcillac (Allier), etc. Les astronomes de l'Observatoire de Paris ne purent apercevoir le *noyau* qui était caché dans les vapeurs de l'horizon. Mais le lendemain et le jour suivant, ils distinguèrent ce noyau, et relevèrent ses positions. Notre figure 2 donnera une idée exacte de l'apparence qu'offrait la comète vers sept heures et demie du soir, le dimanche 19 mars, sur l'horizon de Paris. Le noyau était un peu à l'est de l'étoile η de la constellation de l'Eridan. La queue passait au-dessous des étoiles ζ, ϵ, δ de l'Eridan, au-dessus de γ; elle couvrait le groupe $\kappa\lambda\nu$ du Lièvre, et son extrémité arrivait un peu au-dessus de ζ du Lièvre. Sa longueur était de 41° 30'; sa largeur de 1° 15'. Elle avait une très légère courbure. La lettre S indique sur notre figure l'étoile *Sirius;* la lettre R, *Rigel*, qui fait partie de la belle constellation d'Orion, dont on voit trois autres étoiles, les *trois Rois*, dans la partie supérieure.

Une troisième observation était nécessaire pour déterminer exactement la marche de la comète. Malheureusement, pendant les jours qui suivirent le 19 jusqu'au 26 inclusivement, l'état du ciel ne permit pas de faire cette observation à Paris; ce fut le 27 seulement qu'elle put être faite.

Cependant, des communications faites à l'Académie des sciences, il résultait que la comète avait été aperçue à Bergerac dès le 10 mars; à la Tête-de-Buch, vers la même époque; à Nice, le 12; à Auxonne, le 14. Mais il n'arrivait aucune observation précise, de nature à être jointe à celles de Paris.

Enfin, M. Plantamour, directeur de l'Observatoire de Genève, favorisé par un plus beau ciel, ayant obtenu la troisième position indispensable, communiqua à M. Arago les résultats singuliers auxquels ses calculs l'avaient conduit; savoir, que la comète avait dû, le 27 février, raser la surface du soleil, ou même pénétrer dans la matière lumineuse de cet astre. Ce résultat aurait été trop fécond en conséquences importantes pour qu'il ne fût pas naturel d'en

chercher sans retard la confirmation. Aussi les jeunes astronomes de l'Observatoire combinèrent-ils leurs deux observations avec celles de M. Plantamour. Leurs calculs, confirmés depuis par une autre observation faite le 27 mars, prouvèrent que le résultat de M. Plantamour n'était pas parfaitement exact, mais que cependant la comète de 1843, parmi toutes celles dont les annales astronomiques conservent le souvenir, s'est le plus approchée du soleil. Ainsi le noyau n'a réellement pas pénétré dans la matière lumineuse, mais il en est passé à une distance qui n'est guère que de 128 000 kilomètres ou de la douzième partie du diamètre de l'astre. La comète de 1680 n'avait pas été à moins de 140 000 kilomètres du soleil.

Le diamètre du noyau est compris entre 2 et 3 rayons terrestres, de sorte que le volume de cette partie centrale de la comète ne surpasse pas le double ou au plus le triple de celui de la terre.

La plus petite distance à la terre a eu lieu le 5 mars ; elle a été de 128 000 000 de kilomètres environ, mille fois la plus petite distance au soleil.

La vitesse de translation de la comète dans l'espace, vers la portion de sa course la plus rapprochée du soleil, a été de 416 kilomètres par seconde, quinze fois la vitesse de translation de la terre. La vitesse ordinaire d'un boulet de 12 kilogrammes, au moment où il sort du canon, n'est guère que de 500 mètres par seconde, c'est-à-dire la huit cent trente-deuxième partie de celle dont était animée la comète. La vitesse de la lumière, à raison de 310 000 kilomètres par seconde, n'est elle-même que 740 fois plus forte que celle de cet astre.



(Fig. 2. — Comète de 1843.)

Dans l'espace de vingt-quatre heures, la comète a décrit un arc de 292 degrés autour du centre du soleil. A la même époque, le 27 février, elle a dû venir s'interposer entre le soleil et la terre. Malheureusement pour les observateurs européens, ce phénomène remarquable n'a pu être visible que dans l'autre hémisphère, car il a eu lieu à minuit quinze minutes dans la nuit du 27 au 28 février. A neuf heures vingt-quatre minutes du soir, au contraire, le disque solaire avait dû se projeter sur le noyau ; mais ce phénomène n'aurait probablement pu être aperçu nulle part à cause de la faiblesse de la lumière de ce noyau, comparativement à celle du soleil. Dans le même jour enfin, les distances de la comète au soleil ont varié dans le rapport de 1 à 10.

La longueur de la queue était alors d'environ 236 millions de kilomètres ; et si elle avait été seulement deux fois plus large, elle aurait infailliblement rencontré notre globe : elle en est passée, dans le sens de cette largeur, à 16 millions de kilomètres.

Il paraît résulter d'observations faites en Italie que la comète de 1843, parmi tant d'autres particularités remarquables, doit être rangée dans le petit nombre de celles qui peuvent être aperçues en plein midi. Plusieurs personnes de Parme et des environs l'ont vue dans la matinée du 28 février, un peu à l'est du soleil, de 10 h. $\frac{3}{4}$ à 11 h. $\frac{3}{4}$. Mais il fallait, pour l'observation, se placer de manière qu'un pan de mur cachât le soleil.

Quelles sont parmi ces circonstances celles que l'on a eu occasion d'observer dans d'autres comètes? Que sait-on des mouvements, de la nature et de la destination de ces astres dans l'univers ? Quels sont les termes techniques par lesquels on exprime diverses idées que nous avons énoncées en langage ordinaire, terme dont l'usage a provoqué de

si prodigieuses bévues de la part de quelques écrivains qui en ignoraient complétement la signification? C'est ce que nous nous proposons de dire prochainement à nos lecteurs.

LE TITIEN.

(Voy. le Convoi du Titien, 1833, p. 112.)

Le Titien (Tiziano Vecelli dà Cadore) fut aimé et honoré à l'égal d'un prince par tous les souverains contemporains; ils lui prodiguèrent les grâces et les distinctions les plus enviées, le logèrent dans leurs palais, et voulurent être peints de sa main, afin que leurs traits demeurassent immortels.

Tout jeune encore, le Titien fut chargé par le sénat de Vicence de terminer, dans la salle du grand conseil, l'œuvre de son premier maître, Jean Bellin: *Frédéric Barberousse aux genoux du pape Alexandre III.* Le sénat fut tellement satisfait de l'exécution de ce travail, qu'il accorda au Titien un office de trois cents écus de revenu. — Le duc de Ferrare appela de même le Titien pour terminer les peintures que Jean Bellin avait commencées dans son palais, et lui fit faire son portrait, ainsi que celui de la duchesse sa femme. L'Arioste, alors à Ferrare, chanta dans ses vers le talent du jeune peintre, qui, en revanche, fit un magnifique portrait du grand poëte. Le Titien peignit encore le portrait de plusieurs souverains, François I, Soliman II, Paul III, le duc et la duchesse d'Urbin, et le doge de Venise. Il fut aussi mandé à la cour du duc de Mantoue, à Rome par le pape Paul III, qui le logea à Belvéder, lui fit peindre le cardinal Farnèse, le prince Farnèse, plusieurs autres dignitaires



(Salon de 1843. Peinture. — Charles-Quint ramassant le pinceau du Titien, par M. Robert Fleury.)

romains, et le combla de faveurs; à Venise enfin, où il fut chargé des grandes peintures de la salle du conseil, et récompensé par le don d'une chaîne d'or.

Mais aucun souverain n'aima et ne rechercha plus le Titien que l'empereur Charles-Quint. Il le manda pour la première fois en 1530, à Bologne, où il était venu recevoir la couronne impériale des mains du pape Clément VII, et se fit peindre armé de toutes pièces: la perfection de ce portrait mérita au Titien les éloges de toute la cour. — Plus tard, à son retour dans la même ville de Bologne, Charles-Quint appela de nouveau le Titien et lui demanda encore de faire son portrait sur de plus grandes dimensions. — Enfin, plusieurs années après, le Titien eut ordre d'aller en Espagne, à la cour de Madrid, pour faire un troisième portrait de Charles-Quint, et pour peindre Philippe II, le roi d'Espagne. L'empereur combla alors le Titien des plus grandes faveurs, établit avantageusement ses deux fils, et le mit lui-même au nombre de ses officiers ordinaires; puis, après lui avoir fait exécuter de nombreuses peintures pour son palais de Madrid et celui de l'Escurial, il l'envoya à Inspruck, à la cour du roi des Romains, qui voulut être peint de sa main, et retint le Titien pendant cinq années, ne ménageant ni les honneurs ni les riches présents pour l'attacher à sa personne.

Mais le Titien aimait Venise par dessus toutes choses; quand il était loin de cette ville chérie, il soupirait après l'heureux jour où il devait la revoir, et, comme dit son biographe, il avait hâte d'y retourner « jouir de ses amis qui l'entretenaient dans une gaieté et une tranquillité nécessaires à son art. » Le Titien quitta Inspruk comme il avait quitté Rome, et revint à Venise, où il voulait mourir. Il y mena une vie magnifique et presque royale; sa maison était

splendide ; il recevait les cardinaux à sa table, et étant toujours entouré de grands seigneurs et de poëtes illustres. Henri III, passant par Venise pour aller prendre la couronne de Pologne, voulut voir le Titien, et se rendit lui-même dans l'atelier du peintre : comme il admirait plusieurs belles toiles et en demandait le prix, le Titien lui en fit présent.

M. Robert Fleury, voulant mettre en scène le Titien, devait nécessairement le placer dans un palais, à la cour de quelque prince. Le trait qu'il a heureusement choisi montre mieux encore toute l'estime que les rois contemporains faisaient du talent du grand peintre. Le Titien laisse tomber son pinceau, et tandis qu'il descend de son échelle pour le ramasser, l'empereur Charles-Quint lui-même se baisse et relève le pinceau. D'éminentes qualités distinguent le tableau de M. Robert Fleury; la couleur y est surtout remarquable : en peignant le Titien, on ne pouvait paraître trop bon coloriste.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18, 29, 62, 93.)

Jeudi 2 mars.

J'attendais ce mois comme le héraut du printemps. Après les belles journées dont nous avons joui cet hiver, j'espérais que de son urne capricieuse mars nous verserait plus de rayons de soleil que de grêle et de pluie, et c'est la neige qu'il amène. Les paroles de Baptiste n'ont pas l'air de devoir se vérifier. Vers le milieu de février, il m'en souvient, je le plaignais, le voyant, sa bêche sur l'épaule, revenir des champs par une forte pluie, sans avoir pu labourer le sol trop humide ; et dans son langage sentencieux, il me dit :

— Patience, maître! Février est comme un enfant qui pleure toujours; mais laissez tant seulement venir mars pour sécher nos sillons : un picotin de sa poussière vaut la rançon d'un roi. C'est en mars que la terre appelle le hoyau, que le vent chatouille l'œil du bourgeon sur la branche pour réveiller les fleurs. Puis vient avril qui ouvre tout avec ses chaudes brises, et éparpille les graines sur les champs. . . . .

Ce matin j'ai tiré d'affaire mon pauvre petit chasseur d'insectes. Il ne risquait rien moins que de se faire rosser, et de brouiller son père, pauvre journalier, avec un des plus riches paysans de la commune. En explorant les haies du voisinage (pour le bien, comme il dit, puisque c'est afin de les purger d'escargots, de limaces, et même, à ce qu'il prétend, de mulots et de taupes), Jacquot a foulé aux pieds quelques sillons d'une pièce de froment d'hiver déjà assez haut sur tige. Le fils du propriétaire de ce blé, Dominique, est un de mes plus vigoureux écoliers. Il avait pris le coupable sur le fait ; et je me sais bon gré d'être arrivé à temps pour arracher mon petit prolétaire aux robustes poignets de son camarade. Je soupçonne fort, en dépit des explications et justifications, que l'ancien amour de Jacquot pour les nids et les œufs d'oiseaux n'était pas complétement étranger à l'ardente recherche qui lui a fait oublier son code rural.

Une histoire qui m'est revenue fort à propos, et que j'ai lue en classe, a aidé à pacifier la querelle, en donnant fort à réfléchir à mes futurs cultivateurs.

Après une petite morale sur le respect dû aux propriétés, loi dont la justice est toujours plus vivement sentie par ceux qui possèdent que par ceux qui n'ont rien, j'ai dit à Dominique, dont l'expression me paraissait sournoise et mécontente, qu'il se pouvait que la chose tournât à l'avantage de la récolte de son père, et qu'il ferait bien d'examiner si, au bout du compte, le froment foulé ne se trouverait pas le plus épais et le plus riche en épis au temps de la moisson.

— D'habiles laboureurs s'y prennent à peu près comme Jacquot pour tripler leur récolte. Dès que le seigle ou le froment commencent à monter en tuyau, ils le renversent, afin que la tige, couchée sur le sillon et à moitié recouverte de terre, produise, de chacun de ses nœuds, des racines et des rejetons. De même que, pour rafraîchir une vigne (en mars, le mois où nous sommes), on couche les sarments dans une rigole, afin que de leurs bourgeons naissent de nouvelles racines qui nourriront de nouveaux ceps, ce que vous appelez, je crois, *provigner ;* de même que des *traçants*, lancés naturellement de tous côtés, reproduisent et multiplient les fraisiers; ainsi c'est en couchant les céréales qu'on parvient à les faire, en quelque sorte, *tracer* ou *provigner*. Et ce n'est pas à une étourderie d'écolier, c'est au mauvais vouloir de leurs ennemis, que les Piémontais ont dû cet étrange mode de culture.

Ma morale avait rencontré des regards inattentifs, ma recette des mines incrédules ; mais dès qu'il a été question d'une histoire, les oreilles sont redevenues attentives, et le doute s'est évanoui à l'aspect de l'in-quarto recouvert en parchemin où j'ai lu ce qui suit, écrit en lettres moulées, ce qui fait toujours bien.

« Il y a environ un millier d'années que les Saluciens et » les Verceillois (c'est-à-dire les habitants de Saluces et de » Verceil, deux villes du Piémont qui formaient jadis de » petites principautés) étaient en guerre contre les habi- » tants de la vallée d'Aoste. Ceux-ci, courant les terres de » leurs ennemis, faute de pouvoir brûler leurs millets et » leurs grains qui étaient encore en herbe et verts, se mi- » rent à les *relabourer* avec grand nombre de bœufs, les » renversant pour les gâter et par là affamer leurs ennemis. » Mais l'événement fut tout autre; car, contre leur inten- » tion, ces blés-là, au lieu de mourir, reprirent nouvelle » vie, et même se rendirent meilleurs qu'auparavant par ce » renversement en terre, s'y provignant et par conséquent » s'augmentant en tiges, d'une en sortant plusieurs avec » profit ; ce que, tiré en conséquence pour toutes sortes de » blé, cet accident fut rédigé en art et pratiqué quatre à » cinq cents ans après. »

De tous les traits d'histoire que j'ai racontés jusqu'ici, nul n'a eu plus de succès : j'ai même quelque frayeur de voir mes écoliers imiter de trop près les exploits des habitants de la vallée d'Aoste, et fourrager les blés en herbe. Le garde champêtre, dans son ignorance des méthodes de culture piémontaises, pourrait fort bien ne pas trouver la chose de son goût; aussi peu s'en faut que je ne regrette mon anecdote historique et agricole, bien qu'elle ait fait évanouir la rancune de Dominique.

Samedi 4, minuit.

J'étais allé visiter à plusieurs reprises, dans le jardin du presbytère, un petit amandier, qui, bien exposé, entouré de paillassons, et dans un coin de mur qui l'abrite, s'est prématurément couvert de fleurs. La neige de ces derniers jours a enseveli sous d'épais flocons les précoces bouquets que j'avais vus éclore avec tant de plaisir. Habitué à recevoir tous les dons du ciel d'une âme égale, mon jeune pasteur n'en a pas été affligé comme moi, et aujourd'hui, vers midi, le vent de bas ayant repris, la neige s'est fondue sous un rayon de soleil, et a laissé reparaître les rameaux aussi fleuris, aussi beaux que jamais dans leur printanière parure. Alors le curé m'a regardé avec son radieux sourire qui valait un sermon.

— Je ne sais où j'ai lu, m'a-t-il dit, qu'en Suisse, un fameux botaniste trouva au mois de mars, sous des roches verticales, quelques perce-neiges emprisonnés dans une épaisse couche de glace qui, sans les flétrir, environnait leurs fleurs d'un globe de cristal. Voilà un mois que vous voyez le coudrier et le saule marceau secouer au vent froid de la nuit leurs branches toutes fleuries, sans que la gelée en noircisse les chatons. Tout-à-l'heure, vous l'avez pu re-

marquer, la neige s'est d'abord fondue sur ces rameaux et au pied des arbres, tandis qu'il en subsiste encore une légère couche autour de cette souche abattue dans l'allée du milieu. Je ne puis m'empêcher de croire que les végétaux ont reçu de celui qui sema la vie avec tant d'abondance et sous tant de formes diverses, une température moyenne qui leur est propre, et qui leur permet de résister jusqu'à un certain point au froid et à la chaleur. N'est-il pas certain, du moins, que les racines des arbres pompent, en s'enfonçant profondément dans la terre, une eau plus chaude que l'atmosphère d'hiver, plus fraîche que celle d'été? En vérité, je crains plus pour mes espaliers le *refroidissement* que la gelée, et je me prépare à l'avance contre la lune rousse.

Au moment où je demandais l'explication de ces paroles, l'heure des classes a sonné, et il m'a fallu quitter mon jeune pasteur, non sans surprise de l'entendre parler de la lune rousse que j'avais considérée jusqu'ici comme un épouvantail des campagnes, une pure superstition. De fait, je n'ai jamais trouvé de différence entre la lune de mars et celle des autres mois de l'année. Peut-être seulement brille-t elle davantage au milieu d'un ciel plus pur, où je me plais à la contempler à cette heure de nuit.

Mardi 7.

Quel plaisir d'assister au développement rapide de la végétation! J'ai taillé les nouvelles pousses de mes rosiers, dont les jeunes feuilles percent les bourgeons de tous côtés. Mes violiers sont en pleines fleurs, l'or bruni des scrophulaires brille au milieu des primevères blanches et violettes que le petit Gustave a transplantées dans mon jardin. Tous ces parfums se confondent avec la suave odeur des violettes qui embaument les bordures; deux jacinthes, présent du curé, vont fleurir sur ma fenêtre, et Dominique m'a apporté des rejetons de fraisiers de tous les mois, et des plants de laitues panachées. Je suis vraiment orgueilleux de mon jardin! Jacquot m'a promis des muguets, des orchis, qu'il cherche dans le bois pour les transplanter dans mon petit parterre. Depuis que j'ai ouï dire au pépiniériste Robert que ces fleurs, qu'il traite de mauvaises herbes, se refusent à la culture, le désir de vaincre leur naturel sauvage, et de les contraindre à aimer l'ombre de ma petite maison, s'est emparé de moi. Oh! tous mes loisirs vont appartenir à mon jardin, étroit Eden pour tout ce qu'il doit contenir!

Samedi 18.

Jamais je ne vis temps plus beau! Jamais je ne passai plus douce et plus tiède après-midi, assis et causant sur le banc du presbytère avec mon pieux ami. Des oiseaux chantaient en se disputant le perchoir de la nuit, et leurs petites querelles égayaient l'air tout imprégné des vivifiantes odeurs qu'exhalent les bourgeons du peuplier et de tous ces arbres, de toutes ces plantes qui répondent plus tôt que de coutume à l'appel du printemps.

Le curé m'a expliqué sa pensée sur les ravages causés dans nos campagnes par les fraîches nuits d'avril et de mai. Il craint d'avoir à les redouter dès la fin de mars, et attribue tout le mal à un refroidissement rapide et à l'évaporation.

— Le matin, m'a-t-il dit, bien qu'il n'ait pas gelé de la nuit, si l'on trouve toutes les pousses de l'année roussies, brûlées, les paysans s'en prennent à la lune. En effet, plus le ciel est pur et serein, plus vite la chaleur de la terre s'exhale et se perd dans l'espace; la couverture de nuages qui s'opposerait au rayonnement du sol et lui renverrait sa chaleur, intercepte en même temps la lumière de la lune; le mal n'arrive donc que lorsqu'elle brille de tout son éclat. Aussi, bien qu'elle soit étrangère au phénomène, le lui a-t-on attribué. Lorsque le soleil, au printemps, commence à prendre de la force, la différence de température entre le jour et la nuit est plus marquée; les plantes alors, les jeunes rameaux sont gonflés de sève, mouillés de rosée, et j'attribue les gelées locales qui les détruisent à la rapide évaporation de cette humidité, lorsqu'au lever du soleil la température s'abaisse subitement. J'ai bien envie de me permettre une comparaison, a poursuivi le jeune pasteur; un homme qui, couvert de sueur, s'exposerait à un courant d'air frais hasarderait sa vie; eh bien! les végétaux qui nous environnent ont une vie organisée qu'ils peuvent perdre aussi si nos soins intelligents ne les préservent.

Il m'a parlé ensuite des différents moyens de garantir nos cultures: ce sont des branches sèches de bouleaux enfoncées dans les murs au-dessus des espaliers, des nattes, comme celles que je lui ai vu tresser cet hiver, des châssis étendus devant les arbustes; la moindre gaze, un léger réseau en filaments d'écorce, suffisent pour concentrer la chaleur terrestre et faire obstacle à la gelée.

— J'ai ouï dire, a-t-il continué, que dans certains pays on préserve les plantes de l'influence de la lune rousse en les secouant au point du jour. En effet, c'est un moyen de les essuyer. A l'aube, on brûle des herbes humides au-dessus du vent, afin que la fumée remplaçant les nuages épaississe l'atmosphère et s'oppose au rayonnement du sol. Nous devons l'exemple et l'enseignement à nos voisins; nous ne saurions donc mieux faire que d'essayer, pour eux et devant eux, tout ce qui nous semble utile.

17 avril, mardi de Pâques.

Les fraîches nuits d'avril ont justifié les précautions du pasteur. Nos paysans, qui s'en moquaient, gémissent maintenant devant des récoltes qu'ils croient perdues, bien que le bon curé affirme que le mal, comme toujours, sera moins grand que la peur. Est-ce que le remède « n'est pas toujours près du mal? » dit-il; et sans cesse il trouve des exemples pour le prouver.

Hier entre autres, un de mes écoliers, dont l'esprit n'est sans doute devenu observateur que parce que son infirmité le rend plus sédentaire, Gustave, nous aborda tenant une poignée d'herbes flétries, c'était du seigle; entr'ouvrant la gaîne qui enveloppe la tige, il nous fit voir qu'elle était dévorée par un très petit ver blanc: tout un champ appartenant à la mère Simonne avait été, assurait-il, ravagé par ce ver, la récolte était perdue.

— Non pas, dit le curé qui nous avait quittés et revenait apportant, piquée sur un bouchon, une très petite mouche noire, rayée de jaune à la naissance des ailes. — Ce ver blanc est la larve de la mouche naine, *musca pumilionis*, que vous voyez ici. En octobre, elle pique le collet des céréales qui commencent à pousser, et y dépose un œuf; la larve qui en éclot dévore la substance intérieure et fait périr la tige principale. Mais la sève est maintenant dans toute sa vigueur, la végétation dans toute son énergie, et chaque plante va s'enraciner avec plus de force et produire plusieurs tiges à la place de celle que ce ver a détruite. La mère Simonne peut donc se rassurer, sa récolte passera ses espérances.

Longtemps nous avons causé ainsi, les enfants, Gustave et Jacquot, nous apportant des faits, des exemples; enfin ils nous ont quittés, et nous sommes restés, le pasteur et moi, plongés dans une douce rêverie. Le soleil se couchait glorieux, allumant des topazes, des rubis, des grenats, des pierreries sans nom dans les obscures vitres des pauvres chaumières éparses sur la colline à mesure qu'un de ses rayons venait à les toucher.

— Il en est ainsi de nos âmes, a dit le curé, après un assez long silence; que le soleil moral les frappe, et il fera jaillir de la plus vulgaire des vertus ignorées, des lumières inconnues. Et c'est la méditation, la prière, la lecture qui seules peuvent ouvrir accès à cette lumière d'en haut.

Le curé s'est tu: sa voix s'éteignait, il a toussé; et je ne

sais quelle triste pensée m'a serré le cœur, tandis que je regardais son pâle visage.

Quand il a repris la parole, l'astre avait disparu à l'occident, et les chauves-souris réveillées par l'humide chaleur de la soirée tourbillonnaient autour de nous à la poursuite des insectes.

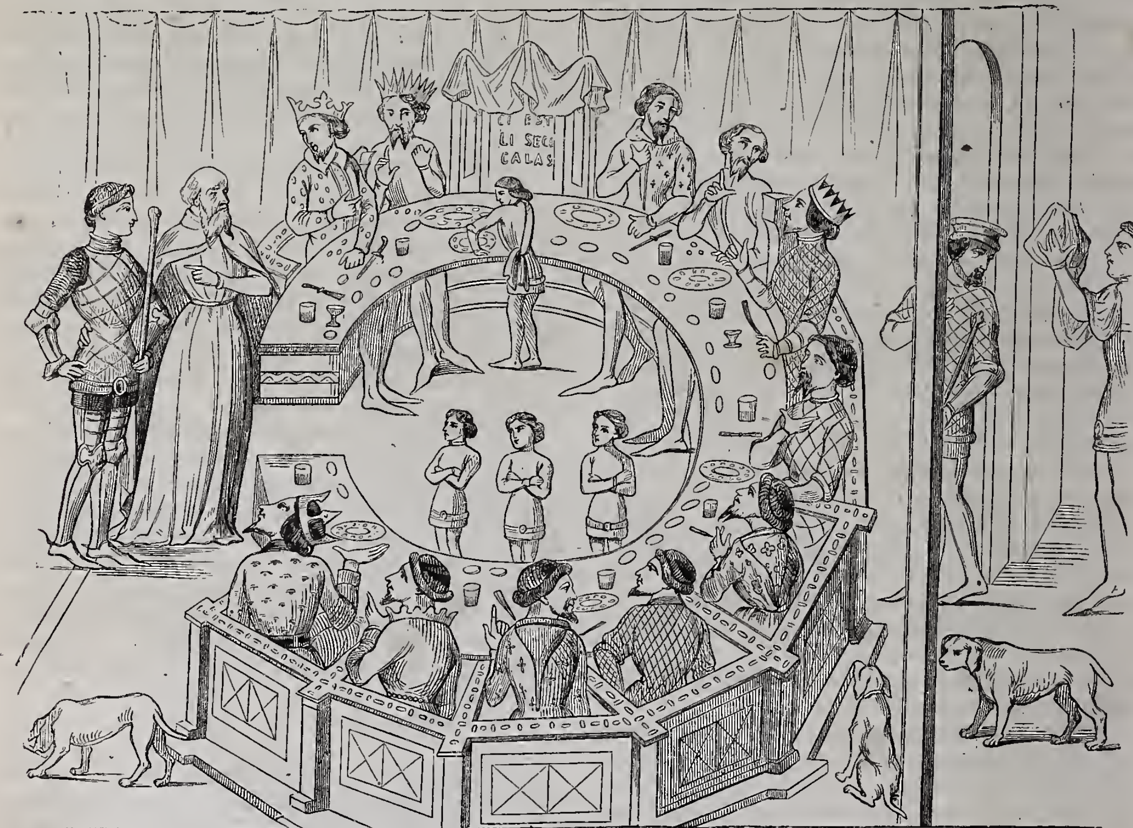
— Ce serait notre tâche, a-t-il dit, que de préparer les cœurs à recevoir la lumière morale, celle qui illumine l'esprit, celle qui réchauffe et attendrit le cœur. Mais nos forces et notre zèle fléchissent, mille riens nous détournent de notre œuvre. Ah ! que du moins jamais ma voix ne s'élève pour maudire ceux dont l'œil est fermé à ces clartés divines, ceux qui ont tourné leur vie au nord ! Je les plains trop pour qu'il me reste la force de les blâmer.

CHEVALIERS DE LA TABLE-RONDE.

Suivant les chants populaires en langue galloise retrouvés en Bretagne vers 1100 par un archidiacre d'Oxford, le célèbre et mystérieux Artus, roi de la Grande-Bretagne au sixième siècle (voyez 1835, p. 101, et 1839, p. 250), doit être regardé comme l'instituteur des chevaliers de la Table-Ronde. Mais c'est là seulement une des nombreuses traditions fabuleuses qui se rattachent au nom d'Artus ; car les ordres de chevalerie ne prirent naissance qu'au onzième siècle.

Quoi qu'il en soit, en 1344 le roi d'Angleterre Edouard III, résolut de reconstituer l'ordre de la Table-Ronde. « En ce temps, dit Froissart, vint en propos et volonté au roi Edouard qu'il feroit refaire et rédifier le grand châtel de Windesore, que le roi Artus fit jadis faire et fonder là où fut premièrement commencée et estorée (créée) la noble Table-Ronde, dont tant de bons vaillans hommes issirent et travaillèrent en armes et en prouesses par le monde ; et feroit le dit roi une ordonnance de chevaliers, de lui et de ses enfans, et des plus preux de sa terre ; et seroient en somme quarante... Et pour cette fête commencer le roi d'Angleterre assembla de tout son pays comtes, barons et valiers.

» Adonc furent élus quarante chevaliers par avis et par renommée les plus preux de tous les autres ; et scellèrent et s'obligèrent par foi et par serment avec le roi de tenir et poursuivre la fête et les ordonnances telles qu'elles étoient accordées et devisées. Et afin que la dite fête fût sçue et connue en toutes marches, le roi d'Angleterre l'envoya publier et dénoncer par ses hérauts en France, en Ecosse, en Bourgogne, en Hainaut, en Flandre, en Brabant, et aussi en l'empire d'Allemagne. Et donnoit à tous chevaliers et écuyers, qui venir y voudroient, quinze jours de sauf-conduit après la fête. Et devoit être à cette fête une joûte de quarante chevaliers de par-dedans, attendans tous autres, et de quarante écuyers aussi. Et devoit être la reine d'Angleterre, accompagnée de trois cents dames et damoiselles toutes nobles et gentilles dames, et parées d'un parement semblable. » La fête eut lieu le 23 avril, jour de saint Georges. « Le roi y fit grand appareil, et y furent, du royaume d'Angleterre, comtes, barons et chevaliers, dames et damoiselles ; et fut la fête moult grand' et moult noble, bien fêtée et bien joûtée, et dura par l'espace de quinze jours. Et y allèrent plusieurs chevaliers de deçà les mers, de Flandre, de Hainaut, de Brabant ; mais de France n'en y eut nul. »



(Les Chevaliers de la Table-Ronde.— Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque royale.)

Les nombreux poëmes et romans du moyen-âge, qui ont retracé les aventures d'Artus et des personnages de sa cour, forment ce que l'on a appelé le Cycle de la *Table-Ronde*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES PREMIÈRES ANNÉES DE VAN-DYCK.



(Van-Dyck recevant une leçon de dessin de sa mère. — Composition et dessin de M. Eugène Le Poittevin.)

Les premiers jouets de Van-Dyck furent des brosses, des palettes, et tous les ustensiles nécessaires à la peinture. Son père, originaire de Bois-le-Duc, était un peintre sur verre, en grand renom dans la ville d'Anvers, qu'il habitait depuis la fin du seizième siècle. Sa mère, dont un biographe vante l'habileté à *broder au petit point*, avait encore un autre talent, ainsi que l'atteste le fait qui a inspiré à M. Eugène Le Poittevin la composition reproduite par notre gravure : elle peignait le paysage et les fleurs. Aussi partageait-elle avec son mari la tâche d'initier le petit Van-Dyck aux premiers secrets de l'art.

Les parents de Van-Dyck, reconnaissant dans leur fils une aptitude précoce et une vocation décidée, l'envoyèrent de bonne heure dans l'atelier de Van-Palen. Van-Palen avait visité l'Italie et étudié les maîtres anciens ; il donna d'excellentes leçons à l'enfant, qui en profita si bien, qu'à seize ans, il n'avait plus guère à apprendre de son maître et réussit à se faire admettre dans l'école de Rubens.

Un des traits les plus curieux de l'enfance de Van-Dyck, et les plus caractéristiques de son talent, est celui-ci, que l'on a déjà raconté ailleurs, mais avec quelques erreurs de détail : Rubens avait un atelier réservé, dans lequel il permettait peu qu'on entrât, et, toutes les fois qu'il sortait, il en laissait la clef à un nommé Valvéken, son domestique de confiance. Mais les élèves étaient curieux. Valvéken n'était pas incorruptible, et, dès que Rubens avait tourné les talons, son homme de confiance livrait le sanctuaire à l'indiscrétion des élèves, qui profitaient de cette connivence pour étudier, dans toutes leurs phases d'élaboration, les tableaux du maître. Un jour, que Valvéken les avait introduits, selon son habitude, dans l'atelier réservé, ils se pressaient autour d'un tableau que Rubens avait au chevalet : c'était la fameuse *Descente de Croix* d'Anvers (voy. 1835, p. 25) ; tous voulaient voir à la fois ; ils se disputaient les places avec une pétulance telle que l'un d'eux, Diépenbeke, poussé violemment par ses camarades, vint tomber sur la toile et effaça, dans sa chute, le bras de la Madeleine, le menton et une joue de la Vierge. L'accident était d'autant plus grave que les parties effacées étaient précisément finies. Que faire ? Que devenir ? Comment avouer à Rubens cette terrible nouvelle ? Comment la lui cacher ? A défaut d'autre expédient, on parle déjà de se sauver, pour éviter la colère du maître,

lorsque Van-Hoek, l'un des jeunes gens, dit : « Mes amis, » il faut, sans perdre de temps, risquer le tout pour le tout. » Nous avons encore environ trois heures de jour; que le » plus capable de nous prenne la palette et tâche de réparer » ce qui est effacé. Pour moi, je donne ma voix à Van-» Dyck, le seul de nous en état de le faire. » L'avis fut unanimement goûté; Van-Dyck, tremblant, essaya en vain de décliner ce dangereux honneur : entouré, sollicité de toutes parts, il dut enfin céder et se mettre à l'œuvre. Le lendemain, Rubens conduisit ses élèves devant sa *Descente de Croix*, et, désignant avec satisfaction le travail de Van-Dyck : « Ce n'est pas là, leur dit-il, ce que j'ai fait de plus » mal hier. » Cependant, en y regardant de plus près, Rubens s'aperçut qu'une main étrangère avait passé par là, et il apprit tout ce qui était arrivé la veille. Au dire de quelques biographes, il effaça tout; mais nous aimons mieux croire, avec les autres, qu'il laissa subsister la restauration de son habile élève.

Rubens eut bien vite reconnu la supériorité de Van-Dyck; il le prit en vive affection et le fit travailler à ses toiles, préférablement à tout autre. Toujours surchargé d'ouvrage, il trouva un auxiliaire précieux dans ce jeune artiste, dont il ne fit bientôt plus que composer et retoucher les tableaux.

Sur les instances de Rubens, qui donnait ce conseil à tous ceux de ses élèves dont il faisait cas, Van-Dyck se décida à faire le voyage d'Italie. Mais, avant de partir, il voulut laisser à son maître un souvenir de reconnaissance affectueuse, et il lui fit hommage de plusieurs tableaux, entre autres d'un *Ecce Homo* et d'un *Christ au jardin des Oliviers*. Rubens plaça ces toiles dans les principales pièces de ses appartements; il les louait avec un enthousiasme sincère et les montrait avec orgueil, ainsi qu'un portrait de sa femme, également dû au pinceau de Van-Dyck. Il offrit, en échange, à son élève, l'un des plus beaux chevaux de son écurie.

Le jeune Van-Dyck, en se rendant en Italie, s'arrêta au village de Saventhem, où il composa la *Charité de saint Martin* et la *Famille de la Vierge*. Dans la *Charité de saint Martin*, il se peignit lui-même, sur le cheval dont Rubens lui avait fait présent. Ce tableau, l'une des plus grandes compositions de l'auteur, est resté à l'église de Savanthem. Quant à la *Famille de la Vierge*, où Van-Dyck avait fait le portrait de son père et de sa mère, elle a disparu, sans qu'on ait pu savoir jamais ni ce qu'elle était devenue, ni par qui elle a été enlevée.

Van-Dyck, dans une carrière trop courte, sut se faire un nom qui restera parmi les plus grands noms de l'art. Né à Anvers, le 22 mars 1599, il mourut, le 9 décembre 1641, à Londres, où l'amitié du roi Charles I l'avait comblé de faveurs et de distinctions.

LETTRE SUR LES PENSÉES DE PASCAL.

(Voy., sur Pascal, 1839, p. 328, 386.)

Monsieur,

L'accueil que vous avez bien voulu faire à ma correspondance sur Leibnitz, m'enhardit à tenter de nouveau votre complaisance. Cette fois, ce sera pour Pascal. Vous savez sans doute déjà, par le bruit que l'on en a fait, que M. Cousin, en examinant le manuscrit d'après lequel ont été publiées les fameuses Pensées, a reconnu des différences du plus grand intérêt entre l'original et le texte que les éditeurs en ont tiré; c'est sur quoi j'imagine qu'il sera peut-être agréable à vos lecteurs d'avoir quelques détails.

Vous vous rappelez, monsieur, qu'après la mort de Pascal, on trouva parmi ses papiers une multitude de notes qu'il destinait à la composition d'un grand ouvrage apologétique de la religion chrétienne. Ces notes, remises par sa famille à ses amis de Port-Royal, qui se chargèrent de leur publication, sont la base du livre célèbre connu sous le nom de *Pensées de Pascal*. Le manuscrit, pieusement conservé par la famille jusque dans les premières années du dix-huitième siècle, fut donné en 1711 à la bibliothèque de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés par l'abbé Périer, neveu de Pascal. De cette bibliothèque, à l'époque de notre révolution, il a été transporté à la Bibliothèque royale où il se trouve aujourd'hui. Malgré sa valeur, il avait été en général fort peu consulté, à cause de son écriture qui est des plus difficiles. Mais tout dernièrement, M. Cousin, amené sans doute à ce sujet par suite de l'Eloge de Pascal proposé récemment par l'Académie française, s'étant avisé de scruter avec attention ces lambeaux presque indéchiffrables, leur prix s'est tout-à-coup découvert, car il est devenu évident que les premiers éditeurs n'ont communiqué que très imparfaitement au public l'héritage de Pascal.

On savait, à la vérité, depuis longtemps que Port-Royal avait jugé à propos de faire subir aux Pensées plus de changement qu'il n'en est avoué dans la préface mise en tête de la première édition. M. Sainte-Beuve, dans le second volume de son histoire de Port-Royal publié tout dernièrement, était entré dans plusieurs détails fort intéressants à cet égard, et l'on pourrait croire que c'est son exemple qui a mis M. Cousin sur cette voie. Il se trouve d'ailleurs dans les œuvres d'Arnauld une lettre de ce membre célèbre de la Société de Port-Royal qui ne peut laisser aucun doute sur cette question : elle est adressée à M. Périer, le beau-frère de Pascal. « Souffrez, monsieur, lui écrit-il, que je vous dise qu'il ne faut pas être si difficile ni si religieux à laisser un ouvrage comme il est sorti des mains de l'auteur, quand on le veut exposer à la censure publique. On ne saurait être trop exact quand on a affaire à des ennemis d'aussi méchante humeur que les nôtres. Il est bien plus à propos de prévenir les chicaneries par quelque petit *changement* qui ne fait qu'adoucir une expression, que de se réduire à la nécessité de faire des apologies. C'est là conduite que nous avons tenue touchant les considérations sur les dimanches et fêtes de feu M. de Saint-Cyran. Les amis sont moins propres à faire ces sortes d'examens que les personnes indifférentes, parce que l'affection qu'ils ont pour un ouvrage les rend plus indulgents, sans qu'ils le pensent, et moins clairvoyants. Ainsi, monsieur, il ne faut pas vous étonner si, ayant laissé passer de certaines choses sans en être choqués, nous trouvons maintenant qu'on les doit *changer*, en y faisant plus d'attention après que les autres les ont remarquées. » Il existe aussi parmi les papiers inédits de madame Périer, une lettre plus significative encore du comte de Brienne à cette dame. « Comme ce qu'on y a fait, lui dit-il en parlant des Pensées, ne change en aucune façon le sens et les expressions de l'auteur, mais ne fait que *les éclaircir* et *les embellir*, et qu'il est certain que s'il vivait encore il souscrirait sans difficulté à tous ces petits *embellissements* et *éclaircissements* qu'on a donnés à ses Pensées, et qu'il les aurait mises lui-même en cet état s'il avait vécu davantage et s'il avait eu le loisir de les repasser, puisqu'on n'y a rien mis que de nécessaire et qui ne vienne naturellement à l'esprit à la première lecture qu'on fait de ces fragments, je ne vois pas que vous puissiez raisonnablement vous opposer à la gloire de celui que vous aimez... C'est, madame, ce qui a fait que je me suis rendu au sentiment de M. de Roannez, de M. Arnauld, de M. Nicole, de M. Dubois et de M. de La Chaise, qui conviennent d'une voix que les Pensées de M. Pascal sont mieux qu'elles n'étaient. »

Voilà qui prouve assez clairement que dans les Pensées telles qu'elles ont été imprimées, il y a effectivement des corrections qui sont du fait de Port-Royal. Mais est-on cependant en droit d'en conclure que toutes les altérations qu'on y constate viennent de cette source? C'est ce qu'a fait résolument M. Cousin; et aussi a-t-il tiré de là le texte

d'une accusation très vive contre les membres de l'illustre société. Mais leur défense vient d'être fort bien prise par M. Libri de l'Académie des sciences, qui, tout en vengeant Pascal de quelques assertions fort téméraires de M. Cousin, touchant le mérite mathématique de ce grand homme, a montré qu'une bonne partie des altérations devait être attribuée à la censure, qui s'exerçait alors avec tant de rigueur, surtout contre le parti janséniste, et dont il semble que M. Cousin aurait dû prendre plus de souci. Le savant académicien cite à ce sujet un récit fort curieux de la visite faite à l'archevêque de Paris par le libraire qui publia les Pensées, lorsqu'il porta à ce prélat, qui l'avait fait demander, le premier exemplaire. L'archevêque lui dit qu'ayant appris qu'il y était resté quelque chose qui pouvait favoriser les jansénistes, il lui paraissait qu'il serait convenable, avant de le mettre en vente, d'y insérer un *carton*, c'est-à-dire de remplacer la page suspecte par une autre. Le libraire lui répondit qu'il en écrirait à madame Périer, la sœur de Pascal. « Ensuite il avoua, je cite le texte même, que ce n'étoit pas son métier de parler de ce que cette personne avoit remarqué, mais qu'il pouvoit représenter à sa Grandeur que depuis longtemps on n'avoit examiné aucun livre avec plus de sévérité que celui-là, et qu'on avoit fait *tous les changements que les approbateurs avoient jugé à propos de faire ;* et il ajouta que personne ne pouvoit lui en rendre un compte exact que lui Desprez, puisqu'il avoit été le solliciteur des approbations, et qu'ainsi il étoit assuré qu'on n'y avoit rien laissé qui pût commettre l'auteur ni sa mémoire. M. l'archevêque s'étant fait nommer les approbateurs, en parut content, et dit : « Ce sont de fort honnêtes » gens. Je suis assuré que M. l'abbé le Camus n'y aura rien » laissé passer que de fort à propos. »

Si la citation faite par M. Cousin ne laisse pas de doute que Port-Royal n'eût fait de son plein gré certains changements aux Pensées, celle-ci, monsieur, n'en laisse pas non plus sur ce qu'il y a eu d'autres changements exigés par la censure et auxquels les éditeurs ont bien été forcés de se résigner. Ainsi, la question des altérations de ce texte fameux, l'une des gloires de notre langue, se complique beaucoup plus qu'il ne semblait d'abord. Il faut y distinguer : 1° des omissions faites volontairement par les éditeurs de fragments jugés ou trop imparfaits, ou inutiles, ou même condamnables ; 2° des corrections de divers genres ; 3° des suppressions faites en vue de ne pas indisposer la censure ; 4° des suppressions voulues par les censeurs ; 5° des modifications de toutes sortes exigées par eux également. Il est évident que l'on ne saurait débrouiller un tel chaos ; mais aussi ce travail n'est-il nullement nécessaire. Il nous suffit d'être assurés que nous ne possédons pas le texte véritable de Pascal et d'en savoir la cause. Il n'en faut pas davantage pour être en droit de conclure, comme l'a fait M. Cousin dans son rapport à l'Académie française, que pour donner au monde une idée aussi juste que possible de l'œuvre qu'avait méditée ce grand homme et à laquelle il voulait consacrer le reste de sa vie, il est indispensable d'en faire une édition nouvelle d'après le manuscrit.

Ce vénérable manuscrit consiste en un grand volume in-folio dans lequel, après la mort de Pascal, une main amie, vraisemblablement celle de sa sœur, madame Périer, a ramassé, en les collant sur les pages blanches, les petites notes écrites au hasard et sur des morceaux de papier de toutes dimensions. C'est véritablement un des trésors de notre bibliothèque nationale. « On ne peut se défendre, dit M. Cousin, d'une émotion douloureuse en portant ses regards sur ce grand in-folio où la main défaillante de Pascal a tracé, pendant l'agonie de ses quatre dernières années, les pensées qui se présentaient à son esprit et qu'il croyait lui pouvoir servir un jour dans la composition du grand ouvrage qu'il méditait. Il les jetait à la hâte sur le premier morceau de papier, « en peu de mots et souvent même à demi-mot. » (Préface de la première édition.) Quelquefois il les dictait à des personnes qui se trouvaient auprès de lui. L'écriture de Pascal est pleine d'abréviations, mal formée, presque indéchiffrable. Ce sont tous ces petits papiers sans ordre et sans suite, qui recueillis et collés sur de grandes feuilles, composent le manuscrit autographe des Pensées. » Quelquefois Pascal, trop souffrant sans doute pour écrire lui-même, s'est vu forcé de dicter la pensée qui lui traversait l'esprit à la première personne qui se trouvait à portée de son lit. Il est touchant d'en rencontrer quelques unes tracées d'une main inhabile et peu savante, vraisemblablement par son bon domestique Picard ; comme celle-ci par exemple : « S'il se *v*ante, je l'abaisse ; s'il s'ab*e*sse, je le *v*ante, et le contr*eu*dit toujours jusqu'a *s*e qu'il co*n*pr*a*ine qu'il est un monstre inco*n*pre*a*nsible. » Ne croirait-on pas assister, en lisant cette phrase où l'esprit et la forme contrastent si singulièrement, à une scène d'intérieur chez ce grand homme ?

Me permettrez-vous maintenant, monsieur, d'entrer d'un peu plus près dans ce détail ? je le ferai aussi brièvement que possible, et en suivant le rapport de M. Cousin. Comme lui, il faut préalablement remarquer un système général d'altération qui consiste dans le mélange de pensées extraites, soit de la correspondance de Pascal, soit d'autres ouvrages, soit même des souvenirs de sa conversation, avec les pensées consignées dans le manuscrit et qui devaient seules servir à la construction du Traité sur la religion. Ainsi, par exemple, le chapitre des Pensées sur la mort vient d'une lettre de Pascal à madame Périer sur la mort de leur père ; la plus grande partie du chapitre sur les miracles et des pensées chrétiennes est tirée de la correspondance avec mademoiselle de Roannez, etc. Il résulte de là qu'un quart et peut-être même un tiers des Pensées considérées jusqu'à présent comme des fragments du grand ouvrage sont tout-à-fait étrangères à son plan et à son objet, et appartiennent à d'autres intentions ainsi qu'à d'autres époques de la vie de l'auteur. Voilà un premier point digne de considération, et qui fait beaucoup pour éclaircir l'idée de l'œuvre projetée. Reste seulement, après cela, à régulariser ce qui se rapporte aux Pensées proprement dites, c'est-à-dire au manuscrit.

La première classe de changements dont il y ait à faire mention sont les corrections louables : je me bornerai à en citer un exemple. Pascal écrit : « Il n'y a point d'Etats qui aient duré mille ans. » C'est une faute d'histoire ; Port-Royal le redressant, met : « Il n'y a point d'Etats qui aient duré quinze cents ans. » (Chap. II.)

Viennent ensuite les corrections inutiles, et celles-ci, pour me servir de l'expression du savant académicien, sont à l'infini. On ne peut guère les attribuer qu'à la main lourde et maladroite du duc de Roannez qui fut spécialement chargé de mettre au net les notes de Pascal. Ainsi l'original dit nettement et simplement : « Toutes les autres religions ne l'ont pu ; voyons ce que fera la sagesse de Dieu. » Port-Royal, allongeant la phrase, écrit : « Voyons *ce que nous dit sur tout cela* la sagesse de Dieu *qui nous parle dans la religion chrétienne.* » (Ch. III.) Ailleurs, Pascal dit : « Depuis deux mille ans aucun païen n'avait adoré le dieu des juifs. » Port-Royal : « Depuis deux mille ans le dieu des juifs *était demeuré inconnu à la foule des nations païennes.* » (Chap. XV.) Pascal : « Jésus-Christ est venu aveugler ceux qui voient clair et donner la vue aux aveugles. » Port-Royal : « Jésus-Christ est venu afin que ceux qui ne voyaient pas vissent et que ceux qui voyaient devinssent aveugles. » (Chap. XVIII.)

Mais voici maintenant des corrections bien autrement défectueuses, et malheureusement elles abondent aussi. Pascal dit : « Les enfants quittent la maison délicate de leurs pères pour aller dans l'austérité d'un désert. » Port-Royal : « Les enfants *abandonnent* la maison de leurs pères pour aller *vivre* dans les déserts. » (Chap. XV.) Pascal : « On ne

s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants. » Port-Royal : « On ne s'imagine d'*ordinaire* Platon et Aristote qu'avec de grandes robes et *comme des personnages toujours graves et sérieux.* » (Chap. XXXI.) Pascal, parlant des effets de l'imagination, même sur l'homme le plus sérieux et dans les circonstances les plus graves: « Voyez-le entrer dans *un sermon où il apporte un zèle tout dévot, renforçant la solidité de la raison par l'ardeur de la charité:* le voilà prêt à l'ouïr avec un respect exemplaire. Que si le prédicateur vient à paraître et que la nature lui ait donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, que son barbier l'ait mal rasé et si le hasard l'a barbouillé *de surcroît, quelque grande vérité qu'il annonce*, je parie la perte de la gravité de notre sénateur. » Port-Royal change tout ce tableau. « Voyez-le entrer *dans la place où il doit rendre la justice.* Le voilà prêt à ouïr avec une *gravité* exemplaire. Si l'*avocat* vient à paraître et que la nature lui ait donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre et que son barbier l'ait mal rasé, et si le hasard l'a encore barbouillé, je parie la perte de la gravité du *magistrat.* » (Chap. XXV.)

Voici maintenant quelques exemples de suppressions ; et c'est là, si je ne me trompe, que l'on peut aisément reconnaître la main de M. l'abbé le Camus, si appliquée à ne rien laisser échapper où l'on pût trouver une odeur de jansénisme. Dans l'imprimé, l'intéressant paragraphe sur saint Athanase du chapitre XXVIII, tourne court et se termine ainsi : « C'étaient des saints, disons-nous ; ce n'est pas comme nous. » Pascal développe au contraire l'allusion entre la persécution des athanasiens et celle des jansénistes. « C'étaient des saints, disons-nous; ce n'est pas comme nous. *Que se passait-il donc alors? Saint Athanase était un homme appelé Athanase, accusé de plusieurs crimes, condamné en tel et tel concile pour tel et tel crime ; tous les évêques y consentirent et le pape enfin. Que dit-on à ceux qui résistent? qu'ils troublent la paix; qu'ils font schisme.* » La pensée suivante, très philosophique et très profonde, est entièrement défigurée. Pascal dit : « Nous connaissons la vérité non seulement par la raison, mais par le cœur. » L'imprimé substitue à cette pensée si juste, si profonde, si philosophiquement exprimée, la phrase suivante pleine de louche : « Nous connaissons la vérité non seulement par raisonnement, mais aussi par *sentiment et par une intelligence vive et lumineuse.* » Enfin ailleurs, des parties considérables, fort bien liées dans Pascal, se trouvent, par un dessein inexplicable, découpées et dispersées par lambeaux isolés. C'est ce qui a lieu constamment pour le célèbre morceau sur les deux infinis, et pour celui plus célèbre encore de la gageure à faire sur l'existence de Dieu. Je serais entraîné beaucoup trop loin, monsieur, si je m'ingérais de vous en marquer ici tout le détail. Je m'imagine, en mesurant mes pages, que pour ne point abuser il doit être temps d'en finir, et je vais finir en effet, si vous le voulez bien, en vous offrant quelques unes des pensées qui n'avaient encore été publiées nulle part. Cette nouveauté sera peut-être plus agréable encore à vos lecteurs que les observations de pure critique.

Sur les astrologues. — Ils disent que les éclipses présagent le malheur, parce que les malheurs sont ordinaires, de sorte qu'il arrive si souvent du mal qu'ils devinent souvent; au lieu que s'ils disoient qu'elles présagent bonheur, ils mentiroient souvent. Ils ne donnent le bonheur qu'à des rencontres du ciel rares; ainsi ils manquent peu souvent à deviner.

Talon de soulier. — Que cela est bien tourné ! Que voilà un habile ouvrier! Que ce soldat est hardi! Voilà la source de nos inclinations et du choix des conditions. Que celui-là boit bien ! Que celui-là boit peu ! Voilà ce qui fait les gens sobres et ivrognes, soldats, poltrons, etc.

La gloire.— L'admiration gâte tout dès l'enfance. Oh ! que cela est bien dit ! Oh ! qu'il a bien fait, qu'il est sage ! etc... Les enfants de Port-Royal, auxquels on ne donne point cet aiguillon d'envie et de gloire, tombent dans la nonchalance.

Ennui. — Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passion, sans affaire, sans divertissement, sans application : il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide : incontinent il sort du fond de son âme, l'ennui, la noirceur, la tristesse, le chagrin, le dépit, le désespoir.

Honnête homme. — Il faut qu'on n'en puisse dire, ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent, mais il est honnête homme. Cette qualité universelle me plaît seule. Quand en voyant un homme on se souvient de son livre, c'est mauvais signe ; je voudrois qu'on ne s'aperçût d'aucune qualité que par la rencontre et l'occasion d'en user : *ne quid nimis;* de peur qu'une qualité ne l'emporte et ne fasse baptiser. Qu'on ne songe pas qu'il parle bien, sinon quand il s'agit de bien parler; mais qu'on y songe alors.

— Si l'antiquité étoit la règle de la créance, les anciens étoient donc sans règle.

— La nature recommence toujours les mêmes choses, les ans, les jours, les heures; les espaces mêmes et les nombres sont bout à bout à la suite l'un de l'autre : ainsi se fait une espèce d'infini et d'éternel ; mais ces êtres terminés se multiplient infiniment. Ainsi, il n'y a, ce me semble, que le nombre qui les multiplie qui soit infini.

— Ce n'est pas une chose rare qu'il faille reprendre le monde de trop de docilité : c'est un vice naturel, comme l'incrédulité, et aussi pernicieux.

— Quand je considère la petite durée de ma vie absorbée dans l'éternité précédente et suivante, *memoria hospitis unius diei prætereuntis*, le petit espace que je remplis, et même que je vois abîmé dans l'infinie immensité des espaces que j'ignore, et que tu ignores, je m'effraie et m'étonne de me voir ici plutôt que là ; pourquoi à présent plutôt qu'alors ? Qui m'y a mis ? Par l'ordre et la conduite de qui ce lieu et ce temps a-t-il été destiné à moi ?

Ce sont là certainement, monsieur, des choses qui ne sont pas moins belles que celles que toute l'Europe est habituée à admirer depuis longtemps dans le petit livre de Pascal : espérons donc que le public ne tardera pas à posséder ce monument dans toute sa vérité.

Agréez, etc.

DUNKERQUE.

Une chapelle bâtie au septième siècle, au milieu des dunes, par saint Eloi, fut l'origine de Dunkerque (*église des collines*, ou des *dunes*, dans l'ancien idiome flamand). Un havre naturel y attira des pêcheurs ; quelques cabanes s'élevèrent autour de l'édifice sacré; un hameau se forma, et, situé dans une position avantageuse, il s'accrut rapidement.

Dunkerque était, en 960, un bourg considérable, que Beaudouin III, comte de Flandre, fit entourer de murailles; c'était, au douzième siècle, une place fort importante. Des pirates normands qui infestaient les côtes de Flandre ayant, vers 1170, causé quelque dommage au commerce de ses habitants, ceux-ci se liguèrent avec le comte Philippe d'Alsace, armèrent une flotte considérable, tirèrent une vengeance éclatante de ces forbans, et allèrent à leur tour porter le ravage sur les côtes de la Normandie. Peu de temps après, le même comte Philippe fit construire à Dunkerque quelques uns des vaisseaux avec lesquels il se rendit, en 1177, en Palestine.

Peu de villes eurent plus que Dunkerque à souffrir des

guerres dont la Flandre fut le théâtre du treizième au dix-septième siècle. Philippe-le-Bel s'en empara en 1299; six ans après les habitants secouèrent la domination française, et chassèrent la garnison qu'on avait laissée dans leurs murs. Les Gantois s'en rendirent maîtres en 1382; les Français la leur reprirent bientôt après, et la rendirent horriblement saccagée à Yolande de Bar, héritière des comtes de Flandre : aussi cette princesse déplore-t-elle, dans une charte du 12 août 1384, *la désolacion de sa ville de Dunkerque, qui, par ces guerres de Flandre, a esté arse et destruite.* Les Français l'assiégèrent sans succès en 1448. Le maréchal de Thermes la prit en 1558, et ses soldats y commirent d'horribles excès. Les Flamands la reprirent peu de temps après, et exercèrent sur les partisans de la France de cruelles représailles. Du reste, les Dunkerquois avaient, depuis trois siècles, appartenu successivement à tant de maîtres différents, qu'ils croyaient appartenir à tout le monde : lors de la restauration de leur hôtel-de-ville, qui eut lieu en



(Vue de Dunkerque, département du Nord. — Dessin de M. Morel-Fatio.)

1562, ils firent graver sur un même écusson les armes de l'Empire, d'Espagne, de Flandre, de Navarre et de Vendôme.

Prise de nouveau par les Français en 1583, Dunkerque retomba la même année au pouvoir des Espagnols, auxquels Condé l'enleva en 1646, pour la leur rendre en 1652. Turenne y entra en vainqueur après la bataille des Dunes, en 1658, et la remit immédiatement aux Anglais, qui en relevèrent les fortifications et y firent construire une citadelle. Louis XIV la leur acheta, en 1662, pour une somme de cinq millions, et en fit faire par Vauban l'une des premières places maritimes du monde.

Mais au traité d'Utrecht (1712) l'Angleterre en exigea la destruction. « On va travailler, dit un auteur contemporain, » à la démolition de Dunkerque ; on demande huit cent mille » livres pour en démolir le tiers seulement. » On peut juger par là de l'immensité des travaux que le grand roi y avait fait exécuter. Ce fut en vain que les habitants de la ville condamnée envoyèrent à la reine d'Angleterre une supplique pour la prier de leur laisser au moins leur port : la reine Anne fut inexorable ; l'œuvre de destruction s'acheva, et les Anglais entretinrent sur les lieux un commissaire, afin de s'assurer qu'on ne cherchait point à relever ces constructions qui leur avaient causé tant d'effroi.

C'est qu'en effet Dunkerque avait toujours été pour eux un dangereux voisinage ; c'était du port de cette ville qu'étaient sortis les plus terribles ennemis de leur commerce et de leur marine. Dès le quatorzième siècle, les corsaires de Dunkerque étaient célèbres par leur audace et leur habileté : alors vivait le capitaine Jean Gaultier, qui poursuivit un jour, avec quarante hommes à son bord, un vaisseau anglais de première force, l'atteignit à l'entrée de la Tamise, et le ramena à Dunkerque avec tout son équipage. Un peu plus tard, un autre corsaire, Jean Léon, qui se faisait appeler *Godts-Vrient* (l'ami de Dieu), avait également acquis une terrible célébrité ; enfin c'était Dunkerque qui avait produit le plus fameux des corsaires et l'un des plus grands marins de la France au dix-septième siècle, Jean Bart, qui avait pris ou brûlé aux Anglais près de cent bâtiments en 1691, plus de vingt en 1692, et encore près de cent en 1693.

Du reste, les Anglais gagnèrent peu à la démolition de Dunkerque. Louis XIV ordonna presque aussitôt après la construction du canal et des écluses de Mardich, travaux qui eussent en quelque sorte remplacé les ouvrages avancés du port. Il est vrai que l'Angleterre parvint, en 1717, à faire suspendre ces constructions; mais on les reprit en 1740. L'Angleterre stipula encore, dans les traités d'Aix-la-Chapelle et de Paris (1748 et 1763), qu'ils seraient de nouveau abandonnés, et qu'on ne pourrait plus désormais les reprendre; mais bientôt après eut lieu la guerre d'Amérique : les Dunkerquois gardaient rancune aux Anglais; de 1778 à 1784, ils armèrent en course cent quarante-six bâtiments, qui leur firent douze cents prises, évaluées vingt-quatre millions de francs. Ils en armèrent plus de cent cinquante pendant les guerres de la révolution, et causèrent à leurs éternels ennemis un dommage bien plus considérable encore.

Nous avons dit que Dunkerque, défendue par les Espagnols, avait été prise par Turenne, en 1658, après la *bataille des Dunes.* Le lieu où ce grand général avait vaincu les Espagnols fut encore, en 1793, le théâtre d'une victoire remportée par les Français : cette seconde victoire est connue dans l'histoire sous le nom de *bataille d'Hondscoote;* cette fois, c'étaient les Anglais qui combattaient contre la France; Dunkerque, qu'ils avaient investie, et que le succès de cette journée délivra, était défendue par Hoche. Houchard commandait l'armée française.

Le gouvernement de la restauration a consacré des sommes considérables au rétablissement du port de Dunkerque; et si, aujourd'hui, cette ville n'est plus une place de guerre de première classe, c'est du moins encore une des places de commerce les plus importantes de la France. « Dunkerque, dit un voyageur contemporain, est, si l'on en croit ses habitants, la seconde ville du département du Nord; elle en est assurément la première, par la beauté et la propreté de ses rues; là ne se voient plus les percées tortueuses et inégales de Cambrai, de Valenciennes, et d'une partie de Lille. Presque toutes les rues, à Dunkerque, sont percées à angle droit. Dunkerque, par sa régularité et ses places nombreuses et vastes, rappelle au voyageur hollandais une belle ville de sa patrie. Pour le Parisien, accoutumé à tout rapporter à la grande cité qui l'a vu naître, Dunkerque a quelque ressemblance avec le Marais; à cette différence près, que rien n'est plus triste que ce quartier général des douairières parisiennes, tandis que Dunkerque, animé par une population propre, active et belle, est, sous tous les rapports, une ville fort agréable. »

On remarque à Dunkerque : l'Hôtel-de-Ville, construit en 1644; la tour du port, sur laquelle est établi un phare qui sert de guide aux vaisseaux; le Champ-de-Mars; la place Jean-Bart, plantée d'arbres et décorée d'un buste colossal du célèbre marin, dû au ciseau de Lemot; le péristyle de l'église Saint-Eloi; le bassin de la marine, restauré en 1794, et où le gouvernement fit construire des frégates jusqu'en 1818; le bassin et l'écluse de chasse, achevés en 1826.

L'ART DE NOMMER LES VÉGÉTAUX.

Lorsque Linné parut, l'histoire naturelle était un chaos. Les botanistes, en particulier, ne pouvaient s'entendre entre eux. Tournefort leur avait appris à classer les plantes, mais ils ne savaient pas les nommer. On cherchait à retrouver les espèces décrites par Théophraste, Dioscoride et Pline, et à leur donner le nom qu'elles portaient dans l'antiquité. Ces noms portaient le plus souvent à faux; tels sont ceux de *Spartium*, *Agrostis*, *Plantago*, *Lactuca.* Mais le nombre des végétaux connus s'élevant déjà à plus de 10 000, on sentit que nulle mémoire ne pourrait suffire à tant de noms. Pour éviter cet inconvénient, on voulut distinguer chaque plante nouvelle par une phrase qui ne permît pas de la confondre avec une espèce voisine déjà connue : ainsi l'on disait *deuxième Pulmonaire; Kali, autre genre; Anagallis à fleurs bleues.* Mais le nombre des espèces allant sans cesse en augmentant, on fut bientôt forcé de désigner les plantes nouvellement découvertes par de longues périphrases. Ainsi une troisième espèce d'*Anagallis* ayant été trouvée par Gaspard Bauhin, il la désigna par cette phrase: *Anagallis aquatique, à feuilles rondes, non crénelées.* On le voit, ce ne sont plus des noms qui désignent les plantes, ce sont des phrases, et bientôt quelques unes d'entre elles eurent plusieurs lignes de longueur. Ainsi, au lieu d'aider la mémoire on la surchargeait, au lieu de faciliter l'étude on la rendait impossible. Aussi, quand le grand Haller publia sa *Flore* de la Suisse, les botanistes, d'un commun accord, désignèrent-ils les espèces par le numéro qui les accompagnait.

Linné parut, et avec ce génie du bon sens qui caractérise le véritable savant, il établit une nomenclature qui n'est que l'imitation de celle dont on se sert pour désigner les personnes. Un individu appartenant à une famille nombreuse est toujours désigné par deux noms, le nom de famille d'abord, puis le nom de baptême. Si je dis Jussieu, je ne désigne rigoureusement aucun individu de cette famille; mais en ajoutant le nom de Bernard, c'est de l'illustre fondateur des familles naturelles que je parle. Linné remplaça fort judicieusement le nom de baptême par un adjectif, et le nom de genre qui correspond au nom de famille parmi les hommes, par un substantif. Ainsi quand on dit *Renoncule*, cela signifie seulement qu'il est question d'une espèce du genre Renoncule. Or, en France seulement, on en compte quarante-trois espèces, et dans le monde entier cent cinquante; il est par conséquent impossible de savoir de quelle Renoncule il est question. Mais quand on dit *Renoncule âcre*, il n'y a plus de doute : c'est une espèce en particulier, c'est celle qui se trouve si communément dans nos prés qu'on a voulu désigner. Par cet artifice aussi simple qu'ingénieux, le nombre des mots se trouvait nécessairement borné. En effet, le nom d'espèce étant une épithète, désignant une qualité quelconque de la plante, il est clair que deux ou trois cents adjectifs faisant partie du langage vulgaire, sont suffisants pour caractériser toutes les plantes connues; car tout en changeant le nom de genre on peut reprendre les noms d'espèces déjà employés dans d'autres genres. Ainsi, par exemple, il y a une *Rose des champs*, une *Rose alpine*, une *Rose laineuse* qu'on ne confondra jamais avec la *Renoncule des champs*, la *Renoncule alpine*, la *Renoncule laineuse*, ni avec le *Thlaspi des champs*, le *Trèfle alpin*, etc., quoique les noms spécifiques soient les mêmes.

Les noms d'espèces doivent exprimer une des qualités inhérentes à la plante, telles que la ressemblance de quelques unes de ses parties avec les organes correspondants de quelques autres végétaux, la forme de ses feuilles, ses propriétés médicales ou industrielles, sa couleur, son odeur, sa saveur, etc. Ces noms sont préférables aux épithètes tirées de la rareté ou de la fréquence d'une plante, car une plante commune dans un pays sera rare dans les pays voisins : ils sont aussi préférables à celles qu'on dérive de sa prédilection pour les bords de la mer, les marais, les rochers, les sables, les montagnes, car souvent on les trouvera dans des localités tout-à-fait différentes. Ainsi, au Spitzberg, on cueille au bord de la mer un grand nombre de plantes désignées par l'épithète d'*alpines*, et une plante des marais peut se trouver dans un terrain sec. Il en est de même des épithètes tirées de la taille; car une plante n'est que provisoirement la plus grande ou la plus petite de son espèce; de nouvelles découvertes peuvent rendre ces dénominations tout-à-fait erronées. Les adjectifs tels que *européen*, *américain*, *africain*, sont mauvais, parce que la plante peut se retrouver à l'état sauvage dans un autre continent. L'*Erigeron du Canada* est une des plantes les plus

communes des environs de Paris, et l'*Agave américain* couvre les bords de la Méditerranée, où il est connu sous le nom d'aloès. Un nom d'espèce bien fait est donc celui qui reste toujours vrai dans quelque circonstance que se trouve la plante et quelles que soient les découvertes de la science : aussi doit-il exprimer une qualité essentielle et indélébile du végétal auquel il est appliqué, ou bien être complétement insignifiant. Ainsi, quand je dis le *Genet des teinturiers*, le *Genet à feuilles en forme de flèche*, l'*Astragale à feuilles sucrées*, le *Dryas à huit pétales*, ces épithètes significatives sont excellentes, de même que les désignations insignifiantes de *Trèfle élégant*, *Trèfle de Micheli*, du nom de celui qui l'a découvert le premier.

Passons aux noms de genre. Le genre renfermant un certain nombre d'espèces semblables et cependant distinctes, il est évident qu'il eût été très difficile de créer des substantifs significatifs qui s'appliquassent toujours exactement à toutes les espèces que les progrès de la science et le zèle des voyageurs font connaître chaque jour. En effet, un nom de genre exact au moment où il a été créé, sera faux quelques années après. Ainsi le nom du genre *Rose*, est exact pour la plupart des espèces du genre dont il peint la couleur, il est faux quand il s'applique aux espèces à fleurs blanches ou jaunes. Un nom de genre insignifiant est nécessairement toujours exact quelque variées que soient les espèces qu'il embrassera par la suite. Linné puisa d'abord dans la mythologie : ayant nommé les papillons d'après les dieux et des déesses de l'Olympe, il ne lui restait plus que les noms harmonieux de ses divinités inférieures, tels que *Daphné*, *Dryas*, *Atropa*, *Iris*, *Nymphæa*, *Nayas*, *Amaryllis*, *Musa*, etc. Ces noms épuisés, il reprit ceux des anciens, mais sans chercher à reconnaître les plantes auxquelles ils les appliquaient ; car leurs descriptions sont si incomplètes que cette détermination devient réellement impossible. Ainsi le *Cytise* de Virgile n'est point compris dans le genre *Cytise* de Linné, il est dans le genre *Luzerne*. Linné introduisit ensuite dans la botanique un usage touchant, c'est de donner aux genres nouveaux les noms des botanistes ou des voyageurs zélés, noms déjà connus et respectés de tous ceux qui s'occupent des végétaux : les plantes conservent ainsi le souvenir des hommes qui ont bien mérité de la science. Quel est l'homme assez dépourvu de poésie pour cueillir sans émotion la *Linnæa borealis*, ou qui s'arrêterait sous l'ombrage du gigantesque *Adansonia* du Sénégal sans se rappeler l'intrépide voyageur qui l'a fait connaître ? C'est ainsi que sont nés les noms de *Jussiæa*, *Candollea*, *Bonplandia*, *Lamarkia*, *Tournefortia*, *Sparmannia*, *Humboldtia*, etc. Après les botanistes, les autres savants ont des droits à cet honneur, car leurs travaux réagissent sur la botanique. Ainsi, personne ne désapprouvera la création des genres *Buffonia*, *Daubentonia*, *Cuviera*, *Geoffroya*, *Blainvillea*, *Bertholetia*, *Lavoisiera*, *Laplacea*, etc.? Puis viennent les noms des artistes qui ont reproduit les fleurs avec talent, tels que Bauer et Redouté ; ceux des poëtes qui les ont chantées, comme Virgile et Castel. « Mais dans l'usage de ces dédicaces, a dit M. de Candolle, il faut éviter avec soin les abus qui s'y sont malheureusement glissés ; on ne doit pas prostituer cette marque d'honneur à des hommes qui n'ont rien fait pour la science. S'il est permis de consacrer les noms des princes ou des administrateurs qui ont soutenu les botanistes dans leurs entreprises, il faut être avare de ce genre de dédicace. Que les noms de Gaston de Bourbon, qui avait fondé l'un des plus anciens jardins de la France ; de Gustave III, roi de Suède, protecteur de Linné ; de Jefferson, qui a favorisé les voyageurs botanistes dans les Etats-Unis ; que ceux de la reine d'Angleterre, née Strelitz, ou de l'impératrice Joséphine (1), qui ont fait servir leur puissance à l'encouragement de la botanique ; que de pareils noms, dis-je, soient consacrés à la reconnaissance publique, tout le monde applaudit, et ces noms sont adoptés par les nations même les plus ennemies ; mais que le moindre commis d'un ministre ait reçu un pareil honneur, c'est ce dont on doit s'indigner ! »

(1) *Gastonia*, *Gustavia*, *Jeffersonia*, *Strelitzia*, *Josephinia*.

Ainsi la science ou l'art peuvent seuls conduire à cette immortalité par les fleurs ; et lorsqu'un botaniste, mu par un autre sentiment plus tendre, essaya de glisser dans la science le genre *Hortensia*, l'usage accepta ce nom gracieux, mais l'impitoyable loi de la priorité le changea et rétablit celui d'*Hydrangea* qui remontait à Linné ; car l'antériorité est la seule règle admise, elle explique si elle n'excuse l'empressement incroyable avec lequel les naturalistes baptisent tout être inconnu qui tombe sous leur main.

Pour nommer les familles végétales, collections de genres analogues entre eux et qui correspondent aux nations parmi les hommes, on choisit le genre le plus remarquable ou le mieux caractérisé et on lui ajoute la terminaison *acée*. Ainsi, les *Renonculacées* sont une grande famille dont le genre *Renoncule* est le type, mais qui renferme en outre les genres *Clématite*, *Anémone*, *Aconit*, *Ancolie*, *Dauphinelle*, *Hellébore*, *Pivoine*, etc. Toutefois il y a quelques exceptions à cette règle ; elles jouissent de la prescription de l'usage, mais elles ne sauraient être renouvelées.

En terminant, je ne puis m'empêcher d'exprimer un vœu ; il est aussi celui de tous les hommes qui veulent sincèrement la diffusion des sciences dont ce recueil peut être l'un des instruments les plus actifs, c'est que les noms botaniques soient adoptés par tout le monde. A l'avantage d'être universellement compris dans tous les pays, se joint celui d'être par eux-mêmes un enseignement fécond. Sans doute le nom de *Bouton d'argent* est un peu plus facile à retenir que celui de *Renoncule à feuilles d'aconit*. Mais, que vous apprend le premier ? rien, sinon que la plante ainsi nommée porte des fleurs blanches ; le second vous indique sa famille, son genre, et la forme de ses feuilles : en outre, si vous savez que toutes les Renoncules sont des plantes âcres, dangereuses ou suspectes, vous vous tiendrez en garde contre celle-ci. Un grand nombre de Renoncules ayant des feuilles qui n'ont pas la moindre ressemblance avec celles de l'Aconit, vous les distinguerez au premier coup d'œil de la plante en question. En quoi le nom de *Coquelourde* est-il préférable à celui d'*Anémone pulsatile*, celui de *Chapeau d'évêque* à celui d'*Epimède des Alpes ?* Si je l'osais, je demanderais encore une seconde concession : ce serait de préférer les noms latins, qui sont compris de tous les botanistes du monde entier ; mais je craindrais d'être taxé d'exigence, et si on consent à les franciser d'abord, on ne tardera pas à les adopter purement et simplement, au lieu de les traduire, et de détruire ainsi leur utilité, leur grâce et leur harmonie originelles.

Ne faites rien que votre ennemi ne puisse savoir.

Si vous avez à peser un service avec une injure, ôtez au poids de l'une et ajoutez à celui de l'autre : vous ne serez que juste. SÉNÈQUE.

AMOUR DE LA PATRIE ET DES ENFANTS.

Parmi la multitude et la variété des choses de notre vie présente que la nature a rendues douces et chères aux hommes, il n'en est point qui excitent une plus vive tendresse que l'amour de la patrie et des enfants. Cela se comprend aisément : tous les autres biens, tous les autres plaisirs tant désirés finissent aussitôt que la vie ; la patrie et les enfants nous passionnent même pour le temps où nous ne

serons plus. Un désir presque prophétique des siècles futurs, qu'on ne peut qu'imparfaitement expliquer, quoiqu'il existe certainement dans nos âmes, nous pousse à souhaiter la perpétuité de notre gloire, le plus grand bonheur de notre pays, et la félicité constante de nos descendants. Cet ardent amour de la patrie et des enfants après la mort a plus de force selon que l'esprit est plus grand et l'âme plus élevée.

PALMIERI, *la Vita civile.*

SALON DE 1843. — SCULPTURE.

LA MADELEINE, PAR M. BARRÉ.

La Bretagne, de tout temps fertile en poëtes et en écrivains, aspire aujourd'hui à se signaler dans les arts comme elle a déjà fait dans les lettres : Rennes, qui s'honorait déjà des noms de MM. Edouard Turquety et Emile Souvestre, et qui cette année même se recommandait dans le monde savant par l'excellente Histoire de M. Lehuërou, est encore dignement représenté au salon de 1843 par la Madeleine de M. Barré.



(Salon de 1843. Sculpture. — La Madeleine, statue par M. BARRÉ.)

Canova avait agenouillé mollement sa statue ; M. Barré a voulu peindre une douleur plus énergique, une componction plus vive. Sa Madeleine est debout, les yeux tournés au ciel ; elle appuie l'une de ses mains sur une tête de mort, et de l'autre elle serre ardemment contre son cœur l'humble croix de bois des anachorètes. La pierre à laquelle la statue se trouve à demi adossée indique que Madeleine est au désert, et qu'elle achève, dans la solitude, de purifier son cœur. Déjà la pécheresse est disparue, et la sainte est prête à subir ce glorieux martyre où elle parut à ses bourreaux « transparente et pure comme un cristal. »

AFFINITÉ DES LANGUES CELTIQUES

AVEC LE SANSCRIT.

On sait que les langues de l'Europe sont classées en six divisions principales, dont une se rattache au nord de l'Afrique, c'est le basque ; une autre au nord-ouest de l'Asie, c'est le rameau ouralien ; et les quatre autres, embrassant le reste des langues de l'Europe, appartiennent à différents degrés, mais d'une manière évidente, au système indo-européen. En tête de ce système est placé le sanscrit, dont le nom signifie concret, perfectionné, et qui, d'après les monuments les plus positifs, remonte, sous sa forme actuelle, à plus de quinze siècles avant notre ère. Le rameau des langues celtiques, après avoir servi, surtout vers la fin du dernier siècle, à soutenir de singuliers systèmes, dont les partisans ont été ridiculisés par le nom de *celtomanes*, était par contre-coup tombé dans un discrédit peu mérité, et avait été négligé par la plupart des savants qui, dans ces derniers temps, s'étaient occupés de l'étude comparative des langues, et avaient refusé au celtique toute analogie avec le sanscrit. L'opinion contraire a été soutenue d'une manière victorieuse par M. A. Pictet, dans un savant mémoire que l'Institut a couronné en 1837. On sait que le groupe celtique se partage en deux branches bien distinctes, la branche gaëlique et la branche cymrique. La première renferme, 1° l'*irlandais*, dont quelques uns des monuments sont du septième et du sixième siècle ; 2° l'*erse*, qui est la langue des montagnards de l'Ecosse ; 3° le *manx*, dialecte corrompu du gaëlique parlé dans l'île de Mans. La seconde comprend de son côté, 1° le *gallois ou cymrique proprement dit*, dont les monuments écrits sont assez nombreux et fort anciens, car il nous reste aussi des poésies des septième et sixième siècles ; 2° le *cornique*, dialecte actuellement éteint de la province de Cornouailles, et qui diffère assez peu du gallois ; 3° le *bas-breton*. L'auteur du mémoire a, dans une étude approfondie, comparé directement ces langues avec le sanscrit, et voici les principaux résultats auxquels il est parvenu : 1° Le fond des racines celtiques est en grande partie identique à celui des radicaux sanscrits ; 2° le système des consonnes des langues celtiques correspond en général exactement au sanscrit ; 3° les lois euphoniques du sanscrit ont laissé dans les langues celtiques des traces assez profondes pour démontrer jusqu'à l'évidence que ces lois existaient déjà à un assez haut degré de développement avant la séparation de ces idiomes ; enfin, 4° le système de la dérivation et de la composition des mots et des formes grammaticales se rattache intimement au sanscrit, et ne trouve que là l'explication de ses anomalies. D'où l'on voit qu'il est permis à l'auteur de conclure que deux langues qui, après tant de siècles de séparation, et malgré tant de causes incessantes d'altération, ont conservé des analogies qui s'étendent à ces diverses parties de leur organisme, doivent indubitablement avoir une origine commune, et dès lors le groupe des langues celtiques appartient d'une manière incontestable à la grande famille des langues indo-européennes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ILES MARQUISES.

(Suite et fin. — Voy. p. 35.)



(Iles Marquises. — Un Moraï, à Nouka-Hiva.)

La population des Marquises paraît s'élever actuellement, d'après les évaluations les plus modérées, à 20 ou 25,000 âmes. Elle est, ainsi que nous l'avons déjà observé, divisée en tribus, qui généralement n'occupent guère que les deux versants et le fond d'une vallée. La plupart vivent inconnues ; mais quelques unes ont acquis, par suite de leurs rapports avec les Européens, une certaine renommée, et celles-là occupent les versants méridionaux de Nouka-Hiva. Ainsi la relation de Porter, celle de l'amiral d'Urville, le rapport de M. Dupetit-Thouars, nous ont fait connaître les Taïoas, habitants de Taïo-Haé, les Féïis et Happahs leurs voisins, puis les belliqueux Taïpis, qui occupent les districts de l'extrémité orientale.

Parmi les Hékaïkis ou chefs il en est quelques uns dont les noms sont arrivés jusqu'à nous. Le premier en nom qui nous soit connu est *Tapéga-Kéatanoui* dont parle Krusenstern (1804). Il y avait peu de temps que le navire était à l'ancre, lorsqu'un malentendu ayant failli amener une rixe entre les marins et les naturels, l'amiral russe crut devoir rendre une visite officielle au chef des Taïoas. Il descendit à terre accompagné de quarante des siens suffisamment armés pour défier l'île entière. « Le roi, dit Krusenstern, vint à notre rencontre à quelques centaines de pas de sa maison ; il nous fit l'accueil le plus cordial. Nous trouvâmes chez lui toute la famille rassemblée et très contente de notre visite, car chacun de nous apportait un présent. La reine fut au comble de la joie de recevoir un petit miroir....

» Après nous être reposés et rafraîchis avec du lait de cocos, nous allâmes, sous la conduite de Roberts (1), voir un moraï. Mais avant de quitter la maison, on nous présenta la petite-fille du roi, qui, comme tous les enfants et petits-enfants de la famille royale, est traitée d'*Atoua* (être divin). Elle avait sa maison particulière, dans laquelle personne ne pouvait entrer, à l'exception de sa mère, de sa grand'mère, et ses plus proches parents. Cette habitation était *tabou* pour tout le reste des insulaires. Le plus jeune frère du roi portait sur ses bras cette petite divinité, enfant de huit à dix mois. Je demandai combien de temps les mères allaitaient leurs enfants ; on me répondit qu'en général dès qu'un enfant vient au monde, une des plus proches parentes, parmi lesquelles il s'élève ordinairement des disputes à ce sujet, l'emporte chez elle et le nourrit de fruits et de poissons crus. Ainsi ces insulaires ne sont point allaités, et cependant les hommes sont d'une stature colossale.

» Enfin nous nous sommes mis en chemin pour le moraï, et nous avons passé près d'une source minérale ; elles sont très nombreuses à Nouka-Hiva. Le moraï est placé sur une montagne assez haute, que nous eûmes beaucoup de peine à gravir, ayant le soleil presque perpendiculaire sur nos têtes. Au milieu d'un bois touffu, si entrelacé de lianes qu'il semble impénétrable, nous avons trouvé une espèce d'échafaud au haut duquel était un cercueil renfermant un cadavre dont on n'apercevait que la tête. Le moraï était

(1) Anglais fixé à Nouka-Hiva depuis neuf ans. Il s'y trouvait en même temps que le Français Joseph Cabri, dont les journaux ont annoncé la mort il y a quelque temps.

orné en dehors de piliers de bois taillés pour représenter des figures humaines, mais ce n'était que le travail d'un artiste maladroit. Près de ces statues s'élevaient des colonnes enveloppées de feuilles de cocotier et de toile de coton blanche. Nous étions fort curieux de savoir ce que signifiaient ces enveloppes; mais tout ce que nous apprîmes à ce sujet, c'est que les colonnes étaient *tabou*. A côté du moraï se trouvait la maison du prêtre ; il était absent. Chaque famille a son moraï particulier ; celui que nous vîmes appartenait à celle du prêtre ; et sans Roberts, qui est allié à cette famille aussi bien qu'à la famille royale, nous n'eussions peut-être pas pu le visiter, car les Noukahiviens n'en accordent pas volontiers la permission. Les moraïs sont ordinairement sur des montagnes, au centre du pays ; celui-ci fait exception, car il n'est pas fort éloigné du rivage. »

Le moraï, dans toute la Polynésie, n'est autre chose que le lieu des tombeaux, le dernier séjour des âmes (1); car on suppose que celles-ci vont habiter ces colonnes enveloppées de feuilles dont Krusenstern ne put connaître la destination ; aussi sont-elles sacrées, et, comme telles, revêtues d'étoffes blanches, insignes des dieux, des atouas. Pendant longues années le moraï est conservé avec soin ; mais il finit par être délaissé, abandonné aux caprices d'une végétation exubérante.

En 1813, époque de l'arrivée de Porter à Taïo-Haé, Kéatanouï vivait encore, mais ce n'était déjà plus le chef robuste de Krusenstern : l'homme dans toute sa viguèur était devenu un vieillard débile. Autour de lui se groupait une nombreuse famille, parmi laquelle Patini, sa fille, apparaissait plus belle et plus majestueuse que ses compagnes. Elle reçut les compliments de Porter avec une hauteur et une dignité qui l'étonnèrent ; elle semblait fière de sa beauté et de sa naissance; car les chefs de Taïo-Haé se prétendent issus en droite ligne d'Otaïa, le père des peuples de Nouka-Hiva ; et les autres Hakaïkis sont fiers de leur alliance. Lors du débarquement du capitaine américain, les Taïoas étaient en guerre avec les Happahs. Kéatanouï se trouvait dans une espèce de fort bâti sur le sommet d'une des montagnes qui séparent les deux tribus ; à son retour, il accabla Porter de témoignages d'amitié ; il changea de nom avec lui, et insista pour qu'il l'aidât dans sa guerre contre les Happahs. Puis voyant que toutes ses instances étaient inutiles et ne pouvaient vaincre la résistance de son *taïo*, de son ami, il s'écria : « Mais les Happahs ont maudit les cendres de ma mère; tu es Keatanouï maintenant, c'est donc aussi ta mère. »

Enfin les événements prirent une telle tournure que Porter se vit obligé d'intervenir activement. Un détachement de marins, commandé par son lieutenant Downes, s'avança contre les Happahs, et cinq cadavres emportés triomphalement par les Taïoas furent le témoignage de la victoire qui ramena la paix.

Curieux de connaître ce qui allait être fait des cinq cadavres, Porter se dirigea vers le village de ses alliées. Il arriva au milieu d'une assemblée de cinq ou six cents guerriers dont il entendait depuis longtemps les chants de guerre accompagnés du bruit des tambours. Les corps des victimes de la guerre, encore attachés aux lances qui avaient servi à les transporter, gisaient auprès des tambours ornés d'étoffes appropriées à la circonstance ; quelques indigènes faisaient retentir ces instruments en les frappant avec leurs mains, tandis que d'autres, armés de leurs lances, chantaient à tue-tête. Un prêtre semblait présider à cette cérémonie lugubre.

La vue du capitaine américain occasionna une confusion extrême ; de bruyantes clameurs s'élevèrent de toutes parts ; les corps furent cachés subitement ; mais Porter exigea qu'on les remît en place, et les réclama pour les faire enterrer. Cependant, sous différents prétextes et à force d'instances, les indigènes obtinrent d'en garder deux qui devaient être sacrifiés à la mémoire d'un prêtre tué précédemment ; puis, sur la demande de l'étranger, la cérémonie se continua.

Le prêtre, monté sur une espèce d'estrade, secoua la branche sèche d'un palmier, à laquelle pendait une touffe de cheveux, et il prononça quelques paroles qui furent suivies de trois acclamations spontanées, poussées avec un grand ensemble par tous les guerriers. Chaque acclamation était accompagnée d'un fort battement de main. Après ce début, les tambours vibrèrent sous une rapide impulsion. Ce concert sauvage dura environ cinq minutes, pendant lesquelles les personnages de ce sombre tableau chantaient à pleine voix en faisant des gestes très animés ; puis le bruit des tambours et des chants cessant graduellement, le silence se rétablit. Par trois fois la scène fut recommencée, et à chaque fois avec plus d'animation

Les Taïoas chantaient la défaite de leurs ennemis, et remerciaient les dieux d'avoir envoyé à leur aide les puissants alliés qui leur avaient valu un triomphe aussi complet.

Mais une partie de cette cérémonie, que Porter n'a pu voir, ou qui lui a été soigneusement cachée, est celle par laquelle on dut prélnder à de hideux repas en cuisant la chair et les membres des cadavres. L'anthropophagie est encore une des coutumes des îles Nouka-Hiva, bien qu'elle y soit moins commune aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois. Cet horrible usage tient non pas à une dépravation des mœurs, mais à une exaltation de sentiment propre au premier âge de la vie des peuples, à certains rites religieux, à certaines idées superstitieuses. C'est ainsi que dans la distribution des morceaux, le vainqueur a droit aux yeux, à la paume des mains, aux lèvres, à la langue, selon que le vaincu avait le regard terrible, la main puissante, la parole facile, car il croit ainsi hériter des facultés de celui auquel le sort fut fatal.

Une autre coutume non moins affreuse que celle-ci règne aussi à Nouka-Hiva : ce sont les sacrifices humains, qui ne sont que malheureusement trop fréquents. Et en effet, le sang des hommes doit apaiser les atouas, les dieux irrités. Toutes les fois qu'une calamité vient fondre sur le peuple, et quand un chef descend dans la tombe, les victimes humaines sont encore nécessaires. Les sacrifiés, les *heunas*, sont choisis dans les tribus voisines. Le jour où l'atoua a dit sa volonté, le jour de la mort du chef, les guerriers se mettent en campagne. « Malheur alors à la pirogue solitaire qui ne peut fuir à temps ! malheur à la famille endormie dans une douce sécurité ! malheur surtout à l'homme isolé dans les champs ! Saisi, garrotté, il est enlevé et transporté au lieu du sacrifice, tué impitoyablement, et son corps se dessèche à côté de celui auquel il est offert. » (*Les Marquises*, par MM. Vincendon-Dumoulin et Desgraz.) C'est dans ces enlèvements de victimes qu'il faut voir la cause principale des guerres incessantes que se font entre elles les tribus de ces îles.

La paix qui suivit la défaite des Happahs par les troupes de Porter ne tarda pas à être troublée par le mauvais vouloir. Les attaques répétées, les bravades de la remuante tribu des Taïpis, rien ne put les engager à changer de conduite. « Les Happahs ont été battus, disaient-ils, parce que les Happahs sont des poltrons, aussi bien que les Taïoas et que Kéatanouï leur chef. Quant aux Américains, ce sont des lézards blancs, une véritable boue. Incapables de supporter la fatigue, de braver la chaleur, de se passer d'eau, de grimper sur les montagnes, ils menacent les Taïpis, une tribu qui n'a jamais été vaincue par l'ennemi, à qui les dieux ont promis un constant succès à la guerre ! » Deux jours après cet insolent défi, Porter envahit le territoire ennemi, et la *tribu invincible* se vit obligée à demander la paix, non sans avoir fait une longue et vigoureuse résistance.

(1) Les temples s'appellent *miaï*, les consacrés.

La soumission des Taïpis fit regarder Kéatanouï comme souverain de l'île entière. A sa mort, son fils conserva le titre de *grand chef*, et il a eu pour successeur Témoana, dont il est parlé dans le rapport de M. Dupetit-Thouars. Le jeune chef, converti par les missionnaires anglais, voulut engager son peuple à embrasser le christianisme; mais l'aversion des Nouka-Hiviens pour les missionnaires était très prononcée. « Laissez-nous comme nous sommes, répondirent-ils aux exhortations de leur chef; les missionnaires ne peuvent-ils pas demeurer parmi nous sans détruire nos usages? Les Happahs et les Taïpis ne nous attaqueraient-ils pas s'ils nous voyaient abandonner nos coutumes? » L'opposition fut si manifeste que Témoana s'éloigna de son peuple en le menaçant de revenir un jour à la tête de plusieurs navires de guerre. Mais ces menaces effrayèrent peu les Taïoas, et quelques années après, Témoana vint reprendre possession de son titre de chef. Au moment où M. Dupetit-Thouars se trouvait à Taïo-Haé, les Taïpis lui avaient enlevé sa femme; mais l'amiral fut la redemander, et négocia entre eux une réconciliation qui se termina à la plus grande joie de toutes les tribus.

Les forts qui ont consacré la prise de possession des Marquises par la France ont été élevés sur les points les plus remarquables des deux groupes de l'archipel, l'un à Wahitahou, et un autre dans la baie de Taïo-Haé; ce dernier a reçu le nom de fort Collet, en l'honneur du contre-amiral de ce nom, père du capitaine Collet, chargé par M. Dupetit-Thouars de sa fondation et de son commandement. En outre, un poste domine la baie de Hanamanou ou du Sandal, et par conséquent toute la grande île de Hiva-Houa.

L'importance des Marquises, comme station, avait été sentie, il y a plus d'un demi-siècle, par un homme compétent dans la matière (Claret de Fleurieu), et dont nous croyons important de reproduire les paroles au moment où les événements survenus récemment à Taïti semblent faire préférer cette dernière île aux Marquises. « La connaissance détaillée de ce groupe est intéressante pour nos navigateurs, et principalement pour ceux qui, expédiés des ports d'Europe, et après avoir doublé le cap Horn, doivent se porter à la côte nord-ouest de l'Amérique. Les îles de la Société (Taïti), quoique plus petites, ne méritent cependant pas la préférence; leur relâche dans ce cas ne présente pas le même avantage de position; elles sont situées à environ trois cents lieues sous le vent des premières, et pour y parvenir, il faut traverser sur un espace deux cents lieues un archipel très dangereux (l'archipel de Paumotou), composé d'îles à fleur d'eau, à travers lequel on ne peut naviguer qu'avec peu de voiles pendant la nuit, qui toute l'année est longue et sans crépuscule entre les tropiques; au lieu que, du cap Horn aux îles de Mendoça, on ne cesse point d'avoir une mer libre qui permet de faire usage de toute sa voilure pendant l'obscurité comme pendant le jour. Relâcher à ces dernières îles au lieu d'aller chercher à trois cents lieues sous le vent celles de la Société, lorsqu'on doit ultérieurement se porter à la côte nord-ouest de l'Amérique, c'est accourcir sa route d'environ six cents lieues; c'est abréger d'un mois la durée de la navigation. » Ces considérations sont surtout importantes dans l'hypothèse du percement de l'isthme de Panama.

DE LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES.

Les résultats de la science appartiennent à tous. Les moyens par lesquels elle les a obtenus ne seront jamais compris que d'un petit nombre de gens qui sont du métier; les doutes, les hésitations, les labeurs de l'homme d'étude ne regardent point le public, qui ne voit et ne doit voir que les résultats. Il en est de même de la plupart des objets que nous employons: leur usage nous est connu, mais nous ignorons comment l'industrie a pu les créer. Vouloir faire de la science le monopole d'un petit nombre de penseurs, l'enfermer dans le sanctuaire comme les grands prêtres de l'Egypte, c'est mettre la lumière sous le boisseau, et dérober à l'humanité des idées et des avantages qui lui appartiennent. Quelques savants s'opposent à cette diffusion des connaissances; ils y voient un dommage réel pour le progrès, ils aiment à s'envelopper d'obscurité et haïssent le profane vulgaire. C'est qu'ils confondent le moyen et le but. Sans doute le mathématicien et le physicien ne sauraient faire comprendre à tout le monde comment ils sont parvenus à tel ou tel résultat; mais si le résultat est vrai, il sera clair ou simple, et on le comprendra; s'il est important, il excitera l'admiration de tous. Il y a dans le public un sentiment instinctif qui n'est jamais sourd à la voix de la vérité. Cet instinct sommeille quelquefois, se déprave souvent, mais il se réveille ou se corrige, et finit par distinguer le vrai du faux.

Exposer au public les résultats de la science est un talent rare et une tâche difficile. Il n'est point de savants qui ne l'aient tenté; un petit nombre seulement a réussi. Peu d'hommes, en effet, unissent le génie qui invente au talent qui expose. Ces deux facultés sont le plus souvent isolées, et je ne prétends établir aucun parallèle entre elles. L'homme qui cultive le champ des connaissances humaines est supérieur à celui qui en répand les fruits. Mais l'inventeur n'a pas le droit de mépriser le professeur; car ce n'est pas un défaut que d'être intelligible pour tous, et je ne sache pas qu'Euler, Laplace, Herschell, Brewster, Arago et Cuvier soient des savants moins éminents, parce qu'ils ont su faire admirer à tous la grandeur et la puissance du génie humain. Mais, disent les adversaires de la diffusion des connaissances, mieux vaut l'ignorance que des notions imparfaites. Je ne suis point de cet avis. Eh quoi! parce que je suis incapable de comprendre comment l'homme a pu mesurer la distance des astres et calculer le retour des comètes, vous voulez me cacher les résultats de ces calculs! vous voulez que les étoiles soient toujours pour moi des points brillants fixés à la voûte du ciel! que j'ignore que les uns sont des soleils, les autres des globes comme la terre! Parce que je suis étranger à l'anatomie, j'ignorerai éternellement que le mouton, le bœuf, la chèvre, la girafe, le musc, appartiennent à une même famille d'animaux! Exigerez-vous que je connaisse dans ses moindres détails la structure des fleurs pour me faire part d'une particularité intéressante relative aux végétaux! Que ces savants oligarchiques rentrent en eux-mêmes, et ils seront moins exigeants. Comment osent-ils parler de notions complètes, de connaissances parfaites et approfondies? Pour eux, le doute, l'obscurité, l'ignorance, commencent un peu plus loin que pour le public, mais commencent toujours quelque part. La difficulté n'est que reculée. D'ailleurs les sciences marchent si vite qu'au bout de cinquante ans le savant le plus éminent n'est plus qu'un écolier. Nous sourions déjà en lisant la Physique de l'abbé Haüy, et il est mort en 1822. Au commencement du siècle, il était à la tête de deux sciences, la physique et la minéralogie.

Imitons les artistes qui exposent leurs œuvres devant ceux qui les sentent et devant ceux qui ne les comprennent pas, car nous ne sommes point juges des impressions ni de l'intelligence d'autrui; et tel esprit qui semble une terre ingrate est un sol fertile qui fera germer le bon grain que vous y aurez jeté. Dans une société qui ne reconnaît plus de privilèges, la science ne doit pas avoir celui d'être inaccessible à ceux qui n'en font pas l'objet de leur vie tout entière. Avec un peu de labeur réciproque de la part de celui qui enseigne et de ceux qui écoutent, toute vérité peut être comprise par chacun suivant la mesure de son entendement et de ses lumières. Les efforts mêmes du disciple sont une gymnastique utile qui lui donne la mesure de ses forces, lui inspire une confiance modeste, et l'encourage à de nouveaux essais qui finissent par devenir des travaux sérieux et importants.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE D'ORLÉANS.

(Suite et fin. — Voy. p. 145.)

Le musée d'Orléans a plusieurs bonnes toiles de l'école française, en tête desquelles il faut placer deux paysages de Patel père, rappelant pour la finesse et l'harmonie les meilleures œuvres de Claude Lorrain. Patel, dont il nous est resté un grand nombre de tableaux remarquables, est pourtant peu connu; les biographes ignorent le lieu de sa naissance et le nom de son maître. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il périt dans un duel, en 1703, ce qui lui fit donner le surnom de *Patel-le-Tué*, pour le distinguer de son fils, Pierre Patel, qui peignit également le paysage avec succès.

Après ces deux toiles, on peut indiquer deux portraits, celui d'Anne-Marguerite d'Acigné, femme du duc de Richelieu, que l'on croit peint par Mignard, et celui de Rigaud, peint par lui-même.

On connaît la manière large, noble, et un peu théâtrale de ce dernier, qui fut surnommé par ses contemporains le Vandyck français. Rigaud excellait surtout dans les portraits d'hommes; quant à ceux de femmes, il ne les entreprenait jamais qu'à contre-cœur.

— Si je les flatte trop, disait-il, on ne reconnaît plus le modèle; si je ne les flatte pas assez, c'est le modèle qui ne veut plus se reconnaître.



(Musée d'Orléans. — Henri de Lorraine, duc de Guise.)

La ville de Perpignan, sa patrie, qui jouissait du privilége *de faire tous les ans deux nobles*, nomma Rigaud en 1709, et cette nomination fut confirmée successivement par Louis XIV et par Louis XV, « tant en considération de » la réputation acquise par cet artiste, que pour avoir peint » la famille royale jusqu'à la quatrième génération ; » il fut en outre pensionné et décoré du cordon de Saint-Michel.



(Musée d'Orléans. — Louis, cardinal de Guise.)

C'est au musée d'Orléans que se trouve le tableau de *Saint Benoît recevant le viatique*, regardé comme le meilleur de Jean-Baptiste Deshaies. Cet artiste, élève de Restout, puis de Carle Vanloo, et qui épousa, à son retour de Rome, la fille de Boucher, avait plus de gravité que les autres peintres de son époque, et il eût sans doute laissé un nom célèbre, s'il ne fût mort à trente-quatre ans, alors même que son talent mûri allait se révéler dans toute sa puissance.

A côté de cette composition se trouvent deux peintures de Marie Vien : *les Disciples d'Emmaüs reconnaissant notre Seigneur à la fraction du pain,* et *la Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ.* Ces deux compositions ont toutes les qualités d'ordonnance et de correction que l'on connaît au maître de David, mais elles manquent de couleur, de souplesse et d'élan, comme toutes ses autres œuvres. Vien avait eu pourtant une vie difficile, au moins dans ses commencements, et montrait pour l'art une chaleur que l'on est surpris de ne point retrouver dans ses tableaux. Né à Montpellier en 1716, il avait prouvé dès l'âge de dix ans des dispositions extraordinaires pour le dessin. Ses parents n'en persistèrent pas moins à en faire un procureur. Vien essaya de leur obéir ; mais ne pouvant s'accoutumer à l'étude de la procédure, il quitta son patron, et entra comme dessinateur-coloriste dans une manufacture de faïence. Enfin, en 1741, il partit pour Paris, où il se mit à étudier avec ardeur, dessinant tour à tour des *images* pour les marchands du Pont-Neuf, et des *académies* pour les concours ; il avait alors vingt-cinq ans. Enfin, il obtint le grand prix de Rome, et à partir de ce moment sa réputation ne cessa plus de grandir.

Nommé directeur de l'académie de peinture à Rome, en 1771, il la réorganisa et lui donna un nouvel élan. David, qui était parent de Boucher, et qui avait commencé par suivre l'école maniérée de ce peintre, fut ramené par Vien à une manière plus sérieuse, et lui fut ainsi redevable de la gloire qu'il acquit plus tard.

En ajoutant aux tableaux que nous avons déjà mentionnés une jolie *étude de femme*, par madame Brune Pagès, et un paysage de Huet, nous croyons n'avoir rien oublié de ce qui mérite véritablement d'être vu au musée d'Orléans *sous le rapport de l'art;* restent les toiles dont la valeur est surtout historique.

Les plus curieuses sont celles qui représentent quatre divertissements de la cour, se rapportant aux quatre éléments. Drevet de Nancy, qui les a peintes, s'est surtout appliqué à la fidélité des costumes et à la ressemblance des personnages. Pour figurer l'air, il a représenté une dame de Lorraine et les dames de sa suite, galopant à travers une forêt : un de nos dessins représente une de ces dames. Pour la terre, on voit une marche triomphale à l'occasion de la naissance de Louis XIII ; pour le feu, des illuminations, des feux d'artifice et des tournois ; enfin, pour l'eau, une promenade en bateau et des divertissements sur la glace. Un détail qui nous a frappés dans ce dernier



(Musée d'Orléans. — Une Cavalcade, par Drevet de Nancy.)

tableau, c'est que les traîneaux sur lesquels glissent les dames de la cour portent des attributs sculptés qui symbolisent les caractères de ces dernières. Ainsi l'un d'eux, monté par une jeune fille à l'air coquet, est décoré d'un miroir ; un second, qui porte une femme à mine hautaine, a pour ornement un paon, et ainsi des autres.

Les deux portraits de Henri de Lorraine, duc de Guise, et de Louis son frère, cardinal de Guise, sont deux figures peintes sur bois dans le même cadre. Nous les donnons à cause de leur caractère d'authenticité.

La part prise par ces deux hommes à nos guerres de religion, la prodigieuse puissance à laquelle ils parvinrent, et l'assassinat dont ils furent victimes, en ont fait deux personnages aussi importants que dramatiques dans notre histoire nationale. Henri-le-Balafré surtout fut un homme de génie, auquel il ne manqua pour arriver au souverain pouvoir qu'un peu moins de mépris de ses ennemis. On sait que lorsqu'on le prévint que Henri III voulait le faire égorger, il se contenta de répondre : *Il n'oserait !* Et cette confiance le perdit.

Le musée d'Orléans possède aussi un portrait de Louis XI, sur la toile duquel on lit une inscription que l'on prendrait pour une épigramme, si l'on ne savait que ce portrait provient d'une maison de Cléry, habitée par le roi lui-même lors de son pèlerinage. Voici du reste ce curieux quatrain : c'est Louis XI qui parle :

Du corps, seulement, la santé
Je demandois à Notre-Dame ;
Trop l'importuner c'eust été
De la prier aussi pour l'âme.

On a réuni dans une des salles du musée d'Orléans un

grand nombre d'antiquités, de vaisselles de la renaissance, de meubles gothiques merveilleusement sculptés, de mosaïques et d'armes curieuses. Cette collection, de même que celle des tableaux, est disposée avec goût et dans un ordre parfait, grâce aux soins du conservateur, M. Jacob. Malheureusement, la ville n'accorde pour le musée qu'une très faible subvention, presque totalement absorbée par l'entretien. Le gouvernement envoie bien, de loin en loin, quelques tableaux, mais peu propres, en général, à réveiller le goût de la peinture et à servir de modèles.

DE DIFFÉRENTS MODES DE CARRELAGE
POUR L'INTÉRIEUR DES HABITATIONS.
JEU DU PARQUET (1).

Les formes géométriques les plus simples et les plus régulières sont, en général, celles que l'on emploie avec le plus de succès pour les matériaux destinés à la confection des édifices. Examinons, par exemple, les différents carrelages qui se présentent le plus souvent dans l'intérieur de nos habitations. Nous y voyons des triangles équilatéraux, des carrés, des hexagones et des octogones réguliers, c'est-à-dire des *polygones réguliers*, ou figures qui ont tous leurs angles et tous leurs côtés égaux.

Les figures 1, 2 et 3 représentent respectivement des carrelages composés d'une seule espèce de carreaux, qui sont des triangles équilatéraux dans la première, des carrés dans la seconde, et des hexagones réguliers dans la troisième. Il est à remarquer que ces trois polygones réguliers sont les seuls que l'on puisse employer dans les carrelages où l'on ne veut pas combiner des figures dont les nombres de côtés ne soient pas les mêmes. Ainsi il ne serait pas possible d'assembler des pentagones réguliers ou figures à cinq côtés sans laisser des vides irréguliers entre eux. Au contraire, les polygones de sept, de huit, et à plus forte raison d'un plus grand nombre de côtés, ne pourraient être réunis chacun par un angle autour d'un même point sans que l'on fût obligé *d'épaufrer* ou d'entailler cet angle, et par conséquent de modifier leur figure.

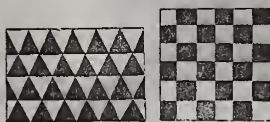


Fig. 1. Fig. 2.

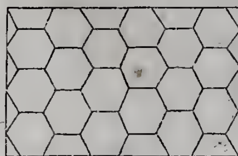


Fig. 3.

Mais la combinaison de carrés avec des octogones réguliers, représentée dans la figure 4, remplit exactement tous les vides du plan que l'on veut recouvrir, et produit un effet agréable à l'œil, lorsque l'on donne des teintes différentes très tranchées aux deux espèces de figures. On emploie ordinairement dans ce but la *pierre de liais*, qui est blanche, et la pierre noire de Caen ou de Senlis. On peut encore rechercher ce contraste pour des polygones de même espèce, comme on le voit sur les fig. 1 et 2; mais il ne plaît pas alors autant.

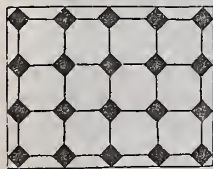


Fig. 4.

Les combinaisons des fig. 3 et 4 sont les plus généralement usitées et les plus agréables, quoique les hexagones et les octogones soient des figures moins simples que les triangles et les carrés. Pour se rendre compte de cet effet, il suffit de remarquer que les angles des hexagones et des octogones sont plus obtus et par conséquent moins sujets à s'épaufrer que ceux des triangles et des carrés; de plus, la superficie du carreau restant la même, le contour de ce carreau, et par suite le développement des *joints*, devient plus petit à mesure que le nombre des côtés augmente, ce qui est avantageux à la solidité de la construction; enfin le contraste de couleurs dans la fig. 4 contribue à l'effet agréable de cette figure, en faisant ressortir l'une des couleurs par l'autre, et en donnant à chacune d'elles une teinte plus pure et plus parfaite (voy. 1834, p. 63, 90, 98). Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les fig. 3 et 4 plaisent plus que les combinaisons des fig. 1 et 2; et il ne faut voir dans ce fait, motivé par des causes si différentes, qu'une confirmation d'un principe que tout en architecture tend à confirmer: *Le beau résulte du bien.*

Il existe encore une combinaison, fort peu usitée, de polygones réguliers de deux espèces différentes, savoir de *dodécagones* réguliers et de triangles équilatéraux. La fragilité des angles de ceux-ci fait avec raison préférer celle de la fig. 4.

De simples combinaisons de carreaux partagés en deux triangles de couleurs différentes donnent lieu à des effets très agréables, que les architectes devraient mettre plus souvent à profit pour le carrelage des édifices publics et particuliers.

Le P. Sébastien Truchet, de l'ancienne Académie des sciences, est le premier qui envisagea ce sujet sous le point de vue géométrique. Il raconte, dans un Mémoire imprimé parmi ceux de l'année 1704, qu'étant allé faire un voyage au canal d'Orléans, il rencontra, dans un château voisin, des carreaux de faïence carrés et mi-partis de deux couleurs par une diagonale: ils étaient destinés à carreler une chapelle et quelques appartements. Cela lui donna occasion d'examiner de combien de manières deux de ces carreaux pouvaient se joindre ensemble par le côté pour en former différents dessins.

On voit d'abord que, suivant la situation qu'un seul carreau peut prendre, il forme quatre dessins différents (fig. 5, 6, 7 et 8), qui néanmoins peuvent se réduire à deux, puisque le premier et le troisième, le second et le quatrième, ne diffèrent qu'en ce que les parties claires et ombrées sont transposées mutuellement.

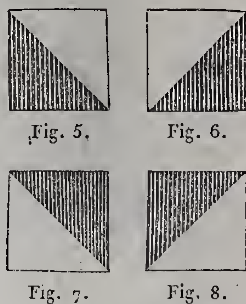


Fig. 5. Fig. 6. Fig. 7. Fig. 8.

Maintenant, si l'on combine deux de ces carreaux ensemble, il en résultera soixante-quatre arrangements différents; car, sur chacun des quatre côtés d'un des carreaux représentés par les fig. 5, 6, 7 et 8, on peut placer un quelconque des trois autres carreaux dans quatre positions différentes.

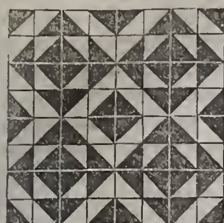
Il faut cependant observer que de ces soixante-quatre combinaisons il y en a précisément une moitié qui ne fait que répéter l'autre absolument dans le même sens, ce qui les réduit à trente-deux. On les réduirait à dix, si l'on n'avait pas égard à la situation.

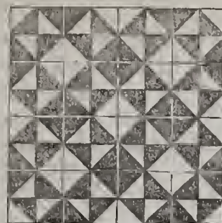
On pourrait combiner d'une manière analogue trois, quatre, cinq carreaux les uns avec les autres: on trouverait que trois carreaux peuvent former entre eux 128 dessins, que quatre en forment 256, etc.

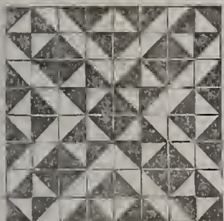
Les fig. 9, 10, 11, 12, 13 et 14 représentent quelques uns des compartiments les plus remarquables choisis dans l'innombrable quantité de ceux qui naissent d'un aussi petit nombre d'éléments.

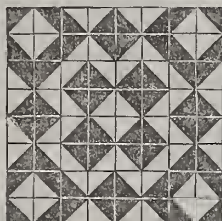
On trouve encore chez quelques tabletiers, sous le nom de *jeu du parquet*, une petite table garnie d'un rebord et contenant 64 ou 100 petits carrés mi-partis, que l'on choisit

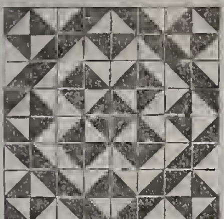
(1) Les figures et le fond de cet article sont empruntés à l'ouvrage intitulé: UN MILLION DE FAITS, *aide-mémoire universel des sciences, des arts et des lettres.*

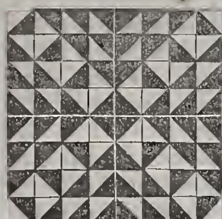

Fig. 9.


Fig. 10.


Fig. 11.


Fig. 12.


Fig. 13.


Fig. 14.

parmi un plus grand nombre, de manière à établir des combinaisons agréables. Les personnes curieuses de cet amusement, et qui ne se contenteraient pas des figures que nous donnons, en verront de très nombreuses dans le Mémoire cité du P. Truchet, et surtout dans un Traité spécial sur la la matière, publié en 1722 par le P. Douat, confrère du P. Truchet, sous le titre : *Méthode pour faire une infinité de dessins différents avec des carreaux mi-partis de deux couleurs par une ligne diagonale.*

TESTAMENT DE PIERRE DE COHORN.

GÉNÉRALISSIME SUÉDOIS EXILÉ A AVIGNON,

ET SON TOMBEAU A MONTFAVET,

Près de cette ville.

Pierre de Cohorn, deuxième fils de Toussaint, général de la cavalerie suédoise, et d'Iolande Munck, contribua beaucoup à l'élévation de Christian, roi de Danemark, à la couronne de Suède. L'évêque d'Upsal, qui avait contribué à l'élévation de ce prince, fit si bien valoir les services de Cohorn, qu'il lui fit donner les charges de chambellan et de généralissime. Cependant Christian, dépossédé du trône de Suède par son compétiteur Stenon Sture, n'eut rien de mieux à faire, en 1470, que de retourner en Danemark pour y prendre de nouvelles forces ; il se rendit ensuite à Lorette et de là à Rome pour voir le pape Sixte IV (La Rovère), et tâcher de le mettre dans ses intérêts.

Cohorn, favorisé de son prince, le suivit partout et serait sans doute retourné en Danemark pour y jouir du fruit de son attachement et de sa fidélité, si la jalousie ne l'eût engagé dans une querelle particulière avec le fils du comte de Scheilemberg, que le roi aimait beaucoup. Cohorn eut l'avantage du combat, mais il encourut la disgrâce de son souverain. Il s'éloigna de la cour de ce prince sans violer la fidélité qu'il lui avait jurée, quelque avantage qu'il eût trouvé en Suède en se rangeant du parti de Sténon Sture, auprès duquel son frère aîné Christian Frédéric de Cohorn, gouverneur d'Upsal, jouissait de la plus grande faveur (1). Dans cette circonstance, Julien de La Rovère, neveu du pape, qui venait d'être transféré de l'évêché de Carpentras au siége métropolitain d'Avignon (1474), et qui fut pape plus tard sous le nom de Jules II, offrit à Pierre de Cohorn un asile et sa protection s'il voulait l'accompagner de Rome, où il se trouvait alors, dans le comtat. Le général accepta et vint se fixer à Avignon ; puis, après avoir marié Jean de Cohorn, son fils unique, avec Agnès de Rhodes, il se retira au monastère de Montfavet, près d'Avignon, chez les chanoines réguliers de Saint-Ruf ; il y mourut le 10 juillet 1479, après avoir laissé à son fils, sous la forme de testament, des instructions intéressantes dont l'original existe entre les mains de madame la comtesse de Seguins-Vassieux, née Cohorn, dernier rejeton de sa race ; il est écrit sur parchemin, en caractères gothiques, en langue latine, avec les armoiries peintes dans le goût du temps. Plusieurs descendants de Pierre de Cohorn se sont illustrés dans nos armées de terre et de mer. Le monastère de Montfavet fut pillé et brûlé par le terrible baron des Adrets, au temps des guerres de religion ; cependant, le 6 février 1741, le tombeau de Pierre de Cohorn a été trouvé dans l'intérieur d'une ancienne chapelle que le cardinal Bertrand de Montfavet avait fait bâtir auprès de la tour d'Espagne ; c'est dans un coin de ce vieil édifice qu'on a retrouvé cette sépulture couverte d'une table de marbre de près de trois mètres et de plus d'un mètre de largeur, sur laquelle est la statue couchée d'un chevalier armé de toutes pièces et casque en tête, les mains jointes, ayant à ses côtés deux écus aux armes de cette famille, entourés d'un rouleau portant ces mots : *Nuntiant funera monstris*, faisant allusion aux cors de chasse qui sont les armes de Cohorn ; sur la bordure de la pierre est une inscription altérée en quelques endroits par la vétusté, écrite en lettres gothiques.

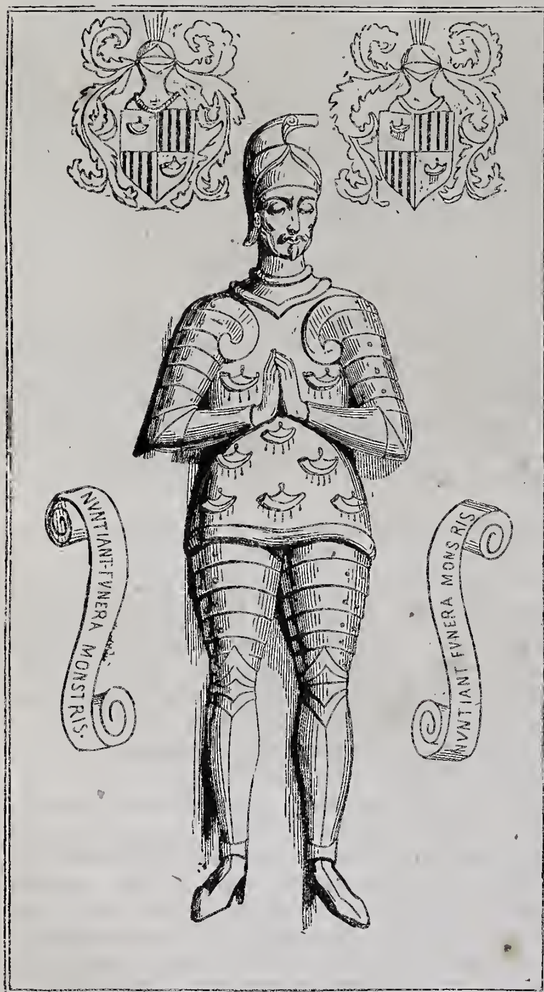
Cette table de marbre et les ossements de Pierre de Cohorn furent transportés dans l'église des Récollets de Montfavet, en présence des commissaires de l'archevêque d'Avignon et des religieux de ce couvent, comme il conste par un procès-verbal en forme authentique, du 6 février 1741. Le monument se trouve aujourd'hui dans le même état de conservation.

Extrait du testament de Pierre de Cohorn, traduit du latin.

Je m'aperçois, mon cher fils, que ma fin approche et que le terme des malheurs vient à grands pas remédier à tous mes maux. Mais avant d'entrer dans cette voie par laquelle tous les hommes doivent passer, je dois vous transmettre comme un héritage, et par forme de testament, certains avis paternels que je vous adresse tels que je les ai reçus autrefois de mon père lorsqu'il était au lit de la mort. Il me recommanda, avant toutes choses, la crainte du Seigneur, ensuite le soin de la réputation et de l'honneur, enfin le service du prince. Il est donc très important pour vous de mettre Dieu dans vos intérêts en le craignant et en l'aimant, car vous ne sauriez réussir à quoi que ce soit si vous ne vous attachez à lui par l'exacte observation de sa loi. Pour ce qui est de l'honneur, si vous voulez être estimé et vivre heureux, ayez une conduite uniforme, mais pourtant, selon les différentes occasions, proportionnée aux différentes personnes avec qui vous aurez à traiter. Il s'en trouve de trois sortes dans l'usage ordinaire de la vie : vous en avez qui sont au-dessus de vous, d'autres qui sont vos égales, d'autres vos inférieures. Quant aux personnes du premier rang, telles que les princes, vous ne sauriez avoir

(1) Charles Menno, baron de Cohorn, si célèbre dans l'histoire sous le surnom de Vauban hollandais, était issu au cinquième degré de Christian-Frédéric. Attaché à l'ambassade de Suède en Hollande, il entra de bonne heure au service de cette puissance. Ses descendants habitent Strasbourg.

trop d'égards ni trop de respect pour eux, étant les arbitres de notre bonne ou de notre mauvaise fortune et les lieutenants de Dieu sur la terre, desquels on ne saurait impunément braver la majesté par des paroles, moins encore la choquer par des actes, ainsi qu'une funeste expérience ne me l'apprend que trop. Car sur ce point, mon fils, n'attendez pas que j'aille vous citer des exemples étrangers, puisque vous avez le malheur d'en trouver dans votre maison. Hélas! qui est-ce qui ignore la tempête qui nous a submergés? Nous abandonnâmes nos amis, nos parents, nos biens, enfin notre pays; nous avons parcouru presque toute l'Europe, errant de royaume en royaume sous les étendards de Christian I. Enfin nous abordons à Rome, capitale du monde chrétien, et comme si la fortune m'eût réservé à un plus triste naufrage, cette ville qui devait être pour nous un séjour de paix et de tranquillité, devint pour moi le théâtre d'une funeste tempête. Rappelez pour un moment à votre souvenir cette maudite jalousie, ce funeste duel, cette fatale victoire qui fit succéder l'indignation à la faveur, et qui ensevelit dans un même tombeau et mon rival et toute l'affection de mon prince! De là la fuite, l'exil, la source de tous les maux dont nous sommes accablés. C'est là, je



(Tombeau de Pierre de Cohorn, dans l'église des Récollets de Montfavet, près d'Avignon.)

l'avoue, un pernicieux exemple qu'un père a donné à son fils. . . . . Servez-vous du puissant appui et de l'amitié du cardinal de La Rovère, qui ne sera pas inutile pour avancer de beaucoup cet ouvrage. Les bienfaits que nous avons reçus de lui sont trop considérables pour qu'ils doivent jamais être oubliés. Avec quelle bonté ne nous accueillit-il pas dans son palais après ma disgrâce! Il nous sauva par sa protection et nous secourut de ses richesses. C'est vers ce temps-là que, partant pour Avignon en qualité d'évêque, il nous offrit cette ville pontificale comme un port assuré après la tourmente. Enfin, il nous a comblés de tant de bienfaits, que vous ne sauriez manquer à la reconnaissance sans ternir votre réputation; c'est pourquoi je vous recommande d'avoir pour ce prince de l'Eglise et pour cet illustre ami toute sorte d'égards et de considérations. Je ne dois pas non plus, mon fils, passer sous silence noble Jean de Rhodes, à qui nous devons des obligations si essentielles; il est notre consolation dans la douleur, notre conseil dans les affaires, notre compagnon inséparable dans l'exil. Vous demeurez déjà dans sa maison en qualité de son fils adoptif; il remplit envers vous les devoirs d'un bon père; il est donc de votre honneur de soutenir aussi à son égard le caractère d'un fils reconnaissant et respectueux. — Jusqu'ici je vous ai montré vos devoirs envers les princes vos supérieurs et les gens de considération vos égaux; écoutez maintenant ce que vous devez à vos inférieurs. . . . . A l'armée, et hors de chez vous, il faut gagner l'affection du soldat en le regardant comme votre compagnon d'armes; dans le particulier et chez vous, il faut regarder vos domestiques comme vos enfants et les soulager dans leurs peines; enfin ayez des égards pour tous les états, pour vous attirer l'estime et le cœur de tout le monde.

Pour ce qui regarde maintenant la culture de l'esprit, les belles-lettres vous seront d'un grand secours, et surtout la connaissance de l'histoire si propre à former les mœurs; c'est pourquoi, mon fils, je vous exhorte à lire les livres historiques, non point pour procurer un vain plaisir à votre esprit, mais pour vous former vous-même; car c'est le propre de l'histoire d'exciter les jeunes gens à la vertu, de les retirer du vice et de leur faire éviter les malheurs qui peuvent leur arriver; par exemple, l'intempérance qui ternit la gloire d'Alexandre; la volupté si funeste à Marc Antoine, et la colère si funeste à tant d'autres, étant alors comme présentes aux yeux de l'esprit, ces leçons ont beaucoup de pouvoir pour réprimer les passions.

Enfin, gravez dans votre cœur les préceptes de la sagesse, si vous voulez vous rendre agréable à Dieu et aux hommes. Adieu, mon fils, et quoique votre bon naturel et les égards que vous avez pour moi m'adoucissent beaucoup les incommodités de l'exil, vous me les rendrez encore plus légères si, dans le peu de temps qui me reste à vivre, vous attachant à l'observation de ces avis, vous montrez un jour que vous n'avez point dégénéré de la vertu de vos ancêtres.

Nous querellons souvent les malheureux pour nous dispenser de les plaindre. VAUVENARGUES.

Entre personnes qui se comprennent à demi-mot, on ne perd pas ses paroles à soutenir des opinions connues et admises par tous. On tient compte tacitement de ce que personne n'ignore : on cherche des nuances au-delà des vérités connues; on y fait des restrictions ou l'on y ajoute. Lorsqu'on devise ainsi, amicalement, est-il permis de se retrancher derrière les lieux communs de la sagesse populaire et de tirer avec une si grosse artillerie contre des arguments fins ou hasardés qui vont, pour ainsi dire, en toute confiance à la découverte? ***

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SCÈNES DOMESTIQUES.

(Voy. p. 4 et 77.)

III.

LA VISITE DU MÉDECIN.



(La Visite du médecin. — Composition et dessin de M. Eugène Lamy.)

Benjamin à Argant.

Oui, rien n'est stable, ami; vous aviez raison de me l'écrire, mais non de l'écrire en raillant. L'ironie, croyez-moi, est une des voix du mal, dont le souffle corrompt tout. Vous avez ri de la longue lune de miel de ce bon ménage, un peu terne, disiez-vous. Hélas! l'égalité de leur calme bonheur n'était pas pour eux de la monotonie! Ils l'ont perdu. Mon jeune voisin a été frappé dans sa force; la fièvre a brisé ses membres robustes, et il n'y a plus d'espoir que dans le cœur inépuisable de celle qui veille à son chevet. Ah! si le spectacle riant de leur félicité réjouissait naguère mes yeux, je ne les détournerais pas dans leurs jours de tristesse; loin de là, j'éprouve même une sorte d'orgueilleuse satisfaction à contempler cette lutte contre la douleur et la mort: c'est comme une révélation de notre haute destinée.

La jeune femme que j'admirais, lorsqu'à la tête de sa maison elle organisait le travail autour d'elle et distribuait la joie de chaque jour, remue en moi un tout autre intérêt depuis que je la vois, près de ce lit de souffrance, tenir en réserve un soulagement, une consolation, un espoir, pour toutes les angoisses. C'est le bonheur qui a fui, non la paix et l'ordre. Je ne doute pas que la tendre garde-malade elle-même ne trouve une secrète douceur dans ce dévouement de toutes les heures, dans ces efforts de tous les instants. S'il est vrai qu'une joie soit attachée à l'exercice de chacune de nos forces physiques, assurément le développement de nos vertus morales ne saurait être dépourvu de toute jouissance.

Là, toujours là, prévoyante et non inquiète, la préoccupation d'apporter un adoucissement, si ce n'est un secours efficace, à chaque crise, ôte l'âpreté à sa douleur. Ce n'est pas tant au mal qu'elle songe qu'aux remèdes qui le peuvent prévenir ou soulager. On suit son âme dans ses yeux, et l'on voit que, passant de secours en secours, d'espoir en espoir, elle traverse la maladie, la mort, comme les sauvages, en s'attachant aux rameaux des arbres, aux lianes qui pendent des hauts sommets, traversent, les yeux au ciel, sans regarder au-dessous d'eux, les plus effroyables abîmes.

Ce matin je suis entré chez elle avec le médecin, et, à demi caché par le rideau de la fenêtre, j'ai assisté à la visite qu'attendaient, dans une vive anxiété, la sœur et le beau-frère du malade. Après avoir veillé tant de nuits à ce chevet sans connaître de lassitude, c'est avec une clarté parfaite que la jeune femme a rendu compte au docteur de l'effet produit par ses prescriptions, et a décrit les différents symptômes du mal: elle ne se servait pas des termes de l'art, mais elle a tout vu, tout observé, et elle se faisait comprendre, grâce à cette admirable science d'instinct, qui est comme une révélation du cœur.

Longtemps sans parler, le docteur l'a écoutée; longtemps

il a consulté le pouls et s'est tu. Vieux comme je le suis, je ne pouvais supporter ce silence; le médecin a fini par adresser une ou deux questions au malade, qui n'a répondu que par quelques paroles incohérentes.

— Le cerveau se prend, a dit enfin le docteur d'une voix triste. La sœur du malade a poussé un cri étouffé en cachant son visage dans son mouchoir.

— Nous le sauverons ! s'est écriée la jeune femme, comme pour se cuirasser contre le désespoir de sa belle-sœur. Je ne sais ce que vous auriez éprouvé, vous, qui vous vantez parfois de stoïcisme; mais dans ce moment j'ai profondément senti la justesse de ce que j'avais lu jadis, dans madame de Staël, je crois : « Qu'il est bien plus difficile de considérer la douleur avec indifférence qu'avec espoir. »

N'allez pas me dire : — Mais, que deviendra votre jeune voisine, si cette espérance est trompée ? Elle la placera plus loin, mon ami, elle vivra pour le rejoindre après avoir vécu pour le soigner.

MÉMOIRES SUR SOCRATE,

Par Xénophon.

(Troisième et dernier article. — Voy. p. 22, 105.)

Pour compléter ce portait du célèbre précepteur de la Grèce, il manque un dernier trait; c'est de le montrer élève. Pour lui, en effet, sa tâche ne se bornait pas à faire part à ses disciples de ce qu'il savait, il fallait encore qu'il leur apprît à apprendre. Si modestes que nous soyons, notre vanité se refuse toujours un peu aux leçons, et notre inexpérience en dissipe souvent le fruit : Socrate, s'il est permis de parler ainsi, se fait donc disciple comme Dieu se fit homme; et par sa candeur à confesser son ignorance, par son ardeur à la détruire, par ses questions empressées et sagaces, par son respect pour celui qui l'éclaire, il arrive tout ensemble à réconcilier ses élèves avec leur rôle d'élèves, et à le leur enseigner.

La famille formait la base de la société antique ; sa constitution était donc un des sujets d'étude les plus difficiles, et son administration un des plus importants problèmes de l'antiquité. Socrate le savait bien, et nous le voyons sans cesse, dans le cours de ses Mémoires, proposer à ceux qui veulent gouverner l'Etat, l'exemple du gouvernement domestique, les y ramener comme au type primitif, et chercher toujours dans le ménage ses comparaisons et ses leçons pour l'administration de l'Etat. Un jour donc, il se dirigea dès le matin, avec ses jeunes amis, vers le portique du temple de Minerve, où se trouvait souvent un citoyen, du nom d'Isomachus, mais que la voix publique appelait *le Beau et Bon*, et dont on citait partout la maison comme un modèle de bonne administration intérieure. Socrate l'abordant : — Isomachus, j'ai un grand désir d'apprendre d'où vous vient ce nom de *Beau et Bon*. — Je ne sais, Socrate, reprit Isomachus en riant, si quand on me désigne à vous on me nomme ainsi, mais lorsque l'on m'appelle pour contribuer à l'entretien des galeries, ou à la fourniture des jeux, je ne vois pas que personne demande *le Beau et Bon*, mais l'on m'appelle Isomachus de mon nom, et du nom de mon père. — Mais, d'où vous vient ce renom de gouverner votre maison mieux qu'aucun autre ? Quel est votre secret ? — Mon secret ? le voici : je vais au-dehors, et ma femme veille au-dedans. — Et qui a rendu votre femme capable de cette surveillance ? Son père et sa mère vous l'ont-ils donnée tout instruite, ou est-ce vous qui lui avez servi de maître ? — Qu'eût-elle pu savoir quand je la pris d'entre leurs mains, n'ayant à peine que quinze ans, et élevée de façon à ne voir, n'entendre, et ne demander que le moins de choses possibles ? Elle savait faire de la laine, un habillement, départir la filasse aux chambrières, et je n'en voulais pas davantage. — Comment donc l'instruisîtes-vous, Isomachus ? dites-le-moi ; et assurez-vous que j'aurai beaucoup plus de plaisir à entendre ce récit que si vous me représentiez les plus belles joûtes et les plus beaux combats qu'on vit jamais. — Je commençai d'abord par faire un sacrifice et une prière aux dieux, en leur demandant de m'apprendre ce qui serait le meilleur et pour elle et pour moi. Après ? — Après, je m'approchai d'elle, et je lui dis : « Ma femme, avez-vous pensé pourquoi nous nous sommes épousés ? Ce n'est pas que nous n'eussions pu tous deux trouver mariage ailleurs, mais je vous ai choisie entre toutes et vos parents m'ont agréé entre tous, comme étant vous et moi, par notre éducation, par notre caractère, par nos qualités, bien assortis pour cette société du mariage ; car les dieux ont composé avec grande prévoyance l'attelage de ce couple qu'on appelle l'homme et la femme pour qu'ils s'aidassent l'un l'autre en toute occasion. » Lors, ma femme me répondit : Pauvre que je suis ! de quoi vous saurai-je aider ? Quel pouvoir ai-je ? Tout doit être dans votre main. Pour moi, tout ce que j'ai à faire, c'est, comme ma mère me l'a dit quand je vins céans, de vivre chastement. — Je crois qu'elle vous l'a dit, ma femme, et elle a eu raison ; mais en outre, il est en la puissance du mari et de la femme, vivant chastement, de mettre si bon ordre dans leurs affaires qu'elles s'augmentent honnêtement. — Mais en quoi puis-je servir à cette augmentation ? — Vous le pouvez grandement, ou il faudrait dire que la reine des abeilles qui gouverne la ruche a charge de peu d'importance. — Comment cela ? — Ma femme, écoutez-moi : « Tout ce que j'ai, je vous l'ai donné ; tout ce que vous avez, vous me l'avez donné : qui apporta le plus, c'est ce qu'il est inutile de rechercher ; le plus industrieux et le meilleur, voilà le plus riche en apport. Mais, pour amplifier ces biens, nos devoirs et nos pouvoirs sont différents quoique égaux. Il y a deux sortes de travaux, ceux du dehors, et ceux du dedans. Au-dehors, le labourage, la surveillance des troupeaux, la conduite des arbres, la récolte des fruits ; au-dedans, la réception et la garde du blé et de la laine, et la distribution du travail aux ouvrières. L'homme fait par les dieux plus fort, plus courageux, plus indifférent à la froidure et à la chaleur, dirige le dehors ; la femme veille au dedans ; semblable en cela à cette reine des abeilles à laquelle je vous comparais tout-à-l'heure, qui ne sort jamais de la ruche, et cependant lui profite plus qu'aucun autre, ne laissant jamais chômer les mouches à miel, envoyant à la besogne celles qui ont à faire leur journée dehors, reconnaissant tout ce que chacune apporte, le serrant, le faisant partager, veillant à la fabrication de la cire, et ayant soin des petits qui naissent ; occupation belle, douce, plaisante, et qui la fait appeler la reine ; voilà ce que vous êtes, ma femme, dans notre ménage. ».

Tel est, Socrate, ce que je me rappelle des propos que je pense lui avoir tenus premièrement.

— Et ne vous aperçûtes-vous point, Isomachus, que ce discours la portât à un plus grand soin de sa maison ?

— Si, vraiment ; je vis bientôt en elle les preuves d'un cœur grand, élevé, et docile en tout à mes leçons.

— Contez-moi donc ces leçons et ces progrès, comme à celui qui se réjouit plus d'entendre raconter les vertus d'une femme vivante, que si Zeuxis lui montrait la plus belle femme du monde en peinture pourtraite de sa main.

Isomachus expliqua alors avec mille détails curieux sur la vie privée des Grecs, comme il conduisit d'abord sa femme dans toute sa maison, lui montrant les diverses salles et leurs usages, les chambres d'été, les chambres d'hiver, le quartier des hommes, le quartier des femmes, séparé par les étuves, lui remettant toutes choses, les vases d'airain, les provisions de blé, l'argent ;... puis alors, il commence à lui développer le beau rôle qu'elle a à jouer dans ce petit Etat dont elle est maîtresse. Diriger tant de serviteurs, administrer tous ces biens, apprendre aux ouvrières

tout ce qu'elle sait, apprendre d'elles ce qu'elle ne sait pas; élever les enfants, récompenser, punir, améliorer tous les esclaves, ordonner toutes choses dans cet ordre qui fait la beauté, travailler elle-même de ses mains, soit à pétrir, soit à bluter, car le travail met une plus belle couleur sur les joues que le fard;... puis, il ajouta ces mots remarquables: « Voilà ce que vous devez faire, ma femme, pendant que moi je besognerai au-dehors. Mais il est une chose à laquelle nous devons travailler en commun, et que les dieux ont posée entre nous comme un prix auquel nous devons prétendre tous deux... à savoir, commander à nos passions: celui qui sera meilleur que son compagnon, soit l'homme soit la femme, emportera ce beau prix. Chacun d'eux n'est pas et ne peut être bon en toutes choses, mais l'un a souvent ce qui manque à l'autre; voilà pourquoi ils ne se peuvent passer l'un de l'autre et comment leur union est si utile. Ainsi, ma femme, sachant ces choses, essayons de faire le mieux que nous pourrons notre devoir, chacun de notre côté. Et mon plus grand plaisir serait que vous pussiez vous montrer meilleure que moi, et me faire par ce moyen moindre que vous, et aucunement votre sujet. »

Socrate applaudit à ces paroles que sa doctrine avait inspirées, et nous les citons avec empressement, comme attestant un fait curieux et trop peu connu; elles montrent que, sous l'empire des maximes de Socrate, le mariage, même dans l'antiquité, s'était élevé à sa plus haute et à sa plus morale expression: l'union de deux âmes pour le bien. Plus avancé, selon nous, que bien des socialistes modernes, Socrate ne veut pas faire une espèce d'homme de la femme, et détruisant un sexe sous prétexte de le réhabiliter, dire un où la nature dit deux;... il accentue au contraire, il marque plus encore la profonde différence de l'homme et de la femme, et trouve dans cette différence même et leur égalité de puissance et leur force de développement. La femme d'Isomachus n'est pas cette esclave que l'on a coutume de nous représenter comme l'image d'une épouse grecque; elle est plus que libre, elle est reine; elle est celle que les dieux ont donnée à Isomachus pour l'aider à marcher au bien, *car elle a ce qu'il n'a pas.* Profondes et évangéliques paroles qui nous prêchent l'association dans la vue du beau moral, comme certains théoristes la demandent pour l'acquisition des biens matériels; doctrine pure qui nous fait aimer dans les autres, non seulement ceux qui doivent nous rendre heureux, mais ceux qui doivent nous rendre bons, et établissent entre tous les hommes par l'amour, par le mariage, par la parenté, par l'amitié, une sorte de sainte-alliance pour la vertu, une sorte de croisade contre le vice.

Citons encore un trait qui nous montre l'influence de Socrate sur les familles grecques.

Un de ses amis vint un jour le trouver, étant dans une grande angoisse. Après une sédition survenue en la ville, il lui était arrivé un tel nombre de sœurs, de nièces et de cousines dont les maris s'étaient retirés au fort, qu'il avait chez lui quatorze personnes à nourrir. « Or, comment ferai-je, Socrate? car c'est une bien dure situation: voir périr ses plus proches sans en tenir compte, c'est impossible; mais entretenir autant d'hôtes, c'est impossible aussi. »

Socrate, après un moment de silence, répondit avec cet air d'étonnement qu'il savait si bien prendre pour amener la réponse qu'il désirait. — Comment donc se fait-il, mon cher Aristarchus, que Céramon, qui nourrit grand nombre de gens, trouve moyen non seulement de subvenir à leurs besoins et aux siens, mais encore d'en tirer profit, et vous, qui en nourrissez grand nombre aussi, ayez peur que la disette ne vous fasse périr?

— C'est que ceux que nourrit Céramon sont esclaves, et les miens sont personnes nobles.

— Qui vaut donc le plus, les personnes nobles ou les esclaves?

— Les personnes nobles, sans contredit.

— Comment donc se fait-il que ceux qui valent moins enrichissent leurs hôtes, et que ceux qui valent plus, les ruinent?

— C'est que ceux de Céramon sont des artisans.

— Qu'est-ce donc qu'un artisan? n'est-ce pas quelqu'un qui fait des choses utiles.

— Oui. — La farine, est-ce chose utile? — Sans doute. — Et le pain? — Qui le nie? — Et les chemises, les robes, les manteaux, les chaperons? — Toutes choses très utiles.

— Et vos hôtesses, savent-elles faire tout cela?

— Elles n'en ignorent aucune.

— Hé bien! ne voyez-vous point que Nausicyde à faire de la farine, nourrit, lui, toute sa famille, et plusieurs vaches en surplus; que Ciribe avec sa boulangerie, Denias avec sa fabrique de manteaux, vivent grassement et font encore service à la république?

— Oui; mais ils emploient à ce travail des esclaves, et mes hôtesses sont nobles et mes parentes.

— Encore qu'elles soient vos parentes et nobles, pensez-vous qu'elles ne doivent faire autre chose que manger et dormir? Ont-elles appris ce que vous dites qu'elles savent dans l'intention de ne s'en jamais servir? Où est la justice, où est la vertu, dans ceux qui travaillent, ou dans ceux qui, ne faisant rien, regardent d'où leur viendra ce qui est nécessaire? Je crois que vos parentes ne vous plaisent pas beaucoup, ni vous à elles, car vous trouvez qu'elles vous chargent, et elles s'aperçoivent bien que vous ne les entretenez qu'à regret. N'y a-t-il pas danger que ce mauvais accord ne croisse et que ce qu'il y avait d'amitié entre vous ne baisse? Mais si vous les mettez une fois en besogne, vous les aimerez, voyant qu'elles vous apportent du profit, elles vous aimeront se voyant dans vos bonnes grâces; et plus tard, le souvenir de ces bienfaits mutuels augmentera votre mutuelle affection. Si la besogne qu'elles doivent faire était déshonnête, je serais d'avis qu'il faudrait plutôt mourir; mais je m'assure qu'elles ne savent et n'ont appris rien qui ne soit bienséant à une femme. De plus, ce qu'on sait bien faire on le fait vite, avec plaisir; donnez-leur donc ces conseils comme choses qui sont dans votre intérêt et dans le leur.

— Votre discours me semble si convenable, Socrate, que, bien que je n'aie jamais voulu emprunter à intérêts, je vais l'aller faire de ce pas pour avoir des matières à ouvrages. Et aussitôt argent fut trouvé et laine achetée. Les hôtesses d'Aristarchus commencèrent à faire chacune ses petites besognes, elles déjeunaient en travaillant, et après le travail soupaient. De sorte que de mélancoliques elles devinrent gaies incontinent, et au lieu de s'entre-regarder de travers, elles prirent plaisir à se voir ensemble et aimaient Aristarchus comme leur protecteur, pendant que lui les aimait comme bonnes ménagères et à lui utiles. Enfin, il revint un jour tout fier et tout joyeux vers Socrate, lui faire le récit de tout cela, et ajouta en riant: Elles vont même jusqu'à me reprocher que je suis le seul en ma maison qui vive sans rien faire.

— Répondez-leur, repartit le sage, comme le chien du berger. Les brebis se plaignaient au maître qu'il ne leur donnait en échange de leur laine, de leurs agneaux et de leur lait, que l'herbe qu'elles trouvaient, pour pâture; tandis qu'il partageait son pain même avec ce chien qui ne rapportait rien. — Non, répondit le chien; mais c'est grâce à moi que vous rapportez;... sans moi, vous n'oseriez pas même paître... Aristarchus, dites cela à vos hôtesses, et apprenez-leur que c'est par votre moyen qu'elles sont gardées et qu'elles vivent en toute joyeuse sûreté, faisant leurs ouvrages.

Quel délicieux tableau! Rien n'y manque; pas même ce petit trait d'orgueil humain qui porte les travailleuses à accuser le gardien. Quelle belle glorification du travail, du travail manuel, du travail fructueux! Quelle profondeur

dans cette rapide indication de la mésintelligence suivant l'oisiveté !

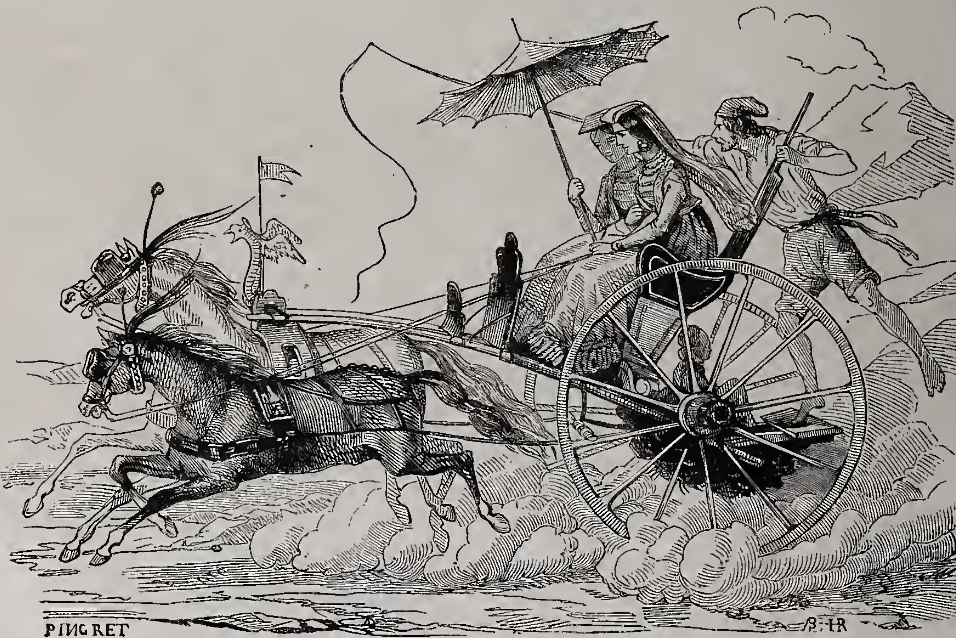
Tel fut ce moralisateur sublime, sans modèle et sans imitateur. Ce n'est pas qu'avant lui et après lui, bien des hommes éminents par le talent et le cœur n'aient parcouru la Grèce en dissertant avec éloquence sur la vertu, le courage, etc. Mais ce qui distingue justement Socrate d'avec eux, c'est qu'il ne dissertait pas... il causait, et surtout il faisait causer. Comme son but était non de montrer la sagesse, mais d'éveiller celle des autres, il donnait d'abord le premier rôle à ses interlocuteurs. Placé en face d'eux comme un confesseur pour ainsi dire, il arrachait la vérité de leur âme, il forçait le secret de leur conscience, et quand une fois il tenait bien leur pensée, qu'elle était devant lui, il l'examinait avec eux, la combattait, la renversait. Semblable aux laboureurs qui, avant d'ensemencer une terre, la retournent, en extirpent les racines, les pierres, les mauvaises herbes, Socrate ne semait sa divine doctrine dans les âmes qu'après les avoir remuées, fouillées, débarrassées. N'est-ce pas bien là ce caractère que nous avons signalé au début, ce caractère d'éducateur? Et pour que la similitude fût parfaite, Socrate, tel qu'un sage gouverneur qui ne s'éloigne jamais de son élève, Socrate, dans l'espace de plus de soixante ans, ne quitta pas et ne voulut jamais quitter sa chère Athènes... Je me trompe, il la quitta deux fois, pour aller la défendre à Potidée et à Ambracium. Point de ces voyages lointains dont les hommes de savoir sont si curieux; point de ces pérégrinations dans les villes étrangères dont les hommes illustres font des triomphes; pas même de courtes absences pour aller admirer les jeux publics de la Grèce; sa cité l'occupait tout entier; et, du reste, il sortit moins d'Athènes, dit-il lui-même, que les aveugles et les estropiés.

Voilà ce que fut sa vie : quant à sa doctrine, un seul mot la caractérise : *Connais-toi toi-même.* Il réduisit toutes les sciences à une seule, la science de l'âme, et prépara ainsi le monde à la génération spiritualiste du christianisme. Oui, Socrate fut un des prophètes les plus évidents de Jésus-Christ; prophète, non par des paroles comme les hommes de l'Ecriture, mais, ce qui est bien plus expressif, prophète par la doctrine, par la pensée et même par le martyre. Socrate est le saint Jean païen du christianisme, et son cachot est comme le précurseur de la croix.

VOITURES DE NAPLES.

(Voy. le Calesso, 1834, p. 257.)

Sous le ciel heureux de Naples, la vie est si douce et si facile qu'on semble n'avoir d'autre souci que celui de l'embellir: le lazzarone drape élégamment ses haillons flétris; il aime à orner son vieux chapeau de belles fleurs, et quand il demande l'aumône, il a un bouquet à la boutonnière de son gilet. Les ustensiles des plus pauvres ménages affectent même une forme élégante, et, comme dans l'ancienne Etrurie, le pot au feu est presque un objet d'art, tant il y a de grâce dans la courbure de ses anses et l'arrondissement de ses flancs. Les voitures sont aussi un exemple de l'imagination et de l'élégance napolitaine. Le tableau de M. Pingret, que nous reproduisons ici, nous donne une idée fidèle de la légèreté aérienne de ces charmants *curriculi*, *corricoli*, auprès desquels nos plus fins tilburys semblent de lourdes voitures. Le cocher est debout derrière la voiture, un pied suspendu, et, le corps penché en avant, il excite à l'aide d'un long fouet la course rapide de ses petits chevaux, infiniment plus fougueux et plus ardents que ceux de nos cabriolets de louage. Et cependant on peut se permettre une promenade dans ces délicieux corricoli pour un carlino, c'est-à-dire la somme modique de 40 centimes. En France on a essayé, sans succès, de placer les cochers derrière les voitures. Quelques années avant la révolution, on vit à Longchamp une magnifique voiture à six chevaux menée à grandes brides par un cocher placé derrière la voiture sur un siége très élevé. Mais cette invention n'eut pas d'imitateurs. Les cabriolets, à Londres, sont aujourd'hui conduits de cette manière qui n'est point sans danger pour les piétons.



(Salon de 1843. Peinture. — Voiture napolitaine, par M. Pingret.)

CONSERVATOIRE ROYAL DES ARTS ET MÉTIERS.

Le Conservatoire des arts et métiers occupe aujourd'hui la plus grande partie de l'ancienne abbaye Saint-Martin-des-Champs.

Cette abbaye, située rue Saint-Martin, fut fondée, ainsi que l'église, en 1060 par Henri I, et dotée de fonds de

terre très considérables. La dédicace de l'église fut faite en 1067 sous Philippe I, fils du roi Henri. L'abbaye perdit alors son premier titre pour prendre celui de prieuré.

Le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, occupé par les moines Bénédictins de la congrégation de Cluny, avait avec ses dépendances une étendue de quatorze arpents; il était entouré de murailles élevées et crénelées, et flanquées de distance en distance de tourelles.



(Conservatoire royal des arts et métiers, à Paris. — Vue d'une partie de la grande galerie, au premier étage.)

Le cloître était le plus remarquable de Paris par le style et la magnificence de son architecture; cet ancien cloître a été démoli; celui qui existe maintenant a été commencé en 1702 et terminé en 1718.

En 1633, le cardinal de Richelieu, premier ministre de Louis XIII, fut nommé au prieuré de Saint-Martin-des-Champs sur la résignation du cardinal Lavalette.

Les bâtiments de l'ancien monastère de Saint-Martin datent de différentes époques; aucun de ceux qui existent encore n'appartient à celle de la fondation, à l'exception peut-être de quelques restes de murailles et de deux tourelles dans l'une desquelles on a établi un réservoir qui alimente une fontaine publique, au coin des rues Saint-Martin et du Vertbois. Le chœur de l'église, bien qu'en très mauvais état, est un spécimen des plus intéressants d'architecture du douzième siècle; c'est, avec certaines parties de l'église Saint-Germain-des-Prés, ce que nous possédons dans ce genre de plus ancien à Paris. La nef de l'église, qui est d'une époque plus récente (du quatorzième siècle probablement), est très remarquable par ses proportions et son étendue; elle est très bien éclairée par dix-huit grandes fenêtres en ogive; c'est certainement le plus grand vaisseau sans point d'appui intérieur qui existe dans Paris.

Le joli réfectoire adossé au cloître fut érigé sous le règne de saint Louis. Il est attribué à Pierre de Montereau, et peut être considéré comme un petit chef-d'œuvre d'architecture gothique (voyez 1840, p. 168). Sous le règne de Louis XIII on commença le grand bâtiment sur le jardin faisant face à l'est, et les deux ailes en retour au midi et au nord; ils furent achevés en 1742. Le grand escalier, placé au centre des bâtiments et dans le milieu de la façade du jardin, est remarquable par sa grandeur et sa belle disposition. Sa construction mérite d'être citée; il fut exécuté en entier dans le siècle dernier par M. Antoine, archi-

tecte du roi, auquel on doit l'hôtel des Monnaies. C'est au pied de cet escalier que se trouve le vestibule carré dans lequel on peut d'un angle à l'autre s'entendre parfaitement, quoiqu'en parlant à voix basse; cela résulte d'un effet d'acoustique produit par la courbe de la voûte. Le jardin du couvent, outre l'espace du jardin actuel du Conservatoire, occupait toute la partie consacrée depuis au marché Saint-Martin.

Les bâtiments, les cours, les jardins et l'église de cette abbaye, jusqu'à la rue Vaucanson, furent affectés au Conservatoire des arts et métiers par un acte d'urgence du 10 juin 1798 (22 prairial an VI), en exécution de la loi du 10 octobre 1794 (19 vendémiaire an III), qui avait décrété la création du Conservatoire. Une partie réservée à cette époque pour la Mairie du sixième arrondissement sera bientôt restituée au Conservatoire, en exécution d'une ordonnance du 5 février 1833.

Dans le principe, il n'était d'abord question que de former une collection de modèles et de machines. Cette collection formée, on comprit bientôt qu'elle ne pouvait être utile et profitable que si des professeurs habiles étaient appelés à faire un enseignement spécialement appliqué aux sciences industrielles. En 1810, on créa donc ce qu'on appelle aujourd'hui la petite Ecole, dont l'enseignement comprenait la géométrie élémentaire et la géométrie descriptive, le dessin de l'architecture et des machines, le dessin de la figure et de l'ornement. Quelquefois il a été question de supprimer cette école, d'autres fois de lui donner une plus grande extension. Les avis sont partagés à cet égard depuis surtout qu'on a établi au Conservatoire les grands cours, c'est-à-dire l'enseignement supérieur. La petite école est aujourd'hui composée de 80 élèves environ. L'enseignement y est gratuit; il suffit pour y être admis d'avoir quatorze ans au moins, de savoir lire et l'arithmétique.

En 1819, on nomma trois professeurs, savoir: 1° un de chimie; 2° un de géométrie appliquée; 3° un d'économie industrielle.

En 1828, on créa une chaire de physique appliquée; tout récemment enfin, en 1840, on compléta l'enseignement par l'adjonction de six nouveaux professeurs; savoir: un second de chimie appliquée, un de législation industrielle, un de géométrie descriptive, un de mécanique appliquée, et deux d'agriculture. Tous les cours sont publics et se font en général le soir ou le dimanche. Ils sont suivis par un grand nombre d'auditeurs auxquels les dimensions restreintes d'un seul amphithéâtre ne permettent pas toujours de trouver de place.

En 1830, les galeries du rez-de-chaussée, dites galeries des filatures, galerie d'agriculture et salle Vaucanson, encombrées d'une quantité de grandes machines, de métiers ou d'objets en général très peu intéressants sous le rapport de la science, et peu en harmonie avec les progrès de l'industrie, furent fermées au public. Dès ce moment, MM. les professeurs adoptèrent pour l'exécution des modèles un nouveau système, qui consistait à les faire exécuter sur une échelle réduite, mais avec assez de perfection toutefois pour qu'ils pussent fonctionner. Ces modèles ainsi réduits ont le double avantage d'occuper une espace beaucoup moins grand, et d'être susceptibles de pouvoir se transporter aux amphithéâtres pour servir aux démonstrations pratiques. Pour plus d'intelligence encore des machines ou des appareils les plus compliqués, on y a joint des dessins de la même grandeur destinés, à l'aide des plans et coupes divers, à en développer toutes les parties, et à en faire comprendre la composition ainsi que la corrélation de toutes les parties entre elles. Ces dessins, exécutés par M. Leblanc, ancien conservateur des galeries, sont conçus de manière à remplir parfaitement le but qu'on s'est proposé.

Ces nouveaux modèles réduits et ces dessins sont exposés dans la grande galerie du premier étage, où l'on peut admirer aujourd'hui une suite très intéressante des principales machines mises en usage par l'industrie moderne (voir une vue d'une partie de cette galerie, p. 189). On y remarque particulièrement les modèles de plusieurs machines à vapeur, des machines soufflantes, la machine à fabriquer le papier continu, celle que M. Philippe a inventée pour la fabrication des roues de voiture, l'appareil de Roth pour la fabrication du sucre, celui de Chevalier pour le même objet, la scierie mécanique de Cochot; puis, à côté de ces machines d'invention française, on voit, comme témoignage de notre impartialité, quelques unes de ces conquêtes que l'industrie doit au génie anglais et allemand, telles que la grue double de Hick et Rothwel, le moulin à blé à trois meules, selon le système anglais; la machine à colonne d'eau de Reichenbach.

Au milieu de la grande galerie se trouve la salle du chemin de fer, où l'on peut étudier l'établissement des rails et deux systèmes différents de locomotives, qui, quoique exécutés au cinquième de la grandeur réelle, se démontent dans toutes leurs parties de manière à laisser voir le mode de construction dans les moindres détails, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

A l'extrémité de la galerie se trouve la salle des tours, dans laquelle on peut voir un grand nombre de ces œuvres d'adresse ou de patience, bien plus faites pour distraire les curieux et les oisifs que pour servir à l'enseignement des personnes sérieuses. De là on pénètre dans la salle des hauts fourneaux, dont la plupart des modèles proviennent de la collection d'Orléans, et ont été exécutés par MM. Perrier, de Chaillot. On y voit aussi un grand modèle de la construction d'une forge et d'un fourneau anglais par Taylor.

Dans l'aile correspondante se trouve le cabinet de physique qui a été acquis du physicien Charles.

La grande galerie des machines, la salle du chemin de fer, celle des tours, et la galerie des hauts fourneaux, sont les seules localités dans lesquelles le public soit admis. Il est à regretter que les galeries du rez-de-chaussée, qui restent fermées depuis treize ans, n'aient pas encore été appropriées pour y établir les nouveaux modèles et augmenter les collections aujourd'hui si incomplètes encore. L'agriculture surtout réclame une place convenable pour exposer et ses moyens et ses produits, et l'on a peine à concevoir l'état d'abandon dans lequel est resté depuis si longtemps un établissement aussi utile que le Conservatoire, et qui pourrait exercer une si grande influence sur les développements de l'industrie en France.

Le Conservatoire, établi à la hâte dans les bâtiments d'un couvent, est loin d'être constitué et organisé comme il devrait et pourrait l'être; des salles humides et sombres dans lesquelles de précieux modèles se détérioraient promptement, auraient pu facilement être assainies et restaurées: on a préféré les fermer. L'église, susceptible de devenir une magnifique salle d'exposition, est dans un état de ruine qui va croissant tous les jours, et rendra la restauration des plus difficiles; le joli réfectoire, où serait admirablement placée la bibliothèque aujourd'hui trop à l'étroit, est resté sans vitrage, et n'est aucunement utilisé. Les dix professeurs, obligés de professer dans le même amphithéâtre, qui d'ailleurs est trop petit, ne peuvent souvent choisir les heures les plus convenables au public. Enfin il existe au Conservatoire des portefeuilles de dessins faits à grands frais dans les pays étrangers, dans le but de nous initier aux connaissances industrielles et aux inventions profitables des autres peuples, et le public ne peut consulter ce précieux recueil faute d'un local convenable pour lui en donner communication.

Il y a longtemps déjà qu'on a compris qu'un tel état de choses ne pouvait pas se prolonger, et cependant on n'a

encore pris aucun parti pour le faire cesser. Déjà plusieurs interpellations ont été adressées aux ministres à ce sujet, et à chaque session, le député du sixième arrondissement ne manque pas de faire entendre sa voix en faveur de la classe industrielle, et d'appeler l'attention de l'autorité sur un établissement aussi utile. Des promesses ont été faites à plusieurs reprises, et ces promesses ne se sont jamais réalisées. Il nous semble cependant qu'il serait temps de comprendre que l'une des conditions de la paix est d'honorer l'industrie à l'égal des autres professions. On a dépensé des millions au Collége de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'Ecole des beaux-arts, rien de mieux; mais le Conservatoire ne doit-il pas, à son tour, fixer l'attention du pouvoir? Est-ce donc parce qu'il se trouve relégué au centre d'un quartier industriel et loin de ceux adoptés par le luxe et l'opulence qu'il reste dans cet état d'abandon? Mais sa situation est, au contraire, une des conditions les plus favorables dans lesquelles il puisse se trouver; et en créant ainsi, au milieu d'un quartier habité par la classe ouvrière, un grand centre d'enseignement industriel, on aura trouvé le moyen le plus sûr d'améliorer la condition de cette partie de la population.

HÉROÏSME D'UN MANDARIN.

Il y avait, dit-on, anciennement à la Chine un conseil composé de douze mandarins, chargé d'écrire jour par jour l'histoire des empereurs durant la vie de chacun de ces empereurs. Ce conseil s'assemblait tous les jours, et dans le lieu de son assemblée se trouvait un grand coffre cerclé de fer, et percé en dessus d'une ouverture par laquelle on jetait les mémoires qui devaient servir à l'histoire du règne.

La loi prescrivait que ce coffre ne fût ouvert qu'après la mort de chaque empereur. Cependant, il y a cent cinquante ans environ, un de ces empereurs voulut voir comment il était traité dans ces mémoires, et il va sans dire que c'était un mauvais prince; un homme de bien n'aurait pas eu cette idée. Par son ordre on ouvre le coffre sacré, et il s'indigne d'y trouver la peinture vivante de l'injustice de son administration. Furieux, il fait appeler le chef du conseil, et après lui avoir reproché sa témérité, il lui fait couper la tête. Les mémoires du lendemain mentionnent cette atrocité, et le nouveau président subit le sort de son prédécesseur, et un troisième est également sacrifié. Quand vint le tour du quatrième d'être introduit devant l'empereur, il se fit précéder d'un esclave qui portait son cercueil; puis, d'un visage ferme et serein, il s'adressa en ces termes à la bête féroce prête à le dévorer: « Tu vois que je ne crains pas la » mort, car voilà la bière et ma tête. C'est en vain que tu » espères imposer silence à la vérité; il restera toujours une » voix qui parlera malgré toi. Ordonne qu'on me frappe; » j'aime mieux être mort que de vivre sous un maître qui a » résolu d'égorger tous les honnêtes gens de son empire. »

On dit que, frappé de l'intrépidité de ce mandarin, l'empereur le renvoya comblé de présents, et que, sans plus s'inquiéter de rechercher ce qu'on mettait dans le coffre, il fit en sorte que le fidèle historien n'eût à l'avenir à enregistrer que de bonnes actions.

DE LA PRÉPONDÉRANCE DE LA FRANCE (1).

Depuis Charlemagne, il y a eu en Europe une autorité toujours respectée même par ses rivaux, toujours reconnue même par ses ennemis, la prépondérance de la France; prépondérance non de force, car la politique de la France a toujours été plus heureuse que ses armes, mais prépondérance de dignité, de considération, d'influence et de conseil, que lui donnaient l'âge et les souvenirs; et je ne sais quelle suite dans ses conseils, quel bonheur dans ses progrès, qui, toujours les mêmes, malgré les fautes de son administration et les revers de ses armes, faisaient dire à un grand pape « que la France était un royaume gouverné par la Providence. » La France était l'aînée de toutes les sociétés européennes; et lorsque les peuples de la Grande-Bretagne et de la Germanie habitaient encore leurs forêts et leurs marais, la Gaule, cultivée par l'étude des lettres grecques et latines, forte de la discipline romaine, instruite à l'école de ces maîtres du monde, polie par leurs arts et leur urbanité, qui même à la fin s'étaient exilés de Rome pour se réfugier aux extrémités de l'Empire; la Gaule, comme une terre bien préparée, avait reçu tous les bienfaits de la civilisation chrétienne. Bientôt elle devint monarchique; et l'ancienneté de la noble maison de ses rois, aimée aussi de toutes les autres, l'excellence de sa constitution, les vertus et les lumières de son clergé, la dignité de son corps de magistrature, la renommée de sa chevalerie, la science de ses universités, la sagesse de ses lois, la douceur de ses mœurs, le caractère de ses habitants bien plus que la force de ses armes, toujours balancées et souvent malheureuses, surtout le génie de Charlemagne, l'avaient élevée en Europe à un rang qui n'était plus contesté. Rien de grand dans le monde politique ne s'était fait sans la France, elle était dépositaire de toutes les traditions de la grande famille et de tous les secrets d'Etat de la chrétienté; rien de grand, j'ose le dire, ne se fera sans elle. Et ce qui lui assure à jamais cette prééminence et y met en quelque sorte le dernier sceau, est l'universalité de sa langue, devenue la langue des cabinets et des cours et par conséquent la langue de la politique; sorte de domination la plus douce à la fois et la plus forte qu'un peuple puisse exercer sur d'autres peuples, puisqu'en imposant sa langue un peuple impose en quelque sorte son caractère, son esprit et ses pensées, dont la langue est la fidèle expression. DE BONALD.

(1) Cette page, digne de Bossuet, est extraite d'une brochure de 1815, dans laquelle M. de Bonald réclamait des puissances européennes nos frontières du Rhin, sans lesquelles l'auteur montrait que la France n'est pas *finie*, et ne peut être par conséquent considérée comme douée de stabilité.

LE ROI THÉODORE.

La lutte acharnée des Corses contre les Génois, leurs oppresseurs, durait déjà depuis sept années, et les premiers, abandonnés par toute l'Europe, venaient de se constituer en république sous la protection de la sainte Vierge, lorsque, le 15 mars 1736, ils virent un bâtiment portant pavillon anglais débarquer au port d'Aleria le baron Théodore de Neuhof. Ce baron était un aventurier qui avait mené jusque là l'existence la plus agitée, et dont le reste de la vie devait répondre au passé. Né à Metz en 1690, d'un gentilhomme westphalien, Antoine, baron de Neuhof, qui était venu s'établir en France, et demeuré orphelin de bonne heure, il avait été attaché comme page à la maison de la duchesse d'Orléans; entré ensuite en qualité de lieutenant dans le régiment de La Marck, il était allé s'engager au service de la Suède. Là son talent pour l'intrigue l'avait fait remarquer du ministre de Charles XII, le baron de Goertz, qui, d'accord avec Alberoni, l'avait employé dans plusieurs missions secrètes à Londres. Les vastes projets du ministre espagnol ayant échoué, Théodore repassa en Suède, puis se rendit en Espagne où, grâce au duc de Riperda, successeur d'Alberoni, il épousa une noble Irlandaise, et obtint un brevet de colonel. Mais rien ne pouvait fixer son caractère inquiet. Il revint en France où le système de Law lui enleva le peu de bien qu'il possédait. Après avoir erré dans diverses contrées de l'Europe, poursuivi partout par ses créanciers, il parvint à se faire nommer à Florence résident de l'empereur Charles VI. Ce fut dans cette ville qu'il

commença à entretenir des relations avec quelques chefs corses, et il sut agir avec tant d'adresse que ceux-ci, en récompense de la protection qu'il leur promettait, s'engagèrent à le mettre à leur tête. Théodore parcourut de nouveau le continent, mais il fut rebuté par toutes les cours où il se présenta. Il fut plus favorablement accueilli en Turquie, où il se vit fortement appuyé par un autre aventurier, le célèbre comte de Bonneval, qui avait embrassé le mahométisme et était devenu pacha. Mais la Porte tardant à prendre une détermination, Théodore se mit en rapport avec un envoyé du bey de Tunis. « Il passa lui-même en Afrique, dit Voltaire, persuada le bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse, si l'on voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins, et quelques provisions. La régence de Tunis fut assez simple pour les donner. Il arriva à Livourne sur un bâtiment qui portait un faux pavillon anglais, vendit le vaisseau, et écrivit aux chefs des Corses que, si on voulait le choisir lui-même pour roi, il promettait de chasser les Génois de l'île, avec le secours des principales puissances de l'Europe dont il était sûr. Il faut qu'il y ait des temps où la tête tourne à la plupart des hommes. Sa proposition fut acceptée. Le baron Théodore aborda, le 15 mars 1736, au port d'Aleria, vêtu à la turque et coiffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des trésors immenses, et, pour preuve, il répandit parmi le peuple une cinquantaine de sequins en monnaie de billon : ses fusils, sa poudre, qu'il distribua, furent les preuves de sa puissance ; il donna des souliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corse ; il aposta des courriers qui venaient de Livourne sur des barques, et qui lui apportaient de prétendus paquets des puissances d'Europe et d'Afrique. On le prit pour un des plus grands princes de la terre : il fut élu roi ; on frappa quelques monnaies de cuivre à son coin ; il eut une cour et des secrétaires d'Etat. »



(Le roi Théodore, d'après une ancienne estampe.)

Ce fut le 15 avril, dans une assemblée générale tenue à Alezani, que le baron de Neuhof fut proclamé roi sous le nom de Théodore I. Son inauguration eut lieu avec toute la pompe que purent lui donner les Corses : on lui mit sur la tête une couronne de laurier ; on le promena au milieu d'une foule immense, porté sur les épaules des principaux citoyens. Après avoir promulgué quelques décrets concernant la police de son nouveau royaume, Théodore s'entoura d'une garde de quatre cents soldats, distribua de nombreux brevets de noblesse, et institua un ordre de chevalerie sous le nom d'*Ordre de la Délivrance.* Profitant en même temps de l'enthousiasme que son arrivée avait excité, il rassembla une armée, et soumit toute l'île, à l'exception de La Bastie, Fiorenzo, Calvi, Ajaccio, Porto-Vecchio et San Bonifacio, qui restèrent au pouvoir des Génois ; mais il bloqua ces places si étroitement qu'on fut obligé de leur envoyer de Gênes des vivres, du bois, et jusqu'à de l'eau potable.

Cependant, les secours annoncés par leur roi n'arrivant pas, la confiance que les Corses avaient mise en lui commença fortement à s'ébranler ; en même temps le supplice de plusieurs individus appartenant aux premières familles du pays excita le plus violent mécontentement. Le 4 novembre, Théodore, connaissant la disposition des esprits, convoqua à Sartene les députés de toutes les *pieves* (paroisses) non soumises aux Génois, et leur déclara qu'il allait quitter le royaume pour presser l'arrivée des secours qu'on lui avait promis. Il établit un conseil de régence, nomma trois gouverneurs, et, le 11 du même mois, s'embarqua, travesti en abbé, sur un bâtiment provençal qui le conduisit à Livourne. De là, après avoir inutilement mendié une assistance qu'on lui refusa partout, il passa à Amsterdam, où l'un de ses créanciers le fit jeter en prison. Néanmoins il parvint à intéresser en sa faveur quelques juifs et quelques négociants de la ville, auxquels il promit le commerce exclusif de l'île. Ceux-ci payèrent ses dettes, lui avancèrent cinq millions pour équiper trois bâtiments marchands et une frégate chargée de vingt-quatre canons, de neuf mille fusils, et d'une grande quantité de munitions. Il débarqua à Soraco le 13 septembre 1738 ; mais la Corse, pendant son absence, avait été occupée par les troupes françaises, et il n'osa pas s'aventurer dans l'intérieur de l'île. Il se rembarqua au mois de décembre, et se présenta avec sa flottille devant Ajaccio. Repoussé par les vents contraires, ou trahi par le capitaine du navire qu'il montait, il fut jeté sur la côte de Naples ; il y fut arrêté et envoyé à Gaëte. Cependant on lui rendit bientôt la liberté, et le malheureux roi recommença sa vie errante. Il fit sans succès, en 1742, une nouvelle tentative sur la côte près de l'Isola-Rossa, monté sur un navire du gouvernement britannique, qui aurait voulu arracher la Corse à la domination de la France. Une dernière humiliation lui était réservée à son retour à Londres : il y fut poursuivi par ses créanciers, et languit sept ans en prison, en proie à la plus profonde misère. Enfin, Horace Walpole ouvrit en sa faveur une souscription, qui lui assura les moyens de subsister jusqu'à sa mort, arrivée le 17 décembre 1755. Il fut enterré sans aucune pompe dans le cimetière commun de Sainte-Anne de Westminster. On mit sur sa tombe une épitaphe terminée par la phrase suivante : *La fortune lui donna un royaume et lui refusa du pain.*

Ainsi finit misérablement cet aventurier, qui pendant quelque temps occupa l'attention de l'Europe, et qui semble n'avoir pas été à la hauteur du rôle que la fortune l'appelait à jouer. Son existence extraordinaire avait frappé vivement les esprits, et il a été choisi pour héros par plusieurs romanciers. Il figure aussi dans un assez grand nombre de caricatures politiques contemporaines. L'une d'elles, intitulée : *Le bal satirique allégorique que les puissances de l'Europe ont tenu à la grande salle germanique, en* 1740, représente le baron de Neuhof déguisé en arlequin.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

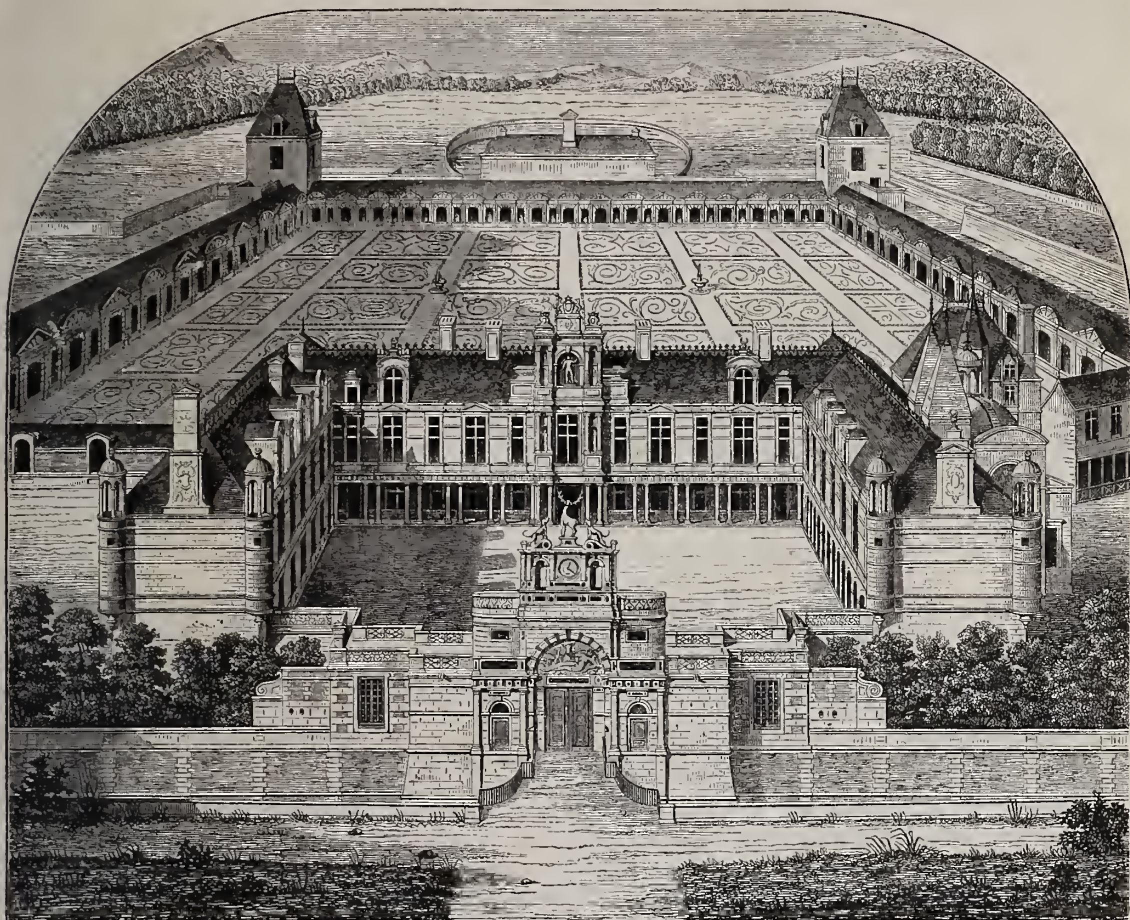
ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voy. p. 49, 121.)

RÈGNE DE HENRI II.



(Vue générale du château d'Anet, bâti par Philibert Delorme, sous le règne de Henri II, pour Diane de Poitiers.)

Pour caractériser le style de l'archictecture qui dominait en France sous le règne de François I, nous nous sommes plus particulièrement attaché à l'étude des principaux palais et des châteaux qui furent élevés à cette époque, comme étant plus propres qu'aucun autre édifice à donner une idée exacte de la direction qu'avaient prise les arts pendant cette période féconde de leur histoire; nous devons cependant ajouter que (sans parler des églises qui doivent être classées à part) le style d'architecture de la renaissance fut également appliqué, sous le règne de François I, à des constructions civiles de plus d'un genre qu'il eût été utile d'étudier : malheureusement elles ont été détruites pour la plupart. Dans le nombre de celles qui subsistent, il faut signaler l'Hôtel-de-Ville de Paris comme le plus intéressant exemple d'architecture civile du règne de François I. Ce fut un architecte italien, nommé Dominique Cortone, qui en fut l'auteur, et la première pierre en fut posée en 1533, ainsi que cela était consigné dans une inscription latine en lettres d'or gravée sur le portail, et rapportée en entier par Corrozet.

Cet édifice, l'un des premiers dans lesquels on ait introduit les éléments du style de la renaissance pure, nous prouve que les artistes italiens, lorsqu'ils étaient appelés en France, avaient le bon esprit de comprendre que pour un autre pays, d'autres besoins et un autre climat, il convenait d'adopter et d'autres formes et d'autres dispositions que celles qui faisaient le mérite des édifices de l'Italie. C'est ainsi qu'ils n'hésitaient pas à introduire la lumière par de grandes et larges baies dans des intérieurs où l'on n'avait pas la chaleur extérieure à redouter, qu'ils acceptaient franchement la nécessité de ces nombreux et immenses tuyaux de cheminée indispensables dans ce pays-ci, et qu'ils les décoraient avec goût; c'est par le même sentiment encore qu'ils comprenaient que dans le Nord la tradition des combles élevés devait être conservée comme une nécessité. Quoique l'œuvre d'un étranger, l'Hôtel-de-Ville de Paris ne pourrait donc réellement pas être considéré comme appartenant à l'art italien, et son architecture est en effet tellement appropriée aux conditions essentielles d'un édifice élevé en France et pour des besoins français, qu'on pourrait presque dire que c'est de l'architecture française faite par un Italien, surtout si on la compare à celle adoptée dans tant d'autres circonstances, et qui n'est trop souvent qu'une maladroite imitation d'architecture italienne due à l'inintelligence de certains artistes français.

L'Hôtel-de-Ville de Paris, dont nous avons déjà eu occasion de parler dans ce recueil (voy. 1833, p. 249, et 1841, p. 230), mérite d'être cité comme un modèle complet d'ar-

chitecture civile au seizième siècle, et comme tel pouvant être d'un enseignement des plus utiles et des plus profitables, tant par la juste entente de ses dispositions que par le caractère de son architecture, le choix et le goût des détails de son ornementation. Cet édifice, resté inachevé à la fin du règne de François I, ne fut achevé que sous celui de Henri II, et certaines parties supérieures de la façade appartiennent même au règne de Henri IV.

Le grand développement qu'avaient pris les arts en France, sous le règne et par l'influence de François I, se continua après l'avénement au trône de Henri II son fils, qui eut lieu en 1547. Catherine de Médicis, femme de ce dernier, ne contribua pas peu à répandre en France le goût des arts, des sciences et des lettres, qui semblait héréditaire dans sa famille. Les monuments commencés par François I, et restés inachevés à sa mort, furent continués et terminés par son fils. Sous François I, l'on procédait encore par tâtonnement, et comme cela est inévitable dans les époques de transition, le goût n'étant pas fixé, on mélangeait indistinctement tous les styles; la plupart des édifices conservaient encore de nombreux témoignages du style gothique qu'on n'abandonnait que progressivement. Les travaux d'architecture les plus importants exécutés alors avaient été presque tous confiés à des Italiens, et si quelques architectes français sont parvenus à entrer en rivalité avec eux, on ignore leur nom. Ce ne fut qu'à la fin de ce règne que Pierre Lescot, chargé par François I de la reconstruction du Louvre, conçut l'ensemble de cet admirable édifice, devenu depuis si célèbre dans le monde entier, et qui semble résumer à lui seul les plus grands efforts tentés par l'architecture en France au seizième siècle. La partie du Louvre, à peine commencée lorsque Henri II monta sur le trône, fut achevée sous le règne de ce roi, ainsi que l'indiquent les monogrammes et les attributs qui furent introduits dans sa décoration. Notre intention est de consacrer un article spécial à l'étude et à l'histoire de ce monument. A côté de Pierre Lescot, il faut nommer immédiatement Philibert Delorme et Jean Bullant, et à côté du Louvre nous placerons les châteaux d'Anet, des Tuileries et d'Ecouen. Dès lors, la France devient rivale de l'Italie; elle peut proclamer hautement le nom d'artistes nationaux, et s'enorgueillir de leurs œuvres. Malheureusement, disons-le, nous devons regretter que le génie d'hommes aussi éminents n'ait été mis à l'épreuve que pour satisfaire la vanité ou le caprice des rois, des princes ou de leurs favorites. Et quoique les châteaux que nous venons de citer puissent être effectivement considérés comme des œuvres d'art très remarquables, ce ne sont cependant que des habitations royales ou princières, et ils ne peuvent être mis sur la même ligne que ces monuments plus durables à l'aide desquels les nations transmettent aux générations futures les pages ineffaçables de leur histoire.

Tel est donc le point de vue auquel il faut se placer pour juger convenablement la valeur des hommes et des productions dans lesquels se trouve résumé le caractère de la renaissance sous Henri II.

LE CHATEAU D'ANET,

Bâti par Philibert Delorme pour Diane de Poitiers, sous le règne de Henri II.

Une des œuvres les plus importantes d'architecture, commencée et achevée sous le règne de Henri II, est le château d'Anet. Philibert Delorme, qui en fut chargé, avait déjà exécuté divers travaux sous le règne de François I. Mais, outre qu'il serait difficile de les étudier, vu qu'ils ont à peu près tous disparu, aucun ne pourrait être mis en comparaison avec le château d'Anet, auquel cet habile architecte semble avoir donné tous ses soins, et dans l'exécution duquel il a cherché à déployer toutes les ressources de son art. Sous ce rapport, ce château mérite de fixer notre attention comme l'œuvre complète d'un même homme appartenant à cette époque caractéristique de notre histoire où la France, volant de ses propres ailes, sut enfin se passer du secours des étrangers, et avoir une architecture appropriée à son génie, à ses goûts et à ses besoins.

Anet est situé sur les bords de la rivière de l'Eure, entre les villes de Mantes et de Dreux, dans une riche et fraîche vallée bordée de collines boisées qui bornent la vue. L'origine du château est fort ancienne : des chartes de 1169 nous ont transmis le nom d'un seigneur Simon d'Anet. Vers 1340, le comte d'Evreux, fils de Philippe-le-Hardi, devint possesseur du domaine d'Anet. On voyait encore à la fin du siècle dernier les vestiges des murailles fortifiées que Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, avait fait élever, et que Charles V fit démanteler après s'en être rendu maître. En 1444, Charles VII, pour reconnaître les services que lui avait rendus le grand sénéchal de Normandie, Pierre de Brézé, lui fit don de la châtellenie d'Anet et d'autres terres, avec de riches redevances. Après la mort de ce seigneur, qui eut lieu à la bataille de Montléry, Jacques de Brézé son fils, qui avait épousé Charlotte de France, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel, devint seigneur d'Anet, et ce fut dans l'intérieur de ce château que, dans la nuit du 3 juin 1476, il se rendit coupable du meurtre de sa femme dans un accès de jalousie. Enfin, Louis de Brézé, fils de Jacques, après avoir perdu sa première femme Catherine de Dreux, épousa, le 29 mars 1514, la célèbre Diane de Poitiers, fille de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier. Etant devenue veuve en 1531, elle se retira dans l'ancienne demeure des seigneurs d'Anet. Elle avait alors trente deux ans; toute jeune, elle avait été admise au nombre des filles d'honneur de la reine Claude, et après la mort de François I, elle brilla à la cour, et acquit de suite un grand ascendant sur l'esprit du roi Henri II, qui n'avait alors que treize ans. Son influence balança bientôt celle de la fière Catherine de Médicis.

L'ancien château d'Anet, disposé nécessairement pour les habitudes guerrières et les mœurs chevaleresques du moyen-âge, ne pouvait plus convenir à cette noble châtelaine parvenue tout d'un coup à un si haut degré de grandeur, et qui devait bientôt prouver qu'en France la grâce, l'esprit et la beauté étaient bien plus propres à usurper le pouvoir que la force, la violence et l'intrigue. Henri II, ne pouvant donner un trône à Diane, voulut lui créer un palais digne d'être habité par la déesse dont elle portait le nom. Anet devait devenir un séjour enchanté et embelli de tous les prestiges de l'art et de la nature. Aucune limite ne fut donc probablement imposée à l'imagination de Philibert Delorme, lorsqu'il fut chargé de réaliser cette poétique et royale intention. C'est ce séjour qui a inspiré à Voltaire les vers suivants :

> Il voit (l'Amour) les murs d'Anet bâtis au bords de l'Eure;
> Lui-même en ordonna la superbe structure.
> Par ses adroites mains avec art enlacés,
> Les chiffres de Diane y sont encore tracés;
> Sur sa tombe, en passant, les plaisirs et les grâces
> Répandirent les fleurs qui naissaient sur leurs traces.
> *Henriade*, chant IX.

Pour qui visite aujourd'hui les ruines du château d'Anet, il est assez difficile de retrouver dans ce qui subsiste les traces de cette ancienne splendeur. Cependant, à l'aide des gravures publiées dans le recueil d'Androuet-Ducerceau, et en rassemblant par la pensée tous les débris provenant de cette magnifique habitation, et dispersés aujourd'hui en différents lieux, on parvient à se convaincre que Henri II avait trouvé dans le talent de l'habile architecte auquel il avait accordé sa confiance, un digne interprète de sa galante et délicate prodigalité.

Nous essaierons donc de donner à nos lecteurs une idée de cette délicieuse demeure, une des productions les plus

remarquables de notre architecture privée, exécutée sous la direction de l'artiste qui passe pour un des premiers maîtres de la renaissance française, et qui s'était associé pour l'accomplissement d'une œuvre aussi importante des hommes tels que Jean Goujon, surnommé le Phidias français, et Jean Cousin, qui doit être considéré comme le chef de notre école de peinture. On voit par là quel intérêt s'attache au château élevé pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, et quelle place importante il faut lui accorder dans l'histoire de l'architecture de la France.

On fixe la date de la reconstruction du château d'Anet à l'année 1548. Philibert Delorme, en plusieurs points, et particulièrement pour le corps de bâtiment sur le jardin, fut obligé de conserver certaines parties de l'ancien château, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans son ouvrage de la manière suivante : « L'architecte aura la seule charge » et le crédit de faire ce qu'il voudra ; car s'il a un compa- » gnon ou un autre qui l'observe, ou qui se vueille mesler » d'ordonner, il ne sçaura jamais rien faire qui vaille ; je » l'ay veu et expérimenté au chasteau d'Annet, au quel lieu, » pour me laisser faire ce que j'ay voulu en conduisant le » bastiment neuf, je lui ay proprement accomodé la maison » vieille qui estoit chose autant difficile et fâcheuse qu'il est » impossible d'excogiter. Bref, j'ai faict ce qui m'a semblé » bon, et de telle sorte et telle disposition, que j'en laisse le » jugement à tous bons esprits qui auront veu le lieu et » entendu la subjection et contrainte qui sy présentoit à » cause des viels bâtimens, et n'eussent esté les grandes » ennuies et haines que m'en portoient les domestiques et » autres, l'on y eût faict encore des œuvres trop plus excel- » lentes et plus admirables que celles qu'on y voit ; s'il y a » quelque chose singulière et rare, louenge en soit à Dieu. »

Il résulte de ce passage que l'architecte d'Anet eut de nombreuses et grandes difficultés à vaincre pour exécuter ce qu'il avait conçu ; il en reparle encore de nouveau au sujet du cabinet supporté par une voûte en trompe qu'il ajouta extérieurement à la chambre qu'habitait le roi quand il venait au château, « laquelle trompe, dit-il, fut faite par » contraincte pour n'avoir espace ou lieu pour le faire au » corps d'hostel qui ja estoit commencé, ne aussi au vieil » logis qui estoit fait. » Philibert Delorme attachait une grande importance à la construction de cette trompe, dont il développe le système d'appareil et de coupe de trait dans plusieurs chapitres de son ouvrage.

Nous avons cru utile d'établir préalablement ces faits, afin qu'on puisse plus sûrement juger des contraintes qui furent imposées à Philibert Delorme, et mieux apprécier conséquemment l'habileté avec laquelle il est parvenu à les surmonter. Nous ne nous arrêterons pas à ce qu'il dit de la haine des domestiques et autres personnes contre lesquelles il eut à lutter, et cependant cela nous prouve que de tout temps, depuis Vitruve jusque aujourd'hui, l'architecte, bien différent en cela du peintre et du sculpteur qui sont seuls maîtres de leur œuvre, est obligé souvent de subir des influences étrangères, et de suivre forcément les prescriptions ridicules qui lui sont imposées.

Les conditions préexistantes dont parle Philibert Delorme l'obligèrent-elles de modifier les dispositions générales qu'il pouvait avoir conçues ? C'est ce que nous ne saurions décider. Mais voici en tout cas quelle fut celle qu'il adopta.

L'ensemble du château se composait d'une cour principale à peu près carrée, et de deux cours latérales consacrées aux cuisines-offices et autres dépendances en arrière des bâtiments : dans la largeur des trois cours s'étendait un vaste parterre divisé en plusieurs compartiments plantés de fleurs, et continuellement rafraîchi par les eaux de deux fontaines jaillissantes. Ce parterre était entouré de galeries ouvertes intérieurement et circonscrit par les fossés remplis d'eau, qui formaient de toute part la clôture du château. A l'extrémité du parterre était une grande loge à jour donnant sur un grand bassin de forme circulaire dans lequel l'eau retombait en cascade.

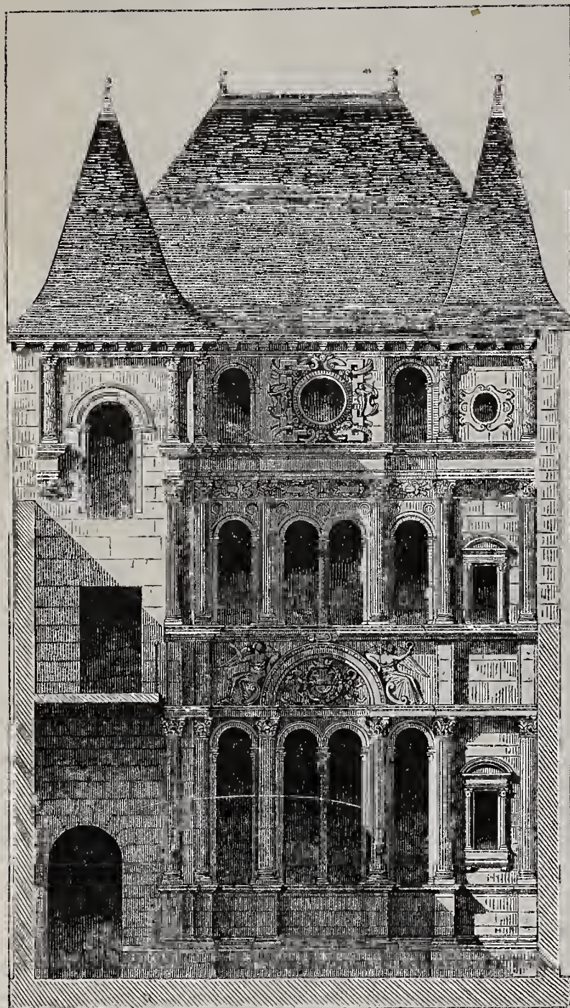
La cour centrale était entourée de trois côtés de corps de bâtiments d'égale hauteur, et du quatrième côté, celui de l'entrée, elle était close en partie par de simples murs d'appui au-dessus des fossés, et en partie par des constructions basses destinées à la conciergerie, à la capitainerie, etc. La grande porte du château s'ouvrait au milieu d'une construction triomphale surmontée de deux étages de terrasses bordées de riches balustrades, et couronnée d'un motif architectural dans lequel était ajustée cette horloge célèbre qui indiquait à la fois les heures, les mois de l'année et les phases de la lune. Un cerf en bronze, placé au sommet de ce portail, marquait les heures en frappant du pied, comme s'il eût été harcelé par deux chiens, également de bronze, qui faisaient en même temps entendre leurs aboiements. Au-dessus de la porte, qui est carrée, le cintre de l'arcade qui l'encadre était orné de ce fameux bas-relief de bronze exécuté par Benvenuto Cellini pour Fontainebleau, et dont nous avons parlé précédemment (voyez 1843, p. 52). L'ensemble de cette construction monumentale, exécutée en pierre de choix, était de plus enrichi de marbres de différentes couleurs ajustés avec goût, et qui devaient lui donner une physionomie originale. Cette espèce de frontispice, élevé à l'entrée du château d'Anet, existe encore quoique assez détérioré ; tous les bronzes ont disparu ainsi que l'horloge ; mais la grande porte, ornée d'attributs de chasse et de pêche, et des chiffres de Diane, est encore conservée à sa même place (voyez la vue générale du château, p. 193).

Dans la cour, des portiques à colonnes régnaient au rez-de-chaussée du bâtiment faisant face à l'entrée, et de celui en aile à droite auquel la chapelle était attenante d'un côté, quoique isolée des trois autres. La façade du bâtiment du fond était plus riche et plus ornée que celle des ailes ; au milieu était un portail à trois ordres dorique, ionique et corinthien, superposés, dont les intervalles étaient décorés de niches, de statues et de bas-reliefs d'un charmant effet. Le troisième ordre, qui s'élevait dans la hauteur des combles latéraux, accompagnait une arcade pleine dans laquelle était placée une statue de Diane de grande dimension. Au sommet de ce portail se découpaient les armoiries de la famille de Brézé.

Ce morceau d'architecture, grâce aux soins de M. A. Lenoir, a été sauvé de la destruction qui le menaçait, et l'on peut aujourd'hui en admirer l'ensemble dans la première cour de l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris (voy. 1838, p. 105). On conçoit néanmoins quelle différence doit résulter, pour l'effet qu'il produit, de le voir ainsi isolé et séparé des parties en arrière-corps qui l'accompagnaient. C'est dans le corps de bâtiment dont ce portail faisait le motif principal qu'étaient distribués les appartements d'habitation ayant vue, d'un côté, sur le jardin. Le rez-de-chaussée était de plain-pied avec une terrasse élevée au-dessus d'un *cryptoportique* (ainsi que le désigne Philibert Delorme lui-même). De cette terrasse, on descendait aux parterres par un perron en forme de croissant, que son auteur considérait comme une œuvre remarquable de coupe de pierre.

La chapelle, qui, ainsi que nous l'avons dit, avait son entrée dans le bâtiment en aile à droite de la cour, était isolée des trois autres côtés et formait saillie dans la cour des cuisines ; son plan, en forme de croix grecque, avait permis de disposer trois autels semblables, et les angles extérieurs de la croix avaient été utilisés pour les sacristies et les escaliers à l'aide desquels on pouvait monter jusque sur la coupole. Cette chapelle est aujourd'hui la partie la mieux conservée du château, et cette conservation même est le meilleur éloge qu'on puisse faire de la perfection avec laquelle elle avait été construite, car la voûte en pierre de sa coupole, dont les pierres sont apparentes à l'extérieur et sont restées

continuellement exposées aux pluies et aux neiges de notre climat, n'ont pas subi la moindre altération. On ne saurait donc trop louer et le soin extrême qui a présidé au choix des matérieux, et l'art infini avec lequel l'appareil en a été dirigé. Les deux escaliers de cette chapelle, couverts par de hautes pyramides de pierre, nous offrent encore une preuve de cette même perfection d'exécution. Mais si les conditions de durée et de conservation sont les premières de l'art de



(Vue d'une habitation du seizième siècle, dite Maison de Diane de Poitiers, à Orléans.)

bâtir, ce ne sont pas les seules, et, en pénétrant dans ce sanctuaire, on regrettera bientôt que Philibert Delorme ne se soit pas montré aussi habile artiste que savant constructeur. La composition de la chapelle, il faut bien le dire, n'est pas un chef-d'œuvre d'art, et l'on voit évidemment que l'architecte, trop préoccupé d'imiter les modèles de l'antiquité, a perdu là cette originalité qu'on retrouve dans les autres parties du château; mais cependant, il est impossible dans certains détails de méconnaître le sentiment et le goût particulier du maître qui en dirigea l'exécution. Partout dans l'intérieur de ce petit monument, la pierre est restée apparente, et sa nudité est à peine déguisée à l'aide de quelques sobres dorures. La voûte est sculptée en caissons losanges dans chacun desquels est une tête d'ange; elle est ouverte à son sommet, et couronnée d'une lanterne terminée elle-même par un petit dôme. Le pavement reproduit, par des losanges blancs et noirs, la projection des caissons de la voûte, et la mosaïque du centre, composée des marbres les plus précieux, est exécutée avec une rare précision. La porte était à elle seule un morceau d'ébénisterie digne d'être cité; les panneaux en étaient découpés à jour, mais toutefois se fermant à volonté : par ce moyen, les personnes placées à l'extérieur même pouvaient prendre part au service divin. Cette porte, toute en bois de noyer richement sculpté et doré, était sur sa face intérieure entièrement incrustée des bois les plus rares et les plus beaux, l'acajou, l'amaranthe, l'ébène, etc., qui devaient, à cette époque, avoir un très grand prix. Ce même luxe de sculpture et d'incrustation existait dans toute la menuiserie du château, et deux portes d'Anet, restaurées et replacées dans une des salles du premier étage de l'Ecole royale des beaux-arts, ne peuvent en donner qu'une faible idée. On voit aussi quelques panneaux sculptés, provenant également d'Anet, dans d'autres parties de l'Ecole. Il existe encore dans le château même, outre la porte de la chapelle qui est dans un état déplorable, quatre autres portes sculptées et dorées qui méritent d'être soigneusement conservées.

Mais revenons à la chapelle, pour y admirer les magnifiques sculptures de Jean Goujon; ce sont huit figures de femmes ailées et drapées, tenant les unes des palmes, les autres des trompettes, placées dans les tympans des arcs, et huit figures d'anges portant les instruments de la Passion, disposées dans les compartiments des voûtes en berceau. Toutes ces sculptures, auxquelles le temps n'a fait subir aucune altération et qui ont été miraculeusement épargnées par ces hommes dont les ravages se sont fait sentir si cruellement dans les autres parties du château, sont bien empreintes du même caractère que les figures des œils-de-bœuf du Louvre; on ne peut y méconnaître le sentiment original de leur auteur.

Combien ne devons-nous pas regretter la disparition des statues des douze Apôtres placées dans les niches de cette chapelle, et qui avaient également été exécutées par Jean Goujon! Où pourrions-nous retrouver aujourd'hui ces admirables vitraux, exécutés par le célèbre Jean Cousin, dont les sujets étaient : Jésus-Christ enseignant l'Oraison dominicale, Abraham congédiant Agar et Ismaël, et le Combat des Hébreux contre les Amalécites? Ces vitraux étaient peints en grisaille; Philibert Delorme paraît en avoir dirigé l'exécution, car il dit dans son Traité d'architecture : *Ces vitres que j'ai faict faire au château d'Annet, qui ont été des premières vues en Frances pour émail blanc.* Recueillis par M. Lenoir, ces vitrages ont servi à la clôture de la chambre sépulcrale où fut placé le tombeau de François I au Musée des monuments français; depuis la suppression de ce musée, on ignore ce qu'ils sont devenus. Les vitres des fenêtres du château étaient également peintes en grisaille. Avant cette époque, on sait que les vitraux des églises étaient entièrement colorés, et que ceux des habitations étaient composés de morceaux de verre de très petite dimension et d'une teinte verdâtre. On comprend donc que Philibert Delorme ait attaché une certaine importance à la fabrication des vitres d'Anet en verre blanc, et que la décoration de sujets peints en grisaille lui ait paru préférable comme devant moins intercepter la lumière. A l'intérieur les appartements étaient décorés de peintures exécutées sous la direction de Jean Cousin. De toutes les productions dont cet habile maître avait enrichi ce château, ou qui avaient été exécutées sous sa direction, il n'existe plus rien que trois figures, de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, à peine reconnaissables et peintes dans les soffites du vestibule de la chapelle.

Une tribune en bois sculpté, qui s'avançait en saillie à l'intérieur de la chapelle au-dessus de la porte d'entrée, et se trouvait de plain-pied avec le sol du premier étage, permettait aux habitants du château de venir assister à la messe sans sortir des appartements.

C'est au milieu de la cour de gauche que s'élevait la fameuse fontaine pour laquelle Jean Goujon avait sculpté cette belle figure de Diane, qui passe pour le portrait de la Du-

chesse de Valentinois. L'ensemble de cette fontaine est reproduit dans une gravure de Ducerceau, et ce qui en reste est maintenant placé dans une des salles du Musée de sculpture française, au Louvre : cet admirable groupe se compose de la figure de Diane couchée ; elle tient un arc d'une main, et passe l'autre autour du cou d'un cerf qui est auprès d'elle ; ses deux chiens favoris l'accompagnent.

Dans cette délicieuse habitation de la duchesse de Valentinois, tout était empreint du sentiment poétique qui avait



(Vue d'une construction du temps de Henri II, rue de Nazareth, à Paris.)

présidé à son érection. Les sujets de décoration, les moindres détails d'ornements, figuraient les allusions les plus flatteuses ; partout on remarquait les intentions délicates des artistes qui avaient été appelés à coopérer à cette œuvre ; toutes les ressources de la nature et de l'art avaient été mises à contribution pour répondre aux vœux de Henri II, qui, à l'aide des fictions de la mythologie antique, était parvenu à faire de Diane de Poitiers une véritable idole.

A l'extérieur des bâtiments les pierres les mieux choisies, le bronze, les marbres les plus variés, avaient été mis en œuvre dans toutes les parties. Des statues représentant toutes les divinités mythologiques, les bustes des empereurs et des grands hommes de l'antiquité grecque et romaine, étaient répandus à profusion et sur les façades et dans les jardins. Les combles étaient couronnés de crêtes dorées. La croix de fer qui surmontait le dôme de la chapelle était à elle seule un chef-d'œuvre de serrurerie. A l'intérieur c'étaient bien d'autres richesses encore : la menuiserie des lambris, des portes et des plafonds avait été composée et exécutée avec un art et une recherche infinie ; on avait su marier aux plus beaux bois indigènes des bois étrangers de toute espèce apportés à grands frais des pays les plus lointains ; les verrières, peintes avec réserve, adoucissaient la vivacité de la lumière sans l'atténuer entièrement, et, de toutes parts, l'éclat des dorures et de l'émail chatoyait à la vue. De riches tentures recouvraient les murailles là où la peinture n'avait pu trouver place. Dans les salles d'introduction, dans celles où se tenaient les gardes du roi, étaient suspendus des armures et des équipements de chasse ; dans les pièces qui servaient de retraite à l'hôte privilégiée de ce lieu de délices, on pouvait admirer des meubles d'ébène artistement sculptés, des coffrets incrustés d'ivoire et de nacre apportés d'Orient, et toutes les raretés qu'il était possible de réunir à cette époque.

Dans les salles destinées aux repas, on avait sans doute disposé de magnifiques dressoirs tout chargés des belles faïences de Palissy et des émaux de Léonard Limousin. Ne se contentant pas des productions nationales, Diane avait certainement voulu que les artistes étrangers vinssent également payer leur tribut à ses prodigalités sans limite, et l'on peut croire qu'elle possédait aussi quelque service de faënza, de riches aiguières de Cellini, et son oratoire devait certainement renfermer quelque précieuse Vierge de Raphaël.

Deux parcs, d'une étendue d'environ 24 hectares, venaient ajouter au royal séjour de Diane de Poitiers tous les charmes d'une nature riche et féconde. Dans l'un de ces parcs on entretenait des bêtes fauves destinées à procurer à leur maîtresse les plaisirs de la chasse, sans qu'elle eût à en redouter les dangers. L'Eure, par ses circuits, y formait une île qui avait été nommée île d'Amour. Peut-il être rien de plus mystérieux et de plus discret qu'une île ? Dans l'autre parc étaient la héronnière, les volières pour les oiseaux, les viviers et l'orangerie. Enfin, comme pour expier par la charité un luxe qui avait une coupable origine, Diane avait fondé auprès de sa propriété un refuge pour les pauvres, dont les misères sans cesse sous ses yeux devaient souvent reporter sa pensée sur la vanité des grandeurs et de la richesse ! Cet Hôtel-Dieu et un petit couvent de cordeliers qui étaient à l'extrémité des parcs ont eu le même sort que le château ; tout a été entraîné par le même torrent...

Maintenant, que reste-t-il de tout cela ? quelques pierres encore debout au milieu d'une végétation sans cesse renouvelée ! Seules, les eaux de l'Eure ont continué de couler calmes et limpides à travers ces fraîches prairies, sans que cette succession d'événements ait pu en arrêter ni même en retarder le cours. Des bestiaux paissent aujourd'hui là où se réunissait la cour brillante de Henri II ; et les salles élevées par Philibert Delorme, sculptées par Jean Goujon et peintes par Jean Cousin, sont tout au plus propres à servir de granges.

Malgré la dévastation qu'eut à subir le château d'Anet et quels que soient les regrets que nous éprouvions d'avoir vu disparaître ainsi tant de chefs-d'œuvre d'art, il est néanmoins heureux pour l'étude de son architecture et comme précieux spécimen du style de Philibert Delorme, que les parties les plus importantes des bâtiments de ce château nous aient été conservées ; ce sont, sur les lieux mêmes, la chapelle et la décoration de l'entrée, et à l'Ecole des beaux-arts le portail qui décorait autrefois le milieu du corps de bâtiment principal. Mais ce dont il eût été bien intéressant de posséder quelque partie, ce sont les décorations intérieures, qui malheureusement ne nous sont parvenues que par fragments. Il existe encore dans une partie du château un ancien plafond dont les peintures et les dorures sont assez bien conservées, et dont les compartiments sont ornés des armes de France et de celles de la duchesse de Valentinois. On y voit aussi, comme dans toutes les décorations du château, des D et des H entrelacés, et les croissants de Diane combinés de toute manière. Ce plafond

toutefois n'est pas aujourd'hui à la place qu'il occupait primitivement; il a été tronqué et replacé dans une pièce dont la construction ne date que de la fin du dix-septième siècle.

En dehors du château, vers l'ouest, on voit encore la chapelle sépulcrale qui avait été construite pour recevoir le tombeau de Diane de Poitiers. Ducerceau, dans son ouvrage sur les plus excellents bâtiments de France, en parle comme venant seulement d'être terminée (1576); il n'en reste aujourd'hui que les quatre murs: Diane de Poitiers était morte en 1566. Les débris du tombeau de cette femme célèbre ont été recueillis par M. Lenoir, dans le village d'Anet où ils avaient été dispersés: l'urne sépulcrale servait d'auge à porcs, le cercueil de plomb avait été fondu.

Le tombeau de Diane de Poitiers, remonté et restauré avec soin à l'aide de ce qui en restait, avait été placé au Musée des monuments français; depuis la suppression de ce musée il a été placé dans le parc de Neuilly, la famille d'Orléans en ayant réclamé la propriété comme héritière des Penthièvre.

Après avoir appartenu à Charles de Lorraine, petit-fils de Diane de Poitiers, la propriété d'Anet, par suite d'un mariage d'une princesse de Lorraine avec César duc de Vendôme, fils de Henri IV, passa dans la famille de Vendôme. Le château fut longtemps habité par Louis-Joseph duc de Vendôme, le vainqueur de Villa-Viciosa, qui y fit représenter les batailles qu'il avait gagnées en Espagne et en Italie. C'est à cette époque que fut construit le grand escalier qu'on voit encore aujourd'hui dans le seul corps de bâtiment qui subsiste. De la famille des Vendôme, Anet passa dans celle des Condé. En 1775, par la mort du comte d'Eu, qui ne laissa pas d'héritiers, Anet fit retour à la couronne. Mais Louis XV disposa du château et des vastes terres qui en dépendaient en faveur du duc de Penthièvre, grand amiral. A la révolution, le château fut vendu par le département d'Eure-et-Loir. En 1815, le duc d'Orléans, le roi actuel, eut la pensée de le racheter; mais il fut effrayé des dépenses que nécessiterait sa restauration, et il y renonça.

Le château d'Anet appartenait en dernier lieu à la famille Passy; il a été vendu récemment à M. de Caraman, qui se propose, sinon de restaurer, au moins de conserver le peu qui reste de tant de splendeur et de magnificence.

A côté du célèbre château d'Anet, chef-d'œuvre de Philibert Delorme, nous ne craignons pas, pour caractériser le style de l'architecture du règne de Henri II, de représenter deux exemples de construction plus modestes qui nous paraissent cependant avoir quelque intérêt. L'un est une habitation particulière qui existe encore dans la ville d'Orléans, qu'on désigne sans aucune autorité sous le nom de maison de Diane de Poitiers, mais qui appartient bien évidemment au milieu du seizième siècle. Nous avons déjà eu occasion de citer d'autres maisons d'une époque antérieure qu'on voit à Orléans (voy. 1842, p. 193). Mais celle-ci se distingue entre toutes par la régularité de son ensemble et la correction de ses détails, qui, par leur caractère, dénotent une époque plus avancée de la renaissance, celle de Lescot et de Philibert Delorme. Quant à l'autre morceau d'architecture qui appartient au règne de Henri II, c'est un arc en pierre existant à Paris, rue de Nazareth, et destiné à mettre en communication deux corps de bâtiment de l'ancienne cour des Comptes. Cette petite construction, menacée, non pas d'une destruction, mais d'un déplacement prochain, nous prouve quel soin et quelle recherche d'art on apportait au seizième siècle dans les moindres parties des édifices. Bien que situé sur une rue étroite et détournée, cet arc, qui rappelle encore certaines dispositions du moyen-âge, où l'on n'hésitait pas à mettre ainsi des constructions à cheval sur les rues, est remarquable par la délicatesse d'exécution qu'on observe dans les consoles sculptées qui lui servent de support: on y voit des têtes de faunes et de femmes d'un joli sentiment, et on y remarque le croissant et le chiffre de Diane alterné avec celui de Henri II; ce qui équivaut à une date.

LE MOUCHERON,

Poëme attribué à Virgile.

De même qu'on attribue à Homère la *Batrachomyomachie*, on met aussi sur le compte de Virgile quelques badinages poétiques, tels que *le Moucheron*, *l'Alouette*, etc. Quel que soit le degré d'authenticité de ces opuscules, il y a toujours un rapprochement curieux à faire entre eux et les chefs-d'œuvre auxquels on les associe. Quiconque a présents à la pensée les souvenirs de l'Iliade et de l'Enéide sera bien aise de leur comparer ces petites productions, et de chercher s'il existe des traits de ressemblance entre les poëmes pygmées et les poëmes géants, que l'on a longtemps considérés comme de la même famille.

Le Moucheron de Virgile n'a pas même l'importance littéraire de la Batrachomyomachie; quant à ses proportions et à son caractère, il appartient plutôt au genre de l'apologue qu'au genre épique. « Cet ouvrage, dit l'auteur, » n'est qu'un jeu de ma muse qui s'essaie; il n'a pas plus » de consistance que le réseau léger tissu par l'araignée; et » la gloire que j'attends de mon œuvre doit être aussi fugi- » tive que l'insecte qui en est le héros. »

Voici la fable dégagée des épisodes qui la surchargent.

Dans une riante prairie, un berger savoure d'heureux loisirs: rien n'altère la sérénité du ciel, rien ne trouble non plus la paix de son âme. Son troupeau, docile et habitué à ne jamais franchir les limites que lui assigne la volonté du maître, n'exige de sa part aucune surveillance. Tour à tour il joue des airs joyeux sur son chalumeau, et puis s'abandonne à de molles rêveries. Cependant la fraîcheur de l'ombrage, le murmure du ruisseau, tout l'invite au sommeil; il cède bientôt, il s'endort. Des songes riants voltigent autour de lui, et aucun rêve funeste ne l'avertit du danger qui le menace. Un serpent monstrueux se dresse auprès de sa tête, sorti du sein des hautes herbes; encore un instant et il va l'enlacer dans ses replis inextricables, il va distiller sur son visage le venin qui donne la mort. Le malheureux dort toujours, et d'un sommeil que n'agite aucun pressentiment. Les dieux l'abandonnent. Il périra sans doute... non; car un insecte ami de l'homme veille sur ses jours: un moucheron se dévoue pour le sauver. Le pauvret, s'exposant aux traitements que nous ne manquons pas de faire subir à ses pareils, vient se poser sur le visage du pasteur, le pique à l'endroit le plus sensible et l'éveille en sursaut. Irrité de cette fâcheuse interruption, le berger en connaît facilement l'auteur. Saisir, écraser son bienfaiteur, c'est l'affaire d'un instant. A peine a-t-il consommé l'iniquité qu'il aperçoit son redoutable ennemi, déjà si rapproché de lui qu'il n'a que le temps d'échapper d'un bond rapide à ses terribles atteintes. Il gravit la colline, se remet de son effroi; puis, armé d'une branche de chêne qui lui sert de massue, il court à la rencontre du monstre. Un coup adroitement dirigé écrase la tête hideuse du serpent, qui expire dans d'affreuses convulsions. L'étoile du soir ne tarde pas à briller. Le berger rassemble son troupeau et regagne la bergerie. Mais à peine est-il étendu sur sa couche modeste, que l'ombre plaintive du moucheron se présente à lui, et lui reproche d'avoir récompensé son dévouement en lui donnant la mort, sans même lui accorder les consolations d'une honorable sépulture. Touché d'un repentir tardif, le berger construit un petit mausolée, sur la pierre duquel il grave le récit de l'événement et l'expression de ses regrets.

Si maintenant on veut effleurer la question d'érudition, et savoir jusqu'à quel point *le Moucheron* peut être attri-

bué à Virgile, voici les principaux motifs que l'on peut faire valoir pour l'affirmative et pour la négative.

Suétone raconte quelque part que Lucain, après avoir mis au jour ses premières compositions dans un âge peu avancé, s'écria, emporté par un mouvement d'orgueil : « Combien j'ai encore d'années à parcourir avant d'attein- » dre l'âge où Virgile a composé son Moucheron ! » voulant ainsi se vanter d'une précocité plus hâtive que celle du chantre d'Énée. Stace, s'adressant à un poëte son contemporain, lui dit : « Jeune homme, tu chanteras ces vers » avant l'âge où Virgile a chanté ceux du Moucheron. » Voilà des autorités imposantes, car les écrivains latins devaient s'être informés avec un soin scrupuleux de tout ce qui concerne le premier d'entre eux. Il existe d'ailleurs un grand nombre d'attestations du même genre ; et si l'on ne consultait que l'histoire littéraire, on inclinerait en faveur de l'authenticité du livre.

Mais le goût donne un démenti formel à l'érudition. Il est impossible d'admettre que le prince des poëtes latins, dont tout le monde connaît l'exquise délicatesse et la grâce inimitable, ait écrit dans un style aussi mauvais que celui du Moucheron, et qu'il ait étouffé une pensée ingénieuse sous les épisodes maladroitement accumulés dont nous avons fait grâce au lecteur.

Afin de concilier les témoignages de l'érudition et les appréciations d'une saine critique, il resterait un moyen terme ; ce serait de supposer que Virgile a fait réellement un poëme intitulé *le Moucheron*, que ce poëme a été perdu, et qu'un ouvrage apocryphe du même titre a été attribué au grand poëte par quelque médiocrité des âges suivants.

Nos vertus nous sont d'autant plus chères que nous avons eu plus à souffrir pour elles. Il en est de même de nos enfants. Toute affection profonde suppose un sacrifice.

DE LA RESSEMBLANCE ET DE LA DIFFÉRENCE.

Il suffit souvent d'une certaine subtilité dans l'esprit pour démêler les ressemblances qui existent entre deux événements ou deux suites d'événements. Souvent même ces ressemblances sont tellement frappantes qu'elles se témoignent d'elles-mêmes : Plutarque, dans ses Parallèles, a donné de beaux exemples de ce genre d'exercices. Mais quelquefois aussi les choses sont d'une similitude si singulière à divers égards, qu'il en résulte une sorte de séduction, et que l'on est tenté de ne plus voir entre elles de différence : elles ne se ressemblent point tout-à-fait cependant, car il n'y a pas deux choses au monde qui soient identiques et dont les conséquences doivent se dérouler identiquement. Il faut donc savoir distinguer sous les ressemblances les différences qui s'y cachent, et qui pour être moins visibles n'en sont pas moins importantes : c'est où il faut parfois une grande profondeur d'esprit. La rivière paraît absolument la même en ce point-ci qu'en cet autre point placé plus haut ; mais ici un caillou jeté au fond de l'eau, sans que rien le décèle, déterminera secrètement un banc de sable à se former, et demain, par le seul fait de ce mince accident, toute la ressemblance sera détruite, et l'on n'apercevra plus que la différence. C'est surtout dans l'étude de la politique et de l'histoire que cette considération est essentielle. Faute de voir la différence dans la ressemblance, on court risque de s'y laisser tromper tout autant que faute de voir la ressemblance dans la différence. M. de Pradt fait à ce sujet une bonne réflexion sur la téméraire entreprise du roi de Naples, qui voulut, dit-il, donner une seconde représentation : La petite pièce de la descente à Cannes. « Il ignorait, ajoute-t-il, que rien n'est si difficile que de faire avec succès deux fois la même entreprise, qu'il se trouve toujours quelque différence dans les choses qui ont l'air de se ressembler, et que c'est par ces différences qu'elles échouent. La plupart des hommes mettent de l'esprit à trouver des ressemblances ; il y en a bien plus, et du meilleur, à distinguer les différences. »

ORIGINE DU PROVERBE :
GARDEZ-VOUS DES CHARRETTES.

Tire du *Livre des fais et bonnes mœurs du sage roi Charles*, par Christine de Pisan.

Comme le conte de Tancarville se fust longuement tenus de venir vers le roy, nonobstant mandé feust, s'envoya excuser, disant « que, pour le trop long séjour fait à Paris, » pour cause du maulvaiz air, avoit esté malade, et pour ce, » une pièce s'esbattoit à chacier en la forest de Bière (Fon- » tainebleau), et se tenoit à Melun ; mais bien brief (bien- » tôt) viendroit. » Le roy, qui oy (entendit) l'excusation du maulvaiz air, bien luy sembla que partout où il estoit et demouroit que ses sujets ne debvoyent mie ressougner (répugner), pour maulvais air ne autre cause aler vers luy, respondi au messagé : « Dya (assurément) il y a meilleure » cause ; il ne voit mie bien cler, et il a (il y a) à Paris trop » de charetes ; si s'en fait bon garder. » Celle responce bien entendi le conte, et tost vint devers le roy. A propos de quoi vint le commun mot : « Gardez-vous des charettes. »

LAO ET LES KORIGANS.

Tradition bretonne.

Le vent de mer vient du côté de l'*eau noire* (dourdu) ; les étoiles fleurissent dans le ciel ; les jeunes filles ont repris le chemin des métairies, portant au doigt les bagues de plomb que leurs amis ont achetées pour elles *au pardon* ; les jeunes gens viennent de traverser la lande en chantant le *Lez-Breis* (1) : on n'entend plus la voix sonore des jeunes gens, on ne voit plus les habits blancs des jeunes filles ; il fait nuit !

Et cependant, voici que Lao paraît avec une joyeuse troupe à l'entrée de la bruyère déserte ; Lao, le célèbre sonneur qui est arrivé des montagnes pour mener la danse au pardon de l'Armor : son visage est aussi rouge qu'une lune de Mars ; ses cheveux noirs flottent au gré du vent, et il porte sous un bras son biniou magique, dont les sons mettent en branle jusqu'aux vieilles femmes chaussées de sabots.

Les voilà arrivés au carrefour de l'*Avertissement*, là où se dresse une croix de granit toute tachée de mousse ; les femmes s'arrêtent et disent :

— Prenons par le sentier qui descend vers la mer. Mais Lao montre au-dessus de la colline le clocher de Ploujeau, et s'écrie :

— Si c'est là que nous allons, pourquoi ne point traverser la bruyère ?

Les femmes répondent :

— Parce qu'au milieu de la bruyère, Lao, se trouve une ville de Korigans (2), et que, pour passer auprès sans danger, il faut être pur de tout péché.

Mais Lao éclata de rire.

— Par le ciel ! j'ai déjà reçu trente fois l'absolution pour communier à Pâques ; j'ai parcouru de nuit toutes les routes des *pardons*, et je n'ai jamais vu vos petits hommes noirs

(1) Chant national et guerrier des Bretons.

(2) Petits nains bretons qui, selon la tradition, habitent les monuments druidiques appelés pour cela *maisons de Korigans*.

comptant leur argent au clair de lune, comme on le dit à la veillée. Montrez-moi la route qui conduit à la ville des Korigans, et j'irai leur chanter les jours de la semaine (1).

Mais les femmes s'écrièrent toutes :
— Il ne faut point tenter Dieu, Lao ! Dieu a mis dans le monde des choses que l'on doit ignorer et d'autres que l'on doit craindre ; laissez les Korigans danser autour de leurs maisons de granit.

— Danser, répète Lao ; les Korigans ont donc aussi des *sonneurs ?*
— Ils ont le sifflement du vent dans la bruyère et les chants de l'oiseau de nuit.

— Eh bien, dit l'homme des montagnes, je veux qu'aujourd'hui ils aient une musique de chrétiens. Je traverserai la lande en jouant mes plus beaux *jabadaos* de Cornouaille.

Parlant ainsi, il prend son biniou, commence à faire entendre de joyeuses cadences, et suit hardiment le sentier qui se dessine comme une ligne blanche à travers les bruyères sombres. Les femmes effrayées se signent, puis descendent la colline.

Cependant Lao marche devant lui sans crainte, jouant toujours du biniou. A mesure qu'il avance, son cœur devient plus courageux, son souffle plus fort et le son s'élève plus perçant. Il a déjà parcouru la moitié de la lande, il aperçoit devant lui le *menhir* qui se dresse dans la nuit comme un fantôme, et plus loin la maison des Korigans !...

Alors il lui semble entendre un murmure qui va grandissant. Il ressemble d'abord au gazouillement d'une source, puis au bruit d'une rivière, puis au grondement de la mer ; et il y a dans ce grondement mille rumeurs différentes : ce sont tantôt des rires étouffés, tantôt des sifflements furieux, tantôt des chuchotements à voix basse, tantôt des froissements de pas sur l'herbe desséchée.

Lao commence à souffler moins fort ; son œil inquiet se promène à droite et à gauche sur la lande. On dirait que les touffes de bruyères se sont animées ; toutes semblent s'agiter et marcher dans l'ombre ; toutes prennent une forme de nains hideux, et les voix deviennent plus distinctes !... Tout-à-coup la lune se lève, et Lao pousse un cri !

A droite, à gauche, derrière, devant, partout, aussi loin que son œil peut voir, la lande est couverte de Korigans qui accourent. Lao, éperdu, recule jusqu'au menhir et s'y appuie ; mais les Korigans l'ont aperçu et l'entourent en criant de leurs voix de cigales :
— C'est le beau sonneur de Cornouaille qui est venu pour faire danser les Korigans.

Lao veut faire le signe de la croix ; mais tous les petits hommes l'entourent en criant :
— Tu nous appartiens, Lao, tu n'es pas en état de grâce ; sonne donc, beau sonneur, et mène la danse des Korigans.
Lao résiste en vain ; dominé par une puissance magique, il sent le biniou s'approcher de ses lèvres, il joue, il danse malgré lui, et les Korigans l'entourent de leurs rondes.

L'un a saisi sa ceinture dénouée, l'autre s'est coiffé de son chapeau à chenilles bariolées ; et chaque fois que Lao veut s'arrêter, tous reprennent en chœur :



(La légende du Joueur de biniou.)

— Sonne, beau sonneur, sonne, et mène la danse des Korigans !

Lao continua ainsi toute la nuit ; mais à mesure que les étoiles devenaient plus pâles dans le ciel, les sons du biniou de Lao devenaient plus faibles, ses pieds se détachaient plus difficilement de la terre ; enfin l'aube du jour blanchit le ciel, les chants des coqs se firent entendre dans les fermes éloignées, et les Korigans disparurent.

(1) La tradition prétend que les Korigans forcent les voyageurs à danser en rond avec eux, en répétant en celtique : « Lundi, » mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche. »

Alors le sonneur des montagnes se laissa tomber sans haleine au pied du menhir. Le biniou se détacha de ses lèvres crispées ; ses bras retombèrent sur ses genoux, sa tête s'abaissa sur sa poitrine pour ne plus se relever, et des voix répétèrent dans l'air :
— Dors, beau sonneur, dors ! tu as mené la danse des Korigans, tu ne mèneras plus celle des chrétiens.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BEFFROI DE VALENCIENNES.



(Le Beffroi de Valenciennes, écroulé le 7 avril 1843.)

L'antiquité du beffroi de Valenciennes remontait jusqu'au treizième siècle : il avait été construit en 1222, sous le règne de la comtesse Jeanne, fille du fameux empereur Beaudoin de Constantinople ; mais soit que la construction en fût vicieuse ou l'emplacement mal choisi, dès l'an 1237 il fut démoli, et l'on jeta les fondements d'un nouveau beffroi à l'extrémité méridionale de la place. Les lettres d'octroi par lesquelles la comtesse Jeanne accorda un terrain et une ruelle pour établir ce monument sont du mois d'août de cette année. La comtesse chargea le seigneur de Materen, gouverneur de Valenciennes, de surveiller la construction du nouveau beffroi. De 1250 à 1260, l'édifice fut achevé dans toutes ses parties. C'était une tour quadrilatérale, à angles arrondis, bâtie en grès dans la partie inférieure, et en pierres blanches à partir d'une cer-

taine hauteur jusqu'au sommet; elle se terminait, dans l'origine, par quatre petites tourelles arrivant en encorbellement et par une plate-forme générale garnie de murs d'appui crénelés. Au-dessus de cette plate-forme, couverte de plomb, s'élevait la hutte de bois du guetteur, fortement établie sur un soubassement qui la rehaussait encore de plusieurs toises. A la base de la tour étaient adossées plusieurs constructions, qui servaient de lieu de dépôts pour marchandises.

Au commencement du seizième siècle, Jacquemart-le-Vagrier, dit l'Arbre d'or, voulant *réjouir* ses concitoyens, disent les chroniques, institua quatre musiciens ou *museux* qui devaient, sur le balcon du beffroi, jouer du hautbois tous les jours à midi, et du matin jusqu'au soir les jours de marché. Cet usage se perpétua pendant deux siècles; mais, en l'an VII, la république confisqua et fit vendre les biens affectés à cette fondation.

Pendant les guerres de Charles-Quint avec François I[er] et Henri VIII, on avait éprouvé que le guetteur ne voyait pas d'assez loin l'approche des partis français qui venaient ravager la campagne de Valenciennes; en conséquence, dans l'année 1546, le beffroi fut exhaussé de quelques toises; la flèche fut de même relevée de 21[m],325 en 1647, et l'on y plaça, en guise de girouette, un grand aigle doré, emblème héraldique de l'empereur Charles-Quint. Un pauvre poëte de Valenciennes fit à cette occasion les vers suivants, remarquables surtout par leur extrême naïveté: il faut se rappeler qu'ils sont postérieurs au Cid:

Puis à Pâques aussi on rehovea,
La couverture estant sur le belfroid,
Lors simple et coint; en cela empescha
Par moult de fois le guet qui adrecha
Les habitants, dissant assez ne voye
A descouvert, ce ee par bon avoy
Il convient veoir pour danger eschiver;
Bon œuvre on doit pour le peuple achever.
M[e] Olivier, lequel nouvellement
Estoit créé le maistre charpentier
D'icelle ville, en ce cas tellement
Se conduisit, par le commandement
Desdits sieurs, que le guet peut guettier,
Par plus monter qu'ainçois le rapointer,
Environ XXII pieds de rechausse.
Qui de bien faire a desir Dieu l'exauce.

A la même époque, Pierre Romain, horloger allemand, construisit pour le beffroi une magnifique horloge, et laissa une instruction pour la démonter et la remonter. — En 1615, quelques agrandissements furent apportés aux bâtiments du pourtour, qui servaient alors de bourse aux marchands. De 1680 à 1700, les magistrats élevèrent devant la tour un bâtiment à la moderne, faisant face à la place, surmonté aux deux ailes de deux petites lanternes ou belvédères de très bon goût, qu'un auteur signale, dans un livre d'architecture, comme un modèle d'élégance. En 1712, on rebâtit sur les autres faces neuf maisons d'habitation, décorées de jolies sculptures, et connues sous le nom de leurs diverses enseignes: le *Dromadaire*, le *Taureau marin*, le *Cheval marin*, le *Triton*, la *Sirène*, le *Chameau*, le *Castor* et l'*Eléphant*. L'octroi occupait le *Dromadaire* et le *Taureau marin;* les six autres maisons étaient louées à certaines professions désignées, qu'on ne pouvait changer sans la licence des magistrats. Outre les deux pavillons, la façade de la cour se composait encore d'une galerie découverte, et de deux balcons aux étages supérieurs. Les bustes des douze Césars, plus grands que nature, les quatre Saisons et autres sculptures délicates ornaient ces constructions.

De 1782 à 1784, sous la prévôté de M. de Pujol, qui fit reconstruire et réparer presque tous les monuments de Valenciennes, le couronnement du beffroi fut remis à neuf et encore exhaussé. On démolit la plate-forme et toute la partie supérieure jusqu'à l'endroit où l'on trouva la bâtisse saine et solide; là-dessus fut élevé un nouveau couronnement dans le style Louis XV; les colonnes ornées, les balcons contournés, les vases Pompadour vinrent se placer désagréablement sur la tour gothique de Jeanne de Flandres. Les pierres employées pour cette restauration étaient en calcaire bleu, leur solidité ayant paru supérieure à celle des pierres blanches; malheureusement ces pierres bleues étaient d'une pesanteur énorme, et devaient tôt ou tard écraser l'édifice: aussi prévit-on dès lors un écroulement, et *M. de Rollecour, l'un des magistrats, défendit à son cocher, sous peine d'être chassé, de passer jamais avec sa voiture dans les environs du beffroi.* — On oublia en même temps de garnir de plomb le palier du balcon, et la pluie, filtrant au travers des pierres, fit pourrir peu à peu les dernières assises.

En 1800, la girouette aux armes d'Espagne fut remplacée par une brillante Renommée sonnant de la trompette. Cette statue, debout sur un globe doré, fut menée en triomphe par les rues de la ville, avant d'être hissée sur son piédestal. Mais deux ans après, un violent ouragan abattit cette Renommée, qui heureusement n'atteignit personne dans sa chute. A la restauration, on plaça sur le beffroi un lion d'or, emblème héraldique de Valenciennes.

En 1811, le maire de la ville eut la fantaisie de remplacer les deux élégants belvédères et tout le bâtiment de la façade par une lourde construction où furent logés l'octroi et le cercle du commerce. Chacun protesta contre cet acte de vandalisme, et M. le général Pommereul, préfet du Nord, témoigna là-dessus son sentiment à l'architecte d'une façon toute militaire.

Enfin, depuis dix ans, on projetait une restauration complète du beffroi. L'affaire fut renvoyée de commissions en commissions; le conseil municipal fit venir un architecte de Paris, et sur son rapport, se décida à voter la restauration du vieux monument; restauration difficile, dont la direction fut malheureusement confiée à l'architecte de la ville et les travaux adjugés au rabais à un entrepreneur. Les ouvriers firent d'abord de si fortes tranchées dans la vieille maçonnerie, que l'architecte lui-même en fut effrayé; des lézardes se montrèrent le long de l'édifice, et, dans la matinée du vendredi 7 avril, les pierres commencèrent à tomber successivement du faîte. Le même jour, à quatre heures vingt minutes du soir, la tour s'écroula tout entière avec un fracas épouvantable, s'abattant à peu près sur elle-même. Le poids des pierres bleues qui couronnaient le beffroi, et surtout celui des vingt-quatre consoles qui supportaient le balcon, et ne pesaient pas moins de six milliers chacune, étaient devenus trop lourds pour les piétements affaiblis. Toutes les habitations voisines furent écrasées par cette horrible masse, et la ville eut à déplorer la mort affreuse de plusieurs de ses habitants, trop lents à quitter le voisinage du beffroi, malgré les nombreux indices de sa ruine prochaine.

En 18 4, le capitaine Coste avait pris avec le graphomètre les différentes dimensions de la tour, et l'on nous saura peut-être gré de les reproduire ici:

	mètres
De la base au balcon.	39,50
Du balcon au-dessus du dôme.	14,50
Du dôme au-dessus de la lanterne, sous la boule.	7,50
De la lanterne jusqu'au bout du paratonnerre. .	8,55
Total.	70,05

La sonnerie du beffroi était fort belle et fort ancienne; elle se composait de huit cloches, savoir: — la grosse cloche, dite Blanche-Cloche, du poids de neuf mille livres, et la cloche des ouvriers, dite Curiande, du poids de 3 800 livres; toutes les deux avaient été placées en 1358 au beffroi; elles avaient sonné pour la première fois le jour de la Toussaint de la même année. — Une cloche qui sonnait l'heure au beffroi; elle porte la date de 1366 avec l'inscription suivante:

Cheste noble cloque d'oneur
Fut faite l'an Nostre Seigneur
XXX cens IIIIxx et VI;
Faire la fist Jehan Partis,
Qui estoit prosvos à ce tamps
Avoech ses douze pers sautans.
Et si la fist maistre Robers
De Croisilles, pourquoi les vers
Disent que tape sans séjour
Vingt-quatre heures nuit et jour,
Pour oïr la communauté
Que Diex ait en saveté.

— Une cloche à la date de 1533 ou 38 : elle sonnait les demi-heures et avait été baptisée du nom d'Anne, ainsi que le dit son inscription :

Anne suis de nom, sans discors,
Réjouissant les cœurs par vrais accords.

Deux cloches de 1597, blasonnées du cygne valenciennois. — Une cloche de 1626, avec le même cygne et cette inscription : *Nous avons été fait pour l'horloge de Valenciennes, par Jean Dececourt et ses fils en* 1626. — Enfin une dernière cloche, sans millésime apparent, mais entourée d'ornements, parmi lesquels on distingue des fleurs de lis, une madone, un saint Michel à cheval, et des armoiries flanquées de deux bâtons en croix de Saint-André, comme on en voit sur quelques emblèmes de Charles-Quint.

Toutes ces cloches étaient ensevelies sous les décombres; on les en a retirées plus ou moins endommagées : la cloche, nommée Anne, qui réjouissait les cœurs par de vrais accords, est complétement fendue.

POÉSIES D'ANACRÉON.

Le poëte Anacréon, né à Téos (aujourd'hui *Bodroun*), ville d'Ionie, vivait du temps de Pisistrate, de Solon, d'Ésope, 500 ans environ avant l'ère chrétienne. Comme Pindare et Homère, il a eu la gloire de donner son nom au genre de poésie où il a excellé. Ses chants légers et gracieux vivent encore par toute l'Europe; sa vie s'écoula facile, insouciante et heureuse : elle n'a guère laissé d'autre trace que ses chants. Pour savoir quelque autre chose du *sage de Téos*, comme l'appelle notre Béranger dans une de ses plus belles odes, il faut avoir recours aux plus célèbres personnages de l'antiquité, sinon toujours aux plus dignes de foi. Platon vous dira qu'Hipparchus eut tant d'admiration pour Anacréon, qu'il envoya à Téos un vaisseau à cinquante rames, avec des lettres où il le suppliait de passer la mer Égée pour venir à Athènes, l'assurant qu'il y trouverait un peuple d'amis enthousiastes de son génie. Hérodote raconte que Polycrate, tyran de Samos, voulait toujours l'avoir à sa cour, non seulement pour que le poëte pût prendre part à ses plaisirs, mais encore et surtout pour profiter lui-même des conseils de l'aimable vieillard. Valère Maxime rapporte qu'Anacréon mourut à Abdère, étranglé par un pepin de raisin, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Athènes lui éleva des statues sous la figure d'un beau vieillard animé d'une douce ivresse, chantant et s'accompagnant de la lyre.

D'autres historiens nous apprennent qu'Anacréon joignait à une médiocre fortune beaucoup de désintéressement, deux grandes raisons pour être heureux. A les en croire, ce même Polycrate, qui n'eut d'un tyran que le nom, lui ayant fait présent de cinq talents (environ trente mille francs de notre monnaie), le poëte, qui n'avait pas coutume de posséder tant d'argent, en perdit presque le sommeil pendant deux jours. Il se hâta de rapporter au trop généreux Polycrate ses cinq talents, pour retrouver avec le repos son insouciante gaieté. On reconnaît dans ce trait, cité par Giraldi dans son Histoire des poëtes, l'original de la fable du Savetier, un des chefs-d'œuvre de La Fontaine :

Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme,
Et reprenez vos cent écus.

Les poésies d'Anacréon respirent la mollesse et l'enjouement, la délicatesse et la grâce. Il est impossible de donner une esquisse de sa manière; il y a dans ces compositions inspirées une douceur de nuances et je ne sais quelle allure facile et vive, quelle grâce naïve, qu'étouffe et fait disparaître l'effort de la traduction. On peut voir dans La Fontaine une imitation charmante de deux pièces d'Anacréon; mais La Fontaine avait un génie parent de ce divin génie grec. De nos jours, Béranger a fait mieux que traduire ou imiter le chantre de Téos; il l'a fait revivre, et il a su ajouter à son luth la plus noble corde de la lyre de Tyrtée.

LA CIGALE,

Ode d'Anacréon.

Que je te trouve heureuse, petite cigale! A peine, sur la cime d'un arbre, t'es-tu désaltérée de quelque goutte de rosée, tu chantes; le monde t'appartient. Ils sont à toi tous les trésors que tu vois dans les champs, tous ceux que font naître les heures rapides. Amie des laboureurs, à qui as-tu jamais causé le moindre dommage? Les hommes te saluent comme l'avant-courrière des beaux jours. Tu es aimée des Muses, aimée d'Apollon; quel autre que lui te donna cette voix harmonieuse? La dure vieillesse ne t'a jamais flétrie. Sage fille de la Terre, tu mets tout ton bonheur à chanter; tu ne crains aucune maladie; exempte de chair et de sang, ta nature est semblable à celle des dieux.

Cette ode rappelle à nos lecteurs un charmant entretien de Socrate, qu'un élégant écrivain a récemment cité dans nos colonnes (le Mythe des cigales, p. 126). Vingt passages des poëtes anciens font foi de leur vénération pour le chant de la cigale. Plusieurs peuples révéraient particulièrement cette *fille de la terre;* les Athéniens entre autres, qui avaient plus que tous l'orgueil d'être *autochthones*, ou fils du sol, paraient souvent leurs cheveux de petites cigales d'or.

En disant que *la cigale ne vieillit jamais*, Anacréon fait sans doute allusion à la fable de Titon, qui, ayant souhaité d'être immortel, et ne s'étant pas souvenu de demander en même temps aux dieux une perpétuelle jeunesse, devint si vieux, que l'Aurore le prit en pitié et le métamorphosa en cigale.

Outre les odes enjouées qui ont rendu son nom si célèbre, il paraît qu'Anacréon avait composé des élégies et des hymnes qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous.

FERMAT.

Le ministre de l'instruction publique a présenté aux Chambres, dans le cours de cette session, un projet de loi portant allocation d'un crédit de 15 000 francs à la réimpression des œuvres mathématiques de Fermat, l'un des plus grands géomètres qui aient illustré la France. Il sera sans doute agréable à nos lecteurs de trouver ici quelques détails sur les travaux d'un émule des Pascal et des Descartes.

Né à Toulouse vers 1595, mort en 1665, Pierre de Fermat quitta fort peu sa patrie, où il exerçait les fonctions de conseiller au parlement. Il y laissa la réputation d'un magistrat intègre et dévoué à ses devoirs, et passa même pour un des plus grands jurisconsultes de son temps. On n'en sait guère plus long aujourd'hui des événements de sa vie; et c'est dans ses écrits qu'il faut véritablement chercher son histoire. Encore, soit qu'il fût peu soucieux de rendre publics les résultats de ses travaux, soit qu'il fût trop occupé par les devoirs de sa charge pour trouver le temps de rédiger et de mettre en ordre les fruits de ses instants de loisir, on a à regretter la perte des démonstrations des propositions les plus curieuses auxquelles il était parvenu. C'est uniquement dans la correspondance qu'il entretenait avec Descartes, Pascal, Roberval, Torricelli, Huygens, Wallis, Carcavi, Mersenne, etc., dans un très petit nombre d'opus-

cules pleins de génie et d'originalité, et dans les notes dont il avait chargé son exemplaire du *Diophante* édité par Bachet de Méziriac, qu'il a semé les nombreuses découvertes qui ont à jamais illustré son nom.

Après sa mort, un de ses fils fit imprimer le *Diophante* de Bachet, avec les notes qui enrichissaient les marges de ce livre. (Toulouse, 1760, in-fol.) On trouve, en tête, un petit traité du P. de Billy, compilation assez bien faite des découvertes de Fermat. Son fils Samuel recueillit encore ses principaux écrits, et les publia à Toulouse en 1679, in-fol. (*Varia opera mathematica*, etc.). Ces deux volumes, tirés à un petit nombre d'exemplaires, ont toujours été d'un grand prix pour les géomètres; et leur rareté a augmenté à ce point, qu'il est presque impossible aujourd'hui de se les procurer à aucun prix, ou au moins qu'on les paie à un taux fort élevé lorsqu'on a la chance de les rencontrer.

Il semble avoir été dans la destinée de Fermat de précéder ses contemporains dans la plupart des grandes découvertes qui ont donné un si prodigieux essor aux sciences mathématiques, et de deviner, avec une sagacité merveilleuse, des propriétés aussi belles qu'imprévues dans les nombres, propriétés dont les démonstrations n'ont pu être trouvées qu'après des efforts inouïs de la part des plus illustres géomètres modernes, qui même n'ont pas complétement réussi. Nous allons énoncer quelques unes de ces propositions, en les faisant précéder par quelques explications qui les rendront complétement intelligibles à nos lecteurs.

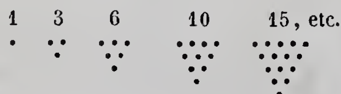
Prenons plusieurs suites de nombres, telles que

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8...
1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15...
1, 4, 7, 10, 13, 16, 19, 22...
1, 5, 9, 13, 17, 21, 25, 29...

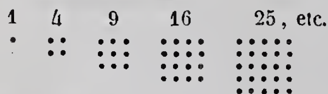
dans lesquels chaque nombre surpasse le précédent de 1, de 2, de 3, de 4... unités. Prenons successivement les sommes de 1, de 2, de 3, de 4... termes de chacune de ces séries, nous aurons les nouvelles suites de nombres

1, 3, 6, 10, 15, 21, 28, 36..
1, 4, 9, 16, 25, 36, 49, 64...
1, 5, 12, 22, 35, 51, 70, 92...
1, 6, 15, 28, 45, 66, 91, 120...

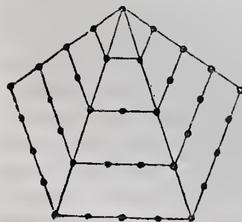
qui comprennent les *nombres polygones* de différents ordres. Ceux de la première ligne sont les *trigones* ou triangulaires, ainsi nommés parce que l'on peut disposer en triangles des points en nombre égal, comme on le voit ci-dessous.

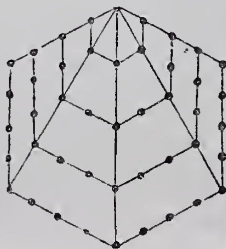


Ceux de la seconde sont les *tétragones* ou carrés représentés par des points arrangés en carrés.



Ceux de la troisième sont les *pentagones* et de la quatrième les *hexagones*, dont les figures ci-dessous feront comprendre la représentation géométrique en points...





Cela posé, voici en quoi consiste la plus remarquable, peut-être, des propositions de Fermat. « Un nombre quelconque peut toujours être considéré comme la somme de trois » trigones, ou de quatre carrés, ou de cinq pentagones, » ou de six hexagones, etc.; zéro pouvant entrer une ou » plusieurs fois dans la somme. » Ainsi, en ce qui concerne les carrés, tout nombre est la somme de quatre ou de moins de quatre carrés.

Nous avons déjà dit (voy. 1838, p. 269) que l'on appelle *puissances* d'un nombre, les résultats successifs de la multiplication de ce nombre par lui-même; 9, 27, 81, 243 sont donc respectivement la seconde, la troisième, la quatrième, la cinquième puissance de 3. La proposition la plus remarquable, peut-être, à laquelle Fermat soit parvenu, la seule qui ne soit pas encore complétement démontrée aujourd'hui, consiste en ce que, au-dessus du carré (ou seconde puissance), il n'y a aucune puissance qui soit décomposable en deux puissances de même degré qu'elle. Ainsi, aucun cube (ou troisième puissance) n'est la somme de deux cubes.

Lorsqu'on voit des géomètres tels qu'Euler et Lagrange s'attaquer sans succès complet à des propositions de ce genre; et qu'on ne peut cependant douter, d'après tout ce que l'on sait de la candeur et du caractère de Fermat, qu'il ne possédât les démonstrations de ses découvertes, ainsi qu'il l'atteste constamment dans ses lettres, et que le reconnaissent ses contemporains; quelle idée ne doit-on pas concevoir de l'étendue et de la profondeur de cet incomparable génie! L'admiration sera plus grande encore si l'on songe qu'il précéda Descartes dans l'invention de la géométrie analytique; et qu'il doit être regardé, d'après l'autorité de Lagrange et de Laplace, ou plutôt d'après l'étude attentive de l'histoire et de la métaphysique des mathématiques, comme le véritable inventeur de la méthode infinitésimale, avant Barrow, Newton et Descartes. Son nom doit aussi être associé à celui de Pascal dans l'établissement des principes du calcul des probabilités.

Comment donc se fait-il que ce puissant génie ait laissé un nom beaucoup moins populaire que celui de son rival Descartes, contre lequel il eut tous les honneurs de la discussion soulevée à propos de l'application de sa méthode à la détermination des *maxima* et des *minima*, et que la véritable portée de cette méthode n'ait pas été signalée comme un titre de gloire pour notre pays avant la fin du dix-huitième siècle? C'est que, soit avec intention, soit par négligence, Fermat n'imita jamais Descartes, qui présentait dans ses ouvrages l'histoire de sa pensée, de manière à mettre sur la voie ceux qui voudraient aller plus loin. Bien au contraire, il ne laissait pas apercevoir quelle route avait pu le conduire à ses découvertes, et il ne donnait pas à ses écrits cette clarté et cette simplicité qui distinguent ceux de notre grand philosophe. Aussi est-il au moins douteux qu'il eût remplacé Descartes, si celui-ci n'eût pas existé, et nous ne pouvons pas nous empêcher d'avouer, à l'honneur de Leibnitz et de Newton, ce qui concerne le calcul différentiel, que ce qui donne en pareil cas le droit le plus irrécusable à l'invention, c'est l'extension du principe à tout ce qu'il peut embrasser. C'est sous ce rapport que Leibnitz et les Bernouilli ont si bien mérité de la science.

Il faut ajouter cependant que nous sommes loin de posséder aujourd'hui tous les écrits mathématiques de Fermat. Son fils Samuel laissa écouler quinze ans avant de publier les *Varia opera*, et il ne fait dans sa préface aucune mention de Carcavi, qui était resté dépositaire de tous les papiers de Fermat, dont il était l'ami intime. Heureusement, M. Libri a retrouvé dans le courant de 1839 des manuscrits complétement inédits de l'illustre géomètre. Quoiqu'ils ne renferment pas la démonstration de la seconde proposition que nous avons énoncée plus haut, on y trouve une foule de recherches intéressantes. « Quelques passages doivent faire penser, dit M. Libri, que les connaissances de Fermat,

dans l'arithmétique transcendante, étaient encore plus étendues qu'on ne l'avait supposé, et que le célèbre théorème sur les puissances n'est pas la dernière proposition du grand géomètre de Toulouse qui restât encore à démontrer dans ces derniers temps. »

On voit de quel intérêt sera la publication annoncée par le ministre pour toutes personnes qui cultivent la géométrie sans avoir les ressources d'une riche bibliothèque. Qu'il nous soit donc permis d'espérer que la voie ouverte par la réimpression des œuvres de Laplace et de Fermat sera suivie par le gouvernement, et que bientôt les jeunes gens adonnés à l'étude des sciences pourront se procurer à peu de frais les œuvres des hommes illustres qui ont le plus contribué aux progrès de l'esprit humain. Seulement, nous pensons que pour porter tous leurs fruits, de semblables publications doivent être dirigées avec les soins les plus



(Pierre de Fermat, géomètre, né à Toulouse vers 1595, mort en 1665.)

scrupuleux, et accompagnées de notes et de commentaires où seront nettement esquissés les progrès accomplis depuis l'époque où elles ont paru pour la première fois. — Nous ne pensons pas d'ailleurs qu'on veuille réimprimer les œuvres de Fermat, non plus que celles d'aucun grand géomètre, autrement qu'en français.

LA CARTE GÉOLOGIQUE DE FRANCE.

(Deuxième article. — Voy. p. 26.)

Le décret de la Convention, qui chargeait le Corps des Ingénieurs des mines de la description de la France souterraine, eut pour effet immédiat la publication d'une série de notices relatives à la constitution géologique de points particuliers du territoire. Ces notices étaient rassemblées périodiquement dans un recueil institué par l'administration sous le nom de *Journal des Mines*. Mais on ne tarda pas à reconnaître qu'il serait impossible de construire avec ces descriptions parcellaires une description générale capable de satisfaire aux conditions que la science est en droit d'exiger d'une œuvre de ce genre. De même que l'on n'arriverait pas à tracer convenablement la carte géographique d'un pays en se contentant de mettre les uns à côté des autres les plans topographiques des divers cantons, et qu'il faut premièrement un canevas général sur lequel on dispose ensuite, chacun à sa place, les relevés de détail; de même pour une carte géologique, il faut nécessairement aussi s'élever d'abord à une certaine conception d'ensemble. Il le faut d'autant plus que l'on ne saurait, par la seule comparaison des descriptions particulières de deux cantons éloignés l'un de l'autre, décider si ces cantons dépendent d'une même formation, c'est-à-dire font partie d'une même masse minérale; ce qui est cependant la première donnée qu'une carte géologique doive fournir, puisqu'une carte de ce genre a pour but de faire connaître l'étendue et la configu-

ration des diverses masses minérales dont le fond du territoire se compose. Cette difficulté tient à ce qu'une même masse, lorsqu'on la considère sur une certaine étendue, varie souvent de telle manière d'un endroit à l'autre, qu'on ne peut s'apercevoir de la connexion qui existe entre les deux points qu'en suivant, dans l'intervalle qui les sépare, sans la perdre jamais de vue, la masse à laquelle ils appartiennent tous deux. Ainsi il n'y a que l'observation de la continuité qui fournisse une méthode tout-à-fait régulière pour la détermination de la solidarité géologique des divers lieux. Sans ce moyen fondamental de certitude, on est à chaque instant exposé, ainsi qu'il n'y en a que trop de preuves dans les annales de la science, à diviser, d'après des différences superficielles, ce que la nature a uni, et à unir, au contraire, sur des apparences trompeuses en sens inverse, ce qu'elle a profondément divisé. Sans pousser plus loin ces considérations, on peut donc en conclure que la carte générale d'un grand territoire ne peut être entreprise avec succès que par des observateurs qui se transportent successivement sur tous les points, afin de les comparer en connaissance de cause, après avoir étudié avec attention les liaisons ou les interruptions que manifestent les masses minérales dans le trajet de l'un à l'autre.

Il suit de là que pour respecter les lois de la science, au lieu de répartir dès l'origine le travail de la carte géologique de France entre un si grand nombre de mains, il aurait fallu le remettre, au contraire, au plus petit nombre possible d'observateurs. Non seulement un tel arrangement, d'après ce que nous venons de dire, suffisait pour que l'exécution fût meilleure; mais en permettant de n'appeler à cette délicate opération que des hommes tout-à-fait choisis, elle achevait d'en assurer la rectitude. C'est à M. Brochant, membre de l'Institut et inspecteur-général des Mines, que l'on doit la sage direction qui fut donnée à l'administration sur ce point. Formé d'abord à l'esprit rigoureux et généralisateur de l'Ecole polytechnique dont il fit partie dès l'établissement de son premier noyau, formé ensuite à l'école de Werner, par Werner lui-même, M. Brochant avait rapporté de l'école de Freyberg le goût, et pour mieux dire la passion que l'illustre professeur a eu la vertu d'allumer en faveur de la géologie chez tant de disciples. Chargé, dès 1802, de professer cette science à l'Ecole des Mines, il en paraissait naturellement, aux yeux de tous les ingénieurs, le patron, et rien ne se faisait sur ce terrain par ses anciens élèves qu'il ne le vît avec intérêt et ne l'étudiât. C'est ainsi que ses pensées étaient sans cesse ramenées sur la question d'une description générale de la France. En 1811, il présenta au gouvernement un projet conçu d'après les vues que nous avons tout-à-l'heure indiquées ; mais les circonstances n'étaient point alors favorables, et sa proposition n'eut pas de suite. Les dernières années de l'empire, les premières de la restauration furent également trop embarrassées par des affaires pressantes pour qu'il se trouvât aucun ministre en disposition de prêter l'oreille à une mesure de ce genre. L'Angleterre eut donc le temps de prendre les devants; et en 1822, lorsque parut la carte géologique de ce pays, la France, sauf les descriptions de détail du Journal et des Annales des Mines, en était encore à cet égard au point où le dix-huitième siècle et le décret de la Convention l'avaient laissée. Mais l'exemple de la nation voisine, l'évidence des avantages qui devaient résulter d'un tel travail, le vœu unanime des ingénieurs, firent heureusement effet, et M. Brochant eut enfin la satisfaction de voir adopter par l'administration le projet qu'il avait tellement à cœur depuis longtemps. Comme il avait été dès le principe le conseiller de l'entreprise, il semblait juste qu'il en devînt, à l'heure de l'exécution, le directeur. C'est en effet ce qui eut lieu ; et bien que son caractère, dans l'accomplissement de ce travail, tienne à certains égards de l'administrateur plus que de l'observateur, on peut dire que ce n'a pas été une circonstance indifférente à la perfection de notre carte géologique que ce soit un modèle d'exactitude et de netteté, tel qu'était M. Brochant, qui ait présidé à son ensemble.

Mais le principal mérite de M. Brochant, et il ne faut pas craindre de l'en louer hautement, est d'avoir su choisir parmi tant d'autres les deux hommes qui ont mené si excellemment à fin cette œuvre difficile. Il est vrai que les ayant tous deux formés, il avait eu toute facilité pour les connaître. Un autre les aurait peut-être craints : mais, bien que l'opération fût en quelque sorte à lui, puisqu'elle lui était livrée officiellement, M. Brochant ne craignit pas de laisser paraître au-dessus de lui ces deux jeunes gens, en leur confiant généreusement toute la charge pour leur en laisser en définitive tout l'honneur. Après être allé avec eux en Angleterre pour les préparer à leur tâche par l'étude des déterminations déjà faites sur ce territoire qui offre tant d'analogies avec le nôtre, il leur partagea le travail. Une ligne se dirigeant de Honfleur sur Alençon, de là sur Châlons-sur-Saône, puis le long de la vallée du Rhône jusqu'à la mer, fut prise pour base : M. Dufrénoy fut chargé des observations à l'ouest de cette ligne, M. Elie de Beaumont de celles à l'est. Favorisé par les circonstances curieuses du terrain qui lui était ainsi livré, et porté par la nature vigoureuse et sagace de son génie, M. Elie de Beaumont, qui ne faisait que sortir des bancs, prit rang immédiatement parmi les premiers géologues de l'Europe par ses considérations sur la Tarentaise et sur les Vosges, et surtout par ses célèbres aphorismes sur le soulèvement des montagnes. En même temps, M. Dufrénoy se signalait par son beau ralliement des calcaires du Midi à ceux du Nord, et par ses études sur les Pyrénées dont il semblait que ses devanciers ne lui eussent rien laissé à dire, et où il sut trouver tant de choses nouvelles. Dès 1835, l'Académie des sciences appela le premier dans son sein, en remplacement de M. Lelièvre, et, quelques années plus tard, la mort de l'excellent M. Brochant ayant laissé une nouvelle vacance, ce fut M. Dufrénoy qui y fut appelé. Indépendamment des titres scientifiques de ces deux savants géologues, la patrie leur tiendra compte de leurs fatigues et de leur courageuse persévérance. Il faut avoir pratiqué soi-même les observations géologiques pour savoir combien elles sont pénibles. Toujours à pied, à travers champs, exposés à toutes les intempéries et toutes les mésaventures, entraînés à la piste capricieuse des couches souterraines, sans pouvoir calculer, comme les touristes ordinaires, la convenance des gîtes, les plus intrépides se trouvent ordinairement lassés, après quelques mois, de cette âpre chasse aux minéraux : MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont, sans autres repos que ceux que l'hiver leur ordonnait pour la coordination de leurs matériaux, ont eu la constance de la soutenir pendant dix ans, de 1825 à 1835. Les traces de leurs pas sur le sol de France, durant ces minutieuses investigations, forment un développement de plus de vingt mille lieues. Ils ne se sont pas contentés de l'étudier jusqu'à ses limites : toutes les fois que cela leur a semblé nécessaire, ils ont poursuivi jusque dans les pays voisins, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Espagne, les formations minérales dont les prolongements sont étendus sur notre territoire. C'est dans les cratères du Vésuve et de l'Etna qu'ils sont allés chercher la solution des questions que soulèvent nos volcans éteints de l'Auvergne et du Vivarais. Les dernières années ont été consacrées par eux à revoir en commun les endroits décisifs, afin de parvenir à un parfait accord sur tous les points; de sorte qu'en dernière analyse, grâce à l'amitié et à l'absence de tout sentiment de rivalité entre ces deux hommes éminents, l'anatomie générale du territoire, quoique faite séparément par moitié par chacun d'eux, se présente cependant avec la garantie de leur double témoignage, comme s'ils avaient travaillé à l'analyse de chaque membre tous deux ensemble.

La détermination de la nature des masses minérales qui

en chaque point occupent la surface du territoire, c'est-à-dire se présentent soit dans les carrières, soit partout où l'on creuse à une petite profondeur au-dessous de la terre végétale, n'est pas le seul avantage qui résulte de ce beau travail. Grâce aux admirables ressources de la science, MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont ont pu déterminer aussi la constitution intérieure du territoire, c'est-à-dire la nature des masses minérales que l'on rencontrerait successivement en chaque point, si l'on y creusait un puits jusque dans les grandes profondeurs. Combien de telles données sont précieuses, et combien elles le deviendront plus encore quand l'usage des travaux souterrains sera devenu plus commun; c'est ce dont chacun peut aisément se faire idée. On sait depuis longtemps que c'est par la connaissance de l'ordre de superposition des terrains de diverse nature, que l'on est arrivé à soupçonner que les riches formations houillères qui se montrent au jour en Belgique devaient se prolonger sous notre territoire. De là, en perçant des puits à travers la craie à quinze cents et dix-huit cents pieds de profondeur, on a atteint les couches de combustible qui font la richesse de Denain, de Douai, de Valenciennes, et dont rien à la superficie du sol n'aurait pu faire soupçonner l'existence. La même chose a eu lieu plus récemment encore pour aller rejoindre, sous la Lorraine, le prolongement des couches carbonifères de Sarrebruck. Enfin, c'est sur la connaissance du cours souterrain des couches que sont fondés tous les calculs que l'on peut faire sur le forage des puits artésiens, industrie qui paraît appelée à un si brillant avenir. On n'a pas oublié que la ville de Paris vient de retrouver, à point nommé, à quinze cents pieds de profondeur, la couche aquifère qui forme le fond de tout le bassin de l'Ile-de-France, et dont les bords ne se montrent que dans les contours de la Beauce et de la Champagne. En voilà assez pour marquer tout l'intérêt qu'il y a à connaître dans chaque canton, non seulement ce que l'on y a immédiatement sous les pieds, mais ce que l'on a la chance d'y trouver en descendant dans les entrailles de la terre.

Un dernier service rendu par la carte géologique, et sur lequel nous ne pouvons nous dispenser d'insister, puisque, pour être lié moins directement aux besoins de l'industrie, il n'est cependant pas d'un caractère moins élevé, consiste dans la détermination systématique des reliefs généraux du territoire. Les cartes géographiques ordinaires se bornent à tracer le contour des côtes, le cours des rivières, les lignes de partage suivant lesquelles les eaux se divisent, enfin les saillies extraordinaires qui forment les chaînes des montagnes. A côté de ces traits de relief qui frappent au premier aperçu, il en existe d'autres plus généraux et qui ne se révèlent qu'à l'observateur attentif : ce sont ceux qui résultent de la configuration extérieure des diverses masses minérales dont le groupement constitue la masse totale du territoire. Chacune de ces masses affecte dans les dispositions générales de sa superficie une manière d'être qui lui est propre, et qui communique par conséquent au territoire une physionomie particulière partout où elle règne. Il n'y a donc que l'observation géologique qui puisse éclaircir convenablement des circonstances si complexes, et permettre de démêler avec netteté des détails au milieu desquels la topographie la plus scrupuleuse demeurerait perdue sans le fil conducteur que la géologie lui fournit. « Les lignes géologiques qui déterminent les contours des masses minérales, disent très bien les deux savants ingénieurs dans l'explication de leur carte, dessinent en quelque sorte le squelette d'une contrée, tandis que les lignes hydrographiques ne représentent que ces traits purement extérieurs qui, sur un même visage, varient avec les années. De plus, les vallées des rivières ne sont que des sillons isolés, tandis que le modelage général du relief de la terre se rattache aux lignes géologiques. Si nous pouvions voir la surface de la terre de très loin et bien éclairée par le soleil, comme nous voyons celle de la lune, à peine y distinguerions-nous les légers enfoncements que suivent les plus grands fleuves; et les lignes de proéminence qui nous frapperaient le plus seraient presque toujours intimement liées à la forme et à la distribution des masses minérales. Ces lignes proéminentes ne peuvent rester sans influence sur la direction des cours d'eau; cependant elles ne déterminent pas toujours les contours des bassins hydrographiques, parce qu'elles présentent souvent des dentelures qui permettent aux rivières et même aux grands fleuves de les traverser. De là les discordances nombreuses et souvent capitales qui existent entre le relief réel de la surface d'une contrée et le dessin linéaire que le tracé des cours d'eau semble présenter de ce même relief. »

Un simple coup d'œil jeté sur la carte géologique de la France suffit pour manifester d'une manière frappante ces rapports entre les formes extérieures du sol et sa composition intérieure. L'immense quantité de vallées et de petits ruisseaux qui sillonnent dans toutes les directions les montagnes granitiques du Limousin et de l'Auvergne se reproduit fidèlement dans la partie de la Vendée, de la Bretagne et des Vosges, dont le sol appartient comme l'Auvergne et le Limousin aux terrains cristallisés. Ce caractère est même si prononcé qu'on pourrait tracer approximativement la limite des terrains de cette nature par le seul examen des cours d'eau. La même considération est encore un guide presque certain pour distinguer les contrées dont le sol est formé par les couches de sédiment des diverses espèces. On voit, en effet, que dans les départements de la Dordogne, du Lot, de l'Aveyron et du Tarn, où le calcaire jurassique domine, les vallées sont rares et profondes; la forme abrupte de leurs escarpements montre en outre qu'elles sont le produit de fentes causées par les anciennes révolutions de la terre, et qui ont coupé le terrain sur une épaisseur considérable. Il en résulte que ces contrées présentent à l'ordinaire de vastes plateaux bordés par des murs presque verticaux. Le simple passage de l'un des bords d'une vallée à l'autre exige plusieurs heures. Le plateau, élevé au-dessus de la mer de plusieurs centaines de mètres, conserve le même niveau sur douze à quinze lieues de largeur, sans autres accidents que des crevasses énormes qui le traversent. Les plateaux formés par ces calcaires ne sont cependant point partout aussi étendus; mais le petit nombre et la profondeur des vallées qui les coupent sont des caractères qui les distinguent presque constamment d'une manière suffisante. Les contrées formées par les couches de craie ont une certaine analogie avec celles qui sont formées par ce calcaire-ci. Toutefois dans les pays de craie, outre les vallées formées ainsi par déchirement, il y a toujours un certain nombre de vallées moins abruptes et creusées simplement par l'action des eaux. Les ruisseaux y sont donc plus nombreux, tandis que les parties saillantes, quoique allongées plus ou moins en forme de plateaux, sont cependant en général sensiblement arrondies. Enfin les couches argileuses, si abondantes dans les terrains tertiaires, donnent souvent à ces terrains la propriété de retenir les eaux. Aussi leur surface est-elle fréquemment couverte d'une quantité prodigieuse de petits étangs qui donnent à la contrée une physionomie toute spéciale. Les départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, ainsi que les plaines si fertiles de la Bresse, offrent des exemples saisissants de cette disposition singulière.

« Plusieurs des relations qui existent entre les formes extérieures du sol et la nature intérieure du terrain, disent nos deux géologues, sont d'un ordre infiniment supérieur aux modifications que les travaux des hommes peuvent opérer. On ne saurait nier sans doute que l'industrie humaine n'ait produit de grands changements sur les apparences extérieures de beaucoup de parties de la surface du globe; et n'est-ce pas, en effet, de nos jours, une chose rare et im-

posante qu'une scène naturelle composée d'éléments assez grands pour qu'on puisse se dire que les travaux des hommes n'ont eu sur elle aucune influence, et qu'elle est exactement telle qu'on la verrait si le régime des Celtes et des druides régissait encore l'Europe?... Mais si, en dépouillant le sol de ses bruyères ou de ses forêts, en l'ouvrant à l'action des agents atmosphériques qui tendent à le dégrader, en apportant des modifications jusque dans le climat auquel il se trouve exposé, les travaux des hommes ont changé la forme des rapports qui existaient dans l'origine entre la constitution intérieure du sol et sa manière d'être extérieure, ils n'ont pu rendre semblables, même à l'extérieur, des sols dont l'intérieur est différent. L'industrie humaine a profité des circonstances qui dévoilent la composition intérieure du sol, mais elle a dû, dans chaque contrée, se conformer à leur nature, et les moyens variés qu'elle a pris pour les mettre à profit n'ont fait, en général, que les rendre plus apparentes. La facilité toujours croissante des communications, l'établissement des chemins de fer, pourront rapprocher les villes, et prolonger pour ainsi dire les faubourgs de Paris jusqu'aux frontières du royaume; mais ces puissants instruments d'une civilisation perfectionnée, tout en devenant pour les campagnes une source nouvelle de fécondité, ne pourront faire que des cultures établies sur des sols différents s'identifient plus qu'elles ne l'ont fait jusqu'à ce jour. La facilité des communications ne changera ni la forme des vallées, ni l'aspect des coteaux, elle permettra, au contraire, de les comparer plus facilement, et par conséquent de mieux saisir leurs dissemblances. Le besoin de noms propres pour désigner les espaces où se manifestent ces dissemblances se fera donc de plus en plus sentir; et ceux qu'une longue habitude a affectés à cet usage, loin de s'effacer, prendront un sens de plus en plus déterminé. La *Beauce*, la *Brie*, la *Sologne*, ne cesseront donc jamais d'avoir des noms spéciaux; et l'on comprendra de mieux en mieux que la connaissance des noms de ce genre et de tout ce qu'ils expriment, est à la fois la base de la géographie ordinaire et de la géographie minéralogique. C'est là leur point de contact et leur point de départ commun. Les limites de ces régions naturelles restent invariables au milieu des révolutions politiques, et elles pourraient même survivre à une révolution du globe qui déplacerait les limites de l'Océan et changerait le cours des rivières, car elles sont profondément inhérentes à la structure du sol, tandis que les lignes hydrographiques dépendent d'un état d'équilibre qui pourrait être dérangé de bien des manières. »

Telle est la division naturelle que l'on pourrait faire de la France en arrondissements d'un caractère bien différent de celui des circonscriptions arbitraires de nos départements. L'examen de la carte géologique nous révèle, au contraire, des affinités manifestes entre ces provinces minérales et les anciennes provinces administratives que les longs mouvements de l'histoire, joints aux habitudes des populations, avaient conduit à admettre. Cela s'explique sans peine, puisque ces provinces, déterminées primitivement par la nature, se marquent d'une manière analogue dans le système général de la population par les groupements, et si l'on peut ainsi dire, par les familles correspondantes qu'elles y déterminent. Il est donc probable qu'elles finiront par se faire reconnaître de plus en plus expressément par la politique qui a pu trouver un profit momentané à les rejeter, mais qui, par la suite des siècles, trouvera sans doute un avantage plus durable à les choisir pour fondement.

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE
DU PASSAGE A ROUEN DES RESTES MORTELS DE NAPOLÉON.

L'exécution de cette médaille, votée par une société de souscripteurs rouennais, a été confiée au talent d'un de nos graveurs les plus habiles et les plus justement renommés, M. de Paulis, qui, après dix-huit mois d'un consciencieux travail, vient de terminer son œuvre, l'une des productions remarquables de la numismatique moderne.





La face de la médaille représente la tête laurée de Napoléon, appuyée sur l'oreiller funèbre. Au-dessus, on lit ces mots simples, mais expressifs dans leur brièveté : *Sainte-Hélène*, 5 *mai* 1821. Au-dessous, le vœu testamentaire du héros expirant : « Je désire que mes cendres » reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple » français que j'ai tant aimé. »

Sur le revers de la médaille apparaît l'arc de triomphe que la ville de Rouen avait fait dresser au milieu du fleuve pour honorer les restes de l'empereur lors de leur passage (voy. 1841, p. 46). Le bateau à vapeur *la Dorade*, sur lequel s'acheva la patriotique mission du prince de Joinville, occupe le premier plan, et sur le pont du bâtiment, glissant à travers les quais de la ville, on aperçoit le cercueil entouré de l'état-major du prince et des marins de *la Belle-Poule*. Au-dessous du navire, on lit : *Passage à Rouen des restes mortels de l'empereur Napoléon*. Toute cette seconde partie de l'œuvre est traitée avec la même habileté que la première, et M. de Paulis, dans l'arrangement harmonieux de cette grande scène, a su éviter avec un rare bonheur la confusion presque inévitable dans des compositions exécutées sur une si petite échelle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DE LA COLONNE INFAME.

(Premier article.)



(La Colonne Infâme, élevée à Milan, près de la porte du Tésin, en 1630, détruite en 1778.)

En l'année 1630, une peste terrible dévasta la ville de Milan. Les historiens portent à 140 000 le nombre des habitants qui en furent victimes. Le comte Pietro Verri, auteur d'une description très énergique de ce fléau et de ses ravages, ajoute quelques réflexions qui peuvent servir d'introduction à l'histoire de la colonne infâme.

Dans les désastres publics, dit-il, la faiblesse humaine incline toujours à soupçonner des causes extravagantes, au lieu d'y voir les effets du cours naturel des lois physiques. C'est ainsi que quelquefois l'on voit les habitants des campagnes s'en prendre de la grêle, non pas aux lois atmosphériques, mais aux sorciers. Il en fut de même à Milan, en 1680. Au milieu d'une calamité si grande et si cruelle, le peuple chercha la source du mal dans la méchanceté des hommes, et regarda la destruction qui le menaçait comme le résultat d'onctions contagieuses. Toute souillure qui se remarquait sur les murailles était considérée avec effroi ; tout homme qui, par inadvertance, étendait la main pour toucher un mur, était traîné en prison aux cris d'une populace furieuse, quelquefois même était massacré sur la place. Trois voyageurs français arrêtés à regarder la façade du dôme, en ayant touché le marbre, furent frappés avec violence et conduits en prison. Un pauvre octogénaire, citoyen honorable, ayant essuyé avec son manteau la poussière du banc sur lequel il voulut s'asseoir dans l'église de S. Antonio, fut aussitôt entouré, saisi, frappé ; on le traîna par la barbe, on se rua sur lui, et en quelques minutes le peuple en fit un cadavre. L'autorité, loin de chercher à dissiper ces erreurs, à réprimer ces violences, s'en rendait complice.

Telle était la situation des esprits à Milan, lorsqu'eurent lieu les faits suivants qui ont été racontés par Verri, et plus récemment par l'illustre Manzoni.

Le 21 juin 1630, vers les quatre heures et demie du matin, une femme d'humble condition, nommée Caterina Rosa, se trouvait par hasard à une fenêtre d'une arcade qui existait alors à l'entrée de la Vedra de' cittadini, du côté qui donne sur le cours de la porte du Tesin, presqu'en face des colonnes de San Lorenzo. Cette femme vit s'avancer un homme vêtu d'une cape noire, ayant son chapeau sur les yeux, et dans une main un papier sur lequel il appuyait l'autre comme pour écrire. Elle l'aperçut qui, à l'entrée de la rue, s'approchait le long des maisons, et de distance en distance traînait ses mains sur le mur.

Alors il vint à l'idée de cette femme que cet homme était peut-être un de ceux qui mettaient du poison aux murailles. Agitée de ce soupçon, elle passa dans une autre chambre qui regardait la rue dans sa longueur, pour ne pas perdre de vue l'inconnu qui allait toujours son chemin, et elle vit qu'il avait toujours ses mains sur la muraille.

Or, il y avait à la fenêtre d'une maison de la même rue une autre spectatrice, appelée Ottavia Bono, qui eut le même soupçon ridicule.

Il est probable que l'homme en question essuyait au mur

ses doigts tachés d'encre; en outre, il pleuvait, ce qui explique comment il marchait en rasant les maisons pour se mettre le plus possible à couvert sous les avant-toits.

Mais les deux femmes ne s'arrêtèrent point à cette explication naturelle : elles s'appelèrent l'une et l'autre et se communiquèrent leurs pensées : peut-être même l'une d'elles provoqua les soupçons de l'autre qui autrement n'y aurait jamais songé. Quoi qu'il en soit, elles se placèrent de nouveau en observation, et elles virent l'inconnu salué en passant par quelqu'un qui marchait dans une direction opposée. Quand ce nouveau personnage vint à passer sous la fenêtre de Caterina, cette femme n'eut rien de plus pressé que de lui demander quel était celui qu'il venait de saluer. Le passant répondit qu'il ne savait pas son nom, mais que c'était un des commissaires de la santé. Caterina ajouta aussitôt qu'elle venait de voir cet homme faire des gestes qui ne lui plaisaient guère.

Quelques minutes après, cette aventure courut de porte en porte et devint le bruit du quartier. Tous les habitants sortirent de leurs maisons, allèrent regarder aux murs, et ce fut à qui y découvrirait le plus de taches. On ne manqua point d'en trouver en effet, et qui probablement existaient depuis bien années sans que l'on y eût fait la moindre attention. Mais en ce moment personne ne douta qu'elles ne fussent toutes du fait de l'inconnu. La foule s'empressa d'allumer des torches de paille et d'enfumer les murs pour les purifier.

Cependant la rumeur publique s'étendant de proche en proche envahit bientôt toute la ville. Avant le soir, on ne parlait plus dans Milan que du scélérat qui avait frotté de matières onctueuses et mortifères les murs et les portes de la Vedra de' Cittadini.

Le sénat ordonna au capitaine de justice d'aller sur-le-champ prendre des informations. Le capitaine de justice s'adjoignit le notaire criminel : l'un et l'autre constatèrent que les murs avaient été enfumés et recueillirent des témoignages. Il résulta de cette première enquête que le commissaire de santé qui avait été vu le matin du 21 juin par Caterina Rosa et Ottavia Bono, se nommait Guglielmo Piazza.

L'ordre d'arrestation de ce malheureux ne se fit pas beaucoup attendre, et il fut conduit en prison. Sa maison fut visitée dans tous les sens pour s'assurer s'il avait des vases à onction ou de l'argent, mais on n'y trouva rien.

La première question qu'on lui adressa fut celle-ci : — Est-il à votre connaissance que l'on ait trouvé certaines souillures sur les murailles des maisons de cette ville, particulièrement du côté de la porte du Tésin ? — Je n'en sais rien, répondit-il, parce que je n'ai que faire du côté de la porte du Tésin. — Ce n'est pas vraisemblable, observa le magistrat.

La seconde question porta sur l'emploi de sa journée, le 21 juin. — Il répondit qu'il s'était trouvé avec les députés d'une paroisse chargés de veiller à l'exécution des ordres du tribunal de santé. — On lui demanda les noms de ces députés. — Je les connais de vue, répondit-il ; mais j'ignore leurs noms. — C'est invraisemblable, observa encore le magistrat ; et interpellant alors Piazza avec sévérité, il lui ordonna de répondre avec plus de franchise, s'il ne voulait qu'on le mît à la corde pour avoir la vérité de toutes ces invraisemblances. — Si leurs seigneuries, répondit Piazza, veulent aussi me la mettre au cou, elles le peuvent bien, car je ne sais rien de ce qu'elles m'ont demandé.

Pour le coup, cette réponse est qualifiée d'impudence. On met Piazza à la torture en lui enjoignant de se résoudre à dire la vérité. Parmi les cris, les gémissements, les prières, les supplications, il répond : — Je l'ai dite, seigneur. — On insiste. — Ah ! pour l'amour de Dieu, s'écrie le malheureux, que votre seigneurie me fasse relâcher, et je dirai ce que je sais ; qu'elle me fasse donner un peu d'eau. — On le relâche, on l'assied ; et interrogé de nouveau, il répond : — Je ne sais rien ; que votre seigneurie me fasse donner un peu d'eau.

— A la torture ! répète le magistrat. On lie Piazza, on l'enlève de terre en le pressant toujours de déclarer la vérité, et il répond : — Je l'ai dite, — d'abord avec des cris, puis à voix basse, jusqu'au moment où les juges voyant que bientôt il ne pourrait plus répondre d'aucune manière, le firent reconduire en prison.

Dès la journée du 23, l'affaire ayant été rapportée au sénat, ce tribunal suprême décréta que : « Piazza, après avoir été rasé, revêtu des habits de la cour et purgé, serait appliqué à la torture extraordinaire, avec ligature des membres, autant de fois que l'ordonneraient les magistrats, le tout pour plusieurs mensonges et invraisemblances résultant du procès. » Il paraît que cette coutume de raser, d'habiller et de purger les accusés venait de la superstition que dans leurs cheveux, dans leurs vêtements et jusque dans leurs intestins, en l'avalant, ils pouvaient avoir caché une amulette ou un pacte avec le diable, dont il était prudent de les désarmer.

Les nouvelles tortures n'arrachèrent au malheureux Piazza que de nouveaux cris de douleur : — « Ah ! mon Dieu ! » ah ! quel assassinat ! Ah ! seigneur fiscal ! ah ! du moins » faites-moi pendre vite... Faites-moi trancher la main ou » qu'on m'achève. Accordez-moi du moins un moment de » relâche... Ah ! seigneur président !... pour l'amour de » Dieu ! faites qu'on me donne à boire... Je ne sais rien, » j'ai dit la vérité. »

Ces scènes affreuses auraient pu se renouveler indéfiniment sans résultat. En vain on lui demandait l'aveu du crime, le récit des circonstances, les noms de ses complices, Piazza conservait même ; lorsque ses forces physiques l'abandonnaient, la force de protester de son innocence. On eut recours à un autre moyen. Par ordre du sénat, l'auditeur fiscal de la santé promit à Piazza l'impunité, à condition qu'il dirait la vérité tout entière. Cette promesse d'impunité, que l'on n'était nullement déterminé à tenir, ne fut point consignée dans un acte formel et authentique ; et quoiqu'elle dût inspirer ainsi peu de confiance, elle eut son effet. Découragé, souffrant, convaincu que s'il lui restait une seule chance de salut, ce ne pouvait être qu'en satisfaisant ses juges, même aux dépens de son honneur et de la vérité, Piazza succomba à la tentation et mentit.

Qui peut concevoir, dit éloquemment Manzoni, les combats de cette âme, à qui la mémoire si récente de ses tourments faisait sans doute éprouver tour à tour et la crainte affreuse de les souffrir de nouveau, et l'horreur de les faire souffrir à d'autres ; à qui l'espoir d'échapper à une mort épouvantable ne se présentait qu'avec l'épouvante de la donner à un innocent ? Car il ne pouvait croire qu'ils voulussent abandonner une proie sans s'être au moins assurés d'une autre, qu'ils voulussent en finir sans une condamnation. Il céda, il embrassa cette espérance si horrible, si incertaine qu'elle fût ; si monstrueuse, si difficile que fût l'entreprise, il résolut de mettre une victime à sa place. Mais comment la trouver ? A quel fil se rattacher ? Comment choisir là où il n'y avait personne ? Lui, c'était un fait réel qui avait servi d'occasion et de prétexte pour l'accuser. Il était entré dans la rue de la Vedra, il était allé le long du mur, il l'avait touché ; une malheureuse avait entrevu, mal vu certainement, mais vu quelque chose. Un fait non moins innocent, non moins insignifiant fut, comme on va le voir, ce qui lui suggéra la personne et la fable.

Quelques jours avant son arrestation, il avait acheté d'un barbier, nommé Giangiacomo Mora, et qui demeurait précisément dans la rue de la Vedra, un onguent préservatif de la peste, que cet homme fabriquait et vendait publiquement. Puisque l'on voulait une fable où il fût question d'onguent, de conspiration, de la rue de la Vedra, aucun per-

sonnage ne pouvait se présenter plus naturellement à l'esprit du prisonnier.

Piazza sacrifia donc Mora à ses terreurs. Il le dénonça d'abord timidement comme son complice; il se laissa tirer un à un des détails mal liés entre eux, vagues, la plupart absurdes, qui tendaient à rendre cette complicité probable. Il répondit qu'un jour passant devant la porte du barbier, celui-ci l'avait appelé et lui avait dit : — J'ai je ne sais quoi à vous donner. — Je lui demandai, ajoutait Piazza, ce que c'était; et il me dit : — C'est je ne sais quel onguent. — Je lui dis : — Oui, bon, je viendrai le prendre plus tard. Et à deux ou trois jours de là il me le donna.

Ce n'était pas assez pour les magistrats : ils sommèrent Piazza d'être plus précis, et ils lui dictèrent en quelque sorte les réponses qu'ils attendaient de lui. — Que vous a dit le barbier en vous remettant le pot d'onguent? — Il me dit : — Prenez ce pot d'onguent, frottez-en les murailles ici autour; puis revenez chez nous, et vous aurez une poignée d'argent.

Le malheureux inventait ainsi à grand'peine et comme par force. Les magistrats ne s'arrêtèrent point cette fois à relever les invraisemblances de son récit. Ils firent reconduire Piazza à son cachot, et envoyèrent aussitôt des agents s'emparer de la personne du barbier.

HISTOIRE D'UN CHALE DE CACHEMIRE

DANS L'ANTIQUITÉ.

Les cachemires ne sont point une production des temps modernes. On pouvait le conjecturer d'après les usages des Indiens, de qui nous viennent ces précieux tissus, et chez lesquels il n'est aucune invention dont la date soit récente; mais on en a une preuve plus directe : on trouve dans un ouvrage ancien, dans un livre attribué à Aristote, le *Traité des récits merveilleux*, la description d'une pièce d'étoffe qui ne peut être qu'un cachemire. Nos lecteurs en jugeront; voici la traduction du passage entier :

« On fit, dit-on, pour Alcisthène de Sybaris, une pièce d'étoffe d'une telle magnificence, qu'on la jugea digne d'être exposée dans la fête de Junon Lacinienne, où se rend toute l'Italie, et qu'elle y fut admirée plus que tous les autres objets. Cette pièce d'étoffe passa, dans la suite, dans les mains de Denys l'Ancien, qui la vendit aux Carthaginois pour 120 talents (660 000 fr. de notre monnaie). Elle était de couleur pourpre, formait un carré de quinze coudées de côté, et était ornée en haut et en bas de figures ouvrées dans le tissu. Le haut représentait les animaux sacrés des Susiens, le bas ceux des Perses. Au milieu étaient Jupiter, Junon, Thémis, Minerve, Apollon et Vénus; aux deux extrémités, Alcisthène et Sybaris deux fois reproduits. »

Plusieurs choses prouvent que cette pièce d'étoffe était un cachemire. D'abord, si la matière du tissu n'était pas de la laine, elle avait plus d'analogie avec cette substance qu'avec aucune autre, et ne pouvait être que du duvet des chèvres du Tibet; le mot grec ἱμάτιον ne peut laisser aucun doute à cet égard. Ensuite, les dessins étaient, non pas brodés, mais *ouvrés dans le tissu*, ce qui ne peut convenir qu'à un cachemire ou à une tapisserie de haute lice : or le vêtement d'Alcisthène n'était certainement point une tapisserie de haute lice; un tapis, même des Gobelins, eût été une parure peu confortable pour un Sybarite. Enfin ces dessins représentaient les animaux sacrés des Susiens et des Perses, voisins, comme on sait, de l'Inde, et qui alors, dans tout l'éclat de leur puissance, devaient y dominer. Quant aux personnages mythologiques, tels que Jupiter, Junon, Thémis, etc., il est maintenant démontré que la religion de l'Inde fut la source de la mythologie des Grecs; il n'est donc pas étonnant que ceux-ci aient reconnu les divinités de leur pays dans des personnages où l'artiste indien n'avait voulu figurer que les objets de son propre culte.

On peut nous faire ici une objection : aujourd'hui l'on ne trouve sur les cachemires aucune représentation d'objets animés. C'est une circonstance digne d'être remarquée; mais elle ne prouve rien contre la thèse que nous soutenons, car elle doit être attribuée au mahométisme, qui proscrit ces représentations; et avant que cette religion ne devînt dominante en Orient, on ne concevrait pas pourquoi les Indiens, si prodigues sur leurs monuments de figures d'hommes et d'animaux, n'en auraient pas également orné les tissus qu'ils fabriquaient.

Il nous paraît donc démontré que le vêtement décrit par l'auteur du livre des *Récits merveilleux* était un véritable cachemire. Il nous reste maintenant à dire quelques mots de l'histoire de ce châle antique.

Suivant Athénée, dans l'ouvrage duquel se trouve en partie cité le passage que nous avons traduit, cette pièce d'étoffe avait également été décrite par un autre écrivain, Polémon, dans un livre intitulé : *Des peplum qui se trouvent à Carthage.* Qu'est-ce que c'était que ces *peplum?* Dans quel but les Carthaginois les avaient-ils réunis? La solution de ces questions pourrait peut-être jeter quelque jour sur le sujet qui nous occupe.

Outre le livre que nous venons de citer, et quelques traités philosophiques dont nous n'avons pas à nous occuper ici, Polémon avait composé un assez grand nombre d'ouvrages qui lui avaient valu le surnom de *Périégète*, surnom qui, dans l'une de ses nombreuses acceptions, pourrait se traduire par le mot italien *cicerone.* Parmi ces ouvrages, dont aucun n'est parvenu jusqu'à nous, nous citerons seulement un livre sur les peintres, deux livres sur les objets consacrés aux dieux dans le temple de Delphes et dans l'acropole d'Athènes, et enfin un livre sur les tableaux qui se trouvaient à Sicyone. Ces tableaux étaient réunis (le titre d'un autre ouvrage de Polémon nous l'apprend) dans un portique nommé *Pœcile* comme cet autre portique d'Athènes où se voyait le fameux tableau de la bataille de Marathon; ils formaient une véritable galerie de peinture. L'acropole d'Athènes, le temple de Delphes, remplis des chefs-d'œuvre de tous les arts, étaient aussi de véritables musées. N'en était-il pas de même de la collection de *peplum*, de voiles ou de châles que possédait Carthage? Nous serions tentés de le croire. Mais dans quel but aurait été formée cette collection de tissus? Evidemment afin de fournir des modèles aux manufactures dont les produits devaient alimenter le commerce d'exportation. On concevrait en effet difficilement qu'un peuple aussi avare que les Carthaginois, sans autre motif que l'amour des arts, eût dépensé la somme énorme de 660 000 fr. pour posséder une petite pièce d'étoffe. La conjecture que nous venons d'émettre expliquerait cette extraordinaire libéralité : la dépense devait être productive; lorsqu'il s'agissait de semblables dépenses, la reine de l'industrie et du commerce ne se montrait plus avare.

Ainsi, en sortant des mains de Denys, qui n'y avait vu qu'un objet dont on pouvait tirer bon parti, notre châle antique fut transporté à Carthage, où, placé sans doute dans un temple, il devint l'un des objets les plus remarquables d'une riche collection de modèles destinés aux ouvriers qui fabriquaient les tissus. Mais quel était alors l'âge de cette précieuse étoffe?

Sybaris, on le sait, fut détruite par les Crotoniates 510 ans avant l'ère chrétienne. On ne peut guère supposer qu'un habitant de cette ville ait pu, après la ruine de sa patrie, déployer le luxe excessif que les historiens reprochent à Alcisthène. En admettant cependant que cet homme fut un des derniers habitants de Sybaris, et qu'il échappa au désastre de ses concitoyens, on ne peut guère le faire vivre après l'année 480. D'un autre côté, Denys l'Ancien régna sur les Syracusains de 405 à 368. En prenant pour l'époque

où il devint possesseur du tissu qui nous occupe une année intermédiaire entre ces deux termes extrêmes, on trouvera que ce tissu avait au moins un siècle d'existence lorsqu'il fut acheté par les Carthaginois. Il avait un siècle et demi lorsque fut écrit le livre des *Récits merveilleux*, si cet ouvrage est en effet d'Aristote. Enfin, lorsque Polémon le décrivit, il n'avait pas moins de trois cents ans; et cependant, s'il fallait adopter les conjectures d'un savant académicien, ce ne serait encore qu'une faible partie du temps qu'il subsista.

Transporté à Rome par Scipion Emilien avec les dépouilles de la ville africaine, 146 ans av. J.-C., il aurait été, vingt-quatre ans après, rapporté sur le sol de l'Afrique par Caius Gracchus, pour servir de vêtement à la déesse *Cœlestis*, sous la protection de laquelle le tribun avait mis la colonie romaine qui allait rendre à Carthage une existence nouvelle. Ramené à Rome, sous le règne d'Héliogabale, pour la ridicule cérémonie du mariage de cette déesse avec le dieu Soleil, il aurait été reporté de nouveau à Carthage, et ce serait ce vêtement que les auteurs de l'*Histoire auguste* auraient voulu désigner par le *peplum* dont les habitants de cette ville revêtirent Celsus en le proclamant empereur. Enfin il n'aurait été détruit qu'en 421, époque où les chrétiens renversèrent le temple de Cœlestis. Ainsi il aurait duré plus de *neuf cents ans*. Fabriqué au pied de l'Himalaya, il avait traversé l'Asie pour venir, au-delà de la Méditerranée, aborder sur les rivages de l'Italie méridionale. Transporté de là dans la Sicile, puis à Carthage, il serait encore revenu deux fois à Rome, et aurait ainsi passé sept fois la mer. Pendant sa longue existence, il aurait assisté à la ruine de bien des empires : Sybaris et Crotone, qui au temps de leur splendeur pouvaient mettre sur pied des armées de cent mille combattants, Syracuse et Agrigente, Sparte et Athènes, l'empire des Perses et celui d'Alexandre, Tyr et la Phénicie, avaient successivement cessé d'être comptés parmi les puissances de la terre, que cette légère parure, contemporaine de leur grandeur passée, subsistait encore. Certes, quand Scipion, contemplant du haut d'une colline l'incendie de Carthage, répétait, en versant des larmes à l'idée qu'un sort pareil pouvait un jour menacer sa patrie, ces paroles d'Hector : « Il viendra un jour où Troie, la ville » sacrée, sera détruite avec Priam et son peuple de héros ! » il était loin de se douter qu'au milieu de ces murs embrasés se trouvait un frêle tissu qui devait voir se réaliser en partie ses funestes pressentiments : Rome fut prise et pillée par Alaric l'année même de la destruction du temple de Cœlestis.

TAÏTI.

(Second article. — Voy. p. 156.)

A partir du moment qu'on peut véritablement appeler la découverte de Taïti par Cook et Bougainville, cette île heureuse devint le lieu de relâche de tous les vaisseaux naviguant dans la mer du Sud. Cook lui-même y revint plusieurs fois, apportant aux insulaires les animaux et les végétaux des quatre anciennes parties du monde; car l'Amérique, connue depuis trois cents ans à peine, devenait vieille auprès de cette jeune sœur l'*Océanie*, qui semblait sortir des flots.

Mais en apportant des bienfaits aux Taïtiens, la civilisation leur apporta aussi plus d'un fléau : les maladies les décimèrent; la cupidité, ce vice affreux des peuples en décadence, s'introduisit chez eux; elle y fit de rapides progrès, et au lieu des légers vols qu'on leur avait vu commettre presque innocemment, et toujours comme des enfants, pour s'approprier quelques babioles, plumes rouges, verroteries, etc., on les vit ruser comme de vieux marchands européens pour obtenir quelques pièces d'or presque inutiles dans un pays où la nature offre à profusion tout ce qui peut être nécessaire à l'homme, où deux ou trois de leurs arbres fourniraient amplement aux besoins d'une famille d'insulaires, alors même que toutes les autres richesses naturelles disparaîtraient tout-à-coup.

La dépopulation de Taïti et la dégradation physique de ses habitants étaient donc déjà arrivées à un degré véritablement affligeant, lorsqu'en 1808 les Sociétés bibliques et méthodistes d'Angleterre se décidèrent à y envoyer des missionnaires. La France n'y avait envoyé que quelques prêtres catholiques isolés, dont l'action avait été à peu près nulle; et on ne doit pas s'en étonner en songeant que la France, qui, par ses missionnaires, avait jadis fait de véritables prodiges dans le Chili et au Paraguay, se trouvait en 1767, époque du voyage de Bougainville, en pleine ferveur philosophique et encyclopédique, et que déjà elle préludait à la révolution.

La Société des missions d'Angleterre avait, à la vérité, en 1797, envoyé des missionnaires à Taïti; mais ces premiers apôtres, fort bien accueillis comme mécaniciens, comme ouvriers habiles, n'avaient presque rien fait encore pour la foi chrétienne, quand, en 1803, mourut Pomaré I, qui les avait pris sous sa protection, sans toutefois se convertir au christianisme. La guerre civile éclata à la mort de ce chef; son fils Otou, ou Pomaré II, chassé par un parti puissant, se réfugia à Eiméo, où pendant plusieurs années il vécut dans une sorte d'exil, attendant le moment favorable pour ressaisir la puissance. Effrayés par une guerre sanglante que tous les efforts des ministres de paix semblaient animer davantage, les missionnaires anglicans, à l'exception de deux, quittèrent alors l'île de Taïti pour se réfugier à Port-Jackson.

Des deux pasteurs qui restèrent dans les îles de la Société pendant le temps où la guerre civile désolait ce beau pays, l'un, M. Nott, résidait à Liméo lorsque Pomaré vint y chercher refuge. Malheureux, vaincu, le monarque fugitif se rapprocha du missionnaire. Il douta de son dieu qui lui sembla se déclarer pour ses ennemis, et pensant que la divinité des chrétiens pourrait lui être plus favorable, il abjura le culte d'Oro pour celui du Christ. Baptisé par M. Nott, et puisant une grande force dans la conviction que le nouveau dieu auquel il venait de se vouer combattrait pour lui, il ne tarda guère à vaincre ses ennemis; puis, revenant triomphant à Taïti, il demeura souverain absolu de tout l'archipel, et son abjuration de l'antique idolâtrie ne tarda pas à amener celle de presque tous ses sujets.

Les missionnaires furent alors rappelés dans l'île; ils y revinrent volontiers, et, les nouveaux renforts qui, comme nous l'avons dit, leur avaient été envoyés de Londres étant arrivés presque en même temps, les îles de la Société se trouvèrent, en réalité, sous l'influence absolue des pasteurs méthodistes. Quant au roi Pomaré II, il passait tout son temps à traduire la Bible en langue taïtienne, et on montre encore dans un joli îlot le belvédère qui lui servait de cabinet lorsqu'il se livrait à cette pieuse occupation.

Tout ceci se passait de 1815 à 1821, époque à laquelle, par la mort de Pomaré II, monta sur le trône son fils Pomaré III, dont les missionnaires s'étaient emparés dès son enfance, et qui ne fut plus qu'un instrument entre leurs mains. Ils gouvernèrent véritablement l'île avec une rigueur impolitique. Non contents de proscrire ce qui dans les mœurs des insulaires était véritablement blâmable, ils voulurent les assujettir trop rapidement aux plus minutieuses pratiques de leur culte. Ils leur défendirent, dit-on, non seulement de danser, de chanter, de lutter le dimanche, mais encore de marcher autrement que pour se rendre à l'église, et même de faire cuire leurs aliments et de balayer leurs cases le jour du sabbat. Les antiques coutumes de la vie de liberté furent ainsi toutes proscrites à la fois. Le tatouage, autrefois marque d'honneur, fut défendu comme appartenant aux temps d'idolâtrie; le gouvernement patriarcal et paternel fut remplacé par une espèce de gouver-

nement représentatif ; Taïti eut des assemblées délibérantes et un conseil des ministres.

Mais l'arc trop tendu devait se rompre ; et de même que, trop pauvres ou trop accoutumés à avoir la liberté de leurs membres, les Taïtiens, pour obéir aux missionnaires, prenaient du costume européen, l'un le frac étriqué, l'autre le chapeau militaire, celui-ci les bottes, celui-là les gants, sans aucune autre pièce de l'ajustement ; de même, dans l'ordre moral, ils prirent seulement quelques règles chrétiennes qu'ils arrangèrent tant bien que mal avec leurs mœurs accoutumées.

Toutefois, les missionnaires se montraient de plus en plus sévères ; ils imposaient aux pécheurs des pénitences, des amendes et surtout des corvées. La grande route qui entoure l'île a été faite par corvées imposées à raison des péchés des Taïtiens. Mais les riches délinquants avaient obtenu, ajoute-t-on, le droit de faire faire leurs corvées par leurs domestiques, et les pauvres par des amis complaisants, lorsqu'ils en trouvaient.

Les choses en étaient là, lorsqu'en 1836 la Société des missions catholiques envoya à Taïti deux missionnaires français. L'Eglise protestante taïtienne, divisée par le schisme,



(Ile de Taïti. — Vue de la rivière prise de la case de la reine. — Dessin de M. Lebreton, attaché à la dernière expédition de M. Dumont d'Urville.)

se réunit contre eux. Les deux prêtres eussent été peut-être victimes d'un soulèvement populaire, si le chargé d'affaires des Etats-Unis, M. Morenhoët, ne fût intervenu. Il s'ensuivit une longue et sourde guerre entre les missionnaires protestants et les autorités taïtiennes, la reine à leur tête, d'une part ; les sujets français résidant à Taïti et l'agent consulaire américain, d'autre part. Destitué bientôt par son gouvernement, M. Morenhoët fut accrédité comme représentant de la France à Taïti ; puis notre gouvernement demanda réparation des outrages subis par ses sujets. Une amende fut exigée et payée ; mais aussitôt après le départ des navires français, les exactions ayant recommencé de plus belle, une nouvelle expédition fut jugée nécessaire, et cette fois on exigea, outre le libre accès de Taïti pour tous les Français prêtres ou laïques, et le salut de vingt et un coups de canon pour notre pavillon, que les Français seraient traités dans l'île à l'égal de la nation la plus favorisée, qu'un emplacement pour la construction d'une église catholique serait désigné, et que les prêtres français seraient autorisés à exercer leur ministère dans l'île.

Ces conditions furent encore acceptées et bientôt violées, de telle sorte que, le 21 novembre 1842, l'amiral Dupetit-Thouars reparut dans la baie de Papeïti, demandant au nom de la France, et pour la troisième fois, une réparation des griefs dont se plaignaient nos nationaux. Parmi les conditions imposées par lui, se trouvait une indemnité de 10 000 piastres fortes (57 000 fr.), qui eussent été immédiatement payées, le pays étant fort riche en numéraire, si un parti français ne se fût élevé au sein même du gouvernement. Il ne paraît pas que la reine fût d'abord de ce parti ;

loin de là, elle était, dit-on, complétement dominée par les missionnaires anglais, et elle se réfugia à Eiméo en apprenant l'arrivée de la frégate française *la Reine Blanche*, qui portait l'amiral; mais le parti français l'ayant emporté, la reine vint elle-même demander à M. Dupetit-Thouars de consentir à recevoir l'état de Taïti sous la protection de la France.

L'amiral accepta le protectorat qu'on lui offrait, et bientôt le pavillon français et le pavillon taïtien flottèrent réunis sur toutes les *Iles de la Société*. A son départ, M. Dupetit-Thouars installa provisoirement, en attendant la ratification de la France, un gouvernement composé de l'agent consulaire français M. Morenhoët, de M. Reine, lieutenant de vaisseau, faisant les fonctions de commandant militaire, et de M. Carpagna, enseigne de vaisseau, comme capitaine de port.

Et maintenant, si l'on se demande quel est l'état de ces îles conquises ainsi pacifiquement par notre marine, nous devrons avouer qu'il est à certains égards assez triste: les habitants, tombés du nombre de 145 000 à 8 000 environ, n'ont plus à proprement parler ni civilisation, ni moralité. Le mal est-il sans remède? Nous ne le croyons pas. Taïti est toujours verte et fleurie; l'arbre à pain, le bananier, l'oranger, y viennent toujours presque sans culture; ses cannes à sucre sont les plus belles du monde, et à ces richesses naturelles sont venues se joindre d'autres richesses que les Européens lui ont données. L'île où Cook ne vit d'autres quadrupèdes que des rats, des cochons et quelques chiens, a maintenant dix mille bœufs, de nombreux chevaux, des chèvres et des moutons en abondance. Elle compte aujourd'hui bon nombre de jolies maisons quasi-européennes qui ont remplacé ses grossiers hangars, une sucrerie et diverses usines qui ont été établies sans traîner après elles l'horrible plaie de l'esclavage. Les missionnaires ont fondé un collége qu'ils ont nommé Académie de la mer du Sud (*South sea Academy*), où quelques enfants du pays reçoivent une même éducation avec leurs propres enfants. L'enseignement de ce collége, où fut élevé le roi Pomaré III, se compose, outre l'enseignement primaire, des mathématiques, de l'histoire, de la géographie, de l'astronomie, du dessin, et de quelques éléments des autres arts et des autres sciences. Cette académie est, si nous ne nous trompons, un excellent germe que la France doit s'étudier à développer. Ajoutons que le commerce de Taïti peut s'accroître de jour en jour. Des navires de Sydney y apportent des farines et s'en retournent chargés de sucre et de café; d'autres navires y viennent pêcher la nacre et les perles; les baleiniers s'y ravitaillent; enfin l'importance de Taïti comme colonie est d'autant plus grande que de vastes terrains y restant à défricher faute de bras, de nombreux colons peuvent en s'y établissant centupler ses produits. Par la conquête presque simultanée des îles Marquises et des îles de la Société, la France se trouve en possession de la plus belle partie de la Polynésie.

CHERUBINI.

(Fin. — Voy. p. 65.)

Tandis que, dans ce commerce intime avec le patriarche de la musique, Cherubini travaillait, plein de sécurité, à la partition de *Faniska*, Napoléon quittait à l'improviste le camp de Boulogne, passait le Rhin à la tête de 160 000 hommes, s'avançait en Allemagne avec la rapidité de l'aigle, entrait en vainqueur dans la capitale de l'Autriche qui lui avait ouvert ses portes, et après avoir écrasé la troisième coalition par le coup de tonnerre d'Austerlitz, forçait l'empereur François à s'humilier pour obtenir la paix. Pendant le cours des négociations, informé que Cherubini était à Vienne, il le fit venir à Schœnbrunn, et lui dit: « Puisque vous voilà, nous ferons de la musique, et vous dirigerez nos concerts. » Il y eut effectivement dix ou douze soirées musicales; l'empereur s'y montrait affable, et le ton familier de quelques entretiens semblait annoncer un retour à des rapports plus bienveillants. « J'espère bien, dit-il un jour à l'artiste, que vous n'êtes ici qu'en congé et que vous reviendrez à Paris. » C'était mettre celui-ci sur la voie de faire une demande; mais l'un était trop fier pour demander, et l'autre ne pouvait guère offrir.

Faniska, opéra en trois actes, fut représentée, le 25 février 1806, sur le théâtre impérial de la Porte d'Italie, en présence de l'empereur, de toute sa cour et d'un public connaisseur. Telle fut la réussite que, le lendemain, la cour et la ville déféraient à l'auteur le titre de premier musicien de l'Europe. L'ouvrage se répandit bientôt dans toute l'Allemagne, et partout il alla aux nues. Encouragé, reconnaissant, Cherubini aurait été heureux d'offrir à l'Allemagne un nouveau chef-d'œuvre; il en avait un vif désir; mais la situation politique n'étant plus la même, il repassa en France.

A son retour à Paris, Cherubini éprouva une nouvelle atteinte de cette affection nerveuse qu'il avait déjà ressentie; mais cet accès, dont les premiers symptômes s'étaient manifestés en Allemagne, fut plus sérieux. Le musicien se figurait qu'il était parvenu au terme de sa carrière d'artiste, et qu'il ne devait plus composer. Sous l'empire de cette idée fixe, qui dura plus de dix-huit mois, en proie à la plus sombre mélancolie, il recourut encore à ses chères fleurs, et cette fois il se mit à étudier la botanique, science d'ailleurs si conforme à ses goûts de classification et de méthode. Il herborisait, il dessinait les plantes, et, guidé par l'illustre Desfontaines, il fit de rapides progrès. Il obtint de ces doux passe-temps le remède qu'il en avait espéré. Devenu plus calme, il fit avec Auber, son disciple et son ami, le voyage de Chimay, où il était attendu par le prince Joseph de Caraman et par son épouse, que sa beauté et le charme de ses manières ont rendue si célèbre. L'amitié sollicita et obtint de lui la reprise de ses occupations musicales; et, pour complaire à ses hôtes, il entreprit un ouvrage dans le style religieux, le mieux approprié à la situation actuelle de son âme. Il composa la messe à trois voix (1808), où l'on vit éclore en quelque sorte un art nouveau. Il retrouva même une telle puissance d'inspiration, qu'il écrivit sa partition en jouant la poule au billard, ne déposant la plume que quand on l'avertissait de son tour, et sans être troublé par les conversations qui continuaient autour de lui. Cette messe, exécutée pour la première fois dans la belle église de Chimay, produisit une sensation extraordinaire. L'auteur n'interrompit pas ses études botaniques; il les suivit, au contraire, avec un redoublement d'intérêt; car c'est à Chimay qu'il commença un herbier. Il l'augmenta beaucoup par la suite, et conserva soigneusement cette collection végétale, monument curieux d'une crise de son existence. M. Rosellini, son gendre, savant antiquaire de Pise, en est aujourd'hui possesseur. Cherubini fut bientôt en état de se remettre à ses travaux accoutumés. *Pimmalione*, drame italien, fut écrit en 1809 pour le chanteur Crescentini, qui faisait verser des pleurs à Napoléon. Cherubini fit copier la partition avec soin et relier l'ouvrage avec luxe, dans l'intention de l'offrir à l'empereur; mais le volume ayant été remis au grand chambellan qui s'était chargé d'obtenir l'audience de présentation, l'auteur n'entendit plus reparler ni de l'audience ni du livre. *Le Crescendo* (1810), opéra français sous un titre italien, et *les Abencerrages* (1813), continuèrent à montrer en lui le compositeur dramatique.

La dynastie des Bourbons étant remontée sur le trône de France, il fut désigné comme surintendant de la musique du roi en survivance. Survivancier de la même charge à la cour de Louis XVI, Martini en remplissait titulairement les

fonctions près de celle de Louis XVIII. Quand il eut terminé sa carrière, Cherubini lui succéda comme titulaire. Alors il se livra presque exclusivement aux compositions d'église, et ce qu'il écrivit pour les chapelles de Louis XVIII et de Charles X tient du prodige. Les principales prières de l'office divin, combinées sous toutes les formes musicales et pour tous les emplois de la voix, reproduisirent les vieux chants de la chapelle Sixtine, rehaussés par les richesses de l'instrumentation moderne. Je citerai entre autres la première messe de *Requiem* (1816) et la messe du *Sacre* (1825), deux ouvrages sublimes et d'ailleurs scrupuleusement conformes aux convenances de l'église.

Jusqu'à la restauration, ni les émoluments ni les honneurs n'étaient encore venus trouver l'artiste. Ce n'est pas comme compositeur, mais comme capitaine du corps de musique de la garde nationale, que Cherubini fut décoré de la Légion-d'Honneur, et, chose singulière, c'est par Napoléon, pendant les Cent-Jours, qu'il fut nommé chevalier. Il ne fut appelé à l'Institut que quand ce corps eut reçut une augmentation de personnel. Longtemps il n'avait eu pour toute ressource que les modiques appointements attachés à sa place d'inspecteur ou de professeur au Conservatoire, et ses œuvres dramatiques étant improductives, il se trouva réduit avec sa famille à un état voisin de la gêne. Les hommages du monde civilisé le dédommageaient de cet oubli. Les principales Académies de l'Europe lui avaient adressé, avec le titre d'associé ou de correspondant, une preuve de leur estime; les compartiments de son secrétaire étaient remplis des diplômes honorifiques qui lui parvenaient de toutes parts. Mais (il nous est permis, et nous sommes fiers de le dire) la plus modeste de ces Sociétés artistiques, la Société académique des Enfants d'Apollon, était celle que son cœur préférait, parce qu'il y avait été présenté par Viotti, et qu'il s'y trouvait en famille.

Enfin, le jour de la justice arriva pour lui dans sa patrie d'adoption. Louis XVIII lui donna le cordon de Saint-Michel. Charles X, à l'occasion du sacre, le nomma officier de la Légion-d'Honneur. En 1822, il reprit des mains de Perne, chef provisoire du Conservatoire, la direction de cet établissement. Les appointements de cette place achevèrent de le mettre dans une honorable aisance. Dès l'origine de l'institution, il s'était associé laborieusement à la rédaction des méthodes élémentaires; le manuscrit du *Solfège*, tout entier de sa main, est une des richesses de la bibliothèque.

En 1833, l'opéra d'*Ali-Baba* fut le fruit de sa muse septuagénaire et son dernier ouvrage pour la scène. En 1835, à la sollicitation pressante de Baillot, son ami et son digne interprète, il publia trois quatuor qu'il lui dédia, et qui furent suivis de trois autres et d'un quintetto. En 1836, il composa une seconde messe de *Requiem*, destinée à ses propres funérailles. Il était âgé de soixante-seize ans.

Résumer dans quelques considérations d'ensemble les idées de Cherubini sur son art, et rétablir et mettre en relief quelques faits de détail relatifs à ses travaux ou à sa personne, ce ne sera que compléter l'histoire de sa vie.

Une pièce fort curieuse, que l'on peut regarder comme un véritable document historique à consulter, est en ce moment publié par la famille de Cherubini; c'est un catalogue qu'il a dressé lui-même par année de chacune de ses compositions; cette publication est faite dans l'intention de servir à la cession que la famille veut faire des manuscrits autographes de Cherubini. Une remarque que l'on ne pourra faire sans un certain attendrissement, c'est que son dernier morceau est adressé à son ami Ingres, celui dont l'admirable pinceau devait transmettre les nobles traits de Cherubini à la postérité. (Voy. p. 65.)

Les funérailles de Cherubini furent célébrées avec beaucoup de pompe. Plus de trois mille personnes s'étaient rendues au Conservatoire pour escorter le convoi, qui se dirigea vers Saint-Roch par les boulevards. Toute l'école, professeurs et élèves, l'accompagnait. Une musique lugubre exécuta, entre autres productions de l'illustre mort, pendant la marche du cortége, le morceau composé autrefois pour les obsèques du général Hoche, et, dans l'intérieur du temple, le *Requiem* fait récemment et exprès pour cette triste cérémonie. Ainsi rien n'a manqué à l'ovation funèbre. Depuis, une souscription a été spontanément ouverte entre les artistes, dans la vue de lui élever un tombeau surmonté de son image. Aujourd'hui, l'autorité municipale de la ville de Paris, voulant éterniser le souvenir du célèbre musicien, se propose de donner le nom de Cherubini à une des rues de la capitale situées dans le voisinage des grands théâtres lyriques.

Tel fut Cherubini, nature colossale, exceptionnelle, génie incommensurable, existence pleine de jours, de chefs-d'œuvre et de gloire. Il trouva parmi ses émules ses plus sincères appréciateurs. Le chevalier Seyfried a consigné dans une notice sur Beethoven que ce grand musicien regardait Cherubini comme le premier des compositeurs contemporains. Nous n'ajouterons rien à cet éloge; le jugement d'un tel rival est pour Cherubini la voix même de la postérité.

Aujourd'hui plus que jamais les instructions qu'on fait pour les jeunes gens doivent plutôt leur être données comme des ébauches de celles qu'il leur importe de se faire à eux-mêmes, que comme des règles qui leur soient rigoureusement et définitivement imposées; d'abord, parce qu'en principe général, on ne sait et on ne retient jamais aussi bien ce qui a été doctoralement enseigné par un maître que ce qu'on a eu le mérite de s'enseigner à soi-même; et ensuite, parce que le temps présent et tant d'événements étranges, inattendus, prodigieux même, où la présomption et la témérité ont si souvent triomphé de la raison et de la prudence, ont généralement disposé tous les hommes, et surtout ceux du premier âge, à penser assez favorablement d'eux-mêmes pour préférer leurs propres inspirations aux suggestions de la sagesse d'autrui. Je pense donc que quand on se trouve en position de donner des conseils, il faut laisser quelque chose à faire à la raison de ceux qui doivent les suivre.

Quelques conseils à un jeune voyageur.

Un philosophe indien à qui l'on demandait quelles étaient, suivant lui, les deux plus belles choses de l'univers, répondit : Le ciel étoilé sur nos têtes, et le sentiment du devoir dans nos cœurs.

SALON DE 1843. — PEINTURE.

LE FOSSOYEUR,

Par M. E. Le Poittevin.

Il y a dans toute œuvre d'art deux parties bien distinctes, que l'on confond trop souvent : la pensée ou le sentiment qui a inspiré cette œuvre, et le procédé plastique qui sert en quelque sorte d'instrument à ce sentiment, à cette pensée, qui en est, en d'autres termes, le mode d'expression. C'est à la confusion de ces deux points de vue que tiennent la plupart du temps la divergence, les contradictions réciproques des critiques même les plus consciencieuses.

L'art ne s'adresse pas seulement à l'œil; il s'adresse encore, il s'adresse surtout à la partie morale de notre être. Pour atteindre son véritable but, il ne lui suffit donc pas de reproduire avec exactitude des formes plus ou moins gracieuses : il faut encore que quelque chose d'intime vive sous ces formes; il faut qu'il parle à notre intelligence, à notre cœur; il faut qu'il nous fasse rêver ou penser.

Nous sommes loin de nier, dans l'art, la valeur de l'ha-

bileté de main, de ce qu'on est convenu d'appeler *le faire;* mais nous n'attachons pas non plus à cette qualité une importance absolue. Aussi la critique d'un genre déterminé de productions artistiques nous semble-t-elle moins appartenir aux artistes voués à ce genre qu'au public, parce que les artistes sont trop enclins, en général, à juger au point de vue de leur manière individuelle, et à tout ramener à une question d'exécution, au lieu de s'enquérir du sentiment ou de la pensée. Nous, au contraire, désintéressés dans les querelles d'écoles, nous absoudrons bien des imperfections de forme en faveur du sens intime d'une œuvre, et nous dirions volontiers à l'art : Néglige plutôt notre œil que de ne pas remuer notre âme.

Rien de plus simple, par exemple, comme exécution, que cette petite composition de M. Le Poittevin; et pourtant elle vous arrête, elle vous saisit, elle vous remue; sur le front le plus insoucieux, sur le visage le plus riant, elle laissera la trace d'une pensée, d'une rêverie.

Un bonhomme, fossoyeur de son état, vient de creuser une fosse dans un cimetière de village. Sa besogne finie, il s'est assis pour fumer avec un sang-froid philosophique, les jambes pendantes dans l'abîme de quelques pieds qu'il vient de creuser. Mais le fossoyeur n'est pas seul : trois petits enfants, — ses enfants à lui, — sont venus voir *travailler* leur père. L'un d'eux, marmot de trois ou quatre ans, s'amusait à charrier sur une petite brouette quelques fleurs fraîchement coupées, lorsque, près de la fosse creusée par son père, ses yeux tombent sur une tête de mort et sur des ossements humains. L'enfant s'arrête tout interdit à cette vue : les bras lui tombent le long du corps avec une charmante naïveté d'étonnement, il semble interroger de l'œil ces vestiges humains, et l'on serait tenté de croire qu'une pensée sérieuse commence à germer dans cette jeune tête. Près de la croix du cimetière, derrière ce bambin, sa sœur, l'aînée de sa famille, baisse la tête avec une tristesse recueillie, tandis que le tout petit enfant qu'elle tient dans ses bras, ennuyé ou peut-être effrayé, se cache, par un mouvement de bouderie plein de vérité, sur le sein de la jeune fille.

Le fossoyeur est pénétré de la solennité de cette scène muette. Le contraste de ces enfants, de ces fleurs, de ces débris humains, a saisi fortement son imagination. Il ne se



(Salon de 1843. Peinture. — Le Fossoyeur, par M. E. Le Poittevin. — Dessin de M. Karl Girardet.)

epose plus, il ne songe même plus à sa pipe, qu'il tient ristement renversée; non, mais il regarde, il compare, il médite pour la première fois de sa vie peut-être; il médite sur toutes les pensées qui peuvent venir à un père, même fossoyeur, au milieu d'un cimetière, en présence de ses enfants, d'une fosse, d'ossements humains et de fleurs coupées.

Les accessoires de ce tableau en complètent heureusement l'expression : d'un côté l'église du village, avec sa naïve et consolante physionomie, qui rappelle à l'idée de Dieu; de l'autre, sur l'arrière-plan, un joli petit paysage, des maisonnettes dont les cheminées fument dans le lointain, tous les emblèmes de la vie calme et reposée des champs, qui vient aboutir, comme la vie tumultueuse des villes, à une fosse.

Cette toile est de celles qu'on aime à voir longtemps : on y sent une vague et douce poésie religieuse; on y lit une triste question sur la vie, question dont le mot, toujours cherché, échappe toujours.

Que dire maintenant de l'inscription placée sur la pierre d'une tombe : *Ci gît Le Poittevin?* A moins que le paysage du *Fossoyeur* ne soit un paysage historique, quelque coin de terre aimé où l'auteur ait rêvé une tombe, cette inscription ne saurait être qu'une coquetterie d'artiste; car *le Fossoyeur* n'est pas, assurément, le dernier mot du talent de M. Le Poittevin.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MONT CARMEL.



(Monastère du mont Carmel, en Syrie.)

On comprend généralement sous le nom de *Carmel* ou de *mont la Rosée de l'Hermon*, une chaîne de montagnes situées en Syrie, qui, partant du cours du Jourdain, se prolonge, du nord-est au sud-est, sur un espace d'environ 28 kilomètres, et vient aboutir, à pic, sur la Méditerranée. La circonférence de cette chaîne, à sa base, est d'environ 70 milles ou 92 kilomètres; ses flancs écartés sont couverts d'une forte et mâle végétation; on y trouve une couche fourrée d'arbustes entremêlés de chênes, des roches grises, de formes bizarres et colossales. La cime est une vaste campagne rocailleuse, large de 20 kilomètres; la vigne, qu'on y cultivait autrefois, a fait place à des forêts hantées par des bêtes féroces et notamment par des panthères.

Mais on désigne plus particulièrement sous le nom de *Carmel* la montagne qui forme cap, au midi de Saint-Jean-d'Acre, au nord de Dora, et sur le sommet de laquelle se trouve le monastère que notre gravure représente. Elle s'élève de 344 toises au-dessus du niveau de la mer.

Le Carmel est célèbre à divers titres; il paraît qu'on adorait là autrefois une ancienne divinité nommée aussi *Carmel.* Tacite nous apprend qu'elle n'avait ni temple ni statue, mais seulement un autel et qu'on lui rendait un culte (Hist., 2); à en croire Jamblique, au contraire, Pythagore serait allé souvent seul méditer dans le temple situé sur cette montagne. Il est difficile de ne pas admettre qu'il y avait autrefois sur le mont Carmel une ville de ce nom, appartenant à la tribu de Juda (Josué, XV, 55; et IV Reg., XXV, 5); c'était là que demeurait Nabal du Carmel, mari d'Abigaïl. Saint Jérôme, qui vante la fertilité des pâturages qui couvraient la montagne, dit que, de son temps, les Romains avaient une garnison au Carmel, ce qui suppose l'existence d'une ville. C'est encore sur le Carmel que Saül, revenant de son expédition contre Amalec, éleva un arc de triomphe (I *Reg.*, XV, 11).

Mais le Carmel doit surtout son renom au séjour qu'y ont fait les prophètes Elie et Elisée. On montre, dans l'église du monastère actuel, du côté de la mer, la grotte que le premier habita longtemps, et dans laquelle il s'était réfugié pour fuir les persécutions d'Achab et de Jézabel: elle a 45 mètres de long sur 36 de large; le saint, couchant dans une autre grotte, en avait fait son oratoire, et c'est là qu'il obtint, à force de prières, d'abondantes pluies qui consolèrent le pays, après trois ans de sécheresse. A cette grotte est adossée une chapelle qui passe pour la plus ancienne de celles qui ont été érigées en l'honneur de la Vierge: elle est sous le vocable de *Notre-Dame du mont Carmel.* La tradition la fait remonter à l'an 83 de Jésus-Christ.

On sait que, pendant son séjour au Carmel, Elie pria, tout un jour, Achab de lui amener les prêtres de Baal; et que là, après avoir fait descendre, devant le peuple d'Israël assemblé, le feu du ciel sur l'holocauste préparé de ses mains, il donna le signal de l'égorgement de ces faux prophètes. On montre encore aujourd'hui le lieu de ce sacrifice et de cette exécution.

A quelques pas au-dessus de l'oratoire d'Elie, se trouve la grotte d'Elisée, son disciple, taillée dans le roc, tout près d'une citerne. C'est là que la Sunamite vint, dit-on, prier le prophète de lui ressusciter son fils.

Au bas de la montagne, on peut voir une caverne longue

de 60 centimètres, large de 54, et haute de 36. Grâce à une citerne et quelques arbres, c'est une retraite assez agréable; mais l'abord en est dangereux et difficile. Elle a conservé le nom de *grotte des Fils des Prophètes*. A en croire la tradition, c'est là qu'Elie recevait les principaux du peuple. Aujourd'hui, elle est habitée par un santon.

A 4 kilomètres au-dessus, un champ, dit *jardin des Melons*, sollicite aussi l'attention du voyageur. Voici ce qu'on raconte à propos de ce champ. C'était autrefois un jardin rempli de melons; passant, un jour, près de ce jardin, le prophète Elie, tourmenté par la soif, pria le jardinier qui le cultivait de lui donner un melon. Le jardinier n'eut aucune pitié, et, ajoutant la raillerie à la dureté d'un refus : « Ce que vous voyez, dit-il, ce que vous prenez pour des melons, ce ne sont que des pierres. » L'homme de Dieu, indigné, maudit le jardin, et, dès lors, les melons ne furent plus, en effet, que des pierres. Nous ne voudrions pas nous porter garant de l'authenticité du miracle; mais ce qu'il y a d'incontestable, c'est la parfaite ressemblance des pierres qui couvrent ce champ avec des melons. Il n'est pas rare de voir des voyageurs emporter de ces pierres.

Beaucoup de religieux chrétiens ont vécu, pendant le moyen-âge, dans les grottes du Carmel. Jean, patriarche de Jérusalem, institua, en 400, en l'honneur du prophète Elie, une communauté d'ermites qui a donné naissance à l'ordre des Carmes. Henri IV, de son côté, y fonda l'ordre militaire hospitalier des chevaliers du Mont-Carmel, réunis ensuite à l'ordre des chevaliers de Saint-Lazare.

En 1821, époque de la lutte héroïque de la Grèce contre la Porte, Abdallah-Pacha détruisit de fond en comble le monastère du mont Carmel, avec son ancienne église, dédiée à saint Elie, sous prétexte que les Grecs pourraient bien s'en faire une forteresse. Le Grand-Seigneur, indigné de cet acte de vandalisme, rendit un firman par lequel il enjoignait à Abdallah-Pacha de rebâtir le couvent à ses frais; mais le pacha ne tint nul compte de la volonté de Sa Hautesse. Charles X intervint; et, grâce aux secours envoyés par ce prince et par les fidèles de la chrétienté, les pères Carmes purent rebâtir leur monastère avec les matériaux de l'ancien.

Au nombre des personnages illustres qui ont visité le Carmel, on cite saint Louis, qui y fit un pèlerinage, vers le milieu du treizième siècle, et Jeanne de Dreux, femme de Philippe-le-Long, qui s'y rendit quatre-vingt-dix ans après.

Le sens du mot *Carmel* n'est pas bien fixé. On désigne quelquefois sous la dénomination générale de *Carmel* les lieux d'une fertilité remarquable, plantés de vignes et d'arbres fruitiers. C'est encore un des noms de la pourpre, parce qu'on pêchait au pied de cette montagne, du côté du nord, les coquillages qui donnent cette couleur.

Du monastère, assis, comme on peut le voir d'après notre gravure, sur la pointe du cap Carmel, on découvre, d'un côté, la mer; de l'autre, des montagnes avec d'énormes roches boisées; au pied du Carmel, à l'ouest, Caïffa (Caïphas) et son port; à 12 kilomètres de là, au nord, sur le rivage qui s'y découpe en forme de bassin, Saint-Jean-d'Acre (Ptolémaïs). Au pied nord de la montagne, le torrent de Cison court se jeter dans la mer; un peu plus loin, le fleuve Beleus ou Belus coule dans une direction parallèle au Cison, et va, comme lui, perdre ses eaux dans la Méditerranée.

L'historien Josèphe attribue le Carmel à la Galilée; mais il appartenait plutôt à la tribu de Manassé et au midi de la tribu d'Aser. Nazaret n'en est éloigné que de 32 kilomètres.

ASSOCIATION ENTRE DES ANIMAUX
DE GENRES DIFFÉRENTS.

Nous avons déjà eu plus d'une fois l'occasion d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'intelligence des animaux (voy. 1838, p. 407; 1839, p. 23 et 88; 1841, p. 15). Parmi les actes qui dénotent plus que de l'instinct, ceux qui résultent d'un commun accord entre certaines espèces animales ont toujours, à bon droit, vivement frappé les savants comme le vulgaire. Les rapports singuliers du trochilus et du crocodile (voy. 1837, p. 59), les pêches faites en commun par les pélicans de la mer Noire (voy. 1840, p. 163), les travaux auxquels les insectes eux-mêmes se livrent ensemble dans quelques circonstances, en dehors des cas ordinaires (voy. 1839, p. 283), ont été observés par des hommes dont le témoignage ne saurait être mis en doute. Mais parmi ces actes d'association, ceux qui se passent entre des animaux de genres différents sont de nature à piquer davantage la curiosité; en voici quelques uns.

Le requin et le pilote. — Les marins désignent, en général, sous le nom de *pilote*, un poisson d'environ 30 centimètres de longueur, qui accompagne ordinairement les navires, et sert de guide au requin dans la recherche des débris que l'on jette à la mer. Bien que révoqué en doute, ce fait a été constaté de la manière la plus positive par l'illustre M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui a été à même de l'observer le 26 mai 1798, à bord de la frégate *l'Alceste*, entre le cap Bon et l'île de Malte, avec un concours de circonstances véritablement curieuses. Mais laissons parler notre grand naturaliste.

« La mer était tranquille; les passagers étaient fatigués de la trop longue durée du calme, lorsque leur attention se porta sur un requin qu'ils virent s'avancer vers le bâtiment; il était précédé de ses deux pilotes, qui conservaient assez bien une même distance entre eux et le requin. Les deux pilotes se dirigèrent vers la poupe du bâtiment, la visitèrent deux fois d'un bout à l'autre, et après s'être assurés qu'il n'y avait rien dont ils pussent faire profit, reprirent la route qu'ils avaient tenue auparavant. Pendant tous leurs divers mouvements, le requin ne les perdit pas de vue, ou plutôt il les suivait si exactement qu'on aurait dit qu'il en était traîné.

» Il n'eût pas été plus tôt signalé, qu'un matelot du bord prépara un gros hameçon qu'il amorça avec du lard; mais le requin et ses compagnons s'étaient déjà éloignés d'une certaine distance quand le pêcheur eut achevé toutes ses dispositions; cependant il jeta à tout hasard son morceau de lard à la mer. Le bruit qu'en occasionna la chute se fit entendre au loin; nos voyageurs en furent étonnés et s'arrêtèrent: les deux pilotes se détachèrent ensuite et vinrent aux informations à la poupe du bâtiment.

» Le requin, pendant leur absence, se joua de mille manières à la surface de l'eau; il se renversa sur le dos, se rétablit ensuite sur le ventre ou s'enfonça dans la mer, mais il se tint toujours dans la même région.

» Aussitôt que les deux pilotes eurent atteint la poupe de *l'Alceste* et aperçu l'appât offert au requin, ils allèrent retrouver leur compagnon. Ils ne l'eurent pas plus tôt rejoint, que celui-ci se mit à continuer sa route; les pilotes firent effort pour le gagner de vitesse, dès qu'ils l'eurent devancé, ils se retournèrent brusquement et revinrent pour la troisième fois à la poupe du bâtiment. Cette fois ils étaient suivis du requin, qui parvint ainsi, grâce à la sagacité de ses petits amis, à apercevoir la fatale proie qu'on lui avait destinée.

» On a dit du requin qu'il avait l'odorat très délicat. J'ai fait attention à ce qui s'est passé dans le moment où il s'est approché du lard; il m'a paru qu'il n'en fut avisé qu'à l'instant où ses guides le lui eurent pour ainsi dire indiqué. Ce n'est qu'alors qu'il nagea avec plus de vitesse, ou plutôt qu'il fit un bond pour s'en emparer. Il en détacha d'abord une portion sans être harponné; mais à la seconde tentative qu'il fit, l'hameçon pénétra dans la lèvre gauche, il fut pris et hissé à bord.

» On peut jusqu'à un certain point se faire une idée des motifs qui, dans cet exemple, déterminent le requin à ne

faire aucun mal au pilote ; mais on n'aperçoit pas de même ceux du pilote pour s'imposer les devoirs pénibles de la domesticité à l'égard d'un maître comme le requin. M. Bosc a été à même d'apprécier ces motifs dans sa traversée d'Europe en Amérique.

» Il a bien voulu m'informer que les pilotes se nourrissent de la fiente des requins ; ce qui explique, par la raison d'un intérêt mutuel, cette association de deux espèces qui ne peuvent différer davantage par le volume et les habitudes. »

Sans avoir la même importance, parce que l'on ignore s'ils résultent d'une association réciproquement consentie, les faits suivants, rapportés par le même savant, nous paraissent dignes d'intérêt.

Le lion et le caracal. — Linné et Buffon ont donné le nom de *caracal* à une espèce du genre chat, connue encore sous le nom de lynx de Barbarie ou du Levant. Thévenot, sur le dire des Arabes, qui appellent cet animal le guide ou le pourvoyeur du lion, nous apprend qu'il précède le lion de quelques pas, qu'il le conduit vers les endroits les plus abondants en gibier, et que, s'il en est éloigné, il jette un cri particulier, dont l'objet est de fixer l'attention du lion sur une proie qui va passer à sa portée : le lion, pour prix de ses services, lui abandonne une partie de cette proie.

Le caracal est regardé comme le lynx des anciens. On en connaît plusieurs variétés provenant de Barbarie, de Nubie, d'Arabie, ainsi que de Perse et du Bengale.

Le lion et le loup. — Il paraît que le lion, au Sénégal, fait choix d'un autre compagnon qu'on ne supposerait pas aussi officieux.

Adanson dit savoir, à n'en pas douter, que le loup fraie avec le lion ; qu'on les trouve souvent ensemble le long du Niger, et que cent fois il a entendu leurs mugissements partir des mêmes lieux. Il ajoute qu'une nuit, couchant dans une case de nègres sur le comble de laquelle on avait mis sécher du poisson, un loup et un lion vinrent ensemble y prendre de ce poisson.

Adanson les distingua très bien, et sut encore mieux qu'ils avaient marché côte à côte, en allant le lendemain examiner l'impression de leurs pas sur le sable.

Autres exemples. — Tout le monde a vu à la ménagerie du Jardin des Plantes, des chiens enfermés dans la même loge qu'un lion ou une lionne. Des aigles ont aussi vécu avec des coqs, à la ménagerie de Versailles et à celle du Muséum. On a même vu des chattes allaiter des chiens, des écureuils et des rats.

Enfin on nous assure qu'au moment où nous écrivons, il y a dans Paris même, chez des personnes passionnées pour l'éducation des animaux, un chat et une poule entre lesquels il existe les relations les plus amicales.

William Temple a comparé la vérité au liége, qui surnage toujours, quelque effort que l'on fasse pour l'immerger.

PRÉCEPTES MORAUX DE GEORGES WASHINGTON.

Georges Washington, que l'on a appelé le père de la liberté américaine, a laissé un grand nombre de lettres, de journaux, de manuscrits, recueillis et publiés avec vénération par un de ses concitoyens. Plusieurs de ces manuscrits datent de son enfance, et ne sont guère remarquables que par la netteté de l'écriture et par les dispositions qu'ils indiquent pour les études mathématiques. Nous allons extraire quelques lignes de l'un d'eux, qu'il écrivit à l'âge de treize ans, et qui est intitulé : *Règles de civilité et de conduite.* On ignore si les préceptes qui s'y trouvent ont été simplement copiés par le jeune Washington, ou s'ils ont été rédigés par lui ; mais, quoi qu'il en puisse être, ils ont dû exercer une influence sur sa conduite dans la vie.

— Quand vous êtes en compagnie, ne faites rien qui implique un manque de respect envers les assistants.

— En présence de quelqu'un, ne chantez pas entre vos dents et ne tambourinez pas avec vos doigts.

— Ne parlez pas hors de propos ; ne dormez pas quand les autres parlent ; ne restez pas assis quand les autres sont debout ; ne marchez pas quand les autres s'arrêtent.

— Soyez bref et clair quand vous parlez avec des gens occupés.

— Quand vous visitez un malade, ne faites pas le médecin si vous n'avez pas étudié la médecine.

— Ne discutez pas avec vos supérieurs ; exprimez toujours votre pensée avec modestie.

— Soyez simple dans vos vêtements, et tâchez qu'ils soient commodes plutôt que fastueux ; suivez les modes adoptées par les personnes raisonnables de votre classe.

— Ne soyez pas comme un paon toujours occupé à regarder si ses plumes sont lisses et brillantes.

— Ne fréquentez que des personnes estimables ; il vaut mieux être seul qu'en mauvaise compagnie.

— Éloignez de vos discours la méchanceté et l'envie.

— A table, ou parmi des personnes qui se livrent à la gaieté, ne parlez point de choses tristes. Ne rapportez point d'histoires lamentables de maladie ou de mort ; et si d'autres sont moins discrets, tâchez de détourner la conversation. Ne racontez point vos rêves, si ce n'est à votre ami intime.

— Ne proférez point de paroles injurieuses, soit sérieusement, soit pour plaisanter. Ne vous moquez de personne, quelque sujet qu'on vous en donne.

— Montrez-vous poli et bienveillant, mais non pas familier ni hardi ; soyez le premier à saluer, à entendre, à répondre. N'ayez pas l'air de rêver lorsque l'on cause autour de vous.

— Lorsque deux personnes disputent, ne prenez pas sans nécessité le parti de l'une ou de l'autre. Ne soyez pas obstiné dans vos opinions ; pour les choses indifférentes, soyez de l'avis du plus grand nombre.

— Ne vous empressez point de raconter des nouvelles dont vous ignorez l'exactitude. En rapportant ce que vous avez entendu, ne nommez pas toujours ceux qui l'ont dit. Ne découvrez pas un secret.

— Ne cherchez pas à connaître les affaires d'autrui. Ne vous approchez pas des personnes qui causent en particulier.

— N'entreprenez pas ce que vous ne pouvez pas accomplir, mais tenez scrupuleusement votre promesse.

— Ne dites pas de mal des absents, car cela est injuste.

— Ne montrez pas trop de plaisir à prendre vos repas ; ne mangez pas avec gloutonnerie ; *coupez votre pain avec un couteau ;* ne vous appuyez point sur la table ; ne critiquez pas ce que vous mangez.

— Ne vous mettez jamais en colère à table ; mais si vous ne pouvez vous en empêcher, ne le laissez pas voir. Tâchez plutôt que votre visage exprime le contentement, surtout si vous êtes avec des étrangers ; car la bonne humeur fait une fête du repas le plus modeste.

— Quand vous parlez de Dieu ou de ses attributs, faites-le avec gravité et respect. Obéissez à vos parents et honorez-les, quelle que soit leur position.

— Faites-vous des récréations raisonnables, non coupables.

— Travaillez à garder vivante dans votre sein cette petite étincelle du feu céleste que l'on appelle conscience.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. les Tables de 1842; et 1843, p. 90.)

PREMIÈRE RACE. — *Suite.*

COURONNE. — SCEPTRE. — CHAPE DE SAINT MARTIN DE TOURS.— CHEVELURE. — BARBE.



(Statue de Peppin, dans l'église de Fulde, d'après Brower, Gaignières et Montfaucon.) 740

Couronne. — Les couronnes des rois et des reines de la première race offrent une grande variété de formes. Plusieurs ressemblent à des bonnets et sont terminées par des espèces de diadèmes; d'autres ont des trèfles, ornement qui se trouve, bien antérieurement, aux couronnes des empereurs et impératrices de l'empire d'Orient. Ce ne fut que sous Louis VII (1137-1180) que le trèfle, dont on forma la fleur-de-lis, fut un attribut particulier au blason de l'Etat et aux couronnes de nos rois. Jusqu'à cette époque, on n'en avait pas encore mis sur l'écu de France, et ce n'est guère qu'à dater de ce temps qu'on en parsema le manteau des rois et les meubles à leur usage. Les couronnes sont indifféremment ouvertes ou fermées, et quand elles sont ouvertes, les trois fleurons qui les surmontent s'élèvent toujours perpendiculairement, de manière à figurer une espèce de trépied renversé.

Sceptre. — Le sceptre a été de tout temps une marque de commandement. Le plus ancien des sceptres des rois de France était celui que tenait Chlovis au portail de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés; c'était un bâton surmonté d'un aigle. Au même portail, Childebert avait son sceptre surmonté d'une touffe de feuilles semblable, par la forme, à une pomme de pin. Les sceptres, à terminaison variée, n'avaient point de longueur ni de forme bien déterminée.

L'historien Velly raconte que le sceptre de nos premiers rois était tantôt une simple palme, tantôt une verge d'or de la hauteur du prince, et courbée par le haut comme une crosse. On ne connaît pas de sceptre de cette dernière forme.

Le sceau de Dagobert tiré des archives de Saint-Maximin de Trèves, est remarquable par le sceptre que tient ce roi, et qui ressemble à une branche composée de plusieurs rameaux. Un autre sceptre non moins curieux est celui qui, sous le nom de sceptre de Dagobert, fut longtemps conservé au trésor de Saint-Denis; mais la partie supérieure seule peut être regardée comme un monument des premiers siècles de la monarchie française: elle représente un homme placé sur le dos d'un aigle qui vole, espèce d'apothéose dans le genre de celles qu'on voit sur les monuments romains, et dont le travail grossier semble se rapporter au goût de la première race.

Etendard royal. — Ce fut vers la fin du règne de Chlovis que les Français eurent pour principale enseigne la *chape de saint Martin de Tours*. On appelait ainsi, selon quelques chroniqueurs, un étendard ou voile de taffetas, sur lequel était peinte ou brodée l'image de ce saint, que l'on venait en grande cérémonie prendre sur son tombeau. On la promenait solennellement autour du camp avant d'aller combattre, et on la gardait respectueusement sous une tente. Selon d'autres, cette chape était un pavillon sous lequel on portait les reliques de ce saint, mort l'an 400. Les armées se croyaient invincibles sous ses auspices. Il n'est plus fait mention de cet étendard depuis le règne de Hugues Capet.

Chevelure. — La longue chevelure fut, sous la première race, la marque distinctive des rois et des grands; elle désigna les princes mérovingiens alternativement pour le trône comme candidats, et pour l'échafaud comme victimes. « Jamais, dit l'historien Agathias, on ne coupe les cheveux aux fils des rois des Francs. Dès leur première enfance, leur chevelure tombe d'une manière gracieuse sur leurs épaules; elle se partage sur le front et se range également sur la droite



708.

(Soldats sous Charlemagne, d'après Herbé.)

et sur la gauche; elle est pour eux l'objet d'un soin tout particulier. » Ils la séparaient en effet par des rubans, la parsemaient de poudre d'or, l'ornaient d'or, de perles et de pierreries.

Les historiens ont expliqué de diverses manières le sur-

nom de *Chevelu* donné à Chlogion ou Chlodion, roi des Francs, qui succéda à Wahr-Mund ou Pharamond. Nicolas Gilles, dans sa Chronique, prétend qu'il fut ainsi surnommé, parce qu'ayant conquis quelques parties de la Gaule, il permit aux habitants de ces contrées de laisser croître leurs cheveux, ce qui leur avait été défendu depuis les conquêtes de César. L'abbé Trithème dit, au contraire, que ce prince reçut ce surnom, parce qu'il fit couper les cheveux aux Gaulois pour les distinguer des Francs, qui les portaient très longs. Havyn suit un troisième avis, et pense que ce surnom lui vint de l'ordre donné aux Francs de porter de longs cheveux, afin qu'on ne pût les confondre avec les Romains qui les avaient fort courts. Enfin une quatrième opinion est celle qui attribue cette appellation au privilége qu'avaient seuls les membres des familles princières de laisser croître leurs cheveux.

Selon toute apparence, ce fut sous Chlovis que les Francs abandonnèrent l'ancienne coutume de se raser le derrière de la tête, première révolution que la chevelure éprouva en France, et qui amena la mode des cheveux ronds. Le roi continuait à les porter très longs, et ses parents de même; la noblesse, à proportion de son rang et de sa naissance. Le peuple était plus ou moins rasé; l'homme serf l'était tout-à-fait; l'homme de poëte, c'est-à-dire payant tribut (voyez 1842, p. 316), ne l'était point entièrement. Les cheveux étaient alors en si grande vénération qu'on jurait sur sa chevelure, comme on jure aujourd'hui sur son honneur. En saluant quelqu'un, rien n'était plus poli que de s'arracher un cheveu et de le lui présenter. Chlovis s'arracha un cheveu et le donna à saint Germier, pour lui marquer à quel point il l'honorait. Aussitôt chaque courtisan s'en arracha un et le présenta au vertueux évêque, qui retourna dans son diocèse enchanté des politesses de la cour.

Il n'aurait guère été possible au prélat de faire une pareille politesse aux courtisans. La tête du clergé, tant supérieur que subalterne, avait beaucoup de ressemblance avec celle des capucins de nos jours; le sommet était rasé en rond; venait ensuite un cordon de cheveux fort courts; le surplus de la tête était sans cheveux. C'était aussi l'usage, lorsqu'on embrassait la profession religieuse, d'abdiquer en quelque sorte ses cheveux. Un moine, par ses vœux, se rendait serf de Dieu. Il était naturel qu'il lui fît le sacrifice de ce qui passait alors pour le symbole de la puissance et de la liberté.



(Retour de chasse sous Charlemagne, d'après Aubry.)

L'auteur des Essais sur Paris, Sainte-Foix, parle d'une autre coutume de nos ancêtres relative à leur chevelure. Il raconte que, parmi les Francs, celui qui ne pouvait payer ses dettes allait à son créancier, lui présentait des ciseaux, et devenait son serf, en se coupant ou se laissant couper les cheveux.

Le respect pour les cheveux était alors si grand, qu'une loi de 630 prononce une amende considérable contre quiconque est assez téméraire pour porter les ciseaux sur la tête d'un homme libre sans son consentement.

La coutume de dégrader les princes, en leur coupant les cheveux, s'accrédita parmi les descendants de Chlovis. Quand Charlemagne régnait, cette valeur donnée aux cheveux ne s'était pas encore effacée, et de les perdre, il y allait de l'infamie; car ce prince l'infligea à titre de peine pour des crimes qui avaient de la gravité.

Barbe. — Ce ne fut que vers le commencement du sixième siècle que les Français cessèrent de se raser entièrement le visage : ils conservèrent un petit bouquet de barbe à l'extrémité du menton. Bientôt ce bouquet s'étendit le long des joues, et la barbe était déjà très ample, très commune en France au septième siècle. Les soins que les Français se donnèrent pour cultiver leur barbe rendirent ce nouvel ornement très respectable. Arracher un poil à quelqu'un, lui tirer ses moustaches, furent autant de crimes qu'on s'empressa de prévenir. La même loi de 630 prononce également une amende contre quiconque osera couper la barbe d'un homme libre, sans son consentement. Cette amende est fixée à la moitié de la peine décernée contre celui qui coupait les cheveux. Les gens d'église étaient les seuls qui ne culti-

vaient pas la barbe. Nul n'était admis dans le clergé, à moins qu'il n'eût abjuré la nouvelle mode et fait le sacrifice du poil qui régnait autour de son menton. Aussi les peintres s'écartent-ils prodigieusement du costume, lorsqu'ils représentent les prélats, les prêtres, les moines des sixième, septième et huitième siècles avec des barbes vénérables. Cette prétendue marque du pouvoir et de la sainteté était absolument étrangère aux ecclésiastiques de ces temps reculés. Les laïcs, au contraire, poussaient le luxe et la coquetterie jusqu'à parer leurs barbes de perles, de paillettes d'or et d'argent; du moins, quelques statues de nos anciens rois avaient des barbes ainsi décorées.

La mode des barbes très courtes s'introduisit sous le règne des rois fainéants. La jeunesse de la plupart de ces princes put influer sur cette révolution. Par la suite, les Français dégagèrent le bas des joues, et l'on vit renaître le petit bouquet de barbe à l'extrémité du menton.

Charlemagne supprima cette réserve. Il y a même tout lieu de croire que ce monarque n'aimait pas les visages surchargés de poil. Il n'accorda aux Bénéventins Grimoald pour duc, qu'à condition que ce nouveau souverain obligerait les Lombards à se raser le visage.

SECONDE RACE.

PEPPIN-LE-BREF. — CHARLEMAGNE.

« Il me paraît bon et utile que celui-là soit roi, qui, sans en avoir le nom, en a la puissance, de préférence à celui qui, portant le nom de roi, n'en garde pas l'autorité. » Telle fut la réponse faite par le pape Zacharie aux envoyés de Peppin, lorsque ce fils de Charles-Martel le fit consulter sur le dessein de faire passer sur sa tête la couronne des Mérovingiens. Fort de cette autorité, Peppin, surnommé *le Bref*, à raison de sa taille, âgé alors d'environ trente-sept ans, déposa, en 752, le roi Childéric III. Élu, dit un chroniqueur, de l'avis et du consentement de tous les Francs, et premier roi de la seconde race, dite des Carlovingiens, il est le premier aussi qui se soit fait sacrer avec les cérémonies de l'église; il reçut l'onction sainte, de la main de Saint-Boniface, dans la cathédrale de Soissons. Les actes de ce prince portèrent pour la première fois la formule *par la grâce de Dieu*. En 755, il transféra du mois de mars au mois de mai les assemblées générales de la nation qu'on avait nommées jusqu'alors *Champ-de-Mars* et qu'on nomma depuis *Champ-de-Mai*.

La statue que nous publions (p. 220) et que Christophe Brower, dans ses Antiquités de Fulde, a donnée comme une image de Peppin, a été dessinée dans l'église de Fulde, où elle se trouvait, par Gaignières, des manuscrits duquel Montfaucon l'a tirée. Cette figure, par son style, ne semble pas appartenir au huitième siècle. Le sceptre, qui se termine par une fleur de lis, ressemble beaucoup à ceux de Hugues Capet, Robert, Henri I, Philippe I et Louis VII : Montfaucon la croit faite à l'époque où ces rois régnaient.

Le costume de Peppin est composé d'un ample manteau à riche bordure, qui est ramené sur la poitrine par une boucle ronde, et d'une tunique resserrée par une ceinture enrichie de broderies. Il porte des bottines pour chaussure. Le siége sur lequel il est assis est terminé en haut par des têtes de lions. Il tient à la main gauche une espèce de tablette ou sphère, au milieu de laquelle est une croix entourée de pierreries. Sa tête est entourée du nimbe ou cercle radieux, qui semble avoir cessé, à la fin de la première race, d'être mis aux statues des rois.

L'empereur Copronyme envoya à Peppin, en 757, les premières orgues qui aient paru en France : elles furent placées dans la chapelle de Compiègne.

A la mort de Peppin (768), les Francs se donnèrent pour rois ses deux fils, Charles et Carloman, à la condition que Charles aurait la Neustrie et la Bourgogne, Carloman l'Austrasie avec la Septimanie et la Provence. Carloman mourut en 771, et Charles se fit reconnaître roi par tous les Francs. Ce Charles est celui que l'on trouve en tête de l'histoire de tous les peuples modernes; son surnom de Grand s'est mêlé à son nom propre et ne peut en être séparé : c'est *Charlemagne*. A lui finit la dissolution de l'ancien monde; à lui commence l'édification du monde moderne. Sous sa main, comme l'a dit l'historien de la civilisation française, s'est opérée la secousse par laquelle la société européenne, faisant volte-face, est sortie des voies de la destruction, pour entrer dans celles de la création.

Les brillantes conquêtes et les fréquents voyages de Peppin et de Charlemagne en Italie furent en partie cause des changements survenus dans les costumes et les mœurs des Français. Du règne de ces princes, date l'usage des étoffes de soie en France, où le luxe était très grand alors. Ce fut principalement en ce temps que, pour se distinguer du peuple, les grands bordèrent leurs vêtements (souvent tout couverts d'or et de pierreries) d'hermine, de martre, de zibeline, de menu-vair, etc.

Les femmes, depuis longtemps, portaient des étoffes très précieuses et du linge très fin.

Au milieu de toute sa cour superbement vêtue, Charlemagne paraissait habituellement mis avec une extrême simplicité. Son costume ordinaire, dit Eginhard, était celui de ses pères, l'habit des Francs : il avait sur la peau une chemise et des hauts-de-chausses de toile de lin; par-dessus étaient une tunique serrée avec une ceinture de soie, et des chaussettes; des bandelettes entouraient ses jambes, des sandales renfermaient ses pieds, et, l'hiver, un justaucorps de peau de loutre lui garantissait la poitrine et les épaules contre le froid. Toujours il était couvert de la saie des Vénètes, et portait une épée dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent; il scellait les traités avec le pommeau. Quelquefois il en portait une enrichie de pierreries, mais ce n'était jamais que les jours de très grandes fêtes, ou quand il donnait audience aux ambassadeurs des autres nations. Les habits étrangers, quelque riches qu'ils fussent, il les méprisait, et ne souffrait pas qu'on l'en revêtît. Deux fois seulement, dans les séjours qu'il fit à Rome, d'abord à la prière du pape Adrien, ensuite sur les instances de Léon, successeur de ce pontife, il consentit à prendre la longue tunique, la chlamyde et la chaussure romaine.

L'habillement de guerre de Charlemagne consistait en une casaque, une cuirasse, des brassarts et des cuissarts. Les gens de sa suite étaient armés comme lui, mais ne portaient point de cuissarts.

L'usage des cuirasses et des casques, qui, sous le commencement de la première race, était fort rare, ainsi que celui de l'arc et des flèches, fut non seulement introduit, mais même ordonné sous la seconde race. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans un article des Capitulaires de Charlemagne : « Que le comte ait soin que les armes ne manquent point aux soldats qu'il doit conduire à l'armée, c'est-à-dire qu'ils aient une lance, un bouclier, un arc, deux cordes et douze flèches... qu'ils aient des cuirasses, ou des casques. »

Plusieurs capitulaires nous apprennent que les Français ne quittaient leurs armes, devenues alors très pesantes, que lorsqu'ils allaient à l'église. Les provinces continuèrent à fournir, comme auparavant, leur contingent pour la guerre. Les troupes étaient commandées par les comtes et les ducs. Les ecclésiastiques furent exclus, par une loi de Charlemagne, du service militaire, ce que quelques évêques regardèrent comme un déshonneur. Les nouveaux mariés en étaient exempts jusqu'au bout de l'an de leur mariage.

Charlemagne rendit les premières lois somptuaires qui réglèrent le prix des étoffes, et distinguèrent l'état et le rang des particuliers par rapport à leur habillement. Un capitulaire de l'an 808 défend d'acheter un sayon double plus de vingt sous, et un sayon simple plus de dix.

Quand les Francs, qui vivaient au milieu des Gaulois, virent ceux-ci revêtus de saies brillantes, épris de l'amour de la nouveauté, ils quittèrent leur vêtement habituel et commencèrent à prendre celui de ces peuples. Charlemagne, qui trouvait ce dernier habit plus commode pour la guerre, ne s'opposa point à ce changement. Cependant, dès qu'il reconnut que ces petits manteaux écourtés n'avaient d'autre objet que d'étaler autant de fourrures et de broderies que l'art du tailleur pouvait en mettre, il proscrivit cette mode. « A quoi servent, disait-il, ces petits manteaux? Au lit, ils ne sauraient nous couvrir; à cheval, ils ne nous défendent ni de la pluie ni du vent; sommes-nous assis, ils ne préservent nos jambes ni du froid ni de l'humidité. »

Charlemagne avait imité à bien des égards le faste des empereurs d'Orient, et c'est sur le modèle de leurs chasses qu'il avait formé l'état des siennes. Ses équipages étaient brillants et nombreux, et toute sa cour prenait souvent part à ce divertissement impérial. Des lions, entretenus pour cet usage, en faisaient parfois les frais. On attaquait le lion à cheval, en lui tirant une flèche ou en lui lançant un javelot. L'animal blessé se retournait avec fureur contre celui de qui il avait reçu le coup; mais le cavalier l'écartait, en lui jetant une pièce d'étoffe sur laquelle l'animal furieux se précipitait. Un autre cavalier survenait, frappait le lion, et pour s'en emparer usait du même stratagème.

Hincmar parle de certains bas officiers de la cour de Charlemagne nommés bersariens et bévérariens : c'étaient des officiers des chasses. Les bersariens (nom emprunté au mot de la basse latinité *bersare*, qui signifie percer de traits) servaient à la chasse aux loups, et les bévérariens à la chasse du castor ou bièvre.

Un certain jour de fête qu'il se trouvait dans le Frioul, Charlemagne, après la célébration de la messe, emmena tous les siens à la chasse, vêtus comme ils étaient. La journée était froide et pluvieuse. Le monarque portait un habit de peau de brebis. Les seigneurs de sa cour, arrivant de Pavie, où les Vénitiens avaient récemment apporté toutes les richesses de l'Orient, étaient vêtus, comme dans les jours fériés, d'habits surchargés de peaux d'oiseaux de Phénicie entourées de soie, de plumes naissantes du cou, du dos et de la queue des paons enrichies de pourpre de Tyr et de franges d'écorce de cèdre. Sur quelques uns brillaient des étoffes piquées; sur quelques autres, des fourrures de loir. C'est dans cet équipage qu'ils parcoururent les bois; aussi revinrent-ils déchirés par les branches d'arbres, les épines et les ronces, percés par la pluie, et tachés par le sang des bêtes fauves. L'empereur leur enjoignit de ne pas changer d'habits, et de se présenter le lendemain avec les mêmes vêtements. Ils obéirent; mais tous alors, loin de briller dans de beaux habits neufs, faisaient horreur avec leurs chiffons infects et sans couleur, ces minces fourrures et ces fines étoffes s'étant plissées et retirées au feu près duquel chacun avait cherché à se réchauffer. A leur vue, Charlemagne dit au serviteur de sa chambre : « Frotte un peu notre habit dans tes mains, et apporte-nous-le. » Prenant ensuite et montrant à tous les assistants ce vêtement qu'on lui avait rendu bien entier et bien propre, il s'écria : « O les plus fous des hommes! quel est maintenant le plus précieux et le plus utile de nos habits? est-ce le mien, que je n'ai acheté qu'un sou, ou les vôtres, qui vous ont coûté des livres pesant d'argent? »

Ceux qui l'approchaient n'osèrent jamais porter à la guerre et contre l'ennemi autre chose que des armes, des vêtements de laine et du linge. Si quelqu'un d'un rang inférieur, et ignorant cette règle, se présentait à ses yeux avec des habits de soie ou enrichis d'or et d'argent, il le gourmandait et le renvoyait avec de sévères paroles.

Quoiqu'il fût d'ordinaire vêtu simplement, Charlemagne déployait une grande magnificence dans les cérémonies solennelles. Il s'y montrait avec un justaucorps brodé d'or, des sandales ornées de pierres précieuses, une saie retenue par une agrafe d'or, et un diadème tout brillant d'or et de pierreries. C'est revêtu des ornements impériaux, et la couronne sur la tête, qu'il se rendit à l'église d'Aix-la-Chapelle pour associer publiquement à l'empire son fils Louis, en août 813, l'année qui précéda sa mort arrivée le 28 janvier 814. Son sceptre était tout en or, orné de perles, de saphirs et de rubis; la main de justice était en ivoire, et le reste en or et en perles; le globe impérial était une sphère creuse, de l'or le plus pur, cerclée de trois bandeaux entre-croisés, et surmontée d'une croix richement garnie de pierreries, ainsi que les demi-cercles de la partie supérieure.

Le grand costume impérial se composait de deux tuniques. La première, l'*aube*, plus courte et recouvrant en partie l'autre, était faite d'une étoffe de soie blanche, ou taffetas solide appelé *samit*, et ornée, autour de l'échancrure du cou, au-dessous des épaules et au bout des manches, de riches parements brodés en perles sur fond d'or : un ornement assez caractéristique est cette espèce de plaque carrée qu'elle présente en avant, à l'endroit où le grand-prêtre des juifs portait le pectoral, dont elle n'est sans doute qu'une imitation; au bas était une large bordure brodée en or sur fond pourpre, et consistant en cinq bandes cousues les unes aux autres. La deuxième tunique, la *dalmatique*, vêtement qui se mettait par-dessus l'aube, était faite d'une étoffe de soie violette. Elle avait un petit collet formé d'un simple galon d'or, avec une petite fente au devant du col, et deux riches parements de broderie au bout des manches. Les autres parties de ce costume étaient : l'*étole*, longue bande de drap d'or bordée de perles et ornée de compartiments semés de pierres précieuses; les *gants*, en soie de couleur pourpre, brodés en perles et couverts de pierreries entremêlées de plaques émaillées; le *manteau* ou *pluvial*, de la forme d'une chape d'église (moins le grand chaperon rabattu), en soie rouge, et garni aux deux marges antérieures d'un riche bandeau semé de perles à profusion et rehaussé de pierres précieuses.

L'ensemble du costume impérial offre, comme on le voit, une frappante ressemblance avec l'ensemble du costume ecclésiastique. Quelques auteurs, considérant la royauté comme un sacerdoce et le sacre comme une véritable ordination, ont pensé que le monarque se laissait réellement revêtir, dans cette cérémonie, du costume d'un ministre des autels. D'autres, au contraire, repoussant cette interprétation plus mystique qu'archéologique, se sont servis de cette similitude pour faire remonter l'institution du costume impérial à ces époques reculées où le costume ecclésiastique lui-même ne différait en rien du costume civil.

Sur une mosaïque faite sous son règne, Charlemagne porte la couronne impériale fermée par le haut, comme la portaient les empereurs d'Orient. Il a des moustaches sans barbe, une tunique fort courte, et par dessus une chlamyde attachée à la manière des Romains. Il a aussi un ornement que plusieurs antiquaires ont pris pour un ordre; mais cette supposition tombe d'elle-même, lorsqu'on considère qu'il porte, en petit, le même ornement aux genoux, et que d'ailleurs Charlemagne n'a été le fondateur d'aucun ordre. Le premier ordre établi en France est l'ordre de l'Etoile, créé par Jean I en 1351.

La couronne dite de Charlemagne, que l'on conservait autrefois, avec tous les autres monuments impériaux, à l'Hôtel-de-Ville de Nuremberg, d'où on la transportait, à chaque élection impériale, dans la ville choisie pour le couronnement, a été, depuis les guerres de la révolution, remise en garde à la cour de Vienne, qui la conserve aujourd'hui. Elle se compose de huit plaques d'or de grandeur inégale, quatre grandes entièrement semées de pierreries, et quatre plus petites décorées de sujets émaillés, avec une bordure de pierreries; une croix mobile qui s'implante der-

rière la plaque principale, et un demi-cercle, également mobile, qui va de la plaque antérieure à la plaque postérieure, complètent son ajustement. La plaque principale a, sur l'original, 0m,149 de hauteur sur 0,122 de largeur; les autres plaques n'ont que 0m,088 de large, ce qui donne pour la circonférence 0m,737. Son poids total, avec les pierreries et le petit bonnet de velours rouge qui la garnit intérieurement, est de 3k,230.

On conserve également à Vienne l'épée de Charlemagne, qui, à compter de l'extrémité de la poignée jusqu'au bout du fourreau, a 1m,17 de longueur, et pèse 2 kilog. 562 gr. La poignée, ainsi que la branche transversale, est en bois et recouverte de feuilles d'or travaillées, ciselées et émaillées. Le fourreau est également émaillé dans toute sa longueur. La lame, large à sa naissance de 0m,061, et portant à son centre une gouttière très peu creusée, se termine par une extrémité arrondie comme le fourreau, et semble par cette particularité justifier le titre de *Joyeuse* qu'elle portait: une pareille épée, en effet, n'était pas destinée à frapper, mais bien à figurer dans les occasions d'éclat où se manifestait l'allégresse publique.

La France possède, comme l'Allemagne, des insignes royaux décorés du grand nom de Charlemagne. Ces insignes, qui servaient depuis un temps immémorial au couronnement des rois de France, qui échappèrent au pillage du trésor de Saint-Denis, et dont Napoléon et Charles X se plurent à rehausser les splendeurs de leur sacre, sont au nombre de quatre: la couronne, le sceptre, l'épée, et les éperons. Ils sont actuellement déposés au garde-meuble de la couronne.



(Charlemagne en grand costume impérial, d'après l'ouvrage sur les ornements impériaux, publié en 1790 à Nuremberg, par MM. d'Ebner, d'Elsenbach et Schneider.)

Charlemagne n'avait pas moins d'éloignement pour le luxe de la table que pour le luxe des habits. Quoiqu'il mangeât toujours avec sa nombreuse famille, on ne lui servait jamais que quatre plats outre le rôti. On pourrait cependant trouver quelque luxe, au moins d'étiquette, dans l'histoire suivante, que rapportent les légendaires. Les jours de jeune, disent-ils, Charlemagne dînait à deux heures après midi, contre l'usage commun, qui était de ne dîner qu'à trois heures. Un évêque parut scandalisé de ce léger relâchement. Charlemagne lui dit qu'il avait raison; mais il lui ordonna de jeuner jusqu'après le dîner des derniers officiers du palais. Or il y avait cinq tables consécutives. Les princes et les ducs servaient l'empereur, et ne dînaient qu'après lui. Les comtes servaient les ducs, et étaient à leur tour servis par des officiers inférieurs, de sorte que la dernière table ne finissait que bien avant dans la nuit. Ainsi l'évêque eut lieu de juger que l'empereur avançait l'heure de son dîner par une juste condescendance pour ses officiers.

Cet empereur mérita le titre de *Grand* non seulement par ses conquêtes, mais aussi par ses sages institutions. Restaurateur des lettres, il attira en France, par ses libéralités, les savants les plus distingués de l'Europe. Il fonda dans son palais même la première académie qu'on eût vue dans les Gaules; il s'honora d'en être membre. Il favorisa aussi l'agriculture, et fit d'admirables règlements. On lui doit le code connu sous le nom de *Capitulaires* et promulgué en 805. Charlemagne est le patron de l'université de Paris, et sa fête se célèbre le 28 janvier.

Ce prince prodigieux, dit Montesquieu, était extrêmement modéré. Il mit une règle admirable dans sa dépense; il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie; un père de famille pourrait apprendre dans ses lois à gouverner sa maison. Tout le capitulaire *De villis*, de l'an 800, est un chef-d'œuvre de prudence, de bonne administration et d'économie. « Je ne dirai plus qu'un mot, ajoute Montesquieu; il ordonnait qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins, et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards, et les immenses trésors de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA CHASSE DE SAINT SÉBALD, A NUREMBERG.

(Voy., sur Nuremberg, 1838, p. 77, 85; 1841, p. 49.)



(La Châsse de saint Sébald, à Nuremberg, par Pierre Vischer. — Seizième siècle.)

Ce tombeau, fondu en bronze par Pierre Vischer, avec l'aide de ses cinq fils, dans les années 1506-1519, est placé, ainsi que nous l'avons déjà indiqué ailleurs, au milieu du chœur de la petite église de Saint-Sébald, à Nuremberg. Il est de moyenne dimension; ses minces et brunes colonnettes enferment et font admirablement valoir la châsse de saint Sébald, toute couverte de lames d'or et d'argent (1). La base du monument, soutenue par d'énormes escargots et chargée de figures d'enfants qui jouent avec des insectes, son toit surmonté de constructions architectoniques et de clochetons byzantins, les colonnettes qui joignent la base au faîte, sont d'un goût tout-à-fait allemand; on retrouve encore le même caractère dans les figures d'enfants jouant avec des chiens qui ornent la console de la châsse, dans les bas-reliefs qui en entourent le socle et qui représentent les miracles attribués à saint Sébald, dans le portrait du saint portant son église sur sa main, dans celui que Pierre Vischer a fait de lui-même. Mais les douze statues d'apôtres qui sont adossées aux colonnes, à la hauteur de l'entablement de la châsse, ont des têtes et des draperies qu'on peut comparer aux plus beaux morceaux que l'imitation des anciens ait inspirés au génie moderne : les sirènes qui soutiennent les candélabres aux quatre angles affectent les formes allongées et fuyantes que, quelques années après, le Primatice naturalisa en France; les figures nues qui sont assises au pied des colonnes semblent posées par Michel-Ange, et celles qui en couronnent le faîte ont le costume et la tournure des œuvres les plus élégantes que Florence ait produites à la fin du quatorzième siècle. Ce chef-d'œuvre, qui n'a point son pareil parmi toutes les sculptures allemandes, ne peut être comparé qu'aux pages les plus complexes et les plus élevées d'Albert Durer. L'exécution, quoique faite sur de petites proportions, est tout-à-fait monumentale : elle est à la vérité inégale, comme ayant été laissée à diverses mains; mais les attitudes, où l'on sent la direc-

(1) Nous empruntons cette description au savant ouvrage de M. H. Fortoul sur *l'Art en Allemagne*. Ce livre, que nous consultons souvent, est jusqu'ici le seul en France qui fasse bien connaître et comprendre l'histoire ancienne et moderne des beaux-arts en Allemagne.

tion suprême du maître, sont partout d'une grande beauté.

M. H. Fortoul cite plusieurs autres œuvres de Pierre Vischer, entre autres les bas-reliefs de quelques tombes du cimetière Saint-Jean à Nuremberg, une statue d'Apollon Sagittaire qui décore le rez-de-chaussée du Musée, un médaillon de bronze qu'on voit derrière l'autel de l'église de Sainte-Egide, un tombeau en bronze de l'archevêque Ernest de Saxe sous le portail de la cathédrale de Magdebourg.

Il paraîtrait que nous avions trop ajouté de foi à une tradition populaire en attribuant à Pierre Vischer la statuette de *l'Homme aux oies* (1838, p. 85). L'auteur de ce charmant caprice est, d'après M. Fortoul, Pancreas Labenwolf.

Beaucoup de mécomptes et d'amertumes sont épargnés à celui dont la pensée se porte naturellement sur ce qu'il doit aux autres plutôt que sur ce qu'il a le droit d'en attendre.

Madame Guizot.

LES HAUTS LIEUX.

IDOLATRIE DES JUIFS.

Qui n'a été frappé, en lisant la Bible, du retour opiniâtre des Juifs au culte de Baal et aux sacrifices sur les *hauts lieux?*

La science archéologique a dû rechercher ce que pouvaient être ces autels de Baal, ces hauts lieux, suivant l'expression de la Bible.

Sorti de l'Egypte, le peuple juif était au moment de pénétrer dans le pays de Chanaan ; Moïse ne cessait de l'avertir qu'il allait se trouver au milieu d'idolâtres qui rendaient un culte insensé à de faux dieux. Les livres saints sont remplis de ces avertissements donnés aux Hébreux, de résister à la contagion et de briser les idoles. Craintes fondées, avertissements inutiles ! Le peuple au milieu duquel allait s'établir le peuple juif était composé de tribus moabites et chananéennes, toutes vouées au culte des astres, et qui ne pouvaient manquer d'exercer sur les Juifs la double influence de la langue et de la race, influence accrue par la civilisation, le commerce et la navigation : aussi, dès les premiers temps, le peuple juif se montra-t-il enclin à pratiquer ce culte des tribus chananéennes. La lecture attentive de la Bible nous le présente, soit sous les juges, soit sous les rois, toujours flottant entre le culte du vrai Dieu et celui des idoles, entre la vérité et l'erreur ; on le voit même quelquefois sacrifier sur les autels du vrai Dieu avec des pratiques phéniciennes.

Dans le chapitre VI du livre des Juges, nous lisons que le père de Gédéon, de la tribu de Manassès, avait érigé à Ephra un autel à Baal, et que c'est par l'ordre de Dieu que Gédéon le détruisit et coupa par le bas l'arbre au pied duquel cet autel était élevé. Devenu chef des Juifs, Gédéon extirpa tout culte idolâtre ; mais à sa mort les Hébreux retournèrent à Baal.

Sous les rois, rien de plus triste et de plus curieux tout à la fois que ce retour des Juifs au culte des faux dieux dans l'enceinte même du temple de Salomon. Jéroboam, Abiam et autres princes élèvent des autels et sacrifient à Baal. Mais ce qui est plus significatif, c'est de voir Salomon lui-même élever des idoles à Astarté, à Moloch, et à Chamos, idole des Moabites; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ces monuments s'élevèrent en face même de celui de la ville sainte. (Liv. des Rois, III, IX.)

Josias emploie le fer et le feu, il anéantit les idoles et fait mettre à mort les prêtres ; mais c'est alors qu'éclate surtout cette tenacité du peuple juif à l'égard des idoles étrangères : car lorsque ces autels érigés par les rois de Juda dans le temple du vrai Dieu et dans leurs propres palais furent détruits par Josias, les Juifs mécontents de cette destruction firent construire sur les toits en terrasses de leurs maisons des autels où ils adoraient les astres. (Jérémie.)

Ces autels, ces *hauts lieux* (1) consistaient en une construction en pierre, affectant plus ou moins la forme pyramidale, au moyen d'assises en retraite qui servaient à monter au faîte. Ces monuments étaient souvent d'une très grande dimension. Leur forme était empruntée à l'Asie, et particulièrement à la Perse, où le culte des astres, le sabéisme, était plus généralement répandu. La Bible, dans le chapitre IX du livre des Juges, nous fournit des notions curieuses sur le haut lieu que l'on voyait à Sichem. Ce monument était, comme les autres hauts lieux importants de la Judée, une grande tour conique ou pyramidale, dans un temple assez vaste pour que l'on pût y célébrer les repas publics, et au sommet de laquelle était un autel composé de deux degrés, le premier en pierre, et le second construit de la cendre des cuisses des victimes, particularité aussi étrange que curieuse, attestée par Pline et par Pausanias.

Xénophon, dans sa *Retraite des dix mille,* dit qu'en arrivant à une ville de l'Asie, qu'il indique, les Grecs virent tout le peuple s'enfuir à leur approche, et se réfugier dans un temple, sur une vaste pyramide.

(1) En hébreu, ces mots *hauts lieux* sont rendus par *bamoth*, pluriel du mot *bama*. Il est impossible de ne pas reconnaître là le radical du mot grec *bâmos* (la chose élevée). Par Cadmus, on le sait, les Grecs avaient reçu dans leur langue un grand nombre de mots phéniciens.

COLONIES FRANÇAISES.

(Voy. les Tables de 1839 et 1840.)

LA GUADELOUPE. — LA POINTE-A-PITRE. — LA BASSE-TERRE.

La Pointe-à-Pitre. — En 1763, l'emplacement qu'occupe ou plutôt qu'occupait la ville de la Pointe-à-Pitre avant sa récente destruction n'était qu'un marais d'eau saumâtre, couvert d'une épaisse végétation de palétuviers, et entrecoupé de savanes noyées, sur lesquelles se montraient çà et là quelques misérables *ajoupas* de pêcheurs blancs et nègres. A l'orient, une chaîne de mornes peu élevés domine ces marécages ; mais à l'occident se déroule la nappe magnifique d'un port naturel, dont les eaux profondes et tranquilles peuvent abriter des milliers de navires Aussi, dès l'année 1740, M. de Clieu, gouverneur de la colonie, adressa un mémoire au ministre de la marine sur l'importance de cette position et sur le grand parti qu'on pouvait en tirer. Mais la colonie, ruinée par de fréquents ouragans, fit ajourner le projet d'un établissement trop coûteux pour ses faibles ressources. Cependant déjà, en 1759, pendant leur occupation, les Anglais s'étant servis avec succès d'un des enfoncements du port, ce résultat attira l'attention du gouvernement de la métropole, et à la paix de 1763 on commença à fonder une ville. D'abord, en raison de sa position autour d'un petit mamelon qui avançait dans le marais, on la nomma *Morne-Renfermé.* Mais bientôt elle fut appelée Pointe-à-Pitre, du nom d'un pêcheur dont l'ajoupa occupait la pointe où commencèrent les premières constructions. Elle est située par les 16° 15′ de latit., et par les 63° 50′ de longit. O. de Paris, dans la partie de l'île Guadeloupé nommée Grande-Terre, vaste plateau madréporique peu élevé au-dessus du niveau de la mer, et cependant couvert de riches habitations en grande partie détruites par le dernier tremblement de terre.

Dans l'origine ses développements marchèrent avec lenteur, jusqu'au moment où on y établit le siége de l'amirauté et la sénéchaussée qui se trouvait dans le bourg de Sainte-Anne, et de laquelle ressortaient les quartiers de la Grande-Terre, ceux de la Baie-Mahaut, du Lamentin, du Petit-

Bourg, etc. Dès lors la Pointe-à-Pitre prit un accroissement considérable. Mais il semble que sa destinée l'avait marquée d'avance pour de grands désastres. Le 21 mars 1780, un incendie la réduisit en cendres. Alors on reconstruisit la ville en pierres, sur un plan régulier, les rues larges et se coupant à angle droit, les maisons hautes de trois étages et chargées de vastes balcons de fer. Ce fut à cette époque que MM. de Clugny, gouverneur, et Foulquier, intendant, reçurent de France l'ordre de transférer le siége du gouvernement à la Pointe-à-Pitre, ordre qui ne fut pas exécuté à cause des embarras financiers de la colonie. Quoi qu'il en soit, cette ville ne continuait pas moins à augmenter sa prospérité commerciale, lorsqu'arriva la révolution française, qui réagit sur toutes les colonies.

Dans ces graves circonstances, la population de la Pointe-à-Pitre signala son dévouement à la métropole en résistant courageusement à l'invasion anglaise. Mais l'état d'abandon où se trouvait alors la colonie détermina une prompte reddition; et en 1794 le général Dundas, avec une garnison de 4 000 hommes soutenue par quatorze vaisseaux de guerre, gouvernait la Guadeloupe au nom du roi d'Angleterre, quand, le 4 floréal an II (23 avril 1794), une petite flotte française, composée des frégates *la Pique* et *la Thétis*, du brick *l'Espérance*, parut devant le Gozier, quartier voisin de la Pointe-à-Pitre; elle portait 1153 hommes, sous les ordres du général de division Aubert et du commissionnaire conventionnel Victor Hugues. Cette faible troupe débarqua à la pointe des Salines, repoussa les Anglais, à minuit enleva d'assaut le fort Fleur-d'Epée, et le lendemain matin entra triomphante dans la ville de la Pointe-à-Pitre, aux acclamations des habitants. Là, 87 navires de commerce et d'immenses amas de marchandises anglaises furent saisis. Mais les vaincus revinrent à la charge avec des forces encore plus considérables. La lutte se prolongea surtout à la Pointe-à-Pitre, qui eut le bonheur de coopérer à la défaite complète des Anglais. Pendant le régime révolutionnaire du commissaire Hugues et celui de ses successeurs Jeannet, Baco, de Laveaux et Lacrosse, qui ne firent que de l'anarchie, la Pointe-à-Pitre vit tarir les sources de sa richesse. Mais de l'expédition faite en 1801 sous les ordres du général Richepanse, dans le but de rétablir l'ancien ordre de choses, de cette année date l'ère de la grande prospérité de la ville. De 1804 à 1808 surtout son commerce fut immense. La guerre avec l'Angleterre lui fit ouvrir son port à toutes les nations neutres. Ses corsaires, aussi intrépides que nombreux, désolaient le commerce anglais, et enlevaient même des frégates. Tels étaient l'éclat et la puissance de cette colonie séparée de la mère-patrie par un ennemi maître des mers, que le gouvernement anglais envoya une armée de 20 000 hommes et une flotte formidable pour conquérir la Pointe-à-Pitre. Cette conquête ne s'accomplit qu'après une vigoureuse résistance de la faible garnison et des milices coloniales, si inférieures en nombre aux envahisseurs. Le régime des Anglais ne fut pas, en général, préjudiciable au train des affaires; mais à la paix, quand il fallut rendre la colonie, ils dépouillèrent avec la plus incroyable audace tous les établissements publics, et remirent à la France une colonie à demi ruinée. Depuis, de nombreuses améliorations vinrent rendre à la ville son importance et sa beauté. Les quais furent achevés, le morne de la Victoire rasé, la caserne et le théâtre élevés sur la place de la Victoire, les nouvelles maisons élégamment bâties, la propreté des rues surveillée, et la police convenablement administrée. Mais un objet de première nécessité, l'eau potable, continue à y manquer; on est obligé d'aller la chercher à quelque distance, encore est-elle saumâtre. Cependant plusieurs projets ont été présentés en 1785, 1796 et 1825, pour amener l'eau vive des montagnes de la Guadeloupe par un aqueduc. Ce travail serait d'une facile exécution.

La ville ne forme qu'une paroisse, autrefois desservie par les capucins. Avant le dernier désastre, sa population était de 20 000 âmes. Elle comptait une soixantaine de rues, quinze cents maisons et trois places publiques, entourées d'une belle ceinture de quais ombragés d'énormes sabliers. Là se trouvaient les magasins des principaux négociants, et on y voyait ces immenses dépôts de denrées françaises, américaines et coloniales qui alimentaient le commerce de la plus riche ville des Antilles après la Havane. En face, et sur la surface unie du port, reposaient cent navires occupés à charger ou à décharger leurs marchandises, tandis que des goëlettes et des bateaux caboteurs, des *sabus*, des pirogues et autres petits bâtiments légers, glissaient en tous sens: le mouvement de la ville se répétait sur les eaux. Malheureusement ce vaste port ne peut recevoir que des frégates de second rang, à cause des cailles sous-marines à l'endroit de sa passe, et des carcasses de navires coulés par Victor Hugues pour empêcher les Anglais d'y pénétrer.

Le séjour de la Pointe-à-Pitre serait enchanteur, si l'atmosphère n'était infectée par les miasmes délétères des palétuviers, si les eaux étaient meilleures, et enfin si la nature mouvante du sol ne le rendait plein de dangers mortels. Ses lourdes maisons de pierre ont beaucoup contribué à sa ruine le 8 février. Quant aux particularités de ses mœurs et habitudes, il n'en existe pas de saillantes. C'était une ville tout européenne, un de nos ports de mer du continent, autant pour les usages que pour le fond de la population blanche, qui comptait plus de Normands, de Gascons et de Provençaux que de créoles.

Basse-Terre. — Cette ville, chef-lieu et résidence du gouvernement colonial, est située par les 16° lat. et 64 long. O. de Paris, à 12 kilomètres de la Soufrière, sur le rivage, aux pieds des montagnes, et à 50 kilom. de la Pointe-à-Pitre. Elle s'étend en bande le long de la mer, et présente ainsi beaucoup plus de longueur que de largeur. Outre le gouverneur et le préfet, le procureur-général et les magistrats de la cour royale habitent la Basse-Terre où se trouvent aussi les principales forces de la colonie; mais sa rade foraine, exposée à tous les vents et à de violents raz de marée, ne permet à aucun vaisseau de l'Etat d'y séjourner plus de vingt-quatre heures.

En 1660, la Basse-Terre était déjà assez considérable; son église paroissiale était belle; l'établissement des Jésuites et celui des Carmes présentaient un aspect monumental. Tous les jours elle grandissait, malgré les désavantages de sa position maritime, quand, en 1691, 1703, 1759, elle fut successivement pillée, saccagée et brûlée par les Anglais. Après avoir réparé ces désastres et fleuri de nouveau, un incendie y éclata, le 15 août 1782, à quatre heures du soir; la destruction fut complète, et toute son ancienne splendeur disparut dans les flammes. A cette époque, presque toute la richesse coloniale y était concentrée, et sa population s'élevait à 14 000 âmes. Mais la perte de son commerce, transporté à la Pointe-à-Pitre, fit baisser le nombre de ses habitants, qui maintenant n'est guère que de 8 000 âmes.

En général, ses rues sont assez larges et belles, surtout dans la paroisse de Saint-François. Mais ce qui plaît le plus à la Basse-Terre, c'est l'abondance de ses eaux vives qui arrosent toutes ses rues; car chaque maison possède une fontaine dans sa cour. En 1767, le gouverneur, comte de Nolivos, la fit paver et l'orna d'une agréable promenade appelée cours Nolivos, plantée de hauts tamarins, et qui a été décorée d'une fontaine en 1774. Au-dessus de la ville, et près de la maison du gouverneur, se trouve le champ d'Arbaud, ainsi nommé en souvenir d'un des premiers administrateurs de la colonie. Cette vaste et superbe place, plantée d'arbres en 1817, sert aux manœuvres de la garnison.

En 1667, l'hôpital Saint-Louis fut bâti par le général Prouville de Tracy. Dulion, gouverneur, et M. de Chambré, agent de la seconde Compagnie des Indes occidentales, donnèrent de l'accroissement à cette pieuse insti-

tution en y ajoutant un établissement militaire. Mais en 1794, lors de l'attaque des Anglais, des matelots, profitant du désordre causé par le combat et les dissensions des différents partis, le pillèrent et l'incendièrent ainsi que



(La Guadeloupe. — La Pointe-à-Pitre, chef-lieu de la Grande-Terre,

l'intendance qui renfermait les archives. Les Anglais s'emparèrent alors de la ville, et lorsque, quelques jours après, le général Pélardy les en chassa, ils démolirent l'arsenal, les batteries et les casernes. En 1802, les boulets tirés sur les nègres révoltés, commandés par Ignace et Delgrès, renversèrent beaucoup de maisons.

Cependant, depuis la paix, les Français, ayant recouvré leur colonie, fondèrent de grands établissements publics



(La Guadeloupe. —

et d'une belle construction dans la ville de la Basse-Terre, qui renferme 46 rues, 873 maisons et beaucoup de terrains vacants plantés en vergers.

D'un côté la mer la baigne, de l'autre elle est abritée par les mornes Bellevue, Mont-Désir, Beau-Soleil, de l'Espérance et Saint-Charles, divisés par de profondes ravines. Ces mornes qui s'élèvent en amphithéâtre sont couverts de riches champs de cannes, et parés de belles et riantes

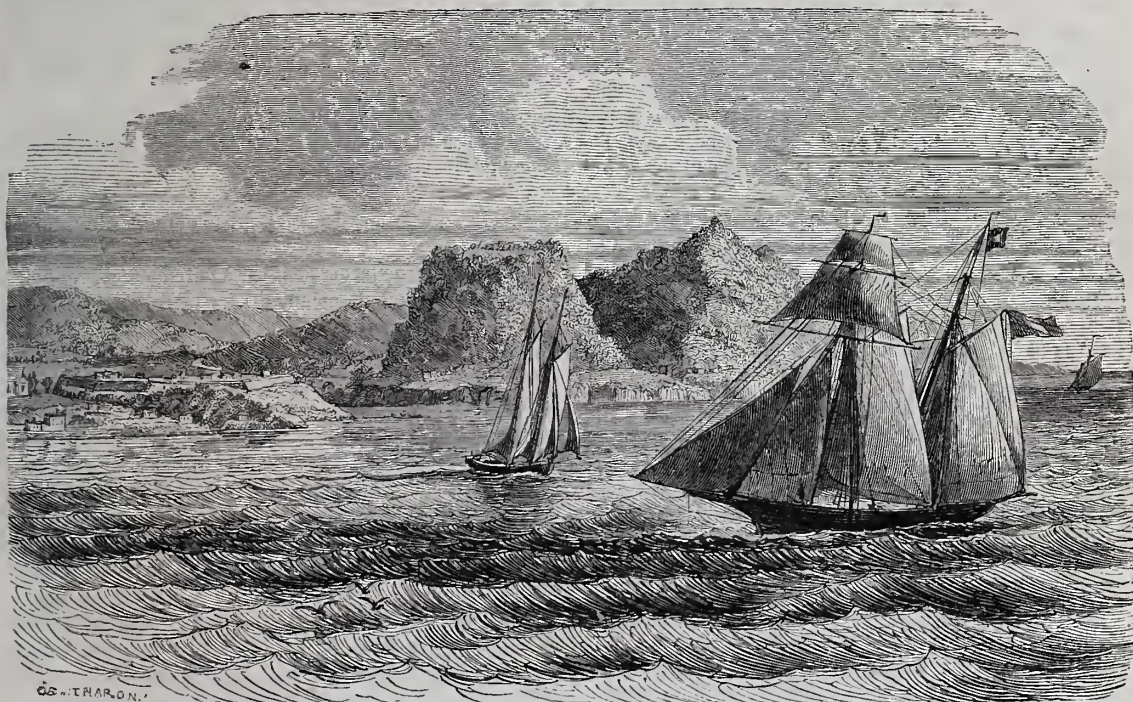
habitations. Plus haut on aperçoit le camp Saint-Charles, cantonnement sanitaire fondé en 1810 par les Anglais, et le Matouba, maison de campagne du gouverneur. Au-dessus, le volcan de la Soufrière.



en partie détruite par le tremblement de terre du 8 février 1843.)

Les coups de vent ou ouragans ont plusieurs fois bouleversé la ville ; les plus terribles sont ceux de 1821 et de 1825. L'approche en est défendue, du côté de la mer, par les batteries royales des Irois et des Carmes. Mais du côté de la terre le fort Richepanse est malheureusement dominé par ses alentours.

Des montagnes descendent les rivières des Pères et celle des Galions, qui fournissent l'eau à la ville. Cette dernière



La Basse-Terre.)

est ainsi nommée des galions espagnols qui s'y arrêtaient toujours pour y renouveler leur provision d'eau. Quant à la rivière aux Herbes, elle est souvent à sec, mais ses débordements sont terribles ; deux ponts la traversent.

Nous terminerons en rappelant que la Basse-Terre a donné naissance à trois hommes d'un noble caractère et d'un grand mérite : le général Dugommier, le peintre Lethière et le naturaliste Lherminier.

LE CONTRE-MAITRE (1).

...Le Français avait déjà remarqué, en visitant la mine, un jeune contre-maître, nommé Williams, dont l'intelligence et le langage correct l'avaient frappé. M. Watson, qu'il avait interrogé, s'était contenté de répondre :

— C'est un garçon qui a toujours fait son devoir.

En revenant de la fabrique avec Henri, M. R... aperçut Williams assis à la porte d'un cottage à l'aspect riant, qui semblait être sa demeure. Le jeune contre-maître se leva à leur approche et les salua avec une politesse digne. M. R... s'arrêta et lia conversation avec lui.

Après lui avoir fait plusieurs questions sur les travaux de la mine, la qualité de la houille, son abondance, les modes d'extraction, il lui demanda s'il était du pays.

— Pardonnez-moi, monsieur, répondit Williams ; je suis du pays de Galles.

— Un pauvre et noble pays, observa M. R...

— Noble, je le crois, reprit Williams ; car le maître d'école nous a souvent raconté des actes de courage et de dévouement accomplis par nos aïeux dans la défense de leur liberté; mais pour pauvre, je le sais par expérience.

— Vous avez donc connu la misère ?

— Et je puis dire que c'est une bonne mais rude institutrice, monsieur ; sans elle je ne serais point aujourd'hui contre-maître dans la mine de M. Watson.

— Comment donc cela est-il arrivé?

— Oh ! c'est toute une histoire, monsieur.

— Voulez-vous nous la conter ? demanda M. R..., en souriant.

Williams s'excusa en objectant qu'il n'y avait rien dans ce récit qui pût intéresser un autre que lui ; cependant sur les instances de M. R..., il consentit à le faire. Il présenta des siéges au Français et à Henri qui s'assirent.

« — Ce que j'ai à vous raconter est bien peu de chose, monsieur, dit-il ; tout s'est passé bien simplement et selon la volonté de Dieu. Nous étions quatre enfants orphelins, sans autres ressources que la solde de notre frère aîné, John, qui servait sur les navires du roi ; il nous l'envoyait régulièrement, et c'était assez pour payer la pension de mes deux jeunes sœurs et du petit Richard : quant à moi, j'avais déjà onze ans, et je gardais les troupeaux sur la colline.

» Tout allait donc bien, et la vieille femme chez qui logeaient mon frère et mes sœurs se rendait chaque mois à la ville pour toucher l'argent envoyé par John. Mais un jour... oh ! je me le rappelle, monsieur, comme si c'était hier... je descendais le coteau en préparant un sifflet de sureau pour le petit Richard..., je la vis qui revenait d'un air agité.

» — Eh ! qu'avez-vous, mère Kitty? lui criai-je.

» — Oh ! c'est toi, dit-elle en m'apercevant ; eh bien, me voilà bien attrapée avec tes frères, j'en serai pour mes seize schellings six pences.

» — Comment ! m'écriai-je, n'avez-vous point eu l'argent de John ?

» — John, répéta la vieille ; il s'est laissé tomber d'une hune, le malheureux garçon...

» — Et il est blessé ?

» — Il est mort !

» Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris au premier instant tout ce qu'il y avait dans ce mot : *il est mort;* mais il me sembla que je recevais un coup intérieur. Je m'assis machinalement sur la route sans rien dire et comme un idiot.

» — Oui, mort, répéta la vieille femme; et j'en suis, moi, pour mes seize schellings six pences. Ah ! tu peux pleurer, garçon, tu peux pleurer...

» Mais je ne pleurais pas; je me répétais à moi-même tout bas : *John est mort! John est mort!* sans pouvoir me le mettre dans l'esprit. Je me rappelais à peine avoir vu mon frère aîné ; je ne le connaissais que par le bien qu'il nous faisait : aussi était-ce pour moi bien moins un homme qu'un bon génie. Dans tous les cas difficiles, à propos de toutes les espérances lointaines, je m'étais habitué à dire : *Si John voulait!* comme on dit : *Si c'était la volonté de Dieu!* John était pour moi une puissance protectrice et bienfaisante à laquelle je n'avais point donné de corps, si bien que je ne pouvais associer son souvenir à l'idée de mourir.

» Cependant après être resté quelque temps assis sur la route, je me relevai lentement, et je me dirigeai vers la chaumière de la vieille Kitty. Comme j'approchais de la porte, j'entendis le petit Richard pleurer, et la voix rude de la bonne femme qui disait : — Tu as déjà mangé plus de pain qu'on ne m'en paiera.

» Dans ce moment, je passai le seuil, et je vis mes deux sœurs qui étaient debout dans le coin le plus obscur avec Richard assis à leurs pieds. Au lieu de l'écuelle de soupe au lard qui composait d'habitude leur repas, chacun d'eux tenait à la main un morceau de pain sec et noir boulangé pour les volailles de la mère Kitty !...

» Je ne saurais vous dire comment cela se fit, monsieur; mais, à cette vue, je me sentis le cœur frappé et je fondis en larmes. Je venais de comprendre ce que signifiaient ces mots : John est mort !

» Les jours suivants achevèrent de m'éclairer. La vieille Kitty diminuait à chaque repas, pour mon frère et mes sœurs, cette part d'un pain qui leur semblait plus noir et plus sec à mesure qu'il était plus reproché; enfin elle arriva un jour chez le fermier où je servais, et lui dit devant moi :

« — Je suis décidée à ne plus garder cette nichée de chiens, voisin.

» — Quelle nichée? demanda le fermier.

» — Eh bien ! mais le frère et les sœurs de ce garçon, répondit-elle en me montrant.

» Je tressaillis.

» — Et, que voulez-vous faire d'eux? mère Kitty, lui demandai-je.

» — Ce qu'ils ne tarderaient pas à faire de moi, répliqua-t-elle ; de la graine de mendiants.

» — Ah! m'écriai-je, vous n'aurez point le cœur d'envoyer par les chemins de pauvres enfants que vous avez élevés et qui vous ont regardée jusqu'à présent comme leur mère.

» — Alors, trouve-moi le moyen de nourrir quatre bouches avec la part d'une seule, reprit la vieille femme ; j'aime mieux abandonner les orphelins à la charité de tous que de les voir souffrir près de moi : le besoin rend dur, et je sens que je les haïrais si je les gardais plus longtemps. Chacun ne peut faire que selon sa force, et de plus riches les secourront.

» Je ne répondis rien, car je ne trouvais après tout aucune raison capable de toucher la mère Kitty; mais j'avais le cœur navré. Oh ! si j'avais eu de la force comme mon frère John, si j'avais pu me faire le père de ces orphelins !... Malheureusement, je dépassais tout au plus la tête de ma sœur aînée ; et le fermier Dickson ne m'avait jusqu'alors donné pour gages que les vieux habits de la ferme et deux paires de sabots neufs par an.

» Pendant que je réfléchissais ainsi tristement, la conversation avait continué entre Dickson et sa vieille voisine.

» — Encore, si nous étions près des *charbonnages,* disait celle-ci, on pourrait y envoyer l'aînée des petites.

(1) Conte extrait des *Jeunes industriels* de mesdames Edgeworth, Belloc et Montgolfier. Cet ouvrage, qui paraît en ce moment chez Renouard, est une pittoresque et amusante revue de tout ce qu'il y a de plus intéressant, de plus curieux, de plus nouveau dans les sciences, les arts et l'industrie en France et en Angleterre.

» — C'est une triste vie, observa le fermier en secouant la tête.

» — Je ne dis pas non, mais on paie bien, et ce qu'elle pourrait gagner suffirait presque pour nourrir l'autre et le petit Richard.

» Je fus frappé comme d'un trait de lumière.

» — Mais il y a des charbonnages à huit milles d'ici! m'écriai-je.

» — Eh bien! demanda la vieille.

» — Eh bien, je puis y aller travailler, et vous abandonner la meilleure part de mon salaire pour que vous gardiez les trois enfants.

» La mère Kitty releva la tête et me regarda.

» — Tu ferais cela, toi? dit-elle.

» — Il ne sait pas ce que c'est que ce travail sous terre, interrompit Dickson.

» — Non, répliquai-je; mais puisque d'autres s'y résignent pour vivre, je m'y résignerai bien, moi, pour l'amour de mes sœurs et de Richard.

» La vieille femme devint pensive, et ajouta au bout d'un instant : — Ce serait toujours trois petits à nourrir avec le travail d'un seul.

» Mais Dickson reprit que si j'allais aux *charbonnages*, ma sœur aînée pourrait me remplacer chez lui; si bien que la mère Kitty n'aurait à sa charge que deux pensionnaires. Tout fut convenu ainsi; et, dès le lendemain, je partis pour les mines après avoir embrassé mon frère et mes sœurs.

» Dickson avait eu raison, monsieur, en me disant que je ne savais pas ce qu'était ce travail sous terre. Au premier instant, lorsque je sentis la tonne au fond de laquelle j'étais assis descendre dans le puits, et que je vis le soleil disparaître, il me sembla que j'entrais dans mon tombeau. Mais ce fut bien autre chose lorsque j'arrivai dans la galerie d'exploitation. J'aperçus là une fourmilière d'hommes nus jusqu'à la ceinture et tout noirs : les uns étaient à genoux, d'autres accroupis, plusieurs étendus sur le dos, et tous s'agitaient en silence à la lueur des lampes. Je crus voir la réalisation d'une vieille gravure que j'avais remarquée autrefois chez un de nos voisins, et qui représentait les supplices de l'enfer.

» Il y avait aussi dans cette foule lugubre de travailleurs des enfants occupés à rouler des chariots sur des *rails*, ou à ouvrir et refermer les portes des galeries chaque fois qu'une brouette en sortait.

» J'étais destiné à ce dernier emploi.

» On me plaça au fond d'une niche creusée dans une des parois de la galerie, et l'on me mit en main une corde au moyen de laquelle la porte devait successivement s'ouvrir et se fermer.

» Ce travail était peu fatigant; mais mon isolement, le silence forcé qui en était la suite, l'obscurité surtout, me jetèrent dans une profonde tristesse. Figurez-vous en effet, monsieur, un jeune garçon habitué à vivre parmi les genêts et les bruyères fleuries, à voir le soleil se lever et se coucher sur les campagnes, ou courir partout où ses pieds pouvaient le porter, subitement condamné à l'immobilité, aux ténèbres et à l'atmosphère brûlante de ces affreux souterrains! Pendant les deux premiers jours je tâchais de ne point m'écouter moi-même, et d'opposer ma volonté à mes sensations; mais au bout de ce temps ma volonté céda : je me laissai aller au découragement; je pleurais quelquefois des heures entières, ne cessant que quand je n'avais plus de larmes et recommençant dès que j'en retrouvais.

» J'étais bien résolu pourtant à persister malgré tout. Je me disais à moi-même : Ton frère John est mort en travaillant pour les petits; travaille comme lui quand tu devrais mourir de même, c'est ton devoir.

» A force de me répéter ces mots, je repris courage; puis craignant que l'abattement ne revînt, je fis comme les enfants peureux qui tirent leurs couvertures par-dessus leurs yeux pour ne rien voir; je cessai de regarder ce qui m'entourait; je m'empêchai de penser, et j'arrivai enfin à tirer ma corde machinalement sans savoir ce que je faisais.

» Cela dura quelques mois; mais au bout de ce temps, je m'aperçus que mon esprit s'endormait tout-à-fait, et que je ne pouvais plus le réveiller même quand j'en avais besoin. J'entendis un des contre-maîtres dire un jour en passant près de moi :

» — Ce garçon-là devient idiot.

» Ce mot m'épouvanta, monsieur! Si je devenais idiot, comment pourrais-je protéger mes sœurs et mon jeune frère? à quoi serais-je bon, et quel maître voudrait de moi? Je résolus de secouer mon engourdissement et de faire marcher mon esprit que je tenais depuis plusieurs mois, les jambes croisées pour ainsi dire. Le difficile était de lui trouver une occupation qui pût le tenir en haleine sans me ramener à mes tristesses. Je commençai par m'amuser à compter les brouettes chargées de charbon qui passaient devant moi. Après avoir vu combien il en passait en une heure, je voulus calculer combien il en passerait en un jour, en un mois, en une année. Puis je me rappelai qu'il y avait des jours de repos, et j'en fis la déduction; je multipliai le nombre que j'avais trouvé par celui des galeries où l'on exploitait une quantité égale de houille, je partageai le total en trois parts, et je sus ainsi ce qui revenait à chacun des associés de la mine. Ce problème modifié de mille façons, achevé et recommencé tous les jours, m'habitua à faire rapidement de tête toutes les opérations usuelles.

» Lorsque j'en fus là, je me dégoûtai de l'arithmétique, et je commençai à songer à autre chose. J'avais une Bible dans laquelle on m'avait enseigné à lire lorsque j'étais tout petit.

» Je me mis à l'apprendre par cœur pendant mes heures de repos, et, lorsque j'étais de retour à ma niche, je répétais à demi-voix les passages que je savais; je m'efforçais de m'expliquer à moi-même tous les mots et de me rappeler comment ils étaient écrits.

» Je m'amusais même à en tracer les lettres dans l'air, avec le doigt, ce qui faisait rire les brouetteurs qui passaient. Ce fut ainsi, monsieur, que j'appris à m'exprimer plus correctement et que j'acquis quelques connaissances d'orthographe et de grammaire élémentaire, que j'ai tâché de perfectionner plus tard.

» Vers cette époque, des places d'enfants mineurs devinrent vacantes, et l'on me fit passer dans les galeries.

» Le travail y était plus pénible, mais mieux payé, et l'on n'était pas du moins condamné à l'inaction.

» Je continuai à observer et à réfléchir, interrogeant les plus vieux mineurs sur tout ce que je voyais, et m'efforçant de retenir les enseignements qu'ils devaient à leur expérience.

» Ces leçons m'étaient surtout données pendant les heures de repas, ou le matin en venant au travail; car nous quittions tous les jours la mine à la nuit close pour retourner dans nos familles ou à nos pensions, et, le lendemain, il fallait revenir aux puits avant le jour. J'ai été ainsi trois années sans apercevoir le soleil, si ce n'est quelquefois à son lever et sans voir la campagne que je traversais tous les jours : seulement en me rendant le matin à la mine, le long des champs de blé, je cueillais quelquefois des bleuets et des menthes sauvages que j'emportais avec moi sous terre, comme pour me rappeler qu'au-dessus il y avait encore du jour, de l'air et des fleurs.

» J'ai presque honte de vous raconter ces enfantillages, monsieur, mais vous verrez tout-à-l'heure pourquoi.

» On faisait au milieu du jour un repas qui suspendait tous les travaux et pour lequel les enfants avaient coutume de se réunir au fond du puits de la galerie, où il venait un peu de jour, et d'où l'on voyait un morceau de ciel, à peine large comme la main, mais bleu et transparent.

» Un jour que je me trouvais là avec les autres, je proposai à une petite fille, appelée Jenny, de venir voir un couloir que l'on avait ouvert dans la matinée, et qui devait, disait-on, conduire à une nouvelle veine. Elle me suivit, et nous entrâmes en rampant dans le couloir qui avait déjà une vingtaine de pieds de profondeur.

» Arrivés au fond, je relevai la lampe que j'avais apportée pour faire voir la coupe du terrain, et je commençais à répéter pour Jenny les explications que le contre-maître m'avait données, lorsque, tout-à-coup, un craquement sourd se fit entendre à quelques pas. Jenny se détourna avec une exclamation de terreur ; presque au même instant le couloir s'affaissa derrière nous, et nous nous trouvâmes ensevelis sous les terres éboulées.

» Je ne puis vous dire, monsieur, combien de temps je restai étourdi ; mais quand je revins à moi, je m'étais sans doute instinctivement dégagé, car je me trouvai assis au fond du couloir dans une obscurité profonde, mais sans blessure.

» J'étendis les mains pour chercher Jenny : elle était à mes pieds, étendue sans mouvement ; je l'appelai, car je n'osais bouger, elle me répondit par un gémissement. La pauvre fille reprenait à peine ses sens ; enfin elle parut m'entendre, je la sentis se soulever, et elle me demanda où nous étions.

» — Enterrés dans les couloirs, lui répondis-je.

» Elle se redressa comme si elle se fût alors tout rappelé, et poussa un cri.

» Je lui recommandai de se taire, parce qu'elle pourrait, en criant, amener quelque nouvel éboulement ; elle se tut aussitôt et je l'entendis qui pleurait.



(Jeune fille employée au travail des mines, d'après un dessin du *Quarterly-Review*. — Voy. p. 12 et 13.)

» Moi-même, je sentais mon courage près de m'abandonner ; mais je me dis qu'il serait honteux de montrer ma faiblesse à Jenny, qui n'avait que moi pour la soutenir. Je commençai donc à la consoler de mon mieux, en l'assurant que nous ne tarderions pas à être secourus.

» Cependant, les heures se passèrent sans amener aucun changement à notre situation ; vingt fois je crus entendre les coups de pioche indiquant que l'on ouvrait un passage vers nous, et vingt fois je reconnus que je me trompais. Enfin je calculai que la nuit était venue, et que les mineurs devaient être remontés. Il était impossible que l'on ne se fût point aperçu de l'éboulement du couloir, mais nul ne nous y avait vus entrer, on ne nous y savait point enfermés sans doute, et l'on pouvait être plusieurs jours sans reprendre les travaux de déblai. Cette idée m'ôta tout ce qui me restait de force ; je pensai au brave John qui était mort comme j'allais mourir, à mes sœurs, au petit Richard, et mes larmes coulèrent ; seulement je pleurais bas, pour ne point affliger Jenny.

» La nuit se passa, le jour vint et rien ne parut. Je commençais à sentir un grand besoin de manger : je cherchai le morceau de pain que je n'avais pas achevé la veille, et j'allais y mordre, lorsque Jenny, qui gardait depuis quelque temps le silence, dit à demi-voix :

» — J'ai bien faim.

» Je pensai qu'elle était plus faible, plus jeune que moi ; je lui donnai le pain qui me restait. Mais les heures s'écoulèrent et l'air commençait à nous manquer. Jenny se mit bientôt à parler, à parler comme si elle avait la fièvre... Parfois, elle pleurait et appelait au secours ; d'autres fois, elle riait et chantait : ses chants et ses rires me faisaient encore plus de mal que ses pleurs. Cependant, je tâchais de l'entretenir dans ses idées joyeuses. Elle se croyait dans la campagne, égrenant des épis de blé et tressant des pailles, comme elle l'avait fait autrefois. Je lui avais donné un bouquet de menthes séchées que j'avais retrouvé dans ma poche, et elle disait à chaque instant : — Sens-tu la bonne odeur qui vient de là-bas ? C'est la bordure de thym que la mère Potter a plantée près de ses ruches.

» Mais, je vous demande pardon, monsieur, de m'arrêter si longtemps sur ces détails : quand nous avons couru un grand danger, tous les souvenirs qui s'y rattachent nous sont précieux, et nous finissons par croire qu'ils intéressent également les autres. Je ne vous ferai pas languir plus longtemps.

» Ainsi que je l'avais craint, on ne se douta que le troisième jour de notre accident ; on se mit alors à déblayer avec précaution, et on nous retira de notre tombeau quasi mourants.

» Le grand air et les soins qui nous furent donnés nous rappelèrent à la vie. M. Watson visitait alors par hasard les mines du pays de Galles. Il voulut me voir ainsi que Jenny, et celle-ci lui raconta comment tout s'était passé ; il parut content de ma conduite, me proposa de le suivre et devint mon protecteur. C'est grâce à lui, monsieur, que j'ai pu avec le temps élever mes sœurs et le petit Richard, devenir contre-maître et épouser Jenny, qui m'a toujours su gré du morceau de pain et du bouquet de menthes fanées. »

M. R... et Henri avaient écouté l'histoire de Williams avec beaucoup d'intérêt ; lorsqu'il eut fini, le Français lui serra la main.

— Je vous remercie de votre récit, dit-il ; c'est à la fois un exemple et un enseignement : vous avez prouvé par votre conduite qu'il n'est point de position tellement désespérée qu'on ne puisse en sortir avec du courage et de la patience, et l'aide de Dieu.

L'abus que l'on fait du mot *nécessaire* est une cause de ruine aussi bien pour les familles que pour les gouvernements. Les enfants et les fous désirent toutes choses : tout leur est nécessaire ; ils ne savent point distinguer. C'est une preuve de peu de jugement que de se faire une trop longue liste de choses *nécessaires*. HALIFAX.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES BOULEVARDS DE PARIS A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.



(Boulevards de Paris au dix-huitième siècle. — Gravure de Godard.)

En moins de deux ans, Louis XIV avait fait aplanir et planter d'arbres tous les boulevards, depuis la porte Saint-Antoine jusqu'à l'entrée de la rue Royale, où se trouvait la nouvelle porte Saint-Honoré. Mais le *Cours*, comme on appelait alors ce vaste espace de terrain, était encore revêtu de murs dans toute sa longueur, et quoique cette promenade fût déjà chère aux Parisiens, elle semblait toujours être en dehors de la ville, comme le sont aujourd'hui les boulevards du midi. Ce ne fut qu'à la fin du dix-huitième siècle, en l'année 1777, que l'on commença enfin à paver les boulevards, et à en combler les fossés, pour que des maisons pussent être élevées des deux côtés de la promenade. Dès lors, et en moins de dix ans, la solitude du *Cours* se métamorphosa en le quartier le plus peuplé, le plus riche, le plus brillant de tout Paris; dès 1782 Mercier, dans son *Tableau de Paris*, place les boulevards *à côté de tout ce qu'il y a de plus beau dans la capitale.* « C'est, dit-il, une promenade vaste, magnifique, commode, ouverte à tous les états, infiniment peuplée de tout ce qui peut la rendre agréable et récréative. »

La belle société avait depuis longtemps abandonné le quartier du Marais; et la place Royale, si brillante au siècle précédent, n'était plus peuplée que de bonnes d'enfants et de marchandes de citrons. La vogue était alors aux Tuileries et surtout aux galeries du Palais-Royal; cependant les boulevards partageaient aussi la faveur de la mode; et quoiqu'ils fussent de bonne heure devenus trop bourgeois, cependant ils attiraient encore la foule élégante par leur richesse, leurs curiosités, leurs spectacles de toutes sortes. Les plus beaux magasins de modes, les plus brillants cafés, les *académies de coëffure* les plus renommées et les plus fastueuses se trouvaient aux boulevards. Tout le jour, les petits théâtres paradaient sur leur balcon; et les moralistes du temps se plaignaient que ces farces fissent perdre aux ouvriers les heures les plus précieuses de la journée.

Un peu plus loin, devant la porte du sieur Curtius, s'égosillait sans relâche un crieur: « Entrez, entrez, messieurs, venez voir le grand couvert; entrez, c'est tout comme à Versailles. » Curtius ne prenait que deux sols par personne, et, moyennant cette modique somme, il faisait voir, assise autour d'une grande table, toute la famille royale, escortée des ducs et pairs; puis, dans la pièce voisine, se trouvaient moulées en cire les plus jolies femmes de Paris, les écrivains en renom, les voleurs fameux, enfin toutes les célébrités de l'époque. Et telle était la vogue dont jouissaient ces figures de cire, que le sieur Curtius gagnait plus de cent écus par jour, « avec la montre de ces mannequins enluminés. »

Mais ce qui mit surtout à la mode la promenade du boulevard, ce fut l'invention de l'artificier Torré: il avait imaginé de donner au public, pour son argent, deux fois par semaine, des feux d'artifice sur le boulevard du Temple. Les propriétaires des maisons voisines, effrayés de ces divertissements dangereux, intercédèrent auprès du ministre de la police, pour qu'il défendît ces feux d'artifices; le sieur Torré, qui avait fait de grands frais d'établissement, se

trouvant ainsi ruiné, eut recours à un expédient qui lui réussit : sur l'emplacement qu'il avait acheté, il éleva des salles de bal, fit construire des cafés, établit des boutiques de modes, et obtint la permission de réunir deux fois la semaine le public, de cinq à dix heures du soir ; le prix d'entrée était de trente sous. La nouveauté du spectacle, unie à l'intérêt qu'avaient inspiré les malheurs du pauvre artificier, donnèrent une vogue incroyable à ce nouvel établissement, que son propriétaire appela Vauxhall, quoiqu'il n'eût rien de commun avec le Vauxhall de Londres. — Le Vauxhall de Torré trouva de nombreux imitateurs qui n'eurent point sa fortune ; le *Colisée* et la *Redoute chinoise* firent d'assez minces affaires, et se ruinèrent enfin.

Mais la physionomie de la foule élégante qui fréquentait les boulevards n'était pas moins curieuse que tous ces spectacles, pas moins riche que toutes ces boutiques éblouissantes qui bordaient la promenade des deux côtés. La grande mode était alors aux bonnets *à la Grenade*, *à la Thisbé*, *à la sultane*, *à la Corse;* toutes les femmes étaient coiffées *en limaçon*. Les hommes portaient des chapeaux blancs *à la Boston*, *à la Philadelphie*, *à la Colin-Maillard*. « Une rage de frisure, disait Mercier, a gagné tous les états : garçons de boutique, clercs de procureurs et de notaires, domestiques, cuisiniers, marmitons, tous versent à grands flots la poudre sur leur tête, tous y ajustent des bonnets pointus, des boucles étagées. L'odeur des essences et des poudres ambrées vous saisit chez le marchand du coin comme chez le petit-maître élégant et retapé. » Il n'y avait pas moins de douze cents perruquiers à Paris, employant plus de six mille garçons; et les économistes du temps calculaient que la farine dépensée à poudrer les chevelures eût nourri dix mille pauvres par an.

La canne avait remplacé l'épée, et les femmes elles-mêmes, comme on peut le voir dans *le Mariage de Figaro*, avaient repris la canne qu'elles portaient au onzième siècle ; elles sortaient seules, dans les rues et sur les boulevards, la canne à la main. La canne n'était pas, d'ailleurs, pour elles un pur ornement ; elles en avaient véritablement besoin plus que les hommes, « vu la bizarrerie de leurs hauts talons, qui ne les exhaussaient que pour leur ôter la faculté de marcher. » En même temps, la folie des femmes pour les petits chiens était poussée jusqu'au dernier point. « Nos dames, dit un moraliste du temps, sont devenues gouvernantes de roquets, et partout on les voit suivies de grands imbéciles qui, pour leur faire la cour, portent leurs chiens publiquement sous le bras dans les promenades et dans les rues. »

Les hommes avaient bien aussi leurs petits ridicules particuliers. Les *lorgneurs* remplissaient les promenades et les spectacles; et à force d'être commune, cette coutume ne passait plus pour indécente. A côté des lorgneurs devait être rangée une autre classe tout aussi impertinente, c'est-à-dire celle des *physionomistes :* la science de Lavater était à la mode, et chacun se piquait de lire sur le visage d'autrui ses pensées les plus secrètes ; ces prétendus philosophes se plantaient résolument au milieu des boulevards ou du Palais-Royal, et là s'appliquaient à dévisager tous les passants.

Enfin nous citerons quelques lignes de Mercier, qui doivent donner une juste idée de la bonne compagnie du temps, si vivement peinte déjà sur la scène par Marivaux : « Nous n'avons plus de petits-maîtres, dit l'auteur du *Tableau de Paris*, mais nous avons l'élégant... L'élégant n'exhale point l'ambre ; son corps ne paraît pas, dans un instant, sous je ne sais combien d'attitudes ; son esprit ne s'évapore point dans des compliments à perte d'haleine : sa fatuité est calme, tranquille, étudiée ; il sourit au lieu de répondre ; il ne se contemple point dans un miroir, il a les yeux incessamment fixés sur lui-même, comme pour faire admirer les proportions de sa taille et la précision de son habillement ; il laisse parler les autres, la dérision imperceptible réside sur ses lèvres ; il a l'air de rêver, et il vous écoute... Les femmes, de leur côté, n'épuisent plus les superlatifs, n'emploient plus les grands mots *étonnant*, *délicieux*, *incompréhensible;* elles parlent avec une simplicité affectée, et n'expriment plus sur aucune chose ni leur admiration ni leurs transports... Les femmes ne veulent plus parler, à l'exemple des élégants. »

DES DUELS AVANT 1789.

ORDRE DE LA MADELEINE.

(Voy., sur les Ordres de chevalerie, 1841, p. 298.)

L'usage des duels proprement dits s'est introduit chez nous vers le règne de Charles VIII ; mais au seizième siècle et au dix-septième, la fureur de ces combats singuliers, qui, la plupart du temps, n'étaient que d'infâmes guets-apens, fut portée au plus haut degré. — « Mettez trois François aux déserts de Lybie, dit Montaigne, ils ne seront pas un mois ensemble sans se harceler et s'esgratigner. »

On peut voir d'après les Mémoires contemporains de Brantôme, de d'Aubigné, de l'Estoile, de Tallemant des Réaux, qu'il n'y a peut-être pas un nom illustre parmi les gentilshommes de la cour de France, depuis François I jusqu'à Louis XIV, qui ne soit terni par une ou plusieurs histoires de duels dégénérant en assassinats. « En mars 1607, dit l'Estoile, M. de Loménie supputa combien il avoit péri de gentilshommes françois par les duels, depuis l'avénement de Henri II en 1589, et il s'en étoit trouvé quatre mille de compte fait ; ce qui, pour un espace de dix-huit ans, donne au-delà de deux cent vingt par an. » On songea alors à réprimer sérieusement cette sanglante monomanie qui décimait la noblesse et enlevait à l'Etat ses plus intrépides défenseurs. Henri IV et Louis XIII rendirent plusieurs ordonnances qui furent illusoires, jusqu'au moment où Richelieu sut s'en faire une arme terrible contre l'aristocratie, et en cela il fut secondé par l'opinion publique.

Dans les premières années de Louis XIII, un aventurier breton, nommé Jean Chenel, sieur de La Chappronnaye, et descendant du célèbre Beaumanoir, prétendit avoir fait la rencontre en Sicile d'un ermite qui lui prédit que la France périrait si l'on n'y abolissait pas le duel. Dès lors le gentilhomme s'occupa ardemment des moyens d'empêcher la prédiction de s'accomplir. Il crut enfin avoir trouvé un remède efficace dans l'établissement d'un ordre de chevalerie dont tous les membres, bons gentilshommes, braves et adroits aux armes, feraient vœu de ne jamais accepter de cartel et de poursuivre sans pitié les duellistes connus. Les statuts de ce nouvel ordre furent imprimés à Nantes en 1614, et, dans un autre ouvrage très rare intitulé : *Les Révélations de l'ermite sur l'état de la France* (Paris, 1617, in-8), La Chappronnaye raconte qu'il se rendit à Paris pour supplier Louis XIII de se déclarer le chef de son ordre, et qu'il en reçut verbalement, avec le titre de *chevalier de la Madeleine*, l'autorisation de porter la marque distinctive de l'ordre, dont le fondateur paraît avoir été le seul membre. La décoration consistait en une croix d'or émaillée de rouge, représentant d'un côté l'effigie de saint Louis, et de l'autre celle de sainte Madeleine. Un trait caractéristique termine ce livre, et montre que le réformateur lui-même ne cherchait qu'une occasion de commettre le délit qu'il voulait faire cesser. « J'offre, dit-il au roi, le combat contre celui qui voudra tenir le parti du duel (seul à seul, les armes à la main, en la place qu'il vous plaira nous ordonner), afin de maintenir que le duel est une action indigne d'un homme de bien et d'honneur, d'un fidèle François et d'un homme de courage. »

Louis XIV se montra au moins aussi rigoureux contre les duellistes que Richelieu, mais il concourut plus d'une fois lui-même à la violation de ses propres ordonnances. Les duels recommencèrent de plus belle sous le régent, qui ne fit rien pour les réprimer, et sous Louis XV et son succes-

seur. La révolution produisit une nouvelle sorte de duels, les duels politiques.

DES COMÈTES.

(Voyez 1833, p. 234; 1843, p. 163.

Caractères extérieurs des comètes. — Le mot grec *cométès* (chevelu) est l'étymologie du mot comète. En effet, la *chevelure* ou *nébulosité*, espèce de brouillard qui entoure ordinairement la partie centrale d'une comète, paraît être le caractère physique le plus essentiel de ces astres. Le point central, plus brillant que le reste, s'appelle *tête* ou *noyau*. Les traînées lumineuses qui accompagnent souvent les comètes portent le nom de *queues*.

Mais il y a des comètes qui n'ont ni noyau ni queue, et que l'on considère comme telles parce que les observations astronomiques y font reconnaître des mouvements propres d'une certaine nature. Un caractère non moins essentiel que la nébulosité consiste donc en ce que ces astres décrivent dans l'espace, autour du soleil, des courbes si allongées qu'ils échappent toujours à notre vue, si ce n'est dans la partie de leur cours la plus rapprochée de la Terre. Il est par conséquent impossible de les confondre, au moins lorsqu'on les a suivis pendant un laps de temps suffisant, soit avec les étoiles fixes, dont les mouvements à la surface de la voûte céleste ne peuvent être reconnus qu'à l'aide des instruments les plus parfaits et à la suite d'observations minutieuses très longtemps prolongées, soit avec les planètes, qui décrivent autour du soleil des courbes presque circulaires, et qui, sans la lumière du jour, seraient également visibles en toute saison.

Donnons quelques détails sur chacune des parties des comètes.

Nébulosité. — On n'a pas encore observé attentivement au télescope une seule comète, sans y reconnaître cette espèce de masse gazeuse, éclairée, qui entoure ordinairement le noyau comme par bandes circulaires concentriques, au moins d'un côté, et qui souvent aussi s'ouvre et s'allonge du côté de la queue, de sorte que celle-ci paraît en être le prolongement. Les plus faibles lumières peuvent, sans cesser d'être visibles, parfois même sans être sensiblement affaiblies, traverser dans le sens de sa plus grande épaisseur cette partie de la comète, tant la matière qui la compose est rare et diaphane. Ainsi on aperçoit des étoiles même de onzième grandeur, à travers la partie centrale de certaines nébulosités cométaires.

Le célèbre astronome allemand Schrœter a vu les nébulosités des comètes de 1799 et de 1807 se dilater du quart de leurs diamètres et revenir à leurs dimensions primitives dans le même jour.

La nébulosité n'a pas un éclat uniforme sur toute son étendue. Ordinairement elle est séparée de la partie centrale par un anneau circulaire peu lumineux, avec lequel elle présente un contraste tranché. Le noyau, quand il existe, n'est donc pas en contact avec la partie la plus brillante de la nébulosité. On a aperçu quelquefois jusqu'à trois de ces anneaux concentriques fortement éclairés, que séparaient des intervalles où la lumière était à peine sensible. Voici les épaisseurs absolues et relatives de quelques nébulosités.

Date de la comète.	Epaisseur en kilomètres.	Epaisseur, le rayon de la terre étant 1.
1799.	32 000.	5,0
1807.	48 000.	7,5
1811.	40 000.	6,3

Il y avait une distance de 48 000 kilomètres entre le bord intérieur de la nébulosité et le centre du noyau dans la comète de 1811. Il en résulte pour cette nébulosité un rayon total de 98 000 kilomètres, représenté par 15 5, celui de la terre étant 1.

Noyau. — Il est ordinairement petit, rond, plus éclatant que le reste de l'astre, quoique l'intensité de sa lumière soit habituellement beaucoup moindre que celle des planètes, et mal terminé à ses bords. Beaucoup de comètes en sont complétement dépourvues; d'autres possèdent un noyau diaphane; d'autres enfin ont un noyau probablement solide et opaque, qui réfléchit la lumière de manière à avoir plus d'éclat que les planètes. Les diamètres absolus, mesurés par divers astronomes, varient beaucoup. Les comètes de 1798 et de décembre 1805 n'avaient que 30 à 40 kilomètres de diamètre à leurs noyaux. Celui de la grande comète de 1843 avait de 15 à 20 000 kilomètres.

Queue. — Elle est le plus souvent unique, mais quelquefois aussi elle est double ou même multiple. Ces différentes queues sont ordinairement dirigées du même côté. Cependant la comète de 1823 avait deux queues opposées, l'une paraissant se diriger vers le soleil, l'autre en sens contraire. La comète de 1744 avait six queues, ou du moins sa queue paraissait divisée en six parties, larges chacune d'environ 4° et longues de 30° à 48°, à bords tranchés et assez vifs, d'une clarté assez peu intense vers leurs parties centrales, séparées enfin par des intervalles aussi sombres que le reste du ciel.

Les queues des comètes sont souvent très longues. Celle de la grande comète du mois de mai dernier peut être citée sous ce rapport; cependant elle n'a surpassé que de peu la moitié de celle de la comète de 1689, que sa courbure fait assimiler par les contemporains à un sabre turc; les queues des comètes de 1769 et de 1618 étaient plus de deux fois et demie aussi longues, en apparence. Le petit tableau suivant montre les longueurs absolues et relatives de quelques uns de ces singuliers appendices cométaires.

Date des comètes.	Long. de la queue en kilomètres.	Long. de la queue, le rayon de l'orbite terrestre étant 1.
1680.	280 000 000.	1,8
1769.	64 000 000.	0,4
1744.	12 000 000.	0,08

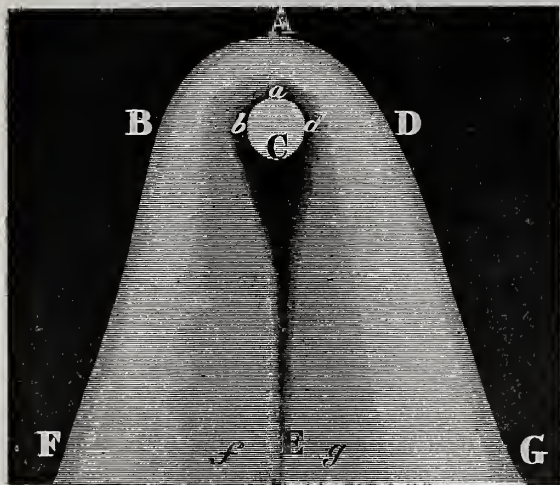
La plupart des queues des comètes paraissent partagées, dans le sens de la longueur, en deux bandes lumineuses entre lesquelles existe une bande obscure. Ordinairement aussi la queue s'élargit beaucoup en s'éloignant de la tête de la comète. Cependant la comète représentée à la p. 164 a mis en défaut l'une et l'autre de ces règles, que l'on s'accordait à regarder comme générales. La queue de celle-ci conservait une largeur à peu près uniforme sur toute son étendue, et s'il existait quelque différence d'intensité lumineuse entre les différentes parties, c'était à l'avantage du centre plutôt que des bords.

Il y a des observations dignes de foi desquelles semble résulter que les queues des comètes peuvent être soumises à des mouvements d'une violence dont aucun des phénomènes mécaniques observés à la surface du globe ne saurait donner idée. Si les allongements et les contractions signalés par Chladni dans la queue de la comète de 1811 ont été mesurés exactement, il faudrait en conclure qu'une portion considérable de la matière lumineuse de la comète se mouvait avec une vitesse plus de 14 millions de fois aussi considérable que celle du boulet de 12 kilogr. au moment où il sort du canon, à raison de 500 mètres par seconde, et surpassant 22 fois la vitesse de la lumière (qui est de 310 000 kilomètres par seconde).

Les figures des pages 163 et 164 donnent une idée suffisante de l'aspect que peuvent présenter de longues queues de comètes à la vue simple. En voici d'autres qui montreront diverses particularités de la structure de ces astres lorsqu'on les observe avec un bon télescope.

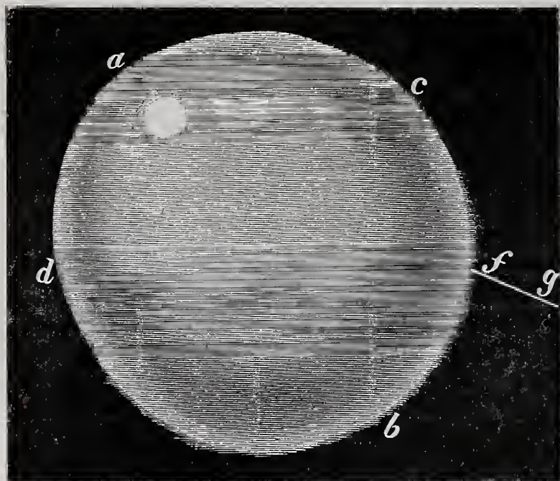
D'abord notre fig. 1 représente la forme et les proportions de la fameuse comète de 1811, telle que l'a observée le célèbre Olbers, le 8 septembre de cette année. Le disque ou

noyau C était rond, mal terminé sur ses bords, et avait 2′ de diamètre. L'espace obscur *fbadg* autour de ce noyau était entouré d'un arc lumineux et large FBADG, dont les contours extérieurs affectaient presque exactement la forme d'une parabole (courbe dont nous reparlerons plus tard). L'espace intérieur obscur *fbadg* différait encore sensiblement en clarté du fond noir de la voûte céleste extérieurement au contour FBADG.



(Fig. 1. — Comète de 1811.)

La fig. 2 est celle de la comète d'Encke, d'après une observation du 30 novembre 1828. Les différences qu'elle présente avec celle de 1811 sont palpables. Elle avait une forme sphérique. La partie la plus brillante était très éloignée du centre de la nébulosité, et n'était pas même au milieu de la partie plus lumineuse qui l'entourait. La ligne *fg* indique la direction de la droite qui joignait le noyau au soleil. Le diamètre *cd* de la nébulosité entière avait environ 9′, et celui de la partie lumineuse moyenne seulement 4′. Le contour *cad* était, à proprement parler, de forme parabolique, et toute cette partie *cda* était beaucoup plus lumineuse que la partie inférieure *cdb*, qui était plus circulaire et mal terminée sur les bords.



(Fig. 2. — Comète de 1828.)

Nombre des comètes. — Pingré, savant et laborieux astronome du siècle dernier, a réuni dans sa *Cométographie* le catalogue de toutes les apparitions de comètes dont il a pu trouver les traces dans l'histoire des peuples anciens et modernes. Ce catalogue, complété par les observations et les recherches plus récentes, porte à environ 500 le nombre des comètes signalées; parmi elles, 150 seulement ont été assez régulièrement observées pour que l'on ait pu calculer certains éléments de leur *orbite*, de la courbe qu'elles décrivent autour du soleil. Mais il est évident que le nombre des comètes qui auraient été visibles pour nos instruments ou même pour des observateurs un peu attentifs, est beaucoup plus considérable que 500. Avant l'invention des lunettes, on ne notait dans les chroniques que les plus brillants de ces astres, que ceux qui frappaient la vue de tout le monde. Or le nombre des comètes télescopiques est très considérable. Ainsi, de 1769 à 1807, dans un intervalle de trente-sept ans, on n'a pas rencontré une seule comète visible à l'œil nu; et pendant le même intervalle de temps, les astronomes munis de leurs lunettes n'en ont pas aperçu moins de 36 qui ont été régulièrement observées. Il ne se passe guère d'année maintenant où l'on ne découvre un, deux ou trois de ces astres. En portant à deux seulement par an le nombre de celles qui ont dû paraître dans notre hémisphère depuis les six mille ans que la chronologie hébraïque assigne à l'existence du monde, on en compterait donc 12 000; et à ce nombre il faudrait encore ajouter toutes celles qui n'ont été visibles que pour l'hémisphère austral, celles que leur proximité du soleil a rendues invisibles, celles que les brouillards de l'hiver ou les nuages ont empêché d'apercevoir.

Lambert, un des esprits les plus éminents du siècle dernier, pensait que le nombre des comètes qui passent entre une planète et le soleil doit être proportionnel à la superficie de l'orbite de cette planète; et cette considération l'avait conduit à porter à plusieurs millions le nombre des comètes. Mais ce calcul nous paraît fort exagéré; il est très probable que le nombre des comètes qui traversent les régions supérieures de l'espace est loin d'augmenter dans la proportion assignée par Lambert.

Recherche des comètes. — Parmi les travaux que l'on peut conseiller aux amateurs d'astronomie, il y en a peu qui exigent moins de frais d'installation et moins de connaissances profondes que la recherche des comètes. Avec un simple *chercheur*, ou petite lunette astronomique d'un champ assez étendu, que l'on peut se procurer avec son pied et ses accessoires pour environ 300 francs, toute personne qui voudra mettre un peu de persévérance et de méthode dans ses investigations sera à peu près assurée de les voir couronnées de succès au bout de peu d'années. On devra d'abord acquérir une connaissance assez exacte du ciel pour rapporter la position des astres qu'on pourra découvrir aux étoiles avoisinantes; il faudra surtout se garder de confondre avec les petites comètes télescopiques dans le genre de celle de notre fig. 2, les nébuleuses fixes qui y ressemblent beaucoup, mais qui s'en distinguent facilement par l'absence de tout mouvement propre. Mais cette étude préliminaire n'est ni longue ni pénible. Avec une petite sphère céleste de 16 francs, et quelques cartes que l'on peut aussi se procurer à fort bon compte, on sera promptement familiarisé avec l'aspect du ciel et avec la position des nébuleuses qui pourraient devenir des causes d'erreur. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que l'on ne trouvera pas, soit dans les résultats que l'on obtiendra, soit dans les charmes mêmes de l'étude de la voûte céleste, d'amples compensations aux fatigues auxquelles on sera assujetti. Il est à remarquer que la plupart des hommes qui ont entrepris ce genre de travaux ont fini par s'y adonner avec passion. Il nous suffira de citer à ce sujet l'anecdote plaisante que La Harpe raconte sur l'astronome Messier, au sujet du nom de *furet des comètes* que lui avait donné Louis XV. « En effet, il a passé sa vie à » éventer la marche des comètes, et les cartes qu'il en a » tracées passent pour être très exactes. Le *nec plus ultra* » de son ambition est d'être de l'Académie de Pétersbourg. » C'est d'ailleurs un très honnête homme, et qui a la sim-

» plicité d'un enfant. Il y a quelques années qu'il perdit sa » femme; les soins qu'il lui rendait empêchèrent qu'il ne » découvrît une comète que Montagne de Limoges lui escamota. Il fut au désespoir... Dès qu'on lui parlait de la » perte qu'il avait faite, il répondait, pensant toujours à sa » comète : — Hélas ! j'en avais découvert douze; il faut que » ce Montagne m'ôte la treizième. — Puis, se souvenant que » c'était sa femme qu'il fallait pleurer, il se mettait à crier : » — Ah ! cette pauvre femme... — Et il pleurait toujours sa » comète. »

COL DE FLUELA

(Pays de Davos).

Le pays de Davos est une des vallées les plus curieuses et les moins visitées de la chaîne des Alpes. Elle doit cette défaveur, si c'en est une, à sa situation retirée dans le sein des montagnes, en dehors des grandes lignes de communication qui se croisent dans cette partie de la Suisse. Elle ne mène à rien. Entourée de toutes parts de cimes élevées, elle se rétrécit tellement à son extrémité inférieure que la petite rivière qui l'arrose en occupe alors toute la largeur, et, flanquée sur ses deux rives d'escarpements à pic, s'échappe de ce réduit comme par une fente. On peut donc bien dire du pays de Davos que c'est un pays perdu. Il paraît même que son existence, par suite de ces circonstances, demeura longtemps inconnue aux habitants de ces contrées. La tradition rapporte que ce fut au treizième siècle seulement que l'on en fit la découverte. Les chasseurs du baron de Vatz, en poursuivant un ours dans les montagnes de Schalfik, qui séparent cette vallée de celle du Rhin, arrivèrent jusque sur les hauteurs qui la dominent, et aperçurent alors au-dessous d'eux le lac et les belles verdures qui en garnissent le fond. Comme cet endroit n'avait pas de nom, ils lui donnèrent celui de *Tavau*, qui, dans la langue des Grisons, signifie *là-derrière*. C'est de là qu'est



(Col de Fluela, dessiné d'après nature au mois d'août 1840.)

venu le nom de Davos. Le baron de Vatz, voulant utiliser ces pâturages, y fit construire douze chalets, et pour récompenser ses chasseurs, leur permit de faire venir des montagnes du Haut-Valais, dont ils étaient originaires, des personnes de leur famille pour prendre possession de ces châlets. C'est ainsi que le pays fut peuplé. On montre encore, vers le milieu de la vallée, une chétive cabane qui passe pour une de ces premières maisons. Mais un monument plus certain de ces temps primitifs, c'est la langue. En effet, tandis que dans toutes les vallées qui entourent celle-ci, on parle le grison, c'est-à-dire l'ancienne langue des Rhétiens, dans tout Davos on parle le dialecte allemand du Haut-Valais. Les habitants portent aussi le nom de *Walser*, altération de *Waliser*, qui est le nom des habitants du Haut-Valais. Enfin, on retrouve encore dans le pays quelques noms de famille qui existent aussi dans le Valais. La famille de Wilhelm Béli, un des premiers colons, a été longtemps une des plus considérées de cette petite république. Du reste, il paraît que la population s'y est développée assez promptement, sans doute par l'effet de nouvelles migrations de Valaisans; car, en 1436, deux siècles seulement après sa découverte, le pays de Davos se joignit à une vallée voisine, le Prettigau, et jeta les fondements de *la ligue des dix juridictions*, qui, s'alliant plus tard avec *la ligue grise* et celle de *la Maison-Dieu*, a formé la république fédérative des Grisons.

Les verdures de la vallée de Davos sont d'un effet d'autant plus agréable, que l'on ne peut y arriver que par des montagnes rudes et presque désertes. C'est comme un oasis dans le fond d'un désert de neige et de rochers. La vue est surtout saisissante quand on suit le hardi chemin du Schalfikthal. Le voyageur, parvenu au col situé à l'extrémité de la vallée de Stréla, n'aperçoit plus autour de lui que des pointes noirâtres, des amas de pierres brisées, des flaques de neige, quelques brins de gazon essayant encore de végéter et de fleurir, et à l'horizon une ligne sévère de pics dentelés, rayés de blanc et de noir, comme dans une parure de deuil; mais à peine a-t-il fait quelques pas en avant, qu'entre lui et ces cimes austères se découvre tout-à-coup un abîme, et dans le fond de cet abîme un petit lac bleu, une rivière qui, sortant du lac, s'écoule doucement à travers de magnifiques prairies, enrichie à droite et à gauche par le produit des torrents et des cascades que versent les montagnes; des forêts séculaires de sapins et de mélèzes forment entre la neige et les roches nues qui occupent les hautes régions et la fraîche couleur des prés une ceinture d'un vert sombre, déchirée çà et là par quelques pâturages alpestres. Tel dut être le spectacle qui frappa les yeux des chasseurs du baron de Vatz, lorsqu'après avoir franchi tant de passages difficiles, ils parvinrent les premiers sur ces sommités désolées. Mais aujourd'hui ce beau fond de vallée est comme une fourmilière de pasteurs. La main de l'homme y est partout. On y distingue, dans la profondeur, des clochers, des villages, une longue et vivante perspective; des chemins qui se croisent et sillonnent la verdure; des ponts coupant de distance en distance les lignes des eaux; des chalets à fourrage jetés de tous côtés sur les prairies, et montant d'étage en étage jusqu'au-dessus des forêts. On compte dans la vallée environ trois mille habitants, et sept à huit mille têtes de bétail. C'est la principale richesse, car on n'y cultive pas de céréales. La population se distingue par sa beauté, sa vigueur, et en général par sa bonne humeur. Depuis trois cents ans, elle a fourni à l'Europe un nombre considérable d'hommes d'État, d'ecclésiastiques, de généraux et d'autres officiers supérieurs. Aujourd'hui sa force, devenue excessive par rapport aux dimensions de la vallée, nécessite des migrations nombreuses. Comme dans la vallée voisine d'Engaddine, un grand nombre de jeunes gens vont chercher fortune en faisant dans les grandes villes le métier de limonadier ou de pâtissier. Ces deux industries sont celles qui ont le plus de faveur. Beaucoup reviennent ensuite dans la vallée natale. Mais ce retour, profitable à la richesse du pays, ne l'est malheureusement pas autant à la conservation de la simplicité pastorale.

La longueur totale de la vallée est d'environ cinq lieues; son fond, mesuré entre les pentes des montagnes, n'a guère plus d'un quart de lieue. Il en part vers le haut quatre vallons latéraux qui s'enfoncent à très peu de distance les uns des autres dans la chaîne des Alpes : ce sont les vallons de Fluela, de Dischma, de Sertig et de Monstein. Chacun de ces vallons aboutit à un col par lequel on peut descendre dans la Haute-Engaddine. Les autres débouchés de la vallée sont : le col de Stréla, qui, par le Schalfikthal, donne sur la ville de Coire, située à huit heures de marche; le col de Statz, praticable pour les voitures, et débouchant sur le Prettigau; enfin le défilé de Rugha, dans lequel se trouve une bonne route taillée dans le roc à 400 mètres au-dessus du torrent, dans les escarpements qui forment par en bas la vallée. Le col de Fluela, dont nous avons essayé de donner une idée dans la gravure ci-jointe, est une des sorties, sinon les plus commodes, du moins les plus dignes d'intérêt pour le voyageur, en raison de son caractère grandiose et sévère. Au sommet se trouve un petit lac alimenté par la fonte de champs de neige qui y plongent de toutes parts, et d'environ un quart de lieue d'étendue. Il vient encore sur ses bords quelques petites fleurs. Les eaux se versent, d'un côté, dans l'Inn et de là dans le Danube; de l'autre, dans la rivière de Davos, et de là dans le Rhin. C'est un point de partage remarquable. Les eaux qui vont au Danube sont celles qui descendent vers le magnifique escarpement qui occupe le fond du tableau, et qui à lui seul fait une montagne. Ces hautes solitudes ne sont guère peuplées que par les chamois, les renards et les marmottes. Ces derniers animaux surtout y abondent, et l'on ne peut y passer sans s'entendre saluer de leurs cris, et voir leurs troupes effarées se précipiter à travers la neige jusque dans les trous de rochers qui forment leurs terriers. Il y a aussi dans ces montagnes des loups et des ours; mais ces bêtes féroces, depuis qu'on les poursuit activement, y ont beaucoup diminué : les chasseurs s'en plaignent, mais non les bergers ni les voyageurs.

La richesse morale comme la richesse matérielle de l'homme est dans le travail. C'est par le travail que l'on est à la fois heureux et riche. Mais pour devenir l'un et l'autre, il faut que nos efforts aillent au but qu'on se propose. Un travail sans succès est un tourment que les poëtes ont jugé digne d'être placé dans les enfers. Je crois qu'inversement un travail toujours heureux serait une jouissance toujours croissante. Mais pour aller au but il faut des lumières.

C'est en faisant tomber la lumière de l'homme qui pense et fait des théories sur le travail de l'homme qui agit et pratique, que la grande société se développe. La science et le travail, la théorie et la pratique, tendent sans cesse à se rapprocher. Plus les sciences se perfectionnent, et plus elles deviennent faciles dans leur application; plus le travail se rapproche des principes, et mieux il peut être guidé par les principes.

S'il est bon que la partie de la nation qui *agit* soit éclairée par celle qui *pense*, il est bon aussi que la partie qui pense se rattache à l'action, afin d'être sans cesse ramenée par l'expérience dans la route du vrai et de l'utile.

De Bonstetten.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18, 29, 62, 93, 166.)

1er mai.

Tous mes écoliers prenant leur volée, ont couru s'ébattre au soleil. Presque aussi enfants qu'eux, le curé et moi avons passé la journée à parcourir les bois et les champs, sur des tapis verts et diaprés, sous des dômes d'où pleuvent les fleurs et les parfums.

— En tous pays on fête ce jour radieux, disait en sortant le pasteur. Heureuse époque où la vie se développe autour de nous, où l'on voit croître à la fois, les jours, les plantes, les feuilles et les fleurs. Vraie fête de l'espérance! Jadis, en votre village, vous avez, j'en suis sûr, chanté, dansé, comme moi, autour du mai, et mangé votre part de l'omelette commune?

Non; je n'avais pas de souvenirs si riants. Mes premier de mai se sont passés au collége; l'on n'y fêtait plus le printemps, et pas encore la saint Philippe. Mais si je ne me rappelais point de fêtes qui me fussent personnelles, point de régals au foyer domestique, les causeries de mes camarades m'avaient laissé de profondes traces. Entre autres, il me revenait en mémoire un jour, où je ne sais quel parfum de lilas et d'aubépine pénétra dans nos classes enfumées : l'enivrement fut général; si les maîtres, cédant peut-être aussi à l'influence printanière, ne se fussent montrés indulgents, je crois qu'il y aurait eu émeute. Le plus turbulent de ceux qui demandaient une récréation et une promenade, garçon né en Thessalie, ne pouvait se lasser de parler des rires, des banquets, des rondes sur l'herbe,

des profusions de fleurs, de chants, de gâteaux, qui, chez lui, faisaient du 1er mai le plus beau jour de l'année. A son exemple, chacun raconta les plaisirs goûtés dans la maison paternelle. Mais les récits du Thessalien avaient je ne sais quelle poésie agreste, quelle suavité de souvenirs qui les gravait dans ma mémoire; ils séduisirent en vérité jusqu'au maître d'études. Ce dernier s'avisa de mettre en vers les couplets que l'écolier chantait en nous les traduisant à mesure, et ils devinrent de mode au quartier.

D'après les récits de notre camarade, en son pays, avant que le premier rayon de soleil ait bu les gouttes de rosée qui tremblent au bout des vertes lames du gazon naissant, les jeunes Grecques se répandent dans la campagne, faisant retentir d'échos en échos, de vallée en vallée, leurs joyeuses chansons de mai. Elles courent, messagères de l'Aurore, et chargées de fleurs comme elle, couronner de guirlandes, orner de bouquets les sources et les fontaines, tandis que les prêtres de chaque petit canton se réunissent et remontent en procession le cours des ruisseaux, pour bénir leurs ondes, à l'endroit même où elles jaillissent du sol.

— Ainsi, reprit le pasteur, les eaux portent le long des rives qu'elles fertilisent, avec les fleurs qu'effeuille la jeunesse, les bénédictions des vieillards et des saints, et la fraîcheur et la fécondité qu'elles reçurent d'en haut.

En parlant nous étions arrivés sous de grands peupliers, aux troncs satinés et marbrés de blanc qui ombragent une source limpide. Elle doit son nom de *Fontaine aux Prêtres* aux anciens moines de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui réunirent les eaux et les ont abritées sous une étroite voûte. C'est au bord de ce petit courant que nous nous sommes assis, savourant à l'aise l'odeur pénétrante des bourgeons nouvellement éclos. De passagères brises promenaient sur la plaine des ombres veloutées, couchaient par ondes les foins verts, et agitaient de blanches ombellifères, semblables à des flocons d'écume, sur leurs flots nuancés. Les parfums des arbustes et des plantes fleuries nous arrivaient par raffales, avec les gazouillements des oiseaux, le murmure interrompu de la petite source, et les frôlements légers des bouleaux et des trembles.

Tout ce qui nous entourait parlait de la saison nouvelle; le curé n'eut donc pas grand'peine à me faire retrouver un couplet de la chanson grecque, réveillé dans ma mémoire par tant d'impressions analogues :

Mai vient distiller la rosée;
Voilà que tout va refleurir;
Voilà, dans la plaine arrosée,
Les ruisseaux pressés de courir,
Les graines de germer, les bourgeons de s'ouvrir,
Et les garçons et les fillettes
D'aller cueillir les paquerettes,
Les primevères, les muguets,
L'aubépine en guirlande, et l'iris en bouquets.

Je m'arrêtai, cherchant à me rappeler le reste de la chanson, où il s'agissait, je crois, des regrets de l'exilé lorsque les parfums du printemps viennent lui rappeler sa patrie.

— Ce sentiment est de tous les temps, de tous les âges, a repris le curé. *Super flumina Jerusalem*, est un hymne de mai. Les charmes de la nature à son réveil ramèneront toujours notre pensée vers le lieu où nous les avons goûtés pour la première fois. L'oiseau même revient à son nid, de par-delà les mers, en cette saison qui rappelle si vivement à chacun de nous le pays où il est né. On dirait que ces mouvements d'instincts ne vibrent dans la création tout entière que pour venir se réfléchir dans le cœur de l'homme. J'y vois comme un principe lointain d'unité, comme une révélation matérielle et constante de la main divine qui relie, par une harmonie secrète, tous les êtres qu'elle a créés.

Un chant enfantin se faisait entendre depuis quelques moments, en se rapprochant de nous; il interrompit le curé, et nous distinguâmes bientôt ce couplet d'une chansonnette dont le refrain se répétait en chœur :

Voici venir le renouveau;
Tout est vert déjà, tout est beau.
Cueillez la marguerite,
O gai!
Le coucou fleurit tout de suite;
Puis le muguet passe si vite
Qu'il meurt si vous ne le cueillez
Bien vite :
O gai!
Vive le joli mois, le joli mois de mai!

Le groupe chanteur débusqua de derrière le petit tertre couvert de gazon et d'arbustes qui protége la fraîche naïade, et je reconnus ma petite amie de l'année dernière; deux jeunes garçons, ses frères, faisaient avec elle et Gustave, en cheminant et en chantant, une récolte de primevères et d'autres fleurs.

— C'est pour faire des balles de coucou, me dit en confidence la petite Jeanne; et elle me montra les corolles d'or enfilées en chapelets et pelotonnées de manière à former de légères paumes.

Pendant que je m'amusais à faire jaser l'enfant, le curé choisissait quelques fleurs parmi celles que Gustave portait en faisceau; il me les donna. Un coup d'œil, un mot, suffirent pour m'expliquer sa pensée. Son bouquet se composait de ces petites moutardes jaunes ou sénevé, plantes sauvages qui viennent partout, fleurissent de bonne heure et tard, et donnent aux champs une teinte dorée; il y avait une julienne blanche, une fleur de chou, une de navet, dues probablement aux semences égarées de quelque potager voisin; une cardamine violette, cresson des prés, qu'un des petits garçons appela « cressonnette, bonne à manger parce que c'est fort, » disait-il, s'y trouvait aussi; j'y vis les brins parfumés d'un violier arraché à quelque vieille muraille, le thalictron jaune, fleurissant au bout de sa quenouille de siliques longues et déliées, ou plutôt de gousses, comme les nommait Gustave. Il y avait du tabouret ou bourse-à-berger dont la tige est garnie de silicules, autres gousses plus larges que longues, aplaties et échancrées; le thlaspi élevait dans ce bouquet champêtre ses petites fleurs blanches et ses graines vertes; il y avait de l'alliaire, que les vaches doivent éviter parce qu'elle altère le parfum de leur lait, de la roquette enfin, qui donne du montant à la salade, et aime à parer les décombres de ses petites corolles brunes à l'intérieur et bordées d'un jaune pâle.

— Trouves-tu pas que les fleurs choisies par M. le curé se ressemblent toutes? demandais-je à Gustave, lorsque la petite Jeanne, sans lui donner le temps de répondre, fière de montrer qu'elle savait distinguer les couleurs, s'écria :

— Non, non, elles ne sont pas pareilles; il y en a des jaunes, des violettes et des blanches.

— Est-ce que la couleur y fait quelque chose? reprit son grand frère Jérôme d'un air de dédain. Sait-on pas que la giroflée rouge, blanche, et jaune, est toujours de la giroflée!

— M'est avis, répondit enfin Gustave, que toutes les fleurs du bouquet ont un air de famille; c'est vrai qu'il y en a des grandes et des petites, mais leurs quatre feuilles sont toujours placées comme qui dirait en croix.

— Justement, tu l'as dit : le bouquet appartient en entier à une seule famille de fleurs. Les plantes qui se ressemblent beaucoup se rapprochent par leurs qualités comme par leurs formes; il ne serait donc pas mal avisé d'apprendre à reconnaître celles-ci pour découvrir, partout où elles se retrouvent, quelques unes des qualités qui les accompagnent ordinairement. Que t'en semble? Tiens, ces plantes-ci ont toutes, dans la tige ou la feuille, un peu du

goût piquant du cresson, aucunes ne sont vénéneuses; plusieurs de leurs racines, en les cultivant, grossissent et deviennent savoureuses; quelques unes de leurs tiges, de leurs feuilles, sont bonnes à manger; leurs graines donnent de l'huile que l'on brûle et que l'on mange aussi; leurs fleurs sont plus ou moins odorantes; et ne seriez-vous pas tous fièrement contents, de trouver dans les bois quelque navet nouveau à racine plus sucrée? quelque nouvelle espèce de rave, de choux d'un aspect et d'un goût nouveau? une fleur qui rappelât la giroflée avec d'autres nuances de couleur, et qui fût comme elle belle à voir, agréable à sentir? Puis les fleurs, les feuilles, les racines que vous auriez découvertes grâce à leur ressemblance avec celles dont vous connaissez déjà les agréables formes, la bonne odeur et le bon goût, seraient doublement à vous quand vous les auriez améliorées en les cultivant. Eh bien! le nom de famille des plantes qui forment ce bouquet vient de la disposition des quatre *pétales* (ou feuilles de la fleur, comme tu dis, Gustave), toujours en croix : c'est un des principaux traits de ressemblance entre elles. En voyez-vous d'autres, enfants?

Chaque plante fut examinée en détail; chacun de mes petits interlocuteurs désigna, en termes de sa façon, les ressemblances que tous s'empressaient à l'envi de découvrir. Me jetant dans la distinction entre les siliques et les silicules, déjà remarquée par Gustave, j'allais diviser la famille des crucifères en deux branches, lorsque le curé me ferma la bouche, et murmura à mon oreille qu'il y en avait assez et même trop, qu'il fallait laisser nos petits auditeurs aux chants, aux danses, aux libres et joyeuses expériences que nous appelons des jeux. Nous nous éloignâmes donc, laissant le bouquet de crucifères à Jérôme, qui en goûtait les feuilles, et assurait, avec des grimaces variées, qu'elles étaient toutes piquantes.

Nous trouvâmes l'ami du pasteur, vieux chirurgien, que nous allions visiter, occupé à suivre ses espaliers, et coupant, de ses doigts, les bourgeons mal placés qui poussaient devant et derrière les principales branches.

— Vous voyez, dit-il au pasteur; je ne veux rien laisser ici d'inutile. Et il continua sa besogne, tandis que notre bon curé, de son côté, échenillait soigneusement les branches. Après avoir ébourgeonné les poiriers, pincé quelques jeunes rameaux, « pour repousser la sève vers ceux qu'il faut conserver, » grommela le chirurgien entre ses dents; un abricotier se trouvant sous sa main, il s'empressa d'en supprimer les branches vertes.

— Cela vaut mieux que d'avoir à les retrancher quand les jeunes pousses seront *aoûtées* et que chaque coup de serpette ouvrira une plaie. Je fais ici de la chirurgie d'hygiène, a-t-il ajouté, clignant de l'œil au curé; et je ne sors pas de ma profession, comme tant d'autres. Croiriez-vous que le fils du gros vigneron Thomas étudie la médecine? Il ferait mieux de couper les cimes des sarments de la vigne de son père, comme je fais de ceux-ci. Et le docteur s'est mis à tailler avec ses doigts quelques ceps en espaliers.

— Vous vous y prenez de trop bonne heure, je le crains, a répondu notre pasteur. N'est-ce pas en mai qu'il faut biner, et en juin seulement qu'on épampre et qu'on ébourgeonne?

— Oui dà! C'est ce que disent vos livres et vos professeurs! Et pourquoi cela, s'il vous plait? De peur de faire couler le raisin, je présume, en ébranlant le sarment qui porte la fleur. Mais regardez, et voyez que l'année étant précoce, et mes ceps bien exposés, la grappe est déjà formée; et si je ne retranche les extrémités de ma vigne, les pampres superflus attireront la sève, et mon fruit ne grossira pas. C'est pour nous autres, voyez-vous, qu'est fait le vieux dicton :

L'ombre du maistre
Fait la vigne craistre.

Cela peut bien n'être pas français, monsieur le bachelier ès-lettres, a-t-il ajouté, se tournant brusquement vers moi, mais cela n'en est pas moins juste. Les livres marquent les quantièmes, le cultivateur voit la saison.

Je ne sais ce qu'avait le vieux bourru à me prendre ainsi à partie, mais plusieurs allocutions dans le genre de celle-ci m'ont assez mal disposé en sa faveur, et c'est sans regret que je l'ai quitté lorsqu'il a jugé à propos d'abréger notre visite, parce qu'il avait à surveiller des vers à soie que sa femme voulait faire éclore, et qu'il comptait, avant la nuit, aller voir sa petite plantation de mûriers.

— J'en suis inquiet, a-t-il répété plusieurs fois, en nous reconduisant. Ces arbres d'ordinaire se montrent prudents, tardifs à déployer leurs feuilles, mais cette année ils sont pusillanimes.

— Qui sait s'ils n'ont pas raison, a répondu humblement le cher pasteur. Ils doutent comme moi que l'hiver soit fini. Lorsque je sens de trop bonne heure les vents aux tièdes haleines, disait mon pauvre père, je songe aux neiges qui fondent et refroidiront l'air; lorsque dans l'humide printemps je trouve la terre trop chaude sous mes pieds, je songe aux vapeurs qui s'en exhalent et vont là-haut préparer les froides pluies. N'avez-vous pas trouvé les premières bouffées de printemps hâtives et chaudes? Ne sentez-vous pas le sol humide et brûlant? Et, remarquez! partout on voit des plantes précoces, d'autres en retard, comme s'il y avait incertitude dans la saison et dans la température. Le Vendredi-Saint, avec sa gelée matinale, s'est déjà chargé d'ébourgeonner si rudement nos arbres, qu'à vous parler franc, mon vieil ami, je croirais plus sage de protéger vos ceps que de les épamprer avant le plein développement de la feuille. Il est encore à craindre que les arbres à fruits n'aient besoin d'être chaudement vêtus. J'aime comme vous, cher docteur, les vieux adages, et c'est aussi de mon père que je tiens celui-ci :

Février et mars trop chaud
Mettent la fleur en défaut
Et le printemps au tombeau.

Il me semble d'ailleurs que je n'ai pas encore vu sur nos collines l'hirondelle des fenêtres.

— Savez-vous, qu'avec vos pronostics, vous passerez pour un rêveur, mon cher curé, a répondu le docteur campagnard, qui m'a l'air de ne pas suivre volontiers les ordonnances d'autrui; quant à moi, j'ai vu une *hirundo urbica*, pas plus tard que ce matin.

— *Una rati non est prænuntia veris hirundo*, me suis-je pressé de dire (une hirondelle n'est pas l'annonce certaine du printemps). Si j'avais lâché mon proverbe pour relever ma considération aux yeux du docteur, j'aurais pu m'en dispenser. Il a hoché la tête en grommelant tout bas :
— Du latin! parbleu, il ne nous manquait plus que cela! Et, après avoir serré la main du curé :

— Sans rancune, monsieur le maître d'école, a-t-il ajouté en me saluant. Vous pouvez être un fort brave garçon, comme l'affirme mon digne ami que voilà; mais j'aimerais autant, voyez-vous, qu'on laissât nos bambins *pincer* les pois et les fèves, c'est le moment; sarcler les cultures, ces maudites *sangles* qui les envahissent montrent qu'elles n'en ont que trop besoin : cela vaudrait mieux, croyez-moi, que de leur noircir les doigts d'encre, et l'esprit de latin.

Je ne me presserai pas de renouveler ma visite au docteur.

La suite à une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

COSTUMES IRLANDAIS.



(Jeunes villageoises et mendiantes irlandaises.)

Ce groupe n'est pas un dessin fait à plaisir. L'artiste a copié ce qu'il a vu, et n'a rien embelli : il craint plutôt de ne pas avoir conservé à ces pauvres habitantes de la verte Erin, de l'île Emeraude, tout ce qu'il y avait dans leur démarche et leur costume de simplicité élégante, de grâce et de fierté.

Il raconte qu'il était assis au bord d'une route, près de la ville de Cork, esquissant une vieille porte d'abbaye. C'était un jour de marché. Les habitants de la campagne allaient et venaient, et souvent malgré lui il détournait des saintes ruines ses yeux et son crayon pour dessiner quelques unes des figures qui passaient devant lui : les personnages s'éloignaient presque toujours trop rapidement, et le dessin restait imparfait; mais s'il arrivait qu'une conversation vînt à s'engager très près de lui, il bénissait la halte et s'empressait de la mettre à profit. Parmi les esquisses de cette journée qu'il aime à se rappeler, il nous a permis de choisir celle que nous publions.

La jeune villageoise qui cheminait vers la ville, assise sur un petit cheval vigoureux, entre deux paniers d'une forme particulière remplis de pommes de terre et d'œufs, était sans doute la fille de quelque pauvre jardinier des environs. Son teint était hâlé par le soleil. Ses traits étaient fins, ses yeux étincelaient de malice sous de longues paupières et de noirs sourcils, et en souriant sa bouche laissait voir deux jolies rangées de petites dents blanches. Sa mise était bien simple : sa tête, ses bras, ses pieds étaient nus; mais son long manteau bleu, vêtement national des Irlandais, la couvrait presque tout entière. L'artiste nous fait observer qu'elle était assise sur son cheval à contre-sens, c'est-à-dire à droite : toutes les Irlandaises, et de tout temps, ont chevauché ainsi, pauvres et riches, plébéiennes et nobles, même à la cour. Le vieux poëte Spencer a signalé cet usage, qui, dit-il, était commun aux femmes d'Espagne et du nord de l'Afrique. Il y a donc erreur dans notre gravure.

L'autre jeune femme, qui allait aussi à Cork, mais à pied, ne paraissait pas appartenir à une famille plus aisée. Son manteau, par exception, était, non pas bleu, mais d'un vert foncé. Elle était admirablement drapée, et sans aucune affectation. Cet art et ce goût sont naturels aux Irlandaises, et tous les voyageurs l'ont remarqué.

La mendiante était aveugle. Sa fille, belle enfant de douze ou treize ans, implorait la pitié des passants « au nom de Dieu, » et rarement l'implorait en vain; elle remerciait avec une vive et aimable éloquence. Il y avait une noblesse inexprimable dans l'air de tête de la vieille femme. Les mendiants irlandais ne sont pas méprisés et pourchassés comme ceux d'Angleterre et de beaucoup d'autres pays : il faut dire aussi qu'ils n'ont point les vices qu'entraînent ordinairement le vagabondage et l'extrême pauvreté. Leur sort n'est pas, après tout, beaucoup plus précaire que celui du reste de la population. Quel fermier irlandais est assuré de ne pas être chassé au premier jour avec toute sa famille par un lord impitoyable, et réduit à mendier son pain (1) ? De même que dans notre Bretagne, les mendiants sont les messagers des chaumières; ils y rendent mille services qui leur assurent partout l'hospitalité; et leurs récits, leurs chants dissipent l'ennui des longues soirées d'hiver.

Il y a plus d'un rapport entre le peuple du midi de l'Irlande et le peuple espagnol : catholiques tous deux, ils se ressemblent par leur pauvreté, leur imagination, la vivacité, l'abondance de leur parole, et leur fierté. Le manteau, la mantille sont, dans les deux pays, d'un usage immémorial, universel; c'est le caractère le plus saillant du costume. Quelques antiques monuments, encore debout sur le sol, semblent aussi attester une origine commune. Il n'est pas sans intérêt de remarquer cette analogie entre deux nations

(1) Voy., sur l'état politique du peuple irlandais et sur O'Connel, 1838, p. 333.

dont les souffrances et l'agitation tiennent aujourd'hui captive l'attention de toute l'Europe.

J'ai eu plus d'une fois occasion de me convaincre que, dans les hommes même les plus laborieux, et qui se recommandent le plus par leur exactitude et par leur zèle, la conscience et l'honneur s'engageaient d'autant plus avant dans l'accomplissement d'un devoir, qu'ils se faisaient une plus haute idée des difficultés et de l'importance de son objet. *Conseils à des surnuméraires.*

UN FONDATEUR.

NOUVELLE.

CHAPITRE PREMIER.

L'Étranger.

La tempête qui avait duré tout le jour augmenta de violence vers le soir. La mer, de plus en plus houleuse, battait ses rives avec un redoublement de fureur. Le ciel, d'un gris plombé que sillonnaient de rapides éclairs, semblait toucher l'eau. Le tonnerre grondait sans relâche, et la *mouette rieuse* accueillait l'ouragan par ce cri haut et joyeux qui ressemble à un éclat de rire, et lui a valu son surnom.

Enfermées dans leurs cabanes, les femmes des pêcheurs se réjouissaient en songeant que, grâce à la solennité du lendemain, leurs maris ne pouvaient mettre à la mer, et risquer encore une fois leur vie contre l'espoir incertain d'une pêche abondante. Les hommes s'agitaient en entendant gronder au-dehors le vent et l'orage, ces compagnons ordinaires de leurs courses aventureuses, mais aucun n'osait enfreindre les ordres de l'abbé, seigneur suzerain du canton, qui les condamnait au repos dès la veille de Pâques.

Une seule barque luttait au large dans la redoutable baie de Biscaye, et résistait vaillamment aux assauts du ciel et de la mer. A demi submergée par la pluie qui tombait à torrents, emportée par la houle jusqu'au fond du ravin creusé entre deux montagnes mouvantes, engloutie un moment, sauvée l'instant d'après, elle semblait douée d'une puissance surnaturelle. On eût cru voir un de ces esquifs mystérieux qui, au dire des habitants des côtes de Bretagne, cinglent la nuit à travers les écueils vers l'île des morts pour y déposer les ombres des trépassés. Cependant, il y avait à bord de celui-ci toute la fièvre de la vie, toutes les angoisses de la lutte. Une jeune femme, plongée jusqu'à la ceinture dans l'eau qui remplissait la barque, tenait entre ses bras deux enfants qu'elle s'efforçait de réchauffer de son haleine, tandis qu'un homme grand et vigoureux pesait de tout son poids sur la barre du gouvernail qui menaçait à chaque minute de se rompre. C'était la dernière chance de salut. La voile déchirée pendait en lambeaux aux débris du mât. Le frêle canot faisait eau de toutes parts, et les vagues amoncelées accouraient de tous les points de l'horizon vers leur proie. Un éclair illumina la côte et montra la ceinture de récifs qui la bordait. L'homme redoubla d'efforts, mais il fut le plus faible. Une énorme houle brisa le gouvernail, enleva la barque et la lança sur les rochers : portée par un immense volume d'eau, elle les franchit miraculeusement, et alla s'échouer au-delà sur la plage vaseuse.

— Bénis soient la Vierge Marie et mon saint patron ! dit l'homme en faisant le signe de la croix. Qu'il leur plaise nous laisser ici jusqu'au jour, et nous sommes sauvés !

— Sauvés de la mer pour mourir sur terre de misère et de faim, murmura la femme.

— Ne te défie pas toujours de la Providence, Meg ! dit le marin, tandis qu'il s'occupait à vider le bateau. Nous voilà quasi en terre ferme ; et là où il y a des hommes, il y a aide et pitié à espérer.

— Dis plutôt persécutions et injustices à souffrir, Patrice. As-tu donc déjà oublié notre chaumière brûlée, notre champ dévasté d'abord par les Danois, puis par tes compatriotes, par les troupes de Brien Borombe, après qu'ils eurent chassé les Danois ?

— Et toi-même, femme, oublies-tu que plus de moitié de ces braves étaient morts dans ce champ en se battant contre les pirates ? ceux qui survivaient avaient bien droit à la récolte.

— Oui ! et ils en ont usé si largement qu'ils ne nous ont rien laissé.

— Rien ! s'écria Patrice, et il se releva fièrement. Comptes-tu pour rien nos enfants, nos bras, notre courage, sans parler de la protection de saint Patrice, le divin patron de l'Irlande et des Irlandais.

— Oh ! l'Irlande ! soupira Meg. Qui sait si nous la reverrons jamais ! Tu es toujours le même, toi, Pat ; tu as beau perdre, tu te trouves encore riche. Quand on nous a enlevé la terre que tu avais labourée et semée, le toit que tu avais bâti, tu as dit : — Il nous reste une barque ! Et à présent que la barque est à demi fracassée, si la mer l'emporte pièce à pièce, que nous restera-t-il ?

— L'aide de Dieu, et ce qu'il y a là-dedans, dit Patrice en montrant son front. Vois-tu, Meg, celui qui a fait l'homme a enfoui dans son cœur et dans sa tête des trésors que la pauvreté se charge d'en tirer. Sois tranquille, la mine n'est pas encore épuisée, j'y trouverai de nouvelles ressources pour nourrir toi et nos enfants.

— Il est bien vrai que tu ne nous as jamais laissé manquer, mon pauvre homme : aussi ne me plaindrais-je pas si j'avais seulement de quoi couvrir ces innocents que le froid transit dans mes bras.

En un clin d'œil Patrice eut dépouillé sa grosse veste ; il en fit une couverture pour les petits, et disposa ses filets en un hamac où sa femme put s'étendre et dormir. La marée descendait, le bateau se trouvait à sec et hors de l'atteinte des vagues.

L'orage s'apaisa vers le matin, et les premières lueurs du jour trouvèrent l'Irlandais occupé à remorquer l'arche qui contenait sa famille endormie. Quand il eut solidement amarré la barque au rivage, il promena autour de lui des regards satisfaits.

— Un beau pays, sur ma foi ! s'écria-t-il. Pas tout-à-fait aussi vert que l'Ile-Verte, mais quasi aussi riche en bruyères et en marais ! Et qui m'empêchera de tendre mes filets dans ces joncs, et d'y attraper des canards sauvages, des sarcelles, et quelques uns des oiseaux voyageurs qui longent les côtes en mai ? Dieu a jeté la manne dans l'air, sur la terre et dans l'eau ; bien manchot qui n'en aurait sa part.

Les cris des enfants qui s'éveillaient en demandant du pain tirèrent Patrice de ses rêves d'abondance. Mais pour le moment le pain était du luxe ; il n'y avait pas à y songer. Il ramassa quelques coquillages et alla puiser de l'eau à une rivière dont l'embouchure était voisine. Une étroite bande de sable se déroulait entre la côte et l'immense *platin* de vase uni que la mer laissait à nu ; elle fourmillait de crabes qui faisaient la chasse à une nuée de petits insectes marins, sorte de sauterelles qui semblaient éclore de chaque grain de sable. Ce n'était que mouvement et surabondance de vie. Des moules, des huîtres, détachées des récifs, jonchaient la plage. Patrice revint chargé de provisions. Le ciel était bleu, le soleil chaud, et les herbes rares et grêles qui croissaient sur le revers des dunes répandaient un parfum printanier. Après avoir apaisé leur faim, les enfants commencèrent à s'ébattre sur la terre moite, et à courir à la découverte. L'aîné poussa un cri de joie en apercevant dans un creux abrité du vent

une pâle fleurette : il l'apporta en triomphe à sa mère.

— Quand je te disais, Meg, qu'il y avait encore du bonheur pour nous en ce monde! — Le cœur de Patrice se dilatait en voyant se ranimer ses enfants et sa femme.— Je veux qu'avant ce soir, ajouta-t-il, vous ayez une natte pour lit, et une natte pour toit, en attendant mieux.

Il prit sa serpette et s'achemina vers le marais le plus voisin, tandis que Meg tirait d'un coffre sauvé du naufrage le linge et les vêtements qu'elle étalait au soleil.

— Maman! s'écria Thaddy, qui avait environ cinq ans, je vois venir un homme de ce côté. Il a un grand sabre : j'ai peur!

L'enfant se serra près de sa mère. Meg regarda autour d'elle d'un air de détresse. Patrice n'était plus en vue. L'homme approchait toujours; et, comme le disait Thaddy, il avait l'air fâché, et tenait un grand sabre.

Quand il fut à portée de la voix : — De quel droit, cria-t-il, vous établissez-vous ainsi sur les terres du prieuré d'Esnandes? Ne savez-vous donc pas que lesdites terres et dépendances, pêcheries, moulins, etc., ne relèvent que de M. le prieur, qui les tient lui-même, à titre de redevance, de monseigneur Guillaume, duc d'Aquitaine? Si vous n'avez une permission du seigneur suzerain ou de son féal, il vous faut déguerpir et sans tarder.

Meg ne comprit pas les paroles, mais bien le geste et la menace. Elle montra du doigt la mer, la barque échouée et ses enfants.

— Oui, oui, quelque famille de vagabonds jetée à la côte, et venant l'on ne sait d'où! S'il fallait donner asile à tous les naufragés, les terres de monseigneur n'y suffiraient pas.

A ce moment, Patrice sortit du marais, courbé sous un énorme faisceau de roseaux et de joncs. A la vue de l'étranger, il redoubla le pas; mais celui-ci lui épargna la moitié du chemin, car il ne l'eut pas plus tôt aperçu qu'il courut à lui le sabre levé, le sommant de jeter bas ce qu'il tenait, et l'accusant de pillage et de vol. L'Irlandais le regardait avec de grands yeux ébahis, tandis que le garde lui débitait tout d'une haleine le texte des lois et ordonnances en vertu desquelles il le faisait prisonnier pour avoir enfreint les droits et privilèges du prieuré, et coupé sans permis les joncs d'un marécage.

Pour Patrice comme pour Meg, cette harangue n'était qu'un vain bruit de mots, mais il ne se méprit pas plus qu'elle sur l'intention hostile qui la dictait, et jetant son fardeau, il fit signe à l'homme de marcher le premier, et se mit en devoir de le suivre avec sa femme et ses enfants, qu'il ne pouvait abandonner sans protection sur cette côte inhospitalière.

Meg rassembla à la hâte les vêtements qui séchaient, en fit un paquet que son mari chargea sur son dos avec ses filets, et prenant chacun un enfant par la main, ils se mirent en route derrière le garde qui brandissait son sabre, multipliant d'autant plus ses discours et ses menaces, qu'il avait affaire à des muets.

On était en avril, le temps était superbe, et à mesure qu'on s'éloignait de la côte le pays se montrait plus riant. La route serpentait à travers des tapis de blés verts et des vignes en fleur.

— N'est-ce pas pitié, disait Meg, que sur ce sol béni de Dieu, on arrête un pauvre étranger pour avoir coupé quelques mauvaises herbes? S'il ne croît pas de si bonnes choses dans l'Ile-Verte, du moins les toits de bruyère et les lits de fougère n'y manquent à personne.

— Nous n'avons pas choisi, femme, reprit Patrice. Dieu commande aux vents et aux tempêtes, et si de l'Ile-Verte il nous a poussés jusqu'ici, c'est qu'il avait sur nous quelque dessein caché.

— Que sa sainte volonté soit donc faite! dit Meg en croisant ses bras sur sa poitrine.

— Amen! répondit Patrice.

Au bout d'une heure de marche, ils virent poindre à l'horizon les tours du prieuré. Le couvent était défendu comme une place forte. L'église même, située en dehors du cloître, avait un aspect demi-religieux, demi-guerrier : ses murs, épais de cinq à six pieds, se terminaient par un chemin de ronde; des machicoulis en surmontaient une partie (1). Cet appareil militaire, si général au moyen-âge, était motivé ici par le voisinage des côtes de Saintonge; les Anglais y faisaient de fréquentes descentes par suite de leurs continuels démêlés avec la France pour la possession du duché d'Aquitaine, dont le comté de Saintonge dépendait. Du côté de la terre, les moines avaient aussi à se défendre contre les agressions des seigneurs turbulents, qui ne se faisaient faute, en temps de troubles, de dîmer sur les terres de l'Eglise.

A mesure qu'on approchait du monastère, Meg se sentait défaillir; elle se voyait déjà enfermée dans cette vaste prison, et jetée avec son mari et ses enfants au fond de quelque noir cachot, condamnés par des juges qui ne pouvaient les comprendre.

Cependant la campagne s'animait de joyeux groupes qui de toutes parts s'acheminaient vers le prieuré, tandis que les cloches, sonnant à grandes volées, appelaient les fidèles à la solennité de Pâques. Les sons vibrants et cadencés couraient dans l'air, messagers de la *bonne nouvelle*, et semblaient dire en leur langage mystique : — Enfants du Christ, réjouissez-vous, le Sauveur est ressuscité!

La procession se déroule dans la campagne; la croix d'argent brille sur le bleu du ciel; les bannières déployées montrent aux yeux éblouis des assistants l'image rayonnante de la Vierge Marie, patronne des mariniers. Une longue file d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, précède et suit les moines. Patrice tombe à genoux; il prie, il pleure, il ne se sent plus étranger; il a reconnu les saintes images qu'enfant il apprit à vénérer : ce sont les mêmes symboles, le même culte. Qu'aurait-il donc à craindre? N'est-il pas au milieu d'une population amie? Tous ces fidèles unis à lui dans une même pensée, dans une même prière, ne sont-ce pas des catholiques, des frères en Dieu?

Son aspect étranger attire l'attention de la foule : on le regarde; mais lui ne voit que l'autel resplendissant, n'entend que le glorieux alléluia.

L'office fini, on le conduit dans la salle, déjà pleine, où le prieur rend la justice. Le garde a longuement exposé la plainte et le délit : c'est au tour de Patrice. On l'exhorte à parler; il prononce quelques paroles inintelligibles, puis va s'agenouiller au pied du crucifix, et récite le Pater.

— Qu'on fasse venir le frère Hiéronyme, dit le prieur; il a voyagé au loin; il saura peut-être la langue de ce malheureux.

En effet, frère Hiéronyme eut à peine échangé quelques mots avec Patrice, que se tournant vers le prieur : — Cet homme est Irlandais, mon père, dit-il; de cette race éprouvée que je visitai par votre ordre il y a dix ans, et de laquelle je pus vous dire au retour que chez nulle autre nation je n'avais trouvé plus de foi et de persévérance. Patrice Walton (c'est le nom de cet étranger) croit m'avoir vu dans son île, et il me semble maintenant me rappeler son visage. Si ma mémoire ne me trompe, il était fervent entre tous.

(1) Nous donnons ce curieux monument tel qu'il existe encore aujourd'hui, avec son architecture moitié civile, moitié religieuse. L'église d'Esnandes, construite dans le quatorzième siècle, sous l'invocation de saint Martin, a été une de celles où, en 1592, les catholiques de La Rochelle allaient célébrer leur culte proscrit dans cette ville pour la troisième fois. D'immenses souterrains qui règnent encore sous l'église servaient de refuge aux assiégés. — Nous devons ce dessin et ces renseignements à l'obligeance de MM. d'Orbigny père et Théodore Vivier, de La Rochelle. Quoique la date de cette construction soit postérieure de quatre siècles à l'époque où se passe notre histoire, nous avons cru pouvoir nous permettre ce rapprochement, au risque de faire un anachronisme.

Dépossédé de son champ, et réfugié avec sa famille à bord de son bateau, où il vivait de pêche, il a été surpris par l'orage : jeté sur nos côtes, il y demande asile et protection.

— Il les aura, répondit le prieur. Et touchant l'Irlandais du bout de la crosse abbatiale : — Je te déclare vassal de l'Eglise, serf du prieuré d'Esnandes, et comme tel, absous de l'accusation qui pèse sur toi.

Quelques murmures circulèrent parmi les assistants, ja-



(Quatorzième siècle. — Eglise d'Esnandes. — Voy. la note à la page précédente.)

loux de leurs priviléges, et peu soucieux de les partager avec le nouveau venu.

Le prieur promena un regard sévère sur l'assemblée :

— Qui donc oserait limiter notre miséricorde et notre charité ? dit-il. N'avons-nous pas accueilli vos pères et vous-mêmes, alors que demi-nus, affamés, vous fuyiez la tyrannie de vos seigneurs ? Nos terres n'ont-elles pas toujours été le refuge des opprimés ? Et s'il nous plaît en ce saint jour imiter le père de famille dont il est parlé dans l'Evangile, et donner à celui qui est venu le dernier le même salaire qu'à celui qui travaille depuis le matin, qu'avez-vous à y voir ?

La rumeur s'était apaisée, mais les visages restaient sombres, et le mot *étranger* arriva jusqu'aux oreilles du prieur.

— Est-ce à dire, reprit-il, que parce que, de pauvres que vous étiez, nous vous avons faits riches, votre cœur se soit endurci jusqu'à repousser votre frère ? Ne lisons-nous pas dans les saintes Ecritures : — Accueillez l'étranger, car vous aussi vous avez été étranger en Egypte. Parle, ajouta-t-il en s'adressant à Patrice, que te faut-il pour faire vivre ta femme et tes enfants ? Choisis d'un champ à défricher, libre pendant trois ans de toute redevance, du droit de pêcherie dans la baie, ou d'un de nos moulins à faire tourner.

Le frère Hiéronyme traduisit les offres du prieur à Patrice Walton ; mais, au grand étonnement de tous, celui-ci secoua la tête en signe de refus.

— Il n'a pas compris, dit le prieur.

— Si bien, et voilà sa réponse, reprit le moine : Il n'est pas meunier, et n'entendrait rien à la besogne du moulin ; pêcheur, il n'a plus de barque ; et quant à la terre, il ne veut pour champ qu'une portion du limon que la mer dépose sur nos grèves.

— Qu'il en soit ainsi qu'il le désire ! Mais du moins sa femme et ses enfants auront part aux aumônes distribuées chaque matin à la porte du couvent.

— Il vous remercie de votre charité, mon père, mais il dit que le pain de l'aumône appartient aux vieillards et aux orphelins, et qu'il ne veut pas rogner leur portion. Il se croit sûr de pouvoir soutenir sa famille avec le travail de ses mains, pourvu que votre seigneurie lui concède le droit de cueillir dans la saussaie et l'oseraie autant de branches qu'il en voudra.

Le prieur accorda sans peine cette permission. Il y joignit le don d'une hutte abandonnée par les pêcheurs sur les dunes, et après avoir réprimandé le garde d'un excès de zèle si peu d'accord avec la charité chrétienne, il leva la séance, laissant tout l'auditoire ébahi de la folie de Patrice.

— C'est un idiot, disaient les uns; il peut choisir, et il demande ce qui appartient à tous, ce qui est du droit commun. — Refuser de pareilles propositions, et du prieur encore! — Que prétend-il donc faire? disaient les autres. Il ne sait pas que cette boue mouvante enfonce sous le pied, et qu'on ne peut même y ramasser les crabes qu'y apporte la marée? Tous arrivaient à la même conclusion : — C'est un orgueilleux, un fou, qui laissera mourir de faim sa femme et ses enfants.

Cependant Patrice s'était remis en route le cœur joyeux, portant sur son dos un des petits, et tenant l'autre par la main.

— N'avais-je pas bien raison, Meg, de te dire qu'il ne fallait désespérer de rien?

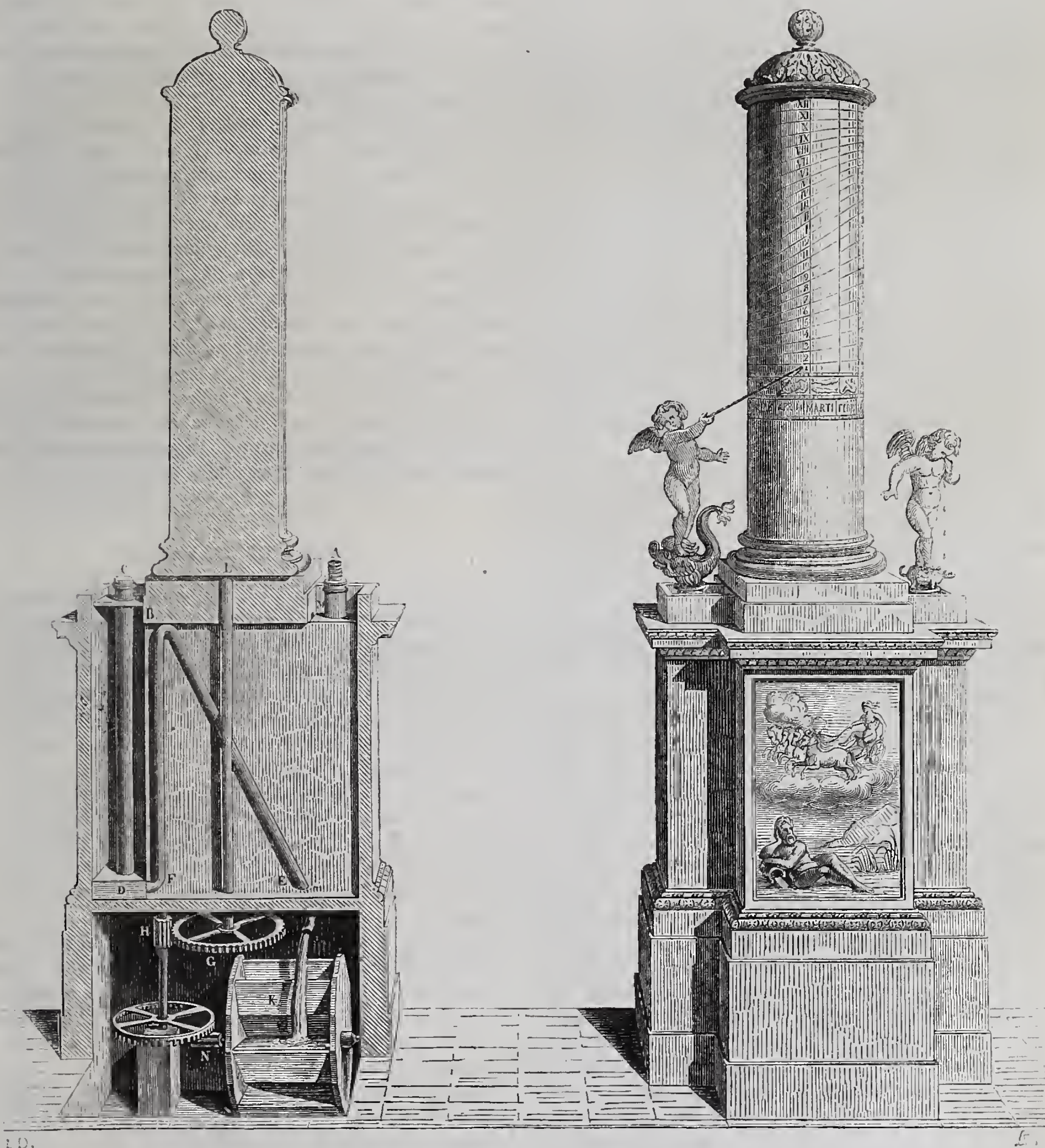
— Hélas! dit Meg, je ne sais quels sont tes projets, ni de quoi nous vivrons demain; pour aujourd'hui un des bons moines y a pourvu. Et elle montra un pain que le frère Hiéronyme l'avait forcée d'accepter.

— Patience, chère femme; le soin de demain me regarde. Patience, et tu verras de quoi peut venir à bout le travail aidé de la foi!

La suite à la prochaine livraison.

DES CLEPSYDRES CHEZ LES ANCIENS.

On désigne sous le nom de *clepsydres*, des deux mots grecs *kleptô* je cache, *udôr* eau, toutes les horloges mues par l'eau. Des machines de ce genre paraissent avoir été employées dès la plus haute antiquité en Chine, en Chaldée et en Egypte. Suivant Macrobe et Sextus Empiricus, leur origine est au moins aussi reculée que celle de la division du



(Clepsydre de Ctésibius restituée par Perrault.)

zodiaque en douze signes. Les Egyptiens avaient, au sujet du Cynocéphale, une tradition qui remonte au temps des fables, et qui dénote bien l'emploi de l'eau pour la mesure du temps. Il est probable que l'invention attribuée à Platon d'un instrument hydraulique pour mesurer les heures de la nuit, n'était autre chose qu'une importation en Grèce de la

clepsydre égyptienne. Ce fut Scipion Nasica qui, vers le premier tiers du second siècle avant l'ère chrétienne, introduisit à Rome l'usage des horloges hydrauliques. Un fait qui est propre aussi à démontrer leur antiquité, c'est que César les trouva dans la Grande-Bretagne, pays encore barbare lorsqu'il y porta les armes romaines.

Il n'est donc pas exact d'attribuer, comme on l'a fait souvent d'après l'autorité de Vitruve, leur invention à Ctésibius, mécanicien célèbre qui florissait en Egypte sous le règne de Ptolémée Evergète II, vers l'an 124 av. J.-C.; mais ces machines ont reçu probablement de lui de notables perfectionnements.

C'est à Vitruve que nous devons l'indication sommaire de la principale clepsydre attribuée à Ctésibius; et Claude Perrault, l'illustre architecte de la colonnade du Louvre, suppléant à l'insuffisance du texte de Vitruve, joignit à sa traduction de cet auteur les figures que nous reproduisons page 245, et qui sont la divination de l'œuvre du mécanicien grec.

Pour l'intelligence de ces figures, il faut rappeler d'abord que, chez les anciens, la division du jour différait essentiellement de la nôtre. L'intervalle entre le lever et le coucher du soleil était partagé en 12 heures égales; mais comme cet intervalle varie chaque jour dans un même lieu, il s'ensuit que les heures n'avaient pas la même longueur deux jours de suite : il fallait donc un cadran particulier pour chacun des 365 jours de l'année.

Voici comment Ctésibius avait résolu le problème. Vers la droite de la fig. 1, on voit un enfant dont les larmes coulant goutte à goutte alimentent la clepsydre; cette eau provient elle-même d'une source ou d'un réservoir dont nous reparlerons plus tard. A mesure que cette eau tombe dans la machine, elle remonte du côté opposé au moyen d'un conduit deux fois recourbé; et l'autre petit amour, qui est porté sur une tige flottant à la surface du liquide dans la seconde branche, monte avec celui-ci, et montre, par le bout de sa baguette, l'heure du jour ou de la nuit le long de la colonne qui surmonte l'appareil.

La fig. 2 indique la direction que suit l'eau intérieurement. A est le tuyau par lequel la statuette de l'enfant qui pleure est en communication avec le réservoir. M est un espace vide où retombent les larmes; auprès de la lettre M on voit un trou par lequel le liquide traverse le socle de la grande colonne, et tombe dans le conduit long et étroit marqué BCD. CD est un support mobile dans l'intérieur de ce conduit, qui porte à sa base un flotteur en liége D, et qui, par conséquent, monte à mesure que se remplit le canal dans lequel il peut se mouvoir.

Mais comme les indications d'un jour n'étaient pas bonnes pour le jour suivant, Ctésibius avait imaginé de rendre la colonne horaire mobile autour de son axe, et d'y tracer une graduation différente pour chacun des 366 jours dont se compose une année bissextile. La manière dont Perrault supplée au texte latin, en ce qui concerne le mouvement de la colonne horaire, est extrêmement ingénieuse, et représentée aussi dans la fig. 2. Un siphon FBE est en communication avec le bas du canal CBD. Lorsque l'eau aura rempli ce canal, à la fin des 24 heures, elle sera montée jusqu'au sommet du siphon, qui sera ainsi amorcé; et, en vertu de la propriété fondamentale de cet appareil, il donnera alors écoulement à l'eau qui remplit le canal, et le videra complétement. En sortant du siphon, l'eau tombe dans une roue à augets, disposée de manière à tourner sous l'influence du poids qui s'accumule dans l'un des augets. Ceux-ci sont au nombre de six; la roue K ne fait donc son tour qu'en six jours. Le pignon N a 6 dents, et communique son mouvement à une roue qui en a 60. Le pignon H, monté sur le même axe que la roue, a 10 dents, et engrène avec la roue G, qui en a 61. On en conclut, suivant le principe connu des engrenages, que les vitesses des roues G et K sont dans le rapport du produit 60 des nombres de dents 6 et 10 des pignons au produit 21960 des nombres de dents 6, 60 et 61 des roues; ce rapport est le même que celui de 1 à 366. La colonne supérieure, que l'on peut supposer fixée sur l'axe L et mobile avec la roue G, tournera donc sur elle-même de manière à accomplir une révolution en 366 jours; et l'extrémité de la baguette indicatrice sera toujours posée sur le jour et sur l'heure convenables.

Quelque ingénieuse que fût cette disposition des clepsydres, ces horloges avaient des inconvénients qui devaient rendre bien difficile de donner de la précision à leurs indications. Plutarque avait déjà remarqué que la vitesse d'écoulement de l'eau varie avec la température; et l'observation la plus grossière suffit pour constater que cette vitesse varie aussi avec la hauteur de l'eau au-dessus de l'orifice du réservoir qui se vide. On peut, il est vrai, se procurer un écoulement constant par plusieurs moyens, dont le plus simple est indiqué par Bailly dans son Histoire de l'astronomie, et a été certainement connu des anciens. Il suffit d'avoir deux réservoirs, dont le premier verse dans le second, muni d'une décharge à la hauteur où l'on veut entretenir l'eau; et de régler les dimensions et les dépenses des deux réservoirs, de manière que l'un fournisse toujours autant au moins que l'autre débite.

Oronce Finé, géomètre et mécanicien du temps de François I[er], a proposé un autre moyen, aussi simple qu'ingénieux, d'obtenir cet écoulement constant. Sa clepsydre consistait en un petit navire nageant sur l'eau d'un réservoir, et muni d'un siphon qui vidait l'eau avec une vitesse uniforme, parce que l'orifice restait toujours à la même distance du niveau. Cette clepsydre offre quelque ressemblance avec celles que l'on emploie encore aujourd'hui dans certaines parties de l'Inde : un petit bateau percé d'un trou, qui surnage d'abord, et s'enfonce au bout d'un certain temps fixé par l'expérience.

Le *vase de Mariotte*, dont l'application aux quinquets et aux petites lampes à réservoir latéral est bien connue, et le *flotteur de Prony*, sont encore des appareils propres à déterminer un écoulement constant.

L'ÉCOLE DE SALERNE.

L'école de Salerne, qui était renommée dès le onzième siècle, a laissé son nom à un petit poëme didactique en vers latins, dans lequel l'un de ses docteurs les plus célèbres, Jean de Milan (*Joannes de Mediolano*), a résumé les principaux préceptes et axiomes admis par toute la faculté.

Ce poëme, suivant l'opinion du Père Pagi dans sa Critique des Annales de Baronius, aurait été composé en 1066, et dédié à Edouard, roi d'Angleterre.

Mais, suivant des autorités nombreuses et plus décisives, ce serait seulement vers l'an 1100 que cet ouvrage aurait été écrit en réponse à une consultation de l'un des fils de Guillaume-le-Conquérant, Robert, duc de Normandie, blessé au bras par une arme empoisonnée pendant le siége de Jérusalem.

Quoi qu'il en soit, le poëme de l'Ecole de Salerne n'est certainement point parvenu jusqu'à nous sans altérations ou additions. Il en a été fait plusieurs éditions au dix-septième siècle, contenant les unes plus de 400 vers, les autres moins de 300. Il se trouve des manuscrits où il y en a de 664 jusqu'à 1096.

Du temps de la Fronde, un médecin de Paris, nommé Martin, en a publié une traduction burlesque qu'il a dédiée à Scarron. Quelques bibliographes croient que ce nom de Martin est supposé, et que le traducteur véritable n'est autre que le célèbre Guy Patin.

Nous avons sous les yeux une traduction sérieuse en vers, publiée à Paris en 1749 : on regrette de n'y point retrouver la concision du texte, mais le sens est fidèlement rendu.

Nous avons pensé que quelques citations* ne seraient point lues sans intérêt.

Moyens de se passer de médecin.

S'il n'est nul médecin près de votre personne,
Qui dans l'occasion puisse être consulté,
Eu voici trois que l'on vous donne :
Un fonds de belle humeur, un repos limité,
Et surtout la sobriété.

Utilité de se laver souvent les mains.

En sortant de table, l'usage
Veut que vous vous laviez les mains.
La netteté sied bien. Les yeux rendus plus fins
Sont de cette pratique un second avantage.
Laver souvent les mains est une propreté
Qui contribue à la santé.

Avantages de la sobriété.

Sur le manger et sur le boire
Réprimez l'appétit, usez-en prudemment.
L'homme sobre plus tard arrive au monument.
Un docte médecin l'a dit ; on peut l'en croire.

Des aliments.

Choisissez une nourriture
Simple, et conforme à la nature.
Mangez de bons œufs frais, n'en perdez point le lait ;
Prenez de forts bouillons, buvez du vin clairet.
Fine fleur de froment et mets de cette espèce,
Vous feront arriver à l'extrême vieillesse.

Des œufs.

Si vous mangez un œuf, qu'il soit frais et mollet,
Et sur chaque œuf buvez un trait.

Des noix.

Qu'aux viandes pour dessert succède le fromage ;
Qu'au poisson succède la noix.
Une seule suffit, deux sont trop ; l'homme sage
Se garde bien d'en manger trois.

Pour avoir de l'embonpoint.

Vous manque-t-il de l'embonpoint ?
En ce cas, ne négligez point
L'usage du froment, le porc frais, la moelle,
Les fromages nouveaux, les rognons, la cervelle,
Les vins doux, l'œuf mollet, les chairs d'un jus exquis,
Figues mûres, raisins nouvellement cueillis,
Vous feront une graisse et saine et naturelle.

Du dormir.

Réservez à la nuit un sommeil limité.
Pour un vieillard, pour un jeune homme,
Dormir sept heures d'un bon somme,
C'est bien assez pour la santé.

Des yeux.

Vous récréez vos yeux, quand vous leur faites voir
La verdure des champs, l'eau coulante, un miroir.
Tel aspect leur est salutaire.
Variez ces objets ; offrez-leur, pour bien faire,
Des coteaux le matin, et des ruisseaux le soir.

Que le bon Dieu te patafiole ! — L'origine de cette phrase triviale pourrait être italienne. *Patafio* peut être une abréviation d'*epitaphio* ou *epitafio*. Si l'on en tire le verbe *patafiare* (faire l'épitaphe), on conçoit parfaitement que l'on ait dit : *Iddio patafia lei*, ou *patafia la !* C'est-à-dire : « Que Dieu te fasse une épitaphe ! » ou plutôt : « te mette dans le cas d'en recevoir une ! »

DE L'ÉPIGRAPHIE MONUMENTALE.

On a soulevé plusieurs fois cette question : Les inscriptions monumentales doivent-elles être écrites en langue vulgaire ou en latin ? Le pour et le contre ont été défendus avec d'excellentes raisons, sinon avec un égal succès, car jusqu'à présent les champions des inscriptions en latin sont demeurés maîtres du champ de bataille.

Que nous ayons décoré nos monuments d'inscriptions latines quand, asservis par la conquête, nos mœurs étaient toutes romaines, quand le langage de nos oppresseurs était devenu le langage officiel du pays, cela se conçoit. Qu'on ait continué à écrire en latin sur la voie publique quand les clercs seuls d'abord, et plus tard les hautes classes, savaient lire, cela pouvait être indifférent ; mais que ces routines se soient conservées plusieurs siècles après notre affranchissement, après la création d'une langue nationale devenue universelle à son tour, non parce qu'elle a été imposée, mais parce que sa beauté, sa clarté, les chefs-d'œuvre qu'elle a produits, l'ont répandue par toute l'Europe civilisée ; qu'on y persévère, lorsque la lecture est devenue un instrument à l'usage de tout le monde, du plus pauvre comme du plus riche, du simple manœuvre comme du savant, c'est ce qui peut à bon droit surprendre.

Le but de l'érection d'un monument votif est essentiellement de perpétuer la mémoire d'un personnage ou d'un fait, de transmettre un souvenir, d'offrir un exemple ou une leçon. Il faut donc que ce souvenir, cet exemple, cette leçon soient retracés d'une manière parfaitement claire et intelligible, pour la génération qui a la prétention de les transmettre aux générations futures, pour la nation qui les offre aux autres nations. Qui veut enseigner doit commencer par comprendre ce qu'il enseigne, s'il ne veut qu'on se moque de lui.

Il est probable que nos descendants continueront d'apprendre le latin, mais il est plus probable encore qu'ils ne cesseront pas de parler la langue maternelle. Pourquoi donc leur ferions-nous croire que nous doutions nous-mêmes de sa perpétuité ?

Espèrerait-on perpétuer la mémoire d'un grand homme en mettant un masque sur son portrait, l'idée qui fit ériger un monument en mettant un voile sur son épigraphe ?

Le masque a pourtant été longtemps à la mode. On travestissait sans façon un roi, un guerrier, un poëte français, en triomphateur romain, ou en philosophe grec. On avait du moins cette intention, quoique bien certainement un enfant de la ville de Cécrops ou de celle de Romulus, revenant au monde, eût pu beaucoup s'amuser de cette grotesque mascarade.

On affubla de même les inscriptions en vers ou en prose. Le comique dialogue des morts de Boileau n'a pas cessé d'être vrai. Le voile pseudo-latin qu'on étend sur la légende du sujet ou l'inscription du monument a donc le tort d'en dérober le sens à la masse sans aucun profit sensible pour... je ne sais en vérité pour qui ou pour quoi.

On a essayé quelquefois de secouer le joug de cette tyrannique habitude.

Lorsque l'on érigea en 1610 l'ancienne statue équestre du terre-plein du Pont-Neuf, le père Cotton, à qui l'on demanda de faire les inscriptions du piédestal, eut le bon esprit de penser qu'il était convenable de parler français sur un monument élevé par la France à son roi. Cette sage et patriotique innovation pouvait exercer la plus heureuse influence, et faire rentrer l'épigraphe monumentale dans la voie de la raison. Par malheur le célèbre jésuite laissa son travail incomplet, et l'on chargea de l'achever l'intendant Gilbert Gaulmin, trop bon latiniste pour écrire dans une langue que ne parlait pas Cicéron. L'occasion fut donc manquée.

On fit la même faute (c'en est une à mon sens) lorsqu'on rétablit cette statue en 1818. Mais on sait que Louis XVIII, qui passe pour être l'auteur de l'inscription gravée sur la face principale, n'entendait pas raison à ce sujet.

Desmaret de Saint-Sorlin fit, pour le piédestal de la statue érigée à la mémoire de Louis XIII, place Royale, un sonnet en vers français, qui fut gravé sur l'une des faces latérales.

Lorsque le maréchal de La Feuillade éleva le monument de Louis XIV sur la place des Victoires, les inscriptions furent composées en latin et en français par Regnier Des Marais.

C'étaient de bons exemples. Ils n'émanaient pas d'assez haut pour faire autorité; ils furent rarement imités.

La révolution, qui réforma tant d'abus, glissa à peu près sur celui-ci. Pourtant les innovations furent un peu plus fréquentes. L'inscription française du Panthéon : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*, est certainement aussi belle, aussi concise, aussi énergique que les plus belles inscriptions grecques ou latines.

Les inscriptions du petit monument élevé à Desaix sur la place Dauphine sont entièrement en français, et l'on ne voit pas ce que le monument et la gloire de celui à qui il est dédié y ont perdu.

La colonne de la place Vendôme n'est qu'une longue épigraphe, ou plutôt une chronique figurée à la manière de la colonne Trajane et de la tapisserie de la reine Mathilde. Dans ces trois remarquables monuments, l'iconographie, cette écriture primitive, prend la place du langage écrit, et ils ont cela de commun, qu'outre les faits historiques qu'ils retracent, ils offrent les costumes, les armes, les habitudes de l'époque sans déguisements.

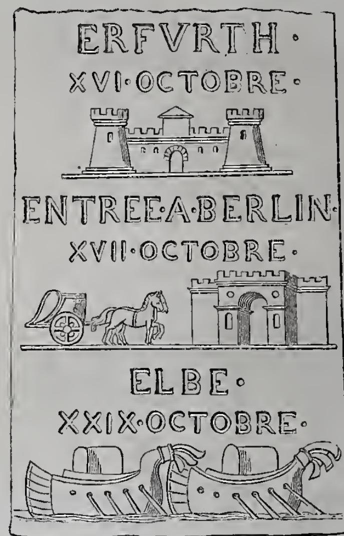
Voilà pourquoi la colonne Vendôme est un monument national par dessus tous les autres élevés sous l'empire ou depuis. C'est de la gloire que tout le monde comprend, ce sont des faits que chacun s'explique sans avoir besoin du secours d'un commentateur. Pourquoi n'a-t-on pas eu le courage d'aller jusqu'au bout, et de mettre en langue française les quelques lignes latines qu'on a écrites au-dessus de la porte, pour constater que le monument est fait du *bronze enlevé aux ennemis durant cette glorieuse guerre de trois mois?* Cela valait bien la peine d'être proclamé hautement, et dans la même langue que parlaient les bulletins de cette miraculeuse campagne.

L'arc de triomphe de l'Etoile est couvert de représentations ou inscriptions iconographiques, et des noms des batailles et des généraux qui les ont gagnées.

On ne s'est pas avisé de mettre ces noms en latin, et on a bien fait. Je ne vois pas cependant qu'il y ait une grande différence entre des noms et des phrases, entre des noms isolés et un nom qui entre dans la composition d'une de ces phrases; je ne vois pas du moins de raison suffisante de traiter les uns différemment des autres. Je ne sache pas d'ailleurs que personne ait blâmé le parti qui a été pris ici. L'adopter sans réclamation c'est blâmer le parti contraire. Espérons donc qu'on n'y reviendra plus.

Je crois néanmoins que, surtout quand il s'agit de cette forme laconique d'inscription qui se borne à rappeler le nom d'une victoire, il conviendrait d'y ajouter un signe convenu qui en développât le sens d'une manière un peu plus complète. Encore une fois, les inscriptions sont faites pour être lues et comprises.

Lorsque Napoléon voulut, en 1809, ériger un obélisque sur le terre-plein du pont Neuf, l'un des concurrents (car le projet fut mis au concours), M. Peyre, aujourd'hui membre de l'Institut, imagina de couvrir son obélisque de figures hiéroglyphiques, à la façon des obélisques égyptiens. Il semble qu'en réalité ces aiguilles, privées de tout détail architectonique et placées en vedette au-devant des temples, n'étaient que de simples poteaux uniquement destinés à porter des inscriptions. M. Peyre rentrait donc parfaitement dans le caractère de la chose; mais il voulait que ses figures fussent à la fois intelligibles et utiles, et non une vaine décoration. Un seul de ces signes, accompagné d'un nom et d'une date, lui suffisait pour indiquer, sans confusion possible, une bataille, un combat, une capitulation, le passage d'un fleuve, une entrée, un siége, un traité de paix, ainsi qu'on pourra le voir par le fragment ci-contre de son projet. Il est fâcheux que cette excellente idée n'ait pas été adoptée, et qu'on n'en ait pas fait l'application à l'arc de l'Etoile; il est désirable qu'elle ne soit pas perdue pour l'avenir. On sent qu'il est très facile d'étendre ce procédé à





des faits tout autres que des faits militaires, et d'écrire ainsi toute une histoire nationale sur un monument, au moyen d'une décoration fort simple, fort intelligible et à peu près inaltérable.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PAYAS, EN SYRIE.



(Ruines d'une mosquée, à Payas.)

Payas ou Bayas, pachalik, petite ville ruinée de Syrie, dépendant des possessions de la Porte Ottomane dans l'Asie-Mineure, est située à 12 kilomètres N.-O. d'Alep, à 16 N. de Scanderoun (Alexandrette), sur le golfe même de ce nom. Il n'y a pas longtemps encore que Payas était une ville ayant une sorte d'existence politique : Kutchuc-Ali, son dernier chef, surnommé *le tyran de Payas*, en avait fait une position militaire assez importante. Cet homme audacieux avait secoué l'autorité de la Turquie, et s'était composé une milice de bandits déterminés, à la tête desquels il pillait les caravanes, exploitait la terre et la mer, et rançonnait tous les districts voisins. Retranché dans les rochers et les cavernes du mont Alma-Dagh (l'ancien mont Almanus), c'était de là qu'il fondait habituellement sur sa proie; son nom était la terreur du pays, et Payas, entrepôt de son butin, était devenue riche et populeuse. Mais le Grand-Seigneur se lassa de ce brigandage : il envoya contre son sujet rebelle des forces considérables, qui écrasèrent Kutchuk-Ali; le pays fut entièrement dévasté, et de la ville naguère si florissante il ne resta plus qu'un monceau de ruines, qui sont aujourd'hui la station ordinaire des caravanes de Constantinople à Alep.

Avant cette catastrophe, on voyait à Payas un château destiné à la défense d'un petit havre; des caravansérails, des marchés bâtis en pierre; un beau collége turc, dans lequel habitait un chef de derviches; enfin, deux ou trois mosquées. Celle dont nous donnons la gravure était la principale de la ville : le fût de son minaret est brisé, l'herbe envahit les murs et le toit; mais le dôme, surmonté du croissant sacré, est encore intact; et malgré l'abandon de cet édifice, l'intérieur n'en est pas dévasté.

On croit assez généralement que Payas était bâtie à l'emplacement même de l'ancienne Issus, dont le nom se rattache à l'une des plus grandes révolutions politiques des temps passés : c'est entre la ville d'Issus et Alexandrette que fut livrée la fameuse bataille dans laquelle Darius perdit définitivement la partie contre Alexandre, et où se dénoua l'un des actes du drame de la grande lutte de l'Orient contre l'Occident. Ces plaines sont encore célèbres par la victoire de Septime Sévère sur Pescennius Niger, son compétiteur à l'empire.

Les environs de Payas sont renommés pour la beauté de leurs jardins, plantés d'orangers et de citronniers. Vers une petite baie, au nord de la ville, on voit les ruines de l'ancien port, autrefois très sûr et maintenant fort dangereux; au sud coule un torrent qui servit, dit-on, de limite entre la Syrie et la Cilicie; enfin, sur une montagne voisine, on remarque les ruines d'un monument en marbre gris, assez semblable à un arc de triomphe.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Suite. — Voy. p. 150.)

Après s'être éloigné en toute hâte de la maison de M. Hochberg, où il avait été si malheureux, Stilling se di-

rigea vers Waldstætt. Dans cette petite ville, il trouva du travail chez un maître tailleur nommé Isaac. Cette fois il se croyait bien fermement résolu à ne plus jamais abandonner cette humble profession. Mais un honnête négociant, nommé Spanier, qui venait quelquefois visiter maître Isaac, prit goût à la conversation de Henri, devina son savoir, l'élévation de son esprit, et le pria avec tant d'instance de venir se fixer chez lui pour y donner des leçons à ses enfants, que le pauvre garçon céda encore à la tentation. Il n'eut pas à regretter sa faiblesse. Spanier était un modèle de bonté : il comprenait le caractère de Henri, et il conçut pour lui l'affection d'un père. Il l'employait quelquefois à ses affaires de commerce, et il lui laissait la liberté de suivre les études qu'il aimait.

Ce genre de vie dura sans interruption pendant sept ans. Ce fut chez M. Spanier que Stilling lut pour la première fois *le Paradis perdu* de Milton, *les Nuits* d'Young, et *la Messiade* de Klopstock. Ces poëmes répondaient aux besoins de son âme, qui avait gardé, depuis les douleurs qu'il avait éprouvées chez M. Hochberg, une disposition à une douce et tendre mélancolie. Il s'appliqua aussi sérieusement à la philosophie, et lut entre autres les écrits de Wolf et la Théodicée de Leibnitz.

Cependant les années s'écoulaient, et Stilling n'avait pas en réalité de profession. Il parlait quelquefois de ses inquiétudes sur l'avenir à M. Spanier, qui se mit à réfléchir avec lui.

Une après-midi, M. Spanier se promenait en long et en large dans la chambre, comme il avait coutume de faire quand il méditait quelque chose d'important. Stilling avait un livre grec à la main : — Ecoutez, précepteur, lui dit enfin M. Spanier, il me vient maintenant à l'esprit ce que vous devez faire : vous devez étudier la médecine. — Il serait difficile d'exprimer ce que Stilling éprouva à cette proposition. Il chancelait de telle façon que M. Spanier en fut effrayé, et lui dit en le prenant par le bras : — Mais qu'avez-vous donc ? — Oh ! monsieur Spanier ! oui, je le sens, voilà précisément ce à quoi je suis destiné.

Stilling trouva d'abord sa famille opposée à ce projet, dont l'exécution n'était pas en effet facile. Les études de médecine étaient longues et coûteuses. L'oncle Jean en particulier s'efforçait de dissuader Henri de suivre cette voie. Mais un jour l'oncle Jean changea tout-à-coup d'idée, et voici à quel propos. Ce brave homme était très lié avec un curé catholique, homme très bizarre et très bon oculiste, qui lui avait écrit que se sentant près de sa fin il désirait remettre entre de bonnes mains ses livres de médecine, et surtout un manuscrit où il avait déposé toutes ses expériences d'oculiste; qu'en considération de la bonne et longue amitié qui avait subsisté entre eux deux malgré la différence de religion, il venait lui demander s'il ne se trouverait point parmi les membres de la famille Stilling quelqu'un qui eût du goût pour la médecine ; et que dans ce cas il donnerait à ce dernier son manuscrit, sous l'unique condition que celui qui en deviendrait propriétaire soignerait gratuitement tous les pauvres qui se présenteraient.

Cette proposition parut à l'oncle Jean un signe visible de la volonté de Dieu.

Stilling commença donc à se préparer par des travaux sérieux à sa nouvelle carrière, et avant même d'aller étudier dans une université, il se fit une petite clientelle comme oculiste.

En automne 1769, étant dans sa trentième année, il fut appelé à Rasenheim pour y donner des soins à un jeune enfant qui courait risque de perdre la vue. Dans ce village demeurait un négociant nommé Friedenberg, ami de M. Spanier. Stilling fut bien accueilli dans la famille de ce négociant. Il se fit une douce habitude d'aller la voir, et, malgré sa pauvreté, il s'y fiança avec la fille de M. Friedenberg. Mais Christine (c'était le nom de la jeune fille) n'avait point à espérer de dot, et Stilling ne pouvait être en position de devenir chef de famille avant d'être médecin. La pensée que la destinée d'une autre personne dépendait désormais de son courage et de son travail, lui donna des forces et une persévérance dont il ne se serait point cru capable.

Un jeune chirurgien de Schœnenthal, nommé Troost, devait aller passer l'hiver à Strasbourg pour se perfectionner dans sa profession. Stilling lui fut présenté. Ils se sentirent dès les premiers instants de la sympathie l'un pour l'autre, et il fut décidé qu'ils feraient ensemble le voyage de Strasbourg.

Ce ne fut point sans larmes et sans déchirements de cœur que Stilling se sépara de sa fiancée, de M. Friedenberg, et de son cher bienfaiteur M. Spanier. Les détails qu'il donne sur les moments qui précédèrent son départ sont extrêmement touchants ; ils prouvent toute la candeur et toute l'honnêteté de son âme.

En quittant Waldstætt et Rasenheim, Stilling n'avait pour toute ressource que quarante écus. Le chirurgien Troost l'engagea à s'arrêter quelque temps à Francfort. A la fin de ce séjour, Stilling ne possédait plus qu'un seul écu. Il n'osa pas en parler à Troost, et il était dévoré par l'inquiétude. Sur le Rœmenberg, il rencontra M. Liebmann, négociant de Schœnenthal, qui lui avait en plus d'une occasion témoigné de l'amitié. M. Liebmann l'invita à souper, et pendant la soirée lui dit : — Mais, mon cher Henri, où donc avez-vous trouvé l'argent nécessaire pour aller étudier à Strasbourg ? Stilling, que ses malheurs avaient conduit à une confiance religieuse presque absolue, et comparable, à certains égards, à la foi au fatalisme, répondit en souriant : — J'ai dans le ciel un père qui est riche, et qui me donnera ce dont j'ai besoin. M. Liebmann le regarda un peu surpris, et ajouta : — Mais encore, quelle somme avez-vous ? — Un écu. — Et c'est tout ? Alors je suis un des banquiers de votre père, et je dois tirer ma bourse... Aussitôt il lui compta trente-trois écus, en disant : — Si vous pouvez me rendre un jour cet argent, ce sera bien ; sinon, ce sera encore bien. Stilling sentait ses yeux se remplir de larmes brûlantes. Il remercia M. Liebmann du fond du cœur. Quelques jours après il arriva avec Troost à Strasbourg.

Les deux étudiants en médecine prirent une chambre en commun chez un riche marchand qui avait un frère à Schonenthal, et trouvèrent une pension honnête. Le premier jour, ils vinrent de bonne heure prendre leur place à table pour faire connaissance avec les convives à mesure qu'ils entraient. Il y en eut un surtout qui attira leur attention : c'était un homme de belle taille, les yeux grands et vifs, le front haut et large, la démarche aisée, l'air décidé. Troost dit à son compagnon : — Ce doit être un homme remarquable. — Oui, reprit Stilling ; mais je crois qu'il nous donnera du chagrin. Les manières indépendantes de l'étudiant le lui faisaient penser, mais il se trompait fort. Ils entendirent qu'on l'appelait M. Gœthe. A la même table était Salzmann. Gœthe et lui étaient amis de cœur. Mais le favori de Gœthe était Leose, bon théologien et homme de beaucoup de talent et d'un esprit plein de noblesse; il avait entre autres le don fort rare de faire d'un air froid la satire du vice, la plus frappante de vérité, en présence même des vicieux.

Troost dit tout bas à Stilling : — Nous ferons bien de garder le silence pendant une quinzaine de jours. Celui-ci reconnut qu'il avait raison. Ils se turent donc, et personne ne fit particulièrement attention à eux, si ce n'est Gœthe, qui portait de temps en temps ses yeux de leur côté ; le haut bout de la conversation lui appartenait tout naturellement et sans qu'il le cherchât. Troost, connaissant mieux le monde que Stilling, lui donnait des directions utiles; sans lui il aurait fait mainte chose déplacée.

Stilling s'était mis de tout son cœur à ses études; il vivait dans son élément ; il suivait des cours d'anatomie, de physique et de chirurgie ; il dévorait tout ce qu'il entendait,

mais il ne prenait pendant la leçon aucune note ; il transformait tout en notions générales qui se gravaient par ce travail même dans son esprit. Heureux l'homme qui sait faire usage de cette méthode ! mais cela n'est pas donné à chacun. Ses professeurs le remarquèrent bientôt et s'attachèrent à lui, surtout parce qu'il montrait toujours du sérieux et de la modestie.

Mais ses trente-trois écus disparaissaient ; il ne lui en restait de nouveau plus qu'un. Dans ce temps d'embarras, Troost lui dit un jour : — Je crois que vous n'avez pas apporté d'argent ; je vous en prêterai jusqu'à ce que vous ayez reçu une lettre de change. Quoiqu'il ne fût pas plus question pour Stilling de lettres de change que d'argent, il accepta cependant cette offre bienveillante, et Troost lui prêta six louis d'or.

Stilling vint un jour à table avec une perruque ronde qui n'était plus de mode et qu'il achevait d'user ; nul ne s'en formalisa, si ce n'est M. Waldberg de Vienne, qui, sachant que Stilling était très religieux, lui demanda ironiquement si Adam portait une perruque ronde dans le paradis. Tout le monde partit d'un éclat de rire, excepté Salzmann, Gœthe et Troost. La colère alluma le sang de Stilling, qui répliqua aussitôt : — Vous devriez rougir de honte ; une plaisanterie aussi triviale ne mérite pas qu'on en rie ! Gœthe ajouta : — On devrait, avant de se moquer de quelqu'un, savoir s'il le mérite. C'est une œuvre du diable que de rire d'un homme de bien qui n'a offensé personne. — Dès ce moment, Gœthe prit Stilling sous sa protection, se lia d'amitié avec lui, et chercha toutes les occasions de lui rendre service.

Sa manière de vivre fit sensation à l'université et lui attira l'estime générale. Il s'appliqua à étudier à fond toutes les branches de l'art médical. L'anatomie attira toute son attention, et pendant l'hiver il visita les hôpitaux avec un des professeurs. Mais la philosophie était de toutes les sciences celle qui avait le plus d'attraits pour lui, et pour s'y exercer davantage, en même temps que pour s'habituer à en parler en public, il donna le soir, de cinq à six, un cours gratuit de philosophie qui attira une foule d'auditeurs et lui valut quelques amis. Il s'occupa aussi des belles-lettres sous la direction de Gœthe.

Ce même hiver, Herder arriva à Strasbourg. Stilling fut mis en relation avec lui par l'intermédiaire de Gœthe et de Troost; jamais il n'avait rencontré un homme qui eût excité davantage son admiration. « Herder n'a qu'une pensée, mais cette pensée est tout un monde. » Ce philosophe donna à Stilling une esquisse de toutes choses en un seul tableau. Si jamais esprit a reçu d'un autre esprit une impulsion qui lui ait imprimé un mouvement éternel, Stilling l'a reçu de Herder. Il sympathisait mieux avec cet illustre génie qu'avec Gœthe, à cause de sa parfaite simplicité.

Troost partit au printemps, au grand regret de Stilling qui lui recommanda de porter de ses nouvelles à Rasenheim.

Dix jours avant la Pentecôte, Stilling était allé au théâtre, où l'on jouait *Roméo* et *Juliette*. Pendant la représentation, il fut saisi d'un profond sentiment de tristesse qu'il ne pouvait s'expliquer : toutes les lettres qu'il avait reçues ne contenaient que de bonnes nouvelles. Peu de temps après, un jour de vacances, comme il était dans sa chambre, il éprouva tout-à-coup, à neuf heures du matin, un mouvement d'effroi ; le cœur lui battait avec une force extrême ; il se lève, il se promène en long et en large, et se sent irrésistiblement pressé de partir pour Rasenheim. Tout effrayé, il se met à considérer le tort que ce voyage ferait à sa bourse et à ses études ; il s'efforce de chasser de son esprit une idée aussi extravagante et se remet à son travail. Mais tout est inutile, son inquiétude s'accroît; quelque chose lui disait toujours plus distinctement de partir. En vain il se représente ce qu'on va penser de cette course à quatre-vingts lieues de Strasbourg pour trouver peut-être tout à la maison dans le meilleur état ; il faut qu'il parte. Il se met à genoux, et prie Dieu, si telle est effectivement sa volonté, de lui en donner une pleine certitude. Dans ce moment, entre un domestique qui lui remet une lettre de M. Friedenberg.

Il lui annonçait que sa fiancée était malade, très malade, aux bords de la tombe, et qu'elle désirait le revoir encore une fois. La lettre portait les traces des larmes que le père avait versées en abondance en l'écrivant. Henri, à cette lecture, ne pleura pas, ne soupira pas; il semblait inanimé. Enfin il revient à lui et court, le cœur déchiré, chez son ami Gœthe. En entrant, il lui crie : — Tiens, lis, je suis perdu. Gœthe lit, ses yeux se remplissent de larmes : — Pauvre Stilling ! lui dit-il. Il le ramène dans sa chambre et fait son paquet, tandis qu'un autre ami fait prix pour lui avec un batelier qui partait l'après-midi pour Mayence. A peine Stilling avait-il quitté le bord, qu'il se sentit tranquillisé et eut le pressentiment qu'il retrouverait Christine en vie et qu'elle se rétablirait. A Mayence, il se confia à deux bateliers qui devaient le conduire à Bingen ; mais à l'approche de la nuit, il reconnut qu'ils avaient de mauvais desseins ; un orage s'éleva, ils refusaient de le mettre à terre, sa perte était certaine. Cependant il aperçoit dans l'ombre un mât, il appelle au secours ; ses deux bateliers cherchent en vain de fuir, l'autre bateau les atteint, reconnaît en eux les auteurs d'un crime récent, et sauve Stilling.

Il arriva sans autre accident à Cologne, dans la compagnie d'un ambassadeur en mission secrète dont il avait gagné le cœur.

De là, il se rendit à pied à Rasenheim.

La suite à une autre livraison.

LA FAUCONNERIE.

C'était un noble et royal plaisir que de faire attaquer le héron, le canard, la perdrix, par un oiseau farouche devenu docile, obéissant, à force de soins et de patience. Que dis-je ! plusieurs faucons s'entendaient entre eux; ils réunissaient leur courage et leur adresse pour dompter le milan dans les nues ; ils le faisaient tomber aux pieds des chasseurs et des belles dames charmées de ce spectacle, qui chaque fois se renouvelait avec des épisodes nouveaux. Le milan et ses ennemis étaient à peine visibles au plus haut des airs, et dans un instant aussi prompt que la pensée, vainqueurs et vaincus descendaient à terre en combattant. On peut attribuer la destruction de la fauconnerie au peu de goût que montra Louis XIV pour ce genre de chasse, car il préférait celle du cerf à toutes les autres. Les courtisans font peu de cas d'un plaisir que le roi dédaigne ; et puis le grand roi tenait une cour magnifique, on voulait y briller. La vie de château fut abandonnée ; les dépenses augmentant d'un côté, on les diminua d'un autre. Pour avoir une fauconnerie bien organisée, il fallait posséder une grande fortune. Les marchands apportaient des faucons de tous les pays du monde : la Suède et la Norvége, l'île de Chypre et la Turquie, l'Espagne, Tunis et Maroc, fournissaient des oiseaux de toute espèce. Ce commerce occupait une grande quantité de personnes. Un faucon se payait quelquefois quatre cents écus, somme énorme pour ce temps-là. Ceux qu'on apportait de la Turquie étaient fort estimés pour le vol du héron ; et comme la chasse du héron était la plus renommée pour les émotions qu'elle procurait, il arrivait tous les ans des faucons turcs par centaines.

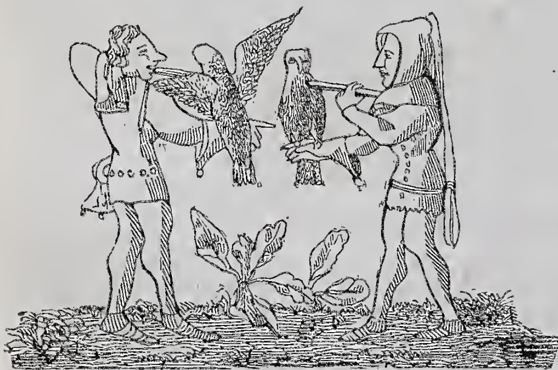
L'arrivée d'un marchand de faucons turcs était une affaire dont on s'occupait six mois à l'avance ; on allait à sa rencontre, fort loin, pour choisir ; on payait quelquefois sans marchander, d'autres fois on prenait sans payer. Ceux qui voulaient des faucons à bon marché attendaient les marchands sur la route et leur enlevaient les oiseaux. De là vient

le mot *voleur*, inventé pour désigner ceux qui volaient des oiseaux de vol.

C'était peu de faire venir à grands frais des oiseaux de lointains pays ; il fallait encore avoir des fauconniers pour les dresser, une grande quantité de volailles pour les nourrir, beaucoup de chevaux pour les suivre, beaucoup de chiens pour lever le gibier qu'ils devaient chasser. Les chevaux destinés à suivre le faucon étaient les plus agiles qu'on pouvait trouver; on devait être là quand la proie était prise, pour que le faucon ne cédât point à l'envie de la dévorer ; un bon fauconnier arrivait malgré tous les obstacles. C'était une course au clocher : dès que le faucon était lancé, tout le monde partait au galop. Les dames et les châtelains, leurs valets et leurs chiens criant et aboyant, traversaient la plaine, sautant haies et fossés, pour arriver sur le champ de bataille. On se servait de lévriers pour saisir les gros oiseaux que les faucons portaient à terre, ou les lièvres qu'ils arrêtaient dans leur course. Ces chiens suivaient des yeux le combat dans l'air, tout en galopant pour se trouver à l'endroit où le groupe des combattants s'abattrait; auxiliaires des faucons, ils achevaient la victoire. Gasse de La Vigne, racontant les exploits de deux faucons appartenant à Charles VI, et que Du Guesclin avait donnés à ce prince, dit qu'ils abattirent une grue, qui à terre soutint un vigoureux combat contre deux lévriers; cependant ils finirent par la prendre. Le comte de Tancarville s'écria, plein d'enthousiasme : « En nom Dieu! ne donnerois mie le plaisir que j'ai pour mille petits florins. »

Les méthodes les plus ingénieuses avaient été trouvées pour rendre dociles ces oiseaux sauvages. Ils obéissaient à la voix, au sifflet, au geste du fauconnier : un instant ils étaient dans la nue, à peine si l'on pouvait les apercevoir ; bientôt ils revenaient sur le poing du chasseur. Mais quel travail, quelle patience pour arriver à ce résultat! D'abord il fallait, pendant trois, quatre, cinq jours et autant de nuits, empêcher l'oiseau de dormir ; plusieurs fauconniers se relevaient pour cette opération. Vaincu par le sommeil, dompté par la fatigue, le faucon finissait toujours par perdre son naturel sauvage. L'homme qui le soignait lui donnait alors à manger de la chair de poulet toute chaude, il lui parlait pour se faire connaître ; et peu à peu l'oiseau, qui en obéissant avait tous ses comforts, et en faisant le rebelle ne pouvait pas dormir, déduisait cette conséquence qu'il valait mieux se soumettre à l'homme que de lui résister.

Voici deux fauconniers *affaitant ung faulcon et le mettant hors de sauvagine.* Ce sont les expressions du *Livre du roy Modus*, le plus ancien de tous les ouvrages écrits



(Fig. 1.)

en français sur la fauconnerie. Cette gravure est faite d'après le manuscrit de la Bibliothèque du roi (1). Nous avons voulu donner à nos lecteurs le plus ancien type original qui existe sur la matière que nous traitons. Le faucon est vu des deux côtés ; les fauconniers sont armés de la brochette qui, sans cesse passée devant les yeux de l'oiseau, l'empêche de dormir.

Pour dresser un faucon, il ne fallait jamais employer des ustensiles qui eussent déjà servi. Voici ce que dit le *roy Modus :* « Qui a nouvel faulcon, il doit avoir nouvel arroy, comme un gant bel et blanc, et de cuir de cerf mol et pasteux, et laisse de bon cuir, laquelle doit estre attachée au gant ; et doit estre pendue une brochette à une cordelette de laquelle on doit manier et replanier le faulcon. » Ces gants étaient quelquefois ornés avec un grand luxe. Charles VI, envoyant à Bajazet des faucons et des autours, lui envoya aussi des gants brodés de perles et de pierreries ; ils firent l'admiration de la cour de Byzance.



(Fig. 2.)

Avant d'affaiter le faucon, il fallait le *siller*, c'est-à-dire qu'avec une aiguille et du fil on lui liait les deux paupières. Ce fil, tordu et non noué sur la tête, se lâchait peu à peu, de sorte que les yeux du faucon ne pouvant plus agir en arrière, il y voyait mieux par devant. Les jambes de l'oiseau étaient garnies de *jets* (courroies), avec lesquels on l'attachait sur le perchoir ; on y joignait des sonnettes (grelots), pour qu'on pût entendre l'oiseau quand on ne le voyait pas. Au bout du jet était la *vervelle*, petit anneau de cuivre sur lequel on gravait le nom du propriétaire de l'oiseau. Dans la fauconnerie royale, sur toutes les vervelles, on lisait d'un côté : *Je suis au roi;* sur l'autre face était écrit le nom du grand-fauconnier.

Sur la tête du faucon, et pour l'empêcher de voir, on plaçait un chaperon de cuir lié par derrière avec des courroies. Au-dessus, on formait un panache avec des plumes d'oiseaux rares que les gens riches faisaient venir de tous les pays. Les faucons des princes et des grands seigneurs se reconnaissaient toujours aux ornements qui décoraient le chaperon ; ils étaient composés avec des plumes d'oiseau de paradis. La fig. 2 représente le chaperon par devant et par derrière. La figure de gauche montre les courroies qui se lient sur le cou de l'oiseau. Celle qui n'a point de plumet (fig. 3) représente un *chaperon de rustre;* on nommait ainsi celui dont se servaient les marchands pour apporter leurs oiseaux.



(Fig. 3.)

Les faucons ainsi armés (équipés) étaient portés à la chasse sur une cage (brancard), dont nous avons déjà donné la figure (1835, p. 104).

Lorsqu'on était en plaine et que la pluie survenait, on déployait un parapluie semblable à celui qui est représenté dans notre figure 4.

Mais avant de courir les champs le faucon sur le poing,

(1) Ce livre fut composé en 1328. Les anciennes éditions étant devenues fort rares, M. Elzéar Blaze l'a réimprimé en 1839, en caractères gothiques, avec cinquante gravures faites d'après les dessins originaux du manuscrit.

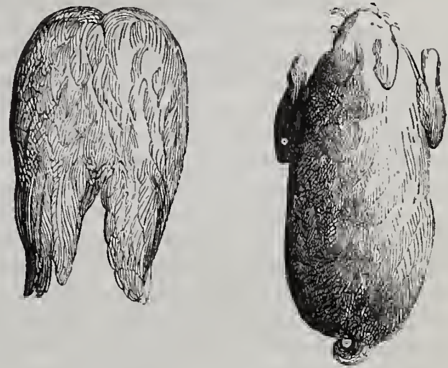
il y avait bien des précautions à prendre, bien des leçons à donner. Lorsque le faucon était familier avec son maître, il



(Fig. 4.)

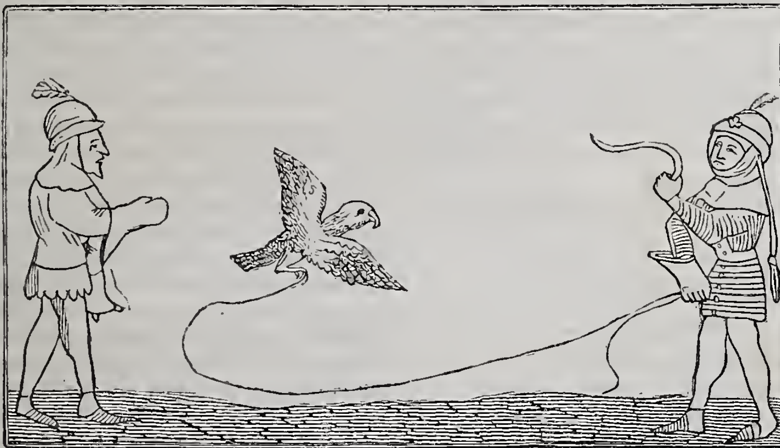
fallait peu à peu l'accoutumer aux cris des hommes et des chiens, au bruit des chevaux ; car une fois libre il aurait eu peur, et serait parti pour ne plus revenir. Ensuite on l'accoutumait au *leurre*. Le leurre est un simulacre d'oiseau, en cuir rouge pour qu'on le voie de loin, rembourré pour que les serres du faucon s'y fixent ; il est garni de bec, d'ongles et d'ailes. La figure 5 représente un leurre d'oiseau et un leurre de lièvre.

Sur le leurre on plaçait de la chair de volaille toute chaude, et on habituait le faucon à venir la manger à la voix du fauconnier ou au coup de sifflet. On attachait le faucon à la filière (une ficelle), on le lâchait à quelques pas de soi, une autre personne lui enlevait le chaperon, et puis on l'appelait en montrant le leurre. La vue de cet oiseau ou de ce lièvre factice, l'odeur de la chair fraîche, l'attiraient bientôt, et, lorsqu'il avait goûté l'appât qu'on lui présentait, on le lâchait un peu plus loin pour le faire revenir encore. Ces leçons se répétaient plusieurs jours de suite, d'abord à pied, ensuite à cheval, et le faucon finissait par



(Fig. 5.)

comprendre qu'en obéissant il pouvait compter sur une bonne pitance. Voici une gravure du *Roy Modus*, représentant la scène que nous venons de décrire.



(Fig. 6.)

Quand le faucon revenait bien sur le leurre, on lâchait devant lui une perdrix ou une caille à qui on arrachait quelques plumes pour diminuer la vitesse de leur vol. Le faucon fondait sur l'oiseau ; mais du moment qu'il l'avait pris, on le rappelait sur le leurre, et on lui donnait la tête et le cœur de la perdrix, ou de la caille, ou du canard. Lorsqu'on servait ces oiseaux sur la table, ils étaient toujours sans tête, car le faucon l'avait mangée. Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours, quoique nous n'ayons plus de faucons à nourrir. Après quelques leçons données de cette manière, on chassait sérieusement. Si le faucon prenait un oiseau de change, c'est-à-dire un oiseau qu'il ne devait pas chasser, on lui donnait sur le leurre ce même oiseau dans la chair duquel on mêlait des substances amères pour l'en dégoûter.

On avait des faucons pour chasser la perdrix, la caille ; d'autres pour le lièvre et le lapin ; d'autres pour le héron, le canard, le milan, etc. Quand on voulait dresser les faucons à la chasse du lièvre, on faisait traîner devant eux un lièvre empaillé dans lequel se trouvait un poulet vivant : le faucon tombant sur le mannequin le déchirait à coups de bec, le poulet montrait sa tête et le faucon la mangeait. « Diable ! disait maître Faucon, il paraît que ces animaux contiennent des poulets, pour lesquels j'éprouve une tendresse extrême ; chassons-les. » Plus tard, on leur faisait abandonner le lièvre qu'ils avaient pris en leur montrant le leurre de lièvre bien garni de chair de poulet.

Pour dresser les faucons à la chasse du milan, on les habituait à manger deux à deux ensemble, sans se quereller ; car, lorsqu'il arrivait que deux faucons liant (prenant) un milan au haut des airs se battaient entre eux, le milan se sauvait, et la chasse était manquée.

On commençait par leur faire tuer une poule de la couleur du milan ; le lendemain, on leur présentait un véritable milan à terre, mais attaché à la filière, et on avait eu la précaution de lui couper les serres pour qu'il ne luttât point avec avantage contre le faucon apprenti. Du moment que le faucon avait lié sa proie on l'empêchait de la manger, et on lui présentait la chair d'une poule sur le leurre. Vous voyez que, pour entretenir une fauconnerie, il fallait non seulement des biftcks, des gigots et des poules, mais en-

core des perdreaux vivants, des lièvres vivants, des hérons vivants, des milans vivants. Ces deux derniers oiseaux n'étaient pas faciles à prendre, on ne se les procurait qu'à grand prix, car ceux que l'on attrapait dans les chasses étaient presque toujours blessés par les faucons et ne pouvaient plus vivre. Mais du moment qu'une marchandise est recherchée par les amateurs elle abonde au marché. On apportait des pays étrangers des milans et des hérons; car il était défendu sous les peines les plus sévères de les prendre en France, de même qu'il était interdit de dénicher les faucons, ce privilége étant spécialement réservé aux fauconniers du roi. Ils avaient même le droit d'aller voler (chasser au faucon) jusque sous les fenêtres des châteaux; dans les villages qu'ils traversaient, dans ceux où ils couchaient, les paysans étaient obligés de les nourrir eux, leurs chiens, leurs oiseaux et leurs chevaux. Duclos, dans l'*Histoire de Louis XI*, dit qu'à cette époque, les chiens et les oiseaux ruinaient le peuple. Mézeray, parlant de l'avarice de ce roi, ajoute : « Néansmoins que pour ses plaisirs rien ne lui avoit été cher, spécialement pour la chasse, car il avoit entretenu des légions de chiens, d'oyseaux, de veneurs et de fauconniers; s'estant rendu si jaloux de cet exercice, qu'il l'avoit défendu sévèrement sur peine de la corde, même aux gentilshommes, si bien que de son règne c'étoit un bien plus grand crime d'avoir tué un cerf qu'un homme, de quoi on faisoit d'étranges contes. »

On attirait le milan par le moyen d'un duc que l'on plaçait dans un lieu découvert, à la cime d'un arbre. Le duc, oiseau de nuit, a pour ennemis naturels tous les autres oiseaux; s'il se trouvait un milan à quelques kilomètres à la ronde, il venait aussitôt pour chercher querelle au duc, et on lançait les faucons à sa rencontre. Aujourd'hui encore, dans les chasses bien entretenues, les gardes se débarrassent facilement des pies et des oiseaux de proie au moyen d'un duc ou même d'une chouette, embusqués eux-mêmes dans le voisinage; ils tuent les oiseaux destructeurs qui viennent pour attaquer l'oiseau de nuit. J'ai réussi très souvent à cette chasse avec un duc empaillé.

La fin à une prochaine livraison.

UN FONDATEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 242.)

CHAPITRE II.

Efforts et revers

Il y a des caractères dont l'énergie s'accroît avec les obstacles; celui de Patrice Walton était de cette trempe : il se mit donc à l'œuvre, et distribua à chacun sa tâche. La femme eut l'intérieur de la chaumière à ranger et à clore; Thaddy fut chargé de tresser tant bien que mal les roseaux que lui passait son frère. Quant au père, quelque mystérieuse besogne l'appelait au-dehors; il rentra et ressortit plusieurs fois dans la nuit, sans éveiller Meg et les enfants: accablés de la fatigue et des émotions de la journée, ils dormaient encore profondément sur leur lit de feuilles, deux heures après le lever du soleil.

Meg s'éveilla la première; et comme elle cherchait à rassembler ses idées et à se rendre compte de ce qui s'était passé la veille, ses yeux s'arrêtèrent sur un amas de plumes grises et noires déposées dans un coin de la chaumière.

Elle appela Thaddy. — Va voir ce que c'est, petit, dit-elle. Mais dès que l'enfant s'approcha, le monceau de plumes remua, et il en sortit plusieurs cris et des sifflements doux, clairs, semblables aux premiers tons d'une flûte.

— Ce sont des oiseaux, maman, dit Thaddy; et il y en a **beaucoup, beaucoup!**

Meg se frotta les yeux et regarda de nouveau. Il n'y avait pas moyen de s'y tromper : c'étaient des *macreuses* au plumage noir, au bec large et plat, des *avocettes* de la grosseur d'un pigeon, des *barges*, à la chair délicate.

Tandis que Meg se perdait dans la contemplation de cette abondance inattendue, Patrice entr'ouvrit la porte.

— Qu'en dis-tu, femme? Dieu n'a-t-il pas béni ma chasse, et n'ai-je pas bien employé le temps pendant que tu dormais? Va sans retard au prieuré, car les dettes de l'hospitalité se doivent payer premières : tu demanderas le frère Hieronyme, et tu lui offriras les plus belles de nos macreuses en souvenir de l'Irlande, où elles abondent quelquefois au point d'obscurcir le soleil. Les barges seront pour la table du prieur, comme le mets le plus recherché. Ton offrande faite, tu passeras par le bourg avec le reste de tes oiseaux, et tu les échangeras contre un pain et des couvertures.

Meg fit de point en point ce que son mari lui avait commandé, et rapporta plus qu'il n'avait prévu. Elle avait vendu à grand bénéfice ses douze douzaines de macreuses et d'avocettes, les dernières pêches ayant été moins abondantes que de coutume, et les pêcheurs n'ayant pu s'embarquer à cause des fêtes de Pâques.

Dans son juste orgueil, Patrice l'emmena au bord de la mer; il lui montra les piquets qu'il avait déjà plantés le long de la rive, et sur lesquels il avait établi à l'approche de la nuit ses *alourets* (1) pour prendre les oiseaux aquatiques qui fréquentaient ces côtes, et qui, lors de la nouvelle lune, ne voyant pas le piége, y donnaient à tire d'aile, croyant s'abattre sur la vasière.

— Mais ce n'est là qu'un commencement, ajouta-t-il, un encouragement à mieux faire. Tandis que les petits s'amuseront à ramasser des crabes sur le sable, tu m'aideras à tirer ce qui reste du bateau à terre.

— Qu'en veux-tu faire, Patrice? il n'est plus bon à rien; à peine si les planches tiennent ensemble.

— J'ai mon projet: donne-moi seulement un coup de main, femme, et, par mon glorieux patron, je jure que ces débris nous rapporteront plus d'argent que le bateau ne nous en a valu lorsqu'il était tout d'une pièce.

Walton se mit sur-le-champ au travail. Il dépeça la barque en entier, réservant les quatre meilleures planches pour sa nouvelle construction. Il en choisit une, longue de 3 mètres environ, et presque également large d'un bout à l'autre; il la recourba à l'avant en forme de proue, et en fit la *sole* (2) ou fond de sa nacelle. Il ajusta sur celle-ci deux autres planches latérales suivant la même courbure à un bout, coupées à angle droit à l'autre bout : il ferma le tout avec une ou deux planchettes par derrière, et eut ainsi un bateau plat de l'allure la plus étrange et en apparence la moins propre à la navigation. C'est qu'en effet Patrice ne le destinait point à naviguer sur l'eau.

Toute simple qu'elle fût, cette œuvre ne s'acheva point en un jour. Constructeur novice, et n'ayant d'autre modèle et d'autre guide que l'idée qu'il avait conçue à l'avance, obligé la plupart du temps d'improviser ses outils, Patrice n'avançait guère. Trois semaines se passèrent donc à faire et à défaire; mais si ses journées étaient laborieuses, il n'en persistait pas moins dans les veilles qui assuraient le pain de la famille. Il levait ses filets jusqu'à deux et trois fois en une nuit, et la chasse, alimentée par le passage continuel des oiseaux qui émigrent au printemps, du sud vers le nord, et du nord vers le sud, continuait à être toujours aussi abondante. Après les échanges vinrent les recettes en argent, et Meg, qui commençait à se faire comprendre, parcourait les villages, et allait quelquefois jusqu'à La Rochelle, ville dis-

(1) *Allaowrat*, expression dérivée du celte mélangé avec l'ancien irlandais. Elle signifie filet de nuit noire, de *allaow*, obscurité, nuit, et de *rat*, dont on a fait ret, filet.

(2) *Sole*, semelle, fond.

tante de deux à trois lieues, où elle trouvait un facile et prompt débit de ses marchandises.

Cette prospérité croissante réveilla la jalousie des vassaux du prieuré. Le bruit se répandit que l'Irlandais avait un charme pour attirer et prendre les oiseaux de passage : s'il avait refusé les offres et les charités de l'abbé, c'est que Dieu et le diable ne se pouvaient accorder ensemble. Comment croire qu'un homme n'eût pas recours à quelque maléfice pour accaparer à lui seul tout le gibier de la côte ? Les chasseurs les plus expérimentés avaient beau multiplier les piéges, ils ne prenaient plus rien. Cela ne pouvait durer. Les envieux résolurent d'épier l'Irlandais. Ils surprirent, non ses sortiléges, mais les secrets de son industrie. Ils le virent tendre ses rets, et passer une partie de la nuit caché dans les joncs, ou derrière un monticule de sable, attirant les oiseaux en imitant leurs cris divers. Enfin, lorsque, vaincu par la fatigue, il s'endormit, ses ennemis sortirent à petit bruit de leur cachette, et, s'avançant à pas de loup, ils déchirèrent les filets, donnèrent la volée aux oiseaux déjà pris, et arrachèrent tout ce qu'ils purent atteindre de piquets.

A son réveil, Patrice vit d'un coup d'œil tout le désastre. Il l'attribua d'abord à quelque violent coup de mer ; mais nulle part il n'y avait trace d'ouragan. Le ciel était pur ; la brise soufflait de terre, et la marée montait avec sa régularité accoutumée. L'honnête nature de Walton répugnait tant à croire au mal, à une basse et perfide jalousie, qu'il doutait encore, lorsque Meg, inquiète de ne l'avoir pas vu rentrer, accourut.

— Qu'y a-t-il, Patrice ? demanda-t-elle ; il est grand jour et tu n'es pas encore venu te reposer. Tu en fais trop, mon pauvre homme, tes forces y passeront.

Patrice ne répondit pas. Les bras croisés sur sa poitrine, debout sur le monticule qui l'avait abrité pendant la nuit, il regardait les lambeaux de filets qui pendaient encore aux piquets arrachés.

Meg suivit la direction de ses yeux, et s'écria en joignant les mains : — J'en étais sûre ! Les misérables ! Je ne les entendais qu'à demi hier en revenant de la ville, mais ils avaient l'insulte et la menace à la bouche. Patrice, va trouver le frère Hiéronyme : il est de nos amis, et te fera parler au prieur. Plains-toi hautement, et demande-lui la punition de ces lâches !

Patrice secoua la tête. — Je n'ai jamais vu que la plainte et la colère fussent de bons remèdes contre l'envie, dit-il ; je crois en savoir un meilleur. Le temps que je perdrais à courir au prieuré sera employé plus utilement à finir mon bateau : grâce à Dieu et à toi, femme, nous avons un peu d'argent et des provisions pour quelques jours : mets-toi donc à faire un filet plus fort que le premier, à mailles redoublées, à la fois serrées et lâches, comme tu en as seule le secret.

Ramassant un des débris du réseau que la vague venait d'apporter à ses pieds. — Les fous ! dit-il ; si au lieu de détruire, ils avaient *regardé*, ils seraient à présent aussi savants que nous : mais l'envie aveugle les hommes ; c'est pourquoi ils se nuisent au lieu de s'entr'aider.

Ce jour-là même le bateau fut achevé. Le lendemain, à marée basse, Patrice en fit l'essai ; il l'emplit à demi de piquets tout taillés, le lança sur la vase, et, se plaçant au milieu, un genou appuyé sur le fond, les deux mains cramponnées aux deux côtés, une jambe dehors, et du pied repoussant le limon, comme la rame repousse l'eau, il fit glisser le bateau sur la vasière avec la rapidité d'un cheval au trot.

Les enfants battaient des mains dans un transport de joie à cette nouvelle conquête de leur père qu'ils prenaient pour un amusement. Arrivé à une certaine distance du rivage, Patrice, se maintenant ainsi que sa nacelle en équilibre, enfonça de nouveaux pieux dans la vase, mais cette fois hors de l'atteinte des méchants. Ils n'avaient pas pour y parvenir son ingénieux *pousse-pied* (1), sans lequel ce terrain mobile et détrempé était inabordable. Patrice put donc multiplier ses filets, et en couvrir tout ce que la marée laissait à nu.

Le gibier augmenta en proportion, au grand mécompte des jaloux. L'aisance de la famille étrangère s'accrut d'autant, et Meg put acheter avec ses profits un âne pour porter ses denrées au marché. De son côté, Patrice apprenait aux enfants à tresser l'osier en corbeilles ; il labourait et ensemençait un petit jardin qu'il avait défriché autour de la chaumière : tout allait s'améliorant et prospérant sous la double influence de l'ordre et du travail.

— Patience, disaient les envieux, cela ne durera pas toujours. Les oiseaux cesseront de passer, et la chance de l'Irlandais s'envolera avec eux.

Ils se trompaient ; Patrice avait prévu ce temps de disette, et sans en prendre trop souci, fort de sa confiance en Dieu, il songeait aux moyens de remplacer son gagne pain par quelque autre. Un matin qu'il revenait de lever ses filets, où il n'avait trouvé que quelques maigres oiseaux, derniers traînards des longues bandes d'émigrants qui, après avoir longé les rives de la mer, s'en éloignaient de jour en jour ; un matin donc, Patrice plus rêveur que de coutume, s'arrêta à regarder un des anciens piquets que son bateau avait heurté au passage. Depuis sa base jusqu'à la hauteur que baignait chaque marée, le pieu était revêtu de goëmons, de polypiers, auxquels pendaient des centaines de moules, les unes grosses, les autres petites. Il en recueillit beaucoup et les porta à Meg, qui les trouva meilleures, plus grasses, plus savoureuses que les moules de roche.

— Il y a quelques causes à cela, pensa Patrice. Suspendues au-dessus de la vase, ces moules n'en prennent ni le goût, ni l'odeur ; quand la mer revient, elles y trempent tout entières sans lâcher leur appui ; enfin, qui sait si les herbes marines auxquelles elles se cramponnent ne leur fournissent pas un suc qui les engraisse ? Peut-être multiplient-elles ainsi plus vite et plus aisément ? Qu'en coûte-t-il d'essayer ?

Et Patrice essaya. Il tripla et quadrupla le nombre des piquets, qui, retenant les sarts et les goëmons, formèrent bientôt une petite forêt aux longs rameaux flottants chargés de coquillages. Chaque marée y apportait de nouveau frai et engraissait les moules déjà venues. Les récoltes de Patrice Walton ne firent ainsi que changer de nature ; la saison de la chasse passée, la pêche des moules commença. Mais, selon son habitude, l'Irlandais ne s'en fia pas seulement à la fortune. Il s'efforça d'améliorer l'idée qu'il avait eue, et de la faire fructifier par sa persévérance. Il visitait fréquemment ses piquets, s'assurait des progrès de la population naissante qu'il parquait et multipliait ainsi à son gré : tantôt, détachant les moules trop entassées sur quelques rameaux, il les distribuait au loin sur les pieux nouvellement plantés, de manière à former d'innombrables colonies ; tantôt, observant les plantes marines qui semblaient se plaire davantage dans les eaux dormantes, et celles plus rudes qui résistaient à l'agitation des vagues, il en recueillait de nouvelles que les courants poussaient dans la baie, et les entassant autour des piquets où elles ne tardaient pas à enfoncer leurs crampons aigus, il les acclimatait sur nos côtes. Ses soins intelligents portèrent leurs fruits. Le débit de cette nouvelle richesse était prompt et certain. Les femmes des pêcheurs de moules se voyant délaissées, tandis que la foule des acheteurs se pressait autour de Meg, en conçurent un vif dépit.

— Souffrirez-vous, disaient-elles à leurs maris, que ces étrangers nous ôtent le pain de la bouche ? Plus notre gain

(1) C'est le nom qu'on donne encore aujourd'hui à cette petite nacelle. L'*acon* ou *pousse-pied*, d'un usage général sur les vasières d'Esnandes, de Charron, de Marsilly, se manœuvre exactement comme nous avons essayé de le décrire.

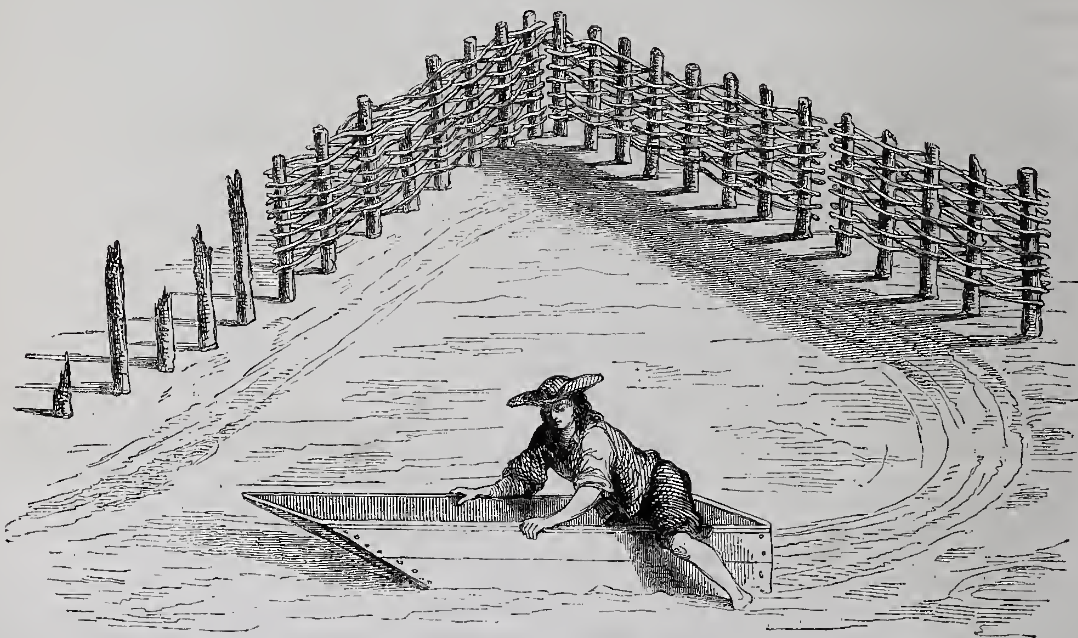
diminue, plus le leur augmente. Il y a à peine quatre mois qu'ils étaient quasi nus et affamés, et les voilà aujourd'hui bien vêtus, bien logés; la femme a un âne pour porter ses denrées au marché, tandis que, chargées comme des bêtes de somme, nous faisons la route à pied. La vasière leur rapporte plus qu'à nous le privilége des pêcheries de la baie.

Les plus sensés hochaient la tête, et disaient que, de mémoire d'homme, on n'avait rien pu faire de la vasière; que c'était un limon ingrat, sans coquillage; une vase profonde, mobile, plus propre à engloutir les hommes qu'à les nourrir.

— Bah! répliquaient les femmes; vous voyez bien qu'il en tire parti, et qu'il nous ruinera si on le laisse faire.

— C'est qu'il s'y entend mieux que nous; puis il a son idée, reprenaient les vieillards. Mais la haine et l'envie grondaient sourdement en attendant l'occasion d'éclater.

Une nuit, Patrice, après avoir fait la prière avec sa femme et ses enfants, s'était couché le cœur plus joyeux encore que de coutume. Il repassait dans sa mémoire toutes les chances difficiles de sa vie, ses efforts, ses revers, son chétif avoir tant de fois créé et perdu; il s'arrêtait avec complaisance sur le présent, sur ce bien-être dû à son industrie, et qui allait augmentant de jour en jour. Il remerciait Dieu de l'avoir aidé, soutenu à travers les plus rudes épreuves. N'était-il pas amplement récompensé de sa constance? Dans cet état de somnolence qui tient de la veille et du sommeil, il voyait sa chaumière agrandie; la natte, grossièrement tressée par Thaddy, s'élargissait et tapissait les murs; les provisions abondaient; la flamme pétillait dans l'âtre, autour duquel rayonnaient de riants visages. Meg, tout en filant, contait de belles histoires de l'Irlande, l'émeraude des mers, et les petits écoutaient la bouche ouverte, oubliant le souper qui fumait devant eux. Patrice regardait sans mot dire, ne trouvant pas de paroles pour rendre son extase. Tout-à-coup il lui sembla que ce tranquille tableau s'effaçait, et que toutes les vagues de l'Océan se déchaînaient contre sa pauvre demeure. C'étaient des mugissements effroyables, un fracas assourdissant de vent et d'eau mêlé de cris confus. La maison tremblait jusque dans ses fondements: elle allait céder. Patrice s'éveilla en sursaut; mais le terrible cauchemar persistait. L'ouragan faisait rage au-dehors, comme la nuit où il avait cru périr avec tous les siens. On eût dit que la mer avait franchi ses rives et montait jusqu'au seuil. Mais au milieu de tous les bruits qui luttaient dans l'air et sur l'eau, il crut distinguer une voix humaine: un cri perçant et prolongé, qui n'était ni le sifflement du vent, ni la rumeur des flots soulevés. Il prit un rouleau de cordes, une longue perche, et sortit en hâte. La nuit était profonde: il entendait la houle se briser à deux pas; l'écume jaillissante lui couvrait le visage. Une fois, il sentit ses pieds prêts à quitter le sol. Cependant il avançait toujours, mais avec précaution. Un point lumineux brilla à peu de distance du rivage. Ce feu s'agitait. Était-ce un signal de détresse? Un vaisseau battu de la tempête avait-il échoué sur la vasière? Il appela, et crut entendre une réponse. Il lança au loin la corde qu'il tenait, la vague la rapporta sur la plage. A ce moment, un éclair lui fit voir une barque couchée sur le flanc: l'extrémité de ses mâts touchait l'eau. La lumière s'était éteinte, mais il savait maintenant vers quel point se diriger. Il se jeta à la nage, malgré les instantes prières de Meg qui l'avait rejoint, et lui donnant à tenir un bout de la corde, il se servit de l'autre pour remorquer son bateau plat et vide qui surnageait sur les houles comme une coquille de noix.



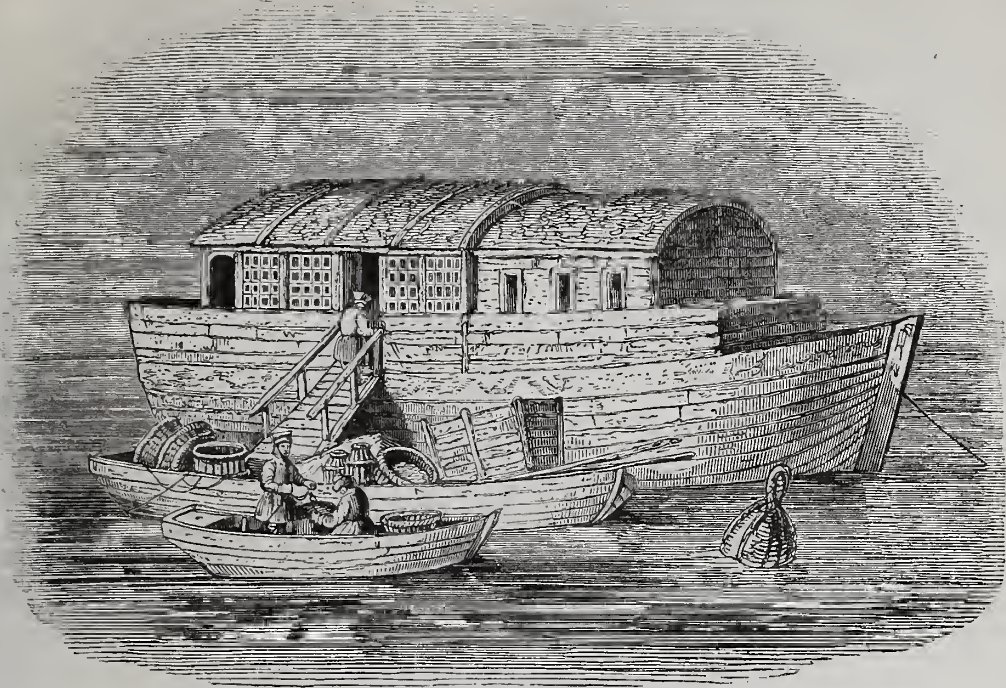
(L'Acon ou Pousse-Pied, espèce de bateau dont on se sert sur les vasières. — Voy. p. 255.)

Un corps flottant passa près de lui; il l'arrêta, le saisit au passage, le mit dans la nacelle, et continua sa vigoureuse lutte contre les vagues. Il atteignit la barque naufragée; une femme évanouie était amarrée au mât, Patrice la détacha, la déposa en sûreté dans son bateau, et criant à Meg de tirer la corde, il attendit sur le navire, tout près de sombrer, le retour de la nacelle. Enfin, il parvint aussi à regagner le rivage: la femme n'avait pas repris ses sens, et l'homme paraissait mort. Ce ne fut que vers le matin que des soins prolongés les ranimèrent tous deux et les rendirent peu à peu à la vie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES MARCHANDS DE POISSONS A SAINT-PÉTERSBOURG.



(Barque de marchand de poissons, en Russie.)

Cette grande barque pontée et couverte représente l'habitation et la boutique d'un marchand de poissons à Saint-Pétersbourg, durant la courte saison d'été. Dans l'hiver, le poisson, engourdi par l'action excessive du froid, se vend en plein air, et l'on étale sur la même table les poissons d'Archangel ou d'Astrakan, du lac Ilmen ou du Volga. Dans l'été, vers les huit ou neuf heures du matin, on voit des maîtresses de maison de toute condition, souvent dans le négligé le plus riche, accompagnées d'un domestique, traverser les minces planches qui servent de pont entre le quai de la Néva et les barques aux poissons. Le premier objet qui s'offre à la vue dans ces marchés flottants est l'image du patron de la barque, saint Ivan ou saint Nicolas, au-dessous de laquelle brûle une lampe toujours allumée. Après avoir respectueusement fait le signe de la croix devant cet objet de vénération, la ménagère entre dans les divers compartiments qui renferment le poisson : les uns, remplis d'eau salée, contiennent les poissons de mer; les autres sont en communication avec l'eau du fleuve par de nombreuses et étroites ouvertures. Elle choisit et désigne du doigt les poissons qu'elle désire, le marchand les retire de l'eau avec un filet, les lui montre, et les rejette quand ils ne lui conviennent pas; ce n'est le plus souvent qu'après d'interminables débats que le prix est convenu, et l'addition se fait à l'aide de ces tablettes à boules mobiles qui servent à calculer dans la plus pauvre boutique, dans les plus somptueux comptoirs, et même à la banque. (Voy. 1839, p. 88.)

UN FONDATEUR.

NOUVELLE

(Suite. — Voy. p. 242, 253.)

CHAPITRE III.

Association.

En reprenant leurs sens, les malheureux naufragés comprirent toute l'étendue de la perte qu'ils avaient faite.

— Qui m'eût dit, s'écria le pêcheur, quand je sortis hier matin de la baie, à pareille heure, par un beau soleil, que j'y rentrerais ruiné?... Pourquoi nous avoir sauvés? ajouta-t-il d'un air sombre; mieux vaudrait pour nous avoir péri avec la barque et les filets qui étaient notre gagne-pain.

— Ne parlez pas ainsi, frère, dit Patrice; une barque et des filets se perdent et se remplacent tous les jours, tandis que notre vie est un don d'en haut dont nous devons compte à Dieu.

— Que Dieu me nourrisse donc! dit l'homme; car je n'ai plus de quoi gagner, et je ne mendierai pas.

— Vos parents, vos amis vous viendront en aide, reprit Meg.

Le pêcheur secoua la tête sans répondre.

— Ne prenez pas la chose si fort à cœur, ajouta Patrice. Moi qui vous parle, j'ai été plusieurs fois nu et vêtu, affamé et dans l'abondance. Ne vous abandonnez pas vous-même, et vous trouverez toujours quelqu'un pour vous tendre la main.

— Personne, reprit le pêcheur; je n'ai plus de parents, et je n'ai pas d'amis. Qui donc se chargerait de ma femme, de l'enfant qu'elle porte, et de moi?

— Nous, dit humblement Patrice. Quoique étrangers et pauvres, nous avons, grâce à Dieu, un morceau de pain à partager avec ceux qui manquent.

— Voulez-vous dire que vous nous nourririez jusqu'à ce que nous pussions de nouveau gagner notre vie? dit l'homme se levant tout-à-coup et regardant fixement Patrice.

— Oui; qu'y a-t-il là qui vous étonne?

— Vous feriez cela, vous!... Et vous? reprit-il en se tournant vers Meg.

— Je ferais comme mon mari, et avec joie, dit-elle; n'est-il pas juste que les malheureux s'entr'aident? En Irlande, continua-t-elle avec un retour d'orgueil national, les plus pauvres mangent leur pain en commun, et il n'y a pas si misérable chaumine dont la porte se ferme devant l'étranger!

— Vous êtes donc *l'Irlandaise!* s'écria la femme du pêcheur.

— Oui; et que Dieu et ses saints bénissent l'île des bons cœurs! reprit Meg.

L'homme semblait plongé dans quelque méditation profonde; on eût dit qu'une lutte violente s'élevait au-dedans de lui. Tout-à-coup, s'adressant à Patrice :

— Vous m'offrez de partager votre pain, dit-il; ne savez-vous donc pas?...

— Quoi?

— Que vous n'en avez plus... Vous êtes ruiné comme moi; bassement, lâchement, traîtreusement ruiné!

Patrice pâlit. Un vague soupçon de la vérité lui traversa l'esprit; mais il le repoussa.

— Peut-être avez-vous raison, dit-il, peut-être la tempête qui a fait sombrer votre barque a-t-elle détruit tous mes travaux, renversé toutes mes espérances; mais peut-être aussi Dieu a-t-il permis qu'elle en épargnât quelque chose.

— Rien, dit l'homme, rien! Tout a été nivelé, déraciné, écrasé, broyé à plaisir, vous dis-je... et ce n'est pas la mer qui l'a fait!

— Qui donc en aurait eu le cœur? s'écria Meg avec impétuosité; qui donc aurait pu être plus méchant que la tempête, plus destructeur que la mer en colère?

— Qui?... moi! s'écria le pêcheur; et j'étais si acharné à mon œuvre de destruction que je ne voyais pas venir l'orage; et quand j'ai voulu me dégager de tous les débris que j'avais faits, ma barque n'a quitté la vasière que pour aller donner sur les rochers où elle s'est ouverte. Il y a trois mois que je déchirai vos filets de nuit. Aujourd'hui j'ai détruit ce qui vous avait coûté encore plus de travail et de peine, ce qui faisait vivre vous, votre femme et vos enfants. Voulez-vous nous nourrir maintenant, et ne l'avons-nous pas bien gagné?

Et il éclata d'un rire convulsif.

Patrice ne parla pas; il fit le signe de la croix et sortit. Meg regarda tour à tour le pêcheur et sa femme; puis, comme si elle se fût défiée d'elle-même, elle prit les deux enfants par la main et s'élança dehors avec eux.

Hélas! il n'y avait pas à douter; la ruine n'était que trop certaine. Tout avait disparu! Plus de piquets, plus d'herbes marines, plus de moules! A la même place gisait la carcasse de la barque à moitié enfouie dans la vase. Patrice, assis sur la plage, la tête appuyée sur ses deux mains, contemplait en silence ce qui restait du naufrage.

— Il y aura moyen de sauver les mâts et la plupart des planches à marée basse, dit-il enfin. Femme, va chercher une hache et des cordes.

Meg ne bougea pas.

— Ne vas-tu pas encore travailler pour eux? s'écria-t-elle avec indignation. N'est-ce pas un juste châtiment de Dieu que leur ruine quand ils venaient faire la nôtre? Laisse pourrir la barque, et qu'ils mendient leur pain de porte en porte!

— Nous ne sommes pas chrétiens pour maudire, Meg! dit Patrice d'un ton sévère. Dieu ne nous a-t-il pas ordonné de rendre le bien pour le mal? et où serait le mérite s'il ne nous en coûtait pas quelque sacrifice? Ces gens sont plus à plaindre que nous, puisqu'ils ont fait une mauvaise action. Ils s'en repentent, que veux-tu de plus?

— Tu penses et tu agis en saint, mon pauvre Patrice! Mais de quoi vivrons-nous maintenant?

— « Aie confiance, et ton espoir ne sera pas trompé, » dit l'Ecriture. Il y a encore des provisions et un peu d'argent à la maison. Et veux-tu savoir, femme, le fond de ma pensée? c'est que dans chaque épreuve que Dieu nous suscite l'obstacle peut devenir moyen; il n'y a que manière de voir les choses. Cet homme, par exemple, quand il a déchiré mes filets, il ne se doutait guère qu'il me mettait sur la voie d'une industrie plus profitable; et pourtant c'est la vérité. Le malheur de cette nuit renferme encore une leçon; tâchons de la trouver.

— Retournons à la maison, dit Meg : tandis que les petits t'apporteront les cordes, moi je prendrai la scie et la hache, et je reviendrai t'aider; car il n'y a pas de temps à perdre.

— Tu es une brave femme, Meg! dit Patrice.

Et ses yeux, qui jusque là étaient restés secs, s'emplirent de larmes.

Dès que la mer se fut retirée, Patrice lança sur la vase son *pousse-pied*, et arriva en un clin d'œil à la barque. Il y trouva des filets encore pleins de poissons, un tonneau de farine, des vêtements, et quelques outils qui lui servirent à détacher les mâts et les planches qu'il chargeait à mesure dans sa nacelle. Au moyen de la corde de tirage, celle-ci glissait rapidement de la barque à la rive.

Le pêcheur et sa femme, inquiets de ne pas voir reparaître leurs hôtes, et tourmentés par le remords, se hasardèrent à sortir de la maison. Ils virent de loin ce qui se passait; mais, ne sachant comment l'interpréter, ils restèrent à l'écart, jusqu'à ce que le petit Thaddy, dépêché par sa mère, vînt les avertir qu'on allait dîner. Le repas se faisait sur les dunes, afin de ne pas discontinuer la besogne qui pressait. Ils hésitaient encore à suivre l'enfant, lorsque Patrice s'approcha. Il tendit cordialement la main au pêcheur, qui le regardait avec anxiété.

— Que ne m'avez-vous demandé, dit-il, mon secret pour multiplier les moules et les parquer dans le voisinage des côtes; je vous l'eusse donné de grand cœur, et nous serions tous deux heureux, et peut-être amis. Vous avez détruit une source de richesse qui vous eût profité autant qu'à moi. Maintenant que nous voilà tous deux pauvres, pourquoi ne pas unir nos efforts et associer notre travail?

— Parlez-vous sérieusement, demanda le pêcheur, ou bien profitez-vous de l'aveu de ma faute pour me railler et me faire mieux sentir ma misère?

— Dieu et mon saint patron me sont témoins que je ne veux ni vous affliger ni vous railler. Voulez-vous travailler avec moi à refaire notre fortune?

— Je le veux! s'écria le pêcheur; et si de ce jour je ne vous donne mon bras, mon cœur et ma main pour vous servir et vous seconder fidèlement, chassez-nous, et que je sois maudit!

— Et moi, je promets devant la sainte Vierge, reprit la femme en se tournant vers Meg, de vous prêter toute l'assistance dont je suis capable, tant dans la maison qu'au-dehors; de soigner, veiller, élever vos enfants comme s'ils étaient miens, et d'employer chaque jour de ma vie à réparer le mal que je vous ai fait cette nuit!

— Amen, dit Patrice.

— Amen, répéta le pêcheur.

Les deux femmes s'embrassèrent. Les travaux furent repris en commun après le repas. A la nuit tombante, tout ce qui pouvait être sauvé du naufrage était en sûreté, et, ce qui valait mieux, les cœurs, oppressés et souffrants le matin même, étaient le soir heureux et dilatés. Patrice ne se souvenait déjà plus de sa ruine que comme d'un aiguillon à son intelligente activité.

— Il y a eu de ma faute, se dit-il; je m'y étais mal pris. La malveillance s'est, il est vrai, jointe à l'ouragan; mais celui-ci eût pu à lui seul faire autant de dégâts : une tempête plus violente, une barque jetée à la côte, devaient tôt ou tard détruire mon ouvrage. Isolés les uns des autres, mes piquets n'opposaient point assez de résistance à l'effort des eaux. Je veux, cette fois, être plus prévoyant.

Tout en songeant, il traçait sur le sable de nouvelles combinaisons : il s'arrêta à la plus ingénieuse; désormais l'aide ne lui manquerait pas pour exécuter ce qu'il avait en tête. Il dessina donc sur la vase, à marée basse, un V, première lettre de son nom de famille. Secondé par son nouvel associé, qui sous sa direction avait construit avec les planches de sa barque une autre nacelle, il planta, à trois ou quatre pieds de distance l'un de l'autre, sur les lignes tracées, de forts pieux, longs de dix à douze pieds, qu'il enfonça dans le limon jusqu'à moitié de leur hauteur; il en garnit les in-

tervalles de branches formant des espèces de claies flexibles, à jour, et pourtant résistantes. L'angle du V, tronqué et tourné vers la mer, recevait le premier choc de la vague ; brisée par cet obstacle, elle se partageait et longeait les deux lignes qui s'étendaient en s'écartant vers le rivage, laissant entre elles une ouverture de quarante à quarante-cinq degrés. Patrice ménagea à l'extrémité de l'angle un espace vide de trois à quatre pieds, afin d'y ajuster, tantôt des filets, tantôt des paniers d'osier ronds et longs, destinés à recevoir le poisson apporté dans l'enclos à marée haute, et qui, s'y trouvant enfermé, cherchait une issue pour sortir à mesure que les eaux baissaient. Cette pêche journalière devait suffire à l'existence des deux familles en attendant une récolte plus abondante et plus régulière. Patrice ne se reposa pas qu'il n'eût tracé un second V parallèle au premier sur le lieu où avait péri la barque du pêcheur, jetant ainsi les fondements de la fortune de son ennemi à l'endroit même où celui-ci avait conjuré sa perte.

Il eut soin de peupler les claies de jeunes moules qu'il y fixa dans des sacs de vieux filets. Une construction vaste, solide, offrant une grande surface aux coquillages qu'y apportait chaque marée, remplaça les piquets épars et les herbes flottantes. Walton nomma ce parc, si bien inventé, *Boutchoat*, de deux mots de sa langue natale, *bout*, clôture, et *choat*, bois ou en bois (1). Mais le pêcheur voulut que le sien fût appelé *le gage du pardon*.

Ce fut un beau jour que celui du baptême de ces ingénieux appareils qui, levant un tribut sur la mer, dotaient le pays d'une véritable richesse. Quoiqu'on ne pût prévoir alors le brillant avenir des *Bouchots*, le frère Hiéronyme ne dédaigna pas de venir les bénir. Monté dans la nacelle de l'Irlandais, il fit le tour des deux enclos, priant et chantant. Il disait : — Que la bénédiction de l'Eternel soit avec toi, dans ta maison, tes greniers, dans tout ce à quoi tu mettras la main; car l'Eternel ton Dieu t'a béni, et avec toi le pays qu'il te donne. Les femmes et les enfants répondaient du rivage : — Parce que tu as connu son nom et gardé ses commandements! Patrice avait le cœur gonflé d'une sainte joie, et le pêcheur se sentait régénéré.

L'hiver se passa sans trop de privations. L'association des deux familles avait doublé leurs ressources, et quand vint le printemps, les Bouchots, soigneusement entretenus, se couvrirent d'une multitude de belles moules. Il n'y avait pas trop de l'activité de tous pour les recueillir et les porter aux différents marchés, où leur excellent goût les faisait rechercher des acheteurs. L'abondance s'accrut encore, grâce à la sage précaution de Patrice qui avait planté en tête des Bouchots, du côté de la mer, un assez grand nombre de pieux, sentinelles avancées, destinées à retenir les herbes marines chargées de frai. Ces claires-voies se tapissèrent aussi rapidement d'une sorte de coraline dont les jeunes rameaux semblaient venus là tout exprès pour protéger les générations de coquillages naissants.

Un soir, au retour de l'équinoxe, les deux associés comptaient et partageaient le gain de la semaine. La femme du pêcheur, assise au coin du feu, enseignait au plus petit des enfants à faire du filet, tout en allaitant son nouveau-né. Meg mettait le couvert, et Thaddy surveillait la chaudière où cuisait le souper. Patrice se leva, prit une longue planchette sur laquelle le frère Hiéronyme avait inscrit les jours du mois, les heures de la marée et le cours de la lune. Il y fit autant d'entailles qu'il avait reçu de deniers : c'était sa manière de tenir ses comptes. De temps à autre, il s'interrompait dans ses calculs pour contempler les visages riants groupés autour de l'âtre. Le vent soufflait au-dehors, le feu pétillait gaiement. La chaumière s'était agrandie avec l'aide des hôtes; de grands bahuts en chêne renfermaient le linge filé par les deux femmes pendant les chômages de la pêche; la fournée de la veille avait garni les planches de pains bis qui exhalaient une odeur fraîche et appétissante. Cet aspect d'abondance et de bien-être frappa l'Irlandais comme s'il s'en apercevait pour la première fois, et il se souvint de son rêve. Tout-à-coup le pêcheur, qui parcourait des yeux le calendrier du frère Hiéronyme, tressaillit et s'écria :

— Le 21 septembre!... Il y a juste un an aujourd'hui...

— Que nous sommes frères, et que nos femmes sont sœurs, interrompit Patrice.

— Oui! reprit l'homme d'une voix émue; il y a un an j'étais envieux, et votre charité m'a rendu bienveillant; j'étais méchant, et de votre bonté vous m'avez fait bon; je n'aimais personne et ne me sentais aimé de personne, et aujourd'hui je suis entouré d'une famille d'amis; je trouvais plus facile de mourir que de partager le pain de celui que j'avais offensé, et vous m'avez montré que je pouvais me rendre utile, et vous m'avez fait vivre pour réparer le mal que j'avais fait à vous et à moi. Vous avez aimé votre ennemi à l'égal de vous-même, et mon cœur qui se desséchait est redevenu tendre.

— Frère! dit Patrice, le changement qui s'est fait en vous vient de Dieu, non de moi. Il plaît à sa toute-puissance de tirer le bien du mal. Ce qui, à notre vue bornée, semble malheur et misère, n'est souvent qu'un acheminement au mieux. A nous de semer dans notre ignorance, à lui de féconder dans sa sagesse. Qui sait si nos épreuves, nos fatigues et nos sueurs ne profiteront pas, non seulement à nous qui passons, mais à ceux qui viendront après nous?

— Qui sait? répondit le pêcheur.

La fin à la prochaine livraison.

(1) Ces deux mots sont en effet dérivés de l'ancien mélange du celte et de l'irlandais. On en a fait depuis longtemps *bouchot*.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Suite. — Voy. p. 90, 220.)

NEUVIÈME SIÈCLE.

A la mort de Charlemagne (814), Louis-le-Pieux, plus généralement surnommé le Débonnaire, hérita du titre d'empereur et de roi des Francs. Peppin, autre fils de Charlemagne, avait eu en partage le royaume d'Italie. Louis-le-Débonnaire associa (817) son fils Lothaire à l'empire, créa son second fils Peppin roi d'Aquitaine, et son troisième fils Louis roi de Bavière (que l'on nomma plus tard Louis-le-Germanique). Son quatrième fils, Charles II, dit le Chauve, qu'il avait eu de Judith, sa seconde femme, n'entra d'abord dans aucun partage. Les démêlés de Louis-le-Débonnaire et de ses fils eurent pour résultat deux dépositions et deux restaurations de ce prince, décédé le 20 juin 840 à Ingelheim, île du Rhin, près de Mayence. Avant de mourir, Louis diminua la part de ses fils aînés, qui, il est vrai, l'avaient bien mérité par leurs révoltes, et dota à leurs dépens le fils de son choix, Charles-le-Chauve.

Un ancien chroniqueur (l'Anonyme, appelé aussi l'Astronome) rapporte, à l'année 791, que Louis-le-Débonnaire, âgé alors d'environ treize ans, fut armé solennellement au château de Rensbourg par Charlemagne, qui lui ceignit l'épée. C'était un reste d'ancien usage des Francs et des Germains, qui consacrait le moment où l'enfant recevait, avec les armes, le droit de défendre la patrie, comme une des grandes époques de la vie; et ce fut le commencement d'un autre usage, si célèbre depuis sous le nom de *Chevalerie*.

Lorsque le 11 novembre 833, Louis-le-Débonnaire récita publiquement lui-même, à Soissons, une confession des crimes et des fautes qu'il s'attribua avec une humilité toute chrétienne, les évêques qui présidaient à cette dégradation lui firent déposer sa ceinture militaire sur l'autel et revêtir l'habit de pénitent.

D'après le récit d'un autre chroniqueur du neuvième siècle (Thégan), Louis-le-Débonnaire, doux et indulgent de caractère, chaste dans ses mœurs, économe dans ses habitudes, était simple dans ses vêtements. Jamais on ne voyait briller l'or sur ses habits, si ce n'est dans les fêtes solennelles, selon l'usage de ses ancêtres. Dans ces jours, il ne portait qu'une chemise et des hauts-de-chausses brodés en or, avec des franges d'or, un baudrier et une épée tout brillants d'or, des bottes et un manteau couverts d'or; enfin, il avait sur la tête une couronne resplendissante d'or, et tenait dans sa main un sceptre d'or.

Toute la première partie du neuvième siècle fut troublée par les guerres, non seulement des fils de Louis-le-Débonnaire contre leur père, mais aussi des quatre frères entre eux. En ces temps d'agitation, on voit peu de changement dans les costumes.

Charles-le-Chauve n'avait que dix-sept ans, lorsque son père décéda. La France, la Bourgogne et l'Aquitaine lui échurent en héritage. Mais les rivalités des fils du vieil empereur amenèrent successivement de nouveaux partages de l'empire, jusqu'à ce qu'enfin, après de terribles luttes, on sentit la nécessité de procéder à une division finale, qui fonda définitivement la nouvelle France, et qui conféra le nom de Français au peuple gaulois ou roman. Cette division fut accomplie par le traité de Verdun, du mois d'août 843. Toute la partie de la Gaule située au couchant de la Meuse, de la Saône et du Rhône, fut assignée en partage à Charles-le-Chauve sous le nom de France. La fin violente de Charles-le-Chauve, mort empoisonné, le 6 octobre 877, par son médecin Sédécias, fut attribuée à un complot des seigneurs de



(Portrait de Lothaire, tiré du manuscrit des Evangiles donné par ce prince au monastère de Saint-Martin, près de Metz, et déposé à la Bibliothèque royale.) 934.

sa cour, irrités contre lui par ses expéditions lointaines, qui, en les ruinant, tournaient toujours à sa honte, tandis qu'il laissait impunément saccager son pays par les Normands. Ce qui ne les irritait pas moins peut-être, c'est qu'il donnait les charges à des gens de bas lieu, au préjudice des gens de



(Louis-le-Germanique. — Tiré du recueil de la *Maison de Bavière représentée en soixante-deux figures*. Bibliothèque royale.)

qualité. Enfin un autre grief, et celui-ci appartient plus particulièrement à l'histoire du costume, c'est que Charles semblait mépriser la nation française, en s'habillant à la mode des Grecs.

La France continua à déchoir, pendant douze ans encore, sous le règne des descendants dégénérés de Charlemagne. Louis-le-Bègue, fils de Charles-le-Chauve, puis Louis III et Carloman, occupèrent chacun deux ans le trône. Après la mort de tous trois, Charles-le-Gros, d'abord roi de Souabe, et seul survivant entre les fils de Louis-le-Germanique, réunit de nouveau, en 884, tous les Etats de Charlemagne; mais en 887, une diète des grands et des prélats de Germanie, assemblés à Tribur, sur le Rhin, le déclara indigne du trône, et le déposa : il mourut peu après, le 12 janvier 888. Ce fut le signal de la dissolution de l'empire. Cette race était finie : l'infécondité de huit reines, la mort prématurée de six rois, en montrent assez la dégénération; elle finit d'épuisement, comme celle des Mérovingiens, et les divers royaumes qui composaient l'empire de Charlemagne, séparés de nouveau, obéirent à des souverains indépendants les uns des autres.

C'était un usage établi parmi les princes francs du neuvième siècle de se faire inscrire au nombre des religieux d'un monastère, afin, disait-on, d'avoir part aux prières et aux bonnes œuvres qui s'y faisaient : on les appelait *fratres conscripti* (frères inscrits), et l'on trouve encore, dans plusieurs ouvrages, quelques uns de ces catalogues où les princes sont inscrits parmi les moines.

A l'exemple de son père Louis-le-Débonnaire, et de son frère Louis-le-Germanique, que les moines de Saint-Denis comptaient au nombre de leurs frères, Lothaire voulut se faire inscrire au monastère de Saint-Martin près de Metz, et il fit présent aux religieux de cette abbaye d'un manus-



(Costumes civils sous Charles-le-Chauve.— D'après Viel-Castel et Herbé.) 490



(Bourgeoises et Bergers sous Charles-le-Chauve. — D'après Beaunier et Mifflicz.) 469.

crit des Evangiles que l'on conserve encore aujourd'hui à la Bibliothèque royale. C'est à la tête de ce livre précieux que se trouve le portrait de ce prince, portrait fait dans le temps même et que nous reproduisons.



(Seigneurs de la cour de Charles-le-Chauve. — Extrait de la Bible manuscrite donnée à ce prince, en 869, par les chanoines de Saint-Martin de Tours.)



(Princesse et dames de la cour de Charles-le-Chauve. — D'après Montfaucon et Willemin.)

Lothaire, placé sur son trône, est assis sur un grand coussin ; il a les cheveux courts, contre la coutume des rois de la première race. Sa couronne, composée de deux branches contournées qui s'élèvent au-dessus de la tête, avec

deux prolongements qui descendent le long des oreilles, est d'une forme si extraordinaire, qu'on l'a attribuée, avec raison, à la fantaisie de l'artiste. Le sceptre, fort long, est surmonté d'une pomme et va toujours en diminuant jusqu'au bas, où il se termine en pointe; c'est plutôt une haste qu'un sceptre. La chaussure, formée de bandes entrelacées, approche du *campagus* des anciens. Le campagus était la chaussure des sénateurs et des empereurs romains. Constantin-le-Grand en permit l'usage aux ecclésiastiques de Rome. Le campagus était composé de longues bandes de peau blanche en dedans et noire en dehors; après avoir enveloppé le pied et la jambe de lin très fin, on chaussait le campagus, dont les bandes entrelacées s'élevaient quelquefois jusqu'au-dessus du genou.

Les deux écuyers, placés de chaque côté du trône de Lothaire, sont remarquables par la forme de leur casque; l'un tient l'épée du prince dans le fourreau, l'autre sa haste et son bouclier, dont la partie convexe est surmontée d'une pointe. La charge d'écuyer (*scutifer*) était une des plus importantes.

La figure de Louis-le-Germanique, dont la couronne et les vêtements offrent un singulier contraste avec le goût et les habitudes des fils de Louis-le-Débonnaire, et ont certainement été exécutés trois siècles plus tard, est empruntée à la collection représentant les souverains de la *maison de Bavière représentée en soixante-deux figures*, depuis Norix jusqu'à Sigismond au quatorzième siècle, un des monuments les plus curieux que renferme la Bibliothèque royale.

Vers la fin du neuvième siècle, les costumes étaient à peu de chose près tels qu'on les avait portés du temps de Charlemagne. Le manque de monuments et le silence des auteurs contemporains permettent à grand'peine de connaître de quelle manière les simples citoyens avaient coutume de se vêtir; mais du moins on trouve de plus exactes indications relativement au costume des personnages éminents en dignité, et les sujets que nous reproduisons, d'après des documents d'une authenticité peu contestable, suffisent pour démontrer que les princes et les seigneurs conservaient encore quelque chose des traditions romaines dans la forme des habits d'apparat. C'était toujours, pour les uns, les longues tuniques resserrées par une ceinture et recouvertes d'une ample chlamyde qu'un ou plusieurs boutons tenaient attachée au-dessus de l'épaule, et pour les autres, le costume militaire romain, où l'on commençait à entrevoir l'invasion du mauvais goût du siècle. Les casques, les boucliers, les épées, avaient pris des formes bizarres qui les éloignaient chaque jour davantage des modèles sur lesquels on avait voulu les façonner; et l'on pourrait dire que le costume avait subi à peu près le même genre d'altération que le langage, corrompu qu'il était par le mélange des mœurs germaines avec les mœurs des anciens sujets romains. On retrouve pourtant le costume romain jusque dans le onzième siècle, sur un sceau apposé à une charte de Robert, duc de Bourgogne, en 1054.

Dans une peinture de la grande Bible manuscrite, donnée à Charles-le-Chauve par les chanoines de Saint-Martin de Tours, en 869, et conservée à la Bibliothèque royale, ce prince est représenté assis sur son trône et recevant le livre qui lui est présenté par un des chanoines rangés en demi-cercle devant lui. A ses côtés sont des seigneurs et des soldats, tous vêtus à la manière des Romains. Le manteau du roi est retenu sur l'épaule droite par une courroie ou ruban passé dans une agrafe, et paraît être de drap d'or; il est orné d'une broderie dont les dessins sont rouges sur un fond en or. La tunique est brun-rouge; les souliers sont d'une couleur rouge-clair, avec des raies en or. La couronne est en or, avec des dessins rouges; le sceptre est rouge, avec des raies noires.

Une statue en cuivre se voyait anciennement à Saint-Denis, sur la tombe de Charles-le-Chauve: elle était de la fin du dixième siècle. Son costume, fort remarquable, est, d'après les estampes qui en restent, composé d'un manteau assez court, attaché sur l'épaule droite, et de trois tuniques l'une sur l'autre, ornées, ainsi que le manteau, de broderies enrichies de pierreries. On aperçoit deux manches de tuniques; celle de dessus est très large, tandis que l'autre est fort étroite. Les souliers sont recouverts d'une espèce de réseau en losange.

A la fameuse bataille de Fontenai en Bourgogne, le 25 juin 841, on se servit d'arcs et de flèches, dont on avait repris l'usage depuis quelque temps. On combattait aussi avec des masses d'armes et de grands sabres, ou espèces de coutelas d'une pesanteur énorme. Les anciens Gaulois, que l'on nommait Romains, portaient alors des casaques rayées, différentes de celles des Francs. A cette époque, les comtes français devaient fournir à chaque soldat une lance, un bouclier, un arc, deux cordes et douze flèches. Lorsqu'un jeune homme se destinait au service, il était tenu de se présenter devant le prince ou le général, pour lui demander la permission de servir son pays; si le prince la lui accordait, il en recevait avec appareil une lance et un bouclier.

L'usage de ce temps voulait que les seigneurs qui abordaient le roi dussent embrasser ses pieds; la reine embrassait ses genoux; et si le roi permettait à un grand d'embrasser ses genoux, il lui donnait par là une marque de la plus grande faveur.

La chlamyde n'était pas seulement le manteau des hommes; pendant longtemps elle avait été à l'usage des femmes: Agrippine, suivant Tacite, en portait une de brocart d'or. Des Romains cette coutume était passée chez les Francs, et c'est pour cela que les monuments de la première race nous représentent souvent les reines enveloppées de cette espèce de vêtement. Plus tard, on ne le remarque que sur des figures allégoriques, et les femmes paraissent l'avoir remplacé par un voile quelquefois uni et léger, d'autres fois chargé de riches broderies, mais toujours fort ample et relevé sur les bras.

Une des peintures de la Bible donnée à Charles-le-Chauve en 869 représente quatre femmes écoutant un prophète. Ces figures, dont deux tiennent des volumes reliés, et les deux autres des rouleaux de vélin teint en bleu ou en pourpre, sont d'un haut intérêt pour l'histoire du costume féminin au milieu du neuvième siècle. Elles nous apprennent que les femmes portaient à cette époque deux tuniques. L'une, celle de dessous, plus étroite et généralement plus longue que celle de dessus, avait des manches justes au poignet et formant à cet endroit une multitude de plis. La tunique de dessus avait des manches plus ou moins largement ouvertes et qui souvent ne dépassaient pas le coude. De larges bandes ornées bordaient l'ouverture du cou et des manches, le bas de la robe, et dessinaient antérieurement une large suture du haut en bas. La ceinture était placée au-dessus des hanches. Un voile richement brodé, couvrait la tête, enveloppait les épaules et descendait presque jusqu'à terre. La chevelure se dérobait entièrement sous ce voile, et ne se prolongeait pas, comme l'usage en vint par la suite, en nattes d'une longueur démesurée.

Les quatre femmes peintes dans la Bible de Charles-le-Chauve portent des chlamydes de couleurs variées: celles de dessus sont blanches, à manches de brocart d'or; une seule est rose; celles de dessous sont orange ardent, brun clair, bleu clair, violet, avec manches bleu clair, et broderies rouges sur bandes en or. Les souliers de ces différentes figures sont noirs.

Un écrivain du neuvième siècle, Abbon, moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dans un poëme latin sur le siége de Paris par les Normands en 886, siége auquel il avait assisté, attribue à l'orgueil, à la débauche et au luxe

tous les maux sous lesquels gémissait la France. Il n'est peut-être pas sans intérêt pour nos lecteurs de voir avec quelle noble indignation il s'élève contre le luxe des vêtements :

« France, que sont devenues ces forces avec lesquelles tu » as jadis ajouté des royaumes à ton empire ? Tu te laisses » emporter à l'orgueil et à un goût effréné pour les habits » précieux. France, il te faut des agrafes d'or pour relever » tes magnifiques vêtements, et de la pourpre de Tyr pour » donner à ta peau un vif incarnat ; tu ne veux pour tes » épaules que des manteaux enrichis d'or ; une ceinture ne » plaît à tes reins que si elle est garnie de pierres précieuses, » et tes pieds ne s'accommodent que de courroies dorées ; » des habillements modestes ne suffisent pas à te couvrir. » Voilà ce que tu fais, et aucune autre nation n'en fait au- » tant. Si tu ne perds ces vices, tu perdras tes forces et le » royaume de tes pères. De ces vices naissent tous les crimes, » ô France ! fuis-les donc à jamais. »

DES ARBRES FORESTIERS DE LA SUISSE,

ET DU PARTI QUE L'ON EN TIRE.

On compte en Suisse 218 espèces d'arbres ou d'arbustes indigènes, dont 55 s'élèvent à peine à la taille de $0^m,65$, 101 de $0^m,65$ à $3^m,25$, 24 de 3 à 8 mètres, et 38 qui dépassent 8 mètres. Les espèces les plus communes, c'est-à-dire celles qui constituent les forêts les plus étendues de la Suisse, sont, dans les régions basses, les chênes, les pins et les sapins ; dans les montagnes, les hêtres, les mélèzes, les pins et les sapins.

Les noirs sapins dominent surtout dans les forêts de la Suisse. Le mélèze est moins commun ; il croît à différentes hauteurs, près des glaciers, ordinairement sur les pentes tournées vers le nord. L'arole croît également à des hauteurs variables ; de même que l'aulne vert, qui s'élève quelquefois au-dessus de la limite des sapins. L'aulne glutineux vient dans les lieux bas et humides, et le bouleau ne s'élève pas en Suisse au-dessus de 1430 mètres, tandis que, dans le nord de l'Europe, il dépasse la limite des sapins. Sur le bord des torrents, on remarque un grand nombre de saules. Le châtaignier croît çà et là dans les terrains qui ne sont pas calcaires jusqu'à 780 mètres.

Voici, d'après Wahlenberg, quelles sont les différentes régions forestières de la Suisse (1). Les forêts de hêtres ne s'élèvent guère au-delà de 1300 mètres au-dessus du niveau de la mer ; quelquefois jusqu'à 1495 ; les forêts de sapins blancs jusqu'à 1478 ; celles de pins sylvestres (ou daille) et de sapins rouges jusqu'à 1787. Dans les hautes montagnes, au-dessus de la limite des arbres, le terrain est orné de deux espèces de rhododendron, qui ne sont limitées que par le voisinage de la neige éternelle. Auprès de ces arbrisseaux élégants, on trouve quelquefois l'alizier faux néflier et une hybride, entre cette espèce et l'alizier commun, qui mériterait d'être introduite dans la culture. Quelques saules rampent à la surface d'un sol inégal, et leurs rameaux, recouverts fréquemment par la terre que la pluie entraîne sur eux, sans qu'ils cessent pour cela de s'étendre, offrent le singulier phénomène d'arbres plus ou moins souterrains. Les extrémités de ces rameaux forment quelquefois un gazon, de telle sorte que le voyageur étonné marche pour ainsi dire sur la sommité d'un arbre. C'est principalement le saule herbacé qui présente cette apparence, parce que sa station habituelle est sur les pentes rapides de terrain meuble, surtout parmi les débris de schiste, que la fonte des neiges et la pluie entraînent facilement.

(1) D'après Kasthofer, le blé s'arrête, en Suisse, à 1105 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'avoine à 1137, le seigle à 1495, l'orge à 1560.

Au pied des montagnes, sur des pentes moins rapides, le busserole, remarquable par ses fleurs roses et ses fruits rouges, rampe et couvre de grands espaces. Les forêts et les broussailles des régions peu élevées présentent une assez grande quantité de plantes ligneuses. On trouve çà et là de très beaux érables, des sorbiers, plusieurs espèces de roses ; le cytise des Alpes qui, malgré son nom spécifique, vient plus souvent sur le Jura que dans les Alpes. Aux environs de Genève, il ne se trouve jamais dans les Alpes, mais assez fréquemment sur le revers méridional du Jura. On le cultive de préférence au cytise *laburnum*, parce que la couleur jaune de ses fleurs est plus vive, que ses feuilles sont plus vertes, et qu'il est moins attaqué par les insectes. Dans la Suisse allemande, on le recherche pour la fabrication des instruments de musique.

La Suisse tire un grand parti de ses forêts, et les nombreuses glisseries qui, de 1816 à 1819, furent établies pour exploiter les richesses forestières, situées sur les sommets les plus élevés de ses montagnes, notamment du mont Pilate, prouvent assez qu'elle en tirerait encore un plus grand parti, si des lois restrictives n'étaient venues arrêter l'essor de ses exploitations. La Suisse exporte en France et en Italie une grande quantité de bois de construction, surtout de sapin, de hêtre, de mélèze et de chêne. Le sapin et le chêne servent au chauffage, et le chêne est toujours recherché à cause de la faculté qu'il a de se conserver longtemps sous l'eau et dans les lieux humides. Les feuilles de l'érable sont employées comme fourrage. Dans le canton de Glaris on prépare beaucoup de bois à plaquer, et on l'expédie dans les Pays-Bas, en Angleterre, etc. Le buis, le cormier, le sorbier, le cerisier, qui croissent épars dans les forêts, de même que le noyer, cultivé dans les plaines, sont employés aussi par les ébénistes et les menuisiers d'une manière souvent ingénieuse ; tandis que les bergers de la Suisse centrale se servent de l'érable pour fabriquer beaucoup de petits objets de luxe.

Un pâtre nommé Hukkler est le premier qui ait trouvé moyen de travailler l'érable avec assez de goût. Il en fit d'abord des cuillers et des fourchettes, des vases pour boire, des gaines de couteaux de chasse. Les différentes nuances de ce bois lui servirent à varier ses produits. Il n'avait aucune idée du dessin ; mais un goût naturel fort distingué lui apprit à imiter les enroulements et les nervures des feuillages, ainsi que les formes élégantes des fruits. Ces sculptures se vendirent d'abord pour rien à des étrangers, étonnés de la délicatesse du travail autant que de la simplicité de la matière. Hukkler vit encore ; ce père de l'industrie unique de Brienz a fait l'acquisition d'une bonne maison de bois, où il passe sa vieillesse. Le succès de ses premiers essais augmenta le prix de ses œuvres ; bientôt elles furent imitées ; des dépôts s'établirent à Interlaken et à Berne ; et on les retrouve semées à travers l'Europe dans les cabinets des amateurs. Stechly et Fischer sont aujourd'hui les Phidias et les Praxitèle de cette sculpture sur bois, qui rapporte à une seule bourgade 150 000 fr. de revenu, et qui vaut à ses ouvriers les plus habiles de 3 à 5 fr. par jour, somme énorme pour la localité. A Berne, une fourchette travaillée à Brienz se vend 1 fr. ; à Brienz même on la paie 60 cent. Des Anglais fort curieux de ces ouvrages emportent tous les ans beaucoup de grandes urnes de Brienz, d'une forme heureuse, élégante et originale, et qui feraient honneur à un bon artiste. On y retrouve avec plaisir tous les souvenirs des montagnes : les anses sont formées par des nœuds naturels des branchages flexibles ; les ornements sont des pampres, des mûres sauvages, des branches de mélèze, groupés avec un art et un caprice admirables. On vend un de ces beaux vases de 70 à 100 fr.

BENSSERADE.

Isaac de Bensserade (1), poëte du dix-septième siècle et membre de l'Académie française, naquit en 1612 à Lyons-la-Forêt, petite ville de la haute Normandie. Son père, maître des eaux et forêts, suivant les uns, était tout simplement, au dire de Ménage, procureur à Gisors; ce qui est beaucoup



(Bensserade.)

plus certain, c'est qu'il lui laissa en mourant une succession si embarrassée, que Bensserade aima mieux y renoncer que de se donner les soins nécessaires pour la débrouiller. Se trouvant donc à sa sortie du collége de Navarre sans patrimoine et sans état, il s'avisa de se faire présenter au cardinal de Richelieu en qualité de parent du côté de sa mère qui se nommait Laporte; le cardinal, sans trop approfondir la chose, lui accorda une pension de deux cents écus. Insuffisante sans doute pour le train que Bensserade voulait déjà mener dans le monde, cette faveur ne lui sembla pas mériter une reconnaissance assez vive pour l'empêcher de prédire et chanter la mort du cardinal dans un méchant quatrain qui lui fit supprimer immédiatement sa pension.

L'amiral de Brézé, autre allié maternel qu'il s'était donné, l'emmena avec lui sur sa flotte; mais à l'attaque d'Ortibello où cet amiral fut tué, Bensserade, si l'on en croit le médisant Tallemant-des-Réaux, démentit bien le sang des Abencerrages dont il se disait issu: il se réfugia à fond de cale, et comme quelqu'un l'avertit que les coups de canon à fleur d'eau étaient les plus dangereux: « Hélas! s'écria-t-il, où est-ce donc que je me fourrerai? » Hors de ce danger, Bensserade revint à la cour et y fit bientôt fortune sur le pied de bel esprit. Les libéralités de la reine, du cardinal de Mazarin et de la maison de Villeroy lui composèrent un revenu d'environ douze mille livres, et le mirent en état d'avoir un *carrosse à couronne* et *trois laquais*, sorte de luxe alors inconnu ou inusité parmi les poëtes de profession et qui lui suscita bien des envieux.

La tragédie de *Cléopâtre* (qu'il écrivit et fit représenter n'ayant encore que vingt-trois ans), celles de *la Mort d'Achille*, de *Méléagre*, et les comédies d'*Iphis* et *Janto* et de *Gustafe*, avaient acquis à Bensserade une réputation d'homme d'esprit qui fit jeter les yeux sur lui pour la composition des ballets mêlés d'intermèdes, alors en grande vogue, et où, comme on sait, les plus grands seigneurs et le roi lui-même figuraient devant toute la cour. Bensserade justifia l'opinion que l'on avait conçue de l'ingénieuse facilité de son esprit, et imagina de confondre le caractère des personnes de distinction qui jouaient et dansaient dans ces ballets, avec celui des personnages qu'elles représentaient.

Enorgueilli par le succès de ses petits vers, de ses chansons, de ses sonnets, mais non de ses *Métamorphoses d'Ovide* en rondeaux, ouvrage orné de figures, pour lequel le roi avait donné 10 000 livres, et qui tomba tout à plat dès qu'il parut, Bensserade crut pouvoir prendre vis-à-vis de Molière, que Louis XIV lui avait donné comme collaborateur pour le *Ballet des Muses*, des airs de hauteur. On connaît l'anecdote suivante. Quelqu'un citant devant lui ces deux vers du troisième intermède des *Amants magnifiques* de Molière qu'on allait représenter:

Et tracez sur les herbettes
Les images de vos chansons;

il prétendit qu'il fallait sans doute lire:

Et tracez sur les herbettes
Les images de vos chaussons.

Le mépris, disait Molière, est comme une pilule qu'on peut bien avaler, mais qu'on ne peut mâcher sans faire la grimace; et sans attacher sans doute une trop grande importance à son distique, il résolut de se venger du quolibet de Bensserade. Il inséra dans le premier intermède des *Amants magnifiques*, pour le roi qui représentait Neptune, des vers tout-à-fait dans le genre de Bensserade; il ne s'en déclara pas l'auteur et ne mit que le roi dans sa confidence. Tous les courtisans, dupes de cette ruse, accablèrent de compliments le complaisant Bensserade, qui, par ses faibles dénégations, acheva de leur persuader que ces stances assez maniérées étaient de lui. On juge de sa confusion et de son dépit quand Molière se fit connaître comme l'auteur de ce prétendu chef-d'œuvre.

Peu s'en fallut pourtant que sa célébrité poétique ne le conduisît aux honneurs diplomatiques; il toucha 4 000 livres pour aller complimenter la reine Christine de Suède, qu'un fou avait tenté d'assassiner. On croyait, dit un chroniqueur, qu'il la tiendrait en belle humeur: mais il n'y alla pas pourtant, et l'argent lui demeura. Scarron qui n'aimait point Bensserade, et qui était fort au courant de toutes ses aventures, après avoir daté une fois une de ses lettres,

L'an que le sieur de Bensserade
N'alla point en ambassade,

data ainsi l'année suivante:

L'an que le sieur de Bensserade
Fut menacé de bastonnade.

Il fut reçut à l'Académie française, où il succéda à Chapelain, le 17 mai 1674; puis, dégoûté du monde où sa réputation commençait à baisser, il se retira sur la fin de sa vie à Gentilly, dans une maison de campagne, qu'il orna d'inscriptions et de rondeaux. Tourmenté d'une maladie cruelle, il mourut des suites d'une maladresse de son chirurgien, qui en voulant lui faire une saignée lui piqua l'artère, et, tout effrayé, prit la fuite. Bensserade expira quelques heures après cet accident, le 19 octobre 1691; il était dans sa quatre-vingtième année.

(1) L'orthographe de son nom a beaucoup varié. Il écrivait *Bensseradde*, ensuite *Bensserade*, et dans les dernières années de sa vie *Benserade*. L'orthographe que nous avons adoptée est celle qui résulte des actes authentiques.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉUM DE RIO-JANEIRO.

COIFFURES DE SAUVAGES BRÉSILIENS.



(Danses de sauvages brésiliens.)

Dans la collection du Muséum impérial d'histoire naturelle de Rio-Janeiro, on a exposé un grand nombre de coiffures dont les sauvages brésiliens de la province du Para se servent en guise de masques, à certaines fêtes ou réjouissances publiques. Quelques unes de ces coiffures représentent des têtes de sanglier, de tigre, de tapir, de singe, des fourmiliers ou tatous, des poissons et autres animaux ; pour la plupart, elles sont entourées ou surmontées de filaments de cocotiers, ou de plumes et de nageoires. « Aussi légères que solides, dit M. Debret dans son Voyage au Brésil, elles sont formées d'un tissu de coton assez épais, fortement gommé des deux côtés et peint ensuite, ce qui lui donne la consistance d'un corps dur et sonore. Les différentes teintes employées dans leur coloris sont le blanc, le jaune clair, le rouge, le brun et le noir. » Ces mascarades sont, du reste, comme partout, une occasion de licence plus ou moins folle, suivant le caractère des tribus. Quant aux danses, elles sont peu variées; elles ont beaucoup de rapport avec ce que nous appelons la danse de l'ours.

UN FONDATEUR.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 242, 253, 257.)

CHAPITRE IV.

Les bouchots d'Esnandes en 1843.

Quand on gravit la haute falaise qui domine à l'ouest la plage d'Esnandes, on aperçoit d'abord une vaste nappe d'eau ; puis au-delà à droite, des terres basses couvertes de cabanes de pêcheurs ; devant soi, la pointe de l'Aiguillon qui donne son nom à la baie, et tout-à-fait à gauche la rive plate et sablonneuse de l'île de Ré, sur laquelle des ruines et les fortifications de Saint-Martin tranchent d'une manière pittoresque. Cette vue est belle surtout quand le soleil l'illumine de ses rayons, et qu'une atmosphère pure et transparente permet d'en saisir tous les détails. Bientôt la mer venant à baisser laisse à découvert d'immenses *platins* vaseux, unis comme une glace, et dont les limites se confondent avec l'eau qui se retire. A mesure que les flots reculent, là même où tout-à-l'heure la mer roulait ses vagues, on voit s'élever comme par enchantement une vaste cité de plus de 4 kilomètres de tour. Le sol sur lequel cette cité repose est nu, et réfléchit toute la pompe du ciel. De nombreuses colonnades se déploient à sa surface, et leur perspective décroissante se perd à l'horizon : des quartiers se dessinent avec leurs angles droits, des rues spacieuses s'ouvrent et se prolongent en parallèles : c'est toute une ville enfin, mais une ville sans mouvement, sans vie et comme abandonnée.

Cependant le tableau va bientôt s'animer et prolonger la surprise qu'on éprouve. Un léger bruit se fait entendre sur le rivage au pied de la falaise, et au même instant des êtres d'une forme bizarre, moitié hommes, moitié bateaux, agitant avec vivacité une seule jambe, s'élancent par centaines et de divers points sur ce platin uni qu'ils sillonnent rapidement, se dirigeant tous vers la cité sous-marine que la mer vient de leur livrer. Les voilà qui pénètrent dans les rues et l'activité s'y répand avec eux ; ils s'agitent et se croisent, paraissent et disparaissent derrière les colonnades; mais, au bout d'une demi-heure, et comme à un signal

donné, on les voit tous ensemble se diriger vers la grève en traçant de nouveaux sillons sur cette mer épaisse et immobile. Le flux reprend en même temps son empire ; l'eau gagne les rues redevenues désertes ; la vague se prolonge sur le platin ; et tout disparaît, cité, sol, habitants.

Cet étrange spectacle n'est point l'effet d'une illusion. La ville, que les flots couvrent et découvrent deux fois en vingt-quatre heures, fut fondée en 1046 par l'Irlandais Patrice Walton, qui dessina et construisit le premier bouchot sur la vasière d'Esnandes, et dont nous avons essayé de vous faire connaître l'histoire et les humbles travaux. Les millions de coquillages qui peuplent cette ville sont sortis des colonies qu'il y apporta le premier. Trois villages importants, Charron, Marsilly, Esnandes, se groupent autour de la grève où s'élevait sa cabane. Une population de plus de trois mille personnes vit de l'impôt que le premier il eut l'idée de prélever sur la mer : et parmi les *boucholeurs* se retrouvent encore des *Waltons*, qui, depuis huit siècles, perpétuent dans le pays le nom et l'industrie du réfugié irlandais.

Ce n'était pas en vain que le frère Hiéronyme avait béni cette plage, consacrée par le pardon des injures et par l'association. Lorsque la vase que le temps et les vagues amoncèlent en hiver menace d'ensabler les bouchots, un faible insecte apparaît, et accomplit à lui seul en quelques semaines un nivellement que des centaines de bras d'hommes ne pourraient faire en plusieurs mois : le *corophie à longues cornes* se montre par milliers au printemps, et aplanit l'intérieur des bouchots, coupés de sillons larges et profonds, qui en rendraient l'accès impossible aux bateaux plats des boucholeurs (1). L'intervention providentielle de ce petit crustacé, long à peine de quelques millimètres, est une condition indispensable à l'aisance des habitants d'Esnandes.

Aidés par cette cause, en apparence secondaire, mais si efficace, ils ont toujours été prospérant ; les bouchots se sont multipliés sur toute l'étendue de la vasière. On en compte aujourd'hui plus de trois cent trente, qui donnent un revenu annuel de 495 000 francs, répartis entre trois communes, sans compter le produit de ce qu'on nomme la *petite pêche*, faite au panier lors du retrait des eaux, et qui fournit abondamment à la consommation journalière des pêcheurs et de leurs familles. Chaque bouchot coûte en frais d'établissement, de réparation, d'entretien, environ 1 130 francs, et rapporte 1 500 francs. L'exploitation en est laborieuse : comme elle ne peut se faire qu'à marée basse, il faut visiter les bouchots par tous les temps, de nuit comme de jour. Les hommes se chargent de la pénible navigation du *pousse-pied* et vaquent à la récolte. Les femmes partent chaque nuit à cheval ou dans de petites charrettes pour se rendre à Surgères, Rochefort, La Rochelle, et attendent l'ouverture des portes, afin de se trouver des premières aux marchés. Ce sont elles aussi qui approvisionnent la maison, et rapportent au logis ce qu'elles jugent nécessaire au bien-être des enfants et du mari.

Les pauvres *infirmes*, et ce sont les seuls pauvres qu'il y ait à Esnandes, ne mendient point : ils sont secourus par leurs compatriotes de la manière la plus délicate et la plus généreuse.

Deux fois par semaine les ménagères boulangent et portent cuire leur pain au four des boulangers. Les indigents ou leurs envoyés (souvent des gens aisés se chargent de cette honorable mission) se présentent avec une bourriche. Chaque ménagère, avant de faire enfourner, rompt un morceau de sa pâte, et le dépose dans la corbeille comme la *part du pauvre*. Toutes ces parts réunies, en un ou plusieurs pains, sont cuites gratis par le boulanger.

La même fraternité se manifeste à l'arrivée des barques. Les indigents, rangés sur une seule file et munis de paniers, reçoivent de chacun les prémices de la pêche : une poignée de moules, du menu poisson. Souvent un des pêcheurs se charge de faire porter la collecte à domicile par son cheval ou sa charrette. C'est un partage plutôt qu'une aumône. Les dons sont toujours accompagnés d'égards, de questions qui prouvent un intérêt mutuel.

— La pêche a-t-elle été bonne ? crient de loin aux arrivants ceux qui attendent leurs parts sur la rive.

— Pas trop mauvaise, comme vous allez voir.

Et si quelque vieillard se lamente de ne pouvoir plus mettre en mer comme autrefois :

— Chaque chose a son temps, répondent les jeunes. A vous le repos, à nous le travail.

Il n'y a point d'exemple qu'un pauvre soit rebuté ou refusé par les boucholeurs : — Cela porte malheur, disent-ils.

Ainsi, sous la salutaire influence d'un travail fatigant, mais productif, auquel chacun concourt selon ses forces, qui donne un revenu modeste, mais assuré, dont le débit se fait sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur, cette population paisible, aisée, et toute catholique, conserve des mœurs exemplaires. Ne s'accroissant qu'à proportion de ses moyens d'existence, elle est restée fidèle à l'industrie qui la fait vivre depuis huit cents ans. C'est à nos yeux un fait immense qu'une pareille stabilité de travail et d'aisance dans les classes laborieuses.

A voir l'hospitalité, la probité, la gaieté, qui règnent parmi ces braves gens, on se croirait transporté dans un meilleur monde.

Cependant ce petit coin de terre a failli être bouleversé ; peu s'en est fallu que sa population patriarcale fût décimée, son ingénieuse et prospère industrie détruite de fond en comble, pour céder la place à l'accumulation des capitaux, à la grande exploitation qui tend de nos jours à supplanter les petits commerces, les petits métiers, pour faire de l'humble et laborieux travailleur, un salarié, un homme à gages, dont l'existence précaire dépend du capitaliste qui le paie.

Il y a quelques années, un riche banquier de Paris sollicita du gouvernement la concession gratuite de toute la partie de l'anse de l'Aiguillon où s'étend la vasière d'Esnandes. C'était, disait-on, un lais de mer inoccupé, inutile, dont le desséchement serait d'un immense avantage aux villages voisins. La demande ne parlait que pour mémoire, et en passant, de *quelques bouchots*, faciles à rétablir au-delà des terrains endigués, ou bien qu'à la rigueur on pouvait *abandonner*. Il ne s'agissait, en effet, que du transport impossible de plus de quatre-vingt mille pieux enfoncés de 2 mètres dans la vase, et qui tiraient leur principale valeur de l'emplacement, ou bien de la perte, de l'expropriation gratuite d'un bien acquis par de longs travaux, et garanti par les lois de l'Etat (1) : en un mot, il y allait de la ruine de plus de trois mille Français au profit d'un seul.

Dieu merci, il n'en est pas de notre France comme de l'Angleterre et de la malheureuse Irlande, où le bon plaisir d'un lord dépeuple d'hommes des lieues de pays pour y nourrir des moutons et y élever des chevaux de luxe.

Les riverains consternés poussèrent un cri d'effroi : il retentit haut et loin. Un homme de cœur se fit le défenseur de cette juste cause (2). Les habitants d'Esnandes, de Charron, de Marsilly, en appelèrent au gouvernement : ils furent entendus et sauvés.

(1) Voy., sur le corophie et ses curieux travaux, 1837, p. 188.

(1) Une ordonnance de 1554 fixe la forme, la longueur, l'étendue de chaque bouchot ou écluse, les distances libres qui doivent exister entre eux, la forme et la dimension des divers instruments de pêche, et protége ces utiles établissements. (*Mémoire en faveur des habitants du littoral*, etc.)

(2) M. d'Orbigny père rédigea à cette occasion le Mémoire fort remarquable cité ci-dessus, et qui a pour titre : « Les habitants

Puisse-t-il en être toujours ainsi ! Puissent nos législateurs honorer et protéger partout le travail indépendant, direct, qui acquiert, conserve, améliore, tout en créant de nouvelles richesses, en multipliant les objets de consommation alimentaires. Cette industrie intelligente et productive, sous quelque humble aspect qu'elle se montre, ne saurait être trop encouragée : elle est à la fois un gage de bonheur et de moralité. Là, comme dans le champ du laboureur, les sueurs de l'homme, ses efforts d'esprit et de persévérance, fructifient, et produisent un capital qui assure, non seulement le présent du travailleur, mais encore son avenir, et celui de sa postérité.

» des communes littorales de l'anse de l'Aiguillon, dans le département de la Charente-Inférieure, au gouvernement, aux chefs d'administration; à tous ceux qui, par leur influence et leur position sociale, peuvent venir à leur secours, et concourir auprès du ministère à les sauver des malheurs dont ils sont menacés. » Nous avons puisé dans cet écrit une foule de renseignements.

MOEURS ISRAÉLITES DANS LA LOMBARDIE.

PÉSAHE.

Le *Pèsahe* (Pàque des azimes) est une commémoration de la sortie de l'Egypte.

Dès le matin de la *gnarouba* (veille), chaque chef de famille fait chez lui une perquisition très minutieuse pour découvrir jusqu'à la moindre miette de pain ; tout ce qu'il en trouve est brûlé au grand air avec certaines formalités. Cette cérémonie achevée, la Pâque est censée avoir commencé, et il ne peut plus entrer dans la maison que du pain sans levain.

A la tombée de la nuit, on allume dans toutes les maisons la lampe du samedi (lampe à huile, évasée, à huit ou dix becs, souvent en argent) ; puis on étend sur la table une nappe blanche, un carré long de damas rouge brodé, et des vases d'argent remplis de fleurs.

Après avoir assisté au *magnarèou* (troisième prière du jour) dans la synagogue, les hommes rentrent chez eux afin de célébrer la Pâque. Plusieurs familles se réunissent souvent dans la même maison, pour donner plus de solennité à la cérémonie.

A la place de couverts, on voit sur la table autant de livres qu'il y a de convives. Ce sont les *Agadotte* (Récits). Dans le centre se trouve un panier recouvert de damas rouge brodé, frangé d'or. Il contient des œufs durs, de la compote de fruits, de la laitue, et du *chimourre* (pain pascal, qui diffère pour la forme du pain azime ; celui-ci est mince et percé de trous, l'autre est épais et uni).

Aussitôt que tous les convives sont assis, on ouvre le livre, on soulève de la main droite le panier, et on chante ensemble, sur un air monotone semblable au récitatif d'un ancien opéra :

« Kehá lahemà gnanïa dyaheàlo avadàna béargnà démisraym ; » kol dihefgn iédé oiouhcoulle, kol disrihe iédé véifsahe : achatà » ahcà, léchatà déadià bèargnà déisraël; achatà nhcà gnaoudé, » léchatà déadià béarguà déisraël béné heoryn. »

Traduction. — Voilà le pain de l'affliction que nos pères ont mangé dans la terre d'Egypte; tous ceux qui ont faim peuvent venir ici et manger, tous ceux qui sont dans le besoin peuvent venir ici et célébrer la Pâque : cette année dans ce pays, l'année prochaine dans la terre d'Israël ; cette année dans ce pays, esclaves, l'année prochaine dans la terre d'Israël, hommes libres.

C'est là l'introduction du récit, pendant lequel, pour être fidèles à la vérité, nous devons dire qu'on a soin de mettre les verroux à la porte. Ces premiers versets sont en *targoum*, le reste du récit est en hébreu. Ensuite vient l'énumération de tous les prodiges que le Seigneur a opérés en faveur des Israélites depuis la création du monde jusqu'à la destruction du temple. Enfin l'on rend des actes de grâces à la divinité pour la délivrance de l'esclavage d'Egypte. A certains passages, on distribue à tous les assistants des morceaux de *chimourre*, ou des feuilles de laitue trempées dans une compote de fruits. On fait l'éloge de *Rabi Johcanan Ben-Zacay*, de *Rabi Makiva*, de *Rabi Tarfonne*, etc., qui avaient l'habitude de passer toute la nuit de Pâques en chantant les louanges du Seigneur. La première moitié du récit achevée, on se ceint les reins d'un foulard, on prend en main un bâton, et on mange debout, en grande hâte, l'agneau pascal et un œuf dur par tête. On soupe ensuite, puis on recommence la lecture de l'*Agadà*. La cérémonie de l'agneau pascal est généralement négligée de nos jours, et on lit la seconde moitié du récit très vite, afin d'arriver plus tôt aux chansons et aux hymnes qui égaient la soirée et font les délices des enfants et des vieillards. Le motif de la plupart de ces hymnes est grand et naïf tout à la fois, ainsi que toute la musique primitive. Ce sont autant d'actions de grâces adressées à l'Eternel, autant de louanges du Dieu tout-puissant. Les vieillards répètent souvent, cette heure de délassement arrivée, des légendes traditionnelles dont nous avons le plaisir de pouvoir offrir à nos lecteurs la plus bizarre. A ce qu'on prétend, elle fait allusion, dans un langage symbolique, à toutes les persécutions que le peuple d'Israël a subies et doit subir encore, et annonce leur délivrance finale. Il paraît que cette légende a été inventée à Ferrare, ou traduite par les Ferrarais seulement; car dans toute la Lombardie on la récite dans le patois de cette ville, sur un air monotone et cadencé.

Chose étrange ! chose étrange ! un chevreau, un chevreau qui a acheté mon père pour deux petits écus. Un chevreau, un chevreau !

Le chien est venu, et il a mordu le chevreau, parce que le chevreau a acheté mon père pour deux petits écus. Un chevreau, un chevreau !

Le chat est venu, et il a égratigné le chien, parce que le chien a mordu le chevreau, parce que le chevreau, etc.

Le bâton est venu, et il a bâtonné le chat, parce que le chat a égratigné le chien, parce que le chien a mordu le chevreau, parce que le chevreau, etc.

Le feu est venu, et il a brûlé le bâton, parce que le bâton a bâtonné le chat, parce que le chat a égratigné, etc.

L'eau est venue, et elle a éteint le feu, parce que le feu a brûlé le bâton, parce que le bâton a bâtonné, etc.

Le bœuf est venu, et il a bu l'eau, parce que l'eau a éteint le feu, parce que le feu a brûlé, etc.

Le *chohcette* (égorgeur) est venu, et il a égorgé le bœuf, parce que le bœuf a bu l'eau, parce que l'eau a éteint le feu, etc.

Le *malahe amàvet* (ange de la mort, ange exterminateur) est venu, et il a égorgé l'égorgeur, parce que l'égorgeur a égorgé le bœuf, parce que le bœuf a bu, etc.

Akadoche barouhe où (le Saint, que son nom soit béni !) est venu, et il a égorgé l'ange de la mort, parce que l'ange de la mort a égorgé l'égorgeur, parce que l'égorgeur a égorgé le bœuf, parce que le bœuf a bu l'eau, parce que l'eau a éteint le feu, parce que le feu a brûlé le bâton, parce que le bâton a bâtonné le chat, parce que le chat a égratigné le chien, parce que le chien a mordu le chevreau, parce que le chevreau a acheté mon père pour deux petits écus. Un chevreau, un chevreau !

Le *seder* (repas pascal) a encore lieu le second soir, mais habituellement avec moins de solennité ; on le répète de crainte de se tromper dans la date de la commémoration. Le *Pèsahe* dure huit jours ; les quatre qui suivent les deux premiers ne sont point considérés comme jours de grande fête. Les deux derniers sont aussi sacrés que ceux dont nous venons de décrire la soirée ; toutefois on ne fait point de *seder*, on se borne aux cérémonies de la synagogue, qui sont tout-à-fait semblables à celles du samedi (*chabatte*).

LE COURS DU DANUBE.

Le Danube (*Donau* en allemand, et *Duna* en hongrois) est, après le Volga, le plus grand fleuve de l'Europe ; son cours n'a pas moins de 400 lieues, et de 680 en suivant les

sinuosités de l'eau : coulant de l'ouest à l'est, il traverse la plus grande partie de l'Allemagne, l'archiduché d'Autriche, la Hongrie et la Turquie d'Europe, pour venir se jeter enfin dans la mer Noire. Dans cet immense trajet, le Danube baigne de ses flots des villes fameuses, des plaines historiques; les plus grands noms de l'histoire illustrent tout son cours : Trajan, Septime-Sévère, Charlemagne, Matthias Corvin, le prince Eugène, Napoléon, Moreau, ont laissé sur ses bords des traces immortelles de leur passage victorieux et de leurs gigantesques entreprises. Les ruines romaines s'y voient auprès des débris féodaux, et des deux côtés, sur ses rives, se dressent encore de vieux châteaux, des tours à demi écroulées, de noirs donjons gothiques qui ont supporté l'effort des guerres et des dévastations sans cesse renaissantes.

Mais si les eaux du Danube sont aussi illustres dans l'histoire que celles du Rhin, si leurs rives sont aussi puissantes à évoquer dans l'esprit du voyageur des souvenirs imposants et glorieux, elles semblent et les unes et les autres avoir été moins richement douées par la nature. On ne trouve pas souvent en descendant le Danube ces aspects pittoresques, cette variété de tableaux riants ou majestueux que présente sans cesse la navigation du Rhin. Les eaux du Danube, roulant presque toujours sur un fond vaseux, sont rarement limpides; rarement ses rives se relèvent en coteaux magnifiques, en superbes rochers; elles sont le plus ordinairement bordées de petites collines dont la pente très douce va toujours s'abaissant à mesure que le fleuve s'avance vers les marécages de son embouchure. Toutefois, dans la dernière partie de son cours, le Danube offre de loin en loin quelques beaux escarpements qui viennent accidenter la constante monotonie de ses bords.



(Les rives du Danube. — Fig. 1.)

Presque toute la beauté pittoresque du Danube est dans l'immense largeur de son cours. A partir de l'Autriche, le fleuve se déroule en une nappe d'eau considérable; il compte déjà plus de 325 mètres de largeur, et va désormais s'élargissant encore : à Presbourg, il a 390 mètres; à Bude, 650; à Belgrade, 1300; en Turquie, 1950; et à son embouchure il serait une véritable mer, s'il ne ressemblait plutôt à un immense marais. Malgré sa largeur, le Danube coule d'ailleurs avec une vitesse extraordinaire : ses eaux ont une rapidité de 590 mètres par heure, et sont tellement violentes, qu'au-dessous de Lintz en Autriche, on n'a jamais pu établir que des ponts volants ou des ponts de bateaux. Des îles infinies remplissent tout le cours du Danube, et le divisent sans cesse en plusieurs bras. Toujours garnies de bois ou de jardins, ces îles, sans rien ôter à la majesté du fleuve, rendent ses eaux plus aimables, et présentent à la vue un aspect plus riant et plus animé que celui des collines basses qui bordent les deux rives.

Suivons maintenant le cours du Danube depuis sa source jusqu'à son embouchure, et traversons avec lui tous les pays et toutes les villes qu'il arrose : chemin faisant, nous compterons toutes les merveilles, toutes les illustrations de ses bords.

Le Danube, suivant une tradition populaire, prend sa source dans la cour du château de Donaueschingen (de là son nom allemand de *Donau*); le prince de Fürstemberg, propriétaire de ce château, s'enorgueillit de la petite fontaine qui va donner naissance au grand fleuve, et se prétend suzerain du Danube. Les Allemands, jaloux de leurs légendes nationales, croient fermement à cette source danubienne; mais les géographes pensent avec quelque apparence de raison que le Danube est formé de la réunion des deux petites rivières de Brigach et de Brège, qui confondent leurs eaux un peu au-dessous de Donaueschingen. Le Danube se ressent longtemps encore de sa mince origine : lorsqu'il arrive sous les murs d'Ulm, il n'a tout au plus que 32 mètres de largeur, et il supporte patiemment le pont de pierre de cette vieille ville, dont les maisons sont aussi tortueuses et aussi noires que les rues, et qui n'arrêterait guère les regards du voyageur, n'était sa magnifique cathédrale, le Münster, l'une des plus célèbres églises de toute l'Allemagne.

Le Danube laisse loin derrière lui le royaume de Würtemberg, et se dirige vers des contrées plus fameuses. Ses eaux, qui s'accroissent à chaque instant et s'enrichissent de tous les petits fleuves tributaires, traversent rapidement la vieille Allemagne; elles baignent en passant les antiques murailles de Ratisbonne, la ville impériale qui élance dans l'air ses vingt-huit églises, et jette sur le fleuve un immense pont de quinze arches et de 1091 pieds de long; de là elles descendent à Passau en Bavière, défendue par deux châteaux et huit forts qui portaient autrefois des noms de généraux français; puis elles entrent dans l'archiduché d'Autriche à Lintz, couronné par le château de l'archiduc, et élevant au-dessus de ses vieilles maisons la colonne de la Trinité érigée par Charles IV; enfin elles baignent le pied du château ruiné de Durrenstein, où fut enfermé jadis, au retour de la croisade, Richard-Cœur-de-Lion; et déjà elles sont arrivées à Vienne, la capitale de l'Autriche et de l'empire germanique.

Vienne est l'une des merveilles de l'Allemagne, et le Danube est la merveille de Vienne : en entrant dans la ville, le

fleuve se divise en plusieurs bras, et se remplit de grandes îles toutes couvertes d'arbres verts et de vignobles; ses deux rives, relevées en coteaux, sont revêtues jusqu'au sommet de blanches maisons et de verdure; au fond de l'horizon apparaissent les cimes bleuâtres des montagnes: d'innombrables ponts unissent entre elles toutes ces diverses îles, où Vienne a placé ses promenades, ses jardins, ses maisons de plaisance. On ne compte pas moins de 39 ponts entre la ville d'une part, et de l'autre le quartier de *Léopoldstadt* et les faubourgs situés sur la rive gauche du fleuve. La Léopoldstadt est une île du Danube; on y trouve la célèbre promenade de *Brigitten-au*, plantée en quinconce, et terminée par un petit bois où se réunissent d'ordinaire plus de 30 000 personnes le jour de la sainte Brigitte, patronne de l'église paroissiale. La même île renferme encore le quartier de *Jogerzeile*, habité par la haute société, embelli de théâtres, de palais, et décoré surtout par la promenade magnifique du *Prater*, sorte de Tivoli, qui renferme des cafés, des jeux de toute espèce, un panorama, un manége, une école de natation, etc. Sous les longues allées du Prader circulent incessamment les plus brillants équipages de la ville et de la cour. Sur la rive opposée du Danube, dans le *Landstrasse*, s'élève le Belvédère, construit par le prince Eugène, et devenu une propriété impériale. La galerie de peinture dont les empereurs ont enrichi le Belvédère est l'une des plus belles et des plus précieuses de l'Europe.



(Les rives du Danube. — Fig. 2.)

N'oublions pas, avant de quitter l'Autriche, le fameux tourbillon de *Grein*, tout près de la chapelle de Saint-Nicolas. Ce gouffre attire les bateaux et les submerge; il est surtout redoutable quand les eaux sont basses. Pendant l'hiver, les grandes eaux, recouvrant les rochers, diminuent la violence du tourbillon; d'ailleurs un courant contraire serpente, à cette époque, autour des rochers, et neutralise l'attraction du gouffre.

Le Danube, au sortir de l'Autriche, se dirige vers la Hongrie, et dans cette dernière partie de son cours il traverse encore plusieurs villes célèbres, il baigne encore plusieurs châteaux illustres. C'est d'abord Presbourg, bâtie sur une colline, à 30 mètres au-dessus du fleuve, et couronnée par un château fort; le fleuve s'y partage en plusieurs bras, comme à Vienne, et il y est traversé par un pont volant de 480 toises. Au sud de Presbourg se rencontre la grande île de Schutt, toujours couverte de brouillards, et habitée par une population de goîtreux. Puis, en descendant, vient Komorn, dont la citadelle n'a jamais été prise; Pesth, qui a sur le Danube un pont de bateaux d'un kilomètre de long; Ofen (ou Bude), encore toute dévastée par le canon des Turcs. Le palais du vice-roi domine toute la ville, et sur une montagne de 278 pieds, appelée le Blocksberg, s'élève un magnifique observatoire. Bude a sa promenade favorite dans l'île de Marguerite ou du Palatin, charmant jardin comme la Léopoldstadt et le Prater de Vienne.

Le Danube passe ensuite sous les ruines du château royal de Vissegrard, habité autrefois par le vaillant Matthias Corvin; il baigne les murs de Peterwardein, célèbre deux fois, et par la victoire du prince Eugène, et par l'ode magnifique de Jean-Baptiste Rousseau; enfin il entre en Turquie, il arrive à Belgrade, l'ancien boulevard de la chrétienté, tombé au pouvoir des Infidèles. Belgrade est une place forte, ceinte de murailles, et dominée par un château turc; elle compte plus de cent églises ou mosquées, et, comme Vienne et Bude, elle a ses jardins dans les îles du Danube.

Cependant les rives du fleuve s'élèvent peu à peu; bientôt elles arrivent à un escarpement effroyable, elles se resserrent de plus en plus, et les flots coulent avec un horrible fracas entre les deux rochers à pic qui forment le défilé de *Demir-Kapi* (la porte de Fer), au-dessous d'Orsova. Quelques milles plus bas, sur la rive gauche, à 16 mètres au-dessus de l'eau, se voit la fameuse caverne qui peut contenir plus de six cents hommes; elle fut découverte par le brave général Frédéric Veterani, qui combattit si vaillamment les Turcs au commencement du siècle dernier. Encore un peu au-dessous, on trouve, près de Kladova, des restes de piliers énormes debout dans la rivière; ils indiquent l'emplacement du fameux pont de Trajan, vainqueur de l'Ister et des Daces. L'histoire accuse Adrien d'avoir fait détruire ce pont par jalousie envers son illustre prédécesseur; mais peut-être ne fut-il jamais réellement achevé tel qu'il figure sur la colonne Trajane.

Maintenant nous n'avons plus à mentionner que les noms de quelques forteresses turques, Widin, Braïlow, Giurgewo, qui règnent tristement sur une contrée marécageuse et couverte de forêts sauvages. Le Danube ressemble désormais à un vaste marais; il perd de sa vitesse en se répandant dans la campagne. Enfin, à l'extrémité de son cours, nous apercevrons encore Kimpul-Severinulici, pauvre village, avec une vieille tour qu'on s'accorde à regarder comme le débris d'un pont jeté sur le Danube par l'empereur Septime Sévère.

Un nouveau principe est une source inépuisable de nouvelles vues. VAUVENARGUES.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18, 29, 62, 93, 166, 238.)

Jeudi 18.

Le temps n'a que trop vérifié les prédictions du curé. Toujours du froid, de la pluie et du hâle; c'est ainsi que les paysans appellent ce vent âpre qui sèche si rapidement le sol, le gerce, le fend et ramène aussitôt de froides nuées qui l'inondent et passent. Je suis devenu morose durant ces sombres journées; j'avais presque besoin de quereller mes élèves, et mon humeur durait encore ce matin quand je me suis rendu chez le curé.

— Je voudrais bien savoir, lui ai-je dit, ce que votre docteur ennemi des livres veut qu'on fasse et qu'on fasse faire aux enfants par ces jours de malheur? Prétend-il qu'on les envoie biner, pour ouvrir davantage la terre et faire pénétrer plus aisément cette pluie glaciale jusqu'aux racines des plantes et des arbres? Où bien les pauvres petits malheureux doivent-ils aller sarcler aux champs, et présenter leur dos et leurs reins aux rhumatismes portés sur ces aigres rafales?

— Pendant que vous pensez au docteur je m'occupe de lui, m'a répondu le curé. Alors seulement je me suis aperçu qu'il tenait une navette, du fil, tout un attirail féminin. Je travaille pour les vers à soie de sa femme, a poursuivi l'excellent pasteur. Puisqu'elle veut essayer d'introduire une nouvelle industrie dans nos environs, n'est-ce pas un devoir de l'aider? J'ai ouï dire que pour *déliter* les vers à soie (les enlever de la couche de feuilles qu'ils ont dévorée et les transporter sur un nouveau lit), il n'est rien de mieux qu'un filet à larges mailles. J'en fais un modèle, au travers duquel les vers à soie pourront monter sur la feuille fraîche, et changer de tablette et de couche sans s'en apercevoir, et sans donner grand' peine à ceux qui les élèvent.

— Si c'est à quelque livre ou à quelque savant que vous devez la recette, pasteur, elle court risque d'être mal accueillie.

— Allez, mon susceptible ami, ce qui déplaît au docteur dans l'instruction formulée à l'avance, vous déplairait à vous-même; c'est ce qui est inutile, hors de place! Essayez de faire à vos élèves la merveilleuse histoire du ver à soie, vous verrez si notre ennemi des lumières vous désapprouve. Dites comment le ver passe dans la graine dix mois de l'année, *chose morte reprenant vie en sa saison*, comme le dit Olivier de Serres, qu'il vous sera loisible de citer. Dites que l'insecte passe ses six à huit semaines de vie seulement à se nourrir, si bien qu'il a été nommé le *magnan*, comme qui dirait le *mangeant*, du verbe italien *mangiare* manger. Vous voyez que vous avez encore permission d'aborder une étymologie, vous qui les aimez tant. Puis, dans sa courte existence, que la chaleur précipite, qu'allonge la froidure, dites qu'après avoir quatre fois dormi, et, par le plus admirable des mécanismes, quatre fois changé de parure, l'insecte enfin, muni de toute sa provision de soie pour le travail, se file en fil d'or ou d'argent un magnifique tombeau. Sait-il alors que bientôt il le brisera pour déployer ses ailes et vivre d'une autre vie!

Evidemment le curé trouvait, dans l'histoire du ver à soie, matière à de plus sérieuses instructions que les miennes. Il ne s'en est point défendu, et m'a nommé quelques pères de l'Eglise qui prenaient pour devise le cocon du ver à soie. — Chez les Grecs aussi, a-t-il ajouté, le symbole de l'âme était un papillon, et le doux nom de Psyché devenait commun à l'insecte qui ressuscite et à l'esprit qui ne meurt pas.

Depuis longtemps j'écoutais le pasteur, et j'étais de plus en plus absorbé dans les pensées qu'il éveillait en moi; lorsque la porte s'est brusquement ouverte, Jacquot s'est élancé dans la chambre, tirant après lui la petite Jeanne qui pleurait et s'essuyait continuellement la langue, tantôt avec ses petites mains, tantôt avec son tablier; le mot effrayant de poison circulait dans la foule enfantine dont elle était environnée.

— C'est le maître qui l'a dit! C'est vous, monsieur, n'est-ce pas que c'est vous? répétait Jacquot d'une voix animée.

Le plus pressé était de porter secours à l'enfant. Une masse de chélidoines, espèce de papavéracée qui tapisse les vieux murs, et dont les tiges et les racines étaient apportées comme pièces du procès, nous avait fait deviner de quoi il s'agissait. Le curé a fait prendre un peu de lait à Jeanne, pour apaiser le sentiment de brûlure à la langue et à la gorge, et comme elle avait plus de peur que de mal, notre tranquillité achevant de la calmer, nous avons pu en venir aux explications.

Il s'agissait de me justifier. J'avais dit, en effet, qu'aucune crucifère n'était dangereuse, mais je n'avais pas parlé des papavéracées. Lorqu'on m'eut fait voir les quatre pétales en croix, la tige herbacée, les siliques étroites de la chélidoine, tous les caractères enfin qui la rapprochent des sénevés et d'autres crucifères, je montrai à mon tour ceux qui l'en éloignent: le calice de deux pièces au lieu de quatre; caduc, c'est-à-dire tombant au lieu de persister lorsque la fleur s'épanouit; enfin les étamines nombreuses et égales...

— Oui, oui; les autres n'ont que six petites aiguilles dorées, quatre grandes et deux petites! s'est écriée Jeanne toute consolée.

— D'ailleurs, on ne trouve jamais dans les crucifères ce suc propre, coloré, d'une odeur si désagréable, d'un goût si âcre et si mordant, qu'il suffit de le sentir et d'en poser sur le bord de la langue pour ôter l'envie d'en manger.

— Oh! mais je criais bien que non. C'est Jacquot qui fourrait malgré moi ces grosses vilaines racines jaunes dans ma bouche.

— Affaire de rire. Je croyais que c'était comme la moutarde, un peu fort, mais pas *méchant*.

Il a été décidé, à la satisfaction générale, que deux *exemplaires*, deux plantes, l'une crucifère, l'autre papavéracée, parmi celles qui se ressemblent le plus, seraient desséchées et affichées dans la classe.

— Pendues pour avoir brûlé la petite Jeanne! a dit notre légiste Benoît.

— Pourtant, à mon avis, ça ne se ressemble guère, a murmuré Gustave en se retirant; du premier coup d'œil, on voit que c'est autre chose.

Jeanne, qui est du bourg du Val, s'en retourne guérie et fort contente d'avoir été *empoisonnée* par une de ces plantes qui ont de si beaux noms, si difficiles à retenir. Que dirait-elle, si elle savait d'où nous vient ce nom de *chélidoine* (1), donné à la plante qui suspend aux vieilles murailles ses guirlandes de feuilles vertes, tachetées d'étoiles d'or, en même temps que l'hirondelle y maçonne son nid.

24, mardi.

Ces pluies successives gâtent les champs, comme on dit ici, et arrêtent les travaux. Profitons de ce temps de réclusion pour préparer les miens. Je songe à demander aux enfants un bouquet de légumineuses. Ils les connaissent; les propriétés des tiges de ces plantes pour la nourriture des bestiaux, de leurs graines pour celle de l'homme, sont familières à tous. La campagne est maintenant bariolée des fleurs blanches des pois, des fleurs de deuil des fèves, et les prairies artificielles de luzerne, de trèfle, de sainfoin, sont d'un vert charmant, diapré de mille couleurs. Cependant les oiseaux, attristés comme les hommes par ce temps

(1) Chelidonia est le nom grec de l'hirondelle.

pluvieux et froid, chantent moins, ce me semble, que l'année dernière. Je n'entends pas le rossignol; où se cache-t-il? Les hirondelles rasent constamment la terre; c'est plaisir encore de suivre de l'œil les ondulations de leur vol rapide et de les voir, le long des petites flaques d'eau des routes, arracher un peu de terre humide, afin d'en construire leurs nids.

25, Ascension.

— Comment songer à une promenade? disais-je au curé en sortant de l'église, et en regardant les nuages rapides qui voilent tour-à-tour le soleil.

— Quand les étoiles manquent au ciel, je les cherche à terre, a-t-il répondu en souriant et montrant les marguerites qui émaillaient la pelouse. Ces fleurettes n'ouvrent pas si largement leur sein, lorsqu'on est menacé d'une forte pluie. Voyez voltiger les graines des dents de lion; leur petit parasol est ouvert. Entendez le grillon dans les blés; nous n'aurons aujourd'hui tout au plus que de légères ondées; et ne faut-il pas souvent parcourir les champs qu'on habite comme on visite fréquemment ses amis, afin de les mieux connaître, de les soigner plus, de les aimer davantage?

Entrés dans les bois, nous les avons trouvés plus beaux encore que la rase campagne. Les pluies ont verni les feuilles, et maintenant que les ombrages déjà touffus n'ont pas encore toute leur épaisseur, chaque arbre a sa valeur, sa forme; on jouit de la diversité. Arrivé dans une allée de pins, je m'amusais à les ébranler et à voir le pollen de leur curieuse fleur en cône s'échapper en poussière d'or, lorqu'une voix railleuse, en m'interpellant, m'a fait tressaillir.

— Voilà un démenti à vos classiques, à votre Aristote, à votre Pline, me criait le docteur, arrêté au coin de la route. Si je savais, comme vous, mon latin sur le bout du doigt, je vous réciterais le passage de Pline. Il me souvient d'avoir eu un prix de version sur la tirade :

Les fleurs sont l'indice assuré du printemps et de l'année renaissante. Fleurs, joie des arbres! Alors ils se montrent différents d'eux-mêmes; alors, orgueilleux de leur beauté, ils étalent à l'envi leurs couleurs variées; mais la nature n'en a pas donné à tous : plusieurs sont tristes, et ne sentent pas la joie de la saison nouvelle. Le chêne, l'épicéa, le mélèze, le pin, ne sont jamais égayés par des fleurs, et n'annoncent point par ces précurseurs brillants le retour annuel de leurs fruits. Il en est de même des figuiers. Les genévriers ne fleurissent point; leur physionomie est toujours dure et sauvage. Ainsi la plupart des hommes parcourent sans éclat la carrière de la vie, etc., etc.

Hein! comme cela ronfle! C'est dommage que ce ne soit pas vrai!

— En effet, elles sont bien singulières ces fleurs de pin, qui s'allongent en pyramides et semblent monter vers le ciel, a repris le curé. Du reste, il est assez simple que les anciens, en leur qualité de premiers venus, n'aient regardé que ce qui frappait l'œil tout d'abord, de même qu'ils cultivaient de préférence les vertus d'apparat. J'aime assez qu'ils nous aient laissé quelque emblème, à nous autres gens de la masse commune, appelés à l'heureux exercice des vertus cachées!

Nous avons continué à marcher; le curé conduisait. Il a tourné dans de petites allées ombragées comme des allées de jardin. A chaque croisine s'élevaient des poteaux indicateurs : *Route de la fontaine*, *Traverse du bois;* des bancs s'offraient de distance en distance au promeneur fatigué. Je n'ouvrais pas la bouche devant mon impitoyable railleur, le curé se taisait; ce fut le docteur qui rompit le silence, en se jetant sur un banc.

— Pourquoi m'avoir ramené ici? dit-il enfin d'une voix émue. Je n'y viens plus. Mon cœur se serre à l'aspect de ces allées que je *lui* reprochais de faire peigner trop bien; de ces bancs que je critiquais, parce qu'à mon avis ils rendaient les fourrés moins sauvages; de ces écriteaux qui me semblaient les ridicules marques d'un esprit d'ordre minutieux. Maintenant qu'il n'est plus, maintenant que six pieds de terre sont tout ce que possède celui à qui appartenait le canton presque entier, je sens ce qu'il y avait de bon dans cette constante préoccupation du bien-être de ceux qu'il ne connaissait pas. Ces bois, il les avait ouverts à tous; ces sentiers, il les avait aplanis pour tous; ces routes, qui m'étaient aussi familières qu'à lui, il donnait la clef de leurs détours à tous. Dans ses vastes domaines, le promeneur prolétaire se pouvait croire chez lui, et, rencontrant le salut profond et gracieux du maître, qu'il n'avait jamais vu, il pouvait s'enorgueillir d'être pris pour le propriétaire du parc.

Je ne saurais dire combien il me manque, ce vieillard qui m'a fait si souvent me détourner, en mon humeur morose, pour ne pas rencontrer son bienveillant accueil. Tout-à-l'heure, avec vous, malgré moi, au détour de chaque allée, mes yeux cherchaient son frac brun et l'immense chapeau qu'il ôtait de si loin. Mais les arbres qu'il a plantés ne le reverront plus surveiller leur croissance, et protéger leurs hôtes emplumés. Non, vous ne pouvez vous imaginer comme il me manque! Cette cloche du château qui annonçait toutes les actions d'une vie si uniforme, dont le tintement régulier donnait l'heure à tout le village, le chant joyeux de ses coqs qui m'éveillait le matin, le beuglement champêtre de ses vaches au soir, ses pigeons que je m'indignais d'entendre roucouler sur mon toit, tout cela me manque à présent. Cette partie du bois surtout me fait mal; il l'avait appelée *les Bosquets*, il la soignait plus que le reste; à son heure régulière de promenade on était sûr de l'y rencontrer. Non, je ne veux plus y venir.

Quand nous nous sommes trouvés seuls, le pasteur et moi, j'ai demandé quel était cet homme si regretté.

— C'était le propriétaire du château qui domine la vallée, et des bois et des terres qui l'environnent. Il est mort vers la fin de l'autre année.

— Comment le nommiez-vous?

— Il s'appelait Charles. Quant à son titre et à son nom parmi les hommes, qu'importe maintenant qu'il ne vit plus? Il a laissé des souvenirs dans plus d'un cœur, car il faisait du bien à beaucoup. La salubrité du hameau, la prospérité qui nous environne sont en grande partie son ouvrage. Il a fondé les écoles, logé le médecin, rassemblé les eaux du lavoir; cette petite fontaine dont il y a un mois nous admirions la pureté, c'est lui qui en a rétabli les conduits et relevé la voûte. Et, tenez, là-bas, cette vieille idiote qui ramasse du bois, c'est lui qui la faisait vivre, et elle n'était pas la seule à subsister de ses bienfaits... Puissent ceux qui le pleurent ne pas négliger l'héritage du bien qu'il faisait.

Je ne sais pourquoi, mais, depuis cette promenade, je me sens tout raccommodé avec le docteur.

15 juin.

Que de temps sans écrire! et cependant jamais l'histoire de mon village n'a été plus fertile en événements. Un terrible ouragan a ouvert le mois et amené une suite de jours froids et pluvieux. Le 1er juin, après l'ouragan, les éclairs, le tonnerre, est venue la grêle, en larges plaques de glace.

— Jamais on n'a vu pareille chose! répétait-on autour de nous.

Et le curé, à son ordinaire, rassurait, encourageait.

— Si les grêlons sont gros, ils sont rares, et les fruits sont déjà noués, disait-il. — Juin n'est pas passé encore, répondait-il à la mère Simonne, qui murmurait d'un air triste en regardant tomber les nappes de pluie :

— Chacun n'aurait pas trop de cent mains, et il faut se croiser les bras : que faire, quand on entre dans la terre ni plus ni moins que dans un mortier?

— Ce sera comme en Bourgogne, où depuis un mois tout est fini : pas une tonne de vin pour ceux qui en avaient, année commune, des centaines de muids. Encore, si ce n'é-

tait que pour ceux-là qu'il pleut et qu'il gèle! grommelait Vincent, sourd à toute consolation.

Baptiste, ordinairement plus traitable, secouait la tête, en passant légèrement la main sur les grapillons flétris qui s'égrenaient sous ses doigts. — Tôt venu, tôt passé, disait-il ; en huit jours, tout gagné ou tout perdu.

— La semaine n'est pas finie, reprenait notre pasteur, en montrant les grosses grappes qui se dressaient, fermes et serrées, vers le haut de la treille.

Quand il ne pouvait trouver d'espérance du côté des collines, le curé ramenait nos regards vers les prairies florissantes, vers les blés verdoyants et fournis; mais plus d'un paysan, détournant la tête, s'en allait découragé, disant que quelques jours encore, et les foins seraient poussés, les blés versés.

Enfin, le 10, en dépit du vent du nord-ouest, le soleil perçant les nuées a commencé à dorer la plaine, et dimanche, par une chaude matinée, à midi, le curé a pu consoler son ami le docteur, qui ne parlait plus que de ses vers à soie, qu'il avait fallu jeter aux poules. Il a dirigé nos regards sur les ruches entourées de peuplades bourdonnantes, auxquelles il a fallu s'empresser de trouver des gîtes. Bientôt tout a été en mouvement. Il n'y avait pas assez de paniers pour loger les nombreux essaims ; peu s'en est fallu qu'on n'en perdît un. La femme du docteur, les bras et les mains frottés de mélisse, prenait des grappes d'abeilles et les plaçait doucement dans les ruches avec un courage qui me semblait téméraire. On frottait de thym et de basilic les nouveaux paniers. Rien n'était prêt, quoique le temps n'eût certes pas manqué, et notre aide et celle de quelques voisins était loin d'être superflue.

Enfin, au soleil baissant, quand nous avons pu nous asseoir sur le banc de bois à la porte du logis :

— Qui se serait douté de cette abondance par une saison si pluvieuse? a dit notre hôtesse.

— Je vous répondrai avec les paroles d'un saint, a répliqué le pasteur : « Quand le printemps est beau, dit François de Sales, les abeilles font plus de miel et moins de moucherons, parce qu'à la faveur du beau temps elles s'amusent si fort à faire leur cueillette sur les fleurs qu'elles en oublient la production de leurs nymphes. Mais quand le printemps est nébuleux, ne pouvant sortir pour la cueillette du miel elles élèvent plus de nymphes et multiplient leur race. C'est ainsi que l'âme qui se complaît trop en elle-même et dans des sentiments agréables et doux, s'oublie en ces délices et néglige les bonnes œuvres. »

16 juin.

Les promesses encourageantes du curé s'accomplissent; tout est activité dans la campagne. Je suis allé regarder faucher. Les plumets ondoyants et rosés des graminées, parsemés de scabieuses plus grosses que je ne les vis jamais, d'odorants plantains, d'orvales, de sauges bleues, de caryophyllées roses, sont tombés sous la faux, et les grandes fourches de bois, les longs rateaux, rassemblent confusément herbes et fleurs en meulons parfumés, sur lesquels les enfants se roulent en chantant :

Vive juin!
Le pain, le vin
Il donne,
En la saison
Où la moisson talonne
La fenaison

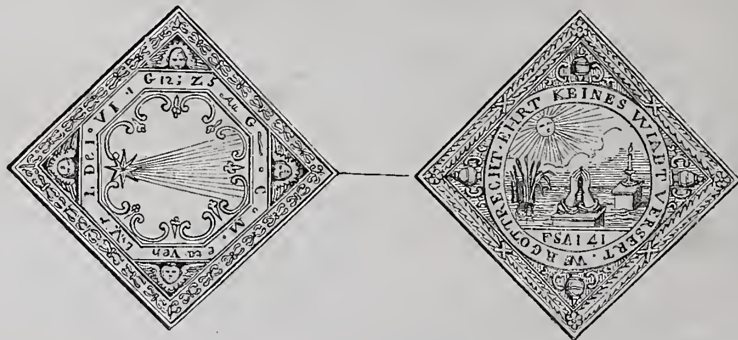
Les fleurs ne manqueront pas plus aux nouveaux essaims d'abeilles qu'à la procession de demain.

MÉDAILLES

FRAPPÉES EN MÉMOIRE DES COMÈTES.

La médaille dont nous donnons le dessin a été frappée en mémoire de la célèbre comète de 1618. On lit d'un côté : *Cometa venturi Dei virga ;* et au revers, deux vers allemands dont voici la traduction : « Ceux qui servent Dieu comme il faut n'ont rien à craindre. » Cette médaille est donnée par Gérard Van Loon dans son Histoire métallique des Pays-Bas; on y trouve aussi les médailles commémoratives des deux comètes qui parurent en 1578 et 1680. La première porte ces mots : *Offensi numinis astrum* (astre de la divinité offensée). C'était l'expiation d'une sotte plaisanterie que l'on s'était permise à Bruxelles, où l'on avait promené par les rues la caricature de la comète de 1578, une comète en papier éclairée par des chandelles. Sur la seconde se lit en allemand : « Cette étoile nous menace de grands malheurs; mais confiez-vous en Dieu, il dirigera bien toutes choses. »

Le *Mercure français* de 1618 discute assez singulièrement la question des comètes considérées comme signes



prophétiques. « Les astrologues judiciaires, dit le *Mercure*, assurent que les comètes sont présages certains de troubles, guerres, changemens d'Etats, ou de mort de quelques grands ; et pour donner couleur à leurs prophéties, apportent pour raison que la trempe et complexion naturelle des princes, comme plus tendre et plus délicate, est plus susceptible des influences malignes des comètes, la sécheresse desquels subtilise et augmente leur humeur bilieuse, de sorte qu'ils entrent aisément en querelles, et prennent des résolutions de guerres. Si ce qu'ils disent était vrai, les médecins seraient les plus grands hommes d'Etat et les plus sages politiques du monde, parce qu'ils pourraient, par une dose de rhubarbe purgeant l'excès de la bile des princes, détourner tous les maux de la guerre et mettre la paix partout. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BILLET DE LOGEMENT.



(Le Billet de logement. — Dessin de M. Hippolyte Bellangé.)

Voici que le dragon arrive sur son cheval fumant : le soleil a terni son casque ; son front bronzé est souillé de poussière, et un pli de mauvaise humeur crispe sa moustache grise. L'escadron a aujourd'hui doublé l'étape, et vient de s'arrêter à ce village dont les maisonnettes de chaume sont éparpillées au bas de la colline boisée comme des ruches dans un verger.

Il a longtemps cherché le gîte où il doit passer la nuit ; mais partout on lui a crié : — Plus loin. Et il est ainsi arrivé de proche en proche à la dernière cabane du village.

Devant le seuil se tient une femme et deux enfants. A la vue du soldat, la femme lève la tête, et la petite fille se serre contre sa mère, tandis que le garçon porte militairement la main à son bonnet, et se place au port d'arme. Le dragon a présenté son billet de logement. On lui dit enfin : —C'est ici. Et l'on cherche une place pour lui et son cheval.

Mais la fatigue et la faim ont aigri l'humeur du soldat. Il trouve l'écurie humide, le ratelier mal garni, le lit trop dur, le pain trop noir. Habitué à vivre en pays conquis et à mépriser tout ce qui ne porte pas comme lui l'uniforme, il s'irrite, menace, et le fermier qui s'effraie laisse tout à sa discrétion.

Il remplit alors la mangeoire de son cheval, prend la meilleure place à table, l'assiette la plus propre, le plus grand verre, et soupe sans remercier son hôte qui le regarde d'un air sombre.

Mais voilà que le petit garçon s'est approché ; il contemple le casque brillant déposé aux pieds du dragon ; il le caresse timidement, il le soulève, il le pose avec hésitation sur sa tête en se tournant vers le soldat. Le soldat a tout vu, et il se tait ; le pli menaçant qui faisait grimacer sa lèvre s'est effacé ; l'enfant enhardi s'approche et soulève l'espadon à fourreau d'acier ; il enveloppe deux fois sa taille dans le ceinturon, le boucle, puis s'élance avec un cri de joie en regardant le sabre qui traîne bruyamment derrière lui.

Cette fois, le dragon a souri, et s'est tourné vers le fermier qui sourit également.

— Ce sera un soldat ! dit le paysan en montrant son fils avec un orgueil de père.

— A la bonne heure ! répond le cavalier qui attire l'en-

fant sur ses genoux, le regarde, l'embrasse, puis l'interroge.

Il lui demande son âge, son nom, s'il aime l'empereur, et s'il veut se battre contre l'étranger. La mère qui s'est approchée l'aide à répondre. Il se nomme Michel, il a sept ans, il crie : Vive l'empereur! et montre le poing aux Cosaques. Le dragon passe en rian la main sur la tête brune du petit garçon, et l'embrasse. Ce cœur rude, mais bon, n'a plus ni orgueil ni colère ; la vue d'un enfant l'a désarmé. Il le fait boire dans son verre, manger à son plat, et lui choisit les morceaux. Tout-à-l'heure il commandait en maître, maintenant il est le serviteur soumis de Michel ; tout-à-l'heure rien ne lui plaisait, maintenant tout lui convient !

La petite fille vient à son tour, et il l'asseoit sur son autre genou ; il la berce dans ses bras, il lui laisse tirer sa moustache, il la fait jouer avec le ruban terni de sa croix d'honneur. A cette vue, le fermier s'apaise et oublie les torts du soldat. Les femmes rassurées se rapprochent; on apprête les rouets, on se remet à broyer le lin, et l'on reprend les chansons de la veillée.

Le dragon regarde tout, écoute tout, et les souvenirs de son premier âge lui reviennent : lui aussi est né dans un village. Il connaît les travaux de la campagne et veut le prouver. Il demande une braie, quitte son uniforme, et se met courageusement à l'ouvrage.

Puis, comme le fermier et les femmes s'émerveillent, il leur raconte sa jeunesse. Il leur dit comment il était le plus habile à manier la faux, à conduire la charrue, à battre le grain sur l'aire. Alors il était joyeux et d'humeur facile ; il ne vivait point au milieu d'ennemis, toujours la main sur sa carabine; il n'avait point pris l'habitude de la violence par instinct de conservation, et ne s'était point endurci par l'isolement. Il avait des voisins, des amis, un vieux père qui l'aimait et le conseillait !

A ce dernier souvenir, le dragon redevient silencieux; mais le fermier l'interroge, et il répond avec bienveillance. Il dit ce qu'il a vu dans les autres pays, et ce qu'il serait avantageux d'imiter. Ce n'est plus un inconnu qui menace, c'est un ami qui instruit et encourage.

Puis après les utiles enseignements viennent les récits militaires, les anecdotes romanesques, les détails de mœurs étrangères qui prolongent la veillée bien au-delà de l'heure accoutumée.

Et le lendemain, quand il faut repartir, la famille entière accompagne le soldat jusqu'au seuil comme une vieille connaissance. Il a donné de la poudre à Michel, quelques crins rouges de son casque à sa petite sœur, et tous deux, en le regardant monter à cheval, lui crient du seuil :

— Reviens bientôt !

Le dragon ne reviendra point; mais cette soirée passée au foyer domestique a attendri son cœur endurci par la guerre. Il s'est rappelé ce qu'il avait été avant de devenir soldat, et il emporte de l'humble ferme un souvenir qui le rendra plus doux pour la femme sans défense et pour l'homme désarmé !

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

LE DIVIN HERRERA.

Le seul poëte auquel les Espagnols aient donné le surnom de Divin est Ferdinand Herrera, qui naquit à Séville au commencement du seizième siècle, et qui fut prêtre de la paroisse de Saint-André. C'est tout ce qu'on sait sur la vie de cet homme, mis par ses compatriotes à côté de ce que l'antiquité a produit de plus grand. Il réunissait, du reste, les connaissances les plus variées, celles des langues, de la philosophie, de l'histoire, des mathématiques. Il publia d'abord une Relation de la guerre de Chypre et de la bataille de Lépante; puis une édition annotée de Garcilasso, qui, sous le règne de Charles-Quint, avait le premier, avec son ami Boscan, assujetti la poésie espagnole à l'imitation de la poésie italienne; puis un volume de ses propres vers; enfin un récit de la vie et de la mort de Thomas Morus, qui fournissait à un sujet de Philippe II une belle occasion pour maudire la race de Henri VIII. Il mourut on ne sait quand, probablement dans les dernières années du seizième siècle, laissant de grands ouvrages, des poëmes mythologiques, une Histoire générale d'Espagne que l'incurie nationale a laissé perdre. Ainsi le génie de cet homme illustre, par une ressemblance de plus avec l'antiquité, est venu mutilé jusqu'à nous, comme un de ces torses de marbre où, dans quelques lambeaux échappés aux ravages du temps, on reconnaît encore la main d'un grand artiste et l'idée d'un ensemble parfait.

Herrera est le chef de toute une école particulière, qui a eu l'Andalousie pour patrie, et qui, dans ce climat ardent, au milieu de toutes les richesses que le commerce des Indes assemblait à Séville, s'est distinguée par le faste de l'expression et par l'ambition du coloris. Herrera, trouvant les Latins trop modestes à son gré, chercha des modèles plus libres à la fois et plus éclatants chez les Grecs. Au même temps que Ronsard, et avec plus de bonheur, il essaya de ressusciter l'hymne pindarique. Il a été plus loué pour avoir imité aussi les chants bibliques, dont le style oriental mettait à l'aise le luxe naturel de son esprit. L'ode qu'il a faite dans ce sentiment sur la bataille d'Alquara-Québir, où le Portugal tout entier périt avec son roi, est considérée avec raison comme une des brillantes compositions de la poésie espagnole. Nous avons essayé de la traduire littéralement et vers par vers. Quoique la langue française trahisse trop la redondance du style de Herrera, et que la langue espagnole seule soit capable de soutenir tant d'emphase par la plénitude de ses sons, il est, ce me semble, impossible de ne pas distinguer dans ce morceau de nobles pensées, un sentiment profond de l'une des catastrophes les plus tragiques de l'histoire moderne, et surtout le patriotisme ardent qui sait tout à la fois justifier une défaite dont il profitera, et se promettre cependant de la venger.

Donnez-moi une voix de douleur, un chant de plainte,
Un esprit de terreur et de colère,
Pour éterniser le cruel souvenir
De ce jour fatal, abhorré,
Où la malheureuse Lusitanie pleure
Sa valeur trompée et sa gloire éclipsée
Que les larmes de l'histoire
Couvrent à jamais de tristesse et d'horreur
Les terres funestes qui s'étendent depuis le pied brûlant de l'Atlas
Jusqu'aux lieux où la mer a été rougie par le sang,
Et où les ardentes barrières de l'Orient
Et ses nations féroces ont vu reculer les étendards du Christ

Que sont-ils devenus ceux qui, confiants en leurs chevaux
Et en la multitude de leurs chars,
Pénétrèrent dans tes déserts, ô Lybie?
Comptant sur leurs forces et sur leur courage,
Ils n'ont pas mis leur espoir dans l'éternelle justice ;
Leur orgueil assuré
N'a attendu que de soi une victoire incertaine;
Et sans élever les yeux vers le ciel,
La tête haute, le cœur enflé,
Ils n'ont considéré que les dépouilles;
Et le Dieu d'Israël a ouvert sa main
Et les a laissés aller, et tout est tombé dans l'abîme,
Le char, le cheval et le cavalier.

Il est venu le jour affreux, le jour plein
D'indignation, de colère et de rage, qui a précipité
Dans la solitude et dans les gémissements
Tout un royaume déshérité désormais de ses enfants et de sa joie.
Le ciel est demeuré obscur; le soleil
A voilé sa face pour présager un si grand malheur.
Entouré de ses épouvantes,

Le Seigneur a visité les orgueilleux
Pour les frapper et pour les humilier;
Et il a prêté main forte aux Barbares,
Qui, étonnés de voir la partie égale,
Du moins n'ont pas mis leur courage
A conquérir de l'or, mais avec le fer rapide
Ont tiré la vengeance du ciel et ont puni ses fils ingrats.

Les Infidèles, pleins d'une aveugle rage,
Ont tiré leurs épées enflammées
Pour obscurcir l'éclat sans tache
De ta gloire et de ta valeur; et non contents
De t'avoir donné la mort, ils ont voulu t'ôter ta gloire.
O Lusitanie, désormais condamnée au malheur!
D'un front assuré,
Ils ont brisé sans crainte, avec un affreux carnage,
Tes escadres et ton courage.
Le sable s'est changé en un marais sanglant,
La plaine en une montagne de morts.
La force et l'audace ont passé tout entières d'un côté;
De l'autre la faiblesse, la peur, la honte.

Sont-ce donc là les fameux,
Les forts, les intrépides guerriers,
Dont la colère a ému toute la terre?
Qui ont ébranlé tant de puissants empires;
Qui ont dompté tant de nations redoutables;
Qui, dans leurs impitoyables guerres, ont changé en un désert
Tous les rivages que baigne la mer des Indes;
Qui ont renversé tant de superbes cités?
Que sont devenus leur grand cœur, leur hardiesse?
Comment ont-ils perdu
Leur héroïque valeur en un jour?
Ecrasés, loin de leur patrie,
Ils n'ont pas même reçu de sépulture.

Tel le cèdre magnifique
Du haut Liban, couvert
De rameaux, de feuilles, touchant les nues.
Les eaux l'ont fait puissant;
Elevés au-dessus des plus grands arbres,
Ses bras ont vu chaque jour croître
Leur force et leur grâce;
Sous ses vastes abris, les oiseaux que nourrit l'immense ciel
Ont suspendu leurs nids.
Dans les cavités de son tronc, il a vu naître les animaux
sauvages;
Il a offert sa tente et son ombre à tout un peuple de créatures;
En grandeur, en beauté,
Il était sans rival sur la terre.

Mais aussi haut que sa verte cime
S'éleva son orgueil;
Plein d'une folle présomption,
Il n'a fait estime que de sa majesté;
Et Dieu l'a livré
A des mains impies, étrangères,
Qui l'ont coupé par la racine.
Celui qui faisait gémir sous son poids les hautes montagnes
Est étendu sans rameaux, sans feuilles, dépouillé.
Les hommes qui vivaient sous son ombre
S'enfuient pleins d'effroi,
Et parmi ses ruines les oiseaux,
Les animaux féroces, cherchent encore leurs abris violés.

Mais toi, Lybie maudite, qui sur ton sec rivage
As vu la Lusitanie expirer,
Et son honneur finir avec elle,
Ne sois point vaine, et ne t'enfle point d'un fol orgueil.
C'est sans espoir que ta main débile
A remporté cette victoire,
Indigne du souvenir;
Car si jamais une juste douleur excite à la vengeance
Le courage espagnol,
Mise en pièces par la lance acérée,
Tu expieras par ta mort tes outrages,
Et tu seras forcée de payer la dette de sang
A la mer épouvantée.

CHANSON DE L'HOMME ARMÉ.

Il y a plusieurs siècles, nos airs populaires avaient, comme aujourd'hui, le privilége de faire le tour du monde. La chanson de *l'Homme armé*, par exemple, était en vogue, au quinzième siècle et au seizième, dans l'Europe entière: elle a servi de thème à presque tous les compositeurs de cette époque. On a cru longtemps, d'après son titre, que c'était une chanson de guerre; mais c'est une erreur, comme le prouvent les premières paroles de cet air, qui ont été données dans le *Proportionale musices* de Tinctor:

Lome, lome, lome armé,
Et Robinet tu m'as
La mort donnée
Quant tu t'en vas.

M. Bottée de Toulmont, qui a fait de nombreuses recherches sur la musique du moyen-âge, n'a pu retrouver nulle part la suite des paroles. « On voit, dit-il, que ce n'était qu'une chanson d'amour, dont le sens se rapporte à celui d'un air trivial qui de nos jours a couru les rues: *Grenadier, que tu m'affliges*, etc.

» Il y a quelques années, plusieurs personnes avancèrent, à l'occasion de la représentation d'un ballet, que l'air de *l'Homme armé* était le même que celui sur lequel on chante les grotesques paroles: *C'est la mèr' Michel qu'a perdu son chat;* elles étaient sans doute induites en erreur par le rhythme fortement scandé de l'air en question. D'autres critiques prétendirent que l'air était perdu. Si la première de ces opinions est erronée, la seconde n'est pas plus exacte. Cette mélodie, fort peu connue aujourd'hui, n'a été qu'égarée; on la retrouve parfaitement indiquée en analysant les différentes compositions auxquelles elle a servi de base, entre autres celles de Dufay, Busnois, Brumel, Delarue, Pippelare, Josquin, Tinctor, Morales, Palestrina, etc. Il est vrai que l'auteur est inconnu. Quelques personnes ont pensé à tort, d'après une phrase que l'on trouve dans Aaron, *Toscanello in musica*, que c'était Busnois qui l'avait composée; mais la phrase ne fait allusion qu'à la manière dont Busnois a noté la chanson de *l'Homme armé*, probablement dans la messe de ce nom que Baini dit se trouver dans les archives pontificales. Cela ne prouve pas qu'il en soit l'auteur plutôt que tel autre compositeur d'alors, puisque presque tous ont écrit une messe sur ce thème. »

La musique de cet air, monotone et mélancolique comme la plupart des airs anciens et populaires, a été gravée dans l'*Annuaire historique pour 1837, publié par la Société de l'histoire de France.*

LA FAUCONNERIE.

(Second et dernier article. — Voy. p. 251.)

Quand on voulait dresser le faucon à la chasse du héron, il fallait se procurer plusieurs hérons vivants, on en prenait un à qui l'on cassait le bec et les pattes; on le lâchait sur les bords d'un étang, le faucon le prenait; après l'avoir laissé quelques minutes sur sa proie, on la lui ôtait pour la lui faire reprendre encore. Un valet courait avec le héron à la main, il le faisait voltiger, et du moment que le faucon fondait dessus, il le lâchait; cela s'appelait *aller au branle.* La leçon finie, on donnait au faucon le cœur du héron et la moelle des os pour l'engager à bien se comporter une autre fois: cela s'appelait *faire la courtoisie à l'oiseau.* La gravure suivante représente un héron aux pieds brisés servant de victime pour dresser le faucon: elle est copiée sur *le Livre du Roy Modus.*

Une autre gravure du même ouvrage (fig. 8) représente une chasse aux canards. Nos lecteurs trouveront sans doute que ces canards ont le bec un peu large, mais nous n'avons pas voulu faire mieux que le plus ancien ouvrage sur la fauconnerie. Notre gravure est un *fac simile.* Il en est de même de la fig. 9, qui représente une chasse aux perdrix.

On donnait le nom général de faucon à tous les oiseaux de proie qui servaient à la chasse. Ainsi le gerfaut, le sacre, le lanier, l'émérillon, le hobereau, étaient appelés faucon parce qu'on les employait à la fauconnerie. Le mâle, étant



(Fig. 7.)

beaucoup plus petit que la femelle, prenait le nom de tiercelet; il chassait la perdrix, la caille, les petits oiseaux, et la femelle était lancée contre le lièvre ou le héron, le milan ou la grue; le mâle du sacre, du lanier, prenait le nom de sacret, de laneret. Le faucon anténaire était celui qui n'avait pas mué, qui conservait encore ses plumes de l'an-



(Fig. 8.)

née précédente, *ante annum*. Celui qui n'avait pas encore mué s'appelait sor : on disait faucon-sor d'un jeune faucon à sa première année ; un vieux faucon était un faucon-hagar.

Tous ces oiseaux changeaient de nom suivant les époques où ils étaient pris. Ainsi ceux qu'on attrapait en avril ou en mai, ou ceux que les marchands apportaient pendant ces deux



(Fig. 9.)

mois, s'appelaient faucons niais, parce que, jeunes encore, ils n'étaient point sauvages ; ceux pris en juin ou juillet, se nommaient faucons gentils, parce qu'on les dressait facilement; les autres, qu'on prenait jusqu'à la fin de l'année,

étaient des faucons passagers ou des faucons pèlerins : l'alphanet, le barbarot, le tunisien étaient des faucons pris sur les côtes d'Afrique. Le hobereau est le plus petit des oiseaux de proie ; il enlève souvent la perdrix blessée par le chasseur ; c'est le petit tyran des airs. Voilà pourquoi on donnait le nom de hobereaux à ces gentilshommes campagnards qui, n'étant pas assez riches pour chasser sur leurs terres, braconnaient sur celles de leurs voisins.

Tous ces oiseaux servaient aux plaisirs de nos pères. Louis XIII était même parvenu à chasser avec des pies-grièches qui lui servaient à prendre des roitelets. Je vais citer un passage de d'Arcussia qui le prouve, et qui montr



(Fig. 10.)

à quel point peut être poussé l'esprit de courtisanerie. « Lorsque le temps détourne le roy d'aller à la chasse, Dieu luy fournit de nouveaux plaisirs dans l'enclos du Louvre : car aussi tost que Sa Majesté sort pour aller au jardin ou aux Tuileries, les buríchons, les roytelets, gorges-rouges, moyneaux et autres petits oyseaux, se viennent rendre dans les cyprès ou dans les buits des allées, à l'envy l'un de l'autre, comme s'il y avoit entre eux de l'émulation à qui tomberoit le premier entre ses mains. Sa Majesté les vole avec ses pies-grièches ou avec des éperviers ; et cela se fait ordinairement en allant aux Feuillants ou aux Capucins. » Cette flagornerie de d'Arcussia me rappelle cette phrase d'un chimiste qui, opérant devant un prince, lui dit : — « Monseigneur, voici deux gaz qui vont avoir l'honneur de se combiner en présence de votre Altesse Royale. »

Les années d'un faucon ne se comptaient que par les mues. On ne disait pas cet oiseau a quatre ans, six ans, mais il a quatre mues, six mues, etc. Car la fauconnerie a son langage comme la vénerie : on aurait sifflé celui qui n'aurait pas employé le terme propre. On fait la tête d'un oiseau en l'accoutumant au chaperon ; le haut de ses ailes s'appelle mahutte, son estomac est une mulette ; quand on le fait manger on lui donne bonne gorge, demi-gorge, quart de gorge ; ses déjections sont des emeus qu'on allait regarder tous les jours pour voir s'il se portait bien. On ne dénichait pas un oiseau, on le déserrait, etc., etc.

Nous ne prétendons pas faire ici un cours de fauconnerie ; mais nous voulons donner une idée complète de cette science, dont on trouve à chaque instant des descriptions dans les anciens livres ; nous voulons faciliter l'intelligence de ceux qui les liront.

Une fauconnerie bien organisée contenait, outre le logement du fauconnier, deux pièces principales : 1° la cuisine où l'on préparait la nourriture des faucons, composée de bœuf, de mouton, arrosés de sang de pigeon. Là se préparaient aussi les cures, petits pelotons de filasse qu'on faisait avaler aux oiseaux pour enlever les filandres qui tapissent leur estomac ; 2° la salle où l'on armait les faucons : nous la décrirons plus tard. En dehors et dans le jardin existaient deux galeries couvertes où étaient les perchoirs ; en face de chaque perchoir régnait un rang de gazons sur lesquels on mettait les faucons lorsque le temps était beau. Voici la figure d'un de ces gazons avec l'oiseau posé dessus et retenu par sa longe attachée au piquet.



(Fig. 11.)

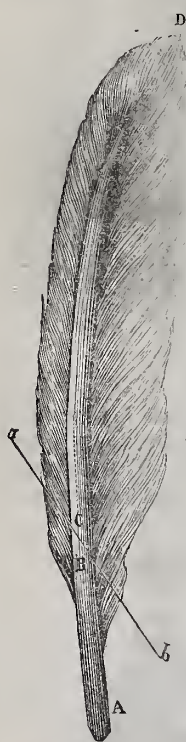
Nous n'avons pas cru nécessaire de donner la gravure de la cuisine, mais on peut voir figure 10 la salle où l'on arme les oiseaux.

Armer un faucon signifie lui attacher les sonnettes, les vervelles, lui mettre le chaperon. Le premier personnage de gauche est un fauconnier portant une liasse de chaperons. Celui qui est assis à côté ajuste une plume qui doit être remise à l'oiseau que son voisin tient sur le poing. Ceci demande une explication détaillée. Dans le combat avec le héron, la grue ou le milan, il arrivait souvent que le faucon perdait une ou plusieurs de ses pennes ou grandes plumes ; nous employons le mot plume quoiqu'il ne soit pas techni-

que, mais il sera plus intelligible, ce qui est une compensation. Une plume de moins aurait dérangé l'équilibre et diminué la vitesse de l'oiseau dans l'air, et, quand elle était brisée, tordue, cassée, on avait trouvé le moyen de la raccommoder, de la redresser, de la remplacer.

Remplacer une plume! direz-vous. Oui; voici comment on opérait. Dans les fauconneries bien organisées, on avait des plumes de toutes les espèces de faucons, de tout âge, de tout sexe, et de chaque aile. Lorsqu'un oiseau mourait, ses ailes et sa queue étaient soigneusement étiquetées et serrées pour s'en servir dans l'occasion. Supposons qu'un faucon revînt du combat avec une plume cassée, c'était la quatrième de l'aile droite; on allait chercher au magasin l'aile droite d'un faucon du même âge, on arrachait la quatrième plume, on coupait en biseau la plume du faucon vivant, on faisait la même opération à celle du faucon mort, et on appliquait ces deux parties de plumes l'une vers l'autre en les maintenant par une aiguille qui pénétrait également dans les deux tronçons.

La fig. 12 représente une plume entée de cette manière; le fauconnier l'a coupée transversalement en *ab*. AB est la partie qui tient à l'aile de l'oiseau vivant, CD est la plume de l'oiseau mort; la section ayant été parfaitement égale en *ab*, les deux bouts s'appliquent fort bien l'un contre l'autre. Pour les maintenir on introduit dans chaque partie une aiguille indiquée dans la figure par une ligne pointillée, on en met la moitié dans le tronçon qui tient au corps de l'oiseau, et l'autre moitié dans la plume que l'on veut placer. Cette aiguille a ses deux bouts affilés triangulairement, et, avant de l'introduire, on la fait tremper une heure dans le vinaigre pour qu'elle se rouille vite.



(Fig. 12.)

Lorsque les plumes étaient seulement tordues et non cassées, on les redressait en les mouillant avec de l'eau chaude. Si cela ne réussissait point, on prenait un tronc de chou que l'on fendait en long, on y plaçait la plume, et puis on faisait chauffer cette enveloppe entre deux feux. Quand une plume était à demi rompue, si elle tenait encore par le nerf de dessus, au moyen d'un fil de soie et d'une aiguille on parvenait à l'assujettir dans toutes ses parties, et le faucon volait aussi bien qu'avant. D'Arcussia dit (p. 111 de sa *Fauconnerie*): « J'ay autresfois enté à un oyseau neuf pennes de chasque aisle, lequel en vola depuis aussi bien que des siennes propres. Pour le menu plumage de l'oyseau, il se peut enter, pour le marquer de plumes de diverses couleurs telles qu'on voudra. »

C'est peu de remplacer une plume cassée, on changeait quelquefois tout le pennage d'un oiseau. S'il était trop léger ou trop lourd, on remédiait à ces deux inconvénients. Un faucon maigre et fluet, pourvu de grandes ailes, ne pourra point lutter contre le vent; c'est comme un navire qui porterait trop de voiles, il serait renversé. Dans ce cas, on coupait à l'oiseau une partie des ailes et de la queue pour rétablir l'équilibre. Lorsqu'il avait le pennage trop court et trop faible relativement à son corps, on lui changeait ses plumes, en les remplaçant par des plumes plus longues; ainsi, dans ces circonstances, le faucon prenait le pennage de l'autour, l'autour était tout étonné de voler avec des ailes de faucon. Le poids des sonnettes était aussi une chose de haute importance; il fallait qu'elles ne fussent ni trop pesantes ni trop légères pour que l'oiseau conservât un juste équilibre.

Non seulement on entait les plumes aux faucons, mais encore on leur raccommodait les jambes et les ailes cassées; à moins cependant que l'aile ne fût cassée à l'articulation, alors la chose était sans remède: mais pour tous les autres cas de fracture aux jambes, aux cuisses, les fauconniers étaient d'excellents chirurgiens. Je ne donnerai pas les recettes qu'ils employaient, cela me conduirait trop loin; mais les personnes qui voudraient en faire usage pour guérir d'autres oiseaux, les trouveront dans *le livre du Roy Modus*, et dans beaucoup d'autres ouvrages qui traitent de la fauconnerie.

Vous voyez que, pour être bon fauconnier, il fallait savoir bien des choses. Ces emplois étaient transmis de père en fils; chacun profitait des traditions de son père, il y ajoutait les fruits de sa propre expérience; et c'est ainsi qu'on arrive à la perfection. Un faucon bien dressé ne tuait pas l'oiseau qu'il prenait lorsque cet oiseau était sans défense, par exemple, comme la caille ou la perdrix: un chien d'arrêt nous rapporte un perdreau blessé vivant encore, le faucon faisait la même chose. Mais l'éducation de l'oiseau présentait bien plus de difficultés que celle du chien; car le faucon se nourrissant toujours de chair vive, il était bien plus difficile de lui faire vaincre son penchant à déchirer sa proie. Et puis, les chiens que nous dressons à la chasse sont nés de parents qui chassaient; les habitudes, les goûts de leur père se sont infiltrés dans leur organisation, et la preuve, c'est qu'un chien fils et petit-fils d'un chien bon chasseur, se dresse dix fois plus vite que celui dont les parents n'ont jamais chassé. Avec le faucon, le point de départ était toujours le même, car on ne dressait jamais que des oiseaux sauvages dont les parents avaient été sauvages. Jamais avec eux on ne pouvait profiter de certains goûts acquis en domesticité; cependant tous les fauconniers habiles obtenaient avec le faucon tous les résultats qu'on obtient avec le chien. Gasse de la Vigne raconte cette histoire:

Un chevalier et sa femme avaient chacun un oiseau qu'ils aimaient beaucoup. Celui du mari était un épervier qu'il laissait libre dans la maison. L'oiseau de la femme était un étourneau qu'elle renfermait dans une cage: il parlait, chantait, sifflait; tous les voisins le trouvaient charmant, et sa maîtresse l'aimait de tout son cœur.

Or avint, en une journée
Qu'il faisoit froide matinée,
Que la dame la cage prist
Et l'estournel près du feu mist;
Mais il s'en yssit de la cage.

L'épervier fond sur l'étourneau et l'enlève. La dame crie au secours; le chevalier arrive, et comme il aimait beaucoup sa femme:

Car elle estoit et bonne et belle.
C'est grand trésor de l'avoir telle.

Il appelle son épervier, lui montre le poing, et aussitôt l'oiseau vient s'y percher avec l'étourneau dans le bec: il n'avait pas de mal.

Mais j'ay depuis oy raconter
Qu'il fut bien un mois sans parler.

Ce n'est pas trop, on pourrait devenir muet à moins. En auteur consciencieux, Gasse de la Vigne cite pour témoin du fait Pierre d'Orgemont,

Qui luy jura li sains de Romme
Qui fut présent et vit le fait
Quand chiez le chevalier fut fait.

HISTOIRE DE LA COLONNE INFAME.

(Deuxième article. — Voy. p. 209.)

On se fait aisément une idée de la surprise et de l'effroi du barbier lorsqu'on vint lui annoncer la fausse accusation portée contre lui, mensonge infâme que la cruelle opiniâtreté des juges, l'horreur de la torture et la crainte de la mort avaient seules arraché au malheureux Piazza.

Le barbier Mora était un pauvre homme vivant avec peine de sa profession. Il avait un fils et trois filles : une de quatorze ans, une de douze ; la troisième en avait au plus six. Au moment où l'auditeur et ses sbires entrèrent chez lui, il travaillait paisiblement avec son fils dans sa boutique. On les arrêta tous deux, et on se mit en devoir de visiter toutes choses. Mora avoua tout d'abord qu'il vendait un spécifique de sa composition contre la peste, et qu'il avait promis d'en vendre quelque peu au commissaire Piazza. « Votre seigneurie n'a qu'à voir, dit-il à l'auditeur. Voici » précisément le petit pot d'onguent que je tenais tout prêt » pour le donner au commissaire ; mais il n'est pas venu le » prendre. Grâce à Dieu, je n'ai point fait de mal. Regardez » partout ; je n'ai point fait de mal ! il est inutile de me faire » attacher. »

On fouille partout, dit Manzoni ; on passe en revue les vases, grands et petits, les fioles, les pots de toute espèce. (Les barbiers, à cette époque, exerçaient la basse chirurgie ; et de là à trancher aussi un peu du médecin, à faire un peu de pharmacie, il n'y avait qu'un pas.) Deux choses parurent suspectes ; et avec la permission du lecteur, il faut bien que nous en parlions, car le soupçon qu'elles firent naître dans le cours de cette visite fut ce qui, plus tard, fournit au pauvre malheureux une indication, un moyen pour pouvoir s'accuser lui-même dans les tourments. D'ailleurs, il y a dans toute cette histoire quelque chose de plus fort que le dégoût.

En temps de peste, il était naturel qu'un homme qui avait affaire à beaucoup de monde, et principalement à des malades, se tînt, autant que possible, séparé de sa famille. Puis la peste elle-même avait fait que cette population désolée sentait moins encore le besoin de la propreté, déjà médiocre dans l'usage ordinaire. On trouva dans une petite pièce, derrière la boutique, *duo vasa stercore humano plena*, dit le procès. Un sbire s'en étonne, et fait remarquer que le conduit est à l'étage supérieur. Mora répond : « Je couche ici dessous, et je ne vais point en haut. »

La seconde chose fut que dans une petite cour on découvrit un fourneau maçonné, ayant à l'intérieur une chaudière de cuivre dans laquelle était de l'eau trouble, et au fond une matière visqueuse jaune et blanche, qui jetée contre le mur s'y attachait. Mora répondit : « C'est pour la lessive. » On ne voulut pas le croire. Mais si ce poison était si puissant et si mystérieux, comment osait-on y toucher et faire les épreuves que rapporte le procès-verbal ?

Parmi les papiers, on trouva une recette que l'auditeur remit à Mora pour lui faire expliquer ce que c'était. Mora la déchira, l'ayant prise, dans cette confusion, pour celle du spécifique. Les morceaux en furent aussitôt recueillis.

En sortant de sa maison où il ne devait plus remettre le pied, de cette maison qui devait être démolie jusqu'en ses fondements, et faire place à un monument d'infamie, Mora dit : « Je n'ai point fait de mal ; si je l'ai fait, qu'on m'en » punisse ; mais depuis cet électuaire, je n'ai pas fait autre » chose. Toutefois, si j'ai failli en rien, j'en demande pardon. »

On l'interrogea le même jour, et principalement sur la lessive trouvée dans la maison, et sur ses relations avec le commissaire. Sur le premier point, il répondit que l'on s'adressât à sa femme et à ses filles. « Ce sont elles qui ont » fait faire la lessive ; on n'a qu'à leur demander, elles le » diront. Je ne savais pas plus qu'on faisait cette lessive que » je ne m'attendais à être mené aujourd'hui en prison. » La pauvre femme de Mora fut en effet interrogée, et répondit qu'elle avait fait la lessive dix ou douze jours auparavant.

Relativement au commissaire, Mora détailla les ingrédients du petit pot d'onguent qu'il devait lui livrer ; il affirma n'avoir jamais eu d'autres relations avec lui, si ce n'est qu'environ un an auparavant le commissaire était venu à sa maison pour réclamer de lui un service de son état.

On fit examiner la lessive par deux blanchisseuses et par trois médecins. Les blanchisseuses dirent que c'était de l'eau de lessive, mais altérée ; les médecins, que ce n'était pas de l'eau de lessive. On sait que la chimie n'existait point pour ainsi dire à cette époque. Si l'on avait eu les connaissances et les moyens d'analyser qui existent aujourd'hui, il n'y aurait pas eu lieu même à un commencement de procès.

Avec les formes rapides de la procédure en usage, et les préventions de ses juges, Mora devait déjà, et avec trop de raison, s'abandonner au désespoir. Toutefois, avant de le jeter dans les fers, on voulut avoir du commissaire des explications plus précises et plus nettes. On lui demanda si ce qu'il avait déposé était bien la vérité, et s'il ne se rappelait pas autre chose. Il confirma sa première déposition, mais sans rien trouver qu'il y pût ajouter. Alors on lui dit « qu'il est fort invraisemblable qu'entre ledit barbier et lui » il n'y ait pas eu d'autre négociation que celle dont il avait » déposé... C'est pourquoi, s'il ne veut pas se résoudre à » dire toute la vérité comme il l'a promis, on ne lui garantit » plus l'impunité promise, pour peu qu'il affaiblisse ses » précédents aveux, et ne dise pas en toute sincérité tout » ce qui s'est passé entre lui et le susdit barbier ; comme au » contraire, disant la vérité, il pourra compter sur l'impu- » nité promise. »

A cet avertissement terrible, le commissaire fit de grands efforts d'esprit pour soutenir son accusation ; mais il ne sut que répéter sa première histoire. « Je dirai à votre seigneurie : » Deux jours avant de me remettre l'argent, ledit barbier se » tenait avec trois autres personnes sur le cours de la porte » du Tésin, et me voyant passer, il me dit : — Commis- » saire, j'ai un onguent à vous donner. — Je lui dis : Voulez- » vous me le donner maintenant ? Il me répondit que non ; » et il ne me dit point alors à quoi pouvait servir ledit on- » guent ; mais plus tard, quand il me le remit, il me dit » que c'était pour frotter les murailles, pour faire mourir le » monde. — Quels étaient ceux qui étaient avec le barbier ? » lui demanda-t-on, et comment étaient-ils vêtus ? » — Piazza répondit qu'il ne s'en souvenait plus. On le mit de nouveau à la torture, mais seulement pour « purger l'infamie », et pour que sa parole eût force d'indice contre l'infortuné. Pendant ses souffrances, il soutint son mensonge. Il alla plus loin ; et pour mieux s'assurer encore la faveur qu'on lui faisait espérer, il s'arrêta pendant qu'on le reconduisait en prison, disant : « J'ai encore quelque chose à confesser. » Et il dénonça comme amis et complices de Mora un nommé Baruello et deux rémouleurs de ciseaux, Girolamo et Gaspare Migliavacca, père et fils. Ces malheureux furent arrêtés ; mais ils ne jouent qu'un rôle très secondaire dans l'information.

Mora, mis en prison, fut à son tour interrogé. On lui demande dans quel but il a fabriqué son onguent. — Je l'ai fait par intérêt, répond-il naïvement. — S'il sait qui a pu salir les murs de la ville. — Il n'en sait rien. — S'il sait qui a engagé le commissaire à frotter d'un onguent pestiféré les murailles de la *Vetra de' Cittadini*. — Je n'en sais rien, répond encore Mora en inclinant la tête et en baissant la voix. — Peut-être alors commençait-il seulement à voir à quelle étrange et horrible fin tendaient ces questions détournées. Enfin les juges arrivent à la question directe, et lui demandent : « Si lui, accusé, n'a pas excité le susdit » Guglielmo Piazza, commissaire de la santé, à graisser les » murailles aux alentours de la *Vetra de' Cittadini*, et s'il » lui a donné pour le faire une fiole de verre où était l'on- » guent qu'il devait employer, avec promesse de lui donner » encore beaucoup d'argent. »

Mora s'écria avec un accent terrible d'épouvante : « Seigneur! non! Seigneur mon Dieu! non! Non, jamais! » jamais! Moi! faire de ces choses! »

On lui demanda ce qu'il dira quand le susdit Guglielmo Piazza lui soutiendra cette vérité en face.

Mora répondit : « Quand il me dira cela en face, je dirai » que c'est un infâme, et qu'il ne peut dire cela, parce que » jamais il ne m'a parlé de cette chose, et Dieu m'en garde! »

Et à l'instant même une porte s'ouvrit, et le barbier vit entrer Piazza. *La fin à une prochaine livraison.*

RUINES DE COPAN.



(Un pilier mexicain, dans le Honduras.)

Le Honduras, qui s'est séparé en 1839 de la confédération de Guatimala a été exploré scientifiquement en 1834 par le colonel Galindo, et en 1840 par un Américain, M. Stephens (v. 1842, p. 377). Ces deux voyageurs ont publié une description intéressante des ruines de Copan, qu'ils y ont pour ainsi dire découvertes. La rivière qui porte encore le nom de cette ancienne cité détruite par les Espagnols, traverse une forêt toute parsemée de débris de temples, d'autels, de bas-reliefs, autrefois consacrés par la religion mexicaine. Parmi ces débris, dont plusieurs sont admirablement conservés, on trouve un grand nombre de piliers semblables à celui que nous reproduisons, sauf les différences des sujets sculptés. Les indigènes les appellent des idoles. Il est en effet hors de doute qu'ils représentent des divinités, de bons ou de mauvais génies (1). On distingue toujours, à peu près vers le centre de la face principale, une tête sculptée; quelquefois, au-dessous, des mains, et à la base, des pieds; le corps est tout-à-fait informe, ou plutôt n'est qu'une gaîne chargée, sur les quatre côtés, d'ornements ou d'hiéroglyphes. Le caractère de ces figures est en général solennel, grave, triste. L'art en est loin d'être indigne d'attention. M. Stephens affirme que très souvent le style des sculptures égale en expression, en finesse et en vérité d'imitation, ce que les Egyptiens ont laissé de plus achevé. La roideur des lignes et la pesanteur des formes étaient évidemment imposées par le dogme. Tous ces piliers ne sont pas debout et enfouis; les uns sont penchés, les autres à demi enterrés : souvent on ne rencontre que des têtes séparées des gaînes et à demi cachées sous les racines; quelques unes représentent des animaux monstrueux, fantastiques. Il est curieux de lire dans l'ouvrage de M. Stephens les impressions étranges que produisirent plus d'une fois sur lui et sur ses compagnons les rencontres subites de ces figures tantôt terribles, tantôt grimaçantes, à peine éclairées par quelques lueurs verdâtres et tremblantes, au milieu d'un vaste silence qu'interrompaient seulement de loin en loin les cris des singes voyageant par bandes sur les arbres, ou la chute de branches que brisait le vent. Les sombres souvenirs des annales religieuses du Mexique, des sacrifices humains, de la destruction de toute une civilisation, ajoutaient encore aux émotions des voyageurs. « Ces idoles, dit M. Stephens, se dressaient quelquefois si inopinément à mes côtés, au détour d'un passage obscur, qu'elles me semblaient se mouvoir et s'avancer comme pour défendre contre notre curiosité profane leurs autels renversés et leur antique solitude. »

Le plaisir du mépris des plaisirs. — Quel plus grand plaisir que le mépris des plaisirs mêmes qui, sans pouvoir nous contenter, ne nous laissent jamais de repos?

Qui nous donnera que nous sachions goûter ce plaisir sublime; plaisir toujours égal, toujours uniforme; qui naît, non du trouble de l'âme, mais de sa paix, non de sa maladie, mais de sa santé, non de ses passions, mais de son devoir, non de la ferveur inquiète et toujours changeante de ses désirs, mais de la rectitude immuable de sa conscience : plaisir par conséquent véritable, qui n'agite pas la volonté mais qui la calme, qui ne surprend pas la raison mais qui l'éclaire! BOSSUET.

(1) Comparer avec le pilier de Copan les sculptures tirées de l'ouvrage de Nebel, 1840, p. 44 et 45.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES QUAKERS.

(Premier article.)



(La Famille de Benjamin West. — Tableau de Benjamin West.)

Il y a quinze ans, on ne voyait pas sur le quai Voltaire autant de beaux magasins d'estampes qu'aujourd'hui. Les marchands n'avaient pas autant de cadres d'or sous de si belles vitres : la plupart, comme les anciens étalagistes, suspendaient simplement en plein air leurs estampes en guirlandes à de longues ficelles avec des fiches de bois. Les gravures n'en étaient pas plus mauvaises, et se vendaient un peu moins cher.

Vers ce temps, combien de fois ne me suis-je pas arrêté à contempler la *Famille de Benjamin West!* L'épreuve qui m'attirait alors pourrait bien être celle que le même marchand expose encore. C'est une de ces estampes qui arrêtent les regards de tous les passants, et que personne n'achète ; leur mérite est de donner à penser, mais elles ont peu d'éclat ; et l'on achète les objets d'art le plus souvent pour les yeux des autres. Je restais là debout, longtemps, considérant de tous mes yeux cette scène de famille aussi parfaitement gravée dans mon esprit que sur le papier. Quel calme sur ces visages ! Quelle paix profonde dans ces âmes ! Pas le plus léger souffle de discorde, point de haine, point de passion ; mais aussi quelle gravité, quel silence !

Sur le même étalage, de l'autre côté de la porte, était une autre estampe qui produisait sur moi une impression bien différente. Celle-là représentait *la Mère bien-aimée*, d'après Greuze. Qui ne se rappelle cette excellente composition, et la manière enjouée, facile, dont un philosophe du dernier siècle l'a décrite ? « Une bonne mère, fraîche, riante, est assise renversée sur sa chaise longue, et tous ses enfants sont répandus sur elle. Il y en a six au moins : le plus petit est entre ses bras ; un second est pendu d'un côté, un troisième est pendu de l'autre ; un quatrième, grimpé au dossier de la chaise, lui baise le front ; un cinquième lui mange les joues ; un sixième, debout, a la tête penchée sur son giron. La mère a la joie et la tendresse peintes sur son visage. Au fond du salon, la grand'mère éclate de rire de la scène qui se passe. Le mari revient de la chasse, étend ses bras, se renversant le corps un peu en arrière, et en riant ; jeune et gros garçon qui se porte bien, et au travers de la satisfaction duquel on discerne la vanité d'être le père de toute cette jolie marmaille. »

Si le marchand s'était proposé un contraste, il avait admirablement réussi. Les deux émotions si opposées que je ne manquais jamais d'éprouver en passant de l'une de ces estampes à l'autre me jetaient ordinairement dans une grande perplexité. A laquelle de ces deux familles devais-je accorder la préférence ? Quelle était celle où j'aurais préféré être né ? Ce qu'il y avait de communicatif, d'ouvert dans la famille de Greuze m'entraînait ; mais ce qu'il y avait de sérieux, de digne, de calme dans la famille de Benjamin West me faisait plus réfléchir, et élevait, me semblait-il, plus haut mes pensées. Des deux côtés je voyais la vertu : ici une vertu instinctive, facile, aimable, se laissant aller à toutes ses inspirations, toute au présent, peu soucieuse du lendemain ; là une vertu recueillie, ayant conscience d'elle-même, sachant son but, sa route, pressentant les écueils, la lutte, et déjà s'y préparant. Je me souvenais de deux autres tableaux de Greuze, où un fils est maudit par son père, et, à son retour, ne retrouve plus que le corps glacé du vieillard, mort sans lui avoir pardonné. Je ne me figurais pas aussi facilement un drame si terrible dans la famille de West. Supposons un malheur, me disais-je, le

plus cruel de tous, la perte d'un enfant : il est certain que cette famille grave, austère, le supportera avec plus de résignation : quelques larmes baigneront ces visages, les cœurs se serreront douloureusement, et toutes les pensées s'élevant ensemble puiseront, sinon une consolation, du moins le courage, dans l'idée de la fin de l'homme et d'une autre vie toujours présente à leur esprit. Au contraire, au milieu de cette autre famille, quel coup de foudre! Entendez-vous les cris, les sanglots? voyez-vous l'abattement, le désespoir? Mais aussi comme ils s'empresseront les uns vers les autres! comme ils s'embrasseront! comme ils se promettront de s'aimer plus encore, de combler par l'amour le vide cruel que la mort a laissé dans leur sein! C'est ainsi que je tournais la question en divers sens, chaque fois que je passais devant ces deux tableaux, flottant entre les deux exemples, à peu près comme l'homme que Démocrite tire par un bras et Héraclite par l'autre. De semblables problèmes ne sont pas sans intérêt; mais il est plus facile de les poser que de les résoudre : dans la pratique, ils sont le plus souvent résolus par le caractère, et surtout par le milieu où chacun se trouve placé. La famille de Greuze est le modèle le plus commun parmi nous; la famille de Benjamin West était quaker. L'illustre peintre était membre de cette secte fameuse des *Amis* (1), secte mystique, peu envahissante, d'une persévérance éprouvée, qui la première a réclamé l'abolition de l'esclavage, et que l'on s'est lassé de tourner en ridicule. Le résultat le plus positif de mes méditations sur le quai Voltaire fut certainement de m'inspirer à cette époque un vif désir de connaître l'origine de la secte, l'histoire de ses développements, la foi qui unit tous ses membres, et les règles de conduite qu'ils ont adoptées. *La suite à une autre livraison.*

(1) *Quaker*, en anglais, signifie *trembleur*. Le juge Bennet, habitant la ville de Derby, donna, en 1650, le nom de *Quakers* aux Amis, parce que le fondateur de la secte lui ordonna, ainsi qu'à tous les assistants, de trembler à la parole du Seigneur.

DE LA GÉOGRAPHIE BOTANIQUE.

Pendant longtemps la météorologie et la botanique furent cultivées séparément comme deux sciences qui n'avaient aucune connexion entre elles. On étudiait les plantes comme des choses inanimées, et non comme des êtres vivants qui sont en rapport avec tout ce qui les entoure. L'esprit de spécialité élevait une barrière insurmontable entre deux sciences étrangères l'une à l'autre en apparence. Il était réservé à M. de Humboldt, qui résume en lui l'ensemble des connaissances humaines, de faire voir que la météorologie et la botanique, si éloignées dans la hiérarchie des sciences, sont sœurs dans l'ensemble harmonieux de la nature. Partout dans ses nombreux voyages il avait vu la végétation se modifier ou changer lorsque les conditions climatologiques n'étaient plus les mêmes; il étudia les rapports qui existent entre la physionomie des flores américaines et les climats auxquels elles correspondent, et créa la *géographie botanique*. Dans cette science complexe, la météorologie, la physique du globe, la géologie et la botanique se donnent la main pour nous dévoiler les lois qui président à la distribution des végétaux et les causes de ces lois.

Si l'on marche du sud vers le nord, on parcourt des régions végétales différentes. Mais on conçoit que ces zones sont limitées par des courbes isothermiques (voy. 1842, p. 161), non par des lignes parallèles à l'équateur. Déterminer la limite boréale des principales espèces de végétaux est un travail utile non seulement à l'avancement de la science, mais encore au perfectionnement de l'agriculture et de l'art forestier. Mais ici, le choix des plantes n'est pas indifférent. Il est en effet des végétaux qui peuvent vivre et se reproduire sous les climats les plus divers : tels sont la Bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), la Dent-de-lion (*Taraxacum dens leonis*), le Serpolet (*Thymus serpyllum*), etc., etc.; ils doivent donc être rejetés pour caractériser les zones végétales. J'en dirai autant des plantes que l'homme, à force de soins et de peines, parvient à faire végéter sous un ciel qui n'est point fait pour elles. L'étude de leur distribution intéresse plus spécialement l'agriculteur et l'économiste. Les végétaux qui serviront à caractériser un climat doivent réunir certaines conditions, dont la première est de se trouver à l'état sauvage dans les contrées qu'ils habitent; il n'est point nécessaire qu'ils y soient très communs, cependant ils ne doivent point être rares. On choisira toujours des plantes visibles, facilement reconnaissables, parfaitement connues, afin qu'il n'y ait point de doute sur leur nom générique ou spécifique. En général, les botanistes ont préféré les arbres, tels que les lauriers, les chênes, les hêtres, les châtaigniers, les pins, les sapins, les bouleaux, etc. Ces choix sont excellents, parce que ces végétaux vivaces ne peuvent vivre qu'à la condition de résister à la rigueur des hivers; mais ils ne fructifient pas toujours en été : aussi faut-il bien distinguer la limite à laquelle ils cessent d'exister de celle à laquelle ils cessent de fructifier. Quelquefois ces deux limites se confondent, mais souvent elles sont distinctes et assez éloignées l'une de l'autre.

Quand on aura fait choix des végétaux qui caractérisent une zone, il sera facile de grouper autour d'eux les plantes les plus communes ou les plus remarquables. Ce travail a été fait pour l'Europe par M. Schouw, dans son ouvrage intitulé *Tableau physique et géographique de l'Europe.* Il distingue quatre régions principales en Europe : 1° la région des arbres à feuillage toujours vert; 2° celle du châtaignier et du chêne; 3° celle du chêne et du hêtre; 4° celle du pin et du bouleau. Ces régions correspondent assez bien aux régions agricoles, qui sont caractérisées respectivement par la culture de l'olivier, de la vigne, des céréales, et l'absence de toute culture.

Les botanistes se sont ensuite occupés de savoir quel était le nombre absolu d'*espèces* contenu dans une région. Cette détermination offre de grandes difficultés, car excepté l'Europe, on peut dire que l'on ne connaît jamais qu'une faible partie des espèces qui entrent dans la flore d'un pays; il en résulte que les nombres donnés ne sont que provisoires, et peuvent être complétement changés lorsque des recherches suivies ont permis d'enregistrer toutes les richesses végétales d'une contrée. Quand la liste est aussi complète que possible, alors on note les familles et les genres dont les espèces sont dominantes, et l'on arrive ainsi à se faire une idée des formes végétales qui caractérisent une région botanique.

L'étude du climat doit marcher parallèlement avec celle de la végétation, et souvent les circonstances climatériques expliquent de la manière la plus satisfaisante les différences que présentent les flores de contrées très rapprochées et très semblables sous d'autres points de vue.

La végétation des montagnes nous présente en petit l'image de celle de la terre considérée dans son ensemble. Au pied de la montagne, nous trouvons la flore qui correspond au climat de cette région; mais à mesure que nous montons, les végétaux de la plaine disparaissent pour faire place à d'autres plantes qui appartiennent toujours à des régions plus froides. Ainsi donc, s'élever dans l'atmosphère ou marcher vers le pôle, c'est traverser successivement des zones de plus en plus boréales.

On peut étudier la végétation des montagnes sous deux points de vue : 1° déterminer la limite altitudinale des différents végétaux, et diviser ainsi la montagne en zones ou régions analogues à celles que l'on a trouvées en allant du sud au nord, dans les plaines des continents; 2° faire la flore complète de l'une de ces zones, et la comparer à celle

qui lui correspond en latitude. Ces deux genres de recherches offrent des difficultés également nombreuses quoique de nature différente. Si l'on cherche à déterminer la limite d'une plante caractéristique dans une chaîne de montagnes, il faut d'abord tenir compte de l'orientation du versant sur lequel on se trouve. Ainsi, on verra qu'en général les plantes montent plus haut sur le versant sud que sur le versant nord. Mais on reconnaîtra bientôt que, sur un même versant, ces limites varient beaucoup suivant la configuration du relief des massifs, la direction des vallées, les changements qu'ils déterminent dans celle des vents dominants, la nature, la cohérence, la couleur, l'humidité du sol, et une foule d'autres causes dont quelques unes échappent à l'observation la plus attentive. En voici la preuve. Tous les botanistes, et même tous les voyageurs, ont été frappés dans les Alpes de l'aspect que présente la zone caractérisée par les Rhododendrons (*Rhododendron ferrugineum* et *R. hirsutum*). Ces arbustes élégants couverts de fleurs rouges forment une région parfaitement limitée, qui succède à celle des sapins et précède celle des plantes alpines; on la cite même comme un exemple bien évident de zone végétale dont la hauteur au-dessus de la mer est d'une grande fixité. Dans un voyage sur les deux versants des Alpes comprises entre le Mont-Blanc et le Mont-Rose, on s'est appliqué à déterminer, à l'aide du baromètre, les limites de cette zone, et voici les nombres qu'on a obtenus.

Limites de la zone des Rhododendrons sur les deux versants des Alpes pennines (1).

VERSANT SEPTENTRIONAL.		VERSANT MÉRIDIONAL.	
Limite infér.	Limite supér.	Limite infér.	Limite supér.
1220^m	1984^m	868^m	1898^m
1469	2079	1500	2081
1494	2112	1620	2120
1584	2208	1670	2152
1640	»	1677	2194
1691	»	1788	2388
1509	2101	1517	2139

On voit que ces nombres présentent de grandes différences pour un même versant; toutefois l'on peut dire d'une manière générale que la zone des Rhododendrons a une hauteur de 592 mètres sur le versant nord et de 622 sur le versant sud. Ainsi, l'orientation a peu d'influence sur les limites altitudinales de la zone des Rhododendrons, qui dans les Alpes pennines paraissent être à peu près les mêmes sur les deux versants.

Les montagnes isolées, telles que le Ventoux en Provence, l'Etna en Sicile et le Pic de Ténériffe dans les Canaries, se prêtent singulièrement aux études de géographie botanique; alors une partie des causes perturbatrices que nous avons signalées tendent à disparaître. C'est sur ces montagnes que l'influence de l'exposition devient prédominante, car elle n'est point contrebalancée par les abris que forment les massifs environnants. Aussi, sur ces montagnes, quelques mesures barométriques sont-elles suffisantes pour déterminer la limite d'une plante, tandis que sur de longues chaînes l'exactitude des résultats est en raison du nombre des observations dont les moyennes ont été déduites.

La nature du sol a quelquefois une influence égale à celle du climat : ainsi, en Norvége, le Pin sylvestre est, après le Bouleau blanc, l'arbre qui s'avance le plus vers le sud; il dépasse en particulier l'Epicea (*Abies excelsa*). Dans les Alpes, c'est tout le contraire : le Pin sylvestre s'arrête au pied des montagnes, tandis que la limite moyenne de l'*Abies excelsa* est à 1 800 mètres. C'est que le pin ne prospère que dans un terrain sablonneux; or, le terrain de transport cessant au pied des Alpes, le pin s'arrête à sa limite. Dans le nord, au contraire, il se trouve jusque dans les forêts les plus reculés de la Laponie.

Si l'on veut faire la flore complète d'une zone végétale afin de savoir quelles sont les plantes qui lui sont propres, celles qui montent de la plaine ou descendent des régions supérieures, l'on éprouve les mêmes difficultés que pour la flore d'un pays de plaine, c'est-à-dire que, malgré les recherches les plus persévérantes, on risque toujours d'être incomplet. Il est bon, dans ce cas, de préférer un sommet isolé parce qu'alors les limites de la région sont mieux circonscrites, l'action du climat plus puissante, et l'influence des régions environnantes moins marquées.

Ramond a le premier donné un exemple de ce genre de recherches, dans son Mémoire intitulé: *Etat de la végétation au sommet du Pic du Midi de Bagnères;* ce sommet s'élève à 2 880 mètres au-dessus de la mer. Ramond y fit trente-cinq ascensions en quinze années, et, chaque fois, il recueillait toutes les plantes qu'il y trouvait. La limite inférieure de ses herborisations était à 16 mètres au-dessus de la cime. Il y a constaté l'existence de 133 espèces, dont 71 phanérogames et 62 cryptogames.

M. Martins a fait le même travail sur le sommet du Faulhorn en Suisse. Ce sommet s'élève à 2 683 mètres; il se termine par un cône de 80 mètres de haut et de 4 hectares et demi de superficie: c'est la flore de ce cône qu'il a entreprise avec M. Bravais. Ces deux observateurs y ont séjourné quarante-cinq jours en tout pendant les années 1841 et 1842. Le climat de ce sommet est maintenant assez bien connu, grâce à ces deux séjours et à ceux de M. Kaemtz qui les avait précédés; car maintenant la connaissance de la température des mois d'été repose sur 131 jours d'observations distribués dans quatre années différentes.

Voici les températures des mois d'été et de l'année; celles de l'hiver et du printemps n'ont nulle importance, puisque les plantes sont alors ensevelies sous une couche de neige qui atteint presque toujours plusieurs mètres d'épaisseur et les soustrait complétement aux influences atmosphériques.

Température moyenne	de juin.	2°,5
	de juillet.	4°,0
	d'août	3°,5
	de septembre.	1°,5
Moyenne de l'année.		— 2°,33

Eh bien! sous ce climat plus froid que celui du cap Nord (lat. 71°), et dont l'été n'est guère plus chaud que celui du Spitzberg, sur ce rocher isolé, battu des vents de toutes parts, croissent près de 200 espèces, dont 126 phanérogames, qui fleurissent pendant l'été. Quand on parcourt cette liste, on y trouve des plantes de la plaine qui se sont aventurées jusqu'à cette hauteur; telles sont: *Cerastium arvense*, *Alchemilla vulgaris*, *Capsella bursa-pastoris*, *Thymus serpyllum*, etc. D'autres appartiennent à la région sub-alpine; ex.: *Aconitum napellus*, *Arabis alpina*, *Oxytropis campestris*, *Arnica scorpioides*, *Bartsia alpina*, *Cirsium spinosissimum*, *Gentiana campestris*, *Phalangium serotinum*, etc. Un grand nombre ont été aussi observées par Ramond sur le Pic du Midi, et doivent être considérées comme des plantes réellement montagnardes. Enfin il en est qui ont été trouvées au Spitzberg, et qui sont par conséquent des plantes tout-à-fait polaires; telles sont: *Cardamine bellidifolia*, *Draba fladnizensis*, *Silene acaulis*, *Dryas octopetala*, *Saxifraga stellaris*, *S. oppositifolia*, *Oxyria reniformis*, *Polygonum viviparum* et *Tri clum subspicatum*.

Ainsi, comme on le voit, ce sommet est un rendez-vous

(1) Dans ce tableau, les nombres ont été rangés uniquement d'après leur grandeur, et les deux limites placées l'une en face de l'autre ne se rapportent pas nécessairement à la même localité.

de plantes et de voyageurs appartenant à des contrées souvent bien éloignées et de climats bien différents. Mais un temps viendra où la science saura pourquoi certains végétaux s'aventurent aussi loin de leur pays natal, tandis que d'autres semblent parqués dans les limites d'une étroite localité

SUR LE GÉNIE DE PÉTRARQUE.

(Voy., sur Pétrarque, 1836, p. 194, 234; 1842, p. 145.)

Depuis que l'ancienne littérature provençale (*langue d'oc*), restaurée dans sa langue et dans ses monuments par feu M. Raynouard, a pu être et a été sérieusement étudiée, Dante et Pétrarque, si longtemps salués par l'Europe moderne comme ses premiers poëtes, peuvent être hardiment considérés comme les derniers des troubadours et les plus grands.

C'est sur le sol de la France méridionale, des rivages de l'antique Massalie aux Pyrénées souvent franchies par les Arabes-d'Espagne, alors plus civilisés que la plupart des populations chrétiennes, qu'avait fleuri, plus de deux siècles avant Dante et Pétrarque, la poésie dite *provençale*, ou *poésie des troubadours*. On peut définir cette poésie l'expression lyrique ingénieuse et polie des exploits, et plus particulièrement des sentiments et des idées chevaleresques. Cette fleur de la poésie romane correspond, ce semble, dans l'histoire générale de l'art, non pas à l'architecture romane, encore moins à la pure architecture ogivale, mais à cette première architecture de la renaissance, où l'ogive alternait encore avec le plein-cintre déjà remis en honneur, et où, dans le midi surtout, les ornements simulent volontiers les rinceaux légers et délicats des Arabes. L'architecture romane avait déjà eu son analogue en poésie sur le même sol, du troisième au septième siècle, alors qu'Ausone de Bordeaux, Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, saint Avite, évêque de Vienne, Rutilius Numantianus de Poitiers, etc., par leurs trop nombreux écrits, avaient pour ainsi dire donné à la littérature romaine sa période *alexandrine*.

Avec Dante, et surtout avec Pétrarque, nous sommes en pleine renaissance, nous entrons dans l'ère moderne. La muse qui nous charme, sœur cadette de la muse antique, n'a plus ni les longs voiles, ni le corps amaigri, ni les macérations de la muse du moyen-âge; mais elle n'est pas nue; elle n'a ni le regard hardi, ni les cheveux dénoués de ses aînées de la Grèce et de Rome. Elle a retenu de cette autre vierge, élevée à l'ombre des cloîtres, où, l'air lui manquant, elle mourut bientôt étiolée, la divine chasteté qu'elle sait allier avec l'amour de la forme. Elle a conservé l'adoration mystique de la Divinité qu'elle combine avec l'adoration matérielle, quoique mystique encore, de la créature. La muse de Pétrarque semble réellement personnifiée dans ces belles madones de Raphaël, où la forme reste humaine en atteignant le plus haut point de perfection de l'humaine beauté; mais où le divin regard et le calme sourire révèlent l'origine céleste, la céleste destination.

Tout le monde sait que l'œuvre poétique italienne de Pétrarque, celle sur laquelle repose aujourd'hui sa gloire, se compose d'un assez mince volume : trois cent dix-sept sonnets, vingt-neuf *canzoni* (nous n'avons pas en notre langue l'équivalent du mot *canzone*, qui vient du *canzos* des troubadours, et que *chanson* ne rend que très imparfaitement), sept ballades, huit sextines, quatre madrigaux, et six petits poëmes allégoriques que le poëte a intitulés : *Triomphes*. Voilà tout, si nous ne nous trompons. Mais tout le monde ne sait pas qu'en même temps qu'il fut un des plus grands poëtes du monde, Pétrarque fut encore un noble ami de son pays et de la liberté, et que son patriotisme éclairé lui inspira des lettres sublimes adressées aux différents chefs des factions qui déchiraient alors la malheureuse Italie. Un jour, avec Cola di Rienzi, son ami, il fit le rêve sublime de devenir citoyen d'une Rome régénérée; et ce poëte qu'on s'est habitué à regarder surtout et presque exclusivement comme le chantre de Laure, fut de son temps une sorte de pape, d'empereur, sacré par la muse et reconnu de l'Europe entière. Il est beau de le voir chargé mainte et mainte fois d'importantes ambassades, agir non en diplomate qui ruse pour obtenir une faible partie de ce qu'il demande, mais en arbitre souverain dont la décision fait loi, et au jugement duquel chacun se soumet avec respect. Ajoutons qu'il entrait peut-être un peu de crainte dans cette soumission des puissants aux décrets du grand homme. Dante avait habitué les princes à redouter les poëtes; et quelle que fût la mansuétude de son successeur à la royauté du génie, on tremblait en lui résistant d'éveiller sa colère, et de se trouver plongé dans quelque autre enfer aussi terrible que celui de l'implacable Florentin.

Pétrarque eut encore cette gloire de sentir le prix des beaux-arts comme celui des lettres et de la poésie, et il contribua puissamment à faire connaître à Rome les monuments de l'art antique qu'elle renfermait dans son sein, comme il lui fit connaître ses vieux manuscrits : « Tourmenté, dit M. de Sismondi dans son remarquable ouvrage » sur les littératures du midi de l'Europe, par la passion qui » a tant contribué à sa célébrité, voulant se fuir lui-même, » ou renouveler ses pensées par une forte distraction, Pétrarque voyagea pendant presque tout le cours de sa vie : » il parcourut la France, l'Allemagne, toutes les parties de » l'Italie; il visita l'Espagne, et dans son activité continuelle, dirigée vers la recherche des monuments de l'antiquité, il se lia avec tous les savants, tous les poëtes, » tous les philosophes d'un bout de l'Europe à l'autre; il » les fit tous concourir à son but, il les occupa tous de » l'objet de ses travaux, en même temps qu'il dirigea les » leurs, et sa correspondance devint le lien magique qui, » pour la première fois, unissait toute la république littéraire européenne. » Effectivement, si, avec Dante et Boccace, Pétrarque donna à ses compatriotes une langue qui, dans la bouche de ces trois grands hommes, semble presque digne de rivaliser avec les beaux idiomes de la Grèce et de Rome, et qui certainement est très supérieure à toutes les langues parlées alors en Europe, on peut dire qu'il leur donna aussi l'enthousiasme de la beauté, et qu'il fut en ce sens véritablement révélateur. Aussi ne fut-ce pas l'Italie seule qui prépara à Rome le *triomphe* du poëte; ce fut en quelque sorte l'Europe reconnaissante qui couronna Pétrarque au Capitole.

Et en cherchant bien, lorsqu'une fois on connaît ce grand homme, on retrouve même dans ses poésies italiennes de nobles et intelligibles échos de toutes les passions qui animèrent son grand cœur. L'amour de Laure n'a pas tout envahi, comme l'atteste cette magnifique canzone à l'Italie, sur l'arrivée de Louis de Bavière, qu'avaient appelé dans ce pays les princes de la Ligue.

Canzone XVI.

Mon Italie, bien que les paroles soient impuissantes contre les plaies mortelles que je vois sur ton beau corps en si grand nombre, je veux du moins que mes soupirs soient tels que l'espèrent et le Tibre, et l'Arno, et le Pô, près duquel, triste et grave, je m'asseois aujourd'hui. O toi qui gouvernes le ciel! je demande que la pitié qui t'amena sur la terre te tourne vers ton beau et bien-aimé pays. Vois, Seigneur miséricordieux, de quelles causes légères cette guerre cruelle est issue! Rouvre, attendris et pacifie, ô maître paternel, les cœurs qu'endureit et que ferme le superbe et impitoyable Mars! Fais que ta vérité (n'importe quel je sois) leur parle par ma bouche et les pénètre!

Vous à qui la Fortune a remis en main les rênes des belles contrées dont il semble que vous n'ayez nulle pitié, répondez, que font ici tant d'épées étrangères? Pourquoi la terre est-elle teinte du sang des Barbares? Une vaine erreur vous flatte : vous voyez peu de chose, et vous croyez voir beaucoup, vous qui cherchez de l'amour et de la fidélité dans le cœur vénal. Celui qui possède le plus de monde, celui-là est le plus enveloppé par ses ennemis.

Oh! de quels déserts étrangers a été rassemblé ce déluge pour inonder nos douces campagnes! Si nous n'y obvions de nos propres mains, qui viendra nous en délivrer?

La nature sut bien pourvoir à notre salut, quand elle plaça le rempart des Alpes entre nous et la tudesque fureur. Mais le désir aveugle que l'homme oppose toujours à son bonheur a fait si bien depuis par ses efforts, qu'il a procuré la lèpre à ce corps sainement constitué. Maintenant les bêtes sauvages et les paisibles troupeaux font leur séjour dans la même enceinte, si bien que le meilleur gémit toujours; et pour plus de douleur, ceci nous vient de la race du peuple sans lois auquel, comme il est écrit, Marius ouvrit le flanc de telle sorte, que la mémoire de son œuvre ne s'est pas affaiblie depuis le jour où, épuisé de soif et de fatigue, ce héros puisa dans le fleuve autant de sang que d'eau.



(Portrait de Pétrarque couronné au Capitole, d'après la peinture de Jofanelli. — Vues d'Avignon et de la fontaine de Vaucluse. — Tombeau du poëte à Arques.)

Je ne parle pas de César, qui, par toutes les plaines, a rougi l'herbe du sang de ces veines ennemies, où il enfonça notre fer. Maintenant il semble, je ne sais par quelle malignité des astres, que le ciel nous ait en haine, grâce à vous à qui fut commise une si grande charge: vos volontés divisées ruinent la plus belle contrée du monde! Quel crime, quel jugement ou quelle fatalité vous fait accabler votre voisin dans sa pauvreté, et poursuivre les infortunés affligés et désespérés, et chercher des satellites au loin, et trouver bon qu'ils répandent le sang et vendent leurs âmes à prix? Je parle pour dire la vérité, et non par haine ni par mépris de qui que ce soit.

Et vous ne vous apercevez pas encore, malgré tant de preuves, de la fourberie bavaroise, qui, en élevant le doigt, se joue avec la mort. Les tortures sont pires, à mon sens, que la perte de la vie. Mais votre sang pleut plus largement qu'une autre colère ne vous forcerait à le répandre. Pensez à vous depuis le matin jusqu'à tierce, et vous verrez quel cas fait d'autrui celui qui s'estime si peu. Noble sang latin, rejette loin de toi ces funestes fardeaux; ne prends pas pour idole un vain nom sans réalité; car la colère d'en haut qui nous rend supérieure cette nation sauvage vient de notre faute, et n'est pas une chose naturelle.

N'est-ce plus ici le sol que mes pieds ont touché d'abord? N'est-

ce plus ici mon séjour où je fus nourri si doucement? N'est-ce plus la patrie en qui j'ai mis ma confiance, mère bénigne et pieuse, qui recouvre l'un et l'autre de mes parents? Pour Dieu! que ceci émeuve parfois votre âme; et regardez avec pitié les larmes du peuple affligé qui n'espère de repos que de vous après Dieu! Et pour peu que vous donniez quelque signe de compassion, la vertu prendra les armes contre la fureur; et la bataille sera courte, car l'antique valeur n'est pas encore morte dans les cœurs italiens.

Seigneurs, regardez comme le temps vole et comme la vie s'enfuit, et la mort est sur nos épaules. Vous êtes ici maintenant, songez au départ; car il faut que l'âme arrive seule et nue à ce périlleux passage. Pour traverser cette vallée, veuillez vous décharger de la haine et des ressentiments, vents opposés à la céleste vie; et que le temps dépensé à faire souffrir autrui serve au contraire à quelque belle et glorieuse œuvre, à quelque honnête travail. Ainsi on est heureux ici-bas, et on trouve la porte des cieux ouverte.

Canzone, je te recommande de parler avec courtoisie, parce qu'il te faut aller parmi des gens altiers, et que les volontés sont envahies déjà par l'habitude mauvaise et invétérée, toujours ennemie du vrai. Tu feras l'épreuve de ton sort parmi le petit nombre des grands cœurs à qui le bien est cher. Dis-leur : Qui me préservera du danger? Je vais criant : La paix! la paix! la paix!

Et ses énergiques sonnets contre les corruptions de Rome, qui furent censurés par l'inquisition papale, ne sont-ils pas aussi le cri d'une âme vertueuse et fortement trempée?

Sonnet CV

Que la flamme du ciel pleuve sur tes toits, puisqu'il t'est si doux de mal faire, méchante qui n'es riche et grande que pour appauvrir les autres et leur retirer jusqu'aux glands et à l'eau des fleuves!

Nid de trahison, dans lequel couve tout le mal qui se répand aujourd'hui par le monde! Esclave du vin, des lits et des viandes, en qui la luxure est arrivée au comble de ses excès!

Tes jeunes filles et tes vieillards vont dansant par les salles, et Belzébuth se tient au milieu avec les soufflets, le feu et les miroirs!

Puisses-tu bientôt ne pas être nourrie sur la plume, à l'abri, mais nue au vent, et sans chaussure parmi les épines! vis enfin de façon que la puanteur en monte jusqu'à Dieu!

Et si l'on pouvait douter des hautes espérances que conçut un jour Pétrarque pour la régénération de l'Italie, qu'on lise *la canzone VI*, peut-être adressée à Rienzi : cette *canzone* dans laquelle le poëte s'écrie :

Je ne sais pas ce qu'attend ni ce que désire l'Italie, qui semble ne pas sentir ses misères, vieillie, oisive et insensible. Dormira-t-elle toujours, et aucun citoyen ne l'éveillera-t-il?

Et plus loin :

Les antiques murailles qui, maintenant encore, aimées et redoutées, font trembler le monde quand il se souvient du temps passé et qu'il se retourne en arrière, et les rochers où furent enfermés des hommes tels que leur gloire ne périra pas, si l'univers auparavant ne se dissout, et tout cela enfin qu'une même ruine environne espère se purifier par toi de tous ses vices. O grands Scipions! ô fidèle Brutus! combien vous devez être heureux si jusque là-bas est arrivé le bruit d'un pouvoir si bien placé! Comme je crois que Fabricius s'est réjoui en apprenant cette nouvelle! Et il a dit : Ma Rome sera belle encore (1)!

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. les Tables de 1840, 1841, 1842 et 1843, p. 159.)

LE FEU GRÉGEOIS (2).

De tous les moyens de destruction employés par l'homme, le célèbre projectile connu sous le nom de feu *grégeois* ou *grec* (ces deux noms sont identiques) est sans contredit celui qui a laissé parmi nous l'impression la plus profonde, et il ne faut pas s'en étonner; car, à lire les descriptions que nous en ont faites et qu'en font encore chaque jour les écrivains modernes, français ou étrangers, il semblerait que notre artillerie ne saurait produire un seul effet comparable à ceux du feu grégeois. Ecoutons plutôt Lebeau dans son histoire du Bas-Empire.

« Le feu grégeois *brûlait dans l'eau*... Il dévorait tout : » ni les pierres ni le fer même ne résistaient à son activité. » Lorsqu'on se servait d'arbalètes ou de balistes, on en jetait » alors une prodigieuse quantité qui, traversant l'air avec » la splendeur de l'éclair et le bruit du tonnerre, embrasait » avec une horrible explosion *des bataillons*, *des édifices* » *entiers*, *des navires*. »

Ce passage résume parfaitement l'opinion générale sur le feu grégeois; et les écrivains plus modernes, comme MM. Michaud, Michelet et Libri, n'ont guère fait que répéter les idées ou même les expressions des auteurs qui les avaient précédés. Tous, sans exception, s'accordent à admettre que la recette de la composition du feu grégeois est perdue; et, outre les effets puissants et terribles qu'ils attribuent à ce projectile, ils lui reconnaissent la propriété d'être inextinguible : trois points sur la fausseté desquels nous espérons ne laisser aucun doute.

Traditions historiques. — Suivant les historiens grecs du Bas-Empire, ce fut vers la cinquième année du règne de Constantin III, c'est-à-dire l'an de J.-C. 673, que Callicus ou Callénicus, architecte d'Héliopolis, porta aux Grecs le feu grégeois, dont ceux-ci le regardèrent comme l'inventeur; et peu de temps après, une flotte arabe qui menaçait Constantinople fut incendiée et détruite à Cysique.

Les empereurs grecs sentirent de bonne heure toute l'importance du feu grégeois, et sa préparation fut solennellement mise au rang des secrets d'Etat par Constantin Porphyrogénète. Ce prince, dans son Traité de l'administration de l'empire, voua à la malédiction du ciel et des hommes quiconque oserait la communiquer aux étrangers. Ses successeurs observèrent fidèlement ses injonctions. Le secret scrupuleusement gardé, même lorsque les rois de l'Occident implorèrent et obtinrent des empereurs le secours de navires munis du feu grégeois, n'échappa aux Grecs que dans les premières années du treizième siècle. Car c'est une grande erreur de croire, sur l'assertion de tous les historiens modernes, que le feu grégeois a été employé par les Sarrasins contre les chrétiens dès les premières croisades. En comparant les récits des historiens arabes et chrétiens, et surtout en s'appuyant sur le silence formel de tous les chroniqueurs, *témoins oculaires* des premières croisades, on prouve facilement que les Sarrasins n'ont fait pour la première fois usage du feu grégeois qu'en 1218, au siége de Damiette. Les projectiles incendiaires qualifiés de feu grégeois par des chroniqueurs ignorants et non témoins oculaires, loin d'avoir aucun rapport avec les projectiles décrits par les écrivains byzantins, présentent au contraire l'identité la plus complète avec les feux de guerre employés dans tous les pays, dès l'antiquité la plus reculée, et dont on trouve des descriptions fort détaillées dans Thucydide, Enée le Tacticien, Végèce, Procope, etc.

Il est fait mention pour la dernière fois du feu grégeois au siége de Constantinople par les Turcs, en 1453 : les assiégeants et les assiégés s'en servirent également. Au dire de Froissard, on en fit usage plusieurs fois en France au quatorzième siècle, et, suivant la chronique de Cornelius

(1) Nous avons emprunté nos citations à la récente et estimable traduction des poésies de Pétrarque, publiée l'an dernier par M. de Grammont.

(2) Cet article devait être l'un des premiers de la série : *Erreurs et préjugés*. M. Ludovic Lalanne, élève de l'Ecole des chartres, qui avait bien voulu se charger de traiter ce sujet, se prit à l'aimer, l'approfondit, le vit s'élargir et se féconder sous ses études, et, au lieu d'un simple article, composa un mémoire complet. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné une médaille à ce mémoire, dont il a été tiré depuis un petit nombre d'exemplaires à l'imprimerie royale. C'est la substance de ce travail que l'auteur offre aujourd'hui à nos lecteurs.

Zanfliet, il fut employé en Hollande en 1420 ; mais ces deux derniers faits sont peu probables. A partir des croisades, on appelait dans l'Occident *feu grégeois* toute espèce de projectile incendiaire.

Description du feu grégeois. — Il y avait trois sortes distinctes de feu grégeois. Nous allons les décrire, en nous servant uniquement des expressions employées par les historiens byzantins, qui, sur cette question, doivent être presque les seuls guides à consulter.

1° *Feu lancé au moyen de tubes.* C'était un tuyau de roseau où l'on entassait certaines matières dont nous parlerons plus tard. Pour s'en servir, on le plaçait dans un tube d'airain, et lorsque le feu était mis à l'une de ses extrémités, alors précédé de tonnerre et de fumée, par *sa nature* il s'élevait dans les airs comme un météore brûlant, et atteignait le but vers lequel on le dirigeait.

De plus, son service était simple et facile, puisqu'un seul homme y suffisait. L'état de l'atmosphère avait sur son tir la plus grande influence; car on ne pouvait employer ce projectile que par des temps de calme parfait.

2° *Tubes de main.* Leur composition devait être identique avec celle des grands tubes, dont ils ne différaient que par les dimensions. Ils étaient lancés non pas au moyen de tubes d'airain et de machines, mais simplement à la main.

3° *Pots d'artifice.* C'étaient des pots fermés où dormait le feu qui éclatait subitement en éclairs et embrasait les objets qu'il atteignait.

Effets réels du feu grégeois. — Les effets produits par le feu grégeois se bornaient, en réalité, à peu de chose. Il est partout représenté, dans les historiens byzantins, comme jouant principalement le rôle d'épouvantail ; et il y a loin du projectile qui, suivant Anne Comnène, *lancé à la barbe des ennemis, et leur brûlant la barbe et le visage, leur faisait prendre la fuite*, à ce feu qui, au dire de Lebeau, *dévorait des bataillons, des édifices entiers...* Le feu grégeois était spécialement destiné à incendier des navires, des tours en bois, objets par eux-mêmes fort combustibles. Il était très peu redoutable pour les hommes, vérité qui ressort encore plus clairement du récit suivant de Joinville, récit que l'on cite toujours comme une peinture effrayante des effets du feu grégeois.

« Un soir, dit-il, avint là où nous guiètions les chas-chastiaux de nuit, que ils (les Sarrasins) nous avièrent un » engin que l'en appele perrière, ce que il n'avoient encore » fait, et mistrent le feu gregoiz en la fonde de l'engin... » Le premier cop que il getèrent vint entre nos deux chas-» chastelz, et chaï en la place devant nous que l'ost (l'armée) » avoit fait pour boucher le fleuve. Nos esteigneurs furent » appareillés pour estraindre le feu... La manière du feu » grégois étoit tele, que il venoit bien devant aussi gros » comme un tonnel de verjus, et que la queue du feu, qui » partoit de li, estoit bien aussi grant comme un grant glaive; » il faisoit tele noise au venir que il sembloit que ce feust la » foudre du ciel ; il sembloit un dragon qui volast par l'air » tant getoit grant clarté que l'on veoit parmi l'ost, comme » se il feust jour pour la grant foison de feu que getoit la grant » clarté. Trois fois nous getèrent le feu grégois celi soir et » le nous lancèrent quatre foiz à l'arbalètre à tour... L'une » des fois que il nous getèrent, si cheï encoste le chas-» chastel que les gens monseigneur de Courcenay gar-» doient... Nous saillimes sus et alames là... et nous estei-» gnimes le feu. »

Quelques jours après, « les Sarrazins amenèrent la per-» rière de grant jour, ce que il n'avoient encore fet que de » nuit, et getèrent le feu grégois en nos chas-chastiaux... » dont il avint ainsi que nos deux chastiaux furent ars. »

Les Sarrasins lançaient aussi le feu grégeois de différentes manières. « Au darrien (dernier lieu), il amenèrent un » vilain à pié qui leur geta trois fois feu grégois, l'une des » fois requeilli Guillaume de Boon le pot de feu grégois à sa » roelle (bouclier), car se il se feust pris a riens sur li, il » eust esté ars (brûlé).

Une autre fois, dans un engagement avec le roi de Sicile, les ennemis « li firent courre sus à leur gent à pié, en tel » manière que ceulz à pié li getoient le feu grégois... Et » quant le roi (saint Louis) oy ce il feri des esperons parmi » les batailles son frère, l'espée au poing, et se feri entre » les Turcs si avant, que il li empristrent la colière de son » cheval de feu gréjois. »

Plus loin : « Ils getèrent le feu gréjois ou (au) hordis » (palissade) que il y avoient fait faire, et le feu s'i prist » de légier, car les Templiers y avoient fait mettre grans » planches de sapin. »

Ce fut dans cette même bataille que « il avint ainsi que » les Turcs couvrirent monseigneur Guion Malvoisin de feu » gréjois que à grant peinne le porent esteindre sa gent. »

On voit clairement d'après ces extraits ce qu'il faut croire des effets terribles attribués au feu grégeois, qui, dans la croisade de saint Louis, ne causa d'autre dégât que l'incendie de trois châteaux en bois, et d'une palissade de planches de sapin. Il n'est pas dit une seule fois qu'on doive lui attribuer une seule mort d'homme, et bien mieux, Guillaume de Boon en reçut un pot sur son bouclier, saint Louis en eut la colière de son cheval toute remplie, Guillaume de Malvoisin en fut tout couvert, sans que Joinville mentionne qu'il en soit résulté le moindre accident pour un quelconque des trois, ce dont, dans le cas contraire, il n'eût certes pas manqué de nous instruire. Ainsi sa relation prouve irrécusablement que les effets du feu grégeois étaient nuls ou à peu près nuls sur les hommes.

Le feu grégeois était-il inextinguible? — Nous n'avons pu, malgré les recherches les plus minutieuses dans les écrivains byzantins, rencontrer un seul mot qui fît la moindre allusion à la propriété si gratuitement prêtée au feu grégeois d'être inextinguible et de brûler dans l'eau. Dans Joinville, au contraire, il est à chaque instant question du feu grégeois que l'on éteint. Mais comme on pourrait nous objecter que la plupart des chroniqueurs occidentaux affirment que le feu grégeois ne s'éteignait qu'au moyen du vinaigre, du sable ou d'autres bizarres ingrédients, nous allons citer un texte concluant dont personne jusqu'ici n'a fait aucun usage, et qui pourtant nous semble être décisif.

L'historien grec Cinname, parlant d'une chasse donnée à un navire vénitien, s'exprime en ces termes : « Les Grecs » le poursuivirent jusqu'à Abydos, et s'efforcèrent de le » brûler en lançant le feu mède ; mais les Vénitiens, accou-» tumés à leurs usages, naviguèrent en toute sécurité, après » avoir recouvert et entouré leur navire d'étoffes de laine, » imbibées de vinaigre. Aussi les Grecs s'en retournèrent-ils » sans avoir pu exécuter leur dessein ; car le feu, lancé de » trop loin, ou ne parvenait pas jusqu'au bâtiment, ou, » atteignant les étoffes, était repoussé et s'éteignait en tom-» bant dans l'eau. »

Dans ce passage important, il est question de la prétendue propriété que l'on reconnaissait au vinaigre d'éteindre les incendies, et en particulier ceux causés par le feu grégeois. Cette croyance ne reposait sur aucune base solide, car la composition chimique du vinaigre, qui n'est que de l'eau contenant environ $\frac{1}{20}$ de son poids d'acide acétique, ne peut en aucune façon le rendre plus propre que l'eau à éteindre un feu quelconque. Il ne faut pas non plus s'imaginer que ce préjugé doive son origine à l'usage du feu grégeois, car il se retrouve dans un ouvrage d'Énée le Tacticien, qui vivait environ trois cent soixante ans avant Jésus-Christ. Quant à l'inextinguibilité du feu par l'eau, dont il est question fort souvent dans certains chroniqueurs des croisades, on n'a pas besoin de recourir au feu grégeois pour l'expliquer ; c'est un phénomène qui se reproduit journellement chez nous dans les incendies un peu considérables

l'eau, surtout lorsqu'elle y est appliquée en petite quantité, se décomposant par la chaleur, ne sert qu'à attiser la flamme; et il a dû se renouveler maintes et maintes fois sous le climat brûlant de la Syrie, où les machines et les tours en bois, promptement desséchées par un soleil ardent, offraient une proie facile à l'incendie; mais il faut se garder d'attribuer à la nature même du feu ces résultats, conséquences nécessaires des causes que nous venons d'énumérer. D'ailleurs, rien n'est plus aisé que de composer un feu très difficile à éteindre. On sait que rien ne peut empêcher la combustion de nos mèches d'artillerie, qui se consument entièrement sous l'eau.

Il est donc bien prouvé que le feu grégeois ne brûlait pas dans l'eau et n'était pas inextinguible.

La fin à une prochaine livraison.

MÉDAILLE
DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.



(Revers de la médaille.)

Jusqu'à l'année 1841, la médaille des députés est restée la même que celle que nous avons publiée (1835, p. 365). Au commencement de la session de 1842, il leur en a été distribué une nouvelle : c'est celle dont nous publions ici le revers, la face représente les traits du roi.

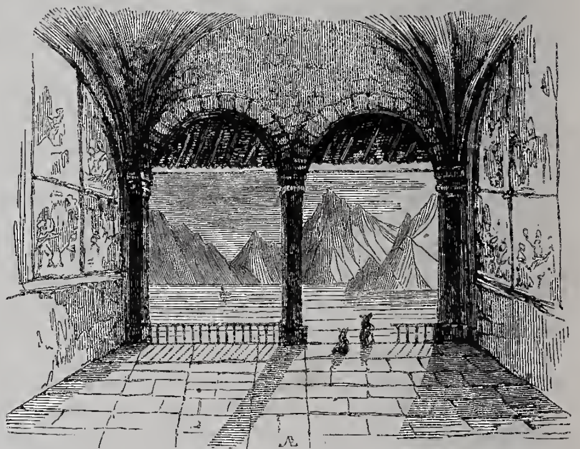
Depuis plusieurs années l'ancienne médaille était l'objet d'observations critiques, fondées tant sur son exécution que sur son petit module. La résolution définitive de la changer a été prise, sur la proposition des questeurs, par la Chambre elle-même, à la suite d'un rapport de sa commission de comptabilité déposé le 14 mai 1841. — Déjà, en 1839, la Chambre avait voté pour 1840 un crédit destiné à la fabrication d'une nouvelle médaille plus digne de sa destination; mais c'est seulement en 1841 qu'on s'en est sérieusement occupé. A cette époque, deux projets furent soumis par les questeurs à la commission de comptabilité : l'un par M. Galle, membre de l'Académie des beaux-arts, offrant d'un côté l'effigie du roi, et de l'autre la France sous la figure de Minerve, inscrivant les lois sur une table, avec ses attributs ordinaires. Ce projet ne fut point accepté. Le deuxième projet, qui eut la préférence, fut présenté par M. le ministre de l'intérieur, qui proposa de faire exécuter les coins, aux frais de son département, sur le dessin de M. Petit. Le sujet représente la France debout, tenant de la main droite une table sur laquelle est inscrit le mot : *Lois.* A sa droite, sur les marches de la tribune, sont l'Agriculture et le Commerce (Cérès et Mercure); à sa gauche, les génies de la science et des beaux-arts (Uranie et Apollon). Dans le champ, en haut, on lit : *Chambre des députés;* à l'exergue : *Session,* et le millésime de l'année.

Le module de la nouvelle médaille est de 50 millimètres. L'ancienne n'en avait que 40.

La médaille distribuée aux députés est en argent : elle sert de carte d'entrée dans tous les établissements publics où l'on n'est admis qu'avec des billets : musées, expositions des tableaux, expositions des produits de l'industrie, etc.

CHAPELLE DE GUILLAUME TELL.

Le lac des Quatre-Cantons forestiers, le plus poétique des lacs suisses, n'a guère que 32 kilomètres (8 lieues) dans sa plus grande longueur. Aspects imposants, sublimes; perspectives variées, gracieuses; souvenirs terribles, touchants, glorieux; scènes à la fois douces et sévères de la nature et de l'histoire, tout ce qui peut charmer ou étonner le regard du voyageur, ennoblir sa pensée, faire battre son cœur, semble réuni en cet étroit espace. Sur sa rive la plus escarpée et la plus sauvage, au pied du sombre et menaçant Achsenberg, élevé de 1 700 mètres au-dessus des eaux, on voit s'avancer une petite plate-forme que l'on nomme Tellenplatte ou Tellensprung. Ce fut sur ce rocher que Guillaume Tell s'élança hors de la barque dans laquelle Gessler le conduisait à son château de Kussnacht, lorsqu'une effroyable tempête força le tyran de délivrer son prisonnier et de se confier à son habileté. Ce fut de là que Guillaume Tell partit pour aller attendre, « dans le chemin creux » où s'élève une autre chapelle, le passage du gouverneur. Quatre-vingt-un ans après cet événement, et trente ans après la mort de Tell, on construisit une chapelle sur ce rocher, et cent quatorze personnes qui avaient connu Tell personnellement se trouvèrent présentes à sa construction. Cette chapelle, d'une architecture très simple, ne renferme que deux autels de pierre, sur lesquels on célèbre tous les ans, le premier vendredi après l'Ascension, une messe en mémoire du héros. Les murailles et les voûtes sont couvertes de peintures historiques. On ne représente ordinairement que la vue extérieure de ce modeste temple de la liberté suisse. Une jeune voyageuse a bien voulu détacher pour nous de son album cette vue intérieure qu'elle-même a dessinée dans un moment où, à l'ombre, au fond de la chapelle, elle embrassait du regard, au-delà de l'arcade, le lac et sa rive opposée.



(Vue intérieure de la chapelle de Guillaume Tell, au bord du lac des Quatre-Cantons.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ARLESANNES.



(Costumes des femmes, à Arles.)

J'étais à Arles en 18..., et, selon ma coutume, parcourant seul le pays, je faisais mes découvertes moi-même, et m'égarais sans guide dans le labyrinthe inextricable de ses ruelles étroites, sales, tortueuses, inégales, qui circulent à travers des masures et de magnifiques ruines antiques, enterrées sous d'ignobles ruines modernes.

Un des côtés que je fréquentais le plus, hors la ville, c'étaient les Aliscamps, qui semblent être le cimetière de plusieurs nations entassées. Quoiqu'on en eût déjà enlevé beaucoup de tombes, et profané, fouillé tout le reste, l'aspect de ces vastes champs de mort n'était pas moins désolé, moins solennel, qu'aux jours où leurs sépulcres épars fournissaient au poëte une de ses comparaisons sobres et imposantes :

> Si come ad Arli, ove 'l Rodano stagna,
> Fanno i sepolcri tutto 'l loco varo.
>
> DANTE.

Souvent je passais la matinée à deviner ces inscriptions à demi effacées par la main du temps. Arles, à cette époque, n'était pas encore enrichie d'un musée (1), et toutes les pierres tombales n'avaient pas encore été violemment arrachées aux lieux dont elles consacraient les souvenirs, pour aller parer de noms romains, d'*ex voto* aux divinités païennes, les murs fraîchement récrépis d'une église gothique.

Un jour que je m'étais longtemps oublié aux Aliscamps, le sourd murmure des flots du Rhône qui accéléraient leur marche, le froid soudain qui me forçait à boutonner mon habit jusqu'au col, la poussière jaunâtre qui m'enveloppait d'une sorte de brouillard desséchant, m'avertirent de l'approche de la bise, du mistral, comme on nomme le vent du nord, fléau du pays. Je me hâtai de rentrer en ville. Les épitaphes latines que j'avais déchiffrées et transcrites n'ont laissé de souvenir que sur l'agenda où je les copiais. La seule inscription qui se soit fixée dans ma mémoire est celle que j'avais vue, une ou deux semaines auparavant, à Carpentras, au-dessous d'un bas-relief représentant une offrande de fleurs et de fruits. Ce n'est pas que j'eusse pu la comprendre ni même en lire les mots, que l'on m'assura être phéniciens. Mais l'explication, plus ou moins juste, donnée sur le lieu même, me frappa vivement ; et, peut-être me la rappelai-je d'autant mieux que je ne l'ai point écrite ; elle était à peu près conçue en ces termes : « Bénie » soit Thébé, fille de Thelhui, prêtresse d'Osiris, qui ne » s'est jamais plainte de personne. »

Depuis, je ne vois pas une seule lettre incrustée dans la pierre, sans que cette phrase antique me revienne aussitôt en mémoire ; et ce souvenir de la résignation d'une femme, traversant tant de siècles et de peuples, a toujours eu le pouvoir de ramener la sérénité sur mon front, un sourire de bienveillance sur mes lèvres. C'est sans doute à cette

(1) Le Muséum d'Arles, d'une date assez récente, a été établi dans la vieille église de Sainte-Anne.

expression satisfaite et affectueuse que je dus l'apostrophe qui m'accueillit au moment où, près de rentrer dans mon auberge, je m'arrêtais à considérer un groupe d'Arlesannes. A l'abri d'un porche, elles vendaient des fleurs et des fruits, tout en tricotant, selon l'usage de nos départements du Midi. En Provence, les femmes tricotent en se reposant, en allant, en venant, en faisant leur ménage, à la promenade, enfin partout et toujours.

La jolie railleuse qui m'interpellait en patois portait gracieusement le gracieux costume d'Arles : le petit fond de bonnet, retenu par un large ruban de velours ouvragé sur des cheveux noirs et brillants; le grand fichu brodé, dessinant un cou rond, entouré d'un esclavage d'or, et laissant deviner la taille la mieux prise ; le tablier et le jupon court, de belle et riche étoffe, ne cachant que le haut d'une jambe fine chaussée d'un bas de soie bien tiré, et le pied élégant serré dans un soulier étroit. Les libertés que les Arlesannes prennent avec les passants ne tirent point à conséquence, et je répondis de mon mieux, un peu fâché de ne pouvoir le faire en provençal, à l'agacerie naïve dont j'étais l'objet : on m'accusait d'avoir tout l'air d'un garçon qui vient de rencontrer sa belle, sa *poulida pastorella ;* je le soupçonnai du moins d'après le peu de mots que j'avais compris. Mais j'eus beau débiter de l'air le plus agréable ma réponse enjolivée d'un compliment, elle prouva que je n'étais point *Arlètan*, et fit taire le groupe babillard. Il n'y eut plus d'innocentes railleries, plus d'agaçants sourires pour l'*étranger;* et, même en qualité de chaland, je ne pus parvenir à renouer la conversation avec les jolies marchandes.

Cependant, la mère d'une de ces espiègles condescendit à échanger avec moi quelques mots de français, qu'elle parlait avec plus de facilité que le reste de la bande. Elle avait, elle aussi, une belle tournure avec sa mante plissée, sa marmotte qui entourait son visage à la façon des bandelettes qui encadrent les figures de matrones juives dans quelques tableaux du Poussin, et son petit chapeau plat mis de côté pour ombrager un front encore pur. Je pris goût à sa façon brusque et décidée ; et lorsque j'appris dans mon auberge que cette femme était une héroïne des *Ferrades*, je fus ravi d'avoir fait sa connaissance et fort disposé à la cultiver.

J'avais déjà assisté à une de ces fêtes brillantes qui se donnent tous les ans autour des *mas*, ou métairies, des environs d'Arles. Chaque propriétaire de ces vastes fermes possède dans les immenses troupeaux qui parcourent en liberté les vastes pâturages de la Camargue et du plan du Bourg, un certain nombre de bêtes à cornes. Pour que chacun puisse distinguer sa propriété, à certaines époques on marque au front les génisses et les jeunes taureaux, opération qui n'est pas sans danger, et qui attire d'autant plus de monde que c'est une occasion de festins et de réjouissances. C'est là ce qu'on appelle *la Ferrade.*

Deux bouviers, armés d'un trident, montés sur les petits chevaux de la Camargue, de race sarrasine, qui sont pleins de fougue et d'ardeur, vont galoper au milieu des troupeaux effrayés. Ils choisissent, isolent un des jeunes taureaux, le poussent malgré lui, esquivent sa colère, déjouent ses efforts pour rejoindre ses compagnons, et dirigent sa course jusqu'au milieu d'un amphithéâtre formé de charrettes, charrues, voitures, chars de toutes sortes, ornés de fleurs, de flocons de rubans, de banderoles, et servant de gradins à des milliers de spectateurs. L'animal bondissant est tout-à-coup renversé devant le brasier ardent où rougit le fer. Il est, de force, retenu à terre ; les cris *le fer! le fer!* les applaudissements retentissent; les mugissements de l'animal annoncent qu'il est marqué. On a lâché ses jambes et ses cornes : il se relève, farouche, furieux ; de son front baissé et fumant il menace les spectateurs ; et souvent c'est en franchissant d'un saut les obstacles qui s'opposent à sa fuite, qu'il sort du cercle et regagne en courant son pâturage (1). L'Arlesanne avec laquelle j'avais causé était femme d'un *bayle* ou berger, et plus d'une fois elle avait pris une part active à ces jeux violents. Poursuivant à cheval les génisses qui passent pour plus redoutables et plus rapides que les taureaux eux-mêmes, la courageuse amazone en avait amené plusieurs à ces ferrades, où plus de cent bêtes sont marquées en un jour ; et son intrépidité, son adresse, lui avaient valu l'admiration de tous les bayles des environs, une influence réelle dans tout l'*escabouët* (troupeau) que gouvernait son *homme;* enfin, elle passait pour une maîtresse femme.

Je ne la rencontrai plus sans engager la conversation ; ce que je faisais avec d'autant moins de scrupule qu'elle ne laissait pas tomber une maille d'un éternel tricot qu'elle ne regardait jamais, sans perdre pour cela de vue deux jeunes fillettes élevées par elle et fréquemment gourmandées. Souvent, en causant avec moi, elle s'interrompait pour adresser quelques mots en patois aux enfants qui ne la quittaient pas ; si bien qu'un jour je m'avisai de lui demander si ses petites filles, dont la plus jeune pouvait bien avoir onze ans, savaient lire ? J'en doutais fort, vu qu'elles n'allaient point à l'école et qu'elles ne parlaient que patois.

— Ma fine non, *moun bouen* (mon bon), me répondit-elle d'un air décidé. M'est avis que ça ne vaut *ren* de donner aux *tchatonnes* plus d'esprit qu'elles n'en peuvent gouverner.

Fort partisan de la propagation des lumières, je fus scandalisé ; et, mal content d'une réponse dont je ne comprenais pas alors la véritable portée, je renouvelai ma question sous forme de reproche.

La matrone entreprit alors, avec beaucoup de vivacité, l'éloge de ses deux petites filles. — C'étaient des *bravonnes* auxquelles il ne manquait *ren;* la preuve, c'est qu'elle les avait élevées elle-même ; et l'orgueil qui se peignit alors sur son visage hâlé en relevait singulièrement l'expression. Le récit de leurs mérites, débité avec une rapide éloquence qui me ferma la bouche, fut long. Depuis l'art de faire le beurre et le fromage, jusqu'à celui de filer et aux différentes espèces de tricot et de tissage, je crois que tous les détails de ménage, tous les travaux qui peuvent occuper une femme, furent énumérés. Si l'une n'avait pas sa pareille pour faire la soupe à la tête de mouton, l'autre surpassait sa sœur dans l'art d'apprêter les *recuites* de lait de brebis. La Giselle avait un secret particulier pour tricoter les coins de bas ; et jamais fille n'avait eu plus d'adresse que la Madelonne pour filer la laine et la soie : c'étaient encore des jeunesses ; mais la crainte de Dieu et l'amour de la famille étaient là. Ces petites ne faisaient ni des *troutieros* ni des *fenestrieros*, elles ne couraient pas les *roumavagi* (les fêtes et foires de village); et ce ne serait pas un *ours mau lipats* (mal léché) que l'homme qui saurait trouver leur pareille de Saint-Remy jusqu'à la mer! Aussi ce ne serait jamais de son vivant, à elle, que les *tchatonnes* perdraient leurs yeux dans un grimoire, ou saliraient leurs doigts dans un encrier.

Je quittai ma vieille amazone comme l'auraient fait beaucoup d'autres, en souriant avec dédain de son entêtement stupide et de sa crasse ignorance. Je ne connaissais d'éducation que celle des écoles, des pensions, des colléges ; il ne pouvait y en avoir de meilleure, à mon avis, puisqu'elle m'avait élevé, moi et les miens. Tout ce que je pouvais souhaiter de mieux aux classes laborieuses, c'était d'avoir la plus large part possible de cette instruction qui m'avait rendu capable de vivre honorablement de mes rentes, et d'occuper mes loisirs de façon à être rarement fatigué de la longueur des heures.

Certes, ce n'est pas moi qui ferai la guerre au meilleur de tous les instruments d'amélioration qui ait été donné aux générations humaines, à celui qui approvisionne la sagesse

(1) Voy. 1834, p. 215.

des pères pour la transmettre aux enfants, et qui dote chacun en particulier du trésor de science et de vertu amassé par tous. Mais cet admirable moyen d'enrichir et de former les intelligences n'est, après tout, qu'un instrument, qu'un moyen; et, quelque parfait qu'il soit, il peut être bien ou mal employé, nuire ou servir à celui qui en fait un bon ou un mauvais usage. Ce ne fut pas à Arles, ce fut à Paris que j'eus occasion de réfléchir sur ce point.

Bien que dans cette capitale le climat n'encourage guère à vivre, comme on le fait en Provence, en plein air, on peut y voir, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, sous chaque porte cochère, au coin de chaque carrefour, des laitières, des marchandes de fleurs et de fruits qui attendent les chalands. Leur sang, moins beau que celui des filles d'Arles, leur costume, fort loin d'être aussi pittoresque, aussi élégant, ni même aussi propre, n'attirent pas, ne flattent point les regards; cependant je m'aperçus bientôt que la plupart de ces femmes possédaient les avantages que j'avais en vain voulu procurer à la Giselle et à la Madelonne. Si jamais je n'avais découvert tricot ni ouvrage de femme quelconque entre leurs doigts parisiens (ce qui expliquait peut-être la négligence de leurs ajustements et l'état peu satisfaisant des chaussures et des jupons), en revanche je voyais constamment sur l'établi devant elles, ou dans leurs mains d'une propreté douteuse, quelque bouquin plus ou moins sale. J'aimais donc à penser que l'intelligence était mieux soignée que le corps et que l'esprit pouvait gagner en clarté, en élégance, en grâce, ce qui manquait aux ajustements. Je m'inquiétais seulement de voir le bon sens et l'ordre y gagner aussi peu.

Mais un soir, il arriva que deux de ces femmes se prirent de querelle au moment où je passais à portée de leurs voix glapissantes. Tandis que je hâtais le pas pour venir au secours, je songeais à cette Thébé « qui ne s'est jamais plainte de personne, » et je formais des vœux pour que l'inscription qui la bénit pût être gravée sur le chambranle de toutes les portes cochères. Ces mégères la liraient, me disais-je. Et qu'y a-t-il de plus puissant que l'exemple? C'est vivre avec les justes et les bons que de se complaire à la lecture de leurs actes, et leurs vertus peuvent devenir communicatives. Ces pensées ne m'empêchaient pas d'accourir, et j'arrivai à temps pour m'opposer à ce que des injures on en vînt aux coups.

Longtemps il fallut maintenir de force à distance les deux antagonistes, qui s'étaient, tout d'abord, prises aux cheveux, et qui vomissaient l'une contre l'autre le plus riche vocabulaire des plus effroyables injures. Les murmures circulant dans la foule ne ménageaient pas plus l'une que l'autre; les mots de paresseuses et de voleuses étaient les plus doux, et l'on parlait ouvertement de la dureté de l'une d'elles pour son pauvre petit enfant, qui, demi-nu, pleurait à côté de sa mère. Un livre, lancé par une de ces harpies, avait roulé à mes pieds; avant de le rendre j'y jetai un coup d'œil: c'était un recueil de crimes célèbres, suivi de quelques chansons odieuses.

La curiosité m'a porté depuis à regarder souvent les titres, à parcourir les brochures qui forment la lecture habituelle des marchandes à petits étalages, des femmes des marchés, des portières, des laitières, des cochers de voitures de louage, etc., dès que je trouvais occasion d'ouvrir ces sales volumes. Jamais il ne m'est arrivé de rencontrer un ouvrage de quelque valeur, propre à enseigner quelque chose, à porter à quelque bon sentiment, à éveiller quelque heureux instinct. Les moins malfaisantes de ces brochures, funeste enseignement populaire, étaient stupides. C'est alors que j'ai compris le mot de ma matrone d'Arles: Il faut que celui à qui l'on enseigne à lire n'ait que de bons livres dans les mains, afin qu'il apprenne à gouverner le surplus d'intelligence qu'il acquiert.

FABRICATION DU PAIN EN SUÈDE.

En Suède, même à Stockholm, les classes inférieures ne font du pain qu'une ou deux fois par an. Ce pain est de seigle mêlé d'avoine; on le nomme *kneckkebrœd* ou *kakebroë*. Il est rond et plat, de la forme et de la grandeur d'une assiette ordinaire, troué par le milieu, et n'a pas l'épaisseur du petit doigt. On en voit pendre, enfilés par centaines, aux plafonds des maisons de paysans. Ce pain, quoique excessivement dur, n'est pas désagréable au goût; on en présente sur la table des personnes les plus distinguées avec du pain de froment très bon et très blanc. Dans les temps de disette, et principalement dans le nord de la Dalécarlie, on ajoute à la farine de seigle et d'avoine de l'écorce de bouleau bien macérée et pilée, ce qui rend ce pain si dur qu'il faut des dents dalécarliennes pour pouvoir le manger. (Extrait du Voyage d'un officier hollandais en Suède.)

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AFRIQUE.

(Voy. 1841, p. 403.)

ILE DE GORÉE.

Gorée, appelée Bir par les indigènes, île de l'Atlantique, sur la côte de la Sénégambie, au sud de la petite péninsule que termine le cap Vert, n'en est séparée que par le détroit de Dakar, large de 3 kilomètres. Cette île, par sa conformation, semble être le produit de quelque révolution d'un foyer volcanique. Elle se divise en deux parties. La partie haute, formée d'une montagne qui s'élève à pic à 160 mètres environ, et se prolonge vers l'ouest en colonnes basaltiques, offre, avec le fort qui la domine, le coup d'œil le plus pittoresque. La partie basse, élevée de six mètres au-dessus du niveau de la mer, et liée au plateau volcanique par une rampe roide et encaissée, est bordée de rochers qui laissent vers le nord-ouest une petite anse servant de débarcadère.

Découverte par les Portugais dans le quinzième siècle, Gorée a été occupée en 1617 par les Hollandais: ceux-ci furent les premiers Européens qui s'y établirent et la fortifièrent. Les Anglais s'en emparèrent en 1663; mais Ruyter la leur reprit deux ans après. Une escadre française, sous les ordres du comte d'Estrées, l'enleva à la Hollande en 1677, et la paix de Nimègue en assura la possession à la France. Vers 1785, sous le gouvernement de M. de Boufflers, elle était devenue le siége de tous les établissements français au Sénégal, et elle comptait cinq mille âmes de population. Mais depuis cette époque, l'établissement anglais de Sainte-Marie, à l'embouchure de la Gambie, a graduellement déshérité Gorée de son importance. Aujourd'hui elle ne compte plus qu'environ quatre mille âmes; encore cette population est-elle presque entièrement composée de mulâtres et de nègres en grande partie esclaves.

Occupée en 1804 par les Anglais, rendue à la France en 1815, l'île de Gorée est située au milieu d'une rade naturelle formée par un baie qui existe entre le cap Manuel au nord, et le cap Sainte-Marie au sud. Cette rade, belle, spacieuse et capable de contenir une escadre qu'elle abrite même contre une attaque, est, depuis août jusqu'en novembre, exposée aux vents du sud-ouest. Le port, défendu par le fort Saint-François, offre un excellent mouillage. La marine y entretient toujours un stationnaire; mais, à de longs intervalles seulement, il est fréquenté par quelques uns des rares croiseurs que le gouvernement envoie pour réprimer la traite. Le débarcadère n'est d'ailleurs qu'une estacade en bois, d'un abord très difficile par les ras-de-marée. Pendant l'hivernage, des coups de vents appelés tornades, du mot espagnol *tornados*, mettent les bâtiments en péril; ils sont extrêmement forts, mais ils durent peu, le plus souvent une ou deux heures, parfois cinq, et très rarement huit. Durant la tourmente, l'aiguille fait ordinairement le

tour du compas. En général, les navires, de peur de ne pouvoir tenir sur leurs ancres, appareillent dès que le vent leur vient de l'arrière. A l'approche de la tournade, le ciel se plombe et s'obscurcit ; puis, dans l'horizon le plus lointain, un point lumineux brille soudain comme un éclair et perce les ténèbres : presque aussitôt le vent arrive et souffle avec une violence extrême. Il soulève la mer avec une force telle, que les crêtes de chaque lame sont autant de lignes parallèles poussées vers la terre ; mais il change si promptement de rumb que la mer n'a pas le temps de se faire.

La ville de Gorée embrasse plus des deux tiers de l'île, et est défendue par le fort Saint-Michel, placé au nord sur un rocher, et tenu en très bon état de défense. Une poudrière, un hôtel du gouvernement, une église, un quartier pour la troupe, un hôpital bien situé, mais peu spacieux, en sont les principaux établissements. Le débarcadère et le jardin du gouvernement servent de promenades publiques. Les maisons construites en basalte sont cimentées avec de la chaux et du sable, et terrassées à l'italienne. Le fort renferme le tombeau d'un des gouverneurs, simple pyramide élevée sur un bastion et entourée d'une grille. L'église est desservie par un prêtre catholique, homme de couleur. La garnison se compose d'une compagnie d'une centaine d'hommes et de quelques soldats du génie ; elle est commandée par un lieutenant de vaisseau, gouverneur de la colonie.

L'île est stérile ; on n'y voit guère qu'un ou deux palmiers, encore ne rapportent-ils point de fruits ; mais l'air est salubre : des brises de mer tempèrent la chaleur presque toute l'année, et la fièvre jaune ne sévit que très rarement : aussi Gorée sert-elle en quelque sorte d'hôpital aux établissements français du Sénégal. L'eau potable manque dans la ville ; deux sources, insuffisantes pour les besoins de la population (elles en alimentent à peine le quart), sourdent seules à la base du rocher ; leur eau est saumâtre et de mauvaise qualité. Les habitants vont s'approvisionner à une aiguade située au fond de la baie, sur la presqu'île du cap Vert. C'est là aussi que les navires envoient leurs chaloupes faire de l'eau, ou plutôt c'est de cette même côte de Dakar que des goëlettes, armées et montées par les naturels du pays, viennent apporter aux navires des barriques d'eau, dont le prix est tarifé par le gouverneur. On a remarqué, comme un fait intéressant, que l'eau recueillie après les pluies prend à bord une odeur nauséabonde, et occasionne parfois des maladies. La colonie aurait grand besoin de bateaux-citernes pour être constamment prête à ravitailler les navires.

Le cabotage a lieu en grande partie par des pirogues construites d'un seul tronc d'arbre, qui font des traversées assez longues, parfois même de cinq heures, pour aller à la grande terre, et contiennent jusqu'à dix personnes. Il n'est pas rare non plus de voir une pirogue transporter un bœuf couché, tandis que deux autres bœufs sont amarrés en dehors et de chaque côté de l'embarcation par les cornes ; amarrage qui, élevant leur tête au-dessus de l'eau, leur permet de respirer et d'arriver vivants à leur destination.

Les animaux de toute l'Afrique se trouvent dans l'île ; elle est surtout peuplée d'une immense quantité de cochons, et les requins abondent dans la rade.

Le chef du royaume de Dakar, marabout depuis longtemps notre allié, rend très exactement visite à tous les navires de guerre qui abordent à Gorée, et ne manque jamais de demander en cadeau la charge entière des six coups de canon au salut desquels il a droit, aimant mieux les recevoir ainsi en nature qu'en fumée.

La grande terre est en général assez bien cultivée ; la campagne est couverte d'énormes baobabs, ces géants des végétaux, au tronc large et court, au diamètre immense, aux branches gigantesques et touffues qui portent le fruit que l'on nomme pain de singe. On y voit également des plantations de riz et de beaux bananiers, mais en petite quantité. La côte est extrêmement poissonneuse. Une embarcation d'un navire peut aisément pêcher en une heure la quantité de poissons nécessaire pour les besoins de l'équipage pendant une journée.

Gorée est un lieu de relâche fortifié et l'entrepôt du commerce français sur la côte de Sénégambie. Outre les peaux, la gomme, les plumes d'autruche, les dents d'éléphant et la poudre d'or, elle en tire le bois et les provisions de tout genre dont elle a besoin. Ténériffe l'approvisionne de raisin, d'oranges et d'autres fruits.

La société est nulle à Gorée ; seulement quelques négo-



(Ile de Gorée, pointe Sud. — Dessin d'après nature par M. Durand-Brager.)

ciants français y passent tristement leurs jours. L'aspect du pays, dans son ensemble, a quelque chose qui impressionne péniblement l'Européen ; et pour la manière de vivre, il se trouve dans cette île plus loin de l'Europe que dans aucune des autres îles de l'Océanie.

Toute la côte qui fait face à Gorée, et qui se prolonge dans la presqu'île du cap Vert, est habitée par les noirs Oualofs (plus vulgairement appelés Yolofs), que la présence des Européens a rendus plus belliqueux et plus redoutables que les autres tribus africaines. Ces noirs, du reste, ont gardé toutes leurs habitudes, sans que le contact des étrangers les ait le moins du monde modifiées. La race en est magnifique. Loin d'avoir rien de repoussant, la figure des femmes Yolofs a quelque chose qui la distingue des négresses

ordinaires, et qui la rapproche des Européens. Les femmes mariées ajoutent par-dessus le pagne (espèce de tablier qu'elles portent habituellement) une foule de colliers de verre appendus le long des hanches. Ces ornements sont leur plus grand luxe et le signe distinctif de leur position et de leurs ressources. Les Yolofs sont au surplus industrieux; ils fabriquent des tissus assez beaux, principalement des toiles de Bengali, dont ils font des pagnes, des ceintures, des écharpes.

Les principaux habitants de l'île de Gorée sont les Signarres, espèce de métis ou mulâtres. Les hommes de cette race sont assez laids, tandis que les femmes, au contraire, sont très jolies. Plus intelligentes, plus vives, plus rusées que les hommes, elles réalisent souvent de belles fortunes



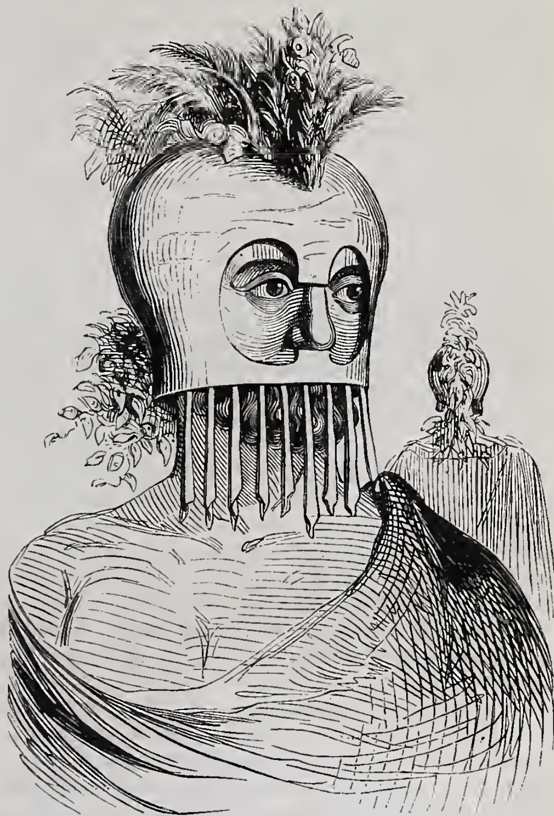
(Ile de Gorée, pointe Est. — Dessin d'après nature par M. Durand-Brager.)

dans leur trafic d'échanges. La toilette d'une Signarre est très coûteuse. Sa tête est ceinte d'un riche madras; un bandeau brodé en or couvre son front; à la ceinture, sur sa chemise blanche, se noue un pagne en coton ou en laine, dont le tissu ne le cède pas en finesse aux plus beaux cachemires; un autre pagne flotte sur ses épaules; à ses bras, à ses pieds, à ses oreilles, brillent des bracelets, des anneaux, des pendants d'or massif artistement ciselés. Quant à son collier, suivant l'usage moresque, il se compose de pièces d'or monnayé enfilées par le milieu. Les Signarres font aussi consister le luxe dans la profusion des bijoux dont ils couvrent leurs esclaves, et il n'est pas rare d'en voir les pieds, les bras et les mains chargés de bagues et de bracelets.

SINGULIÈRES COUTUMES

DANS L'ARCHIPEL SANDWICH.

Le voyageur King a vu des sauvages porter cette singulière coiffure dans l'archipel Sandwich, que l'on désigne aussi sous le nom d'archipel Hawaï ou Owhyhi, nom emprunté à l'île où Cook a été tué, et qui est la plus grande de ce groupe. Ce casque, assez semblable à l'écorce d'une citrouille, était surmonté de petits rameaux verts, et orné de petites bandelettes d'étoffe, en guise de barbe. Un jour, des hommes coiffés de cette manière vinrent le long du bâtiment sur une double pirogue : ils faisaient des gestes et des grimaces qui semblaient annoncer des intentions bouffonnes. Cet usage paraît avoir cessé, ainsi que d'autres non moins bizarres, depuis que les rapports avec les Européens se sont multipliés. Jadis, pour faire la conversation, on se couchait à plat ventre sur des nattes. Boire, manger, dormir, jouer, danser, était toute la vie des chefs en temps de paix : aussi étaient-ils d'un embonpoint remarquable, que les liqueurs fortes tendent de jour en jour à diminuer. Pour consacrer un mariage, il suffisait que le futur jetât une pièce d'étoffe sur sa fiancée en présence de ses parents et de ses amis. Parmi les jeux des Hawaïens, on fut étonné de trouver une espèce de jeu de dames très compliqué : le damier avait 238 cases sur 17 rangs; les joueurs y faisaient manœuvrer de petits cailloux d'une case à l'autre. Un autre jeu consistait à cacher une pierre sous un morceau d'étoffe chiffonnée; les joueurs, armés de petits bâtons,



(Un Hawaïen.)

cherchaient à le frapper. Les danses, qui faisaient partie, comme partout, des cérémonies religieuses, avaient en général un caractère doux et grave, et étaient accompagnées

de chant. On a conservé les paroles suivantes improvisées par une femme sur la tombe d'un illustre chef :

Hélas ! hélas ! mort est mon chef ! — mort est mon seigneur et mon ami ; — mon ami dans la saison de la famine ; — mon ami dans le temps de la sécheresse ; — mon ami dans ma pauvreté ; — mon ami dans la pluie et le vent ; — mon ami dans la chaleur et le soleil ; — mon ami dans le froid de la montagne ; — mon ami dans la tempête ; — mon ami dans le calme ; — mon ami dans les huit mers. — Hélas ! hélas ! il est parti, mon ami, — et il ne reviendra plus.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Suite. — Voy. p. 150, 249.)

La ville de Schœnenthal (Elberfeld) repose dans un gracieux vallon qui s'étend de l'orient à l'occident, et qu'une petite rivière nommée la Wupper parcourt dans toute sa longueur. En été, le sol, sur une circonférence de plusieurs milles, est tout couvert de toiles qui semblent une couche de neige, et le bruit de l'industrieuse activité des habitants remplit l'air comme d'un bourdonnement d'abeilles.

Le 1er mai 1772, descendaient du haut d'une colline vers cette ville trois personnes : un vieillard, une jeune femme et un homme. Le vieillard fumait une pipe qu'il ôtait de temps à autre de sa bouche pour exposer en termes brefs et précis des conseils d'économie domestique, la jeune femme et son compagnon se tenaient par la main et l'écoutaient à demi : ils avaient tous deux le cœur plein d'émotions qui n'étaient pas toutes de bonheur.

Le vieillard était M. Friedenberg : sa fille Christine était mariée à Stilling, et il les conduisait à Schœnenthal, où le jeune ménage allait se fixer. Car Stilling avait depuis quelques mois son diplôme de docteur, et allait enfin commencer la pratique de la médecine. Il était sans fortune aucune ; sa femme n'en avait pas plus que lui ; mais il espérait que sa profession suffirait à les faire vivre. Son sort était maintenant uni à une personne qu'il aimait de toute son âme, et il était indépendant.

Le mouvement et le bruit réveillèrent tout-à-coup Stilling au milieu des rêves qu'il faisait pour son avenir. Ils arrivèrent après quelques minutes à la maison que des amis leur avaient louée. Elle était un peu à l'écart de la rue principale, sur les bords de la Wupper, au milieu d'un petit jardin d'où l'on jouissait d'une vue magnifique.

Une petite servante les y attendait depuis plusieurs jours. Après avoir tout examiné et avoir dit son avis sur chaque chose, M. Friedenberg prit congé de ses enfants avec toute sorte de vœux pour leur prospérité. Les jeunes époux restèrent seuls, les yeux remplis de larmes. Le mobilier était des plus modestes : six chaises de bois, une table, un lit, un autre pour la domestique, une couple d'assiettes, six tasses de faïence, deux marmites, le linge et les vêtements les plus indispensables ; voilà tout ce que contenait la maison. Le mobilier fut réparti du mieux que l'on put, et pourtant tout paraissait bien vide. On ne songea même pas au troisième étage qui resta désert. Quant au coffre-fort, il était encore moins meublé : cinq écus de l'Empire ne s'y trouvaient que trop à l'aise.

Il fallait une grande confiance en l'avenir pour pouvoir dormir dans une pareille situation ; et cependant Stilling et sa femme goûtèrent un paisible repos ; ils pensaient que la Providence ne les abandonnerait pas. Le lendemain, Stilling fit ses visites. Christine ne l'accompagna pas, car elle désirait vivre aussi inconnue et cachée que possible. L'accueil que reçut Stilling ne fut pas de nature à l'encourager beaucoup. Quelques uns de ses amis, piétistes exaltés, lui firent surtout froide mine, en le voyant vêtu de ses habits de marié : ils le trouvèrent trop mondain ; au lieu de la simple perruque ronde à peine poudrée qu'il portait autrefois, il avait une perruque à bourse, des manchettes et un jabot. Les riches négociants le reçurent avec politesse, et rien de plus ; leurs regards trahissaient cette pensée : « Ne me demandez pas de l'argent, de l'appui ou de l'affection ; si vous me rendez des services, je vous paierai vos peines, et voilà tout. » Tout cela attristait profondément Stilling. Les sept années qu'il avait passées chez l'excellent M. Spanier l'avaient habitué à l'aisance ; ses relations à Strasbourg avec Gœthe, Herder, et tant d'autres esprits distingués, lui avaient fait sentir tout le prix de conversations sympathiques, instructives et élevées : et voilà qu'il se trouvait jeté tout-à-coup au milieu des intrigues d'une petite ville, dans un monde où tout respirait l'amour du gain, où l'on n'estimait les savants que d'après leurs richesses, où tout ce qui s'appelait sensibilité, culture intellectuelle, sciences, était tourné en ridicule, et celui-là seul était honoré qui gagnait beaucoup d'argent. Stilling était là comme une toute petite lampe à laquelle personne ne paraissait disposé à demander ni lumière ni chaleur. Dès les premiers instants, il sentit son cœur oppressé.

Deux jours, trois jours s'écoulèrent sans que personne vînt réclamer ses secours. Les cinq écus se fondaient en petite monnaie avec une rapidité désespérante. Le quatrième jour arriva une femme d'un village des environs. Son fils, âgé de onze ans, avait eu la rougeole trois mois auparavant ; il était sorti trop tôt ; l'humeur était rentrée, s'était portée au cerveau et avait produit divers accidents si étranges que la pauvre femme croyait son fils ensorcelé. Il était depuis six semaines couché dans son lit sans aucun sentiment et sans pouvoir remuer aucun membre, excepté le bras droit, qui s'agitait continuellement d'un mouvement convulsif. Les médecins l'avaient abandonné. Fallait-il donc, pensait Stilling, commencer sa carrière par un malade abandonné de tous ses confrères ? L'âme remplie d'incertitude et de tristesse, il prit sa canne et son chapeau, et partit pour Dornfeld. Après avoir fait sa visite, il dit à la femme qu'elle pourrait revenir chez lui dans une heure, ayant besoin de ce temps pour réfléchir au singulier état de son enfant. Il se rappela en chemin que son professeur vantait l'huile animale de Dippel comme un excellent antispasmodique ; il s'arrêta d'autant plus volontiers à ce remède, que sûrement aucun des précédents médecins ne l'avait employé vu qu'il n'était plus à la mode. Arrivé chez lui, il prescrivit un sirop dont cette huile était la base. On vint chercher l'ordonnance, et deux heures après on revint en toute hâte appeler Stilling. Il y courut, et trouva le malade assis sur son lit, joyeux et bien portant. On lui rapporta que l'enfant, dès qu'il eut pris une cuillerée du sirop prescrit, s'était trouvé beaucoup mieux. On peut se représenter la joie de Stilling ; la maison ne désemplissait pas de gens qui voulaient voir le miracle ; on regardait le docteur comme un ange du ciel. Les parents pleuraient de joie et ne savaient comment témoigner leur reconnaissance. Stilling rougissait et souriait intérieurement des louanges qu'on lui prodiguait et qu'il avait si peu méritées, car la guérison était le résultat bien moins de son habileté que d'une rencontre fortuite. Il prescrivit encore quelques fortifiants, et le malade fut complétement guéri.

Cette première cure fit grand bruit. Les aveugles, les paralytiques et les impotents de toute sorte accoururent ; mais comme l'huile de Dippel n'était pas un remède à tous les maux, et que Stilling n'avait pas trouvé d'autre spécifique, le concours diminua peu à peu, et se réduisit à une clientèle régulière qui pouvait à la rigueur suffire à son entretien. Cependant ses confrères se déchaînaient contre lui, le faisaient passer pour un charlatan, et détournaient de lui par tous les moyens possibles la confiance publique.

Un malheur plus grand vint accabler le pauvre Stilling. Christine fit une cruelle maladie. Elle avait de violentes convulsions qui duraient des heures entières et ébranlaient à faire pitié ce corps si frêle. Bientôt elle eut tous les symptômes de la pulmonie. A cela venaient se joindre journellement

les soucis de la pauvreté. Stilling n'avait point de crédit, et tout était si cher! Chaque matin, à son réveil, cette question tombait sur son cœur comme un poids insupportable : « Auras-tu de quoi te nourrir aujourd'hui? » Il était rare qu'il eût de l'argent pour deux jours. Il est vrai qu'il manquait de prévoyance. Il envoyait souvent les pauvres prendre leurs remèdes à la pharmacie sur son propre compte : de là des dettes qui lui suscitèrent plus tard bien des embarras. En sorte que sa clientèle augmentait parmi les malheureux, lui causait beaucoup de peine et lui rapportait fort peu. Christine s'en tourmentait, car elle était économe : elle cherchait ainsi que lui à diminuer le plus possible les dépenses d'habillement et de nourriture.

Les premiers temps du mariage de Stilling furent donc bien pénibles. Il ne trouvait de joie et de repos que dans l'affection que lui témoignait Christine. Au milieu des inquiétudes qui le tourmentaient sans cesse et de toutes parts, il ressemblait au pèlerin qui traverse pendant la nuit un bois rempli de bêtes féroces, et qui de moment en moment les entend hurler autour de lui. Quand il allait à Rasenheim, il n'osait rien dire de sa situation pour ne pas exciter d'inquiétudes ; car M. Friedenberg l'avait cautionné pour la somme avec laquelle il avait fait ses études. Il n'osait pas même confier toutes ses douleurs à Christine qui n'aurait pas pu les supporter.

Il lui arrivait quelque chose de singulier dans l'exercice de son art : il guérissait plus facilement les pauvres que les riches : ce n'était pas le moyen de faire fortune. Là où il avait affaire à des nerfs délicats, des sens émoussés, une imagination surexcitée et toutes les complications des maladies des gens du monde, il ne savait plus qu'ordonner. Dans sa bonne foi, il s'en prit à son peu de savoir, et il résolut d'étudier et de méditer jusqu'à ce qu'il eût porté les règles de son art à une certitude presque mathématique. Ce pénible travail augmenta considérablement ses connaissances, mais en même temps lui fit comprendre de mieux en mieux l'impossibilité d'atteindre le but chimérique qu'il s'était proposé. Il voyait clairement que le médecin ne peut faire que très peu de chose, et ne doit en quelque sorte avoir d'autre ambition que d'aider la nature.

Au printemps de 1773, il était dans un village voisin de Schœnenthal, lorsqu'il se présenta à lui dans la rue une jeune femme aveugle qui s'écria : Où est le docteur? — Ici, ma bonne; que voulez-vous? — Ah! s'il vous plaît, regardez mes yeux. Voilà quelques années que je suis aveugle. J'ai deux petits enfants que je n'ai pas encore vus! Mon mari est un pauvre journalier qui travaille bien, mais qui ne peut pas suffire à tout; autrefois je pouvais filer, je ne le puis plus maintenant. Ah! nous sommes bien malheureux! — Stilling l'examina, et dit : Vous avez la cataracte; peut-être pourrait-on vous soulager, mais il faudrait vous faire l'opération. — Et ne savez-vous pas la faire, vous, monsieur le docteur? — Oui, mais je ne l'ai pas faite encore. — Oh! commencez par moi. — Non, ma bonne femme; je pourrais ne pas réussir, et vous seriez aveugle pour la vie. — Mais si je veux en courir la chance! Je ne deviendrai pas plus aveugle que je ne le suis maintenant. Je vous en supplie; il le faut, c'est votre devoir; si vous me le refusez, je vous le reprocherai au dernier jour. Ces paroles étaient autant de coups de poignard pour Stilling. Il était dans une grande perplexité. Il persista cependant à refuser. Mais le pasteur du village lui ayant écrit une lettre pressante le lendemain, il se détermina à tenter l'opération, qui réussit parfaitement.

Cette cure commença sa réputation d'oculiste, qui plus tard fut si grande dans toute l'Allemagne.

Vers ce temps, Stilling fut appelé un matin de bonne heure dans une auberge de la part d'un étranger. On l'introduit dans une chambre à coucher. Le malade avait la tête et le cou tout enveloppés de linges ; il sort son bras, en disant d'une voix faible et sourde : « Tâtez-moi le pouls, monsieur le docteur, je suis bien malade. » Stilling le tâte : « Le pouls va bien, dit-il ; je ne vois aucun indice de maladie. » Aussitôt l'étranger éclate de rire et lui saute au cou : c'était Gœthe. Stilling tout joyeux emmène son ami chez lui. Christine l'accueillit fort bien, et se mit à préparer le dîner, tandis que les deux amis allaient faire une promenade aux environs. Gœthe faisait avec Lavater un voyage d'agrément dans la contrée. Stilling et Lavater causèrent beaucoup ensemble et devinrent amis. Lavater ne partit pas sans avoir fait prendre le portrait de Stilling pour sa *Physionomique.* Gœthe apprit que Stilling avait écrit sa biographie, et en emporta le premier cahier pour le lire à loisir. Cette journée fut pour Stilling le principe de bien des directions importantes dans sa singulière destinée.

La suite à une autre livraison.

TRADITIONS DE LA MOSELLE.

Du sein des Vosges jaillissent les deux sources de la Moselle, dont les frais rivages, les riants aspects et les souvenirs historiques répandus sur ses bords attirent les regards et l'attention des voyageurs. Faible et petite à son origine, elle grandit de distance en distance, et coule à travers des champs féconds et de magnifiques prairies. Çà et là, en la suivant dans son cours, on aperçoit l'ancien *Castrum Romaricum*, aujourd'hui Remiremont; Bajon, Vaudemont; la noble cité de Toul, autrefois ville libre de l'Empire, qui se vantait d'avoir été fondée par Tullius Hostilius. Elle arrose dans sa marche rapide la charmante ville de Nancy, célèbre par la mort de Charles-le-Téméraire, le château de Custines, l'ancien Pont-à-Mousson, et Metz, jadis capitale du royaume d'Austrasie. Au-delà de Thionville (en allemand *Diedenhofen*), elle arrive enfin sur le sol allemand. Mais c'est à partir de Trèves que la vallée de la Moselle se montre dans toute sa romantique beauté. Cette vallée de la Moselle, avec son ancienne *Augusta Trevisorum*, est par ses souvenirs historiques un des points les plus intéressants de l'Allemagne. Ici vivait, il y a des siècles, un peuple dont la culture et les monuments étonnèrent les Romains eux-mêmes; ici éclata le premier rayon évangélique qui devait plus tard éclairer toute l'Allemagne; ici des milliers de martyrs consacrèrent par leur mort le dogme de la nouvelle religion. Des rives de la Moselle, l'enseignement évangélique et la civilisation se répandirent dans toute l'Allemagne. Là s'ouvre un vaste champ d'études pour l'historien; là vivent d'anciennes traditions romantiques qu'on aime à entendre raconter.

Le pont de Coblentz, qui faisait l'admiration de nos aïeux, étonne encore les voyageurs. Les ornements gothiques, les nombreuses tourelles qui le décoraient autrefois ont disparu; mais il n'en a pas moins un aspect imposant par son étendue et par la solidité de ses arches. La construction de ce pont offrait, aux temps où elle fut entreprise, d'énormes difficultés, et pour les vaincre il fallait l'esprit audacieux et persévérant de Baldoin, l'un des plus grands prélats du moyen-âge. Plusieurs fois déjà la maçonnerie avait été faite, et toujours les flots impétueux en enlevaient les lourdes pierres. Un jour, Baldoin était sur la colline, pensif et soucieux; un nouveau débordement venait d'anéantir l'arche du pont qu'il avait fait élever quelques jours auparavant. Tandis qu'il réfléchissait aux moyens de réparer ce nouvel accident, tout-à-coup il se sentit légèrement frapper sur l'épaule; il se retourne, et il aperçoit le Tentateur, avec ses cornes et sa queue, qui jette sur lui un regard ironique. Le vertueux prélat élève la main pour l'exorciser; mais le prince de l'enfer l'arrête, et lui dit :

— Un instant, seigneur évêque; je viens à vous avec de bonnes intentions, et je ne mérite pas que vous me re-

poussiez si froidement. Votre chagrin me fait de la peine, je l'avoue, car je vous veux du bien. Ne froncez point ainsi le sourcil; pourquoi le diable ne pourrait-il avoir quelque affection pour un brave homme? Ecoutez-moi donc : je vais, si vous le voulez, vous bâtir un pont aussi large, aussi solide que vous pouvez le désirer. Pour cela je ne vous demande rien, pas même la pauvre âme que l'on m'accorde d'ordinaire en échange de mes humbles services; je ne veux qu'obliger un honnête homme comme vous.

La proposition ne laissait pas que d'être assez séduisante; mais le père Baldoin s'en indigna :

— Anathème sur toi! s'écria-t-il d'une voix puissante; quitte ce lieu! je ne veux ni te voir ni t'entendre.

Satan disparut; le prélat rentra dans sa demeure, en proie à une vive agitation. La nuit il eut un rêve magnifique. Son pont était achevé, complétement achevé; il voyait s'élever ses arches, ses piliers, ses tourelles, et au milieu flottait la bannière épiscopale. Mais il remarqua que toute cette construction n'était point faite selon le plan qu'il avait tracé. Au lieu de s'étendre en ligne droite, le pont faisait un détour à gauche; les flots impuissants venaient se briser au pied de ses colonnes. C'était Dieu même qui envoyait ce rêve au saint évêque. Dès le point du jour, il fit venir l'architecte, corrigea le plan d'après la vision qu'il avait eue. Le pont fut bâti, et depuis ce temps il a résisté à tous les efforts de l'onde et à tous les orages.

Avant l'époque où l'illustre Baldoin entreprit cette œuvre gigantesque, près de cette même ville de Coblentz, vivait une vertueuse fille, canonisée sous le nom de sainte Ritza. Le Rhin la séparait du cloître de Saint-Castor; mais chaque matin, quand la cloche de la chapelle annonçait l'office divin, Ritza se mettait en route, et marchait sur les vagues du fleuve qui s'inclinait légèrement sous ses pieds. Elle allait ainsi au couvent et revenait chez elle, car son cœur était plein de foi. Mais un jour que le fleuve était enflé et que le vent soufflait avec force, Ritza eut peur : elle arracha dans une vigne un échalas pour s'en faire un appui; elle s'avança vers le fleuve, appuyée sur son bâton; alors les vagues s'ouvrent sous ses pieds, Ritza vacille et tombe dans le fleuve. Dans son danger extrême, elle sentit renaître la foi profonde qui l'avait un instant abandonnée; elle rejeta l'inutile instrument qu'elle avait pris pour soutien, et invoqua Dieu avec ferveur. A l'instant même elle remonta à la surface de l'onde, et accomplit comme la veille son pieux pèlerinage.

Sur ces mêmes rives où la religion chrétienne a semé tant de saintes légendes, le paganisme a répandu aussi quelques poétiques traditions. Les Nix, ces esprits aquatiques dont la mythologie du Nord nous montre partout les traces, se retrouvent aussi sur les rives de la Moselle. Un conte populaire rapporte que, près de la cité sanctifiée par sainte Ritza et Baldoin, vivait jadis une jeune Nix, belle comme les fleurs qui s'épanouissent au bord des eaux, et chantant comme une sirène. Elle s'asseyait le soir sur l'herbe du rivage, attirait les passants par ses accords mélodieux, et quand elle en trouvait un qui voulût l'aimer, elle l'emportait avec elle la nuit dans les airs, elle planait avec lui sous le ciel éthéré, elle lui donnait par sa magie une jeunesse perpétuelle. Ces charmantes fées de la Moselle ont disparu. On ne les entend plus chanter le soir sur les flots; on ne les voit plus passer la nuit, avec leur robe blanche, au-dessus des vieilles tours. Le philtre qu'elles employaient pour prolonger la vie fugitive est perdu, et l'on meurt à Coblentz comme ailleurs.

Un préjugé qu'on retrouve partout, c'est l'opinion qu'il est un âge où il n'est plus utile de travailler pour s'instruire; comme si l'esprit qui ne va pas en avant ne rétrogradait pas aussitôt; comme si les éléments des sciences, appris dans la jeunesse, ne devenaient pas inutiles aussitôt qu'on cesse d'en faire usage.

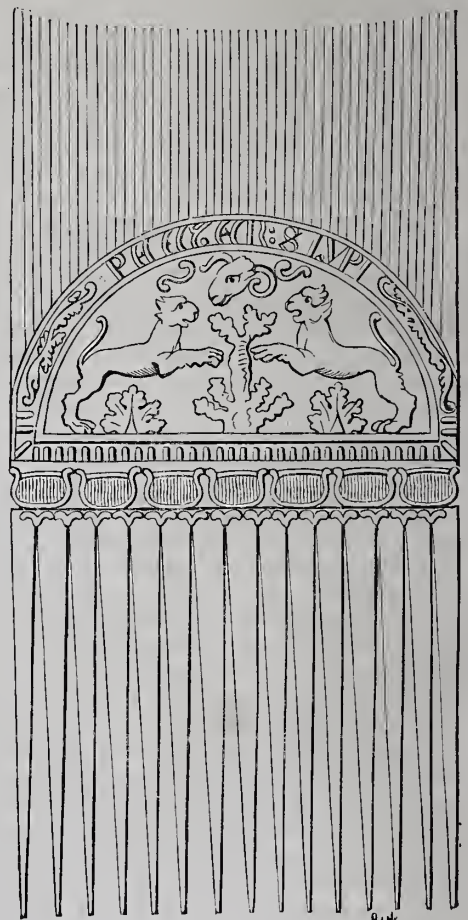
Que d'éducations l'on croit achevées et qui n'ont rien appris au jeune homme assez bien pour n'être pas oublié dans la suite! Faire de pareilles éducations, c'est remplir la tonne des Danaïdes, c'est tourmenter l'enfance à pure perte, c'est faire croire aux sots qu'ils savent quelque chose, parce qu'ils l'ont su autrefois. DE BONSTETTEN.

Si nous avons besoin d'une volonté forte pour faire le bien, elle nous est plus nécessaire encore pour ne pas faire le mal; d'où il résulte que la vie la plus modeste est souvent celle où la force de la volonté s'exerce le plus.

Le comte MOLÉ.

PEIGNE DE SAINT LOUP, A SENS.

Le peigne dont nous donnons ici le dessin d'après Millin fait partie du trésor de la cathédrale de Sens. Il est orné de pierres occidentales et de figures d'animaux. Au milieu on lit cette inscription : ***Pecten sancti Lupi*** (Peigne de saint Loup). Autrefois les prêtres non seulement se lavaient les mains avant la messe, mais se peignaient la tête; c'est ce qui fait que l'on trouve des peignes dans les trésors des églises.



(Le Peigne de saint Loup, au trésor de la cathédrale de Sens.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

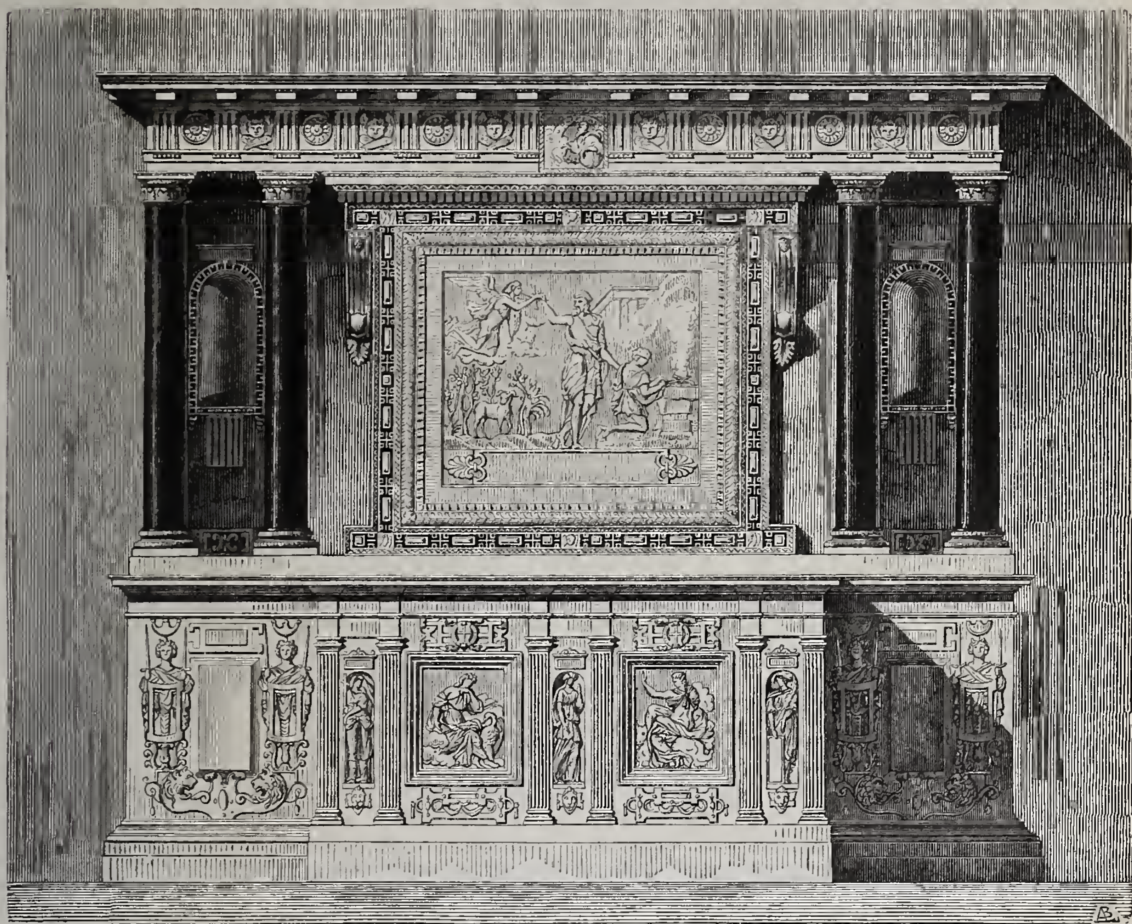
ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voy. p. 49, 121, 193.)

SUITE DU RÈGNE DE HENRI II.



(Maître-Autel de la chapelle d'Ecouen placé aujourd'hui dans la chapelle du château de Chantilly.)

LE CHATEAU D'ÉCOUEN, BATI POUR LE CONNÉTABLE ANNE DE MONTMORENCY.

(Jean Bullant, architecte.)

Le château d'Ecouen, situé à deux myriamètres de Paris, et à un myriamètre de Saint-Denis, fut construit, comme la plupart des châteaux de la renaissance et comme celui d'Anet lui-même, sur l'emplacement d'un château féodal dont il conserva peut-être et la forme et l'étendue; il s'élève sur un mamelon boisé et domine la vaste plaine qui s'étend jusqu'à Luzarches. Le château d'Ecouen et les domaines qui en dépendaient étaient la propriété de la famille des Montmorency depuis plus de six cents ans, lorsqu'eut lieu la reconstruction du château vers 1540, époque où le connétable Anne de Montmorency avait encouru la disgrâce de François Ier pour lui avoir conseillé de s'en rapporter à la parole de Charles-Quint en le laissant traverser la France. Le connétable résolut alors de se créer une noble et magnifique retraite où il pût oublier, au milieu de toutes les jouissances des beaux-arts, les intrigues de la cour et les vicissitudes de la faveur royale. Ce fut à cette occasion qu'il adopta pour devise cette pensée philosophique d'Horace : *Æquam memento rebus in arduis servare mentem*; il la fit graver sur les murs de sa nouvelle demeure, pour exprimer qu'il y supporterait son exil avec résignation et dignité.

Jean Bullant, protégé du connétable, artiste jusqu'alors inconnu, fut choisi pour être l'architecte de ce château, et la manière dont il s'acquitta de ce travail important lui eut bientôt acquis une grande célébrité.

La disposition du château d'Ecouen est extrêmement simple; elle consiste en quatre corps de bâtiments élevés au pourtour d'une cour carrée, et flanqués aux quatre angles de pavillons plus élevés, qui doivent être considérés comme la transformation des tours du moyen-âge. Le corps de bâtiment où se trouve pratiquée l'entrée principale est moins important et moins élevé que les trois autres; il se compose d'une simple galerie ouverte à l'intérieur de la cour, et d'un étage secondaire au-dessus; mais au milieu s'élève une sorte de portail dont la masse semble avoir eu pour but de reproduire l'effet de ces tours élevées qui dominaient les entrées des châteaux féodaux, comme celle qui existe encore à Vincennes, et dont le pavillon de la porte dorée de Fontainebleau, ainsi que nous l'avons fait remarquer (voyez p. 49), semble également continuer la tradition. Mais ici il ne s'agit plus ni d'une tour ni même d'un pavillon qui en reproduise l'aspect : c'est une composition architecturale purement décorative, dans laquelle l'art est hardiment intervenu pour en faire le frontispice de ce somptueux palais. Ce morceau d'architecture, dont le frontispice

placé au fond de la cour d'Anet, et qui lui est postérieur, semble être, sinon l'imitation, au moins le pendant, est en effet une œuvre d'art très remarquable. Il est composé, comme celui d'Anet, de trois étages superposés et décorés diversement; les colonnes de l'étage inférieur sont d'ordre dorique, celles du second étage d'ordre ionique, et l'étage supérieur est décoré de figures de termes ou cariatides accouplées de chaque côté du renfoncement en arcade, où Jean Bullant avait placé la statue équestre du connétable de Montmorency, comme Philibert Delorme plaça plus tard une statue de Diane au sommet du portail d'Anet.

En rapprochant ainsi l'un de l'autre les châteaux d'Ecouen et d'Anet, élevés à peu près à la même époque par deux architectes célèbres du seizième siècle, nous pourrons plus aisément faire ressortir les caractères différents qui distinguaient les artistes de ce temps, et reconnaître les principes qu'ils cherchaient, les uns et les autres, à mettre en pratique (1).

Dans le parti adopté pour la décoration architecturale des façades intérieures de la cour du château d'Ecouen, J. Bullant n'a nullement cherché à composer un ensemble, et son intention paraît plutôt avoir été de faire sur chacune de ces faces un spécimen des ordonnances variées dont l'antiquité nous a conservé les exemples. Au rez-de-chaussée du bâtiment, du côté de l'entrée, est un large portique à jour, semblable à ceux dont l'Italie fut si prodigue depuis le quinzième siècle. Le milieu de la façade de droite est décoré de deux ordres de colonnes isolées et superposées, tandis que l'avant-corps du milieu de la face opposée se compose d'un seul ordre de colonnes corinthiennes de grande dimension, embrassant la hauteur des deux étages; la quatrième façade, plus simple que les trois autres, dont elle diffère également, nous offre dans la décoration et l'ajustement de sa porte principale conduisant aux jardins, l'imitation en miniature d'un arc de triomphe antique.

Est-ce donc là, se demande-t-on, le parti qu'il convenait de prendre pour la décoration d'une cour de château? A quoi bon tout ce luxe de colonnes différentes de style et d'échelle, appliquées comme de véritables échantillons d'architecture sur les murailles d'une habitation seigneuriale? Et que doit-on penser de cette reproduction de l'ordre corinthien d'un temple du Forum romain pour supporter ces toits aigus et ces lucarnes semi-gothiques?

Voici où la renaissance est vraiment attaquable; c'est quand son amour aveugle de l'antiquité, paralysant ainsi toute invention, l'entraîne, en dehors de la raison, à ces puériles imitations dont les conséquences devinrent si promptement funestes. J. Bullant, quand il fut chargé de rebâtir le château d'Ecouen, revenait d'Italie; il était encore sous l'influence de l'enthousiasme qu'avaient excité en lui les restes des monuments de l'antiquité; il s'occupait de publier un ouvrage sur les cinq ordres. Réduit, comme les autres architectes de son temps, à élever des châteaux, des palais, et n'ayant pas l'occasion d'exercer ses talents dans des monuments, on comprend en quelque sorte qu'il ne voulut pas laisser échapper celle qui lui était offerte de mettre en évidence le fruit des études qu'il avait faites sur l'architecture antique. Mais on est d'autant moins disposé à l'excuser, que dans d'autres parties du château, notamment dans la composition de la façade extérieure sur la terrasse, et dans celle du frontispice déjà cité, il a prouvé qu'il pouvait, sans imiter, se faire honneur de son propre génie. Néanmoins, il faut le reconnaître, l'architecte d'Anet, plus sage et plus judicieux, bien qu'ayant également été en Italie puiser aux sources de l'antiquité, fit preuve de plus de jugement et d'une plus grande indépendance en s'attachant à appliquer les principes de l'art antique plutôt qu'à en adopter servilement les formes.

De tous les contrastes qu'on remarque dans le château d'Ecouen, aucun n'est plus frappant que celui que forme la chapelle située dans un des quatre pavillons d'angle, et qui conserve le caractère gothique exprimé par ses grandes fenêtres en ogive, ses voûtes à nervures, etc. A cet égard, nous avons déjà fait remarquer que ce style ogival, conservé par les artistes de la renaissance aux chapelles qui faisaient partie de châteaux d'un style tout différent, tenait bien plus à un sentiment religieux qu'à un sentiment d'art. Il est probable qu'au seizième siècle il y avait un certain nombre d'architectes qui admettaient le style dit gothique comme très propre aux édifices religieux, tandis qu'ils l'excluaient entièrement pour toutes les constructions civiles; d'autres, au contraire, avaient la prétention d'assimiler les églises, les chapelles et autres édifices consacrés au culte, aux mêmes formes et au même style que celui qui avait été introduit par la renaissance dans les bâtiments civils de toute espèce, soit publics, soit privés. Philibert Delorme devait être de ce dernier sentiment, si l'on en juge par la composition de la chapelle du château d'Anet et de celle destinée au tombeau de Diane de Poitiers. Plus hardi novateur que J. Bullant, plus franchement réformateur, il n'hésite pas, il rompt avec les traditions du moyen-âge; pour essayer de se frayer une voie nouvelle et d'introduire dans les formes de son architecture des détails lui appartenant en propre. J. Bullant, au contraire (au moins dans le château d'Ecouen), nous apparaît comme un homme qui cherche à faire parade de son érudition en l'art antique, plutôt que préoccupé sérieusement des besoins et des conditions qui lui étaient imposées. Moins osé cependant que nos architectes mordernes, il ne voulut pas placer le Dieu des chrétiens dans un temple du paganisme, ni se rendre coupable d'une telle hérésie; et, à défaut d'une chapelle de forme et de style nouveaux, il préféra en faire une de style gothique qui ne laisse pas que d'être d'ailleurs d'un bel effet. Mais dans l'intérieur même de cette chapelle notre artiste, passionné pour les formes de l'art antique, reprit bientôt son allure personnelle, et composa un maître-autel tout entier dans le style moderne, ainsi qu'on l'appelait alors, c'est-à-dire de la renaissance. Ce maître-autel, dont nous donnons un dessin page 300, est d'une composition élégante et pleine de goût; il est surtout remarquable par l'harmonie parfaite qui règne entre l'architecture et la sculpture: aussi est-on disposé à le considérer comme l'œuvre d'un même artiste, c'est-à-dire qu'on admettrait que J. Bullant en fut à la fois l'architecte et le sculpteur. Le bas-relief placé au centre, et qui représente le sacrifice d'Abraham, les figures de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, que le moulage et la gravure ont fait connaître à tout le monde, ainsi que les figures des Evangélistes, sont des morceaux d'un rare mérite; leur style, quoique ayant un certain air de famille avec celui de Jean Goujon, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les attribuer à cet artiste célèbre; et comme ces sculptures n'offrent aucune analogie avec celles de la même époque dont on connaît les auteurs, on a cru pouvoir supposer que J. Bullant les avait exécutées lui-même. Il n'était

(1) Il eût été sans doute préférable de placer le château d'Ecouen avant celui d'Anet, qui lui est postérieur; mais des retards dans la livraison des dessins, indépendants de notre volonté, nous ont obligés à cette transposition. Il serait néanmoins essentiel, pour l'intelligence des observations contenues dans cet article, de ne pas perdre de vue que la date de la construction du château d'Ecouen, qui n'est pas connue d'une manière précise, doit être fixée entre 1540 et 1547, et que celle de la construction d'Anet ne peut être antérieure à 1547, c'est-à-dire à l'avénement de Henri II. On pourrait d'après cela objecter que le château d'Ecouen appartient au règne de François Ier; cependant, sans pouvoir déterminer quelle fut la durée de la construction du château d'Ecouen, et bien qu'on ait retrouvé une date de 1544 sur un vitrail de la chapelle, il est constant qu'il ne fut terminé que dans les premieres années du règne de Henri II, puisque l'on retrouve figurés dans toutes les parties de ce château les chiffres de ce prince et les croissants de Diane de Poitiers.

pas rare en Italie, au quinzième et au seizième siècle, de voir ainsi des artistes exceller dans plusieurs arts; il est donc possible que cet exemple ait été suivi par des Français. Jean Cousin était peintre et sculpteur; J. Bullant put bien, comme Jean Goujon, être sculpteur et architecte. L'architecture, la peinture et la sculpture ne sont-elles pas trois sœurs qui doivent s'aimer d'une égale affection, et entre lesquelles il ne saurait exister de rivalité ?

Le maître-autel de la chapelle d'Ecouen avait été transporté au musée des monuments français. Depuis la suppression de ce musée, il a été placé dans la petite chapelle du château de Chantilly, château dont certaines parties extérieures sont attribuées à J. Bullant (voy. 1835, p. 17).

Nous trouvons dans une description manuscrite du château d'Ecouen, que la chapelle était intérieurement toute couverte à une hauteur de deux mètres, d'un lambris composé de bois de rapport de différentes couleurs et de figures de marqueterie; que les vitres étaient toutes peintes partie en grisaille, partie colorées; que dans celles de gauche on voyait le connétable de Montmorency avec ses cinq filles vêtues à la manière de ce temps-là (1544); date qu'on trouve sur une vitre de la petite chapelle qui est à côté de la grande. Le pavement de la petite chapelle était composé de carreaux de faïence émaillés de couleurs, représentant des histoires bien peintes par Bernard de Palissy. Au-dessus de la porte d'entrée, et dans toute la largeur de la chapelle, règne une tribune supportée par des consoles de pierre : il y en a une autre au-dessus de la porte de la petite chapelle. La menuiserie de ces tribunes, qui existent encore aujourd'hui, est dans le style de la renaissance. La peinture des voûtes est encore conservée ; on y voit les attributs du connétable accompagnés du mot ΑΠΛΑΝΟΣ, *aplanos*, c'est-à-dire sans peur et sans reproche.

Dans les autres parties intérieures du château, les appartements n'ont conservé de leur décoration primitive que quelques restes de peintures sur les solives et les poutres des planchers; celles qui se voient encore sur quelques cheminées ont beaucoup souffert des différentes couches de badigeon dont elles ont été recouvertes successivement, et qui ont été récemment enlevées. Les vitres étaient peintes en grisaille et couleur, et c'est pour les fenêtres d'Ecouen que furent faits ces fameux vitraux de l'histoire de Psyché, qu'on dit avoir été exécutés sur les dessins de Raphaël, et qu'on admira long-temps au Musée des Petits-Augustins. Depuis, ils ont été restitués au prince de Condé. On nous a assuré qu'il y a quelques années ils étaient gisants dans un grenier du Palais-Bourbon : que sont-ils devenus depuis ? Le carrelage des différentes pièces et galeries était composé de faïences émaillées représentant les chiffres, armes et devises de la maison de Montmorency. On a fait entrer ce qui restait de ces anciens carreaux dans le carrelage de la pièce qui servait de parloir, lorsque le château fut consacré aux demoiselles de la Légion-d'Honneur.

La cour elle-même avait été pavée avec une grande recherche ; on y avait formé des compartiments à l'aide de pierres et marbres de différentes couleurs.

N'oublions pas de dire que le connétable Anne de Montmorency s'était plu à réunir dans cette magnifique demeure de nombreuses et rares productions des beaux-arts; l'intérieur des galeries était rempli de peintures des meilleurs maîtres du beau siècle de l'Italie; des statues et des bustes antiques ornaient les escaliers et les péristyles; dans les deux niches du portail de la cour à gauche de l'entrée, étaient placés les deux esclaves de Michel-Ange, que Henri, dernier duc de Montmorency, donna en mourant, en 1632, au cardinal de Richelieu. Ils sont aujourd'hui au Musée de la sculpture française au Louvre. On voyait dans la chapelle un Christ mort, que le Rosso avait peint pour le connétable avec une grande perfection. Il y avait aussi à Ecouen des sculptures de Paul Ponce et de Jean Goujon.

Entre autres raretés, on remarquait dans la galerie du premier étage une table de trois pieds, faite du bois d'un seul cep de vigne, et une autre de six pieds de diamètre d'un seul caillou gris de fer avec des taches blanchâtres en forme de croissant très poli, sans aucun grain ni fil.

Peut-être devons-nous craindre qu'on ne nous accuse d'une trop grande sévérité dans le jugement que nous avons porté de l'œuvre capitale de Bullant. Mais nous nous empressons d'ajouter que, malgré les incohérences nombreuses que nous avons signalées, Jean Bullant était parvenu avec une grande habileté à les rendre aussi peu choquantes que possible, et que le château d'Ecouen, grâce au grandiose et à la sévérité de sa masse, présente un ensemble très frappant et qui ne manque pas d'une certaine unité monumentale ; disons de plus que la grande perfection et le goût exquis des détails justifient la grande renommée acquise à cet édifice. En somme, le château d'Ecouen restera toujours comme une des productions les plus remarquables de la renaissance française; et, comme tel, il doit tenir une place importante dans l'histoire de notre architecture nationale.

Les descendants du connétable continuèrent à habiter Ecouen, et y firent de nouveaux embellissements. Henri II, duc de Montmorency, que le cardinal de Richelieu fit périr sur l'échafaud en 1632, est le dernier de cette famille célèbre auquel ait appartenu le domaine d'Ecouen. Sa sœur, Charlotte de Montmorency, qui avait épousé Henri de Bourbon, prince de Condé, en hérita, et le fit passer dans sa nouvelle famille.

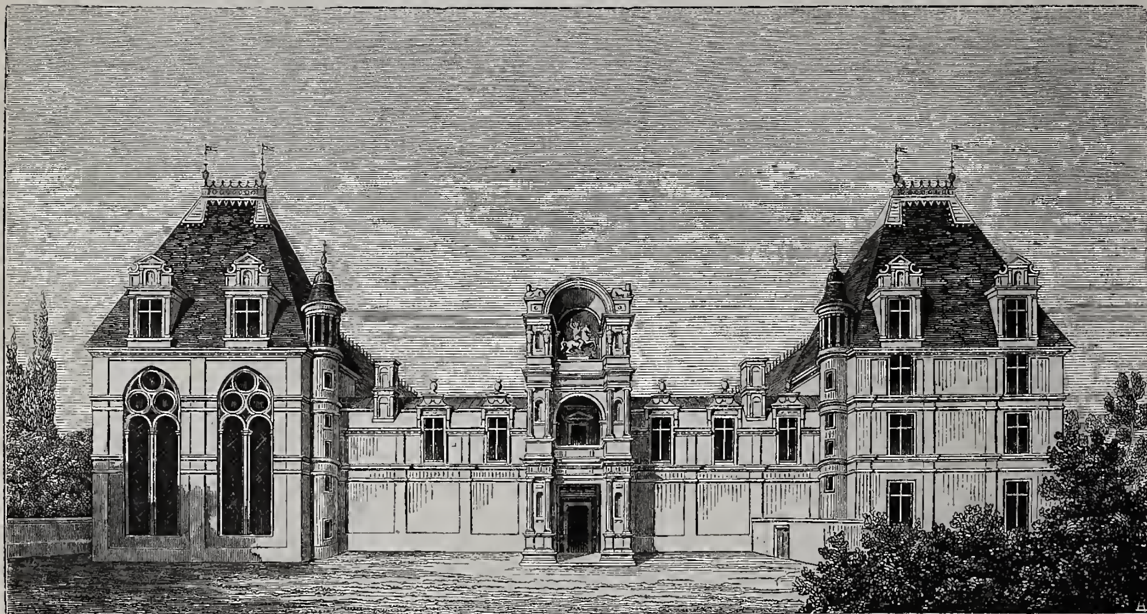
Les Condé ont continué de posséder le château d'Ecouen jusqu'au milieu de la révolution. En l'an v, il allait être vendu comme domaine national, et très probablement détruit, lorsqu'il fut retiré par l'intervention d'un ministre de l'intérieur, ami des beaux-arts. On sait qu'après la bataille d'Austerlitz, Napoléon y institua une maison d'éducation pour les filles et les nièces des membres de la Légion d'Honneur, sous la direction de madame Campan, ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette. Depuis que cette institution fut réduite aux maisons de Saint-Denis et des Loges, le château n'a reçu aucune destination et est resté dans un état complet d'abandon.

Outre le château d'Ecouen, qui avait fondé sa réputation, Jean Bullant fut chargé d'autres constructions importantes pour la reine Catherine de Médicis. En 1564, cette reine lui demanda de faire, ainsi qu'à Philibert Delorme, les projets d'un château qu'elle avait décidé de faire construire sur un emplacement où étaient situées une maison que François Ier avait achetée de Nicolas Neuville, pour la donner à sa mère, et des fabriques de tuiles ou tuileries. L'isolement de cette habitation, qui se trouvait en dehors de l'enceinte de la ville, lui fit donner le nom de château.

Les plans du château des Tuileries qui se trouvent gravés dans l'œuvre de Ducerceau, tels que Bullant et Philibert Delorme les avaient conçus, offrent une disposition pleine de grandeur et de noblesse. Ils sont faits pour donner une haute idée du génie des deux artistes célèbres qui en furent les auteurs. Mais Catherine de Médicis, effrayée sans doute de l'excessive dépense qu'occasionnerait leur exécution, les réduisit beaucoup, et se contenta de faire exécuter par Philibert Delorme, son architecte particulier, le corps de bâtiment qui avait vue sur les jardins. Plus tard, en 1572, Catherine de Médicis eut encore recours aux talents de Jean Bullant : mais cette fois elle ne lui donna pas de collaborateur; et, pendant que Philibert Delorme achevait seul le château des Tuileries, Bullant fut chargé par la reine de réunir en un seul corps d'hôtel la maison des Filles Pénitentes et un hôtel contigu dont elle voulait faire son habitation : c'est l'ensemble de ces bâtiments qui reçut le nom d'Hôtel de la Reine, et plus tard celui d'Hôtel de Soissons. Cet hôtel fut démoli dans le siècle dernier pour faire place à

la Halle au Blé et aux rues environnantes : on n'en laissa subsister que la colonne isolée qu'on voit encore aujourd'hui adossée au mur de la Halle au Blé et qui avait été élevée pour servir à des observations astronomiques (voy. 1837, p. 265). Dans l'Hôtel de la Reine, elle était située dans un angle de cour, probablement pour que Catherine pût y communiquer de ses appartements.

Jean Bullant passe aussi pour l'auteur du tombeau du connétable de Montmorency que Henri II, son fils, lui avait fait ériger dans l'église Saint-Martin de Montmorency, et



(Façade du château d'Ecouen, dans son etat primitif.)

qu'on a vu pendant plusieurs années dans le jardin élysée du Musée des monuments français. Les figures couchées du connétable et de sa femme Madeleine de Savoie avaient été sculptées par Barthélemy Prieur : elles étaient d'une grande beauté. L'ensemble du tombeau se composait d'une demi-coupole supportée par dix colonnes de marbre.

On a voulu aussi attribuer à Bullant l'hôtel Carnavallet à Paris ; mais on n'a aucune certitude à cet égard, et l'on croit plus généralement que Ducerceau en fut l'architecte. Cet hôtel, qui jouit d'une certaine célébrité, fut plus tard rebâti par Mansard : nous en donnons la façade (page 309) telle



(Façade de l'hôtel Carnavallet avant la restauration opérée par Mansard.)

qu'elle était dans l'origine. On y remarque encore de belles scuptures de Jean Goujon à l'extérieur et à l'intérieur de la cour. Cet hôtel fut plus tard habité par madame de Sévigné.

Des lettres patentes de Henri II, données à Saint-Germain-en-Laye le 25 octobre 1557, appelèrent Bullant au conseil de tous les bâtiments du roi.

Jean Bullant publia un traité intitulé : *Reigle générale d'architecture des cinq manières, à savoir : toscane, dorique, ionique, corinthe et composite, à l'exemple de l'antique.* Cet ouvrage renferme des dessins de plusieurs monuments anciens, tels que le Panthéon, le théâtre de Marcellus, etc.; il est daté d'Ecouen 1563. Une seconde édition parut en 1568. En 1567 il publia un traité de Géométrie et d'Horlogiographie, qu'il dédia à son protecteur Anne de Montmorency.

Bullant fut encore employé par Henri III, qui le confirma dans ses fonctions de contrôleur des bâtiments de la couronne, et le chargea de terminer le tombeau des Valois à Saint-Denis, commencé par Philibert Delorme en 1560, sous la direction de Primatice. Cette circonstance permet d'établir d'une manière certaine que Jean Bullant vivait encore vers 1574, mais les dates précises de sa naissance et de sa mort nous sont restées inconnues.

TOMBEAU DE LOUIS DE BRÉZÉ, DANS LA CATHÉDRALE DE ROUEN.

Il n'est pas toujours nécessaire de vastes et importantes constructions pour juger du génie d'un artiste, et souvent un monument simple et de petite dimension suffit pour permettre d'apprécier le véritable mérite de son auteur. Il ne saurait, certes, exister aucun rapport entre des édifices comme les châteaux d'Ecouen et d'Anet, et un monument comme le tombeau de Louis de Brézé que nous nous proposons d'examiner ici. Mais on comprendra combien l'étude d'un tel monument, comparé à ceux du même genre dont nous nous sommes précédemment occupés, peut être utile pour compléter les notions que nous cherchons à réunir sur les différentes productions de la renaissance dans notre pays.

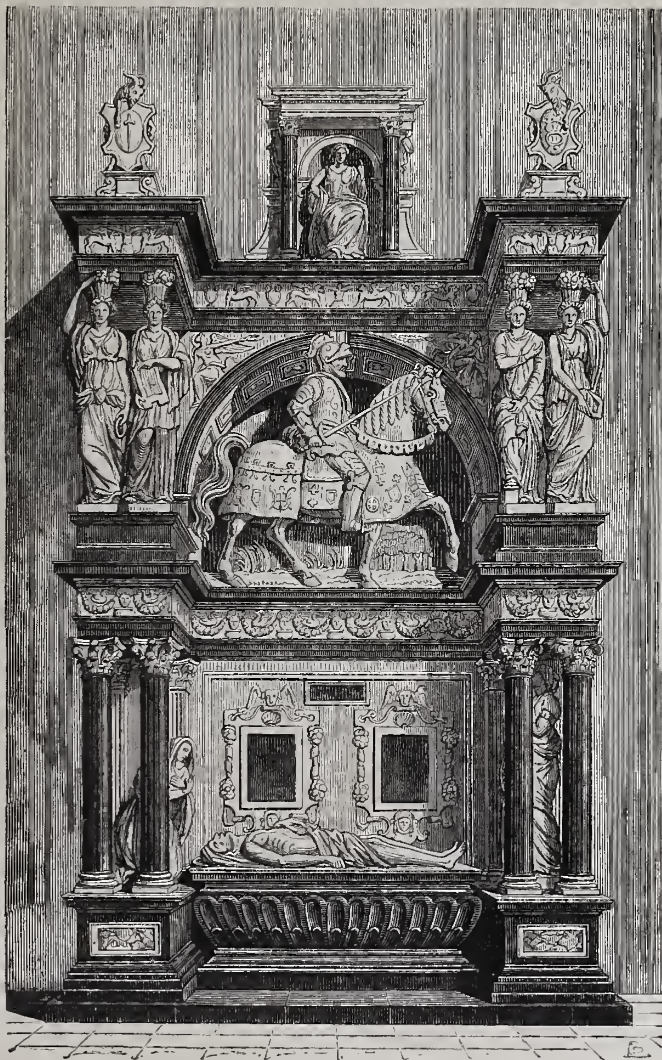
Ce mausolée, tout entier en albâtre et marbre noir rehaussé d'or, est celui de Louis de Brézé, grand sénéchal et gouverneur de Normandie, petit-fils de Pierre de Brézé, dont le tombeau est contigu, et mari de la célèbre Diane de Poitiers, mort au château d'Anet en 1531. Ce fut sa veuve qui le fit élever. Ce monument est adossé à l'une des murailles de la chapelle de la Vierge, dans la cathédrale de Rouen : il se compose d'une arcade encadrée dans sa partie inférieure de colonnes de marbre noir accouplées, et dans

la hauteur du cintre, de quatre figures allégoriques placées aplomb des colonnes et qui supportent l'entablement supérieur. Dans la partie inférieure se trouve un sarcophage de marbre noir sur lequel est étendu le corps mort de Louis de Brézé. Cette statue est d'une vérité telle, qu'on la croirait moulée sur nature, si sa petite dimension (1^m, 50) ne rendait cette supposition inadmissible. Entre les colonnes qui s'élèvent à droite et à gauche du sarcophage on voit, à gauche, la statue de Diane de Poitiers, en habits de veuve, agenouillée et en prière; à droite, est une autre figure de femme portant un enfant, qu'on suppose être celle de la Vierge, bien qu'elle n'en ait aucun caractère. Mais cette opinion se trouve fondée sur le sens des deux inscriptions suivantes; la première : *Suspice preces, Virgo benigna*, écrite en lettres d'or sur le monument même; et la seconde : *Misericordes oculos ad nos converte*, gravée sur la tablette du sarcophage. Ces deux statues sont loin, sous le rapport du mérite de leur exécution, de celles précédemment citées, et ne peuvent être dans aucun cas attribuées au même artiste.

Dans le cintre de l'arcade, on a représenté Louis de Brézé à cheval, armé de pied en cap, l'épée à la main. Cette figure est d'un beau mouvement. On pense que, de plus, un socle qui se trouve derrière le sarcophage portait autrefois une autre statue en pied du héros revêtu de ses insignes, la couronne de comte sur la tête. Le second ordre du monument se compose, ainsi que nous l'avons dit, de quatre figures faisant fonction de cariatides, groupées deux par deux. Le sens allégorique qu'on a voulu donner à ces figures, qui faisaient sans doute allusion aux vertus de Louis de Brézé, nous est expliqué par les inscriptions suivantes, en commençant à gauche : la Victoire, avec l'inscription : *Cum triumpho vivis;* la Foi, avec *Fidelis semper;* la Prudence, *Prudens omni tempore;* et la Gloire, *Mortuus cum gloria*. Ces cariatides avec les corbeilles ont 1^m, 66 de haut; elles sont en albâtre et rehaussées de dorure en plusieurs parties. Ce sont des figures d'une bonne exécution et d'un style gracieux. Dans les tympans de l'arcade, sont sculptées deux jolies figures de Renommées, tenant des palmes. Le couronnement du monument se compose d'une niche accompagnée de colonnettes, dans laquelle est assise une figure de femme ailée avec un serpent roulé autour du bras, la main appuyée sur un glaive et un frein dans la bouche. Nous ne saurions trop décider quelle peut être la signification allégorique de cette singulière figure, au-dessus de laquelle on lit : *Dans la vertu est son tabernacle.* Aux deux angles de la corniche supérieure sont placées des chèvres qui soutiennent des écussons ornés des chiffres LB enlacés de palmes; ces chèvres font sans doute allusion à cette devise : *Tant grate chèvre que mal giste*, qui se trouve plusieurs fois répétée dans la frise du monument.

Quant aux inscriptions qui étaient gravées sur les deux tablettes de marbre au-dessus de la statue couchée, nous renvoyons ceux qui désireraient les connaître, à l'excellent ouvrage que M. Deville a publié sur les tombeaux de la cathédrale de Rouen, et dans lequel on trouvera des détails très intéressants.

Telle est donc la composition de ce monument sépulcral, dont l'ensemble est à la fois noble, riche, élégant, et porte tous les caractères du style du règne de Henri II. Nous voudrions pouvoir ajouter ici le nom de l'artiste auquel nous sommes redevables d'une œuvre aussi complète; mais nous manquons à cet égard de renseignements certains. Alexandre Lenoir a voulu reconnaître dans les sculptures le style de Jean Cousin; mais rien ne vient à l'appui de cette opinion. M. Deville, dans son ouvrage déjà cité, croit pouvoir, non sans quelque raison, les attribuer à Jean Goujon, qui faisait exécuter d'autres travaux à Rouen, précisément à l'époque où fut exécuté ce tombeau : il s'appuie de plus sur un rapprochement assez curieux qu'il fait entre les colonnes qu'on sait avoir été fournies par ce sculpteur célèbre à l'église de Saint-Maclou et celles du tombeau de Louis de Brézé : les colonnes de Saint-Maclou et celles du tombeau ont, les unes et les autres, leur fût en marbre noir, et la proportion des chapiteaux ainsi que les profils des bases présentent une analogie frappante. Nous serions donc très disposés à admettre cette conjecture, en observant toutefois que le style des sculptures de ce tombeau ne saurait appartenir au ciseau de ce célèbre sculpteur. A cet égard, M. Deville suppose que la figure du sarcophage serait seule de la main de Jean Goujon, et que les autres pourraient être l'œuvre d'un certain Nicolas Quesnel, qui travailla à Saint-Maclou sous sa direction. S'il nous



(Tombeau de Louis de Brézé. — Cathédrale de Rouen.)

était permis de joindre notre conjecture à celles déjà émises, nous dirions que, dans la composition et dans l'ordonnance du tombeau de Louis de Brézé, nous croyons reconnaître l'intervention d'un architecte, et que, dans ce cas, on pourrait peut-être supposer que Philibert Delorme, architecte de Diane de Poitiers, ne fut peut-être pas étranger à la composition du tombeau qu'elle fit élever à son mari: ce qui n'exclurait pas toutefois la coopération de Jean Goujon.

La construction de ce tombeau ne fut commencée qu'en 1535, quatre ans après la mort de Louis de Brézé, et elle fut terminée avant 1544.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

LE FEU GRÉGEOIS.

(Fin. — Voy. p. 286.)

Le secret du feu grégeois peut-il être perdu? — Cette question a été jusqu'ici résolue affirmativement: c'est à tort. Les preuves ne manquent pas à l'appui de notre assertion. En effet, dans le Grec Phrantza, historien et témoin oculaire de la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453, on voit, 1° qu'à ce siége on tirait du feu grégeois un autre parti que dans les siècles précédents, puisqu'on s'en servait pour faire sauter des mines; 2° qu'il était employé par les Grecs et les Turcs concurremment avec l'artillerie, et que des étrangers, l'un Vénitien, l'autre Allemand, dirigeaient exclusivement sur ce point la défense des assiégés. Les conséquences de ce dernier fait sont faciles à détruire. Le feu grégeois, connu en Egypte dès 1218, avait dû nécessairement se répandre au loin de contrées en contrées; et des nations de l'Asie et de l'Europe autres que les Grecs et les Turcs devaient indubitablement en avoir connaissance à l'époque du siége de Constantinople. Peut-on alors supposer qu'un projectile usité depuis 760 ans, que l'artillerie naissante n'avait pu faire oublier, eût disparu tout-à-coup, sans laisser aucune trace, à une ère de progrès et de civilisation comme le milieu du quinzième siècle? Cette hypothèse est inadmissible, surtout quand on réfléchit aux longues années nécessaires pour déraciner chez les peuples l'usage d'une arme à laquelle ils sont habitués (1). Est-il, en outre, nécessaire d'ajouter qu'il y aurait une absurdité évidente à prétendre qu'un mélange connu des Grecs du Bas-Empire eût pu échapper aux investigations de la chimie moderne?

Qu'est-ce que le feu grégeois? — Notre tâche maintenant devient facile. Le secret du feu grégeois ne pouvant être perdu, le problème se réduit à chercher:

1° Quels sont les projectiles usités parmi nous qui se rapprochent le plus des différentes sortes de feu grégeois?

2° Quel est, dans notre pyrotechnie, le mélange susceptible à lui seul de produire à la fois tous les effets attribués au feu grégeois?

Occupons-nous d'abord des grands tubes. Si nous prenons le *Dictionnaire d'artillerie* de *l'Encyclopédie méthodique*, publié en 1822, voici ce que nous trouvons à l'article *Fusées:*

« On nomme ainsi les grands et petits artifices renfermés » dans une cartouche... dont la forme est ordinairement » cylindrique... Ce qui est remarquable dans les fusées, » c'est la propriété de porter elles-mêmes le principe de leur » mouvement. »

Un ouvrage beaucoup plus récent complète encore cette citation: « Tous ceux, dit-il, qui se sont occupés de fusées » de guerre, ont remarqué dans leur tir une grande irrégularité. Un projectile d'une si grande longueur offre » beaucoup de prise au vent; comme il n'est animé, à son » départ, que d'une faible vitesse, sa direction est facile- » ment dérangée par les influences atmosphériques et par » l'inégale densité des couches d'air qu'il traverse... On peut » obtenir d'heureux résultats dans un temps de calme par- » fait, mais le plus petit dérangement dans l'état de l'atmo- » sphère suffit pour en rendre l'usage entièrement illusoire... » Il y aurait de l'imprudence à se confier à une arme qui » peut ainsi devenir inutile au moment même où l'on aurait » besoin de s'en servir. »

Si de cette définition l'on rapproche celle des grands tubes donnée plus haut (voy. p. 287), il est impossible de méconnaître l'identité parfaite qui existe entre elles, bien qu'elles soient tirées d'ouvrages composés à sept cents ans d'intervalle. Il n'est pas un seul caractère des grands tubes qui ne puisse s'appliquer à la fusée, et réciproquement. Ce projectile qui par sa nature s'élevait dans les airs, c'est bien la fusée dont la propriété fondamentale est de porter elle-même le principe de son mouvement. Il y a identité jusque dans les imperfections, puisque, malgré les progrès de la science, l'incertitude du tir de la fusée, incertitude causée par les influences atmosphériques, empêche encore aujourd'hui, comme au neuvième siècle, qu'on ne puisse entièrement se confier à cette arme. Un autre caractère de ressemblance, c'est que le service du feu grégeois, comme celui de la fusée de guerre, était très simple et très facile. La seule différence, qui est une différence sans valeur, consiste dans la substitution d'une cartouche cylindrique au tuyau de roseau.

L'identité des grands tubes et des fusées de guerre incendiaires étant, nous l'espérons, démontrée, nous sommes amené naturellement à conclure, d'après la similitude des effets produits, 1° que les tubes de main, qui ne différaient des grands tubes que par leur dimension, sont nos petites fusées ordinaires; 2° que les pots pleins de feu d'artifice sont nos boîtes d'artifice.

De plus, la poudre à canon forme la base de la composition des grandes et des petites fusées, et des boîtes d'artifice; elle peut par conséquent produire à elle seule les trois sortes de feu grégeois. Mais on se demande si quelque autre mélange ne pourrait pas donner les mêmes résultats.

Pour résoudre cette question, comme nous savons que le mélange produisant le feu grégeois doit, entre autres propriétés, avoir celle de détoner, il suffit d'examiner les différents mélanges détonants qui nous sont connus, en partant de ce point, que personne ne songera certainement à nous contester, savoir: que la chimie, étant de nos jours un peu plus avancée qu'elle ne l'a jamais été chez les Grecs du Bas-Empire, doit pouvoir facilement retrouver un mélange dont les effets sont nettement précisés et définis.

Les mélanges ou composés susceptibles d'explosion peuvent être gazeux, liquides ou solides. Il est inutile de chercher si les deux premières catégories ont pu fournir à la composition du feu grégeois: une hypothèse de ce genre ne soutiendrait pas la discussion. Les composés fulminants solides sont beaucoup mieux connus; mais cette propriété de fulminer s'oppose précisément à ce qu'ils soient employés à lancer des projectiles. Leur explosion, étant instantanée, agit sur le tube destiné à lancer le projectile aussi promptement que sur le projectile lui-même, et fait voler ce tube en éclats ou l'altère en très peu de temps. La poudre à canon, au contraire, seule, ne s'enflamme pas instantanément. La combinaison des divers éléments qui la constituent occasionne un dégagement de gaz qui a lieu successivement, et qui, comparable à l'effet d'un ressort qui se détend, agit sur le projectile et non plus sur le tube dans lequel celui-ci est renfermé.

Ainsi, d'un côté, les trois sortes de feu grégeois se retrouvent dans trois effets de la poudre à canon, et ne se

(1) Sous François I[er] on se servait encore d'arcs, d'arbalètes et de flèches, et, ce qui est plus surprenant, au siége de La Rochelle, en 1627, les Anglais, renommés comme archers au moyen-âge, lancèrent des flèches dans le fort de l'île de Ré. On sait, de plus, que dans un grand nombre de villes de la Picardie, de la Flandre, et même de l'Ile-de-France, comme Senlis, Creil, etc., le tir à l'arc et à l'arbalète n'a pas cessé d'être en honneur.

retrouvent que là; de l'autre, la poudre à canon est l'unique mélange qui puisse à lui seul produire chacun de ces mêmes effets; il nous est donc, par cette double raison, permis de conclure de la manière la plus rigoureuse que la composition du feu grégeois et celle de la poudre à canon sont identiques.

Pour compléter ce travail, il nous restera à traiter de l'origine de la poudre à canon. Aujourd'hui nous terminerons cet article par une anecdote qui montre bien l'obstination de certains esprits à persévérer dans les anciens préjugés.

L'un de nos plus célèbres chimistes, membre de l'Institut, nous a raconté qu'au sortir de la première séance où il avait assisté comme académicien, il fut accosté par un homme qui, avec un air mystérieux, le pria de lui accorder quelque moment d'entretien. Lorsqu'ils se furent un peu éloignés de la foule, l'inconnu demanda au savant ce que c'était que le feu grégeois. Très étonné d'une pareille question, son interlocuteur lui répondit qu'il n'en savait rien. Pressé de nouveau, il fit chaque fois la même réponse, et commençait à s'impatienter, quand le questionneur s'en alla en secouant la tête, et disant : « Ah ! on m'en avait prévenu ; je le savais bien ! Quand vous autres savants vous êtes reçus à l'Institut, on vous dit la préparation du feu grégeois; puis l'on vous fait jurer de ne la révéler à personne. »

DE LA PRODUCTION DU BLÉ.

DE LA CONSOMMATION EN FRANCE.

La superficie totale du royaume est de 49 863 610 hectares, dont 25 559 151 hectares de terres labourables. Sur ce nombre, on estime généralement qu'il y en a 13 millions de bonne qualité; le reste, de qualité inférieure. Bien qu'à partir d'un certain chiffre, les qualités de la terre deviennent toujours de moins en moins bonnes, cependant on voit monter graduellement le chiffre des terres ensemencées en céréales. En 1815 il n'était que de 13 279 301 hectares ; en 1825 il avait dépassé 14 millions ; dix ans après, en 1835, il était de près de 15 millions (14 888 325 hectares). Cette année, la récolte fut de 204 165 194 hectolitres; la consommation, de 182 080 752. Il y eut donc un excédant de production, de 22 084 442 hectolitres qui ont été exportés ou sont, plus tard, entrés dans la consommation nationale, concurremment avec les produits de l'année suivante.

Ordinairement sur dix récoltes on en compte une bonne, trois mauvaises et six médiocres.

Il y a soixante ans, Turgot écrivait à l'abbé Terray : « La France, dans les temps ordinaires, rapporte du blé pour 380 jours, pour 304 jours dans les années faibles, dans les bonnes pour 450 jours. » Aujourd'hui que la culture a fait d'incontestables progrès, il se trouve que nous récoltons à peine autant qu'il y a soixante ans; car la France produit aujourd'hui pour 380 jours dans les années ordinaires, pour 392 jours dans les bonnes années, et pour 421 dans les années très abondantes. La moyenne de trois années donnait, il y a soixante ans, 378 jours de nourriture; aujourd'hui elle en donne pour 398 ; mais aussi notre population, qui n'était alors que de 25 millions d'individus, est aujourd'hui augmentée de près de 10 millions de consommateurs nouveaux; et, si d'après les chiffres que nous avons cités plus haut, nous cherchons la moyenne de dix années il y a soixante ans et aujourd'hui, nous retrouverons à peu près la même proportion, c'est-à-dire 364 jours de nourriture dans le premier cas, 382 dans le second. D'où peut provenir une pareille différence? En laissant de côté le morcellement toujours croissant de la propriété qui y contribue bien un peu, on peut expliquer surtout ce fait par la mauvaise direction donnée aux progrès agricoles. Un des vices de notre agriculture est de donner au sol trop de blé, c'est-à-dire d'en semer dans des terres qui par leur nature ne devraient pas en recevoir, et de ne point quelquefois consacrer à cette culture les terres qui y sont éminemment propres.

Olivier de Serres disait dans son vieux langage :

> Les seigles logeras dans la terre poudreuse,
> Les froments semeras dans la terre boneuse.

Ce vieux principe est toujours vrai; c'est à tort qu'on néglige de s'y conformer. En effet, qu'est-il arrivé par suite de ce désir immodéré de vouloir mettre tout en blé, de considérer cette culture comme la culture normale et par excellence ? C'est qu'à un moment donné le revenu n'a pas couvert les frais de production.

En France, le rendement moyen d'un hectare est de 12 à 13 hectolitres; en Angleterre, il est de près de 23; dans le département du Nord, il s'élève jusqu'à 20 ; dans celui de la Dordogne, il descend jusqu'à 4. Entre ces deux points extrêmes, la production varie à des degrés différents sur la surface de notre territoire.

Une terre de première classe demande peu de travail, peu d'engrais, et donne une bonne récolte qui assure un bénéfice quelquefois considérable. Si vous voulez obtenir la même quantité de produits d'un sol de qualité immédiatement inférieur, il faudra un peu plus de travail, un peu plus d'engrais, et la récolte égalera à peine celle qu'a donnée la terre de première classe. Si vous descendez encore plus bas, il y aura plus de dépenses d'amélioration, et les frais se balanceront avec les produits. Vous n'aurez pas perdu, mais vous n'aurez pas gagné. Si enfin vous voulez récolter du blé sur des terres d'une fertilité encore inférieure, vous travaillerez à perte, ou, comme on dit vulgairement, vous ne couvrirez pas vos frais. C'est ce qui est arrivé à beaucoup de cultivateurs qui, au lieu, par exemple, de faire du fourrage et d'engraisser du bétail, sont entrés dans cette fausse voie, et ont trop facilement oublié que chaque terre doit être spécialement affectée à un produit donné, à celui qui offre le plus de bénéfice pour la moindre somme de déboursés. Ce qui semble au premier abord une simple erreur d'économie domestique devient bien plus grave quand on songe qu'une fausse direction peut affecter d'une manière plus ou moins sensible la richesse nationale, influer sur la rareté, l'abondance ou la qualité des subsistances. Or, les subsistances dans un État, c'est tout; ce n'est pas seulement la nourriture, c'est aussi la force, l'industrie, la défense, la tranquillité du pays.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES

DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. p. 145, 180.)

MUSÉE DE RENNES.

« Vous arrivez par de sales rues sur une sale place où il y a une sale église à côté d'un sale collége. Suivant votre guide, vous franchissez une grille de bois, et entrez dans une cour toute pleine d'immondices. Vous voyez un tombeau de chaque côté d'une porte, un bas-relief en bronze ; alors, en dépit des murs noirs et mal crépis, vous vous dites qu'à ces enseignes ce pourrait bien être le Musée. »

C'est ainsi qu'un des peintres les plus remarquables de notre époque, M. Eugène Devéria, commençait un article sur le Musée de Rennes en 1833 (1). Or, rien n'est changé depuis ce temps. La collection de tableaux de l'ancienne capitale de la Bretagne n'a point quitté l'espèce de cave où il la vit alors « pendant en désordre le long de murs humides et à peine éclairée par quatre soupiraux. »

(1) *Revue de Bretagne*, numéro de décembre 1833.

Du reste, le musée de Rennes a toujours joué de malheur : fondé sous la Constituante au moyen d'envois de Paris, de dons et d'achats, il fut installé provisoirement, et tant bien que mal, dans les bâtiments de l'Évêché. Mais en 1814 M. Soult, nommé gouverneur de Rennes, ayant besoin d'un local, ordonna de vider les lieux dans les quarante-huit heures. Les tableaux furent transportés à la hâte à la Mairie, ou dans un magasin touchant à l'église Toussaint. Les objets curieux, qui étaient en grand nombre, furent entassés dans des paniers, froissés, brisés dans le transport. La plupart se trouvent encore aujourd'hui à la Mairie, où ils sont dispersés dans une vaste armoire, sans soin et sans classement. Ces objets, qui proviennent d'une collection formée par un ancien président du parlement, M. de Robien, sont pourtant presque tous d'un haut prix. Ce sont des médailles grecques, romaines, juives, celtiques, au nombre de quatre mille; des pierres gravées, dont quelques unes sont montées en bagues; des chinoiseries extrêmement curieuses en ivoire, jaspe, lave, bois ou pâtes sculptées; des peintures indiennes charmantes, des bronzes antiques, des fragments de Bernard de Palissy; un plat florentin de grande dimension et d'une merveilleuse beauté, mais dont les émaux ont été malheureusement altérés; des vases du Japon admirables, des armes indiennes. Il faut ajouter à cette collection plusieurs grandes armoires et casiers en vieux laque, qui, avec réparations, formeraient un magnifique ornement de musée, et quelques tableaux apportés là faute d'espace. La même cause en a fait placer un certain nombre dans les églises et à l'école de dessin, où ils sont du moins à l'abri de la destruction.

Cette indifférence de l'administration rennaise pour son Musée est d'autant plus inexplicable que cet établissement est peut-être le plus riche de tous ceux qui existent dans l'ouest de la France. A la vérité, les toiles qu'il renferme sont peu visibles. « Là, comme au Louvre, dit M. Eugène Devéria, les bonnes choses sont en haut, et les médiocres en bas. La plupart des bons tableaux traînent à terre accotés sur les piédestaux de Laocoon, de Vénus, d'Apollon, et sur ceux des statues de Lanno. » L'exiguïté du local, sa mauvaise disposition, le peu d'argent mis à la disposition du conservateur empêchent qu'il en soit autrement : aussi faut-il un véritable amour de l'art pour découvrir les bonnes peintures au fond de cette halle obscure, « où les toiles d'araignées les garantissent seules de l'humidité. »

Les tableaux du Musée de Rennes sont au nombre de trois cent six; les dessins encadrés au nombre de cent quarante-cinq. C'est peu *numériquement;* mais ici la qualité compense largement la quantité. Voici, du reste, la liste des principales œuvres que nous y avons remarquées.

D'abord, et au premier rang, un tableau de Jordaens, de sept pieds sur cinq, représentant le *Christ au calvaire.* Jésus vient de rendre le dernier soupir; sa tête s'est abaissée sur sa poitrine; sa chevelure, qui retombe, baigne ses traits divins d'une ombre mystérieuse; Madeleine, affaissée



(Musée de Rennes. — Un tableau de Rembrandt.)

au pied de la croix, lui jette un dernier regard; les saintes Femmes l'entourent dans un saisissement douloureux. Composition, couleur, expression, tout est merveilleux dans cette œuvre achevée, et dont l'authencicité ne peut être mise en doute.

On doit placer presque au même rang une magnifique chasse au tigre attribuée à Rubens, mais qui n'est peut-être qu'une copie faite sous ses yeux; un Giordano représentant le martyre de saint Laurent, et le petit tableau de Rembrandt dont nous donnons ici le dessin. Ce dernier se recommande surtout par le naturel des poses et l'harmonie de la couleur. *La suite à une autre livraison.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BOISSONS ET ALIMENTS.

(Voy. les Tables de 1841 et 1842.)

LE CIDRE.



(La Récolte des pommes, en Normandie.)

L'usage de faire fermenter le suc des pommes écrasées pour en composer une boisson remonte à une très haute antiquité. Le nom seul de cette boisson, à défaut d'autres preuves, ne permettrait pas d'en douter; le mot *cidre* est celtique. Tout le monde sait quelle ressource offre le cidre aux habitants des pays dont le climat ne comporte pas la culture de la vigne. Les grands vergers d'arbres à cidre en Normandie et en Bretagne contiennent des centaines de variétés de fruits dont la nomenclature est fort indéterminée; le nom des mêmes variétés diffère d'un canton à l'autre. Plusieurs de ces fruits sont indigènes sans aucun doute; d'autres paraissent avoir été importés de la Belgique par les Normands, qui y étaient depuis longtemps établis, à l'époque où leur chef Rollon se fit céder la Neustrie. Le système des prairies plantées d'arbres qu'on nomme en Normandie *mazures* a été également importé de Belgique, où on les appelle *prairies arborées*.

La récolte des fruits à cidre, qu'on pourrait nommer les vendanges des Normands, est, comme la récolte du raisin dans les pays vignobles, une époque de grande activité pour les populations rurales. Longtemps avant que la totalité des fruits soit assez mûre pour pouvoir être récoltée, quelques fruits mûrs avant les autres, piqués par les vers ou abattus par les coups de vent, couvrent la terre au pied des arbres. Les cultivateurs jaloux de la bonne qualité de leur cidre ne mêlent jamais ces fruits avec le reste de la récolte; ils les écrasent et les pressent séparément; leur jus sert à faire du vinaigre ou un cidre de qualité inférieure réservé pour la consommation de la famille. Lorsque le plus grand nombre des fruits est mûr, on s'occupe de la récolte. Après être monté dans l'arbre et avoir fait tomber en secouant les branches tous les fruits peu adhérents, le paysan normand s'arme d'une gaule, et frappe sur les branches auxquelles tiennent encore fortement quelques fruits verts. Le sol est bientôt jonché de petites branches qui auraient fleuri et porté fruit l'année suivante.

En Angleterre et en Amérique, presque tout le fruit destiné à faire du cidre se récolte à la main, et l'on ne néglige aucune précaution pour éviter d'endommager les boutons à fruits; ces boutons sont en effet, par leur nature, plus fragiles et plus délicats que les branches à bois, ce qui tient à la manière lente et successive dont ils sont formés. Tous les *yeux* des poiriers et des pommiers sont d'abord des yeux à bois; lorsqu'ils tendent à devenir boutons à fruits, ce qui dure toujours plusieurs années, ils s'entourent d'un cercle de feuilles dont le nombre augmente successivement depuis trois jusqu'à six ou sept. Chaque année ces feuilles en tombant laissent sur le support des boutons une marque circulaire, une espèce de ride, qui pénètre dans toute l'épaisseur de l'écorce. Il en résulte que ces supports n'ont presque pas de consistance et se brisent au moindre choc : aussi remarque-t-on dans les vergers de Normandie qu'une récolte presque nulle succède invariablement à une récolte abondante, et la principale cause en est certainement que les boutons à fruits, sur l'existence desquels reposait l'espoir de la prochaine récolte, ont été brutalement détruits à coups de gaule. Sans doute les arbres, fatigués d'une production abondante, ne sauraient donner successivement deux récoltes égales coup sur coup; mais du moins les années d'abondance alterneraient avec des années médiocres, si l'on employait à la récolte des fruits à cidre seulement un peu plus de précaution.

Divers procédés sont en usage pour écraser les pommes; le plus simple consiste à les placer dans une auge circulaire, ordinairement en pierre, où les broie une roue placée sur champ, et munie d'un axe horizontal assujetti à un arbre vertical. Les presses ou pressoirs à cidre n'ont rien de particulier; ce sont ordinairement dans les campagnes de lourdes

machines fort grossières. Une énorme poutre de chêne ou de châtaignier pèse sur le marc des pommes écrasées et en exprime imparfaitement le jus. On soumet ensuite ce jus à la fermentation. C'est là le point délicat de la préparation du cidre, celui qui exige le plus d'habitude et d'expérience. En effet, la qualité du cidre dépend en très grande partie de la manière dont a été ménagée la fermentation.

Le cidre, au sortir de la presse, est immédiatement transvasé dans des tonneaux placés sur champ, la bonde en haut. On a soin de ne pas boucher la bonde; on se contente de la fermer avec un tampon de linge mouillé. Il s'établit très promptement une première fermentation qu'on nomme *tumultueuse*, qui fait sortir par la bonde des tonneaux une assez grande quantité d'écume. Le premier mouvement passé, il est bon de soutirer le cidre, quoiqu'il ne soit pas encore éclairci, et de le mettre dans des tonneaux propres pour qu'il achève de s'y faire. Pendant la fermentation tumultueuse, il importe de ne pas déranger ce que les paysans nomment le *chapeau*, c'est-à-dire une sorte de couche épaisse d'écume dont une partie s'est échappée en soulevant le tampon qui couvrait la bonde. Lorsqu'on refoule le chapeau dans l'intérieur du tonneau, on hâte, à la vérité, la fermentation tumultueuse, et le cidre se trouve plus tôt bon à soutirer ; mais, dans l'espoir de gagner un peu de temps, on court risque de faire aigrir le cidre, ce qui ne manque pas d'avoir lieu lorsque l'air extérieur pénètre dans le tonneau.

Le cidre est un liquide dont la fermentation n'est jamais finie ; mais lorsque le plus fort du travail intérieur est terminé, on peut le mettre en bouteilles, où il continue de fermenter, jusqu'à ce qu'il ait acquis toute sa perfection. On rencontrait encore, il y a trente ans, dans les vergers de Bretagne et de Normandie, un assez grand nombre de vieux poiriers mélangés avec les pommiers. Les poires donnent au cidre beaucoup de force et de roideur ; elles le rendent pour cette raison plus enivrant que le cidre dans lequel il n'entre que des pommes. Aujourd'hui, on ne rencontre plus guère que des pommiers dans les vergers bretons et normands. Les propriétaires ont reconnu la nécessité de ne pas remplacer les vieux poiriers à mesure que le temps les détruit.

En Picardie, il reste encore de très grands vergers peuplés exclusivement de poiriers dont les fruits, quoique fort beaux en apparence, ne peuvent servir qu'à préparer une espèce particulière de cidre connu sous le nom de poiré. Le poiré, très chargé d'alcool et d'acide carbonique, cause à ceux qui en boivent avec excès une ivresse furieuse, suivie, le plus souvent, de maladies de nerfs qui deviennent incurables. L'abus du poiré conduit à la paralysie, et l'abus du cidre à l'hydropisie, qui ne valent guère mieux l'une que l'autre.

Il a été impossible jusqu'à présent d'engager les paysans picards à remplacer leurs poiriers par des pommiers ; ils aiment passionnément leur poiré, malgré le tort que cette boisson fait à leur santé, et ils perdent par leur faute le bénéfice important que pourrait leur procurer le commerce du cidre; car celui de Picardie pourrait être, sous tous les rapports, égal à celui de Normandie.

On nomme *gros cidre* celui dans lequel il n'entre point d'eau ; il faut environ 240 kilogrammes de pommes pour obtenir un hectolitre de gros cidre ou cidre pur. Le marc, provenant de cette quantité de pommes, peut encore être brassé avec soixante litres d'eau, puis soumis une seconde fois à la presse. Ces soixante litres ajoutés au cidre pur donnent cent soixante litres de cidre encore très fort, que l'on peut garder deux ou trois ans. Le gros cidre, bien préparé, devient en vieillissant aussi fort que le vin le plus capiteux.

DROIT SINGULIER DES BARONS DE RETZ.

Le baron de Retz, seigneur de Machecoul, avait anciennement un droit très singulier sur les bouchers de la ville de Nantes. Chacun de ceux-ci était obligé de lui payer un *denier*, le jour du mardi-gras. Ils devaient le tenir à la main, et être prêts à le donner aux gens du seigneur de Retz, lorsque ces derniers leur présenteraient une aiguille. Si les bouchers ne tenaient pas le denier prêt à l'instant fixé, les gens du seigneur pouvaient piquer avec cette aiguille telle pièce de viande qu'il leur plaisait, et l'emporter.

DERNIERS MOMENTS DE JEFFERSON.

Thomas Jefferson, publiciste célèbre, et l'un des plus grands et des plus vertueux citoyens dont s'honore l'Amérique anglaise, avait toujours dit que l'un de ses souhaits les plus ardents était de mourir le 4 juillet, anniversaire du jour mémorable (4 juillet 1776) où il avait proclamé au monde l'avénement d'une grande nation, en rédigeant la fameuse *déclaration de l'indépendance.* Ce vœu fut exaucé ; le 4 juillet 1826, cet homme vénérable qui avait jusque là lutté courageusement contre la mort, sembla l'accepter avec joie, et comme un bienfait longtemps imploré. Il expira ce jour même dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge. Peu d'heures auparavant, il écrivait à un jeune ami :

« Pour vous, cette lettre sera comme si elle parvenait de chez les morts. Avant que vous puissiez méditer les avis qu'elle vous donne, celui qui l'aura écrite sera descendu dans la tombe. Votre excellent père a désiré que je vous adressasse quelques lignes qui pussent avoir une salutaire influence sur les événements de votre vie ; et de plus, moi aussi, comme portant le même nom que vous, j'y attache de l'intérêt. Avec une disposition favorable de votre part, peu de mots suffiront. Adorez Dieu, honorez et chérissez vos père et mère ; aimez votre prochain comme vous-même, et votre pays plus que vous-même. Soyez juste ; soyez vrai : ne murmurez pas contre la Providence. Si vous agissez ainsi que je vous le recommande, la carrière humaine dans laquelle vous entrez, ne sera que le prélude d'un bonheur ineffable et d'une vie éternelle. Et s'il est permis aux morts de s'occuper encore des choses de ce monde, toutes les actions de votre vie seront, de là-haut, sous ma garde protectrice. Adieu. »

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

LA FOSSE AUX OURS.

Il n'est aucun de nos lecteurs qui, en visitant le jardin des Plantes, ne se soit mêlé, au moins quelques instants, à la foule de curieux continuellement pressée devant trois fosses profondes entourées de murs et de balcons en fer, le long de la grande allée des Marronniers, en montant vers le petit Labyrinthe. C'est Buffon qui, en 1740, fit creuser ces fosses. Si notre mémoire est fidèle, les premiers animaux qu'on y plaça furent des sangliers. Depuis, on y enferma des ours noirs d'Amérique, des ours bruns d'Europe, et de nombreux individus de cette espèce s'y sont succédé avec assez de rapidité et sans interruption.

Un arbre mort s'élève au milieu de la cour de chaque fosse pour servir aux exercices gymnastiques des animaux. A droite et à gauche sont des espèces de niches destinées à servir de logement aux ours pendant les nuits orageuses, et d'abri contre le soleil et la pluie pendant le jour. Ces loges sont munies de forts barreaux de fer et d'une solide porte à coulisse que les gardiens ferment à volonté de dessus les murs de séparation, sans être obligés d'entrer dans les fosses. Ils peuvent renfermer les ours et descendre sans danger pour nettoyer et faire les réparations nécessaires. Enfin les trois fosses communiquent ensemble au moyen de portes basses qui permettent de faire passer les animaux

de l'une dans l'autre, quand on le trouve convenable.

On a vu pendant deux ans, dans la première fosse, un ours blanc fort beau, qui n'a pas pu résister à la chaleur de notre climat, malgré les bains fréquents qu'il prenait dans une grande auge de pierre où tombe constamment un filet d'eau fraîche. Quelque mauvaise que soit la réputation de ses pareils, cet ours ne paraissait ni plus farouche, ni plus féroce, ni plus carnassier que nos ours des Pyrénées. Un jour j'ai vu un curieux jeter un petit chat de deux ou trois mois dans sa fosse; le pauvre chat courut se tapir dans un angle des murs, et eut grand' peur quand il vit le monstrueux animal s'approcher de lui à grands pas. Dans sa frayeur mortelle, il se hérissa, fit le gros dos, et se mit à montrer les dents et jouer des griffes au moment où son ennemi avançait le museau. Surpris par cette attaque imprévue, l'ours fit un bond en arrière, gagna lestement l'autre côté de la cour, et n'osa plus s'approcher du malheureux chat que l'on parvint à retirer sain et sauf.

Aujourd'hui, ce sont de jeunes ours bruns qui habitent cette fosse. Trois paraissent être frères et ont été pris dans le Nord. Ils ont un pelage jaunâtre, et ne paraissent pas devoir atteindre une très grande taille. Le quatrième est d'une couleur beaucoup plus foncée. Du reste, les ours de cette espèce varient beaucoup, soit pour la grandeur, soit pour la couleur du pelage, sans pour cela constituer des variétés constantes. Les quatre oursons de cette fosse sont très vifs, joueurs, pleins de gaieté et presque de gentillesse. Quand ils jouent ensemble on ne peut s'empêcher d'être frappé de la ressemblance de leurs gestes et de leurs attitudes avec ceux de deux jeunes enfants. Quelquefois dans les luttes, le vaincu se relève, s'éclipse doucement, puis d'un bond se place sur l'auge et attend son antagoniste dans une posture souvent très grotesque. Si celui-ci approche, avec sa large patte il lui lance aussitôt une nappe d'eau à la figure : alors il faut voir la triste figure du pauvre inondé et ses grimaces comiques. Souvent l'ourson le plus faible à la lutte est le plus habile dans les autres exercices gymnastiques. Il n'attend pas son adversaire sur l'arène, mais après s'être approché de lui en sournois, il lui donne une tape pour l'exciter, s'élance vers l'arbre et y grimpe avec agilité; il s'établit solidement sur une forte branche, et là, une patte en l'air, la gueule ouverte et une expression narquoise dans l'œil, il attend une attaque qu'il est prêt à repousser avec tous les avantages de sa position.

Un jour un enfant laissa tomber sa poupée dans la fosse. La curiosité des oursons fut aussitôt attirée par le joujou, qui leur parut sans doute d'autant plus extraordinaire que peut-être ils lui reconnurent quelque ressemblance avec une figure humaine : aussi s'en approchèrent-ils d'abord avec beaucoup de méfiance. Après avoir dix fois tourné autour, voyant que l'objet ne remuait pas, ils commencèrent à s'enhardir, puis les gambades et les culbutes allèrent leur train. Le plus hardi allongea doucement la patte, la posa sur la poupée et la retira aussitôt avec vivacité, comme effrayé de l'énormité de son action; ensuite il la considéra, la flaira plusieurs fois et y reporta une seconde fois la patte, mais sans frayeur. Il la prit alors, la tourna, la retourna, et se mit à jouer avec elle sans trop la briser dans le premier moment. Mais ses frères vinrent prendre part au jeu, et bientôt la poupée sauta de patte en patte, de gueule en gueule, laissant là un bras, ici une jambe, son beau tablier de soie accroché à une griffe, sa robe de velours à une dent, son chapeau de paille sur un museau noir, tant et tant qu'à la fin il n'en resta plus que quelques bribes.

Dans la seconde et troisième fosse sont des ours bruns adultes d'une très forte taille, et dont les deux plus gros sont nés dans la Ménagerie. Leur mère était moitié moins grande qu'eux, d'un pelage jaunâtre, et il lui manquait un œil qu'elle avait perdu dans un combat avec un animal de son espèce. Elle eut trois petits dont elle prit les plus tendres soins. Sans cesse elle était occupée à les lécher, les nettoyer, et quand le temps lui paraissait favorable, elle les prenait dans ses bras et les portait au soleil pour les faire jouer. Quoiqu'elle fût excellente mère pour tous trois, il était cependant très visible qu'elle en préférait un, et c'est toujours par celui-là qu'elle commençait à distribuer ses soins et ses caresses. Quand les petits devinrent un peu forts et commencèrent à jouer, ils se mordaient ou s'égratignaient jusqu'à se faire crier, et le jeu finissait presque toujours par une bataille. Aussitôt elle accourait pour séparer les combattants; mais j'ai constamment remarqué qu'à tort ou à raison elle commençait toujours par battre les deux frères de son favori, et que, dans sa plus grande colère, elle se bornait à grogner un peu contre ce dernier. Cependant ses trois enfants, à part ces petits débats, se témoignaient une affection mutuelle qui aurait pu faire honte à certains hommes. Un jour j'en ai vu une preuve des plus curieuses. La mère, je ne sais pourquoi, ne voulait pas qu'un de ses enfants sortît de la loge où elle le tenait prisonnier. Elle s'était placée devant la porte, et chaque fois que le petit faisait mine de vouloir sortir, elle le repoussait dedans avec la patte, et le mordait même quand il avait l'air d'insister. Son favori s'aperçut de cette petite tyrannie, et résolut de délivrer son frère. Il s'approcha de la mère qui barrait la porte avec son corps, et lui fit quelques unes de ces petites agaceries auxquelles elle avait l'habitude de toujours répondre par quelques caresses. Pendant ce temps le prisonnier cherchait à s'évader, mais en vain; car l'œil courroucé de la mère ne le quittait pas, et elle interrompait toujours ses jeux avec son favori assez à temps pour repousser l'autre dans le fond de la loge. Alors le bon frère désespérant un moment de libérer son camarade, faisait deux ou trois tours dans la fosse, puis revenait à la charge avec la même manœuvre, mais toujours sans succès. Ce manége eut lieu cinq ou six fois. Enfin, il imagina, en jouant avec sa mère, d'entrer le derrière de son corps dans la loge, de manière à occuper la porte avec elle; puis tout-à-coup, et toujours en jouant, il s'appuya contre elle de toutes ses forces, la serra contre un des côtés, fit un vide de l'autre, et le prisonnier, profitant lestement du petit espace que l'autre lui ménageait, s'élança dehors et fut libre. Aussitôt le favori quitta la mère pour caresser son frère. Tout ceci fut fait avec une foule de petits détails qu'il est impossible de raconter, mais qui ne me laissèrent aucun doute sur les intentions et l'intelligence que chacun des trois mit dans cette petite scène de famille. Il est fort remarquable que jamais la mère, tant qu'elle a vécu, n'a perdu son autorité maternelle, même quand ses enfants furent devenus beaucoup plus grands qu'elle.

Les deux grands ours sont aujourd'hui de véritables mendiants, sans cesse occupés à demander au public quelques friandises; un morceau de gâteau, de pain d'épice, une pomme, tout leur est bon. Il n'est pas de posture suppliante et grotesque qu'ils ne prennent. Vous les voyez grimper à l'arbre, s'allonger debout contre la muraille en ouvrant une gueule armée d'énormes dents, se coucher sur le dos, s'asseoir et gesticuler avec leurs pattes de devant; mais, lorsque par mille bassesses ils ont obtenu de vous ce qu'ils convoitaient, l'attitude change. Il se retirent avec la plus grande indifférence, ou même en vous jetant un regard sournois et méchant, trahissant le désir de vous traiter comme ils ont fait de votre gâteau. N'est-ce pas là une scène de la vie humaine? Les ours ont aussi leurs parasites qui vivent à leurs dépens, et ces parasites sont des moineaux effrontés s'il en fut jamais. Sans cesse en embuscade sur les arbres voisins, ils sont aux aguets pour exercer leur industrie. Jette-t-on un morceau de gâteau dans la cour, les pierrots fondent dessus, l'enlèvent sous le nez de l'ours qui s'approchait lourdement pour s'en emparer; ou bien, si le morceau est trop lourd, ils ont l'audace de saisir les

fragments qu'ils peuvent en détacher jusque sous les pattes du monstrueux animal.

Il arrive parfois qu'un enfant, pour s'amuser aux dépens de la gourmandise de nos lourds acteurs, attache un gâteau à une longue ficelle, et le jette de manière à ce que la ficelle reste appuyée sur la plus haute branche fourchue de l'arbre : il fait ensuite descendre le gâteau jusque près de terre, le long du tronc de l'arbre. L'ours aussitôt s'en approche; mais au moment où il va le saisir, l'enfant tire la ficelle et le gâteau remonte. L'animal se met à grimper, monte, et se croit à chaque instant sur le point de saisir la friandise qui lui échappe toujours. Bientôt il redescend pour ne plus remonter, malgré les invitations pressantes du public. On lâche la ficelle et voilà le gâteau redescendu. L'animal fait encore une ou deux tentatives, mais c'est tout; il renonce à son projet et n'y pense plus; il s'éloigne et commence à se promener de long en large avec la plus grande insouciance. Attendez, cependant : le voilà qui, toujours allant et venant, se rapproche de l'arbre; mais c'est par hasard, car il ne jette pas même un regard de côté sur la proie alléchante. L'en voilà bien près, et il passe outre. L'enfant a beau remuer la ficelle, faire sautiller le gâteau, l'ours n'en veut plus et n'y fait pas la moindre attention, quoiqu'il le touche presque en passant. Mais tout-à-coup, au moment où l'enfant désespère, et va renoncer à son jeu, une large patte s'allonge avec la rapidité de l'éclair, la ficelle est rompue et le gâteau saisi et avalé avant que le public ait eu le temps de s'en apercevoir.

Malgré ces rapports si fréquents et le plus ordinairement si familiers et si pacifiques avec notre espèce, les ours ne s'humanisent guère. Il résulte, en effet, des observations faites à la Ménagerie, que le caractère de ces animaux,



(Muséum d'histoire naturelle. — La Fosse aux ours. — Fig. 1.)

sans être absolument féroce, est indomptable, et résiste à l'influence de la captivité. Ils obéissent jusqu'à un certain point à leurs gardiens; mais ce n'est qu'à contre-cœur et en murmurant. La contrariété les irrite, et leur colère est toujours dangereuse : aussi prend-on les plus grandes précautions pour éviter de funestes accidents toutes les fois que l'on descend dans leur fosse. On les nourrit avec du pain bis dont ils commencent toujours par manger la mie, et,

plutôt pour les amuser que pour les nourrir, on leur jette des os à ronger, après en avoir ôté la chair pour la donner à d'autres animaux. Il y a quelque temps qu'on eut besoin d'en tuer un pour le disséquer. Ce ne fut pas une opération aussi facile qu'on se l'imaginait : on employa d'abord différents poisons qui n'eurent aucun effet. L'animal les vomissait; on en vint au plus terrible de tous, à l'acide prussique, et l'on vit avec un profond étonnement qu'on



(Fig. 2.)

n'obtenait pas plus de résultat. Cet animal, dont l'air paraît si stupide, avait la finesse d'aller laver dans son auge le pain imbibé du perfide acide, et il le mangeait ensuite sans le moindre danger. Définitivement, on fut obligé de l'étrangler, et plusieurs hommes eurent beaucoup de peine à y parvenir.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18, 29, 62, 93, 166, 238, 270.)

29 juin.

Voilà bien des jours perdus à jouir, heure après heure, du spectacle animé que présentent nos collines. Impossible d'y résister. En dépit d'un ciel toujours couvert, malgré le vent froid du nord-ouest, et les fréquentes et longues averses, il faut que j'aille errer au travers de nos champs peuplés d'une foule de travailleurs, et poursuivre à la trace, avec les plus désœuvrés de mes écoliers, ces immenses chars, montagnes ambulantes qui laissent flotter derrière elles une traînée de fleurs desséchées et de vagues parfums.

Les chèvrefeuilles ne suspendent pas d'aussi nombreuses guirlandes que l'année dernière aux rameaux des châtaigniers et des chênes; mais en revanche, quelle moisson de fleurs dans les bois, dans les jardins, au bord des routes ! Les arbustes plient sous le poids des roses, les pavots empourprent les plaines, les champs; les mille-pertuis, les bluets ont succédé aux marguerites, aux boutons-d'or; d'innombrables plantes fleurissent de tous côtés ! les liserons violets, blancs et roses, bordent chaque sentier, et envoient aux passants leur légère odeur d'amande.

Oh ! jamais je ne connaîtrai cette foule diaprée qui réjouit ma vue de ses couleurs, mon odorat de ses parfums ! Leurs diverses propriétés me sont inconnues, à moi, qui me trouvais trop savant, en mon orgueilleuse pensée, pour me venir enterrer ici. Et ces insectes, et ces oiseaux, qui m'apprendra leurs noms ? Là, c'est une couvée d'hirondelles; cinq petits, établis en rang sur un rameau, tout au haut de cet orme, dansent avec la branche à chaque souffle d'air; ils enflent leurs plumes naissantes, écartent craintivement les pennes de leurs ailes encore novices pour se rendre plus légers. Dès que le père et la mère, fendant l'air, paraissent en vue, quelquefois les cinq oisillons quittent le rameau vacillant et poursuivent la becquée accordée seulement à celui qui y a droit. Constamment on entend le père et la mère chanter sur l'aile, et répéter leur *tuit-tuit*, qui redouble lorsqu'ils approchent de la couvée. Alors toutes les plumes frémissent, tous les gosiers murmurent, tous les becs s'ouvrent : c'est un gazouillement universel !

Parmi ces hôtes emplumés qui m'éveillent avec leurs chansons, il en est un que j'espérais mieux connaître : un tout petit oiseau, fauve dessus, la gorge et le dessous du ventre blanchâtres, la queue courte et relevée, la tête co-

quette, et les mouvements vifs et saccadés. Il avait bâti un nid de mousse sous la grange de mon voisin. Je l'épiais des fenêtres de la classe. Je l'avais vu, dessinant un ovale, engluer avec sa salive de petits paquets de mousse rangés symétriquement sur une solive qui lui servait de point d'appui. Après les avoir disposés de façon à ce que sa demeure fût plus étroite au sommet qu'au fond, il insérait de frais bouquets entre ceux qui formaient les fondements de l'édifice; entortillait le tout de petites racines chevelues, de brins de graminées, et venait insolemment piller des barbes de plumes jusque dans les balayures de l'école pour en garnir l'intérieur de son nid.

Chaque fois qu'il avait posé un des légers matériaux de sa frêle construction, je le voyais se percher fièrement sur le haut d'un pieu voisin de sa demeure, et chanter à plein gosier, lançant, pour fanfare triomphale, une phrase argentine qui se termine par un trille aigu et perlé. Hélas! je ne sais qui aura troublé mon glorieux petit architecte, mais voilà trois jours que son nid est abandonné. Je me suis hasardé à examiner de plus près le délicat édifice de mousse: il est hémisphérique; sa petite entrée est ovale et placée sur le côté; et ce palais peut avoir, en tout, à peu près douze ou quinze fois la grosseur du propriétaire emplumé.

Baptiste m'apprend que mon petit oiseau est un *roi Bertaud*. Le curé dit que les paysans appellent ainsi le roitelet; et le plus espiègle de mes écoliers m'avertit que le petit *moiniau* qui chantait si bien, se bâtissait un nid au milieu du rosier à bouquet de mon jardin. Je le verrai donc peut-être plus à l'aise encore.

Samedi soir.

De ma fenêtre je domine une grange fort aérée. C'est un plancher à jour qu'une douzaine de longues perches verticales séparent d'un toit aigu à double pente. On rentre dans cette espèce de cage une partie de la récolte. Les foins, fauchés après la rosée, couchés sur le sol par vertes ondes, retournés à plusieurs reprises tous les jours, réunis tous les soirs en tas pour offrir moins de surface à l'humidité, puis, chaque matin, étalés au rateau, sont enfin à peu près fanés; et c'est plaisir de les voir lancés des meulons sur la charrette, et de la charrette dans la grange. Je me plais à distinguer, à ses diverses teintes qui passent d'un blanc foncé à un gris verdâtre, l'herbe plus ou moins longtemps retournée, à une exposition plus ou moins favorable. Je cherche aussi à reconnaître le foin laissé sur pied, passé fleur, faute de bras pour le couper, et dont la floraison tourne en graine. D'après ce que j'entendais dire autour de moi, ce fourrage trop mûr est moins nourrissant, mais plus agréable aux chevaux que celui dont la tige fleurie renferme encore toute la sève. C'est plaisir de voir le faucheur fièrement campé sur sa montagne mouvante, développer tour à tour la force de ses muscles, la souplesse de ses reins, la justesse de son coup d'œil. Il enfonce profondément sa fourche dans les foins entassés, la charge d'un poids qu'il semble hors d'état de soulever, l'enlève pourtant avec aisance, et, se détournant à demi, lance l'énorme faix juste dans le creux qu'il doit combler. Tandis que les travailleurs luttent de force et d'adresse sur l'élastique piédestal, et qu'ils jettent par masse, le foin séché cette année sur le rateau, disent-ils, car il n'y a pas moyen qu'il sèche à terre, la jument attelée au char hennit doucement; elle appelle son petit; et c'est plaisir encore de voir accourir en bondissant le folâtre poulain qui caracole autour de sa mère.

2 juillet, soir de la fête; minuit.

Avec le bruit discordant de leurs trombones et de leurs aigres violons, il n'y a pas moyen de fermer l'œil. Ah! que je hais voir les fêtes envahir nos fraîches allées par ces troupes endimanchées; voir ces dédaigneuses beautés étaler leur luxe en balayant, de leurs longs falbalas, nos pelouses fraîchement fauchées; et ces hommes donc, en fracs, en paletots, en chapeaux gris! quels impudents regards! quels grossiers propos! Il faut que les mères soient aveugles pour laisser leurs filles se mêler avec tout ce monde corrupteur. Si nos paysannes n'osent encore découvrir, sous des nuages de dentelles, leurs poitrines et leurs bras, comme ces Parisiennes, dont elles étudient, dont elles envient le costume, elles serrent déjà leurs tailles étranglées, et s'efforcent, elles aussi, de rivaliser avec les guêpes.

Rentré dans l'intérieur du village pour éviter cette cohue, j'y ai trouvé pis encore: le cabaret et l'orgie, la débauche toute nue sans rien qui la déguise ou la pare, des voix qui agacent l'oreille, des chants qui soulèvent le cœur, l'ivresse enfin déchaînant toutes les mauvaises passions.

Le curé passait la journée chez un de ses confrères; il a fallu m'enfermer seul, dévorant ma tristesse aux bruits confus et discordants qui m'arrivaient du dehors. C'est comme si une fièvre, une frénésie, eussent saisi toute cette population: la tarentule les a mordus. — C'est la fête, disent-ils; ils vont à la fête! Le tambour bat de ce côté, le violon détonne dans cet angle; les querelles, les cris, les éclats de rire, les chants, les hurlements de la folie ou de la colère déchirent l'air, tour à tour ou tous à la fois. Encore à cette heure, d'aigres mirlitons font retentir les routes boisées; dès l'aube ils faisaient taire les oiseaux. Oh! ma solitude si chère! travaux de la campagne si gais! que ce jour vous enlève de poésie et de charme! Enfants, dont je me flatte toujours d'éclairer, d'agrandir la sphère, d'assouplir la rude écorce, combien cette journée vous recule! Comment arracher de vos têtes inoccupées tant de funestes leçons? Vos rires grossiers me poursuivent; j'entends vos voix glapissantes essayer de répéter des couplets, des mots qui ternissent vos imaginations avant qu'elles soient éveillées. Ah! vous ne m'apparaissez plus sous les mêmes traits ingénus et doux! J'ai peur, oui j'ai peur d'avoir cessé de vous aimer!

Demain ce sera fête encore; mais cette fois, je fuirai ces vapeurs empestées. Le pasteur m'a promis de venir se promener au loin avec moi. Nous irons dans les bois chercher des profondeurs que la fête n'ait pas souillées, des retraites où je n'entende que le murmure de l'insecte qui bruit sous l'herbe, le cri du grillon qui chante au bord de son trou, le gazouillement de la fauvette cachée dans l'épaisseur de la feuillée; et, par rares intervalles, la voix sonore et grave du bon curé. Qu'elle vienne refouler cet âcre mécontentement qui fermente sourdement dans ma poitrine, et qu'elle fasse pénétrer jusque dans mes veines rafraîchies l'harmonieux et suave repos des champs! A demain.

4 juillet, deux heures après-midi.

Quelle journée! Ah! gardons-en précieusement la mémoire. Il dort sans doute à présent: puissent les anges du ciel le couvrir de leurs ailes! Quel homme! L'énergie, le dévouement de la jeunesse, le sang-froid de l'âge mûr, l'expérience du vieillard! Que n'ai-je, pour me retracer ce qui s'est passé hier, la présence d'esprit, le calme qu'il trouvait pour agir! Je voudrais tant ne rien oublier! et c'est dans ma tête un chaos, un bourdonnement dans mes oreilles. Ce qu'il m'a dit, ce que j'ai vu, ses vêtements noirs ruisselants d'eau, la figure cadavéreuse de ce malheureux enfant, ces cris lugubres, cette mère comme une lionne en furie; tout cela se représente à la fois à mes yeux, et je ne sais par où commencer.

Voyons... En partant j'étais morose, amer; il n'a point paru s'en apercevoir. Par quels insensibles degrés est-il donc parvenu à changer toutes mes dispositions? J'ai peine à m'en rendre compte. Tout ce que je puis dire, c'est que j'étais humoriste et frondeur, et que peu à peu je suis redevenu heureux et bienveillant. Est-ce son atmosphère qui agit ainsi? est-ce sa volonté? Pourtant je voudrais bien retrouver par quelles voies il a conduit mon âme pour la

faire changer d'horizon en si peu de temps! Moi aussi, n'ai-je pas des âmes à conduire?

J'ai commencé, je crois, par m'irriter en rencontrant les traces des orgies de la veille. Toute cette population de marchands forains, d'étrangers désœuvrés, avait dîné, cuisiné, s'était vautrée sur nos pelouses; les bouteilles, les vaisselles cassées, les lambeaux de papiers, de haillons, salissaient nos frais tapis de fleurs, de mousses, de bruyères; çà et là des plantes arrachées se fanaient, des branches rompues se jaunissaient. — La fête est pire qu'une trombe, disais-je. Il m'a laissé exhaler mon humeur; et peu à peu, agrandissant la sphère, il a parlé de cette fécondité de la création qui transforme et purifie tout. Après avoir élevé mes idées, en leur faisant parcourir quelques anneaux de l'admirable chaîne qui lie la mort à la vie et la vie à la mort, il a fait rayonner sa charité sur ces mêmes gens qui me semblaient vicieux, égout des villes que je me plaignais de voir déborder sur nos champs. Il a parlé: mon indignation s'est fondue en pitié. Qui sait sur quels chagrins ils viennent s'étourdir? qui sait les sublimes éclairs de vertu qu'une énergique émotion tirerait de ces âmes soi-disant pétrifiées? Un incendie ferait voler ces hommes au-devant d'une affreuse mort. Qu'un enfant tombe, lancé du haut de ces tournoyantes balançoires qui rappellent les instruments de torture du Dante, et ces belles dames déchireront leurs mouchoirs, leurs dentelles pour étancher le sang et panser les blessures.

J'ai commencé par nier, par résister à cette voix qui me venait réchauffer le cœur; j'ai été jusqu'à lui reprocher de prendre le parti des puissants, de flatter l'opulence.

— L'âme du riche, de même que celle de l'indigent, est pétrie de boue et de la rosée du ciel, m'a-t-il répondu. Allez, mon jeune ami, il y a dans ce que je vous disais plus de sympathie pour les petits que pour les grands de ce monde. Je n'ai pas servi un an, comme interne, à l'infirmerie du séminaire, sans y apprendre qu'enlever l'irritation c'est enlever la douleur; et, songez-y, c'est l'envie qui enflamme la plaie de la misère.

Tout en marchant, il lui arrivait d'entremêler à sa conversation quelques paroles de la lithurgie; car sa piété fait partie de lui-même, et n'est point chose apprise.

Debout, sur la pente du coteau couvert de vignes, nous voyions apparaître toutes les gloires du couchant, et les lignes des collines fuyantes, des bois, des prés, des villages, des ondoyantes moissons de la plaine, semblaient se fondre dans les vibrations d'une poussière de pourpre et d'or. En extase, les yeux fixés sur l'éblouissant rayon qui, jaillissant du volcan de lumière à demi caché derrière un groupe de sombres châtaigniers, allumait un second incendie dans la rivière au-dessous de nous, il a murmuré à demi-voix, comme s'il lisait dans cet immense horizon, et j'ai reconnu plusieurs passages de l'épître de la veille:

« Le voici! il vient, franchissant les montagnes, s'élançant par-dessus les collines (1).. Car l'hiver est déjà passé; les pluies se sont dissipées; les fleurs paraissent sur notre terre, et le temps de tailler les ceps est venu. La voix de la tourterelle se fait entendre dans les bois; le figuier pousse ses premières figues; les vignes sont en fleurs, et l'on sent leur odeur embaumée. Levez-vous! Venez! vous qui vous retirez dans le creux de la pierre et dans les trous des murailles, venez!... voilà mon bien-aimé! le voilà!... »

Je l'écoutais partageant son exaltation. Un cri aigu a frappé mon oreille; le curé s'est élancé en avant: étonné, je demeurais immobile. D'autres cris de détresse ont retenti. J'ai voulu courir comme lui, une pierre a roulé sous mes pas à la descente, je suis tombé; quand je me suis relevé, il était hors de vue. Arrivé au bord de la Seine, j'ai trouvé sa soutane abandonnée sur la plage; le flot tournoyait près d'un bac au bout duquel s'agitaient des enfants demi-nus. Je nage mal, mais je quittais mon habit et me jetais à l'eau, lorsque j'ai vu mon ami reparaître; il a saisi le rebord de la barque, sur lequel il s'est appuyé pour respirer un moment.

— Appelez du secours! m'a-t-il crié. Des couvertures! un brancard! En parlant, il dénouait sa cravate, et, plongeant de nouveau, la tenant déployée: — Vite, a-t-il ajouté; cette fois, il ne m'échappera plus!

J'ai couru vers les maisons; j'en voyais deux ou trois à quelque distance. Je ne sais si, dans mon trouble, je ne m'expliquais pas bien; mais les gens me regardaient sans bouger, d'un air ébahi. J'étais comme en délire. Pendant qu'ils arrivaient l'un après l'autre, la bouche béante et les yeux grands ouverts, et qu'ils chuchotaient entre eux, moi, je n'entendais que ce cri, toujours vibrant dans mon oreille; je ne voyais que ce digne prêtre se débattant sous les flots. J'ai poussé une porte au fond de la pièce, arraché les couvertures d'un lit et je les ai emportées sans écouter les clameurs de la foule, que j'entraînais sur mes pas, et qui me suivait, comme on suit un voleur ou un fou.

Le pasteur sortait du bac, tenant le corps d'un enfant entouré de sa cravate comme d'un lien. Au moment où je le rejoignais il l'essuyait avec sa soutane restée sur la grève.

— Enveloppez-le bien et portez-le, m'a-t-il dit; moi, je le mouillerais... En effet, le gilet et le pantalon du curé ruisselaient de toutes parts. — Doucement! point de secousses.

En parlant, il arrangeait l'enfant sur mes bras, appuyait la tête sur mon épaule, la tournait de côté à l'air, et m'aidait à recouvrir de laine le reste du corps.

J'avais suivi ses ordres, imité ses mouvements; mais à l'aspect de cette face décomposée, en touchant ces membres roides et froids: — A quoi bon? ai-je demandé en frissonnant; hélas! ce n'est plus qu'un cadavre.

— Silence! a dit le curé.

Et, supportant sous un de ses bras les jambes enveloppées dans les couvertures, d'un geste il a écarté la foule et s'est dirigé vers la maison dont la porte était demeurée ouverte.

— Un lit! du feu! a-t-il dit; et, repoussant du seuil le gros des curieux: — Celui qui me résiste répondra de cette vie! a-t-il ajouté d'une voix tonnante.

Je ne sais si les femmes qui se sont trouvées prêtes à sa parole lui étaient déjà connues, ou si leur zèle se révélait à mesure. L'une a couru chercher le docteur D*** avec prière d'accourir apportant de l'émétique et sa lancette; une autre, accroupie devant le feu, attisait la flamme; une troisième faisait chauffer l'eau, les fers, les briques. Tous les autres spectateurs ont été repoussés, et la porte fermée sur eux, tandis qu'un lit en pente, bas, dressé près d'une fenêtre ouverte, recevait l'enfant enveloppé de laine et couché sur le côté droit.

A genoux devant ce corps inerte, le curé soutenait le front livide, et entr'ouvrait de force les mâchoires contractées pour introduire ses doigts dans l'intérieur de la bouche.

Jusque là j'avais cru qu'abusé par sa charité il prodiguait des soins à un cadavre; en voyant sortir de l'eau des lèvres entr'ouvertes, j'ai repris courage. Au même moment, un homme accroché en dehors de la fenêtre s'est écrié:

— N'y a qu'à le suspendre par les pieds pour lui faire rendre l'eau qu'il a bue de trop, le moutard; c'est ça qui lui tourne sur le cœur. Rien de pis que l'eau: aussi j'en veux jamais boire.

— Hors de là! a dit le curé relevant les yeux.

Ce regard a suffi; l'homme, lâchant l'appui de la croisée, est retombé à terre.

Le préjugé populaire qu'il avait réveillé trouvait de l'écho autour de nous. Les femmes murmuraient que tant que l'enfant aurait la tête plus haute que l'estomac il n'y avait pas chance qu'il rendît l'eau avalée.

(1) Épître du jour de la Visitation.

Le ton d'autorité du curé a bientôt ramené une obéissance passive. Persistant à maintenir la position élevée de la poitrine et de la tête, il a placé sous les aisselles, sous les jarrets, le long des cuisses de l'enfant, des bouteilles enveloppées de laine qu'il faisait renouveler, les remplissant d'eau de plus en plus chaude. Des briques sortant du feu ont été entourées de linge et appliquées sous la plante des pieds. Il a pris des bas de laine qui séchaient sur un escabeau, et, y versant un peu de cendres chaudes, il en a recouvert le ventre de l'enfant. Cependant, malgré d'incessantes frictions, faites tantôt avec les mains, tantôt avec des flanelles chaudes, tantôt avec une brosse sèche, aucun signe de vie ne se manifestait. Les allumettes soufrées, promenées sous les narines décolorées du noyé, ne provoquaient nulle irritation.

— Pour mort, il est bien mort, répétait-on autour de nous.

— A quoi bon toutes ces simagrées? disaient les curieux qui grimpaient à tour de rôle en s'accrochant au rebord de la fenêtre; c'est bien fini, allez! on ne ressuscite pas les morts.

Sourd aux égoïstes avis comme aux railleries grossières, le curé ne se relâchait pas. Appliquant sa bouche sur cette bouche livide, il aspira avec force l'air vicié; puis, prenant le soufflet dont il avait enlevé la poussière avec soin, il me dit de fermer la bouche et l'une des narines de l'enfant, tandis qu'il soufflerait doucement dans l'autre pour remplir d'air la poitrine, qu'il allait presser ensuite. Il voulait rappeler, par cette respiration artificielle, le mouvement alternatif de vie qui tour à tour gonfle et affaisse les poumons. Il commençait, lorsqu'un grand bruit s'est fait entendre audehors.

— Ouvrez, ouvrez! criait-on.

— Est-ce le médecin? demanda le pasteur.

— Non; on n'avait pas trouvé le médecin chez lui.

— Mon fils! vociféra une voix sauvage; mon fils!

Et des coups redoublés ébranlèrent la porte.

— C'est la Sabine, murmura la femme qui continuait de frictionner le corps; c'est pis qu'une bête des champs. Elle n'a que cet enfant, et elle ne connaît que lui.

La porte n'aurait pas longtemps résisté; le curé l'ouvrit, et se présenta sur le seuil.

— Paix, femme, dit-il, priez et ne vous lassez point. La vie est dans la main de Dieu, et c'est la prière qui la peut ouvrir.

Cette créature échevelée et furieuse le regarda, recula et tomba à genoux.

— Mon fils! répéta-t-elle d'une voix étouffée; je veux mon enfant!

— Pleurez et priez, mais ne m'arrêtez pas. L'enfant vit; pendant que je parle, il peut mourir.

Il la laissa prosternée; et, revenu à sa tâche avec un calme qui égalait son infatigable activité, toujours il s'efforçait de réchauffer ce corps de marbre; toujours il cherchait à redonner du jeu à ces poumons inertes. Les curieux s'étaient retirés peu à peu, à mesure que la nuit avançait; tous, l'un après l'autre, au dedans comme au dehors, avaient fini par se lasser: il n'y avait plus, dans cette chambre mal éclairée, avec ce corps immobile, que le prêtre et moi; et seul, il agissait encore. Je ne sais quelle indigne inertie m'avait gagné. Je n'espérais plus, je n'agissais plus, je ne pensais plus. Le silence n'était interrompu, à rares intervalles, que par un sanglot convulsif, qui me faisait frissonner chaque fois, et qui partait de la porte refermée; car la mère de l'enfant était demeurée accroupie sur le seuil.

Enfin, à minuit passé, le docteur entra. Il examina le corps, le toucha, se retourna vers nous, et dit en pliant les épaules:

— Il est mort!

A ce mot, je crus voir se dresser un spectre: c'était la mère. Elle avait rampé dans la chambre à la suite du médecin; et, tout-à-coup, elle surgit de terre devant lui, et lui cria d'une voix rauque et brisée:

— Le prêtre a dit: il vit!

Le docteur avait tressailli comme moi à cette apparition. Le curé, qui venait de recouvrir le corps, appuya avec bonté sa main sur l'épaule de la femme.

— Prenez courage, lui dit-il, et ne cessez pas de crier au Seigneur; car nos soins ne se relâcheront point; et, je vous le répète, l'enfant n'est pas mort.

Cette parole fut prononcée avec une ardeur de foi si vraie qu'elle ralluma mon zèle; et, pendant que le curé prenait le docteur à part, je recommençai cette succession de soins et d'efforts que le découragement avait interrompue.

J'entendais les réponses du docteur. — Parbleu, je le sais bien, disait-il, que des asphyxiés reviennent après dix et douze heures; mais celui-là est froid encore après cinq heures de secours.

— Il avait mangé, dites-vous? Au fait, on peut essayer de l'émétique: je veux bien en faire dissoudre quatre grains dans un verre d'eau. Mais c'est à savoir s'il avalera.

Le curé persistait à soutenir qu'il trouvait plus de souplesse dans les membres. Moi-même je croyais sentir le corps moins froid sous la friction. Je redoublai d'énergie. Et quand le pasteur soutenant la tête, le médecin plaça le gobelet entre les lèvres, une première gorgée disparut, puis une seconde; et, par une crispation soudaine, le malade retira le bras que je tenais.

Oh! le cri de la mère alors! et son regard quand le prêtre lui dit:

— Voilà ton fils; Dieu te le rend!

C'est là ce qui ne peut se dire ou s'écrire.

Notre digne pasteur n'a voulu s'éloigner que lorsque toute apparence de danger a été passée. — Pourvu qu'il ne soit pas abattu par tant de fatigue? Ses joues étaient si pâles, ses yeux si brillants, quand avec peine il a regagné sa demeure ce matin. Ses vêtements s'étaient séchés sur lui, car il n'avait pas voulu quitter d'un moment l'enfant que son courage a sauvé et qui périssait sans son énergique persévérance. Puissent les larmes de joie de cette mère et le regard de son enfant être un baume pour l'âme de mon digne ami, un cordial pour son corps épuisé!

19 juillet.

Je ne respire que d'hier, après ces quinze jours d'agonie. La fièvre n'est pas revenue. Ah! que Dieu nous le conserve!

30.

La Sabine et son fils sont tous les jours renvoyés par la vieille servante: elle leur en veut du danger de son maître. Peut-être aussi serait-il trop ému à la vue de l'enfant! Ses nuits sont encore bien agitées. Le médecin secouait la tête ce matin. Et toujours, toujours le vent tourne au froid, puis à l'ouest pour ramener la pluie, lorsqu'un temps doux serait si nécessaire. Que me font les moissons perdues, les seigles versés, les récoltes noyées? Mon ami, mon digne et cher ami! si j'avais couru devant vous, si j'avais su vous remplacer, si vous aviez pu me confier cet enfant, je n'aurais pas à trembler aujourd'hui pour votre vie, si précieuse et si chère! Mais jamais, jamais je n'ai su que me plaindre et faiblir!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES JUIFS DE JÉRUSALEM.



(Une Synagogue, à Jérusalem.)

On se rappelle la tragique histoire de la révolte des Juifs sous l'empereur Adrien, l'an 135 de l'ère chrétienne. Non content d'avoir exterminé une partie de ces malheureux et banni ceux qui avaient échappé au massacre, le vainqueur voulut effacer tous les caractères de leur nationalité. Par son ordre, le temple de Jupiter Capitolin surgit du milieu des ruines du temple du dieu des Juifs ; le Saint-Sépulcre fut profané par le culte d'une autre divinité païenne, et Adonis eut un autel sur la crèche même où le Christ était né. Adrien donna à la ville rebâtie le nom d'*Ælia Capitolina;* il fit sculpter un pourceau sur la porte et défendre aux Juifs, sous peine de mort, d'en repasser le seuil. Cette interdiction n'était levée que le jour de la foire pour ceux qui consentaient à payer en argent la triste faveur de donner un coup d'œil de regret à leur patrie. C'est de cette époque que date la vie de souffrances, d'exil et de vagabondage des Juifs à travers le monde.

Repeuplée par les colons romains, les chrétiens gentils, des païens grecs, syriens et autres, la ville sainte ne tarda pas à redevenir importante ; mais ce ne fut que sous Constantin qu'elle put reprendre son nom primitif.

L'antipathie de l'empereur Julien pour les chrétiens suggéra à ce prince l'idée de rappeler les Juifs à Jérusalem. Il leur en ouvrit les portes l'an 363 de J.-C., les engagea à rebâtir leur temple, et promit de les aider. Les Juifs ne se le firent pas redire : hommes et femmes se mirent, avec un

magnifique élan d'enthousiasme, à cette œuvre patriotique et religieuse ; mais leur zèle ne fut pas heureux. Suivant la tradition, à peine avait-on démoli les anciens fondements, que des éruptions de flammes souterraines, dispersant les ouvriers, obligèrent de renoncer à ce travail. Ainsi furent accomplies les prophéties.

La plupart des anciennes lois contre les Juifs ne tardèrent pas à être remises en vigueur ; car, du temps de saint Jérôme, en 386, l'entrée de Jérusalem leur était encore interdite. Cependant ils occupaient à cette époque plusieurs bourgs et villes où ils avaient des synagogues et des écoles.

Depuis lors, ils ne se rétablirent pas à Jérusalem, que nous sachions, avant le septième siècle, époque de la conquête persane et de la conquête arabe.

Expulsés de nouveau par les croisés, ils purent rentrer, après la prise de Jérusalem par Saladin, en 1188. La partie juive de la population ne se composa guère, à cette époque, que de Juifs qui n'avaient pas quitté l'Orient. Mais quand Ferdinand V, dit *le Catholique*, chassa les Juifs de l'Espagne, en 1492, beaucoup d'entre eux gagnèrent Jérusalem, où un grand nombre de Juifs allemands se rendirent aussi plus tard. De là cette division qu'on fait encore aujourd'hui des Juifs de Jérusalem en Juifs orientaux, Juifs espagnols-portugais, Juifs allemands-polonais. Les premiers appartiennent tous à la secte des Caraïtes ; les deux autres classes sont rabbinistes. Tous ensemble peuvent former un tiers de la population de la ville, dont le chiffre total paraît être de 15 à 20 000 habitants. D'ailleurs, Jérusalem est toujours visitée par de nombreux pèlerins juifs venant, la plupart, des autres contrées orientales. Il en vient aussi d'Europe, et souvent ces pèlerins finissent par se fixer dans la ville sainte.

Quelle que soit l'opinion que l'on se soit faite du caractère de la race israélite, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître quelques traits d'une véritable grandeur. Ainsi, ces membres épars d'une grande famille proscrite n'ont pas cessé de rester frères entre eux, dans la religieuse acception de ce mot. Les Juifs de la Palestine, par exemple, fort misérables en général, reçoivent de leurs coreligionnaires de tous les pays des secours qui se centralisent actuellement dans une maison de banque d'Amsterdam : on a voulu leur épargner ainsi les frais de voyage des quêteurs qu'ils envoyaient autrefois en Europe. Si nous voulions citer encore, les faits analogues ne nous manqueraient pas : une souscription est ouverte en Allemagne dans le but de fonder à Jérusalem un hôpital et une école ; cet appel a été entendu de toutes parts, et la maison Rotschild seule s'est associée à cette œuvre pour une somme de 100 000 francs.

La synagogue dont nous donnons le dessin offre le coup d'œil général d'une cérémonie religieuse. Le meuble au-dessus duquel sont figurées les tables de la loi s'appelle l'*arche sainte ;* elle est exclusivement affectée à renfermer les cinq livres de Moïse, le *Pentateuque;* le Pentateuque doit être manuscrit et former un rouleau, suivant le mode antique : on ne le tire de l'arche sainte et on ne le déroule que pour la lecture publique.

Cette lecture se fait dans l'*elmenber*, espèce d'estrade ou chaire qu'on aperçoit à gauche, sur le premier plan. L'elmenber sert encore à d'autres lectures que celle des livres de Moïse, et le chantre y prend habituellement place.

En général, l'elmenber est au centre de la synagogue ; cependant la disposition de côté se retrouve quelquefois dans les synagogues de l'Orient, comme dans notre gravure.

Nous ne garantissons pas l'authenticité du bonnet dont le dessinateur a coiffé le personnage qui fait la lecture, non plus que l'exactitude de la pose de celui qui semble agenouillé sur le premier plan. Le culte juif n'admet la génuflexion qu'un seul jour de l'année, le jour des *Expiations*, et alors la génuflexion est générale. L'attitude du personnage en question doit être regardée comme une négligence individuelle de tenue, ou plus vraisemblablement comme une licence du dessinateur.

JEAN-CHARLES-LÉONARD DE SISMONDI,

HISTORIEN ÉCONOMISTE DE L'ITALIE ET DE LA FRANCE.

Les grands hommes sont en quelque sorte prophètes ; ils précèdent leur siècle pour éclairer sa marche. Les uns reçurent du ciel même le flambeau rayonnant qu'ils élèvent au-dessus de la foule ; d'autres allument leur lampe au foyer du passé. Parmi ceux-ci, il en est qui réunissent les clartés errantes de l'histoire jusqu'à ce que, se ranimant à leur souffle puissant, l'étincelle cachée sous la cendre des siècles soit devenue un phare. C'est là l'œuvre de Sismondi : il l'a accomplie en dépit des cris de la foule de ceux qui, dans l'emportement de leur course, se refusent à reconnaître l'écueil vers lequel nous naviguons dès longtemps, et contre lequel la société menace de s'aller briser.

Quarante-six ans de travaux incessants qui sembleraient résumer plusieurs longues et laborieuses carrières ; les études les plus consciencieuses ; la plus active, la plus sincère recherche de la vérité ; cet ardent amour de l'humanité qui pénètre, qui réchauffe à la fois les œuvres et les actes ; cette profonde et tendre compassion des misères des masses, cet infatigable zèle à en découvrir les causes, à appeler les générations entières à la poursuite du remède : voilà les justes titres de Sismondi à la reconnaissance de son siècle, à la vénération de ceux en faveur desquels il invoqua la justice, sur lesquels il appela la pitié, auxquels sa voix, qui commence à être écoutée, prépare un moins rude avenir. Les esclaves ont été délivrés de leurs chaînes, les serfs ont été arrachés à la glèbe : il est temps qu'héritiers de leur misère, le travailleur et l'ouvrier soient affranchis de l'ignorance et de la faim.

Devant la tombe à peine refermée de Sismondi, au milieu de ceux qui le pleurent, et que le temps ne consolera point, ce n'est certes pas d'intéressantes anecdotes, de piquantes appréciations des hommes distingués au milieu desquels il a vécu, que nous demanderons à sa biographie ; nous chercherons dans l'histoire de cette exemplaire et studieuse vie ce qu'il cherchait lui-même à travers les annales des peuples et des siècles qu'il déroula dans plus de soixante volumes, non la variété des événements, le pittoresque arrangement des faits, œuvre d'art façonnée avec goût pour l'amusement d'élégants loisirs, mais un enseignement utile. Puissent ces pages s'éclairer de quelques unes des vérités fécondes qu'il nous a léguées, à nous autres Français, comme au peuple le plus digne de les appliquer, de les répandre et de les populariser !

La famille de M. de Sismondi, qui s'éteint en lui, était originaire de la Toscane. C'est en couvrant de son corps l'empereur Henri VI, pour le préserver d'un poignard assassin, qu'un de ses aïeux reçut la devise et le cri de guerre de leur maison : *Cara fè m'è la vostra!* Réfugiés en France lors de l'extinction de la république de Pise, devenus protestants, établis à Genève à la naissance de cette dernière république, les Sismondi ne renoncèrent cependant point à servir le royaume où tout d'abord ils avaient été accueillis. Gédéon de Sismondi, père de l'historien, au service de la France, ainsi que son aïeul, ne quitta nos armées que pour prendre les ordres, se marier à Suzanne Girod (1770), et se fixer, comme pasteur, dans le village de Bossex, au pied du mont Salève.

L'enfance et la première jeunesse de Charles de Sismondi s'écoulèrent à Genève, où il était né le 9 mai 1773. Son instruction classique se poursuivait dans le collége de cette ville ; mais c'est dans le sein de la famille que se formèrent le bon sens pratique, le cœur généreux, qui ont dicté ses écrits, présidé à toute sa vie. La salutaire influence des

femmes, dont il trouva au commencement et au milieu de sa carrière, dans sa mère et dans sa femme, deux des plus nobles types, est fortement empreinte dans son talent plein de vues fondées sur l'observation et l'expérience, et dans son caractère facile, dévoué, tendre. Rien d'ailleurs ne lui manqua de ce qui pouvait favoriser le développement de sa rare intelligence, la fortune et le mérite de ses parents leur permettant de rassembler autour d'eux une société choisie, non seulement parmi leurs compatriotes, mais dans ce nombreux concours d'étrangers qui, de tout temps, afflue à Genève.

Les troubles de notre révolution, en ébranlant les États voisins de la France, vinrent bouleverser cette existence paisible. Confiants aux vues financières de M. Necker, les parents de M. de Sismondi avaient placé leurs capitaux disponibles dans les fonds français : la fortune dont ils jouissaient, et dont Sismondi n'estima jamais « les loisirs, que pour les employer au développement de toutes les facultés intellectuelles, le superflu, que pour le dévouer au soulagement de toutes les misères, » se trouva compromise ; et, en février 1793, toute la famille se rendit en Angleterre avec l'intention de s'y fixer.

Un pays où la classe intermédiaire disparaît peu à peu, laissant un abîme ouvert entre le petit nombre de ceux que démoralise une fortune colossale, et l'immense population que dégrade une affreuse misère, ne pouvait convenir à la position modeste d'étrangers qui cherchaient l'économie. Après un court séjour à Londres, et plus d'une année d'épreuve, passée en partie dans le comté de Sussex, en partie dans celui de Kent, les Genevois se décidèrent à retourner sur le continent. Mais ce temps d'exil n'avait pas été perdu pour l'âme déjà mûre du jeune Sismondi. L'impression produite par la vue de cette destructive inégalité, de cette division hostile établie entre le capitaliste et le salarié, entre celui qui possède et celui qui travaille, était ineffaçable, et la direction était donnée à cet esprit sérieux et juste, dont la mission fut de ramener la science des nations dans la route de l'observation et de la fraternité.

En quittant l'Angleterre, les Genevois avaient cru trouver un refuge à Châtelaine, maison de campagne située au confluent de l'Arve et du Rhône, et qui formait, avec une maison de ville, dot de la mère de Sismondi, l'unique avoir resté à la famille. La révolution de 1794 vint les chasser de cette retraite : ils y avaient caché un syndic de la ville, M. de Caila ; cet ami proscrit, pour lequel Charles de Sismondi exposa en vain sa vie, fut découvert, saisi et fusillé. Dès lors, le séjour des États de Genève devenait intolérable. Le père de Sismondi vendit sa propriété patrimoniale, et, cédant aux influences de son fils, se décida à se retirer en Toscane, patrie de ses ancêtres. Ce fut au mois d'octobre 1795 qu'il passa les Alpes avec sa famille.

Tandis que ses parents et sa sœur se reposaient à Florence des fatigues d'un déplacement forcé, d'un second exil, Charles, parcourant le pays, seul, à pied, allait choisir le lieu de leur future résidence. Il avait été frappé, en Angleterre, du magnifique aspect de campagnes désertes d'hommes, mais les mieux cultivées du monde, et par les procédés les plus ingénieux et les plus économiques. En Toscane, ce furent des beautés d'un autre genre, qui non seulement attirèrent ses yeux, mais émurent son cœur. Au lieu de plaines verdoyantes et sans bornes, aux vastes et uniformes récoltes, il rencontrait partout de petites cultures, parmi lesquelles la plus faible inclinaison du terrain, la plus légère altération du sol détermine aussitôt quelque intelligent changement. Là, il semble que la pensée d'un maître ait tracé chaque sillon, que sa main caressante ait dirigé la croissance de chaque arbrisseau. Au lieu de s'égarer sous les ombrages séculaires de parcs immenses aux arbres gigantesques, opulentes solitudes abandonnées aux jeux gracieux des bêtes fauves, et aux jouissances émoussées de quelque oisif riche et blasé, les regards de Sismondi poursuivaient les riantes ondulations de collines plantées d'oliviers, de mûriers, de figuiers, d'arbres fruitiers de toute espèce, dont les pieds vont se prolonger et se perdre dans les flots jaunis des moissons, ou sur les tapis veloutés et diaprés de fleurs des prairies artificielles. Le froment, le maïs, le seigle, les légumineuses, le lin, le chanvre morcèlent des champs qui, soutenus de terrasse en terrasse par des murailles de gazon, n'ont souvent pas plus de quatre pieds de largeur.

Lorsque, s'écartant de la grande route, le jeune homme commença à gravir ces étroits sentiers qu'aucune roue ne sillonne, et qui, accessibles seulement aux petits chevaux de montagnes chargés de leur bât, ondulent entre les oliviers, les vignes et les cultures diverses, à chaque centaine de pas, sur le revers de chaque croupe fleurie, il rencontrait quelque agréable demeure, bien bâtie, bien approvisionnée, dont le maître l'accueillait avec une franche hospitalité, et s'empressait de l'admettre à la table abondante et frugale qu'entourait une joyeuse famille. Du haut de l'aire à battre le blé (seule plateforme de quelque étendue qui se puisse trouver sur les huit ou neuf arpents que cultive chaque métayer), le jeune voyageur dominait la contrée ; partout ses yeux retrouvaient le spectacle ravissant de l'aisance et du bonheur. Le paysan faisait-il trève un moment aux travaux variés qui, de l'aube à la nuit, exercent toute son activité sans jamais provoquer son ennui ou son dégoût, c'était pour venir, sous l'oranger et les jasmins, parures de sa maisonnette, indiquer à son hôte quelque beauté que l'admiration de l'étranger aurait pu oublier au milieu de ce délicieux paysage. En écoutant ces braves gens, Sismondi se pouvait convaincre que si de salubres labeurs avaient respecté la souplesse et la beauté de leurs corps, si une nourriture saine et suffisante entretenait la vigueur de leurs membres, le sentiment de la perpétuité, la stabilité du présent, l'espoir de l'avenir n'étaient pas moins favorables au développement de leur intelligence, tandis qu'une religion qui apporte en hommage à la Divinité toutes les puissances et tous les instincts de la nature humaine n'avait pas une influence moins salutaire sur leur sentiment poétique, leurs affections et leur moralité. En effet, le catholicisme appelle par son clergé l'homme du peuple à de fréquentes et intimes communications avec l'homme instruit et cultivé ; ses fêtes, luxe du pauvre, éveillent par leur pompe et par tout le charme des arts l'imagination des masses, et leur ménagent des intervalles de repos si nécessaires aux travailleurs. Quoique protestant, Sismondi sentait fortement ces avantages, et les a signalés dans plusieurs de ses livres.

Le choix de Charles était fait, sa recherche terminée. Il conduisit ses parents à Pescia, où le prix de la vente de Châtelaine servit à acheter Valchiusa, petite propriété exploitée, comme le sont presque toutes les terres de cette partie de la Toscane, par un *mezzaiuolo*, métayer qui, pour loyer du sol qu'aidé de sa famille il cultive, de la maison qu'il habite, du bétail et des instruments de labourage qu'il emploie, paie moitié des produits fruits de ses labeurs. Ainsi se trouvait accompli dans un petit coin de terre, par un contrat simple et primitif, et pour une seule industrie, ce que Sismondi a consacré sa vie entière à demander pour tous et dans tout : l'association stable du capital et du travail, du manufacturier et de l'ouvrier, du propriétaire et du cultivateur ; celui-là apportant tous les capitaux que les sueurs du second fertilisent ; tous deux ayant un égal intérêt à l'amélioration de la propriété dont ils partagent en frères le revenu.

Cinq des plus belles années de Sismondi s'écoulèrent dans cette ravissante retraite, vers laquelle ses plus doux souvenirs l'ont depuis toujours reporté. Là, sous l'égide d'une mère que l'on peut compter parmi les esprits les plus remarquables et les plus aimables de son temps, il achevait de former son âme ; et après avoir pressenti en Angleterre

que déraciner l'homme du sol c'est créer la misère croissante, effroyable cauchemar de notre civilisation, en étudiant l'heureuse population de la Toscane, il se confirma dans l'idée que la terre est la seule vraie caisse d'épargne du pauvre, toujours prête à recevoir ses plus petits profits, à utiliser ses moindres instants de loisir. Dès lors il commençait à sentir combien les questions sociales l'emportent sur les questions politiques. En vain l'Italie servait de champ de bataille à la France et à l'Autriche; en vain les chances de la guerre et les révolutions des partis venaient changer la forme du gouvernement, la rafale passée, l'onde reprenait son niveau, et le bonheur et l'aisance des habitants du pays ne semblaient pas gravement mis en jeu par des alternatives dont les *Ginevrini*, comme on les nommait dans le canton, faillirent plusieurs fois devenir victimes en leur qualité d'étrangers.

Trop Français quand les Autrichiens avaient le dessus, trop ami des vaincus, trop Italien quand les armées françaises triomphaient, Sismondi se trouvait toujours rangé dans le parti opprimé. Trois fois il fut jeté en prison, et sa pauvre mère eut à trembler pour les jours d'un fils qu'elle aimait avec idolâtrie. Cependant le jeune homme ne s'aigrissait point contre les doctrines au nom desquelles sa fortune avait été détruite et sa vie menacée. Il apprenait seulement que « toute œuvre de liberté a besoin de temps, et que dans les révolutions la baïonnette ou la guillotine, aveugles pouvoirs, remplacent d'abord toute la force que l'ordre empruntait naguère au respect ou à l'habitude. »

Les *Recherches sur les constitutions des peuples libres* occupaient alors Charles de Sismondi, et n'ont point été publiées; mais, dans plusieurs des ouvrages qu'il a fait paraître depuis, on retrouve quelques unes des idées très avancées, émises dans ce premier et volumineux essai; idées auxquelles les études de M. de Tocqueville sur la démocratie américaine sont venues apporter la sanction d'une observation toute vivante, et aussi directe qu'étendue. Entre autres opinions, Sismondi, bien que convaincu du principe de la souveraineté du peuple, s'élevait contre la tyrannie des majorités. Il s'attachait à prouver qu'il existe une distinction fondamentale entre le vote de la majorité et la volonté nationale. « Dans la recherche de cette volonté populaire, disait-il, il s'agit de toute autre chose que de faire un dénombrement, et le plus grand bien de tous exige qu'on apprenne à *peser* plutôt qu'à *compter* les suffrages. » Il demandait que « les représentants d'un peuple fussent en avant de lui, et non l'expression de son état stationnaire et de sa torpeur. » Il s'effrayait tour à tour de « l'aveuglement des masses et de l'égoïsme des aristocraties, « dont la volonté éclairée peut fort bien ne se proposer que son propre intérêt, non celui de tous : » à ses yeux le principal avantage des assemblées délibérantes paraît être « de relever la dignité morale du citoyen, de lui enseigner à se respecter, et de répandre les lumières dans les masses en les forçant à se mesurer avec toutes les questions. »

Ce fut à Genève, en 1801, que Charles de Sismondi publia son *Tableau de l'Agriculture toscane*, écrit vers la fin de son séjour en Italie. L'année précédente quelques intérêts avaient rappelé son père dans leur commune patrie, où, se séparant pour la première fois de sa mère, il l'avait accompagné. Madame de Sismondi, demeurée à Pescia, continuait à gérer la petite propriété de Valchiusa, dont le revenu en nature suffisait à peine à sa consommation personnelle. La société de sa fille, mariée dans le voisinage à M. Antonio Forti, les caresses de ses petits-enfants, de vagues prévisions de la future grandeur de son fils, et surtout les lettres de Charles qui faisaient pénétrer jusqu'à elle quelques lueurs d'une vie intellectuelle et littéraire, animaient l'uniformité de sa solitude, et la lui rendaient douce.

Quelle ne fut donc pas sa douleur maternelle lorsqu'elle se vit sur le point de perdre jusqu'à l'espoir de jamais revoir ce fils! La réputation de Sismondi avait grandi; son ouvrage de la *Richesse commerciale*, imprimé en 1803, attirait l'attention sur le jeune auteur, auquel le comte Plattner proposa la chaire d'économie politique de Wilna. Cette offre, flatteuse pour l'amour-propre de Charles, n'était pas moins avantageuse sous le point de vue pécuniaire; on le laissait libre de fixer les conditions, et, dépouillés par les révolutions successives, les Sismondi étaient demeurés pauvres. Ils réunissaient en tout à peine quatre mille francs de revenu. Le père de Charles inclinait fortement pour que son fils acceptât; le jeune homme balançait. Forcé par ses recherches d'étudier l'histoire de l'Italie, il s'était pris de passion pour ces républiques poétiques et remuantes, dont le mouvement dans les lettres et sur les champs de bataille vivifie tout le moyen-âge, et il préparait leur histoire. Il fallait opter entre une gloire durable qu'il attendait de la France, et qu'elle ne donne qu'aux morts, et des succès, une fortune, qu'il pouvait aller recueillir sur-le-champ à Wilna. Les conseils d'amis et de parents le poussaient tous à ce dernier parti; car madame de Sismondi, se défiant de sa tendresse, craignait d'influencer son fils dans un but personnel. Ainsi qu'elle l'écrit dans des lettres tachées de ses larmes, « elle chassait la mère aussi loin qu'elle le pouvait. » Mais le plus énergique de tous les sentiments ne saurait être entièrement comprimé; il se faisait jour par d'involontaires explosions dans son éloquente correspondance.

« Puisqu'il me faut perdre toutes les espérances qui conservaient un reste de chaleur dans mon cœur, » écrit-elle à son fils, « je souhaite au moins que tu fasses des attachements là où tu vivras; que tu y trouves une protection, un intérêt qui me rassurent sur ton bonheur, une autre mère qui t'aime, s'il est possible, avec la même tendresse que celle qui ne sera plus en état de te donner des témoignages de la sienne. Mais, mon bien-aimé Charles, s'il est vrai que je t'ai vu pour la dernière fois, à quoi bon mes yeux se rouvrent-ils encore !... »

En dépit d'elle-même, madame de Sismondi revient sans cesse à ce départ pour Wilna; dans plusieurs lettres elle énumère les avantages de la place, la carrière qu'elle ouvre, les relations qu'elle promet; puis, après s'être complétement oubliée, tout-à-coup elle laisse échapper un cri d'angoisse :

« Ne me demande pas comment je *sens* cette affaire de Wilna, moi qui ai tant de peine à écarter ce sentiment... Lorsque tu t'effraies de dépenser dix des années de ta vie loin des pays que tu préfères, ne vois-tu pas que ces dix ans sont sûrement plus que tout ce qui me reste de vie? Du jour qu'ils commenceront, tout sera donc fini pour moi! Je ne dis pas que j'en mourrai : c'est dans la vigueur de l'âge qu'on se figure mourir des peines qui paraissent insupportables, et qu'on croit que la mesure des forces morales doit être celle de la vie. Quand on a vieilli parmi les orages, on a appris qu'ils vous flétrissent et vous courbent à terre, mais ils ne vous emportent point; les chagrins dévorent la vie; il faut un coup de la nature pour donner la mort. »

En vain la pauvre mère se reprochait comme une lâcheté ces épanchements douloureux, son unique pensée se fait jour jusque dans les récits pleins de charme et de douce plaisanterie de sa vie domestique. Parle-t-elle de sa vieille et unique servante la Bracona, « bonne créature, » écrit-elle, « trop débile, trop tremblante pour faire les choses qui demandent un peu d'aplomb, qui ne sait point travailler, mais qui est toujours pleine de zèle... Mercredi, en venant me servir à table, elle me dit d'un air effarouché : *Che? ha pianto?* Je ne répondais rien, mais elle me regardait fixement en répétant : *Ha pianto davvero la mia signora!* Comme j'avais justement essuyé mes yeux quand je l'avais appelée, et que je me retenais avec peine, cette insistance me fit éclater de nouveau. *Che ha? che ha? per l'amor di Dio! Mi fa rimescolare. Si sente male?* Je fis signe que

non. *Meschina me!* dit-elle, *la farinata sara stata cattiva* (1)? Sa pénétration ne pouvait aller plus loin. L'idée était vraiment burlesque ; aussi me fit-elle sourire, mais sans pouvoir me faire cesser de pleurer. »

Les larmes de madame de Sismondi se séchèrent. Livré tout entier à son histoire des Républiques d'Italie, son fils avait refusé la place, et plus tard ses travaux historiques lui firent aussi repousser, à Genève et à Paris, l'honneur du professorat. Il habitait toujours avec son père leur maison qu'il fallait gérer, et les délassements ne manquaient pas à ses loisirs. Indépendamment de plusieurs voyages faits aux glaciers, il pouvait cultiver à Genève et aux environs la société la mieux choisie. Madame de Staël, alors exilée en Suisse, n'oubliait point qu'au moment où M. Necker venait d'expirer, le jeune Sismondi, que l'illustre vieillard aimait, avait voulu courir au-devant d'elle en Allemagne



(Portrait de Sismondi, et fac-simile de sa signature.)

pour la préparer à cette triste nouvelle ; et Charles n'avait pu céder qu'à Benjamin Constant la pénible tâche d'adoucir ce coup affreux. La fille de M. Necker attirait donc le jeune homme à Coppet, où il rencontrait les esprits les plus distingués de l'époque.

Sismondi n'en était pas moins la proie de cette vague mélancolie, de ce découragement, plaie de notre temps, maladie de la jeunesse, qui frappe en elle toute force non employée. « Je ne me livre à aucune espérance... Ma vie a été une suite d'instants non liés ensemble, et perdus dans l'espace... Je ne me suis aperçu de la continuité de l'existence que par la continuité de la tristesse, » écrivait-il à cette époque ; et sa mère apportait toute son âme à le relever : « Au nom de Dieu ! sors de ce cercle où tu te cloues, » s'écriait-elle. « Allons, mon cher enfant, redresse-toi, électrise-toi, pense, rêve, projette ; le présent a besoin de l'avenir. »

Puis, tout en le poussant vivement à écrire l'histoire, elle s'effrayait des inimitiés qu'il pouvait soulever en attaquant les opinions établies. « Entre tant de flèches dirigées contre vous, il en est toujours quelques unes qui atteignent le cœur, empoisonnent la vie, et tu n'es pas invulnérable, » lui disait-elle. Mais, malgré de tendres et timides conseils, l'esprit vigoureux et pratique de Sismondi ne pouvait chercher dans ses travaux de simples jeux littéraires. Au passé il avait besoin de relier le présent, et demandait compte à l'un des malheurs de l'autre.

Ce fut au commencement de l'année 1805 qu'avec madame de Staël il parcourut l'Italie tout entière. Tandis que sa compagne de voyage, personnifiant l'art dans Corinne, montrait sa brillante auréole prête à s'aller éteindre dans les brouillards glacés du Nord, Sismondi frémissait à l'aspect de la dépopulation de la campagne de Rome, et croyait assister à l'agonie d'une société en décadence. « C'est un

(1) Qu'y a-t-il ? madame a pleuré ?... Bien sûr, ma maîtresse a pleuré !... Qu'y a-t-il ? qu'y a-t-il, pour l'amour de Dieu ! Madame me serre le cœur ! est-elle malade ?... O pauvre sotte que je suis ! je vois... la tarte était manquée !

spectacle bien triste, » s'écriait-il plus tard, « que la mort d'inanition d'une grande ville! » Et là encore, c'est dans les *latifundia* légués par les anciens patriciens aux princes de la Romagne qu'il voyait la source de la misère, de la désolation et de la pestilence de l'air, qui n'est pas la cause première de la dépopulation, mais qui marche derrière elle.

En revenant à Genève, Charles s'arrêta deux mois près de sa mère, et put la consulter sur son Histoire des Républiques italiennes, déjà écrite en partie, et dont les 16 volumes furent publiés entre les années 1807 et 1818. Indépendamment des recherches qu'entraînait un ouvrage où il fallait, selon l'expression de sa mère, « mener en laisse et sans confusion les affaires de plusieurs États séparés », M. de Sismondi écrivit dans cet intervalle, pour le grand ouvrage de Michaud, toutes les biographies qui se rattachent à l'histoire de l'Italie.

Son père avait rejoint madame de Sismondi à Pescia, où il mourut en 1810. Sa grand'mère n'était plus. Demeuré seul dans sa maison attristée, Charles, bien que presque entièrement livré à ses travaux, continuait à fréquenter le monde. Il voyait familièrement et dans l'intimité, à Coppet, avec l'élite des cours étrangères, tous les hommes d'esprit distingués et indépendants que le despotisme militaire repoussait de Paris. Dans l'hiver de 1811 à 1812, il donna à Genève son Cours sur la littérature du midi de l'Europe. Ce Cours, publié en 1813 chez Treuttel et Wurtz, entraîna, de concert avec l'Histoire des Républiques, plusieurs voyages en Italie, que Sismondi a parcourue dix fois, en Allemagne, à Paris même, où il se trouvait durant les Cent jours, et où il eut une longue entrevue avec Napoléon, qui, frappé de ses vues sociales et politiques, voulut le voir et causer tête à tête avec lui.

Sismondi avait cherché, dans l'Histoire de l'Italie, des essais primitifs des formes de gouvernement les plus variées. Il avait vu « qu'aucunes de ces combinaisons ne sont parfaites, mais que toutes peuvent recevoir les éléments de la liberté, et contribuer à l'éducation morale et au bonheur des hommes. » Restait à faire l'application actuelle de l'immense expérience, fruit de ses longues et vastes études historiques. Ce fut dans le pays le plus opposé à ses doctrines, et qui a le plus souffert des erreurs que Sismondi venait combattre, de l'abus de la concurrence, de l'excès de la production, de l'accumulation des capitaux, ce fut en Angleterre et en anglais qu'il écrivit en 1818, pour l'*Edimburgh Cyclopedia* du docteur Brewster, plusieurs aperçus de son système d'Économie politique, « de cette science économique qui s'occupe de distribuer le bonheur et non d'augmenter la richesse. » Un an plus tard, il en développa les principes dans ses *Rapports de la richesse avec la population*, œuvre constamment citée par l'héritier de ses doctrines et son plus admirable continuateur, Buret, dont le beau travail sur la *Misère des classes laborieuses* devrait, avec les *Études sur les sciences sociales* de Sismondi, faire le sujet des méditations de tout homme qui désire le bien de ses concitoyens, de ses frères, et croit avoir, en lui ou hors de lui, quelque moyen d'y contribuer.

Ce fut le sentiment qui devait lui préparer les douces joies de l'intérieur domestique, première récompense de cette vie de travaux sérieux et dévoués, qui attira Sismondi en Angleterre. Dans un de ces voyages qui le ramenaient tous les deux ans auprès de sa mère en Toscane, il avait rencontré une Anglaise née au pays de Galles, dont la famille comptait dans son sein et dans ses alliances plusieurs noms rendus célèbres par l'industrie et par la politique, entre autres les Wedgwood et sir James Mackintosh. Déjà, bien des fois, madame de Sismondi avait voulu marier Charles. En songeant à la comparaison qu'il devait naturellement établir entre toute femme et sa mère, on conçoit que la chose fut difficile : elle cessa de l'être dès qu'il connut miss Allen. Il la suivit en Angleterre, où il l'épousa en 1819, et, traversant la France, il revint passer la première année de son mariage à Pescia, entre sa mère et sa femme.

En 1820, il s'établit chez lui à Chêne, maison de campagne près de Genève, qu'il tenait de l'héritage de sa grand' mère. C'est là que s'écoulèrent pour lui vingt ans d'un bonheur tel qu'on peut à peine le rêver en ce monde : aisance et paix intérieure, travail régulier (il écrivait alors son Histoire des Français, ouvrage entrepris et suivi avec une incroyable ardeur), affection sympathique et tendre, délicieux rapports d'esprit, de sentiment et de goûts avec la douce et gracieuse compagne de sa vie; enfin une quiétude, un repos de l'âme et du cœur si remplis de charmes, que bien des fois les deux époux eurent peine à s'y arracher. L'attrait de la société de leurs nombreux amis, les plaisirs de la conversation auxquels Sismondi, qui avait joui si vivement de celle de madame de Staël, était loin d'être insensible, les rappelaient pourtant à Genève. Ils y retrouvaient M. de Candolle, ce savant si aimable, les Pictet, Bonstetten, Dumont, Rossi, madame Necker de Saussure, cette grande figure si noble, si sérieuse et si belle (1); et cependant les heureux habitants de Chêne ne se pouvaient résoudre à quitter leur campagne : plusieurs fois ils y passèrent l'hiver tête à tête. La plus aimable, la plus encourageante hospitalité y attendait les étrangers; toutes les infortunes y trouvaient sympathie; Sismondi prêtait sa plume et sa bourse, avec une imprévoyance volontaire, aux Grecs, aux Colombiens; tout peuple en lutte pour son indépendance avait droit à ses secours. Du fond de sa retraite, il communiquait avec tout ce qu'il y avait de grand et de bon. Chaque exilé pouvait en appeler à son aide, éveiller son ardente pitié. Il éleva sa voix, non sans succès, pour Confalonieri prisonnier; il avait une consolation à donner, une main à tendre à tout ce qui souffrait pour la justice et la liberté. Jusque dans ses rapports les plus familiers, on retrouvait l'empreinte de ses opinions, qui, sincèrement libérales et fraternelles, se formulaient dans les moindres actes. Habile à calculer rapidement la valeur de l'objet qu'il voulait acheter, jamais il ne marchanda, et toujours le temps du vendeur était compris dans son généreux calcul. Jamais il ne renvoya un ouvrier, quelque imparfait que pût être son ouvrage. Il insistait sur la dureté qu'il y aurait à congédier, parce qu'il ne sait ou ne peut mieux faire, celui qui a fait de son mieux. Bien moins encore eût-il renvoyé quelqu'un pour cause de vieillesse. N'ayant qu'un modique revenu qui, dans les meilleures années, ne dépassa pas huit à dix mille francs, il ne pouvait se résigner à refuser du travail au manœuvre infirme, vieux et lent, pas plus qu'à abaisser le salaire. Aussi, l'ouvrage fait chez lui était-il plus imparfait et plus long à terminer que chez tout autre; et quand sa femme, doucement railleuse, remerciait Dieu en plaisantant de ne pas leur avoir donné de vastes propriétés qui, vu cette façon de régir, eussent été une cause de ruine, le mari se contentait de sourire dans sa radieuse et inébranlable bienveillance.

Cette douce vie ne pouvait être sans nuages. Sismondi, en 1821, avait perdu sa mère; et, comme il l'écrivit sur la tombe où elle repose auprès de son époux, dans le petit cimetière de Pescia, « il ne se consolait pas de s'être trouvé loin d'elle au moment de sa mort. » La politique, dans ses oscillations, allait ébranler jusqu'au fond de sa retraite l'âme de celui qui saignait avec tous ceux qui saignent. Quel transport aussi lorsqu'il apprit les événements de 1830! car il était des nôtres et triompha avec nous. « La conduite de la France a relevé l'humanité à mes yeux, » écrivait-il; et, appelant notre nation à donner par ses institutions l'exemple au monde, il nous imposait « la tâche d'inoculer la civilisation à l'Afrique, et non de la cautériser par le fer et par le feu. »

(1) Nous donnerons incessamment une notice sur la vie et l'ensemble des travaux de l'auteur de l'*Éducation progressive*.

Plus tard lorsque les secousses qui succédèrent à notre révolution vinrent effrayer son entourage, il se demanda s'il avait mal jugé les anciens amis desquels il attendait le salut du monde; puis, après s'être indigné de voir la toute-puissance de l'or et du crédit, revenant à comparer la France aux autres royaumes à mesure que les événements se déroulaient: « Il n'y a aucune nation, aucun siècle, reprenait-il, qui ne doive porter envie à la France actuelle... C'est le seul pays sur lequel on puisse compter pour mettre des barrières au despotisme... On se décourage en voyant qu'elle n'est pas contente de la plus grande somme de liberté dont ait jamais joui aucun peuple... Et, en vérité, le plus grand, le seul mal de la France aujourd'hui, c'est le manque de stabilité. »

Les années 1836, 37 et 38 virent le talent et le bonheur de Sismondi monter à leur apogée. Il parcourut, avec sa femme, le midi de l'Italie, qu'il n'avait pas visité depuis longtemps; et à Rome, le spectacle de cette agonie de la grande cité, qu'il avait prédite, stimula toute sa verve. Il avait vu de loin s'amasser en Irlande ce déluge d'hommes qui menace de noyer dans les flots de populations indigentes la colossale civilisation de l'Angleterre; il retrouvait en Italie les déserts envahissants qui assiégent la ville antique, poussant la fièvre devant eux, comme si Dieu frappait ou de la multiplication des bouches affamées, ou de la pestilence des marécages les pays maudits de l'inégale répartition d'une propriété immobile, et de l'aristocratique et funeste séparation du riche et du pauvre; à cet aspect, la passion de l'humanité qui fermentait dans l'âme de Sismondi jeta sa plus grande flamme, et il écrivit ses *Études sur les sciences sociales*, chaleureux résumé de toute cette vie d'observations, de voyages, de lectures, de veilles, de travaux, toujours dirigés vers le même but: tirer de l'histoire du passé un enseignement pour le présent.

Au retour, M. de Sismondi s'arrêta dans cette maison de Pescia, lieu rempli de souvenirs à la fois tendres et tristes, berceau de sa jeunesse où il retrouvait tout ce qui lui restait d'une famille chérie. Là, il put s'épanouir sous le soleil de la Toscane, seconde patrie vers laquelle plus d'une fois il se tourna, disant: « Nous n'avons pas de racines comme les arbres, et pourtant nous sommes bien plus difficiles à transplanter. » Enfin il arriva à Paris, heureux terme de son voyage. Là, M. et madame de Sismondi passèrent le printemps de 1838 dans la maison de leur ami le docteur Mojon, jouissant avec lui et sa femme Bianca Milesi de tout ce que l'échange des idées et des affections peut avoir de plus doux. Quel plaisir, comme le disaient les voyageurs, peut être comparé à celui d'être aimé ainsi! quelle joie de vivre entouré de si tendres, de si constantes, de si prévoyantes affections!

Les jours de paix et de bonheur de Sismondi penchaient vers leur déclin. Revenu à Genève, il se vit appelé à donner l'une des plus difficiles preuves de courage: celle de prendre, en opposition à la majorité de ses concitoyens et contre l'opinion de quelques uns de ses meilleurs amis, le parti le plus timide en apparence, à ses yeux le plus juste. Convaincu qu'il n'est pas permis de faire d'un lieu d'asile et de refuge un poste pour l'attaque, ennemi de tout ce qui pouvait susciter des divisions entre la France et ses voisins, il voulut repousser Louis Napoléon de la Suisse. Honni, menacé, conspué, il n'en manifesta pas moins hautement et n'en soutint pas avec moins de hardiesse, en face de l'insurrection et des coups de fusil, son opposition au système de violence qui prévalut parmi le peuple des campagnes, et jusque dans les conseils génevois. Mais la crainte que tant de troubles n'amenassent la chute de cette petite république, « dernier refuge où l'amour de la cité se confonde encore avec l'amour de la patrie, » oppressait son cœur.

Cependant ses amis les plus chers disparaissaient l'un après l'autre. La mort de madame de Broglie avait renouvelé pour lui la douleur de la perte de madame de Staël: « C'étaient maintenant des ombres qui peuplaient sa pensée; » tout son horizon s'était noirci. Un rapide voyage fait en Angleterre dans la famille de sa femme acheva d'altérer sa santé. Il retrouva néanmoins toute son énergie pour s'opposer aux changements que le parti révolutionnaire voulait apporter dans les constitutions génevoises. Il écrivit, il parla dans le conseil; son âme dominait les souffrances morales et physiques. Dès qu'il avait senti les poignantes atteintes de la cruelle maladie (un squirre à l'estomac et dans les entrailles) qui nous l'a enlevé, redoublant d'activité, il n'avait plus quitté ce qu'il appelait son devoir et sa tâche. Il voulait finir son Histoire des Français, et il l'a terminée un mois avant sa mort. Déjà, depuis longtemps, il ne supportait plus aucune nourriture; en proie à des hoquets convulsifs et à d'affreux vomissements, trois jours avant d'expirer, il corrigeait encore les épreuves de la dernière feuille de son vingt-neuvième volume. « Jusqu'au bout, sa patience a semblé croître à proportion de ses souffrances, et tant qu'il a eu quelque chose à faire, il est resté debout, » disait sa malheureuse veuve. Ses dernières paroles, ses derniers écrits, furent des élans de tendresse et d'affectueuses consolations pour la chère compagne de sa vie, pour de tendres amis pour des parents qu'il s'était flatté d'embrasser encore.

Un de nos plus brillants professeurs, en rendant à Sismondi l'hommage que celui-ci aurait le plus vivement apprécié, s'étonnait de ne pas voir au Père La Chaise la tombe de Sismondi et de madame de Staël à côté de celle de Benjamin Constant. En lisant le paragraphe suivant qui termine l'Histoire des Français de M. de Sismondi, il est impossible de ne pas s'associer aux sentiments si éloquemment exprimés par M. Michelet.

« Ma vie s'est partagée entre l'étude de l'économie politique et celle de l'histoire; aussi l'économiste doit se » montrer souvent dans ce long récit à côté de l'historien. » J'ai tâché de ne point laisser perdre les leçons que donne » l'expérience sur ce qui contribue à créer, à maintenir la » prospérité des nations; mais, surtout, j'ai toujours considéré la richesse comme un moyen, non comme un but; » je lui ai toujours demandé si elle contribuait réellement » à répandre l'aisance dans toutes les classes, et j'espère » qu'on reconnaîtra à ma constante sollicitude pour le cultivateur, pour l'artisan, pour le pauvre qui gagne son pain » à la sueur de son front, que toutes mes sympathies appartiennent aux classes pauvres et souffrantes. D'ailleurs ma » famille proscrite, ruinée, trois fois forcée de s'expatrier, » est rentrée dans l'obscurité; elle est redevenue peuple, » et je m'honore d'être aussi du peuple.

» Ce fut au mois de mai 1818 que je commençai sérieusement à travailler à l'Histoire des Français. C'est au mois » de mai 1842 que je pose la plume, après avoir été aussi » loin que mes forces m'ont permis d'aller. En livrant au » public cet ouvrage terminé avec les avantages que je viens » d'exposer, avec les défauts que je ne dissimule point, je » me repose dans le sentiment que j'ai rendu service à la » nation française. Je lui ai donné ce qu'elle n'avait pas, » un tableau complet de son existence, un tableau consciencieux, dans lequel l'amour ou la haine, la crainte ou la » flatterie ne m'ont jamais porté à déguiser aucune vérité; » un tableau moral où elle pourra toujours reconnaître quels » fruits amers a portés le vice, quels fruits excellents a portés » la vertu, et où, sans s'enfler d'une vaine gloire, elle apprendra et pourra enseigner à ses enfants à s'estimer et à » se respecter.

» Chênes, près Genève, 9 mai 1842. »

QUELQUES PENSÉES DU PYTHAGORICIEN SEXTIUS.

Sextius vivait sous Auguste, et, au témoignage des contemporains, il avait uni aux anciennes mœurs romaines la

sagesse des philosophes grecs. Sénèque disait de lui : « Je ne sors jamais de sa lecture qu'avec plus de confiance en moi-même, et je suis tenté d'affronter tous les hasards, de m'écrier : O Fortune! qu'attends-tu? viens sur l'arène; me voilà prêt. Semblable à un jeune héros qui cherche une occasion d'essayer ses forces, de signaler son courage contre un sanglier et un lion, je voudrais aussi trouver quelque ennemi à vaincre, quelque douleur à supporter... » Les Pères de l'Eglise ne voulurent pas qu'un philosophe aussi sage que Sextius eût été païen, et Rufin le traduisit en latin sous le nom de Xistus II, pape et martyr. Sextius avait écrit en grec; mais la traduction latine de ses *Pensées* a seule été conservée. Sextius vient d'être traduit en français par M. le comte de Lasteyrie.

— Celui qui n'honore pas Dieu ne l'a jamais connu.

— L'âme s'éclaire en pensant à Dieu.

— Celui qui n'a rien à dire sur Dieu, est vraiment abandonné de Dieu.

— Donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement de Dieu.

— Il est bon même de jeuner pour alimenter le pauvre.

— Cherchez l'occasion d'exercer la charité, fallût-il prendre de la peine pour cela.

— Que l'ingrat ne vous empêche pas de faire du bien.

— Abstenez-vous non seulement de rendre une sentence qui ne soit dictée par la clémence, mais refusez même de l'entendre prononcer.

— Celui qui prend soin des orphelins sera, après Dieu, le père d'une nombreuse famille.

— Agissez envers les hommes comme si, après Dieu, vous étiez chargé de leurs intérêts.

— Il n'est pas vrai que celui-là aime Dieu, qui nuit à l'homme.

— Le fondement et le principe de l'amour de Dieu se trouvent dans l'amour des hommes.

— Ce qui ne nuit pas à l'âme, ne nuit point à l'homme.

— Accoutumez votre âme à se considérer comme quelque chose de grand après Dieu.

— Vous serez sage si vous travaillez autant pour votre âme que vous travaillez pour votre corps.

— Il vaut mieux jeter au hasard une pierre qu'une parole.

— Si vous voulez garder la sérénité de votre esprit, gardez-vous de faire trop de choses.

— Que votre âme ne tourmente pas votre corps.

— Ne désirez obtenir qu'après le travail ce qui doit être le résultat du travail.

— Celui qui aime une chose inutile n'aime pas les choses utiles.

— Faites de grandes choses, sans les promettre.

— Vous avez en vous quelque chose de semblable à Dieu, agissez donc en vertu de cette ressemblance.

LA MARINE FRANÇAISE SOUS LOUIS XIV.

ACTION HÉROÏQUE D'UN CONTRE-MAÎTRE.

On sait à quel degré la puissance maritime de la France s'éleva sous Louis XIV. D'après un tableau officiel où l'on trouve inscrits le nom de chaque vaisseau et celui du capitaine, le nombre des canons et celui des hommes d'équipage, on voit, qu'en 1690, la France possédait 110 navires de guerre de 60 à 104 canons, un nombre très considérable de frégates, de galères et de brûlots. Tous ces bâtiments réunis portaient ensemble 14 670 canons et 100 000 hommes d'équipage. Cet état florissant était dû en grande partie à la sage et intelligente administration de Colbert et aussi aux encouragements de tout genre donnés aux marins. Une décoration spéciale pour la marine fut établie en 1693. « Comme le roi, dit un historien du temps de Louis XIV, a toujours récompensé la valeur jusque dans les moindres soldats, il a voulu que les bons matelots et les habiles pilotes se ressentissent de ses libéralités. Dans cette vue, pour exciter entre eux une noble émulation, il a fait frapper des médailles qu'on distribue à ceux qui se sont le plus signalés. Ils la portent comme marque publique et honorable de la satisfaction que Sa Majesté a de leurs services. »

Duguay-Trouin, dans ses Mémoires, a raconté un acte d'intrépidité d'un matelot auquel il fit obtenir une de ces médailles. A cette époque, les exploits des simples soldats et des simples matelots ont été trop souvent oubliés pour que nous omettions de rapporter celui-ci. Il eut lieu en 1707, à un combat que Forbin et Duguay-Trouin livrèrent aux Anglais à l'entrée de la Manche, et où l'ennemi fut complétement battu.

« Avant que de finir le récit de ce combat, dit Duguay-Trouin, je ne puis m'empêcher de parler de l'action d'un de mes contre-maîtres, qui sauta le premier à bord du *Cumberland* (vaisseau de 82 canons), par-dessus son beaupré rompu, et qui pénétra à son pavillon de poupe pour le baisser. Il était occupé à en couper la drisse, quand il vit quatre soldats anglais, qui s'étaient tenus ventre à terre, s'avancer sur lui le sabre haut. Dans ce péril imprévu, il conserva assez de jugement pour jeter à la mer le pavillon anglais, et pour s'y lancer ensuite lui-même : il eut aussi la présence d'esprit de ramasser le pavillon dans l'eau, et de gagner à la nage une chaloupe que *le Cumberland* avait à la remorque. Il en coupa le câblot; et se servant d'une voile qu'il trouva dedans, il arriva vent arrière, et se rendit dans cet équipage à bord de *l'Achille* (navire français). Le pavillon dont je parle ici fut porté dans l'église Notre-Dame à Paris, avec ceux des autres vaisseaux de guerre anglais; et, sur le compte que je rendis de cette action à M. le comte de Pontchartrain, le roi, sur son rapport, voulut la récompenser d'une médaille d'or, et faire maître d'équipage ce vaillant homme. Il s'appelait Honorat Toscan, et naviguait en 1712, en sa qualité de maître, avec M. le chevalier de Fougeray, lorsqu'il fut pris par *le South-Seas-Chaslet*. Les matelots ou soldats anglais, ayant su que c'était lui qui avait fait la belle action dont je viens de parler, lui firent essuyer mille indignités. Je n'ai pas voulu passer sous silence ni



(Médaille frappée sous Louis XIV en l'honneur des marins français.)

cette action, ni la récompense que ce brave soldat en reçut du roi. Ce grand prince n'apprenait jamais une action de valeur du moindre de ses sujets, qu'il ne lui en fît connaître sa satisfaction par quelque grâce. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BERTOLDO,

CONTE BURLESQUE DU SEIZIÈME SIÈCLE,

Composé par le maréchal ferrant Croce, mis en vers par les académiciens della Crusca, et illustré par Crespi (1).



(Bertoldo se rendant à la cour du roi Alboïn. — D'après Crespi.)

Giulio Cesare Croce, maréchal ferrant de Bologne, composa, vers la fin du seizième siècle, un conte burlesque intitulé *les Finesses de Bertoldo*. Ce conte fut amplifié pendant le siècle suivant, et, en 1730, des académiciens della Crusca entreprirent d'en mettre la prose en vers. Ainsi travesti en poëme, il est resté populaire en Italie : en France il est inconnu, et c'est à peine si le nom de son auteur est connu de quelques uns de nos érudits.

Né en 1550 à Persiceto, village du Bolonais, Croce perdit son père, pauvre taillandier, à l'âge de sept ans. Seul en ce monde, il fut recueilli par un oncle, maréchal ferrant à Castelfranco, et là il mena la vie des enfants du pauvre. Sa figure rose et naïve fut de bonne heure noircie par le charbon et la fumée ; ses petits bras s'armèrent du marteau et frappèrent le fer sur l'enclume ; puis, après une journée de fatigue, il eut pour salaire un pain noir et un lit bien dur. C'est ainsi qu'il grandit jusqu'à l'âge de dix-huit ans à peu près, époque à laquelle il fut reçu maître en son art. Alors il quitta le toit qui avait abrité sa laborieuse enfance, et après un court séjour dans quelques petits villages où il tenta d'exercer sa profession, il vint se fixer à Bologne, et s'y associa avec un forgeron. Si cette communauté de travaux et de gains ne lui apporta pas la richesse, du moins lui permit-elle de suffire à de nombreux besoins, puisque pendant sa durée il se maria deux fois et devint le père de quatorze enfants. C'est aussi quelque temps après son arrivée à Bologne que le démon poétique s'empara de lui. Dès lors il lut et il étudia avec une ardeur incroyable. Le jésuite Quadrio, à qui nous empruntons ces détails, fait observer judicieusement qu'il n'acquit cependant jamais beaucoup de littérature, parce que le grand nombre de ses enfants le forçait de songer plus au marteau qu'à la rime. Mais la quantité considérable d'ouvrages en prose et en vers que Croce a laissés, prouve que si le travail du père avait quelque peine à nourrir tant de bouches, le loisir du poëte pouvait néanmoins produire beaucoup de vers. Bien que sa réputation fût grande, et qu'il y ait eu de ses œuvres des éditions innombrables, tant que son bras put plier le fer sous le marteau, il voulut

(1) Crespi, dit l'Espagnol, peintre bolonais, mort en 1740.

continuer ses travaux avec une dignité qui honore son caractère.

Tout porte à croire, en effet, qu'il aurait pu vivre aux dépens de quelques seigneurs, car lorsque sa vieillesse ne lui permit plus de se suffire à lui-même, les cavaliers de Bologne lui firent une pension qui procura à ses derniers jours un honnête repos. Il mourut en 1609, et un noble comte bolonais chanta sa mort dans un *lamento* funéraire.

Croce paraît avoir eu quelque connaissance de la musique; car non seulement on le représente avec une espèce de viole pendue à son cou, mais un passage de sa notice biographique nous apprend qu'il chantait lui-même ses vers en s'accompagnant de sa *lyre*. La première partie du conte rimé par les académiciens della Crusca est la seule qui doive être attribuée à Croce. On y trouve de la verve, du caractère, une saveur un peu grossière peut-être, mais vive et piquante ; dans les deux autres, on ne trouve que des facéties beaucoup trop naïves.

Bertoldo est un paysan difforme, bossu, louche, bancal. D'humeur vagabonde, et pressé du désir d'exercer ses talents d'observation, il arrive à la cour du roi Alboïn, entre sans dire gare, et vient hardiment établir son rustique habit et sa grotesque figure au milieu des ducs, des marquis, des barons et des bouffons qui composent la cour du prince.

Alboïn est un brave homme, débonnaire à l'excès, marié à une maîtresse femme dont il a une peur effroyable. Il paraît avoir pour les énigmes un goût immodéré. La présence insolite et la rustique entrée de Bertoldo ne choquent point sa majesté. Elle se contente de lui adresser une suite de questions sur divers points qui semblent n'avoir été choisis par l'excellent souverain que pour donner à son hôte étrange l'occasion de déployer sa verve et son audace. — Qui es-tu ? dit le prince. — Un homme! répond le paysan. — Quand es-tu venu au monde, et quel est ton pays ? — Je suis venu au monde quand la Providence l'a voulu, et ma patrie est le monde.

Si Alboïn n'est pas très bien renseigné par ces réponses, il se contente néanmoins de leur caractère philosophique, et toujours, dans le but d'éprouver le nouveau-venu, il lui pose quelques problèmes dans le genre de ceux-ci : — Comment t'y prendrais-tu pour m'apporter de l'eau dans un crible ? — J'attendrais qu'elle fût gelée. — Comment ferais-tu pour attraper un lièvre sans courir? — J'attendrais qu'il fût à la broche.

Le roi Alboïn ne se tient pas de joie d'avoir rencontré un rustre à la langue si bien pendue, et qui, par sa promptitude à deviner les logogriphes de son prince, semble fait pour comprendre mieux que personne le tour plaisant de l'esprit royal. Mais Bertoldo s'étant permis une tirade assez verte contre les flatteurs, et d'élever la condition du paysan au-dessus de celle des rois, le monarque, tout citoyen qu'il est, se pique et chasse Bertoldo de sa présence. — Je m'en vais, dit le paysan ; mais je suis de la nature des mouches, qui plus on les chasse, plus elles reviennent avec acharnement. — Je te permets de revenir comme elles, repart Alboïn, pourvu que ce soit avec leur monture, et si tu parais à la cour autrement, je te ferai trancher la tête. — Bertoldo accepte la gageure ; il ne demande pour la remplir que de retourner quelques instants dans son village, et ils se séparèrent également satisfaits, le roi et le paysan, l'un d'avoir proposé encore une piquante énigme, l'autre de se sentir assez d'esprit pour en donner le mot.

Déjà, dans ces premières pages, on sent le goût du terroir, la sève de la satire populaire. Si les lazzis de Bertoldo laissent froids les esprits cultivés, il n'est pas un auditoire plébéien qui ne les accueille avec un franc rire. En tous pays, le peuple aimera qu'un des siens réponde à un roi : Je suis un homme! Cette hardiesse flatte deux des sentiments qui sont le plus puissants dans les cœurs populaires, l'admiration de l'audace, et l'amour de l'égalité.

Bertoldo retourne à son village, mais il ne rêve pas longtemps aux moyens d'exécuter le défi que lui a jeté le prince. Bientôt on le voit revenir triomphalement monté sur un âne pelé, dont les écorchures saignantes sont comme l'appât d'une multitude innombrable d'insectes, et qui, par cette raison, est véritablement la monture des mouches. Notre rustre a gagné son pari, et le bon roi Alboïn entre dans un tel ravissement, dans un enthousiasme si passionné pour l'esprit de Bertoldo, qu'il en fait son ami, son bras droit, son conseiller intime.

La suite à une prochaine livraison.

EXPLICATION DE DIVERSES VARIÉTÉS DE MIRAGE.

(Voy. 1833, p. 218.)

LA NAUSCOPIE.

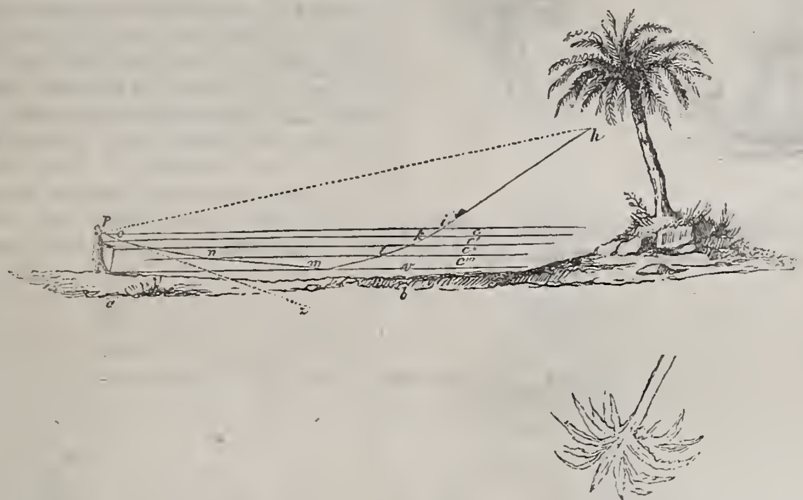
En Egypte, dans les temps ordinaires, l'air est calme et très pur : au lever du soleil, les objets éloignés se distinguent avec une netteté parfaite. L'observateur embrasse alors un vaste horizon sur lequel se détachent, de distance en distance, depuis les bords du Nil jusqu'aux limites du désert, de petites éminences couronnées d'édifices ou de villages qui se trouvent ainsi à l'abri de l'inondation annuelle. Mais quand le soleil vient à s'élever sur l'horizon, la terre s'échauffe, les couches inférieures de l'air participent à la haute température du sol, de nombreux courants s'établissent; il en résulte dans l'air un mouvement de trépidation très sensible à l'œil, et tous les objets éloignés ne donnent plus que des images mal terminées qui semblent se briser et se recomposer à chaque instant. Ce phénomène, que tout le monde a pu observer même dans nos climats, pendant les chaleurs de l'été, n'est pas encore le mirage. Pour que celui-ci se développe dans toute son étendue, il faut que le vent ne souffle pas, et que le calme de l'atmosphère permette aux couches d'air qui reposent contre le sol de s'échauffer sans se mêler avec celles qui sont au-dessus. Alors l'observateur qui regarde au loin distingue encore l'image directe des éminences, des villages, et de tous les objets un peu élevés : mais au-dessous de ces objets il voit leur image renversée, et cesse d'apercevoir le sol sur lequel ils reposent. Ainsi, tous les objets élevés paraissent comme s'ils étaient au milieu d'un vaste lac, dans les eaux duquel le ciel lui-même se réfléchit comme pour compléter l'illusion. A mesure que l'on avance, la nappe d'eau imaginaire, vers laquelle se précipitait le voyageur accablé de fatigue, et en proie à une soif cruelle, semble fuir pour faire place au sol brûlant que l'on rencontre toujours; et au loin, devant soi, on retrouve encore le même tableau sous un autre aspect.

Voici l'explication très plausible que l'illustre créateur de la géométrie descriptive, Monge, a donnée de ces apparences trompeuses dans le premier volume de la *Décade égyptienne*.

Soit ab (fig. 1) la surface du sol, et h un point élevé au-dessus de l'horizon. Quel que soit l'état de l'atmosphère, ce point pourra être aperçu directement par l'œil placé en p, à peu près suivant la ligne droite ph. Nous disons *à peu près*, parce que la lumière ne se transmet exactement en ligne droite qu'à travers un milieu parfaitement homogène ; et que l'inégalité de densité des couches d'air qui s'étendent depuis la hauteur de l'œil jusqu'à celle de l'objet, suffit pour déterminer une déviation appréciable.

Mais pour les couches placées contre le sol et la hauteur de l'œil, les choses se passent tout différemment. En effet, on conçoit que, eu égard à l'immobilité supposée de l'air, à l'absence de courants, les couches les plus voisines du sol seront plus échauffées, et partant plus légères : leur densité ira en augmentant jusqu'à une certaine hauteur où elle diminuera de nouveau, conformément aux lois ordinaires de la constitution atmosphérique. Or, les rayons lumineux

qui rencontrent obliquement la séparation des deux couches inégalement denses éprouvent toujours une déviation, et s'écartent d'autant plus de la perpendiculaire à la surface de séparation que l'inégalité de densité est plus notable. C'est précisément ce qui arrivera, dans le cas qui nous occupe, pour un certain rayon lumineux *hi*, qui, partant du point *h*, viendra frapper obliquement les couches d'air parallèles au sol. Ce rayon, s'écartant constamment de la perpendiculaire au sol, suivra à travers les couches successives *c*, *c' c''*, la ligne brisée *hiklm*. Il finira donc par rencontrer une des couches sous une inclinaison assez petite pour cesser de la traverser, et pour s'y réfléchir complétement en *m*; et continuant sa route vers l'œil, il arrivera dans la direction *mnop*, qui est brisée elle-même, toujours à cause de l'inégalité de densité des couches. L'œil *p* verra donc le point *h*, suivant la direction *pr*, dans une position



(Fig. 1.)

à peu près symétrique du point *h*, par rapport au plan *mv* sur lequel se fait la réflexion ; et les images de tous les objets élevés paraîtront ainsi renversées comme dans le miroir d'une vaste nappe d'eau.

Les plaines de la basse Egypte ne sont pas les seules où se développent des phénomènes qui se rattachent au mirage. Dans toutes les localités où, par suite de circonstances quelconques, une série de couches atmosphériques acquiert une densité décroissante dans un autre sens que de bas en haut, on voit apparaître des effets optiques du même genre. Ainsi, dans la vaste plaine de la Crau en Provence, plus d'un voyageur a éprouvé la même illusion que nos soldats de l'armée d'Egypte. Au Groenland même, le capitaine Scoresby a eu l'occasion d'observer les phénomènes les plus variés et les plus fantastiques. Dès que le soleil se montre dans ces parages, les couches d'air qui reposent sur le sol ou sur la surface de la mer atteignent promptement une température beaucoup plus élevée que les couches d'air qui sont à quelques décimètres de hauteur.

Les figures 2 et 3 représentent deux singulières apparences observées à Ramsgate par le docteur Vince, qui a suivi longtemps sur la mer, avec un bon télescope, les bâtiments s'approchant ou s'éloignant du port. La première fois, dans le mois d'août, c'était un navire qui était précisément à l'horizon. Son image était très nette ; mais en même temps on voyait une image renversée, très régulière et disposée verticalement au-dessus, de telle sorte que dans l'image réelle et dans l'image renversée, les mâts se touchaient bout à bout. Dans la seconde apparition, qui eut encore lieu au mois d'août, et vers le soir, l'image du vaisseau était renversée et au-dessous de lui.

Le docteur Vince fut témoin d'un autre effet bien remarquable de mirage. Il était établi à 20 m. environ au-dessus du niveau de la mer, et regardait du côté de Douvres. Par un beau temps, on aperçoit ordinairement dans cette position les sommets des quatre plus hautes tours du château de Douvres ; le reste de l'édifice est caché par une colline dont la crête se trouve à peu près à 20 kilomètres de l'observateur ; la moitié de cet espace est occupée par la surface de la mer. Or, le 6 août 1806, vers sept heures du soir, M. Vince aperçut non seulement les quatre tours du château comme à l'ordinaire, mais le château lui-même dans toutes ses parties et jusqu'à sa base. Il le voyait aussi distinctement que si ce château eût été tout d'une pièce transporté sur la colline du côté de Ramsgate.

On doit à M. Biot des observations importantes de mirage, faites sur les plages sablonneuses des environs de Dunkerque. Il a prouvé que si SMO (fig. 4) est la *trajectoire* ou ligne courbe suivie par un rayon lumineux qui part du point S, et vient frapper l'œil O de l'observateur en rasant le sol en M, il y a une autre courbe LT telle, que tous les points qui sont au-dessous sont invisibles. Ainsi un objet placé au-dessus de la trajectoire OMS n'aura qu'une image ; dans l'espace SLT il y en aura deux ; au-dessous de LT il disparaît complétement. Une figure mobile, un homme, par exemple, qui s'éloigne successivement à diverses distances, présentera les apparences successives données dans la figure 5. La première image, à gauche, n'est pas altérée ; au-delà de la dernière, à droite, il finirait par être invisible.

Les figures 6, 7 et 8 représentent les apparences sous lesquelles le soleil s'est montré au même observateur, près de l'horizon formé par l'Océan, dans les mêmes parages. La diminution du diamètre vertical est un effet de *réfraction*, et les images inférieures sont un effet de mirage.

Parmi les variétés de ce phénomène, celle que MM. Soret et Jurine ont observée sur le lac de Genève, et que l'on doit appeler *mirage latéral*, n'est pas la moins curieuse. La courbe *abc* (fig. 9), représente la rive orientale du lac : une barque ayant ses voiles déployées était en *p*, vis-à-vis la pointe de Belle-Rive, et faisait route pour Genève ; les observateurs l'apercevaient avec un télescope dans la direction *gp*; ils étaient au bord du lac, au deuxième étage de la maison de Jurine, à une distance d'environ 8 kilomètres. Pendant que la barque prit successivement les positions *q*, *r*, *s*, on en vit une image latérale très sensible, en *q'*, *r'*, *s'*, qui s'avançait comme la barque elle-même, mais qui semblait s'écarter à gauche de *gp*, tandis que la barque elle-même s'en écartait à droite. Quand le soleil éclairait les

voiles, cette image était assez éclatante pour être aperçue à l'œil nu. La flèche *ly* indique la direction des rayons solaires au moment de l'observation.



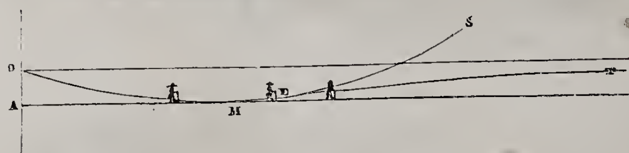
(Fig. 2.)



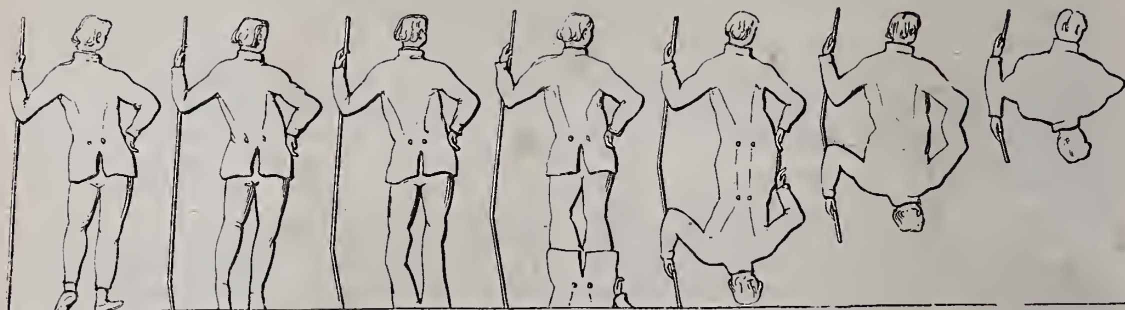
(Fig. 3.)

L'explication de ce phénomène est tout-à-fait analogue à celle du mirage égyptien. A droite de *gp* l'air était resté dans l'ombre une partie de la matinée; à gauche de cette ligne, au contraire, il avait été échauffé par le soleil. La surface de séparation de l'air chaud et de l'air froid devait être à peu près verticale dans une petite étendue au-dessus de l'eau; de part et d'autre de cette surface la densité de l'air allait en diminuant de droite à gauche, par suite du mélange des parties chaudes et froides : il devait donc s'y produire ce qui a lieu en Egypte dans des couches horizontales.

Wollaston a imaginé une expérience qui justifie complétement cette théorie du mirage, et que nos lecteurs pourront répéter sans peine. Prenez un verre à boire de forme cylindrique, et versez-y d'abord de l'eau pure, puis au-dessus, avec les précautions convenables, du sirop de sucre très blanc, de manière que le mélange des deux liquides ne s'opère que lentement près de la couche de superposition, et sur une épaisseur suffisante. Approchez alors l'œil de cette couche pour regarder une petite mire disposée sur la partie opposée, vous y verrez une image renversée de cette mire en même temps que l'image directe.



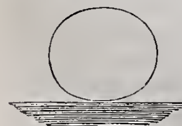
(Fig. 4.)



(Fig. 5.)

Il y a une autre expérience assez simple et qui prouve d'une manière plus décisive encore la cause réelle du mirage. On remplit de charbon allumé et on suspend à la hauteur de l'œil une caisse en tôle *cc'* (fig. 10) d'environ 1 mètre de longueur sur 15 à 18 centimètres tant en largeur qu'en hauteur. En dirigeant un rayon visuel *pm* sur une mire un peu éloignée *m*, on voit l'image directe en *m*, et une image renversée dans la direction *pm'*.

Est-ce à des effets de mirage qu'il faut rapporter les résultats vraiment étonnants que l'on raconte avoir été obtenus dans quelques circonstances par des personnes qui signalaient des objets placés bien au delà des limites de l'horizon visible? M. Bottineau s'était acquis, dans ce genre, une grande célébrité vers la fin du siècle dernier. Né sur



(Fig. 6.)

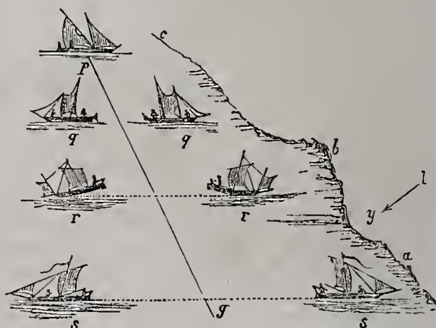


(Fig. 7.)



(Fig. 8.)

les bords de la Loire, de parents laboureurs, il avait embrassé la carrière maritime; et c'est de 1764, époque à laquelle il habitait l'île de France, que date la découverte qu'il assurait avoir faite d'un moyen certain de reconnaître les terres et les navires en mer à une distance de 1 000 kilomètres, en combinant les effets qu'ils produisent sur l'atmosphère et sur l'eau. Cette découverte constituait, suivant



(Fig. 9.)

lui, une science nouvelle à laquelle il donnait le nom de *Nauscopie*. Il vint à Paris muni de certificats de l'intendant et du gouverneur de l'île de France, attestant l'utilité et la



(Fig. 10.)

réalité de sa découverte; mais il ne réussit même pas à obtenir une audience de M. de Castries, alors ministre de

la marine. Il retourna à l'île de France, où il vivait encore il y a peu d'années, passant presque tout son temps sur le bord de la mer, l'œil fixé sur l'horizon, et continuant, dit-on, à exciter l'étonnement de tous par l'exactitude de ses indications.

Nous aurions été porté à repousser avec une complète incrédulité l'existence de la nauscopie, si nous n'avions pas entendu l'un des juges les plus compétents en ce qui concerne les phénomènes optiques de l'atmosphère en parler avec beaucoup de réserve à l'Académie des sciences, il y a quelques années. M. Arago annonçait avoir cherché si certains phénomènes crépusculaires où les ombres portées de montagnes éloignées jouent probablement un rôle, mettraient sur la voie des moyens encore inconnus dont M. Bottineau faisait usage. Mais en recourant aux ouvrages de l'époque, il dit avoir reconnu que l'inventeur de la nauscopie prétendait voir à l'horizon les signes précurseurs de l'arrivée des navires à toutes les heures de la journée; ce qui rend complétement inexplicables jusqu'à ce jour les procédés que pouvait employer M. Bottineau.

LA CORNE D'OR DE TONDERN.

La corne d'or que reproduit notre gravure a été trouvée le 20 juin 1639, près de la ville de Tondern, dans le grand-duché de Schleswig, par Catherine Schwenz, du village d'Osterby. Cette jeune fille avait aperçu une pre-



(Corne à boire en or, découverte et conservée en Danemark.)

mière fois, sur le bord d'une route, une des pointes de la corne sortant de terre; mais elle supposa que c'était une vieille racine, et ne prit pas la peine de la ramasser. Huit jours après, passant par le même chemin, elle la vit encore, et la tira de terre, non sans effort. Elle la porta à Tondern, où elle apprit que cette corne était de l'or le plus pur. Le bruit de cette découverte se répandit aussitôt, et parvint aux oreilles de Chrétien IV, roi de Danemark. Ce monarque fit venir à Gluckstadt la jeune fille avec son précieux joyau, et voulant en faire cadeau au prince royal, il le lui acheta à un prix qui fut pour elle une fortune.

Formée à l'extérieur de onze pièces différentes, dont chacune est séparée de l'autre par un anneau, cette corne, en tenant compte des courbes qu'elle décrit, n'a pas moins

d'une aune et un quart d'Allemagne de longueur. Ce qu'elle offre de plus remarquable, ce sont les figures qu'elle représente : serpents, poissons, oiseaux de proie ; loups à gueule béante ; étoiles, tridents, têtes de morts ; chevaux à tête et mains humaines ; satyres portant celui-ci une hache, celui-là une épée recourbée en forme de faux ; hommes dans toutes les attitudes, à genoux, les mains jointes ou élevées vers le ciel, tenant l'un deux poignards, l'autre un miroir ; cavalier au galop la lance au poing ; arbalétrier visant une pièce de gibier ; prêtre vêtu d'une longue robe et coiffé d'un bonnet à queue ; femme armée d'un couteau et en menaçant un homme placé près d'elle ; puis des monstres à la face hideuse, et tout autour de la corne des lignes innombrables de points formant tantôt des croix, tantôt des cœurs.

La corne, à son ouverture, a $0^{m},108$ de large, et sa contenance est de deux litres et demi. Elle pèse environ $3^{k},125$, et sa valeur brute est évaluée à plus de six mille francs.

HISTOIRE DE LA COLONNE INFAME.

(Troisième et dernier article. — Voy. p. 209, 279.)

Quand Piazza fut en présence du barbier, on lui demanda si tout ce qu'il avait avoué les jours précédents était vrai. Il répondit : « Oui, seigneur, cela est vrai. » Le pauvre Mora s'écria alors : « Ah ! Dieu de miséricorde ! voilà ce qu'on ne prouvera jamais. »

Le commissaire Piazza. Voilà où j'en suis pour vous avoir prêté assistance.

Mora. On ne le prouvera jamais ; vous ne prouverez jamais que vous soyez entré dans ma maison.

Le commissaire. Plût à Dieu que je n'y fusse jamais allé dans votre maison, comme il est vrai que j'y suis allé ; voilà où j'en suis réduit à cause de vous.

Mora. On ne prouvera jamais que vous soyez venu chez moi.

Après quoi, on les ramena chacun dans sa prison.

On pressent, d'après ce qui était arrivé à Piazza, ce que les magistrats réservaient à Mora : c'était la torture. Le malheureux n'avait pas la constitution robuste de son calomniateur. Toutefois, pendant quelque temps, la douleur ne lui arracha que des cris suppliants et des protestations en faveur de sa sincérité. — « Oh ! mon Dieu ! je ne connais pas cet homme, je n'ai pas eu de commerce avec lui ; je ne puis donc pas dire pourquoi il a fait ce mensonge d'affirmer qu'il fréquentait ma maison, ni qu'il soit jamais entré dans ma boutique. Je suis mort ! Miséricorde, seigneur ! miséricorde ! J'ai déchiré l'écrit le prenant pour la recette de mon électuaire... parce que j'en voulais tout le profit pour moi seul. »

— « Ce n'est pas une raison suffisante, » lui fut-il répondu. Il pria qu'on le relâchât, qu'il dirait la vérité. On le relâche, et il dit : « La vérité, c'est que le commissaire n'a eu aucun commerce avec moi. » La torture recommença plus cruelle ; aux instances impitoyables des juges, le malheureux répondait : « Que votre seigneurie voie ce qu'elle veut que je dise, je le dirai. »

Enfin, la douleur devenant plus puissante que la crainte de se calomnier lui-même et que la pensée du supplice, il dit : « J'ai donné au commissaire un petit pot plein de saletés ou d'ordures pour qu'il en frottât les murailles. Que votre seigneurie me relâche, je dirai la vérité. »

Voyant que la douleur produisait l'effet qu'ils avaient tant désiré, ils n'écoutèrent pas l'infortuné, qui les suppliait de la faire cesser du moins sur-le-champ. Ils lui ordonnèrent de continuer ses aveux, et, au milieu de souffrances intolérables, Mora, voulant à tout prix les satisfaire, imagina de dire qu'il avait mêlé aux ordures et à la lessive contenues dans le petit pot « la matière qui sort de la bouche des morts. »

Ce n'était pas encore assez pour les juges : il fallait que Mora, en s'accusant d'un crime qu'il n'avait pas commis, inventât en outre les motifs qui pouvaient expliquer le plus naturellement ce crime imaginaire. La torture fit encore son office, et Mora dit que le commissaire de la santé et lui avaient un intérêt évident à commettre ce crime, « parce que le commissaire aurait trouvé son compte si beaucoup de personnes étaient tombées malades, et moi aussi le mien avec mon électuaire. »

Cependant ces funestes mensonges n'étaient proférés que pendant la torture ; Mora les démentait dès qu'il était reconduit à son cachot. Le sentiment de son innocence, l'horreur du supplice qui le menaçait, le souvenir de sa femme et de ses enfants, lui avaient peut-être donné l'espérance qu'il serait plus fort contre de nouveaux tourments. Aux interrogatoires suivants, il répondit : « Non, seigneur, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit, et j'aurais plutôt à y retrancher. Cet onguent dont j'ai parlé, je n'en ai jamais fait, et ce que j'ai dit, c'est la torture qui me l'a fait dire. » Aussitôt les juges le menacèrent de renouveler la torture. Il répondit : « Je répète qu'il n'y a rien de vrai dans ce que j'ai dit hier, et que ce sont les tourments qui me l'ont fait dire. Que votre seigneurie me permette de dire un *Ave Maria*, et après je ferai ce que le bon Dieu m'inspirera. » Et il se mit à genoux devant un crucifix. S'étant relevé après quelques instants, et pressé de confirmer sa confession, il dit : « En ma conscience, il n'y a rien de vrai. » Reconduit aussitôt dans la salle de la torture, le pauvre infortuné dit : « Que votre seigneurie ne me fasse plus tourmenter, je veux maintenir la vérité que j'ai confessée. » Délié et ramené dans la salle de l'interrogatoire, il dit de nouveau : « Il n'y a rien de vrai. » On le renvoie à la torture, où de nouveau il dit ce qu'on voulait ; et la souffrance ayant achevé d'épuiser enfin le faible reste de son courage, il maintint son dire, et se déclara prêt à ratifier sa confession ; il ne voulait pas même l'entendre lire.

Mais à quoi bon retracer une à une toutes les horribles scènes de ce procès. Mora, vaincu par les souffrances, suivit l'exemple de Piazza. On voulait qu'ils eussent des complices, ils en inventèrent. Parmi les malheureux dont les noms se présentèrent à leur pensée se trouva un jeune homme, Padilla, fils du commandant du château de Milan. Padilla fut arrêté, détenu, et plus tard remis en liberté : il était noble et riche ; il avait intéressé à sa cause la noblesse et largement payé un avocat intelligent. Son père mourut de chagrin.

Il est inutile de dire que l'on ne tint point la promesse faite au commissaire Piazza : il fut condamné à mort ainsi que Mora. La veille de leur supplice, on les enferma, suivant l'usage, dans une chapelle. Un capitaine, se trouvant près de celle où était Piazza, l'entendit s'agiter et dire qu'il mourait sans l'avoir mérité, qu'il avait été assassiné par une promesse, et refusa le ministère de deux capucins venus pour le disposer à mourir chrétiennement. « Et quant à moi, ajouta le capitaine, je m'aperçus qu'il se flattait encore que les juges reviseraient son procès ; je me rendis auprès de lui, pensant faire acte de charité en lui persuadant de se disposer à bien mourir dans la grâce de Dieu, et l'assurant que je n'avais jamais vu ni ouï dire que le sénat fût revenu sur des affaires de ce genre, quand il y avait eu condamnation... Finalement, j'en dis tant qu'il se calma, et après qu'il se fut calmé, il laissa échapper quelques soupirs, et dit comment il avait eu le malheur de dénoncer plusieurs innocents. » Ensuite il fit écrire par les religieux et Mora aussi bien que lui, une rétractation formelle de toutes les accusations que la douleur ou l'espérance leur avait arrachées.

Le lendemain, ils furent exécutés.

Placés sur un chariot, ils furent conduits à travers la ville, au milieu des vociférations du peuple qui les croyait coupables. Pendant tout le trajet, ils furent tiraillés avec des fers rouges; leur main droite fut tranchée devant la boutique de Mora, leurs os rompus; ils furent attachés vivants à la roue, enlevés de terre et ainsi exposés pendant six heures; enfin on les mit à mort. Leurs cadavres furent brûlés et leurs cendres jetées dans le fleuve.

Ils supportèrent l'un et l'autre ce long supplice ou plutôt cette accumulation et cette variété de supplices avec une résignation et une constance admirables. Ils ne cessèrent, l'un et l'autre, de dire jusqu'à la fin, jusque sur la roue, qu'ils acceptaient la mort en expiation des péchés qu'ils avaient commis véritablement.

La maison du barbier fut démolie. Sur la place qu'elle avait occupée fut dressée la colonne Infâme, et il fut défendu à jamais de rebâtir dans ce lieu. (Voy. la gravure, p. 209.)

Une inscription latine fut gravée sur cette colonne. En voici la traduction littérale :

« Ici, où s'étend cette place, s'élevait autrefois la bouti- » que du barbier Giangiacomo Mora, qui, ayant conspiré » avec Guglielmo Piazza, commissaire de la santé publique, » et avec d'autres, pendant qu'une peste affreuse exerçait » ses ravages, par des onguents mortels répandus de tous » côtés, précipita beaucoup de citoyens vers une mort » cruelle. C'est pourquoi le sénat les ayant tous deux dé- » clarés ennemis de la patrie, ordonna que, placés sur un » char élevé, ils seraient tenaillés avec un fer rouge, leur » main droite tranchée, leurs os rompus; qu'ils seraient » étendus sur la roue, et, après six heures, mis à mort, » brûlés; ensuite, et pour qu'il ne restât aucune trace de » ces hommes criminels, que leurs biens seraient vendus à » l'encan, leurs cendres jetées dans le fleuve. Et afin d'é- » terniser la mémoire de ce fait, le sénat voulut que cette » maison, où le crime avait été préparé, fût rasée, sans » jamais pouvoir être réédifiée, et qu'à sa place fût élevée » une colonne qu'on appellerait *Infâme*. — Arrière donc, » arrière, bons citoyens! de peur que ce sol maudit ne vous » souille de son infamie. — Août 1630. »

La colonne demeura debout jusqu'à la nuit qui précéda le 1[er] septembre 1778. Un coup de vent ou une main inconnue l'avait renversée et brisée pendant les ténèbres. Personne ne songea à la faire relever.

Dès 1630, le saint cardinal Frédéric Borromée avait émis des doutes sur la réalité du crime. En 1777, le comte Pietro Verri vengeait la mémoire des deux innocents, en écrivant son ouvrage intitulé : « *Observations sur la torture*, et en » particulier sur les effets qu'elle produisit à l'occasion des » onctions malfaisantes auxquelles fut attribuée la peste qui » dévasta Milan en l'année 1630. » Dans ce livre, la colonne Infâme n'était toutefois qu'un épisode; elle est l'objet même de l'œuvre de Manzoni dont nous venons d'analyser très rapidement la partie narrative en prenant pour guide l'excellente traduction de M. de La Tour.

De cet ancien récit on peut tirer, il nous semble, deux leçons, l'une pour ceux qui sont toujours mécontents du présent, l'autre pour ceux qui croient toujours que l'on est arrivé en toutes choses aux dernières améliorations possibles. Disons aux premiers qu'en comparant la justice, telle qu'elle est rendue aujourd'hui, à ce qu'elle était au dix-septième et au dix-huitième siècle, nous devons tous rendre grâce aux immenses progrès qui se sont accomplis : si nos juges, si nos jurés commettent encore quelquefois des erreurs, c'est plus souvent dans les acquittements que dans les condamnations; il est bien difficile, sinon tout-à-fait impossible, que sous le régime de nos lois pénales, et avec la publicité des débats, un homme innocent, vertueux, soit confondu avec les criminels. Disons aux seconds que l'infâme torture, aujourd'hui si éloignée de nos mœurs que l'on comprend à peine comment elle a pu être si longtemps maintenue dans des siècles éclairés, a cependant trouvé longtemps des défenseurs éloquents parmi les magistrats les plus recommandables. Lorsque les philosophes en demandèrent l'abolition, il s'éleva contre eux des réclamations violentes. C'étaient, disait-on, des utopistes; ils n'entendaient rien à l'administration de la justice; ces amis du genre humain, ces sensibles rêveurs, allaient tout compromettre : il semblait qu'en détruisant cet affreux moyen d'obtenir des aveux faux ou vrais, on allait enhardir le crime, soustraire les coupables au glaive de la justice, compromettre le salut des citoyens, renverser de fond en comble la société. Ces cris sont à peu près les mêmes que l'on répète, de notre temps, contre les écrivains qui s'intéressent à l'amélioration matérielle et morale des prisonniers, et qui osent demander si l'on ne peut pas espérer de voir abolir un jour l'échafaud. Le spectacle des erreurs obstinées du passé ne devrait-il pas au moins inspirer quelque tolérance, à défaut de doute, aux esprits que tout changement épouvante?

UN ANCIEN PROVERBE.

Les bons se souillent plus par les petites fautes que les méchants par les grandes. De là l'ancien proverbe, que *la tache paraît d'autant plus grande que ce qu'elle a touché est plus brillant.* PALMIERI.

Les gens qui ont le plus d'esprit sont ceux qui déraisonnent le plus quand leurs passions sont en jeu; car alors tout leur esprit s'applique à trouver des arguments en faveur de leur folie. Miss EDGEWORTH.

TABAC.

(Voy. 1833, p. 85.)

En France et dans presque toute l'Europe, on ne cultive que le tabac à larges feuilles (*Nicotiana latifolia*). Dans le royaume de Naples, la Grèce, les îles de l'Archipel, la Syrie et l'Asie-Mineure, on cultive exclusivement le tabac à feuilles crépues (*Nicotiana crispa*), qui est plus doux et moins caustique. Aux États-Unis, on cultive de préférence le tabac à feuilles étroites, dont la saveur et l'odeur particulières ne conviennent pas à tous les consommateurs. Les tabacs connus sous les noms de *maryland* et de *virginie* appartiennent à cette variété. Nous devons encore mentionner le tabac rustique ou faux tabac, espèce très rustique et d'un goût excessivement fort, que l'on trouve à l'état sauvage dans l'Amérique méridionale.

La culture du tabac exige un sol riche et profond, parce que les racines de la plante s'enfoncent fort avant dans la terre et se ramifient beaucoup. La graine se sème en pépinière, plutôt clair que trop serré; le plant se repique très jeune, en lignes; on a soin de le maintenir propre par des sarclages fréquents et de le *butter*, c'est-à-dire d'entasser la terre au pied de chaque plante, ce qui contribue à lui donner de la force. Lorsque le tabac est parvenu à la hauteur de $0^m,65$ à $0^m,70$, on pince son extrémité supérieure, dans le double but de l'empêcher de s'élever davantage et de prévenir sa floraison : la force de végétation de la plante se porte alors tout entière sur les feuilles et leur permet de prendre un grand développement. Toutefois la sève, lorsqu'on lui a fermé son principal canal, forme immédiatement, dans les aisselles de toutes les feuilles, de petites pousses qui, grandissant très rapidement, ne tarderaient pas à fleurir si l'on n'avait grand soin de les supprimer. On retranche également

les feuilles du bas de la plante, qui, formées les premières, se trouveraient jaunes et coriaces à l'époque de la récolte.

L'époque de la maturité des feuilles de tabac se reconnaît à leur couleur, qui devient d'un vert sombre très foncé. Il importe beaucoup de savoir reconnaître l'instant précis où il convient de faire la récolte. Le tabac récolté un peu trop tôt ou trop tard perd une partie très notable de sa qualité. On coupe les feuilles du tabac à quelques centimètres seulement au-dessus de leur insertion sur la tige. Cette opération se fait ordinairement le matin ; les feuilles récoltées restent jusqu'au soir déposées sur le sol ; on a toujours soin de choisir une belle journée. Le soir, on rentre la récolte sous un hangar. Les exhalaisons du tabac pendant sa dessiccation sont fort dangereuses : si l'on portait dans un lieu clos les feuilles de tabac encore vertes, la première personne qui y entrerait au bout de quelques heures serait infailliblement asphyxiée.

On ne laisse pas les feuilles de tabac se dessécher à l'air libre ; ces feuilles, étendues par terre, sont recouvertes d'abord de nattes ou de paillassons, puis de planches qu'on charge de grosses pierres, afin qu'en se desséchant lentement ces feuilles éprouvent un mouvement de fermentation qui contribue à les rendre plus agréables.

Le gouvernement se réserve le monopole de la culture, de la fabrication et du commerce du tabac. Indépendamment des tabacs récoltés sur le sol français, l'Etat achète en Amérique pour plusieurs millions de tabacs étrangers.

La préparation du tabac à fumer a pour but de prévenir la fermentation, qui dissiperait en partie sa force. Comme il est nécessaire de hacher les feuilles, on ne peut se dispenser de les humecter, sans quoi elles se briseraient et se réduiraient en poudre grossière : on les humecte avec de l'eau légèrement salée, ce qui contribue à les empêcher de fermenter. Lorsque les feuilles sont hachées, on les expose à une température d'environ 100 degrés ; après quoi elles sont étalées sur des séchoirs. Les soins qu'exige la préparation du tabac à fumer pour atteindre à la perfection désirable sont très minutieux : il est difficile de s'y astreindre dans les ateliers du gouvernement, où l'on opère sur des masses énormes. Aussi le tabac préparé à l'étranger, dans des fabriques particulières, est-il incontestablement supérieur au tabac de la régie. Cette considération seule rend presque inévitable la contrebande.

La fabrication du tabac à priser exige au contraire qu'on opère sur de très grandes masses. Les manipulateurs de la régie prétendent même qu'on ne saurait faire de bon tabac en poudre à moins d'opérer sur quarante à cinquante mille kilogrammes à la fois, ce qui serait tout-à-fait impossible à des particuliers. Dans ces masses humectées avec de l'eau salée pour prévenir la putréfaction, il se développe une chaleur telle que si elle n'était arrêtée à temps elle réduirait le tabac en véritable charbon. Malgré toutes les précautions possibles, il arrive encore assez souvent qu'une masse de



(Intérieur d'une fabrique de tabac.)

tabac se charbonne et contracte un mauvais goût : dans ce cas, l'administration ne se fait aucun scrupule de mélanger la masse manquée avec une très grande quantité d'autre tabac. Elle évite ainsi des pertes considérables, aux dépens, il est vrai, du goût des consommateurs.

L'impôt sur le tabac rapporte au-delà de 75 millions, tous frais faits. On peut juger de l'énorme quantité de tabac qui se consomme en France, si l'on calcule que le chiffre des frais de fabrication, y compris les transports et les appointements des employés, monte à 1 180 000 francs ; ce qui donne, pour 100 kilogrammes de tabac, 6 fr. 22 c. de frais.

Il y a en France 2 000 débitants de tabac. Le bénéfice annuel de chacun d'eux ne s'élève pas, en moyenne, à plus de 480 fr.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE.

RUINES ROMAINES, PAR HUBER ROBERT.

(Voy., sur la vie d'Huber Robert, 1833, p. 190.)



(Musée du Louvre. — Ruines romaines, par Huber Robert.)

A la fin du siècle dernier, les ruines classiques étaient la mode poétique, comme de notre temps l'ont été les ruines gothiques. Pas un poëme didactique qui n'eût l'épisode obligé des ruines grecques ou romaines; pas un jardin qui

ne recherchât « ces beaux accords de tristesse » des colonnes brisées avec les grands arbres et des statues mutilées avec les vertes pelouses. M. de Chateaubriand, dans son *Génie du christianisme*, n'eut garde d'oublier les ruines, et il en donna une poétique complète, les envisageant à la fois sous le côté pittoresque et le côté sentimental. « Les ruines, dit il, considérées sous les rapports pittoresques, sont d'une ordonnance plus magique dans un tableau que le monument frais et entier. Dans les temples que les siècles n'ont point percés, les murs masquent une partie du paysage, et empêchent qu'on ne distingue les colonnades et les cintres de l'édifice; mais quand ces temples viennent à crouler, il ne reste que des masses isolées, entre lesquelles l'œil découvre au haut et au loin les astres, les nues, les forêts, les fleuves, les montagnes... Les ruines ont ensuite des accords particuliers avec leurs déserts, selon le style de leur architecture, les lieux où elles se trouvent placées, et les règnes de la nature au méridien qu'elles occupent. »

Il semble d'ailleurs que la rêverie demandait surtout aux ruines l'effet mélancolique du contraste. Chacun connaît les belles pages de Volney sur les ruines de Palmyre : « Au concours bruyant qui se pressait sous ces portiques a succédé une solitude de mort. Le silence des tombeaux s'est substitué au murmure des places publiques. L'opulence d'une cité de commerce s'est métamorphosée en une pauvreté hideuse. Les palais des rois sont devenus le repaire des bêtes fauves; les troupeaux parquent au seuil des temples, et les reptiles immondes habitent le sanctuaire des Dieux. »

C'est là l'éternelle pensée que développent poëtes et philosophes en présence des cités détruites. Pour la plupart, ils ne cherchent point l'émotion pieuse et douce de Goldsmith pleurant sur le village abandonné, ils se complaisent plutôt à tirer de la mémoire des temps passés et de la comparaison de l'état présent, de hauts enseignements sur le néant et la misère des choses humaines. « Ah! comment s'est éclipsée tant de gloire! Comment se sont anéantis tant de travaux! Ainsi donc périssent les ouvrages des hommes! Ainsi s'évanouissent les empires et les nations! »

Huber Robert, si l'on se rappelle sa biographie, aimait l'Italie par dessus toutes choses : il y passa une grande partie de sa vie, errant dans les catacombes, et interrogeant les ruines magnifiques de la grandeur romaine. Neût-il pas été de son temps, n'eût-il pas partagé les opinions poétiques de son époque, ce séjour prolongé au milieu de Rome et de l'Italie, lui eût sans doute révélé le sentiment religieux et philosophique des ruines. Son tableau, que nous reproduisons, semble l'exacte traduction des pages de Volney, de Delille et de M. de Chateaubriand. Sous un immense arc de triomphe, la statue de Marc-Aurèle; au fond, un temple grec à colonnes; sur le premier plan, des chapiteaux brisés, des pierres, des fragments de colonnes et des statues. Une vieille femme a noué au cheval de Marc-Aurèle la pauvre corde sur laquelle son linge est étendu; un ouvrier scie la pierre, en face d'une sorte de bas-relief, représentant un César superbe sur son char triomphal. — L'intention du contraste est ici tellement évidente qu'elle va peut-être à l'exagération et atténue l'effet poétique plutôt qu'elle ne l'augmente.

De quoi s'agit-il dans cette courte vie? De tirer le meilleur parti de sa position pour sa propre vertu et son propre bonheur... Que l'homme donc s'éclaire sur ses véritables intérêts; qu'il ne recherche que les biens auxquels il doit prétendre, d'après la place qu'il occupe parmi ses semblables, et au milieu de la multitude des êtres qui entrent dans la sphère de son existence. Toute la nature alors conspirera à combler ses désirs, et les secrets que son sein renferme se trouveront en conformité avec ses projets. MOLÉ.

ANCIENS VOYAGEURS.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

LOUIS DE VARTEMA.

Louis de Vartema ou Barthema, en latin Vartomanus, gentilhomme de Bologne, écrivit dans les premières années du seizième siècle la relation d'un voyage au Levant, qui fut aussi célèbre de son temps qu'elle est oubliée aujourd'hui, quoiqu'elle ait été traduite et réimprimée souvent dans presque toutes les langues. On la trouve en français dans la collection bien connue de Jean Temporal.

Vartema partit de Venise, il ne nous dit pas en quelle année, mais probablement en 1502, et visita d'abord l'Egypte, qui était alors gouvernée par les Mameloucks, chrétiens renégats qui ne se renouvelaient que par l'achat de jeunes esclaves qu'ils élevaient dans la foi du prophète. Il se rendit ensuite par Beyrouth et Tripoli à Damas, où il séjourna pendant quelque temps pour étudier la langue arabe, et en partit au mois d'avril 1503 avec la caravane qui se rendait à la Mecque. Le journal de son voyage jusqu'à cette ville n'est curieux que parce qu'il nous prouve que depuis cette époque, c'est-à-dire depuis trois siècles et demi, l'état du pays n'a presque pas changé : ce sont toujours les mêmes exactions, les mêmes pilleries des Arabes, et les mêmes difficultés pour se procurer de l'eau et des vivres. Dans sa description de la ville sainte, Vartema réfute le conte populaire alors en vogue en Europe, qui assurait que le cercueil de Mahomet était de fer, et qu'il était suspendu à la coupole de la mosquée au moyen d'une pierre d'aimant. Ce qui n'a pas empêché des auteurs qui lui sont postérieurs de plus de deux siècles de répéter cette fable, tant il est difficile de détruire une erreur quand elle est une fois enracinée.

A cette époque, la Mecque était non seulement un lieu de pèlerinage, mais aussi le grand marché où les négociants d'Egypte et de Turquie venaient échanger les productions de ces pays contre les soieries et les aromates de l'Inde. Mais ce commerce commençait déjà à décliner depuis que les hardis marins du Portugal, franchissant le cap des Tourmentes, qui devint pour eux le cap de Bonne-Espérance, s'étaient rendus directement à Calicut. Cependant la quantité de marchandises précieuses qui remplissait les bazars dépassait tout ce que l'on voyait alors sur les plus riches marchés d'Europe. Parmi les choses qui frappèrent surtout notre voyageur, il ne faut pas oublier deux licornes qui avaient été données au soudan de la Mecque par le roi d'Ethiopie. Est-ce là un conte de voyageur, ou cet animal existe-t-il véritablement dans l'intérieur de l'Afrique? C'est là une question qu'il ne faut peut-être pas décider trop légèrement.

A la Mecque, notre voyageur fit la connaissance d'un Maure établi dans l'Inde, qui avait autrefois visité Gênes et Venise, et qui, malgré son déguisement, ne tarda pas à le reconnaître pour Italien. Vartema fut forcé d'en convenir; mais, pour se soustraire au châtiment qui menace tout chrétien qui s'introduit furtivement à la Mecque, il lui dit qu'il avait changé de religion au Caire; et pour mieux le persuader, il entremêla ses discours de mille invectives contre les Portugais qui étaient devenus odieux aux Maures depuis qu'ils leur avaient enlevé le commerce de l'Inde. Le Maure fut tellement persuadé de la vérité de ses assertions, qu'ayant appris dans leurs conversations qu'il entendait l'art de fondre l'artillerie, il lui proposa d'entrer au service du roi du Decan, alors en guerre avec les Portu-

gais, ce que Vartema, qui ne demandait qu'à courir le monde, s'empressa d'accepter. Pour se rendre à son nouveau poste, il s'embarqua d'abord sur un navire destiné pour Aden, à l'entrée de la mer Rouge.

«Cette ville est, dit-il, la plus belle de toute l'Arabie ; elle peut contenir cinq ou six mille feux ; elle est ceinte de fortes murailles et défendue par cinq forts châteaux. C'est le rendez-vous de tous les vaisseaux de la Perse, de l'Inde et de l'Ethiopie, soit quand ils vont à la Mecque, soit quand ils en reviennent. » Mais à peine avait-il débarqué qu'il fut reconnu, chargé de chaînes et jeté dans une prison où il fut retenu pendant plus de trois mois ; il ne parvint à en sortir qu'en contrefaisant l'insensé, et par l'intervention de la reine qui avait pris plaisir à ses bouffonneries.

Après avoir recouvré sa liberté, Vartema visita successivement Ajar, Dante, Damar, Sana et d'autres villes de l'Arabie Heureuse dont il fait la description. Il s'embarqua ensuite pour la Perse, et après avoir été poussé par la tempête jusqu'à Zeila, sur la côte d'Afrique, il arriva enfin à Ormuz, qui était alors le siége d'un commerce très florissant, alimenté surtout par la pêche des perles. De là il gagna Herat et Schivraz : dans cette dernière ville, il fit la rencontre d'un marchand persan, nommé Cazazionor, avec lequel il avait été lié à la Mecque. Il contracta avec lui une association pour aller commercer à Samarcande ; mais ils furent forcés de renoncer à ce projet pour ne pas tomber entre les mains des soldats du grand sophi de Perse, qui ravageaient alors tout le pays. Il revint donc sur ses pas en compagnie de son nouvel ami qui lui avait promis sa nièce en mariage, et s'embarqua à Ormuz pour Chaul, dans le royaume de Cambaie. De là ils visitèrent successivement le Guzurate, le Decan, les Etats du roi de Narsingue, et enfin la ville de Calicut, alors une des plus importantes et des plus commerçantes de toute l'Inde ; car on n'y comptait pas moins de quinze mille marchands étrangers. Vartema profite de son séjour dans cette ville pour se livrer à une longue digression sur les mœurs et les coutumes de l'Inde qui remplit presqu'en entier le troisième livre de sa relation.

Quoiqu'en général tout ce qu'il dit soit fort exact et prouve sa sincérité, cette partie de son ouvrage n'offre pas beaucoup d'intérêt, aujourd'hui que l'Inde est mieux connue et mieux étudiée que bien des pays de l'Europe. Mais à l'époque où il parut, elle a dû puissamment contribuer à son succès, car on n'avait alors sur l'Inde que quelques relations remplies de fables. Le marchand persan n'ayant pu se défaire de ses marchandises à Calicut, parce que le roi de cette ville était en guerre avec les Portugais, à cause de quarante-cinq des leurs qu'il avait fait assassiner, ce qui entravait tout commerce, les deux compagnons se rendirent à Coulan, dans le royaume de Travancore, où ils rencontrèrent quelques chrétiens de Saint-Thomas. Ils parvinrent ainsi jusqu'au cap Comorin, en face de l'île de Ceylan, puis par la côte de Coromandel au Bengale. Les voyageurs y rencontrèrent quelques chrétiens qui leur donnèrent des renseignements sur les pays les plus éloignés, particulièrement sur le Cathay ou la Chine. Quelques marchands leur ayant assuré qu'ils trouveraient au Pegu un débit avantageux, ils se décidèrent à entreprendre ce voyage. Admis à l'audience du roi de ce pays, qui venait de remporter une brillante victoire sur celui d'Ava, ils piquèrent tellement son amour-propre en lui offrant toutes leurs marchandises comme un tribut apporté d'un pays lointain, qu'il leur donna en échange une grande quantité de pierreries, et surtout des rubis du plus haut prix. Les deux compagnons visitèrent ensuite Malacca et l'île de Sumatra, qui faisait alors un commerce de poivre très considérable avec la Chine. Dans cette île, ils achetèrent un chiampa avec lequel ils visitèrent les îles des Epices : d'abord celle de Banda, puis celle de Molush, qui devait plus tard donner son nom à tout l'archipel, et enfin Borneo et Java. Les marins de cette dernière île passaient pour très habiles ; ils indiquèrent à Vartema une étoile très brillante et rapprochée du pôle austral, qui leur servait de guide quand ils avaient perdu de vue l'étoile polaire. Les habitants sont, dit-il, tellement barbares, que quand leurs parents deviennent trop vieux pour pouvoir travailler ou tombent dans quelque maladie dangereuse, ils les tuent pour se nourrir de leur chair. Craignant qu'ils ne s'avisassent un jour de les traiter de la même manière, nos voyageurs se hâtèrent de remettre à la voile pour retourner à Malacca, d'où ils gagnèrent Calicut.

Comme Vartema s'était, pendant tout son voyage, fait passer pour Musulman, le plus difficile pour lui était de gagner un endroit habité par des chrétiens, sans tomber entre les mains des Maures qui l'eussent traité comme un apostat. Il eut le bonheur de rencontrer à Calicut deux Portugais, nommés Jean-Marie et Pierre-Antoine, qui étaient venus dans l'Inde avec les Portugais, et avaient déserté de la forteresse de Cochin. Quoiqu'ils eussent été très bien reçus par le roi, qui les avait employés à fondre des canons, et à instruire ses soldats au maniement des armes, ils avaient le plus vif désir de revoir leur patrie. Ils résolurent donc, d'accord avec Vartema, de tout risquer pour lui donner les moyens de gagner une flotte portugaise qui croisait devant Cananor ; et lui, de son côté, s'engageait à solliciter un sauf-conduit, sans lequel ils n'osaient se remettre entre les mains des Portugais, après avoir servi leurs ennemis. Son projet réussit complétement quant à lui ; mais les deux Milanais, dénoncés au moment où ils allaient se mettre en route pour le rejoindre, résistèrent courageusement aux gardes qui venaient s'emparer de leur personne, et furent tués dans le combat.

Vartema resta plus d'un an avec les Portugais, qui, pour le récompenser des nombreux et utiles renseignements qu'il leur avait fournis sur des pays encore si peu connus, lui donnèrent les moyens de retourner dans sa patrie. Il s'embarqua le 6 novembre 1507 sur un navire commandé par le célèbre Tristan d'Acunha. Après avoir fait un séjour de plus de quinze jours à Mozambique, le navire qu'il montait doubla le cap de Bonne-Espérance, et arriva sans encombre à Lisbonne, où le roi de Portugal confirma à notre héros le titre de chevalier dont l'avait honoré le vice-roi des Indes. Après un court séjour dans cette ville, Vartema se rendit à Rome et de là à Bologne, où il fut de retour dans l'année 1508, après une absence d'environ six ans. Il y vécut, à ce qu'il paraît, dans une grande obscurité ; car nous ignorons complétement l'époque de sa mort. On n'est pas même d'accord sur la question de savoir si l'édition originale de son voyage est en italien ou en latin. La traduction allemande est ornée de figures en bois ; mais comme elles ne se trouvent pas dans les autres, nous avons pensé qu'il fallait les attribuer à l'imagination de l'éditeur, et qu'elles ne devaient pas inspirer assez de confiance pour mériter d'être reproduites.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — BAIE D'AKAROA.

Nous avons déjà donné quelques détails sur la découverte et l'histoire de la Nouvelle-Zélande (1833, p. 191) ; nous avons également fait connaître les mœurs et les usages des habitants de ce pays (1833, p. 219 ; 1836, p. 246), ainsi que leurs habitations et leurs pâhs ou forteresses (1839, p. 192). Les deux gravures que nous publions représentent, l'une l'entrée de la baie d'Akaroa, l'autre la baie elle-même, au moment où elle fut visitée par les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, dans la troisième et dernière campagne d'exploration des mers antarctiques, dirigée du 8 septembre 1837

au 8 novembre 1840, par M. Dumont-d'Urville, alors capitaine de vaisseau, et nommé contre-amiral au retour de l'expédition (voyez 1842).

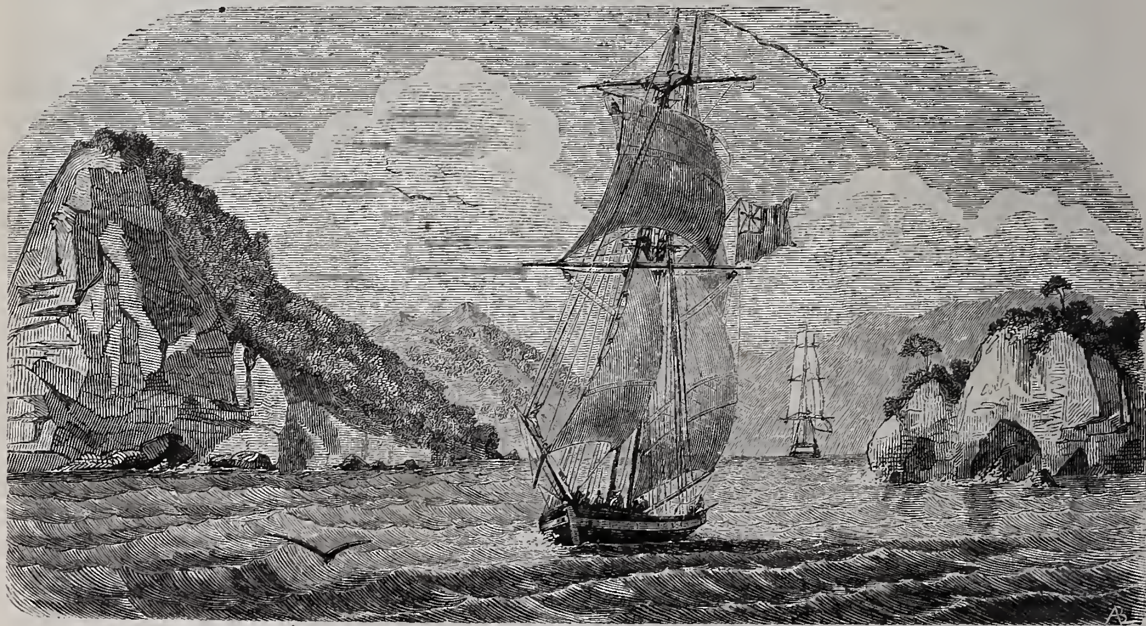
Les deux îles du grand Océan austral qui portent le nom de Nouvelle-Zélande, en même temps que celui de Terre des Etats, Terre de Cook et Tasmanie, sont, au nord l'île de Ika-na-Mawi (poisson de Mawi), au sud l'île de Tawaï-Pounamou. Les indigènes trouvent en effet à la première quelque ressemblance avec un poisson; le nom de la deuxième indique le lac où l'on recueille le pounamou ou jade vert.

Dès le siècle dernier, ce point du globe, si éloigné de l'Europe, puisqu'il est à peu près l'antipode de la Grande-Bretagne, avait fixé l'attention de Benjamin Franklin. Cet homme d'Etat célèbre publia, en 1771, un projet d'association pour équiper un navire destiné à ouvrir des relations commerciales avec la Nouvelle-Zélande, et à travailler à l'amélioration sociale des indigènes, en leur procurant les moyens de communiquer avec le monde civilisé. Les dépenses étaient estimées à 15 000 livres sterling; mais l'expédition ne put avoir lieu, parce que l'on ne réussit pas à réunir la somme nécessaire.

Depuis un certain nombre d'années, plusieurs des parages voisins de la Nouvelle-Zélande sont fréquentés par de nombreux navires venus de différents ports de France, d'Angleterre, de l'Amérique du Nord et de l'Australie. L'objet principal qui les attire est la pêche de la baleine. Les productions particulières aux deux îles amènent aussi sur leurs côtes beaucoup d'hommes de race européenne; la plupart n'y séjournent que momentanément; quelques uns cependant s'y sont fixés. De nombreux efforts ont été tentés jusqu'à ce jour, mais sans grand succès, pour y fonder des établissements permanents. Des hommes audacieux et avides se sont fait céder, en vertu d'actes en forme, par les chefs indigènes, de vastes portions de terrains, puis ils les ont vendues à d'autres. Avec des fusils, de la poudre et des sabres, on obtient de ces sauvages des territoires plus étendus qu'un département français. Le malheureux chef qui a cédé sa propriété en emploie le prix à exterminer une tribu ennemie.

Parmi les agioteurs de terres, on compte des missionnaires. En 1837, un Français, connu sous le nom de baron Thierry, se présenta comme propriétaire d'un terrain que lui avait vendu un ecclésiastique anglais, auquel des chefs l'avaient cédé à condition qu'il fixerait son séjour parmi eux. Ceux-ci se refusèrent de reconnaître la validité du titre, attendu que l'Anglais n'avait pas rempli la clause principale sur laquelle reposait son droit.

Une compagnie de la Nouvelle-Zélande a été formée à Londres en 1839 sous la présidence de lord Durham; son capital est de 100 000 livres sterling (2 500 000 fr.) divisé en 400 actions de 250 livres chacune. Déjà précédemment une autre compagnie avait armé pour la Nouvelle-Zélande deux bâtiments, et y avait acquis des terres sur les bords du Hokianga; mais les circonstances l'empêchèrent de donner à son projet tous les développements qu'exigeait son importance. La première expédition que l'association de 1839 fit à la Nouvelle-Zélande partit le 5 mai 1839, et les premiers colons s'embarquèrent dans l'automne de la même année. C'est surtout dans Ika-na-Mawi que la compagnie a, par l'intermédiaire du capitaine Wakefield, acheté de vastes étendues de terre; elle les a revendues aux colons à raison d'une livre sterling l'acre. Toutes les mesures avaient été prises pour qu'à leur arrivée il fût pourvu à leurs besoins.



(Nouvelle-Zélande. — Entrée de la baie d'Akaroa, par M. Lebreton.)

et qu'on les aidât à atteindre le lieu de leur destination.

La corvette *l'Héroïne*, commandée par M. Cécille, capitaine de vaisseau, a jeté l'ancre dans la baie d'Akaroa, le 8 juin 1839. Quatre navires baleiniers français, *le Nil*, *le Gustave*, *le Cosmopolite* et *le Gange*, s'y trouvaient mouillés. La présence de *l'Héroïne* au milieu de ces baleiniers produisit un très bon effet. *Le Gange*, qui n'avait rien fait depuis qu'il était dans la baie d'Akaroa, puisqu'il avait à lutter contre les trois autres navires associés entre eux, mit aussitôt à la voile pour Pireka, et put s'y livrer à son industrie. Le commandant de *l'Héroïne* employa le temps du séjour de la corvette à la presqu'île de Banks, à visiter les différentes localités où se faisait la pêche, et il s'assura qu'elle avait eu de bons résultats pour la majeure partie des navires baleiniers.

En mars 1840, le capitaine Langlois, devenu propriétaire de la presqu'île de Banks, dans l'île méridionale Tawaï-Pounamou, est parti de Rochefort emmenant avec lui un certain nombre de colons français sur la gabare *le Comte de Paris*, de 500 tonneaux. Cette gabare, montée de quarante matelots choisis, a été mise à la disposition de l'expédition, et devait rester à la Nouvelle-Zélande pour être

employée à la pêche de la baleine. Plusieurs priviléges ont été concédés au nouvel établissement formé dans la baie d'Akaroa. Mais la position de ces colons est restée jusqu'à ce moment assez précaire, subordonnée qu'elle est encore à la décision à intervenir entre les gouvernements français et anglais sur le droit même de propriété de la Nouvelle-Zélande.

L'Angleterre, en effet, prétend y asseoir sa domination exclusive. Depuis vingt ans les missions qu'elle y entretient ont coûté 16 000 livres sterling, ou 400 000 fr. par an, ce qui forme la somme de 8 000 000 de fr. Le nombre des indigènes qui avaient reçu le baptême ne s'élevait pas, en 1839, à plus de deux cent cinquante, et fréquemment on voyait des exemples d'apostasie. Le capitaine de la marine royale, William Hobson, nommé lieutenant-gouverneur de cette colonie, est arrivé à la baie des Iles, le 29 janvier 1840, à bord du vaisseau anglais *le Herald*. Le lendemain, il a donné lecture de sa commission et pris possession de son gouvernement. Il a annoncé en même temps que le gouvernement britannique reconnaissait tous les achats de terres déjà consommés; mais que dorénavant ces achats ne pourraient avoir lieu qu'avec son intervention. Les chefs indigènes, qui avaient d'abord montré quelques symptômes de mécontentement, ont été gagnés par des présents, et ont reconnu son autorité. Le 21 mai 1840, le gouverneur Hobson a publié une proclamation portant qu'en vertu d'un traité conclu le 5 février précédent entre lui et tous les chefs des tribus, tous droits et pouvoirs sur l'île dite du Nord (Ika-na-Mawi) ont été cédés à la reine de la Grande-Bretagne. Il a été annoncé également qu'il avait reçu l'ordre du premier secrétaire d'Etat des colonies d'établir les droits de souveraineté de la reine sur les îles méridionales, communément appelées l'île Moyenne et l'île de Stewart. En conséquence, il a proclamé la reine Victoria, ses héritiers et successeurs à perpétuité souverains absolus des îles de la Nouvelle-Zélande. Un ordre du conseil de la reine Victoria, en date du 23 août 1843, accorde aux vaisseaux français, comme une faveur, le droit de commercer avec la Nouvelle-Zélande.



(Nouvelle-Zélande. — Baie d'Akaroa, par M. Lebreton.)

Pour donner à nos lecteurs une idée de la poésie néo-zélandaise, nous citerons une improvisation de la veuve d'un chef nommé Nga Ware, tué dans un combat en 1821, à son retour du port Jackson, à bord du vaisseau britannique *le Coromandel*.

« Ce n'est plus le temps où Tawera (l'étoile du matin, nom que la veuve donne à son époux) se plaçait gracieusement devant moi pour attirer mes regards vers lui. J'attendrai vainement mon époux à la maison pour prolonger au double de leur longueur les joies du jour du départ à Taradua dans l'île d'Huia. Ce sera moi qui presserai avec ma main la détente du fusil qui a été chargé par les étrangers. On déploya



(Un habitant de la Nouvelle-Zélande.)

les vergues et les voiles du *Coromandel*, du vaisseau de Ñga-Ware, et il alla au loin, au port Jackson. Hélas! il est revenu dans sa patrie pour ne plus retourner en pays étranger! »

UN INTÉRIEUR DE DILIGENCE.

NOUVELLE.

§ 1.

On se trouvait aux derniers jours du mois de septembre. Après être tombée à torrents toute la journée, la pluie avait enfin cessé; mais une brume épaisse couvrait le ciel, et, bien qu'il fût à peine quatre heures, la nuit semblait déjà venue.

Une lourde diligence, attelée d'un renfort de chevaux, montait avec peine une des pentes difficiles qui séparent Belleville de Lyon, et les postillons marchaient des deux côtés de l'attelage, s'arrêtant de cinquante pas en cinquante pas pour lui permettre de reprendre haleine. Les voyageurs eux-mêmes étaient descendus, sur l'invitation du conducteur, et suivaient à pied, en maudissant les chevaux, la pluie et les mauvais chemins.

Deux d'entre eux, qui venaient les derniers, s'arrêtèrent tout-à-coup au tournant de la montée. L'un était un homme d'environ cinquante ans, à l'air souriant et doux; l'autre, plus jeune, avait au contraire les traits soucieux. Il promena les yeux sur la campagne à demi ensevelie dans le brouillard, et dit à son compagnon :

— Quel temps et quelle année, cousin Grugel! La Saône était à peine rentrée dans son lit, et voilà que les vallées vont être inondées de nouveau.

— Dieu nous en préserve, Gontran! répondit l'homme au doux visage; l'arc d'alliance peut paraître d'un instant à l'autre sur ce déluge.

— Oui, reprit l'autre voyageur avec un peu d'ironie, je sais que vous avez la manie de l'espoir, Jacques.

— Comme vous celle du découragement, Darvon.

— Ne suis-je point dans mon droit quand je regarde comment vont les choses du monde? Où voyez-vous la paix, l'ordre, la prospérité? Je n'entends parler que d'incendie, de contagions, de déluges, de meurtres! Ce qu'épargne la méchanceté des hommes, la méchanceté de la nature l'anéantit; car la matière brute elle-même semble avoir un instinct de destruction; les éléments sont comme les rois, ils ne peuvent être voisins sans se faire la guerre.

— C'est un côté des choses, cousin, le côté triste; mais il y en a un autre dont vous ne parlez jamais : vos yeux sont toujours attachés sur le volcan qui fume à l'horizon, et ne veulent pas s'abaisser sur les champs de blé mûr qui ondulent à vos pieds. Il y a enfin du bonheur dans le monde.

— Je n'en sais rien, répondit Darvon d'un ton chagrin.

— Mais vous-même, ne vous trouvez-vous point placé ici-bas parmi les plus favorisés?

— C'est la vérité, Jacques, et cependant je n'ai pu trouver dans tous les biens qui m'ont été accordés, la paix et le contentement.

— Que pouvez-vous donc désirer? Vous êtes riche, honoré, vous avez une famille qui vous aime!

— Oui, reprit Gontran; mais ma fortune m'a valu le pénible procès pour lequel je viens de faire un troisième voyage à Mâcon; ma bonne réputation n'a pas empêché mon adversaire de me faire injurier par son avocat; et quant à ma famille...

— Eh bien! demanda Jacques.

— Eh bien! ma sœur, avec laquelle j'avais toujours vécu si affectueusement, je viens de me brouiller avec elle!...

— Ce sera une courte querelle, observa Grugel.

— Non, reprit vivement Darvon, je suis las de rétablir, sans profit, de l'ordre dans ses affaires; j'ai trop souffert de son manque de suite et de raison.

— Songez à son excellent cœur et vous lui pardonnerez.

— Oh! je sais que vous trouverez toujours quelque raison pour que je prenne mes chagrins en patience; vous avez une recette pour chaque blessure de l'âme, et si je vous poussais un peu, vous me prouveriez que j'ai tort de me plaindre, que tout est bien ici-bas.

— Non, reprit Grugel; il y a dans le gouvernement du monde des choses qui me blessent comme vous; mais je ne suis point sûr de pouvoir les bien juger. La vie est un grand mystère dont nous comprenons si peu de chose! Faut-il même vous l'avouer? Il y a des heures où je me persuade que Dieu n'a point affligé les hommes de tant de fléaux sans intention. Heureux et invulnérables, ils se seraient endurcis; chacun eût compté sur sa force individuelle, se fût complu dans son isolement, et eût été sans sympathie pour son semblable. La faiblesse a, au contraire, forcé les hommes à se rapprocher, à se secourir, à s'aimer; la douleur est devenue un lien; c'est à elle que nous devons les plus nobles et les plus doux sentiments : la reconnaissance, le dévouement, la pitié!

— Fort bien, dit Darvon en souriant; ne pouvant soutenir que tout est bien, vous allez me prouver qu'il y a du bien dans le mal.

— Quelquefois, dit Grugel; soyez sûr que le mal lui-même n'est pas absolu. La science emprunte des remèdes au suc des plantes vénéneuses; pourquoi ne pourrait-on tirer quelque parti des malheurs, des travers et des passions? Croyez-le bien, Darvon, il n'y a pas de *minerai humain* tellement pauvre qu'on n'y puisse trouver quelques parcelles d'or.

— Parbleu! je voudrais savoir alors ce qu'on en trouverait dans nos compagnons de route, s'écria Gontran. Voyons, cousin, passons à la cornue ce curieux échantillon de notre race, que nous proclamons la race la plus morale et la plus intelligente!

— Il est certain, observa Jacques en souriant, que le hasard ne nous a point favorisés.

— N'importe, n'importe, reprit Darvon, que sa misanthropie rendait taquin; dégageons l'or du minerai, comme vous dites. Et d'abord combien de grains espérez-vous en trouver dans le marchand de bœufs qui va là devant nous?

Grugel leva la tête et aperçut, à quelques pas, le voyageur que lui désignait son cousin. C'était un gros homme en blouse bleue, qui suivait d'un pas lourd l'accotement de la route en achevant de ronger un membre de volaille.

— Voilà le septième repas que je lui vois faire depuis ce matin, continua Darvon, et les poches de la voiture sont encore bourrées de ses provisions! Quand il a mangé, il dort, puis remange, puis redort pour recommencer. Ce n'est même pas un imbécile, c'est une machine à digérer! Vous l'avez vu vous-même; impossible d'en tirer une réponse ni un renseignement.

— C'est un soin dont s'acquitte suffisamment notre compagnon à casquette de feutre.

— Ah! parlons de celui-là, et tâchons aussi d'*extraire son or!* Il ne fait partie de notre équipage que depuis ce matin, et le conducteur l'a déjà renvoyé de l'impériale aux voyageurs du coupé, qui l'ont renvoyé à ceux de l'intérieur. Voilà seulement deux heures que nous le possédons, et il nous a raconté son histoire et celle de sa famille jusqu'au cinquième degré. Je sais qu'il s'appelle Pierre Lepré, qu'il fait la commission des denrées coloniales depuis vingt ans dans les départements de Saône-et-Loire, de l'Aisne, de l'Isère, du Rhône, et qu'il s'est marié trois fois. Encore, s'il ne fallait pas subir ses questions! mais il est aussi curieux que bavard, et quand il a fini sa confession, il veut que vous lui fassiez la vôtre. Si vous réfléchissez, il vous parle; si vous causez, il vous interrompt; sa

voix est comme une crecelle toujours en mouvement, dont le bruit finit par vous donner mal aux nerfs.

— Pauvre Lepré! dit Grugel; c'est pourtant un brave homme au fond.

— Il a un mérite, reprit Darvon, c'est de gêner mademoiselle Athénaïse de Locherais; car nous allions oublier cette aimable compagne de route, qui, après avoir crié qu'il fallait descendre pour alléger la voiture, y est restée seule de peur de se mouiller les pieds.

— Il faut lui pardonner, observa Jacques; l'isolement l'a habituée à ne prendre aucun souci des autres : c'est un cœur rétréci...

— Rétréci! répéta Gontran; vous vous trompez, cousin; mademoiselle Athénaïse de Locherais a un immense amour... pour elle-même. Le monde entier semble avoir été créé pour son usage particulier; elle ne comprend point qu'il puisse s'y passer quelque chose qui ne se rapporte point à elle et ne soit point pour elle. C'est une de ces douces créatures qui, lorsqu'on crie à l'assassin dans la rue, se retournent sur l'oreiller en se plaignant d'avoir été réveillées.

Grugel allait répondre; mais ils arrivaient au haut de la colline, la diligence s'était arrêtée, et le conducteur appelait les voyageurs en les pressant de remonter. Il venait, en effet, d'être rejoint par une estafette annonçant que le débordement de la Saône rendait le passage impossible par Villefranche, et l'avertissant de prendre à droite pour passer plus haut le Niseran et gagner Anse par un chemin détourné. La diligence qui la précédait n'ayant pas pris cette précaution avait été surprise par les eaux, et l'on parlait de plusieurs personnes noyées. Cette dernière nouvelle ne fut point heureusement communiquée aux voyageurs; mais en apprenant le long détour qu'il fallait faire, tous se récrièrent.

— Il y a une malédiction sur nous, dit Gontran déjà contrarié de la lenteur du voyage.

— Je prévoyais la chose, monsieur, s'écria avec volubilité Pierre Lepré, auquel les deux postillons venaient d'échapper et qui se rabattait sur ses compagnons de route. On m'avait déjà dit en chemin que l'Ardière et la Vauzanne étaient hors de leur lit; reste même à savoir si nous pourrons passer à Anse, où nous trouverons les eaux de l'Azergues et de la Brevanne. Par où allons-nous prendre, conducteur? Passerons-nous par le bois d'Oingt; je connais le maire, moi... un grand maigre qui fume toujours. Mais à propos! dites donc, est-ce que nous ne nous arrêterons pas avant d'arriver à Anse?

— Impossible, répondit le conducteur brusquement; j'ai déjà huit heures de retard.

— Eh bien, mais, où souperons-nous alors? s'écria le gros marchand de bœufs.

— Nous ne souperons pas, monsieur.

— Je déclare que je veux prendre un bouillon, interrompit d'une voix aigre mademoiselle Athénaïse de Locherais, qui mit la tête à la portière; je bois toujours un bouillon à cinq heures.

— Nous n'avons rien pris depuis ce matin, s'écrièrent tous les voyageurs.

— Montez, messieurs, montez, reprit vivement le conducteur; une heure de retard peut nous empêcher d'arriver. Il n'y a point à plaisanter avec le débordement, surtout de nuit; je n'ai pas envie d'avoir ma voiture noyée.

— Noyée! s'écria mademoiselle Athénaïse; mais c'est horrible! Il fallait donc prévenir! Conducteur, j'exige que vous quittiez la vallée; vous répondez de moi, conducteur; je me plaindrai aux chefs...

La diligence en partant coupa la parole à la vieille fille, qui se laissa retomber dans son coin avec une exclamation lamentable.

Jacques Grugel se crut obligé de lui dire que le détour qu'ils allaient faire les éloignait de la Saône, et faisait ainsi disparaître tout danger.

— Mais où aurai-je mon bouillon? demanda la vieille fille rassurée.

— Nous ne nous arrêterons qu'à Anse, reprit Lepré; le conducteur l'a dit, et Dieu sait quels chemins nous allons trouver. Routes départementales, c'est tout dire; et cependant je connais l'ingénieur, c'est un homme de talent; son fils s'est marié le même jour que mon aînée. Mais nous n'arriverons pas avant demain.

Il y eut un cri général : la plupart des voyageurs n'avaient point mangé depuis le matin, comptant sur le repas qui se faisait habituellement à Villefranche, et Gontran proposait déjà, avec sa vivacité habituelle, de descendre, de force, au prochain village pour se faire servir un souper, lorsque le marchand de bœufs s'écria :

— Un souper! j'en ai un à votre service.

— Quoi! pour tout le monde? demanda Lepré.

— Pour tout le monde, bourgeois. Je puis vous offrir trois services avec le dessert, et le petit coup de schnick par-dessus le tout.

En parlant ainsi, il tirait des poches de la voiture une demi-douzaine de paquets qu'il se mit à ouvrir en passant sa langue sur ses lèvres : c'étaient des provisions de tout genre proprement enveloppées et ficelées avec soin. Ses compagnons poussèrent une exclamation de surprise et de contentement.

— Ce sera un vrai festin, dit Lepré, qui avait aidé le marchand de bœufs à inventorier tous les paquets.— Peste! monsieur... Pardon, comment vous nommez-vous?

— Baruau.

— Juste! Monsieur Baruau, comme vous vous nourrissez!

— Pourquoi donc serait-on à son aise, dit le gros homme avec un certain orgueil, si ce n'était pas pour manger du bon. Du reste, ces messieurs et mademoiselle vont juger de ma cuisine.

Grugel se tourna vers Gontran, et lui jeta un regard significatif.

— Eh bien! dit-il à demi-voix et en souriant, voici les *grains d'or* que vous cherchiez.

— Des grains d'or! répéta Barnau, qui ne comprenait point; faites excuse, ce que je vous donne là est un saucisson aux truffes.

— Et ces messieurs veulent dire que pour des gens affamés il vaut de l'or, reprit Pierre Lepré en riant. C'est une figure, monsieur Baruau. J'ai un fils qui a appris les figures en faisant sa rhétorique; il m'a expliqué la chose. Mais pardon... Il faudrait d'abord que mademoiselle se servît.

On présenta les provisions à mademoiselle de Locherais qui retourna tous les morceaux, et finit par choisir les plus délicats, qu'elle mangea en se plaignant des privations auxquelles on était exposé en voyage. Pour la consoler, Baruau lui offrit un coup de vieux cognac; mais mademoiselle de Locherais jeta un cri d'horreur.

— Du cognac à moi! dit-elle avec indignation; pour qui me prenez-vous, monsieur?

— Vous aimeriez mieux du cassis, peut-être? observa le marchand de bœufs d'un air bonasse.

— Je ne bois pas plus de cassis que de cognac! s'écria fièrement mademoiselle Athénaïse; je ne bois jamais que de l'eau.

Et se tournant vers Grugel :

— Conçoit-on ce rustre, murmura-t-elle; m'offrir du cognac! comme si les épices de ce qu'il nous a fait manger ne suffisaient pas pour brûler le sang! Je suis sûr d'en être malade.

En achevant ces mots, elle s'arrangea dans son coin de manière à tourner le dos au marchand de bœufs, releva un oreiller qu'elle avait apporté, y appuya sa tête, et s'assoupit.

La fin à la prochaine livraison.

MARIA FRITH.

Cette femme, d'une haute stature, d'un caractère viril, presque toujours habillée en homme et l'épée au côté, s'était acquis une certaine célébrité sous le règne de Charles Ier, roi d'Angleterre. Malheureusement ce n'est point par des vertus qu'elle s'est fait un nom populaire. Aujourd'hui elle demeurerait confondue et ignorée parmi la foule des misérables que la justice est obligée de séparer de la société. Mais au seizième siècle son originalité, son audace, quelque soupçon de sorcellerie qu'entretenait son habileté à éviter les châtiments qu'elle méritait, l'étrangeté de ses travestissements et de ses habitudes lui donnèrent une physionomie tout-à-fait excentrique. Des artistes en renom ont reproduit ses traits : plusieurs poëtes dramatiques ont fait allusion à ses coupables exploits, et à défaut de détails sur sa vie, on ne saurait comprendre ces passages des vieux dramaturges anglais. Enfin le costume sous lequel elle est représentée dans l'ancienne estampe que nous reproduisons offre aussi un intérêt historique.

On raconte que Maria Frith entretenait une correspondance suivie avec les principaux bandits de son temps, et qu'elle se lia particulièrement d'intérêts avec le fameux Smull-Sack. Mais ce scélérat l'ayant laissée un jour en gage dans une auberge pour une somme assez forte qu'il lui devait, la plaisanterie ne fut pas du goût de Maria et la détermina à rompre toute association avec Smull.



(Portrait de Maria Frith, d'après une ancienne estampe.)

Le plus hardi méfait de Maria Frith fut l'enlèvement du général Fairfax dans la forêt de Hunslow. Cet enlèvement la fit renfermer à Newgate, d'où elle ne tarda pas à sortir, grâce à une grosse somme d'argent qu'elle donna en échange de sa liberté.

Elle mourut d'hydropisie, à l'âge de soixante-quinze ans. D'après un préjugé de ce temps, on attribua cette longévité à l'habitude de fumer qu'elle avait depuis longtemps contractée. Alors, en effet, il n'était pas moins rare de voir une femme la pipe à la bouche que vêtue d'un habit d'homme. Dans son intérieur, toute la société de Maria Frith se composait d'un singe, d'un aigle, de chiens et d'oiseaux.

Si la mémoire est plus flexible dans l'enfance, en revanche elle est plus tenace dans l'âge mûr ; si l'enfance a quelquefois la mémoire des mots, en revanche l'âge mûr a celle des choses, qui s'impriment en raison de la netteté de conception de la pensée qu'on veut retenir.

De Bonstetten.

PREMIER MAT DE COCAGNE A PARIS.

Ce divertissement populaire fut introduit pour la première fois à Paris en 1425, sous la domination anglaise, c'est-à-dire à l'une des époques les plus malheureuses de notre histoire. Voici ce que raconte le *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VII :*

« Le jour saint Leu et saint Gilles, qui fut au samedy premier jour de septembre, proposèrent aucuns de la paroisse faire un esbattement nouvel, et le firent; et fut tel ledit esbattement. Ils prindrent une perche bien longue de six toises ou près, et la fichèrent en terre, et au droit bout de hault mirent un pannier, et dedans une grasse oüe (oie) et six blancs, et oignirent très bien la perche, et puis fut crié que qui pourroit aller querre (quérir) ladite oüé en rampant contre mont sans aide, la perche et panier il auroit, et l'oüe et les six blancs; mais oncques nul, tant sceut-il bien gripper (grimper), n'y pot avenir. Mais au soir un jeune varlet qui avoit grippé le plus hault ot l'oüé, non pas le pannier, ne les six blancs, ne la perche, et fut fait ce droit devant Quinquempoit, en la rue aux Oües. » Cette rue est appelée aujourd'hui par corruption la rue aux Ours.

HISTOIRE D'UNE JAMBE DE CHEVAL.

Depuis un temps immémorial, les bateliers et les pêcheurs avaient remarqué dans la Saône, du côté du pont d'Aisnay, un corps métallique, visible lorsque les eaux étaient basses, et qu'ils appelaient *le tupin de fer*, c'est-à-dire le pot de fer cassé. Les pêcheurs l'évitaient avec grand soin, de peur d'y déchirer leurs filets ; les bateliers, au contraire, s'en servaient comme d'un point d'appui pour s'aider à remonter le courant. Pendant plusieurs siècles ce prétendu pot resta à la même place. Enfin, le 14 février 1766, les eaux étant très basses et très fortement gelées, un constructeur de barques nommé Laurent s'aperçut que l'objet en question n'était pas un fragment de pot de fer, mais pouvait avoir quelque valeur. Un de ses amis et plusieurs ouvriers s'étant joints à lui, ils parvinrent, non sans peine, à retirer de l'eau une jambe de cheval en bronze. Ils l'offrirent d'abord à un bourgeois de Lyon pour 18 livres ; celui-ci ayant refusé, ils la portèrent à l'Hôtel-de-Ville, où le prévôt des marchands leur fit donner deux louis. Cette jambe, qui est aujourd'hui au Musée, est curieusement travaillée. Elle n'est pas entièrement de bronze ; l'âme est de plomb, et recouverte d'une couche de bronze d'environ 2 millimètres d'épaisseur, et qui n'est pas jetée d'une seule fonte : elle est composée uniquement de petites parties qui sont taillées en queue d'aronde et s'emboîtent l'une dans l'autre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA SOUFRIÈRE, VOLCAN DE LA GUADELOUPE.

(Voy. 1839, p. 298; 1843, p. 226.)



(Cratère de la Soufrière.)

Une chaîne de montagnes volcaniques, couvertes de bois, traverse du nord au sud la Guadeloupe. Parmi les montagnes dont se compose cette chaîne et dont les sommets sont généralement de forme conique, on distingue 1° la Grosse-Montagne, les pitons de Bouillante et ceux des Deux-Mamelles, volcans aujourd'hui éteints, dont le sommet atteint une hauteur de 957 mètres; 2° le groupe de Houel-Mont, d'une hauteur de 800 mètres environ; 3° le Morne-sans-Touché, dont la hauteur n'est point exactement connue. Mais la plus remarquable de ces montagnes est la *Soufrière*, qui s'élève, dans la partie méridionale de l'île, à 1 557 mètres au-dessus du niveau de la mer : c'est un volcan encore en activité, dont le cratère laisse souvent échapper de la fumée, et même des étincelles, visibles pendant la nuit. Le nom de *Soufrière* lui vient de la grande quantité de soufre que l'on y trouve : ce soufre se sublime naturellement par la chaleur souterraine, et son extrême abondance a fait regarder cette mine comme inépuisable. C'est à la même cause que doit être attribué le nom de *Solfatara* (Soufrière) donné à un lieu voisin de Pouzzoles, dans le royaume de Naples, et connu des anciens, qui l'appelaient *Forum Vulcani*. Un grand nombre d'ouvertures y donnent passage à des vapeurs sulfureuses et à de la fumée; dans de certains endroits, le sable bouillonne comme de l'eau

qui serait sur le feu. Tout le terrain de la Solfatara est creux et résonne sous les pieds. On a prétendu que ses feux communiquent par dessous terre avec le mont Vésuve qui est à une distance de 16 kilomètres (voy. 1838, p. 350, et 1840, p. 332); on ajoute que, lorsque ce volcan est tranquille, la fumée est plus forte dans la Solfatara, qui est au contraire moins agitée quand le Vésuve vomit des flammes et éprouve de fortes éruptions.

Le chemin qui conduit au sommet de la *Soufrière*, à la Guadeloupe, est très difficile et jonché de pierres calcinées. Le terrain, rouge comme de l'ocre, ressemble au résidu de la distillation du vitriol. A une certaine hauteur, dans un espace d'environ 25 toises de diamètre, on ne rencontre que du soufre, des cendres et des terres carbonisées. Là s'ouvrent plusieurs fentes profondes d'où s'échappent des vapeurs, mêlées quelquefois de flammes, et au fond desquelles on entend comme un bouillonnement : il en sort aussi du soufre qui s'attache aux parois de ces fentes, et l'on voit l'acide sulfureux, que la chaleur dégage, se condenser en gouttes et ruisseler comme de l'eau claire. Le terrain est peu solide, et si l'on ne marchait avec précaution, on courrait risque de s'y abîmer. Cet endroit paraît être le soupirail par où les éruptions de ce volcan se sont faites autrefois. On raconte que, dans un tremblement de terre, cette montagne se fendit en deux, et vomit un grand nombre de matières embrasées. Dans la plaine, au nord de cette ouverture, qui a 7 mètres de largeur sur plus de 35 mètres de profondeur, est un petit étang, dont les eaux sont fortement imprégnées d'alun. Une grotte voisine et très étendue présente des phénomènes dignes de remarque. A l'entrée, on éprouve une chaleur modérée ; en montant plus haut, par dessus des débris de pierres, on entre dans une seconde grotte où la chaleur augmente; puis, en montant encore, on arrive à une troisième où la chaleur est si considérable que l'on peut à peine y respirer; les flambeaux y brûlent difficilement, et l'on y est bientôt trempé de sueur; mais en suivant cette troisième grotte à gauche, on trouve de la fraîcheur, les flambeaux brûlent très bien, et si l'on descend plus bas, on est saisi par un froid excessif.

La *Soufrière* de la Guadeloupe produit du soufre de différentes espèces: l'une, parfaitement semblable à des fleurs de soufre; d'autres, en masses compactes et d'un beau jaune d'or; d'autres enfin, d'un jaune transparent comme de l'ambre.

L'HISTOIRE AUGUSTE.

VENTE AUX ENCHÈRES APRÈS DÉCÈS DE L'EMPEREUR COMMODE. — CHAR COMPTEUR DANS L'ANTIQUITÉ. — CÉRÉMONIAL DE L'APOTHÉOSE.

L'*Histoire Auguste* contient non pas l'histoire de l'empereur Auguste seul ou du peuple romain, mais bien celle des Augustes, c'est-à-dire des empereurs; c'est un recueil de mémoires qui comprennent depuis le règne de Nerva jusqu'à celui de Constantin et embrassent une période d'environ 250 ans. Dix ouvrages composés à différentes époques, par divers écrivains, furent mis à contribution pour former cette histoire, qui parut pour la première fois à Milan, en 1475; mais alors on y joignait Suétone, Eutrope et Paul Diacre, qui ont disparu des éditions suivantes. L'édition préférée par les érudits est celle de Saumaise, publiée en 1620. Les auteurs qui y figurent, sont : Dion, qui vivait en 230 après Jésus-Christ; Aurelius Victor, Ælius Spartianus, Julius Capitolinus, Vulcatius Gallicanus, Hérodien, Ælius Lampridius, Trebellius Pollion, Vopiscus, qui vivaient vers l'an 300 après Jésus-Christ, et enfin Zosime qui vivait dans le cinquième siècle. Tous ces auteurs avaient écrit en latin, à l'exception d'Hérodien et de Zosime, dont les ouvrages, composés en grec, furent traduits en latin au seizième siècle. A ces auteurs on joignit, dans l'édition de Lyon (1592), Pomponius Lætus, écrivain plus moderne. Julius Pomponius Lætus, nommé mal à propos *Pierre* de Calabre, naquit à Amendolara en 1425. C'était un homme d'un esprit singulier et d'une humeur bizarre. Admirateur enthousiaste de l'ancienne Rome, il ne lisait que les auteurs de la plus pure latinité, dédaignant l'Ecriture et les Pères de l'Eglise. Il célébrait la fête de la fondation de Rome, dressait des autels à Romulus, et ne donnait à ses disciples que des noms d'anciens Romains, au lieu de ceux qu'ils avaient reçus au baptême. Dans la chaleur de son zèle pour le paganisme, il disait que la religion n'était faite que pour les Barbares. Cependant il mourut chrétiennement à l'hôpital en 1495, laissant plusieurs ouvrages qui ne sont pas sans mérite, et écrits pour la plupart en latin. On a de lui un *Abrégé de la vie des Césars, depuis la mort des Gordiens jusqu'à Justinien III* (1588, in-folio). C'est de cet ouvrage qu'ont été extraites les vies des empereurs placées dans l'Histoire Auguste. Vossius dit qu'on y trouve bien des choses qui ne sont pas dans les historiens, et que l'auteur avait tirées de panégyriques anciens perdus depuis. Du reste, il ne faut pas accorder à Pomponius Lætus une confiance absolue; on l'accuse d'avoir forgé lui-même des inscriptions, et falsifié le texte de Salluste dans une édition qu'il en a donnée.

Quand on considère la variété des matériaux qui entrent dans la composition de l'Histoire Auguste, il est facile de concevoir qu'elle n'offre pas cette unité, cette régularité de plan, cette méthode, ni surtout cette uniformité de style qu'on a le droit d'exiger d'un ouvrage sorti de la plume d'un seul écrivain. Ici, l'on ne trouve pour ainsi dire que des feuilles coupées dans différents auteurs, et rapprochées, cousues, pour former un ensemble, un tout plus ou moins homogène et harmonieux. Chaque empereur y tient sa place; mais toutes ne sont pas égales; il est des princes dont la vie est à peine effleurée, tandis que celle de certains autres y est traitée au long par deux ou même trois biographes.

Quant au style, c'est celui d'une époque de décadence; souvent obscur, presque constamment incorrect, il est chargé de locutions, de tournures étrangères, de mots empruntés à d'autres idiomes, et introduits de force dans la langue; à chaque page enfin, on sent une littérature épuisée qui cherche chez les autres ce qu'elle ne peut plus trouver en elle-même, la nouveauté.

Ce n'est donc ni la régularité du plan, ni la profondeur des vues, ni l'élégance et la pureté du style qu'il faut chercher dans l'Histoire Auguste; mais ce qu'on y trouvera en revanche, et ce qui n'est peut-être pas moins précieux, c'est l'histoire d'une période de 250 ans, dont on ne sait guère que ce que nous en ont dit ces auteurs; c'est le tableau, incorrect il est vrai, mais généralement fidèle, d'une époque qui vit s'accomplir lentement la destruction de ce grand empire; c'est la peinture exacte des mœurs et de la civilisation, ce sont des détails du plus grand intérêt sur la vie privée des maîtres du monde, sur les usages, le costume, l'industrie de ce peuple, qui, après avoir régné sur l'univers, succomba dans la lutte que les Barbares vinrent engager avec lui; c'est enfin le caractère de ces siècles d'asservissement, d'indifférence, où l'on racontait les crimes les plus affreux, les débauches les plus hideuses, les cruautés les plus horribles, comme on les voyait, sans indignation, sans étonnement.

En résumé, on peut dire de l'Histoire Auguste que c'est Suétone moins le style, Joinville moins la naïveté.

Malgré tout l'intérêt que peut offrir l'Histoire Auguste, elle n'est presque pas connue aujourd'hui; et cependant l'histoire occupe une place distinguée parmi les études de notre siècle. A quoi attribuer l'oubli où elle est tombée? Sans doute à la rareté de ses éditions, et surtout à l'absence de bonnes traductions. Il n'en existe en effet qu'une seule en français,

encore n'est-elle pas sans reproche : c'est celle de Guillaume de Moulines. Né à Berlin en 1728, d'une famille de protestants réfugiés, Guillaume de Moulines y fut longtemps pasteur de la colonie française. Ecrivant sur une terre étrangère, il n'a pas pu éviter complétement les vices de ce qu'on appelle *le style des réfugiés*, style lourd, traînant, et chargé de parenthèses. Cependant il faut reconnaître et louer l'exactitude de cette traduction ; elle eut deux éditions, celle de Berlin (1783, 3 vol. in-12), et celle de Paris (1806, 3 vol. in-12). Dans la préface de sa traduction, morceau en général moins bien écrit que pensé, Guillaume de Moulines porte sur l'Histoire Auguste et sur l'époque dont elle présente le tableau, un jugement qui ne manque ni de profondeur ni de justesse. Du reste, malgré les défauts de cette traduction, on doit de la reconnaissance à celui qui a surmonté toutes les difficultés et les dégoûts de ce travail pour nous faire jouir d'un ouvrage indispensable à qui veut étudier à fond l'histoire des empereurs.

Nous ajoutons ici, pour donner une idée du genre d'intérêt que présente l'Histoire Auguste, la traduction de deux passages que nous lui empruntons. Le premier est extrait de la vie de Pertinax, par Julius Capitolinus. Le biographe y raconte la *vente aux enchères des biens meubles de l'empereur Commode*, vente qui fut faite par l'ordre de son successeur Pertinax, et il en énumère les objets les plus remarquables. Le second est tiré de la vie de Caracalla et de Géta, par Hérodien, et donne les détails les plus circonstanciés sur les singulières cérémonies que l'on pratiquait pour l'apothéose des empereurs.

Vente aux enchères après décès de l'empereur Commode.

Pertinax distribua aux soldats et au peuple les largesses promises par Commode. Il pourvut avec grand soin à l'approvisionnement de l'empire. Mais telle était la pénurie du trésor public, où il n'avait trouvé qu'un million de sesterces (environ 200 000 francs de notre monnaie), qu'il fut forcé d'exiger, contre ses promesses, le paiement des impôts établis par Commode. Cependant Lollianus Gentianus, personnage consulaire qui lui avait reproché de rompre ses engagements, reconnut la nécessité de cette mesure. Pertinax mit aux enchères les biens de Commode : ainsi il fit vendre ses esclaves hommes et femmes, en exceptant toutefois ceux qui paraissaient avoir été amenés de force au palais. Et parmi ceux qui furent vendus, le vieil empereur vit avec plaisir retomber dans l'esclavage un grand nombre de ceux qui, sous d'autres princes, s'étaient élevés jusqu'à la dignité sénatoriale. Des bouffons, portant des noms ignobles et infâmes, furent mis aux enchères et vendus. Quant au produit de cette vente, et il fut considérable, il fut distribué aux soldats. Pertinax réclama aussi des affranchis les objets que Commode avait vendus pour les enrichir. Dans les enchères des biens de Commode, on remarquait : une étoffe de soie brodée en or, avec des tuniques, des casaques, des manteaux, des robes de Dalmatie à longues manches, des vêtements militaires ornés de franges, des chlamydes pourpres de Grèce pour les camps, des capuchons gaulois, une robe et des armes de gladiateur en or enrichies de pierreries, des épées d'Herculanum, des colliers de gladiateur, des vases d'or fin, d'ivoire, d'argent et de citronnier, des vases samnites pour faire chauffer la poix et la résine destinées à épiler et adoucir la peau ; on voyait encore des voitures d'une fabrique nouvelle, aux rouages diversement compliqués, et aux siéges habilement disposés tantôt pour se parer du soleil, tantôt pour faciliter la respiration au moyen d'un ventilateur; d'autres *mesurant les distances et marquant l'heure.*

Cérémonial de l'apothéose chez les Romains.

C'est la coutume, chez les Romains, de mettre au nombre des dieux les empereurs qui laissent à leur mort des fils pour leur succéder ; cette cérémonie s'appelle *apothéose.* La ville entière montre l'aspect du deuil auquel se mêle l'appareil de la religion. D'abord on ensevelit le corps du défunt selon l'usage suivi pour les autres hommes, mais avec beaucoup de pompe ; puis on fait avec de la cire une image parfaitement ressemblante de l'empereur, et on la place sous le vestibule du palais, dans un grand lit d'ivoire porté sur une estrade et recouvert de tapis brodés d'or ; cette image est couchée, le visage pâle comme un malade. De chaque côté du lit, pendant presque tout le jour, se tiennent, à gauche tout le sénat en manteaux noirs, à droite toutes les femmes auxquelles la dignité de leurs pères ou de leurs époux communique un caractère illustre. Aucune d'elles ne porte ni collier, ni bijoux d'or; mais, couvertes de vêtements blancs unis, dans l'attitude de la douleur, elles récitent des prières et manifestent leur affliction. Cela se continue pendant sept jours ; de temps en temps des médecins entrent, s'approchent du lit, et, après avoir examiné longtemps le malade, déclarent chaque fois que son état ne fait qu'empirer. Puis, quand la mort a été déclarée, les plus nobles parmi les chevaliers et des jeunes gens choisis dans le sénat enlèvent le lit et le portent par la voie sacrée jusqu'à l'ancien Forum, où les magistrats romains se démettent de leurs charges. Des deux côtés du lit sont disposés des gradins sur lesquels se placent, d'un côté un chœur de jeunes gens nobles, en face s'asseoit un chœur de femmes du premier rang, et les uns et les autres chantent sur un rhythme grave et lugubre des hymnes et des *péans* en l'honneur du défunt. Ensuite on enlève le lit, et on le porte hors de la ville, dans le Champ-de-Mars. Là, à l'endroit le plus large du champ, on élève un échafaud carré, composé uniquement d'énormes charpentes, et qui a la forme d'un pavillon. Cet échafaud est à l'intérieur rempli de matières combustibles, et à l'extérieur, de riches tapis, de sculptures d'ivoire et de belles peintures. Au-dessus de cet échafaud, on en élève un second semblable au premier quant à la forme et aux ornements, mais avec des portes dont les battants sont ouverts ; puis un troisième et un quatrième, de moins en moins grands, s'élevant toujours jusqu'au dernier, qui est le plus petit. On peut comparer cette construction aux tours appelées *phares*, qui, dominant les ports, servent à guider les vaisseaux, la nuit, au moyen de grands feux. Ensuite on porte le lit dans la seconde chambre, et on y entasse tous les parfums que porte la terre, en fruits, en herbes, et en essences ; car il n'est pas un peuple, pas une ville, pas un homme en place ou en dignité qui ne s'empresse d'envoyer sa part de ce dernier hommage à la mémoire de l'empereur mort. Puis, quand on a fait un grand amas de ces aromates, dont toute la place est remplie, on fait autour du bûcher des courses à cheval ; tout l'ordre des chevaliers court en décrivant un cercle, et, dans un certain ordre, exécute des évolutions à la pyrrhique ; les chevaliers sont suivis de chars marchant en ordre, dont les conducteurs, revêtus de pourpre, représentent tous les plus illustres généraux et empereurs romains. Tous ces exercices terminés, le successeur de l'empereur prend une torche, l'approche du bûcher ; alors les assistants jettent aussi des brandons de toutes parts ; les aromates, les essences s'enflamment en un instant, et au milieu de cet embrasement s'élève du faîte de l'édifice un aigle qui, montant avec la flamme, porte au ciel, à ce que croit le peuple, l'âme de l'empereur, qui, dès ce jour, est compté au nombre des dieux.

BERTOLDO,

CONTE BURLESQUE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Fin. — Voy. p. 321.)

Voilà donc Bertoldo porté, par la seule supériorité de ses talents, à un rang qui n'est d'ordinaire obtenu que par

la naissance. Comment va-t-il remplir ses nouvelles et difficiles fonctions ? C'est ce que nous apprend la suite de l'histoire.

Un procès vient pardevant Alboïn, entre deux femmes de la ville, au sujet d'un panier dont chacune d'elles s'attribue la propriété exclusive. Pour reconnaître la véritable propriétaire du panier en litige, Alboïn, malgré la fécondité de son imagination, ne voit rien de mieux à faire que de renouveler l'arrêt de Salomon, et il ordonne que le panier sera partagé en deux moitiés. Une des femmes consent; l'autre s'écrie et pleure, et abandonne plutôt sa propriété que de voir mis en pièces le panier qui lui rendait tant de services et contenait si convenablement ses provisions. A ces cris et à cette douleur, Alboïn reconnaît la véritable ménagère, et, cassant sa décision première, il fait donner à cette femme son panier intact.

Tous les courtisans applaudissent à la sagesse du roi dans ce débat domestique; mais cette scène a eu un témoin moins disposé aux louanges. C'est Bertoldo, qui, raillant la décision d'Alboïn, prétend que les larmes de cette femme ne prouvaient rien, que les femmes sont toute tromperie : feintes de cœur, feintes de langue... Un *Per Bacco!* royal, sorti de la bouche d'Alboïn, interrompt cette sortie contre le sexe : le roi lui-même se charge du panégyrique des femmes, et il n'épargne ni l'étoffe, ni la broderie, ni aucun genre d'ornements.

Les Finesses de Bertoldo,



(Moyen d'être vu sans être vu.)



(Moyen d'échapper aux chiens.)

Mais il paie cher ce flux d'éloquence. Bertoldo va souffler à l'oreille des femmes de la ville que le roi a rendu un décret qui, réglant la polygamie, attribue sept femmes à un seul mari. Le sexe révolté s'attroupe, et vient en foule, vociférant, hurlant, injuriant, réclamer d'Alboïn la révocation de son absurde édit. Le roi a beaucoup de peine à s'en faire entendre, et à leur apprendre qu'on les a trompées; enfin il y parvient, et l'attroupement se dissipe; mais son enthousiasme est un peu refroidi. Il se venge de la perte de ses illusions en imposant deux nouvelles énigmes à Bertoldo : il lui mande de ne pas reparaître devant lui, à moins qu'on ne le voie pas et qu'on le voie, qu'il apporte avec lui le jardin, l'étable et le moulin, et qu'il ne soit à la fois nu et habillé. Les fées et les châtelaines n'imposaient pas jadis de plus rudes entreprises. Mais Bertoldo est un fin matois, et il remplit la première condition en se mettant un crible sur la tête, moyennant lequel on le voit sans le voir; la seconde condition, en portant dans sa main une tourte de betterave, faite avec du beurre, de la farine et des œufs, et réunissant ainsi les produits du jardin, de l'étable et du moulin ; enfin en se mettant dans un filet dont les mailles l'enveloppent sans le vêtir.

Cependant le roi jouissait en paix du bonheur de faire des charades et de les voir mettre en action par Bertoldo, quand, par les intrigues de celui-ci, les femmes donnent de nouveau de l'occupation à ce bon roi, en réclamant l'exercice des droits politiques. Un chancelier de la reine est chargé de transmettre au prince les prétentions du beau sexe. Bertoldo remet à l'assemblée des *députées* une boîte renfermant un oiseau, avec défense expresse de l'ouvrir dans les vingt-quatre heures. Elles ne se tiennent pas de l'ouvrir deux heures après; l'oiseau s'envole, et Alboïn leur prouve par là que leur curiosité et leur désobéissance leur ferment justement l'entrée du sénat et des conseils. Elles auraient peut-être eu quelque chose de bon à répondre; mais comme le progrès n'en était pas encore au point où il est aujourd'hui, elles se turent et sortirent confondues.

Le reste du poëme est employé à raconter les persécutions que la reine fait subir à Bertoldo, pour venger son sexe si maltraité par ce vilain bossu. Une fois, elle veut le livrer aux chiens : mais il a eu soin de se munir de deux lièvres vivants qu'il lâche lorsque les chiens le poursuivent, et il échappe ainsi à leur fureur. Une autre fois, la reine le fait enfermer dans un sac, sous la garde d'un sbire :

mais Bertoldo, qui n'est pas Italien pour souffrir patiemment un sbire près de lui, le trompe si bien, en lui contant qu'on ne l'a mis dans le sac que pour le contraindre à épouser une femme extrêmement riche qu'il ne peut pas aimer, que le sbire dénoue le sac, et s'y laisse enfermer à la place de Bertoldo.

Enfin Bertoldo, délivré de ce danger, se revêt d'un manteau de la reine pour sortir du palais et dérouter la surveillance des gardes, puis il va se cacher dans un four au milieu de la campagne. On l'y découvre bientôt, et le roi, cédant aux menaces de son impérieuse femme, arrive lui-même avec ses estafiers pour faire pendre son conseiller fidèle. On va donc procéder à ce triste dénouement de la comédie, lorsque Bertoldo obtient du roi la faveur de choisir l'arbre où il devra être pendu. Bien entendu, il n'en trouve aucun assez droit, assez agréable, et qui mérite l'honneur d'être l'instrument d'une pendaison aussi illustre. On le ramène à la cour, où il rentre en grâce, et finit par mourir des suites d'un trop bon repas.

Dans cette partie du poëme, malgré la bizarrerie de certaines plaisanteries du héros, on trouve tous les éléments du comique populaire. Le paysan, l'homme du peuple y a tous les mérites, tous les succès; c'est lui qui a tout l'esprit, toute l'habileté, tout le bonheur. On le persécute, il échappe; on le comble de biens, il donne des leçons de sagesse à ses bienfaiteurs, et leur est encore supérieur. Les

D'APRÈS LES DESSINS DE CRESPI.


(Bertoldo méditant dans le sac.)


(Le Sbire dans le sac.)

attaques contre l'homme de police, le sbire dupé, bafoué, victimé, tout est marqué à l'empreinte de la gaieté du peuple. Au contraire, dans la suite du poëme qui n'est point de Croce, toutes ces inspirations qui donnent un sens et une valeur à la satire ont disparu. Nous n'avons plus affaire qu'à des enfants, et à des enfants imbéciles : ici, c'est Bertoldino qui fait une omelette en couvant des œufs, et qui est tout fier de remplacer la couveuse; là, il se frappe de verges pour chasser les mouches qui viennent le piquer. Le fils de Bertoldino n'est qu'une seconde édition de l'idiotisme de son père. Celui-ci n'avait jamais su monter un cheval, sa digne progéniture l'enfourche à rebours et veut le mener par la queue. Je ne multiplierai pas ces exemples, bien que les académiciens de la Crusca, sans doute pour se cacher à eux-mêmes la puérilité de leur travail, aient indiqué sous ces voiles facétieux des allégories morales, aussi insignifiantes et aussi puériles que la fable. Il est évident que si ces inventions sont aussi sorties d'une tête plébéienne, que si elles ont amusé également la classe populaire, c'est à une époque postérieure, et lorsque le peuple avait perdu de vue les anciens objets de ses satires comme ceux de ses croyances. Croce et sa génération savaient allier à la naïveté de la satire son sérieux, sa verve et sa virilité.

UN INTÉRIEUR DE DILIGENCE.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 334.)

§ 2.

La diligence continuait à avancer péniblement par des routes ravinées. Quoique humide, l'air était froid, et la nuit n'avait aucune étoile. Ranimé par le repas que la prévoyance gastronomique de Baruau lui avait permis de faire, Lepré avait repris toute sa loquacité, et, bien que ses compagnons de route eussent depuis longtemps cessé de lui répondre, il continuait à parler seul sans s'inquiéter de savoir s'il était écouté.

Ce bruit de paroles, la lenteur de la marche, l'obscurité, le froid, avaient fini par causer à tous les voyageurs un malaise impatient qui s'exprimait à chaque instant par des bâillements, des tressaillements ou des plaintes étouffées,

Darvon surtout semblait en proie à une irritation nerveuse qui s'augmentait d'instants en instants. Il avait déjà ouvert et refermé dix fois le store de la portière, appuyé sa tête à droite, à gauche, en arrière, placé ses jambes dans toutes les attitudes que lui permettait l'étroit espace dont il pouvait disposer; enfin, au point du jour, il se trouva à bout de patience.

— Je donnerais dix des jours qui me restent à vivre pour être au terme de ce voyage! s'écria-t-il.

— Nous voici à Anse, observa Grugel.

— C'est ma foi vrai, dit Lepré, qui s'était assoupi un instant. Holà ! conducteur; combien de temps restez-vous ici?

— Cinq minutes, monsieur.

— Ouvrez la portière; je puis aller dire un petit bonjour au maître de poste.

On ouvrit, et Baruau descendit avec Lepré pour renouveler ses provisions. Presqu'au même instant le buraliste s'approcha en demandant s'il y avait des places.

— Une seule, répondit Grugel.

— Comment! s'écria mademoiselle de Locherais, qui venait de se réveiller en sursaut, monsieur voudrait-il par hasard faire monter quelqu'un ici ?

— Un voyageur pour Lyon.

— Mais c'est impossible, reprit la vieille fille; nous sommes déjà assez affreusement gênés, monsieur ; vos voitures sont trop petites; je me plaindrai à l'administration.

— Ah! voici sans doute notre nouveau compagnon, observa Grugel, qui regardait par la portière. Monsieur Lepré s'en est déjà emparé.

— C'est un militaire! s'écria mademoiselle de Locherais.

— Un sous-officier de chasseurs.

— Ah Dieu! Et il va venir ici! Mais comment n'oblige-t-on pas les soldats à voyager à pied?

— Par un temps pareil ce serait chose rude et fatigante, mademoiselle.

— N'est-ce donc pas leur métier ? Ces gens-là ne se fatiguent pas. Ces voitures publiques sont horribles; elles vous exposent à des voisinages odieux!... sans compter que toutes vos habitudes sont dérangées ! Je suis sûre que j'en serai malade; n'avoir rien de chaud, passer la nuit sans dormir, être pressée, étouffée!... Je ne comprends pas qu'un de ces messieurs ne monte pas sur l'impériale.

— Malgré le brouillard ?

— Qu'importe, pour des hommes !

— Mademoiselle serait en effet moins gênée, observa ironiquement Darvon, et c'est une proposition qu'elle pourra faire à notre nouveau compagnon.

— Moi! parler à un soldat! dit fièrement mademoiselle Athénaïs; je préfère souffrir, monsieur !

— Le voici, interrompit Jacques.

Le sous-officier venait, en effet, de paraître devant la portière, suivi du buraliste avec lequel il se querellait. C'était un jeune homme à la tournure leste, mais dont le parler fanfaron et les manières soldatesques choquèrent Darvon au premier aspect. Il se plaignait du retard de la voiture qu'il attendait depuis la veille, et maltraitait de paroles le commis des messageries, dont les réponses étaient timides et embarrassées. Enfin le conducteur lui ayant déclaré qu'on allait partir, il s'approcha de la portière et regarda dans l'intérieur.

— Magnifique réunion, murmura-t-il, après avoir promené sur les voyageurs un regard impertinent; si le coupé et la rotonde sont aussi bien garnis... Ha çà! conducteur, vous n'avez donc pas de femmes ?

— L'insolent! balbutia mademoiselle Athénaïs de Locherais.

— Au reste, reprit le soldat, en campagne on ne doit pas y regarder de si près. — Et il monta.

Gontran se pencha vers Grugel :

— Voici qui complète notre collection de ridicules, dit-il tout bas.

— Prenez garde qu'il ne vous entende, observa Jacques.

Darvon fit un mouvement d'épaule.

— Les fanfarons m'ont toujours inspiré plus de dégoût que de crainte, dit-il, et celui-ci aurait besoin d'une leçon de politesse.

Cependant Baruau était rentré sans Lepré. Après avoir envoyé chercher ce dernier à l'auberge, et l'avoir attendu quelques moments, la voiture partit sans lui, à la grande joie de mademoiselle de Locherais qui espérait être plus à l'aise. Mais cette joie fut de courte durée; car le sous-officier, qui s'était d'abord placé sur l'autre banquette, vint s'asseoir à côté d'elle. La vieille fille mécontente se rangea brusquement et rabattit son voile. Le jeune militaire se tourna vers elle :

— Tiens! dit-il d'un ton moqueur, madame a peur qu'on la regarde, à ce qu'il paraît?

— Peut-être, monsieur, dit Athénaïs sèchement.

— Je comprends sa raison, reprit le sous-officier; mais elle peut être calme, je me priverai de ce plaisir.

Et comme il vit le mouvement d'indignation de mademoiselle de Locherais :

— Ce que j'en dis, continua-t-il, est dans l'intérêt de sa santé, et pour lui permettre de respirer à visage découvert, d'autant qu'on manque d'air dans cette boîte; il faudrait baisser la glace.

— Je m'y oppose, reprit vivement mademoiselle de Locherais; mon médecin m'a défendu de m'exposer au vent du matin.

— Et moi le mien m'a défendu d'étouffer, répliqua le jeune homme qui avança la main pour ouvrir le châssis.

Mais la vieille fille s'écria que la fenêtre était de son côté, qu'elle avait droit de la tenir fermée, et elle en appela aux autres voyageurs.

Quelque peu disposé que fût Darvon en faveur de mademoiselle de Locherais, il crut devoir prendre sa défense en cette occasion, et il en résulta, entre lui et le chasseur, une discussion qui se fût envenimée, si Grugel n'eût cédé au jeune militaire sa place près de l'autre fenêtre.

Le sous-officier l'accepta de mauvaise grâce, et en conservant une sourde irritation contre Gontran.

Or, le lecteur a déjà pu s'apercevoir que les qualités dominantes de ce dernier n'étaient ni la résignation ni la patience. Les contrariétés du voyage avaient d'ailleurs exalté son irascibilité maladive, aussi le dissentiment qui avait déjà éclaté entre lui et le chasseur se renouvela-t-il plusieurs fois avec une aigreur croissante jusqu'à ce qu'une dernière occasion le fit dégénérer en querelle.

Plusieurs menus bagages avaient été placés par Darvon dans le filet suspendu au plafond de la diligence; le sous-officier prétendit qu'il en était gêné et exigea leur déplacement. Gontran refusa.

— Vous êtes décidé à les laisser? s'écria le soldat, après une discussion dans laquelle il s'était animé insensiblement.

— Décidé ! répondit Darvon.

— Eh bien ! je m'en débarrasserai par la portière, reprit le jeune homme en étendant la main vers le filet.

Gontran saisit cette main.

— Prenez garde à ce que vous allez faire, monsieur, dit-il d'une voix altérée; depuis que vous êtes ici vous avez tout essayé successivement pour me faire perdre patience : dès votre entrée vous vous êtes posé comme ayant le privilége de l'injure et de la tyrannie; mais sachez bien que je ne suis point homme à vous le reconnaître.

— Est-ce que c'est une menace, par hasard ? demanda le soldat en jetant sur Gontran un regard dédaigneux.

— Nullement, interrompit Grugel, inquiet de la marche que prenait la discussion; mon cousin vous fait seulement observer...

— Je n'accepte point d'observations des pékins, interrompit le militaire.

— Et les pékins n'acceptent point vos insolences, répliqua Gontrau.

A ce mot d'insolence le sous-officier tressaillit; une rougeur rapide traversa ses traits.

— Où vous arrêtez-vous, monsieur? demanda-t-il à Darvon d'une voix que la colère faisait trembler.

— A Lyon, répondit celui-ci.

— Eh bien! nous achèverons là de nous expliquer.

— Soit.

Jacques effrayé voulut s'entremettre; mais son cousin et le chasseur l'interrompirent en même temps, et répétèrent que l'on terminerait cette affaire à Lyon.

Au même instant de grands cris se firent entendre; et la diligence fut rejointe par un char-à-banc couvert de toue. Mademoiselle de Locherais mit la tête à la portière, et s'écria :

— Ah mon Dieu! quel malheur! c'est monsieur Pierre Lepré qui nous a rattrapés; nous allons être au complet!

§ 3.

Dès qu'il eut atteint la voiture publique, le commissionnaire de marchandises coloniales sauta du char-à-banc, et se présenta à la portière que le conducteur venait d'ouvrir.

— Ah! vous partez ainsi sans attendre les voyageurs! s'écria-t-il furieux.

— Je vous ai prévenu trois fois, objecta le conducteur.

— On prévient six fois, monsieur; on prévient douze fois : vous êtes donc bien avare de vos paroles? Qu'est-ce que cela coûte de parler? Je ne pouvais pas quitter le maître de poste, peut-être, pendant qu'il m'expliquait le malheur arrivé à la diligence d'hier; car vous ne savez pas, messieurs, que la diligence qui précédait celle-ci a été noyée.

— Noyée! répétèrent toutes les voix.

— C'est bon, interrompit le conducteur; mais montez.

— Du tout, ce n'est point bon, reprit Pierre Lepré; tout le monde est dans la consternation.

— Je vous en prie, montez tout de suite...

— Et que vont penser nos familles quand elles apprendront ce désastre?

— Vite donc...

— Encore, allais-je obtenir des détails quand on est venu m'avertir que vous étiez partis sans moi...

— Et nous allons en faire encore autant, dit le conducteur impatienté.

— Par exemple! s'écria Lepré qui se hâta de monter; j'en ai assez de ce char-à-banc; me voilà, conducteur, enlevez!

On accabla le commissionnaire en épiceries de questions, et il raconta tout ce qu'il avait appris; puis, s'interrompant selon son habitude, en reconnaissant le jeune sous-officier, il s'écria :

— Ah! c'est monsieur que j'ai eu l'honneur de voir à Anse.

— Moi-même, répondit le chasseur.

— Enchanté de vous retrouver, dit Lepré. Tel que vous me voyez, je suis l'ami né de tous les militaires; j'aurais même servi si on ne m'avait pas trouvé un remplaçant.

Il fut interrompu par mademoiselle Athénaïs qui venait de s'apercevoir qu'il était tout mouillé.

— C'est cette damnée brume, dit-il en s'essuyant avec son mouchoir.

— Mais on ne monte pas en voiture dans un pareil état, reprit mademoiselle de Locherais d'un air mécontent; quand on a commencé à recevoir le brouillard, on reste dehors.

— Pour se sécher? demanda Lepré en riant; grand merci! j'en avais assez; puis mon cocher était ivre; il a failli conduire son char-à-banc dans la Saône.

— Ah! diable.

— C'eût été à ajouter à la diligence d'hier; à moins pourtant qu'il ne se fût trouvé là quelque brave pour nous repêcher! Ça s'est vu, après tout. Il y a trois ans, lors de la grande inondation, un ouvrier a sauvé seul cinq personnes qui se noyaient dans une voiture près de la Guillotière.

— Nous le savons d'autant mieux, dit Grugel, que mon cousin y avait son meilleur ami.

— Vrai! demanda le chasseur.

— Et il ne dut son salut qu'au dévouement de ce jeune homme.

—Oh! tous les détails de cette action sont sublimes, reprit Darvon avec chaleur: le cheval effrayé avait emporté la voiture au plus fort du courant; tout le monde regardait du rivage sans oser porter secours; il n'y avait plus d'espoir pour les cinq personnes qui se trouvaient dans la calèche.

— Bah! interrompit le chasseur, il y en avait peut-être qui savaient nager et qui se seraient tirés d'affaire.

Gontran dédaigna de répondre.

— La voiture commençait à enfoncer, continua-t-il, lorsqu'un ouvrier parut dans une petite barque qu'il manœuvrait avec peine au milieu du Rhône; trois fois elle fut sur le point de submerger. Les gens qui regardaient du rivage lui criaient : — N'allez pas plus loin; abordez, vous allez périr. Mais il n'écoutait pas, avançant toujours vers la calèche, qu'il atteignit enfin à force de courage et d'adresse.

— Et de bonheur, observa le militaire.

— Sans doute, reprit Grugel, qui avait remarqué le mouvement d'impatience de Gontran; mais il n'y a que les gens de cœur à avoir ce bonheur-là.

— C'est un beau trait, observa mademoiselle Athénaïs de Locherais, et qui a dû profiter à son auteur.

— Pardonnez-moi, madame, dit Darvon, l'ouvrier a sans doute jugé que la véritable récompense de nos généreuses actions était en nous; car une fois les gens sauvés, il s'est retiré sans vouloir rien recevoir, ni rien entendre.

— Pardieu! c'eût été beau de se faire payer! s'écria le sous-officier.

— Et on ne sait point son nom? demanda Lepré.

— Il se nommait Louis Duroc.

— Hein! vous dites, Louis...

— Duroc.

Lepré se tourna vers le jeune sous-officier.

— Mais c'est votre nom, s'écria-t-il.

— Le nom de monsieur! répétèrent à la fois tous les voyageurs.

— Louis Duroc, dit *l'Africain;* je le lui ai demandé à Anse pendant que nous causions à l'auberge, et je l'ai vu d'ailleurs sur son porte-manteau.

— Eh bien! après? demanda le chasseur en riant; certainement que c'est mon nom.

— Se peut-il, interrompit Gontran; et vous seriez...

— L'ouvrier en question; oui, messieurs, ça n'a pas besoin de se dire, mais ça n'a pas besoin non plus de se cacher. Je suis entré au service huit jours après la chose, et mon régiment est parti pour Alger, ce qui fait que les bourgeois de la calèche et moi nous nous sommes perdus de vue; mais je compte les revoir pendant mon séjour à Lyon.

—Je vous y conduirai! dit vivement Darvon en lui tendant la main; car je veux que nous soyons amis, monsieur Louis.

— Nous? répéta le militaire, qui regarda Gontran avec hésitation.

— Ah! oubliez tout ce qui s'est passé, reprit celui-ci; je suis prêt, s'il le faut, à reconnaître que j'ai eu tort...

— Non, interrompit Duroc, non parbleu! c'est moi qui ai fait la mauvaise tête, et j'en ai regret, parole d'honneur! Sotte habitude de régiment, voyez-vous! Parce qu'on n'a pas peur on veut le montrer à toute occasion, à tout venant,

et l'on fait le sabreur; mais au fond, on est bon enfant; ainsi sans rancune, monsieur.

Il avait serré cordialement la main de Gontran; Lepré serra également la sienne.

— A la bonne heure! s'écria-t-il; vous êtes un vrai Français... De même que monsieur... Et entre Français on doit s'entendre. Enchanté d'avoir fait votre connaissance, monsieur Louis Duroc. Mais à propos, savez-vous que c'est fort heureux que je vous aie obligé à m'apprendre votre nom (que vous ne vouliez pas me dire, par parenthèse)? Sans moi on n'aurait point su ce que vous valiez.

— C'est juste! répliqua Grugel en regardant Darvon : si monsieur eût été moins *causeur*, cette explication n'eût point eu lieu, et sans elle le cousin se serait mépris sur le caractère de monsieur Louis. Vous voyez que le hasard semble avoir pris à tâche d'appuyer ma thèse, et que tout l'honneur de la journée est à moi.

Comme il achevait ces mots, la voiture s'arrêta : ils étaient arrivés.

Les voyageurs trouvèrent en descendant la cour des Messageries pleine de parents ou d'amis qui attendaient. Le malheur arrivé la veille était connu et avait éveillé toutes les angoisses.

Comme Darvon mettait pied à terre, il entendit prononcer son nom et se détourna : c'était sa sœur à qui l'inquiétude avait fait oublier leur brouillerie, et qui s'élança vers lui avec un cri de joie.

Tous deux s'embrassèrent longtemps sans rien dire, mais les yeux humides de larmes; et quand ils se regardèrent, quand ils se prirent par la main en souriant, ils étaient réconciliés!

Comme ils sortaient ensemble de la cour des Messageries, ils rencontrèrent leurs compagnons de route. Baruau et Lepré les saluèrent; Louis Duroc leur renouvela la promesse de les aller voir; mademoiselle Athénaïs de Locherais passa seule sans les regarder, uniquement occupée de veiller à ses bagages. Jacques Grugel se tourna alors vers Gontran.

— Voici la seule objection à ma doctrine, dit-il en montrant la vieille fille. Tous nos autres compagnons se sont plus ou moins réhabilités à nos yeux : le gourmand en nous procurant un souper, le bavard en nous révélant un secret utile, le querelleur en nous donnant une preuve de sa généreuse bravoure; mais à quoi nous a servi le froid égoïsme de mademoiselle de Locherais?

— A me faire sentir ce que vaut le dévouement et la tendresse, répondit Gontran qui serra le bras de sa sœur contre sa poitrine; ah! j'adopte votre système, cousin : à partir d'aujourd'hui je croirai qu'il y a un bon côté dans toute chose, et qu'il faut seulement savoir chercher *la veine d'or*

VAN SPAENDONCK.

(Voy., sur Redouté, 1841, p. 237.)

Gérard van Spaendonck, dont Redouté a peut-être égalé le talent sans le faire oublier, est né en 1746 à Tilburg, ville du Brabant septentrional. Cet excellent peintre appartient ainsi par sa naissance à la Hollande; mais la France a été sa patrie adoptive, et c'est elle qui a surtout le droit de s'honorer de ses œuvres. En effet, van Spaendonck, jeune encore, vint chercher fortune à Paris, et il n'avait encore que vingt-huit ans lorsque, grâce à l'amitié et à la protection de Watelet, l'auteur du poëme sur *l'art de peindre*, il obtint la survivance de la place de peintre en miniature du roi. A cette époque, ses peintures de fleurs étaient déjà en grande faveur à la cour. Peu d'artistes ont été assez heureux pour voir leurs œuvres aussi rapidement et aussi constamment appréciées. L'admiration unanime que l'on professait pour ses moindres ébauches peut s'expliquer à quelques égards par les mœurs du temps. Ce goût des fleurs en peinture s'accordait parfaitement avec l'engouement pastoral qui s'était emparé des esprits dans la haute société. On sait quelle merveilleuse passion l'abus du luxe et des plaisirs de la cour et de la ville avait fait éclore pour les bergeries et les fleurs. Il semblait qu'il fût devenu impossible de vivre au milieu de cette atmosphère viciée sans y aspirer, au moins par l'imagination, un peu de l'air des champs et des parfums de la nature. Pendant plusieurs années, on ne vit plus sur les tabatières, sur les bonbonnières et les boîtes d'ornement que des bouquets peints par van Spaendonck. Mais cet artiste s'exerçait aussi à des compositions plus sérieuses. Il a peint à l'huile et a laissé de grandes toiles très estimées. Le Musée du Louvre et les galeries de Saint-Cloud possèdent quelques uns de ses tableaux les plus remarquables. Il en est un que nous avons souvent admiré dans la salle des séances de la société d'horticulture, et où l'humble genre de van Spaendonck s'élève presque à la hauteur du genre historique. Sur le dernier plan de ce tableau, on devine plutôt qu'on ne voit le siége d'une ville : des obus se croisent au-dessus des remparts, et leurs feux destructeurs sillonnent un ciel orageux. Un de ces projectiles s'est égaré et est venu briser une colonne qui décore le premier plan : un vase a été renversé et il s'en échappe des fleurs qui jonchent la terre. On ne



(Van Spaendonck, peintre de fleurs, et fac-simile de sa signature.)

saurait imaginer le charme de cette ingénieuse opposition; c'est une hymne poétique à la paix, représentée sous un de ses plus gracieux emblèmes. Van Spaendonck était d'un caractère doux et bienveillant; on ne lui connaissait point d'ennemis. Admis en 1781 au nombre des membres de l'Académie de peinture, nommé pendant la révolution à la place d'administrateur et de professeur d'iconographie au jardin des Plantes, il fut depuis appelé l'un des premiers, lors de la fondation de l'Institut, à composer la classe des beaux-arts. Il est mort en 1822.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE TINTORET ET SA FILLE,

PAR M. LÉON COGNIET.



(Salon de 1843. Peinture. — Le Tintoret et sa fille, par M. Léon Cogniet. — Dessin de M. Karl Girardet, élève de M. Léon Cogniet.)

Jacques Robusti, né à Venise en 1512, était fils d'un teinturier; de là il reçut le nom d'*il Tintoretto*, le Tintoret. Toute l'histoire de sa vie se résume en deux affections passionnées qui suffirent seules à remplir son cœur enthousiaste, son âme ardente. Il aima d'un amour égal son art et sa fille Marie; et lorsque celle-ci fut elle-même devenue un grand peintre, ces deux vives affections, qui s'étaient jusque là partagé le cœur du Tintoret, semblèrent se confondre désormais en une seule et s'unir étroitement.

Dès sa première jeunesse, il aimait l'art avec une telle passion, que le Titien, dont il fut l'élève pendant quelques mois, s'effraya, dit-on, de cette vocation puissante, et congédia le disciple dangereux qui menaçait de surpasser son maître. Les camarades du jeune Tintoret le surnommaient déjà *il furioso Tintoretto*, *un fulmine di penello*, un foudre de pinceau. Il peignait, en effet, du premier coup, avec une fécondité et une fougue incroyables; et telle était la violence de son pinceau, qu'il ne put jamais bien réussir dans les sujets de dévotion où il convenait de modérer le mouvement et de donner aux saints personnages une attitude chaste, une pieuse contenance. Ses apôtres avaient la vivacité ardente, la physionomie passionnée du peuple vénitien. Vasari, qui a critiqué avec une amertume excessive les tableaux du Tintoret, reconnaît cependant sa puissance, et il avoue que c'est *le plus terrible génie* qu'on ait eu en peinture. Pierre de Cortone disait de même que personne ne pouvait être comparé au Tintoret pour la *fureur pittoresque*.

Avec cet amour effréné de l'art, le Tintoret ne travaillait que pour acquérir de la gloire, ou plutôt, comme dit son biographe, pour contenter son vaste génie. Souvent on le vit proposer aux couvents de leur faire de grands ouvrages, s'ils voulaient seulement lui rembourser ses frais de couleurs. Souvent aussi, ayant terminé tous ses travaux, il s'en allait aider gratuitement le Schiavone et les autres peintres de Venise. Il fallait qu'il peignît: la peinture était sa vie, sa pensée tout entière. Il se piquait peu d'ailleurs, dans son extrême fécondité, d'atteindre toujours la perfection: aimant improviser, il était souvent fort au-dessous de lui-même; mais il ne s'en souciait guère.

Il ne faudrait pas croire cependant que le Tintoret, si fécond et si violent qu'il pût être, n'étudiât jamais et ne voulût pas chercher à approfondir cet art qu'il aimait si passionnément. Ceux qui ont fait l'histoire de sa vie nous rapportent, au contraire, qu'il était extrêmement *contemplatif*, qu'il passait de longues heures, enfermé dans sa

maison, à réfléchir et à étudier. Tout jeune encore, il avait écrit sur la muraille de sa mansarde : *Le dessin de Michel-Ange et le coloris du Titien ;* et il copiait sans cesse les tableaux de celui-ci et les plâtres des statues que Michel-Ange avait faites pour Florence. Il dessinait aussi le modèle à la lampe pour obtenir des ombres plus fortes et se former ainsi un clair-obscur plus vigoureux ; de même, à l'exemple de quelques autres peintres, il faisait des maquettes de cire qu'il habillait avec un soin extrême, et il les plaçait dans de petites chambres de carton, aux fenêtres desquelles il adaptait des lampes, afin de mieux connaître la distribution des ombres et des lumières ; il suspendait aussi ces modèles au plafond dans toutes les positions, et les dessinait sous tous les points de vue possibles pour acquérir la science des raccourcis. Comme on voit, il portait dans ses études la même ardeur que dans ses travaux ; sa réflexion était aussi fougueuse que son exécution, et les heures solitaires qu'il passait ainsi au fond de son atelier nourrissaient en lui et accroissaient encore cet enthousiasme qu'il répandait ensuite sur ses toiles, aimant surtout les vastes compositions où il pouvait prodiguer le mouvement et multiplier à l'infini les personnages, comme il avait fait dans son tableau du Paradis. — C'est un précepte chez les artistes, que le Tintoret est le grand maître en fait de mouvement.

Mais, nous l'avons dit, il aimait sa fille au moins à l'égal de son art. Maria Robusti, appelée à Venise *Marietta Tintorella*, naquit en 1560. Elle annonça tout d'abord un esprit vif, un cœur charmant, un goût marqué pour la musique et le dessin. Son père ne voulut confier à personne le soin de cette chère éducation, et le grand peintre donna lui-même à son enfant les premières leçons de dessin et de peinture. M. Léon Cogniet a été frappé de cette sollicitude paternelle et de cette touchante éducation. Dans un charmant dessin exposé également au salon de cette année, il nous a montré le Tintoret donnant une leçon à sa fille. Sous un maître aussi excellent, la Tintorella fit bientôt de grands progrès. Son père ne la quittait pas. Quand elle était encore toute petite fille, il l'habillait en garçon, la menait partout avec lui, et n'était jamais mieux inspiré que lorsque sa fille le regardait peindre. Marie se forma de bonne heure un style élevé, et elle sembla avoir hérité de la facilité et de l'habileté paternelles. Avec ses études et son talent, elle aurait pu se distinguer dans la peinture historique ; mais elle pensa que ce genre trop sérieux ne convenait point à la grâce et à la modestie de son sexe. Elle aima mieux faire le portrait. Son coup d'essai fut réputé un coup de maître ; elle débuta par le portrait de Marc dei Vescovi. Chacun alors voulut se faire peindre par la gracieuse Tintorella ; la joie du Tintoret, disent les biographes, augmentait avec la réputation de sa fille. Il était plus heureux de cette figure de Marc dei Vescovi, que de son propre *Jugement dernier*, et de tous les chefs-d'œuvre qui devaient immortaliser son nom.

Jacob Strada, antiquaire de l'empereur Maximilien, se fit peindre par Marie, et fut si content de son portrait qu'il l'offrit à Maximilien comme *une chose rare*. L'empereur fit demander Marietta à son père ; il voulait l'établir avantageusement à sa cour. Philippe II d'Espagne et l'archiduc Ferdinand voulurent de même prendre soin de la fortune de la Tintorella. Mais le Tintoret repoussa toutes ces belles propositions qui lui faisaient aimer davantage sa fille, en lui prouvant qu'elle était digne de lui et qu'elle ajoutait encore à la gloire de son nom. Puis il vieillissait, et il ne voulait pas priver ses yeux de leur unique joie, éloigner celle qui devait lui rendre plus léger le lourd fardeau des ans. Il la maria à un joaillier de Venise, sous la condition expresse qu'il demeurerait avec lui. La Tintorella continua de peindre avec un succès croissant. Elle abandonna même la musique, où elle excellait aussi, jouant de plusieurs instruments, et voulut se tourner tout entière vers la peinture. Sa touche était légère, badine, gracieuse, son coloris excellent, sa facilité toujours heureuse. Une mort subite l'enleva, avant trente ans, en 1590. Elle fut inhumée en l'église de *Santa-Maria del Horto*. Son mari la pleura toute sa vie ; son père ne fit plus que languir, et bientôt après il alla la rejoindre sous les dalles de Santa-Maria.

M. Léon Cogniet, dans son admirable toile, nous représente le Tintoret en cet instant terrible où le père retrace une dernière image de sa fille chérie, couchée sur son lit de mort. Toute la nuit il a veillé pour cette œuvre douloureuse ; toute la nuit ses yeux se sont remplis de cette image adorée, qu'il veut faire revivre sur sa toile : déjà la peinture est achevée, et le peintre jette un dernier coup d'œil sur sa fille : ses yeux sont secs et terribles, sa figure austère et sombre ; la lueur d'une lampe cachée derrière le rideau éclaire cette scène funèbre et double encore la pâleur glacée de la Tintorella. Dire ce qui se passe alors dans le cœur du Tintoret, quelles sont les émotions du peintre devant son élève chérie, du père devant son enfant bien-aimée, nul ne le pourrait. On sent que tout est fini désormais dans ce monde pour le Tintoret. Quand le corps de sa fille aura été descendu dans la terre, le vieillard brisera sa palette, jettera ses pinceaux, et se plaindra que la Tintorella ait emporté avec elle dans la tombe tout le cœur et tout le talent de son vieux père. — D'une voix unanime, le public a nommé le tableau de M. Cogniet le premier de tous dans l'exposition de cette année ; la couleur en est remarquablement belle, la touche vigoureuse, le sentiment surtout en est profond et puissant ; l'on ne pouvait passer devant cette toile sans un serrement de cœur ; et quand on fixait ses yeux sur le regard suprême du Tintoret en présence du corps de sa fille, on se sentait pris d'une indicible pitié pour cette immense douleur du père, que le peintre refoule en vain au plus profond de son cœur, et qui se trahit malgré lui à travers la sévérité stoïque de son visage et la dure contraction de ses traits inflexibles.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

CHAPITRE PREMIER.

La Cour des Rosiers.

Midi venait de sonner à l'horloge de R***. La cloche des fabriques annonçait la suspension momentanée des travaux. Des hommes pâles, énervés, des femmes au teint hâve et flétri, des enfants chétifs sortant par flots des ateliers, se dirigeaient vers le quartier de la ville appelé *la Petite-Pologne*, et peuplée uniquement par les ouvriers et leurs familles.

C'était un amas de maisons malsaines, bâties d'hier et déjà en ruines. Elevés à peu de frais avec quelques poteaux et des lattes transversales recouvertes d'un torchis de terre et de craie, les murs se fendaient au soleil et fondaient à la pluie.

— Vois donc, maman, comme la maison pleure ! disaient les enfants en recueillant dans leurs petites mains l'eau blanche qui ruisselait au-dedans et au-dehors.

La mère tournait la tête, regardait un moment, et répondait avec insouciance :

— Laisse-la pleurer ! Quand il y aura un trou, il faudra bien que le propriétaire le bouche.

Le soir venu, la famille rentrait en masse dans le taudis humide, composé souvent d'une seule pièce, où tous couchaient pêle-mêle.

Cet ignoble quartier, enseveli au point le plus bas de la ville, entre d'anciennes fortifications et la rivière, était coupé de ruelles infectes et tortueuses, où le soleil ne pé-

nétrait pas en plein midi ; çà et là des haillons pendus aux étroites fenêtres témoignaient de l'activité de quelques laborieuses ménagères, qui, épuisées par les fatigues du jour, prenaient encore sur leur sommeil pour faire dans la nuit du vendredi au samedi la lessive du dimanche.

Au centre de ces venelles sans nom se trouvait un étroit espace appelé la *cour des Rosiers :* autrefois de vastes jardins s'étendaient là au pied des remparts. Les plus vieux habitants de la ville se rappelaient avoir joué dans leur enfance sur les gazons fleuris, sous les berceaux de roses et de chèvrefeuille, auxquels avait succédé cet impur cloaque. De ces riants souvenirs, il ne restait que des noms formant un triste contraste avec la réalité. La butte des *Tourterelles* était un fumier hérissé de tessons, de bouteilles cassées, d'empeignes sans semelles, de semelles sans empeignes. On ne pouvait pénétrer dans la cour des Rosiers qu'en franchissant un égout, et le sol inégal et fangeux était jonché de trognons de chou et d'immondices. C'était cependant le lieu de plaisance de cette population à part, le rendez-vous général où se contaient les nouvelles du jour, où se discutaient la hausse et la baisse des salaires, cette question vitale, mais toujours insoluble, de l'industrie manufacturière.

Déserte et silencieuse de cinq heures du matin à midi, la Petite-Pologne s'animait au milieu du jour. Après le repas, qui durait un quart d'heure, les ouvriers mettaient à profit, pour s'étendre et dormir, le temps qui leur restait. Les moins apathiques jouaient aux cartes et aux dés une partie de la paie qu'ils allaient recevoir ; d'autres fumaient ; le petit nombre causait. Parmi ces derniers, deux hommes debout dans un des angles de la cour élevaient de temps en temps la voix.

— Quand je te répète que j'en suis sûr, disait le plus petit, dont les membres frêles, les traits fins et l'air emporté et sauvage contrastalent avec la haute taille et l'expression ferme et calme de celui auquel il s'adressait. — Il veut nous mettre sur la paille, nous faire mourir à petit feu. Tu verras plutôt si cette machine de malheur ne marche pas d'ici à huit jours.

— Quoi ? quelle machine ? s'écrièrent les ouvriers, se rapprochant à ce mot avec effroi.

— Un nouveau métier à filer qui supprime le travail et nous coupe les vivres.

— Hein ? Que dit-il ? Est-ce vrai, Landry ? demandèrent les auditeurs s'adressant au grand homme calme.

— Je crains que oui, répondit celui-ci.

Les ouvriers se regardèrent d'un air consterné.

—Ainsi, reprit l'un d'eux, nous pouvons nous attendre à être remerciés d'un jour à l'autre ?

— Non, non, reprit le petit homme pâle, on ne nous renverra pas ; on nous affamera ! Le prix de la journée, qui est tombé de trois francs à quarante sous, tombera à vingt, à dix peut-être.

— Et le pain ! le pain ne tombe pas ! au contraire, il augmente à mesure que la paie diminue. Comment nourrir une femme et des enfants par le temps qui court ? comment vivre ?

— Va le demander à monsieur Jacquinet : il te dira que c'est ton affaire, que ça ne le regarde pas, que nous devons nous estimer trop heureux s'il nous prend au rabais.

— Au fait, s'il n'a pas besoin de nous, c'est juste, dit froidement Landry.

— Juste ! N'avons-nous pas besoin de lui, nous ?

— Ah ! j'aimerais autant être nègre et travailler sous le fouet que de dépendre ainsi des caprices d'un maître ! s'écria un des ouvriers.

— Nègre ! tu n'es pas dégoûté, dit le petit homme. Les nègres travaillent en plein champ, tandis qu'on nous parque dans des ateliers. Ils respirent l'air à pleins poumons, et nous n'en avons pas toujours assez pour vivre. Ils ne labourent que dix heures par jour, six heures de moins que nous, encore dorment-ils à l'ombre au plus fort de la chaleur. Ils ne sont jamais exposés à mourir de faim, eux ; et s'ils tombent malades, ils sont soignés aux frais du maître.

— Et enterrés à ses dépens, quand ils crèvent.

— Oui, dit Landry ; et cependant ni moi, ni Ravageot le Belge, ni aucun de vous ne voudrait changer son sort contre celui d'un nègre.

— Bah ! pourquoi donc pas ?

— Parce que le nègre est esclave, et que nous sommes libres.

— Libres... de mourir de faim. Oh ! pour cette liberté-là, personne ne nous la dispute.

— Libres de changer de patron, si le nôtre est trop dur, reprit Landry d'une voix ferme ; libres de contenir nos ressentiments par l'espérance de jours meilleurs ; libres enfin d'en appeler aux lois du pays, qui nous doivent justice et réforme, si le mal devient intolérable.

— Folie ! murmura l'homme pâle ; il n'y a de justice à attendre ici-bas que celle qu'on se rend soi-même, de réforme à espérer que celle qu'on arrache par la force.

— Il a raison ! crièrent plusieurs voix.

— Il a tort, dit Landry.

— Mais que faire ? que faire ?

— Nous rendre à nos ateliers où la cloche nous appelle, et redoubler de courage pour conjurer le mauvais sort.

Ravageot (c'était le nom du petit homme) haussa les épaules d'un air de mépris, et après avoir échangé quelques signes avec ses compagnons, prit comme les autres le chemin du faubourg où était située la fabrique de M. Jacquinet.

La suite à la prochaine livraison.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

NOUVELLES DÉCOUVERTES DANS LES PYRAMIDES. — CERCUEIL DU ROI MEMPHITE MYCÉRINUS.

Dans nos deux premiers volumes, nous avons consacré trois articles spéciaux aux Pyramides d'Egypte. Depuis cette époque, de nouveaux voyages et des travaux entrepris avec un zèle et une générosité dont on avait vu jusqu'ici bien peu d'exemples, ont conduit à des découvertes intéressantes.

Nos lecteurs se rappellent que des fouilles avaient été dirigées en 1820, par le capitaine Caviglia, dans la grande pyramide : on espérait découvrir la direction des deux canaux ED, FD (voir le plan page 348). Mais ces fouilles étaient restées sans résultat satisfaisant par suite du peu de largeur de ces canaux, et des décombres qui les obstruaient.

En 1837, le colonel Howard Vyse arriva au pied des Pyramides, avec l'intention de tenter une exploration plus complète que celle de ses prédécesseurs. L'entreprise était coûteuse ; il ne recula pas devant les dépenses considérables qu'elle devait occasionner, et, pendant plusieurs mois, il occupa journellement à ses frais deux cent cinquante ouvriers, sans compter les personnes qui l'avaient accompagné, et qui l'aidaient dans l'inspection des travaux. Un heureux hasard le mit sur la voie de la découverte qui avait échappé au capitaine Caviglia. L'ingénieur Perring, occupé à mesurer la Pyramide, sous la direction du colonel Vyse, trouva, vers le centre de la face septentrionale, l'ouverture du canal nord : on détermina la hauteur de cette ouverture, et, avec cette première donnée, on découvrit facilement sur la face méridionale l'ouverture du canal correspondant. Dès lors il était évident que les canaux qu'on avait jusqu'alors regardés comme des couloirs aboutissant à d'autres appartements n'étaient que des conduits de ventilation destinés à entre-

tenir dans la chambre du Roi une température salubre; opinion parfaitement justifiée d'ailleurs par les idées religieuses des Egyptiens, qui, dans leur système, liaient la conservation éternelle des corps à la doctrine de l'immortalité de l'âme. Du reste, les travaux de déblaiement, qui durèrent pendant quatre mois, et furent couronnés d'un plein succès, démontrèrent péremptoirement la vérité de ces conjectures.

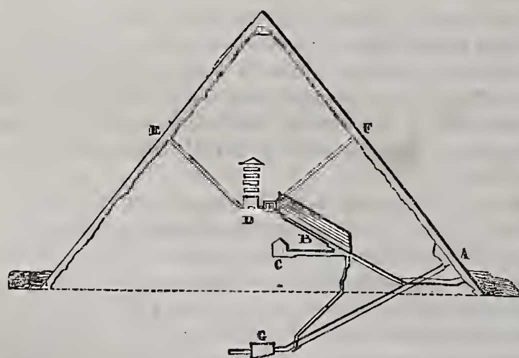
Ce premier pas fait, il restait encore à savoir si la chambre du Roi, et la chambre découverte en 1764, par Davison qui



(Une vue d'Egypte. — Dessin d'après nature, par M. Marilhat.)

Sur le premier plan, à gauche, on voit le *Gebel-Mokattam* ou *Mont-Cassé*, qui sert de poudrière; à droite, la citadelle et le commencement du palais de Mehémet-Ali; plus loin, le grand aqueduc qui amène l'eau du Nil au pied de la citadelle, en traversant les ruines de Fostath. On aperçoit aussi la *ville des Tombeaux*, la mosquée d'Amrou, Ghizeh, la plaine où fut livrée la bataille des Pyramides, les trois Pyramides, et à l'horizon la chaîne Libyque.

lui donna son nom, étaient les seules qui existassent dans la partie centrale du monument. Tout le monde s'accordant à penser que cette seconde chambre avait été ménagée pour préserver la chambre du Roi du tassement qu'aurait infailliblement produit le poids énorme des assises supérieures, et aucun tassement n'ayant été remarqué au plafond de cette deuxième chambre, on pouvait supposer que ce n'était pas la dernière; mais rien n'avait encore démontré la justesse de cette opinion. Après six semaines



(Coupe de la grande pyramide.)

A, entrée de la pyramide. — B, grand passage. — C, chambre dite de la Reine. — D, Chambre dite du Roi ou du Sarcophage. — E, F, canaux de ventilation. — G, chambre souterraine.

de travail, le colonel Vyse parvint à percer le granit qui forme le plafond de la chambre de *Davison*, et à s'ouvrir un passage dans une chambre de même dimension qui reçut le nom de *Wellington*. De nouvelles fouilles amenèrent la découverte de trois autres chambres superposées l'une à l'autre, et dont les deux premières, désignées sous les noms de *Nelson* et de *lady Arbuthnoth*, n'offraient rien de remarquable sous le rapport de la construction. La troisième, nommée *chambre de Campbell*, présentait cette particularité, qu'au lieu d'un plafond plat, elle avait un toit incliné analogue à celui de la chambre dite *de la Reine*, circonstance qui, jointe au tassement considérable de ses parois supérieures, indiquait clairement que c'était là le dernier vide ménagé dans l'intérieur de la Pyramide.

Jusqu'alors on avait remarqué avec étonnement l'absence totale, dans les Pyramides, de ces signes hiéroglyphiques répandus avec tant de profusion sur tous les monuments égyptiens. Le sarcophage même du prince ne portait aucune trace de dessin ou d'écriture, et l'on en avait conclu que ces monuments avaient été construits avant la formation de la langue hiéroglyphique. Cette opinion est tombée devant la découverte de caractères hiéroglyphiques tracés au pinceau, en couleur rouge, sur plusieurs des pierres qui ont servi à la construction des chambres nouvellement ouvertes. Bien plus, à la forme même de ces signes, il est facile de reconnaître qu'ils ont été écrits d'une manière cursive, et leur explication porte à croire que ce sont de simples signes de reconnaissance faits par les ouvriers employés à la construction. Ainsi il est établi aujourd'hui d'une manière certaine que la construction des Pyramides, attribuée si longtemps à un peuple ignorant encore l'art de traduire sa pensée par l'écriture, est de beaucoup postérieure à l'invention des hiéroglyphes. Enfin on a lu le nom de *Schoufou* plusieurs fois tracé sur les parois de ces chambres; et la présence de ce nom, qui offre avec sa traduction grecque *Chéops* une conformité satisfaisante, semble confirmer le témoignage d'Hérodote, qui, d'après la tradition, désigne ce prince comme l'auteur de la grande Pyramide.

D'autres travaux ont encore mérité au colonel Vyse la

reconnaissance des savants. Bien des hypothèses avaient été émises sur la disposition intérieure des Pyramides, et il en est peu à la vérification desquelles il n'ait courageusement consacré bien du temps et des sommes considérables. Il s'est surtout appliqué à dissiper les doutes qui partageaient les archéologues au sujet du revêtement de la grande Pyramide.

Plusieurs passages des anciens auteurs, et le revêtement que l'on voit aujourd'hui même sur toute la partie supérieure de la deuxième Pyramide, indiquaient suffisamment que, dans l'origine, les assises de la grande Pyramide avaient été recouvertes d'un parement uni; mais quelle était la disposition des pierres qui formaient primitivement cette surface? Une seule partie du monument, celle qui était soustraite aux regards par des décombres, pouvait en offrir des traces. C'est sur ce point que les travaux furent dirigés, et au bout de plusieurs mois, qui furent employés au déblaiement de la partie inférieure, face nord, de la Pyramide, on découvrit à la base et vers le centre de l'édifice deux blocs de revêtement encore en place. La coupe de ces blocs offre la forme d'un trapèze ⊿ dont le côté extérieur donne l'angle d'inclinaison de la Pyramide. L'appareil du revêtement est d'une telle perfection, que l'épaisseur de la couche de ciment qui lie entre eux les deux blocs ne dépasse pas celle d'une feuille de papier.

L'ascension au sommet de la grande Pyramide était presque impossible dans l'antiquité. Le petit nombre de ceux qui se livraient à ce périlleux exercice ne le faisaient qu'à prix d'argent et pour l'amusement des voyageurs. Aujourd'hui que le revêtement, insensiblement ruiné, n'existe plus, cette ascension, bien que pénible, n'offre plus de danger; elle est même maintenant assez fréquente pour que certains Arabes n'aient d'autre métier que celui de la rendre plus facile aux Européens en leur prêtant le secours de leur agilité et de leurs bras.

La plate-forme qui termine la grande Pyramide est aujourd'hui large de 6 mètres carrés; elle n'était pas, dans l'origine, d'une dimension aussi considérable. Sa largeur n'était, en 1638, selon le témoignage d'un auteur qui l'avait mesurée, que de 12 pieds. Les données intermédiaires suivent un ordre assez régulier d'augmentation dans la largeur de cette surface, tandis que le nombre des assises diminue dans la même proportion; de 1647 à 1690, on en trouvait 208; en 1763, on en comptait 206; en 1800, il n'y en avait plus que 203, et aujourd'hui on n'en compte plus que 202; ce qui prouve incontestablement que les assises supérieures ont graduellement disparu sous les efforts des Arabes qui en détachent continuellement des pierres et les font rouler du haut en bas.



(Débris du cercueil du roi memphite Mycérinus, découverts par le colonel Vyse dans la troisième Pyramide.)

Le voyageur, parvenu au sommet de ce gigantesque monument, est complétement dédommagé des fatigues de l'ascension par le spectacle imposant qui s'offre à ses regards. D'un côté, le Caire et les minarets de ses trois cents mosquées dorés par un soleil brûlant; de l'autre, le groupe des Pyramides jetées comme autant d'îles dans cette immense mer de sable; ici la Nécropole et ses mille tombeaux; là le Nil et sa fertile vallée; enfin la chaîne Libyque : tel est le tableau que l'œil embrasse avec admiration, parfois à travers des nuées de vautours poussant des cris rauques et se pressant autour de la Pyramide comme autour d'une ruche immense.



(Plate-forme de la grande Pyramide, le Chéops. — Dessin de M. Karl GIRARDET fait après une ascension de cette Pyramide en 1841.)

La grande Pyramide n'a pas été seule explorée par le colonel Vyse. La troisième, dite *Pyramide de Mycérinus*, moindre en dimension que celles de *Chéops* et de *Chéphren*, est beaucoup plus richement construite. L'extérieur en était recouvert autrefois de granit rose de Syène, dont on distingue encore des débris au pied de l'édifice. Les nouvelles fouilles ont appris que les Arabes y avaient pénétré comme dans les deux premières. En effet, quand

les explorateurs entrèrent dans la grande chambre, ils trouvèrent au-dessous d'une grande quantité de décombres, et près de l'ouverture d'un passage incliné qui communique avec la chambre sépulcrale, le morceau qui forme la partie inférieure du cercueil. Les autres parties furent aussitôt après trouvées au même lieu avec des os et une grande quantité d'enveloppes de momie de couleur jaune. On ne put découvrir aucune autre partie du cercueil ou des os; on examina de nouveau avec le plus grand soin les décombres qui avaient été préalablement enlevés de la chambre, lorsqu'on y trouva les débris du cercueil et les enveloppes de momie; mais on ne put en tirer rien de plus, quoiqu'on eût soumis toutes les autres parties de la Pyramide à une minutieuse exploration; or, de ce que les os et les débris du cercueil avaient été trouvés ensemble, il parut résulter la preuve que le cercueil avait été apporté en ce lieu, qu'on l'y avait ouvert, et que les profanateurs, peu soucieux des documents archéologiques offerts par ce monument, s'étaient contentés d'enlever les objets précieux qu'il contenait sans doute.

La découverte de ce cercueil, que M. Charles Lenormant, membre de l'Institut, a le premier fait connaître en France, est, sans contredit, le résultat le plus remarquable des travaux du colonel Vyse. Ce qu'il y a d'important dans le fait qu'il a révélé à la science, ce n'est pas la présence d'une momie dans la Pyramide : on ne doutait pas que les Pyramides n'eussent été spécialement et uniquement consacrées à des sépultures illustres ; mais le cercueil trouvé dans la troisième Pyramide offre, dans une inscription hiéroglyphique tracée sur les planches qui le formaient, le nom d'un roi.

Manéthon, dans la liste qu'il nous a laissée des rois d'Egypte, donne pour successeur à *Souphis II*, auteur de la deuxième Pyramide, *Menchérès*, prince dont il est facile de reconnaître le nom légèrement altéré dans celui de *Mycérinus*, cité par Hérodote et Diodore; or, en appliquant à la lecture de l'un des cartouches du débris la méthode de Champollion, on obtient le mot *Menkaré.*

Ainsi se trouverait confirmée aujourd'hui cette chronologie de Manéthon regardée si longtemps comme absurde; ainsi paraîtrait établie l'existence, au quarantième siècle avant l'ère chrétienne, d'un peuple assez avancé dans la civilisation pour exprimer ses pensées par des signes déterminés et élever des monuments qui font encore, après six mille ans, l'admiration du monde entier.

En présence d'une révélation si inattendue, à la seule pensée d'une antiquité si reculée, l'imagination s'arrête confondue. Et quel serait ce monument, seul témoin d'un âge auquel l'esprit ne se reporte qu'avec une sorte d'hésitation? Deux planches mutilées, attachées par de mauvais clous de bois, et échappées à la destruction, grâce au dédain d'un pillard arabe!

ÉTUDES DE TOPOGRAPHIE.

(Premier article.)

Parmi les études géographiques, celle qui se rapporte au relief du sol est sans contredit l'une des plus fécondes en applications utiles; elle intéresse la stratégie, le commerce, l'industrie, l'établissement des routes, des canaux, des chemins de fer, la médecine même et beaucoup d'autres sciences : aussi depuis quelques années a-t-on compris la nécessité de prêter une attention particulière à cette importante division de la géographie. Les progrès de la géologie ont surtout beaucoup contribué à ceux de la topographie. Nous avons déjà eu occasion de signaler plus d'une fois cette sorte de solidarité des connaissances humaines, qui fait qu'un pas d'une d'elles en avant détermine infailliblement un mouvement chez les autres, et accélère leur marche.

Le premier travail topographique vraiment considérable est sans contredit la carte de France entreprise en 1750 par Cassini III et IV, et terminée en 1787 (voyez 1842, p. 248). C'est une date pour l'histoire de la science. Cette carte, gravée à l'échelle de $\frac{1}{86400}$, se compose de 182 feuilles dont la réunion forme une surface de 36 pieds carrés. Elle donne autant de détails que le comporte son genre, qui n'est que semi-topographique. Sous Louis XVI, on remarque la carte des chasses dressée par Berthier; sous la république et l'empire, la création du corps des ingénieurs-géographes des camps et armées « porta l'art de lever et de dessiner les cartes au plus haut degré de perfection. » La magnifique carte des Alpes de Bacler d'Albe signale cette nouvelle époque. Le Dépôt de la guerre a depuis lors publié un grand nombre de cartes toutes fort remarquables, dressées par ses ingénieurs et gravées par les maîtres et les élèves graveurs qui sont attachés à cette importante institution.

L'œuvre topographique par excellence de notre siècle est la carte de France commencée sous la restauration. Commencée par les ingénieurs-géographes, elle est continuée aujourd'hui par les officiers du corps d'état-major. Elle est à l'échelle de $\frac{1}{80000}$e, et compte déjà 80 feuilles (voy. 1842, p. 11). Il est difficile d'imaginer que d'ici à longtemps il soit possible de faire mieux et d'obtenir de plus brillants résultats. Nous devons citer encore la carte de Morée.

L'impulsion donnée par Cassini ne se fit point sentir seulement en France; elle se communiqua bientôt à l'étranger, et tous les souverains de l'Europe voulurent, à l'instar de Louis XV, avoir la carte de leurs Etats. De grands travaux furent entrepris; mais on peut affirmer qu'il n'en est aucun qui surpasse ou même égale les œuvres topographiques que nous venons d'indiquer.

En même temps que la topographie et la gravure publiaient de grands ouvrages, la méthode géographique se perfectionnait. Buache, sous Louis XV, reprenait l'œuvre interrompue de Strabon en créant l'étude de la géographie physique. Ses contemporains apprécièrent peu l'importance de cette réforme. On sait en quoi consiste l'enseignement de la géographie en général : en une sèche nomenclature de noms de provinces et de capitales. Buache avait étudié le relief du sol, les divisions naturelles du globe. Après lui, Chappe d'Auteroche et Lacroix, continuant son œuvre, avaient rendu plus géométrique l'étude du relief du globe. Parmi les hommes qui avaient étudié la géographie d'après cette méthode toute rationnelle, on doit citer en première ligne Napoléon, qui a su tirer pour les plans de campagne tant de résultats de ses connaissances en géographie positive, et qui, à son tour, a fait faire à la science un progrès immense en écrivant un chef-d'œuvre, la *Description de l'Italie* (t. III des Mémoires de Gourgaud et Montholon).

Quelques uns des généraux de l'empire, en écrivant leurs Mémoires, ont aussi donné des descriptions précieuses. Je citerai surtout les généraux Foy et Suchet pour leurs études géographiques de l'Espagne; le général Pelet pour la géographie de l'Autriche. Mais parmi les livres qui se distinguent entre tous, il faut signaler surtout le Mémorial du Dépôt de la guerre. Les nombreux Mémoires de cet important recueil se distinguent par une science sérieuse, fruit des observations d'un grand nombre d'officiers des armées impériales : entre autres, je signalerai la géographie du bassin du Danube, modèle dans ce genre. Pourquoi donc tous ces travaux, tous ces résultats restent-ils sans profit pour l'instruction générale? A l'exception de l'enseignement géographique de l'école militaire, pourquoi donc la géographie positive est-elle partout négligée? Pourquoi donc, par cette insouciance, laisser aux étrangers le soin de vulgariser et l'avantage facile de s'approprier pour ainsi dire toutes nos découvertes?

Nous nous proposons d'esquisser dans une série d'articles

et de gravures la description du relief de l'Europe, avec l'espérance de contribuer ainsi, pour notre faible part, à répandre la connaissance des meilleurs ouvrages spéciaux sur cette partie de la science publiés soit en France, soit dans les autres pays. *La suite à une autre livraison.*

VOCABULAIRE
DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. p. 42.)

DAMES (Paix des), surnom donné à la paix conclue, le 5 août 1529, entre François Ier et Charles-Quint, parce qu'elle fut négociée et signée uniquement d'un côté par Louise de Savoie, mère du roi de France, et de l'autre par Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas et tante de l'empereur.

DÉVOLUTION (Guerre de la). C'est la guerre que Louis XIV déclara à l'Espagne en 1667, et qui fut terminée en 1668 par le traité d'Aix-la-Chapelle. Philippe IV, roi d'Espagne, étant mort en 1665, Louis, qui avait épousé la fille de ce prince, revendiqua, au nom de sa femme, le duché de Brabant, la seigneurie de Malines, la Gueldre supérieure, l'Artois, le Cambrésis, le duché de Luxembourg, la Franche-Comté et une partie de la Flandre. Il alléguait la loi civile des Pays-Bas, connue sous le nom du *Droit de dévolution*, par laquelle, en effet, sa femme, fille aînée de Philippe, devait succéder dans ces Etats de préférence au fils cadet, si toutefois l'on pouvait détourner une loi de son application civile pour lui donner une application politique. Louis XIV entra en campagne en 1667, et conquit successivement en peu de semaines la Flandre française et la Franche-Comté. A la paix, il ne garda que la première de ces deux provinces.

DRAGONNADES. C'est le nom dont on a flétri les persécutions exercées contre les huguenots dans la seconde moitié du règne de Louis XIV, pour les amener à changer de religion. On les a appelées ainsi, parce que les dragons en furent les principaux instruments.

Par une lettre datée du 18 mars 1681, Louvois annonça à l'intendant du Poitou, Marillac, que, suivant la volonté du roi, il envoyait dans sa province un régiment de cavalerie. « Sa Majesté trouvera bon, disait-il, que le plus grand nombre des cavaliers et officiers soient logés chez les protestants; mais elle n'estime pas qu'il les y faille loger tous... Si suivant une répartition juste les religionnaires en devaient porter dix, vous pouvez leur en faire donner vingt. »

Après de tels ordres, Marillac, qui d'abord avait montré quelque modération, ne garda plus aucune mesure. Lorsque les dragons arrivèrent, il les fit passer par les bourgs et les villes où il y avait le plus de huguenots, et ne les logeait que chez eux quatre à quatre, cinq à cinq, même chez les plus pauvres et chez les veuves. Les curés les suivaient dans les rues en criant : « Courage, messieurs, c'est l'intention du roi que ces chiens de huguenots soient pillés et saccagés. » Ainsi stimulés, les dragons entraient dans les maisons l'épée haute, en criant : *Tue! tue!* afin d'effrayer les femmes, devant lesquelles ils tenaient les propos les plus infâmes. Ils se faisaient livrer par de mauvais traitements tout ce qui avait quelque valeur, et détruisaient ce qu'ils ne pouvaient emporter. Les plaintes que ces excès soulevèrent partout parvinrent jusqu'au roi, qui eut honte d'avoir été si bien servi, et les dragonnades furent suspendues pendant quelques années. Elles recommencèrent en 1684, et eurent surtout pour théâtre le Béarn qui était presque entièrement protestant; là elles dépassèrent tout ce qui s'était fait jusqu'alors. Nous en empruntons les détails à une histoire contemporaine de l'Edit de Nantes. « Parmi les secrets que l'intendant du Béarn, Foucaut, apprit aux gens de guerre pour dompter leurs hôtes, il leur commanda de faire veiller ceux qui ne voudraient pas se rendre à d'autres tourments. Les soldats se relayaient pour ne pas succomber eux-mêmes au supplice qu'ils faisaient souffrir aux autres. Le bruit des tambours, les blasphèmes, les cris, les fracas des meubles qu'ils brisaient ou qu'ils jetaient d'un côté à l'autre, l'agitation où ils tenaient ces pauvres gens pour les forcer à demeurer debout et à ouvrir les yeux, étaient les moyens dont ils se servaient pour les priver de repos. Les pincer, les piquer, les tenailler, les suspendre avec des cordes, leur souffler dans le nez la fumée du tabac, et autres cruautés, étaient le jouet de ces bourreaux, qui réduisaient par là leurs hôtes à ne savoir ce qu'ils faisaient, et à promettre tout ce qu'on voulait pour se tirer de ces mains barbares. Encore que le plus fort de leur étude et de leur application fût de trouver des tourments qui fussent douloureux sans être mortels, bien des malheureux succombèrent. »

Ces persécutions, qui s'étendirent dans tout le Midi, eurent d'abord pour résultat la conversion en masse du Béarn, puis bientôt après, des révoltes sans cesse renaissantes suivies d'amnisties et de supplices. Pas une voix à la cour, hormis celle de Fénelon, ne s'éleva en faveur des malheureux protestants; et madame de Sévigné elle-même écrivait à sa fille cette phrase étrange, écho fidèle de l'aveuglement et de la passion qui égarait les meilleurs esprits : « *Les dragons ont été de bons missionnaires jusqu'ici.* Les prédicateurs qu'on envoie rendront l'ouvrage parfait. » (Voy. CAMISARDS.)

LES MYSTÈRES.

Sur l'autorité de Boileau (1), on attribue généralement à des pèlerins venus de la Terre-Sainte, vers le commencement du quinzième siècle, la création du théâtre en France et l'invention des *Mystères*, drames dont les sujets étaient empruntés aux saintes écritures et aux légendaires. Mais il paraît bien démontré aujourd'hui que des représentations théâtrales de diverses espèces avaient précédé les *Mystères*, qui, eux-mêmes, étaient certainement en faveur dans le royaume dès le commencement du quatorzième siècle (2). L'érudition moderne a cherché à établir que le théâtre avait existé presque de tout temps en France. Suivant un ingénieux auteur, à peine l'Eglise était-elle parvenue à détruire entièrement les jeux anciens des cirques et des théâtres, que l'imagination dramatique renaissait déjà dans les couvents, dans les châteaux, sur les places publiques et dans les campagnes; on en trouve la preuve écrite dans les drames composés du cinquième au onzième siècle, et dans les récits contemporains où se peint vivement une constante avidité des différentes classes de la société, pendant toute la durée du moyen-âge, pour les plaisirs de la scène.

Les *Mystères*, forme dramatique déjà sensiblement perfectionnée sous certains rapports, semblent avoir eu pour origine la célébration de quelques grandes fêtes religieuses qui, suivant l'expression de Fontenelle, se représentaient dans les églises; par exemple, les fêtes des *rois*, des *ânes*, des *fous* et des *innocents*. L'abbé de La Rue émet l'opinion que des représentations de *Mystères* avaient eu lieu chez

(1) Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
De pèlerins, dit-on, une troupe grossière,
En public, à Paris, y monta la première,
Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les saints, la Vierge et Dieu par piété.

(2) L'*Histoire littéraire*, le savant ouvrage de M. Magnin, les curieuses recherches de M. le conseiller Taillandier, etc.

les Normands et les Anglo-Normands, longtemps avant de s'introduire à Paris : il cite le mystère de la *Pentecôte*, joué à Chester en 1327, et celui de la *Naissance de Jésus-Christ*, à Bayeux, en 1350. Toutefois on sait qu'à Paris, en l'année 1313, Philippe-le-Bel donna, au roi d'Angleterre Edouard II, une fête somptueuse, dans laquelle le peuple représenta plusieurs scènes religieuses, tantôt la gloire des bienheureux, et tantôt la peine des damnés.

Aucun document authentique ne permet, du reste, d'attribuer ou de refuser à des pèlerins venus de Terre-Sainte, l'honneur équivoque d'avoir importé en France les mystères. Il est seulement constant que le roi Charles VI, après avoir assisté à Saint-Maur, près Vincennes, aux représentations d'un mystère ayant pour titre la *Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ*, accorda aux acteurs des lettres-patentes en date du 4 décembre 1402 : ces acteurs, qui étaient, non des pèlerins, mais de paisibles bourgeois de Paris, se firent appeler *Confrères de la Passion*, et ouvrirent dans la rue Saint-Denis un théâtre public.

La forme des théâtres sur lesquels on représentait les Mystères, soit en plein air, soit dans l'intérieur d'une salle, était presque toujours la même. Plusieurs échafauds étaient disposés en étages, et chacun d'eux servait à une scène différente. Ainsi, dans le sujet le plus ordinaire, la Passion, l'échafaud le plus élevé représentait le paradis ; les autres figuraient diverses parties de la ville de Jérusalem, le palais d'Hérode, la maison de Pilate, etc. Aux deux côtés du théâtre étaient des gradins sur lesquels les acteurs s'asseyaient lorsqu'ils avaient joué leur scène ; jamais ils ne disparaissaient aux yeux des spectateurs : ceux qui se taisaient étaient réputés absents. Le dessous du théâtre représentait l'enfer : on y communiquait par une gueule de dragon qui s'ouvrait et se fermait pour le passage des diables. C'était une réminiscence du théâtre antique.

Quelque grossière que fût cette mise en scène, un si grand nombre d'échafauds constituait une sorte de magnificence scénique connue seulement dans les grandes villes. On peut juger de la simplicité ordinaire des théâtres par l'apparence de celui représenté dans notre gravure, d'après un tableau de Van-Bons. Ces témoignages empruntés à la peinture sont doublement précieux : ils sont rares et irrécusables.

A l'entrée d'un village, des comédiens de campagne



(Apprêts pour la représentation d'un mystère, d'après un tableau de Van-Bons, peint en 1580.)

appellent les habitants à la représentation d'un mystère. Un d'eux suspend au-dessus de l'avant-scène l'image de la Sainte-Vierge. Les acteurs sont mêlés aux spectateurs : on y distingue, entre autres personnages, la sainte dont le martyre est probablement le sujet de la pièce, un moine, le tyran, le diable, le *comique* ou le fou de la troupe, qui fait faire place devant les tréteaux en chassant avec un fléau de laine quelques spectateurs trop empressés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CÉPHALONIE.



(Vue de Kaligata, dans l'île de Céphalonie. — Gravure de M. Best.)

Céphalonie est la plus grande des îles semées sur la mer Ionienne. Le soleil d'Orient inonde et féconde de ses rayons cette terre privilégiée qui récompenserait généreusement les soins d'un peuple agriculteur. Mais les quatre-vingt mille habitants de Céphalonie se livrent exclusivement à la pêche, et échangent les produits qu'ils en retirent contre ceux de la Morée. Il fut un temps où la puissance maritime de Céphalonie était considérable : ses ports contenaient environ cent cinquante vaisseaux, dont cinquante au moins étaient armés. Comme toutes les anciennes possessions de la Grèce et de Rome, cette île, où les longues paix auraient eu tant de charmes, agitée sans cesse, a éprouvé bien des vicissitudes, et au milieu de luttes sanglantes a souvent changé de maîtres et de nom. Strabon prétend qu'elle s'est appelée d'abord *Cheffo* ou *Kefali;* Pline la nomme *Melania;* Virgile, *Samo* ou *Samos;* d'autres enfin, *Dulichium.* Suivant Pausanias, l'île fut conquise sur les aborigènes par Céphale, et, suivant Strabon, seulement par ses quatre fils, qui donnèrent leurs noms aux quatre villes principales; *Palis*, *Samos*, *Kram* et *Pronos*. De son côté, Pline raconte que ce fut une compagnie de Curètes qui, la première, vint s'établir sur les plages désertes de cette souveraine de l'Archipel.

Après avoir dépassé Corfou, on découvre un golfe magnifique à l'entrée duquel est située *Lixuri* (l'ancienne *Dulichium*). De l'autre côté du golfe, s'élève la ville qui sert aujourd'hui de siége au gouvernement. Elle a changé son nom de *Kram* en celui d'*Argostoli*, depuis le passage de Jason et des Argonautes, qui s'y reposèrent quelque temps en allant à la conquête de la Toison-d'Or. Marc-Antoine exilé entreprit dans l'île la fondation d'une ville où il devait faire sa résidence; mais il fut rappelé sur ces entrefaites, et *Petulia* resta inachevée. A la division de l'empire, Céphalonie échut en partage aux empereurs d'Orient. Ils la conservèrent jusque vers l'an 982. Lorsque Genséric et les Vandales envahirent la Grèce, l'île entière fut ravagée. Depuis, elle eut à souffrir plusieurs fois des agressions des Sarrasins pendant les croisades. Les chrétiens y trouvèrent quelquefois un refuge contre leurs ennemis et contre les tempêtes. Quand Beaudouin fut élu empereur de Constantinople, il assigna des fiefs aux chefs des croisés qui l'avaient aidé à conquérir la Terre-Sainte. Céphalonie échut

à Galus de Tarente en 1215. Galus se déclara tributaire de Venise, dont la puissance maritime, à cette époque, brillait du plus vif éclat. Le comte napolitain de Tocchi acheta l'île, qui tomba enfin au pouvoir des Vénitiens en 1479. La domination des Vénitiens sur l'Archipel a été en général déplorable. Les providiteurs vendaient les places dont ils disposaient. On allait du continent en Ionie, comme autrefois nos commerçants allaient dans les colonies du nouveau monde, pour faire fortune en peu de temps. Les mœurs des dominateurs étaient devenues celles des indigènes, et on trouvait à Céphalonie des bravi qui, comme à Venise, mettaient leur stylet mercenaire au service de toutes les haines. Malgré ce relâchement des mœurs, les Céphaloniens ont montré depuis qu'ils n'étaient pas tout-à-fait indignes de leurs pères, ces éternels alliés des Grecs dans leurs guerres homériques. Prise par les Turcs, reprise par les Vénitiens, tour à tour occupée par les Français et les Russes, puis encore par les Français et les Anglais, Céphalonie avait salué de ses acclamations l'ère de liberté que lui promettait enfin le protectorat de la France. Mais ses espérances ont été déçues : aujourd'hui elle est au pouvoir des Anglais.

L'île de Céphalonie présente au voyageur de charmantes perspectives. En s'éloignant des bords de la mer, on retrouve çà et là les traces d'une végétation puissante : les plaines sont toutes fertiles, des forêts couvrent les flancs des montagnes jusqu'à leurs cimes, de gracieux villages laissent entrevoir de loin en loin leurs blanches maisonnettes au sein de berceaux de feuillage. *Kaligatà*, représenté dans notre gravure, est l'un de ces bourgs, qui sont au nombre de vingt-cinq ou vingt-six. Le dôme de son couvent moitié chrétien et moitié grec s'élève entre deux collines verdoyantes que sépare un ruisseau quelquefois tumultueux comme un torrent, plus souvent paisible. Au loin on voit *Ennéïos*, sur lequel un temple avait été dédié à Jupiter. Du haut de ce mont élevé, le regard embrasse un spectacle magique : ici Zante, où dorment les restes de l'amie de Cicéron, Tertia Antonia; au-dessous Leucade, célèbre par la mort de Sapho; là Ithaque, patrie d'Ulysse et de la sage Pénélope, et dans l'éloignement l'Achaïe.

LE COMTE DE SURREY.

Le premier poëte qui, en Angleterre, commença à imiter les formes de la poésie italienne, et fut, à ce titre, dans son pays, le promoteur de la renaissance, brilla à la fin du règne de Henri VIII. Il s'appelait Henri Howard, comte de Surrey, était fils et petit-fils de ministres, et frère de cette Catherine Howard qui ceignit la couronne pour la livrer au bourreau avec sa tête. Il avait été élevé à Windsor avec Henri Fitz-Roy, duc de Richmond, fils naturel de Henri VIII, et fit en sa compagnie, à l'âge de quinze ans, ce grand voyage d'Europe que les Anglais ont toujours regardé comme le complément nécessaire de l'éducation. Si jeune, il reçut néanmoins une vive impression de la poésie italienne, dont il naturalisa les rhythmes dans la Grande-Bretagne. Mais non content de transporter dans sa langue les mesures que les Italiens avaient empruntées aux Provençaux, il imita même celles qu'ils avaient dérobées à l'antiquité; il leur prit le vers blanc, rejetant comme eux l'ornement gothique de la rime; et se fiant à la cadence naturelle d'une langue qui, pour n'avoir pas la mélodie des idiômes, avait puisé dans ceux de la Germanie le principe d'une harmonie originale et puissante.

Il ne se borna pas à reproduire le système poétique de l'Italie, il en renouvela les passions qu'il poussa, il est vrai, à des extrémités singulières. Epris d'une dame qu'il a célébrée sous le nom de Géraldine, et qu'on croit avoir été de la famille irlandaise des Fitz-Gérald, il lui adressa des sonnets que les Anglais comparent à ceux de Pétrarque. Puis, le chevalier normand reparaissant dans le poëte italien, il parcourut l'Europe la lance à la main, comme Amadis, soutenant envers et contre tous l'incomparable beauté de sa dame. A Florence, où il prétendait avoir découvert le berceau des ancêtres de sa belle, il fit défier publiquement en combat singulier tout chrétien, juif, Turc, Sarrasin ou cannibale, qui ne reconnaîtrait pas la supériorité de Géraldine. S'il en faut croire un tableau demeuré en la possession de sa famille, le combat eut lieu en présence du grand duc de Toscane, et le comte de Surrey fut vainqueur.

De retour en Angleterre, il y renouvela la gloire des antiques tournois en même temps qu'il y déployait l'éclat de la poésie nouvelle. La part qu'il prit aux guerres d'Ecosse et de France acheva de le désigner à l'admiration de ses compatriotes et à la jalousie du roi. Chevalier le plus brillant du royaume, il approchait le trône de si près qu'il fut soupçonné de le convoiter en aspirant à la main de la princesse Marie, et en entretenant des relations avec le cardinal Pole. Henri VIII ne put souffrir, à ce qu'il paraît, la pensée d'avoir pour successeur un homme si accompli : il le fit saisir et l'impliqua dans le procès intenté à la reine sa sœur. Le comte de Surrey périt par la hache, n'ayant pas encore trente ans, huit jours avant la mort du roi, qui offrit ainsi pour dernière victime à ses sombres passions la plus noble tête qu'il pût encore trouver debout dans son royaume. Se voyant mourir à la fleur de l'âge, jetant à travers les barreaux de sa prison un dernier regard sur les campagnes de Windsor, où sa jeunesse s'était écoulée parmi les fêtes, le poëte adressa à la vie de touchants adieux. Les strophes où il exprima ses regrets, mélodieuses, tendres, suaves, peuvent encore aujourd'hui, malgré l'archaïsme de leur style, être citées parmi les bons morceaux de la poésie anglaise. En voici la traduction :

En une prison cruelle comment as-tu pu, hélas ! te changer pour moi, superbe Windsor, où, insouciant et heureux, j'ai passé les années de ma jeunesse avec le fils du roi, dans des fêtes comme n'en virent jamais à Troie les enfants de Priam ?

Est-il ici un lieu qui ne me rappelle de doux souvenirs ? Cours vastes et ombragées, où nous jouions ensemble, tenant toujours nos yeux fixés sur la tour des Dames, et poussant de faciles soupirs arrachés par l'amour !

Magnifiques demeures, brillantes ladies, danses toujours trop courtes, longues conversations pleines de délices, où s'ajoutaient aux paroles des regards qui auraient attendri des tigres, où souvent nous avons plaidé la cause l'un de l'autre !

Jeu de paume où, les bras nus, nous lancions la balle avec des yeux enflammés qui cherchaient ceux de nos dames rangées sur les créneaux du château !

Avenues sablées où, attachant au casque des rubans qui nous étaient chers, montés sur des chevaux fringants, avec des cœurs amis, mais avec un visage terrible, comme si l'un devait détruire l'autre, souvent nous avons combattu à l'épée et au javelot !

Secrets bocages, que souvent nous faisions résonner de nos douces plaintes, auxquels nous apprenions le nom de nos dames, chantant les grâces que nous en recevions, quelle espérance nous avions de réussir, ou quelle crainte d'être remis à longtemps !

Sauvages forêts, bois couverts de verdure, où, la bride lâchée, sur nos coursiers légers, haletants, aux cris des meutes, au bruit des joyeux propos, nous avons chassé le cerf timide et nous l'avons forcé !

Salles aujourd'hui vides, qui chaque nuit abritaient notre sommeil, et qui, hélas ! rappellent dans mon cœur notre douce union; heureux songes, paisible lit de repos !

Intimes pensées échangées avec tant de sincérité, folâtres entretiens, continuelle succession de plaisirs, amitié jurée, gardée fidèlement, doux passé, temps de nos soirées d'hiver !

Ah ! tous ces souvenirs font refluer le sang vers mon cœur ; les pleurs inondent mon visage, les sanglots étouffent ma poitrine ; et à peine ai-je repris un peu de calme qu'aussitôt je recommence ma plainte :

O lieu de félicité, dont l'aspect double tous mes malheurs ! oh ! dis-moi où est mon noble compagnon, que si longtemps tes murailles m'ont vu presser dans mes bras, cher à tous, plus cher à moi qu'à tout autre ?

Hélas ! l'écho seul me répond ! pour tromper ma tristesse, il me renvoie mes stériles plaintes. Ainsi dans le lieu où j'ai joui de tant

de liberté et de tant de biens, je languis prisonnier et délaissé ; et pour bannir la cruelle pensée de ma captivité, je n'ai d'autre recours que la pensée plus cruelle encore de la mort de mon ami.

L'homme est une créature centrale entre les animaux, c'est-à-dire la forme la plus parfaite, qui réunit les traits de tous dans l'abrégé le plus complet.

HERDER.

LA FÊTE DES VIGNERONS,

A VEVEY.

Il existe à Vevey, la seconde ville du canton de Vaud, une société connue sous la dénomination d'*Abbaye des Vignerons*, qui, depuis un temps immémorial, consacre ses travaux à l'amélioration de la culture de la vigne. Sa devise est : *Ora et labora* (prie et travaille). Chaque printemps et chaque automne, elle envoie des experts faire une visite générale de toutes les vignes du district, et, sur leur rapport, elle décerne en prix, aux plus habiles et aux plus industrieux vignerons, des couronnes, des médailles, des serpes et des outils d'honneur. De plus, pour se conformer à une ancienne coutume, peut-être d'une origine païenne, elle célèbre cinq ou six fois par siècle une fête qui s'appelle la *Fête des Vignerons*.

Quelques historiens prétendent que les religieux du couvent de Haut-Cret défrichèrent les rocs buissonneux de La Vaux, et les terres, alors incultes, des environs de Vevey, pour y implanter ce bois tortu dont le fruit ne serait que salutaire, si l'intempérance n'en faisait pas un déplorable abus. Voulant récompenser les vignerons de leurs labeurs, les moines de Haut-Cret avaient coutume de les rassembler à Vevey, chaque année, à l'époque des vendanges, et leur accordaient le plaisir d'une procession par la ville, procession accompagnée de chants sacrés et profanes, en patois du pays, dans laquelle les cultivateurs portaient leurs instruments aratoires, et qui était suivie d'un banquet où l'on n'épargnait pas le vin. Mais, dit Ebel, il est à peu près certain que la Fête des Vignerons date de plus loin que les ordres religieux.

Ces détails peu circonstanciés sur son origine sont les seuls que la tradition nous ait transmis, parce qu'un violent incendie, qui dévora, en 1688, plus des deux tiers de la ville de Vevey, détruisit aussi les archives de l'Abbaye des Vignerons, à l'exception d'un manuel portant la date de 1647, et d'une coupe de Bacchus ornée des écussons des abbés, avec le millésime 1618.

Peu à peu, dans la célébration de la fête, on s'écarta de la simplicité primitive, et de nouveaux ornements y furent incessamment ajoutés. Les cotisations des membres nombreux qui se firent agréger à la société, et probablement aussi les dons volontaires, permirent de déployer plus de luxe et de pompe. Bacchus sur son tonneau, Palès, Cérès, figurèrent successivement dans la cérémonie, portés en procession comme divinités symboliques. En 1797, la Fête des Vignerons fut très brillante ; elle le fut aussi en 1819 (le 5 août), après une interruption de vingt-deux ans, causée tant par les événements politiques qui ébranlèrent l'Europe, que par une suite d'années calamiteuses. En 1833, les 8 et 9 août, elle fut célébrée avec plus d'éclat encore et de magnificence. Vingt mille spectateurs environ assistèrent à cette cérémonie, mélange bizarre de traditions mythologiques, de pratiques chrétiennes, de vieilles coutumes, de danses, de chants, de banquets et de représentations dramatiques dans lesquelles figuraient au-delà de sept cents acteurs, tous costumés d'une manière élégante et convenable aux rôles qui leur étaient assignés.

Les conseils de la société, pour récompenser les vignerons les plus distingués, procèdent de la manière suivante. Une commission, assistée de deux vignerons experts, dont les vignes ne sont pas soumises à la visite, inspecte régulièrement, comme on l'a vu plus haut, les vignes deux fois au moins par année, c'est-à-dire aux époques les plus importantes, après la taille et après l'effeuillaison. Les succès des vignerons sont impartialement constatés et notés. Les deux d'entre eux qui, pendant neuf ans, en ont obtenu le plus, sont décorés, à la fête, de la couronne et d'une médaille d'honneur. Sur vingt-six autres vignerons que l'état prospère de la société permet de récompenser, ceux qui, pendant six ans, sont le mieux notés, reçoivent une médaille d'honneur accompagnée d'une prime. Ceux enfin qui ont obtenu le plus de succès pendant les trois dernières années, reçoivent seulement des primes. Il est indispensable, pour être récompensé, qu'à l'intelligence et au travail, le vigneron joigne la moralité. Pendant l'intervalle d'une fête à l'autre, le conseil décerne, tous les trois ans, des primes aux vignerons qui se sont le plus distingués dans l'art de cultiver la vigne durant cet espace de temps.

La cérémonie commence d'ordinaire par la distribution des couronnes. A la fête de 1833, le 8 août, dès sept heures du matin, toute la procession se dirigea dans l'ordre suivant, au bruit des salves d'artillerie, dans l'enceinte où devait avoir lieu la distribution.

ORDRE DE PARADE.

PREMIÈRE DIVISION. *Conseil, bergers et jardiniers.* — 4 tambours et fifres; 12 musiciens; officiers et soldats (un détachement avec un drapeau aux couleurs fédérales); le drapeau de la société; le hoqueton de la société; 2 vignerons distingués; 2 vignerons couronnés, accompagnés de deux jeunes vignerons portant un cerceau au-dessus de leur tête; M. l'abbé; le Conseil; le secrétaire et le connétable de la société; les adjudants; le jardin des bergères bleues, conduit par neuf bergers; 4 musiciens, violons et flûtes; le commandant des bergers; jeunes bergères avec des guirlandes de fleurs; le porteur du bouquet; 8 bergers avec leurs bergères; 4 bergers conduisant quatre moutons; 8 jardiniers; 8 jardinières.

DEUXIÈME DIVISION. *Troupe de Palès.* — 31 musiciens; chef de la division; 2 canéphores portant des encensoirs; 2 canéphores portant une corbeille de fleurs; 4 canéphores portant l'autel; 2 canéphores portant une corbeille de fleurs; la prêtresse de Palès; 2 canéphores portant l'encens; la déesse Palès portée par quatre nymphes; 12 faucheurs avec leurs faux; 12 faneuses avec leurs râteaux; 1 char de foin sur lequel sont quatre jeunes faneuses.

TROISIÈME DIVISION. *Les vachers.* — 2 cornets des Alpes; 6 vaches conduites par six bouviers; 6 vachers ou armaillers; une servante; 1 char conduisant les ustensiles d'un chalet.

QUATRIÈME DIVISION. — 1 chef de division; 40 jeunes gens porteurs d'attributs, ayant un drapeau et un chef.

CINQUIÈME DIVISION. *Vignerons du printemps.* — 6 musiciens; chef de la division; 30 vignerons, douze qui ont reçu des primes, douze récompensés; un drapeau; 16 vignerons portant le fossoir; 16 effeuilleuses; une division de vignerons pour le second labour; une forge et ses forgerons; 2 remouleurs.

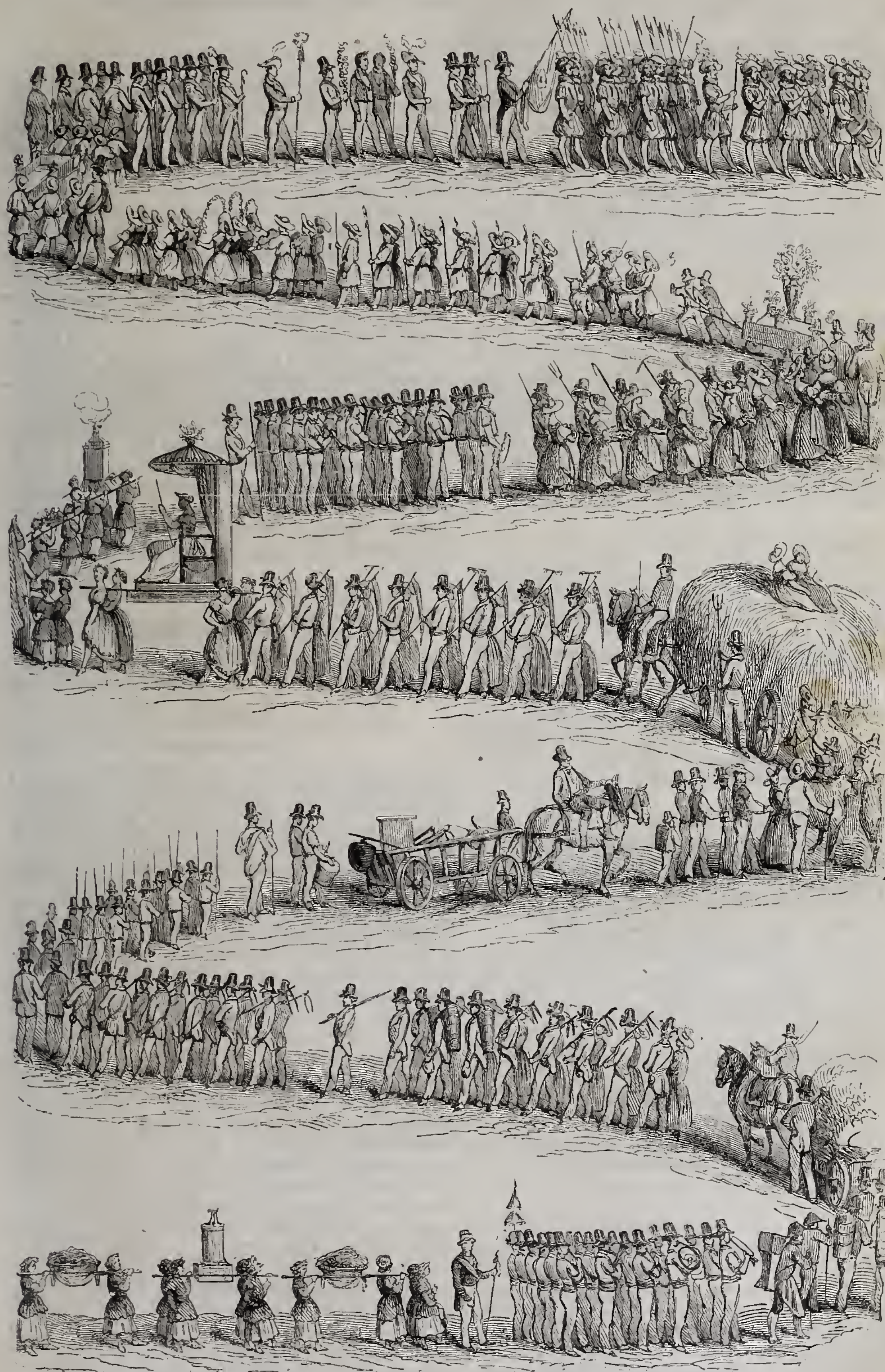
SIXIÈME DIVISION. *Troupe de Cérès.* — 31 musiciens; chef de la division; la charrue; 2 semeurs; 4 bêcheuses; 2 canéphores portant des encensoirs; 2 canéphores portant des offrandes; 4 canéphores portant l'autel; 2 canéphores portant des offrandes; la prêtresse de Cérès; 2 canéphores portant l'encens; la déesse Cérès portée par quatre nymphes; 12 moissonneurs; 12 glaneuses; 1 char de blé; 2 vanneurs; 4 batteurs.

SEPTIÈME DIVISION. *Troupe de Bacchus.* — 28 musiciens;

Fête des Vignerons, a Vevey. — Fin de la Procession.



Fête des Vignerons, a Vevey. — Tête de la Procession.



chef de la division; 2 canéphores portant des encensoirs et 2 portant des offrandes; 3 sacrificateurs, l'un conduisant le bouc aux cornes dorées, le second la hache du sacrifice et le troisième le bassin; 4 canéphores portant l'autel; 2 canéphores portant des offrandes; le grand-prêtre de Bacchus; 2 canéphores portant l'encens; Bacchus, sur un tonneau, porté par des nègres; 12 faunes avec leurs thyrses; 12 bacchantes avec tambours de basques et cymbales; Silène, nourricier de Bacchus, monté sur un âne et servi par deux nègres.

Huitième division. *Vignerons d'automne.* — 6 musiciens; 4 messiers (gardes champêtres); la grappe de Chanaan, portée par deux vignerons; chef de la division; 1 drapeau; 8 vendangeurs portant des brantes; 8 vendangeuses portant des seilles; la bossette (char de vendange) accompagnée de deux vignerons; 4 tonneliers conduisant un vase de cave en ouvrage; l'arche de Noë; le crieur de vin portant un bouquet de houx.

Neuvième division. *La Noce villageoise.* — 30 musiciens, vêtus de l'ancien costume suisse, comme tous les autres acteurs de la noce; chef de division: la cuisine, dans laquelle est une faiseuse de gauffres; le baron et la baronne, avec le costume des anciens nobles féodaux; 1 domestique; le notaire; l'époux et l'épouse; 3 vieillards et leurs femmes; 8 amis de noce avec les amies; des jeunes gens du village; le char conduisant le trousseau; 1 officier; 1 détachement d'anciens Suisses avec deux tambours.

Deux grandes estrades avaient été construites, l'une sur laquelle s'est faite la distribution, et contenant trois mille personnes; l'autre destinée aux spectateurs. En face de ces estrades était dressé un plancher, orné d'arcs de triomphes où étaient figurés les attributs des Quatre Saisons. C'est sur ce plancher que s'exécutèrent plus tard les danses des divers corps figurants.

A huit heures, le conseil, le grand-prêtre de Bacchus, les deux prêtresses et douze canéphores ayant pris place sur l'estrade, le président adressa un discours aux vignerons à couronner; ensuite il déposa sur leur tête la couronne, les décora de la médaille, et leur remit les serpettes d'honneur, ainsi que la prime.

Après la distribution, six trompettes et six cors sonnèrent une fanfare, « portant au loin la renommée des experts vignerons; » puis les conseils, accompagnés du grand-prêtre, des prêtresses et des canéphores, chantèrent un hymne en leur honneur. Quatre corps de musique firent entendre l'air: *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa patrie?*

A leur tour, les vingt-huit vignerons exprimèrent leur reconnaissance par des couplets, à la suite desquels l'orchestre fit entendre l'air: *O ma patrie! ô mon bonheur!*

Après quelques autres cérémonies, les diverses troupes exécutèrent leurs danses et leurs chants, en se portant successivement sur le plancher placé devant la grande estrade.

Chaque troupe, après avoir joué son rôle, retourna à la place qu'elle occupait auparavant. Tous les corps se mirent en marche pour la procession en ville, précédés des conseils. Une heure après, ils étaient réunis sur la grande promenade, autour d'une table de huit cents couverts.

PROMENADE, CHANTS ET DANSES EN VILLE.

Le matin du 9 août 1833, le cortége arriva, en suivant le même ordre que le jour précédent, dans l'enceinte devant les estrades, parcourut la ville en répétant ses danses et ses chants dans les divers quartiers et devant les demeures des principaux figurants à la fête, et se rendit ensuite à la promenade de *Derrière l'Aile*, pour prendre part à un second banquet général, offert, comme le premier, par la société.

Le nombre des spectateurs suisses ou étrangers que cette fête avait attirés a été évalué à plus de trente mille. Les maisons particulières vinrent en aide aux hôtels pour remplir envers cette multitude les devoirs de l'hospitalité; toutefois la plupart des curieux furent obligés de passer la nuit du 8 au 9 août dans les voitures qui les avaient amenés.

DE LA CONVERSATION.

Les discours simples doivent être employés dans les entretiens privés, selon que le requiert la variété des sujets. La voix alors sera douce, claire, facile, et les mots seront appropriés aux matières en question, sans mollesse, hauteur ou injure. Quand ce qui nous touche a été exposé avec mesure, qu'on cède la parole aux autres, afin de ne pas ennuyer en parlant trop. Qu'aucun mot ne nous échappe qui montre ou fasse soupçonner le vice. Quand nous n'avons rien à dire de nous ou qui s'y rapporte, qu'on raisonne de choses honnêtes, utiles, de la manière de bien vivre, de ce qui est honorable ou infâme, des moyens de bien gouverner sa maison ou la République; qu'on parle, dans les moments de loisir, des diverses industries, des talents, des études, des beaux-arts; et si la discussion sortait de ses limites, qu'on l'y ramène, afin d'éviter le charlatanisme des digressions. Dans les entretiens de plaisir et de fête, il faut encore suivre un ordre raisonnable; car c'est une chose fort répréhensible que de parler seulement pour faire rire, et de s'ingénier plutôt à trouver des choses ridicules qu'honnêtes: c'est se faire bouffon. Mais ne savoir rien dire d'agréable, et ne pas se prêter parfois à certains bons mots, serait d'une humeur grossière et sauvage. Il arrive souvent que l'on peut parler des choses qui semblent futiles avec autorité et savoir. PALMIERI.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Suite. —Voy. p. 346.)

CHAPITRE II.

La Self Acting-Mule.

La fabrique était un vaste carré long à trois étages, percé de plusieurs fenêtres condamnées à ne jamais s'ouvrir: elles n'avaient pas été pratiquées pour donner de l'air, mais du jour. Au dehors, à l'une des extrémités de l'édifice s'élevait un long tuyau de cheminée en forme d'obélisque, d'où s'échappaient incessamment les tourbillons d'une fumée épaisse et noire. Dans l'intérieur, les coups mesurés du piston, mû par un gigantesque balancier, ébranlaient le sol, et la machine à vapeur, haletant et soufflant avec la force de trente chevaux (multipliez par vingt, et vous aurez la force active de six cents hommes), mettait en jeu un nombre incalculable de rouages, de broches, de bobines, de métiers filant et tissant pour la plus grande gloire et le plus grand profit de M. Jacquinet, le premier et, comme on le disait dans le pays, le plus entendu des industriels. Aussi aucun honneur, aucune récompense ne lui avaient fait faute. Il avait eu sa part de tous les triomphes que notre temps décerne si libéralement au succès. Le journal du département vantait la prospérité industrielle dont il avait doté le pays. Réélu deux fois commandant de la garde nationale, il s'était dérobé aux suffrages de ses concitoyens qui voulaient l'envoyer siéger à la Chambre, et avait dit, comme Aristide: « Je cède le pas au plus digne. » Il est vrai que cette patriotique modestie masquait un projet plus ambitieux: M. Jacquinet n'avait décliné les honneurs de la députation que parce qu'il visait secrètement à la pairie. Il se promettait de consacrer au bien public les loisirs que lui laisserait la fortune; mais l'aveugle déesse, quoique ayant fait beaucoup pour lui, n'avait pas encore assez fait à son gré.

Fils d'ouvrier, successeur d'un patron qui l'avait accueilli pauvre, et qui lui avait laissé en mourant sa fille unique

pour femme et sa fabrique pour héritage, il se glorifiait d'avoir effacé le passé et éclipsé par l'éclat de son nom celui de son prédécesseur. Il n'en faut pas conclure que M. Jacquinet fût précisément ingrat ou méchant. Non, il n'eût jamais fait le mal pour le plaisir de le faire; il pardonnait même à sa femme de l'avoir enrichi, et il aimait et gâtait ses enfants avec autant d'abandon qu'il en mettait à s'aimer, à se gâter lui-même. N'était-ce pas sa progéniture, les descendants destinés à perpétuer sa race? Quant au reste des hommes, ils ne figuraient dans son esprit que comme des chiffres dont il pouvait soustraire d'assez beaux bénéfices sous forme de travaux, services, éloges; car tout allait à grossir son total. C'était en un mot un égoïste, tel que l'avaient fait les tendances de l'époque et les progrès de *l'industrialisme;* science qu'il se vantait de posséder à fond et de pouvoir professer au besoin.

Isolée des ateliers par une longue avenue plantée d'arbres, la maison qu'habitait M. Jacquinet était située entre cour et jardin. Debout à une fenêtre du rez-de-chaussée, vêtu d'une ample robe de chambre, d'un large pantalon à pieds, chaussé de pantoufles que lui avait brodées sa fille pendant le dernier voyage qu'il venait de faire, le fabricant paraissait absorbé dans la contemplation de plusieurs caisses qui encombraient la cour. Un homme aux traits réguliers et flegmatiques procédait avec méthode à l'ouverture de ces caisses et au déballage. Il tirait chaque pièce de son enveloppe, l'étiquetait, la numérotait et la déposait à terre dans un certain ordre. M. Jacquinet suivait ces diverses opérations avec une anxiété qui lui permettait à peine de respirer. Enfin, quand la dernière caisse fut vide, sa joie fit explosion :

— Pas le moindre dommage! tout en bon état! tout arrivé à bon port : *All is right!* n'est-ce pas, mon brave William? Buvez à ma santé!

L'Anglais, jusque là impassible, tourna la tête, et regardant avec mépris le verre de vin que lui tendait le fabricant, il fit un signe négatif, et montra du doigt, sur la table, la bouteille d'eau-de-vie qu'on avait entamée en son honneur le matin même.

— A la bonne heure, mon brave! Ces diables d'Anglais boiraient du feu, dit à part lui M. Jacquinet, tout en vidant un demi-verre de Cognac à William, qui avala la liqueur d'un seul trait sans sourciller, et retourna à sa besogne.

— Adélaïde! Nancy! cria le fabricant à sa fille et à sa femme, qui étaient restées à coudre près de la table à manger; venez donc! venez voir la plus grande merveille qu'ait jamais enfantée un cerveau humain! un véritable chef-d'œuvre qui laisse bien loin derrière lui l'invention d'Hargrave, la découverte d'Arkwright, et tous les perfectionnements de Lewis Paul, de Crompton, de Cartwright. Honneur à Roberts! au grand Roberts! l'inventeur de la *self acting mule! Self acting!* comprends-tu ce mot, Nancy? Traduis-le à ta mère.

— Qui agit de soi-même, je crois, papa, dit la jeune fille avec un peu d'hésitation.

— Précisément, mignonne, reprit son père en lui donnant une petite tape sur la joue. La mule qui marche seule, ou métier qui fonctionne de lui-même, et qui fait avec le secours d'un seul rattacheur la besogne de plus de deux cents ouvriers! Jugez quelle économie! à deux francs la journée, c'est quatre cents francs net de gagné par jour!

Madame Jacquinet alla se rasseoir et reprit son ouvrage.

— Vous me direz, continua le fabricant, s'exaltant de plus en plus, qu'il y a le prix d'achat, le voyage, le droit d'entrée; mais je compte tout cela : j'ai fait un marché d'or. Le manufacturier qui m'a cédé ce métier y perd trente pour cent; il m'a montré sa facture.

— S'il l'a cédé à perte, c'est qu'apparemment ce métier ne le faisait pas gagner, remarqua madame Jacquinet.

Cette observation fit sur l'enthousiasme de M. Jacquinet à peu près le même effet qu'un glaçon jeté au milieu d'un feu ardent.

— Au fait, dit-il, je n'y avais pas songé.

— C'est évident pourtant, reprit sa femme du même ton froid.

— Oui, mais on ne pense pas à tout. J'avais vu fonctionner cette admirable machine; je devais en croire mes yeux... Si cependant j'avais été trompé!... Mais non, c'est impossible; on ne trompe pas un homme comme moi. Puis j'ai examiné les produits; je me suis assuré des résultats.

— Ce n'en est pas moins étrange! murmura madame Jacquinet.

— Étrange tant qu'il vous plaira : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y a pas deux machines comme celle-là en France; j'ai pris les devants sur mes confrères; j'ai tout calculé. Le capital employé à cet achat ne peut me rapporter moins de cent pour cent la première année. C'est, j'espère, un assez beau placement!

Madame Jacquinet soupira. Son mari, qui se promenait de long en large, s'arrêta tout court devant elle.

— Ah çà! est-ce que vous ne me croyez pas? dit-il. Et tirant un carnet de sa poche : — J'ai ici toute l'opération. Il se mit à repasser ses chiffres; car la remarque de sa femme et le silence qu'elle s'obstinait à garder lui causaient un certain malaise.

M. Jacquinet s'estimait trop haut en sa qualité d'homme et d'industriel pour daigner prendre conseil de la personne à laquelle il avait associé sa vie; mais il tenait à en être approuvé, ne fût-ce que comme satisfaction d'amour-propre.

— C'est parfaitement juste! s'écria-t-il d'un air triomphant; tous frais d'achat, d'octroi, de port, déduits, j'économise cent pour cent sur le travail. Voyez plutôt... Mais vous ne m'écoutez pas, madame Jacquinet. A quoi pensez-vous donc?

— Aux hommes! aux pauvres ouvriers que cette invention va laisser sans ouvrage!

— Ils trouveront à se faire employer dans d'autres manufactures dont les procédés sont moins avancés, et qui n'ont pas de *self acting mule.*

Madame Jacquinet secoua tristement la tête.

— D'ailleurs je ne les congédierai pas tous; j'ai toujours eu de l'humanité, moi. Je compte en garder moitié : seulement il faudra qu'ils subissent une baisse de salaires.

— Les malheureux ont déjà tant de peine à vivre!

— Bah! ils ne se passent pas de boire, cependant... A propos, dit le fabricant, j'oublie ce brave William qui doit avoir le gosier à sec.

Et se rapprochant de la fenêtre, il appela le mécanicien anglais, et lui versa une nouvelle rasade qui fut expédiée aussi lestement que la première.

— S'ils s'enivrent, reprit madame Jacquinet, c'est trop souvent faute de pouvoir se procurer une nourriture saine et substantielle.

— Certes, avec quarante sous par jour, un homme ne jeûne ni de pain, ni de viande.

— Et s'il a une femme et des enfants?...

— Qu'a-t il à faire de se marier? Voilà d'où vient tout le mal. Les économistes l'ont victorieusement prouvé : tant que les pauvres s'obstineront à multiplier par-delà leurs ressources, ils s'exposeront à être affamés. Voyez plutôt l'Irlande! Sa population a doublé en vingt ans. C'est une véritable plaie d'Egypte, comme me le disait un Anglais. Les nuées de sauterelles n'étaient rien à côté de ces fourmilières d'hommes. Et, chose étonnante, plus la misère et la famine en tuent, plus il en naît (1)!

— C'est peut-être une loi d'en haut, dit madame Jacquinet. Dieu veut que les pauvres opprimés multiplient d'autant plus vite qu'ils souffrent davantage, afin de hâter par le nombre le jour de leur délivrance.

(1) Fait contestable.

M. Jacquinet regarda sa femme d'un air ébahi.

— En vérité, Adélaïde, vous avez parfois les idées les plus bizarres! les plus romanesques! Et tournant sur le talon avec dédain : —Au fait, vous avez été nourrie de ces billevesées-là. Votre père...

— Mon père était juste, bon, et profondément occupé du sort de ceux qui travaillaient avec lui et pour lui, dit vivement madame Jacquinet.

— Oh! il s'entendait à merveille à gâter l'ouvrier! aussi que de peine n'ai-je pas eu à réformer les abus que sa faiblesse avait laissé enraciner!

— Dites plutôt sa bonté.

— Sans doute, sans doute. C'était un brave homme, mais un pauvre industriel. Il ne se doutait pas des plus simples lois de l'économie politique, cette science des nations : aussi ne tirait-il pas de sa fabrique la moitié de ce qu'elle eût dû rapporter.

— Du moins, il était aimé et béni!... Mais ne parlons pas de ce temps-là, dit madame Jacquinet.

— Il est certain qu'il ne ressemble pas au nôtre! Je voudrais bien voir le père Michaud à l'œuvre aujourd'hui avec le développement qu'a pris l'industrie, la concurrence acharnée que se font les fabricants, les machines nouvelles qu'on invente tous les jours. Il faut une autre tête que la sienne pour faire face à tout : le bon homme y eût perdu l'esprit! Il est mort à propos.

Madame Jacquinet se leva et se mit à plier son ouvrage. Un léger tremblement de ses lèvres trahissait seul l'émotion intérieure qu'elle s'efforçait de contenir.

M. Jacquinet alla vers la fenêtre.

— Eh bien, William, la besogne avance-t-elle? Quand croyez-vous que nous pourrons marcher?

L'Anglais leva les cinq doigts de la main droite et le pouce de la gauche.

— Six jours! Diable! c'est encore bien long! Voyons: c'est aujourd'hui jeudi : vendredi, samedi, dimanche, lundi, mardi : ce sera mercredi. Entends-tu, petite, dit M. Jacquinet s'adressant cette fois à sa fille, mercredi prochain tu verras marcher notre mule..... et tu ne sais pas, ajouta-t-il en clignant de l'œil, cette mule te donnera un poulain.

La jeune fille leva la tête, et regarda son père comme pour lui demander le sens de cette énigme.

— Oui, mon enfant, je ne plaisante pas. Il y a longtemps que tu as envie d'un petit cheval pour galoper dans le parc avec ton frère : eh bien, c'est une fantaisie que je puis te passer. J'y emploierai les premiers bénéfices de la *self-acting mule*. Y es-tu maintenant?

— Vous êtes bien bon, papa; mais...

— Mais quoi? Achève donc.

— Je ne me soucie plus d'avoir un cheval.

— Comment, mademoiselle? Est-ce encore quelque nouveau caprice? On vous ménage une surprise, et vous n'en êtes pas plus reconnaissante!

— Oh! je vous demande pardon, papa; je vous suis très, très obligée : seulement, si cela vous était égal, j'aimerais mieux me passer de cheval, et avoir la somme que vous mettriez à l'acheter.

M. Jacquinet sentit un mouvement de joie mêlé d'orgueil à cette déclaration. Il reconnaissait son sang dans cet attrait pour l'argent monnayé.

— A la bonne heure! dit-il; je ne m'oppose point à ce que tu sois économe. Je comptais mettre cent écus à cet achat; tu les auras, et en belles pièces d'or. C'est plus commode à garder.

— Mais je ne veux pas les garder, reprit vivement la jeune fille.

La figure épanouie du fabricant redevint sombre.

— Et que prétendez-vous donc en faire, mademoiselle? dit-il.

— Payer les mois d'apprentissage de la petite Marthe... Vous savez, papa, cette pauvre petite qui a eu deux doigts de la main gauche pris dans les engrenages et brisés... Elle ne peut plus venir comme autrefois travailler à la fabrique; mais elle pourrait peut-être apprendre un métier, et sa mère désire tant qu'elle puisse gagner sa vie! Ils sont si malheureux, papa, continua la jeune fille, enhardie par le silence de son père. Vous ne pouvez vous figurer quelle pauvre maison : à peine s'il y a de quoi se coucher et s'asseoir, et cependant tout est propre et rangé.

— Qu'en savez-vous? s'écria tout-à-coup M. Jacquinet d'une voix tonnante. Qui vous a permis d'aller chez ces gens-là? Qui vous y a conduite?

— Moi, dit avec calme madame Jacquinet.

— J'aurais dû m'en douter. La femme et la fille d'un fabricant aller dans de pareils repaires, sans respect pour ma dignité et la vôtre! Ainsi vous n'avez pas craint de conduire cette enfant dans le plus infâme quartier de la ville, dans la *Petite Pologne*, rendez-vous habituel des voleurs et des filles perdues!

— Il n'y a point de lieux qu'on ne puisse aborder en sûreté quand la charité et le devoir nous y appellent, reprit madame Jacquinet. C'est une leçon que je voulais donner de bonne heure à ma fille, et qui j'espère lui profitera.

M. Jacquinet haussa les épaules.

— Ne pouviez-vous envoyer des secours, de l'argent, même un médecin, s'il y avait quelqu'un de blessé? Voilà ce qui eût été convenable, décent, et qui n'eût compromis personne de ma maison.

— Marthe est fille de Pierre Landry, et Landry était un des premiers ouvriers de mon père.

— Belle raison pour le traiter mieux qu'un autre et lui attirer l'envie de tous ses camarades!

— Mon père estimait sa probité et son intelligence, reprit madame Jacquinet. Pour rien au monde je n'eusse voulu l'humilier par un envoi d'argent. J'étais sûre, au contraire, qu'en y allant moi-même il ne me refuserait pas.

— Et il a daigné condescendre à accepter votre aumône? reprit M. Jacquinet d'un ton ironique; c'est trop de bonté à lui et trop d'honneur pour nous. En vérité, ajouta-t-il, c'est par trop absurde. Que ces visites ne se renouvellent pas : je le défends formellement, entendez-vous, madame Jacquinet. Voilà bien les femmes! il faut qu'elles fassent du sentiment à propos de tout et à tout propos.

Il se dirigea vers la porte; mais, revenant sur ses pas au moment de sortir :

— Recommandez bien au cuisinier de soigner le *roast-beef* de William; que ce soit surtout cuit à l'anglaise, tendre et saignant. Je veux que ce garçon soit parfaitement traité chez moi, qu'on ne lui refuse absolument rien : c'est bien le moins que je puisse faire pour un homme qui a escorté la *self-acting mule* de Manchester ici, et qui va me mettre à même de me passer de tant de bras inutiles. Encore une fois, qu'on ne le laisse manquer de vin ni d'eau-de-vie, dit M. Jacquinet en sortant.

— Il est déjà plus d'à moitié ivre mort, reprit madame Jacquinet en regardant l'Anglais, qui avait interrompu sa besogne pour se coucher au soleil sur une des caisses vides.

— Croyez-vous, maman, que papa consente à me donner les cent écus? demanda Nancy.

— Je n'en sais rien, mon enfant.

— Alors comment payer l'apprentissage de la pauvre petite Marthe?

— Nous y aviserons, dit la mère.

La suite à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

ANCIENS VOYAGEURS.

(Voy. p. 330.)

DON HENRI-LE-NAVIGATEUR.



(Buste de don Henri, par M. Droz, d'après une ancienne miniature. — Voy. la note p. 363.)

A l'une des époques les plus critiques pour la civilisation moderne, quand l'orient de l'Europe tremblait déjà sous le cimeterre des Osmanlis, une merveilleuse suite d'expéditions chrétiennes vint tout-à-coup rétablir l'équilibre du côté de l'occident; le génie des croisades y reprit son essor avec une audace sans exemple, et, par des conquêtes inespérées, fit bientôt oublier la perte de Constantinople et la chute de l'empire byzantin. Ce fut le 21 août 1415. Ceuta, dont les richesses, les fortifications et la position maritime, encore sans rivale sur le détroit de Gibraltar, faisaient la force de l'Espagne musulmane, tomba, après une attaque audacieuse, au pouvoir des Portugais. Ces nouveaux croisés y étaient entrés pêle-mêle avec les Sarrasins; puis, grâce au concours des marchands génois établis dans la ville, ils avaient couronné leur premier succès par l'occupation entière de la place.

L'infant de Portugal, don Henri, troisième fils de Jean Ier, se couvrit de gloire dans cette entreprise. Né en 1394 et à peine âgé de vingt et un ans, il y avait pris part à la tête des chevaliers du Christ, dont il était alors le huitième grand-maître. Ces intrépides compagnons de l'infant n'étaient, comme on sait, que les anciens templiers rajeunis sous un nouveau nom. A l'époque où Philippe-le-Bel, au lieu de réformer l'ordre du Temple, avait préféré le détruire pour s'emparer de ses biens, don Denis, roi de Portugal, d'accord avec les rois de Castille et d'Aragon, fit réintégrer chez lui les chevaliers dans tous leurs droits. La prévoyance de don Denis avait aussi préparé le matériel de la puissance maritime à laquelle le Portugal était désormais appelé; et c'est avec les forêts de pins qu'il avait fait semer que furent en partie construites les flottes qui, portant la guerre chez les Musulmans africains, leur montrèrent la supériorité de la navigation chrétienne et les menacèrent d'une décadence sans retour. Telle était l'heureuse situation du Portugal, lorsque la prise de Ceuta lui donna d'un côté la clef du détroit, et de l'autre un point de départ pour longer les côtes occidentales d'Afrique, et aller par des mers inconnues à la découverte de la route des Indes.

Jean Ier venait de répartir entre ses fils les affaires de son royaume, et il avait confié à don Henri celles de l'Afrique. D'un autre côté, Martin V, élu pape unique et légitime dans l'immortel concile de Constance, venait d'exciter tous les

chrétiens aux nouvelles croisades dont les Portugais avaient donné le signal. C'est alors que, pour se mieux consacrer à ces saintes entreprises, le jeune don Henri se plaça, comme au premier poste, sur la pointe du cap Saint-Vincent, l'ancien *promontoire sacré* dont le nom allait reparaître dans celui de la ville de Sagre : de là, et sans sortir du royaume, l'infant pouvait embrasser d'un seul regard tous les objets de son ambition, la Méditerranée, l'Afrique, et cet Océan encore couvert de mystères, nommé par les Arabes la *Mer ténébreuse*, mais sur lequel il était résolu de porter les lumières de la civilisation chrétienne.

Chasser les infidèles du détroit, convertir à l'Evangile les tribus païennes de l'Afrique, et surtout doubler la pointe australe de ce continent pour rejoindre par mer les chrétiens d'Ethiopie et ceux des Indes, confondus sous le nom de sujets du Prêtre-Jean; porter alors secours à ces derniers débris de la chrétienté orientale, et avec l'alliance de ces vieilles populations attaquer l'islamisme, ou du moins puiser aux sources jusqu'alors inexpugnables de ses richesses, ressaisir, en un mot, l'Orient qui semblait échapper sans retour à l'Europe latine : telles étaient les grandes pensées qui enflammaient le cœur de don Henri. C'est dans ce but qu'après la conquête de Ceuta, il s'était mis en rapport avec les Maures, les Arabes et les juifs trafiquant depuis longtemps dans cette ville, où les caravanes apportaient l'ivoire, l'or et les esclaves de l'intérieur, et d'un autre côté les richesses de la Mecque et de l'Orient. Les récits des indigènes purent expliquer à don Henri les positions du sud de l'Afrique et les anciens périples d'Hannon, de Scylax, d'Eudoxe de Cysique. Confirmées par ces traditions vivantes, les vagues notions de la géographie d'Hérodote, de Possidonius, de Pline, de Ptolémée, se précisèrent peu à peu, et la relation moderne de Marco Polo, les écrits contemporains de Pierre d'Ailly les changèrent en certitude.

De là cette foi scientifique qui se mêla à la foi religieuse dans les découvertes des Portugais, comme plus tard dans celle de Christophe Colomb et des Espagnols. D'ailleurs comment hésiter, quand les ambassadeurs du fameux Prêtre-Jean venaient solliciter les secours du roi d'Aragon en 1427 (1), et quand au concile de Florence en 1439, l'envoyé du patriarche et du roi d'Ethiopie recevait et acceptait au nom de tous les jacobites le décret de l'union des Grecs et des Latins?

C'est pour atteindre au but de tant de notions diverses où s'alimentait une immense espérance, et d'où devait sortir la découverte de la moitié du globe, que le palais de Sagre devint, quarante années durant, le rendez-vous des meilleurs cosmographes et des plus habiles marins. L'école hydrographique catalane lui fournit Jacques de Majorque, le Danemark lui recommanda le gentilhomme Ballarte, Venise se vit enlever par lui Cada-Mosto; et Christophe Colomb, jeune encore, vint livrer un combat presque à sa vue, à la suite duquel sauvé comme par miracle, il se fixa à Lisbonne, et oublia Gênes pour se vouer à sa glorieuse destinée.

Grâce donc à l'infant Henri, tous les regards se fixèrent sur les profondeurs de cet Océan, dont il voulait à tout prix et pour la gloire de Dieu, savoir le dernier mot. C'est ainsi qu'il devint le restaurateur des connaissances hydrographiques et nautiques, qui lui ont valu le surnom de Navigateur et ont si merveilleusement aidé aux progrès de la civilisation.

La première expédition de découverte eut lieu en 1418, et doubla le cap Nun, terme de la navigation ordinaire. Mais là n'étaient pas les véritables difficultés qui devaient se rencontrer au cap Bojador, à 60 lieues plus au sud. Ce cap était pour les marins superstitieux un objet de terreur fantastique; et les préjugés populaires, fortifiés d'ailleurs par des erreurs scientifiques, en avaient fait le sombre gardien des mystères de l'Océan. Comment doubler en effet ce promontoire qui, s'avançant près de 40 lieues vers l'ouest, formait à sa pointe des courants formidables pour les faibles navires de cette époque? Et puis l'opinion qu'au-delà les bas-fonds rendraient la navigation impossible; que la zone torride changerait la race blanche en nègre; qu'enfin, tout espoir de retour était perdu contre les vents qui se précipitent vers le Sahara, et y remplacent l'air échauffé et raréfié par les sables brûlants du désert : telles étaient les craintes des marins les plus intrépides, dépourvus encore des moyens de gagner le large avec sécurité pour sortir des courants qui règnent autour du cap Bojador.

Mais la foi et la science de don Henri triomphèrent également de tous ces périls réels ou imaginaires. Il apprit à ses chevaliers l'art de se reconnaître en mer par l'usage du compas nautique et de l'astrolabe, et leur communiqua l'ardeur qui l'animait pour la propagation du christianisme. C'est alors que Gil Eanez, Alphonse Gonçalvez, Nuno Tristam, tous gentilshommes de l'infant, élevés à son école et dans son palais, allèrent chercher la gloire ou la mort « pour le service de Dieu. » De petites barques, sur lesquelles nos marins d'aujourd'hui craindraient eux-mêmes de s'aventurer loin des côtes, furent les instruments de leurs découvertes : c'étaient des *barinels*, espèce d'embarcations à rames, ou des caravelles surmontées de deux voiles latines.

C'est avec ces dernières que Gil Eanez le premier, muni d'une boussole, de cartes et d'instructions précises, parvint enfin à doubler le fameux cap en 1434. Aussitôt d'autres expéditions lui succédèrent qui revinrent à Lisbonne chargées de nègres et de poudre d'or des côtes d'Afrique; et alors seulement, l'opinion établie, vaincue par le succès, consentit à proclamer la gloire de don Henri. Les biens et la valeur de l'ordre du Christ avaient fourni aux frais des premières caravelles; mais l'espoir du gain appelant bientôt des compagnies de spéculateurs, ceux-ci se placèrent sous la bannière des chevaliers de l'infant, dont la croix ombragea de concert les intérêts du commerce, de la science et de la religion.

Ces premiers succès furent pourtant interrompus par un cruel revers. Jean Ier était mort en 1433; et, sous le règne de son fils Edouard, en 1436, fut livrée la malheureuse bataille de Tanger. Les Portugais faillirent y succomber au début de leur carrière de gloire non loin du champ de bataille d'Alcasser-Kébir, où leur grandeur s'éclipsa un siècle et demi plus tard avec leur roi don Sébastien. Un frère de don Henri, don Ferdinand, laissé prisonnier en otage pour obtenir aux siens la liberté de la retraite, resta chez les Maures qui le condamnèrent à tourner la meule, parce que les Portugais n'avaient pas voulu rendre Ceuta en échange de sa liberté. Il mourut au royaume de Fez après six ans de captivité, et fut honoré comme un martyr dans sa patrie, qui lui dut la conservation de Ceuta, gage de l'avenir maritime du Portugal.

Don Henri et les chevaliers du Christ eurent alors presque tout le poids des nouvelles entreprises. Cependant, sous le règne d'Alphonse V, leurs caravelles pénétrèrent, à partir de 1440, jusqu'au cap Blanc, et fondèrent un établissement à Arguim pour le commerce de la poudre d'or.

En arrivant à *Rio-del-Oro*, les Portugais trouvèrent des nègres idolâtres et crurent voir en eux les descendants des anciens Ethiopiens. La poudre d'or et la traite des nègres excitèrent de plus en plus l'avidité de la nation, tandis que don Henri, occupé à convertir les nouveaux esclaves, les renvoyait souvent dans leur patrie pour y propager la civilisation chrétienne. En 1446, Denis Fernandes passa l'embouchure de la rivière de Sénégal et découvrit le cap Vert. Après lui, Nuno Tristam pénétra dans le Rio Grande, et y mourut percé de flèches empoisonnées. D'autres caravelles pénétrèrent jusqu'en Guinée, et en ramenèrent des nègres sur les marchés de Lisbonne et d'Oporto. La

(1) Voir une notice sur Guillaume Filastre, par M. R. Thomassy. *Bulletin de la Société de géographie*, février 1842.

compagnie que don Henri avait formée pour cette expédition avait obtenu le privilége du commerce des contrées découvertes, comme le Portugal lui-même devait bientôt obtenir du Saint-Siége la possession exclusive des contrées à découvrir le long des côtes d'Afrique jusqu'aux Indes inclusivement. Ces priviléges réprimèrent les abus de l'extrême concurrence qui se manifestait alors dans tous les intérêts généraux de la chrétienté. La bulle pontificale assurait, en outre, indulgence plénière à tous ceux qui succomberaient dans ces expéditions, et, en même temps, portait anathème contre quiconque troublerait les Portugais dans ces *conquêtes chrétiennes*. Habile juridiction, seule capable d'assurer le droit des gens de cette époque, et qui, à l'aide d'un arbitrage librement reconnu, valut à la civilisation les découvertes du cap de Bonne-Espérance et du Nouveau-Monde! Assurés d'un tel appui, les Portugais poursuivirent leurs entreprises alors regardées comme si téméraires. Ainsi dès 1448, époque où s'arrête la chronique d'Azurara, historiographe de don Henri, leurs caravelles, naviguant à l'est dans le golfe de Guinée, avaient pu dresser la carte de 400 lieues de côtes nouvelles au sud du cap Bojador, leur point de départ. C'est peu d'années après en 1455, que le Vénitien Cada-Mosto, retenu en Portugal au moment où il se rendait dans les ports de Flandre, vint à son tour mettre son savoir et son intrépidité au service de don Henri. Il poursuivit les explorations des chevaliers du Christ, découvrit ou visita de nouveau les îles du cap Vert et du moins fut le premier qui donna des notions sur Tambouctou et sur l'intérieur du Soudan.

Ces découvertes sur le littoral de l'Afrique et sur la route des Indes en avaient amené d'autres plus occidentales sur la route qui devait conduire en Amérique, par exemple la découverte des Açores en 1449. Ces nouvelles îles avec celles de Madère, déjà découvertes en 1419, et des Canaries occupées dès 1402 par les intrépides compagnons de Béthencourt, formant trois archipels joints par plusieurs îlots aux côtes opposées d'Europe et d'Afrique, donnèrent une idée de terres plus lointaines vers l'ouest, en même temps qu'elles dessinaient vaguement les limites d'une petite *mer méditerranée percée*, sorte de vestibule de la Méditerranée proprement dite.

Mais la pensée de don Henri, ne se montrant encore que par un seule face, poussait alors l'esprit des Portugais vers le sud. Leur pavillon avait d'ailleurs pénétré jusqu'au 7° ou 8° au-delà de l'équateur, là où le golfe de Guinée, s'enfonçant d'ouest en est, leur apparaissait comme la limite australe du continent africain : cet enfoncement avait même déjà persuadé aux navigateurs portugais que la Guinée confinait à l'Egypte, de même que le Sénégal leur avait semblé une branche du Nil. Erreur générale, mais surtout heureuse illusion que semblaient confirmer quelques géographes anciens, et qui, reproduite par les cosmographes nouveaux, entretint la persévérance de ceux que la vérité aurait jetés dans le découragement.

L'espérance d'atteindre aux Indes et de porter secours aux chrétiens du Prêtre-Jean était donc dans toutes les âmes, et don Henri voyait son œuvre assez avancée pour être sûr que Dieu et les hommes la conduiraient à bonne fin. D'un autre côté, le roi don Alphonse V s'était emparé de Tanger, d'Alcasser et d'Arzille, trois postes nouveaux qui donnaient au Portugal les clefs de la Méditerranée et de l'Océan. Les fondements d'une grandeur jusqu'alors sans égale étant assurés à sa patrie, don Henri put la quitter pour aller, dans une patrie meilleure, rejoindre ses compagnons d'armes, premiers martyrs de ces nouvelles croisades. Le précurseur de Christophe Colomb et de Vasco de Gama mourut en 1460.

Et maintenant, regardons les traits de ce prince, reproduits d'après la miniature du manuscrit de son éloquent historiographe Gomes Eanes de Azurara, et en même temps d'après le buste qu'en a fait un de nos statuaires les plus distingués, M. Jules Droz (1). Nous pouvons y reconnaître à la fois un grand caractère et un esprit profondément original. C'est bien là l'homme aux veilles savantes, aux jeûnes austères, aux études infatigables, en qui l'enthousiasme et le savoir, la dévotion et la philosophie, nous montrent un des types les plus complets des héros de la civilisation chrétienne. Son entreprise de doubler le cap Bojador fut comparée aux douze travaux d'Hercule par ses contemporains ; et lui-même avait fait représenter sur ses armoiries les pyramides d'Egypte, pour attester son ambition d'égaler les plus célèbres monuments de l'antiquité. Il avait pris pour devise les mots *Talent de bien faire*, qui témoignaient que ses œuvres tendaient avant tout au bien de l'humanité : noble devise, digne de ce prince généreux comme de ses grands desseins, et que ses matelots, à chaque nouvelle terre découverte, gravaient sur la pierre ou sur l'écorce des arbres : la langue française était encore alors la langue de la chevalerie. Nous savons également comment don Henri avait hérité de l'esprit chevaleresque de nos croisades, anéanti chez nous dans le chaos du quatorzième siècle. C'est donc à la France moderne, qui renoue partout le fil de ses traditions, à rendre hommage à la mémoire de ce héros si cher aux Portugais, mais qui nous rappelle aussi le prince capétien Henri de Bourgogne et les croisés français, conquérants du Porto en 1072 et premiers fondateurs du Portugal.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 90, 220, 259.)

SUITE DU NEUVIÈME SIÈCLE.

Cours plénières. — Sous les rois de la seconde race, les cours plénières furent plus fréquentes et plus magnifiques qu'elles ne l'avaient été antérieurement. On appelait *cours plénières* des assemblées formées annuellement à Noël et à Pâques, ou à l'occasion du joyeux avénement d'un roi, d'un mariage, de la réception de quelque prince étranger ou de tout autre sujet de joie extraordinaire. La fête était célébrée tantôt dans une des maisons royales, tantôt dans quelque grande ville, quelquefois en pleine campagne, toujours en un lieu commode pour y loger tous les grands seigneurs, obligés par leur rang même d'y assister.

La ville choisie pour théâtre de cette solennité se parait et se métamorphosait comme par enchantement. Les chemins étaient couverts d'une litière de joncs, les murs garnis de tapisseries de haute lice fabriquées dans les riches ateliers de Flandre, les balcons revêtus de draps camelotés, d'étoffes de soie à crépines d'or et d'argent, les façades et les parois des monuments publics ornées d'armoiries et de devises; les étendards des seigneurs flottaient à toutes les fenêtres des maisons particulières. Le peuple en habit de fête, les jeunes femmes vêtues de blanc et couronnées de roses; les corps de bourgeoisie en longues robes vertes ou bleues, les artisans divisés par classe, qui chacune avait sa livrée, se rangeaient sur le passage du souverain, précédé du clergé portant les croix d'or et les bannières des abbayes voisines dont tous les clochers carillonnaient du matin jusqu'au soir. Le prince, entouré de la noblesse, s'avançait lentement monté sur un coursier blanc, qui agitait son collier de sonnettes et sa crinière empanachée. Au bruit des cymbales et des buccines, la plus belle fille, les cheveux flottants, et ornée d'un chapel d'églantiers, venait à la rencontre de

(1) C'est l'ingénieux et savant M. Ferdinand Denis qui a découvert ce manuscrit unique si longtemps cherché par les Portugais, et nous espérons que cette inappréciable découverte l'encouragera à nous donner bientôt, de concert avec M. J. Droz, une série d'illustrations littéraires et artistiques, consacrées aux plus célèbres navigateurs des quinzième et seizième siècles.

l'illustre personnage et lui présentait les clefs de la ville. De toutes parts on criait : *Noël!* et *vive le roi!* et l'on répétait, suivant l'adage du temps, *bon roi amende le pays.*

La fête, qui durait sept ou huit jours, commençait par une messe solennelle, pendant laquelle le célébrant, qui était toujours un évêque, déposait sur la tête du roi, avant l'épître, une couronne. Le roi ne quittait cette couronne qu'en se couchant : il la gardait à table et au bal. Il mangeait en public, dans un lieu un peu élevé, pour être vu de tout le monde. Ses tables, auxquelles étaient admis les évêques, les ducs, les abbés, les comtes et autres seigneurs, étaient servies avec profusion. Devant chaque service, qu'on portait sur celle du roi, marchaient des flûtes, des hautbois et un grand nombre d'officiers. A l'entre-mets, vingt hérauts d'armes rangés en rond devant la table, et tenant à la main chacun une coupe pleine d'or et d'argent, criaient trois fois : « Largesse du plus puissant des rois ! » Puis ils semaient l'argent ; et tandis que le peuple le ramassait avec des cris de joie, les trompettes sonnaient des fanfares.

Il y avait l'après-dînée, pêche, jeu, chasse, danseurs de corde, plaisantins, jongleurs, pantomimes. Les plaisantins faisaient des contes, les jongleurs jouaient de la vielle, les pantomimes représentaient des légendes ou des farces. Une dépense considérable était employée à faire venir toute sorte de bateleurs ou charlatans ; la fête n'était belle qu'autant qu'il y en avait beaucoup.

Chevelure. — On conserva, sous les rois de la seconde race, la coutume de dégrader les princes en les faisant raser.

Il ne faut pas néanmoins s'imaginer que les longues chevelures fussent encore en faveur ; au contraire, le goût dominant voulait qu'elles fussent rondes et ne descendissent



(Neuvième siècle. — Louis III, d'après Montfaucon et Viel-Castel.)

pas plus bas que le milieu du cou. La mode des cheveux longs fut entièrement abolie sous Louis-le-Débonnaire. La tête de Charles-le-Chauve n'était pas capable de la ramener. Les oreilles profitèrent d'une circonstance si favorable, elles furent dégagées. A cette époque, ceux qui se rendaient aux assemblées, aux conseils, aux cérémonies, avaient soin de se raser le devant de la tête : on supposait qu'un front dégarni de cheveux indiquait plus d'intelligence, plus



(Dixième siècle. — Bourgeois, Musicien et Chanoine, d'après Herbé.)

de raison. Les cheveux perdirent bientôt le peu de longueur qui leur restait : rasés d'abord par devant, ensuite par les côtés, puis par derrière, ils finirent par former une espèce de calotte sur le sommet de la tête.

Cependant la statue de Louis III, que nous publions, et qui était placée sur sa tombe à Saint-Denis, représente ce roi avec de longs cheveux tombants. Sa robe a des manches larges ; un pan de son manteau entoure ses épaules ; sa couronne est entourée de fleurons, et sa chaussure se termine en pointe arrondie. Mais il y avait toujours un peu d'idéal dans ces images des souverains.

En même temps que nos pères se privaient de leurs cheveux, ils se prenaient de belle passion pour le poil des animaux. On fixe ordinairement cette révolution au temps des conquêtes de Charlemagne en Italie. Non seulement ce fut la mode de décorer les habits avec des fourrures ; on s'avisa même d'envelopper sa tête de peaux garnies de poils. La dépouille des agneaux servit d'abord ; on lui substitua plus tard le menu-vair, l'hermine et autres fourrures précieuses.

L'ornement de tête que cette mode produisit et qui s'est perpétué jusqu'au siècle dernier, est connu sous le nom d'*aumusse*. Les uns prétendent que, dans l'origine, ce n'était qu'un bonnet fort court ; peu à peu il descendit jusque sur le cou et enfin sur les épaules. Les autres assurent que l'aumusse n'était autre chose qu'un chaperon entièrement couvert de poils. Quoi qu'il en soit, les aumusses ont été en grande réputation pendant plusieurs siècles.

DIXIÈME SIÈCLE.

Seigneurs, commerçants et artisans. — Au dixième siècle, les seigneurs laïques et ecclésiastiques habitaient des châteaux, où se réunissaient tous ceux qui jouissaient de quelque indépendance de fortune, et qui affectaient, dans

leurs vêtements ou dans leurs maisons, de l'élégance et du luxe; mais autour d'eux régnaient le découragement et la solitude. L'industrie et les arts utiles languissaient obscurément dans les villes que les invasions des Normands n'avaient pas encore saccagées, et le commerce, restreint dans ses développements, avait été forcé de suivre les consommateurs. Ainsi ce n'était point dans les anciennes capitales des Gaules qu'on trouvait les riches magasins, les assortiments d'étoffes et les armures dont les seigneurs et les nobles dames faisaient usage dans leurs châteaux. Le commerçant voyageur, comme dans tous pays où le peuple est opprimé, cheminait avec ses voitures et portait ses marchandises du manoir d'un seigneur à celui d'un autre. Sans demeure fixe, sans dépôt, comme sans fortune appréciable, il échappait de la sorte aux extorsions des grands, qui d'ailleurs ne pouvaient guère se passer de ses services.

Quant aux professions mécaniques, qui demandaient moins de capitaux et s'exerçaient également partout, les hommes puissants avaient soin d'y destiner quelques uns de leurs serfs. Charlemagne, dans le capitulaire *De villis*, avait ordonné de pourvoir chacun de ses châteaux ou maisons royales d'ouvriers en fer, d'orfévres ou argentiers, de tailleurs, de tourneurs, de charpentiers, d'armuriers, de ciseleurs, de savonniers, de brasseurs capables de bien faire la cervoise, le cidre, le poiré et toute autre liqueur bonne à boire, de boulangers, de faiseurs de filets pour la chasse, et d'autres hommes encore exerçant des métiers qu'il serait trop long d'énumérer. A l'exemple de Charlemagne, chaque prélat, chaque comte ou vicomte s'était appliqué à avoir pour son propre usage les mêmes artisans, et le nombre de ceux-ci fut toujours en proportion de la richesse ou de la puissance de celui au service duquel ils étaient attachés. C'est pour cela que la fondation d'un cou-



(Dixième siècle. — Cavalier et Soldats, d'après Mifliez.)

vent ou celle d'un château avait pour conséquence la fondation d'un petit bourg où se rassemblaient, à l'ombre de la grande maison, les hommes dont le travail était nécessaire au maître.

Costumes militaires. — Le costume militaire était en grande partie resté au dixième siècle ce qu'il avait été sous Charlemagne (voyez p. 222); il conservait encore quelque chose des traditions romaines: c'était pour les uns les lon-



(Dixième siècle. — Princesse, Dames nobles et Seigneurs, d'après Montfaucon et Herbé.)

gues tuniques resserrées par une ceinture et recouvertes d'un ample manteau ou chlamyde, et pour les autres le costume militaire romain, où l'on commençait à voir l'invasion du mauvais goût. Les boucliers, les épées, les casques avaient pris des formes bizarres qui les éloignaient chaque jour davantage des modèles sur lesquels on avait voulu les façonner. Les soldats portaient une cotte de mailles très courte sur une tunique qui descendait jusqu'aux genoux. Leurs souliers étaient attachés par des bandelettes comme en portaient beaucoup de Français au temps de Charlemagne. Leur coiffure avait la forme du bonnet phrygien. Outre l'arc, les flèches et l'épée, ils avaient pour arme offensive la lance, et pour arme défensive le bouclier.

La figure de cavalier que nous reproduisons porte un casque orné d'un volet et l'écu au bras. L'armure qui reparaît à son pied autorise à croire qu'il est entièrement bardé de fer. Son cheval, couvert d'une longue draperie qui ne laisse apercevoir que la queue et le bas des jambes, a la tête garnie de lames de fer, et porte une aigrette entre les deux oreilles.

Costumes de femmes. — L'habillement des femmes paraît avoir éprouvé peu de changements au dixième siècle. Rien de plus simple que leur coiffure, de moins étudié que leur frisure, de plus uni, ni en même temps de plus fin, que leur linge. La coupe élégante de leurs vêtements rappelait encore la parure des Grecques et des Romaines. Leurs robes étaient parfois serrées au point de laisser voir toute la finesse de leur taille; d'autres étaient si haut montées qu'elles leur couvraient entièrement le cou : on nommait ces robes *cottes-hardies*. La cotte-hardie, qui a été longtemps le vêtement des femmes françaises, et qui était commune aux hommes et aux femmes, était une tunique longue, descendant jusqu'aux talons, serrée d'une ceinture, et fermée aux poignets. Les reines, les princesses et les dames nobles, y ajoutaient un long manteau doublé d'hermine ou une tu-

nique avec ou sans manches. Souvent aussi leur costume se composait de deux tuniques et d'un voile ou draperie, qui remontait jusque par-dessus la tête, entourait le cou, et venait retomber par-devant sur la poitrine.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Suite. —Voy. p. 316, 358.)

CHAPITRE III.

Une Discussion.

La sinistre prédiction de Ravageot ne tarda pas à s'accomplir. Le samedi suivant, à l'heure de la paie, le contre-maître signifia aux ouvriers qu'ils devaient s'attendre à une nouvelle baisse de salaire, à moins qu'ils n'aimassent mieux se voir congédiés tous. M. Jacquinet voulait bien leur accorder huit jours pour se décider.

— Mais c'est nous mettre le couteau sur la gorge! s'écrièrent-ils.

— Que voulez-vous, répondit l'impassible caissier; nous avons la main forcée : nous ne pouvons pas payer plus cher que nous ne vendons. Les produits baissent tous les jours, et la concurrence nous ruine.

— Elle fait pis pour nous; elle nous tue! répliquèrent les ouvriers. Et ils retournèrent chez eux, la mort dans l'âme.

La Petite-Pologne était ce soir-là toute pleine de rumeur et d'agitation. Des groupes se formaient dans les ruelles, aux portes des maisons : on n'entendait qu'imprécations et jurements.

Ravageot le Belge semblait seul puiser dans la consternation générale un redoublement de joie et d'activité. Il allait et venait de l'un à l'autre groupe, excitant les colères, réveillant les ressentiments, aiguillonnant toujours, n'apaisant jamais.

— Ne vous l'avais-je pas dit? Me croirez-vous cette fois?... Quand la faim chasse le loup du bois, il faut bien qu'il morde...

— Et si on le tient en laisse comme un chien? grommela un des hommes.

— Il montre les dents, et on le lâche, reprit Ravageot.

— Gueux de fabricants! murmura un second; ils nous affament pour s'enrichir.

— Et quand nous serons morts et enterrés, ils rouleront carrosse sur nos cadavres.

— Ils ne sont pourtant qu'un contre cinq cents, dit un des ouvriers en serrant les poings.

— A la bonne heure! s'écria Ravageot. Voilà ce qui s'appelle parler, père Loup! Si nous voulions seulement nous entendre, ils n'oseraient pas nous manger la laine sur le dos; car en définitive nous sommes les plus forts.

— Au fait, je voudrais bien savoir qui les a enrichis, ces scélérats de fabricants, dit le père Loup.

— Vous, moi, nous, tous; voilà pourquoi ils nous foulent aux pieds, les misérables! Il faut leur faire la loi!

— Oui, oui, faisons-leur la loi! s'écria la foule.

— Mais comment?

— En nous coalisant, répondit Ravageot, en refusant de travailler au-dessous de deux francs par jour. Si nous tenons ferme, il faudra bien que le Jacquinet mette les pouces!

— C'est dit.

— Vous jurez de maintenir les salaires, ou de ne plus travailler pour M. Jacquinet.

— Oui, oui! Jurons-le! s'écrièrent les ouvriers. Mais avant qu'ils eussent étendu la main, et fait le serment, Landry s'avança au milieu du cercle. Sa haute taille, son sang-froid, son renom d'honnête homme, lui valaient sur ses camarades un ascendant dont il usait avec modération, et seulement dans les grandes circonstances : il fit signe qu'il voulait parler.

— Ne l'écoutez pas, s'écria Ravageot; il vous prouvera que vous avez tort de ne pas tendre le cou et vous laisser saigner comme l'agneau à la boucherie.

— Je n'ai qu'un mot à dire, reprit Landry.

— Dites-le, cria une voix.

— Non!

— Si!

Et le tumulte recommença.

Landry demeura immobile à la même place, promenant un regard tranquille sur ces visages grimaçants. Enfin, dès que le calme fut un peu rétabli :

— Avant de jurer que vous ne travaillerez plus, avez-vous réfléchi aux suites? demanda-t-il. Avez-vous songé qu'en vous retirant vous laissez le champ libre aux machines?

— C'est vrai, murmura-t-on.

— Prenez garde qu'on nous prenne au mot, poursuivit-il; prenez garde que le fabricant s'habitue à se passer de l'ouvrier.

— Si nous ne pouvions plus avoir d'ouvrage, ce serait encore pis qu'une baisse de salaire, dit un des hommes.

— Aussi l'Angleterre ne vomit chez nous ces infernales machines que pour nous affamer, reprit un second.

— Mort aux machines! s'écria Ravageot.

La foule répondit par un long hurlement :

— Brisons-les!

— Oui, nous en ferons un feu de joie, et nous danserons autour!

— Y a-t-il ici quelqu'un qui se souvienne de Claude Vougeot et de sa femme? demanda Landry.

— Oui, certes, répliquèrent plusieurs voix. C'étaient de braves gens! des cœurs d'or!

— Vous savez de quoi ils sont morts, et bien d'autres avec eux?

— Pardi! des épluchures, qui les prenaient à la gorge et à la poitrine pendant qu'ils battaient et qu'ils cardaient.

— Où veut-il en venir? dit Ravageot avec impatience.

— Cette méchante besogne, continua Landry, vous dépêchait un homme à vingt-cinq ans, une femme à vingt.

— C'est vrai : j'en ai vu mourir pas mal dans ces prix-là.

— Aujourd'hui, reprit encore Landry, un homme dure deux fois autant. Et pourquoi?

— C'est-il malin! Parce qu'il ne carde plus.

— Et qui s'en charge? qui le préserve de la maladie, si ce n'est la machine à carder?

— Nous y voilà! dit Ravageot.

— Oui, mes amis, les machines sont de belles et bonnes inventions, poursuivit Landry. Rappelez-vous la première qui fut apportée dans le pays. Combien n'en étions-nous pas émerveillés! Et quand notre brave patron, M. Michaud, nous raconta que cette *Jeannette*, qui prêtait vingt bras à l'ouvrier, et lui épargnait le temps et la fatigue, avait été inventée par un pauvre ouvrier comme nous, qui l'avait baptisée du nom de sa femme, les larmes nous en vinrent aux yeux : il nous sembla que c'était une aide, une compagne de travail qu'on nous donnait, et nous ne nous trompions pas : grâce à la Jeannette, nous eûmes du temps de reste. Tout le monde était occupé alors; la journée n'était que de douze heures, et se payait trois francs.

— Aujourd'hui elle est de seize, et se paye deux! Voilà la différence, interrompit Ravageot.

— C'est pas l'embarras, les machines ont du bon, dit un des ouvriers; mais il y en a trop.

— Ne voyez-vous pas que Landry prêche pour son saint, cria Ravageot. La nouvelle machine ne lui fera pas de tort, à lui. C'est un aristocrate : il file du 80 (1).

(1) La grosseur du fil de coton ou de laine s'exprime par la

— Quand je filerais encore plus fin, dit Landry avec amertume, les machines en viendront à filer plus fin que moi et sans mon aide. Je le sais, mais je n'en dirai pas moins que ce sont de belles choses, et que ce serait un crime de les briser.

— A bas le fileur! cria Ravageot. A bas le défenseur des machines!

— Je ne suis pourtant pas suspect, dit Landry d'un ton bref. Si quelqu'un ici avait le droit de crier Mort aux machines, certes ce serait moi. Ma petite Marthe n'a-t-elle pas eu deux doigts broyés par les rouages?

Un frémissement parcourut l'assemblée.

— Dieu m'est témoin, reprit-il d'une voix émue, que j'aurais donné ma vie pour épargner cette souffrance à l'enfant. Mais cela même ne me rendra pas injuste : je dirai toujours que les machines en elles-mêmes sont bonnes, que la propriété d'autrui est sacrée, et qu'on n'y saurait attenter sans péché.

— A bas le prédicateur! à bas le capucin! interrompit Ravageot.

— Vous n'êtes pas obligés de me croire, poursuivit Landry; mais un jour viendra, qui n'est peut-être pas bien loin, où le remède sortira du mal, et où vous bénirez ces mêmes engins que vous voulez briser.

— Ne vous lasserez-vous pas d'écouter ce rêveur? s'écria Ravageot. Trève à tes sermons! Veux-tu ou non être des nôtres?

— Non; je ne veux pas m'enrôler parmi les briseurs de machines!

— Ni nous non plus, dirent plusieurs voix.

— Si tu n'es pas de la coalition, reprit le Belge, si tu ne t'engages pas à refuser le travail, et à mettre à la masse pour vivre sans rien faire pendant huit jours, quinze s'il le faut, tu es un faux frère, et nous te chasserons.

— Qui n'est pas avec nous, est contre nous! Et le cercle se serra menaçant autour de Landry, les uns lui montrant le poing, les autres brandissant leurs bâtons.

— Vous savez bien que ni menaces, ni coups, ne changeront ma résolution, quelle qu'elle soit, dit Landry.

— Nous verrons, s'écria Ravageot et son parti, impatient d'en venir aux mains. Parle. Qu'as-tu résolu?

— De n'être des vôtres qu'à deux conditions.

— Lesquelles?

— La première, c'est qu'il ne sera fait aucune tentative pour briser la nouvelle machine; la seconde, c'est qu'avant de nous coaliser, dix d'entre nous, dont les noms seront tirés au sort, se rendront chez M. Jacquinet pour lui représenter notre détresse, et lui demander le maintien des salaires.

— Bah! autant parler à un sourd, reprit le père Loup. Ça prendra comme un cautère sur une jambe de bois.

— Est-ce dit? demanda Landry.

— Oui!

— Non!

— Il est comme le fabricant, il veut nous faire la loi.

— C'est qu'aussi, grommela Ravageot, madame Jacquinet est venue voir sa petite fille, et ça l'a flatté.

Landry se retourna vivement :

— Que parles-tu de madame Jacquinet? dit-il; c'est une brave femme, humaine et bonne, qui a du sang de son père dans les veines; et s'il y en a ici pour dire le contraire, je leur soutiendrai en face qu'ils en ont menti.

— C'est vrai qu'elle vaut mieux que son mari, reprit le père Loup; au moins elle n'est pas fière, elle : quand elle rencontre un ouvrier, elle a toujours un petit mot d'encouragement à lui dire.

— Bah! c'est de la politique, interrompit Ravageot. Elle ne nous aime pas plus que le fabricant : seulement elle est plus fine, et veut nous amadouer; voilà tout.

— Tout pour toi, dit Landry.

— Allons, les amis! s'écria Ravageot, que chacun mette la moitié de sa paie à la masse sans barguigner, et finissons-en!

Mais les avis étaient partagés; ceux qui s'étaient montrés les plus fougueux en paroles hésitaient à se dessaisir de leur argent. Il fallut aller aux voix, et la majorité fut pour l'ajournement de tout projet hostile jusqu'à l'issue de la démarche proposée par Landry. On convint de se réunir le lendemain pour tirer au sort le nom de ceux qui devaient se rendre chez le fabricant.

Il était plus de minuit quand l'assemblée tumultueuse se dispersa. Landry regagna sa demeure, inquiet, le cœur serré. Ennemi des coalitions, il les croyait également funestes aux intérêts de l'ouvrier et du fabricant, propres à nourrir les haines et à désunir de plus en plus deux classes déjà trop séparées. Mais comment faire entendre raison aux passions ameutées par la faim? Il avait obtenu un délai; c'était plus qu'il n'espérait. Mais après? Si le maître se montrait inflexible, qui pourrait contenir ce flot grossissant?

Il poussa la porte entr'ouverte, et descendit les marches qui conduisaient à l'humide réduit habité par sa femme et sa fille malade. Toutes deux dormaient, couchées sur l'unique matelas de la maison. La mère soutenait hors du lit, dans son sommeil, la main mutilée de l'enfant, soigneusement pansée et enveloppée de linges blancs. Une veilleuse, apportée par madame Jacquinet, éclairait de sa faible lueur les deux pâles visages, l'un amaigri par la souffrance, l'autre par les inquiétudes et les privations. Landry les regarda quelques instants; puis essuyant du revers de sa main les larmes qui s'amassaient dans ses yeux, il s'agenouilla et pria.

C'était une de ces âmes endurantes et fortes, qui, sentant d'instinct le néant de ce monde, s'élancent au plus haut, et ne se reposent qu'en Dieu. Calmé par cette ineffable espérance que la prière fait descendre dans les cœurs simples et croyants, Landry se releva ranimé. Il effleura de ses lèvres le front de sa fille; et après avoir rompu un morceau du pain noir posé sur la planche au-dessus du lit, il alla s'étendre sur une paillasse, que quelques planches séparaient du reste de la pièce.

La suite à une prochaine livraison.

La politesse est une envie de plaire. La nature la donne, l'éducation et le monde l'augmentent. La politesse est un supplément de la vertu. On dit qu'elle est venue dans le monde quand cette fille du ciel l'a abandonné. On a douté si elle tenait plus du vice que de la vertu. Je crois qu'elle est un des plus grands biens de la société, puisqu'elle contribue le plus à la paix. Elle est une préparation à la charité, une imitation même de l'humanité. La vraie politesse est modeste; et comme elle cherche à plaire, elle sait que les moyens pour y réussir sont de faire sentir qu'on ne se préfère point aux autres, qu'on leur donne le premier rang dans notre estime.

L'exacte politesse défend qu'on étale avec hauteur son esprit et ses talents. Il y a aussi de la dureté à se montrer heureux à la vue de certains malheureux. Il ne faut que du monde pour polir les manières; mais il faut beaucoup de délicatesse pour faire passer la politesse jusqu'à l'esprit. Avec une politesse fine et délicate, on vous passe bien des défauts et on étend vos bonnes qualités. Ceux qui manquent de manières ont plus besoin de qualités solides, et leur réputation se forme lentement. Enfin la politesse coûte peu et rend beaucoup. Madame de Lambert.

---

quantité d'écheveaux qui entrent dans un demi-kilogramme. La filature à la jeannette donne rarement au-delà de 60 à 70 écheveaux.

RÊVERIE DE LA PAUVRE SUZANNE.

SOUVENIRS DE LA CAMPAGNE DANS LA VILLE.

Au coin de Woodstreet (la rue du Bois), quand se lève le jour, on voit dans une cage un merle qui chante, et il y a trois ans qu'il chante ainsi. La pauvre Suzanne a passé auprès, et a entendu dans le silence du matin le chant de ce merle.

Ce chant agit sur elle comme un enchantement. Quel est le sujet de sa peine? Elle voit une colline qui s'élève devant ses yeux, des arbres, une grande masse de vapeurs qui s'écoulent dans la plaine, et les flots d'une rivière au fond de la vallée de Cheapside.

Elle voit au milieu du vallon de verts pâturages qu'elle a si souvent traversés avec son seau, et une seule petite chaumière, un nid comme celui d'une colombe, l'unique chaumière qu'elle aime sur la terre.

Elle regarde, et son cœur est dans les cieux; mais tout bientôt s'évanouit, le brouillard et la rivière, la chaumière et les ombrages: les eaux ne couleront pas, la colline ne s'élèvera pas, et les couleurs ont disparu.

WORDSWORTH.

COPPET.

C'est au souvenir de ceux qui ont vécu au sein de leurs ombrages que les plus beaux sites empruntent leur plus durable renommée. Ce n'est pas l'architecture massive de ce grand château appuyé sur ses quatre tourelles qui préoccupe le spectateur; ce n'est ni la riche végétation qui l'entoure, ni le charmant village qui, aux pieds du manoir, se mire avec son petit temple protestant aux formes rigides et droites dans les eaux bleues du lac, que le voyageur se plaît à contempler; non, sa pensée retourne en arrière, il cherche un écho des temps écoulés, il demande à ces muettes salles le nom de ceux qui les firent résonner d'accents tour à tour calmes, passionnés, enthousiastes, gais, sublimes ou résignés. Quoi! est-ce donc déjà du passé, de l'histoire? Ces nobles et grands esprits qui, semblables à des astres, brillèrent sur notre horizon, ont-ils disparu sans achever leur rapide carrière, laissant derrière eux leurs écrits comme une lumineuse trace? Ah! ce sont des tombeaux qui, mieux que ses fleurs, ses feuillages, ses rochers et ses eaux, parent cette solitude maintenant silencieuse et morne.

Est-ce la fraîcheur et l'ombre que vous cherchez dans ce petit bois? Là, M. Necker, retiré loin du bruit et des agitations d'un monde qui l'avait trois rappelé, déifié et banni, fit élever la tombe de sa femme; c'est là que repose sa dépouille terrestre; là sa fille au brillant génie, son petit-fils, sa petite-fille, sont venus le rejoindre avant le temps: flots inégaux échoués sur une même plage.

La fenêtre que vous apercevez du coin de la large avenue, c'est celle du cabinet de M. Necker: c'est de la place où vous êtes que sa fille, si tendre, aux impressions si vives, le vit pour la dernière fois. Il agitait son mouchoir; tous deux se disaient: A bientôt! L'air emporta leurs paroles, et, revenue en toute hâte de Weimar, madame de Staël espéra vainement embrasser encore une fois le père qu'elle idolâtrait. C'est sur cette montagne bleue, la première qui se dessine du côté des Alpes, qu'à ce retour plein d'angoisses elle vit vers le soir disparaître un immense nuage semblable à une grande figure d'homme. Benjamin Constant la lui montra en nommant son père; car il savait bien que c'était l'imagination qu'il fallait charger de tromper les poignantes douleurs de cette âme passionnée.



(Vue de Coppet, au bord du Léman.)

Et plus tard, lorsque la lutte entre la liberté des idées et le despotisme militaire fut déclarée, ce fut à Coppet que madame de Staël éleva le drapeau de la pensée, autour duquel se rallièrent tant d'hommes illustres morts aujourd'hui: Benjamin Constant, Matthieu de Montmorency, Sismondi; leur souvenir, qui plane encore autour de cette demeure, remplit l'âme de ceux qui la visitent de grandes et mélancoliques pensées.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

GEORGES FOX, FONDATEUR DU QUAKÉRISME.

(Voy. p. 281.)



(Une Assemblée de Quakers au dix-huitième siècle. — D'après une ancienne gravure.)

Georges Fox, fondateur de la société des Quakers ou Amis, est né en 1624 à Drayton, dans le comté de Leicester. Pendant son enfance et une partie de sa jeunesse, il servit comme berger dans la maison d'un homme qui exerçait à la fois les professions de cordonnier et de marchand de bestiaux. « C'était une occupation qui convenait à l'âme » de Georges Fox, dit William Penn, son disciple. Inno- » cente et solitaire, elle semble avoir été l'emblème de sa » mission religieuse. » On ne saurait douter, en effet, que ce genre de vie n'ait dû fortifier beaucoup les prédispositions de Fox à la méditation et au mysticisme.

A cette époque l'Eglise anglicane était déjà établie ; mais un grand nombre de personnes qui n'approuvaient pas ce culte s'en étaient séparées pour former plusieurs sectes. D'autres demeuraient dans l'incertitude au milieu de ces divisions, et s'abstenaient de tout culte extérieur ; mais elles étaient prêtes à suivre le premier homme qui leur prêcherait une doctrine analogue aux désirs et aux sentiments religieux plus ou moins vagues qui les agitaient. C'est dans ces circonstances favorables que Georges Fox se crut appelé à devenir l'apôtre d'une foi nouvelle. La lecture des controverses théologiques, alors fort nombreuses, avait contribué à exalter son imagination. Il résolut d'aller achever de s'éclairer aux prêches et dans les conversations des personnes pieuses. En 1643, il commença à voyager à pied, presque sans ressource, s'arrêtant dans tous les lieux où les dissidences religieuses lui donnaient occasion de proposer lui-même à des esprits cultivés ou à des cœurs fervents des objections contre les sectes existantes et ses inspirations personnelles. A l'exemple de beaucoup d'anglicans, de presbytériens, d'indépendants et d'anabaptistes, il prenait la parole dans les églises, dans des maisons particulières, ou même dans la campagne. La nouveauté et la hardiesse de ses idées, la véhémence de ses prédications, l'exposèrent plusieurs fois à de sérieux dangers. En 1648, dans une église du comté de Leicester, il éleva la voix au milieu d'une controverse, et, après une critique violente de l'anarchie des esprits, il s'écria « que l'Eglise était le pilier et la base de la vérité ; mais » qu'il ne fallait pas entendre par le mot Eglise une multi- » tude mélangée, professant un même culte extérieur, ni » une vieille maison bâtie de mortier, de pierres et de bois. » L'Eglise ne peut être, dit-il, composée que de pierres vi- » vantes, de membres vivants, enfin d'une famille spiri- » tuelle dont Christ est le chef. » A ces mots, le ministre quitta la chaire, les auditeurs abandonnèrent leurs bancs, et l'assemblée se dissipa ; mais Georges Fox en entraîna avec lui une partie dans une auberge, la prêcha toute la nuit, et ajouta des prosélytes à ceux qu'il s'était déjà faits pendant les années précédentes. En 1649, un dimanche matin, en entrant dans la ville de Nottingham, il vit la grande église ouverte ; il y entra, et, après avoir entendu quelques instants le prédicateur, il l'interrompit pour le réfuter. Cette fois on saisit Georges Fox et on le jeta en prison. Un autre jour, ayant voulu prêcher lui-même dans l'église de Mansfield, il fut insulté, battu, lapidé par le peuple et attaché à une sorte de pilori. A Market-Bosworth, il fut aussi lapidé et chassé de la ville. A Chesterfield, il harangua le clergé et le peuple ; mais on le mena devant le maire, qui le garda jusqu'à la nuit, puis le fit conduire hors de la ville par des huissiers et par le guet. Pendant presque toute l'année suivante (1650), il fut enfermé dans la prison de Derby. En 1651, rendu à la liberté, exalté par la persécution, il recommença plus hardiment encore qu'auparavant ses travaux de propagande, traversant les villes populeuses, pieds

nus, et invitant la multitude à se convertir à sa foi et à le suivre. Ce fut dans le comté d'York qu'il trouva les esprits le mieux disposés à adopter ses doctrines. Lorsque le nombre de ses disciples lui parut assez considérable, il s'appliqua à les unir et à leur faire pratiquer sa morale. Il forma dans toutes les parties du royaume des réunions soumises à une discipline morale qui, remarquable à certains égards, existe encore aujourd'hui. Toutefois, il ne cessa point de voyager et de prêcher : il parcourut successivement l'Ecosse, le pays de Galles, l'Irlande, les Indes occidentales, l'Amérique, la Hollande, et une partie de l'Allemagne. Le ridicule et les insultes qu'il eut à subir dans ces différents pays, loin de nuire à ses idées, contribuèrent à les répandre. Mais de longs séjours dans des prisons malsaines altérèrent beaucoup sa santé et abrégèrent sa vie. Pendant une de ces incarcérations les plus dures, Charles II lui offrit sa grâce : il la refusa, disant qu'une grâce supposait toujours une faute. Il mourut le 13 novembre 1690. Quelques heures avant sa mort, ses amis lui ayant demandé comment il se trouvait : « Tout va bien, leur répondit-il ; la puissance de Dieu règne sur tout, et sur la mort même; que le nom de Dieu soit béni ! »

Quelque opinion que l'on ait du quakérisme, quelque censure que l'on croie devoir en faire suivant la foi que l'on professe, on ne peut pas apprendre sans intérêt que le fondateur de cette secte était d'une morale pure et austère. Sa vie était simple et modeste. Extrêmement sobre, il s'abstenait de toute liqueur forte. Il travaillait sans cesse, et ne donnait que peu d'heures au sommeil. Il était sérieux, mais en même temps affable. Son caractère était doux, tendre, et plein de compassion. Il a fondé en faveur des pauvres des institutions qui sont respectées de tout le monde. Aux Indes occidentales, il intervenait souvent entre les planteurs et les nègres pour soustraire ces derniers à des traitements cruels.

Fox est peut-être le premier homme, dit Clarkson, qui se soit hautement prononcé contre l'esclavage des noirs. Dans sa patrie, il demanda la réforme de plusieurs dispositions pénales d'une sévérité barbare. Il élevait la voix pour dénoncer les abus sans s'effrayer des ennemis qu'il se suscitait, et cette hardiesse eut souvent des conséquences heureuses pour la société tout entière.

Mais c'est assez nous arrêter à la biographie du fondateur ; nous avons promis de consacrer quelques pages aux doctrines, aux usages et à la constitution de la Société des Amis.

SOUFFRANCE ET PROGRES.

NOUVELLE.

(Suite. —Voy. p. 346, 358, 366.)

CHAPITRE IV.

M. Jacquinet (1).

M. Jacquinet occupait la plus belle pièce de la maison : du salon de compagnie, situé au premier étage, il s'était fait une splendide chambre à coucher. Les fenêtres s'ouvraient d'un côté sur la cour, de l'autre sur un riant parterre, auquel succédaient un verger et un parc qui descendaient en pente jusqu'à la rivière. La disposition du terrain permettait aux regards ravis d'embrasser dans un vaste ensemble une profusion de fleurs des teintes les plus riches, de l'aspect le plus harmonieux, se détachant sur un réseau d'arbres fruitiers dont les branches pendantes pliaient sous l'abondance du fruit; plus loin, la masse sombre des feuillages du bois était interrompue par des percées qui laissaient voir à travers un voile mobile les eaux courantes, scintillant par points comme des broderies d'argent sur un fond noir. Enfin, par-delà le miroir limpide où se réfléchissait le ciel, des coteaux verdoyants fuyaient vers l'horizon en lignes ondulées. Si les yeux, à la fois charmés et éblouis de ce magnifique spectacle, se reportaient à l'intérieur, ils éprouvaient un autre genre de fatigue : ce n'était qu'or mat et bruni. Les moulures, les rosaces du plafond, chaque panneau en glace, étaient encadrés dans une multitude de filets brillants. Une riche étoffe de soie brochée retombait en plis nombreux autour du lit, monté sur estrade, et figurant un autel surchargé de dorures et d'ornements de mauvais goût. Une foule de bagatelles coûteuses, étalées sur des tablettes de laque, et rassemblées sans choix, témoignaient des préoccupations puériles du possesseur. Les meubles, d'une allure disgracieuse, mais chers et *confortables*, étaient merveilleusement adaptés à ce sans-gêne de l'égoïsme, qui ne tient compte ni de l'élégance ni de la beauté. Quoiqu'on fût en été, un épais tapis turc garnissait le parquet. M. Jacquinet se faisait gloire d'avoir présidé à cet arrangement. Sa femme avait, disait-il, les goûts trop bourgeois pour entendre la richesse du décor. Ce n'était pas que, lui, aimât le luxe : tout au contraire; s'il en affichait, c'est qu'il y était forcé pour soutenir son crédit et en imposer aux envieux. Ainsi le prétendait-il du moins; mais au vrai il voyait que l'or attirait l'or, et il s'en servait en guise d'hameçon pour en faire pleuvoir dans ses coffres : puis c'était un cadre dont l'éclat rejaillissait sur lui. Il espérait ensevelir son passé sous ces somptueux dehors, comme la chenille de certain papillon s'enveloppe d'une coque dorée avant sa métamorphose. Enfin, de même que quelques artistes aiment l'art pour l'art, M. Jacquinet aimait l'or pour l'or.

Mais ce précieux métal avait ce jour-là perdu de sa puissance : peut-être même le fabricant eût-il consenti à en échanger quelques parcelles contre un peu de relâche aux souffrances qu'il endurait.

Le dos tourné au beau site que le soleil baignait de ses rayons, à demi couché dans une large ganache, les jambes soutenues par une pile de coussins, il poussait de temps à autre un gémissement sourd que lui arrachait la douleur et l'impatience.

— Aïe! aïe! maudite goutte! Etre tenu ainsi pieds et poings liés! Quel supplice! Je croyais que la crise touchait à sa fin : on dirait qu'elle redouble.

Il agita vivement une sonnette posée sur la table : un domestique entra.

— Dites à Bruno, le contre-maître, de venir me parler.

Le domestique avait à peine refermé la porte que M. Jacquinet sonna de nouveau.

— Ne pouviez-vous attendre un moment? Roulez mon fauteuil près de la fenêtre... Aïe! aïe!... Plus doucement, imbécile. Ne sentez-vous pas que vous me faites mal? Où est madame?

— Dans le bureau de monsieur. Madame écrit.

— C'est juste. J'oubliais que je lui avais donné quelque chose à faire. Et mademoiselle?

— Mademoiselle prend sa leçon de dessin.

— Allons, c'est comme un fait exprès. Il suffit que je souffre, que j'aie besoin de distraction, pour que tout le monde soit occupé.

— Si monsieur veut, je vais appeler madame?

— Non; faites monter Bruno.

Le domestique sortit. M. Jacquinet essaya de se soulever pour regarder dans la cour; mais cet effort fut suivi d'une angoisse si vive qu'il retomba dans son fauteuil en jetant un cri. Un moment après, la porte s'ouvrit, et le domestique introduisit le contre-maître.

(1) Il est sans doute inutile de faire remarquer que l'auteur a voulu peindre ici les vices d'un individu et non ceux d'une classe. Il se rencontre malheureusement, dans toutes les professions, des hommes de mauvaise nature. Cette observation s'applique au caractère de Ravageot aussi bien qu'à celui de Jacquinet.

— Monsieur souffre bien, dit celui-ci d'un ton patelin.

— Comme un damné, mon pauvre Bruno ! Mais la crise cèdera; il faut qu'elle cède. Tu es bien heureux, toi, Bruno; tu n'as jamais eu la goutte ?

— Ma foi, monsieur, j'ai des rhumatismes qui ne valent guère mieux, et que j'ai gagnés à surveiller les laineurs et les foulonniers. C'est une fraîcheur de glace, dans ces ateliers maudits : avec ça qu'il ne passe pas un homme près de vous qui ne ruisselle d'eau froide et ne vous en asperge des pieds jusqu'à la tête !

— Qui sait? j'y ai peut-être attrapé la goutte, moi, reprit M. Jacquinet. J'avais la mauvaise habitude d'y descendre quelquefois : cela ne m'arrivera plus.

Le contre-maître fit un signe d'assentiment qui équivalait à dire : Si je le pouvais, je m'en dispenserais bien aussi.

— Eh bien, quelles nouvelles ? reprit M. Jacquinet.

— Aucune, monsieur, si ce n'est qu'hier lundi il s'est présenté pas mal d'ouvriers pour travailler; mais comme la besogne ne pressait pas, je les ai renvoyés, d'après votre ordre, en leur disant qu'ils n'étaient pas assez nombreux, et que ce n'était pas la peine de mettre la machine en mouvement.

— A merveille ! il est bon de les accoutumer au chômage petit à petit. Ont-ils murmuré ?

— Dame! oui, monsieur : ils ont dit que leur refuser de l'ouvrage le lundi, c'était les envoyer au cabaret manger ce qu'ils avaient reçu pour vivre toute la semaine.

— Voilà un joli raisonnement ! Bientôt ils me rendront responsable de leur ivrognerie ! Mais d'où vient que je n'entends pas le piston aujourd'hui ? Est-ce que la machine ne marche pas?

— Non, monsieur.

— Pourquoi cela ?

— Pour la même raison qu'hier ; seulement elle est vraie cette fois : il n'y a pas une âme dans les ateliers.

— Comment! ces drôles n'ont pas paru ? Ils ne se contentent pas de chômer le lundi; il leur faut le mardi encore !

Le contre-maître secoua la tête.

— Hein ! Que veux-tu dire? Explique-toi.

— A vous parler franc, je crains qu'il n'y ait quelque anguille sous roche. J'ai entendu hier de mauvaises paroles par-ci, par-là.

— Lesquelles ?

— C'est pas la peine de les répéter à monsieur; mais je ne m'étonnerais pas qu'il se trouvât quelque chose, quelque coalition.

A ce mot, M. Jacquinet bondit sur sa ganache, en dépit de la goutte, comme s'il eût été piqué de la tarentule.

— Une coalition !... Des misérables à qui j'ai mis le pain à la bouche se coaliser contre un homme comme moi !... Mais tu n'y penses pas, Bruno; ce serait la plus noire ingratitude !

— C'est pas pour vous démentir, monsieur; mais il y en a au contraire qui disent que vous leur rognez le pain tous les jours, que vous vous engraissez de leurs sueurs, que c'est vous qui êtes ingrat... et un tas d'autres propos pareils.

— Oui-dà ! s'écria M. Jacquinet furieux. Qu'ils se coalisent donc ! Il leur en cuira, parbleu, plus qu'à moi. Je suis bien bon de prendre la mouche ! ajouta-t-il d'une voix radoucie. Sais-tu, Bruno, qu'une coalition serait peut-être ce qui pourrait nous arriver de plus heureux ?

— Bah ! Vraiment? dit le contre-maître.

— Sans doute. Si les hommes boudent, nous prendrons des femmes et des enfants, les unes à vingt-cinq sous, les autres à dix ou douze : c'est un profit net. Avec les machines, qu'avons-nous besoin d'habiles ouvriers? Il ne nous faut plus que des mains pour drousser, dévider, rattacher les fils, et les petits doigts y sont les plus adroits.

— Mais quand les enfants grandiront, il faudra les payer plus cher, dit Bruno.

— Du tout : nous les renverrons à quinze ou seize ans pour en prendre de plus jeunes. C'est une graine qui ne manque jamais.

— Et les autres?

— Comment, les autres?

— Oui, les petits, qui auront grandi sans avoir un métier; car c'est un pauvre gagne-pain que de rattacher des fils, surtout quand on ne sait faire que ça, et que l'emploi vous manque...

— Eh bien?

— Eh bien, que deviendront-ils ?

— Ma foi, c'est leur affaire et non pas la mienne. L'important pour le fabricant, c'est d'obtenir la main-d'œuvre au meilleur marché possible. Voilà le vrai triomphe des machines : à mesure qu'elles se perfectionnent, elles suppléent à l'adresse, à l'intelligence; elles remplacent et annulent l'ouvrier. Tu n'avais peut-être jamais réfléchi à tous ces avantages, Bruno?

— En effet, je n'y avais pas songé, dit le contre-maître du ton d'un homme étourdi par un coup de massue.

— Je ne m'en étonne pas; nous en sommes aux éléments de l'industrie. Les Anglais ont bien une autre expérience que nous! J'ai visité en Angleterre deux ou trois fabriques immenses où il n'y avait pas un seul homme.

— Ah ! fit encore le contre-maître du même ton.

— Les femmes, les enfants et les machines suffisaient à tout, et de reste. Tu vois que nous aurions grand tort de nous effrayer.

— Certainement, balbutia le contre-maître.

— N'ai-je pas mon admirable métier, *the self-acting mule*, qui fait marcher trois cents broches avec l'aide d'un seul rattacheur ! Eh bien, j'aurai deux, trois de ces métiers, s'il le faut.

— Mais le premier n'est pas encore monté !

— Il ne tardera pas à l'être. A propos, que devient William ? Je ne l'ai pas vu à l'ouvrage d'aujourd'hui.

— Monsieur sait bien, reprit le contre-maître d'un air narquois, qu'il avait donné ordre au cuisinier de ne rien refuser à l'Anglais : aussi celui-là s'en est si bien donné dimanche et toute la journée du lundi, qu'il a fallu le porter au lit, où il est encore.

— Diable ! diable ! N'y aurait-il pas moyen de le dégriser, Bruno ? Si on le purgeait ?

— Comme monsieur voudra; mais ce n'est toujours pas moi qui m'en chargerai. Il est rageur comme un âne rouge, l'Anglais, et le cuisinier dit qu'il l'aime encore mieux ivre mort qu'à moitié soûl. Samedi, il n'avait bu que ses quatre bouteilles de vin et une chopine d'eau-de-vie. Il était comme un lion.

— Ah ! ils veulent se coaliser ! dit M. Jacquinet revenant à sa première préoccupation. Tant mieux, morbleu ! tant mieux ! C'était une réforme difficile ; j'aime autant qu'elle vienne d'eux que de moi, et que cela tombe précisément dans la morte saison. C'est jouer de bonheur !

— Monsieur, monsieur, les voilà ! s'écria le contre-maître. Je les vois au bout de l'avenue.

— Qui?... les ouvriers? demanda M. Jacquinet en pâlissant. Prétendent-ils me faire violence?... m'intimider?... Cours au poste voisin, Bruno, et ramène la force armée! dit le fabricant dans une alarme croissante.

— Ce n'est guère la peine, monsieur; ils sont tout au plus dix, et ils viennent tranquillement.

— Que parlais-tu donc d'hommes armés, d'une foule ?...

— Ah ! c'est que monsieur a mal entendu; les oreilles lui auront tinté.

— C'est égal. Peu ou beaucoup, je ne veux pas les recevoir. Va au-devant d'eux, Bruno ; dis leur que je suis malade... que je les verrai plus tard...

— Mais s'ils insistent?

— Dis que c'est impossible.

— Mais...

— Va donc ! Je crois les entendre en bas.

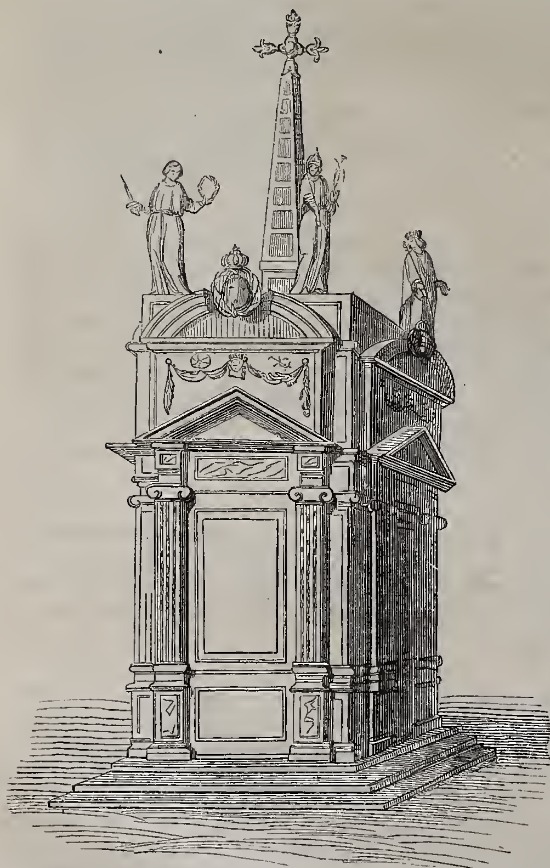
Le contre-maître obéit avec une répugnance marquée. Il venait à peine de sortir, que la fille de M. Jacquinet se précipita dans la chambre, entraînant avec elle Landry, que quelques ouvriers suivaient de près.

— Papa, dit-elle, c'est le brave fileur dont je suis allée voir la petite fille avec maman; vous savez ! On voulait le renvoyer là-bas, lui et ses camarades ; je l'ai retenu. J'étais bien sûre que vous le recevriez, quoique malade. Il dit qu'il ne vous fatiguera pas longtemps, et qu'il faut absolument qu'il vous parle.

M. Jacquinet jeta un regard courroucé sur sa fille; mais, pris ainsi à l'improviste, il résolut de faire bonne contenance, et se redressa dans son fauteuil de l'air d'un haut et puissant baron qui s'apprête à donner audience à ses vassaux. *La suite à la prochaine livraison.*

LA PYRAMIDE DE JEAN CHATEL.

Personne ne peut oublier que Henri IV, au retour d'un voyage en Picardie, ayant été blessé à la bouche d'un coup de couteau par Jean Châtel, le 25 décembre 1594, l'assassin fut saisi, et condamné à être écartelé.



(Pyramide qui avait été élevée, en 1595, sur l'emplacement de la maison de Jean Châtel.)

La maison du père de Jean Châtel, située entre le Palais de Justice et l'église des Barnabites, fut démolie, et, sur son emplacement, on éleva un monument expiatoire. C'était un grand piédestal triangulaire élevé au-dessus de trois gradins : chacune de ses faces était ornée de deux pilastres ioniques cannelés ; entre ces pilastres se trouvait une table de marbre toute chargée d'inscriptions. Le piédestal était couronné sur chacune de ses faces par quatre frontons triangulaires, par un attique décoré de guirlande, et surmonté de quatre autres frontons cintrés et coupés pour faire place aux écussons de France et de Navarre. Au-dessus de l'attique et aux angles s'élevaient quatre statues allégoriques représentant les quatre Vertus cardinales. Le tout était surmonté par un obélisque chargé de bossages et terminé par une croix fleuronnée. Ce monument, qui avait 7 mètres d'élévation, fut érigé en janvier 1595.

Lors du rappel des jésuites en 1603, l'un d'eux, le P. Cotton, confesseur et prédicateur du roi, ne tarda pas à demander la démolition de la pyramide, dont les inscriptions diffamaient, disait-il, la Société de Jésus. Henri IV y consentit, mais le parlement s'y refusa. Toutefois le roi passa outre, et le monument fut abattu ; ce qui donna lieu à plusieurs épigrammes en vers et en prose.

François Miron, prévôt des marchands, remplaça cette pyramide par une fontaine, qui, depuis, fut transportée dans la cour du palais.

SINGULIER RÈGLEMENT D'UN ANCIEN COLLÉGE DE PARIS.

En l'année 1599, le collége de Narbonne adopta un programme suivant lequel l'enseignement classique devait se borner presque uniquement aux éléments de la grammaire, et la lecture des auteurs n'être admise qu'en rhétorique. En voici les termes tels que M. Kilian les rapporte dans son *Essai historique sur l'instruction secondaire :*

En sixième, les élèves doivent apprendre les genres et les déclinaisons des noms;

En cinquième, les prétérits et les supins des verbes, et repasser les genres et les déclinaisons;

En quatrième, la syntaxe, la quantité, la grammaire grecque, et repasser les prétérits, les supins et les hétéroclites ;

En troisième, la quantité, les figures, et repasser la syntaxe et la grammaire grecque ;

(Point de seconde.)

En rhétorique, étude approfondie de la langue grecque, versification, lecture d'auteurs.

Ce fut l'année suivante que le parlement de Paris enregistra le règlement dit de 1598. Elaboré par une commission qui comptait parmi ses membres les plus éminents personnages de la magistrature de l'époque, Harlai, de Thou, Molé, le lieutenant civil Séguier, ce règlement fit faire de grands progrès aux études littéraires, imposa aux colléges un programme uniforme, opéra une réforme complète dans l'université ; il est la base des statuts universitaires que l'on a faits depuis.

FORT DE LUCQUE,

Dans le royaume de Grenade.

L'ancien royaume de Grenade est une des régions les plus montueuses et les plus pittoresques de l'Espagne. Ses nombreuses sierras aux énormes masses granitiques, dénuées de végétation, dressent vers un ciel toujours bleu leurs sommets rougeâtres brûlés par le soleil ; mais entre leurs flancs arides se déploient de verdoyantes et fertiles vallées où l'œil aime à se reposer. Souvent en traversant ces gorges profondes la vue de quelque forteresse ruinée, suspendue, comme un nid d'aigle, sur le versant abrupte d'un pic, nous reporte au temps de ces luttes acharnées entre les chrétiens et les musulmans. Pour arriver jusqu'à ces ruines, le voyageur est obligé de se frayer une route périlleuse dans les anfractuosités des rochers, semblables aux degrés usés d'un immense amphithéâtre ou d'un escalier gigantesque. Au-dessus de sa tête, dans les escarpements de la montagne, mugissent les taureaux sauvages, ou retentit le sifflet du terrible *bandolero*.

Lucque est une de ces forteresses de montagne tellement escarpées qu'on se demande, non pas comment l'ennemi

pourrait les escalader, mais par quel chemin le voyageur même pourrait y parvenir. Lucque est située à 8 kilomètres au sud de Castro, vieille ville mauresque aujourd'hui en ruines; de glorieux souvenirs se rattachent à cette antique forteresse, et le *Romancero* chante la légende de Lucque. Lors de l'invasion castillane, Isabelle en personne entreprit la conquête de cette cime fortifiée. Le commandant arabe, voyant les chrétiens investir ses tours inexpugnables, monta



(Fort de Lucque, en Espagne.)

sur les créneaux avec sa garnison, à laquelle il fit pousser de bruyants éclats de rire en signe de mépris. Mais la Sainte Vierge apparut à la reine, et conduisit l'armée chrétienne dans les montagnes, par un sentier mystérieux, jusqu'à l'entrée de la forteresse. A cette vue, le gouverneur épouvanté et saisi de vertige lança son cheval vers un précipice, au fond duquel ils furent broyés l'un et l'autre. La marque des fers du cheval, suivant les habitants, est resté empreinte aux bords du gouffre, et de loin l'on montre la route suivie par l'armée de la reine, semblable à un ruban capricieux déroulé sur les flancs du pic. Mais ce qu'il y a de merveilleux, c'est que ce sentier si visible à distance, disparaît totalement lorsqu'on s'en rapproche. Ces effets d'optique ne sont point rares, même dans nos campagnes, et il est probable que la route mystérieuse d'Isabelle n'est qu'un ravin sablonneux qui de loin se détache sur le sol qui l'environne en se rétrécissant, et de près se confond, au contraire, avec les autres nuances du terrain.

Les habitants de ces roches sont hardis, alertes, déterminés, grands amateurs de la danse, de la musique, et par-dessus tout de la contrebande. On les rencontre ordinairement dans leurs défilés avec la guitare en sautoir et le mousqueton sur l'épaule. Leur imagination est pleine de légendes et de contes mauresques, et il n'est pas dans toute l'Espagne de population plus superstitieuse.

LES EUROPÉENS A LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

A M. le Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Vous avez déjà à diverses reprises attiré l'attention de vos lecteurs sur la Nouvelle-Zélande, et j'en vois dans un de vos derniers numéros deux vues fort curieuses (1). Me permettrez-vous cependant de chercher à jeter encore un peu plus de jour sur cette partie si intéressante du globe, en vous adressant à son sujet quelques détails plus précis et surtout plus nouveaux que ceux que vous avez précédemment publiés. Situé précisément aux antipodes de la France, dans l'été quand nous sommes dans l'hiver, dans l'hiver quand nous sommes dans l'été, ayant la nuit quand nous avons le jour, et réciproquement, ce pays semble répondre plus particulièrement qu'aucun autre à ce que nos ancêtres nommaient confusément le bout du monde. Sans compter que les mœurs farouches de ses habitants paraissent l'éloigner de l'Europe encore plus que sa position géographique. Nulle part la dureté de l'homme dans son état de nature n'est plus affreusement à découvert; nulle part la guerre plus continuelle et plus atroce; nulle part l'anthro-

(1) Pag. 332 et 333.

pophagie plus hideuse. Pourtant cette contrée où la sauvagerie maintient si énergiquement son règne n'a pas été dépourvue de toute grâce par le Créateur. Pour la grandeur et la disposition du territoire, c'est une sorte d'Italie divisée en deux par un détroit commode; pour le climat, c'est à peu près l'ouest de la France, et même avec des hivers encore moins rudes et des étés moins chauds : le printemps y est en quelque façon en permanence. En outre le sol y est admirablement fertile, les forêts magnifiques, les cours d'eau nombreux, les mouillages convenablement distribués, les paysages riches et variés. Il n'était donc pas vraisemblable que ces régions fussent condamnées à demeurer longtemps abandonnées par l'Europe. En effet, monsieur, et c'est un fait que l'on ne saurait trop remarquer toutes les fois que l'on parle de la Nouvelle-Zélande, voici déjà l'Europe à l'œuvre : elle n'y est que d'hier; lorsque vous écriviez vos premiers articles, la Nouvelle-Zélande était, à son égard, une terre absolument étrangère; eh bien! à l'heure qu'il est, les villes s'élèvent, les défrichements s'opèrent, les industries s'établissent, les populations civilisées prennent racine. A peine même s'en doute-t-on encore en Europe, tant le mouvement a été prompt, surtout de la part de cette Angleterre qui, avec une si étonnante habileté, fonde, si l'on peut ainsi dire, ses colonies par coups de main.

Je me trouve donc heureux, monsieur, de pouvoir vous offrir à l'appui de ces réflexions quelques fragments inédits de la correspondance d'un de mes amis attaché à une expédition scientifique fixée en ce moment à la Nouvelle-Zélande. Vous jugerez s'ils sont de nature à intéresser vos lecteurs. Dans ce cas, je croirais devoir rappeler sommairement que les trois points les plus importants de ce pays paraissent être, au moins jusqu'à présent : 1° la baie des Iles, où le gouvernement anglais a déjà depuis quelques années envoyé en éclaireurs ses missionnaires et qui semble former le centre de la population indigène; 2° la baie d'Akaroa, où une compagnie française, après avoir fait des acquisitions de terrain, occupe maintenant, par des colons tirés principalement d'Alsace, deux petits villages; 3° le détroit de Cook, situé entre les deux îles, et sur lequel se déploie en ce moment la plus grande activité de la compagnie qui s'est formée en Angleterre pour l'exploitation agricole de ces contrées; enfin la position d'Auklaud, que le gouvernement anglais destine à former le siége de son administration. Voici quelques passages d'une première lettre d'Akaroa, datée du commencement d'avril.

« Depuis que je ne t'ai écrit, mon cher ami, notre position a bien changé : nous étions arrivés sur une terre neutre, nous voici sur une terre anglaise. Tu sais que la corvette *l'Aube* avait été expédiée ici, il y a trois ans, pour présider à l'établissement d'un certain nombre de colons. Ils avaient été envoyés par une compagnie française, instituée pour le défrichement et l'exploitation de la presqu'île de Banks, dont les terres avaient été achetées aux chefs indigènes par un de nos capitaines baleiniers. La corvette avant de se rendre à Akaroa, vint relâcher à la baie des Iles, et, sans chercher à faire aucun mystère, laissa voir franchement sa mission. Immédiatement un navire anglais fut expédié, et à son arrivée à sa destination, *l'Aube* y trouva ce bâtiment, qui venait justement de proclamer et d'afficher la suzeraineté de l'Angleterre sur ce point. En même temps un magistrat anglais, avec juridiction sur tout ce canton, y fut laissé en permanence. Nos colons furent débarqués et installés dans la partie de la baie que tu verras indiquée sur le croquis ci-joint (p. 376), et, quant à la politique, les choses en restèrent là; c'est-à-dire que la question de souveraineté, tranchée de fait puisque le magistrat était établi et exerçait ses fonctions sans protestation formelle de notre part, demeurait cependant indécise en droit puisque la Grande-Bretagne n'avait point hissé pavillon. C'est ce qui a eu lieu l'autre jour sur un ordre expédié d'Aukland par le gouverneur. Le commandant n'avait rien à faire qu'à protester provisoirement contre cet ordre et à en référer au gouvernement, qui seul est compétent dans une affaire de ce genre. En principe, il est bien clair que la France n'est pas condamnée à accepter la charge de tous les territoires où il plaît à des Français de se rendre propriétaires.

» . . . . . Indépendamment de nos observations scientifiques, nous utilisons activementnotre séjour ici; et les bras de nos hommes, que les travaux agricoles reposent merveilleusement de ceux de la mer, s'appliquent avec énergie à cette terre sauvage. Notre passage laissera trace pour nos successeurs. Notre équipage est d'un entrain prodigieux pour cet établissement. Les terres se défrichent, les maisons s'élèvent, les chemins s'ouvrent, les ponts se jettent sur les torrents. Tu ne saurais croire combien, dans l'espace d'un mois, l'aspect de cette petite vallée, que nous occupons seuls, a changé. C'était un désert; voici déjà toute une partie du coteau défrichée : plusieurs bâtisses sont en construction; la plus grande, qui a environ 14 mètres de longueur, est terminée; j'ai fait arroser ce matin le bouquet posé par les maçons sur le comble. Je dois avouer que ce palais ne se compose que d'un rez-de-chaussée; mais c'est déjà fort beau. Après-demain nous plantons les pommes de terre : le champ est de sept à huit hectares, et je crois qu'avant quinze jours nous serons en mesure de semer pareille étendue en choux, pois et autres légumes. Viendront ensuite les défrichements pour les céréales qui serviront de nourriture aux volailles de toute espèce que nous avons apportées avec nous. Notre petit troupeau de bêtes à cornes vient de s'augmenter de quatre jeunes vaches et de deux bœufs qu'il faut soumettre au joug, ce qui n'est pas une petite affaire pour des gens dont ce n'est pas le métier : j'espère pourtant que nous en viendrons à bout. Je leur ai fait amarrer aux cornes une bonne corde, attachée à un gros billot qu'ils sont obligés de remorquer dans la fougère pour chercher leur nourriture, et dans quelques jours, un peu maîtrisés par cette discipline, on les attellera à une charrue faite d'après un bon modèle par notre forgeron. La pêche et la chasse vont toujours bon train, car il faut dans ce pays s'ingénier un peu, si l'on ne veut se trouver réduit à la ration de mer.

» Les terres qui environnent cette longue baie sont toutes très hautes et à très grandes pentes. Les crêtes s'élèvent jusqu'à 670 mètres à l'ouest, à 750 à l'est, et à une très petite distance du littoral. Aussi, une fois dans la baie, se trouve-t-on encaissé comme dans le fond d'un entonnoir : les vents du nord et du sud, ces derniers surtout, y tombent en rafales excessivement violentes, et ils nous ont déjà fait perdre plusieurs embarcations. L'aspect de toutes ces collines verdoyantes chargées de forêts et de fougères et coupées par plusieurs petites vallées est des plus agréables. Notre établissement n'est pas le seul qui s'y dessine déjà. On compte dès à présent sur le pourtour de cette baie, appelée un jour à devenir un centre de population si puissant, six groupes formés par des colons anglais, et deux par des colons français, non compris notre ferme. Les naturels y ont trois villages; mais jusqu'à présent nous en avons fort peu vu : ils se tiennent dans les montagnes. On annonce pourtant que ces jours-ci ils doivent en descendre pour venir prendre leurs quartiers d'hiver sur le bord de la mer. *Le Rhin* se trouve mouillé près du principal établissement des Français. Ce petit village se compose d'une cinquantaine de maisons. Nous y possédons une maisonnette assez gentille, formée de deux chambres à feu et d'un grenier : c'est jusqu'à présent le seul hôtel du gouvernement. L'autre partie des colons français, tous Alsaciens, s'est fixée dans une baie située plus au nord, à une lieue d'ici : un chemin commencé l'année passée et à l'achèvement duquel nous travaillons activement, joint les deux points. D'autres sentiers, plus ou moins frayés, mettent en communication ces deux groupes principaux avec les

cases des Anglais disséminées le long de la même côte. C'est de l'autre côté, dans une anse déserte, qu'est située notre ferme, qui finira par devenir aussi un village : indépendamment des deux grandes cases destinées au logement des hommes de l'équipage et à l'observatoire, on y voit déjà huit à dix maisonnettes appartenant aux officiers et aux maîtres. Nous nous sommes mis à quelque distance du bord de la mer pour éviter les bas-fonds, qui doivent, selon toute apparence, être inondés pendant la saison des pluies. Vis-à-vis nous, se trouve un grand banc d'huîtres, d'une exploitation très facile : la pêche nous donne beaucoup, surtout en homards ; enfin nous avons en ce moment le passage des pigeons, et nos hommes s'en régalent beaucoup. Pour mieux assurer nos communications, qui, par les vents du sud, deviennent assez difficiles, nous avons entrepris de percer un nouveau chemin qui aboutit à une baie située vis-à-vis le mouillage de la corvette, chemin pittoresque, mais des plus ardus. De plus, nous travaillons à nous ouvrir un passage à travers les forêts pour arriver à la région des lacs situés dans l'intérieur à cinq ou six heures de distance : nos pionniers ont dépassé la crête des montagnes qui encadrent la baie, et ils sont déjà à près de deux heures d'ici. Notre but dans tout ceci est surtout de donner de l'occupation à notre équipage, qui dans un pays aussi désert ne tarderait pas autrement à se laisser gagner par l'ennui. Quand viendra la belle saison, nous nous trouverons en mesure d'entreprendre nos vrais travaux. Mais en attendant il faut savoir agir, et c'est à quoi tu vois que nous nous appliquons avec ardeur. D'ailleurs nos opérations agricoles serviront peut-être à piquer d'émulation les pauvres colons qui s'occupent assez activement du défrichement autour de leur village, sans se montrer cependant fort disposés à se louer des procédés de la Compagnie à leur égard. Si, comme cela est probable, le gouvernement français n'est pas d'humeur à disputer à l'Angleterre la souveraineté de ce canton reculé dont il n'a point jusqu'ici consenti à recevoir la charge, ces malheureux prendront à peu près la même condition que les Canadiens, celle d'émigrés français sur le sol anglais. Encore reste-t-il à débattre la validité des titres de la Compagnie française à la propriété du sol : c'est un point sur lequel les Anglais menacent déjà d'élever quelques difficultés, mais dans lesquelles il sera cependant facile, je l'espère, de faire rendre justice à nos compatriotes. »

A ces détails, que vous jugerez peut-être intéressants en raison de la situation singulière, à l'opposé de nos pieds, de la poignée de Français à laquelle ils se rapportent, j'ajouterai, si vous me le permettez, l'extrait suivant d'une lettre d'Aukland, du 9 juin dernier :

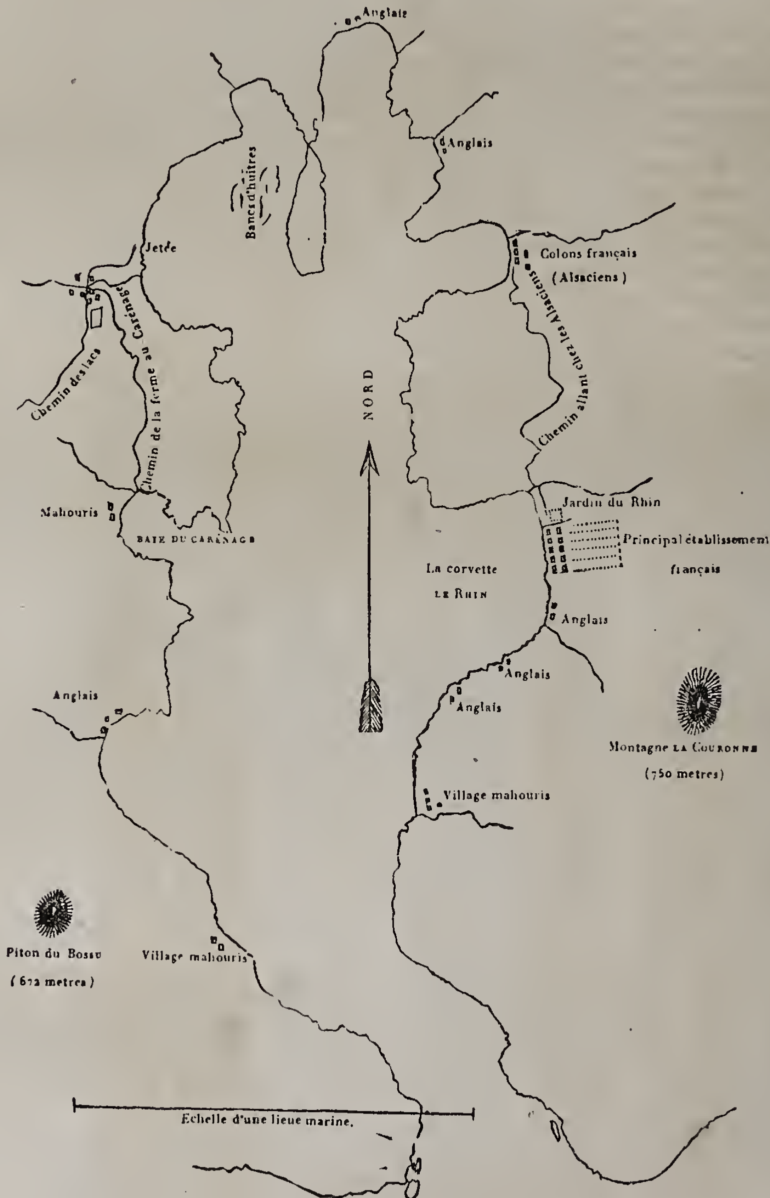
« Ce n'est plus de notre désert que je t'écris cette fois, mon cher ami, mais bien de la ville d'Aukland, capitale de toutes les îles de la Nouvelle-Zélande et siége du gouvernement anglais dans ces contrées. Il y a déjà six semaines que diverses circonstances nous ont décidés à abandonner momentanément notre agriculture pour reprendre la mer, malgré le mauvais temps : mais d'ici à un mois nous serons, j'espère, de retour dans notre ferme, où nous achèverons bravement notre hiver. Nous revenons maintenant du détroit de Cook. Nous y avons trouvé des scènes bien différentes de celles auxquelles nos yeux s'étaient habitués dans la baie d'Akaroa. Les terres du littoral ont été achetées par la Compagnie anglaise, qui, au lieu de deux misérables villages, y a fondé deux villes, toutes deux dans une grande voie de prospérité dès aujourd'hui. La première, nommée Nelson, s'élève sur l'île du Sud ; et quoiqu'elle n'ait que quatorze mois d'existence, elle réunit déjà quinze cents âmes. La seconde, située sur l'île du Nord, se nomme Nicholson ; elle ne date que de trois ans, et l'on y compte six mille âmes. C'est vraiment une merveille qu'en si peu de temps, à une aussi grande distance de la métropole, dans un pays dénué de tout, absolument sauvage, couvert de forêts vierges, il ait été possible de créer des établissements aussi considérables. Cela a tenu à la fois à la puissance des capitaux de la Compagnie anglaise et à la qualité des émigrants qu'elle a su attirer dans ces contrées lointaines. Ils se divisent en deux classes : la première se compose de ceux qui ont acheté en Angleterre des terrains à la Compagnie : ceux-ci sont riches ou du moins grandement à l'aise. On trouve parmi eux beaucoup de jeunes gens mariés, arrivés là avec des capitaux de trois et quatre cent mille francs, et décidés suivant toute apparence à ne jamais rejoindre l'Angleterre. La seconde classe se compose des laboureurs et ouvriers : on donne à ceux-ci le transport gratis et on leur assure de l'ouvrage pour trois ans, après lesquels ils deviennent eux-mêmes de droit propriétaires d'une certaine étendue de terrain. Ces gens-là se trouvent tout naturellement entretenus par les colons de la première classe, lesquels, ayant des fonds, achètent au commerce les vivres et les ustensiles nécessaires et font travailler aux défrichements et aux constructions. Tout ouvrier qui n'a pas d'emploi chez les particuliers est pris de droit au service de la Compagnie, qui s'est chargé par son contrat de l'établissement des ponts et des voies de communication. Dès à présent on trouve à Nicholson des boutiques parfaitement fournies et des magasins de toute espèce ; plusieurs hôtels très bien montés permettent aux nouveaux arrivants d'attendre commodément une location ou l'achèvement d'une maison. Les industries, comme tu le penses bien, sont très partagées : il y a déjà plusieurs banquiers. L'un des colons, M. Peter, est arrivé d'Angleterre avec des étalons pur sang en vue de créer un haras ; en passant au cap Bonne-Espérance il y a pris cinquante juments d'une très bonne race qu'il a débarquées ici en parfaite santé. Il s'est empressé d'établir des prairies, et dès cette année il a pu se passer de faire venir des fourrages de la Nouvelle-Hollande. Avant peu, il fournira de chevaux toute la colonie, et pourra même en expédier à Sidney. D'autres agriculteurs s'appliquent à l'éducation des bestiaux, et leurs produits commencent déjà à entrer dans la consommation. Le bœuf est à raison de vingt sous la livre : c'est encore cher sans doute, mais si l'on tient compte des circonstances, il faut avouer que c'est d'un bon marché extraordinaire. Sous peu, on aura le mouton en abondance par la multiplication de ceux qui se transportent ici de la Nouvelle-Hollande. Par suite de la crise financière qui afflige cette dernière colonie, le prix de ces animaux y est considérablement tombé : on les y payait tout récemment cinquante sous la pièce, et l'on nous donne pour certain que le prix en a encore baissé depuis lors. Il y a déjà autour de Nicholson un grand nombre de fermes en plein rapport. On battait en grange dans presque toutes celles que j'ai visitées. Le blé est fort beau, et le rapport est infiniment plus considérable qu'en Angleterre. On s'occupe activement de la construction des moulins, et l'on espère pouvoir se passer l'année prochaine de toute importation de farine.

» Nous venons de passer dix jours dans cette ville dont les habitants nous ont parfaitement reçus. La municipalité nous a voté une adresse magnifique et un banquet à l'hôtel-de-ville. Il y a eu ensuite des dîners, des bals, des parties de campagne, des réceptions à bord ; c'est à n'en plus finir. La musique que nous avons organisée parmi les hommes de l'équipage joue un rôle admirable dans toutes les fêtes ; bien qu'elle ne soit pas irréprochable, elle paraît une merveille vu la situation : tout le monde veut l'avoir, tout le monde veut l'entendre, et elle a même joué le soir sur la promenade à la demande unanime des dames.

» Nous ne sommes point encore allés à Nelson : le mouillage n'y est pas aussi bon qu'à Nicholson, et les gros bâtiments comme le nôtre sont obligés de rester sur une rade foraine qui n'est tenable que dans la saison d'été. Toutefois cette ville présente de son côté de grands éléments de pros-

périté, car on vient d'y découvrir de très riches dépôts de houille dont l'exploitation est même déjà en mouvement. Nous comptons nous y rendre en revenant de la Nouvelle-Hollande.

» Aukland où nous sommes en ce moment paraît encore plus civilisé que Nicholson, attendu que la société y est plus condensée et peut-être plus choisie. C'est le siége du gouvernement, et tous les moyens sont employés pour lui conquérir la suprématie : aussi y a-t-il une grande rivalité entre les deux villes. La Compagnie et les habitants de Nicholson réclament vivement, car c'est de cette dernière ville que sort la presque totalité des impôts à cause du commerce qui s'y fait, et c'est presque uniquement sur Aukland que se concentrent toutes les dépenses de l'Etat. Toutefois Nicholson est jusqu'à présent incomparablement supérieur à la capitale sous tous les rapports, et bien que la position d'Aukland qui a décidé le gouvernement à en faire le centre de l'administration paraisse effectivement la plus avantageuse, on ne peut se dissimuler que les chances de fortune et d'avenir continuent à se réunir de préférence sur Nicholson. Nous quittons Aukland dimanche prochain pour aller faire l'hydrographie d'une petite île encore peu connue située à quelques lieues d'ici, et sur laquelle on vient de découvrir une riche mine de cuivre. De là nous comptons aller visiter notre mission à la baie des Iles, et peut-être l'évêque français nous donnera-t-il un de ses prêtres pour notre petite colonie d'Akaroa. »



(Croquis de la baie d'Akaroa. — Nouvelle-Zélande)

Telles sont, monsieur, les plus récentes informations sur l'état de nos antipodes; et si elles doivent intéresser vos lecteurs, je me féliciterai d'avoir été en mesure de vous les adresser. — Agréez, etc.

P. S. Je joins à ma lettre un croquis de la baie d'Akaroa, indiquant la position de nos deux infortunés villages.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BALDAQUIN ET LE MAITRE-AUTEL DE SAINT-PIERRE DE ROME.

(Voy., sur Saint-Pierre de Rome, 1834, p. 292 et 293; 1839, p. 84, 340, et 341.)



(Le Baldaquin de Saint-Pierre de Rome.)

Dans cette merveilleuse église de Saint-Pierre, qui éblouit par la profusion de ses marbres, de ses bronzes et de ses dorures, qui frappe de plus d'étonnement à mesure qu'on avance sous ses voûtes majestueuses, rien n'excite

aussi vivement l'attention que le somptueux et immense baldaquin dont nous donnons aujourd'hui une représentation fidèle.

Ce baldaquin, qui décore le maître-autel, placé sous la grande coupole et au-dessus de la Confession de Saint-Pierre, a été exécuté sur les dessins du chevalier Bernin et achevé en 1653. Il est en bronze et en partie doré : le couronnement ou dais est soutenu par quatre colonnes torses d'ordre composite, de la hauteur de 11 mètres, et du même métal. Ces colonnes sont reliées entre elles par un entablement, aux angles duquel sont quatre figures d'anges debout : la partie supérieure se compose de quatre grandes consoles renversées, se réunissant au milieu, et supportant un globe surmonté d'une croix. Entre ces consoles, des figures de chérubins ailés portent les attributs de la papauté, la tiare et les clefs de saint Pierre.

L'ensemble de la composition se ressent du goût de l'époque à laquelle elle fut conçue et exécutée; mais si l'on y retrouve le style peu correct du Bernin, on reste néanmoins frappé de l'effet imposant que produit ce beau travail, effet qui résulte principalement et des dimensions colossales qu'on lui a données, et du luxe de la matière qui y a été employée. La hauteur totale du baldaquin est de 28^{m},763 depuis le sol de l'église jusqu'au sommet de la croix. On se fera une idée de cette élévation en se rappelant que le dessus de l'attique de la colonnade du Louvre est à 28^{m},113 du sol : mais on s'en rend difficilement compte dans le temple même; et, de même que toutes les autres parties de la décoration intérieure de Saint-Pierre, le baldaquin paraît bien au-dessous de sa véritable dimension. Nous avons déjà cherché à démontrer que cette apparence trompeuse, loin d'être un mérite, comme on a voulu le faire croire, n'est véritablement qu'un défaut (voy. 1841, p. 178).

Les bronzes qui ont servi à l'exécution du baldaquin furent enlevés à la voûte du portique du Panthéon par le pape Urbain VIII. Le poids total de ces bronzes était de 22 500 125 kilogrammes; les clous pesaient à eux seuls 4 687 kilogr. Ce fut également avec ces dépouilles du Panthéon que Bernin éleva la chaire de Saint-Pierre.

Le prix seul de la main-d'œuvre a été évalué à la somme de 535 000 francs. Depuis son achèvement, et par suite de la grande célébrité qu'il avait acquise, le baldaquin de Saint-Pierre a servi de modèle et a été imité dans plusieurs églises, mais dans des proportions bien inférieures. Il est inutile de dire que les copies sont toujours restées loin de l'original : l'ancien baldaquin de l'église des Invalides et celui du Val-de-Grâce étaient au nombre des plus remarquables.

Le maître-autel de Saint-Pierre s'élève sur sept gradins de marbre : il est isolé et tourné conformément à l'usage de l'Orient; l'officiant, selon l'ancien rite romain, fait face aux assistants.

Le pape seul a le droit de dire la messe à cet autel, et il n'y officie que trois fois par an, à Noël, le jour de Pâques et le jour de la Saint-Pierre.

La Confession de saint Pierre (c'est-à-dire le tombeau où l'on conserve le corps du saint apôtre) a été décorée par Charles Maderne, sous le pontificat de Paul V; elle est environnée d'une belle balustrade circulaire en marbre, à laquelle sont fixées 112 lampes de bronze doré, constamment allumées. On descend au niveau du sol inférieur par un double escalier : c'est entre ces deux rampes qu'en 1822 on plaça la grande statue en marbre du pontife Pie VI, par Canova. Ce pape est représenté à genoux, en prière devant l'autel de la Confession : ses restes mortels y sont déposés. De chaque côté de la porte qui est en bronze doré, on voit les statues de saint Pierre et de saint Paul, du même métal, ainsi que quatre belles colonnes d'albâtre. Cette porte donne entrée dans une niche oblongue, appelée proprement la Confession de saint Pierre, parce que c'est une partie de l'ancien Oratoire érigé par le pape saint Anaclet, sur le tombeau de l'apôtre; au fond sont une ancienne image du Sauveur et celles de saint Pierre et de saint Paul : le plan de cette niche est couvert d'une plaque de bronze doré, sous laquelle on conserve le corps du prince des apôtres. Deux portes de bois doré s'ouvrent aux deux côtés du tombeau, et laissent pénétrer dans l'église souterraine où l'on retrouve les restes de l'ancienne basilique.

ALGÉRIE.

(Voy. p. 67, et les Tables des années précédentes.)

MARCHANDS D'ALGER. — OUVRIERS. — MANOEUVRES.

La ville d'Alger a subi de nombreuses métamorphoses depuis la conquête française. Toute la partie basse, qui avoisine la mer, a perdu son originalité primitive et sa physionomie orientale. Les rues Bab-el-Oued, Bab-Azoun, et de la Marine, avec leur largeur dans une proportion presque égale à celle de la rue Vivienne, avec leurs arcades à l'instar de celles de la rue de Rivoli, et leurs maisons à cinq ou six étages comme sur les boulevards de Paris, ont remplacé ces sombres ruelles, ces étroits passages si appropriés au climat, si nécessaires contre une chaleur suffocante, et où les maisons, appuyées les unes sur les autres, défiaient par leurs masses serrées et compactes les menaces souvent renouvelées de tremblements de terre. Dieu veuille que l'imprévoyance et la fragilité de nos constructions européennes ne deviennent pas un jour la cause de quelque déplorable catastrophe!

L'invasion des maisons françaises à Alger a été naturellement suivie de l'invasion des boutiques parisiennes.

Jusqu'au jour de l'occupation, les marchands indigènes, par une habitude traditionnelle et de peur de tenter la cupidité des passants, se gardaient bien de parer leur étalage. Les boutiques n'étaient que des niches obscures, ou, pour mieux dire, des espèces de trous élevés au-dessus du sol, pratiqués à hauteur d'appui, ayant au plus 1^{m},66 de haut sur 1^{m},33 de large, et appelés du nom de *hanout*. Ces tristes échoppes sont encore en majorité dans la vieille ville et dans les rues tortueuses qui avoisinent la Kasbah, où les Européens ne vont pas leur faire concurrence.

Là, le débitant indigène, ignorant même le luxe d'un comptoir, se tient accroupi sur la pièce de bois ou la dalle de pierre qui fait la devanture de sa boutique, près de ses marchandises étalées au hasard. Sa caisse est une pauvre bourse de cuir cachée dans sa ceinture. Il fume sa pipe en silence, attendant l'acheteur. Il n'a qu'à étendre la main pour toucher les objets de son négoce, et ces objets ne sont jamais en grand nombre ni en grande variété. L'approvisionnement de quelques uns de ces commerçants consiste le plus souvent en deux ou trois bottes de légumes, en un ou deux sacs de fèves sèches et quelques misérables chapelets de poisson salé. La variété la plus nombreuse de cette classe de détaillants est le *skakri* (épicier, littéralement sucrier) : il vend du café, du sucre, de la cassonade, des pastilles du sérail, du tabac, des citrons, des oranges, des dattes, des pastèques et autres menues denrées d'une consommation journalière. Son avoir commercial se compose de marchandises valant en moyenne de 15 à 20 francs, et le bénéfice de sa journée s'élève à peine à une dizaine de sous, sur lesquels il faut prélever encore les frais de l'illumination dont il décore son chétif étalage, c'est-à-dire d'une chandelle de cire jaune dans une lanterne de papier. Ce gain modeste suffit à ses besoins; car il vit de peu, et tous ses frais de gastronomie se bornent au fameux couscoussou, ragoût national qui fait le fond de la cuisine arabe, espèce de pâte plus ou moins bien assaisonnée, que l'on mange avec les doigts, ou à l'aide de deux petits bâtons, en guise de cuiller et de

fourchette, et qui sert à la fois de pain, de potage, de bouilli, d'entremets et de dessert.

Aussi quelle ne fut pas la surprise des indigènes, lorsque quelques marchands européens ouvrirent sous leurs yeux les premières de ces boutiques abondamment fournies, élégamment ornées, éclairées par une devanture de glaces, déployant leurs plus magnifiques tissus, leurs objets d'art les plus délicats, leurs bijoux les plus chatoyants! La richesse de ces magasins et leur étendue ne leur causèrent pas moins d'effroi que d'étonnement; ils comprirent aussitôt que toute concurrence leur était désormais interdite. Chassés de leurs vieilles maisons qui tombaient sous le marteau pour ouvrir une voie à des rues nouvelles; dépossédés de leurs sombres échoppes remplacées par de brillants magasins, ils désertèrent le quartier inférieur ou français et cherchèrent un refuge dans le quartier supérieur ou maure. Pour leur donner encore asile, des spéculateurs ont ouvert deux bazars, l'un rue du Divan, qui est le mieux approvisionné et le mieux bâti; l'autre, qui paraît le plus fréquenté, et que l'on appelle la galerie d'Orléans: tous deux sont occupés par l'aristocratie des boutiquiers indigènes: les marchands de corail, de burnous, de tapis, de châles, les brodeurs sur cuir et sur étoffe, quelques armuriers, et nombre de revendeurs tenant assortiment d'objets de toute espèce, à l'instar des marchands de bric-à-brac de nos villes d'Europe. On décore également du titre de bazar une petite ruelle fort noire et fort malpropre, située entre la rue du Divan et la place de Chartres, où l'on vend à meilleur compte que dans les deux autres bazars des bourses, des cordons de montre, des bracelets, des pantoufles brodées, des porte-cigares et des glands de canne en fil d'or et d'argent.

Les Maures pauvres embrassent assez généralement les professions de tailleur, de passementier, de menuisier, de tisserand, de débitant de tabac ou d'essences; mais ils ne se vouent qu'avec une extrême répugnance à celles de cordonnier, de tanneur, de teinturier, et autres qui nécessitent l'emploi de substances d'une manipulation ou d'une odeur désagréables. Aujourd'hui la France et l'Allemagne fournissent des ouvriers tailleurs; l'Italie, des cuisiniers et des confectionneurs de pâtes; la Suisse, des tourneurs, des sculpteurs en bois et des jardiniers; presque tous les pays, des maçons et des tailleurs de pierres.

Un de nos dessinateurs qui a longtemps séjourné à Alger, a esquissé les costumes de quelques uns des petits marchands et des ouvriers indigènes. Presque tous ses dessins sont des portraits. En les faisant passer sous les yeux de nos lecteurs, nous croyons utile de donner des détails succincts sur les industries de ces divers personnages.

Maure percepteur des droits de marché. — Au marché Bab-Azoun viennent chaque jour de la plaine et de la montagne des Arabes amenant chevaux, bœufs, moutons, chèvres, volailles et denrées de toutes sortes qu'ils vendent sur place. Le percepteur reçoit de chacun un droit de vente. Il se promène majestueusement, sa caisse suspendue à une lanière et placée sous bras gauche. A ce même bras est attachée une plaque de cuivre, signe distinctif de ses fonctions, et sa main droite est armée d'une canne destinée à mettre à la raison les turbulents, et les payeurs difficiles ou récalcitrants.

Maure marchand de figues. — Quelques Maures de la campagne viennent à la ville vendre, dans des paniers hauts et étroits, des figues de Barbarie, fruits du cactus à écorce piquante et très épaisse. Le marchand gros et gras, représenté par notre gravure, retourne à sa demeure, trônant sur un petit âne, qui disparaît presque sous son maître et sous un bagage d'un volume quatre fois plus gros que lui. Le pauvre animal trottine; et bien lui en prend; car son impassible maître ne lui permettrait pas une allure plus lente. Aux deux épaules de la chétive bête sont deux petites plaies vives que le bâton du cavalier fouille souvent pour activer la marche de sa monture. Notre collaborateur assure qu'en dessinant ce groupe, il a représenté ce qu'il a vu simplement, sans aucune exagération.

Arabe marchand d'allumettes chimiques. — « Allumettes chimiques! » entend-on crier à Alger; c'est à se croire tout d'un coup transporté à Paris: on se retourne, le marchand est un jeune Arabe, les deux pans de son burnous noués derrière le cou, portant devant lui, suspendue à une corde double, une planche avec trois ou quatre boîtes. Il s'en va par la ville, criant tout le jour comme tant d'autres pauvres gens qui parcourent la capitale de la France, et dont l'existence est un problème, s'ils sont obligés de vivre du produit de leur commerce.

Négresse marchande de pains. — Les Négresses sont nombreuses à Alger. Les vendeuses de pains, d'oranges, etc., se tiennent d'ordinaire par bandes dans les rues les plus passagères, ou sur les places publiques, bavardant, criant à qui mieux mieux, pressées, serrées, les unes accroupies sur de petits tabourets, les autres debout, ayant à terre devant elles une corbeille ronde et large contenant leur marchandise. Celle qui fait le sujet de notre gravure porte, comme toutes ses compagnes, un serre-tête blanc par-dessus les cheveux, la culotte, la chemise, et le corset étriqué des femmes mauresques, des babouches éculées, des bracelets en corne noire, un collier en verroteries, des boucles d'oreilles en argent: enfin, elle est couverte d'une longue pièce d'étoffe à raies bleues et blanches, composée de deux morceaux réunis au moyen d'un travail à jour en soie de diverses couleurs. Elle a sur la tête sa corbeille et son tabouret fait de morceaux de tige d'aloès, et tient à la main de petits pains, sortes de galettes épicées dont les Maures et les Arabes paraissent très friands. L'indigène de condition peu aisée qui achète un de ces pains, l'entr'ouvre pour y placer un petit poisson, pétrit un peu le tout, en mange la moitié comme premier repas, et serre le reste dans le capuchon de son burnous pour le repas du soir: sa nourriture lui coûte quinze centimes par jour!

Nègre marchand d'oiseaux. — Ce Nègre se tient habituellement sur la place du marché, et, d'une figure toujours riante, offre aux passants ses oiseaux enfermés dans une cage faite en roseaux. Comme tous les nègres, il a la tête couverte d'un turban dont la blancheur tranche sur le noir de sa figure. Son ample robe laisse à ses mouvements une entière liberté.

Nègre badigeonneur. — Les professions particulièrement assignées aux Nègres, et qu'ils semblent affectionner, sans doute comme faisant contraste avec la couleur de leur peau, sont celles de blanchisseurs de maisons, de marchands de chaux en détail, de maçons et de manœuvres. Ils fabriquent également des couffes ou corbeilles en paille à ornements en drap de couleur, travail dans lequel ils excellent. Quelques uns sont revendeurs de pain ou domestiques. Celui dont nous reproduisons les traits est badigeonneur. D'une main il tient son seau plein de chaux détrempée, de l'autre ses pinceaux en feuilles de palmier nain, à manches de roseau. Il porte une calotte mauresque, une chemise à larges manches, et, par-dessus, une tunique à raies de couleurs variées: son mouchoir flotte sur l'épaule, suivant la mode algérienne.

Biskri, ou Arabe portefaix. — Au moment de la conquête française, la plupart des professions manuelles étaient exercées par des individus venus du dehors, et faisant partie de corporations, dont chacune jouissait de droits et de priviléges particuliers et remplissait aussi certaines obligations spéciales. Composées dans leur ensemble d'individus d'origines et de races diverses, les corporations se divisaient comme il suit: Biskris, Mozabites, Nègres, Beni-'l-Aghouat, Kabaïles de Mzita ou autres. Les *Kabaïles* étaient établis à la rahbah (halle) du blé avec les Biskris, et se parta-

geaient en mesureurs et portefaix. Les *Beni-'l-Aghouat* s'employaient particulièrement au fondouk-ezzit (marché à l'huile) et au marché des bêtes de somme. Les *Mozabites*, ou *Beni-Mzab*, avaient le monopole des bains, des boucheries, des moulins, et celui de divers autres métiers ou professions, tels que rôtisseurs, marchands fruitiers, mar-



(Maure percepteur des droits du marché, à Alger.)



(Maure marchand de figues.)



(Arabe marchand d'allumettes chimiques.)



(Négresse marchande de pains.)

chands de charbon, fabricants de nattes ou conducteurs d'ânes. Les *Biskris*, issus du pays de Biskara sur la limite du désert, étaient et sont encore aujourd'hui employés aux travaux de la marine, à la rahbah (halle) du blé, concurremment avec les Kabaïles, ou à celle du charbon, de la paille et du bois. Dispersés dans la ville, et exploitant surtout les rues Bab-Azoun, Bab-el-Oued et la place du Gouvernement, les Biskris sont en quelque sorte les Auvergnats

d'Alger ; à eux tous les lourds fardeaux. Ils se disputent les bagages du voyageur qui débarque, en l'appelant : Mon colonel, mon général, mon intendant ; et ils les emportent trottant pieds nus et ruisselant jusqu'à la demeure indiquée. Le Biskri, lorsqu'il a fini sa journée, va en compagnie de camarades prendre le repas du soir, et s'entasser ensuite



(Nègre marchand d'oiseaux.)



(Nègre badigeonneur.)



(Biskri, ou Arabe portefaix.)



(Juif porteur d'eau.)

dans un misérable réduit. Si la nuit est belle, si le temps est chaud, il dort dans la rue enveloppé dans son burnous, quand il en a un. Aussitôt qu'il a pu amasser une petite somme d'argent, il retourne dans sa tribu, achète un fusil et un cheval, et voilà un guerrier de plus. Notre Biskri est vêtu très légèrement : une longue chemise à manches ; une camisole et deux calottes en laine, l'une d'un jaune sale, l'autre jadis rouge ; une corde à laquelle sont suspendus trois sachets de cuir

renfermant quelques amulettes; tel est son costume que complète une canne : le tout a pu coûter trois francs.

Juif porteur d'eau. — Parmi les portefaix, il en est de race juive, reconnaissables au caractère de leur figure et à leur coiffure presque toujours composée d'une calotte noire et d'une cravate de même couleur serrée autour de la tête en guise de turban. Ils portent le même costume que les Maures : les couleurs seules diffèrent. Sous la domination turque, le noir et le bleu foncé étaient les seules qui leur fussent permises. Depuis l'arrivée des Français, ils ont empiété sur les priviléges des Maures, et adopté pour leurs vêtements les couleurs défendues. Celui que notre gravure représente tient par l'anse un vase de cuivre sur son épaule. Il s'en va ainsi, à l'aide d'un bâton, montant les rues de la ville, et portant à quelques pratiques l'eau qu'il a puisée à une fontaine.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Suite. —Voy. p. 346, 358, 366, 370.)

CHAPITRE V.

Les Ouvriers.

Les ouvriers se tenaient, en effet, dans l'attitude la plus humble. Le luxe, l'éclatant entourage de M. Jacquinet exerçaient sur eux une sorte de fascination. Ravageot, plein d'audace au milieu de ses compagnons, était le plus interdit. Combattu entre l'admiration et l'envie, il promenait des regards étonnés sur les dorures et les glaces, qui, réfléchissant son image de toutes parts, la lui renvoyaient si chétive, si mesquine, qu'il en perdait un reste d'assurance. Il faisait tache sur ce riche fond tissu d'or et de soie, et il se trouvait réduit à moins que rien, à un point insignifiant, comparé à l'espace qu'occupaient M. Jacquinet, sa large ganache rembourrée, la pile de coussins qui soutenait ses jambes, et l'ample robe de chambre moirée qui se drapait autour de lui. Le fabricant rassuré, et ravi de l'effet qu'il produisait, rompit le premier le silence.

— Eh bien! qu'y a-t-il? qu'avez-vous à me demander? dit-il d'un ton magistral.

Ravageot, qui s'était avancé, balbutia quelques mots inintelligibles. Tandis qu'il s'efforçait de rassembler ses idées, Landry prit la parole :

— Ce que nous avons à dire est court et simple. On nous menace en votre nom, monsieur, d'une nouvelle baisse de salaires. Comment la supporterions-nous, quand un travail de plus de quinze heures par jour nous donne à peine de quoi nourrir nos femmes et nos enfants? Il y a quinze ans, nous mangions de la viande et du pain blanc; aujourd'hui nous nous contentons de pain noir et de pommes de terre, et nous n'en avons pas toujours assez. Cependant nos forces s'épuisent, et la misère arrive. Tout ce que des hommes peuvent tirer de leurs bras, nous l'en tirons; nous n'épargnons ni efforts, ni fatigues. A demi nus, nous travaillons pour vêtir ceux qui ont le superflu! Affamés, nous contribuons, dit-on, pour une large part à la richesse du pays. Et que demandons-nous en échange? rien que le droit de vivre! L'industrie ne peut-elle donc grandir qu'à prix d'hommes? Je ne suis qu'un pauvre ouvrier, sans autre instruction que celle qu'il plaît à Dieu de faire germer dans le cœur de ceux qui le servent; mais je crois fermement à la justice d'en-haut, et j'ai foi dans l'avenir. Les choses changeront : cet impôt de misère et de sang est trop lourd pour nos têtes, trop lourd pour la conscience de ceux qui le prélèvent!

Landry était oppressé; il s'arrêta pour reprendre haleine. M. Jacquinet, qui ne lui avait prêté qu'une demi-attention, occupé qu'il était à préparer sa réponse, fit signe de la main qu'il allait parler. Il toussa, se moucha, et dit :

— Ce sont là des déclamations qui ne prouvent rien. Il est évident que vous êtes placé pour juger votre position à un point de vue tout-à-fait faux. Vous prétendez que les intérêts de l'ouvrier sont sacrifiés à ceux du fabricant. Si ce ne sont pas vos expressions, c'est le fond de votre pensée. Eh bien! vous allez voir votre méprise et la toucher au doigt. L'industrie repose sur deux bases : le capital et le travail. Le capital, c'est l'argent amassé qui permet à un spéculateur d'acheter les matières premières, laine, soie ou coton, de monter une fabrique, de payer des ouvriers, etc. Mais le travail à son tour, qu'est-ce autre chose qu'un capital? une marchandise que nous sommes forcés d'acheter à beaux deniers comptants? C'est la force vive qui met nos fonds en valeur; et au commerce de cette denrée-là tous les profits sont pour vous, tous les risques pour nous. Vos capitaux ne craignent ni les incendies, ni les faillites, ni les non-valeurs, tandis que les nôtres sont exposés à mille chances désastreuses. L'industrie est une loterie où le fabricant hasarde le tout pour le tout; il y joue sa fortune, son honneur, tandis que l'ouvrier...

— N'y joue que sa vie, murmura une voix.

M. Jacquinet poursuivit sans prendre garde à cette interruption : — Tandis que l'ouvrier, n'ayant pour capital que ses bras, ne perd rien!

— Parce qu'il n'a rien à perdre, dit la même voix.

— Je le répète, continua le fabricant, le travail est de tous les capitaux le plus sûr, le plus commode, le plus profitable à l'homme, puisqu'il le suit en tous lieux, et ne s'en sépare jamais. C'est aussi une marchandise qui a son prix sur tous les marchés de l'Europe et du monde. Vous le voyez, vous êtes capitalistes au même titre que nous! c'est évident.

Landry hocha la tête d'un air incrédule.

— Je ne saurais raisonner de tout cela comme vous, monsieur, dit-il; mais, à ne juger qu'avec le simple bon sens, il me semble que c'est un méchant capital que celui qui se perd à chaque heure, à chaque minute du jour, s'il n'est pas employé. L'argent que vous amassez dans votre coffre-fort ne se dissipe pas du moins, s'il ne vous rapporte pas. Mais que voulez-vous qu'un pauvre homme fasse de ses bras quand il ne trouve pas à les occuper? Ses forces retombent sur lui, et ne pouvant s'exercer au-dehors, le rongent au-dedans. Allez, monsieur, on voit bien que vous ne connaissez pas la faim et les souffrances d'un estomac vide dans un corps inoccupé! Le travail est une marchandise, dites-vous? Ah! croyez-moi, c'est une triste marchandise que celle qui ne peut être vendue que par le pauvre, achetée que par le riche! Est-ce que nous serions ici à vous importuner si le marché était libre? Le prix de la main-d'œuvre n'a-t-il pas baissé de plus de moitié depuis dix ans? Est-il juste de le réduire encore? Quand j'étais jeune, mon père me disait : — Courage, enfant! travaille et tu vivras! Faut-il donc qu'aujourd'hui je dise au mien : — Courage, enfant! travaille, travaille, et tu mourras!

La voix de Landry était tremblante d'émotion.

— En un mot comme en cent, dit Ravageot, remis de sa stupeur, nous ne pouvons, nous ne voulons pas réduire notre salaire au-dessous de deux francs.

— Prétendez-vous me ruiner, s'écria M. Jacquinet, en me faisant payer la main-d'œuvre plus cher qu'elle ne vaut? Si pour écouler mes produits je me résous à supporter une baisse, ne faut-il pas que vous y soyez pour votre part?

— C'est-à-dire pour tout, grommela Ravageot.

— M'obligerez-vous à fabriquer à deux francs cinquante le mètre, quand je puis obtenir le même résultat à un franc cinquante?

— C'est cela, dit Ravageot, on nous rognera un franc pour refaire la balance.

— Qu'est-ce à dire? Ne m'imposé-je pas assez de sacri-

fices, moi ? s'écria M. Jacquinet. N'ai-je pas soutenu la lutte, triomphé de la concurrence ?

— Oui, *à coups de nous*. Plus nous travaillons, moins on nous paye. Voulez-vous nous accorder deux francs, oui ou non ?

— Non! mille fois non! s'écria le fabricant, sa colère faisant explosion. Coalisez-vous si vous voulez, je m'en moque ; j'ai le temps d'attendre. Nous verrons qui de vous ou de moi se lassera le premier.

— Il nous nargue ! il compte sur sa machine de malheur ! grommela Ravageot en serrant les poings.

— Qui parle de machine ? reprit M. Jacquinet.

— Moi! reprit Ravageot faisant un pas en avant; et je dis que ceux qui apportent en France les infernales inventions de ces damnés d'Anglais, feraient mieux de s'attacher une pierre au cou et de se jeter à la rivière.

— Les Anglais sont nos maîtres en industrie, s'écria M. Jacquinet, de plus en plus exaspéré. Ils ont affranchi le capital de la tyrannie du travail ; ils n'emploient un ouvrier qu'en attendant une machine qui le remplace, et j'espère bien que nous en viendrons là.

— Ah ! vous l'espérez ! rugit Ravageot.

— Pour Dieu, ne parlez pas ainsi, monsieur Jacquinet ! dit Landry en se rapprochant du fabricant. Ce souhait n'est ni juste ni humain. Vous ne le pensez pas, et vous avez tort de le dire.

— Oses-tu me faire la leçon, drôle ? reprit le fabricant, sa fureur l'emportant sur sa crainte.

— Retirons-nous, dit Landry se tournant vers ses camarades. M. Jacquinet nous a entendus; il connaît nos prétentions, il y réfléchira.

— Ah! vous ne voulez pas nous accorder deux francs ? Eh bien ! c'est cinquante sous qu'il nous faut maintenant, vociféra Ravageot.

— Jamais ! Plutôt...

M. Jacquinet n'acheva pas, à demi subjugué par un regard de Landry, à demi terrifié par l'expression sauvage de la figure de Ravageot, qui battait forcément en retraite, tout en menaçant du poing ses camarades qui l'entraînaient, le fabricant, et les domestiques accourus au bruit.

Dès que la porte fut refermée, M. Jacquinet se tourna vers sa fille, qui, pâle et tremblante, était demeurée spectatrice muette de cette scène.

— Voilà les beaux résultats de votre étourderie, mademoiselle ! Voyez à quoi vous m'avez exposé !

— Mais, papa, répondit la jeune fille émue et le cœur gros, je ne croyais pas que cela finirait ainsi. Ce n'est pas la faute de Landry, je vous assure. Il avait l'air si fâché de ce qui se passait ! et en s'en allant, il m'a regardée d'un air si triste !

— Taisez-vous, petite sotte. Il ne vaut pas mieux que les autres. Relevez mes coussins, et allez dire au cuisinier qu'il me fasse servir promptement.

CHAPITRE VI.

Un échec.

Quatre jours se passèrent sans amener aucune manifestation hostile de la part des ouvriers. M. Jacquinet, à qui les énergiques réclamations de Landry et les sauvages menaces de Ravageot avaient inspiré une vague terreur, envoya deux ou trois fois le contre-maître Bruno à la découverte. Mais, soit que celui-ci n'osât point se hasarder trop avant dans les sombres et tortueux détours de la Petite-Pologne, soit qu'il fût dupe du calme apparent qui y régnait, il revint dire à son patron que tout ressentiment semblait apaisé. D'après son rapport, plus de moitié des ouvriers étaient allés chercher de l'emploi dans les fabriques des environs. A la vérité, quelques uns des plus paresseux et des plus turbulents étaient demeurés en arrière à boire jusqu'à leur dernier sou dans les cabarets, où ils exhalaient leur colère en paroles; mais, une fois à sec, il leur faudrait bien prendre le même chemin que leurs compagnons. Enfin un tiers environ, ralliés autour de Landry, paraissaient résignés à attendre des temps meilleurs, et, ennemis du trouble, pères de famille pour la plupart, ne demanderaient pas mieux que de venir reprendre leurs places dans les ateliers, dès que la clémence de M. Jacquinet consentirait à les leur rouvrir.

Tout allait donc à souhait : la *self acting mule* était enfin montée et placée dans une pièce communiquant, d'un côté avec la fabrique d'où la machine à vapeur lui envoyait le mouvement au moyen d'une roue d'engrenage et d'une courroie, de l'autre avec le cabinet particulier du fabricant, où se trouvait aussi la caisse. Voulant se ménager le plaisir de voir à toute heure fonctionner la merveilleuse machine dont il était devenu l'heureux propriétaire, M. Jacquinet avait fait ouvrir une porte à côté de son bureau et un vasistas au-dessus. Ces dispositions n'avaient pu être faites avec tant de mystère qu'il n'en eût transpiré quelque chose au-dehors. De là dataient peut-être les méfiances, les soupçons des ouvriers, changés bientôt en certitude par la brusque annonce d'une baisse de salaires. Quoi qu'il en soit, le fabricant n'avait jamais été plus radieux. Des lettres d'Amérique, reçues le matin même, lui avaient apporté des commandes considérables ; il allait pouvoir y faire face avec un nombre d'ouvriers fort réduit. Il se proposait d'éliminer peu à peu les faibles, qui ne travaillaient point assez, les habiles, qui coûtaient trop cher, les vieillards, dont les forces étaient épuisées. Il les remplacerait par des femmes et des enfants, sûr ainsi de doubler et tripler ses profits : il ne pouvait s'y méprendre, il avait fait et refait ses calculs. La logique des chiffres était inflexible; la vie des hommes devenait une abstraction qui mettait la conscience du manufacturier à l'aise. Soumis à ce puissant niveau, l'individu disparaissait; ce n'était plus qu'une force cotée plus ou moins bas, un instrument rebelle et moins économique qu'un outil de fer ou un engin de feu. Qu'y avait-il donc d'étonnant à ce que cette force, cet instrument, baissât de plus en plus de valeur ? Quoi de plus naturel que de lui substituer un composé d'acier et de bois, qui, toujours docile, ne mangeait ni ne raisonnait, travaillait sans relâche, et ne se plaignait jamais ?

Aussi le culte de M. Jacquinet pour les machines grandissait avec sa reconnaissance, et quand, ouvrant la porte de son cabinet, il introduisit sa femme et sa fille dans le sanctuaire, et se trouva lui-même en présence de son idole, le sang lui monta à la tête, et il se sentit oppressé. La *self acting mule* était là dans sa gloire, avec ses trois cents broches, ses cylindres, son armée de laminoirs, son chariot, que le fileur n'avait plus besoin d'attirer à lui et de repousser, enfin tout cet appareil si compliqué au premier coup d'œil, si simple et si ingénieux à l'examen. Tout était là n'attendant qu'un jet de vapeur pour étirer, amincir, allonger, presser, diviser, filer, absorber des masses de coton ou de laine.

— Regardez bien toutes deux, dit M. Jacquinet à sa femme et à sa fille, dès que son émotion fut un peu calmée. Observez ce qui va se passer quand je donnerai le signal. Toi surtout, Nancy, cherche à te rendre compte de cet admirable mécanisme.

Nancy promit d'être tout yeux et tout oreilles. Son père tira la sonnette : la roue d'engrenage commença à tourner ; mais, ô surprise ! le premier banc à broches ne bougea pas ; et toutes les autres parties du métier, tiraillées en sens inverse, menaçaient de se rompre sous l'effort des courroies.

— Arrêtez ! arrêtez ! cria M. Jacquinet éperdu. Arrêtez, ou tout va se briser !

Le contre-maître se hâta d'interrompre la communication.

— Mais où est William ? Qu'on l'appelle ! qu'il vienne sans retard ! reprit M. Jacquinet.

L'Anglais était dans sa chambre, occupé de ses préparatifs de départ : sa place était arrêtée pour le lendemain.

Quand il entra, le fabricant lui montra du doigt la *self acting mule*, qui, loin d'agir seule, n'avait pu fonctionner avec l'aide puissante de la vapeur. William la regarda sans s'émouvoir.

— Elle ne peut marcher, tout va de travers ! dit M. Jacquinet. Voyez donc d'où cela dépend, William, et mettez-la en train.

L'impassible Anglais se contenta de répondre en mauvais français qu'il avait monté la machine, mais qu'il n'était pas chargé de la mettre en mouvement.

— Comment ! Le fabricant qui me l'a vendue ne s'est-il pas engagé à me livrer cette machine en bon état ?

— La machine est en bon état, répliqua l'Anglais.

— Mais à quoi voulez-vous qu'elle serve, si elle ne marche pas ?

William fit observer laconiquement que ce n'était pas son affaire, et qu'il avait fait son devoir en conscience.

— Mais, bourreau ! ton devoir est de faire marcher ce métier... Je te dis que tu dois le faire marcher, entends-tu, drôle !

L'Anglais se croisa les bras avec le plus grand calme.

M. Jacquinet était hors de lui.

— Peut-être qu'en examinant attentivement les rouages, reprit madame Jacquinet, on découvrirait l'obstacle qui les arrête.

— Folie ! dit le fabricant. Il n'y a que ce maudit Anglais qui y entende quelque chose, et s'il s'est mis en tête de ne pas s'en mêler, nous n'en viendrons jamais à bout. Quelle stupidité à moi de l'avoir payé hier, croyant sa besogne faite !

— Allons, mon brave William, dit-il en s'efforçant d'adoucir sa voix et de masquer sa vexation sous un air gracieux, mettez-y de la complaisance, et aidez-nous. Il y va de votre honneur. Vous ne voudriez pas laisser votre ouvrage imparfait ! Vous comprenez qu'un métier à filer qui ne file pas n'est bon à rien.

Tandis qu'il s'épuisait en frais d'éloquence pour vaincre l'obstination de l'Anglais, celui-ci, toujours les bras croisés, suivait des yeux les mouvements intelligents de madame Jacquinet. Tout-à-coup, laissant le fabricant au beau milieu d'une période, il se rapprocha vivement d'elle, au moment où elle montrait du doigt le bout d'une courroie cassée, qui pendait sous le premier banc à broches. Il saisit la courroie, la coupa et en substitua une neuve.

— Madame est un bon mécanicien, dit-il. Vous avez été en Angleterre ?

Non ; madame Jacquinet n'avait jamais quitté la France, mais elle avait pris grand plaisir autrefois à voir une *Jeannette*, et son père lui en avait expliqué et démontré si clairement le mécanisme, qu'elle comprenait plus facilement qu'un autre tous les perfectionnements du métier à filer.

L'Anglais eut bientôt remis la mule en état, et, ralentissant le mouvement pour l'accélérer petit à petit, il fit jouer tous les rouages à l'inexprimable satisfaction de M. Jacquinet, qui se sentait d'autant plus joyeux qu'il avait un moment douté du succès. Il courut lui-même chercher un verre d'eau-de-vie à ce brave William, qui, le lui prenant des mains avec son flegme ordinaire, se tourna en portant un toast à madame Jacquinet et à sa fille.

Cette fois l'expérience était complète et décisive. M. Jacquinet donna ses ordres pour que la *self acting mule* fût en pleine activité dès le lendemain matin. Grâce à elle, il était enfin sûr de pouvoir patienter et attendre que les ouvriers se soumissent à discrétion, sans que la besogne en souffrît et sans arriérer les nouvelles commandes.

Jamais il n'avait été plus gai que ce jour-là. Il félicita sa femme d'avoir triomphé de l'entêtement de William, et poussa la condescendance jusqu'à convenir que les femmes avaient du bon quelquefois ; que leur douceur, leur intelligence, étaient souvent utiles pour huiler les gonds et adoucir les humeurs un peu âcres du sexe masculin.

Quoique le temps fût lourd et menaçât d'orage, M. Jacquinet voulut, après dîner, visiter le parterre qui s'étendait devant la maison. Sa fille Nancy lui en fit admirer chaque plate-bande, chaque touffe odorante, chaque variété de dahlias qu'elle cultivait avec amour, et dont les riches teintes lui semblaient d'autant plus belles qu'elle voyait chaque jour ces fleurs croître et s'épanouir sous ses yeux et par ses soins.

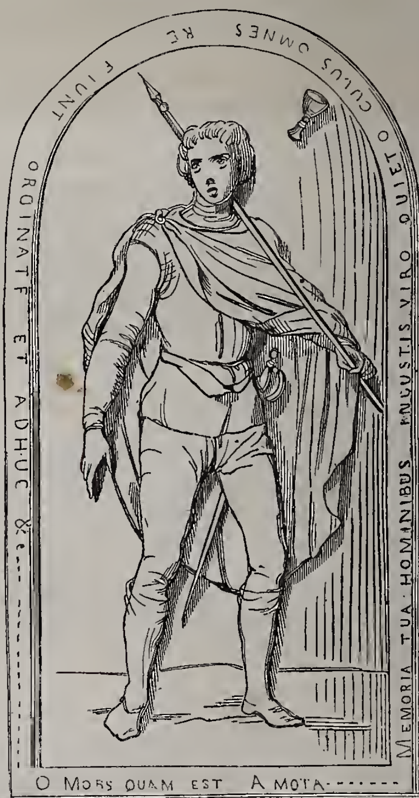
Madame Jacquinet hasarda quelques mots, qui ne furent pas trop mal accueillis, sur l'opportunité d'entamer une négociation avec les ouvriers, par l'entremise du contre-maître Bruno.

Enfin la journée avait passé si vite, qu'à l'heure du coucher chacun s'étonnait qu'il fût déjà si tard.

La suite à la prochaine livraison.

BOUCLIER HUSSITIQUE.

Les Hussites, dans les sanglantes guerres qu'ils eurent à soutenir contre l'Empire (voy. Jean Ziska, p. 131) étaient armés de boucliers en bois de la hauteur d'un homme. Dans leurs campements, ils les plantaient à terre avec des crocs et se retranchaient derrière. On a conservé longtemps un



grand nombre de ces boucliers dans plusieurs villes de Bohême, et entre autres à Prague. Celui que nous représentons ici est gravé dans l'*Histoire du concile de Bâle*, par Lenfant.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE.

FUNÉRAILLES D'ATALA.



(Musée du Louvre. — Funérailles d'Atala, par GIRODET. — Dessin de M. Karl GIRARDET.)

Les peintres s'inspirent très souvent des gracieuses figures, des scènes touchantes que les poëtes ont rêvées. Mais ce n'est pas une facile entreprise que de vouloir fixer sur la toile et représenter aux yeux ces personnages imaginaires, ces figures idéales, qui, seulement esquissées, doivent quelquefois à leurs vagues contours, à leur physionomie incertaine, tout leur charme. — Voyez le portrait que le poëte a tracé d'Atala expirée, lorsque l'ermite et Chactas transportent ses précieux restes à leur dernière demeure : « L'ermite l'avait roulée dans une pièce de lin d'Europe, filé par sa mère : c'était le seul bien qui lui restât de sa patrie, et depuis longtemps il la destinait à son propre tombeau. Atala était couchée sur un gazon de sensitives de montagnes ; ses pieds, sa tête, ses épaules et une partie de son sein étaient découverts. On voyait dans ses cheveux une fleur de magnolia fanée... Ses lèvres, comme un bouton de rose cueilli depuis deux matins, semblaient languir et sourire. Dans ses joues, d'une blancheur éclatante, on distinguait quelques veines bleues. Ses beaux yeux étaient fermés, ses pieds modestes étaient joints, et ses mains d'albâtre pressaient sur son sein un crucifix d'ébène ; le scapulaire de ses vœux était passé à son cou. Elle paraissait enchantée par l'ange de la mélancolie, et par le double sommeil de l'innocence et de la tombe. » Ce portrait émeut doucement l'imagination ; et quoique ces joues veinées de bleu, ces yeux fermés, ces lèvres languissantes et souriantes tout à la fois ne forment pas sans doute une figure bien nette, bien précise, on aime à voir la jeune fille, sous ces traits un peu pâles, un peu indécis ; et, si le peintre vient ensuite raffermir et fixer ces lignes flottantes, s'il veut donner un corps à cette physionomie aérienne, on peut le craindre, notre idéal perdra beaucoup à cette incarnation, et peut-être même ne le pourrons-nous point retrouver sur la toile du peintre.

Cependant le célèbre tableau de Girodet pourrait être avoué par M. de Chateaubriand même : j'en excepterai quelques détails sans doute, tels que la bouche de la vierge endormie, qui est plutôt maniérée que souriante, et qui ne languit point du tout; mais ce qui importe, c'est le sentiment poétique, et nous le trouvons supérieurement rendu sur la toile de Girodet. « O mon fils ! a dit le poëte, il eût fallu voir un jeune sauvage et un vieil ermite, à genoux l'un vis-à-vis de l'autre dans un désert, creusant avec leurs mains un tombeau pour une pauvre fille dont le corps était étendu près de là dans la ravine desséchée d'un torrent ! » — Le peintre a changé la disposition de cette scène suprême, mais il en a conservé toute la pitié, toute la douleur. Chactas tient entre ses bras les pieds modestes de la vierge, tandis que la tête repose sur les mains du père Aubry; la longue chevelure noire de Chactas se répand à flots sur le blanc linceul, et ses yeux sont douloureusement fermés pour ne point voir ce visage qu'il a tant aimé ; le vieux moine, couvert de son capuchon, baisse aussi les yeux, et le serviteur de Dieu semble tout prêt à pleurer sur ce visage céleste, sur cette tête charmante si vite flétrie. C'est une halte douloureuse, une station funèbre de ce triste voyage que firent Chactas et le père Aubry, lorsqu'ils transportèrent la jeune fille à son dernier asile : « Je chargeai le corps sur mes épaules ; l'ermite marchait devant moi, une bèche à la main. Nous commençâmes à descendre de rochers en rochers ; la vieillesse et la mort ralentissaient également nos pas... Souvent la longue chevelure d'Atala, jouet des brises matinales, étendait son voile d'or sur mes yeux : souvent, pliant sous le fardeau, j'étais obligé de la déposer sur la mousse, et de m'asseoir pour reprendre des forces. » — Dans ces quelques lignes se trouve le tableau de Girodet. — Le peintre ne peut pas, comme le poëte, nous montrer toute la suite du convoi et des funérailles, il ne peut représenter qu'un seul moment, il faut donc qu'il choisisse l'instant suprême du drame, la minute la plus douloureuse, la situation la plus déchirante : et c'est ce que Girodet a admirablement compris.

AGAMI DU JARDIN DES PLANTES.

(Voy. 1833, p. 133.)

Avez-vous vu les canetons, les jeunes poulets accourir à la voix de l'agami de la ménagerie? Il a chassé les mères pour les remplacer; il appelle les petits, et leur partage, avec un soin tout maternel, les graines, les miettes de pain, les friandises qu'il doit à la prédilection du gardien; c'est un amusant spectacle. Les plus faibles sont ceux que l'agami choye le plus. Le col penché, d'un air pensif, il laisse doucement tomber le grain devant les petits à peine éclos de la coque et frissonnants sous le léger duvet qui les couvre. Son œil, rond et nu, grand ouvert, regarde de côté ces becs novices qui relèvent le grain, et le laissent choir, pour le ramasser encore. Puis, tandis que la petite troupe ébouriffée piétine autour de lui en piaillant, il ploye lentement son haut genou, sénateur emplumé, et ses larges pattes, au talon relevé, allongent gravement un pas. Aussitôt la foule s'émeut; et, se bousculant l'un l'autre, tous les petits le suivent, comme ils eussent suivi les mères dont il a usurpé la place et les soucis, et dont il se montre jaloux, car il ne les laisse point approcher.

Dans ce petit bosquet, peuplé de poules, coqs, canards, oies d'Egypte, pintades, demoiselles de Numidie, non seulement l'agami se charge du soin et de l'éducation des générations naissantes, non seulement il guide et nourrit les fils, mais il gouverne et régente les pères. Deux coqs se battent-ils, l'agami accourt, arrache une plume à l'un, une plume à l'autre, et rétablit l'harmonie. Qu'aucun oiseau, quelles que soient sa vigueur, sa beauté, ne s'avise de lui disputer la prééminence. Voyez-vous ce triste coq blanc, dont la chair rouge perce misérablement de toutes parts à travers ses plumes éclaircies? Se fiant à ses tranchants ergots, à son humeur belliqueuse, il a voulu lutter, et n'a cédé à l'agami que lorsque ce dernier l'avait presque entièrement plumé. La grue à la taille élevée, étalant sa couronne d'or, les demoiselles de Numidie à l'élégant corsage, secouant leurs blanches aigrettes, n'essaieront pas de disputer la royauté dont elles portent les insignes. Comme le dit le gardien : « Elles ne songent qu'à baller et danser, celles-là; » sans s'inquiéter de la domination, du soin des petits, de l'ordre et de la paix de l'intérieur, elles se contentent de figurer tout le long du jour, les unes vis-à-vis des autres, dans leurs bizarres avant-deux, leurs chassés et déchassés, formant, de leurs jambes démesurées, les pas et les gestes les plus ridicules. Cependant, lui, l'agami se promène avec gravité, soignant l'enfance, apaisant les querelles, protégeant la faiblesse, réprimant la violence; il a les soucis de l'autorité, et gouverne avec calme et force, non par la terreur, mais par l'intelligence. Jamais il ne dispute, d'un bec vorace, la nourriture jetée à tous, et la poule gourmande peut enlever le grain jusque sous ses pieds sans qu'il se courrouce; seulement il allongera son col irisé pour chercher plus loin pâture. Mais cette douceur a ses bornes : il sait défendre partout son autorité. Aucun oiseau ne s'enhardira jusqu'à s'emparer du perchoir qu'il s'est choisi et d'où il domine la chambrée, veillant la nuit à l'ordre et au repos de tous. C'est lui qui, chaque soir, fait, avec une constante sollicitude, le tour du bosquet et ne se couche que le dernier après s'être assuré que tous les habitants emplumés sont rentrés au logis. Certes, les mœurs de l'agami, son intelligence, son courage, cet instinct de sociabilité et d'ordre qui l'égalent presqu'au chien, le rendent bien autrement remarquable que la belle plaque à reflets métalliques ornement de sa gorge, recherché dans l'Amérique méridionale comme une brillante parure.

Une autre singularité de l'agami, c'est le chant profond, modulé, qu'il fait entendre en signe de joie, et qui est tout-à-fait différent du cri aigu et discordant qui sort de son bec. On pourrait noter ainsi les sons graves qui semblent naître dans ses entrailles, et s'exhaler de ses pores à mesure qu'il écarte ses plumes.

Tou-ou- ou - ou - - - - ou - - - ou - - - ou - - - - ou - - - ou - - - - ou - - - ou - - - -

Frappés surtout de ce chant intérieur et sonore, les Espagnols de l'Amérique méridionale avaient nommé l'agami *trompetero* : d'après eux, La Condamine l'appela l'*oiseau trompette*, le savant Linné en fit le *psophia crepitans*. Sur la foi de Buffon, nous avions rangé l'agami parmi les gallinacés. Plus récemment Cuvier, d'après Adanson, l'a classé près des grues, dans l'ordre des échassiers. Jadis, pour le P. du Tertre, en son Histoire des Antilles, l'agami devenait un faisan; Barrère en avait fait une poule ornée du col changeant de la colombe. L'agami ne tient-il point à ces divers oiseaux par ses différents caractères? Il a les longs tarses nus, les genouillères relevées, le pouce raccourci, la course rapide, l'ordre et la vigilance des grues; les pattes écailleuses, le bec supérieur voûté, le vol lourd de la poule, dont son instinct maternel le rapproche aussi. Il rappelle enfin le faisan et le pigeon par l'éclat changeant, vert doré, bleu et violet des brillantes plumes de sa gorge.

Dans la Guyane, où l'agami est commun, il remplit les fonctions de chien domestique et de chien de berger. Il suit et flatte le maître, surveille, conduit et défend les troupeaux. Faut-il dire, après tant de choses à sa louange, que lui aussi est sujet à

> Donner la chasse aux gens,
> Portant bâtons et mendiants?

Parfois il assène de grands coups de bec dans les jambes des nègres et des domestiques qui s'approchent du maître dont il recherche les caresses avec jalousie et importunité. Mais lorsqu'il s'agit de guider le voyageur dans le labyrinthe d'arbrisseaux qui entoure les petites maisons de campagne des environs de Cayenne, ce sont toujours deux agamis qu'on envoie au devant des hôtes. Ces oiseaux s'emparent de l'étranger, le conduisent entre eux à travers l'inextricable dédale des sentiers qui se croisent, et, sans permettre qu'il s'écarte ou s'arrête en chemin, l'amènent auprès de leur maître.

Il y a environ un siècle qu'énumérant les qualités de l'agami, Buffon demandait pourquoi l'on ne cherchait pas à acclimater cet oiseau et à multiplier une espèce utile, facile à apprivoiser, si remarquable par son intelligence, et qui ornerait les basses-cours en même temps qu'elle en prendrait la direction et la garde. En 1833, nous avons renouvelé cette question; je la faisais encore, il y a peu de jours, au gardien de la ménagerie, qui, pour toute réponse, m'a appris qu'il n'y avait que deux agamis au Jardin des Plantes, et que c'étaient deux femelles.

LA TABLE DU SOLEIL.

Il y avait devant la capitale des Ethiopiens, raconte Hérodote, une prairie qui se trouvait chaque matin couverte de viandes bouillies de toutes sortes de quadrupèdes, et où chacun pouvait venir prendre son repas. Suivant la croyance des habitants, qui nommaient cette prairie *la Table du*

Soleil, c'était la terre elle-même qui produisait toutes ces viandes, que les magistrats y faisaient transporter secrètement. On fit voir cette table aux espions que Cambyse envoya chez les Éthiopiens peu de temps avant sa funeste expédition contre ces peuples.

Il importe beaucoup de se faire, sur tous les sujets qu'on a intérêt à bien connaître, des questions qui embrassent tous les points de vue sous lesquels ce sujet doit être envisagé. Une question bien posée est, pour ainsi dire, à moitié résolue. Une série de questions bien faites, sur quelque nature d'objets d'étude que ce soit, sur une science, un art, une doctrine, un établissement, est comme une collection complète des germes de tout ce qu'il importe de savoir : les réponses qui doivent les féconder sont quelquefois aussi instructives pour celui qui les donne que pour celui qui les reçoit. *Quelques conseils à un jeune voyageur.*

La réforme des cabarets serait une des plus importantes à faire. Il me semble qu'un des moyens de réforme serait de mettre les cabarets en régie, de manière que l'homme qui donne à boire ne fût qu'un employé à traitement, et n'eût aucun intérêt personnel à débiter sa marchandise.

Pensées sur divers objets de bien public.

SUR DEUX TOMBEAUX GAULOIS.

Au nord de Sens, l'église de Saint-Martin-du-Tertre s'élève loin de toute habitation, sur la rive occidentale de l'Yonne. Au-dessus du rideau de verdure qui dessine le cours de la rivière, l'œil distingue l'église et la côte crayeuse qui lui sert de base, et au-dessus de l'église le sommet de la montagne que couronnent deux tertres d'inégale grandeur. Là, selon le pieux souvenir transmis d'âge en âge, reposent les ossements de deux chefs gaulois.

A travers la brume du matin ou les vapeurs enflammées du couchant, sur les nuages ou sur l'azur du ciel, les regards attirés par un charme puissant, découvrent ces deux sépultures. Comment fouler le gazon qui les recouvre sans admirer ces mausolées rustiques, que leur simplicité même associe à l'éternité de la montagne? Les palais, les cirques, les temples ont disparu, leur poussière est dispersée, et la succession des siècles n'a pas altéré un peu de terre : ainsi passent les hommes, ainsi vivent les peuples.

De quel généreux trépas nos pères ont-ils voulu éterniser la mémoire, lorsque de leurs casques et de leurs boucliers ils épanchèrent cette terre pour en couvrir deux corps percés de coups? Sans doute deux guerriers renommés, rivaux de vaillance, sont tombés en ce lieu, vainqueurs de l'ennemi commun; et ces tombeaux, qui dominent un immense horizon comme deux autels consacrés au perpétuel enseignement de notre race, attestent quelque chose de plus grand encore que la bravoure et la victoire, ils nous révèlent la mort de l'homme tombant fidèle à la cause de la patrie vaincue.

NAUPLIE DE ROMANIE.

La position de Nauplie, derrière une colline au fond du long et triste golfe qui porte son nom, a quelque chose d'original qui surprend le voyageur. Devant la ville se déroule la magnifique plaine de l'Argolide, couronnée d'un amphithéâtre de montagnes. On dirait une immense arène préparée pour l'homme par les mains de la nature et autour de laquelle assistent comme spectateurs les monts et la mer; arène aujourd'hui déserte et marécageuse, mais autrefois vivante et fertile, et à laquelle Nauplie doit rendre un jour son premier prestige.

Nauplie est admirablement fortifiée. D'un côté la protège le fort d'Itch-Kalé (château intérieur) qui, au jour du combat, allonge sa langue de feu dans la mer; de l'autre côté, un géant veille à sa porte... Palamidi! pittoresque citadelle, située au sommet d'un rocher pyramidal, et tout orgueilleuse du diadème d'airain dont Venise orna sa tête altière, qui se rit à la fois des foudres du ciel et des foudres de la terre.

Sous l'ombrage de Palamidi, la ville a pu se relever de ses ruines. Peu à peu moins craintive, elle est descendue de la colline baigner ses pieds à la mer. Ses maisons, qui d'abord ne semblaient qu'un troupeau de chèvres broutant sur une hauteur, maintenant plus nombreuses et plus belles, offrent, du côté de la mer, l'aspect d'une jolie petite ville échelonnée en gradins circulaires.

De ses murs, on aperçoit dans la plaine les ruines colossales de Tyrinthe, ville sacrée des Pélasges, assise sur une hauteur deux fois grande comme un temple. Plus loin Argos et son acropole si purement angulaire, maintenant abandonnée, sur le sommet et les flancs de laquelle se dessinent des débris festonnés de fortifications vénitiennes, quelques ruines pélasgiques dans le genre de celles de Tyrinthe et l'antique amphithéâtre des Argiens creusé à vif dans le roc. Cet amphithéâtre produit d'abord peu d'effet à cause du volume de la montagne sur laquelle il repose, mais une fois monté sur ses gradins, on en comprend toute la majesté et toute la poésie. De là vous voyez la plaine et la mer dans toute leur splendeur. L'immense et déserte Argos est à vos pieds avec ses huttes de terre, ses quinze à vingt maisons européennes nouvellement bâties, sa longue caserne et le palais du roi. L'artiste, qui a conçu le plan de cet amphithéâtre, était vraiment digne des beaux temps de la Grèce. Il a merveilleusement saisi le point de vue : plus bas, la perspective est incomplète; plus haut, les objets se confondent et ne se touchent plus; à cette distance, on jouit d'un admirable spectacle fait pour émouvoir l'âme, la sortir de l'enceinte étroite de la ville et la préparer religieusement aux profondes impressions de la scène hellénique.

Tout au fond de la plaine, derrière les montagnes, se cache la vieille Mycènes, si riche en ruines solitaires. Ses murs pélasgiques et la porte de son acropole, la grandeur colossale et la forme triangulaire du tombeau d'Agamemnon, tout fait comprendre que l'on touche aux temps les plus reculés du monde grec; et sans les lions qui reposent sur la porte, ces monuments ne parleraient pour ainsi dire pas de la Grèce. Mais ces deux lions ont déjà quelque empreinte de la délicatesse et de la vie qui distingue l'art grec de l'art colossal et immobile de l'Asie; mais surtout le génie hellénique éclate déjà tout entier dans la colonne qui les sépare, véritable embryon de l'architecture grecque, germe fécond d'où sortirent toutes ses colonnes et tous ses temples.

Toutes ces richesses se trouvent dans les environs de Nauplie, et sont jusqu'à un certain point un embellissement pour elle. Mais ce qui l'honore avant tout, son plus grand titre à l'amour des Grecs, c'est que, dans la dernière révolution, elle a été le boulevard de l'indépendance hellénique. Tout le Péloponèse venait d'être envahi par les troupes égyptiennes, il ne restait plus que Nauplie; mais le fort de Palamidi veillait sur elle, et Ibrahim est venu heurter son front sur ses murailles; avec ses mille bouches de bronze, la citadelle lui a crié : « Tu n'iras pas plus loin. »

Dès lors, Nauplie devint la capitale de la Grèce qu'elle avait sauvée; elle fut le siége du gouvernement de Capo-d'Istria, elle reçut le jeune roi que l'Europe envoyait aux Hellènes, et ce ne fut qu'en 1835 qu'elle se vit délaissée pour Athènes.

Il y a ce reproche à lui faire, qu'elle ne sut pas subir son sort avec assez de dignité; elle ne put se résoudre sans

regret et sans dépit à un sacrifice devenu nécessaire ; elle osa disputer la palme à Athènes, dont le nom seul est une victoire : Athènes, la Rome papale des païens, le Paris de l'antiquité ; Athènes, la ville de Cécrops, de Thésée, de Thémistocle, de Périclès, de Socrate et de Platon, la ville devant laquelle, aux jours mêmes de sa ruine, se prosterna le monde romain dans la personne de Julien et d'Adrien, la ville enfin de saint Paul et du Dieu inconnu. « J'ai été le dernier boulevard de l'indépendance, disait Nauplie, je dois être la capitale de la Grèce moderne que j'ai sauvée. »

(Nauplie de Romanie.)

Mais le souvenir d'Athènes avait-il donc été pour rien dans la sublime insurrection des Hellènes? Qui lui a valu cette armée de philhellènes, tous ces fusils, tout cet or, toutes ces munitions de l'Europe et cette espèce de soulèvement des peuples en sa faveur? Athènes, surtout Athènes et ses grands hommes dont les soldats français répétaient les noms avec respect en combattant les troupes d'Ibrahim.

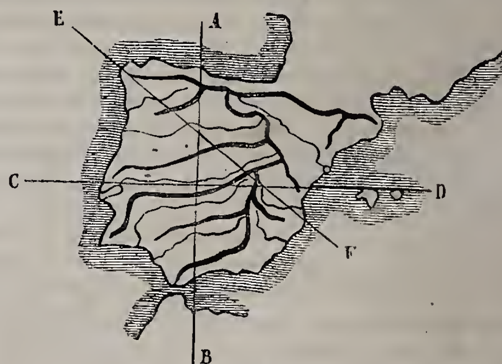
ÉTUDES DE TOPOGRAPHIE.

(Suite. — Voy. p. 350.)

GÉOGRAPHIE DE LA PÉNINSULE ESPAGNOLE.

Si l'on jette les yeux sur la plupart des cartes géographiques, l'Espagne paraît traversée par un certain nombre de chaînes de montagnes laissant entre elles de riches vallées analogues à celles de la Seine ou de la Loire. En effet, les cartes marquent (fig. 1), au nord, les Pyrénées, du milieu desquelles se détachent les monts Ibériques qui vont jusqu'au sud de l'Espagne, et projettent à leur tour trois contreforts à l'ouest : la Sierra-Morena, les monts de Tolède, la Sierra Guadarrama et deux à l'est, moins considérables. De sorte que le profil de l'Espagne devrait être tel qu'il est représenté à la fig. 2, suivant la ligne AB.

Le profil de l'Espagne est cependant tout différent : c'est celui d'un tronc de pyramide quadrangulaire dont les côtés sont en escaliers (fig. 3). Le profil que l'on obtiendrait de l'ouest à l'est, suivant la ligne CD (fig. 1), aurait le même

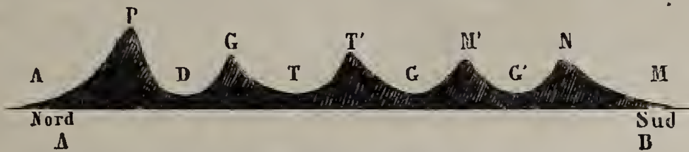


(Fig. 1.)

aspect (fig. 4) (1); le profil du nord-ouest au sud-est donne encore le même résultat (voy. fig. 5).

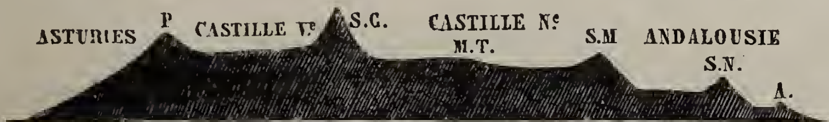
(1) On voit par cette figure que les fleuves coulent suivant une pente qui n'est pas toujours en rapport avec la pente générale de

On en conclut donc que l'Espagne est une pyramide tronquée dont le centre est un vaste plateau, et dont les versants présentent d'effroyables escarpements. Si les cartes et les livres renferment des erreurs aussi capitales, c'est qu'en général les hauteurs des montagnes sont fixées d'après le niveau de la mer, sans que l'on tienne compte cependant de la hauteur du sol, à leur base, au-dessus du niveau de la mer. Or, une montagne est à 2 000 mètres au-dessus du niveau de la mer; mais si le sol sur lequel elle s'appule est lui-même à 1 500 mètres au-dessus de ce niveau, il est évident que là où l'on croirait trouver une haute chaîne de montagnes parcourant des plaines basses, vous ne rencontrez que des collines ondulant la surface d'un plateau plus ou moins élevé. C'est ce qui arrive en Espagne : ces hautes montagnes ne sont souvent que les talus d'un plateau. Aperçue du sud, la Sierra-Morena est une haute chaîne; on la



(Fig. 2.)

A, golfe de Biscaye. — P, Pyrénées. — D, vallée du Douro. — G, sierra Guadarrama. — T, vallée du Tage. — T', monts de Tolède. — G, vallée du Guadiana. — M', sierra Morena. — G', vallée du Guadalquivir. — N, sierra Nevada. — M, Méditerranée.



(Fig. 3. Profil du nord au sud suivant la ligne AB, tracée fig. 1.)

P, Pyrénées. — SG, sierra Guadarrama. — MT, monts de Tolède. — SM, sierra Morena. — SN, sierra Nevada. — A, Alpujares.



(Fig. 4. Profil de l'ouest à l'est suivant la ligne CD, tracée fig. 1.)

P, Portugal. — C, Castille. — SA, sierra d'Albarracin. — VM, Valence et Murcie. — FF', ligne du cours du Tage.



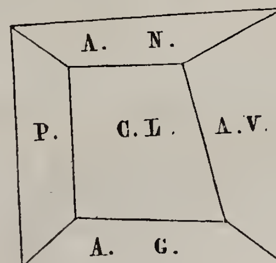
(Fig. 5. Profil du nord-ouest au sud-est, suivant la ligne EF, d'après Berghaus.)

C, la Corogne. — G, Guiteritz. — L, Lugo. — V, Villafranca. — M, Puerto del Manzonal. — P, Penalora. — E, Escurial. M', Madrid. — A, Aranjuez. — B, el Bonete. — A, col d'Almanza. — M'', Méditerranée.

gravit, et arrivé à son sommet, le voyageur, au lieu de descendre, ne trouve plus que des plaines arides. Si le voyageur venait du nord, la Sierra-Morena ne lui apparaîtrait que lorsqu'il serait à son sommet, non plus sous la forme de haute chaîne, mais bien comme le bord d'un effroyable précipice qu'il faut descendre pour arriver dans l'Andalousie, première marche qui le conduirait à la mer.

Il est donc important de prendre à la fois la hauteur de la plaine à la base de la montagne, et la hauteur de son sommet, pour pouvoir déterminer avec exactitude le relief du sol, et déjà cette méthode est suivie par les topographes qui travaillent avec précision : ainsi font nos officiers d'état-major dans leurs travaux pour la carte de France.

Le sommet de ce tronc de pyramide carrée que figure l'Espagne est un grand plateau, occupé par les royaumes de Léon et de Castille; le versant nord, par les Asturies et la Navarre; sur le penchant oriental est la couronne d'Aragon; sur le méridional, l'Andalousie et le royaume de Grenade; sur l'occidental, le royaume de Portugal. Or, l'étude de cette disposition physique ne jette-t-elle pas une vive lumière sur l'histoire de l'Espagne, histoire féconde en jalousies, en rivalités et en guerres civiles; sur la division des provinces, leur isolement, leurs prétentions à l'indépendance, séparées qu'elles sont les unes des autres par la nature; sur l'avantage enfin que la Castille a trouvé dans sa position centrale et dominante pour établir sa prééminence sur les autres provinces?



(Fig. 6.)

AN, Asturies et Navarre. — AV, couronne d'Aragon (Aragon, Catalogne, Murcie, Valence). — AG, Andalousie et Grenade. — P, Portugal. — CL, Castille et Léon.

Le maréchal Suchet, dans ses Mémoires, donne une

la surface du sol. Leur lit se creuse à mesure qu'ils approchent de l'embouchure; par conséquent leur vallée est étroite et formée par des gorges impénétrables. Ceci est surtout vrai pour le Tage dans les défilés d'Abrantès; l'expédition de Junot dans ces gorges inconnues est l'un des événements les plus curieux de nos guerres d'Espagne.

excellente description de l'Espagne. Il constate les analogies du sol espagnol et africain : ces deux contrées étaient jadis liées avant que l'Hercule grec ou bien quelque commotion volcanique eût établi le détroit de Gibraltar : aussi les Romains, si habiles en géographie positive, ne séparaient-ils point l'Espagne de l'Afrique. La Maurétanie (Maroc) était appelée *Hispania transfretana* (Espagne au-delà du détroit). « Ainsi, dit Suchet, le même soleil brûlant dévore la Barbarie et l'Andalousie ou les Algarves. Les montagnes dépouillées de forêts n'y amassent plus les nuages et les pluies. Les plaines et souvent les vallons sont en proie à la sécheresse. Partout, il est vrai, où l'art rencontre des eaux fertilisantes, il en profite avec un succès prodigieux pour demander des récoltes à la terre. Mais auprès de ces riches campagnes sont des déserts ou *despoblados* immenses, où l'œil se perd et la pensée s'attriste, en embrassant de toutes parts l'espace aride et solitaire. Quand on s'élève sur le sommet de quelques unes des nombreuses montagnes qui traversent l'Espagne, on n'aperçoit sous un ciel presque toujours ardent que des plateaux incultes et des pentes nues, dont rien de vivant ne coupe l'uniformité. Seulement, au fond des vallées, une rivière ou un ruisseau serpente au loin, entouré d'une lisière de verdure, où l'on suit, comme à la trace, les moissons, les plantations et les habitations des hommes. Une carte enluminée présentant la forme de tous les bassins, les eaux avec une teinte d'azur, et leurs bords avec une teinte verte plus ou moins large, serait un tableau fidèle où l'on pourrait reconnaître l'état réel de ce territoire, qui, à peu près égal en surface à celui de la France, ne contient cependant et ne nourrit qu'une population à peine égale au tiers de la nôtre. On embrasserait d'un coup d'œil, comme pour l'anatomie, les veines et les artères de ce grand corps qui manque d'embonpoint, mais qui a encore des nerfs et des muscles, si l'on ose employer une telle comparaison, et dont la structure présente une charpente taillée pour la grandeur et la force.

» En effet, la péninsule d'Espagne, appuyée sur de solides fondements, se couvre de hautes chaînes prolongées dans tous les sens et semble un grand promontoire entre les deux mers qui la baignent. Inclinée au levant et au couchant, elle se divise naturellement en deux pentes inégales (fig. 4) : celle de l'Ebre et de quelques courtes rivières qui coulent vers la Méditerranée, et celle qui porte à l'Océan les eaux du Guadalquivir, du Guadiana, du Tage et du Duero. A partir du bord de la mer, quelques plaines basses, d'une fertilité et d'une culture admirables, forment la base de l'amphithéâtre. On s'élève par des vallées cultivées en *huertas* ou jardins au-dessous des eaux, en *secanos* ou champs secs, au-dessus, et l'on arrive sur une première chaîne (ou gradin). Mais au-delà on ne descend point, comme à l'ordinaire, dans une vallée correspondante ; on se trouve dans les immenses prairies que soutient le plateau intérieur. D'autres chaînes couronnent encore le centre, et portent aux nues des cimes de neige que ne peut toujours fondre un été de six mois.

» Il résulte de cette conformation que les eaux, pour descendre dans la mer, ont beaucoup à creuser dans les terres. Tandis que les fleuves du nord de l'Europe arrivent à leur embouchure par un long cours, à travers des lacs et des marais, les rivières d'Espagne et tous leurs affluents se précipitent par une pente rapide, forment des crevasses profondes et escarpées, et offrent à chaque pas des scènes pittoresques et sauvages, des passages étroits et difficiles. On ne peut y faire quelques lieues sans rencontrer un ou plusieurs de ces défilés, comme les Thermopyles ou les Fourches Caudines, dans lesquels deux ou trois centaines d'hommes suffiraient pour arrêter des armées entières. Les ravins sont presque toujours à sec, et cependant impraticables. Les grandes rivières ne sont point des moyens de communication. La navigation est fréquemment interrompue par des barrages, par des usines. »

Le général Foy a, de même que Suchet, parfaitement décrit la configuration du sol de l'Espagne (1) : « On apprécierait mal la difficulté d'envahir le Portugal par l'aspect que présente la configuration de ce pays sur les cartes géographiques. On dirait qu'une fois établi en Espagne, il n'y a plus qu'un pas à faire pour trancher par le milieu cette bande de terrain parallèle à la mer, longue de cent trente lieues et large tout au plus de cinquante. L'opération paraît d'autant plus simple que les deux grands fleuves du pays, le Douero et le Tage, ont déjà fourni en Espagne la plus grande partie de leur cours, et que, d'après ce qu'enseigne la géographie physique, les montagnes s'abaissent et les vallées s'élargissent à mesure que les fleuves approchent de leurs embouchures. C'est tout le contraire ici, et c'est pour cela que le Portugal est resté un royaume indépendant de l'Espagne. »

Ces études de topographie seront continuées dans le tome XII.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 346, 358, 366, 370, 382.)

CHAPITRE VII.

Une Nuit d'angoisse.

Il était une heure du matin ; la pluie tombait par torrents, et les éclairs, pénétrant à travers les jalousies, jetaient leur clarté bleuâtre et oscillante dans la chambre où couchaient madame Jacquinet et sa fille.

Nancy s'éveilla en sursaut.

— Quel orage ! Dormez-vous, maman ? demanda-t-elle à demi-voix.

— Non, répondit sa mère, je viens d'être réveillée par je ne sais quel bruit.

— Moi aussi ; je crois que c'était un coup de tonnerre, mais je n'en suis pas sûre.

— C'était plutôt le fracas de quelque chose qui se brise. Je crains que le domestique ait négligé de fermer les volets de la porte du vestibule qui ouvre sur le jardin.

— Voulez-vous que j'y aille voir, maman ? reprit la jeune fille.

Comme elle se disposait à descendre, un vif et rapide éclair fut suivi d'un coup de tonnerre qui ébranla les vitres. Madame Jacquinet, assise sur son lit, écoutait avec attention.

— On dirait que la foudre est tombée sur le toit ! J'ai eu bien peur ; et vous, maman ?

— Chut !

Nancy se tut, et prêta l'oreille de son côté. Au milieu des sifflements du vent et des gémissements des arbres tourmentés par l'orage, elle crut entendre une rumeur lointaine. Ce pouvait être un bruit de pas, ou le bouillonnement des eaux de la rivière grossie par la pluie, ou des voix étouffées, ou bien encore l'ouragan imitant tous ces bruits.

Tout-à-coup une clameur plus forte s'éleva dans la direction opposée.

— Ouvrez, ouvrez vite ! criait-on à la porte de la cour, du côté de la fabrique.

Et des coups redoublés témoignaient du nombre et de l'impatience des survenants.

— C'est le feu ! s'écria madame Jacquinet ; le feu aura pris aux ateliers !

Se jetant à bas de son lit, à peine vêtue, elle courut dans

(1) Histoire de la guerre de la péninsule, t. II, p. 344.

une chambre voisine dont les fenêtres donnaient sur la cour.

La porte venait d'être forcée. Une poignée d'hommes à demi nus, n'ayant pour armes que des bâtons, se rangèrent silencieusement le long des murs. Quelques uns portaient des torches. Leurs mouvements étaient calmes et résolus; une même volonté semblait les animer. Ils obéissaient aux ordres d'un chef qui désignait à chacun son poste et l'y plaçait lui-même. A peine ces dispositions étaient-elles prises que des cris sauvages éclatèrent dans le jardin et sous le vestibule. Les portes de glaces se brisèrent avec fracas, livrant passage à une foule tumultueuse armée de haches, de fourches, de fusils. En se voyant devancés, les assaillants poussèrent un hurlement de rage, et, furieux, se ruèrent sur ceux qu'ils nommaient « traîtres! faux frères! renégats! » Les vociférations, les coups, les insultes, furent échangés. En un instant la mêlée devint générale.

A ce spectacle, madame Jacquinet, qui avait tout compris, n'eut plus qu'une pensée, celle d'éviter l'effusion du sang. Elle franchit rapidement l'escalier, et parvint au perron. Tout l'effort des assaillants était concentré sur le but principal de l'attaque, l'entrée de la salle où se trouvait le nouveau métier à filer; c'était aussi le point le mieux défendu. Adossé à la porte, un homme, secondé par quelques uns de ses camarades, résistait vaillamment aux menaces et aux coups. Madame Jacquinet se jeta au plus fort du tumulte.

— Arrêtez! arrêtez! cria-t-elle.

Mais à peine avait-elle fait quelques pas qu'un de ces forcenés la coucha en joue; l'arme touchait sa poitrine; elle se crut à sa dernière heure, et recommanda son âme à Dieu. Cédant à un mouvement de crainte, elle avait fermé les yeux, lorsqu'une voix s'écria près d'elle :

— Vous ne tuerez pas une femme!

Un coup de hache détourna le fusil, et le coup partit dans une autre direction. Elle se sentit aussitôt saisie par le milieu du corps et entraînée hors de la mêlée.

— Que diable venez-vous faire ici? Laissez-nous vider nos querelles, et ne vous en mêlez pas! dit la voix de celui qui l'avait préservée.

L'homme la déposa dans le vestibule et s'éloigna. Il revint au bout d'un moment :

— Aussi bien, reprit-il, je puis vous donner un bon avis. Dites au fabricant de ne pas se montrer. Nous n'en voulons qu'aux machines; qu'on ne nous force pas de faire la guerre aux gens.

— Périssent plutôt mille machines qu'un seul homme! dit madame Jacquinet.

Et, se relevant en hâte malgré sa terreur, elle se dirigea vers le cabinet qui ouvrait de l'intérieur dans la salle assiégée. Deux ouvriers y faisaient sentinelle.

— On ne passe pas! dirent-ils en croisant leurs bâtons.

— Il faut pourtant que je passe, reprit la femme du fabricant. Un homme va être tué de l'autre côté de cette porte si je ne l'ouvre, et j'en ai la clef.

— Notre consigne nous défend de laisser entrer qui que ce soit, dit un des ouvriers.

— Mais vous ne voulez pas qu'un des vôtres périsse! reprit-elle.

— Au fait, la bourgeoise a bonne intention, dit l'autre; laissons-la passer.

Elle traversa l'atelier en courant; mais comme elle approchait pour ouvrir, elle heurta du pied un corps couché en travers du seuil.

— Qu'y a-t-il? qui est là? s'écria-t-elle en frissonnant.

— Moi, William. Et l'Anglais se dressa sur ses deux pieds.

— Eh! bon Dieu! que faites-vous ici?

William fit comprendre qu'il attendait que les autres eussent fini dehors, et que son tour vînt « de boxer un peu. »

— Mais vous n'y songez pas! des hommes s'égorgent de l'autre côté de cette porte!

L'Anglais sourit d'un air incrédule : il ne croyait qu'à un combat à coups de poing.

— Mais c'est horrible!... Le bruit augmente; laissez-moi ouvrir!

— Oh! pour ouvrir, non, dit l'Anglais s'emparant de la clef. La *self acting mule* est ma chose à moi, une chose anglaise, et c'est à moi de la défendre quand la porte sera enfoncée.

— Vous voyez bien qu'elle va l'être! s'écria madame Jacquinet.

En effet, la porte craquait et gémissait comme sous une irrésistible pression.

L'Anglais se mit en posture de boxeur, et les poings en avant.

Un dernier craquement plus fort que tous les autres annonça que les gonds venaient de céder. La porte tomba en dedans, et le flot vivant qui la poussait, perdant son point d'appui, roula sur le plancher. Aussitôt William, profitant de ses avantages, s'escrima des pieds et des poings sur les battants et les battus, avec une telle ardeur qu'il les eût tous mis hors de combat sans l'intervention de la force armée. Arrivant sur le théâtre de l'action par l'intérieur de la fabrique, les soldats firent main basse sur l'Anglais d'abord, malgré ses appels en faveur de l'inviolabilité d'un sujet britannique, puis sur tous ceux qui gisaient pêle mêle dans l'atelier. En tête était Ravageot écumant de colère. Il avait en vain essayé à plusieurs reprises de mordre l'Anglais au talon. Il tenait à la gorge un homme à demi évanoui, qu'affaiblissait encore le sang qui s'échappait de ses blessures. Madame Jacquinet reconnut sur-le-champ le malheureux blessé, et, le réclamant comme un des plus intrépides défenseurs de la fabrique, elle le fit transporter dans sa chambre et déposer sur son lit, en attendant un médecin pour le panser.

Qu'était devenu M. Jacquinet pendant ces vingt minutes si pleines d'événements? Sa femme avait d'abord couru à sa chambre; ne l'y trouvant pas, elle avait supposé qu'il donnait ses ordres pour arrêter l'incendie; car alors elle croyait la fabrique en feu. Mais au milieu du danger elle ne l'avait pas revu. Où était-il donc?

Terrifié par le bruit croissant, il s'était levé de son côté, et, ses inquiétudes se portant naturellement sur ce qu'il avait de plus cher au monde, il avait pensé, non à sa femme, à sa fille, mais à sa caisse. Professant à la lettre ce précepte de l'Evangile : « Là où est votre trésor, là est aussi votre cœur, » il concentrait ses affections dans son coffre-fort. Il descendit en tremblant l'escalier dérobé qui conduisait de sa chambre à son cabinet. Que devint-il lorsque, arrivé sur les dernières marches, il aperçut à travers un judas deux hommes dans ce sanctuaire, deux misérables en haillons!

C'en était fait de lui! et pour compléter sa stupeur, il se souvint que la veille au soir il avait oublié de refermer sa caisse. Distrait par le grand événement du jour, par l'essai de la *mule*, par la promenade au parterre, par la soirée passée en famille, il s'était rendu coupable de la plus impardonnable négligence, il n'avait pas retiré de la serrure cette clef qui ne le quittait jamais! La fatalité planait sur sa tête; sa ruine était consommée sans retour! Une sueur froide baigna tout son corps. Il eut un moment l'idée de s'élancer sur les voleurs et de leur faire rendre gorge : mais il n'avait pas d'armes, et ils devaient être bien armés; il était seul, et leurs complices cernaient la maison. Il se sentit défaillir. Il essaya d'appeler; il ne put articuler une parole. Et ces hommes, ces brigands étaient toujours là! C'en était trop : un nuage passa sur ses yeux, il perdit connaissance.

Lorsqu'on l'eut enfin retrouvé et qu'il revint à lui, ses premiers mots furent des exclamations de désespoir.

— Je suis un homme perdu, ruiné, ruiné sans ressource, s'écriait-il.

En vain sa femme s'efforçait de le calmer, en l'assurant

que, grâce à l'héroïque résistance d'une partie de ses anciens ouvriers, la fabrique avait été sauvée, le nouveau métier épargné, et que le dégât se réduisait à des carreaux brisés, à des portes enfoncées, il continuait à la regarder avec des yeux hagards, répétant sans cesse :

— Je suis assassiné, ruiné !

Quand il put s'exprimer avec plus de suite, il conta l'affreuse vision des deux hommes hâves, déguenillés, espèces de spectres mourant de faim, qu'il avait vus, de ses deux yeux vus, enfermés dans son cabinet, ayant à discrétion sa caisse, où étaient toutes ses valeurs, or, argent, billets.

— J'y avais plus de cent mille francs ! s'écria-t-il avec un redoublement d'angoisse. Je venais de faire des recouvrements considérables, et le temps m'avait manqué pour les placer.

— Mais ces hommes étaient apostés là pour nous défendre, dit madame Jacquinet ; ils y étaient venus de leur plein gré, et non certes dans l'intention de forcer la caisse.

— Forcer la caisse ! répéta le fabricant d'une voix sépulcrale ; mais la clef était dessus, vous dis-je ! Je l'avais oubliée dans la serrure ; peut-être même avais-je laissé le tiroir ouvert.

— Et vous l'avez retrouvé vide ? dit sa femme avec tristesse.

— Je n'avais pas besoin d'y aller voir ; je ne suis que trop sûr de mon malheur !

— Ah ! vous n'y avez pas vu ! s'écria madame Jacquinet.

Elle se leva et sortit ; le fabricant la suivit en s'appuyant sur le bras de sa fille. Il avait à peine fait quelques pas que sa femme revint, lui montrant de loin la clef.

— Tout y est, tout ! s'écria-t-elle avec un accent de joie. L'or, l'argent, les billets, rien ne manque ; rien n'a été touché !

— Est-ce vrai ? Est-il possible ? En êtes-vous bien sûre ? demanda M. Jacquinet d'une voix émue. Avez-vous tout compté ?

— Non, mais j'ai vu les rouleaux d'or, d'argent ; rien n'a été pris, j'en suis certaine.

M. Jacquinet avait retrouvé des forces. Il voulut aller s'assurer par lui-même de ce qui lui semblait un miracle. Il alla, il mania son or, le compta, le recompta : pas une pièce ne manquait. Le tiroir avait été refermé, la clef ôtée de la serrure et posée sur le bureau. Cartons, papiers, plumes, tout était intact, rangé dans le même ordre. Le cabinet, au centre de l'action, situé entre le vestibule par où les révoltés étaient entrés et le nouvel atelier qu'ils attaquaient, avait été miraculeusement préservé.

— En vérité, je crois avoir fait un mauvais rêve ! dit M. Jacquinet en s'essuyant le front, après avoir vérifié et refermé sa caisse.

— Plût à Dieu que nous eussions rêvé ! reprit sa femme ; nous n'aurions pas à répondre du sang versé, et peut-être de la vie d'un homme.

— Un homme a été tué ! demanda M. Jacquinet.

— Non, mais grièvement blessé, je le crains, par le coup dirigé sur moi ; et cet homme, c'est un des anciens ouvriers de mon père, c'est Pierre Landry.

— Il faut le faire soigner, dit le fabricant.

— Il est ici ; je le soignerai moi-même, dit madame Jacquinet.

Pour cette fois, le fabricant ne fit, ou du moins n'osa faire aucune objection.

La suite à la prochaine livraison.

Le plaisir d'être maître de soi-même et de ses passions doit être balancé avec celui de les contenter ; et il emportera le dessus, si nous savons comprendre ce que c'est que la liberté. BOSSUET.

CADEAUX DE NOCES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Ces deux bijoux sont conservés dans le cabinet de curiosités de la Bibliothèque ducale de Weimar. L'Amour, taillé dans un beau morceau d'ambre gris, et garni de diamants,





fut donné par le duc Guillaume-Ernest de Saxe-Weimar à sa future la princesse Charlotte de Saxe-Iéna, qu'il épousa le 1er novembre 1683. Le petit Dieu se balance dans l'air, suspendu à une chaîne d'or, les ailes déployées, le carquois bien fourni, et semble décocher une flèche. En retour, la princesse Charlotte fit don à son fiancé d'une jolie main, également en ambre, ornée d'une manchette et d'un cercle d'or garni de rubis et de diamants, et tenant entre le pouce et l'index la charmante fleur bleue *Ne m'oubliez pas*. Ces bijoux allégoriques, très habilement travaillés, sont de précieux petits chefs-d'œuvre des artistes du temps.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

DIGNITAIRES DE L'ÉGLISE RUSSE.

(Voy. 1835, p. 293.)



(Philarète, métropolitain de Pétersbourg, dessiné d'après nature, en 1839, par Charles Giraud.)

La dignité la plus élevée de l'Eglise russe était autrefois celle de patriarche. Jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, il n'y avait en Russie que des métropolitains qui relevaient du patriarche grec; mais après la prise de cette ville, le patriarchat passa à Moscou, et s'y conserva jusqu'au règne de Pierre I. Au seizième siècle, les patriarches marchaient presque de pair avec les tzars, et pouvaient entraver leur pouvoir. Pierre abolit cette puissance rivale, et depuis ce prince les tzars sont eux-mêmes chefs souverains et patriarches de leur Eglise. Ils la dirigent et la gouvernent comme bon leur semble. Toutes les affaires ecclésiastiques doivent être, il est vrai, traitées par une sorte de sénat spécial, composé de plusieurs prélats, et qui porte le titre de Saint-Synode. Le président actuel du Saint-Synode est un colonel de cavalerie, aide-de-camp de l'empereur.

Le plus haut titre qui existe à présent en Russie est celui de métropolitain. Il y a un métropolitain à Moscou, un autre à Kieff, un troisième à Pétersbourg. Les deux premiers ont les siéges les plus anciens; le troisième occupe, par sa résidence dans la capitale, le plus important. Viennent ensuite les archevêques et évêques de première, seconde et troisième classe. Au-dessous des évêques sont les archimandrites, ou abbés des couvents : le premier en dignité de ces archimandrites est celui du célèbre couvent de Troïtza. Au-dessous des archimandrites, la hiérarchie ecclésiastique compte encore les protopopes, les popes, les archidiacres et les diacres. Tous ces dignitaires sont nommés par le Saint-Synode sous le bon plaisir du tzar.

Le métropolitain actuel de Saint-Pétersbourg, qui est véritablement le primat spirituel de la Russie, s'appelle Philarète. C'est un homme de cinquante ans environ, d'une apparence grave et distinguée. Sorti de la plus humble origine, Philarète s'est élevé à ce poste suprême par son mérite, et peut-être aussi par son habileté; il est en grande faveur auprès du tzar.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Suite. —Voy. p. 346, 358, 370, 382, 390.)

CHAPITRE VIII.

L'Amnistie.

Les blessures de Landry étaient graves; il avait reçu une balle dans le côté droit et plusieurs coups de bâton

sur la tête, ce qui n'était pas étonnant, vu qu'il n'avait songé, comme il le disait plus tard, qu'à sauver son gagne-pain, c'est à-dire ses bras : pour lui, tout le reste ne comptait pas.

Après l'extraction de la balle et le pansement de la plaie, le médecin recommanda du calme et du silence, et madame Jacquinet s'établit garde-malade de Landry, de moitié avec la femme et la fille du blessé qu'elle avait fait venir.

Un traitement éclairé, des soins affectueux et intelligents amenèrent une prompte convalescence; mais malgré le mieux et le bien-être qui l'entourait, Landry était triste. Il pensait avec inquiétude à ses compagnons qui s'étaient exposés avec lui, comme lui, pour retomber le lendemain du combat dans une misère encore plus profonde que celle de la veille. Il se peignait leur détresse, le dénûment où les plongeait le manque d'ouvrage, et il s'en voulait d'être si bien traité. Cette abondance inaccoutumée lui pesait; il aspirait à se retrouver dans son pauvre logis avec les privations auxquelles il était fait; il s'affligeait pour les coupables qu'il n'avait combattus qu'après avoir vainement tenté de les ramener, les prévenant que s'ils ne renonçaient à leur criminel dessein, il ferait tous ses efforts pour le déjouer. Il avait espéré arriver à temps pour empêcher l'attaque, et il l'avait rendue plus furieuse et plus sanglante. Le sort des mutins tombés aux mains des soldats excitait aussi sa compassion. Un seul méritait châtiment, un seul s'était fait le brandon de discorde; les autres, aiguillonnés par la misère et par la faim, égarés par de perfides conseils, étaient plus à plaindre qu'à blâmer.

Madame Jacquinet devinait une partie de ce qui l'oppressait. Le jour où il se leva pour la première fois, il paraissait plus abattu que de coutume.

— Souffrez-vous davantage, mon cher Landry? lui demanda-t-elle.

—Non. Madame est bien bonne; je me sens, au contraire, plus fort de jour en jour. Demain peut-être pourrai-je retourner chez moi.

— Etes-vous donc si pressé de nous quitter, Landry? dit madame Jacquinet d'un ton d'affectueux reproche.

— Oh ! ce n'est pas cela, madame; je n'oublierai jamais vos bontés; mais...

— Mais quoi ?

— Mais il y a de braves gens qui les méritent autant et plus que moi : tout le monde ne peut pas avoir la chance d'être blessé !

— La chance! répéta madame Jacquinet en souriant tristement. Vous avez raison, il ne faut pas que de braves gens aient à regretter d'être sortis sains et saufs du danger qu'ils couraient pour nous. Avez-vous la liste de leurs noms, Landry ?

Landry releva vivement la tête :

— Je n'ai pas de liste, mais je sais tous leurs noms par cœur.

— En ce cas, dictez-les-moi, reprit madame Jacquinet s'apprêtant à écrire.

Il commença; puis s'interrompit soudain :

— Non; je n'y songeais pas, je ne puis.

— Pourquoi ?

— Nommer ceux qui n'ont pas voulu être de la coalition, ce serait désigner ceux qui en étaient.

— C'est vrai; j'approuve votre scrupule, dit madame Jacquinet; mais nous n'en devons pas moins faire notre devoir. Gardez le secret à vos amis et à vos ennemis, Landry, et chargez-vous de distribuer aux plus dignes et aux plus pauvres la somme que voici.

Tout en parlant, madame Jacquinet avait ouvert son secrétaire et déposé sur la table deux sacs d'argent.

Landry pâlit, puis devint pourpre.

— Nous ne nous sommes pas battus pour de l'argent, madame! dit-il.

— Je le sais. De pareils services ne s'escomptent pas : aussi n'est-ce point de l'argent donné, mais dû.

— Comment cela ?

— C'est le montant de la paie suspendue depuis quinze jours; elle a été bien chèrement acquise : ne la refusez pas.

— A moi! oh non! pas d'argent pour moi! s'écria Landry en repoussant vivement les sacs.

— Soit! dit madame Jacquinet : aussi bien je me sens trop pauvre pour m'acquitter envers vous, Landry !

— Oh! ne parlez pas ainsi, ma chère dame! N'est-ce pas moi qui vous dois tout? N'êtes-vous pas la fille de mon ancien patron, de celui que nous appelions le père de l'ouvrier ? N'êtes-vous pas venue dans ma pauvre maison me voir et consoler ma femme quand j'avais les fièvres? N'avez-vous pas pansé la main de la petite Marthe, et relevé notre courage à tous, quand la pauvre enfant a été estropiée? Et à présent encore...

Il s'arrêta; sa voix se brisait dans sa gorge.

— Pensez à vos amis, Landry, interrompit madame Jacquinet, et s'il vous est permis d'être fier, ne repoussez pas pour eux l'aide dont ils ont besoin.

L'ouvrier hésita; il semblait combattu.

— Ah! si j'osais dire toute ma pensée, reprit-il enfin.

— Parlez! parlez !

— C'est de l'ouvrage, et non pas de l'argent que je vous demanderais pour eux.

— Ils en auront, s'écria madame Jacquinet; les ateliers vont leur être rouverts. Cette somme est une avance sur leurs travaux futurs.

— A la bonne heure, dit l'ouvrier, dont la figure s'épanouit. Comme cela j'accepte; et que Dieu vous bénisse!

Malgré son extrême faiblesse, Landry insista pour sortir. Chaque minute de retard lui semblait une trahison. Il se mit en marche soutenu par sa femme et sa fille, et se dirigea vers la Petite-Pologne. Elle était presque déserte. Tous ceux qui avaient pris part à l'assaut de nuit sous les ordres de Ravageot s'étaient dispersés à la venue des troupes : quelques uns avaient été arrêtés; le plus grand nombre avait fui. Les ouvriers paisibles qui s'étaient ralliés à Landry restaient seuls; mais par combien de maux leur constance n'avait-elle pas été éprouvée? Que de fois n'avaient-ils pas été tentés de se repentir de leur dévouement! En voyant leur camarade recueilli et soigné chez le fabricant, tandis qu'eux mouraient de faim, ils se demandaient s'ils n'avaient pas été ses dupes; si Landry ne s'était pas servi d'eux pour s'avancer dans les bonnes grâces du maître? Si le sentiment du devoir, le respect dû à la propriété qu'il leur avait prêché si souvent, n'étaient pas d'habiles prétextes pour masquer son ambition. Les doutes devenaient certitude dans l'esprit de beaucoup.

— Il visait à être contre-maître, disait l'un, et il a fait de nous son marche-pied.

— Il se moque bien de notre crédulité, disait l'autre, à présent que sa femme, sa fille et lui sont hébergés et choyés chez M. Jacquinet.

— C'est un intrigant, un faux frère, ajoutait un troisième; nous aurions dû nous en méfier. Ravageot avait raison.

— Le Belge, du moins, voulait la justice pour tous; et il n'y a rien gagné que d'aller en prison, lui!

Quelques voix rares s'élevaient cependant pour défendre Landry.

— Non! non! il ne nous a pas trompés; et s'il nous a menés à la bataille, c'est lui qui a reçu les premiers coups. Il était partout où il y avait du risque. C'était comme un lion : il se serait fait écharper cent fois. Que voulez-vous? c'est son idée à lui. Comme il dit : plutôt jeûner que voler, plutôt mourir que faillir!

— Et quant à être chez le fabricant, comment aurait-il pu aller ailleurs, puisqu'il était plus d'à demi mort? Ne savez-vous pas qu'il a reçu la balle que Ravageot tirait à

bont portant sur madame Jacquinet? Sans le père Loup, qui a détourné le fusil, l'affaire de la bourgeoise était faite.

— A propos du père Loup, le voilà pris au piége. C'est dommage! Le Belge lui avait monté la tête. Au fond, il est plus rageur que méchant.

— Ma foi, je ne le plains pas d'être en prison ; il y a son pain cuit.

— Oui. Entre ces quatre murs-là on n'est pas forcé de coucher ses enfants en plein jour, comme je l'ai fait tout-à-l'heure, pour ne pas les entendre crier la faim. Au moins quand ils dorment, ils se taisent.

— Comme dit le proverbe : Qui dort dîne. Mais le proverbe ment, je le sens à mon estomac.

— Et demain? Ce sera encore pis, demain !...

— Et penser que ce gueux de Landry en a à bouche que veux-tu. Ah ! si je le tenais !

Tandis que ces propos circulaient dans la cour des Rosiers où s'étaient réunis, selon la coutume, le peu d'ouvriers qui habitaient encore la Petite-Pologne, Landry parut à l'entrée de la ruelle qui conduisait chez lui. Il était si pâle et si défait, qu'un sentiment de pitié étouffa la colère des plus vindicatifs.

— Ah! te voilà, Landry! s'écrièrent les ouvriers; tu ne nous as donc pas tout-à-fait oubliés chez le fabricant?

— Il se lève aujourd'hui pour la première fois, dit sa femme; et malgré le médecin, malgré moi, malgré tout le monde, il a voulu venir. Ne voyez-vous pas qu'il n'a pas la force de se tenir debout?

Plusieurs ouvriers coururent chercher une chaise et rapportèrent un vieux fauteuil à moitié dépaillé.

Landry s'assit pour reprendre haleine.

— Mes amis, mes camarades, vous avez bien souffert, je le vois, dit-il en promenant ses regards attristés sur les visages amaigris. J'ai trop tardé à venir prendre ma part de vos misères ! Mais, Dieu merci, elles touchent à leur fin !

— La fabrique rouvre? s'écrièrent les ouvriers.

— Oui; et voilà un à-compte sur la paie, dit Landry en tirant les deux sacs qui chargeaient ses poches. Partagez en frères, mais n'oubliez pas les absents.

— C'est juste, dirent-ils. Le plus âgé fit les parts, et mit de côté un tiers de la somme pour ceux qui pouvaient revenir ou être acquittés.

— Et les salaires?.. Es-tu sûr que les salaires ne seront pas réduits? demandèrent-ils à Landry.

— Je l'espère.

— Alors, vive la joie! au diable le chagrin!

Et ces mêmes hommes, si abattus, si soupçonneux l'instant d'avant, ne pouvaient contenir leurs transports, et entouraient Landry, se disputant à qui le soutiendrait, à qui le conduirait jusqu'à sa maison. Plusieurs l'y avaient devancé, et, après avoir rangé l'intérieur, l'attendaient sur le seuil pour lui souhaiter la bien-venue. Il y arriva porté en triomphe dans le vieux fauteuil, heureux et ranimé par le bonheur de tous. Les enfants, accourus au bruit, suivaient en chantant et sautant, ne se souvenant plus qu'ils avaient faim. L'espérance avait dilaté tous les cœurs et ramené la gaieté, d'autant plus expansive qu'elle succédait à de longues angoisses.

Tandis que la Petite-Pologne changeait ainsi de face, madame Jacquinet plaidait près de son mari la cause de leurs communs défenseurs. Retenu sur sa chaise longue par un accès de goutte, suite naturelle des agitations de la mémorable nuit où il s'était cru pillé, dévalisé, ruiné, M. Jacquinet n'avait point encore donné l'ordre de reprendre les travaux; mais il songeait avec inquiétude que l'époque de livrer les commandes approchait. La prière de sa femme ne pouvait donc venir plus à propos. Cependant, il jugea de sa dignité de ne point lui octroyer sur l'heure sa demande. Il prit un jour pour y réfléchir. Informé par le contre-maître Bruno que le nombre des ouvriers disponibles était réduit des trois quarts, il vit la possibilité de suivre ses premiers plans sans léser trop d'intérêts, et même avec l'apparence de la générosité.

En effet, en admettant les femmes et les enfants pour remplacer ce qui lui manquait d'hommes, il occupait tout le monde, et opérait une véritable baisse de salaire contre laquelle personne ne réclamerait. Rassuré sur les suites de son humanité, M. Jacquinet s'y livra avec ostentation. Il proclama très hautement sa longanimité, et consentit même à réclamer, près du procureur du roi, en faveur du père Loup, qui avait sauvé sa femme d'une mort certaine. L'ouvrier fut élargi en même temps que le mécanicien anglais avec lequel il avait été arrêté, et qui, furieux d'avoir subi huit jours d'emprisonnement pour quelques coups de pied et de poing donnés à bonne intention, partit en toute hâte, jurant qu'il ne resterait pas une minute de plus dans un pays où l'on respectait si peu les nobles lois du pugilat.

La fabrique se rouvrit. Grâce à la bienveillante intervention de madame Jacquinet, le père Loup et quelques autres mutins repentants se mêlèrent à leurs anciens camarades et rentrèrent avec eux : les ateliers s'emplirent, et les choses reprirent leur train accoutumé. La *self acting mule* put marcher et dépêcher mécaniquement sa besogne sans causer trop d'ombrage aux travailleurs de chair et d'os.

La crise était passée ; tout semblait aller au mieux, lorsqu'un beau matin le fabricant lut dans le journal la description d'une machine anglaise encore plus perfectionnée que la sienne. De ce moment, sa prospérité lui parut illusoire. C'était là sans doute le secret du bon marché qu'il avait cru faire en achetant la *mule :* celui qui la lui avait vendue savait sûrement quelque chose de cette nouvelle invention. Lui, M. Jacquinet, si fin, si rusé en affaires, avait été joué par plus fin que lui. C'était une pensée insupportable : il en perdit le boire et le manger; après dix jours d'insomnie, il se décida à passer le détroit, et à aller demander des dommages et intérêts à celui de ses confrères qu'il accusait de l'avoir dupé.

Il partit, mais pour ne plus revenir. Un peu tranquillisé sur la nouvelle machine, qui n'existait encore qu'en projet, il se rendait de Manchester à Liverpool par le chemin de fer, lorsqu'en sortant trop vite d'un wagon, le pied lui manqua ; il tomba, et périt écrasé par la locomotive d'arrière qui poussait le convoi.

La fin à la prochaine livraison.

COMBAT D'UN BATEAU ANGLAIS CONTRE DES MORSES.

(Voy. 1833, p. 336.)

M. le capitaine anglais Buchanan, qui en 1818 visita les parages du Spitzberg, eut un jour à soutenir un combat contre un troupeau de morses. Sa relation est curieuse, et complète les renseignements que nous avons déjà donnés sur ces singuliers amphibies dans notre tome Ier, p. 336.

Les morses, dit-il, se trouvent en plus grande quantité sur la côte occidentale du Spitzberg que dans la baie de Baffin, dans le détroit de Bering ou sur les autres points des mers arctiques. Par un beau temps, on en voit quelquefois des centaines réunis sur un plateau de glace : ils sont là, tantôt paresseusement couchés, tantôt jouant et faisant retentir l'air de leurs mugissements, qui ressemblent assez à celui du taureau. Puis ils finissent ordinairement par s'endormir, mais en prenant la précaution de se faire garder par une sentinelle qui les avertit s'il survient quelque danger. Je n'ai jamais rencontré un troupeau de morses, si petit qu'il fût, sans voir en même temps son gardien penché au bord de la glace et tournant de côté et d'autre son grand cou comme pour observer ce qui se passait. A la moindre apparence de

péril, la sentinelle commence par se sauver elle-même; et comme tous ces animaux sont entassés l'un sur l'autre, le mouvement que fait l'un d'eux se communique à toute la troupe, qui à l'instant même se précipite dans l'eau. Lorsque le troupeau est nombreux, ce temps d'alarme amène des scènes assez grotesques. Tous les morses, surpris par la crainte, rassemblés en monceaux, cherchent à se dégager l'un de l'autre, se traînent comme ils peuvent jusqu'au bord du plateau de glace, puis plongent dans les vagues la tête la première ou roulent sur leur dos suivant la position qu'ils occupaient et l'obstacle qu'ils ont rencontré.

Un soir, nous avions aperçu un troupeau de morses qui se dirigeaient vers un plateau de glace. Nos bateaux furent aussitôt équipés pour les poursuivre. Le premier de ces troupeaux s'enfuit à notre approche ; mais le second, malgré la vigilance de la sentinelle, se rangea sur le plateau avec une telle impétuosité qu'il dérangea notre plan de bataille et nous empêcha d'intercepter leur marche. Ils étaient en très grand nombre, et le combat s'annonçait avec des apparences sérieuses. Aux premiers coups de feu ils s'élancèrent contre nous ronflant, beuglant avec colère, saisissant les bords du bateau avec leurs longues dents ou le frappant avec leurs têtes. Dans cette lutte violente et périlleuse pour nous, ils étaient dirigés par un morse plus grand et plus terrible que tous les autres. Ce fut sur celui-ci principalement que nos matelots dirigèrent leurs coups; mais il recevait les atteintes de leurs massues sans fléchir, et nos lances, malheureusement peu aiguisées, ne pouvaient pénétrer dans sa rude cuirasse. Ce troupeau était si nombreux, et ses attaques si vives et si réitérées, que nous n'avions pas le temps de charger nos grosses carabines, qui seules en ce moment pouvaient nous servir. Par bonheur, le commis aux vivres avait son fusil prêt ; il le dirigea adroitement vers le chef de la bande et lui lança ses balles dans les entrailles. L'animal tomba sur le dos au milieu des morses qu'il conduisait. Ceux-ci abandonnèrent à l'instant même le champ de bataille, se rassemblèrent autour de leur chef et le soutinrent avec leurs longues dents à la surface de l'eau : probablement ils agissaient ainsi par une sagacité naturelle pour l'empêcher de suffoquer.

Rien de plus curieux à observer que l'affection des morses pour leurs petits. Un jour, un de nos bateaux attaqua un mâle et une femelle. La femelle fut blessée tandis qu'elle nourrissait son petit attaché à sa poitrine : le mâle plongea



(Combat de matelots contre des morses, d'après un dessin du capitaine Buchanan.)

aussitôt dans la mer pour se venger de notre attaque en donnant une forte secousse au bateau. La femelle serra plus étroitement son nourrisson sous sa nageoire gauche, et se dirigea, malgré les blessures qu'elle avait reçues et en dépit de trois lances plantées dans sa poitrine, vers un plateau de glace. Arrivée là, elle y déposa son petit, qui, à l'instant même, s'en revint vers le bateau avec une telle rage qu'il l'eût fait chavirer s'il en avait eu la force. Il reçut une blessure à la tête, et s'en retourna vers sa mère qui se traînait avec peine de glaçon en glaçon. Le mâle, redoutant une nouvelle attaque, la prit avec ses dents et l'entraîna dans l'eau jusqu'à ce qu'elle fût hors de notre atteinte. Nous avons vu plusieurs exemples de cette affection réciproque. Plus d'une fois, après une décharge de carabine, tous les morses en état de nager se précipitaient dans la mer, mais ils revenaient immédiatement après chercher leurs compagnons blessés, et les ramener dans l'eau, soit de vive force, soit en les soutenant avec leurs dents.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

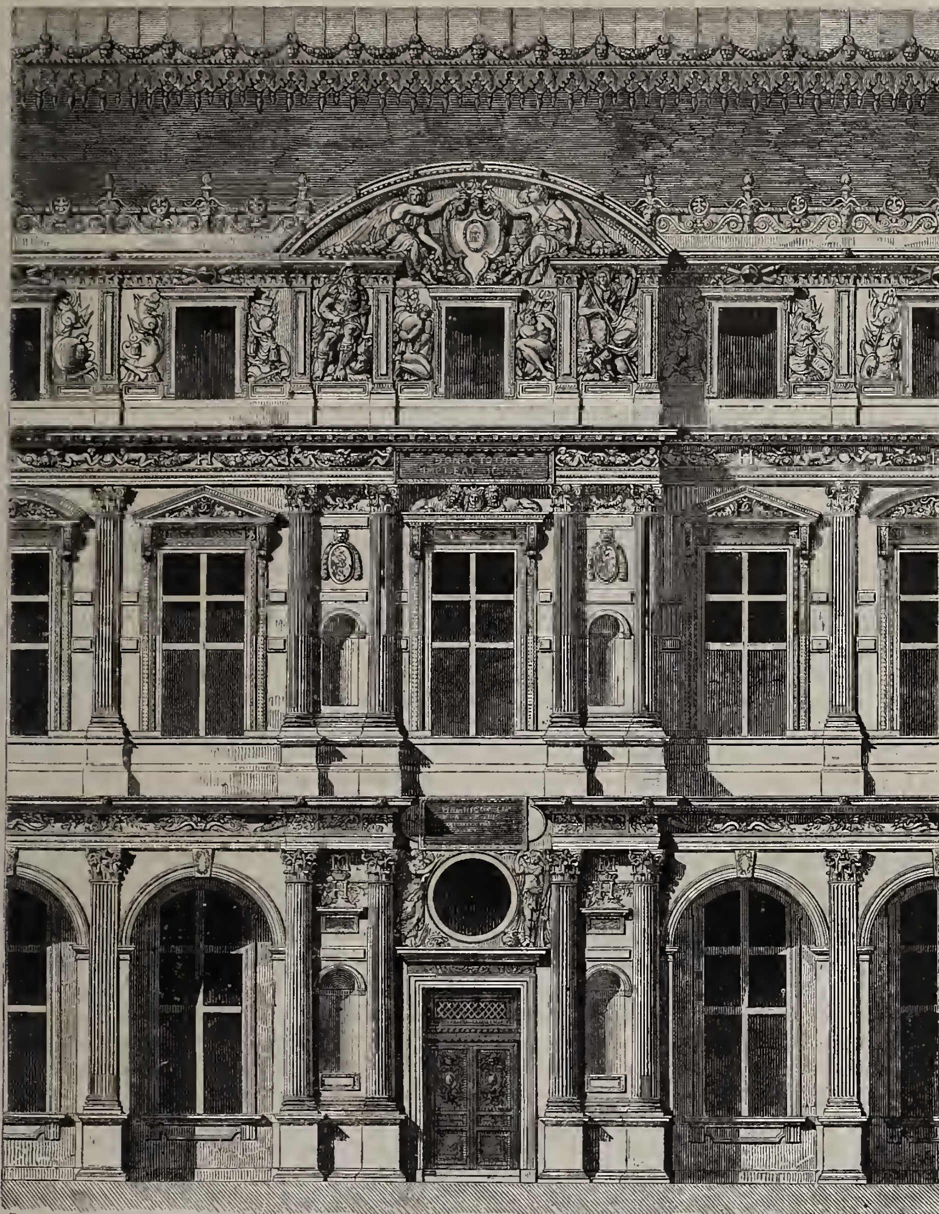
ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voyez p. 49, 121, 193 et 297.)

SUITE ET FIN DU REGNE DE HENRI II.

LE LOUVRE.

Pierre Lescot, Jean Goujon et Paul Ponce.



(Détail d'une des façades de la cour du Louvre élevées sous le règne de Henri II. — Architecture de Pierre Lescot.)

Déjà nous avons eu occasion d'étudier le Louvre comme construction militaire, et nous avons cherché à donner une idée de ce que fut, dans l'origine, ce château construit en grande partie par Philippe-Auguste pour la défense de Paris et la protection du cours de la Seine (1). On sait qu'il reçut de nombreuses modifications et de notables accroissements sous le règne de Charles V, qui l'habitait. Charles VI ne paraît pas s'être occupé d'y rien changer; il ne s'y intéressa que sous le rapport des fortifications, auxquelles il fit quelques adjonctions. Louis XI, Charles VIII et Louis XII habitèrent peu le Louvre, qui ne servait guère alors que d'arsenal. Mais sous le règne de François Ier et surtout sous celui de Henri II, le Louvre changea entièrement d'aspect : c'est à ce nouveau château ou plutôt à ce nouveau palais que nous consacrons aujourd'hui un article.

Il était moins nécessaire d'avoir des forteresses au centre du royaume depuis que, les principales provinces s'étant unies à la couronne, la guerre avait été portée au-delà des frontières. Le château fort du Louvre était donc devenu presque inutile : François Ier eut la pensée de le transformer

(1) 1841, p. 68.

en un somptueux palais, digne de lui et de ses successeurs. Après avoir fait construire d'importants bâtiments à Chambord, à Blois, à Fontainebleau, à Saint-Germain, il était en effet naturel qu'il voulût aussi embellir Paris, et ce fut sur l'emplacement du Louvre que ce grand roi fonda cet édifice aujourd'hui même sans rival, qui, après avoir été le siége de la royauté, devait plus tard devenir le sanctuaire des beaux-arts.

En 1539, François Ier, se préparant à recevoir Charles-Quint au Louvre, fut obligé d'y ordonner de grandes réparations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : une partie des bâtiments fut démolie.

Les améliorations et les changements auxquels avait donné lieu cette royale réception ne furent que partiels et incomplets, mais ils ne furent probablement point sans influence pour déterminer François Ier à entreprendre la reconstruction proprement dite de ce château, dont les distributions incommodes ne convenaient plus aux usages et au goût de l'époque, et dont les façades formidables pouvaient faire douter encore de la confiance du souverain dans la fidélité de ses sujets.

On manque de documents sur la date précise de cette reconstruction ; plusieurs auteurs, et de ce nombre est d'Argenville, pensent qu'elle n'eut pas lieu avant 1539 ou même 1541. Pierre Lescot, qui avait alors vingt-neuf ou trente et un ans, fut chargé de cette importante entreprise de l'assentiment même de Serlio, qui avait d'abord été invité à présenter des projets. Mais bien que François Ier eût consacré des sommes considérables à l'exécution du nouveau Louvre, les constructions en étaient fort peu avancées à la fin de son règne, et on avait encore à peine élevé au-dessus du sol les murs de la grande salle des gardes (aujourd'hui salle des Cariatides), puisqu'à l'intérieur et à l'extérieur cette salle porte dans sa décoration les attributs de Diane de Poitiers et les chiffres de Henri II.

Il est donc constant que, bien que projeté et conçu sous le règne de François Ier, le nouveau Louvre (celui qu'on appelle aujourd'hui l'ancien) appartient réellement au règne de son fils.

D'après les projets de Lescot, les nouvelles constructions occupaient, à quelque différence près, l'espace couvert par les anciens corps de bâtiments, et l'étendue de la cour était à peu près celle du château de Charles V, c'est-à-dire environ le quart de celle qui existe aujourd'hui. L'entrée principale du palais, qui originairement était du côté de la Seine, fut transportée à l'est du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois. Les bâtiments élevés par Lescot formaient deux ailes, l'une à l'ouest, et l'autre au nord, parallèle à la rivière : l'aile de l'ouest se prolongeait jusqu'au gros pavillon qui fut élevé depuis et qu'on nomme pavillon de l'Horloge ; et celle du nord, perpendiculaire à la première, se terminait à peu près au milieu de l'avant-corps où se trouve le vestibule conduisant au pont des Arts. Ce dernier corps-de-logis n'avait alors comme épaisseur que celle des petites galeries qui sont actuellement éclairées sur la cour ; il fut doublé plus tard ; Lescot avait sans doute été amené à adopter cette dimension par la direction des murailles de l'ancien château qui lui servirent de fondations. Mais les gravures de Ducerceau montrent que ces bâtiments n'étaient pas terminés à leurs extrémités, et l'on ne peut savoir comment Lescot comptait les raccorder avec les corps de bâtiments en retour qui devaient en compléter l'ensemble. Nous remarquerons ici, comme nous l'avons déjà fait ailleurs, que les tours furent remplacées par des pavillons carrés qui avaient moins de saillie que celles-ci, mais qui s'élevaient plus haut que les bâtiments adjacents.

Les façades extérieures étaient fort simples : c'était seulement dans les façades intérieures de la cour que Pierre Lescot avait cru pouvoir déployer un grand luxe architectural. C'est donc l'architecture de la cour du Louvre qui mérite surtout de fixer l'attention ; et c'est l'ordonnance de cette cour, si souvent citée comme un modèle, dont nous voulons donner une idée dans le dessin que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs (p. 397), afin qu'ils puissent juger de l'ensemble et de l'effet de cette magnifique page d'architecture, la plus belle dans ce genre qu'aucun artiste ait produite depuis l'époque de la renaissance des arts dans notre pays.

Si dans la composition et dans la décoration de ces façades du Louvre on est tenté de reprocher à Pierre Lescot une trop grande profusion d'ornements, il ne faut pas cependant perdre de vue quelles étaient alors la splendeur et la magnificence de la cour pour laquelle il élevait un tel palais ; ces pierres incrustées de marbres précieux, sculptées et découpées avec tant de recherche, n'avaient assurément rien de trop riche comparées au luxe de ces hommes qui, rivalisant avec les femmes, prodiguaient dans leurs vêtements le velours, le satin, les plumes, l'or et les broderies. En somme, les belles façons et la galante courtoisie de la cour de Henri II ne pouvaient avoir un asile plus digne d'elles. C'est là ce que Lescot nous semble avoir compris et exprimé avec un succès complet ; et si l'architecture doit être l'expression des mœurs, des idées et des goûts de la société, jamais programme ne fut rempli avec plus de bonheur, disons mieux, avec plus de génie. N'oublions pas non plus qu'à l'époque où Lescot construisait le Louvre, le gothique flamboyant ou fleuri était partout en honneur, que l'emploi des découpures et des dentelures de pierre avait été porté à l'excès, et qu'il eût été difficile pour notre architecte réformateur de passer de cet excès à un style simple et sévère. Il dut donc chercher à satisfaire à ce goût de ses contemporains ou plutôt à lutter avec lui, mais en adoptant un point de départ tout différent et des formes toutes nouvelles.

L'architecture du Louvre est la dernière et la plus haute expression de l'art sous les règnes de François Ier et de Henri II, dont elle résume parfaitement le caractère ; elle peint très bien cette époque où la France prend une physionomie qui lui est propre, où les lumières se répandent, où son langage s'épure, ses mœurs se polissent, où les arts et les sciences unissent leurs efforts pour la mettre au rang des premières nations du monde, rang d'où elle n'a jamais déchu depuis. Le Louvre est un édifice tout français, élevé par un génie français, pour des princes français, et dont on chercherait vainement non seulement le modèle mais l'égal en Italie. Dans ce monument, plus d'importation, plus d'imitation, aucune influence étrangère ne se fait sentir ; c'est une production vraiment nationale qui l'emporte de beaucoup sur ce qui l'a précédé, et qui malheureusement, disons-le, n'a pu être surpassée depuis.

De toutes parts, dans cette féconde décoration, des monogrammes ou des attributs ingénieusement variés attestent la pensée galante et poétique qui, d'après les ordres du roi, devait dominer dans tous les édifices élevés sous son règne ; et si l'on ajoute que ce furent Paul Ponce et Jean Goujon que Lescot s'associa pour compléter son œuvre, on ne s'étonnera plus de la perfection à laquelle on était parvenu dans la composition et l'exécution des bas-reliefs qui accompagnent cette belle architecture. Jamais harmonie ne fut plus parfaite. A Paul Ponce, cet artiste énergique et qu'on peut croire disciple de Michel-Ange, Lescot avait réservé la décoration sculpturale de l'étage d'attique, qui, devant être vu à une plus grande distance, réclamait une accentuation plus prononcée, des formes plus mâles et plus vigoureuses. A Jean Goujon, dont le ciseau fin et délicat excellait dans les détails, qui possédait une finesse exquise de contours, il avait confié les figures allégoriques qui devaient accompagner les œils-de-bœuf du rez-de-chaussée ; c'est par une entente aussi juste et aussi bien comprise des parties qui devaient concourir à l'ensemble de son œuvre que Pierre Lescot est

parvenu à obtenir cette unité remarquable dans une décoration architecturale d'une si grande richesse et composée de tant d'éléments divers (1).

La division des façades de la cour du Louvre est des plus heureuses : le rez-de-chaussée, dont les murailles devaient avoir une grande épaisseur pour maintenir la poussée des voûtes, est divisé en arcades qui par leur saillie sur le mur des salles donnèrent un grand caractère de fermeté à cette partie inférieure de l'édifice, et permirent de réserver au-dessus de l'entablement des parties en terrasse de plain-pied avec les appartements du premier étage. Chaque pile, décorée d'un pilastre, est donc un véritable contrefort qu'on a su embellir avec art sans en dissimuler la fonction.

Au-dessus de ce rez-de-chaussée s'élève l'étage principal, l'étage noble, *il piano nobile*, comme disent les Italiens. Tout indique bien, en effet, que là doivent se trouver les grands appartements. Les avant-corps, au milieu desquels sont placées les portes des rez-de-chaussée, se dessinent plus franchement au premier; ils ont toute la saillie de la terrasse, et motivent dans l'attique une suite de frontons curvilignes qui, comme forme décorative, rompent agréablement la ligne droite de la corniche supérieure.

C'est surtout dans la composition et les proportions de cet étage d'attique que Pierre Lescot s'est montré artiste consommé : il était impossible de mieux couronner son édifice ; et de même qu'une femme réserve tout le luxe de sa toilette pour sa coiffure, de même notre architecte a compris que le luxe de sa décoration devait aller en croissant, tout en devenant plus délicat, à mesure qu'il approchait du faîte de l'édifice : aussi n'a-t-il rien négligé pour que cet attique fût à la fois élégant, noble et pompeux.

Destiné aux logements des personnes de la suite du roi, cet étage devait être éclairé par des fenêtres de petite dimension qu'il devenait difficile d'harmonier avec celles des étages inférieurs. Mais Lescot ne recula pas devant cette donnée, et il sut si bien attirer les yeux ailleurs, qu'à peine les aperçoit-on ; il ne s'arrêta pas là, et acceptant franchement la nécessité des combles élevés et des écoulements d'eaux, il mit tant d'art et de goût dans la composition des chéneaux et dans celle des cheminées, il apporta une telle recherche dans l'ornementation des faîtages en plomb doré dont il couronna l'extrémité des toits, que la partie supérieure de l'édifice pouvait presque passer pour la plus belle. Il est à regretter qu'aujourd'hui les combles soient dépouillés de ces ornements de si bon goût, que nous avons reproduits dans notre dessin d'après les gravures de Ducerceau.

Quelle peine n'éprouve-t-on pas en se rappelant que cet attique exécuté en retour sur la façade au midi de la cour, et dont deux frontons étaient déjà décorés de sculptures de Paul Ponce, fut démoli pour être remplacé par le troisième étage commencé sous Louis XIV, et qui dénature entièrement la composition de Pierre Lescot ! Puisque, pour régulariser l'ordonnance de la cour, on avait à choisir entre le troisième étage imaginé par Perrault, et l'attique commencé par Lescot, il nous semble qu'on n'aurait pas dû hésiter un seul instant ; et aujourd'hui, en comparant l'un avec l'autre, il n'est personne qui ne regrette le parti qu'on a pris.

Si maintenant nous examinons les intérieurs des bâtiments du Louvre, nous reconnaîtrons bientôt que, dans leur conception et leur décoration, Lescot a fait preuve, s'il est possible, de plus d'art encore que dans les façades. Quoi de plus monumental et de plus grandiose que cette belle salle du rez-de-chaussée où se trouve la tribune des cariatides sculptées par Jean Goujon ? Quoique cette salle ait été comprise dans les premiers travaux exécutés au Louvre, elle ne put cependant pas être terminée par les artistes célèbres qui s'étaient chargés de sa décoration. Jean Goujon avait seulement achevé les quatre cariatides qui en font le principal ornement ; Paul Ponce avait à peine commencé la sculpture des voûtes ; deux colonnes seulement avaient été terminées ; tout resta dans cet état imparfait sous les règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. Sous Louis XIV, on conçoit que Perrault, occupé de sa colonnade, et méprisant sans doute l'architecture de l'ancien Louvre, qu'il était peu disposé à respecter, n'ait pas songé à cette salle. Sous Louis XV on fut loin de penser à terminer le Louvre, dont on était si peu capable d'apprécier la valeur sous le rapport de l'art, que le cardinal de Fleury ne craignit pas de proposer de l'abattre et d'en vendre les matériaux, effrayé qu'il était des dépenses qu'occasionnerait, non pas son achèvement, mais même son entretien.

C'était à Napoléon qu'il était réservé de terminer l'œuvre de François I[er] et de Henri II, et MM. Percier et Fontaine associèrent leur talent pour compléter ce que Pierre Lescot avait laissé inachevé. Bien différents en cela des architectes leurs prédécesseurs, appelés à coopérer à l'achèvement du Louvre, ils eurent le bon esprit de suivre scrupuleusement les indications laissées par Lescot, Paul Ponce et Jean Goujon, pour lesquels ils étaient pleins de respect et d'admiration, et la salle des Cariatides fut terminée à peu près exactement telle qu'elle aurait dû l'être sous la direction de son premier auteur, ainsi que nous la voyons aujourd'hui.

L'objet capital de la décoration de cette salle est la tribune supportée par les quatre admirables cariatides que nous devons à l'inimitable ciseau de Jean Goujon, dont elles sont évidemment le chef-d'œuvre. Nous ferons observer qu'à l'époque où ce sculpteur célèbre eut l'idée de faire emploi de figures cariatides pour supporter cette tribune, les monuments antiques dans lesquels il existe encore des figures de ce genre étaient à peine connus, et il est difficile de supposer qu'ils aient pu lui servir d'exemple ; peut-être en a-t-il pris l'idée dans Vitruve, qu'il avait étudié sérieusement, et pour une édition duquel il avait fait des dessins. Quelque opinion qu'on puisse avoir à cet égard, il est certain que Jean Goujon est le premier qui fit renaître dans l'art moderne l'emploi de ces figures de style mixte qui établissent pour ainsi dire une fusion entre l'architecture et la sculpture. Il était impossible d'y mieux réussir, et dans la composition même de ses figures, il a parfaitement prouvé qu'il était digne d'interpréter les principes de l'art antique que son génie seul lui avait révélés. Par la hardiesse qu'il eut de leur rompre les bras, ce qui n'avait jamais eu lieu dans l'antiquité, il a ôté volontairement à ses cariatides toute apparence de statues et surtout de réalité, et il a prouvé l'intention qu'il avait d'en faire seulement de véritables supports en forme de figures ; c'est aussi afin de conserver le principe de colonnes qu'il les a élevées sur une base et les a couronnées d'un chapiteau. Il semble que ce mélange d'éléments empruntés à l'architecture et à la sculpture devrait offrir quelque chose de choquant, et l'analyse a d'abord peine à admettre ces figures mutilées. Mais la puissance avec laquelle s'impose le véritable génie est telle, que l'on reste au contraire frappé d'admiration en face de ces figures avec lesquelles aucune autre sculpture moderne de ce genre ne saurait être comparée.

Les panneaux de la porte qui se trouve au-dessous de la tribune ont été composés avec des bas-reliefs de bronze qui sont d'André Riccio, et les deux vases de bronze qu'on a placés de chaque côté sont attribués à Benvenuto Cellini. Quant au grand bas-relief de bronze qui décore le cintre

(1) Il ne saurait entrer dans notre plan de décrire ici en détail les sujets des bas-reliefs choisis par Paul Ponce et Jean Goujon ; on en trouvera l'explication dans l'excellent travail de M. le comte de Clarac sur le Louvre et les Tuileries. Cet ouvrage, que nous avons consulté avec fruit, renferme des documents historiques très intéressants sur ces deux édifices, sur les chefs-d'œuvre qu'ils renferment, et sur les différents artistes qui y ont coopéré depuis leur origine jusqu'à nos jours.

supérieur, nous avons déjà eu occasion d'en parler (voyez 1843, p. 52) : c'est celui que Cellini avait composé pour la porte Dorée de Fontainebleau, et qui servit ensuite de décoration à la porte du château d'Anet.

On ne pouvait pas mieux accompagner les belles figures de Jean Goujon, et ces bronzes qui ont été ainsi disposés lors de la restauration de cette salle par MM. Percier et Fontaine, ont été si judicieusement ajustés, qu'ils semblent presque appartenir à la décoration primitive.

C'est aussi au goût de ces deux habiles architectes que l'on doit la composition de la grande cheminée qui décore l'autre extrémité de la salle des Cariatides, composée avec des sculptures attribuées à Jean Goujon, ou au moins à son école. Cette cheminée s'harmonie très bien avec le style de l'architecture de Pierre Lescot, et en est



(Vue de l'escalier de Henri II, au Louvre.)

un heureux complément. La partie de cette salle où se trouve cette cheminée, et qui se termine en hémicyle du côté de la place du Musée, a été établie sur le plan même de l'ancienne chapelle de Charles V, et c'est ce qui a motivé cette disposition particulière.

Dans l'origine, la salle des Cariatides servit de salle des Gardes aux appartements de Catherine de Médicis; plus tard, lors du mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois, on donna des fêtes dans cette même salle qui avait servi de théâtre aux horribles scènes de la Saint-Barthélemy. En 1658, Molière obtint d'y jouer la comédie. Abandonnée pendant longtemps, employée comme magasin, elle servit ensuite aux séances de l'Institut quelques années après sa fondation. Transformée enfin par la volonté de l'empereur en une salle du Musée des Antiques, cette salle ne pouvait recevoir une destination plus digne d'elle; et telle qu'elle est aujourd'hui, ornée et enrichie des chefs-d'œuvre de la sculpture antique, de colonnes des marbres les plus précieux, d'inscriptions et de monuments du plus grand intérêt, nous offrant à son extrémité les chefs-d'œuvre de la sculpture française et florentine au seizième siècle, la salle des Cariatides, ouvrage de Pierre Lescot, de Paul Ponce et de Jean Goujon, compose un ensemble unique, et que la France peut être fière d'offrir à l'admiration de l'Europe.

La salle des Cariatides est la seule partie du rez-de-chaussée du Louvre qui appartienne à la construction originaire. Il est probable que les autres parties divisées en appartements étaient loin d'offrir le même intérêt; d'ailleurs elles ont été dénaturées.

L'escalier principal ménagé par Lescot pour parvenir aux appartements du premier étage est celui contigu à la salle des Cariatides, sous le vestibule du pavillon de l'Horloge, qu'on appelle encore escalier de Henri II. Le second escalier parallèle à celui-ci, et qui fut construit depuis, est celui qu'on appelle escalier de Henri IV.

Nous avons déjà fait observer, à l'occasion d'un des escaliers du château de Nantouillet (voyez 1842, p. 227), qu'un escalier à rampe droite était une nouveauté à cette époque, la forme d'escaliers en vis étant celle adoptée universellement et dans les maisons et dans les châteaux. Le principal escalier du Louvre de Charles V, bâti par Raimond du Temple, et qui ne fut détruit que sous Louis XIII, était aussi un escalier à vis et à jour, qui, à l'époque où il fut fait, passait pour un chef-d'œuvre dans ce genre. Mais Lescot, qui avait cet escalier sous les yeux, en jugeait tout autrement, et il se garda bien d'en reproduire la disposition peu commode. La disposition des escaliers des palais italiens lui était sans doute déjà connue; Dominique Cortone en avait d'ailleurs fait l'application à celui de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Ce fut donc une disposition analogue, c'est-à-dire celle de rampes droites interrompues par des paliers, que Lescot adopta pour son nouvel escalier du Louvre, et l'escalier de Henri II mérite d'être cité comme exemple d'un escalier monumental exécuté en France à l'instar de ceux d'Italie. Depuis cette époque, l'art de disposer les rampes des escaliers a fait de grands progrès, et aujourd'hui l'ancien escalier du Louvre, comparé à des escaliers plus modernes, paraît sévère et triste; cependant l'art avait su en tirer le meilleur parti possible. Ces voûtes rampantes, décorées avec goût et ornées de sculptures de Jean Goujon, produisent un très bon effet, et s'accordent parfaitement avec les autres parties du palais.

Indépendamment de cet escalier principal, Lescot en avait ménagé d'autres suivant l'ancien mode de construction, et qui servaient de dégagements. L'appartement du roi était situé dans le pavillon où se trouve la salle qu'on appelle aujourd'hui, nous ne savons trop pourquoi, la salle des Sept-Cheminées. Là se trouvaient le salon et la chambre à coucher, les seules pièces dont la décoration n'ait pas été détruite ou modifiée. Ces décorations, tout en menuiserie, ont pu être démontées avec soin, et après avoir été longtemps oubliées, elles ont été remises en place dans les pièces qui sont à la suite des salles du Musée espagnol. Telles qu'elles sont aujourd'hui, et bien qu'il reste encore beaucoup de restaurations à faire pour les remettre dans leur état primitif, ces pièces peuvent donner une idée exacte du goût et de la richesse d'ornementation qui avait été adoptée par Lescot dans les appartements du premier étage; ajoutons qu'il est impossible de voir un ensemble de décoration intérieure à la fois plus magnifique et plus complet, sous tous les rapports, que celui que présente le salon de Henri II, avec son lambris, ses portes et son superbe plafond en bois enrichi des sculptures du meilleur style, et ses tapisseries en soie du plus précieux travail. Quant à la chambre à coucher, adjacente à celle-ci, elle ne saurait nous donner une idée aussi complète du style de Henri II, vu les nombreux changements qui ont été faits à sa décoration sous Henri IV. C'est dans cette même alcôve que ce roi rendit le dernier soupir, après être tombé sous le poignard d'un assassin.

La seule partie de décoration du premier étage qui soit restée en place est le plafond de la salle qui se trouve aujourd'hui entre l'ancienne salle destinée à l'ouverture des chambres sous Louis XVIII et la salle dite des Sept-Cheminées. La disposition de ce plafond est grande et d'un bon effet; les sculptures en sont très remarquables; on y voit figurer, comme dans celui du salon de Henri II, tous les attributs de la Diane antique, mêlés avec ceux de la royauté; les peintures qui décorent les compartiments de ce plafond sont modernes.

Après avoir parlé aussi longuement de cette partie du Louvre bâtie sous Henri II, nous voudrions pouvoir ajouter quelques détails sur son immortel auteur, une des gloires de notre France, un de nos plus célèbres architectes, celui peut-être qui fit faire le plus grand progrès à l'architecture de notre pays. Mais on est privé de documents à cet égard, et Lescot est un de ces hommes dont le génie se révèle instantanément et s'élève de prime abord au plus haut rang sans qu'il soit permis de dire où ils ont été étudier, comment ils se sont formés et développés. On est seulement d'accord sur l'époque de sa naissance et celle de sa mort, l'une que l'on fixe à l'année 1510, l'autre à l'année 1578. On sait aussi que Lescot était intimement lié d'amitié avec Jean Goujon, et qu'il l'eut pour collaborateur dans toutes ses œuvres. Ce fut avec lui qu'il composa la jolie fontaine des Innocents et le jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois, œuvre d'art bien remarquable détruit à la fin du dernier siècle. Pour honorer les talents de Pierre Lescot, François Ier lui donna l'abbaye de Clagny, près de Versailles, et celle de Clermont. Ce grand artiste fut de plus chanoine de Paris et conseiller des rois François Ier, Henri II, Charles IX et Henri III.



(Vue intérieure de la Salle des Cariatides, au Louvre.)

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 346, 358, 366, 370, 382, 390, 394.)

CHAPITRE IX ET DERNIER.

Une Réforme.

La nouvelle de cette mort imprévue jeta la consternation parmi les ouvriers. M. Jacquinet n'avait jamais été pour eux un maître bienveillant, un généreux patron, et cependant tous se sentirent frappés en lui. C'est que lorsque des centaines d'individus dépendent d'un seul homme, attendent de lui la vie de chaque jour, isolés des chances heureuses, ils subissent fatalement la communauté des revers. Que la fortune du chef aille croissant, leur aisance ne croîtra pas à proportion ; ils y gagneront tout au plus de quoi vivre, si encore le fabricant ne trouve pas quelque ingénieux moyen de s'enrichir plus vite en réduisant la main-d'œuvre ou en se passant d'elle. Mais qu'une crise commerciale vienne à se déclarer, qu'une industrie soit compromise, qu'un accident enlève inopinément le capitaliste, le sort de l'ouvrier est remis en question. Ce n'est pas du plus ou du moins de bien-être qu'il s'agit pour lui, c'est de pain : une menace de famine et de mort plane incessamment sur sa tête.

M. Jacquinet fut donc regretté, non pour le bien qu'il avait fait, mais pour le mal dont il s'était abstenu. Qui savait ce qui viendrait après lui ? La fabrique vendue, le troupeau d'ouvriers était à la merci de l'acquéreur. Pour rentrer le plus tôt possible dans ses avances, celui-ci baisserait immanquablement les salaires ; et qui pourrait dire où s'arrêterait cette marche descendante, si rapide depuis quelques années ? Comme jadis la gent taillable et corvéable redoutait dans chaque nouveau seigneur un nouveau tyran, la gent ouvrière s'effrayait de l'avidité d'un nouveau spéculateur. Elle s'efforçait bien de nourrir encore quelques rêves d'indépendance ; mais ils lui échappaient de jour en jour, et l'avenir se montrait sombre et menaçant.

M. Jacquinet, habile calculateur et négociant prudent, avait mis tous ses biens sous le nom de sa femme, transaction d'autant plus facile qu'elle lui avait apporté en dot la fabrique et ses dépendances. Restée veuve avec deux enfants, elle était donc parfaitement libre de vendre, et de mettre ainsi sa fortune à l'abri des chances de perte. Il était très probable qu'elle userait de son droit; et les ouvriers, s'attendant à être congédiés d'un moment à l'autre, s'y résignaient cette fois comme à l'une de ces nécessités cruelles qui pèsent sur eux et rendent leur destinée si précaire.

Cependant plus de trois semaines s'écoulèrent sans qu'il fût question de renvoi, puis un mois, puis deux; il se faisait même de nombreuses innovations. Les ateliers, plus proprement tenus, étaient mieux aérés; les fenêtres condamnées se rouvrirent, malgré le prétendu tort qui devait en résulter pour les laines filées et en suint; chaque travailleur eut plus d'air et d'espace. Les pièces humides et basses où se tenaient les foulonniers furent chauffées et maintenues à une température égale et douce. Les femmes, séparées des hommes, occupèrent un étage à part, et les jeunes filles purent travailler sous les yeux de leurs mères. Enfin les enfants de dix à quatorze ans, employés en grand nombre comme *rattacheurs*, devinrent l'objet de soins particuliers. La durée de leur journée fut réduite de quatre heures, dont deux devaient être consacrées aux récréations après les repas, et deux employées à s'instruire dans une école, où des métiers seraient enseignés en même temps que la lecture et l'écriture, qui ne sont que du luxe sans un gagne-pain. Une instruction religieuse courte et simple précédait et suivait le travail. Les veilles de nuit étaient sévèrement interdites. Landry fut chargé de veiller à l'exécution des règlements qui concernaient les jeunes garçons, tandis que sa femme eut la police de l'atelier des jeunes filles.

Toutes ces améliorations se faisaient peu à peu, paisiblement, et comme par la volonté d'une providence mystérieuse qui présidait à tout et ne se montrait pas.

Trop peu faits à tant de bien-être, les ouvriers ne savaient que penser.

— Bah! disaient-ils, c'est pour parer la marchandise. La fabrique se vendra d'autant plus cher qu'elle est plus propre et mieux tenue.

— C'est pourtant dommage de nous habituer ainsi à être bien si cela ne doit pas durer.

— C'est quasi comme du temps du père Michaud, reprit un des vétérans de la manufacture: c'est que sa fille aura voulu nous faire ses adieux.

— Est-ce que décidément elle s'en va?

— Dame! faut croire. Pas plus tard qu'hier elle a fait demander le notaire, et ils ont passé toute la journée ensemble à griffonner. La veille il était venu un monsieur qui a tout visité en détail; il voulait acheter, bien sûr!

— Non, c'était un architecte, puisqu'il prenait des mesures et parlait d'élever les plafonds pour donner plus d'air.

— Eh bien! peut-être l'architecte de l'acquéreur. Quelle pitié que les femmes n'entendent rien aux affaires! Ah! si madame Jacquinet avait pu mener la fabrique!

— Elle ne le peut pas, reprit le vieil ouvrier d'un ton bourru, ainsi à quoi sert d'en parler?

— C'est vrai, mais c'est triste, répliqua son camarade; doit-elle donc partir sitôt?

— On le dit. La maison se réduit tous les jours. Le cuisinier et le cocher ont été placés chez le maire; les chevaux et la voiture sont vendus, de même que la provision de fourrage; et à présent on raccommode la grange pour y mettre une école. Apparemment que la bourgeoise veut faire argent de tout.

— C'est drôle qu'elle se prive d'un côté pour dépenser de l'autre; car tous ces arrangements lui coûtent bon. Du temps de M. Jacquinet, c'était nous qui faisions les frais des réparations. Il en était quitte pour nous faire chômer huit jours, quinze s'il le fallait; tandis que sa femme, depuis qu'elle est la maîtresse, ne nous a pas rogné un sou de ce qui nous revient.

— Sans compter que nous sommes mieux que jamais. Le mal est que cela ne puisse pas durer. Mais voilà justement Landry! peut-être saura-t-il quelque chose, lui.

Non, Landry ne savait rien. Madame Jacquinet l'avait fait appeler à diverses reprises pour lui donner des ordres et lui demander des renseignements, mais elle ne lui avait rien dit de ses intentions. Il avait seulement remarqué qu'elle était plus grave que de coutume. Elle passait des heures entières dans sa chambre, à lire, à écrire; ou bien, enfermée avec le caissier et le contre-maître, elle vérifiait les comptes et faisait des calculs sans fin. Elle avait demandé l'inventaire de la manufacture, l'estimation des machines, la valeur des marchandises en magasin, tant brutes que fabriquées. Ce n'était que trop clair, il s'agissait d'une liquidation ou d'une vente. De son côté, mademoiselle Nancy se montrait de plus en plus secourable pour les enfants pauvres de la fabrique, de plus en plus affectueuse pour la petite Marthe, dont elle avait voulu payer et diriger l'apprentissage malgré les protestations de Landry. Il n'y avait pas jusqu'au fils, récemment arrivé de Paris, où il avait terminé ses études, qui ne parût s'intéresser aux ouvriers, qui ne les questionnât sur leurs travaux, sur leurs familles, sur leurs moyens d'existence; bien différent en cela de feu son père, qui passait des mois sans les voir, et ne leur parlait jamais que pour les gourmander.

— C'est ce qui prouve, continua Landry, que le bien germe toujours à côté du mal, et qu'auprès d'un cœur dur qui blesse il s'en trouve un qui répare et console. Ayons donc bon espoir, quoi qu'il puisse advenir.

Le lundi arriva: c'était un jour de paie, car on ne payait plus le samedi; et l'ordre et la tempérance y gagnaient. Les cabarets restaient déserts le dimanche; le travailleur perdait peu à peu l'habitude d'aller y manger la plus grande partie de son gain.

Après avoir réglé et soldé le compte de chacun, le caissier prévint les ouvriers qu'ils eussent à se réunir le soir même dans la grande salle du rez-de-chaussée, qui ouvrait sur la cour, et qu'on appelait la salle de *la Mule*.

Les cœurs se serrèrent à cette annonce: l'heure fatale était venue; c'était leur arrêt qu'ils allaient entendre. Mais madame Jacquinet aurait quelques bonnes paroles à leur adresser, pour adoucir leur chagrin. Ils avaient besoin, eux aussi, de lui dire combien ils la regrettaient. Pas un ne manqua à l'appel. Lorsqu'elle entra, vêtue de noir et accompagnée de ses enfants, il s'éleva dans la foule un murmure plein d'anxiété et de tristesse. Elle était pâle et visiblement émue. Il y avait dans sa physionomie, dans ses manières, quelque chose de solennel, comme à l'approche d'une grande décision. Elle se recueillit un moment avant de parler:

— « Mes amis, dit-elle enfin, c'est aussi pour vous que je désire garder dans ma famille cette manufacture où mon père est mort, où mes enfants sont nés, où j'ai longtemps vécu au milieu de vous. Ce n'est que par l'union de nos capitaux et de vos forces qu'elle peut fructifier, soutenir la concurrence, supporter les crises qui frappent le commerce à intervalles de plus en plus rapprochés. Je viens donc convenir avec vous de ce qui peut assurer nos intérêts communs. Je viens vous proposer de ratifier le contrat qui doit vous lier à la prospérité de cette fabrique, et vous assurer une part proportionnelle et durable aux richesses que votre travail doit créer. »

L'air imposant de madame Jacquinet, la gravité de son accent, avaient tout d'abord fait régner autour d'elle un silence profond; mais ces expressions de prospérité, de part aux richesses, émurent si soudainement toutes ces âmes, que, sans se rendre un compte net du résultat, la foule, persuadée qu'il s'agissait de quelque bien inespéré, qui

sait? peut-être de la gratification d'un ou de plusieurs jours de paye, interrompit madame Jacquinet par des cris de joie, des vivat, des hourras. Elle fronça légèrement le sourcil, une ride se prononça sur son front pur, et elle attendit que le calme fût entièrement rétabli. Alors elle reprit ; un léger tremblement dans sa voix et la tristesse de son regard ajoutant une nuance de crainte à l'intérêt croissant des auditeurs qui l'entouraient comme une masse noire et compacte.

— « Vous ne me devez nul remerciement. J'accomplis un devoir difficile à remplir, il est vrai, et pour lequel j'ai besoin du concours de vos volontés. Lorsque pour la première fois je visitai cette manufacture, j'étais bien jeune. Mon père, mon digne père... vous l'avez connu, Landry... me tenait par la main. En sortant, il me demanda si tout ce mouvement m'avait plu, si j'aimais cette maison. Pour toute réponse, je fondis en larmes. Je n'avais vu que la pâleur maladive des visages, entendu que le souffle haletant des poitrines privées d'air; j'étais hantée de la figure d'un enfant grêle et hâve ; étendu sous un métier pour renouer des fils, il m'avait regardée en grimaçant d'un air de colère et de haine ; il marmottait des paroles que j'étais heureuse de n'avoir point entendues, grâce au bruit des bobines et des broches. Mon père me prit dans ses bras, et me dit : « Eh bien ! Adélaïde, que veux-tu que nous fassions pour ces pauvres petits ? Il ne s'agit plus de plaindre, mais de soulager; car j'ai acheté cette fabrique, et, dès ce jour, nous avons contracté des devoirs envers tous ceux qui y sont employés. »

Madame Jacquinet s'arrêta un moment, et appuya son mouchoir sur sa bouche. Personne ne fut tenté de rompre le silence : quelques vieux ouvriers se regardèrent l'un l'autre ; ils se rappelaient le père Michaud, les fenêtres ouvertes au levant dans le bâtiment neuf, les planchers des foulonneries battus et carrelés, le métier à carder établi dans la salle aux épluchures, et beaucoup d'autres innovations salutaires, bien qu'elles eussent fait crier dans le principe; puis ils revinrent à songer, avec un frémissement d'espoir, que maintenant la fille de M. Michaud était seule dame et maîtresse de cette fabrique, qui, depuis tant d'années, leur distribuait le travail par lequel et pour lequel ils avaient vécu.

— « Les pensées de mon père se portaient sans cesse vers l'avenir de l'ouvrier, reprit madame Jacquinet. C'était à moi qu'il confiait sa crainte que le perfectionnement progressif des machines n'ôtât d'abord le pain à ceux dont elles sont destinées à diminuer les labeurs, la fatigue, à multiplier les utiles loisirs. « Ce que je ne puis faire aujourd'hui, puisses-tu être appelée à le faire un jour ! me disait-il. Rappelle-toi que je travaille à payer les arrérages qui pèsent sur cette fabrique, et que, lorsqu'elle sera libre de toutes dettes, une part des bénéfices revient de droit à l'ouvrier. »

» C'est là ce qu'il me répétait quelques heures avant celle où il me fut si soudainement enlevé. Eh bien ! mes amis, ce jour qu'appelaient ses vœux et mes prières, ce jour est arrivé. Les travaux, les voyages de M. Jacquinet, l'importation de cette machine que quelques uns d'entre vous ont défendue avec un si louable courage, ont avancé le moment souhaité : la fabrique est affranchie de toute créance, et mes enfants et moi sommes libres de vous accorder, pour être partagé entre vous, un tiers des bénéfices, prélevé chaque année après l'inventaire général. Ce tiers sera divisé en coupons échangeables, distribués entre vos familles, la part de chacune étant, comme de juste, proportionnée au travail, au capital de forces, d'économie, d'intelligence, que ses membres auront apporté à la masse commune. Ce n'est plus pour la *maison du maître* seulement que vous travaillerez, c'est aussi pour la *vôtre*. Dans ce que le moindre d'entre vous produit, il y aura désormais une part pour les siens ; ce qu'il économise sera conservé à ses enfants.

» Le premier tiers des bénéfices est destiné à faire face aux chances imprévues, aux pertes, aux réparations, aux améliorations, aux accidents; le second m'appartient, à moi, à mes enfants, comme propriétaires, ayant fourni les capitaux, donnant aux travailleurs l'unité, la lumière, la direction ; un tiers enfin est à ceux qui apportent à l'exploitation de notre propriété leur zèle, leur travail et une force docile et persévérante.

» Vous êtes réunis ici, mes amis, pour nommer un conseil de cinq prud'hommes qui s'entendront avec moi et mon fils, chargés de la direction de la fabrique, pour l'emploi et la distribution de la part de bénéfice qui vous est allouée. J'espère que les hommes que vous allez choisir trouveront dans le projet que je vous remets ici, et auquel les idées de mon père ont servi de base, d'utiles renseignements et des plans favorables à l'aisance future et au bonheur de tous. »

Les ouvriers immobiles s'interrogeaient du regard. Personne n'était sûr d'avoir compris, tant l'idée d'être associé à la prospérité que leurs travaux aidaient à produire était étrangère à des esprits qui n'avaient jamais porté leurs espérances au-delà du lendemain, et leurs regrets plus loin que la veille.

Madame Jacquinet avait disparu ; le contrat et un cahier écrit en entier de sa main étaient déposés sur la *self-acting mule*, ce métier redouté, d'ennemi devenu bienfaiteur; les mots magiques qui venaient d'être prononcés bourdonnaient encore dans toutes les oreilles, et tous demeuraient comme glacés de stupeur. Celui qui serait entré à ce moment eût pu croire cette foule frappée de quelque malheur inattendu. Enfin leurs sentiments se firent jour, chez les uns par des larmes, chez d'autres par des mouvements désordonnés. Il fallut arrêter le père Loup, qui, dans l'énergie de ses transports, se disposait à briser un rang de broches avec son maillet, afin de donner passage à sa joie. Pour Landry, recueilli en lui-même, les mains jointes, les yeux levés au ciel, il s'était écrié : « Ah ! si son père pouvait la voir ! »

Quand les premières émotions furent calmées, on s'organisa pour élire les prud'hommes. Il ne fut pas question de scrutin, car plusieurs des électeurs ne savaient point écrire. Landry fut le premier nommé par acclamation. Le contre-maître Bruno fut le second : non qu'on l'aimât beaucoup, mais parce qu'il passait à bon droit pour habile ; le troisième, le vieux père l'Efflanqué, ne savait ni lire ni écrire, mais c'était un fin matois, qui comptait de tête mieux que nombre d'excellents calculateurs la plume à la main, et qui, en possession depuis longtemps d'apprécier la main-d'œuvre, pesait la force, l'adresse et le temps contre n'importe quel salaire, et finissait toujours par savoir au juste ce qui revenait à lui-même et à ses camarades, qu'ils fussent à la tâche ou à la journée, et cela à un denier près.

Peut-être y aurait-il eu de grandes difficultés à réaliser les nouveaux plans s'ils eussent été divulgués à l'avance. Chaque tête aurait travaillé ; l'amour-propre, l'esprit de rivalité, les prétentions, les inquiétudes, les défiances, tout se fût mis à la traverse ; mais, seule à élaborer son idée, seule maîtresse, n'ayant de compte à rendre à personne, madame Jacquinet avait pris des renseignements de tous, s'était aidée des lumières de chacun, sans s'ouvrir à qui que ce fût. Les projets qu'elle venait enfin de mettre au jour, sujets de ses conversations avec son père lorsqu'elle n'était qu'une enfant, couvés dans son cœur depuis qu'elle était femme, avaient longtemps mûri, et n'éclataient enfin que lorsque tout était prêt et disposé pour l'exécution. L'affaire était conclue, légalisée, consommée à n'y pouvoir revenir, avant que les plus soupçonneux de ceux que madame Jacquinet admettait au partage de ses gains se fussent avisés de songer que ce pouvait être un biais, quelque tour de fabri-

cant pour faire retomber sur eux la ruine de la maison, et leur ôter la liberté d'aller offrir leurs bras ailleurs.

Six ans après les arrangements faits et signés, et solennellement acceptés par les ouvriers, il eût été difficile de reconnaître la fabrique, que le précédent propriétaire avait pourtant laissée à sa mort dans un brillant état de prospérité. On ne peut dire que l'opulence eût augmenté, non; qu'elle eût diminué, non plus. Elle avait changé de caractère. La partie sauvage du vaste parc était maintenant habitée; de jolies maisonnettes, entourées de petits jardins en plein rapport, s'élevaient de distance en distance. De joyeux enfants rôdaient autour des jeunes haies, et commençaient à se rendre utiles en sarclant les mauvaises herbes, rattachant les plantes grimpantes, recueillant des fruits sauvages qui servaient à faire de la piquette, enfin en s'essayant à quelques uns de ces mille et mille travaux à leur portée que présente la campagne. Les heures de loisir, les journées de chômage, jadis si désastreuses pour l'ouvrier, sans être devenues beaucoup plus rares, étaient maintenant insuffisantes; car plus d'un travail, plus d'un intérêt réclamait les moments de chaque membre de ces nombreuses familles.

Il y avait encore des mortes saisons, mais régularisées en quelque sorte; madame Jacquinet était parvenue à faire cadrer le temps où le travail de la fabrique languissait avec celui où l'agriculture exigeait un surplus de bras et d'activité. Le conseil des prud'hommes, Landry en tête, n'était point resté étranger à la nouvelle direction imprimée aux affaires. Les commandes lointaines et de luxe, peu à peu écartées, avaient fait place à de nombreuses relations à l'intérieur, qui donnaient des débouchés plus sûrs, plus prompts, une correspondance plus régulière, des recouvrements plus certains. Les besoins étant mieux connus, jamais il n'y avait d'étoffes entassées dans les magasins pour y devenir la proie de la poussière et des vers. Les demandes réglaient la production, et un fâcheux accident n'obligeait pas l'association à baisser le prix de vente au-dessous du prix de revient.

La réputation de la maison n'était plus ce qu'elle avait été; mais qui pourrait dire qu'elle y eût perdu? On ne recherchait plus ses produits pour l'excessif bon marché, pour l'extraordinaire variété de brochages, payés trop souvent par la santé de l'ouvrier, pour la nouveauté des tissus formés de matériaux hétérogènes qui se détruisent l'un l'autre; ce que l'on vantait, c'était la valeur réelle des étoffes, leur durée, l'égalité du tissage, la solidité des couleurs, la beauté des laines employées, enfin et surtout l'exacte probité qui présidait non seulement à toutes les relations extérieures de la manufacture, mais encore à la fabrication dans tous ses détails.

Nous l'avons dit, les ouvriers auraient eu à se plaindre, non du trop, mais du trop peu de loisir. En effet, n'avait-il pas fallu bâtir une maison, défricher un jardin, sur la petite portion de terre achetée à l'aide des coupons de bénéfice? Ce n'était pas sans raison que madame Jacquinet avait rendu ces coupons échangeables et rachetables par la fabrique seule. Grâce à cette disposition, elle avait pu se débarrasser des mauvais sujets en les remboursant en argent comptant, et s'attacher les familles industrieuses et sédentaires en leur vendant, en échange de leurs coupons, le terrain nécessaire pour s'établir autour de l'usine, source de la prospérité commune. C'était une mine inépuisable de vraies richesses que cette partie du parc divisée en petits lots. L'éducation industrielle des ouvriers et de leurs enfants avait autant gagné que leur santé au mélange des travaux. Chaque jour voyait éclore quelque amélioration nouvelle, quelque progrès d'intelligence, au sein de cette population de familles moralisées par le travail, la propriété, l'ordre, et qu'un esprit religieux de charité et de reconnaissance reliait entre elles.

— Qui eût pu penser, il y a sept ans, qu'avant de mourir je me verrais propriétaire d'une maison et d'un morceau de terre, d'une part de cette bonne mère nourrice! dit le père Loup à Landry, un soir que ce dernier l'aidait à rentrer sa provision de pommes de terre; moi qui, dans ce temps-là, n'avais pas un sou vaillant et ne rêvais qu'émeute et coalition! Tu avais raison, Landry, l'émeute ne nous aurait pas menés où nous voilà.

A ce moment madame Jacquinet passa, donnant le bras à son fils et à sa fille. Les deux ouvriers se découvrirent et s'inclinèrent avec respect. Elle leur adressa quelques paroles affectueuses, et continua sa promenade.

— Dire pourtant que c'est cette brave femme qui nous a assuré du pain et du repos pour nos vieux jours! ajouta le père Loup.

— Elle a fait encore plus, reprit Landry; elle nous a mis au cœur, par son exemple, l'envie de devenir meilleurs, de nous aimer, de nous entr'aider, enfin de vivre en frères.

— N'admirez-vous pas, mes enfants, disait de son côté madame Jacquinet, comme Dieu aide et seconde le bon vouloir? Ce n'est pas pour rien qu'il a été dit: Paix aux hommes de bonne volonté sur la terre! En voyant de quelles bénédictions sont suivis, même ici-bas, les moindres efforts de droiture et de justice, qui ne voudrait en essayer?

LES INSÉPARABLES.



Cette ancienne gravure satirique nous a paru se recommander par une énergie peu commune. Nous l'empruntons au recueil des *Illustres proverbes* de Lagniet, ouvrage rare et curieux, d'où nous avons déjà tiré une composition très singulière (1841, p. 325). Lagniet était marchand d'estampes, et vivait au milieu du dix-septième siècle. Un exemplaire à peu près complet de ses *Illustres proverbes* ne se vend pas aujourd'hui au-dessous du prix de cent francs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UNE FÊTE MUSULMANE.



(Le Théâtre des ombres chinoises, à Alger, hôtel de La Tour du Pin, place du Gouvernement. — Dessiné à Alger en 1842.)

Quel bruit! quel tumulte dans la ville! quel bonheur sur tous ces visages! Est-ce bien là ce peuple qu'on nous disait si grave et si impassible? On s'aborde, on se félicite, on s'embrasse dans les rues : on dirait des Parisiens au premier jour de l'an! Comme ces enfants bondissent sous leurs petites vestes brodées, avec ce petit fez tout neuf qui couvre à peine le sommet de leurs têtes fraîchement rasées! Sont-ce bien là les fils du Prophète? Par ici, auprès de cette grande mosquée, un groupe de jeunes espiègles aux visages épanouis jettent, avec de longues burettes d'argent, de l'eau de rose ou de jasmin qui retombe en léger brouillard sur les passants : ceux-ci se retournent en souriant et leur donnent quelques pièces de monnaie. C'est que nous sommes aux fêtes de Beïram; le mois de rhamdan vient de finir, et avec lui le long jeûne imposé par la loi de Mahomet à tout fidèle croyant. Hier encore cette population, aujourd'hui si gaie et si heureuse, était morne et triste, ces hommes étaient accroupis, silencieux, pâles, sans pipe, sans café, sur le seuil de leurs boutiques. Mais une salve de coups de canon a annoncé à la ville enthousiasmée la fin des privations; les cafés sont pleins, les bazars sont encombrés; le narguilé et le tchibouck ont repris leurs droits; partout, dans les rues, sur les places, des marchands ambulants vendent des sucreries, des petits gâteaux, des sorbets, des fèves grillées, des pâtés d'amandes et de figues, des sardines et des piments rôtis. Dans les plus pauvres maisons on cuit le kouskoussou national et une pâtisserie assaisonnée de cannelle et de miel.

Avec le soir commencent d'autres plaisirs. La ville n'a qu'un seul théâtre, celui des ombres chinoises : le directeur peut compter sur une abondante recette, et il n'épargnera rien pour charmer ses spectateurs. Déjà la foule assiège la porte : entrez avec elle dans cette longue salle voûtée; ne cherchez ni loges, ni galeries, ni stalles, ni bancs : le public, peu difficile, s'assied sur le sol; les conversations s'engagent à demi-voix : une demi-heure, une heure s'écoulent : le parterre est grave et patient; on n'entend ni trépignements ni sifflets. Mais enfin l'assemblée est assez nombreuse au gré du directeur, et tout est prêt sur la scène. Silence! le lustre s'éteint. Le factotum du *Séraphin* arabe est venu souffler deux chandelles dont la mèche fumante laisse échapper longtemps un parfum peu oriental; et, maintenant, écoutez et surtout regardez.

Voici la légende des Sept Dormeurs, naïve et touchante histoire populaire. Vient ensuite le magnifique sultan Sa-

ladin entouré de toute sa cour. Scheherazade passe en racontant à son époux attendri ces contes qu'elle conte si bien. Et ce jeune homme, terrifié à l'aspect d'un génie fantastique qu'un pouvoir inconnu vient d'évoquer, c'est Aladin et sa lampe merveilleuse. Mais c'est là de la haute poésie. Voici à présent la comédie et le pamphlet. D'abord, à tout seigneur tout honneur. Le diable, oui! le diable lui-même, joue le premier rôle dans cette seconde partie du spectacle : il paraît subitement, grotesquement affublé d'un habit à la française et portant une croix blanche sur la poitrine, comme nos anciens croisés. Après le diable, on voit s'élancer sur la scène Caragheuse, le grand, l'incomparable bouffon de l'Orient (1); il a je ne sais quelle conversation railleuse et fort ridicule avec une jeune juive qui se balance mollement : c'est une juive mariée, comme le prouve son long sarmat, lourde coiffure en filigrane d'argent. A Caragheuse succède un pauvre barbier que le sultan Shahabaam vient d'élever à la dignité de grand vizir; un chaouch (bourreau), armé d'un yatagan formidable, a coupé la tête à l'ancien dignitaire dont le barbier va prendre la place, et les spectateurs d'applaudir à outrance. Bravo! bravo! Voilà un juif à qui on donne la bastonnade! Bravo! Voici un *roumi* (chrétien) à qui on va couper les oreilles. Bravo! Le meselmin (musulman) triomphe toujours, à peu près, est-il permis de le dire? comme l'armée française au Cirque Olympique. Je ne sais ce qu'en pensent quelques enfants d'Israël mêlés à la foule et dont je ne distingue plus les traits; pour moi, je doute si je dois soupirer ou sourire en voyant sur toute la terre tous les peuples si profondément convaincus de la supériorité de leur race et de leur valeur : c'est peut-être, après tout, une condition de leur patriotisme et de leurs progrès : mais que de maux en découlent! la jalousie, la haine, les rivalités, les antipathies nationales, l'esprit d'envahissement... Mylord B., qui prête l'oreille à ma digression philosophique, me répond naïvement : « Mais vous conviendrez que » toutes les nations ne peuvent pas être égales et qu'il faut » bien qu'il y en ait une qui soit la première entre toutes, » et il est clair comme le jour que c'est... l'Angleterre! »

Attention! voici le bouquet! C'est un combat naval : d'un côté sont les vaisseaux musulmans; de l'autre côté, la flotte espagnole. Entendez-vous le bruit de la grosse caisse? Ce sont les coups de canon! Quel désordre, quel combat acharné! Courage! Feu sur les chrétiens! Allah est pour les vrais croyants! Encore un effort, et tout est fini! Les vaisseaux espagnols désemparés coulent bas, et la flotte musulmane victorieuse défile au bruit de la grosse caisse et du tambour de basque, aux applaudissements et aux bravos de la foule, pendant que vers le haut du tableau se détache une inscription lumineuse en caractères arabes : *Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et notre seigneur Mahomet est son prophète.*

On vient rallumer les deux chandelles, et la foule se retire émerveillée.

CAISSON LÉGER SUSPENDU,

A L'USAGE DES TRANSPORTS MILITAIRES.

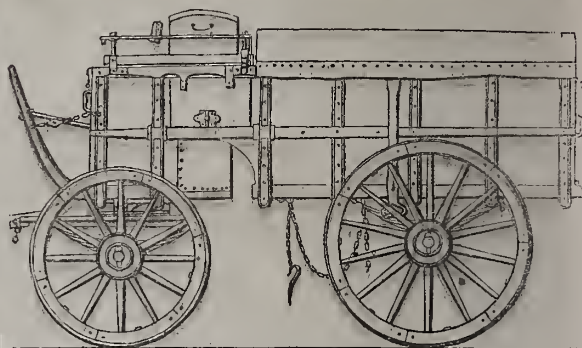
Depuis longtemps l'administration de la guerre avait reconnu la nécessité de simplifier le matériel des équipages militaires; ce matériel, formé successivement de voitures affectées chacune à un service spécial, en comprenait un grand nombre, toutes de formes diverses, et différant dans des parties qui auraient pu être semblables. Le premier soin devait donc être de réduire le nombre des voitures au strict nécessaire, tout en cherchant à obtenir de l'uniformité dans les détails de confection; et, d'autre part, ces détails de confection eux-mêmes devaient être modifiés de manière à arriver aux meilleures conditions de traction et de viabilité : il importait notamment, pour les voitures qui, en campagne, comme aujourd'hui en Algérie, ont souvent à parcourir des chemins à peine tracés, de donner aux roues de devant le plus grand diamètre possible, sans nuire en rien à la mobilité complète de l'avant-train.

Ces diverses difficultés sont résolues de la manière la plus heureuse dans le nouveau matériel des équipages militaires, composé uniquement de trois voitures et d'une forge, lesquelles peuvent suffire au transport des vivres, des denrées et de toute espèce de matériel à la suite des armées, au service spécial des ambulances, et à celui de la cavalerie. En outre, la construction de ces voitures est combinée de manière qu'elles n'emploient qu'un seul modèle d'essieu et deux modèles de roues, et que la plus grande partie des pièces en fer et en bois de chacune d'elles peut servir indistinctement aux autres. Cette réduction du nombre des modèles et cette uniformité dans les détails de confection sont d'immenses avantages qu'il suffit d'indiquer pour en faire comprendre l'importance.

La première de ces trois voitures, le *caisson à roues égales*, a été, au camp de Compiègne, en 1841, l'objet d'essais qui ont complétement réussi.

La seconde, adoptée postérieurement, est un *chariot* remplaçant l'ancienne *prolonge* et l'ancienne *fourragère*, au moyen d'une transformation facile qui permet de le faire servir au transport tantôt du gros matériel, des barriques, etc., tantôt des fourrages.

Le troisième, le *caisson léger*, suspendu sur ressorts, à avant-train tournant et traîné par deux chevaux, est composé de deux caisses tout-à-fait séparées : bien que servant aussi à des transports de matériel, il est plus spécialement destiné à celui des blessés et au service des ambulances.



Affecté au transport des blessés, il peut en contenir, dans la caisse principale, dix parfaitement assis et à couvert, plus trois autres ou trois infirmiers sur une banquette qui domine la caisse de devant : cette caisse, de la contenance de 200 rations de pain (la grande en contient 800), reste alors disponible pour le placement de médicaments ou de tous autres objets. Employé comme *caisson d'ambulance*, pour le transport des objets de pansage et des médicaments, ses deux caisses sont entièrement affectées à cet usage, et l'arrimage du chargement a été tellement disposé que, tandis que l'ancien caisson ne pouvait servir qu'accompagné toujours de deux autres, le nouveau caisson suffit seul à tous les besoins du service d'ambulance. Il contient d'ailleurs, pour le traitement des blessés et des malades, une foule d'objets et d'appareils qui ne se trouvaient pas dans les trois caissons de l'ancien système, et, comparaison faite des objets de même espèce, des pansements, par exemple, il en renferme 1 890 au lieu de 1 400 : encore la composition de chacun de ces pansements a-t-elle été sensiblement augmentée. Enfin il contient aussi, au nombre de trois au lieu de deux, des brancards d'un modèle nouveau, d'après lequel la toile, n'étant pas fixée aux hampes, se place

(1) Voyez 1834, p. 395.

sur le sac de l'un des deux infirmiers chargés d'aller relever les blessés, pendant que ces deux hommes portent chacun une hampe, dont ils se font au besoin une arme défensive. Ce brancard peut être monté ou démonté en une minute. Les expériences faites cette année au camp de Plélan, en Bretagne, ont démontré tous les avantages du caisson léger suspendu.

Les modèles des trois voitures destinées au service de l'armée sont dus à M. Gréverath, capitaine au corps du train des équipages militaires.

DES GRANDS ET DES PETITS APPARTEMENTS

SOUS LE RAPPORT DU FROID.

Il est assez généralement admis que l'on souffre moins du froid dans les petits appartements que dans les grands : on vante sous ce rapport les nouvelles constructions parisiennes, et l'on plaint sérieusement nos grands-pères et nos mères-grand's, quand on visite, à Paris, les vastes appartements du quartier du Marais; on calcule en frémissant le nombre et l'intensité des rhumes qui ont dû assaillir les hôtes de ces glaciales demeures.

Mais si l'on y réfléchit quelque peu, on s'aperçoit bien vite, au contraire, que jamais génération n'a dû être, plus que la nôtre, victime des vents coulis et tributaire obligée de tous les inventeurs en pâtes pectorales, en juleps souverains, en sirops merveilleux; on s'explique la prodigieuse fortune des hommes d'esprit qui ont découvert que notre siècle était le siècle des rhumes, et qui l'ont comblé de drogueries; on comprend, enfin, pourquoi le lait des ânesses est si fort demandé par toutes les poitrines délicates, qu'on en est venu à mener en voiture chez les consommateurs ces intéressantes nourrices!

La cause des rhumes consiste principalement en ce que toutes les parties du corps ne sont pas exposées à la même température : or, c'est ce qui arrive à chaque instant dans les petits appartements; les cheminées y sont forcément placées près des portes, et pendant que vous y avez les jambes, le visage et la poitrine grillés par les ardeurs du feu, une porte traîtresse souffle sur votre dos l'air piquant qu'attire incessamment la cheminée.

Faites bon feu et laissez les portes fermées pendant quelque temps, vous étoufferez bientôt comme dans une étuve; ouvrez la porte, et un instant après vous gelez dans une glacière. La masse d'air chauffé que contient la pièce étant toujours d'un faible volume eu égard à l'air qui s'engouffre lorsqu'on ouvre la porte, il y a une variation continuelle dans la température de l'air où baigne le corps; en quelque endroit que l'on se place, on ne saurait éviter de se trouver sur le passage de cet air qui se rend au foyer pour alimenter la combustion.

Au contraire, lorsqu'un grand appartement est chauffé, la température s'y maintient égale malgré les allées et les venues, malgré les bûches qu'on ajoute au brasier, malgré les ouvertures des portes. Il y a dans cette vaste pièce une masse d'air chaud si considérable relativement à l'air froid qui s'introduit par la porte, qu'à peine s'en aperçoit-on; et, dans tous les cas, on est placé assez loin des ouvertures pour que l'impression du froid n'arrive pas jusqu'au voisinage de la cheminée. L'air qui alimente le large et vaste foyer ne vient pas d'un seul point; il converge de toutes les parties de l'appartement, et ne se concentre pas en un filet glacial qui pique dans le dos ou qui pince les jambes.

Le remède au nouvel état de choses ne paraît pas très facile. On ne peut songer à retourner vers les vastes appartements du passé : les mœurs ont changé; la division des familles, la destruction des habitudes patriarcales, les exigences de l'individualisme, s'y opposent. Les chambres à coucher sont devenues alcôves, les salons sont devenus des boudoirs, et les salles à manger des corridors où, lorsque les maîtres du logis se donnent le ridicule du dîner prié, on voit les dames assises à la place d'honneur tomber en syncope sous l'ardeur du feu qui leur rôtit les épaules, tandis que les amis de la maison, relégués au bout de la table, grelottent sous le vent des portes et se résignent aux rhumes.

Il faut espérer que l'art du calorifère se perfectionnera assez pour que les maisons soient chauffées depuis la cave jusqu'au grenier; il faut espérer qu'au fort de l'hiver on pourra, comme dans les maisons du nord de l'Europe, se promener du haut en bas et dans toutes les chambres sans changer de température.

Sans cette amélioration, qu'il faut réclamer à tous cris, vu l'ardeur croissante de messieurs les architectes et surtout de messieurs les propriétaires pour les petits réduits, le rhume décimerait nos enfants mieux encore que les guerres de Napoléon; et, au fait, là se justifie encore, quoique par un bien petit côté, ce principe si général dans la nature, à savoir, que tout progrès porte en soi un germe de mort dont le développement s'accroît en proportion du développement de la vie. — Ainsi, la paix règne en Europe... voilà que la population augmente; voilà que les propriétaires de logements, toujours aux aguets, font six chambres avec une seule! Le rhume arrive sur les ailes des vents coulis, et les poitrinaires pullulent. Chair à drogueries, chair à canon, qu'importe! il faut toujours payer le tribut à la mort, cette camarde sans pitié, dont les droits ne se prescrivent jamais!

LUINI.

(Musee Brera, à Milan.)

Luini est l'un des meilleurs peintres de l'école milanaise. En France, où l'on ne connaît encore qu'un très petit nombre des grands artistes italiens, on a jusqu'ici attribué la plupart de ceux de ses tableaux qui ont passé les Alpes à Léonard de Vinci. Cette injustice involontaire lui fait honneur. Un Français amateur qui entre en Italie par Milan est frappé d'étonnement lorsqu'il visite le musée Bréra : il se croit entouré de toiles du Vinci : le catalogue ou son cicérone a grand'peine à le faire revenir de son erreur. Comment admettre qu'un Luini, un homme qui lui est à peu près inconnu, produise sur lui une telle illusion? Mais le voyageur simple et de bonne foi n'est à Milan qu'au commencement de ses surprises : à chaque pas, dans cette patrie des arts, il perd un peu de son assurance et apprend à être de plus en plus circonspect dans ses jugements. Il est même bientôt obligé de se défendre d'un excès contraire : tant de noms grandissent autour de lui que, tout à la fois honteux de son ignorance et ravi de ses découvertes, il serait entraîné à admirer presque sans mesure et sans choix, et exposé à ne plus avoir le calme et le sens nécessaires pour conserver à quelques génies incomparables le rang suprême qui leur est dû.

La plupart des auteurs ont supposé à tort que Luini avait été élève de Léonard de Vinci. Il paraît certain qu'il était déjà célèbre en Lombardie avant que cet illustre maître eût fondé l'Académie milanaise. L'étude de ses tableaux montre qu'il s'était appliqué à imiter également Raphaël et Léonard de Vinci. L'abbé Lanzi n'hésite pas à le considérer comme l'un des plus grands peintres, non seulement de l'école milanaise, mais de toutes les écoles italiennes. « Ses têtes, dit-il, paraissent vivantes; leurs regards et leurs mouvements semblent vous interroger et vous demander une réponse; c'est une admirable variété d'idées, d'expressions, de variétés, toutes prises dans le vrai, un style dans lequel tout est naturel; ce sont des peintures qui vous captivent au premier aspect, et qui vous obligent elles-mêmes à les observer partie par partie.

L'esquisse que nous donnons ne saurait assurément suffire pour caractériser le génie de Luini ; mais elle nous inspire un intérêt particulier que partageront nos fidèles lecteurs : c'est un jeune artiste bien regretté, Petrus Perlet, qui, peu de jours avant sa mort, dans le cours du mois de novembre dernier, l'a tracée sur bois pour le *Magasin pittoresque*. — Perlet n'est malheureusement pas le seul de nos collaborateurs qui, depuis quelques années, ait



(Musée Bréra, à Milan. — Sainte enlevée du tombeau et portée au ciel, par LUINI. — Dessin de P. PERLET.)

été ainsi frappé tout-à-coup au milieu de nous. Comme lui, nous ont été ravis avant le temps, Eugène Roger, dont le tableau de *Charles-le-Téméraire* avait donné de si grandes espérances (1); Chaponnière, l'auteur du bas-relief de la prise d'Alexandrie à l'Arc de l'Etoile (2); parmi les écrivains, Nestor Lhôte, si modeste, si dévoué à la science, et qui était enfin au moment de recueillir le fruit de ses voyages et de ses études en Egypte (3); Charles Woodzinsky, ami et élève du savant Lelewel, âme vraiment religieuse, pur et noble cœur, que nous avons vu languir et expirer, tué par l'exil comme par un lent poison (4). L'amitié de ces honnêtes jeunes gens nous était aussi chère que le talent dont ils nous prêtaient le secours. On n'est pas longtemps unis par un même travail, à la recherche d'un but que l'on croit utile et que l'on veut irréprochable, sans être aussi unis par le cœur. L'approbation publique, lorsqu'on est assez heureux pour avoir à la partager, resserre encore ces liens de fraternité : cette sanction du monde fortifie en quelque sorte l'estime que l'on a conçue les uns pour les autres : on sait que pour ce prix si rare des efforts communs, on se doit mutuellement un peu de reconnaissance ; on aime à le penser, on aime à se le dire. Il en est de même, bien certainement, des collaborateurs qui ont droit, de plus, à notre respect : nous ne les aimons pas moins pour être tenus envers eux de sentiments plus graves, et, chaque jour, nous faisons des vœux pour qu'il nous soit donné de profiter, pendant de longues années encore, de leur expérience, de leur savoir et de leurs sages encouragements.

(1) Nous lui devons un grand nombre de dessins : il suffira de rappeler entre autres la statue satirique de Pasquin à Rome, 1836, p. 17; une esquisse de la Mort de Charles-le-Téméraire, 1837, p. 84.

(2) 1834, p. 172, un dessin de ce bas-relief par Chaponnière lui-même ; et 1835, p. 79, David, vainqueur de Goliath.

(3) Auteur de la plupart des articles et des dessins sur les Etrusques, sur Egine, sur les monuments égyptiens, l'histoire des monuments funéraires, etc.

(4) Auteur des extraits des Mémoires du chevalier Pasek, et d'un grand nombre d'articles sur les usages du Nord.

ERRATA.

Page 3, colonne 2, ligne 31. — Le vieux Tancrède avait huit autres fils qui vinrent... *lisez :* Huit autres fils du vieux Tancrède vinrent...

P. 6, c. 1, l. 19. — Sutland; *lisez :* Jutland.

P. 96, c. 2, l. 54. — 1726; *lisez :* 1276.

P. 99, c. 2, l. 47. — Peyrou ; *lisez :* Peyron.

P. 114, c. 1, l. 48. — Le doigt du front; *lisez :* Du doigt lo front.

P. 168, c. 1, l. 19. — Seizième siècle ; *lisez :* Sixième siècle.

P. 180, c. 2, sous la gravure ; et p. 121, c. 1, l. 20. — Louis, cardinal de Lorraine ; *lisez :* Louis II, cardinal de Guise. — Cinq membres de la maison de Lorraine-Guise ont porté la pourpre. Les seuls qui soient nommés cardinaux de Lorraine sont Jean et Charles ; le premier était frère, et le second était l'un des fils de Claude, premier duc de Guise. Le titre de cardinal de Guise fut porté par Louis I, autre fils de Claude; par Louis II, son petit-fils; et par Louis III, son arrière-petit-fils.

P. 241, c. 1, l. 33. — Spencer; *lisez :* Spenser.

P. 249, c. 1, l. 13. — Almanus; *lisez :* Amanus.

P. 297, c. 2, l. 11 et suiv. — *Au lieu de :* Est..., se compose..., et s'élève ; *lisez :* Etait, se composait, s'élevait.

P. 299, c. 1, l. 32. — ΑΠΛΑΝΗΣ (*Aplanés*); *traduisez :* fixe, invariable.

P. 372, c. 1, ligne 28. — Triangulaire ; *lisez :* Quadrangulaire.

— C. 2, l. 1. — Sur chacune de ses faces; *lisez :* Sur ses faces.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIERES.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE ET ANECDOTES.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., DE PAYS ET DE VILLES.

ZOOLOGIE ET BOTANIQUE.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

LE MAGASIN PITTORESQUE.

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

DOUZIÈME ANNÉE.

1844.

Prix du volume broché . . . . 5 fr. 50 cent.
relié . . . . . 7 fr.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

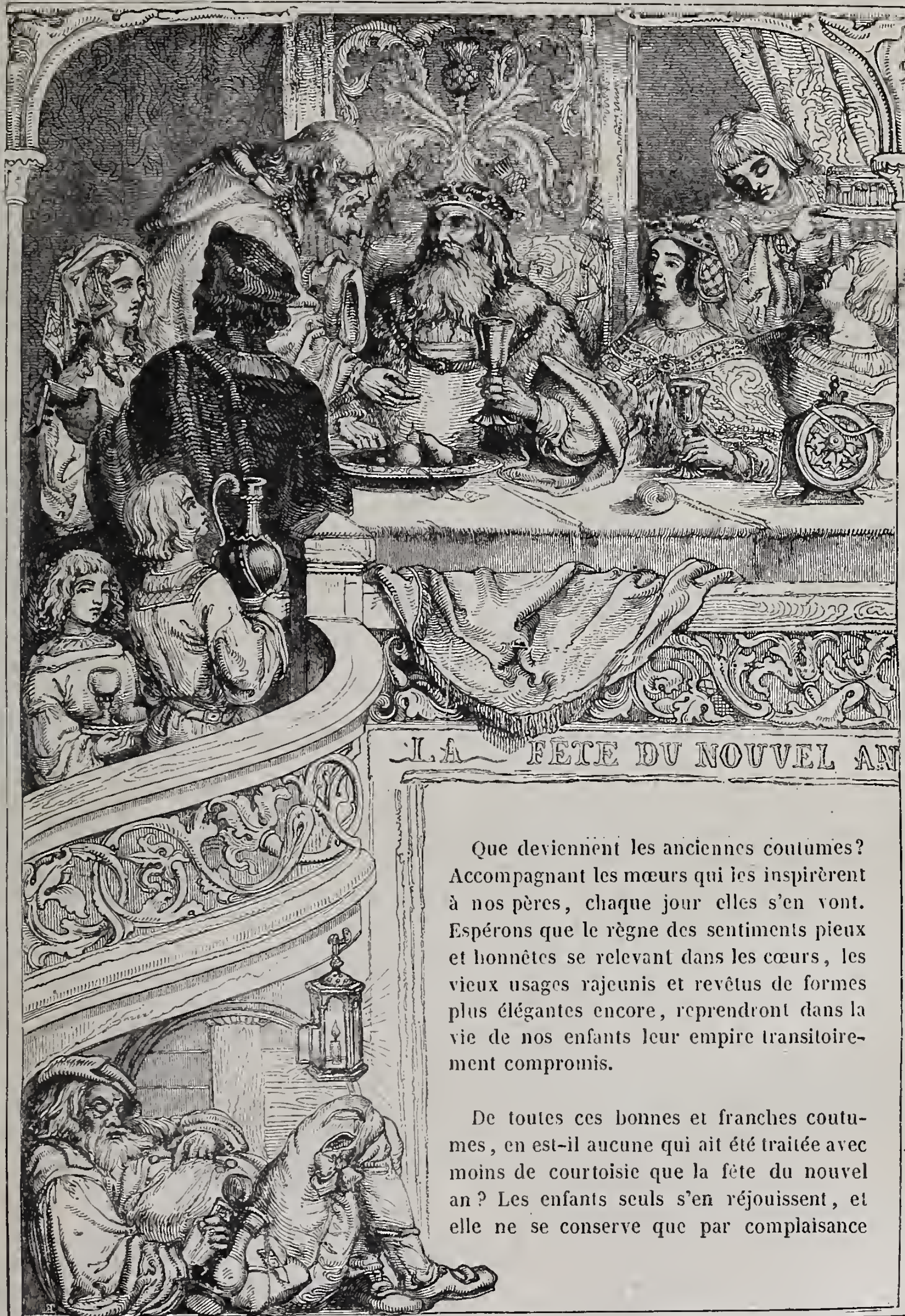
LIVRAISONS ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.		LIVRAISONS ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.	
PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*	PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*
POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.
POUR UN AN . . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . . 9 f. 50 c.	POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1844.



Que deviennent les anciennes coutumes? Accompagnant les mœurs qui les inspirèrent à nos pères, chaque jour elles s'en vont. Espérons que le règne des sentiments pieux et honnêtes se relevant dans les cœurs, les vieux usages rajeunis et revêtus de formes plus élégantes encore, reprendront dans la vie de nos enfants leur empire transitoirement compromis.

De toutes ces bonnes et franches coutumes, en est-il aucune qui ait été traitée avec moins de courtoisie que la fête du nouvel an? Les enfants seuls s'en réjouissent, et elle ne se conserve que par complaisance

pour eux. Les grandes personnes ne la voient plus que comme une vieillerie à charge, et si elle insinue encore quelque plaisir dans les bons cœurs, ce n'est que par la réminiscence, presque mélancolique, du jeune âge.

Les portes de l'année doivent-elles donc s'ouvrir ainsi sans joie et sans honneur? N'est-il pas juste que partout les foyers fassent resplendir leurs plus brillants éclats, pour faire accueil à ces jours inconnus dont la série commence? Essayons, en nous construisant une première journée tout heureuse, de donner modèle à celles qui sont destinées à prendre place à sa suite, et remplissons-la, chacun dans la situation où Dieu nous a mis, des meilleurs sentiments qui puissent s'éveiller sous le toit de la famille.

C'était la coutume de nos aïeux. Le premier de l'an était pour eux la fête du temple domestique. Tout s'illuminait à l'envi pour cette solennité. Le mobilier déployait ses apparats, le festin ses délicatesses, et la coupe, plus finement remplie, faisait rayonner les vertueuses gaietés. A quelque point de l'échelle sociale que fût attachée leur vie, assurés du suffisant, libres dans leur maison, souverains bienfaisants de leurs enfants, parés de tout le luxe de leur condition, l'époux et l'épouse, assis près l'un de l'autre au banquet, pouvaient se regarder comme portant sur leur tête une couronne plus vraie que celle des rois.

Les amis n'étaient point oubliés. On les avait vus, on les avait comblés d'effusions, on avait resserré par de nouvelles étreintes ces bénissables nœuds. Les cadeaux, modestes représentants des personnes absentes, s'étaient aimablement échangés. La jouissance causée par tant de personnes aimées, devenue plus vive dans les cœurs, on portait maintenant leur santé en les confiant à Dieu avec espoir, et les âmes, déjà si heureuses dans la contemplation du cercle intérieur, s'élançant au dehors à chaque invocation d'un nom d'ami, savouraient avec ivresse ce surplus d'attachements, doux et volontaire prolongement des joies de la famille.

Malheur, en effet, à qui ne sent pas que le fond de toute fête est dans le cœur! à qui s'imagine pouvoir tirer réjouissance de la satisfaction de ses appétits sensuels! à qui se complaît en soi, sans chercher à verser son bonheur dans les autres, pour y puiser par un affectueux partage celui dont ils sont eux-mêmes remplis. L'infortuné, son bonheur s'éteint dans la matérialité et l'égoïsme. Fût-il roi, son âme est sans couronne; fût il riche, son âme est pauvre; fût-il père, son âme est seule. Tristement enveloppé dans les haillons du corps, il dort dans la nuit, à la porte de son propre palais, car son âme n'y entre pas.

Saluons donc avec piété la carrière nouvelle dans laquelle le temps vient de nous introduire. Oublions un instant nos peines, pour ne tenir compte que des biens dont Dieu nous a fait don et de ceux que nous osons attendre encore de sa munificence. Ranimons toutes nos vertus, renforçons tous nos bons sentiments, illuminons gaiement tout ce qu'il y a d'heureux et de florissant en nous et autour de nous. Que cette fleur de contentement soit notre hommage à l'année qui se présente, et qu'elle nous mérite ses sourires!

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Premier Article.)

Nous avons tous suivi M. de Maistre dans son charmant pèlerinage autour de sa chambre; nous nous sommes brûlé les doigts avec lui, pendant que l'*autre* voyageait là-haut; et personne de nous qui, en fermant le livre et en quittant cet aimable compagnon de route, ne lui ait dit: A revoir. C'est qu'en effet, ces gracieuses pages sont dans leur petit cadre tout un portrait du moment de transition où elles sont nées; mélange piquant de scepticisme et de sensibilité, dernier reflet de la grâce française, on y sent l'homme qui a vu Voltaire et qui entrevoit Chateaubriand; il appartient au passé par le badinage, et à l'avenir par la rêverie. Comment donc alors, dira-t-on, oser recommencer ce voyage qui ne date que d'hier? — Parce qu'il date d'hier. — Dix ans ne sont qu'un jour dans la vie des peuples; et ce qu'on voit dans une chambre varie tous les dix ans. S'il est vrai que le même homme, après un lustre écoulé, n'y regarde plus les mêmes choses, qu'est-ce donc pour les générations qui se remplacent? Semblables aux plantes diverses qui pompent dans la terre des sucs différents, les générations successives tirent de tous les spectacles qui les entourent des plaisirs et des enseignements nouveaux. Nos pères cherchaient-ils dans le ciel ce que nous y admirons? M. de Maistre aime, dans son cher réduit, l'asile de tous ses souvenirs de jeune homme: c'est là qu'il lit les lettres de madame du Hautcastel; c'est là qu'il pense à ce tertre dont le nom seul forme un chapitre; c'est de là, enfin, qu'il part avec les poëtes pour le monde idéal. Son Voyage autour de sa chambre n'est qu'un aimable prétexte pour en sortir; nous, au contraire, nous nous y concentrerons, nous l'étudierons seule, et peut-être y trouverons-nous plus que nous ne le pensons. La poésie ne sera pas exclue du voyage, car la vérité sera notre guide; et quelle poésie aussi magnifique que celle des faits? Les plus beaux rêves de l'imagination se ternissent devant les richesses de la réalité,... c'est l'homme qui fait les rêves, et c'est Dieu qui fait les choses: nous chercherons, et nous verrons partout dans notre pèlerinage, la bonté providentielle de l'un, et les puissants efforts de l'autre, heureux si nous bénissons plus encore le Créateur, et si nous sympathisons plus avec la créature après avoir parcouru ce petit monde que l'on appelle une chambre.

Et d'abord, il faut raconter comment nous est venue cette pensée de découverte; la cause du départ explique souvent tout le voyage.

J'étais assis au coin du feu; mon fils, qui a cinq ans, jouait à côté de moi, et je lisais attentivement la curieuse et pénible relation d'une excursion en Chine, quand l'enfant me tira par le bras, et me dit: — Mon père, pourquoi... — Laisse-moi. — Pourquoi en soufflant le... — Laisse moi donc, lui dis-je. — Mais lui, avec cette providentielle obstination des enfants: Pourquoi, en soufflant le feu avec un soufflet, l'allume-t-on? Réponds-moi, père, dis-le-moi... — Je n'en sais rien, repris-je avec une sorte d'impatience, et en le repoussant. Il s'éloigna, chagrin, et je me remis à ma lecture. Mais j'étais distrait; mon attention, détournée un moment, ne pouvait se reprendre au fil du récit, et malgré moi, sur ces pages, au milieu des noms étranges de ces contrées lointaines, je voyais les yeux interrogatifs de l'enfant, et sa mine avidement curieuse. Bientôt donc les rivages de la Chine s'éloignèrent de moi sans que je m'en aperçusse, et, ma pensée dérivant, je me mis à réfléchir à cet admirable *pourquoi* qui fait le fonds du langage de l'enfance. Quel esprit d'investigation! me disais-je. Comme tout les frappe dans ce monde nouveau pour eux! Il y avait une peine réelle sur sa petite figure, quand je l'ai repoussé. Et en effet, comment ai-je pu le repousser? N'est-ce pas une faute, plus qu'une faute, d'amortir ainsi cette ardeur qui est comme la faim et la soif de l'intelligence? N'est-ce pas en quelque sorte leur fermer les yeux? Toujours écartés, il perdent l'habitude de voir, les objets eux-mêmes n'ont plus pour eux leur signification, et nous plongeons dans la nuit ceux que nous sommes chargés d'éclairer. Mes réflexions devenaient des remords. « Ainsi, tout-à-l'heure, pourquoi avoir refusé de lui répondre! pourquoi, lorsqu'il me demandait cette explication, lui avoir dit:... *Je ne sais pas.* » A peine avais-je achevé ce mot, que je m'arrêtai, frappé d'un coup subit: — Pourquoi je lui ai dit, *je ne sais pas*, repris-je avec lenteur?... par une raison bien impérieuse,

bien puissante, bien honteuse,... c'est que... je ne le sais pas!

Le livre me tomba des mains; mon ignorance m'apparaissait pour la première fois dans toute sa force, et comme en tombant, mon livre s'était ouvert à la première page, je lus sur le titre: *Voyages dans l'Inde et dans la Chine.* — Voilà qui est bien étrange, pensai-je; je me fatigue à apprendre ce qui se passe en Chine, et je ne sais pas pourquoi ce soufflet, dont je me sers à tout moment, allume le feu qui me chauffe tous les jours! Que dis-je, ce soufflet? Mais ce clou qui le supporte, comment le forge-t-on? Mais ce mur, où est attaché ce clou; mais ce papier peint qui recouvre ce mur, d'où viennent-ils? Comment la flamme est-elle renfermée dans cette lampe? Comment cette cheminée divise-t-elle la fumée et la chaleur, nous donnant l'une et emportant l'autre? Et ces vitres, sans lesquelles je serais dans la nuit? Et cette pendule qui semble la voix du temps lui-même, qui me dit, Lève-toi, couche-toi, travaille; qui double la vie en réglant les occupations, comment se fait-elle? On m'a donné une clef, et on m'a dit montez-la, je la monte; mais par quel mystère cette clef que je tourne la fait-elle mouvoir? Et cette porcelaine que l'on façonne en vases pour recevoir des fleurs, en assiettes pour servir aux repas, et ce livre où je lis, et ce papier où j'écris, qui les fabrique? Comment? Où? Depuis quand?... Les questions abondaient, les pourquoi se multipliaient; je voyais pour ainsi dire chaque objet s'animer sous mes regards, et m'interroger; tous ces mystères au milieu desquels j'avais vécu sans les comprendre ni les sonder, et qui se révélaient à moi, m'accablaient sous cet éternel Je ne sais pas, mon unique et honteuse réponse. Mais en même temps, à ce sentiment d'humiliation, se joignait en moi une pensée fortifiante et joyeuse; à mesure que je m'amoindrissais à mes propres yeux, cette chambre s'agrandissait, et avec elle, l'espèce qui l'a construite. Honteux comme étant moi, mais fier comme étant homme, je me sentais peu à peu me relever, en considérant cette demeure. Quelles richesses que ces mystères! Quelles conquêtes que ces richesses! Quelle preuve du génie humain! Une vaste salle toute tapissée de drapeaux conquis renferme moins de témoignages de triomphe, car des drapeaux ne manifestent que la défaite d'êtres faibles comme nous; mais ici, c'est la toute-puissante nature qui est vaincue, plus que vaincue, asservie, et contrainte à servir. Ces ferrements, nous les avons arrachés à ses entrailles; ce gaz, nous l'avons dérobé à ses productions; cette eau, nous l'avons forcée à jaillir de ses profondeurs. Quel grand spectacle qu'une chambre! Où mieux sentir l'humanité, hélas! et où mieux la plaindre qu'au sein de ces murailles qui protégent mon travail, et qui en ont tant coûté; qui abritent mes douleurs, et qui en ont tant causé; qui réunissent ma famille, et qui laissent peut-être sans abri les enfants de celui qui les a construites; et qui, enfin, rassemblant autour de moi dans un rayon de quelques pieds toutes les puissances dont j'ai besoin pour vivre, me rappellent en même temps les mille indigences de ceux à qui tout manque pour exister... Ah! laissons, laissons nos ambitieuses courses à travers les Indes et le Nouveau-Monde; cette chambre, voilà mon univers, car tout l'univers y aboutit: je veux la parcourir, l'étudier, non tout entière, car aucune existence humaine n'y suffirait, mais en admirer et en décrire les principales merveilles. Et toi, cher interrogateur, toi dont l'obstiné Pourquoi m'a jeté dans ce mouvement d'idées, viens avec moi, écoute, regarde, interroge, instruis-toi, instruis-moi. Chers enfants, nous nous aimons d'une affection bien profonde, et cependant nous ne savons pas tout ce que vous êtes pour nous; non seulement Dieu nous a donné en vous des sources inépuisables de bonheur, et des mobiles vivants de courage et de vertu, mais encore vous nous servez de maîtres; vos questions ingénues ouvrent nos yeux; le besoin de vous instruire nous force à apprendre ou à réapprendre, et nous vous devons tout, même ce que nous vous donnons.

La suite à une prochaine livraison.

LE TABLEAU DE CÉBÈS.

Cébès fut l'un des disciples de Socrate. Il figure parmi les interlocuteurs du plus beau dialogue de Platon, le *Phédon* (voy. 1840, p. 345). Fidèle aux doctrines morales de son maître, il voulut les propager par l'exemple de ses vertus et par ses écrits. On croit qu'il a composé trois dialogues; un seul est parvenu jusqu'à nous: on le désigne sous le titre de *Tableau de Cébès*, et on le trouve ordinairement imprimé à la suite des *Manuels d'Epictète*. C'est une peinture allégorique de la vie humaine. Cébès suppose que des étrangers, visitant le temple de Saturne, s'arrêtent au vestibule devant un tableau représentant une foule de personnages qui s'agitent en sens divers au milieu de trois vastes enceintes. Tandis qu'ils cherchent à comprendre le sujet de cette peinture mystérieuse, un vieillard consacré au service du temple s'approche d'eux et leur en donne l'explication.

Plusieurs artistes modernes, entre autres Romain de Hooge et Mérian, ont essayé de retracer à l'aide du dessin le tableau décrit par le vieillard. Nous avons choisi la composition de Mérian, qui nous a paru la plus satisfaisante. Nous y joignons un extrait du discours du vieillard et ses réponses aux questions des étrangers. Quoique le goût des allégories ne soit plus guère de notre temps, nous avons pensé qu'on ne relirait pas sans intérêt et même sans quelque profit cette fiction ingénieuse de Cébès, où respirent l'esprit élevé de Socrate et la pureté de la morale platonicienne.

— . . . Sachez, dit le vieillard aux étrangers, en levant sa baguette et l'étendant sur le tableau, sachez que cette enceinte qui s'offre à vos regards s'appelle la Vie, et que cette multitude nombreuse qui se tient à la porte sont ceux qui doivent y entrer. Ce vieillard plus élevé, qui d'une main tient un papier et de l'autre semble montrer quelque chose, se nomme le Génie. Il instruit ceux qui entrent de la conduite qu'ils doivent tenir après être venus à la Vie, et de la route qu'ils doivent suivre s'ils veulent n'y pas périr.

— Quelle route leur prescrit-il?

— Voyez-vous, auprès de la porte par laquelle entre la multitude, un trône sur lequel est assise une femme au visage composé, à l'air persuasif, et qui tient une coupe dans sa main?

— Je la vois; mais quel est son nom?

— C'est l'Imposture, qui séduit tous les hommes, et enivre de son breuvage magique ceux qui entrent dans la vie.

— Quelle est cette liqueur?

— L'erreur et l'ignorance. Après en avoir bu, ils entrent dans l'enceinte.

— Tous boivent-ils de ce breuvage d'erreur?

— Tous en prennent, mais les uns plus et les autres moins. Voyez-vous ensuite, à l'entrée de la porte, une multitude de femmes qui, quoique différentes entre elles, ressemblent toutes à des courtisanes?

— Oui, je les aperçois.

— On les nomme Opinions, Passions, Voluptés. A mesure que la foule entre, elles s'élancent sur chaque passant, l'embrassent et l'emmènent.

— Où les conduisent-elles?

— Les unes au salut, les autres à la perte, enivrés qu'ils sont du breuvage de l'Imposture.

— Dieux! quelle funeste liqueur!

— Chacune leur promet de les conduire à la source de tous les biens, et de les faire arriver au bonheur et à la fortune. Ces malheureux, par une suite de l'erreur et de l'ignorance qu'ils ont bue dans la coupe de l'Imposture, ne

peuvent trouver les véritables routes à suivre dans la vie, mais errent à l'aventure. Voyez-vous encore comme les premiers entrés conforment leurs démarches irrégulières aux caprices de ces femmes?

— Je le vois; mais quelle est cette autre, qui paraît aveugle, dans le délire, et placée sur un globe de pierre?

— On la nomme Fortune. Elle n'est pas seulement aveugle, mais sourde et insensée.

— Quelle est son occupation?

— D'errer de tous côtés, de dépouiller les uns de ce qu'ils ont pour en enrichir d'autres, et bientôt après de retirer ses dons à ces derniers pour en favoriser de nouveaux avec aussi peu de discernement et de solidité. Aussi le symbole qui l'accompagne caractérise-t-il parfaitement sa nature.

— Quel est ce symbole?

— Ce globe sur lequel elle est placée.

— Eh bien! quel en est le sens?

— Que ses dons ne sont ni stables ni assurés; car lorsqu'on met en elle sa confiance, les chutes sont considérables et dangereuses.

— Mais que veut cette foule innombrable qui l'environne, et comment l'appelle-t-on?

— On l'appelle la troupe des Inconsidérés. Chacun d'eux demande les biens qu'elle jette au hasard.

— Pourquoi donc n'ont-ils pas tous le même visage? Pourquoi les uns paraissent-ils livrés aux transports de la joie, tandis que les autres tiennent leurs mains étendues, dans l'excès de leur désespoir?

— Ceux dont l'air est joyeux et riant sont ceux qui en ont reçu quelques dons : aussi l'appellent-ils *bonne Fortune*. Ces autres, qui versent des larmes et lui tendent des mains suppliantes, sont ceux à qui elle a ravi ses premières faveurs : ceux-là l'appellent *mauvaise Fortune*.

— De quelle nature sont donc ces largesses, puisqu'elles causent tant de joie à ceux qui les reçoivent, et font verser tant de pleurs à ceux qui les perdent?

— C'est ce que le commun des hommes regarde comme des biens.

— Quels sont ces biens?

— Les richesses, la gloire, la noblesse, les enfants, les commandements, les couronnes, et les autres possessions semblables.

— Ces choses ne méritent-elles pas le nom de biens?

— C'est une question que nous pourrons agiter dans toute autre circonstance. Pour le présent, soyons attentifs à l'explication de l'allégorie.

— J'y consens.

— Après avoir passé cette porte, voyez-vous une autre enceinte, et dehors, des femmes parées?

— Oui.

— Elles se nomment, l'une, l'Intempérance; l'autre, la Volupté; les deux dernières, l'Avarice et la Flatterie.

— Pourquoi se tiennent-elles en cet endroit?

— Elles observent ceux qui ont reçu quelque chose de la Fortune.

— Ensuite, que font-elles.

— Alors elles sautent de joie, les embrassent, les flattent, les pressent de demeurer avec elles; leur promettent une vie douce, exempte de peine et d'affliction. Si quelqu'un, séduit par ces enchanteresses, se déclare pour le plaisir, ce genre de vie lui paraît tout d'abord délicieux; mais ces délices n'ont point de réalité. Au contraire, dès qu'il sort de son ivresse, il s'aperçoit qu'il a cru faire bonne chère, mais que ses biens et sa personne ont été en proie aux déprédations et aux outrages. Ainsi, après avoir dissipé tout ce qu'il avait reçu de la Fortune, il est obligé d'obéir en esclave à ces femmes, de tout endurer, de mener la conduite la plus indigne, et de se livrer, pour leur complaire, aux plus grands excès; par exemple, de devenir frauduleux, sacrilége, parjure, traître, brigand, et de réunir tous les vices. Et lorsqu'une fois il a épuisé tous les crimes, on le livre à la Peine.

— Quelle est elle?

— Voyez-vous, derrière ces sortes de gens, une espèce de soupirail, et un cachot étroit et ténébreux? Celle qui tient un fouet se nomme la Peine; celle qui baisse la tête sur les genoux est la Tristesse; celle qui s'arrache les cheveux est la Douleur.

— Quels sont ces deux autres qu'on voit auprès d'elles, nus, hideux, difformes et décharnés?

— L'un s'appelle le Deuil, et son frère le Désespoir. C'est donc à ces bourreaux que le malheureux est livré, pour vivre auprès d'eux dans de continuels tourments. Ensuite on le jette dans un autre cachot, celui du Malheur, où il passe le reste de sa vie en proie à toutes sortes de maux, à moins qu'il n'ait le bonheur de rencontrer le Repentir.

— Alors qu'arrive-t-il?

— Si le Repentir vient à le rencontrer, il le délivre de ce cruel esclavage, et, lui inspirant de nouveaux désirs, de nouvelles opinions, il lui donne le choix de deux routes, dont l'une doit le conduire à la véritable instruction, et l'autre à la fausse. S'il choisit la meilleure, au terme de son voyage il est purifié, arraché aux dangers qui le menaçaient, et il passe le reste de sa vie dans le sein du bonheur, à l'abri de toute disgrâce; sinon, la fausse Instruction l'engage dans des routes d'erreur.

— Grand Jupiter, que ce danger est terrible! Et la fausse Instruction, où est-elle?

— Voyez-vous cette autre enceinte, et à l'entrée du vestibule cette femme parée avec tant d'art et de propreté? La multitude et les hommes légers l'appellent instruction, mais c'est un nom qu'elle ne mérite pas. Tous ceux qui doivent être préservés sont obligés de passer ici avant de parvenir au séjour de la véritable Instruction.

— Est-ce qu'il n'y a pas d'autre chemin qui y conduise?

— Oui, il y en a d'autres.

— Qui sont ceux que l'on voit se promener dans l'intérieur de l'enceinte?

— Ce sont les adorateurs de la fausse Instruction, qui, séduits par elle, croient vivre avec la véritable.

— Comment les appelez-vous?

— Poëtes, orateurs, dialecticiens, musiciens, arithméticiens, géomètres, astrologues, épicuriens, péripatéticiens, critiques, et autres qui leur ressemblent.

— Et ces femmes qui paraissent courir de côté et d'autre, et ressemblent aux premières, du nombre desquelles étaient l'Intempérance et ses compagnes, quelles sont-elles?

— Ce sont les mêmes.

— Comment? entrent-elles aussi dans cette enceinte?

— Oui certes, mais plus rarement que dans la première.

— Les Opinions aussi?

— Assurément : l'Ignorance et la Folie font aussi partie de cette troupe. Ceux que je vous ai nommés ressentent encore les effets du breuvage funeste que leur a présenté l'Imposture. Ils ne peuvent être délivrés du joug de l'Opinion et des autres vices qu'ils n'aient abandonné leur fausse déesse, suivi la véritable route, pris une liqueur salutaire capable de les purifier, et banni l'Opinion, l'Ignorance, et tous les vices qui les assiégent. C'est alors que leur délivrance est assurée. Mais tant qu'ils demeureront auprès de la fausse Instruction, leur esclavage durera toujours, et leurs connaissances seront pour eux la source de mille maux.

— Quelle route mène donc à la véritable Instruction?

— Voyez-vous cet endroit élevé qui paraît inhabité, désert; cette porte étroite, et devant la porte un sentier peu fréquenté, qui semble escarpé, raboteux, impraticable? Là s'élève une hauteur d'un accès difficile, et environnée de tous côtés d'affreux précipices. Voilà le chemin qui y conduit.



(Tableau de la Vie, dessiné par Mérian, d'après le Dialogue de Cébès.)

1. Les Enfants à l'entrée de la vie.
2. Le Génie. — 3. L'Imposture (la Séduction.)
4, 5. Porte de la 1re enceinte. Les Opinions, les Désirs, les Passions.
6. La Fortune.
7, 8. L'Intempérance, la Volupté, l'Avarice et la Flatterie.
9. Les Crimes.
10. La Peine (Némésis).
11. La Tristesse.
12. La Douleur.
13. Le Deuil.
14. Le Désespoir.
15, 16. Le Châtiment, la Prison.
17. Le Repentir.
18. L'Opinion.
19. Le Désir.
20. La fausse Instruction. Porte de la 2e enceinte.
21, 22, 23. Poëtes, Orateurs, Dialecticiens.
24. Musiciens.
25, 26, 27. Mathématiciens, Astronomes, Astrologues.
28, 29, 30. Epicuriens, Péripatéticiens, Critiq.
31. L'Intempérance.
32. Les Opinions, l'Ignorance et la Folie.
33, 34, 35. Avenue et sentier de la vraie Instruction. 3e enceinte.
36. La Modération, la Continence.
37. La Patience, le Courage, la Foi.
38. Le séjour des Bienheureux (pal. du Salut).
39. L'Instruction.
40. La Persuasion.
41. La Vérité.
42. Le Voyageur purifié
43, 44. Entrée du sanctuaire de la Science, cortége des Vertus.
45. La Félicité.
46. Voyageur couronné par la Félicité.
47. La Science, la Justice, l'Intégrité, la Liberté, la Douceur, etc.
48. Retour du Voyageur couronné.
49, 50. Voyageurs qui n'ont pas eu le courage de parvenir jusqu'au sommet. Ils sont suivis de l'Ignorance, la Douleur et la Tristesse.

— Il semble en effet bien rude au seul aspect.

— Auprès de la hauteur est un rocher élevé, escarpé de tous côtés, duquel deux femmes robustes et vigoureuses tendent les bras d'un air d'empressement.

— Je les aperçois; mais quel est leur nom?

— L'une s'appelle la Modération, l'autre la Patience ; ce sont deux sœurs.

— Pourquoi tendent-elles les mains avec cet air d'empressement ?

— Pour exhorter les voyageurs parvenus jusque là à s'armer de courage, à ne pas s'abandonner à un lâche désespoir. Elles leur disent qu'après quelques efforts ils vont trouver une route agréable.

— Mais quand ils sont arrivés au pied du rocher, comment peuvent-ils y monter? car je ne vois pas de sentier qui conduise au sommet.

— Les deux nymphes en descendent, et les tirent à elles. Ensuite elles leur disent de respirer, et bientôt après leur donnent la force et la confiance, leur promettent de les conduire à la véritable Instruction, et leur montrent combien la route est belle, aplanie, sans obstacles et sans dangers. Voyez-vous encore devant ce bois une prairie charmante, éclairée par un jour pur et brillant; puis, au milieu de cette prairie, une autre enceinte et une autre porte ?

— Oui ; mais comment nomme-t-on ces lieux ?

— Le séjour des Bienheureux ; car c'est là qu'habitent toutes les Vertus et le Bonheur.

— Que ce séjour est digne d'envie !

— Auprès de la porte, vous apercevez une belle femme, pleine d'une modeste assurance, sur le déclin de l'âge mûr, simple dans son extérieur et sans aucune parure empruntée. Elle est placée, non pas sur un globe, mais sur une pierre carrée et immobile. A côté d'elle sont deux autres femmes qui paraissent être ses filles. Cette déesse est l'Instruction, et ses deux compagnes, la Vérité et la Persuasion.

— Pourquoi est-elle placée sur une base carrée?

— C'est pour montrer aux voyageurs que la route qui conduit à elle est sûre et solide, et que la possession de ses dons est assurée.

— Quels sont ces dons?

— La confiance et une sécurité inaltérable.

— Quelle est leur utilité ?

— La persuasion intime et fondée qu'on n'éprouvera plus aucun mal dans le cours de la vie.

— Dieux ! quels dons magnifiques ! Mais pourquoi se tient-elle hors de l'enceinte ?

— Pour guérir ses hôtes, et leur présenter un breuvage salutaire. Lorsqu'un voyageur est parvenu jusqu'à l'Instruction, elle le guérit, et lui présente la liqueur qui doit le purifier de tous les vices qu'il a amenés avec lui.

— Quels sont ces vices?

— L'ignorance et l'erreur bues dans la coupe de l'Imposture, l'orgueil, la cupidité, l'intempérance, la colère, l'avarice, et tous les autres vices auxquels il s'est livré dans la première enceinte.

— Lorsqu'il est purifié, où l'envoie-t-on?

— On l'introduit dans le séjour de la Science et des autres vertus. Voyez-vous sur la porte cette troupe de femmes belles, modestes, sans parure et sans art? La première s'appelle la Science ; les autres, qui sont ses sœurs, la Force, la Justice, l'Intégrité, la Tempérance, la Modération, la Liberté, la Continence et la Douceur.

— Qu'elles sont belles ! que nos espérances sont brillantes !

— Oui, si vous comprenez et mettez en pratique ce que vous aurez entendu.

— Comptez que nous y donnerons tous nos soins.

— Votre bonheur en dépend.

— Après que les vertus ont pris notre voyageur, où le conduisent-elles?

— A la Félicité, leur mère. Voyez-vous cette route qui conduit à une élévation qui commande toutes les enceintes. A l'entrée du vestibule est une femme d'un âge fait, d'une beauté touchante, sans luxe, parée des mains de la décence, assise sur un trône élevé, et couronnée d'une guirlande de fleurs. C'est elle qu'on nomme la Félicité.

— Mais que fait-elle à celui qui parvient à son trône?

— Elle et toutes les vertus ses compagnes le couronnent de leurs dons, comme un généreux athlète sorti vainqueur des plus grands combats.

— Et quels ennemis a-t-il donc vaincus?

— Les plus dangereux de tous, je veux dire les monstres cruels qui le dévoraient, le tourmentaient, et le faisaient gémir dans le plus rude esclavage ; voilà les ennemis dont il a triomphé, qu'il a terrassés. Il s'est rendu à la liberté, et maintenant ces monstres, naguère ses tyrans, sont devenus ses esclaves.

— De quels monstres parlez-vous? Je brûle d'envie de les connaître.

— D'abord l'Ignorance et l'Erreur ; ne les regardez vous pas comme des monstres?

— Et comme des monstres cruels.

— Ensuite la Douleur, le Deuil, l'Avarice, l'Intempérance et tous les vices. Il leur commande en maître, et n'est plus leur esclave.

— Quels brillants exploits ! quelle belle victoire ! Mais, dites-moi, quelle est la vertu de la guirlande dont le vainqueur est couronné ?

— D'assurer le bonheur. En effet, celui qui porte cette couronne jouit d'une félicité pure et solide ; il ne l'attend pas des autres, il la trouve dans son propre cœur.

— Triomphe éclatant et bien digne d'envie ! Mais après avoir été couronné, que fait-il? où va-t-il?

— Les vertus le ramènent au point d'où il était parti, et de là lui montrent les autres mortels, leurs écarts, leurs vices et le malheur de leur vie, leurs naufrages, et comment ils sont menés en triomphe par leurs ennemis, les uns par l'Intempérance, les autres par la Vanité, ceux-ci par l'Avarice, ceux-là par la vaine Gloire, tous par quelque vice semblable. Ils ne peuvent briser les chaînes pesantes qui les accablent pour se réfugier dans cet heureux séjour, mais toute leur vie est en proie au trouble et à l'agitation. Ces malheurs leur sont arrivés parce qu'ils ont perdu de vue les instructions du génie, et ne peuvent plus trouver la route qui conduit au bonheur.

— Vous avez raison; mais je voudrais savoir pourquoi les vertus montrent à notre voyageur les lieux par où il a passé d'abord.

— Il ne comprenait, il ne voyait clairement rien de ce qui s'y passait. Dans un état de doute et d'incertitude, aveuglé par les vapeurs de l'Ignorance et de l'Erreur, il prenait pour bon ce qui ne l'était pas, et pour mauvais ce qui était bon : aussi vivait-il comme le reste de ceux qui habitent ces lieux. Maintenant qu'il possède la science des choses utiles, il mène une vie sage, et contemple d'un œil de compassion les erreurs des autres mortels.

— Après avoir contemplé tous ces objets, que fait-il? où dirige-t-il ses pas?

— Partout où bon lui semble : partout il est en sûreté, comme Jupiter dans l'antre du mont Dictys. De quelque côté qu'il aille, il sera vertueux et à l'abri de tout danger. Partout il se verra fêté, accueilli, comme un médecin de ses malades.

— N'a-t-il plus rien à craindre de ces femmes, que vous traitiez de monstres cruels?

— Non, il ne craint rien de leur part. Il ne sera plus tourmenté par la Douleur, par la Tristesse, par l'Intempérance, par l'Avarice, par la Pauvreté, enfin par quelques maux que ce soit. Autrefois leur esclave, il est devenu leur maître; elles respectent aujourd'hui sa supériorité.

— Fort bien; mais dites-moi qui sont ceux que l'on voit descendre de la hauteur. Les uns ont la tête ceinte de guirlandes, l'air riant et serein ; les autres, sans couronne, ont tous les traits du désespoir : leur tête courbée et leurs genoux qui fléchissent annoncent leur épuisement, et ils semblent tenus par des femmes.

— Ceux qui portent des couronnes sont arrivés heureusement jusqu'à l'Instruction ; ils témoignent leur joie d'avoir reçu d'elle un favorable accueil. Des autres que vous voyez sans couronnes, les uns ont été durement conduits par la déesse, et se retirent toujours soumis à l'empire du vice et du malheur; les autres, à qui la lâcheté a fait perdre courage, après être parvenus jusqu'à la Patience, retournent sur leurs pas, puis errent à l'aventure sans tenir de route certaine. Les femmes qui les suivent sont la Douleur, la Tristesse, l'Ignominie et l'Ignorance.

— C'est donc de tous les maux que vous formez leur cortége ?

— Assurément. Pour ces derniers, après être entrés dans la première enceinte, auprès de la Volupté et de l'Intempérance, ils ne s'en prennent pas à eux-mêmes, mais dès ce moment se répandent en invectives contre l'Instruction et ceux qui dirigent leurs pas vers elle. Ils les regardent comme des malheureux, des infortunés qui abandonnent une vie douce pour en choisir une dure et pénible, et se priver des biens dont ils jouissent eux-mêmes.

— Comment nommez-vous ces autres femmes qui, d'un air de gaieté, viennent du séjour de l'Instruction ?

— On les nomme Opinions. Elles viennent d'y conduire ceux qui sont entrés dans le sanctuaire des vertus, et reviennent en prendre d'autres, pour leur annoncer que les premiers jouissent déjà du bonheur.

— Sont-elles introduites aussi auprès des vertus ?

— Non ; il n'est pas permis à l'opinion de pénétrer dans le séjour de la science. Elle se contente de remettre les voyageurs à l'Instruction, et quand celle-ci les a reçus, elle retourne sur ses pas pour en amener d'autres, comme les vaisseaux déchargés de leurs marchandises repartent pour en aller chercher de nouvelles.

— Mais vous ne nous avez pas encore dit ce que le génie recommande à ceux qui entrent dans la vie.

— D'avoir bon courage...

Le vieillard continue, et donne aux étrangers d'excellents avis sur l'estime et l'usage que l'on doit faire des biens de la fortune; mais ces préceptes ne se rapportent plus qu'indirectement au tableau, et, malgré leur sagesse, n'ont rien que l'on ne retrouve avec avantage dans la morale du christianisme.

ALGÉRIE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

ORAN.

Oran, capitale de la province de ce nom en Algérie, est bâti sur le bord de la mer, à l'est du pic Merdjadjo ou Sainte-Croix, dont les sommets sont couronnés par un fort et par un santon ou goubba (dôme, marabout) arabe. Un ruisseau (*Oued-el Rahhi*, rivière des Moulins) sépare la ville en deux parties : sur la rive gauche, la Vieille-Ville, la ville espagnole, assise entre le ruisseau et les pentes abruptes du Merdjadjo ; sur la rive droite, la Ville-Neuve, la ville arabe, qui, assise sur un plateau dominant le ravin, se continue à l'est et au sud, et forme la plaine d'Oran.

L'Oued-el-Rahhi a sa source apparente à mille mètres de son embouchure, au milieu d'une gorge étroite, dont les flancs escarpés sont composés de calcaires de nouvelle formation et riches en fossiles. Malgré un cours si peu étendu, son volume d'eau est assez considérable pour suffire aux besoins d'une population de 30 000 âmes, et sa pente assez rapide pour faire tourner un grand nombre de moulins A l'origine de la source, au Ras el-Aïn (tête du ravin), on a construit, depuis l'occupation française, un petit monument qui sert de corps-de-garde, et d'où partent deux canaux conduisant les eaux aux diverses fontaines des deux villes : ce qui lui a fait donner le nom de Château-d'Eau.

La Vieille-Ville comprend trois quartiers séparés les uns des autres par des remparts : la Marine, la Planza, la Vieille-Kasbah.

Le quartier de la Marine, avant 1832, était peu considérable. Une douane, une manutention, un immense moulin à sept tournants, des hangars pour les fourrages de l'armée, des ateliers pour la marine et l'artillerie, y ont été construits par l'Etat. Les particuliers, le haut commerce surtout, y ont fait bâtir des maisons et de vastes magasins pour entrepôts. Là où n'existait qu'un mauvais village de pêcheurs s'est élevée une ville tout entière. La rue principale de ce quartier, la rue de la Marine, traverse deux places, celle d'Orléans et celle de Nemours, décorées toutes deux d'une fontaine.

Le quartier de la Planza, ainsi nommé à cause de la place entourée de maisons à balcons qui avait été construite par les Espagnols dans cette partie de la ville basse, embrasse l'espace compris entre la Marine qu'il domine et la Vieille-Kasbah par laquelle il est dominé. En 1832, ce quartier n'était qu'un amas de ruines abandonnées depuis le tremblement de terre survenu dans la nuit du 9 octobre 1790, qui y causa d'affreux ravages. Restauré aujourd'hui, il est sans contredit le plus beau de la ville, et plusieurs de ses maisons ne dépareraient pas les jolies rues de Paris. C'est là que sont situés le Colysée, ou salle de spectacle, l'église chrétienne, construite sur les fondations de l'ancienne église espagnole; l'hôpital militaire, de construction toute française, sur l'emplacement de la principale mosquée du quartier, dont on n'a conservé que le superbe minaret et les vastes bains publics qui en dépendaient ; la Marine, également de construction nouvelle, vaste bâtiment auquel viennent se joindre une caserne de gendarmerie et l'hôtel de la Sous-Direction de l'intérieur ; la mosquée de Sidi el-Haouari, dont une partie, celle où était le tombeau de Sidi-el-Haouari, est réservée au culte, et l'autre sert de magasin au campement militaire ; la place de l'Hôpital-Militaire ; enfin le cours Oudinot, planté d'arbres depuis trois ans : des cafés, des restaurants, des guinguettes s'y établissent à l'usage des promeneurs, et sa situation au centre des deux villes, au milieu des jardins, en fera bientôt une charmante promenade.

La Vieille-Kasbah, comme l'indique son nom, est une ancienne forteresse, entourée de hautes murailles : elle domine la ville, l'entrée du golfe et le ravin, et communique avec la ville par le quartier de la Planza, au moyen de deux portes, dont l'une correspond à l'ancienne Voierie, et l'autre à une rue carrossable ouverte par le génie.

La Ville-Neuve, sur la rive droite de l'Oued Rahhi, comprend la nouvelle Kasbah ou Château-Neuf (*Bordj-el Ahmar*, fort Rouge), et une rue qui, sous des noms différents, se prolonge jusqu'au fort Saint-André (*Bordj el Sbahihia*, fort des Spahis).

Le Château-Neuf est une citadelle en bon état, bien bastionnée, bien flanquée, bien armée, qui domine la ville et la mer; elle ne contient que des bâtiments militaires créés ou restaurés depuis l'occupation française, et l'ancien palais du bey d'Oran, qui sert d'habitation au général commandant la province, aux officiers d'état-major et du génie.

L'ancien palais du bey était une délicieuse demeure, moins fantastique que celui du bey de Constantine, mais plus confortable. Le pavillon destiné au harem était un séjour aérien situé au point culminant du château, et d'où l'on jouissait

d'une vue ravissante. Le bey, du haut de ce joli kiosque, plongeait ses regards dans toutes les maisons placées sous ses pieds, et étendait ainsi sur la ville entière son invisible surveillance. Un jardin de roses et de jasmins séparait ce pavillon du corps du palais. Dans l'intérieur du palais étaient deux parties distinctes : l'une l'habitation du bey, l'autre son palais proprement dit, où il trônait en souverain absolu, en pacha. Une galerie couverte mettait l'une et l'autre partie en communication. Le génie militaire a détruit toute la beauté de ce séjour ; mais en dépoétisant ce palais réservé à un seul homme, il l'a, par compensation, transformé en un caravanserail, où un grand nombre d'individus reçoivent l'hospitalité.

La partie de la nouvelle ville en dehors du Château-Neuf est presque tout entière groupée aux deux côtés d'une longue rue, tortueuse et rapide du pont à la place du Gouvernement, large et droite de la place du Gouvernement à la place Saint-André. Dans la première partie, elle s'appelle rue Philippe ; dans la seconde, rue Napoléon. Parallèlement à la rue Napoléon, du côté du rempart et du côté du ravin, d'autres rues anciennes ou nouvelles complètent le quartier. On remarque en descendant cette rue : le pont, qui sert de communication entre les deux villes, très élevé au-dessus du niveau des eaux, et d'une seule arche ; le tribunal civil et indigène, de construction française ; la place du Gouvernement au pied du Château-Neuf, et sur laquelle débouche la porte du Marché ; la mosquée la plus importante de la ville, à laquelle les Arabes donnent le nom de mosquée du Pacha, et qui a été bâtie par le bey Mohammed-el-Kebir, en mémoire de l'expulsion des Espagnols (le minaret de cette mosquée, consacrée encore au culte musulman, est le plus beau de tous ceux de l'Algérie) ; une seconde mosquée sur la place Saint-André, et métamorphosée en magasin ; la place Saint-André, qui n'a d'importance que par sa communication avec la porte principale de la ville, du côté de terre ; en dehors de la grande rue dans des espaces laissés libres par les constructions, le marché arabe, où les indigènes vendent le blé, le charbon, le bois, les laines, etc. ; le marché français, marché ouvert, où Français, Juifs, Espagnols se font concurrence pour la vente des légumes, du poisson, de la viande.

Les voitures pénètrent partout dans Oran et surtout dans la Nouvelle-Ville. Trois fontaines principales, celles de la rue Mont-Thabor, de la rue Philippe et du Château-Neuf, fournissent de l'eau en abondance aux habitants.

En 1832, un immense faubourg, nommé Kergantha, était annexé à la Ville-Neuve et habité par les Arabes, Douaïr, Zmélah et Gharabah, gens du Makhzen. Il a été détruit sous le commandement des généraux Boyer et Desmichels, pour dégager les abords de la place. Il n'en reste qu'une mosquée qui a servi depuis lors de caserne au 2e régiment de chasseurs d'Afrique, et autour de laquelle on a construit une caserne pour l'artillerie, et tout un faubourg nouveau, habité par des marchands d'eau-de-vie, de vin, de café, et de tabac.

Cinq forts concourent, avec les citadelles des deux villes et une enceinte continue, à la défense d'Oran : ce sont les forts Lamoun, Saint-Grégoire, Sainte-Croix, Saint-André et Saint-Philippe. Les trois premiers sont échelonnés sur le rivage, sur les gradins du Merdjadjo, et défendent l'approche de la ville par mer. Le fort Saint-André, le plus avancé dans les terres, défend l'entrée du ravin dans lequel coule l'Oued-el-Rahbi. Saint-Grégoire et Sainte-Croix peuvent également défendre la ville du côté de terre ; mais leurs



(Algérie. — Une Vue d'Oran, d'après un dessin du capitaine Genet.)

boulets, pour atteindre l'ennemi, passent par-dessus les têtes des habitants. Tous ces forts, de construction espagnole, sont en bon état.

Telle est la ville d'Oran à la surface du sol : la ville d'Oran souterraine ne serait pas moins curieuse à étudier ; car les Espagnols avaient fait communiquer leurs forts entre eux au moyen de galeries obscures et profondes. Dans quel but et comment ? C'est ce qu'il serait peut-être difficile de découvrir et d'expliquer aujourd'hui : de nombreux éboulements ont rendu la plupart des passages impraticables.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MATIN DU DIMANCHE



(Le Matin du Dimanche, tableau par JOHNSTON. — Dessin de Karl GIRARDET.)

C'est dans un poëme rustique composé par le laboureur Burns, que le peintre a trouvé le sujet de cette riante scène de bonheur domestique. Le poëte a raison lorsqu'il s'écrie que « les vraies sources de la gloire du pays, de l'a- » mour de la patrie, sont dans les douces et saintes émotions » de la vie de famille des plus humbles citoyens. »

Au samedi soir, la tâche de la semaine achevée, le laboureur a rassemblé sa bêche, sa houe, son hoyau, et il a pressé sa marche vers le logis, où, le lendemain, il va jouir d'une matinée de repos et de tranquille loisir. C'est là que l'attendent les modestes sourires de sa ménagère chérie, et les tendres bégaiements de l'enfant qui gazouille sur les genoux maternels. Là il trouvera ce qui fait oublier et travaux et soucis, les dieux du foyer domestique, la paix et l'amour.

Certes, si quelque bonheur pur se rencontre sur cette terre, ce doit être au milieu de jeunes, de charmants, de modestes couples comme celui-ci, qui marchent et travaillent appuyés l'un sur l'autre, et dont le passe-temps, aux jours de repos, est de lire quelques pages de livres instructifs et sages, devant le seuil de leur humble cabane, à l'ombre embaumée de la blanche aubépine, ou sous le léger acacia qui livre aux brises fugitives sa neige et de suaves parfums.

Le père, avec la grâce naïve du vieil âge, a, dès le matin, ouvert le gros volume, orgueil de la famille; car c'est ce même livre vénéré que lui lisait l'aïeul aux jours de son

enfance. Maintenant, avant de tourner les feuillets, il découvre avec respect ses tempes grises que protégent à peine quelques rares cheveux. Remplissant dignement le sacerdoce de famille, il reporte le bonheur qui l'entoure et les souvenirs de sa longue vie vers celui qui est la source de tout bien. Puis il choisit avec un soin judicieux et lit dans les pages sacrées que « le denier donné par la veuve est précieux aux yeux de Dieu ; que celui qui aime et pleure est pardonné ; que le royaume du ciel est pour ceux qui ont le cœur pur. » Parfois il raconte l'histoire de Joseph qui pardonne à ses frères ; de Ruth qui ne veut pas quitter la mère de l'époux qu'elle a perdu, et qui glane pour la vieille qu'elle seule n'a point délaissée. Il raconte l'enfant prodigue reçu à bras ouverts ; Tobie accompagné par un ange du ciel quand il va guérir son père. Le vieillard s'inquiète peu de l'ordre des temps ; mais il connaît l'histoire de tous les jours dans l'obscure chaumière, il trouve le mot qu'il faut dire, et sait d'avance s'il doit entonner un des chants de triomphe et d'actions de grâces du roi prophète, ou s'il faut pleurer avec Rachel l'enfant qui ne lui sera point rendu.

A son tour, le fils du vieux laboureur lit quelque intéressant récit, quelque histoire utile. Le calme et la paix semblent descendre à sa voix sur les tièdes rayons du soleil qui monte à l'horizon, dans les haleines embaumées des fleurs, parmi les mélodieux soupirs du zéphyr matinal, pour se répandre en sourires et en humides regards sur les ronds et frais visages des marmots déjà attentifs, sur les traits sereins du vieillard, sur les lèvres entr'ouvertes et sous les paupières baissées de sa chaste et gracieuse compagne.

Et là, au centre de son modeste bonheur, des affections qui enserrent toute sa vie, des devoirs qui l'ennoblissent, l'honnête homme sent en son cœur qu'il est l'œuvre la plus noble de ce Dieu vers lequel l'élèvent sa reconnaissance et son amour.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1844.

An 44. Hérode-Agrippa I, roi de Judée, meurt à Césarée. Quelques historiens disent que ce fut lui qui fit massacrer saint Jacques-le-Majeur et emprisonner saint Pierre. Bérénice, mise en scène par Racine, était fille d'Hérode-Agrippa.

144. Le règne heureux d'Antonin fournit peu de dates à l'histoire ; nous ne trouvons, pour l'année 144, aucun fait qui soit digne d'être cité.

244. L'empereur romain Gordien III est assassiné par ses soldats. Il eut pour successeur Philippe l'Arabe, qui probablement avait été l'un des auteurs de sa mort.

344. Naissance de saint Jean Chrysostôme. Les œuvres de cet illustre père de l'Église forment l'un des plus beaux monuments de l'éloquence chrétienne.

444. Mort de saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie. Son patriarchat fut marqué par des actes odieux de violence, comme l'expulsion de 40 000 juifs, des émeutes de moines que le patriarche excita contre le préfet Oreste, et enfin par le meurtre de la célèbre Hypatie, qui avait ouvert une école de philosophie platonicienne (415).

544. Un synode de chrétiens nestoriens, tenu en Perse, met fin à la division qui régnait dans cette secte, où l'on voyait dans chaque ville deux évêques, l'un célibataire et l'autre marié.

644. Assassinat d'Omar, deuxième calife d'Orient, par un fanatique Arabe. Les explications théologiques d'Omar, aussi bien que celles d'Aboubekr et d'Osman, premier et troisième califes, sont admises par la secte des Sunnites, et rejetées par celle des Chiites, qui ne reconnaît, comme premier successeur légitime du Prophète, qu'Ali, quatrième calife. Pour d'autres détails sur ces deux grandes sectes du mahométisme, voir 1834, p. 58.

744. La célèbre abbaye de Fulde (près de Hesse-Cassel) est fondée, sous la règle de saint Benoît, par saint Boniface, surnommé l'Apôtre de l'Allemagne. Les abbés de Fulde furent princes de l'Empire.

— Mort du roi lombard Luitprand, après trente-deux ans de règne.

— Condamnation par le concile de Soissons de l'hérésiarque Adalbert, qui se prétendait inspiré et envoyé de Dieu.

844. Guerre de Charles-le-Chauve contre le petit-fils de Louis-le-Débonnaire Pépin II, roi d'Aquitaine. Il l'assiégea inutilement dans Toulouse, et fut battu par lui près d'Angoulême. Charles, la même année, fit périr Bernard, duc de Septimanie, que la voix publique proclamait son père.

— Mort du pape Grégoire IV, qui est remplacé par l'archi-prêtre Sergius II.

944. Mothaky, vingt et unième calife Abasside de Bagdad, est déposé par son ministre l'émir Touroun, qui le fait aveugler.

1044. Mariage du roi de France Henri I avec Anne, fille du grand-duc de Russie Jaroslav. Aucune pensée politique ne paraît avoir présidé à cette singulière union ; Henri, instruit par les malheurs de son père, le roi Robert, n'eût d'autre motif pour la conclure que la certitude de n'avoir avec sa femme aucun lien de parenté, et d'être ainsi à l'abri des censures ecclésiastiques. Anne donna le jour à Philippe I. Après la mort de Henri, elle épousa Raoul, comte de Crespy, qui la répudia. Elle se retira ensuite en Russie où elle mourut.

1144. Avénement du pape Lucius II qui succède à Célestin I. Lucius soumet à l'Eglise de Tours toutes les églises de Bretagne.

— Paix entre Louis VII et Thibaut comte de Champagne.

— Partage de la monarchie normande entre Geoffroi Plantagenet et Etienne.

1244. Maladie de saint Louis, qui fait vœu de prendre la croix.

— Prise de Jérusalem sur les chrétiens, par les hordes Kharismiennes.

— Mort du chroniqueur français Jacques de Vitry, qui fut successivement évêque de Saint-Jean-d'Acre, évêque d'Ostie, puis cardinal. Il a laissé une curieuse Histoire des croisades, dans laquelle se trouve le second passage connu où il soit question de la boussole.

1344. Surprise de Quimper par Charles de Blois.

— Prise de Smyrne sur les Turcs (28 octobre), par une petite armée de croisés.

1444. Combat de la Birse, dit aussi de Saint-Jacob ou Saint-Jacques, en Suisse, soutenu par seize cents Suisses, le 26 août, contre une armée de plus de vingt mille hommes sous les ordres de Louis XI, alors Dauphin. Tous les Suisses, seize exceptés, furent exterminés ; mais le Dauphin perdit la moitié environ de ses troupes. On appelle encore « sang des Suisses » le vin récolté au lieu du combat.

— Défaite des Hongrois par les Turcs à Varna. Leur roi Ladislas périt dans l'action. Ce prince avait été forcé de reprendre les armes par le légat du pape, qui l'avait menacé d'excommunication s'il ne rompait pas une trève de dix ans qu'il venait de signer avec Amurat.

— Mort de Brunelleschi, célèbre architecte florentin, qui fut d'abord apprenti orfèvre ; il était né en 1377. Ses œuvres principales sont la coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs, l'église du Saint-Esprit et le palais Pitti à Florence, la citadelle de Milan, et les digues du Pô à Mantoue.

— Naissance de Lazzari, dit le Bramante, maître et ami de Raphaël, et l'un des plus grands architectes de l'Italie. Il mourut en 1514. La basilique de Saint-Pierre, qu'il ne put toutefois élever que jusqu'à l'entablement, suffit pour immortaliser son nom.

— Mort du Toscan Léonard Bruni, surnommé Aretino (l'Arétin), l'un des restaurateurs des lettres grecques et lati-

nes en Europe. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Arétin.

1544. Bataille de Cérisolles (Piémont), où le comte d'Enghien remporte une victoire complète sur l'armée impériale commandée par Du Guast.

— Paix signée à Crespy, entre François I et Charles-Quint. Les deux souverains se rendirent mutuellement leurs conquêtes ; et la France, que l'empereur et Henri VIII avaient espéré démembrer, ne perdit que le Milanais.

— Naissance du Tasse (voy. 1834, p. 205, 219 ; 1836, p. 138).

— Clément Marot meurt dans l'indigence à Turin.

1644. Bataille de Fribourg, gagnée par le duc d'Enghien.

— Défaite du maréchal Lamotte devant Lérida, qui tombe au pouvoir des Espagnols.

— Charles I est battu complétement à Marston-Moor. On attribue la victoire des Parlementaires à Olivier Cromwell, lieutenant-général de la cavalerie, que son parti nomme déjà le sauveur de la nation.

— Le pape Innocent X succède à Urbain VIII.

— Naissance de La Bruyère.

1744. Continuation de la guerre dite de la succession d'Autriche. Bataille navale (22 février) entre la flotte franco-espagnole et la flotte anglaise qui bloquait les Français dans Toulon. Les Anglais sont obligés de se retirer.

— Ligue signée à Francfort (5 avril), entre la France, l'empereur, les rois de Prusse et de Suède, et l'électeur Palatin, contre Marie-Thérèse, soutenue par l'Angleterre.

— Prise de Courtrai, Menin, Ypres, Furnes, par les Français.

— Victoire de don Philippe et du prince de Conti, à Coni, sur le roi de Sardaigne (30 septembre).

— Expédition navale tentée par la France contre l'Angleterre et dispersée par la tempête.

— Naissance de Herder, à Mohrungen (Prusse).

— Mort de Léo, compositeur, né à Naples vers 1694. — Il a laissé un grand nombre d'oratorios, de motets, et plusieurs opéras, entre autres *Sophonisbe*, *Tamerlan*, et *Achille à Scyros*.

— Mort d'Alexandre Pope.

DOM CHARLES DELARUE.

Il y a des hommes dont la vie patiente et modeste s'écoule tout entière dans des travaux d'utilité commune, mais de peu de brillant, et qui, malgré leur mérite et leur application, n'obtiennent d'abord parmi leurs contemporains ni grande renommée ni grand honneur. Leur existence n'en est que plus tranquille, et n'en est aussi peut-être que plus heureuse, et, plus tard, dans un autre monde, que plus récompensée. Elle n'en est pas moins digne non plus d'être proposée pour modèle à tant d'hommes à qui ni le zèle ni le talent n'ont été refusés, mais qui, retenus par les circonstances dans une condition obscure, dont ils ne peuvent sortir, en dépit de leurs efforts, seraient tentés de se décourager de leur assiduité, et, considérant le peu d'éclat dont est payé leur labeur, de renoncer à coopérer au bien des hommes.

Telle est la vie de Charles Delarue, qui se consuma tout entière à donner une édition d'Origène. Il était né à Corbie, en Picardie, en 1685. Sollicité de bonne heure par le goût de l'érudition, il se décida à dix-huit ans à faire ses vœux pour entrer dans l'ordre savant des Bénédictins. C'était faire vœu de se livrer non seulement à la piété, mais à la science. Ses premières années se passèrent à s'instruire profondément dans la philosophie et la théologie, ainsi que dans la connaissance du grec et de l'hébreu. Il avait vingt-sept ans, et il aurait pu considérer son éducation comme finie, lorsque le célèbre Montfaucon, qui était de la même congrégation, frappé de son mérite et de sa modestie, voulut l'avoir près de lui et en faire son élève. Montfaucon s'occupait alors de la publication des Hexaples d'Origène, et ce travail lui avait fait sentir l'importance d'une édition complète des œuvres de ce théologien fameux. Malgré l'intérêt qui s'est attaché de tout temps à ce grand nom, le public ne possédait pas encore ses écrits. En 1535, le clergé français, dans son assemblée générale à Paris, avait, à la vérité, décrété cette publication, et en avait chargé un docteur en Sorbonne nommé Aubert, qui, effrayé sans doute de la difficulté de la tâche, n'y avait pas même touché. Huet, l'évêque d'Avranches, avait essayé de réparer cette négligence ; mais après avoir publié deux volumes, il avait laissé son ouvrage en suspens. Les choses en étaient là, et tout en parlant beaucoup d'Origène, on ne le trouvait nulle part.

Il fallait, par une correspondance étendue et suivie, faire fouiller toutes les bibliothèques de l'Europe, celles des couvents en particulier, découvrir tous les fragments d'Origène qui pouvaient y exister en manuscrit, en faire prendre des copies, collationner entre elles les diverses leçons et déterminer les meilleures, donner une traduction latine des morceaux grecs qui n'en avaient point encore, éclairer par des notes et des préfaces les passages les plus difficiles et les plus ambigus de cette grande théologie ; enfin mettre sous presse, c'est-à-dire corriger les épreuves de cet immense ouvrage, et avec cette incroyable patience qui caractérise les éditions des Bénédictins. Quand on pense que ce texte représente plus de cent de nos volumes ordinaires, on comprend que se consacrer à une telle entreprise, c'était y mettre toute sa vie. Dom Delarue aurait pu aisément appliquer la sienne à un travail moins fastidieux et plus capable de lui procurer de la gloire ; mais il sentit l'utilité de celui-ci, et il ne balança pas à s'y dévouer.

Les opérations préparatoires, soutenues avec toute l'activité possible, prirent huit ans au P. Delarue. Ce fut seulement alors qu'il aborda l'impression des deux premiers volumes, publiés à deux colonnes, dans le format grand in-folio, chez Jacques Vincent, et ce travail lui coûta encore huit ans. Ce ne fut qu'en 1733, âgé alors de quarante-huit ans, qu'il lui fut enfin permis de donner au public ce premier fruit d'une vie si méritante et si laborieuse. Il fut peu récompensé. Les idées, même dans le clergé, commençaient à se détourner du courant transcendant de la théologie ; à part un petit nombre d'exceptions, les seuls esprits qui s'y intéressassent encore, séduits par une dévotion mal éclairée dans ses tendances, se méfiaient d'Origène, et n'avaient aucun désir de voir les horizons de la croyance s'agrandir, et devenir plus libres sur certains points fixés par la scolastique, plutôt que par l'Eglise elle-même. Bref, ces deux volumes si péniblement préparés ne firent presque aucun effet, et le libraire, dégoûté et effrayé de la dépense, laissa là l'entreprise. Les critiques, même les plus acerbes, ne furent pas épargnées au P. Delarue. On alla jusqu'à l'accuser publiquement d'infidélité. Aucun reproche ne pouvait lui être plus sensible, et l'on voit avec une sorte d'attendrissement que la dernière page tracée de sa main mourante fut destinée à repousser cette injustice, qui, pour ne reposer sur aucun fondement, ne lui avait pas moins été profondément au cœur.

La circonstance est curieuse par sa petitesse même, car elle marque par un trait saisissant ce que doivent être l'exactitude d'une édition et la conscience d'un éditeur. Un théologien nommé Désessarts, dans une brochure intitulée *Défense du sentiment des saints Pères sur le retour futur d'Elie*, releva, dans le quatrième livre du Périarchon, une légère différence entre le texte adopté par le P. Delarue et celui qui avait été adopté, au seizième siècle, par Génébrard dans l'édition qu'il avait donnée de ce même Traité. Au sujet de la difficulté qu'il y a à découvrir le sens mystique de l'Écriture, le second texte portait : « La chose est très difficile, je ne dirai pas impossible (*non dicam*) ; » le premier : « La chose est très difficile, pour ne pas dire impossible (*ut non*

dicam). » Ainsi toute la différence était dans ce mot *ut*, en vertu duquel l'auteur aurait dit d'un côté que la chose n'était pas impossible, tandis que de l'autre il aurait semblé dire qu'elle était tellement difficile qu'il ne s'en fallait guère qu'elle ne fût impossible. C'est là-dessus que Désessarts basa son attaque. « Cette altération, osa-t-il dire, est-elle l'effet du hasard? est-elle le fruit de la malice des hommes? J'en laisse le jugement au public. Je me contente de remarquer qu'il serait beaucoup plus raisonnable de supposer que les antifiguristes, pour faire triompher leur opinion particulière, soient venus à bout de falsifier la dernière édition d'Origène. » L'attaque était aussi violente que peu fondée. Le P. Delarue se contenta de répondre modestement, en terminant la préface de son troisième volume, d'abord, que pour le sens, la différence des deux versions était légère, attendu que toutes deux s'accordaient à reconnaître que la chose était difficile, sans qu'aucune niât d'une manière absolue qu'elle ne fût possible; ensuite que son édition était faite, non sur les éditions antérieures, mais sur la foi des manuscrits; qu'il avait averti que son texte du Périarchon résultait de la confrontation de six manuscrits très anciens, dont deux du neuvième siècle, conservés à la Bibliothèque du roi, à la Sorbonne, à Verdun, à Corbie, à Reims et au mont Saint-Michel; que ces six manuscrits présentaient tous pareillement ce mot *ut* qu'on osait lui contester si durement, sans s'appuyer sur aucune autre autorité que celle d'un imprimé. La réponse était trop décisive pour qu'il restât à Désessarts un autre parti que celui de se rétracter; et c'est ce qu'il fit dans un ouvrage subséquent intitulé : *Examen du sentiment des saints Pères sur la durée des siècles*, où il s'avoue « convaincu que c'est avec un juste fondement que le P. Delarue a préféré la leçon d'*ut non* à celle de *non* qu'on lit dans Génebrard. »

Mais les yeux du P. Delarue n'eurent pas la satisfaction de se reposer sur cette réparation trop tardive. Il était entré dans les travaux de son troisième volume lorsqu'un malheur dont sa sensibilité reçut une trop forte atteinte vint ébranler sa vie. Il avait prononcé ses vœux en même temps qu'un autre bénédictin, dom Vincent Thuillier, et depuis lors il lui était demeuré lié par les chaînes de la plus étroite amitié. Doué d'un cœur tendre et retiré, il trouvait depuis trente ans dans cette pure et inaltérable affection le dédommagement d'une famille, lorsqu'elle vint, par un coup subit et imprévu, à lui manquer. Dom Thuillier fut enlevé au commencement de 1736, et dom Delarue, demeuré seul, en conçut un si vif chagrin, que sa poitrine s'attaqua et mit un instant ses jours en danger. Il guérit, mais ne se releva jamais. Cela ne fit que stimuler son ardeur. Plus il se sentait près de sa fin, plus il se dépêchait afin d'avoir le temps de terminer l'œuvre à laquelle il avait destiné sa vie. Sur ses conseils, un de ses neveux, plus jeune que lui de vingt-deux ans, Vincent Delarue, s'était décidé à entrer dans l'ordre des Bénédictins, et il l'avait attiré à Paris pour achever son éducation et s'en faire un aide, et au besoin un successeur; il partageait avec lui les travaux de son troisième volume, de l'impression duquel la maison Debure avait consenti à se charger; il venait même d'écrire les derniers mots de la préface, lorsque entraîné par les précédents de sa santé, épuisé par la fatigue causée par les épreuves qu'il avait tenu à corriger lui-même, il fut frappé, dans l'automne de 1739, d'une paralysie du côté droit qui l'enleva en quelques jours. Il mourut à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, où il avait vécu. « Il était, dit une brève notice latine insérée en tête du troisième volume, d'une conversation douce et élégante; ouvert et simple; ami fidèle; aimant les personnes de sa connaissance plus qu'il ne les fréquentait; toujours prêt à servir autrui. A un jugement fin et perçant, il joignait un esprit élevé, facile, brillant. »

Cette vie si sage, si dévouée, si laborieuse, n'avait donc abouti qu'à produire la moitié d'une édition d'Origène, mais d'une édition parfaite. Le troisième volume, presque entièrement achevé, fut publié dans le courant de l'année qui suivit la mort de Dom Delarue. Le quatrième ne put paraître que vingt ans après, en 1759, par les soins du Père Vincent Delarue. Ainsi deux vies, celle de l'oncle et celle du neveu, s'étaient consumées pour rendre aux hommes, aussi exactement que possible, un théologien longtemps puissant dans la chrétienté, repoussé plus tard par les Latins et tombé presque dans l'oubli, capable cependant de donner de grandes leçons.

On commence à sentir davantage de jour en jour l'importance de l'œuvre des deux bénédictins. Depuis que les études théologiques reprennent faveur, ce grand ouvrage, dès à présent très rare, s'élève à un prix continuellement croissant. On a fait depuis lors deux éditions d'Origène, l'une à Venise, l'autre à Leipzig, toutes deux textuellement copiées sur celle de Paris. Enfin les PP. Delarue, s'il leur était donné de renaître, verraient leur travail aussi apprécié dans toute l'Europe qu'ils ont jamais pu le souhaiter, et ils ont la gloire d'avoir fourni un puissant instrument aux développements prochains de la théologie. De leur vivant même, ils goûtèrent une pure récompense par le suffrage d'un petit nombre de juges éclairés. L'approbation du pape fut particulièrement précieuse au P. Delarue. Se fondant sur ce que le traité d'Origène contre Celse avait été tiré de Constantinople, au seizième siècle, par les soins du pape Nicolas V, sur ce que la traduction de ce même traité par Christophe Persona avait été acceptée par le pape Sixte IV, il avait dédié son édition à Clément XII. « J'ose espérer, disait-il, que votre Sainteté ne se déplaira pas entièrement dans cet Origène « qui possède un génie si grand, si vif, si profond, une telle magnificence d'érudition et de doctrine, » pour parler avec Vincent de Lérins, que la Grèce, si fertile en génies de toutes sortes, paraît en avoir à peine produit un pareil. Et il n'y a pas à dire que, « tandis qu'il se livre trop librement à son génie et s'écarte de l'ancienne simplicité de la foi et des traditions, il lui arrive parfois de tomber dans le délire, » et qu'il y a défaut de convenances à dédier au Souverain Pontife les ouvrages d'un homme, pour la condamnation duquel, la ville de Rome, selon saint Jérôme, se montra d'accord avec le sénat. Que valent en effet, très saint Père, ces considérations, si Origène n'est pas totalement infecté d'erreur, mais présente à côté de quelques imperfections des biens pour ainsi dire infinis? Depuis que les dissensions soulevées dans les églises au sujet d'Origène se sont apaisées, on a agi envers lui avec plus de douceur; la défense de ne pas lire ses ouvrages est tombée en désuétude, et l'opinion si sage de saint Jérôme a prévalu : « Qu'il faut lire Origène pour sa science, de la même manière que Tertullien, Novatien, Arnobe, Apollinaire, et quelques autres écrivains de l'Église, tant des Grecs que des Latins; aimer ce qu'ils renferment de bien, laisser de côté ce qu'ils renferment d'erroné. » Clément XII fut très satisfait de cette dédicace : « Mon très révérend Père, écrivit au P. Delarue le bibliothécaire du Vatican, archevêque de Théodosie, j'eus l'honneur de lire à notre saint Père le pape votre épître dédicatoire dès que je l'eus reçue. Sa sainteté en entendit la lecture avec une attention et une satisfaction que je ne saurais vous exprimer; et, en vérité, je ne sache pas lui avoir jamais rien lu, depuis que j'ai le bonheur d'être à son service, qui lui ait plu davantage. » Le pape fit, en outre, répondre directement en son nom par le cardinal Firrao, au sujet de l'édition qu'il ordonna de placer dans sa bibliothèque, et adressa deux de ses médailles à l'auteur en signe de satisfaction. Ce fut la principale récompense dont eut à se réjouir le P. Delarue en retour de tant de peines.

LA CHASSE A L'OURS,

DANS LES MONTAGNES DE LA SUISSE.

Jadis, lorsque la Suisse tout entière était couverte de noires forêts, les ours étaient fort communs dans les montagnes. Ils jetaient la terreur dans les troupeaux; maintenant encore, quand un taureau est averti par son instinct qu'un ours se trouve dans le voisinage, il devient inquiet, agité, et erre de tous les côtés jusqu'à ce qu'il trouve son ennemi. Alors s'engage un combat terrible. L'ours attaqué se défend avec désespoir, mais rarement avec succès. Le taureau, furieux, le pousse devant lui et l'étouffe en le pressant contre un arbre ou une pierre. Un berger, dit-on, ayant été à la recherche d'un taureau disparu depuis plusieurs jours, le trouva tenant ainsi le cadavre de son ennemi cloué contre un rocher.



(Une Chasse à l'ours, au temps féodal, dans les Alpes.)

A l'époque où les châteaux dont les ruines couronnent les collines de la Suisse étaient habités par des barons féodaux, le pâtre descendait de sa montagne et venait prier humblement le seigneur de le délivrer de son ennemi. Le matin, à l'aube du jour, les chasseurs défilaient sur le pont-levis : le son du cor retentissait dans les montagnes, la

meute aboyait joyeusement. Guidée par le pâtre, la troupe allait forcer l'ours dans sa retraite; harcelé par les chiens, l'animal sortait de sa caverne avec ses petits, les défendait courageusement et mourait frappé par l'épieu. Maintenant ces chasses se font avec moins d'appareil : le berger, averti par l'inquiétude de son troupeau, saisit sa lourde carabine, suit sur la neige les traces de son ennemi, se tient à l'affût, et le tue à une distance telle que l'ours est frappé souvent avant d'avoir vu son adversaire.

Depuis le défrichement des antiques forêts de l'Helvétie, les ours sont devenus assez rares; on n'en trouve plus que dans quelques vallées reculées du canton des Grisons et dans la partie du Jura français qui fait face à Genève. Tous les ans, aux premières neiges, la chair de deux ou trois de ces animaux est vendue dans cette ville. A cette époque seulement l'ours peut être chassé, car alors ses traces sont empreintes sur la neige. Plus tôt, il est impossible de le découvrir au fond des forêts où il se cache, choisissant les endroits les plus sombres et les plus inaccessibles. Plus tard, il se blottit dans son trou ou dans une caverne, et reste pendant tout l'hiver dans une immobilité complète.

On l'a dit depuis longtemps, avec juste raison, « l'homme est le seul animal qui n'ait point été calomnié. » Pour justifier ses instincts destructeurs, il a injurié ses victimes, afin de pouvoir les immoler avec une apparence de justice. L'ours brun a eu sa part dans cette diffamation du règne animal : on lui a prêté un naturel qui n'est pas le sien. Doux et timide, il recherche la solitude, évite l'homme et se nourrit de racines, de tiges herbacées et de fruits. Ce goût pour les fruits est son seul défaut et cause souvent sa perte. En automne, lorsque les vignes qui bordent le Rhône sont chargées de raisins mûrs, lorsque les petits pêchers épars au milieu d'elles sont couvertes de petites pêches roses, alors l'ours, friand, descend de la montagne, quitte sa sombre forêt et vient vendanger avant le vigneron. Il cueille les raisins, fait tomber les pêches, le plus souvent avec délicatesse et sans endommager la vigne. Mais quelquefois, pour cueillir la grappe il arrache le cep, pour faire tomber les pêches, il casse les branches. Le lendemain, le cultivateur voit le dégât et guette l'auteur du méfait. Au point du jour, il le trouve quelquefois encore dans la vigne gorgé de raisins et incapable de remonter dans la forêt.

Voilà tous les crimes de l'espèce. A peine peut-on citer quelques exemples d'ours qui ont attaqué des vaches ou enlevé des moutons; encore n'est-il pas certain qu'ils aient mangé de leur chair. Doué d'une force colossale, l'ours en fait usage quand on le provoque. C'est surtout lorsqu'il défend ses petits que son courage ne connaît plus de dangers; alors l'homme lui-même a perdu son prestige, et il ne craint pas de l'attaquer corps à corps pour le saisir et l'étouffer dans ses pattes de devant. Mais ces cas sont rares : ordinairement, il reçoit la mort sans se défendre, et meurt en essayant de fuir un ennemi qu'il n'a point cherché.

LES CYGNES SAUVAGES A CHANTILLY.

Les Mémoires secrets de Bachaumont racontent, à la date de l'année 1783, un fait assez curieux. Vers cette époque, des cygnes sauvages s'abattirent dans les eaux de Chantilly, parurent se plaire dans ce beau lieu, et y restèrent. On remarqua que la voix des nouveaux arrivés, assez agréable d'ailleurs, différait notablement de celle des cygnes domestiques qui se trouvaient déjà dans le même endroit; et comme les traditions antiques relatives à la mélodie du chant du cygne revinrent alors à l'esprit de tout le monde, un savant génovéfain, Mongez, se transporta au château, entendit chanter les cygnes, et composa à ce sujet un Mémoire qu'il lut à l'Académie des sciences, puis à celle des inscriptions et belles-lettres.

« Instruit de la sensation que cause ce Mémoire curieux, dit Bachaumont, M. le prince de Condé écrit à l'Académie des belles-lettres, et désire qu'on lui en fasse part. — Deux académiciens, le secrétaire de l'Académie et l'auteur, se rendent auprès de Son Altesse. — Le prince les accompagne lui-même, et propose de sacrifier un de ses propres cygnes pour faire chanter en leur présence ces cygnes étrangers, qui ne chantoient qu'en marque de victoire sur quelque autre oiseau. Le cygne domestique lâché, les nouveaux arrivés tombent dessus, le tuent, se mettent à préluder et à produire l'harmonie désirée. — Le mâle prenoit les deux notes *mi fa*, la femelle *ré mi*, et avec ces quatre tons ils formèrent un concert mélodieux. »

DE L'ÉLOQUENCE POPULAIRE.

TRAITS DE CARACTÈRE DES IRLANDAIS.

Au-dessus de l'éloquence apprise, étudiée, régie par les lois du bon goût, il y a l'éloquence populaire, féconde, vivante, qui se complète par l'accent, le geste, l'action, qui, jaillissant d'un cœur trop plein, se parle et peut à peine s'écrire. Elle se rencontre surtout chez les peuples mobiles qui ont beaucoup souffert, chez les Grecs, les Italiens, les Irlandais. Cette expression forte, spontanée des sentiments de l'âme est presque toujours accompagnée des saillies de l'esprit, de la verve, de la finesse, de tout le ressort de facultés comprimées, qui s'échappent en dépit des entraves.

L'étonnant spectacle qu'O'Connell donnait récemment à l'Europe met dans tout son jour cette éloquence agreste, native, que le *grand agitateur* semble puiser au sein même des masses qu'il électrise. Sa parole est une vibration incessante et comme un immense écho de toutes les voix de la foule. En revanche, chacune de ses pensées, chacune de ses images s'achève dans le cœur et dans l'esprit de ceux qui l'écoutent. Il y a échange continuel entre l'orateur et son public. On l'interpelle, il répond; il jette à cet océan d'hommes une parole de colère, et le flot s'enfle et gronde; il prêche le calme, tout s'apaise; il rit, et pas un visage ne demeure sérieux; il s'exalte, et toute une nation s'élève à l'héroïsme; il est l'ardent foyer où se viennent concentrer tous les rayonnements de ce peuple intelligent et brave, et il les lui renvoie en un feu qui éclaire et vivifie. C'est qu'O'Connell n'est pas seulement un libérateur politique, il est encore la personnification la plus vraie, la plus complète de l'Irlande elle-même (voyez 1838, p. 333). Il réunit en lui seul tous les traits du caractère national. Plus on étudie la physionomie de ce peuple, plus on est frappé de la ressemblance.

Miss Edgeworth, qui a peint avec tant de charme et de vérité les mœurs de son pays, dit dans de vives esquisses faites d'après nature :

« L'esprit spontané, l'invention toujours nouvelle, semblent innés chez les plus jeunes habitants d'un *cottage* irlandais. L'esprit n'y veut pas toujours dire l'à-propos, la promptitude de reparties; ce mot s'applique aussi à une certaine adresse d'action qui n'est pas dépourvue de ruse. C'est ce qu'on appelle en dialecte paysan *être avisé.*

» Un jeune garçon irlandais, assez *avisé* pour son âge, vit venir par la route qui passait devant la chaumière de son père une longue file de charrettes chargées de tourbe et conduites par de jeunes garçons comme lui. Il n'y avait point de tourbe au logis pour l'hiver, et la difficulté était de savoir comment s'en procurer. L'enfant avait honte de mendier; en aller couper dans la tourbière lui aurait donné trop de peine : son génie inventif se mit donc à l'œuvre. Il ramassa un des morceaux de tourbe qui était tombé la veille d'un des chariots, et le ficha au bout d'une perche près de la maison. Quand vint la première charrette, il fit mine de viser au but. « — Eh! vous autres! cria-t-il;

voyons! qui de vous ou de moi l'attrapera ? » Aucun des petits charretiers ne refusa le défi : les tourbes tombèrent rapidement au pied de la perche, et quand tout le convoi eut défilé, le tas ainsi conquis faisait honneur au stratagème du petit Spartiate.

» Cette faculté demi-ingénieuse, demi-rusée, se continue et croît en vieillissant. Un général anglais en garnison dans une petite ville d'Irlande, ne sortait pas avec sa femme sans se voir assailli par une vieille mendiante postée en sentinelle à la porte. C'était chaque jour quelque nouvelle importunité, quelque récit plus dramatique encore que celui de la veille. La patience du général et la charité de la dame étaient épuisées, que l'esprit de la vieille avait encore toute sa verve. Un matin, à l'heure accoutumée, comme ils se disposaient à monter en voiture, la mendiante commença :

» — Joie à votre seigneurie, ma bonne dame! et succès à votre honneur, mon bon monsieur! et que ce jour soit béni entre tous les jours de l'année; car, aussi vrai que j'existe, j'ai rêvé cette nuit que sa seigneurie me donnait une livre de thé, et votre honneur une livre de tabac. »

» — Mais, ma bonne femme, dit le général, ne savez-vous pas que les rêves s'expliquent toujours par les contraires?

» —Vraiment, plaise à votre honneur! répliqua la vieille. En ce cas, c'est que c'est votre honneur qui me donnera le thé, et sa seigneurie qui me donnera le tabac.

» Le général, pensant avec Sterne qu'un bon mot vaut bien une prise, fit du songe une réalité.

» Souvent, dans la bouche d'un Irlandais, une observation de bon sens se traduit par un trait de satire fin et gai. Un cocher de fiacre, voyant passer dans Bond-Street un noble qui menait lui-même un attelage à quatre chevaux, s'écria : — Sur ma foi ! le drôle a la mine d'un cocher; c'est dommage qu'il mène en gentilhomme.

» La nation irlandaise tout entière, des plus hautes classes aux plus basses, déploie dans la conversation, dans le train habituel des choses de la vie, une abondance de métaphores, un luxe d'esprit tout-à-fait inintelligible pour la majeure partie de la bourgeoisie anglaise. Les hommes qui tirent la tourbe des marais, qui brassent le whiskey, sont autant d'*orateurs*. il n'y a pas jusqu'au valet de ferme, jusqu'au plus pauvre journalier, qui n'orne ses discours de tropes et de figures.

» Si vous recommandez à un commissionnaire irlandais de partir de grand matin pour un message : — Je serai en route à la *fuite* de la nuit, répondra t-il.

» Un paysan qui désirait obtenir un long bail du propriétaire disait : — Je serais fier de vivre sur les terres de votre honneur tant que l'herbe croîtra, tant que l'eau coulera.

» La colère comme la douleur sont pour l'Irlandais d'intarissables sources d'éloquence.

» Un candidat parlementaire parcourait à cheval le comté de ***, en 1800, pour recueillir des voix. Il alla solliciter le vote d'un pauvre homme qui plantait des saules dans un petit jardin, au bord de la route.

» — Vous avez une voix à donner, mon brave, à ce que l'on m'assure, dit le gentilhomme d'un ton insinuant.

» Le paysan ficha en terre le saule qu'il tenait à la main, et d'un pas délibéré marcha vers le candidat, comme pour entrer en pourparler avec lui.

» — Plaise votre honneur, dit-il gravement, j'ai une voix et je n'en ai pas.

» — Comment cela?

» — Je vais vous le dire, monsieur.

» Il s'appuya ou plutôt se coucha lentement sur le revers du fossé qui faisait face à la route, de sorte que le gentilhomme à cheval ne pouvait voir que sa tête et ses bras.

» — Monsieur, dit-il, avec ce petit jardin, mes cinq acres de terre et mon travail, j'étais électeur, j'avais une voix à moi; mais j'ai été volé de ma voix, volé de mon droit. Et qui croyez-vous qui me l'ait volé, qui? cet homme. (Il montrait du doigt l'intendant du propriétaire, qui se tenait à côté du candidat.) De mes propres mains j'avais semé d'avoine ma propre terre, et je comptais sur une belle récolte. Eh bien! cette récolte, ce n'est pas moi qui l'ai faite. Non, pas un boisseau, pas un demi-boisseau en ai-je jamais vu! car en mon lieu et place est venu cet homme, avec je ne sais combien d'autres, portant des pelles, tirant des brouettes, amenant charrettes et chevaux; et ils se sont mis à la besogne : ils ont ouvert une route droit au travers du meilleur de mon bien, tournant tout en un tas de décombres. C'était une route maudite, entreprise au moment le plus désastreux de l'année. Et où pensez-vous que je fusse quand cet homme a fait cela? Non pas où je suis maintenant, dit l'orateur se dressant sur ses pieds, non pas ferme et debout comme me voilà, mais couché sur le dos, dans mon lit, avec la fièvre! Quand je me relevai, il n'y avait plus moyen de tirer mon loyer de la terre; puis, j'avais moi et mes cinq enfants à nourrir. Je vendis mes habits, et jamais depuis je n'en ai pu racheter d'autres que ceux que vend une recrue qui a hâte d'endosser l'uniforme, — des haillons comme ceux-ci, dit-il en regardant ses noires guenilles. Bientôt je n'eus rien à manger; mais ce n'est pas tout. Je suis tisserand de mon état, monsieur : ils saisirent mes deux métiers pour payer la rente; alors je n'eus plus rien à faire. Eh bien! je ne me plains pas encore de cela. Il y eut une élection dans le comté, et un homme à cheval vint me trouver dans ce jardin, comme vous à présent; il me demanda ma voix; je la lui refusai, car je tenais ferme pour le candidat de mon propriétaire. Le gentilhomme s'aperçut que j'étais pauvre, et s'informa si je ne manquais de rien. Il y perdit sa peine, et s'en alla tout doucement; mais quand il fut au tournant de la route, juste en vue du jardin, il laissa tomber une bourse, et à sa manière de me regarder je connus qu'il l'avait fait exprès et qu'il ne tenait qu'à moi de la ramasser. Un peu après il revint, se croyant sûr que j'aurais pris la bourse et changé d'avis; mais il trouva l'argent où il l'avait laissé. Mon propriétaire sut ce qui s'était passé, et promit de me faire rendre justice; puis il l'oublia. Quant au candidat de milady, elle n'avait pas assez de bonnes paroles pour moi avant l'élection; mais après, lorsque dans ma détresse je m'adressai à elle pour avoir un métier (il ne lui en eût coûté que d'écrire une ligne au comité de secours qui l'eût accordé sur-le-champ), elle me répondit : — Je ne sais pas si jamais j'aurai besoin d'un autre vote dans ce comté.

» Maintenant, monsieur, continua-t-il, quand on m'aura fait justice, et pas avant, je serai charmé d'aider mon propriétaire et ses amis. Je sais très bien qui vous êtes, monsieur : vous avez un beau renom; bonne chance donc. Mais je n'ai pas de voix à donner, ni à vous, ni à d'autres.

» — Si j'essayais de vous indemniser des pertes que vous avez faites, mon brave homme, reprit le candidat, je vous ferais injure, et on dirait que je vous ai gagné; mais je raconterai votre histoire en lieu où elle éveillera l'intérêt, quoique je ne puisse me flatter de la conter aussi bien que vous.

» — Non, monsieur, répondit l'homme; car vous ne pouvez pas la *sentir* comme moi. »

L'éloquence des Irlandaises ne le cède point à celle des hommes. Elle est même parfois plus concise et plus énergique.

En 1836, un électeur, arrêté pour dettes, reçoit de son créancier la promesse de sa liberté, s'il vote pour le candidat tory. Las de la prison, le malheureux accepte. Arrivé dans la salle électorale, au moment de donner son vote, il entend derrière lui la voix de sa femme, qui lui crie : « Souviens-toi de ton âme et de la liberté! » Il vota selon sa conscience et retourna en prison.

Ne retrouve-t-on pas à chaque instant dans les discours d'O'Connell aux *meetings*, le reflet de ces mœurs, l'inspiration puisée avec amour à ces sources vives. C'est le même besoin d'images impressives, tour à tour bouffonnes, plaisantes, sérieuses, quelquefois sublimes... Nous citons au hasard.

« Il y avait autrefois à Kerry un fou (cela s'est rarement vu). Ce fou, ayant découvert le nid d'une poule, attendit que la poule fût partie ; alors il s'empara des œufs et se mit à les humer. Quand il huma le premier, le poulet qui était dans la coquille se prit à piailler dans le gosier du fou... Ah ! mon garçon, dit celui-ci, tu parles trop tard ! Si l'Angleterre aujourd'hui s'avisait de me dire qu'elle veut nous rendre justice, je dirais à l'Angleterre comme le fou de Kerry : Ma chère, vous parlez trop tard. »

. . . .

« Vous connaissez tous le pauvre vieux Mac Namara, du comté de Clare. Vous savez qu'il avait juré de ne boire que de l'eau pure pendant les élections. Il a tenu son serment et nous saurons tenir le nôtre. Les amis, ne croyant pas encore que ce fût assez, lui avaient fait promettre de ne frapper personne, même s'il était frappé. Un homme, qui était au fait de ses promesses, vint à lui et lui dit : « Allez-vous voter contre votre propriétaire ? » — « Je me soucie bien de mon propriétaire, répond Mac Namara. » Son interlocuteur le frappe brusquement à la face, en l'appelant canaille. Le battu s'essuie tranquillement le visage, et dit avec sang-froid : « Je n'ai pour tout bien au monde que deux cochons : eh bien ! je vais en vendre un, et je vous en donnerai le prix, si vous me frappez quand l'élection sera finie. » Celui qui l'avait battu n'eut garde d'accepter le marché.

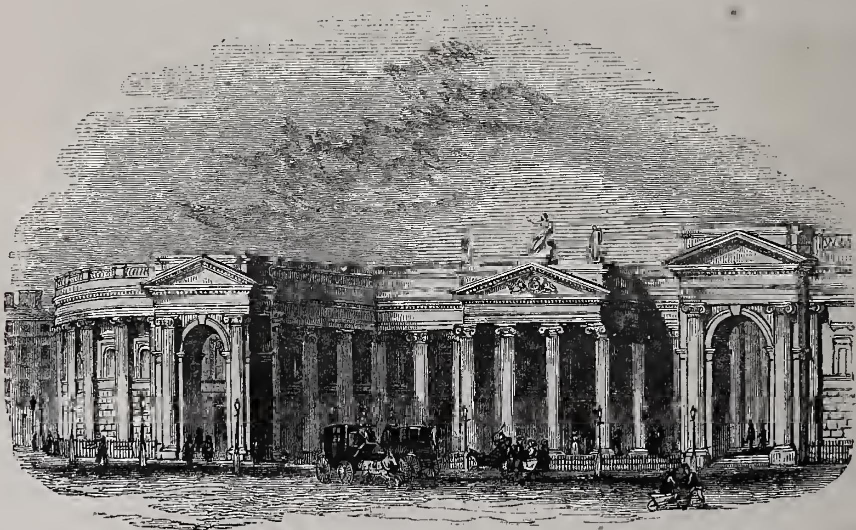
. . . .

» Quand sept millions d'hommes demandent doucement une faveur, croyez-moi, depuis que le monde est monde, ils ont toujours trouvé à qui parler. »

Ou nous nous trompons étrangement, où il y a là une éloquence plus vraie, plus palpitante, plus empreinte des mœurs d'un peuple, que tout ce que l'on nous a appris à admirer : aussi était-elle à l'étroit dans la Chambre des communes ; il lui fallait le grand air, le libre espace, pour théâtre l'Irlande, et pour auditoire une nation entière.

LE PARLEMENT IRLANDAIS.

Ce monument, auquel le *grand agitateur* fait souvent allusion dans ses discours, a été construit au commencement du siècle dernier. Quoique son origine soit si récente, l'architecte qui en a donné les dessins est inconnu ; du moins, son nom est un sujet de controverses parmi les érudits. L'édifice entier est de pierre de Portland : il est surtout remarquable par la pureté, la simplicité, la noblesse de son style. Il a été acheté, en 1802, par les gouverneurs de la Banque. Ce fut un triste spectacle pour la nation que de voir ainsi le sanctuaire politique en quelque sorte profané, le temple envahi par les marchands : aux voix éloquentes qui avaient défendu l'indépendance de la patrie, succédait le bruit de l'or : on eût préféré le silence. Il faut dire toutefois, à l'honneur des propriétaires actuels, qu'ils ont compris le sentiment public : ils ont respecté le monument ; les salles où siégaient les anciens représentants de l'Irlande, semblent toutes prêtes à en recevoir les successeurs. Le grand portique est d'ordre ionique. Au-dessus du fronton principal, où sont sculptées les armes royales, s'élève la statue de la Patrie, ayant à sa droite la Fidélité et à sa gauche le Commerce. La porte du milieu conduisait à la Chambre des communes à travers la Cour des requêtes. La salle est circulaire et d'un aspect analogue à celui de notre Chambre des députés. Les siéges sont disposés en gradins ; un dôme demi-sphérique, richement orné et supporté par



(La Banque d'Irlande, à Dublin; siége du Parlement irlandais avant l'union.)

seize colonnes corinthiennes, couronne l'ensemble. La Chambre des lords, située à droite de celle des communes, a la forme d'un carré long ; aux deux côtés, qui ont le moins de largeur, elle est décorée de colonnes corinthiennes. Le trône du vice-roi, placé dans un enfoncement, était surmonté d'un dais de velours cramoisi. Les murs sont revêtus de deux magnifiques tapisseries, parfaitement conservées, représentant, l'une la bataille de Boyne, l'autre le siége de Londonderry.

La Banque est voisine de l'Université, qui est également l'un des beaux édifices de Dublin.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PEINTURE ANTIQUE.



(Bacchant et Bacchante. — Fragment d'une peinture antique.)

Ce fragment représente un Bacchant et une Bacchante jouant, l'un des deux flûtes, l'autre des cymbales. Ces deux personnages paraissent élevés sur une sorte d'orchestre champêtre orné de pampres, de raisins et de fleurs; ils sont couronnés en l'honneur de la fête qu'ils célèbrent; un petit vase, contenant sans doute du vin, est suspendu en dehors; du même côté, au milieu de raisins, on voit un chevreau et un tigre, animaux consacrés à Bacchus.

Ce charmant tableau, malheureusement incomplet, est reproduit d'après la gravure qu'en ont donnée les académiciens d'Herculanum, dans le tome VII de leur belle collection intitulée *le Antichita di Ercolano esposte.*

L'Académie des Herculaniens a été instituée en 1755 par le roi des Deux-Siciles Charles IV, depuis roi d'Espagne sous le nom de Charles III. Son but est d'expliquer les découvertes faites dans les ruines des villes antiques. On lui doit, outre la grande collection dont nous venons de donner le titre, cinq volumes de *manuscrits*, exhumés, restaurés et mis en lumière avec une patience et un zèle admirables. Les membres vivants les plus célèbres de cette Société sont MM. Avellino, Quaranta, Guarini. L'Académie Herculanienne se choisit des correspondants parmi les savants les plus distingués de l'Europe.

UNE VISITE DANS UN PÉNITENTIAIRE AMÉRICAIN.

Régime cellulaire.

Le système de l'emprisonnement solitaire compte aujourd'hui de nombreux partisans. En effet, l'idée d'isoler le criminel, de le mettre aux prises avec sa conscience, en ne lui faisant entendre la parole humaine qu'à de rares intervalles et par l'organe de visiteurs voués au bien, de lui faire désirer enfin le travail comme une diversion, comme un remède à l'ennui qui l'assiège : cette idée semble hautement morale et salutaire. Souillée de tous les vices qu'engendrent les écarts de la civilisation, l'âme doit se retremper, se purifier par la solitude ; mais cette solitude est-elle sans danger ? Est-il donné à l'homme corrompu de trouver en lui-même assez de vigueur pour se régénérer sans l'aide de l'exemple, sans la parole amie d'une mère, d'une femme, d'une sœur ? Ne risquerait-on pas d'éteindre par une telle séquestration l'énergie si nécessaire pour la vertu ? Et le froid de la pierre ne gagnerait-il pas à la longue les êtres plongés vivants dans ces sépulcres ?

Comparées aux affreux repaires où l'on entasse pêle-mêle, sans distinction de sexe ni d'âge, tous les genres de crimes, les prisons à cellules seraient le purgatoire remplaçant l'enfer. Mais n'y aurait-il pas de grandes modifications à faire subir à ce système en l'appliquant en France, et celles qu'on a proposées répondent-elles à toutes les objections ? C'est une polémique que nous n'engagerons pas ici, nous contentant de signaler les observations personnelles et récentes d'un homme de cœur et de talent, Charles Dickens ; car il nous semble qu'à la veille de tenter une expérience aussi importante et aussi décisive que l'établissement des prisons cellulaires en France, il importe de recueillir des faits et de s'éclairer par les impressions qu'ils éveillent dans des âmes généreuses et sympathiques.

« En dehors de Philadelphie s'élève une vaste prison, nommée le *Pénitentiaire de l'Est*, régie d'après une discipline particulière à la Pensylvanie : c'est l'application la plus rigide, la plus désolante, la plus stricte du système d'isolement absolu.

» Je ne doute pas que les intentions des législateurs ne soient droites, humaines et toutes en faveur de la réforme ; mais je suis intimement persuadé que ceux qui ont tracé ce plan, ainsi que les braves gens qui en surveillent l'exécution, ne comprennent pas toute la portée de leurs actes. Je crois très peu d'hommes capables d'apprécier la somme d'angoisse que ce redoutable châtiment, prolongé pendant

des années, inflige aux criminels. Et à en juger d'après moi, d'après ce que j'ai lu écrit sur les visages, d'après ce que, de science certaine, je puis affirmer qu'ils éprouvent au dedans, je crois qu'il y a dans ce système un abîme de douleurs que ceux-là qui l'endurent peuvent seuls sonder, et qu'aucun homme n'a le droit d'imposer à son semblable. Je tiens cette contemplation lente et journalière des mystères du cerveau pour une torture mille fois pire que celle du corps. Et parce que ses effrayants symptômes ne sont point visibles à l'œil et palpables au toucher comme les cicatrices de la chair, parce que ses blessures ne sont point à la surface, et que les rares gémissements qu'elle arrache ne frappent point l'oreille, je ne la dénonce que plus solennellement comme un supplice secret que l'humanité réprouve.

» J'étais accompagné, lors de ma visite au pénitentiaire, par deux administrateurs honoraires et officieux, et je passai un jour entier à aller de cellule en cellule et à parler aux prisonniers. Toutes facilités me furent accordées de la façon la plus polie. Rien ne m'a été caché, et j'ai eu tous les renseignements désirables. L'ordre le plus parfait règne dans l'intérieur, et, je le répète, il est impossible de mettre en doute les excellents motifs de ceux qui administrent.

» Entre le corps de la prison et le mur extérieur s'étend un jardin spacieux. Nous y entrâmes par un guichet pratiqué dans la porte massive, et suivant une allée tracée devant nous, nous atteignîmes une pièce d'où partent sept longs corridors, comme les rayons d'une étoile dont cette rotonde est le centre. Des deux côtés de chaque corridor, il y a une rangée de portes basses, ayant chacune un numéro. Au-dessus règne une galerie de cellules pareilles à celles d'en bas, mais un peu plus petites; le prisonnier du rez-de-chaussée peut, à certaines heures, aller respirer dans l'étroite cour annexée à sa chambre. En compensation du manque d'air et d'exercice, chaque condamné logé à l'étage supérieur occupe deux cellules donnant l'une dans l'autre.

» Debout, au centre de ces sept longues galeries sans issue, on s'effraie du silence, du morne repos dans lequel tout l'édifice est enseveli. Parfois le son amorti de la navette du tisserand solitaire, ou le coup de marteau du cordonnier sur sa forme, arrivent jusqu'à vous; mais ces bruits, étouffés par l'épaisseur des murs et les lourdes portes du cachot, ajoutent encore à l'horreur du silence.

» Tout prisonnier qui franchit le seuil de cette triste demeure a la tête et la figure recouvertes d'un capuchon noir. C'est dans ce sombre linceul, emblème du rideau tiré entre lui et le monde des vivants, qu'il est conduit à la cellule d'où il ne doit plus sortir avant le jour fixé par la sentence. Il n'entend plus jamais parler de sa femme, de ses enfants, de sa maison, de ses amis, de la vie, de la mort d'une seule créature. A l'exception des officiers de la prison, il ne voit pas un être humain; il n'entend plus le son de la voix humaine; il est enterré vivant pour être déterré après tant d'années révolues; mort tout ce temps, mort à toutes choses, hors aux délirantes rêveries, aux angoisses du désespoir.

» Son nom, son crime, le terme de son supplice, sont ignorés, même du gardien qui lui fait passer sa nourriture de chaque jour à travers un guichet. Le numéro, inscrit au-dessus de la porte de sa cellule et dans le registre tenu par le gouverneur de la prison, registre dont le chapelain a un double, voilà le seul index de son histoire. A l'exception de ce chiffre, personne ne tient compte de son existence. Il n'a aucun moyen de savoir, jusqu'à l'heure de sa sortie définitive, dans quelle partie de la prison est située la cellule où doivent s'écouler peut-être dix longues années de sa vie. Il ne sait pas davantage quel homme habite près de lui; il ignore même si, durant les interminables nuits d'hiver, il existe un être humain dans son voisinage. Il peut se croire jeté dans quelque coin obscur et désert de l'immense geôle, séparé par des murs, des passages, des grilles, de son plus proche voisin de captivité.

» Chaque cellule a deux portes, l'une extérieure en chêne de trois pouces d'épaisseur, l'autre en fer étroitement grillée. Le prisonnier reçoit ses aliments à travers un guichet. Il a une Bible, une ardoise, un crayon, et en certains cas, on lui accorde des livres (choisis et désignés d'avance), une plume, de l'encre et du papier. Son rasoir, sa cuvette, son assiette et sa cruche sont suspendus à la muraille, ou rangés sur une tablette. Chaque cellule a un conduit d'eau, et il en peut tirer à discrétion. Son bois de lit se relève pendant le jour afin de laisser plus d'espace libre pour le travail. Il a là son métier de tisserand, son établi ou sa roue de potier. C'est là qu'il accomplit sa tâche journalière, là qu'il dort, veille, compte les heures et les saisons à mesure qu'elles changent; c'est là qu'il se sent vieillir.

» Le premier homme que je vis était assis devant son métier et travaillait. Il y avait six ans qu'il était enfermé, et il lui en restait encore trois à faire. Il avait été condamné comme recéleur d'objets volés; mais en dépit d'un si long emprisonnement, il persistait à nier son crime et se plaignait de la rigueur des juges. Il était repris de justice pour la seconde fois.

» Il cessa de travailler quand nous entrâmes, ôta ses lunettes et répondit à toutes nos questions, mais d'une voix basse et pensive, et toujours après une étrange pause d'un moment. Il portait un bonnet de papier de sa façon qu'il fut bien aise de nous voir remarquer et louer. Il avait fort ingénieusement fabriqué, avec toutes sortes de rognures et de débris, une espèce de pendule hollandaise ou coucou; sa burette à vinaigre servait de balancier. Comme j'examinais cette construction avec intérêt, il en parut orgueilleux, et dit qu'il songeait à la perfectionner, et qu'avant peu le marteau et le morceau de verre cassé que je voyais là lui feraient de la musique. Avec les couleurs extraites de la laine qu'il tissait, il avait peint quelques chétives figures sur la muraille: au-dessus de la porte, il y en avait une de femme qu'il appelait *la Dame du Lac*.

» Il sourit tandis que je regardais ces tristes conjurations pour chasser le temps et l'ennui; mais quand je me retournai ses lèvres tremblaient; j'aurais pu compter les battements de son cœur. Il était marié. Je ne sais comment il arriva que quelqu'un fit allusion à cette circonstance: il secoua la tête, se retira un peu à l'écart, et se couvrit le visage de ses deux mains.

» — Mais vous êtes résigné, maintenant, lui dit un de mes compagnons, après une courte pause pendant laquelle le prisonnier avait repris son premier maintien. Il répondit par un soupir qui ressemblait plus à l'abattement du désespoir qu'à la résignation: — Oui! oui! on se fait à tout. — Et vous vous amendez, n'est-ce pas? Vous valez mieux qu'autrefois? — Je l'espère. — Et le temps passe assez vite, après tout?.. — Le temps! oh! le temps est bien long, messieurs, entre ces quatre murs!

» Comme il parlait, il regarda autour de lui, Dieu sait avec quelle expression d'accablement! Son regard devint fixe, et il sembla oublier nous, sa cellule, et lui-même. L'instant d'après, il soupira profondément, reprit ses lunettes et se remit à sa tâche.

» Une autre cellule était occupée par un Allemand condamné à cinq ans de prison pour vol. Deux années de ce temps étaient écoulées. Il n'y avait pas un pouce du mur et du plafond qu'il n'eût peint de couleurs brillantes industrieusement fabriquées. Au centre des quelques pieds de terrain qui étaient pour lui le monde, il avait dressé un petit lit qui, par parenthèse, avait l'air d'une tombe. Tout était propre et tristement paré. Le goût et l'adresse qu'il y avait déployés étaient vraiment choses extraordinaires. Cependant il serait difficile d'imaginer un être humain plus abattu, plus navré d'âme, plus brisé de corps. Je n'ai ja-

mais vu de plus frappants symptômes d'affliction et d'angoisse intérieure! Mon cœur saignait pour lui; et quand, avec de grosses larmes coulant sur ses joues, il prit un des administrateurs à part, et s'attachant à ses habits de ses deux mains tremblantes comme pour le retenir, lui demanda s'il n'y avait pas d'espérance que sa sentence fût commuée, je ne pus soutenir ce spectacle : jamais souffrance, jamais misère, quelle qu'elle fût, ne m'a impressionné aussi péniblement que le désespoir de cet homme.

» On avait accordé à un des prisonniers la permission d'avoir des lapins, et par suite l'air de sa cellule étant infect, on lui ordonna d'en sortir et de venir nous parler dans le corridor. Il obéit et se tint debout, abritant ses yeux avec sa main de l'éclat du grand jour auquel il n'était plus accoutumé. Maigre, pâle, éteint, on eût dit un mort sortant de sa fosse. Un lapin blanc était niché sur sa poitrine : il le posa à terre, et lorsque le faible animal regagna furtivement son antre et que, sur l'ordre d'un des officiers, l'homme le suivit timidement, je pensai que j'aurais peine à dire quel était l'être le plus noble des deux.

» Un joli enfant de couleur était assis sur les marches de l'escalier, occupé à tresser de la paille. « N'y a-t-il donc pas un lieu de refuge pour les jeunes criminels à Philadelphie? demandai-je. — Si, me répondit-on; mais on n'y admet que des enfants blancs. » L'aristocratie dans le crime!

» Un marin avait passé là plus de onze ans; encore quelques mois, et il allait être libre. Onze ans de prison solitaire!

» — Je suis bien aise d'apprendre que le terme de votre emprisonnement approche! lui dis-je. Il ne me répondit pas, mais continua à regarder ses mains et à en arracher des lambeaux de peau et souvent de chair; de temps à autre, il levait ses yeux hagards sur les quatre murs nus qui avaient vu blanchir ses cheveux et se courber sa tête. « C'est un tic, une façon d'être qu'il a quelquefois, me dit-on. »

» Quoi! ne regarde-t-il jamais un homme en face, et déchire-t-il toujours ses mains, comme s'il avait résolu de dépouiller ses os de leur chair? « C'est son humeur, sa fantaisie; rien de plus. »

» C'est son humeur aussi de ne pas anticiper sur l'heure de sa liberté; de ne pas se réjouir de ce que le terme approche. Il l'a désiré jadis, mais il y a bien longtemps de cela : aujourd'hui il n'a souci de rien. Si c'est son humeur d'être infirme, brisé, à moitié idiot, le ciel est témoin que sa fantaisie a été pleinement satisfaite.

» Trois jeunes femmes occupaient les cellules voisines; toutes trois convaincues à la fois d'avoir fait le complot de voler l'homme de loi chargé de leurs intérêts. Elles étaient devenues parfaitement belles dans cette vie de solitude et d'isolement. Leur tristesse était grande, et en les regardant, le juge le plus inflexible n'eût pu se défendre d'être ému jusqu'aux larmes, mais non du même genre d'émotion et de douleur qu'éveillait la vue des hommes. L'une était une jeune fille qui n'avait pas vingt ans; autour de sa chambre d'un blanc de neige, il y avait différents ouvrages d'une prisonnière qui l'avait précédée; et sur sa tête baissée le soleil brillait à travers un haut soupirail, qui laissait voir une étroite bande du ciel bleu. Calme et repentante, elle s'était enfin résignée, disait-elle (je la crus), et elle avait l'âme en repos.

» — En un mot, vous vous trouvez heureuse ici? demanda un de mes compagnons. Elle fit effort, un visible et pénible effort pour répondre : *Oui*. Mais levant les yeux, et voyant au-dessus de sa tête une lueur du grand air et du ciel, elle fondit en larmes, et dit — qu'elle y faisait tout ce qu'elle pouvait. Elle ne se plaignait pas; mais il était naturel qu'elle désirât quelquefois sortir de cette cellule; elle ne pouvait s'empêcher de le désirer! elle sanglotait, la pauvre créature!

» J'allai de cellule en cellule ce jour-là, et chaque figure que j'ai vue, chaque mot que j'ai entendu, chaque incident que j'ai noté, me sont encore présents dans toute leur énergique angoisse.

» Je m'informai de ce qui arrivait lors de la sortie de ceux qui avaient fait leur temps. — Je présume, dis-je à mon conducteur, qu'ils sont pris de tremblement. — Non, me répondit-il, ce n'est pas un tremblement, mais plutôt un tressaillement convulsif, un complet désordre du système nerveux. Ils ne peuvent pas signer leur nom dans le registre; quelquefois même ils sont hors d'état de tenir une plume. Ils regardent autour d'eux sans paraître comprendre où ils sont et pourquoi. Ils se lèvent et s'asseyent vingt fois dans une minute; c'est-à-dire lorsqu'ils sont dans le bureau, où on les conduit la tête couverte du capuchon noir, comme lorsqu'ils sont entrés. Quand ils ont passé le seuil de la porte, ils s'arrêtent, hésitent, regardent d'un côté, puis de l'autre, ne sachant quel chemin prendre. Quelques uns chancellent comme s'ils étaient ivres, et s'appuient contre le mur pour ne pas tomber... Mais ils se décident enfin et s'en vont au bout d'un certain temps.

» Sur le visage hâve de tous ces prisonniers, je retrouvai la même expression; je ne sais à quoi la comparer : c'était cette sorte d'attention pénible et contrainte qu'on voit sur les figures des aveugles et des sourds, mêlée d'effroi, comme si tous étaient hantés d'une terreur secrète. Dans chaque cachot où j'ai pénétré, à chaque grille dont je me suis approché, j'ai vu cette même physionomie saisissante; elle vit dans ma mémoire avec la fascination d'une peinture remarquable. Si une centaine d'hommes défilaient devant moi, et que parmi eux il s'en trouvât un seul récemment affranchi de l'emprisonnement solitaire, je le reconnaîtrais sur-le-champ.

» Comme je l'ai dit plus haut, l'expression des femmes n'est pas la même; leurs traits deviennent plus humains, plus purs. Soit que douées d'une meilleure nature leurs bons instincts se développent dans la solitude, soit qu'étant plus douces elles puissent endurer plus longtemps et plus patiemment la souffrance, je ne sais; mais le fait existe. Ce châtiment n'en est pas moins, à mes yeux, tout aussi cruel et tout aussi peu applicable, moralement, aux femmes qu'aux hommes.

» J'ai la ferme conviction que, outre l'angoisse mentale qu'il cause, angoisse tellement aiguë, tellement redoutable, que l'imagination reste bien au-dessous de la réalité, l'isolement complet affaiblit l'intelligence et la jette dans un état morbide, qui la rend incapable de résister ensuite au rude contact de ce monde. Je maintiens que ceux qui ont subi l'emprisonnement solitaire rentrent dans la société également énervés d'âme, de corps, et cela sans retour.

» Les suicides sont rares parmi les prisonniers; il y en a peu ou point d'exemples : mais cet argument, si souvent reproduit en faveur du système, ne me semble rien moins que concluant. Tous ceux qui ont étudié les maladies de l'esprit savent parfaitement qu'un excès de désespoir et d'abattement qui change le caractère, ruine la constitution, et lui enlève tout ressort et tout pouvoir de résistance, peut miner un homme au-dedans sans le pousser à se détruire. C'est un cas fréquent.

» Que l'emprisonnement solitaire émousse les sens, et amoindrisse peu à peu les facultés corporelles, c'est une chose avérée. Je fis remarquer aux personnes qui m'accompagnaient lors de ma visite au pénitentiaire de Philadelphie, que tous les criminels enfermés depuis un certain temps étaient sourds. Habituées à voir continuellement ces hommes, et les observant peu, elles s'étonnèrent d'abord de cette idée, et crurent qu'elle prenait naissance dans mon cerveau. Cependant, le premier prisonnier auquel les administrateurs en appelèrent, et qu'ils désignèrent eux-mêmes, confirma à l'instant mon observation qu'il ne connaissait pas : il dit, de l'air du monde le plus sincère, qu'il ne sa-

vait pas comment cela se faisait, mais que depuis quelque temps ses oreilles devenaient de plus en plus paresseuses. Il n'entendait que lorsqu'on lui parlait directement et d'assez près.

» Il n'y a pas non plus de doute que cette punition ne soit fort inégale, et affecte moins le criminel endurci que celui qui débute dans la carrière du crime. Je ne crois pas à sa supériorité comme moyen de réforme, comparé au système qui permet le travail en commun sans que les prisonniers puissent communiquer ensemble. Toutes les conversions qu'on m'a citées auraient pu être également obtenues par l'autre régime.

» La certitude que rien de sain ou de bon ne peut être produit par un isolement absolu et contre nature, que même un chien, ou tout autre animal parmi les brutes intelligentes, ne saurait y être soumis sans languir, s'énerver et mourir, me semblerait déjà un assez puissant argument contre l'adoption générale d'une pareille mesure. Mais quand on songe à tout ce qu'elle a de cruel et d'impie, à ses déplorables conséquences; quand on se rappelle que l'on peut choisir entre ce système et un autre, qui a donné les meilleurs résultats, et qui est excellent dans son but et dans son application, on ne comprend pas non seulement qu'on hésite, mais qu'on n'abandonne pas sur-le-champ un mode de punition qui, pour quelques avantages douteux, entraîne avec soi une série de maux sans remède. »

LES BATELEURS EN ÉGYPTE.

Comme Paris, les grandes villes de l'Egypte ont leurs pauvres industrieux, leurs bateleurs, population nomade et à part, qui court de pays en pays, sans souci de la longueur du chemin, et dont la vie aventureuse a encore quelque chose de la poésie des tribus du désert. S'il n'a ni assez de gaieté pour le rôle de bouffon, ni assez d'inspiration pour se faire conteur, le mendiant de l'Orient se destine à donner de l'esprit aux bêtes. C'est lui qui dresse l'âne à deviner, et qui montre la chèvre acrobate ou le singe civilisé instruit à vous gratter la poche pour vous soutirer la pièce de monnaie. Vous le voyez avec sa ménagerie d'acteurs quadrupèdes ou quadrumanes, parcourir les places et les cafés, où le musulman, qui ne rit jamais et fume toujours, sans quitter son chibouque, jette nonchalamment quelques paras à l'animal dont la cabriole ou la ruade a pu appeler, grande merveille! sur ses lèvres un sourire.

Au Caire, chaque année, de jeunes garçons nubiens, saïs, ou de la Lybie, viennent promener dans les rues de la ville des troupes de macaques, qui savent merveilleusement quêter pour le compte de leur maître les paras des curieux. Ceux qui n'ont point la ressource de faire parader des singes s'attachent avec ténacité aux pas des voyageurs, auxquels ils ne cessent de demander le *bakchich* (l'étrenne). Voici le portrait que, dans son style naïf et coloré,



(Un Marchand de singes, au Caire. — Dessin de Karl Girardet, d'après nature.)

un voyageur du seizième siècle, Belon, fait des bateleurs arabes.

« Les Arabes, dit-il, font beaucoup de singeries et » bastèleries au Caire, qu'on ne veoit point à Constanti- » noble : et en faisant leurs jeux, ils battent un tabourin » avec les doigts, et s'accordent en chantant au son de leur » tabourin comme ils veulent : car le tabourin n'est enfoncé » que par l'un des bouts : et la clisse plus large que de six » doigts, où il y a plusieurs pièces de cuivre qui sonnent » quant et quant : lequel ils tiennent de la main gauche, le » battant avec la dextre. Ils ont grand' facilité d'apprendre » des singeries à plusieurs sortes de bestes : et entr'autres » ils en apprennent à des chèvres, et les sellent, et mettent » des singes à cheval dessus et apprennent la chèvre à faire » bonds, et ruer comme font les chevaux. Aussi apprennent- » ils à des asnes à contrefaire le mort, en se veaultrant par

» terre, et font semblant de ruer aux singes qui montent » dessus. Aussi ont des guenons apprinses, qui est chose » rare à veoir : car elles sont communément inconstantes. » Aussi ont de ces gros maimons, que les anciens ont nom- » més cynocephali, si sages et bien apris, qu'ils vont » d'homme à homme qui regardent jouer le basteleur, et » leur tendent la main, faisant signe qu'on y mette de l'ar- » gent : et l'argent qu'on leur baille, le portent à leur mais- » tre. Ils apprennent plusieurs sortes de singes en ceste ma- » nière, et entr'autres il y en a de différents aux nostres : » desquels est celuy que Pline pour la grand' beauté de ses » cheveux et de poil a nommé callitriches ; il est totalement » jaulne comme fil d'or. »

Après plus de trois siècles, cette peinture est encore fidèle.

LE PRADO,

PROMENADE DE MADRID.

Le Prado, si souvent célébré par les Espagnols dans leurs romans et leurs comédies, et dont le nom seul rappelle tant d'aventures et d'événements, tant d'intrigues, tant de complots politiques, est la promenade la plus fréquentée de Madrid, et la seule qui soit dans l'intérieur de la ville. Il commence au couvent d'Atocha, passe devant la porte de ce nom, y fait un retour à angle droit, longe la porte d'Alcala, et s'étend enfin jusqu'à celle des Récollets. Il forme ainsi, dans un espace très considérable, l'enceinte d'une partie de la ville ; son étendue est de 2 120 mètres.



(Fontaine, au Prado.)

Il se passa longtemps, d'ailleurs, avant que le Prado méritât en aucune façon la grande célébrité qu'on lui a faite. Le terrain en était extrêmement inégal, et, loin d'offrir aucune décoration, aucun ornement, cette promenade n'était pas même plantée d'arbres ; elle semblait proprement un désert aride. La proximité de la cour, qui était d'ordinaire à Buen-Retiro, attirait seule au Prado la foule élégante ; peut-être aussi l'inégalité du terrain et la vaste étendue de la promenade favorisaient-elles les rendez-vous qu'on s'y donnait pour les duels. — Le Prado était devenu un lieu dangereux : Charles III le fit aplanir, planter d'arbres et décorer ; il y éleva des fontaines de marbre et un grand nombre de statues. Aujourd'hui le Prado est une des plus belles promenades du monde, moins à cause du site qu'à cause de l'affluence étonnante qui s'y porte tous les jours, depuis des siècles, de sept heures et demie à dix heures du soir. Le coup d'œil que présente alors le Prado est tellement animé, que les promenades de Paris et de Londres peuvent à peine en donner une idée.

Une grande allée très large, élevée en sorte de chaussée, et deux allées collatérales plantées d'arbres, parcourent le Prado dans toute son étendue : la première est réservée aux voitures, les deux autres aux promeneurs. Depuis peu, de nouvelles plantations y ont formé d'autres allées et comme d'autres promenades. — Les arbres de toutes ces allées sont écimés, trapus et même rabougris ; le pied de chacun d'eux baigne dans un petit bassin entouré de briques, où des rigoles amènent l'eau aux heures de l'arrosement : sans cette précaution, les arbres de la promenade seraient bientôt dévorés par la poussière et grillés par le soleil.

Le Prado est encore embelli par la vue du Buen-Retiro et du Jardin de Botanique, qu'il côtoie à droite jusqu'à la porte d'Alcala ; il ne lui manque plus que d'être orné aussi sur la gauche de maisons ou de jardins.

Le beau monde se tient d'habitude dans un endroit circonscrit par la fontaine de Cybèle et celle de Neptune, depuis la porte d'Alcala jusqu'à la *carrera* de San-Hieronimo. Là se trouve l'espace fashionable, nommé le Salon, et tout

bordé de chaises comme la grande allée des Tuileries. Du côté du Salon, il y a une contre allée qui porte le nom de Paris : c'est le boulevard de Gand de Madrid; mais ce Paris est en même temps l'endroit le plus poudreux, le moins ombragé et le plus incommode de toute la promenade. La foule se porte avec une telle affluence dans cet étroit espace, resserré entre le Salon et la chaussée des voitures, qu'on a souvent peine à faire le moindre mouvement. « Il faut, dit un voyageur moderne, emboîter le pas et suivre la file comme à une queue de théâtre. La seule raison qui puisse avoir fait adopter cette place, c'est qu'on y peut voir et saluer les gens qui passent en calèche sur la chaussée. »

Aussi le Prado, malgré ce concours prodigieux de la foule, n'offre-t-il qu'un spectacle assez monotone et un mouvement assez uniforme. Les dames qui se promènent dans leur voiture n'en descendent jamais, et ne sortent point de l'allée principale. On ne voit se promener à pied que les femmes du troisième et du quatrième rang, toutes coiffées de la mantille. « La mantille est un voile de dentelle noire ou blanche, qui se pose à l'arrière de la tête, sur le haut du peigne ; quelques fleurs placées sur les tempes complètent cette coiffure, qui est la plus charmante qu'on puisse imaginer. » Le reste du costume des femmes de Madrid, sauf l'éventail, est à la française. Les hommes sont vêtus, de la tête aux pieds, à l'instar (*el estilo*) de Paris.

Les équipages du Prado ne sont pas très brillants : la plupart sont traînés par des mules noires, dont le gros ventre et les oreilles pointues sont de l'effet le plus disgracieux. Le carrosse de la reine elle-même est très simple et presque bourgeois. Ce qui est charmant, ce sont les chevaux de selle andaloux sur lesquels se pavanent les merveilleux de Madrid.

On ne rencontre au Prado ni cafés ni restaurants, comme dans la plupart de nos lieux publics; mais la promenade est bordée, d'un bout à l'autre, de *marchands d'eau*, qui font un débit considérable de ce liquide. La population de Madrid est la plus altérée du monde; la poussière et la chaleur qui règnent toujours au Prado doivent encore exciter cette grande soif. Le verre d'eau se vend au Prado un *quarto*, près de deux liards.

Le Prado se continue encore au-dehors de la ville, sous le nom de *les Délices;* cette nouvelle promenade, disposée de la même façon, s'étend de la porte d'Atocha au canal Manzanarès.

ORIGINE DU MOT *RIFLARD*.

Aujourd'hui encore, et pris au sens propre, le mot *riflard* désigne un outil de charpenterie et de maçonnerie qui sert à dresser, à aplanir. *Riflard* est le nom de l'instrument, et *rifler* exprime la fonction. Ce dernier semble un modificatif du terme familier *rafler* pris au sens physique, et n'a sans doute pas d'autre étymologie, car il paraît être une onomatopée.

Mais il est une autre acception comique et familière du mot *riflard*. Voici quelques détails historiques à ce sujet.

Au quinzième siècle, on trouve déjà ce mot employé dans les comédies ou mystères, avec une valeur satirique et bouffonne. *Rifflart* et *bouffart*, dans les scènes populaires de ces drames, sont deux épithètes burlesques que se lancent à la tête des interlocuteurs bouffons, comme, dans le vocabulaire moderne des enfants du peuple, on entend dire aujourd'hui un *mayeux* ou un *moutard*, expressions dont, au reste, le sens est bien plus clairement déterminé. Dans plusieurs de ces mêmes comédies, Rifflart est le nom d'un sergent, c'est-à-dire d'un huissier, estafier, recors ou émissaire (car ce mot peut se traduire sous toutes ces formes), sorte de personnages qui portent aussi les noms de *Dentart*, *Narinart*, *Agrippart*, etc.

L'un de ces mystères contient, entre autres, une scène extrêmement curieuse en elle-même d'abord, et ensuite à cause du rôle comique qu'y joue l'idée de Riflard. Cette scène, que nous allons transcrire, demande à être lue avec attention. Le mystère auquel elle appartient est celui de *la Passion*, ouvrage d'Arnoul Gresban, bachelier en théologie, qui fut joué avec un immense succès au quinzième siècle dans la plupart des villes importantes du domaine royal (1). Rifflart est cette fois le nom d'un berger. La vierge Marie et saint Joseph arrivent à Bethléem. Là se rencontrent quatre bergers, entre lesquels s'engage le dialogue suivant.

ALORIS.

Çà, Rifflart, sçaroyes-tu compter (2)
Quelques nouvelles du pays?

YSAMBERT.

Pour quelque bourde réciter
Telz gens ne sont guère esbays (3).

PÉLION.

Pour bien mentir à son devis (4),
Il nen craint homme, soyez seur!

ALORIS.

Aussi semble-il bien à son vis (5)
Que ce soit ung ferme menteur.

RIFFLART.

Or ne sonnez mot. Soyez seur
Que laultrier (6) fus en la cité
De Bethléem, où j'ay esté
Plusieurs fois vendre agneaux ;
Mais je y vids tant de gens nouveaux
Que c'est une grande merveille;
Et crois, moi, que chose pareille
N'en fut veu la moitié de autant:
Si (7) s'en vint vers moy tout battant
Ung de ceulx qui font enfermer
Les gens... ayde-moi à nommer...
Qui portent ces bastons d'argent...
Ces choses... comment...

ALORIS.

Ung sergent,
Qui meinent les gens en prison.

RIFFLART.

C'est très bien dict, tu as raison.
Il me mena ne sçay où loing,
Pardevant ses gros maschefoins :
— Dont es-tu? dit l'un bien habille.
— Je suis, te dis-je, de no' ville,
Tout norry de pois et de lart.
— Et comment te nomme-on? — Rifflart,
Dis-je. — Quel valeton!
Bref, ils rirent tant de ce nom
Qu'ils en jettoyent de très grans crys;
Lors me mirent en leurs escripts
Et me renvoyérent sans boire.

YSAMBERT.

Et sans manger?

RIFFLART.

Par ma foi, voire (8).
De quoy je me tins bien de rire.

YSAMBERT.

J'ay, passé huit jours, ouï dire
Que je ne sçay quel grant seigneur...
Comment le nomme-on?...

PÉLION.

L'empereur.

YSAMBERT.

Voire, c'est l'empereur de Romme,
Qui veult faire escripre tout homme
En ses pays par ses suppos.

ALORIS.

Escripre? mais à quel propos?
Est-ce pour faire une bataille?...

(1) Voir sur ce sujet *Bibliothèque de l'école des Chartes*, livraison de juillet-août 1842.

(2) Saurais tu *conter*. L'orthographe ne tient compte ici que du son.

(3) Embarrassés. — (4) Dans sa conversation. — (5) Visage. — (6) L'autre hier, ces jours-ci, je fus. — (7) Aussi bien. — (8) Vraiment.

RIFFLART.
Mais plus tost pour faire une taille,
Hardiement, qui nous seroit dure.

PÉLION.
Or voise (aille) tout à lavanture !
Car puisque on vient de tous lieux,
Nos moutons sen veudront bien mieulx
En Bethléen et aultre part.

Pour goûter le prix de cette scène, qui, tout porte à le croire, excitait de vifs applaudissements chez les amateurs de théâtre du temps, il faut avoir présentes à la pensée deux choses. D'abord, il est évident que le discours de ces bergers est une allusion satirique, des plus vives et des plus mordantes, aux charges et levées d'impôts dont le peuple était accablé pendant toute la première moitié du quinzième siècle, date de la composition du drame. En second lieu, il faut se rappeler que le mot *Riflart* était une sorte de sobriquet ou épithète injurieuse qui, à cette époque, avait été donnée par le peuple aux sergents et autres exacteurs d'impôts. Ici le mot Rifflart tire une grande valeur comique de son double emploi : car le berger qui le porte peut ainsi, rien qu'en se nommant, faire entendre un quolibet insultant au maltôtier qui l'interroge. Au reste, ce sobriquet avait, dès le milieu du quinzième siècle, passé dans la langue des actes publics ; car une charte royale de 1457, citée par Ducange, emploie ce terme pour désigner un sergent.

Depuis les mystères par personnages jusqu'à notre époque, nous ne savons ce que devint Riflart. Mais au commencement de ce siècle nous l'avons vu reparaître sur la scène sous le nom de *François Riflart*, l'un des héros de *la Petite ville*, comédie de Picard, jouée avec succès sous l'empire et pendant la restauration. Par une coïncidence tout-à-fait involontaire sans doute, il reste encore quelque ombre d'analogie entre l'estafier du quinzième siècle et le personnage de *la Petite ville*. Mais cette dernière trace s'effaça tout-à-fait, et le *Riflart* fut destiné dans le langage à une nouvelle métamorphose, lorsqu'un acteur qui remplissait à l'Odéon cet emploi s'avisa, pour *charger* son rôle, de paraître armé d'un énorme et ridicule parapluie. Depuis ce temps, ce dernier accessoire retint le nom du personnage, et le conserve dans le langage trivial.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES MEILLEURS OUVRAGES CHINOIS.

Aucun gouvernement européen, protecteur des arts, des sciences et des belles lettres, n'a manifesté sa sollicitude pour les progrès de l'instruction nationale par une mesure aussi large que celle dont l'empereur de Chine Kien-long décida l'exécution en 1773.

Ce souverain ordonna de composer un recueil des ouvrages les plus estimés en Chine, et fixa à 160 000 le chiffre des volumes auquel devrait se monter cette collection. 78 627 volumes avaient déjà paru en 1818 ; le catalogue forme 138 volumes in-8.

Un recensement des volumes renfermés dans toutes les bibliothèques publiques de Paris et des départements n'a pas fourni, en 1832, un chiffre de *trois millions* de volumes. En admettant que l'on tire à mille exemplaires seulement chacun des volumes de l'Encyclopédie chinoise, et en supposant les bibliothèques de l'empire chinois uniquement composées des exemplaires parus de cette immense collection, elles offriraient un total de 78 millions de volumes ! et encore ne s'agit-il, suivant le décret, que des ouvrages les plus estimés. A la vérité, il est permis de douter du bon goût des Chinois, et l'on peut supposer, sans calomnier ces honnêtes gens d'un autre monde, qu'il se trouve dans ce recueil monstre nombre de rapsodies littéraires ; il doit y avoir aussi des ouvrages spéciaux à chaque province, qui ne sont en partie que de simples répétitions ou du moins de légères variantes les uns des autres. Lorsqu'on songe, en effet, aux niaises puérilités mêlées d'infirmités caduques auxquelles s'est abandonné, lors de l'invasion anglaise, ce peuple à la fois enfant et vieillard, on a le droit de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire le mérite d'estime dont l'empereur Kien-long décore par avance les ouvrages de la collection ; mais l'inutilité dispendieuse de la plupart des ouvrages de cette Encyclopédie n'empêcherait point d'admirer le beau sentiment de nationalité et l'ardente sollicitude pour l'instruction publique qui ont dicté l'impérial décret.

Il serait digne d'un gouvernement ami des progrès de ne pas rester, sous ce rapport, en arrière de l'empereur chinois, et de décréter l'impression d'une grande bibliothèque de choix destinée à former le noyau d'une bibliothèque populaire dans les principales sinon dans toutes les communes de France.

L'AVANT-POSTE.

— Oui, répéta le trompette après avoir vidé son verre, je dis que la cavalerie et l'infanterie doivent marcher de pair, et pour prouver la chose, je puis vous raconter une histoire dont j'étais.

— En Afrique ? demandèrent les fantassins.

— Dans l'Atlas.

— Voyons ton histoire, trompette.

Il s'accouda à la table d'auberge, parut se recueillir un instant, puis reprit la parole.

— Pour lors donc, notre compagnie, réduite de moitié, se trouvait avec un détachement des chasseurs d'Afrique, et battait en retraite devant les Arabes qui étaient au moins vingt contre un et qui nous avaient forcés à prendre par les montagnes afin de ne pas être enveloppés. La cavalerie marchait en avant avec les blessés, uniquement occupée de ne pas se casser le cou, et laissant aux pousse-cailloux le soin de tenir l'ennemi en respect à l'arrière-garde. Mais, vers le soir, les chevaux refusèrent d'avancer, et il fallut camper sur un plateau.

Heureusement que l'on ne pouvait y arriver que par une manière de défilé placé assez loin, et où on laissa un avant poste dont j'étais. Le capitaine Raymond lui-même vint le commander. Il était convenu que les chasseurs nous enverraient prévenir dès qu'ils pourraient se remettre en route, et qu'en attendant nous ferions sentinelle au défilé.

La nuit se passa donc l'arme au pied, quoique sans engagement, les Arabes ayant voulu se donner l'agrément de dormir. Enfin, dès que le soleil ouvrit l'œil, nous fîmes nos préparatifs, espérant qu'on allait envoyer l'ordre de départ ; mais le grand jour vint, les Arabes recommencèrent à montrer leurs burnous de l'autre côté du passage, sans que rien arrivât. L'inquiétude prit le capitaine Raymond ; il partit avec un autre voltigeur et moi pour savoir ce que devenaient nos cavaliers. Mais en atteignant l'entrée du plateau, nous nous arrêtâmes tous trois avec un cri : la cavalerie avait décampé, et le reste de notre compagnie avec elle.

— Nous sommes abandonnés ! s'écria le voltigeur qui se trouvait avec nous.

— Il faut qu'il y ait eu quelque accident, observa le capitaine.

Dans ce moment mes regards s'arrêtèrent sur le précipice qui bordait la route, et j'aperçus au fond le cadavre d'un chasseur qui y avait roulé avec son cheval. Je le montrai à l'officier, qui eut l'air de tout comprendre sur-le-champ. Ce cavalier avait sans doute été envoyé pendant la nuit pour nous donner le signal du départ, et le reste du détachement s'était mis en marche dans la pensée que nous le suivions.

Comme chacun donnait son avis sur cette supposition du

capitaine, les coups de feu commencèrent du côté du défilé, et nos gens parurent bientôt, battant en retraite devant les Arabes. On était trop peu pour songer à traverser le plateau : le capitaine Raymond fit faire un demi-tour à gauche et suivre une ravine qui formait une espèce de chemin couvert en descendant vers la plaine.

Vous savez tous ce que c'est que ces marches dans les montagnes, quand on a quelques centaines de sauvages qui vous crient aux talons et vous envoient leurs balles à tous les détours. Ajoutez que le terrain se découvrait à mesure que nous descendions, et que les coups des Arabes portaient mieux. A chaque étage nous laissions un camarade derrière nous : nous n'étions déjà plus que dix. Cependant le capitaine restait impassible, et ne disait autre chose que : — Ménagez la poudre ! ou : — Visez juste ! On arriva ainsi jusqu'au débouché de la montagne ; mais là le capitaine lui-même s'arrêta saisi.

Une troupe de cavaliers ennemis avait fait un détour et gardait l'entrée : nous nous trouvions pris entre deux feux.

L'officier se détourna pour compter ses hommes : nous n'étions plus que cinq !

— Allons, dit-il avec une espèce de rage sourde, c'est ici qu'il faut finir ses cartouches !

Je regardai les autres... Je ne sais pas ce qu'ils sentaient; quant à moi j'avais le cœur serré, non pour le danger, mais pour l'humiliation d'être pris là comme dans une ratière et de mourir en ayant le dessous. Cependant je me plaçai à côté du capitaine, qui, les bras croisés et son sabre serré contre la poitrine, fixait un regard rageur sur la plaine. Tout-à-coup, voilà qu'il jette un cri.

— Des cavaliers ! dit-il.

— Où cela ? demanda-t-on.

— Là-bas, à gauche.

Un nuage de poussière s'élevait effectivement de ce côté, et une troupe arrivait au galop des chevaux.

— Ah ! mille diables ! reprit le capitaine qui s'était avancé pour les voir ; ce sont nos chasseurs !

— Nos chasseurs ! répétai-je ; ils ont donc trouvé du renfort ?

— Non.

— Mais ils ne sont que cinquante !

— Ils vont se faire écharper.

De fait, le détachement comparé à la troupe des Arabes avait l'air d'une chaloupe près d'un vaisseau à trois ponts. Mais ils nous avaient aperçus ; ils agitèrent leurs sabres, poussèrent un cri, et chargèrent les Bédouins.

Ce fut une chose à voir. Le petit peloton de Français entra dans la troupe arabe comme un boulet. Mais la poussière et la fumée nous empêchèrent de rien distinguer pendant quelque temps ; on n'entendait que des cris et des coups de feu. Enfin, quand le nuage tomba, j'aperçus les Français à l'entrée du passage. Les cinquante chasseurs, qui n'étaient plus que trente, avaient mis en fuite les trois cents cavaliers ennemis !



(Chasseurs d'Afrique. — Dessin d'Hippolyte Bellangé.)

Nous montâmes en croupe sans les remercier, et ils nous conduisirent au blokhaus le plus près.

Là seulement on apprit que tout s'était passé comme le capitaine Raymond l'avait pensé. Nos camarades ne s'étaient aperçus de notre absence que le matin en arrivant dans la plaine. Ils avaient d'abord conduit les blessés au blokhaus, et puis étaient revenus sur leurs pas, décidés à se faire sabrer jusqu'au dernier pour nous délivrer. Vous avez vu comment ils avaient tenu parole.

Les fantassins applaudirent.

— Et c'est depuis ce temps, ajouta le trompette en remplissant son verre, que, malgré mon titre de voltigeur, je me suis déclaré à moi-même que la cavalerie valait l'infanterie, et que toutes deux pouvaient marcher de pair.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MONT AMANUS.



(Le mont Amanus. — Vue d'un château en ruines.)

Le mont Amanus, aujourd'hui *Alma-Dag*, est une petite chaîne qui se détache du Taurus et sépare le pachalick d'Alep de ceux d'Itchild et de Marach (la Syrie de la Cilicie). Ces montagnes escarpées, remplies de gorges épouvantables et d'étroites vallées prodigieusement encaissées, ne laissent que deux passages pour se rendre dans le pachalick d'Alep. Le premier de ces passages, plus voisin de la mer, répond aux anciennes portes dites *Syriennes* par les anciens; l'autre répond plutôt aux portes *Amaniques*.

Ce pays est aujourd'hui couvert de bois et presque désert. Le voyageur Kinneïr prétend que l'on y fait souvent plusieurs lieues sans rencontrer un seul habitant. Et pourtant cette contrée fut florissante autrefois; des ruines magnifiques suffiraient seules à attester cette antique splendeur, si l'histoire n'en faisait pas déjà foi. Xénophon, Arrien, et plusieurs autres écrivains de l'antiquité, ont parlé du mont Amanus. Strabon a raconté tout au long les merveilles qui remplissaient cette partie de la Cilicie : c'est lui qui a décrit la caverne romantique d'où sortait un gaz inflammable, les sources pétrifiantes d'Hiéropolis, et plusieurs autres phénomènes prodigieux. Il vante aussi la richesse métallique de ces montagnes et les beaux marbres qu'on y trouvait. Les voyageurs modernes, qui n'ont pu étudier le sol d'assez près, affirment au contraire que les roches calcaires dominent seules dans toute la chaîne. Il est vrai de dire que les anciens connaissaient mieux que nous la géographie et la géologie de l'Asie-Mineure.

Xénophon, en son premier livre des Expéditions des Grecs, a pris soin de nous décrire les Portes syriennes, une des plus admirables fortifications que l'ont eût jamais vues. « Entre deux montagnes à pic, dit-il, coule le Carsus (aujourd'hui *Cara-Sou*). Du reste, il y a en Asie-Mineure quatre fleuves du même nom, large d'un phlètre : deux murailles adossées aux rochers descendent jusqu'à l'eau; au-dessus, des pics effrayants et infranchissables protègent encore le défilé. » On avait pratiqué des portes dans ces murs, mais elles étaient toujours bien gardées.

Aujourd'hui quelques caravanes seules troublent le silence de ces solitudes effrayantes; la température du mont Amanus demeure extrêmement froide, même au plus fort de l'été. Les rares et pauvres habitants qui hantent ces rochers cultivent la terre et élèvent des bestiaux. Les Hydriotes viennent sur la côte faire avec eux le commerce d'exportation.

DU FROID EN HIVER.

Les astronomes ont institué de commencer l'hiver au 21 décembre, pour le terminer au 21 mars, et leur ordonnance est suivie par tous les faiseurs d'almanachs. Il s'ensuit que, pour eux, l'hiver est la partie de l'année qui s'étend entre l'époque où les jours sont le plus courts et celle où ils redeviennent égaux aux nuits; autrement dit, pour parler leur langage, la période comprise entre le solstice boréal et l'équinoxe. Il est certain que cette définition est rigoureuse, et cadre parfaitement avec les principes de la science du ciel; mais on peut se demander si elle est bien exactement en rapport avec les phénomènes atmosphériques qui nous affec-

tent le plus ordinairement et les habitudes qui en résultent. Ainsi l'on doit voir tout de suite que si l'hiver est la saison du froid et des longues nuits, ainsi qu'il se peint vulgairement à notre imagination, il serait plus naturel de placer son milieu que son commencement à l'époque où le soleil arrive à sa plus faible hauteur au dessus de l'horizon, et, par suite, à la plus grande brièveté de sa course diurne. Il faudrait donc, d'après cela, commencer l'hiver au 6 novembre et le terminer au 6 février, ce qui lui donnerait justement pour milieu le 21 décembre. Mais comme le moment du plus grand froid ne coïncide pas exactement avec le moment où les jours sont le plus courts, attendu que la terre continue encore à se refroidir après ce temps-là, jusque vers le milieu de janvier, comme il est en outre commode de mettre les saisons en rapport précis avec les mois, il paraît plus convenable, à tant faire que de s'écarter de l'économie des astronomes pour se rapprocher de la nôtre, d'adopter pour milieu de l'hiver le milieu de janvier, et de composer ainsi cette saison des mois de décembre, janvier et février. C'est en effet le parti auquel se rangent dès aujourd'hui presque tous les météorologistes, si bien qu'il est inévitable qu'ils n'arrivent bientôt à faire prévaloir généralement leur usage, et à le faire même régner, au détriment des astronomes, dans les calendriers.

Tout le monde sait que pendant l'hiver, à midi, le soleil est beaucoup moins élevé au-dessus de l'horizon que pendant l'été, de sorte que ses rayons, au lieu de se rapprocher à cette heure-là de la direction d'aplomb, continuent plutôt à raser le sol, comme au matin. Cette circonstance est la cause fondamentale de la différence qui existe entre la température de l'hiver et celle de l'été, et son influence est si grande qu'elle l'emporte de beaucoup sur les suites du plus ou moins de proximité du soleil. On sait, en effet, qu'en hiver, la distance qui nous sépare de ce grand calorifère est plus petite d'environ un trentième que celle qui nous en sépare en été, et cela n'empêche pas que la quantité de chaleur que nous en recevons alors ne soit très sensiblement moindre. C'est un résultat dont on peut se rendre compte sans peine par la réflexion, et plus aisément encore par une expérience bien simple. Imaginons que l'on approche un livre d'une bougie, de manière que les rayons de la lumière y tombent d'aplomb; dans cette situation, la page se trouvera éclairée le mieux possible. Mais si l'on vient à faire tourner le livre sur lui-même, de manière qu'il devienne de plus en plus incliné relativement à la lumière, sa surface deviendra de moins en moins lumineuse, jusqu'à ce que les rayons ne faisant plus que l'effleurer, elle se trouvera devant cette bougie dans la même position que la terre devant le soleil à son lever ou dans les midis d'hiver du cercle polaire. On s'apercevra alors qu'un livre, placé très près du flambeau, mais dans cet état d'inclinaison, est beaucoup moins éclairé qu'un livre, placé un peu plus loin, mais mieux tourné. C'est là toute la différence de l'hiver et de l'été; car la chaleur se comporte exactement comme la lumière, et je n'ai fait appel à cette dernière que parce que nous sommes conformés de manière à apprécier plus facilement ses variations que celles de la chaleur.

Il suit de là que si l'on considère la constitution de l'hiver dans toute l'étendue de la terre, la force du froid doit augmenter graduellement à mesure que l'on marche de l'équateur vers les pôles, attendu que les rayons du soleil s'inclinent de plus en plus sur l'horizon entre ces deux limites. Régulièrement, le rapport de l'hiver sous une latitude à l'hiver sous une autre devrait suivre à peu près la même loi que les températures moyennes correspondant à ces deux latitudes, et se déterminer par une progression assez simple. Mais en réalité, il s'en faut de beaucoup que l'ordre des hivers soit aussi méthodique. Une multitude de causes dérangent la régularité de leur relation avec la latitude, et il en résulte qu'ils obéissent fréquemment à une loi inverse, c'est-à-dire sont plus rigoureux sous certaines latitudes que sous des latitudes plus méridionales. Cette anomalie dépend principalement de la différence qui existe entre les diverses localités, tant à l'égard de leur proximité de la mer, que de leur élévation au-dessus de son niveau et de la direction des vents le plus ordinairement régnants.

Quant à la proximité de la mer, si l'on considère que, pendant l'été, la mer forme une grande masse d'eau tiède, et que quelques mois sont loin de suffire pour le refroidissement d'un tel réchaud, on concevra que, pendant l'hiver, il retient encore assez de chaleur pour en communiquer aux terres qui sont dans son voisinage, comme les îles et les lisières maritimes; et qu'ainsi des terres, dans cette position, doivent éprouver pendant l'hiver un surcroît de température qui peut compenser leur plus grande inclinaison par rapport au soleil, et leur donner avantage sur des terres situées plus au sud, mais privées de ce dédommagement. C'est ainsi qu'à Copenhague, l'hiver n'est pas plus froid qu'à Astrakhan, bien qu'il y ait plus de deux cents lieues de différence en latitude entre ces deux points.

Quant à la hauteur au-dessus du niveau de la mer, on sait que les terres sont d'autant plus froides qu'elles sont plus élevées. En général, bien que cette progression soit soumise à des conditions fort compliquées qui font varier son intensité, on peut compter que la température décroît moyennement de 1° par 180 mètres. C'est une décroissance fort considérable, et tout le monde sait à quelles extrémités elle conduit sur le sommet des montagnes qui demeurent, en quelques points, enveloppées dans un éternel hiver. Mais sans arriver si loin, la hauteur de certains plateaux suffit pour y causer des hivers notablement plus rigoureux que ceux qui se font sentir dans des contrées plus basses situées plus au nord.

Enfin, quant à l'influence des vents, on peut dire qu'aucune cause de variation n'est plus sensible; et sans avoir besoin d'autre insistance, il n'est personne qui n'ait maintes fois éprouvé que la température s'élève ou s'abaisse suivant que tel ou tel vent vient à prendre le dessus. Par conséquent, toutes choses égales d'ailleurs, les pays sur lesquels soufflent en hiver des vents chauds, doivent nécessairement jouir d'une température plus modérée que d'autres pays, plus méridionaux, sur lesquels soufflent habituellement, dans cette saison, des vents froids.

Aussi est-ce surtout la considération des vents qui forme le sujet des études météorologiques relatives à l'hiver. Les observations les plus compliquées et les plus délicates s'y rapportent, et l'on peut dire que si la science arrivait jamais à mettre la main sur la clef des vents, elle se trouverait en état de nous construire des calendriers complets, prédisant le beau et le mauvais temps pour toute l'année, non moins véridiquement que les conjonctions et les éclipses.

En général, on se contente de savoir qu'en hiver, les vents dont la direction incline vers le sud sont les plus chauds, et ceux dont la direction incline vers le nord les plus froids. Mais il est nécessaire de connaître de plus près le caractère propre de chaque vent. C'est à quoi l'on parvient en observant, pendant une longue suite d'années, la température qui s'établit chaque fois que règne un vent déterminé, et en prenant la moyenne de toutes ces températures pour caractériser ce vent par rapport aux autres. On apprend par là quelle est la différence de température qui existe en général entre un vent et un autre, et par conséquent quel est le degré d'exhaussement ou d'abaissement du thermomètre qui devra probablement se produire dans le passage du premier vent au second. Il est bien entendu toutefois que ce ne sont là que des approximations, et que comme une multitude d'autres causes entrent dans le phénomène, elles tendent à tout instant à se déranger. Quoi qu'il en soit, voici un petit tableau que nous empruntons à la Météorologie de M. Kaemtz, et qui, bien que borné à un nombre

de points très limité, n'est pas sans intérêt pour cette question, puisque ce qui se passe pour ces points a lieu aussi à peu près pour tout le pays dont ils font partie : il est fondé sur des séries d'observations embrassant une période de plus de trente ans, et offre par conséquent une solidité suffisante.

VILLES.	N.	N. E.	E.	S. E.	S.	S. O.	O.	N. O.
	°	°	°	°	°	°	°	°
Paris. . .	12,03	4,76	13,50	15,25	15,43	14,93	13,64	12,39
Carlsruhe.	9,88	8,30	8,51	12,20	12,61	11,00	12,20	11,50
Londres. .	7,65	8,08	9,63	10,58	11,35	10,86	10,24	8,71
Hambourg	8,00	7,63	8,38	9,50	10,00	10,13	9,25	8,38
Moscou. .	1,21	1,44	3,53	4,03	3,96	5,69	5,40	3,33

On voit que presque partout le vent le plus froid souffle d'une direction comprise entre le nord et l'est, le vent le plus chaud d'une direction comprise entre le sud et l'ouest. Ces résultats se rapportent à la moyenne de toute l'année ; mais si l'on considère, comme il nous importe ici, ce qui se rapporte particulièrement à l'hiver, on voit qu'en général, dans cette saison, le vent le plus froid coïncide avec le nord-est, tandis qu'en été c'est avec le nord-nord-ouest, et le vent le plus chaud avec le sud-ouest, tandis qu'en été c'est avec le sud-est. Il n'est pas difficile de concevoir qu'une telle différence doit en effet se produire, puisque les régions situées à l'est, étant continentales, sont très froides en hiver et très chaudes en été, tandis que l'Océan situé à l'ouest, est, comparativement à ce qui a lieu dans le même temps sur le continent, chaud en hiver et froid en été. De plus, les vents qui viennent de l'ouest étant chargés d'humidité déterminent ordinairement dans l'atmosphère la formation d'une couche de nuages : si c'est en hiver, cette couche de nuages empêche la terre de se refroidir en rayonnant vers le ciel pendant la nuit, et faisant ainsi l'office d'une couverture, elle tend naturellement à élever la température ; tandis que pendant l'été cette même couche de nuages, arrêtant les rayons du soleil, fait véritablement l'office d'un parasol, et tend par conséquent à produire un effet inverse du précédent.

Ce n'est pas assez de savoir quelle est en moyenne la température de chaque vent, il importe encore de déterminer le plus ou moins de fréquence de cette sorte de vent dans chaque saison et dans chaque pays. C'est une connaissance qu'il semble aisé d'acquérir, puisqu'il suffit d'avoir la patience de faire quelques suites d'observations bien faciles ; mais on est encore bien éloigné cependant de la posséder d'une manière tout-à-fait rigoureuse, sauf un petit nombre de points. Voici toutefois un tableau assez intéressant qui marque, sur mille jours, le nombre de jours où règne en moyenne chaque sorte de vent.

PAYS.	N.	N.E.	E.	S.E.	S.	S.O.	O.	N.O.
France et Pays-Bas. . . .	126	140	84	76	117	192	155	110
Angleterre	82	111	99	81	111	225	171	120
Allemagne	84	98	119	87	97	185	198	131
Danemark.	65	98	100	129	92	198	161	156
Suède.	102	104	80	110	128	210	159	106
Russie	99	191	81	130	98	143	166	192
Etats-Unis.	96	116	49	108	123	197	101	216

On voit à la seule inspection de ce tableau la grande prédominance des vents du sud-ouest dans toutes ces contrées. Ce que l'on peut nommer le vent moyen y souffle partout d'un point situé dans la demi-circonférence occidentale de l'horizon. Dans nos régions, il existe dans l'atmosphère deux courants généraux : l'un du sud-ouest, l'autre du nord-est. Ordinairement, c'est le sud-ouest qui prédomine et neutralise l'autre, mais souvent aussi, surtout en se rapprochant du pôle, le vent du nord-est reprend sa régularité. Ce sont ces deux vents qui, en se combinant diversement, suivant les accidents de la saison, donnent naissance aux autres vents. C'est un sujet fort compliqué et dans les détails duquel nous n'avons point à entrer ici. Qu'il nous suffise de dire que le continent étant plus chaud en été et plus froid en hiver que la mer qui l'avoisine, les vents de terre doivent se trouver plus favorisés pendant la saison chaude, et les vents de mer pendant la saison froide. Aussi observe-t-on qu'à Paris la direction moyenne du vent est en hiver sud 48° ouest, et en été nord 88° ouest. Ainsi, chez nous, c'est dans la saison la plus froide que les vents qui sont les plus capables de l'adoucir prennent le plus de force. C'est en janvier que la prédominance de ces vents se fait le plus ordinairement sentir. Malheureusement ces vents réchauffants se lient, par une fâcheuse compensation, à la brume, à la neige, à la pluie. Toutefois, si l'on regarde l'immense avantage des familles qui ne sont point maîtresses de se chauffer à leur aise, on ne peut s'empêcher de bénir cette disposition de la Providence comme un des bienfaits de nos climats.

C'est la différence des vents régnant, d'une année à l'autre, dans le cours des mêmes mois, qui fait la différence que l'on observe dans la marche de la température durant ces mêmes mois. Il est clair que si les vents du sud ont le dessus à une certaine époque, et les vents du nord à l'époque correspondante pendant une autre année, l'époque en question jouira d'une température plus élevée la première année que la seconde ; que si, à cette époque, il y a eu constance de vent, tandis qu'à la même époque de l'autre année, il y a eu changement de vent, il y aura dans un cas constance de température et dans l'autre changement. Il est à remarquer cependant que, d'après le tableau que nous avons donné, la plus grande diff rence entre le vent le plus chaud et le vent le plus froid est loin de s'élever à 10°, tandis que l'expérience nous montre continuellement des différences de cette valeur, et même d'une valeur plus grande, entre le jour le plus chaud et le jour le plus froid de chaque mois. Il semble donc impossible d'expliquer ces inégalités par le seul effet des vents. Mais d'abord, il faut considérer que les différences relatées dans le tableau ne sont que des différences moyennes, c'est-à-dire que tantôt les températures des deux vents diffèrent davantage, tantôt moins, de sorte que la variation est tantôt plus grande, tantôt plus petite que sur le tableau ; seulement, en définitive, les excès dans un sens se trouvent faire compensation aux excès dans l'autre. De plus, il faut faire attention, dans les calculs relatifs à l'action des vents, à ce qu'il n'y a pas toujours de vent régnant. Des différences tenant à des conditions passagères, font que, dans un lieu, la girouette est tournée vers le sud, tandis que, dans un lieu tout voisin, elle est tournée vers le nord ; de sorte que ces deux points, quoique soumis à des vents très différents, peuvent avoir à peu près la même température. En outre, la température qui accompagne chaque vent se compose de la chaleur propre de ce vent et de celle de l'air qui était en place avant que ce courant ne vînt s'y mêler. Il est évident que si, en hiver, on a eu pendant quelque temps une suite de vents d'ouest qui ont élevé la température du sol et de l'atmosphère, le vent venant subitement à passer à l'est, il y aura eu abaissement de température, mais un abaissement moindre que celui qui correspondrait régulièrement au vent d'est. Il faut donc nécessairement s'attendre à une multitude d'anomalies, c'est-à-dire regarder les moyennes, si utiles en théorie, comme d'un très médiocre usage dans la pratique ; et c'est ce qui fait que jusqu'à présent l'opinion publique ne peut vouer à la météorologie qu'un médiocre intérêt.

En général, en comparant les divers pays les uns aux autres pendant l'hiver, on observe que leur analogie quant au plus ou moins de vivacité du froid qu'ils ressentent à

une époque donnée ne se montre pas, comme on serait disposé à le croire à première vue, sous le même parallèle, mais sous le même méridien, c'est-à-dire non pas de l'est à l'ouest, mais du nord au sud. Ainsi, au mois de décembre 1839, il régnait une chaleur inusitée dans l'Amérique du nord, tandis qu'il faisait un froid excessif dans le nord de la France et de l'Allemagne, et qu'à Kazan la température était dans son état ordinaire, et, en Sibérie, à un degré de modération tout-à-fait anormal. L'hiver de 1794, célèbre par la conquête de la Hollande, et celui de 1809, qui furent si rigoureux dans l'Europe occidentale, furent de même très doux en Amérique. Au contraire, l'hiver de 1791, très doux en Europe, fut très froid en Amérique, et le mois de janvier 1837 présente d'une région à l'autre une différence toute pareille. Cela se peut imaginer en concevant le nord comme une source de froid, d'où émanent tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, des courants qui se répandent vers le midi en abaissant partout la température sur la ligne de leur trajet. Ainsi, les divers points situés sur le même méridien se trouvent dans des conditions analogues par rapport à ce froid, tandis que les points situés sur des méridiens différents sont à peu près indépendants à cet égard les uns des autres.

En comparant dans un même pays les divers jours, pendant cette même saison, on reconnaît que les plus grands froids, ainsi qu'il est naturel de s'y attendre, ne coïncident pas avec les jours les plus courts, attendu que, même lorsque les jours commencent à se rallonger, la terre perdant plus de chaleur par son refroidissement pendant la nuit qu'elle n'en gagne par son exposition au soleil pendant le jour, sa température ne cesse pourtant pas de diminuer, jusqu'à ce que le réchauffement prenne enfin le dessus. En général, le plus grand froid se montre dans la première moitié de janvier. Les registres de l'Observatoire montrent qu'à Paris, en moyenne, depuis 1685, le plus grand froid correspond à la seconde semaine de ce mois. Mais il faut dire que c'est une règle qui souffre tant d'exceptions, que l'on ne peut guère s'y fier que comme à une chance probable.

On voit de reste, par tout ce qui précède, et cet article présente du moins un résultat positif, combien il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de rien dire d'avance de certain sur la température des diverses époques de l'hiver, puisque l'on connaît tout au plus les moyennes tant à l'égard du froid pris en lui-même dans le cours entier de la saison qu'à l'égard du moment où le plus haut degré de ce froid se fait sentir. On n'est pas plus avancé à l'égard des années où les hivers ont en moyenne la plus grande douceur ou la plus grande rigueur, ou même se distinguent par des points accidentels de froid ou de chaleur extraordinaires. Mais afin de terminer du moins ces considérations sur le froid par quelque chose de précis, nous donnerons l'indication des plus grands froids d'hiver observés dans notre hémisphère à diverses latitudes.

Au-dessus de zéro. — Surinam, 21°,3; — Pondichéry, 21,6; — Martinique, 17,1; — le Caire, 9,1.

Au-dessous de zéro. — Rome, 5,9; — Athènes, 4; — Florence, 5,3; — Montpellier, 16,1; — Paris, 23,1; — Londres, 11,4; — Moscou, 38,8; — Stockholm, 26,9; — Port-Reliance (62° de latitude), 56,7; — Port-Elisabeth (69e de latitude), 50,8.

On se fait par là une idée de l'inégalité des hivers de l'équateur et du pôle : les hivers de l'un seraient les étés de l'autre. C'est dans ces deux régions extrêmes que les hivers s'écartent le moins de leur moyenne; c'est dans la nôtre, divisée entre ces deux influences opposées, qu'ils présentent au contraire le plus de variabilité générale et d'écarts journaliers.

Au lieu de nous consumer en vains regrets et en désirs impuissants, si nous voulions nous conformer à notre sort, accepter, pour ainsi dire, notre position, et nous livrer à toutes ses ressources, nous ne tarderions pas à recouvrer autant de sujets d'intérêt que nous en avions perdu, et à goûter assez de contentement pour concevoir des espérances. Mais le malheur nous pique, et nous paraissons vouloir punir le destin, en nous privant de ce qu'il nous laisse.

MOLIÈRE (*).

(Voy. le Portrait de Molière et son Tombeau au cimetière du Père La Chaise, 1833, p. 24; son Fauteuil à Pézenas, 1836, p. 247.)

Jean-Baptiste Poquelin, célèbre sous le nom de Molière, naquit le 15 janvier 1622, à Paris, dans la rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Vieilles-Etuves, presque vis-à-vis la rue de l'Arbre-Sec, et non point sous les piliers des Halles, comme l'a fait croire longtemps une fausse tradition. Son père, marchand fripier à l'enseigne du *Pavillon des Cinges*, voulait qu'il lui succédât dans sa profession; aussi ne lui apprit-il, outre son métier, qu'un peu à lire et à écrire. Mais à quatorze ans, le jeune Poquelin montra un tel désir de sortir de son ignorance, et il fut si heureusement secondé dans ses prières par son grand-père maternel, qu'on se décida à l'envoyer, comme externe, au collége de Clermont (aujourd'hui le collége Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques). Il y eut pour condisciple Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du grand Condé. En cinq années, il fit ses humanités et sa philosophie. Pendant ses études, il fut remarqué par Gassendi, qui était précepteur de Chapelle, fils d'un homme riche, nommé Lhuillier, et il fut admis aux leçons particulières que ce savant donnait à son élève, ainsi qu'à d'autres jeunes gens qui depuis acquirent de la réputation : Bernier, Hesnaut et Cyrano de Bergerac. « Jamais plus illustre maître, dit Voltaire, n'eut de plus dignes disciples. Il leur enseigna sa philosophie d'Epicure, qui, quoique aussi fausse que les autres, avait au moins plus de méthode et plus de vraisemblance que celle de l'école, et n'en avait pas la barbarie. Poquelin continua de s'instruire sous Gassendi. Au sortir du collége, il reçut de ce philosophe les principes d'une morale plus utile que sa physique, et il s'écarta rarement de ces principes dans le cours de sa vie. » Son éducation achevée, Poquelin remplit à la cour la charge de valet de chambre, tapissier du roi, qui avait été concédée à son père, on ignore à quelle époque. Il suivit en cette qualité Louis XIII dans le voyage de Narbonne, et fut témoin d'événements importants, entre autres de la condamnation de Cinq-Mars et de Thou. On croit qu'à son retour il alla étudier le droit à Orléans, se fit recevoir avocat, et commença même à exercer cette profession. Mais ce n'était pas à s'illustrer au barreau qu'il était destiné. Dans ce temps, le goût de la comédie était très répandu. Le génie de Corneille, les prétentions littéraires du cardinal de Richelieu, les succès des comédiens de l'hôtel de Bourgogne et du Marais, la verve de quelques farceurs populaires, tels que Bary, Orviétan, Scaramouche (dont plusieurs auteurs prétendent que Poquelin reçut des leçons), avaient puissamment contribué à mettre en grande faveur les divertissements du théâtre. Un des plaisirs le plus à la mode dans les sociétés bourgeoises était de jouer la comédie. Poquelin et quelques jeunes gens formèrent une petite

(*) Nous avons inséré en 1833, p. 23, quelques lignes sur Molière. A l'occasion du monument de la rue Richelieu, nous avons pensé qu'il convenait de donner plus de détails sur la vie et les ouvrages de l'un des écrivains les plus illustres des temps modernes. La biographie que nous publions est un résumé exact et complet de toutes les biographies et de tous les commentaires écrits jusqu'à ce jour. On a pris soin d'y relever différentes erreurs encore généralement accréditées quoique contredites par des preuves authentiques.

troupe de ce genre. Ils eurent du succès, et après avoir donné des représentations par amusement, il en donnèrent par spéculation. On nomma cette société, ou elle se nomma elle-même *l'Illustre Théâtre*, et elle se transporta successivement aux fossés de la porte de Nesle, au port Saint-Paul et au Jeu de paume de la Croix-Blanche, rue de Bussy. Ce fut alors que Poquelin prit, suivant l'usage des comédiens, un surnom, celui de Molière, et on supposa qu'il l'emprunta à un vieil acteur, auteur d'une tragédie ou d'un roman intitulé *Polyxène*. Mais bientôt l'engouement



(La Fontaine Molière, rue Richelieu, à Paris. — Architecte, M. Visconti. Sculpteurs, MM. Seurre et Pradier.)

public pour l'art dramatique se ralentit à l'approche des troubles de la régence d'Anne d'Autriche. De vagues inquiétudes tourmentant les esprits, on ne suivit plus avec le même empressement les représentations théâtrales. La troupe de Molière se résigna, quitta Paris, et se mit à parcourir les provinces, où elle se recruta des débris d'autres troupes. Elle revint à Paris en 1650, et joua plusieurs fois dans l'hôtel du prince de Conti, qui se souvenait d'avoir eu Molière pour condisciple. Puis elle fut obligée de retourner en province. Parmi les villes où elle donna des représentations, on cite surtout Bordeaux, Béziers, Pézenas, Narbonne, Montpellier, Avignon, Nantes, Lyon, Grenoble et Rouen. Pendant ces deux excursions, Molière s'essaya à composer des pièces qu'il jouait avec ses camarades. C'étaient d'abord de petites farces dans le goût italien et espagnol. Les titres de quelques unes se sont conservés : *Le Docteur amoureux*, *les Trois Docteurs rivaux*, *le Maître d'école*, *le Médecin volant*, *la Jalousie de Barbouillé*. On possède ces deux dernières pièces en entier. On attribue encore à Molière d'autres farces dont les titres se trouvent sur les registres de sa troupe : *Le Fagotier*, *le Fagoteux*, *le Médecin par force*, *le Docteur pédant*, *la Jalousie de Gros-René*, *Gros-René petit enfant*, *Gorgibus dans le sac*, *la Casaque*, *le Grand Benet de fils*. Les comédies d'un genre plus relevé que Molière écrivit dans cette période de sa vie, sont : *l'Etourdi*, représenté à Lyon, et *le Dépit amoureux*, représenté à Béziers. Quelques auteurs ajoutent que les *Précieuses ridicules* furent écrites et jouées en province ; mais leur opinion est contredite. On a dit aussi, d'après une conjecture de Montesquieu, qu'il composa et fit représenter à Bordeaux une tragédie intitulée : *la Thébacide*, qui ne réussit point, et dont il donna plus tard le sujet à Racine. Il est plus certain qu'il entreprit en province une traduction du poëme de Lucrèce. Ce choix peut montrer qu'il n'avait pas oublié les leçons de Gassendi, et qu'il avait continué à s'occuper de matières philosophiques. On sait que depuis, dans ses entretiens avec ses amis, il se déclara pour Descartes. Du

reste, il n'avait traduit en vers que les plus beaux passages du *De rerum naturâ*, et il ne voulut pas publier cet ouvrage quand sa réputation fut affermie, parce qu'il ne le trouvait pas assez digne de lui. Il en a seulement intercalé un fragment sur l'aveuglement des amants, dans le second acte du *Misanthrope*.

Cependant le dessein de Molière n'était pas de toujours vivre en province. Pendant son séjour dans le Languedoc, le prince de Conti lui avait offert de l'attacher à sa personne avec le titre de secrétaire; il l'avait refusé. Il voyait que l'ordre s'était tout-à-fait rétabli à Paris, que Louis XIV y encourageait les lettres, et que le goût des beaux-arts s'y épurait chaque jour. Il prit la résolution d'y rentrer, mais il ne voulait y reparaître qu'avec une sorte d'éclat. Il commença donc à se rapprocher de la capitale; il s'établit provisoirement à Rouen, et dans l'intervalle de ses représentations, il fit plusieurs voyages à Paris. A la faveur des recommandations du prince de Conti, il gagna les bonnes grâces de Monsieur, frère du roi. Il sollicita la faveur de venir avec ses camarades donner une représentation devant la famille royale, et cette faveur lui fût accordée dans l'automne de l'année 1658. Le 24 octobre, il joua en présence de Louis XIV dans la salle des Vieux-Gardes au Louvre (grande salle des Cariatides; voyez 1843, p. 401). Le spectacle se composa de *Nicomède* et du *Docteur amoureux*. Le roi se montra satisfait et autorisa la troupe à se fixer dans la salle du Petit-Bourbon, qui était construite sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la colonnade du Louvre, et où jouaient trois fois par semaine les comédiens italiens. Des réparations obligèrent Molière et ses camarades à passer, en 1660, au Palais-Royal, dans la salle que le cardinal de Richelieu avait fait bâtir pour la représentation de sa tragédie de *Mirame*. La nouvelle troupe s'était annoncée aux Parisiens sous le titre de *Comédiens de Monsieur*. En 1665, elle devint la troupe du roi, et reçut une pension de 7 000 liv.

Il s'écoula moins de quinze années depuis ce retour définitif de Molière à Paris jusqu'à sa mort; et dès les premières, profitant de ses études et de ses essais de province, il se plaça au premier rang des écrivains du grand siècle. Voici dans quel ordre chronologique ses pièces ont paru devant le public :

1657. L'*Etourdi*, comédie imitée d'une pièce italienne intitulée l'*Inadvertito*. Elle fut suivie, la même année, du *Dépit amoureux*, également imité d'un canevas italien intitulé *la Creduta maschio* (la Fille crue garçon). — 1659. Les *Précieuses ridicules*, satire directe de certaines sociétés de femmes et d'hommes de lettres qui avaient rendu des services à la langue, mais dont l'affectation avait prêté au ridicule. On trouve sur ce sujet des éclaircissements nouveaux et importants dans l'ouvrage de Rœderer sur *la société polie*. — 1660. *Sganarelle*, imité d'une comédie italienne, *il Ritratto* (le Portrait). — 1661. *Don Garcie de Navarre*, ou *le Prince jaloux*, imité d'une pièce espagnole et d'une pièce italienne, *il Principe geloso*. Cet essai, dans le comique grave et héroïque, ne plut pas au public. Molière se soumit à l'arrêt des spectateurs, et tourna pour toujours au franc comique qui lui était naturel. Il donna, quatre mois après, *l'Ecole des maris*, qui eut un grand succès. On peut dire que cette comédie, imitée des Adelphes de Térence et d'un conte italien, ouvre la série des chefs-d'œuvre de Molière. Ce fut aussi cette année que *les Fâcheux*, dont l'idée première paraît empruntée à la neuvième satire d'Horace, et peut-être à un canevas italien intitulé *gli Interrompimenti di Pantalone*, furent représentés à la célèbre fête que Fouquet donna au roi dans ses jardins de Vaux. Enfin, au mois de décembre, il fit jouer *l'Ecole des femmes*, en partie imitée d'une nouvelle de Scarron, intitulée *la Précaution inutile*. Quelques salons seulement contestèrent le mérite de cette comédie. — 1663. *La Critique de l'Ecole des femmes*, modèle précieux de discussion littéraire sous une forme alors entièrement nouvelle; *l'Impromptu de Versailles*, dans lequel Molière dut se défendre contre les attaques de ses ennemis, surtout du poëte Boursaut et des comédiens de l'hôtel de Bourgogne. Cette année, le roi accorda à Molière une pension de 1000 livres. — 1664. *La Princesse d'Elide*. Le premier acte et les premières scènes du second acte sont en vers; le reste en prose. Cette pièce, imitée d'une comédie espagnole de Moreto, *el Desden con el Desden* (Dédain pour Dédain), fut représentée à Versailles dans les célèbres fêtes connues sous le nom de *Plaisirs de l'Ile enchantée*. *Le Mariage forcé*, d'abord représenté au Louvre en trois actes avec des entrées de ballet et des chants, sous le titre de *Ballet du roi*, ensuite réduit en un acte. Un passage de Rabelais et une farce italienne, *Arlequin faux brave*, ont donné à Molière le motif et l'intrigue de cette comédie. — 1665. *Don Juan*, ou *le Festin de Pierre*, imité d'une comédie espagnole intitulée *el Bourbabor de Sevilla y Combidado de piedra* (le Trompeur de Séville et le Convié de pierre). Thomas Corneille a traduit *Don Juan* en vers avec fidélité et avec bonheur, et c'est cette traduction que l'on préfère jouer. *L'Amour médecin*, composé sous la forme d'une comédie-ballet, imité de *il Medico volante*, du *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, et du *Phormion*, de Térence. — 1666. *Le Misanthrope*. Il est démontré par des recherches faites sur les registres de la Comédie-Française que ce qu'on a écrit sur la froideur avec laquelle ce chef-d'œuvre aurait été accueilli par le public est très exagéré. *Le Misanthrope* eut dans sa nouveauté vingt et une représentations, ce qui est considérable pour ce temps. *Le Médecin malgré lui*, ou *le Fagotier*, imité d'un ancien fabliau : *le vilain Mire*. *Mélicerte*, tiré de l'histoire de Timarète et de Sésostris, et *la Pastorale comique*.— 1667. *Le Sicilien*, ou *l'Amour peintre*. *Tartufe*, dont les trois premiers actes avaient été représentés à Versailles en 1664. On avait depuis joué cette comédie entière sur des théâtres particuliers; elle n'eut cette année (1667) qu'une seule représentation sous le titre de *l'Imposteur*. Défendue le lendemain, elle ne reparut qu'en 1669.— 1668. *Amphytrion*, imité de Plaute. *Georges Dandin*, imité en partie d'un fabliau et d'un conte italien. *L'Avare*, imité de Plaute. — 1669. *Monsieur de Pourceaugnac*. — 1670. *Les Amants magnifiques*, dont le plan rappelle celui de *Don Sanche*. *Le Bourgeois gentilhomme*. — 1671. *Les Fourberies de Scapin*, imitées du *Phormion* de Térence. *Psyché*, tragi-comédie, composée en collaboration avec Pierre Corneille et Quinault. — 1672. *Les Femmes savantes*, où Molière poursuivit sur un ton plus élevé la satire commencée dans *les Précieuses ridicules*. *La Comtesse d'Escarbagnas*. — 1673. *Le Malade imaginaire*.

La fécondité de Molière est surtout remarquable si l'on considère qu'il était en même temps directeur, acteur, et qu'il remplissait tous ses devoirs de valet de chambre, tapissier du roi. On imagine, en général, qu'il n'était qu'un médiocre comédien. Sa gloire comme auteur est sans doute d'un beaucoup plus grand prix pour la postérité que les applaudissements qu'il a pu mériter seulement comme acteur. Cependant, pour apprécier entièrement ce que lui doit l'art du théâtre en France, il est nécessaire de se faire une idée de la part qu'il a prise dans la mise en scène et dans l'exécution pratique de la comédie. Les rôles que Molière a joués lui-même dans ses pièces sont Mascarille dans *l'Etourdi;* Albert dans *le Dépit amoureux;* Mascarille dans *les Précieuses ridicules;* le rôle de *Sganarelle;* le rôle de *Don Garcie;* Sganarelle dans *l'Ecole des maris;* Eraste dans *les Fâcheux;* Arnolphe dans *l'École des femmes;* Molière et un marquis ridicule dans *l'Impromptu de Versailles;* Lyciscas et Moron dans *la Princesse d'Elide;* Sganarelle dans *le Mariage forcé*, dans *le*

Festin de Pierre et dans *l'Amour médecin;* Alceste dans *le Misanthrope;* Sganarelle dans *le Médecin malgré lui;* Lycarsis dans *Mélicerte;* don Pèdre dans *le Sicilien;* Orgon dans *le Tartufe;* Sosie dans *Amphitryon;* Georges Dandin; Harpagon dans *l'Avare;* le rôle de *Monsieur de Pourceaugnac;* Clitidas dans *les Amants magnifiques;* Jourdain dans *le Bourgeois gentilhomme;* Scapin dans *les Fourberies;* Chrysalde dans *les Femmes savantes;* et Argan dans *le Malade imaginaire.*

Ainsi que tous les acteurs de son temps, Molière avait d'abord joué à la fois dans la tragédie et dans la comédie; mais il renonça aux rôles du genre sérieux après le revers de *Don Garcie de Navarre.* Ses contemporains témoignent qu'il était excellent acteur. En qualité de directeur, il réussit à introduire des réformes importantes dans le jeu, et à mettre en honneur le débit naturel. « Molière, dit Furetière, savait bien faire jouer ses comédies. » Lagrange, l'un des meilleurs acteurs de sa troupe, insiste sur l'agrément tout particulier qu'il donnait à ses pièces par la justesse qui accompagnait le jeu des acteurs. Il dit expressément : « Un coup d'œil, un pas, un geste, tout y était observé avec une exactitude qui avait été inconnue jusque là sur les théâtres de Paris. » On sait qu'il rendit également de grands services à la tragédie. De même qu'il protégea et dirigea les premiers essais de Racine, de même il devina Baron, le mit dès ses débuts en dehors de la routine, et l'enhardit à commencer dans la représentation des personnages du genre sérieux une ère nouvelle. Baron, élève de Molière, est le chef de la véritable école des tragédiens en France. Que l'on considère donc Molière comme auteur, comme acteur, ou comme directeur, on le voit exercer en tous sens sur le théâtre une influence puissante et durable, à laquelle nulle autre ne saurait être comparée. En vouant sa vie entière et toutes ses facultés à l'art où l'avaient entraîné dès son enfance son puissant désir et la voix secrète de son génie, en persévérant dans sa triple fonction et sa triple activité jusqu'à sa dernière heure, on peut dire qu'il a réalisé l'idéal de l'artiste dramatique.

Indépendamment des comédies que nous avons citées, Molière a composé un poëme : *la Gloire du Val-de-Grâce*, où il célèbre son ami Mignard. Il avait aussi tracé différents plans de pièces et des fragments de scènes qui ont été perdus après la mort de Lagrange, auquel tous ses manuscrits avaient été confiés.

Le jugement unanime des plus grands écrivains s'accorde avec le sentiment public pour assigner à Molière dans les lettres l'un des rangs les plus élevés où jamais aucun auteur soit parvenu. Corneille, Boileau, La Fontaine, étaient ses amis et ses admirateurs. L'Académie, après la représentation des *Femmes savantes*, avait songé à l'admettre parmi ses membres; mais sa profession de comédien fit naître des scrupules. Plus d'un siècle après sa mort, en 1778, les académiciens placèrent son buste au nombre de ceux de leurs devanciers, et inscrivirent sur le socle ce vers de Saurin :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

Les auteurs qui ont longuement raconté la vie privée de Molière ont admis beaucoup d'anecdotes; quelques unes servent à peindre et à faire aimer son caractère, mais la plupart sont ou sans intérêt ou controuvées. Elles se trouvent toutes réunies dans Grimarest et dans Brossette. Voici les faits biographiques les plus essentiels qu'il nous reste à indiquer.

Molière épousa, le 14 février 1662, Armande Béjart, sœur d'une comédienne de sa troupe. De ce mariage, qui, par suite de la légèreté de sa femme, ne fut pas heureux pour lui, il eut trois enfants, deux garçons, dont l'un fut le filleul de Louis XIV et de Henriette d'Angleterre, et l'autre le filleul de Boileau Puimaurin, frère de Despréaux, et de mademoiselle Mignard, fille du peintre. Ces deux enfants moururent en bas âge. La fille seule survécut à son père : elle était spirituelle, bonne musicienne, peu jolie. Elle épousa, vers 1685, un gentilhomme, M. Rachel de Montalant, et vécut honnêtement avec lui à Argenteuil.

Molière est mort, le 17 février 1673, dans une maison qu'il habitait rue de Richelieu (1). Sa poitrine était depuis longtemps attaquée. Une convulsion l'avait pris après une représentation du *Malade imaginaire.* On le transporta chez lui, et il expira secouru par deux religieuses qui étaient venues pour quêter à Paris pendant le carême, et auxquelles il donnait l'hospitalité. Il était âgé de cinquante et un ans. On l'enterra au cimetière Saint-Joseph, rue Montmartre, le 21 février.

En 1773, Le Kain avait proposé, mais sans succès, d'élever un monument à Molière.

Le 6 juillet 1792, les administrateurs d'une section du quartier Montmartre ordonnèrent que les restes de Molière fussent exhumés pour être déposés dans un monument. Malheureusement on procéda à cette exhumation si précipitamment, qu'il est douteux qu'on ait recueilli les véritables dépouilles mortelles de l'illustre auteur.

Pendant sept années ces restes furent laissés à l'abandon. Après ce délai, M. Alexandre Lenoir obtint l'autorisation de les faire transférer au Musée des Petits-Augustins, le 7 mai 1799.

Quand les monuments de ce musée furent dispersés, les restes qu'on supposait être ceux de Molière furent transportés au cimetière de l'Est avec le tombeau en pierre qui avait été élevé aux Petits-Augustins. (Voyez ce tombeau, 1833, p. 24.)

En 1818, en 1829 et en 1836, on annonça des projets de souscription pour ériger un monument national à l'auteur du *Misanthrope.* Mais ces projets n'eurent pas de suite; cependant ils avaient été généralement approuvés, et ils préoccupaient les admirateurs les plus zélés de Molière.

« Dès lors, a dit M. Henri Boulay de la Meurthe dans son » rapport au conseil municipal de Paris (2), il ne manqua » plus qu'une occasion favorable à cette pensée pour qu'elle » se réalisât.

» Cette occasion ne tarda pas à s'offrir.

» Le mérite de l'avoir signalée appartient à M. Regnier, » un des sociétaires de la Comédie française, lequel, dans » les premiers jours de mars 1838, demanda à M. le préfet » de la Seine que la fontaine à construire au coin des rues » Traversière et de Richelieu fût consacrée à Molière, et » proposa qu'une statue lui fût érigée en cet endroit par » souscription.

» M. le préfet ayant accueilli cette proposition avec joie et » promis de la soumettre au conseil municipal, M. Regnier » en fit part au comité d'administration du Théâtre-Fran- » çais, qui s'empressa de s'associer à une initiative prise » avec tant d'à-propos.

» Nous approuvons sans réserve, ajoutait le rapporteur, » le choix de l'emplacement de cette fontaine monumentale. » En face de la maison où mourut Molière, non loin de celle » où il naquit et de celles où il demeura, dans le voisinage » du lieu où était situé le théâtre sur lequel il exerçait sa pro- » fession, et près de celui où ses chefs-d'œuvre sont encore » représentés chaque jour, ce monument va s'élever dans » des lieux tout pleins des souvenirs du grand homme au- » quel il sera consacré. »

Une commission de souscription fut aussitôt formée, et ne tarda pas à recueillir une somme qui, réunie aux fonds déjà votés par le conseil municipal pour la reconstruction de la fontaine, s'éleva à 111 000 francs.

(1) Vis-à-vis la rue Traversière. Cette maison du passage Hulot porte aujourd'hui le n° 34.

(2) Séance du 31 juin 1839.

Le plan du monument proposé par M. Visconti, architecte, a été adopté par le conseil municipal de Paris.

C'est ce monument que notre gravure représente. La statue de Molière en bronze, plus grande que nature, assise, dans l'attitude de la méditation, est portée sur un piédestal demi-circulaire, contre lequel sont appuyées deux autres statues, représentant les deux genres de la comédie, l'un gai, l'autre sérieux. Dans les soubassements, des mascarons jettent de l'eau dans un bassin occupant la base du monument.

Le modèle de la statue principale est de M. Seurre aîné. M. Pradier est l'auteur des deux autres statues.

Pour *paraître* quelque chose, il faut *être* quelque chose.
Lettre de Beethoven *à Bettina.*

Qui nous révélera où les hommes ne pourront plus rien apprendre ? Bacon.

ILE DE LUÇON.

MANILLE (*).

L'île de Luçon renferme plus d'un million d'habitants. Les Tagalitz, peuple indigène, sont habiles cavaliers, braves, gais et spirituels, mais passionnés et vindicatifs comme les Malais, auxquels ils ont emprunté leur langue. Dans l'intérieur de l'île, les femmes ont en général les traits plus agréables que celles de Manille ; la délicatesse et l'ingénuité distinguent leur manière d'être, et quoique leur teint soit cuivré, elles ont cependant des couleurs. Mais leur coutume de fumer et de mâcher du bétel ne peut que déplaire aux Européens.

Les cigares dont se servent les femmes du peuple à Manille ont un pouce et demi d'épaisseur sur sept à huit pouces de longueur : chacun de ces gigantesques cigares dure un mois ou six semaines. Les femmes des classes élevées font usage d'une feuille de tabac roulée dans du papier ou dans une paille de riz. Les dames espagnoles nées dans l'île se conforment aux mœurs des indigènes. Au *Chemin-Tournant*, promenade à la mode de Manille, il est très ordinaire de voir de jeunes dames, élégamment mises, fumer dans leurs équipages découverts, tandis qu'un domestique, debout sur le marche-pied, tient à la main une mèche allumée.

Les métis, issus d'unions entre les Espagnols ou les Chinois et des femmes du pays, forment la classe la plus nombreuse et la plus riche de Manille. Les hommes sont fiers, jaloux, impérieux, et surtout profondément humiliés de ne pas être au niveau des Espagnols, leurs maîtres, et dont ils descendent pour la plupart.

Les habitants de l'île de Luçon, et généralement tous





(Costumes de Manille.)

ceux des Philippines, sont d'habiles pêcheurs; ils pêchent le menu poisson avec un filet quadrangulaire, semblable à celui que nous appelons échiquier ; la perche qui sert de levier est attachée au mât du radeau. On se sert aussi de ces filets en Chine : mais ils y sont d'une plus grande dimension ; les mâts et leviers en sont scellés dans les rochers du rivage ; on les descend et on les lève au moyen de cabestans.

(*) Extrait de l'ouvrage intitulé : *Sept années en Chine*, par Pierre Dodel, traduit du russe par le prince Emmanuel Galitzin.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHARLES MAGIUS.



(Dessin composé d'après le livre de Magius. — Portrait de Magius. — Portrait du fils de Magius. — Figure allégorique de la captivité. — Magius reçu chevalier du Saint-Sépulcre, à Jérusalem. — Magius esclave. — Vue de Scio. — Retour de Magius à Venise.)

On conserve dans le cabinet des estampes, à la Bibliothèque royale, un précieux petit ouvrage in-quarto, qui a pour titre : « Description historique des voyages et des aven» tures de Charles Magius, noble vénitien. » C'est une suite de quatre feuilles et demie de vélin, formant dix-huit pages toutes couvertes de charmantes miniatures dues à d'habiles artistes vénitiens du seizième siècle. Il y a beaucoup de poésie et de caprice dans l'exécution de ces fines et délicates peintures, qui sont comme les Mémoires figurés du noble Magius. Quelques unes des compositions couvrent une page entière ; la plus grande occupe deux pages : plus souvent une seule page contient dix et onze compositions. Si peu que l'on ait de goût pour l'art, l'histoire et l'étude des vieilles mœurs, on passe une heure délicieuse à parcourir ce charmant recueil, unique peut-être en son genre.

Charles Magius avait été chargé par le gouvernement vénitien de visiter les places de l'île de Chypre menacées par les Turcs, de les fortifier et de les approvisionner. Quand il eut rempli cette mission, il se rendit près du pape afin de solliciter son secours. Ensuite il retourna à l'île de Chypre, rassembla ses forces dans Famagouste, et se défendit vaillamment. Mais la fortune trahit son courage : la ville fut prise d'assaut, les soldats chrétiens furent tués ou enchaînés, et Magius lui-même se vit réduit en esclavage. Les Infidèles n'eurent aucun égard pour son rang élevé ; on le vendit à vil prix, et deux maîtres qu'il eut successivement l'employèrent aux travaux les plus pénibles : il eut beaucoup à souffrir. Des marchands chrétiens l'achetèrent, et ne le traitèrent point avec plus de pitié. Après bien des traverses, il sortit enfin d'esclavage et rentra dans sa patrie. Ce fut sept années après ce retour qu'il résolut de faire peindre les événements de sa vie. Il confia ce soin à des artistes en renom : l'école de Venise était alors dans toute sa splendeur. On peut regretter qu'une idée semblable n'ait pas été plus commune, ou du moins qu'il ne soit point parvenu jusqu'à nous un plus grand nombre de ces relations biographiques en peinture (1). La plume de l'historien le plus fidèle ne peut pas représenter aussi vivement que le pinceau les habitudes, les mœurs, les costumes, toute la physionomie extérieure d'une époque : les peintures transportent au milieu même des générations qu'elles réfléchissent comme un miroir. Il semble que l'on voie, à travers une fenêtre, les hommes se mouvoir au naturel ; le passé devient tout-à-fait présent.

La première miniature du livre de Magius est un fronton emblématique.

La seconde et la troisième figurent l'arbre généalogique et les armes de la famille Magius.

La quatrième est un portrait de Magius dans sa virilité.

La cinquième est un chef-d'œuvre que l'on attribue à Paul Véronèse (2) : elle représente le fils de Magius à l'âge de sept ans.

Le sixième tableau est un vaste plan de l'île de Chypre. Les places fortes sont tracées avec une vigoureuse exactitude sur un fond de paysage verdoyant et accidenté. Le soleil darde ses rayons d'or sur l'île ; mais en même temps des vents noirs et furieux descendent de tous les points du ciel et soufflent avec des joues formidables : c'est l'annonce des dangers qui vont fondre sur Chypre.

Les huit tableaux suivants sont composés d'après un même plan. Au centre est une grande figure de femme allégorique ; alentour sont dix petits cadres : chacun d'eux est un petit tableau complet.

La figure allégorique de la septième miniature est une personnification de la Pouille ; les petits cadres représentent différentes parties de Venise, et Zante, Candie, etc. Le vaisseau qui porte Magius met à la voile, vogue sur les mers, aborde ; on le suit, on voyage avec le héros.

Huitième tableau : figure allégorique, l'Egypte ; alentour, des vues d'Alexandrie, du Caire, de Corfou.

Neuvième tableau : au centre, l'ancienne Rome figurée ; des vues de Rome, de Florence, Bologne, Ferrare, du cap d'Istrie, etc. A Rome, Magius paraît au milieu du conclave, et harangue le pape.

Dixième tableau : la Syrie personnifiée ; vues de Famagouste, Tripoli, Milo, etc.

Onzième tableau : allégorie, la Dévotion. Le vaisseau de Magius est battu par une furieuse tempête ; il échappe, parcourt diverses contrées, aborde au port de Simiso. Là nous voyons Magius et ses compagnons faisant leur entrée dans la ville montés sur des ânes : les infidèles ne permettaient pas aux chrétiens d'entrer dans leurs villes montés sur des chevaux. Plus loin, Magius et sa suite, en habits de pèlerins, arrivent à Jérusalem ; ils sont reçus chevaliers du Saint-Sépulcre, dans le sanctuaire. Tous les détails de cette page sont extrêmement curieux.

Douzième tableau : une femme figure les vertus de Magius, la franchise, la candeur, la sincérité et la fidélité. A cette page commence la représentation des mésaventures de Magius. Famagouste est prise d'assaut et mise à sac. Magius est lié, garrotté, mené devant un pacha qui le fait dépouiller de ses vêtements pour mieux juger de sa force physique. On lui impose de rudes travaux. Il conduit un âne chargé de hardes ; et comme il a peine à marcher, son maître, irrité de sa lenteur, lui assène des coups de bâton. Pendant cette correction, un soldat vole les hardes. En un autre endroit, Magius, épuisé de fatigue, tombe à terre : son maître, à l'aide d'un nerf de bœuf, le force à se relever.

Treizième tableau : allégorie, femme exprimant la confiance en Dieu et la reconnaissance ; vues du port de Rhodes, de l'île de Scio, etc. Dans un petit port on voit deux petits vaisseaux turcs embrasés : c'est une jeune et belle chrétienne qui, préférant la mort à l'esclavage chez les Turcs, a mis le feu à ces vaisseaux.

Quatorzième tableau : allégorie, la résignation courageuse : vues de Mycènes, de l'île de Vatica, etc. Magius arrive au terme de ses malheurs. Il aborde enfin à l'office de la Santé de Venise. Son vieux père, averti, sort de son palais, va au devant de lui, et l'embrasse avec transport. Un des petits cadres offre une jolie vue de la place Saint-Marc.

Le quinzième tableau est d'une page entière : il représente le sénat de Venise assemblé ; le doge, vêtu splendidement, est assis sur son trône ; treize sénateurs en robe rouge sont à ses côtés ; Magius debout raconte ce qui lui est arrivé depuis qu'il a quitté sa patrie. Cette scène se passe en 1571, l'année de la glorieuse victoire de Lépante.

Le seizième tableau remplit deux pages et surpasse en beauté tous ceux qui précèdent. D'après la tradition, l'auteur est celui qui a peint le jeune Magius : c'est Paul Véronèse ; on le croit sans peine : la composition, l'expression des figures, les détails, tout y est admirable. Dans un beau jardin, Magius, conduit par son père et accompagné par son fils, s'avance vers ses beaux-frères et ses belles-sœurs pour se réconcilier avec eux. Quelle a été la cause de leur désunion ? Il faut la deviner : l'intérêt peut-être. D'après ce qui se passe habituellement, il y a beaucoup de chances pour que de toutes les suppositions, celle-là soit la plus fondée. On avait cru sans doute Magius tué à Famagouste ou mort en esclavage : son retour a trompé d'avides espérances. Quoi qu'il en soit, on s'embrasse, on se pardonne, tout est oublié ou paraît l'être. A gauche, sur le second plan, plusieurs degrés mènent à une belle salle de festin : c'est un riche pavillon dont le toit élégant est supporté par des colonnes : entre les colonnes point de murailles ; le jour et l'air y pénètrent en liberté. Les coupes d'or et de cristal

(1) Nos lecteurs se souviennent que nous avons déjà décrit ailleurs la biographie peinte d'un Allemand du seizième siècle. — Voy. 1841, p. 325.

(2) Paul Véronèse est mort en 1588. Les miniatures ont dû être exécutées environ dix ans avant cette époque.

circulent parmi les convives : la délicatesse vénitienne a des mets plus raffinés que le veau gras de la parabole. La famille est tout à la joie et au plaisir. Au fond s'élève la maison de campagne du père. Des perspectives en diverses directions découvrent au loin de charmants paysages. Sans doute on est aux bords de la Brenta : c'est là que les nobles vénitiens ont leurs palais d'été. Une tête sourit au milieu des festons qui encadrent le tableau. Une pluie de fleurs tombe des cieux sur la maison paternelle. Le bonheur, la paix, respirent dans toute cette belle peinture : on est entraîné, ravi par la fantaisie du peintre, et sous le regard qui ne se lasse point, le vélin prend la dimension d'une vaste toile : cette composition suffirait pour donner à l'ouvrage un prix inestimable.

Le dix-septième et dernier tableau est un acte religieux. Magius et son fils sont à genoux : un ange leur montre un spectacle éclatant ; les gloires du paradis se déroulent dans l'espace ; au milieu d'une enceinte fortifiée, Jésus-Christ apparaît au milieu d'un cortége de saints et de saintes agitant de vertes palmes ; au-dessus, au ciel, on voit trois cercles lumineux dans lesquels sont les trônes, les dominations, les anges, les archanges, etc.

On paraît ignorer à quelle époque cette œuvre si poétique et si amusante est venue de Venise en France. On sait seulement qu'avant d'appartenir à la Bibliothèque royale, elle avait fait partie de la bibliothèque du duc de La Vallière, et antérieurement de celle de Guyon de Sardière.

Beaucoup de mécomptes et d'amertumes sont épargnés à celui dont la pensée se porte naturellement sur ce qu'il doit aux autres plutôt que sur ce qu'il a le droit d'en attendre.

Madame GUIZOT.

LA WALHALLA.

(Voy. 1836, p. 335.)

La Walhalla, dont nous avons annoncé la fondation et donné une perspective lointaine en 1836, a été inaugurée en grande pompe le 18 octobre 1842, douze ans, jour pour jour, après la pose de la première pierre. A ces deux solennités présidait le roi Louis de Bavière, qui avait conçu, dès 1807, cette idée d'ériger un monument à toutes les gloires de la patrie allemande.

La Walhalla s'élève sur une hauteur assez escarpée, près du bourg de Donaustauf, au centre de la Bavière, vers l'ancienne frontière de la Germanie et de l'Empire romain, à environ huit kilomètres de Ratisbonne, et vis-à-vis des vénérables ruines du château de Stauf, qui fut jadis le théâtre de nombreux combats, notamment dans la guerre de Trente ans.

Le soubassement du temple a 69 mètres de saillie; sa largeur au mur polygone est de 96 mètres sur 146 mètres de longueur du sud au nord, et sur 43 mètres de hauteur du pied de la première terrasse jusqu'à la marche de la base. La hauteur de tout l'édifice de la Walhalla, y compris le temple, est de 66 mètres ; le temple même, en y comprenant la marche de la base, a 77 mètres de long, 36 mètres de large et 21 mètres de haut jusqu'au faîte. Le temple, comme partie principale de l'édifice, couronne le plateau de la montagne et le soubassement. Ses murailles, percées seulement en deux endroits, au sud et au nord, sont faites de blocs de marbre disposés en couches horizontales et toutes régulières.

On entre dans l'intérieur de la Walhalla par une porte magnifique, dont les vantaux gigantesques sont garnis d'airain au-dehors et lambrissés en érable au-dedans. Chacun des deux battants pèse 42 quintaux. La longueur de l'intérieur du temple, avec l'opisthodome, est de 56 mètres, la largeur de 16 mètres, la plus grande hauteur de 14 à 15 mètres. Les ornements intérieurs sont dans le style ionique.

Le pavé du temple, en dalles de marbre de couleurs différentes, est un chef-d'œuvre de mosaïque. Le plafond suit l'inclinaison du toit; il est en plaques de métal polies et dorées. Le fond des caissons est en bleu d'azur, avec des étoiles d'or blanc ou de platine, ainsi que les rosettes, les têtes de vis et les pommes de pin; tandis que les saillies des caissons sont dorées et ornées de rinceaux colorés. Dans les pignons triangulaires qui portent le faîtage du toit, on a placé des figures de la mythologie et de l'histoire héroïque du Nord. Ces figures en métal sont en partie blanches, en partie dorées. Des vitres de glace sont ménagées dans la toiture.

Dans la longueur du temple, des espèces d'avant-corps placés les uns en regard des autres, rompent la monotonie de la ligne droite ; détachés du mur, ils sont formés de deux pilastres saillants de marbre rouge d'Adnet, semblable à l'antique marbre africain. Ces pilastres supportent un architrave avec son entablement, et, en second ordre, deux statues de cariatides sur lesquelles repose le plafond. Dans les retraites entre les pilastres sont placés des bustes, et de distance en distance six statues de femmes ailées, des *Walkyries*, appartenant par le style aux *Victoires* de l'olympe grec, mais vêtues à la mode de la vieille Germanie, comme devaient l'être ces vierges belliqueuses de la mythologie germanique, dont le devoir était d'enlever les héros tombés sur le champ de bataille et de les introduire dans la Walhalla, l'Elysée scandinave. Elles portent des couronnes qu'elles semblent offrir au patriotisme et au génie. Ces statues, en marbre de Carrare, sont dues au ciseau du sculpteur Rauch.

Au fond du temple, un espace réservé et répondant à l'*opisthodome* des temples grecs, forme dans le bas une enceinte décorée de six colonnes ioniques de 8 mètres d'élévation, et dans le haut un grand balcon ouvert sur le temple et soutenu par des cariatides représentant également des Walkyries. De ce balcon, destiné à servir d'orchestre dans les fêtes de consécration célébrées à la Walhalla, part une galerie étroite qui circule des deux côtés longs du temple, et forme, par ses saillies, des espèces de loges au dessus des pilastres du rez-de-chaussée : les balustrades de ces loges sont surmontées de Walkyries cariatides placées deux à deux. Ces statues, au nombre de quatorze, monolithes de marbre du Danube, de 3m,492, sont toutes l'œuvre du célèbre sculpteur de Munich, L. Schwanthaler. Le mélange des couleurs employées dans leur costume produit un effet original : le nu est couleur d'ivoire ; la chevelure, longue et pendante, d'un blond brunâtre; la peau d'ours tout or ; la tunique de dessus violet-clair, la tunique de dessous blanche ; le tout avec des garnitures peintes et dorées.

Six siéges et huit candélabres de marbre complètent la décoration de la Walhalla. Les murs sur lesquels se détachent les bustes de marbre blanc sont entièrement revêtus de marbres colorés, assortis avec un goût exquis. A l'exception de ces bustes et de la frise en marbre blanc, qui règne dans le haut du mur, tout resplendit de l'éclat de l'or et des couleurs.

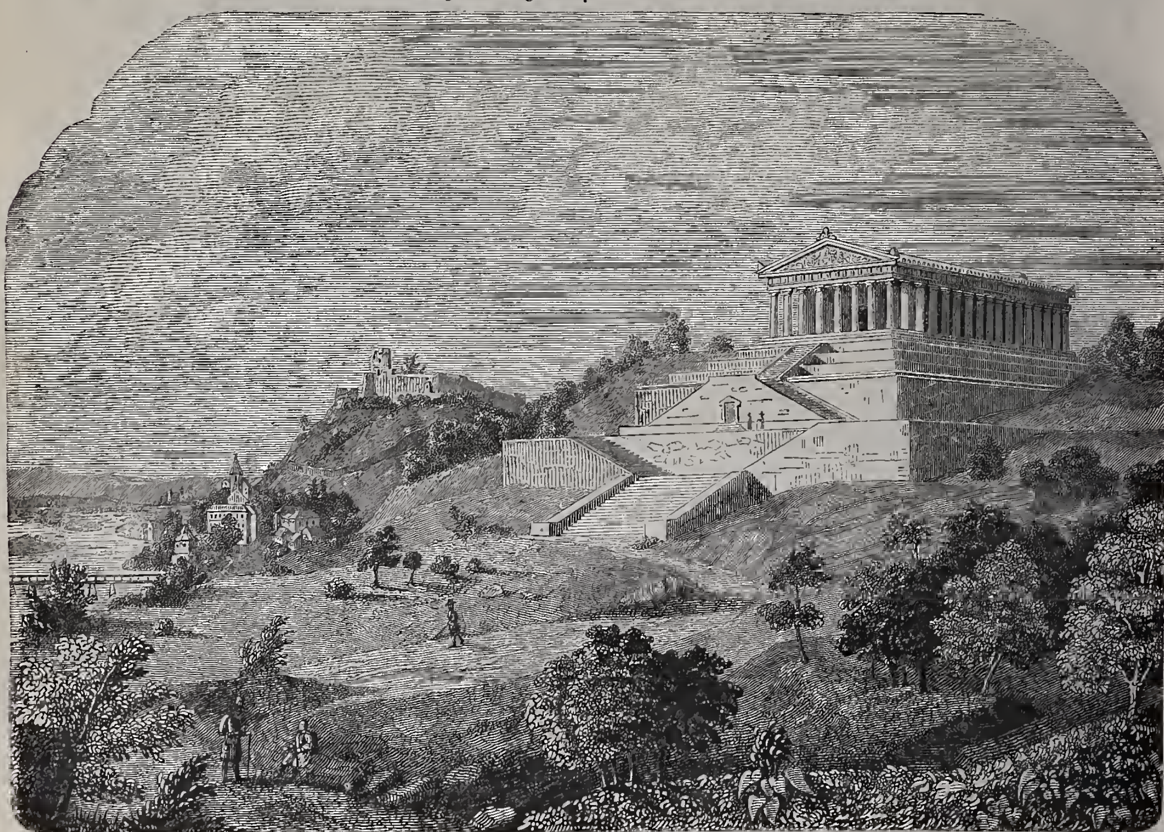
Les frontons des deux façades du temple, œuvre de Schwanthaler, sont composés l'un et l'autre de quinze statues de ronde bosse en marbre blanc de Schlanders, dans le Tyrol. Le groupe méridional, vers le Danube, représente au milieu la Germanie, ayant à la droite l'Autriche avec Mayence, la Bavière avec Landau, le Wurtemberg avec un jeune homme assis figurant les petits Etats de la confédération; à la gauche la Prusse avec Cologne, le Hanovre avec Luxembourg, la Hesse et la Saxe. Aux coins du fronton sont appuyés sur leurs urnes les fleuves limitrophes,

le Rhin et la Moselle. Le groupe du fronton septentrional représente la bataille dans laquelle Arminius (Hermann) défit les Romains et sauva l'indépendance des peuples germains.

A l'intérieur de la Walhalla, la frise, exécutée par Martin Wagner, et qui règne autour du temple dans une longueur totale de plus de 97 mètres sur une hauteur de 1 mètre 137 millimètres, est divisée en huit sections correspondant à huit époques de l'ancienne histoire germanique.

Les bustes des grands hommes admis aux honneurs de ce Panthéon germanique, et dont le nombre s'élève en ce moment à 96, tous en forme d'hermès et de dimension à peu près égale, sont distribués sur deux rangs le long des quatre parois, les uns sur une espèce de socle continu détaché du mur, les autres au-dessus sur autant de consoles isolées. En plusieurs endroits, il se trouve encore un troisième rang de ces bustes au nombre de trois, disposition qui pourra se compléter dans toute l'étendue du monument, à mesure que des illustrations nouvelles viendront y prendre place.

A l'égard de beaucoup de personnages, on manquait de modèles certains : on a suppléé à l'absence de leurs bustes par des inscriptions. C'est dans la partie supérieure du temple qu'ont été distribués les cartels qui contiennent les grands noms de l'histoire allemande en lettres de bronze doré sur un fond de marbre blanc.



(La Walhalla. — Vue extérieure.)

Voici l'ordre et la disposition des *Inscriptions* (ou Tables de mémoire) et des *Bustes* qui décorent la grande salle de la Walhalla.

CÔTÉ DU MIDI, OU FACE MÉRIDIONALE (1).

Inscriptions. — *Première rangée* (à la droite de la porte d'entrée). Hermann (Arminius), vainqueur des Romains, 21 ap. J.-C. Marobod, chef des Marcomans, 40. Velléda, prophétesse, 65. — (A la gauche de la porte d'entrée). Egbert Ier, roi d'Angleterre, 810. Charlemagne, empereur, 814. Eginhard, historien, 839. — *Deuxième rangée* (à droite). Rhabanus Maurus (Rhaban Maur), archevêque de Mayence et savant, 856. Arnolphe (Arnoul), empereur, 900. Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre, 900. — (A gauche). Guillaume de Cologne, peintre, 1388. Adrien de Bubenberg, défenseur de Morat, 1479. Pierre Henlein (ou Hele), inventeur des montres, 1540.

Bustes. — *Première rangée* (à la droite de la porte d'entrée). Henri l'Oiseleur, empereur d'Allemagne, 936. Othon Ier le Grand, 973. Conrad-le-Salique, empereur, 1039. — (A la gauche). Albert de Haller, médecin, poëte, savant, 1777. Antoine-Raphaël Mengs, peintre, 1779. Marie-Thérèse, impératrice et reine, 1780. — *Deuxième rangée* (à droite). Gotthold-Ephraïm Lessing, savant et poëte, 1781. Frédéric l'Unique, roi de Prusse, 1786.

CÔTÉ DE L'OUEST, OU MUR OCCIDENTAL.

Inscriptions. — *Première rangée.* Claudius Civilis, chef (général) des Bataves, 100. Hermanrich, roi des Ostrogoths, 375. Ulphila, évêque, 380. Friediger, chef des Visigoths, 380. Alaric, roi des Visigoths, 412. Athaulf, roi des Visigoths, 415. Théodoric, roi des Visigoths, 451. Horsa,

(1) Sur la face principale, ou du midi, celle qui répond au frontispice du temple, la première rangée des inscriptions, suivant l'ordre chronologique, commence à la droite de la porte d'entrée, dans la partie supérieure, à Hermann, et continue tout autour de la salle jusqu'à Eginhard, à la gauche de la porte; la seconde rangée commence à Rhabanus Maurus, et finit à Pierre Henlein.

De même, la première rangée des bustes commence à Henri l'Oiseleur, à la droite de la porte, et finit, à la gauche, à Marie-Thérèse; la seconde rangée commence à Lessing, et finit à Gœthe.

Comme on vient de l'expliquer, l'ordre chronologique, dans chaque rangée, commence et se termine sur la face méridionale.

La date qui suit le nom de chaque personnage est celle de sa mort.

conquérant de la Grande-Bretagne, 451. Genséric, roi des Vandales, 477. Hengist, conquérant de la Grande-Bretagne, 480. Odoacre, roi des Hérules et des Gépides, 497. Clovis, roi des Francs, 511. — *Deuxième rangée.* Othon l'Illustre, duc de Saxe, 912. Arnolphe Ier, duc de Bavière, 937. Sainte Mathilde, reine d'Allemagne, 968. Roswitha, femme poëte,



(La Walhalla. — Vue intérieure.)

1000. Saint Bernward, évêque de Hildesheim, 1022. Saint Héribert, archevêque de Cologne, 1028. Henri III, empereur, 1056. Lambert d'Aschaffenburg, historien, 1077. Saint Othon, évêque de Bamberg, 1139. Othon, évêque de Freysing et historien, 1158. Sainte Hildegarde, abbesse, 1179. Othon-le-Grand, de Wittelsbach, 1183.

Bustes. — *Première rangée.* Frédéric Ier Barberousse, empereur, 1190. Henri-le-Lion, duc de Saxe et de Bavière, 1195. Frédéric II, empereur, 1250. Rodolphe de Habsbourg, roi d'Allemagne, 1291. Erwin de Steinbach, architecte, 1318. Jean Gutenberg, inventeur de l'imprimerie, 1467 ou 1468. Jean Van Eyk, peintre, 1475. Frédéric-le-Victorieux, électeur palatin, 1476. Jean Müller (Regiomontanus), 1476. Nicolas de Flüe, ermite, 1487. Eberhard-le-Barbu, duc

de Wurtemberg, 1496. Jean Hemling, peintre, 1500. Jean de Dalberg, évêque de Worms, 1503. Jean de Hallwyl, vainqueur de la Bourgogne, 1504. Berthold de Henneberg, électeur de Mayence, 1504. Maximilien Ier, empereur, 1519. Jean de Reuchlin, savant, 1522. François de Sickingen, chevalier, 1523. Ulric de Hutten, chevalier, poëte et savant, 1523. Albert Durer, artiste, 1528. Georges de Freundsberg, général, 1528. Pierre Fischer l'aîné, sculpteur et ciseleur, 1530. Jean Thurmayr, nommé Aventin, historien, 1534. Walther de Plettenberg, grand-maître de Livonie, 1535. Erasme, de Rotterdam, savant, 1536. Théophraste de Hohenheim, médecin, 1541. Nicolas Copernic, astronome, 1543. Jean Holbein, le cadet, peintre, 1554. Charles-Quint, empereur, 1558. Christophe, duc de Wurtemberg, 1568. Gilles Tschudi, historien, 1572. — *Deuxième rangée.* Christophe, chevalier de Gluck, compositeur, 1787. Baron de Loudon, feld-maréchal autrichien, 1790. Wolfgang-Amédée Mozart, compositeur, 1791. Ferdinand, duc de Brunswick, général, 1792. Juste Mœser, avocat de la patrie, 1794. Godefroi-Auguste Burger, poëte, 1794. Catherine II, impératrice de Russie, 1796. Frédéric Gottlob Klopstock, poëte sacré, 1803. Guillaume Heinse, écrivain, 1803. Jean Godefroi de Herder, savant, 1803. Emmanuel Kant, philosophe, 1804. Frédéric de Schiller, poëte, 1805. Joseph Haydn, compositeur, 1809. Jean de Müller, historien, 1809. Christophe-Martin Wieland, poëte, 1813. Scharnhorst, feld-maréchal prussien, 1813. Barclay de Tolli, feld-maréchal russe, 1818. Prince de Blucher, feld-maréchal prussien, 1820. Prince de Schwartzenberg, généralissime des armées allemandes, 1820. Guillaume Herschel, astronome, 1822. Comte Diebitsch Sabalkansky, feld-maréchal russe, 1831. Baron de Stein, ministre de Prusse, 1831. Comte de Gneisenau, feld-maréchal prussien, 1831. Jean-Wolfgang de Goëthe, poëte et savant, 1832.

CÔTÉ DU NORD, OU MUR SEPTENTRIONAL.

Inscriptions. — *Première rangée.* Théodoric-le-Grand, roi des Ostrogoths, 526. Totila, roi des Ostrogoths, 552. — *Deuxième rangée.* Saint Engelbert, archevêque de Cologne, 1225. L'auteur du poëme des Niebelungen.

Bustes. — Guillaume, prince d'Orange, fondateur de la république des Pays-Bas-Unis, 1584. Auguste Ier, électeur de Saxe, 1586.

CÔTÉ DE L'EST, OU MUR ORIENTAL.

Inscriptions. — *Première rangée.* Alboin, roi des Lombards, 573. Théodelinde, reine des Lombards, 626. Saint Emeran, 680. Pepin d'Héristal, duc d'Austrasie, 714. Béda le Vénérable, abbé et historien, 735. Saint Wilibrod, premier évêque d'Utrecht, 739. Charles Martel, duc des Francs, 741. Saint Boniface, archevêque de Mayence, 755. Pepin-le-Bref, roi des Francs, 768. Wittekind, général des Saxons, 800. Paul Warnefried, historien, 800. Alcuin, abbé et savant, 804. — *Deuxième rangée.* Walther de Vogelweide (minnesaenger), poëte, 1230. Sainte Elisabeth, landgrave de Thuringe, 1231. Léopold VII, le Glorieux, duc d'Autriche, 1234. Hermann de Salza, grand-maître de l'ordre Teutonique, 1240. Wolfram d'Eschenbach (minnesaenger), poëte, 1251. L'architecte de la cathédrale de Cologne. Arnold de Thurn, fondateur de la ligue des villes Rhénanes, 1264. Albert-le-Grand, évêque de Ratisbonne, 1280. Walther Furst, Werner Stauffacher, Arnold de Melchthal, les trois hommes du Rutli. Frédéric-le-Beau, d'Autriche, 1330. Brunon de Warendorp, fondateur de la ligue Hanséatique, 1369. Arnold Strutthahn de Winkelried, chevalier et cultivateur d'Unterwald, 1386.

Bustes. — Jules Echter de Mespelbrunn, évêque de Wurtzbourg, 1617. Maurice, prince d'Orange, 1625. Jean Kepler, astronome, 1630. Albert de Wallenstein, duc de Friedland, 1634. Bernard, duc de Saxe-Weimar, 1639. Pierre-Paul Rubens, peintre, 1640. Antoine Van Dyck, peintre, 1641. Hugues Grotius, savant et homme d'Etat, 1645. Maximilien comte de Trautmannsdorf, homme d'Etat, 1650. Maximilien Ier, électeur de Bavière, 1651. Amélie, landgrave de Hesse, 1652. Harpertson Tromp, amiral hollandais, 1653. Pâris Lodron, archevêque de Salzbourg, 1653. François Snyders, peintre d'animaux, 1657. Charles X, roi de Suède, 1660. Jean-Philippe de Schoenborn, électeur de Mayence, 1673. Ernest-le-Pieux, duc de Saxe-Gotha, 1675. Michel Adrien Ruiter, amiral Hollandais, 1676. Othon de Querike, inventeur de la machine pneumatique, 1684. Frédéric-Guillaume de Brandebourg, 1689. Charles V, duc de Lorraine, 1690. Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne, 1702. Louis, margrave de Bade, feld-maréchal d'empire, 1707. Godefroi baron de Leibnitz, philosophe, savant et homme d'Etat, 1716. Hermann Boerhaave, médecin, 1732. Comte Maurice de Saxe, maréchal de France, 1750. Frédéric Haendel, compositeur, 1753. Nicolas comte de Zinzendorf, fondateur de la communauté des frères Hernutes, 1760. Christophe comte de Munk, feld-maréchal russe, 1767. Jean Winkelmann, savant et archéologue, 1768. Guillaume comte de Schaumbourg-Lippe, général portugais, 1777.

Tous les bustes ont été exécutés par les sculpteurs les plus habiles qu'ait possédés l'Allemagne depuis le commencement de notre siècle : Danecker, Horchler, Wolf, Schoepf, Schadow le père, Rauch, Tieck, les deux Schwanthaler, Imhof, Lossow, J. Herrmann, Widemann, Schaller, Bissen, Wredow.

DE L'INFLUENCE DES FEMMES

SUR LA CONVERSATION.

« Dans les sociétés animées par la conversation des femmes, tous les intérêts se placent par la parole entre toutes les frivolités ; la raison la plus solide, l'imagination la plus active y apportent leurs tributs ; les âmes les plus sensibles y versent leurs effusions ; les esprits les plus affinés y apportent leurs délicatesses ; là tous les sujets se prêtent aux conditions que la conversation impose ; les matières les plus abstraites s'y présentent sous des formes sensibles et animées, les plus compliquées avec simplicité, les plus graves et les plus sérieuses avec une certaine familiarité, les plus sèches et les plus froides avec aménité et douceur, les plus épineuses avec dextérité et finesse, toutes réduites à la plus simple expression, toutes riches de substance et surtout nettes de pédanterie et de doctrine.

» Tout cela est nécessaire chez un peuple où les mœurs ont admis les femmes dans la société en parfaite parité avec les hommes. Admises à partager le plaisir de la conversation, elles l'étaient par cela même à en disputer l'empire, et elles ne devaient pas rester en arrière de cette vocation ; et l'empire de la conversation, qui devait leur en assurer un plus étendu, a contribué à étendre le domaine de la conversation elle-même. Elle a embrassé en France toutes les connaissances humaines ; elle a rangé sous ses lois les sciences et les savants ; et dans les occasions où ceux-ci n'ont pu avoir les femmes pour interlocuteurs, ils ont voulu les avoir pour témoins de leurs discussions.

» Les femmes vivant séparées des hommes ont leurs conversations sans doute : c'est pour ces conversations qu'ont été inventés les mots de caquetage, de cailletage, de commérage. Les hommes formant des sociétés séparées de celles des femmes ont leurs conversations aussi : ce sont généralement des dissertations philosophiques chez les Allemands, des discussions politiques, économiques et commerciales chez les Anglais. La pipe, le cigare, la bière, le thé, le vin, mêlent leurs excitations et leurs fumées au faible mouvement des esprits et des imaginations. La conversation

française, commune aux deux moitiés de la société, excitée, modérée, mesurée par les femmes, est seule une conversation nationale, sociale ; c'est, si on peut le dire, la conversation humaine, puisque tout y entre et que tout le monde y prend part. »

Cette intéressante citation vient d'un Mémoire de M. Rœderer sur l'histoire de la société polie en France : imprimé, il y a une dizaine d'années, à un petit nombre d'exemplaires, il n'a pas été mis en vente. Tout imparfait qu'il soit, cet ouvrage est dans une excellente direction. Il n'embrasse malheureusement qu'une période du développement de nos mœurs nationales, car il ne suit cette grande question que de 1600 à 1683; mais comme c'est la période la plus décisive à cet égard, il demeure d'un intérêt général. D'autant plus que dans un temps où cette fleur de politesse, cultivée avec tant de soin et de prédilection par nos pères, considérée avec tant d'admiration et de déférence par les nations étrangères, la jouissance, l'honneur, en un mot, le type caractéristique de la France, semble délaissée et comme menacée de se flétrir par l'oubli des bonnes traditions de la société et l'invasion des mœurs étrangères, tout ce qui peut contribuer à nous rattacher à l'un des principes essentiels des charmes d'autrefois devient un service de premier ordre et en quelque sorte un rappel aux lois de la patrie. Ce n'est que par la politesse que la société familière acquiert tous ses attraits; ce n'est que par la politesse, par conséquent, que les hommes peuvent mettre au jour toutes les causes honnêtes de bien et de plaisir dont ils sont doués les uns à l'égard des autres. Ainsi l'on peut dire que son culte est essentiellement lié au bonheur et à la prospérité des nations, non moins qu'au perfectionnement moral des deux sexes. Aucun sujet n'est donc plus digne de l'attention des hommes sérieux et bien intentionnés, particulièrement à une époque où la société tend à se reconstituer sur de nouvelles bases, et où il lui importe tant de ne rien négliger, du moins quant au fond, de ce qui a fait précédemment la vertu de la noble et fière nation dans laquelle nous sommes nés. C'est ce qui donne tant d'à-propos à la tentative faite par M. Rœderer pour raviver des souvenirs peu ou mal connus, et qui pour ne se rapporter à la politique que par des fils bien déliés et à demi perdus, n'en appartiennent pas moins aux pages les plus valables de l'histoire. Aussi, soit en profitant des recherches et des aperçus de cet écrivain, soit en nous permettant quelques excursions au-delà de ses limites, et çà et là quelques extensions, toujours en recevant l'impulsion de l'excellent esprit qui l'a guidé, tâcherons nous de graver dans ce recueil, par quelques traits historiques, l'idée de la politesse française, et de lui retenir les hommages qui lui sont dus en la montrant éternellement digne du culte des bons esprits et des bons cœurs.

— Les botanistes ont une classe de plantes qu'ils appellent *incompletæ;* on peut dire de même qu'il y a des hommes imparfaits et incomplets : ce sont ceux dont les désirs et les efforts ne sont pas proportionnés à ce qu'ils sont capables de faire et de produire.

— L'homme le plus médiocre peut être complet s'il sait se tenir dans les bornes de sa capacité et de son talent. Mais les plus brillantes qualités de la nature sont obscurcies, effacées et anéanties, si cette juste mesure, nécessaire en tout, vient à manquer. Ce mal se fait souvent sentir dans les temps où nous sommes; car qui pourrait satisfaire aux exigences toujours croissantes d'une époque qui veut que tout se réalise avec la plus grande rapidité?

— Les hommes prudents et actifs qui connaissent leur force et s'en servent avec mesure et circonspection, seuls iront loin dans les affaires du monde. GOETHE.

LE SAGE MALGRÉ LUI.

ANECDOTE ESPAGNOLE.

Comme je descendais la grand'rue de Salamanque, je me jetai tout droit dans un gentilhomme qui venait à ma rencontre, le nez en terre, tandis que j'allais à la sienne, la tête sottement tournée en arrière. Le choc fut rude : le gentilhomme leva le nez, et moi, je retournai la tête. Jugez de ma surprise, quand je reconnus le visage de mon excellent camarade don Luys Cabrère, que je n'avais vu depuis plus de deux ans. Je remarquai d'abord que don Luys, de maigre qu'il avait toujours été, à ma connaissance, avait pris un honnête embonpoint, et, lui secouant cordialement la main, j'allais le complimenter sur cet agréable accroissement de sa personne, *suave incrementum*, comme nous disions à l'Université, lorsque je rencontrai son regard, qui fit aussitôt expirer mes félicitations sur mes lèvres, et me remplit d'un étonnement mêlé d'affliction. Son œil était plein d'une morne langueur et avait perdu tout son éclat, toute sa vivacité; sa prunelle même semblait en avoir singulièrement pâli, et de bleue qu'elle était, avait pris une teinte fade, comparable à la couleur de violettes cuites dans du lait.

Nous demeurions tous les deux immobiles, à nous regarder; enfin, je lui dis très tristement : — Mon cher bachelier, avez-vous donc été malade? — Hélas! répondit-il, plût à Dieu que je le fusse encore, et que le marteau de tous les diables retentît encore dans ma cervelle! — Là-dessus il me prit le bras, et se mit à descendre la rue avec moi, baissant de nouveau le nez vers la terre. Je me taisais par discrétion, n'osant le questionner davantage, et attendant qu'il voulût bien m'expliquer l'énigme de ses premières paroles. Est-ce bien don Luys que je tiens par le bras? me demandai-je à moi-même; don Luys, le plus hardi cavalier, le plus galant *guitarero* de l'Université; don Luys le fort chasseur, don Luys le beau joueur; don Luys, que toute la folle jeunesse aimait parce qu'il avait plus d'esprit que de bon sens, plus de gaieté que de sagesse, plus de cœur que de cervelle : don Luys, enfin, qu'un tout petit grain de folie rendait aimable même pour ses créanciers, et qui voulait un jour se battre avec moi, parce que je refusais de croire aux revenants et aux sorciers, dont lui n'avait jamais songé à mettre en doute l'existence, quoique au fond il s'en souciât autant que des Turcs qui sont en Turquie.

Don Luys s'aperçut à la fin que je rêvais, et il me dit brusquement : — Vous rappelez-vous le conte, qu'on nous faisait à l'Université, de cet Athénien qui allait tous les jours s'asseoir dans l'amphithéâtre désert, et là s'imaginait assister à la représentation des plus belles comédies du monde? — Oui, répondis-je; et, si j'ai bonne mémoire, ses amis firent si bien qu'ils le guérirent de sa chimère, ce dont il se plaignit amèrement, regrettant les belles imaginations de son cerveau malade. — Ah! les misérables! fit don Luys. Et, comme je le regardais avec un redoublement de surprise : — Ecoutez-moi, me dit-il; je crois que vous avez aimé don Luys, et vous le plaindrez.

« Je ressentais depuis longtemps les plus effroyables maux de tête qu'on puisse imaginer : il me semblait que les parois de mon cerveau étaient frappées à coups redoublés par d'invisibles marteaux, tandis qu'au dedans de ma cervelle se tenait un sabbat digne de Satan lui-même : la souffrance était si vive, que mes yeux enflés paraissaient prêts à sortir de leurs orbites, et que mes cheveux se dressaient tout debout sur ma tête. Il y avait dans la maison où je logeais un homme réputé pour savant; on ne parlait de lui qu'à mots couverts, parce qu'il passait pour s'adonner aux sciences occultes, et que souvent on entendait dans son cabinet de travail d'étranges détonations, qu'heu-

reusement le grand inquisiteur n'entendait point. La bonne femme qui me veillait, voyant que je souffrais d'une manière horrible, et que ses signes de croix multipliés ne hâtaient point ma guérison, sans me rien dire, courut chercher l'homme de la magie noire, et me l'amena tout aussitôt. Le personnage s'approcha de mon lit, et me prit le pouls : je ne songeai même pas à retirer la main; et, quoiqu'il fût vêtu avec une bizarrerie qui n'annonçait rien de bon, je le pris pour un médecin, et lui dis que je sentais ma tête toute prête à se fendre. Sur quoi il se prit à rire d'une façon étrange, et se dit à lui-même quelques mots dans une langue que je n'entendais point. Puis, il ordonna à la vieille d'apporter un grand baquet tout plein d'eau tiède. Ce qui fut fait. Alors, il me dit qu'il fallait m'asseoir dans ce baquet, et j'obéis machinalement, ne sachant encore ce qu'il voulait de moi, et espérant toujours qu'il adoucirait la violence de mon mal. A peine fus-je assis, comme il m'avait commandé, il me fit entrer la tête dans un alambic de verre, dont le tube plongeait par l'extrémité dans l'eau du baquet, tandis qu'une ouverture était pratiquée à la partie supérieure, au-dessus de ma tête. Quand le magicien m'eut disposé de la sorte, il jeta dans l'eau du baquet je ne sais quelle drogue mystérieuse, qu'il mêla du bout du doigt, avec je ne sais quelles paroles arabes ou hébraïques, qui venaient à coup sûr de l'enfer, et répandaient dans la chambre (la vieille femme me l'avoua plus tard) une forte odeur de soufre.



(Tiré des Proverbes de Lagniet.)

» Cependant je ressentis tout-à-coup un merveilleux soulagement à mes peines ; il me semblait que tous les démons qui faisaient rage en mon cerveau s'enfuyaient l'un après l'autre : le bruit qui m'ébranlait si fort la tête allait s'affaiblissant, et mes yeux déjà se désenflaient. Je me croyais radicalement guéri, lorsque j'aperçus sortir par l'extrémité inférieure de l'alambic une foule de rats de toutes couleurs qui venaient tomber au fond de mon baquet, comme s'ils avaient été poussés par une grande force. Ils étaient tous si gros et si gras, ils avaient l'air si bien portants et paraissaient d'ailleurs si malheureux de leur subite immersion, que je ne pouvais m'empêcher de les plaindre de tout mon cœur. Je levai les yeux pour demander à mon empirique d'où étaient donc venus tous ces pauvres noyés que dégageait le tube de l'alambic ; mais alors, jugez de ma surprise, de mon effroi même : l'ouverture supérieure de ce vase où j'avais la tête enfermée donnait incessamment passage à toutes sortes de petites figures et images qui semblaient ainsi sortir de mon cerveau ; elles en jaillissaient toutes avec une telle vivacité qu'on les aurait dites ailées ; et, comme elles étaient apparemment plus légères que l'air, elles s'élevaient toujours plus haut jusqu'à ce que je les perdisse de vue. Ce singulier spectacle, qui m'avait causé d'abord une surprise mêlée de crainte, me parut bientôt le plus curieux et le plus charmant que j'eusse vu de ma vie, et je ne pensais plus à en détacher mes regards. Il me semblait, en effet, que toutes ces petites images aériennes étaient pour moi de vieilles connaissances, et que j'aimais de tout mon cœur depuis longtemps ces figurines que je voyais, à ma grande douleur, s'enfuir de mon cerveau. Hélas ! elles s'envolaient, elles s'envolaient sans retour, et allaient, au gré du vent, chercher sans doute quelque tête meilleure que la mienne pour y élire domicile. Ce que c'était au juste que cet essaim fugitif, je ne saurais vous le dire, en vérité : des guitares, des épées, des éventails, des bouquets, des flacons richement ciselés, des dés, des plumes de panaches ; des femmes brunes et blondes, l'œil bleu ou noir, l'air enjoué ou mélancolique, que sais je enfin ? tout ce qui plaît à nos yeux. — Cependant l'homme de la magie tenait lui-même à la main une sorte de vase transparent dans lequel il me semblait voir s'agiter et se débattre un petit animal singulier qui s'élançait sans cesse contre les parois de sa prison, comme s'il eût voulu les briser ; mais toute sa colère demeurait inutile. Le mécréant, qui tenait en sa main le vase, regardait attentivement le petit prisonnier, et cette occupation paraissait le réjouir si fort qu'il riait aux éclats de tout son cœur, et répétait joyeusement : *Animula blandula vagula !* (petite âme folichonne et coureuse). Quand il eut assez examiné l'objet de son hilarité, il me délivra de mon alambic et appliqua l'ouverture du vase qu'il tenait à mon oreille gauche. Je sentis comme un petit chatouillement infiniment doux et agréable, et il me sembla qu'on me rendait une jambe ou un bras qu'on m'avait pris. J'espérais de même que l'alchimiste allait faire rentrer dans mon cerveau tout ce qu'il en avait fait sortir ; mais cet espoir fut trompé : les petites images avaient disparu dans l'air, et les pauvres rats étaient noyés dans le baquet. « Levez-vous, me dit le sorcier, et allez en paix ; désormais, vous n'aurez plus mal à la tête. » Là-dessus il se remit à rire, comme il l'avait déjà fait, et sortit. Je me levai, et je sentis avec effroi un grand vide dans mon cerveau, qui me faisait l'effet d'une vaste chambre démeublée. Depuis ce temps, je suis le plus sage, mais le plus malheureux des hommes, et je regrette chaque jour mes chères sottises qui me tenaient en joie et qui se sont envolées. »

Ce disant, don Luys avait les yeux tout pleins de larmes ; il me quitta avant que je pusse lui adresser le moindre mot de condoléance, et que je fusse revenu de la profonde stupéfaction où son récit m'avait plongé. — Depuis, j'ai appris qu'il s'était un peu consolé de la perte de ses vices, et que, presque habitué au calme de la sagesse, il était entré en religion.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MALAGA, EN GRENADE.



(Cathédrale de Malaga.)

Malaga, dans le royaume de Grenade, est une cité considérable et très commerçante, située au bord de la Méditerranée, dans une baie profonde. Elle est protégée à l'est et au nord par des montagnes élevées, dont les sommets sont quelquefois ensevelis sous la neige, et dont les flancs sont couverts d'oliviers, d'amandiers, d'orangers, de citronniers et de vignobles.

Malaga dut être assez importante sous les Romains, à en juger par les débris de monuments qu'on y a découverts. Sur une hauteur, à l'est, où est situé le château maure en ruine appelé Gibralfaro, on a trouvé des débris de chapiteaux et des colonnes entières de marbre, que l'on croit avoir appartenu à un temple bâti par les Romains. En 1709, en creusant les fondements de la Douane, on découvrit un grand nombre de restes de monuments et de sculptures, entre autres une belle statue de marbre blanc que l'on a prise pour celle d'une impératrice, et une pierre avec une inscription dont la plus grande partie ne peut se lire.

Malaga fut prise à discrétion sur les Maures, par le roi Ferdinand-le-Catholique, en 1487, après une longue résistance. Sa conquête prépara celle de la ville de Grenade.

Les rues de Malaga sont étroites, mal pavées, et souvent tortueuses; ses places, petites et pauvres. La Grande-Place (*plaça Mayor*) mérite peu ce nom; elle est ornée cependant d'une fontaine de marbre d'une très belle exécution: c'est un présent que la république de Gênes fit à Charles I. La ville est entourée d'une double muraille, défendue par des bastions et par un château que les Maures ont construit sur la pointe d'un rocher qui la domine. Son port est abrité par deux belles jetées, dont l'une s'avance jusqu'à 390 mètres dans la mer, et porte un fanal à feux mobiles, qui sert, pendant la nuit, à guider les navigateurs. Près du port, la promenade de l'Alameda, entourée de beaux édifices, est ornée de statues et d'une fontaine. La ville est approvisionnée d'eau par un bel aqueduc qu'un de ses plus riches citoyens, appelé Molina, fit élever à ses frais. La plupart des anciennes maisons, d'architecture moresque, ont été remplacées par des constructions modernes. Le palais épiscopal est un vaste édifice, construit dans le meilleur goût, et la cathédrale est un monument magnifique, dont la tour a 85^{m},764 d'élévation. Cette cathédrale est bâtie dans un style mixte. L'intérieur est divisé en trois grandes nefs, soutenues par des piliers accouplés avec des colonnes corinthiennes: l'on y distingue l'autel de l'Incarnation, enrichi de marbres de couleurs variées, de belles sculptures, et de deux mausolées, l'un en albâtre, l'autre en marbre.

Aux environs de Malaga on voit un grand nombre de maisons de campagne, de jardins charmants, et de lieux de plaisance. La maison des comtes de Villalcazar, appelée *el Retiro*, mérite d'être remarquée pour son architecture, sa galerie de tableaux, et ses vastes et beaux jardins avec jets d'eau. A l'ouest de la ville est un magnifique pont-aqueduc qui n'est pas encore achevé, et qui servira à passer le Guadaljorce et à conduire à Malaga les eaux de la sierra de Mijas.

Le port de Malaga est un des plus vastes et des plus sûrs de toute la Méditerranée; il peut recevoir dix-neuf vaisseaux de ligne du plus haut bord et contenir quatre cents navires marchands. Mais la mer se retire peu à peu de la plage; elle a déjà reculé de près de 800 mètres, et il est à craindre que Malaga ne soit un jour privée de son port.

La ville actuelle occupe à peu près l'emplacement de la cité commerçante de *Malaca*, dont Strabon attribue la fondation aux Phéniciens.

UN ORAGE SUR LE SENTIS.

Il arrive quelquefois aux personnes qui s'élèvent sur les hautes montagnes d'être littéralement enveloppées dans l'orage, c'est-à-dire de se trouver au milieu même du tourbillon électrique. Il y a des circonstances dans lesquelles on est si heureusement situé dans une telle position pour faire en quelque sorte partie intégrante de l'orage, que l'on s'en tire sans aucun mal; à peu près comme une paille qui, librement abandonnée au courant, traverse sans déchirure les plus violents remous, tandis qu'elle serait inévitablement brisée si elle adhérait par une de ses extrémités au rivage. M. Arago, dans une des notices de l'Annuaire, a cité de curieux exemples de gens qui sont ainsi entrés, et en s'y sentant tout à l'aise, dans le foyer des éclairs. Mais il s'en faut qu'il en soit toujours de même, et cette leçon n'est pas de celles auxquelles il est permis, sur la foi de la science, de se fier sans réserve. Souvent, en effet, l'on peut se trouver précisément placé au point où s'effectue le choc des deux forces contraires qui causent l'orage, et il est aisé d'imaginer qu'une place comme celle-là n'est pas sûre. Celui qui écrit ces lignes a eu l'occasion, il y a peu d'années, de se trouver ainsi enveloppé dans les nuages orageux sur le mont Tonnerre. Pendant quelques instants, la foudre ne cessa, pour ainsi dire, de pleuvoir autour de lui, et un petit arbrisseau qui faisait saillie à quelques pas, ayant été frappé et déchiqueté, il ne resta au voyageur d'autre ressource que de se coucher à terre, malgré la pluie, afin d'effacer les proéminences de son corps, et de rentrer autant que possible dans la condition générale des éléments de la montagne. Il est probable que, s'il avait eu moyen de monter davantage, même sans sortir de la couche nuageuse, il n'aurait pas tardé à se mettre à l'abri par le fait même d'une pénétration plus avancée dans le gros de la nuée; mais la station qu'il occupait se trouvait exposée à un péril imminent, parce qu'elle était au niveau même de la mêlée. Ces réflexions sur un des chapitres de la savante notice que nous avons citée nous sont venues à l'esprit en lisant le récit d'un événement de ce genre, dont faillit être victime, il y a une dizaine d'années, en travaillant à la mesure des Alpes, un des ingénieurs les plus distingués de la Suisse, M. Buchwalder. Nous pensons non seulement donner un enseignement utile à ceux qui pourraient se voir dans des cas semblables, mais surtout intéresser véritablement les lecteurs en extrayant de l'Exposé de la mesure trigonométrique de la Suisse cette courte narration... Elle est empreinte d'un caractère si vrai, qu'il en reste une impression profonde et qui ne s'oublie pas.

« Le soir, dit ce savant ingénieur, il plut abondamment, et le froid et le vent devinrent tels qu'ils m'empêchèrent de dormir toute la nuit. A quatre heures du matin, la montagne était couverte de nuages; quelques uns passaient sur nos têtes; le vent était très violent. Cependant de plus gros nuages, venant de l'ouest, se rapprochaient et se condensaient lentement. A six heures, la pluie recommença et le tonnerre retentit dans le lointain. Bientôt le vent le plus impétueux annonça une tempête. La grêle tomba en telle abondance qu'en un instant elle couvrit le Sentis d'une couche glacée qui avait 4 centimètres d'épaisseur. Après ces préliminaires l'orage parut se calmer; mais c'était un silence durant lequel la nature préparait une crise terrible. En effet, à huit heures quinze minutes, le tonnerre gronda de nouveau, et son bruit, de plus en plus rapproché, se fit entendre sans interruption jusqu'à dix heures. Je sortis pour aller examiner le ciel et mesurer la profondeur de la neige à quelques pas de la tente. A peine avais-je pris cette mesure que la foudre éclata avec fureur et me força à me réfugier dans ma tente, ainsi que mon aide qui y apporta des aliments pour prendre son repas. Nous nous couchâmes tous deux côte à côte sur une planche. Alors un nuage gros et noir comme la nuit enveloppa le Sentis; la pluie et la grêle tombaient par torrents; le vent soufflait avec fureur: les éclairs rapprochés et confondus semblaient un incendie; la foudre brisée en éclairs mêlait ses coups précipités qui, se heurtant contre eux-mêmes et contre les flancs de la montagne, et répétés indéfiniment dans l'espace, étaient tout à la fois un déchirement aigu, un retentissement lointain, un sourd et long mugissement. Je sentis que nous étions dans le centre même de l'orage, et l'éclair me montrait cette scène dans toute sa beauté et toute son horreur. Mon aide ne put se défendre d'un mouvement d'effroi, et il me demanda si nous ne courions pas quelque danger; je le rassurai en lui racontant qu'à l'époque où MM. Biot et Arago faisaient leurs observations en Espagne, la foudre était tombée sur leur tente, mais n'avait fait que glisser sur la toile sans les toucher eux-mêmes. J'étais tranquille en effet; car, habitué au bruit de la foudre, je l'étudie encore quand elle me menace de plus près. Ces paroles me ramenaient pourtant à l'idée du danger, et je le compris tout entier.

» En ce moment, un globe de feu apparut aux pieds de mon compagnon, et je me sentis frappé à la jambe gauche d'une violente commotion qui était un choc électrique. Il avait poussé un cri plaintif. — Oh! mon Dieu! — Je me retournai vers lui, et je vis sur son visage l'effet du coup de foudre: le côté gauche de la figure était sillonné de taches brunes ou rougeâtres; ses cheveux, ses cils, ses sourcils étaient crispés et brûlés; ses lèvres, ses narines étaient d'un brun violet; sa poitrine se soulevait encore par instants, mais bientôt le bruit de sa respiration cessa. Je sentis toute l'horreur de ma position, mais j'oubliai mes souffrances pour chercher à porter secours à un homme que je voyais mourir. Je l'appelai, il ne me répondit pas. Son œil droit était ouvert et brillant; il me semblait qu'il s'en échappait un rayon d'intelligence, et je me livrais à l'espoir; mais l'œil gauche demeurait fermé, et en soulevant la paupière, je vis qu'il était terne. Je supposais cependant qu'il restait de la vie du côté droit, car si j'essayais de fermer l'œil de ce côté, essai que je répétai trois fois, il se rouvrait et semblait animé. Je portai la main sur le cœur, il ne battait plus; je piquai les membres, le corps, les lèvres avec un compas: tout était immobile; c'était la mort, et je n'y pouvais croire. La douleur physique m'arracha enfin à cette fatale contemplation. Ma jambe gauche était paralysée, et je sentais un frémissement, un mouvement extraordinaire; j'éprouvais en outre un tremblement général, de l'oppression, des battements de cœur désordonnés. Les réflexions les plus sinistres venaient m'assaillir. Allais-je périr comme mon malheureux compagnon? Je le croyais à mes souffrances, et pourtant le raisonnement me disait que le danger était passé. J'atteignis avec la plus grande peine le village d'Alt-Johann. Les instruments avaient été pareillement foudroyés. »

BOUTIQUES DE PARIS.

Depuis une douzaine d'années il s'est fait une révolution dans les boutiques de Paris: non seulement la décoration extérieure et intérieure a pris un développement dont on commence à peine à prévoir le terme, mais encore les relations des diverses industries parisiennes ont subi entre elles de larges modifications. Il y a eu empiétements de professions les unes sur les autres; il y a eu chez quelques unes changement complet.

Les boulangers sont devenus pâtissiers; les épiciers ont fermé avec des vitrages leurs magasins jadis ouverts à tous vents, et ils ont fait invasion dans l'empire des confiseurs et des chocolatiers; les marchands de comestibles ont réuni les attributions des charcutiers, des poissonniers, des fruitiers; les fruitiers deviennent des verduriers, ou tout au

moins des orangers, presque des botanistes; les crémiers luttent avec les glaciers et fournissent des rafraîchissements dans les bals et dans les soirées; les cafés sont des palais éclatants; les papetiers ont élevé des magasins de fantaisie où s'achètent à prix d'or une infinie variété d'*aimables riens* et d'*adorables inutilités*, selon l'expression des marchands.

D'un autre côté, les comptoirs noircis en noyer et l'aune de bois blanc ont disparu, chassés par les bureaux d'acajou, par les bois incrustés et par le mètre métallique et doré; les quinquets fumeux ont cédé la place aux gaz éblouissants; les vitrages à petits carreaux, qui semblaient plutôt destinés à repousser qu'à laisser passer la clarté du jour, sont relégués dans les petites villes de province, tandis que les flots de lumière inondent les marchandises à travers des glaces magnifiques; enfin l'or, le velours, la soie, l'acier poli, le cuivre étincelant et le cristal se disputent les regards des acheteurs.

C'est l'avènement au pouvoir de la bourgeoisie parisienne qui se signale de tous côtés, aussi bien par le luxe particulier des marchands que par les travaux de l'édilité de la ville; car si on examine de près toutes ces modifications introduites spontanément dans les industries parisiennes, on voit qu'elles expriment la tendance des commerçants à s'élever chacun au-dessus de ses attributions primitives, et à introduire dans ses habitudes journalières les habitudes du goût, de la grâce et de l'exquise propreté.

Si cette tendance à accroître et à élever ses attributions par les empiétements peut causer quelque trouble dans les industries voisines, comme cela a paru dans la querelle des pâtissiers contre les boulangers ambitieux; si l'introduction du goût et de la propreté éclate d'abord en actes de luxe et de folles dépenses, ainsi que nous l'avons vu dans des cafés presque aussitôt fermés qu'ouverts, et dans des maisons trop décorées où l'on n'ose habiter bourgeoisement; si les petits négociants envisagent avec quelque crainte le monopole de ces gros capitalistes qui, réunissant toutes sortes d'articles d'un même commerce, les vendent à moins de frais dans des files de magasins grands comme des villages, on n'en doit pas moins applaudir au résultat général de cette quasi-révolution. Les inconvénients seront de peu de durée; plusieurs commencent même à disparaître; d'autres s'effaceront à l'aide de quelques dispositions réglementaires, tandis que les avantages étendront de proche en proche leur bienfaisante influence.

Une meilleure éducation, l'enseignement des arts libéraux, devront forcément accompagner les améliorations matérielles; peut-être même doit-on attribuer celles-ci au développement d'éducation qui avait eu lieu antérieurement. La plus grande importance des magasins accroît immédiatement l'importance de la comptabilité, et l'ordre dans les affaires est souvent un moyen de les faire réussir, en même temps qu'il est une garantie contre la fraude. Des manières policées, un langage pur, sont un accessoire obligé dans des magasins décorés comme l'étaient autrefois les boudoirs; enfin on ne saurait se figurer tous ces progrès sans celui qui les domine tous, c'est-à-dire sans l'élévation et l'honnêteté des sentiments et des mœurs (1).

(1) Il y aurait cependant à tenir compte aussi des inconvénients de ce luxe exagéré des boutiques relativement à la bourse et même à la moralité du consommateur: en définitive, c'est lui qui paie l'acajou et les dorures. La séduction plus grande des cafés, par exemple, peut attirer plus qu'il ne faut hors du logis, et contraster d'une manière fâcheuse avec le modeste intérieur de l'étudiant et du père de famille. Au retour d'une soirée passée dans ces palais resplendissants, l'humble foyer paraît bien triste. L'amour du luxe est contagieux: les désirs augmentent, l'ambition vient, le but de la vie se déplace. Une simplicité élégante et la propreté devraient suffire.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT
AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Deuxième article. — Voy. p. 2.)

Par où commencerons-nous le voyage? Irons-nous à droite? irons-nous à gauche? Qu'importe, puisque tous les sentiers conduisent au but; au hasard donc de décider. Mes regards tombent sur une sorte de meuble caché et comme mis à l'abri dans un angle: à voir le tapis qui le recouvre et la place qu'on lui a choisie, on reconnaît en lui l'objet de soins particuliers et d'une sollicitude qui va jusqu'à l'affection: aussi n'est ce point seulement un meuble, c'est plus et c'est mieux. Les autres objets qui nous environnent répondent presque tous à des besoins matériels, ont été inventés par une nécessité physique: cette cheminée afin de nous garantir du froid, ces siéges pour nous reposer de nos fatigues, ce lit pour rendre notre sommeil plus doux; mais dans le meuble dont je parle, rien de pareil: c'est notre âme seule qui l'a demandé, qui l'a rêvé. Création mystérieuse posée sur les limites de l'être et de la matière, il n'est formé que de substances inertes, et cependant, comme s'il vivait, il est mêlé aux plus intimes sentiments de notre cœur; il excite notre joie, il adoucit notre tristesse, il a une voix, on dirait qu'il a une âme: vous avez déjà nommé le piano. Certes, c'est une grande conquête que d'avoir fait pénétrer dans nos demeures, sans les leur abandonner, l'air, la lumière et la chaleur; mais saisir ce qu'il y a de plus insaisissable et de plus libre dans la nature, le son; s'emparer du murmure des feuilles et de l'eau, des bruits de l'air, des chants aériens des oiseaux, de la voix du monde enfin; et après l'avoir saisie, la réduire sous des lois, l'enfermer dans une boîte qui la tient à notre disposition, faire enfin de l'harmonie une sorte d'animal domestique à qui nous ordonnons de parler, de se taire, et qui, semblable à ce chien obéissant, attend à sa place que nous lui permettions de vivre, n'est-ce pas là un phénomène qui va jusqu'à la merveille? Cette merveille ne nous offre-t-elle point un digne sujet d'études?... Commençons donc par lui nos recherches; transportons-nous chez un de nos premiers facteurs, chez un homme qui a fait un art de cette industrie, et une industrie nationale de cet art, et voyons ce que l'on appelle un instrument, et ce que j'appellerais presque un être; voyons-le se former sous nos yeux, organe à organe, membre à membre pour ainsi dire; le spectacle de cette génération successive nous l'expliquera mieux que toutes les descriptions.

Un piano, dans la plus simple expression, est une harpe appliquée sur une table d'harmonie. Prenez des cordes, tendez-les sur une planche légère de sapin, afin d'augmenter la sonorité, et frappez avec un petit marteau sur ces cordes, voilà le piano. Munis de cette définition, entrons dans les ateliers.

Le premier atelier nous montre des ébénistes appelés constructeurs, et fabriquant la boîte que figure notre premier dessin (p. 44, fig. 1).

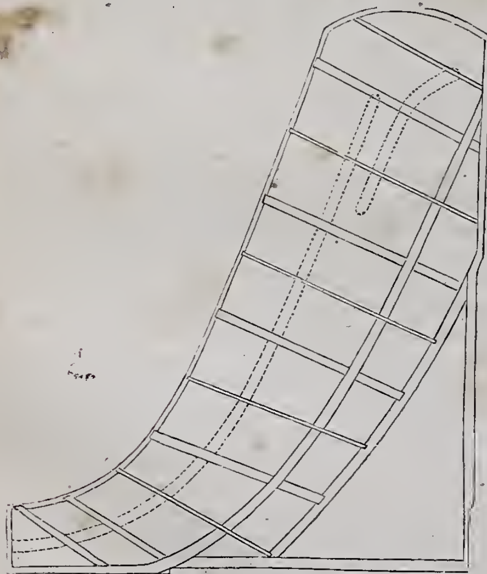
Tel est le piano dans son état le plus élémentaire: c'est sa charpente osseuse, c'est son corps. Approchez-vous. Quelle construction architecturale! Une masse tout entière en chêne, des parois de plusieurs pouces d'épaisseur; toutes les parties non seulement emboîtées ensemble, mais recouvertes d'un placage en chêne qui n'en fait qu'un seul corps. Est-ce bien là le séjour préparé à cet esprit léger, charmant, aérien, qu'on appelle harmonie? Ne dirait-on pas plutôt qu'il s'agit d'enfermer un ennemi terrible et tout-puissant? C'est qu'en effet, dans cette prison mélodieuse, il va s'établir une lutte énergique et sans relâche, et que du combat seul de forces rivales jaillira cette céleste musique dont la

première beauté sera pourtant un épanouissement libre et sans effort.



(Fig. 1. Boîte du piano.)

Des mains du constructeur, l'instrument est transporté dans le second atelier, et le travail du facteur commence. Le premier organe que l'on place dans ce corps est celui sur lequel tout repose, le centre qui attire et renvoie la vie, le cœur, si l'on peut parler ainsi, la table d'harmonie.



(Fig. 2. Table d'harmonie.)

Plane en dessus, barrée en dessous, la table d'harmonie offre un double aspect, parce qu'elle a un double but : destinée à recevoir les cordes et à supporter en partie leur poids, elle doit être forte ; voilà ce qui a fait inventer ces barres qui la traversent et la soutiennent ; créée pour propager le son, il faut qu'elle soit légère : de là cette ténuité de la table même. Ce n'est pas tout : en vous approchant de plus près, vous voyez que cette surface, au lieu d'être formée d'un seul morceau, se compose d'un assez grand nombre de pièces collées les unes auprès des autres, et dont les fibres ligneuses sont dans des positions différentes. C'est là le secret d'un des plus ingénieux détails du piano. L'expérience a appris que les bois à fibres verticales, étant par cela même plus serrés et forts, sonnaient plus haut, et que les bois à fibres transversales, étant plus mous et moins compactes, sonnaient plus bas; afin donc que cette table qui porte toutes les cordes, depuis la plus aiguë jusqu'à la plus grave, fût en rapport dans toutes ses parties avec le son des cordes, on a imaginé de la former de petites pièces de bois différentes de tissu et de fibres, de sorte que les morceaux à fibres transversales et à résonnance plus grave fussent placés sous les grosses cordes, et ceux à fibres verticales sous les petites. Un tel assemblage demande une singulière connaissance des bois et beaucoup d'habileté dans leur disposition : aussi un bon tableur est-il un ouvrier rare, et un piano a déjà plus d'une chance d'être bon quand il arrive muni d'une excellente table d'harmonie dans le troisième atelier où nous allons le suivre.

Nous y voici. Sans doute ici, pour première opération, on va attacher les cordes ; mais non... Je vois qu'on a fait d'abord plusieurs travaux préparatoires. Quel en est donc le but? Pourquoi a-t-on consolidé le cintre de la caisse (A) par une plaque de fer ? Pourquoi, dans la longueur du piano, avoir établi ces arcs-boutants en fer de 13 millimètres d'épaisseur et de 30 de hauteur? Pourquoi, en travers de la caisse, ces tiges de fer? Contre quelle force effrayante s'arme-t-on donc ainsi? Contre quelle force ?... contre ces petits fils légers et brillants dont quelques uns sont à peine perceptibles; contre les cordes. Ces cordes, dont la plus grosse a tout au plus quelques millimètres de diamètre, ces cordes sont un ennemi indomptable et effréné ; sans le sommier de fer qui revêt le cintre où elles sont attachées, elles arracheraient le bois et enlèveraient les pointes d'attache : sans ces arcs-boutants qui maintiennent l'écartement entre le sommier et la caisse, elles courberaient l'un vers l'autre les deux bouts du piano... Savez-vous quelle est leur force ?... la force de six chevaux : elles tirent dix mille kilos. Mais maintenant la prison est solide, les précautions sont prises, une résistance énergique les attend, on peut les poser, on les pose.

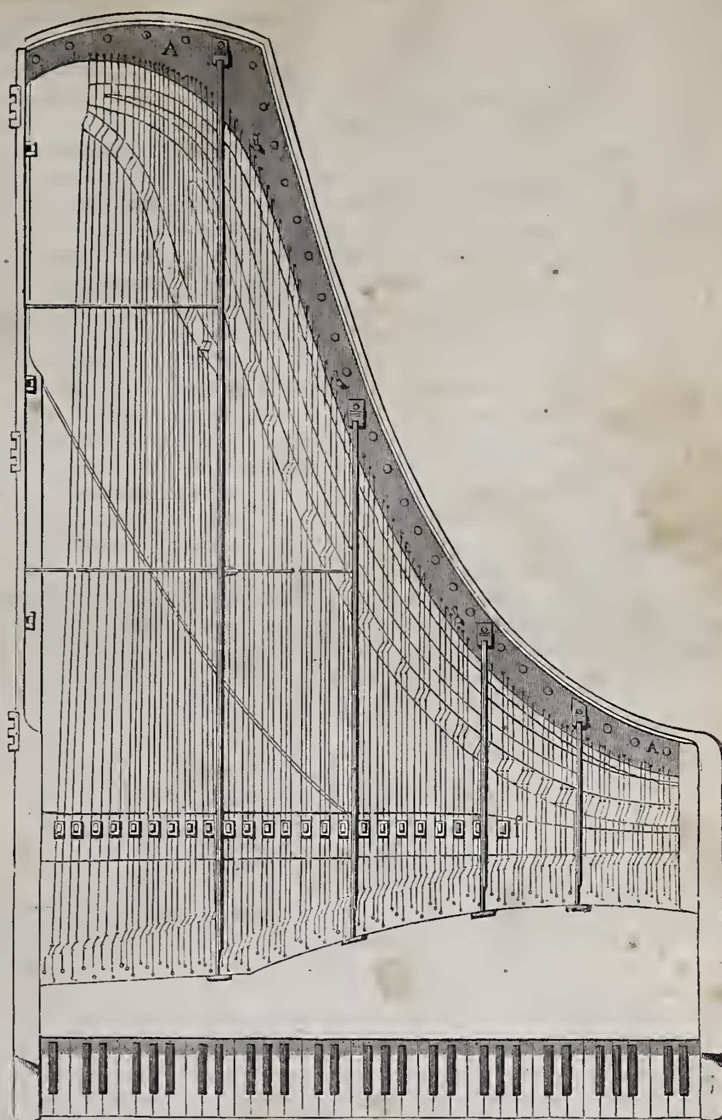
Arrêtons-nous un moment devant cet appareil. Retenues à l'une des extrémités par des pointes d'attache, et à l'autre par des chevilles qui servent à les monter ; affermies dans leur tension et leur solidité d'accord par cette coupe que vous remarquez au point de départ de la vibration, et qui leur fait faire angle, les cordes, dans leur ensemble, nous présentent l'aspect d'une harpe, avec des différences de grosseur, de longueur, et, ce que vous ne pouvez voir ici, de couleur. Pourquoi ces trois différences? Les expliquer ce sera résoudre les trois problèmes de l'émission des sons, de leur nature et de la fabrication des cordes.

Commençons par la différence de longueur. Un piano à queue embrasse une échelle de sons considérable, puisqu'il ne contient pas moins de six octaves et demie, c'est-à-dire un registre trois fois plus étendu que celui des plus belles voix humaines... Qui lui a permis de s'agrandir ainsi ?... l'inégalité de grandeur dans les cordes. Voici comment. Prenez une corde quelconque et tendez-la, elle produira un son ; coupez-la par le milieu, en ayant bien soin de laisser la tension égale, elle donnera l'octave aiguë du premier son produit; coupez cette moitié par la moitié, vous aurez encore une autre octave ; enfin divisez la corde par quart, par tiers, par sixième, vous obtiendrez la tierce,

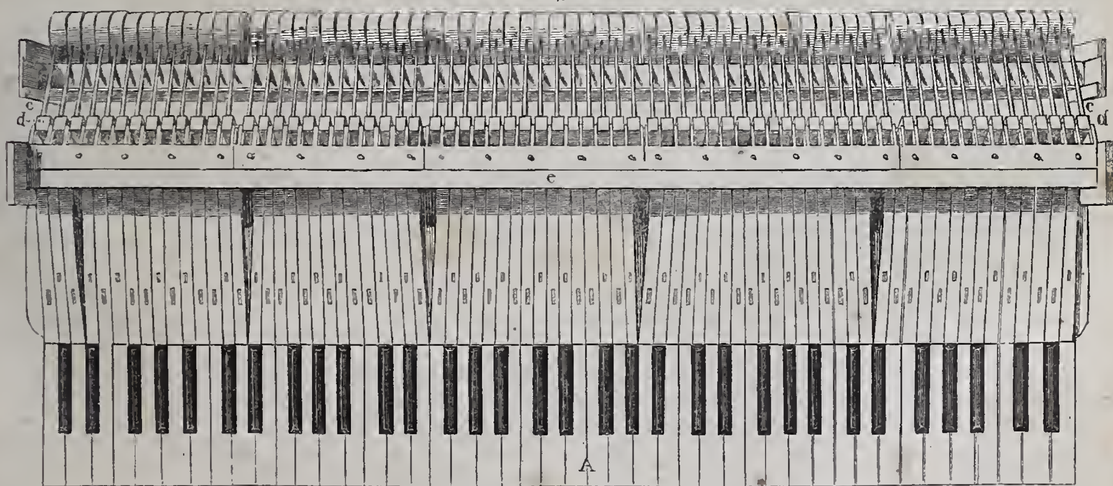
la quarte, la sixte, etc. Ainsi la subdivision régulière de la corde créant les différents sons, ou, autrement dit, les sons devenant plus aigus à mesure qu'on raccourcit la corde, on est arrivé à cette inégalité dans la grandeur pour pouvoir embrasser une plus grande étendue d'octaves.

Mais alors, direz-vous, à quoi bon l'inégalité de grosseur, puisqu'il suffit de diviser par parties calculées une corde d'un certain diamètre pour la faire monter à tous les tons? Pourquoi n'avoir pas composé le piano de cordes d'un même volume? C'est que le son n'est pas seulement différencié par la longueur de la corde, il l'est encore et pour autant par le degré de tension auquel elle est soumise. En effet, vous avez vu souvent accorder votre piano; vous avez remarqué que quand on détend une des cordes, le son baisse, et que quand on la retend il monte; d'où il suit qu'en principe la plus grosse corde du piano, celle qui correspond à l'*ut* grave, pourrait, à force de tension, donner le son le plus aigu, et que la corde la plus mince pourrait, à force de distension, descendre jusqu'à la note la plus grave; mais en réalité, dans le premier cas, la tension excessive briserait la grosse corde, et dans le second la distension rendrait la petite si lâche, que le son produit serait inappréciable pour notre oreille.

Il a donc fallu chercher un remède à cet inconvénient, et on l'a trouvé dans une autre loi physique. Plus un corps vibre de fois dans un temps donné, plus le son qu'il produit est aigu. Or, une petite corde tendue au même point qu'une grosse donne, et cela se conçoit, un nombre incomparablement plus grand de vibrations par seconde (la différence entre la première et la dernière corde du piano est de 3 626 à 64); dès lors, combinant ensemble ces deux lois qui font dépendre l'élévation des sons, et de la grandeur et de la longueur des cordes,



(Fig. 3.— A, cintre de la caisse.— *e*, arcs-boutants. —*f*, étouffoirs.)



(Fig. 4.—A, touches.—B, tête du marteau.—*c*, manche du marteau.—*d*, noix du marteau.—*e*, barre à marteaux.)

on est arrivé, par une suite d'expériences et de calculs, à former la harpe du piano d'un assemblage combiné de cordes de différents diamètres et de différentes mesures.

Venons maintenant à la différence de couleurs. Ordi-

nairement le piano offre 32 cordes rouges ou blanches pour les seize notes les plus graves qui sont à deux cordes, et 192 grises pour les soixante-quatre autres. Les grises sont en fer cémenté; les rouges et les blanches sont recouvertes en cuivre ou en trait argenté. Dans le principe, les cordes se faisaient en fer; mais le fer se cassant très facilement à la percussion des marteaux, on le remplaça par des cordes anglaises, dites d'acier, mais qui, en réalité, sont des cordes d'un fer choisi, soumises à une préparation particulière appelée cémentation. Voilà pour les plus petites cordes; quant aux grosses, on s'aperçut bientôt que les cordes de fer cémenté, lorsqu'elles dépassaient un certain diamètre, ne donnaient plus un son parfaitement juste; de là l'idée, pour les dernières notes graves, de rouler autour d'une corde en fer un cuivre rouge très ductile qui, en raison de sa ductilité même, semble se coller et s'incorporer à elle, et par le mélange des deux métaux produit un son plus grave et plus juste : l'emploi du trait argenté dans les cordes tient au même principe et arrive au même résultat.

Notre instrument étant armé de ses 224 cordes (on met deux ou trois cordes par note pour augmenter la sonorité et pour que la rupture de l'une d'elles n'arrête pas l'exécution), et l'harmonie étant régularisée, il faut faire marcher ce monde sonore. Où est le moteur? où est le marteau? Passons dans le quatrième atelier, et examinons le problème de la production du son, en voyant poser ce que l'on appelle la mécanique du piano.

Ici les difficultés se multiplient. Au premier coup d'œil, il semble facile de faire vibrer cet appareil, et notre imagination se représente aussitôt un clavier composé d'un certain nombre de touches, dont chacune, terminée par un marteau et correspondant à une corde, la frappe, et produit le son. Mais ce n'est rien de produire le son, il faut l'arrêter; ce n'est rien de l'arrêter, il faut pouvoir le prolonger; ce n'est rien encore de le prolonger, il faut pouvoir le modifier. Et ce marteau, comment le faire agir? Restera-t-il près de la corde après l'avoir frappée? mais ses oscillations vont interrompre les ondulations de la corde et arrêter le son. Retombera-t-il aussitôt? mais par le fait même de sa chute il rebondira jusqu'à la corde si rien ne le retient, et produira un bruit désagréable si rien ne l'amortit.

La mécanique du piano, qui remplit toutes ces délicates conditions, se compose des touches A, de l'échappement qui vous est représenté dans la figure 5 par la lettre *f*; de la barre des marteaux (*l*), du marteau, composé lui-même de la noix, du manche, de la tête (*e*, *b*, *d*), et enfin de la chaise que vous voyez à la lettre *g*. Le doigt abaisse la touche, la touche fait lever l'échappement (*f*), l'échappement lève la noix du marteau (*e*), le marteau monte jusqu'à la corde (*i*); mais à peine l'échappement l'a-t-il élevé jusqu'à une certaine hauteur qu'il rencontre ce bouton posé en biais et que vous figure la lettre M : seul immobile au milieu de tout ce mouvement, ce bouton (qui tient à la vis à régler) force l'échappement à quitter le nez de la noix du marteau, et le marteau, n'étant plus soutenu, retombe, à peine la corde frappée, sur la chaise (*g*), qui le saisit et l'empêche de rebondir et de vibrer. Ainsi s'accomplit cette double condition de la chute immédiate du marteau, et de la chute sans bruit. Reste encore la corde, la corde qui, frappée par le marteau, vibrera plusieurs secondes si vous ne l'arrêtez, et vous forcera d'attendre qu'elle ait fini de vibrer pour attaquer une autre note. Comment donc étouffer le son? Le voici. Reprenez le dessin qui vous représente tout l'intérieur du piano : remarquez-vous, au-dessus des cordes, et posant sur elles, une suite de petites têtes désignées par la lettre *f*? Ce sont des morceaux de feutre surmontés d'un morceau de bois et appelés étouffoirs. Chaque note, comme vous le voyez, a son étouffoir posé à cheval sur elle au moyen de deux petits fils de métal qui descendent dans l'intérieur du piano, et qui vont tous se fixer, se réunir dans un petit clavier caché, correspondant aux touches du grand clavier. Tant que l'instrument est muet, l'étouffoir reste sur la note. L'exécution commence, le doigt frappe une touche : aussitôt l'étouffoir, qui est en rapport avec elle, comme nous l'avons dit, l'étouffoir se lève et laisse vibrer la corde. Tant que le doigt presse la touche, l'étouffoir demeure en l'air, et la corde vibre toujours; mais à peine avez-vous quitté la touche, qu'il redescend sur la corde et étouffe le son. Voilà le problême résolu; mais ce n'est pas tout. Les étouffoirs étaient une nécessité, ils devinrent bientôt un perfectionnement; ils avaient permis d'arrêter et de prolonger le son, ils aidèrent à le modifier. Telle est la fécondité du travail : vous cherchiez une invention, vous en trouvez deux; les étouffoirs deviennent les pédales.

Nous nous sommes tous servis des pédales, et nous savons qu'en appuyant sur la pédale droite, par exemple, on double l'intensité du son, et qu'en pressant la pédale gauche, on le diminue; mais le secret de ce mécanisme mérite examen. Les pédales sont attachées à deux tiges de fer verticales qui traversent le piano dans sa hauteur, et vont se fixer, l'une, celle de droite, dans le petit clavier intérieur où sont réunis tous les étouffoirs; l'autre dans les touches du grand clavier. — Eh bien, pressez la pédale forte, la pédale de droite : soudain tout le petit clavier des étouffoirs, et par conséquent tous les étouffoirs, se levant à la fois, chaque note touchée parle pour ainsi dire par trois voix, et en outre, le son qu'elle produit, se répandant sur toutes les cordes non frappées, mais délivrées des étouffoirs, y éveille mille échos dont elle s'enrichit. Appuyez-vous, au contraire, sur la pédale douce, soudain tout le grand clavier glisse légèrement de gauche à droite, et les marteaux, ne trouvant plus à frapper qu'une ou deux des trois cordes, ne produisent plus que le tiers ou les deux tiers du son. Ainsi, par ce double effet, se forment ces délicieuses teintes de clair-obscur, ou ces admi-

(Fig. 5. Détail de la mécanique du piano.)

rables éclats de pleine lumière qui nous éblouissent et nous touchent : ainsi cet instrument mérite le nom charmant et profond de piano-forté (doux et fort), qui exprime une des lois les plus fécondes de tous les arts et un des besoins les plus puissants de notre nature, la loi du contraste.

Tous les organes vitaux de l'instrument ainsi créés, il n'a pas cependant encore tous ses membres, il lui faut les pieds qui le soutiennent ; le couvercle, le fond, la lyre, et autres accessoires : c'est le travail des ferreurs ; puis viennent les vernisseurs, chargés de le polir et de le rendre digne des regards. Après eux, il passe chez l'égaliseur, qui choisit la peau la plus souple, la plus élastique, la divise et la répartit avec un soin minutieux, comme le tableur pour les pièces de sa table d'harmonie ; et prenant alors les marteaux, déjà garnis de cuir, de buffle et de daim, il les recouvre d'une dernière enveloppe moelleuse, pour qu'ils puissent produire ces sons veloutés qui charment aussi bien le cœur que l'oreille ; l'égaliseur met ensuite toute cette organisation en équilibre, l'accorde douze fois, et le livre au chef, qui, après l'avoir examiné en entier, et essayé une fois encore, écrit : *Vu ;* et lui délivrant ainsi son passeport, le lance dans le monde,... il vit !

Il vit, mais par combien d'ouvriers a-t-il passé ? combien d'industries différentes a-t-il requis ? combien de pays a-t-il mis à contribution ? Tenant aux métiers par la serrurerie, la menuiserie et la mécanique, aux sciences par l'acoustique et la physique, aux arts par son essence même, il ne renferme pas moins de quarante-quatre substances différentes : il emploie du fer, du cuivre, de l'acier, du laiton, de l'argent, du plomb, de l'ivoire, de la soie, du drap, de la peau, et seize espèces de bois différentes. Il demande le chêne pour la charpente, parce que le chêne est plus solide ; le hêtre pour les endroits où il faut des chevilles, parce qu'il les serre en se resserrant ; le cèdre pour les manches à marteaux, parce qu'il est léger et élastique ; le cormier pour les sillets, parce qu'il est dur et lisse ; le poirier pour les échappements, parce que l'échappement doit se taire, et que le poirier n'est pas sonore ; le tilleul pour les claviers, parce que le tilleul se coupe facilement et travaille peu ; il lui faut les sapins blancs de Norvége pour les remplissages ; les sapins rouges de Russie, gras, compactes et non saignés, pour les arcs-boutants, et les vibrants sapins de la Suisse pour les tables d'harmonie. Ce n'est pas tout ; il va emprunter à la Guinée ses ivoires verts, au Sénégal ses ivoires blancs ; dédaigneux de nos bois indigènes, et ne les trouvant pas assez riches de nuances et de nœuds, il demande sa parure extérieure à la puissante végétation des Antilles, se revêt des magnifiques bois d'acajou, d'ébène, de palissandre, et offre ainsi à notre admiration le spectacle d'un objet auquel il faut, pour se produire, six contrées et trois continents.

Créé au prix de tant de soins, il a besoin des mêmes soins pour vivre. Être délicat et fragile, il redoute le froid et le chaud, l'humidité et la sécheresse, le travail et le repos. Si vous le jouez trop, il se fatigue ; si vous le jouez trop peu, il se rouille. Choisissez-lui un logis convenable, et dans le logis une place qui ne soit qu'à lui, ni auprès d'un poêle, ni entre deux croisées, ni à côté d'une porte. Car, hélas ! il porte en lui un ennemi terrible, éternel, sa substance même, le bois. Le bois n'est jamais complétement mort ; vous avez beau le couper au moment où il a le moins de sève, dans l'hiver ; le faire sécher pendant plusieurs années, le débiter avec art, tuer enfin sa force de toutes les façons, l'étincelle de vie que la nature a mise en lui est si puissante qu'elle s'endort, mais ne s'éteint pas. Le mois de mai arrive-t-il : ce morceau de bois, séparé de son tronc depuis dix ans peut-être, enfermé dans cette boîte depuis cinq, s'aperçoit que le printemps est venu, le printemps, le moment de croître, et il commence à s'agiter. Ouvrez-vous une fenêtre, laissez-vous entrer un souffle humide : soudain, à travers sa prison massive, il le pompe, il l'aspire, il se gonfle, et voilà le pauvre instrument désorganisé et malade ; or, pour lui, être malade, c'est mourir ; car, comme toutes les choses exquises, il n'existe qu'à la condition d'être parfait.

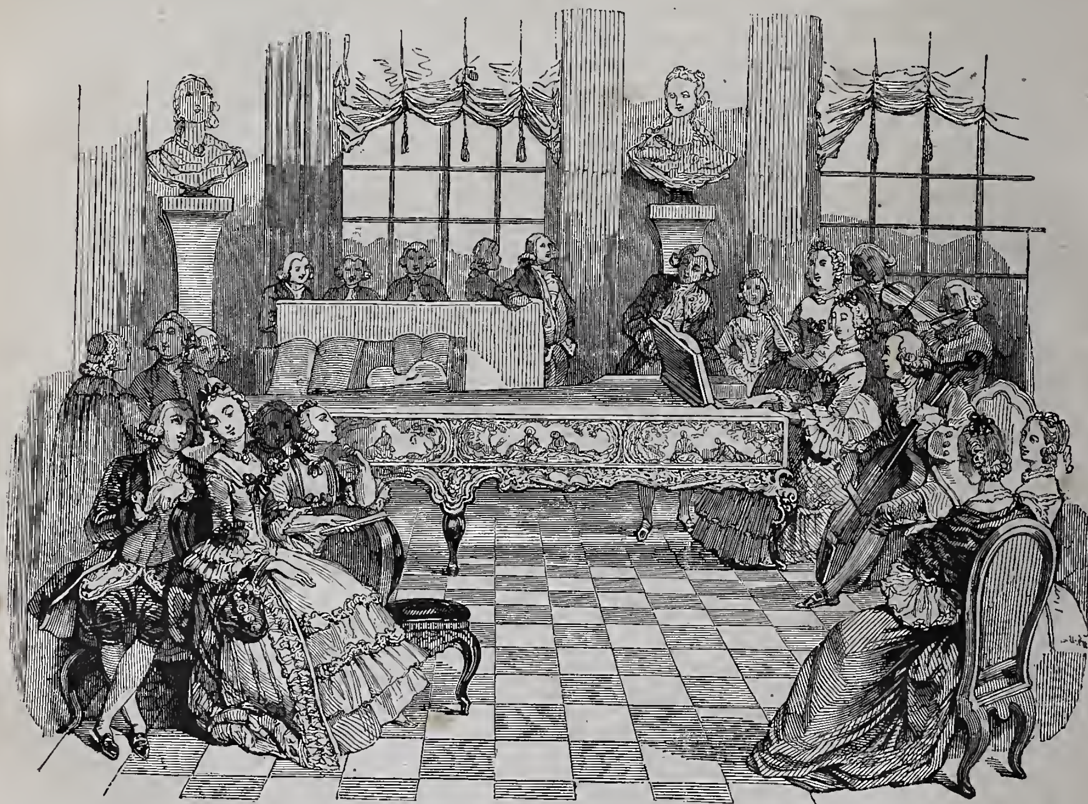
Pour tout autre ouvrage matériel, et n'ayant que l'utilité en vue, on peut se contenter d'un à peu près. Qu'une commode, qu'une armoire s'ouvre avec plus ou moins de facilité, ce n'en est pas moins une armoire et une commode ; mais, pour un piano, la moindre altération le détruit dans le fond de sa nature, en fait un objet horrible au lieu d'un objet charmant : c'est Apollon changé en Marsyas.

Nous avons dit tout ce qu'il coûte ; mais que de compensation dans ce qu'il donne ! Quand je le regarde, il me semble voir en lui un de ces génies bienfaisants dont la riante imagination de nos pères peuplait les maisons bénies pour les protéger ! Quel hôte charmant ! Quelle animation il répand dans la vie domestique ! Image non seulement de l'harmonie matérielle, mais de l'harmonie morale, il est pour les âmes ce que le coin du feu est pour les corps, un centre qui réunit tout. Il sert aux études de l'enfant, il sert aux talents de la mère, il délasse le père fatigué, ramène quelquefois le mari absent, et les confond tous dans le partage d'une jouissance qui est en même temps une occupation. La lecture à haute voix, cette agréable compagne des soirées d'automne, offre moins d'agrément et d'utilité : il y a des personnes qu'elle ennuie, des distraits qu'elle endort, des ignorants qui ne la peuvent comprendre, des esprits fatigués qui ne la peuvent suivre. Mais grâce au piano, voici une habitante nouvelle qui entre chez vous ; elle plaît à tous les âges et à toutes les professions : que vous soyez ignorant ou savant, jeune ou vieux, Français ou Allemand, n'importe, vous êtes homme, elle parle une langue que vous comprendrez, et que, nous le croyons, tout le monde parlera bientôt.

Un progrès insensible, mais assuré, amène cette révolution dans nos mœurs. L'art de la musique, non pas comme exécution instrumentale, mais comme reproduction des chefs-d'œuvre par la voix, entre peu à peu dans notre éducation, et tend à restituer à l'homme un de ses plus précieux priviléges. Semblables à des enfants qui, ayant reçu en héritage de leurs pères un jardin planté en partie d'arbres fruitiers et en partie de magnifiques fleurs, cultiveraient le verger avec mille soins et laisseraient périr le parterre, les hommes, comme des fils ingrats, négligent la moitié des biens de Dieu, et dans le plus beau de ses dons, la voix, ils laissent de côté, sinon la plus utile, du moins la plus charmante part, le chant. Nous parlons, nous ne chantons pas : est-ce donc que la parole peut tout dire ? n'y a-t-il pas en nous mille sentiments, mille affections, et les plus profondes peut-être, que ne sauraient rendre les mots, avec leur précision sèche, brève et circonscrite ? La puissance de la musique commence où celle de la parole expire ; et le chant est la voix de tout ce qu'il y a d'infini en nous, comme la parole est l'expression de tout ce qu'il y a de fini. Aussi, rendre un peuple musicien, c'est presque opérer une rénovation sociale. L'exécution de la musique d'ensemble est un des plus vifs mobiles de fraternelle concorde : outre ce qu'il y a de sympathique dans la fusion même des voix, qui semble être la fusion des âmes, combien ne réunit-elle pas d'hommes qui sans elle ne se seraient jamais connus ? combien ne rapproche-t-elle pas de rangs que la naissance ou la fortune éloigneraient l'un de l'autre, combien crée-t-elle enfin de groupes d'amis rassemblés par le plus pur de tous les liens, une admiration commune ? Dites à un appréciateur de Gluck qu'il a près de lui un homme qui interprète avec talent ce grand maître : il ne s'informera ni de son titre ni de son nom ; il aime Gluck, il chante Gluck, le voilà de la famille. Enfin la musique d'ensemble, introduite dans nos

réunions, ranimera cet esprit de sociabilité qui faisait une de nos gloires et qui fait un de nos regrets, rapprochera les femmes et les hommes, et régénérera, sous une autre forme, cette causerie française, si délicieusement maniée par nos pères, mais qui peut-être ne suffit plus seule aux sentiments nouveaux et plus profonds où nous a jetés le passage à travers deux révolutions.

Cependant il faut un soutien à cette musique; il faut, pour qu'elle puisse être exécutée, une base d'harmonie sur laquelle elle s'appuie, un instrument qui l'accompagne et la complète. Or, qui peut remplir ce beau rôle, si ce n'est le piano? Egalement propre, par la richesse de son organisation, à la première place et à la seconde; habile tout à la fois à rendre les œuvres écrites pour lui, à reproduire les grandes œuvres instrumentales réduites à sa taille, et à servir de soutien à la voix; orchestre et instrument tout ensemble, c'est à lui, à lui seul, d'être l'introducteur de cette nouvelle muse dans le monde moderne. Les autres instruments restent stationnaires ou rétrogradent: les violons d'il y a cent ans étaient supérieurs à ceux d'aujourd'hui; mais le piano se perfectionne toujours, se métamorphose sans cesse; en même temps qu'il grandit comme puissance, il baisse comme prix; pendant qu'il se déploie en magnifique instrument à queue pour les grands concerts, il se rapetisse en *pianino* pour trouver place dans les plus petits réduits, il se sent le représentant d'une cause populaire; aussi, comme le monde l'accueille! La France, au commencement du siècle, ne comptait que cinq ou six facteurs, qui fabriquaient cinq ou six cents pianos par an; aujourd'hui Paris seul renferme plus de deux cents manufacturiers, qui font plus de six mille instruments. Quelle surprise et quel juste orgueil remplirait l'âme de Schrœder, le modeste inventeur du piano, si, tout-à-coup renaissant, il était transporté au milieu des immenses ateliers de Pleyel, qui fournissent à eux seuls, chaque année, plus de neuf cents instruments, emploient trois cents ouvriers, possèdent des chantiers de bois indigènes et exotiques pour plus de quatre mille pianos; en peuplent non seulement Paris et la France, mais encore l'Italie, la Belgique, les Etats-Unis, le Mexique, les Antilles, et envoient ainsi par tout le monde des propagateurs du plus noble des arts! Que dirait Schrœder à cette vue, lui qui a peut-être mis deux ans à vendre le petit instrument à cinq octaves qu'il avait mis plus d'un an à faire? Telle est l'histoire des inventions humaines; tel est leur fécond enseignement. Il ne faut qu'un homme pour trouver une idée, mais il faut des siècles pour l'achever et la produire. Dieu, comme pour unir ensemble les générations, et nous dire bien haut que nous ne pouvons rien qu'en nous associant les uns aux autres, Dieu a voulu que tout inventeur ne pût presque jamais lire que le premier mot du problême qu'il devine, et que toute grande idée fût le résumé du passé et le germe de l'avenir. Ainsi s'anéantit l'orgueil individuel, convaincu d'impuissance dès qu'il est réduit à lui seul, mais ainsi se relève le génie noble et désintéressé qui se sent lié par son œuvre à l'humanité tout entière, et qui aime ses semblables comme des frères en travail, comme des associés en gloire, mieux encore, comme des amis auxquels il laisse son enfant à élever.



(Un Concert au dix-huitième siècle. — D'après Augustin Saint-Aubin.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE CHOIX D'HERCULE,

APOLOGUE DE PRODICUS (1).



(Musée du Louvre. — Hercule entre le Vice et la Vertu. — Tableau de Lairesse (2).)

A peine sorti de l'enfance, à cet âge où les jeunes gens, devenus maîtres d'eux-mêmes, font déjà voir s'ils suivront le chemin de la vertu ou celui du vice, Hercule s'assit dans un lieu solitaire, ne sachant laquelle choisir des deux routes qui s'offraient à lui. Soudain, il voit s'avancer deux femmes d'une taille majestueuse. L'une, joignant la noblesse à la beauté, n'avait d'autres ornements que ceux de la nature; dans ses yeux régnait la pudeur, dans tout son air la modestie : elle était vêtue de blanc. L'autre avait cet embonpoint qui accompagne la mollesse, et sur son visage apprêté la céruse et le fard altéraient la couleur naturelle. La démarche altière et superbe, les regards effrontés, parée avec coquetterie, elle se considérait sans cesse elle-même, et ses yeux cherchaient des admirateurs; que dis-je? elle se plaisait à regarder son ombre. Lorsqu'elles furent toutes deux plus près d'Hercule, la première vint à lui sans hâter le pas; mais l'autre, voulant la prévenir, accourut vers lui.

Hercule, lui dit-elle, je vois que tu ne sais quel chemin tu dois prendre. Si tu me fais ton amie, je te conduirai par la route la plus douce et la plus facile; aucun plaisir ne te sera refusé, aucune peine n'affligera ta vie. D'abord tu n'auras à redouter ni la guerre ni les vains succès; ta seule occupation sera de trouver les boissons et les mets qui pourront te plaire, ce qui flattera le mieux les yeux et les oreilles, l'odorat et le toucher, les amours avec toute leur ivresse, le sommeil avec toute sa douceur, et tu ne songeras qu'au moyen le plus court d'être heureux. Et si tu crains de manquer jamais des trésors qui assurent les plaisirs, rassure-toi, je t'en comblerai sans jamais prescrire à ton corps ni à ton esprit de travaux pénibles; tu jouiras des travaux des autres; tout, pour t'enrichir, te sera légitime. Je donne à ceux qui me suivent le droit de tout sacrifier au bonheur.

O vous que je viens d'entendre, répondit Hercule, quel est votre nom? — Mes amis, dit-elle, me nomment la Félicité; mes ennemis, mes calomniateurs m'ont appelée la Volupté.

Cependant l'autre femme s'était avancée; elle parle en ces termes : Et moi aussi, Hercule, je parais devant toi : c'est que je n'ignore pas de qui tu tiens le jour; c'est que ton éducation m'a révélé ton caractère. J'espère donc, si tu choisis ma route, que tu vas briller parmi les grands hommes par tes exploits et tes vertus, et donner un nouvel éclat à mon nom, un nouveau prix à mes bienfaits. Je ne t'abuserai pas en te promettant les plaisirs; j'ose t'apprendre avec franchise les décrets des dieux sur les hommes. Ce n'est qu'au prix des soins et des travaux qu'ils répandent le bonheur et l'éclat sur votre vie. Si tu désires que les dieux te soient propices, rends hommage aux dieux; si tu prétends être chéri de tes amis, que ton amitié soit généreuse; si tu ambitionnes les honneurs dans un Etat, sois utile aux citoyens; s'il te paraît beau de voir tous les Grecs applaudir à ta vertu, cherche à servir la Grèce entière. Veux-tu que la terre te produise des fruits abondants, tu dois la cultiver; que tes troupeaux t'enrichissent, veille sur tes troupeaux; aspires-tu à dominer par la guerre, à rendre tes amis libres et tes ennemis esclaves, apprends des guerriers habiles l'art des combats, et que l'expérience t'enseigne à le pratiquer; veux-tu enfin que ton corps devienne robuste et vigoureux, souviens-toi de l'accoutumer à l'empire de l'âme et de l'exercer au milieu des fatigues et des sueurs.

(1) Prodicus, né dans l'île de Céos, disciple de Protagoras, vivait environ 400 ans av. J.-C. Son apologue d'Hercule entre le Vice et la Vertu, conservé par Xénophon, est considéré comme un des plus beaux morceaux de l'antiquité grecque. La traduction que nous donnons est tirée du Cicéron édité par Leclerc.

(2) Gérard de Lairesse est né à Liége en 1640. On l'a surnommé le Poussin hollandais; son style est loin cependant de pouvoir être comparé à celui de ce grand maître. L'imagination et la facilité sont les qualités que l'on admire le plus dans les œuvres de Lairesse. Le choix d'Hercule a inspiré un grand nombre de sculpteurs et de peintres. Nous avons préféré la composition de Lairesse, parce qu'elle est pour nous une occasion de donner une idée de la manière de cet artiste, et aussi parce qu'elle fait partie de notre galerie nationale.

Ici, sa rivale l'interrompit. Ne vois-tu pas, Hercule, les obstacles et la longueur de cette route qui mène, dit on, au bonheur? Moi, je t'y conduirai par un chemin court et fleuri.

Malheureuse, reprend la Vertu, de quel bonheur viens-tu parler? Quels plaisirs connais-tu, toi qui ne veux rien faire pour en mériter; toi qui préviens tous les besoins qu'il est doux de satisfaire, et qui jouis sans avoir désiré; toi qui manges avant la faim, qui bois avant la soif; qui pour assaisonner tes mets délicats, emploies les mains les plus savantes; qui pour boire avec plus de charme, amasse des vins somptueux, et cours çà et là chercher de la neige en été; qui pour dormir plus doucement, imagines de fins tissus, de riches tapis, étendus sur des lits superbes? Tu cherches le sommeil, non par besoin de repos, mais par oisiveté. Tes amis, instruits par tes leçons, passent la nuit en plaisirs coupables et la plus grande partie du jour dans une lâche inaction. Tu es immortelle, mais les dieux t'ont chassée, et tout homme de bien te méprise. Jamais tu n'as entendu les plus doux concerts, tes propres éloges; jamais tu n'as vu le plus doux spectacle, celui d'une bonne action qui vient de toi. Quel homme voudrait te croire quand tu lui parles, te secourir quand tu l'implores? Quel homme sensé oserait se mêler à tes vils adorateurs? Jeunes, ils traînent un corps languissant; plus âgés, leur raison s'égare; aux plaisirs brillants d'une jeunesse oisive, succèdent les ennuis d'une vieillesse laborieuse; honteux de ce qu'ils ont fait, accablés de ce qu'ils font, ils ont couru dans leur premier âge de délices en délices, et réservé tous leurs maux pour leur déclin. Moi, je suis la compagne des dieux, la compagne des hommes irréprochables; sans moi, rien de sublime parmi les dieux ni sur la terre. Je reçois les plus grands honneurs et des puissances divines, et de ceux d'entre les hommes qui ont le droit de m'honorer. L'artisan n'a personne qui le soulage plus que moi dans ses peines; le chef de famille n'a pas d'économe plus fidèle; l'esclave, d'asile plus assuré; les travaux pacifiques, plus d'encouragement efficace; les exploits militaires, de meilleur garant du triomphe; l'amitié, de nœud plus sacré. Ceux qui me chérissent trouvent dans le boire et le manger un plaisir qu'ils n'achètent pas: ils attendent seulement que le besoin leur ait commandé. Le sommeil leur est plus agréable qu'aux riches indolents; mais ils se réveillent sans chagrin, et jamais l'heure du repos n'a pris sur celle du devoir. Jeunes, ils ont le plaisir d'entendre les éloges des vieillards; vieux, ils aiment à recueillir les respects de la jeunesse. C'est avec joie qu'ils se rappellent leurs actions passées; ils font avec joie ce qui leur reste à faire; et c'est moi qui leur concilie la faveur des dieux, l'affection de leurs amis, les hommages de leurs concitoyens. Quand le terme fatal arrive, l'oubli du tombeau ne les ensevelit pas tout entiers, mais leur mémoire toujours florissante vit dans un long avenir. Imite leur grande âme, ô jeune héros!

Hercule dit pour jamais adieu à la Volupté, et prit la Vertu pour guide.

LES ESCLAVES NOIRS.

Vers l'année 1824, un croiseur anglais donna la chasse à un navire qui venait d'enlever sur la côte d'Afrique quatorze nègres pour les transporter aux Antilles. C'était *la Jeune-Estelle*, capitaine Olympe Sanguines. Pendant cette poursuite, plusieurs barriques flottantes passèrent à côté du croiseur: il y fit peu d'attention, supposant que les fugitifs avaient jeté des tonnes d'eau pour alléger leur course. Arrivés sur le pont de *la Jeune-Estelle*, les visiteurs ne découvrirent aucun esclave; mais tout-à-coup des gémissements s'étant échappés d'une barrique placée dans un coin, cette barrique fut ouverte, et l'on y trouva, presque expirantes, deux négresses d'environ quatorze ans. Tout s'expliqua. Le temps n'avait sans doute pas permis aux pirates d'anéantir la dernière trace de leur crime, en faisant suivre à cette barrique le sort de celles que les croiseurs anglais avaient rencontrées sur mer.

On se rappelle que l'honorable M. de Staël exposa un jour publiquement les fers, menottes, poucettes, carcans, dont se servent les négriers pour enchaîner leurs victimes; il les avait rapportés d'un de nos ports où la fabrication et la vente s'en faisaient au su de tout le monde. Ce spectacle excita un frémissement d'horreur universel. D'affreuses révélations parvenaient alors aux Chambres législatives. Tantôt on apprenait que sept cents noirs avaient été trouvés à bord d'un navire, enchaînés par le cou et par les jambes, dans un entrepont où chacun d'eux, disent les relations, avait *moins d'espace qu'un homme mort n'en occupe dans le cercueil*. Les malheureux ne pouvaient ni demeurer debout, ni s'asseoir, ni se coucher; mais ils étaient pliés en deux sur eux-mêmes. Et c'est dans cette situation qu'ils devaient faire une traversée de dix-huit cents lieues, jetés les uns contre les autres par le roulis du bâtiment, meurtris et déchirés par leurs fers, privés d'air et d'eau sous la zone torride, et en proie aux maladies les plus infectes et les plus répugnantes.—Une autre fois, c'étaient trente-neuf esclaves jetés à la mer, parce que, devenus aveugles, ils n'étaient plus de vente; et les assureurs, considérant ces esclaves comme une *marchandise avariée*, en remboursaient la valeur.

De pareilles scènes sont devenues *rares;* mais cela suffit-il à l'humanité? Elles seront possibles aussi longtemps qu'il existera des contrées où l'homme sera vendu et utilisé comme un bétail. C'est en vain qu'on a cherché la répression de la traite dans un droit de visite réciproque et dans la multiplication des croiseurs; elle se fera moins, sans doute, quand elle se fera difficilement; mais ces difficultés même augmenteront le prix des esclaves et stimuleront la cupidité des marchands de chair humaine; elle se fera moins, mais elle se fera avec plus d'adresse et de cruauté. Les victimes seront entassées dans des espaces plus étroits encore, leurs prisons mériteront d'autant mieux le nom de *cercueils flottants* qu'on leur a si justement donné; et si l'allure suspecte du pirate éveille les soupçons des croiseurs, s'il est poursuivi par eux, la crainte du châtiment lui inspirera de nouveaux crimes.

Chaque expédition de traite se compose d'une série d'attentats contre l'humanité. Le négrier se rend à la côte d'Afrique; il entre en marché avec des facteurs qui se chargent de composer sa cargaison; et ceux-ci se la procurent, soit par des enlèvements clandestins, soit en achetant des captifs, excitant ainsi la cupidité des peuplades sauvages qui se livrent des combats sanglants pour augmenter le butin: on calcule que la possession de chaque esclave coûte la vie à trois personnes. Les vieillards sont le plus souvent massacrés; les jeunes gens des deux sexes sont emmenés à la côte, chargés de carcans à peu près semblables à ceux que naguère une barbare curiosité allait voir river au cou des forçats dans la cour de Bicêtre, et que ces malheureux portaient quand leur chaîne vivante en se rendant au bagne effrayait nos grandes routes. Les pauvres nègres croient marcher au supplice; car il est impossible de leur ôter la pensée que les blancs les achètent pour les tuer et les manger. Le sort qui les attend n'est guère préférable.

Si la livraison n'a pas lieu, quelquefois le marchand égorge ses captifs, afin de s'épargner la peine et les frais nécessaires pour les reconduire dans l'intérieur du pays. Si la livraison se fait, les esclaves sont emmagasinés dans l'entrepont d'un navire, de la façon que nous avons décrite.

Dans l'intérieur d'un négrier, les pièces de *bois d'ébène*, c'est ainsi qu'on nomme la marchandise humaine, sont arrangées avec une économie de terrain bien cruelle. On dirait des bijoux rangés dans un écrin: les hommes, les

femmes, les enfants sont régulièrement casés par rang de taille, afin d'occuper le moins de place possible. Ils sont enchaînés deux à deux par les pieds et par les mains. Cette torture se prolonge quelquefois pendant plusieurs mois; car, sans compter le temps nécessaire pour compléter le chargement, il faut de six à huit semaines environ pour la traversée.

Cette traversée accomplie, les nègres sont débarqués; des affiches publiques annoncent qu'il est arrivé une provision de bras nouveaux. Exposition sur le marché, vente au plus offrant. Hommes et femmes, parents et enfants, sont dispersés sur des habitations éloignées, sans espoir de se retrouver.

Alors commence pour chacun une nouvelle série de souffrances. Le nègre qui dans son pays se livrait à l'inaction naturelle des climats chauds, ou se bornait à la pratique de quelques industries faciles, pour satisfaire aux besoins les plus simples, va creuser péniblement la terre, sous un soleil brûlant, stimulé par le fouet dès que ses forces épuisées refusent un service inaccoutumé. Voilà pour son corps. Quant à son âme, le maître l'a reçue inculte et grossière; il se garde bien de la tirer de l'ignorance et de l'abrutissement, elle deviendrait impatiente du joug.

Telles étaient les conditions de l'esclavage dans un temps peu éloigné de nous. Elles en diffèrent aujourd'hui beaucoup moins qu'on ne le croit peut-être; car une pareille institution ne subsiste que parce qu'elle déprave celui qui en jouit presque autant que ses victimes. Si les actes de férocité ont en grande partie cédé à l'adoucissement général des mœurs, l'état de minorité morale et intellectuelle des esclaves est maintenu systématiquement. Dans l'Amérique du Nord, où, à la honte d'un peuple libre, l'esclavage souille encore plusieurs États, la peine réservée aux meurtriers est prononcée contre l'homme qui enseigne à lire aux esclaves. Toute fondation d'école rencontre également dans nos colonies d'opiniâtres résistances; et jusqu'à l'époque où l'Angleterre accomplit l'émancipation des siennes, il a fallu, de la part des sociétés religieuses, d'incroyables efforts pour y établir les églises et les écoles qui ont préparé les noirs à la pratique de la liberté.

La cause des nègres est, depuis près d'un siècle, un sujet de luttes littéraires et législatives; l'humanité y a gagné son terrain pied à pied. Elle a conquis d'abord aux États-Unis, peu de temps après leur déclaration d'indépendance, des décrets prohibitifs de la traite; puis, en 1792, une ordonnance d'abolition en Danemark; en 1807, un semblable bill du Parlement anglais, obtenu après vingt ans de discussions, et pour lequel il fallut la généreuse réunion de deux grands adversaires politiques, Fox et Pitt; puis une déclaration du congrès de Vienne, flétrissant cet infâme commerce; puis, de la part du gouvernement des Bourbons, quelques mesures restrictives mal exécutées; et enfin, les recensements ordonnés dans nos colonies après 1830, qui ont rendu à peu près impossible l'introduction de nouveaux esclaves.

Quant à l'esclavage lui-même, il a été supprimé chez les quakers d'Amérique, dès l'année 1751, par un engagement mutuel entre eux; mais la France peut revendiquer l'honneur de la première émancipation prononcée législativement. La Convention nationale abolit l'esclavage colonial par un décret du 4 février 1794. Il semble que ce soit à tort que l'on a prétendu attribuer à ce décret les troubles de Saint-Domingue; les uns avaient eu lieu précédemment, par suite de démêlés entre les blancs et les mulâtres libres qui demandaient à jouir des droits de citoyens; les autres éclatèrent en 1802, lorsque le premier consul Bonaparte essaya de rétablir l'esclavage, et ils eurent pour conséquence la perte de notre grande colonie; elle était demeurée paisible aussi longtemps que le décret de 1794 avait été respecté.

Enfin, le 28 août 1833, cette date doit être enregistrée dans les annales de l'humanité, l'Angleterre a donné un bel exemple au monde civilisé en détruisant tout esclavage dans ses possessions coloniales (à l'exception malheureusement de l'Inde asiatique). Le bill d'émancipation établissait pour les noirs une sorte de noviciat, sous le nom d'apprentissage. Soumis à un travail contraint, mais avec certaines garanties, ils ne devaient arriver qu'au bout de quatre ans pour ceux des villes, au bout de six ans pour ceux de la campagne, à l'affranchissement complet. Cet état intermédiaire donna lieu à des tiraillements, à la suite desquels, sur l'initiative des colonies elles-mêmes, la délivrance immédiate et générale des apprentis fut prononcée.

Sept cent mille esclaves virent tomber leurs fers le même jour, et ce jour fut consacré par eux à des fêtes religieuses: leur premier mouvement fut de courir dans les temples remercier Dieu de la liberté dont ils allaient jouir. On eut le droit d'en conclure qu'ils n'en abuseraient point.

Cette espérance n'a pas été trompée. Aucun désordre n'a troublé les colonies britanniques, et les crimes et délits y ont généralement diminué; les affranchis se montrent surtout avides d'instruction pour eux et pour leurs enfants.

Mais un fait s'est produit auquel on pouvait s'attendre: les anciens esclaves, habitués à voir dans la culture de la canne à sucre le signe de la servitude, redoutant d'ailleurs les fatigues de ce travail, car la servitude, en prodiguant le bras des hommes, a mis des entraves à tous les progrès mécaniques, les anciens esclaves se sont éloignés des plantations; ils se livrent aux petites industries, au trafic, et surtout au jardinage, qui favorise leur goût naturel pour la vie de famille. Les sucreries ont été fort négligées, au grand détriment des colons. Cependant des nouvelles récentes semblent prouver que les ouvriers libres commencent à y retourner, séduits par l'élévation du salaire que des habitudes de bien-être leur font de jour en jour apprécier davantage. D'ailleurs la disette des bras fait introduire dans la culture et dans la fabrication des perfectionnements qui sans doute rendront à ce travail toute sa prospérité.

Le succès de l'émancipation a donc été complet sous le rapport moral, et ses inconvénients sous le rapport industriel auront bientôt disparu.

En présence d'une pareille expérience, la France comprend qu'elle ne peut plus hésiter: l'opinion publique s'émeut et presse le gouvernement de faire cesser un état de choses réprouvé par l'humanité et dont la prolongation mettrait en danger les colonies elles-mêmes. Un canal que l'on peut franchir en quelques heures sépare la terre de liberté de la terre d'esclavage: l'émigration ruine aujourd'hui celle-ci; demain l'insurrection peut la bouleverser.

Divers plans d'émancipation ont été soumis au pouvoir législatif, et enfin le gouvernement a formé une nombreuse commission, chargée d'examiner l'ensemble des questions coloniales. Cette commission, dont M. le duc de Broglie a été le président et le rapporteur, vient de publier son travail.

Elle conclut à la libération générale et simultanée des esclaves; mais en les conservant, pendant dix années encore, dans un état de servitude mitigée, afin de les préparer à l'affranchissement complet. Après le terme de cette période, ils seront encore assujettis à une sorte de tutelle, qui durera dix autres années.

Peut-être cette prudence est-elle extrême. Tous les voyageurs éclairés et les colons de bonne foi tombent d'accord sur ce point, qu'un décret de délivrance serait sans danger réel pour la tranquillité des colonies. La seule inquiétude, mais elle est sérieuse, et l'Angleterre en offre la preuve, c'est de voir la grande culture abandonnée presque entièrement; la production du sucre, réduite comme elle pourrait l'être, au moins momentanément, porterait une atteinte funeste à la prospérité coloniale; elle serait un fait grave aussi pour la métropole, en présence d'une loi qui frappe de droits

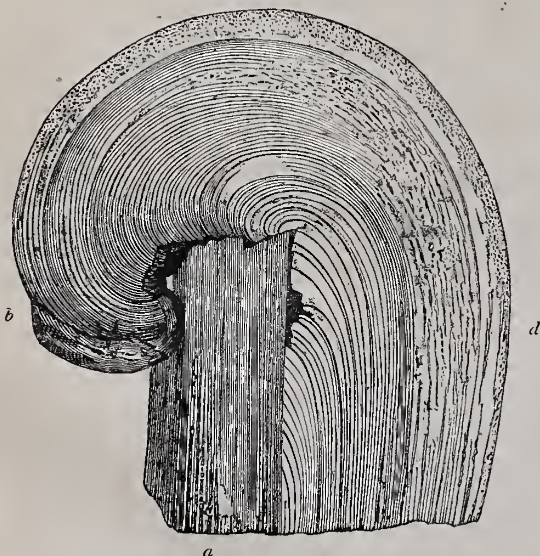
presque prohibitifs la fabrication des sucres indigènes. Il faut donc maintenir le travail dans les sucreries. Mais n'y a-t-il pour cela d'autre moyen que la conservation de l'esclavage ? Au nom de l'humanité, déclarons le contraire, et croyons fermement que l'introduction des machines et des bons procédés de culture et de fabrication, en rendant le



(Bâtiment negrier fuyant les croiseurs et jetant ses esclaves à la mer. — Tableau et dessin de M. Morel-Fatio.)

travail moins pénible aux ouvriers libres, donneront à ce grand problème une solution plus conforme à ses vœux.

DE LA VIE COMMUNE DES TRONCS DU SAPIN BLANC.



(Fig. 1. Souche de sapin blanc qui a continué à végéter.)

On trouve deux espèces de sapin (*Abies*) dans les montagnes de la France : l'une est le sapin blanc (*Abies pectinata*), l'autre le sapin rouge (*Abies excelsa*). Ces deux espèces se distinguent aux caractères suivants : le sapin blanc a le tronc et le commencement des racines blanchâtres; dans l'autre, ces parties offrent, au contraire, une teinte rougeâtre. Les branches du sapin blanc sont horizontales; celles du sapin rouge s'inclinent vers la terre à leur extrémité. Les feuilles du sapin blanc sont insérées perpendiculairement à l'axe de la branche, comme les dents d'un peigne; celles du sapin rouge sont obliques à l'axe de la branche; les feuilles du premier sont aplaties et d'un vert foncé; celles du second sont arrondies et d'un vert plus tendre. Ces différences sont surtout frappantes sur de jeunes branches.

Quand des sapins *blancs* ont été abattus, la souche qui reste offre souvent un phénomène curieux. Au lieu de pourrir sur place elle continue à végéter, et il se forme un bourrelet circulaire autour de la partie supérieure de la souche; ce bourrelet (fig. 1, *bcd*) se compose d'un nombre de couches ligneuses, quelquefois égal au nombre d'années qui s'est écoulé depuis l'époque où l'arbre a été abattu. Quand ce bourrelet devient considérable, alors il se replie en dedans débordé autour de la circonférence de la section, et forme ainsi un anneau circulaire qui enveloppe la souche de l'arbre dont l'intérieur est souvent complétement pourri. Dans notre figure, *a* représente une partie de la vieille souche au haut de laquelle on remarque encore les traces de coups de hache.

M. Dutrochet est le premier qui ait signalé ce phénomène dans les forêts du Jura, et il fit ressortir immédiatement l'importance de ce fait pour la théorie de l'accroissement des arbres en diamètre. En effet, la formation de nouvelles couches de bois à la circonférence de la souche est un acte de végétation identique à celui qu'on observe dans les arbres vivants. La souche continue non seulement à vivre, mais



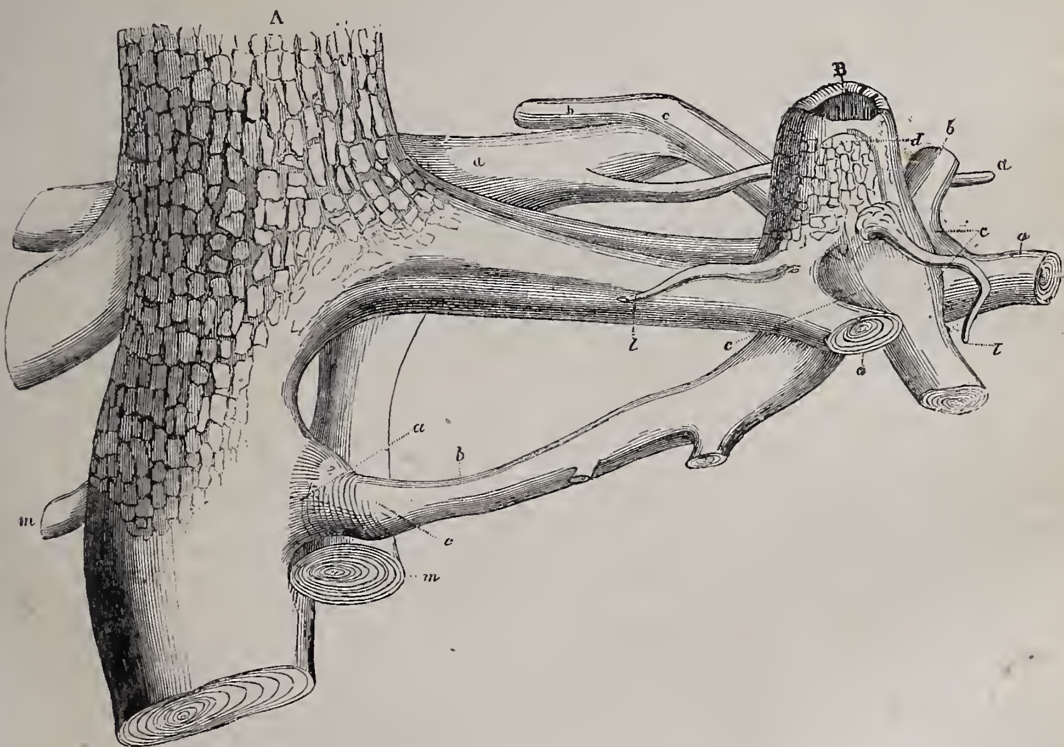
(Fig. 2. Rameau de frêne avec ses racines en A.)



(Fig. 3.)



(Fig. 4.)



(Fig. 5. Racines d'un sapin blanc vivant A entre-greffées avec celles d'une souche B de sapin abattu.)

encore elle grossit. Or il existe une théorie de l'accroissement des arbres en diamètre due à Dupetit-Thouars, et dont les principes fondamentaux sont les suivants.

Un bourgeon qui se développe sur une branche donne naissance à une tige ornée de feuilles et de fleurs. C'est donc un végétal nouveau qui, au lieu d'être implanté dans le sol,

est fixé sur un tronc. Ce végétal a des racines; ces racines descendent entre l'écorce et le bois; l'entrelacement de ces racines forme la nouvelle couche ligneuse qui se développe chaque année en dehors de celle de l'année précédente. Il serait trop long de rapporter ici l'ensemble de faits et d'expériences sur lesquels Dupetit-Thouars fondait son opinion. Nous l'essaierons peut-être un jour. Bornons-nous pour le moment à en rapporter deux qui suffiront pour faire voir combien cette théorie est satisfaisante. Coupez au premier printemps une jeune branche de frêne ou de peuplier, à un ou deux décimètres du tronc; puis enlevez tous les bourgeons et n'en laissez qu'un seul près de l'extrémité du tronçon. Lorsque ce bourgeon aura donné naissance à un petit rameau de 3 à 4 centimètres de longueur, alors coupez-le avec la branche qui le supporte, laissez macérer le tout trois à quatre heures dans l'eau, et enlevez l'écorce avec précaution : vous trouverez un faisceau de fibres qui, partant de la base du jeune rameau, s'étale en divergeant sur la branche qui le porte. Quand le morceau de bois est desséché, ces fibres rappellent complétement l'apparence des racines. (Voy. fig. 2, A.)

Une autre expérience, bien propre à confirmer la précédente, est d'une exécution encore plus facile. Enlevez sur un jeune arbre (saule, peuplier, frêne) un anneau d'écorce circulaire, puis laissez-le vivre pendant quelques années, vous verrez que la partie de l'arbre (fig. 3, *bac*) qui est au-dessus de l'anneau grossira tous les ans, tandis que celle qui est au-dessous (*def*) conservera toujours le même diamètre. De plus, il se formera un bourrelet *bc* à la partie supérieure de la plaie, tandis que l'inférieure *fd* ne changera pas. Ces faits s'expliquent aisément dans la théorie de Dupetit-Thouars. Les racines de tous les bourgeons de l'arbre (fig. 4) descendent chaque année sous l'écorce jusqu'à l'anneau circulaire *b'c'*, où elles trouvent le chemin coupé, et s'accumulent en se repliant sur elles-mêmes; de là l'accroissement en diamètre de cette partie de l'arbre et la formation d'un bourrelet. La portion du tronc qui est au-dessous de la section ne grossit point, parce que les racines des bourgeons de l'arbre n'arrivent pas jusqu'à elle, l'enlèvement d'un anneau d'écorce ayant intercepté leur marche.

On comprend maintenant que la formation sur les souches du sapin blanc d'un bourrelet composé de couches ligneuses semblait inexplicable dans cette théorie. Vous affirmez, disaient ses adversaires, que les nouvelles couches de bois sont formées par les racines de tous les bourgeons de l'arbre; mais ici il y a formation de couches de bois, et cependant, non seulement les bourgeons, mais l'arbre lui-même n'existent plus. L'argument semblait victorieux, et les partisans de Dupetit-Thouars n'avaient aucune raison solide à lui opposer.

Trois physiologistes allemands, Reum, Ratzeburg et Goeppert, ont successivement indiqué les causes de la formation des bourrelets sur les souches de sapins; et loin d'être une objection à la théorie de Dupetit-Thouars, ce phénomène devient un argument en sa faveur. Nouvelle preuve que dans les sciences on ne saurait assez discuter la valeur d'une objection isolée, lorsqu'elle est contraire à un ensemble de faits bien constatés.

Quand plusieurs troncs de sapin sont placés dans le voisinage les uns des autres, leurs racines se rencontrent et s'entre-greffent de la manière la plus intime; non seulement l'écorce, mais encore le bois se soude, et il en résulte que ces arbres ont pour ainsi dire une vie commune. Si donc vous abattez un de ces arbres, la souche continue à recevoir les prolongements des bourgeons et les sucs des arbres voisins; elle vit à leurs dépens. Ce sont leurs feuilles qui élaborent la sève, et les bourgeons qui émettent les racines dont l'ensemble formera les couches ligneuses. Cela est si vrai, que jamais il n'y a de bourrelet formé sur un sapin isolé ou entouré d'arbres d'une autre espèce. Si l'arbre nourricier est abattu par le vent ou tué par la foudre, l'accroissement de la souche s'arrête, et elle ne tarde pas à pourrir.

La figure 5 représente un tronc et une souche de sapin dont les racines sont entre-greffées. A est le tronc nourricier d'un arbre de 20 mètres de haut; B est la souche à bourrelet; les racines marquées *a a a a a* sont des racines du tronc nourricier greffées avec celles de la souche; les racines *b b b* de la souche sont greffées avec celles du tronc; *c c c* sont les points de soudure; *l* et *l* sont de petites racines libres émises par le bourrelet; *m m m* sont les racines libres du tronc nourricier.

On doit se demander pourquoi il ne se forme pas de bourrelets sur les souches d'autres arbres tels que les hêtres, les frênes, les érables, les saules, etc. Cela peut tenir à deux causes qu'il serait intéressant d'étudier. Ces arbres repoussent du pied, suivant l'expression des jardiniers, c'est-à-dire que des bourgeons se développent sur la souche et donnent naissance à des branches; par conséquent le bourrelet ne se forme pas et l'arbre se reproduit, ou bien les racines de ces arbres ne se greffent pas entre elles; et alors, dans le cas où l'arbre ne repousse pas du pied, il n'y a pas de bourrelet formé.

Le sapin blanc n'est pas le seul arbre dont les souches présentent le phénomène de la formation d'un bourrelet; on en a vu aussi sur le sapin rouge (*Abies excelsa*). Les racines de cette espèce ont autant de tendance à s'entre-greffer que celles de son congénère. Mais les racines d'un autre arbre vert, le pin d'Ecosse (*Pinus sylvestris*), ne se soudent point entre elles : aussi on n'a point encore vu de bourrelet sur des souches de pins. Souvent les racines de plusieurs sapins sont unies entre elles. C'est ainsi qu'on a vu les racines de trois sapins rouges être unies à celles de trois sapins blancs. Un autre groupe se composait de cinq arbres, dont quatre sapins rouges et un sapin blanc. Enfin, dans un autre plus remarquable encore, un sapin rouge, un sapin et un pin d'Ecosse présentaient une soudure complète de leurs racines. Ainsi, certains végétaux, comme certains animaux, sont animés d'une vie commune, et dans cette association un individu peut vivre pour ainsi dire aux dépens des autres. Cette existence collective, qui ne se trouve que dans les animaux inférieurs, se rencontre aussi dans les végétaux les moins élevés; car les sapins font partie de la famille des Conifères, qui ne sont, à proprement parler, que de grands Lycopodes, et forment la transition entre les végétaux pourvus de fleurs, ou *phanérogames*, et ceux qui en sont dépourvus, ou *cryptogames*.

UN INCENDIE DE MOSCOU EN 1571,

RACONTÉ PAR UN MARCHAND DES PAYS-BAS.

(Extrait du Thrésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps, mises en lumière par Simon Goulart, Senlisien. 1610.)

Estant parti de Nerve environ le dixième de juillet 1570, j'arrivai sur le commencement d'août à Moscou, qui est une fort grande ville, mais mal assemblée, ayant de circuit trois lieues et demie d'Allemagne, compris les faubourgs, autant habités que la ville, l'entour de laquelle n'a point plus d'une bonne lieue françoise. Les rues et chaussées sont de grands arbres rangés près à près, et des planches à côté des maisons; et y fait si fangeux en temps de pluie, qu'il est impossible d'aller par la ville autrement qu'à cheval, à la coutume du pays, où les chevaux sont à vil prix et de petite dépense, sans être ferrez, pour long chemin qu'on leur fasse faire, sinon durant les glaces. Les maisons ne sont guères que d'un étage, ou deux au plus, toutes bâties de bois arrangé l'un sur l'autre. Il y a, tant en la ville qu'ès faubourgs et au château, grand nombre de temples, quasi tous comme des chapelles; plusieurs construits avec grands arbres rangés l'un sur l'autre; et ont des hautes tours de bois, sans

fer ni pierre, fort bien faites. Le logis du grand-duc est aussi de bois, qu'il estime beaucoup plus sain que s'il étoit de pierre.

... Je trouvai le grand-duc et ses gens empêchés à chercher environ trente personnes qui passèrent par l'épée du bourreau; et y en eut un jeté tout vif en eau bouillante, et ce pour avoir reçu présents et argent. La plupart d'iceux étoient grands seigneurs, des plus familiers du duc; les autres, marchands de Novygart, avec leurs femmes, enfants et familles, accusés de trahison en faveur du roi de Pologne. Peu de jours après, une peste horrible envahit la ville de Moscou et les environs, de telle violence qu'en moins de quatre mois moururent plus de deux cent cinquante mille personnes.

Cette misère extrême fut suivie l'an d'après d'une ruine étrange, le quinzième jour de mai. L'occasion fut que l'empereur des Tartares, mal content de ce que les Moscovites ne lui payoient plus certain tribut annuel, et entendant, d'autre part, que le grand-duc, par ses tyrannies et massacres, avoit tellement défriché ses pays que la résistance ne seroit grande de ce côté, le somma de payer tribut. Mais le duc ne répondit qu'outrages et mocqueries. Au moyen de quoi le Tartare partit de ses pays environ la fin de février, suivi d'une armée de cent mille chevaux, qui en deux mois et demi firent près de cinq cents lieues d'Allemagne. Etant à deux journées près des frontières, le duc délibéra leur aller au-devant, et de fait leur donna bataille; mais il la perdit, avec une horrible déroute et carnage de ses gens.

Le duc, connoissant que le Tartare le chercheroit, s'enfuit à grandes journées au plus loin qu'il put. Il n'étoit qu'à neuf lieues de Moscow quand les Tartares vinrent ceindre la ville, estimant qu'il y fût. Ils mirent le feu par tous les villages d'alenviron; et voyant que la guerre tireroit trop en longueur pour eux, résolurent de bruller cette grande ville, ou du moins le faubourg d'icelle. Pour cet effet, ayant disposé leurs troupes tout autour, ils mirent le feu partout, tellement que c'étoit un cercle enflammé. Adonc s'éleva un tourbillon de vent si furieux, qu'en moins de rien il poussa de toutes parts les chevrons et longs arbres allumés des faubourgs en la ville. L'embrasement fut si soudain, que personne n'eut loisir de se sauver, sinon à l'endroit où il se trouvoit tout-à-l'heure. Les personnes brûlées de cet embrasement montèrent à plus de cent mille; ce qui advint parce que les maisons étoient toutes de bois, et même le pavé de grands sapins arrangés, qui, étant huileux, rendirent l'embrasement extrême; tellement qu'en l'espace de quatre heures la ville et les faubourgs furent entièrement consumés. Moi et un jeune homme de La Rochelle, mon trucheman, étions au milieu du feu, dedans un magasin tout voûté de pierre, merveilleusement fait, dont la muraille avoit trois pieds et demi d'épaisseur, et n'avoit ouverture que de deux côtés, l'un par où l'on entroit et sortoit, qui étoit une assez longue allée, en laquelle il y avoit trois portes de fer distantes l'une de l'autre environ six pieds. De l'autre côté il y avoit une fenêtre ou créneau, muni de trois huis de fer, à demi-pied l'un de l'autre, lesquelles ouvertures nous bouchâmes par dedans au moins mal qu'il nous fut possible; ce néanmoins il y entra tant de fumée que c'étoit plus que trop pour nous étouffer, n'eût été qu'avions un peu de bière, dont nous nous rafraîchissions de fois à autre. Plusieurs seigneurs et gentilshommes furent esteints ès caves où ils étoient retirés, parce que leurs maisons, faites de gros arbres, venant à fondre soudain, accabloient tout. Les autres, réduites en cendres, bouchaient toutes ouvertures et embouchures, tellement qu'à faute d'air les enfermés périssoient. Les pauvres paysans, qui s'étoient sauvés de vingt lieues à la ronde avec leur bétail, voyant l'embrasement, se jettèrent en la plus grande place de la ville, laquelle n'est pavée de bois comme les autres. Néanmoins ils y furent tous rôtis de telle sorte qu'un homme de la plus haute taille ne sembloit qu'un enfant, tant l'ardeur du feu les avoit retirés; et ce à cause des grandes maisons à l'environ. Chose la plus hideuse et effroyable à voir qu'il est possible de penser. En plusieurs endroits d'icelle place, les hommes étoient par hauts monceaux plus de demie picque : ce qui m'étonna merveilleusement, ne pouvant comprendre comme ils étoient ainsi entassés les uns sur les autres.

Cet horrible embrasement fit tomber la plupart des murailles de la ville, et crever aussi toute l'artillerie qui étoit sur icelles murailles, faites de briques à l'antique, avec créneaux, sans remparts ni fossés à l'entour. Plusieurs s'étant sauvés là au long y furent néanmoins rôtis, tant le feu étoit véhément, entre autres beaucoup d'Italiens et de Vallons de ma connaissance. Tandis que le feu dura, il nous sembloit qu'un million de canons tonnoient ensemble, et ne pensions qu'à la mort, estimant que le feu dureroit quelques jours, à cause du grand pourpris du château, de la ville et des faubourgs. Mais tout cela fut desséché en moins de quatre heures, en fin desquelles le bruit s'amortissant, il nous prit envie de voir si les Tartares étoient entrés, desquels nous n'avions pas moins de peur que du feu. Ce sont gens faits à la guerre, encore qu'ils ne mangent que des racines ou autre telle substance, et ne boivent que de l'eau, et les plus grands seigneurs d'entre eux ne vivent que de chair cuite entre le dos d'un cheval et la selle en laquelle est monté le cavalier. Si sont-ils hommes robustes, faits à la peine, comme aussi sont leurs chevaux, qui courent merveilleusement vite, et font plus de chemin en un jour, ne mangeant que de l'herbe, que les nôtres ne sauroient faire en trois jours, en leur donnant force avoine. C'est pourquoi les Tartares viennent aisément de si loin assaillir les Moscovites.

Pour revenir à notre misère, ayant écouté quelque peu, nous entendîmes courir à travers la fumée, de çà et de là, quelques Moscovites qui parloient de murer les portes pour empêcher l'entrer aux Tartares, qui attendoient que le feu fût tout éteint. Moi et mon trucheman, sortis du magasin, trouvâmes les cendres si chaudes qu'à peine osions-nous marcher; mais la nécessité nous contraignant, nous courûmes vers la principale porte, où nous trouvâmes vingt-cinq ou trente hommes réchappés du feu, avec lesquels, en peu d'heures, nous murâmes cette porte et les autres, et fimes le guet toute la nuit avec quelques harquebuzes garanties de l'embrasement.

Au matin, voyant la ville non tenable par si peu de gens que nous étions, cherchâmes moyen d'entrer au château, dont l'entrée étoit lors comme inaccessible. Celui qui y commandoit fut très aise d'entendre notre intention, et nous cria que nous y serions les bien-venus. Mais il étoit très difficile d'y entrer à cause des ponts brûlés, de sorte que force nous fut de monter par dessus les murailles, ayant pour échelles de hauts sapins que l'on nous avoit jetés de dedans, et auxquels l'on avoit donné des coups de hache de pied en pied pour nous garder de glisser. Nous montâmes donc à toute peine; car, outre l'incommodité évidente de ces échelles scabreuses, nous portions sur nous la somme de quatre mille tallers et quelques pierreries, ce qui nous empêchoit merveilleusement à grimper au long de ces arbres; et ce qui redoubloit notre peur étoit que devant nos yeux nous voyions quelques uns de nos compagnons, n'ayant que leur corps à sauver, rouler néanmoins du milieu ou du haut de ces arbres dedans le fossé plein de corps brûlés; et ne pouvions marcher que sur des morts, les monceaux desquels étoient si drus et épais presque partout, que force nous étoit de passer par dessus, comme si c'eussent été des coteaux à monter; et ce qui nous redoubloit l'ennui étoit qu'en marchant dessus, bras et jambes rompoient tout net, les pauvres membres de ces créatures étant tout calcinés par l'ardeur du feu. En fondrant ainsi dans ces misérables

corps, le sang rejaillissoit sur nous : ce qui causa telle puanteur par toute la ville, qu'impossible étoit d'y subsister.

Le 25 mai sur le soir, nous attendions en grande perplexité ce que les Tartares entreprendroient contre nous, qui étions au nombre de quatre cents ou environ dedans le château; mais les Tartares, auxquels nous avions fait une salve d'arquebuzades et abattu quelques uns qui s'étoient approchés trop près d'une des portes du château, commencèrent à tourner visage droit vers le chemin par où ils étoient venus, de telle vitesse que le lendemain matin tout ce torrent fut écoulé : dont ayant loué Dieu, et donné ordre à nos affaires comme la calamité présente le permettoit, nous partîmes de ce pays désolé.

MASCARADE ALLEMANDE.

Il est difficile à un homme, plus difficile encore à un peuple, de se déguiser. L'invention et le choix des travestissements sont des traits de caractère. Le carnaval, loin d'être un mensonge, une contre-vérité, n'est donc ordinairement que l'expression exagérée des mœurs et de l'esprit national. C'est en ces jours de licence que les bizarreries, les caprices, les désirs, les vices même, ordinairement le mieux contenus, se révèlent avec le plus de vivacité. On a beau changer d'habits et de visage; en dérobant à la vue l'aspect ordinaire, on dévoile malgré soi cette secrète folie qui est au fond de tout homme comme de tout peuple. On croit se masquer, on se trahit, on se fait mieux connaître. Dans ce recueil, on a déjà vu différentes scènes qui pourraient servir d'exemples (1). La folie du carnaval italien est animée, inventive, ardente, enthousiaste; elle gesticule, elle improvise, elle chante, elle respire et inspire la gaieté. Les mascarades, rares en Angleterre, y sont d'une humeur froide et quelquefois lugubre dans la haute société, extravagante et presque sauvage dans la populace. Nous avons cité ailleurs cet homme qui parut dans un bal de Londres déguisé en cercueil; aucun travestissement n'eut cette année-là plus de succès. Le croquis que ces lignes accompagnent est tiré du portefeuille d'un jeune artiste autrichien; il donne quelque idée des costumes le plus en vogue dans le carnaval allemand. Les jeunes gens qui ne peuvent aller aux universités se consolent en s'affublant des habits de l'étudiant de la Burschenchaft, leur idéal : ils exagèrent la longue pipe, la bourse à tabac antipapiste suspendue aux brandebourgs, et surtout la joie plus bruyante que communicative de leurs modèles. Autour des étudiants se groupent des caricatures toutes septentrionales qui traduisent soit des antipathies, soit des sympathies, le juif polonais, l'habitant de la Bohême, le Croate, le montagnard; ou des réminiscences de cette féodalité qui pèse encore à demi sur l'Allemagne, les chevaliers, les burgraves, les électeurs; ou enfin des fantaisies qui ne peuvent naître que dans des imaginations excessivement tudesques : en quel autre pays voit-on danser, par exemple, des pains de sucre, des cigognes, quelquefois tout un dessert ou toute une basse-cour? Ces inventions sont assurément d'un goût et d'un genre d'esprit plus qu'équivoques; et on s'étonnerait à bon droit de ne pas rencontrer d'idées plus ingénieuses dans un pays où les facultés poétiques sont si éminentes et l'amour de l'idéal si fervent, si l'on ne considérait que nulle part le spiritualisme ne se mêle en moindre proportion qu'en Allemagne à la vie et à la réalité matérielles : il s'y exalte et s'y raffine jusqu'à s'isoler et s'évaporer ; le sensualisme, abandonné à lui-même, moins pénétré d'esprit, y est plus lourd et moins inventif. Or le carnaval, comme les saturnales antiques, n'est que la fête du sensualisme. C'est dans certains romans et certaines pièces de théâtre qu'il faut chercher le carnaval de l'esprit allemand.



(Masques allemands.)

(1) Masques divers, 1835, p. 64; Masques italiens, 1836, p. 54; Masques à Haïti, 1841, p. 57; Masques sauvages, 1843, p. 265.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MONT SINAÏ
ET LE COUVENT DE SAINTE-CATHERINE.



(Vue du couvent de Sainte-Catherine, sur le mont Sinaï.)

Le golfe arabique ou mer Rouge se divise, sous le 28° de latitude septentrionale, en deux branches : la première, qui se dirige au nord-ouest, est nommée par les Arabes Bahr-el-Kolzoum, ou mer de l'Ouest. La plupart des géographes la désignent sous le nom de golfe de Soueys ou Suez. C'est à son extrémité qu'on trouve le port de Suez, sur la côte orientale d'Egypte. La seconde, qui tend au nord-est, s'appelle Bahr-el-A'kabah, c'est-à-dire mer d'A'kabah ou de l'Est. L'espace de terre compris entre ces deux branches forme la presqu'île de Tor, autrement dite de Sinaï.

Cette presqu'île dépend de l'Arabie Pétrée. L'intérieur est hérissé de montagnes, les unes primitives, en granit et porphyre; les autres de nouvelle formation, en grès et en pierres calcaires et gypseuses. A part de rares plantations de dattiers, à part les jardins situés au pied des monts Horeb et Sinaï, dans le voisinage de Tor, on ne trouve dans toute la presqu'île ni culture ni terre cultivable.

A vingt-quatre milles environ de l'ancienne villle de Tor s'élève le mont Sinaï : pour y arriver, on traverse le mont Khouryb ou Horeb, qui est un mamelon du Sinaï, et non pas, comme l'indiquent la plupart des cartes, un pic séparé et peu distant. Le pic qui en est réellement séparé, à l'est, n'est autre que celui de Sainte-Catherine, qui a quelque chose de plus en hauteur. Le Sinaï grandit derrière l'Horeb qui en forme le côté nord ; mais de la vallée on n'aperçoit que ce dernier mamelon, ce qui expliquerait l'apparition du buisson ardent sur l'Horeb, et non sur le Sinaï.

Au pied de l'Horeb est situé le couvent de Sainte-Catherine, dont il est question dans toutes les relations de pèlerins. On y entre par une lucarne élevée au-dessus des murs qui n'ont pas moins de dix à douze mètres de haut. Cette lucarne couvre une large poulie sur laquelle passe un gros câble qui se roule autour d'un tambour établi dans une sorte de parloir. Quand on veut admettre quelqu'un, on descend le câble ; le visiteur se place dans un anneau de corde qui le termine, et on l'enlève en tournant le tambour avec des leviers croisés, semblables à ceux qui servent sur les ports à retirer les pierres des bateaux. Le couvent a une porte cochère, mais elle est murée, couverte en partie de terre, et ne s'ouvre que pour recevoir la visite du patriarche.

Les murs d'enceinte, crénelés, forment un carré de cent soixante-deux mètres environ de côté, et sont construits en blocs de granit d'un demi-mètre de haut à peu près, sur une largeur un peu plus grande. De petits bastions aux quatre angles portent des embrasures garnies de faibles pièces d'artillerie qui n'ont jamais fait dans la montagne qu'un bruit très inoffensif. L'arsenal se compose d'un petit nombre de fusils; dont les moines ont été obligés de se servir quelquefois contre les Arabes qui venaient piller leur jardin, situé à l'extérieur et entouré de murs plus faibles et plus bas que ceux du couvent. Un souterrain fermé par une porte doublée en fer met le jardin en communication avec le couvent.

La maison, assise sur un terrain inégal et accidenté, se compose d'un grand nombre de bâtiments irréguliers construits sur différents plans. Elle renferme une grande église dédiée à sainte Catherine, vingt-six chapelles qui ont chacune leur patron, une mosquée bâtie à l'époque où des

Arabes étaient employés au service intérieur du couvent, des cellules simples communiquant à des galeries extérieures en bois, une galerie sur laquelle s'ouvrent plusieurs chambres réservées aux étrangers, enfin des celliers et quelques fabriques pour les choses nécessaires à l'existence des religieux et à l'entretien du couvent.

L'église comprend trois nefs, séparées par des colonnes de granit qui supportent un plafond de bois peint en bleu et parsemé d'étoiles d'or. Le sanctuaire est fermé par une belle boiserie sculptée et dorée; l'autel est en marqueterie de nacre et d'écaille d'un travail remarquable; la chaire, en marbre; le siége de l'évêque, en bois sculpté et doré, a pour fond un tableau peint sur bois, qui présente dans une perspective mal entendue des détails très exacts du couvent; les murs sont couverts d'assez mauvais tableaux sur bois, et le pavé est un composé de marbre, de granit et de serpentin. Une grande mosaïque décore la voûte du rond-point.

Dans tout le couvent de Sainte-Catherine, il n'y a pas une seule cloche. On supplée, tant bien que mal, à l'absence de cet instrument religieux, en frappant avec un maillet une planche de hêtre suspendue horizontalement par les deux extrémités.

L'intérieur de la maison est entretenu avec un soin et une propreté irréprochables. On y a de l'eau en abondance; le jardin est arrosé par un ruisseau qui continue de couler alors même que la plupart des sources de la montagne sont taries.

Les religieux ont des mœurs tout-à-fait hospitalières; ils vivent très frugalement, ce qui ne les empêche pas de jouir d'une excellente santé. Leur industrie se réduit à peu de chose: ils font de l'huile, un peu de vin avec le raisin de leur treille, de l'eau-de-vie avec des dattes, des figues et des raisins secs. Toutes leurs provisions leur sont envoyées du Caire par le principal couvent, où affluent les dons des chrétiens qui aspirent à être compris dans les prières des religieux du mont Sinaï. Une fois qu'ils ont assisté à l'office du matin et à quelques prières du soir, ils ont la libre disposition de leur temps. Ils possèdent une assez belle bibliothèque composée d'un grand nombre de volumes grecs. Tous parlent grec, et, à part ceux qui vont au Caire pour les affaires du couvent, il n'en est guère qui entendent l'arabe.

A une cinquantaine de toises au-dessus du couvent, coule une fontaine dite du Cordonnier, qui donne en toute saison un peu de très bonne eau. Plus loin s'élève une petite chapelle appelée chapelle de Marie ou du Commissionnaire. Sur le plateau de l'Horeb, on trouve une citerne en maçonnerie et une sorte de grand vivier que les pluies remplissent. Sur un point un peu plus élevé du même plateau, deux petites chapelles ouvertes portent les noms d'Élie et d'Élisée; les murs sont couverts des noms des visiteurs du Sinaï.

Au milieu de l'espèce de vallée qui sépare les monts Sainte-Catherine et Sinaï, on montre le rocher d'où la baguette de Moïse fit jaillir de l'eau à la voix de Dieu. C'est un bloc de granit, de quatorze pieds environ de surface carrée, précipité de la montagne. La surface verticale est sillonnée par une rigole d'environ neuf pouces de large sur trois et demi de profondeur, traversée par dix ou douze stries ou coupures d'un pouce et demi à deux pouces de profondeur, creusées sans doute par les eaux. Les moines et les Arabes appellent ce bloc le rocher de Moïse. Ces derniers lui attribuent encore des propriétés merveilleuses: ils mettent dans les fentes de ce rocher de l'herbe qu'ils font manger à leurs chameaux malades dans l'espoir de les guérir.

Plusieurs vallées, aboutissant à quelques milles de celle dont nous venons de parler, forment par leur réunion un large plateau sablonneux encombré de blocs de granit et de cailloux qui s'appelle plaine des Israélites. Au milieu de ce désert s'élève un petit monticule connu sous le nom de montagne d'Aaron, où quelques Arabes vont encore tuer des chèvres. Non loin de là est une roche creuse dans laquelle les moines prétendent que le Veau d'or fut coulé.

Les premiers pèlerins chrétiens débarqués en Orient partaient du Caire ou de Jérusalem, arrivaient au Sinaï dont ils visitaient scrupuleusement toutes les parties, et se préparaient, au couvent de Sainte-Catherine, à traverser le désert.

Un traité conclu, en 1403, entre l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et le soudan d'Egypte, mentionna, parmi les droits à prélever sur les pèlerins de la Terre-Sainte, ceux qu'on pouvait percevoir sur les visiteurs de Sainte-Catherine du Sinaï. Par le même traité, le couvent fut autorisé à réparer ses bâtiments et à en construire de nouveaux.

Je regarde comme le plus grand mal de notre siècle, qui ne laisse rien mûrir, cette avidité avec laquelle on dévore à l'instant tout ce qui paraît. On mange son blé en herbe. Rien ne peut assouvir cet appétit famélique qui ne met rien en réserve pour l'avenir. N'avons-nous pas des journaux pour toutes les heures du jour? Un habile homme en pourrait encore intercaler un ou plusieurs. Par là tout ce que chacun fait, entreprend, compose, même ce qu'il projette, est traîné sous les yeux du public. Personne ne peut éprouver une joie, une peine, qui ne serve au passe-temps des autres. Et ainsi chaque nouvelle court de maison en maison, de ville en ville, de royaume en royaume, et enfin d'une partie du monde à une autre, avec une effrayante rapidité.

GOETHE.

STATISTIQUE CRIMINELLE EN FRANCE (*).

Les cours d'assises ont à juger en France, chaque année, environ sept mille accusés de crimes, soit contre les personnes, soit contre les propriétés.

Les crimes contre les personnes forment plus du quart et moins du tiers de la totalité des crimes.

Il se commet en France près de deux homicides volontaires par jour.

Les coups et les blessures entrent pour le quart des crimes contre les personnes.

C'est le nombre des crimes contre les propriétés qui tend le plus à s'accroître. On a observé cette tendance dans tous les pays où le commerce et l'industrie prennent des développements considérables. « Tandis que notre commerce augmente de moitié, dit un statisticien anglais, le crime quadruple. »

Une des causes les plus certaines de l'augmentation des crimes paraît être la proportion toujours croissante des récidives parmi les jeunes gens condamnés pour des attentats contre les propriétés.

Le nombre des récidives est plus considérable au sortir des maisons centrales qu'au sortir des bagnes. Ce ne sont pas les forçats libérés qui commettent proportionnellement le plus de crimes contre les personnes. Ils entrent au bagne assassins ou meurtriers, ils en sortent voleurs et faussaires.

Sur cent crimes commis contre les personnes, 86 sont commis par des hommes et 14 par des femmes. Sur un pareil nombre d'attentats contre les propriétés, les hommes en commettent 79 et les femmes 21.

Pour les femmes, l'empoisonnement fait plus de 6 pour 100 des crimes contre les personnes; pour les hommes, il n'en fait que la centième partie.

L'infanticide est, de tous les crimes contre les personnes, celui qui est le plus fréquemment commis par des femmes.

(*) Extrait de l'Essai sur la statistique morale de la France, par A. GUERRY.

Les vols domestiques forment les deux cinquièmes des vols commis par les femmes, tandis qu'ils ne forment pas même un cinquième de ceux dont les hommes se rendent coupables. (La raison de cette différence doit être certainement dans le nombre des servantes, beaucoup plus considérable que celui des domestiques hommes.)

C'est entre vingt-cinq et trente ans que les hommes et les femmes commettent le plus grand nombre de crimes.

Les penchants criminels se développent plus tôt chez les hommes que chez les femmes, mais ils s'affaiblissent plus rapidement chez les hommes. A partir de cinquante ans jusqu'à la fin de la vie, la tendance à la culpabilité est la même chez les deux sexes.

Le nombre des crimes contre les personnes est plus grand en été qu'en hiver; au contraire, le nombre des crimes contre les propriétés est plus grand en hiver qu'en été. Le printemps et l'automne en présentent un nombre à peu près égal.

C'est dans le sud de la France qu'il se commet le plus de crimes contre les personnes, et c'est dans le nord qu'il se commet le plus de crimes contre les propriétés. Il se commet moins de crimes de l'une et de l'autre nature dans le centre.

On peut évaluer à environ deux mille le nombre des suicides en France par année; c'est dans le nord qu'il s'en commet le plus.

Plus les départements se trouvent rapprochés soit de Paris, soit de Marseille (soit probablement de toute grande ville), plus les suicides y sont nombreux.

Les départements où l'on attente le plus souvent à la vie des autres sont en général ceux où l'on attente le plus rarement à la sienne propre.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. les Tables de 1842 et 1843.)

SUITE DU DIXIÈME SIÈCLE.

Barbe. — Vers le commencement du dixième siècle, on vit refleurir la mode des visages barbus. Il est parlé dans l'histoire de la barbe du roi Robert, concurrent de Charles-le-Simple : « Elle était longue et toute blanche, disent les auteurs; il la mit hors de son armure, pour être mieux reconnu de ses soldats et comme signe de ralliement dans la mêlée. » Les barbes prirent, à cette époque, diverses formes. Ce fut la mode, pendant un temps, de les séparer en trois parties; d'avoir de la barbe sur les deux joues, sous le nez et au bas du menton. On supprima par la suite la barbe des joues; mais on réunit les moustaches à la barbe qui environnait le menton.

Sous Henri I, fils du bon roi Robert, les Français se décorèrent singulièrement la figure : les cheveux, les moustaches et la barbe étaient disposés pour ainsi dire en cascade. Les cheveux, ronds, égaux et plats, ne passaient point les oreilles; c'était la première chute; les moustaches, tombantes, dégagées et sans pointes, formaient la seconde; une barbe fort longue, fort pointue, et placée à l'extrémité du menton, terminait la troisième.

C'était ainsi qu'Hugues, comte de Châlons, avait la tête décorée, lorsque après avoir été vaincu par Richard, duc de Normandie, il vint se jeter à ses pieds, une selle sur le dos, pour marquer qu'il se soumettait entièrement à lui : aussi les chroniqueurs disent-ils qu'on l'aurait pris plutôt pour une chèvre que pour un cheval.

Costumes des femmes âgées. — On voyait autrefois sur un tombeau, dans l'église de Saint-Aubin d'Angers, la statue d'Adélaïde de Vermandois, veuve du comte d'Anjou, Geoffroy dit Grisegonelle, morte en 987. Cette figure, d'après la copie qui en a été conservée, porte l'ajustement entier des dames âgées du dixième siècle : le manteau recouvrant une robe à manches larges, passée elle-même par-dessus un autre vêtement, dont les manches serrées et boutonnées se terminent au poignet; puis la guimpe, qui couvre le haut de la poitrine, entoure le cou et va rejoindre la coiffure, recouverte d'un voile assez court, relevé, et formant, aux deux côtés de la tête, sur chaque oreille, deux gros bourrelets.

Figures de rois ou de saints. — Au dixième siècle, les artistes avaient un costume de tradition ou de convention pour représenter les personnages de l'histoire sacrée. Les figures de rois ou de saints étaient d'ordinaire vêtues de la toge, drapées à la romaine. La plupart portent de riches chaussures semées de perles, couvertes de plaques d'orfèvrerie, ou fixées par de longues bandelettes (*fasciolæ*), qui montent en s'entrecroisant jusqu'au genou.

COSTUMES SOUS LA TROISIÈME RACE.

Hugues-Capet est représenté (page 60) vêtu d'une tunique serrée par une ceinture, et d'une chlamyde retroussée sur l'épaule. Un sceau original de ce prince est le premier monument où l'on voit ce que nous appelons la main de justice : il la tient de la main droite et un globe de la gauche; il porte sur la tête une couronne fleuronnée; ses cheveux sont courts, et sa barbe assez longue et fourchue.

ONZIÈME SIÈCLE.

Quelques antiquaires ont pensé que toutes les statues de type uniforme et d'époque à peu près contemporaine qui décoraient les portails de Saint-Germain-des-Prés, de l'abbaye de Saint-Denis, des cathédrales de Paris et de Chartres, des églises de Sainte-Marie de Nesle, de Sainte-Bénigne de Dijon et de Notre-Dame de Corbeil, etc., portaient le costume exact de l'époque où elles furent exécutées, c'est-à-dire des onzième et douzième siècles. Ces savants ont été plus loin encore : posant en fait que ce costume royal était de tradition, ils en ont conclu qu'il représentait encore assez fidèlement le costume de l'époque mérovingienne.

D'autres antiquaires ont fermement cru que non seulement ce costume ne pouvait pas s'appliquer avec vraisemblance aux monarques de l'époque mérovingienne, mais même qu'il ne reproduisait que d'une manière fort infidèle celui des monarques sous le règne desquels les artistes avaient travaillé.

Quoi qu'il en puisse être, on doit remarquer que, dans les monuments dont il s'agit, le costume est à peu près conforme à celui qu'on trouve sur tous les autres monuments de la même époque, sculptures, sceaux ou miniatures.

Costumes de femmes. — Les femmes de distinction portaient habituellement le voile et le manteau. Ce voile, qu'on rencontre sur toutes les miniatures du huitième au douzième siècle, s'appelait *dominical*, parce que les femmes s'en paraient principalement le dimanche pour aller à l'église. Les statuts synodaux enjoignaient fréquemment aux femmes d'avoir leur dominical sur la tête, quand elles se préparaient à communier; celles qui ne l'avaient pas étaient obligées d'attendre au dimanche suivant; les femmes devaient en outre tenir un bout de ce voile dans la main pour recevoir l'Eucharistie. Leurs fronts étaient aussi parfois ornés de bandeaux de pierreries, ou de couronnes de roses, ou de résilles d'or.

A la promenade, les femmes nobles portaient une canne surmontée d'un oiseau, de même que les seigneurs tenaient souvent un faucon sur le poing.

Dans un manuscrit du onzième siècle, une femme, représentée un cierge à la main, est vêtue d'un accoutrement singulier qui semble indiquer un costume de voyage : sur une tunique à larges manches, qui en recouvre une autre à manches étroites, elle porte un ample voile enveloppant la tête, et, par dessus le tout, un manteau à capuchon agrafé



(Hugues Capet, d'après Willemin.) 988.



(Seigneur et dame noble, d'après Herbé et Viel-Castel.) 988.



(Artisans, ouvriers et bourgeois, d'après Beaunier et Mifliez.) 1000



(Costumes militaires, d'après Montfaucon et Willemin.) 996.

sur le devant de la poitrine. Ce dernier vêtement, qui rappelle l'antique manteau des Gaulois, le *bardocucullе* (voy. 1842, p. 316), aussi bien que la chape que l'on portait au moyen-âge, a été pris par quelques auteurs pour la *gausape*, espèce de manteau commun aux hommes et aux femmes, et sur lequel Du Cange ne fournit que des renseignements assez vagues.

Costumes d'artisans. — Dans un autre manuscrit du même siècle, des laboureurs et artisans ne portent, pour tout vêtement, que le *sagum*, et ont les jambes entièrement nues; d'autres sont chaussés et portent en outre les grègues (*tibialia* ou *femoralia*), espèce de caleçon dont les deux parties, quelquefois séparées, s'attachaient à la ceinture.

Costumes militaires. — Les boucliers éprouvèrent, vers la fin du onzième siècle, une véritable révolution dans leur forme. Jusqu'alors les Français avaient conservé en grande



(Pierre l'Ermite prêchant la première croisade. — Composition par Wattier.)

partie l'équipement militaire qu'ils avaient reçu des Romains. Ainsi, dans les miniatures des Bibles de Charles-le-Chauve, tous les soldats sont vêtus et armés à la romaine; ils portent le bouclier circulaire ou ovale, plus ou moins bombé, et présentant à son centre une protubérance que l'on appelait *umbo*. Vers le milieu du onzième siècle, au contraire, on voit apparaître le bouclier de forme très allongée, arrondi par en haut, pointu par en bas. On l'a très bien caractérisé en le comparant à un cerf-volant. Quelle que fût son origine, qu'elle vînt du Danemark ou de la Sicile, cette forme de bouclier, à la fin du onzième siècle, avait à peu près prévalu sur toutes les autres. Ce bouclier se portait tantôt au bras, à l'aide de deux courroies qui servaient à le saisir, tantôt suspendu au cou à l'aide d'une courroie beaucoup plus longue qui se passait en écharpe. On ne peut douter qu'il ne fût en bois recouvert de cuir; mais, pour qu'il eût plus de résistance, il était non seulement cerclé de bandes de métal, mais encore, dans la plupart des cas, renforcé de lames qui, partant du centre, se divisaient en rayons à sa surface et y figuraient une espèce d'étoile. Les plus simples de ces boucliers étaient plats, les plus travaillés étaient bombés, cintrés, et quelquefois courbés en demi-circonférence. Souvent ils étaient richement peints de couleurs tranchantes et variées, avec des figures, des emblèmes de toute espèce.

Prédication de la première croisade. — Le plus mémorable événement du onzième siècle fut sans contredit l'entreprise de la première croisade. L'ermite Pierre avait parcouru une grande partie de la chrétienté, racontant partout les misères des fidèles de la Palestine, et partout invoquant pour eux la pitié de leurs frères d'Occident. L'Europe et en particulier la France étaient donc déjà toutes pleines de l'esprit des croisades, lorsque le pape Urbain II convoqua le concile de Clermont, en Auvergne (novembre 1095). La voix du pontife eut un prodigieux retentissement. Treize archevêques, deux cent vingt-cinq évêques, un nombre presque égal d'abbés mitrés, avec plusieurs milliers de chevaliers et une foule innombrable d'hommes et de femmes de toute condition, accoururent, au cœur de l'hiver, sous le ciel rigoureux de l'Auvergne, attendant impatiemment la proclamation de la guerre sainte. L'ermite Pierre redit alors à cette multitude immense ce qu'il avait dit séparément à la plupart d'entre eux dans leurs châteaux ou leurs chaumières. Il exalta puissamment les imaginations par le ta-

bleau pathétique des outrages et des persécutions prodigués par les musulmans aux fidèles qui habitaient près des saints lieux ou aux pèlerins qui les visitaient. Ce ne fut alors qu'un seul cri : *Dieu le veut! Dieu le veut!* Clercs et laïques, seigneurs et humbles vassaux, tous s'empressèrent de donner leurs noms à la milice sainte et de s'enrôler pour le *grand passage;* tous marquèrent leurs épaules du signe sacré de la croix, et prirent de là le nom de *croisés.*

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

§ 1.

Parmi les innombrables fêtes religieuses des Indiens, aucune ne peut être comparée, pour la splendeur, à celles qui se célèbrent en l'honneur de Jaggatnatha ou Jaggernaut (1), dans la petite ville du même nom, située entre Calcutta et Pondichéry, sur la côte d'Orissa. Le territoire entier, à dix lieues à la ronde, y est regardé comme sacré. Une enceinte carrée renferme environ cinquante temples dédiés à Jaggernaut ou à sa famille, et dont le principal rappelle, pour la forme, ces grands vases de porcelaine qui décorent les comptoirs de nos marchands de tabac. Il a près de 65 mètres d'élévation, et est orné, sur toutes ses faces, de figures bizarres. C'est là que se trouve la statue de Jaggernaut, torse grossièrement ébauché et sans autres membres que des moignons difformes auxquels les brames attachent, en certaines occasions, des mains d'or. On renouvelle cette idole de temps en temps, et les prêtres doivent choisir pour cela, dans la forêt, un arbre qu'aucun oiseau de proie n'ait touché. Ils s'en servent pour tailler une nouvelle statue, dans laquelle ils font passer l'esprit de l'ancienne.

Le temple de Jaggernaut renferme quatre mille familles de desservants, parmi lesquels se trouvent cent potiers et cinquante cuisiniers chargés de préparer les vases et les aliments que l'on vend aux pèlerins; car les prêtres se sont assuré le monopole presque exclusif de la nourriture de ces derniers, en déclarant que les mets préparés dans le temple avaient, sur tous les autres, l'avantage de ne pouvoir être souillés par aucun contact (2).

Il y a douze fêtes par an à Jaggernaut; mais la plus célèbre est celle de Ruth-Jattra, qui a lieu vers la fin du mois de juin, et l'on se trouvait précisément aux derniers jours de sa célébration lorsque commence notre récit.

Le grand *ruth* (3) à seize roues, portant le dieu Jaggernaut, avait achevé sa promenade, et se dirigeait vers le temple, suivi des deux autres chars plus petits destinés aux idoles de son père Boloram et de sa sœur Shabudra. Tous trois étaient traînés par plusieurs centaines d'hommes tenant à la main des rameaux verts et marchant en cadence, la tête tournée vers les idoles. Derrière venait le rajah de Kourdah avec son armée d'éléphants chargés de leurs *koudahs* (4) bariolés, et la foule innombrable des pèlerins se précipitait de toutes parts pour jeter devant le dieu des roupies, des pagodes, des noix de coco, pousser le *ruth* sacré, ou se précipiter sous ses roues massives et mourir en regardant l'idole. Une frénésie enthousiaste s'était insensiblement emparée de cette multitude qui couvrait la plaine jusqu'à l'horizon, formant une sorte d'océan humain dont chaque vague était une tête. Par instant, le cri de détresse des femmes ou des enfants broyés et foulés aux pieds s'élevait de la foule; mais il était aussitôt étouffé par le son des trompettes d'argent des bramines, le rugissement des éléphants, les clameurs des pèlerins et les hurlements des fakirs.

(1) Dieu du monde. (Voy. 1833, p. 41.)

(2) Les Indiens croient que le toucher d'un musulman ou d'un chrétien suffit pour rendre un aliment impur.

(3) Char.

(4) Sortes de palanquins portés par les éléphants.

Enfin les trois chars atteignirent les murs du temple et disparurent aux yeux des spectateurs. La musique sacrée se tut aussitôt, l'escarpolette aux chaînes d'airain dans laquelle les prêtres balançaient les idoles d'or, en les arrosant de poudre rouge et d'eau de rose, s'arrêta subitement, les *devedassi* (1) cessèrent leurs danses sous les portiques, et la foule se dispersa en poussant des cris joyeux.

Le soleil touchait déjà à son déclin; les vapeurs jusqu'alors invisibles commençaient à se condenser vers l'horizon, annonçant une de ces nuits froides et pluvieuses dont la dangereuse influence décime chaque année les pèlerins attirés par la fête de *Ruth Jattra.* Aussi les riches Indiens auxquels leurs offrandes avaient assuré une cellule dans l'enceinte sacrée, et les Européens qui s'étaient procuré un logement dans la ville, s'empressaient-ils de rentrer; tandis que la multitude campée près des portiques du temple, dans les bosquets de pipals ou sous des tentes de coton, regagnait plus lentement ses abris, et s'arrêtait par groupes dans la plaine, devant les marchands qui en avaient déjà pris possession : car les fêtes religieuses des Indiens sont aussi des *mélas* (2) auxquelles accourent les trafiquants de toutes les provinces, et où les affaires de commerce occupent tout le temps qui n'est pas donné aux cérémonies sacrées.

La campagne, couverte un instant auparavant de prêtres, de musiciens, de danseuses et d'idoles, était maintenant parsemée de petites boutiques garnies de pagnes de Madras, de soieries chinoises, de sachets d'*attar* (3) venant de Chazypour ou de Delhi. Çà et là des habitants de Sonderbonds offraient en vente des tigres et des lions attachés par une simple chaîne à un tamarinier; des paysans criaient leur *tauna* (4), leur *toll* (5) et leur *katchil* (6); de vieilles femmes colportaient du bois de sandal, du sucre de palmier, des *agapés* (7) ou du bétel (8) préparé, selon l'usage, avec la chaux et la noix d'arec; de jeunes filles offraient des paniers de fruits et des feuilles de palmier nommées *olles,* sur lesquelles on écrit avec un stylet de fer. Partout retentissaient les cris d'appel des tatoueuses habiles à piquer sur le corps des figures ou des emblèmes, les refrains des *sanniassis* avec leurs cymbales, la clochette des *poutchari* chantant au peuple les légendes des dieux indiens, et les prières des fakirs se promenant tout nus au milieu des pèlerins dont ils sollicitaient les offrandes. Enfin, de loin en loin, apparaissait un Banian exerçant le métier de banquier ou de changeur, et parcourant les boutiques avec sa pierre de touche pour reconnaître les métaux, ses balances, et des sacs de *caschcs,* de *roupies* ou de *fanams* (9).

Cette scène variée était dans toute son activité, malgré l'approche de la nuit, lorsqu'une de ces voitures malabares appelées *gadis* tourna l'enceinte sacrée et se mit à traverser lentement la plaine.

Ce gâdis, porté sur quatre roues pleines, était surmonté d'un dais en velours, entouré d'une balustrade dorée, et traîné par des bœufs peints de différentes couleurs, selon l'usage, et ayant les cornes ornées de cercles d'or. Devant marchaient quatre *pions* (10) armés de la canne à pomme d'argent, et derrière venaient deux porteurs de parasols.

(1) Ce sont les danseuses que nous appelons *bayadères.*

(2) Foires.

(3) Essence de roses.

(4) Grain qui croît presque sans culture.

(5) Espèce de pois.

(6) Le *katchil* remplace, dans l'Inde, notre pomme de terre.

(7) Sortes de crêpes de riz.

(8) Le bétel est une espèce de poivrier; la feuille a un parfum âcre et aromatique.

(9) Monnaies indiennes.

(10) Les pions sont des domestiques indiens dont les fonctions sont à peu près les mêmes que celles des chasseurs et des coureurs dans les maisons opulentes d'Europe.

L'intérieur du char formait une espèce de divan sur lequel se tenaient assis un Européen et sa fille déjà grande. Miss Eva n'avait pourtant que treize ans : mais son intelligence et sa beauté précoce perçaient déjà ces limbes de l'adolescence, habituellement dépouillées des grâces de l'enfance et des attraits de la jeunesse. Récemment envoyée d'Angleterre au docteur Dumfries, elle assistait pour la première fois à une des grandes solennités de l'Inde, et ne pouvait cacher son émerveillement.

— Vous trouvez cela beau, Eva? demanda le docteur Dumfries en souriant.

— Étrange plutôt, mon père, répondit-elle ; cela ressemble aux fantastiques constructions que je croyais voir quelquefois, en Angleterre, dans les nuages.

— En effet, on y retrouve tous les caprices de l'imagination. L'architecture religieuse des Indiens ressemble à leur croyance, mélange confus de beautés sublimes et d'aberrations misérables. Vous avez pu juger ici aujourd'hui de la crédulité fanatique de ce pauvre peuple, Eva, et cependant vous n'avez vu que ses moins révoltantes folies. A la fête du Feu, il y a des pèlerins qui marchent sur des charbons ardents; à celle de Kally, ils se jettent sur des matelas hérissés de poignards ; et le nombre de ces fanatiques est si considérable, que la terre est au loin détrempée de leur sang. Quelques uns s'enfoncent au-dessus des hanches des crocs de fer, se font enlever à des arbres tournants, et jettent de là sur les spectateurs des fleurs effeuillées. Tous regardent ces supplices comme des moyens d'expiation. Je ne vous parle point des femmes se brûlant dans le même bûcher qui consume le cadavre de leurs maris ; ces *suttis*, que l'on cite en Europe comme la règle, n'ont jamais été que de rares exceptions, et le gouvernement anglais ne les permet plus. Quant aux tortures que s'infligent les fakirs pour acquérir le renom de *saints*, vous en avez déjà vu des exemples.

— Mais qu'est-ce donc que la religion qui a pu conduire à de tels excès? demanda la jeune fille avec une curiosité mêlée d'horreur.

— Ses principes sont pleins d'élévation, reprit le docteur Dumfries; mais c'est une trame d'or qui, livrée à la sottise, à l'intérêt ou à l'ignorance, a fini par se ternir sous leurs souillures. Le bramisme et le bouddhisme, qui sont les deux grandes sectes de l'Inde, recommandent également de penser à la vanité des choses humaines, de secourir toutes les douleurs, d'aimer ses frères comme soi-même. Le bramisme proclame l'existence d'un être suprême, *Para-Brama*, qui s'est associé trois êtres inférieurs : Brama (le Créateur), Vichnou (le Conservateur), Chiva (le Destructeur). Cette trinité s'appelle *Trimourti*. Dans le principe, Para-Brama créa des anges qui avaient pour chef *Maissassour;* mais celui-ci se révolta, avec une partie de la milice céleste, contre Para-Brama, qui demanda à ses trois associés comment il devait punir les rebelles. La Trimourti lui conseilla de créer quinze globes d'expiation par lesquels les coupables sont obligés de passer successivement : ceux qui subissent ces quinze épreuves à leur honneur retournent au ciel, tandis que les méchants sont rejetés au dernier de ces globes, et forcés de recommencer leur longue pénitence. La terre occupe le milieu de cette échelle expiatoire. Brama y a partagé les humains en quatre classes : les *brames*, qu'il tira de sa tête ; les *xattryas*, qu'il tira de ses bras; les *vaiscias*, qu'il tira de son ventre ; les *soudras*, qu'il tira de ses pieds. La durée de l'épreuve à subir sur la terre est de quatre âges : le premier, qui fut l'âge d'or, vit le pouvoir absolu des brames ; au second, qui fut l'âge d'argent, les xattryas dominèrent, il y avait alors sur la terre un quart de vices et trois quarts de vertus; pendant le troisième âge, qui fut l'âge de cuivre, la puissance appartint aux vaiscias, et il y eut autant de vertus que de vices ; enfin l'âge de fer, qui est le nôtre, et que l'on appelle aussi l'âge des soudras, présente trois quarts de vices pour un quart de vertus.

Chaque être est composé d'une portion de matière et d'esprit impérissables, mais qui se transforment selon la manière dont nous avons vécu : les bons prennent une forme terrestre supérieure à celle qu'ils avaient d'abord ; les méchants, une forme inférieure. Ainsi, l'homme riche et cruel renaît sous la figure d'un animal féroce ; l'homme pauvre et généreux, sous la figure d'un bœuf sacré. C'est évidemment à cette métempsycose qu'il faut attribuer l'horreur de la plupart des Indiens pour la chair des animaux, dans lesquels la croyance leur fait toujours voir un de leurs semblables *transformé*. Cette horreur est surtout extrême dans la secte des banians.

— Et toutes ces croyances sont communes au bramisme et au bouddhisme? demanda Eva, dont la curiosité était vivement éveillée.

— Non point toutes, répondit le docteur. Le bouddhisme est une secte distincte du bramisme. Les bouddhas ont été des espèces de messies envoyés pour modifier la croyance primitive. Quatre ont déjà paru, et c'est le dernier d'entre eux que l'on adore de nos jours ; mais les initiés en attendent un cinquième, que l'on devra reconnaître à deux cent vingt-six marques qui se trouveront à la plante de ses pieds, à trente-deux signes de beauté placés sur son cou, et à quatre-vingts autres indications. Le bouddhisme a modifié la théogonie des brames. D'après lui, tout ce qui existe, dieux, démons, hommes, animaux, provient des quatre éléments mis en contact avec *Prané* (la Vie) et *Hitta* (l'Intelligence) ; l'univers n'a eu ni commencement ni fin, et il existe vingt-six lieux habités par des êtres ayant différents degrés de perfection. Quant à la mort, elle n'est, aux yeux des bouddistes comme aux yeux des brames, qu'une transformation.

Pendant que le docteur Dumfries causait ainsi avec sa fille, leur char avait continué à s'avancer à travers la foule, et il allait atteindre un bosquet de pipals et de manguiers lorsqu'ils aperçurent un palanquin précédé d'un grand nombre de pions et porté par des *boës* qui s'avançaient en courant, selon leur coutume, et en se relayant tour-à-tour sans s'arrêter. Le docteur reconnut un Indien avec lequel il entretenait des relations journalières, et qui passait pour l'un des plus probes et des plus riches marchands de Calcutta. Bundoo appartenait à la troisième classe, celle des vaiscias, et à cette secte des banians dont le docteur Dumfries avait cité le respect pour tous les êtres vivants. Il portait sur la bouche une gaze destinée à arrêter les insectes qu'il eût pu avaler involontairement, et tenait à la main une boîte remplie de sucre et de farine pour offrir aux animaux qu'il rencontrait.

A la vue du docteur, il fit approcher son palanquin, et le salua de la main.

— Que tout arrive selon les souhaits du sage Dumfries, dit-il en anglais.

— Et selon ceux du digne Bundoo, ajouta le docteur.

— Retournes-tu déjà à la ville?

— Je crains pour ma fille l'humidité du soir.

— Tu me permettras alors de cheminer en ta compagnie.

Dumfries fit une réponse bienveillante ; le palanquin se mit de front avec le gadis, et tous deux continuèrent leur route vers la ville.

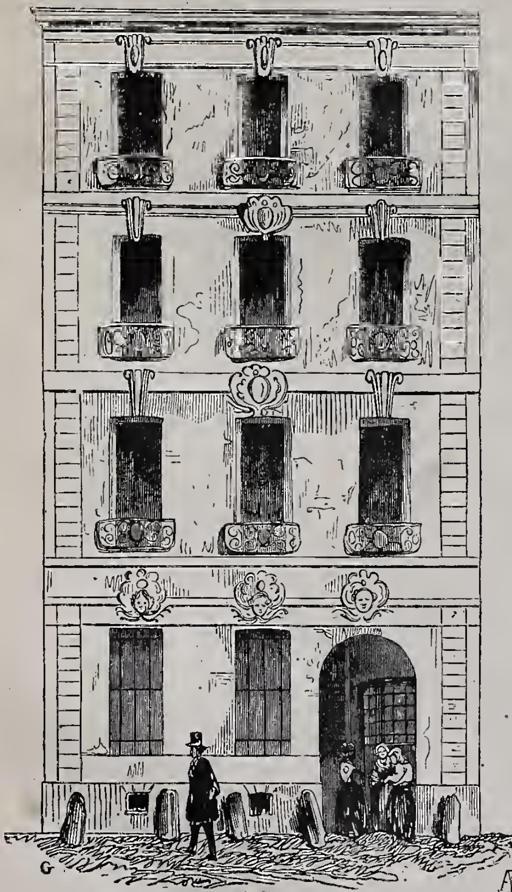
La suite à une prochaine livraison.

Jeune fille, qui tires des nouvelles et des romans toute ton expérience, toute ta science des hommes et de la société, toi qui, à ton entrée dans le monde, imagines d'avance, avec une joie craintive, que les jeunes gens voltigeront autour de toi comme les papillons autour de la rose, ou qu'ils te guetteront comme l'araignée guette la mouche, — écoute un mot d'avis. Tranquillise-toi, ma chère, le monde

n'est pas si redoutable ; les hommes ont trop à s'occuper d'eux-mêmes pour se préoccuper de toi. Tu auras tout lieu de te convaincre qu'ils ne s'inquiètent pas plus de ce qui te concerne que des affaires de la lune ; et peut-être un peu moins. Forte de tes dix-sept ans, tu prépares toutes tes armes pour résister aux orages de la vie ; ah ! tu auras probablement plus à te plaindre de son uniforme lenteur. Mais ne laisse pas défaillir ton courage : quoique ce ne soit pas dans la forme adoptée par les romanciers, la vie et l'amour sont répandus avec profusion dans ce monde. Les auteurs de nouvelles distillent tout, c'est leur métier ; ils font un jour de dix années, et de cent épis de blé tirent une goutte de liqueur. La réalité procède autrement. Les grands événements, les passions violentes, sont rares ; dans le cours ordinaire des choses, ils forment l'exception, non la règle. En conséquence, jeune enfant, ne reste pas dans l'attente des combats et des émotions, de peur de tomber dans l'isolement et l'ennui. Ne cherche pas hors de toi ce surplus de vie après lequel ton âme aspire ; apprends à le créer dans ton propre sein. Aime, oui, aime le ciel, la nature, la sagesse, tout ce qui est bon et pur autour de toi, et ta vie s'enrichira, et ton âme s'agrandira, et la chaleur circulera dans tes veines. Une brise fraîche et parfumée enflera alors sans cesse les voiles qui te portent doucement à travers ce monde, jusqu'aux demeures éternelles de la lumière et de l'amour.

Traduit du suédois (Frederika Bremer).

MAISON DE LAW, RUE QUINCAMPOIX.



(Maison de Law, rue Quincampoix, à Paris.)

On sait que, lors de l'établissement du système de Law, la rue Quincampoix, où l'on voit la maison de ce célèbre financier, fut le théâtre d'un agiotage effréné. Un vertige général s'empara alors de tous les esprits, et Law était obsédé jour et nuit par des personnages de tout rang et de tout sexe qui mendiaient une concession ou des actions. On avait recours à toutes sortes de stratagèmes pour obtenir de lui un instant d'audience. Un jour qu'il dînait chez madame de Simiane, madame de Bouchu, ayant fait guetter l'heure du dîner, passa en voiture devant la maison et fit crier au feu par son cocher et ses laquais. Soudain tout le monde quitta la table pour savoir où le feu s'était manifesté. M. Law se présenta aussi. Dès que madame de Bouchu l'aperçut, elle sauta de son carrosse pour lui parler ; mais M. Law, qui devina la ruse, disparut. Une autre dame se fit conduire dans un carrosse devant l'hôtel de M. Law pour y verser. Elle s'écria, en s'adressant à son cocher : « Verse donc, coquin, verse donc ! » M. Law étant accouru pour la secourir, elle lui avoua qu'elle l'avait fait exprès pour se procurer une entrevue avec lui.

L'agiotage, trop resserré dans la rue Quincampoix, fut transféré à la place Vendôme ; là, dit Duclos, s'assemblaient les plus vils coquins et les plus grands seigneurs, tous réunis et devenus égaux par l'avidité. On ne citait guère à la cour que le chancelier, les maréchaux de Villeroi et de Villars, les ducs de Saint-Simon et de La Rochefoucauld, qui se fussent préservés de la contagion... Le chancelier se trouvant incommodé du tumulte de l'agiotage dans la place Vendôme où était la chancellerie, le prince de Carignan, plus avide d'argent que délicat sur sa source, offrit son hôtel de Soissons. Il fit construire dans le jardin une quantité de petites baraques, dont chacune était louée cinq cents livres par mois : le tout rapportait cinq cent mille liv. par an. Pour obliger les agioteurs de s'en servir, il obtint une ordonnance qui, sous prétexte d'établir la police dans l'agiotage et de prévenir la perte des portefeuilles, défendait de conclure aucun marché ailleurs que dans ces baraques.

Les circonstances donnèrent lieu à une foule de bons mots. L'un des meilleurs fut celui qu'un nommé Turmenies, garde du trésor royal, adressa au petit-fils du grand Condé, le duc de Bourbon. Ce prince se vantant un jour de la quantité d'actions qu'il possédait : « Monseigneur, lui dit Turmenies, deux actions de votre aïeul valent mieux que toutes celles-là. » Le duc en rit de peur d'être obligé de s'en fâcher.

Jalousie. — Nulle passion plus basse, ni qui veuille plus se cacher que la jalousie. Elle a honte d'elle-même ; si elle paraissait, elle porterait son opprobre et sa flétrissure sur le front. On ne veut pas se l'avouer à soi-même, tant elle est ignominieuse ; mais dans ce caractère caché et honteux, dont on serait confus et déconcerté s'il paraissait, on trouve la conviction de notre esprit bas et de notre courage ravili.

Bossuet.

Multitude des habitants de la mer. — Le nombre des petites méduses, dans certaines parties des mers du Groenland, est si grand qu'un pouce cube pris au hasard n'en contient pas moins de 64 ; il y en a donc 110 592 dans un pied cube ; et si l'on prenait un mille cube (et l'on ne peut douter que la mer ne soit chargée de ces petits êtres dans une étendue aussi considérable), on aura un nombre tellement effrayant, qu'en supposant qu'un homme en puisse compter un million par semaine, il eût fallu employer 80 000 personnes depuis l'origine du monde pour arriver à en faire le compte. *Journal de* Jameson.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MUSÉE DU LOUVRE UN JOUR D'ÉTUDE.



(Musée du Louvre. — La grande galerie un jour d'étude.)

Regardez cette foule jeune et studieuse qui vit tout le jour dans la société assidue des Raphaël, des Rubens, des Titien, des Poussin et des Géricault, dans le commerce fortifiant de ces admirables génies, dans la familiarité même de ces maîtres sans égaux, demandant à l'un sa riche couleur, à l'autre son vigoureux dessin, à celui-ci sa grâce divine, à celui-là sa mâle énergie, à tous le feu sacré qu'ils reçurent d'en-haut et qu'ils peuvent souffler dans l'âme fervente de leurs disciples ! Le même espoir fait battre tous ces jeunes gens, une semblable ambition les anime. Il semble que les maîtres eux-mêmes les regardent par les yeux de leurs tableaux et leur parlent par la bouche inanimée des personnages qui sont sur leurs toiles. Chaque fois que le disciple lève les yeux vers celui qu'il étudie, il se repaît de ce muet encouragement, et à mesure qu'il se pénètre davantage de la beauté de son maître, à mesure aussi il se sent grandir lui-même par le sentiment plus intime du génie qui lui sert de modèle.

Mais, croyez-moi, gardez-vous de vous pencher sur la toile de l'imitateur, n'ayez point la curiosité de voir comment l'élève sait traduire le maître; peut-être vous exposeriez-vous à un fâcheux désappointement, peut-être seriez-vous affligé par la pauvre copie honteusement étalée au-dessous de son modèle, et en voyant ces pâles ombres d'un éclatant original, vous sentiriez s'attrister en vous la touchante pensée d'avenir que vous avaient fait concevoir tous ces visages animés par l'étude, tous ces yeux brillants de zèle et d'ardeur; vous seriez prêts à nommer mensongère et trompeuse la belle espérance qui semble animer et réjouir toute l'immense galerie, et faire briller déjà une couronne au-dessus de chacun de ces jeunes fronts !

Laissez-leur cependant, laissez-leur à tous et à toutes ces belles promesses du désir, ces beaux rêves de l'ambition ! Peut-être un jour les reverrez-vous déjà vieillis et la figure flétrie par le chagrin ou la misère, non plus travailler hardiment pour la gloire qu'ils prétendent conquérir, mais d'une main plus lente servilement copier un modèle pour le pauvre salaire qui doit les faire vivre eux et leur vieille mère et leurs petits enfants ! Hélas ! ils seront encore dans cette magnifique galerie qui vit autrefois éclore les jeunes espérances, les illusions brillantes de leur talent, qui les vit eux-mêmes, l'œil fier et la tête haute, regarder presque d'égal à égal les plus grands maîtres. Mais quel changement ! Revenus devant ces mêmes tableaux qui ont refusé de leur livrer le secret de leurs merveilles, découragés, fatigués, abattus, ils ne feront plus que tendre la main, pour ainsi dire, en ne demandant qu'une pauvre copie sans honneur, sans gloire et presque sans profit... Ecartons ces tristes idées : l'espérance du peintre est vivace, longtemps elle habite son cœur, longtemps elle fait rayonner sur son visage la belle humeur et le contentement. D'abord jusqu'à trente ans le grand prix demeure en vue, point de mire éblouissant où visent les vœux du plus chétif comme du plus fort. Jusqu'à trente ans ! n'est-ce pas déjà un des plus longs espoirs qui se puissent rencontrer dans la vie de l'homme ? Celui qui a espéré jusqu'à cet âge n'a-t-il pas reçu plus que la somme ordinaire de jeunesse, d'illusions et de bonheur ? — Puis, quand l'âge fatal sera venu, on se rejet-

tera sur les chances malheureuses du concours, et même, s'il le faut, sur la partialité ou l'aveuglement des juges, et l'on en appellera à l'équitable public, à l'incorruptible suffrage du salon... Puis... que sais-je encore ? Mille autres leurres séduisants que le moins vain est industrieux à présenter sans cesse à son amour-propre ; mille autres espérances qu'il est prompt à concevoir après chacune de ses chutes et de ses déceptions.

Pensons plutôt au petit nombre des élus. Dans cette foule qui étudie, et où la plupart sont fatalement marqués d'avance pour la médiocrité et l'insuccès, sans doute se trouvent mêlés et confondus quelques uns des heureux de l'avenir, quelques prédestinés devant qui les routes de l'art s'ouvriront et les difficultés de l'étude s'aplaniront, quelques futurs héritiers des David, des Robert et des Gros, pour lesquels se préparent dès à présent la gloire, la richesse et toutes les récompenses magnifiques qui attendent le génie. Que de nobles talents, que d'illustres pinceaux se sont formés déjà dans cette belle galerie! C'est là, au pied de ces toiles sublimes, que tous nos peintres éminents ont senti éclore en eux les premiers germes de leur beau talent; c'est là que leur cœur s'est échauffé aux premières étincelles du feu sacré; et aujourd'hui ils ne peuvent encore sans émotion se souvenir de cette halte studieuse, de cette station d'espérance qu'ils ont faite dans le vieux Louvre ! Ainsi, même si nous ne songeons pas à l'avenir, la mémoire du passé suffirait seule pour rehausser encore à nos yeux le prix de ces admirables tableaux, et pour causer en nous une vive émotion et comme un pieux recueillement, lorsque nous entrons dans la vaste galerie, lorsque nous nous trouvons entourés de ces chefs-d'œuvre dont l'étude, pensons-y, peut susciter plus d'un nouveau génie, et enfanter encore des maîtres dignes de leurs modèles !

On se corrige quelquefois mieux par la vue du mal que par l'exemple du bien, et il est bon de s'accoutumer à profiter du mal puisqu'il est si ordinaire, au lieu que le bien est si rare.

PASCAL.

UNE HALTE SUR UN PONT.

... Nous voyageons à l'époque du flottage des bois; le fleuve est couvert de tronçons qui descendent, d'autres qui s'arrêtent sur le sable des îles, d'une foule qui s'entassent contre les jetées, ou qui s'alignent le long des deux rives, comme pour voir passer. C'est là, pour des gens qui flânent, un spectacle merveilleusement récréatif. Tous ces tronçons, en effet, ont leur allure propre, leur physionomie, leur caractère : les uns bêtes comme des bûches, les autres vifs et agiles; aucuns qui, sous un air lourdaud, sont lestes et madrés; en sorte qu'au bout d'un moment, l'illusion est suffisante, comique, amusante au possible; et nous voilà tous alignés sur le pont de Chessel pour voir passer aussi. Mais ce qui achève de rendre le spectacle dramatique, c'est, contre la pile du pont, une nombreuse société d'honnêtes tronçons qui font tous leurs efforts pour s'y maintenir : on en voit de grêles qui s'attachent aux gros, et des gros qui pèsent sur les grêles, pendant que des équivoques dévalisent les submergés. A chaque instant arrive avec le courant, tantôt un butor qui effraie de son choc tous ces braves gens, tantôt un amateur qui passe outre après les avoir flairés, ou bien un homme sensible qui s'y choisit un ami, et tous deux s'en vont de compagnie jusqu'à Boveret pour s'y faire scier le dos et fendre en quatre. M. T*** fait vœu de ne pas continuer son chemin avant qu'un certain opiniâtre ne soit parti ; aussi serait-il encore sur le pont de Chessel à l'heure qu'il est, et sa famille plongée dans les alarmes, si ses camarades n'avaient pris le sage parti d'aider à l'accomplissement de ce vœu téméraire en lançant de grosses pierres sur la tête du récalcitrant. Il part enfin, et nous en faisons autant.

TOPFFER.

NOURRITURE DES CULTIVATEURS.

Depuis une vingtaine d'années les municipalités des villes de France semblent vouloir se mettre en harmonie avec l'état de paix dont l'Europe occidentale peut espérer de jouir longtemps encore ; elles se livrent de toutes parts aux travaux d'embellissement et d'assainissement; elles sont entrées dans la voie du *comfortable*, et s'occupent non seulement de percer des rues, de planter des promenades, d'ériger des édifices publics, mais encore d'introduire dans le sein des cités les ressources des manufactures et du commerce, d'y appeler par d'utiles encouragements l'abondance des objets de consommation et de nourriture habituelle; dans leurs statistiques on suppute surtout avec attention le nombre des bœufs, veaux, moutons et porcs qui s'y débitent, et on se félicite lorsqu'on peut démontrer un accroissement dans la consommation de la viande sur la table des administrés.

Tous ces excellents résultats réjouissent avec raison le cœur des citoyens honnêtes : aussi éprouve-t-on un serrement de cœur bien douloureux lorsqu'en parcourant les campagnes on voit à quel degré de pénurie, de pauvreté, se trouvent réduits les agriculteurs dans la presque totalité de la France.

Voici quelques lignes extraites d'un ouvrage tout récent, dont nous avons lu avec plaisir plusieurs paragraphes empreints des plus honorables sentiments : il a été publié par M. Leclerc Thouïn à la suite d'une mission dans l'Anjou donnée par le gouvernement à cet agronome distingué.

« Il est telle ferme de 50 hectares, dit M. Leclerc-Thouïn, où la nourriture des maîtres, comme celle des serviteurs, se compose à peu près exclusivement de pain fait par tiers avec de la farine de froment, de seigle et d'orge ; d'abondantes soupes aux choux, aux pommes de terre et aux oignons, avec du sel en quantité notable, et de beurre très peu ; de légumes maigrement assaisonnés, ou d'un œuf dur par chaque personne pour le dîner ; aux autres repas, d'un petit morceau de fromage médiocre, de quelques oignons verts et crus au printemps, d'une ou deux pommes de terre en automne, de deux ou trois noix sèches en hiver. Quand, le dimanche, on sert un peu de lard salé, chacun en prend à peine de quoi changer la saveur du pain. Hors les cas de convalescence, il est pour ainsi dire sans exemple de voir les ménagères de la campagne venir à la boucherie. Généralement, on ne boit que de l'eau, ou bien on fait des boissons avec des cormes crues ou cuites, des prunes, des pommes ou des poires écrasées. »

Or, il faut remarquer qu'il s'agit ici de la famille et des serviteurs d'un fermier de 50 hectares dans le département de Maine-et-Loire, l'un des beaux et des riches départements de la France, traversé dans toute sa longueur par la Loire, situé entre Tours et Nantes, et renfermant en outre plusieurs villes importantes, telles que Angers, Saumur, La Flèche ! Il faut remarquer que ce département produit les cultures industrielles lucratives du lin, du chanvre ; qu'il exporte 400 000 hectolitres de grain ; qu'il envoie parfois à Paris 40 000 barriques de vin ; qu'enfin c'est un de ceux d'où Paris tire la plus grande partie des gros bestiaux qui approvisionnent ses boucheries. Chose étonnante ! ce département a dirigé, en 1838 par exemple, sur les marchés de Poissy et de Sceaux, 33 000 bœufs gras, et 17 000 autres sur les marchés voisins; et c'est là que, dans des fermes de 50 hectares, on ne mange jamais de viande de boucherie !

Lors donc que l'on voit dans un pareil département le cultivateur obligé de se nourrir si parcimonieusement, il

est facile de juger ce qu'il doit en être dans les contrées pauvres, éloignées des voies de communication, dans le centre de la France ou aux extrêmes frontières ! On ne s'y nourrit que de châtaignes, de bouillie, de pain noir, d'oignons crus et de fruits verts.

DES CANAUX DE NAVIGATION.

(Premier article.)

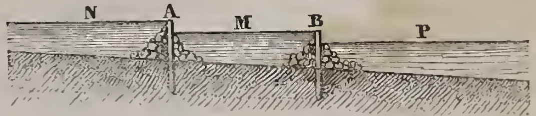
Considérations générales. — Lorsque l'on vint à mettre à exécution les lois votées en 1821 et 1822 pour l'ouverture ou l'achèvement de grandes lignes de navigation artificielle au travers de notre territoire, les habitants du centre de la Bretagne ne purent dissimuler leur étonnement à la vue de ce qu'ils considéraient comme une entreprise aussi folle qu'impraticable. « Comment voulez-vous, » disaient-ils aux ouvriers occupés à creuser la tranchée de Glomel, dans la chaîne de collines qui sépare le bassin de l'Aulne de celui du Blavet ; « comment voulez-vous *faire remonter la mer* » dans nos montagnes, et l'amener jusqu'où Dieu lui-même » n'a pas voulu qu'elle s'avançât ? » En dépit de cette mauvaise interprétation de l'intention des ingénieurs et de la volonté divine, les travaux du canal de Nantes à Brest furent poursuivis avec des chances diverses jusqu'à leur achèvement, et, dans le courant de l'année 1838, les plus incrédules purent voir un bateau qui, parti de la rade de Brest, traversait la tranchée de Glomel, au point culminant du canal, après avoir remonté le cours de l'Aulne, pour descendre à Lorient en suivant le cours du Blavet. Nous ne disons pas, pour cela, que la mer ait remonté avec le bateau au-dessus de son niveau ordinaire ; cette prétendue action de la mer n'a pas lieu dans la Bretagne centrale plus qu'elle n'aurait eu lieu à Paris, lorsqu'à propos du projet d'un canal de grande navigation entre la capitale et l'embouchure de la Seine, beaucoup de personnes parlaient d'*amener la mer* dans la plaine de Grenelle.

Cette ignorance des moyens d'exécution propres à établir une ligne de navigation artificielle n'a rien, d'ailleurs, qui doive surprendre. La France, qui est sillonnée aujourd'hui par environ 72 à 75 000 kilomètres de routes royales et départementales, et par plus de 720 000 kilomètres de chemins vicinaux, possède à peine 5 000 kilomètres de navigation artificielle. Il devient alors concevable que plus d'une personne douée d'intelligence et d'instruction ne se soit jamais trouvée à même de se rendre compte de la manière dont s'opère la circulation des bateaux sur des lignes navigables de ce genre. Il ne sera donc pas inutile de chercher à faire comprendre, en partant d'abord des origines, comment le problème a été résolu.

Origine de la navigation artificielle dans les rivières. — A mesure que l'usage des moulins à eau, introduit en Occident vers le quatrième siècle de notre ère, se généralisait, les cours d'eau sur lesquels on les établissait étaient barrés par le travers en un plus grand nombre de points différents ; seulement, pour ne pas interrompre complétement la navigation, on pratiquait, dans les barrages destinés à créer des chutes d'eau, des ouvertures ou *pertuis* que l'on fermait avec des poutrelles mises à plat les unes sur les autres, et que l'on pouvait ouvrir en enlevant ces poutrelles une à une. Les rivières, au lieu d'offrir, comme dans leur état naturel, une pente continue à leur surface, présentaient donc l'apparence d'une suite de parties où l'eau, relevée par les barrages, avait plus de profondeur, un courant plus faible, et qui étaient séparées les unes des autres par des cascades ou chutes brusques. On ouvrait les pertuis aux bateaux qui se présentaient. Mais la chute déterminée par le barrage n'était souvent franchie qu'avec de grands dangers, même à la descente ; et à la remonte elle offrait des difficultés telles, que, pour peu qu'elle fût considérable, l'action des hommes et des chevaux était souvent impuissante à la vaincre.

Cet état de choses fâcheux, qui, à force d'entraver la navigation intérieure, paraissait devoir finir par l'anéantir, est pourtant ce qui amena le perfectionnement notable au moyen duquel elle allait prendre un développement inconnu dans l'antiquité.

En effet, lorsque dans une rivière deux barrages étaient suffisamment rapprochés l'un de l'autre, on ne tarda pas à remarquer qu'il était beaucoup plus facile de les franchir. Ce résultat s'explique aisément au moyen de la figure ci-après, qui représente le profil ou coupe en long d'une rivière dont le cours est barré en plusieurs points. A et B



(Fig. 1. Partage d'un cours d'eau en étages successifs.)

sont deux barrages ou échelons consécutifs qui modifient le niveau de la rivière ; N, M, P sont les lignes du niveau modifié. Si l'on ouvre le pertuis pratiqué dans le barrage A, les bassins N et M se mettront au même niveau, d'autant plus promptement, toutes choses égales d'ailleurs, que l'intervalle entre les deux barrages A et B sera moindre. Il en sera de même si l'on vient à ouvrir le pertuis du barrage B ; c'est-à-dire que les bassins M et P atteindront un niveau commun dans un temps d'autant plus court que les barrages A et B seront plus rapprochés.

Supposons donc les barrages A et B très rapprochés l'un de l'autre. Lorsqu'un bateau se présente en aval dans le bassin P pour remonter le courant, on fermera d'abord le pertuis du barrage A et on ouvrira celui du barrage B ; ce dernier est franchi facilement, puisque des niveaux M et P l'un s'abaisse, l'autre s'exhausse, de manière à se confondre en un seul, sans chute brusque. Le bateau étant dans le bassin M, on fermera le pertuis en B, on ouvrira le pertuis en A, et l'ascension s'opérera du bassin M dans le bassin N absolument de la même manière ; après quoi on fermera de nouveau en A. Le bateau aura ainsi franchi les deux chutes consécutives B et A avec moins de peine qu'il ne lui en aurait fallu pour surmonter chacune de ces chutes si elles n'avaient pas été aussi rapprochées.

Si le lecteur a prêté un peu d'attention à ce qui précède, il comprendra de suite qu'il devenait facile d'atténuer presque en totalité les obstacles que les barrages offraient à la navigation ; qu'il suffisait, pour cela, de remplacer par deux chutes rapprochées, formées à l'aide de deux barrages munis de pertuis, la chute unique que l'on établissait primitivement pour se procurer une force motrice applicable à des moulins de différentes destinations. Une combinaison de ce genre permettait, non seulement de profiter de la force motrice des fleuves et des grandes rivières, sans y arrêter la navigation comme le faisaient des barrages munis de pertuis simples ; mais elle avait en outre l'inappréciable avantage de rendre propre à une navigation artificielle soit de petites rivières qui n'auraient pu porter de bateaux, soit des cours d'eau torrentiels dont le courant n'aurait pu être vaincu à la remonte. En effet, les barrages partageant en bassins successifs presque horizontaux, la pente longitudinale des rivières, augmentent considérablement la profondeur de l'eau, dans chacun de ces bassins, en même temps qu'ils ralentissent la vitesse du courant.

Origine des écluses à sas. — Tel est le principe de la navigation au moyen des *écluses à sas*. L'intervalle entre les deux barrages contigus A et B est ce que l'on appelle le *sas*, par opposition aux *biefs* ou bassins à grande longueur N, P, compris entre deux barrages éloignés. *Ecluse*, désignait

d'abord la fermeture du pertuis ainsi que l'indique bien l'étymologie latine de ce mot (*claudere*, *clausum*); mais aujourd'hui on a donné par extension et pour abréger, le nom unique d'écluse à ce qui comprend, à proprement parler, un sas et deux fermetures.

Malgré l'extrême simplicité des idées sur lesquelles est fondée l'invention des écluses à sas, ce n'est que dans le quinzième siècle que l'on trouve les premières traces de cette invention. Tiraboschi croit qu'elle est due à Philippe de Modène et à Fioravente qui, en 1439, dirigeaient les travaux hydrauliques que faisait exécuter le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti. Un passage d'un manuscrit de la vie de ce prince par Pierre Candide, semble confirmer cette assertion. Cependant Zendrini a cité une charte de 1481, dans laquelle on lit que, Denis et Pierre Dominique, horlogers de Viterbe, fils de maître François, ingénieur, s'engagent à mettre à exécution un procédé pour faire passer des bateaux d'un canal dans un autre sans les décharger.

Il semble donc qu'à cette dernière époque on ne connaissait pas encore les écluses telles que nous les avons aujourd'hui. Peut-être les frères de Viterbe ne proposaient-ils qu'un perfectionnement dans le mode de clôture des pertuis de l'écluse. Est-ce à eux, ou à Léonard de Vinci, à ce grand homme qui était aussi savant ingénieur qu'artiste consommé, qu'on doit attribuer la substitution des portes *busquées* aux poutrelles, dont la manœuvre entre les rainures était si incommode lorsqu'il fallait souvent ouvrir et fermer les pertuis? C'est ce que nous ne saurions décider. Nous pouvons dire seulement que la tradition lui attribue des améliorations importantes dans la construction des écluses à sas.

Description de l'ensemble et de la manœuvre d'une écluse. — Notre fig. 2 fera parfaitement saisir toute l'importance du perfectionnement que nous venons de signaler, et la manière dont s'effectuent les manœuvres nécessaires au passage d'un bateau.

Sur le premier plan de cette figure, on voit les deux battants ou *ventaux* d'une porte, formant un angle l'un avec l'autre, et maintenus l'un contre l'autre et contre un rebord placé à leur base, par la pression de l'eau qu'ils soutiennent. Une fermeture de ce genre peut être, on le conçoit facilement, tout aussi imperméable que celle qui résulte de l'emploi des poutrelles. Mais comment vaincre cette énorme pression de l'eau, et ouvrir les portes, lorsqu'un bateau se présente à l'aval pour franchir le passage? à l'aide d'un artifice très simple qui consiste à pratiquer dans les deux ventaux, vers leurs bases, des ouvertures fermées par des *vannes* ou *ventelles* mobiles le long des rainures verticales. L'éclusier, placé sur le sommet du ventail, soulève la ventelle à l'aide d'un cric muni d'une manivelle; l'eau se précipite à travers l'ouverture, et bientôt elle se met au même niveau à l'amont et à l'aval de la porte, comme nous l'avons vu précédemment. Celle-ci n'étant pas alors pressée d'un côté plus que d'un autre, tourne facilement sur ses gonds, et les deux ventaux une fois séparés et appliqués contre les parois de la maçonnerie qui les supporte, laissent le passage libre.

Notre fig. 2 qui représente une vue du canal Saint-Martin, établi, comme l'on sait, entre le bassin de la Villette et les fossés de la Bastille, va donner lieu encore à quelques observations importantes.

On voit d'abord que la porte placée au premier plan fait partie d'une écluse dont le sas et la porte d'aval ne sont pas visibles, parce qu'ils sont en avant du tableau. A l'amont de la porte dont on ouvre une ventelle, se trouve un assez long espace sur lequel navigue un bateau qui vient de monter; c'est le bief compris entre cette porte et la porte d'aval de l'écluse représentée dans le lointain. Lorsque le bateau a été signalé, les hommes chargés de la manœuvre de cette écluse (les éclusiers), ont ouvert les ventelles de la porte; puis ils sont en train de tirer les battants de cette porte, de manière à les appliquer contre les parois des murs ou *bajoyers* de l'écluse et à laisser le passage libre au bateau.

Cette seconde opération peut se faire de différentes manières. Quelquefois, on agit à l'aide d'un simple crochet que l'on fixe au ventail. Au canal Saint-Martin, c'est encore à l'aide d'engrenages mus par une manivelle, que l'on sépare les deux ventaux, lorsque le niveau de l'eau est devenu le même à l'amont et à l'aval d'une porte. Ces engrenages sont cachés dans notre figure; mais on voit sur le premier plan, à droite, la manivelle qui sert à les faire agir, et dans le fond on distingue, avec un peu d'attention, les deux hommes occupés à cette manœuvre.

Lorsque le bateau sera entré dans l'écluse, on refermera les ventaux aussi facilement qu'on les a ouverts, et on abaissera les ventelles, ce qui interceptera toute communication entre le sas de l'écluse et le bief où le bateau était d'abord. Puis, levant les ventelles de la porte d'amont et écartant ces portes, on livrera le passage dans le bief supérieur.

Les mêmes opérations sont effectuées dans l'ordre inverse, pour faire descendre un bateau d'un bief dans un autre bief inférieur.

Tel est l'ensemble des dispositions adoptées depuis le commencement du seizième siècle pour la navigation à l'aide d'écluses et de barrages. Léonard de Vinci a, comme ingénieur, un double droit à notre reconnaissance; car c'est à lui que nous devons, non pas seulement les perfectionnements qu'il apporta aux détails de construction, mais la connaissance même du système, importé par lui en France, où l'on sait qu'il vint passer les quatre dernières années de sa vie (1515-1519). Il paraît qu'il fit sur la rivière d'Ourcq le premier essai du mécanisme de ses écluses. La navigation artificielle la plus anciennement établie en France, fut ensuite celle de la Vilaine, entre Rennes et Redon; les travaux commencés en 1538 furent achevés en 1575.

Origine et principes de l'établissement d'une navigation purement artificielle. — Mais il était réservé à notre pays de donner à l'invention des écluses une portée que les inventeurs eux-mêmes n'avaient probablement pas prévue, et d'en faire des applications d'une bien autre importance que de simples améliorations à la navigation des rivières.

En effet, quelque temps après ces premiers travaux, on vit le célèbre Adam de Crapone, né à Salon (Bouches-du-Rhône) en 1517, concevoir nettement la première idée d'un *canal à point de partage;* et proposer d'appliquer cette idée à la jonction de la Méditerranée et de l'Océan au moyen d'une ligne navigable de la Saône et de la Loire par le Charolais (partie du département de Saône-et-Loire). Mais la fin prématurée de ce grand ingénieur, qui mourut en 1559 empoisonné par des entrepreneurs dont il avait signalé les malfaçons, et, plus tard, les malheurs des guerres civiles, ne permirent pas de donner suite à ce beau projet. Ce ne fut qu'en 1642 que l'achèvement du canal de Briare, commencé trente-sept ans auparavant, d'après les plans et sous la direction de l'ingénieur Hugues Crosnier, donna au monde le premier exemple d'une ligne navigable entre deux rivières, la Loire et la Seine, n'ayant entre elles aucune jonction naturelle. Expliquons comment il est possible d'établir ainsi une ligne de navigation complétement artificielle.

On sait que l'expression de *bassin* d'une rivière signifie la superficie totale de la région dont les eaux permanentes ou accidentelles tendent à s'écouler soit directement, soit indirectement dans le lit de cette rivière.

Si donc, nous considérons deux cours d'eau dont les bassins soient contigus, la Seine et la Loire, par exemple, il y aura évidemment, dans la région comprise entre les lits de ces deux fleuves, une suite de points où l'écoulement pourrait s'opérer indifféremment vers l'un ou vers l'autre. La ligne qui passe par tous ces points et qui sépare les deux

bassins, porte le nom de ligne de partage des eaux ou de *ligne de faîte;* et les portions des deux bassins comprises entre elle et les lits des fleuves, sont des *versants* appartenant respectivement à la rive droite et à la rive gauche de ces deux fleuves.

Une ligne de faîte est loin d'atteindre la même hauteur dans toute son étendue; elle offre des points culminants ou sommets, des dépressions ou cols; et c'est par le plus bas de ces derniers points que l'on trouvera ordinairement le plus d'avantages et de facilités pour établir une jonction artificielle entre deux bassins contigus; car d'abord la hauteur à franchir étant la moindre de toutes, le nombre des



(Fig. 2. Vue d'une partie du canal Saint-Martin.)

écluses entre lesquelles la chute sera partagée sera aussi le plus petit possible; de là de moindres frais de construction première et une économie notable dans le temps employé à franchir le canal, aussi bien que dans la dépense d'eau nécessaire à son alimentation. En outre, on pourra évidemment amener à ce point d'*altitude minimum* de la ligne de faîte une partie des eaux coulant sur les deux versants de cette ligne, plus grande qu'on ne pourrait le faire en tout autre point plus élevé.

C'est dans l'idée de réunir un approvisionnement d'eau suffisant pour les besoins de la navigation en un point qui soit à la fois le plus bas d'une ligne de faîte et le plus élevé d'un canal de jonction établi au travers de cette ligne de faîte, que consiste, à proprement parler, la part d'invention due à la France dans les progrès de la navigation intérieure.

Le bief le plus élevé du canal est appelé *bief de partage;* le canal lui-même porte le nom de *canal à point de partage,* qui le distingue des canaux établis latéralement aux cours ou dans le lit même des rivières.

Tantôt les réservoirs destinés à l'alimentation du canal communiquent avec le bief de partage à l'aide de rigoles d'un développement plus ou moins étendu, parce que l'on a trouvé que l'emplacement le plus commode pour la construction de ces réservoirs n'était pas toujours le plus convenable pour le bief de partage; tantôt le bief de partage est contigu au réservoir, ou celui-ci fait lui-même l'office de bief de partage. Dans tous les cas, les approvisionnements d'eau dont on dispose jouent le rôle d'une source placée à la ligne de faîte, et qui déversant ses eaux à la fois sur les deux flancs se partagerait en deux bras navigables jusqu'à cette source commune.

On conçoit que l'application des principes qui viennent d'être exposés permette d'établir, à travers les continents, des lignes de navigation artificielle formant, avec les fleuves et rivières, une série non interrompue de chaînons entre deux mers éloignées; on conçoit qu'il existe peu de lignes de faîte qui ne puissent être franchies à l'aide d'un nombre d'écluses suffisant et d'approvisionnements d'eau assez considérables au point de partage. Aussi l'exemple donné par la construction du canal de Briare n'a-t-il pas été perdu; le canal du Midi, dû au génie de Riquet, offrit au monde la première réalisation d'une entreprise de ce genre en faisant communiquer ensemble l'Océan et la Méditerranée. Aujourd'hui la France, l'Angleterre, les États-Unis de l'Amérique du Nord, l'Allemagne, la Russie même, ont des systèmes de navigation intérieure plus ou moins développés; et le résultat le plus remarquable peut-être de ces travaux

sera la jonction prochaine de l'Atlantique avec la mer Noire par la Seine, la Marne, le canal de la Marne au Rhin, actuellement en cours d'exécution, le Rhin et le canal du Rhin au Danube. Nous comptons passer successivement en revue les principales lignes de ces différents pays, et mettre nos lecteurs au courant des projets qui paraissent avoir le plus de chances d'avenir. Mais avant d'aller plus loin, jetons un coup d'œil en arrière sur la filiation singulière des idées et des transformations qui ont amené des résultats d'une si haute importance pour la civilisation.

Les moulins à eau étaient connus à Rome sous le règne d'Auguste, comme le prouve clairement la description sommaire qu'en donne Vitruve dans le 10ᵉ chap. de son livre X. Cependant à cette époque ces machines étaient très rares et considérées comme plus curieuses qu'utiles: l'usage des moulins à bras était encore à peu près général. Ce ne fut guère avant la fin du quatrième siècle de notre ère, sous le règne d'Honorius et d'Arcadius, que les moulins à eau commencèrent à se répandre à Rome. Encore les établissait-on exclusivement sur les ruisseaux et sur les aqueducs des fontaines; on ne se risquait pas à les placer dans le courant des fleuves et des grandes rivières. La première application de ce genre paraît due au fameux Bélisaire. Enfermé dans Rome, qu'assiégeait alors Vitigès, roi des Ostrogoths (537), ce général, pour suppléer aux moulins à eau qui étaient dans la campagne, hors de la ville et au pouvoir des ennemis, imagina d'en faire construire sur le Tibre, dans des bateaux, au milieu du courant. « De l'Italie, dit le *Dictionnaire des origines*, les moulins à eau ont passé en France dès le commencement de la monarchie; car la loi salique en fait mention. »

Quoi qu'il en soit, c'est bien aux moulins à eau, à cette invention qui paraissait presque primitivement un jouet d'enfant, qu'on a dû d'abord la division de la pente des fleuves et rivières en gradins successifs; et ce qu'il y a de curieux, ainsi que l'a fait observer l'auteur de l'excellent article CANAL, de l'*Encyclopédie nouvelle*, auquel nous ferons plus d'un emprunt, c'est que le rapprochement des barrages, auquel il faut attribuer l'invention des écluses, n'eut lieu que d'après des motifs qui ne semblaient devoir enfanter aucun progrès pour la navigation intérieure. « Les seigneurs féodaux qui s'arrogèrent la propriété des cours d'eau, multiplièrent à l'envi les barrages en y ménageant toujours les ouvertures ou *pertuis* nécessaires aux navigateurs; car les barrages leur permettaient la création d'usines productives, tandis que les ouvertures étaient des débouchés dont ils avaient les clefs, et qu'ils n'ouvraient qu'après avoir rançonné à leur guise les bateaux qui demandaient à passer. »

Ainsi d'une part, l'invention d'une machine à laquelle on préféra d'abord les bras des esclaves; d'autre part, la multiplicité des obstacles établis dans les rivières par la cupidité de la noblesse féodale : voilà les origines desquelles dérivent incontestablement les moyens employés aujourd'hui pour remonter des vallées les plus basses aux chaînes de montagnes qui les séparent. C'est à ces origines que se rattacheront bientôt la jonction de l'Atlantique et de la mer Noire, et bientôt aussi, nous devons l'espérer, la réunion si importante des deux parties de l'Océan, séparées encore maintenant par le continent américain. Exemple frappant des progrès auxquels la Providence amène souvent les nations à leur propre insu et par les voies en apparence les plus détournées!

RECRUTEMENT MILITAIRE CHEZ LES GAULOIS.

Chez les Gaulois, dans les expéditions guerrières à l'extérieur, un chef d'une bravoure et d'une habileté éprouvées recrutait des aventuriers de bonne volonté et partait avec eux; l'engagement militaire était facultatif. Mais dans les guerres intérieures ou défensives de quelque importance, les levées d'hommes avaient lieu forcément, et des punitions terribles frappaient les réfractaires, telles que la perte du nez, des oreilles, d'un œil, ou de quelque membre. S'il se présentait de graves conjonctures, si l'honneur ou le salut de la cité venait à être compromis, alors le chef suprême convoquait un *conseil armé :* c'était la proclamation d'alarme. Tous les hommes en état de combattre, depuis l'adolescent jusqu'au vieillard, devaient alors se rassembler au lieu et au jour indiqués pour délibérer sur la situation du pays, élire un chef de guerre et discuter le plan de campagne. La loi voulait que le dernier venu au rendez-vous fût impitoyablement torturé sous les yeux de l'assemblée. Ni les infirmités ni l'âge ne dispensaient le noble gaulois d'accepter ou de briguer les commandements militaires. Souvent on voyait à la tête de la jeunesse des chefs tout blanchis et tout cassés, qui même avaient peine à se tenir sur leurs chevaux. Ce peuple, amoureux des armes, eût cru déshonorer ses vieux guerriers en les forçant à mourir ailleurs que sur le champ de bataille.

L'ORPHÉE ANTIQUE ET L'ORPHÉE AMÉRICAIN.

Parmi tous les motifs de surprise que présenta le Nouveau-Monde aux Européens, lorsqu'ils purent entrer en communication avec les indigènes, il semble que l'on doive placer au premier rang la communauté des traditions primitives. Nous ne parlons point seulement des traditions religieuses, telles que l'existence de premiers hommes plus favorisés que nous, le déluge envoyé pour détruire le genre humain, sa conservation par une famille sauvée sur une *machine flottante*, l'envoi d'un animal pour reconnaître si la terre existait encore, et mille autres récits que l'on retrouve dans les théogonies américaines comme dans celles du vieux continent; outre ces curieuses coïncidences dans les souvenirs généraux, on en trouve de non moins extraordinaires dans les contes populaires des deux mondes : ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la fable d'Orphée descendant aux enfers afin d'y chercher Euridice, a son équivalent dans la tradition mingwée.

Les Mingwés, plus généralement connus sous le nom d'Iroquois, pensaient, comme tous les Indiens du Nouveau-Monde, que l'âme accomplissait, après sa séparation d'avec le corps, un voyage long et périlleux, à travers des régions inconnues. Si elle avait mal vécu sur la terre, elle arrivait dans un pays stérile où elle était condamnée à souffrir éternellement les tortures de la faim et de la soif; si, au contraire, elle avait bien vécu, elle trouvait une contrée délicieuse où l'attendaient d'éternelles fêtes. Ce pays des âmes était gouverné par *Taroniawagon* et par son aïeule *Ataentsic.*

Les rapports de cette croyance avec celle des anciens sur les Champs-Élysées et le Ténare sont trop évidents pour que nous ayons besoin de les indiquer; nous passons de suite à la fable de l'Orphée grec, comparée à celle de l'Orphée américain.

Ovide nous a raconté la descente du premier dans le Ténare, d'après la tradition païenne. Quelque connu que soit son récit, nous le traduisons ici afin de rendre la comparaison plus facile.

« Ecartant la foule légère des ombres et des fantômes de ceux qui avaient reçu la sépulture, Orphée arrive jusqu'à Proserpine et jusqu'au roi du lugubre empire des morts. Alors, accompagnant ses chants du son de sa lyre, il s'écrie :

» — O divinités du monde souterrain où retombe tout ce qui a été créé pour mourir! laissez-moi renoncer aux détours d'une vaine éloquence; souffrez que je dise la vérité. Je ne suis descendu ici ni pour voir le sombre Tartare, ni pour enchaîner les trois têtes hérissées de serpents de ce

monstre né du sang de Méduse; Euridice seule m'amène. Une vipère que ses pas ont foulée a répandu dans ses veines le poison et interrompu le cours de ses jeunes années. J'ai voulu supporter cette perte, je l'avoue; mais l'Amour m'a vaincu! La puissance de ce dieu est bien connue dans l'Olympe, et même ici, sans doute; car si la tradition d'un antique enlèvement n'est point mensongère, l'Amour vous a aussi unis tous deux. Je vous en conjure donc, par ces lieux remplis d'épouvante, par ce chaos immense, par le silence de ce vaste royaume, rendez-moi Euridice, renouez le fil trop tôt brisé de ses jours. Nous vous appartenons tous. Arrêtés un instant dans la vie, nous nous précipitons, un peu plus tôt, un peu plus tard, vers ce commun asile. Ici est notre dernière demeure, et vous avez l'immense royauté de tout le genre humain. Lorsqu'elle aura parcouru le nombre d'années qui lui sont dues et qu'elle sera mûre pour la mort, Euridice aussi tombera sous votre empire. Permettez-lui seulement de vivre sa vie; je ne vous demande rien de plus; et, si les destins s'opposent à la faveur réclamée pour celle qui m'était unie, moi aussi je refuse de retourner sur la terre, et vous pouvez vous réjouir d'un double trépas.

» A ces paroles accompagnées par le son de la lyre, les pâles ombres versaient des larmes; Tantale cessa de poursuivre l'onde fuyante; la roue d'Ixion s'arrêta; les vautours qui rongeaient le foie de Prométhée s'interrompirent; et toi, Sisyphe, tu t'assis sur ton rocher. Enfin, on dit que, pour la première fois, des larmes mouillèrent le visage des Euménides vaincues par ce chant divin!

» Proserpine ni le roi de l'empire infernal ne peuvent résister à une pareille prière. Ils appellent Euridice. Mêlée aux ombres nouvellement arrivées, elle s'avance d'un pas retardé par sa récente blessure. On la rend au héros du Rhodope. Mais on lui impose, en même temps, une condition rigoureuse. Il ne doit point tourner la tête avant d'avoir franchi la vallée de l'Averne, sans quoi la faveur qu'il reçoit sera révoquée.

» Tous deux remontent donc, à travers le profond silence, un sentier escarpé, tortueux, enveloppé d'épaisses ténèbres. Ils n'étaient plus qu'à quelques pas du seuil qui les séparait de la terre des vivants; là, craignant que sa compagne ne l'abandonne, avide de la revoir, aveuglé par l'amour, Orphée tourne les yeux!... Euridice disparaît aussitôt. Vainement il tend les mains, vainement il veut l'embrasser, être embrassé par elle, le malheureux ne saisit que le vide. Morte une seconde fois, Euridice ne l'accuse point en mourant; car de quoi pourrait-elle l'accuser, sinon de l'avoir aimée? Mais elle lui jette un dernier adieu qu'il peut à peine entendre, et rentre dans les abîmes de la mort. »

Dans la tradition mingwée, il ne s'agit point d'un mari allant redemander sa femme au royaume des ombres, mais d'un frère faisant le même voyage pour retrouver sa sœur. Voici la fable américaine telle qu'elle a été conservée; nous n'ajoutons que les détails nécessaires à l'explication des faits.

« Un jeune Mingwé, appartenant à la famille de la *Grande-Tortue*, avait une sœur nommée le *Petit-Epi*, qu'il aimait par-dessus toute chose. A la vérité, nulle jeune fille n'était aussi habile qu'elle à cultiver le maïs, à préparer les peaux, à orner les bottines de chevreuil avec le poil du porc-épic: elle était, en outre, si belle, que les chefs de trois villages avaient voulu répudier leurs femmes pour l'épouser; mais le Petit-Epi se trouvait heureuse près de son frère, qui était un bon chasseur et un grand guerrier.

» Cependant la maladie tomba sur le village, et la jeune fille fut atteinte une des premières. Son frère partit en vain pour lui rapporter de la chair d'élan, le petit-Epi avait perdu la faim; elle restait la tête appuyée sur son bras replié comme un faon que la flèche a blessé. On appela les *agotsinochen* (voyants) pour deviner ce qui rendait le Petit-Epi malade; mais ils ne purent le découvrir, et la belle jeune fille mourut. Le frère fut désespéré de cette perte. Il plaça dans la tombe du Petit-Epi ce qu'il avait de plus précieux en colliers, en ornements, en fourrures; puis il partit pour la guerre, espérant se consoler en enlevant beaucoup de chevelures de Leni-Lenapes (1).

» Mais le souvenir de sa sœur lui revenait sans cesse. Il comprit qu'il ne pouvait vivre s'il ne parvenait à la faire revenir sur la terre, et il supplia son *okki* (2) de lui révéler les moyens de la retrouver.

» L'okki lui envoya un rêve par lequel il lui conseillait de s'adresser à un célèbre solitaire nommé *Sononkwiretsi*, ou la *Longue-Chevelure*. Le jeune Mingwé se rendit à sa cabane, lui exposa son désir; et, après avoir reçu ses instructions, il partit pour l'*Eskenane* (pays des âmes).

» Il marcha plusieurs mois vers l'ouest, trouvant à chaque pas des difficultés nouvelles qu'il put cependant surmonter, grâce aux avertissements de la Longue-Chevelure. Enfin, il arriva à une rivière qu'il fallait traverser sur une liane; encore ce pont était-il gardé par un chien terrible qui s'efforçait de précipiter dans l'onde ceux qui essayaient de passer. Mais le Mingwé avait pris ses précautions: au moment où il arriva au bord de la rivière, il lâcha tout-à-coup un *masquah* (3) que le chien se mit à poursuivre, et il profita du moment pour franchir le pont.

» Il rencontra ensuite la cabane du génie chargé de conserver les cerveaux des morts; il lui fit présent d'une provision de *pemiean* (4) qu'il avait apporté, et l'esprit reconnaissant lui donna une gourde pour renfermer l'âme du Petit-Epi. Enfin, peu de jours après, il aperçut une campagne ravissante parcourue par les âmes de toutes les bêtes fauves qui s'étaient successivement séparées de leurs formes dans le monde des vivants. Bientôt il entendit de loin le son du tambour et du chichikwé (5) qui marquaient la cadence pour la danse des âmes. Et, entraîné à l'instant par une sorte de charme tout-puissant, il se mit à courir vers le lieu où retentissait cette musique fascinante.

» A son aspect, trois âmes se séparèrent de la ronde et vinrent, selon l'usage, pour le recevoir; mais, en reconnaissant un vivant, elles s'enfuirent épouvantées. Il arriva donc seul à la demeure d'Ataentsic.

» C'était une cabane tapissée de fourrures précieuses et de colliers apportés par les morts. Le jeune Mingwé y trouva le dieu Taroniawagon assis près de son aïeule, et il leur dit:

» — Vous, qui êtes des esprits, vous devez savoir pourquoi je suis venu vers vous du pays des vivants.

» Un grand oiseau noir a plané sur le village des Mingwés; et le vent de ses ailes a fait tomber les guerriers et les jeunes filles comme les feuilles des arbres tombent à la lune des amours de l'élan (octobre). Ma sœur, le Petit-Epi, a été déposée dans la terre après beaucoup d'autres, et, depuis ce temps, mon âme est malade. Permettez donc, esprits des morts, qu'elle revienne avec moi au pays des Mingwés. Voici un collier que je vous offre pour ouvrir vos bras dans lesquels vous retenez le Petit-Epi, puis un second pour lier vos pieds afin que vous ne puissiez la poursuivre, puis un troisième pour essuyer vos yeux si vous pleurez de son départ.

» Taroniawagon et Ataentsic répondirent:

» — Voilà qui est bien. Tu peux emmener le Petit-Epi.

» Cependant la vieille voulut auparavant offrir un festin au jeune Mingwé, et elle lui servit sous différentes formes

(1) Nom originaire de toutes les peuplades désignées par les auteurs français sous le nom de peuples de la langue algonquine.

(2) Génie familier.

(3) Espèce de martre.

(4) Viande séchée au soleil, puis pilée et couverte de graisse fondue. Nous avons dit ailleurs qu'elle sert de provision pour les longs voyages.

(5) Calebasse dans laquelle se trouvent de petits cailloux.

des serpents dont le poison l'eût infailliblement tué si Taroniawagon ne l'eût averti de n'en point manger. Le jeune homme s'approcha ensuite des âmes qui dansaient sous les arbres ; il se cacha derrière le feuillage, et, aidé par Taroniawagon, il surprit sa sœur au moment où elle passait près de lui, et l'enferma dans la calebasse qu'il avait apportée. Il reprit aussitôt la route du pays des vivants. Mais il avait tant de hâte d'y arriver qu'il oublia de redemander, en passant, au génie précédemment rencontré, le cerveau du Petit-Epi.

» Il atteignit enfin son village, où il annonça le succès de son entreprise. Toute la tribu se réunit pour déterrer le corps de la jeune fille et y faire rentrer l'âme avec les cérémonies que Taroniawagon avait indiquées au Mingwé. Tout était prêt pour cette résurrection, lorsque le jeune homme, poussé par une curiosité irrésistible, voulut voir si l'âme se trouvait bien toujours dans la calebasse magique : il entr'ouvrit celle-ci ; mais au même instant, l'âme captive, se sentant libre, s'envola, et le voyage du Mingwé se trouva ainsi rendu inutile. Il ne rapporta d'autre avantage de son entreprise que celui d'avoir été à l'Eskenane et d'en pouvoir donner des nouvelles sûres, qui ont été transmises à la postérité. »

Il est difficile de croire que ces fables de l'Orphée grec et de l'Orphée américain n'aient point une source commune. Malgré la différence des détails, toutes deux ont évidemment le même fond et la même intention. Dans les deux histoires, c'est l'amour (conjugal ou fraternel) qui conduit un vivant dans l'empire des morts ; c'est l'éloquence de sa prière qui touche les dieux infernaux ; c'est sa curiosité impatiente qui rend inutile ce qu'il avait obtenu. La tradition grecque est plus ample, plus ornée, plus logique surtout ; la tradition mingwée nous semble plus romanesque : on y aperçoit les broderies ajoutées par l'imagination d'un peuple d'enfants ; c'est une construction fantasque exécutée avec les débris d'un temple antique, et dans laquelle on aperçoit de loin en loin quelques uns des grands détails de l'édifice primitif.

CABOCLES OU INDIENS CATHOLIQUES DU BRÉSIL.

Dans les provinces de Rio-Janeiro, on donne le nom de Cabocle à tout Indien qui a reçu le baptême. Ce premier pas fait vers la civilisation rapproche les Indiens des villes, et les soustrait ordinairement aux souffrances et aux dangers toujours croissants de la vie sauvage. On voit à Rio-Janeiro les Cabocles vendre des nattes faites de roseaux et des poteries, ou exercer les professions de portefaix et de batelier. Quelques uns, employés au service des canots de l'empereur, logent avec leurs familles à l'Arsenal. Aux environs des villes, ils servent les cultivateurs ou vivent du produit de la chasse. Leur force et leur adresse sont prodigieuses. Les voyageurs qui ont visité le Brésil et qui ont parcouru les environs de la ville de San-Pedro de Canta-Gallo, ont vu souvent des preuves remarquables de l'adresse des Cabocles comme archers. Se tenir couché sur le dos, dit M. Debret, et dans cette position lancer vigoureusement une flèche, n'est pour le Cabocle qu'un exercice d'adresse fort ordinaire. Il choisit toujours le plus petit de ses arcs pour exécuter ce tour de force ; ensuite, par contraste, il se relève, et debout, le corps entièrement déployé, il décoche sa flèche perpendiculairement au-dessus de sa tête, de manière à ce qu'elle retombe près de ses pieds dans l'intérieur d'un cercle tracé par terre, et dont il occupe le point central. Ces merveilleux archers sont très utiles aux voyageurs étrangers naturalistes, qu'ils accompagnent dans leurs excursions à travers les forêts vierges. Grâce à leurs flèches, la science peut se procurer les animaux rares, et la caravane échapper à la famine.



(Cabocle tirant de l'arc. — D'après Debret.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet rue Jacob, 30.

BORDEAUX.

(Premier article.)



(Vue de Bordeaux.)

Le crayon ne peut retracer le magnifique tableau qui se déroule tout d'un coup sous les yeux du voyageur, lorsque arrivant par la route de Paris il découvre Bordeaux des hauteurs du Cypressat. La rade qui se déploie en fer-à-cheval, la Garonne chargée d'embarcations, de navires de toutes les nations, le majestueux pont de Bordeaux, la façade érigée sur un plan uniforme, et dont le style, considéré aujourd'hui comme de mauvais goût, produit cependant un imposant effet; et derrière cette enceinte, des flèches, des pyramides : tel est l'ensemble qui se présente en un instant au regard, et dont la majesté jette dans l'étonnement et l'admiration. Deux kilomètres restent à franchir avant de toucher au pont ; ce n'est pas trop pour recueillir les souvenirs d'un tel spectacle.

La vue que nous donnons, prise de Floirac, sur un des côteaux en amont du pont, ne peut donner une idée de l'ensemble, puisqu'elle ne présente que le vestibule de la rade, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Toutefois la grandeur de cette entrée de la ville fait pressentir ce que doit être le centre. Dans notre dessin, on remarque surtout le pont de Bordeaux, qui termine la perspective. Or c'est derrière ce monument que se trouvent les navires et le port, ainsi qu'une façade en fer à cheval régnant sur une étendue de plus de 4 kilom. Cette disposition semi-circulaire du port sera toujours un obstacle pour le peintre qui voudrait en retracer l'imposante magnificence ; un panorama seul résoudrait le problème. La rivière décrit si bien une portion de cercle, que lorsque le voyageur est près d'atteindre la tête du pont, en venant de Paris, il peut apercevoir encore à droite, et presque derrière lui, les mâts des derniers navires de la rade confondus avec les arbres.

Quoi qu'il en soit, la vue que nous reproduisons, prise par un maître habile, né dans les murs de Bordeaux, retrace un grand nombre de monuments, et nous nous arrêterons un instant sur les objets qu'elle présente.

Le port de Bordeaux est l'œuvre de l'intendant de Tourny.

La place Royale, qui sépare l'hôtel de la Douane de la Bourse, a perdu son principal ornement, la statue équestre de Louis XIV. Dès 1681, la ville de Bordeaux projeta d'ériger un monument en l'honneur de ce monarque ; mais ce fut en 1730 seulement que les fondements de la place où l'on devait dresser cette statue furent jetés. Bientôt après, les constructions s'élevèrent d'après les dessins de l'architecte Gabriel. Le 8 août 1733, cette place fut solennellement inaugurée, et la première pierre du monument posée par le corps de ville. La statue, achevée en décembre 1742, fut embarquée et transportée à Rouen en 1743, et placée sur son piédestal le 19 août de cette année.

Cette statue était l'œuvre de Lemoine, et l'on raconte que le jour de l'installation, l'artiste se tenait modestement dans la foule, lorsque l'intendant Boucher l'ayant aperçu le fit appeler, lui adressa publiquement ses félicitations sur le mérite

de son ouvrage, et l'embrassa au milieu des applaudissements de la foule. Lemoine reçut pour paiement une somme de 30 000 fr. En 93, la statue fut détruite ; le bronze fut converti en monnaie.

Les belles portes qui ornaient le port de Bordeaux furent érigées peu de temps après : la porte des Capucins en 1744 ; la porte de la Monnaie vers la même époque ; la porte Bourgogne en 1751. Cette dernière avait remplacé une ancienne porte dite des *Salinières*. En 1807, convertie en arc de triomphe, elle reçut le nom d'*Arc Napoléon*. De nos jours, elle a repris son nom vulgaire. Ces trois monuments furent construits sur les plans du même architecte, Ange-Jacques Gabriel, architecte du roi.

Le génie de M. de Tourny ne pouvait s'arrêter là : les monuments érigés jusqu'alors demandaient à être reliés par une ligne continue digne d'eux. Enfin, le 11 janvier 1754, le corps de ville décida la construction d'une façade uniforme pour unir la Bourse à la porte de la Monnaie, et le nouvel œuvre de Gabriel ne tarda pas à se dresser.

Sur cette façade que nous admirons, un monument porte sa tête plus élevée que les autres : c'est la porte du Caillau, qui, fière de son antiquité, obstruée de tous côtés par les constructions qui la serrent, se redresse et appelle de loin les regards : elle s'ouvre sous une tour arrondie à ses angles, portant à son sommet des machicoulis, et couronnée de trois flèches aiguës, celle du milieu dépasse le niveau de ses voisines ; au-dessus de la porte est une niche, aujourd'hui vide, dans laquelle se trouvait avant la révolution la statue de Charles VIII ; de chaque côté de la niche et au-dessus s'ouvrent des croisées divisées par des meneaux se coupant à angle droit.

Cette porte servit d'arc de triomphe pour perpétuer le souvenir de la bataille de Fornoue; elle fut érigée par messire Jean de Blanchefort, maire de Bordeaux.

Du haut des côtes de Floriac, nous avons discerné des flèches gothiques dans l'intérieur de la cité; cette flèche découronnée et couverte d'ardoises, c'est le clocher de l'église Sainte-Eulalie ; ce clocher carré, surmonté d'une petite cloche à découvert, c'est Sainte-Croix; cet autre si maltraité et du temps et des hommes, sur lequel un télégraphe agite ses bras mystérieux, c'est le clocher Saint-Michel ; ces deux tours un peu massives, ce sont les tours de l'Hôtel-de-Ville; ces flèches aériennes, elles surmontent une des portes de l'église cathédrale Saint-André ; cette église, qui présente deux clochers, l'un carré, l'autre octogone, c'est l'église Saint-Séverin. En outre, à ces restes vénérables, débris sacrés des temps anciens, des monuments modernes s'entremêlent : l'église Notre-Dame, le grand théâtre, l'église Saint-Louis-aux-Chartreux.

La suite à une autre livraison.

ASSOCIATION

POUR L'ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES PÉRIODIQUES DE LA VÉGÉTATION.

L'homme le plus insensible aux beautés de la nature ne peut s'empêcher d'être ému lorsque la terre sort du sommeil léthargique de l'hiver pour renaître sous la douce influence du printemps. A mesure que le soleil s'élève au-dessus de l'horizon, la vie semble se réveiller sous l'écorce des arbres dépouillés. Leur épiderme se gonfle, leurs bourgeons se dilatent, les premières folioles se hasardent timidement hors de leurs enveloppes. Si l'air est tiède, la pluie chaude et le soleil favorable, elles s'épanouissent rapidement en larges feuilles, et en quelques jours la campagne est couverte de verdure. Toutefois ce n'est point à la même époque que la terre se pare ainsi sur toute la surface de l'Europe : tandis que dans le mois de février ou de mars, l'Espagne et l'Italie saluent déjà le retour du printemps, la végétation est encore engourdie dans le nord de la France, et recouverte d'un épais linceul de neige dans les contrées boréales de notre continent. Mais, à mesure que le soleil s'avance vers le nord, il est suivi d'un flot de verdure qui marche de l'équateur vers le pôle. Aux feuilles succèdent les fleurs ; ensuite viennent les fruits, et enfin les feuilles tombent des arbres et la nature rentre dans son immobilité. Avec quelle vitesse ces vagues successives se propagent-elles du Midi vers le Nord? Dans quelles limites leur marche peut-elle être retardée ou accélérée dans une même année ou en comparant plusieurs années entre elles? Des points fort éloignés les uns des autres en latitude ou en longitude, ou inégalement élevés au-dessus du niveau de la mer, voient-ils arriver le printemps à la même époque? En un mot, quelles sont les lois qui président à cette grande marée végétale ? Toutes ces questions ne sont point résolues. Linné, que l'on trouve à l'entrée de toutes les voies en histoire naturelle, les avait déjà soulevées ; mais malgré quelques efforts isolés, elles sont encore sans réponse. En effet, elles ne sauraient être résolues que par les efforts simultanés d'un grand nombre d'hommes de bonne volonté. Or une association générale pour l'observation des phénomènes périodiques de la nature, qui seule pourrait fournir les éléments nécessaires à la solution de ce genre de problèmes, est encore à créer parmi les savants. Cependant, depuis quelques années, une société s'est formée pour l'observation des phénomènes périodiques de la végétation ; elle compte déjà des correspondants, nombreux en Belgique et en Angleterre, clair-semés en Allemagne et en France. Elle fait un appel à toutes les personnes zélées, à toutes celles qui habitent la campagne ou dans le voisinage d'un jardin ; aux femmes surtout, dont l'esprit patient et moins distrait se prête merveilleusement à ce genre d'études.

Nous allons donner en peu de mots une idée de la manière dont on doit observer. On comprend que cette manière doit être uniforme ; en effet, si chacun suivait ses propres inspirations, les observations ne seraient plus comparables entre elles ; ainsi l'un appellerait feuillaison le moment où les feuilles sont toutes sorties des bourgeons, l'autre celui où elles commencent à poindre hors de leurs enveloppes. Nous allons donc définir exactement ces mots, afin qu'il ne puisse point y avoir de doute sur leur véritable signification.

Feuillaison. — Les fonctions des feuilles ne commencent qu'au moment où elles sont en contact avec l'atmosphère ; par conséquent on notera comme jour de la feuillaison celui où les *premières* feuilles du bourgeon se sont dégagées de leurs enveloppes, et où leur face supérieure se trouvant en contact avec l'atmosphère, n'est plus appliquée sur la feuille voisine. On dira qu'un arbre est feuillé lorsque la plupart de ses bourgeons se sont ainsi épanouis.

Floraison. — Les fonctions de la plupart des fleurs ne commencent qu'après l'épanouissement de la fleur, c'est-à-dire lorsque la corolle s'est ouverte. C'est donc ce moment qu'il faut choisir. Ainsi le jour où la corolle est ouverte, de manière à laisser apercevoir les étamines et le pistil qu'elle contient, est celui de la floraison. Ici encore il faut s'assurer que la plupart des fleurs de la plante sont épanouies.

Fructification. — La complète maturité du fruit est l'époque convenue entre tous les observateurs. Pour les fruits qui se mangent, elle est connue de tout le monde ; pour les autres, il peut y avoir quelque doute. Cependant un grand nombre d'entre eux présentent un phénomène frappant, preuve certaine de leur maturité : ce sont les fruits secs qui s'ouvrent pour laisser échapper leurs graines, tels que les siliques de la Giroflée, les gousses des Pois, les capsules des Datura et des Liserons. L'ouverture ou la *déhiscence* de ces fruits, pour employer le terme usité par les botanistes, est l'indice certain de leur maturité.

Défeuillaison. — C'est l'époque à laquelle la majeure partie des feuilles de l'année est tombée. Elle ne peut s'ob-

server convenablement que sur les arbres, en excluant les arbres toujours verts (Pins, Sapins, Ifs, Thuyas, Genèvriers, Buis, etc.) dont la feuillaison est successive.

Les personnes qui voudront continuer ces observations pendant plusieurs années auront soin d'observer toujours le même ou les mêmes individus, soit en plein champ, soit dans un jardin bien aéré, les plantes ne devant point être abritées par des murailles, des maisons ou par d'autres végétaux plus grands. On aura soin de rejeter aussi ceux qui seront plantés depuis moins de trois ans, ou qui paraîtront souffrants et étiolés. On sait que dans une allée d'arbres de la même espèce, il en est toujours quelques uns qui, tous les ans, se couvrent de feuilles avant les autres. Ces arbres hâtifs pourront être observés, mais l'on aura soin de noter cette particularité, et il sera très intéressant de savoir, au bout de quelques années, quel est en moyenne l'intervalle de temps qui s'écoule entre la feuillaison de ces arbres hâtifs et celle de la majorité des individus de la même espèce.

Nous ne saurions entrer ici dans le détail des motifs qui ont déterminé le choix des végétaux sur lesquels l'association appelle l'attention de ses membres. Toutefois on comprend qu'elle a dû exclure 1° certaines plantes qui ne fleurissent pas à époque fixe, mais indifféremment à toutes les époques de l'année, telles que la Dent-de-lion (*Taraxacum dens-leonis*), le Mouron des oiseaux (*Alsine media*), le Seneçon vulgaire (*Senecio vulgaris*); 2° d'autres, qui ont produit de nombreuses variétés, tels que les Rosiers, les Poiriers, les Cerisiers : ces variétés fleurissent, les unes plus tôt, les autres plus tard; 3° enfin des fleurs dont la disposition des parties est telle qu'il reste toujours du doute sur l'instant précis de leur épanouissement. Exemple : *Calycanthus*, *Aquilegia*, etc.

Nous donnons ici la liste des plantes sur lesquelles on appelle principalement l'attention de l'observateur ; ce sont celles dont les phases de végétation sont suivies attentivement dans les différentes stations.

Le tableau suivant offre en outre un modèle de la meilleure manière de consigner les observations.

Observations faites au jardin botanique d'Utrecht, en Hollande, pendant l'année 1842.

PLANTES.	Feuillais.	Floraison.	Fructificat.	Défeuillais.
Mélèze (*Larix europea*). .	6 mai.	20 avril.	5 oct.	4 nov.
Aune (*Alnus glutinosa*). .	7 mai.	5 mars.	15 oct.	30 oct.
Bois-gentil (*Daphne mezereum*).	28 avril.	11 mars.	15 juill.	15 sept.
Lilas (*Lilac vulgaris*). . .	4 mai.	6 mai.	15 oct.	25 oct.
Aster à grandes fleurs (*Aster grandiflorus*). . . .	26 mai.	20 oct.	»	»
Cornouiller (*Cornus mascula*)	16 mai.	27 mars.	12 sept.	6 nov.
Seringa (*Philadelphus coronarius*)	8 mai.	25 mai.	25 août.	20 oct.
Buis (*Buxus sempervirens*).	6 mai.	26 avril.	»	»
Marronnier d'Inde (*Æsculus hippocastanum*) . .	1 mai.	4 mai.	29 sept.	20 oct.
Violette odorante (*Viola odorata*)	19 avril.	27 mars.	15 juill.	»
Ficaire (*Ranunculus ficaria*)	29 mars.	29 mars.	10 juin.	20 juin.
Lis blanc (*Lilium candidum*)	19 avril.	28 juin.	15 juill.	5 août.
Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*). . .	10 avril.	12 sept.	20 juin.	15 août.
Seigle (*Secale cereale*)*. .	26 mars.	28 mai.	15 juill.	20 juill.
Froment (*Triticum hybernum*) *	2 avril.	4 juin.	20 juill.	25 juill.
Orge (*Hordeum vulgare*)*	»	»	»	»

* Remplacez la feuillaison par l'apparition de l'épi.

A cette liste, il faut ajouter le Tussilage odorant (*Tussilago fragrans*), l'Hélianthe tubéreux (*Helianthus tuberosus*), la Rose de Noël (*Helleborus niger*), qui n'ont point été observés à Utrecht en 1842. On peut y joindre aussi toutes les plantes et surtout tous les arbres qui entourent l'habitation de l'observateur; car la comparaison de l'époque de la feuillaison, de la floraison et de la fructification, avec la constitution météorologique de l'année, sera toujours d'un grand intérêt.

M. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Bruxelles, est le chef de cette association. Pénétré de la pensée que les sciences, pour conduire à la vérité, doivent se féconder mutuellement, il a entrepris la tâche énorme de coordonner tous ces matériaux, et c'est à lui ou à l'Académie royale de Bruxelles que doivent être adressées les observations. Toutes seront les bienvenues; car, quel que soit le point où elles aient été faites, elles contribueront à la solution des grands et intéressants problèmes que nous avons énoncés au commencement de cet article. En échange de leurs observations, les membres de l'association recevront un compte-rendu annuel où seront consignées celles de leurs collaborateurs, et ils pourront ainsi comparer la marche de la végétation dans tous les points où elle aura été suivie dans le courant de l'année.

PORTE PRINCIPALE DU BAPTISTÈRE DE FLORENCE,

PAR GHIBERTI.

En 1400, après la première grande peste qui désola Florence, un sentiment de piété inspira à la grande corporation de l'*Art de la laine* la pensée de décorer de nouvelles portes de bronze ciselées le Baptistère de saint Jean, protecteur de la ville. C'était le commerce qui appelait l'art à son aide pour témoigner à la divinité la reconnaissance publique.

Le Baptistère, de forme circulaire ou polygone, élevé dans les premiers siècles du christianisme sur les fondations et avec les débris d'un temple païen, avait toujours été pour les Florentins l'objet d'une vénération particulière (v. 1837, p. 150). Le soin de le reconstruire et de l'orner avait été confié pendant les treizième et quatorzième siècles aux artistes les plus célèbres. Une première porte en bronze, sculptée par André Ugolini dit Pisano d'après les dessins du Giotto, avait été placée du côté du midi. La corporation de l'Art de la laine ne faisait donc que continuer et achever un plan qui s'était pour ainsi dire transmis de génération en génération.

Un concours fut ouvert. On choisit pour sujet d'épreuve le Sacrifice d'Abraham. Le programme répandu au loin excita une vive émulation, et l'on compta au nombre des concurrents les artistes les plus illustres de toute l'Italie, entre autres Brunelleschi, Donatello, l'auteur de la Judith tuant Holopherne, Jacopo della Guercia de Sienne, Niccolo d'Arezzo, Francesco di Valdambrina, Simone da Colle.

Le jury d'examen se composa de trente-quatre artistes célèbres.

Presque tous les projets se recommandaient par des qualités supérieures. On élimina successivement les moins parfaits. Trois concurrents restèrent enfin seuls en présence : Brunelleschi, Donatello, et un jeune homme jusque là inconnu, âgé de vingt-deux ans, fils d'un orfèvre de Florence : c'était Lorenzo Ghiberti. Lorsqu'il fallut décerner le prix à l'un d'eux, l'hésitation fut grande parmi les juges. La célébrité, le crédit des deux rivaux de Ghiberti, l'amitié qui les unissait à la plupart des juges, semblaient devoir entraîner la majorité en leur faveur; une belle action dont l'histoire de l'art offre bien peu d'exemples mit un terme à l'indécision : Brunelleschi et Donatello, après avoir conféré ensemble, déclarèrent qu'ils considéraient leur travail comme inférieur à celui de leur jeune concurrent. Ghiberti fut donc déclaré vainqueur.

En ce temps-là, on proportionnait à l'importance des œuvres le temps de l'exécution : les générations fortes sont patientes ; les artistes véritablement amoureux de l'art, estimant la réputation au-dessus de la fortune, ne se séparaient de leurs œuvres que lorsqu'ils ne se sentaient plus la force de les porter à un degré plus élevé. D'après les autorités les plus dignes de foi, cette porte, dont le projet avait été mis au concours en 1400 ou 1401, ne fut terminée qu'en 1423 ou 1424. Ghiberti, jeune, lorsqu'il en avait commencé l'exécution, était dans la maturité de sa vie lorsqu'il l'acheva. Il avait cependant travaillé sans relâche, faisant poser tour à tour ses parents, ses amis; détruisant les parties faibles et les recommençant avec courage; exposant sur la place publique les figures isolées, les groupes, les compositions, et mettant à profit tous les conseils.

Le jour de l'inauguration arriva enfin, et ce fut une grande fête à Florence. Le chef-d'œuvre fut porté en triomphe au Baptistère. Plus de quatre siècles se sont écoulés, et l'admiration dont furent frappés les premiers spectateurs ne s'est pas encore affaiblie. Cent ans après, Michel-Ange, qui se construisit une maison presque en vue du Baptistère, venait étudier souvent Ghiberti; et on sait qu'il a donné à



(Un des compartiments de la porte principale du Baptistère de Florence. — Esaü et Jacob.)

son enthousiasme pour ces portes sublimes une de ces expressions heureuses et vives qui deviennent pour l'éternité une monnaie courante à l'usage du vulgaire. On ne s'arrête pas devant le Baptistère sans entendre un touriste dire : « Voilà les portes que Michel-Ange estimait dignes d'être celles du Paradis. »

On assure que les troisièmes portes sont aussi de Ghiberti, ou du moins qu'elles ont été exécutées d'après ses dessins. Les auteurs ne s'accordent pas tous parfaitement sur ce point; quelques uns même prétendent que celles qu'on admire le plus ne furent achevées qu'en 1446.

La gravure de la porte principale que nous offrons à nos lecteurs, et qui est très certainement de Ghiberti, ne peut avoir d'autre but que celui de figurer l'ensemble de ce beau travail. Les dix médaillons qui la composent représentent quelques unes des scènes principales de l'Ancien Testament : 1° Le Paradis terrestre ; 2° Abel et Caïn ; 3° Noé ; 4° Abraham et Sara ; le Sacrifice ; 5° Esaü et Jacob ; 6° Joseph et ses frères ; 7° Dieu donnant à Moïse les Tables de la loi ; 8° l'Arche sainte; les Hébreux traversant le Jourdain; Chute de Jéricho; 9° David vainqueur de Goliath ; 10° le Mariage de la Vierge. Ces compositions sont entourées de statuettes. Trente-quatre têtes sont sculptées au milieu des deux battants. La plupart sont des portraits : on y remarque surtout ceux de Giotto et de son beau-père et maître. Des arabesques où sont agréablement mêlés, parmi les feuillages et les fruits, des animaux, encadrent l'ensemble.

Nous retraçons à part une des dix compositions, mais sans espoir de donner une idée de la grâce parfaite et de la grandeur du style. C'est à Raphaël lui-même, dans ses œuvres les plus sublimes, qu'il faut comparer Ghiberti. Les loges du Vatican ne surpassent pas les portes de l'artiste florentin.

La pureté et la beauté divine des formes, la noble simplicité et la vérité des expressions, le naturel et la variété des poses, l'élégance des mouvements, l'heureuse disposition des groupes, la poésie enfin qui anime et vivifie toutes les figures, sont autant de sujets d'admiration qu'il faut renoncer à décrire. Un grand peintre ou un grand poëte pourrait seul suffire à cette tâche. Chaque tableau se compose de reliefs, de demi-reliefs et de bas-reliefs. L'emploi de toutes ces



(Porte principale du Baptistère de Florence, par Ghiberti.)

ressources a permis à l'artiste de donner à ses compositions l'apparence d'une grande profondeur : chacune d'elles comprend une histoire entière, avec ses épisodes, renfermée dans un étroit espace, et cependant sans aucune gêne. La renaissance n'a rien produit de plus parfait. C'est dans la contemplation de cette grande page que l'on sent peut-être le mieux la jeunesse de cet art heureux qui fleurit soudain comme un beau printemps, lorsqu'après de longues ténèbres, les pures inspirations de la Grèce vinrent par degrés éclairer et charmer l'Occident. Alors les formes amaigries, les esprits sans corps du moyen-âge, disparurent comme de légers fantômes, ou se retirèrent sous les voûtes obscures des sanctuaires : mais leur expression si vivante et si religieuse ne se perdit point tout d'abord, et Ghi-

berti, comme l'école de Pise, sut la conserver sous des formes plus riches, plus séduisantes, imitées à demi seulement de celles de Phidias. On était alors à ce point où les deux beautés de l'art païen et de l'art chrétien s'unissaient et se confondaient sans y songer et sans violence, où le spiritualisme, en se tempérant quelque peu, ne perdait cependant rien encore de sa pureté et de sa noblesse. L'histoire des siècles suivants est celle du combat entre le moyen-âge et l'esprit moderne qui, incertain de la route à venir, a imité trop souvent par réaction le matérialisme païen. Heureuses sans doute les générations auxquelles il serait donné de voir, à la fin de cette lutte, l'aurore d'un art vraiment nouveau.

— Tout devient inintelligible pour celui qui a peur des idées.

— Un gai compagnon, dans un voyage à pied, vaut un carrosse.

— La boue devient brillante lorsque le soleil luit.

— Le meunier s'imagine que le blé ne croît que pour faire tourner son moulin.

— L'homme le plus heureux est celui qui sait mettre en rapport la fin de sa vie avec le commencement.

— La vérité est un flambeau, mais un flambeau immense : aussi nous clignons de l'œil en passant devant lui, de peur de nous brûler.

— Les heureux du monde croient-ils que le malheureux doit périr devant eux avec la même grâce que la populace romaine exigeait des gladiateurs ? GOETHE.

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 62.)

§ 2.

Le docteur et le banian causaient depuis quelque temps des dernières récoltes d'opium et du prix des *guinées* (1) à Madras, lorsqu'ils furent interrompus par une exclamation de miss Eva. Ils venaient d'arriver près d'un groupe de fakirs accomplissant leurs dévotions. Le nombre de ces pénitents est si considérable dans l'Inde, qu'ils mendient quelquefois par troupes de plusieurs centaines, et de manière à ne point permettre le refus. Le respect que leur témoigne le peuple est proportionné aux tortures qu'ils s'imposent. Il en est qui font vœu de se tenir toujours sur un seul pied ; d'autres qui se condamnent à marcher à genoux ou à demeurer assis dans une immobilité complète. Plusieurs tiennent les poings fermés assez longtemps pour que les ongles, en poussant, puissent traverser la paume de la main et sortir par le côté opposé. Miss Eva demeura saisie d'horreur à la vue de ces visages hagards et de ces corps contrefaits ou mutilés qui étalaient avec orgueil leurs difformités ; elle cria au conducteur de hâter le pas des bœufs qui traînaient le gadis.

— Ce spectacle vous épouvante, Eva, dit le docteur ; mais que serait-ce donc si l'on vous disait que la plupart de ces malheureux obéissent bien moins à une croyance qu'à un calcul. Leurs tortures sont des spéculations ; ils les subissent au nom de riches Indiens qui croient racheter ainsi leurs fautes. Bundoo vient de s'arrêter pour parler à un de ces fakirs ; je gage qu'il lui achète quelque pénitence.

— C'est la vérité, dit le marchand, qui venait de les rejoindre et avait entendu ces derniers mots. L'homme prudent ne saurait amasser trop de provisions pour un long voyage, ni l'homme pieux trop de bonnes œuvres pour le jour de la transformation. Je tâche d'éviter tout contact impur, d'accomplir toutes les ablutions commandées, et de secourir mes semblables ; mais qui peut dire qu'il ne tombera point dans le mal? S'il y a au monde trois cents millions de *deota* (1) qui, sous toutes les formes, nous aident à accomplir dignement notre épreuve terrestre, il y a, comme tu le sais, huit cents millions de *deilli* (2) qui ne s'occupent que de combattre leur influence : aussi le plus sage est-il sujet à faillir.

— Eh bien ! répondit le docteur en souriant, si tu es quelque jour condamné, par suite de tes fautes, à prendre la forme d'un animal inférieur, tâche de faire entrer ton âme dans un de ceux pour lesquels vous avez élevé un hospice à Surate.

— Un hospice ! répéta Eva surprise.

— Où l'on reçoit les animaux de tous genres, y compris les plus hideuses vermines, que l'on y nourrit aux dépens d'un malheureux payé pour se laisser manger par elles.

Le banian fit un mouvement de contrariété.

— Du reste, se hâta d'ajouter le docteur, il ne faut point trop railler cette exagération de bonté. Si les banians traitent les animaux avec trop de respect, les Européens les traitent avec trop de mépris, et dans ces deux excès l'avantage n'est certainement pas de notre côté.

Tout en causant ainsi ils avaient traversé la plaine, et ils atteignirent un bois de bambous placé en avant des premières maisons. C'était là que s'étaient retirés les plus pauvres pèlerins, au nombre de plusieurs milliers, sans abri, sans vêtements, sans nourriture, et déjà atteints, pour la plupart, de ces fièvres terribles qu'amènent les pluies d'été.

Eva regardait avec pitié cette réunion confuse d'hommes, de femmes, d'enfants, accroupis ou couchés aux pieds des bambous, et implorant par leurs cris la charité des passants. Le docteur et le banian vidèrent leurs bourses ; mais à chaque pièce de monnaie lancée, tous se précipitaient comme des bêtes fauves, s'arrachant l'un à l'autre l'aumône qui restait toujours au plus fort. Les femmes surtout étaient repoussées avec une brutalité presque féroce. Aussi Eva, indignée, finit-elle par détourner les yeux.

— Vous voyez un exemple de l'abjection à laquelle peuvent conduire la faim et le mépris, observa le docteur : ces misérables n'appartiennent à aucune des quatre classes dont je vous ai parlé ; ils en ont été rejetés, et se trouvent maintenant hors la société indienne ; ce sont des *parias!* Ils ne peuvent plus habiter le même quartier que les autres castes, et leur contact seul suffit pour souiller : aussi leur est-il défendu de puiser aux fontaines communes, et vous voyez que le puits dont ils se servent est entouré d'ossements, afin que nul ne s'en approche. Leur dégradation les laissant libres de tuer les animaux et de préparer leurs dépouilles, ils exercent habituellement les fonctions impures de bouchers, de tanneurs, de cordonniers. Ils se nourrissent de chair, et n'ont au-dessous d'eux que les *poulias*, qui habitent les rizières de la côte de Malabar, et que les Naïrs tiennent en esclavage.

Comme il achevait ces mots, le gadis arrivait à l'extrémité du bosquet de bambous. Eva jeta avec hésitation un dernier regard de côté : ses yeux s'arrêtèrent sur une femme accroupie près d'un jeune garçon d'environ quinze ans qui, étendu sur une natte grossière et la tête appuyée contre une pierre, semblait en proie à une fièvre délirante. La femme, que son âge, et plus encore l'impression douloureuse répandue sur tous ses traits, faisait suffisamment connaître pour la mère du malade, était vêtue d'une simple jupe de coton et d'un pagne en lambeaux ; mais les bracelets d'ivoire qui entouraient ses chevilles et ses poignets, le double rang de corail ornant son cou, et surtout l'anneau d'or suspendu à ses narines, annonçaient une ancienne opu-

(1) Toiles bleues.

(1) Bons anges.
(2) Mauvais anges.

lence qui rendait sa misère actuelle plus triste et plus apparente. Eva pria son père de lui faire une aumône; et pendant que le docteur ouvrait sa bourse, Bundoo fit arrêter son palanquin et jeta une pagode aux pieds du malade. En voyant tomber la pièce de monnaie, l'Indienne releva brusquement la tête, elle commença par balbutier un remercîment; mais tout-à-coup ses yeux s'arrêtèrent sur le banian. Elle parut d'abord incertaine; puis, étendant les bras, elle s'écria :

— Bundoo !

Ce son de voix fit tressaillir le marchand : il regarda plus attentivement la pauvre femme.

— Serait-ce possible? dit-il à demi-voix et comme se parlant à lui-même... Irrady !...

— C'est moi, reprit l'Indienne éperdue, c'est ta sœur, Bundoo...

Elle avait fait un mouvement pour s'élancer vers le palanquin du banian; celui-ci l'arrêta d'un geste.

— Les parias n'ont point de parents parmi les vaiscias, dit-il froidement. Tu as voulu prendre un soudras pour mari; toi et lui vous avez violé la loi, et dès lors vous n'appartenez plus à aucune classe. Je t'ai jeté l'aumône que l'on doit aux plus pauvres; n'attends de moi rien de plus.

A ces mots, le banian fit signe à ses boès qui partirent en poussant leur cri cadencé, et il disparut.

Eva était restée stupéfaite.

— Le méchant cœur! s'écria-t-elle enfin avec indignation.

— Non, reprit doucement le docteur, Bundoo n'a point le cœur méchant; mais les préjugés ont étouffé chez lui les instincts naturels. Habitué dès son enfance à regarder l'être *déclassé* comme impur, il croit faire son devoir en repoussant sa sœur tombée au rang des parias. Toute l'organisation de la société indienne est fondée sur cette hiérarchie et sur ces fonctions distinctes des castes. Par ce moyen, chacun trouve sa route tracée en naissant; la nation entière est comme une ruche dont les alvéoles peuvent s'élargir, mais jamais changer de destination ni de place. Une fois cet ordre établi et accepté, il est clair que quiconque essaie de le déranger est un coupable que la société doit punir et sa famille rejeter. Ce que vous venez de voir n'est donc point la faute de Bundoo; c'est la faute de tout un système.

— Mais cette femme et son fils! interrompit Eva qui n'écoutait que son émotion de pitié.

— On va tâcher de les secourir.

— Ah! tout de suite, mon père.

Le docteur appela un des pions qui précédaient le gadis, lui donna ordre de chercher un abri pour l'Indienne et de lui fournir tout ce qui lui serait nécessaire; puis, s'apercevant que le brouillard s'épaississait toujours, il fit presser le pas des bœufs qui traînaient le char, de peur d'exposer plus longtemps Eva à sa maligne influence.

La suite à une prochaine livraison.

PHILOSOPHES CHINOIS.

(Voy. 1833, p. 306, 333; 1834, p. 53; 1835, p. 121, 207; 1843, p. 10.)

MENG-TSEU.

Aucun philosophe n'a donné de plus beaux exemples que Meng-tseu de la liberté, sans insolence, avec laquelle on doit agir à l'égard des grands; du désintéressement, sans indifférence pour le bien public, que l'on doit avoir touchant la recherche des magistratures; du mépris, sans recherche affectée de la pauvreté, que l'on doit avoir pour les richesses. Sa conduite envers les rois, dont il essayait par ses conseils de redresser les vices, est digne d'un ministre d'en haut; son amour pour la bonne administration des Etats est digne d'un grand citoyen; son goût pour l'honnête aisance est digne d'un sage.

Etant arrivé, dans le cours de ses voyages, dans le royaume de Cy, le roi près duquel sa haute réputation l'avait annoncé depuis longtemps, désira le voir; mais ne se souciant pas de faire le premier pas, comme l'exigeaient les lois de la politesse chinoise, il fit dire à Meng-tseu qu'une indisposition l'avait empêché de l'aller visiter, et qu'il espérait bien le voir le lendemain à sa cour. Meng-tseu feignit, de son côté, d'être malade, et n'alla point à la cour. Comme on lui en faisait des reproches, il répondit : « Le sage Tsem-tsu disait : Les rois des grands royaumes de Cin et de Tsou possèdent de grandes richesses; mais ils sont riches par leur opulence, et moi je suis riche par ma piété. Celui qui est riche sans avoir besoin de rien recevoir, même du roi, n'est-il pas riche partout et le plus riche du monde? Les rois sont nobles par leur dignité, moi je suis noble par mon équité. Celui dont la noblesse est indépendante du roi, n'est-il pas noble partout et le plus noble du monde? De qui donc ai-je besoin? disait Tsem-tsu. »

Tam-kum, frère du roi Tam, s'était rendu auprès de Meng-tseu pour assister à ses leçons; mais oubliant qu'en franchissant le seuil de l'école, il déposait à l'entrée la grandeur de son rang, il conservait dans ses discours le maintien d'un roi, craignant sans doute de s'abaisser en prenant l'attitude modeste d'un disciple. Comme il interrompait Meng-tseu pour lui faire des questions, Meng-tseu continua son discours sans paraître y prendre garde. Ses disciples lui en firent l'observation, en lui demandant de lui faire connaître la raison qui le portait à agir de cette manière. « Lorsqu'un homme enflé de sa noblesse, de sa sagesse, de la supériorité de son âge, des services qu'il a rendus, ou enfin de son érudition, vient dans une école pour exposer des questions, dit Meng-tseu, il n'énonce rien qui soit digne d'être écouté, et il n'y a pas de raison de lui répondre. Le prince Tam-kum s'est abandonné à l'illusion causée par les deux premiers de ces cinq vices que je viens d'énumérer, et voilà pourquoi je ne lui ai point répondu. »

Le principe constant de Meng-tseu dans sa réformation de la politique, consistait à substituer au principe de l'utilité, sous le prétexte duquel on peut commettre tant d'abus et de mauvaises choses, le divin principe de la justice et de la charité. On voit, dans presque tous ses entretiens avec les rois, éclater une vive opposition contre ce principe de l'intérêt, que le christianisme, de son côté, a si bien condamné aussi. « Soyez équitables, dit-il aux princes, soyez humains; vos Etats deviendront prospères et votre administration florissante : cherchez le bien, et sur votre passage vous trouverez l'utile; mais si vous cherchez l'utile sans songer à ce qui est bien, vos efforts seront vains, et vous ne trouverez pas plus l'utile que le bien. »

Le roi Léam-hoéi ayant proposé des récompenses aux sages qui, croyant avoir des conseils utiles à lui donner, voudraient venir à sa cour, Meng-tseu se hâta de s'y rendre. « Vénérable vieillard, lui dit le roi, vous n'avez pas craint d'entreprendre un long voyage pour arriver ici : avez-vous à me communiquer quelque moyen de procurer à mon Etat quelque grande utilité ou quelque source de richesse? — Pourquoi toujours parler d'utilité et de richesse? reprit Meng-tseu. Prince, parlez plutôt de charité et de justice : la justice et la charité suffisent pour établir un bon gouvernement. Un roi est le modèle de ses sujets; si, lorsqu'il s'agit de prendre un parti, il commence par dire : Quel profit tirerai-je de ceci? les ministres, de leur côté, diront : Quel profit ma famille retirera-t-elle de ceci? les magistrats et les simples citoyens diront pareillement : Quel profit retirerai-je de ceci? Or, lorsque les supérieurs d'un côté, et les inférieurs de l'autre, ne cherchent que leur utilité personnelle, tous se la procurent aux dépens du bien public, et l'Etat tombe alors dans le plus grand danger. Mais lorsqu'un roi gouverne avec justice et avec charité, l'utilité

s'empresse d'arriver dans ses Etats. Il n'a besoin ni de la chercher ni de l'appeler. Si vous voulez bien gouverner vos Etats, ne parlez donc point d'utilité, prince; parlez de charité et de justice. »

Le lendemain, Meng-tseu étant retourné voir le roi, le trouva qui, se promenant dans son parc, se divertissait à y voir les animaux qui y étaient renfermés, jouer entre eux. Le roi apercevant Meng-tseu se mit à rougir, craignant que le philosophe ne le blâmât de se livrer à cet amusement. « Le prince sage, lui dit Meng-tseu, jouit seul véritablement de ces amusements. Un prince qui n'est pas sage s'attire la haine de ses peuples, craint la sédition et les troubles; il ne peut ni jouir avec sécurité de ses parcs, quelque voluptueux qu'ils soient, ni goûter la beauté des lieux, quelques charmes qu'ils aient. Quelque beau que soit un parc, le prince peut-il jouir seul de ses délices? Peut-il en goûter seul les agréments? Peut-il y éprouver quelque joie lorsque son peuple, exténué par la misère, le hait et le déteste? »

Etant allé dans une autre royaume, il trouva que le souverain dépensait, pour son propre divertissement, la majeure partie du revenu public, et avait fait enclore de murailles une portion considérable du territoire pour y établir un parc digne, par ses embellissements aussi bien que par son étendue, de répondre à la magnificence de son maître : de tous côtés se trouvaient des kiosques splendides, des lacs, des fontaines, des grottes, des troupeaux de daims et d'autres animaux, les plus beaux oiseaux de la Chine, les plus précieuses fleurs. Entouré de ses courtisans, il passait sa vie au milieu des plaisirs dans cette délicieuse retraite, se souciant peu du poids des impôts sous lesquels gémissaient ses sujets. Meng-tseu vit Si-ven-vam, c'était le nom de ce roi, inquiet des murmures auxquels le peuple commençait à se livrer contre le luxe éblouissant de sa cour. Entendant du dehors retentir les symphonies de la musique de la cour, les gens du peuple se mettaient à froncer le sourcil et à se dire les uns aux autres : « Voilà une musique qui charme notre roi; mais pourquoi nous a-t-il réduits à une telle misère, que nous soyons obligés de nous disperser pour chercher le soutien de notre malheureuse vie?... » Entendait-on le bruit confus des chiens et des chevaux annonçant qu'une partie de chasse allait commencer, le peuple baissait de nouveau la tête, répétant : « Pourquoi notre roi nous a-t-il réduits à une telle misère? » Bref, les plaintes étaient unanimes, et la sédition menaçait sérieusement la tranquillité du royaume.

Si-ven-vam consulta alors Meng-tseu. « Le plaisir du roi, répondit le philosophe, doit être ce qui cause du plaisir à ses peuples. — Mais, dit le roi, il me semble qu'on m'a dit que le parc de Ven avait soixante-dix stades : cela est-il ainsi? — Les anciens livres le disent, répliqua Meng-tseu. — Ainsi, ajouta le roi, ce parc était d'une grandeur excessive. — Non, dit Meng-tseu : le peuple le trouvait trop petit. — Mais le mien, dit Si-ven-vam, n'a que quarante stades, et mon peuple le trouve trop grand. — Prince, dit Meng-tseu, tout le monde pouvait entrer dans le parc de Ven, y cueillir des plantes, y ramasser du bois, y chasser les faisans et les lièvres. Ce parc était donc commun à Ven et à son peuple : voilà pourquoi le peuple ne le trouvait pas trop grand. Pensez-vous qu'il eût tort? Quand je suis entré sur vos terres, je me suis informé des lois du royaume et principalement de ce qui était défendu. On m'a dit que la plus belle partie du territoire était employée à former un parc dont l'entrée était interdite à vos sujets, et que si quelqu'un y entrait et y tirait un cerf, il était puni comme s'il avait tué un homme. Votre peuple envisage votre parc comme un grand précipice creusé au milieu du royaume pour le malheur des hommes : croyez-vous que votre peuple ait tort? »

L'importance que Meng-tseu attribuait à la bonne administration tenait à ce qu'il la regardait comme un des soutiens les plus indispensables de la bonne morale. Il lui paraissait impossible qu'un peuple, dans la misère, pratiquât la vertu avec autant de persévérance qu'un peuple jouissant des commodités de la vie. C'est presque toujours poussé par la gêne, que l'homme fait les premiers pas dans le crime. Aussi, une des premières lois qu'il imposait aux rois, était de tout faire pour assurer le règne du bien-être dans leurs Etats. « Un prince, disait-il, doit surtout et avant tout procurer une subsistance abondante et sûre à son peuple, qui, par ce moyen, conservera constamment l'honnêteté des mœurs et la droiture de cœur. Conserver l'une et l'autre dans un état de pauvreté et d'indigence, c'est un degré de vertu réservé aux seuls élèves de la sagesse, dont l'âme grande et sublime sait soutenir avec égalité la bonne et la mauvaise fortune. Ainsi, un prince qui n'a pas, pour but principal, de procurer à son peuple une subsistance assurée, ou qui n'en connaît pas les moyens, le met dans l'occasion prochaine et continuelle de devenir criminel. Il faut donc qu'un prince sage règle tout ce qui concerne le partage des champs, les habitations et la subsistance des peuples, de manière que chaque citoyen ait tous les ans abondamment ce qui est nécessaire pour les besoins de son père, de sa mère, de sa femme, de ses enfants, de ses domestiques, et que, dans les années fertiles, il puisse mettre en réserve ce qu'il faut pour jouir de cette abondance dans les années stériles. C'est alors que le peuple recevra avidement la doctrine des mœurs et entrera sans peine, pour peu que le prince s'y prête, dans le chemin de la vertu. »

La manière d'agir de Meng-tseu à l'égard des rois qui le récompensaient de ses conseils par des présents, était pleine de noblesse. S'il avait besoin, et si les présents étaient mérités, il acceptait; sinon, il refusait. Du reste, comme son maître Confucius, il vivait dans une tranquille aisance, se tenant, sans jamais en vouloir dévier, dans cet heureux intervalle qui sépare la pauvreté de la richesse.

« Vous avez refusé, lui dit un jour un de ses disciples, deux mille taëls d'orge que le roi de Tsi vous offrait, et vous en avez reçu seize cents du roi de Song, et douze cents du roi de Sié : n'y a-t-il pas de l'inconséquence dans votre procédé? — Non, dit Meng-tseu. Lorsque j'étais dans le royaume de Song, je partais pour un long voyage, et les lois de l'urbanité prescrivaient au roi, dans ces circonstances, de m'offrir un présent, et ce fut ce que le roi me dit en m'offrant son présent. Lorsque j'étais dans le royaume de Sié, tout retentissait du fracas de la guerre; on était menacé d'une irruption prochaine des ennemis, et il y avait à craindre qu'au milieu du désordre je manquasse de choses nécessaires; la justice aussi bien que l'urbanité prescrivaient au roi de m'offrir un présent, et ce fut ce qu'il me dit en me l'offrant. J'avais, comme vous le voyez, de bonnes raisons pour recevoir ces présents. Mais j'ai refusé le présent du roi de Tsi, parce qu'il n'avait aucune raison de me l'offrir, et qu'offrir des présents sans raison, c'est donner une somme d'argent. »

Je terminerai ces citations, par lesquelles j'ai cherché à donner une idée de la morale de Confucius, par ce bel apologue de Meng-tseu. « Kong-fou-Tseu, dit-il, du haut de la montagne de Tam-sam, voyait le royaume de Lu, et le trouvait petit. Du haut de la montagne de Taï-sam, plus élevé encore, il voyait plusieurs provinces de l'empire, et l'empire lui paraissait petit. Il en est ainsi du sage : au degré d'élévation où il est, tous les biens lui semblent petits, hors la vertu. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE PETIT ORATEUR.



(D'après Fragonard.)

Marc parcourait la salle éclairée par le soleil du soir en relisant tout bas le discours qu'il venait d'achever ; ce discours devait être lu le lendemain au grand conseil, et décider sans doute une question qui agitait depuis longtemps Genève ; car, bien que Marc fût un des plus jeunes conseillers, sa haute intelligence lui donnait sur tous les autres une autorité incontestée.

Malheureusement cette intelligence manquait de défense contre la passion : ce que Marc aimait l'empêchait de savoir ce qui était juste, et, n'étant point en garde contre les sollicitations de son intérêt personnel, il en faisait naïvement l'intérêt général.

Cette fois encore, dans le discours préparé par lui, il venait de prendre ses désirs pour les inspirations de sa raison; mais il l'ignorait, car l'égoïsme est presbyte; il ne s'aperçoit point lui-même.

Marc achevait de repasser son discours, lorsqu'une bouffée de rires et de chants arriva jusqu'à son oreille par une porte subitement entr'ouverte. Son front pensif s'éclaircit; il se dirigea instinctivement vers la pièce voisine, et s'arrêta sur le seuil, ému du spectacle qu'il avait devant les yeux.

Au milieu d'une chambre parsemée de jouets, sa jeune femme était agenouillée, tenant un de ses enfants dans ses bras, tandis que les deux autres roulaient à ses pieds, et qu'un peu plus loin sa sœur, assise près de son fiancé, les regardait en souriant.

La mère berçait sur son sein l'enfant demi-nu, en s'efforçant de l'engager au sommeil; mais l'enfant qui résistait jeta un cri de joie à la vue de Marc, et lui tendit ses petits bras.

— Fritz ne veut pas aller se coucher, dit-il; Fritz est un homme, il veut rester éveillé comme le *père*.

— Le *père*, lui, veille pour notre repos à tous, reprit la jeune femme, en jetant vers Marc un regard de fierté tendre; Fritz ne voit-il pas le papier que le *père* tient à la main?

— Et qu'est-ce qu'il y a sur ce papier? demanda l'enfant.

— Un discours qui sera lu demain au grand conseil.

— Le grand conseil... c'est cette chambre toute rouge où il y a une table bien longue et des hommes qui parlent bien haut? Nous avons conduit une fois le *père* jusqu'à la porte. Mais qu'est-ce que l'on dit donc au grand conseil?

— On dit ce qu'il faut ordonner pour rendre tout le monde heureux à Genève.

— Et c'est pour cela que le *père* fait des discours?

— C'est pour cela.

Le petit garçon prit un air important.

— Alors, Fritz saurait aussi en faire! dit-il gravement.

Marc et la jeune femme ne purent retenir leurs rires.

— Et que dirait Fritz? demanda le premier gaiement.

— Qu'on le conduise au grand conseil, et le *père* verra, dit l'enfant d'un ton capable.

— Eh bien! nous y sommes, répondit Marc en l'élevant dans ses bras et le posant sur un de ces bahuts encore en usage au dernier siècle; voyons! Fritz est à la tribune.

— Nous ne sommes pas dans la grande salle rouge! observa l'enfant.

— N'importe, reprit Marc, nous écoutons Fritz; il va nous faire son discours; que tout le monde se taise.

Il s'était agenouillé près du bahut, afin de soutenir le petit garçon d'un de ses bras; les deux autres enfants avaient interrompu leurs jeux et levé la tête; la mère, sa jeune sœur et son fiancé regardaient en souriant. Quant à Fritz, debout sur le meuble, il tenait d'une main un de ces grotesques de bois sculpté que les ateliers de Nuremberg fournissaient alors à toute l'Europe, et promenait autour de lui un regard assuré.

— Allons, reprit Marc, que veut dire Fritz au grand conseil? Fritz a la parole!

L'enfant leva un de ses bras, comme il l'avait vu faire à son père lorsqu'il étudiait ses discours.

— Grand conseil ! dit-il d'une voix claire, puisque vous êtes ici pour ordonner ce qui doit rendre tout le monde heureux, Fritz vous prie de diminuer le prix du pain d'épice, de brûler tous les alphabets, et de lui donner une chèvre blanche comme celle de la petite fille du bourguemestre.

On rit, et l'enfant s'arrêta court.

— Après! après! s'écrièrent la mère, la tante et le fiancé.

— Après, reprit le petit garçon, Friz voudrait demander au grand conseil de renvoyer de la ville le forgeron et son chien, parce qu'ils font peur à Fritz.

— Enfin ? ajoutèrent toutes les voix.

— Enfin, grand conseil ! Fritz demande que l'on permette aux petits enfants de se coucher aussi tard qu'ils voudront, et alors tout le monde sera heureux, puisque Fritz aura ce qu'il désire.

Un éclat de rire général s'éleva, et tous prirent la parole presque en même temps.

— C'est de l'éloquence politique !

— Fritz est déjà égoïste comme un homme !

— Son discours pourrait servir de leçon à plus d'un membre du conseil !

— Ah ! vous avez raison ! interrompit vivement Marc, qui était seul devenu sérieux; nous devrions tous imiter le Christ, et *laisser venir vers nous les petits enfants ;* car, qu'elles nous rappellent le bien ou le mal, leurs naïves paroles sont un enseignement !

Il embrassa tendrement le petit garçon sans rien ajouter ; mais une partie de la nuit fut employée par lui à préparer un nouveau discours, et le lendemain, grâce à son influence, la question débattue, au lieu d'être décidée par le grand conseil, au profit du petit nombre, comme il l'avait d'abord voulu, fut résolue *pour le bien de tous.*

OBSERVATIONS MNÉMONIQUES

POUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

Une simple remarque sur une date, sur les chiffres qui la composent, un rapprochement entre des faits analogues ou des nombres qui se ressemblent, suffisent quelquefois pour fixer dans la mémoire des événements et des époques qui n'avaient pu encore être retenus.

Durée de quelques règnes de la deuxième et de la troisième race.

Les deux plus longs règnes de toute l'histoire de France sont ceux de Louis XIV et de Louis XV. Le premier a duré 72 ans (de 1643 à 1715) ; le second, 59 ans (de 1715 à 1774).

Cinq autres princes ont régné plus de 40 ans; savoir :

48 ans, Philippe I, de 1060 à 1108 ;

46 ans, Charlemagne, de 768 à 814 ;

44 ans, saint Louis, de 1226 à 1270 ;

43 ans, Louis VII le Jeune, de 1137 à 1180 ;

42 ans, Charles VI, de 1380 à 1422.

Les nombres 16, 26, 36 + 1, 46, expriment la durée des règnes des quatre premiers rois de la deuxième race; savoir :

16 ans, Pépin, de 752 à 768 ;

46 ans, Charlemagne, de 768 à 814 ;

26 ans, Louis le Débonnaire, de 814 à 840 ;

36 + 1, soit 37 ans, Charles le Chauve, de 840 à 877.

Deux jeunes princes maladifs n'ont régné qu'un an : Louis V (de 986 à 987) ; et François II (de 1559 à 1560). Nous ne parlons pas de Jean, fils posthume de Louis X ; il ne vécut que peu de jours, et on l'omet généralement dans la série des rois de France.

— Il n'y a que trois princes qui aient régné exactement une ou plusieurs dizaines d'années, et chacun de ces princes a commencé ou fini par l'exil ou la captivité.

30 ans, de 893 à 923, Charles le Simple, mort à Péronne, en 929, prisonnier de ses sujets révoltés;

10 ans, de 1804 à 1814, Napoléon ;

10 ans, de 1814 à 1824, Louis XVIII.

Remarques sur les avénements au trône.

Le neuvième siècle a vu huit avénements :

1. Louis le Débonnaire, 814 ;
2. Charles le Chauve, 840 ;
3. Louis II le Bègue, 877;
4 et 5. Louis III et Carloman, 879 ;
6. Charles le Gros, 884 ;
7. Eudes, 887.
8. Charles le Simple, 893.

Le dixième siècle compte sept avénements :

1. Robert I, 922 ;
2. Raoul, 923 ;
3. Louis IV d'Outremer, 936 ;
4. Lothaire, 954 ;
5. Louis V, 986 ;
6. Hugues Capet, 987;
7. Robert II, 996.

Dans la troisième race, le siècle le plus fécond en avénements a été le quatorzième ; il en a eu sept :

1. Louis X, 1314 ;
2. Philippe V, 1316 ;
3. Charles IV, 1322 ;
4. Philippe VI de Valois, 1328 ;
5. Jean, 1350 ;
6. Charles V, 1364 ;
7. Charles VI, 1380.

Un siècle, le douzième, n'a vu que trois rois monter sur le trône :

1. Louis VI, 1108 ;
2. Louis VII, 1137;
3. Philippe-Auguste, 1180.

Trois siècles enfin n'ont compté que deux avénements.

1° Le onzième siècle : — 1. Henri I, 1031;
2. Philippe I, 1060.

2° Le dix-septième : — 1. Louis XIII, 1610 ;
2. Louis XIV, 1643.

3° Le dix-huitième : — 1. Louis XV, 1715 ;
2. Louis XVI, 1774.

— Dans sept siècles, il y a des morts et des avénements de rois dont la date se termine par un zéro :

Dans le neuvième, 840, mort de Louis le Débonnaire, avénement de Charles le Chauve.

Dans le onzième, 1060, mort de Henri I, avénement de Philippe I.

Dans le douzième, 1180, mort de Louis le Jeune, avénement de Philippe-Auguste.

Dans le treizième, 1270, mort de saint Louis, avénement de Philippe III le Hardi.

Dans le quatorzième, 1350, mort de Philippe VI, avénement de Jean le Bon ; — 1380, mort de Charles V, avénement de Charles VI.

Dans le seizième, 1560, mort de François II, avénement de Charles IX.

Dans le dix-septième, 1610, mort de Henri IV, avénement de Louis XIII.

— En 814 a lieu la mort de Charlemagne et l'avénement de Louis le Débonnaire. Mille ans après, en 1814, a lieu l'abdication de Napoléon et l'avénement de Louis XVIII. Cet intervalle de mille ans est coupé à la moitié (1314) par la mort de Philippe le Bel et l'avénement de Louis X.

— En 1515, le 1er janvier, mort de Louis XII; avénement de François I.

En 1715, mort de Louis XIV; avénement de Louis XV.

En 1815, captivité de Napoléon et seconde restauration.

— Louis d'Outremer arrive au trône en 936, et meurt en 954. En additionnant les chiffres de l'une ou de l'autre de ces dates, on a la durée de ce règne, 18 ans.

Louis XIV arriva au trône en 1643, mourut en 1715, vécut 77 ans; additionnez à part les chiffres qui expriment chacun de ces trois nombres, et vous trouvez le numéro de ce prince dans la suite des rois de son nom.

Régences.

Dans la troisième race, il y a eu huit régences; trois régences d'hommes et cinq de femmes :

1. Régence de Baudouin, comte de Flandre, pendant la minorité de Philippe I, qui n'avait que 8 ans à la mort de son père, 1060;

2. Régence de Blanche de Castille, pendant la minorité de son fils saint Louis, parvenu au trône à 11 ans, 1226;

3. Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V, à la mort de ce prince, est régent du royaume pour son neveu Charles VI, âgé de douze ans, 1380;

4. Anne de France, dame de Beaujeu, fille de Louis XI et sœur de Charles VIII, exerce, en 1483, non la régence proprement dite, mais la régence de fait; elle dirige la personne de son frère, qui avait treize ans accomplis, âge fixé pour la majorité royale par Charles V (ordonn. de 1374);

5. Catherine de Médicis, veuve de Henri II, reçoit des Etats-Généraux de 1560 l'administration du royaume et la tutelle de son fils Charles IX, succédant à dix ans à son frère François II; mais les Etats ne lui donnèrent pas le titre même de régente, que lui contestait Antoine de Bourbon, roi de Navarre;

6. Marie de Médicis, veuve de Henri IV, est nommée, par le parlement, régente du royaume pour son fils Louis XIII, âgé de 9 ans, 1610;

7. Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, est nommée, par le parlement, régente du royaume pour son fils Louis XIV, âgé de 5 ans, 1643;

8. Philippe II, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, reçoit du parlement, à la mort de ce prince, la régence absolue pendant la minorité de Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, âgé de 5 ans et demi seulement, 1715.

Rois captifs.

Huit rois de France ont été prisonniers :

1. Louis le Débonnaire est fait prisonnier par ses trois fils, Lothaire, Pépin, Louis le Germanique, au lieu dit *le champ du Mensonge*, 833;

2. Charles le Simple combat ses sujets révoltés, est vaincu et jeté en prison à Péronne, sous la garde d'Herbert, comte de Vermandois, 923;

3. Saint Louis est forcé de se rendre aux Sarrasins, 1250;

4. Jean, vaincu à Poitiers, est fait prisonnier, en 1356;

5. Louis XI est trois jours à Péronne au pouvoir de Charles le Téméraire;

6. François I, à la bataille de Pavie, devient le prisonnier de Charles-Quint, 1525;

7. Louis XVI est enfermé au Temple le 13 août 1792;

8. Napoléon demande l'hospitalité aux Anglais, qui le déportent à Sainte-Hélène, 1815.

Morts violentes de rois.

Huit rois de France sont morts de mort violente :

1. Louis III, emporté par un cheval fougueux, est tué dans sa chute, 882;

2. Carloman son frère est tué par accident, d'une flèche, à la chasse, 884;

3. Robert I est mort en combattant contre Charles le Simple, à qui il disputait le trône, 923;

4. Charles VII, craignant que le Dauphin, depuis Louis XI, ne le fasse empoisonner, refuse toute nourriture et se laisse mourir de faim, 1461;

5. Henri II, blessé dans un tournoi par le comte de Montgomery, meurt de sa blessure, 1559;

6. Henri III est assassiné par Jacques Clément, 1589;

7. Henri IV est assassiné par Ravaillac, le 10 mai 1610;

8. Louis XVI meurt sur l'échafaud, le 21 janvier 1793.

Remarques diverses.

Un roi de France est mort à Londres (1364) : Le roi Jean, prisonnier, avait recouvré sa liberté moyennant la promesse d'une rançon; n'ayant pu la payer, il retourna en Angleterre.

Un roi d'Angleterre est mort à Vincennes (1422) : Henri V, que la démence de Charles VI et la trahison d'Isabeau de Bavière avaient rendu maître d'une grande partie de la France.

— On a remarqué que toutes les fois que trois frères se sont succédé sur le trône, il y a eu un changement de branche. Ce fait s'est répété trois fois pour la troisième race, qui, d'ailleurs, n'offre pas d'autre exemple d'un frère régnant après son frère :

Philippe IV a laissé pour successeurs ses trois fils Louis X (1314), Philippe V (1316) et Charles IV (1322). Avec ce dernier prince meurt la branche des Capétiens directs, et après lui commence celle des Valois.

Henri II a trois fils qui tous trois montent sur le trône : François II, Charles IX, Henri III. Les Valois s'éteignent avec ce dernier prince.

Trois petits-fils de Louis XV renouvellent de nos jours le même fait : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Déjà, sous la deuxième race, la même singularité s'était présentée; mais l'interruption dans l'ordre direct de succession n'avait été que temporaire. Trois fils de Louis le Bègue avaient occupé le trône : Louis III et Carloman ensemble de 879 à 882, Carloman seul jusqu'en 884. Après une longue minorité, Charles le Simple règne à son tour (893); il est détrôné, jeté en prison en 923, et son fils Louis IV d'Outremer est obligé de s'exiler pendant treize ans.

— Charlemagne est couronné empereur par le pape, à Rome, le jour de Noël 800; Napoléon est sacré empereur à Paris, par le pape, le 4 décembre 1804.

— L'avénement des Bourbons au trône (1589) précède de deux siècles la révolution qui les en précipite (1789).

— La date de l'avénement de Charles X (1824) est le double de celle où Charles le Simple cédait la Normandie à Rollon par le traité de Saint-Clair-sur-Epte (912).

— Sur quatre rois qui ont porté le nom de Henri, les trois derniers sont morts de mort violente.

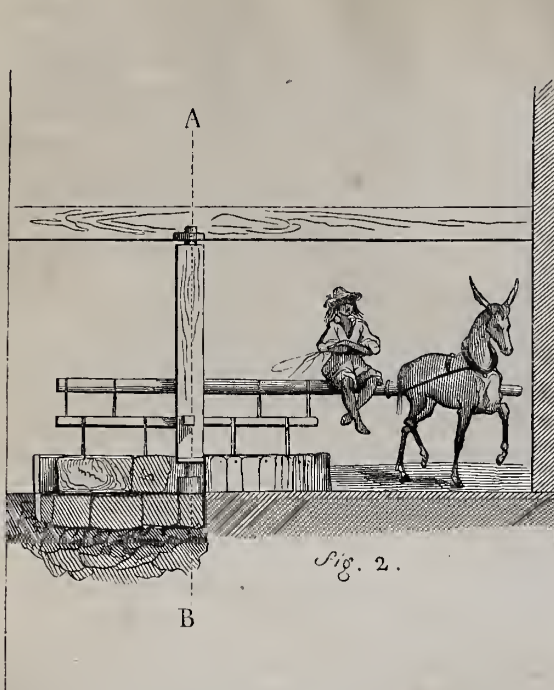
— Entre les règnes des trois premiers Philippe deux Louis s'interposent :

Philippe I, 1060;
  Louis VI le Gros, 1108;
  Louis VII le Jeune, 1137;
Philippe II Auguste, 1180;
  Louis VIII, 1223;
  Louis IX, 1226;
Philippe III le Hardi, 1270.

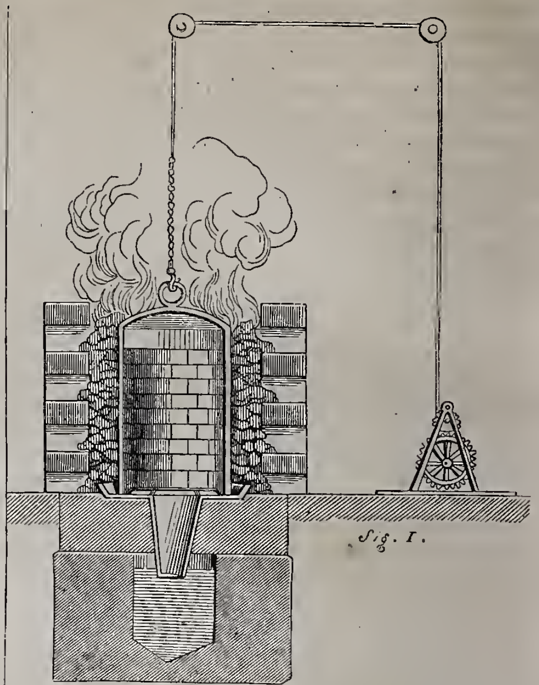
MINES D'ARGENT DE GUANAXUATO,

AU MEXIQUE.

La ville de Guanaxuato ou Guanajuato fondée en 1554, élevée au rang de cité en 1741, est aujourd'hui la capitale de l'Etat de Guanaxuato, l'un de ceux qui composent la con-



(Machine à broyer le minerai d'argent. — Coupe sur la ligne AB.)



(Cloche pour la vaporisation du mercure et la fusion du minerai d'argent.)

fédération mexicaine. Elle était, sous la domination espagnole, le chef-lieu de l'intendance du même nom.

A 4 kilomètres environ de Guanaxuato, on rencontre un vaste ravin, appelé *Canada de Marfil.* C'est le seul chemin qui conduise à cette ville. La Canada reçoit toutes les eaux des hauteurs voisines, couvertes d'usines, de chênes verts et de pins, ou couronnées de masses porphyriques qui présentent dans le lointain la forme de murailles, de



(Bâtiment d'exploitation de la mine de Rayas.)

tours et de bastions en ruines ; pendant la saison des pluies, ce ravin ne forme qu'un vaste torrent aux flots limoneux. Construite irrégulièrement sur la pente d'autres ravins, la ville est dominée par une chaîne de montagnes dans le sein desquelles sont les filons métallifères dont le principal est la fameuse *Veta-Madre* (veine-mère). L'inclinaison de cette veine si bien nommée est de 45° au S.-O. ; sa largeur, rarement moindre de 8 mètres, en atteint souvent 40

et 50, et les vastes exploitations dont elle est le centre embrassent un espace de plus de 12 kilomètres; les principales sont celles de *Valenciana*, de *Mellado* et de *Rayas*.

Guanaxuato, dont ces exploitations forment pour ainsi dire les faubourgs, est une cité riche et florissante, bien qu'elle n'ait pas encore réparé ses désastres de 1810. La guerre de l'Indépendance éclata dans ses environs, et presque aussitôt elle fut prise par les insurgés et saccagée avec cette barbarie qui caractérise encore de nos jours les guerres de l'ancienne Amérique-Espagnole. Les mines furent abandonnées pour longtemps, et les eaux ne tardèrent pas à les remplir.

Ce fut la mine de Rayas que les Compagnies anglaises débarrassèrent le plus facilement de l'inondation, lorsqu'en 1822 elles commencèrent leurs travaux. Les bénéfices furent médiocres; et, à la fin de 1841, le contrat touchant à son terme, elles demandèrent un tel supplément d'avantages que les propriétaires de la mine préférèrent exploiter à leur propre compte. Les travaux, exécutés par des ouvriers associés, ne demandent qu'une somme assez modique pour les fonds de roulement, tandis que l'administration fastueuse des Anglais y avait englouti des sommes énormes.

Les travaux souterrains de Rayas sont les plus remarquables du Mexique. Trois puits, qui correspondent à trois étages de galeries, servent à transporter le minerai et à épuiser les eaux qui sont élevées jusqu'à la première galerie au moyen de roues à chapelet que font mouvoir des mulets.

Le spectacle de ces immenses excavations cause une impression profonde. D'innombrables étais de roc figurent des arcades, et, alentour, les veines métalliques étincellent à la lueur des torches. Aux mille voix des ouvriers qui s'appellent et se répondent, se mêlent le bruit du rocher miné qui éclate et le murmure de l'eau qui tombe goutte à goutte dans les trous pratiqués pour la recevoir. De temps à autre, la lueur de l'étoupe enflammée laisse entrevoir une file d'ouvriers chargés de minerai et qui semblent sortir des entrailles du globe, puis d'autres travailleurs que des cordes invisibles suspendent aux flancs perpendiculaires du rocher.



(Vue de Guanaxuato et des mines qui l'environnent. — A, mine de Rayas. — B, mine de Cata. — C, mine de Valenciana.)

Le minerai se détache à la pique; s'il est trop dur, on emploie la poudre. Un employé le pèse à mesure que les ouvriers le versent à ses pieds : on l'enferme ensuite dans un sac de cuir qui monte rapidement par le *tiro* ou puits principal.

Ce puits, d'une profondeur de près de 400 mètres, est coupé à huit pans pour faciliter le travail de huit *malacates;* son diamètre est de 13 vares ou 11^{m},02. On appelle malacate, un tambour que font mouvoir des chevaux. Deux câbles s'y enroulent et s'y déroulent continuellement, et montent tour à tour une outre en peau de bœuf qui contient l'eau, et les sacs renfermant le minerai. Ces machines sont attelées de neuf chevaux à la fois qui vont presque toujours au galop, et travaillent quatre heures sur vingt-quatre. Chacun des sacs contient environ 350 kilogrammes de minerai : l'outre de cuir se remplit d'elle-même en bas pendant qu'en haut l'on décharge le minerai.

Chaque semaine un jour est fixé pour la vente. De grand matin, les *buscones* placent le minerai sur des couvertures; ils parent de leur mieux leur marchandise, et, à l'heure fixée, l'administrateur procède à la vente qui se fait sans essai ni pesage, et au plus offrant. La moitié du prix revient aux buscones. Ce produit ne laisse pas que d'être considérable pour eux, si l'on considère qu'en 1839 la moitié de la valeur du minerai représentant le prix du travail des ouvriers mineurs s'est élevée à 84 486 piastres, soit environ 422 430 francs, et en 1840 à 97 260 piastres, soit 486 300 francs environ, en estimant la piastre à 5 fr. Comme tous les frais d'extraction sont à la charge des exploitants, le bénéfice de ceux-ci doit être diminué de la valeur de ces frais.

Voici quelques détails sur les divers traitements que subit le minerai depuis sa sortie de la mine jusqu'au moment où se forment les lingots.

Le minerai est d'abord brisé à la main, avec des marteaux, en petits fragments afin qu'on puisse rejeter ceux qui ne renferment pas de parties métalliques suffisantes pour indemniser des frais de traitement. Le choix ainsi

fait, on porte le minerai au bocard (*molino*). Cette machine, composée de huit pilons de bois garnis à leur extrémité inférieure de cubes en fer forgé, est mise en mouvement par un arbre à carmes, qui est mû quelquefois par une roue hydraulique, mais le plus souvent par un manége. Le minerai, réduit par ces machines à l'état de gros gravier (*granza*), traverse un cuir percé de trous circulaires. Cette opération se fait fort vite : un bocard bien servi peut broyer en vingt-quatre heures trente-quatre charges de minerai de quatorze arrobes chacune, soit 5 950 kilogrammes. La *granza* est ensuite porphyrisée à l'aide d'autres machines appelées *arrostras* ou *tahonas*. Ce sont de grandes auges circulaires d'un diamètre de trois mètres à trois mètres et demi, et dont les rebords s'élèvent de 25 centimètres au-dessus du fond, formé de cubes allongés de porphyre de 60 centimètres de hauteur et 20 centimètres de largeur et d'épaisseur. Les bords du cercle sont garnis de terre glaise et de planches pour retenir le minerai. Dans le centre de cette auge ou bassin est un dé sur lequel, au moyen d'un pivot de fer, s'appuie et tourne un arbre posé verticalement ; cet arbre a deux traverses en croix, fichées à une hauteur d'environ 30 centimètres. A chacune de ces traverses, qui ont environ un mètre (ce qui donne pour diamètre à l'auge plus de 2 mètres), est attachée une pierre appelée *voladora*. Une seule de ces traverses ou bras de croix est assez longue cependant pour qu'on y puisse attacher en outre une mule ou deux mules de front, qui exécutent une révolution en vingt-cinq ou trente secondes. Cette machine, d'une extrême simplicité d'exécution, réduit promptement le minerai, quelque dur qu'il soit, en poudre impalpable ; car, pour polir le fond et les pierres, et obtenir toute la cohésion désirable, on a fait fonctionner l'appareil à vide pendant quelques jours, et chaque pierre *voladora* ne pèse pas moins de 120 kilogrammes.

Pour éviter l'incommodité causée au surveillant qui se trouve au centre de quatre ou six *arrostras*, par le dégagement de la poussière, on a soin de temps en temps de l'arroser d'eau : il se forme ainsi une boue assez épaisse. Cette boue, porphyrisée au degré convenable, est étendue sur les dalles bien jointes d'une grande cour, sur la surface de laquelle l'eau s'évapore au soleil. La quantité réunie pour former les amas circulaires de boue porphyrisée est de 70 000 kilogrammes de minerai ; chaque tas est une *torta* ou tourteau.

L'amalgamation s'opère ensuite de la manière suivante : on verse d'abord dans la *torta* une quantité de sel marin dans la proportion d'environ 2 ½ pour cent : on remue le minerai avec des pelles de bois, et on le fait fouler pendant plusieurs heures par les pieds de douze ou quinze chevaux ; puis on y met dans une certaine proportion du *magistral* (cuivre pyriteux grillé). Le mélange du sel et du *magistral* étant bien opéré, on commence à verser le mercure ; la dose est des deux tiers de celle qu'on veut y mettre en totalité, et cette dose s'évalue à peu près à six fois le poids de l'argent que l'expérience permet d'espérer. Cela fait, on procède de nouveau au mélange à l'aide des pelles et des pieds des mules. Après bien des triturations, des essais pour reconnaître à quel point est arrivée l'amalgamation, quand vingt-deux, trente ou quarante jours se sont écoulés, l'homme chargé de ce travail déclare que le tourteau a rendu tout l'argent que le mercure peut lui enlever. Alors on se dispose à le laver : on appelle lavage le dépouillement du mercure de la partie pierreuse du minerai. Enfin on place l'amalgame restant sur des tables couvertes en cuivre, et il est comprimé dans des moules triangulaires en bois. Cette disposition est nécessaire pour former aisément avec ces morceaux une colonne destinée à être recouverte par une cloche de bronze appelée *capellina*, et qui aide à séparer, au moyen de la chaleur, le mercure de l'argent.

Cette opération, qu'on appelle *refogar*, consiste à recouvrir de la *capellina*, comme d'un étui, la colonne d'amalgame qui est placée sur un support en fer, reposant lui-même sur un réservoir en maçonnerie, dans lequel on a soin d'entretenir toujours la même quantité d'eau. La cloche de bronze descend par-dessus au moyen d'une poulie. On l'entoure de briques circulaires en laissant entre elles et la cloche un certain intervalle qu'on remplit de charbon allumé, et dont la chaleur est suffisante pour que le mercure se volatilise, puis se condense dans le courant d'eau froide entretenu dans le bas de l'appareil. Après huit ou dix heures de feu, l'opération est terminée ; le mercure a rassemblé en bloc toutes les particules d'argent, le mercure lui-même en est séparé à son tour, et l'on n'a plus qu'à fondre en lingots ce métal précieux extrait de son enveloppe de pierre. Tout cela a été fait sans autre main-d'œuvre que le foulage des boues par le pied des hommes ou des animaux, sans autre appareil que des machines d'une simplicité qui n'a pas subi de perfectionnement depuis trois cents ans.

Lorsque je visitai les mines de Rayas, j'étais descendu par les galeries ; pour en sortir, je pris une autre voie. On attacha à l'un des câbles qui descendent et remontent tour à tour dans le grand puits, un billet pour avertir que quelqu'un se préparait à monter. Quand la réponse fut arrivée, je me laissai affubler d'une ample veste de serge de laine, d'un large pantalon de même étoffe, et l'on me mit à la main un bâton de cuir tordu ; puis on me passa sous les aisselles et sous les cuisses une large courroie de cuir, qui fut attachée au câble. Mon guide, armé d'une torche, fut attaché au-dessus de ma tête, et je me sentis enlevé.

Au brouillard humide qui nous enveloppait, je compris l'utilité de mes vêtements de laine. Nous montions en tournoyant ; mon bâton me servait à m'éloigner du contact du rocher. La torche de mon guide éclairait en hauteur et en profondeur un rayon de 3m,00. En bas, tout était noir ; en haut, le jour se dessinait vaguement comme le crépuscule. J'admirais avec effroi ces vapeurs chaudes et blanches que l'abîme envoyait au ciel, et qui, comme nous, montaient en spirales le long des parois, ici tapissées d'une mousse verte, là noircies par la poudre, là sillonnées par les morsures de la tarière. Il y avait des moments où la machine s'arrêtait ; le câble semblait s'étirer et nous faire redescendre dans le gouffre ; puis nous recommencions à monter de nouveau. Enfin, après un quart d'heure, nous atteignîmes l'entrée du puits.

Le soir, de retour à la ville, je m'étais arrêté à regarder, sur un mur en face de l'église, sous un auvent fixé à deux mètres du sol, deux petites chandelles éclairant une main coupée au-dessus de la jointure du poignet. Une voix dont le timbre m'était connu murmura derrière moi :

— Est-ce ainsi qu'on punit les sacriléges dans votre pays, seigneur cavalier ?

Je me retournai, et je me trouvai face à face avec un personnage coiffé d'un grand chapeau de vigogne que bordaient de larges galons d'or. Son manteau violet, rejeté sur l'épaule gauche, était aussi bordé d'or. C'était l'habillement complet d'un majo de premier ordre.

— Ne reconnaissez-vous pas, me dit-il, votre compagnon de voyage aux mines de Rayas ?

— Je n'ai oublié ni mon voyage ni mon guide ; mais la différence de costume...

— Je le conçois ; il y a quelque différence, en effet, entre le mineur que vous avez vu tout nu pour travailler plus à l'aise, et le mineur qui a fini sa journée. Que voulez-vous ! le métier est bon. Et quand vous verrez dans la ville un beau manteau bien brodé, vous pourrez être sûr qu'il est porté par quelqu'un de mes confrères.

LE GRAND FOURMILIER.

LE TAMANOIR.

(Premier article.)

Dans un article du *Magasin Pittoresque*, consacré particulièrement à l'histoire des Pangolins, mais où il était aussi question de plusieurs autres édentés, j'ai eu occasion de dire quelques mots d'un tamanoir que j'avais poursuivi autrefois au milieu des savanes de l'Amérique tropicale (voy. 1836, p. 339). Les remarques que j'avais pu faire à cette époque sur les allures de l'animal étaient trop peu nombreuses pour mériter d'être présentées isolément, et je ne me serais pas hasardé à les compléter avec les renseignements un peu suspects que j'avais reçus des gens du pays; je n'aurais pas même osé trop compter sur les détails que me fournissait l'histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay; car, bien que l'auteur de cette intéressante histoire (1) mérite toute confiance quand il raconte ce qu'il a vu, le désir de trouver Buffon en faute lui fait adopter souvent, pour les points où il manque d'observations personnelles, non pas l'opinion la plus vraisemblable, mais celle qui le met le plus en opposition avec notre célèbre naturaliste. Aujourd'hui, en revenant sur ce sujet, je puis présenter plusieurs faits nouveaux et parfaitement authentiques, recueillis par le docteur Schomburgk. Ce savant voyageur, dont j'ai déjà en d'autres occasions invoqué le témoignage, a conservé pendant son séjour à la Guyane plusieurs tamanoirs captifs, qui étant devenus tout-à-fait familiers, avaient en quelque sorte repris leurs habitudes naturelles : c'est un avantage que n'avait eu jusqu'à ce jour aucun observateur, et dont il a profité comme on pouvait l'attendre de lui.

M. Schomburgk n'a pas donné de figure du tamanoir, et il remarque que toutes celles qu'on a dans les livres d'histoire naturelle sont fort inexactes, aucune n'ayant été prise sur le vivant : la mienne aura du moins ce mérite, et quoique le graveur se soit écarté en quelques points du dessin original, elle permettra de se faire, en somme, une assez juste idée du port de ce singulier quadrupède. L'extrait suivant de mon journal de voyage montrera dans quelles circonstances j'ai rencontré l'individu dont je donne ici le portrait. Je me trouvais alors (c'était au commencement de l'année 1824) dans le village de San-Martin de los Llanos, chef-lieu de la province du même nom, me préparant à descendre le Meta, l'un des affluents de l'Orénoque.

Le 3 février, dans la soirée, sortant pour promener avec le curé, je vis au loin dans la plaine le petit pâtre qui était monté à cheval pour ramener les vaches au corral (2) galoper vers nous en chassant devant lui à coups de fouet un tamanoir qu'il avait trouvé peu de temps auparavant fouillant une fourmilière. Lorsque nous aperçûmes l'animal, il était déjà fatigué et galopait lourdement, presqu'à la manière d'une vache. Je courus vers lui, et l'ayant atteint je le saisis par la queue espérant l'arrêter. Je n'y aurais pas réussi sans doute ; mais je dus bientôt cesser mes efforts, en entendant le petit pâtre me crier d'une voix effrayée, que j'allais me faire tuer. Quoique je ne visse pas bien en quoi pouvait consister le danger ; comme déjà je m'étais attiré plus d'une fâcheuse aventure pour n'avoir pas voulu croire à l'expérience des gens du pays, je cédai cette fois au premier avertissement, et je reconnus, au moment même, que l'obstination m'eût coûté cher. A peine avais-je lâché prise, que l'animal, s'arrêtant brusquement, se leva sur ses pieds de derrière, comme l'eût pu faire un ours, et, se retournant vers moi par un mouvement rapide semblable à celui d'un faucheur, traça dans l'air, avec son bras étendu, un cercle dans lequel il s'en fallut de bien peu que je ne fusse compris : je vis passer à deux pouces de ma ceinture un ongle tranchant qui me parut alors long d'un demi-pied, et qui, si j'eusse fait un pas de plus, m'aurait infailliblement ouvert le ventre d'un flanc à l'autre. Un grondement de colère qui accompagnait cette démonstration, déjà par elle-même assez significative, me fit comprendre qu'il y aurait de la témérité à recommencer un engagement avec un ennemi dont les mains étaient beaucoup mieux armées que les miennes; je continuai donc la chasse en simple spectateur. Le petit pâtre, qui maniait son cheval avec beaucoup d'adresse, parvint à conduire le tamanoir jusqu'au centre du village ; arrivé là, le pauvre animal, qui ne pouvait presque plus courir, se réfugia sous le portique de l'église ; on apporta bientôt, des maisons voisines, plusieurs lazos (1), au moyen desquels on s'en rendit maître et on l'amena, lié par la tête et les deux pattes de devant, au milieu de la place du village. Au bout de quelques instants il parut avoir renoncé à toute résistance, et je profitai de ce moment pour en faire un dessin. Tant que je restais à une certaine distance, il se tenait complétement immobile ; s'il m'arrivait au contraire de m'approcher pour mieux voir quelque détail, il se mettait aussitôt en mesure de se défendre, non plus comme la première fois, en se levant debout et cherchant à me frapper, mais en se plaçant sur le dos et ouvrant ses bras pour me saisir. »

Cette attitude de défense, la meilleure peut-être que pût prendre l'animal, cerné de toutes parts comme il l'était en ce moment, n'est pas celle qu'il choisit quand il n'est menacé que d'un seul côté ; alors au lieu de se renverser il se contente de s'asseoir, et, faisant face à son ennemi, il le menace de ses terribles ongles.

« On prétend, dit d'Azara, que, lorsque le jaguar voit » le tamanoir ainsi *sur ses gardes*, il n'ose pas l'attaquer, » et que, lorsqu'il s'y hasarde, celui-ci le saisit et ne le » lâche qu'après lui avoir fait perdre la vie en lui enfonçant » ses griffes dans le corps; de sorte qu'il arrive, parfois, » que l'un et l'autre demeurent sur l'arène... Il est certain, » ajoute notre auteur, que c'est de cette manière que se » défend le tamanoir. Mais il n'est pas croyable qu'elle lui » suffise contre le jaguar qui peut le tuer d'un coup de patte » ou d'un coup de dent, et qui est beaucoup trop agile pour » se laisser saisir par un être aussi lourd. »

La première fois que j'ai entendu parler de ces étranges luttes qui ne finissent que par la mort des deux antagonistes (car l'histoire s'en raconte dans les Llanos de la Nouvelle-Grenade, comme dans les Pampas du Paraguay), je n'y ai pas ajouté plus de foi que d'Azara. Maintenant je ne les tiens plus pour impossibles : seulement, je crois qu'elles ne peuvent être que fort rares et qu'elles doivent s'engager tout autrement qu'on ne le dit.

Le jaguar ne donne guère à l'animal dont il veut faire sa proie le temps de se mettre sur ses gardes : il fond sur lui à l'improviste, l'atteint en deux ou trois bonds, et souvent le terrasse d'un seul coup. Il arrive pourtant, parfois, que ce premier coup porte à faux, et alors l'agresseur se trouve un moment dans une situation quelque peu critique, car il est comme prosterné aux pieds de son ennemi et pour ainsi dire à sa discrétion. Ce moment est, à la vérité, fort court ; mais convenablement employé, il peut changer la face du combat : on a vu, par exemple, une mule frapper

(1) D'Azara.

(2) On nomme corral une enceinte formée de pieux et de clayonnage où l'on enferme pendant la nuit les vaches laitières.

(1) *Lazo* ou *laço*, longue corde en cuir roulé terminée par un nœud coulant et très souple (v. 1833, p. 123). Les gens de la campagne sont exercés dès l'enfance à s'en servir, et ne sortent jamais à cheval sans avoir un de ces lazos attaché à l'arçon de leur selle. Ils le lancent avec une telle habileté, qu'au milieu d'une course au galop ils enlacent presque à coup sûr un cheval ou une vache qui fuit. La vache doit être enlacée par les cornes et sans qu'une des oreilles soit prise. J'ai vu souvent enlacer ainsi des génisses qui n'avaient pas trois pouces de cornes.

du pied de devant le jaguar à la tête et lui fracasser le crâne; un tamanoir, en pareil cas, cherchera à lui jeter les bras autour du corps, et s'il parvient à le saisir l'étreinte sera terrible (1).

Dans les circonstances ordinaires, le tamanoir, à ce qu'il paraît, se laisse tuer sans opposer aucune résistance efficace. « J'en ai tué plusieurs, dit d'Azara, en leur donnant des coups d'un gros bâton sur la tête, et j'y allais sans plus de précautions que si j'avais frappé sur une souche. »

Je suis très porté à croire que ces *glorieux exploits* sont, en effet, sans danger pour l'homme qui connaît les habitudes de l'animal; mais je ne suis pas bien sûr qu'il en soit tout-à-fait de même pour un chasseur inexpérimenté tel que je l'étais en 1824, et tel que l'était en 1537 le capitaine Jean Tafur, un des officiers de l'expédition de Quesada.

Cette expédition, qui amena la découverte et la conquête du plateau de Bogota, fut environnée de dangers de toute sorte, et, à plusieurs reprises, la famine menaça d'une destruction complète la petite troupe, dont les flèches empoisonnées des sauvages avaient déjà fort éclairci les rangs. Ce fut à l'une de ces époques de disette, que Tafur fit rencontre d'un tamanoir : le voir de loin dans la plaine, galoper vers lui, l'atteindre et le frapper d'un coup de lance, ce fut l'affaire d'un instant. Cependant, le bois de la lance s'étant rompu dans le choc, l'animal blessé, au lieu de songer à fuir, se jeta sur la croupe du cheval dans laquelle il enfonça ses ongles redoutables. Percé d'un second coup de lance par un piéton qui était accouru à l'aide du cavalier, le fourmilier se laissa glisser en bas; mais ce fut pour embrasser les deux jambes du cheval qui ne put s'en débarrasser en ruant qu'après que Tafur eut pris le parti de sauter à terre. A ce moment même, les deux chasseurs crurent que leur proie allait leur échapper. Un troisième coup de lance, pourtant, atteignit l'animal et le jeta sur le flanc; mais, jusqu'au dernier moment, il continua à se défendre (2).



(Tamanoir dessiné d'après nature.)

(1) On dit que lorsque le tamanoir est parvenu à se cramponner, au moyen de ses grands ongles, au corps de l'ennemi qui a eu la maladresse de se laisser saisir, rien ne peut lui faire lâcher prise, et que, même après la mort, ses bras conservent la position qu'ils avaient au moment de la dernière étreinte. M. Schomburgk, qui ne regarde pas le fait comme impossible, bien qu'il n'ait pas eu l'occasion de le constater par lui-même, suppose que dans ce cas la rétraction des phalanges unguéales se maintient en vertu de la rigidité qu'acquièrent après la mort tous les muscles, et en particulier les fléchisseurs des doigts. Mais entre l'instant où le système musculaire cesse d'agir sous l'influence de la volonté et celui où commence à apparaître le phénomène de la roideur cadavérique, l'intervalle est bien plus que suffisant pour permettre au jaguar de se dégager. L'explication du savant voyageur me semble donc inadmissible, mais je crois qu'on en pourrait trouver de plus plausibles. Les bras du tamanoir mort représentent en quelque sorte une ceinture qui serait fixée au moyen de deux agrafes engagées dans l'étoffe du pourpoint : or il est évident que pour détacher une pareille ceinture, il faudrait faire marcher l'une vers l'autre les deux agrafes, qui ont leur pointe dirigée en arrière, c'est-à-dire rapprocher les deux bouts, et justement ces deux bouts tendraient à s'écarter par suite des efforts que ferait le jaguar pour repousser le cadavre; la flexion des phalanges unguéales se maintiendrait donc d'elle-même; d'ailleurs il se pourrait qu'elle fût favorisée par quelque disposition des ligaments et des surfaces articulaires. Dans beaucoup d'animaux, en effet, cette disposition est telle, que pour passer de la flexion à l'extension, il y a toujours à vaincre une certaine résistance, comparable à celle qu'offre le ressort d'un couteau. Dans le cas du couteau, comme chacun le sait, cette résistance est facilement vaincue quand la traction qu'on exerce pour écarter la lame du manche est perpendiculaire à l'un et à l'autre, et doit être plus grande lorsqu'on s'écarte de cette direction; mais dans le cas des doigts, la phalange unguéale représentant la lame et la phalange suivante le manche, c'est sur le bout de ce manche et dans le sens de la longueur que s'exercerait la traction résultant des efforts du jaguar pour se dégager.

(2) J'ai trouvé ce récit, auquel je n'ai rien voulu changer, dans un ouvrage très intéressant et peu connu, les *Noticias historiales de tierra firme* du P. Simon. Le premier volume seulement a été imprimé; mais il existe plusieurs copies manuscrites des deux autres. C'est dans le second, au chapitre XXIV, que se trouve le combat de Tafur et du tamanoir. Ce second volume est beaucoup plus précieux que le premier, pour lequel l'auteur n'a pas eu d'aussi bons renseignements.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CÉRÉMONIES FUNÉRAIRES EN ALGÉRIE.



(Un Enterrement en Algérie.)

D'après la loi religieuse des musulmans, un fidèle agonisant, prêt à recevoir la visite de l'ange de la mort, doit être couché sur le dos, le côté droit tourné vers le kéabé de la Mecque (voy. 1835, p. 131); c'est aussi dans cette position qu'il doit être enseveli : les assistants lui lisent le trente-sixième chapitre du Koran et récitent la confession de foi. Il faut brûler dans son appartement des aromates et des parfums, lui poser un sabre sur le ventre, lui tenir les jambes tendues, et, au moment où il expire, lui fermer les yeux et lui lier le menton et la barbe; c'est ce qui a été pratiqué par le prophète Mahomet à l'égard d'Eby-Séléme, son disciple chéri.

La sépulture d'un fidèle décédé ne saurait être différée : seulement, il est défendu d'ensevelir les morts à certaines heures du jour, au lever, au midi et au coucher du soleil. Les obsèques se réduisent à la lotion funéraire, aux linceuls, à la prière et à la sépulture. Ces pratiques sont fondées sur l'exemple même du premier père des hommes, suivant le témoignage de Mohammed. Le Prophète, en effet, a enseigné aux musulmans qu'Adam, à l'agonie, eut la visite d'une légion d'anges, qui apportèrent du ciel des aromates et un linceul d'une seule pièce, dont ils l'enveloppèrent à sa mort, après l'avoir lavé trois fois avec de l'eau et des feuilles de *sidr* (lotus).

En Algérie, lorsqu'un musulman meurt, ses esclaves, ou, s'il n'en a pas, ses parents lavent bien son corps avec une décoction d'aromates, ou, à leur défaut, avec de l'eau pure, mais la tête et la barbe, avec des fleurs de *khitmi* (althæa) ou avec du savon : ils frottent de camphre les huit parties du corps qui participent essentiellement à la prière, en touchant à la terre dans les prosternations; savoir, le front, le nez, les deux mains, les deux pieds et les deux genoux; ils placent du coton imprégné de camphre dans la bouche, les narines, les oreilles, sur les yeux, sous les aisselles; ils habillent ensuite le défunt comme pour un jour de fête, l'enveloppent dans un drap blanc et le couchent sur son lit.

Lorsque cette cérémonie est terminée, on laisse entrer les femmes, puis les parents, qui se succèdent pendant que le corps reste exposé. Pour le porter en terre, on le place sur un brancard fait en planches qu'on recouvre d'un drap d'or ou d'une étoffe de soie, suivant sa qualité. Quand c'est une femme, le brancard est recouvert avec un des rideaux de sa chambre à coucher. Pour les femmes âgées, ce rideau est toujours blanc; pour les autres, il peut être de couleur; aux jeunes filles est réservée une ceinture de soie bleue brodée en or.

Quel que soit le sexe, le brancard est porté par des hommes, au nombre de quatre au moins qui s'offrent d'eux-mêmes, et sont incessamment remplacés par d'autres, également de bonne volonté. Chacun doit le porter successivement des quatre côtés de la bière, en commençant toujours par l'épaule droite du mort, passant ensuite à l'épaule gauche, de là au pied droit, et enfin au pied gauche. Le fidèle qui porte un mort, et passe ainsi aux quatre côtés de la bière, s'il fait chaque fois quarante pas, expie quarante péchés. Aussi, avant d'arriver au lieu de la sépulture, le brancard a-t-il souvent changé dix fois de porteurs. Le corps est porté en hâte et à pas précipités, en vertu de cette parole du Prophète : « S'il est du nombre des élus, il est bon de le faire parvenir promptement à sa destination; et s'il est du nombre des réprouvés, il est également bon de vous en décharger. » Les parents et les amis du défunt l'accompagnent, mais aucune femme n'est admise au convoi.

Arrivé au lieu de la sépulture, le corps, déposé à terre, est mis sur-le-champ dans la fosse, le visage tourné du côté du sud (tous les tombeaux sont orientés du sud au nord, vers le kéabé de la Mecque). La poitrine se trouve

un peu élevée par un exhaussement pratiqué exprès dans le fond de la fosse, et on place le coude gauche de manière que le corps soit appuyé dessus. Cela fait, on découvre la figure du mort, pour la regarder une dernière fois, et on le recouvre ensuite avec des plaques d'ardoise ou des dalles de pierre préparées à l'avance. Quand toutes les dalles sont placées, on jette de la terre par-dessus, et enfin on met la tombe, qui se compose de quatre pierres disposées en un rectangle oblong; celles des deux extrémités sont plus élevées que celles des faces latérales. Pour les pauvres, cette tombe se compose de quatre morceaux d'ardoise ou de pierre ; pour la classe moyenne, ces pierres sont taillées ; pour les riches elles sont sculptées et posées sur un massif en maçonnerie : souvent ce sont de très beaux marbres, parfaitement travaillés, que l'on fait venir exprès d'Italie.

Aussitôt qu'un Algérien est mort, on prépare dans sa maison des mets, et surtout du couscoussou (espèce de pâte apprêtée avec du mouton bouilli), pour donner à manger à ceux qui viendront assister à ses funérailles; on y joint aussi des fruits secs et frais : tout cela, porté par des esclaves, suit le cortége. Après l'inhumation, on distribue aux assistants une partie de ce que l'on a apporté; on donne, en outre, quelque argent aux pauvres; mais les plats de couscoussou et plusieurs corbeilles de fruits sont conservés, et on les reporte dans la maison du défunt, où tous ses parents et ses amis viennent les manger, en déplorant sa perte et vantant ses vertus. Aux funérailles des pauvres, il n'y a point de plats de couscoussou ni de distribution de comestibles ; quelques pièces de monnaies sont seulement distribuées aux mendiants qui les accompagnent jusqu'à leur dernière demeure. Le convoi des enfants en bas âge n'est suivi que par deux ou trois personnes, au nombre desquelles le père se trouve toujours.

Les *martyrs militaires*, c'est-à-dire ceux qui meurent *moudjahedin* (combattants pour la foi) sur un champ de bataille, n'ont besoin ni de lotions funéraires ni de linceuls. Le sang dont ils sont couverts leur tient lieu de lotion et de purification légales; et c'est dans leurs habits mêmes, après leur avoir ôté les bottes et les armes, qu'on les enveloppe et leur donne la sépulture, à la suite de la prière funèbre.

Mépriser la théorie, c'est avoir la prétention excessivement orgueilleuse d'agir sans savoir ce qu'on fait et de parler sans savoir ce qu'on dit.

Les horloges les plus communes et les plus grossières marquent les heures ; il n'y a que celles qui sont travaillées avec plus d'art qui marquent les minutes. De même les esprits ordinaires sentent bien la différence d'une simple vraisemblance à une certitude entière ; mais il n'y a que les esprits fins qui sentent le plus ou moins de certitude ou de vraisemblance, et qui en marquent pour ainsi dire les minutes par leur sentiment. FONTENELLE.

LE TAMANOIR.

(Suite et fin. — Voy. p. 87.)

Nous avons dit, dans notre précédent article, combien s'est prolongée la lutte d'un vaillant soldat contre un de ces animaux, que l'on nous représente en général comme incapables de se défendre. Si dans cette rencontre le capitaine Tafur s'était servi du bois de sa lance, au lieu d'employer le fer, il est probable que le combat eût été beaucoup moins prolongé; car il paraît certain que le moyen le plus expéditif de tuer un tamanoir, est de le frapper à la tête à coups de bâton. Les chasseurs que j'ai eu l'occasion d'interroger étaient, sur ce point, parfaitement d'accord avec d'Azara ; mais ils étaient loin de croire, avec lui, qu'on pût s'approcher sans précaution de l'animal. Pour ma part, depuis que j'ai vu ses terribles ongles, je me suis proposé de m'en tenir toujours à une distance respectueuse.

Je sais bien que les grands ongles du tamanoir doivent être considérés moins comme des armes que comme des instruments de travail, comme des outils indispensables pour le rude métier qui le fait vivre. C'est la cognée dans la main du bûcheron, cognée que le pauvre homme emploiera cependant en un besoin pour défendre sa vie, à moins qu'il n'ait eu la malencontreuse idée de la jeter pour s'enfuir plus vite en voyant approcher le malfaiteur ; sous ce rapport, l'animal a sur l'homme cet avantage, qu'au moment où la résistance est devenue pour lui l'unique moyen de salut, il n'a pas les mains désarmées.

Même devant un ennemi peu redoutable, le tamanoir est toujours disposé à céder le terrain ; mais, si on le poursuit, il faut bientôt qu'il accepte le combat, car, comme je l'ai dit, sa course n'est pas rapide. La femelle surtout est promptement obligée de faire face à l'ennemi, car on ne la rencontre guère que pleine ou accompagnée d'un petit, dont aucun danger ne peut la contraindre à se séparer. Ce petit, elle le porte d'abord sur son dos, puis elle le fait marcher à ses côtés, ne le perdant pas de vue un seul instant, et toujours prête à hasarder sa vie pour lui. L'énergie avec laquelle elle le défend m'a été attestée par de nombreux témoignages; mais, comme ce que j'en pourrais dire ne ferait que confirmer ce qu'en a écrit déjà M. Schomburgk, il me semble juste de le laisser parler lui-même.

« La femelle du tamanoir, dit notre voyageur, ne produit à chaque portée qu'un seul petit, qui naît faible et incapable de faire usage de ses membres. Dès qu'il a acquis un peu de force, la mère le place sur son dos et le porte partout avec elle. Si alors elle est attaquée, elle se défend vaillamment. Assise sur son train de derrière, et posant à terre la main gauche, elle s'escrime de la droite avec autant de vigueur que d'agilité. L'assaillant menace-t-il son flanc gauche, en un clin d'œil elle a changé de main, et sans que son jeu en paraisse embarrassé. Pendant ce temps, le petit continue à se tenir cramponné à sa mère. Si le danger redouble cependant, celle-ci se renverse sur le dos et fait usage de ses deux bras à la fois pour porter des coups à l'ennemi qui la presse.

» Lorsque j'étais au fort Saint-Joaquim, poursuit M. Schomburgk, on me fit présent d'un jeune tamanoir qu'on supposait âgé d'un mois environ. Le frère du gouverneur de la province, don Pedro Ayres, en se promenant à cheval dans la savane, avait rencontré le jeune animal qui était porté par sa mère, et il s'était mis aussitôt à leur poursuite. Comme il désirait les prendre vivants, la chasse fut assez longue, et pendant près d'une heure il dut tenir son cheval constamment au galop. Au bout de ce temps, la mère fatiguée s'arrêta brusquement et se mit aussitôt en attitude de défense ; mais don Pedro, qui tenait son lazo tout prêt l'eut bientôt terrassée. Comme il lui eût été difficile de l'amener au fort, n'étant aidé que par un seul homme, il se contenta de l'amarrer à un arbre et de prendre le petit qui, jusqu'au dernier moment, avait conservé sa position. Dès que je fus informé de cette capture, je fis partir plusieurs hommes avec ordre de m'amener la mère; mais elle avait trouvé moyen d'échapper, et ils ne rapportèrent que le lien.

» Le petit semblait d'abord peu disposé à s'apprivoiser, et il cherchait toujours le coin le plus obscur de la chambre où je le tenais pour aller s'y réfugier. S'approchait-on de lui, il se mettait sur-le champ en posture de défense, comme l'eût fait un adulte, cherchant de même à frapper avec la main droite, et faisant entendre un grondement semblable à celui d'un jeune chien qu'on agace. Au bout de peu de jours cependant, il parut s'habituer à sa nouvelle condition,

et bientôt même il montra beaucoup d'attachement à l'Indienne qui s'était chargée d'en prendre soin; elle lui donnait du lait, de la cassave et quelquefois des termites quand elle pouvait s'en procurer. Il semblait avoir peu de chaleur naturelle, et en le touchant on lui trouvait toujours la peau très froide. Je lui avais fait donner en conséquence une couverture dans laquelle une fois enveloppé il restait assez tranquille. Il préférait d'ailleurs de beaucoup être pris sur les genoux de la femme qui le soignait, et réchauffé dans son giron. Le remettait-elle à terre, il faisait entendre un petit gémissement plaintif, d'abord assez doux; mais quand sa supplication n'était pas écoutée, le gémissement se changeait bientôt en une sorte de bruit aigre très fort et très déplaisant à l'oreille. En suivant sa maîtresse dans l'intérieur de la maison il semblait se guider bien plus par l'odorat que par la vue, et il avait toujours le nez près de terre comme un épagneul sur la piste d'une perdrix. La trace venait-elle à lui manquer, il s'arrêtait, et se levant sur son train de derrière en se tournant à droite et à gauche, la tête en l'air et les narines ouvertes, il flairait jusqu'à ce qu'il eût retrouvé la voie. Le sens de la vue était certainement très obtus chez lui, comme nous en avions souvent la preuve en le voyant se heurter contre les objets qui se trouvaient placés sur sa route, et qu'il n'apercevait qu'au moment où il venait à les toucher. En revanche, il avait le sens de l'odorat très délicat, et il reconnaissait de fort loin sa nourrice ou toute autre des personnes pour lesquelles il avait de l'attachement, faisant entendre aussitôt, en signe d'appel, le petit gémissement dont j'ai parlé. Il m'avait pris particulièrement en affection, de sorte que, lorsque j'étais assis à ma table pour écrire, il ne s'était pas plus tôt aperçu de ma présence dans la chambre qu'il s'approchait sans bruit, et montant le long de mes jambes, il venait prendre sa place sur mes genoux. Il grimpait avec beaucoup d'adresse, et pour lui donner lieu de montrer son habileté, nous nous amusions souvent à pendre devant lui une couverture tout le long de laquelle il montait en s'accrochant au moyen de ses ongles.

» Quand l'Indienne qui le soignait voulait s'absenter, ou lorsqu'elle avait à faire dans la maison quelque chose qui ne lui permettait pas de s'occuper du jeune animal, elle prenait un de ses cotillons ou la couverture de son lit; elle l'y enveloppait, et alors il se tenait tranquille; mais une autre couverture ou les jupes d'une femme étrangère ne produisaient pas le même effet. Il témoignait son affection en léchant les personnes qu'il aimait; il était non seulement fort doux, mais même gai; d'ailleurs, aimant fort à dormir. Nous nous y étions tous fort attachés, et comme il avait commencé à manger tout seul nous avions grand espoir de le conserver; malheureusement le lait vint à nous manquer, et soit par suite du changement de régime, soit pour toute autre cause, il commença à dépérir. Je le trouvai plusieurs fois froid comme la glace, et déjà tout roide; je parvins cependant, à diverses reprises, à le rappeler à la vie; mais un jour que je m'étais absenté, je le trouvai mort à mon retour.

» Ce qui me rendit sa perte moins sensible, c'est qu'à cette époque je m'étais déjà procuré un autre individu adulte. Quelques uns de mes Indiens que j'avais envoyés à la chasse l'avaient rencontré dans la savane, et étaient parvenus à le pousser vers le village sans le blesser. Averti par les cris qu'ils faisaient en approchant, je sortis et je vis l'animal qui galopait vers le fort entouré de tous côtés par les Indiens. Il se réfugia dans l'angle que formait un des bastions, essaya de grimper le long de la muraille en profitant des inégalités des pierres; mais ces inégalités ne lui offraient pas assez de prise, et d'ailleurs on ne lui laissa pas le temps de choisir les points les plus favorables; dans un instant on l'eut enlacé. Cependant il se défendait vaillamment, et comme mes hommes n'osaient trop s'en approcher, il fut sur le point d'échapper. Enfin quelques Indiens plus courageux l'ayant jeté à terre, on profita de ce moment pour lui passer un second lacet à une patte, et bientôt il fut dans notre cour attaché au mur de la maison. Dans ses efforts pour se dégager de ses liens, il s'écorcha beaucoup le dos, et nous n'aurions pu le conserver longtemps attaché; mais nous lui fîmes en palissade une grande loge dans laquelle il était tout aussi sûrement, et où il finit bientôt par se tenir en repos. Il commença à prendre de la nourriture le troisième jour; nous lui donnions des fourmis et de la *farinha* (farine de manioc), qu'il parut, dès le principe, manger avec plaisir. Les nids de fourmis qui se trouvaient dans les environs du fort ayant été bientôt épuisés par la grande consommation qu'il en faisait, nous nous avisâmes, plutôt pour faire une expérience que dans l'espoir de réussir, de lui donner de la viande de bœuf coupée en petits morceaux. A notre grande surprise, il mangea cette viande avec avidité (1): à partir de ce moment on ne le nourrit plus guère qu'avec du bœuf et du poisson.

» Les bons traitements l'eurent bientôt apprivoisé, au point qu'il venait prendre dans nos mains sa nourriture. Il dormait beaucoup dans le jour, couché en rond comme un chien, avec la queue repliée de manière à couvrir la tête et une partie du corps. Quand il était éveillé, il se tenait ordinairement assis, passant son long museau à travers les barres de son enclos, humant l'air et semblant observer ce qui se passait au dehors. Il se levait fréquemment et avec facilité sur ses pieds de derrière, restant ainsi debout pendant plusieurs minutes. D'autres fois on le voyait assis sur ses talons, le corps droit et les bras croisés. En prenant sa nourriture, il s'agenouillait habituellement comme font les chevreaux et les agneaux quand ils tettent. Il cherchait fréquemment à prendre des objets dans ses pattes, et en pareil cas ses longs ongles lui étaient d'un grand secours; lorsqu'il était couché et qu'il voulait se lever, il commençait presque toujours par s'agenouiller.

» Quand on mettait devant lui sa viande hachée, il ouvrait les naseaux, et mouvant sa lèvre supérieure il semblait trier les morceaux les plus délicats. Il montait avec beaucoup d'agilité le long des barreaux qui formaient les parois de sa loge, n'employant jamais les deux bras à la fois, mais se servant alternativement de l'un et de l'autre. Quand il s'était bien assuré d'une main, il élevait tout son corps par la force de ce seul bras; puis il plaçait le pied et répétait la même action du côté opposé. On peut juger par ce seul exemple de la puissance de ses membres antérieurs. Le principal muscle du bras d'un individu que je disséquai était large de deux pouces (plus de 5 centimètres) et épais de trois huitièmes de pouce (près de 1 centimètre).

» D'après tout ce que j'ai observé sur les tamanoirs que j'ai eus en captivité, je suis certain que ces animaux peuvent grimper aux arbres avec facilité, et je ne doute point qu'ils ne le fassent quelquefois dans l'état de nature.

» Le tamanoir sécrète un liquide transparent et limpide comme de l'eau, qui dégoutte presque constamment de ses narines et de sa bouche (2). Cela est d'autant plus singulier que l'animal boit très peu. Le Llama, qui fait aussi très peu d'usage de l'eau, a de même une quantité surabondante de salive. Je me rappelle qu'avant que la loge de notre tamanoir adulte fût construite, lorsqu'il était couché en plein soleil, il suait si abondamment que ses poils n'eussent pas été plus mouillés au sortir de la rivière.

» Il est à remarquer que quatre individus adultes que j'ai

(1) D'Azara avait déjà signalé ce fait et dit qu'on a transporté des tamanoirs vivants en Espagne, en les nourrissant de mie de pain, de morceaux de viande et de la farine delayée dans l'eau. (*Traduction française*, tom. I, p. 92.)

(2) Ce fait avait été déjà observé mais mal interprété. Buffon dit en effet (tom. X, p. 158): « Ils n'avalent pas toute la li- » queur qu'ils prennent en buvant, il en retombe une partie qui » passe par les narines. »

eus en ma possession, et le jeune qu'on m'avait donné au fort San-Joaquim, étaient tous du sexe féminin ; doit-on en conclure que les mâles, dans cette espèce, sont moins nombreux ? ou faut-il penser qu'ils se tiennent dans des lieux plus retirés ? Les deux opinions sont soutenables ; et, à l'appui de la dernière, je ferai remarquer que tous les individus que j'ai eus avaient été pris en plein jour dans la plaine. Dans plusieurs espèces, les mâles vivent à part, hors la saison des amours, et ne vont que de nuit chercher leur nourriture. En supposant qu'il y eût une moindre proportion de mâles que de femelles, cela pourrait bien entraîner un jour l'extinction de l'espèce. »

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. les Tables de 1842 et 1843.)

MUSÉE DE RENNES.

(Suite et fin. — Voy. 1843, p. 303.)

Nous avons déjà dit que les toiles de maîtres étaient fort nombreuses au Musée de Rennes : ainsi, outre celles que nous avons déjà signalées, nous devons citer, comme œuvres capitales : une *Andromède*, par Paul Véronèse ; un *Repas chez le Pharisien*, de Jean Cousin ; une *Résurrection de Lazare*, et une *Élévation de la Croix*, par Crayer ; un *Christ mort*, par Guerchin ; *Abel et Caïn*, de Guido Reni ; un *Martyr de saint Pierre et de saint Paul*, par Annibal Carrache ; des portraits de Van-Dyck ; des tableaux de Gérard Dow, de Mieris, de Téniers, de Wouvermans ; deux charmantes toiles de Van-Kessel, dont l'une représente le *Paradis terrestre ;* enfin une belle *Descente de Croix*, par Lebrun ; un *Jésus au jardin des Olives*, par Jouvenet ; plusieurs batailles de Louis XIV, peintes par Vander Meulen, et le joli Lancret que reproduit notre gravure.

René d'Anjou a aussi une peinture au Musée de Rennes. C'est une sorte de danse macabre, où l'on voit de vieilles femmes entraînées par la mort. Les sept sujets qui forment ce tableau ont sans doute un sens allégorique que nous n'avons pu saisir. On nous a assuré que la même composition existait en bas-relief sur le tombeau du bon roi artiste.

Les cent quarante-cinq dessins encadrés du Musée de



Musée de Rennes. — Ecole de Watteau.)

Rennes sont presque tous du plus haut mérite. Nous avons surtout remarqué deux têtes d'Holbein, plusieurs esquisses de Michel-Ange, d'André del Sarte, de Raphaël, du Pérugin, de Léonard de Vinci, du Titien, du Corrège, de Van-Dyck.

Quant aux tableaux de peintres contemporains qui gar-

nissent le Musée de Rennes, à l'exclusion de plusieurs des toiles que nous venons de nommer, il y a peu de choses à en dire. Nous nous rappelons pourtant un *Tanguy*, de M. Couder, un *Olivier*, par Bonnier, et une *Sapho*, par Guil.

Une petite composition satirique, remontant au siècle de Louis XIII, nous a aussi frappé, et nous la donnons ici, non comme œuvre d'art, mais comme problème historique. Elle représente un chat blanc vêtu d'une robe rouge, et conduit par un geôlier. Serait-ce une allusion au fameux cardinal dont le goût pour la race féline a été constaté par tous les Mémoires contemporains? Nous laissons, sur ce sujet, le champ libre aux conjectures et aux explications du lecteur.



(Musée de Rennes. — Sujet satirique.)

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 62, 77.)

§ 3.

Le pion conduisit Irrady à un *tchaouvadi* voisin. Il décida, pour quelque argent, un des pèlerins qui y habitaient à céder sa cellule, et après y avoir établi le malade et sa mère, à laquelle il laissa une somme suffisante pour ses premiers besoins, il retourna rendre compte de tout au docteur.

Les *tchaouvadis*, que les Anglais appellent *chaultries*, sont les caravansérails de l'Inde. Fondés par de riches Indiens pour expier quelques fautes, comme l'étaient les églises et les monastères au moyen-âge, ils remplacent les hôtelleries. Le voyageur y trouve gratuitement un abri, de l'eau de *cange*, et quelquefois même des légumes et du bois. On a soin de bâtir ces édifices près d'un bosquet, et d'y joindre une pagode et un étang où les Indiens font leurs dévotions.

Irrady commença par se procurer tout ce qui pouvait soulager son fils : un peu de paille pour le coucher, un pagne pour le couvrir, des vases pour conserver de l'eau, et quelques fruits; enfin un médecin fut averti, et vint voir le malade. Sa science, comme celle de ses pareils, était fort élémentaire; car la médecine indienne est contenue dans trois principes auxquels correspondent trois remèdes. Toutes les maladies, disent leurs docteurs, proviennent du froid, du chaud ou du vent : le froid doit se traiter par le *kali*, ou lait de l'arbre sans feuilles; le chaud, par les excitants; et le vent, par le massage et les ventouses. En conséquence, le Malabare, après avoir examiné le malade, ordonna une potion composée de piment et d'herbes odoriférantes.

Son effet immédiat fut de redoubler la fièvre de Tollar; mais après une crise de quelques heures, l'excès même du mal sembla en amener la fin, et le jeune garçon épuisé tomba dans un sommeil qui ressemblait à la mort.

Or, pendant ce sommeil, il fit un rêve, dans lequel tous les souvenirs de son passé se succédèrent en images plus distinctes et plus brillantes que pendant la veille.

Il se vit d'abord, tout petit enfant, habitant une aldée entourée d'arbres. Sa mère était jeune, belle, heureuse; elle le menait chaque matin au fleuve en chantant, et il cueillait des fleurs le long des sentiers, tandis que son père tissait de la toile.

A ce tableau charmant succédait celui d'une ville immense, toujours animée par les cris des marchands, les hennissements des chevaux, les conques des brames et les tambours des bateleurs. Il sortait encore avec sa mère, et passait devant de grandes maisons blanches dont les portes étaient fermées par des rideaux à fleurs nuancées, les fenêtres par des stores coloriés, et au haut desquelles flottaient mille toiles de toutes couleurs (1). Il voyait courir le long des maisons des milliers de singes sacrés; il suivait de l'œil les corneilles qui descendaient sur le marché, enlevant les meilleures pâtisseries et les plus beaux fruits; il entendait les mugissements du bœuf sacré, au flanc duquel était imprimé le trident du temple, et qui s'avançait à travers les marchands, recevant dédaigneusement ce que ceux-ci s'empressaient de lui offrir; il s'arrêtait devant les troupes de jongleurs merveilleux qui, après avoir déposé une graine de manguier dans la terre, montraient l'arbre sortant peu à peu du sol, développant ses feuilles, ses fleurs et ses fruits. Son père alors était marchand, il était riche, et sa mère portait à la cheville douze anneaux d'or dont on entendait le bruit à chaque pas.

Mais un jour, beaucoup de gens étaient venus dans leur aldée; on avait reproché à sa mère de s'être mariée hors de sa caste, à son père d'avoir quitté la profession de ses ancêtres; ce qu'ils possédaient avait été saisi, et on les avait chassés comme des mendiants, en leur jetant ce nom terrible de *parias*.

Depuis, tout n'avait été que misère et souffrance. Le père était parti; on ne l'avait plus revu, et quand on demandait s'il était mort, Irrady ne répondait pas. Cependant elle avait gardé les ornements d'ivoire et de corail que doivent quitter les veuves.

Arrivé à cet endroit, le rêve de Tollar s'embrouilla. Il se rappela vaguement de longues courses à travers le Carnatic, le Nidzam et le Bengale; sa mère et lui avaient servi dans un bateau de passage, puis chez un marchand d'Europe; puis ils avaient repris leur vie errante... Enfin les souvenirs devinrent de plus en plus confus; le jeune garçon rouvrit les yeux, aperçut sa mère, et l'appela.

Irrady poussa une exclamation de joie.

— Il me reconnaît! s'écria-t-elle.

— Oui, reprit Tollar en se redressant; je sens ma tête libre, je ne brûle plus, mon mal est passé.

— Vichnou a eu pitié de nous, dit l'Indienne, qui versait des larmes de reconnaissance; il n'a point voulu t'enlever à moi, quand nous pouvons avoir encore d'heureux jours.

— Nous, ma mère?

— Oui, oui; rappelle ton courage, mon fils! La graine que l'on a méprisée et foulée aux pieds peut devenir un arbre couvert de fruits; il suffit pour cela qu'elle trouve une fente dans le rocher. Que nous puissions seulement arriver jusqu'à Calcutta, et tout changera pour nous.

Tollar la regarda.

— Je sais, dit-il, qu'un *Bhil* (2) vous a remis, il y a huit jours, à Taknau, cette moitié de roupie d'or que vous portez au cou, en vous recommandant de vous rendre à Calcutta avant la fin de ce mois; mais qu'espérez-vous y trouver?

— Tu l'apprendras, Tollar, tu l'apprendras quand il en sera temps; d'ici là ne me demande rien, ne parle de rien. Tu es encore presque un enfant, et tu ne sais pas ce que le monde cache de dangers. Le monde, vois-tu, ressemble à la Jumma : les jeunes filles y descendent en chantant, portant les vases sur la paume de leur main, et là où elles vont chercher l'eau elles ne trouvent souvent que le caïman qui les dévore. Ne me fais donc point de questions, mais rassemble tes forces, afin de pouvoir suivre la première troupe qui se dirigera vers Calcutta.

Le jeune garçon répondit qu'il se sentait capable de se mettre en route, et pour le prouver, il se leva de sa couche de paille et parcourut en chancelant le portique placé devant la cellule.

Une partie des pèlerins s'occupait des ablutions qui doivent précéder chaque repas; tandis que d'autres, qui les avaient déjà terminées, étaient assis devant leurs plats de kary posés sur un terrain nivelé pour servir de table, et affectant la forme d'un carré, d'un triangle, d'un cercle ou d'un croissant, selon qu'il était destiné à un brame, à un xattrya, à un vaiseia ou à un soudras. Irrady courut à la porte du tchaouvadi, où les restaurateurs ambulants étaient déjà établis avec leurs immenses marmites fumantes, et apporta à son fils un plat de riz qu'elle l'engagea à manger pour reprendre ses forces. Elle lui fit boire ensuite quelques gorgées de la liqueur spiritueuse extraite du cocotier sous le nom de toddy, ou arrack des parias. Enfin, vers le milieu du jour, le trouvant suffisamment ranimé, elle se chargea du léger bagage qui composait leur fortune, et tous deux se joignirent à une caravane qui prenait le chemin de Calcutta.

La troupe dont le jeune paria et sa mère faisaient partie était composée d'Indiens des dernières castes, tous pauvres, et cheminant à pied, avec un grand nombre de femmes et d'enfants : aussi ne firent-ils ce jour-là qu'une courte traite, et ne purent-ils atteindre le tchaouvadi le plus prochain. Ils campèrent sur le bord d'un marais couvert d'une forêt de roseaux et bordé çà et là de manguiers chétifs.

Quelque lente qu'eût été la marche de la caravane, Tollar, affaibli par la fièvre, n'avait pu la suivre qu'avec peine. Lorsque la troupe s'arrêta, il se laissa tomber accablé sur la natte que sa mère avait étendue à terre, et lui demanda à boire d'une voix éteinte. Irrady, qui avait épuisé sa provision d'eau, regarda autour d'elle, et courut aux manguiers pour y cueillir quelques fruits. Malheureusement les plus voisins de la route avaient été dépouillés par les pèlerins qui précédaient, et elle fut obligée de s'avancer vers un bosquet plus éloigné.

Mais à peine avait-elle disparu qu'un sourd rugissement retentit dans le marais; les roseaux s'agitèrent, un tigre monstrueux bondit, s'élança vers les manguiers, et reparut presque aussitôt, emportant Irrady entre ses dents.

Au cri terrible jeté par Tollar, tous les pèlerins accoururent; mais en apercevant le tigre ils s'arrêtèrent.

— Ma mère! sauvez ma mère! cria le jeune garçon en se relevant égaré, et cherchant une arme autour de lui.

Les Indiens demeurèrent immobiles.

— Le tigre a son repas, se dirent-ils tranquillement; nous pourrons dormir sans crainte cette nuit (1).

Tollar, hors de lui, s'était précipité à la suite de l'animal féroce, les mains levées, et en poussant des cris de désespoir; mais il allait le perdre de vue, lorsque le tigre s'arrêta tout-à-coup et laissa tomber sa proie. Une troupe d'Européens montés sur des éléphants venait de paraître au tournant du marais.

A la vue de leur ennemi, ces derniers firent entendre l'espèce de hennissement sonore qui précède toujours leurs attaques, et coururent tous à la fois vers le tigre, qui, replié sur lui-même, l'œil sanglant et la gueule ouverte, les attendait en rugissant. Le combat fut terrible, mais court. Quelques coups de feu tirés par les Européens abattirent le tigre, qui fut achevé par les éléphants, et, au moment où

(1) Dans les villes purement indiennes, on a l'habitude de faire sécher sur les maisons des pagnes bleus, verts, blancs, rouges, qui donnent ainsi aux maisons l'apparence de vaisseaux pavoisés.

(2) Espèce de Bohémien.

(1) Les Indiens n'essaient point à se défendre contre les animaux féroces.

Tollar arriva sur le champ de bataille, ceux-ci achevaient de broyer sous leurs pieds l'animal féroce.

Le jeune Indien courut vers sa mère, qui était demeurée à quelques pas, noyée dans son sang. Il tomba à genoux près d'elle, et la souleva dans ses bras en l'appelant à grands cris. Cette voix et ces étreintes réveillèrent Irrady de son évanouissement : elle rouvrit les yeux, reconnut son fils, et lui tendit la main.

— Ma mère, ma mère, ranime-toi ! s'écria Tollar en pleurant ; le tigre est mort.

— Et moi aussi... je vais mourir... bégaya l'Indienne.

— Oh ! non, interrompit l'enfant ; il y a là des malabars qui savent soigner les plaies, et des pottiers qui guérissent les membres brisés.

— Je vais mourir, répéta Irrady, dont on entendait à peine les paroles entrecoupées par le râle... Ah ! pourquoi n'est-ce pas seulement dans quelques jours !... Mais tout est fini... déjà je vois noir...

Elle s'interrompit, et, faisant un effort, elle chercha d'une main tremblante la demi-roupie d'or suspendue à son cou.

— Prends ceci, dit-elle d'un accent presque inintelligible. Quand tu seras à Calcutta, tu chercheras le tadin Kallu... c'est lui... Tu montreras la pièce d'or... l'autre moitié... Mais prends garde... si l'on savait... Tollar... mon fils...

Les mains de la mourante saisirent celles du jeune garçon ; elle lui jeta un regard plein de sollicitude, puis sa tête retomba en arrière ; elle avait cessé de vivre.

Tollar, déjà affaibli par la maladie, la fatigue et les émotions qui venaient de se succéder, ne put supporter ce dernier coup, et tomba évanoui sur le corps d'Irrady.

Lorsqu'il rouvrit les yeux, il se trouva couché sur un riche tapis, dans une tente élégante. Le docteur Dumfries et miss Eva se tenaient debout à ses côtés.

— Le voilà qui reprend ses sens ! cria celle-ci ; de grâce, parlez-lui, mon père !

Le docteur avait fait une étude particulière des nombreux dialectes hindous, et pouvait converser facilement avec les habitants de la plupart des provinces. Il adressa la parole à Tollar, d'abord en *ouriga*, qui se parle sur la côte d'Orissa, puis en carnate, en malabar, en maratte, et enfin en langue gaura, usitée dans le Bengale. C'était celle que parlait le jeune garçon, et il répondit à toutes les questions du docteur ; mais à mesure qu'il parlait, le souvenir de ce qui s'était passé lui revenait plus distinct, et les sanglots l'interrompirent tout-à-coup.

M. Dumfries tâcha en vain de le consoler. Tollar demanda avec instance à revoir les restes de sa mère et à lui rendre lui-même les honneurs funèbres.

— Je ne pourrai point, dit il en pleurant, faire conduire son cadavre au son des instruments, ni le placer sur un bûcher avec le riz, les fruits, le bétel et la fiente de vache consacrée ; cette pompe est réservée aux premières castes et aux morts opulents ; mais du moins je veux l'envelopper dans son plus riche vêtement, et la déposer de mes mains dans la terre ; ce sera le dernier service qu'elle recevra de son fils.

Le docteur respecta ce désir pieux, et laissa aller le jeune Indien, en l'avertissant seulement qu'il voulait le revoir après la cérémonie funèbre.

Tollar revint au bout de deux heures, pâle et abattu.

— Tout est achevé, dit-il à M. Dumfries d'une voix sourde ; ma mère est allée recevoir la récompense du bien qu'elle a fait.

— Et toi, tu restes seul ? demanda le docteur.

— Seul, répondit le jeune garçon.

— Tu n'as pas même un protecteur ?

— Personne.

— Eh bien ! je t'en tiendrai lieu, reprit M. Dumfries avec bonté ; à partir d'aujourd'hui tu es de ma maison.

La suite à une autre livraison.

SUR LE BEAU ET LE BON.

Traduit du philosophe suédois Egenstrom.

Les philosophes anciens qui soutenaient que les maux n'ont point de réalité, rendaient témoignage par cette doctrine à la bienfaisance de la nature qui nous a destinés au bonheur. La vie humaine est, en effet, remplie de biens ; et pour ne parler que de ceux dont la source est en nous-mêmes, notre cœur n'est-il pas le chef-d'œuvre de la bonté divine, et n'est-ce pas une grâce inestimable que Dieu nous a faite en nous rendant capables de goûter le sentiment du bien, du beau, du vrai ?

Nous sommes tous faits pour aimer ce qui est bien. Aussi, toutes les fois que l'on est témoin d'une bonne action, ou que l'on remarque de la bonté dans une personne, on en est attendri ; on en éprouve une joie qui est sans doute, après celle d'être bon ou de faire du bien soi-même, la plus douce que l'on puisse éprouver en ce monde.

Je crois qu'il n'y a non plus personne qui ne soit naturellement touché de l'amour du beau. La vue des belles choses nous frappe, nous plaît, nous attire, par le rapport secret qui existe entre l'âme humaine et tout ce qui porte les caractères de la beauté.

Le sentiment du vrai est aussi une qualité commune à tous les esprits par le bienfait de la nature, qui a formé heureusement notre intelligence pour être charmée de la vérité.

Mais il ne faut pas croire que la jouissance de ces plaisirs purs, qui embellissent la vie, soit accordée également à tous les hommes. La vue d'une belle peinture, ou de tout autre bel ouvrage de l'art, ne cause pas autant de plaisir à un ignorant qu'à une personne dont l'esprit est cultivé ; celle-ci y découvre des traits de beauté auxquels l'ignorant est insensible, qu'il n'aperçoit même pas, à cause de la grossièreté de son goût.

Mettez le livre le mieux pensé entre les mains d'un homme qui n'a pas exercé son bon sens naturel : il n'y entendra qu'un petit nombre de vérités, les plus communes, et ne retirera que peu de plaisir de sa lecture. Donnez le même livre à un homme d'esprit, qui a en lui, par le don de la nature et par l'effet de l'étude, les semences de toutes les vérités : il ne laisse rien échapper de ce que l'auteur a voulu dire ; il le suit dans les détails et l'ensemble de son ouvrage, et, entrant à fond dans sa pensée, il forme avec lui comme une société de raison, par l'intelligence des mêmes idées, ce qui est la source d'un des plus vifs plaisirs de l'esprit.

Il en est ainsi d'une bonne action : tous ceux qui la voient faire ne peuvent s'empêcher d'en être touchés ; mais peu de personnes sont capables d'en apprécier toute la valeur, et d'en recevoir toute la joie que cette vue doit donner ; celles-là seulement qui, ayant en elles-mêmes les germes de tout ce qui est bien, entrent dans les sentiments du bienfaiteur, s'unissent à lui par le cœur, et se réjouissent de sa belle action par une secrète confiance de pouvoir l'imiter.

Je parle ici d'une action qui a une certaine grandeur, en sorte qu'il n'est personne qui ne la remarque ; mais il y a des traits de bonté qui consistent en une honnêteté et une politesse bienveillante, en des attentions douces, dont l'habitude fait le charme de la société humaine : ces traits de bonté, qu'un mot, qu'un regard, que l'accent de la voix, l'expression du visage, suffisent pour faire sentir, ne touchent pas beaucoup de monde : ceux qui ont le cœur assez délicat pour s'y laisser pénétrer sont en petit nombre. Ce sont les personnes d'un caractère doux. On n'est pas si sensible au plaisir de découvrir de la bonté en quelqu'un, on n'a pas le cœur si ouvert aux moindres impressions du bien, quand on n'est pas soi même porté à la douceur et à la bonté.

C'est ainsi que la justice est unie à la bienfaisance dans

l'ouvrage de la nature : elle nous fait sentir d'autant plus vivement la douceur de voir faire le bien, le plaisir de considérer les belles choses, de lire les bons ouvrages, que nous avons nous-mêmes une plus grande bonté, le goût plus délicat, l'esprit plus cultivé.

Mais on va voir ici un autre trait de la bonté et de la sagesse divine.

J'ai dit que le goût exercé du beau et la connaissance étendue de la vérité sont des fruits de l'étude, qui a porté à la perfection les dispositions d'un heureux naturel. L'éducation sert aussi à nous rendre bons et sensibles ; mais la nature y travaille principalement, comme si le sentiment de la bonté était une qualité plus propre et plus essentielle à l'homme que le goût des arts et de la science.

Il semble, en effet, à bien considérer les suites admirables de cette vertu, que Dieu ait eu pour dessein, en l'imprimant en nous par des traits si forts, d'en faire le lien de la société humaine. Il est certain que si la bonté fût restée entière dans notre cœur, la paix régnerait dans le monde, il n'y aurait pas de plus sûr fondement de la bonne harmonie entre les hommes. Qui est capable de sentir les grâces et les bienfaits, sait aussi les reconnaître. On ne verrait donc point d'exemple d'ingratitude, et par là le plaisir de faire le bien demeurerait si pur que chacun y céderait, en sorte que les relations humaines seraient ramenées au commerce de l'amitié.

Je ne fais point ici le rêve d'une société impossible à réaliser. Ce serait un état qui, ayant pour principe la bonté et l'amitié, imiterait exactement l'ordre de la famille. Or, c'est celui pour lequel le genre humain, à bien regarder son origine, est naturellement le plus propre, puisque nous voyons qu'il est sorti d'une seule famille d'où il a tiré tous ses sentiments. Ainsi ce qui se voit dans une famille bien unie, où le père est bon envers ses enfants, où les enfants sont touchés de reconnaissance pour les bienfaits de leur père, où les frères s'entr'aident mutuellement avec amour, est l'image où paraît en petit la beauté de l'état parfait auquel Dieu a destiné les hommes. Ce fut pour les rappeler à cette institution divine de la société que Jésus-Christ vint offrir à la terre en sa personne le modèle de la bonté, et répandre partout sa doctrine, contenue en ces mots : « Aimez-vous les uns les autres, » qui excitaient le monde à la paix, à la concorde. Par sa grâce, il rendit plus vives les pures jouissances du bien, et renouvela dans les âmes la source de la justice naturelle. L'homme bon trouva sa récompense sur la terre dans sa bonté même ; le méchant, au contraire, privé de la joie que procure le sentiment de la bonté des autres, ne connut pas ce qui fait la plus grande douceur de la vie humaine.

VUE PRISE DANS LE PORT D'AMSTERDAM.

La gravure que nous donnons ici reproduit un tableau qui a été remarqué à la dernière exposition du Musée d'Anvers. Cette petite composition, d'un peintre français, appartient par son style à la nouvelle école hollandaise, qui s'applique surtout aux marines. La parfaite exactitude, le soin minutieux du détail, sont les qualités ordinaires de cette école ; et ici, bien qu'aucun rivage, aucun monument ne serve à préciser le lieu choisi par le peintre, la coupe seule et la mâture des navires signalent la Hollande aux yeux les moins exercés.

Le peintre a eu surtout pour but de plaire aux amateurs exercés : il eût rendu facilement sa toile plus intéressante pour le public s'il eût voulu montrer quelques parties du port d'Amsterdam, l'un des plus riches et des plus beaux qui soient au monde. — L'aspect de ce port est magnifique ;



(Bâtiments hollandais. — Vue prise dans le port d'Amsterdam. — Tableau et dessin de COLIGNON.)

et lorsque le vent d'est, chassant les brouillards épais qui couvrent la Hollande pendant plus de huit mois de l'année, permet enfin au soleil d'illuminer de ses rayons les flots de la mer, le spectacle qu'on a devant les yeux semble vraiment magique. En se plaçant au centre de la haute digue, on a, d'un côté, le golfe de l'Y et les nombreux moulins à vent qui couvrent ses côtes ; en face, les beaux quais de la ville, les mille clochers aigus de ses églises, les canaux interrompus de loin en loin par les lignes noires des ponts et des bascules ; partout, autour de soi, des myriades de vaisseaux pavoisés de mille couleurs différentes ; enfin les superbes chantiers, l'arsenal de l'amirauté et le vaste hôtel de la Compagnie des Indes bornent, de l'autre côté, ce magnifique tableau. — Quoique le port d'Amsterdam soit bien déchu de son antique splendeur et ne serve plus d'entrepôt à tout le commerce du monde, on aura néanmoins idée de l'activité et du mouvement qui doivent y régner encore, quand on saura qu'il y entre par an plus de 3 000 navires.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PIONNIERS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

(Premier article.)



(Hutte de pionniers américains. — Dessin de M. Saint-Aulaire.)

Les œuvres de Cooper ont familiarisé les lecteurs européens avec les habitudes et les mœurs des hardis aventuriers qui ont envahi les solitudes des Etats-Unis et chassé devant eux les tribus indiennes et les bêtes sauvages. Cependant on est encore loin généralement de se faire une idée exacte des dangers, des fatigues et de la nature ingrate des travaux qu'impose le défrichement de ces déserts immenses qui s'étendent des derniers foyers de la civilisation à la mer Pacifique. Nous nous proposons de donner sur ce sujet quelques détails extraits de correspondances et de documents publiés par les colons eux-mêmes. Cooper n'a écrit que leur roman : ils écrivent leur histoire, et le simple récit de leurs luttes contre la nécessité a souvent presque autant d'intérêt que les fables ingénieuses de l'émule de Walter Scott.

Remarquons d'abord l'imposant spectacle que présente cette vaste émigration de la race saxonne : on dirait un mouvement instinctif qui la pousse à occuper tout le continent de l'Amérique septentrionale. Sur une ligne de plus de 1 600 kilomètres (400 lieues), depuis les déserts qui sont la propriété de la Compagnie de la baie d'Hudson, jusqu'au golfe du Mexique et aux limites de la Californie, un flot de population parti de l'Angleterre s'avance incessamment avec une progression fatale, dans la proportion d'un demi-degré par an.

Des différences très caractéristiques distinguent les pionniers. Au sud, sur le territoire des Etats-Unis, ce sont pour la plupart des hommes, pleins d'âpreté et de rudesse, qui vivent sur leurs domaines à peine défrichés dans une indépendance presque sauvage. Exposés à chaque instant aux attaques des Indiens, ils sont toujours armés de poignards, de pistolets, souvent de carabines, dont ils se servent malheureusement quelquefois contre d'autres adversaires que les Peaux-Rouges ou les bêtes de la forêt. Ces mœurs brutales règnent sur toutes les frontières des plus jeunes Etats de l'Union, du Missouri, de l'Arkkansas, etc. Ces émigrés sont d'intrépides et adroits chasseurs plutôt que des cultivateurs et de pacifiques pionniers.

Il n'en est pas de même au nord, dans le voisinage des grands lacs. On n'a pas à y lutter contre les Indiens, qui ont disparu de cette partie du continent américain, ou qui ont dépouillé insensiblement leur nature sauvage au contact de la population qui les entoure. Les mœurs y sont douces, sévères, laborieuses. Tel est, par exemple, le caractère des Etats qui avoisinent les grands lacs, et particulièrement du Haut-Canada. C'est dans cette dernière province que l'on peut le mieux étudier, quoique sur une petite échelle, les instincts civilisateurs et la persévérante industrie des pionniers.

Il y a cinquante ans, le Haut-Canada ne comptait pas un seul habitant; aujourd'hui sa population s'élève à près de cinq cent mille âmes. On sait que l'Angleterre déverse chaque

année une partie de son excès de population indigente dans l'Amérique du Nord, mais on se tromperait si l'on croyait que les malheureux que la faim exile chaque année du Royaume-Uni forment une partie importante des éléments de l'œuvre de colonisation que l'Angleterre poursuit dans le Canada. Ils se rendent presque tous dans les États de l'Union, où le prix élevé des salaires leur assure des moyens d'existence bien plus immédiats et plus considérables que ce que produisent les premières années du défrichement des bois. Les véritables pionniers, anglais ou américains, appartiennent aux classes moyennes. Dans le Haut-Canada, ce sont des officiers de l'armée ou de la marine britannique qui reçoivent du gouvernement des concessions de terre; ce sont des artisans aisés et des laboureurs possédant un petit capital; ce sont, en un mot, des hommes habitués au travail, et qui connaissent assez le prix de l'indépendance et du bien-être pour ne pas craindre de les acheter trop chèrement.

Les voyageurs qui traversent les parties depuis longtemps défrichées et cultivées du Haut-Canada ou des États du nord-ouest, admirent la fertilité du sol, le bon état de la culture, les habitations, simples, mais commodes et abondamment pourvues de tout ce qui sert aux nécessités de la vie et contribue au bien-être de l'homme civilisé. Ils sont frappés de ce tableau charmant, qui ne respire que le calme et le bonheur; les merveilles du résultat obtenu leur cachent les peines et les efforts qu'ils ont coûtés. Ils oublient que ces biens, cette prospérité, cette aisance, sont le fruit de plusieurs années des privations les plus dures et des épreuves les plus pénibles. Rien n'est plus rude, en effet, que les premières années de la vie des pionniers. Qu'on se représente un mari, sa femme, le plus souvent de jeunes enfants, isolés au milieu des forêts, éloignés des villes et de toute habitation, dans une contrée qu'aucune route ne traverse, se procurant avec beaucoup de peines les provisions les plus grossières, manquant souvent dans l'hiver, durant des semaines entières, du plus strict nécessaire et même de pain : tel est le sort de la plupart des pionniers au début de leur carrière aventureuse. C'est dans de misérables cabanes, qui ne sont guère qu'un hangar formé de troncs d'arbres bruts dont on remplit les intervalles avec de la mousse et de la boue, que les pionniers, même les plus aisés, passent les premiers temps de leur établissement, et même souvent plusieurs années. Le tout est fait de troncs fendus avec la hache et grossièrement juxtaposés; la lumière n'y pénètre que par l'ouverture qui sert de porte et de passage à la fumée de l'âtre, formé de quelques pierres plates rangées en cercle. C'est dans ces huttes, qui prennent le nom de *hanty*, ou de *log-house*, suivant qu'elles sont plus ou moins grossièrement construites, que se confinent, souvent pêle-mêle avec les bestiaux, des familles qui ont joui de tous les agréments de la civilisation la plus avancée. L'espérance et les joies pures de la vie domestique sont leur consolation. Au milieu des misères et des souffrances de cette existence, on voit les femmes anglaises et américaines déployer la force d'âme qu'elles ont puisée dans leur première éducation et dans les graves enseignements d'une religion sévère. « J'ai souvent rencontré, dit M. de Tocqueville, jusque sur les limites du désert, de jeunes femmes qui, après avoir été élevées au milieu de toutes les délicatesses des grandes villes, étaient passées sans transition de la riche demeure de leurs parents dans une hutte mal fermée au sein d'un bois. La fièvre, la solitude, l'ennui, n'avaient point brisé les ressorts de leur courage. Leurs traits semblaient altérés et flétris, mais leurs regards étaient fermes. Elles paraissaient à la fois tristes et résolues. »

Si tu as peur de celui qui te commande, épargne celui qui t'obéit. *Maxime arabe.*

ENTRÉE DE HENRI IV DANS PARIS.

Le tableau du baron Gérard, dont le sujet était l'entrée de Henri IV dans Paris, causa une grande sensation à l'époque où il fut exposé au salon du Musée. Chacun admirait à l'envi la couleur, le dessin et surtout la composition de cette vaste toile. Quant à la vérité historique de cette peinture, on s'en enquérait peu ; l'allusion politique entrait pour beaucoup dans le succès. Il eût été cependant utile, même alors, de montrer, en évoquant les Mémoires contemporains, que le tableau de Gérard ne représentait pas exactement les faits tels qu'ils s'étaient passés en réalité. L'entrée fut moins pacifique et moins pompeuse.

« Le lundi 21 mars 1594, les Hespagnols et les Seize, avertis d'une intelligence et d'une agitation qui se pratiquoit dans la ville à leur ruine et préjudice, vinrent trouver M. de Brissac, pour lui en donner avis et le prier d'y donner ordre promptement. M. de Brissac leur répondit qu'il en avoit reçu l'avis avant eux. — Laissez-moi faire, ajouta-t-il; reposez-vous sur moi, afin que je donne mes ordres. Seulement tenez-vous cois, afin de ne réveiller ceux dont je veux me saisir. Dès demain matin vous verrez beau ménage, et les politiques (les royalistes) bien étourdis. »

M. de Brissac travaillait pour le roi, et cherchait à donner le change à ses ennemis. On publia ces deux vers à ce sujet :

A la ville de Paris, peu avant sa réduction.

Paris, tu es perdu ; ton gouverneur Brissac
Mettera ton navire et au bris et au sac.

A la mesme, retourné, après sa réduction.

Prends courage, Paris ; ton gouverneur Brissac
Sauvera ton navire et du bris et du sac.

« M. de Brissac se servit de cet avis pour être toute la nuit sous les armes, visitant les portes où il avoit mis des soldats et des corps-de-garde, en montrant beaucoup d'ardeur et d'inquiétude. Il se délivra avec soin de quelques Espagnols que le duc de Felis lui avoit donnés pour l'escorter dans ses rondes, avec ordre de se jetter sur lui et de le tuer au premier bruit et mouvement qui seroit entendu. Les Seize coururent aussi une bonne partie de la nuit, et furent en armes au quartier de l'Université.

» Dès cette nuit, plusieurs bons habitants de Paris, qui tenoient le parti du roi, furent avertis que le roi devoit entrer à minuit par une ou deux portes de la ville, et ils étoient priés à cet effet de descendre dans la rue avec armes et écharpe blanche. Les royalistes s'emparèrent du pont Saint-Michel à quatre heures du matin, et placèrent des sentinelles aux avenues des rues. Les Espagnols et les Napolitains, en apprenant cette levée de boucliers, s'armèrent dans leur corps-de-garde, près la porte Bussy. Les gens qu'ils envoyoient à la découverte étoient saisis par les royalistes, qui les retenoient dans leurs lignes et privoient ainsi les étrangers de toutes nouvelles.

» Cependant le peuple s'assembloit, et quand quelque ligueur sortoit de sa maison, on s'emparoit de sa personne.

» Le mardi 22 mars 1594, à sept heures du matin, le roi Henri IV entra dans Paris par la même porte que le feu roi en étoit sorti pour aller à Saint-Cloud, où il reçut le coup de la mort de la main du moine Jacques Clément. — Et fut, dit Pierre de L'Estoile dans son Journal, la ville réduite en son obéissance sans sac et effusion de sang, *fors de quelques lansquenets qui voulurent mener les mains, et deux ou trois bourgeois de la ville*, la vie desquels le roi dit depuis avoir le désir de racheter, s'il eût été en sa puissance, de la somme de cinquante mille écus, pour laisser un singulier témoignage à la postérité que le roi avoit pris Paris sans le meurtre d'un seul homme.

» Etant dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la barrière (des Sergents), il demanda au maréchal de Matignon, comme s'il eût été étonné de se voir dans une telle ville, au milieu d'un si grand peuple, s'il avoit donné bon ordre à la porte, et qu'il y regardât bien. Puis, ayant avisé un soldat qui prenoit par force du pain sur un boulanger, y courut lui-même et voulut le tuer.

» Passant devant les Innocents, et s'y étant arrêté avec sa troupe, fut vu un homme à la fenêtre d'une maison qui fait le coin, lequel, la tête couverte, regarda longtemps Sa Majesté sans faire seulement semblant de la saluer. Enfin, voyant qu'on commençoit à en murmurer, ferma la fenêtre et se retira. Ce qu'ayant été rapporté au roi, s'en prit à rire, et cependant défendit très expressément qu'on n'eût à entrer dans ladite maison pour y fâcher ou molester personne.

» Etant arrivé sur le pont Notre-Dame, et oyant tout le peuple crier si alaigrement : Vive le roi ! ce dernier, le roi, dit ces mots : — Je vois bien que ce pauvre peuple a été tyrannisé. Puis, ayant mis pied à terre devant l'église Notre-Dame, étant porté de la foule, ses capitaines de ses gardes voulurent faire retirer le peuple ; il les en garda, disant qu'il aimoit mieux avoir plus de peine et qu'ils le vissent à son aise. — Car ils sont, dit-il, affamés de voir un roi.

» Le même fait s'étoit reproduit quelques mois auparavant. En jouant un jour à la paume dans Saint-Denys, le roi avisa tout plein de femmes de Paris dans la galerie, qui avoient envie de le voir, et qui ne pouvoient à cause de ses archers. Henri commanda aux archers de s'éloigner. Alors l'une de ces femmes commença à dire à sa voisine : — Ma commère, est-ce là le roi dont on parle tant, qu'on nous veut bailler ? — Oui, dit-elle, c'est le roi. — Il est bien plus beau que le nôtre de Paris (duc de Mayenne), réponditelle ; il a le nez bien plus grand.

» A son arrivée au Louvre, Henri fit aussitôt publier par la ville une déclaration arrêtée de Senlis, le 20 mars, par laquelle il pardonnoit à tout le monde, même aux Seize.

» Sur les trois heures après midi, le duc de Feria, avec les garnisons étrangères, sortit de Paris par la porte Saint-Denys, au-dessus de laquelle se trouvoit une fenêtre où le roi put se placer pour les voir passer. Le duc de Feria le salua à l'espagnole, comme on disoit, c'est à-dire gravement. De quoi le roi se moqua, et le contrefaisoit après fort plaisamment.

» La femme d'un soldat espagnol, en sortant de Paris, demanda à voir le roi. Après qu'on le lui eut montré, elle s'écria : — Je te vois ! Je prie à Dieu, bon roi, que Dieu te donne toute prospérité. Et de moi, étant en mon pays, et quelque part que je sois, je te bénirai toujours, et célébrerai ta grandeur, ta bonté et ta clémence. »

La couleur de ce récit est bien différente de celle qui brille dans le tableau de Gérard. On n'y rencontre encore nullement cette solennité, cette effusion officielle que le peintre a répandue dans son œuvre ; et quelques rixes, suivies de la mort de lansquenets et de bourgeois, ensanglantèrent ce jour d'oubli et de pardon.

On voit à la bibliothèque de l'Arsenal, sur l'un des panneaux d'une des croisées de la chambre de Sully, une peinture de l'époque, qui reproduit l'entrée de Henri IV dans Paris. L'action a lieu sur la rive droite de la Seine. Des cavaliers royalistes qui précèdent le roi poursuivent les ligueurs et les précipitent dans la Seine. Devant la porte, l'un des magistrats de Paris présente au roi les clefs de la ville ; et ce dernier, à cheval, se baisse et tend la main.

Des MM entrelacés décorent les panneaux du cabinet de Sully. Des érudits ont prétendu que ces emblèmes se rattachaient à Marie de Médicis ; mais il y a plus d'apparence que ces MM entrelacés se rapportaient à Marie de Cossé, duchesse de La Meilleraie. Ces MM sont réunis par un croissant d'argent moucheté de noir, qui sont les armes du maréchal de La Porte Meilleraie ; et il est à présumer que la maréchale avait fait de la chambre de Sully son cabinet ou son boudoir.

LES COPROLITES.

Rien ne paraît plus digne de curiosité en histoire naturelle que ce qui jette de la lumière sur ces anciens animaux que nous ne connaissons que par leurs débris fossiles, et nous les montre vivant et agissant sur notre planète de la même manière que les animaux actuels. Chaque jour une étude plus attentive de détails jusqu'alors négligés ou incompris vient enrichir de quelque nouveau monument les trésors de l'érudition géologique ; et rien n'est si bas en apparence, ou si vulgaire par rapport au temps présent, qui ne prenne de suite, s'il s'agit de ces époques reculées, un intérêt des plus élevés, à cause de la grandeur des questions que soulève la contemplation des périodes primitives de la terre. Outre les ossements fossiles dont nous avons plusieurs fois parlé, nous avons déjà eu l'occasion de signaler, dans ce recueil, la découverte des traces laissées à la surface du globe par les pas de ces animaux dont la race est éteinte depuis tant de siècles ; et ce n'est pas, en effet, un médiocre plaisir pour des esprits sérieux de remonter ainsi tout-à-coup au sommet des temps, jusqu'à pouvoir en quelque sorte assister par les yeux de l'esprit aux courses et aux ébats des êtres qui ont occupé la terre si longtemps avant nous, et qu'il n'a jamais été donné à aucun œil humain d'apercevoir. Nous essaierons d'enseigner aujourd'hui comment, en profitant de certains indices, bien méprisables à ce qu'il semblera peut-être avant réflexion, on est parvenu à conquérir une science tout-à-fait inattendue sur la manière dont se nourrissaient dans les mers primitives ces antiques prédécesseurs de l'animalité actuelle ; c'est-à-dire que nous donnerons quelques indications sur les corps singuliers trouvés en si grande abondance dans certaines localités, et que les géologues ont désignés, afin sans doute qu'il fût permis d'en parler noblement, sous le nom de coprolites. C'est de ces corps qu'un savant géologue a dit très justement : « Le temps, qui répand de la dignité sur tout ce qui échappe à son pouvoir destructeur, fait voir ici un singulier effet de son influence : ces substances si viles dans leur origine, rendues à la lumière après tant de siècles, deviennent d'une haute importance, car elles servent à remplir un nouveau chapitre dans l'histoire du globe. »

Si je disais tout franchement que certains fonds de mer, recouverts maintenant par des milliers de mètres de sable et d'autres sédiments qui s'y sont successivement accumulés, sont parsemés des excréments des animaux qui ont jadis vécu dans les eaux qui les recouvraient, et que ce sont ces résidus, si utiles pour la connaissance des mœurs des animaux, qui portent le nom de coprolites, trouverait-on le sujet trop peu élevé pour consentir à s'y arrêter davantage ? Certes, cette légèreté, pour les savants du moins, aurait été inexcusable et de grand dommage. On sait, en effet, que les parties dures des animaux, telles que les os et les coquilles, étant les plus résistantes, sont aussi à peu près les seules qui soient parvenues à se conserver fidèlement à travers tant de siècles, après s'être fossilisées, c'est-à-dire changées en matière calcaire ou siliceuse : cependant ces parties, si caractéristiques qu'elles soient, ne suffisent pas pour nous donner sur les êtres auxquels elles ont appartenu toutes les connaissances désirables. En nous faisant connaître les formes de leurs organes, elles nous font à la vérité connaître la nature de leurs actions, et de là nous pouvons conclure, par induction, la nature de leur régime, et achever ainsi l'esquisse de leur histoire ; mais ce régime, côté si essentiel des mœurs des animaux, nous n'y arrivons toutefois, de cette manière, que par des monuments détournés. Les co-

prolites nous fournissent au contraire un chemin tout direct. Par ces matériaux, bien que les intestins des anciens êtres se soient bientôt décomposés et perdus après leur mort, nous apprenons quelle était la constitution de ces organes fondamentaux, quelles analogies générales ils présentaient avec ceux des espèces actuellement vivantes, quels étaient leurs dimensions, leurs contournements, même les vaisseaux répartis à la surface de leurs membranes; par eux, bien que les mâchoires éparses dans les profondeurs du globe ne soient plus capables d'accuser d'elles-mêmes aucune sympathie pour leurs anciennes proies, nous découvrons quelles étaient ces proies, nous allons les étudier dans leurs squelettes fossiles ensevelis à côté des coprolites, nous les replaçons en quelque sorte entre ces dents puissantes qui les ont jadis broyées avec tant d'acharnement et de férocité; par eux, en un mot, notre imagination aperçoit, à travers l'immensité des siècles, les êtres d'autrefois se partager par groupes, se poursuivre dans les eaux, et animer par toutes sortes de tableaux le théâtre des premiers âges.

C'est M. Buckland, l'un des plus illustres géologues de l'Angleterre, qui a le premier appelé l'attention sur ces nodules singuliers, qui n'ont cessé depuis lors de fournir à l'observation scientifique un champ plein d'intérêt. Ils offrent en général l'apparence de cailloux oblongs, dont la longueur est le plus ordinairement de deux à quatre pouces sur un ou deux de diamètre. Leur couleur est le gris cendré parfois mêlé de noir; quelquefois ils sont entièrement noirs. Leur substance offre une texture terreuse, compacte, pareille à de l'argile durcie, et leur cassure est polie et luisante; ils sont susceptibles de prendre un beau poli, et comme ils sont communément formés à l'extérieur par une lame contournée en spirale, on peut en tirer parti comme ornement. C'est ce qui est d'usage en Angleterre, où ces nodules sont fort connus depuis longtemps à cause de leur abondance, et où les joailliers, particulièrement à Edimbourg, avaient imaginé d'en faire des tables, des serre-papiers, et divers petits bijoux qu'ils désignaient sous le nom de pierres d'escargot, *beetle-stones*, se persuadant, à cause de l'enroulement en spirale, qu'elles provenaient de quelque animal de cette espèce.

Ce contournement est pourtant ce qui peut servir à mettre sur la voie de l'origine des coprolites. En effet, en examinant la constitution des intestins chez le requin et plusieurs autres espèces de poissons voraces, on s'aperçoit que la nature, afin de ménager la place occupée dans l'intérieur du corps de ces animaux par cet organe, qui, en raison de leur voracité doit être fort développé, leur a donné une disposition en spirale. Cette observation intéressante avait déjà été faite par Locke, d'après diverses pièces de la collection anatomique de Leyde. Poley avait relevé la même chose avec beaucoup de sagacité. « Dans cet animal, dit-il en parlant d'une espèce de requin, l'intestin est droit d'un bout à l'autre; mais cet intestin droit, et par conséquent court, n'est réellement qu'un conduit contourné en tire-bouchon, et ce n'est qu'après maintes circonvolutions et en suivant une route en réalité fort longue que la substance alimentaire arrive à son point de sortie. » En deux mots, l'intestin, par suite de la lame contournée en spirale qui le coupe dans son intérieur, présente une structure analogue à la vis d'Archimède. C'est ce qui se voit aisément en moulant l'intestin d'un poisson de ce genre avec du plâtre ou toute autre substance; et le moule ainsi obtenu, outre son contournement en spirale, offre naturellement à sa surface les impressions des petits vaisseaux qui tapissent l'organe.

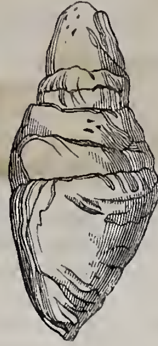


(Squelette d'un Ichthyosaure, qui présente dans la cavité entourée par les côtes des écailles et des os de poissons non digérés et passés par la pétrification à l'état de coprolites. Cette masse de coprolites paraît avoir conservé la forme de l'estomac de l'animal, et fait voir toute l'étendue de son volume, bien que par l'aplatissement le fossile soit un peu amplifié.)

C'est ce bourrelet contourné qui, poussé peu à peu dans le gros intestin d'où il est ensuite rejeté au-dehors, donne naissance par ses fragmentations successives aux coprolites. « Leur forme, dit M. Buckland, est à peu de chose près celle que produit un ruban d'une certaine étendue que l'on forcerait de pénétrer obliquement dans un tube par une ouverture latérale : ce ruban, forcé d'avancer dans l'intérieur du tube, y formerait une suite de cônes enroulés les uns sur les autres; et, après un certain nombre de tours, si l'on continuait de pousser en avant le ruban, les cônes en question venant à sortir par l'autre extrémité du tube offriraient une disposition tout-à-fait analogue à celles des coprolites. C'est de cette façon que l'on peut concevoir qu'une lame de substance coprolitique a pu se contourner sur elle-même en une série spirale de cônes successifs au moment de son passage de l'intestin grêle dans la partie voisine du gros intes-









(Coprolite du lias de Lyme-Régis, montrant l'enroulement en spirale de la lame de substance osseuse digérée, et le revêtement de la surface par les impressions des vaisseaux et des replis intestinaux. Sur le côté on aperçoit une écaille du *Pholidophorus limbatus*. Cette écaille est une de celles qui constituent la ligne latérale par où passe le mucus qui va de la tête dans toute la longueur du corps. — La même écaille, amplifiée et vue par sa face interne et externe, est représentée de chaque côté de la figure. *a* est un crochet du bord supérieur, qui est reçu dans une entaille du bord inférieur de l'écaille située au-dessus de celle-ci, correspondant à *b*. *c* est le tranchant dentelé du bord postérieur, perforé en *e* pour le passage du conduit muqueux. *d* est un tube situé à la surface interne de l'écaille, et destiné à diriger et protéger ce conduit. — La même écaille, vue par la face externe. La portion la plus petite, indiquée par la lettre *d*, est la racine osseuse qui forme le bord antérieur de l'écaille; l'autre partie est recouverte d'émail.

(Autres coprolites de Lyme, indiquant les rides fortement prononcées, qui proviennent de la pression musculaire des intestins.)



(Coprolite trouvé dans le terrain de lias, renfermant des écailles du poisson nommé *Dapedium politum*)



(Autre coprolite du même terrain, renfermant des os non digérés d'un petit Ichtyosaure.)





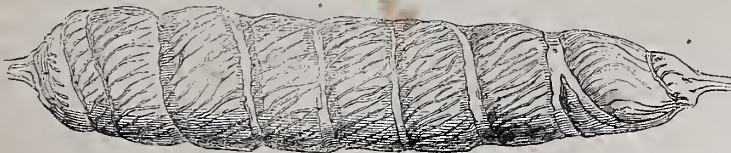
(Coprolites trouvées dans la craie, et provenant du poisson nommé *Inleido Copri*. Ces coprolites, à cause de leur forme, avaient été prises pendant longtemps pour des cônes de mélèze pétrifiés.)



(Coupe longitudinale d'un coprolite trouvé dans la craie, montrant comment la lame de substance coprolitique s'enroule en spirale autour d'elle-même.)



(Coupe transversale, laissant voir l'enroulement interne de la lame de matière coprolitique. C'est proprement la pierre d'escargot d'Edimbourg.)



(Intestin d'une Roussette, injecté avec du ciment romain, et montrant la disposition en spirale de l'organe et les impressions vasculaires de la surface.)

tin. Les coprolites, ainsi formés, tombèrent dans la boue molle amassée au fond de la mer; et lorsque cette boue vint à se consolider plus tard pour former le schiste et la pierre, ils y subirent une pétrification tellement complète que, pour la dureté et la beauté du poli, ces corps singuliers peuvent rivaliser avec les marbres les plus recherchés. »

Non seulement, donc, de l'étude des coprolites on peut déduire la forme spirale de l'intestin grêle chez les animaux auxquels ces productions se rapportent, et dont on rencontre les ossements fossiles dans les mêmes couches, mais on y

trouve des traces qui permettent de juger la forme des vaisseaux les plus ténus et des plus minces replis de la membrane muqueuse qui tapisse la surface interne de l'intestin. Ces traces se composent d'une série d'impressions et de rides qui sillonnent la superficie des coprolites, et qui ont dû s'y imprimer durant leur passage à travers les circonvolutions du canal aplati de l'intestin. C'est ce qu'il est aisé de voir sur les échantillons que nous avons fait représenter.

Enfin, quant aux notions fournies sur le régime des animaux par les coprolites, il est aisé de concevoir d'où elles se tirent. Il suffit de considérer ces corps avec un peu d'attention pour y découvrir des débris non digérés qui suffisent à un œil exercé. C'est encore ce que font aujourd'hui les naturalistes sur les espèces vivantes, quand ils examinent les matières contenues dans l'estomac d'un animal fraîchement tué, afin de déterminer, sans avoir eu besoin de l'épier pour le prendre sur le fait, de quels objets il se nourrit. Il est clair qu'il suffit d'un seul ossement ou même d'une seule écaille pour déterminer, par comparaison avec les fossiles connus, à quel animal ce léger débris appartient. Le docteur Buckland rapporte qu'ayant montré à un savant naturaliste de Neufchâtel, M. Agassiz, un coprolite trouvé dans les calcaires de la formation du lias, celui-ci y découvrit sur-le-champ une petite écaille qui y était collée sur le côté, et décida tout de suite non seulement que c'était une écaille de l'espèce de poisson aujourd'hui perdue, nommée *pholidophorus limbatus*, mais quelle était la place précise que cette écaille occupait sur le corps de l'animal, ce qui, vérification faite sur un fossile de ce pholidophorus, se trouva parfaitement exact. D'autres coprolites, au lieu de renfermer des écailles, présentent de petits ossements presque intacts, ce qui est un indice de plus de la voracité des animaux dont ils proviennent. C'est même par là que l'on a appris que ces énormes plésiosaures, qui habitaient la mer en si grand nombre lors du dépôt des terrains secondaires, étaient chargés de se tenir eux-mêmes dans un équilibre convenable de population, les gros dévorant les plus petits.

On conçoit d'ailleurs que les formes des coprolites doivent être aussi variées que celles des animaux dont ils proviennent. Il reste donc à déterminer à quelle espèce se rapporte chaque espèce de coprolite, et c'est une question dont on ne viendrait sans doute jamais à bout, si, à force de recherches et d'attention, on ne finissait par trouver des individus qui, saisis brusquement par la mort, ont gardé dans leur intérieur des coprolites qui s'y sont fossiliés avec eux. C'est ainsi que l'on a découvert que certains coprolites sont originaires des ichtyosaures et des plésiosaures; d'autres de divers poissons, tous d'animaux carnassiers; et l'on comprend, en effet, qu'il n'y a que des résidus de la digestion des os qui aient assez de solidité pour pouvoir se conserver et se pétrifier.

On s'aperçoit, depuis que l'attention a été éveillée sur ces fossiles singuliers, qu'il s'en trouve dans presque tous les pays et tous les terrains de sédiment. C'est en Angleterre que l'on a d'abord signalé leur présence, il y a une dizaine d'années, et depuis lors leur étude n'a cessé de se poursuivre en France, en Allemagne, en Russie, aux Etats-Unis. Nulle part il ne paraît s'en être accumulé en quantité plus considérable que dans certaines localités de la Grande-Bretagne, qui formaient vraisemblablement autrefois des fonds de golfes, propres à la multiplication des reptiles marins. « Sur la côte de Lyme-Regis, dit M. Buckland, les coprolites sont tellement abondants qu'on les trouve en certains points disséminés dans le lias, comme le sont les pommes de terre dans le sol; et ils sont encore plus communs dans le lias de l'embouchure de la Saverne, où ils se rencontrent ainsi dispersés dans toute l'étendue de couches de plusieurs lieues carrées, et mêlés en si grande quantité avec des dents et des débris roulés d'ossements de reptiles et de poissons, que nous en pouvons conclure que cette région, jadis le fond d'une ancienne mer, fut, pendant un espace de temps très prolongé un réceptacle où se déposèrent les ossements et les produits excrémentitiels des animaux qui l'habitaient. »

Il y a, en effet, une dernière conséquence à tirer de la présence et de la disposition des coprolites, et ce n'est pas celle qui offre le moins d'intérêt au philosophe : c'est que les animaux dont on trouve les restes dans les entrailles de la terre n'ont point passé sur ce globe dans une crise tumultueuse et instantanée, mais qu'ils y ont accompli leur vie et s'y sont succédé de la même manière que ceux qui y habitent aujourd'ui. Ainsi, c'est un argument de plus, et des plus considérables, en faveur de la réalité des animaux dont nous découvrons les dépouilles fossiles. Ce ne sont ni des jeux de la nature, ni des produits d'une création exubérante et entassant coup sur coup, en même temps que les couches de terre, ses produits aussitôt morts que nés. Les êtres dont nous voyons là les squelettes ont accompli régulièrement leur existence, et, ensevelis couche par couche dans les sédiments de la mer, les ossuaires qui se sont ainsi formés atteignent des épaisseurs de plusieurs milliers de mètres. Quelle immensité de siècles ne faut-il donc pas voir en avant de l'histoire de l'homme, et lui servant pour ainsi dire de préface ! Voilà la conclusion que tire le philosophe de ces corps d'une origine si vile : tant il est vrai que la science, en éclairant tout, anoblit tout.

RHAMPSINITE

ET LES FILS DE L'ARCHITECTE.

Le roi d'Egypte Rhampsinite, qui vivait environ 1250 ans avant Jésus-Christ, avait accumulé d'immenses trésors. Pour les mettre en sûreté, il fit élever un édifice de pierres dont un des murs était hors de l'enceinte de son palais. L'architecte chargé de la construction sut disposer une des pierres avec tant d'art, qu'un seul homme pouvait facilement la déranger et s'introduire ainsi dans le bâtiment. Quelque temps après que le roi y eut fait porter ses trésors, l'architecte tomba dangereusement malade, et, sentant sa fin approcher, il révéla son secret à ses deux fils; il leur désigna clairement la pierre, leur indiquant la manière dont on pouvait la faire mouvoir, et ajouta qu'avec une grande prudence ils se verraient maîtres des richesses du monarque.

L'architecte étant mort, ses deux fils ne tardèrent pas à se rendre de nuit au palais, trouvèrent la pierre désignée, la déplacèrent facilement, et emportèrent des sommes considérables. Ils répétèrent ce manége plusieurs fois; si bien qu'un jour le roi, étant allé visiter son trésor, fut fort étonné de voir à moitié vides les vases où il le renfermait. Il ne savait à qui s'en prendre, car tout était exactement fermé, et il avait trouvé intact le sceau royal mis sur la porte. Ne pouvant faire porter ses soupçons sur personne, il fit placer des piéges autour des vases qui contenaient ses richesses. La nuit suivante, les voleurs, comme d'habitude, pénétrèrent dans l'édifice; mais l'un d'eux, s'étant approché d'un vase, tomba dans un piége : après de vains efforts pour s'en débarrasser, il appela son frère qui faisait le guet, et le supplia de lui couper la tête à l'instant, de peur qu'on ne le reconnût et qu'il ne l'entraînât ainsi dans son malheur. Celui-ci, ayant d'abord hésité, se rendit ensuite à ses raisons, remit soigneusement la pierre, et retourna chez lui avec la tête de son frère.

Le lendemain, à la pointe du jour, le roi visita son trésor; sa surprise fut extrême à l'aspect du voleur pris au piége et décapité : elle redoubla, lorsque, malgré ses recherches, il ne put découvrir par quel endroit on avait pu s'introduire dans le bâtiment. Il imagina alors de faire pendre le cadavre à la muraille extérieure, et plaça des gardes

alentour avec ordre de lui amener ceux qui paraîtraient émus de cet affreux spectacle.

Cependant le voleur survivant, rentré chez lui, avait été mal accueilli par sa mère, qui, ayant appris que le cadavre mutilé de son fils était exposé publiquement, ordonna au frère du mort de le lui rapporter, avec menaces, s'il n'y réussissait pas, d'aller le dénoncer au roi. Le fils, malgré toutes ses supplications, n'ayant pu parvenir à fléchir sa mère, prit son parti en homme résolu.

Il chargea d'outres remplies de vin quelques ânes qu'il chassa devant lui jusqu'à l'endroit ou était suspendu le cadavre de son frère; là il délia le col de plusieurs outres, puis, à la vue du vin qui s'échappait en abondance de tous côtés, il poussa de grands cris et feignit le plus grand désespoir. Les gardes accoururent, espérant bien faire leur profit du vin répandu. Le jeune homme alors, paraissant en proie à la plus violente colère, accabla les gardes d'injures; pourtant, comme ceux-ci cherchaient à le consoler de sa mésaventure, il s'apaisa; et pour les remercier de ce qu'ils l'avaient aidé à arrêter ses ânes et à fermer ses outres, il leur donna du vin, et même sur leurs instances il finit par s'asseoir au milieu d'eux, et leur fournit si largement à boire, que, le soir, les gardes, complétement ivres, s'endormirent du plus profond sommeil. Dès que la nuit fut assez avancée, le prétendu ânier détacha le cadavre, le chargea sur un de ses ânes, et, pour se moquer des gardes, leur rasa à chacun la joue droite, et s'en retourna chez sa mère.

Le roi ayant appris ce qui s'était passé, entra dans une étrange colère; mais voulant à toute force découvrir le voleur, il fit placer sa fille dans un lieu public et annonça qu'il la donnerait en mariage à celui qui pourrait répondre d'une manière satisfaisante aux questions qu'elle lui poserait. Or, la princesse avait ordre de demander à chacun quelles étaient les actions les plus méchantes et les plus subtiles qu'il eût commises; et s'il s'en trouvait un qui se vantât d'avoir enlevé le cadavre du voleur, elle devait l'arrêter et ne pas le laisser échapper. Mais le fils de l'architecte, devinant la pensée du roi, voulut se montrer plus habile que lui. Il coupa près de l'épaule le bras d'un homme nouvellement mort, et l'ayant mis sous son manteau, il alla le soir trouver la jeune fille: à ses questions, il répondit que la plus méchante action qu'il eût jamais faite c'était d'avoir coupé la tête à son frère, et que la plus subtile était d'avoir enlevé son cadavre aux soldats qui le gardaient. La princesse aussitôt se jeta sur lui et voulut l'arrêter; mais comme ils étaient dans l'obscurité, il lui tendit le bras du mort qu'elle saisit, puis, ayant ouvert rapidement la porte, il lâcha le bras et se sauva.

A la nouvelle de tant de ruse et de hardiesse, la colère de Rhampsinite se changea en admiration. Il fit publier dans toutes les villes de son royaume que, bien loin de punir le coupable, il le comblerait de richesses s'il voulait se présenter à lui. Le voleur se fia à sa parole et ne s'en trouva pas mal, car le roi lui donna sa fille en mariage, « le regardant comme le plus habile de tous les hommes, parce qu'il en savait plus que tous les Egyptiens, qui sont eux-mêmes plus ingénieux que tous les autres peuples. »

L'historien grec Hérodote, auquel nous avons emprunté cette histoire, bien digne de figurer parmi les contes des *Mille et une Nuits*, la tenait lui-même des prêtres d'Egypte.

LES FÉES DE LOC-IL-DU.

BALLADE BRETONNE.

Loc-Il-Du est un bourg de Bretagne qu'environnent des landes arides et où la roche perce la terre; mais autrefois Loc-Il-Du était une vallée verte, placée entre les montagnes, comme le nid du bouvreuil entre les branches desséchées du vieux chêne: c'était là qu'habitaient les fées du pays, gouvernées par la blanche Arma.

Arma avait le visage si doux, que, seulement à la voir, on se sentait heureux de vivre: le feu de ses yeux ressemblait aux lueurs de la lune et le son de sa voix à un chant de jeune fille dans le lointain. Elle était vêtue d'une robe verte tissue avec les fils de la Vierge, et elle portait à chaque doigt une pierre précieuse qui jetait l'éclat d'une étoile.

Arma avait un palais de cristal au sommet de la montagne; elle avait cent fées soumises à ses ordres, et une faucille d'or avec laquelle elle pouvait transformer tout ce qu'elle touchait; cependant Arma n'était point heureuse, car ses désirs étaient sur la terre.

Un soir, elle appelle les fées de Loc-Il-Du, dispersées dans le vallon. Au cri qu'elle jette, on les voit toutes accourir comme une volée de tourterelles. Arma était appuyée contre un pommier aux fruits rouges, portant, mêlée à ses cheveux, une couronne de guy.

— Que veut notre dame? disent les fées toutes d'une voix; que demande-t-elle pour que la soirée lui semble courte? Devons-nous tresser des paniers de jonc et les remplir de fleurs, ou bien désire-t-elle que nous dansions sur l'herbe fine, portant chacune sur la tête un vase de cristal rempli d'eau (1)? Faut-il frapper à la porte de pierre des Korigans et leur ordonner de déployer leurs rondes sur la bruyère, en chantant les jours de la semaine? Est-il temps de descendre à la mer pour s'asseoir sur les vagues comme sur des chevaux marins?

Mais la belle Arma releva la tête et dit lentement:

— Ce que je souhaite, ce n'est ni la mer, ni les Korigans, ni la danse, ni les fleurs, car j'ai le cœur malade du côté de la joie; ce que je souhaite, ce n'est rien de ce que peut me donner ma puissance; mais c'est l'amour du fils de Pen-Ru, le seigneur de Tre-Garantez.

« Qui de vous a vu Pen-Ru quand il parcourt les grèves sur son cheval brun? Sa chevelure ressemble à deux ailes de corbeaux reployées, et tout ce qu'il regarde semble être fait pour le servir, tant son visage est fier et beau.

» Voilà longtemps que mes yeux ont distingué Marc-Pen-Ru parmi les hommes et que mon amour le protége. Quand il revient la nuit par les pentes rapides, j'envoie les Korigans pour balayer devant lui les pierres qui pourraient faire trébucher son cheval; quand il parcourt la dune sablonneuse sous la chaleur du jour, j'appelle les nuées pour qu'elles étendent leur ombre sur son front.

» C'est moi qui ai semé les fleurs d'or qui poussent dans les fentes du donjon, sous la fenêtre de Marc; c'est moi qui tresse ses filets de pêche, qui soigne ses levriers de chasse, qui distribue le soleil et la rosée à ses moissons. Toutes ses joies lui viennent de moi, et cependant Marc est sans reconnaissance pour la fée de Loc-Il-Du.

» Marc a écouté la parole des jeunes solitaires venus d'Hibernie; il a oublié les dieux de ses pères pour un nouveau dieu qu'il nomme Christ; Marc passe avec dédain devant les chênes sacrés, ou les *pierres longues* (2), et la tendresse d'une fée est sans charme pour lui.

» Mais voici qu'il s'est assis sur la mousse à l'entrée du bois de hêtre; j'ai touché ses paupières de ma faucille d'or et il s'est endormi. Venez donc toutes, ô vous qui m'obéissez, afin que nous le transportions dans le palais de cristal que j'habite au haut de la montagne et qu'il y devienne mon époux de choix. »

Toutes les fées applaudirent Arma et se précipitèrent avec elle vers la clairière où dormait Marc. Il était étendu sous un buisson d'aubépines, non loin d'une pierre sacrée; son manteau brun lui servait de couche. A le voir ainsi immobile dans sa force et son agilité, on eût dit un jeune loup sommeillant à l'entrée de sa tanière.

(1) Danse bretonne encore en usage dans le dernier siècle.

(2) *Men-hir*.

Les fées s'abattirent tout autour, comme des oiseaux de mer et se mirent à chanter en chœur :

— Janvier pour la neige, février pour les glaçons, mars pour la grêle, avril pour les bourgeons, mai pour l'herbe verte, juin pour les fenaisons, juillet pour les œufs éclos, août pour les moissons, septembre pour les brouillards, octobre pour les aquilons, novembre pour les grands ruisseaux, décembre pour les frissons (1).

Et tout en chantant, elles avaient saisi le manteau sur lequel dormait Marc-Pen-Ru et elles l'emportaient dans les airs, vers la montagne où s'élève le palais de cristal ; mais voilà que le jeune gentilhomme s'éveille et qu'il reconnaît la reine des fées de Loc-Il-Du. Alors il s'écrie :

— Que veux-tu de moi, belle Arma ?

Arma répondit :

— Dors, Pen-Ru, dors, jusqu'à ce que tu sois dans mon palais, au haut de la montagne ; alors tu te réveilleras pour m'aimer et vivre heureux comme mon époux.

Mais Pen-Ru dit d'une voix ferme :

— Cela ne peut être, Arma, car tu es une divinité païenne, et moi je suis chrétien. Laisse-moi donc retourner au manoir où mon père m'attend.

La fée reprit :

— Tu ne sais pas quels bonheurs te sont réservés, Marc ; je te donnerai ma part de royauté et mes droits sur tout le monde des esprits.

— J'aime mieux, répliqua Pen-Ru, la couronne d'étoiles que Dieu donne à ses élus et une place dans son paradis.

— Tu mangeras comme les rois de la terre, tu boiras dans l'or des vins délicieux.

— Je préfère le pain noir et l'eau des fontaines que le signe de la croix a bénits.

— Tu seras vêtu de velours et de pierreries.

— Je veux garder la chemise de crin que portent les solitaires chrétiens et qui fait les bienheureux.

En parlant ainsi, Pen-Ru prit une sainte relique, en forme de croix, qui ne le quittait point, et dit :

— Voici de quoi vaincre tous vos talismans.

Arma voulut frapper la relique de sa faucille d'or, mais la faucille se brisa, et Marc-Pen-Ru continua :

— Celle que je toucherai de cette relique sera forcée de me laisser.

Alors Arma cria aux fées de l'emporter plus haut ; et quand les forêts et les villages ne parurent plus que comme des points noirs, elle dit :

— Maintenant, Marc, tu ne peux te servir de ta relique,



(Les Fées de Loc-Il-Du.)

car, si nous te laissions, tu roulerais dans l'abîme et tu mourrais.

Marc répondit :

— Heureux ceux qui meurent dans la foi ; Dieu les recevra dans sa gloire.

A ces mots il toucha, l'une après l'autre, de sa relique, toutes les fées, qui s'envolèrent avec un cri ; de sorte que le manteau, n'étant plus soutenu, roula dans l'espace comme un flocon de neige, et Marc-Pen-Ru avec lui.

Or, c'est depuis ce temps qu'Arma et toutes ses fées ont quitté Loc-Il-Du ; que les forêts sont devenues des landes arides et les prairies des ravins dépouillés. Seulement, au fond du val, on voit encore trois pierres rongées de mousse sur lesquelles rampent des chênes dont un enfant peut cueillir les glands et que l'on appelle la tombe de Marc-Pen-Ru.

(1) Chant des fées bretonnes, d'après la tradition.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BUNDELKAND.



(Un Paysage du Bundelkand, dans l'Hindoustan.)

Le Bundelkand, autrefois l'une des provinces de l'Allahabad indépendant, s'étend depuis l'Agrah jusqu'au Malwa. La plus grande partie de ce territoire, envahie par les Anglais, est aujourd'hui comprise dans la présidence de Calcutta. Banda, capitale du pays, est située sur la rivière Kiane. Une des forteresses, celle d'Adji-Gur, est remarquable par sa position. Construite sur une roche escarpée, haute de près de 300 mètres, ses murs suivent les contours irréguliers du plateau le plus élevé. Avant l'invasion anglaise quelques hommes avaient toujours suffi pour la défendre; ils n'avaient qu'à détacher des fragments du rocher et à les laisser tomber sur leurs ennemis.

Le paysage du Bundelkand est d'une grande beauté: la végétation, riche et vigoureuse, s'y harmonise admirablement avec des restes de temples et de tombeaux qui témoignent encore du goût et de la magnificence de l'Inde antique. Les sites sont d'une variété enchanteresse. Souvent le voyageur, après avoir traversé de sombres défilés, des ravins profonds entre des montagnes disposées des deux côtés en terrasses et surmontées de ruines, arrive soudainement devant une vaste plaine où de belles eaux calmes et pures réfléchissent toutes les splendeurs du ciel. Plus loin, il traverse d'immenses forêts dont le silence est seulement troublé de temps à autre par les bâillements épouvantables des tigres, les hurlements des loups ou le sifflement des serpents. Un voyage nocturne dans ces contrées offre à chaque pas des contrastes qui produisent dans l'âme les impressions d'une perpétuelle féerie. Rien n'approche de la beauté des nuits dans l'Hindoustan, dit le missionnaire Perrin. Le ciel est constamment émaillé de milliers d'étoiles; une lumière douce et tranquille permet de distinguer la plupart des objets. Aussi arrive-t-il souvent que l'on dérobe la nuit entière au sommeil, sauf à se dédommager le lendemain pendant les ardeurs du jour. Le soleil, en changeant l'aspect de la nature, quelquefois l'embellit encore, mais en même temps il éclaire les tristes scènes d'une civilisation déchue. Il semble que tout devrait inviter au calme et au bonheur sur ce sol fertile qui se couvre presque de lui-même de fruits et de moissons, et qui recèle dans son sein des mines de diamants, rivales de celles de Golconde. Mais un seul fait montre à l'observateur étranger que l'homme ne sait point y profiter de ces libéralités de la divine providence. On voit les habi-

tants toujours armés ; le laboureur conduit sa charrue sans quitter son sabre, sa lance ou son mousquet. L'ignorance, la misère, l'esclavage, les dissensions intestines exercent leurs ravages depuis plusieurs siècles sur ce beau pays. D'un séjour de délices l'anarchie a fait un lieu de souffrances.

DES ANIMAUX DESTRUCTEURS.

Lorsque l'on considère la multitude d'animaux destructeurs qui ne vivent sur la terre qu'en sacrifiant chaque jour à la conservation de leur existence une multitude d'autres êtres, on se trouve quelquefois porté à s'étonner de cet état de guerre, qui, loin de pouvoir se rapporter à un principe arbitraire de méchanceté, se présente, puisqu'il est tout naturel, comme ordonné par Dieu même. Mais lorsque l'on réfléchit plus attentivement à cette ordonnance, on ne tarde pas à l'admirer comme un trait de providence et de bonté. En effet, puisque c'est une loi de la vie de s'user par l'exercice des organes et d'arriver ainsi à une fin, on ne peut demander à la nature, comme adoucissement à cette inviolable loi, qu'une exécution qui soit le moins douloureuse possible. C'est à quoi semblent précisément destinés les animaux carnassiers. La mort la plus douce, remarque à ce sujet un naturaliste anglais, M. Buckland, est celle que l'on attend le moins ; et bien que, pour des raisons morales qui n'appartiennent qu'à nous, nous demandions à Dieu de nous éviter une mort subite, il n'en est pas moins vrai que, pour les animaux, elle est la plus désirable. Les douleurs de la maladie et de la décrépitude, qui sont les précurseurs ordinaires de la mort, quand elle est amenée par le développement de la vieillesse, c'est-à-dire de l'usure des organes, ne sont susceptibles d'allègement que dans l'espèce humaine. Nous avons en effet, en nous, toutes sortes de principes de consolation et d'espérance, et c'est même dans l'état de douleur, que s'exercent parmi nous les sentiments les plus élevés et les sympathies les plus tendres. Mais chez les animaux, rien de semblable. Point de tendresse ni d'égards pour ceux qui sont faibles ou cassés par les années. La vie, prolongée jusque dans la vieillesse, n'est plus pour eux qu'une série de souffrances et de misères. Si donc la vieillesse, au lieu d'avoir place dans leur vie, s'y trouve constamment supprimée par une mort anticipée, c'est un incontestable bienfait. Tout ce qui est faible, infirme, cassé, est bientôt délivré du mal, et le monde ne se trouve occupé que par des êtres doués de toutes leurs facultés et jouissant pleinement de tous les biens de l'existence qui leur a été départie. Si pour un grand nombre, la vie est courte, du moins est-elle heureuse ; et la douleur momentanée, causée par la surprise de la mort, n'est plus qu'un mal léger, dès qu'on la compare à la douceur des jouissances dont elle vient suspendre le cours avant qu'il ne se corrompe.

Ainsi donc, le globe ne peut paraître un théâtre naturel de guerre, en prenant ce mot dans le sens que lui donnent les terribles usages des nations, que si l'on ne porte pas sa vue jusque dans l'économie générale des animaux. Au contraire, si l'on réfléchit aux conditions d'ensemble, on voit bientôt tous les cas où le mal paraît se montrer gratuitement rentrer dans un système général d'adoucissement des obligations de la terre. Les races carnivores, loin de se présenter comme d'inexplicables légions de bourreaux, deviennent une véritable source de bienfaits pour les races herbivores soumises à leur empire. Et non seulement elles paraissent bienfaisantes par le côté que nous venons de dire, mais elles le sont encore par un autre non moins important et non moins digne de l'admirable prévoyance du Créateur. C'est le contrôle que ces races exercent sur le développement des autres. Sans ce mode de réduction, chaque race, abandonnée à elle-même, finirait par s'accroître à un tel point que les individus, trop entassés, ne trouveraient plus à se nourrir, et la famille des herbivores, désolée par la famine, n'offrirait plus qu'une réunion d'êtres en souffrance. Ainsi les carnivores sont le remède contre la mort par la faim, et contre un mal plus cruel encore, la vie avec la faim. Les malades, ceux qui s'estropient, ceux qui tombent dans la faiblesse de l'âge, ceux qui dépassent la mesure de la population fixée par les convenances de la nature, tous ces êtres, devenus étrangers au bon ordre, sont immédiatement enlevés. Et en même temps qu'ils sont ainsi délivrés des maux qui les menaçaient et dont, par leur concurrence, ils menaçaient les autres, leurs cadavres servent de récompense aux meurtriers leurs bienfaiteurs, en même temps que la place qu'ils laissent vacante accroît comme un heureux héritage le bien des êtres de même espèce, pleins d'années et de santé, qui leur survivent.

La Providence, comme un de nos collaborateurs en a déjà fait la remarque dans ce recueil, ne s'est pas contentée d'établir ce moyen général de police, mais elle a doué ses agents des instruments et des instincts les plus propres à l'exécution la plus prompte et la moins douloureuse de ses desseins. Plus les armes dont elle a doué les carnivores sont acérées et puissantes, plus la passion qui les anime est énergique et violente, plus est évidente sa sollicitude à l'égard des herbivores, puisqu'elle ne fait par là que leur préparer les plus sûres conditions de la mort subite. Ainsi elle commande à la vie de s'arrêter partout où sa continuation pourrait entraîner un désordre quelconque, en même temps qu'elle l'arrête par l'acte le plus simple, et en faisant de cette suspension un bienfait pour celui qui la cause et pour celui qui en est le sujet.

C'est à l'aide de ce plan admirable que la surface de la terre, les profondeurs de la mer, les régions de l'air se trouvent occupées par des milliards de créatures qui ignorent la misère et la mort, la maladie et la vieillesse, et dont le bien-être se soutient avec régularité aussi longtemps que la vie. Pendant le petit nombre de jours auxquels se prête la constitution de leurs organes, ils s'acquittent avec entraînement des fonctions pour lesquelles ils ont été faits ; et la vie pour chacun d'eux, suivant la belle expression du naturaliste que nous avons cité, n'est qu'un festin continuel au sein de l'abondance. Vient-elle enfin à s'arrêter, cette perte n'est qu'une compensation bien faible pour la dette contractée par eux envers le fonds commun destiné à la production des corps organisés.

Aussi voit-on toutes les classes d'animaux présenter leurs destructeurs spéciaux. A côté des carnassiers proprement dits, qui se rapportent aux mammifères, l'observateur trouve les oiseaux de proie pour les poissons, les poissons carnivores pour les poissons, même certains serpents qui, par leur poursuite des batraciens, peuvent être regardés comme faisant la police dans leur classe. La même disposition se retrouve dans les rangs inférieurs, même chez les zoophytes, qui sont destructeurs à l'égard de certains infusoires qu'ils engloutissent. Mais c'est surtout chez les insectes qu'elle est digne de remarque, car c'est là, toute proportion gardée, que l'on peut bien s'imaginer de retrouver pour la férocité les vrais représentants des tigres et des lions. Non seulement les destructeurs maintiennent ainsi la loi, chacun dans sa classe, mais ils y veillent aussi chez les autres, et même il est bien à remarquer que la différence des tailles n'y fait rien. Tout est si bien lié dans le système général des animaux, que les plus forts peuvent se trouver dans la dépendance des plus faibles. Considérons ces insectes, qui, attachés aux végétaux, les attaquent dans leurs tiges, dans leurs racines, dans leurs semences, et servent eux-mêmes de nourriture à d'autres insectes mieux armés, qui, à leur tour, sont assujettis à devenir la pâture d'animaux parasites souvent d'une petitesse extrême : qui ne voit avec un peu d'attention que ces derniers animalcules, qui semblent au premier abord avoir si peu de rapports avec les animaux des classes supérieures, en ont au

contraire de très réels. Ils ne peuvent se multiplier qu'il n'en résulte une diminution correspondante dans les insectes carnassiers auxquels ils s'attachent : les insectes herbivores que ceux-ci travaillaient sans cesse à réduire se développent donc d'autant ; par suite, les végétaux qu'ils ont pour mission de ronger cèdent la place à d'autres espèces, et par conséquent les populations de grands quadrupèdes, qui vivaient sur ces végétaux-là, pourront tomber pour un temps plus ou moins long dans la pénurie et l'amoindrissement. Ainsi le contre-coup de ces chétifs destructeurs se fera en quelque sorte sentir, d'anneau en anneau, dans toute la chaîne des animaux, car il est évident que des mammifères herbivores l'action se transmet immédiatement jusqu'aux carnassiers du même ordre. C'est surtout dans l'état de nature qu'il faut suivre ces admirables enchaînements, car la main de l'homme change tout, et dans son agriculture, il retourne pour ainsi dire toutes choses à sa guise. Mais avançons-nous vers ces immenses déserts de verdure de l'Amérique ou de l'Asie : voilà un si petit animal qu'il est presque imperceptible ; les énormes troupeaux de gazelles ou de bisons le foulent aux pieds, sans s'être seulement jamais doutés de sa présence : qu'il vienne cependant à trouver des circonstances favorables à sa multiplication, un air devenu moins sec par des débordements de rivières et des stagnations, ou, tout à l'opposé, un air moins humide, enfin quoi que ce soit de nouveau, bientôt ces orgueilleux troupeaux, réduits à un régime plus strict, ressentiront à leurs dépens les effets de la prospérité dans une pauvre famille qui leur semblait si peu digne d'égards et qui leur était au fond plus redoutable qu'une famille de lions. Ainsi tout est connexe dans les établissements de la nature, et rien ne peut y être estimé petit, parce qu'il n'est rien, si petit que cela paraisse en soi-même, qui ne soit susceptible de prendre parfois, par l'effet de ses relations, une incalculable grandeur.

Mais la nature, dans l'organisation de ses légions de destructeurs, n'a pas seulement visé à se débarrasser des chairs vivantes en excès, elle a dû avoir la même attention à l'égard des chairs mortes, dont la présence, en raison des miasmes qu'elles exhalent, n'est pas moins contraire au bon ordre que la surabondance des vivants. C'est à quoi elle a effectivement pourvu par l'institution de certaines races douées des instincts et des organes convenables à cet emploi. Elle en a établi partout : parmi les mammifères, les loups, les hyènes, les chacals ; parmi les oiseaux, les corbeaux, les vautours, même les aigles ; parmi les poissons, cette multitude d'espèces, qui, répandues par bancs innombrables, semblent n'avoir d'autre office que de nettoyer continuellement le fond de la mer. Mais c'est surtout parmi les insectes que cette disposition de voirie paraît propre à exciter vivement l'admiration de ceux qui aiment à étudier dans ses moindres détails le gouvernement de l'univers. Qui peut songer à une carcasse abandonnée sans se représenter aussitôt les vers qui la rongent et se dépêchent d'en purger la terre : mais ce qui est au-dessus de toute idée, c'est la promptitude avec laquelle, dès que quelque circonstance extraordinaire y oblige, la nature sait éveiller et appeler à elle toute la main-d'œuvre que son service demande. Qui ne croirait que je tombe dans le paradoxe ou l'hyperbole, si je disais que, grâce à ses arrangements, trois mouches suffisent pour dévorer le cadavre d'un bœuf plus vite qu'un lion ? Je craindrais peut-être de l'avancer, si je n'avais pour moi l'autorité de Linné qui a pris la peine d'en faire le calcul. Il se trouve, en effet, qu'une seule famille de la mouche carnassière (*musca carnaria*) donne naissance à vingt mille œufs, qui, pourvu que la nourriture ne leur manque pas, accomplissent à l'instant leur développement. Au bout de vingt-quatre heures, ces vingt mille larves ont tellement opéré que le poids de chacune d'elle a augmenté de deux cents. Après quatre jours de ce régime, elles ont atteint le terme de leur croissance, et s'apprêtent à enfanter à leur tour. Ainsi, voilà en un clin d'œil six cents millions de mouches tirées du néant, et ne demandant que le moyen de servir et de se multiplier encore. Que l'on mette maintenant en balance avec cet effroyable tourbillon un animal qui ne sait guère manger qu'une trentaine de livres de chair dans sa journée, et l'on jugera sans peine de quel côté la tâche doit être conduite le plus tôt à son terme. La mouche carnassière n'est même pas une exception. Réaumur a calculé qu'un seul aphis produisait en cinq générations six milliards d'individus, et ces animaux produisent en une seule saison jusqu'à vingt générations. Que l'on fasse le compte total et l'on trouvera de ces nombres inimaginables devant lesquels l'esprit demeure confondu comme devant l'infini. Dans le corps le plus petit et dont l'entretien lui demande le moins de dépense, la nature tient donc enfermée, comme en reserve, la puissance de destruction la plus prodigieuse : c'est une épée qui se déploie ou se remet à volonté dans le fourreau ; gigantesque quand elle en est sortie, portative et réduite pour ainsi dire à rien quand elle y est rentrée. Ménagère admirable dans ses économies, qui, pour répondre à la discontinuité de ses travaux, ne prend charge d'ouvriers que dans les moments de presse, et les licencie dès qu'elle n'a plus besoin de leurs services ; et qui, non moins admirable dans sa bonté, ne s'adresse pour cet objet qu'à des ouvriers constitués de telle sorte qu'ils puissent mourir de faim sans douleur, comme on s'endort.

DE L'EMPLOI DES PROCÉDÉS MÉCANIQUES
DANS L'ART DU DESSIN.

(Premier article.)

Dessin à la silhouette. — Si l'on en croit l'antique tradition que la Grèce nous a transmise et que le talent de plus d'un peintre a popularisée de nos jours, on trouvera la trace de l'application de procédés mécaniques, à l'art du dessin, dans l'origine même de cet art. On peut, en effet, ranger, parmi les produits de ce genre de procédés, le trait charbonné à la main sur les contours d'une ombre portée, qui fut, dit-on, le premier portrait.

Ce moyen grossier, quoique ne pouvant offrir que des produits imparfaits, n'a probablement jamais été complétement abandonné : les portraits à *la silhouette* (1) en font foi ; mais les objets auxquels il s'applique sont en si petit nombre qu'il n'a jamais dû fournir à l'art qu'un secours imparfait, même lorsqu'il a été employé par des mains habiles et exercées.

Dessin sur un tableau transparent. — Pour avoir quelque portée, un procédé mécanique doit permettre au dessinateur de fixer sur son tableau non pas seulement le contour extérieur des objets, mais encore tous les points de leur partie visible. Il était donc naturel que l'on cherchât à aider la main des artistes par une invention moins grossière et moins limitée que celle dont les résultats les plus élevés sont les portraits à la silhouette.

La première trace d'une invention de ce genre se trouve dans divers écrits de la fin du quinzième et du commencement du seizième siècle. Léonard de Vinci, Bramante et ensuite Lomazzo d'après ces deux grands artistes, parlent de

(1) L'étymologie de cette dénomination est beaucoup plus récente que l'ancienneté de l'invention ne pourrait le faire supposer. Suivant Mercier (*Tableau de Paris*, t. I), c'est M. de Silhouette, contrôleur général des finances sous Louis XV, qui a donné son nom à ce genre de peinture. La réputation de capacité que ce personnage avait avant d'arriver à ces fonctions tomba précipitamment. « Dès lors tout parut *à la silhouette*, et son nom ne tarda pas à devenir ridicule. Les modes portèrent à dessein une empreinte de sécheresse et de mesquinerie : les surtouts n'avaient point de plis, les culottes point de poches, etc. Les portraits à la silhouette furent des visages tirés de profil sur du papier noir, d'après l'ombre de la chandelle sur une feuille de papier blanc. »

dessiner sur une vitre en suivant avec un pinceau enduit de couleur les divers linéaments des objets, tels qu'ils apparaissent à un œil qui regarde à travers la vitre, en se tenant constamment au même point. On a même cité, à propos d'un procédé qui vient d'acquérir une certaine célébrité, et dont nous comptons parler avec quelque détail, le passage suivant de Bramante, qui prouve que le verre n'a pas été la seule substance employée. « La troisième manière » de dessiner consiste à mêler la règle avec la pratique, et » elle s'obtient à l'aide d'un verre ou d'une *gaze* sur laquelle on trace les objets qui sont aperçus au travers. »

Albert Durer, dans un ouvrage de géométrie pratique et de perspective, publié à Nuremberg en 1525 (1), entre dans des détails assez circonstanciés au sujet de cette manière de dessiner sur un tableau transparent. Notre fig. 1, extraite de son livre, montre que cet illustre artiste avait fait exécuter, pour l'application de cette idée si simple et si naturelle, un appareil parfaitement ordonné, bien en proportion et sans aucune complication inutile. L'immobilité de la vitre et de l'oculaire, et cependant la possibilité de placer celui-ci à une hauteur et dans un alignement convenable, par rapport au plan du tableau, ressortent à l'inspection seule de la figure.

Cet appareil a encore, à notre avis, un autre avantage; c'est qu'il donne aux personnes les plus étrangères à l'art du dessin et aux mathématiques une notion très nette et très exacte du principe fondamental de la perspective et de



(Fig. 1.)

ses principales conséquences. Quelques minutes d'exercice sur un appareil de ce genre, ou même sur une simple vitre de croisée, feront comprendre que la *perspective* d'un objet n'est autre chose que la suite des points où le plan du tableau est percé par les lignes droites menées de tous les points de l'objet à l'œil.

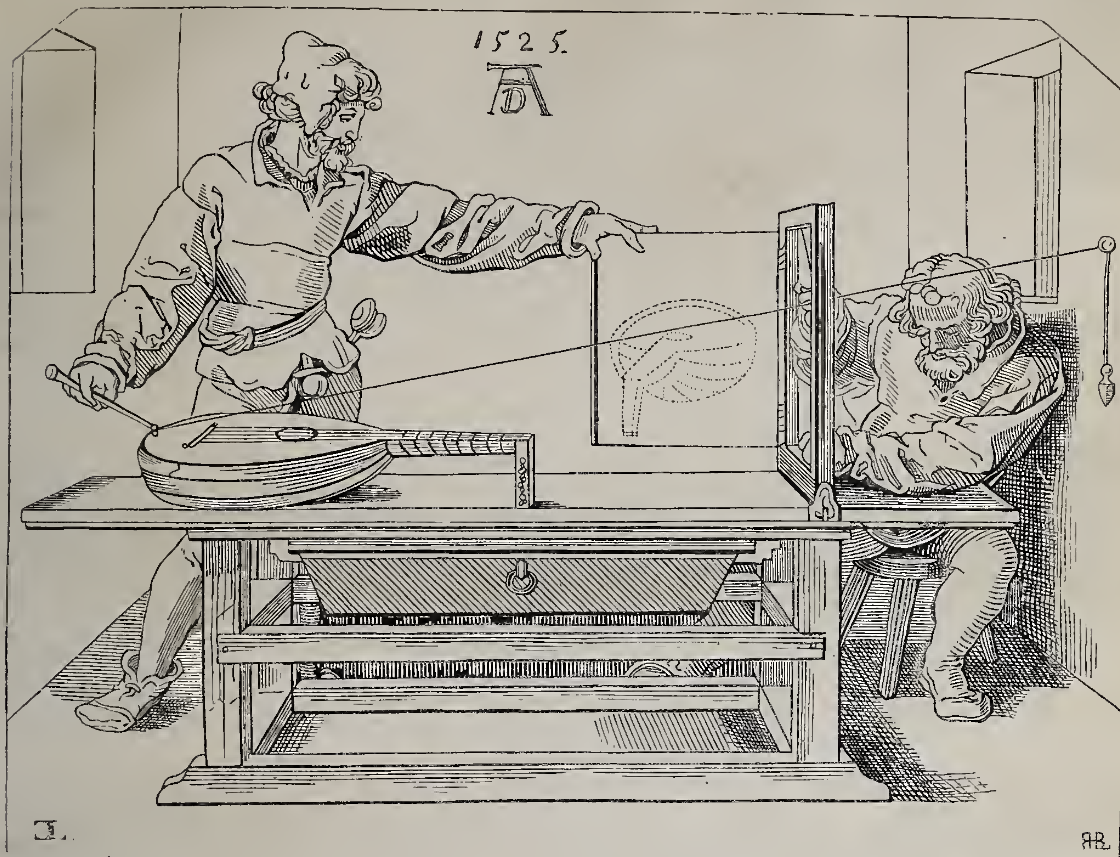
Machine perspective d'Albert Durer. — Au reste, un autre procédé mécanique imaginé par Albert Durer, et décrit dans le même ouvrage à la suite du précédent, rend encore ce principe plus palpable, s'il est possible, ou plutôt en est une application en apparence plus immédiate. Notre figure 2 est la reproduction de celle d'Albert Durer. En voici l'explication :

On fixe perpendiculairement à une table un châssis muni d'un volet mobile auquel est appliqué le papier destiné à recevoir la perspective d'un objet posé sur la table. Dans un anneau fixé à la muraille en avant du châssis, on fait passer un cordon tendu par un contrepoids d'un côté de l'anneau, et de l'autre côté par la main d'un aide. S'agit-il d'obtenir sur le papier la perspective d'un des points de la guitare, on ouvre le volet, on amène le cordon à travers le châssis, et tandis que la main de l'aide tire le cordon sur le point à déterminer, le maître fait glisser le long des rainures pratiquées dans le châssis deux fils qui y sont mobiles, de manière à se croiser constamment à angle droit, et il amène successivement ces deux fils en contact avec le cordon. L'aide lâche alors; on ferme sans obstacle le volet, et le papier se trouve appliqué contre les deux fils, de telle sorte que le point où ils se croisent est précisément celui qu'on voulait représenter. Il est facile de marquer ce point sur le tableau avec un crayon; et en faisant les mêmes opérations pour un nombre de points suffisant, on obtien-

(1) Le titre de cet ouvrage est : *Anderweisung der messung mit dem zirckel und richt scheyt*, etc.

drait la perspective d'un objet convenablement rapproché.

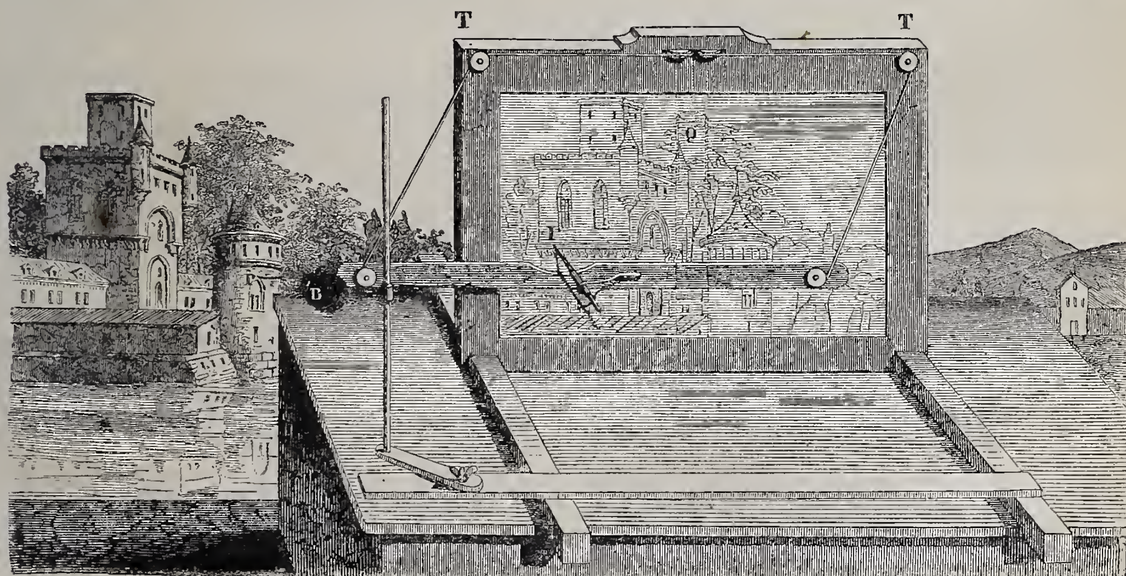
Mais ce second procédé est évidemment très inférieur au premier, comme entraînant bien plus de longueurs et ne s'appliquant que dans des circonstances beaucoup plus res-



(Fig. 2.)

treintes. — Aussi paraît-il n'avoir jamais été régulièrement employé, tandis que l'autre l'a été jusqu'à notre époque, et le sera probablement longtemps encore, ne fût-ce que comme un jeu instructif destiné à familiariser les enfants avec l'art du dessin.

Machine perspective de Wren. — Parmi les appareils



(Fig. 3.)

purement mécaniques, le plus remarquable que l'on puisse citer après les précédents, en suivant l'ordre chronologique, est assurément celui qu'imagina Wren, le célèbre architecte de Saint-Paul de Londres, né en 1632, mort en 1723. Notre figure 3 donne une représentation exacte de cet appareil et permet d'en saisir immédiatement le jeu.

Le châssis TT fixé solidement dans une direction perpendiculaire à une table horizontale, est muni d'un papier

tendu sur lequel on veut dessiner le paysage que présente la gauche de la figure. B est l'oculaire que l'on peut hausser ou baisser à volonté le long de la tige, et celle-ci peut, à son tour, être portée à gauche ou à droite. P est une pointe dont est armée une grande règle assujettie à se mouvoir toujours parallèlement à elle-même le long du châssis vertical TT. Pour obtenir ce constant parallélisme, et pour permettre en même temps à la règle, soit de monter et de descendre sans dévier, soit de glisser vers la gauche ou vers la droite, en restant à la même hauteur, on a suspendu cette règle au châssis par deux cordons d'égale longueur. Ces cordons sont attachés l'un à l'autre sous la règle; ensuite ils passent sous les poulies placées aux extrémités de cette règle, puis chacun d'eux passe encore sur deux autres petites poulies ou roulettes que l'on aperçoit dans la figure, et ils viennent enfin aboutir tous deux à un contrepoids O, placé en arrière du châssis, et assujetti à y glisser dans un tuyau ou dans une rainure dont les deux côtés sont indiqués sur notre figure par deux lignes faiblement pointillées au milieu du châssis. Le contrepoids est d'ailleurs établi de manière à être à peu près en équilibre avec la règle, de sorte que le plus léger effort suffit pour la faire monter ou descendre, ou pour la mouvoir à gauche ou à droite, tout en conservant son parallélisme.

Cela posé, appliquons l'œil sur l'oculaire B, et faisons mouvoir la règle d'une manière continue, afin de suivre avec la pointe P les linéaments du paysage ou des figures que nous voulons représenter. Il est clair que le crayon I dont est munie notre grande règle tracera sur le châssis un trait identique à celui que la pointe P aura parcouru dans l'espace; nous esquisserons donc les figures les plus compliquées, les perspectives les plus délicates, sans même être obligés de regarder l'ouvrage que fait le crayon I, comme à notre insu.

Treillis à carreaux. — Quant au principe, la machine de Wren est irréprochable. Il est facile de voir qu'elle donne des résultats conformes au principe fondamental de la perspective que nous avons énoncé plus haut; elle les donne immédiatement sur le papier, sans exiger ni calque ni transport; elle n'est ni coûteuse, ni difficile à établir. Cependant, sous le rapport du volume et de l'installation, elle n'offre pas toute la commodité désirable. Aussi n'a-t-elle probablement été jamais beaucoup employée : on préférait comme plus simple, moins coûteux, plus facile à transporter et à installer, un simple treillis à carreaux formés par des fils croisés à angles droits et partageant le cadre en carrés bien égaux entre eux. L'œil étant appliqué constamment au même point au-devant de ce treillis, le paysage se trouve décomposé en autant de carrés qu'en renferme le cadre; et si l'on a divisé son papier en un même nombre de petits carrés égaux, la difficulté sera singulièrement amoindrie, puisqu'il ne s'agit que d'opérer successivement dans chacune des divisions.

Ce procédé est tout-à-fait analogue à celui que les graveurs emploient encore aujourd'hui pour la réduction d'un grand tableau; il offre aussi quelque ressemblance avec la méthode de partager le plan d'une grande ville en carreaux, auxquels on arrive par des lettres ou par des numéros d'ordre dans deux sens perpendiculaires l'un à l'autre, lorsqu'il s'agit d'y trouver une rue désignée dans la légende. Quoiqu'il perde en rigueur et en élégance ce qu'il gagne en simplicité, cette dernière qualité est si précieuse qu'il ne sera probablement jamais complétement abandonné.

LA JUNTE DE FRANKLIN.

(Voy. 1838, p. 230, 237.)

Isolé de sa famille, Franklin avait senti le besoin de l'association. Il fonda une sorte de club qui servit de modèle à ces sociétés d'éducation qu'on trouve partout aujourd'hui dans les États-Unis et la Grande-Bretagne.

« Je réunis, dit-il, la plupart des gens instruits de ma connaissance en un club dont le but était de nous éclairer mutuellement. Nous le nommions la *Junte*, et nous nous assemblions les vendredis soir. Le règlement que je rédigeai prescrivait à chaque membre de proposer à son tour une ou plusieurs questions sur quelque point de morale, de politique ou de sciences naturelles, pour en faire l'objet de la discussion de la société, et de lire une fois tous les trois mois un essai de sa composition sur tel sujet que bon lui semblerait. Nos discussions devaient avoir lieu sous la direction d'un président, et être conduites dans un véritable esprit de recherche et de vérité, sans amour de controverse et sans ambitionner de triomphes. Pour empêcher qu'on ne s'échauffât, toute expression dogmatique, toute contradiction directe furent, au bout de quelque temps, déclarées marchandise de contrebande, et prohibées sous peine de quelques légères amendes. »

Rien ne peint mieux les préoccupations constantes de Franklin que les vingt-quatre demandes par la lecture desquelles devait s'ouvrir chaque séance de la Junte. Elles sont indiquées à la suite de cet article. Parmi les premiers membres du club, nous trouvons un copiste expéditionnaire, un vitrier et un cordonnier mathématiciens, un arpenteur-vérificateur, un menuisier, excellent mécanicien, quatre ouvriers imprimeurs, un jeune homme de riche famille, Robert Grace, et un commis de négociant, William Coleman. Franklin dit de ce dernier que leur amitié dura jusqu'à sa mort, pendant plus de quarante ans, et que l'existence du club se prolongea presque aussi longtemps.

« Ce fut, ajouta-t-il, la meilleure école de sciences, de morale et de politique qui existât dans la province. Car ces questions, qui étaient lues huit jours avant l'ouverture de la discussion, nous forçaient de lire avec attention les ouvrages qui s'y rapportaient, afin de nous mettre en état d'en mieux parler. Nous y acquérions aussi de meilleures habitudes de conversation, tout étant calculé pour empêcher que nous puissions nous blesser les uns les autres. »

Questions préliminaires à faire à chaque réunion de la Junte.

Avez-vous lu ce matin les questions que voici, afin d'examiner ce que vous pourriez présenter à la Junte à ce sujet?

1. Avez-vous rencontré dans vos dernières lectures quelques passages remarquables ou de nature à être communiqués à la Junte, particulièrement en histoire, en morale, en poésie, physique, voyages, arts mécaniques ou autres parties des connaissances humaines?

2. Quelle histoire utile à raconter en conversation avez-vous lue nouvellement?

3. Est-il à votre connaissance que dernièrement un citoyen n'ait pas fait honneur à ses affaires, et qu'avez-vous appris des causes de ses embarras?

4. Venez-vous d'apprendre qu'un citoyen ait prospéré et par quels moyens?

5. Venez-vous d'apprendre comment un homme actuellement riche, d'ici ou d'ailleurs, est arrivé à la fortune?

6. Savez-vous que l'un de nos compatriotes ait récemment fait quelque bonne action digne d'être estimée et imitée, — ou bien ait commis quelque erreur dont nous devions être informés et garantis?

7. Quels malheureux effets de l'intempérance venez-vous d'observer ou d'apprendre? Quels effets de l'imprudence, des passions, de quelque autre vice ou extravagance?

8. Quels heureux effets de la tempérance, de la prudence, de la modération ou de quelque autre vertu?

9. Vous ou quelqu'un de vos amis venez-vous d'être ma-

lades ou blessés? et dans ce cas, à quels remèdes avez-vous eu recours, et quel résultat ont-ils produit ?

10. Connaissez-vous quelqu'un qui doive, sous peu de jours, faire un voyage de terre ou de mer, et savez-vous que l'on ait occasion de faire quelque envoi par cette entremise ?

11. Pensez-vous maintenant à quelque objet dans lequel la Junte puisse rendre service à l'humanité, à son pays, à ses amis, à ses membres ?

12. Avez-vous appris qu'il soit arrivé dans cette ville quelque étranger de mérite depuis notre dernière réunion ? Qu'avez-vous appris ou observé de son caractère ou de son mérite, et pensez-vous qu'il soit au pouvoir de la Junte de l'obliger et de l'encourager ?

13. Connaissez-vous quelque jeune homme de mérite qui commence et soit nouvellement établi, et qu'il soit au pouvoir de la Junte d'encourager de quelque manière ?

14. Venez-vous d'observer dans les lois de votre pays quelque défaut dont il serait à propos de provoquer l'amendement de la part des législateurs, et connaissez-vous quelque loi profitable dont il manque ?

15. Venez vous d'observer quelque empiètement sur les justes libertés du peuple ?

16. Quelque individu vient-il d'attaquer votre réputation, et que peut faire la Junte pour la défendre ?

17. Y a-t-il quelqu'un dont l'amitié vous fasse faute et vous puisse être procurée par la Junte, ou par quelqu'un de ses membres ?

18. Venez-vous d'apprendre que la réputation d'un des membres de la Junte ait été attaquée, et qu'avez-vous fait pour la défendre ?

19. Avez-vous reçu de quelqu'un une injure dont il soit au pouvoir de la Junte de vous procurer le redressement ?

20. Comment la Junte, ou quelqu'un de ses membres, peut-elle vous aider dans vos honorables desseins ?

21. Avez-vous actuellement quelque affaire d'importance dans laquelle vous pensiez que les avis de la Junte puissent vous rendre service ?

22. Quels avantages venez-vous de recevoir de quelque personne non présente ?

23. Y a-t-il quelque problème en matière d'opinion, de justice ou d'injustice que vous eussiez présentement discuté avec plaisir ?

24. Voyez-vous dans les réglements et procédés de la Junte quelque chose hors de propos qui ait besoin d'être amendé ?

ENTRÉE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE A VENISE, EN 1682.

Le 23 septembre 1682, M. Amelot, ambassadeur de France à Venise, fit son entrée publique dans cette ville. Il partit de son palais sur les deux heures, dans ses gondoles, avec plusieurs gentilshommes de sa suite, quelques officiers de sa maison, et cinquante autres gentilshommes, parmi lesquels six chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, sujets de la république. Dix ou douze riches marchands français, établis à Venise, avaient été invités par billets à faire partie du cortége.

Des cinq gondoles de l'ambassadeur, les trois premières étaient ornées de sculptures et toutes dorées. La première, que nous représentons p. 112, était magnifique. M. Berrin avait fait à Paris le dessin de la broderie, et des brodeurs parisiens l'avaient exécutée. Le dessin de la sculpture était l'œuvre d'un Français habitant alors à Venise, M. Dorigny, fils du peintre du roi qui avait exécuté la plupart des ouvrages de peinture du château de Vincennes.

Aux quatre coins de cette gondole, qui coûta seule plus de dix mille livres, quatre figures assises représentaient des Vertus désignées chacune par leurs symboles : la Vigilance, par une lampe et un coq ; la Fidélité, par un chien ; la Discrétion, par une clef placée sur ses lèvres ; l'Eloquence, par un caducée et une ruche d'abeilles. Les quatre esclaves portant l'impériale de la gondole figuraient les quatre Vices opposés à ces Vertus. Sur la proue, deux autres figures, la Paix et la Justice, se tenaient embrassées. Deux génies les protégeaient contre la Discorde, sous l'image d'un dragon servant d'armement et de fer à la gondole. Un troisième génie, celui de la France, armé d'un bouclier sur lequel était un soleil, semblait combattre et chasser le dragon.

La partie supérieure de la gondole était couverte d'un velours cramoisi, rehaussé d'une broderie d'or magnifique par le dessin comme par le travail ; la doublure et les rideaux étaient riches à proportion ; et tout ce qui, dans l'intérieur, n'était pas revêtu d'étoffe, était peint de fleurs à fond d'or. Les ferrures, tant de la proue que de la poupe, étaient de vrais chefs-d'œuvre de ciselure. Le dragon seul n'avait pas coûté moins de huit cents écus.

L'ambassadeur montait cette gondole avec son secrétaire d'ambassade et quelques gentilshommes français ; la seconde était occupée par les gentilshommes de sa maison ; la troisième par ses pages, la quatrième et la cinquième par ses valets de pied. Les autres personnes du cortége suivaient dans leurs gondoles, toutes à quatre rames, à cause de la longueur de la distance à parcourir.

M. Amelot se rendit en cet ordre à huit kilomètres de Venise, à l'île du Saint-Esprit. Il y trouva un appartement que la République lui avait fait meubler. Là il reçut d'abord les compliments de l'ambassadeur de l'empereur, en même temps que ceux du nonce. De son côté, le chevalier Federico Cornaro, ancien ambassadeur de Venise à la cour d'Espagne, choisi par le Sénat pour aller recevoir M. Amelot, était parti du couvent de Saint-Georges Majeur, à la tête de soixante des sénateurs les plus considérables, et s'était dirigé vers l'île du Saint-Esprit. Ses gondoliers portaient une livrée magnifique : ils étaient vêtus de velours bleu, orné d'un très riche galon d'or.

L'église de l'île du Saint-Esprit était le lieu habituellement consacré à ces entrevues. Pendant que les sénateurs s'assemblaient sur le rivage à mesure qu'ils débarquaient, pour marcher en corps et suivant l'ordre de leur ancienneté, le chevalier Cornaro fit demander audience par un secrétaire de la chancellerie en robe violette. La réponse reçue, il sortit de sa gondole, et se mit en marche, suivi des soixante sénateurs s'avançant deux à deux, en robes rouges, avec l'étole de velours à grandes fleurs. L'étole du chevalier était de brocard d'or, insigne distinctif de ceux qui avaient été ambassadeurs.

Les valets de pied et les pages de M. Amelot formaient la haie du côté de l'église, à la porte de laquelle le secrétaire de l'ambassade, accompagné des gentilshommes de l'ambassadeur, vint recevoir le chevalier Cornaro. Après l'avoir complimenté, il se mit à sa gauche et le conduisit jusqu'au milieu de l'église, où l'ambassadeur était venu, du haut de cette église et à petits pas, à sa rencontre. Les compliments d'usage échangés par l'envoyé de Venise en italien et par l'ambassadeur en français, le chevalier donna la droite à celui-ci et le conduisit dans sa gondole ; chaque sénateur fit la même chose à l'égard des personnes du cortége de l'ambassadeur, vêtues ce jour-là d'un justaucorps de couleur, tout couvert d'une broderie d'or et d'argent. Les deux premières gondoles de M. Amelot suivirent à vide ; les pages et les valets de pied remplissaient les autres. Comme le temps était beau, la mer était couverte de nombreuses gondoles peuplées de spectateurs, la plupart en masque ; l'ambassadeur de l'empereur et celui d'Espagne furent de ce nombre.

A peine le cortége eut-il fait un mille, qu'on rencontra une péotte (espèce de grande gondole fort en usage sur la mer Adriatique), conduite par des rameurs habiles à

l'arménienne, et chargée d'Arabes, d'Arméniens et de Persans. Ils précédaient de deux cents pas les gondoles, brûlant des parfums que le vent portait vers elles, et annonçant, au son des fanfares de six trompettes, la venue d'un nouvel ambassadeur. Cette galanterie avait été imaginée par un sieur Rouplis, marchand persan, en mémoire et reconnaissance d'un procès important que le roi de France lui avait fait gagner quelques années auparavant.

On arriva, dans l'ordre ci-dessus indiqué, au palais de l'ambassadeur, qui, suivant l'usage, ne descendit de la gondole que le dernier. L'envoyé vénitien et les sénateurs l'ayant conduit jusque dans sa salle d'audience, M. Amelot ramena le chevalier Cornaro jusqu'à la rive où stationnait sa gondole, et se retira ensuite sur la porte de son palais, pour remercier les sénateurs à mesure qu'ils passaient. A peine fut-il rentré qu'il fit ouvrir ses appartements à tout le monde. Chaque entrée d'ambassadeur, en effet, mettait toute la ville en joie. Ces jours étaient ceux que les nobles appelaient d'indulgence plénière, parce qu'ils avaient la liberté d'entrer dans la maison de l'ambassadeur de France et de s'entretenir avec ses gens, ce qui ne leur était permis que dans ces occasions. L'affluence fut extraordinaire. Les appartements, somptueusement décorés, resplendissaient de lumières. Les violons se faisaient entendre dans la salle d'audience, et il n'y avait presque aucune pièce où l'on ne trouvât des concerts particuliers. Les confitures sèches et les eaux fraîches de toutes sortes furent servies en abondance par les pages et les officiers de la maison, jusqu'à onze heures du soir ; on en but plus de quinze mille verres.

Le lendemain 24, sur les huit heures du matin, le même chevalier Cornaro et les mêmes sénateurs vinrent reprendre M. Amelot, et le conduisirent à sa première audience publique. Chaque sénateur marchait à côté du gentilhomme qu'il avait mené le jour précédent. On se rendit ainsi à la petite place Saint-Marc; et après avoir traversé la grande cour du palais, au milieu d'une foule immense de peuple, on monta lentement l'escalier qui conduit au collége. L'ambassadeur en trouva les portes ouvertes, et aussitôt qu'il parut, le doge se leva, et avec lui les sénateurs, qui se découvrirent. M. Amelot, en habit de cérémonie des maîtres des requêtes, c'est-à-dire en robe de satin unie, avec un chapeau à cordon d'or et les gants à frange d'or, fit les neuf révérences ordinaires; trois en entrant, la première au doge et les deux autres à ses conseillers; trois au milieu de la salle, et les trois dernières au pied du tribunal. Puis il monta à la droite du doge. Là, s'étant assis et découvert, il lui présenta ses lettres de créance, qu'un secrétaire du collége lut à haute voix. Ensuite il prononça sa harangue, que le même secrétaire redit toute en italien; et le doge ayant répondu en peu de mots, M. Amelot se retira, en répétant les mêmes neuf révérences qu'il avait faites en entrant.

L'ambassadeur, de retour dans son palais, reconduisit le chevalier Cornaro et remercia les sénateurs comme le jour précédent. Il reçut peu après le présent du doge, consistant en douze grands bassins de confitures sèches, deux bassins d'huîtres de l'Arsenal, et quantité de bouteilles de plusieurs sortes de vin. Il donna à dîner à tout son cortége, et sur les trois heures après-midi les portes de son palais furent de nouveau ouvertes à tout le monde. Les concerts de la veille recommencèrent, et les rafraîchissements furent servis avec la même profusion.



(Gondole de l'ambassadeur français à Venise en 1682.— Dessin tiré de la collection de M. le chevalier Hennin.)

LE VOYAGEUR DANS UN MOULIN A SCIER.

J'étais tranquille, assis, là-bas, dans le moulin : je regardais le jeu des roues, et les eaux couler.

J'étais comme en un rêve ; je regardais la blanche scie; elle se frayait un long chemin à travers un sapin.

Le sapin me semblait vivant, et, tremblant de tous ses nerfs, en sons plaintifs il me disait :

« Tu arrives ici à temps, ô voyageur ! car c'est pour toi que cette blessure m'est faite au cœur.

» Quand tu auras encore marché un peu de temps, c'est pour toi que ce bois deviendra un lit de repos, dans le sein de la terre. »

Je vis tomber quatre planches, mon cœur se serra; je voulus balbutier un mot, la roue ne tournait plus.

JUSTIN KERNER.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LOUPIAC.



(Eglise de Loupiac, département de la Gironde.)

Commencé il y a douze ans, notre tour de France est encore bien loin de sa fin. Nous avançons lentement, à l'aventure, comme en une promenade plutôt qu'en un voyage. Rien ne presse, à vrai dire : nous n'épuiserons pas les merveilles, les curiosités sans nombre, les œuvres remarquables de l'art et de la nature qui à chaque pas, sur le sol de notre beau pays, s'offrent à nos regards. Longtemps les gravures n'ont reproduit qu'un choix des monuments célèbres dans les grandes villes. En retrouvant partout et toujours les mêmes édifices, on a pu s'habituer à croire qu'il n'y avait en France rien de plus ou presque rien qui méritât l'attention. Dans cette sorte d'inventaire que nous avons entrepris, et qui est déjà de beaucoup plus étendu qu'aucun autre ouvrage jusqu'ici publié, nous espérons contribuer à détruire ce préjugé. Les grandes routes instruisent; mais il y a aussi profit et agrément à suivre les petits sentiers. On sort d'une ville : à droite ou à gauche se présente un chemin étroit, sinueux, verdoyant; on s'y engage, et après quelques heures de marche il est rare que l'on n'arrive pas devant quelque vue, quelque monument digne d'intérêt. En architecture surtout, les sujets de dessin abondent. Le royaume était autrefois couvert de manoirs, d'églises, de chapelles, de couvents; le temps et les révolutions n'ont pas tout détruit. On se ferait difficilement une idée de la quantité de petits bourgs, de petits villages, de hameaux, de métairies isolées, qui possèdent sans le savoir, et sans qu'on le sache, des restes précieux pour l'homme de goût aussi bien que pour l'artiste. En voici un nouvel exemple pris dans une humble commune du Midi.

Le village de Loupiac est situé sur un petit plateau entouré de coteaux couverts de vignes assez renommées, à peu de distance des bords de la Garonne, en face de Barsac bâti

sur l'autre rive, et à un kilomètre de Cadillac. Nous ne connaissons aucun fait historique important qui se soit passé dans la commune de Loupiac ; il est à présumer que la ville de Cadillac, sa voisine, résidence des puissants ducs d'Epernon, l'a en tout temps éclipsée. On remarque cependant à l'intérieur du village quelques traces d'incendie, et le clocher a été fortifié dans des temps modernes : peut-être à l'époque des guerres de religion Loupiac a-t-il été assiégé et en partie brûlé.

Le plan de l'église était une croix latine avant qu'on eût construit, il y a cent ans à peu près, un bas-côté qui malheureusement a détruit la symétrie. Le clocher, carré, s'élève au-dessus du chœur. Le rond-point est un pentagone aux angles duquel sont trois colonnes à demi engagées ; les deux étages ont des fenêtres borgnes et un soubassement ; les corbeaux qui soutiennent la corniche sont ornés avec goût.

La porte de la façade se compose de trois arcades en retrait, soutenues sur des colonnes dont les chapiteaux sont formés d'entrelacs et de feuillages. Au-dessus de la porte, trois niches reposant sur une frise à entrelacs, forment une galerie feinte ; les archivoltes, couverts d'une profusion d'ornements, reposent sur des colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de sujets assez curieux : sur le premier, du côté du nord, on a sculpté des cœurs ailés et des têtes de loup ; sur le second, commun à deux colonnes, on voit un ange jouant du violon, un agneau ailé, et dont la tête, surmontée d'une croix et entourée d'une auréole, semble disputer un livre à un personnage cornu et dont le corps se termine en queue de poisson ; derrière l'agneau, sont plusieurs oiseaux de proie dont les serres s'enfoncent dans sa laine ; sur le chapiteau suivant, commun aussi à deux colonnes, on a figuré la Fuite en Egypte, la Vierge montée sur un âne, saint Joseph, un bâton à la main, au milieu l'Enfant Jésus, et deux personnages, dont l'un tient sous son bras un tonneau et à la main droite une coupe que prend saint Joseph. Sur le quatrième chapiteau, des oiseaux béquettent une pomme de pin. Au-dessus de cette galerie, des bas-reliefs enfermés dans un seul cadre représentent, au nord, Adam et Eve ; au milieu, la Cène ; et au midi, l'agneau mystique entre deux anges. La corniche à tête de clous est soutenue par des consoles aussi sculptées avec goût ; on y remarque, entre autres sujets, un homme portant un poisson, et une femme couronnée dont le corps se termine en deux queues de poisson. Tous ces ornements servent de décorations à un avant-corps d'un mètre de saillie, à côté duquel sont deux niches très élevées ; le fronton de cet avant-corps est placé au milieu d'un autre grand fronton surmonté d'une croix de même époque que l'église. La largeur totale de la façade est de 8^{m},79, la hauteur totale de l'avant-corps est 12^{m},48, la hauteur de la grande arcade de la porte de 5^{m},37, et celle du rond-point est de 8^{m},99.

A l'intérieur, la nef, sans ornements et lambrissée, est éclairée par trois petites fenêtres en plein cintre de chaque côté ; l'arc du sanctuaire, en ogive, s'appuie d'un côté sur les chapiteaux romans de deux colonnes rapprochées et à demi engagées et coupées par un cordon orné d'un bas-relief représentant les Chrétiens livrés aux bêtes ; de l'autre côté est la cage de l'escalier du clocher, qui fait saillie dans le chœur. Au fond on a placé un catafalque de mauvais goût, qui masque le fond du sanctuaire, dont les pans correspondant aux trois pans du milieu de l'abside sont séparés par deux colonnes rapprochées et ornées comme celles de la façade ; au milieu de ces pans s'ouvraient trois petites fenêtres qui éclairaient le prêtre pendant le service divin ; aujourd'hui c'est la partie la plus obscure de l'église.

Le clocher menace ruine. La Commission des monuments historiques de la Gironde sollicite du gouvernement quelques secours pour le réparer. Si l'on tarde à les accorder, le clocher tombera, endommagera le reste de l'édifice. Quelque maçon de bonne volonté, en se hâtant de reconstruire, détruira sans malice les derniers vestiges d'art, et, avant peu d'années, le petit village aura perdu son seul ornement. C'est la fin malheureuse réservée à beaucoup d'anciens monuments civils et religieux. Si nous ne pouvons rien pour conjurer leur ruine, nous aiderons du moins à conserver leur mémoire.

LES BERGERS EN FRANCE.

Les vallées de tout le versant français des Hautes-Alpes nourrissent d'innombrables troupeaux de bêtes à laine, mais seulement pendant à peu près six mois de l'année. Aux approches de la mauvaise saison, qui commence de très bonne heure sur les pâturages élevés des Hautes-Alpes, des bandes de moutons chassés par le froid et la disette descendent des montagnes, et vont chercher à vivre dans la Basse-Provence et le Bas-Languedoc, le long du littoral de la Méditerranée, où l'on ne connaît point les rigueurs de l'hiver. Ces émigrations périodiques sont ce qu'on nomme *transhumance.*

Aussitôt après les vendanges, les bergers des troupeaux transhumans parcourent les fermes et vont s'assurer d'un parcours suffisant pour faire vivre leurs moutons. Dans toute la partie maritime du Var, les herbes d'hiver, comme on dit en Provence, se louent aux bergers des Hautes-Alpes au prix de quatre francs par hectare. Le berger retourne ensuite dans ses montagnes, toujours à pied, affublé d'un énorme manteau brun, ordinairement troué et rapiécé, même quand son propriétaire ne manque pas d'argent pour s'en procurer un neuf. Une culotte courte en velours brun, un feutre à larges bords, et une paire de guêtres de gros cuir montant jusqu'aux genoux, complètent son accoutrement.

Après un ou deux jours de repos, le berger se remet en route, conduisant plusieurs centaines de moutons, soit seul, soit en compagnie de sa femme. Un âne porte le bagage ; il est rare que ce ménage nomade soit accompagné d'un chien.

Les bêtes à laine n'appartiennent jamais toutes au berger qui les fait transhumer : le plus grand nombre lui est confié au prix modique de six à sept francs pour les six mois que dure la transhumance ; sur cette rétribution, il faut qu'il paie le loyer des parcours ; mais les agneaux à naître, et il en naît toujours beaucoup, sont partagés entre lui et le propriétaire ; c'est son principal profit.

Le voyage est lent et difficile. Les communes situées sur la route des moutons transhumans les font escorter par leurs gardes champêtres, pour qu'ils ne s'écartent pas du chemin qui leur est accordé : car ces animaux affamés dévoreraient tout sur leur passage.

Pendant tout le temps que dure la transhumance, le berger vit dans la famille de l'un des fermiers dont ses moutons parcourent les terres. Il y est traité en général avec beaucoup d'égards ; mais on n'a pour lui qu'une considération craintive, on le croit sorcier.

Les bergers sédentaires ont une existence toute différente de celle des bergers transhumans. Prenons pour exemple la condition d'un berger dans une grande ferme de la Brie ou de la Beauce. Il tient le premier rang parmi les serviteurs attachés à l'exploitation, il va de pair avec le premier valet de charrue ; ses gages varient de cinquante à cent francs, outre de nombreux profits sur les agneaux et la vente des moutons ; profits légitimes, consacrés par l'usage. Il a pour compagnons assidus ses chiens, toujours élevés et dressés par lui, qui ne connaissent que lui et n'obéissent qu'à lui.

La grande utilité du troupeau, dans les pays de grande culture, consiste à consommer, pour les convertir en viande et en engrais, des produits impossibles à recueillir sous toute autre forme, tels que les herbes croissant le long des chemins et sur les champs moissonnés, ou les dernières pousses des prairies naturelles et artificielles, trop courtes

pour être fauchées. C'est au berger à juger des besoins et de la consommation journalière de son troupeau, pour ne rien laisser perdre de ce qui peut servir à la nourriture des bêtes à laine, sans gaspillage et sans prodigalité. Il doit aussi connaître tous les soins à donner aux brebis mères et aux jeunes agneaux, et l'époque du sevrage des agneaux. C'est encore lui qui décide du moment opportun pour la tonte des bêtes à laine, pour le lavage à dos, pour l'engraissement des moutons destinés à la boucherie; il doit savoir, en tâtant la croupe et les flancs d'un mouton, son degré d'engraissement, et à très peu près son poids net en graisse et en viande, qui décide de sa valeur. Tout cela suffit, comme on voit, pour lui donner assez à penser au milieu de son oisiveté apparente; et c'est cet exercice continuel de sa réflexion qui lui donne sur les paysans une supériorité de sagacité, source de sa réputation de sorcellerie.

Pendant la saison du parcage, le berger couche dans une petite cabane contenant un lit composé d'une paillasse et d'un bon matelas : c'est là qu'il dort sous la garde de ses chiens. La cabane du berger est posée sur trois roues qui permettent de la déplacer facilement chaque fois que le parc aux moutons change d'emplacement. Un bon fusil double, une paire de pistolets et une bonne provision de munitions de guerre mettent le berger en état de braver, avec le secours de ses chiens, les attaques des loups et celles des malfaiteurs. La profession de berger est, dans les pays de grande culture, une source d'aisance pour ceux qui l'exercent avec intelligence et probité. Si l'on dressait une statistique des bergers en France, elle révèlerait probablement de nombreux exemples d'une longévité peu commune et dépassant de beaucoup la moyenne de la durée ordinaire de l'existence chez le reste des hommes.

Quelquefois la nuit, me réveillant, la lune m'apparaissait à demi-cachée dans un nuage blanchâtre. Je la voyais, se levant peu à peu, revêtir les coteaux de sa moelleuse lumière, en envelopper le silence de la nature assoupie. Tout se taisait, excepté mon cœur; seul il veillait pour bénir celui qui, n'oubliant aucune de ses créatures, suspend par un doux repos les fatigues de l'homme, et protége, sous la feuille qui l'abrite, le sommeil du petit oiseau.

Discussions critiques et pensées diverses.

LES INDIENS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Il ne faut pas croire que les sauvages jouissent jamais de cette vie simple, égale, modérée, qui est, dit-on, celle de la nature, tandis qu'au contraire elle ne peut être que le bienfait d'une civilisation très avancée. Le voyageur Simpson, pendant un séjour qu'il fit au milieu de peuplades indiennes de l'Amérique du Nord, fut frappé de voir que leur manière de vivre, au moral comme au physique, n'était qu'une suite de contrastes et d'excès continuels. Ils passent subitement d'une longue torpeur à une agitation violente, d'une placidité voisine de l'inertie à des emportements affreux. Quelquefois, pendant plusieurs heures, ils se gorgent de nourriture jusqu'à se rendre incapables d'aucun mouvement : ils ne cessent de manger que pour dormir, et à leur réveil ils recommencent à engloutir les mets les plus indigestes sans pouvoir assouvir leur voracité. D'autres fois on reste des jours entiers sous leurs tentes sans voir le moindre apprêt de repas, sans surprendre le moindre symptôme de faim. Ils supportent les rigueurs extrêmes du froid sans paraître en souffrir; souvent au contraire, pendant la saison la plus douce, lorsqu'une chaleur tempérée semble les inviter à sortir de leurs habitations et à jouir du pur spectacle de la nature, ils restent paresseusement accroupis autour de brasiers dont un Européen, même à la distance de plusieurs pas et au plus fort de l'hiver, ne pourrait supporter la dévorante ardeur. Ce genre de vie n'est assurément naturel, ni à la manière des animaux, ni à celle des peuples agriculteurs. La nourriture et le feu sont à peu près les seules jouissances de ces sauvages : ils en abusent plus que s'ils avaient seulement de l'instinct : ils savent moins s'en assurer la durée et le retour que s'ils faisaient usage de l'intelligence la plus vulgaire. Le sauvage est placé, non pas comme Hercule, entre le Vice et la Vertu, mais entre les animaux et l'homme, entre une vie inférieure et une vie supérieure qui ont l'une et l'autre leur somme de biens et de maux. Mais la liberté du choix se restreint de plus en plus chaque jour pour le sauvage : la civilisation l'enveloppe et incessamment rétrécit son cercle : il faut qu'il se décide à devenir homme ou, hélas! à disparaître de la surface de la terre.

LES BALLADES.

Les premiers enseignements de l'enfance sont les chants qui l'endorment en son berceau; peut-être ont-ils sur tout le reste de la vie une influence mystérieuse, toujours sentie bien que la cause en demeure ignorée. C'est de la mère (hélas! trop souvent de la nourrice ou de la bonne), murmurant à demi-voix derrière le rideau d'un petit lit, que la faible créature, dont la pensée commence à se former à mesure que les organes se complètent, prend chaque soir de précoces leçons. Ainsi dans la cage, l'oiseau captif étudie des mélodies inconnues, et se forme jusqu'à un langage en écoutant dans l'ombre les sons, les mots qui lui sont répétés.

L'enfant puise dans les noëls, dans les cantiques, ses premières sensations pieuses, et la religion vibre avec l'harmonie dans son cœur doucement ému. L'histoire lui arrive tout d'abord attrayante dans les complaintes rimées de Geneviève, de Joseph, dans les légendes, à refrains amusants, de Marlborough et du roi Dagobert. Les premières lueurs de son imagination s'allument à la lanterne des Esprits follets, aux chansons des lutins, aux ballades des fées.

Je crois que plus d'une riche imagination, féconde en association d'idées, tira sa direction de ces premiers récits chantés; je crois que plus d'un mouvement noble et grand, plus d'un élan héroïque, ont eu leur source éloignée dans ces premières impressions.

Les peuples ont, comme l'individu, leur enfance et leur maturité : à eux aussi il a fallu des chants, des hymnes pieux, des chansons guerrières et de beaux longs récits rimés. Peut-être trouverait-on dans les anciennes mélodies qui bercèrent une nation le secret de sa grandeur, de son courage, la clef des vertus et des vices qui forment son caractère national. La morale même devient plus impressive pour la jeunesse d'un peuple, quand elle se formule en récits et qu'elle emprunte à l'imagination les vives couleurs qui la peuvent graver dans la pensée. J'entendais avec plaisir naguère un sage, un philosophe attribuer les contes de revenants et de loups-garous de nos pères au désir de placer d'infranchissables barrières autour de la maison paternelle, et de préserver, par la crainte de l'inconnu, l'enfant, l'adolescent, la jeune fille, pour lesquels la menace d'un danger réel n'eût été qu'un attrait. C'est dans ce genre de préservatifs que nous classerons la ballade suivante, recueillie par Walter Scott, qui l'entendit chanter en entier à un tenancier ou sous-fermier de *Traquairknow*. La légende a cours dans toute l'Écosse, où l'on donne aux jeunes filles, comme un charme contre les tentatives du ravisseur au pied fourchu, la verveine et les herbes cueillies la veille de la Saint-Jean. La catastrophe de la ballade et les brutales apostrophes du démon, une fois qu'il est sûr de sa proie, offrent assurément un talisman plus sûr.





LE DÉMON ET LA JEUNE MÈRE.

BALLADE ÉCOSSAISE.

Sous la figure et les armes brillantes d'un noble chevalier, le Démon apparut devant une jeune châtelaine. Remise de son effroi, elle lui dit :

— Où êtes-vous allé pendant sept longues années et plus ? — Je reviens à mes premiers serments, ceux que vous avez reçus jadis.

— Paix ! ne parlez plus de vos serments; aujourd'hui je suis épouse.

Il se détourna silencieux, puis revint; une larme obscurcissait son œil. — Jamais je n'eusse foulé la terre d'Irlande, si ce n'avait été pour toi.

Il n'a tenu qu'à moi d'épouser la fille d'un roi, loin, bien loin par-delà les mers ; il n'a tenu qu'à moi d'épouser une royale dame, si ce n'avait été pour toi.

— Si tu n'as pas épousé cette royale fille, tu n'en peux blâmer que toi-même. Que ne l'épousais-tu ? Ne sais-tu pas bien que je ne suis pas fille de rois ?

Le chevalier insista et feignit une douleur qu'il ne ressentait pas au fond du cœur. La jeune femme, tremblante, fascinée, lui dit :

— Mais s'il me fallait abandonner un tendre époux, et mes deux petits innocents, mes chéris, où mettrais-tu ta fugitive, et comment l'emmènerais-tu ?

— J'ai sept vaisseaux sur les mers, sept vaisseaux chargés d'or; le huitième m'attend sur la



rive avec ses vingt-quatre matelots, et il résonne de musique et de joyeux concerts.

Elle presse contre son sein ses petits innocents; elle baise leurs joues, elle baise leur menton: — Oh! soyez heureux, mes chers petits, je ne vous reverrai plus jamais!

Elle avait mis son pied sur la nef, et elle n'y voyait aucun marin; les voiles étaient de soie, et les mâts d'or bruni.

Elle n'a pas navigué une lieue, une seule, une lieue ou tout au plus trois, que sa figure s'est attristée et que son œil s'est assombri.

Les mâts, semblables à l'or bruni, ne se courbent pas sur les vagues houleuses; les voiles de soie ne se gonflent pas à la brise de terre, à la brise de l'est.

Ils n'ont pas navigué une lieue, une seule, une lieue ou tout au plus trois, qu'elle découvre le pied fourchu qui passe, et elle pleure amèrement.

— Oh! retenez vos larmes, et taisez-vous, dit-il; je n'ai que faire de vos plaintes. Ne pleurez plus, et je vous montrerai les lis qui croissent sur les rives de l'Italie.

— Oh! quelles sont ces collines là-haut, ces belles cimes sur lesquelles l'éclat du soleil est si doux? — Là sont les frontières du ciel, dit-il, du ciel que vous ne gagnerez pas.

— Oh! quels sont ces rochers si affreux que couvrent les glaces et les frimas? — Là sont les montagnes de l'enfer, dit-il, où vous et moi nous nous rendons.

Et voilà qu'elle se tourne, le regarde; il grandit, et toujours il lui semble plus grand; les mâts du rapide navire ne sont pas si hauts que lui.

Les nuages s'épaississent; le vent s'élève et mugit; l'écume salée rejaillit jusqu'au front de la dame; et, sur les eaux rugissantes, des esprits blancs comme la neige hurlent: Malheur! malheur!

Il frappe le mât de perroquet de la main, le mât de hune du genou; il brise en deux l'esquif léger, et la dame tombe au fond des mers.

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 62, 78, 93.)

§ 4.

Le docteur Dumfries était un de ces agents de la Compagnie des Indes que les Anglais désignent habituellement sous le nom de *civiliens* pour les distinguer des employés militaires. Il remplissait à Calcutta des fonctions importantes, et y jouissait d'une opulence presque princière.

Son hôtel, bâti dans le quartier de Chowringi, était une sorte de palais orné d'un double péristyle à colonnades grecques, et d'un fronton de marbre sculpté. Il était précédé d'une esplanade de gazon rafraîchi par plusieurs pièces d'eau sur lesquelles s'épanouissaient les calices rouges du lotus, et adossé à un jardin immense tout diapré de jasmins blancs, d'*ixores* aux touffes pourprées, et de ces charmantes fleurs du *tochambaga* dont les femmes hindoues ornent leurs cheveux.

L'intérieur n'était pas moins magnifique. Les murs, partout revêtus du stuc indien, dont le marbre lui-même ne peut égaler l'éclat (1), étaient en outre décorés par des peintures et des statues chèrement achetées en Italie. Des tapis de Perse aux merveilleuses nuances s'étendaient partout sous les pieds; des meubles de laque, de porcelaine, d'ivoire, fournis par la Chine ou le Japon, garnissaient tous les appartements et étaient confiés aux soins de cent vingt domestiques revêtus des différentes livrées indiquant leurs fonctions. D'énormes *sunkas* (2), toujours en mouvement, agitaient l'air intérieur, tandis que les brises du dehors arrivaient fraîches et parfumées à travers les stores de racine de *kouskous* (3) sans cesse humectés.

Le docteur laissa son train d'éléphants à quelques milles de Calcutta, où ces animaux ne sont point reçus, et y entra en palanquin avec sa fille.

Tollar, qui ne connaissait que les villes de l'intérieur,

(1) Il est composé de chaux, de blanc d'œuf et de sucre.
(2) Eventails gigantesques qui descendent du plafond.
(3) *Andropogon muricatus.*

fut émerveillé à la vue de cette capitale des possessions britanniques.

L'aspect de Calcutta offre, en effet, quelque chose de singulièrement curieux par la réunion des races, des croyances et des civilisations différentes qui s'y rencontrent et vivent côte à côte sans se confondre. On y trouve, pour ainsi dire, des échantillons de tous les peuples de l'Asie, depuis le Turc et le Toungouse jusqu'au Japonais. Cependant la population, qui est de six cent mille âmes, se compose surtout d'Hindous, de Chinois, d'Arabes, de Persans, de Malais, de Juifs et d'Anglais. Les religions dominantes sont, comme dans tout l'Hindoustan, le brahmanisme, le bouddhisme, le mahométisme, et le culte du soleil.

C'est de Calcutta que la Compagnie domine la plus grande partie de l'Inde en-deçà du Gange, par le moyen de gouverneurs, de nababs (princes mongols) ou de rajahs (princes hindous), toujours surveillés par un résident anglais.

Le docteur Dumfries avait d'abord attaché Tollar au service de son jardin; mais le jeune garçon n'y resta point longtemps. Quelques mois lui suffirent pour apprendre la langue de ses nouveaux maîtres, et il ne tarda point à s'en faire remarquer par son intelligence, son zèle et sa reconnaissance.

Miss Eva surtout semblait être pour lui une divinité bienfaisante à laquelle il rendait un culte silencieux. Il devinait ses désirs au moindre geste, et les avait satisfaits avant qu'elle eût eu le temps de les exprimer. Malheureusement ce dévouement amenait des empiétements continuels sur les fonctions des serviteurs particuliers de la jeune fille, qui s'en plaignirent amèrement; de sorte que le docteur fut obligé, pour tout concilier, d'attacher le jeune Indien au service de miss Eva qui lui confia le soin de sa volière.

Voulant en même temps faire dégrossir cet esprit inculte mais pénétrant, il adressa Tollar à un des *gourous* de Calcutta. Le jeune garçon prit rang parmi les enfants de l'école, occupés à chanter tout haut leurs *pouranas* (extraits des livres sacrés), à répéter le syllabaire, ou à écrire sur le sable, devant la porte, les lettres de l'alphabet indien. Mais il eut bientôt épuisé la science du maître. Le docteur l'adressa alors à un brahme employé de la Compagnie, et qui avait perdu ses préjugés de castes dans une longue fréquentation avec les Européens.

Hiro expliqua à Tollar les principaux passages des Védas, lui fit lire les Apologues d'Hotopadésa, et l'instruisit dans les différents dialectes littéraires. Enfin le docteur Dumfries, qui, en donnant au jeune garçon cette instruction indienne, avait espéré s'en faire quelque jour un aide utile, atteignit, au bout de peu de temps, le but désiré, et put l'employer à prendre des notes ou à transcrire d'anciens manuscrits, au profit de ses propres études.

Cependant, en acceptant ces nouvelles fonctions, Tollar demanda comme une grâce de continuer ses soins à la volière de miss Eva. Cette volière, insensiblement peuplée par ses soins, agrandie sur ses demandes, ornée d'arbres, de plantes, de fontaines, était devenue une des merveilles de Calcutta et une des joies de miss Dumfries. C'était là qu'elle passait les meilleures heures de sa journée, respirant le parfum de ses fleurs, causant avec ses oiseaux, répondant à leurs chants par des chants encore plus doux; heureuse dans cette arche gazouillante et fleurie où la création semblait avoir réuni toutes ses grâces innocentes, et n'entendant même pas les flots du monde qui grondaient alentour.

Tollar assistait à ce paisible bonheur, témoin silencieux et ravi. Depuis qu'il avait perdu sa mère, miss Eva était l'unique but de toutes ses pensées et de toutes ses actions. D'elle seule lui venait la tristesse ou la joie; elle était à la fois tout son présent et tout son avenir.

Quel autre, en effet, s'intéressait à lui? Ne devait-il point à miss Eva de vivre comme un homme, lui que le hasard de la naissance condamnait à vivre comme une brute? Ne lui avait-elle pas seule tenu lieu de famille? Il pensait bien quelquefois aux confuses recommandations murmurées par sa mère au moment de la mort, à cette demi-roupie d'or qu'il portait toujours suspendue sur sa poitrine, et à ce tadin Kallu dont les révélations devaient changer son sort; mais tous les efforts tentés pour découvrir ce dernier avaient été inutiles, et il en était venu à se demander si les dernières paroles d'Irrady devaient être réellement regardées comme une révélation interrompue par la mort, ou comme une des folles et incohérentes inspirations de l'agonie.

§ 5.

Un soir, le docteur Dumfries l'ayant chargé de rapporter à Bundoo un manuscrit qui lui appartenait, il prit le chemin de la Ville-Noire et arriva au quartier habité par les riches *babous* (1), à l'extrémité duquel se trouvait la demeure du marchand. Il était encore loin de celle-ci lorsque le bruit d'un orchestre indien lui arriva distinctement. Il reconnut le son de l'espèce de violoncelle appelé *sarenguy*, et du *nagassarana* ou hautbois, mêlé à ceux du *tourti* (2), du *vina* (3) et de l'*hoëzah* (4); par instants même mugissait le *galhank*, monstrueux tambour, dont le retentissement fait trembler les maisons, et que l'on ne peut mettre en mouvement sans une autorisation spéciale.

Tollar comprit que Bundoo donnait un *natché* (5) en l'honneur de quelques amis.

En effet, il aperçut la maison du marchand ouverte comme à l'époque du *Dourga-Poujah* (6), et des domestiques debout dans la première pièce pour recevoir les visiteurs et les asperger d'eau de roses. Tollar, qui n'avait jamais vu de fête de ce genre, profita du désordre inséparable d'une pareille réunion pour s'approcher de la vaste salle où se trouvaient les invités, et dans laquelle une portière entr'ouverte lui permit de regarder. Elle était tapissée de soie, soutenue par des colonnes de stuc, et au fond s'élevait une galerie dans laquelle les femmes assistaient à la fête sans être vues. Les *rum-djénies* venaient de commencer leurs danses. Elles étaient vêtues de grandes robes brodées d'argent, de larges pantalons, et d'écharpes dont elles se drapaient de mille manières. Leur ballet était une sorte de pantomime à mouvements cadencés, mais assez lents, entrecoupés de poses, d'élans et de passes gracieuses. Lorsqu'elles eurent achevé, les *dévé-dassis* furent introduites.

Bien que ce ne fût point la coutume de les faire paraître dans les *natchés*, Bundoo les avait fait venir sur la demande de quelques Européens invités à sa fête. Les dévé-dassis sont choisies fort jeunes par les prêtres, qui les marquent du sceau du temple avec un fer rouge, leur enseignent à lire, à écrire, à chanter, à danser, et s'en servent dans leurs solennités religieuses. Lorsqu'un riche Indien désire les avoir pour une fête, il les loue à la pagode qui les entretient, et dont elles restent la propriété jusqu'à ce qu'elles aient perdu leur jeunesse et leur beauté. Les prêtres hindous les renvoient alors dans leurs castes, où elles se marient.

Les dévé-dassis appelées par Bundoo étaient au nombre de quatre, enveloppées du pagne rayé et portant la courte jupe entourée de grelots d'or. Leur danse libre et abandonnée fit courir un frémissement de joie dans l'assemblée; et lorsqu'elles se retirèrent, cinquante mains s'avancèrent pour jeter à leurs pieds les *casches* et les *roupies*.

D'autres divertissements succédèrent. On vit paraître tour à tour des chanteuses, des jongleurs, des devineresses, qui captivèrent longtemps l'attention de l'assemblée, et firent oublier l'heure à Tollar. Il en fut enfin averti par le

(1) Nobles indiens. — (2) Musette. — (3) Guitare.
(4) Tambour de basque. — (5) Fête particulière.
(6) Espèce de carnaval qui se célèbre du 7 au 10 octobre dans le quartier indien de Calcutta, et pendant lequel les demeures des riches marchands sont ouvertes à toutes les personnes bien vêtues.

départ de quelques uns des invités, et songea à regagner l'hôtel de son maître.

Comme il traversait le premier vestibule, un pénitent à l'air sauvage passa devant lui, reconduit par Bundoo ; tous les serviteurs du marchand se rangèrent à son passage avec des signes de respect.

— Quel est ce *joghis?* demanda Tollar au *kansamas* du marchand, qui se trouvait près de lui

— Pour être joghis, il faut appartenir à l'une des deux premières classes, observa le maître d'hôtel, et celui-ci est né dans la dernière.

— C'est un simple tadin ?

— Oui.

— D'où vient alors la considération que lui montre Bundoo?

— Des services que lui rend le pénitent en accomplissant pour lui les dévotions les plus difficiles.

— Le tadin est donc un grand saint?

— Si grand, qu'il arrivera à être un *richi.*

— Et tu l'appelles ?...

— Kallu.

Le jeune Indien fit un pas en arrière.

— Kallu! répéta-t-il; est-ce bien ainsi que tu l'as nommé?

— Sans doute.

— Le tadin Kallu?

— Oui.

— C'est le nom que ma mère a prononcé. Je veux le voir!

— Il habite le tchaonvadi de la grande pagode de Chiva.

Tollar n'en écouta pas davantage, et courut au lieu désigné. Le tadin n'y avait point reparu ; et après plusieurs heures d'inutiles recherches, le fils d'Irrady fut obligé de revenir à l'hôtel sans avoir rien découvert.

Dès le lendemain il fit part de sa rencontre à miss Eva, qui pria sur-le-champ son père de voir Bundoo pour savoir où l'on pourrait trouver Kallu ; mais le marchand répondit qu'il était parti pour un pèlerinage qui devait durer plusieurs mois.

Ce départ ajournait nécessairement jusqu'à l'hiver l'explication que Tollar pouvait espérer. Le docteur tâcha de l'encourager à la patience ; puis, comme l'époque de se rendre à sa résidence d'été était venue, il l'expédia en avant avec une partie de ses bagages et de ses domestiques.

La suite à une autre livraison.

ÉCOLE DE GRAVURE POUR LES JEUNES FILLES, A LONDRES.

On a ouvert récemment dans l'institution de Sommerset-House, à Londres, une école de gravure sur bois pour les jeunes filles. Cette fondation paraît se rattacher à un plan général conçu dans l'intérêt des femmes sans fortune. Persuadés que la misère et l'oisiveté, volontaire ou forcée, entraînent avec elles plus de souffrances et plus de dangers encore pour les femmes que pour les hommes ; persuadés que les vices des femmes sont plus funestes à la société que ceux des hommes; les fondateurs veulent donner aux femmes des moyens de travail à l'aide d'institutions gratuites où on leur enseignera certaines professions qui conviennent à leur sexe. Il est incontestable, qu'abandonnées à leurs seules forces, les femmes ne sont pas en état de soutenir la concurrence du travail avec les hommes. Il faudrait pouvoir leur réserver exclusivement certaines branches de l'art ou de l'industrie : mais les principes de la liberté ne le permettent pas. Pour parvenir au but utile et moral que l'on se propose, il faut donc recourir à des moyens indirects. Le bienfait des institutions analogues à celle qu'on vient de créer à Sommerset-House serait d'égaliser, autant que possible, les chances des deux sexes, en rendant l'apprentissage plus facile et moins onéreux aux femmes. C'est une avance de plusieurs années qu'on leur donne. Les hommes n'auront encore que trop d'avantages sur elles par la supériorité de leur force et par le nombre plus considérable des professions qu'ils peuvent exercer.

MAISONS EN BOIS POUR L'ALGÉRIE,

CONSTRUITES A EU, PAR M. PACKAM.

Dans les premiers temps de notre établissement en Algérie, nos soldats n'ont eu d'autre logement que des tentes ou des bâtiments en terre, couverts de jonc ou de paille. La nature et l'insuffisance même de ces abris ont grossi le chiffre des malades et accru les ravages de la maladie. L'humanité réclamait des améliorations qui sont une dette du pays envers l'armée. Des crédits considérables demandés chaque année depuis 1838 par le gouvernement et votés par les Chambres, ont permis de pourvoir à ces dépenses d'utilité publique. Aussi sur tous les points définitivement occupés dans les trois provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, des travaux de baraquement ont-ils été exécutés par les soins du génie et de l'administration militaire pour compléter le casernement des troupes, et construire les magasins, les hôpitaux, qui doivent assurer à l'armée son bien-être matériel et les soins dus aux blessés, aux malades, que le feu de l'ennemi, les fatigues ou l'insalubrité du pays atteignent dans ses rangs.

Toutefois, sur les points nouvellement occupés, sur ceux où les colons vont s'établir et fonder des entreprises agricoles, il n'est pas toujours possible d'élever sur-le-champ des constructions permanentes en pierres et en maçonnerie, soit que les matériaux manquent ou même les ouvriers. La sollicitude de l'administration a dû naturellement chercher les moyens de remédier à ce grave inconvénient par des constructions provisoires, et c'est dans ce but que des maisons en bois ont été construites dans le grand établissement industriel créé à Eu par M. Packam, pour être envoyées toutes faites, mais démontées, en Algérie.

Ces maisons, dont le prix, lorsqu'elles sont mises en place, est de 3 300 fr., peuvent être employées à plusieurs usages, et servir soit de magasins, soit de logement pour des troupes, pour des officiers ou pour trois familles de colons. Onze sont à l'essai depuis le mois de décembre 1843 à Ténès, où on leur a donné les destinations suivantes : casernement d'infirmiers, 1 ; bibliothèque, 1 ; logement et bureaux du commandant de la place, 1 ; bureaux du dépôt du 6e léger, 1 ; logement des officiers du génie, 1; bureaux de plusieurs officiers comptables, 1 ; logement des officiers de la garnison, 5. L'expérience seule apprendra si ces maisons sont en état de résister à l'influence des pluies torrentielles, ainsi qu'aux ardeurs d'un soleil tropical.

La baraque a 10 mètres de longueur sur 6 de largeur dans œuvre ; sa hauteur entre les deux planchers est de $3^{m},02$, et sa hauteur totale, du dessous du cadre du plancher inférieur jusqu'au dessus du faîtage, est de $5^{m},35$.

Le plancher de foulée, comme les autres parties de la baraque, est porté par un bâtis composé de deux longerons, de quatre traverses et d'une entre-toise ; les longerons supportent les faces verticales; les deux traverses extrêmes supportent les pignons, et les deux autres les cloisons intérieures ; enfin l'entre-toise relie entre elles les traverses et maintient leur écartement. Les diverses pièces composant le bâtis sont assemblées au moyen de boulons à vis et écroux; les traverses portent avec elles et à demeure des tasseaux sur lesquels reposent les lambourdes des panneaux du plancher ; les deux intérieures portent également à leur face supérieure un tasseau contre lequel viennent se fixer les deux cloisons transversales ; ces tasseaux s'enlèvent, quand la baraque ne doit pas être divisée en trois compartiments.

Ainsi disposé, le bâtis ci-dessus offre six cases; chacune d'elles est remplie par deux panneaux égaux, en tout douze pour la surface totale du plancher. Chaque panneau se compose de quatre lambourdes et vingt planches assemblées à rainures et languettes, et varlopées à leur face supérieure.

Le bâtis du plancher de foulée est établi sur des chantiers de 0^m, 25 de hauteur, afin de le préserver de l'humidité du sol et de faciliter le travail d'assemblage.

L'intérieur de la baraque peut au besoin être divisé en trois compartiments égaux, au moyen de cloisons transversales faites en planches de 0^m,16 de largeur sur 0^m,027 d'épaisseur, assemblées à rainures et à languettes, engagées par le haut dans une coulisse fixée à l'entrait de la ferme, et maintenues par le bas contre un tasseau cloué sur la traverse correspondante du bâtis du plancher.

La face nord se compose de trois bâtis recouverts de planches imbriquées de 0^m,025 d'épaisseur, sur 0^m,16 de largeur; le pureau est de la moitié de la largeur de la planche. Chaque bâtis se compose de quatre montants, une semelle, un chapeau et deux traverses; la traverse inférieure à la hauteur des croisées dont elle forme les appuis, et la supérieure au-dessus des croisées dont elle forme les linteaux. La hauteur des appuis est de 0^m,98 au-dessus du plancher; les croisées ont 1^m,02 de hauteur et 0^m,82 de largeur; elles sont fermées par un simple châssis vitré à coulisses, et garnies de neuf carreaux de vitre.

Les deux panneaux extrêmes de la cloison extérieure de la face sud sont en tout semblables à leurs correspondants de la face opposée. Pour fermer le compartiment central, on établit deux panneaux laissant entre eux le vide de la porte dont le dessus est fermé par un petit panneau de remplissage. La porte a 2 mètres de hauteur et 0^m, 82 de largeur entre tableaux. La traverse supérieure, formant le linteau des croisées, forme également celui de la porte.

A l'aide des boulons, on peut resserrer les assemblages qui deviennent lâches, démonter et remonter les pièces sans inconvénient, tandis que les assemblages de menuiserie joueraient par le retrait des bois et que les tenons courraient risque d'être brisés.

La clôture de chaque pignon se compose de deux panneaux inférieurs laissant entre eux le vide de la porte, dont le dessus est fermé par un petit panneau de remplissage, et de deux panneaux supérieurs de forme triangulaire. Chacune des portes des deux pignons et les petits panneaux de remplissage sont en tout semblables à ceux de la face sud.

Le plancher de tête est supporté par un bâtis dont le cadre sert de sablière à l'édifice, et dans lequel sont assemblées huit traverses ou solives correspondant chacune à l'un des montants des panneaux des longs côtés. Le plancher, en planches de 0^m,16 de largeur sur 0^m,027 d'épaisseur, à rainures et languettes, et varlopées sur la face inférieure seulement, est percé de trois trappes correspondant aux trois compartiments. Les traverses de ce plancher sont soutenues par deux poteaux et un entrait correspondant à chacune des fermes de la toiture, ainsi que par deux moises



(Maisons en bois pour l'Algérie, construites à Eu.)

fixées contre lesdits poteaux et posées dans le sens de la longueur de la baraque. La sablière, formant le cadre du bâtis du plancher de tête, s'assemble sur les chapeaux des panneaux verticaux au moyen de boulons.

Le faîte repose aux deux extrémités sur les montants des panneaux triangulaires des pignons.

La couverture se compose de vingt et un panneaux numérotés, de deux dimensions différentes, les extrêmes du n° 1 au n° 14, et les intermédiaires du n° 15 au n° 21.

Les combles sont éclairés et aérés par trois lucarnes recouvertes de la manière dont l'indique notre gravure.

Un auvent de 1^m,50 de saillie, formé par le prolongement de la toiture de cette face, règne sur toute la longueur de la face sud, et procure de l'ombre aux habitants de la baraque.

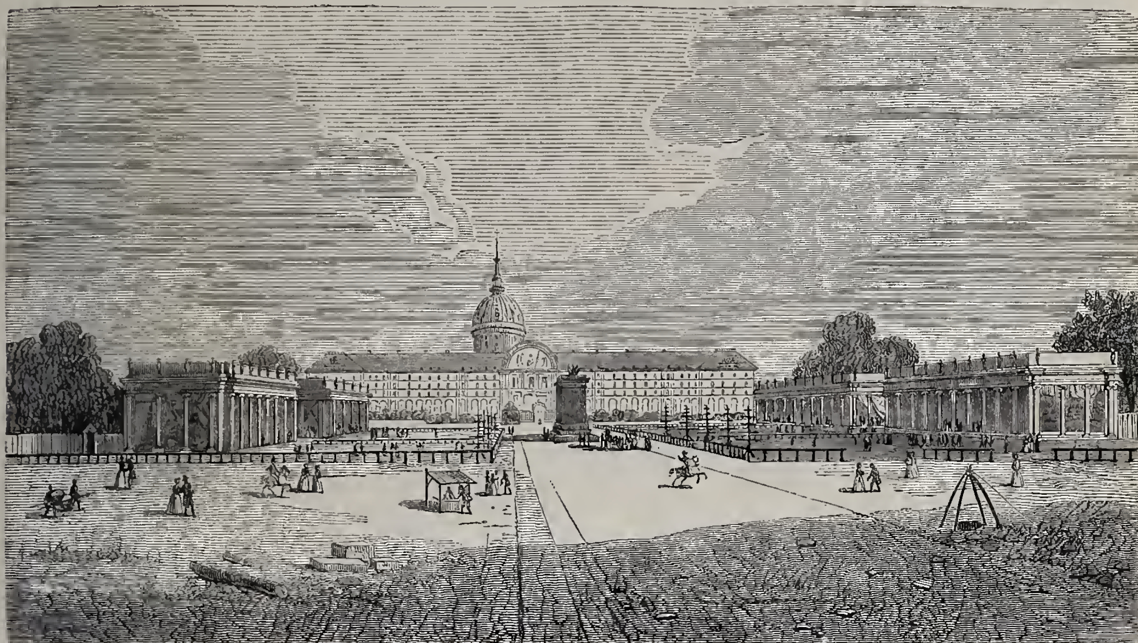
Chacun des trois compartiments de la baraque est pourvu d'une échelle ordinaire pour monter dans la partie correspondante du comble. Dans le cas où les baraques sont habitées par des colons, ceux-ci ont à exécuter eux-mêmes les séparations de leurs greniers respectifs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PREMIÈRES EXPOSITIONS
DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

(Voy. 1834, p. 138; 1839, p. 151, 199, 203, 277.)



(Quatrième exposition des produits de l'industrie française, sur la place de l'hôtel des Invalides, en 1806. — Tiré de la collection de M. Bonnardot.)

La première exposition des produits de l'industrie française fut annoncée par une circulaire de M. François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, en date du 9 fructidor an VI (26 août 1798) : elle devait se lier à l'anniversaire de la fondation de la république, fête célébrée le 1er vendémiaire (22 ou 23 septembre) de chaque année, et se renouveler annuellement. Un jury, nommé par le gouvernement, était chargé de parcourir les places attribuées à chaque industrie, dans un local fourni par l'Etat, et de choisir les douze fabricants ou manufacturiers qui lui paraîtraient mériter d'être signalés à la reconnaissance publique, dans la fête du 1er vendémiaire.

Les conditions exigées des industriels français, pour être admis à cette espèce de concours, se réduisaient aux suivantes : justifier de leur qualité par la présentation de leur patente ; n'exposer en vente que des produits de leur industrie.

L'exposition eut lieu au Champ-de-Mars, où l'on construisit soixante arcades ou portiques, pour recevoir les produits des artistes et des manufacturiers. Ces arcades furent disposées en un parallélogramme, ou carré long, autour d'une place, et au centre on éleva un temple en l'honneur de l'Industrie.

Le troisième jour complémentaire an VI (19 septembre 1798), l'exposition publique fut ouverte avec solennité. A dix heures du matin, le ministre de l'intérieur se rendit à la maison du Champ-de-Mars, et de là au lieu de l'exposition par le milieu du cirque. Cette marche était réglée ainsi qu'il suit : 1° L'école des trompettes ; 2° un détachement de cavalerie ; 3° deux pelotons d'appariteurs ; 4° des tambours ; 5° musique militaire à pied ; 6° un peloton d'infanterie ; 7° les hérauts ; 8° le régulateur de la fête ; 9° les artistes inscrits pour l'exposition ; 10° les membres du jury ; 11° le bureau central ; 12° le ministre de l'intérieur ; 13° un peloton d'infanterie.

Le jury était composé de MM. Darcet, membre de l'Institut ; Molard, membre du Conservatoire des arts et métiers ; Chaptal, membre de l'Institut ; Vien, *id.*, peintre ; Gillet-Laumont, membre du conseil des Mines ; Duquesnoy, de la Société d'agriculture du département de la Seine ; Ferdinand Berthoud, horloger, membre de l'Institut ; Gallois, homme de lettres, associé de l'Institut.

Le ministre et le cortége firent le tour de l'enceinte consacrée à l'exposition, et, comme le temple de l'Industrie n'était point entièrement terminé, le ministre se plaça sur un tertre, et prononça un discours.

A cette exposition, on trouva réunis presque tous les genres de travaux exécutés dans les manufactures ou dans les ateliers. Les Bréguet, les Lemaire, les Lenoir, les Fortin, etc., y envoyèrent des chefs-d'œuvre dans l'horlogerie et dans les instruments de précision ; les La Rochefoucauld, les Boyer-Fonfrède, les Delaître, les Détrey, les Jullien, les Gombert, etc., firent voir quelles améliorations s'étaient déjà introduites dans la fabrication des cotonnades, des fils et étoffes de coton, des cotons cardés et filés par des machines, des bonneteries. Les Dihl et Guerhard, les Lebon, les Désarnod, les Potter, indiquèrent le degré de perfectionnement que nous atteindrions un jour dans les porcelaines, dans les cristaux et autres objets de l'économie domestique. Les Clouet, les Payen, exposèrent leurs produits chimiques, agents indispensables aux succès de presque tous les objets manufacturés. Les Didot, les Herhan, soumirent à l'approbation du public les ouvrages stéréotypés de nos meilleurs auteurs, ou imprimés d'une manière admirable. Enfin, les établissements soutenus par le gouvernement prouvèrent que la guerre punique faite à la nation française n'avait point tari la source des encouragements et des secours pécuniaires, donnés pour la production de ces chefs-d'œuvre de goût mis à la disposition de la munificence nationale.

Cette exposition surpassa toutes les attentes, et dut exciter déjà chez nos rivaux une juste et inquiète jalousie, quoiqu'une partie peu considérable de la France y eût con-

couru. Les fabricants éloignés n'avaient pu être instruits en temps utile, et sur quatre-vingt-dix-huit départements dont la France se composait alors, seize seulement envoyèrent des produits et fournirent cent dix exposants. La seconde et la troisième exposition eurent lieu en septembre 1801 et 1802, sous le ministère de M. Chaptal, dans la grande cour du Louvre, où furent élevés cent quatre portiques d'architecture romaine. Elles durèrent, l'une six, et l'autre sept jours.

En 1798, contraint par les règlements, le jury ne put accorder les distinctions du premier ordre qu'à douze manufacturiers ou artistes, à treize les mentions honorables ou distinctives du second ordre.

En 1801, le jury décerna quatre genres de récompenses: des médailles d'or, des médailles d'argent, des médailles de bronze, et des mentions honorables. Il décida, en même temps, qu'il plaçait au rang des médailles d'or et d'argent les distinctions du premier et du second ordre accordées en 1798.

Le jury, en 1802, distribua 20 médailles d'or, 31 d'argent et 42 de bronze.

La quatrième exposition n'eut lieu qu'en septembre 1806, après un intervalle de quatre années, sous le ministère de M. de Champagny. L'emplacement, proportionné à la quantité d'objets qu'on devait exposer, fut pris cette fois sur la place de l'hôtel des Invalides, où l'on construisit cent vingt-quatre portiques, auxquels furent annexées onze salles de l'administration des ponts et chaussées, alors installée dans le voisinage. Le jury décerna des distinctions de cinq ordres : 27 médailles d'or ; 63 médailles d'argent de première classe ; 53 médailles d'argent de seconde classe, équivalentes aux médailles de bronze des expositions précédentes ; 326 mentions honorables, et 44 simples citations. Le public fut admis à jouir pendant vingt-quatre jours, du 25 septembre au 19 octobre, du spectacle national de cette quatrième exposition.

Le nombre des exposants, toujours croissant à chaque exposition nouvelle, une seule exceptée, était à la neuvième, (en 1839), trente fois plus considérable qu'il ne l'avait été à l'origine. En effet,

La première exposition a réuni	110 exposants en	1798.
La deuxième,	220	1801.
La troisième,	540	1802.
La quatrième,	1 422	1806.
La cinquième,	1 662	1819.
La sixième,	1 648	1823.
La septième,	1 795	1827.
La huitième,	2 447	1834.
La neuvième,	3 381	1839.

Avouer ses défauts quand on en est repris, c'est modestie; les découvrir à ses amis, c'est ingénuité, c'est confiance; mais les aller prêcher à tout le monde si l'on n'y prend garde, c'est orgueil. CONFUCIUS.

CHANT DU BERCEAU.

Dors, fils de mon cœur, toi qui es ma vie, ferme bien tes jolis petits yeux. Tout est serein, tout est silencieux comme la tombe. Dors en paix, je chasse les mouches loin de toi.

Le temps est encore doré pour toi. Plus tard, hélas! plus tard il n'en sera plus ainsi. Quand les soucis entoureront ton lit, cher enfant, alors tu ne dormiras plus si tranquillement. Les anges du ciel, charmants comme toi, planent sur ton berceau et te sourient doucement. Plus tard ils viendront encore, mais pour essuyer tes larmes.

Dors, fils de mon cœur. La nuit descend; ta mère est assise près de toi et veille. Qu'il soit tard ou matin, enfant bien aimé, l'amour d'une mère ne s'endort jamais.

UN CHEMIN DE FER AMÉRICAIN.

UNE VILLE MANUFACTURIÈRE DES ÉTATS-UNIS.

Endurcis par le spectacle, devenu, hélas! trop habituel, de la misère des classes manufacturières en Europe, nous acceptons ces maux comme les suites obligées d'un grand mouvement commercial, d'un vaste développement de civilisation. Il y a cependant des contrées, plus favorisées que les nôtres, il est vrai, mais où la production de la richesse s'allie à la moralité, au bien-être du travailleur; où des manufacturiers prennent au sérieux la responsabilité de la vie, de la santé, des mœurs de la population ouvrière qu'ils emploient. Quand de pareils exemples ne serviraient qu'à élargir notre point de vue, qu'à nous montrer les réformes possibles et praticables, ils seraient certainement utiles. Nous ne saurions avoir un meilleur guide dans une excursion de ce genre que Charles Dickens, écrivain qui a peint avec tant de vérité les souffrances, les vertus et les vices du pauvre.

« Ce fut, dit-il, en me rendant de Boston à Lowell que je fis connaissance pour la première fois avec un chemin de fer américain.

» Il n'y a point de voitures de première et de seconde classe, de diligences et de wagons comme en Angleterre et en France, mais seulement la voiture des hommes et celle des femmes. La principale différence que j'y aie vue, c'est que dans la première tout le monde fume, et que personne ne fume dans la seconde. Comme un blanc ne voyage jamais avec un noir, il y a aussi le wagon des nègres, peint de couleur sombre par déférence pour les occupants, sorte de vaste caisse incommode et mal faite, dans le genre de celle où s'embarqua Gulliver en quittant le royaume de Brobdignag. En somme, le départ se compose d'un grand vacarme, de beaucoup de tangage et de roulis, de la vue d'un long mur sans fenêtre, d'une locomotive, de cris, de sifflements et du son d'une cloche.

» Les voitures ressemblent en grand à de vieux omnibus mis à la réforme; elles tiennent trente, quarante, cinquante personnes. Les siéges, au lieu de s'étendre d'un bout à l'autre, sont placés en travers; il y a place pour deux sur chacun; ils règnent des deux côtés de la caravane. Un étroit passage, ménagé au milieu, aboutit à une porte aux deux extrémités. Un poêle alimenté de charbon de bois ou de houille, et presque toujours chauffé au rouge, occupe le centre de la voiture. La chaleur est intolérable, et vous voyez l'air chaud osciller entre vous et les objets comme le fantôme de la fumée.

» Beaucoup de maris qui accompagnent leurs moitiés prennent place avec elles dans la voiture des dames; beaucoup de ces dernières aussi voyagent seules; car une femme peut aller d'un bout à l'autre des États-Unis avec la certitude d'être traitée partout de la façon la plus polie et la plus courtoise. Le conducteur, garde ou receveur, comme il plaira l'appeler, ne porte point d'uniforme. Il se promène du haut en bas de la voiture à sa fantaisie, en sort s'il veut, s'appuie contre la porte les deux mains dans ses poches, vous dévisage si vous êtes étranger, ou lie conversation avec les voyageurs. Un nombre immense de journaux circulent, peu sont lus. Chacun parle à son voisin, à vous, à tout autre vers qui il se sent attiré. Si vous êtes Anglais, votre interlocuteur s'informe si ce chemin de fer ne ressemble pas aux chemins de fer d'Angleterre. Vous dites: Non. — Il répond : Oui? en manière d'interrogation, et demande en quoi consistent les différences. Vous les énumérez une à une, et à chacune et à toutes, il répond : Oui? (toujours avec un point d'interrogation.) Alors il se hasarde à penser que l'on ne voyage pas si vite en Angleterre. Vous répliquez que : Si; et il dit encore : Oui ? (toujours avec point d'interrogation;) mais il est évident qu'il n'en

croit rien. Après une longue pause, il remarque, s'adressant en partie à vous, en partie à la pomme de sa canne, que « les *Yankees*, autrement dit les Américains, passent pour un peuple qui va de l'avant! » A quoi vous dites : Oui ; et il fait écho, mais affirmativement cette fois. Si vous baissez une glace pour regarder le paysage, il vous annonce que derrière cette colline, à trois milles et quelque chose de la prochaine station, il y a une ville *convenable*, dans un site *piquant*. Il *compte* que c'est là que vous vous rendez. Votre réponse négative entraîne nécessairement une série de questions sur le but de votre voyage, sur la *route* que vous devez suivre, prononcée toujours à l'américaine *raout*. Quelque part que vous alliez, vous apprenez invariablement que vous n'y pourrez arriver sans d'immenses difficultés, sans de formidables périls, et que les belles et grandes choses à voir sont dans une tout autre direction.

» Si une dame prend à gré la place d'un voyageur, le monsieur qui l'accompagne en donne aussitôt avis à ce dernier, qui s'empresse de céder poliment son siége. De vives discussions s'engagent sur la politique, les banques commerciales et les cotons. Les gens paisibles évitent la question de la présidence, attendu qu'une nouvelle élection devant avoir lieu plus ou moins prochainement, les partis sont fort animés.

» Il y a rarement plus d'un tracé de deux *rails*, excepté quand une nouvelle route s'embranche sur la principale. Le chemin est donc fort étroit et la vue très bornée, surtout au fond des tranchées. A fleur du sol, le pays est d'une grande uniformité : pendant plusieurs milles, vous voyez fuir une suite d'arbres rabougris, les uns abattus par la hache, d'autres renversés par le vent, quelques uns à demi déracinés que soutiennent leurs voisins ; d'énormes souches gisent enfouies dans le marécage; plusieurs y pourrissent et se dissolvent en une multitude de copeaux spongieux. Le terrain se compose en entier de ces fragments vermoulus; chaque mare d'eau stagnante est recouverte d'une croûte de poussière végétale. Ce ne sont de tous côtés que troncs d'arbres, branches, souches, passant par tous les degrés du déclin et de la décomposition.

» Tout-à-coup vous traversez en quelques rapides minutes un pays découvert où reluit au soleil un brillant lac, un étang aussi vaste, aussi large que plus d'une belle rivière anglaise, mais si petit ici qu'à peine a-t-il un nom. Vous commencez à entrevoir dans le lointain une ville avec ses maisons nettes et blanches, ses frais portiques, son église et son école toutes pimpantes, neuves, et *tirées à quatre épingles;* mais rrrr ! à peine les avez-vous aperçus que tout disparaît. Le sombre rideau se tire encore une fois à vos côtés; les arbres rabougris reviennent: les troncs renversés, les souches pourries succèdent; l'aspect est si fort le même qu'on croirait marcher à reculons.

» Le convoi s'arrête à une station au milieu des bois, où il paraît aussi impossible que quelqu'un puisse avoir la moindre fantaisie de descendre, qu'il semble peu probable de trouver dans ces déserts un être humain prêt à monter. Le train franchit la barrière à laquelle il n'y a point de porte, point d'inspecteur, point de signal; rien qu'une arcade de bois à peine dégrossi, sur laquelle on lit : *Quand la cloche sonne, regardez venir la locomotive!* Celle-ci souffle, rugit, reprend sa course haletante, plonge dans la forêt, ressort au grand jour, fait résonner sous son poids les frêles arcades, tonne sur la terre ferme, passe comme un trait sous le pont de bois qui intercepte la lumière une seconde, un clin d'œil, réveille tout à-coup les échos endormis de la principale rue d'une grande ville, et se précipite enfin au plus fort de la mêlée, suivant, tête baissée, le milieu de la route. Là, des artisans travaillent de leur métier, des gens se montrent sur le seuil des portes, aux fenêtres des maisons; de petits garçons jouent aux billes et enlèvent leurs cerfs-volants ; les hommes fument, les femmes parlent, les enfants se traînent à quatre pattes ; des pourceaux fouillent la fange, des chevaux indomptés se cabrent et ruent à quatre pas des rails. Là, au milieu de ce vivant tumulte, le dragon qui vomit l'eau et le feu court avec son train de chars, lançant dans toutes les directions une pluie d'étincelles brûlantes. Tonnant, sifflant, mugissant, haletant, le monstre altéré s'arrête enfin sous une large voûte pour boire; les curieux s'amassent alentour, et vous avez le temps de respirer !

» J'étais attendu à la station de Lowell par un gentilhomme qui prend une part active à la direction des importantes manufactures de cette ville. Me confiant à son obligeance, je me dirigeai aussitôt avec lui vers le quartier de la ville où sont situées les fabriques, but principal de ma visite.

» Quoique encore mineure, car, si ma mémoire ne me trompe, cette cité manufacturière ne compte pas vingt et un ans d'existence, la ville de Lowell est grande, riche, peuplée. Des signes de jeunesse qui attirent les yeux tout d'abord lui prêtent un caractère étrange assez amusant pour un nouveau débarqué de l'ancien monde. C'était par un sale jour d'hiver, et rien dans la ville ne me paraissait vieux, sauf la boue amoncelée dans quelques endroits jusqu'à la hauteur du genou, et qui avait peut-être été déposée là lors du retrait des eaux après le déluge. Ici, une église de bois toute neuve, n'ayant ni clocher ni peinture, ressemblait, à s'y méprendre, à une énorme caisse sur laquelle on n'avait pas encore mis d'adresse. Plus loin, c'était un grand hôtel dont les murs et les colonnades étaient si minces, si cassants, si légers, qu'on eût dit un château de cartes. J'eus grand soin de retenir mon souffle en passant, et je tremblai à la vue d'un ouvrier sorti d'une des lucarnes du toit, de peur que, frappant étourdiment du pied, il n'écrasât l'édifice et ne croulât avec lui. Il n'y a pas jusqu'à la rivière qui met les roues en mouvement (car toutes les fabriques de Lowell ont l'eau pour moteur), qui n'emprunte un aspect neuf aux frais bâtiments de briques rouges et de bois peints qu'elle mire dans ses ondes; c'est une jeune rivière aussi turbulente, aussi étourdie, aussi bouillonnante avec ses murmures et ses cascades, qu'on la peut désirer en ce pays nouveau. On jurerait que chaque boutique de boulanger, d'épicier, de relieur, et de toute autre espèce de négoce, vient d'ouvrir pour la première fois. Les pilons et les mortiers d'or qui brillent, comme enseigne, sur les volets du droguiste paraissent sortir tout frais moulus de chez l'orfèvre. Lorsque je vis au coin d'une rue un enfant âgé de quelques semaines au cou de sa nourrice, je me surpris à me demander naïvement d'où il pouvait venir, n'imaginant pas qu'il eût pu naître dans une ville à peine née elle-même.

» Il y a différentes manufactures à Lowell; chacune appartient à une *corporation*, selon la phraséologie américaine; en Angleterre, nous dirions à une compagnie d'actionnaires ou de propriétaires. J'en ai visité plusieurs, entre autres une fabrique de tissus de laine, une manufacture de tapis, une filature de coton. J'en ai examiné attentivement chaque partie; je les ai vues en pleine activité, dans les conditions ordinaires, sans que rien fût préparé ou caché, telles enfin qu'elles fonctionnaient tous les jours. J'ajouterai que je connais bien nos villes manufacturières d'Angleterre; que j'ai visité de même, à l'improviste, et dans le plus grand détail, plusieurs fabriques de Manchester et autres lieux. »

La fin à une prochaine livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 59.)

DOUZIÈME SIÈCLE.

Barbe. — Au douzième siècle, la barbe régnait encore en France. Pointue d'abord et placée à l'extrémité du menton, elle se modifia insensiblement; quelques uns la réuni-



(Louis VII, dit le Jeune. — D'après Montfaucon.)



(Prince, Princesse, Arbalétrier. — D'après Herbé.)



(Noble et Dames nobles. — D'après Beaunier.)



(Bourgeois et Artisans. — D'après Willemin.

rent pour la seconde fois avec les moustaches, de manière à encadrer la bouche; le plus grand nombre se contenta de ne point raser la lèvre inférieure, et pour la troisième fois parurent en France les barbes en toupet. Cette mode disparut sous le règne de Louis-le-Jeune; les moustaches furent elles-mêmes supprimées. Les historiens contemporains remarquent qu'il n'y eut plus que les habitants des campagnes, ou ceux qui, ayant fait le voyage de la Terre-Sainte, désiraient en conserver les marques, qui conservèrent leur barbe. Tous les mentons étaient rasés lorsque le douzième siècle expira.

Les statuts des ordres religieux, établis ou réformés pendant les douzième et treizième siècles, déterminent quand et comment les moines doivent couper leur barbe. Cette opération se faisait tous les quinze jours depuis l'équinoxe d'hiver jusqu'à l'équinoxe du printemps, et tous les dix jours pendant le surplus de l'année.

Les religieux laïcs ou frères convers étaient assujettis à des règles plus sévères : ils ne pouvaient se raser qu'une fois chaque mois. La manière dont ils devaient se raser le visage et la tête différait de celle prescrite aux autres religieux. Le convers qui s'écartait de la forme voulue était condamné, pour la première fois, à ne manger que du pain et à ne boire que de l'eau pendant quatre samedis consécutifs; et en cas de rechute, à la prison.

Costume de Louis VII. — La figure de Louis VII, dit le Jeune, dont nous donnons un dessin, est empruntée au célèbre manuscrit de Du Tillet; c'est la copie de la statue qui décorait la tombe de ce monarque, à l'abbaye de Barbeau. Cette statue était coloriée et dorée, et les couleurs adoptées par Du Tillet pour chaque partie du vêtement sont exactement les mêmes que celles de la statue. Le costume de ce prince est conforme à tout ce que l'on connaît de ce genre. On remarque seulement, sur la manche de la tunique de dessous, à l'endroit du coude, une pièce brodée, de forme quadrangulaire, terminée par de petites pattes. La large bande ornée qui traverse le buste sous le manteau semble être une première ceinture placée très haut et d'une manière inusitée.



(Templiers. — D'après Mifliez.)

Costumes de femmes et d'hommes de différentes conditions. — Lévesque de La Ravalière a publié, dans le t. XVIII des Mémoires de l'Académie des inscriptions, quelques bas-reliefs d'ivoire représentant divers sujets empruntés à un roman de chevalerie. Les figures portent le costume adopté sous Louis-le-Gros : on y voit une reine avec une robe boutonnée par devant; les manches le sont aussi depuis le coude jusqu'à la main; le manteau, ouvert par côtés pour y passer les bras, est garni d'un grand collet qui laisse le haut de la poitrine découvert, et se termine par deux grandes pointes. Les robes des autres femmes ne diffèrent de celle de la reine qu'en ce qu'elles ne sont pas ouvertes par devant; quelques robes ont une double manche; celle de dessus s'élargit en descendant, et se termine au haut de l'avant-bras. Plusieurs femmes n'ont qu'un simple ruban autour de la tête. Les dames de la cour portent ce ruban garni de fleurs ou de fleurons; plusieurs ont de plus une espèce de mentonnière, et d'autres un claque-oreille, coiffure dont les bords étaient pendants. Celles qui sont dans la foule, parmi le peuple, ont un voile ou un chaperon. Dans ces mêmes bas-reliefs, l'habit des hommes ne diffère de celui des femmes qu'en ce qu'il ne descend qu'à mi-jambes. Leur chaperon, festonné quelquefois par le bas, couvre leurs épaules et le haut de la poitrine, et ils ont un bonnet par-dessous.

Costumes militaires. — Les chevaliers portent une jaque de mailles qui couvre les bras et les jambes; ils portent aussi une cotte d'armes qui tombe jusqu'aux genoux; une grève ou plaque de métal couvre le devant de leurs jambes; leur casque est garni d'une visière; leur lance, terminée par une espèce de trèfle et ornée d'une flamme, est du genre de celles qu'on appelait courtoises. La jaque de mailles avait quelquefois un capuchon de même, sur lequel on mettait un casque rond fait comme une calotte profonde.

Le piéton arbalétrier que nous publions est tiré d'un ancien monument contemporain. Il est revêtu d'une de ces

jaques de cuir de cerf, espèce de justaucorps que, plus tard, Louis XII fit prendre aux francs-archers. Ces jaques, bourrées entre les toiles ou l'étoffe dont elles étaient composées, s'appelaient aussi hucque, et gambessons ou gambeson. Le chaperon, casque ou bonnet de mailles, servant d'armure de tête, et auquel on donnait également le nom de chapeau et de chapelet, est d'une seule pièce, ainsi que le gorgerain. Une robe sans manches, passée par-dessus le justaucorps, s'arrête à mi-jambes. Une arbalète complète l'habillement de ce fantassin. Le concile de Latran défendit, en 1139, l'usage de l'arbalète. Louis-le-Jeune se conforma à cette décision, et on ne reprit cette arme que sous Philippe-Auguste.

Les Templiers, ou chevaliers de la milice du Temple, institués au commencement du douzième siècle par des croisés français, portaient un habit et un manteau blancs, d'abord sans croix, puis ornés d'une croix rouge. En temps de guerre, ils étaient cuirassés, avec une robe blanche et un manteau par-dessus la cuirasse. Leur coiffure ordinaire était une espèce de petite capuce. Les écuyers, frères servants ou domestiques n'avaient que des manteaux noirs; et s'ils n'en trouvaient point de noirs, ils devaient, d'après les statuts de l'ordre, les porter de l'étoffe que fournissait le pays où ils étaient, mais de couleur commune.

Costume des laboureurs. — Au douzième siècle, le vêtement principal des laboureurs est le sayon, qui ne passait pas les genoux. Mais la plupart d'entre eux mettent par dessus un surtout ample et court, de forme variée, et dont les noms devaient varier comme la forme. Chez l'un, ce surtout, pourvu d'un capuchon, ressemble exactement au bardocuculle gaulois; chez l'autre, ce vêtement, sans ouvertures latérales et sans manches, est la chasuble primitive, *casula*, ainsi appelée, parce qu'elle enveloppait l'homme comme une petite maison. Or, cette espèce de fourreau, dont les vicissitudes de la mode firent abandonner l'usage aux seuls ecclésiastiques dans l'exercice des fonctions du sacerdoce, était primitivement, c'est-à-dire vers la fin de la domination romaine, commun à toutes les classes de la société. On ne doit donc pas s'étonner de le retrouver au douzième siècle chez des habitants de la campagne, enclins, comme on sait, à se transmettre leurs habitudes de génération en génération pendant des siècles.

Le chaperon et autres ornements de tête. — Le chaperon était un ornement de tête dont quelques auteurs font remonter l'origine jusqu'aux premiers temps de la monarchie. Molé au contraire, dans son histoire des Modes françaises, pense que cet ajustement, adopté par l'un et l'autre sexe, ne parut en France que vers le douzième siècle : il succéda aux chapes, dont il n'était qu'un diminutif, ou plutôt dont il faisait partie. Cette coiffure fut longtemps à la mode; et l'on voit dans le roman de la Rose, qu'on disait deux têtes dans un chaperon, comme on dit à présent deux têtes dans un bonnet. Les dames de qualité avaient des chaperons de velours; les autres des chaperons de drap. Plus un homme était élevé en dignité, plus il donnait d'ampleur à son chaperon et le surchargeait de fourrures. Les personnes sans titres, sans qualité, portaient des chaperons étroits, pointus et non fourrés.

La cornette était presque toujours attachée au chaperon : c'était une espèce de béguin de toile, long d'environ 48 centimètres, uni et découpé : il servait à serrer le chaperon autour de la tête, et à l'assujettir soit sur le bonnet, soit sur le mortier.

Le mortier fut une des premières coiffures dont les grands et le peuple firent usage. Peu à peu sa forme changea, et les ducs, les barons, les présidents furent les seuls qui le conservèrent en quelque sorte dans toute son intégrité.

L'aumusse et le bonnet, ou barrette, étaient plus ou moins justes à la tête, plus ou moins aplatis, et communs aux ecclésiastiques et aux laïcs.

C'était une marque de deuil de porter le chaperon ravalé ou rabattu sur le dos sans fourrure. La cornette se roulait autour du cou et se projetait par derrière. C'est sans doute pour cette raison que les gens de robe dans le deuil ont, plusieurs siècles durant, porté un large morceau d'étoffe divisé en deux parties inégales; imitation imparfaite du chaperon déployé et de l'extrémité de la cornette rejetée par derrière.

Ces divers ajustements, commodes pendant l'hiver, étaient mis à l'écart pendant l'été. On prenait alors des ornements de tête plus agréables et plus légers, tels que les couronnes, les chapels ou chapelets; on avait même recours à la frisure, en se bornant toutefois à rouler l'extrémité des cheveux.

Aumônières.— Les *escarcelles* (du mot italien *scarcella*, bourse), appelées aussi *aumônières*, parce qu'on y mettait les aumônes à distribuer, étaient portées suspendues ou fixées à la ceinture par des ganses, des courroies ou des chaînettes. L'usage en est fort ancien, puisque le moine d'Angoulême, historien de Charlemagne, parle de l'aumônière d'or, *pera peregrinalis aurea*, que l'on suspendit par-dessus les habits impériaux de ce monarque, lorsqu'on le descendit dans le tombeau. Mais il est certain que cet usage devint surtout universel à l'époque des croisades. L'escarcelle était alors, comme on sait, un des insignes par lesquels se distinguaient les pèlerins de la Terre-Sainte, et nul voyageur d'outre-mer, pèlerin ou croisé, n'aurait entrepris son périlleux voyage, avant d'avoir reçu des mains d'un prêtre la croix, l'escarcelle et le bourdon. Les rois eux-mêmes se conformaient à cette obligation, et Du Cange (Dissertation sur l'escarcelle et le bourdon des pèlerins) a extrait des historiens une foule de passages qui établissent la réalité de ce fait. C'était à Saint-Denis que les rois prenaient l'escarcelle de pèlerin, *sporta peregrinationis*, avec l'oriflamme et le bourdon, lorsqu'ils partaient pour la Terre-Sainte. Des pèlerins, l'usage de l'escarcelle passa aux bourgeois, aux nobles, à toutes les classes de la société, se prolongea sans interruption pendant plusieurs siècles, et ne cessa guère qu'à la fin du seizième.

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 62, 78, 93, 117.)

§ 6.

La plupart des routes de l'Inde sont moins des routes que des directions suivies par les voyageurs. Tracées par le passage des caravanes sans avoir été soumises à aucun travail préalable et sans être l'objet d'aucun entretien, elles sont toujours désagréables, souvent difficiles, et quelquefois complétement impraticables pour les chariots : aussi le docteur avait-il renoncé à ces derniers, et n'employait-il que des bêtes de somme pour les transports nécessités par son changement de résidence. Les plus lourds bagages étaient placés sur des éléphants, devant lesquels marchait un Indien qui, de la voix, leur indiquait la direction, les avertissait des obstacles ou des ornières, tandis que sur leurs cous étaient assis les *mahouts* (cornacs), chargés de leur faire presser le pas au moyen de l'aiguillon, ou de les arrêter en les frappant sur le nez. Derrière venaient les chameaux, puis les chevaux montés par les domestiques du docteur.

Tollar s'était chargé de conduire le poney de miss Eva; mais il s'aperçut bientôt que sa frêle monture ne pouvait suivre le reste de la caravane, et dès le second jour il dut se décider à se laisser devancer et à cheminer seul.

L'aspect du pays qu'ils traversaient était bien propre, du reste, à le dédommager de cette lenteur forcée. A droite

coulait un des bras du Gange, parsemé d'îles verdoyantes et sillonné par les voiles des barques indiennes, tandis qu'à gauche s'élevaient les montagnes couvertes de forêts sombres. Dans l'intervalle, la plaine, richement cultivée, était entrecoupée de nombreuses aldées ; et, de loin en loin, une pagode, assise entre son étang et son bosquet de tamariniers, montrait ses toits ornés et faisait entendre le *comtou* de ses brames.

Un jour que Tollar passait, au petit pas de son cheval, devant un de ces temples, un cavalier sortit tout-à-coup du petit bois qui longeait le chemin, et l'aborda en lui adressant les souhaits de bonheur qui accompagnent le salut indien.

C'était un homme de moyen âge, aux vêtements grossiers, à la peau ridée par le soleil ; et sans les trois raies de son front, qui annonçaient un adorateur de Vichnou, on l'eût pris pour un de ces bohémiens de l'Inde connus sous le nom de mahométans zinganes.

Ses manières mêmes eussent pu confirmer ce soupçon. Il était gai, causeur, et tous ses mouvements indiquaient une résolution singulière. Son cheval, v.f comme lui, quoique maigre et petit, n'avait pour tout harnais qu'une corde et un vieux tapis. Sur la croupe était attaché un paquet peu volumineux auquel pendait une gourde d'arrak.

Le nouveau venu se familiarisa bientôt avec Tollar, auquel il apprit qu'il se nommait Lantou et qu'il se rendait à Patna pour un pèlerinage ; il ne tarda pas à apprendre également ce qu'était le jeune homme et où il allait. Tout en l'interrogeant, il tournait autour de lui, semblait soupeser de l'œil son bagage et estimer sa monture. Tollar commença à entrer en défiance. Il savait le pays infesté de ces bandits appelés *thags* qui suivent les voyageurs sous prétexte d'abréger la route par la causerie, et qui, au moment où ils s'y attendent le moins, leur jettent au cou un nœud coulant, les renversent de cheval et les dépouillent. Pour comble d'embarras, le jour allait tomber. Ils étaient encore loin du tchaouvadi où l'on pouvait s'arrêter, et une partie de la route devait nécessairement se faire de nuit en compagnie de Lantou, dont les allures devenaient de plus en plus inquiétantes.

Le jeune Indien ne savait à quoi se déterminer, lorsqu'un grand bruit de voix et de chevaux arriva tout-à-coup jusqu'à lui. Espérant que ce pouvait être une caravane, il pressa le pas de son poney, tourna un fourré, et arriva devant un campement de cipayes.

Tout le monde sait que l'on donne ce nom aux Indiens enrégimentés par la Compagnie, qui n'a presque point d'autre armée. Les cipayes, armés à l'européenne, exercés d'après notre tactique, et commandés par des officiers anglais, ont cependant un aspect particulier qui leur ôte toute ressemblance avec nos soldats. Malgré leurs habits rouges, à revers jaunes pour les cavaliers, et à brandebourgs blancs pour les fantassins, il y a, dans leurs coiffures de carton entourées d'un turban, dans leurs pantalons ne descendant que jusqu'aux genoux, dans leur allure surtout, quelque chose de barbare qui révèle leur origine. On sent que cette armée ne porte point ses armes et ne suit pas son instinct. Elle a appris notre art militaire, mais elle ne le sent pas ; ce sont des machines de guerre montées à l'européenne plutôt que des soldats européens. Il y a d'ailleurs dans la constitution même de ces corps un empêchement à ce qu'ils puissent jamais prendre l'esprit militaire de notre armée : tous sont mariés, et se font suivre de leurs femmes et de leurs enfants ; chaque cavalier a, de plus, deux palefreniers, le *cavallaire*, qui soigne son cheval et lui fait cuire des lentilles, et l'*herbaire*, chargé d'aller chercher l'herbe qu'il doit arracher brin à brin.

Le détachement rencontré par Tollar était composé de vingt cavaliers, qui, avec leurs familles et leurs serviteurs, formaient une troupe de plus de cent personnes. Le jeune Indien témoigna l'intention de passer la nuit dans ce bivouac, malgré les sollicitations de son compagnon, qui voulait le faire poursuivre jusqu'à un tchaouvadi encore éloigné de quelques milles. Lantou, voyant qu'il débridait son poney, parut hésiter s'il resterait ; mais il se décida enfin à le quitter, et continua brusquement son chemin sans prendre congé.

Tollar repartit le lendemain, et atteignit, sans nouvelle rencontre, la résidence d'été, où miss Eva était déjà arrivée avec son père, et où il reprit ses occupations habituelles.

L'une des plus ordinaires, lorsque M. Dumfries ne l'employait point à copier de manuscrit, était la recherche des oiseaux destinés à la volière de miss Eva. Tollar parcourait dans ce but les rives du Gange et les forêts, s'exposant à la rencontre des crocodiles, des tigres et des boas, sans autre arme qu'un poignard malais caché dans sa ceinture.

Un matin que le docteur attendait quelques amis et ne pouvait lui préparer de travail, il descendit jusqu'au fleuve, qui baignait les murs du jardin, et, montant dans un *massouli* (1) léger dont il se servait pour ses excursions, il gagna un point de l'autre rive qu'il n'avait pas encore visité. Miss Eva était souffrante depuis quelques jours, et le jeune Indien en cherchait plus ardemment tout ce qui pouvait lui plaire et la distraire de son mal.

Après avoir attaché sa barque d'écorce au rivage, il traversa les fourrés de roseaux qui le bordaient, et arriva à la forêt qu'il avait aperçue de l'autre rive. Elle était presque entièrement composée de tecks ou de pounas, dont le feuillage formait une sorte de dôme gigantesque. Au-dessous s'étendaient de longues voûtes sombres, entrecoupées de clairières fleuries.

Tollar s'enfonça sous ces arcades ombreuses avec une sorte d'hésitation. Mille rumeurs étranges bruissaient autour de lui. A chaque instant une antilope, un cerf ou un taureau sauvage, effrayé de son approche, bondissait dans l'ombre et s'enfuyait vers les lieux les plus touffus. Le jeune Indien s'aperçut bientôt qu'il avait eu tort de s'engager sous ces ombrages, et que ses recherches y seraient inutiles. Les arbres étaient si élevés qu'une balle de mousquet n'eût pu en atteindre le sommet, et les chants des oiseaux qui y avaient déposé leurs œufs n'arrivaient que confus et affaiblis comme s'ils fussent venus des nuages. Il chercha, en conséquence, à retourner en arrière ; mais les traces de ses pas étaient déjà effacées sur l'herbe fine de la forêt. Il s'égara au milieu des mille routes qui s'entre-croisaient, crut se reconnaître, s'égara de nouveau, et finit par perdre toute direction.

Les heures s'écoulèrent en vaines recherches pour trouver une issue. Le jour allait baisser ; la fatigue et la faim commençaient à se faire sentir : Tollar comprit que s'il ne réussissait point à regagner le Gange il était perdu. Cherchant donc à s'orienter sur les rayons du soleil couchant, il fit un dernier effort, poursuivit sa route à travers tous les obstacles, et arriva enfin à la lisière de la forêt.

Mais ses forces étaient complétement épuisées ; il fut obligé de se laisser tomber à terre, et y resta quelque temps dans un état de langueur qui ressemblait à un évanouissement.

Cependant le vent frais qui venait du fleuve finit par le ranimer ; il redressa la tête et chercha à se reconnaître. A sa droite se trouvait le fourré de roseaux qu'il avait traversé le matin ; à sa gauche, une pagode ; et devant, le fleuve, sur lequel flottait une grande barque dont on carguait les voiles. Cette vue lui rappela le massouli qu'il avait laissé attaché au rivage. Il allait se relever pour le rejoindre, lorsqu'un bruit de voix qui retentit à quelques pas l'arrêta. Deux hommes venaient d'arriver aux bords de l'étang de la

(1) Bateau d'écorce.

pagode, et Tollar, qui n'était séparé d'eux que par la touffe de roseaux qui le cachait, crut les entendre prononcer le nom du docteur Dumfries. Etonné, il se souleva sur ses genoux, écarta doucement les roseaux, et resta stupéfait à la vue du tadin Kallu et de l'aventurier Lantou. Celui-ci parlait vivement selon son habitude, et semblait adresser au fakir une prière pressante.

— Songe à la récompense que tu as reçue de moi, disait-il au tadin ; il y avait en argent et en pierres précieuses de quoi te rendre riche pour le reste de tes jours.

— Et penses-tu que je ne l'aie point gagnée? répliqua Kallu avec emphase. J'ai visité pour toi le lotus du monde, Bénarès, bâtie sur la pointe du trident de Chiva, et j'ai fait neuf fois le tour de son temple en mesurant l'espace avec ma poitrine ; j'ai assisté à la fête de Kali, un fer rouge dans chaque main et la langue percée d'un poignard ; enfin je me suis fait enterrer jusqu'à la ceinture au grand *herdouar* (1) d'Ellora : je suis resté là trois jours, n'ayant d'autre défense contre les oiseaux du ciel que le mouvement de mes paupières.

— C'est bien, interrompit Lantou d'un air satisfait, de telles pénitences doivent expier tout mon passé ; mais j'en veux une qui puisse racheter le présent.

— Tu persistes donc dans ton projet?

— Plus que jamais. Toutes mes précautions sont prises : j'ai avec moi, dans cette barque, trente lascars bien armés, et les serviteurs de l'Anglais sont à la fête de Mourchedabad ; il n'y a à la résidence que des femmes qui prendront la fuite.

— Et quand comptes-tu attaquer sa demeure?

— Dès qu'il fera nuit.

— Les portes seront fermées.

— J'ai un plan...

Ici Tollar cessa d'entendre ; les deux interlocuteurs s'étaient remis à marcher, et s'éloignèrent.

Mais ce qu'il avait appris était suffisant. En toute autre occasion, il eût regardé la rencontre de Kallu comme un bienfait du ciel, et n'eût songé qu'à obtenir de lui les révélations annoncées par sa mère ; cette fois, il n'y pensa même pas : le danger que courait le docteur, et surtout miss Eva, l'absorba tout entier. Il se releva vivement, se glissa avec précaution au milieu du fourré de roseaux, et tâcha de gagner le fleuve sans être aperçu.

Il fut assez heureux pour arriver à l'endroit même où il était débarqué le matin, et pour y retrouver son massouli. Cependant, comme il était en vue des pirates et qu'il craignait d'éveiller leur défiance, il affecta de ne montrer aucun empressement, et détacha sa barque du rivage avec une sorte de nonchalance indifférente. Mais au moment où il allait pousser au large, une voix forte l'appela, le massouli fléchit sous le poids d'un nouveau passager, et il se trouva en face de Lantou qui venait de saisir un des avirons.

Son premier mouvement fut de reculer en portant la main à son poignard malais.

— Eh bien ! s'écria le pirate avec un éclat de rire, est-ce que tu ne reconnais pas tes anciens compagnons de route?

— Parfaitement, balbutia Tollar, comprenant aussitôt qu'il fallait avoir l'air de tout ignorer.

— J'espère que tu n'as point oublié notre rencontre sur la route de Calcutta.

— Ni notre brusque séparation au campement des cipayes.

— Ah ! oui, reprit Lantou, qui sentit le besoin de s'excuser; j'étais irrité de ton obstination; mais où vas-tu maintenant?

— Chez mon maître.

— De l'autre côté du fleuve... alors nous passerons ensemble.

(1) Fête.

Il s'assit, à ces mots, près du jeune Indien, et se mit à ramer.

Il y eut un assez long silence. Tollar observait le pirate, dont il cherchait à deviner les intentions ; celui-ci se tourna tout-à-coup vers le jeune homme :

— Tu ne sais point où je vais? demanda-t il gaiement.

— Non, répondit Tollar.

— Chez ton maître.

— Toi?

— Je sais qu'il a besoin d'un cornac pour ses éléphants.

— Et tu viens t'offrir?

— Oui.

— Je doute que le docteur t'engage sans te connaître.

— Il ne refusera pas, du moins, de m'essayer, observa Lantou, et je n'en demande pas davantage.

Tollar comprit que le pirate voulait seulement s'introduire dans la demeure du docteur afin de la livrer à ses complices : c'était là sans doute le plan qu'il avait confié au tadin, et dont le jeune homme n'avait pu entendre la révélation. Mais un heureux hasard avait mis celui-ci à même de faire tourner contre Lantou son propre stratagème ; il résolut d'en profiter.

Le massouli venait d'aborder. Tollar en retira les avirons, conduisit son compagnon à la résidence, et le laissa dans une des salles basses en lui recommandant de l'attendre.

Il courut aussitôt à l'appartement du docteur, et apprit qu'il était parti avec ses hôtes pour la ville voisine, d'où il ne devait revenir que le lendemain. Il descendit rapidement aux salles de service ; mais les domestiques indiens qui n'avaient point été emmenés par leur maître avaient profité de son absence pour prendre un congé : il trouva seulement quelques servantes qui lui annoncèrent que miss Eva était plus souffrante et venait de se mettre au lit.

Tollar désespéré ne savait à quoi se décider, lorsque deux des pions rentrèrent. Il leur raconta rapidement ce qui lui était arrivé, leur expliqua ce qu'il fallait faire ; puis tous trois entrèrent dans la salle d'attente où se trouvait Lantou, le saisirent et le garrottèrent.

Un d'eux monta aussitôt à cheval pour avertir le docteur, tandis que l'autre montait sur la terrasse afin de faire sentinelle, et que Tollar gardait le prisonnier.

La fin à une prochaine livraison.

— Un savant Irlandais vient de calculer que si toute l'eau des courants qui arrosent l'Irlande était employée comme moteur dans les travaux de mécanique et de fabrication, elle donnerait une force égale à celle de 4 015 320 chevaux.

Si nous rêvions toutes les nuits la même chose, elle nous affecterait peut-être autant que les objets que nous voyons tous les jours. Et si un artisan était sûr de rêver toutes les nuits, douze heures durant, qu'il est roi, je crois qu'il serait presque aussi heureux qu'un roi qui rêverait toutes les nuits, douze heures durant, qu'il est artisan. Mais parce que les songes sont tout différents et se diversifient, ce qu'on y voit affecte bien moins que ce qu'on voit en veillant, à cause de la continuité, qui n'est pourtant pas si continue et égale qu'elle ne change aussi, mais moins brusquement, si ce n'est rarement, comme quand on voyage ; et alors on se dit : Il me semble que je rêve ; car la vie est un songe un peu moins inconstant. PASCAL.

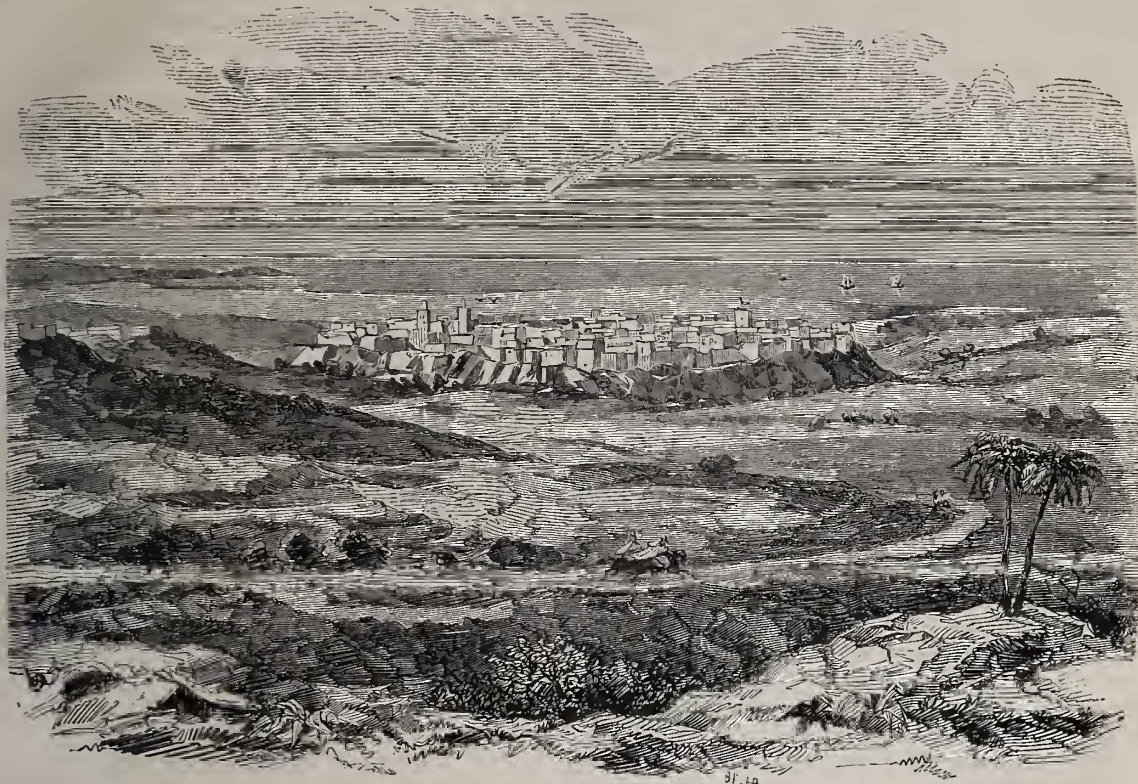
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALGÉRIE.

(Voy. p. 7, et les Tables des années précédentes.)

MOSTAGANEM.



(Vue de Mostaganem dans la province d'Oran. — Dessin de Yung.)

La ville de Mostaganem, l'une des plus importantes de la province d'Oran, située à environ 1 800 mètres de la mer, est bâtie sur les bords d'un ravin, au fond duquel coule une source abondante. Elle se compose de deux villes, Mostaganem et Matemore (en arabe, *Matmoura*), qui ont chacune une enceinte, et sont séparées par un riche vallon couvert de jardins. Matemore est en quelque sorte la citadelle de Mostaganem. Au sud, on voit les ruines d'une troisième ville, et au nord, au-delà du ravin, celles d'une quatrième (aujourd'hui Tijdid). Un fort, construit du côté de la partie de la ville la moins considérable et que nous avons appelé le fort de l'Est, est une espèce de polygone. Au sommet d'un mamelon escarpé qui domine la plage s'élève le marabout de Sidi-Mazouf.

On trouve dans Mostaganem une grande quantité de fontaines, tandis qu'à Matemore on est obligé d'aller puiser l'eau dans les aqueducs; mais presque toutes les maisons ont des puits.

La population musulmane et juive de Mostaganem est généralement industrieuse. Les femmes brodent, pour les Arabes, des bonnets dont la ville fait un grand commerce avec l'intérieur. Les hommes sont tous artisans, cultivateurs ou commerçants : ils fabriquent principalement des tapis, des couvertures, des haïks (tuniques de laine), et de la bijouterie. Sous le rapport commercial, cette ville peut acquérir une grande importance. C'est à Mostaganem que tendent naturellement à affluer les produits des vallées du Chélif. Les Arabes s'y rendent de préférence à cause de la proximité : ils y amènent des bœufs et des moutons ; ils prennent en échange des calicots, des foulards, des soieries, des mouchoirs de coton et des toiles imprimées, de la soie, des verroteries, de la quincaillerie et des bonnets brodés. Les premiers chevaux indigènes dont nous ayons pu faire l'acquisition ont paru sur le marché de cette ville. L'absence d'un port est sans doute un sérieux obstacle à l'exportation comme à l'importation ; mais le voisinage de celui d'Arzew permet d'y entreposer les marchandises destinées pour Mostaganem, ou les produits achetés sur ce marché.

Le territoire de Mostaganem était couvert autrefois d'une population nombreuse, de plantations et de cultures, de villes et de villages. Quand la paix sera affermie, il sera possible d'y créer des centres de colonisation européenne, et d'y rétablir les grandes exploitations agricoles qu'y fondèrent, au seizième siècle, un grand nombre de familles maures, attirées par la fertilité du sol. La culture du coton fut à cette époque importée avec succès dans cette partie de l'Algérie. Les villes de Mostaganem, de Tijdid, de Tijdida et de Mazagran, dont la domination sarrazine avait jeté les premiers fondements, comptaient ensemble à cette époque une population d'environ 40 000 âmes, et ne tardèrent pas à s'enrichir par le commerce. Les invasions espagnoles, les incursions des Arabes, l'incurie ou l'avidité des gouverneurs turcs, paralysèrent dans la suite ce mouvement, et, en 1830, au moment de la prise d'Alger, les habitants du territoire de Mostaganem produisaient à peine les objets nécessaires à leur consommation.

Les chroniques musulmanes font remonter au douzième siècle la fondation de la partie arabe de Mostaganem. Gouvernée d'abord par le chef sarrazin Yousouf, elle serait ensuite tombée aux mains d'un autre chef, Ahmed-el-Abd, dont les descendants auraient conservé cette possession jusqu'au seizième siècle, où les Turcs s'en emparèrent, sous le commandement de Khaïr-Eddin, surnommé Barberousse.

Ce dernier agrandit son enceinte, la fortifia, et de ce temps date l'importance de Mostaganem.

Maîtres d'Oran, les Espagnols avaient déjà fait plusieurs excursions jusqu'à Mazagran, lorsqu'en 1558, sur le rapport du comte d'Alcaudete, le conseil de guerre de Madrid autorisa l'expédition depuis longtemps projetée contre Mostaganem. A l'approche de l'armée espagnole, les habitants de Mazagran se réfugièrent à Mostaganem; le comte d'Alcaudete occupa leur ville, fit abattre son portail de marbre, et en fabriqua des boulets pour les pierriers qu'il avait amenés. Le Dey, informé de cette attaque, envoya des troupes au secours de la population de Mostaganem; l'armée espagnole fut mise en pleine déroute, et le comte d'Alcaudete lui-même perdit la vie dans ce combat. Depuis, les Espagnols ne firent plus aucune tentative contre Mostaganem.

A l'époque de la conquête d'Alger, des Turcs et des Koulouglis d'Arzew, de Mazagran et de Mostaganem se retirèrent dans la forteresse de cette dernière ville : ils étaient au nombre de 1200; ils y furent rejoints par 157 Turcs de la milice algérienne venus d'Oran, après que les troupes françaises eurent pris possession de cette place. Les Arabes, excités par les agents de l'empereur de Maroc, firent tous leurs efforts pour déterminer la garnison à livrer la ville; Mostaganem n'ouvrit point ses portes et continua de se défendre. Pendant l'année 1832 et les six premiers mois de 1833, Mostaganem, dont les défenseurs recevaient une solde régulière de la France, ne cédèrent point aux attaques réitérées des Arabes, non plus qu'aux suggestions d'Abd-el-Kader, jusqu'au moment où, craignant de voir cette ville tomber au pouvoir de l'ennemi, le général Desmichels alla l'occuper (28 juillet 1833) et y plaça une garnison française. On trouva dans la place et les forts trente pièces de canon et une très grande quantité de munitions de guerre de toute espèce.

La population de Mostaganem a dû être jadis fort considérable. En 1830, à en juger par l'étendue de la ville, comparée aux habitudes du pays, elle pouvait être évaluée à 15 000 habitants. Réduite à 3 ou 4 000 en 1837, elle ne se composait plus à la fin de 1839 que de 1 423 musulmans, 406 israélites et 282 chrétiens. Elle s'est depuis sensiblement augmentée. D'après les derniers recensements, les indigènes y étaient au nombre de 3 002, savoir : 2 398 Mu-499 israélites et 105 nègres, tandis que la population européenne, qui comptait à peine 241 individus à la fin de décembre 1840, s'élevait, au 30 septembre 1843, à 2 095 individus, dont 720 Français, 47 Anglais, 1103 Espagnols, 154 Italiens, 66 Allemands, et 5 Polonais.

Des travaux considérables ont été exécutés à Mostaganem par le génie militaire. Des redoutes ont été construites et fortifiées; un camp de cavalerie, placé sous les murs, a été entouré d'un fossé; on a élevé un mur d'enceinte fermant le ravin et joignant Mostaganem et le fort de l'Est, ce dernier à Matemore, et Matemore à Mostaganem : des casernes et un hôpital complètent l'établissement militaire de cette ville. Elle s'est aussi considérablement étendue depuis 1843 : la partie de l'ancienne enceinte, du côté de la route de Mazagran, a été démolie, et de belles constructions s'élèvent sur cet emplacement et formeront plus tard le quartier européen.

Sidi-Ahmed-Ben-Youssef, marabout très vénéré de Milianah, qui a laissé, sur toutes les villes de la régence d'Alger, des sentences, devenues bientôt des dictons populaires, a dit, en parlant de Mostaganem, ville de luxe et de richesse : « Mostaganem, dont les habitants se hâtent de » relever les talons de leurs belghah pour courir plus vite » après un bon morceau. » Les belghah sont les larges pantoufles jaunes que les gens riches portent par-dessus leurs autres souliers, et qu'ils ne chaussent pas habituellement.

UNE RUSE CHARITABLE.

Le bailli de Faido avait fondé un asile pour les orphelins. Une année où, suivant son usage, il prononçait un discours en faveur de ses petits protégés, il crut s'apercevoir que, malgré toutes les ressources de son éloquence, l'appel qu'il faisait à la charité de ses auditeurs ne produisait qu'une médiocre impression sur leurs âmes. Il avait déjà tant de fois employé le même pathétique! Cependant il en était à la péroraison, et, si elle manquait son effet, il avait tout lieu d'appréhender que la quête ne fût peu fructueuse. Alors il imagina une ruse oratoire qui mérite d'être citée : elle peut servir à d'autres qu'à lui dans des circonstances analogues. « Messieurs, dit-il sérieusement, j'ai touché vos cœurs, je le sens, je le vois. L'attention dont vous m'avez honoré, l'émotion que je lis sur vos visages, tout me prouve que j'ai atteint mon but au-delà même de mes espérances : je n'ai qu'une crainte, celle d'avoir été trop loin, d'avoir surexcité votre charité, de l'avoir, pour ainsi dire, contrainte à de trop grands sacrifices. Mon devoir est, maintenant, de tempérer les dispositions généreuses où vous êtes, de peur que, plus tard, vous n'ayez à me reprocher d'avoir surpris vos dons. Il est bon d'être généreux, mais il est plus beau encore, plus nécessaire d'être juste. C'est une part de votre superflu, c'est une part minime de vos économies que je vous demande, rien de plus. On va commencer la quête. Je supplie en grâce ceux qui sont au-dessous de leurs affaires, ceux qui ne peuvent pas payer leurs dettes, de ne rien mettre dans la bourse. » La quête commença, et pas un seul auditeur n'osa refuser son obole. Jamais la recette n'avait été plus abondante.

UN CHEMIN DE FER AMÉRICAIN.

UNE VILLE MANUFACTURIÈRE DES ÉTATS-UNIS.

(Suite et fin. — Voy. p. 122.)

LES OUVRIÈRES.

« Comme j'entrais dans une des manufactures de Lowell, le dîner finissait, et les ouvrières retournaient à l'ouvrage; elles se pressaient en foule sur les marches de l'escalier, tandis que je montais. Elles étaient jeunes et bien vêtues, mais pas plus élégamment, selon moi, que ne le comportait leur situation. J'aime à voir les classes les plus humbles de la société soigner leur mise et leur extérieur, et même se parer, si elles en ont fantaisie, des modestes joyaux qui sont à leur portée. J'encouragerai toujours dans toute personne à mon service ce genre d'orgueil, comme faisant partie de la dignité humaine et du respect de soi-même, sans me laisser émouvoir, sans changer de point de vue, parce que de misérables femmes attribuent leur chute à l'amour de la toilette. Tout aussi bien douterais-je de la salutaire influence du dimanche sur le témoignage tant soit peu suspect d'un meurtrier enfermé à Newgate, qui confesserait avoir eu des velléités de crime dans ce saint jour.

» J'ai dit que ces jeunes filles étaient toutes bien vêtues, ce qui sous-entend une extrême propreté. Elles portaient des chapeaux de paille, de bonnes mantes chaudes ou des châles. Leurs pieds étaient préservés de l'humidité par des soques et des claques. Il y avait dans la manufacture même des endroits réservés exprès pour y déposer ce qu'elles quittaient en entrant, sans risque que ce fût dérobé ou sali; des arrangements commodes leur permettaient de se laver le visage et les mains. Elles avaient en général l'air sain et bien portant : ce n'étaient point de malheureuses créatures dégradées, de misérables bêtes de somme, mais des femmes d'une tenue décente. Si j'eusse vu dans un de ces ateliers (et j'avoue que je l'ai cherché et d'un œil scrutateur, mais en vain); si j'eusse vu, dis-je, une fille maniérée, affectée, se piquant

de bonnes façons, aussi ridicule en un mot que mon imagination pouvait se la figurer, je n'aurais eu qu'à évoquer la triste contre-partie, ce. es que *j'ai vues* désordonnées, dégoûtantes, flétries, pour reporter mes yeux sur ce contraste avec bonheur ; mais je ne fus pas mis à cette épreuve.

» Les salles où elles travaillaient étaient aussi bien rangées et aussi agréables à voir qu'elles-mêmes. Sur le rebord de quelques fenêtres croissaient des plantes vertes disposées avec goût pour adoucir l'éclat du jour. Il y avait partout autant d'air, de propreté, de *comfort*, que pouvait l'admettre la nature des occupations. Dans un si grand nombre de femmes, dont plusieurs n'avaient pas atteint vingt ans, il est naturel de supposer qu'il s'en trouvait de délicates et de frêles en apparence ; j'en remarquai en effet quelques unes ; mais je déclare solennellement que parmi la foule que je vis ce jour-là dans les manufactures, je ne me rappelle pas une seule figure jeune qui m'ait laissé une impression pénible ; pas une jeune fille, obligée de gagner son pain quotidien par un travail manuel, que j'eusse voulu retirer de ces ateliers si j'en avais eu le pouvoir.

» Elles habitent des maisons où elles sont logées et nourries en commun. Les propriétaires des manufactures veillent avec un soin particulier à ce que ces maisons soient tenues par des gens dont la réputation et les antécédents soient à l'abri de tout soupçon. Une plainte des pensionnaires contre l'hôtesse entraîne une investigation scrupuleuse. S'il y a vraiment lieu à sévir, on lui retire ses droits, et une personne plus digne prend sa place. Quelques enfants sont employés dans les fabriques de Lowell, mais en minorité. Les lois de l'Etat défendent de les tenir au travail plus de neuf mois dans l'année, et ordonnent que les trois autres mois soient consacrés à leur éducation. De nombreuses écoles leur sont ouvertes ; il y a aussi des églises et des chapelles de différentes sectes, afin que les jeunes ouvrières puissent suivre le culte dans lequel elles ont été élevées.

» A une petite distance des fabriques, sur le point le plus salubre, et dans le plus beau site, est l'hôpital des ouvrières ou la pension des malades. C'est la plus belle maison du pays ; elle avait été bâtie, dans le principe, pour un riche négociant qui comptait y demeurer. Ainsi que l'institution de Boston, elle n'est point partagée en dortoirs, mais divisée en chambres commodes, renfermant chacune tout ce qu'on peut désirer de bien-être, même chez soi. Le principal médecin habite sous le même toit, et les malades seraient membres de sa propre famille qu'ils ne pourraient être mieux traités et soignés avec plus d'égards et de douceur. La pension pour chaque malade est de trois dollars ou douze shellings d'Angleterre par semaine ; mais il n'y a pas d'exemple qu'une jeune fille employée par l'une des corporations ait été exclue faute de pouvoir payer. Il est vrai que l'argent ne leur manque pas. Au mois de juillet 1841, neuf cent soixante-dix-huit ouvrières avaient des fonds à la caisse d'épargne, et le total de ce dépôt de leurs économies montait à cent mille dollars ou vingt mille livres sterling, cinq cent mille francs argent de France.

» J'ai trois autres faits à citer, qui surprendront encore plus mes lecteurs de ce côté-ci de l'Atlantique.

» Le premier, c'est que, dans la plupart des pensions où vivent les ouvrières, il y a un piano acheté à frais communs.

» Le second, c'est que presque toutes ces jeunes filles sont abonnées à des *bibliothèques circulantes*, où se trouve un choix de bons livres.

» Le troisième, c'est qu'elles ont fondé un journal périodique intitulé : *the Lowell Offering*, ou Recueil d'articles originaux, exclusivement écrits par les femmes employées dans les fabriques ; lequel recueil est dûment imprimé, publié et vendu, comme en témoignent quatre cents bonnes et substantielles pages que j'ai rapportées de Lowell, et lues d'un bout à l'autre.

» La plupart des lecteurs, scandalisés de ces innovations, s'écrieront tout d'une voix : — Quelle absurdité ! Et si, différant d'avis avec eux, je m'avise de leur demander pourquoi, ils me répondront infailliblement : — Parce que de pareils passe-temps sont au-dessus de la condition de ces ouvrières. A quoi je prendrai la liberté de répliquer à mon tour : — Quelle est donc cette condition ?

» Le travail : assurément elles la remplissent ; elles travaillent aux fabriques environ douze heures par jour, ce qui s'appelle, je crois, travailler, et assez ferme aussi. Mais, dira-t-on peut-être, leur situation, leur rang dans le monde, leur interdisent ces sortes d'amusements. — Sommes-nous bien sûrs que dans la vieille Europe, en Angleterre, en France, nous ne nous fassions pas une idée du rang des classes laborieuses plutôt d'après ce qui est, que d'après ce qui devrait être. Ne les voyons-nous pas telles qu'elles sont, non telles qu'elles peuvent devenir ? Je crois qu'en scrutant nos consciences, nous découvririons que les pianos, les bibliothèques circulantes, et même le *Lowell Offering*, nous scandalisent plus par leur nouveauté que par leur atteinte à la morale.

» Quant à moi, je ne connais pas de situation où, entre la tâche du jour fidèlement remplie et celle du lendemain joyeusement attendue, il ne soit loisible de se livrer à quelque passe-temps honnête et favorable au développement de l'esprit. Je ne sache point d'état que l'ignorance rende plus supportable à celui qui l'exerce, et plus sûr pour celui qui en est hors ; je ne connais point de classe qui ait le droit de s'arroger le monopole de l'instruction mutuelle, du perfectionnement de soi-même, des délassements de l'intelligence, ou, du moins, je n'en connais pas qui ait maintenu longtemps son terrain avec de pareilles prétentions. A bon entendeur, salut !

Sans faire entrer en ligne de compte que les articles sont écrits par des ouvrières après les fatigants travaux de la journée, je dirai que, comme production littéraire, le *Lowell Offering* me paraît pouvoir rivaliser avec beaucoup de *keepsake* anglais. Plusieurs nouvelles ont trait aux fabriques et à celles qui y travaillent. Il y a plaisir à y voir mises en honneur des habitudes d'abnégation, d'ordre, de contentement, à y voir enseigner des doctrines libérales et bienveillantes. Un vif sentiment des beautés dont la nature est si prodigue dans les vastes solitudes où ces jeunes filles ont passé leur enfance, anime ces pages et y fait circuler un air vivifiant et salubre. On y trouve très peu d'allusions aux beaux habits, aux grands mariages, aux riches demeures, à la vie du grand monde, quoique les lectures d'une bibliothèque circulante dussent favoriser ces goûts. Quelques personnes pourraient se formaliser des signatures prétentieuses de plusieurs articles : les beaux noms y abondent, mais c'est une mode américaine. Une partie du pouvoir législatif du Massachusetts a pour unique fonction de remplacer les noms laids par de plus jolis, à mesure que les enfants revoient et amendent le goût suranné de leurs parents. Ces changements coûtant fort peu de chose ou à peu près rien, des vingtaines de Mariannes se changent solennellement, pendant chaque session, en autant d'Evelinas, Bévélinas, etc.

» On dit que, lors de la visite à Lowell du général Jackson ou du général Harrison (je ne sais plus lequel, mais peu importe), le héros du jour fit trois milles et demi (une lieue et quart) entre une haie de jeunes ouvrières toutes chaussées de bas de soie et armées de parasols ; mais la pire conséquence qui pût en résulter étant une hausse subite de tous les parasols et de tous les bas de soie à vendre, et peut-être la faillite de quelque hardi spéculateur de la Nouvelle-Angleterre qui accapara cette denrée à tout prix dans l'espoir d'une demande qui ne vint pas, je n'attache qu'une médiocre importance à ce fait.

» Dans cette courte description de Lowell et de la satisfaction que j'y trouvai, et que cette ville manufacturière

ne pouvait manquer d'offrir à un étranger que préoccupe vivement le sort présent et futur des travailleurs anglais, j'ai soigneusement évité d'établir une comparaison entre ces manufactures et celles de l'ancien-monde. Une foule de circonstances dont l'influence pèse depuis des années sur notre système manufacturier n'existent point ici. A vrai dire, il n'y a point à Lowell de population manufacturière; car ces jeunes ouvrières (filles pour la plupart de petits fermiers) viennent des autres Etats, passent un certain nombre d'années employées dans les fabriques, puis retournent au pays.

» Le contraste serait terrible, car ce serait celui du bien et du mal, de la lumière avec les plus sombres ténèbres. Je m'en abstiens, parce qu'il me semble juste de m'en abstenir ; mais je n'en conjure que plus ardemment ceux dont les yeux s'arrêteront sur ces pages de faire une pause et de réfléchir à la différence qui existe entre cette ville et tant d'affreux repaires hantés par la misère, le désespoir et la mort ! je les conjure de se rappeler, s'ils en peuvent trouver le temps au milieu des luttes et des querelles politiques, qu'il y a de puissants efforts à faire pour combattre tant de maux, pour conjurer tant de souffrances et de dangers ! que l'heure en est venue, et que le temps, qu'ils laissent échapper, fuit sans retour. »

Les compagnies qui se partagent l'industrie de la ville de Lowel sont au nombre de neuf, et leur capital représente 6 650 000 piastres. Outre les cinq mille jeunes filles employées comme ouvrières, il y a 1 512 hommes attachés aux manufactures. Ils produisent par an 39 170 040 yards ou aunes de drap, et tissent 12 256 400 livres de coton.

Le salaire des fileuses et des tisseuses s'élève par semaine à 3 piastres 15 cents. En déduisant 1 p. 25 c. pour le logement et la nourriture, il leur reste un bénéfice net de 1 p. 90 c., monnaie du pays. Chaque tisseuse de coton est chargée de deux métiers, qui confectionnent 30 mètres chacun.

Les règlements exigent que les ouvriers s'abstiennent du jeu, de la boisson, de tout désordre, sous peine d'être chassés. La moralité des jeunes filles est irréprochable : éloignées de leurs familles, elles se contrôlent et se soutiennent mutuellement.

Trois mille enfants appartenant aux ouvriers de Lowel suivent les écoles et y reçoivent un excellent enseignement primaire.

LES ANGUILLES DE COMACCHIO

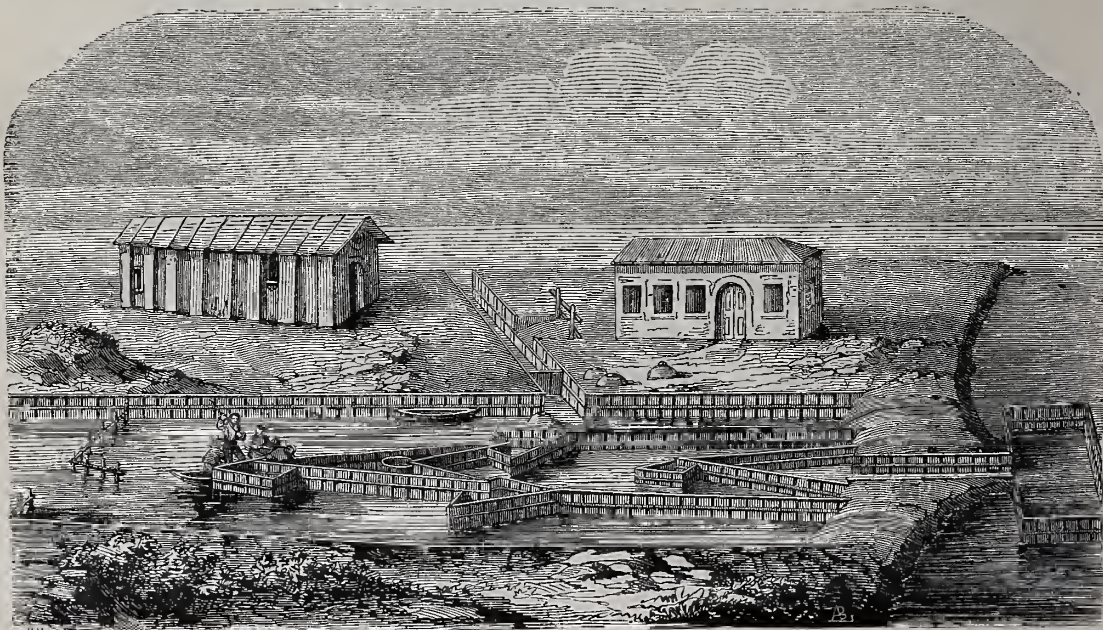
Arioste appelle les habitants de Comacchio

. . . . Gente desiosa
Che il mar si turbi e sieno i venti atroci.

« Un peuple avide de voir la mer tourmentée et les vents » furieux. »

Est-ce donc une race de marins aventureux, de hardis pirates, d'insulaires barbares épiant, sous leurs rochers, les navires que la tempête jette sur les récifs, et impatients de s'en disputer les débris ? Non, la périphrase de l'Arioste ne renferme pas un avis si tragique. Vous pouvez aborder sans crainte à Comacchio. Les mœurs y sont paisibles et humaines. Les habitants, presque tous pêcheurs et marchands d'anguilles, n'aiment la tempête qu'à une certaine époque de l'année où elle est favorable à leur industrie.

Comacchio est une ville de l'Etat ecclésiastique, située à 4 kilomètres de l'Adriatique et à 44 de Ferrare, au milieu d'une lagune séparée de la mer par une étroite bande de terre que traverse un canal. Cette lagune est comme un vaste étang où les habitants de Comacchio attirent et pêchent chaque année une quantité incroyable d'anguilles.



(*Lavoriero*, engin pour prendre les anguilles, dans la lagune de Comacchio.)

Suivant leur grosseur, ces anguilles ont différents noms. Lorsqu'elles pèsent trois livres, on les appelle *buratelli;* quatre livres, *anguillazzi;* cinq, *rocche;* au-delà *miglioramenti.*

De tous les engins dont l'on fait usage pour les prendre, le plus commun et le plus curieux est le *lavoriero*, sorte de labyrinthe ingénieux, dont notre première gravure peut donner quelque idée.

La lagune est semée d'un nombre considérable de petites îles : au milieu de chacune d'elles est un lavoriero. Ordinairement, on y bâtit deux cabanes ; l'une est habitée par les pêcheurs, l'autre renferme les divers ustensiles de la pêche.

C'est au mois d'août que l'on construit le lavoriero, et c'est en automne que les anguilles viennent se prendre au piége. Les nuits sont obscures ; la mer est orageuse ; les flots se précipitent à travers le canal dans la lagune et chassent devant eux les buratelli, anguillazzi, rocche, miglioramenti et autres, qui, se culbutant contre les îlots comme de petites armées en déroute, rencontrent les fossés, y pénètrent bon gré mal gré, et se trouvent en face des perfides fortifications d'osier que surveillent les pêcheurs. Indi-

quer tous les secrets artifices de cette nasse compliquée serait une entreprise plus ingrate et certes moins récréative que la description du palais enchanté d'Armide, auquel cependant un poëte de Comacchio prétend qu'elle a servi de modèle. Il suffira de dire que ces claies traîtresses, mobiles et seulement juxtaposées les unes contre les autres, cèdent et s'entr'ouvrent à la moindre pression de l'anguille pour la laisser entrer, mais se referment ensuite sous le poids de l'eau, de manière à ne plus la laisser sortir. Elles sont aussi tressées plus ou moins grossièrement, de telle sorte que les anguilles emprisonnées, en cherchant à fuir, se classent et se divisent pour ainsi dire d'elles-mêmes dans les divers compartiments suivant leurs dimensions; chacun de ces compartiments a un ou plusieurs noms, et a inspiré nombre de pages au signor Gaetano Farinelli, auteur d'une Histoire de Comacchio en quatre volumes. Nous renvoyons à cet ouvrage consciencieux les amateurs de l'art utile de la pêche; l'espace nous manquerait pour satisfaire pleinement ici leur curiosité technologique.



(Intérieur d'une fabrique d'anguilles marinées, à Comacchio.)

Une fois prises, et tirées hors de l'eau à l'aide de petits filets ou de petits paniers ronds dont quelques uns sont figurés, dans la première gravure, près de l'une des cabanes, les anguilles sont transportées à la ville, où sans retard on se met en devoir de les saler ou de les mariner.

L'opération qui consiste à les dépecer et à les rôtir est représentée dans notre seconde gravure avec une fidélité qui ne laisse presque rien à faire au texte. Comme un sacrificateur antique, le *tagliatore* armé de sa hachette qu'il appelle *mannarino*, coupe chaque anguille en plusieurs morceaux ou *morelli*. On jette ces tronçons dans un baquet rempli d'eau. Un autre personnage, l'*inspiedatore*, les en retire et les embroche avec une prestesse qu'on a peine à imaginer : il dispose ordinairement les tronçons en croix. On place ensuite broches sur broches devant une immense cheminée, et une jeune fille, au risque de subir elle-même le supplice des anguilles, tourne chacune des tiges de fer tour-à-tour avec une rapidité égale à celle de l'inspiedatore. Cette jeune fille a aussi son nom élégant : c'est *la donna da fogara*. Lorsque les anguilles sont cuites à point, on porte les broches au-dessus d'une auge (*zorno del pesce cotto*) destinée à recevoir l'huile : une autre jeune fille préside à ce dernier travail, et elle reçoit de l'un des détails de son emploi le nom de *la ragazza da paniere*.

Ce n'est là, du reste, qu'une préparation à la marinade. Pour compléter le tableau, il faudrait conduire le lecteur dans une autre chambre, où il verrait la *mozzina*, armée de ciseaux, coupant la partie de l'arête laissée à nu par le retrait de la chair pendant la cuisson, tandis qu'une autre jeune fille, l'*imbarilatrice*, dispose tous les tronçons en couches régulières au fond des barils, qu'elle abandonne ensuite aux soins d'un individu chargé de verser sur le tout un vinaigre salé que l'on nomme vinaigre noir. Mais nous croyons avoir conduit assez loin l'imagination du lecteur dans la voie de ces détails culinaires; elle achèvera bien sans nous l'histoire des pauvres anguilles de Comacchio.

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 62, 78, 93, 117, 126.)

§ 7.

La nuit était venue, une de ces belles nuits de l'Inde, égayées de douces lueurs et rafraîchies par un vent embaumé. La barque des pirates était toujours à la même place, silencieuse et immobile; aucun bruit ne s'élevait de la campagne, et tout semblait calme dans la résidence d'été.

Lantou, abattu et garrotté à l'improviste, comme nous l'avons raconté plus haut, avait d'abord voulu protester;

mais quelques mots de Tollar lui ayant fait comprendre que son projet était découvert, il se tut jusqu'à ce que le jeune homme se trouvât seul avec lui. Tournant alors de son côté un regard farouche :

— Tu crois être sauvé, lui dit-il; mais ne te réjouis pas trop d'avoir pris un des tigres au piége, car les autres ne sont pas loin.

— Je le sais, répondit Tollar : aussi ai-je envoyé chercher du renfort; et nous serons bientôt en état d'aller les attaquer jusque dans leur tanière.

— Vous n'en aurez pas le temps.

— Pourquoi cela?

— Ton maître ne peut arriver ici qu'au milieu de la nuit.

— Eh bien?

— Dans quelques instants, la résidence sera en notre pouvoir.

— C'est ce qu'il faudra voir!

— C'est ce que tu verras tout-à-l'heure; et alors, malheur à qui m'a trahi!

Tollar haussa les épaules.

— Tu voudrais m'effrayer, dit-il. Mais pense plutôt à toi, Lantou; car, quoi qu'il arrive, tu es entre mes mains un otage et une sauvegarde. Si tes compagnons osent pénétrer ici, ils ne te retrouveront pas vivant.

Lantou regarda le jeune homme : ses traits avaient une expression de fermeté résolue qui le frappa. Il y eut une pause.

— Et quelle récompense espères-tu pour cette fidélité à ton maître? demanda enfin le pirate.

— Aucune autre que sa reconnaissance, répondit Tollar.

— Eh bien! moi, je te propose la richesse, reprit vivement Lantou; dénoue ces liens, fuis avec nous, et la moitié du butin est à toi seul!

Tollar sourit dédaigneusement.

— Songe à l'avoir avant de parler de son partage, dit-il.

— Veux-tu davantage?

— Silence! interrompit le jeune Indien qui prêtait l'oreille depuis un instant, et qui s'approcha de la fenêtre.

— Ainsi tu refuses! cria Lantou avec rage, tu veux me livrer. Ah! si je n'avais pas été surpris, s'il me restait une arme, si je pouvais...

Il s'interrompit tout-à-coup. Son gardien était penché sur le balcon de la galerie, et prêtait l'oreille; mais à un mouvement qui se fit derrière lui il retourna la tête : le pirate avait réussi à débarrasser une de ses mains.

Tollar s'élança pour le retenir, et une lutte acharnée s'engagea. Lantou avait saisi le jeune homme du bras qui se trouvait libre, et s'efforçait de l'étouffer dans une étreinte désespérée; mais Tollar, remplaçant la force par la souplesse, réussit à se dégager, et il se rejeta en arrière, laissant dans la main de son adversaire une partie de son pagne avec le cordon de soie qui retenait à son cou la demi-roupie d'or.

A la vue de celle-ci, Lantou poussa un cri et demeura immobile.

— Arrête! dit-il à Tollar qui avait levé son poignard; arrête et réponds!... qui t'a donné cette pièce d'or?

— Que t'importe?

— Réponds, malheureux, il le faut... Irrady...

— Tu sais le nom de ma mère! s'écria Tollar stupéfait.

Lantou le regarda les yeux étincelants.

— Ta mère! répéta-t-il; c'est donc vrai?... Où est-elle maintenant?

— Morte.

— Que dis-tu?

— Morte il y a six ans, sur la route de Calcutta où elle se rendait.

— Et où je l'attendais.

— Toi!

— Dans une aldée que devait lui indiquer le tadin Kallu.

— En effet.

— Et c'était pour l'en avertir que je lui avais envoyé cette moitié de roupie.

— Se peut-il?

— Regarde! regarde!

Il fouillait dans son pagne, et montra un second fragment qui, rapproché du premier, complétait la pièce d'or.

— Ainsi, c'était toi que ma mère cherchait! reprit Tollar saisi; mais qui es-tu donc alors?

— Ne l'as-tu pas deviné? je suis... ton père.

Le cri que poussa le jeune Indien fut un mélange de surprise, de doute et de terreur. Il demeura un instant comme pétrifié devant le pirate qui lui tendait la main; mais les paroles de celui-ci l'arrachèrent à ce saisissement, en lui rappelant tous les souvenirs du passé de manière à ne permettre aucun doute. Eperdu, il se hâta de dénouer les liens du captif, qui se releva d'un bond.

— Irrady morte! répéta-t-il en parcourant la galerie avec agitation; Brahma a été bon pour elle... Maintenant, sans doute, elle jouit du bonheur que lui a gagné son expiation. Mais toi, tu es vivant, je t'ai retrouvé; j'ai un fils!

Il avait entraîné Tollar près de la lampe, et le regardait avec un égarement mêlé de douleur et de joie; le jeune Indien restait troublé et balbutiant.

— Oui, c'est lui, reprit Lantou comme s'il se parlait à lui-même; mais dans quel état! serviteur d'un étranger, vivant du travail de ses mains! Ah! ton esclavage ne durera pas plus longtemps. Cette nuit commencera une nouvelle existence pour toi; demain tu seras libre et riche.

— Moi? dit Tollar étonné.

— Oui, enfant. Ils m'avaient enlevé tout ce que je possédais; mais depuis dix années, j'ai su retrouver plus de biens que je n'en avais perdu.

— Et par quel moyen? demanda Tollar avec horreur; par le pillage et le meurtre.

— Je les ai rachetés, interrompit rapidement Lantou; le tadin a accompli à mon intention les plus saints pèlerinages, et ses dévotions m'ont purifié. Sois donc sans crainte, et songe seulement à profiter de ce que j'ai acquis. Cette nuit est heureuse entre toutes; car, outre que je t'ai retrouvé, elle peut doubler notre richesse.

— Non, dit rapidement Tollar, vous renoncerez à votre projet.

— Moi épargner un étranger, un mangeur de vaches (1), quand j'ai été sans merci pour les vrais croyants! tu ne peux l'espérer.

— Je vous en conjure...

— Tais-toi! interrompit Lantou qui s'était approché de la fenêtre et fit entendre un cri particulier auquel on répondit du dehors.

— Ils sont là! s'écria Tollar en tressaillant.

— Ils n'attendaient que le signal.

— Mais songez que le docteur est prévenu...

— Il arrivera trop tard.

— Vous serez poursuivis...

— Nous avons les moyens de fuir...

— Reconnus!

— Mes compagnons ne laisseront derrière eux rien de vivant.

— Dieu!

— C'est une loi à laquelle je dois me soumettre moi-même... Tiens-toi donc près de moi, car voici les lascars.

— Ah! il faudra d'abord qu'ils forcent les portes.

— Ils n'en auront pas besoin; regarde.

Tollar avança la tête hors de la fenêtre, et aperçut une colonne de flammes qui s'élevait des édifices inférieurs. Il ne put retenir un cri.

— Le feu est notre meilleur ami, observa Lantou tranquillement; il nous ouvre le chemin.

(1) Nom que les Indiens donnent aux Européens.

Et, se penchant à la fenêtre :

— Par la galerie, compagnons, ajouta-t-il, vite, vite!

Tout-à-coup, Tollar aperçut une douzaine d'hommes armés qui montaient à l'aide des colonnes conduisant à la galerie voisine. Le souvenir d'Eva traversa sa pensée comme un éclair ; c'était là qu'elle habitait! Il s'élança vers la porte, traversa en courant les corridors qu'il connaissait, et arriva à l'appartement de la jeune fille, qu'il trouva évanouie entre les mains de ses femmes.

Toute hésitation pouvait lui coûter la vie. Il écarta brusquement celles-ci, enleva miss Dumfries dans ses bras, et se précipita vers la galerie opposée à celle que les pirates avaient escaladée; mais comme il en atteignait l'extrémité, les flammes lui barrèrent le passage. Il voulut revenir sur ses pas ; les clameurs des lascars le forcèrent à chercher une troisième issue, d'où il fut de nouveau repoussé par l'incendie. Ainsi cerné par le feu et par les pirates, il erra éperdu de corridor en corridor, voyant à chaque instant se resserrer l'espace qu'il pouvait parcourir. Il allait enfin se précipiter à travers les flammes, presque sans espoir de salut, lorsque des cris mêlés de coups de feu se firent entendre. Une troupe d'hommes venait d'attaquer l'entrée occupée par les lascars, et le jeune Indien reconnut le docteur à leur tête.

Ce secours inespéré lui ôta toute incertitude. Enveloppant Eva dans ses bras de manière à lui servir de bouclier, il se précipita à la rencontre de ses libérateurs.

Les pirates s'étaient dispersés, fuyant chacun par l'issue la plus prochaine. Tollar entendait déjà la voix du docteur Dumfries appelant sa fille; il l'apercevait de loin, lorsqu'une ombre passa brusquement près de lui, et au même instant il se sentit frappé au-dessous de l'épaule. Il se détourna ; une lueur d'incendie éclaira le visage de Lantou, qui le reconnut et recula égaré.

Dans ce moment le docteur Dumfries, qui venait de paraître à la porte de la salle, s'élança vers sa fille. En la voyant évanouie et sanglante, il s'arrêta avec un cri ; mais Tollar le rassura du geste, et, déposant dans ses bras la jeune fille :

— Ne crains rien, maître, balbutia-t-il, c'est mon sang.

Et il tomba aux pieds du docteur.

§ 8.

Le lendemain, le tadin Kallu et le chef de pirates Lantou se trouvaient encore réunis dans une des anses les plus solitaires du Gange, à quelques milles au-dessous de la résidence d'été du docteur Dumfries. A leurs pieds était un cadavre qui, livré aux eaux sacrées du fleuve, selon l'usage indien, venait d'être apporté là. Ce cadavre était celui de Tollar, le sauveur de miss Eva.

Au loin apparaissait encore la barque montée par les lascars qui descendait rapidement le Gange.

— Ainsi tu as pris congé de tes compagnons? dit Kallu après un assez long silence.

Lantou fit un signe affirmatif.

— Et quels sont tes projets?

— Je n'en ai plus.

— Tu es donc décidé à jouir désormais tranquillement de ce que tu as acquis?

Lantou lui jeta un regard farouche.

— Ce que j'ai acquis est entre tes mains et entre celles de ceux qui sont partis, répondit-il.

— Tu n'as rien gardé?

— A quoi bon? Penses-tu que je veuille aller habiter quelqu'une de vos villes, au risque d'être reconnu et de me voir appliquer les lois de Manou? Vivre ainsi toujours sous la menace, ce serait mourir chaque jour.

— Tu t'en effrayais moins autrefois.

— Parce qu'autrefois je comptais sur Irrady et sur mon fils, dit Lantou d'une voix sourde ; mais maintenant je suis seul, mes entreprises ne peuvent plus profiter à personne : aussi je veux en finir.

En achevant ces mots, il se baissa, et, prenant plusieurs vases de terre réunis par une corde de coton, il se les attacha au cou. Le fakir le regarda faire sans remuer.

— Tu as, au moins, bien accompli hier pour moi la pénitence promise? demanda encore le pirate.

Kallu fit un signe affirmatif.

— Alors je n'ai rien à craindre du jugement de Para-Brahma, reprit Lantou, et je puis me présenter à sa justice. Un brame m'a rasé ce matin sur le bord de la barque, et m'a répété que chacun de mes cheveux qu'il laissait tomber dans le fleuve m'assurait mille années de paradis. Je vais les réclamer à la *Trimorti*.

A ces mots, il traîna le cadavre de son fils jusqu'à un petit promontoire, l'embrassa étroitement, et se précipita avec lui dans le fleuve (1).

J'ai connu des hommes ayant de bonnes qualités, qui étaient très utiles aux autres, mais sans utilité pour eux-mêmes : comme une montre solaire sur la façade d'une maison, qui indique les heures aux voisins et à ceux qui passent, mais non au propriétaire. SWIFT.

BALLET DU MAI

DANSÉ A VERSAILLES, EN 1763.

Pendant le carnaval de l'année 1763, le roi et la reine donnèrent cinq grands bals dans la salle de spectacle du château de Versailles. Le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre en exercice, en fit les honneurs.

Indépendamment des danses d'usage où figurèrent plusieurs princes du sang et la jeunesse la plus brillante de la cour, on exécuta des ballets mythologiques et champêtres désignés sous ces titres dans les programmes : *les Saisons*, *les Eléments*, *les Provençaux*, *une Noce de village*, *le Mai flamand*. Ce dernier ballet, plus pantomime, plus en action et plus composé que les précédents, représentait des habitants d'un canton de Flandres, plantant un *mai* devant le château d'un seigneur de ce pays. Les acteurs formaient deux corps de ballet, l'un composé du seigneur, avec sa famille, les seigneurs et dames de sa compagnie, et toute sa suite; l'autre, des habitants, avec un bourgmestre à leur tête. La salle du bal représentait la scène convenable à cette action : un château antique dans le fond, du genre des anciens édifices de Flandres, et la partie où l'on dansait, ornée de verdure et de fleurs. Voici quelle était la distribution des personnages dansants : le seigneur, le marquis de Seran ; un seigneur de sa compagnie, le marquis d'Avarai ; le fils du seigneur, le comte de Lavair ; la fille du seigneur, la comtesse d'Esparbès ; une dame de la cour du seigneur, la marquise de Brancas ; la gouvernante, la duchesse de Mazarin ; le bourgmestre, le marquis de Vaudreuil; garçons du village ou paysans flamands, le duc de Fronsac, le marquis de Duras, le comte de Rabodange, le vicomte de Chabot, le comte de Coigny, le chevalier de Coigny ; filles du village ou Flamandes, la marquise de Bezons, la baronne de Wasseberg, la duchesse de Cossé, la marquise d'Avarai, la vicomtesse de Beaune, la marquise de Rochambeau; six pages vêtus à l'antique et à la flamande; symphonistes.

Deux pages, portant chacun un faucon sur le poing, ouvraient la marche. Après eux, paraissait le seigneur, suivi

(1) Ces suicides sont fréquents. En mourant dans le Gange, les Indiens croient assurer leur félicité future. Les vases de terre qu'ils s'attachent autour du cou, se remplissant d'eau dès qu'ils sont dans le fleuve, les aident à se noyer plus vite et plus sûrement.

de deux autres pages, dont l'un portait sa rondache et l'autre son épée. Le jeune seigneur, sa sœur, avec la gouvernante, entraient à la suite avec deux autres pages, dont l'un portait un arc et l'autre une lance. Le bourgmestre, vêtu de noir et dans le costume des portraits de Van Dyk et de Rembrandt, était suivi des paysannes flamandes et des simphonistes.

Le seigneur, avec sa famille et sa cour, allait prendre place au fond de la salle. Quelques garçons du village faisaient groupe au milieu ; d'autres posaient derrière des gradins de gazon. On apportait ensuite le mai : les paysans flamands qui le portaient avaient des maillets et des coins pour le planter. Le bourgmestre, après avoir fait ranger les filles du village en demi-rond, ordonnait aux symphonistes de commencer une sérénade en l'honneur du seigneur, pendant laquelle les garçons élevaient le mai, qui était orné de guirlandes de fleurs par étages. Les filles du village conduisaient en dansant le bourgmestre à un siége préparé auprès du mai, en face de la cour. Dès qu'il y était assis, les garçons flamands et les filles formaient ensemble plusieurs danses autour du mai.

Le bourgmestre se levait, allait inviter le seigneur à danser avec sa compagnie, et retournait gravement reprendre sa place. Le seigneur, sa famille et sa compagnie dansaient des entrées conformes à la dignité de leur caractère. Puis les danseurs formaient quatre groupes aux quatre coins de la salle.

Les pages s'approchaient du mai, en détachaient de très longues guirlandes de fleurs, allaient occuper les quatre angles et le milieu de la salle de chaque côté, en tenant et soulevant les extrémités des guirlandes, ce qui formait un baldaquin gracieux. Sur des allemandes que jouaient les symphonistes, le seigneur allait inviter les dames du bal à danser, en leur présentant les hommes de sa cour. Les filles du village choisissaient des cavaliers dans le bal, et tous ensemble dansaient sous le baldaquin de fleurs. La danse était interrompue par des couplets adressés au seigneur, et dont les assistants répétaient en chœur le refrain.

Après la ronde, les garçons et les filles obligeaient le bourgmestre à danser seul une entrée. Celui-ci engageait bientôt le seigneur et sa cour à danser avec lui. Les garçons et les filles formaient un rond alentour. Un groupe général de



(Bal du Mai, donné à Versailles pendant le carnaval de l'année 1763. — D'après une estampe de l'époque.)

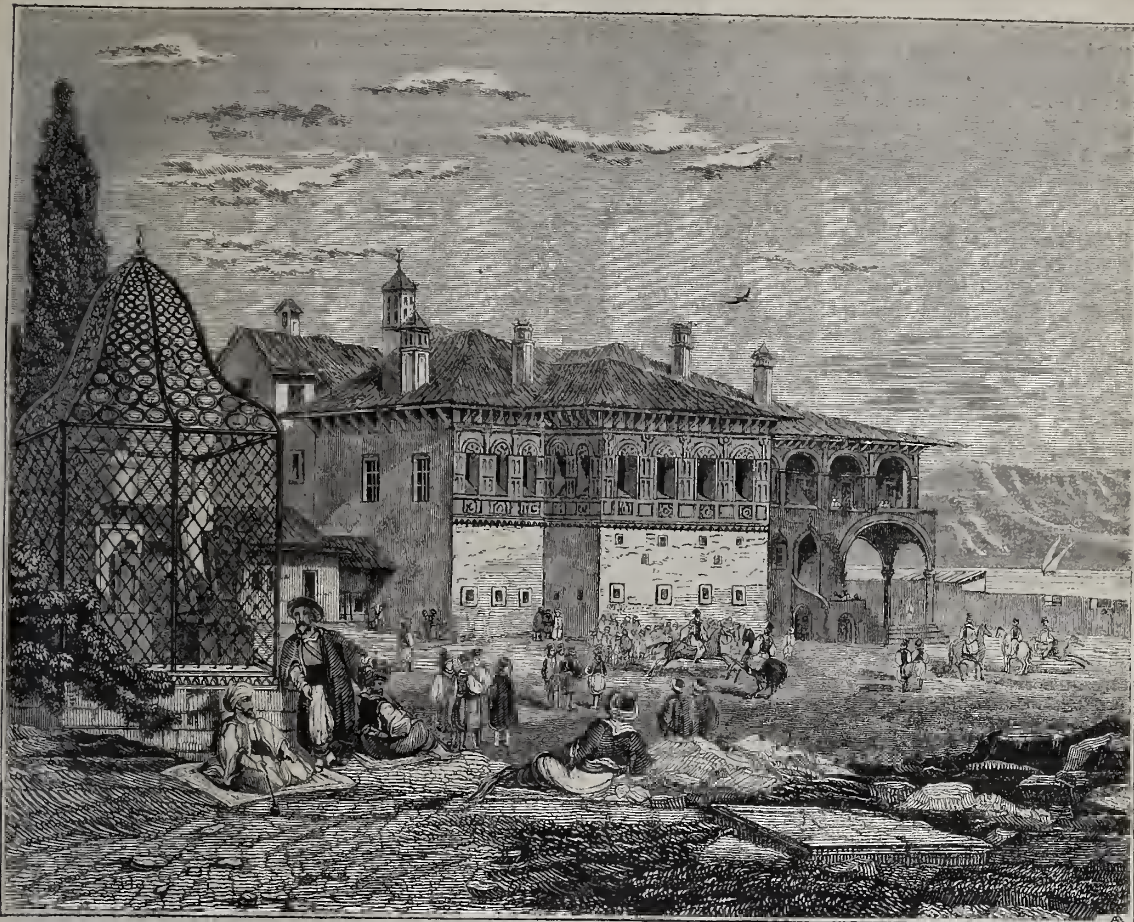
tous les personnages terminait le ballet, et figurait deux tableaux, l'un d'après Wouwermans pour les Flamands de qualité, l'autre d'après Téniers pour les villageois.

Ce ballet eut un grand succès. Exécuté avec goût dans ses différents caractères, il fut redemandé et dansé trois fois dans la même nuit. Il était de la composition du sieur de Hesse, comédien ordinaire du roi au théâtre Italien, et du sieur Lani, maître des ballets de l'Académie royale de musique.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALI-PACHA.



(Tombeau d'Ali-Pacha, dans une cour du palais de Janina.)

« Un visir est un homme couvert de pelisses, assis sur un » baril de poudre, et qui a peur d'une étincelle. » Lorsque Ali-Pacha prononçait ces paroles, il était parvenu au plus haut degré de sa puissance. Fils d'un pauvre aga de Tépélini, il s'était élevé par son courage, son intelligence, mais aussi par sa ruse et par sa cruauté, à l'un des premiers rangs de la hiérarchie musulmane. De son palais de Janina, sur les bords du beau lac Achérusie, où il jouissait avec faste d'immenses richesses, fruit de ses rapines et de sa tyrannie, il régnait sur l'Epire, l'Acarnanie, les montagnes du Pinde, la Phocide, une partie de l'Etolie, de la Thessalie et de la Macédoine. Le sultan lui donnait dans les firmans le surnom de Lion (*arslan*). Bonaparte, au début de sa glorieuse carrière, l'avait remarqué et l'avait voulu faire entrer dans les plans de sa politique. Les journaux de Paris publiaient des lettres du pacha de l'Epire au général de l'armée d'Italie. Le perfide Ali exprimait pour une révolution qu'il ne comprenait pas une sympathie menteuse : il se déclarait le disciple fidèle de la religion des Jacobins; mais peu de temps après il trahissait la France; et l'Angleterre, dont il servait par occasion les intérêts, lui prodiguait à son tour les louanges. Nelson arrêtait sa flotte au milieu de la mer Egée et envoyait complimenter celui qu'il appelait « le héros de l'Epire. » Pendant les longues guerres de l'empire, son alliance avait été recherchée presque par tous les souverains. Au milieu des révolutions que subissaient les royaumes chrétiens et la Turquie elle-même, il savait non seulement préserver mais augmenter son influence et son autorité. Son nom était populaire en Europe. Les illustres voyageurs qui parcouraient la Grèce ou le Bosphore ne manquaient point de visiter Ali-Pacha. Lord Byron, dont toute supériorité intellectuelle ou matérielle excitait vivement la curiosité, se montra plus empressé de voir le souverain de Janina que d'admirer Constantinople. Il eut plusieurs entrevues avec Ali-Pacha en 1809, et il a donné, dans le second chant de Childe-Harold, une description brillante de la cour du tyran de l'Epire. On trouve aussi dans ses Mémoires une lettre à sa mère, où il raconte ses impressions moins poétiquement mais avec autant d'esprit.

« J'ai traversé, dit-il, l'intérieur de l'Albanie pour aller visiter le pacha. Je suis allé à Tebelen (Tepelini), palais de plaisance de Sa Hautesse, où j'ai demeuré trois jours. Le nom du pacha est Ali, et il passe pour un homme d'une grande habileté : son fils Véli-Pacha, pour qui il m'a donné une lettre de recommandation, commande en Morée, et jouit d'une grande influence en Egypte ; bref, Ali est un des hommes les plus puissants de l'empire turc. Quand j'arrivai à Janina, sa capitale, après un voyage de trois jours à travers les montagnes, dans un pays de la plus agreste beauté, j'appris qu'il était en Illyrie, avec son armée, à assiéger Ibrahim-Pacha dans la forteresse de Bérat. Il avait su qu'un Anglais de distinction venait visiter ses Etats, et il avait laissé des ordres pour qu'à mon arrivée on me préparât une maison, et qu'on me fournît gratis tout ce qui me serait nécessaire. J'ai fait quelques cadeaux aux esclaves, mais on n'a pas souffert que je payasse rien de ce qui s'est consommé chez moi. J'ai monté les chevaux du visir, et j'ai été voir ses palais et ceux de ses petits-fils : ils sont splendides, mais trop ornés d'or et de soie. Je suis allé aussi par les montagnes de Zitza, village qui a un mo-

nastère grec dans le plus beau site que j'aie jamais vu, excepté Pintra, en Portugal. Au bout de neuf jours, je suis arrivé à Tebelen. Notre voyage s'est prolongé, parce que les routes avaient été coupées par les torrents qui tombent des montagnes. Je n'oublierai jamais la singulière scène qui s'offrit à nous, en entrant dans la cour du palais, à cinq heures de l'après-midi, comme le soleil descendait à l'horizon. A quelque différence de vêtements près, ce spectacle me rappela tout le système féodal, et la description que fait Walter-Scott, dans le Lai du dernier Ménestrel, du château de Branksome. Les Albanais, avec leur costume le plus magnifique du monde, composé d'une large jupe blanche, d'un surtout brodé d'or, d'un justaucorps et d'une veste de velours cramoisi, couverte de galons d'or disposés avec un goût infini, et formant toutes sortes d'arabesques et de dessins variés, leurs pistolets et leurs poignards montés en argent; les Tartares, avec leurs hauts bonnets pointus; les Turcs, avec leurs larges pelisses et leurs turbans; les soldats et les esclaves noirs, tenant des chevaux; les premiers, groupés dans une immense galerie ouverte, formant la façade du palais; les autres, réunis dans une espèce de cloître au-dessus; deux cents coursiers caparaçonnés, prêts à partir au moindre signal; des courriers entrant et sortant avec des dépêches; le retentissement des cymbales, le cri de jeunes garçons annonçant l'heure du haut du minaret, et l'apparence bizarre du palais lui-même : tout formait pour l'œil d'un étranger l'ensemble le plus beau et le plus pittoresque. Je fus conduit à un appartement superbe, et le secrétaire du pacha vint savoir des nouvelles de ma santé, à la mode turque. Ali me reçut le lendemain. J'avais un uniforme complet d'officier d'état-major et un magnifique sabre. La salle était pavée de marbre; une fontaine jaillissait au milieu, et l'appartement était entouré d'ottomanes écarlates. Le visir me reçut debout, grande distinction de la part d'un musulman, et me fit asseoir à sa droite. J'ai pris pour mon usage particulier un interprète grec; mais cette fois, un médecin d'Ali nommé Femlario, et qui comprenait le latin, en fit les fonctions. La première demande du pacha fut : Pourquoi, si jeune, j'avais quitté mon pays? (Les Turcs n'ont pas la moindre idée d'un voyage de pur agrément.) Il ajouta ensuite que le ministre anglais, le capitaine Peake, lui avait dit que j'étais d'une grande famille; et il me chargea de ses respects pour ma mère : je vous les transmets donc au nom d'Ali-Pacha. Il me dit qu'il était sûr que j'étais un homme de qualité, parce que j'avais les oreilles petites, les cheveux frisés, et les mains petites et blanches. Il ne me cacha pas que ma tournure et mon costume lui plaisaient. Il me pria de le considérer comme un père tant que je serais en Turquie, m'assurant qu'il me regarderait comme son fils. De fait, il m'a traité en enfant, m'envoyant vingt fois par jour des amandes, des sorbets, des fruits et des confitures. Il m'engagea à le visiter souvent, et de préférence le soir, parce qu'il avait plus de loisir. Je me retirai après qu'on nous eut donné du café et des pipes. Je le revis trois autres fois. Il est bizarre que les Turcs, chez lesquels il n'existe ni dignités héréditaires ni grandes familles, excepté celles des sultans, fassent tant de cas de la naissance; car je remarquai que ma généalogie passait avant mon titre. »

Pouqueville, qui a été longtemps consul à Janina, Hobhouse, Smart Hughes, ont aussi donné, dans leurs descriptions de la cour d'Ali, une haute idée de son luxe et de sa puissance. Mais à l'époque même de sa plus grande prospérité, lorsque sa renommée, sa richesse et les nombreux alliés qu'il s'était assurés semblaient lui permettre d'espérer une vieillesse et une fin tranquilles, Ali n'avait cependant que peu de confiance dans l'avenir : sa pelisse d'honneur pesait lourdement sur lui, et il craignait l'étincelle. Si habile qu'il fût à déjouer les projets hostiles de ceux que lui avaient aliénés ses injustices et ses cruautés, si persévérant et si impitoyable qu'il fût dans ses vengeances, il n'ignorait pas qu'incessamment on ourdissait des trames contre lui. En vain ses sicaires déguisés parcouraient la Grèce, l'Asie-Mineure; en vain il entretenait une police secrète même à Constantinople : il suffisait qu'un seul ennemi intelligent et déterminé réussît à lui échapper pour qu'il vît changer toute sa fortune. Cet homme se rencontra. Pacho-Bey, dépouillé de ses biens par Ali et chassé de Janina, parvint, après des efforts inouïs, à former à Constantinople une conjuration redoutable. Il inspira au sultan des soupçons contre l'ambition du pacha de l'Epire; il intéressa sa cupidité en lui montrant comme une proie facile les trésors enfouis à Janina et à Tepelini. Ali, inquiet et irrité, tenta de faire assassiner Pacho-Bey; l'un des assassins fut pris, et Ali reçut l'ordre de venir rendre compte de sa conduite à Constantinople. Il pressentit le péril et refusa d'obéir : dès lors sa perte fut résolue. Une armée conduite d'abord par Pacho-Bey, ensuite par Kourschid-Méhémet-Pacha, vint l'assiéger dans sa capitale. Il résista longtemps. Plus d'une fois il découragea ses ennemis; mais la trahison lui enleva l'appui de ses alliés et d'une partie de sa famille. Après deux années, il fut obligé d'abandonner la ville et le palais de Janina pour se retirer dans la citadelle. C'était son dernier refuge : il y combattit longtemps encore; mais enfin, soit lassitude et découragement, soit politique malheureuse et espérance aveugle, il se livra à ses ennemis. Voici comment la dernière scène de la vie d'Ali-Pacha a été racontée par un de ses biographes (1):

« Ali, renfermé dans le château du Lac avec un petit nombre d'hommes déterminés à mourir, fit déclarer à Kourschid que son intention était de mettre le feu à deux cents milliers de poudre et de se faire sauter. C'était une résolution sérieuse. Jour et nuit, un Turc appelé Sélim se tenait dans le magasin à poudre, une mèche allumée à la main, et prêt à y mettre le feu au premier signal de son maître. Les trésors d'Ali étaient amoncelés sur les barils.

» Kourschid eut recours à la ruse. Il parvint à persuader à Ali que le sultan lui accordait son pardon à la condition qu'il ferait sa soumission. Il l'attira ainsi dans l'île du Lac.

» Ali ne tarda pas à se repentir de cette confiance, que peut expliquer seulement l'extrémité où il était réduit. Kourschid lui demanda de donner des ordres pour que Sélim eût à remettre la mèche allumée.

» Ali répondit qu'en partant de la citadelle, il avait recommandé à Sélim de n'obéir qu'à son ordre verbal, qu'une injonction écrite n'aurait aucun effet sur ce fidèle serviteur, et qu'il fallait par conséquent le laisser aller lui-même intimer cet ordre.

» Kourschid refusa prudemment à Ali de lui rendre la liberté.

» Après de nouvelles et de longues instances, Ali, soutenu par une dernière espérance, tira de son sein la moitié d'une bague dont l'autre moitié était dans les mains de Sélim. « Allez, dit-il, présentez-lui ceci, et ce féroce lion se » changera en timide et obéissant agneau. » En effet, à la vue de ce signe convenu, Sélim se prosterna, éteignit la fatale mèche, et fut aussitôt poignardé. La garnison, à qui on déroba la connaissance de ce meurtre, informée de l'ordre qu'avait donné Ali-Pacha, arbora aussitôt le pavillon impérial et fut relevée par un autre corps de troupes.

» Il était alors midi, et Ali-Pacha, retiré dans l'île du Lac, éprouvait un affreux battement de cœur, sans pourtant que ses traits fussent altérés par l'agitation. Dans ce moment solennel, il montrait une contenance ferme et courageuse au milieu de ses officiers, la plupart défaits ou accablés. De fréquents bâillements qu'il ne pouvait réprimer témoignaient seuls de son appréhension impatiente. Il portait quelquefois ses regards sur le poignard, les pistolets et

(1) M. de Beauchamp.

le tromblon dont il était armé. Il se tenait assis en face de la porte d'entrée de la salle des conférences. Vers cinq heures après midi, on vit arriver, avec un visage sombre, Hassan-Pacha, Omer-Bey Brioni, le sélictar de Kourschid-Pacha, et quelques autres chefs de l'armée turque avec leur suite. A leur aspect, Ali se lève avec l'impétuosité de la jeunesse, la main sur ses pistolets de ceinture. « Arrêtez ! » que m'apportez-vous ? crie-t-il à Hassan d'une voix ton- » nante. — Le firman de Sa Hautesse ; connaissez-vous ces » sacrés caractères ? — Oui, et je les révère. — Soumettez- » vous donc au destin ; faites votre prière à Dieu et au pro- » phète : votre tête est demandée. — Ma tête, réplique Ali » avec fureur, ne se livre pas si aisément. » Ces mots, dits rapidement, sont accompagnés d'un coup de pistolet dont la balle brise la cuisse de Hassan. Aussi prompt que l'éclair, Ali tire deux autres coups de pistolet qui tuent deux de ses adversaires. Déjà il tenait en joue son tromblon rempli de chevrotines, lorsque le sélictar, dans la mêlée (les affidés d'Ali défendaient leur maître avec fureur), le perce d'une balle dans l'abdomen. Une autre balle lui traverse la poitrine, et il tombe en criant à un de ses sicaires : « Va, » cours, ami ! va tuer sur-le-champ la pauvre Vasiliki, afin » qu'elle ne devienne point l'esclave de ces chiens. » A peine a-t-il achevé ces mots qu'il expire, après avoir tué ou blessé quatre des principaux officiers de l'armée turque (1). Sa tête fut séparée de son corps, embaumée, et expédiée à Constantinople par Kourschid. Le sultan la fit porter au sérail et la montra au divan assemblé ; on la promena en triomphe dans toute la capitale. On l'exposa ensuite au-dessus de la grande porte du sérail, avec cette inscription : « Voici la tête de Tepelenli Ali-Pacha, traître » à son culte et à son souverain. Les sectateurs de l'islamisme » sont enfin délivrés de son astuce et de sa tyrannie. »

(1) D'après une relation publiée à Constantinople, Ali n'aurait pas vendu si chèrement sa vie. Kourschid-Méhémet-Pacha, après quelques instants d'entretien avec Ali, l'aurait traîtreusement poignardé, et il ne se serait engagé de lutte qu'après sa mort.

FORÊT PÉTRIFIÉE DE PORTLAND.

Dans l'île de Portland, près de la côte d'Angleterre, se trouve un des monuments les plus curieux des révolutions du globe et de la tranquillité avec laquelle elles se sont quelquefois effectuées. C'est une forêt de l'ancien monde, dont les arbres sont encore en place avec toutes leurs racines, dans le sol même où ils ont autrefois végété, et qui, pétrifiée par l'action des eaux qui sont venues, à une certaine époque, l'inonder, s'est maintenue jusqu'à nous dans un état de conservation si parfaite, que les botanistes peuvent venir y étudier comme dans une de nos forêts actuelles.

Le sol végétal, épais de douze à dix-huit pouces, repose sur un fond de roche calcaire. Il est d'une couleur noire ou brun-foncé, et contient une grande proportion de matière végétale décomposée, comme celui que l'on trouve encore aujourd'hui dans nos forêts. Sa substance est une argile mêlée de cailloux. Les arbres, disséminés sur cette couche, dans laquelle ils tiennent par leurs racines enfoncées même parfois dans le fond de roche situé au-dessous, se trouvent à la distance qui s'observe ordinairement entre les arbres dans les bois d'une bonne venue. Ils sont en général rompus à la hauteur d'un à trois pieds : on en voit cependant qui s'élèvent à plus de six pieds. Les troncs, brisés eux-mêmes, sont épars sur le sol, dans lequel ils sont plus ou moins enterrés. Ces fragments ont rarement plus de trois à quatre pieds ; mais en mettant bout à bout ceux qui se correspondent, on reforme des troncs entiers d'une longueur de vingt-cinq à trente pieds avant aucune ramification. Ces troncs, analysés avec soin dans leurs caractères extérieurs et leur structure interne, se trouvent appartenir à des arbres peu différents des pins araucarias, qui ne croissent aujourd'hui que dans l'hémisphère austral et sous un climat plus chaud que le nôtre, mais d'une espèce particulière toutefois, espèce qui ne se rencontre plus parmi les végétaux qui vivent sur notre globe. Aux pieds de ces grands arbres se voient des troncs beaucoup plus courts et d'une nature toute différente. Si la Flore des contrées les plus lointaines ne nous était maintenant connue, la forme de ces pièces pourrait nous étonner. Elles ressemblent en effet, d'une manière générale, à un artichaut ou à un ananas. Mais en les comparant avec les troncs des plantes de la famille des cycadées, leur analogie avec ces derniers ne peut laisser aucune incertitude. Elle se soutient non seulement sur la configuration extérieure, mais sur la manière dont naissent les bourgeons entre les écailles laissées à la surface du tronc par les feuilles tombées, et sur la structure interne de la tige, qui offre, comme chez les cycadées actuelles, un cercle de fibres ligneuses convergentes, compris entre deux masses de tissu cellulaire. Ainsi il n'y a point de doute que l'on ne soit là sur une ancienne forêt de végétaux plus ou moins analogues à nos pins araucarias et à nos cycas.

Cette famille des cycas est intéressante par le rôle qu'elle a joué dans le développement de la végétation de l'ancien monde. Elle n'est plus représentée aujourd'hui sur le globe que par deux genres : le genre zamia et le genre cycas proprement dit. Les principales localités où on rencontre ces singuliers végétaux sont : l'Amérique méridionale, le cap de Bonne-Espérance, Madagascar, les Indes, les Moluques, la Nouvelle-Hollande; on en trouve aussi hors de l'hémisphère austral, à la Chine et au Japon. Autrefois, comme on le voit par l'exemple dont il s'agit ici, et par bien d'autres, ces végétaux croissaient en abondance sous le ciel de l'Europe. On en trouve, en effet, de nombreuses traces dans les dépôts formés sur le territoire de notre continent durant la période secondaire, et les botanistes en ont reconnu, parmi les débris découverts jusqu'à présent, trente-neuf espèces différentes. Une propriété très remarquable de ces plantes est de tenir en quelque sorte le milieu entre les palmiers, dont elles se rapprochent par la manière dont s'implantent leurs feuilles et par l'ensemble de leur configuration extérieure; les conifères, qui ont dans leur structure interne certains caractères analogues ; enfin les fougères dont les feuilles se déroulent hors des bourgeons de la même manière. Il y a là un rapport qui sert d'anneau de jonction entre des familles que l'on est porté à juger à première vue bien étrangères les unes aux autres, et qui peut donner matière à bien des réflexions sur le développement primitif des différences dans le règne végétal.

Cette preuve si manifeste du changement de climat qu'ont éprouvé nos contrées depuis les temps qui ont précédé l'établissement des hommes sur la terre, n'est pas le seul motif qui recommande la forêt de Portland à l'attention des penseurs. Ces troncs d'arbres, qui offrent un rapport si parfait tant à l'extérieur qu'à l'intérieur avec les plantes des mêmes familles du monde actuel, ne renferment plus une seule parcelle de substance végétale. Ils se sont entièrement changés non point en houille, mais en pierre. Leur substance est une pierre à feu d'une teinte plus ou moins foncée, mais assez translucide pour laisser distinguer toutes les fibres de l'ancien végétal, tranchées les unes des autres par des différences de nuances. Ainsi, molécule à molécule, ces troncs d'arbres ont réellement disparu, remplacés par une matière siliceuse insinuée peu à peu dans leurs pores ; si bien que nous ne voyons vraiment plus que leur contrefaçon. C'est un des plus beaux exemples de pétrification que l'on puisse citer et par la perfection de ses résultats et par son étendue.

Mais c'est surtout par les réflexions qu'elle inspire sur la variabilité de la surface de la terre, que cette forêt se re-

commande. Variabilité des climats, et en même temps variabilité de la géographie, voilà ce qu'elle atteste par les plus éclatants témoignages. En effet, de ce que le fond de roche qui la supporte est formé de calcaires marins remplis de coquilles marines, il faut conclure qu'avant la période à laquelle remonte la végétation de ces arbres, cette partie du sol de l'Angleterre était enfoncée sous les eaux de la mer. A une certaine époque, ce fond de mer s'est donc soulevé; il s'y est déposé une couche de terre argileuse mêlée de cailloux, vraisemblablement par l'effet des fleuves qui versaient leurs eaux boueuses sur ces bas-fonds. Enfin le soulèvement s'est achevé, le pays s'est trouvé porté à une certaine hauteur au dessus du niveau de la mer; des semences s'y sont répandues, y ont germé, y ont donné naissance à de grands arbres dont il est aisé de mesurer l'âge d'après le nombre de leurs couches ligneuses. Probablement plusieurs générations d'arbres semblables s'y sont succédé; et même l'on peut voir en quelques points que le terrain a subi à plusieurs reprises de petites oscillations, car on observe jusqu'à trois couches de terre végétale avec des troncs de cycadées, séparées les unes des autres par des couches de sédiments marins. Mais ce dernier phénomène n'a eu lieu toutefois que sur des espaces comparativement restreints, et à ce que l'on peut croire sur des points qui appartenaient à l'ancien littoral et que le moindre mouvement suffisait pour mettre au-dessus ou au-dessous de la mer.



(*Araucaria excelsa*, ou Pin de l'île de Norfolk, donnant idée par sa structure des conifères de l'ancien monde, et particulièrement de ceux de la forêt de Portland.)

Après être demeuré au-dessus des eaux pendant un certain intervalle, ce pays de forêts y est rentré. En effet, on observe que le sol végétal est recouvert sur une certaine hauteur par un dépôt de feuillets marneux renfermant des coquilles d'eau douce. Il y a donc eu un temps où la forêt, envahie par l'eau, est devenue le fond d'un lac ou d'un estuaire situé à l'embouchure de quelque grand fleuve. C'é-



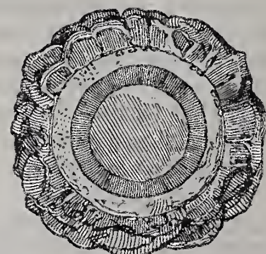
(Falaise de Portland, montrant la couche de terreau noir mêlé de cailloux dans laquelle sont implantées les conifères et les cycadées de l'ancienne forêt. On y voit aussi les fragments de troncs de conifères couchés çà et là, et les feuillets de marne d'eau douce qui se sont déposés sur le tout.)



Coupe transversale d'un tronc du *Cycadites megalophyllus* de la forêt de Portland.)



(Tronc d'arbre fossile entouré d'ondulations concentriques du terrain, qui paraissent se rapporter à une époque où le terrain était détrempé.)



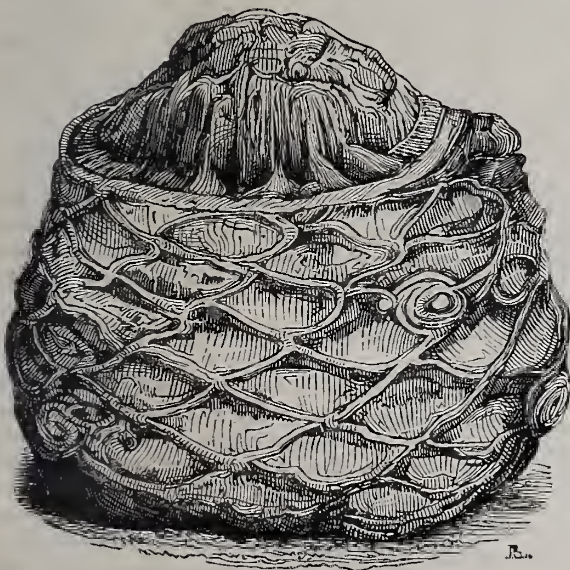
(Coupe transversale d'un tronc récent de *Zamia*.)



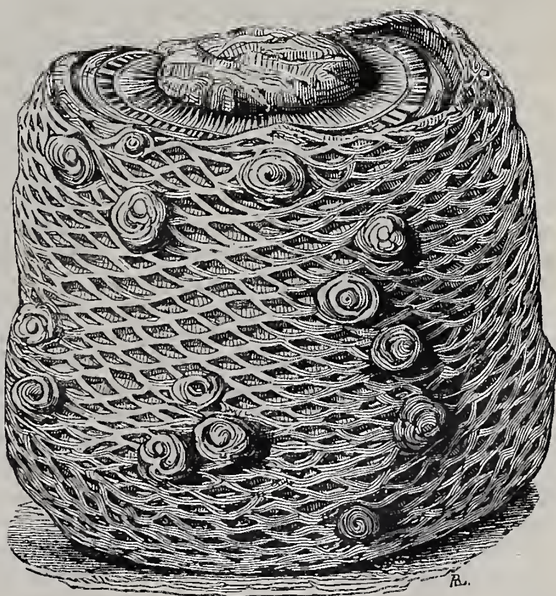
(*Cycas revoluta*, avec des bourgeons entre les aisselles des feuilles.)



(*Zamia pungens*, avec son fruit au sommet du tronc.)



(Tronc pétrifié du *Cycadites megalophyllus* de la forêt de l'île de Portland.)



(Tronc pétrifié du *Cycadites microphyllus* de l'île de Portland, avec des bourgeons entre les aisselles des feuilles.)

taient ces eaux douces qui, en même temps qu'elles nourrissaient les coquilles dont on observe les restes au-dessus des troncs, déposaient les feuillets de marne calcaire et siliceuse qui constituent le revêtement dont il s'agit. Ainsi, il faut se représenter la forêt inondée, un beau jour, par des eaux qui l'envahissent d'une manière permanente, à la suite d'un abaissement général du sol : les arbres ne tardent pas à périr; leurs troncs, dans la partie demeurée au-dessus des eaux, pourrissent peu à peu et tombent par fragments dans le lac où ils s'ensevelissent à moitié dans le sol ramolli. On trouve même des traces positives de ce ramollissement du sol de la forêt. Autour de certains troncs, on voit la terre soulevée en bourrelets circulaires, comme il s'en produirait autour d'un arbre planté dans une terre molle et dont on ébranlerait successivement le tronc dans tous les sens. Cet ébranlement devait naturellement se produire par les vents, dans la forêt de Portland, lorsque ses arbres s'élevaient encore au-dessus des eaux, et par conséquent l'effet en question peut être pris pour un monument positif de cette époque. C'est alors sans doute que s'est opérée la pétrification des souches qui devaient évidemment demeurer droites dans toute la profondeur de l'eau, et celle des fragments de bois mort qui tombaient à fond; la transformation en matière siliceuse s'explique aussi très simplement par la nature des eaux qui imprégnaient tous ces bois, puisque ces mêmes eaux donnaient lieu à des dépôts de marne siliceuse.

Mais ce n'est pas le tout : voici que l'abaissement du sol continue, les coquilles d'eau douce disparaissent ; les dépôts changent de nature, et se remplissent de coquilles marines. Le lac s'est donc enfoncé, et la mer y a fait irruption. L'abaissement augmente, et les couches parsemées de coquilles marines s'accumulent les unes sur les autres, non pas sur quelques pieds, mais sur une telle hauteur que la masse totale de ces dépôts a plus de deux mille pieds d'épaisseur. Ainsi, voilà ce pays descendu en masse à plus de deux mille pieds de profondeur dans la mer, et que l'on imagine pendant combien de temps en voyant tant de dépôts. Et aujourd'hui le voilà relevé! Une partie des terrains qui recouvraient la forêt a été déblayée par les courants; elle est ressortie de l'abîme; elle se dessine sur la tranche d'une falaise, et livre à la lumière le secret de ces étonnantes révolutions de l'ancien monde. On conçoit aisément qu'à travers tant de mouvements, il ait dû se faire bien des dislocations dans cette portion de pays, et qu'elle ne se soit pas soulevée tout d'une pièce. Aussi voit-on qu'en plusieurs points le sol de la forêt s'est incliné considérablement depuis l'époque où elle végétait; et il est aisé de le reconnaître d'une manière incontestable, en observant que les troncs tout en demeurant implantés perpendiculairement dans le sol, sont cependant inclinés tous de la même manière par rapport à la verticale. Le sol de la forêt eût-il été primitivement incliné comme il l'est aujourd'hui, les arbres ne s'y seraient pas moins développés verticalement.

Quelle était au juste l'étendue de cet ancien pays? Il formait vraisemblablement une île; mais il y a de grandes difficultés à en déterminer au juste les limites, en raison des terrains qui se sont déposés par-dessus et ne laissent percer le sol primitif que sur quelques points. Toutefois on a reconnu des traces de l'ancien sol, non seulement dans l'île de Portland, mais sur la côte d'Angleterre et jusqu'en France dans les environs de Boulogne. Au fond le phénomène n'embrasse donc qu'un espace d'une valeur assez médiocre comparativement à la surface totale de la terre ; et l'on peut même dire qu'il se passe encore aujourd'hui des choses du même genre, car à la suite des tremblements de terre, on voit souvent des localités d'une étendue considérable, situées au voisinage de la mer, s'enfoncer au-dessous des eaux, ou, au contraire, des fonds de mer s'élever et se couvrir bientôt de végétaux.

LITTÉRATURE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

J.-P. CAMUS, ÉVÊQUE DE BELLEY.

C'est à peu près entre les années 1617 et 1624, depuis la mort de Concini jusqu'à l'avénement définitif de Richelieu, dans l'intervalle marqué par la faveur du duc de Luyne et par les premiers pas du gouvernement de Louis XIII, que se déclara la grande vogue des romans. Dans ce court espace de temps se firent jour, à côté de *l'Astrée* de d'Urfé (1) et après elle, quelques livres curieux, composés par des esprits qui n'attendaient pour ainsi dire qu'un signal, et qui se trouvaient tout prêts. Plus tard vint la série des imitateurs qui avaient eu le temps d'étudier le modèle; mais il y eut plus d'originalité véritable dans les romans qui parurent sur la foi des premiers succès. Nous voudrions tirer de l'oubli quelques unes de ces productions souvent fort importantes par l'influence qu'elles ont eue sur la société et sur ses chefs. Nous commencerons aujourd'hui par dessiner la physionomie d'un des romanciers les plus remarquables de cette époque pleine d'intérêt.

Honoré d'Urfé fréquenta en Savoie saint François de Salles, et l'on rapporte que se promenant avec le saint au bord du lac d'Annecy, il se comparait à lui, et disait qu'il avait fait de *l'Astrée* le bréviaire des courtisans, comme l'évêque avait fait, dans son livre de l'*Introduction à la vie dévote*, le bréviaire des gens de bien. Il y avait là un autre prélat, l'évêque de Belley, qui réclama sa place dans la comparaison, et qui se piqua d'avoir écrit un autre bréviaire, celui des halles. Le digne homme qui parlait ainsi est beaucoup plus connu aujourd'hui par l'intéressant ouvrage qu'il a écrit sur l'esprit et la vie de saint François de Salles, que par les productions singulières et nombreuses qu'il se vantait d'avoir accommodées au goût plaisant de son époque. Il s'appelait Jean-Pierre Camus, obtint les honneurs de l'épiscopat à trente ans, s'étant recommandé au choix de Henri IV par son ardeur à ramener les protestants et à combattre les moines : il fut sacré, en 1609, évêque de Belley par saint François de Salles. Après avoir rempli ses fonctions pendant vingt ans avec un dévouement et une activité infatigables, en 1629 il s'en démit volontairement, et s'étant choisi un successeur avec l'agrément du roi, il se retira en Normandie dans l'abbaye d'Aunay, de l'ordre de Cîteaux, que Louis XIII lui avait donnée en acceptant sa démission. Il fut tiré de sa retraite pour de nouvelles œuvres qui firent éclater son humilité autant que son zèle. François de Harlay, archevêque de Rouen, croyant que la Providence lui envoyait à dessein ce saint homme, le força à prendre l'administration de son diocèse avec le titre de vicaire général. Quoiqu'il eût été évêque, Camus ne refusa pas ce titre plus modeste; mais il quitta bientôt les fonctions qui s'y trouvaient attachées pour se retirer à Paris, à l'hospice des Incurables, et pour s'y dévouer tout entier aux pauvres. Il y mourut en 1652, âgé de soixante-dix ans, au moment où l'on expédiait à Rome les bulles pour confirmer, malgré lui, sa nomination à l'évêché d'Arras.

Ce prélat, connu par sa piété, ne l'était guère moins par son esprit. Les recueils du temps sont pleins de ses bons mots : un des meilleurs est la réponse qu'il fit au cardinal Richelieu, lorsque ce prélat, pressé lui-même par les moines, l'engageait à ne plus répandre contre eux les flots continus de sa bile. « Je ne trouve aucun autre défaut en vous, lui » dit le cardinal, que cet acharnement que vous avez contre » les moines; sans cela, je vous canoniserais. — Plût à Dieu, » répondit aussitôt l'évêque de Belley, que cela pût arriver, » nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons : vous » seriez pape et je serais saint. » Il n'eût pas été de son siècle, si dans toutes ses reparties il avait aussi bien gardé

(1) Voy., sur ce roman et sur son auteur, 1841, p. 268.

les limites de la convenance et du goût. Dans les sermons qu'il prêchait fréquemment à Paris, et qui étaient fort courus, il avait souvent des saillies qui se sentaient de l'éloquence burlesque des prédicateurs de la ligue.

Un jour qu'il prêchait aux Incurables, le frère du roi, Gaston, duc d'Orléans, qui avait souvent conspiré contre l'État, et avait souvent subi les condamnations et le pardon, vint pour l'écouter. L'orateur, après s'être interrompu, crut devoir faire un compliment au prince, et s'y prit ainsi : « Monseigneur, dimanche dernier je prêchai le triomphe » de Jésus-Christ à Jérusalem, vendredi sa mort, hier sa » résurrection, et aujourd'hui je dois prêcher son pèlerinage à Emmaüs avec deux de ses disciples. J'ai vu, monseigneur, Votre Altesse royale dans le même état : je vous » ai vu triomphant dans cette ville avec la reine Marie de » Médicis, votre mère : je vous ai vu mort par des arrêts » sous un ministre ; je vous ai vu ressuscité par la bonté du » roi, votre frère, et je vous vois aujourd'hui en pèlerinage. D'où vient, monseigneur, que les grands princes » se trouvent sujets à ces changements ? Ah ! monseigneur, » c'est qu'ils n'écoutent que les flatteurs, et que la vérité » n'entre ordinairement dans leurs oreilles que comme l'argent entre dans les coffres du roi, un pour cent. »

Ce dernier trait s'adressait directement à M. l'abbé de La Rivière, insigne flatteur, et à M. Tubœuf, alors intendant des finances, qui accompagnaient le prince. Une autre fois, l'évêque de Belley s'adressant, dans un autre sermon, au même duc d'Orléans, qui était placé entre M. d'Emery et M. de Bullion, intendants des finances, fit une sortie encore plus hardie. Il la déguisa, il est vrai, dans cette exclamation équivoque qu'il avait l'air d'adresser à la croix : « Ah ! monseigneur, quand je vous vois entre deux larrons, etc. » Cela fut remarqué par une grande partie de l'assemblée qui ne put s'empêcher de rire. Monsieur, qui dormait, se réveillant en sursaut, demanda ce que c'était. « Ne vous inquiétez pas, lui dit M. de Bullion en lui montrant M. d'Emery, c'est à nous deux qu'on parle. »

Mais de tous les bons mots du digne évêque, le plus joli est, sans contredit, celui dont il fit précéder un de ses sermons à Notre-Dame, et qui a été ensuite répété sous toutes les formes. « Messieurs, dit-il, on recommande à vos » charités une jeune demoiselle qui n'a pas assez de bien » pour faire vœu de pauvreté. »

Non content de parler spirituellement, ce personnage original écrivait beaucoup. Le Père Niceron a donné le catalogue de ses ouvrages qui vont au nombre de cent quatre-vingt-six. Le croirait-on ? dans ce nombre on compte cinquante romans sur le titre desquels on trouve écrit tout au long le nom de M. l'évêque de Belley. Le bon évêque voyant qu'on ne lisait plus que fictions, en voulut écrire aussi pour prêcher sous cette forme nouvelle les vérités de la morale. C'est en 1619 ou 1620, l'année où paraissait le second volume de *l'Astrée*, qu'il commença lui-même cette série inattendue de ses œuvres pieuses. Jusqu'alors il n'avait guère publié en douze ans qu'une vingtaine de livres contenant, sous des titres divers, les homélies qu'il avait prononcées. Il débuta dans sa carrière nouvelle par *la Mémoire de Darie, où se voit l'idée d'une dévotieuse vie et d'une religieuse mort.* C'est une histoire, en effet, dévote encore et d'une simplicité extrême ; elle fut immédiatement suivie par *Agathonphile, ou les Martyrs siciliens, où se découvre l'art de bien aimer pour antidote aux déshonnêtes affections.* Mais bientôt le martyrologe et la légende ne suffisant plus, l'auteur entra en plein dans les goûts du monde profane, et l'on vit en peu d'années sortir de sa plume : *Aristandre, histoire germanique. Julie, histoire parisienne. Palombe, histoire catalane. Iphygène, rigueur sarmatique. Daphnide, histoire aragonaise. Cléoreste, histoire française-espagnole. Diotrèphe, histoire valentine. Aloph, histoire française. Damaris, histoire allemande. Régule, histoire belgique*, etc. Puis après les romans, les nouvelles sous le titre de : *les Occurrences remarquables, les Événements singuliers, les Spectacles d'horreur, l'Amphithéâtre sanglant, le Bouquet d'histoires agréables, le Pentagone historique montrant en cinq façades autant d'accidents signalés*, etc.

Les titres de ces romans disent assez quelle était la singularité de l'esprit de l'auteur ; leur publication n'occupa guère que douze ans de sa vie, depuis 1620 jusqu'en 1632. L'excellent évêque s'y propose toujours un but moral. Ordinairement il peint de louables actions ; mais très souvent aussi il se hasarde à en peindre d'affreuses. Dans l'*Aristandre*, par exemple, il veut corriger des passions en montrant l'horreur de leurs excès, et il ne fait pas difficulté d'accumuler dans cette intention autant de noirceurs qu'il en faudrait aujourd'hui pour faire les frais d'un feuilleton. Dans *Palombe, histoire catalane*, il ne craint pas non plus de pousser la peinture des vices à l'extrême ; et, à travers les péripéties d'une action bien nouée et fort intéressante, il fait figurer tous les déréglements qui sont aujourd'hui l'ornement nécessaire des romans à la mode ; mais, du moins, il fait triompher un caractère vertueux qui ramène peu à peu les méchants par ses beaux exemples et par ses honnêtes paroles. Parmi beaucoup de sujets que l'imagination épuisée de nos romanciers pourrait emprunter avec succès à l'évêque de Belley, nous avons surtout remarqué *Diotrèphe, histoire valentine.* Rien n'est plus joli que l'idée et le plan même de cette nouvelle, dont il semble que déjà on ait vu des imitations dans nos livres et au théâtre même. Selon un usage dont Walter Scott a heureusement tiré parti dans *la Jolie Fille de Perth*, le jour de Saint-Valentin on tirait autrefois au sort dans plusieurs contrées de l'Europe pour donner aux jeunes femmes un cavalier qui, pendant tout le reste de l'année, avait le privilége de les accompagner à l'église, dans les promenades, dans le monde. L'auteur suppose que deux jeunes ménages pleins de vertu et unis par l'amitié, en se soumettant à cet usage, font innocemment un échange à peu près semblable à celui qu'on peut voir aussi dans le célèbre roman de Gœthe, *Ottilie, ou les Affinités électives.* Mais, insensiblement, par des nuances et des dégradations bien ménagées, de cette plaisanterie qui paraît sans danger, dérivent les inconvénients les plus graves et le trouble, heureusement arrêté à temps, des jeunes époux. C'est un tableau délicat qu'envieraient peut-être aujourd'hui les plus habiles. Ce qui manque à l'évêque de Belley, c'est un style digne de ses idées, parfois charmantes, et de ses bonnes intentions. N'épargnant pas les mauvaises plaisanteries dans ses sermons, il s'en est encore moins fait faute dans ses romans. N'était cet abus du genre burlesque, on serait tenté de lui reprocher d'avoir trop bien réussi dans un genre qui, en tout autre temps, aurait été incompatible avec les fonctions dont il était revêtu.

ÉMANCIPATION DES NOIRS.

Dans les diverses îles que nous avons visitées, et où l'esclavage des noirs est aboli, les planteurs se trouvent pécuniairement soulagés d'une manière très sensible depuis qu'ils n'ont plus à leur charge la portion improductive des esclaves qu'une cause ou une autre réduisait à l'incapacité. Dans quelques circonstances, cette économie est égale à la moitié des frais d'exportation de l'ancien régime. Un planteur qui avait 300 esclaves auxquels il était forcé de fournir la nourriture, le vêtement, le coucher, les ustensiles de ménage et les secours de la médecine, sans compter les blancs qu'il était obligé d'employer pour la surveillance, l'achat des fouets et l'entretien des cachots, ce planteur est aujourd'hui affranchi de toutes ces charges. Au lieu de tous ces frais, il n'a plus à payer que cent travailleurs libres,

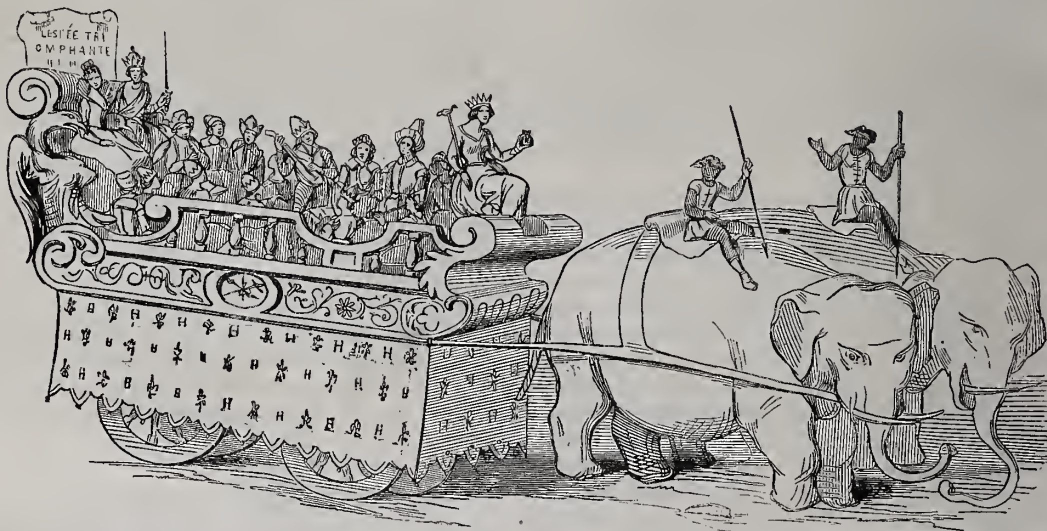
et bientôt, au moyen des ouvrages faits à l'entreprise, grâce aux machines et à des procédés plus expéditifs, ce nombre pourra se réduire à 60 ou 70. Ainsi, dans son compte d'exploitation, la part de la dépense est réduite presqu'en même proportion que les soucis et les tribulations auxquels il était en proie. « Eu égard au bénéfice même, nous disait » un planteur, j'aime mieux faire 60 tierçons de café seule- » lement sous la liberté, que 120 sous le régime de l'escla- » vage. » J. J. Gurney, *Un hiver aux Antilles.*

MARIAGE DE HENRI IV AVEC MARIE DE MÉDICIS;

ARRIVÉE DE CETTE PRINCESSE EN FRANCE.

Peu de temps après la mort de Henri III, Henri IV ayant obtenu de Ferdinand, grand-duc de Toscane, des avances considérables d'argent, avait promis d'épouser la nièce de ce dernier, Marie de Médicis. Cette princesse, née le 26 août 1573, et dont le portrait avait été apporté au roi de France par Jérôme de Gondi, était alors d'une grande beauté. Les négociations interrompues pendant plusieurs années furent reprises lorsque le divorce de Henri IV avec Marguerite de Valois eut été prononcé le 24 septembre 1599. Bien que le roi de France fût alors débiteur du grand-duc pour deux millions d'écus d'or, il lui demanda, comme dot, une somme de quinze cent mille écus. Ferdinand s'offensa d'une pareille exigence, et les négociations auraient été rompues si, ramené à des sentiments plus dignes, Henri n'eût pas abaissé ses prétentions. Enfin, d'un commun accord, la dot fut fixée à six cent mille écus : le contrat fut signé à Florence, le 25 avril 1600, et le mariage, célébré par procureur, le 5 octobre. Le 13, la nouvelle reine, partie de Florence, s'embarqua à Livourne pour Marseille; elle y arriva le 3 novembre, s'y arrêta plusieurs jours, et chemina de fête en fête jusqu'à Avignon, où elle fit son entrée le 19 novembre, accompagnée de deux mille cavaliers qui avaient été au-devant d'elle. « Cette ville, dit l'Estoile, s'est distinguée par la pompe des arcs de triomphe et des théâtres élevés en certaine distance dans les rues par où la reine passa, ornés magnifiquement et chargés de devises et d'emblèmes à la louange du roy, de la reine et de la France. » — « Tous ces arcs, théâtres et rencontres, ajoute Palma Cayet, étoient rapportés sur le nombre sept, nombre que les Avignonnais estiment beaucoup pour être leur ville toute septenaire : il y a 7 palais, 7 paroisses, 7 couvents anciens, 7 monastères de nonnains, 7 hôpitaux, 7 colléges, 7 portes. Sur ce nombre sept, ils représentèrent une infinité de belles recherches en chaque arc et rencontre enrichis de belles et ingénieuses inscriptions que la royne et toute la cour trouvoient merveilleusement bien faicts. — Jean-François Suarez, pour le clergé d'Avignon, fit à la reine une belle harangue, lui souhaitant avant l'an révolu un dauphin aussi sage et vaillant que le roi, et la reine répondit : *Pregate Iddio, acciò mi faccia questa grazia.* — Le lendemain, les Avignonnais en corps de ville firent présent à Sa Majesté de cent cinquante médailles d'or, auxquelles étoit relevé, d'un côté, l'image de la royne au naturel, et de l'autre le portrait de la ville d'Avignon en perspective; et en d'autres l'image du roi, qu'ils lui présentèrent dedans une belle et rare coupe faite d'une noix d'Inde, enchâssée en argent. »

Après s'être arrêtée trois jours dans Avignon, la reine partit pour se rendre à Lyon, où elle arriva le 2 décembre. Ce fut là que Henri IV, qui ne la rejoignit que le 9 du même mois, la vit pour la première fois : les deux époux se sentirent, dès l'instant où ils se virent, peu de sympathie l'un pour l'autre. La reine ne ressemblait plus guère au portrait qui avait été fait d'elle dix ans auparavant. Elle était grosse de taille et de figure; ses yeux étaient grands, mais ronds et fixes. Marie avait les manières peu gracieuses, nulle



(Entrée de Marie de Médicis à Avignon, en 1600. — Char orné, d'après une ancienne estampe.)

gaieté dans l'esprit, un caractère acariâtre et obstiné; de plus son éducation lui inspirait de l'éloignement pour le roi, qu'elle regardait, malgré sa conversion, comme un hérétique, et qui, d'ailleurs, était beaucoup plus âgé qu'elle : aussi, peu de jours après, Henri repartit pour Paris, laissant sa femme continuer seule son voyage.

C'est à la honte des religions et des gouvernements que l'on voit d'un côté tant de pauvreté, d'autre côté tant de superfluité et de luxe.

Si l'on calculait les dépenses tout-à-fait vaines et superflues dans un pays, et si l'on en faisait la base d'un impôt ou une contribution charitable, il y aurait plus de maisons d'asile que de pauvres, plus d'écoles que d'écoliers, et l'on pourrait encore épargner de grosses sommes pour les dépenses générales de la nation. Guillaume Penn.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MOEURS CHINOISES.



(Intérieur de la maison d'un mandarin, à Pékin.)

Le peuple chinois n'est plus entouré de ce mystère impénétrable qui semblait devoir le tenir séparé éternellement des autres peuples comme la terre l'est des autres planètes. Depuis quelques années surtout, l'Europe a fait de larges brèches à la *grande muraille*, et des regards profanes pénètrent aujourd'hui de plus d'un côté dans le *céleste Empire.* Chaque jour se présentent de nouvelles occasions de mieux connaître ce singulier pays. Nous ferons part successivement à nos lecteurs de ce que révèleront de plus curieux les voyages et les ambassades. Aujourd'hui nous empruntons les détails suivants à l'ouvrage de Pierre Dobel, intitulé : *Sept années en Chine.*

« Les demeures des riches chinois se composent d'un grand nombre de chambres spacieuses et bien éclairées par des croisées ouvertes du côté de la façade, et plus rarement sur les côtés de la maison. Elles sont situées au milieu de grands et beaux jardins ornés avec un art infini ; le terrain est accidenté, et des cascades, des kiosques, des ponts, des sentiers et d'autres embellissements y répandent la variété. L'art de disposer les jardins d'agrément est certainement poussé beaucoup plus loin en Chine qu'ailleurs. Parmi les moyens que les Chinois mettent en usage pour tromper le promeneur sur l'espace qu'il peut parcourir, les sentiers sinueux qu'ils font serpenter de mille manières sont au premier rang. Viennent ensuite les labyrinthes formés par un nombre infini d'*asters* d'espèces différentes, et disposés de manière à former des chemins qui s'entrecroisent, de façon qu'il est souvent difficile d'en sortir sans un guide. Les Chinois ont une prédilection particulière pour les *asters*, et ils cultivent cette fleur avec beaucoup de succès. Parmi les diverses espèces d'asters, il s'en trouve une qu'ils considèrent comme un manger exquis ; elle est de la grandeur d'une rose ordinaire, de couleur blanche, et à longues étamines pendantes.

» Rien ne réalise mieux les jardins enchantés d'Aladin que la vue d'un jardin chinois, éclairé de verres de couleur, tandis qu'il fait nuit et qu'un grand nombre d'asters, disposés artistement autour d'une pièce d'eau, l'émaillent de leurs couleurs variées. »

AÉROSTATS ET AÉRONEFS (1),

ou

NOUVEAUX PRINCIPES

DE LA NAVIGATION AÉRIENNE.

De l'air vous parcourrez les champs.
Béranger, *Mon âme.*

Lorsque, vers la fin du siècle dernier, les frères Montgolfier firent connaître au public le moyen de s'élever dans l'atmosphère à toute hauteur, ce fut en France et dans l'Europe entière une grande émotion. Un instant on put croire que le problème de la navigation aérienne était résolu, et que

(1) Voy., 1833, p. 163, Aérostation; 1837, p. 8, le Ballon de Lana.

l'homme, en s'emparant du domaine de l'air, achevait d'entrer en pleine possession de l'empire qui lui a été dévolu sur ce globe.

Déjà l'imagination est frappée à la vue du marin qui confie sa vie à un frêle navire, et s'ouvre au-dessus des abîmes de l'Océan un chemin vers des contrées lointaines. Que serait-ce donc que parcourir à son gré les vastes régions de l'air ! tantôt voir au loin sous ses pieds rouler l'un sur l'autre en silence ces nuages gigantesques, ces montagnes mobiles que la chaleur du jour soulève à l'horizon ; être balancé mollement dans une région de paix et de lumière, et de cette hauteur dominer la tempête et la foudre ! ou bien, quand la nue s'ouvrirait aux regards, voir passer rapidement et fuir les villes et les campagnes, et les fleuves et les mers, et les monts couronnés de leurs vertes forêts ou de leurs neiges éternelles; et puis, après quelques heures d'un voyage sans fatigue, descendre doucement dans quelque riant vallon de l'Italie ou de la Grèce !

Ce rêve si charmant, chacun put le faire sans folie le 21 novembre 1783, lorsque le directeur du Musée royal, Pilâtre Desrosiers, accompagné du major d'infanterie marquis d'Arlandes, se fut élevé sur un aérostat entièrement libre, donnant ainsi au monde le premier spectacle d'un voyage aérien. On put le faire surtout lorsque les physiciens Charles et Robert eurent substitué à l'air échauffé des montgolfières l'emploi beaucoup plus sûr du gaz hydrogène.

Quant aux sensations grandioses réservées à l'aéronaute, ce que nous venons d'indiquer n'a rien d'exagéré. Ecoutez Guyton Morveau, l'un des trois commissaires de l'Académie de Dijon, dans le procès-verbal de son ascension du 25 avril 1784, signalant cette *mer de nuages qui semblait couler sous les navigateurs et les isoler de la terre...* Et plus loin : « Le soleil commençant à baisser nous donna le » spectacle d'un superbe parélie... A six heures, le soleil » étant à la hauteur de 10° au-dessus de l'horizon, un se- » cond soleil vint se placer tout-à-coup à 6° à peu près du » premier, et semblait lui disputer le droit de nous éclairer ; » il était composé de plusieurs cercles concentriques, dis- » posés sur un fond d'un blancheur éblouissante, et les » circonférences de ces cercles étaient nuancées de plusieurs » couleurs faibles comme un arc-en-ciel qui s'efface. »

On me permettra aussi de citer quelques fragments de la relation du voyage aérien de MM. Biot et Gay-Lussac :

« Nous partîmes du jardin du Conservatoire des arts, le 6 fructidor an XII (août 1804), à 10 heures du matin, en présence d'un petit nombre d'amis...

» Nous l'avouerons, le premier moment où nous nous élevâmes ne fut pas donné à nos expériences ; nous ne pûmes qu'admirer la beauté du spectacle qui nous environnait. Notre ascension lente et calculée produisait sur nous cette impression de sérénité que l'on éprouve toujours quand on est abandonné à soi-même avec des moyens sûrs. Nous entendions encore les encouragements qui nous étaient donnés ; mais nous n'en avions pas besoin : nous étions parfaitement calmes et sans la plus légère inquiétude.

» ... Nous arrivâmes bientôt dans les nuages : c'étaient comme de légers brouillards qui ne nous causèrent qu'une faible sensation d'humidité. Notre ballon s'étant gonflé entièrement, nous ouvrîmes la soupape pour abandonner du gaz, et en même temps nous jetâmes du lest pour nous élever plus haut. Nous nous trouvâmes aussitôt au-dessus des nuages, et nous n'y rentrâmes qu'en descendant.

» Ces nuages vus de haut, nous parurent blanchâtres comme lorsqu'on les voit de la surface de la terre ; ils étaient tous exactement à la même élévation, et leur surface supérieure, toute mamelonnée et ondulante, nous offrait l'aspect d'une plaine couverte de neige.

» Nous nous trouvions alors vers 2 000 mètres de hauteur...

» Vers 2 724 mètres, nous observâmes les animaux que nous avions emportés ; ils ne paraissaient pas souffrir de la rareté de l'air... Le thermomètre marquait 13° centigrades. Nous étions très surpris de ne pas éprouver de froid ; au contraire, le soleil nous échauffait fortement. Nous avions ôté les gants que nous avions mis d'abord, et qui ne nous ont été d'aucune utilité. Notre pouls était fortement accéléré : celui de M. Gay-Lussac, qui bat ordinairement 62 pulsations par minute, en battait 80 ; le mien, qui donne ordinairement 79 pulsations, en donnait 111 ; cette accélération se faisait donc sentir pour nous deux à peu près dans la même proportion. Cependant notre respiration n'était nullement gênée ; nous n'éprouvions aucun malaise, et notre situation nous semblait extrêmement agréable. » (*Moniteur* du 12 fructidor an XII.) (1)

Contrairement aux espérances qu'on dut concevoir dans l'origine, la navigation aérienne est encore dans l'enfance, et le dix-huitième siècle a laissé ce grand problème inachevé. C'est beaucoup sans doute que d'avoir procuré à l'individu les moyens de quitter la terre et de s'élever à des hauteurs jusque là inaccessibles. Mais, dans cette élévation sublime, si l'homme ne possède aucun moyen de se conduire et de se gouverner, il deviendra bientôt le triste jouet du vent.

Descendre à volonté en perdant du gaz, remonter en jetant du lest, voilà les seules manœuvres qui soient à la disposition de l'aéronaute. Je me hâte d'ajouter que c'est assez pour le soustraire à la double chance de se voir entraîné par un vent contraire, ou bien d'être porté à terre en un lieu défavorable, seuls dangers qu'on ait vraiment à redouter lorsqu'on est à bord d'un aérostat bien construit : aussi a-t-on peut-être lieu de s'étonner, vu l'état actuel de l'art aérostatique, que les voyages aériens soient encore aussi peu pratiqués dans l'intérêt de la science, ou même dans un intérêt de pur agrément. — Quoi qu'il en soit, l'important serait de pouvoir à son gré se diriger vers un point déterminé de l'horizon.

Pourquoi ce problème essentiel de l'aéronautique semble-t-il déjà relégué avec les chimères de la quadrature du cercle ou du mouvement perpétuel, ces écueils fameux dans l'histoire de l'esprit humain ? Voilà ce que nous avons voulu expliquer ici, au moins d'une façon sommaire, précisément parce que nous aurons ensuite à présenter sur ce sujet quelques vues tout-à-fait nouvelles.

Exercer contre l'air ambiant une action propre à entraîner le déplacement de l'aérostat, telle est l'idée qui se présenta tout d'abord, et la seule à laquelle on se soit arrêté jusqu'ici. Mais un peu de réflexion suffit pour comprendre que cette idée implique, au moins dans l'état actuel de la mécanique, une radicale impossibilité pratique. Non pas, certes, qu'il soit impossible ou même seulement difficile de produire le mouvement au sein d'un fluide. Le mécanisme des bateaux à hélice, dont le public a été entretenu récemment, et qui déjà fonctionne avec succès sur un ou deux navires de l'Etat, ce mécanisme est entièrement plongé dans l'eau, à la différence des autres bateaux à vapeur dont les roues cesseraient de produire aucun effet si elles étaient entièrement submergées. Qu'une hélice à vastes surfaces soit donc adaptée à l'aérostat, que l'axe de cette hélice puisse acquérir une grande vitesse, et le système en recevra une impulsion puissante. L'ingénieur Paucton, qui le premier a proposé l'application de l'hélice à la navigation fluviale ou maritime, n'a pas manqué d'insinuer que son hélice, animée par une force suffisante, procurerait le moyen de s'élever dans l'air et de s'y conduire (voir son livre intitulé : *Théorie de la vis d'Archimède*, Paris, 1768); seulement il resterait à créer cette *force suffisante!*

Lorsque Paucton écrivait, le moyen de se soutenir sans

(1) Les lecteurs du *Magasin pittoresque* n'ont pas oublié le récit intéressant du voyage de M. Green, parti de Londres à quatre heures du soir, et débarquant au milieu du duché de Nassau, à sept heures et demie du lendemain matin. (1840, p. 178.)

effort au milieu de l'atmosphère n'avait pas encore été imaginé. En 1830, M. Navier, dans son rapport à l'Académie des sciences sur les moyens d'imiter le vol des oiseaux, reconnaît que le moyen le plus avantageux d'utiliser la force de l'homme porté par l'aérostat serait de lui faire tourner rapidement des roues armées d'ailes obliques, disposées à peu près comme les ailes des moulins à vent, ce qui rentre absolument dans l'idée de Paucton. (Mémoires de l'Académie des sciences, tome XI.) C'est aussi le genre de moteur que le célèbre Meunier, officier du génie, membre de l'ancienne Académie des sciences, avait indiqué dès l'origine de l'aéronautique, comme on peut le voir par l'analyse de son *Mémoire sur les aérostats*, donnée par M. Ferry dans le n° de septembre 1826 de la *Revue encyclopédique.*

Mais, je le répète, la difficulté n'est pas d'imaginer un mécanisme capable de réagir sur l'air ambiant ; elle est tout entière dans le peu de force que développent nos plus puissants moteurs eu égard à leur poids. Faites attention au volume considérable que doivent avoir déjà les aréostats lors même qu'ils n'ont à soutenir qu'un poids médiocre comme celui de deux ou trois voyageurs avec leurs instruments. Cependant s'ils devaient porter un moteur capable de quelque effet sensible, leur volume s'en accroîtrait dans une proportion énorme, et par suite la résistance de l'air deviendrait insurmontable. De suite on est donc réduit aux seules forces des voyageurs eux-mêmes ; et, en effet, l'homme est encore de tous les agents connus celui qui, à poids égal, est capable de produire le plus grand travail continu. Eh bien ! sa force, toute proportion gardée, est tellement inférieure à celle des oiseaux, que « fût-il maître de dépenser » dans un temps très court toute la quantité de force musculaire qu'il dépense ordinairement en huit heures de » travail, faculté qu'il est bien loin de posséder, il pourrait » chaque jour se soutenir dans l'air pendant une durée de » cinq minutes seulement. » — Cette simple vue, que M. Navier appuie de preuves décisives dans le rapport déjà cité, fait assez comprendre que dans l'aréostat où le poids de l'homme est à la vérité détruit, sa force serait encore bien insuffisante pour produire la locomotion. « L'aérostat, dit » M. Navier, ne pourrait être maintenu immobile (par l'effort » de l'aéronaute) contre un vent dont la vitesse dépasserait » deux mètres et demi par seconde, vitesse très faible, puis- » que c'est à peu près celle qui permet aux moulins à vent » de commencer à travailler. »

A la vérité, on a espéré quelquefois rendre l'aérostat plus facilement dirigeable en lui donnant une forme allongée dans le sens de la locomotion. Malheureusement cette idée, qui a été mise en avant dès l'origine de l'aéronautique, et qu'on a renouvelée dans un projet annoncé à Paris il y a quelques années, est sujette à une grave difficulté. Sans aucun doute la forme en question donnerait lieu à une résistance moindre ; mais un ballon allongé tendrait par lui-même à se placer dans la situation où sa plus grande longueur serait verticale, au lieu que, pour la réussite des projets en question, il faudrait le maintenir horizontal. Pour obtenir ce résultat, on n'a pensé jusqu'à ce jour qu'au lest provenant du poids de l'équipage enlevé par le ballon ; mais c'était là un moyen très insuffisant, à cause de la faiblesse relative de ce poids. Peut-être avancerait-on cette partie du problème en faisant usage de ce que j'appellerai un *contre-lest*, c'est-à-dire en plaçant le ballon principal entre l'équipage qui lui est inférieur, et un moindre ballon qui lui serait supérieur : le ballon principal de forme allongée, le plus petit ou supérieur de forme sphérique ; les deux étant liés ensemble de manière à former un système rigide ou à peu près rigide, le ballon supérieur, par sa force ascensionnelle, pourrait concourir avec le poids de l'équipage à maintenir le ballon principal dans une situation convenable.

Quoi qu'il en soit, la force à produire par l'équipage pour obtenir la locomotion demeurerait toujours très grande ; de sorte qu'il paraît bien qu'on doit s'en tenir à cette conclusion de M. Navier dans son rapport déjà cité : « Nous pen- » sons que la création d'un art de la navigation aérienne, » dont les résultats pourraient être utiles et présenter autre » chose qu'un spectacle, est subordonnée à la découverte » d'un nouveau moteur dont l'action comporterait un ap- » pareil beaucoup moins pesant que ceux qu'exigent les » moteurs que nous connaissons aujourd'hui. »

Ce que nous aurons à dire ne va nullement à l'encontre de cette opinion du savant ingénieur, attendu que nous ne nous sommes pas posé le problème de la navigation aérienne dans les mêmes termes que lui.

Dans l'état actuel de l'art une seule chance s'offre à l'aéronaute qui veut atteindre une région déterminée, chance très rare et très précaire.

On a remarqué depuis longtemps qu'il existe souvent, à des hauteurs diverses de l'atmosphère, des courants de direction différente ou même tout-à-fait opposée. Quelquefois, au-dessus d'une région calme, il existe un vent très sensible, ou bien inversement. Le P. Cotte, dans son traité de Météorologie, mentionne ce fait d'observation vulgaire, que souvent les girouettes de nos édifices accusent une direction du vent différente de celle des nuages. Souvent aussi des couches de nuages dont l'élévation n'est pas la même marchent dans des directions croisées. Cette existence de courants supérieurs est admise aussi dans le traité moderne de Météorologie par Kaemtz, récemment traduit par M. Ch. Martins (voir p. 28). Mais à cet égard les relations des aéronautes sont infiniment précieuses, parce qu'ils ont pu reconnaître l'existence de certains calmes ou de certains courants que rien n'aurait pu manifester aux autres observateurs. Je renverrai principalement le lecteur au rapport de Guyton Morveau (*Description de l'aérostat de l'Académie de Dijon*, p. 113). Son ascension du 25 avril 1784 se fait par un vent très impétueux d'ouest-nord-ouest ; il s'élève dans une région parfaitement calme, et il retrouve à la descente la même rapidité de vent. — Puis à l'ouvrage de Faujas de Saint-Fonds (*Description des expériences de la machine de Montgolfier ;* Paris, chez Cachez, 1783) ; aux pages 292 et suivantes, il est fait mention de l'élévation d'une montgolfière qui eut lieu à Lyon. « La machine, s'éle- » vant avec rapidité, fut portée *du côté de la ville ;* lorsqu'elle » eut parcouru environ un quart de lieue dans cette direc- » tion, elle se trouva élevée à la hauteur des nuages, et fut » chassée, comme eux, *du côté du nord ;* continuant à s'é- » lever, elle obéit au vent d'*est-sud-est* qui régnait dans cette » région. » Ainsi Guyton avait observé une région calme au-dessus d'un courant déterminé ; et à Lyon on a pu constater l'existence de trois courants superposés. Enfin, dans l'historique du voyage aérien de Robertson à Hambourg, je note ce passage : « L'existence d'un courant supérieur qui a di- » rigé deux fois l'aérostat vers la pleine mer a empêché les » voyageurs de s'élever aussi haut qu'ils l'avaient projeté. » (Collection du Moniteur, an XII.)

Le lecteur me pardonnera sans doute ces citations en raison de l'importance du phénomène qu'il s'agit de constater.

Donc, si la couche d'air où l'aéronaute se trouve ne le porte pas vers la région qu'il veut atteindre, ou bien si elle le porte vers quelque région où la descente serait dangereuse, il ne lui reste plus qu'à s'élever ou à s'abaisser dans l'espoir de rencontrer quelque courant favorable ; et c'est à cela que se borne aujourd'hui tout l'art de la navigation aérienne, si toutefois on peut dire que cet art existe.

Mais cette manœuvre même de monter ou descendre à volonté, cette manœuvre abrège essentiellement la durée du voyage, puisqu'elle exige, comme nous l'avons dit, soit une perte de lest pour gagner de la hauteur, soit une perte

de gaz pour s'abaisser. Meunier avait tenté de parer à ces inconvénients par un moyen très ingénieux, consistant à augmenter à volonté le poids de l'aérostat, et pour cela il faisait comprimer de l'air dans une capacité suffisamment résistante ; ou bien à diminuer ce poids en donnant issue à l'air antérieurement comprimé. Mais ce moyen, dont on se fera une idée précise par la description qu'en a donnée M. Ferry (*Revue encyclopédique*, 1826), pèche toujours par le défaut essentiel de demander à l'aéronaute un énorme travail. L'emploi des ballons métalliques dont M. Marey-Monge vient d'exposer un specimen à la curiosité intelligente du public parisien, aurait, suivant son auteur, entre autres avantages, celui de procurer sans perte de gaz et par de simples forces naturelles, non pas la descente à volonté de l'aérostat, mais au moins sa descente à des époques prévues à l'avance, et qui dépendraient de l'échauffement plus ou moins grand des couches atmosphériques aux diverses heures de la journée. Ce serait là sans doute un progrès véritable, parce qu'on pourrait faire des relâches à terre, et ensuite remonter sans avoir rien perdu de la force ascensionnelle ; mais l'aérostat métallique n'apporterait aucun moyen nouveau pour la direction des ballons, qui est le problème final de l'aéronautique.

J'ai voulu aujourd'hui exposer seulement l'état actuel de la question et ses difficultés ; ce que je résume en deux mots : c'est qu'on n'a connu jusqu'ici que le *ballon perdu*. Dans un prochain article, j'enseignerai à construire le véritable AÉROSTAT, c'est-à-dire le *ballon stationnaire*, réclamé depuis longtemps pour les progrès de l'art militaire et de la météorologie. Je donnerai ensuite les principes de l'établissement de l'AÉRONEF, ou *ballon libre* dirigeable à volonté ; non pas dirigeable avec la même précision qu'un cabriolet sur une grande route, ou un canot sur la rivière ; mais enfin dirigeable dans des circonstances déterminées et dans une certaine mesure (1).

STATUES DU TOMBEAU DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN.

THÉODORIC ET ARTHUR.

Nous avons déjà parlé (voy. 1839, p. 286) du tombeau élevé, au milieu du seizième siècle, à Innsbruck, dans l'église de Sainte-Croix, en l'honneur de l'empereur Maximilien ; nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs deux des vingt-huit statues de bronze qui, autour de ce beau monument, représentent l'élite des grands guerriers du moyen-âge et de la maison d'Autriche.

L'église de Sainte-Croix fut bâtie depuis l'année 1553 jusqu'en l'année 1563, en exécution des dernières volontés de l'empereur Ferdinand Ier, qui voulait accomplir lui-même le vœu de Maximilien, son aïeul. Les bas-reliefs de marbre appliqués sur la caisse du tombeau furent exécutés, de 1563 jusqu'en 1566, par des ouvriers des bords du Rhin et des Pays-Bas. La figure de l'empereur qui surmonte le monument fut coulée en 1582 par un artiste italien, Louis de Duca, de Cèfalu en Sicile. Mais les vingt-huit statues qui sont rangées des deux côtés du tombeau, entre les hautes colonnes rouges où s'appuie la voûte de l'église, avaient été commencées du vivant même de l'empereur Maximilien, en 1513 ; elles furent achevées sous le règne de Charles-Quint, en 1535. Elles appartiennent donc au commencement du seizième siècle ; et elles sont sans contredit un des ouvrages les plus étonnants de l'art allemand à cette époque. Elles furent moulées par George Lœffler, qu'on appelait aussi Laiminger, qui habitait sur la frontière occidentale du Tyrol, au bord du Rhin, à Feldkirch. Le père de cet artiste, célèbre lui-même, avait déjà obtenu des lettres de noblesse de l'empereur Frédéric IV. Le fils fut nommé armurier de l'empereur Charles-Quint en 1527, avec 100 florins d'appointement ; il commença dès lors à séjourner à Innsbruck, où il fut aidé dans le travail de nos statues par ses fils Jean et Elie. Mais la fonte fut dirigée par les fondeurs que l'empereur avait établis dans ses ateliers de Mühlen, et qui se nommaient Etienne, Melchior et Bernard Godl.



Les deux statues que nous avons fait dessiner représentent, sous un costume élégant mais peu fidèle, deux grands héros de l'histoire du moyen-âge. Celui qui réfléchit, appuyé sur une masse d'arme, et à demi-penché, c'est Théodoric, le grand roi des Ostrogoths, qui, à la fin du cinquième siècle, vainquit le premier barbare établi sur le trône des empereurs d'Occident, et conçut la pensée de relever, au profit de son peuple nouveau, l'antique puissance du peuple romain. Celui qui, la main sur la poignée de son épée, semble tendre toute sa personne comme son regard vers un but lointain, c'est Arthur, ce roi des Bretons, qui, au commencement du sixième siècle, soutint la nationalité des dernières races celtiques contre le choc des races teutoniques, et qui, chanté par les bardes gallois après sa fin mystérieuse, mérita de devenir, aux siècles suivants, le modèle et le roi imaginaire de la chevalerie chrétienne. L'espèce de méditation que l'artiste a prêtée à Théodoric, l'exaltation qu'il a donnée à Arthur, convien-

(1) Les nouveaux Principes de la navigation aérienne ont été communiqués à la Société philomatique, dans sa séance du 13 avril 1844.

nent parfaitement à ces deux personnages. Mais sous ces beaux vêtements de fer que les Lœffler copièrent sans doute dans les magasins des armures impériales, on a de la peine à reconnaître les rois d'un siècle où le costume était encore tout antique. On serait peut-être aujourd'hui plus soigneux de conserver les vraisemblances extérieures; mais il serait difficile de faire respirer aussi aisément une masse de fer, et d'en ajuster les parties avec autant de naturel et de goût. En effet, quoique le visage de ces statues soit seul et presque à peine découvert, on sent la vie circuler sous les armes dans tout leur corps. Un tour de force plus grand encore a réussi aux mêmes artistes dans la statue de Théodebert, duc de Bourgogne, à qui ils ont même couvert la figure avec une énorme visière, et qui cependant, par les proportions bien conçues de son corps, vous laisse deviner toute sa personne, et permet même, par le caractère riche et pesant de l'armure qui l'accable sans le faire plier, de préjuger jusqu'aux dispositions intérieures de son esprit. Ce sont des effets remarquables et rares.



ASPECT GÉOGRAPHIQUE DE LA GAULE PRIMITIVE.

Le sol de la Gaule paraît avoir été revêtu primitivement de vastes et puissantes forêts. Aux plus anciennes époques de notre histoire sur lesquelles l'antiquité classique laisse tomber de loin en loin quelques lueurs, on trouve encore cette antique forêt maîtresse et reine du sol qu'elle n'a cédé que par lambeaux à l'agriculture. Ses massifs séculaires renaissant de leurs propres débris, comme on le voit encore dans les régions inexploitées des Alpes, couvraient alors sans interruption les lignes de nos montagnes centrales si déboisées aujourd'hui. « La région cébennique, dit un ancien géographe grec, est toute hérissée de forêts sauvages depuis la mer, où elle s'abaisse, jusqu'au Rhodan (Rhône) qui en bat les pieds. » Le pin paraît avoir régné presque exclusivement sur les versants méridionaux de cette ligne des Cévennes, à partir du Quercy et du Rouergue. Dans les régions méridionales des Vosges, dans le Jura, c'était le chêne et les essences septentrionales qui dominaient. Les anciens actes désignent sous les noms de *saltus Jurensis*, *saltus Vosagus*, ces chaînes boisées où l'homme ne s'aventurait qu'avec défiance de vallée en vallée. Le cri des bêtes sauvages s'y mêlait seul au bruit des vents ou des eaux primitives; et bien des siècles après, dit un historien, aux premiers temps de notre histoire, le seul bruit humain qui troublât encore leurs solitudes était le tumulte barbare des chasseurs.

Lorsque l'on quittait les montagnes, les forêts s'éclaircissaient un peu. Grégoire de Tours désigne sous le nom caractéristique de *plaines boisées* ces vastes clairières semées de bouquets et de massifs que rappellent de loin la Sologne actuelle et le Bocage vendéen. Mais, de distance en distance, l'antique forêt reparaissait sous des noms divers: c'était dans le centre de la Gaule (Bourbonnais, Berry), la grande forêt Leccenna; dans le pays de Poitiers, la forêt d'Édébole; de la Loire à la Saône, la forêt du Perche, « la plus grande de toutes les forêts de la Gaule lugdunaise si boisée, » et vingt autres qui n'ont laissé que leur nom aux pays qu'elles ont couverts: l'Auge, l'Arrouage, la Bresse ou Brosse, la Brie, la Sologne, etc.

Soit qu'elle n'ait été peuplée qu'à une époque plus récente, soit que, attirées par le climat riant et le sol déjà cultivé du Midi, les anciennes populations n'y aient fait que de courtes étapes, la région septentrionale de la Gaule semble marquée plus vivement qu'aucun autre point de notre sol de ce caractère primitif. « Le pays des Morins, dit un géographe du premier siècle, ceux des Atrébates, des Ménapiens et des Eburons, ne formaient pour ainsi parler qu'une forêt continue. » Les populations celtiques en habitaient les clairières et se retiraient à l'approche de l'ennemi dans les fourrés marécageux, dont elles défendaient les abords au moyen de branches entrelacées et de vastes abattis d'arbres que les Celtes appelaient combres, d'un mot resté dans notre langue. Entre les frontières des Remes (ceux de Reims) et la rive gauche du Rhin, cette grande forêt de la Gaule belgique prenait le nom particulier de Ar-duin ou Ar-duenne (la profonde), sous lequel on la retrouve aux premiers siècles de notre histoire. Elle était déjà éclaircie et mutilée par les défrichements que régularisent, à partir du sixième siècle, les abbayes d'alentour. La forêt des Ardennes, dans son état primitif, ne couvrait pas moins de quarante ou cinquante leuges (mesure des Celtes), et ses lignes, clairsemées il est vrai, entre les essarts (1) qui s'étendent tous les jours, couronnent encore à d'assez grandes distances les berges de la vallée de la Meuse et celles de ses affluents.

Sous les solitudes ou dans les clairières des antiques forêts que nous venons de décrire, coulaient à pleins bords les fleuves de l'ancienne Gaule. Le Rhodan, ce torrent que des torrents grossissent, courait, comme un trait d'arc, de Lyon au golfe de Narbonne, tandis que le plus septentrional de ses affluents, la Sagaune (Saône), l'antique Arar, la rivière indécise des Séquanes, laissait douter, du temps

(1) Terres défrichées.

de César, comme aujourd'hui, dans quel sens coulent ses eaux. Nos fleuves du versant océanique, la Garomne, la Ligere ou Liere (Allier), la Géobenne ou Géon, qui a, comme l'Arar, échangé son nom antique contre celui de Séquane (Seine), la Somene (Somne, Somme), la Mose ou Meuse, le Rhein, offraient déjà les différences tranchées qui les distinguent soit par la direction et la forme de leurs vallées, soit par la teinte, le volume et la rapidité de leurs eaux. Mais tous étaient marqués de caractères communs, en harmonie avec la nature primitive qui les entourait. Leurs urnes étaient plus abondantes, leurs affluents plus nombreux et plus riches sur un sol boisé et par conséquent humide, et leurs eaux roulaient, avec la liberté et la violence des temps primitifs, dans des vallées que personne ne songeait à leur disputer. Ces atterrissements irréguliers, fléau de nos rivières, que la science combat encore sans succès, se produisaient sans obstacle au sein des fleuves qu'ils dominaient bientôt, s'y étendaient d'année en année, s'y couvraient, en attendant quelque nouveau caprice des eaux, d'une végétation épaisse. Arrêtées et divisées par ces obstacles auxquels s'ajoutaient sur les bords des amas de roseaux ou d'algues, les arbres tombés des rives ou arrachés des pentes, les eaux allaient de l'une à l'autre de leurs garriques (berges) se frayant de nouveaux bras, se cherchant de nouveaux lits. Avant que les riches monastères des bords de la Loire n'aient élevé cette double digue, devenue la route royale, qui resserre le fleuve des deux côtés, et qui est restée sous l'invocation de Notre-Dame-des Levées, le fleuve s'épandait sans lit tracé dans une vallée de plusieurs lieues de largeur, quittant, reprenant, ensablant à son gré ses rivages. On s'explique, en généralisant cette observation, l'existence de ces immenses marais, disparus en partie, qui couvraient des cantons entiers dans le nord de la Gaule, dans le pays des Ménapiens, par exemple, où César ne pénétrait qu'en jetant devant lui des digues et des ponts. Le lit des eaux secondaires, dans les terres basses principalement, s'obstruait, comme celui des fleuves, de mille manières et par mille causes, et les eaux sans issues, grossies par les pluies de longs hivers, se déversaient au-dessus de leurs rives sur de vastes terrains qu'elles ne quittaient plus.

Il semble pourtant, d'après diverses inductions, que ce soit aux bords des eaux que se sont formés les premiers établissements et les premiers centres de société. Les vallées des fleuves ont partout servi de route aux migrations et aux conquêtes; leurs alluvions déboisées souvent, toujours fertiles, offraient aux troupeaux leurs premiers pâturages, aux charrues leurs premiers guérets. Des volées d'oiseaux aquatiques, des oies, des cygnes, refoulés aujourd'hui dans les régions septentrionales de l'Europe, animaient leurs eaux poissonneuses. C'est entre le culte des eaux et celui des hauteurs qui les dominent, de la forêt qui couronne ces hauteurs, du vent violent qui en bat les cimes, que semblent flotter les premières religions topiques de notre pays. Il fallait, dans l'intérieur des terres, que les forêts séculaires tombassent sous l'action de la race humaine multipliée, et les espaces découverts qui les séparaient étaient loin d'être toujours fertiles. Dans l'est, la pierre couvrait, comme aujourd'hui, les collines de la presqu'île arémorikaine (maritime), royaume des genets et des bruyères. Le millet croissait à peine sur les grèves de l'Arémorique inférieure, dont les habitants, dans les landes des Tarbells, recueillaient pour vivre la résine des pins et les huîtres de leur rivage. Toutes les champagnes (plaines) étaient loin d'être également fertiles, et celle au nom de laquelle une triste épithète (1) est restée attachée ne présentait, comme aujourd'hui, que des collines crayeuses aux eaux blanchâtres comme le sol qu'elles détrempent (l'Aube, *Alba*). Dans nos provinces centrales, de longues zones de sable à peine revêtues de cette grêle verdure que recherchent les moutons, sillonnaient le sol sous le nom de berries, berries de sablon, comme les appelle Joinville, et leur nom est resté à une de nos provinces où elles sont communes, le Berry.

Aux lieux où l'homme avait trouvé le sol naturellement découvert, comme dans ceux où il avait été forcé de l'essarter par le fer et la flamme, les prairies paraissent avoir dominé : elles dominent toujours dans les pays de culture récente. Dans le centre et le nord de la France, leur herbe épaisse et haute, mêlée de broussailles et de plantes ligneuses, rivalisait de vigueur et se confondait sur quelques points avec les taillis des clairières. La plus ancienne richesse des tribus paraît avoir été l'élève des troupeaux. La Gaule du nord élevait des chevaux célèbres dont le poil long et la robe claire frappaient les voyageurs du Midi. Dans le centre et dans l'est, les troupeaux des *Mags* ou villages celtiques, erraient, la clochette au cou, conduits par des pâtres aussi sauvages qu'eux, sur le territoire indivis encore des tribus, broutant, le vent au dos, l'herbe humide des grands prés ou les jeunes pousses des taillis. On trouve dans les lois barbares de nombreuses traces de ces usages d'une époque antérieure, et quelques uns d'entre eux, celui des dépaissances communales, par exemple, ont traversé, sans en être notablement altérés, le régime féodal et les révolutions récentes qui ont renversé ce régime. A une époque assez récente de notre histoire, les troupeaux des populations méridionales remontaient en transhumance dans le Nord, et venaient chercher, l'été, dans les hautes Cévennes, dans la Bresse, dans la Sologne, à peu près inhabitées encore, l'herbe et la fraîcheur. Les forêts elles-mêmes avaient leurs troupeaux, qu'elles conservèrent longtemps dans le moyen-âge. Les porcs à demi sauvages en défonçaient le sol et se nourrissaient de leurs truffes et de leurs glands. Une grande tribu de l'Est, les Séquanes, s'était enrichie par ce genre d'industrie. Ses salaisons, recherchées des gourmets et des marchands du Sud, s'exportaient jusqu'en Italie. Les anciennes médailles des Séquanes portent fréquemment au revers l'effigie du porc ou du sanglier, et la finale de leur nom se retrouve avec une fidélité bien singulière, si elle est fortuite, dans le nom populaire d'une des parties les plus savoureuses de la viande du porc (1).

Dans quelques cantons pourtant, l'agriculture l'emportait sur le pâturage, et le sol régulièrement cultivé produisait toutes les céréales indigènes ou acclimatées sur notre sol. On citait surtout les terres des Atrébates (ceux de l'Artois), les plaines découvertes de la Beauce et des Carnutes (ceux du pays Chartrain), les terres du plateau de Langres, que sillonnait, dit le poëte, le soc luisant des Lingons, les champagnes ou plaines de Châlons et de Tours; la Lémane ou Arvernie inférieure, revêtue de moissons comme la haute Arvernie de forêts, et à laquelle les Barbares de race germanique trouvaient, à cause de sa fécondité sans doute, un grand charme de beauté. Les plaines des Tolosates (ceux de Toulouse), les terres des Santons (ceux de Saintes) et de la basse Aquitaine étaient célèbres aussi par la richesse du sol et la perfection de la culture. Ces terres, ameublées depuis longtemps, que les Celtes désignaient dans leur langue sous les noms de brogues, de guérets, (warec, warq, terres labourées), étaient trop précieuses pour être abandonnées comme les clairières ou les prairies au libre parcours. Des bornes ou pierres de limites (bonnier, mesure agraire, borne), que le génie naissant de la propriété a sanctifiées partout, séparaient les terres mesurées ou partagées par aripennes (arpans, autre mesure celtique). Nous n'avons que de vagues inductions sur l'étendue et la culture de ces guérets primitifs, comme

(1) La Champagne pouilleuse.

(1) C'est des mots latins *cutis, cutaneus*, que, par contraction, on fait ordinairement dériver celui de *couenne*.

sur la condition et les rapports des classes probablement distinctes qui les possédaient ou les cultivaient. Ce qu'il y a de certain, c'est que, en les marquant de ce caractère de stabilité et de durée, qui semble le premier pas fait au-dehors de la vie sauvage, elles donnèrent une certaine supériorité de civilisation, sinon de force, aux tribus dont elles étaient le domaine, et aux petites sociétés qui se formèrent dans ces tribus.

Bacchus, disait une traduction antique, poursuivant Géryon (le génie des mœurs et de la vie sauvages), entra dans la Gaule, barbare encore, en remontant le grand fleuve dont les Grecs tenaient alors les bouches. Il trouva asile chez les gens de la Bourgogne actuelle, et leur laissa en souvenir de l'hospitalité qu'il en avait reçue un cep, souche de toutes les vignes qui revêtent aujourd'hui leurs coteaux. La vigne, s'il faut en croire les assertions de la science, est une production indigène de notre sol, et elle paraît avoir, dès la plus haute antiquité, couvert de ses ceps, sauvages encore, les pentes des Cévennes et des Alpes pennines, les berges de l'Allier et de la Garonne, ainsi que les coteaux des Bituriges. Ces greffes étrangères la fécondèrent au moins, et elle donnait déjà au sud des Cévennes et de la Durance, dans les premières années de notre ère, ces vins épais et chauds que les Gaulois, à l'imitation des Romains, savaient fortifier ou adoucir. Quelques siècles plus tard, on trouve la vigne répandue et en plein rapport sur tous les points du sol de la Gaule, dont elle semble une des plus anciennes richesses. Le vase ingénieux qui a presque partout dépossédé les outres classiques est celtique d'origine comme de nom (*tunnæ*, tonne, tonneau). Il est indiqué sous ce nom dans les documents du sixième siècle.

On a remarqué dans les régions encore inhabitées de l'Amérique, auxquelles devait ressembler la Gaule primitive noyée de marais et couverte de forêts vierges, que la température y est plus excessive à latitude égale que dans les pays civilisés de l'ancien continent. Le Canada, par exemple, sous la même latitude, a des hivers plus froids et des étés plus chauds que la France. L'if, qui semble aujourd'hui un arbre méridional, était commun alors dans les forêts du centre et du nord de la Gaule, où sa sève servait à empoisonner les flèches. On voit souvent chez les plus anciens de nos historiens nationaux, chez Grégoire de Tours, par exemple, au cœur de l'hiver, sur le bord de la Loire et de l'Allier, les arbres dépouillés reprendre brusquement leur verdure, nouer leurs fleurs et même leurs fruits sous l'action de chaleurs imprévues. La vigne réussissait au moyen-âge bien au-delà de la limite où s'arrête aujourd'hui sa culture. Il est souvent question de vignes dans les chartes de donations du Beauvoisis et de la Picardie. La Picardie et l'Ile-de-France, sous les premiers Valois, fournissaient encore les vins de la table royale. Il y avait à la même époque, dans les montagnes du Vivarais, dans des terrains élevés de 300 toises au-dessus du niveau de la mer, des vignes productives. Il n'y croîtrait pas un grain de raisin aujourd'hui. Il semblerait résulter de tous ces faits que les chaleurs étaient plus grandes en France jadis qu'elles ne le sont à présent, si d'autres faits ne prouvaient d'une manière tout aussi concluante que le froid y était en même temps plus intense. « Froid comme un hiver des Gaules, » disait-on en Italie, pour donner une idée de la température la plus rigoureuse; et César remarquait, en effet, que les hivers de l'île de Bretagne, adoucis par la température égale de la mer, étaient moins durs que les nôtres. Les fleuves les plus rapides de notre pays, le Rhin, par exemple, se couvraient l'hiver de glaces si épaisses que les armées et les chariots le traversaient comme sur un pont. Enfin, on trouvait en France beaucoup d'espèces animales particulières aujourd'hui à des latitudes plus septentrionales : le bison et l'urus, espèce de bœuf sauvage qui n'existe plus qu'en Lithuanie; le castor, dont on rencontre encore quelques individus, mais isolés, dans le Gardon et le Rhône, et le cygne enfin, qu'il faut aller chercher aujourd'hui, pour le trouver indigène, jusqu'en Suède, et qui animait alors de ses blanches volées le cours solitaire de quelques uns de nos fleuves, de la Somme et de la Seine, par exemple.

Ainsi tout a changé d'une manière lente, inaperçue, mais réelle, sur le sol que nous foulons; les forêts séculaires achèvent de tomber, les fleuves sont contenus, les marais disparaissent, le climat lui-même se modifie; la mer seule n'a point cédé à l'homme la ceinture de rochers et de dunes qu'elle bat depuis des siècles, comme si Dieu eût voulu nous rappeler que notre action cesse sur le cadre de ce tableau changeant. L'homme, à sa première apparition sur notre sol, l'a trouvée maîtresse des deux vastes golfes qui entament à l'ouest et au sud ses grèves sablonneuses. Comme au premier jour de la création, le soleil aussi resplendit, des Pyrénées aux Alpes, sur les glaciers de ces lignes solennelles que Dieu seul peut aplanir, parce que seul il a pu les élever.

UNE PRESSE DE MUSICIENS SOUS RICHARD III.

Richard III aimait passionnément la musique. Lorsqu'il n'était encore que duc de Glocester, il entretenait près de lui une troupe de musiciens. Parvenu au trône, il donna de grands encouragements à l'art musical. Mais les progrès n'en étant pas assez rapides à son gré, il eut recours à des mesures arbitraires et violentes qui indisposèrent à la fois contre lui le clergé et le peuple, et, du reste, n'eurent point tout le succès qu'il en attendait. Le 16 septembre, seconde année de son règne (1484), il rendit l'ordonnance suivante :

« Richard, etc. A tous nos sujets, tant spirituels que temporels, qui liront ou entendront ces lettres, salut. Nous vous faisons savoir que, plein de confiance en notre fidèle et bien-aimé serviteur, John Melyonck, un des gentilshommes de notre chapelle, et connaissant toute son habileté et son savoir dans la science de la musique, nous lui avons permis, et par les présentes nous lui donnons licence et autorité, pour toute l'étendue de notre royaume, aussi bien dans les églises cathédrales, colléges, chapelles, maisons religieuses, et autres endroits privilégiés et jouissant de franchises que partout ailleurs, notre collége royal de Windsor excepté, d'appréhender et saisir pour nous et en notre nom tous les hommes et enfants habiles dans le chant ou autrement experts dans la science de la musique qu'il pourra trouver et qu'il jugera capables et en état de nous servir. C'est pourquoi, etc. A Notingham, le xvj jour de septembre, seconde année de notre règne. » (Harl., ms. n° 433.)

Si tu choisis un ami, que ce soit, comme une épouse, pour la vie. Mais souviens-toi du proverbe antique : « Ami jusqu'aux autels, » et ne passe jamais les bornes de la vertu pour obliger un ami : autrement ce serait, non plus une amitié, mais une confédération vicieuse.

L'avare, l'homme colère, orgueilleux ou jaloux, le grand parleur, ne peuvent être que de mauvais et faux amis.

GUILLAUME PENN.

PAUL JOVE.

L'histoire, dont les hommes de notre siècle sont assez disposés à croire qu'ils ont seuls reçu le génie, fut un des genres littéraires que la renaissance mit le plus promptement en honneur. Les grands événements dont le seizième siècle fut témoin remuèrent fortement l'esprit des contemporains. Les trois nations qui prirent la plus grande part aux guerres héroïques de cette époque, l'Italie, l'Espagne, la France, se

passionnèrent aussitôt pour le récit des choses qu'elles accomplissaient : trop savantes déjà et trop raffinées pour se plaire aux narrations souvent sèches et presque toujours sans art des chroniques, elles essayèrent d'écrire l'histoire, non plus comme une succession d'accidents séparés et incohérents, mais comme un enchaînement de causes et d'effets rapprochés par la pensée et racontés avec tous les ornements de l'art antique. Tite-Live était le grand modèle qu'on se proposait de copier, et dont on imitait les beaux tableaux avec plus ou moins de bonheur. Sous François Ier, la France interrompit la série de ses *Mémoires*, qu'elle devait reprendre sous le règne suivant, et elle produisit, à l'imitation des Décades de l'historien romain, les *Ogdoades* du seigneur Du Bellay-Langeay, gouverneur du Piémont pour le roi, conseiller de la couronne, et protecteur de Rabelais. En Espagne, sous Charles-Quint, on vit paraître les Annales de Florian de Occampo, qui, composées d'un ramas de fables contées par les anciens, furent suivies, sous Philippe II, des Annales plus véridiques d'Ambrosio Morales, de Geronimo Zurita, et du grand corps d'histoire de Mariana. L'Italie eut, au milieu d'une foule d'autres, Guichardin et Paul Jove.

Paul Jove était né en 1483, en Lombardie, sur les bords du lac de Côme. Il exerça d'abord la profession de médecin, qui était l'une des plus savantes de ce temps, et qui conduisait alors à toutes les études. Epris de Tite-Live, il eut l'idée d'en appliquer la méthode et la langue au récit des grandes choses dont il était spectateur ; mais il se proposait une autre récompense que l'estime de la postérité, il désirait se rendre considérable parmi les vivants en leur faisant marchander son approbation et ses éloges. Lorsque Léon X eut entendu quelques livres de son Histoire et l'eut mise publiquement à côté des chefs-d'œuvre de l'antiquité, Paul Jove, investi par ce suffrage souverain du droit de distribuer la gloire et la honte, vendit sa plume à ceux qui pouvaient la payer richement. Il reçut d'abord l'évêché de Nocera, au diocèse de Naples, des mains de Léon X, qui



(Paul Jove.)

donnait ainsi lui-même l'exemple de la condescendance aux passions mercantiles de l'historien. Ce fut à qui s'empresserait alors d'enrichir le flatteur mercenaire de son siècle. Il allait lui-même au-devant de ceux qui n'osaient pas assez compter sur sa vénalité ; et il demandait sans honte le tribut, tendant la main pour recevoir des confitures ou un cheval de quelque petit tyranneau italien, aussi bien que pour toucher les pensions de Charles-Quint et de François Ier. Il avouait ensuite lui-même qu'il avait deux plumes, l'une d'or, l'autre de fer, pour traiter les princes selon les faveurs qu'il en recevait. La vivacité de ses récits lui faisait presque pardonner son indigne effronterie ; et aujourd'hui encore, si on lit ses livres avec défiance, on ne peut les lire sans intérêt. Il en perdit, au sac de Rome, une partie qui n'était pas imprimée et qu'il ne voulut point refaire. Son Histoire se présenta ainsi mutilée à ses contemporains ; ce fut une ressemblance de plus avec les livres des anciens qu'il passait pour avoir égalés. Il mourut en 1552, à Florence, sous le règne du grand-duc Côme de Médicis, dont il était venu accroître la domesticité.

Paul Jove dépensait d'une manière magnifique l'argent qu'il accumulait par ces honteux moyens. Au bord du beau lac de Côme qui l'avait vu naître, il avait acheté une villa où il avait fait bâtir une habitation somptueuse. Au centre de cette maison, il avait établi un musée où il travaillait entouré des ouvrages des grands artistes de son siècle ; il y avait surtout rassemblé une collection précieuse des portraits des célébrités contemporaines. Cette collection, dont il n'avait pas seul eu l'idée, et que tant d'autres personnages avaient aussi tentée dans cette époque enthousiaste, était une des grandes affaires de sa vie et un des sujets habituels de sa correspondance. On trouve cette préoccupation mêlée aux impudentes sollicitations de sa vénalité dans la lettre suivante qu'il écrit à Mario Equicola, et que j'extrais de la Correspondance des artistes italiens, publiée à Florence en 1840.

« Très honoré messire Mario, comme la libéralité ne se » reconnaît pas moins à la confiance avec laquelle on de» mande qu'à la facilité avec laquelle on donne, j'oserai » réclamer une seconde fois ce portrait du poëte Carmélite » que j'ai déjà obtenu une fois de votre grâce ; et comme » j'ai demandé aussi le vôtre de la main du Costa, je ne veux » pas l'obtenir avant que je vous aie moi-même envoyé le » mien, que vous avez sollicité dans une de vos aimables » lettres. Toutefois, je ne veux pas que vous songiez à le » placer ostensiblement dans votre musée avant que mon » Histoire soit publiée et rende témoignage que je ne suis » pas tout-à-fait inepte à l'étude des bonnes lettres. Dans le » loisir dont je jouis maintenant à Venise, je polis le pre» mier livre, où sont consignés les immortels exploits de » votre libéral et vaillant roi, le marquis François, et où » vous comprendrez clairement comment je parlerai bien» tôt du marquis actuel Frédéric, patron de tous les hom» mes excellents, et à qui je vous prie de me recommander.

» De Venise, le dernier de février 1543.

» Votre serviteur, PAULO JOVIO. »

Avec quelle impudence ce mendiant s'enveloppe du manteau de la générosité ! mais avec quelles savantes transitions il arrive à avertir Equicola, sujet et courtisan des marquis de Mantoue, qu'il est sur le point de citer au tribunal de la postérité ses petits princes gratuitement décorés par lui du titre de rois ! Ce sont ces exemples que l'infâme Arétin perfectionna et surpassa encore. Mais il ne faudrait pas juger seulement d'après de pareils misérables les mœurs du siècle de Léon X. Pour en donner une idée juste et complète, nous essaierons quelque jour d'opposer au portrait de Paul Jove celui de Guichardin, qui représente l'honnête homme aux prises avec tous les embarras et toutes les révolutions où l'Italie perdit sa liberté et sa gloire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

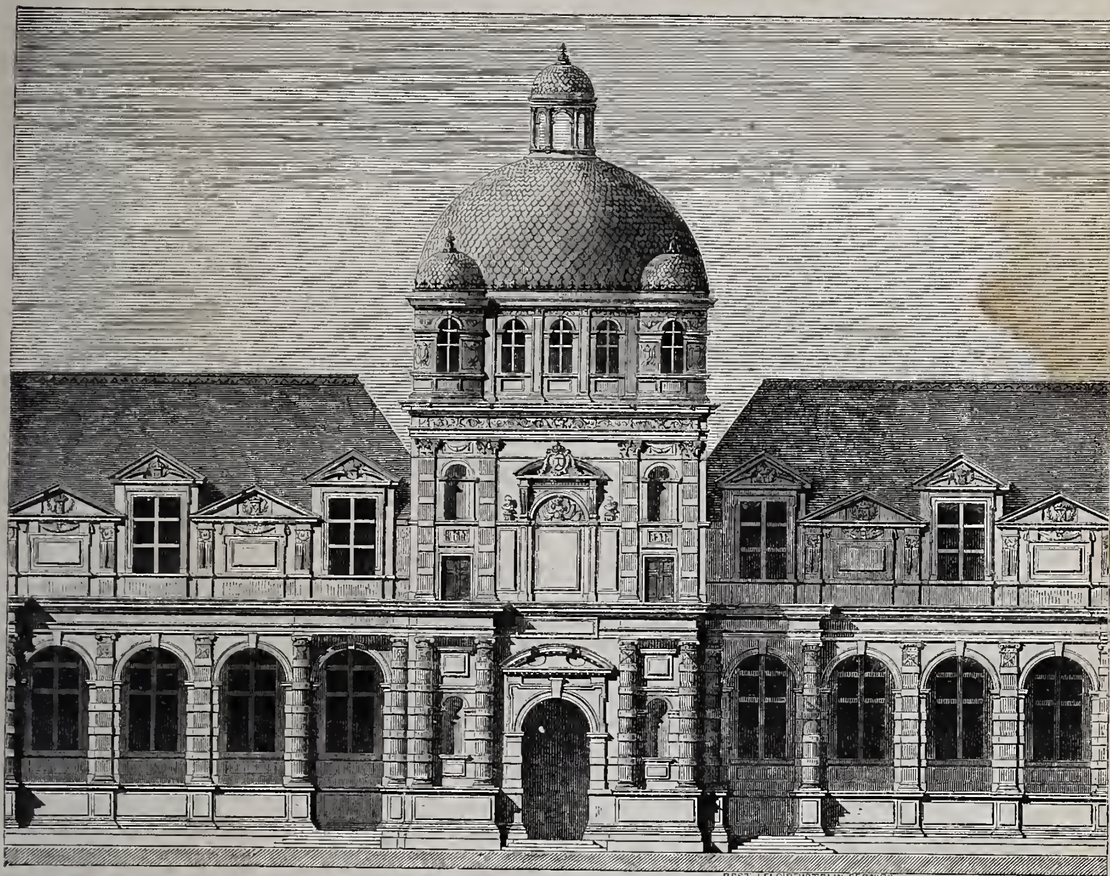
OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voyez 1843, p. 49, 121, 193, 297 et 397.)

RÈGNE DE CHARLES IX.



(Palais des Tuileries. — Partie centrale telle qu'elle fut exécutée par Philibert Delorme; 1564.)

En décrivant précédemment les œuvres de Bullant, de Lescot et de Philibert Delorme, nous nous sommes proposé d'exposer les différents styles qui caractérisent la renaissance sous les règnes de François Ier et de Henri II. Sous le règne de Charles IX, qui n'est réellement qu'une des phases du long règne de Catherine de Médicis, l'influence que cette princesse italienne avait exercée sur le goût de notre architecture contribua à maintenir les artistes dans la même direction. Catherine ne se contentait pas de protéger et d'encourager les arts, c'était souvent elle-même qui traçait les plans et donnait les proportions des bâtiments dont elle ordonnait la construction. Dans la dédicace que Philibert Delorme lui fait de son Traité d'architecture, il s'exprime ainsi : « Madame, je voy de jour en jour l'accroissement du » grandissime plaisir que Votre Majesté prend à l'architec- » ture, et comme de plus en plus votre bon esprit s'y ma- » nifeste et reluit, quand vous-même prenez la peine de » portraire et esquicher les bastiments qu'il vous plaît com- » mander estre faits, sans y omettre les mesures des lon- » gueurs et largeurs, avec le département des logis qui vé- » ritablement ne sont vulgaires et petits, ains fort excellents » et plus que admirables : comme entre plusieurs est celuy du » palays que vous faictes bâtir de neuf en Paris près la porte » neufve, et le Louvre maison du roy. Lequel palais je con- » duis de votre grâce suivant les dispositions, mesures et » commandements qu'il vous plaît m'en faire, etc... » Le palais dont il s'agit ici est le palais des Tuileries, le plus important des édifices construits sous le règne de Charles IX.

Ainsi que nous l'avons déjà dit (voy. 1843, p. 299), ce palais devait avoir une tout autre étendue que celle à laquelle il fut réduit; néanmoins, tel qu'il fut exécuté et en se le représentant dans son état primitif, c'est-à-dire avant les adjonctions et les modifications qui y furent faites postérieurement, il doit être considéré comme un des exemples les plus intéressants de notre renaissance.

La fondation des Tuileries date de 1564. La partie centrale de la façade de ce palais ayant été complétement dénaturée, nous l'avons reproduite telle qu'elle était dans l'origine. Le dôme sphérique qui existait alors servait de couronnement à la cage d'escalier qui occupait le milieu du bâtiment; l'escalier était tournant, la rampe était suspendue et laissait un espace vide au milieu : il paraît que Delorme avait déployé dans l'appareil de cet escalier toute son habileté dans l'art du trait ou de la coupe des pierres. Ce dôme, par sa forme, ses dimensions et les détails de son architecture, s'harmonisait beaucoup mieux avec les corps de bâtiments

adjacents, qui d'ailleurs ont également subi de notables modifications, ainsi qu'on peut en juger par notre dessin. L'ensemble de la façade sur le jardin, telle qu'elle fut exécutée par Philibert Delorme, se composait du pavillon central, de deux portiques couverts de terrasses et surmontés d'un étage en mansardes, et se terminait par deux corps de bâtiments percés de trois fenêtres à chaque étage et décorés de deux ordres d'architecture. Les changements et agrandissements qui furent faits au château des Tuileries après Delorme, sous les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, furent successivement exécutés sous la direction de Ducerceau, Dupérac, Levau et Dorbay.

Philibert Delorme semble avoir voulu résumer dans l'architecture du château des Tuileries la plupart des principes dont il développe la théorie dans ses ouvrages. C'est particulièrement dans l'ordonnance des portiques du rez-de-chaussée que l'architecture de Delorme mérite d'être étudiée; c'est là que cet architecte fit l'application d'un genre particulier de colonnes et de pilastres divisés par tambours. La véritable colonne devrait, en effet, être monolithe, et toutes les fois que la nature des matériaux obligeait les anciens à se départir de ce principe et à faire des colonnes composées de plusieurs assises, ils ont toujours cherché à diminuer le nombre des joints; et par la perfection qu'ils apportaient tant dans la taille que dans la pose des assises, ils parvenaient autant que possible à les dissimuler à la vue. Quand il s'agissait de colonnes de pierre ils n'hésitaient pas à les revêtir d'un stuc très fin et très dur qui avait l'avantage de conserver la pierre, d'en remplir les porosités, et ces colonnes, ainsi enduites, avaient l'air d'être d'un seul morceau. Dans le mode de construction en pierre adopté par les modernes, les joints restent visibles par suite de l'interposition du mortier, et l'emploi du stuc n'étant pas admis, ces lignes horizontales qui coupent les colonnes produisent le plus mauvais effet; c'est dans le but de remédier à cet inconvénient que Philibert Delorme eut recours à un genre d'ajustement particulier, voulant ainsi prouver qu'on pouvait concevoir un ordre de colonnes divisé par assises sans qu'il perdît rien de son élégance et de sa richesse, lorsqu'on ne pouvait pas, comme il l'avait fait au château d'Anet, exécuter les colonnes à l'aide d'une seule pierre. Mais le mieux est de laisser parler Philibert Delorme lui-même. Voici comment il s'exprime au sujet des colonnes employées à la décoration des Tuileries... « Lesdites colonnes seront » au nombre de soixante-quatre du côté de la face des jar» dins, et aura une chacune deux pieds de diamètre par le » bas, jaçoit qu'elles ne soient toutes d'une pièce pour au» tant que je n'en pourrois trouver si grand nombre ni telle » haulteur qu'il les fault, si promptement, et aussi que » l'œuvre pourra être plustôt faicte que les colonnes ne » pourroient être recouvertes : lesquelles j'ordonne comme » vous les verrez et avec propres ornements pour cacher » les commissures, qui est une invention que je n'avois en» core veüe ny aux édifices antiques ni aux modernes, ne » encore moins dans nos livres d'architecture. Il me sou» vient d'en avoir faict faire quasi de semblables du temps » de La Majesté du feu roy Henry, en son château de Villiers-» Coste-Rets, au portique d'une chapelle qui est dedans le » parc, et se trouvent de fort bonne grâce, ainsi que vous » en pourrez juger par la figure que je vous en donneray » cy après, etc. »

Dans un autre passage de son ouvrage, il dit au sujet des colonnes engagées qui se font par assises: « Toutefois, » s'il advient que l'architecte ne puisse faire ses colonnes de » telle grosseur et haulteur qu'il désire, ne trouvant pierres » à propos pour les longueurs qu'il luy faudroit, et aussi » pour les grosseurs, ce ne luy sera déshonneur ne vitu» pere, mais bien proufit pour l'œuvre (qui en sera trop » plus forte), s'il fait ses colonnes de pièces et par assiettes » comme ont fait les anciens architectes, qui ont ainsi con» duict les dictes colonnes par pièces et assiettes, et de » mesmes haulteurs que estoient les carreaux dont ils fai» soient les pans de murs où estoient les colonnes impar» faictes en leur rondeur. Sur ceste raison est fondée nostre » invention et façon des colonnes que nous appellons fran» çoises, et se font et conduisent par pièces et assiettes avec» ques tels ornements qu'on voudra pour cacher les com» missures ; ainsi que de présent on en peult voir quelques » unes que j'ai faict mettre en œuvre au palais de La Ma» jesté de la Royne-Mère à Paris, et en verrez cy après les » desseings sous diverses sortes. »

On voit avec quelle prédilection Philibert Delorme parle de ses colonnes qu'il appelle françaises. Or, tout en reconnaissant ce qui lui appartient dans ce genre d'ajustement et en rendant justice au goût particulier qui caractérise l'ornementation des ordres des Tuileries, nous devons faire observer que ce système de bossages introduit dans l'ornementation des colonnes et des pilastres avait été employé avant Philibert Delorme, dans certains édifices de Florence; Vignole en avait composé plus d'une fois, et Serlio en avait donné plusieurs exemples dans ses ouvrages, sauf la différence que le goût des artistes pouvait apporter dans les détails de ce mode de décoration. L'antiquité elle-même avait fait plus d'une application du même principe.

Si nous avons cru devoir nous arrêter sur ce détail d'architecture, ce n'est pas seulement parce que Philibert Delorme y attachait une très grande importance, mais aussi parce que ce style caractérise les règnes de Charles IX, de Henri III, de Henri IV et Louis XIII, et donne à l'architecture française de cette époque une physionomie toute particulière.

Outre le château d'Anet dont nous avons parlé précédemment (voy. 1843, p. 193), et celui des Tuileries qui nous occupe en ce moment, Philibert Delorme avait été chargé de la construction de beaucoup d'autres édifices de différents genres, tels que le tombeau de François I[er], l'important mausolée destiné à la sépulture des Valois, le château de Saint-Maur pour le cardinal Du Bellay, celui de Meudon pour le cardinal de Lorraine; en outre, il exécuta des travaux importants aux châteaux de la Muette, de Saint-Germain, de Madrid, de Fontainebleau, etc. Il ne faut pas oublier de citer une petite construction que Philibert Delorme exécuta à Lyon, sa ville natale, en 1536. Il s'agissait de mettre en communication deux corps de bâtiments par une galerie sans diminuer l'étendue de la cour d'un hôtel appartenant au général de Bretagne Etienne Billau : pour obtenir ce résultat, Delorme jette hardiment deux trompes d'une saillie considérable supportant des tourelles réunies par une galerie soutenue elle-même par des consoles; il semble avoir profité de cette circonstance pour se jouer de toutes les difficultés de la coupe, du trait, et montrer qu'il excellait dans la science de la stéréotomie : il sut d'ailleurs décorer cette petite construction avec le goût qui caractérise toutes ses productions. Cette maison existe encore rue de la Juiverie. Il exécuta aussi à Lyon le portail de l'église de Saint-Nizier.

Philibert Delorme, qui avait entrepris de régénérer l'architecture en France, et qui, tant par ses œuvres que par ses écrits exerça une grande influence sur la direction de l'art au seizième siècle, mérite d'être classé à part parmi les artistes de la renaissance française. Né à Lyon, cette ancienne capitale de la Lugdunaise romaine, ce fut sans doute la vue des ruines antiques que possédait sa ville natale qui lui inspira le désir d'entreprendre, dès l'âge de quatorze ans, le voyage d'Italie, dans le but d'y étudier les principes de l'architecture antique sur les monuments mêmes.

Là, il trouva pour protecteur Marcel Cervin, depuis pape sous le nom de Marcel II. Rappelé à Paris à la sollicitation du cardinal Du Bellay, il fut présenté à la cour de Henri II, et se concilia les bonnes grâces de Catherine de Médicis.

Aussitôt après la mort du roi, il fut chargé par cette reine du monument destiné à la sépulture de la famille des Valois, digne pendant de celui que les Médicis se faisaient construire à Florence. Voici comment ce monument a été décrit pendant les dernières années du règne de Louis XIII.

« Catherine de Médicis ayant singulierement aimé son » seigneur et époux, voulut encore, après sa mort, tesmoi- » gner cet amour en luy faisant dresser un superbe et fas- » tueux tombeau... C'est un eddifice, basty tout joignant l'é- » glise Saint-Denis et hors d'icelle, dans lequel on entre par » la chapelle de Nostre-Dame-la-Blanche qui est dans la croi- » sée de la susdite église. Il est de figure ronde, à deux es- » tages, chacun desquels est divisé en six petites chapelles » qui sont de la figure d'un trefle; l'estage d'en bas est sous » terre, ayant ses six chapelles bien faites; l'autre est dessus, » dans lequel on entre comme je viens de dire. Ce bastiment » a 48 pieds de large dans œuvre (il avait environ 96 pieds de » diamètre hors œuvre), orné dedans et dehors de grandes » colonnes de pierre canelées, et entre les colonnes de belles » niches dans lesquelles il devoit avoir des statues de bronze » et de marbre. Les six chapelles de l'estage de dessus, sur » lequel on marche, sont ornées et soutenues chacune de » douze colonnes de pierre canelées, excepté celle qui re- » garde l'orient, de laquelle les douze colonnes, ensemble » leurs bases et chapiteaux, sont de marbre canelées. »

Nous ajouterons qu'à l'extérieur les ordres des colonnes étaient dorique et ionique, et à l'intérieur corinthien et composite; le tout était terminé par une coupole surmontée d'une lanterne. Ce monument, qui fut démoli, au siècle dernier, à cause de l'état périlleux de sa construction, n'est plus connu que par les gravures de Marot.

Lors de la démolition, les colonnes ont été transportées dans les magasins de Louis-Philippe d'Orléans, et plus tard employées dans le parc de Monceaux.

Une partie des marbres primitivement destinés au mausolée inachevé des Valois, et qui étaient restés à Saint-Denis, furent donnés par Louis XIII à Marie de Médicis, veuve de Henri IV, pour être employés au Luxembourg.

Philibert Delorme s'acquit encore une grande célébrité par la publication d'un ouvrage ayant pour titre : *Nouvelles inventions pour bien bâtir à petits frais*. Cet ouvrage contient, en effet, un nouveau procédé de charpente. Voici ce qui donna naissance à cette nouvelle invention; c'est Delorme lui-même qui nous l'apprend : « Comme je considérois, » dit-il, la nécessité et peine qui est aujourd'hui et sera dé- » sormais pour trouver de si grands arbres qu'il faut pour » faire poutres, sabliers, chevrons, et autres telles pièces re- » quises pour les logis des princes et seigneurs, davantage » que je prévoyois grande défaillance, non seulement desdits » grands arbres, mais aussi des moyens, tels qu'il faudroit » pour faire les couvertures de si grands logis, qui m'a fait » penser de longue main comme l'on y pourroit remédier, et » s'il seroit possible, en telle nécessité, trouver quelque in- » vention de se pouvoir aider de toutes sortes de bois, et » encore de toutes petites pièces, et se passer de si grands » arbres que l'on a coutume de mettre en œuvre. »

Il raconte ensuite comment, en ayant parlé à table chez le roi, il fut accueilli par l'incrédulité des assistants, et se proposa de ne plus parler de ses projets avant de les avoir mis en pratique; et il ajoute : « Donc j'en fis l'épreuve au château de la Muette que plusieurs ont vue, et en d'autres lieux selon la façon décrite en ce présent livre, laquelle épreuve se trouva si belle et de si grande utilité que lors chacun délibéra en faire son profit et s'en aider, voire ceux qui l'avoient contredite, moquée et débattue, laquelle chose étant venue aux oreilles du roi qui avoit vu et grandement loué ladite épreuve, il me recommanda d'en faire un livre pour être imprimé, afin que la façon fût intelligible à tous. »

Ce procédé de charpente, qui est connu de tous les constructeurs, consiste à substituer aux fermes de charpente des planches sur champ réunies entre elles par des liernes. Ce système de construction en bois a l'avantage de l'économie et de la légèreté, et peut s'appliquer avec succès dans les voûtes et les combles qui n'ont pas un grand poids à supporter.

Les écrits de Philibert Delorme occuperont toujours un rang très distingué parmi les ouvrages d'architecture dus à des artistes français. Pour les bien juger, il ne faut pas oublier l'époque à laquelle ils furent publiés; et si l'on y rencontre quelques erreurs, ils n'en contiennent pas moins d'excellents préceptes qui donnent de plus une juste idée de la voie toute nouvelle dans laquelle commençait à s'engager alors l'architecture française.

En le comparant à J. Bullant et à Pierre Lescot, on pourrait peut-être dire que Philibert Delorme n'avait ni la pureté ni la simplicité du premier, ni la correction et la féconde imagination du second. Mais à tout prendre, et à défaut de documents qui nous permettent de bien juger ses rivaux, il nous semble que par l'étendue et la variété de ses connaissances, par ses études sur l'antiquité et les théories qu'il a publiées sur son art, il mérite certainement la grande célébrité dont il jouit non seulement en France mais parmi les artistes des autres contrées de l'Europe, et justifie à quelques égards ce titre de prince des architectes français qu'on s'est souvent plu à lui donner.

Catherine de Médicis professait pour Delorme une grande admiration, et elle récompensa ses talents avec une magnificence toute royale. Il fut nommé abbé de Saint-Eloi de Noyon et de Saint-Serge d'Angers, aumônier et conseiller du roi. Cette profusion de faveurs lui suscita des envieux; le poëte Ronsard fut de ce nombre, et écrivit contre Delorme une satire qui a pour titre : *la Truelle crossée*. Delorme mourut à Lyon en 1577; on ignore la date précise de sa naissance.

Tout en faisant construire son palais des Tuileries par Delorme, Catherine de Médicis s'occupait de la continuation du Louvre qu'elle habitait avec son fils, et qui était loin d'être achevé. La partie la plus importante de ce palais, exécutée sous le règne de Charles IX, est la galerie qui s'avance perpendiculairement sur le quai, et dont la façade se trouve sur le jardin qu'on appela depuis le jardin de l'Infante. Cette galerie n'avait alors qu'un rez-de-chaussée; elle était couverte en terrasse, et cette terrasse, qui était de plain-pied avec les appartements du roi, lui servait de promenade. Ce bâtiment n'avait alors de largeur que celle des salles du Musée des antiques, qu'on appelle salle des Empereurs et salle des Saisons, et la galerie se trouvait ainsi éclairée par des fenêtres des deux côtés. L'architecture extérieure de ce corps de bâtiment mérite d'être citée pour l'harmonie de ses proportions et le goût de ses détails : on y a fait usage de pilastres, divisés par assises alternées de pierre et de marbre, qui sont dans le même principe que ceux de Philibert Delorme aux Tuileries, sans que toutefois pour cela on puisse l'en supposer l'auteur. On ne sait pas qui fut l'architecte de cette partie du Louvre. Selon Sauval, un nommé *Chambiche* fut chargé des travaux exécutés dans cette partie sous Catherine de Médicis; mais ce nom n'est cité nulle autre part : ce qui est hors de doute, c'est que l'architecture de cette galerie est entièrement différente de celle du Louvre de Lescot, qui certes n'y fut pour rien. Quelques uns ont voulu l'attribuer à Ducerceau et d'autres à Bullant; mais en la comparant avec les œuvres de ces deux architectes, il est impossible d'y trouver aucune analogie. Il faut cependant le reconnaître, cette ordonnance doit être l'œuvre d'un maître, et la physionomie tant soit peu italienne de cette construction, cette espèce de portique couvert en terrasse qui avait peut-être été inspiré à Catherine par le souvenir et l'amour de son pays natal, pourrait bien avoir été l'œuvre de Serlio, qui, comme on sait, séjourna longtemps en France. Quant aux sculptures qui

décorent les tympans des arcades, elles sont de Barthélemy Prieur, qui avait aussi travaillé à Ecouen.

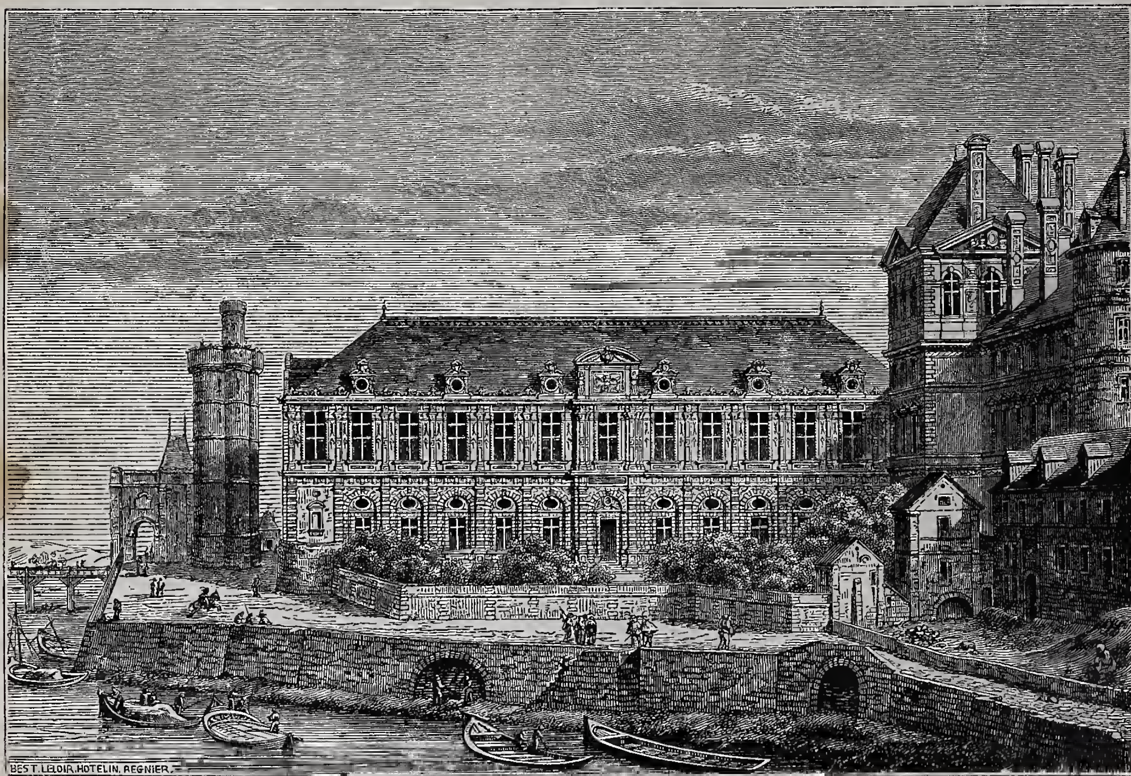
Ce fut Henri IV qui fit construire un premier étage, afin de mettre en communication les appartements du Louvre avec la galerie qu'il faisait achever sur le quai. Dubreuil, Porbus et Arthus Flamand furent chargés de peindre les plafonds, et Bunel et sa femme d'exécuter les portraits en pied des rois de France, depuis saint Louis jusqu'à Henri IV, et ceux des hommes célèbres de leurs règnes, pour la décoration de la nouvelle galerie qui surmonta celle de Charles IX. Quant à celle-ci, sa décoration intérieure, telle qu'on la voit aujourd'hui, ne fut exécutée qu'en 1660, lorsqu'elle fut occupée par Anne d'Autriche. Les sculptures qui décorent les voûtes sont de Michel Anguier; quoiqu'un peu maniérées dans leurs formes et dans leurs nouveautés, elles ne manquent pas de grâce et de goût dans leur ensemble. François Promanelli, élève de Pierre de Cortone, fit les peintures.

C'est l'aspect de cette partie du Louvre, telle qu'elle était sous Louis XIII, que nous avons voulu représenter dans la vue que nous donnons ici. On y voit la galerie de Charles IX surmontée de celle de Henri IV; à droite, se trouve une partie de la façade du Louvre de Lescot, continuée par Lemercier, et qui fut depuis détruite et masquée par Perrault; et, sur le devant, un reste de l'ancien Louvre de Philippe-Auguste, dont plusieurs tours subsistèrent jusqu'en 1609. Il devait résulter de cet assemblage de constructions de styles et d'époques différentes un effet pittoresque très séduisant, et de plus, par la vue que nous en donnons, on peut en même temps juger des changements opérés depuis dans cette partie du Louvre. En 1662, le premier étage bâti par Henri IV fut détruit par un incendie et rebâti tel qu'on le voit aujourd'hui. La décoration de cette nouvelle galerie fut alors confiée à Lebrun, qui fit quelques tableaux et la laissa inachevée. Les sculptures furent entreprises par Girardon, Balthazar Massy et Thomas Regnauldin. Ce fut alors que cette galerie prit le nom de galerie d'Apollon, les sujets de peintures choisis par Lebrun devant se rapporter à la glorification de cette divinité mythologique. La construction de la galerie d'Apollon paraît avoir été très négligée, car aujourd'hui elle menace ruine, et une restauration complète est devenue indispensable : elle est échafaudée depuis quinze ou seize ans et est restée dans le même état depuis cette époque.

Nous pensons que c'est ici l'occasion de prouver au moins pour un détail, la fausseté d'un fait généralement accrédité.

On sait que Brantôme prétend que Charles IX prit part aux scènes de la Saint-Barthélemy, et que, placé à l'une des fenêtres de son palais, il eut la cruauté de donner lui-même l'exemple du massacre en tirant sur ses sujets qui fuyaient et cherchaient leur salut en traversant la Seine.

Sans examiner ici quelle peut être au fond la vérité de ce fait, et s'il doit être admis ou contesté, nous dirons qu'il est du moins certain que ni le pavillon ni la fenêtre où l'on a

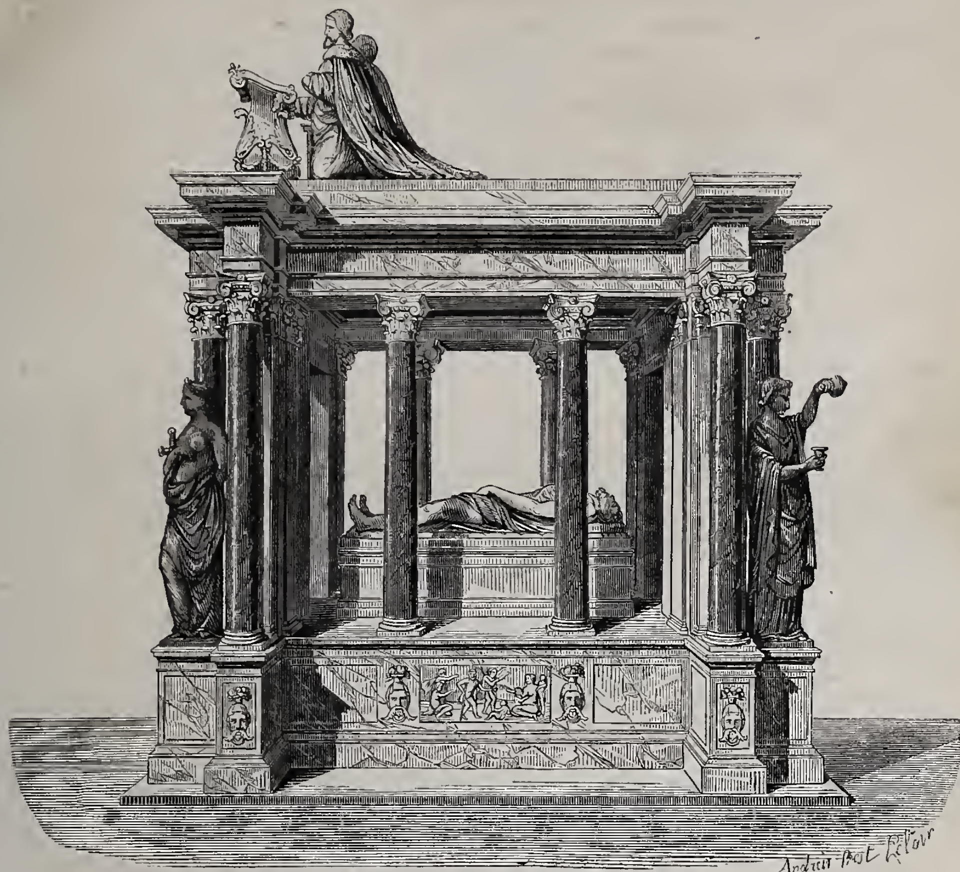


(Vue d'une partie du Louvre au bord de la Seine, apres les changements qui eurent lieu sous Henri IV et Louis XIII.)

supposé que Charles IX était placé n'existaient alors ; cette partie, qui forme adjonction à la galerie de Charles IX, date seulement de Henri III et de Henri IV. Elle fut faite dans le but de réunir ce corps de bâtiment avec la galerie du quai commencée par Henri II et finie par Henri IV. Il ne peut y avoir de doute à cet égard : dans la frise de l'extrémité du bâtiment sur le jardin de l'Infante on voit les chiffres de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

Comme autre exemple du style de l'architecture du règne de Charles IX, nous présentons le tombeau de Henri II et de Catherine de Médicis, exécuté du vivant de cette princesse et destiné à prendre place dans le grand mausolée de la famille des Valois, dont nous avons donné la description plus haut. Ce tombeau, en marbre blanc, est décoré de douze colonnes de marbre bleu turquin. Quelques uns l'attribuent à Philibert Delorme, d'autres au Primatice ou à Jean Bullant. Dans l'incertitude où l'on est, nous croyons cependant pouvoir dire qu'on ne reconnaît aucunement

dans la composition du tombeau de Henri II ni le style ni le goût de celui de François Ier, qui est, comme on sait, de Delorme, et nous sommes très disposés à croire qu'il n'en est pas l'auteur. Les sculptures, qui sont admirables, sont de Germain Pilon. Les figures en bronze placées aux angles représentent les quatre Vertus cardinales. Les figures couchées du roi et de la reine sont exécutées avec un sentiment profond qui touche le spectateur.



(Tombeau de Henri II et de Catherine de Médicis, à Saint-Denis.)

AÉROSTATS ET AÉRONEFS,

ou

NOUVEAUX PRINCIPES DE LA NAVIGATION AÉRIENNE.

(Suite. — Voy. p. 145.)

Avant de prétendre diriger les ballons libres, il est un problème préliminaire dont la solution aurait déjà une grande utilité : c'est le problème de *maintenir contre le vent les ballons captifs.*

On appelle *ballon captif* un aérostat qui est retenu par une ou plusieurs cordes, attachées à des obstacles fixes, ou bien manœuvrées par des hommes.

Les ballons captifs paraissaient, dans l'origine de l'invention, devoir rendre de grands services à l'art de la guerre et à la météorologie. Ainsi il paraissait qu'un aérostat, demeurant en communication avec le chef de l'armée, serait d'un grand secours pour effectuer une reconnaissance militaire, pour éclairer les mouvements de l'ennemi, pour étudier les ressources et les moyens de défense d'une ville assiégée, etc.; et chacun peut savoir que l'armée du Nord, en 1793, renfermait une compagnie d'aérostiers dirigée par le colonel Coutelle. Cet officier raconte que, dans ses études préparatoires au château de Meudon, il avait pu, du haut de son aérostat captif, reconnaître le cours de la Seine jusqu'à Meulan ; résultat bien suffisant pour donner une idée des services que ce mode d'observation pourrait rendre s'il était convenablement organisé. — Comment la météorologie, de son côté, ne tirerait-elle pas de l'emploi des ballons captifs un avancement rapide, puisqu'elle y trouverait le moyen d'étudier les phénomènes de température, de pression barométrique, d'électricité, etc., qui se produisent dans le cours de la journée à toutes les hauteurs de la verticale d'un même lieu ? Enfin c'est par les ballons captifs qu'on pourra sans doute réaliser quelque jour l'ingénieuse idée de l'*aérostat paratonnerre et paragrêle.*

J'entrerai à ce sujet dans quelques détails.

On sait que le phénomène du tonnerre, et probablement aussi celui de la grêle, dépendent de la quantité d'électricité que les nuages orageux transportent avec eux dans l'atmosphère. Cependant comme les corps terminés en pointe, s'ils sont en même temps de nature métallique, ont la propriété de soutirer l'électricité, il devient manifeste que présenter de tels corps à distance convenable d'un nuage électrique, c'est un moyen assuré d'annuler ou, sans aucun doute, d'amoindrir indéfiniment les effets de l'orage. Aussi espérait-on bien, à l'époque de l'invention du paratonnerre, que l'établissement d'un grand nombre de semblables appareils sur toute la surface d'un pays ne manquerait pas de diminuer considérablement le nombre des orages et la grandeur des désastres qui en sont la suite. Mais cet espoir ne s'est pas réalisé. Le paratonnerre ne devient efficace que si le nuage électrique est à une assez petite distance, et, à la vérité, cela suffit pour qu'il soit à l'égard de nos édifices une excellente sauvegarde contre les effets

de la foudre. Mais la plupart des nuages orageux sont beaucoup trop élevés pour recevoir des paratonnerres la moindre influence. Kaemtz, dans son Cours de météorologie, combat par des observations précises l'opinion vulgaire qui attribue à tous les nuages orageux une faible hauteur (pag. 364, de la traduction de M. Martins). Ces nuages passent donc au-dessus de nos villes toutes hérissées de paratonnerres sans que leur charge électrique soit diminuée, et par conséquent sans cesser d'être une source de désastres pour les campagnes. De sorte qu'à voir ce qui se passe sur la terre, on reconnaît bientôt que l'homme n'a pas encore tout-à-fait *ravi la foudre aux cieux et le sceptre aux tyrans*, comme l'avait dit prématurément l'exergue des médailles de l'illustre Franklin :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

Cependant imaginez qu'un ou plusieurs ballons aient été élevés à une hauteur voisine des nuages orageux ; armez-les de pointes pour soutirer l'électricité ; enfin maintenez une communication entre eux et la terre par une corde également conductrice du fluide ; par là vous aurez forcé vraiment l'orage à s'écouler sans fracas ni danger.

Telle est la belle idée que M. Arago a proposée, il y a déjà quelques années, et sur laquelle le ballon métallique de M. Marey Monge a rappelé naturellement l'attention du public.

A quoi tient-il donc que ni l'art militaire, ni la météorologie, ni la prévoyance publique par rapport aux biens de la terre, ne se soient pas encore approprié la mémorable invention des frères Montgolfier ?

Je le dirai en deux mots : c'est qu'il n'y a pas à employer les ballons captifs si on ne sait pas les *maintenir contre le vent.*

L'air est calme quelquefois ; mais c'est une circonstance rare et qui dure à peine quelques heures. L'état naturel de l'atmosphère, c'est d'être agité par le vent. Eh bien ! la force d'un vent, même médiocre, suffira pour porter à terre tout ballon captif.

Ecoutons d'abord Guyton Morveau, rendant compte à l'Académie de Dijon de sa première ascension avec Chaussier et Bertrand, le 25 avril 1784. Au départ, les aéronautes laissent filer quelques vingtaines de toises des cordes de retenue, et jusque là le ballon n'est pas encore livré à lui-même ; il est encore *captif*. Cependant, à cette hauteur qui domine les édifices, il arrive que le vent est assez fort pour rabattre l'aérostat vers la terre. Alors les amis des aéronautes s'effraient ; ils s'obstinent pendant quelques minutes à retenir les cordes, et, par ce zèle peu éclairé, ils font courir à Guyton et à ses collègues un danger véritable. « Nous étions, dit Morveau, toujours ramenés contre terre et souvent dans une situation très oblique. »

Une seconde ascension, effectuée par les mêmes savants le 12 juin de la même année, offre une circonstance analogue dont je vais donner le détail, parce qu'elle renferme une indication très précieuse sur un nouvel usage dont les ballons captifs seraient susceptibles si on savait les maintenir contre le vent.

Après être restés dans l'air pendant environ trois heures, les aéronautes se laissèrent descendre au village d'Etevaux, à quelques lieues de Dijon. Là, après avoir pris au presbytère un peu de repos, ils songèrent à effectuer leur retour. Leur ballon renfermait encore beaucoup de gaz qu'ils désiraient bien ne pas perdre ; car, une fois revenus à Dijon, il leur serait facile de produire à peu de frais la quantité de gaz presque insignifiante qu'ils avaient laissé échapper pour effectuer leur descente : ainsi ils seraient prêts dès le lendemain pour une ascension nouvelle. Au contraire, s'ils ne pouvaient ramener leur ballon au point de départ qu'après l'avoir entièrement vidé, il fallait renoncer à donner une suite immédiate à leurs travaux ; car le remplissage d'une si grande capacité par un égal volume de gaz hydrogène était à cette époque et même est encore d'un prix considérable. C'est alors qu'ils songèrent à employer leur aérostat comme *ballon captif.*

« Il nous vint en pensée que nous pourrions nous faire mener à la remorque jusqu'à Dijon... Nous y avions laissé les appareils tout dressés, et des matières pour remettre en peu d'heures notre ballon au même état qu'il avait été le matin : il nous était donc facile de compléter le lendemain notre expérience sous les yeux de messieurs les souscripteurs.

» Nous partîmes d'Etevaux à midi et demi, dans cette résolution ; nous prîmes la route de Dijon assis dans notre gondole ; quatre habitants d'Etevaux tenant nos quatre cordes, et quatre autres marchant à côté de nous pour soutenir la gondole qui baissait par la direction qu'on donnait aux grandes cordes pour tirer le ballon. Nous marchâmes ainsi jusqu'à la hauteur de Courtenon, c'est-à-dire près de deux lieues et demie, accompagnés d'un nombreux cortége qui se grossissait à mesure que nous avancions, et recevant sur toute la route et dans les villages où nous passions des témoignages marqués de la satisfaction publique...

» Lorsque nous passâmes sur de petits ponts vis-à-vis Courtenon, il s'éleva de ce côté un vent très vif qui porta le ballon vers le nord. Etant arrêté par les cordes, cette force *tendait à le coucher*... ; tous les agrès couraient risque d'être brisés ; la soupape s'ouvrit plusieurs fois par la position que prenait le ballon et qui tendait le cordon ; il fallut sur-le-champ désappareiller... »

Ce fragment du rapport de Guyton, où nous voyons trois aéronautes remorqués pendant deux lieues et demie dans un ballon captif, nous enseigne l'emploi très digne d'intérêt que ces sortes de ballons recevront certainement quelque jour, et qui sera de mettre à la portée du vulgaire une source de sensations aussi agréables que nouvelles. En effet, quelque peu de dangers que présente la navigation aérienne en ballon libre, un bon citadin ne s'aventurera pas facilement dans une récréation qui pourrait le conduire à descendre le soir au milieu des champs à dix ou quinze lieues de sa ville ; mais que ce ballon soit maintenu à une assez grande hauteur pour dominer une vaste étendue de pays ; enfin, et surtout, qu'il soit garanti contre l'effort du vent *qui tendrait à le coucher ;* ces conditions étant remplies, on verrait bientôt les entrepreneurs de fêtes publiques offrir aux Parisiens une distraction beaucoup plus attrayante que celles dont ils ont disposé jusqu'ici : ce serait *la promenade en ballon.*

Si les armées de la République n'ont point adopté définitivement les aérostats, c'est à l'absence des moyens propres à maintenir les ballons contre le vent qu'il faut l'attribuer, car on objecterait en vain la complication des appareils nécessaires à la production du gaz. Le service d'un aérostat, dût-il nécessiter autant d'équipage que le service de deux pièces d'artillerie, ce qui est douteux, on ne comprend pas que cela pût faire une difficulté réelle. La vraie difficulté, c'est celle qu'a rencontrée Coutelle au siége de Mayence et qu'il a signalée dans sa notice déjà citée. (*Revue encyclopédique*, septembre 1826.) S'étant fait élever pour reconnaître la place, il pouvait déjà discerner les mouvements des troupes dans l'intérieur de la ville assiégée. Mais, tout d'un coup le vent fraîchit, et porta trois fois de suite son aérostat jusqu'à terre, en le faisant tourner autour des points d'attache, de toute la longueur des cordes de retenue. A chaque fois que le ballon avait touché, il se relevait par la réaction du choc avec une vitesse extrême, et, de suite après, il était de nouveau rabattu. Naturellement, il fallut se faire descendre et abandonner la partie. Mais ce simple récit explique assez pourquoi l'expérience faite à la bataille de Fleurus n'a pas été renouvelée dans les campagnes suivantes.

Quant à l'idée de M. Arago sur les aérostats paragrêles, sa réalisation n'est pas tant subordonnée à la construction des ballons métalliques qu'à la solution de ce problème fondamental de maintenir contre le vent les ballons captifs. En effet, on ne pourrait pas abandonner l'aérostat paragrêle à lui-même, traînant à terre sa corde conductrice du fluide électrique. Entre autres inconvénients il y aurait que le vent, précurseur d'un orage dans la campagne de Paris par exemple, pourrait bien avoir poussé les aérostats préservateurs jusqu'en Belgique, avant que ce même orage fût près de crever sur nous. Cependant, un ballon captif tel qu'on les a conçus jusqu'à ce jour serait couché à terre par le vent, ou tout au moins maintenu fort au-dessous des paratonnerres ordinaires.

Ainsi nous revenons de toutes parts à la même question préalable. C'est qu'en effet la force ascensionnelle d'un ballon captif, quelque grande qu'on la suppose, est une force essentiellement limitée et fixe, c'est-à-dire qu'elle ne varie pas sensiblement dans la durée d'une même expérience. Au contraire la force du vent augmente très rapidement avec sa vitesse. C'est une force horizontale qui, même dans les circonstances d'un vent ordinaire, arrivera vite à surpasser de beaucoup la force ascensionnelle du ballon ; et ainsi elle reproduira toujours les effets que nous avons décrits.

Je n'ignore pas, d'ailleurs, que l'emploi des ballons captifs rencontre une autre difficulté qui leur est commune avec les ballons libres ; difficulté signalée par les premiers physiciens qui substituèrent le gaz hydrogène à l'air échauffé des montgolfières ; difficulté qui, après soixante années, subsiste encore presque entière. C'est la difficulté de retenir le gaz dans les enveloppes qui servent à la fabrication des ballons ordinaires. Elle est telle que quelques heures suffisent pour produire une grande déperdition de gaz, et par suite de force ascensionnelle. Je ne m'occuperai point de cette difficulté, qui n'est pas de ma compétence ; mais je crois que désormais il n'y en aura pas d'autre ; de sorte que si plus tard on parvient à fabriquer des enveloppes à la fois légères et capables de conserver le gaz indéfiniment, de ce moment la navigation aérienne sera constituée.

Le progrès de la mécanique pourra faire trouver un jour quelque moyen jusqu'à présent inconnu pour maintenir un ballon captif contre la force horizontale du vent. Mais dès ce moment il en est un qui paraît susceptible d'application et que je proposerai avec d'autant plus de confiance que ce n'est pas une idée nouvelle, au moins en principe, ni à proprement parler une invention. Au contraire, c'est une idée connue de tout le monde ; car il n'est pas sans doute un seul de nos lecteurs qui n'ait concouru, dans un âge plus heureux, à la conduite ou même à la construction de ces machines élégantes et ingénieuses que la force même du vent élève et soutient dans les airs, qui procurent aux écoliers une récréation si aimable, et que déjà Franklin leur a empruntées pour constater l'identité de la foudre avec l'électricité de nos laboratoires. Je dis, en un mot, que, pour atteindre au but proposé, il suffira de combiner avec le principe de l'*aérostat* celui du *cerf-volant*.

Prenons d'abord cette idée dans toute sa simplicité, et imaginons qu'à la corde de retenue et au-dessous du ballon soit attaché un véritable cerf-volant ; n'est-il pas manifeste qu'un tel appareil s'élèvera d'abord avec facilité comme aérostat, et qu'ensuite comme cerf-volant il se maintiendra avec une facilité égale ?

Notez bien qu'alors comme précédemment, le ballon sera sollicité par le vent et de la même manière ; de plus, l'impulsion exercée sur la paroi inclinée du cerf-volant produira deux efforts, dont l'un dans le sens horizontal ne ferait à la vérité qu'augmenter la tendance du ballon à se coucher à terre. Mais cet effort horizontal ne sera pas le seul ; il sera accompagné d'une nouvelle force ascensionnelle ; de cette force qui, dans les circonstances ordinaires, est employée à soutenir le poids du cerf-volant. Et comme cette force ascensionnelle varie avec la vitesse du vent de la même façon précisément que la force horizontale, elle ne risque pas d'être vaincue par elle. Il suffira donc que tout l'appareil se maintienne contre le vent dans le cas d'une vitesse modérée, et on comprend que cela est facile à réaliser pourvu qu'on combine convenablement l'étendue et l'inclinaison du cerf-volant... Cela, dis-je, suffira pour que l'appareil se maintienne ensuite contre toute vitesse, n'y ayant de limites à cet égard que celles résultant du plus ou du moins de résistance de toutes les parties, et notamment de la résistance dont sera susceptible le cordon de retenue.

Une idée si simple a dû se présenter déjà plusieurs fois à l'esprit. Et en effet, lorsque cette idée a été communiquée à la Société philomatique, M. Peltier, dont les recherches sur l'électricité, et notamment sur l'électricité atmosphérique, sont appréciées de tous les physiciens, a fait savoir que déjà, à sa connaissance, deux personnes avaient attaché à l'aérostat de véritables cerfs-volants, et avaient ainsi maintenu leurs ballons captifs à une certaine hauteur. Ces expériences antérieures assurent donc l'efficacité du moyen proposé. Mais c'est le principe du cerf-volant plutôt que le cerf-volant lui-même dont nous proposons de faire emploi. Nous décrirons un appareil qui ne sera pas seulement susceptible de se maintenir à une hauteur fixe comme le cerf-volant ; on pourra MANOEUVRER cet appareil, c'est-à-dire le faire monter ou descendre à volonté, sans changer la longueur de sa corde de retenue. On pourra même le faire dévier, de côté ou d'autre, de la direction dans laquelle souffle le vent. De sorte que cet appareil deviendra le principe de l'appareil libre et dirigeable auquel nous avons réservé le nom d'AÉRONEF.

La fin à une prochaine livraison.

Nous ne devons lire que pour nous aider à penser.

GIBBON.

On ne saurait tromper plus dangereusement les hommes qu'en leur montrant le bonheur comme le but de leur vie terrestre. Le bonheur ou un état de parfait contentement n'est point de la terre, et se figurer qu'on l'y trouvera est le plus sûr moyen de perdre la jouissance des biens mêmes que Dieu y a mis à notre portée. Nous avons à remplir une fonction grande et sainte, mais qui nous oblige à un rude et perpétuel combat ; et pourtant il est vrai que ce combat, soutenu constamment, est la source de ce qu'il y a de plus doux dans cette région de passage.

. . . . . Les besoins réels une fois satisfaits, les choses matérielles contribuent peu au bonheur véritable, et y nuisent souvent. La paix du cœur en est le fond, et cette paix est le fruit du devoir accompli fidèlement, de la modération des désirs, des saintes espérances, des pures affections. Le corps, c'est l'animal ; l'esprit, c'est l'homme. Défiez-vous de ceux qui n'ont souci que du premier, qui vous y rappellent sans cesse, tenant tout le reste en oubli.

Discussions critiques et pensées diverses.

SALON DE 1844. — PEINTURE.

DÉCOUVERTE DU NOUVEAU-MONDE PAR CHRISTOPHE COLOMB,

Tableau de M. Alexandre COLIN.

« Ce fut le 12 octobre 1492, dit Washington Irving (*Vie de Colomb*), que Colomb contempla pour la première fois le Nouveau-Monde. A la vue de la terre, il donna le signal de jeter l'ancre, de mettre en mer les chaloupes et de les

armer. Il entra dans la sienne, revêtu d'un riche costume écarlate et portant l'étendard royal. Martin-Alonzo Pinzon et Vincent Jonès, son frère, montèrent en même temps dans leurs barques, portant chacun une bannière de la croix verte aux chiffres du roi et de la reine...

» A l'aspect de ces vastes forêts et de ce luxe de végétation, Colomb fut transporté d'enthousiasme; à peine eut-il mis le pied sur le rivage, qu'il se jeta à genoux, baisa la terre et rendit grâces à Dieu en versant des larmes de joie. Son exemple fut suivi par ses compagnons. Se relevant bientôt après, Colomb tira son épée, déploya l'étendard royal, et, rassemblant autour de lui les hommes débarqués, il prit solennellement possession de l'île au nom du roi et de la reine de Castille, et lui donna le nom de San-Salvador. Puis, il requit tous ceux qui étaient présents de lui prêter serment d'obéissance en qualité d'amiral et de vice-roi représentant Leurs Majestés. . . . .

» Les matelots s'abandonnèrent à l'excès de la joie, se pressant autour de Colomb et lui demandant pardon de leurs outrages récents. . . . .

» Les naturels de l'île, effrayés d'abord, se rapprochèrent par degrés, émerveillés des riches vêtements et des armures brillantes des Espagnols; l'amiral surtout attira leur attention par sa haute stature et son air d'autorité qui décelaient le chef. »

Nos lecteurs se rappelleront avoir vu, l'an dernier, dans ce recueil, l'esquisse d'un autre tableau où M. Colin a représenté Christophe Colomb discutant son projet devant le conseil de Salamanque (voy. 1843, p. 113). M. Colin a suivi le grand homme dans ses pénibles épreuves et l'a conduit au but où il trouve sa récompense. Notre esquisse peut donner une idée du héros, mais non malheureusement de la belle expression d'émotion grave et de profonde reconnaissance qui respire sur sa figure. On n'y voit point l'enthousiasme d'un conquérant qui n'a rêvé que la gloire et dont l'orgueil triomphe. C'est tout à la fois un chrétien, un savant et un guerrier. On lit sur son front, dans son regard, le souvenir de ce qu'il a souffert, le sentiment qu'il doit sa découverte à une puissance supérieure à la sienne, et l'intelligence de la grandeur future de l'événement qui commence. Les autres figures expriment des sentiments divers, moins élevés; celles-ci l'admiration pour Colomb, celles-là une curiosité avide ou peut-être une cupidité funeste. Cet exemple d'un peintre qui s'attache pendant plusieurs années à étudier la vie d'un seul personnage, nous paraît rare aujourd'hui et digne d'être proposé aux artistes. La plupart des grands maîtres ont, toute leur vie, peint à peu près les mêmes figures et les mêmes scènes. Ils ont, pour ainsi dire, incessamment refait un seul tableau, et c'est ainsi qu'ils sont parvenus à se pénétrer si parfaitement des caractères qu'ils ont représentés et à en élever si haut l'expression; leur génie eût défailli devant l'incroyable variété qu'embrassent aujourd'hui les talents les plus ordinaires. En passant continuellement d'un sujet à un autre, en parcourant tous les âges, toutes les histoires, tous les genres, on ne fait que commencer des études, on n'approfondit rien : on ne fixe pas sur la toile des êtres médités, forts, puissants, qui vivront pendant les siècles; on ne trace que des images superficielles, légères comme des ombres, et qui vivent moins que ceux qui les ont créées.



(Salon de 1844. Peinture. — Découverte du Nouveau-Monde par Christophe Colomb. — Tableau de M. Alexandre Colin.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BORDS DU RHIN.

WESEL ET OBERWESEL.



(Vue du château d'Oberwesel, au bord du Rhin.)

La ville de Wesel est située à 40 kilomètres de Clèves (10 lieues) et à 100 kilomètres d'Aix-la-Chapelle, sur la rive droite du Rhin, à l'embouchure de la Lippe. Ce n'était qu'un village au commencement du douzième siècle; aujourd'hui c'est une petite cité populeuse, animée, prospère. Elle ne renferme pas moins de 12 000 habitants, et le commerce qu'elle entretient avec les Pays-Bas est, dit-on, assez actif pour que chaque jour il sorte de son port sur le Rhin un navire chargé de marchandises. Les beautés de la nature dont elle est entourée tempèrent à quelque degré ce qu'on trouve ordinairement d'aride et de matériel dans la physionomie des villes industrielles qui travaillent, soufflent et fument au milieu des plaines. D'ailleurs, Wesel a aussi un certain aspect militaire qui lui sied: elle est défendue par le fort Blücher, qui s'élève sur la rive gauche du fleuve, et qui, construit par les Français, avait été appelé *fort Napoléon.*

C'est aux dépens d'une de ses voisines, suivant l'usage, que Wesel s'est agrandie. Oberwesel, située un peu plus haut sur le Rhin, était autrefois ville impériale; aujourd'hui elle ne renferme pas 3 000 habitants. Elle est dominée par une montagne que couronnent les ruines d'un vieux château.

« En remontant le Rhin, dit M. Victor Hugo, à un mille de Saint-Goar (le mille prussien, comme la *legua* espagnole, comme l'heure de marche turque, vaut deux lieues de France), on aperçoit tout-à-coup, à l'écartement de deux montagnes, une belle ville féodale répandue à mi-côte jusqu'au bord du Rhin, avec d'anciennes rues comme nous n'en voyons à Paris que dans les décors de l'Opéra, quatorze tours crénelées plus ou moins drapées de lierre, et deux grandes églises de la plus pure époque gothique. C'est Oberwesel, une des villes du Rhin qui ont le plus guerroyé. Les vieilles murailles d'Oberwesel sont criblées de coups de canon et de trous de balles. On peut y déchiffrer, comme sur un palimpseste, les gros boulets de fer des archevêques de Trèves, les biscaïens de Louis XIV, et notre

mitraille révolutionnaire. Aujourd'hui Oberwesel n'est plus qu'un vieux soldat qui s'est fait vigneron ; son vin rouge est excellent.

» Comme presque toutes les villes du Rhin, Oberwesel a sur sa montagne son château en ruines, le Schœnberg, un des décombres le plus admirablement écroulés qui soient en Europe.

» L'excursion de Saint-Goar à Oberwesel est pleine d'attrait. La route côtoie le Rhin, qui là se rétrécit subitement et s'étrangle entre de hautes collines. Aucune maison, presque aucun passant; le lieu est désert, muet et sauvage. De grands bancs d'ardoise à demi rongés sortent du fleuve et couvrent la rive comme des écailles gigantesques. »

LA TOQUEILLADE.

La superstition du mauvais œil existe ou a existé chez presque tous les peuples.

Dans l'Hindoustan, les Européens appellent *toqueillade* ce privilége prétendu qu'ont certains Indiens d'affecter par leurs regards les objets qu'ils fixent, et de déterminer ces objets à se modifier à leur gré. Mais chacun de ces demi-sorciers n'atteint pas tous les objets indifféremment avec sa vue. Les uns, par exemple, tuent les poules en les regardant; d'autres rendent les gens malades; d'autres mettent en mouvement telle ou telle passion, inspirent subitement la colère ou la jalousie, la gaieté ou la tristesse. Enfin il y en a qui d'un coup d'œil renversent les arbres et les maisons.

Un missionnaire était occupé à faire abattre une vieille église, afin d'en construire une nouvelle. Un pan de muraille résistait aux efforts des ouvriers indiens. L'un d'eux se prit à dire au missionnaire : « Mon père, ah ! si un tel était ici, nous n'aurions pas tant de fatigue. Il a la toqueillade, la muraille s'écroulerait d'un seul de ses regards. » Le missionnaire sourit, et fait venir l'homme dans l'espérance de guérir les ouvriers de leur crédulité. L'homme arrive, regarde fixement la muraille, et elle tombe à l'instant avec un horrible fracas. Il est probable que les ouvriers avaient été plus fins que le missionnaire.

Les Indiens, pour prévenir les effets de la toqueillade, suspendent des amulettes au cou de leurs enfants et des animaux. Ces amulettes sont d'acier, de laiton, d'or ou d'argent; elles sont peu épaisses, de forme triangulaire, et chargées de figures d'idoles. Leur vertu consiste à arrêter l'œil du sorcier et à lui ôter la faculté de regarder au-delà. Afin de garantir les champs, les jardins, les maisons, de la funeste influence de la toqueillade, on place sur des piques des vases de terre blanchis avec de la chaux et mouchetés de taches noires.

INAUGURATION DES DUCS DE CARINTHIE.

Les formes de l'hommage féodal étaient aussi variables au moyen-âge que les conditions du contrat qui liait le seigneur et ses vassaux. Pendant longtemps, la prestation d'hommage s'était bornée, comme aux premiers temps de la société germanique, à la manifestation de l'assentiment général, qui s'exprimait par des cris et par l'élévation des mains. C'était en plein air, dans quelque plaine à portée du château ou du bourg seigneurial, que se passaient ces scènes bruyantes oubliées aujourd'hui. Les vassaux seuls étaient tenus au serment, qu'ils prêtaient pour eux et pour leurs hommes, en descendant de cheval devant le seigneur, et en plaçant leurs mains dans les siennes, quelquefois en touchant de la main quelque pièce de son armure, la frange de sa robe ou le bord de son chapeau. Il était rare, à cette époque, que le peuple proprement dit jouât d'autre rôle dans ces scènes que celui de spectateur. Les mœurs féodales, en substituant partout le principe de l'hérédité à celui de l'élection, qui, dans l'indépendance primitive de la société germanique, choisissait les chefs de guerre et sanctionnait le droit héréditaire des rois à des conditions réciproques, avaient graduellement effacé les formes destinées à le rappeler. Elles se conservaient cependant plus ou moins altérées dans quelques cantons retirés de l'Allemagne, et elles donnaient à la cérémonie de l'inauguration un caractère particulier de solennité et d'intérêt. L'inauguration des ducs de Carinthie était une sorte de drame où figuraient, comme acteurs principaux, un paysan du duché, qui doit avoir été, à une époque antérieure, le mandataire réel ou le représentant du peuple, et le nouveau duc lui-même.

» Au jour et à l'heure fixés pour l'inauguration du nouveau duc et pour la prestation de l'hommage, disent les actes contemporains, un paysan de la famille des Edlinger, que l'on appelle dans le pays le paysan du duc, et plus familièrement le duc de Carinthie, prend place sur le siége de marbre de Zollfeld, où doit s'asseoir le titulaire pour entrer en possession. Autour du siége de pierre et en dehors de la balustrade qui l'entoure, se pressent bruyamment les gens du duché dans l'attente du nouveau maître. Le duc porte ce jour-là une robe grise nouée d'une ceinture rouge, et en bandoulière un carnier grossier. Dans la poche du carnier, il y a du pain, du fromage, des instruments d'agriculture. Ses pieds sont chaussés de sandales nouées de courroies rouges; il porte sur la tête le chapeau gris des Wendes, sur les épaules un manteau gris d'un drap grossier; il tient à la main un bâton de berger. Deux paysans libres et propriétaires lui servent d'introducteurs. Il s'avance lentement vers le siége de pierre, un taureau noir à sa droite, un cheval de labour à sa gauche, et derrière lui nobles et chevaliers en habits de fête et en brillant équipage balancent les armes et les bannières du duché.

» Quand la procession est arrivée au pied du siége de pierre, du plus loin que le paysan aperçoit le prince, il lui crie dans le patois du pays : — Qui s'avance là d'un air si brave ? — C'est le maître de la terre, répond la foule. Et le paysan reprend : — Est-il juge équitable ? A-t-il à cœur le bien de sa terre ? Est-il né libre et chrétien ? — Il l'est et il le sera, répond la foule tout d'une voix. — Eh bien ! moi, je lui demande de quel droit il me vient chasser de mon siége ? Et le comte de Gœrz répond au nom du duc : — Il te l'achète soixante fenniges; ces deux bêtes seront à toi aussi bien que l'habit du prince ; ta maison deviendra libre, et tu seras exempt de tribut et d'impôt. » Alors le paysan donne au prince un petit coup du revers de la main sur la joue, lui recommande de nouveau d'être juste envers tous et sans distinction; puis il descend du siége, et emmène avec lui le taureau et le cheval. Alors le nouveau duc s'assied sur le siége resté vide ; il brandit en tous sens une épée nue, et promet au peuple bon droit et bonne justice. En signe et comme garantie de sobriété, il boit dans son chapeau gris un grand coup d'eau fraîche, puis la procession se remet en marche. Elle s'achemine vers l'église de Saint-Pierre, située vers une colline à deux traits d'arc du siége de marbre, où l'on célèbre solennellement l'office divin, et où le duc, revêtu de ses habits seigneuriaux, préside à un repas splendide sous le porche même de l'église, au milieu de ses nobles et de ses chevaliers. »

Au lever de table, où l'on oubliait quelquefois, à l'exemple du maître, l'engagement symbolique du chapeau rempli d'eau pure, la compagnie se rendait au bas de la colline dans une grande plaine, au milieu de laquelle un autre siége était dressé, et où commençait le second acte, l'acte purement féodal de l'inauguration. Le duc s'asseyait sur le siége, le visage tourné vers l'Orient, et jurait, la tête découverte et la main levée, de maintenir les droits du pays. Il recevait alors le serment d'hommage et partageait les fiefs entre les vassaux. De l'autre côté de la colline, le comte de Gœrz répartissait les fiefs qui relevaient de lui à titre de comte

palatin du duché. Suivant un usage immémorial, les Gradnecker, une famille du pays, avaient droit de faucher sur les terres d'autrui pendant que le duc siégeait sur le Stühs; les voleurs volaient impunément, et les Mordacter pouvaient brûler la maison de leurs ennemis, en cas de haine irréconciliable, sans que la justice seigneuriale eût rien à y voir.

Le sermonaire de Leoben faisait remonter au temps de Charlemagne l'origine de cette cérémonie caractéristique, et quelques uns des traits que l'histoire y signale reportent involontairement l'esprit à une époque plus reculée encore. A partir du seizième siècle, elle tomba graduellement en désuétude, et le souvenir ne s'en conservait plus que chez les historiens nationaux, qui la racontent avec une sorte de complaisance, comme un signe de l'ancien esprit d'égalité qui régnait dans leur pays.

UN ÉTRANGER AU SALON DE 1844.

Un Florentin vint me voir le mois dernier. Avec une honnête et aimable confiance, il me demanda de vouloir bien être, pour quelques jours, son cicérone dans Paris, comme lui-même avait eu l'obligeance d'être le mien dans sa belle Florence, il y a plusieurs années. Je lui proposai tout d'abord de le conduire au salon du Louvre.

— J'aurai plaisir, lui dis-je, à connaître votre avis sur nos peintres et nos sculpteurs. On assure que l'exposition est plus faible qu'elle ne l'est habituellement. Nos artistes les plus renommés n'ont point envoyé de leurs œuvres: Delaroche est en pèlerinage aux loges de Raphaël; Delacroix décore de compositions neuves et hardies la bibliothèque de nos représentants; Scheffer médite, dans sa retraite, un saint Augustin enfant que sa mère entretient du ciel, et deux nouvelles scènes de *Marguerite;* Ingres, avec le calme et la patience du génie, évoque et fait sortir des murs du château de Dampierre deux grandes visions, *le Siècle d'or et le Siècle de fer;* Decamps et quelques autres suivent leur fantaisie. Vous les connaissez; vous tiendrez compte de leur absence, et vous serez indulgent.

— Je ne vous promets que d'être sincère, me répondit vivement le Florentin. Je ne pense pas que l'on soit tenu envers les œuvres d'art au ton de la galanterie et aux jolies périphrases de la civilité qui a cours dans les salons. Il est permis de dire que le sonnet d'Oronte est mauvais au monde entier, excepté au seul Oronte. Tous les artistes ont du talent; c'est un principe qu'il ne faut jamais oublier en leur présence. Dans le tête-à-tête avec leurs toiles, c'est autre chose. Où pensera-t-on librement, où sera-t-on véridique, si ce n'est dans la sainte république des arts?

Je répondis au Florentin que je pensais comme lui, et que je n'avais garde de vouloir lui contester son droit d'être sincère. Nous nous dirigeâmes vers le Louvre. En marchant, il me demanda si le nombre des œuvres exposées était considérable.

— Je crois que l'on en compte de deux à trois mille, lui dis-je. C'est la proportion ordinaire chaque année.

— Deux ou trois mille! Il faudrait huit jours au moins pour les considérer l'une après l'autre à loisir. Quelle fécondité!

— Ce n'est pas, à beaucoup près, ajoutai-je avec quelque satisfaction, tout ce que Paris produit en tableaux et en sculptures. On n'expose pas toutes les œuvres qui sont présentées, mais seulement celles que l'on juge dignes de cet honneur.

— Sage précaution, et qui prouve l'estime que l'on a en France pour le public. Voilà qui est admirable! Chaque année deux ou trois mille œuvres d'art dignes des honneurs d'une exposition au Louvre! A ce compte, depuis quatorze ans vos artistes ont créé trente ou quarante mille œuvres remarquables.

— Votre admiration va un peu vite, repris-je doucement. Parmi les œuvres exposées, il s'en trouve de bonnes, de médiocres et de mauvaises; les bonnes sont en minorité.

— Je ne vous comprends plus. Ne m'avez-vous pas dit que l'on faisait un choix: on ne repousse donc que ce qui est tout-à-fait détestable? Mais comment des œuvres médiocres et surtout mauvaises paraissent-elles dignes d'être montrées au public? Pourquoi les exposer?

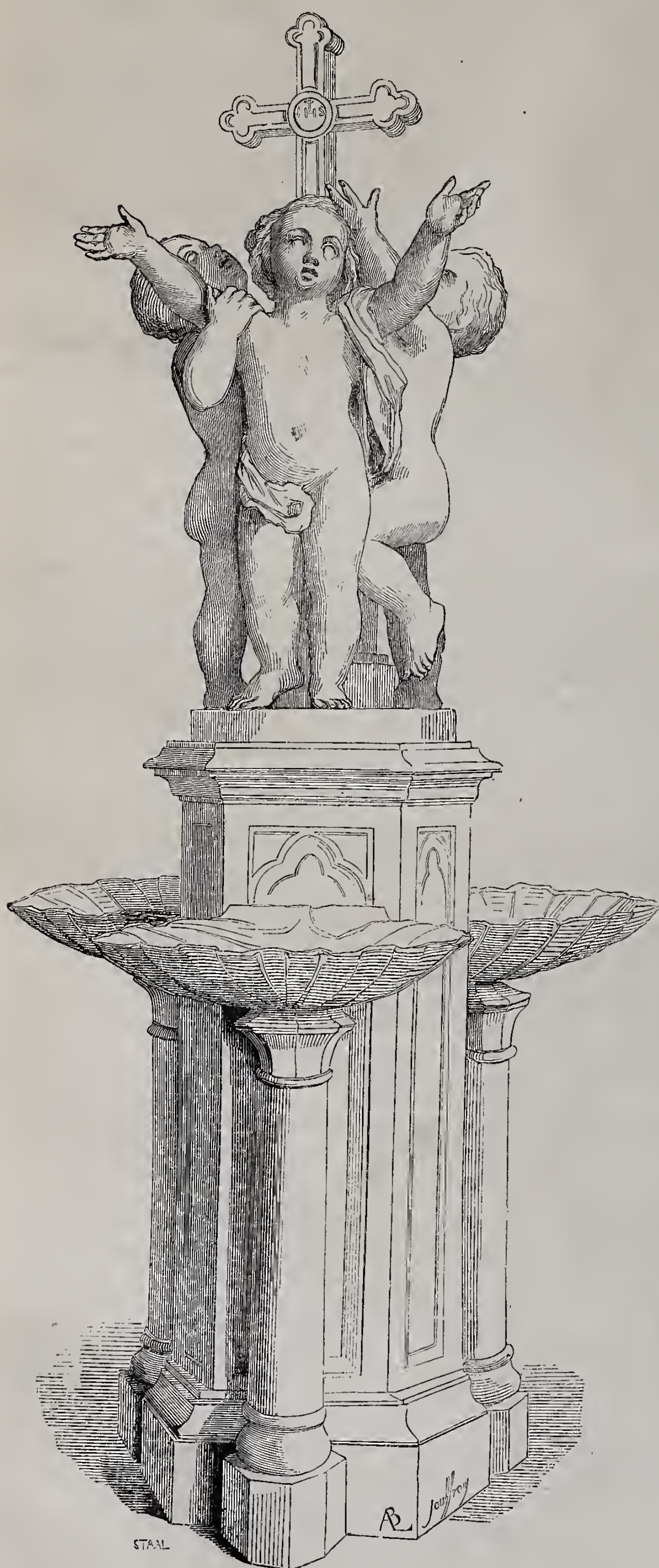
— Pour encourager les artistes.

— Quels artistes? Ceux qui sont médiocres et mauvais? A quoi bon? Il faudrait les décourager au contraire.

— Ils peuvent devenir bons.

— Attendez donc qu'ils commencent à le devenir. Un encouragement est déjà une récompense, et il ne faut honorer dans les individus que ce qui honore le pays. D'ailleurs, entre nous, je doute que jamais un bon peintre ait commencé par être mauvais. Dans la peinture et dans la statuaire, comme dans la poésie, les essais des jeunes gens qui ont une véritable vocation pour l'art peuvent trahir l'inexpérience et blesser le goût, mais ils se distinguent toujours par quelque fond sérieux de vérité, de sensibilité ou d'enthousiasme. A travers les imperfections de leurs œuvres, on sent que leur cœur a fortement palpité, qu'ils ont cédé à un beau mouvement de l'esprit, et tout en laissant beaucoup à désirer, ils parviennent à captiver et à émouvoir; on devine ce qu'ils seront un jour: on peut sans crainte leur faire quelque avance d'éloges; ils paieront leur dette. Mais l'approbation que l'on donne aux esprits médiocres en leur ouvrant solennellement les portes d'un palais dans la capitale d'un grand royaume, me paraît être un piége; c'est les attirer plus avant qu'il ne faut dans une carrière où ils n'ont à espérer ni considération ni aisance, et où ils ne seront jamais utiles; c'est embarrasser le pouvoir de sollicitations qu'il ne peut satisfaire sans injustice et sans danger pour le goût public. Règle absolue: les tableaux médiocres ne sont bons à rien. Il n'en est pas des œuvres d'art comme des objets d'utilité matérielle qui, bons ou mauvais, sont indispensables, s'usent et se remplacent facilement, et n'exercent presque aucune influence sur l'intelligence et sur la moralité. Il faut des meubles à la portée de toutes les fortunes; mais personne n'a sérieusement besoin d'un mauvais tableau qui durera des siècles et contribuera à gâter le goût de vingt générations. On ne sait pas combien de milliers d'enfants sont blessés dans leurs plus délicates facultés par la vue habituelle de barbouillages, de compositions qui manquent de bon sens, ou d'expressions sans dignité. Leur naïve et droite raison, leur sentiment naturellement poétique, tout en souffre, tout en est affecté, altéré. Un père de famille ne saurait prendre trop d'attention au choix de ses tableaux. Pour qui ne peut acheter une bonne peinture, une simple esquisse gravée ou même lithographiée d'après un grand maître, est incomparablement préférable à des tableaux sans âme et sans esprit. Et si dans l'intérieur des familles les œuvres médiocres sont dangereuses, combien ne le sont-elles pas plus encore dans les monuments publics, dans les églises, dans les palais, où elles semblent placées sous l'approbation et en quelque sorte sous la responsabilité des hommes éclairés qui tiennent en main le gouvernail de la société, en telle sorte que l'ignorant peut se croire tenu de les admirer et de s'en former, pour ainsi dire, des types. Dans l'intérêt de l'éducation publique, il faudrait pouvoir détruire tous les mauvais tableaux; du moins ne faut-il pas imprudemment les provoquer à naître? Au lieu de trois mille, exposez cent tableaux, mais qu'ils fassent honneur à l'art, et ne donnez point de primes au méchant goût et à la présomption.

Cette sortie du Florentin me causa quelque inquiétude sur l'impression qu'il allait recevoir en parcourant les galeries du Louvre. Je le voyais dans une disposition d'esprit



(Salon de 1844. Sculpture. — L'Invocation à la croix. — Ce baptistère, exécuté en marbre blanc par M. Jouffroy, d'après une composition de madame de Lamartine, sera placé dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.)

à se montrer sévère. Je cherchai à le ramener à plus de bienveillance.

— Peut-être, lui dis-je, l'inconvénient de cette exposition annuelle d'un si grand nombre d'œuvres médiocres n'est pas aussi grave que vous le supposez. Le jugement qui les admet n'est après tout qu'une première épreuve généreuse à dessein. Le juge véritable et définitif, c'est le public. Si quelquefois, pendant les premiers jours d'une exposition, il paraît hésiter, bientôt il se fixe, il distingue ce qui est beau et dédaigne ce qui est médiocre. Ceux qui n'ont point sa faveur ne tardent pas à s'en apercevoir, et ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, s'ils persistent à suivre la carrière difficile des arts en dépit de l'opinion.

— Je savais bien, me répondit-il d'un ton radouci, que le public parisien a un excellent goût : vous me soulagez ; car, à vrai dire, je ne sens pas le mien assez sûr, quoique un peu exercé, pour distinguer facilement en quelques heures parmi deux ou trois mille œuvres nouvelles ce qui mérite réellement l'attention. J'avoue même que ce n'est point là une véritable jouissance d'art.

Avec quelle douce sérénité on se promène dans un musée où ne sont rassemblés que des chefs-d'œuvre d'anciens maîtres ! Vous rappelez-vous Pitti (1) ? Là point de doute, de fatigue ni d'effort. Les grands hommes, les générations ont jugé. Vous n'avez à vous défendre contre aucune surprise : vous pouvez admirer en toute quiétude. Ce n'est point que le goût n'ait encore lieu de s'y exercer, mais seulement dans un cercle choisi. Parmi les œuvres les plus parfaites, il y a des degrés. Quel maître n'a ses imperfections ? On les remarque, mais sans amertume, sans ennui ; quelquefois même on les aime comme il arrive d'aimer une faiblesse dans un noble caractère. Corrége est un peu maniéré ; mais quelle grâce ! Le Tintoret est emporté, tourmenté ; mais quelle verve et quelle force ! L'Albane est parfois trop doux ; mais qu'il est aimable ! Dans ces sanctuaires, l'âme jouit de la même félicité qu'en présence des plus grands spectacles de la nature. On ne compare qu'entre le sublime et le beau : rien d'absolument médiocre, rien de prosaïque, rien qui offense l'esprit, rien qui abaisse la pensée et la refoule à terre. Une pure et noble harmonie semble sortir de tous ces chefs-d'œuvre et faire vibrer délicieusement l'air que l'on respire. On est entré doucement agité et plein d'attente : on regarde, on s'émeut, et on se sent élevé par enchantement, sans trouble, sans secousse, et si vite, si haut, que l'on a bientôt oublié les mauvaises passions et les soucis vulgaires du dehors. C'est comme une autre vie, charmante, poétique, religieuse, qui s'empare de vous : on n'est déjà plus ici-bas ; on se croirait déjà presque là-haut.

Mais, mon ami, au contraire, quel sujet

(1) La galerie du palais Pitti à Florence.

d'incertitudes, quel labeur qu'un musée d'œuvres contemporaines où le médiocre l'emporte sur le bon ! Comment ne pas être exposé à de trompeuses affections ! Comment ne pas être à chaque instant froissé ! Sur un goût délicat, un pareil spectacle produit l'effet d'un concert où quelques instrumentistes seulement auraient le sentiment de l'art, tandis que les autres briseraient la mesure, détonneraient, déchireraient les oreilles par leurs sons discordants. Dieu ! quel désordre ! quelle souffrance ! Où se cacher ? où fuir ? que faire ? On voudrait tirer à soi un seul instrument, violon, harpe ou hautbois, l'entraîner bien loin, dans la solitude, et lui dire : De grâce, laissons ces barbares ! C'est toi, toi seul que je veux entendre ! Qui ne préfèrerait le ramage isolé du plus petit chanteur des bois au vacarme de toute une ménagerie ! Oui, j'aime mieux mille fois, à l'écart, un seul tableau pur de vulgarité et où luit quelque inspiration, à ces mélanges malfaisants qui ne semblent exposés à la lumière du jour que pour la plus grande gloire du génie de la médiocrité !

Mon cher Florentin, qui, en prononçant ces paroles, avait gesticulé comme à Florence, s'essuya le front et reprit sur un ton plus bas : — Mais lorsque le public est éclairé, le mal n'est pas bien grand. Je me serais fié assurément aux Athéniens pour juger une exposition de statues, et j'aurai bien sincèrement la même confiance dans le public parisien. Il est le premier juge aujourd'hui en Europe. Entrons donc, la foule nous guidera : nous n'aurons qu'à l'écouter et à la suivre. Nous nous arrêterons là où elle s'arrêtera, et nous passerons sans regarder devant les toiles qu'elle n'estimera pas dignes de son attention. Ce sera encore un assez grand souci de choisir entre les œuvres qui auront mérité son suffrage.

Comme il achevait ces mots, nous avions franchi la dernière marche du grand escalier.

La suite à une autre livraison.



(Salon de 1844. Peinture. — Retour des Sedanais après la bataille de Douzy, par M. Félix Philippoteaux. — Esquisse de la scène principale du tableau, par M. Karl Girardet.)

« Au commencement de l'année 1588, la principauté de Sedan fut envahie par les troupes de toutes nations que le duc de Guise avait rassemblées en Lorraine sous prétexte de repousser les protestants d'Allemagne, mais, en réalité, pour agrandir ses possessions et maintenir son influence rivale de l'autorité royale. Une jeune fille de seize ans, Charlotte de la Marck, était alors princesse de Sedan et duchesse de Bouillon. Exaltés par le danger qui menaçait leur jeune souveraine et le duché, les bourgeois de la ville sortent sous la conduite du sire de Nueil, culbutent les troupes du duc de Guise à Douzy, et ramènent dans leurs murs les drapeaux et les prisonniers enlevés à l'ennemi. Charlotte de la Marck, suivie des magistrats et du clergé catholique et protestant, vint recevoir les vainqueurs

aux portes de la ville. (PEYRON, *Histoire de Sedan.*) »

M. Philippoteaux a été l'élève de M. Léon Cogniet. Sa peinture se fait remarquer, comme celle de son maître, par beaucoup de distinction et de mesure à la fois dans le dessin et la couleur. C'est un talent consciencieux qui grandit chaque année, et dont le public éclairé suit avec intérêt le développement calme et prudent. On arrive plus sûrement par cette marche régulière et persévérante que par des bonds inégaux. Des prétentions exagérées et des efforts excessifs au début sont le plus souvent suivis de lassitude et de découragement.

AÉROSTATS ET AÉRONEFS,

ou

NOUVEAUX PRINCIPES

DE LA NAVIGATION AÉRIENNE.

(Fin.— Voy. p. 145, 157.)

Ainsi que je l'ai dit à la fin de l'article précédent, ce qu'il s'agit de combiner avec l'aérostat, c'est le principe et non pas précisément la forme classique du cerf-volant.

Imaginez donc une voile exactement carrée, soutenue par deux vergues égales formant les diagonales du carré; ou bien une voile octogonale avec deux vergues de plus; toutes ces vergues sensiblement arquées pour donner plus de prise au vent. L'ensemble offrira à peu près l'aspect d'un parachute à la Garnerin, ou plus vulgairement d'un parapluie. La corde de retenue de l'appareil est attachée au croisement des vergues, dans la concavité de la voile. Une autre corde est fixée également au centre de la voile, mais de l'autre côté, du côté convexe; la longueur de cette seconde corde est de quelques mètres seulement; à son extrémité se réunissent plusieurs des cordages du filet qui enveloppe le ballon, et c'est ainsi que la voile est réunie au ballon. Le filet supporte d'ailleurs une nacelle, comme à l'ordinaire.

Cet appareil, étant élevé par la force ascensionnelle du ballon, donnera prise au vent ; de sorte que, si la voile est placée dans une situation analogue à celle du cerf-volant, elle produira nécessairement les mêmes effets.

La queue du cerf-volant des écoliers est tirée en arrière par l'effort du vent; par là elle procure au cerf-volant l'inclinaison nécessaire pour que tout l'appareil se soutienne.

Nous assurerons à notre voile une inclinaison convenable en fixant le bout d'une corde à l'extrémité inférieure de l'une des vergues, extrémité qui sera en même temps le point le plus bas de la voile. Nous mettrons l'autre bout de cette corde à la portée de l'aéronaute qui est dans la nacelle. En tirant plus ou moins cette corde, il donnera à la voile telle inclinaison qu'il jugera convenable ; et pour que son effort soit plus efficace, nous ferons passer cette corde de manœuvre sur un palan fixé lui-même à la corde principale qui lie le filet à la convexité de la voile. Ainsi l'aéronaute pourra peser sur cette corde de tout son propre poids réuni à celui de la nacelle ; ce qui sera bien plus que suffisant pour l'effet qu'on veut obtenir...

Déjà notre appareil est supérieur au cerf-volant ordinaire, en ce que nous pouvons approprier l'inclinaison de la voile à la force actuelle du vent; mais nous pouvons mettre aussi à la portée de l'aéronaute trois autres cordes, ou, en termes de marine, trois autres manœuvres, fixées par leurs autres bouts, l'une à l'extrémité supérieure de la vergue précédente, ce qui sera le point le plus haut de la voile. Je désignerai cette manœuvre par le numéro 2, et par 3 et 4 les deux autres. Celles-ci seront fixées aux deux extrémités d'une seconde vergue, aux extrémités de la vergue horizontale, et par conséquent aux parties latérales de la voile, aux points où sont les *oreilles* du cerf-volant.

Si l'aéronaute pèse sur la manœuvre n° 2, il pourra à son gré maintenir la voile droit contre le vent, ou même l'incliner dans un sens opposé au cerf-volant ordinaire, c'est-à-dire l'incliner de sorte que la partie supérieure de la voile soit en arrière. Alors l'effet de la voile sera de faire descendre tout l'appareil, en tournant autour du point où le câble de retenue est fixé à terre. Le ballon captif se couchera donc à terre ; mais il se couchera au gré du pilote, et non au gré du vent.

Enfin, si l'aéronaute pèse sur les manœuvres 3 ou 4, il inclinera sa voile dans un sens latéral, de la même façon que le marin oriente les voiles de son navire en tirant convenablement les *bras* et les *écoutes* (cordes dont un bout est fixé à l'extrémité des vergues).

Par cette nouvelle disposition, l'effort du vent fera dévier tout l'appareil. C'est ainsi qu'un bâtiment à l'ancre dont toutes les voiles sont carguées se place dans le lit du vent; mais il en sort si quelque voile est développée et présentée au vent dans une direction oblique. D'ailleurs il faut bien faire attention que déjà, dans la situation précédente où notre appareil est maintenu simplement de la même manière que le cerf-volant, il est *hors du lit du vent;* car le lit du vent, ce serait la ligne horizontale. Notre appareil sous l'action de la corde n° 1, ou bien, si on veut, le cerf-volant ordinaire, est dévié du vent à cause qu'il s'offre à lui dans une direction oblique. Cette première sorte de déviation, commune à notre aérostat et au cerf-volant, se fait dans un sens vertical; mais les déviations latérales seront des résultats tout-à-fait semblables et dépendants d'une cause analogue. Seulement il est manifeste que plus la déviation latérale sera grande, plus on perdra de hauteur.

Ces dispositions très simples constituent ce que je demande la permission d'appeler exclusivement l'*aérostat.* J'arrive maintenant à exposer les principes de l'*aéronef.*

J'ai eu soin, dans le premier article sur la navigation aérienne, d'expliquer pourquoi c'est une tentative chimérique de vouloir obtenir la locomotion dans l'air au moyen d'une force qu'on développerait au sein même de la couche dans laquelle on prétend naviguer. Mais la question change de face si on se propose de tirer parti de quelques forces naturelles extérieures au navire aérien, extérieures même à la couche d'air où il est plongé.

Ces forces existent : ce sont les courants de direction diverse qui fréquemment existent à la fois dans l'atmosphère, mais à des hauteurs différentes.

Construisons deux ballons que nous réunirons par un câble de retenue. L'un d'eux aura une force ascensionnelle plus grande que l'autre, assez grande pour à la fois atteindre une région plus élevée, et aussi soutenir tout le poids du câble. Ces deux ballons, ainsi liés ensemble, forment d'ailleurs un système libre dans l'espace; c'est ce système de deux ballons conjugués que j'appelle une *aéronef.*

Supposons d'ailleurs l'existence actuelle d'un courant supérieur, de même que pour la navigation à la mer il faut bien supposer l'existence du vent lorsqu'on ne veut pas placer dans le navire même une force motrice.

Le ballon supérieur de l'aéronef aura atteint la région où règne ce courant, tandis que le ballon inférieur se trouvera dans une région calme. Le premier obéira donc au courant, mais il n'en prendra pas toute la vitesse comme s'il était isolé; car il traîne à la remorque son compagnon.

Le ballon supérieur sera, par rapport à l'inférieur, comme un ballon captif qu'on retiendrait à terre, non pas à la vérité en un lieu fixe, mais en cédant progressivement à son effort; car le ballon inférieur éprouve une résistance à se mouvoir, puisque nous supposons que l'air ambiant est en repos; mais toutefois il obéit en partie au mouvement qui lui vient d'en haut.

De même donc que le ballon captif ordinaire tend à se coucher à terre par l'effort du vent, ainsi les actions horizontales que nos deux ballons conjugués éprouvent de la

part de l'air tendraient à amoindrir l'effet qui provient de la différence de leurs forces ascensionnelles, c'est-à-dire tendrait à les remettre de niveau, en abaissant le ballon supérieur et relevant l'inférieur.

Cependant, si nos ballons sont munis de voiles semblables à celle que nous avons décrite pour le ballon captif, la voile de chaque ballon fixée au câble commun et tournant sa concavité vers l'autre ballon, il est clair que, par la manœuvre indiquée n° 1 dans l'explication du ballon captif (cette manœuvre étant exécutée pour le ballon supérieur de l'aéronef tandis qu'on appliquera la manœuvre n° 2 au ballon inférieur), on maintiendra à volonté la différence de niveau entre eux; au contraire, si on intervertit l'ordre de ces manœuvres, appliquant la manœuvre n° 2 au ballon supérieur et la manœuvre n° 1 au ballon inférieur, on pourra les ranger presque absolument de niveau. Mais de plus, en combinant les manœuvres n°s 3 et 4, on obtiendra une déviation latérale; on pourra donc courir *vent largue*, sinon *vent de travers:* ce sera vraiment de la navigation aérienne, de l'AÉRONAUTIQUE.

Ce n'est pas le lieu de discuter les proportions qu'il conviendra de donner aux diverses parties de l'aérostat ou de l'aéronef. Je dirai seulement, sur le câble de retenue du ballon captif, quelques mots qu'on pourra appliquer au câble qui réunit les deux ballons de l'aéronef.

On conçoit avant tout qu'on ne doit pas prétendre à maintenir le ballon contre un vent de toute vitesse, pas plus qu'à la mer on ne conserve dehors la toile du navire dès qu'il fait trop gros temps. Toutefois, il importe d'apprécier l'effort que l'appareil supportera dans la circonstance d'un vent déterminé, afin de savoir la résistance et par suite le poids que devra avoir le câble de retenue; car, à défaut de cette détermination préalable, on pourrait craindre que le poids d'un câble de longueur même médiocre n'atteignît ou même ne dépassât la force ascensionnelle disponible.

On a donc supposé le cas du vent que les marins appellent *bon frais,* dont la vitesse est de 9 mètres par seconde, qui est le plus favorable à la navigation, et qui exerce par mètre superficiel une pression d'environ 11 kilogrammes.

La force horizontale de ce vent sur un ballon de dix mètres de diamètre serait d'environ 850 kil. Une voile d'envergure suffisante pour recevoir par choc direct cette même impulsion de 850 kil., mais qui serait inclinée de 45° pour produire l'effet du cerf-volant, donnera lieu à une force horizontale d'environ 400 kil., et à une force verticale ascensionnelle aussi de 400 kil. Supposons d'ailleurs que, le poids de la voile et de la nacelle étant soutenu, il reste encore au ballon une force ascensionnelle propre de 80 kil.: la force ascensionnelle totale sera donc de 480 kil.

Sous ces diverses conditions, on trouve facilement, par les règles élémentaires de la mécanique, que le câble de retenue aurait à supporter un effort de 1 330 kil.

Eh bien! un fil de fer de fabrication supérieure, portant le tiers du poids qui produit la rupture, c'est-à-dire portant 30 kil. par millimètre de section, devrait, pour soutenir cette charge de 1330 kil., avoir une épaisseur telle que son poids, par *centaine de mètres courants*, serait de 35 kil.

Cependant nous disposons d'une force ascensionnelle de 480 kil., suffisante pour porter 1 370 kil. d'un tel câble; mais cette longueur, à cause de l'inclinaison du câble, ne répondrait en effet qu'à environ 450 mètres d'élévation de l'aérostat. C'est à peu près six fois la hauteur du Panthéon.

Ce détail, un peu aride, était indispensable pour assurer la possibilité pratique du système proposé; il nous fait connaître aussi l'effort considérable qu'il faudrait exercer pour tenir fixe le point d'attache du câble à terre. Mais en même temps il en résulte cette conséquence curieuse, d'entrevoir que dans l'avenir l'aérostation, ou aéronautique, pourra venir en aide à la locomotion sur les routes de terre, et surtout à la navigation maritime.

En effet, l'impulsion horizontale se transmettra à peu près sans diminution au point d'attache du câble, c'est-à-dire que la force horizontale sera en ce point, comme à la hauteur de l'aérostat, de 1 250 kil. Or il est manifeste qu'on pourrait s'en servir pour exercer une traction, et faire ainsi marcher un navire sur l'eau ou une suite de wagons sur un chemin de fer. Cette application semblerait d'autant plus avantageuse à la mer que, tout en déchargeant le navire du poids de sa mâture, elle permettrait d'y développer une quantité de voiles beaucoup plus grande que par le gréement actuel: il suffirait d'adapter au navire un nombre suffisant de *voiles-aérostats;* celles-ci n'auraient pas besoin, comme pour la météorologie, d'une grande élévation, de sorte que la manœuvre en serait faite de dessus le pont comme celle des voiles ordinaires. Les ballons ne portant pas de nacelle et n'ayant à soutenir qu'une faible longueur de câbles, on pourrait sans inconvénient donner à ceux-ci une résistance beaucoup plus grande; mais cette application nouvelle des aérostats est, plus encore que toute autre, entièrement subordonnée à la découverte d'une nature d'enveloppe qui garde le gaz indéfiniment.

Résumé. L'emploi des courants supérieurs, tel qu'on l'a expliqué, place désormais l'aéronautique dans des conditions analogues à celles de la navigation maritime à voiles. Car, tout ainsi qu'un navire à voiles reçoit les conditions de son allure des deux milieux dans lesquels il est à la fois plongé, trouvant dans l'eau son soutien et dans l'air son véhicule, ainsi le ballon inférieur de l'aéronef sera soutenu par l'air qui l'entoure en même temps qu'entraîné par le courant supérieur, le second ballon étant comme la voile du premier.

Bien plus, le gouvernail, cette pièce essentielle du navire, et qui serait tout-à-fait sans objet dans le ballon perdu, le gouvernail devient applicable immédiatement à l'aéronef. Car chacun des deux ballons conjugués ayant une vitesse différente du milieu ambiant, et trouvant dans le câble de retenue un point d'appui analogue à la résistance que l'eau fait éprouver au navire, pourra déployer utilement un appendice qui, rompant la symétrie du système par rapport à l'impulsion du vent, concourra avec l'orientation des voiles à procurer la déviation voulue, aidera, en un mot, à *gouverner.* (Le lecteur s'apercevra que, pour ne pas surcharger la figure jointe à cet article, on n'y a pas représenté les gouvernails de l'aéronef.)

Dans un avenir plus ou moins éloigné, le progrès des arts permettra sans doute de construire le *ballon locomoteur*, c'est-à-dire portant en lui-même le principe de son mouvement. Déjà la chimie sait emmagasiner, sous un volume et un poids minimes, des forces prodigieuses. Les poudres explosives, les liquides fulminants de nos laboratoires, semblent être l'ébauche des moteurs réclamés par l'aéronautique. Peut-être aussi l'homme parviendra-t-il, à force de douceur et de persévérance, à conquérir, parmi les nombreuses races des oiseaux voyageurs, quelque serviteur docile. Au lieu des pesants chevaux que la poésie et la peinture ont attelés au chariot du Soleil, et qu'elles font ridiculement piaffer sur le chemin invisible du vent, le génie de l'homme attachera à son char aérien le cygne qui se balance élégamment dans les airs, ou bien le vigoureux albatros qui se joue dans la tempête et qui pousse son vol droit à l'encontre des ouragans les plus terribles... Mais alors même il sera convenable d'avoir recours à la force des courants supérieurs, tout comme il convient encore de faire emploi du vent en faveur du navire qui porte à ses flancs les puissantes roues de Fulton, ou qui cache sous les eaux l'hélice propulsive de Paucton et de Sauvage.



Aérostat, Ballon maintenu *stationnaire* par sa voile. — Ballon captif sans voile, rabattu par le vent. — Aéronef, Ballons conjugués se dirigeant à l'aide d'un courant supérieur.

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

GESNER.



(Tombeau de Gesner, à Zurich. — Dessin de M. Karl Girardet.)

La Grande promenade de Zurich est baignée par deux rivières, la Limmat et le Sihl, et se termine à leur confluent. Ce double rivage qui encadre la verdure, le murmure des eaux, leur cours brillant et rapide que l'on entrevoit de tous côtés comme un fond argenté à travers les arbres, de riantes perspectives, la solitude, le calme, donnent à ce lieu des charmes dignes de l'imagination du peintre et du poëte. Gesner, qui était l'un et l'autre, avait eu toute sa vie une prédilection bien connue pour ce beau paysage. Aussi ce fut là que, d'un avis unanime, ses concitoyens, qui tant de fois l'avaient rencontré, au détour des vertes allées, absorbé dans ses douces méditations, résolurent de lui élever un tombeau lorsqu'il leur fut enlevé en 1788, à l'âge de cinquante-huit ans. Une souscription publique fut annoncée à l'Europe, et le dessin du monument fut demandé à un sculpteur suisse alors estimé, Alexandre Trippel.

Gesner n'avait commencé à acquérir de la célébrité que dans la maturité de sa vie. Pendant son enfance, son premier maître lui avait trouvé un esprit lourd et paresseux. Ce n'était qu'une observation superficielle : une sensibilité excessive, un amour exalté de la nature, s'étaient bientôt fait jour sous cette apparence trompeuse, et avaient entraîné Gesner vers la peinture et la poésie. Mais son père, qui avait des idées positives et sages, le destina à la profession d'imprimeur-libraire que lui-même exerçait. Après un séjour de plusieurs années à Berlin, où ses essais comme paysagiste et comme poëte furent médiocrement encouragés, il se fixa donc à Zurich pour y continuer l'industrie de son père. Les devoirs de son état ne nuisirent pas à son goût pour l'art. Comme les Estienne et Richardson, il se fit l'imprimeur et l'éditeur de ses propres ouvrages. Il eut même un avantage sur eux : il composa et grava les estampes et les vignettes qui ornèrent ses pastorales et ses poëmes. Les critiques du poëte Ramler, qu'il avait connu à Berlin, lui avaient persuadé de renoncer à écrire en vers : il adopta, et y demeura fidèle, une prose cadencée qu'il sut élever à un degré de pureté et d'élégance remarquables. Ses premières pastorales n'eurent point une grande faveur dans sa patrie : elles furent mieux appréciées en France ; la renommée lui vint de Paris. Son poëme de *Daphnis* publié en 1755, ses Idylles publiées l'année suivante, le placèrent immédiatement au premier rang dans le genre pastoral. L'enthousiasme des littérateurs et des cercles parisiens se propagea avec une merveilleuse rapidité dans toute l'Europe. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, Gesner n'eut plus que des succès ; la seconde moitié de sa vie ne fut qu'un paisible triomphe. On donna des traductions de ses

écrits dans toutes les langues. Celle du poëme de *la Mort d'Abel*, qui parut en 1758, eut, en France, trois éditions dans la même année. Turgot traduisit deux chants de ce poëme, ainsi que le premier livre des Idylles et *le Premier navigateur*. Diderot traduisit avec verve et originalité les contes moraux : *les Deux amis de Narbonne*, et l'*Entretien d'un père avec ses enfants*. Plusieurs poëtes, et parmi eux le gracieux Léonard, se déclarèrent les disciples de Gesner. Grimm, dans sa Correspondance, n'était que l'écho de ses contemporains lorsqu'il écrivait : « Gesner a une fraîcheur et une douceur de coloris enchanteresses, une touche spirituelle et délicate, une sensibilité exquise. Ce poëte a uni la grâce et le charme avec l'honnêteté : c'est un fait, qu'on est meilleur après avoir lu ses idylles ; tant il est vrai que les genres en apparence les plus frivoles peuvent contribuer et concourir à la perfection des mœurs ! Il faut lire ces idylles dans le recueillement et le silence de la nuit, une par nuit, pas davantage. » On compara Gesner à Hésiode et à Théocrite. Il était devenu classique dans plusieurs établissements d'instruction publique. Les femmes l'appelaient le poëte de la nature, le poëte des âmes sensibles. Saint-Lambert plaçait ses ouvrages au nombre de ceux qui devaient composer la bibliothèque de sa fermière d'Amstead. Dorat lui adressait ces vers :

Des bois mystérieux, des vallons solitaires,
Il nous fait envier le tranquille bonheur,
D'une grâce naïve embellit ses bergères,
Et prête à ses bergers les vertus de son cœur.

Il était naturel que dans cet engouement universel on voulût attirer Gesner à Paris. La duchesse de Choiseul eut la singulière idée d'offrir au « poëte de la nature » une place dans les gardes suisses ; mais Gesner eut le bon esprit de rester imprimeur-libraire à Zurich, et de préférer ses promenades sur le *Platz* aux dissertations du café Procope et aux soirées de Madame Geoffrin ou de madame Du Deffant. Il avait obtenu pour épouse la fille d'un homme estimable et instruit, le conseiller d'État Heidegger, et il vivait en paix entouré de sa modeste famille, consacrant les loisirs que lui laissait son commerce à écrire ou à peindre.

Madame de Genlis, qui fit un voyage en Suisse vers 1773, n'eut garde d'oublier Gesner lorsqu'elle traversa Zurich. Voici le curieux récit qu'elle a fait de son entrevue avec l'auteur de la *Mort d'Abel*.

« J'ai vu Gesner, dit-elle : c'est un bon grand homme que l'on admire sans embarras, avec qui l'on cause sans prétentions, et que l'on ne peut voir et connaître sans l'aimer. J'ai fait, avec lui, une promenade délicieuse sur les bords charmants de la Sihl et de la Limmat. C'est là, m'a-t-il dit, qu'il a « rêvé toutes ses idylles. » Je n'ai pas manqué de lui faire cette question oiseuse que l'on fait toujours aux auteurs célèbres, afin de n'être jamais de leur avis, quelle que soit la réponse. Je lui ai demandé quel est celui de ses ouvrages qu'il aime le mieux ; il m'a dit que c'est *le Premier navigateur*, parce qu'il l'a fait pour sa femme, dans les commencements de leurs amours. Cette réponse m'a désarmée, et je veux aussi préférer le *Premier navigateur* à *la Mort d'Abel*.

» Gesner m'a invitée à l'aller voir dans sa maison de campagne ; j'avais une extrême curiosité de connaître celle qu'il a épousée par amour, et qui l'a rendu poëte ; je me la représentais sous les traits d'une bergère charmante, et j'imaginais que l'habitation de Gesner devait être une élégante chaumière, entourée de bocages et de fleurs, que l'on n'y buvait que du lait, et que, suivant l'expression allemande, *on y marchait sur des roses*. J'arrive chez lui, je traverse un petit jardin, uniquement rempli de carottes et de choux, ce qui commence à déranger un peu mes idées d'églogues et d'idylles, qui furent tout-à-fait bouleversées, en entrant dans le salon, par une fumée de tabac, qui formait un véritable nuage, au travers duquel j'aperçois Gesner, fumant sa pipe et buvant de la bière, à côté d'une bonne femme en casaquin, avec un grand bonnet à carcasse, et tricotant : c'était madame Gesner. La bonhomie de l'accueil du mari et de la femme, leur union parfaite, leur tendresse pour leurs enfants, retracent les mœurs et les vertus que Gesner a chantées ; c'est toujours une idylle et l'âge d'or, non en brillante poésie, mais en langue vulgaire et sans parure. Gesner dessine et peint supérieurement à la gouache, le paysage ; il a peint tous les sites champêtres qu'il a décrits. Il m'a donné une gouache ravissante de son ouvrage. »

Cette peinture familière est assurément précieuse et vaut une biographie. On ne saurait douter que Gesner n'ait dû en partie à cette simplicité et à cette honnêteté de sa vie domestique, la supériorité de ses pastorales sur celles des poëtes qui, voulant célébrer la pureté des mœurs champêtres, demandaient leurs inspirations aux boudoirs de Paris, à l'ivresse des petits soupers, ou aux féeries de l'Opéra. Gesner ne s'est peut-être pas soutenu tout-à-fait au rang où le dernier siècle l'avait placé. Mais si le genre où il a excellé a, pour ainsi dire, passé de mode, si l'on ne cherche plus l'idéal du bonheur dans les bergeries où il l'avait placé, si la vérité du langage qu'il prête quelquefois à ses personnages peut être aujourd'hui contestée, il reste encore à notre génération un souvenir aimable de sa sensibilité et de ses descriptions de la nature : ce que lui a dicté son cœur ne périra point ; ceux d'entre ses imitateurs qui n'avaient de rapport avec lui que par l'imagination et l'esprit du temps sont déjà tombés dans l'oubli.

MAISONS DE TRAVAIL POUR LES PAUVRES,

EN IRLANDE.

L'Angleterre agit à l'égard de l'Irlande comme un médecin égoïste qui ne veut pas sincèrement la guérison de son malade. Elle refuse d'appliquer à ce malheureux pays le remède héroïque qui pourrait le sauver, l'abolition des privilèges aristocratiques qui écrasent de leur poids huit millions de prolétaires. Elle se contente d'alléger de temps à autre ses maux dans la mesure rigoureusement nécessaire pour l'empêcher de perdre tout-à-fait patience et de ne plus demander conseil qu'à son désespoir.

« On peut affirmer, dit M. Gustave de Beaumont, que sur les huit millions existants en Irlande, il y en a la moitié qui n'ont aucun travail, ou n'ont point tout le travail qu'il leur faudrait pour soutenir leur existence. » (*L'Irlande sociale politique et religieuse.*)

Cette évaluation n'a rien d'exagéré. Il résulte d'une enquête sur l'état social de l'Irlande, faite en 1835 par ordre du gouvernement anglais, que près de trois millions d'Irlandais sont sujets à tomber chaque année dans un dénûment absolu. Mais ces trois millions sont les indigents et les mendiants ; il faut en outre compter un ou deux millions d'habitants dont la condition est, à très peu de chose près, aussi précaire.

Jusqu'à ces dernières années, cette misère de la moitié de tout un peuple ne trouvait quelque soulagement que dans la charité privée. Mais pour concevoir l'impuissance de cette ressource, il faut se rappeler qu'il n'existe point de classe moyenne en Irlande, et que les riches propriétaires, résidant presque tous hors du pays, sont entièrement indifférents à la détresse du peuple, ou même sont dans un état d'animadversion et d'hostilité ouverte contre la classe la plus nombreuse. La bienfaisance individuelle n'était donc exercée, pour ainsi dire, que par les pauvres entre eux.

Cependant les famines qui chaque année décimaient la population, la fermentation des esprits qui devenait de plus en plus menaçante, obligèrent le Parlement à imposer de

force à l'aristocratie le devoir d'apporter quelque adoucissement aux souffrances inouïes dont elle est la cause réelle et permanente.

En juillet 1838 les chambres ont adopté une loi intitulée littéralement : « Acte pour le soulagement plus efficace du pauvre délaissé en Irlande. »

Cet acte a prescrit la construction d'un certain nombre de maisons de travail ou d'asiles pour les indigents dans chaque comté, et a mis les frais de leur entretien à la charge des propriétaires.

Lorsque M. Gustave de Beaumont publia l'ouvrage que nous avons cité, cette loi de charité venait seulement d'être promulguée. On la considérait généralement, en Angleterre, comme l'arche de salut pour l'Irlande : il semblait à quelques bons esprits, trop enthousiastes, qu'il dût suffire de l'appliquer pour faire disparaître la misère, amortir les passions politiques, et réconcilier l'aristocratie avec le peuple. M. Gustave de Beaumont doutait avec raison qu'il fût sage d'attendre de cette mesure législative d'aussi grands bienfaits.

Aujourd'hui l'expérience est commencée ; elle est même déjà assez avancée pour qu'il soit possible de constater dès à présent des résultats positifs : ils ne sont pas à la hauteur des espérances exagérées que les législateurs anglais avaient conçues ; l'histoire politique de l'Irlande depuis deux ou trois années en donne assez la preuve ; cependant il faut reconnaître qu'à ne considérer cette réforme que comme un palliatif, les résultats sont plus satisfaisants que les économistes impartiaux n'avaient cru pouvoir le supposer.

Les maisons de travail pour les pauvres n'ont pas réussi en Angleterre ; le peuple les y flétrit du nom de *bastilles*. Leur forme extérieure leur donne l'apparence de prisons : les fenêtres, pour citer un seul détail, sont étroites, très élevées, et disposées de manière à empêcher les pauvres de regarder au-dehors. Mais le régime intérieur est surtout impopulaire, et des écrivains dignes de confiance ont en grande partie justifié les plaintes du pauvre.

En Irlande on a suivi un tout autre système. On n'y a pas élevé des maisons de travail et de refuge avec le désir que personne ne vînt y travailler et s'y réfugier : on s'est au contraire étudié à inspirer de la confiance à la population indigente, en ayant soin seulement, comme il convenait, de ne lui rien promettre qui fût de nature à lui faire jamais préférer la charité dans un établissement public à un travail indépendant. On a compris que c'est précisément parce que l'on ne peut point lui procurer ce travail indépendant qu'il a fallu lui ouvrir de bonne foi un asile contre la misère et en même temps contre le vice qui naît de l'oisiveté.

La première mesure de la commission chargée en Irlande de pourvoir à l'exécution de l'acte de 1838, a été de fixer le nombre des maisons de travail (*work-houses*) à 130.

Les constructions, entreprises sans délai, ont été poursuivies avec une généreuse activité. Plusieurs maisons étaient achevées et habitées en 1840 ; au mois de septembre 1843, on en comptait déjà 84, renfermant 27 537 pauvres ainsi divisés :

5 486 hommes, — 9 134 femmes, — 6 134 garçons au-dessous de quinze ans, — 5 308 jeunes filles au-dessous de quinze ans, — 1 475 enfants au-dessous de trois ans.

Les 130 maisons pourront contenir habituellement 92 860 personnes, et, s'il est nécessaire, un nombre beaucoup plus considérable. La plupart sont construites de manière à loger chacune de 200 à 900 pauvres ; quinze ou vingt en recevront chacune de 1 000 à 2 000.

On calcule que la dépense totale de ces établissements s'élèvera à 1 100 000 ou 1 200 000 livres sterling (28 ou 30 millions), ce qui donne par individu une somme inférieure à celle que coûte un pauvre en Angleterre.

Il n'est pas encore possible de fixer exactement la moyenne de la population indigente qui profitera du bienfait de la loi. Il est probable que pendant tous les étés les maisons de charité n'auront presque aucune place vacante. On sait que chaque année une famine générale se déclare en Irlande au commencement de mai ou de juin, lorsque la provision des pommes de terre est épuisée, et ne décroît que vers septembre, lorsqu'on commence à récolter les pommes de terre nouvelles ; car un des grands inconvénients de cet aliment unique des Irlandais est de ne pas pouvoir être conservé. Dans le cours des autres saisons, le plus grand nombre des pauvres préféreront toujours vivre du peu de travail qu'ils pourront trouver, ou de l'hospitalité que, dans les campagnes, on ne leur refuse qu'à la dernière extrémité. La pratique de la charité est encore considérée par le paysan irlandais comme un devoir religieux ; il ne cherche point de prétexte pour s'en affranchir. Une affection profonde unit les familles. Le toit paternel, si misérable qu'il soit, le sol natal, même aride et stérile, ce qui est rare dans la verte Erin, sont l'objet d'un amour exalté surtout pour les Irlandais les plus malheureux. S'ils sont réduits à s'éloigner temporairement du lieu où ils sont nés, ils ne renoncent jamais à l'espérance de venir y terminer leur vie. Ils ne sauraient s'exposer sans une répugnance invincible, sans une douleur véritable, à mourir loin de leurs parents et à être ensevelis par des mains étrangères. A toutes ces causes si l'on ajoute l'esprit d'indépendance naturel au peuple irlandais, on comprend qu'il n'y a point de raison sérieuse pour craindre l'encombrement dans les maisons de travail. Les administrateurs, qui connaissent bien et qui apprécient le caractère national, ont plutôt appréhendé, à l'origine, une répulsion trop prolongée. On raconte que les directeurs de quelques maisons, étonnés et affligés du peu d'empressement des pauvres, eurent recours, dans leur première ardeur, à des moyens d'appel que l'on a dû réprimer sévèrement. L'un d'eux, dans un comté de l'Ouest, envoyait recruter les pauvres au loin, et, pour ôter à la maison qui lui était confiée toute apparence de tristesse, entretenait à ses frais devant la porte un joueur de violon qui faisait danser les enfants.

Jusqu'à présent on cite peu d'exemples de pauvres valides qui, trouvant quelque moyen de travailler librement, aient persisté à vouloir demeurer dans les maisons de travail. De pauvres mères sont presque les seules exceptions : elles veillent près de leurs enfants, qu'elles ne pourraient point nourrir au-dehors.

Le personnel d'une maison de travail est ainsi divisé et appointé :

Le clerc de l'Union (1) reçoit par an 50 liv. st. (1250 f.); le directeur de la maison, 40 ; la matrone, 25 à 30 ; le maître d'école, 20 ; la maîtresse d'école, 14 ; le portier (outre l'habillement), 10 ; un chapelain de l'Eglise établie, 30 à 40 ; un chapelain de l'Eglise catholique romaine, 50 à 60 ; un chapelain de l'Eglise presbytérienne, 20 à 30.

Ces appointements sont suffisants dans ce pays si pauvre, et où l'argent a beaucoup plus de valeur qu'en Angleterre.

Extérieurement, les maisons de travail ont un aspect simple et assez agréable. Elles sont construites dans le style ancien adopté pour l'architecture domestique, et que l'on appelle gothique par opposition aux styles grec et italien. Les murs sont peints en couleur de brique. Les préaux sont spacieux. Les plans sont conçus de telle sorte qu'il serait facile d'agrandir la totalité ou seulement quelques parties des maisons si les circonstances venaient à l'exiger.

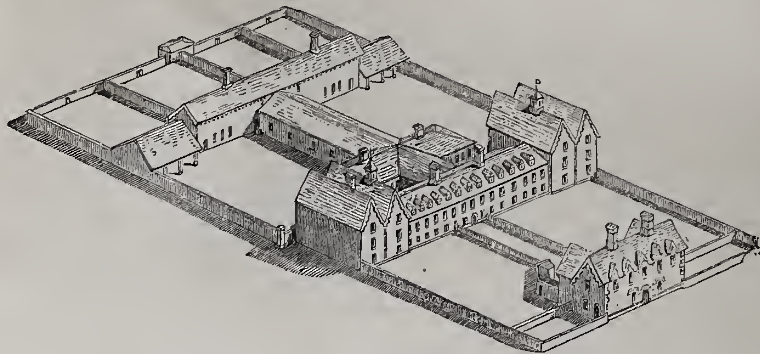
Voici quelle est, en général, l'ordonnance d'une maison de travail en Irlande.

La première partie comprend : au rez-de-chaussée, le logement du portier et les salles d'attente où sont d'abord

(1) La taxe est répartie entre des circonscriptions territoriales que l'on appelle *unions*. Chaque principale ville de marché est le centre d'une *union*, qui comprend ordinairement un rayon de dix milles.

reçus les pauvres qui demandent à être admis ; au premier étage, les salles où l'on interroge les pauvres, avant de prononcer leur admission ou leur exclusion. De petites cours sont ménagées autour de ce premier bâtiment : les pauvres y sont visités par le médecin et baignés à l'eau froide et à l'eau chaude. Ils ne pénètrent plus avant que lorsqu'on s'est assuré qu'ils ne sont pas affectés de maladies contagieuses. Une fois admis, on leur ôte leurs vêtements que l'on soumet à une fumigation, et on les revêt du costume de l'établissement.

La seconde partie des bâtiments, entourée de quatre cours spacieuses, comprend : au centre, les logements du directeur et de la directrice ou matrone; alentour, les ateliers de travail (1), les écoles séparées pour les enfants des deux sexes, la salle des nourrices, les magasins, les salles des vieillards ; au-delà, les cuisines, la lavanderie; au premier



(Vue à vol d'oiseau d'une maison de travail, en Irlande.)

étage, les dortoirs. Les quatre cours ou préaux sont destinés séparément aux hommes, aux femmes, aux garçons, et aux jeunes filles.

Un vaste réfectoire s'étend transversalement entre deux cours depuis cette seconde partie jusqu'à la troisième. A l'extrémité du réfectoire se trouve la chapelle.

La troisième partie comprend : au centre, l'infirmerie ; aux deux côtés, les logements des aliénés ou des idiots, et des hangars. Au-delà sont quatre préaux séparés pour les malades hommes, les malades femmes, les aliénés ou idiots hommes, les aliénées ou idiotes.

Enfin, une petite salle est située à l'extrémité du bâtiment et fait contraste avec le logement du portier et les salles d'attente : c'est la chambre des morts.

Le costume des femmes consiste en une jaquette d'étoffe rayée, une jupe de tiretaine, un fort jupon de coton, un bonnet. Celui des hommes, en une redingote et des culottes de gros drap, un chapeau ou bonnet. Les garçons portent une jaquette et des pantalons de futaine, un bonnet de drap ou de laine. Les petites filles ont un fourreau et une jupe de coton, un bonnet, et une jupe de tiretaine. Chaque lit est garni d'un matelas de paille, d'une couverture, d'un traversin.

La nourriture diffère dans les maisons de travail suivant la condition ordinaire des pauvres dans les comtés où elles sont situées. On évite de placer les pauvres admis dans un état supérieur à celui de l'habitant de la campagne qui peut rigoureusement subvenir à ses besoins par son travail.

Le pain d'avoine, les pommes de terre, le lait de beurre, forment le fond de la nourriture. On sert aux adultes, chaque jour, deux repas, excepté dans quelques comtés où l'usage du pays est de faire trois repas. Partout les enfants font trois repas. On sait que la viande est un mets de luxe inconnu en Irlande : les paysans les plus aisés n'en mangent qu'à Noël. Dans la maison de Dublin, on sert de la soupe et quelquefois du riz.

Les règlements interdisent d'admettre dans les maisons de travail : les enfants non orphelins, si leurs parents ne sont eux-mêmes dans les conditions nécessaires pour être admis ; les femmes sans leurs maris, et réciproquement. On cherche à s'assurer si le pauvre qui demande asile n'a point un patronage ou quelques parents en état de le soutenir. Lorsqu'un vieillard a des enfants, on fait les démarches nécessaires pour engager ces derniers à remplir le devoir filial.

Les voyageurs s'accordent à louer la discipline intérieure des maisons qu'ils ont visitées. La séparation des sexes, et la privation des liqueurs fortes, du thé et du tabac, sont les seules mesures auxquelles les pauvres aient eu peine à se soumettre ; elles sont indispensables.

On espère que le séjour plus ou moins prolongé d'une partie considérable de la population pauvre dans des établissements aussi sagement dirigés sera une occasion de lui faire contracter des habitudes d'ordre et de propreté. Les écoles contribueront en même temps à propager les éléments de l'instruction.

Un fait digne d'être signalé, est que la mortalité dans la classe indigente paraît devoir être relativement beaucoup moins considérable à l'intérieur des maisons de travail qu'à l'extérieur.

En résumé, l'expérience autorise à croire que cette institution nouvelle, sans modifier profondément l'état du pays, apportera du moins quelque soulagement à ses misères et quelque amélioration à ses mœurs. La loi de 1838 répartit avec plus d'égalité les charges de la charité publique; elle fournit les moyens de mieux étudier les causes de la pauvreté ; elle permet de distinguer l'indigence honnête de celle que la paresse et le vice engendrent et perpétuent : elle donne le droit d'adresser à tout individu qui se plaint ou qui mendie cette question décisive : — Pourquoi n'allez-vous pas à la maison de travail? C'est un droit que l'on n'a pas en France, où l'on sait bien que les bureaux de bienfaisance sont loin de pouvoir suffire à leur tâche, et où il existe à peine quelques dépôts de mendicité, imparfaits, inconnus du public, et dont le nom seul justifierait presque l'impopularité. Il y a longtemps que la raison et l'humanité souffrent dans notre pays de l'incertitude où l'absence d'une organisation plus complète de la charité légale ou publique laisse la conscience individuelle. Un pauvre tend la main : — Pourquoi ne cherchez-vous pas du travail? — Il répond : Je n'en trouve pas, ou Je suis incapable de travailler. — Est-ce vérité, est-ce mensonge? Comment s'en assurer? Pendant ce doute, un agent de police passe et conduit le mendiant en prison. Si vous avez eu pitié, si vous avez donné une chétive aumône, n'êtes-vous pas mo-

(1) Il faut avertir le lecteur que l'on travaille peu dans ces maisons, la plus grande partie des pauvres admis étant valétudinaires, faibles, trop âgés ou trop jeunes. Il en est de même en Angleterre. Le nom de *work-house* est passé dans l'usage; celui de maisons de charité ou asiles conviendrait mieux.

ralement complice de ce malheureux que l'on traite en coupable, et que les juges condamneront en gémissant? Il est douloureux, il n'est pas moral de sévir si durement contre la misère suppliante lorsque l'on ne fait pas tout ce que l'on doit pour la soustraire à la nécessité de descendre dans la rue. Cependant les intentions sont bonnes : jamais on ne s'est montré plus préoccupé de questions philanthropiques, jamais on n'a fondé plus d'associations bienfaisantes. Ce qui manque évidemment, c'est un principe général, c'est une vue d'ensemble, c'est une impulsion supérieure, énergique et constante. L'administration hésite entre les théories ; les magistrats sont contraints de se retrancher dans le texte de la loi : l'individu agit au hasard ; sa charité, fatiguée du doute, se repose sur la charité administrative. Qui souffre de cette division et de ces retards? l'indigent; l'individu qui devient insensiblement égoïste ; la société qui est responsable, et qui n'ignore point que toute injustice commise en son nom, toute négligence morale, nuisent à son perfectionnement, ralentissent sa marche, et préparent des dangers pour l'avenir.

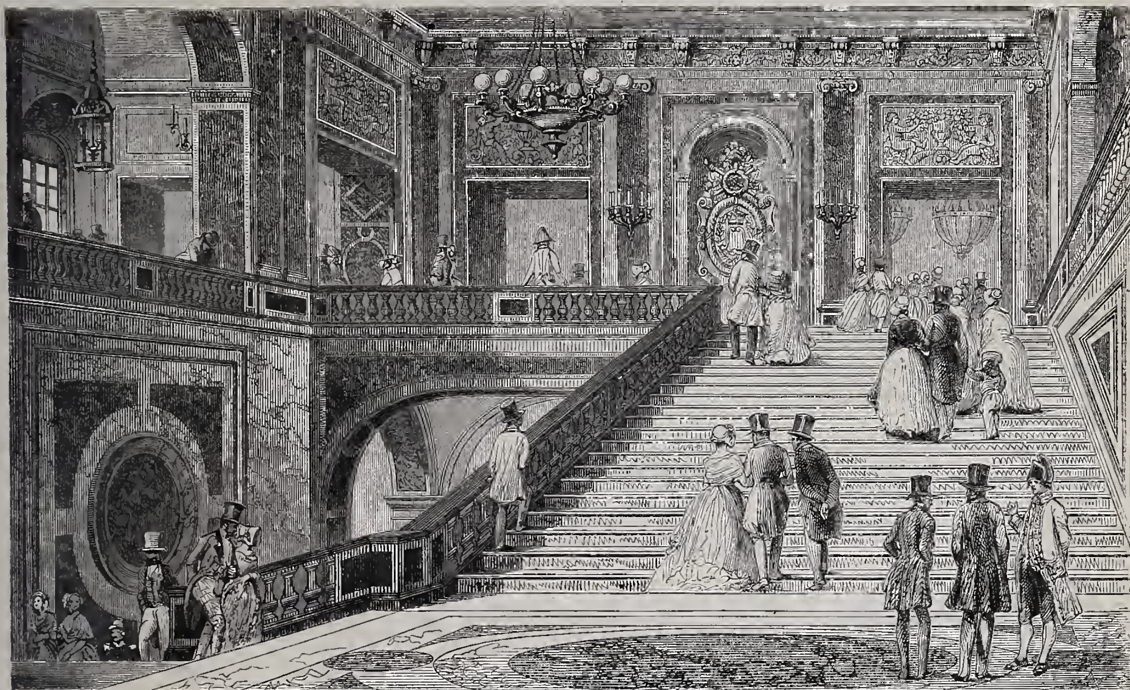
LE CHATEAU DE VERSAILLES.

(Voy. le Plan et différentes Vues, 1837, p. 177.)

Louise-Marie de France, fille de Louis XV, sœur de mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, avait été élevée par l'abbesse de Fontevrault. Son caractère avait retenu de cette éducation des habitudes sérieuses qui s'accordaient mal avec la frivolité du monde au milieu duquel elle était appelée à vivre. Le faste et les désordres de la cour ne lui avaient jamais inspiré que de l'ennui. A l'âge de trente-cinq ans, en 1770, elle résolut de se retirer au couvent des Carmélites à Saint-Denis, pour y passer le reste de ses jours. Une dame qui avait été lui rendre visite peu de temps après sa sortie de la cour, lui demanda quelle était la chose à laquelle, dans son nouvel état, elle avait le plus de peine à s'accoutumer. — Vous ne le devineriez jamais, lui répondit madame Louise en souriant : c'est de descendre seule un petit escalier. Dans les commencements, c'était pour moi un précipice effrayant ; j'étais obligée de m'asseoir sur les marches, et de me traîner, dans cette attitude, pour descendre.

« En effet, dit un auteur contemporain après avoir cité cette anecdote, une princesse qui n'avait jamais descendu que le grand escalier de marbre de Versailles, en s'appuyant sur le bras de son chevalier d'honneur et entourée de ses pages, a dû frémir en se trouvant livrée à elle-même sur le bord d'un escalier bien roide en colimaçon. »

Ce trait de mœurs suffirait pour donner une idée du genre de vie pompeux et factice de l'ancienne cour. Il est évident que madame Louise, malgré sa piété et sa bienfaisance, n'était jamais montée à la mansarde du pauvre : l'étiquette ne le lui aurait pas permis. Née dans le château de Versailles, elle y habitait avec ses sœurs l'appartement des Bains (aujourd'hui la salle des Maréchaux), et elle n'en sortait jamais sans être escortée de dames, de chevaliers d'honneur, de pages, d'écuyers et d'huissiers portant le soir de gros flambeaux. Il est nécessaire aussi de se représenter cet escalier de marbre, toujours animé, toujours resplendissant de l'éclat des lumières et de celui des costumes de cour. Il ne se passait guère de minutes sans qu'il y eût sur ses degrés des



(L'Escalier de marbre, au château de Versailles.)

rencontres de courtisans chamarrés de dentelles, de dorures et de rubans, s'arrêtant avec leur suite pour échanger des salutations, ou se rangeant respectueusement en haie sur le passage des princes. Il y avait bien un peu de roture au bas des marches, mais une roture parée et choisie. Les vestibules étaient remplis de petites boutiques coquettes, brillantes, où de jeunes marchandes élégamment vêtues avaient le privilége de vendre aux personnes de la cour mille objets de luxe et de fantaisie. Cet usage s'est maintenu jusqu'en 1789. Que les temps sont changés ! Maintenant le noble escalier est presque aussi solitaire et silencieux pendant la semaine que le petit escalier des Carmélites ; et, le soir du dimanche, ses marches royales ne sont couvertes que de la poussière de la bourgeoisie et du tiers-état.

Il faut, du reste, se garder, lorsqu'on lit des Mémoires sur l'ancienne cour, de confondre l'escalier de marbre avec le grand escalier. C'est de ce dernier que parle Félibien (en 1671) dans sa Description du palais de Versailles :

« Lorsque, de la grande cour, on a passé sous un portique, on rencontre le grand escalier. » Cet escalier desservait l'aile droite du palais. On l'appelait aussi l'escalier des Ambassadeurs. On y arrivait, de la cour, par trois portes à jour, en fer richement doré. Des tableaux, des colonnes de marbre, huit grandes portes de bois sculpté et doré, servaient de décoration à sa partie supérieure, qui était éclairée par un toit de verre. Le grand escalier fut détruit par ordre de Louis XIV, et depuis, l'escalier de marbre a toujours desservi toute la partie importante du palais.

La paresse est la bêtise du corps, et la bêtise est la paresse de l'esprit. SEUME.

MICHEL.

NOUVELLE.

Deux hommes vêtus de blouses, et portant sur l'épaule la bèche et la pioche des terrassiers, se dirigeaient vers Vibraye en suivant la lisière du bois qui sépare cette petite ville de Bouloire. Le soleil venait de se coucher, l'air était froid, et une pluie fine, qui commençait à tomber sans bruit, avait engagé les deux paysans à abréger la route en prenant à travers les taillis.

Ils venaient d'atteindre un monticule, et ils apercevaient déjà de loin, dans la brume, les premières lumières de Vibraye, lorsqu'ils entendirent, à leurs pieds, un bruit de pas et de voix.

C'étaient trois enfants qui suivaient le fond de la ravine, portant chacun un fardeau de bois secs amassés dans les taillis et liés avec des fougères. Le nom du comte de Morsin, prononcé plusieurs fois par eux, frappa les deux terrassiers et leur fit prêter l'oreille.

— Tiens, c'est bien fait qu'on le ruine, disait le plus grand, puisqu'il est si dur au pauvre monde!

— Et son garde Pierre-Louis, observa la petite fille qui suivait, il est encore plus méchant què le comte!

— Je crois bien! il y a huit jours qu'il m'a battu.

— Toi, blondin?

— Parce que j'étais entré dans un des fourrés de M. de Morsin pour chercher des noisettes.

— Quel mal ça pouvait-y lui faire?

— C'est ce que je m'ai tué à lui demander.

— Et qu'est-ce qu'y t'a répondu?

— Y m'a répondu des coups de pied.

— En v'là un féroce!

— Oui, oui, reprit le premier qui avait parlé; mais les gars qui vont aller ce soir dans les plantations du comte ne se laisseront pas chasser comme ça.

— Est-ce qu'ils sont beaucoup?

— Il y a tous ceux de Bouloire; et ils ont dit qu'ils couperaient jusqu'au dernier peuplier.

— Oh! que de jolies baguettes ça va faire! s'écria la petite fille.

— Et quelle perte pour le bourgeois! ajouta le petit garçon.

— Ça lui apprendra à être moins méchant.

— Oui, peut-être qu'il renverra Pierre-Louis...

Les enfants venaient de tourner le ravin; leurs voix se perdirent dans le taillis. Mais ce que les deux terrassiers avaient entendu suffisait; le plus jeune s'arrêta en regardant son compagnon.

— Eh bien! avez-vous entendu ce projet? s'écria-t-il; couper les vingt mille peupliers que M. de Morsin a plantés sur les bords de la Braye!

Le plus vieux secoua la tête.

— Ça devait arriver, Michel, dit-il tranquillement: ceux de Bouloire ne pardonneront jamais au Sanglier, comme ils appellent le comte, de leur avoir pris leur *commun* (1) pour faire son défrichement. Ils lui ont déjà abattu ses fossés, ils ont mis le feu à ses blés; maintenant ils vont faire des fagots avec ses plantations: ça devait arriver!

— C'est-à-dire qu'il ne faut pas que ça arrive, au contraire! s'écria Michel. On ne peut souffrir ça, père Tabé.

Le paysan le regarda.

— Est-ce que tu es parent du Sanglier, par hasard? demanda-t-il ironiquement; ou bien t'aurait-il promis du travail pour l'hiver?

— Je ne suis point son parent, et il ne m'a point promis de travail, répliqua Michel.

— Eh bien! alors, laisse couler l'eau sous le pont, puisque ce n'est pas toi qui fais la chose.

— Mais je ne la laisserai pas faire non plus, père Tabé; on ne peut pas permettre la ruine d'un homme parce qu'on ne l'aime pas.

— Et comment veux-tu l'empêcher?

— J'avertirai le comte de veiller à ses brochons.

— Eh bien! à la bonne heure; c'est une idée, reprit Tabé en ricanant. Nous pourrons aller l'avertir demain, quand le coup sera fait; ça nous procurera le plaisir de voir comment il aura pris la chose.

Michel s'arrêta court.

— Ne plaisantez pas là-dessus, père Tabé! dit-il résolument: j'aime à rire comme un autre; mais ceci n'est pas une farce à faire: il faut que M. de Morsin soit prévenu ce soir.

— Quoi, tu veux que nous rebroussions chemin jusqu'au défrichement?

— Puisque c'est le seul moyen d'empêcher la chose!

— Merci de moi! faire deux lieues par un temps pareil! Je n'en suis pas, mon petit.

— Eh bien! j'irai seul.

— Va, garçon, tu en seras quitte pour un rhumatisme.

— Tant pis, j'aurai fait ce qu'il faut.

— Pardine! reprit le vieux paysan d'un ton goguenard, tu as toujours été une bonne pâte d'homme, toi, de la pâte dont on fait les dupes, eh! eh! eh!

— Allons, Tabé, vous allez recommencer! interrompit brusquement Michel, qui rougit malgré lui.

— Du tout, du tout! reprit celui-ci méchamment; on sait combien tu es serviable: à preuve le père Mathureau, qui a su par toi qu'on lui volait son foin... Malheureusement, il s'est trouvé que c'était sa femme, et elle t'a fait chasser de la maison.

— Ça suffit...

— Et Catherine Rigou, qui t'a emprunté tes gages pour épouser le second garçon de charrue!

— Finirez-vous?

— Sans parler de cette place chez le gros Georges, que tu espérais avoir, et dont tu as parlé à Adrien, qui s'est proposé avant toi, et qui sera accepté, selon toute apparence.

— Allez au diable! s'écria Michel; il ne s'agit pas de ce que j'ai fait: voulez-vous venir au défrichement?

— Non.

— Alors, bonsoir.

Et le jeune homme, raffermissant la bèche et la pioche sur son épaule, rebroussa chemin sans vouloir en entendre davantage.

L'action de Michel était d'autant plus digne d'éloges, que lui-même regardait M. de Morsin comme un homme dur et haïssable. Sans partager l'animosité des habitants de Bouloire, qui s'étaient vus dépouillés par le comte d'un vaste commun qu'ils croyaient leur propriété, Michel reprochait au maître du défrichement sa brutalité envers les ouvriers

(1) Terrain appartenant à la commune, et sur lequel tous les habitants envoient paître.

qu'il employait, sa dureté à l'égard des pauvres, et la rigueur despotique avec laquelle il sévissait contre les moindres atteintes portées à ses droits. Ses exigences à ce sujet avaient dérangé toutes les habitudes du pays, et amené entre lui et ses voisins une multitude de contestations puériles, mais irritantes, qui avaient fini par le rendre insupportable à tout le monde. Michel lui-même s'était trouvé partie intéressée dans un de ces procès, qu'il avait perdu contre le comte, et il en gardait le souvenir; mais c'était un esprit droit, qui tenait soigneusement séparés ses principes de ses passions, ne cherchant jamais à se donner le change à lui-même. Son premier mouvement, en entendant la conversation des enfants dans la ravine, avait été de se réjouir du désastre qui menaçait M. de Morsin; le second fut de condamner une vengeance sournoise, qui n'était, en définitive, qu'une sorte de vol, et de prévenir le comte afin qu'il pût prendre ses précautions.

Lorsqu'il eut quitté Jean Tabé, celui-ci le regarda quelque temps descendre le côteau; puis, haussant les épaules d'un air narquois, il continua sa route vers Vibraye.

A quelques heures de là, une douzaine d'habitués étaient réunis dans la salle basse de *l'Epi d'or*, dans un des faubourgs de Vibraye, les cartes à la main, la pipe à la bouche, et des pots de cidre devant eux. Ils allaient recommencer une nouvelle partie de piquet, lorsque Jean Tabé, qui se trouvait parmi les joueurs, avança tout-à-coup la tête vers l'escalier qui conduisait à l'étage supérieur, et sembla prêter l'oreille.

— Eh bien! que diable écoutes-tu donc? demanda son voisin.

— Sur mon âme! je ne me trompe pas, dit Tabé; cette grosse voix...

— Eh bien! c'est celle du Sanglier.

— Le comte est en haut?

— Avec le curé, qu'il a fait appeler pour je ne sais quelle pièce de terre qu'il veut forcer la fabrique à lui vendre.

— Oui, oui, interrompit un troisième interlocuteur, il espère venir à bout de M. Lorgil comme de tant d'autres; mais il s'est mal adressé cette fois.

— J'en réponds; chez notre curé, la tête vaut le cœur, et ce n'est pas dire peu.

— Ecoutez, les voici qui descendent.

Le curé et le comte venaient, en effet, de paraître au haut de l'escalier.

M. de Morsin portait un habit de cheval, tenait une cravache, et ses éperons résonnaient sur les marches.

— Vous ferez vos réflexions, monsieur le recteur, dit-il d'une voix haute, en passant devant le prêtre.

— Je les ai faites, répondit doucement celui-ci.

— J'ai besoin de cette prairie.

— Nous aussi, monsieur le comte.

— Vous en achèterez une autre, monsieur. Croyez-moi, arrangeons-nous à l'amiable; il n'est pas bon de me pousser à bout.

Le prêtre allait répondre; mais à la vue des paysans qui les écoutaient, et dont il connaissait les mauvaises dispositions contre le propriétaire du défrichement, il s'arrêta. Ce dernier, qui ne comprit pas la cause de son silence, crut l'avoir effrayé, et termina brusquement la conversation en ajoutant qu'il lui laissait trois jours pour prendre un parti.

Tous deux étaient arrivés à la salle basse où se trouvaient les paysans, et le comte ordonna de préparer son cheval. M. Lorgil lui observa qu'il était bien tard pour retourner au défrichement.

— Avez-vous peur que vos paroissiens ne m'assassinent en chemin? demanda le comte en riant. Par le ciel! qu'ils s'y hasardent; j'ai mes fontes garnies...

Et comme le curé voulut repousser une pareille supposition:

— Oh! je sais que l'on me déteste dans le pays, reprit M. de Morsin, qui promena autour de lui un regard de défi; on m'a menacé d'incendier mes moissons, de détruire mes plantations; mais qu'ils y viennent!...

— Ils y sont! s'écria une voix brusque et haletante.

Tout le monde se retourna; Michel venait d'ouvrir la porte de l'auberge, et s'y tenait debout, les vêtements en désordre, ruisselants de pluie, et ses outils de terrassier sur l'épaule.

— Que veut dire ce rustre? demanda M. de Morsin.

— Il veut dire, répliqua Michel, dont la bonne humeur habituelle semblait remplacée par une irritation sérieuse, qu'il vient de faire deux lieues sous la pluie pour vous chercher au défrichement, et que, parce qu'il a voulu raccourcir le chemin en prenant par les luzernes, il a manqué être tué par votre garde champêtre.

— Comment! s'écrièrent les paysans, Pierre-Louis?...

— A tiré sur moi, reprit Michel en montrant une de ses mains que le plomb avait effleurée; et il menaçait de recommencer si je n'étais parti.

Une clameur d'indignation s'éleva; M. de Morsin se retourna d'un air hautain.

— Pierre-Louis a fait son devoir, dit-il.

— Quoi, monsieur le comte, interrompit le curé, vous auriez ordonné?...

— D'envoyer un coup de fusil à quiconque franchirait mes clôtures. Vous connaissez mes principes, monsieur: la loi pour tous, et chacun pour soi.

— Sur mon salut! je ne l'oublierai pas, s'écria Michel. Que je sois pendu si je me dérange une autre fois pour sauver vos peupliers!

— Mes peupliers! répéta M. de Morsin, que signifie?...

— Cela signifie, monsieur le comte, qu'il y a maintenant une trentaine de faucilles occupées à en faire des fagots.

Il raconta alors brièvement ce qu'il avait entendu dire par les enfants qui suivaient la ravine, sa course au défrichement pour prévenir M. de Morsin, et comment Pierre-Louis l'avait forcé à s'éloigner.

Le comte ne voulut pas en entendre davantage: il courut à l'écurie, monta à cheval, et partit au galop.

— Va, va, murmura Tabé avec un hochement de tête, quand tu arriveras, l'ouvrage sera achevé.

— Ma foi, il ne l'aura point volé, répondit un des paysans; le Sanglier sera puni par où il a péché.

— Oui, reprit Tabé, qui jeta à Michel un regard ironique; mais ceci est une nouvelle preuve de ce que je te disais tantôt, garçon. Qu'as-tu gagné à ton bon office pour le comte? un coup de fusil qui pouvait te tuer, et un rhume dont il faudra te guérir.

— D'où vous concluez qu'il eût mieux valu pour lui ne pas faire son devoir? observa le curé en quittant la porte où il s'était arrêté.

Le paysan, qui le croyait parti, tressaillit et parut déconcerté.

— Excusez, monsieur le recteur, balbutia-t-il, je ne dis pas cela.

— Mais vous le pensez, reprit le prêtre. Vous avez transporté l'arithmétique dans la morale, père Tabé: pour estimer le bien, vous voulez qu'il vous produise plus que le mal, et il faut toujours des *pourboire* à votre vertu.

— Pardonnez-moi, monsieur le recteur, observa le vieux terrassier; je sais que c'est à Dieu de payer ceux qui ont fait leur devoir, et qu'il ne faut pas attendre de récompense ici-bas.

— Vous vous trompez, père Tabé, il y a pour eux une récompense; seulement, ce n'est point celle que vous semblez désirer. La bonne action de Michel ne sera point perdue, bien qu'elle ne doive lui rapporter, selon toute apparence, ni profit, ni gloire, ni reconnaissance.

— Mais que lui rapportera-t-elle donc alors, monsieur le curé?

— Le contentement de lui-même, et l'estime des autres.

Le vieux terrassier fit une grimace.

— C'est une pauvre monnaie pour payer le boulanger, murmura-t-il; et s'il ne doit pas gagner autre chose...

— Il gagnera encore une bonne place, interrompit une voix.

Les paysans se retournèrent, et aperçurent un fermier assis à une table écartée; il avait assisté à tout ce qui venait de se passer sans y prendre part.

— Tiens, le gros Georges! dirent-ils.

— Oui, reprit le fermier en se levant; et je dis, père Tabé, sans vous offenser, que ce jeune gars est un homme de cœur et de probité.

— Personne ne dit le contraire, interrompit le vieil ouvrier.

— Si bien donc, continua le gros Georges, que comme je cherche un garçon de charrue sur ce patron-là, je propose à Michel de le prendre de préférence à Adrien, en lui donnant dix écus de plus que je n'avais promis. Ça va-t-il, garçon?

— Bien volontiers, monsieur Georges! s'écria Michel ravi.

— Es-tu prêt à me suivre?

— Tout prêt.

— Alors, en route; je t'emmène dans ma carriole.

Quelque subite qu'eût été la proposition du fermier, personne ne s'en étonna : on le savait prompt en toutes choses, et aussi rond dans ses affaires que dans sa personne. On félicita donc Michel; quelques pots de cidre furent vidés en l'honneur de son *engagement*, puis il partit avec son nouveau patron.

Lorsqu'ils eurent disparu, le curé s'approcha du terrassier, et, lui frappant doucement sur l'épaule :

— Eh bien! que pensez-vous de ceci? demanda-t-il en souriant?

— Ma foi, monsieur le curé, répliqua le paysan, qui cherchait évidemment à éluder la question; je pense que cela prouve la vérité du proverbe qui dit : Après la pluie le beau temps.

— Cela prouve encore autre chose, père Tabé.

— Quoi donc, monsieur le recteur?

— C'est que vous vous trompiez tout-à-l'heure, et qu'en définitive, *l'estime des autres n'est pas toujours une mauvaise monnaie pour payer le boulanger.*

ORFÉVRERIE.

CROIX DE L'ÉGLISE D'ORVAL,

Département du Cher.



Cette croix en vermeil, conservée dans la petite église d'Orval, arrondissement de Saint-Amand, département du Cher, a été donnée comme reliquaire par saint Louis au seigneur d'Orval. C'est du moins l'origine indiquée dans une inscription gravée sur le pied en 1661. Sur la face principale, on voit cinq petites châsses en cristal. La figure du Christ est mobile, et couvre une autre relique. Au revers, sont quatre petits reliefs en argent niellés; un cinquième, qui est au milieu, contient l'hostie. La hampe est ornée d'une fleur de lis d'or sur fond bleu; aux extrémités du croisillon, on a ciselé un château fort sur fond rouge : ce sont sans doute les armes du seigneur de Mont-Rond et d'Orval.

Le comité historique de l'instruction publique, auquel M. Hazé, l'un de ses correspondants, a fait connaître l'existence de cette œuvre précieuse d'orfévrerie, a émis le vœu que des mesures fussent prises pour en assurer la conservation.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA PLURALITÉ DES MONDES,

PAR FONTENELLE.



(Frontispice de la Pluralité des mondes, gravé par Bernard Picard. — Édition de Hollande, 1756.)

En 1686, lorsque Fontenelle fit paraître ses entretiens sur la *Pluralité des mondes*, les grandes découvertes des astronomes modernes n'étaient point sorties encore du cercle des savants. Le public en était toujours aux anciennes idées sur le système du monde. La terre, immobile au centre de l'univers, voyait tourner autour d'elle le soleil, les planètes et les étoiles, qui n'avaient d'autre but que de lui distribuer la lumière et les saisons. Les difficultés de cet arrangement, désespérantes pour les astronomes, n'embarrassaient guère les gens du monde, qui s'appuyaient d'ailleurs sur l'autorité des livres saints. C'est pour détruire ces erreurs, pour vulgariser les connaissances dues aux Copernic, aux Kepler, aux Galilée, aux Newton, que Fontenelle écrivit son livre. Cachant un savoir solide et profond sous un dialogue spirituel, il a montré comment on doit attaquer les préjugés et présenter les vérités nouvelles à des esprits plus disposés à croire aux traditions historiques qu'aux démonstrations de la science. Aussi voyez que d'art, que de ménagements dans ses entretiens imaginaires avec la marquise de G***; voyez par quelles lentes

et habiles inductions il l'amène à la connaissance des grandes vérités de la nature.

De la terre où nous sommes, lui dit-il, ce que nous apercevons de plus éloigné, c'est ce ciel bleu, cette grande voûte, où il semble que les étoiles sont attachées comme des clous. On les appelle fixes, parce qu'elles ne paraissent avoir d'autre mouvement que celui du ciel, qui les emporte avec lui d'orient en occident. Entre la terre et cette dernière voûte des cieux, sont suspendus, à différentes hauteurs, le soleil et la lune, et les cinq autres astres qu'on appelle planètes (1), Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Ces planètes n'étant point attachées au même ciel, ayant des mouvements inégaux, se regardent diversement et figurent diversement ensemble : au lieu que les étoiles fixes sont toujours dans la même situation les unes à l'égard des autres. Le chariot, par exemple, qui est formé de sept étoiles, a toujours été fait comme il est, et le sera encore longtemps; mais la lune est tantôt proche du soleil, tantôt elle en est éloignée, et la même chose arrive aux planètes. Voilà comment les cieux se montrèrent à ces anciens bergers de Chaldée, dont le grand loisir produisit les premières observations, qui ont été le fondement de l'astronomie. — Comme les mouvements des planètes ne sont pas si réguliers qu'elles n'aillent tantôt plus vite, tantôt plus lentement, tantôt en un sens, tantôt en un autre, et qu'elles ne soient quelquefois plus éloignées de la terre, quelquefois plus proches, les anciens avaient imaginé un grand nombre de cieux de cristal et de cercles différemment entrelacés les uns dans les autres, par lesquels ils sauvaient toutes ces bizarreries. L'embarras de tous ces cercles était si grand que, dans un temps où l'on ne connaissait encore rien de meilleur, un roi de Castille, grand mathématicien, mais apparemment peu dévot, disait que si Dieu l'eût appelé à son conseil, quand il fit le monde, il lui eût donné de bons avis. La pensée est trop hardie, continue notre auteur; mais je vais vous exposer un système d'une simplicité charmante, et qui dispenserait le roi de Castille de donner des avis.

Figurez-vous un Allemand nommé Copernic, qui fait main-basse sur tous ces cercles différents, et sur tous ces cieux solides qui avaient été imaginés par l'antiquité. Il détruit les uns, il met les autres en pièces. Saisi d'une noble fureur d'astronome, il prend la terre et l'envoie bien loin du centre de l'univers où elle s'était placée, et dans ce centre il y met le soleil, à qui cet honneur était bien mieux dû. Les planètes ne tournent plus autour de la terre, et ne la renferment plus au milieu du cercle qu'elles décrivent : si elles nous éclairent, c'est en quelque sorte par hasard, et parce qu'elles nous rencontrent en leur chemin. Tout tourne présentement autour du soleil : la terre en fait autant, et pour la punir du long repos qu'elle s'était attribué, Copernic la charge le plus qu'il peut de tous les mouvements qu'elle donnait aux planètes et aux cieux. Enfin de tout cet équipage céleste dont cette petite terre se faisait accompagner et environner, il ne lui est demeuré que la lune qui tourne encore autour d'elle. — J'aime la lune, répond la marquise, de nous être restée fidèle lorsque toutes les planètes nous abandonnent. Avouez que si votre Allemand eût pu nous la faire perdre, il l'aurait fait volontiers; car je vois dans tout son procédé qu'il était bien malintentionné pour la terre. — Copernic lui-même, reprend Fontenelle, se défiait fort du succès de son opinion. Il fut longtemps à ne la vouloir pas publier. Enfin il s'y résolut, à la prière de gens très considérables; mais aussi le jour qu'on lui apporta le premier exemplaire imprimé de son livre, savez-vous ce qu'il fit? Il mourut. Il ne voulut point essuyer toutes les contradictions qu'il prévoyait, et se tira habilement d'affaire. — Ecoutez, dit la marquise, il faut rendre justice à tout le monde. Il est sûr qu'on a de la peine à s'imaginer qu'on tourne autour du soleil, car enfin on ne change point de place, et on se retrouve toujours le matin où on s'était couché le soir. Je vois, ce me semble, à votre air, que vous m'allez dire que comme la terre tout entière marche... — Assurément, c'est la même chose que si vous vous endormiez dans un bateau qui allât sur la rivière; vous vous retrouveriez à votre réveil dans la même place et dans la même situation à l'égard de toutes les parties du bateau. — Oui; mais voici une différence : je trouverais à mon réveil le rivage changé, et cela me ferait bien voir que mon bateau aurait changé de place. Mais il n'en va pas de même de la terre, je retrouve toutes les choses comme je les avais laissées. — Non pas, madame, non pas; le rivage est changé aussi. Vous savez qu'au-delà de tous les cercles des planètes sont les étoiles fixes; voilà votre rivage, et vous pouvez le voir changer suivant les saisons, c'est-à-dire suivant le lieu où la terre nous emporte dans le cercle annuel qu'elle décrit autour du soleil.

(1) Les découvertes des astronomes modernes ont porté à onze le nombre des planètes connues de notre système, non compris leurs satellites.

Après avoir ainsi convaincu son élève du mouvement de la terre, Fontenelle arrive par degrés à lui faire avouer que les planètes pourraient bien être habitées. Supposons, lui dit-il, qu'il n'y ait jamais eu nul commerce entre Paris et Saint-Denis, et qu'un bourgeois de Paris, qui ne sera jamais sorti de sa ville, monte sur les tours de Notre-Dame, et voie Saint-Denis de loin : on lui demandera s'il croit que Saint-Denis soit habité comme Paris. Il répondra hardiment que non; car, dira-t-il, je vois bien les habitants de Paris, mais ceux de Saint-Denis, je ne les vois point; on n'en a jamais entendu parler. Il y aura quelqu'un qui lui représentera qu'à la vérité, quand on est sur les tours de Notre-Dame, on ne voit pas les habitants de Saint-Denis, mais que l'éloignement en est cause; que tout ce qu'on peut voir de Saint-Denis ressemble fort à Paris; que Saint-Denis a des clochers, des maisons, des murailles, et qu'il pourrait bien encore ressembler à Paris pour être habité. Tout cela ne gagnera rien sur mon bourgeois, il s'obstinera toujours à soutenir que Saint-Denis n'est point habité, puisqu'il n'y voit personne. Notre Saint-Denis c'est la lune, et chacun de nous est ce bourgeois de Paris, qui n'est jamais sorti de sa ville.

Le philosophe fait voir alors combien la lune ressemble à la terre, et il en conclut qu'elle est aussi habitée. La même induction lui sert à peupler toutes les planètes, car si la lune est habitée, pourquoi Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne ne le seraient-ils pas aussi? Mais ce n'est pas assez encore; après avoir énoncé l'énorme distance qui nous sépare des étoiles fixes, il démontre que leur lumière ne saurait être un reflet de celle du soleil, qu'elles doivent être, par conséquent, lumineuses par elles-mêmes, et toutes, en un mot, autant de soleils. L'imagination de son élève s'enflamme à ces mots :

Ne me trompé-je pas, s'écrie-t-elle, ou si je vois où vous me voulez mener? Les étoiles fixes sont autant de soleils, notre soleil est le centre d'un tourbillon qui tourne autour de lui; pourquoi chaque étoile fixe ne sera-t-elle pas aussi le centre d'un tourbillon qui aura un mouvement autour d'elle? Notre soleil a des planètes qu'il éclaire; pourquoi chaque étoile n'en aura-t-elle pas aussi qu'elle éclairera?

Telle est effectivement la conclusion de Fontenelle, et son aimable interlocutrice reste confondue à l'idée de tant de mondes et de tant de créatures diverses.

La droiture du cœur, quand elle est affermie par le raisonnement, est la principale source de la justesse de l'esprit : un honnête homme pense presque toujours juste.

J.-J. ROUSSEAU.

LA ROBE DE CHAMBRE DE DIDEROT.

Le luxe est un ennemi perfide qui d'ordinaire, dans ses attaques, ne donne pas toute sa force du premier coup. On croit ne lui céder que d'une semelle, mais ce premier avantage obtenu, il lui en faut un autre et qu'il est d'autant plus difficile de lui refuser qu'en réalité la défaite est déjà commencée. Combien d'imprudents l'ont appris à leurs dépens! Il est impossible qu'une splendeur hors de proportion avec les ressources s'insinue dans une maison, même dans le moindre coin, sans que bientôt tout ne prenne tendance à se mettre à l'unisson avec ce seul point trop brillant. C'est un joyau qui donne moins de satisfaction par l'éclat dont on s'était cru assuré au commencement de savoir toujours se contenter, que de malaise par les contrastes qu'il cause et qui font prendre en dégoût tout ce qui l'entoure. Ainsi l'on pensait introduire chez soi un ami, et il se trouve en définitive que c'est un ennemi qu'on a reçu. Il gâte tout le logis, il dépouille de leur charme ces meubles modestes auxquels la vue était faite et qui retenaient tant de souvenirs, il inspire la passion des dépenses démesurées, il met à la gêne, il prive de l'essentiel, il chasse la bonne humeur, il ruine. On ne voulait que satisfaire un caprice, on a donné dans une folie.

C'est une petite anecdote de la vie de Diderot qui nous inspire ces réflexions. On sait qu'il était fort pauvre, et que l'Encyclopédie, malgré son immense succès, suffisait tout juste à l'entretien de son existence. Il n'en était pas plus malheureux, et enveloppé dans l'ardent tourbillon de ses idées, il vivait dans son quatrième étage, plus libre et aussi fier qu'un roi. Recherché pour sa conversation et sa renommée par le monde le plus distingué de Paris, il trouvait dans le sans-façon de son logis les mêmes gages de calme et d'indépendance que Diogène dans son tonneau. Ses amis le plaignaient en considérant sa maison; mais il était loin de trouver juste une commisération inspirée par des meubles, et il était si bien fait à la forme de son intérieur qu'il ne songeait pas même à en changer. Ayant eu occasion de rendre un service essentiel à madame Geoffrin, cette dame qui était fort riche et du cercle le plus intime de ses amis, imagina, pour lui en témoigner sa reconnaissance, de profiter d'une absence pour le déménager et lui remplacer ses vieilleries par un mobilier plus digne. Diderot, qui ne s'y attendait pas, fut tout surpris et d abord enchanté. Mais ces premières améliorations en appelaient d'autres : il les fit, et de réforme en réforme tout se trouva changé jusqu'à sa robe de chambre. C'est à ce coup qu'il éclata, et sa doléance est si pleine de sagesse, d'esprit et de gaieté, qu'on ne saurait entendre une meilleure leçon à ce sujet.

« Pourquoi ne l'avoir pas gardée? Elle était faite à moi; j'étais fait à elle; elle moulait tous les plis de mon corps sans le gêner; j'étais pittoresque et beau : l'autre roide, empesée, me mannequine. Il n'y avait aucun besoin auquel sa complaisance ne se prêtât, car l'indigence est presque toujours officieuse : un livre était-il couvert de poussière, un de ses pans s'offrait à l'essuyer; l'encre épaisse refusait-elle de couler de ma plume, elle présentait le flanc. On y voyait tracés en longues raies noires les fréquents services qu'elle m'avait rendus; ces longues raies annonçaient le littérateur, l'écrivain, l'homme qui travaille : à présent, j'ai l'air d'un riche fainéant ; on ne sait qui je suis.

» Sous son abri, je ne redoutais ni la maladresse d'un valet ni la mienne, ni les éclats du feu, ni la chute de l'eau ; j'étais le maître absolu de ma vieille robe de chambre; je suis devenu l'esclave de la nouvelle.

» Je ne pleure pas, je ne soupire pas, mais à chaque instant je me dis : Maudit soit celui qui le premier inventa l'art de donner du prix à l'étoffe commune en la teignant en écarlate ! Maudit soit le précieux vêtement que je révère ! Où est mon ancien, mon humble, mon commode lambeau de callemande !

» Mes amis, gardez vos vieux habits; craignez l'atteinte de la richesse; que mon exemple vous instruise : la pauvreté a ses franchises; l'opulence a sa gêne. O Diogène, si tu voyais ton disciple sous le fastueux manteau d'Aristippe! comme tu rirais! O Aristippe, ce manteau fastueux fut payé par bien des bassesses ! Quelle comparaison de ta vie molle, rampante, efféminée, et de la vie libre et ferme d'un cynique déguenillé! J'ai quitté le tonneau où je régnais pour servir sous un tyran ! Ce n'est pas tout, mon ami ; écoutez les ravages du luxe, les suites d'un luxe conséquent.

» Ma vieille robe de chambre était une avec les autres guenilles qui m'environnaient : une chaise de paille, une table de bois, une tapisserie de Bergame, une planche de sapin qui soutenait quelques livres, quelques estampes enfumées, sans bordure, clouées par les angles sur cette tapisserie, entre ces estampes, trois ou quatre plâtres suspendus formaient avec ma vieille robe de chambre l'intelligence la plus harmonieuse. Tout est désaccordé ; plus d'ensemble, plus d'unité, plus de beauté.

» Je puis supporter sans dégoût la vue d'une paysanne ; ce morceau de toile grossière qui couvre sa tête, cette chevelure qui tombe sur ses joues, ces haillons troués qui la vêtissent à demi, ce mauvais cotillon court qui ne va qu'à la moitié de ses jambes, ces pieds nus et couverts de fange ne peuvent me blesser : c'est l'image d'un état que je respecte ; c'est l'ensemble des disgrâces d'une condition nécessaire et malheureuse que je plains : mais mon cœur se soulève, et malgré l'atmosphère parfumée qui la suit, j'éloigne mes pas de cette courtisane dont la coiffure à points d'Angleterre et les manchettes déchirées, les bas blancs et la chaussure usée, me montrent la misère du jour associée à l'opulence de la veille.

» Tel eût été mon domicile, si l'impérieuse écarlate n'eût tout mis à son unisson. J'ai vu la bergame céder la muraille, à laquelle elle était depuis si longtemps attachée, à la tenture de Damas. Deux estampes qui n'étaient pas sans mérite : la Chute de la manne dans le désert, du Poussin, et l'Esther devant Assuérus, du même : l'une honteusement chassée par un Vieillard de Rubens, c'est la triste Esther; la Chute de la manne dissipée par une Tempête de Vernet. La chaise de paille reléguée dans l'antichambre par le fauteuil de maroquin. Homère, Virgile, Horace, Cicéron soulager le faible sapin courbé sous leur masse, et se renfermer dans une armoire marquetée, asile plus digne d'eux que de moi. Une grande glace s'emparer du manteau de ma cheminée. Ces deux jolis plâtres que je tenais de l'amitié de Falconnet, qu'il avait réparés lui-même, déménagés par une Vénus accroupie; l'argile moderne brisée par le bronze antique. La table de bois disputait encore le terrain, à l'abri d'une foule de brochures et de papiers entassés pêle-mêle, et qui semblaient devoir la dérober longtemps à l'injure qui la menaçait : un jour elle subit son sort, et, en dépit de ma paresse, les brochures et les papiers allèrent se ranger dans les serres d'un bureau précieux.

» Instinct funeste des convenances! Tact délicat et ruineux ! Goût sublime qui changes, qui déplaces, qui édifies, qui renverses, qui vides les coffres des pères, qui laisses les filles sans dot, les fils sans éducation; qui fais tant de belles choses et de si grands maux ; toi qui substituas chez moi le fatal et précieux bureau à la table de bois, c'est toi qui perds les nations ; c'est toi qui peut-être un jour conduiras mes effets sur le pont Saint-Michel, où l'on entendra la voix enrouée d'un crieur dire : A vingt louis une Vénus accroupie. »

De son ancien mobilier, Diderot n'avait voulu conserver qu'un vieux tapis de lisière; mais il l'affectionnait par-dessus tout, et chaque matin, en entrant dans son riche cabinet, il y jetait les yeux afin de se remettre en esprit dans sa précédente manière de vivre, et de se tenir prêt à reprendre au

premier jour sa chère pauvreté. Il comparait ce précieux tapis à ces sabots qu'un paysan, devenu ministre, avait voulu garder dans un coffre. Tout en regrettant tant de dépenses auxquelles il s'était peu à peu laissé entraîner pour enrichir son logis, il bénissait les remontrances de ce vieil ami qui l'empêchait par une leçon continuelle de se faire illusion et de céder aux prestiges de l'orgueil et de la vanité. Il ne perdait cependant pas encore toute méfiance de lui-même. « Ma tête, disait-il, ne s'est point relevée; mon dos est bon et rond comme ci-devant; c'est le même ton de franchise; c'est la même sensibilité : mon luxe est de fraîche date et le poison n'a point encore agi. Mais avec le temps, qui sait ce qui peut arriver? Qu'attendre de celui qui a oublié sa femme et sa fille, qui s'est endetté, qui a cessé d'être époux et père, qui, au lieu de déposer au fond d'un coffre fidèle une somme utile... Ah! saint Prophète, levez vos mains au ciel, priez pour un ami en péril; dites à Dieu : Si tu vois dans tes décrets éternels que la richesse corrompe le cœur de Denis, n'épargne pas les chefs-d'œuvre qu'il idolâtre; détruis les, et ramène-le à sa première pauvreté! »

BORDEAUX.

(Deuxième article. —Voy. p. 73.)

NOUVEAUX QUARTIERS DES QUINCONCES.

En ces lieux où de paisibles promeneurs fument leurs cigares, où les enfants crient, chantent, dansent, trébuchent et se livrent à toutes les joies de leur âge, en ces lieux la guerre déploya tous ses appareils. Après la réunion de la Guyenne à la France, par le traité du 19 octobre 1453, Charles VII, pour s'assurer de l'obéissance des Bordelais qui lui avaient appris une première fois à en douter, fit ériger en cet endroit un château en même temps que celui de *Hâ* ou *Dufar*. En 1677, sous Louis XIV, la forteresse de Charles VII fit place au château *Trompette* ou *Tropéyte*, construit d'après les principes de Vauban; les piliers du Tutelle, à coup sûr un des plus beaux monuments romains que l'on possédât alors, se trouvant dans l'esplanade du château, leur destruction fut impitoyablement ordonnée. A son tour le château Trompette a disparu. Des lettres-patentes de 1785 concédèrent le fort à Mengui de Montmirail, sous la condition qu'il ferait construire la façade de la place qui devait occuper le milieu de l'emplacement, ainsi que les aboutissants à cette façade; mais ce projet ne fut point exécuté. En 1787 le gouvernement arrêta la démolition alors entreprise, et résilia la vente. Sous l'empire, un décret du 25 avril 1808 ordonna de nouveau la démolition du château Trompette.



(Bordeaux. — Vue d'une partie du quai devant les Quinconces, qui occupent l'emplacement de l'ancien château Trompette.)

Mais ce ne fut qu'en 1816 qu'on songea sérieusement à réaliser des embellissements qui avaient déjà donné lieu à bien des projets. En deux ans la démolition fut achevée, et le 22 janvier 1818 une cérémonie eut lieu pour la plantation des arbres. Du côté du port, au milieu d'une vaste plate-forme, deux colonnes rostrales de 20 mètres d'élévation supportèrent les statues du Commerce et de la Navigation; quatre proues de navires sont engagées dans chacune d'elles; de chaque côté de la plate-forme, deux établissements de bains, fondés par un des hommes dont le nom est déjà placé au-dessous de celui de l'intendant de Tourny, par Balguerie Stuttemberg, ne tardèrent pas à s'élever d'après les plans de MM. Laclotte et Bonfin. Ce fut encore Balguerie qui conçut le plan de l'entrepôt réel dont les vastes magasins occupent un terrain au nord-ouest de l'esplanade des Quinconces, à proximité du fleuve. On a critiqué la sévérité de cette façade percée seulement de trois vastes portes et de deux fenêtres de chaque côté. Le dessin en a été donné par l'habile ingénieur du pont de Bordeaux, M. Deschamps père, inspecteur-général des ponts-et-chaussées.

MM. Balguerie et Deschamps (leurs vues ont souvent été unies dans les projets d'amélioration de Bordeaux et de la province) eussent voulu creuser des bassins dans le terrain des Quinconces consacré à des promenades. Il y a peu d'années encore, un projet de Dock ayant été proposé, cet emplacement fut celui qui parut réunir le plus de suffrages.

A l'ouest des Quinconces s'étend sur le bord du fleuve le quartier des Chartrons, dont nous donnons une vue.

La construction du pont de Bordeaux, en ne permettant plus aux embarcations d'un fort tonnage d'aller stationner

en Paludate, a fait refluer en aval de ce monument toute la population commerciale : les Chartrons ont donc vu leurs habitations se presser ; mais la construction des quartiers des Quinconces a aussi déshérité en partie les Chartrons.

Les Chartrons tirent leur nom d'un monastère de chartreux qui s'y établit vers 1383. Le monastère de Vauclain, dans le diocèse de Périgueux, ayant été dévasté, par suite des guerres entre les rois de France et d'Angleterre, ces religieux se réfugièrent à Bordeaux, où ils furent accueillis par Pierre de Modéran, notaire, qui, par acte du 5 septembre 1383, leur donna deux chays contigus et un jardin situé dans un lieu anciennement appelé *Andeiola.* C'est là que ces religieux fondèrent un hospice dit *des Chartreux.* Pierre de Modéran ne borna par là ses largesses ; il donna encore aux religieux plusieurs maisons et des rentes qui furent acceptées, au nom du couvent, par Pierre de Faugeras, prieur de Vauclain, et Pierre Bosco. Ce monastère subsista jusqu'en 1620, époque à laquelle le cardinal de Sourdis les fixa dans le monastère qu'il venait de faire élever au couchant de la ville.

Mais de même qu'en fait de commerce on doit souvent, pour se former une opinion avantageuse, se borner à envisager le dehors et ne pas scruter l'intérieur, de même, si l'on veut conserver une opinion avantageuse du quartier des Chartrons, on ne doit pas pénétrer plus avant. Derrière ce beau quartier se trouve, en effet, un vaste marais, dont l'état laisse bien à désirer, et sous le rapport de l'agriculture et sous celui, plus important encore, de la salubrité.

Le droit de pacage dans ces terrains excita, au quinzième siècle, de bien vives querelles entre les maire et jurats de Bordeaux et le captal de Buch. Celui-ci voulait empêcher les bourgeois de cette ville d'y envoyer pacager leurs bestiaux ; il fit même saisir plusieurs animaux ; les



(Bordeaux. — Vue d'une partie de la rade devant l'Entrepôt réel. — Façade des Chartrons.)

bourgeois opposèrent la force à la force, et venaient de saisir le bétail appartenant au captal, le comte de Longueville, seigneur de Puypaulin, lorsque le roi d'Angleterre, Henri VI, prévoyant quelles suites fâcheuses pourraient avoir ces démêlés, envoya Jean, seigneur de Duddeley, conseiller, et maître Thomas Kento, tous deux docteurs, en qualité de commissaires, avec pouvoir de faire les transactions convenables entre les parties. Il en était alors comme de nos jours : on savait que les longueurs sont le meilleur moyen de calmer l'irritation des esprits ; après avoir remis les animaux saisis aux vrais propriétaires, on nomma des experts pour évaluer les dommages dus de part et d'autre. L'article le plus précis est celui qui met sous la main du roi la garde des prairies en question, et le droit d'y saisir le bétail. L'histoire de l'huître et des plaideurs est plus ancienne que La Fontaine.

Ce ne fut qu'un siècle plus tard que des travaux d'utilité publique furent exécutés : un Hollandais, Conrad Gaussen, obtint de Henri IV l'autorisation d'entreprendre un desséchement. C'est à un étranger que la ville de Bordeaux est redevable de ne plus avoir à ses portes des foyers pestilentiels qui donnèrent lieu à ces terribles épidémies, que les chroniques locales désignent sous le nom de *pestes.*

DES IRRIGATIONS.

Depuis quelque temps, il est question de donner à l'art et à la pratique des irrigations, en France, tout le développement que réclame l'agriculture et que comportent les dispositions respectives de nos montagnes et de nos plaines, ainsi que le nombre de nos cours d'eau et la multiplicité de nos sources.

Par la nature de son climat, la France est, dans toute son étendue, propre à jouir du bienfait des irrigations ; il est peu de localités où l'on ne puisse, avec des soins et des travaux plus ou moins importants, livrer des terrains à l'arrosage ; la plupart de nos lecteurs du *Magasin* trouveront sans doute avec plaisir dans ce recueil quelques documents sur la matière : un résumé historique, des notions hydrauliques, la description de quelques travaux d'art, l'énumération descriptive des principaux canaux d'arrosage en France et à l'étranger, enfin l'énoncé de règles générales adoptées par les agriculteurs, tels seront les sujets d'un petit nombre d'articles. Notre but est seulement d'éveiller l'attention de nos lecteurs sur une nouvelle branche des travaux publics qui peut accroître d'une manière incalculable les richesses et les ressources de la France.

La pratique des irrigations remonte aux temps les plus

reculés; elle avait même jadis, dans l'agriculture, un double caractère d'importance sociale et d'application individuelle que les temps modernes ne lui ont qu'accidentellement reconnu. Cette différence s'explique par la situation des civilisations antiques, placées sous des climats chauds, tandis que de nos jours le foyer principal des lumières et des richesses s'est porté vers le Nord.

Parmi les pays qui ont donné à l'agriculture le puissant concours des arrosages, aucun ne fut aussi favorisé de la nature que l'Egypte, célèbre dans toute l'antiquité par la prodigieuse fertilité dont les crues du Nil l'ont dotée.

Ce fleuve est grossi assez régulièrement, à certaines époques de l'année, par des pluies torrentielles, et après avoir roulé ses flots entre les montagnes et les collines qui l'encaissent, il vient les verser dans les plaines de la Basse-Egypte; des nilomètres placés sur son cours mesuraient jadis les progrès des eaux; lorsque celles-ci avaient atteint des hauteurs déterminées, on les laissait entrer, au moyen de coupures aux digues, dans les canaux principaux de distribution établis sur les deux rives du fleuve et dirigés vers les montagnes qui bordent la vallée, dont ils longeaient ensuite la base en suivant une direction parallèle au cours du Nil. Une série de digues élevées en travers du cours des canaux forçaient successivement les eaux à s'élever et à submerger les terrains placés en *amont* (c'est-à-dire en avant) de chaque digue. On ne rompait celle-ci, afin de laisser arriver les eaux à la digue inférieure, que lorsque le limon tenu en suspension dans les eaux avait eu le temps de se déposer sur le sol.

On voit par cette description succincte que l'irrigation de l'Egypte consistait surtout à amener sur le sol le limon fertilisant du Nil. Cette opération se pratique dans tous les pays où l'on peut avoir de l'eau trouble; en Italie, on lui donne le nom de *colmates*, et en Angleterre celui de *warping*.

Après trois mois de submersion, les Egyptiens laissaient échapper toutes les eaux en coupant les digues inférieures; puis il suffisait en quelque sorte de gratter la terre, qui pouvait dès lors recevoir la semence : trois récoltes successives chaque année témoignaient assez de l'excellence de cette submersion.

De nos jours, l'Egypte est loin de pratiquer les submersions sur une échelle aussi gigantesque et d'une manière aussi régulière qu'à l'époque des Pharaons. En outre, les dépôts irréguliers de limon ont bouleversé les niveaux des terrains; le temps et les révolutions ont détruit les digues et les canaux; on ne peut plus espérer de retour à l'ancien ordre de choses que par le rétablissement en ce pays d'un gouvernement régulier et durable, tel que pourra être celui de Méhémet-Ali et de ses héritiers, si la politique européenne ne suscite des obstacles jaloux.

La haute Egypte était arrosée, sinon par grandes masses, du moins en détail, avec des machines qui élevaient l'eau des puits ou des ruisseaux; et il paraît que ce fut dans un de ses voyages, au sein de cette contrée, qu'Archimède appliqua au service des irrigations la vis qui porte son nom, et dont nous faisons un usage si universel pour les épuisements.

Chez les Chinois, qui paraissent être nos prédécesseurs dans toutes les pratiques utiles, l'arrosage est considéré depuis un temps immémorial comme la base de l'agriculture. Le pays est sillonné de canaux d'irrigation; on y dirige le cours des plus petits ruisseaux et des sources, de manière à les déverser sur les champs; et partout où les cours d'eau sont insuffisants, on établit des barrages pour retenir les eaux pluviales de l'hiver et pour former des lacs artificiels qui se consomment durant l'été. Par les détails qui suivent on verra jusqu'à quel point les agriculteurs chinois apprécient l'utilité des arrosages. Aux environs de Canton, ils changent en quelque sorte les montagnes en plaines, moyennant des terrasses dont la hauteur et la largeur varient selon le degré de la pente. Ils placent sur les terrasses les plus élevées les plantes qui supportent le mieux la sécheresse, et sur les plus basses les plantes qui demandent le plus de fraîcheur. Il établissent avec les eaux des pluies des retenues successives de terrasse en terrasse, de telle sorte qu'après avoir humecté les cultures supérieures, l'eau descend, par des conduits ingénieusement ménagés, sur les cultures inférieures, où les plantes profitent ainsi, selon leur position, non seulement de la pluie reçue directement, mais encore des égouttures et de l'eau superflue des hauteurs. Ils ont soin de faire des plantations sur l'arête de ces terrasses, qui sont élevées de $1^{m},50$ l'une au-dessus de l'autre. Ainsi les collines présentent à l'œil charmé, au lieu de pentes abruptes, au lieu de rochers à nu et de flancs décharnés par les eaux torrentueuses, un amphithéâtre de fruits et de moissons coupés par des gradins d'arbustes et de verdure.

Chez les Grecs et chez les Romains, l'agriculture tirait également un grand parti des irrigations; on retrouve en Italie des vestiges nombreux de travaux d'art, d'aqueducs, de barrages, qui étaient destinés à diriger, conduire et faire épancher sur les prairies les eaux d'irrigation. Qui ne se rappelle le langage métaphorique de Virgile dans la lutte des deux bergers !

Lorsqu'après les Romains, les Visigoths se furent établis dans la Gaule méridionale, ils signalèrent leur présence par des travaux d'irrigation dont la plupart existent encore. C'est à eux que l'on doit la plupart des nombreux petits canaux qui vivifient nos prairies au pied des Pyrénées; l'un d'eux porte encore le nom du roi Alaric.

Parmi les peuples du moyen-âge, aucun n'attacha plus d'importance aux irrigations que les Arabes. Etablis dans les contrées où l'arrosage pouvait se pratiquer avec le plus de succès, ils développèrent en Europe cette précieuse ressource, continuant et agrandissant les travaux des Visigoths en France, créant en Espagne des aqueducs immenses et de gigantesques barrages, élaborant des règlements extrêmement remarquables pour l'usage et pour la distribution des eaux. Toutefois, ces travaux, comme ceux qui furent exécutés dans les autres possessions des Arabes, sont plutôt intéressants par leur multiplicité et par le fait de l'introduction d'arrosages partiels au sein des populations agricoles, que par leurs ouvrages d'art.

D'ailleurs le grand et difficile problème de la distribution des eaux d'une manière *constante*, *régulière*, *continue*, *en quantités déterminées* entre plusieurs particuliers, ce grand problème était à peine posé, à peine en soupçonnait-on les difficultés. Tout l'art des plus habiles se bornait à diviser un volume d'eau en parties aliquotes au moyen d'un déversoir de superficie. — Nous reviendrons spécialement sur ce problème, dont les solutions défectueuses ont été et sont encore la source des procès séculaires et multipliés dans les pays d'arrosages.

C'est dans l'Italie septentrionale que l'art des irrigations a eu en quelque sorte son époque de renaissance : dans cette contrée si favorisée, il s'est constamment développé et agrandi; la science y est venue se mettre au service de la pratique, et les travaux de construction et d'art spécialement appliqués à l'arrosage, ont pris un caractère d'importance sociale qui rappelle les temps de splendeur de l'Egypte sous les Pharaons.

Dès la fin du douzième siècle et le commencement du treizième, le territoire milanais fut doté des deux grands canaux encore existants, qui dérivent du Tessin et de l'Adda, et portent à eux seuls un volume d'eau régulier plus considérable que celui de tous les canaux d'arrosage du midi de la France. Ces utiles constructions ont fait jouir du bienfait de l'irrigation près de 100 000 hectares de cailloux et de grèves sablonneuses dont la valeur en a été ainsi consi-

dérablement accrue. Les écluses n'étaient pas encore inventées, et l'art était dans l'enfance : il a donc fallu de grands efforts et une persévérance infatigable pour la réalisation d'aussi grandes constructions à une pareille époque. « Pour en comprendre la réussite, il faut se rappeler, s'écrie M. l'ingénieur Nadault, que ces canaux sont contemporains des vastes et admirables basiliques chrétiennes, et qu'ils ont eu, comme elles, les ouvrages arabes pour modèles, et pour créateurs des architectes religieux ! »

Les irrigations du territoire milanais furent complétées sous François Sforze par l'ouverture de deux autres canaux pourvus d'écluses.

La France doit à un membre d'une famille italienne fixée en France, à Adam de Crapone, né à Salon en Provence, en 1519, la construction, au milieu du seizième siècle, du plus grand canal d'irrigation qui ait été ouvert sur le sol de la France.

Ce canal, qui porte le nom de son fondateur, dérive de la Durance, et il a signalé l'origine de tous les travaux importants de cette nature exécutés en Provence. Malheureusement le fondateur de cette belle entreprise, moins favorisé que le fut plus tard Riquet, fut ruiné par ses compatriotes, dont le canal devait faire la richesse, et mourut, au service du roi de France, victime du poison que lui firent donner ses ennemis jaloux de ses talents et de sa probité.

Depuis la fin du seizième siècle jusqu'à nos jours, l'Italie septentrionale et la Provence virent s'ouvrir sur leur sol une foule de canaux plus ou moins importants. Le maréchal de Cossé-Brissac, le duc de Guise, le prince de Conti, le duc de Crillon, se mirent à la tête des principales entreprises d'arrosage, qu'ils ne purent terminer qu'en partie, et où généralement les fondateurs éprouvèrent de grandes pertes. Les difficultés que présentent les travaux hydrauliques, mais surtout les tracasseries que suscitent toujours les propriétaires voisins, ont été la cause de tous les mécomptes.

C'est sans doute aux grandes guerres européennes du commencement de ce siècle, et à l'épuisement où elles ont mis les populations, qu'il faut attribuer l'indifférence de l'Empire et de la Restauration pour les travaux d'irrigation. Mais depuis quelques années, l'agriculture s'est réveillée de sa torpeur ; quelques particuliers ont pris l'initiative, et plusieurs concessions ont été octroyées par le gouvernement, soit pour reprendre des travaux abandonnés, soit pour créer des travaux nouveaux. Il faut espérer que ce n'est qu'un prélude, et que bientôt la législature provoquera les ministres réunis des travaux publics et de l'agriculture à imprimer un élan dont il n'y aura point de longtemps à redouter les écarts.

GLACIER DE SULITELMA.

(Suède.)

Le plus grand glacier connu de la Scandinavie est celui du mont Sulitelma, dans les Alpes ou Fyœll du Norrland septentrional. C'est à lui que s'applique par excellence le nom d'Isbrade (plancher de glace) sous lequel les Norvégiens désignaient ce phénomène de la nature des montagnes. On le voit s'étendre sur un demi-mille de longueur, comme un revêtement de glace qui couvrirait tout le flanc de la montagne. Sa surface est ondulée çà et là d'énormes aspérités terminées par de hautes aiguilles de glace qui affectent des formes pyramidales, et elles sont séparées par des crevasses larges et profondes où les rennes des Lapons ont plus d'une fois péri. Cette masse énorme de glace semble tendre, par un effort constant, à s'affaisser ; elle est minée inférieurement par l'écoulement des eaux de neige qui tombent des hauteurs dans les cavités du glacier ; et comme ses prolongements inférieurs dépassent de plus de 200 mètres la limite inférieure des neiges éternelles, l'action de la chaleur terrestre concourt activement à la fondre. Ce mouvement d'affaissement est si marqué, que l'on peut de semaine en semaine en constater le progrès. La terre, profondément détrempée, cède sous le poids de l'énorme masse qu'elle supporte, et le glacier avance lentement en déplaçant les pierres et les rochers qui l'entourent en manière de rempart boueux et noir, dans lequel il s'encadre. On peut se faire une idée de la pression qu'exerce sur le sol une masse de glace comme celle-là, en pensant que ces remparts sont formés peut-être d'un millier de blocs de rochers de plusieurs cordes de diamètre, qui s'entassent en pesant sur elle et s'étagent les uns au-dessus des autres à une hauteur considérable. On entend d'une manière distincte les mouvements d'affaissement du glacier ; il crie et craque sans cesse ; sans cesse les hautes aiguilles de glace s'écroulent avec fracas et s'abîment dans ces crevasses formidables dont les sombres ouvertures semblent les bouches d'un monde inférieur. Une eau noirâtre découle et tombe avec un bruissement monotone de toutes les fentes du glacier. Aucun être vivant n'ose approcher de ce bord maudit, et toute description est impuissante à rendre ce spectacle de désolation. L'on est parvenu quelquefois à trouver à la surface du glacier des lignes de neige durcie, et quelques explorateurs hardis ont osé tenter cette périlleuse traversée en s'armant de courage et de prudence, en s'attachant les uns aux autres au moyen d'une corde pour secourir, au besoin, celui des voyageurs qui viendrait à glisser dans quelque abîme recouvert de neige. Ils ont eu à traverser un revêtement de neige durcie et glissante d'un demi-mille de longueur avant d'atteindre le sommet du Fyœll, et là, rien ne les a dédommagés de leurs peines. La cime de la montagne est si élevée que tout ce qui l'entoure, à l'exception des pointes de rochers les plus voisins, était enseveli dans un brouillard immense. Le mot *salituma*, dont le nom de Sulitelma ne semble qu'une altération, signifie, dans la langue finnoise ou laponne, *montagne de fête* ; et il paraît que les Finns célébraient jadis des sacrifices sur les crêtes élevées du Fyœll qui domine le glacier, et sur les hauteurs voisines du Hogtidsberg.

PERLE OFFERTE A LOUIS XIV

PAR UN GENTILHOMME GÉNOIS.

Un gentilhomme génois, nommé Gianetino Semeria, offrit en présent à Louis XIV, le 9 juillet 1686, une perle du poids de cent grains, apportée des Indes par un de ses parents. Sa forme naturelle représentant assez régulièrement le buste d'un homme, depuis le dessous des épaules jusqu'au jarret, on avait pris soin d'y rapporter les autres parties en or émaillé, de manière à figurer un soldat armé de toutes pièces. Notre gravure la reproduit avec tous les riches ornements qui l'accompagnaient ; en voici la description :

Le corps de la figure représente la perle suivant sa forme et sa grandeur. La tête et les bras sont d'or émaillé, couleur d'acier, à petits clous d'or ; le casque et le panache, aussi d'or émaillé et enrichi de diamants ; l'écharpe d'or, émaillée de bleu et parsemée de fleurs de lis d'or ; les jambes, d'or émaillé et couleur d'acier ; la pique, d'or avec la pointe d'un seul diamant enchâssé par la pointe. Trois gros diamants, formant parfaitement une fleur de lis, sont surmontés d'une couronne d'or tout enrichie de diamants, au haut de laquelle est une petite fleur de lis. Un ange, aussi d'or émaillé, et portant à la main une trompette, soutient la fleur de lis et la couronne. Les trophées du piédestal sont un timbre avec son panache enrichi de diamants, une cuirasse, un bouclier, un autre casque, un turban, un étendard à la pointe duquel se trouve un diamant, un arc, une

flèche avec une pointe de diamant comme l'étendard, un sabre, un fusil dont la pierre est aussi un diamant, et un tambour. Trente-deux gros diamants, rubis et topazes entremêlés, et quatre sphinx, séparés entre eux par des feuillages, entourent le piédestal.

Lorsque cette perle, ainsi montée, fut offerte à Louis XIV, elle était placée au milieu d'une grande corbeille d'argent, à jour et à feuillages, du travail le plus délicat, et exécutée par un ouvrier appelé Cassinelli, très habile dans ces sortes d'ouvrages. Quatre petits pistolets de filigrane d'argent garnis d'or, posés dans les quatre coins de cette corbeille, étaient destinés au duc de Bourgogne et au duc d'Anjou. Sur un cartouche volant, on lisait ces trois vers du Guarini, gravés en lettre d'or :

Piccole offerte sì; ma però tali
Che, se con puro affetto il cor le dona,
Anche il ciel non le sdegna.

Et au-dessous, ces mots latins : *Sic diis thura dantur* (l'encens est ainsi offert aux dieux).

Le roi parut très satisfait du présent, et toute la cour, après lui, s'extasia devant cette perle, quoique le goût de ses ornements fût loin d'être irréprochable. M. de Semeria reçut à cette occasion autant d'éloges que s'il eût rendu quelque service signalé à la France. On lit dans le *Mercure galant* de septembre 1686 : « M. de Semeria doit tenir à grande gloire d'avoir eu l'honneur de présenter au roi un ouvrage de la nature, auquel ce monarque a donné le nom de *singulier*... C'est un avantage pour la république de



(Joyau offert à Louis XIV en 1686. — D'après une ancienne estampe.)

Gênes, qu'un de ses sujets ait pu faire un pareil présent, et qu'il ait été reçu avec autant de bonté que le roi en a fait voir en l'agréant. Elle a sujet de considérer M. de Semeria et tous ceux de sa famille comme des personnes qui ont travaillé pour sa gloire. »

ÉTUDES DE TOPOGRAPHIE.

(Voy. 1843, p. 350, 388.)

LA RUSSIE.

Nous avons trouvé dans l'Espagne un pays dont la structure géographique a un caractère particulier, celui de hautes plaines. La Russie, pays de plaines basses et marécageuses, offre toutes les circonstances inverses de la géographie espagnole.

Le profil que nous donnons ici figure l'aspect général du pays (1). Comme on le voit, c'est une vaste plaine, basse,



(Profil de la Russie du nord au sud, d'après Chappe d'Auteroche. — B, mer Blanche. — F, Finlande. — P, Saint-Pétersbourg. — U, les Uvalli, aux sources du Volga. — N, mer Noire.)

renflée vers le milieu, où elle se redresse brusquement vers les sources du Volga pour former un plateau peu élevé, incliné vers le sud, et qui continue les plaines du nord, de telle sorte que cet immense pays plat est composé de deux plaines d'inégale hauteur. Le revers du plateau porte le nom général d'*Uvalli*. Ce sont de faibles collines qui se détachent de l'Oural et courent au sud-ouest se rattacher aux Carpathes, en portant les noms particuliers de monts Schemokonski, plateau de Valdaï, monts Volkonski, etc. Les sommets les plus hauts ont à peine 350 mètres. La hauteur du plateau à Moskou est de 120 mètres. Les Uvalli forment un gradin par lequel on s'élève, en allant du nord au sud, au plateau de la Russie, et ce gradin est en général très escarpé, surtout dans la partie sud-ouest, vers Miedneski et Ponari, dans les environs de Wilna. Le baron Larrey (2) a cité les hauteurs de Miedneski comme l'un des points les plus élevés de la Russie.

Ainsi les Uvalli partagent la Russie en deux pentes ou versants, l'un incliné vers le nord, l'autre vers le sud. Tous les fleuves qui arrosent ces contrées coulent dans des ravins profonds, comme en Espagne, et sillonnent ces plaines d'une infinité de coupures. Il a été facile, dans un pays aussi plat, d'établir de nombreux canaux. De superbes et nombreuses communications par eau donnent au commerce intérieur de la Russie une grande facilité, et par suite une importance considérable.

Les plaines de la Russie présentent divers aspects. Au sud, ce sont des steppes et des terres fertiles; à l'ouest, des marais de plusieurs milliers de lieues carrées; au nord-ouest, des lacs nombreux; au nord, de vastes déserts alternativement marécageux et glacés; au centre, des plaines riches et fertiles; çà et là, d'immenses forêts.

C'est dans ces vastes plaines, qui forment la moitié de l'Europe, que la maison de Romanov a fondé un empire immense et cherché à réaliser l'unité des Slaves. La nature du sol favorise cet audacieux projet. Mais rien ne défend l'Europe contre les invasions de ces nouveaux conquérants. Comme au temps de Tacite, l'Allemagne et la Russie ne sont séparées que par la crainte réciproque de leurs habitants : *Proprio metu.*

(1) Le premier auteur qui ait donné des profils géographiques avec des cotes de hauteur est Chappe d'Auteroche, dans son Voyage à Tobolsk.

(2) Mémoires de chirurgie militaire, t. IV.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CIRQUE NATIONAL DES CHAMPS-ÉLYSÉES.



(Vue du Cirque national, aux Champs-Elysées.)

En 1780, un écuyer anglais, nommé Astley, ouvrit dans la rue du faubourg du Temple un établissement destiné aux exercices d'équitation. C'était un spectacle nouveau à Paris; il excita la curiosité, et valut au fondateur de fructueuses recettes. Deux ou trois ans après, Astley s'associa Antoine Franconi, chef de cette famille d'écuyers dont le nom est devenu européen.

Antoine Franconi était originaire d'Italie. Il naquit à Venise en 1738; obligé de s'exiler par suite de la condamnation à mort de son père, qui avait tué un sénateur en duel, il avait vingt ans quand il vint en France. Contraint de se créer des moyens de vivre, il eut recours à la physique, qu'il avait cultivée dans sa jeunesse, et ce fut comme physicien qu'il parut devant le public. Il s'appliqua en même temps à dresser divers animaux, et obtint un grand succès à Lyon et à Bordeaux. Dans cette dernière ville il chercha à introduire les combats de taureaux. Ce divertissement barbare fit merveille; on accourait de trente lieues à la ronde pour y assister, et Franconi y parut lui-même comme acteur principal. Après avoir exploité les provinces du midi de la France, Franconi vint à Paris en 1783. Mais ses animaux savants n'ayant pas aussi bien réussi auprès des Parisiens que les exercices d'équitation d'Astley, il retourna à Lyon, où l'intérêt excité par sa ménagerie s'affaiblit, comme à Paris, à côté des manœuvres équestres d'un autre écuyer fameux, Balpe, à qui il avait loué son cirque. Loin de se décourager, Franconi entreprit de lutter avec son heureux locataire; il acheta des chevaux, les dressa lui-même, et un mois après il rouvrit son théâtre aux applaudissements des Lyonnais. La révolution interrompit ses représentations; son cirque fut détruit au siége de Lyon: il revint à Paris en 1792, et reparut au faubourg du Temple avec toute sa famille, composée d'écuyers et d'écuyères.

Vers 1800, le Cirque de Franconi fut transporté dans l'ancien jardin du couvent des Capucines; mais le percement de la belle rue Napoléon, aujourd'hui rue de la Paix, ordonné par l'empereur, l'obligea bientôt encore à déplacer son établissement, qu'il installa en 1807 dans une nouvelle salle, rue du Mont-Thabor. Il céda alors la direction de son théâtre à ses deux fils, Laurent et Minette, qui eurent l'idée d'alterner les exercices de voltige et d'équitation avec la représentation de pantomimes dont la mise en scène dépassait tout ce qu'on avait vu dans ce genre. Par suite de la mode, on pourrait presque dire de la manie qui régnait alors de donner à tout une couleur antique, le nouveau cirque fut appelé Cirque *olympique*, comme le théâtre de l'impératrice avait été appelé *Odéon*. La construction du Trésor, rue de Rivoli, contraignit encore les Franconi à quitter cette salle, et ils retournèrent au faubourg du Temple, ancien emplacement du Manége d'Astley. Leur nouveau théâtre, construit à grands frais, devint la proie des flammes en 1826, et ce fut à l'aide de nombreuses souscriptions qu'ils élevèrent l'amphithéâtre du boulevard où se trouve aujourd'hui l'un des deux spectacles du Cirque national.

Les talents de cette famille qui a parcouru toute l'Europe lui ont assuré pendant longtemps une véritable prospérité et une grande réputation. Les Franconi ne se bornèrent pas toujours aux exercices équestres, et l'on se rappelle avec quel succès ils produisirent sur leur scène des éléphants et des cerfs dressés avec une rare habileté. Antoine Franconi mourut en 1836 à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Ses fils s'étaient déjà retirés successivement, en laissant à Adolphe Franconi, fils adoptif de Minette, la direction de la troupe. Mais depuis plusieurs années le Cirque, qui d'olympique est devenu national, est exploité par une société. M. Adolphe Franconi n'en est point le chef: il est seulement chargé de

l'éducation des chevaux et de la mise en scène des pantomimes; et même, dans l'art de l'équitation, le nom de Franconi se trouve maintenant éclipsé par celui de Baucher, qui a fait une révolution dans l'art de dompter les chevaux. Oh! vanité des gloires de ce monde! On ne dit plus : Allons à Franconi; on dit : Allons au Cirque. Les enfants seuls semblent vouloir conserver quelque reconnaissance à la mémoire de ceux qui amusèrent leurs pères; ils restent fidèles au nom de Franconi.

L'administration du Cirque a eu l'heureuse idée de scinder son spectacle en deux parties : — le spectacle d'hiver au boulevard, qui a le privilége d'attirer la foule par la représentation de faits historiques empruntés de préférence à la grande épopée impériale, — et le spectacle d'été aux Champs-Elysées.

La nouvelle salle bâtie pour les exercices du Cirque a été élevée, comme toutes les constructions des Champs-Elysées, sur un terrain concédé par la ville pour quatre-vingt-dix-neuf ans; ce délai une fois expiré, la ville a le droit d'acquérir les constructions ou de les faire démolir.

Ce Cirque a été construit d'après les dessins de M. Hittorf, architecte chargé de tous les travaux des Champs-Elysées et de la place de Louis XV. Sa disposition est simple, large et commode; la circulation y est facile. Vue à travers la verdure, le soir surtout, quand l'intérieur est illuminé, cette construction produit à l'extérieur un très bon effet; peut-être si la partie inférieure eût été plus ouverte, l'aspect eût-il été moins sévère; le système de décoration colorée est un peu mesquin et n'a pas été abordé avec assez de franchise. En somme, l'ensemble est conçu et exécuté avec recherche et avec goût; les sculpteurs les plus distingués n'ont pas dédaigné de prêter à l'architecte le concours de leur talent, et l'on y voit des bas-reliefs de MM. Duret et Bosio; le fronton et la statue équestre qui le couronne sont de M. Pradier. Mais c'est surtout l'intérieur du Cirque, qui fait honneur à M. Hittorf. Ce fut assurément une agréable surprise lorsqu'à l'ouverture du Cirque d'été on vit ce vaste amphithéâtre contenant au moins 4 000 spectateurs, tout inondé de lumière et décoré avec luxe. La vogue du Cirque s'est aussitôt déclarée et s'est soutenue jusqu'à ce jour. Mais le public peut devenir inconstant; il commence à se lasser de voir toujours les mêmes exercices. La salle du Cirque peut se prêter à à différents genres de divertissements : il serait nécessaire de s'imposer quelques frais d'invention pour captiver la curiosité parisienne, toujours plus facile à entretenir qu'à faire renaître lorsqu'une fois elle s'est éteinte.

ÉPITAPHES DANS LES CHAMPS DES MORTS,

A CONSTANTINOPLE (1).

Epitaphe de l'amiral Hussein-Pacha, mort en l'année 1218 de l'hègire.

Dieu seul est éternel.

Le gouvernail de la barque de son âme fut dirigé par le bras de Dieu, notre commun pilote, vers la mer de l'autre monde. Le vaisseau du corps de ce personnage, d'un mérite éminent, était à Tersana (arsenal de Constantinople) aussi remarquable que l'est une lentille sur la joue d'une personne. Enfin le vent de la destinée ayant mis en pièces les voiles et brisé le navire, il fut submergé dans l'océan de la bonté divine. Alors il entendit cet ordre : Reviens à moi; ordre que le Tout-Puissant adresse à tous ceux qui ont mené ici-bas une vie irréprochable; et il se dirigea avec une joie extrême vers les demeures célestes. Passant, récite le premier verset du Koran pour l'âme de Hussein-Pacha; sache aussi que l'auteur de cette épitaphe est Wassif, et qu'il fait des vœux pour que le paradis soit sa demeure éternelle.

(1) Extrait de l'ouvrage de Charles Pertusier.

Épitaphe d'un enfant.

Dieu seul est immortel.

Mon enfant chéri, à peine né, vient de s'envoler dans les jardins du paradis, et n'a laissé à sa mère que d'éternels regrets.

Autre.

Je n'étais encore dans ce monde qu'un bouton de rose, et j'ai été fané par le destin; mais si je suis sorti des jardins de ce monde, c'est pour entrer dans ceux du paradis.

Epitaphe d'un jeune homme.

Moissonné par la mort à la fleur de l'âge, je laisse un père et une mère chéris qui me pleurent. Ce qui me console, du moins, c'est de m'être livré ici-bas à l'étude des belles-lettres, puisque j'emporte l'espoir de devenir un rossignol du paradis.

Autre.

O mère infortunée! pourquoi ces pleurs et ces gémissements? Dieu l'a ainsi ordonné; je me conforme à ses ordres et lui abandonne mon âme. Tout ce qu'il nous reste à faire, c'est de le supplier d'accomplir mes désirs dans le ciel. O toi qui passes près de ma tombe, récite un verset du Koran pour l'âme d'Ibrahim, fils du porte-enseigne Moustapha-Aga.

Épitaphe d'une jeune fille, par sa mère.

L'oiseau de mon cœur vient de s'envoler vers les jardins du paradis. En partant il a laissé dans mon cœur un vide éternel. Le destin l'a voulu : elle n'a vécu que treize ans. Elle avait toute la grâce et toute la beauté de la fleur naissante : la mort, en la moissonnant, m'a tout ravi. Ciel! fallait-il l'arracher de mon sein pour lui donner un nid de pierre?

Epitaphe d'un uléma.

L'homme qui, par nature, est insouciant et faiblement disposé à faire attention aux sépultures, ne peut se persuader qu'il sera un jour enseveli lui-même. Récitez un verset du Koran pour l'âme du muderris Faïz-Ullah-Effendi. 1228.

Epitaphe d'un homme.

Ce que je te demande, passant, c'est une prière. Aujourd'hui elle m'est utile; elle le sera demain pour toi. Récitez, passants, le premier verset du Koran pour l'âme d'Ali-Aga, maître tailleur.

Autre.

Dieu tout-puissant, pardonne-moi toutes les fautes que j'ai commises sur la terre; je t'en conjure par le neuvième ciel et par le Koran. O vous qui regardez ma tombe, récitez un verset du Koran pour l'âme d'Achmed-Aga, négociant égyptien.

DES CANAUX DE NAVIGATION.

(Suite. — Voy. 1844, p. 67.)

Dispositions avantageuses des cours d'eau sur le territoire de la France. — Nous avons indiqué dans un premier article la part glorieuse que notre pays peut revendiquer dans l'histoire des progrès de la navigation intérieure. Il faut reconnaître, du reste, que nul autre en Europe ne présentait une disposition topographique qui appelât davantage l'établissement de voies artificielles : non pas que

celles-ci dussent exiger de médiocres travaux, mais parce que les dépenses nécessaires à leur ouverture ne pouvaient être mises en comparaison avec les avantages que le pays doit en recueillir.

Le plus grand géographe de l'antiquité, Strabon, fait admirablement ressortir cette heureuse disposition des fleuves qui arrosent notre territoire, et l'importance des relations commerciales qui étaient déjà établies de son temps (commencement de l'ère chrétienne) entre les différents bassins.

« Toute la Gaule, dit-il, est arrosée par des fleuves qui descendent des Alpes, des Pyrénées et des Cévennes, et qui vont se jeter, les uns dans l'Océan, les autres dans la Méditerranée. Les lieux qu'ils traversent sont, pour la plupart, des plaines et des collines qui donnent naissance à des ruisseaux assez forts pour porter bateau. Les lits de tous ces fleuves sont, les uns à l'égard des autres, si heureusement disposés par la nature, qu'on peut aisément transporter les marchandises de l'Océan à la Méditerranée, et réciproquement : car la plus grande partie du transport se fait par eau, en descendant ou en remontant les fleuves, et le peu de chemin qui reste à faire par terre est d'autant plus commode qu'on n'a que des plaines à traverser. Le Rhône surtout a un avantage marqué sur les autres fleuves pour le transport des marchandises, non seulement parce que ses eaux communiquent avec celles de plusieurs autres fleuves, mais encore parce qu'il se jette dans la Méditerranée qui l'emporte sur l'Océan, comme nous l'avons déjà dit, et parce qu'il traverse d'ailleurs les plus riches contrées de la Gaule. . . . .

» Une si heureuse disposition de lieux, par cela même qu'elle semble être l'ouvrage d'un être intelligent plutôt que l'effet du hasard, suffirait pour prouver la Providence; car on peut remonter le Rhône bien haut avec de grosses cargaisons qu'on transporte en divers endroits du pays par le moyen d'autres fleuves navigables qu'il reçoit et qui peuvent également porter des bateaux pesamment chargés. Ces bateaux passent du Rhône sur la Saône, et ensuite sur le Doubs qui se décharge dans ce dernier fleuve (1) : de là, les marchandises sont transportées par terre jusqu'à la Seine, qui les porte à l'Océan, à travers les pays des *Lexovii* et des *Caletes* (les habitants des rivages méridionaux et septentrionaux de l'embouchure de la Seine), éloignés de l'île de Bretagne de moins d'une journée.

» Cependant comme le Rhône est difficile à remonter à cause de sa rapidité, il y a des marchandises que l'on préfère porter par terre au moyen de chariots; par exemple, celles qui sont destinées pour les *Arverni* (les habitants de l'Auvergne), et celles qui doivent être embarquées sur la Loire, quoique ces cantons avoisinent en partie le Rhône. Un autre motif de cette préférence est que la route est unie et n'a que huit cents stades environ (150 kilomètres). On charge ensuite ces marchandises sur la Loire, qui offre une navigation commode. Ce fleuve sort des Cévennes et va se jeter dans l'Océan.

» De Narbonne on remonte à une petite distance l'*Atax* (l'Aude); mais le chemin qu'on a ensuite à faire par terre, pour gagner la Garonne, est plus long; on l'évalue à sept ou huit cents stades (130 à 150 kilomètres). Ce dernier fleuve se décharge également dans l'Océan. »

Nous donnons, pour faciliter l'intelligence de ce passage, une petite carte de la France où nous avons représenté, d'après la grande carte hydrographique des Ponts et Chaussées, la division en vingt-deux bassins, dont voici la désignation, dans un ordre facile à saisir :

(1) Il y a probablement quelque erreur dans la construction de ce passage de la traduction. Les bateaux ne devaient pas quitter la Saône pour décharger le plus près possible du bassin de la Seine; le Doubs ne pouvait leur servir qu'à se rapprocher du bassin du Rhin.

1 Bassin de la Seine.
2 de la Somme et des côtes adjacentes
3 de l'Aa et des côtes de Calais et de Dunkerque.
4 de l'Escaut.
5 de la Meuse.
6 de la Moselle.
7 du Rhin.
8 du Rhône.
9 du Var et de l'Argens avec les côtes adjacentes.
10 de l'Aude et de l'Hérault.
11 de l'Agly et du Tet avec les côtes des Pyrénées-Orient.
12 de l'Adour et des côtes jusqu'à la Bidassoa.
13 de la Leyre et de la côte des Landes.
14 de la Garonne (ou Gironde).
15 de la Charente avec la Sèvre, la Lay et la Vendée.
16 de la Loire.
17 de la Vilaine.
18 du Blavet et des côtes du Morbihan.
19 de l'Aune et des côtes du Finistère.
20 de la Rance et des Côtes-du-Nord.
21 de la Sélune et des côtes de la Manche.
22 de l'Orne et des côtes du Calvados.



(Fig. 1. Carte de la France divisée en vingt-deux bassins.)

Il est clair que le nombre de ces divisions pourrait être de beaucoup augmenté, si l'on considérait tous les cours d'eau qui se rendent directement à la mer comme formant, avec leurs affluents, des bassins particuliers. Aussi la statistique officielle du ministère du commerce porte-t-elle à 39 le nombre des bassins entre lesquels elle partage le territoire. Mais la limite à laquelle s'est arrêtée la carte des Ponts et Chaussées paraît tout-à-fait convenable.

S'il s'agissait, au contraire, d'une esquisse à grands traits, on pourrait, à la rigueur, regarder toute l'étendue de la France comme divisée seulement en cinq grands bassins, la Seine, le Rhin, le Rhône, la Garonne et la Loire.

Les limites de ces nouvelles divisions sont encore un peu arbitraires; car on peut rattacher parfois, avec autant de raison, un bassin de second ordre à l'un ou à l'autre des deux bassins du premier ordre auxquels il est contigu. Nous avons marqué en traits plus forts, sur la carte, les limites qui nous paraissent les meilleures pour les cinq grands bassins.

Un coup d'œil sur cette figure suffit pour apprécier la justesse des vues de Strabon, et pour comprendre une des causes de l'homogénéité et de l'unité de la nation française; tout observateur impartial reconnaîtra aussi combien est légitime et fondé sur la nature même des choses le sentiment populaire qui n'a cessé de protester contre la muti-

lation qu'a subie le territoire de la France, et de réclamer les frontières jusqu'au Rhin et jusqu'aux Alpes.

État de la navigation intérieure et des travaux sous la domination romaine. — On voit, d'après les passages cités plus haut, que la navigation et le commerce de la Gaule étaient déjà très développés peu de temps après la conquête. Et même, antérieurement à l'invasion de César, la navigation du Rhône, cette grande artère de la province romaine, avait attiré l'attention des généraux qui y commandaient.

Ainsi c'est au célèbre Marius qu'il faut rapporter l'honneur d'avoir entrepris le plus ancien travail de navigation artificielle dans les Gaules. Les difficultés que les embouchures du Rhône présentaient déjà à la navigation le déterminèrent à creuser un canal pour faciliter le transport des vivres qu'on lui apportait par mer pour son armée.

D'Anville, en comparant les indications de l'*Itinéraire maritime* à la topographie actuelle des lieux, a fixé avec beaucoup de vraisemblance la position de ce canal. Il assigne une longueur d'environ 24 kilomètres au canal de Marius, depuis le point où il se séparait du Rhône jusqu'à son embouchure, désignée sous le nom de *Fossæ marianæ* dans l'*Itinéraire*, et reconnaissable encore aujourd'hui au nom de Fos que porte un village voisin de la côte.

Marius, pour récompenser les services importants que les Marseillais lui avaient rendus contre les Embrons, leur abandonna ce canal, qui les enrichit par les droits qu'ils levèrent sur les marchandises qui entraient dans le Rhône et qui en sortaient.



(Fig. 2. Carte de la ligne de faîte entre les bassins de la Moselle et de la Saône.)

Un projet remarquable par la grandeur du but qu'on voulait atteindre fut conçu, en l'an 58 de notre ère, par un autre général romain. Lucius Vetus, campé sur les frontières de la Germanie, la quatrième année du règne de Néron, avait l'intention d'opérer la jonction de la Méditerranée et de la mer du Nord par le moyen d'un canal entre la Moselle et la Saône. Mais le conseil perfide qui fut donné à Vetus par un gouverneur de la Gaule-Belgique lui fit appréhender la jalousie de l'empereur, et empêcha que l'on entreprît le travail.

Du reste, quoique la distance qui sépare les sources de la Saône et de la Moselle soit peu considérable, comme on le voit sur la petite carte que nous donnons ici (fig. 2), et qu'il soit peut-être assez facile de les mettre en communication par des tranchées et des percements suffisamment profonds, nous avons peine à croire qu'un travail de ce genre eût rempli le but que l'on se proposait, sans le secours des écluses. Il aurait fallu que le canal de communication fût alimenté par un volume d'eau assez considérable et que la pente sur chaque versant, à partir de ce canal, fût assez diminuée pour que le courant fût faible et la profondeur convenable dès l'origine : conditions auxquelles il aurait été bien difficile de satisfaire.

Nous avons d'autres preuves encore du soin que les Romains donnèrent, dans notre pays, à la navigation intérieure.

Dans les ruines de Saint-Estève ou de l'ancienne *Tegna*, on a trouvé une inscription romaine établie en l'honneur d'Adrien par les nautoniers du Rhône. Sur une autre inscription, ces nautoniers sont traités de compagnie très distinguée, *splendidissimi corporis nautarum Rhodanicorum et Araricorum*. Ceux de Paris avaient fait ériger un monument qui fut découvert à Notre-Dame en 1710. Ces *nautæ* étaient des commerçants, des bateliers, ou peut-être, comme dit Lalande, l'amirauté de la flotte. La Notice de l'empire fait mention des flottes qui étaient établies dans la Sambre, la Seine, le Rhône et la Saône, et y avaient leurs bassins. Le chef de la flotte du Rhône (*præfectus classis fluminis Rhodani*) résidait à Vienne ou à Arles.

Entreprises du moyen-âge. Décadence de la navigation fluviale. — Mérovée, le chef de la race de souverains qui porte son nom, creusa le canal connu encore aujourd'hui sous le nom de Merwe (*fossa Merovei*), entre la Meuse et le Lek.

Charlemagne avait conçu aussi une entreprise de canalisation intérieure bien remarquable pour son temps. « Comme Charle estoit à Ratisbonne, dit Mézeray (*Hist. de France*, année 793), et qu'il avoit fait dresser un pont sur le Danube pour aller dompter les Avarois, on luy proposa un dessein qui eust apporté de grandes commoditez pour cette guerre et à l'advenir pour toute l'Europe. C'estoit de faire qu'il y eust communication entre les rivières du Rhin et du Danube, par conséquent entre l'Océan et la mer Noire, en tirant un canal de la rivière d'Althmühl, qui se descharge dans le Danube, à celle de Rednitz, qui se descharge par Bamberg dans le Mayn, lequel va tomber dans le Rhin près de Mayence. A quoy il fit travailler par grande multitude d'ouvriers; mais les pluyes continuelles remplissant les fossez et esboulant toujours la terre, empeschèrent un si bel ouvrage. »

Il faut ajouter que l'invasion des Sarrasins et la réunion des Saxons et des Normands obligèrent l'empereur à porter ses troupes dans d'autres provinces. On voit encore des vestiges de ce canal à 6 kilomètres au nord de Dettenheim, à 4 ou 5 kilomètres au sud-ouest de Weissembourg, près de laquelle commence le Rednitz, vers le village de Graben, dont le nom signifie *fossé*. Les excavations ont 30 mètres de profondeur et 100 mètres de large. Joseph Scaliger parle de ce canal dans ses Opuscules : « Je m'étonne, dit-il, que nul empereur de Germanie n'ait voulu de nouveau reprendre les erres de Charlemagne, y ayant si peu d'intervalle entre les deux rivières. »

Cependant la féodalité se constituait, et, ainsi que nous

l'avons déjà dit, étendant sa domination sur les cours d'eau, elle finit par entraver presque complétement la navigation intérieure. « Il n'est, dit M. Dutens dans son excellente Histoire de la navigation intérieure de la France, à laquelle nous devons la plupart des détails qui précèdent, il n'est aucun écrivain qui n'ait gémi de ce premier envahissement de la propriété nationale, et des empiétements successifs de l'intérêt particulier sur l'intérêt général... Tous se sont réunis pour attribuer à ces différents abus la décadence et la ruine de la navigation intérieure. »

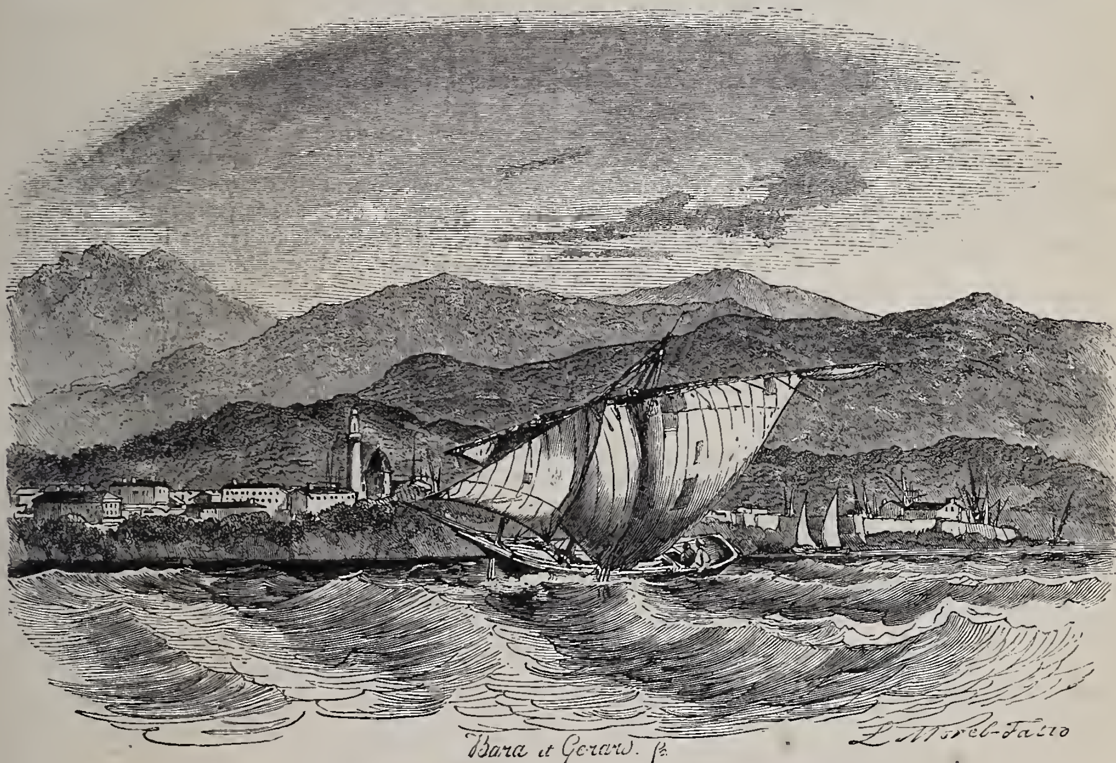
Aussi plusieurs de nos rois prirent-ils la défense de la navigation contre les anticipations des seigneurs et des propriétaires de moulins. Charles VI, dans une ordonnance de février 1415, avait prescrit des mesures pour prévenir ces atteintes contre le domaine public; mais l'intérêt privé est doué d'une ténacité et d'une adresse formidables quand il s'agit pour lui d'empiéter sur la propriété de l'État. Aussi François Ier fut-il obligé de revenir sur le même sujet. Son ordonnance est du mois de mai 1520, et uniquement applicable à la Seine et à ses affluents. Malheureusement cette nouvelle ordonnance ne fut pas mieux observée que la précédente. Le témoignage de Scaliger nous apprend que moins de cinquante ans après les choses en étaient au même point.

« L'an mil cinq cent soixante et douze, dit il, le conseil privé du roi députa des hommes experts pour visiter toutes les rivières du royaume, et voir celles qui pouvoient porter bateaux : dont ces hommes, retournés de cette commission, déclarèrent au conseil beaucoup de rivières navigables qui auroient été toujours inutiles. C'est pourquoi, par arrêt du privé conseil, il fut ordonné que les écluses de moulins seroient ouvertes, et tous autres empêchements ôtés. Quand ce vint à l'exécution, la journée de la Saint-Barthélemy rompit le col à toutes ces entreprises, et ainsi les rivières demeurèrent inutiles comme auparavant jusques à aujourd'hui. »

Mais enfin l'invention des écluses à sas et le génie de quelques uns de nos ingénieurs et de nos hommes d'État allaient mettre à profit les dispositions naturelles que présente notre territoire. On entrait dans une nouvelle ère, signalée par une longue suite d'études et de travaux, et où notre époque occupe une place honorable. C'est le récit et la description des entreprises qui ont établi des lignes navigables entre les divers bassins de la France que nous allons maintenant aborder.

CORSE. — AJACCIO.

Ajaccio est située sur une langue de terre, vers le fond et au nord d'un golfe. Elle s'élevait d'abord sur une petite colline où l'on aperçoit encore les restes d'un château fort nommé Castel-Vecchio, et à l'endroit même qu'avait primitivement occupé l'*Urcinium* des Romains, célèbre par



(Vue du port d'Ajaccio. — Dessin par Morel-Fatio.)

ses fabriques de poteries. Les miasmes qui s'exhalaient d'un marais voisin ayant, dit-on, déterminé les habitants à s'éloigner, la nouvelle ville fut construite à un mille sud de l'ancienne.

Dès le sixième siècle, Ajaccio était le siége d'un évêché qu'elle conserve encore aujourd'hui. Elle a depuis joué un rôle qui n'a pas été sans éclat, à diverses époques, et notamment dans les luttes que la Corse eut à soutenir contre Gênes. Son plus beau titre est d'avoir donné le jour à Napoléon Bonaparte : aussi a-t-elle dans ces derniers temps élevé un monument à sa mémoire. Cette ville, la plus jolie et la mieux bâtie de l'île, n'y occupait que le second rang avant l'institution des départements; la capitale était Bastia. Aujourd'hui Ajaccio est le chef-lieu du département de la Corse, qui comprend l'île entière.

Le port offre un bassin spacieux et commode; l'entrée en est facile aux vaisseaux de tout bord. Les pointes de terre dont il est environé, en le mettant à l'abri des vents et de la mer, en font un lieu sûr de refuge. Lorsqu'il s'y trouve un grand nombre de bâtiments, ils se divisent ordinairement en deux parties, et se placent, quelle que soit d'ailleurs leur dimension, les uns près de la ville, et les autres à peu de distance, dans une anse où ils sont abrités contre les vents du nord par une ceinture de roches qu'on appelle

vulgairement *scoglietti* ou petits rochers. Les escadres les plus considérables y trouveraient d'excellents mouillages.

Ce port est l'un des plus beaux que nous possédions dans la Méditerranée, et il n'y aurait pas de position plus favorable pour établir une succursale de Toulon. La mer y est presque toujours calme. Les vents du sud, les seuls dont elle puisse ressentir l'influence, y règnent rarement et sont d'ailleurs peu violents. Cependant, pour plus de sûreté encore, on a établi de l'est à l'ouest un môle de 250 mètres de longueur, derrière lequel les bâtiments de commerce sont entièrement à couvert. Mais si ce port laisse peu de choses à désirer quant à son étendue et sous le rapport de la sécurité dans les mauvais temps, on regrette d'y voir manquer des forts et des batteries pour le protéger en cas de guerre. Une seule citadelle, placée à l'entrée du cap, en défend l'entrée.

Napoléon voulait établir à Ajaccio un arsenal maritime de première classe. Espérons qu'un jour pourra s'effectuer un projet dont l'exécution ferait en quelque sorte de la Corse le Gibraltar de la France. Mais jusqu'à présent, peu de travaux ont été faits pour les améliorations que ce port réclame. On parle cependant de la construction d'un quai dont le cours, en longeant toute la ville, unirait les quais actuels au môle.

Trois routes royales débouchent à Ajaccio, et la mettent en communication avec l'intérieur de l'île. L'une d'elles, celle de Bastia, longe la côte jusqu'au fond de l'anse : c'est la plus fréquentée ; elle sert de promenade aux habitants, et présente le soir l'aspect le plus animé : propriétaires, laboureurs, vignerons, marins, reviennent par cette route des campagnes environnantes. La vue dont on y jouit est des plus belles. A droite s'étend le golfe avec ses bâtiments à l'ancre et les barques de pêcheurs qui rentrent ; à gauche sont des vignobles, des bois d'oliviers et de citronniers ; au fond se prolongent en plusieurs plans des montagnes sévères au-dessus desquelles se détache le beau ciel d'Italie.

Malgré les avantages incontestables de sa position, la ville d'Ajaccio manque d'animation. Sa population s'élève à peine à dix mille âmes. Son commerce est presque nul. Il ne se compose que de la vente de l'huile et des vins de son territoire, du corail pêché sur les côtes méridionales de l'île, et de ses bois qu'elle exporte en petite quantité. Ses importations ne consistent absolument que dans les objets nécessaires à la consommation locale. Cet état de langueur ne paraît avoir d'autre cause que l'indifférence des habitants pour tout ce qui est agriculture ou industrie. Leur territoire serait d'une admirable fertilité ; mais telle est leur apathie, qu'ils en abandonnent la culture à des étrangers : aussi la plus grande partie est-elle encore en friche. Ne pourrait-on pas arriver à vaincre leur insouciance et à leur inspirer l'amour du travail, en donnant plus d'encouragements à l'agriculture et à l'industrie ?

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

HISTOIRE.

« Les hommes, disait il y a vingt-deux siècles le plus » grand historien de la Grèce, Thucydide, les hommes re- » çoivent indifféremment les uns des autres, sans examen, » ce qu'ils entendent dire sur les événements passés, même » sur ceux de leur propre pays... Tant, pour la plupart, » dans leur indolence à rechercher la vérité, tant ils aiment » à adopter sans examen tout ce qui se présente à eux. »

Ces paroles, écrites à une époque où les études historiques commençaient à peine, ne trouveraient encore aujourd'hui qu'une application trop fréquente. Nous avons déjà signalé quelques unes de ces erreurs que l'on a grand' peine à détruire. Il reste à en signaler beaucoup d'autres. Quelques exemples choisis dans l'antiquité suffiront pour montrer combien des faits très accrédités ne doivent pourtant être accueillis qu'avec doute et réserve.

Les Horaces et les Curiaces. — Personne n'ignore le célèbre combat des Horaces et des Curiaces, qui eut lieu vers 667 avant Jésus-Christ, combat à la suite duquel Albe se soumit aux Romains. Si l'on s'en rapporte à tous les livres modernes d'histoire, ce fut à la famille des Horaces que Rome dut son triomphe ; à quiconque se permettrait d'en douter, on citerait immédiatement la tragédie de Corneille et le tableau de Louis David. Cependant les Romains eux-mêmes étaient dans l'incertitude à cet égard. En effet, voici ce que dit Tite-Live (liv. I, c. 24) : « Il y avait alors dans chacune des deux armées trois frères jumeaux, égaux en âge et en force. Il est assez constant qu'ils se nommaient Horaces et Curiaces ; aucun fait ancien n'est plus fameux ; toutefois, dans ce fait si célèbre, il reste un doute : *on ne sait auquel des deux peuples appartenaient soit les Horaces, soit les Curiaces.* Les auteurs sont partagés sur ce point ; j'en trouve néanmoins un plus grand nombre qui appellent les Horaces Romains, et mon esprit me porte à me ranger à leur avis. »

Il en est de même de beaucoup d'autres faits de l'antiquité enseignés dans nos écoles : où les anciens n'osaient décider, nous affirmons sans hésitation.

Combat des trois cents Spartiates aux Thermopyles. — Toutes les fois qu'il est question des troupes qui prirent part au glorieux combat des Thermopyles (480 av. J.-C.), on ne parle jamais que de trois cents Spartiates. Une étude un peu sérieuse de ce grand événement prouve cependant que l'armée commandée par Léonidas se composait, indépendamment des Spartiates, de 4 900 hommes suivant Hérodote, de 10 900 suivant Pausanias, et enfin de 7 100 suivant Diodore de Sicile ; ces troupes avaient été fournies tant par les Péloponésiens que par les autres nations de la Grèce. Le savant abbé Barthélemy s'est occupé de concilier ces différentes opinions, et il est arrivé à cette conclusion, que Léonidas avait avec lui environ 7 000 soldats. Il faut peut-être encore ajouter 2 100 à ce chiffre, car chaque Spartiate était presque toujours accompagné de sept Hilotes. (La suite ordinaire d'un chevalier au moyen-âge se composait d'un pareil nombre d'hommes.) On voit donc que l'armée de Léonidas était presque aussi nombreuse que l'armée athénienne qui battit les Perses à Marathon. Quand Léonidas apprit que la position qu'il occupait était tournée, il renvoya la plus grande partie de ses troupes, il ne garda que les Thespiens, les Thébains et les Spartiates, ce qui, sans compter les Hilotes, formait environ 1 400 hommes ; la plupart périrent dans les premières attaques, et il avait encore avec lui au moins cinq cents guerriers qui n'étaient point tous Lacédémoniens, lorsqu'à la fin il se décida à attaquer le camp des Perses. Il n'y a donc pas un seul moment de cette défense, d'ailleurs si admirable, où la tradition populaire soit d'accord avec les historiens.

Le Colosse de Rhodes. — Qui d'entre nous ne se rappelle avoir lu et dans les livres destinés à l'enfance et dans les plus graves historiens modernes, de pompeuses descriptions de cette gigantesque statue en bronze d'Apollon, connue sous le nom de Colosse de Rhodes? Cette merveille du monde, placée, dit on, à l'entrée du port, « était, suivant Rollin, d'une si énorme grandeur, que les navires passaient à pleines voiles entre ses jambes. » Mais, hélas ! ainsi que l'a dit le poëte :

> Une erreur chaque année
> S'en va de notre esprit d'elle-même étonnée.

Il s'est rencontré, il y a une centaine d'années, un savant académicien, le comte de Caylus, lequel, après de

longues et laborieuses recherches, a prouvé dans un curieux Mémoire, 1° que jamais ledit colosse n'avait été placé de la manière bizarre qui l'a mis en si grand honneur chez nous; 2° que c'était un érudit français du seizième siècle, le sieur Vigenère, qui s'était avisé le premier, on ne sait pourquoi, de lui donner cette position extraordinaire, et qu'il aurait été peut-être impossible de lui faire prendre ailleurs que dans un livre. Voici les arguments employés par Caylus. Un grand nombre d'écrivains de l'antiquité, et entre autres Pline et Strabon, ont parlé avec détails du Colosse de Rhodes, mais on ne trouve pas chez eux la plus petite allusion à l'écartement des jambes de la statue, ce qui pourtant aurait mérité une mention honorable de leur part. Ce silence de l'antiquité serait déjà par lui-même assez concluant; mais à ces preuves négatives on en ajoute d'autres positives. Philon de Byzance, célèbre mécanicien du deuxième siècle avant Jésus-Christ, a, dans un petit traité en grec sur les merveilles du monde, consacré exclusivement un chapitre à celle qui nous occupe. Il y explique d'une manière circonstanciée la manière dont elle fut construite, et il emploie plusieurs fois une expression remarquable. Il parle de *la base de marbre* du Colosse, dont les deux pieds se trouvaient ainsi réunis sur un même bloc et près l'un de l'autre. Un autre passage non moins important et qui a échappé à Caylus, se rencontre dans le *Livre mémorial* de Lucius Ampelius, écrivain latin du cinquième siècle. Il dit dans le chapitre des *Merveilles du monde* : « A Rhodes est la statue colossale du Soleil, » placée sur une colonne de marbre avec quadrige. »

En résumé, la plupart des auteurs de l'antiquité n'ont pas parlé de la position des jambes, et ceux qui en ont parlé les ont placées sur une même base. Est-il en outre nécessaire de faire observer que, si le colosse avait été placé à l'entrée du port dans la position que lui donne Vigenère, au lieu de tomber sur la terre ferme il eût été immanquablement renversé dans la mer, lors du tremblement de terre qui le rompit aux deux genoux ?

MARINE.

(Voy. Vocabulaire de marine, Tables de 1840 et suiv.)

VAISSEAU FRANC. — VAISSEAU NORMAND.

Au neuvième siècle.

Pour se faire une idée exacte de la marine des Francs, il suffit de la comparer à celle des régences barbaresques au seizième siècle. Avides et belliqueux, les Francs lançaient à la mer leurs carabes, petites barques d'osier doublées à l'extérieur d'un cuir de bœuf, et sur ces frêles esquifs affrontaient intrépidement les parages les plus dangereux de l'Océan, soit pour pêcher le poisson de mer nécessaire à leur subsistance, ou le corail dont ils ornaient leurs armes et leurs vêtements, soit pour attaquer et capturer les navires chargés des trésors de l'industrie et du commerce des peuples civilisés. Leurs manœuvres étaient promptes; ils se servaient rarement de voiles; les rames qu'ils employaient dans la mer étaient beaucoup plus longues que celles dont ils faisaient usage dans les fleuves et dans les lagunes. Au lieu de ressembler pour la forme aux barques rondes et grossières des autres barbares, les barques des Francs étaient longues et étroites, et pouvaient voguer à l'avant et à l'arrière sans changer de bord. Comme dans leur opinion la fuite devant un ennemi plus nombreux n'était point une honte, ils se hâtaient en pareille rencontre de regagner leurs côtes, et disparaissaient dans les marais. Cette tactique a fait croire longtemps qu'ils se cachaient sous les eaux avec leurs barques. La marine devint le goût dominant des Francs : leurs esquifs couvrirent bientôt les passages les plus fréquentés du Bosphore, de la mer Noire et de la Méditerranée. Aucun peuple ne se distingua plus qu'eux par l'audace et l'habileté des excursions maritimes. « Il n'y avait, dit Euménius dans le Panégyrique de Constantin César, nul lieu assuré contre la témérité de ces pirates, dès que leurs navires pouvaient y aborder. »

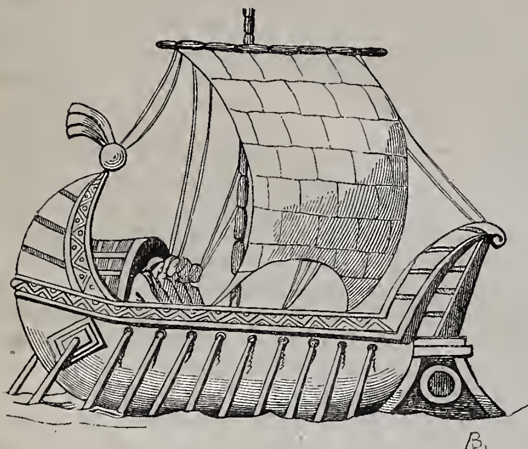
Le vaisseau franc que nous publions p. 192 montre le progrès que les constructions maritimes avaient fait au neuvième siècle. Nous l'avons emprunté au manuscrit de la grande Bible donnée, en 869, à Charles-le-Chauve, par les chanoines de Saint-Martin de Tours, et conservée à la Bibliothèque royale.

La nécessité de repousser les invasions des Barbares du Nord, et les guerres presque continuelles à soutenir contre les Maures qui s'étaient emparés de plusieurs îles de la Méditerranée, obligèrent Charlemagne à se créer une sorte de puissance maritime. Aussi pour la première fois peut-être, depuis la fondation de la monarchie, est-il question sous son règne de combats sur mer, suivis tantôt de victoires, et tantôt de défaites. Dans l'année 808, disent les écrivains contemporains, le connétable Buschard, commandant pour Charlemagne une flotte considérable, remporta de grands avantages sur les Sarrasins, près des îles de Corse et de Sardaigne. Il détruisit treize de leurs vaisseaux et leur tua beaucoup de monde. Deux ans après, la flotte française, qui s'était avancée jusque sur les côtes de la Dalmatie, fut battue par le général des Grecs. Mais les Francs éprouvèrent de la part des Danois un échec plus cruel encore : tandis que Charlemagne se préparait à porter la guerre dans les Etats de Godfried, leur roi, les Normands parurent avec deux cents vaisseaux sur les côtes de la Frise et ravagèrent toutes les îles de ces parages. Ces attaques firent sentir à l'empereur l'utilité de mettre tous les points de son empire en état de défense. Il entreprit lui-même la visite de ses ports de mer pour inspecter les vaisseaux qu'il faisait construire. Il avait rassemblé deux flottes, l'une à Boulogne, l'autre à Gand. Il donna ordre à son fils Louis d'en former une sur la Garonne et une autre sur le Rhône, et la France put se croire, du moins pour quelque temps, à l'abri des insultes des Barbares !

Toutefois, malgré cette prévoyance et ces préparatifs, les Normands partaient chaque année de la Scandinavie sur leurs petits vaisseaux. Ils venaient débarquer sur la côte où le vent, sinon leur caprice, les portait, et repartaient chargés du fruit de leurs pillages. En 820, ils se présentèrent à l'embouchure de la Seine pour la première fois, disant avec orgueil : « Nous venons de la patrie des hommes. » En 841, ils pénétrèrent par cette rivière dans l'intérieur du royaume; en 845, ils la remontèrent sous la conduite de Ragenaire. Ils y revinrent en 851, en 852, en 855, en 856, en 858, en 861, en 876, dévastant toutes les provinces riveraines pendant plus de soixante ans, et entrant à Paris aussi souvent pour ainsi dire qu'il leur en prenait fantaisie pour rançonner les abbayes de Saint-Germain ou de Saint-Denis. Dès que leurs barques sillonnaient les fleuves, dès que le cor d'ivoire retentissait sur les rives, le peuple éperdu se pressait dans les temples, où l'on n'entendait que ces mots : « Dieu protecteur, sauvez-nous de la fureur des Normands ! » Mais ces pirates forcenés poursuivaient leurs victimes jusqu'aux pieds des autels, massacraient les prêtres, les enfants, les femmes, les vieillards; puis, dégoûtants de carnage et chargés de butin, ils remontaient sur leurs navires pour revenir bientôt la flamme et le fer à la main. Le 14 mai 841, ils prirent et pillèrent Rouen, et mirent à contribution les couvents de Jumièges et de Saint-Vandrille. En 843, ils remontèrent la Loire, prirent Nantes et en massacrèrent presque tous les habitants qui s'étaient réfugiés dans les églises. La même année, ils prirent encore Bordeaux et Saintes. En 844, les uns descendirent en Bretagne, d'autres s'avancèrent jusqu'aux portes de Toulouse.

Les navires des Normands étaient dirigés par un double

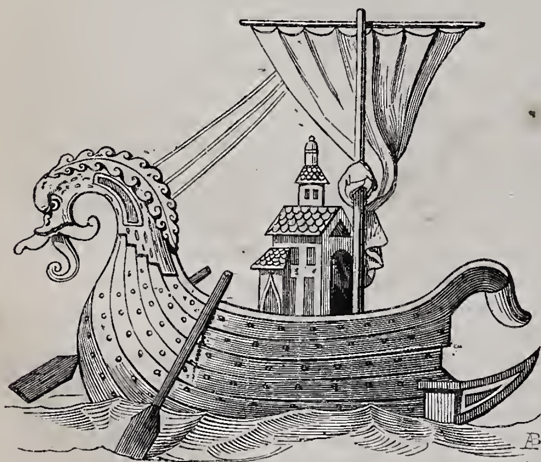
moteur, l'action alternative ou simultanée des rames et des voiles, selon la force et l'aire du vent. Leurs armes spéciales consistaient en rostrum formé par une poutre à triple pointe, ou même par trois poutres quelquefois, dans l'un et l'autre



(Vaisseau franc, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale.)

cas, garnies de fer ou d'airain, destiné à défoncer par son choc le bordage de la barque ennemie ; en gaffes et en grapins dont on se servait pour saisir le bâtiment que l'on combattait quand on voulait finir l'engagement par un abordage. L'avant et l'arrière de ces navires étaient couronnés d'une espèce de dunette nommée château, et d'où les soldats, abrités par des bastingages, faisaient pleuvoir sur le pont ennemi une grêle de pierres et de flèches. Ces espèces de tours étaient construites de manière à pouvoir être démontées ou jetées à la mer en cas de tempête ou de fuite.

Tout en continuant leurs ravages, les Normands, durant leurs longs séjours en France, avaient commencé à apprendre la langue du pays ; quelques uns s'étaient convertis au christianisme ; quelques autres, ou par jalousie, ou à prix d'argent, avaient pris les armes contre leurs compatriotes. Ils étaient plus nombreux que jamais, et cependant ils semblaient inspirer moins de terreur. Dans l'automne de 885, ils voulurent entrer de nouveau dans Paris : ils débarquèrent,



(Vaisseau normand, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale.)

le 20 novembre, sur la rive droite, avec 700 nefs portant ensemble 40 000 hommes. Mais les bourgeois eurent le courage de se défendre pendant une année entière, dirigés dans leur résistance par l'évêque de Paris, l'abbé de Saint-Germain-l'Auxerrois, et Eudes, comte de Paris.

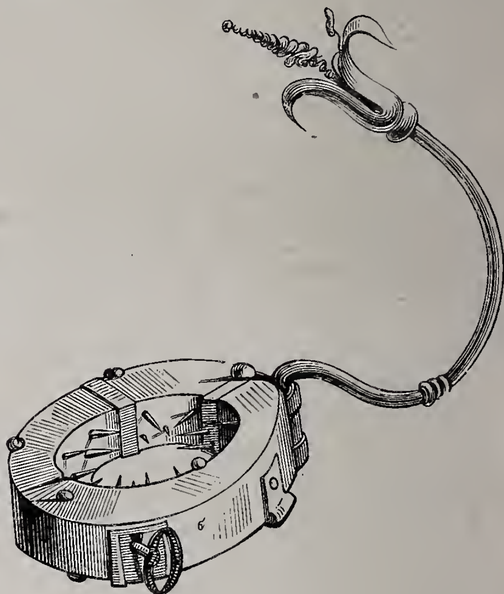
L'histoire des invasions des Normands en France peut se diviser en trois périodes principales : celle des incursions proprement dites; celle des stations (celles-ci étaient généralement dans les îles à l'embouchure de la Seine et de la Loire), et celle des établissements fixes. Les Normands finirent par adopter le christianisme, et s'établirent sur plusieurs points de la France, particulièrement dans le pays appelé de leur nom Normandie.

L'ARSENAL DE LUCERNE.

Au nombre des sept cents soldats suisses qui remportèrent, en 1386, la célèbre victoire de Sempach, on comptait quatre cents hommes de Lucerne, deux cents des Waldstætten, et cent de cinq autres cantons.

Le général des Lucernois était l'avoyer Gundoldingen. Il mourut glorieusement sur le champ de bataille, ainsi que le chef ennemi, Léopold le-Preux, duc d'Autriche.

En pillant les bagages de l'armée autrichienne, on y trouva des colliers en fer que Léopold, dans sa présomptueuse confiance, avait destinés aux prisonniers qu'il ne fit point.



(Le Collier de Gundoldingen, à l'arsenal de Lucerne.)

On conserve ces colliers dans l'arsenal de Lucerne. Ils sont intérieurement armés de pointes, et du dehors s'élève une tige qui servait de poignée et sans doute d'anneau. L'un de ces colliers, véritables instruments de torture, est plus orné que les autres; l'extrémité de sa tige s'épanouit gracieusement en forme de fleur. On assure que Léopold voulait en faire honneur à Gundoldingen.

Les Lucernois ont déposé dans leur arsenal d'autres témoignages de leur victoire, entre autres la bannière de la ville tachée du sang de son général, la bannière jaune de l'Autriche, la cotte de mailles de Léopold, les éperons des nobles qui combattaient sous ses ordres, un nombre considérable de lances autrichiennes suspendues au plancher ou disposées en faisceaux.

Sur les vitraux peints de l'arsenal, qui datent de la plus belle époque de l'art, sont figurées les armes des cantons.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALVATOR ROSA.

(Voy. 1835, p. 123.)



(Musee du Louvre. — Un Paysage, par Salvator Rosa.)

Quand Salvator Rosa, destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, mais emporté vers l'art, eut donné assez de preuves de sa vocation pour être en droit de la suivre, il entreprit le voyage que les artistes italiens faisaient tous à cette époque, le *giro*, la tournée, le tour d'Italie; il avait alors environ dix-huit ans. Une turbulence d'esprit naturelle, une tristesse passionnée qu'expliquait en partie la misère, le jetèrent tout d'abord à travers les solitudes sauvages de la Pouille, de la Calabre et des Abruzzes. Les hardis et sombres paysages qui sont demeurés ses titres les plus durables à la célébrité ont été peints ou de souvenir, ou d'après les esquisses qu'il fit pendant ces excursions au milieu de contrées désertes, sur un sol bouleversé par les feux souterrains, couvert de rochers écroulés et de forêts de sapins qui servaient de refuge à des bandes de soldats chassés des villes par les dissensions politiques, ou de malfaiteurs échappés des prisons de Naples.

Faut-il croire, comme on l'a écrit d'après une vague tradition, que Salvator fut pris par une troupe de brigands, et même qu'il demeura volontairement associé pendant quelque temps à leur vie aventureuse? Aucun document n'autorise à donner ce fait pour certain. On s'est plu à représenter cette période de la jeunesse de Salvator sous un aspect excessivement romanesque : on paraît l'avoir composée en consultant surtout ses tableaux comme s'ils eussent été des mémoires auto-biographiques. Avec cette méthode on peut avoir rencontré la vérité; mais il est sage de ne rien affirmer sur des autorités si contestables. La tendance à conclure du caractère que l'on trouve dans les œuvres d'art au caractère propre de leurs auteurs est naturelle; mais on sait combien elle induit souvent en erreur. L'imagination est plus vaste que la vie : le poëte et le peintre ne sont pas toujours libres de soumettre les créations de leur esprit à la mesure exacte de leurs actions, et ils peuvent différer dans cette double existence, sans qu'il y ait lieu d'en être fortement surpris; seulement, dans l'une comme dans l'autre, ils ne doivent jamais oublier qu'ils sont moralement responsables. Les rêves de l'esprit, dès qu'ils prennent un corps et se rendent visibles, sont aussi des actions bonnes ou mauvaises, dignes d'approbation ou de blâme.

Du reste, que cet épisode mérite ou non la confiance, il est hors de doute que Salvator Rosa, cruellement tourmenté de la pauvreté à différentes époques de sa vie, recherchait avec enthousiasme les spectacles les plus désolés de la nature. Bien différent de cet autre paysagiste, le bon et paisible Gesner, dont nous racontions dernièrement la vie, il choisissait pour but ordinaire de ses promenades les collines les plus escarpées, les rives les plus arides. Il écrivait en 1662 à son ami le docteur Batista Ricciardi, au retour d'un voyage à Lorette : « J'ai été pendant quinze jours dans un mouvement continuel, et mon voyage a été sans comparaison beaucoup plus curieux et plus pittoresque que celui de Florence ici : c'est un mélange extraordinaire de grandeur sauvage et de scènes domestiques, de plaines et de précipices, tel qu'on ne peut rien souhaiter de mieux pour le plaisir des yeux. Je puis vous jurer que l'aspect d'une de ces montagnes est plus beau que tout ce

que j'ai vu sous le ciel de la Toscane. Votre Vercuola, à laquelle je trouvais quelque chose d'horrible, n'est plus à mes yeux qu'un jardin en comparaison d'une de ces alpes solitaires. O Dieu! la fortune sait combien de fois j'y ai soupiré, combien de cris d'admiration j'ai jetés à l'aspect de quelques uns de ces ermitages solitaires que l'on découvre au détour des sentiers et qui ont excité mes désirs! Je suis allé par Ancone et Serolo, et à mon retour j'ai passé à Assises, tous sites extrêmement intéressants pour la peinture. J'ai vu à Terni, qui est écarté du grand chemin de quatre milles, la fameuse cascade du Velino, sur la rivière de Rieti. Cette vue est capable de satisfaire l'imagination la plus avide par son horrible beauté. Qu'on se représente une rivière qui se précipite d'une montagne d'un mille et demi de hauteur, et qui lance son écume à une élévation presque égale! » Dans ce passage, Salvator exagère. Si la pensée lui était venue de remonter pendant quelques journées vers le nord, il se serait trouvé au milieu de paysages qui l'auraient bien autrement ému. Mais les artistes n'avaient pas encore découvert la Suisse.

Après tout, Salvator n'était pas un homme naturellement mélancolique. Lorsque la fortune lui souriait, il portait dans la joie la même fougue que dans la douleur. Il rassemblait en lui des contrastes étranges : nous aurons occasion ailleurs d'en montrer les effets. S'il a toujours mieux réussi, comme peintre, dans le genre énergique et sombre, c'est que ce genre était le plus en harmonie avec les vives impressions de sa jeunesse, et il y a excellé même au temps de la prospérité et des plaisirs. Ne voit-on pas ainsi de grands génies, vaincus, humiliés par les passions dans la pratique difficile de la vie, peindre cependant avec un sentiment profond le charme aimable des plus douces vertus? c'est qu'ils se souviennent; la pureté première de leur jeunesse est la source regrettable qui les inspire.

INDUSTRIE CHINOISE.

LA CIRE D'ARBRE ET LES INSECTES QUI LA PRODUISENT (1).

Jusqu'au treizième siècle de notre ère, on ne s'est servi en Chine pour faire les bougies que de la cire blanche produite par les abeilles. Mais sous la dynastie des Youen ou empereurs mongols, on a commencé à faire usage d'une autre cire entièrement inconnue aux Européens, et qui est produite par de petits insectes appelés *la-tchong*. Aujourd'hui cette cire est d'un usage général. On en récolte dans les provinces du Ssé-tchouen, du Hou-Kouang, du Yun nan et du Fo-kien, ainsi que dans les districts situés au sud-est des monts Meïling.

Les insectes à cire sont d'abord gros comme des lentes. Après l'époque appelée *mang tchong* (après le 5 juin), ils grimpent aux branches de l'arbre, se nourrissent de son suc et laissent échapper une sorte de salive. Cette liqueur s'attache aux branches, et se change en une graisse blanche qui se condense et forme la cire d'arbre. Elle a l'apparence du givre. Après l'époque appelée *tchou-chou* (après le 23 août), on l'enlève en la raclant, et on l'appelle alors *la-tcha*, c'est-à-dire sédiment de cire.

Après l'époque appelée *pe-lou* (après le 7 septembre), cette cire se trouve agglutinée si fortement à l'arbre qu'il serait fort difficile de l'enlever. Il ne faut pas la recueillir entièrement. Si on en laisse une certaine quantité, l'année suivante, dans le quatrième mois, on en voit sortir de nouveaux insectes à cire.

Lorsqu'on a recueilli la cire, on la fait d'abord sécher au soleil. Puis on couvre avec une toile l'ouverture d'un vase de terre, et l'on dépose la cire sur cette toile. Ensuite on place ce vase dans un chaudron de métal rempli d'eau bouillante. Bientôt la cire se fond et tombe dans le vase de terre. Elle se condense, se durcit, et offre une parfaite blancheur. Dès ce moment, elle est propre à faire des bougies. Quant aux parties les plus grossières, on les met dans un sac de soie que l'on jette dans l'huile bouillante. La cire pure se fond entièrement et se combine avec l'huile. On peut l'employer immédiatement à fabriquer des bougies.

Quand les insectes viennent de naître, ils sont de couleur blanche. Lorsqu'ils ont produit de la cire et qu'ils ont atteint leur vieillesse, leur couleur est rouge et noire. Ils se rapprochent entre eux et s'attachent par paquets aux branches des arbres. Dans le commencement, ils sont gros comme des grains de millet et de riz; dès que le printemps est venu, ils croissent peu à peu. Ils sont de couleur violette et rouge. Ils se tiennent par grappes et enveloppent les branches; on dirait que ce sont les fruits de l'arbre.

Lorsque cet insecte est sur le point de pondre, il se forme une coque qui ressemble aux loges des mantes qu'on voit sur les mûriers. L'intérieur est rempli d'œufs blancs qui ressemblent à de petites lentes. On les trouve réunis par paquets qui en renferment plusieurs centaines. A l'époque appelée *li-hia* (le 6 de mai), on recueille ces œufs, on les enveloppe dans des feuilles de gingembre, et on les suspend à différentes distances aux branches de l'arbre à cire.

Après l'époque appelée *mang-tchong* (après le 5 de juin), les œufs éclosent et les enveloppes s'ouvrent. Les insectes à cire sortent en rampant et se cachent d'abord sous les feuilles; ensuite ils grimpent aux branches, s'y installent et travaillent à la cire. Il faut nettoyer avec soin la terre qui se trouve au-dessous de l'arbre, et empêcher que les fourmis ne mangent les œufs des insectes à cire.

Suivant Siu-kouang-ki, les bougies faites avec la cire pure d'insectes à cire sont dix fois plus avantageuses que les bougies ordinaires.

Si on y mêle un centième d'huile, elles ne coulent pas. C'est pourquoi cette espèce de bougie est préférée à celle que l'on fait avec la cire d'abeille. Les arbres à cire se cultivent en grand nombre sans nuire aucunement à l'agriculture.

Lorsqu'on a élevé pendant trois ans sur un arbre des insectes à cire, il convient de le laisser reposer pendant trois ans.

On élève les insectes à cire sur trois sortes d'arbres, le *niu-tching* (*Rhus succedaneum*, suivant M. Adolphe Brongniart), le *tong-tsing* (*Ligustrum glabrum*, suivant A. Rémusat), et le *choui-kin* ou *kin* des lieux humides, qui paraît être de la même famille que le *mou-kin* ou *kin* arborescent (*Hibiscus syriacus*, A. Rémusat).

Le *niu-tching* (littéralement vierge-pur), brave le froid le plus rigoureux et reste toujours vert; il a des feuilles épaisses, molles et allongées. Leur surface est verte, et l'envers est d'une teinte pâle. Elles sont longues d'environ 134 millimètres et sont extrêmement touffues. Dans le cinquième mois (juin), cet arbre donne une grande quantité de petites fleurs bleues et blanches. Dans le neuvième mois (octobre), les fruits sont formés. Ils ressemblent aux petits fruits appelés *nieou-li-tse*. Ils sont disposés en grappes tellement nombreuses que l'arbre en est rempli. Avant d'être mûrs, ils sont verts; à leur maturité, ils sont de couleur violette. L'écorce de l'arbre est blanche et onctueuse.

Le *tong-tsing* (*Ligustrum glabrum*) s'appelle encore *choui-tong-sting* (eau-hiver-vert). Son tronc devient tellement gros, qu'il faut quelquefois deux personnes pour l'embrasser. Il s'élève jusqu'à environ $3^m,16$. Les fibres de son bois sont blanches et déliées. Il est dur, lourd et susceptible d'un beau poli. Ses feuilles ressemblent à celles de l'arbre *tchun* (frêne), mais elles sont aussi plus petites; elles sont minces, étroites, arrondies à leur extrémité, brillantes, et propres à teindre en rouge. On cuit dans l'eau les jeunes

(1) Extraits des auteurs chinois, par M. Stanislas Julien, professeur au collége de France, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

pousses de cet arbre, on les fait tremper ensuite pour enlever leur amertume, on les lave avec soin et on les assaisonne pour les manger.

Cet arbre fleurit dans le cinquième mois (juin); ses fleurs sont blanches, et ses graines ont la grosseur des *teou* (*dolichos*). Leur couleur est rouge.

Dans le pays de Pa et de Chou (qui dépendent de la province du Ssé tchouen), on ne sème les graines du *tong-tsing* qu'après les avoir fait tremper dans l'eau de riz pendant une dizaine de jours, et en avoir ôté la capsule (le péricarpe). Après une première éducation, on coupe l'arbre près du collet, et l'on y applique de nouveau les insectes lorsqu'il a poussé des jets vigoureux.

Les feuilles de l'arbre *choui-kin* ressemblent à celles du *niu-tching*, mais leurs côtés sont dentés en scie; elles naissent cinq par cinq. Cet arbre ne donne pas de fleurs.

Dans le pays de Chou, qui dépend de la province du Ssé-Tchouen, il y a un autre arbre sur lequel on place les insectes à cire, et qu'on appelle *tcha-la*. Dès qu'il a un an, on peut y placer les insectes à cire. Au bout de trois ou quatre ans, son tronc est gros, dit un auteur chinois, comme une tasse à mettre du vin; mais bientôt il dépérit, et l'on ne peut ainsi en obtenir de la cire que pendant fort peu de temps. Cet arbre pousse rapidement même lorsqu'on y a appliqué des insectes à cire; mais il a de la peine à devenir un gros arbre. Dans le pays de Chou, on élève peu d'insectes à cire sur l'arbre *niu-tching* (*Rhus succedaneum*). Le plus grand nombre vit sur l'arbre *tcha-la*.

Lorsqu'un arbre a nourri les insectes à cire pendant une année, on le laisse reposer l'année suivante. Pour recueillir la cire, il est nécessaire de couper toutes les branches de l'arbre. On n'y doit point laisser de vieux rameaux, c'est-à-dire ceux qui ont nourri les insectes à cire.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 59, 123.)

FIN DU DOUZIÈME SIÈCLE.

Costumes ecclésiastiques. — Au douzième siècle, les vêtements du clergé étaient restés à peu près ce qu'ils étaient pendant les siècles précédents. Dès le neuvième, l'usage de la tonsure, ou couronne formée par la suppression de tous les cheveux du sommet de la tête, était universel pour les clercs et les ecclésiastiques, quoique, de l'avis des canonistes, il ne fût pas d'institution primitive, et qu'il ne remontât guère plus haut que le septième siècle. Ce n'est, en effet, que dans le quatrième concile de Tolède, assemblé vers le milieu de ce siècle, qu'il fut ordonné à tous les clercs de porter une couronne. Les constitutions ecclésiastiques s'étaient bornées précédemment à recommander aux prêtres de porter les cheveux courts.

Ces constitutions ne permettaient pas aux prêtres de célébrer les saints mystères avec la chaussure qu'ils portaient hors de l'exercice de leurs fonctions, et les Capitulaires de Charlemagne contiennent des injonctions adressées aux prêtres de ne célébrer la messe qu'avec une chaussure particulière.

L'aube n'offrait rien de particulier que sa longueur et sa simplicité. Cette tunique de dessous, tissue de laine blanche ou de lin, et dépourvue de tout ornement, était le vêtement habituel des prêtres hors des fonctions de leur ministère. Longue jusqu'à terre, l'aube devait être retenue par une ceinture de lin entrelacé et tordu. Cependant au douzième siècle, on avait fendu sur les côtés l'aube qu'on portait quelquefois de couleur, et la tunique de dessous se terminait par un petit collet. Les évêques avaient une aube très riche, une tunique violette et une chape de pourpre.

La dalmatique, portée par dessus l'aube et sous la chasuble, était alors un vêtement sacerdotal commun à tous les prêtres dans l'exercice de leur ministère sacré, et non réservé, comme aujourd'hui, à l'évêque seul, lorsqu'il officie pontificalement. La dalmatique, qui a la forme d'une croix et est ouverte sur le côté, était anciennement blanche et ornée de deux raies rouges devant et derrière. Celle des évêques ne différait de celle des diacres que par des manches plus larges. Les bandes ou parements placés aux deux côtés ont toujours été l'ornement particulier de cette espèce de vêtement: on les appelait *plagulæ*, et les critiques ecclésiastiques pensent qu'elles rappellent les laticlaves et les augusticlaves des anciens. Indépendamment de ces deux bandes, d'une riche bordure au bord inférieur et au collet, et de franges à l'ouverture des manches, la dalmatique était souvent encore décorée de petites houpes disposées symétriquement par étages.

La chasuble, vêtement d'abord commun aux laïques et aux clercs, était, dans l'usage habituel, une espèce de manteau en forme d'entonnoir ou de cloche, qui n'avait d'autre ouverture qu'un trou au sommet pour y passer la tête, et qu'on relevait sur les deux bras, lorsqu'on voulait agir. C'est cette forme singulière qu'exprime son nom, qu'on dérive de *casula*, petite maison, parce qu'en effet elle couvrait l'homme comme un toit. Le clergé ayant adopté ce vêtement pour l'autel, on en fit bientôt en étoffes précieuses: on le surchargea d'ornements et de broderies; mais ce luxe même ne tarda pas à en altérer la forme primitive. La difficulté qu'on éprouvait à replier sur les bras cette étoffe alourdie, fit prendre le parti de l'échancrer sur les côtés jusqu'aux poignets, ensuite jusqu'aux coudes, enfin jusqu'au haut des bras; et c'est sous cette forme méconnaissable qu'elle est arrivée jusqu'à nous, au grand regret, non seulement des antiquaires, mais même des prêtres instruits, qui comprennent parfaitement combien ce vêtement aux plis larges et magnifiques devait ajouter de majesté aux divers mouvements de l'officiant. La bande qui partage en deux le devant de la chasuble s'appelait parement.

L'étole, qui caractérise l'office des diacres, a toujours fait également partie du costume du prêtre et de celui de l'évêque. Les diacres portaient originairement l'étole pendante par devant, comme les évêques et les prêtres, et non de gauche à droite, en manière d'écharpe, comme ils la portent maintenant, afin d'avoir le côté droit libre pour le service.

Le manipule, qui, d'après les usages ecclésiastiques, repose toujours sur le bras gauche, était, dans l'origine, une espèce de mouchoir que le prêtre portait pour s'essuyer.

La coiffure à côtes de melon a été remarquée assez fréquemment sur des statues du douzième siècle. Montfaucon est porté à la considérer comme une couronne; mais il est bien certain que ce n'est qu'une mitre de forme ancienne, et que cet ornement servait à désigner des évêques.

Le luxe distingua les couvents de la noblesse, et certaines religieuses avaient la tunique de pourpre bordée de petit gris, la chape violette et les bottines à pierreries.

Costumes de dames nobles et de princesses. — Agnès de Baudement, épouse de Robert de France, comte de Dreux, est représentée, sur le sceau d'un acte de l'an 1158, avec coiffure volumineuse et haute flottant sur ses épaules, et vêtue d'une robe dont les manches étroites et fermées jusqu'aux poignets s'ouvrent et descendent de là jusqu'à terre. Sur la statue sépulcrale de cette princesse, les manches, au contraire, se terminent aux poignets: elle porte une escarcelle pendue à sa ceinture et un bijou à son cou: son manteau, dont la coiffure semble faire partie, descend jusqu'à terre; sa couronne, comme celle des duchesses, comtesses, etc., de ces temps, est d'une forme singulière, et ressemble à une couronne murale des Romains.

Sur une statue élevée à Pontigny en l'honneur d'Alix, fille de Thibaud IV, comte de Champagne, troisième femme

de Louis VII, qu'elle épousa en 1160, et mère du roi Philippe dit Auguste, cette reine porte sous son manteau une robe fermée par devant, quoique garnie d'une rangée de



(Douzieme siècle. — Évêque et Seigneurs. — D'après Herbé.)

boutons ; une guimpe, qui couvre le bas de son visage et le cou, laisse cependant le haut de sa poitrine découvert ; son



(Noble, Dames nobles et Bourgeois. — D'après Mifliez.)

petit chaperon, d'une riche étoffe, bordé de perles, ne laisse voir qu'une partie du toupet : les rayons tronqués de sa couronne se terminent par des perles.

Les femmes se paraient aussi à cette époque de la gauzape, sorte de robe sans manche, que les hommes nommèrent cotte d'armes et que l'on commença à orner d'armoiries sous Philippe II. Les robes des dames reprirent, sous le règne de ce prince, de la grâce et de l'élégance. Pour contraster avec la roture, on les fit traînantes, et on les orna d'hermine ; mais au lieu de bigarrures, les mouches devinrent l'ornement distinctif de la haute noblesse.

Costumes militaires. — Une statue placée à une des portes du portique méridional de Chartres, représente un chevalier du douzième siècle, avec son équipement complet (sauf le casque), c'est-à-dire l'armure maillée, avec chaperon, chausses, gantelets. Il est revêtu par dessus d'une longue cotte d'armes; vêtement dont l'emploi paraît avoir été nécessité par le besoin de mettre à l'abri de la pluie l'armure de maille, si perméable de sa nature. (Cette cotte



(Guerriers. — D'après Montfaucon.)

était ordinairement très longue, en drap d'or ou d'argent et doublée de fourrures précieuses.) Ce chevalier est chaussé d'éperons aigus, porte sa large épée soutenue par un ceinturon, et tient d'une main sa lance garnie de son gonfanon ; son autre main s'appuie sur son bouclier, beaucoup plus court que ceux du siècle précédent, et participant déjà de cette forme à laquelle les antiquaires appliquent le nom d'*écu*.

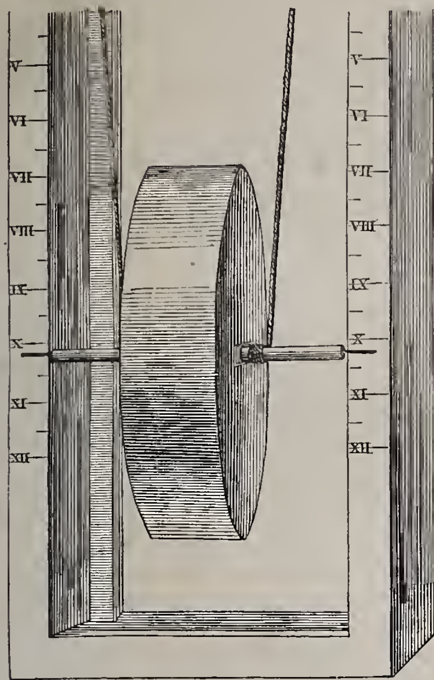
DE DIVERSES ESPÈCES DE CLEPSYDRES.

(Suite. — Voy. 1843, p. 245.)

Nous avons déjà eu occasion de parler de l'emploi fait, dès la plus haute antiquité, d'instruments mus par l'eau pour la mesure du temps, et nous avons donné la figure de la clepsydre de Ctésibius décrite par Vitruve. Nous reviendrons sur ce que les anciens nous ont laissé dans ce genre ; mais il nous suffira aujourd'hui de donner, d'après Mon-

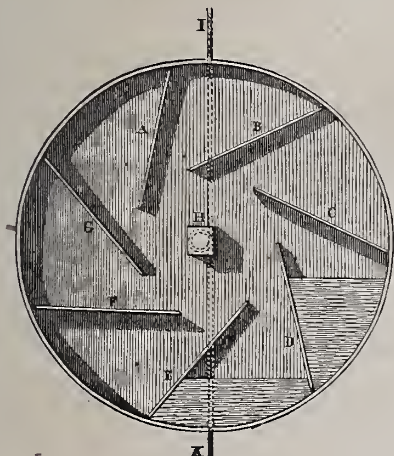
tucla, la description d'une horloge mue par l'eau et dont le mécanisme est aussi simple qu'ingénieux.

Cette horloge consiste, à l'extérieur (fig. 1), en une espèce de tambour ou barillet de 12 à 15 centimètres de diamètre, suspendu, par un essieu qui le traverse diamétralement, à



(Fig. 1.)

deux cordons fins, qui se déroulent et s'allongent, ou s'enroulent et s'accourcissent, suivant le sens dans lequel a lieu la rotation du barillet. Ce sont les deux pointes dont les extrémités de l'essieu sont armées qui marquent les heures sur les montants verticaux placés latéralement.



(Fig. 2.)

La fig. 2, qui représente la coupe du tambour suivant un plan perpendiculaire à son axe, fera comprendre le mécanisme intérieur. On voit un certain nombre de cloisons, sept par exemple, A, B, C, D, E, F, G, fixées exactement aux deux bases du barillet ainsi qu'à la bande circulaire qui en fait le tour. Ces cloisons sont excentriques; et, suffisamment prolongées, elles seraient toutes tangentes à une circonférence de 4 centimètres environ de diamètre, ayant son centre sur l'axe du barillet. H est la coupe de l'essieu dans l'intérieur. Enfin toutes les cloisons sont percées, le plus près possible de la circonférence du tambour, d'un petit trou rond de même grandeur et placé de la même manière dans chacune d'elles.

Supposons maintenant qu'on ait mis dans le tambour une certaine quantité d'eau, environ 250 grammes; qu'elle se soit déjà distribuée comme le représente notre figure; et que la ligne IK représente la direction du double cordon de suspension vu de côté. Il est facile de comprendre que la machine s'est mise en équilibre sous l'influence de deux forces : l'une, due au poids du barillet et des cloisons, passe par le centre de l'essieu, et tendrait à faire tourner dans le sens AGF...; l'autre, due au poids de l'eau accumulée entre deux cloisons contiguës, agit dans le sens contraire. En définitive, le mouvement a cessé, l'équilibre s'est établi, lorsque le centre de gravité de l'appareil entier et de l'eau qu'il renferme a passé par le cordon de suspension IK.

Les choses resteraient dans cet état sans les trous dont sont percées les deux cloisons D et E. Bientôt l'eau qui s'échappe par ces trous déplace le centre de gravité, le fait passer à gauche des cloisons, et, l'équilibre étant rompu, le tambour tourne dans le sens AGF... Comme la cause du mouvement agit incessamment, le mouvement lui-même s'opèrera d'une manière continue, autant du moins que le permettent les frottements et les résistances de différents genres.

Pour obtenir une division exacte du temps au moyen de cette horloge, il faut faire une marque sur la surface extérieure du tambour, au point le plus haut, lorsque les cordons sont enroulés et le tambour remonté jusqu'au sommet des supports; puis, à l'aide d'une bonne montre, marquer les points où les aiguilles indicatrices arrêtent chaque heure depuis l'origine du mouvement.

A l'aide d'un petit appendice représenté dans la fig. 3, il est d'ailleurs facile de régler la machine, d'accélérer ou de retarder son mouvement. Il suffit d'attacher à l'essieu un contrepoids qui tende à le faire tourner en sens contraire du sens de la rotation due à la pesanteur de l'eau. Quelques grains de plomb de plus ou de moins dans le petit seau qui sert de contrepoids permettront de régler la machine à volonté.



(Fig. 3.)

A l'aide de cet artifice, il sera possible de faire en sorte qu'une révolution entière du tambour s'opère en un nombre exact d'heures. En partageant en parties égales, en quatre, par exemple, chacun des intervalles qui, sur les montants, correspondent à une heure, on aura une horloge hydraulique d'une précision bien suffisante pour les usages ordinaires.

Il faut bien, cependant, se garder de croire que le mouvement de rotation autour de l'axe soit uniforme pendant une révolution. La vitesse d'écoulement de l'eau varie avec sa hauteur derrière les cloisons, et par conséquent, lors même que l'horloge serait fidèle pour l'indication des heures entières, elle ne le sera jamais qu'imparfaitement pour l'indication des quarts et des demies; à moins que le nombre des cloisons ne soit de 4, de 8, de 16... fois celui des heures : alors les inexactitudes n'auront plus lieu qu'entre des intervalles de 15, de $7\frac{1}{2}$, de $3\frac{3}{4}$... minutes.

Pour rendre la machine plus parfaite, il y a quelques précautions utiles à prendre. Ainsi, d'abord, on n'emploiera que de l'eau distillée; pour le barillet et ses cloisons, on choisira un métal difficilement oxydable, du cuivre bien étamé par exemple; l'ouverture pour l'introduction de l'eau et les orifices par lesquels l'essieu sort du tambour devront être hermétiquement bouchés; les cordons de sus-

pension seront aussi flexibles et aussi inextensibles que faire se pourra.

On ne connaît pas l'inventeur de ce genre d'horloges. Il paraît que les premières qui furent apportées à Paris vers la fin du dix-septième siècle venaient de Bourgogne. Mais, dès 1663, le P. Martinelli en avait traité fort au long dans un ouvrage italien intitulé *Horologi elementari*, imprimé à Venise, et devenu fort rare. Ozanam raconte que le P. Timothée, barnabite, qui excellait dans les mécaniques, avait donné à cette horloge d'eau toute la perfection dont elle était susceptible. Ce religieux en avait fait une d'environ $1^m,60$ de hauteur, qui ne se montait qu'une fois par mois. Outre les heures marquées sur le haut de la boîte, on y voyait indiqués, sur un cadran régulier, le quantième du mois, les fêtes de l'année, le lieu du soleil dans le Zodiaque, son lever et son coucher, la longueur du jour et de la nuit, etc.

LE CHIRURGIEN DE SAINT-MARTIN.

ANECDOTE.

Il existe, près de la Guadeloupe, une petite île nommée Saint-Martin, où les Hollandais et les Français s'établirent, en même temps, vers 1648. Les premiers occupaient la partie méridionale, moins montueuse, mais plus stérile; les seconds la partie septentrionale, pleine d'étroites vallées et de plateaux étagés, où réussissent toutes les plantations.

Par suite de ce partage, nos colons s'occupèrent de la culture des terres, tandis que leurs voisins se livrèrent exclusivement à la fabrication des chaussures. Hommes, femmes, enfants, blancs, nègres et quarterons, tous, dans le quartier hollandais, coupaient le cuir, ou le battaient, ou le cousaient. Aussi parlait-on des souliers de Saint-Martin, comme du lard de La Rochelle, de la poudre de Cherbourg, du bœuf salé d'Irlande, des eaux-de-vie de Nantes et de Cognac. Saint-Martin chaussait tous les pieds susceptibles de chaussures, depuis le dixième degré de latitude jusqu'au trentième.

Quant au quartier français, il cultivait le manioc, le tabac, le coton, le café, qu'il échangeait contre les produits d'Europe.

Des deux côtés, du reste, on vivait en bons voisins. On se visitait dans la joie, on se secourait dans la nécessité. L'un partageait son tabac et sa gaieté, l'autre sa bière et ses bons conseils. On n'avait rien à s'envier, partant rien à se reprocher. Les guerres qui avaient bouleversé l'Europe et désolé nos colonies n'avaient, elles-mêmes, rien changé à cet état de choses. Sûrs que le mal qu'ils se feraient les uns aux autres ne pourrait devenir un bien pour leurs mères-patries, les Hollandais et les Français avaient continué à vivre fraternellement sous leurs pavillons respectifs. Les deux races restaient distinctes, mais amies.

Grâce à ce bon accord, la population ne tarda pas à s'accroître, l'abondance à s'étendre. Les cordonniers eurent des barques pour aller vendre leurs chaussures dans les îles voisines, les planteurs achetèrent des mulets pour transporter leur tabac et leur café à la baie d'embarquement. On substitua la vaisselle aux calebasses, le vin de Bordeaux à l'*ouïcou*. Des Hollandaises étaient allées au prêche en robes de Florence, les Françaises voulurent aller à la messe en robes de gros de Tours! Ce fut la fin du bon voisinage. Tant qu'on avait été faible et pauvre, on s'était prêté secours; fort et riche, on commença à se jalouser. Chaque petite vanité se grossit comme la Grenouille de la fable, pour devenir orgueil national. Jusqu'alors on n'avait été que planteurs et cordonniers, on devint Français et Hollandais!

Tout marchait encore pourtant. Les limites des quartiers étaient bien établies, les industries différentes; les deux peuplicules pouvaient se bouder sans danger pour la paix. Mais l'arrivée d'un officier envoyé par le gouvernement de la Guadeloupe changea tout-à-coup cette situation.

Il venait annoncer la déclaration de guerre entre les deux couronnes!

A cette nouvelle, Hollandais et Français s'assemblent: les plus notables habitants forment un conseil. Le premier cri de tous, est un cri d'affliction. La guerre! Pourquoi la guerre?

— C'est l'ambition de la France qui en est cause, observe un colon méridional.

— C'est la mauvaise foi de la Hollande, répond un colon du nord.

— La France voudrait dominer l'Europe.

— La Hollande voudrait dominer les mers.

— Mais on la murera derrière ses frontières.

— On la noyera dans ses marais.

— A bas la France!

— A bas la Hollande!

Les plus sages voulurent en vain s'entremettre; l'élan était donné; toutes les petites animosités contenues, tous les intérêts froissés s'insurgèrent. On avait commencé par demander pourquoi la guerre; on finit par demander pourquoi la paix. N'était-il pas honteux, en effet, pour les colons de Saint-Martin, de demeurer en repos alors qu'on se battait partout! N'avaient-ils pas les mêmes droits que ceux de la Martinique, de la Guadeloupe et de Cayenne, à leur part de gloire militaire? Après tout, Saint-Martin valait bien la peine d'être disputé! Saint-Martin ne manquait ni de gens de cœur, ni de bons fusils; on pouvait s'entre-tuer à Saint-Martin aussi convenablement qu'en aucun lieu du monde!

Et pendant que l'orgueil national disait ces choses tout haut, l'intérêt personnel ajoutait tout bas, que le peuple victorieux posséderait l'île entière et s'enrichirait des dépouilles de l'autre: c'était une succession en perspective; il s'agissait seulement de l'ouvrir, comme disent les gens de loi, c'est-à-dire de se débarrasser des co-propriétaires.

Cette réflexion enflamma tellement le courage des deux peuples qu'il fut résolu, presque d'une voix, que le Nord et le Midi combattraient chacun pour sa patrie. Les hostilités devaient commencer dans trois jours.

Provisoirement, comme la réunion avait eu lieu sur le territoire de nos colons, ceux-ci voulurent remplir leurs devoirs d'hospitalité. La politesse française exigeait que l'on régalât ses voisins avant de les exterminer. Il y eut donc grand galas et réjouissances publiques. Jamais on n'avait été si aimable des deux côtés. On se témoignait les égards de voisins qui vont enfin se débarrasser l'un de l'autre. Chaque Hollandais inventoriait de l'œil la plantation de son amphitryon, chaque Français demandait à son hôte le chemin de sa demeure. On eût dit des créanciers qui préparaient une saisie pour le lendemain.

Cependant, avant de se quitter, il y eut réunion sur la place du village. Hollandais et Français voulaient frayer ensemble une dernière fois.

Or, parmi ces derniers, se trouvait un colon nommé Perrot, homme d'esprit et d'industrie, qui, après avoir été garçon herboriste, infirmier d'hospice, préparateur de squelettes, s'était engagé pour les colonies comme chirurgien et avait fini par s'établir à Saint-Martin, où il avait joint à sa profession celle de fabricant de chaussures et de planteur. Tout le monde aimait Perrot, parce qu'il ne froissait jamais personne; gai, serviable, actif, il faisait son chemin dans la foule en rentrant ses coudes; c'était une de ces natures, pour ainsi dire fluides, qui profitent, comme l'eau, des plus petites fentes, et qui passent partout sans rien déranger.

Voyant les esprits s'enflammer pour la guerre, il s'était abstenu de toute contradiction et avait suivi le courant général. Mais lorsque les Hollandais et les Français se trouvèrent réunis, il commença à aller de l'un à l'autre, enga-

geant ceux-ci à lui acheter ses terres; proposant à ceux-là son fonds de cordonnier. Il y eut quelque surprise des deux côtés, car on savait Perrot incapable de rien faire sans une bonne raison. Il offrait d'ailleurs le tout à si bon marché que les acheteurs s'effrayaient, et, plus ils s'effrayaient, plus le chirurgien baissait son prix. On se mit en conséquence à s'interroger réciproquement, et, comme il avait fait des confidences dans les deux camps, il y eut, des deux côtés, des indiscrétions.

— Vous ne savez point pourquoi Perrot veut vous vendre son commerce de souliers? dirent les Français aux Hollandais; c'est à cause de la guerre. Il a fait, voyez-vous, ses réflexions. Si vous nous chassez de Saint-Martin, il ne peut manquer de perdre sa boutique; si vous êtes chassés, au contraire, nous trouverons chez vous plus de souliers que nous n'en pourrons user de longtemps; enfin, si les chances se balancent, il restera d'autant moins de personnes à chausser qu'il y aura plus de morts. De toute manière, les cordonniers doivent donc s'attendre à être ruinés; et voilà pourquoi Perrot, en homme prudent, préfère se livrer à la chirurgie, qui doit devenir pour lui une mine d'or.

— Alors vous devez également comprendre pourquoi il veut vous vendre sa plantation, répliquèrent les Hollandais; c'est à cause de la guerre. Il sait, en effet, que si nous vous chassons de Saint-Martin, il la perdra, et que si vous nous chassez au contraire, votre territoire se trouvera augmenté de moitié et le prix des *étages* (1) diminué à proportion. Enfin, si les hostilités continuent sans résultat décisif, vos récoltes seront ravagées et les terres remises en friche. De toute manière, les planteurs doivent donc s'attendre à être ruinés, et les chirurgiens feront seuls leurs affaires.

La double raison qu'avait Perrot pour tout vendre fut redite de proche en proche, examinée, commentée, et chacun y trouva un sujet de méditation.

Ce qui était vrai pour sa boutique de cordonnier et pour son *étage* de planteur, était vrai pour tous les cordonniers et pour tous les planteurs, c'est-à-dire pour tout le monde! Si la guerre devait ruiner ces deux industries, qu'allaient devenir ceux qui en vivaient?

Les Hollandais furent les premiers à être frappés de cette réflexion; car on sait que ce peuple a reçu de la nature, comme le *Caboche* des Contes de Fées, *sa part d'imagination en sens commun*. Ils commencèrent à observer, à demi-voix, que si la résolution de Perrot était sage, il était à craindre que la leur ne fût folle. Les Français ne dirent point le contraire. Ils ajoutèrent que Saint-Martin n'avait point été colonisé pour faire la fortune d'un chirurgien; et nos compatriotes en tombèrent d'accord; enfin, ils reprirent, en regardant malignement ceux-ci, que l'on ne vendait de coton, de café et de tabac qu'aux vivants, ce à quoi les planteurs répondirent, non moins malicieusement, qu'on ne fournissait guère de chaussures aux morts!

Arrivés là, les esprits ne pouvaient tarder à se rapprocher. L'exaltation humaine ressemble toujours aux charriots des Montagnes Russes: quand elle a remonté au sommet par une des pentes, il faut qu'elle descende par la pente contraire. La progression croissante d'enthousiasme guerrier avait atteint son dernier terme, la progression décroissante devait commencer. Après avoir porté son encouragement, chacun apporta son objection. Pourquoi sacrifier les avantages éprouvés de la paix aux avantages incertains d'une guerre? Quelle influence pouvaient avoir les combats livrés à Saint-Martin sur le sort de la Hollande ou de la France? Quand les grands et les forts décidaient seuls la querelle, à quoi bon se déchirer entre faibles et petits?

Puis, comme on voulait trouver un emploi à ce qui restait de mauvaise humeur, on la tourna contre Perrot. Il avait tout à gagner à la guerre, lui; il la désirait sans doute; il ne songeait qu'à son intérêt privé! Mais Français et Hollandais tromperaient son égoïsme; ils continueraient à vivre en aussi bonne intelligence que jamais, et, pour se le prouver, on rédigea, séance tenante, un traité de neutralité!

Perrot laissa tout faire, sans dire un mot, jusqu'à ce que l'acte eut été signé par les principaux habitants des deux nations. Se découvrant alors:

— Dieu soit béni! dit-il, avec une expression de joie sincère; mon espoir s'est réalisé. Ce que vous venez de faire, je vous y eusse vainement engagés, car la plupart des hommes n'ont de foi qu'en eux-mêmes. Aussi ne faut-il pas conseiller les bonnes résolutions, il faut les faire naître. Puissiez-vous seulement vous souvenir de ce qui s'est passé aujourd'hui et en profiter pour l'avenir.

Le vœu de Perrot a été accompli. La neutralité jurée entre les deux populations de Saint-Martin s'est continuée, et aujourd'hui encore, toutes deux vivent l'une près de l'autre sans haine et sans jalousie (1).

(1) On donnait ce nom à la portion de terre primitivement accordée à chaque colon.

(1) Les Français occupent les deux tiers environ de l'île de Saint-Martin.

LA POÉSIE.

La poésie est partout. Elle est surtout dans les joies, dans les soucis, et jusque dans les tristesses du foyer domestique; dans ce drame long, monotone et doux de la vie de famille; dans le retour régulier de ce qu'attend une existence modeste; dans les épisodes gracieux, sombres ou touchants que la Providence entremêle à l'épopée de chacune de nos vies; dans le souvenir respectueux des vertus réelles et pratiques des ancêtres; dans l'estime plus que dans la gloire; dans un amour intime de la terre natale, de tous ses enfants, de tous ses intérêts; dans la vie intérieure du cœur, vaste et profond théâtre où, dans un demi-jour solennel, se meuvent tant d'idées et de sentiments, d'images et de réalités, de souvenirs et d'espérances; dans la religion enfin, sans laquelle toute poésie est menteuse ou mutilée, et qui seule donnant une valeur impérissable à ce qui ne paraît pas, en enlève d'autant à tout ce qui paraît et qui éclate.

VINET.

CONSOMMATION DU LAIT EN FRANCE.

Dans les grandes villes du Midi, à Marseille et à Toulon, par exemple, on voit entrer le matin des troupeaux de chèvres et de vaches qui se répandent aussitôt dans toutes les rues. Souvent nous avons admiré l'instinct de ces pauvres animaux qui précèdent leurs maîtres, et vont de porte en porte, s'arrêtant tour-à-tour devant la demeure de chacune des pratiques, sans jamais se tromper. Si le nourrisseur ajoute une pratique nouvelle à la clientèle accoutumée, dès le lendemain tout le troupeau sait qu'il y a une porte de plus. Le carillon des clochettes avertit de loin les ménagères, qui sortent et voient traire le lait devant elles. On conçoit qu'à Paris, où l'on consomme environ 300 000 litres de lait par jour, il serait dangereux de laisser circuler matin et soir dans les rues des milliers de vaches; mais cette impossibilité est favorable à l'esprit de fraude. Les Parisiens boivent rarement un lait pur. Plusieurs instruments ont été proposés en Angleterre et en Allemagne sous le nom de lactomètres, dans le but de déterminer d'une manière précise la quantité de crème renfermée dans le lait, ce qui permettrait de ne le payer qu'à sa valeur véritable et rendrait l'introduction de l'eau dans le lait facile à reconnaître. Malheureusement, aucun de ces instruments n'atteint son but dans la pratique, et le problème est encore à résoudre.

La manière dont se débite le lait dans Paris a des inconvénients plus graves encore. Non seulement le lait est moins agréable au goût et moins nourrissant, mais il peut être malsain. Une surveillance sévère devrait être exercée sur les laiteries et les étables dans l'intérêt de l'hygiène publique.

Les meilleures laiteries doivent être voûtées, fraîches sans être humides, peu éclairées, mais facilement ventilées au moyen d'ouvertures placées en regard l'une de l'autre. Lorsque le sol est sain, exempt d'infiltrations, on peut établir le plancher au-dessous du niveau du sol environnant; il est dans ce cas plus facile d'obtenir une température aussi égale que possible, constamment douce en hiver et fraîche en été, condition essentielle d'une bonne laiterie. Pour la même raison, les tablettes et dressoirs destinés à recevoir les vases contenant le lait, conviennent mieux lorsqu'elles sont en pierres plates que lorsqu'elles sont en planches. Il est très important d'éloigner du lait tout ce qui pourrait y causer la plus légère odeur désagréable. Une clôture hermétique est nécessaire; le plus souvent, on ferme les laiteries avec une double porte munie d'une imposte, afin de pouvoir l'ouvrir à volonté, quand l'air doit être renouvelé.

La bonne qualité du lait et la facilité de sa conservation dépendent principalement de la bonne santé des vaches, laquelle tient en grande partie à la salubrité des étables. Dans quelques parties de la France, un préjugé ridicule fait regarder la malpropreté des vaches, et surtout la croûte épaisse de bouze desséchée, ordinairement adhérente à la partie de leur corps qui repose sur le fumier, quand elles sont couchées, comme nécessaires à leur santé. Mais dans le Nord, dans l'Est et dans quelques exploitations bien tenues du centre de la France, on a soin d'étriller les vaches pour maintenir dans les étables autant de propreté que dans les laiteries elles-mêmes. En Hollande, où l'on cultive peu de céréales, et où par conséquent la paille ou toute autre espèce de substance pouvant servir de litière manque absolument, les vaches se couchent sur un plancher nettoyé, lavé et sablé comme celui d'un appartement.

En général, dans les vacheries dont le lait approvisionne Paris, on ne prend aucune mesure de propreté, on se propose un seul but : la plus grande production possible de lait, et l'on force souvent les vaches à en donner des quantités vraiment prodigieuses. Une vache bien nourrie et bien portante peut en produire moyennement de quinze



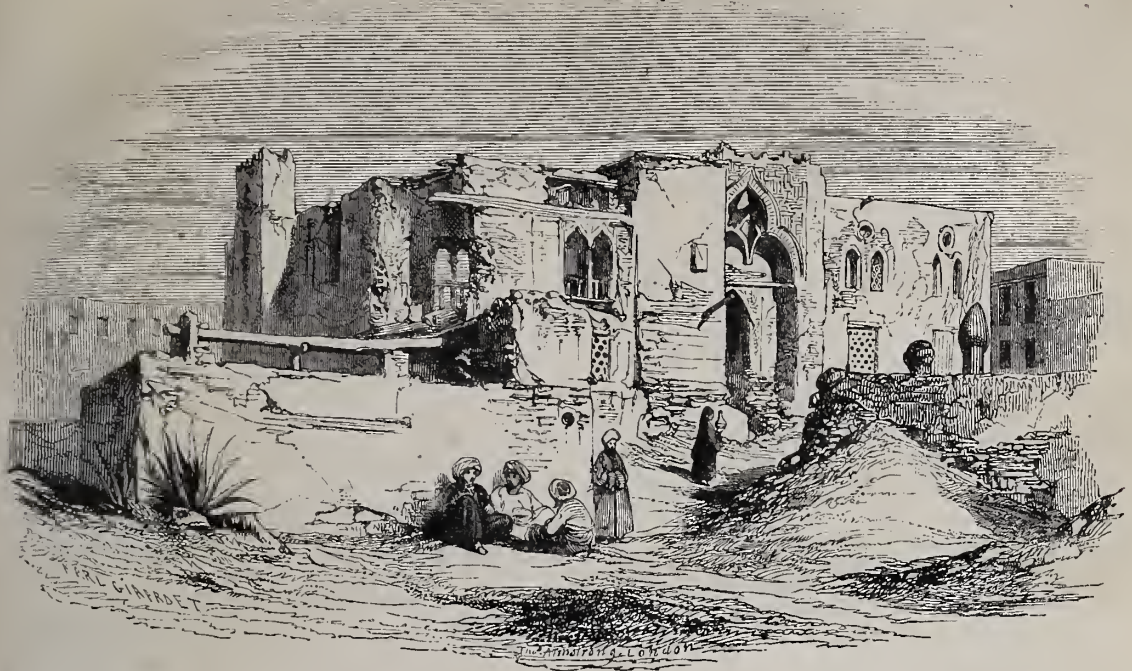
(Une Étable anglaise.)

à vingt litres, quelques unes en donnent momentanément le double. Mais c'est là un excès. On obtient cette abondance à l'aide d'un régime de nourriture qui, très souvent, a pour effet de donner aux animaux une maladie particulière dont le premier symptôme est la tuberculisation des poumons. Les vaches atteintes de cette maladie à un degré peu avancé donnent encore pendant quelque temps beaucoup de lait. Dès que le nourrisseur s'aperçoit d'un commencement de maladie chez une vache, il se hâte de la vendre au boucher. Or, plusieurs habiles médecins sont d'avis, d'après les expériences fréquemment renouvelées sur divers animaux, que le lait des vaches atteintes de ce genre d'affection, et à plus forte raison leur viande, peuvent occasionner les affections de poitrine les plus graves, et spécialement celles que les médecins désignent sous le nom de phthisie tuberculeuse. Tout ce qui touche à la santé publique a tant de gravité que le doute seul manifesté par des hommes compétents suffit pour faire désirer de la part de l'autorité un redoublement de surveillance.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MANSOURAH, EN BASSE-ÉGYPTE.



(Maison de Mansourah dans laquelle saint Louis fut retenu prisonnier. — Dessin fait à Mansourah par M. Karl Girardet.)

Mansourah, autrefois l'une des villes importantes de la Basse-Egypte, est située sur la branche orientale du Nil, à 59 kilomètres de Damiette. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit village « riant, caché sous des palmiers, » disait M. le comte Forbin après l'avoir visitée en 1807. Son nom, qui signifie *Champ de la Victoire*, réveille de tristes souvenirs. L'armée des croisés, conduite par Louis IX, fut vaincue sous ses murailles, au mois de février 1250. Le comte Robert d'Artois, frère du roi, et un grand nombre de chevaliers qui s'étaient laissé entraîner par trop d'ardeur dans l'intérieur de la ville, y furent massacrés. Une épidémie affreuse suivit cette défaite, et, après plusieurs autres engagements non moins désastreux, Louis IX fut fait prisonnier à Minieh, chargé de chaînes, et conduit à Mansourah. Il y demeura captif jusqu'à ce qu'ayant rendu Damiette et payé une rançon pour les autres prisonniers, il fut libre de s'embarquer pour la Palestine.

A Mansourah, il avait été d'abord enfermé dans un vaste bazar, bâti en briques crues, et aujourd'hui entièrement abandonné. On l'emprisonna ensuite dans une salle basse et humide d'une maison voisine qui appartenait au grand cadi. Cette maison était carrée et spacieuse : sa porte, très élevée, donnait sur un petit plateau en face de l'Orient et du Nil. Un large bloc de granit rose, couvert d'hiéroglyphes, en formait le perron. La salle occupée par le roi avec un seul de ses domestiques est actuellement un magasin de peaux tannées de buffles et de bœufs. Il y a plusieurs années, un voyageur français, M. Riffaud, guidé par la tradition du pays, est entré dans cette maison à demi ruinée et a distingué quelques lettres françaises tracées avec du charbon sur le mur du cachot de saint Louis. M. Karl Girardet n'a pu obtenir l'autorisation de pénétrer dans la partie qui est habitée. On chante encore à Mansourah des couplets arabes en mémoire de la défaite des croisés. L'une de ces chansons a pour refrain : *Mansourah! el Francias casoura! myriton myritaine!* Le premier couplet commence ainsi : « Le roi de France était un homme qui haïssait les » Musulmans, et qui, par antipathie contre eux et leur sultan, avait juré la destruction totale de leur race. Il commandait des soldats anthropophages, se nourrissant de » chair humaine, et il leur en avait promis abondamment. » Mais après leur débarquement, ils ne purent goûter d'un » seul croyant, et passèrent comme des nuées de sauterelles » qui, fondant sur le lac, s'y précipitent et s'y noient. »

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

LUPERCIO LEONARDO DE ARGENSOLA.

A la fin du règne de Philippe II, la littérature espagnole, corrompue par le goût fastueux de l'école andalouse, se précipitait dans les extravagances du faux esprit, lorsqu'on vit deux jeunes gens, deux frères, Lupercio et Bartolomé Leonardo de Argensola, venir des vallées les plus sauvages des Pyrénées pour donner des leçons de goût à la capitale, des modèles de pureté à la langue. Cervantes assista à la représentation des tragédies par lesquelles Lupercio Leonardo de Argensola commença à se faire connaître, et il en parle, à la fin de la première partie de Don Quichotte, comme de la merveille de son temps. Si Philippe II avait eu cet instinct libéral avec lequel Louis XIV devinait le talent et le signalait à la nation par ses respects, sans doute il aurait pu trouver dans ces deux jeunes gens son Boileau et son Racine; mais le vieux roi dévorait, dans le silence de l'Escurial, les amers déplaisirs dont Henri IV abreuvait ses derniers jours : il mourait lentement, seul et désenchanté. Les Argensola obtinrent la protection de l'archiduc Albert, archevêque de Tolède, et de sa mère l'impératrice Marie, qui s'était retirée dans un des couvents de Madrid : Lupercio, qui était l'aîné, fut secrétaire de l'impératrice; Bartolomé, le cadet, qui avait pris les ordres, fut son chapelain. Ce n'était pas du pain, c'était de l'enthousiasme qu'il fallait donner à ces nobles esprits. Découragés, ils se replièrent vers leurs montagnes; ils en sortirent de nouveau à la mort de Philippe II; et à peine avaient-ils paru à Madrid, que le duc de Lemos, nommé vice-roi de Naples, les

emmena avec lui en Italie. Un jour Lupercio (peut-être ce jour-là avait-il visité le tombeau de Virgile) relut ses vers et les jeta au feu; il mourut peu après, dans la force de l'âge et du génie. Bartolomé lui survécut longtemps, retourna à Sarragosse dont les États l'avaient chargé de continuer l'Histoire de la couronne d'Aragon, et y passa le reste de ses jours dans la retraite, dans l'étude et dans le silence. Le fils de Lupercio ferma les yeux à son oncle dont il publia les vers, et il y ajouta ceux que son père n'avait pu détruire dans les mains de quelques amis.

Ce recueil, qui parut au moment où la poésie espagnole s'avançait rapidement dans l'ère de la décadence, marqua le plus haut point de perfection où elle soit arrivée. Il est formé de chansons dans le rhythme consacré par Pétrarque, de sonnets, de satires, et d'épîtres composées dans le tercet dantesque. Mais dans ces mesures choisies de l'Italie, c'est l'esprit de l'antiquité qui revit plein de délicatesse et d'éclat. On a dit que les Argensola étaient les Horaces de l'Espagne. Nous voulons traduire d'abord un sonnet où Lupercio se rapproche davantage de la grâce de Virgile : on verra avec quel bonheur il y relève, par un sentiment original, un tableau dont tous les traits sont empruntés à l'antiquité.

Vainqueur des pluies importunes,
Le soleil couronne les montagnes de ses feux;
Le laboureur, qui hait les heures inutiles,
Saute à bas de son lit et se hâte au travail.
Il plie au joug le front menaçant
De l'animal qui fut cher à Europe;
Et pour soutenir la famille à laquelle il s'arrache,
Il creuse avec ardeur les sillons auxquels il confie ses richesses.
La nuit venue, il retourne auprès de sa femme honnête.
Le feu, la table, le lit sont préparés;
Et la troupe des enfants fourmille tout autour.
De peu de chose on soupe avec grande joie;
Un sommeil que rien ne trouble termine la journée bien remplie.
— O cour! qui donc peut souhaiter de vivre dans tes hontes et dans tes tourments?

Lupercio, qui faisait ces tristes et touchants retours sur la vie de courtisan, en avait accompli les devoirs avec empressement et avec complaisance : les vers qu'il a écrits à l'éloge de Philippe II sont peut-être les plus remarquables de ceux qu'il nous a laissés. Dans une chanson, qui est une imitation de toutes les apothéoses qu'Horace et Virgile ont faites d'Auguste, il élève le roi d'Espagne au ciel; mais au lieu de placer son prince parmi les Dieux de l'Olympe, comme eût peut-être fait un poëte de la cour de Louis XIV, c'est parmi les bienheureux du ciel chrétien qu'il le fait figurer. Si l'imagination s'effarouche d'abord de voir Philippe II introduit ainsi dans le paradis, elle sait du moins gré à l'auteur d'avoir abordé franchement, tout en s'emparant des plus beaux traits du génie antique, la poétique particulière au génie moderne. Nous essayons de traduire la plus grande partie d'une description que Lupercio a consacrée au palais d'Aranjuez, qui était le lieu de plaisance où Philippe II aimait à se délasser des grandeurs austères de l'Escurial. Cette pièce, une des plus belles du poëte, nous fait voir que si les courtisans du roi d'Espagne osaient justifier ses rigueurs, ils étaient du moins pleins, comme la postérité, de la terreur de son nom : l'impression en est ici mêlée, par un contraste heureux, avec les peintures les plus riantes de la nature. Assurément Louis XIV eût été charmé de voir Versailles loué dans des vers aussi beaux.

ARANJUEZ.

Il est, au milieu de l'Espagne, un lieu
Où le Tage se joint au Jarama, lui fait perdre son nom,
Et arrose de ses eaux de cristal de riantes campagnes;
Où jamais le soleil n'a flétri l'herbe,
Si ardemment qu'il darde ses feux sur l'Éthiopie,
Et où jamais par son absence il n'a glacé la terre;
Où cependant la nature ne saurait encore le disputer à l'art,
Soit qu'elle lui ait cédé par complaisance,
Soit que vaincue elle lui ait livré la palme.
Jamais on n'a vu en cet endroit
Le sol dépouillé, ni un triste objet,
Ni rien qui blesse le regard.
Les oiseaux différents dans une même troupe
Et d'un vol égal y fendent l'air;
Les plantes, en montant au ciel, lui portent leurs hommages.
Les animaux ennemis s'y réunissent
Pour composer une république paisible;
Ensemble ils y prennent leur nourriture et leurs ébats,
Sans craindre que le lévrier les attaque,
Ou que le plomb les frappe avec un bruit terrible,
Ou que la flèche les perce avec un mortel silence.
Les fontaines cristallines qui, s'élançant
Contre leur cours et contre les lois de la nature,
Fendent les airs limpides,
Font pleuvoir leur rosée sur la cime des arbres,
Et retombent, semblables aux nuages,
Entraînées par leur propre pesanteur,
Sur les belles fleurs qui, couvrant
Le sol comme d'un tapis d'Arabie,
S'entr'ouvrent avec amour pour recevoir leurs eaux.
Qui pourra dire les amitiés secrètes
Que ces plantes fécondes échangent entre elles,
Et par lesquelles elles tempèrent leurs qualités opposées?
Heureuses de voir leurs fruits se développer
Au milieu de feuilles qu'elles n'ont point portées,
Et souffrant avec plaisir ces mystérieux larcins,
Tandis que, homme léger, si tu aperçois
Ton semblable se parer quelquefois de ton bien,
Dans ta fureur tu ne parles que de le punir et de le dépouiller.
Le Tage prodigue ses eaux libérales
A chacun des arbres de ses rives,
Sans s'informer s'il féconde un fils de ses bords ou un étranger.
Jamais à ses hôtes il ne refuse la nourriture,
Jamais il ne la retire à ses enfants, faisant ainsi
Une riche couronne de sa fertile plaine.
Si une contrée éloignée sait qu'en celle-ci
Doive plaire une de ses plantes, aussitôt
Elle l'y envoie, et sacrifie volontiers sa parure.
Celle qui se vante de livrer
Ses parfums au feu des temples n'a pas plus de trésors;
Aucun poëte de la Grèce ou de Rome ne l'a peinte plus riche.
Tous les pays communiquent leurs dons à celui-ci,
Quelle que soit d'ailleurs la diversité de leurs climats,
Quelles que soient les ardeurs auxquelles le soleil les a accoutumés.
Ce que la terre ne pouvait faire, l'art l'a accompli;
Il mesure la chaleur et le froid,
Et les distribue comme il convient.
Il est aussi des plantes qui, au temps où, dans leur sol natal,
Elles jouissaient du soleil, reçoivent ici
Les rayons de la lune;
Et jamais cependant elles ne se sentent privées
De la force qu'elles trouvaient dans le sol où elles croissaient,
Comme si les deux pays n'en faisaient qu'un seul.
Ce beau lieu enferme, dans des golfes creusés par l'homme,
Les eaux détournées du grand fleuve;
Et il offre aux poissons des asiles où ils n'ont point à redouter la guerre.
Dans chacun de ces bassins un grand vaisseau,
De ceux qui pèsent le plus sur le sein de Neptune,
Pourrait naviguer sans craindre de toucher le fond.
Mais on ne voit là naviguer que ces oiseaux
Qui se préparent à la mort
Avec des chants tranquilles et suaves.
Là les piéges et les perfidies sont défendus;
Car là même les bêtes féroces courent sans crainte,
Et en paix s'approchent des humains.
La beauté et la paix de ces rivages
Les font ressembler à ceux qui ont été
Les témoins de la première faute de l'homme.
Auprès du jardin parfumé s'élève,
Avec quatre belles faces, un palais
Dont le soleil n'éclaira jamais le pareil.
Du faîte à la base
On n'y trouverait aucune imperfection,
Alors même que le grand Vitruve viendrait le mesurer.
Quant à l'intérieur, qui surpasse les dehors
Par la matière et par l'art,
Pour montrer quel il est, il suffit de dire

Que notre grand roi Philippe en a donné l'idée,
Et qu'il y dépose ses soucis
Lorsque, fuyant sa cour, il cherche le repos.
Puisque jamais il ne peut délivrer ses épaules
Du poids sous lequel Atlas faiblit,
Que du moins ici il puisse rendre sa charge plus légère.
Les arbres, les oiseaux, l'onde claire,
Dans ce site vert, sont témoins
Des œuvres héroïques qu'il médite;
Ils savent quels supplices il prépare
Aux têtes coupables qui veulent se soustraire au joug de Dieu,
Quelles récompenses il destine à ses amis.
Les oiseaux mêlent leurs chants harmonieux
A ses décrets doux ou terribles,
Qui vont répandre l'étonnement et la crainte dans le monde.
Ces secrets profonds
Qui se dévoilent aux princes absents
Et tiennent leurs esprits suspendus,
Là ils se découvrent devant les ministres;
Là s'ouvre et se ferme le temple du grand Janus;
Là on châtie les peuples, ou on les console.
La formidable et puissante guerre
Est là, attentive, pour savoir si on lui permettra
De couvrir de sang la mer et la terre.
Elle ne sévira pas, du moins, dans les frontières de l'Ibérie,
Où la Paix et la Justice sainte
Veillent avec soin pour détourner de tels malheurs.
Là se forge la foudre; mais elle n'épouvante
Que ce Nemrod (1) insensé, qui se défend en vain
Contre les arrêts du ciel dans ses remparts d'argile.
Philippe (2), toi aussi, qui promets au monde
D'égaler la gloire de ton aïeul et de ton père,
Et de le consoler de leur perte,
Tandis que la haute expérience de ton père
Et ta jeunesse t'exemptent encore du travail,
Erre à plaisir parmi ces fleurs.
Le temps viendra où le Tage t'offrira sur ses bords,
Non plus des coquilles, mais des chevaux,
De ceux qui boivent ses eaux aux lieux où elles se jettent à la mer;
Le temps viendra où, avec tes jeunes camarades devenus tes vassaux,
Vous changerez pour de grosses et terribles lances
Celles que, dans vos jeux, vous coupez maintenant parmi les tiges tendres des fleurs.
Alors tu réaliseras les espérances
Que fait concevoir ta valeur, et tu donneras la liberté
A ceux qui mettent en toi leur confiance;
Déjà la Grèce attend que tu la délivres,
Que tu ouvres le chemin du Sépulcre saint,
Et que pour sa défense tu brandisses ton épée.
O lyre téméraire! à quel ton
Oses-tu monter? Au son terrible des trompettes
Faut-il que tu mêles tes accords?
Rends-moi le rivage, où j'apercevais
A côté du prince sa sœur,
Dardant ensemble les rayons de ses yeux et ses flèches innocentes.
Ainsi, sur la montagne, à côté d'Apollon, Diane,
Entourée de ses belles nymphes,
Fut représentée par l'antiquité sous une forme humaine.
Non, ils ne fuient pas, les hôtes des forêts; non, ils sont sans crainte:
Victimes consacrées, ils s'offrent avec joie
A ses flèches augustes.
Les fleurs que foule son pied divin,
Déjà regardent les étoiles avec mépris
Et sont enviées par elles.
Mais puisque les étoiles doivent un jour la posséder,
Et qu'elles savent que la laisser ici-bas
C'est rendre tout ce qui orne la terre moins beau aux yeux des hommes,
Qu'elles l'y fixent par leur influence,
Et qu'obéissant aux décrets de l'éternelle Providence,
Elles vengent ainsi leur gloire et retardent leurs propres plaisirs.

(1) Il est probable que Lupercio désigne sous ce nom Henri IV, qui trouva dans le patriotisme de ses soldats, non pas un rempart d'argile, comme le dit le poëte, mais un mur d'airain où vint échouer toute la puissance espagnole.

(2) Le poëte s'adresse à l'infant don Philippe, qui régna sous le nom de Philippe III.

Dans ce morceau, on a pu le remarquer, et dans la plupart de ceux qui nous sont restés du même poëte, la description est coupée et relevée avec beaucoup de bonheur par la peinture des sentiments de l'homme. Nous ne voulons plus citer qu'un exemple, où, comme dans les meilleures poésies de notre temps, la nature devient le symbole des affections humaines : c'est un des plus beaux sonnets de la littérature espagnole.

Octobre emporte avec lui les pampres;
Fier de ses eaux sans cesse grandissantes,
L'Ebre ne souffre plus de rivages ni de ponts,
Et se répand au loin sur les campagnes.
Déjà est venue la saison où le Moncayo, sur sa tête élevée,
Nous montre sa couronne de neige;
Et à peine avons-nous vu le soleil se lever,
Que déjà l'ombre épaisse nous le dérobe.
Déjà la mer et les forêts éprouvent la colère
De l'aquilon; et pour fuir ses mugissements,
Le matelot s'enferme dans le port, le berger dans sa hutte;
Et Fabio, arrêté sur le seuil de Tais,
Triste, le baigne de ses larmes,
Pensant à ses beaux jours passés sans retour.

POÉSIE DE L'ARCHITECTURE (1).

— Un noble philosophe (Novalis) a dit de l'architecture qu'elle est une *musique pétrifiée*, et ce mot a dû exciter plus d'un sourire d'incrédulité. Nous ne croyons pouvoir mieux reproduire cette pensée qu'en appelant l'architecture une *musique muette*.

Qu'on se représente Orphée bâtissant une ville aux accords de sa lyre. Un vaste emplacement est préparé; le chantre divin, après avoir choisi l'endroit le plus convenable, prend sa lyre. Soudain les rochers, obéissant au charme irrésistible de l'harmonie, se détachent des montagnes régulièrement découpés et taillés. Comme saisis d'enthousiasme, ils se meuvent et s'ébranlent; puis ils se coordonnent d'après les règles d'une savante architecture, se disposent en assises suivant les lois du rhythme, et forment des murailles. Ainsi s'alignent des rues qui s'ajoutent les unes aux autres. La ville est bâtie; des murs de défense forment son enceinte.

Les sons de la lyre ont cessé, mais l'harmonie subsiste. Les habitants d'une pareille ville circulent et travaillent au milieu de ces mélodies éternelles; l'esprit ne défaille jamais; son activité est sans cesse tenue en éveil; l'œil se substitue à l'oreille, usurpe son rôle et sa fonction. Les habitants, pendant les jours les plus ordinaires, sont dans un état idéal. Sans y songer, sans remonter à l'origine, ils goûtent la plus haute jouissance morale et religieuse. Que l'on se promène souvent dans Saint-Pierre de Rome, et on éprouvera quelque chose d'analogue à ce que nous osons exprimer.

Au contraire, dans une ville mal bâtie, où le hasard, avec son misérable balai, a entassé pêle-mêle les maisons et les édifices, les habitants vivent sans y penser au milieu du désordre et de la barbarie. Tout est morne et triste autour d'eux. Pour l'étranger, lorsqu'il entre dans la ville, ce spectacle produit sur lui la même impression que s'il entendait un bruit de cornemuses, de fifres, de tambours de basque, et si on se préparait à le faire assister à une danse d'ours et à des tours de singes.

(1) Extrait de la traduction de M. S. Sklover : *Maximes et réflexions de Gœthe*. Paris, Brockhaus et Avenarius.

PALAIS DU LUXEMBOURG.

Lorsque Chalgrin fut chargé, en 1803, de construire dans le palais du Luxembourg une salle de séances pour le Sénat, il n'avait à placer que cent vingt sénateurs délibérant à huis



(Palais du Luxembourg. Salon du pavillon occidental. — Peintures allégoriques et portraits, par M. Louis Boulanger. — 1° La Paix. Elle foule des armures. Près d'elle, un Génie tient une corne d'abondance. L'Industrie lui présente ses produits.)



(2° Christophe de Thou, premier président au Parlement sous Charles IX et Henri III.)

clos. La salle qu'il établit à cet effet et qui suffisait grandement aux besoins de l'époque, subsiste encore, et sera probablement conservée pour servir de chambre du conseil lorsque la Chambre des pairs siégera en cour de justice. Le même local continua d'être consacré aux pairs de la restauration, quoique leur nombre, croissant toujours, le rendît de plus en plus incommode; mais ce fut bien pis encore quand la charte de 1830 eut déclaré que les séances de la Chambre des pairs seraient publiques comme celles de la Chambre des députés. Il fallut alors appliquer des galeries en bois sur les parois en stuc de la salle. Enfin, le chiffre des pairs augmentant sans cesse, et la fréquence des procès politiques rendant encore plus sensible l'exiguïté de la salle et de ses dépendances, on se décida à faire de nouvelles constructions. Un plan, soumis à la Chambre des pairs, et adopté par elle le 5 avril 1836, ne faisait guère que reproduire d'une manière définitive la salle provisoire de 1834, et dénaturait par conséquent la façade du palais qui regarde le jardin. Le conseil des bâtiments civils, à qui ce projet fut communiqué, demanda qu'il fût modifié de manière à donner sur le jardin une élévation à peu près semblable à celle qui existait autrefois, c'est-à-dire deux pavillons en saillie de chaque côté de la salle. Un projet de loi conforme à cet avis fut présenté à la Chambre des députés; mais, par un motif d'économie, cette façade nouvelle était reliée à l'ancienne, de telle façon que les parties latérales des pavillons, s'unissant aux pavillons anciens, formaient de chaque côté une longue ligne de bâtiments, sans mouvement, sans retraites, et conséquemment d'une lourde uniformité. La Chambre des députés améliora ce projet; elle voulut que la nouvelle façade fît une plus grande saillie sur le jardin, et que les pavillons à bâtir fussent séparés des pavillons existants par un corps de logis en retraite, semblable à celui qui se trouve entre les deux pavillons du vieux palais.

C'est d'après ce système que les constructions actuelles ont été élevées, et de cette manière le palais du Luxembourg a conservé l'unité qui le rend si admirable : seulement, sur ses faces latérales, on remarque trois pavillons pareils, là où jadis il n'y en avait que deux, et enfin, au milieu de la façade, s'élève de nouveau un dôme supprimé en 1800 par Chalgrin pour donner plus de jour à sa petite salle, et fort heureusement rétabli par l'habile architecte qui a dirigé les travaux d'agrandissement.

Les bâtiments s'étant ainsi avancés dans le jardin, il devint nécessaire de lui faire subir quelques modifications. Malheureusement, M. de Gisors ne put opérer pour les terrasses comme pour le palais lui-même. Des raisons d'économie l'obligèrent d'en altérer les lignes; il fallut y creuser des parties cintrées qui s'accordent assez mal avec les pavillons carrés du palais; il fallut couper une large allée de platanes, terminée par une superbe fontaine de Jacques de Brosse. On a épargné ainsi une soixantaine de mille francs!

Si l'on peut regretter que les travaux du jardin aient été entravés par un peu de parcimonie, on ne saurait faire le même reproche à la décoration de la salle. Lorsqu'on y pénètre pour la première fois, on est ébloui par l'éclat des dorures, des peintures et des stucs.

Elle est formée de deux hémicycles opposés l'un à l'autre, et au centre desquels s'élève la tribune. Le plus grand,

ayant 28 mètres de diamètre sur 17 de profondeur, contient les siéges concentriques de deux cent quatre-vingts pairs ; le plus petit, de 10 mètres sur 5, renferme l'estrade où se tient le bureau, c'est-à-dire le président et les quatre secrétaires. Autour de l'un et de l'autre hémicycle règne une boiserie en chêne, admirablement sculptée par Klagmann, Triqueti et Helschouet ; les reliefs en sont dorés. De superbes colonnes de stuc s'élèvent au-dessus de cette boiserie, laissant entre elles, dans le grand hémicycle, l'espace nécessaire pour les tribunes publiques ; dans le petit sont les piédestaux où seront placées les statues de plusieurs ministres ou magistrats. La voûte supportée par ces colonnes est à fond d'or, avec des arabesques bleues, pour le petit hémicycle ; celle du grand est ornée de caissons dorés, de médaillons bronzés, et principalement de quatre pendentifs peints par Abel de Pujol. Trois médaillons peints par M. Vauchelet, et représentant, comme les pendentifs, des sujets allégoriques, sont situés dans les voussures des fenêtres ; car, par une innovation que nous croyons favorable à la vue, le jour pénètre dans la salle par trois croisées latérales, au lieu de tomber d'en haut, comme cela a lieu ordinairement. Dans les pieds-droits de ces voussures, six législateurs en grisaille, peints également par M. Vauchelet, se détachent sur un fond d'or ; enfin, deux grands tableaux de Blondel complètent cette magnifique décoration. L'un de ces tableaux nous montre Philippe-le-Long au moment où les pairs du royaume viennent lui décerner la couronne, en vertu de ce qu'on a appelé la loi salique. L'autre tableau représente Louis XII, à qui les députés de Paris offrent les remercîments de la nation, pour les bienfaits de son gouvernement.



(3° La Concorde. Deux jeunes femmes se donnent la main. Un groupe de Génies mène en laisse un lion et un agneau.)

L'ameublement de la salle est de fort bon goût : les tribunes, les bureaux, les fauteuils, sont d'acajou massif ; les tentures et les tapis verts s'harmonisent heureusement avec l'éclat des dorures ; enfin, l'impression favorable du premier coup d'œil se soutient et s'accroît à mesure qu'on examine les détails.

Il est inutile de dire qu'autour de la salle des séances sont groupées de nombreuses pièces nécessaires pour le service. Nous parlerons seulement de la nouvelle bibliothèque et du salon situé dans le pavillon sud-ouest.

C'est dans une longue galerie qui occupe toute la façade nouvelle que les livres sont rangés dans des armoires de chêne sculpté d'un merveilleux effet. Le plafond est couvert de peintures et de dorures ; des statues, des stucs, une vaste composition, peinte par M. Eugène Delacroix, ornent la coupole située au centre de la galerie ; enfin, par toutes les fenêtres on aperçoit le vaste jardin du Luxembourg, la magnifique allée de l'Observatoire, agrandie par les soins de M. le duc Decazes, et l'Observatoire lui-même qui termine si bien cette perspective.

Le salon du pavillon occidental est décoré de boiseries sculptées, de dorures, d'arabesques, de peintures allégoriques peintes par M. Louis Boulanger. L'ensemble en est fort brillant. Dans ce même salon deux glaces immenses, cintrées par le haut, entourées de larges bordures arabesques, répètent mille fois leurs arcades légèrement ondulées, et offrent à l'œil une succession de brillants portiques, comme on n'en voit que dans les palais mauresques de l'Opéra.



(4° Guillaume de Lamoignon, premier président au Parlement sous Louis XIV.)

ONOMATOLOGIE.

(Voy. Noms propres dérivés du vieux français, à la Table de 1838.)

PRÉNOMS FRANÇAIS TIRÉS DU GREC.

ACHILLE. Qui n'a point pris le sein (*a*, particule grecque qui marque privation, absence; *chéilos*, lèvre); la Fable raconte qu'Achille ne fut point allaité, et que le centaure Chiron le nourrit de moelle de cerf. — ou Douleur des habitants d'Ilion (*achos Ilieôn*). — ou Guérir la douleur (*achos luein*); Achille avait appris du centaure l'art médical. — ou Conduire les peuples, commander aux hommes (*agéin*, *laos*).

ADÈLE. Obscur, invisible (*a* privatif; *dèlos*, visible). L'île de Délos fut ainsi nommée parce qu'elle apparut tout-à-coup à la surface de la mer. Toutefois, Adèle pourrait bien être un nom d'origine germaine.

ADRIEN, ADRIENNE, ANDRIENNE. Homme vaillant (*anèr*, *andros*); — ou bien, peut-être, Pauvre hère (*andrion*).

AGATHE. Bonne.

AGLAÉ. Beauté, gloire, allégresse. Des étymologistes dérivent Aglaé de l'adjectif féminin *aglaé*, brillante. Selon M. Parisot, ce nom fut commun : 1° à la plus jeune des trois Grâces; 2° à une épouse d'Hercule, mère d'Onésippe et d'Antias; 3° à la mère du beau Nirée, fils de Charops.

AGNÈS. Pur, chaste, innocent. Les Latins ont dérivé du mot grec *agnos*, *agnus*, agneau.

ALCIDE. Fils d'Alcmène (*alkè*, force secourable, racine du mot *Alcmène; éidos*, figure). Alcide pourrait encore signifier la force secourable personnifiée. Ce prénom est un de ceux que la renaissance des lettres a mêlés parmi les prénoms chrétiens. On trouve à la même époque des Hercule, des Phébus et des Diane. Vulc, fils et successeur de Siméon, roi de Servie, changea son nom en celui de Vulcain. Eusèbe Salverte signale en outre Hermès Bentivoglio, qui prit part, en 1501, à l'assassinat d'Agamemnon Marescotti. Le prénom du naturaliste Aldovrandi, ajoute-t-il, était Ulysse, et celui de son père, Thésée. Charles Paléologue, en 1204, céda la principauté d'Acarnanie à ses trois fils naturels, Hercule, Turnus et Memnon. Enfin, l'épouse du doge Nicolas Trono porta le prénom latin de *Dea*, déesse, ainsi que l'atteste son épitaphe placée dans une des principales églises de Venise. Peut-être faut-il voir, dans cette mode au moins bizarre, autre chose qu'une affaire de caprice; et il ne serait pas impossible que la noblesse, en adoptant ces antiques prénoms, voulût par là sortir de l'espèce d'égalité à laquelle la condamnait l'usage universel des prénoms chrétiens.

ALEXANDRE. Qui secourt les hommes (*alexéin; anèr*, *andros*).

ALEXIS. Secourable. Même racine que celle d'Alexandre, moins le mot *anèr*. L'annaliste Nicétas nous apprend qu'Alexis, époux de la nièce de Manuel Comnène, fut poursuivi par cet empereur comme suspect de trahison. Et quel était le crime d'Alexis? Son nom commençait par la première lettre de l'alphabet; signe évident qu'il pouvait aspirer à se rendre un jour le premier de l'empire.

AMARANTE. Fleur qui ne se fane pas (*a*, *maraïnéin*). Notre mot marasme vient de *maraïnéin*, se flétrir.

AMBROISE. Immortel (*a*, *brotos*). Certains étymologistes dérivent *ambrotos* du mot sanskrit *amrita*, qui signifie breuvage d'immortalité, boisson des dieux, ambroisie.

AMÉLIE. Négligente (*a*, *méléin*). L'alpha initial s'employant aussi dans le sens augmentatif, *amélès* pourrait signifier soigneuse. Suivant une autre opinion plus récente, Amélie dérive d'*amala*, sans tache, nom sanskrit que portait le fondateur de la dynastie royale des Wisigoths. Ce radical se retrouve dans la plupart des noms adoptés par la famille de Théodoric : Amalaric, Amalasonte, Amalafride, Amalabergue, etc. Amala ne tarda point à être confondu avec Æmilia, Emilie (voy. ce mot). Cette transformation vint-elle de l'orgueil des vainqueurs, à qui imposait encore l'antique gloire de la Grèce et de Rome? Vint-elle, au contraire, de la vanité servile des vaincus, qui croyaient n'avoir pas changé de maîtres parce que leurs maîtres semblaient n'avoir pas changé de noms? Nous abandonnons à de plus habiles la solution de ce problème. Rappelons seulement, avec M. Eusèbe Salverte, que ces rapprochements de noms par des modifications de lettres sont assez communs dans l'histoire. Quand les Juifs furent soumis aux rois grecs de la Syrie, le grand-prêtre Jésus se fit appeler parmi les Grecs Jason; Theudas devint Théodore; et Cléophas, Cléophile. L'aïeul d'Hérode-le-Grand fit de son nom arabe Antipas le nom grec Antipater. Six siècles plus tard, le Samaritain Dosthen, se présentant comme le prophète que Moïse avait promis aux Juifs, se faisait appeler par ses disciples grecs d'un nom conforme à ses prétentions, Dosithée, présent de Dieu. On sait que le véritable nom de l'apôtre saint Paul est Saul. L'évêque goth Jordanus s'appelait primitivement Jornandès; et le moine anglais Augustin, Austin. Les noms goths Dietrich ou Thierry, Thiébaut ou Thibaut, Thiédéhat, Thietbert, Thiédulf, parurent, après la conquête de la Gaule et de l'Italie, sous la forme de Théodoric, Théobald, Théodat, Théodebert, Théodulphe, et semblèrent dérivés de la racine grecque *Théos*, Dieu, tandis que leur radical est le mot teuton *theod*, *theot*, multitude, peuple. Les noms de Léobard, Léonard, Léobald, Léopold, où figure le mot latin *leo*, lion, tiré du mot grec *léôn*, représentèrent de même Liébard, Liénard, Liébold et Lupauld.

ANASTASE, ANASTASIE. Résurrection.

ANATOLE. Lever d'un astre, lever du soleil; personnification de l'une des dix Heures, selon Hygin. Les Grecs désignaient quelquefois l'Asie-Mineure sous le nom d'Anatolie, parce que l'Asie-Mineure est à l'orient de la Grèce.

ANDRÉ. Homme vaillant (*anèr, andros*).

ANGE, ANGÈLE, ANGÉLIQUE. Messager, ange; angélique. Mercure avait une fille nommée Aggéla, dont la fonction était d'annoncer aux morts ce que faisaient sur la terre ceux qui leur survivaient.

ANICET. Invincible; surnom d'un fils d'Hercule (*a*, *nikaéin*).

ARSÈNE. Mâle, au propre et au figuré.

ASTÉRIE. Astérie ou girasol, espèce d'opale (*astèr*, astre).

ATHANASE. Immortalité (*a*, *thanatos*, mort).

BAPTISTE. Teinturier, baigneur. Ce mot fut ensuite employé par les écrivains ecclésiastiques dans le sens de Qui baptise.

BASILE. Roi, royal. Vénus était surnommée Basiléa.

BASTIEN. Diminutif de Sébastien. Voy. ce dernier nom.

BLAISE. Qui a les pieds tournés en dehors, les jambes tortues. Homère, dans la Batrachomyomachie, caractérise par l'épithète de *blaisoï* les crabes qu'il fait intervenir entre les rats et les grenouilles. Le P. Hertling, étymologiste allemand, dérive Blaise de *blazéin*, être insensé.

CALISTE ou CALIXTE. Très belle. C'était un des surnoms de Diane.

CATHERINE. Pur (*katharos*). Cateau est un diminutif de Catherine.

CHLOÉ. Verdure, blé en herbe; un des surnoms de Cérès.

CHRISTOPHE. Porte-Christ (*Christos; phéro*, je porte). Nos lecteurs se rappellent la naïve légende de saint Christophe (1834, p. 404).

CHRYSOSTOME. Bouche d'or (*chrusos, stoma*). Saint Jean Chrysostôme, ainsi nommé à cause de son éloquence, est connu dans le peuple sous le nom de saint Jean Bouche-d'Or; et cette expression, détournée de son acception première, est devenue le symbole de la sincérité.

Cléandre. Gloire des hommes (*kléos; anèr, andros*).

Clet. Appelé. Ce mot dut être d'abord employé comme dans cette phrase : « Il y aura beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. » François Noël donne à Clet le sens d'Illustre.

Colas. Diminutif de Nicolas. Voy. ce nom.

Cyprien. Ce nom vient-il de *Kuprios*, habitant de l'île de Cypre (dans les mots tirés du grec, l'*u* se change en *y*); ou de *Kupris*, Cypris, Vénus ; ou des dérivés de *Kupris?* C'est ce qu'il serait difficile de décider.

La suite à une autre livraison.

Il faut toujours laisser s'écouler la nuit sur l'injure de la veille. Napoléon, *Mémorial de Sainte-Hélène.*

A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux : les gens du commun ne trouvent pas de différence entre les hommes. Pascal.

LE JEU DES BATEAUX.

« Le jeu *des bateaux* est toujours fort à la mode, écrivait en 1773 une dame de la cour. On vous suppose dans un bateau prêt à périr, avec les deux personnes que vous aimez ou que vous devez aimer le mieux, et ne pouvant en sauver qu'une ; et l'on a l'indiscrétion et la cruauté de vous demander quel choix vous feriez ! Ce jeu, qui ne me paraît pas fort gai, plaît beaucoup dans ce moment. On a fait pour la comtesse A... un bateau bien embarrassant : il était rempli par sa mère, qui ne l'a point élevée, qu'elle connaît à peine, et par sa belle-mère, qu'elle aime avec la plus vive tendresse. Elle a répondu : « Je sauverais ma mère, et je me noierais avec ma belle-mère. » — Nous ne citons pas cette réponse comme fort remarquable; mais l'anecdote nous a paru un curieux témoignage de la frivolité des mœurs à la cour. Chacun s'y tourmentait l'esprit pour tromper les ennuis de son oisiveté et pour combler le vide de son cœur. La moindre subtilité sentimentale devenait une mode, un jeu, et occupait pendant toute une saison les cercles de Versailles et de Paris.

ANECDOTES ALLEMANDES.

Rapprochés de leur peuple par les limites mêmes de leur puissance, les princes d'Allemagne ont avec lui des rapports immédiats, continuels et souvent très familiers. Il suffit de voir les capitales des diverses principautés de l'Allemagne pour comprendre qu'il ne saurait en être autrement. Le prince est là, au milieu même d'une petite ville, dans un château gardé par deux ou trois factionnaires. Il ne peut faire un pas hors de sa demeure sans entrer immédiatement dans le mouvement journalier de la rue, sans se trouver en contact direct avec les plus petits bourgeois et les plus pauvres gens. Les grands événements sont rares, d'ailleurs, dans ces Etats restreints, qui ne peuvent exercer aucune action sur les hautes questions politiques ; et à défaut de ces grands événements qui agitent les puissances de premier ordre, on s'occupe de ce qui se passe dans le duché, d'une fabrique qui s'élève, d'une école qui prospère, d'un embranchement de chemin de fer qui arrivera jusqu'à tel bourg et tel village. Le prince connaît d'un bout à l'autre ses Etats, comme un propriétaire connaît ses domaines. L'aristocratie de naissance ou de fonctions qui l'environne, l'étiquette traditionnelle qui subsiste encore autour de lui, ne forment à ses côtés qu'une barrière de convention, et ne lui dérobent point l'aspect, la voix, les vœux du peuple. Ce que nous disons ici des petits princes d'Allemagne, nous pouvons l'appliquer même aux souverains des grandes monarchies. Il y a chez eux un sentiment de confiance envers leur pays, des habitudes héréditaires de popularité, qui l'emportent sur toutes les règles des réserves officielles et toutes les cérémonieuses précautions de l'étiquette. Que de fois n'avons-nous pas rencontré, dans les rues de Vienne, l'empereur François Ier se promenant à pied, seul, vêtu d'une simple redingote sans décoration ! Les habitants de la ville le saluaient respectueusement en le voyant venir, et lui s'arrêtait avec l'un, avec l'autre, avec un enfant qui courait follement à sa rencontre, avec une pauvre femme qui lui demandait l'aumône. Le même souverain avait chaque semaine un jour d'audience publique, où il recevait, sans distinction de rang ni de fortune, tous ceux de ses sujets qui avaient une requête à lui présenter, parlant à chacun dans le dialecte particulier de sa province, à celui-ci l'idiôme du Tyrol, à celui-là italien, à un autre bohême, dalmate, hongrois.

Les biographes de Frédéric-le-Grand ont recueilli sur ce prince une foule d'anecdotes qui donnent une idée de cette simplicité dans les relations ordinaires. En voici quelques unes que nous croyons peu connues.

Frédéric avait coutume, chaque fois qu'il était à table, de raconter dans les plus minutieux détails ses campagnes. Un jour qu'il faisait un long récit d'une attaque nocturne, le général Ziethen, qui était à ses côtés, l'interrompit tout-à-coup :

— Votre Majesté se trompe, lui dit-il, ce n'est pas ainsi que l'affaire s'est passée.

— Eh bien ! raconte-la donc comme tu la sais.

Lorsque Ziethen eut terminé sa narration, le roi s'écria avec un ton d'aigreur :

— Cela n'est pas vrai ! Prétends-tu donc savoir les choses mieux que moi ?

— Dans le cas dont il s'agit, reprit Ziethen, oui, je dois mieux les savoir, car c'est moi-même qui ai dirigé l'attaque dont il est question. Mais j'aperçois dans la chambre voisine le vaguemestre Krüger, qui ce jour-là a bravement combattu à mes côtés ; interrogez-le, et vous verrez.

— Eh bien ! fais-le venir.

Le vaguemestre s'avança la tête haute et d'un pas délibéré près de la chaise du roi, puis se mit à raconter la bataille dans son naïf langage de soldat.

— Tu mens ! dit le roi.

Le hussard fit un pas de plus, prit la fourchette du roi, et, l'enfonçant dans les flancs d'un faisan rôti :

— Je veux, s'écrie-t-il, avaler la mort avec ce faisan, si je ne dis pas toute la vérité !

Et sans attendre de réponse il se retira, emportant le butin qu'il venait de ravir à la table du roi.

Le roi rit beaucoup de cette façon d'affirmer la vérité. Il se hâta d'envoyer une bouteille de vin au hussard pour accompagner le faisan ; puis, se tournant vers Ziethen :

— Voilà comme j'aime mes braves soldats. Allons, général, prenez une prise ; je vois bien que vous avez raison.

Après la guerre de Sept-Ans, Ziethen devint un des commensaux les plus habituels de Frédéric, et, à moins qu'il n'y eût des princes à la table du roi, c'était lui qui occupait la place d'honneur. Un jour qu'il venait de recevoir une des fréquentes invitations à dîner du roi, il fit prier Frédéric de vouloir bien l'excuser, disant que ce jour-là était celui où il avait coutume de communier, et qu'il n'aimait point alors à se distraire de ses pensées de recueillement. Lorsqu'il reparut ensuite à Sans-Souci, le roi lui dit :

— Eh bien ! Ziethen, comment s'est faite votre communion ?

Et à ces mots, tous les courtisans éclatèrent de rire.

Ziethen se leva en secouant la tête, s'approcha de Frédéric, et, s'inclinant devant lui, il lui dit d'un ton de voix grave et ferme :

— Votre Majesté sait que je n'ai redouté aucun des périls, et que j'ai courageusement combattu pour vous et pour la

patrie. Ce que j'ai fait, je suis prêt à le faire encore, dès que Votre Majesté me l'ordonnera. Mais il y a au-dessus de nous un être plus puissant que vous, que moi, que tous les hommes, c'est le Rédempteur qui a versé son sang pour racheter le monde. Je ne souffrirai pas qu'on l'offense par une parole d'ironie; car c'est en lui que repose ma foi, mon espoir, ma consolation. C'est avec ce sentiment religieux que votre armée a remporté mainte victoire; si vous voulez y renoncer, renoncez aussi à la prospérité de l'Etat. Voilà ce que j'avais à dire. Excusez-moi.

Le roi, que ces paroles avaient vivement ému, tendit la main droite au général, et, lui mettant la main gauche sur l'épaule :

— Heureux Ziethen, dit-il, je respecte votre croyance. Gardez-la précieusement, et soyez sûr que ce qui vient de se passer ne se renouvellera plus.

Un jour que Frédéric avait travaillé jusqu'à minuit, son valet de chambre vint lui dire qu'il devrait prendre un peu de repos.

— J'ai là, répondit le roi, un travail qui ne souffre aucun délai. Si je me couche à présent, il faut que je sois levé demain à quatre heures. Viens donc m'appeler, et, quelque résistance que je fasse, force-moi à sortir du lit.

Le lendemain, le valet de chambre arrive à l'heure dite :

— Sire, il est quatre heures.

— Tant pis! il faut que je dorme au moins encore deux heures; retire-toi.

— Impossible; Votre Majesté ne se souvient-elle pas de l'ordre qu'elle m'a donné hier?

— Qu'importe? va-t-en.

— Non, non, il faut que vous vous leviez.

Et en même temps il lui arrache la couverture. Le roi se lève et dit, en étendant les bras :

— Hélas! que ne suis-je un de mes conseillers d'Etat!

Voici une autre anecdote, qui peut servir aussi à caractériser le genre de vie de quelques uns des princes d'Allemagne.

Le duc Charles-Guillaume de Brunswick, qui vivait il y a une soixantaine d'années, attachait un grand prix à la stricte observation des fêtes et dimanches. Un jour il apprend que les paysans d'un village avaient l'habitude de se réunir, à l'heure de l'office, dans un cabaret, et de passer à boire tout le temps qu'ils auraient dû passer à entendre le sermon et le chant des psaumes. Les exhortations des prêtres, les remontrances mêmes des magistrats, n'avaient pu arracher ces intrépides buveurs à leur funeste penchant. Le duc, vêtu d'une redingote grossière boutonnée jusqu'au menton, se rend un dimanche dans l'auberge qu'on lui avait désignée. Au moment où la cloche appelait les fidèles à la prière, arrive la troupe des mécréants, précédée d'un large et lourd personnage qu'à son nez rubicond, à sa figure enluminée, on pouvait aisément reconnaître pour le président de la bande joyeuse. Il s'asseoit au haut bout de la table, et fait asseoir sans mot dire le duc à côté de lui, non toutefois sans jeter un regard de défiance sur ce convive que personne ne se rappelait avoir vu dans la chère enceinte du cabaret. Cependant l'aubergiste apporte devant le président une énorme cruche d'eau-de-vie. Celui-ci la prend avec les



(Passe cela à ton voisin! — D'après une estampe allemande.)

deux mains, en avale une bonne dose, et la remet au duc en lui disant : *Passe cela à ton voisin.* La cruche fait ainsi le tour de la table, puis revient au président, qui, après lui avoir donné une cordiale accolade, la remet de nouveau en circulation. Chaque convive la saisit successivement avec bonheur, et la quitte en disant : *Passe cela à ton voisin.* A la troisième tournée de la bienheureuse cruche, le duc se lève en fureur, et, déboutonnant sa redingote et laissant voir à tous les regards son uniforme bien connu et ses insignes de souverain, il donne de toutes ses forces un soufflet au président, en lui disant : *Passe cela à ton voisin.*

Comme celui-ci hésitait, le duc saisit son épée et s'écrie :

— Que celui de vous qui frappera trop doucement ou trop lentement prenne garde à lui, car j'en ferai bonne justice.

A ces mots tous les bras se lèvent, les soufflets pleuvent d'un bout de la table à l'autre, cinq et six fois de suite, jusqu'à ce qu'enfin le duc, satisfait du châtiment qu'il vient d'infliger à cette incorrigible troupe de buveurs, les laisse en repos. — Et l'on dit que le dimanche suivant nul d'entre eux ne fut tenté de retourner au cabaret.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BALKAN.

(Turquie d'Europe.)



(Une Vue dans le Balkan.)

Le Balkan (ce mot signifie défilé difficile) sépare la Bulgarie de la Thrace ou Romanie. Les anciens l'appelaient Hœmus, du mot grec *aïma*, en mémoire du sang du Typhon. Le géant, disait la fable, avait escaladé ces montagnes pour assiéger le ciel, et y avait été foudroyé. On se faisait une idée exagérée de la hauteur de l'Hœmus : Pomponius Méla affirmait que de sa cime la plus élevée on pouvait voir d'un côté le Pont-Euxin, de l'autre l'Adriatique. La chaîne touche par ses ramifications à ces deux mers.

Cinq routes traversent le Balkan. Trois d'entre elles conduisent de Sophie et de Ternova à Andrinople ; les deux autres conduisent de Schmula par Carnabat et Haidos à Constantinople. Etroites, sinueuses, souvent presque perpendiculaires, arides et brûlantes en été, couvertes de neige et envahies par les torrents en hiver, ces routes, qui sont loin d'être sans danger pour les caravanes, seraient impraticables pour une armée : aussi la politique considère-t-elle le Balkan comme le plus formidable rempart que la Turquie ait à opposer de ce côté aux envahissements de la Russie.

Les voyageurs qui ont visité ces montagnes en ont tous admiré les aspects imposants et sauvages. Un attaché à l'ambassadeur anglais à Constantinople, lord Strangford, décrit ainsi la première impression qu'il éprouva lorsqu'en sortant d'Haïdos il se trouva en présence du Balkan : « Les montagnes me paraissaient absolument inaccessibles. Si le docteur Johnson eût voyagé dans ces pays, j'aurais supposé qu'il avait fait la description de la vallée de Rasselas d'après celle-ci. En portant mes regards autour de moi, je ne pouvais découvrir l'issue par laquelle je sortirais. Cependant, à la base de la montagne perpendiculaire qui fermait la vallée de ce côté-là, un rocher sembla s'ouvrir par enchantement, et nous aperçûmes un sentier étroit, dans lequel nous entrâmes en côtoyant un ruisseau. Ce ravin est l'un des plus pittoresques de l'Europe. Ses flancs à pic s'élèvent à une hauteur immense ; ils sont couverts de bois jusqu'à leur sommet, et ne laissent entrevoir qu'une bande étroite de l'azur du ciel. »

En 1841, M. Blanqui est entré dans le Balkan par Ichtiman. Il sortait de la Bulgarie, où il avait eu à remplir une mission politique. « A mesure, dit-il, que nous approchions de ces hauteurs pittoresques, au travers d'un terrain tourmenté, raviné, crevassé au-delà de toute expression, l'air devenait plus vif, le paysage plus sombre, la solitude plus sévère, et bientôt nous rencontrâmes un de ces corps

de garde (*karaouls*), ou blockhaus en branchages, si communs en Turquie; il était occupé par cinq hommes qui nous donnèrent les nouvelles les plus sinistres. Deux voyageurs avaient été assassinés dans les gorges boisées du Balkan ce jour-là même, et les passages étaient pleins, nous dirent les soldats, « de mauvaises gens qui se promenaient. » Du haut de leur station, ces soldats voyaient au loin dans les anfractuosités de la montagne; mais les arbres touffus dont elle est parsemée ne permettaient point de distinguer aisément les objets.

» En pénétrant dans ces labyrinthes inextricables, parsemés de chemins creux taillés en forme de V et ressemblant à de véritables entonnoirs, où le voyageur semble pris à chaque pas dans un traquenard, je ne pus me défendre d'une certaine inquiétude. Heureusement le temps était superbe, et nos chevaux excellents. Nos armes étaient prêtes, et nous regardions de tous côtés de manière à éviter d'être surpris. Il y avait plus de trois heures que nous marchions ainsi comme des soldats en reconnaissance, à travers mille tours et détours, lorsque nous aperçûmes brusquement, à petite distance, un détachement de soldats qu'à leurs fustanelles blanches, à leurs calottes rouges et à leurs longs fusils, je reconnus pour des Albanais. Nous les eûmes bientôt joints, et nos Kavas se mirent à parlementer avec eux. Les Albanais prétendirent visiter nos papiers et savoir qui nous étions; notre escorte semblait partager leur avis. Je fis répondre que l'on ne visitait les papiers que dans les villes, que nous étions des étrangers en mission, et que nous voulions passer sans être arrêtés par personne...

» C'est au sortir de ces coupe-gorges que la fameuse porte de Trajan nous apparut dans un pli du terrain, presque rasée jusqu'au sol et à peu près recouverte d'un amas de décombres. Ce devait être un arc de triomphe de la même grandeur et de la même forme que celui de la porte Saint-Martin, à Paris, autant que j'ai pu en juger d'après les fondations. Ce vieux débris de la puissance romaine existait encore, m'a-t-on assuré, il y a six ans, et il n'a été détruit que par le fanatisme d'un pacha qui le croyait bâti par des chrétiens. La porte de Trajan est le point de partage de la ligne des eaux, dont les unes, celles du côté d'Ichtiman, vont gagner le Danube, et les autres descendent vers la Méditerranée par la plaine de Philippopolis. De là jusqu'à Yénichen la pente est continue, jusqu'à ce qu'on découvre, à la hauteur de ce village, l'immense bassin de la Thrace et la vallée de l'Hèbre, dont le panorama est l'un des plus admirables de la Turquie. »

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. p. 190.)

PRÉJUGÉS DES AUTEURS ANCIENS SUR QUELQUES ANIMAUX.

(Voy. 1842, p. 210.)

LES SERPENTS.

S'il fallait parler de tous les préjugés dont les animaux des classes inférieures ont été ou sont encore l'objet, ce serait à n'en plus finir. Chaque pays, je dirais volontiers chaque canton a les siens; et, bien que la plupart datent de loin, on pourrait presque ajouter que chaque siècle a eu les siens : ainsi la multitude en est innombrable. La difficulté n'est donc pas de ramasser sur ce terrain une moisson de préjugés, mais de déterminer quels sont ceux, dans cette foule, qui valent la peine d'être recueillis et combattus. D'ailleurs quel est, au juste, le caractère qui confère à une fausse opinion la qualité de préjugé? La question est plus délicate qu'il n'y semble d'abord. En effet, il ne suffit pas, pour ériger une opinion en préjugé, que cette opinion soit fausse, il faut encore qu'elle soit partagée par un nombre suffisant de croyants. Et ainsi, en premier lieu, quel est le nombre qui doit être regardé comme suffisant? et secondement, en supposant que ce nombre soit réuni, comment s'en assurer? Voilà le difficile, et, convenons-en tout de suite, l'impossible. On courrait donc le risque, en appliquant ses forces contre certains préjugés, de s'escrimer contre de véritables fantômes, comme don Quichotte qui usait contre les moulins à vent sa lance et son épée. Dans cet embarras, il ne paraît pas qu'il y ait d'autre ressource que de considérer comme préjugé toute opinion fausse soutenue par un auteur recommandable. On se donne ainsi, en effet, une base précise; et cette base est valable, puisque le témoignage d'un écrivain ainsi caractérisé peut être pris justement pour le représentant d'une bonne quantité de témoignages concordants. Ce sont ces réflexions qui nous ont guidé précédemment dans la détermination et l'examen de quelques préjugés relatifs à des quadrupèdes et à des oiseaux : c'est par elles que nous nous dirigerons encore aujourd'hui.

Il n'est pas d'animaux sur lesquels il se soit débité de tout temps plus de fables que sur les serpents. Comme ils sont les plus perfides, on les a regardés comme étant aussi les plus mystérieux; et comme, chez eux, les espèces innocentes ne se distinguent à première vue des venimeuses par aucun caractère frappant, on les a tous enveloppés dans le même sentiment de haine par le même sentiment de terreur. C'est surtout la vipère qui est devenue l'emblème de la méchanceté. Il semble que les hommes, pour se venger du mal qu'elle leur cause quelquefois, aient pris plaisir, en noircissant ses mœurs, à redoubler l'horreur bien naturelle qu'elle inspire. Il s'était accrédité chez les anciens, et c'est une opinion qui se trouve dans Hérodote, dans Pline, dans Plutarque, dans Elien, dans plusieurs Pères de l'Eglise, que la femelle coupe la tête au mâle avec les dents, et que les petits, pour venger la mort de leur père, déchirent en naissant le sein de leur mère : c'est l'histoire d'Oreste qui venge l'assassinat de son père en assassinant sa mère. On a supposé que c'était à cause de cela que les Romains donnaient la mort au parricide en l'enfermant dans un sac rempli de vipères : ils le reléguaient ainsi avec ses pareils. Les anciens avaient même vu dans ce singulier établissement de la famille chez les vipères un effet de la bonté de la nature, qui, voulant empêcher l'excès de propagation de ces animaux pernicieux, ne laissait naître les enfants qu'à la condition de faire mourir les parents. Mais il faut dire que si tel avait été le but de la nature, il lui aurait été bien plus facile de l'atteindre en réduisant la fécondité de ces animaux, de manière à ne leur laisser produire à chaque portée qu'un ou deux petits, au lieu de quinze à vingt, comme cela a lieu d'ordinaire. Nicandre a vu là un effet de la justice de la nature qui punit par les enfants le crime de la mère. Mais pour recevoir cette explication, il faut commencer par admettre, ce qui est loin d'être constaté, la réalité de la décollation du mâle par la femelle; et cela fût-il vrai, comme la femelle en agissant ainsi ne ferait que céder à un instinct inspiré par la nature, il serait étrange, et contraire précisément à toute idée de justice, que la nature prétendît se faire un grief contre cet animal de cette obéissance forcée.

Toute cette fable n'a donc aucune consistance; il y a plus, c'est qu'elle est complétement démentie par l'expérience. D'abord, il est de toute impossibilité que la vipère, avec les armes dont ses mâchoires sont munies, puisse couper la tête à un animal de son espèce : elle ébrécherait bien inutilement, dans une pareille tentative, toutes ses dents. Il semble même que la nature ait voulu garantir ces animaux les uns contre les autres, en les rendant insensibles aux morsures qu'ils peuvent se faire : on sait en effet, par les expériences de Fontana, que le venin de la vipère est

sans action sur la vipère même. Ainsi, il paraîtrait fort difficile que la femelle, en eût-elle même le désir, pût trouver aucun moyen de faire périr le mâle. Quant au prétendu parricide commis par les petites vipères à l'instant de leur naissance, il a moins de fondement encore. Cette opinion était tellement recommandée par les anciens, qu'à l'époque de la renaissance des sciences une foule d'expériences furent faites pour la vérifier. Amatus, dans ses Commentaires sur Dioscoride, dit : « Nous avons vu des vipères pleines, que l'on avait renfermées, faire leurs petits, et après leur délivrance, elles sont demeurées en vie et sans avoir les entrailles perforées. » Lacuna et Impérat ont fait la même expérience pour vérifier Dioscoride, et avec la même conclusion. Scaliger dit à ce sujet : « Nous sommes assurés qu'il est faux que les vipères soient tuées et déchirées par leurs petits trop nombreux et impatients de naître ; car nous avons vu chez Vincent Camerin des petites vipères qui venaient de naître, la mère demeurant en bonne santé. » Ceci s'adresse à Pline, qui expliquait la mort de la vipère en supposant que les petits, ne pouvant sortir du sein de leur mère que peu à peu, et voulant cependant prendre naissance tous à la fois, lui perçaient le sein pour s'échapper plus vite. Ainsi l'expérience détruit radicalement ce qui de soi-même était déjà si peu vraisemblable. La seule chose vraiment extraordinaire dans l'engendrement des vipères, c'est que, bien qu'elles éclosent d'un œuf, elles sortent cependant vivantes du sein de leur mère. C'est pour cela que les naturalistes les nomment ovo-vivipares. C'est comme si le petit poulet se formait assez vite dans l'œuf pour en être à briser sa coquille avant que la poule n'eût pondu l'œuf : il sortirait donc du sein de la poule un petit poulet tout emplumé, mêlé de fragment de coquilles, et cela n'empêcherait pas que cet animal ne fût le produit de l'incubation d'un œuf ; seulement l'incubation se serait effectuée à l'intérieur. C'est exactement ce qui a lieu pour les vipères qui se délivrent à la fois et des petits et des coquilles. Il est possible que ce soit dans cette circonstance qu'il faille chercher l'étymologie du mot latin *vipera*, dont nous avons fait celui de vipère. En effet, *vivipara* signifierait qui engendre vivant. Mais, suivant Isidore, que nous serions plus disposés à écouter dans cette circonstance, l'étymologie serait simplement *vipara*, qui engendre par violence, et l'étymologie trouverait ainsi son origine dans la croyance populaire que nous venons de combattre.

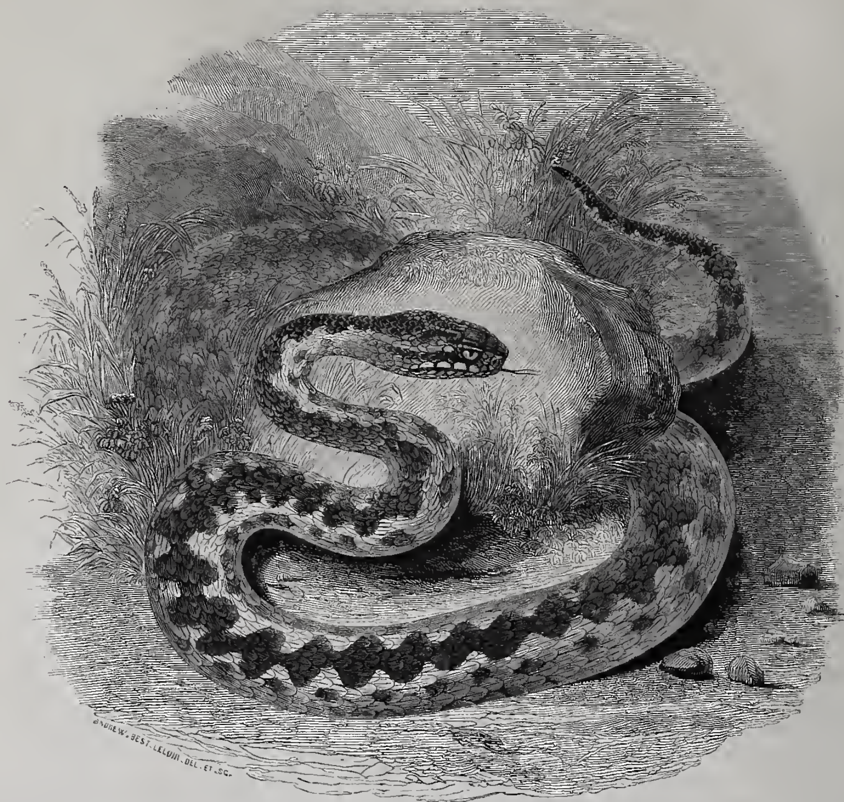
On a cru aussi pendant longtemps que le corps de la vipère jouissait de propriétés médicinales extraordinaires. Il entrait comme ingrédient dans une foule de préparations pharmaceutiques. D'abord on a voulu que toute la chair de l'animal fût un poison, de sorte qu'on n'aurait pu l'employer en pharmacie que comme on se sert des autres drogues vénéneuses, c'est-à-dire à petites doses ; mais ce qui prouve suffisamment combien cela est faux, c'est que dans plusieurs pays on mange les vipères. A Cayenne, les nègres ne se font aucun scrupule de se régaler avec les serpents à sonnettes, qui sont des plus redoutables espèces qui existent. Aujourd'hui encore, dans quelques unes de nos provinces, on ordonne aux malades, en diverses occasions, du bouillon de vipère. Le venin, au lieu d'être sécrété dans la vésicule du fiel, comme on l'a prétendu longtemps, est fourni par deux glandes qui sont placées de chaque côté de la tête, au-dessous de l'œil, et qui versent leur produit par deux grandes dents rétractiles et aiguës placées à l'intérieur, à peu près comme l'aiguillon des abeilles. Ce poison extrêmement violent, surtout dans les pays chauds, n'agit cependant que lorsqu'il est introduit dans une plaie. On peut impunément en mettre sur la langue. Il n'est ni âcre ni brûlant comme on pourrait s'y attendre, mais tout-à-fait semblable, par l'impression qu'il cause, à quelques gouttes d'huile d'amandes. Non seulement il ne corrode la langue en aucune manière, mais on peut l'avaler sans aucun inconvénient. Il n'y a donc aucune espèce de danger, quel que soit à cet égard le préjugé, à sucer une morsure qui viendrait d'être faite par une vipère ; c'est même le remède qu'il faut commencer par employer, car il est toujours tout prêt. Il ne suffit pas toutefois. Comme le désordre causé par le poison dans l'économie animale exige que la substance soit entraînée dans le torrent de la circulation, les moyens les plus efficaces sont ceux qui l'empêchent d'être absorbé. On s'oppose à la vérité, d'une certaine manière, à ce qu'il le soit, soit en suçant la piqûre, soit en y appliquant une ventouse, surtout en ayant la précaution d'exercer une compression sur les veines tout autour. Mais cette méthode n'est pas assez héroïque pour être sûre. Il vaut donc bien mieux se décider sans balancer, et le plus tôt possible, à une cautérisation énergique : élargir la plaie par quelques scarifications, et la cautériser avec de l'ammoniaque, ou à défaut d'ammoniaque avec le fer rouge. L'absorption est ainsi empêchée certainement, et tous les accidents diminuent rapidement, s'il s'en était déjà manifesté.

Je ne m'arrêterai pas non plus bien longuement pour réfuter l'opinion, cependant bien répandue aussi, que certains serpents ont pour langue un vrai dard, et que c'est à l'aide de ce dard qu'ils frappent leurs ennemis et introduisent le poison dans la blessure. Les serpents, en général, ont en effet une langue longue et effilée, qu'ils peuvent porter très loin hors de leur bouche, langue qu'ils agitent souvent avec véhémence, qu'ils dardent en un mot ; mais cette langue, si singulière qu'elle soit, est parfaitement inoffensive, et est aussi incapable que les étamines d'une fleur de blesser qui que ce soit. Aussi les bateleurs qui jouent avec des serpents venimeux ont-ils bien soin de leur arracher non point ce dard aigu, épouvantail du vulgaire, mais les crochets à demi cachés dans l'épaisseur des gencives, que l'animal en dégage à volonté comme un poignard hors de sa gaîne, et avec lesquels il frappe à mort.

J'ose à peine parler de ceux qui ont prétendu que d'autres serpents piquaient avec leur queue : *in cauda venenum*, selon l'aphorisme latin. Cependant cette opinion a bien couru aussi, et s'est souvent implantée dans les croyances populaires. Il y a même des théologiens qui l'ont soutenue jusqu'à prétendre que, comme il est question dans un certain passage de la Bible de serpents qui mordent, cette qualification se rapporte implicitement à ce qu'il y a des serpents qui ne mordent pas, mais qui piquent par la queue. Aussi n'est-il pas rare de trouver certaines images fantastiques représentant des serpents dont la queue est armée d'une espèce de dard. Mais on peut bien dire que ces serpents-là n'ont jamais existé qu'en peinture, car il ne s'est, je crois, jamais trouvé personne qui ait osé déclarer en avoir vu de vivants.

L'histoire des serpents qui, à la place ordinaire de la queue ont une tête, a quelque chose de plus spécieux. Il y a en effet des serpents connus en histoire naturelle sous le nom d'amphisbènes, qui, au lieu d'une queue effilée comme la plupart des animaux de cet ordre, ont une queue arrondie et à peu près de même forme et de même couleur que la tête ; et non seulement leur organisation présente cette apparence trompeuse, mais ils jouissent de la faculté de marcher également bien en avant et à reculons. On conçoit donc sans peine que l'amphisbène puisse faire illusion à celui qui ne fait que l'entrevoir. Mais cette illusion ne tient pas devant une minute d'observation sur l'animal mort ou captif ; car personne ne prendra jamais une queue, quelle que soit sa forme, pour une tête. Comment se fait-il donc que les naturalistes anciens aient cru que l'amphisbène possède effectivement deux têtes ? Nicandre l'affirme, aussi bien que l'auteur du livre *de Theriaca*, et Pline tire de cette circonstance une phrase à effet : « Ce serpent a deux têtes, dit-il, comme si c'était trop peu de répandre le poison par une seule bouche. » Il faudrait donc admettre

qu'aucun de ces auteurs n'avait jamais vu de près un amphisbène, puisqu'il aurait suffi de cette vue pour dissiper l'erreur. Cela me paraît difficile, et je croirais plus volontiers que le préjugé du serpent à deux têtes aura été soutenu par l'observation de quelque cas de monstruosité bicéphale, monstruosité qui ne paraît pas très rare chez les serpents, et qui s'explique par l'agglomération des œufs et les greffes fréquentes qui en résultent. Mais de ce que l'on aurait ob-



(Vipère commune des environs de Paris.)

(Tête de Vipère, montrant la langue bifurquée, les petites dents palatales, et les deux crochets hors de leurs gaînes.)





(Tête de Vipère commune, vue par dessus.)

Les naturalistes donnent le nom général de Vipère aux serpents caractérisés par des crochets à venin et une queue garnie par dessous de plaques doubles. Ils se distinguent par le premier caractère des Couleuvres; on les distingue d'ailleurs à première vue de ces serpents inoffensifs par la forme de leur tête, qui est plus obtuse et plus élargie en arrière, ainsi que par leur queue, qui est plus courte et moins effilée. Nous avons fait représenter avec soin les détails qui se rapportent à la Vipère commune, pour dissiper encore mieux tout préjugé en en donnant une idee claire. C'est cette espèce qui est la plus commune en France, et elle y cause chaque année de nombreux accidents. Sa longueur est de cinquante à soixante centimètres; ses couleurs sont variables : le fond est ordinairement le brun ou le roussâtre, quelquefois le gris cendré; sur le dos, une double rangée de taches transversales noires, qui quelquefois s'unissent de manière à ne plus former qu'une bande sinueuse; sur chaque flanc, une ligne de taches noires; le ventre est gris d'ardoise. On voit que le noir abonde; dans quelques cas, il se développe assez pour que, toutes les taches se réunissant, l'animal devienne entièrement noir : on le désigne alors sous le nom de Vipère noire. La tête est comme tronquée en avant, et plus large que le cou; elle est déprimée et couverte de petites écailles, et marquée très distinctement d'une tache noire en forme de V. Le museau porte six petites plaques : la mâchoire supérieure est blanche, tachetée de noir; la mâchoire inférieure est jaunâtre. La variété dans laquelle les taches du dos se réunissent en une seule ligne est quelquefois désignée en France sous le nom d'Aspic; mais ce n'est point du tout l'Aspic des anciens. Cette Vipère est assez commune dans les bois des environs de Paris, et surtout dans la forêt de Fontainebleau, où elle s'était multipliée, il y a quelques années, d'une manière effrayante.

Les dents qui servent aux Vipères pour leurs terribles morsures méritent une attention particulière. Ce sont de petits instruments d'une construction extrêmement ingénieuse. De chaque côté de la mâchoire supérieure, un peu au-dessous de l'œil, la Vipère porte deux vésicules dans lesquelles est contenu son venin, et dont elle le fait sortir à volonté par une petite contraction. Le venin, au sortir de ces petites vessies, passe dans un canal intérieur qui le mène à la racine d'une dent très aiguë, percée dans toute sa longueur par un petit conduit qui aboutit à l'extrémité même de la pointe. En même temps que la dent perce la peau comme un sty-

servé un serpent à deux têtes, il ne s'ensuivrait nullement qu'il y ait réellement dans le système de la nature une espèce conformée d'une manière permanente de cette façon. Rien n'empêche que, comme il naît des chiens, des chats, des agneaux, même des hommes avec deux têtes, il ne puisse naître des serpents avec deux têtes : aussi, de fait, en a-t-on souvent constaté des exemples.

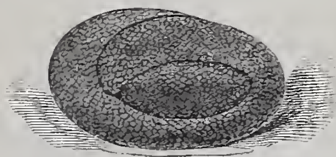
Je terminerai ces observations sur les fables relatives aux



(Vipère commune, variété noire.)



(Queue de Vipère commune, montrant la double rangée de plaques, l'ouverture inférieure en demi-cercle, et la partie inférieure de l'abdomen.)



(Petite Vipère roulée sur elle-même en forme d'œuf, telle qu'elle se trouve dans le corps de la femelle.)

let, le venin lancé par la contraction de la vésicule se précipite donc par ce conduit dans l'intérieur de l'organe. C'est un appareil qui a, comme on le voit, de grandes analogies avec le dard de l'abeille et du frelon ; dans l'état ordinaire, il est même rentré dans l'intérieur de la gencive, comme celui de ces insectes qui se tient caché dans l'abdomen. Ce n'est que dans les moments de colère, à la volonté de l'animal, que ce redoutable poignard sort de son fourreau ; car c'est véritablement là le caractère de la gencive : elle protège la dent, qui dans les opérations ordinaires de la mâchoire serait trop exposée à se rompre sans cette précaution. L'arme ne se dégage que par un mouvement de l'os maxillaire, qui, demeuré libre et ne soutenant de chaque côté que cette seule dent, n'a besoin pour la faire saillir que de s'abaisser légèrement.

La langue de la Vipère n'est funeste qu'aux insectes ; c'est en vue de ces petits animaux qu'elle est organisée. Elle est longue, molle, visqueuse, fourchue à son extrémité et très mobile. Elle ne pique nullement la proie, mais elle l'enveloppe comme un lacet et la ramène dans la bouche. Outre les insectes et les vers, la Vipère se nourrit aussi de taupes, de mulots, et de petits oiseaux qu'elle prend au nid. C'est à ce dernier genre de proie que sont destinées les dents aiguës qui garnissent les côtés du palais, et dont l'office est seulement d'empêcher la victime de se dégager ; car elle n'est point broyée, mais avalée tout entière. A l'approche de l'hiver, les Vipères se retirent dans quelque trou, quelquefois enroulées plusieurs ensemble, et passent là toute la mauvaise saison, à demi engourdies et sans manger.

La durée de la gestation des Vipères est d'environ huit mois. Pendant tout ce temps, les œufs demeurent dans l'utérus. Leur coquille, au lieu d'être calcaire comme celle des oiseaux, est membraneuse, et c'est ce qui les rend capables d'être transportés sans se briser. Vers la fin de cette singulière couvaison, les petits, devenus assez forts, font éclater la membrane, et demeurent enroulés parmi ses débris à peu près comme ils l'étaient avant l'éclosion. Après quelques jours la Vipère s'en délivre, et l'on voit encore des lambeaux de l'enveloppe attachés à leurs écailles, que déjà ils commencent à glisser dans le gazon.

Le genre Vipère réunit un nombre d'espèces assez considérable, et se subdivise, suivant les auteurs les plus récents, en cinq sous-genres, désignés sous les noms de Trigonocéphale, Plature, Naïa, Elaps, Vipère proprement dite.

serpents par quelques mots sur le basilic. Aucun serpent n'est plus célèbre dans les légendes et les récits populaires. On peut juger par les histoires exagérées qui se lisent dans Pline, que chez les anciens il répandait la terreur plus qu'aucun autre reptile. On prétendait qu'il faisait mourir tout animal, et l'homme lui-même, par le seul effet de son regard. On assurait même que toute plante, tout arbre qui était touché par lui ou même atteint par les émanations de sa bouche, se desséchait à l'instant. « Il brûle, dit Pline, partout où il passe, et brise les pierres tant il est venimeux. Aussi est-il bien facile, dit le même auteur, de découvrir les trous dans lesquels il se retire, car la campagne est désolée tout à l'entour. » Il est difficile de décider quel était au juste le serpent auquel l'antiquité attribuait tant de qualités merveilleuses : toutefois quelques détails donnés par Pline, surtout que l'animal relève ordinairement la moitié antérieure de son corps, doivent faire supposer que c'était tout simplement un naja, serpent à la vérité très venimeux et très redoutable, mais dont la malignité, bien entendu, est fort éloignée d'approcher de ce que nous venons de rapporter.

On a donné ce même nom de basilic à un animal bien plus fabuleux que celui de Pline; car il n'y a pas ombre de vérité, non seulement dans les qualités qu'on lui attribue, mais non pas même dans sa forme ou sa naissance. Ce basilic-là est représenté avec deux pieds, deux grandes ailes, une crête semblable à celle du coq, souvent même avec une tête de faucon. C'est un animal hiéroglyphique ou symbolique qui se trouvait dans les peintures des Egyptiens, et qui a passé de là dans le règne de la nature fabuleuse. Dans les premiers temps de la renaissance des sciences, comme on était sorti du moyen-âge avec une grande foi dans la réalité du basilic, il se trouva des charlatans qui en fabriquèrent de toutes pièces avec des peaux de poissons, et qui contribuèrent par ce mensonge à retenir la crédulité dans l'erreur. Aldrovande parle de mannequins de cette espèce que l'on conservait précieusement dans des cabinets d'histoire naturelle, et qu'il n'eut pas de peine à décomposer et à démolir. Scaliger prémunit aussi contre cette imposture, en faisant d'ailleurs remarquer que le basilic, si fameux chez les anciens, n'était nullement revêtu d'une forme fantastique. « On a menti, dit-il, sur la forme du basilic en le rapprochant de celle du coq et en lui donnant des jambes; le basilic, en effet, ne diffère en rien des autres serpents, sinon qu'il porte à la tête une marque blanche, d'où lui est venu le nom de roi. »

On a prétendu justifier l'existence du basilic, sur ce que son nom se trouve plusieurs fois mentionné dans l'Ecriture sainte, comme, par exemple, dans le psaume 91 : « Tu marcheras sur la vipère et sur le basilic. » Il est assez évident que ce qui est en contestation n'est pas qu'il puisse y avoir un serpent du nom de basilic, mais qu'il y ait un serpent possédant les propriétés dont parle Pline, ou la forme fantastique que les artistes, sur la foi du préjugé, ont plusieurs fois figurée; et il n'est pas moins clair que rien de tout cela n'est indiqué dans l'Ecriture. Il y a, à la vérité, un passage dans Isaïe dont on a étrangement abusé : c'est au quatorzième chapitre, quand le prophète menace les Philistins et leur annonce de nouvelles vengeances. « Ne te réjouis pas, ô Philistin, parce que la verge de celui qui doit te frapper est affaiblie : de la racine de la couleuvre sortira un roi des serpents, et la semence qui dévore l'oiseau. » Voilà ce que dit la Vulgate, et cela s'entend sans peine. Mais au temps des discussions des protestants sur le sens de l'ancien Testament, on a voulu y voir quelque chose de plus merveilleux, et la version anglaise, sans parler des autres, a rendu ainsi ce passage : « De la racine du serpent sortira un coccatrix, et son fruit sera un serpent volant. » Ce nom de coccatrix nous amène à une nouvelle fable sur le compte du basilic. On donne, en effet, au basilic cet autre nom, parce que l'on prétend que le basilic est produit par l'œuf d'un coq couvé par un serpent ou par un crapaud. C'est du moins, il faut en convenir, un mode de génération bien conçu pour achever dignement l'histoire d'un être aussi fabuleux. Qu'un coq puisse pondre, c'est ce qu'il est peut-être permis d'excuser sur ce que les poules, lorsqu'elles sont très vieilles, prennent souvent le plumage et tous les caractères extérieurs d'un coq, et dès lors une poule, ainsi emplumée, venant, malgré son âge avancé, à pondre quelque œuf mal formé, on aura pu en ingérer qu'un vrai coq avait pondu. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que jamais ni basilic, ni serpent d'aucune façon n'est sorti d'un tel œuf, et c'est ce que je ne m'arrêterai pas à démontrer, n'en ayant peut-être déjà que trop dit sur ces folies.

MÉMOIRES INÉDITS DE RAPHAEL DE MONTELUPO,

SCULPTEUR FLORENTIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Un jeune Danois, mort en Italie en 1840, M. Gage, publiait à Florence, au moment même où il a succombé, un ouvrage intitulé : *Carteggio inedito d' artisti*, etc., ou Correspondance inédite des artistes des quatorzième, quinzième, seizième siècles. Ce recueil, composé de trois énormes volumes grand in-8°, destiné à compléter la publication des Lettres d'artistes faite au dernier siècle par monseigneur J. Bottari, contient, au milieu d'une foule de documents curieux, un morceau que nous avons cru surtout capable d'intéresser nos lecteurs. Ce sont les Mémoires inédits et malheureusement tronqués d'un contemporain de Michel-Ange, Raphaël de Montelupo, sculpteur florentin. Empreints d'une grande simplicité, ils ne laissent pas que d'être très importants, parce qu'ils sont semés de particularités qui peignent les mœurs du seizième siècle, et surtout parce qu'ils offrent une confirmation naïve des Mémoires si animés et si suspects de Benvenuto Cellini. En traduisant ce fragment, nous nous sommes attachés à reproduire mot à mot la langue réelle, sans art, mais non sans charme, de l'ouvrier florentin.

« Je me suis mis dans l'esprit d'écrire, avec la grâce du Dieu tout-puissant, auteur et bienfaiteur de toutes les créatures, tout ce qui m'est arrivé dans ma vie depuis le temps que je me souviens avoir distingué le bien du mal, c'est-à-dire, à ce qu'il me semble, depuis environ l'âge de dix ans (1) jusqu'à celui de soixante-quatre où je me trouve aujourd'hui. Je veux raconter tout ce qui m'est arrivé pendant cet espace de temps, et les choses qui m'ont paru de quelque importance. Je ne pense pas me souvenir de tout; mais au moins je ferai connaître tout ce qui est demeuré dans ma mémoire, comme plus digne d'être rapporté. Encore sais-je bien que cette idée et son exécution donneront peut-être à quelqu'un matière à blâmer; il paraîtra peut-être que je suis poussé par je ne sais quel mouvement de gloire mondaine; et je ne veux pas nier qu'il n'en soit un peu ainsi. Je dirai cependant que ce qui a le plus contribué à me déterminer, c'est que, me rappelant les heureuses rencontres et les contraires, et les dangers de mort que j'ai courus dans le temps, j'ai pensé que mes lecteurs, si jamais j'en ai quelqu'un, pourront trouver dans mon récit des secours pour des cas semblables, ou pour tous ceux où ils pourraient être.

» Barthélemy, fils de Jean, petit-fils d'Astur, du village

(1) Raphaël de Montelupo naquit à Florence vers l'an 1503; il dit lui-même qu'il avait vingt-quatre ans au sac de Rome, arrivé en 1527. Il avait donc dix ans en 1513, l'année où Léon X succédait à Jules II dans la chaire de saint Pierre, et où les Médicis, récemment rétablis dans Florence, commençaient à s'y acheminer ouvertement vers le despotisme, dont Charles-Quint les investit définitivement après le sac de Rome.

de Montelupo (1), sculpteur, de la maison des Sinibaldi de Montelupo, fut mon père. Astur, mon oncle, frère de mon père, habitait à Empoli (2), bourg situé à quatorze milles de Florence; et comme il n'avait pas d'enfants mâles, venu à Florence dans notre maison, il pria mon père de vouloir bien me laisser aller demeurer quelque temps à Empoli avec lui : outre que je lui serais utile, je ne devais pas perdre mon temps, puisque j'apprendrais à lire et à écrire parfaitement sans aucune dépense, la commune de ce bourg s'étant chargée elle-même de payer le maître qui enseignait à lire, à écrire, et un peu à compter (3). Ces conditions plurent à mon père. Dès qu'il m'eut établi dans sa maison, mon oncle me mit à l'école; et il me faisait, lui et sa femme, qui se nommait *mona Constance*, autant de caresses que si j'avais été leur propre enfant : de même faisaient leurs deux filles, l'une nommée *Lisabetta*, et l'autre *Esmeralda*. Ainsi, allant toujours à l'école, j'appris à lire toute espèce de caractère (4) et à écrire le caractère des chancelleries, le seul que connût mon maître, prêtre dont je ne me rappelle pas le nom. Je crois que je restai là deux ans; et pendant ce temps, Astur mon oncle me faisait écrire ses comptes sur un livre.

» Je ne veux pas oublier de dire que la nature m'a fait gaucher : ayant la main gauche plus leste que la droite, j'écrivais avec celle-là sans que mon oncle y prît garde; il lui suffisait que j'eusse une bonne écriture. Ainsi j'ai toujours écrit, et même, enfant, je dessinais avec la main gauche les batailles du Morgante (5) qu'on lisait à l'école. Cette manière d'écrire avec la main gauche, m'obligeant à tenir devant moi le papier dans le sens de sa longueur, a fait l'étonnement de beaucoup de gens qui m'ont vu à l'œuvre. Il semble que j'use plutôt de la façon des Hébreux que de toute autre (6), et on n'imagine pas, tandis que j'écris, qu'on puisse ensuite me lire. Pareille chose m'est souvent arrivée. Un jour entre autres, à Florence, au quartier des marchands, un notaire (7) à qui j'avais à faire un reçu de certaine somme, ayant mis la feuille devant moi, et voyant que je la tournais dans le sens de sa longueur, ne voulait pas me laisser faire; enfin, ayant permis que j'écrivisse une ligne, et cherchant à lire, il ne pouvait comprendre que cela fût lisible; quand j'eus achevé la ligne, il prit le papier, et voyant qu'on le lisait très aisément, il appela peut-être dix notaires pour me voir faire. Lorsque je lui eus donné le reçu, j'écrivis encore avec la main droite, parce qu'alors je m'en servais fort bien, quoique je l'aie abandonnée depuis.

» Je peux ajouter encore que je dessine de la main gauche. Une fois, à Rome, comme je dessinais à l'arc des Thraces (1), près du Colysée, vinrent à passer Michel-Ange et fra Bastiano del Piombo (2) : ils s'arrêtèrent pour me voir; étant naturellement gauchers l'un et l'autre, et ne pouvant cependant faire avec la main gauche que les choses de force (3), ils demeurèrent un instant à me regarder, et s'étonnèrent fort. En effet, chose semblable ne fut peut-être jamais possible à un sculpteur ou à un peintre, que l'on sache.

» Étant demeuré, comme j'ai dit, deux ans à Empoli avec mon oncle, mon père voulut que je m'en retournasse à Florence, pensant que j'étais d'âge à me faire embrasser une profession. Ainsi je m'en retournai, au grand déplaisir de mon oncle, et de sa femme, et de ses filles, tous m'ayant montré tant d'amour que plus n'était pas possible. C'était moi qui leur faisais passer leurs soirées en leur lisant des livres de batailles (4); et mon oncle, qui avait été toute sa vie soldat, y prenait plaisir, et sa femme aussi s'en délectait. Enfin ils me laissèrent aller, et ma tante m'accompagna avec un de ses frères, qui était capitaine et qui s'appelait le capitaine Ceo d'Empoli.

La suite à une autre livraison.

(1) Montelupo est sur la route de Florence à Pise.

(2) Empoli est dans la même direction, quelques lieues plus loin. C'est là que s'assemblèrent, en 1620, les Gibelins victorieux que le grand *Farinata degli Uberti* empêcha de consommer la destruction de Florence.

(3) L'italien dit : *E parte d' abaco*. Voy., sur l'Abaque, 1839, p. 88.

(4) Preuve certaine qu'au commencement du seizième siècle le caractère gothique subsistait encore dans la Péninsule à côté de l'italique. En France, il persistait sous le règne de François Ier. En Espagne, il était encore généralement répandu sous le règne de Charles-Quint.

(5) Le *Morgante maggiore*, de L. Pulci, première imitation moitié comique, moitié sérieuse, que l'Italie ait faite des poëmes chevaleresques de la France, parut à Florence vers 1480, et fut destiné d'abord à amuser les soupers de Laurent de Médicis par une parodie élevée des fables romanesques que les aveugles et les mendiants chantaient dans les rues des villes italiennes.

(6) Les Hébreux, comme les Arabes, écrivent de droite à gauche : c'est ce que paraissait imiter le jeune Montelupo en écrivant perpendiculairement sur un papier placé en long devant lui.

(7) Les notaires étaient donc rassemblés dans des boutiques en plein vent, au milieu du quartier des marchands dont ils avaient à constater les accords; c'étaient comme les écrivains publics de nos jours.

(1) On l'appelle aujourd'hui l'arc de Constantin, qui l'éleva en effet après ses victoires sur Maxence et Licinius. Son ancien nom lui venait des statues d'esclaves guerriers daces, que le public confondait avec les Thraces, et qui avaient appartenu à un arc de Trajan, dépouillé et détruit pour orner celui de Constantin.

(2) Sebastiano ou Bastiano de Venise est cet artiste heureux que Michel-Ange mit en avant, à Rome, pour l'opposer à Raphaël dans ses derniers jours, et qui, après la mort du divin Sanzio, demeuré le peintre le plus renommé de la capitale du monde, reçut de Clément VII le riche office de percevoir les droits du plomb des bulles papales. Ayant pris alors le nom de *frate del Piombo*, Bastiano mena une existence voluptueuse qui mit rapidement un terme à son talent et à ses jours.

(3) On savait que Michel-Ange était gaucher, et on se demandait si c'était avec la main gauche qu'il avait sculpté son Moïse et peint le Jugement dernier. L'anecdote de Montelupo lève tous les doutes.

(4) Les livres de chevalerie étaient alors dans leur nouveauté en Italie comme en Espagne. La France, où ils avaient pris naissance, les connaissait depuis quatre siècles, et commençait à s'en lasser.

CAMPANILE DE LA CATHÉDRALE DE FLORENCE.

GIOTTO ARCHITECTE.

(Voy. la cathédrale de Florence, Santa-Maria del Fiore, 1837, p. 148).

Les premières basiliques chrétiennes n'étaient point surmontées de clochers. L'usage des cloches n'était pas alors une des pratiques du culte, et ce fut par cette raison sans doute qu'en Italie les tours destinées à les recevoir furent élevées plus tard à côté des églises dont elles étaient ainsi complétement isolées. On a peu d'idée de ce genre de monument ainsi disposé, dans la partie occidentale de l'Europe, où l'on chercha toujours à réunir les clochers à la construction même de l'église ce qui amena, par amour de la symétrie, à les doubler; et c'est à cette disposition toute spéciale des églises d'Occident que la France est redevable de ces beaux portails dont l'ensemble excite si vivement notre admiration.

L'Italie, riche de son propre fonds, lutta constamment contre les influences de l'art chrétien de l'Occident et conserva avec constance ses anciennes traditions; on continua donc dans ce pays à considérer le clocher (le *campanile*) comme un édifice totalement distinct et séparé de l'église : le temple restait ainsi dégagé, et les lignes de son ordonnance conservaient leur franchise et leur simplicité primitives. Par-

tout le sentiment de l'infini qui présidait à l'érection des temples chrétiens se manifestait par la tendance à les élever de plus en plus vers le ciel : seulement cette expression de la pensée chrétienne se traduisait sous une forme diffé-



(Le Campanile de Sainte Marie des Fleurs, Cathédrale de Florence.)

rente dans le Nord et dans le Midi : ici c'était le dôme qui devenait le signe caractéristique du temple de Dieu, et là c'étaient les clochers. Or jamais, que nous sachions, on n'est parvenu à marier ensemble et les dômes et les tours en les réunissant dans un même monument ; on l'avait projeté à Saint-Pierre, mais on y a échoué.

Ainsi donc le dôme est demeuré le type de l'église d'Orient, comme les tours celui de l'église d'Occident. L'Italie, qui peut à cet égard passer pour un terme moyen, nous offre l'exemple d'églises surmontées de coupoles; et en même temps par l'importance donnée à certains clochers, elle semble avoir voulu rivaliser avec ceux du Nord, ainsi qu'on peut en juger par les tours ou campaniles de Florence, de Pise, de Venise, etc. Mais ces clochers sont tous isolés, et le nom de campanile leur a été plus particulièrement appliqué.

Entre tous les campaniles d'Italie, celui qui s'élève sur le flanc de la cathédrale de Florence doit être cité comme le plus remarquable sous tous les rapports. C'est en parlant de cet édifice que Charles-Quint disait qu'on devrait y mettre un étui, trouvant que c'était en prostituer la vue que de le laisser voir tous les jours.

La hauteur totale du campanile de Florence est de $81^{m},86$.

La largeur de chaque face est de $13^{m},96$.

Giotto, qui avait succédé à Arnolfo di Lapo comme architecte de Sainte-Marie des Fleurs, fut l'auteur du campanile : il le commença en 1334. Les plus grandes précautions furent prises pour donner à cet édifice toute la solidité désirable. Il fut fondé sur un massif de 20 brasses ou $11^{m},66$, au-dessus duquel on posa des pierres de taille dans une hauteur de 8 brasses ou $4^{m},66$. Le style général du campanile se ressent du goût gothique qui s'était introduit passagèrement en Italie à la fin du treizième siècle : néanmoins on y reconnaît la délicatesse et la grâce, particulières aux artistes florentins. Tout le revêtement extérieur est composé de marbres blancs, rouges et noirs ; genre de décoration qui donne aux monuments de la Toscane une physionomie toute spéciale.

Le projet de Giotto était, dit-on, d'élever au-dessus de la plate-forme actuelle une toiture pyramidale de 26 mètres. Ce projet ne fut pas réalisé après lui, et nous serions embarrassés de décider si le monument y a perdu ou gagné : tel qu'il est, il paraît terminé d'une manière satisfaisante et plus en harmonie peut-être avec les autres édifices de la ville.

Quelques auteurs ont prétendu que plusieurs des statues qui décorent les faces du campanile sont du célèbre Donatello, et, d'après le témoignage de Laurent Ghiberti, cité par Vasari, plusieurs autres seraient de la main même de Giotto. S'il en était ainsi, Giotto eût été un des premiers à donner l'exemple de cette alliance des trois arts : l'architecture, la peinture et la sculpture, qui devint si générale parmi les grands maîtres de l'Italie, et dont Michel-Ange semble avoir été la dernière expression.

La ville de Florence, reconnaissante de la renommée que lui avaient acquise les travaux de Giotto, lui conféra le titre de citoyen avec une pension de 100 florins d'or; il fut fait aussi ordonnateur des bâtiments de la couronne.

Giotto mourut en 1336. Il fut inhumé dans l'église cathédrale de Sainte-Marie des Fleurs, où l'on voit son tombeau et son portrait. Il était l'ami du Dante et de Pétrarque, qui l'ont célébré dans leurs vers. Ange Politien fut chargé par Laurent de Médicis (l'ancien) de lui composer une épitaphe.

Si tu veux que le bonheur et l'aisance règnent chez toi, tu dois par-dessus tout y maintenir la discipline. Chacun doit y connaître son devoir. Il doit y avoir un temps et un lieu fixes pour chaque chose.

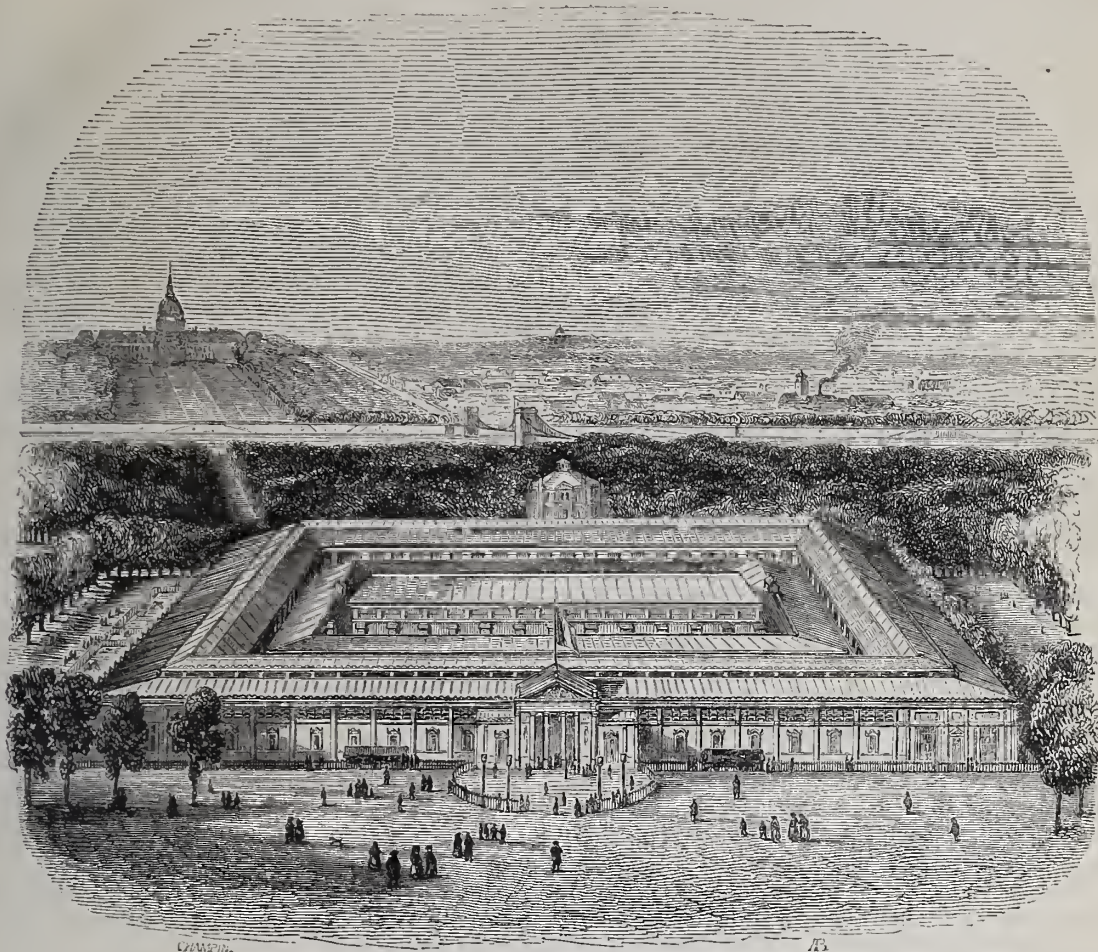
Guillaume Penn.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DIXIÈME EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

(Voy. 1834, p. 138; 1839, p. 151, 199, 203, 277; 1844, p. 121.)



(Le Palais de l'industrie, au grand carré des Champs-Élysées, en 1844.)

La nouvelle exposition a eu lieu, cette année, sur le même emplacement que celle de 1839. Un vaste bâtiment, composé de quatre galeries ayant ensemble 16 000 mètres carrés de superficie, renfermait les produits les plus variés de l'industrie française; une cour intérieure, recouverte, d'environ 6 000 mètres carrés d'étendue, était entièrement remplie par des machines et des appareils puissants; enfin l'espace compris entre le bâtiment et le grillage d'enceinte était en partie occupé par des instruments d'agriculture et par des objets trop volumineux pour qu'il eût été possible de leur accorder un asile dans l'intérieur du bâtiment.

L'attente générale n'a pas été trompée. Les progrès de l'industrie ont été aussi sensibles pendant le laps de temps qui s'est écoulé depuis la dernière exposition, qu'à aucune époque à partir de l'origine de ces solennités.

En 1839, le nombre des départements représentés à l'exposition était de 79; il est de 84 cette année. La Corse, qui figurait au catalogue précédent, manque à celui-ci. Le Lot est le seul département qui n'ait exposé ni à l'une ni à l'autre époque.

En considérant le Var, réduit de deux exposants à un seul, et la Loire, qui avait 43 exposants et qui en a 42, comme stationnaires, 14 départements, Ain, Ardèche, Aveyron, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Finistère, Indre, Loiret, Manche, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Tarn, Vendée, Vosges, éprouvent ensemble une diminution de 63 exposants.

Les six départements nouveaux à l'exposition sont : Basses-Alpes, Cantal, Cher, Corrèze, Gers et Lozère.

Les colonies de Bourbon, Pondichéry, la Guadeloupe et l'Algérie figurent à l'exposition, les trois dernières pour un article, la première pour deux.

Les départements où le nombre des exposants a le plus augmenté après la Seine, qui en a donné près de deux cents nouveaux, sont : Gard, de 58 à 90; Gironde, de 9 à 21; Isère, de 38 à 48; Jura, de 2 à 19; Loire-Inférieure, de 10 à 30; Morbihan, de 2 à 12; Moselle, de 20 à 30; Nièvre, de 19 à 30; Nord, de 56 à 120; Puy-de-Dôme, de 21 à 37; Seine-Inférieure, de 96 à 136; Seine-et-Oise, de 32 à 47; Haute-Vienne, de 22 à 35.

Les cinq départements les plus nombreux en exposants sont : la Seine, 2 235; Seine-Inférieure, 136; Nord, 120; Rhône, 92; Gard, 90.

Huit départements descendent de 55 à 34 numéros, dans l'ordre suivant : Haut-Rhin, Isère, Seine-et-Oise, Loire, Marne, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne, Ardennes.

Deux, le Doubs et Seine-et-Marne, en ont 32.

Deux, l'Aisne et le Calvados, en ont 31.

Quatre, Eure, Loire-Inférieure, Moselle, Nièvre, en ont 30.

Douze descendent de 27 à 21 dans l'ordre suivant : Vosges, Oise, Somme, Charente, Sarthe, Bas-Rhin, Loiret, Meurthe, Hérault, Finistère, Gironde et Ille-et-Vilaine.

Dix-sept descendent de 19 à 11, comme il suit : Jura,

Drôme, Indre-et-Loire, Orne, Pas-de-Calais, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Creuse, Aube, Bouches-du-Rhône, Côte-d'Or, Dordogne, Maine-et-Loire, Manche, Morbihan, Basses-Pyrénées, Aude.

Enfin trente-six départements présentent une diminution successive d'exposants, depuis les trois premiers, qui en ont 10, jusqu'aux deux derniers, qui n'en ont point : Loir-et-Cher, Meuse, Haute-Saône, Côtes-du-Nord, Haute-Marne, Vaucluse, Yonne, Ain, Vendée, Vienne, Allier, Saône-et-Loire, Tarn, Ardèche, Charente-Inférieure, Aveyron, Eure-et-Loir, Tarn-et-Garonne, Hautes-Alpes, Ariége, Haute-Loire, Lot-et-Garonne, Cantal, Landes, Lozère, Mayenne, Hautes-Pyrénées, Cher, Corrèze, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Basses-Alpes, Gers, Var, Corse et Lot.

C'est aux machines, et surtout aux grands appareils mécaniques, qu'appartiennent les honneurs de l'exposition de 1844. Nous avons vu avec un vif sentiment de plaisir nos constructeurs arriver enfin à l'établissement de ces puissants outils sans lesquels nous serions toujours restés dans un état désolant d'infériorité pour la production des machines à vapeur destinées à la locomotion maritime ou terrestre. Une protection sagement entendue, des primes d'encouragement équitablement distribuées, les efforts des chefs d'établissements, la rare intelligence de nos ouvriers, ont fini par faire disparaître la distance qui nous séparait des Anglais, mieux favorisés que nous par l'excellence et par l'abondance des matières premières, et par une foule de circonstances qui leur donnent la possibilité de produire à plus bas prix.

La production en grand des objets d'art, et l'imitation, à des prix modérés, des modèles que nous a laissés l'antiquité, distinguent aussi cette exposition d'une manière toute spéciale. Grâce aux ingénieux procédés de la sculpture mécanique, il n'est pas d'intérieur modeste qui ne puisse posséder aujourd'hui les images parfaites des plus belles compositions.

A mesure que les solennités quinquennales de l'industrie se multiplient, on en sent davantage l'importance et la portée. Leur but essentiel, les limites entre lesquelles on doit les maintenir, l'emplacement qui doit y être consacré, leur durée, l'intervalle qui doit les séparer, la nature des récompenses à décerner, et mille autres sujets de ce genre, ont été et seront probablement encore plus d'une fois mis en discussion. Nous ne pouvons avoir la prétention de les aborder, ni même de les énumérer tous ; il nous suffira d'en indiquer quelques uns.

La dépense de l'édifice temporaire élevé cette année dans le grand carré des Champs-Elysées a été d'environ six cent mille francs. Pour une exposition tous les cinq ans (et il ne convient certainement pas de les rapprocher davantage), cela fait 120 000 francs par an. Or un palais permanent pour l'industrie pourrait être établi pour environ 4 à 5 millions, somme dont l'intérêt annuel à 4 pour 100 serait de 160 à 200 000 francs. Il n'y a donc pas entre les dépenses annuelles, dans les deux systèmes, une différence pécuniaire de plus de 40 à 80 000 francs en faveur du provisoire. On trouvera moins encore si l'on tient compte des pertes considérables auxquelles a donné lieu l'orage qui a fait irruption dans l'intérieur de l'édifice provisoire, le 9 juin dernier. Enfin, toute différence serait effacée, pour longtemps au moins, si l'on affectait aux expositions quinquennales un édifice nouveau qui remplît aussi une autre destination. Ainsi l'achèvement du Louvre, qui peut être considéré comme indispensable par lui-même, mettrait à la disposition de l'industrie un vaste emplacement, qui pourrait servir également aux expositions annuelles ou bisannuelles de peinture et de sculpture. On éviterait par là l'inconvénient majeur de soumettre tous les ans, à des risques de diverse nature, les chefs-d'œuvre de notre Musée pour faire place momentanément aux productions modernes ; et le public ne serait pas privé pendant des mois entiers de la vue de ces chefs-d'œuvre, dont la composition ordinaire du salon ne le dédommage certainement pas.

Des questions bien autrement graves sont celles qui sont relatives aux récompenses à décerner. On sait que, dans les expositions précédentes, quelques prétendus fabricants, qui sont de simples marchands, et qui n'ont pas un seul ouvrier chez eux, ont obtenu des honneurs qu'ils ne méritaient pas. Ne devrait-on pas prendre les mesures convenables pour faire à chacun la part qui lui est due, et nommer ensemble le capitaliste qui consacre ses fonds à une utile entreprise, le directeur qui la fait prospérer, l'ouvrier qui façonne des produits remarquables ?

C'est avec surprise que nous avons vu, encore cette année, la plupart des produits exposés sans l'indication des prix auxquels ils peuvent être livrés au commerce. Il y a un fâcheux symptôme dans cette persistance d'un certain nombre de commerçants à ne pas opérer au grand jour, et nous aurions désiré que des mesures sérieuses fussent adoptées pour qu'il en fût autrement. On comprend combien le sujet est digne d'attention, et tout ce que l'on pourrait attendre d'expositions périodiques qui seraient réglementées d'après des vues d'ensemble et d'avenir.

LE PARCHEMIN DU DOCTEUR MAURE.

NOUVELLE.

Un voyageur a dit en parlant des *posadas* espagnoles que c'étaient des espèces d'abris où certains hommes intitulés aubergistes vous fournissaient, pour une nuit, la fumée et la vermine; un autre a ajouté que dans les hôtelleries de la patrie du Cid ce n'étaient point les hôtes qui nourrissaient leurs voyageurs, mais les voyageurs qui nourrissaient leurs hôtes; enfin, un écrivain contemporain vient d'imprimer que les étrangers qui parcouraient les provinces orientales de la Péninsule ibérique devaient apporter leurs lits, sous peine de coucher dans des draps cousus à demeure sur des matelas de laine en suint, et changés seulement tous les printemps !

Quoi qu'il en soit de ces *observations* qui demanderaient à être vérifiées, toujours est-il que les *posadas* de nos jours l'emportent de beaucoup sur celles que l'on rencontrait en Espagne il y a deux siècles. A cette époque, ce n'étaient, en effet, que des espèces de caravanserails fréquentés par les muletiers, qui y trouvaient une litière pour eux et leur monture. Les plus *confortables* avaient seules, outre l'écurie et la salle commune, un grenier partagé en plusieurs compartiments décorés du nom de chambres, et auxquels on arrivait par une échelle.

Or c'était dans une de ces *chambres* que venait d'entrer le docteur José de Fuez d'Alcantra, docteur reçu à Salamanque, hidalgo en sa qualité d'Asturien, mais ne possédant au monde que l'habit qu'il portait, une vingtaine de *réales* (1), et une passable opinion de son mérite. Bien qu'il n'eût guère plus de trente ans, il avait déjà essayé de plusieurs métiers sans y trouver l'opulence (qui, selon son avis, lui eût convenu aussi bien qu'à nul autre), et il revenait en Léon avec l'espoir de se faire employer par le comte don Alonzo Mendos, qui possédait, entre Toro et Zamora, un magnifique domaine déjà connu de notre docteur. Malheureusement les premières questions qu'il adressa à l'aubergiste lui firent connaître la mort du comte, et il était encore sous le poids de la surprise et du désappointement que lui avait causés cette nouvelle, au moment où s'ouvre notre récit.

— Don Alonzo mort ! répétait-il avec stupéfaction.

— Et enterré, ajoutait l'aubergiste; magnifiquement

(1) 5 fr. 45 c.

enterré ! comme il convenait à un homme de son rang.

— Mais le château est alors occupé par les héritiers ?

— Le seul héritier était le neveu du comte, et il a donné ordre à Perrez Cavallos, garde-notes d'Argelles, de mettre en vente le domaine, qui doit être adjugé demain, si je ne me trompe, à un nouveau propriétaire.

José pensa que celui-ci aurait besoin, selon toute apparence, de gens à gages pour régir son nouveau domaine, et qu'il pourrait peut-être lui faire accepter ses services. Il déclara, en conséquence, après un moment de réflexion, qu'il attendrait à la *posada* le jour de l'adjudication.

L'aubergiste l'approuva, en lui assurant qu'il ne pourrait trouver nulle part meilleure cuisine ni meilleur logis; et il appuya son dire en lui faisant remarquer toutes les commodités et tous les agréments de la chambre qu'il lui donnait.

Celle-ci était, en effet, d'autant mieux aérée que trois carreaux manquaient à la fenêtre (qui en avait seulement quatre), et l'on jouissait d'une vue de ciel illimitée, le châssis se trouvant placé au haut du toit. Quant à l'ameublement, il ne se composait que d'un bois de lit garni d'une paillasse, d'un escabeau boiteux et d'une table vacillante; mais les interstices existant entre les différentes pièces de la charpente formaient, comme le fit remarquer l'hôtelier, une multitude de compartiments qui remplaçaient avec avantage les armoires et les bahuts.

La plupart de ces recoins étaient même remplis de chiffons souillés, de vases de terre, de fioles de verre, ou, ce qui surprit davantage José, de livres et de papiers. L'hôtelier lui avoua que le tout avait été laissé par un vieux docteur qui avait habité plusieurs mois cette chambre, occupé à étudier, à distiller des plantes et à écrire. Mais quelques indices ayant fait soupçonner qu'il devait être d'origine maure, et les derniers décrets du roi ordonnant expressément l'expulsion de tous les descendants de cette race, il s'était vu forcé de partir subitement et d'abandonner tous ses bagages, c'est-à-dire les fioles, les papiers et les livres.

Resté seul, José Fuez d'Alcantra ne put s'empêcher de penser à la longue série de contrariétés et d'accidents qui avait jusqu'alors entravé sa vie.

— J'ai vraiment tout essayé, se dit-il; le hasard est sans cesse venu traverser mes espérances et m'a fait l'esclave des événements. Ah! combien est heureux celui qui peut toujours suivre sa fantaisie, dominer les circonstances, et rester roi de sa vie, au lieu de la soumettre à toutes les personnes et à toutes les occasions !

Comme ces réflexions le faisaient tomber dans une sombre tristesse, il chercha à s'en distraire en ouvrant un des livres laissés par le docteur maure : c'était un exposé du système de la nature écrit en latin. José parcourut quelques pages, puis choisit un autre volume qui traitait des sciences occultes, et enfin un troisième relatif au grand œuvre.

Le choix de ces livres indiquait clairement que le vieux Maure était un alchimiste, peut-être un nécromancien; car, à cette époque, il n'était point rare de trouver des hommes, surtout en Espagne, qui avaient étudié l'art de se *soumettre les puissances invisibles*.

Rendu curieux par ces premières recherches, José passa des livres aux manuscrits; il en parcourut plusieurs qui paraissaient ne contenir que des instructions générales sur la transmutation de métaux; mais enfin il trouva enfermé dans un étui de plomb un rouleau de parchemin dont les premières lignes le frappèrent : c'étaient des recettes magiques servant à accomplir certains prodiges, tels que de se rendre invisible, de se transformer à volonté, de franchir en un instant les plus grandes distances ! enfin José arriva à un paragraphe qui avait pour titre :

Moyen de faire que votre désir devienne loi souveraine et s'accomplisse à l'instant !

Le jeune docteur fit un bond de joie.

— Par la vraie croix ! s'écria-t-il, si le moyen réussit, je n'en demande point davantage. Obtenir que *notre désir devienne loi souveraine!* n'est-ce point là le dernier terme de la félicité terrestre ? Voyons seulement si l'on peut atteindre ce but sans compromettre son âme.

Il lut la recette indiquée dans le manuscrit et n'y trouva rien de contraire à la foi. Il suffisait, pour acquérir le don promis, de prononcer, avant de s'endormir, certaine prière, et de boire le contenu d'un petit flacon caché au fond de l'étui de plomb.

José chercha ce flacon, le déboucha, et vit qu'il renfermait quelques gouttes d'une liqueur noire et odorante. Il hésita un instant, non qu'il doutât de la puissance de la formule et du philtre, ses opinions à cet égard étaient celles de son époque; mais il voulait être sûr de ne point se tromper. Il relut donc sur le rouleau les lignes déjà déchiffrées, et de plus le *post-scriptum* qu'il n'avait point remarqué d'abord. Ce *post-scriptum* ne renfermait que ces mots : « Notre impuissance est une barrière providentielle opposée par Dieu à notre folie. »

— Bon, bon, murmura-t-il, le vieux docteur aimait, comme ceux de sa race, à farcir toute chose des lieux communs de morale; mais pour le moment je n'ai que faire de ses sentences, et je préfère essayer sa recette.

A ces mots, il porta le flacon à ses lèvres, et prononça la formule indiquée. Il l'avait à peine achevée que ses yeux se fermèrent et qu'il s'endormit.

. . . .

José ne savait pas depuis combien de temps durait ce sommeil, lorsqu'il lui sembla que le jour pénétrait par sa lucarne. Il se souleva avec effort et demeura quelque temps dans cet état de demi-lucidité qui précède le réveil ; enfin ses idées s'éclaircirent ; la vue du rouleau de parchemin et du flacon vide lui rappela ce qui était arrivé la veille. Mais comme il ne vit rien de changé, soit en lui, soit autour de lui, il crut que la recette du docteur maure n'avait point agi.

— Allons, dit-il en soupirant, c'était encore une illusion ; je me réveille dans mon grenier avec mon unique pourpoint et ma bourse vide. Cependant Dieu sait si, en m'endormant, j'ai désiré la trouver remplie !...

Il n'acheva pas : ses regards venaient de rencontrer la poutre à laquelle il avait accroché ses habits et de s'arrêter sur sa bourse de cuir, qui pendait de la poche de son haut-de-chausses toute gonflée d'écus d'or !

Il se redressa en tressaillant, se frotta les yeux, avança la main pour saisir la bourse et la vida sur son lit !... C'étaient bien des écus d'or !... plus d'écus d'or qu'il n'en avait jamais vu, plus qu'il n'avait jamais possédé à la fois de maravédis ! Le philtre avait produit son effet; il possédait désormais le pouvoir de réaliser ses désirs !

Il voulut faire à l'instant même une seconde expérience en désirant que son grenier se transformât en une chambre somptueuse, et ses habits râpés en un costume tout neuf de velours noir doublé de satin. Son souhait fut immédiatement accompli ! Il demanda ensuite un déjeuner d'archevêque servi par de petits nègres vêtus de rouge. Le déjeuner couvrit une table subitement apparue, et les petits nègres entrèrent avec les vins et le chocolat ! Il continua ainsi pendant quelque temps à essayer sous toutes les formes son nouveau pouvoir ; enfin, lorsqu'il eut acquis la certitude que son désir était bien réellement devenu *loi souveraine*, il s'élança hors de l'auberge dans une ivresse de joie impossible à rendre.

Il était donc vrai que ce rouleau de parchemin l'avait fait en quelques heures plus riche que les riches, plus puissant que les puissants ! Il pouvait ce qu'il voulait ! que de choses comprises dans ces mots ! et comme en les répétant il se sentait grandir dans sa propre estime ! Qu'étaient,

près de lui, les rois, les empereurs, le pape lui-même! Tous étaient retenus par les règles établies, par les lois du possible, tandis que lui, son domaine n'avait de limite que sa fantaisie! Quel bonheur que le parchemin du docteur maure ne fût point tombé aux mains d'un homme ignorant, avide, emporté par les passions mauvaises, mais entre celles d'un hidalgo raisonnable dans ses souhaits, maître de ses passions, et reçu docteur à l'université de Salamanque! Aussi l'humanité pouvait se rassurer! *Don* José Fuez d'Alcantra (il avait *désiré* le titre de *don*) se respectait trop pour abuser de son pouvoir illimité; en l'accordant, la Providence lui avait rendu justice, et il était bien décidé à la justifier par sa conduite!

Il résolut d'en donner une première preuve en modérant lui-même son ambition. A sa place, tout autre eût désiré être roi, avoir un palais, des courtisans, une armée! mais don José était ennemi des grandeurs. Il décida qu'il se contenterait d'acheter le domaine d'Alonzo Mendos, et de vivre là avec quelques millions, le titre de comte et les priviléges de grand d'Espagne, comme un sincère et modeste philosophe.

Il s'achemina en conséquence, sans retard, vers le village d'Argelles, où la vente du château devait avoir lieu.

La route qu'il avait prise conduisait également à Torro, et elle était couverte de paysannes, de muletiers et de marchands qui s'y rendaient. Tout en avançant, don José regardait à droite et à gauche, et faisait, sur chacun, de petites expériences de son pouvoir. A la jeune fille qui passait accorte et riante, il souhaitait une heureuse rencontre; au vieillard marchant avec peine, une place dans la voiture qui passait; au pauvre mendiant, une pièce d'or qui surgissait tout-à-coup sous son pied dans la poussière, et tout s'accomplissait sur-le-champ! Et, encouragé par le succès, don José passait du rôle d'ange gardien à celui d'archange. Après avoir secouru, il voulait faire justice : ainsi il châtiait le soldat, à l'air fanfaron, par un coup de vent qui emportait son feutre à la rivière; le marchand prodigue de coups de fouet, en effarouchant ses mules et les dispersant dans la campagne; le *titulados*, qui lui semblait regarder trop dédaigneusement les piétons du haut de son carrosse, en brisant brusquement sa roue orgueilleuse! Pour tout cela, don José obéissait à sa première impression, distribuant la récompense ou le châtiment, selon qu'un *air* venait à lui agréer ou à lui déplaire, et rendant la justice d'inspiration!

Il arriva ainsi en vue du château de Mendos, dont les bois magnifiques bordaient la route. Voulant éviter le soleil qui commençait à devenir plus ardent, il prit une avenue qu'il connaissait, et par laquelle il pouvait également gagner le village. *La fin à une prochaine livraison.*

UN ÉTRANGER AU SALON DE 1844.

(Voy. p. 163.)

« Le public est le juge véritable. La foule nous guidera. » Ces mots, qui avaient été le fond de notre conversation, nous revinrent à l'esprit, et nous nous prîmes à rire. Le musée était désert; il était neuf heures à peine : la matinée était froide, pluvieuse. A l'exception de quelques artistes qui déjà faisaient des évolutions inquiètes autour de leurs tableaux comme l'oiseau saute de branche en branche autour de sa couvée, on ne voyait que les gardiens en grand costume, marchant gravement à pas comptés, ou immobiles, vigoureusement cambrés, les jarrets tendus, les bras croisés sur leurs larges poitrines, et répondant par d'immenses bâillements aux sourires des portraits.



(Salon de 1844; Peinture. — Un Traineau russe, par Horace Vernet.)

— Notre guide est en retard, me dit le Florentin. En l'attendant, hasarderons-nous seuls une première excursion

sans conséquence? Le cœur me bat comme à quinze ans.

— Vous avez tort, lui dis-je. C'est trop d'attente. Je vous ai prévenu : le génie cette année est absent.

Le Florentin suivit une ligne droite, regardant tour à tour d'un côté et de l'autre, lentement, sans s'arrêter. Je l'observais avec intérêt. Aux légers mouvements de ses paupières, je devinais ses impressions. Plus d'une fois, je cherchai à l'attirer près des tableaux. Il résista.

— Sans doute, me dit-il, il peut arriver que les regards, en glissant ainsi sans plus de hâte, ne distinguent pas d'abord quelques toiles d'un mérite secondaire et dignes de beaucoup d'estime ; mais toute œuvre d'une certaine perfection, toute œuvre élevée, poétique, sort de rang, rayonne, saisit la vue et la force de se fixer. La première fois que j'entrai dans une galerie de peintures modernes, j'entrepris la terrible tâche de me poser successivement devant chaque toile pour l'analyser et me former une opinion. Canova, qui causait avec mon père, me toucha l'épaule et me dit : Tenez-vous à plus de distance, et ne prodiguez pas indifféremment à tout une attention qui, bientôt épuisée, serait impuissante à jouir des meilleures œuvres. N'avez-vous pas assez d'étude pour vous confier à votre goût, pour le laisser choisir, et vous indiquer au passage ce qui mérite que l'on s'arrête. Le véritable amateur aussi a ses inspirations. On se gâte la vue à regarder les choses médiocres.



(Salon de 1844 ; Peinture. — Voyage dans le désert, par Horace Vernet.)

Le tour des galeries et du salon s'acheva de cette manière sans qu'il eût à peine dévié quelques instants de la ligne droite, sans qu'il lui fût échappé aucun murmure d'admiration.

— Rien de poétique, en effet ; je le crains ; rien qui trouble l'âme, l'enlève à sa tiédeur accoutumée, et la porte dans les heureuses sphères de l'imagination. Ce que nous demandons avant tout aux peintres, n'est-ce point cependant l'impression poétique? Je suis moins ému que lorsque je suis entré : je ne sens point allégé ce lourd manteau de prosaïsme que chaque matin la réalité jette sur nos rêves. Loin de moi cependant la pensée qu'il n'y ait rien à regarder ici, qu'il n'y ait qu'à sortir et à oublier. L'habileté matérielle me paraît portée dans un très grand nombre de ces tableaux à un degré surprenant, et je ne doute pas que, dans un choix de second ordre, nous ne trouvions des plaisirs d'esprit et de goût assez rares pour n'être en aucun temps à dédaigner.

Pendant cette première épreuve, le grand salon s'était rempli de spectateurs. Les uns, isolés ou groupés par couples, se tenaient au milieu du salon ; la plupart laissaient froidement errer à l'aventure leurs regards ennuyés ; d'autres les arrêtaient plus souvent sur le livret que sur les tableaux, dont ils semblaient ne s'étudier qu'à connaître le chiffre et l'auteur. Autour de cette masse s'était établi un courant de différents groupes augmentant, diminuant, se dissipant, ou se reformant par un mouvement continuel devant les tableaux qui avaient la faveur publique.

— Suivons maintenant notre projet, me dit le Florentin, et laissons-nous conduire par le public. Observons les groupes, et attachons-nous aux plus nombreux.

L'un des tableaux le plus assiégés de spectateurs représentait un incendie à..... Le cadre entier était un large foyer pourpre et orange au milieu duquel une multitude de petits hommes se détachaient en silhouette.

— Que se trouve-t-il là qui les captive si fort? me dit mon compagnon à voix basse.

— C'est, lui dis-je, un fait historique qui a beaucoup occupé les journaux.

— Je comprends alors la curiosité du public ; c'est une peinture que l'on fera bien de placer dans un musée historique.

Le cadre le plus voisin de l'incendie était un paysage de Marilhat, vrai, simple, charmant. Deux artistes, penchés sur la balustrade, le regardaient en silence. Le gros du groupe, encore ému du désastre, ébloui par les flammes, passa devant la scène paisible et harmonieuse sans la deviner, et alla dix pas plus loin épaissir d'un triple rang une réunion de deux ou trois familles qui contemplaient, au milieu d'un vaste désert jaune, le cadavre d'un chameau dévoré par un vautour gris.

Le Florentin me regarda fixement.

— C'est une nature si extraordinaire pour les Parisiens ! observai-je, ne sachant trop que lui dire.

— Extraordinaire tant qu'il vous plaira, mais une mauvaise peinture ne sera jamais une représentation fidèle d'aucune espèce de nature.

Ce groupe faisait mon désespoir. J'en avisai un autre où j'avais reconnu quelques personnes dont je connaissais les prétentions à bien juger. Que vous dirai-je ? Je ne fus pas beaucoup plus heureux. Plusieurs tableaux intéressants, spirituellement ébauchés ou d'une facilité merveilleuse, par exemple ceux d'Horace Vernet, de Couder, Leleux, Lepoittevin, Johannot et autres, obtenaient sans doute quelques justes applaudissements du groupe ; mais généralement les qualités les moins communes lui échappaient, et nous fûmes conduits tour à tour devant un suicide livide, un Napoléon en robe de chambre, un hideux massacre en Algérie, une scène de harem, des compositions mélodramatiques, d'une sensibilité maniérée, bizarres, et se recommandant par de tout autres titres que ceux de l'art. Enfin il y eut un instant où tous les groupes principaux se réunirent en tumulte devant une caricature que j'eus à peine le temps de comprendre; on y voyait, je crois, un homme fort laid couché, couvert jusqu'aux yeux, et près de lui, sur un meuble très peu poétique, un ratelier de dents humaines. Quelques uns des spectateurs jetaient des cris de joie.

— Assez ! assez ! s'écria le Florentin en me saisissant le bras. Conçoit-on que l'on puisse se plaire à regarder sur un tableau des choses que les yeux auraient regret de rencontrer dans la réalité. Les ressources les plus ingénieuses de l'art, le coloris le plus fin, le modelé le plus exquis, ne réussiraient pas à faire supporter de telles vulgarités. En résumé, regardez : la foule cherche ici, suivant son habitude, les fortes sensations au sérieux comme au comique. Ce que vous voyez ne vous rappelle-t-il pas un peu les fêtes populaires où les directeurs des spectacles forains qui attirent le plus de curieux sont ceux qui font le plus de bruit ou les plaisanteries les plus opposées au goût et au bon sens ?

— Aussi n'est-ce point là, lui dis-je, le vrai public.

— Qu'appelez-vous donc le vrai public ? où est-il ? Serait-ce le petit nombre des amateurs que nous avons vus arrêtés devant le petit nombre des tableaux estimables ? Encore une fois, entendons-nous. Pour qui expose-t-on ? Est-ce pour la foule ou pour ce que l'on appelle le public éclairé ? J'ose affirmer que les deux tiers au moins des peintures qui sont ici ne peuvent être un sujet de récréation utile ni à l'un ni à l'autre. Pour la foule qui, faute d'étude et de direction, sait rarement distinguer le médiocre du beau, c'est un détestable enseignement : livrée à elle-même, elle préférera toujours une bataille, fût-elle du peintre le plus faible, une scène de mœurs grotesque, à un sujet simple et grave traité par un maître. Pour les esprits délicats, c'est un spectacle peu agréable. Me direz-vous que c'est se montrer trop difficile ? Le penchant à se contenter de peu dans les arts est signe de pauvreté et de décadence ; une complaisance banale pour le médiocre prouve l'indifférence ou le découragement. Hors de la poésie, il n'y a point d'art. De quelque goût naturel que soit doué un peuple, des expositions où le métier l'emporte sur l'art, où l'inspiration manque, où rien ne parle à l'âme, ne sont propres qu'à l'égarer ou à le blaser. C'est par la contemplation de chefs-d'œuvre isolés que les instincts admirables des Athéniens se développaient et s'élevaient par degrés à un si pur amour des nobles lignes, des justes proportions, de l'expression vraie, profonde, mais calme et modérée. Après une victoire, après une calamité publique, une statue était-elle élevée à un héros, consacrée à un dieu ? le patriotisme, la piété conviait le peuple; l'attention de tous les citoyens venait se concentrer sur cette seule œuvre, rarement indigne d'un si grand honneur; et ces créations du génie, inspirées par la religion et le civisme, jugées par la foi et l'enthousiasme, sont devenues des modèles et des types éternels. Le concours était le même dans nos villes d'Italie, lorsque l'on tirait des ruines, comme un trésor, un fragment de sculpture antique, ou lorsqu'on inaugurait l'image d'un grand homme sur une place publique, sur une tombe, ou une madone sur un autel. Le goût s'épurait à ces solennelles épreuves ; il devenait plus difficile et plus exigeant.

Qui empêcherait, si l'on veut ouvrir un bazar de peinture tous les ans dans Paris, d'exposer du moins, après l'avoir fermé, un choix de ce qu'il aurait offert de meilleur ? On réparerait ainsi à quelque degré le mal produit en donnant cette leçon à la foule : — Vous avez aimé des œuvres que le goût réprouve, et vous en avez dédaigné qui leur étaient préférables. Voici ce qui était bien, voici ce que l'art avoue : regardez et instruisez-vous.

— Mais qui ferait ce choix ? à quel jury le confier ? Le jury actuel est suspect.

— C'est qu'il juge dans l'ombre ; c'est qu'il choisit le premier, sans précédent et sans contrôle, parmi des œuvres inconnues. A cette seconde exposition, il serait aidé et soutenu dans son appréciation par le jugement, non pas de la foule, mais des véritables amateurs, des salons, de la presse, des artistes eux-mêmes. C'est de ces échos qu'il formerait son arrêt. Il ne serait que l'interprète de ce public exercé qui seul peut initier par degrés la foule à une critique sage et au sentiment éclairé du beau.

CÉRÉMONIAL DE LA COUR BYZANTINE.

AMBASSADE DE LUITPRAND. — ALEXIS COMNÈNE ET ROBERT DE PARIS.

Luitprand, évêque de Crémone, né au commencement du dixième siècle, nous a laissé une relation fort curieuse de plusieurs ambassades qu'il remplit auprès des empereurs grecs, soit pour le comte de Bérenger, marquis d'Ivrée, soit pour celui de l'empereur Othon-le-Grand. Les détails suivants que nous extrayons de son récit pourront donner une idée du cérémonial étrange qui était observé à la cour byzantine.

La première des ambassades de Luitprand eut lieu en 948. Le jour de sa présentation à l'empereur Constantin VII, il fut porté sur les épaules de deux esclaves dans la salle d'audience. Le trône, fort large, avait en guise de bras deux lions d'or de grandeur naturelle, dont les yeux étaient mobiles. — Devant le trône, on voyait un arbre de cuivre doré sur les branches duquel étaient perchés divers oiseaux du même métal, ayant chacun le ramage particulier à leur espèce. Lorsque Luitprand approcha du trône sur lequel était assis l'empereur, revêtu d'habits magnifiques, les lions se mirent à rugir et les oiseaux à gazouiller. On le força, ainsi

que les officiers qui l'accompagnaient, à faire une révérence et à se prosterner aux pieds du trône, et trois fois il toucha la terre de son front. Quel ne fut pas son étonnement en relevant la tête de ne plus rien voir devant lui, mais d'apercevoir l'empereur qui avait changé de costume et que l'on avait guindé avec son trône, au moyen de ressorts secrets, jusqu'au plafond de la salle. Cette distance rendait toute conversation impossible entre les deux interlocuteurs : aussi l'ambassadeur fut-il bientôt obligé de se retirer après avoir seulement échangé quelques paroles avec le chancelier de l'empire.

Quelques jours après cette première et silencieuse entrevue, l'empereur manda Luitprand, s'entretint avec lui, et le fit manger à sa table plusieurs fois, entre autres le jour de Noël. Le repas se donna dans une grande et magnifique salle où l'on dressait des lits, car les convives mangeaient couchés selon l'usage antique. Le nombre de lits dressés dans cette salle ne dépassait jamais dix-neuf. — On ne servit qu'en vaisselle d'or. Au dessert on apporta le fruit dans trois grands vases d'or très pesants posés sur des brancards, et l'on passa dans les anses de ces vases des crochets d'or pendus à des cordes dorées qui tombaient de la voûte ; une machine placée sur le toit du palais fit descendre les vases sur la table et les y déposa doucement. Pendant le festin, des bateleurs exécutaient devant les convives leurs jeux et leurs tours de force. Un jeune homme tint en équilibre sur son front une pique de vingt-quatre pieds de long, traversée à son extrémité par une barre de deux coudées.

Luitprand assista en outre à une distribution de présents qui fut faite aux officiers de la cour. On recouvrit une table longue et large de boîtes remplies de pièces d'argent, et portant sur une étiquette l'indication de la somme qu'elles contenaient. L'empereur se plaça au bout de la table, et un officier appela l'un après l'autre ceux auxquels les présents étaient réservés. Le premier appelé fut le *grand-maître* du palais. On lui mit, non pas entre les mains, mais sur l'épaule, la boîte qui lui était destinée, avec quatre de ces manteaux qui enveloppaient tout le corps, et que les gens de guerre portaient alors dans les temps de pluie. Ensuite vinrent le *grand domestique*, qui commandait les troupes de terre, et le *grand amiral*. Ils reçurent le même présent, parce que leur dignité était égale à celle du grand-maître. Après eux entrèrent vingt-quatre *maîtres*, qui eurent chacun vingt-quatre livres d'or et deux manteaux. A ceux-ci succédèrent les *patrices*, auxquels on donna douze livres d'or et un seul manteau. Ils furent suivis des écuyers et des officiers subalternes, qui marchaient à la file, et qui reçurent un présent proportionné à leur grade. Cette bizarre cérémonie fut abolie au siècle suivant sous Constantin Monomaque, qui régna de 1042 à 1056.

Pour avoir une idée de la minutieuse et ridicule étiquette qui régnait à la cour byzantine, il faut parcourir l'ouvrage écrit sur cette nation par l'empereur Constantin Porphyrogenète, monté sur le trône en 911.

L'empereur ne se montrait guère en public qu'à certaines fêtes marquées par le calendrier grec. La veille, les hérauts annonçaient au peuple ce grand événement. On nettoyait les rues que l'on jonchait de fleurs ; on étalait sur les fenêtres et les balcons des meubles précieux, de la vaisselle d'or et d'argent, des tapisseries de soie. Partout des poëtes et des musiciens salariés chantaient les louanges de l'empereur ; et, pour marquer l'étendue de sa domination, des mercenaires les répétaient, au dire de Codinus, en latin et dans la langue des Goths, des Persans, des Francs, et même des Anglais.

L'empereur avait seul le droit de porter des brodequins de pourpre et la tiare que les Grecs avaient empruntée des rois persans; ce diadème consistait en un grand bonnet pyramidal d'étoffe de laine ou de soie, presque entièrement caché sous un amas de perles et de diamants; un cercle horizontal et deux arcs d'or perpendiculaires au cercle formaient la couronne ; au sommet était un globe ou une croix, et deux cordons de perles tombaient sur les deux joues du prince.

Un siècle et demi après l'ambassade de Luitprand, la morgue et l'orgueil des Grecs eurent cruellement à souffrir lorsque les croisés arrivèrent en foule sous les murs de Constantinople pour se rendre en Palestine. A force d'adresse et de ruses, l'empereur grec Alexis Comnène sut préserver ses États des dangers dont les menaçait le passage d'armées si nombreuses, et parvint même à amener les principaux chefs des Francs à lui faire hommage. Tous pourtant ne s'y soumirent pas, et voici ce que raconte la fille de l'empereur, Anne Comnène, dans la vie de son père : « Comme les Francs étaient tous assemblés et qu'ils venaient de prêter le serment, il y eut un comte qui eut la hardiesse de s'asseoir sur le trône : l'empereur, connaissant la fierté des Latins, gardait le silence, lorsque Baudouin (comte de Flandre) s'approcha, et dit au comte franc en le tirant par la main : « Il ne vous convient » pas de vous mettre en cette place. » Le comte, insolent, ne répondit rien à Baudouin, mais il dit en langue barbare : « Voilà un beau rustre pour rester seul assis, tandis que » tant de braves guerriers sont debout ! » Alexis ayant remarqué le mouvement de ses lèvres, appela son interprète pour lui demander ce que le Franc avait dit, et lorsqu'il l'eut appris il n'en fit aucune plainte. Cependant il ne l'oublia pas ; et quand les comtes allèrent prendre congé de l'empereur, celui-ci retint auprès de lui cet orgueilleux chevalier, et lui demanda qui il était. « Je suis Franc, ré» pondit-il, de la plus haute et de la plus antique noblesse ; » je ne sais qu'une chose, c'est qu'il y a dans mon pays une » église bâtie dans un carrefour où se rendent ceux qui » souhaitent signaler leur valeur en champ clos, et où ils » font leur prière à Dieu en attendant qu'il se présente un » ennemi : j'y suis demeuré longtemps sans que personne » ait osé se mesurer avec moi. » Alexis n'eut garde d'accepter cette espèce de défi. »

Ce comte si hardi périt à la bataille de Dorylée ; et, suivant Ducange, c'était Robert, comte de Paris : Walter Scott en a fait le héros d'un de ses romans.

DIEPPE.

La ville de Dieppe est située au fond d'un petit golfe de la Manche, et à l'embouchure de la rivière d'Arques grossie des eaux de l'Eaulne et de la Béthune. Son nom vient du mot saxon *Deep*, profond, qui servit à désigner cette rivière jusqu'au huitième siècle. Elle est dominée à l'est et à l'ouest par des falaises dont la hauteur est d'environ 70 mètres. Des restes de constructions, découverts dans des fouilles faites de 1822 à 1830, ont donné lieu de supposer qu'elle a été bâtie sur les ruines d'une autre ville. Les rues sont larges et bien percées, et les maisons pour la plupart construites en briques et ornées de balcons. Des eaux abondantes y alimentent de nombreuses fontaines; elles proviennent de la vallée de la Scie, située à 8 kilomètres de Dieppe, et sont conduites dans la ville par des canaux souterrains creusés vers le milieu du seizième siècle. C'est le long des quais et dans la partie de la rue principale qui avoisine le port que l'on a élevé les plus beaux hôtels. De l'autre côté du bassin se trouve le *Pollet*, uni par un pont à la ville. On est frappé, en arrivant à ce faubourg, de la physionomie toute particulière de ses habitants. Presque tous marins ou pêcheurs, ils diffèrent du reste des habitants de la ville par le langage, le costume, les usages et les mœurs. A l'extrémité de ce faubourg, du côté d'Eu, on aperçoit la petite chapelle des Grèves dont la fondation remonte au douzième siècle.

Le port est formé par deux môles qui continuent de beaux

quais de construction récente ; il est défendu par une citadelle et un château-fort, et présente un mouillage excellent : il peut aisément recevoir plus de 200 navires de 100 à 600 tonneaux, et autant de bateaux pêcheurs. Au fond du port, un bassin, terminé depuis peu de temps, et dont la superficie est de 40 000 mètres carrés, offre un asile sûr aux bâtiments de construction peu solide. Le long de la retenue qui s'étend à droite, la rivière d'Arques coule dans deux canaux creusés vers 1785 sur une longueur de 1 000 mètres : l'un est destiné à la navigation, l'autre au flottage des bois. Un phare dont la lumière peut être aperçue de 12 kilomètres au large, s'élève à l'extrémité de la jetée de l'ouest qui sert de promenade ; sur la jetée de l'est ont été exécutés des travaux importants pour délivrer l'entrée du port des galets qui menaçaient de l'obstruer.

On remarque à Dieppe trois anciens monuments : le château, l'église de Saint-Jacques et celle de Saint-Remi. Le château, s'élevant de terrasse en terrasse, jusque sur la crête de la falaise ouest, couronne agréablement la ville. L'église de Saint-Remi présente un mélange de l'architecture sarrasine déchue et du goût antique qui ne refleurissait pas encore : elle est restée inachevée. Sans avoir plus d'harmonie dans le caractère de son architecture, celle de Saint-Jacques est plus belle ; sa fondation remonte au treizième siècle.

Le commerce le plus important de Dieppe consiste dans ses pêches ; elles occupent annuellement environ une trentaine de navires dont la contenance moyenne est de 100 tonneaux, et produisent environ trois millions ; malheureusement elles sont, depuis quelques années, devenues moins abondantes à cause de l'usage trop fréquent du chalut.

Le chalut est un filet de 20 mètres de longueur sur 10 de largeur, en forme de sac dont une traverse de bois tient l'ouverture béante, et garni d'une chaîne de fer dans ses parties inférieures. Attaché derrière le bâtiment, il râcle le fond de la mer, entraîne tout ce qu'il rencontre, et détruit jusqu'au frai en extirpant les plantes marines qui servent à abriter le jeune poisson. On pêche avec ce filet toute espèce de poissons, excepté ceux qui nagent entre deux eaux, comme le hareng et la morue. Les autres pêches se font à la ligne et au filet dormant : à la ligne on prend, en hiver, le merlan, le turbot, le congre, la sole, la limande ; et en été, la raie, le congre et le chien de mer. Le filet dormant sert à prendre le hareng, la raie, et tous les poissons plats et les crustacés. Cette pêche a lieu quatre fois l'année. Celle au maquereau se fait au sud de l'Irlande, à 80 ou 120 kilomètres des côtes ; elle dure pendant les mois de mai, juin et juillet. Depuis quelques années une expédition part de Dieppe, au mois de mars, pour la pêche de la baleine et la chasse des phoques dans les glaces du Spitzberg et du Groënland ; le mois d'avril est l'époque ordinaire de son retour.



(Une Vue de Dieppe. — Dessin de Morel-Fatio.)

Dieppe a plusieurs beaux réservoirs destinés à la conservation et à l'amélioration des huîtres. Le nombre de celles qui sont annuellement expédiées de ces parcs pour Paris et quelques autres villes du Nord, s'élève à douze millions.

Parmi les villes de bains, Dieppe est l'une des plus suivies. L'établissement thermal, fondé en 1822, se compose d'une élégante galerie de 100 mètres de long, construite sur la plage, et d'un bel hôtel situé à peu de distance de cette galerie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES COQUILLES DE SCILLA.



(La Vaine Philosophie démentie par le Sens, allégorie par Scilla, peintre sicilien. 1670.)

Scilla a mérité de compter dans les écoles de peinture d'Italie. Mais, bien qu'il n'ait pas été sans mérite et que l'art ait formé l'objet principal de sa vie, il est demeuré plus célèbre dans la postérité pour un point qui n'a joué qu'un rôle tout-à-fait secondaire dans son existence, que par tous ses ouvrages. Il faut savoir que de son temps, c'est-à-dire en plein dix-septième siècle, on s'accordait généralement encore à regarder les coquilles fossiles comme de véritables minéraux auxquels la nature, pour se jouer, avait affecté de donner la forme de certains animaux. Loin de concevoir, comme cela est si bien établi et démontré aujourd'hui, que c'étaient des restes d'animaux qui, abandonnés à des époques antérieures à l'histoire sur les places où ils se trouvent encore, se sont pétrifiés et conservés, on pensait que ces objets étaient le résultat de l'action des forces occultes sur la masse de la terre. C'était l'opinion des plus grands philosophes ; c'était la thèse qu'on enseignait dans toutes les écoles ; et l'expérience avait beau crier contre l'arrêt des docteurs, c'eût été se montrer peu lettré que de ne pas s'y rendre. Il y avait déjà des collections de fossiles ; mais ce n'étaient, aux yeux des savants, que des collections de jeux de la nature. Il commençait pourtant bien dès lors à se faire des réclamations contre une manière de voir si mal fondée, si chimérique, si manifestement contredite par les faits; mais le préjugé, l'autorité des anciens, l'habitude des gens compétents dans la matière, l'emportaient. Pour faire triompher l'opinion que les fossiles ne représentaient si bien les parties des animaux que parce qu'ils provenaient effectivement des animaux, il aurait pour ainsi dire fallu détrôner Aristote sous le prestige duquel on abritait ces erreurs. C'était, à la vérité, une guerre devant laquelle ne reculaient pas les meilleurs esprits d'alors ; mais il n'était pas facile, tant l'ennemi possédait de bonnes positions, de la terminer d'une manière victorieuse.

C'est dans ces circonstances que Scilla parut dans la carrière. Il était né à Messine en 1639, et après avoir été étudier la peinture à Rome sous André Sacchi, il était revenu se fixer dans son pays. La peinture, qu'il cultivait avec succès, l'avait mis sur la voie des antiquités, par où il était parvenu à un certain degré d'érudition trop souvent étranger aux artistes, et l'étude des médailles à laquelle il s'était livré, en habituant son œil à l'étude attentive des formes, était devenue pour lui, sans qu'il en eût l'intention, une préparation excellente à celle des fossiles. Bien qu'habitant un pays où les corps de cette nature abondent, les discussions auxquelles ils commençaient à donner lieu en Italie n'étaient jamais venues jusqu'à lui, et il n'était sous le coup d'au-

cune opinion préconçue à ce sujet, lorsque le hasard, en frappant sa curiosité, vint le mettre en demeure de s'en faire une. Il raconte lui-même fort bien de quelle manière son attention fut dirigée de ce côté par des fossiles qu'il rencontra durant une excursion dans les montagnes de Calabre. — « Etant en voyage, dit-il, dans la basse Calabre, à quelques milles au-dessus de la ville de Reggio, sur le chemin qui conduit à une terre nommée Musorrima, mes yeux vinrent à tomber sur une montagne considérable formée de coquilles, de conques striées, et d'autres tests semblables qui n'étaient pas encore pétrifiés. Cela me parut un très grand fait ; je voulus observer les lieux d'alentour, et je n'y reconnus aucun indice de ces mêmes coquilles. Je n'en pouvais finir de les considérer et de m'émerveiller de ce qu'elles eussent pu se conserver si longtemps, si éloignées de la mer, si élevées au-dessus de son niveau, et enfoncées à plus de six milles dans le plus fort de ces montagnes. Je demandai par curiosité aux paysans des environs leur sentiment, et ils me répondirent tout franchement que ces coquilles avaient été transportées là par la mer au temps du déluge. Je compâtis en moi-même à la simplicité de ces pauvres gens, en voyant cette crédulité qui, tout bonnement et avec toute tranquillité, attribuait la production de choses dont ils ignoraient le principe à un événement qui dépasse toute souvenance humaine. A la fin cependant je me rappelai ce mot de quelque philosophe : *C'est le vulgaire qui en sait le plus, parce qu'il sait autant qu'il est besoin.* D'où il suit que l'on ne doit pas craindre de compter pour beaucoup les déterminations simples et naturelles, le vrai étant aussi facile à comprendre que quoi que ce soit ; et si quelquefois il ne nous semble pas tel, c'est la faute de notre obstination qui le rend difficile. »

Scilla revint en Sicile ; mais il en avait trop vu et avait déjà trop réfléchi pour n'être pas touché. Le souvenir de ces coquilles le poursuivait dans ses lectures et ses recherches d'antiquité. Il sentait confusément qu'il y avait là des pièces d'une date plus reculée encore que celles de la numismatique ordinaire, et qu'au fond, les fossiles ne valaient pas moins pour l'histoire que les médailles. Un passage de Strabon, sur lequel il tomba par hasard, acheva de le mettre sur la voie : c'est celui où l'illustre géographe, parlant des variations de la mer, appelle à l'appui de ses opinions les coquilles, véritables relais de mer, que l'on rencontre en divers lieux dans l'intérieur des terres. Il n'y eut plus de doute pour Scilla lorsque, s'étant procuré par le moyen des pêcheurs les principaux animaux à coquilles qui habitent les mers voisines de la Sicile, et ayant lui-même ramassé de ces coquilles dans les montagnes et dans l'intérieur même des couches minérales qui les constituent, il vint à les comparer les unes aux autres avec ce regard du peintre qui observe si exactement les formes et en apprécie les moindres délicatesses. Le résultat de ces études devint le sujet d'un petit volume qu'il publia sous le titre de *la Vaine philosophie démentie par le sens.* Ce petit volume, aujourd'hui fort rare, parut à Naples en 1670. Le frontispice, dessiné de la main de Scilla, est un résumé de tout le livre. La philosophie scolastique, représentée sous les traits d'une vieille femme toute enveloppée dans de grands voiles, et à demi perdue dans les nuages, est évoquée par l'observateur : celui-ci, solidement membré et symbolisé par un œil qu'il porte sur sa poitrine, est agenouillé sur le flanc d'une montagne toute couverte de coquilles, de dents de squales, d'oursins, de poissons, au milieu desquels il vient de ramasser un oursin et une dent de squale qu'il met sous le nez de la vieille femme placée derrière lui. Elle les touche du doigt d'un air effrayé, et semble déjà prête à fuir en arrière et à s'évanouir dans ses nuages. Une banderole qui flotte au-dessus porte le titre : *La vana speculazione disingannata dal senso.*

Le texte est accompagné de vingt-huit planches parfaitement dessinées et gravées, qui représentent les principaux fossiles de la Sicile et de Malte : ce sont des dents de requins, des vertèbres et des palais de poissons, des pointes et des coquilles d'oursins, des huîtres, des serpules, des coraux, des madrépores ; enfin une tête et un corps de squale. Autant que possible, la nature vivante se trouve rapprochée de la nature fossile, et la presque identité des objets ne laisse pour ainsi dire aucun doute sur leur identité d'origine. C'est là le genre d'argumentation qui est figuré par l'œil placé sur la poitrine du naturaliste observateur. Il est d'une clarté saisissante, et les sages considérations consignées dans le texte s'y ajoutant, il ne souffre guère de résistance. L'ouvrage est d'ailleurs écrit, sinon avec la rectitude que l'on pourrait attendre d'un naturaliste consommé, du moins avec verve, esprit et bon sens, et l'on s'explique aisément l'effet qu'il dut produire dans son temps. L'artiste italien n'y fait pas mystère de son dédain pour la philosophie ; il se rattache aux écoles nouvelles et fait une rupture ouverte avec la scolastique. On sent en lui l'influence indirecte, et dont il n'a peut-être pas même tout-à-fait conscience, de Bacon et de Descartes. « Je suis un homme de ce monde, dit-il tout franchement, fort mal instruit dans les lettres, et je ne me connais rien de bon, sinon de ne pas vouloir vivre au hasard. Pour cela, je me suis mis dans la tête que douter des choses est le meilleur et même le seul moyen de les connaître de plus près, ou au moins avec plus de probabilité. Je confesse de plus n'être pas tellement épris de la philosophie spéculative que je ne puisse fort bien jouir de ce monde sans elle. Je l'aime et la désire plutôt comme nécessaire aux hommes pour ne se point laisser duper par d'autres philosophes que pour tout autre motif ; et je tiens pour vrai que celui-là est estimé le meilleur philosophe, qui sait exprimer ses imaginations avec le plus d'apparat : aussi celui qui fonde la plus durable école est-il celui qui a construit le moins défectueusement possible le système de ses rêveries. Je ne balance même point à affirmer qu'il n'y a pas un seul des maîtres qui n'ait été parfaitement certain de l'incertitude de ses opinions, et j'estimerais folie de recevoir les idées de ces personnages comme si elles étaient l'histoire du vrai, lorsqu'elles ne sont, en vérité, autre chose que purs caprices et belles manières d'expliquer ce que l'on ne peut comprendre. Si quelque proposition nous semble probable, sachons donc qu'elle ne nous semble telle que selon nos conjectures, et non parce que la chose est telle en effet. Je dirai pour finir, en rougissant à demi de ma trivialité, que je voudrais que les choses qui sont soumises à nos sens pussent être établies d'après leurs seules déterminations ; je voudrais que la philosophie embrassât au moins une parcelle de la réalité extérieure, et que dans les choses qui n'ont pas besoin de la pure spéculation, nous ne nous emportassions point à tire d'ailes loin des champs si étendus du possible, comme ont coutume de le faire quelques uns des esprits les plus distingués de mon temps, qui, en toutes choses, affectent de mépriser la simple réalité ; c'est ce que je désirerais particulièrement pour le cas dont il s'agit ; c'est-à-dire pour l'étude des glossopètres, à propos desquelles je dirai avec vérité qu'à mon jugement, sans me laisser préoccuper d'aucune opinion, sans m'étayer de l'autorité d'aucun maître, mais en me dirigeant seulement par les faits, je les crois des fragments pétrifiés d'animaux. »

Le livre de Scilla est demeuré une autorité dans l'histoire de la géologie. Les excellentes observations qu'il renferme ont servi de base aux esprits éminents qui, dans la dernière partie du dix-septième siècle, ont fini par faire triompher le principe de l'animalité des fossiles sur le principe qui avait pris cours pendant le règne de la scolastique. On voit partout, dans leurs écrits, le nom de Scilla marcher de pair avec ceux de Sténon, de Fabio Colonna, de Boccone ; et l'historien est presque en danger de méprise, car

il semble qu'il y ait deux Scilla entièrement étrangers l'un à l'autre, le premier du côté des artistes, le second du côté des savants. Mais tant s'en faut qu'il en soit ainsi, que l'on doit dire que c'est la peinture qui a guidé Scilla dans les rangs de la science, et qui lui a donné toute sa valeur à cet égard. C'est par l'empire des observations, c'est-à-dire par le rôle donné à la vue dans le champ des idées, que s'est accomplie la révolution fondamentale qui a donné naissance à la géologie; et il était naturel que les peintres, chez lesquels cette précieuse faculté est appelée à tant de précision et de délicatesse par la comparaison assidue des proportions et des formes, eussent une part dans cet événement. On peut donc, en quelque sorte, considérer le livre de Scilla comme un symbole de l'influence des arts sur la science. La science a influé si souvent et de tant de manières diverses sur les arts, qu'il semble y avoir quelque intérêt à marquer comment les arts ont pu quelquefois, quoique d'une manière moins directe, la payer de retour.

On ne voit pas que Scilla ait continué à demeurer dans la carrière où son premier pas avait été si brillant. Il se voyait peintre et non pas naturaliste; mais quoiqu'il estimât sans doute ses tableaux bien plus haut que ses vingt-huit petites gravures, celles-ci ont fait, en définitive, un bien autre effet dans le monde. Compromis dans la révolution de Sicile, il fut bientôt obligé de se réfugier à Rome; et comme le temps des peintres distingués y était passé, il y fut accueilli à bras ouverts, et nommé président de l'Académie de peinture. Il y mourut en 1700, laissant un assez grand nombre de tableaux, particulièrement des scènes d'animaux, dont une grande partie se conserve encore à Rome et à Messine. Quant à son livre, écrit en italien, imprimé à Naples, répandu à un très petit nombre d'exemplaires au-delà des Alpes, il est devenu fort rare, et l'on en parle plus souvent par ouï-dire que pour l'avoir vu.

La première émigration de la maison paternelle est le premier chagrin sérieux de la vie. Lady MORGAN.

Si nous n'aimons pas assez nos semblables, n'est-ce point parce que nous ne les connaissons pas assez? Un fils aime et vénère sincèrement son père et sa mère, tandis que l'un et l'autre, pour le reste du monde, tombent sous le jugement commun. Est-ce donc un aveuglement du fils? Il faudrait dire alors que la relation la plus sacrée est trompeuse et mensongère. Le chœur des fils aime et glorifie l'humanité dans l'ensemble des parents. Le même fait ne se remarque-t-il point, d'ailleurs, dans l'ordre intellectuel? Chaque savant a une profonde admiration pour les objets les plus vils en apparence de la science qu'il cultive. Entendez le physicien, le chimiste, le géologue parler de la paille, du sable, du limon! la foule dédaigne ces choses, qu'elle connaît moins. Qui a raison du fils ou des indifférents? Qui a raison du savant ou des ignorants? ***

LAVATER,

ET SON SYSTÈME SUR LA PHYSIOGNOMONIE.

Jean-Gaspard Lavater naquit à Zurich le 15 novembre 1741. Il se fit remarquer de bonne heure par une grande vivacité d'imagination et par son ardeur courageuse à défendre le bien. Il venait de terminer ses études lorsqu'il écrivit une brochure pleine d'énergie contre un bailli de la ville auquel on reprochait des iniquités révoltantes. Sa famille, craignant les résultats de cette hardiesse, l'envoya à Berlin, où il fut recommandé aux soins du professeur Sulzer, auteur de la *Théorie des beaux-arts*, et au théologien Spalding. Le commerce de ces deux hommes d'élite acheva l'éducation intellectuelle et morale du jeune Lavater, qui, lors de son retour à Zurich, fut d'abord nommé diacre, puis premier pasteur de l'église de Saint-Pierre.

Il commença dès ce moment à publier une série d'ouvrages théologiques et littéraires qui montèrent au nombre énorme de *cent vingt-neuf*, tous écrits dans un allemand facile, épuré, mais diffus.

Il ne s'était point encore sérieusement occupé de physiognomonie, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, lorsque se trouvant un jour avec le célèbre médecin Zimmerman, il porta un jugement sur le caractère d'une personne qui passait devant eux. Zimmerman, qui connaissait la personne, parut frappé de ce que disait Lavater, et lui demanda sur quel signe extérieur il avait fondé son opinion. — Sur la manière dont cet homme porte la tête, répondit le pasteur zurichois.

Et il communiqua au célèbre médecin quelques unes de ses idées physiognomoniques. Celui-ci leur trouva une grande importance, et l'engagea à poursuivre ses études de ce côté, ce qu'il fit avec ardeur et succès. Les quatre volumes qui contiennent le résultat de ses recherches furent publiés de 1775 à 1778. L'édition française, renfermant des additions que l'on ne trouve point dans l'édition allemande et commencée en 1781, ne fut terminée qu'après la mort de l'auteur. Cette mort fut le résultat d'une déplorable violence. A la prise de Zurich par les Français en 1799, et dans le désordre général qui accompagne toujours un pareil événement, Lavater fut blessé d'un coup de feu dont il mourut en 1801.

Peu d'hommes ont laissé une mémoire plus justement vénérée. Son infatigable activité, sa douceur, son exaltation généreuse pour tout ce qui était grand, firent de Lavater une des plus touchantes et des plus nobles figures de l'histoire moderne. Mêlé aux divisions politiques dont notre révolution agita la Suisse par contre-coup, il plaida toujours la cause du faible, et se montra tour à tour écrivain éloquent, pasteur plein de charité, courageux citoyen. Ses ennemis eux-mêmes n'ont osé accuser que son jugement, et ont reconnu la bonté de ses intentions. Sa remarquable perspicacité ne nuisait en rien à son indulgence; il devinait les vicieux sans les haïr, et lui-même s'écrie dans un des chapitres de ses Essais physiognomoniques: « Je ne voudrais pas avoir ton œil, ô Jésus! si en même temps tu ne me donnais ton cœur! »

Ces *Essais* renferment une exposition peu méthodique, mais assez claire, des idées de Lavater sur la physiognomonie. Le pasteur zurichois appelle de ce nom *la science qui apprend à connaître l'intérieur de l'homme par son extérieur, et qui donne le rapport de la surface visible avec ce qu'elle recouvre d'invisible.* Lavater n'a pas la prétention de révéler cette science; ses *Essais* tendent seulement à prouver qu'elle est *possible.*

Il combat longuement et en détail, dans ses deux premiers volumes, les objections qui peuvent être faites contre la physiognomonie. Selon lui, la nature ne produisant pas deux hommes pareils, cette différence extérieure doit avoir un rapport avec la différence de l'esprit et du cœur. Cette opinion est, du reste, innée pour ainsi dire chez nous; car nous jugeons les êtres, et même les objets, sur leur premier aspect. Si l'hypocrite essaie à prendre un *air honnête*, le lâche un *air brave*, c'est qu'il y a donc un *air brave* et un *air honnête*. Les hommes et même les animaux ont un tact physiognomonique donné par la nature pour leur faire pressentir ce qui est bon ou mauvais. Les répulsions et les sympathies sont le résultat de ce tact.

La beauté et la laideur ont un rapport étroit avec la constitution morale de l'homme. On rencontre, sans doute, des êtres vicieux quoique beaux, et d'autres laids quoique respectables; mais on peut dire que chacun d'eux a fait violence à sa nature primitive. « Dans la maison de Dieu,

dit Lavater, il y a différentes sortes de vases; les uns sont d'or, les autres d'argent; plusieurs sont en bois; chacun a son usage, son utilité; ils sont tous également dignes de Dieu qui les a créés. Le vase d'or peut se ternir, mais il sera toujours d'un métal précieux; le vase de bois peut devenir plus utile que le vase d'or, il n'en sera pas moins un vase de bois. »

D'ailleurs, si la vertu ne suffit pas pour rendre beau, du moins il est certain qu'elle *embellit*. Les bons sentiments souvent répétés produisent sur les parties molles du visage une expression qui forme à la longue un trait agréable, et plusieurs de ces traits agréables produisent ces visages sympathiques, attirants, qui ont une sorte de *beauté acquise*.

La physiognomonie, prise dans son sens le plus large, ne se borne pas au visage ni même au corps humain; elle comprend les objets extérieurs habituellement employés par l'homme. « Tout ce qui entre dans la sphère de notre activité s'allie avec nous et se ressent de nous. » Aussi peut-on juger l'homme par ce qui l'entoure. « Placé dans ce vaste univers, chacun de nous s'y ménage un petit monde à part qu'il fortifie, qu'il arrange à sa manière, et dans lequel on retrouve son image. »

Quant à l'homme lui-même, l'examen de son être fournit un grand nombre d'indications physiognomoniques que l'on trouve détaillées dans Lavater. Il avertit de prendre garde d'abord à son tempérament, s'il est colérique, sanguin, mélancolique ou lymphatique. Tout se modifie, en effet, selon la disposition naturelle que chacun de nous apporte en naissant, nos perceptions, nos sentiments, nos actes. Lavater a fort ingénieusement montré la variété de physionomie résultant des différents tempéraments dans la vignette suivante, qui représente les impressions diverses produites par le même tableau sur quatre spectateurs.



Le tableau qu'ils regardent rappelle les derniers adieux de Calas à sa famille : le *colérique* s'indigne et ferme le poing à cette image qui lui rappelle une odieuse iniquité; le *sanguin*, dont la sensibilité est facilement émue, essuie une larme; le *mélancolique* demeure triste et pensif; le *flegmatique*, qui est assis, contemple le tableau avec une attention lourde et indifférente.

Lavater passe ensuite à l'analyse des différentes indications physiognomoniques fournies par l'homme. Il parle d'abord de sa *stature*, et établit qu'il y a entre elle et le caractère une harmonie complète. Nos attitudes révèlent nos sensations habituelles; les gestes traduisent notre intérieur; ils sont une sorte de symbolisation de notre âme. Il joint à son chapitre, sur ce sujet, un grand nombre d'esquisses représentant divers personnages, dont la stature, les attitudes et les gestes expriment des caractères différents. Nous en avons choisi quatre que nous reproduisons ici.



Le n° 1 représente la méditation d'un homme du monde qui dirige tout son esprit de calcul vers un point unique; Le n° 2, l'indifférence flegmatique d'un caractère qui ne s'est jamais livré profondément à une méditation abstraite;

Le n° 3, un homme méprisant et plein de prétention qui écoute un inférieur;

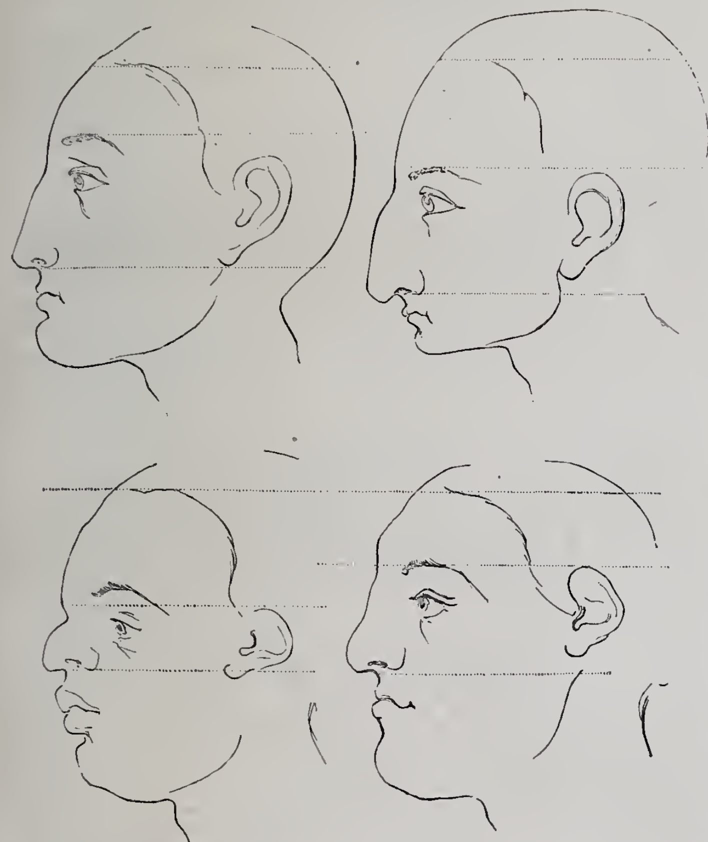
Le n° 4, la confusion d'un misérable sans cœur et sans honneur.

Lavater fait ensuite quelques remarques sur *la voix*, *l'écriture*, *le vêtement*, *l'ameublement*, et arrive enfin à l'analyse des différentes parties du corps humain, en commençant par la tête.

C'est surtout le visage de l'homme, dit Lavater, qui révèle son caractère. Le rapport de la tête avec le reste du corps est une première indication. Si la tête est proportionnée, elle doit faire naître une prévention favorable; trop volumineuse, elle indique presque toujours une *stupidité grossière;* trop petite, de la *faiblesse* et de l'*ineptie*.

Pour étudier le visage humain, on peut le partager en quatre parties : la première s'étend du sommet de la tête à la racine des cheveux qui bordent le front; la seconde, du front aux sourcils; la troisième, des sourcils au bas du nez; la quatrième, du bas du nez à l'extrémité de l'os du menton. Plus ces quatre *étages* sont symétriques, plus l'on peut compter sur la justesse de l'esprit et sur la régularité du caractère; si, au contraire, ils sont très inégaux, il y a peu à espérer.

Les types suivants expliquent la pensée de l'auteur.



Après ces principes sur l'ensemble de la tête humaine, Lavater étudie à part chacune des principales parties qui la constituent, c'est-à-dire *le front*, *les yeux*, *le nez*, *les joues et le menton*, *la bouche*.

1° *Le front :* c'est *la porte même de l'âme*. Ici, comme pour tout le reste du visage, il faut distinguer entre la partie osseuse et l'enveloppe : la première indique l'organisation primitive, les habitudes y apportent peu ou point de changements; la seconde, au contraire, contractée par les passions variées qui nous agitent, finit par garder l'empreinte profonde et indélébile de ces passions. On peut donc dire que la forme de la partie osseuse du visage indique *la mesure et la disposition* de nos facultés, tandis que la nature de l'enveloppe désigne *nos sentiments ordinaires*, *l'état actuel* de notre esprit.

Lavater donne sur les différentes formes de fronts une série d'observations que nous ne pourrions répéter sans nous laisser entraîner trop loin; mais les plus importantes de ces observations peuvent se résumer dans cet axiome : que *les lignes qui dessinent le front sont d'un bon augure lorsqu'elles se forment d'une association harmonieuse de droites et de courbes, et lorsque la position du front n'est ni trop perpendiculaire ni trop penchée.*

Ainsi, en supposant que les lignes suivantes dessinent des formes de fronts,

Les trois premiers fronts, légèrement penchés en arrière, indiqueront de l'imagination, de l'esprit;

Celui du n° 5, complétement perpendiculaire, indiquera le manque d'esprit et l'entêtement;

Celui du n° 6, de forme perpendiculaire, qui se voûte insensiblement par le haut, annonce un esprit capable, un penseur profond;

Celui du n° 7, arrondi et saillant par le haut et descendant en ligne droite vers le bas, annonce du jugement, de la vivacité, mais une grande insensibilité;

Les trois derniers proéminents appartiennent à des esprits faibles et bornés.

2° *Les yeux*. Les yeux noirs annoncent, *en général*, plus d'énergie que les yeux bleus; mais ceux qui révèlent le plus de vivacité et de courage sont les yeux bruns ou verdâtres.

Lorsque l'angle de l'œil qui touche au nez est aigu et allongé, on peut compter sur de l'esprit; si la paupière se dessine presque horizontalement, c'est une annonce de finesse.

Quand la dernière ligne circulaire de la paupière d'en haut décrit un plein cintre, c'est une marque de bonté et de douceur.

Des sourcils placés en ligne droite et horizontalement indiquent un caractère mâle; moitié droits, moitié courbés, ils annoncent la force et la bonté. Des sourcils minces, placés fort haut et partageant le front en deux parties égales, sont une révélation de faiblesse et de médiocrité; plus ils s'approchent des yeux, et plus le caractère est sérieux, profond, solide.

3° *Le nez*. Il est le véritable ornement du visage : on ne trouve jamais un beau nez associé à un visage difforme. Ce trait est particulièrement beau chez les Italiens et chez les Français.

Les nez qui se courbent au haut de la racine conviennent à des caractères appelés à commander; les nez perpendiculaires supposent une âme qui sait agir et souffrir. Lorsque l'épine est large, on peut compter sur des facultés supérieures. La narine petite est le signe d'un esprit timide. Lorsque les ailes du nez sont bien dégagées, bien mobiles, elles dénotent une grande délicatesse de sentiment, mais qui peut dégénérer en sensualité.

4° *Les joues et le menton*. A proprement parler, les joues ne sont pas des traits du visage; il faut les considérer comme

le fond de ses organes sensitifs et vivifiés. La partie la plus expressive des joues est celle qui s'étend de l'aile du nez au menton : creusée par des enfoncements triangulaires, elle annonce l'envie ; doucement relevée vers les yeux par l'habitude du sourire, elle révèle une nature aimable.

En général, les mentons qui reculent font soupçonner une faiblesse féminine; ceux qui avancent en pointe donnent l'idée d'un esprit délié; ceux qui affectent la perpendicularité indiquent une fermeté judicieuse.

5° *La bouche.* Des lèvres grosses et régulières ne peuvent s'allier avec l'hypocrisie ni la méchanceté. Une bouche resserrée, dont la fente court en ligne droite, est l'indice de l'ordre, du sang-froid ; relevée aux extrémités, elle suppose la vanité ou la malice. Si la lèvre supérieure déborde, la bouche exprime de la bonté ; si c'est la lèvre inférieure, cette bonté devient de la bonhomie. Une bouche bien close annonce de la fermeté ; et dans les occasions où il s'agit d'en faire preuve, les personnes qui ont l'habitude de tenir la bouche entr'ouverte la referment toujours. Les dents petites et courtes sont l'attribut de la force.

LE PARCHEMIN DU DOCTEUR MAURE.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 218.)

On était aux plus beaux jours de l'été ; les haies étaient couvertes de fleurs, et la forêt retentissait de mille chants d'oiseaux. Des bûcherons, campés dans des huttes de feuillage, débitaient le bois abattu et le transformaient en différents ustensiles de ménage. Don José décida que lorsque cette terre serait à lui, il régulariserait cette exploitation d'après certaines idées qui lui étaient particulières. Il traça même au crayon, sur le coin de son parchemin, le plan d'un hameau forestier qui devait unir l'aisance au pittoresque. En atteignant les prairies, il trouva également que les irrigations pourraient être mieux entendues, et calcula l'augmentation qui devait en résulter. Il fut plus content des vignes, à l'occasion desquelles il se rappela un grand nombre de vers d'Horace et de passages des Écritures saintes, qui le conduisirent naturellement à ce problème fort controversé, de savoir si le premier vin fabriqué par Noé était blanc ou rouge. Quant aux champs de grains, il décida qu'il les transformerait en pâturages pour les troupeaux, et qu'il défricherait les bruyères pour en faire des champs de grains.

Il en était là de ses projets de nouveau propriétaire, lorsqu'une voix brève et impérieuse lui demanda qui lui avait permis de traverser le domaine de Mendos.

Il se détourna, et aperçut un jeune homme dont le costume annonçait le rang élevé. Il montait un cheval andaloux merveilleusement beau et richement équipé.

Don José ayant mis à l'examiner le temps qu'il eût fallu employer à lui répondre, le jeune seigneur répéta sa question d'un accent d'impatience. Le docteur de Salamanque sourit de cet air placide et confiant que donne la puissance.

— Est-il donc besoin de permission pour visiter un domaine sans maître ? demanda-t-il.

— Qui vous a dit que celui-ci n'en eût pas ? répliqua le cavalier.

— Ceux qui m'ont appris que Perez, garde-notes à Argelles, était chargé de le vendre aujourd'hui même.

— Alors, vous le visitez comme acheteur.

— Comme acheteur.

— Et savez-vous ce qu'on en demande ?

— Je compte m'en informer tout-à-l'heure.

— L'estimation a été de quatre cent mille écus d'or.

— Le domaine vaut davantage.

Le gentilhomme éclata de rire.

— Sur mon âme ! voilà un acquéreur opulent ! s'écria-t-il d'un ton railleur, et qui voyage bien modestement pour sa fortune.

— J'ai l'habitude d'aller à pied, répondit don José avec une bonhomie princière.

— C'est trop d'humilité, reprit le jeune homme, et le senor serait, en vérité, plus commodément sur mon alezan.

— Le pensez-vous ? demanda don José, pris d'une subite fantaisie.

— Tellement que je suis tenté de mettre pied à terre pour lui offrir ma monture, continua le cavalier de plus en plus railleur.

— Il est facile de vous satisfaire, reprit le docteur ; et puisqu'il en est ainsi, je *désire* que vous soyez à terre.

A l'instant même l'alezan se cabra et jeta brusquement le jeune seigneur sur l'herbe.

— Vous avez effrayé mon cheval ! dit-il en se relevant pâle de colère.

— J'ai aidé à l'accomplissement de vos intentions, répondit don José, qui avait pris la bride de l'alezan et se préparait à le monter.

Le jeune homme s'élança vers lui le fouet levé.

— Arrière ! drôle ! ou je te coupe le visage ! s'écria-t-il hors de lui.

Le sang monta au front de don José.

— Le senor oublie qu'il parle à un hidalgo, dit-il fièrement, et que je porte comme lui une épée.

— Alors, voyons comment tu sais t'en servir, reprit le cavalier, qui dégaîna la sienne et s'avança sur le docteur.

En toute autre occasion, celui-ci eût essayé les moyens de conciliation ; mais la menace du jeune étranger avait remué sa bile, et la certitude de n'avoir rien à craindre lui donna un courage inaccoutumé. Il pensa d'ailleurs que son adversaire avait besoin d'une leçon, et il lui *désira* une blessure susceptible de le faire réfléchir sur les inconvénients de l'emportement. Ce désir fut immédiatement suivi de son effet : le jeune seigneur laissa tomber son épée en jetant une exclamation de douleur et de dépit. Don José, qui était sûr d'avoir désiré la blessure légère, ne s'en inquiéta point davantage, et voulant compléter la leçon en jouant jusqu'au bout son rôle, s'excusa gravement près du cavalier de ce qui était arrivé, ajouta qu'il ne lui en gardait nulle rancune, et que, pour le lui prouver, il acceptait son offre précédente.

En parlant ainsi, il enfourcha l'alezan, salua le gentilhomme, et prit au trot le chemin du village.

Ce qui venait de se passer avait ajouté une petite pointe de fatuité à la bonne opinion que don José avait de lui-même. Il avait mystifié et blessé un homme ; il était également content de sa bravoure et de son esprit ; il savait maintenant d'une manière certaine que rien ne pouvait faire obstacle à sa volonté ; qu'il lui était permis de briser toute opposition, d'humilier tout orgueil, et il était déjà tellement habitué à cette pensée, qu'il ne s'en étonnait plus. La seule chose qui l'étonnât était l'idée de résistance chez les autres. Il ne pouvait la supporter ; il la regardait comme une révolte contre des droits légitimes ! aussi, en traversant le village, faillit-il assommer un muletier qui ne se rangeait point assez vite. L'instinct de tyrannie grandissait dans cette âme comme une marée montante. Il se présenta donc chez l'homme d'affaires chargé de la vente du château, bien moins en acquéreur qui s'informe des conditions, qu'en maître qui vient prendre possession de ce qui lui appartient. Malheureusement Perez lui déclara dès les premiers mots que le château de Mendos n'était plus à vendre.

On devine le désappointement du docteur. Ce domaine pour lequel il avait d'avance médité tant d'améliorations, combiné tant de changements, lui échapperait subitement ! Il en serait pour ses frais d'imagination et pour ses réminiscences d'Horace, lui l'homme dont *la volonté devenait*

loi souveraine! C'était impossible! l'idée seule d'une pareille opposition à ses désirs l'indigna, et ce fut avec une hauteur presque irritée qu'il demanda au garde-notes pourquoi le domaine n'était plus à vendre.

— Parce que don Henriquez, le neveu de M. le comte, vient de faire deux héritages, répondit celui-ci, et que le rétablissement de sa fortune l'a décidé à garder la terre de Mendos.

— Quoi! reprit don José, quel que soit le prix qu'on lui offre...

— Il refusera.

— Vous êtes sûr?

— Lui-même me le disait encore ce matin.

— Il est donc ici?

— Il vient de partir à cheval pour le château.

Don José comprit que c'était son cavalier inconnu, et ne put retenir une exclamation de dépit. L'homme d'affaires y répondit par quelques compliments de condoléance, auxquels il ajouta que don Henriquez tenait surtout à conserver le château pour profiter de la prochaine chasse d'automne.

— Parbleu! pensa don José avec humeur, j'aurais dû le blesser assez grièvement pour qu'il perdît l'espoir d'en jouir.

Et il ajouta tout haut qu'un tel motif ne pouvait suffire pour que don Henriquez repoussât toutes les propositions.

— La terre lui plaît, observa le garde-notes, et je dois dire qu'elle réunit pour cela tous les avantages. D'abord, une position admirable!...

— Je la connais! répondit don José brusquement.

— Des bois, des champs, des jardins...

— Je les ai vus, interrompit de nouveau le docteur, dont cette description augmentait la convoitise.

— A la bonne heure! reprit Perez; mais ce que le senor n'a point vu peut-être, c'est l'intérieur du château depuis les embellissements effectués par feu M. le comte. Il y a d'abord une galerie de tableaux peints par nos meilleurs maîtres.

— Des tableaux! répéta don José; j'ai toujours adoré les tableaux... quoique je préfère encore peut-être les statues...

— Le château en est peuplé.

— Il serait possible!

— Sans parler d'une bibliothèque.

— Il y a une bibliothèque! s'écria le docteur.

— De cinquante mille volumes!

Don José fit un geste de désespoir.

— Et un pareil trésor serait perdu! reprit-il; cet arsenal de la science resterait aux mains d'un ignorant! car ce don Henriquez doit être un ignorant.

Le garde-notes plia les épaules.

— Eh! eh! dit-il en baissant la voix, le senor sait ce que c'est qu'un jeune homme de noble famille, riche, ami du plaisir.

— J'en étais sûr, interrompit don José; c'est un mauvais sujet!

— Il a du bon, senor, beaucoup de bon; il est seulement un peu vif, ce qui lui a fait avoir déjà plusieurs affaires avec d'autres gentilshommes.

— C'est cela, un querelleur, un duelliste, continua le docteur; j'aurais dû m'en douter!

Et il ajouta plus bas:

— Et surtout lui ôter les moyens de continuer, en le privant de la main qui tient l'épée! c'était justice.

— L'âge corrigera ces emportements, reprit Perez, et aussi, je l'espère, l'humeur prodigue de sa seigneurie. Malgré sa richesse, elle est toujours au dépourvu; elle a déjà exigé des fermiers de son oncle tous les arrérages.

— Et ils ont payé?

— A grand'peine, car les dernières récoltes ont été mauvaises.

— Mais c'est de la cruauté! s'écria don José, sincèrement indigné. Quoi! presser de pauvres gens qui manquent de tout, quand on a une fortune de prince, un château avec des tableaux, des statues, une bibliothèque de cinquante mille volumes! Mais un pareil homme est un véritable fléau, et il serait à désirer, dans l'intérêt de tout le monde, qu'on en délivrât l'Espagne...

Il fut interrompu par un bruit de pas et de voix retentissant sur l'escalier, et par l'apparition d'un serviteur qui se précipita dans la chambre tout effaré.

— Qu'y a-t-il? demanda le garde-notes effrayé.

— Un malheur! un grand malheur! s'écria le domestique; don Henriquez vient de se battre!

— Encore!

— Et il a été blessé.

— Dangereusement?

— Non; mais comme il a voulu poursuivre son adversaire qui s'échappait sur son cheval, il s'est laissé choir de manière à aggraver sa blessure, et il s'est évanoui sur la route.

— Et c'est là qu'on vient de le retrouver?

— C'est-à-dire qu'un voiturier qui passait sans le voir l'a arraché à sa défaillance en lui écrasant la main droite.

— Dieu!

— On l'a pourtant relevé pour le conduire ici.

— Alors il est sauvé.

— Hélas! en passant tout-à-l'heure dans la cour, sous l'échafaudage des maçons, une pierre s'est détachée et vient de le frapper mortellement.

Don José recula en poussant un cri, comme un homme subitement éclairé d'une affreuse lumière. Tout ce qui venait d'arriver était son ouvrage. Il avait d'abord souhaité à don Henriquez une blessure plus grave qui lui rendît la chasse impossible; puis la perte de la main qui tenait l'épée, puis la mort, dans l'intérêt de tous, et trois accidents successifs avaient immédiatement répondu à ses trois vœux! Ainsi, après avoir torturé et estropié un homme, il venait de le tuer! Cette pensée lui traversa le cœur comme un trait. Il voulut la repousser en criant que c'était impossible; mais dans ce moment même la porte s'ouvrit, et quatre hommes parurent soutenant le cadavre immobile et sanglant du jeune seigneur!

Don José ne put supporter ce spectacle: une révolution violente s'opéra en lui; tout ce qui l'entourait disparut...

... Et il se retrouva sur sa paillasse dans le grenier de l'auberge, en face de la fenêtre par laquelle commençaient à glisser les rayons du soleil.

Le premier sentiment du docteur de Salamanque fut la joie d'avoir échappé à son horrible vision; puis le souvenir de ce qui s'était passé la veille lui revint, et il comprit tout. La potion prise sur la foi du docteur maure était un de ces narcotiques puissants qui, en exaltant nos facultés pendant le sommeil, transforment en songes les préoccupations habituelles de notre esprit. Tout ce qu'il avait pris pour une réalité n'était qu'un rêve!

Don José y réfléchit longtemps en silence; puis reprenant le rouleau de parchemin qui était resté à son chevet, il le parcourut de nouveau, s'arrêta à la sentence qu'il avait dédaignée la veille, la relut plusieurs fois, et secouant enfin la tête d'un air pénétré:

— Ceci est une leçon salutaire, dit-il, et dont je profiterai si je suis sage. J'avais cru que pour être heureux il suffisait de *pouvoir ce qu'on voulait*, sans songer que la volonté de l'homme, quand elle n'avait plus de frein, passait de l'orgueil à l'extravagance, de l'extravagance à la tyrannie, et de la tyrannie à la cruauté. Hélas! le docteur maure a raison: *Notre impuissance est une barrière providentielle opposée par Dieu à notre folie.*

Ce rêve profita assez à don José (devenu José tout court) pour lui faire accepter dans la suite plus patiemment son humble fortune, et il mourut longtemps après, second ma-

jordome du château dont il avait espéré un instant devenir le seigneur.

BORDEAUX.

(Suite. — Voy. p. 73, 180.)

LE GRAND-THÉATRE.

Le Grand-Théâtre de Bordeaux est décrit en ces termes dans le Tableau de Bordeaux, publié en 1810 : « Cet édifice a la forme d'un parallélogramme de 50 mètres sur 90. Sa façade offre un péristyle d'ordre corinthien, de 10 mètres de hauteur sur 3 de profondeur ; il est formé de douze colonnes, dont chacune a 3 mètres de circonférence. Elles sont surmontées d'un entablement formant balustrade et portant des statues analogues à la destination du lieu. Ce péristyle donne, au-dessus de son ordonnance, une terrasse à voûte plate, prolongée sur toute la façade, et qui se trouve de plain-pied avec l'attique qui règne tout autour, sur les quatre côtés du bâtiment.

» Les faces latérales et postérieure sont décorées de pilastres du même ordre d'architecture, lesquels forment une galerie de 2 mètres de profondeur qui règne sur toute la longueur. A cause de la pente du terrain, le derrière de la salle se trouve posé sur un stylobate servant de piédestal à la décoration supérieure, avec des perrons pour faciliter et protéger la circulation des gens à pied.

» L'intérieur de la salle est de forme elliptique, et contient quatre mille spectateurs. Le pourtour est décoré de douze colonnes d'ordre composite. Assises au niveau des galeries, elles comprennent dans leur hauteur deux rangs de loges, et sont terminées par l'entablement régnant sur le pourtour et les côtés de l'avant-scène. Au-dessus s'élèvent quatre arcs doubleaux couronnés d'une corniche circulaire ; elle fait cadre au plafond ou coupole, que des peintures recouvrent. »

La salle, la façade, sont de la plus belle ordonnance, de l'effet le plus imposant; mais un morceau peut-être encore plus digne d'éloges, c'est le vestibule. Son plafond soutenu par seize colonnes cannelées; l'escalier qui s'ouvre



(Bordeaux. — Rue du Chapeau-Rouge. — A gauche, un des côtes du Théâtre, suivi de la Préfecture. A l'extrémité on aperçoit la rade. La dernière maison de gauche est la maison Fonfrède, et, vis-à-vis, la Bourse.)

au milieu, et, après avoir conduit aux galeries, conduit par de nouvelles volées aux premières loges; de riches caissons, de beaux chapiteaux, des niches élégantes, tous ces ornements distribués avec autant de grâce que de sévérité, arrêtent involontairement et méritent l'admiration. Quel est ce buste placé dans ce vestibule sur un piédestal? C'est celui de l'auteur du monument, du célèbre architecte Louis. Ce buste est l'œuvre du sculpteur bordelais de Maggesi; il fut inauguré le 14 décembre 1834.

Le Grand-Théâtre n'est pas la seule conception que Bordeaux doive au génie de Louis. L'hôtel Saige (aujourd'hui la Préfecture), l'hôtel Loriague, l'hôtel Sumel, la maison Fonfrède, remarquables par la pureté de leurs lignes, par l'élégance de leur décoration, auraient suffi pour rendre célèbre le nom de Louis. La vie de ce grand artiste ne fut pas heureuse; persécuté, amèrement critiqué, il mourut dans un hospice à la fin du dix-huitième siècle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

COUTUMES CHINOISES (1).

LES REPAS DES RICHES.



(Un Repas chinois.)

Le Chinois de bon ton se lève à onze heures. Son déjeuner se compose de divers ragoûts, de viande, de poisson et de légumes servis dans une douzaine de soucoupes, avec une tasse ou deux du nectar chinois, le sioü-hen-tsou, qui se prend toujours chaud. Cette boisson, légèrement acidulée, est extraite du maïs ; elle a un goût assez agréable, produit rarement l'ivresse, et ajoute même à la vigueur du corps. Ce repas se termine par un plat de riz que l'on mange habituellement avec du poisson salé. Vient ensuite le thé préparé comme à l'ordinaire : on verse de l'eau bouillante sur ses feuilles. On le présente ensuite dans de grandes tasses à couvercles, et les Chinois le boivent ainsi sans sucre ni crème.

A deux heures de l'après-midi, on sert une collation composée des fruits de la saison, après laquelle on prend encore le thé. Ordinairement dans les bonnes maisons le dîner se sert à six heures du soir, et si c'est un dîner prié, il doit être accompagné de musique vocale et instrumentale, ou de quelque spectacle. Ces repas ne finissent que vers les trois heures du matin. Chez les personnes moins riches on se sépare à minuit.

Les Chinois aiment tellement à fumer le tabac qu'ils fument quelquefois même à table, entre les services. Chaque personne amène avec soi un ou deux valets de pipe. Cette fonction est remplie par des jeunes gens de seize à dix-sept ans élégamment mis ; ils placent la pipe dans la bouche de leurs maîtres, et comme ils connaissent les moments où ils ont l'habitude de fumer, ils leur présentent la pipe sans qu'elle soit demandée.

Quand il est question d'un dîner d'apparat, celui qui le donne envoie quelques jours d'avance ses invitations écrites sur de grandes feuilles de papier rouge, et rédigées dans le style le plus prétentieux. On loue une troupe des meilleurs acteurs pour une somme équivalente à quatre ou six cents francs. Quant aux acteurs médiocres, on peut se les procurer pour une centaine de francs. En face de la scène sont préparées, d'après le nombre de convives, plusieurs tables carrées à chacune desquelles peuvent s'asseoir quatre à six personnes. Dans les maisons qui sont le mieux servies, on ne place que deux ou trois convives à la même table. Le côté qui regarde la scène est ordinairement vide, afin que tout le monde puisse voir la représentation.

La veille du jour du dîner, celui qui le donne envoie une seconde invitation, écrite également sur papier rose, pour rappeler aux conviés que la fête aura lieu le lendemain, et leur demander s'ils comptent y assister. Enfin on envoie une troisième fois chez eux, le jour même du repas, afin de leur annoncer que tout est prêt pour les recevoir.

Dès que les convives sont rassemblés, on leur présente du lait d'amandes dans de grandes tasses ; puis viennent les mets, qui sont absolument les mêmes à toutes les tables, et

(1) Nous empruntons les curieux détails que l'on va lire à un ouvrage déjà cité dans ce recueil, *Sept années en Chine*, par Pierre Dobel.

qui se servent successivement et par portions à chaque convive. Les tables sont ordinairement en bois d'ébène ou de surate poli, à double couvercle, parce que, n'employant pas de nappes, on enlève le premier service avec le couvercle supérieur pour placer le second service sur la table de dessous.

On couvre premièrement toutes les tables de cuillers en faïence ou en émail, de tasses pour le vin, ainsi que d'assiettes de fruits, de noix et d'autres friandises; on place aussi près de chaque convive des baguettes dont les Chinois font usage en guise de fourchettes; elles ont environ 2 décimètres de longueur, et sont ordinairement en os ou bien en ébène, à pointes d'argent, entièrement rondes, à l'exception de l'extrémité supérieure, qui est quelquefois à quatre facettes. Ces baguettes se tiennent parallèlement sous le pouce de la main droite, et appuyées sur l'index et le doigt du milieu; l'aliment se prend avec les deux baguettes; la main gauche sert à tenir une cuiller sous l'aliment pour empêcher le jus de tomber. On pose ensuite sur la table divers plats de poisson froid, par exemple du poisson volant, séché et râpé fin, en forme de salade, accommodé avec des champignons; des saucisses coupées par morceaux, des foies et des estomacs d'oiseaux cuits et hachés menu, avec une sauce piquante; des tranches de jambon, des canards salés, des œufs cuits et coupés par morceaux, du cerf séché accommodé en purée, une espèce de chenille qui se trouve dans la canne à sucre, desséchée au feu, et qui forme un des plats les plus recherchés et les plus chers de la cuisine chinoise; enfin la table est chargée d'un grand nombre d'autres mets froids, qui ne sont considérés que comme des hors-d'œuvre, et qui laissent une seule place au centre pour une jatte de moyenne grandeur contenant un aliment chaud.

Lorsque le repas commence, toutes les tasses se remplissent de sioü-hen-tsou; le maître de la maison se lève, et tout le monde après lui; il prend sa tasse à deux mains et s'incline vers les convives; après quoi tous boivent et se rasseoient.

Bien qu'il y ait beaucoup de raisin en Chine, on n'y fait pourtant pas de vin; les Chinois emploient leurs ananas, leurs oranges et beaucoup d'autres fruits à préparer diverses infusions et liqueurs fortes, que l'on présente toujours aux convives au commencement du second service.

Après chaque plat on boit une tasse de sioü-hen-tsou. Les premiers mets consistent en diverses entrées, riz, fricassées de poulets, mouton, bœuf, porc, jambon non salé, pattes d'oies, grenouilles, poissons, cailles et autres plats, le tout découpé en petits morceaux faciles à prendre entre les deux baguettes.

Outre les divers instants du dîner que le cérémonial fixe pour se porter des santés, les convives s'en adressent encore personnellement, comme l'on fait en Angleterre.

Suivant les règles rigoureuses de la politesse, les deux personnes qui se portent une santé se lèvent à la fois, prennent chacune leur bocal à deux mains, et se rendent au milieu de l'appartement; ensuite, élevant les tasses à la hauteur de leurs lèvres, ils les rabaissent lentement presque jusqu'à terre, et plus ils s'inclinent, plus la politesse est grande.

Ceci se répète trois, six ou neuf fois, et les buveurs ont bien soin d'observer leurs mouvements respectifs avec la plus grande attention, jusqu'à ce que tous les deux portent enfin les tasses à leurs lèvres en vidant le contenu, après quoi ils les renversent pour montrer qu'elles sont à sec. Alors ils se saluent et se rendent à leurs places. Là commencent de nouvelles politesses pour savoir à qui s'asseoira le premier, et la discussion ne se termine qu'après maintes révérences; les buveurs font semblant de prendre place, ils gesticulent, et finissent enfin par s'asseoir tout-à-coup en même temps.

Au commencement de ce cérémonial, lorsque les deux convives s'approchent au point que leurs tasses se touchent, souvent ils les échangent, après quoi commencent les révérences de rigueur.

Les Chinois ont aussi une espèce de jeu pour s'exciter à boire, qui rappelle le jeu de la *mourre* (voy. 1836, p. 17). Lorsque les tasses sont remplies, deux personnes étendent leurs bras vers le milieu de la table, les poings fermés: chacun des deux lève autant de doigts qu'il lui plaît, et les assistants doivent dire à l'instant, et à haute voix, combien il y a eu de doigts levés ensemble; celui qui a deviné juste a le droit de forcer son antagoniste à boire.

La politesse aux repas consiste à offrir à son voisin un morceau choisi dans le plat que l'on a devant soi: le voisin s'empresse de prendre de vos baguettes le morceau qui lui est offert, avant que vous n'ayez eu le temps de le mettre dans sa cuiller; il vous offre ensuite à son tour quelque autre chose.

Le premier service est composé de douze à vingt plats, sans compter ceux que l'on sert dans l'intervalle du premier au second service, et qui consistent en potages, pâtisseries, pâtés de viande et gâteaux de farine et de riz; après le potage, on enlève le couvercle de dessus, et la table est de nouveau couverte de tasses, de cuillers et de baguettes. On place le vinaigre, le saya, les ragoûts sucrés, de petits plats de radis coupés, des poires, des oranges et d'autres fruits. Pendant que les domestiques préparent le second service, ceux des convives qui se sentent fatigués se lèvent et se promènent dans l'appartement; coutume fort agréable pour les Européens, qui ont de la peine à supporter le long et ennuyeux cérémonial des tables chinoises. Le second service commence par un potage aux nids d'oiseaux, le mets le plus cher et le plus recherché qu'un Chinois puisse offrir à ses convives; il a l'apparence d'un potage dans lequel nagent des œufs de pigeons. Si parmi les convives il y a des personnes de distinction, c'est l'hôte lui-même qui pose le premier plat sur la table; pendant ce temps les coupes se remplissent, et tout le monde se tient debout jusqu'à ce que le maître de la maison adresse un compliment général en buvant en même temps à la santé de l'assemblée. Pour donner de la saveur aux nids d'oiseaux, on les cuit dans un consommé de poules coupées en petits morceaux, et dont une partie de la viande reste dans le potage; comme on n'y met ni sel ni poivre, ce potage n'aurait aucun goût sans le vinaigre, le sel et d'autres ingrédients que l'on a toujours sous la main pour les employer à volonté. Ces nids d'oiseaux sont composés d'une matière gélatineuse ressemblant à de la gelée. (Nous les avons décrits ailleurs.)

Après le potage aux nids d'oiseaux, on sert dans de grandes écuelles ou terrines diverses soupes, panades, ragoûts de viande et de poisson, parmi lesquels on distingue le *beache de mer*, substance marine gluante et forte qui se trouve sur les bancs de sable et près des îles de l'archipel chinois et de l'océan Pacifique; c'est sur les côtes de la Nouvelle-Hollande que la pêche en est le plus abondante. Les autres plats consistent en nageoires de requins, estomacs de poissons, tortues, homards, crabes, perdrix, cailles, faisans, canards, moineaux, oiseaux de riz et autres qu'il serait trop long d'énumérer; quelquefois un plat entier n'est composé que de têtes de moineaux. De tous ces mets, le beache de mer, les nageoires de requins et les estomacs de poissons sont les plus recherchés.

Vers la fin du repas, les sept ou huit dernières jattes demeurent sur la table, et se placent circulairement de façon à se toucher l'une l'autre; sur chacun de ces points de contact on pose presque en équilibre une petite assiette de

poissons ou de canards salés, des œufs et des légumes. Au centre de ce cercle, on met une grande jatte en bois, en argent ou en cuivre étamé, divisée en compartiments qui contiennent des potages et diverses viandes cuites et marinées. Tous ces mets sont brûlants et conservent leur chaleur au moyen d'une lampe à esprit-de-vin ou de charbons ardents. Chaque convive reçoit du riz, dans une jatte séparée, qu'il est d'usage de manger avec du poisson salé, du potage acidulé ou avec l'un des autres plats placés en cercle. Enfin le thé, présenté dans les tasses couvertes, sans sucre ni crème, termine le festin.

Il est peut-être nécessaire d'ajouter que les principaux assaisonnements de la cuisine chinoise sont l'ail et l'huile. Il est vrai que l'on a soin d'enlever à l'ail son odeur forte au moyen de la vapeur, et qu'il y a certains plats où il n'entre pas d'huile.

Le lendemain d'un grand repas, l'hôte s'empresse d'envoyer de nouveau une pancarte de couleur rose à tous ses convives de la veille, pour leur exprimer les regrets qu'il éprouve de n'avoir pu les traiter avec une recherche plus digne d'eux : les convives répondent aussitôt sur des feuilles pareilles, et expriment en termes emphatiques tout le plaisir que leur a procuré l'incomparable festin.

La plupart des hommes n'ont point d'opinion, encore bien moins une opinion à eux, bien réfléchie et fondée sur la raison. SEUME.

Quand une noble vie a préparé la vieillesse, ce n'est pas la décadence qu'elle rappelle, ce sont les premiers jours de l'immortalité. Madame DE STAEL.

SUR QUELQUES ÉTÉS TRÈS CHAUDS.

Le mois d'avril 1844 a été d'une température exceptionnelle. Depuis vingt ans, un seul, celui de 1841, a présenté une moyenne aussi élevée. Le public, prompt à juger par analogie, en a conclu tout aussitôt que l'été serait très chaud. Rien n'autorise de semblables prédictions, et chaque année nous montre des combinaisons différentes de celles des années qui l'ont précédée.

Le souvenir des étés remarquables par leur chaleur se conserve moins longtemps que celui des hivers rigoureux, parce que les fortes chaleurs de l'été sont moins funestes aux récoltes et moins redoutables pour les populations que les froids rigoureux. Dans les deux derniers siècles, Dominique Cassini (*Mém. de l'Acad. des sciences*, t. IV, p. 338, 1801) a signalé comme des étés très chauds ceux de 1684, 1686, 1691, 1699, 1701, 1704, 1712, 1726, 1727, 1781. Les personnes qui ont traversé la grande époque de la révolution se rappellent encore les chaleurs extraordinaires de 1793. Un savant, un homme de bien, le fondateur de la climatologie française, Cotte, curé de Montmorency, nous a transmis l'histoire météorologique de cet été mémorable.

L'hiver de 1788 à 1789 avait été très rude; ceux, au contraire, de 1790, 1791 et 1792, furent d'une douceur remarquable. En même temps les printemps avaient été froids. Pendant les mois d'avril et de mai 1793, le thermomètre descendit au-dessous de zéro; dans les endroits bas, les pruniers, les cerisiers et la vigne furent gelés; une énorme quantité de neige tomba dans les Alpes à la fin d'avril; en juin, on fut forcé de faire du feu dans les appartements. Mais le 4 juillet l'air commença à s'échauffer, et dès le 8 la chaleur était excessive et continua sans interruption jusqu'au 17. Les plus grandes chaleurs observées chaque jour par Cotte lui-même avec un thermomètre à mercure, à l'ombre et au nord-ouest, furent les suivantes :

MONTMORENCY.

JUILLET 1793.	MAXIMA.
8.	33°,8 c.
9.	29 ,3
10.	31 ,2
11.	31 ,0
12.	28 ,9
13.	29 ,8
14.	31 ,0
15.	31 ,4
16.	34 ,1
17.	29 ,3

Le 8 juillet, à Paris, le thermomètre s'éleva à 38°,4. Cette chaleur si forte, succédant à un froid continu et à une sécheresse prolongée, produisit des effets désastreux. Dans les jardins et dans les champs les légumes furent grillés; les fruits séchaient sur les arbres. Les blés et la vigne souffrirent moins ; cependant quelques cultivateurs crurent avoir remarqué que cet ardent soleil empêchait le raisin de grossir, et qu'il avait échaudé les blés, dont les grains restaient petits. Les meubles et les boiseries craquaient, les portes et les fenêtres se déjetaient. La viande fraîche se corrompait très promptement. Les volailles et les bestiaux paraissaient accablés. Les vents dominants furent le nord-est et l'est. Un orage assez fort, qui éclata le 9 juillet, n'avait pas rafraîchi l'atmosphère; mais un second orage très violent, accompagné de grêle, qui ravagea plusieurs cantons, mit fin à ces chaleurs extraordinaires, le 17 juillet au soir. Le 20 à cinq heures du matin, le thermomètre ne marquait plus que 11°,6.

L'été de 1793 a été, comme on le voit, plutôt remarquable par l'intensité que par la continuité des chaleurs. Il n'en est pas de même des étés de 1811, 1818, 1822, 1832, 1834 et 1842, que l'on a remarqués depuis.

Voici quelques détails sur l'été de 1822. Le tableau suivant fait voir que les moyennes de chacun des mois de cet été furent très supérieures à la moyenne générale dans le nord et dans le midi de la France. A Alais, la sécheresse fut extrême, car au printemps il ne tomba pas une goutte d'eau du 8 mars au 4 avril, et l'on sait que les pluies d'été sont fort rares dans la région méditerranéenne.

Été de 1822.

VILLES.	MOIS.	MOYENNES de 1822.	MOYENNES générales.
Paris	Juin. . . .	21°,2	17°,0
	Juillet. . .	18 ,9	18 ,6
	Août. . . .	19 ,0	18 ,4
Strasbourg.	Juin. . . .	21 ,4	16 ,9
	Juillet. . .	19 ,1	18 ,8
	Août. . . .	17 ,9	18 ,1
Alais	Juin. . . .	25 ,0	22 ,6
	Juillet. . .	27 ,2	25 ,3
	Août. . . .	27 ,7	25 ,5

A Paris, l'été de 1842 a aussi été très chaud. Les moyennes des trois mois furent les suivantes : juin, 20°,4 ; juillet, 19°,3; août, 22°,5 : températures très élevées si on les compare aux moyennes générales des mois correspondants marquées dans le tableau précédent. Le 18 de ce mois, le thermomètre s'éleva à 37°,2, degré qu'il n'avait pas atteint depuis 1793; et il ne tomba que 65^{mm} d'eau, c'est-à-dire 107^{mm} moins que dans l'été moyen.

Pour Bruxelles, la température moyenne et les maxima

absolus de chaque mois sont consignés dans le tableau suivant :

BRUXELLES. 1842.

MOIS.	TEMPÉRATURES moyennes.	MAXIMA absolus.
Juin	17°,6	30°,7
Juillet	17 ,1	30 ,0
Août.	20 ,9	32 ,3

Ces températures sont supérieures à celles que l'on observe habituellement dans cette ville en été, car la moyenne de celui de 1842 a été de 18°,5, tandis qu'elle n'est habituellement que de 17°,3.

A Toulouse, l'été de 1842 a été, d'après les observations de M. Petit, relativement moins chaud qu'à Paris; car les moyennes de ses trois mois ne sont supérieures que d'un degré environ aux moyennes générales. D'une manière absolue, le thermomètre s'est aussi élevé moins haut, car il n'a pas dépassé 34°. A Genève, la moyenne de juin 1842 fut de 1°,5 supérieure à la moyenne générale; celle de juillet fut de 0°,46 au-dessous, et celle d'août de 0°,30 au-dessus. On voit donc qu'à Genève, comme à Toulouse, cet été ne présenta rien de remarquable sous le point de vue de la chaleur. A Genève, le thermomètre ne s'éleva même jamais au-dessus de 30°; mais dans le nord de la France la température fut réellement tout-à-fait exceptionnelle.

SOURCE DE L'ANTHROPOPHAGIE DES AMÉRICAINS.

On a regardé généralement l'anthropophagie comme le résultat d'une cruauté féroce et d'une haine portée à ses dernières limites. Sans doute l'acte de dévorer un ennemi suppose l'un et l'autre; mais cet usage a eu une autre origine, au moins chez les Indiens de l'Amérique du Nord. Leur anthropophagie était une conséquence logique de leur *genèse*. Pour l'expliquer, on n'a besoin de supposer ni le désir de vengeance ni l'insensibilité sanguinaire qui semblent pouvoir seuls inspirer une pareille barbarie; en dévorant l'homme d'une tribu ennemie, ils croyaient obéir aux lois naturelles établies par le Grand-Esprit lui-même.

Ceci demande quelques explications prises de plus haut.

Lorsque le déluge détruisit tous les êtres vivants qui habitaient le monde, le Grand-Esprit ne sauva que quelques animaux sur un radeau; il envoya successivement le loutre, le castor et le rat musqué, pour lui chercher au fond de l'abîme un peu de limon, que ce dernier seul réussit à lui apporter. Ce limon, dont sa puissance fit une montagne toujours croissante, devint la grande île (c'est ainsi que les Indiens du Nord appellent l'Amérique); mais il fallait la peupler. Le Grand-Esprit prit les cadavres des bêtes fauves noyées par le déluge, et en fit des hommes qui conservèrent le nom de l'animal auquel ils devaient naissance. C'est ainsi que l'on eut dans chaque peuplade la famille du castor, de la tortue, du porc-épic, etc., dénominations qui se sont maintenues jusqu'à nos jours.

Les hommes n'étaient donc point, d'après la tradition américaine, des êtres d'une nature particulière, mais seulement des animaux transformés; et cela était si vrai que les Indiens reconnaissaient aux bêtes fauves des âmes semblables aux leurs, et destinées à l'immortalité dans le même Elysée. Selon eux, le Grand-Esprit n'avait établi entre l'homme et la brute aucune différence; il y avait seulement variété d'apparence et d'instinct.

La tradition prétendait même que les tribus des bêtes fauves et celles des Indiens avaient longtemps vécu amies comme des êtres appartenant à la même race; mais la guerre avait fini par s'allumer et s'était depuis perpétuée.

Ce qui est pour nous seulement une proie, était par conséquent pour l'Indien du Nord un ennemi! Heckewelder raconte, à ce sujet, qu'un chasseur delaware ayant un jour grièvement blessé devant lui un ours très gros qui se mit à pousser des cris plaintifs, le chasseur s'approcha au lieu de l'achever, et lui dit : « Ours, lève-toi, tu es un lâche et non un guerrier comme tu le prétends; si tu étais guerrier, tu le montrerais par ta fermeté et tu ne crierais pas comme une vieille femme. Tu sais, ours, que nos tribus sont en guerre l'une contre l'autre, et que la tienne a été l'agresseur; elle a trouvé les Indiens trop forts pour elle, et elle se cache dans nos forêts pour manger nos cochons; peut-être dans ce moment as-tu de la chair de cet animal dans ton estomac! Si tu m'avais vaincu, je l'aurais supporté avec courage et je serais mort comme un brave guerrier; mais toi, ours, tu restes là, et tu cries, et tu déshonores ainsi ta nation par la lâcheté de ta conduite. »

J'étais présent, ajoute Heckewalder, lorsque l'Indien accablait l'ours de ces curieuses invectives. Quand il eut fini, je lui demandai comment il voulait que ce pauvre animal pût entendre ce qu'il disait.

« Oh! me répondit-il, l'ours m'entendait très bien; n'avez-vous pas remarqué comme il paraissait honteux pendant que je lui faisais ces reproches. »

Ainsi il est bien établi que les Indiens regardaient la chasse comme une guerre, et cela explique l'espèce d'acharnement qu'ils mettaient dans la destruction des animaux, acharnement presque toujours préjudiciable à leurs propres intérêts.

Les conséquences de ce qui précède sont faciles à tirer.

L'Indien n'admettant aucune différence essentielle entre les différents êtres animés, a dû nécessairement agir de même à l'égard de tous. Il a mangé *son ennemi* sans distinguer s'il appartenait à la tribu des buffles ou à celle des Mingwés. Dès que le gibier était l'égal de l'homme, l'homme devait devenir un gibier : aussi voit-on que les précautions étaient absolument les mêmes lorsque les Indiens se préparaient à une expédition contre leurs semblables ou contre les bêtes fauves. On délibérait autour du feu du conseil; le chef se *matachait* (se tatouait) de couleurs guerrières; il jeûnait et consultait ses rêves. Si l'on tuait des ennemis, c'étaient les mêmes cérémonies expiatoires, que ces ennemis fussent des ours ou des Indiens. On priait leurs âmes de ne point être fâchées si on avait détruit le corps qu'elles habitaient; on allait criant et frappant partout, afin d'empêcher ces âmes de s'arrêter dans le village pour nuire ensuite aux chasseurs; enfin toutes les actions prouvaient évidemment la croyance de cette complète égalité entre les hommes et la bête qui avait donné lieu à l'anthropophagie.

CAMÉES CÉLÈBRES.

(V. 1838, p. 329.)

Le beau camée dont nous donnons une représentation fidèle est quelquefois désigné sous le nom de *camée de la famille de Claude*.

Quatre cornes d'abondance sont posées sur un monceau d'armes; à l'ouverture de chacune d'elles s'élève un buste; au centre, un aigle étend ses ailes. Les bustes forment deux groupes accolés, placés en face l'un de l'autre. Suivant M. Charles Lenormant, les deux bustes à gauche du spectateur représentent Claude et Messaline. Claude est couronné de chêne, et sur sa poitrine on voit la partie supérieure d'une égide; le buste de Messaline est tourelé et couronné d'épis. Les deux bustes à droite sont ceux de Tibère, couronné de chêne, et de Livie, casquée et laurée.

Cette explication que donne le savant archéologue paraît être plus satisfaisante que celles hasardées avant lui par Eckhel dans le *Choix des pierres gravées*, et par Mongez

dans l'*Iconologie romaine*. Ces deux critiques croyaient reconnaître dans le buste placé à gauche du spectateur et accolé au portrait de Claude celui de sa dernière épouse Agrippine la jeune ; mais l'un désignait les deux autres bustes placés en regard sous les noms de Drusus l'ancien et d'Antonia parents de Claude, et l'autre supposait que l'artiste avait voulu représenter ses enfants, Britannicus et Octavie.

M. Charles Lenormant combat ces hypothèses par des motifs tirés à la fois de l'histoire et de l'étude d'autres monuments où sont figurés les personnages dont ce camée consacre la mémoire. On peut lire, dans le *Trésor de numismatique*, cette discussion ingénieuse dont il serait impossible de donner ici une analyse sans s'exposer à être aride et incomplet. M. Charles Lenormant exprime aussi dans le même ouvrage l'opinion que les grands camées impériaux ont été exécutés à Alexandrie.



(Sardonyx du Cabinet impérial de Vienne.)

LES FRANCS-JUGES.

Malgré les recherches patientes d'un grand nombre d'érudits, l'histoire du tribunal secret en Allemagne est encore aujourd'hui fort obscure. L'opinion la plus accréditée attribue à Charlemagne la pensée première de cette institution ; mais elle se fonde sur des traditions plus que sur des preuves positives. Cependant il paraît possible que le tribunal secret, au milieu du désordre du moyen-âge allemand, se soit formé par imitation des commissions que le grand empereur avait, dit-on, chargées de parcourir les contrées qui lui étaient soumises, pour y rendre la justice, soit en séance publique lorsqu'il s'agissait de délits rachetables, soit en séance secrète lorsqu'il fallait constater et punir les délits non rachetables, tels que la sorcellerie, la magie et les vols commis dans les églises. Ces commissions déléguaient une partie de leurs pouvoirs à des personnes dignes de confiance, qui demeuraient inconnues, et jugeaient comme elles secrètement. On se proposait, à l'aide de ce mystère, d'inspirer plus de crainte aux méchants, et de soustraire les juges à la fois aux tentatives de corruption et à la haine des puissantes familles dont les membres étaient atteints par leurs sentences.

Le nom le plus ancien du tribunal secret est *fehmgericht*. On a longtemps disserté sur ce mot, sans pouvoir en fixer d'une manière satisfaisante la signification et l'origine. Les autres noms connus sont *heimliche acht*, tribunal secret ; *heilige heimliche rechvissende acht*, tribunal saint, secret et juste ; *vehme ding*, tribunal fœmique ; *freye ding*, tribunal franc. Paul Emile l'appelle « le très saint et secret » tribunal composé d'hommes choisis et intègres. »

Le tribunal secret paraît avoir été surtout puissant aux quatorzième et quinzième siècles : les empereurs d'Allemagne l'ont protégé aussi longtemps qu'il leur a été utile ; la plupart d'entre eux l'ont présidé et dirigé ; d'autres ont travaillé à l'affaiblir et y ont réussi en lui opposant avec sagesse l'organisation d'une justice plus régulière.

Le siége principal du tribunal secret était à Dortmund, ville de la Westphalie. Ce tribunal a été quelquefois désigné sous ce titre : « Le miroir de la chambre du roi des

Romains.» Des tribunaux secondaires étaient établis, soit à demeure, soit provisoirement, dans toutes les villes où ils étaient estimés nécessaires. On sait qu'il en a existé à Waltorff, à Hæspe, à Brunnyghausen, à Bedelswingen, à Vogelsten, Sœst; dans le Wirtemberg, à Brunswick, à Francfort, à Trèves; dans la Hesse; à Utrecht; à Bentheim; dans la Lusace, etc. Mais il paraît certain que la juridiction de ces tribunaux ne s'étendait pas au-delà des limites du pays où ils étaient établis, tandis que les tribunaux secrets de Westphalie exerçaient la leur sur tout l'empire d'Allemagne. C'était d'ailleurs seulement en Westphalie, sur *la terre rouge*, suivant l'expression consacrée, que l'on conférait les titres et les fonctions de cette magistrature secrète.

Le tribunal secret n'a pas été sans doute organisé de la même manière à toutes les époques. Pendant une période assez longue de son existence, il n'a pas été aussi mystérieux et aussi anormal que son nom et les inventions romanesques l'ont fait supposer (1).

Il y avait trois degrés de hiérarchie dans les tribunaux secrets. Le rang le plus élevé était celui de grand-maître; le second rang était occupé par les francs-comtes (*frigravi*), le troisième par les francs-juges; venaient ensuite les huissiers, les procureurs, etc.

Le grand-maître avait la direction supérieure des tribunaux. Ce pouvoir appartenait à l'empereur s'il était illuminé et initié. Il se faisait recevoir membre du tribunal lors de son couronnement. En 1454, Frédéric III ayant voulu soustraire à la juridiction du tribunal secret le duc Guillaume de Saxe, les francs-juges invitèrent l'empereur à ne point s'immiscer dans cette affaire, parce qu'il n'était ni illuminé ni franc-juge : ils le menacèrent de le citer lui-même devant eux, ainsi que le juge de sa chambre, Ulric de Passau.

Les francs-comtes (il y en avait ordinairement un seul dans chaque siége) prononçaient les sentences contre ceux qui étaient accusés par les francs-juges, et expédiaient les lettres de citation.

D'après le code de Dortmund, on ne pouvait être franc-comte ou franc-juge si l'on n'était pas né d'un mariage légitime, et si l'on n'avait pas une réputation sans tache.

Les francs-juges étaient nommés *scheffen*, *schoeppen*, *scabini* (échevins). Ils étaient admis par les francs-comtes, qui devaient auparavant en avoir prévenu le grand-maître et avoir obtenu son agrément.

Il y avait plusieurs degrés parmi les francs-juges : ceux du premier degré s'appelaient les loyaux francs-juges, les chevaliers francs-juges; les seconds s'appelaient les véritables francs-juges, les saints-juges du tribunal sacré. C'étaient ces derniers qui avaient le plus de part à l'instruction des affaires et à l'exécution des jugements. Lors de sa réception, celui qui aspirait au titre de franc-juge devait se mettre à genoux, tête nue, poser deux doigts sur le sabre du franc-comte, et prononcer le serment suivant :

« Je jure d'être fidèle au tribunal, de le défendre contre moi-même, contre l'eau, le soleil, la lune, les étoiles, le feuillage des arbres, tous les êtres vivants, et tout ce que Dieu a créé entre le ciel et la terre; contre père, mère, frères, sœurs, femmes, enfants, tous les hommes enfin, le chef de l'Empire seul excepté; de maintenir les jugements du tribunal secret, de les exécuter, aider à exécuter, et de dénoncer au présent tribunal ou à tout autre tribunal secret les délits de sa compétence qui viendraient à ma connaissance, ou que j'apprendrai par des gens dignes de foi, afin que les coupables y soient jugés comme de droit, ou qu'il soit sursis au jugement avec le consentement de l'accusateur. Je promets de plus que ni l'attachement, ni la douleur, ni l'or, ni l'argent, ni père, ni mère, ni frère, ni sœur, ni parents, ni aucune chose que Dieu ait créée, ne pourront m'engager à enfreindre ce serment, étant résolu de soutenir dorénavant de toutes mes forces et de tous mes moyens le tribunal secret dans tous les points ci-dessus mentionnés : Dieu et les saints me soient en aide! »

Celui qui était infidèle à ce serment, qui résistait aux ordres du tribunal, qui en trahissait les secrets, ou ne dénonçait pas les délits connus de lui, était pendu plus haut qu'un autre malfaiteur. Le code de Dortmund prescrit contre les traîtres cet horrible supplice : « On doit les arrêter, leur bander les yeux, lier leurs mains derrière le dos, leur mettre une corde au cou, les jeter sur le ventre, leur arracher la langue par la nuque, et les pendre sept fois plus haut qu'un voleur convaincu. »

On estime que le nombre des francs-juges, aux quatorzième et quinzième siècles, s'élevait à près de cent mille individus. Il y avait souvent plus de mille francs-juges présents aux séances du tribunal secret de Dortmund.

« Les francs-juges, dit Æneas Silvius (le pape Pie II), prétendent que leur juridiction s'étend sur tout l'empire d'Allemagne. Ils ont des coutumes sévères, des usages mystérieux, d'après lesquels ils exécutent les coupables. La plus grande partie d'entre eux sont inconnus; ils vont de province en province, tiennent une note des coupables, portent des plaintes contre eux au tribunal secret, et prouvent leurs crimes. Aussitôt les condamnés sont inscrits dans un registre appelé le *livre de sang*, et l'on charge les francs-juges de la dernière classe de l'exécution des sentences. Le condamné est mis à mort partout où on le trouve. »

Les ecclésiastiques, les femmes, les enfants en bas âge, les juifs et les païens n'étaient pas justiciables de ce tribunal.

Les délits principaux pour lesquels on pouvait être cité devant le tribunal secret étaient : 1° l'abjuration de la religion chrétienne; 2° la violation et la profanation des églises et des cimetières; 3° l'usurpation par ruse du pouvoir souverain; 4° les violences contre les marchands, les malades, les femmes enceintes; 5° le vol, le meurtre, l'incendie; 6° la mauvaise vie et la désobéissance aux ordres du tribunal secret. Quelques auteurs ajoutent l'hérésie et la magie. On trouve dans le code de Dortmund la loi suivante : « Les francs-juges qui attireraient à eux des affaires qui ne sont pas de leur compétence perdront les droits attachés à leur qualité de membres du tribunal secret, et le franc-comte sera destitué. »

On a vu que les francs-juges recherchaient d'office les coupables; ils faisaient aussi eux-mêmes les citations ou assignations à comparaître devant le tribunal.

La citation devait, suivant le code de Dortmund, être inscrite sur une large feuille de parchemin, après laquelle pendaient les sceaux de six francs-juges et celui du franc-comte. Le sceau du tribunal secret consistait dans un homme armé de toutes pièces, tenant une épée à la main.

On a conservé plusieurs modèles de citations. En voici une :

« Cette lettre est pour Contzin, demeurant à Francfort.

« Je te fais savoir, Jean Contzin, demeurant à Francfort, que tu es accusé légalement de délits très graves concernant ta vie et ton honneur, par-devant moi au tribunal secret, séant à Lichtenfels, par le procureur fondé de Contzin de Molhusin. Et comme nous avons consenti, par une sentence formelle, à la réquisition dudit procureur, de te citer à un jour fixé, je t'ordonne, en vertu des présentes, de comparaître en personne le premier mardi après la fête de saint Lambert, à la séance publique du tribunal secret de Lichtenfels, sous les tilleuls, afin d'y répondre, sur ta vie et ton honneur, aux plaintes qui sont portées contre toi par ledit Contzin ou le procureur fondé, qui le

(1) Nous devons prévenir les lecteurs que les renseignements réunis dans cet article, et tirés de différents auteurs cités par Etienne de Bock, ne peuvent être considérés que comme des éléments qu'il n'est pas possible de coordonner avec rigueur, et qu'il est prudent de n'admettre qu'avec réserve.

représente en justice. Je t'intime cet ordre en vertu de l'autorité impériale et de celle attachée à ma charge. Si tu refusais de comparaître et obéir, ce que je ne veux point supposer, il faudrait alors que je te condamnasse comme il est juste. Garde-toi donc d'en laisser venir les choses à cette extrémité. Donné sous mon sceau, la troisième série après la division des apôtres.

» Jean LASKE, franc-comte à Lichtenfels. »

Si, après trois citations, l'accusé ne comparaissait point, il était condamné par défaut dans la forme suivante :

« Je.... déclare que le nommé X a perdu tout droit à la protection et aux priviléges dont les papes, empereurs, princes, seigneurs, chevaliers, nobles, échevins et hommes libres ont juré de faire jouir les habitants du pays. Je le déclare déchu de tous ses droits et priviléges ; je le mets au ban du roi, et le condamne conformément aux lois du tribunal secret à être pendu, vu qu'il a mérité ce supplice par ses forfaits. J'abandonne son cou à dévorer aux corbeaux, son corps aux oiseaux et aux animaux qui vivent dans l'air ; je recommande son âme à Dieu, j'adjuge ses fiefs au seigneur suzerain dont ils dépendent ; je déclare sa femme veuve et ses enfants orphelins. »

Le délai ordinaire accordé par la citation à l'accusé était de six semaines et quatorze nuits.

L'huissier chargé de porter ces citations les attachait à la maison de l'accusé, à la statue d'un saint placée à côté, ou au tronc des pauvres, qui se trouvait toujours en plein champ, à peu de distance d'un crucifix. Il appelait le concierge, le garde de nuit ou le premier passant, et lui recommandait d'en prévenir l'accusé. Il coupait ensuite avec une hachette trois morceaux d'un arbre voisin, d'un poteau, d'une barrière ou de la porte de la maison, afin de les emporter avec lui, comme témoignage authentique de l'accomplissement de sa mission. Si l'accusé était absent, ou s'il se cachait, on affichait la citation aux quatre coins d'un carrefour, correspondants aux quatre points cardinaux.

Il arrivait souvent qu'on tendait des embûches à ces huissiers, et qu'on leur donnait la mort.

Quelquefois plusieurs princes ou villes faisaient alliance pour s'opposer à ce que les huissiers des tribunaux secrets citassent des innocents. Il existe un traité d'alliance de cette nature conclu en 1641, où l'on autorisait tout individu qui surprendrait un huissier affichant une citation de s'emparer de sa personne, et de faire examiner par des hommes d'une probité reconnue si l'acte dont il était porteur avait une cause légitime. Il est inutile de dire que le tribunal secret protestait contre ces alliances et n'en tenait aucun compte.

Un franc-juge avait le droit de mettre immédiatement à mort un malfaiteur qu'il surprenait en flagrant délit. Il laissait auprès du cadavre un poignard d'une forme particulière, pour donner à connaître que le coupable avait été condamné par le tribunal secret. S'il ne pouvait seul priver le coupable de la vie, il le poursuivait, et obligeait le premier franc-juge qu'il rencontrait, ou qu'il avait moyen de faire avertir, à lui prêter assistance.

Le supplice le plus ordinaire infligé, soit par sentence du tribunal, soit sans procès, était la pendaison.

Quelquefois des francs-juges, amis ou parents de personnes suspectes au tribunal, les informaient indirectement du danger qui les menaçait en leur faisant dire, par exemple : « On mange ailleurs d'aussi bon pain qu'ici. » Il est aisé de comprendre, dit Bock, combien de gens faibles et timides ont pu être déterminés à prendre la fuite par quelques mots menaçants de cette espèce, qu'un homme rusé leur faisait souffler à l'oreille, quoiqu'ils ne fussent pas réellement dénoncés. »

Les séances secrètes du tribunal se tenaient, durant la nuit, dans une forêt ou dans des lieux souterrains. « Tout endroit, dit une vieille légende, peut servir à une séance du tribunal secret, pourvu qu'il soit inconnu et désert. » Le plus souvent l'accusé était cité à se rendre sur une place ou sur une route voisine du lieu de la séance. Un franc-juge venait l'y chercher. On trouve encore aux bains de Baden, à 8 kilomètres de Rastadt, sous l'ancien château des Margraves, situé sur la montagne, une vaste caverne taillée dans le roc, que les habitants du pays prétendent avoir servi aux séances du tribunal secret. L'entrée de cette caverne est si étroite, qu'il ne peut y passer qu'une personne à la fois. En suivant le corridor principal, on rencontre de distance en distance des salles, des cabinets fermés avec des portes d'une seule pierre ; elles se meuvent sur des pivots de fer, et ne peuvent être ouvertes qu'extérieurement. La caverne est terminée par une salle ronde entourée de bancs de pierre. C'était sans doute le lieu dans lequel s'assemblaient les francs-juges. On passe, pour arriver à cette salle, par-dessus une trappe qui recouvre un caveau très profond, où l'on suppose qu'il y avait des oubliettes, si toutefois ce n'était *la chambre de sang* qui était destinée aux tortures et aux exécutions capitales.

La séance s'ouvrait au moment où le président (le franc-comte) s'asseyait. Il y avait à côté de lui un sabre avec un bâton ou une branche de saule. Le sabre indiquait la croix où Jésus-Christ avait souffert, et l'inflexibilité du tribunal ; la branche de saule annonçait la punition réservée au coupable.

Les francs juges qui composaient le tribunal devaient être au nombre de sept au moins. A l'ouverture de la séance, il fallait qu'ils eussent la tête et le visage découverts. Il leur était interdit d'avoir des gants, et ils rejetaient leur manteau par-dessus leur épaule. Si un profane se glissait dans l'assemblée, le fiscal liait les pieds et les mains du coupable et le pendait à un arbre.

L'accusé pouvait se présenter accompagné d'un procureur. S'il n'en avait point, il devait s'adresser lui-même au franc-comte en lui disant qu'il comparaissait pour se défendre, et en lui demandant de lui faire connaître son accusateur et la cause de l'accusation.

Suivant un auteur, l'accusateur posait un doigt sur la tête de l'accusé, et jurait qu'il savait que cet homme avait commis tel crime. S'il y avait des témoins à charge (sans doute des francs-juges), ils mettaient successivement un doigt sur le bras de l'accusateur, et affirmaient par serment que celui-ci avait juré avec connaissance de cause et conformément à la vérité.

L'accusé posait sa main droite sur le bureau du tribunal en témoignage de son innocence.

Un procureur repoussait cette main, et l'on entendait tour à tour les moyens de l'accusation et ceux de la défense.

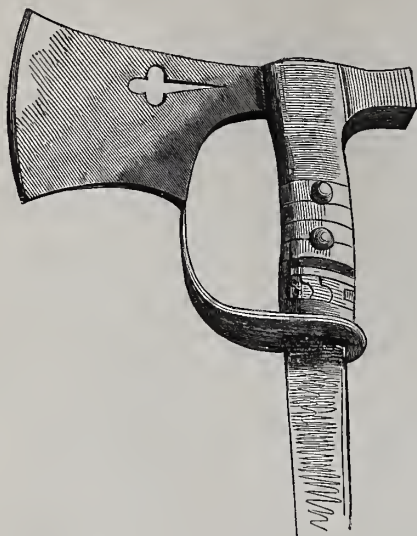
Le franc-comte, ainsi que les francs-juges, devait être à jeun.

Pour prononcer la sentence, le franc-comte devait se tenir debout, la tête nue, sans gants et sans armes. Il jetait ensuite une corde ou une branche de saule au milieu de l'audience. Les juges, dit un auteur, crachaient dessus et approuvaient le jugement. Mais il est vraisemblable que les écrivains ont souvent attribué à des faits exceptionnels ou qui ont duré peu de temps le caractère de coutumes constantes.

Il y eut une époque où, dans certains cas prévus, on pouvait appeler des sentences du tribunal secret à un autre tribunal secret, ou à l'empereur et à sa chambre de justice. Les francs-juges qui avaient été condamnés pouvaient obtenir leur réhabilitation : appelés devant le tribunal, ils s'y présentaient une corde au cou, les mains gantées en blanc et jointes, et tenant à la main une croix verte et un florin d'Empire d'or.

Les tribunaux secrets paraissent avoir cessé d'exister vers le milieu du dix-septième siècle. En 1404, l'empereur Robert

avait déjà tenté de limiter leur action en leur donnant des statuts réguliers. Sigismond, Frédéric III, Maximilien, Charles-Quint, avaient de plus en plus restreint leur autorité.



(Hachette d'huissier au Tribunal secret, conservée dans la cathédrale de Bâle, salle du Concile.)

rité. On croit entrevoir, à travers les ténèbres qui couvrent leur histoire, que les francs-juges réagirent d'abord violemment contre ces atteintes à leur influence. Menacés et attaqués, ils s'entouraient de plus de mystères et devenaient plus redoutables. La corruption qui se glissa parmi eux contribua aussi à exciter contre eux la haine publique et à les dissoudre. Les Etats de l'Empire, les villes libres sollicitèrent successivement des papes et des empereurs des lettres de sauve-garde contre les francs-juges; d'autres se liguèrent ouvertement contre les tribunaux secrets, et ajoutèrent aux serments de bourgeoisie la clause formelle de ne répondre qu'aux citations des juges naturels. Les archidiacres attirèrent à eux la partie de la juridiction des francs-juges relative aux délits de profanation de cimetière ou d'église, de magie, et de sorcellerie. Un archevêque de Cologne fit crever les yeux à tous les francs-juges du tribunal secret de cette ville. Dans les recez de la diète de l'Empire tenue à Trèves en 1512, on lit ces paroles : « Que les tribunaux libres ou secrets de Westphalie ont ravi l'honneur, les biens et la vie à nombre d'honnêtes gens. » Insensiblement un pouvoir judiciaire public et régulier se constitua dans toute l'Allemagne. Le tribunal secret, mis de fait hors la loi, se transforma en quelques unes de ces associations secrètes qui ne sont pas encore entièrement détruites. Sand, qui poignarda Kotzebue en 1819, pourrait être considéré comme un des derniers francs-juges.

PORT COON CAVE,

DANS LE COMTÉ D'ANTRIM EN IRLANDE.

La chaussée des Géants est la merveille de l'Irlande ; nous en avons donné une description générale presque à notre début (1833, p. 293). Le spectacle de cette prodigieuse colonnade de basalte attire chaque année un plus grand nombre de touristes. Depuis peu de temps un hôtel *confortable* s'est établi au pied même de la chaussée, et l'on ne peut y entrer ou en sortir sans être entouré de toute une population de guides qui se disputent votre personne en criant dans un langage peu intelligible pour un étranger mille noms bizarres donnés par le caprice aux endroits curieux, cavernes, rochers, piliers, vers lesquels ils se proposent de vous conduire. Ce sont entre autres les cheminées, les orgues, la croupe ou le sabot du cheval, le prêtre et son troupeau, l'enfant et la nourrice, le roi et ses gentilshommes, les jumeaux, la chaîne du géant, les quatre sœurs, la meule de foin, la poule et les poulets. Le Port Coon Cave représenté ici est la première caverne que le voyageur ait à visiter. On peut y pénétrer par terre ou par mer : cette dernière voie n'est pas sans danger. Ce qui caractérise cette caverne, c'est la régularité de sa construction. Elle semble formée de sphères concentriques; l'œil ne se heurte nulle part à des angles vifs ; toutes les formes sont douces et arrondies. Vers l'extrémité opposée à celle qui s'ouvre sur la mer, la voûte s'élève presque en ogive, et produit l'effet d'un bas côté de cathédrale gothique. Les guides emportent quelquefois des cornes de bouvier et modulent des chants populaires : les murailles renvoient des échos mystérieux. Le Port Coon Cave a, du reste, sa légende particulière qui ajoute encore à l'intérêt pittoresque. On raconte qu'au temps jadis elle servait d'ermitage à un géant. Le diable, voulant le tenter, envoya vers lui des sirènes qui lui offrirent des mets exquis. Quoique le saint homme eût grand' faim, il résista à l'épreuve, chassa les sirènes, et fit entendre un murmure qui retentit bruyamment sous les voûtes et tout le long de la vaste chaussée. Il avait fait vœu de ne toucher à aucun aliment qui lui serait présenté par des mains mortelles. Sa vertu fut bientôt récompensée. Il entendit une voix étrange d'abord faible, puis plus forte, qui l'appela à diverses reprises, et il vit de loin accourir sur la vague quelque chose de non moins étrange : c'était une anguille de mer, qui en approchant lui dit : « Saint géant, mange ce que ma bouche te présente sans craindre d'être infidèle à ton vœu. Ce n'est point une main mortelle qui t'offre ces aliments. » Le géant se rendit à ce raisonnement spécieux et apaisa sa faim. Depuis ce jour jusqu'à celui de sa mort, les anguilles de mer vinrent lui apporter une nourriture frugale, mais suffisante.



(Port Coon Cave, en Irlande.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE PONT D'ESPAGNE

(Hautes-Pyrénées).



(Vue du pont d'Espagne, dans la vallée de Cauterets, Hautes-Pyrénées. — Gravure par Wiesener.)

Le village qui donne son nom à la vallée de Cauterets est dans un site admirable. Ses maisons sont presque toutes construites en marbre et couvertes d'ardoises. Entre deux nuits passées dans l'un de ses hôtels, on peut visiter sans grande fatigue toutes les merveilles de la vallée, les bains sulfureux de la Raillère, la grotte du Mauhourat, les bains du Bois, la cascade de la Cerisaie, le pont d'Espagne, et le lac de Gaube. Les beautés sauvages du pont d'Espagne sont fidèlement représentées dans la gravure de Wiesener. Le torrent se précipite avec fracas au milieu de rochers sombres et rougeâtres; les branches humides et brillantes des sapins se penchent et frissonnent sur l'abîme. D'un côté du pont s'ouvre la paisible vallée du Clot, qui mène en Espagne; de l'autre côté, on entre dans une forêt profonde que l'on appelle la forêt des Druides. Du premier sapin, le voyageur aperçoit à ses pieds le Gave, ses cataractes, le pont, et la vallée du Clot.

ANTOINE BÉNÉZET.

Antoine Bénézet est un de ces hommes qui ont eu peu de gloire et de fortune durant leur vie, qui ont laissé peu de célébrité après leur mort, et dont la vie demeure cependant implantée à jamais dans l'humanité par les plus heureuses conséquences. Il est un exemple de ce que peut un homme obscur sollicité par la sainte ambition de servir ses semblables, et trouvant dans son honnêteté la force nécessaire pour triompher de sa médiocrité. Un grand génie, un grand talent, une grande position, il n'eut aucun de ces avantages qui sont d'ordinaire la condition de l'influence sur autrui; ses seules ressources furent dans la pureté et la fermeté de ses intentions, et ce fut assez. Aussi semble-t-il que son exemple puisse être proposé plus utilement à l'admiration générale que celui de ces hommes plus illustres sans aucun doute et plus extraordinaires par les hautes qualités de l'esprit, mais qui ne peuvent exciter le sentiment de l'émulation que dans un petit nombre, parce qu'il n'y a qu'un petit nombre qui puisse espérer de les imiter, même de loin.

Quoique son nom soit à peine connu en France et que son action regarde principalement le Nouveau-Monde où elle n'a pas cessé de conserver une certaine notoriété, Bénézet appartient cependant à la France, qui a droit de revendiquer, pour s'en faire honneur, ce noble et original caractère. Il naquit à Saint-Quentin en 1713. Sa famille était protestante, et la persécution contre les chrétiens de cette communion l'obligea, tout jeune encore, de s'expatrier avec les siens. Il passa d'abord en Hollande, puis en Angleterre, enfin en Amérique. Il avait dix-huit ans lorsqu'il arriva à Philadelphie. Les biens que sa famille possédait en France avaient été confisqués, et il se trouvait sans autres moyens que ceux que lui fournissait une éducation assez négligée, et tout au juste suffisante pour le petit commerce. C'était à cette profession que le destinait effectivement sa famille, et il commença par s'y appliquer pendant quelques années. Il s'était marié avec une Américaine, et avait monté un établissement à Wilmington dans l'Etat de Delaware. Mais il ne tarda pas à se laisser préoccuper par d'autres idées que celles de sa fortune personnelle. En réfléchissant sur la situation malheureuse des hommes, ou en consultant le fond de son cœur, il se sentait tourmenté par un impérieux besoin d'employer sa vie d'une manière qui ne fût pas seulement utile à lui-même et à sa famille, mais qui pût contribuer à l'amélioration du sort de ses semblables. Sans écouter cette voix trompeuse de l'ambition qui séduit tant de victimes, pénétré au contraire, au-delà même des justes bornes, du sentiment de son incapacité, mais sûr de la bonté de son désir et de la persévérance de son zèle, il éprouvait l'irrésistible besoin de faire quelque chose pour les autres. Enfin il lui devint impossible de résister à cette voix secrète de sa conscience : il quitta les affaires, et se fit maître d'école. Il avait alors vingt-six ans. Sa nouvelle profession, qui satisfaisait tous ses goûts et dans laquelle trouvaient à se développer toutes les belles qualités de son âme, lui réussit à merveille. Son crédit ne tarda pas à s'établir, sa réputation d'aptitude et d'honnêteté à se fonder, et, en 1755, il ouvrit à Philadelphie un pensionnat de demoiselles qui devint assez promptement considérable.

C'est alors que ses idées s'élevant de plus en plus, il conçut un projet en apparence bien simple, mais dont les conséquences devaient être immenses. Il ouvrit pour les nègres une école gratuite qu'il dirigeait lui-même. Philadelphie renfermait alors un grand nombre de ces infortunés, et aucune voix ne s'était encore élevée en leur faveur. L'exemple donné par le réfugié français fructifia. La Société des Amis dont il faisait partie en fut frappée, et une souscription s'organisa dans son sein pour la fondation d'un grand établissement destiné à l'instruction des noirs et des mulâtres. Notre maître d'école avait été le promoteur principal de ce noble projet, et il eut le bonheur de lui voir produire tout le bien qu'il en avait attendu. Les progrès des noirs dans l'instruction ainsi que l'amélioration morale d'un grand nombre d'entre eux éveillèrent l'attention de plusieurs personnes influentes qui, égarées jusque là par le préjugé, n'avaient regardé qu'avec mépris cette partie malheureuse de la famille humaine. L'expérience de Bénézet avait été convaincante, et elle était la seule qui pût l'être, puisque l'homme ne peut être justement jugé que lorsque l'éducation a développé tout le fonds de sa nature. « Je puis affirmer en sûreté de conscience, dit Bénézet dans une de ses lettres, que j'ai trouvé dans un nombre donné de Noirs une somme de talents égale à celle que pourrait présenter le même nombre de Blancs, et je suis fier de pouvoir déclarer que l'opinion, partagée par quelques personnes, que les Noirs sont une race d'hommes inférieurs aux autres en capacité, est un préjugé vulgaire fondé uniquement sur l'ignorance et l'orgueil des maîtres qui, tenant continuellement leurs esclaves à une énorme distance, ne sont nullement compétents pour établir à leur égard un jugement sain. »

Ayant commencé, par ce moyen si simple, à remuer les esprits pour la cause des noirs dans Philadelphie, notre Français comprit que ce ne serait rien gagner que de s'en tenir là, et qu'il fallait soulever la question partout, surtout en Angleterre. Mais comment faire? A quel levier recourir? Quelles puissances mettre en mouvement? Il est évident que, dans la position de Bénézet, il n'y avait qu'un seul moyen : c'était de s'adresser directement par lettres à toutes les personnes douées d'influence en Europe, afin de toucher leur cœur et de provoquer leurs réflexions. Le zèle, lorsqu'il se sent bien appuyé sur le fond de la conscience, nourri par une cause d'une grandeur et d'une justice évidentes, confirmé par l'assentiment d'un nombre suffisant d'hommes capables et vertueux, ne craint pas d'être indiscret. Aussi Bénézet, sûr de sa conduite, ne balança-t-il point à faire de son cabinet un foyer de correspondance d'où il inonda l'Europe de ses lettres, de ses réclamations, de ses instructions. Quelques fragments de cette volumineuse correspondance, presque entièrement perdue, comme on peut aisément le deviner, donneront de sa manière une plus juste idée que toute description.

Voici une partie de la lettre qu'il adressait en 1758 à l'archevêque de Cantorbéry : il faut se rappeler, pour en comprendre l'apparente familiarité, l'usage de la secte des Amis dont Bénézet faisait partie.

« C'est avec tout le respect dont je suis capable, animé par l'amour de mes semblables et dans la persuasion que ton vœu le plus sincère est pour la suppression du mal et

l'établissement de la justice, établissement qui seul peut faire la gloire d'une nation, que je prends la liberté de te saluer et de te prier de vouloir bien diriger ton attention vers un sujet qui, dans ce pays, a excité l'intérêt d'un grand nombre de gens de bien ; je veux parler de la Traite des noirs, de l'acte d'acheter de pauvres Africains et de les arracher à la terre natale pour les soumettre à perpétuité, eux et leurs enfants, à un esclavage oppressif et cruel : commerce scandaleux, auquel la nation anglaise se livre avec une déplorable activité ; commerce qui, je regrette de le dire, augmente de jour en jour dans les colonies britanniques de l'Amérique septentrionale, et qui, selon toutes les probabilités, va recevoir un accroissement nouveau des acquisitions que viennent de faire les Anglais dans la rivière du Sénégal. Je t'envoie ci-jointes quelques brochures récemment publiées sur ce sujet. Tu y trouveras le tableau des cruautés et des misères qu'enfante une traite dévastatrice qui réduit à un intolérable esclavage et trop souvent frappe d'une mort prématurée et douloureuse des milliers d'innocentes victimes, hommes comme nous, comme nous nés égaux et libres, et rachetés comme nous au prix du sang précieux de Jésus-Christ. Je te supplie de les lire attentivement. Je ne doute pas que tu ne sois convaincu après cette lecture que ce sujet est l'un de ceux qui réclament le plus impérieusement l'attention sérieuse de tous ceux à qui a été confié le gouvernement temporel ou spirituel des peuples et qui désirent éloigner de leur tête et épargner à leur nation la responsabilité d'un danger qui, tôt ou tard, menace d'atteindre les pays impliqués dans ce commerce sanglant. »

Bénézet écrivait dans le même esprit à la reine d'Angleterre, à la reine de France, à la reine de Portugal. On ignore le sort de ses lettres à ces deux dernières princesses : elles n'arrivèrent peut-être pas jusqu'à ces mains trop haut placées. Mais la reine d'Angleterre reçut et lut celle qui lui avait été adressée, et, touchée de ce style si franc et si vertueux, elle témoigna publiquement sa sympathie pour son brave correspondant.

« Persuadé que je remplis un devoir, lui disait-il, et encouragé par l'opinion générale de ton empressement à secourir le malheur, je prends la liberté de te présenter respectueusement quelques traités, qui, je crois, renferment une description fidèle de la condition déplorable où se trouvent placés plusieurs centaines de mille de nos frères, les Africains, que l'on arrache annuellement à leur terre natale, en brisant tous les liens qui les attachaient à la vie, pour les condamner, dans les îles de l'Amérique, au plus rigoureux comme au plus cruel esclavage : pratique inhumaine et coupable qui avance par de terribles souffrances la mort d'un grand nombre de ces infortunés. Quand on considère que les habitants de la Grande-Bretagne, qui jouissent d'une si grande liberté civile et religieuse, ont été et sont encore profondément impliqués dans cette violation flagrante des droits de l'humanité, et que même l'autorité nationale est appelée à consacrer l'infâme Traite des noirs, il est permis de croire que cette grande plaie morale a contribué, et, tant que le mal continuera d'exister, doit contribuer encore à attirer la colère divine sur la nation britannique et sur tous les territoires soumis à sa domination. Puissent ces considérations t'engager à interposer ta bienfaisante influence en faveur d'une race opprimée, dont l'état abject réclame un droit de plus à la pitié et aux bienfaits de tous les cœurs généreux, privée qu'elle est des moyens de solliciter par elle-même les secours et la protection dont elle a besoin. »

Les tendances philanthropiques qui animaient alors si vivement les philosophes français avaient aussi éveillé son attention. Il avait compris qu'il y avait là une porte à laquelle il importait de frapper. Il était naturel d'ailleurs que ses regards, malgré la proscription dont il était victime, se tournassent vers sa patrie avec la confiance d'y être entendu mieux que partout. Lui-même ne représentait-il pas, au milieu des enfants de l'Amérique, le cœur chaleureux des enfants de la France. On conçoit que l'histoire des Indes de Raynal, qui allait si bien au même but, quoique sous une bannière moins religieuse, dut le toucher profondément. Aussi le voit-on prendre la plume pour l'encourager et lui adresser ses félicitations.

« Je n'ai rien à ajouter, lui disait-il dans une de ses lettres, à ce que je t'ai déjà écrit. Je me bornerai à te répéter que je te salue affectueusement dans les principes de la raison et de l'humanité, lesquels constituent ce grand cercle d'amour et de charité qui n'est point limité par les liens du sang ou les distinctions des peuples, mais qui embrasse toute la création dans sa sphère immense. Pour moi, mon désir le plus vif est de promouvoir, autant qu'il est en moi, la félicité de tous les hommes, et même de mes ennemis, si j'en ai. Je prie Dieu qu'il te donne la santé de corps et d'esprit afin que tu continues de proclamer aux hommes, tes frères, des principes tendant à remplir leurs cœurs de bonté, d'amitié, de charité les uns envers les autres ; enfin, que tu puisses travailler encore de tout ton pouvoir à rendre les hommes raisonnables, utiles les uns aux autres, et conséquemment heureux. Le bonheur ne se trouve que dans la vertu seule. Surtout, mon ami, représentons à nos compatriotes l'iniquité abominable de la traite des noirs. Démasquons ces prétendus disciples du Christ qui stimulent les Africains à vendre leurs frères. Unissons nous enfin, élevons-nous avec énergie contre la corruption introduite dans les mœurs des propriétaires d'esclaves ; corruption qui est le résultat du fait même de ce genre de propriété si évidemment contraire à l'humanité, à la raison et à la religion. Exposons avec plus d'énergie encore les effets désastreux de l'esclavage sur les principes et les mœurs de leurs enfants, nécessairement élevés dans la fainéantise, l'orgueil, et au sein de tous les vices auxquels la nature humaine est sujette. Combien n'est-il pas à désirer que Louis XVI, dont on a loué l'humanité et les vertus, donne aux autres potentats de l'Europe l'exemple d'interdire à ses sujets toute participation à un commerce si coupable en lui-même et si funeste dans ses conséquences ! Et plût à Dieu que ce monarque rendît aussi des ordonnances en faveur des Africains actuellement esclaves dans ses possessions coloniales ! »

Ces citations sont tellement remplies d'honnêteté, que je me persuade qu'on ne les aura point trouvées trop étendues. D'ailleurs, comme je l'ai déjà laissé entrevoir, ce ne sont pas des lettres, si faible que fût la main qui les avait tracées, qu'il soit permis de compter pour rien dans l'histoire. Il est à la vérité impossible de mesurer, par toutes les petites actions particulières qu'elle a nécessairement dû produire, la vertu de la correspondance du pauvre maître d'école ; mais il y en a une que l'on peut à juste raison considérer comme capitale, et qui met en quelque sorte la couronne au front de Bénézet : c'est son influence sur le parlement d'Angleterre par l'intermédiaire de son influence sur Clarkson. On sait que Clarkson est l'auteur principal de l'abolition du commerce des noirs : c'est à lui que l'Angleterre doit toute la gloire de son initiative dans la réforme de ce droit inhumain dont elle avait si longtemps usé, et que Bénézet, dans toute sa correspondance, ne cessait de lui reprocher avec un si vif sentiment de charité et de justice. C'est une tâche à laquelle il consacra généreusement, à la suite de Bénézet, toute sa vie, et dans laquelle, bien qu'il y ait obtenu plus d'honneur et des succès plus éclatants, il n'a peut-être pas eu en réalité plus de mérite que l'obscur enfant de Saint-Quentin. D'autant mieux que, comme il aimait lui-même à l'avouer, c'est Bénézet qui avait aidé dans cette carrière ses premiers pas, et précisément par un effet de ce mode vigoureux de dispersion de

parole qu'il avait adopté. En 1785, l'Université de Cambridge mit au concours entre les élèves la question suivante, qui mérite aussi de compter dans l'histoire de l'abolition de l'esclavage : *Anne liceat invitos in servitutem dare?* S'il est permis de réduire les hommes en esclavage malgré eux? — Le jeune Clarkson, qui s'était déjà distingué au concours de l'année précédente, résolut d'entrer cette fois encore dans la lice; mais il était fort embarrassé, car cette matière lui était totalement étrangère, et il ne savait quels auteurs consulter. Il était dans cette perplexité, incertain, hésitant presque à s'engager sur un terrain où il se sentait si peu solide, lorsque par hasard un journal lui tomba dans la main : il s'y trouvait justement une annonce que Bénézet y avait fait insérer relativement à une brochure de sa composition sur les nègres de Guinée. « Je quittai sur-le-champ mon ami, dit Clarkson, et me rendis à Londres en toute hâte pour acheter ce livre. J'y trouvai presque tous les renseignements dont j'avais besoin. » Clarkson remporta le prix, et grâce à Bénézet sa vie fut dès lors décidée : il n'eut plus d'autre ambition ni d'autre but que l'abolition de la traite des noirs. Le principe que le pauvre maître d'école français avait cherché à faire prévaloir dans toute l'Europe par sa correspondance, seule ressource dont il disposât, l'orateur anglais, mis par ses leçons sur la voie et aidé d'ailleurs par les nouvelles vues politiques qui se découvrirent alors au cabinet de Londres, le fit enfin passer en loi par l'ardeur et la ténacité de sa parole. C'était la seule récompense qu'eût ambitionnée Bénézet; car il avait pensé, non pas à sa gloire, mais au bien des infortunés qu'il avait toute sa vie désiré de voir soulager.

LA MÉTALLOTHÈQUE DU VATICAN.

La Métallothèque du Vatican offre un intérêt particulier, en ce qu'elle est la première galerie de minéralogie que l'on ait vue en Europe. Sa fondation est de 1585. Le pape Sixte-Quint l'institua par le même décret qui portait qu'une bibliothèque et une imprimerie seraient établies dans le sacré palais. Sa direction fut confiée au célèbre Mercati de San-Miniato, l'un des plus illustres savants de ce temps-là, directeur depuis plus de vingt ans du Jardin botanique du Vatican (1).

Il y avait longtemps que Mercati s'occupait de rassembler les éléments de cette collection; et même, à la rigueur, on doit dire que la Métallothèque existait déjà avant le décret de Sixte-Quint. Mais ce fut ce décret qui la sanctionna, qui lui ouvrit officiellement les portes du Vatican, en un mot qui lui donna place dans le monde. On sait, en effet, par divers témoignages, que dès le pontificat de Grégoire XIII Mercati s'était fait une collection intéressante de minéraux, qu'il regardait comme un complément tout naturel de la collection de plantes confiée à ses soins. Il y a des vers de Stace de cette époque-là qui ne peuvent laisser à cet égard aucun doute. En voici le sens : « Le sagace Mercati a découvert et exhibé la nature extérieure et celle qui se cache dans les profondeurs, les races, les plantes, et toute la famille des métaux. » Aussi est-il permis de croire que l'idée de fonder une galerie de ce genre au Vatican ne vint à



(Portrait de Mercati, d'après le Tintoret.)

Sixte Quint que par l'inspiration de Mercati qu'il voyait habituellement et qu'il aimait; mais ce n'est rien retrancher de sa gloire, car le vrai mérite des souverains est moins de savoir inventer dans les détails que de savoir discerner les bons conseils.

La Métallothèque, ainsi qu'on peut le voir dans la description qu'en a laissée Mercati, se composait de deux parties : l'une de minéraux proprement dits, sous le nom grec d'*Orycta;* l'autre de minerais métallifères, sous le nom de *Metalleuta.* La première série comprenait treize armoires, répondant aux treize divisions suivantes, dont l'énoncé suffit pour donner idée de la minéralogie d'alors : 1° Terres. — 2° Sel et nitre. — 3° Alumine. — 4° Sucs âcres. — 5° Sucs gras. — 6° Substances marines. — 7° Pierres semblables à la terre. — 8° Pierres produites dans l'intérieur des animaux. — 9° Pierres idiomorphes (animaux fossiles). — 10° Pétrifications. — 11° Marbres. — 12° Silex et fluor. — 13° Gemmes. — La seconde série était de six armoires seulement, sous les titres suivants : 1° Or et argent. — 2° Cuivre. — 3° Plomb et étain. — 4° Fer et acier. — 5° Substances voisines des métaux naissant d'elles-mêmes. — 6° Substances voisines des métaux qui se trouvent dans les fournaises.

Sixte-Quint, qui désirait que la fondation de la Métallothèque illustrât son pontificat, avait résolu d'en faire une galerie assez splendide pour marcher de pair avec les autres

(1) Michel Mercati était né à San-Miniato en 1541. Envoyé à l'université de Pise, il s'y attacha aux leçons de Césalpin, et se distingua d'assez bonne heure pour être appelé dès l'âge de vingt ans à la direction du Jardin botanique du Vatican par le pape Pie V. Il était lié avec les savants les plus illustres de l'Italie, Césalpin, Aldrovande, Marsili, le cardinal Baronius. C'est de lui que le cardinal Baronius, dans ses Annales (ad ann. 411), rapporte cette aventure extraordinaire qu'il lui avait entendu raconter. Dans le temps où Mercati vivait avec Marsili, disputant fréquemment avec lui au sujet de la philosophie platonicienne, sur l'état de l'âme après sa séparation d'avec le corps, si elle reste dans le sommeil jusqu'au dernier jour, ou si elle reprend vie dans un autre corps, ils se jurèrent solennellement que le premier des deux amis qui mourrait, pourvu que cela ne lui fût pas absolument impossible, viendrait donner certitude à l'autre sur cette question. Or une nuit, à Rome, Mercati entend sa porte ébranlée à grands coups; il ouvre sa fenêtre, et voit un cavalier vêtu de blanc qui lui crie en s'éloignant dans l'ombre où il se perd : C'est vrai, c'est vrai! Il était tout préoccupé de cette aventure, lorsqu'il apprit qu'à cette heure-là même son ami Marsili était mort à Florence. Tel est le récit de Baronius. Il n'y a, sans doute, dans tout cela qu'un rêve qui se continua chez Mercati, comme on en a bien des exemples, après son réveil en sursaut; mais la chose n'en est pas moins extraordinaire par sa coïncidence, bien qu'il soit d'ailleurs permis à qui voudra de la taxer à son gré de conte de revenant. Mercati, après s'être conservé dans la plus haute faveur sous plusieurs pontificats depuis Pie V jusqu'à Clément VIII, mourut de la pierre en 1593, âgé de cinquante-deux ans.

merveilles du Vatican. La gravure jointe à cet article suffit pour donner idée de ce qu'ellé devait être. Elle aurait sans doute pu être disposée plus avantageusement pour la commodité de l'étude, mais elle ne pouvait guère l'être d'une manière plus somptueuse et plus digne de l'hospitalité pontificale. Sixte-Quint avait voulu aussi, pour étendre encore davantage l'éclat de cette fondation, que la description de la Métallothèque, accompagnée de magnifiques planches sur cuivre qui en représentaient en détail toutes les pièces, fût publiée par Mercati; et les planches qui ont été achevées sont effectivement des chefs-d'œuvre, dans leur genre, par la finesse et la fermeté du burin.

Malheureusement le projet de Sixte-Quint, bien qu'accueilli avec la plus grande faveur par ses contemporains, n'eut pas de suite. On ne peut guère douter que la direction prise par la géologie n'ait bientôt cessé d'être vue à Rome avec plaisir. Cependant, après la mort de Sixte-Quint, Mercati, étroitement lié avec le cardinal Aldobrandini, qui monta sur le siége pontifical sous le nom de Clément VIII, parvint encore à maintenir en grâce sa Métallothèque, et il en reprit même la publication sous les auspices de ce pape. Mais, atteint bientôt lui-même par une maladie dont il avait ressenti les premières atteintes dans son ambassade en Pologne, il ne survécut à Sixte-Quint que deux ans. Dès lors il ne se trouva plus personne qui prît intérêt à la Métallothèque. Elle fut oubliée.



(La Métallothèque du Vatican, d'après l'ouvrage entrepris par l'ordre de Sixte-Quint.)

Les savants seuls en avaient gardé le souvenir, lorsque, vers 1710, le manuscrit de Mercati joint à la collection des cuivres, après toutes sortes d'aventures qu'il serait inutile de rapporter, se rencontra à Florence dans la bibliothèque de la famille Dati, où il avait enfin trouvé refuge. Clément XI, qui occupait alors le siége pontifical, en fut prévenu par le chevalier Maffei, et, désirant se rendre utile aux sciences, et en même temps restituer à l'entreprise de Sixte-Quint tout le lustre qu'elle avait mérité, donna l'ordre de faire à tout prix l'acquisition de ce précieux monument. En même temps, il confia à son médecin Lancisi le soin de reprendre cette publication si infortunément suspendue depuis plus de cent vingt ans et de la mener à fin, en y ajoutant tout ce qui pouvait servir à remettre en honneur la Métallothèque et son savant créateur.

Le premier soin de Lancisi fut de s'efforcer de retrouver dans le Vatican les restes de la Métallothèque, qui, n'en ayant jamais été positivement rejetée, devait y avoir laissé au moins quelques restes. On peut prendre idée de l'immensité du Vatican en voyant que cette galerie, par cela seul qu'on avait cessé de s'en soucier, s'était tellement perdue que personne ne savait plus où elle était. Lancisi était fort embarrassé, lorsque heureusement un quatrain de Jean Carga, contemporain de Mercati, vint le mettre sur la voie de ce qu'il cherchait. — Etranger, disait ce quatrain, va dans les appartements écartés où gémit Laocoon; vois ce que Mercati y renferme, et mets-le parmi les merveilles de Rome. — « Ces vers, dit Lancisi, me désignaient sans aucun doute la galerie qui s'ouvre sur les jardins de la Bibliothèque, du côté du nord, car c'est là que sont placés le Laocoon et plusieurs autres antiques du plus grand prix. C'est d'ailleurs ce que déclarait Mercati dans sa description de l'armoire des marbres; car il dit aussi, en parlant du Laocoon et de l'Apollon : « Ces statues se trouvent dans une » galerie des jardins du Vatican, auprès de l'appartement » où est située la Métallothèque. » Ayant réfléchi attentivement à ces deux passages, je pensai dès lors que dans le nombre pour ainsi dire infini des appartements qui existent dans cette partie du Vatican, je déterminerais la position de celui de la Métallothèque en dirigeant ma recherche parmi ceux d'où l'on découvre les jardins Médicis et les galeries qui portent le nom de Pie IV; car c'est évidemment de cette galerie que l'on aperçoit le côté dans la vue de la Métallothèque donnée par Mercati. » Ces conjectures se vé-

rifièrent en effet. Ce fut au-dessus de la Pinacothèque que se retrouvèrent les débris de l'établissement de Mercati. Les armoires existaient encore, mais vides, et d'une forme bien moins élégante que celles que l'on avait projetées. Quant à la galerie, étrangement défigurée et coupée en cinq par des cloisons, elle s'était transformée en chambres à coucher pour les officiers du palais. Il est probable qu'après la mort de Mercati, les minéraux s'étaient gaspillés en même temps que les cuivres et les manuscrits, et qu'on avait bientôt perdu tout souvenir de la destination primitive de toutes ces armoires.

La Métallothèque parut à Rome, en 1717, en un beau volume in-folio, enrichi de superbes planches qui étaient celles mêmes que Mercati avait fait graver. Mais l'ouvrage avait vieilli : il appartenait à une école géologique désormais abattue par l'esprit moderne, et il ne put même braver la lumière du dix-huitième siècle qu'accompagné de notes rédigées par Lancisi et qui en rectifiaient continuellement le contenu. Sa publication n'avait plus d'autre intérêt que la résurrection d'un monument du passé.

Une vérité qu'on n'a jamais entendue cause d'abord à l'âme une certaine surprise qui la touche assez vivement; mais quand elle s'est accoutumée à l'entendre, elle y devient insensible. NICOLE.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

STATISTIQUE.

Les détails qui suivent sont extraits du dernier *Almanach américain* publié à Boston. C'est un livre de 350 pages, divisé en deux parties, la première consacrée aux Tables astronomiques, la seconde à une Revue statistique qui embrasse tous les faits relatifs au gouvernement général ou particulier des Etats, à la population, aux finances, etc.

Depuis la constitution du gouvernement des Etats-Unis, on compte quatorze présidences. La durée de chaque présidence est de quatre ans. Les fonctions du président actuel, M. John Tyler de Virginie, expireront le 3 mars 1845.

Le traitement du président est de 25 000 dollars (135 500 francs). Au second degré de la hiérarchie est un cabinet de six ministres. Cinq d'entre eux jouissent d'un traitement de 6 000 dollars (32 520 fr.); celui qui est préposé au département de la justice a seulement 4 000 dollars. Le premier juge, président de la Cour suprême, qui siège à Washington, est mieux rétribué; il a 5 000 dollars.

Le nombre des Etats de l'Union est de 26. Le nombre des députés que chacun d'eux envoie au congrès est déterminé d'après le chiffre de sa population : New-York, par exemple, en nomme 40; la Pensylvanie, 28; la Virginie, 21; Massachusetts, 12; Arkhansas, un seul; il en est de même du Michigan. Le nombre total des députés est de 242.

Les forces navales des Etats consistent aujourd'hui en 10 vaisseaux de ligne de 74 canons, hors un seul qui en a 120; 14 frégates de première classe; 17 sloops de guerre; 8 bricks; 9 schooners; 6 bateaux à vapeur; et 3 vaisseaux d'approvisionnements.

L'armée régulière est de 10 000 hommes. Le plus haut grade est celui de major général, qui donne droit à un traitement de 200 dollars par mois.

La milice se compose de 1 711 342 hommes.

La population de New-York, qui était en 1790 de 33 131 habitants, s'était élevée en 1840 à 312 710. Celle de Philadelphie était en 1790 de 42 520; en 1840, de 258 037. La Nouvelle-Orléans existait à peine en 1800; sa population était en 1840 de 102 193. Newark, qui n'est fondée que depuis 1810, comptait, en 1840, 17 290 habitants. Lowel, qui n'existait pas en 1820, avait en 1840 une population de 20 796 âmes.

En 1790, la population libre des Etats ne s'élevait en totalité qu'à 3 929 827; elle était en 1840 de 17 063 353.

Les établissements d'éducation paraissent être dans une situation prospère. 105 colléges sont consacrés à l'éducation supérieure; chacun d'eux reçoit de 60 à 300 élèves. Indépendamment de ces colléges, on compte 38 grands séminaires, 28 écoles de médecine, et 8 écoles de droit.

Chacun des Etats a un fonds spécial affecté à l'entretien des maisons d'éducation. En 1842, le fonds de New-Jersey s'élevait à 344 495 dollars, et le nombre des écoles de district, dans cet Etat, était de 1 500. En Pensylvanie, le nombre des écoles, dans la même année, était de 6 116; on se proposait d'en fonder 554 nouvelles. Dans le Michigan, il existe 2 312 écoles de district, fréquentées par 56 173 élèves; en outre, 3 196 enfants fréquentent les écoles privées. Le nombre total des enfants est de 64 371 dans cet Etat, et un certain nombre d'entre eux étant élevés entièrement dans la maison paternelle, on voit que presque tous les enfants y jouissent des bienfaits de l'instruction.

L'Eglise catholique romaine compte 1 archevêque, 19 évêques, 579 prêtres. L'Eglise protestante épiscopale compte 21 évêques, 1 135 ministres, et 55 427 communiants. L'Eglise méthodiste épiscopale se compose de 15 conférences, 4 244 prédicateurs missionnaires, 7 621 prédicateurs à résidence fixe, 936 736 communiants blancs, et 128 410 communiants de couleur. La secte des Baptistes comprend 8 383 églises, 5 398 ministres, et 611 527 communiants. Celle des *free-will* Baptistes a 1 057 églises, 714 prédicateurs, et 50 688 communiants. Les presbytériens ont 2 092 églises, et 1 434 ministres. Les congrégationalistes comptaient, en 1841, 971 églises et 774 ministres; l'Eglise luthérienne, 1 371 églises, 424 ministres, et 146 300 communiants. Les universalistes, 918 églises et 476 ministres. On passe sous silence beaucoup d'autres sectes moins considérables.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

(Voy. les Tables de 1837 et de 1838.)

DE LA CORNE ET DE L'ÉCAILLE.

Quelle différence y a-t-il entre la corne et l'écaille ? Aux yeux de bien des gens, il n'y en a sans doute pas une grande; mais pour ceux chez qui le goût des choses délicates est développé, il n'y a pour ainsi dire pas de comparaison à établir. L'écaille est une des plus grandes finesses de la tabletterie et de la haute ébénisterie : rien n'égale la perfection de son poli, la douceur de son éclat, les variations charmantes de sa transparence, la distinction de sa couleur que le fond sur lequel elle s'applique rehausse encore. La corne, même la plus diaphane et la plus habilement enluminée, tout en visant à l'imiter, ne saurait tromper un seul instant le regard : elle ne possède pas ce cachet de richesse et de rareté qui frappe tout de suite dans l'écaille. Mais si elle offre un désavantage incontestable sur sa somptueuse rivale du côté de l'élégance, elle l'emporte en revanche de beaucoup pour la solidité du service. C'est une compensation qui se retrouve souvent dans les choses du monde, et qui, s'ajoutant ici à l'énorme différence des prix, assure à la corne un emploi considérable dans les arts. Que la coutellerie de luxe maintienne l'écaille parmi ses opulents principes, la coutellerie plus importante des campagnes fera toujours honneur à la corne, qui, avec un degré de beauté suffisant à son objet, n'est point exposée, comme l'écaille, à se briser au moindre coup; et ce qui a lieu pour la coutellerie se repré-

sente mieux encore pour une fabrication bien plus valable, celle des peignes. En un mot, si l'homme de goût donne son suffrage à l'écaille, c'est sûrement à la corne que l'économiste donnera le sien.

L'industrie utilise toutes les espèces de cornes, mais principalement les cornes creuses, c'est-à-dire celles des bœufs, des vaches, des buffles, des chèvres, des moutons. Les cornes pleines, c'est-à-dire celles des cerfs, des daims, des chevreuils, sont utilisées aussi; mais leur nature étant tout autre, leur travail, aussi bien que leur destination, sont différents aussi. Ces cornes ne sont à proprement parler que des matières osseuses, tandis que l'on prend une très juste idée des autres en les comparant à des houppes de poils collés naturellement les uns aux autres. Outre les cornes des bestiaux qui appartiennent à la France, nos fabriques emploient aussi une grande quantité de cornes de Buenos-Ayres et d'Irlande. Ces dernières sont particulièrement estimées à cause de leur longueur et de leur blancheur; à l'intérieur, elles sont effectivement d'un blanc assez pur et presque transparentes, ce qui permet de les nuancer après leur affinage, de manière à imiter l'écaille tant bien que mal. C'est aussi de ces cornes que l'on se sert pour faire des plaques de lanterne, qui ont sur celles de verre l'avantage d'être infiniment moins fragiles. Les cornes de mouton présentent, à cause de leur diaphanéité, des avantages analogues. Les cornes de buffle ont des qualités contraires; elles sont noires et opaques, ce qui les rend propres à la fabrication d'objets spéciaux; elles sont envoyées de l'Inde pour la majeure partie. Il n'y a pas jusqu'aux râpures et raclures des cornes dont l'industrie ne sache tirer parti: elles donnent non seulement un excellent engrais, et dont le mode d'action est tout spécial; mais, ce qui paraîtra sans doute plus recherché, elles fournissent à plusieurs manufactures un des ingrédients fondamentaux du bleu de Prusse. Quant aux bois de cerf, ils nous sont expédiés des pays septentrionaux, particulièrement de la Russie, où les animaux de ce genre se trouvent encore en grand nombre. Autrefois cette corne était d'un emploi fréquent dans les pharmacies pour la préparation de certaines gelées, dites de cornes de cerf, auxquelles la médecine d'alors attribuait diverses vertus; aujourd'hui, elles sont généralement remplacées pour cet objet par la colle de poisson, de sorte qu'elles ne sont plus guère recherchées que pour la coutellerie.

Tout le monde sait que l'écaille, loin de rappeler à l'imagination, comme la corne, des troupeaux et des prairies, se rapporte à l'histoire de l'Océan. Elle forme en quelque sorte le doublage qui revêt la carcasse de ces singuliers habitants de la haute mer que l'on nomme tortues. Ce revêtement, si bien d'accord avec leurs fortes extrémités disposées en manière de rames, concourt à rendre leur nage plus rapide. Il n'y a que trois espèces de tortues dont l'écaille ait les qualités convenables pour les arts; elles sont connues sous les noms de caret ou tortue imbriquée, de tortue franche, de caouane: elles sont marines toutes les trois. A la vérité, l'on voit quelquefois de petites boîtes faites de la totalité de la carapace d'une espèce toute mignonne de tortue terrestre; mais cette mode est très restreinte, et d'ailleurs, à proprement parler, ce n'est point de l'écaille.

Le caret est l'espèce que l'on exploite le plus: sa carapace est ovale et couverte de treize plaques ou écailles demi-transparentes, lisses, imbriquées, avec le bord postérieur tranchant; la première dorsale est la plus large et presque carrée; les latérales extrêmes sont carrées aussi; toutes les autres sont pentagones, sauf les trois dorsales qui sont hexagones. Leur épaisseur varie de 9 à 12 millimètres. Les vingt-quatre plaques qui garnissent les flancs sont plus petites et à peu près carrées. La couleur de cette sorte d'écaille est le noir, avec des taches irrégulières et transparentes d'un jaune doré, et jaspées de rouge et de blanc, ou d'un brun noir de diverses nuances. Quant au plastron, les douze plaques dont il est formé sont blanchâtres et coriaces, et n'offrent pas grande ressource. Les pattes sont aussi recouvertes de plaques auxquelles on donne le nom d'onglons: il y a à chaque patte deux feuilles; la plus grande est brune et sert à faire des ouvrages d'écaille moulée; la plus petite est très peu colorée et sert à faire l'écaille blonde. On distingue dans le commerce quatre variétés différentes de caret. La plus estimée est celle qui vient des mers de la Chine et des Philippines: elle est noire, avec des jaspures jaune clair, bien transparentes et parfaitement détachées. Le caret qui vient des îles Seychelles, et qui est expédié par Bourbon, est plus épais, d'une couleur vineuse, chargé de taches d'un jaune moins clair, moins transparentes et moins tranchées. Celui de l'Inde, qui porte souvent le nom d'écaille d'Egypte, parce qu'il arrive par la voie d'Alexandrie, est brun, nuancé de rouge avec des taches jaune citrin et rouge brun. Enfin le caret d'Amérique est à grandes jaspures, verdâtre en dehors et noirâtre en dedans; jaunâtre, rougeâtre et même brunâtre dans les taches transparentes: par le poli, il acquiert un bel éclat et offre une coloration d'un effet satisfaisant. La longueur du caret ne dépasse pas trois pieds. On ne le chasse que pour son écaille et pour ses œufs, car sa chair est de fort mauvais goût.

La tortue franche se trouve dans l'océan Atlantique, et se nourrit uniquement de végétaux. Cette circonstance contribue sans doute à l'excellence de sa chair. Le luxe culinaire de la Grande-Bretagne en consomme beaucoup, et l'on a même établi sur certaines côtes des parcs destinés à leur conservation. Des navires les emportent toutes vivantes jusqu'au marché de Londres. La longueur de cette espèce va quelquefois à près de trois mètres, et son poids jusqu'à 400 kilogrammes. L'écaille de la tortue franche est mince, flexible, élastique, jaune pâle, marquetée de jaune rougeâtre et de noir, très transparente: elle est plus agréablement nuancée que celle du caret; mais comme elle est beaucoup plus mince, elle ne peut servir aux mêmes objets, et on la réserve pour le placage et la marqueterie.

La caouane se trouve dans la Méditerranée, aussi bien que dans l'Atlantique: elle se nourrit principalement de mollusques, de même que le caret, ce qui fait que sa chair n'est pas comestible. Comme elle est souvent fort grasse, on recueille sa graisse comme huile à brûler. Sa taille ne dépasse guère un mètre. Son écaille est la moins recherchée: elle se rapproche de l'apparence de la corne; elle est de couleur brun noirâtre et brun rougeâtre, avec de grandes taches transparentes d'un blanc sale, et de plus petites opaques et d'un blanc mat. Parmi ses treize plaques dorsales, il s'en trouve cependant une assez précieuse: elle est jaune doré, et d'une transparence médiocre; mais par le travail elle devient d'une belle transparence et d'un jaune citrin très agréable.

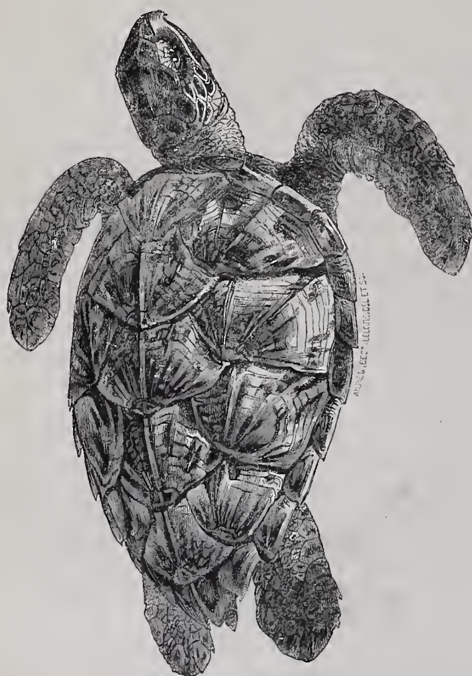
Bien que par le travail, et suivant les formes que l'art lui imprime, l'écaille éprouve de grands changements, cependant son fond primitif subsiste toujours, et il n'est pas difficile de déterminer la variété à laquelle elle se rapporte. Ce savoir de l'œil, qui nous permet de reconnaître au juste l'origine des substances dont nous usons familièrement, et de remonter ainsi en quelque sorte dans leur histoire antérieurement au jour où elles sont tombées entre les mains des hommes, ajoute infiniment au charme des objets, et devrait, à ce qu'il semble, entrer plus communément dans les usages de notre éducation. Ce n'est que par là que le spectacle dont la civilisation nous entoure prend tous ses avantages sur celui de la nature, en le reproduisant dans notre imagination comme un antécédent du spectacle moins attrayant des opérations de l'industrie.

Les procédés employés pour donner à la corne et à l'écaille les formes que l'on veut sont à peu près les mêmes.

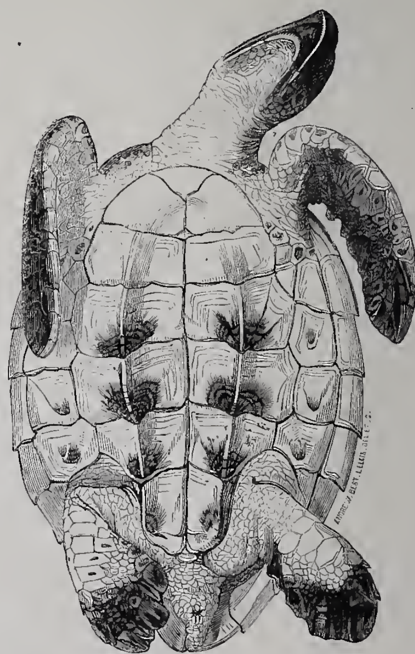
La corne demande toutefois plus de préparation. Il faut, en effet, la faire bouillir pendant longtemps avant qu'elle ne devienne assez souple pour pouvoir être fendue et changée, moyennant une forte pression exécutée à chaud, en plaques minces analogues aux plaques d'écailles, et susceptibles d'être soumises de la même manière au moulage. L'écaille, étant toujours plus ou moins bombée dans son état naturel, a cependant besoin aussi d'un traitement préparatoire du même genre, mais beaucoup plus simple. Les plaques aplaties, soit de corne, soit d'écaille, une fois obtenues, on en fait par la soudure d'aussi grandes plaques qu'il est nécessaire. On taille en biseau les parties qui doivent se rejoindre, puis on les pose l'une sur l'autre en ayant soin de les maintenir exactement dans leur position à l'aide de bandes de papier collées par-dessus; et alors, en les serrant fortement à l'aide d'un étau dont les branches sont chauffées à un degré suffisant, on détermine les deux morceaux à adhérer l'un à l'autre. La jonction s'opère si bien quand le travail est bien exécuté, qu'après le refroidissement et le polissage ces deux morceaux n'en font plus qu'un. C'est une propriété extrêmement précieuse, et qui n'est pas sans rapport quant à l'usage avec la propriété de se souder que possèdent certains métaux.

La propriété de se mouler est plus précieuse encore : elle consiste en ce que la corne, ainsi que l'écaille, se ramollissent à la chaleur et deviennent alors susceptibles, moyennant une pression suffisante, de prendre toutes les formes qu'on leur imprime, et de les conserver en se refroidissant. Dès lors il suffit de préparer un moule formé de pièces de cuivre bien ajustées, dans lequel on dispose la substance qui doit servir à la fabrication. On place ensuite ce moule entre des plaques de fer préalablement chauffées, et on porte le tout sous une petite presse que l'on serre graduellement, à mesure que la chaleur pénètre dans l'intérieur du moule et y produit son effet. C'est ainsi que se font ces jolies boîtes d'écaille qu'on croirait plutôt taillées dans un seul morceau, si l'on n'était instruit de ce travail, que composées de plusieurs pièces rapportées l'une à côté de l'autre.

L'écaille étant une matière assez coûteuse, on cherche naturellement à tirer parti des râpures et des déchets, et c'est ce qui donne lieu à ce que l'on nomme improprement l'écaille fondue. En effet, cette écaille fondue n'est autre chose que le résultat de la soudure des râpures. Pour l'obtenir, on place les râpures, après les avoir légèrement humectées, dans un cylindre de métal dans lequel entre un noyau métallique que l'on chauffe, ainsi que nous l'avons dit plus haut, en le forçant à comprimer de plus en plus les râpures, qui ne tardent pas à se ramollir et à se souder ensemble. On râpe de nouveau le morceau ainsi obtenu, et l'on répète la même opération sur ces nouvelles râpures. Plus on répète l'opération, plus le produit acquiert de finesse. On a l'habitude de mêler des râpures de corne aux râpures d'écaille, non seulement par raison d'économie, mais aussi pour rendre la matière moins fragile. Comme cette sorte d'écaille est opaque, la présence de la corne, qui



(Caret vu par dessus, *Testudo imbricata.*)



(Caret vu par dessous.)

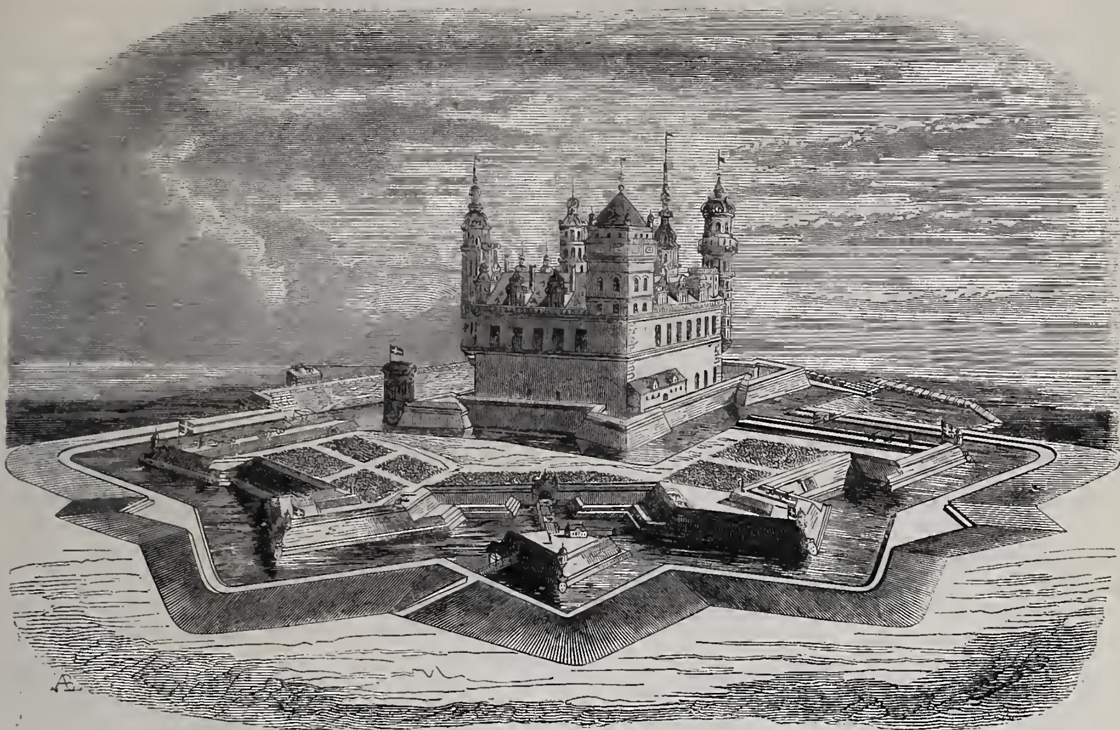
est opaque aussi, ne peut y causer aucun inconvénient. On fait ainsi toutes sortes d'objets d'un beau noir de jais et d'un poli parfait qu'on obtient par un frottement prolongé avec la pierre ponce et le tripoli. Quand les objets portent des bas-reliefs ou des guillochures, on se contente du poli produit par des moules très bien polis eux-mêmes, et saupoudrés d'une râpure très fine qui entre dans leurs moindres creux et se soude avec le reste par la pression.

Les incrustations sont encore fondées sur le même principe. On dispose sur la pièce d'écaille, en l'y fixant avec de la gomme adragante, un fil métallique contourné suivant le dessin que l'on a en vue : on ajuste à côté de petites plaques de nacre très minces et toutes taillées; puis on porte le tout sous la presse chaude: on serre, l'écaille cède, et ces diverses pièces de nacre et de métal s'y incrustent et y restent implantées à demeure. Tout le monde sait que l'on produit ainsi de magnifiques revêtements de meubles. C'est le plus beau rôle de l'écaille; mais la fabrication des peignes est la plus usuelle comme la plus utile.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA VILLE D'ELSENEUR ET LE CHATEAU DE CRONSBORG.



(Le Château de Cronsborg, dans l'île Seeland, sur le Sund. — Vue à vol d'oiseau d'après une estampe danoise.)

A la pointe de l'île de Seeland, au bord de cet étroit passage qu'on appelle le Sund, et qui rejoint la mer Baltique à la mer du Nord, s'élève la riante et curieuse ville d'Elseneur, ville toute peuplée de marchands, de courtiers de commerce, d'armateurs et de matelots. La population de cette côte danoise ne s'élève pas à plus de 6 000 habitants. Mais la quantité de navires qui y affluent en été, les étrangers de toute sorte qui la traversent, les affaires qui s'y traitent avec le monde entier, en font pendant cinq à six mois de l'année l'une des villes les plus animées, les plus intéressantes qu'il soit possible de voir. Chaque bâtiment danois ou étranger qui entre dans le Sund est obligé de s'arrêter là pour payer un tribut au Danemark : vieux et lourd tribut contre lequel plusieurs nations ont déjà protesté, mais qui a été garanti par les traités de 1815, et qui subsiste encore dans toute son étendue. Au mois de juin, de juillet, il arrive là jusqu'à cent et quelquefois deux cents bâtiments par jour, d'Angleterre, d'Espagne, d'Amérique, de France, de Russie, des contrées les plus lointaines et les plus rapprochées. Chaque bâtiment, pour acquitter le tribut qui lui est imposé, doit faire constater par la douane d'Elseneur l'étendue, la valeur de sa cargaison. C'est une opération qui, malgré le nombre des douaniers qui y sont employés et la célérité qu'on y apporte, entraîne souvent un retard d'un ou deux jours, et jette dans la ville quantité de matelots qui resteraient inutilement oisifs sur le navire. Ces droits que le Danemark perçoit sur tant de bâtiments lui rapportent chaque année environ douze millions : c'est la plus belle part de son budget. Ils furent établis il y a plusieurs siècles à l'époque où des bandes de pirates infestaient la mer du Nord et la mer Baltique. Le Danemark s'engagea alors à protéger tous les navires de commerce contre ces hordes redoutables, à condition que chaque navire lui donnerait une indemnité. Peu à peu l'indemnité est devenue un impôt régulier, les pirates ont disparu, et le Danemark n'a plus qu'une minime dépense à faire pour avoir une frégate en station à l'entrée du passage, pour entretenir le phare de la côte et la forteresse de Cronsborg.

Cette forteresse est bâtie à l'extrémité de la pointe de l'île qui s'avance dans la mer. Il y avait là, dès les temps les plus anciens, une tour, un rempart, grossièrement construits. Au quinzième siècle on commença à élever sur cet emplacement si remarquable un édifice plus large, et au seizième siècle Frédéric II bâtit à ses propres frais le château tel qu'on le voit aujourd'hui. C'est un vaste bâtiment carré tout en pierres de taille, assez semblable par sa forme extérieure aux vieux châteaux princiers qu'on voit encore dans le nord de l'Allemagne, et défendu de tous côtés par de larges contrescarpes et de puissants bastions. On y montre aux étrangers une immense salle, appelée la salle des Chevaliers, et des casemates, des voûtes profondes, où plusieurs régiments pourraient en cas de guerre trouver un refuge et amasser des provisions pour plusieurs mois. Mais lorsque je visitai Cronsborg, ce qui fixa mon attention bien plus que la riche salle des Chevaliers et les voûtes supportées par d'énormes piliers de pierre, c'était une pauvre chambre humide et triste, éclairée par une seule fenêtre dont les vitres, gardées par d'épais barreaux, s'ouvraient presque au niveau de la mer. C'était là que la reine Matilde, arrachée par une catastrophe sanglante au trône qu'elle embellissait par sa grâce, par sa jeunesse, et forcée de quitter le Danemark, attendit pendant de longues heures, de longs jours, la frégate anglaise qui devait la transporter en Allemagne.

Que si elle avait pu monter sur la terrasse et au sommet des tours du château, son esprit se serait peut-être distrait, ses regards se seraient peut-être égayés à l'aspect du splendide panorama qui se déroule autour de cette forteresse : en face des remparts est la ville de Helsingborg, la côte de Suède avec ces montagnes ondulantes, ces coteaux bleuâtres de Kullen, qui, au dire de Rudbesk, l'intrépide savant, étaient tout simplement les vraies colonnes d'Hercule ; entre ces rives de Suède et celles du Danemark, la mer, l'im-

mense mer, rayonnante de mille couleurs, parsemée de petites barques, de navires de commerce, de bâtiments de guerre, et en portant ses regards sur le sol de la Seeland, des forêts de hêtres, des prairies riantes, une colline boisée qu'on appelle encore, comme au temps du paganisme, Scandinave, et au pied de cette colline une pierre, un tombeau, devant lequel tous les amis de la belle poésie doivent se découvrir la tête et s'incliner : c'est le tombeau d'Hamlet. Les gens d'Elseneur le disent. Shakspeare le savait, et bien longtemps avant Shakspeare, Saxon le grammairien avait longuement narré la très dramatique histoire d'Hamlet, prince du Danemark. Au risque de me tromper, je me suis arrêté pieusement près de cette pierre tumulaire à demi brisée ; et en regardant de là le château et en me rappelant l'entrée en scène de Shakspeare : *Elsinore; une plate-forme devant le château*, je me demandais si je ne verrais pas aussi quelque merveilleuse apparition d'esprit ; mais je n'ai vu que deux soldats qui montaient tranquillement leur faction.

LE PAYSAN ET L'AVOCAT.

ANECDOTE.

Les villes ont leur individualité comme les hommes. Industrielles ou maritimes, savantes ou frivoles, elles révèlent toujours par leur physionomie la nature de leurs habitants. Traversez Rouen, Lyon, Brest, Strasbourg, et regardez autour de vous : tout ce qui frappera vos yeux sera une révélation de goûts et d'habitudes ; l'histoire de chaque population se trouvera, pour ainsi dire, écrite dans ses rues.

On est surtout frappé de cette vérité lorsqu'on visite Rennes. A voir ses grands édifices à l'air magistral, ses places magnifiques où l'herbe perce les pavés, ses solitaires promenades que traversent à peine de loin en loin quelques lecteurs pensifs, on reconnaît sur-le-champ la capitale du vieux duché breton, l'ancienne résidence des parlements, la ville d'études où vient se former toute la jeunesse sérieuse de la province. Car ce qui domine dans l'aspect de Rennes, c'est la gravité : la ville entière est calme et sévère comme un tribunal ; et, en effet, c'est là que *demeure la loi!* Là se trouvent son temple, ses grands-prêtres et ses plus fervents adorateurs. On y arrive des extrémités de la Bretagne pour s'éclairer et demander conseil. Venir à Rennes sans consulter paraît aussi impossible à un Breton qu'il eût été impossible à un Grec de passer près du temple de Delphes sans interroger la pythonisse.

Cela était vrai vers la fin du dernier siècle comme aujourd'hui, et surtout pour les paysans, race timide par expérience et habituée à prendre ses précautions.

Or donc il arriva qu'un jour un fermier nommé Bernard, étant venu à Rennes pour certain marché, s'avisa, une fois son affaire terminée, qu'il lui restait quelques heures de loisir et qu'il ferait bien de les employer à consulter un avocat. On lui avait souvent parlé de M. Potier de la Germondaie, dont la réputation était si grande que l'on croyait un procès gagné lorsqu'on pouvait s'appuyer de son opinion. Le paysan demanda son adresse, et se rendit chez lui, rue Saint-Georges (1).

Les clients étaient nombreux, et Bernard dut attendre longtemps ; enfin son tour arriva, et il fut introduit. M. Potier de la Germondaie lui fit signe de s'asseoir, posa ses lunettes sur le bureau, et lui demanda ce qui l'amenait.

— Par ma foi ! monsieur l'avocat, dit le fermier en tournant son chapeau, j'ai entendu dire tant de bien de vous, que comme je me trouvais tout porté à Rennes, j'ai voulu venir vous consulter afin de profiter de l'occasion.

— Je vous remercie de votre confiance, mon ami, dit M. de la Germondaie... Mais vous avez sans doute quelque procès ?

— Des procès ! par exemple ! je les ai en abomination, et jamais Pierre Bernard n'a eu un mot avec personne.

— Alors c'est une liquidation, un partage de famille ?

— Faites excuse, monsieur l'avocat, ma famille et moi nous n'avons jamais eu à faire de partage, vu que nous prenons à la même huche, comme on dit.

— Il s'agit donc de quelque contrat d'achat ou de vente?

— Ah bien oui ! je ne suis pas assez riche pour acheter, ni assez pauvre pour revendre.

— Mais enfin, que voulez-vous de moi ? demanda le jurisconsulte étonné.

— Eh bien ! je vous l'ai dit, monsieur l'avocat, reprit Bernard avec un gros rire embarrassé, je veux une *consulte*... pour mon argent, bien entendu... à cause que je suis tout porté à Rennes, et qu'il faut profiter des occasions.

M. de la Germondaie sourit, prit une plume, du papier, et demanda au paysan son nom.

— Pierre Bernard, répondit celui-ci, heureux enfin qu'on l'eût compris.

— Votre âge ?

— Trente ans, ou approchant.

— Votre profession ?

— Ma profession ?... ah ! oui, quoi est-ce que je fais ?... Je suis fermier.

L'avocat écrit deux lignes, plie le papier, et le remet à son étrange client.

— C'est déjà fini ! s'écrie Bernard ; eh bien ! à la bonne heure ; on n'a pas le temps de moisir, comme dit cet autre. Combien donc est-ce que ça vaut, la *consulte*, monsieur l'avocat?

— Trois francs.

Bernard paie sans réclamation, salue du pied, et sort enchanté d'avoir *profité de l'occasion.*

Lorsqu'il arriva chez lui, il était déjà quatre heures. La route l'avait fatigué, et il entra à la maison bien décidé à se reposer.

Cependant ses foins étaient coupés depuis deux jours et complétement fanés ; un des garçons vint demander s'il fallait les rentrer.

— Ce soir ! interrompit la fermière qui venait de rejoindre son mari ; ce serait grand péché de se mettre à l'ouvrage si tard, tandis que demain on pourra les ramasser sans se gêner.

Le garçon objecta que le temps pouvait changer, que les attelages étaient prêts et les bras sans emploi ; la fermière répondit que le vent était bien placé, et que la nuit viendrait tout interrompre. Bernard, qui écoutait les deux plaidoyers, ne savait à quoi se décider, lorsqu'il se rappela tout-à-coup le papier de l'avocat.

— Minute ! s'écrie-t-il, j'ai là une *consulte;* c'est d'un fameux, et elle m'a coûté trois francs ; ça doit nous tirer d'embarras. Voyons, Thérèse, dis-nous ce qu'elle chante, toi qui lis toutes les écritures.

La fermière prit le papier, et lut, en hésitant, ces deux lignes :

Ne remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même.

— Il y a cela ! s'écria Bernard, frappé d'un trait de lumière ; alors, vite les charrettes, les filles, les garçons, et rentrons le foin !

Sa femme voulut essayer encore quelques objections ; mais il déclara qu'on n'achetait pas une *consulte* trois francs pour n'en rien faire, et qu'il fallait suivre l'avis de l'avocat. Lui-même donna l'exemple en se mettant à la tête des travailleurs, et en ne rentrant qu'après avoir ramassé tous ses foins.

(1) M. Potier de la Germondaie, qu'il ne faut pas confondre avec le grand jurisconsulte Pothier, était né à Dinan. Il plaidait peu, mais était célèbre dans toute la Bretagne comme avocat consultant. L'anecdote que nous racontons ici fit beaucoup de bruit dans le temps.

L'événement sembla se charger de prouver la sagesse de sa conduite; car le temps changea pendant la nuit, un orage inattendu éclata sur la vallée, et le lendemain, quand le jour parut, on aperçut, dans les prairies, la rivière débordée qui entraînait les foins récemment coupés. La récolte de tous les fermiers voisins fut complétement anéantie; Bernard seul n'avait rien perdu.

Cette première expérience lui donna une telle foi dans la consultation de l'avocat, qu'à partir de ce jour il l'adopta pour règle de conduite, et devint, grâce à son ordre et à sa diligence, un des plus riches fermiers du pays. Il n'oublia jamais, du reste, le service que lui avait rendu M. de la Germondaie, auquel il apportait tous les ans, par reconnaissance, une couple de ses plus beaux poulets; et il avait coutume de dire à ses voisins, lorsqu'on parlait des hommes de loi, « qu'après les commandements de Dieu et de l'Eglise, ce qu'il y avait de plus profitable au monde était la *consulte* d'un bon avocat. »

LETTRE A UN PETIT ENFANT.

C'est une puissante et terrible main qui a écrit la lettre enfantine que l'on va lire, une main qui a été l'instrument d'une grande révolution. L'habitude de se représenter sous un aspect grave et imposant les hommes qui ont joué de grands rôles sur la scène du monde, fait que l'on trouve toujours de l'intérêt à surprendre en eux les sentiments les plus familiers et les plus simples de notre nature. Ce contraste nous a séduit, et nous croyons que plus d'un père et d'une mère souriront doucement en lisant cette épître de Martin Luther à son petit garçon Jean Luther.

« Que la grâce et la paix du Christ descendent sur mon cher et bien-aimé petit garçon! J'apprends avec plaisir que tu études bien et que tu dis tes prières. Courage, mon cher enfant, continue, et quand je reviendrai je te rapporterai quelque chose de la fête.

» Je connais un beau jardin où vont beaucoup de petits enfants, et où ils ont de petites robes d'or, où ils cueillent aux arbres de jolies pommes, des poires, des cerises et des prunes; où ils chantent, sautent et sont bien joyeux; où ils ont aussi de beaux petits chevaux, avec des brides d'or et des selles d'argent. Lorsque j'ai demandé au maître du jardin : « Qui sont ces petits enfants-là? » il m'a répondu : « Ce sont les enfants qui aiment à prier, à étudier, et qui » sont pieux. »

» Alors j'ai dit : « Cher seigneur, j'ai aussi un fils; on » l'appelle le petit Jean Luther. Est-ce qu'il ne pourrait » pas venir dans le jardin pour manger de ces belles pommes et de ces belles poires, pour monter sur un de ces » petits chevaux, et jouer avec les autres enfants? » Alors le maître a dit : « S'il aime à étudier et à prier, et s'il est » pieux, il peut venir dans le jardin; Philippe aussi, et le » petit Jacques aussi; et s'ils viennent ensemble, ils auront » comme les autres des sifflets, des timbales, des luths et » des harpes; ils pourront danser et tirer de l'arbalète. » Il me montra ensuite dans le jardin un beau gazon vert où l'on danse, et où sont suspendus de tous côtés des trompettes d'or, des tambours, et de belles arbalètes en argent. Mais il était de bonne heure, les petits enfants n'avaient pas encore pris leur repas, et je n'ai pas pu attendre pour les voir danser. J'ai dit au maître : « Ah! cher seigneur, je vais » sur-le-champ écrire tout cela à mon petit fils Jean, pour » qu'il prie avec ardeur, et qu'il étudie bien, et qu'il soit » pieux, afin qu'il puisse venir aussi dans le jardin. Mais il » a une bonne tante Madeleine; pourra-t-il l'amener avec » lui? » Alors le maître a dit : « Oui, cela se peut. Allez, et » écrivez-lui avec confiance. » C'est pourquoi, cher petit Jean, apprends à prier avec ardeur, et dis à Philippe et à Jacques qu'il faut aussi qu'ils apprennent à prier; et vous viendrez ensemble dans le jardin.

» Sur ce, je te recommande au Dieu tout-puissant. Dis à la tante Marguerite que je l'aime bien; donne-lui un baiser pour moi. Ton père affectionné, Martin LUTHER.

» En l'année 1530. »

TRANSPORT DU TOMBEAU DE DESAIX
A L'ÉGLISE DE L'HOSPICE DU GRAND SAINT-BERNARD.

Le tombeau du général Desaix que l'on voit à l'entrée de l'église de l'hospice du grand Saint-Bernard est dû au ciseau de Moitte, sculpteur habile, mort en 1810. La pièce principale de ce monument est un bas-relief en marbre blanc de Carrare, représentant le général Desaix, tombé de cheval, et mourant; il est soutenu par le colonel Lebrun, son aide-de-camp, à qui il semble adresser la parole (voy. p. 252).

Comment Desaix fut-il tué? Par une balle à la tête, selon Walter Scott; par un boulet de canon, selon le *Mémorial de Sainte-Hélène;* par une balle au cœur, selon les *Mémoires* de Napoléon (ch. VIII); ou par un coup de feu dans la poitrine, selon le général Mathieu Dumas, selon Simien Despréaux qui a écrit son éloge, et selon Decayrol qui l'a fait embaumer à Milan.

La version du coup de feu dans la poitrine paraît la véritable. Mais Desaix ainsi frappé a-t-il pu prononcer les paroles que lui prêta le bulletin du 26 prairial an VIII: « Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret » de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité »? Eût-il parlé, par qui saurait-on ce qu'il a dit? Le bulletin prétend, il est vrai, qu'il mourut dans les bras du jeune Lebrun; mais Decayrol assure qu'il tomba sans témoins aucuns, et que, sa division ayant plié un moment, les colonnes autrichiennes ont dû lui passer sur le corps. Bourienne, témoin oculaire, affirme dans ses Mémoires qu'il disparut au milieu d'une si grande confusion, que les circonstances de sa mort n'ont pu être constatées; il ajoute : « Je n'ai pas besoin de dire que les paroles prêtées » au général par le fameux bulletin étaient imaginaires. Il » n'est pas mort dans les bras de Lebrun, comme j'ai dû » l'écrire sous la dictée du premier consul; il n'a pas non » plus prononcé le beau discours que j'écrivis de la même » manière. » Si Bourienne est plus sincère qu'il n'est bienveillant, il faut considérer sans doute les belles paroles du bulletin comme non avenues; mais la mort de Desaix n'en est point pour cela moins glorieuse, et l'on peut croire, sans crainte d'illusion, que sa dernière pensée a été aussi bien devinée qu'elle a été noblement exprimée par le premier consul.

Quoi qu'il en soit, le premier consul ayant assigné le grand Saint-Bernard comme emplacement du tombeau de Desaix, il fallut l'y faire parvenir. La difficulté était grande, surtout depuis le bourg Saint-Pierre jusqu'à l'hospice, mais parmi les habiles ingénieurs qui en 1806 travaillaient à la belle route du Simplon, se trouvait M. Polonceau, déjà ingénieur ordinaire de première classe, malgré son jeune âge. Il fut détaché des travaux du Simplon, avec la mission spéciale de conduire les marbres du tombeau à leur destination, et c'est d'un mémoire écrit par lui en 1806, et qui est resté manuscrit, que je tire le récit de cette translation.

La route de Saint-Pierre à l'hospice, longue de plus de 12 kilomètres; a des montées très rapides, suivies de descentes brusques et roides. Le chemin suit les angles saillants et rentrants des rochers en courbes si courtes et si multipliées, que la place manque souvent pour le mouvement d'un chariot et pour le déploiement des forces, et surtout dans les parties où la montagne est escarpée et le rocher à pic au-dessus du torrent de la Dranse. M. Po-

lonceau fut donc contraint, pour élargir le passage, réduit souvent à un simple sentier, ou à tailler dans le rocher d'un côté, ou à construire extérieurement et de l'autre des murs d'échafaudages, ou des dés en troncs de sapins, ou encore à tailler un bout de route entièrement à neuf. Enfin, il fallut aplanir le sol, pour que les cahots ne brisassent point le chariot sous le poids des marbres, et les marbres eux-mêmes. A ces difficultés vinrent se joindre celles de quatre passages de la Dranse au-dessus de la région des bois, et où l'on ne pouvait conséquemment point construire de ponts. L'ingénieur fit rouler des pierres dans le torrent aux endroits où ces rives étaient fort basses : ces pierres formaient dans le lit une barre qui arrêtait le gravier au-devant ; elles en élevaient le fond au niveau du chemin, qui devenait en peu de temps assez ferme pour permettre le passage.

Un chemin hérissé d'autant d'obstacles lui fit étudier une combinaison de char qui lui permît d'atteindre le but désiré. La caisse qui contenait le bas-relief avait $2^{m},274$ de long sur $1^{m},624$ de large, et pesait quatre milliers. Il avait donné aux endroits de la route qu'il avait fallu refaire une largeur de $1^{m},313$; il fixa donc à 1 mètre la voie de son char. La caisse au bas-relief étant beaucoup plus large que cette voie, et débordant des deux côtés, fut placée au-dessus des quatre roues, qu'afin d'obvier au versement il avait fait basses, aux dépens même de la facilité du tirage.



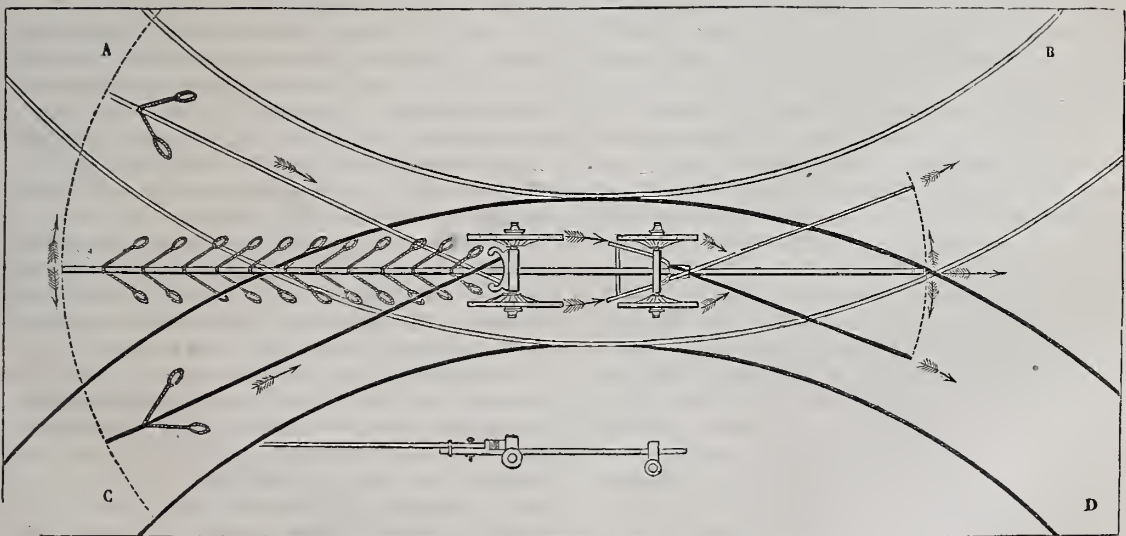
(Bas-relief du Tombeau du général Desaix, dans l'église de l'hospice du grand Saint-Bernard, par Moitte.)

Les tournants courts et brusques étaient si fréquents, et le chemin si étroit, qu'il était impossible d'atteler plus de six ou sept chevaux par couples, et encore la longueur de l'attelage rendait-elle à tous moments inutile la force des chevaux de la tête. Par exemple, quand le char était dans une courte courbe convexe (CD, fig. 2), les premiers chevaux étaient déjà dans la courbe concave immédiate (AB, fig. 2), et leur action, si on ne les eût arrêtés, tendant à tirer en ligne droite, eût brisé le char contre la montagne ; lorsqu'au contraire le char était dans une courbe concave, l'effort des premiers chevaux tendait à faire sortir le char de la route et à le précipiter.

M. Polonceau ne put jamais atteler plus de sept chevaux, et encore dans certaines montées rapides il était quelquefois contraint d'en ôter trois. A cette force il aurait bien ajouté celle de plusieurs hommes placés latéralement : mais la place leur eût manqué, car souvent l'un des bords de la caisse rasait le rocher et l'autre dominait le précipice. Il imagina de placer à l'arrière du char une flèche semblable à celle de l'avant-train, mais plus longue ; il la fixa par une cheville de fer à la force du char, pièce qui lie l'avant et l'arrière-train, et à laquelle il donna plus de longueur que de coutume. Il attacha onze cordes à anneau de chaque côté de la flèche ou timon d'arrière qu'il confia chacune à un homme, et cette force de vingt-deux hommes faisant face au char, le poussait devant eux en tirant. Si ce timon, auquel, dans certains passages, quarante-quatre hommes furent attelés, eût été fixé invariablement, il n'eût été d'un service réel que dans les lignes droites ; mais il avait été rendu mobile par la cheville de fer, et immobile à volonté au moyen d'un anneau de fer qui liait les deux pièces lorsque le char parcourait une ligne droite. Ainsi, quand on entrait dans une courbe et à un signal donné, le premier des hommes qui tiraient ôtait l'anneau, tandis qu'un autre, placé à l'extrémité du timon, le dirigeait selon le besoin du service, et à la manière d'un gouvernail. Après une montée se présentait-il une forte descente ? au commandement : *en arrière*, on faisait retenir les deux chevaux attachés à la flèche de l'avant, tandis que les hommes se mettant en retraite, et prenant leur corde à deux mains, retenaient le fardeau, sous lequel les deux chevaux eussent été infailliblement écrasés dans les déclivités trop fortes. Toutefois, il se trouva deux passages où cette manœuvre n'eût pas suffi à cause de l'excessive pente du sol. M. Polonceau fit sceller alors dans la roche, à droite et à gauche du sommet de la descente, deux barres de fer ; il fixa à l'une

d'elles un câble qu'il passa dans un crochet fixé à la chaîne de la caisse et du char, et cette corde, remontant ensuite, venait former un nœud coulant autour de la seconde barre de fer. A mesure que le char descendait, les hommes

(Transport du Tombeau de Desaix à l'église du grand Saint-Bernard. — Fig. 1.)



(Fig. 2.)

filaient la corde en tenant le nœud ouvert, et la serraient quand la vitesse menaçait de devenir trop grande.

Enfin il y eut deux passages, les plus dangereux de tous, en ce qu'ils n'avaient que $1^m,313$ de largeur, quand il leur eût fallu $2^m,274$: le premier après la descente de Serreire, le second aux rochers de Marengoux. La montagne était escarpée et le rocher presque à pic au-dessus du torrent. Le jeune ingénieur profita des inégalités du ro-

cher pour y fonder quelques bouts de murailles et des troncs de sapin, de manière à obtenir l'élargissement indispensable; mais il ne put jamais faire qu'il n'y eût beaucoup de danger à passer sur un pareil chemin. La grande caisse surplombait constamment, et les roues extérieures étaient souvent à moins de 0m,162 du bord. Le moindre faux mouvement dans la marche, le plus léger affaissement du bord de la voie, des murs, ou des sapins, pouvaient entraîner dans le précipice hommes, chevaux et bas-relief. Afin d'atténuer les chances d'accidents, il fixa dans le rocher, de distance en distance, des barres de fer qui tenaient une forte corde; aux chaînes qui embrassaient la caisse et le char, il attacha une autre chaîne courte terminée par un crochet de fer; enfin, il engagea ce crochet dans la corde tendue le long du rocher; un homme, monté sur le char, faisait filer le crochet dans la corde, selon le sens de progression de l'attelage qui n'en éprouvait pas de ralentissement. Le chemin ne fléchit nulle part, et le char passa sans incident. Mais on comprend que s'il s'en était manifesté un, si le terrain, par exemple, eût manqué sous les roues extérieures, le chariot, porté sur les roues intérieures d'un seul côté, et tenu suspendu de l'autre au-dessus de l'abîme par la courte chaîne qui filait par son crochet terminal dans la corde fixée le long du rocher, eût pu être replacé dans la voie par des crics, ou même avancer encore sur ses deux roues intérieures seulement, jusqu'à ce qu'il eût rejoint la partie solide du chemin.

Toute l'opération réussit sans aucun accident après quarante-cinq jours de travail, dont dix furent employés au transport proprement dit des marbres. La dépense n'atteignit pas les prévisions; elle ne s'éleva qu'à 16 000 fr.

VOCABULAIRE

DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. les Tables de 1843.)

DUPES (Journée des). Pendant une maladie dangereuse que Louis XIII fit à Lyon au mois de septembre 1630, ce prince, sous l'influence de sa mère Marie de Médicis et de sa femme Anne d'Autriche, promit de chasser Richelieu. Lorsqu'il fut revenu à Paris, comme il hésitait encore à tenir sa promesse, les obsessions recommencèrent, et l'orage éclata. Le 9 novembre, la reine-mère ôta au cardinal l'intendance de sa maison, et chassa les personnes dont il l'avait entourée. Le lendemain matin le roi alla voir la reine-mère qui logeait au Luxembourg. « Ils s'enfermèrent tous deux dans son cabinet, dit Bassompierre. Le roi venoit la prier de superséder encore six semaines ou deux mois avant d'éclater contre M. le cardinal pour le bien des affaires de son Etat, qui étoient alors en leur crise... Comme ils étoient sur ce discours, M. le cardinal arriva, qui, ayant trouvé la porte de l'antichambre de la chambre fermée, entra dans la galerie et vint heurter à la porte du cabinet où personne ne répondit. Enfin, impatient d'attendre et sachant les êtres de la maison, il entra par la petite chapelle, la porte de laquelle n'ayant pas été fermée, M. le cardinal y entra, dont le roi fut un peu étonné, et dit à la reine tout éperdu : « Le voici, » croyant bien qu'il éclateroit. M. le cardinal, qui s'aperçut de leur étonnement, leur dit : « Je m'assure que vous parliez de moi. » La reine lui répondit : « Non faisions. » Sur quoi lui ayant répliqué : « Avouez-le, madame; » elle dit que oui. » Alors elle s'abandonna à toute la violence d'une colère longtemps contenue, et accabla son ennemi, moitié en français, moitié en italien, des épithètes les plus injurieuses. Richelieu tenta inutilement de la fléchir, et ne s'en alla que pour essayer de rejoindre le roi qui s'était enfui précipitamment, et se rendit de suite à Versailles. Rentré chez lui, le cardinal se crut perdu; il donna ordre de diriger les équipages sur Pontoise, d'où il comptait se retirer au Havre-de-Grâce, ville qui lui appartenait. Les deux reines, les ennemies du cardinal, triomphaient. Mais le lendemain 11 novembre, le roi fit appeler son ministre, qui, sur l'avis d'un ami dévoué, s'était rendu secrètement à Versailles. Un court entretien suffit pour sceller la réconciliation du roi et de Richelieu. Louis lui promit de le maintenir contre tous ceux qui avaient juré sa perte. Aussitôt après l'entrevue, le chancelier de Marillac fut révoqué et jeté en prison. Son frère, le maréchal de Marillac, fut arrêté par les maréchaux de Schomberg et de La Force, qui commandaient avec lui l'armée de Piémont. Anne d'Autriche fut reléguée au Val-de-Grâce, et toute sa maison changée. Richelieu devint plus puissant que jamais. Les courtisans appelèrent *Journée des Dupes* cette journée.

ÉCORCHEURS. C'est le nom que l'on donna aux bandes d'aventuriers qui désolèrent la France sous Charles VII. Ces bandes, composées en grande partie de cadets et de bâtards de familles nobles, suivis de leurs vassaux, avaient pour chefs les plus puissants seigneurs ou les plus vaillants capitaines du royaume, entre autres un fils du comte d'Armagnac, dit le *Bâtard de Bourbon*, Rodrigue de Villandras, Guillaume et Antoine de Chabannes, et même Xaintrailles et La Hire. Le royaume ne fut délivré de leurs horribles ravages que lorsque le Dauphin Louis les eut emmenés contre les Suisses en 1444. Après cette guerre meurtrière, les aventuriers qui avaient survécu rentrèrent en France plus disposés à l'obéissance, et ils furent enfin désorganisés complétement par la création des compagnies d'ordonnance, où la plupart d'entre eux s'enrôlèrent.

Les écorcheurs sont encore désignés par les auteurs contemporains sous les noms d'*Armagnacs*, de *grandes compagnies*, de *routiers*, de *trente mille diables*, *quinze mille diables*, de *houspilleurs*, de *tondeurs*, etc.

ÉPERONS D'OR (Journée des). On appelle ainsi la sanglante bataille de Courtrai, où les Français furent vaincus par les Flamands, le 11 juillet 1302. « Là, disent les chroniques de Saint-Denis, gisoient moult de nobles hommes dont c'est grand dommage : Robert, comte d'Artois; Godefroi, duc de Brabant, avec son fils le seigneur de Vierzon; Pierre Flotte, chancelier de France; Jehan, fils au comte de Hainaut; Raoul, seigneur de Nesle, connétable de France, et Gui son frère, maréchal de l'Host; Aimeri le chambellan, comte de Tancarville; Jacques de Saint-Paul, gouverneur de Flandre, qui était cause de la guerre; les comtes d'Eu, d'Aumale, de Dreux, de Dammartin, de Soissons, de Vienne, Simon de Melun, maréchal de France, le maître des arbalétriers, Regnault de Trie, le *bon chevalier*, deux cents chevaliers bannerets, et moult bacheliers et d'écuyers hardis et preux, jusqu'au nombre de six mille hommes d'armes. » La chevalerie française, sur laquelle avait porté tout le poids de la bataille, n'avait pas encore essuyé un pareil désastre. Les éperons d'or des vaincus furent recueillis par les Flamands et suspendus en trophée dans la principale église de Courtrai. De là vint le surnom donné à cette journée.

ÉPERONS (Journée des). Au mois d'août 1513, la ville de Térouanne était assiégée par trente mille fantassins presque tous Anglais, et cinq ou six mille cavaliers allemands ou flamands, sous les ordres de Henri VIII et de l'empereur Maximilien. Une armée française s'approcha pour secourir la place; et comme la garnison manquait de vivres, le commandant de l'armée française, le seigneur de Piennes, dit Martin Du Bellay, conclut d'envoyer Fontrailles, capitaine-général des Albanais (Ecossais), avec ses gens, « portant chacun Albanois sur le cou de son cheval un coté de lard et de la poudre à canon; lesquels devoient donner jusques au bord des fossés de la ville, et jeter ledit lard et poudre en lieu où nos gens, à la garde de leur arquebuzerie et artillerie, le pussent sûrement retirer dedans la ville, et que, ce temps

pendant, ledit seigneur de Piennes et de La Palice, avec quatorze cents hommes d'armes, les suivoient jusques sur le haut de Guinegatte pour les soutenir : chose qui fut exécutée par les Albanois bien et dextrement... Ayant exécuté ce qu'ils avoient entrepris, le seigneur de Piennes fut d'avis de se retirer. Mais quelques jeunes hommes eurent envie d'aller reconnoître le camp de l'ennemi; autres, pour la grande chaleur qu'il faisoit (car c'étoit la mi-août), se voulurent refreschir, ôtant leurs habillemens de tête, montant sur leurs haquenées et buvant à la bouteille, n'ayant égard à ce que pouvoit faire l'ennemi, et montrant peu d'obéissance à leur chef. Mais cependant qu'ils s'amusoient à leur plaisir, l'ennemi ne dormit pas, car il fit partir de son camp quatre ou cinq mille chevaux et le nombre de dix à douze mille hommes de pied, tant lansquenets qu'Anglais, et sept ou huit pièces d'artillerie de campagne, lesquelles passant la rivière du Lys, près de Dellette, vinrent attendre nos gens au passage de la rivière qui passe à Huchin, auquel lieu trouvant notre cavalerie en désordre devant qu'ils eussent loisir de monter sur leurs grands chevaux et prendre leurs habillements de tête, furent mis en tel désordre qu'il se trouva peu des nôtres qui eussent le moyen de combattre; et parce que les éperons servirent plus que l'épée, fut nommée la *Journée des éperons.* »

Les Français n'eurent pas quarante hommes tués dans cette triste affaire; mais un grand nombre de seigneurs et de capitaines illustres, entre autres Bayard, tombèrent au pouvoir des ennemis. Térouanne, n'espérant plus être secourue, se rendit le 22 août.

PHÉNOMÈNES D'OPTIQUE.

ANAMORPHOSE.

Quand un rayon lumineux tombe sur une surface polie et non diaphane, il subit le phénomène de la réflexion, c'est-à-dire que le rayon est réfléchi dans un plan normal à cette surface, et de telle manière que l'angle sous lequel il est réfléchi vers l'observateur, et qu'on nomme *angle de réflexion*, est égal à l'angle sous lequel il tombe, et qu'on appelle *angle d'incidence.* Ainsi l'observateur qui voit une image par réflexion l'aperçoit absolument comme si elle était située en arrière du miroir, à la même distance qu'elle se trouve en avant. Mais pour que cet effet ait lieu, il faut que la surface réfléchissante soit exactement plane, car sa concavité ou sa convexité influe puissamment sur la forme de l'image vue par réflexion. Ainsi un miroir concave sphérique montre, suivant la distance à laquelle il est placé d'un objet, cet objet plus petit et renversé, ou plus grand et droit. Le miroir convexe montre toujours l'objet plus petit et droit. Dans les deux cas précédents, il n'y a pas déformation de l'objet; ses dimensions augmentent ou diminuent dans les mêmes proportions. Il en est tout autrement quand le miroir n'est pas une portion de sphère. Alors les images deviennent difformes; elles s'allongent ou s'élargissent, et ne sont plus que la représentation grotesque de la réalité. Pour ceux qui considèrent ces images à l'aide de la simple vue, directement et sans intermédiaire, il se produit dans ce cas le phénomène nommé *anamorphose* ou *destruction des formes.* Ainsi la forme de l'image dépend de la loi que suit la lumière réfléchie, de la forme de la surface sur laquelle vient se peindre l'image et de la position de l'œil. On peut déterminer géométriquement les différentes parties du dessin qu'il faudrait figurer sur un carton plan pour que, vu par réflexion au moyen d'un miroir de forme donnée, il produisît sur un œil dont la position relative serait connue, telle ou telle apparence déterminée. Nous allons donner un exemple de ce phénomène qui fera comprendre à nos lecteurs comment il peut se produire.

Supposez le portrait de femme de la figure 1 (p. 256); divisez-le verticalement et horizontalement par des lignes parallèles et équidistantes, limitées par les quatre lignes extrêmes A, B, C, D. Ensuite, sur un morceau de papier séparé, préparez le dessin de la figure 2 par la méthode suivante : tracez une ligne horizontale *ab* égale à AB, et divisez-la en autant de parties égales qu'il y en a dans AB. Par le milieu de *ab*, tirez une ligne *ev* qui lui soit perpendiculaire, et tracez *sv* parallèle à *ab.* La longueur des deux lignes *ev* et *sv* est tout-à fait arbitraire; mais plus la première sera longue et la seconde courte, plus la déformation du dessin sera frappante.

Après avoir tracé du point *v* aux divisions de *ab* les lignes *v* 1, *v* 2, *v* 3, *v* 4, tirez la ligne *sb*, et par chacun des points où cette ligne rencontre les lignes qui divergent du point *v*, tracez d'autres lignes horizontales parallèles à *ab.* Vous aurez ainsi un trapèze *abcd* divisé comme le carré ABCD de la fig. 1. Il ne reste plus qu'à remplir les cases de la fig. 2 avec les parties correspondantes de la fig. 1. Ainsi, par exemple, dans la fig. 1, le nez est dans la deuxième division verticale à partir de la gauche, et dans les troisième et quatrième divisions horizontales à partir du haut du dessin. Pour le transporter exactement dans les divisions correspondantes de la fig. 2, il faut nécessairement le déformer beaucoup. On remarquera que plus les divisions seront nombreuses, plus cette opération deviendra facile. Le moyen le plus simple est de faire tomber les points d'intersection des lignes verticales et horizontales sur les parties saillantes du dessin; après quoi il est aisé de placer le reste des traits.

C'est par ce moyen qu'on a dessiné l'*anamorphose* de la fig. 2, qui, vue d'un point particulier, perd toute difformité, et représente exactement le dessin de la figure 1. Ce point se trouve immédiatement au-dessus du point *v* et à une hauteur égale à la longueur de la ligne *sv.* Voici la méthode à suivre pour le déterminer : placez le dessin horizontalement devant une fenêtre; prenez un morceau de carte à jouer dont vous mettrez le tranchant inférieur sur la ligne *sv*, en ayant soin de la maintenir exactement verticale; percez-la d'un petit trou au-dessus du point *v* et à une distance de ce point égale à la longueur de la ligne *sv*; regardez l'anamorphose à travers ce trou en appliquant l'œil contre la carte, et vous remarquerez, aussitôt que votre œil se sera accoutumé à voir de cette manière, que l'anamorphose a perdu ses disproportions, et, à peu de chose près, a le même aspect que la figure correspondante.

Il serait difficile, sans avoir recours à des démonstrations géométriques fort longues, d'expliquer pourquoi la construction particulière que nous avons indiquée amène tel résultat plutôt que tel autre. Peut-être comprendra-t-on mieux en adoptant un moyen *mécanique* pour faire l'expérience, moyen qui, du reste, dans beaucoup de cas, sera le plus facile à employer.

Tracez un plan sur un papier, et percez-le avec une épingle d'un grand nombre de petits trous, de manière à dessiner les principaux contours et les détails intérieurs de ce plan; puis placez ce papier verticalement au-dessus d'une feuille de papier horizontale; derrière votre dessin mettez une lumière à une certaine distance : les rayons lumineux passeront à travers les trous et iront se projeter sur la surface préparée pour recevoir l'anamorphose; marquez au crayon sur le papier horizontal les points ainsi obtenus, et vous aurez produit le phénomène. L'œil placé à l'endroit où était le point lumineux n'aperçoit que les contours réguliers du dessin, qui paraît grotesque et difforme à un observateur placé en tout autre point.

Nous avons supposé, dans l'expérience qui précède, le dessin vertical, l'anamorphose horizontale, et tous deux tracés sur des surfaces planes; le point lumineux était placé près du dessin et un peu élevé au-dessus de lui. Mais on peut

faire varier toutes ces conditions à volonté. Le dessin peut être indifféremment vertical ou incliné, la surface où vient se peindre l'anamorphose horizontale ou inclinée, plane ou courbe; la lumière peut être plus ou moins élevée au-dessus du dessin, plus ou moins éloignée de lui; chacune des combinaisons qu'on peut faire ainsi donne naissance à de nouveaux aspects de l'anamorphose; mais il suffit toujours, pour rendre à l'objet sa forme régulière, de faire occuper à l'œil de l'observateur la place même du point d'où est partie la lumière. Tel est le principe fondamental de l'expérience.

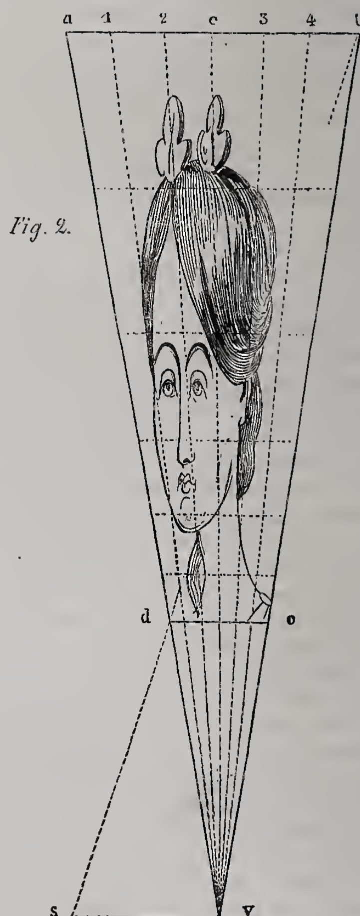


En général, les sujets sont tellement choisis et le degré de déformation est tel, que les figures sont complétement inintelligibles pour ceux qui les regardent par les moyens ordinaires et sans connaître l'expérience. Quelques artistes sont même parvenus à donner à l'anamorphose l'apparence d'une figure qui se change en une autre tout-à-fait différente, quand on la regarde d'un autre point de vue.

On rencontre quelquefois chez les opticiens une espèce d'anamorphose qui, bien qu'elle ne soit qu'un jouet, est très curieuse, et rentre d'ailleurs dans notre sujet. Un miroir conique est appuyé par sa base sur une feuille de papier couverte de lignes confuses; quand l'œil est placé en un point défini et que les lignes se réfléchissent dans le miroir, la confusion cesse, et l'on voit apparaître une figure régulière. La construction de cette anamorphose est la plus ingénieuse application de la loi que nous avons énoncée plus haut; savoir : que dans la lumière réfléchie l'angle d'incidence est égal à l'angle de réflexion; et quoique nous ne puissions pas entrer ici dans tous les détails de l'opération, nous donnerons cependant quelques mots d'explication.

D'abord le dessin est préparé sur un morceau de papier et limité de tous côtés par une circonférence. On divise le cercle en segments égaux au moyen de rayons allant du centre à la circonférence, et ces segments sont eux-mêmes divisés par des portions de cercles concentriques et équidistantes. La surface du dessin est ainsi partagée en plusieurs parties curvilignes; plus il y en a, plus il est facile de construire l'anamorphose : tel est le patron qui doit servir à l'effectuer; mais auparavant, il faut tracer sur un papier des lignes particulières; c'est là le point difficile, car il s'agit d'arranger les lignes et les cercles de telle façon, que, quand le miroir conique est placé sur le papier et l'œil au-dessus de lui et dans le prolongement de son axe, la réflexion de toutes ces lignes produise une figure semblable à celle du dessin original. Il faut pour cela tenir compte d'une foule de circonstances, telles que le diamètre de la base du cône, le rapport du diamètre à la hauteur, l'inclinaison des arêtes, l'élévation de l'œil au-dessus du sommet. Tout cela se détermine géométriquement sur le papier, et on en déduit les lignes et les cercles voulus. L'anamorphose ou plutôt la surface préparée pour la recevoir se compose de rayons et de cercles concentriques comme l'original, mais dans des proportions différentes : alors on procède au tracé du dessin. Il y a encore là quelque difficulté; car la partie du dessin qui se trouvait au centre du patron doit être transportée à la circonférence de l'anamorphose, tandis que les parties extérieures se tracent au centre ou plutôt près du centre. Il faut laisser au milieu un espace destiné à recevoir la base du miroir conique, et l'œil placé au point convenable, au-dessus du sommet, voit des figures régulières se réfléchir sur la surface.

Ces illusions d'optique surprennent grandement ceux qui ne sont familiers ni avec leur nature ni avec leurs causes, surtout quand ils comparent l'anamorphose à la figure qu'ils voient. L'effet est encore plus remarquable quand on se sert d'un miroir de forme pyramidale, car dans ce cas une partie seulement du dessin tracé sur le papier est visible à l'œil placé au-dessus du sommet. Tous les rayons qui tombent sur les angles de la pyramide ou sur les autres plans qui ne sont pas verticaux, ne sont pas réfléchis vers l'œil et ne contribuent pas à former l'image. Par conséquent, on peut, dans les parties correspondantes sur le papier, tracer telle grotesque figure qu'on veut, en ayant soin toutefois de ménager le dessin correct de tous les points qui envoient des rayons à l'œil, et l'anamorphose peut ainsi dérouter toutes les idées du spectateur non initié.



Dans ces expériences, si le dessin est colorié pour rendre l'effet plus frappant, il faut une certaine habileté pour proportionner les teintes des couleurs, de manière à ce que toutes celles qui sont au centre, comme celles de la circonférence, aient l'intensité convenable.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA CHINE. — L'ILE HONG-KONG.



(Vue prise dans la vallée principale de Hong-kong. — Aqueduc en bambou.)

L'île Hong-kong, cédée à l'Angleterre par le traité conclu entre la reine de la Grande-Bretagne et l'empereur du Céleste empire, est située à l'embouchure de la rivière de Canton, à une distance d'environ 134 kilomètres de Canton, et 52 kilomètres de Macao; sa longueur est de 11 kilomètres, et sa largeur varie de 3 à 7 kilomètres. L'île, vue à distance, est d'un aspect peu agréable; mais quand on se rapproche du rivage, on découvre des terres fertiles et de nombreux cours d'eau. Son nom, dérivé de mots chinois qui signifient torrent rouge, fait allusion à la couleur du sol sur lequel coule un ruisseau qui se jette au fond de la rade sous forme d'une belle cascade. Cette rade est magnifique; l'eau y est partout si profonde qu'un vaisseau de 74 peut mouiller à une encâblure du rivage.

Sur la côte nord de l'île règne une chaîne de montagnes dont la plus haute s'élève à environ 150 mètres au-dessus du niveau de la mer. Désertes et incultes, ces montagnes sont formées de masses de granit noir, que séparent seulement, de distance en distance, quelques champs de verdure et des arbrisseaux; elles surplombent presque toutes du côté de la mer, et ne laissent qu'un étroit espace pour les habitations qu'on voudrait élever à leur base.

Au midi de l'île sont quelques baies assez grandes, entre autres celles de Ty-tam et de Chuck-pie-wan. Les Anglais ont placé un poste militaire au bord de la première de ces baies, et y fonderont sans doute quelque établissement important; la seconde présente un emplacement abrité, et favorable à la construction d'un arsenal et de vastes chantiers.

Une presqu'île assez vaste, couverte de hameaux chinois, s'étend vers le sud est à partir de la ville de Cowloon; la terre y est très fertile, et ombragée par des sapins d'une puissante végétation.

Sur le rivage oriental de l'île, qui fait face au continent, s'ouvrent de petites et étroites vallées, cultivées avec le soin minutieux et la patience infatigable des agriculteurs chinois. La vallée principale n'a qu'une ouverture très étroite du côté de la mer, obstruée par un immense rocher détaché des montagnes voisines, mais dont l'industrie a su tirer un parti merveilleux: au sommet, on a creusé un réservoir où l'eau des montagnes voisines est amenée par de simples tuyaux de bambou, et de là divisée entre les parties basses du territoire.

Cette vallée est la plus populeuse, la plus pittoresque et la mieux boisée de toute l'île. Si une révolution ne force les Anglais à abandonner Hong-kong, on verra avant peu d'années, à côté des bizarres constructions chinoises, aux toits bleus sculptés à leurs extrémités et ornés de dauphins et de dragons, d'élégants cottages et de confortables villas.

Si l'on excepte la partie de la côte où est bâtie la ville de Cow-loon, le climat de Hong-kong est en général trop humide; mais il n'est pas impossible de l'assainir.

Sous le rapport militaire, l'île de Hong-kong continue la ligne de bastilles maritimes dont l'Angleterre entoure les mers. Avec une escadre dans la baie, les Anglais espèrent commander tout le commerce de la Chine, et surveiller en même temps les Philippines et les îles du Japon. Les établissements militaires de Singapore et de Hong-kong pla-

cent d'autre part la navigation de la Chine sous le contrôle de l'Angleterre.

MÉMOIRES INÉDITS DE RAPHAEL DE MONTELUPO, SCULPTEUR FLORENTIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Suite. — Voy. p. 214.)

» Lorsque je fus de retour à Florence, mon père me demanda quelle profession (1) je voulais embrasser. Je répondais toujours : Celle de sculpteur. Lui, qui avait éprouvé la peine et les difficultés de la carrière, n'aurait pas voulu m'y voir entrer ; mais puisque je voulais pratiquer un des arts du dessin, il désirait que je choisisse la peinture ou au moins l'orfévrerie. Ainsi il me plaça chez Michel-Ange (2), le père du chevalier Bandinelli (3), et qui en ce temps était un des meilleurs orfévres qui fussent à Florence, et l'un des plus estimés. Comme ce maître avait chez lui son propre fils Baccio, sculpteur déjà renommé surtout par son dessin, il semblait à mon père que je pouvais m'y appliquer en même temps à l'un et à l'autre art, et embrasser ensuite celui où j'aurais mieux réussi. Je demeurai là depuis douze ans jusqu'à quatorze, ce qui fit deux ans. La plupart du temps, je tirais les soufflets pour les nombreux ouvrages que faisait le maître ; quelquefois je dessinais. Il arriva un jour que le maître me faisait rechauffer ou remettre au feu certaines boucles d'or qu'on travaillait pour le duc Laurent de Médicis, duc d'Urbin (4) : c'était lui qui les battait sur l'enclume; et pendant qu'il battait l'une, moi je tenais l'autre au feu ; et comme il parlait pendant ce temps avec un ami, ne s'apercevant pas que j'avais enlevé la froide et placé devant lui la chaude, en la prenant il se brûla les deux doigts dont il la serra. Aussitôt, criant et sautant à travers la boutique, il voulait m'étriller, et moi, fuyant de çà et de là, je fis si bien qu'il ne put me saisir au moment même; mais lorsque vint l'heure d'aller prendre le repas, comme je passais par le guichet à côté duquel était le maître, il me prit par les cheveux et me donna une bonne paire de taloches. Je m'en allai peu content, et pour l'erreur que j'avais commise, et pour les coups que j'avais reçus. Comme du reste je ne me plaisais pas beaucoup dans cet état, surtout parce qu'on m'y faisait continuellement tirer les soufflets, je pris le parti de n'y plus reparaître. Je restais donc à la maison sans rien dire à personne, lorsque arriva un garçon de boutique de la part du maître, pour dire à mon père de me faire retourner. Ainsi le voulait mon père; mais je ne me laissai vaincre ni par ses menaces, ni par toutes les injures qu'il put me dire. D'autres orfévres vinrent encore m'offrir de me prendre chez eux, parce que j'avais la réputation d'un bon apprenti; mais je ne voulus pas davantage aller avec eux.

» Je demeurai ainsi dans la boutique (1) de mon père, qui faisait alors la sépulture de l'évêque Pandolfini en marbre, du prix de deux mille écus ; il avait sous sa direction beaucoup d'ouvriers pour tailler (2), ciseler et sculpter le marbre. Là, commençant à me servir du ciseau et à faire de petites choses en marbre et en argile, je m'en allais aussi dessiner dans les églises, aux Carmes, à Sainte-Marie-Nouvelle, à l'Annonciation, de sorte que je laissais quelque attente de moi dans l'esprit de ceux qui me voyaient faire. Ainsi je passai dans l'atelier paternel jusqu'à seize ans, ce qui fit deux années nouvelles. J'y pris une telle habitude de manier les outils, que j'étais parvenu à ciseler des feuillages aussi bien que les maîtres qui se trouvaient là, et qui s'appelaient, l'un Le Moscha, l'autre Sylvestre Cofani de Fiesole, un autre Stoldo de Setignola et un de ses frères Jean, sans compter un étranger qui vint de Naples, qui s'appelait Le Cicilia, très fameux en ce temps dans l'art de ciseler. La sépulture à laquelle on travaillait devait orner une abbaye de Florence ; elle n'arriva jamais à terme : après la mort de l'évêque, elle fut abandonnée (3).

» Etant demeuré en cet état jusqu'à l'âge de seize ans, il arriva que revint d'Espagne un nommé Jean de Fiesole (4), tailleur de pierre; il avait passé par Carrare, où était mort un sculpteur espagnol qui se nommait Ordonio (5), très habile homme, et qui faisait là la sculpture d'un roi d'Espagne (6) et celle d'un évêque, destinée à Barcelone (7). Après la mort de cet artiste, il n'y avait plus dans les car-

(1) L'italien dit *l' arte*. Il n'y avait au moyen-âge, en Italie, que ce seul mot pour exprimer les métiers aussi bien que les arts; nous-mêmes nous disons encore les artisans. Les corporations, dans toutes les villes de la Péninsule, s'appelaient des *Arts* et des *Universités*. Il y avait l'art de la Laine et l'université des Marchands. A Sienne, les peintres comme les orfèvres marchaient sous l'enseigne générale des marchands ; à Florence, ils faisaient partie de la compagnie des médecins et des apothicaires, peut-être à cause des couleurs qui pouvaient être classées parmi les drogues.

(2) Michel-Ange di Viviano était l'orfèvre de Laurent le Magnifique, et avait exécuté pour son frère Julien les armes destinées au carrousel chanté dans les admirables stances du Politien.

(3) Le fils de l'orfèvre Michel-Ange fut appelé Bartolomé, nom changé en celui de Baccio par le diminutif toscan. Il ne faut pas croire, comme le traducteur des Lettres publiées par Bottari, que Baccio et Bartolomé fussent deux personnes différentes. Baccio prit tantôt le nom des Brandini, et tantôt celui des Bandinelli, auquel il s'arrêta et sous lequel il est connu. Fait chevalier de Saint-Jacques par Charles Quint, à qui il avait offert quelques sculptures à Gênes, après la réduction de cette ville, il fut le premier artiste qui donna aux Italiens l'exemple de l'avilissement, et qui en reçut la récompense. Indigne rival de Michel-Ange, qui s'en allait oublier à Rome l'asservissement de Florence, il devint par les plus infâmes moyens le favori du grand-duc Come Ier, et hâta la décadence de l'art en participant à la dégradation des mœurs. Le Musée du Louvre possède un beau portrait du Bandinelli, peint par Sébastien del Piombo.

(4) Laurent de Médicis, duc d'Urbin, était le petit-fils du grand Laurent, lequel ne porta jamais d'autre titre que celui de *Magnifique*, comme tous les notables citoyens de Florence. Il ne faut donc pas, à l'exemple des nouveaux traducteurs de Vasari, appeler due Laurent-le-Magnifique, qui ne fut que le premier citoyen d'une république. Le second Laurent fut fait duc d'Urbin par son oncle Léon X, qui chassa de cette principauté la famille *della Rovera* pour y établir la sienne. Il eut en outre l'insigne honneur d'être représenté par Michel-Ange dans cette belle figure qui porte le nom du *Pensieroso* (voy. 1835, p. 153). Il fut enfin le père de Catherine de Médicis, reine de France. Ce personnage qui eut tant d'avantages n'était qu'un homme médiocre, sur lequel le pape Léon X fondait cependant l'espoir des vastes desseins qu'il formait pour l'unité de l'Italie. Il mourut jeune, en 1519, emportant tous les rêves que son oncle avait faits, et que Machiavel a consignés dans son fameux livre du *Prince*.

(1) *Bottega*, d'où nous avons fait boutique, vient du mot *botta*, qui signifie le plein-cintre que formait sur la rue, dans les villes marchandes et toutes romanes de l'Italie, la salle basse destinée au travail. Je trouve dans le *Carteggio* de M. Gage que lorsque Philippe Strozzi fit bâtir son palais somptueux, l'un des plus beaux monuments de Florence, il avait résolu de faire au rez-de-chaussée *molte* BOTTEGHE *per entrata de' suoi figliuoli*, autant d'ouvertures en plein-cintre qu'il voulait donner d'entrées particulières à ses fils.

(2) Les ouvriers qui travaillaient le marbre étaient de trois sortes : *squadratori*, ceux qui équarrissaient; *intagliatori*, ceux qui exécutaient les ornements; *scultori*, ceux qui faisaient les figures.

(3) C'était alors la coutume, que chacun pensât à faire faire son propre tombeau. C'était à la fois une excitation naturelle à la piété et une défiance trop souvent justifiée envers les héritiers qu'on laissait. Jules II ne faisait donc qu'obéir à une habitude générale lorsqu'il commandait à Michel-Ange le tombeau qui fut achevé par notre Raphaël de Montelupo.

(4) Un nom de plus à ajouter à la liste de tous les artistes italiens qui, au seizième siècle, allèrent travailler en Espagne.

(5) Bartolomé Ordonez, mort à Carrare en 1520.

(6) C'est probablement le monument élevé à Grenade en l'honneur de Ferdinand-le-Catholique et d'Isabelle.

(7) Il est question du tombeau érigé à Barcelone à la mémoire du cardinal Ximénès.

rières personne pour finir certaines figures de ronde-bosse et de demi-relief; et maître Jean était venu à Florence pour trouver quelques jeunes gens qui s'en chargeassent. Comme chez mon père travaillaient d'autres ouvriers de Fiesole, celui-ci vint voir ses compatriotes dans notre boutique; il aperçut de petites figures de marbre et d'argile que j'avais faites; il en fut surpris à cause de mon âge, et crut que je serais capable de finir les figures qui étaient ébauchées à Carrare. Il demanda donc la permission de m'emmener, promettant de me faire bien pourvoir. Je désirais partir pour m'ôter de devant mon père, qui continuellement me reprochait ce qu'il dépensait pour moi, et je le priai de me laisser aller. Bon gré, mal gré, enfin nous partîmes: arrivés à Carrare, maître Jean me mena faire la révérence à un Espagnol qui était là pour hâter l'œuvre et pour donner l'argent; on le nommait le *signor Chivos* (1). Dès que je fus en sa présence, il me présenta sa main, et, pour que je la baisasse, il toucha la mienne. Moi qui n'avais jamais mis le nez dehors, et qui ne connaissais pas ces usages, je lui donnai ma main sans baiser la sienne, et encore je lui tendis la gauche, qui était celle dont je me servais ordinairement. Aussitôt il retira sa main en laissant éclater sa colère, disant que j'étais mal né et que je ne pouvais être bon à rien. Mais celui qui m'avait amené chercha à m'excuser sur ce que je n'en savais pas davantage, et que c'était la nature qui m'avait fait gaucher. Il dit, et fit tant qu'enfin il le calma: l'Espagnol me tendit une autre fois la main; je lui présentai la droite en lui demandant pardon de mon ignorance. Au bout de deux jours je fus mis au travail au milieu des équarrisseurs, des ciseleurs et des sculpteurs, qui pouvaient être au nombre de douze hommes; et on me mit en présence d'un bloc de marbre haut de cinq palmes, large et épais de quatre, où j'avais à exécuter les armoiries de l'évêque, soutenues par deux enfants de demi-relief. Ainsi fis je, et on fut si content qu'on voulait encore me faire faire les figures en ronde-bosse, qui représentaient assis quatre docteurs de l'Eglise, hauts de quatre palmes; mais alors arrivèrent deux maîtres napolitains, l'un nommé maître Jacques, et l'autre Jérôme Sainte-Croix. Comme c'étaient des hommes faits, on eut plus de confiance en eux; et vraiment ils en savaient beaucoup plus que moi. On se contenta de me faire finir les figures; eux furent chargés de les ébaucher (2), comme ayant, surtout maître Jacques, plus d'expérience. Je mis la dernière main aux têtes, aux cheveux, à la barbe, aux mains et aux pieds avec grand soin. Je fis ce métier un an, et on me donnait six écus par mois, outre mes dépenses.

» En ce temps arriva la mort du pape Léon (3), après laquelle les cardinaux demeurèrent un an au conclave sans pouvoir faire un pape. A la fin, ils élevèrent Adrien, qui était en Espagne, qui demeura un an à venir, et qui en vécut trois (4) à Rome. Par tous ces événements, les travaux de nos sépultures furent ralentis; l'argent ne venait pas (5), et beaucoup d'ouvriers étaient partis, parce qu'il s'était passé plus de six mois sans que nous eussions reçu aucune paie. Moi aussi je me déterminai enfin à partir. Cependant on envoya quelqu'un en Espagne pour obtenir le paiement, et il fut longtemps à revenir. Il revint enfin apportant de l'argent, mais peu: on fit une distribution générale selon le prorata de chacun, et on m'apporta ma part à Lucques, où je m'étais arrêté pour mettre la dernière main à une sépulture de l'évêque Gigli à Saint-Michel; mon père en était chargé; il me laissa achever la figure du mort et une Notre-Dame sur un écusson en demi-relief, et il s'en retourna à Florence. Je continuai là ces occupations un an à peu près; j'y terminai mon ouvrage, et je m'y acquis tant de crédit, que si je n'avais pas été malade j'aurais eu beaucoup de travaux d'importance; mais, pris par une fièvre tierce, je regagnai à mon tour Florence, où je restai sans sortir du lit un an entier.

» Pendant que j'étais à Lucques, survinrent ces troubles auxquels la famille des *Poggio* a laissé son nom, où le gonfalonnier fut tué dans le palais par un messire Vincent de Poggio, ce qui mit la ville entière en mouvement et en alarmes. C'est peu après cet événement que je partis malade, et, comme je l'ai dit, que je rentrai à Florence, au grand déplaisir de mon père et de ma mère. Ils me recueillirent, et malgré les médecins, je ne pus guérir que l'année suivante. Mon père fut forcé de retourner à Lucques pour mettre sur pied la chapelle et la sépulture de l'évêque, telles qu'on les voit aujourd'hui, comme je l'ai dit, dans l'église de Saint-Michel, sur la grande place de Lucques.

La suite à une autre livraison.

(1) Toute cette anecdote peint admirablement le contraste que faisaient, au milieu des mœurs libres de l'Italie, ces mœurs gourmées des Espagnols, qui commençaient alors à peine à prendre pied au centre de la Péninsule, et qui bientôt allaient imposer leur étiquette et leur costume à toute l'Europe.

(2) Il paraît d'abord singulier que le plus habile dans la sculpture fût chargé d'ébaucher, et le moins habile chargé de finir. Mais avant que les pratiques ingénieuses qui facilitent aujourd'hui l'exécution de tous les travaux fussent perfectionnées, il était naturel que l'on confiât le soin de dégrossir, c'est-à-dire de marquer les traits essentiels du dessin de la statue, aux mains les plus expérimentées. C'était l'opération essentielle; dans le reste il n'y avait plus de lignes à trouver, il s'agissait seulement d'imiter des surfaces.

(3) Mort de Léon X, 1521. — Election d'Adrien VI, 1522.

(4) Le Montelupo se trompe. Elu en 1522, Adrien VI mourut en 1523, n'ayant passé à Rome que quelques mois.

(5) Déjà se découvre la mauvaise administration de l'Espagne. Plus tard, en 1639, le grand-duc de Toscane Ferdinand II, ayant voulu faire présent d'une statue équestre à Philippe IV, fut obligé de l'envoyer à ses frais jusqu'à Carthagène, où, faute d'argent, le comte-duc d'Olivarez, ministre du roi catholique, la laissa deux ans avant de pouvoir la faire conduire au palais de *Buen-Retiro* et d'y préparer son piédestal.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

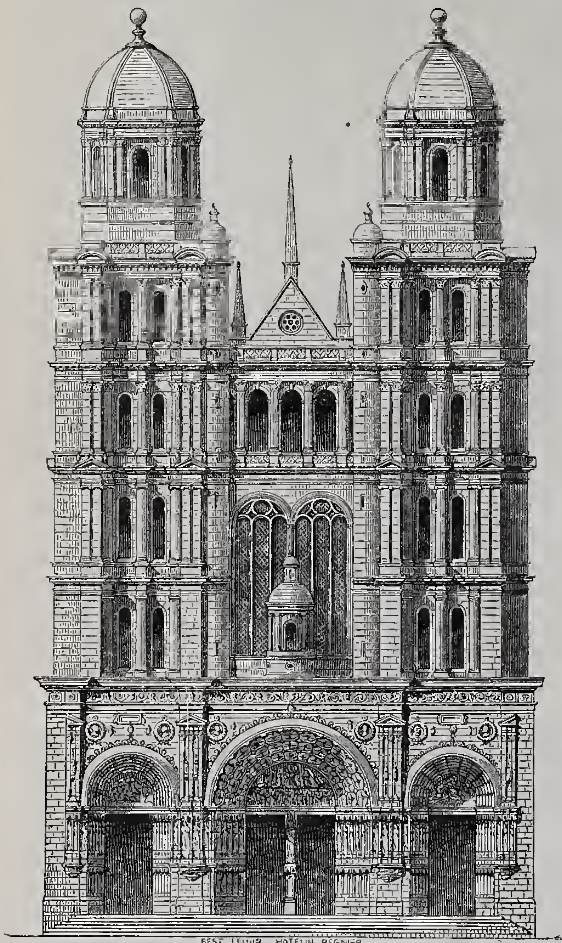
ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Voy. p. 153.)

LES ÉGLISES A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

Nous avons cherché précédemment à expliquer comment et pourquoi les premières applications du style de la renaissance eurent lieu d'abord dans les habitations princières ou royales, ensuite dans celles des particuliers, et enfin dans quelques édifices civils; nous avons de plus remarqué que les monuments religieux conservaient en même temps leur ancien style d'architecture sans qu'on songeât pendant longtemps à y introduire celui de la renaissance. Nous devons maintenant dire qu'au seizième siècle quelques rares tentatives eurent cependant lieu pour introduire dans les églises le même style d'architecture que celui qui avait été définitivement adopté pour les constructions civiles. Mais la France avait été couverte d'églises; il s'agissait plutôt de terminer celles qui étaient restées inachevées que d'en construire de nouvelles. Les artistes de cette époque n'eurent donc pas d'occasion de créer, en fait d'église, l'ensemble d'une œuvre importante et complète. Celle de Saint-Eustache à Paris est une véritable exception dans ce genre, et lorsque nous l'avons citée (voy. 1840, p. 61), nous avons fait ressortir le manque d'harmonie qui résulte de cette application des éléments de l'architecture de la renaissance à une église qui, dans la disposition de toutes ses parties et dans ses proportions même, conserve tous les caractères d'une église gothique. Faudrait-il donc

en conclure que, comme on l'avait pensé pendant longtemps, on ne pouvait pas abandonner le style ogival pour les églises; nous sommes loin de le penser, et l'Italie en cela nous a fourni l'exemple du contraire. Si les tentatives faites en France ne furent pas heureuses, c'est qu'on n'avait pu rompre assez franchement avec les traditions du moyen-âge; et si les Italiens en cela ont mieux réussi, c'est qu'ils n'avaient jamais adopté qu'à contre-cœur et passagèrement les formes de l'architecture gothique qui leur était venue d'Occident. Gardienne fidèle des débris de l'antiquité, l'Italie avait toujours conservé une grande prédilection pour les souvenirs de son ancienne grandeur, et lorsque le grand élan de la renaissance fut donné, elle saisit



(Eglise Saint-Michel, à Dijon. — Seizième et dix-septième siècles.)

l'occasion de revenir à des principes déjà connus plutôt que de continuer à subir plus longtemps l'influence du Nord, ou de se mettre à la recherche de nouvelles formes d'art qui n'eussent eu aucun lien avec son glorieux passé.

Ce fut en partant d'un tel ordre d'idées que l'on éleva en Italie cette série d'églises si différentes des églises gothiques, dont la cathédrale de Florence et Saint-Pierre de Rome peuvent être considérés comme les deux limites extrêmes. En France rien de semblable; au seizième siècle pendant que les papes cherchent à affermir leur puissance et à faire prédominer l'influence du catholicisme romain, le protestantisme se développe et se répand avec rapidité; combattue par les chefs des Etats, la réforme religieuse devient la source de guerres et de massacres sans fin : le clergé, occupé à défendre ses prérogatives, ne songe plus à élever de nouveaux temples; il s'attache exclusivement à sauver ceux qui lui sont confiés. C'est pourquoi, pendant qu'on élevait les châteaux de Chambord, de Fontainebleau, d'Anet, d'Ecouen, du Louvre, des Tuileries, etc., on ne construisait pas d'églises, et si l'on poursuivait l'achèvement de celles qui étaient en cours d'exécution, on conservait la plupart du temps, comme à Beauvais, le type gothique, tel qu'il s'était successivement modifié de lui-même. Dans quelques cas cependant nous voyons des artistes plus hardis greffer résolument sur un tronc gothique quelqu'une de ces fines et gracieuses fantaisies de la renaissance qu'on est tout surpris de trouver là sans aucun lien avec l'ensemble de l'édifice, mais portant, au contraire, le cachet du goût dominant dans l'architecture de cette époque. Souvent c'était sur le front même de l'église que l'on essayait de composer un portail dans le nouveau style, comme dans l'église de Saint-Michel à Dijon; quelquefois c'était au transept comme à Sainte-Clotilde des Andelys, ou à l'abside comme à Saint-Pierre de Caen, que l'on voyait se reproduire les formes et les ornements de la renaissance; dans d'autres cas on se contentait de la décoration d'une porte comme à Aumale ou à Epernay. L'église de Saint-Gervais et Saint-Protais, à Gisors, offre encore un exemple d'architecture de la renaissance adaptée aux églises. Près de Paris, dans les églises de Sarcelles et du Ménil, on voit aussi quelques détails qui se ressentent du voisinage d'Ecouen.

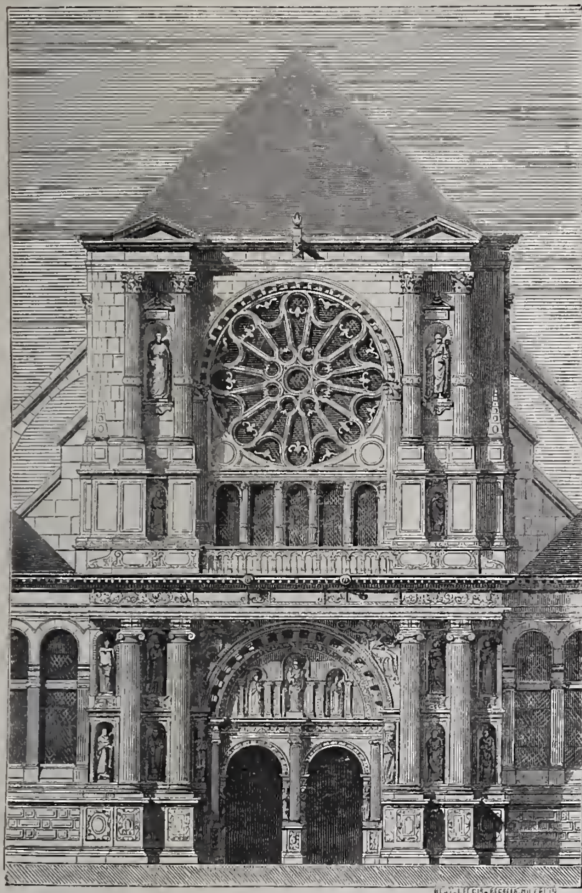
Ces décorations, jetées çà et là accidentellement, formaient bien, il est vrai, un contraste frappant avec le reste du monument; mais, il faut le reconnaître, il y avait une certaine sincérité à ne pas craindre d'accuser l'époque réelle de ces constructions en leur imprimant le caractère particulier de l'architecture qui était généralement adoptée alors. Procéder autrement c'est mentir à l'histoire, mentir à soi-même, et fausser la date que le style d'une construction doit toujours lui assigner. Si l'harmonie de l'ensemble peut y perdre quelque chose, l'art ne peut qu'y gagner en se rendant l'interprète d'une pensée juste et vraie.

Mais ces tentatives partielles et isolées ne pouvaient pas constituer une réforme complète et générale; elles ne consistaient, en effet, que dans l'introduction de quelques formes nouvelles et de certains détails d'ornementation résultant bien effectivement des principes qui avaient prévalu à cette époque, mais adaptées à des masses dont la division continuait à être la même : les éléments caractéristiques de ces décorations ainsi ajoutées étaient toujours la colonne antique et l'arcade plein-cintre qui venaient faire opposition aux ogives et aux contre-forts multipliés des siècles précédents. C'est ainsi que la renaissance imprimait son cachet bien prononcé, son type particulier, et marquait nettement son passage sur des édifices d'un autre âge, mais sans parvenir cependant à fixer les bases d'un nouveau système d'architecture susceptible de transformer totalement le caractère des édifices religieux. Etait-ce impuissance, était-ce manque d'occasion, défaut de circonstance? C'est ce qu'il serait aujourd'hui difficile de décider. Toujours est-il que nous ne possédons en France aucune église complète du seizième siècle conçue entièrement d'après les principes de la renaissance; Saint-Eustache même ne fut pas achevée, et d'ailleurs nous ne pouvons y voir qu'une église dont le squelette est resté gothique et qu'on a voulu habiller à la mode du temps. Peut-être, dira-t-on, est-ce par respect pour les traditions du moyen-âge que l'on s'est abstenu, à quelques rares exceptions près, de dénaturer le type de nos églises. Mais qu'on y songe bien, il était impossible que tôt ou tard cette réforme ne s'accomplît pas, et elle s'accomplit en effet; car comment admettre que dans le même pays il puisse y avoir deux styles d'architecture, et supposer que l'architecture religieuse puisse ne pas suivre les transformations de l'architecture civile; c'est donc en obéissant à cette impérieuse nécessité de ramener à l'unité l'architecture d'un même pays que plusieurs artistes

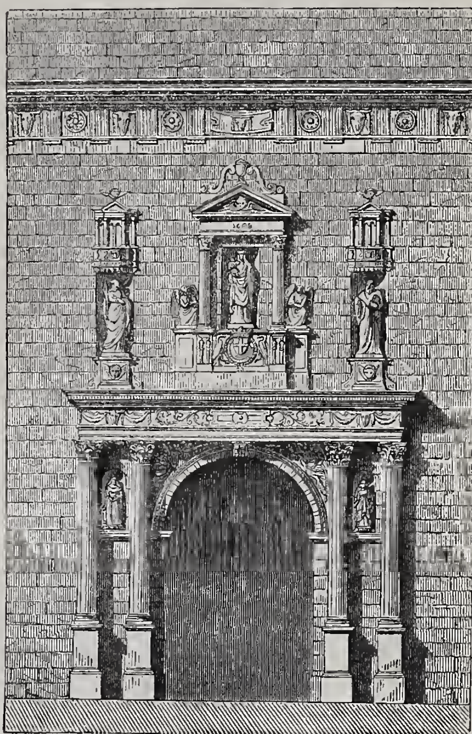
se sont essayés, ainsi que nous l'avons dit, sur quelques parties plus ou moins importantes des monuments religieux. Mais l'abandon complet et définitif du style gothique n'eut lieu qu'au dix-septième siècle, alors que les principes de décadence se faisaient déjà sentir.

Ces considérations ne sont-elles pas une nouvelle preuve de ce que nous avons déjà démontré, savoir, que ce n'est pas la renaissance qui a détrôné le gothique, que déjà il s'était perdu lui-même avant qu'il n'eût à redouter l'influence des nouvelles doctrines, et que les causes de sa perte et de son peu de durée étaient inhérentes à son principe même.

Tout en admirant ces merveilleuses cathédrales du treizième siècle, et quoique fortement impressionnés par les puissants effets de leur architecture, nous ne pouvons pas considérer le style ogival comme le plus beau développement de l'art chrétien, car ce style n'est réellement pour nous qu'une corruption du style roman dont il émane directement. L'architecture romane c'est l'architecture du dogme et de la foi, elle est toute sacerdotale; l'architecture ogivale c'est l'art émancipé et affranchi de l'autorité ecclésiastique. Ne pourrait-on pas, par analogie, reconnaître la même différence entre l'église romane et l'église gothique que celle qui existe entre le temple grec et le temple romain, abstraction faite toutefois de la perfection à laquelle l'art grec était parvenu, et qu'il n'a jamais été donné à l'art chrétien d'atteindre? Parmi les églises gothiques, quelles sont celles d'ailleurs qu'on s'accorde à regarder comme le plus près de la perfection? Ne sont-ce pas précisément celles qui se rapprochent le plus du style primitif des églises romanes? Si à Notre-Dame de Paris et à Notre-Dame de Chartres on substituait des pleins-cintres aux ogives, on retrouverait de véritables églises romanes. A Reims et à Amiens, au contraire, nous voyons le luxe des ornements s'accroître dans une proportion telle qu'on ne peut méconnaître un commencement de décadence; cette décadence devient encore plus sensible dans les églises du quinzième siècle, et se trouve accomplie au commencement du seizième, alors même que la renaissance, qui était déjà naturalisée et introduite dans les constructions civiles, n'avait pas cru pouvoir encore se faire accepter dans les édifices religieux. Maintenant si la grande réforme qui eut lieu dans l'architecture du seizième siècle n'était pas arrivée, que serait-il advenu du gothique? Lui eût-il été donné de se rajeunir, d'opérer lui-même sa renaissance dans le cercle des principes d'après lesquels il avait marché, et sans revenir de nouveau aux enseignements de l'antiquité païenne? C'est ce dont il est permis de douter, quand on voit avec quelle rapidité l'art chrétien march vers sa chute dès que le style roman, qui avait régné pendant six siècles, fut abandonné et remplacé par le style ogival dont le principe était de n'en avoir aucun, si ce n'est celui d'une liberté sans limites.



(Sainte-Clotilde, aux Andelys. — Seizième siècle.)



(Portail de l'église d'Aumale. — 1608.)

Il est, nous le savons, certains esprits qui regrettent les résultats de la renaissance, et n'hésitent pas à contester les bienfaits de cette grande révolution sociale; qui sont assez prévenus ou assez faussement passionnés pour avancer que la renaissance est venue mal à propos détruire l'originalité de notre art national, et que, sans la renaissance, l'art du moyen-âge serait encore aujourd'hui l'expression de nos sentiments religieux; d'autres, allant plus loin encore, ne concluent à rien moins qu'au retour vers l'architecture gothique, et à la négation de tout ce qui s'est fait depuis. Or, est-il possible d'admettre de telles doctrines, et ne faudrait-il pas aussi, pour être conséquents, nous faire bientôt regretter les mœurs, les usages et le langage de nos ancê-

tres? Peut-on donc protester ainsi contre le cours des choses, et vouloir arrêter la marche de l'humanité, souvent incertaine il est vrai, quelquefois détournée ou stationnaire, mais rétrograde jamais.

Nous ne saurions donc partager ces regrets ni former de tels vœux, persuadé que nous sommes que le moyen-âge, réduit à lui-même, avait comblé la mesure de ce qu'il lui était donné d'accomplir en fait d'art, et qu'arrivé à la dernière période de sa décadence il eût été impuissant pour se régénérer de son propre fonds. Le moment était venu où le moyen-âge devait faire place à la renaissance, et être absorbé dans cette crise ardente et féconde où l'antiquité évoquée avec enthousiasme vint dissiper les ténèbres de dix siècles.

Quoi! le gothique serait notre art national! et nous devrions répudier toutes les conquêtes qui ont été faites depuis! Quoi! telles seraient les bornes imposées au génie français, et depuis le quinzième siècle notre art aurait perdu toute originalité, tout caractère! Nous ne pouvons le croire; l'art en général, et l'architecture particulièrement, sont soumis à l'impulsion des idées qui dominent à l'époque de leur production. L'architecture, nous avons déjà eu occasion de le reconnaître, est le plus fidèle interprète des principes, des mœurs et de l'esprit d'une nation civilisée; il en est de l'architecture comme du langage, et si cette comparaison a déjà été faite bien souvent, c'est qu'il ne saurait y en avoir de plus exacte et de plus frappante. Si la renaissance s'est accomplie dans l'architecture française, c'est qu'elle s'était en même temps accomplie dans nos mœurs, dans nos institutions et dans notre littérature. Enfants de la civilisation romaine, nous avons tout emprunté de l'antiquité; est-ce donc à dire que nous ne conservions pas une originalité propre? De ce que la langue française s'est formée d'éléments grecs, latins et italiens, faudrait-il donc en conclure qu'elle ne peut s'approprier à l'esprit français? Mais qu'on ne s'y trompe pas, si l'art du moyen-âge lui-même a jeté quelque éclat dans notre pays, c'est qu'il est resté pendant longtemps sous l'influence des traditions et des modèles de l'antiquité. Qu'on ne suppose pas cependant que nous puissions méconnaître la portée, la grandeur et l'originalité de ces merveilleuses productions de l'art chrétien; tout en professant une vive sympathie pour les efforts et le but de la renaissance, nous sommes prêts à reconnaître qu'elle a eu un côté faux et mesquin, et que, dirigée par un esprit d'imitation trop prononcé, elle n'a pas réalisé tout ce qu'on était fondé à en attendre. Mais ce que nous ne saurions comprendre, c'est qu'on puisse repousser son esprit et contester ses heureux effets.

Maintenant, disons plus, qu'on considère la renaissance comme un progrès ou qu'on la repousse comme rétrograde, c'est un fait accompli qu'il faut accepter, et dont il faut forcément subir les conséquences. Permis donc d'admirer outre mesure les églises gothiques, même celles des derniers siècles; permis de penser que depuis on ne soit peut-être pas parvenu en France à en élever qui puissent leur être comparées ni sous le rapport de l'art, ni sous celui de l'expression religieuse; mais partir de là pour vouloir établir qu'on devrait aujourd'hui faire des églises gothiques, nous paraîtrait une conclusion fausse et funeste.

Or ceux qui aujourd'hui réclament ardemment en faveur du style gothique, et qui voudraient qu'on abdiquât tout droit de création, élèveront-ils des églises calquées sur celles du treizième, ou du quatorzième, ou du quizième siècle (car il y a un choix)? se mettront-ils d'accord sur ce point? Demandent-ils également qu'on élève des palais publics, des salles d'assemblées, des théâtres et des habitations dans le même style? Nous ne sachions pas qu'on ait encore osé aller jusque là; mais alors, ainsi que nous le disions plus haut, ce serait admettre dans le même temps, dans le même pays deux styles d'architecture distincts et basés sur des principes différents; or, c'est précisément ce qui n'eut jamais lieu en aucun temps dans l'histoire d'aucune nation civilisée. Chez les Grecs, chez les Romains, au moyen-âge, dans l'Italie moderne, le principe de l'architecture d'un pays a toujours été un, et jamais on n'a proclamé la reproduction exacte des types antérieurs comme base d'un art national.

L'idéal de l'humanité, c'est la perfectibilité indéfinie, et la recherche de cette perfectibilité est le but fixe et déterminé de toutes nos pensées et de toutes nos actions. Comment donc prétendre fixer des bornes à notre esprit et vouloir enchaîner le génie de notre temps aux œuvres des siècles antérieurs; de ce que jusqu'à présent les efforts ont été vains en France pour lutter avantageusement avec les églises du moyen-âge, faut-il donc s'avouer vaincu, et sans faire la part des circonstances qui ont pu influer plus ou moins défavorablement sur ce résultat, est-il permis d'en conclure qu'en fait d'église, l'art gothique ne sera jamais égalé, et encore moins dépassé? Oublie-t-on que les premières basiliques, que Sainte-Sophie de Constantinople, Saint-Marc de Venise, que plus tard enfin les églises romanes et byzantines étaient aussi de belles et magnifiques églises chrétiennes? et n'est-ce pas plutôt dans les types primordiaux et encore vierges d'un art à sa naissance que dans les dernières périodes de son développement et dans les types engendrés à son déclin que nous devons aller chercher des exemples et des modèles? Faudrait-il donc, par exemple, parce que le style ogival n'a pas pu s'accommoder des dômes et qu'il les a proscrits, faudrait-il renoncer à en faire de nouveaux, et répudier cette forme pompeuse qui caractérise si magnifiquement le christianisme moderne? Voici cependant quelles seraient les conséquences des doctrines produites par une admiration passionnée des monuments gothiques, et ici nous employons le mot gothique à dessein pour qualifier particulièrement l'époque qui suivit l'abandon du style roman et byzantin, en opposition avec les influences méridionales qui commençaient à se faire sentir.

En résumé, nous sommes très disposé à reconnaître que la renaissance, qui répandit tant d'éclat sur notre architecture civile, fut impuissante pour lutter avantageusement avec l'art chrétien du moyen-âge; mais, nous le répétons, l'Italie nous a donné l'exemple, et les Brunelleschi, les Bramante, Léon-Baptiste Alberti et Michel-Ange même, nous ont laissé des œuvres tout aussi puissantes, tout aussi merveilleuses que les productions les plus extraordinaires du moyen-âge, et conçues de plus sur des bases plus rationnelles, et d'après des principes plus simples et plus libres tout à la fois. Tels sont les génies créateurs qui doivent nous servir de guides dans la recherche du type de notre architecture nationale; mais avant tout gardons-nous de toute imitation maladroite, répudions ouvertement ces faux principes, ces funestes doctrines qui ont eu pour conséquence de couvrir la France d'églises chrétiennes faites sur le patron des temples du paganisme : hâtons-nous de sortir de la mauvaise voie dans laquelle notre architecture s'est momentanément engagée en reproduisant exactement les monuments de l'antiquité; revenons à l'étude raisonnée, mais non passionnée, de nos monuments chrétiens; sachons en les analysant en tirer un enseignement utile, et, profitant des progrès qui ont pu être faits dans l'art de bâtir, essayons de créer un style d'architecture qui, tout en faisant partie de cette chaîne non interrompue qui doit unir notre art moderne à celui des anciens, conserve néanmoins un caractère d'originalité et un sentiment national bien déterminé. Tel doit être, selon nous, le but de tous les artistes; et nous faisons des vœux pour que leurs efforts puissent être promptement couronnés de succès.

CLUB DE L'ENTRESOL.

On sait que l'Académie des sciences politiques et morales a été établie par la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), qui organisa l'Institut dont la Constitution de l'an III avait décrété la formation. L'utilité d'une institution appelée à s'occuper des matières les plus importantes au bien-être d'une société sagement gouvernée, n'a jamais été contestée par les hommes désintéressés et raisonnables. Mais par la nature de ses travaux et par le caractère des hommes qui en faisaient partie, la seconde classe de l'Institut, consacrée aux sciences morales et politiques, devait déplaire au premier consul ; aussi le jeune dictateur la fit-il disparaître. C'est seulement après la révolution de 1830 que la seconde classe de l'Institut a été rétablie conformément à l'esprit qui avait présidé à sa fondation.

La pensée d'une académie politique n'était pas du reste entièrement nouvelle en 1795. Une société analogue avait existé et s'était réunie dans le Louvre même, sous le ministère de M. de Torcy, pendant les dernières années du règne de Louis XIV. Elle n'eut qu'une très courte durée. Les gouvernements absolus ne s'accommodent guère d'une libre discussion des affaires d'Etat et de l'administration publique. Mais, sous le ministère de M. Le Duc, le pays semblait avoir emprunté de l'anarchie et des désordres qui régnaient dans les hautes régions du gouvernement une faible image de la liberté. L'idée fut reprise par quelques honnêtes gens, dont la plupart avaient été employés dans les plus hautes fonctions de la diplomatie ou de l'administration. On commença à se réunir en 1724, chez l'abbé Alary, dans un entresol de l'hôtel du président Hénaut, sur la place Vendôme : ce fut de là que la société prit le nom de club de l'Entresol.

L'abbé Alary, mort en 1787, était un honnête épicurien, aimable, de bonnes mœurs. Il eut des amis très considérables, entre autres lord Bolingbroke. Par son économie et son esprit de conduite, il était arrivé à se faire avec un seul bénéfice un revenu de plus de quarante mille livres de rentes et son ambition n'alla jamais au-delà. Il avait beaucoup de goût pour la littérature ; mais, comme son maître, le savant abbé de Longuerue, il préféra toujours le plaisir de s'instruire au plaisir de montrer aux autres combien il savait. Malgré son peu d'empressement à se faire valoir, l'Académie française, qui connaissait son mérite réel, lui donna volontiers un de ses fauteuils.

Parmi les membres qui firent partie des conférences de l'Entresol, on remarque les noms de plusieurs personnages considérables, tels que le marquis d'Argenson qui fut depuis garde des sceaux, ambassadeur et ministre des affaires étrangères ; Ramsay, l'ami de Fénelon ; le duc de Coigny ; le comte de Caraman ; le duc de Noirmoutiers ; le fameux abbé de Saint-Pierre ; l'abbé de Pomponne, fils du ministre de Louis XIV ; M. de Saint-Coutest ; le comte de Plelo ; le marquis de Camilli ; ces quatre derniers, ainsi que plusieurs autres moins connus, avaient été ou étaient ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires.

On s'assemblait une fois par semaine, le samedi, depuis cinq jusqu'à huit heures du soir. La conférence se divisait en trois parties d'une heure chacune. La première et la seconde étaient consacrées à lire les gazettes étrangères et à s'entretenir des affaires publiques. On y suppléait par la conversation aux nouvelles écrites. Ceux qui avaient été ambassadeurs fournissaient des éclaircissements, et on se confiait sans aucune réserve tout ce que l'on avait appris dans le monde sur les affaires de quelque importance. Dans la troisième partie, on écoutait la lecture des ouvrages des membres du club sur des matières politiques. L'abbé Alary travaillait à une histoire d'Allemagne qui était très avancée, et qu'il lisait à la conférence ; M. de Balleroi, écuyer du duc d'Orléans, s'occupait d'une histoire des traités depuis celui de Vervins ; M. le marquis d'Argenson lisait des fragments du livre qu'il a depuis publié sur le droit ecclésiastique de France, et communiquait des Mémoires touchant le gouvernement : c'était lui qui faisait avec le président les extraits des gazettes étrangères qui méritaient des éclaircissements. Ces extraits donnaient lieu à des réponses sur tout ce qui concernait la politique ; on en forma deux volumes avec des tables alphabétiques, et on y recourait toutes les fois qu'on en avait besoin. M. le comte de Caraman lisait des fragments d'une histoire du commerce, sujet qui l'intéressait beaucoup, comme étant le principal actionnaire du canal du Languedoc ; enfin, M. l'abbé de Saint-Pierre fournissait plus à lui seul que tous les autres à ces lectures, communiquant tous ses non-imprimés, demandant des objections par écrit, ce que faisait constamment M. d'Argenson, et y répondant.

Telles étaient les dispositions de ce club. C'était un premier essai d'esprit politique, et cet essai promettait. Ces conférences, d'abord connues de peu de gens, prirent peu à peu de l'importance. Quand M. le cardinal de Fleury succéda à M. Le Duc en 1726, Horace Walpole, ambassadeur d'Angleterre, demanda à être entendu à l'Entresol. Il crut de sa charge de faire entrer dans ses vues une société de gens qui ne s'occupaient que de politique. Il harangua deux bonnes heures pour persuader qu'il était à propos que la France restât dans les mêmes relations avec l'Angleterre.

Cependant l'abbé Alary eut à la Bibliothèque du roi un appartement, en sa qualité de garde et de conservateur. On y arrangea un véritable entresol qui rappelait le premier établissement, et la conférence y tint ses séances. Le cardinal de Fleury ne voyait pas avec déplaisir cette utile institution. Il en parlait souvent, et ne manquait pas une occasion de s'informer de ses occupations, du travail de chacun des membres, du plus ou moins de talent qu'ils faisaient augurer, et leur témoignait des égards tout particuliers. Rien ne contribua plus à faire accorder à M. de Plelo, l'ambassade de Danemark, où il trouva une fin si glorieuse et si misérable, que la réputation qu'il s'était acquise dans le club de l'Entresol. Lorsque le cardinal nomma l'abbé Alary instituteur des enfants de France, il le prévint que sa résidence à Versailles ne devait point l'empêcher de venir présider les conférences, et il lui permit de venir passer tous les samedis à Paris.

Malgré ces bonnes dispositions, la malveillance réussit à indisposer le cardinal contre les conférences. Différentes choses lui déplurent. Enfin, en 1731, quelques ministres étrangers crurent trouver matière à se plaindre dans des discours qui avaient été tenus à l'Entresol, à l'occasion de la pragmatique sanction de l'empereur, et qui avaient été indiscrètement répétés. Un jour, M. l'abbé Alary, en arrivant de Versailles pour présider les conférences, rapporta que le cardinal lui avait dit la veille : « Dites à vos messieurs de l'Entresol qu'ils prennent garde à leurs discours, et que des étrangers sont venus s'en plaindre à moi. » On convint qu'il fallait cesser de s'assembler pendant quelque temps, et on résolut de se séparer sous prétexte de vacances. Ce qui fut fait. Ce parti était sage ; mais l'abbé de Saint-Pierre se mit en tête de rétablir les conférences sur un nouveau plan, et prétendit les faire approuver par le cardinal. Au lieu d'y réussir, il attira sur le club la prohibition qu'on avait voulu éviter en se séparant. Quand la Saint-Martin arriva et que tout le monde se retrouva à Paris, quelques uns des membres se réunirent et décidèrent qu'il fallait profiter du silence que le ministre gardait à leur égard, et établir de nouvelles conférences dont on exclurait ceux qui n'avaient pas su se taire. On prit d'autres jours, savoir : le mardi une semaine, le mercredi l'autre, quoique par là l'abbé Alary ne pût venir aux assemblées. On convint encore de se réunir tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Cela dura quelque temps. Mais enfin, le car-

dinal qui en fut informé fit dire qu'il désirait qu'on ne s'assemblât plus, et on lui obéit.

Telle est l'histoire de ce club de l'Entresol. Il dura sept ans, de 1724 à 1731. Sous un gouvernement plus libre, il eût pu avoir d'utiles résultats, que l'on est en droit d'attendre aujourd'hui de l'Académie des sciences politiques et morales.

LES COMPAGNIES DES AÉROSTIERS, SOUS LA RÉPUBLIQUE.

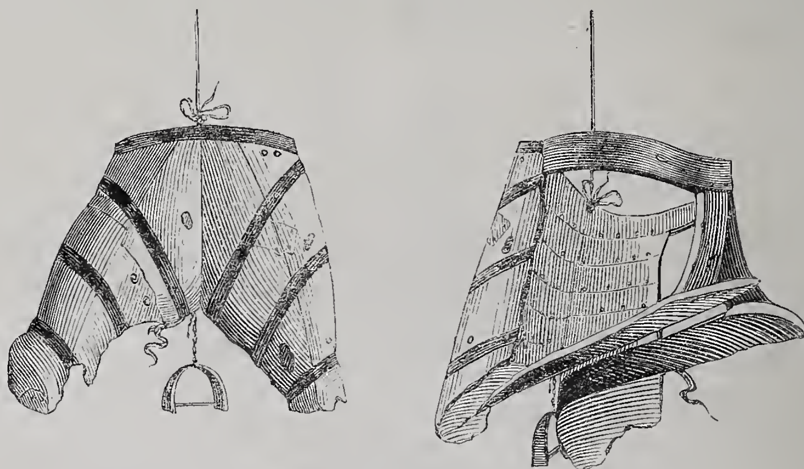
M. le baron de Selle, ancien premier lieutenant de la deuxième compagnie des aérostiers aux armées, nous signale une erreur de fait dans le deuxième article sur l'aérostation, inséré p. 157.

« L'expérience de Fleurus, nous dit-il, n'était pas la pre- » mière. L'aérostat s'était déjà élevé fréquemment dans les » murs de Maubeuge assiégé, et ses avantages étaient bien » reconnus pour la défense des places. Sorti plein de cette » ville, à travers trois lignes de fortifications, et sous les » yeux de l'ennemi, il était arrivé devant Charleroy, où une » magnifique ascension avait fait connaître l'état désespéré » des assiégés, qui en effet capitulèrent le lendemain. Après » la journée de Fleurus, les ascensions se multiplièrent » pendant tout le reste de la campagne. Le comité de salut » public adopta l'aérostation. Un arrêté fit former une se- » conde compagnie à l'instar de la première, et destinée à » suivre les opérations de l'armée du Rhin, tandis que l'an- » cienne restait attachée à l'armée de Sambre-et-Meuse. » Depuis, le service des aérostats aux armées continua sans » interruption jusqu'à l'époque de la dissolution du corps, » c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'an VII. »

Cette rectification, qui nous a paru de nature à intéresser les lecteurs, ne détruit point, du reste, l'observation de notre collaborateur sur l'impossibilité d'assurer *un service régulier*, si on ne sait pas maintenir les aérostats contre le vent.

PAYERNE.

Payerne, petite ville réformée du canton de Vaud, située sur la route de Lausanne à Berne, se recommande à l'attention des voyageurs, moins par son paysage que par les souvenirs de la reine Berthe. Le règne de cette bonne princesse, qui vivait vers la fin du dixième siècle, s'est substitué, dans l'imagination des habitants, à la fable de l'âge d'or. Toutes les fois que l'on parle à Payerne de ce temps chimérique où le genre humain filait si doucement sa vie, sous un ciel sans nuages, au milieu de vertus et de félicités parfaites, on entend soupirer cette phrase proverbiale : « C'était du temps où la reine Berthe filait. » — Ah ! disait notre aubergiste, en ce temps-là il n'y avait à Payerne ni juges, ni médecins. — Ni aubergistes, répliqua vivement un jeune artiste qui payait sa carte ; on ne vendait pas alors l'hospitalité.



(La Selle de la reine Berthe, à Payerne, vue de deux côtés différents.)

L'église paroissiale de Payerne renferme le tombeau et la selle de la reine Berthe.

Le tombeau paraît authentique. Il a été retrouvé en 1817 ou 1818 sous la tour Saint-Michel de l'ancienne cathédrale. On a recouvert son humble pierre d'une table de marbre noir sur laquelle on a pieusement buriné une inscription qui célèbre les bienfaits et la sagesse de la bonne reine.

La selle est d'une origine plus douteuse ; elle pourrait être un sujet de discorde entre deux archéologues. Heureusement, lors de notre passage à Payerne, notre petite caravane ne possédait qu'un seul archéologue : ce n'était pas moi. Il y a peu d'années, cette selle, exposée dans la principale auberge, était une source de fortune pour l'aubergiste privilégié qui s'en croyait, à bon droit, un peu plus près de l'âge d'or que ses confrères. Les magistrats, soit pour mettre fin aux doléances des aubergistes sans selle, soit par respect pour l'étrange relique et pour lui donner plus d'autorité, l'ont fait transporter dans l'église. C'est là que, suspendue à une corde, à la droite de l'orgue, elle est confiée à la garde d'un sacristain dont la physionomie candide semble aussi dater du bon vieux temps. A peine les voyageurs avancent-ils la tête dans l'église qu'il tire sa corde, et monte et descend la précieuse selle comme un lustre. Le dessin que nous donnons (le premier peut-être qui en ait été fait) la représente sous deux aspects. Elle est en bois vermoulu bardé de fer rouillé. La partie principale est surmontée de deux gaînes qui ressemblent assez à des cuissards. Une ouverture que l'on voit à l'un des côtés a paru destinée à recevoir le bâton d'une quenouille. C'est peut-être ce détail qui a donné l'idée d'attribuer la selle à la reine Berthe, quoique probablement elle ne fût pas la seule, dans son heureux royaume, à filer et à chevaucher.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LAPLACE.



(Salon de 1844. — Statue en marbre de Laplace, par J. Garraud, destinée à l'Observatoire de Paris.)

Pierre-Simon Laplace a été l'un des plus habiles géomètres des temps modernes, un de ceux qui, par la grandeur des résultats obtenus, ont le plus contribué à montrer la puissance des sciences mathématiques pour la découverte des lois qui régissent le monde matériel. Un court exposé de ses travaux, dans les limites que comporte la nature de ce recueil, donnera une idée de leur importance et de leur utilité.

A peine âgé de vingt ans, Laplace débuta dans la carrière scientifique par un Mémoire capital sur les inégalités séculaires des mouvements des planètes. Les ellipses que les corps de notre système décrivent autour du soleil sont perpétuellement variables; elles s'approchent et s'éloignent successivement de la forme circulaire; les extrémités de leurs grands diamètres parcourent le ciel; indépendamment d'un mouvement oscillatoire, les plans de leurs orbites éprouvent un déplacement en vertu duquel leurs traces sur le plan de l'orbite terrestre sont chaque année dirigées vers des étoiles différentes. Au milieu de ce dédale apparent d'augmentations et de diminutions de vitesse, de variations de forme, de changements de distance et d'inclinaison, produits sous l'influence de l'attraction universelle, Laplace sut marcher d'un pas ferme, guidé par la plus savante analyse. Il démêla les lois de ces divers mouvements si compliqués, et démontra qu'au milieu de ces changements multipliés une chose au moins restait constante; savoir, le grand axe de chaque orbite, et par conséquent le temps de la révolution de chaque planète. Ainsi se trouvèrent démenties les inquiétudes que Newton et Euler avaient eues sur la stabilité du système du monde; ainsi durent se dissiper les craintes des esprits chagrins auxquels l'ordre admirable de l'univers ne paraissait que passager. Laplace a établi que l'on n'avait pas à appréhender, dans la suite des siècles à venir, de voir jamais le chaos renaître de la destruction de l'état actuel des choses.

Quant à la cause de laquelle dépend ce résultat si beau, d'une si grande portée, elle consiste uniquement dans la disposition primitive des corps qui composent notre système, dans la petitesse de leurs masses comparativement à celle du soleil, dans l'identité de la direction de leurs mouvements, dans la faible inclinaison mutuelle de leurs orbites, dans la petitesse de leurs excentricités.

Il est vrai que, dans ses calculs, Laplace n'avait admis l'existence que d'une seule force, celle de l'attraction ou pesanteur universelle; et cependant l'observation, pierre de touche de toutes les théories, semblait contredire la sienne. Ainsi la comparaison des observations anciennes et modernes dévoilait une accélération continuelle dans les mouvements de la lune et de Jupiter, une diminution non

moins manifeste dans le mouvement de Saturne. Or à une accélération de mouvement doit correspondre une diminution de distance au soleil; à un ralentissement, une augmentation. Il semblait donc que quelque cause inconnue, contrariant les lois de la gravitation, devait enlever un jour à notre monde Saturne et son mystérieux cortége; que la lune irait se précipiter sur la terre; que Jupiter et ses brillants satellites seraient engloutis dans la masse du soleil.

Mais Laplace, par de nouveaux artifices analytiques, sut découvrir les lois de ces grands phénomènes, prouver leur périodicité, assigner leurs limites, et les ranger définitivement dans la classe des perturbations communes dépendant de la pesanteur. Il est donc mathématiquement constaté que le système solaire ne peut éprouver que des oscillations peu considérables autour d'un certain état moyen; que l'accélération momentanée du mouvement d'une planète a été précédée et sera suivie d'un ralentissement analogue, sans que jamais l'ordre de l'univers ait été ou doive être troublé par ces faibles variations.

Ces grandes découvertes ne sont pas les seules que Laplace ait faites dans le domaine de la mécanique céleste. Ainsi, grâce à ses travaux sur les perturbations dues aux variations de distance de la lune au soleil, l'observation des mouvements de notre satellite suffit pour trouver la moyenne distance du soleil à la terre; grâce aux travaux analogues qu'il fit sur l'influence que l'aplatissement de notre globe peut avoir dans les perturbations de la lune, il a été possible de calculer la valeur moyenne de cet aplatissement. Pour connaître ces deux éléments si importants dans le système du monde, des mesures directes ne sont plus nécessaires aujourd'hui. Un observatoire muni d'un cercle mural, d'une lunette méridienne et d'une bonne pendule, des observations exactes et suffisamment prolongées dans le plan du méridien, voilà tout ce qu'il faut pour trouver, par les formules de Laplace, que la distance moyenne de la terre au soleil est moyennement de 154 millions de kilomètres; que l'axe équatorial surpasse l'axe des pôles ou de rotation de $\frac{1}{306}$. Or ces deux résultats approchent d'une manière surprenante de ceux que des mesures directes faites à grands frais ont donnés aux géomètres qui ont observé la parallaxe du soleil par les passages de Vénus, et qui ont triangulé une portion notable de l'ellipsoïde terrestre.

C'est encore à Laplace que l'on doit d'avoir démontré, d'une manière irréfragable, que le refroidissement à subir par notre globe, dans la suite des siècles, ne sera en aucune façon comparable à cette congélation rapide dont nous menaçait la théorie contemporaine de Buffon. En comparant les observations que faisait Hipparque, il y a deux mille ans, avec celles des modernes, on reconnaît que le temps de la révolution de la lune autour de la terre est encore du même nombre de jours et de minutes. Or le mouvement de la lune est tout-à-fait indépendant de la durée du jour; celle-ci, au contraire, dépend essentiellement de l'état thermométrique de la terre, et la plus faible diminution de température aurait donné une différence très sensible dans la longueur du jour, parce qu'elle aurait été accompagnée d'une contraction, d'une diminution de volume, et que la vitesse de rotation de la terre autour de son axe aurait éprouvé une augmentation correspondante. Par conséquent, si le temps de la révolution de la lune, exprimé en jours, n'a pas sensiblement varié depuis Hipparque, c'est que la longueur du jour, c'est que la température du globe n'ont pas varié elles-mêmes. Faisons maintenant la part la plus large aux erreurs possibles dans les observations de l'antiquité; supposons que la contraction due au refroidissement de la terre soit la plus faible que l'on ait jamais observée pour aucun corps, et nous trouverons que la température de notre globe n'a pas varié d'un seul centième de degré depuis le temps d'Hipparque jusqu'à nos jours; car, pour une diminution de température même aussi peu considérable, la durée du jour aurait subi une diminution que les observations anciennes ne permettent pas d'admettre.

La théorie des marées, à peine ébauchée par Newton, était encore restée fort imparfaite après les travaux des Maclaurin, des Bernouilli, et d'autres. Laplace sut en démêler les lois si compliquées, et faire entrer en ligne de compte presque tous les éléments qui doivent y figurer. Par un artifice analogue à celui qu'il avait employé pour trouver la distance du soleil et l'aplatissement de la terre, il conclut, des observations de marées faites à Brest pendant vingt ans, que la masse de la lune n'est que la soixante-quinzième partie de celle de la terre. Puis, comme confirmation des lois de permanence du système du monde, il prouva que l'équilibre des flots était de sa nature essentiellement stable, c'est-à dire que, nonobstant les dérangements accidentels causés par l'action des vents, des tremblements de terre, des mouvements brusques du fond de la mer, les eaux de l'océan ne peuvent jamais déborder sur les continents pour les engloutir. Il faudrait, pour que l'effet contraire pût se produire, que la densité moyenne de l'eau fût égale ou supérieure à celle du globe pris dans son ensemble; or elle est cinq fois moindre.

Contentons nous de citer maintenant l'espèce de divination que le calcul fournit à Laplace, et par laquelle il assignait la vitesse de rotation que l'anneau de Saturne devait avoir autour de l'axe qui lui est commun avec la planète, vitesse qu'Herschel déduisit plus tard d'observations directes faites à l'aide de ses puissants télescopes; la découverte des lois si remarquables qui régissent les mouvements des satellites de Jupiter; le calcul des phénomènes capillaires; les expériences qu'il fit avec Lavoisier sur la chaleur spécifique des corps et sur leur dilatation linéaire; sa formule pour la vitesse du son; ses formules pour le calcul des tables de la lune; puis enfin ses trois grands ouvrages: l'*Exposition du système du monde*, la *Mécanique céleste*, la *Théorie analytique des probabilités*, et nous aurons énuméré les plus importants de ses travaux, ceux qui doivent immortaliser son nom.

On conçoit donc la satisfaction que tous les amis des sciences et de la gloire nationale ont éprouvée lorsqu'ils ont vu le gouvernement présenter et les chambres approuver un projet de loi pour la réimpression des œuvres mathématiques de ce savant illustre (1). La loi a été promulguée en 1842; espérons qu'elle portera ses fruits, et que le public studieux pourra bientôt jouir d'une publication reconnue nécessaire depuis que les premières éditions étaient devenues d'une excessive rareté.

Nous n'avons considéré que le savant dans ce qui précède, et nos éloges ont été sans restriction. Malheureusement, sous le rapport du caractère, Laplace ne s'est pas maintenu à la même hauteur. Ses biographes s'accordent à le peindre comme un habile courtisan, avide d'honneurs et de dignités. Ils nous le montrent d'une discrétion ridicule sur le chapitre de sa naissance; comme si le fils d'un pauvre cultivateur de la vallée d'Auge n'avait pas eu plus de mérite, n'avait pas acquis plus de gloire en devenant l'auteur de la *Mécanique céleste* que dans la supposition où la fortune lui aurait souri dès l'enfance!

Quant à sa capacité pour les affaires publiques, auxquelles il avait désiré si vivement de prendre une part active, elle était complétement nulle; on en peut juger d'après les six semaines pendant lesquelles il garda le portefeuille de l'intérieur sous le consulat. Voici ce que Napoléon dit de lui dans le Mémorial de Sainte-Hélène: « Géomètre » du premier rang, Laplace ne tarda pas à se montrer ad- » ministrateur plus que médiocre; dès son premier travail

(1) C'est au rapport remarquable fait par M. Arago à la Chambre des députés sur ce projet de loi, que nous avons emprunté les détails précédents sur les travaux scientifiques de Laplace.

» nous reconnûmes que nous nous étions trompés. Laplace » ne saisissait aucune question sous son vrai point de vue ; » il cherchait des subtilités partout, n'avait que des idées » problématiques, et portait enfin l'esprit des *infiniment » petits* dans l'administration. »

Né à Beaumont-en-Auge (Calvados) le 23 mars 1749, Laplace est mort en mars 1827. Une de ses dernières paroles fut : « Ce que nous savons est peu de chose ; ce que nous » ignorons est immense. »

LE KORDOFAN.

Un négociant né en Bohême, mais qui habite l'Angleterre, M. Ignatius Pallme, a publié récemment à Londres un ouvrage intitulé *Voyage dans le Kordofan*. Il a exploré cette contrée de l'Afrique peu connue dans l'espoir d'y établir des relations commerciales. Son livre, consacré surtout à des observations relatives au but qu'il s'était proposé, renferme aussi des détails curieux d'un intérêt plus général : quelques uns nous ont paru plus particulièrement mériter d'être extraits.

Le Kordofan est situé au sud de la Nubie, à l'est du Darfour, et à l'ouest du Sennaar et de l'Abyssinie. Après avoir été longtemps dépendant du Sennaar, il était tombé sous la domination du Darfour vers le milieu du dix-huitième siècle. En 1820, Méhémet-Ali l'a conquis et soumis à un tribut. Sa population, qui est loin d'être en proportion avec l'étendue de son territoire, se compose de races différentes : les Arabes et les nègres en forment une partie considérable.

Si l'on excepte la capitale, que l'on nomme Lobeid, Obeid ou Ibeid, et qui est à demi ruinée, les centres d'habitation les plus importants peuvent à peine être considérés comme de petites villes. Le plus grand nombre des habitants n'ont point de résidence fixe : ils errent avec leurs troupeaux, qui sont presque leur seule richesse ; l'agriculture est négligée. Quelques parties du Kordofan sont admirables de beauté et de fertilité ; mais en général le sol est dévoré par l'ardeur du soleil. Pendant plusieurs heures du jour, il est impossible de se livrer à aucun travail; on tombe dans une espèce d'anéantissement. De même que dans toutes les régions tropicales, les nuits et les journées étant d'égale durée, le crépuscule est inconnu ; le coucher du soleil est immédiatement suivi de la nuit ; le froid succède sans transition à la chaleur, et oblige à toutes les précautions que l'on prend dans les contrées les plus septentrionales de l'Europe.

Pendant la saison des plus grandes sécheresses, l'aspect du pays est un spectacle de désolation qu'on ne saurait décrire. Toutes les plantes sont brûlées, tous les arbres dépouillés de leurs feuilles. Les oiseaux ne chantent plus ; les animaux semblent avoir perdu le sentiment de l'existence, ils demeurent immobiles. Tous les êtres vivants se retirent au fond des forêts pour y fuir un ciel incendiaire. De temps à autre seulement, dit M. Pallme, on voit une autruche ou une girafe traverser en toute hâte le désert pour chercher une oasis.

Les moissons résistent rarement à ce fléau. Le peuple, hors d'état de payer les taxes excessives que lui impose Méhémet-Ali, prend la fuite à l'approche des soldats; mais on s'empare de ses troupeaux, et tôt ou tard il faut qu'il paie. Sa ressource ordinaire est de faire des excursions hors du Kordofan, et d'aller à la chasse des nègres. Presque chaque année on en réduit ainsi un grand nombre en esclavage, et on les livre au gouvernement, qui les reçoit en déduction de la dette et les revend ou les incorpore dans ses régiments. Il les évalue toujours à un prix inférieur à celui du cours public.

Quelques unes des tribus du Kordofan sont très hospitalières. Dès qu'un étranger arrive, les indigènes lui abandonnent une hutte et s'empressent de mettre tout ce qu'ils possèdent à sa disposition. Une fois M. Pallme tomba malade dans un pauvre village. Les habitants eurent d'abord recours aux amulettes et aux charmes ; mais les voyant sans effet, ils cherchèrent à le guérir en le traitant à leur mode. Pendant une fièvre violente, il se sentit soulevé hors de son lit ; on le plaça sur une botte de paille, et on jeta sur lui une masse énorme d'eau de source glaciale. Le saisissement qu'il éprouva fut tel qu'il lui sembla qu'on l'avait assommé, et il se crut au moment de mourir. On le sécha, on le remit au lit, et on le couvrit de sacs vides et de peaux de mouton. Il s'endormit et transpira faiblement. Il fut résolu que l'on recommencerait l'opération. Dans l'état de faiblesse extrême où il était, il fut obligé de se soumettre. L'attente où il était fit que son saisissement fut moindre. A peine dans son lit, il eut une transpiration telle qu'il crut être dans un bain. Peu de jours après il entra en convalescence : on l'entoura de soins, on le mena promener sous les palmiers, et le bruit s'en étant répandu dans tout le village, les habitants s'empressèrent de venir le féliciter et lui exprimer leur contentement. Un feu de joie fut allumé devant sa hutte, et l'on dansa en chantant autour des flammes.

En cette circonstance, M. Pallme éprouva que la médecine populaire (nous parlons du Kordofan) est quelquefois plus heureuse dans ses prescriptions que certains hommes de l'art.

Dans une visite qu'il fit à l'hôpital de Lobeid, où gisaient de malheureux soldats égyptiens, il eut l'occasion d'entendre la conversation suivante entre un apothicaire arabe qui faisait les fonctions de médecin et l'une des gardemalades.

L'apothicaire. Comment va ce matin le n° 1 ?

La garde-malade. Il a toujours la fièvre.

L'apothicaire. Je ne peux rien y faire ; voilà six mois que j'ai épuisé tout mon quinine, et je n'ai pas d'autre fébrifuge. Il ira mieux avec le temps, et sans médecine. Le n° 2 ?

La garde-malade. Il est mort cette nuit.

L'apothicaire. Et le n° 3, ne va-t-il pas mieux ?

La garde-malade. Il n'a plus besoin de rien ; avant deux ou trois heures il sera mort.

L'apothicaire. Comment va le n° 7 ?

La garde-malade. Je n'entends rien à toutes ses plaintes. Il y a plus de quatre nuits qu'il ne dort pas ; il n'a point d'appétit, et il vomit sans cesse.

L'apothicaire (après avoir fait une potion où entrait un peu d'opium et l'avoir remise à la garde-malade). Tenez, voilà pour le faire dormir. Je n'entends rien non plus aux autres symptômes. Que dit le n° 8 ? sa dyssenterie a-t-elle cessé ?

La garde-malade. Non, elle a plutôt augmenté, et il est probable que tout sera fini ce soir : ainsi celui-là n'a besoin de rien. Mais le n° 9 est mieux, et pourra sortir demain.

L'apothicaire. Comment va le n° 35 ?

La garde-malade. Je crois qu'il aurait besoin d'être saigné ; l'inflammation fait des progrès.

L'apothicaire. Je n'ai pas envie de m'exposer pour lui à quelque mauvaise affaire. Vous vous rappelez comment le docteur Ali-Effendi a été condamné à payer 300 piastres pour avoir piqué l'artère d'un soldat qui est resté estropié. Avez-vous de nouveaux malades ?

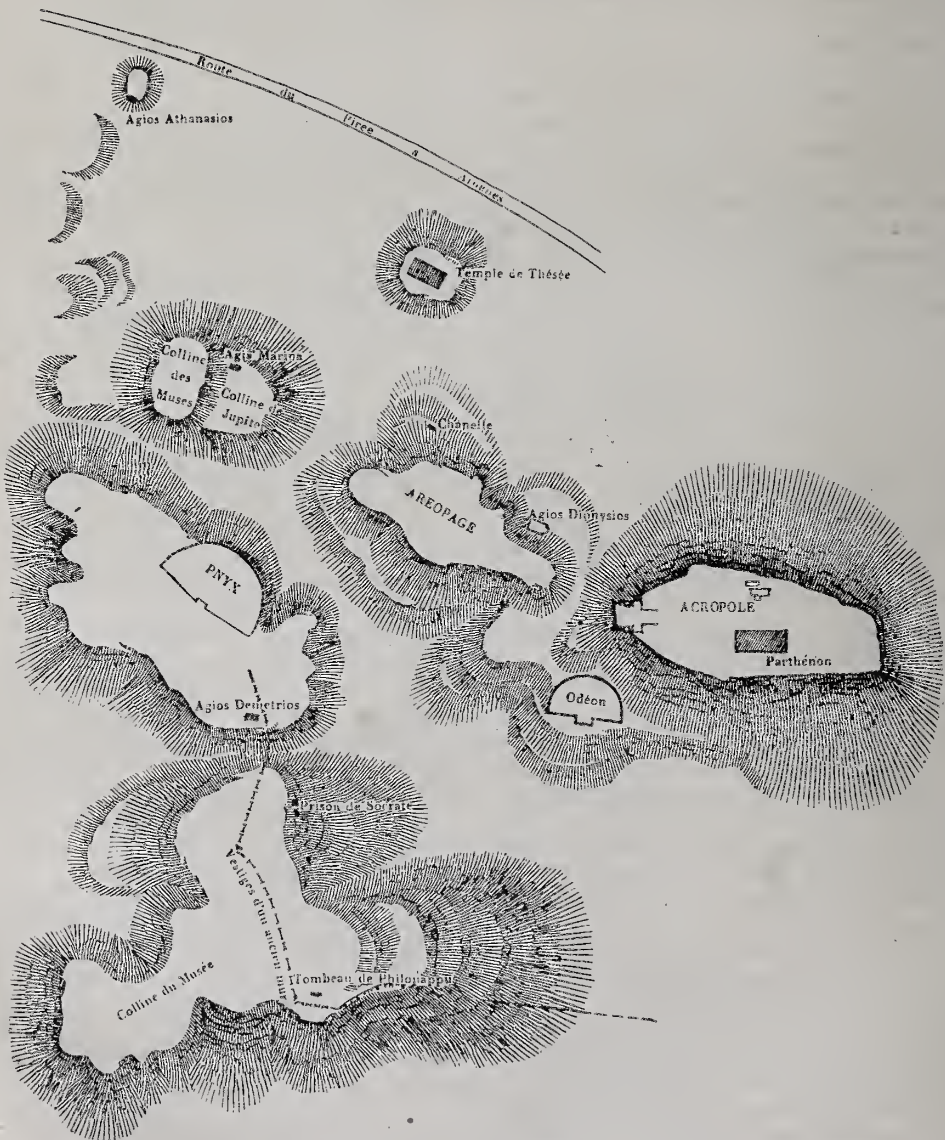
La garde-malade. Il est entré deux fièvres, et je ne sais quelle autre maladie ; mes camarades disent que c'est une goutte.

PROMENADE PRÈS ATHÈNES,

LE PNYX.

En descendant de l'Acropole d'Athènes, du côté du couchant, si l'on dirige ses regards vers le Pirée, on a devant soi, et à une petite distance, un assemblage irrégulier de rochers, les uns s'élevant en collines plus ou moins hautes,

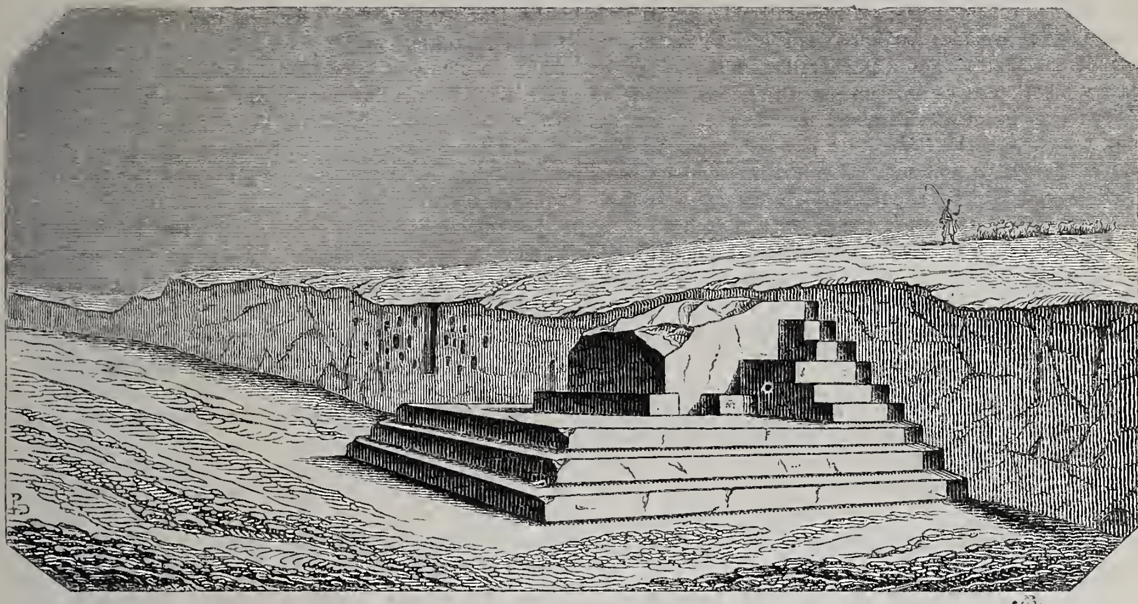
les autres s'étendant à fleur de terre et composant uniquement le sol pendant quelques centaines de pas. Tous les environs offrent des traces nombreuses de travail de la main d'homme à une très ancienne époque : ici des grottes sépulcrales, là de longues et profondes rainures ; plus loin des aires parfaitement planes, des citernes, des marches d'escalier. Sans s'arrêter à ces nombreux et obscurs vestiges, le voyageur s'empresse de visiter ceux auxquels l'archéologie a pu imposer des noms certains et confirmés par les découvertes postérieures. Ainsi, commençant notre exploration par la gauche, nous trouverons en premier lieu *la colline du Musée*, éminence escarpée, surmontée d'un petit monument en marbre blanc : c'est le tombeau d'un Syrien, nommé Philopappus, qui gouverna Athènes pour les Romains sous Trajan. On voit aussi çà et là, sur cette colline, des traces des murs de l'ancienne ville. Non loin de là, mais tout en bas, est *la prison de Socrate* : ce sont deux chambres taillées dans le roc ; l'une d'elles est percée, dans sa partie supérieure, d'une ouverture arrondie, par laquelle on descendait les condamnés. En sortant de ces grottes, on se trouve en face de l'Acropole : nous ferons remarquer que cet endroit nous a toujours paru la place la plus convenable pour jouir de la vue du Parthénon. Les restes de ce temple admirable, vus de cet endroit deux heures avant le coucher du soleil, se présentent d'une manière beaucoup plus favorable que de quelque autre point que ce soit. Continuant de nous avancer dans la même direction, nous arrivâmes au *Pnyx*, l'ancienne tribune aux harangues. C'est une tribune très simple, taillée dans le roc ainsi que les degrés qui y conduisent. Sur les parties latérales, le rocher, taillé à pic comme un mur, offre diverses cavités et niches dans lesquelles étaient placés des *ex-voto* et des symboles religieux. Les degrés portent aussi en différents endroits des traces de scellements. L'ancien pnyx ou tribune de Pisistrate, était situé derrière et au-dessus de celui que représente notre dessin. De son enceinte on pouvait voir la flotte de la république remplir le port et couvrir la mer de ses voiles. Plutarque nous apprend que ce furent les trente tyrans qui changèrent cette disposition, qu'ils regardaient comme dangereuse pour leur gouvernement,



et qui établirent le pnyx tel qu'il existe aujourd'hui encore. C'est du haut de cette tribune que les Athéniens entendirent autrefois l'éloquente et énergique parole de Démosthène. L'assemblée se tenait au-devant dans une enceinte semi-circulaire, formée de terres rapportées et terminée par un mur en terrasse ; ce mur, qui existe aussi, est un des exemples les plus étonnants de construction cyclopéenne ou pélasgique : on reste stupéfait en voyant la prodigieuse gros-

seur de ces pierres et la perfection de leur assemblage. Par suite des années et des bouleversements de tout genre qui vinrent affliger ce pays, le pnyx se trouvait enseveli sous des monceaux de terre et de décombres; ce furent les fouilles de lord Aberdeen qui, en 1822, firent retrouver ce monument si curieux.

Près de là se trouve *la colline de l'Aréopage*, où siégea si longtemps le plus impartial tribunal de l'univers. Ce rocher était autrefois consacré à Mars. Les chrétiens y avaient élevé une église à saint Denis l'Aréopagite; on en voit encore quelques traces. — Un peu plus loin, l'on rencontre un rocher assez élevé, qui était dédié aux Muses,



(Le Pnyx, ancienne tribune aux harangues des Athéniens, découverte en 1822. — Dessin d'après nature par M. A. Durand.)

ainsi que l'indique une inscription existant encore. C'est à cet endroit que s'élèvent aujourd'hui des constructions destinées à servir d'observatoire.

Sur un autre rocher placé sur un plan inférieur au précédent, au milieu des stries nombreuses qui sillonnent la pierre sur laquelle vous marchez, la perspicacité admirable d'un antiquaire athénien a découvert une inscription qui nous apprend que cette colline était consacrée à Jupiter. Cette inscription, dont on doit la connaissance à M. Pittakys, le savant modeste, conservateur des antiquités d'Athènes, est gravée en caractères d'une forme très ancienne et se lit de droite à gauche.

Une autre éminence sert de piédestal au temple de Thésée, le reste le plus complet de l'architecture antique à Athènes, et que tout le monde connaît.

Enfin, avant d'arriver à la grande route d'Athènes au Pirée, il faut encore remarquer un petit sanctuaire dédié aujourd'hui à saint Athanase. D'après une inscription trouvée par M. Pittakys, le petit rocher qui porte la petite chapelle chrétienne aurait été dédié à Apollon.

Le voyageur qui parcourt les lieux dont nous venons de parler, n'évoquera pas dans sa mémoire les seuls souvenirs de l'antiquité profane. Tous ces sanctuaires consacrés pendant si longtemps aux fausses divinités, furent conservés par les premiers chrétiens, qui ne crurent pouvoir mieux les purifier qu'en les consacrant au Dieu véritable, sous l'invocation de ceux qui, les premiers, annoncèrent la nouvelle doctrine. Outre l'église Saint-Denis-l'Aréopagite, dont le plan se dessine encore nettement sur le rocher de l'Aréopage, et l'église Saint-Athanase citée plus haut, on voit encore dans cette localité restreinte une chapelle dédiée à saint Démétrius Boumbardiari, près le Pnyx; et sur la colline de Jupiter, à la place d'un temple d'Hercule, il y a une église dédiée à sainte Marine, où s'est conservée jusqu'aujourd'hui une pratique en usage chez les anciens Athéniens: les parents apportent dans cette église leurs enfants malades; après la messe, on leur retire leurs vêtements qui sont jetés à la porte, et on les revêt d'un nouvel habillement. Nous avons vu de nos yeux le sol qui environne cette chapelle, jonché de ces restes de vêtements.

Toute cette région semée de monuments et de vestiges aux noms célèbres, offre tant d'intérêt au voyageur, qu'il s'abandonne volontiers au plaisir de venir y rêver à son aise. Quoique tout près de la nouvelle ville, cet endroit est solitaire et silencieux; aussi la méditation y est facile, et les idées naissent en foule dans l'esprit. Heureux celui qui est venu y passer quelques moments, il en rapportera d'ineffaçables et délicieux souvenirs!

CE QUE DEVRAIENT ÊTRE LES FÊTES POPULAIRES.

Les fêtes populaires, dont l'intérêt était si bien compris des législateurs de l'antiquité, sont beaucoup trop négligées de nos jours; elles ne sont point assez multipliées; on en varie trop peu les programmes; on étudie trop peu leur objet; on méconnaît trop leur effet moral. Pourquoi n'y reproduit-on pas le souvenir des plus mémorables faits de l'histoire nationale, de ceux qui peuvent nourrir un vrai et sage patriotisme? Pourquoi n'y fait-on pas revivre l'image des grands hommes? Pourquoi ne saisit-on pas cette occasion pour distribuer de hautes récompenses? Pourquoi ne célèbre-t-on pas mieux les présents que le ciel verse sur la terre? Pourquoi laisse-t-on aux seuls bateleurs le soin de faire les frais de ces réunions populaires? Que le pouvoir ne nous est-il donné un jour, un seul jour! Que d'occasions favorables nous saisirions pour instituer des fêtes semblables! Que de moyens de les animer et de les embellir! Nous voudrions, dans chaque village, leur donner un caractère tout nouveau, qui exciterait l'admiration et les transports sans entraîner de grandes dépenses. On sèmerait des vertus en répandant le contentement.

Il ne faut pas que la vie du pauvre reste trop monotone et trop terne; l'ennui le dégoûterait du travail, ou le pous-

serait à la recherche des émotions désordonnées. Ne négligeons rien pour faire descendre sur sa destinée quelques rayons de bonheur.

On va se récrier, on va accuser ces vues d'être empruntées à un idéal plus voisin de l'utopie que de la réalité. A tous les plans d'amélioration s'oppose une objection commode pour les esprits paresseux et les cœurs froids : « Tout cela, dit-on, est fort beau, mais impraticable. » Mais à ces tranquilles et aveugles partisans des idées stagnantes, qui considèrent toutes vues d'amélioration morale dans les classes laborieuses comme un pur rêve, nous devons un sérieux avertissement. Eh quoi! ne voient-ils donc pas comment changent les éléments matériels de la condition du pauvre? Quand de toutes parts l'industrie prend un essor prodigieux, quand l'aisance générale augmente avec rapidité, quand l'émulation ardente est partout excitée, s'il ne s'opère dans les habitudes de la classe laborieuse une amélioration qui prépare un progrès marqué dans les mœurs, ces bienfaits seront en partie perdus, en partie ils se transformeront en poisons : la société ne remplira pas la carrière d'avancement qui s'ouvrait devant elle, elle verra au contraire surgir de graves périls. Ces succès nous sont offerts, ces périls s'annoncent à nos regards. Elevez donc le caractère moral de l'homme voué aux travaux manuels, pour qu'il résiste à l'influence fâcheuse attachée aux travaux trop monotones qu'introduisent les nouvelles combinaisons de l'industrie, pour que son activité ne dégénère pas en irritation, pour que son bien-être lui-même ne serve pas à le corrompre.

Loin d'être étranger aux jouissances de la sociabilité, l'homme laborieux aime à sortir quelquefois de l'isolement auquel le condamnent souvent son malheur et sa profession; il se plaît dans les réunions qui lui font éprouver de douces sympathies; il se retrouve avec plaisir au milieu de ses frères dans les temples, dans les fêtes, dans les promenades publiques. Les hommes aiment à se sentir dans une communauté de but, d'émotion, d'intérêts, même de dangers, et à se rencontrer dans des assemblées qui les leur rappellent; c'est une partie de la joie des soldats sous leurs drapeaux, des marins à leur bord.

De Gérando, *De la bienfaisance publique.*

Ce nom donne beaucoup de valeur aux réflexions que l'on vient de lire. M. de Gérando, dont nous avons eu le bonheur de pouvoir admirer longtemps et d'assez près les hautes vertus privées, était loin, on le sait, de s'abandonner à trop d'exaltation pour les théories nouvelles. Il professait un progrès très modéré. Or nous ne croyons pas qu'il se soit laissé entraîner au-delà des habitudes de son esprit en exprimant le vœu de voir enfin le gouvernement s'occuper de la réforme des fêtes publiques. C'est un pauvre, monotone et triste spectacle que celui de nos réjouissances publiques. Des mâts de cocagne, des théâtres où l'on ne voit que fumée et évolutions militaires, des danses ignobles, des scènes de batelage stupides et quelquefois scandaleuses, des lampions plus ou moins habilement disposés, et l'éternel feu d'artifice : voilà assurément des plaisirs qui parlent peu au cœur et à l'intelligence, des inventions bien misérables pour durer toujours. Le besoin que tout homme éprouve de se retremper de temps à autre dans les émotions de la vie publique, et qui est si heureusement exprimé par M. de Gérando, explique seul la foule que les programmes insignifiants de nos fêtes attirent encore.

LE DÉSIR.

Frédéric de Schlegel appelle *désir* ce sentiment indéfini du vide profond que nous portons en nous, vide que rien de terrestre ne peut combler, et dont l'Eternel et le Divin seuls peuvent remplir l'immensité. Il le définit d'une manière plus précise en ces mots : C'est l'acte par lequel l'âme cherche Dieu.

Le *désir*, dit-il, en tant que principe de tout ce qu'il y a de bon et de noble en nous, ne peut être exalté trop haut.

Un des prophètes est désigné dans l'Ecriture par ces mots : L'homme du désir.

La jeunesse, au moins dans les individus doués d'heureuses dispositions, offre assez fréquemment l'exemple du désir, ou d'un certain sentiment confus qui tient de sa nature. C'est dans la douce mélancolie du jeune âge à laquelle s'allie toujours le sentiment de l'existence embellie par une surabondance de vie, que se trouve la raison du charme que fait éprouver aux personnes plus âgées le tableau ou le souvenir de la jeunesse.

Les caractères du vrai et du faux désir sont faciles à distinguer. Si la mélancolie du jeune homme s'évanouit au moment du développement des passions; si les premières jouissances captivent les mouvements de son cœur et en ravalent les sentiments au niveau de la matière, alors ses dispositions morales étaient incontestablement dénuées des conditions du vrai désir, et son âme, enchaînée à l'ordre terrestre, ne manifeste aucune portée supérieure. Mais si les aspirations secrètes du jeune âge résistent à l'orage des passions; si l'époque critique du développement, bien loin de les étouffer, ne fait qu'en augmenter la vive ardeur; si, insensibles aux charmes de la prospérité et inaccessibles à l'action délétère du malheur, elles restent invariables au milieu des contradictions de la vie et de l'agitation du monde, s'élançant sans cesse vers les régions supérieures pour y découvrir un terme, alors évidemment elles ont toutes les conditions du véritable désir. L'âme, dans ce cas, a le sentiment de sa divine origine, elle éprouve le besoin de sa fin naturelle.

Cette disposition aimante de l'être moral est la source de tout ce qu'il y a de beau et de grand dans le domaine de l'intelligence. L'amour de la sagesse, l'amour des sciences spirituelles et morales, la philosophie, n'ont point d'autre origine.

Le désir, une imagination féconde et une âme aimante, sont les présents les plus précieux que la nature puisse départir à la jeunesse, ou plutôt ce sont les dons de cet esprit, admirable dans sa sagesse, qui règne en elle et la gouverne. Ces trois facultés forment le plus bel ornement de notre intelligence; c'est le jardin ou le paradis terrestre qu'elle est destinée à habiter; mais c'est un jardin qui demande tous les soins d'une culture assidue. Autrefois il fut dit à Adam de ne point s'endormir dans l'oisiveté de la jouissance, mais de cultiver le lieu de délice dans lequel Dieu venait de le placer. Dans combien d'individus, hélas! même le plus richement doués, le champ de l'intelligence reste en friche faute de culture!

Amour de la richesse. — Plus on a, plus on veut avoir. On agit par humeur; l'humeur subsiste toujours : de là vient qu'on ne se contente jamais. La perte est plus sensible aux riches qu'aux pauvres, et le désir d'avoir est aussi plus ardent dans les premiers. Il faut en effet qu'il soit plus ardent, parce que la facilité est plus grande. Si l'on a tant d'ardeur lorsque le chemin était difficile, à plus forte raison quand on le trouve aplani : ainsi la possession des richesses augmente le désir d'en amasser.

Bossuet.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Suite. — Voy. les Tables de 1843.)

La pauvreté est légère aux enfants; leurs petites âmes sont si riches en tendresse, en admiration, en espérances!

Elle pèse déjà plus lourdement sur la jeunesse qui, à demi courbée sous sa main de fer, jette de longs regards inquiets vers l'avenir. Mais elle opprime et écrase de tout son poids l'âge mûr qui regrette les belles années perdues en tristes combats, pleure sur le présent désenchanté, et frémit à l'approche de l'hiver de la vie dont elle sent déjà les froides haleines. Si l'on n'est pas soutenu par l'amour du devoir, par les affections de famille, par le sentiment religieux, comment supportera-t-on une si sombre destinée?

On subit cette progression douloureuse en lisant les mémoires de Jung Stilling. Ses souffrances depuis son berceau jusqu'à son mariage causent plus de mélancolie que de tristesse. Tandis qu'il gravit son rude sentier, une source de poésie jaillit incessamment de son imagination, et donne à ses pénibles épreuves l'intérêt du roman. Quand vient la maturité, presque tout charme disparaît; la réalité est nue, aride; l'enseignement devient plus austère; mais le sentiment religieux qui ne se sépare pas de l'enthousiasme pour la nature, reste comme une consolation et un encouragement. Avec la vieillesse viennent l'estime publique, un état suivant la vocation, une ardeur de prosélytisme qui réussit et couronne bien cette existence, avide avant tout de la vérité.

Nous avons laissé, il y a déjà longtemps, Stilling et sa jeune femme Christine pauvres et tristes dans leur maisonnette de Schœnenthal. Au printemps de 1775, il leur vint un fils qui leur fut presque aussitôt ravi. La mort d'un premier né est peut-être la plus grande des douleurs de la terre; elle fait au cœur une blessure profonde qui ne se ferme jamais. Christine perdit toute gaieté; sa santé s'altéra gravement.

Il était de plus en plus évident pour Stilling qu'il ne devait espérer aucun succès comme médecin. Sa clientèle diminuait chaque jour et ses dettes augmentaient. Les habitants de Schœnenthal n'avaient que peu de considération pour lui. Il avoue lui-même qu'il froissait souvent l'amour-propre de beaucoup de personnes, parce qu'il ne pesait pas assez les conséquences de ses paroles et de ses actions. Il était quelquefois d'une humilité excessive, et d'autres fois le sentiment d'une certaine supériorité se réveillait en lui et le faisait paraître orgueilleux. D'un autre côté, il ne savait pas régler ses dépenses. Il ne pouvait se résoudre à demander le prix de ses visites aux pauvres gens, et si les riches trouvaient ses notes trop élevées, sa fierté s'en indignait et il refusait tout paiement. Enfin, Christine, économe pour les bagatelles, manquait d'énergie pour diriger l'ensemble du ménage et pour modérer les mouvements trop généreux de son mari. Au mois de janvier 1778, Stilling était tellement obéré qu'il perdit tout courage; ses créanciers murmuraient hautement. Il ne voyait plus devant lui que la honte et la misère.

La providence vint à son secours. Son habileté comme oculiste, la première partie de sa biographie que Gœthe avait publiée, quelques écrits relatifs à l'industrie qu'il avait envoyés à une société d'économie politique établie à Kaiserslautern, dans le palatinat du Rhin, lui avaient fait au loin une réputation que l'on paraissait ignorer à Schœnenthal. Au moment où sa détresse était arrivée à son dernier terme, il reçut une lettre du président de la société économique qui lui annonçait la fondation d'une académie des sciences sociales à Kaiserslautern, et lui offrait une place de professeur d'économie rurale, de technologie, de commerce et de médecine vétérinaire. Stilling accepta avec empressement cette fonction qui l'enlevait à l'exercice de la médecine, et l'éloignait d'une ville où, pendant six ans, il n'avait éprouvé que des mortifications. Encore fallait-il payer ses dettes avant de partir: on menaçait de l'arrêter. Plusieurs personnes qui n'avaient point partagé les préjugés dont il avait été la victime, et qui, au contraire, avaient apprécié sa vie modeste, son zèle, ses sentiments élevés, se concertèrent pour le tirer de ce danger. Un matin, Stilling commença ses visites d'adieu. La première personne chez laquelle il entra était un riche négociant qui lui dit: « Je sais, monsieur le docteur, que vous venez prendre congé; je vous ai toujours connu comme un honnête homme, mais je ne pouvais vous employer comme médecin parce que j'étais content du mien. J'ai été aussi tiré de la poussière par la bonté de Dieu, et je reconnais tout ce que je lui dois; ayez la bonté d'accepter en son nom cette marque de ma reconnaissance; ne m'affligez point par un refus et n'y mettez pas de l'orgueil. » En même temps, il l'embrassa et lui glissa dans la main un petit rouleau de 20 ducats, soit 100 florins. Puis, profitant du premier moment de surprise de Stilling, il disparut.

Stilling reçut ailleurs de semblables cadeaux faits avec beaucoup de délicatesse, et quand il fut de retour le soir à la maison et qu'il eut compté son argent, combien avait-il? 800 florins.

Cependant il lui restait encore à acquitter quelques dettes, et il devait en outre la somme qu'il avait empruntée avant son mariage, et pour laquelle son beau-père s'était porté caution.

Au jour fixé, Stilling partit pour Kaiserslautern, avec sa femme et deux enfants nés pendant les quatre dernières années de leur séjour à Schœnenthal. La route le conduisit à travers d'antiques forêts, au milieu de montagnes escarpées, au pied de châteaux en ruines suspendus sur les rochers; tout lui rappelait sa patrie, et malgré la tristesse de la saison qui avait dépouillé les arbres de leurs feuilles, il avançait avec joie vers la ville dont il voyait dans le lointain les vieilles tours. Il faisait nuit quand il y arriva; et comme son char venait de passer la porte et suivait une longue rue étroite, il entendit une voix d'homme crier: « Halte! » Le cocher arrêta. « Est-ce que M. le professeur Stilling est dans la voiture?

» — Oui.

» — Eh bien alors descendez, mon excellent ami et collègue, vous logerez chez moi. »

Le ton affectueux avec lequel ces paroles furent prononcées toucha jusqu'aux larmes Stilling et sa femme. Ils descendirent et se trouvèrent dans les bras de M. le professeur Siegfried et de son épouse, qu'ils connaissaient déjà par correspondance.

Cet accueil si bienveillant parut à Stilling un heureux augure; et en effet, pendant quelque temps, il n'eut qu'à se féliciter de sa nouvelle position. Il obtint de grands succès dans l'enseignement; mais il avait eu l'imprudence d'accepter la direction d'une ferme-modèle située à une heure et demie de la ville. Cette ferme était en mauvais état; il avait eu trop de confiance dans ses connaissances pratiques et surtout dans son aptitude à l'administration; il échoua et fut blâmé. Les appointements de sa place de professeur étaient très modestes. A Kaiserslautern il avait contracté de nouvelles dettes; à Schœnenthal il pouvait à peine payer les intérêts des anciennes; on y faisait d'ailleurs courir les bruits les plus absurdes: qu'il avait équipage, qu'il menait un train de grand seigneur sans se mettre en peine de ses créanciers. Chaque courrier lui apportait les lettres les plus angoissantes, notamment de son beau-père juridiquement compromis comme sa caution. La pensée d'entraîner dans une faillite son bienfaiteur, celui qui l'avait jadis tant aimé et tant secouru, était pour Stilling un tourment de tous les jours; mais quel remède à cette affreuse situation? à qui oser s'en ouvrir? Cependant Stilling ne se lassait pas d'espérer. Il publia divers romans religieux pour tâcher de se faire quelque argent, mais c'était une goutte d'eau dans la mer. Il écrivit à quelques amis dans l'aisance pour leur découvrir sa position, mais ceux-ci ne pouvaient pas l'aider; ceux-là en prenaient de l'humeur, d'autres l'exhortaient à prendre patience, et un ou deux

seulement apportèrent un léger soulagement à sa misère.

Dans le même temps, il lui arriva un grand malheur. Le 17 août 1781, Christine, en aidant à mettre sur la tête de la domestique une corbeille fort pesante, sentit un craquement dans la poitrine, et bientôt après une douleur aiguë, accompagnée de fièvre et de frisson. Quand Stilling revint de ses leçons et entra dans la chambre, elle vint au-devant de lui, couverte d'une pâleur mortelle, et lui dit : « Ne te fâche pas, mon cher ami, j'ai soulevé une corbeille et me suis fait mal à la poitrine. Que Dieu ait pitié de nous! Je pressens ma mort ! »

Christine, en effet, s'était blessée mortellement. Sa maladie fut longue. Stilling ne pouvait se faire à l'idée de perdre cette douce et modeste compagne de sa vie. Il passa bien des jours et bien des nuits en larmes et en prières : il y avait un petit coin de sa chambre que ses genoux avaient poli.

Un soir, il était à la fenêtre du vestibule; la nuit était close, et il priait silencieusement selon sa coutume. Tout-à-coup il sentit en son âme une paix indicible, un calme profond, et avec cela un entier abandon à la volonté divine ; il sentait encore ses souffrances, mais en même temps assez de force pour les supporter. Bientôt après, il entre dans la chambre de la malade et s'approche du lit. Christine lui fait signe de rester à l'écart, et il la voit absorbée dans la prière ; enfin elle l'appelle, lui fait signe de s'asseoir, et se tournant avec peine de son côté, elle lui dit avec un regard inexprimable : « Je meurs, maîtrise ta douleur... Je meurs avec joie. Les dix années de notre union n'ont été qu'une longue souffrance ; il ne plaît pas à Dieu que je voie la fin de tes misères; mais prends courage, il t'en délivrera ; attends en silence, Dieu ne t'abandonnera pas. Je n'ai pas besoin de te recommander mes deux enfants, tu es père, et le Seigneur veillera sur eux. » Elle donna encore diverses instructions à son mari, puis elle se retourna et demeura tranquille. Dès lors, Stilling parla plus fréquemment avec elle de la mort et des espérances qui l'accompagnent. Christine eut encore maintes heures d'angoisse ; mais alors même elle se bornait à désirer une mort douce et qui arrivât de jour, car les ténèbres de la nuit lui inspiraient un sentiment d'effroi.

Enfin l'heure du départ approcha. Le 17 octobre au soir, Stilling observa les avant-coureurs de la mort. A cinq heures du matin, Christine, paisible et sereine, lui dit : « Maintenant j'ai triomphé! maintenant je vois clairement devant moi la félicité céleste; rien ne me retient plus ! rien du tout... » Puis elle récita un cantique.

Son mari était assis tout en larmes au pied du lit. Elle lui serra souvent encore la main avec sa parole ordinaire : « Mon ange et mon tout, » mais sans ajouter d'autres paroles.

A dix heures environ elle dit : « Mon cher mari, je me sens si assoupie et si bien... Si je dois ne pas me réveiller et passer à l'éternité en rêvant et dans le sommeil, eh bien ! adieu ! » Elle le regarda encore une fois de ses grands yeux noirs où semblait être son âme tout entière, lui serra la main et s'endormit. Au bout d'une heure, elle fit un profond soupir; il y eut comme un frémissement de tout son corps, la respiration s'arrêta, les traits de la mort s'empreignirent sur son visage, sa bouche sourit encore, et Christine n'était plus.

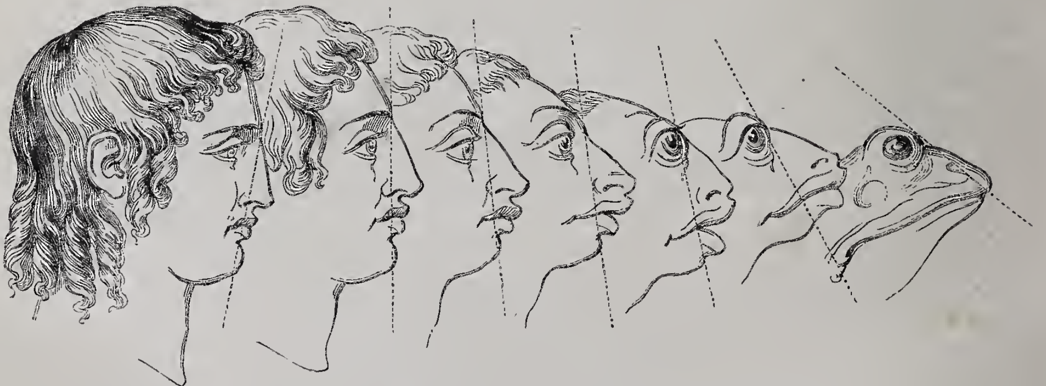
Dans cet instant, Siegfried entra, jeta un regard sur le lit, et tomba au cou de son ami; tous deux répandirent de douces larmes.

« As-tu donc cessé de souffrir, ange de douceur ! » s'écria Siegfried en sanglottant. Stilling baisa encore une fois ses lèvres, et dit : « Adieu, toi qui fus un modèle de patience ! je te remercie de ton fidèle amour ! »

Quand Siegfried fut loin, on amena les deux enfants ; leur père les conduisit auprès du lit. Ils poussèrent les hauts cris en voyant leur mère morte. Alors il s'assit, prit chaque enfant sur un genou, et les serrant sur sa poitrine, tous trois pleurèrent amèrement.

La fin à une autre livraison.

Le dessin qui termine cette livraison est un jeu de crayon bien connu, ingénieusement renouvelé par Grandville. Entre le profil d'une belle tête et celui du plus disgracieux de nos animaux aquatiques, il peut sembler d'abord qu'il n'y ait aucun rapport possible. Grandville comble la distance, en quelques minutes, au moyen d'une inclinaison de plus en plus sensible de la ligne qui doit toucher les points saillants de la charpente du visage. Il prétend qu'à l'aide du même procédé il ferait subir avec autant de facilité la même transformation aux plus belles de nos lectrices, en variant toutefois les résultats et en arrivant, suivant les caractères différents de leurs physionomies, aux différents degrés du règne animal. Nous doutons que son défi soit accepté, et que ce genre de « portraits comparés » fasse jamais la fortune d'aucun artiste. Le spirituel auteur de la *Vie privée des Animaux* croit cependant devoir quelque partie de ses succès à ce secret qu'il nous livre aujourd'hui. Mais la connaissance de pareils secrets sert de peu aux disciples si le maître ne leur donne aussi, comme l'on dit vulgairement, la manière de s'en servir.



(Par J.-J. Grandville.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'ILE DE RHODES.



(Vue de l'île de Rhodes.)

Rhodes a été visitée par d'illustres voyageurs de notre siècle et de notre patrie. M. de Chateaubriand a « admiré sa chaîne de côtes bleuâtres sous un ciel d'or, » et il lui a consacré plusieurs pages dans son immortel *Itinéraire*. Depuis, une autre plume magique en a aussi décrit les beautés.

« Rhodes sort comme un bouquet de verdure du sein des flots; les minarets légers et gracieux de ses blanches mosquées se dressent au-dessus de ses forêts de palmiers, de caroubiers, de sycomores, de platanes, de figuiers; ils attirent de loin l'œil du navigateur sur ces retraites délicieuses des cimetières turcs, où l'on voit chaque soir les musulmans, couchés sur le gazon de la tombe de leurs amis, fumer et conter tranquillement comme des sentinelles qui attendent qu'on vienne les relever, comme des hommes indolents qui aiment à se coucher sur leurs lits et à essayer le sommeil avant l'heure du dernier repos... Le ciel semble avoir fait cette île comme un poste avancé sur l'Asie. Je ne connais au monde ni une plus belle position militaire maritime, ni un plus beau ciel, ni une terre plus riante et plus féconde. Les Turcs y ont imprimé ce caractère d'inaction et d'indolence qu'ils portent partout ! Tout y est dans l'inertie et dans une sorte de misère... Je regrette cette belle île comme une apparition qu'on voudrait ranimer ; je m'y fixerais si elle était moins séparée du monde vivant avec lequel la destinée et le devoir nous imposent la loi de vivre ! Quelles délicieuses retraites aux flancs des hautes montagnes et sur ces gradins ombragés de tous les arbres de l'Asie ! On m'y a montré une maison magnifique appartenant à l'ancien pacha, entourée de trois grands et riches jardins baignés de fontaines abondantes, ornés de kiosques ravissants. On en demande 16 000 piastres de capital, c'est-à-dire 4 000 francs. » (1)

Un officier de marine qui, plus récemment encore, a pénétré dans l'intérieur de l'île, témoigne d'une proposition semblable. Près des ruines d'une ancienne commanderie, à 12 kilomètres de la ville de Rhodes, il a vu un domaine admirable qui, dans son étendue, comprenait une montagne couverte d'arbres, des castels au milieu de bois d'oliviers, et de vastes champs. On voulait vendre cette belle propriété mille écus. Le seigneur et maître était un vieillard turc qui ne formait qu'un seul souhait, celui d'aller se prosterner, avant de mourir, devant la tombe de son prophète.

A ne considérer que le bien-être matériel, dans ce temps où il n'est pas dédaigné, on pourrait, à première vue, s'étonner qu'une estimation si modique d'un sol si fertile, sous un ciel si beau, ne fût pas une tentation plus puissante pour des Européens. Combien d'existences misérables, tourmentées, désespérées au milieu de nos villes, qui, transportées là-bas, se trouveraient tout-à-coup somptueuses et presque royales. Sans doute Rhodes est sous la puissance des Turcs; mais depuis longues années des familles européennes y sont établies; des consuls de différents pays y protègent leurs nationaux ; des habitants de toutes les échelles du Levant y viennent chercher la santé : la température de Rhodes est réputée la plus salubre de tout l'Archipel. L'île enfin n'est pas éloignée des grands centres de civilisation ; le passage fréquent de bâtiments et la facilité

(1) M. de Lamartine, *Voyage en Orient.*

des traversées rapides la mettent en relation continuelle avec la Grèce, Constantinople et la Syrie. Mais que de considérations morales se dressent comme des barrières invincibles ! La religion, la patrie, la famille, les amis, les habitudes de la pensée, la communauté du langage, des sentiments, des souvenirs, des espérances, qui, sur la terre natale, aident-à supporter même les rigueurs de la fortune, ne seraient pas impunément sacrifiés à l'abondance des biens physiques. Les regrets et l'ennui suivraient l'exilé volontaire ; il trouverait la mort de l'âme loin de « ce monde » vivant avec lequel la destinée et le devoir nous imposent » la loi de vivre. » Il n'appartient qu'à un petit nombre de caractères énergiques et singuliers de rompre ainsi avec tout leur passé, et de recommencer une nouvelle destinée, comme s'ils se donnaient une seconde naissance et une seconde patrie. D'ailleurs, pour tout dire, l'administration turque ne voit pas avec plaisir les chrétiens envahir son territoire, et elle ne manque pas de moyens pour ajouter maintes causes de découragement à celles que nous venons d'indiquer. Le fanatisme religieux peut aussi se réveiller à chaque instant : c'est un volcan qu'il faut toujours observer avec méfiance. Récemment, à Rhodes, on l'a entendu gronder.

Laissons donc ces rêves, et contentons-nous de traverser un instant en imagination cette île enchantée.

Rappelons d'abord les dates principales de l'histoire de Rhodes qui a déjà quelquefois arrêté notre attention (1); l'auteur de l'*Itinéraire* l'a résumée avec une concision qu'on ne saurait surpasser : — Les Perses s'emparèrent de Rhodes sous le règne d'Honorius ; elle fut prise ensuite par les généraux des califes, l'an 647 de notre ère, et reprise par Anastase, empereur d'Orient. Les Vénitiens s'y établirent en 1203 ; Jean Ducas l'enleva aux Vénitiens. Les Turcs la conquirent sur les Grecs. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem s'en saisirent en 1304, 1308 ou 1319 ; ils la gardèrent à peu près deux siècles, et la rendirent à Soliman II, le 25 décembre 1522.

Ce siége de 1522 où périrent, dit-on, 180 000 soldats de Soliman, est le souvenir qui domine toute l'histoire de Rhodes : il est écrit sur tous les monuments ; on dirait que la retraite des chevaliers, abandonnés par la chrétienté et cédant au nombre, date seulement de quelques années.

Le premier regard du voyageur, après avoir glissé sur la jetée, bordée de cafés avec des lits en plein air, s'arrête sur une tour à clochetons, demi-gothique, demi-sarrazine, qui défend l'ouverture d'un vaste port à forme carrée; c'est la tour des Chevaliers : la tradition rapporte que le jour de Noël 1522, après la capitulation, vingt chevaliers s'y renfermèrent, et y moururent en héros.

La porte de la ville s'ouvre entre deux grosses tours à l'extrémité de la jetée : la première rue de ce côté est celle des Chevaliers ; elle est bordée de maisons gothiques, inhabitées, à portes basses, sur lesquelles sont sculptées les armoiries des anciennes maisons de France, d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne. Qui pourrait lire sans émotion, après trois siècles, sur ces écussons de marbre, les devises encore intactes de nos braves compatriotes ? Ici celle de la maison de Rieux : « A tout heurt Rieux ! » plus loin celle des Beaumanoir : « J'aime qui m'aime ! » ailleurs celle des Salvaing du Dauphiné : « Que ne ferai-je pour elle ! » En les voyant, M. de Chateaubriand, touché et ravi, s'écria : « Les Turcs, qui ont mutilé partout les monuments de la Grèce, ont épargné ceux de la chevalerie : l'honneur chrétien a étonné la bravoure infidèle, et les Saladin ont respecté les Couci ! »

La suite à une autre livraison.

(1) Voy. 1835, p. 127; 1839, p. 393.

DE L'INDULGENCE

DANS LA CRITIQUE DES ŒUVRES D'ART,

En réponse à quelques observations sur les articles intitulés : Un étranger au salon de 1844, p. 163 et 220.

L'indulgence est un des plus doux mouvements du cœur ; il n'en est point de plus aimable ; son nom lui-même est charmant : mais, pour être vertu, il faut qu'elle soit éclairée, qu'elle ait une parfaite conscience d'elle-même, qu'elle reconnaisse une règle, et qu'elle ne s'exerce que dans les limites de la vérité et de la justice ; il faut qu'elle ait pour base, en morale un amour intelligent et sérieux de l'honnête, en critique un sentiment profond et raisonné du beau. Ce n'est qu'à cette hauteur qu'elle a réellement du prix. On ne juge bien que ce que l'on domine. Celui qui n'a aucune mesure positive de la vérité de ses jugements, réduit à s'abandonner aux dispositions vagues et passagères de son esprit, n'a le droit, à vrai dire, d'être ni sévère, ni indulgent : sévère, il n'est que présomptueux ; indulgent, il n'est que faible : il croit faire acte de bienveillance, il fait seulement acte d'humilité.

Mais si je suis faible et humble, je ne puis qu'être indulgent ou m'abstenir de juger ! — Erreur ! Il ne s'agit pas de vous, mais de la règle ; c'est d'après elle, non d'après vous-même que vous devez juger. Que viennent faire votre personnalité et votre modestie dans l'appréciation d'actions ou d'œuvres qui ne sont pas les vôtres ? Sortez de vous-même, oubliez votre *moi*. Laissez-vous élever à la grandeur des types, et, de là, regardez, prononcez ; sévère ou indulgent, vous le serez du moins en connaissance de cause, et vous saurez donner les raisons de vos critiques ou de vos éloges. L'homme le plus faible et le plus humble, lorsque par la pensée il atteint l'idéal, est comme le nain sur les épaules du géant.

Mais cette règle, ces types, cet idéal, comment les reconnaître et comment les atteindre ? — En morale... vous êtes à plaindre, si vous êtes encore à les ignorer. Dans l'art, vos guides sont l'art et la réflexion. Ne soyez pas de ceux qui croient que pour bien juger il suffit des yeux du corps, et qui, parcourant d'un pas nonchalant et distrait une galerie de tableaux, distribuent ici le blâme et là l'éloge avec la même facilité que s'ils donnaient leur avis sur le dessin et la couleur des étoffes chez un marchand de nouveautés. Prenez l'art au sérieux. Exercez, cultivez votre goût ; entretenez religieusement sa pureté par la contemplation des chefs-d'œuvre que l'admiration universelle a consacrés. Vivez avec l'esprit des maîtres, inspirez-vous de leur inspiration ; qu'ils soient toujours, au moins tacitement, l'un des termes de vos comparaisons ; surtout n'admettez point de modèles inférieurs. Commencez par dissiper les incertitudes de votre jugement et par vous mettre en possession du véritable sentiment du beau; commencez par être éclairé si vous voulez être juste; vous ferez ensuite, même pour les plus faibles œuvres, dans la mesure de la raison, toutes les concessions que vous demandera votre caractère. Et ce n'est pas encore assez qu'une longue familiarité avec les grands génies ; tentez de pénétrer au-delà des sujets visibles d'étude. Cherchez, suivant votre force, ce que les princes de l'art ont toute leur vie cherché eux-mêmes. Donnez, livrez votre âme à l'amour du beau ! qu'il l'embrase, qu'il la possède, qu'il la ravisse jusqu'en vue de cette source suprême qu'il a été donné aux Phidias et aux Raphaël d'effleurer de leurs lèvres !

N'oublions pas toutefois que cette haute et sérieuse impartialité, qui nous paraît seule digne et recommandable dans l'appréciation des œuvres d'art, est loin d'exclure l'indulgence que l'on doit aux hommes. A cet égard, la confusion est impossible. S'il est presque toujours hasardeux de por-

ter sur un homme un jugement définitif, c'est que l'homme, dans sa vie spirituelle, est infini; tandis que toute action, toute œuvre prise séparément est nécessairement déterminée, finie : elle ne contient rien de plus qu'elle même; elle résume dans son présent tout son passé et son avenir : elle est, en un mot, bonne, mauvaise ou médiocre d'une manière absolue.

DAUBENTON, BERGER.

On se rappelle qu'en 1794 Daubenton, le savant collaborateur de Buffon, fut obligé de comparaître devant le club de son quartier, à l'effet d'en obtenir un certificat de civisme : le président lui demanda ses titres, et l'illustre académicien, avec une simplicité qui, pour être pleine d'à-propos, n'était cependant pas affectée, déclara qu'il était *berger*. « Ce philosophe, dit son collègue et ami Geoffroy Saint-Hilaire en rapportant dans l'*Encyclopédie nouvelle* cette anecdote, fut salué en camarade, reçut l'accolade du président et de tous les membres présents, et obtint d'être traité comme *utile et philanthrope;* bienveillance dont il ne rejeta point la consécration, bien qu'elle fût peut-être accompagnée de manières, à quelques égards, peu courtoises. » Il faut savoir, en effet, que Daubenton avait consacré une partie importante de sa vie à élever des moutons, non point comme ces bergers parvenus, auxquels il est arrivé, après avoir laissé là leur houlette, de s'élever aux honneurs du monde; mais en vrai philosophe qui, après avoir ouvert à la science de nouvelles voies et rempli l'Europe de l'éclat et de la renommée de ses travaux, avait compris qu'aucune tâche n'est médiocre si elle peut contribuer à l'accroissement de l'aisance publique et de la prospérité de la patrie. C'est de 1766 à 1780 que, retiré à Montbard, son pays natal, ce grand naturaliste s'y appliqua, conformément à un mandat qu'il avait lui-même sollicité du gouvernement, à perfectionner par un régime sagement entendu, bien que tout-à-fait rustique, un troupeau de moutons. Il savait pour quelle valeur considérable figurent les moutons dans la source du revenu territorial de la France, et il n'avait point échappé à son esprit observateur qu'il s'en fallait de beaucoup que ces animaux produisissent tout ce qu'il était possible d'en tirer par un meilleur entretien. En déterminant par des expériences, fondées sur une pratique assez longue pour inspirer la confiance, des améliorations notables dans l'art du *berger*, il ne pouvait donc manquer de servir d'une manière sensible, moyennant qu'on voulût bien entendre ses leçons, la richesse et par conséquent la puissance de la nation. Aussi, secondé par les secours et les encouragements de l'État, se mit-il à cette besogne, en apparence si humble pour un homme placé si haut, avec un zèle et une persévérance au-dessus de tout éloge. Après quatorze années de retraite et de travail, après s'être fait lui-même berger, tant à l'école du berger de profession qu'à celle de la science et de l'expérience, après être arrivé à tirer d'un troupeau conduit aussi rudement et à aussi bon marché que ceux des autres cultivateurs des produits à la fois plus abondants et de qualité supérieure, Daubenton se crut enfin en état de rédiger une Instruction pour les bergers. Cette Instruction, qui est un chef-d'œuvre dans son genre, parut en 1782. Elle renfermait aux yeux de Daubenton tout ce qu'il y avait eu d'essentiel dans ses longues études; car son but ayant été non point une question de théorie, mais une véritable action publique, il l'aurait parfaitement atteint si les réformes qui lui avaient si bien réussi avaient pu se généraliser, par l'effet de ses enseignements, dans toute la France. Aussi peut-on croire qu'il n'aurait pas balancé à se décorer en tête de cette Instruction, comme en 1794, du titre de berger, s'il ne lui avait paru que ses titres de Membre des Académies des sciences de France, de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Professeur au Collége de France et au Jardin du roi, lui seraient devant la compagnie des bergers, à laquelle il s'adressait, un moyen de recommandation plus valable.

Le style de ce petit manuel populaire, écrit par demandes et par réponses, paraîtrait quelque chose de merveilleux si l'on ne savait que l'élégance est la compagne obligée de la simplicité et de la clarté. L'avertissement est d'une bonhomie pleine de noblesse et de grandeur. « Je n'ai fait l'Instruction que je publie pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux qu'après quatorze années d'observations; j'ai ajouté à ce que j'ai vu par moi-même les pratiques les mieux fondées que j'ai apprises des gens de la campagne, ou que j'ai tirées des livres écrits en France et dans d'autres pays. Je n'ai pas jugé à propos de me citer pour les choses que j'ai découvertes; ce qui m'est personnel eût été de trop dans cette Instruction. — Je n'ai rien négligé de ce qui pouvait m'instruire moi-même, et je continue mes expériences sur les troupeaux de ma bergerie pour acquérir de nouvelles connaissances. — Je ne me suis pas pressé de faire une instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux : avant de donner des leçons, on ne peut trop s'assurer des succès qu'elles auront dans la pratique. Celui qui m'a paru le plus important et qui m'a fait le plus de plaisir est l'amélioration des laines au degré du superfin, parce qu'il était le principal objet de mes expériences, et qu'il sera le plus utile pour les manufactures. » Daubenton avait poussé le soin jusqu'à faire imprimer son livre en très gros caractères, sur ce qu'il avait remarqué que les gens de la campagne éprouvent en général une contention de vue qui leur est désagréable quand il s'agit de lire une écriture trop fine. Il espérait aussi que l'on pourrait engager par là les maîtres d'école de village à se servir de ce volume pour apprendre à lire aux enfants, et leur donner ainsi deux leçons utiles en même temps. Enfin, moyennant des gravures très claires et très nettes répandues dans le cours du volume, il y avait mis partout où il l'avait jugé nécessaire le pittoresque au service de l'intelligence.

« Pourquoi fait-on garder des troupeaux par des enfants? demande-t-il dans sa première Leçon. — Parce qu'on néglige de faire soigner un troupeau, répond-il; ou parce que l'on ne connaît pas assez le profit que l'on pourrait tirer d'un bon troupeau soigné par un bon berger. Les bêtes à laine, abâtardies, faute de soin, rapportent si peu qu'elles ne méritent pas d'occuper un homme. Au lieu de chercher de bons bergers pour remonter ces troupeaux, on les fait conduire par des enfants; au lieu de leur faire apprendre le métier de berger on les en dégoûte bien vite, parce qu'on n'en connaît pas l'utilité. — Faut-il savoir beaucoup de choses pour être bon berger? ajoute-t-il. — Il faut savoir plus de choses pour le métier de berger que pour les autres emplois de la campagne. Un bon berger doit connaître la meilleure manière de loger son troupeau, de le nourrir, de l'abreuver, de le faire pâturer, de le traiter dans ses maladies, de l'améliorer, et de faire le lavage et la tonte de la laine. Il doit savoir conduire son troupeau et le faire parquer, élever ses chiens, les gouverner, et écarter les loups. » Si ce n'était la crainte d'entrer dans des détails trop spéciaux, je voudrais citer encore les réponses aux questions : Le métier de berger peut-il occuper un homme et le faire vivre honnêtement dans son état? — Comment peut-on connaître qu'un jeune homme puisse devenir un bon berger? — Que faut-il croire des sortiléges que l'on soupçonne des bergers d'employer? etc. — Mais je pense que le peu que j'en ai dit doit ressortir une idée suffisante du caractère de cette Instruction. Je me borne à ajouter combien il est regrettable que l'exemple donné par Daubenton, suivi à certains égards par une multitude d'auteurs qui ont publié depuis lors des Manuels, c'est-à-dire des espèces d'In-

structions destinées aux diverses professions, aient cru pouvoir se dispenser de s'appliquer à ce modèle, tant pour la solidité de l'étude que pour l'excellence de la rédaction.

Du reste le patriotisme avec lequel Daubenton avait consacré une partie de sa vie à l'amélioration des laines françaises ne devait pas être seulement récompensé par l'accueil inattendu fait au berger Daubenton dans le club populaire du faubourg Saint-Marceau : Napoléon, à son départ d'Egypte, s'était chargé d'une lettre de M. Geoffroy Saint-Hilaire pour Daubenton : il voulut la porter lui-même, et charmé par l'illustre vieillard dont il ne connaissait encore que la gloire, il l'appela bientôt à faire partie du sénat qu'il venait d'organiser. Il s'occupa aussi très activement de donner une suite au vœu de ce grand naturaliste pour l'amélioration des races ovines en France. Il est vrai que le précédent gouvernement, après avoir encouragé les expériences tentées à Montbard, avait déjà donné l'exemple de les pousser plus loin. En 1786, M. Trudaine, intendant du commerce, après avoir eu le mérite d'apprécier dès le principe le projet de Daubenton, prenant pleine confiance dans les résultats obtenus, avait obtenu de Louis XVI la fondation d'une bergerie modèle à Rambouillet. Un magnifique troupeau, acheté en Espagne d'après les conseils de Daubenton, avait été destiné à être peu à peu habitué aux conditions de l'agriculture française, et fondu avec nos races françaises pour améliorer la qualité de leurs laines. On sait tout ce que la France a gagné depuis lors à cet égard, soit par l'éducation de ces mérinos de race pure, soit par leurs croisements. On connaît aussi les beaux résultats obtenus dans l'Ecole des bergers fondée postérieurement dans ce même établissement. Les troupeaux et leurs conducteurs, grâce à cette institution érigée pour le bien comme pour l'honneur de l'art pastoral, commencent à prendre dans la plupart de nos provinces une physionomie que la France du dernier siècle n'aurait même pas soupçonnée ; et en admirant cet heureux changement, l'on peut dire : Cette richesse n'existerait pas si le berger Daubenton n'avait passé par là.

Il est assez de moyens pour s'enrichir, mais il en est peu d'honnêtes ; l'économie est un des plus sûrs. Cependant ce moyen même n'est pas entièrement innocent ; il déroge un peu aux devoirs qu'imposent l'humanité et la charité.

BACON.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 59, 123, 195.)

TREIZIÈME SIÈCLE.

Costume de Philippe-Auguste. — La figure de Philippe-Auguste est empruntée au magnifique exemplaire original de l'*Histoire des rois de France* de Dutillet, l'un des plus splendides et des plus précieux manuscrits modernes de la Bibliothèque royale. Dutillet offrit à Charles IX cette belle transcription, copiée sur vélin et enrichie de portraits miniaturés, dont quelques uns sont des chefs-d'œuvre. Les peintures étaient toutes exécutées, sinon d'après des monuments authentiques, au moins d'après des monuments originaux. Celle de Philippe-Auguste est la copie aussi exacte que possible d'un monument authentique. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur le sceau de ce prince, gravé dans Montfaucon, et plus fidèlement encore dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*, pour rester convaincu qu'il y a identité complète entre cette représentation et la nôtre : même costume, même trône, même sceptre, même couronne. La charte à laquelle tenait ce sceau fut donnée en la dix-huitième année du règne de Philippe-Auguste (1198). Le roi est représenté assis sur son trône, tenant une fleur-de-lis de la main droite, et de la gauche son sceptre terminé par une losange qui renferme une fleur-de-lis. Philippe-Auguste n'a point de barbe, bien que le sceau d'une charte donnée l'an 1113 par Louis-le-Gros, son grand-père, lorsqu'il avait le même âge, nous montre celui-ci barbu ; ce qui amène Montfaucon à penser que c'est Philippe-Auguste qui a introduit parmi nos rois la coutume de ne point porter de barbe. Louis VIII, son fils, dans une charte du mois de février de l'an 1224, n'a point de barbe non plus. Ce qui est certain, c'est que ni saint Louis, ni ses successeurs, jusqu'à François Ier, n'ont porté la barbe.

Selon le P. Mabillon, Philippe-Auguste est le premier qui se soit servi de contre-scel. Le sien, sur la charte de laquelle notre figure est tirée, était une fleur-de-lis.

Un des événements les plus remarquables du règne de Philippe-Auguste, et dont nous représentons une scène à la suite du portrait de ce prince, fut la bataille livrée dans les plaines de Bouvines, près de Cambrai, le dimanche 27 juillet 1214. L'armée française se reposait des fatigues d'une longue marche, et le roi lui-même, la tête nue, était assis à l'ombre d'un frêne tout auprès d'une petite



(Philippe-Auguste. — Tiré de l'Histoire de France, par Dutillet.)

chapelle, lorsqu'on lui annonça que la bataille venait de s'engager à l'arrière-garde, et que les siens commençaient à plier. Il prit aussitôt son armure, alla faire dans

la chapelle une courte et fervente prière, et puis s'avança à la tête de sa chevalerie, au bruit des trompettes, mêlé au chant des psaumes entonnés par le clergé. On connaît l'issue et les résultats politiques de la bataille de Bouvines. L'équilibre de la confédération féodale fut brisé, et toutes les seigneuries plièrent sous l'ascendant de la royauté. L'empereur Othon IV prit la fuite, et son étendard tomba aux mains des Français. Le comte de Flandre, Ferrand,



(Bataille de Bouvines, 27 juillet 1214. — Groupe; Costumes.)

qui, dans sa confiance présomptueuse, avait apporté avec lui des liens pour enchaîner les barons de France, fut conduit prisonnier dans la tour du Louvre; le comte de Boulogne fut enfermé dans le château de Péronne, tandis que Philippe-Auguste retournait triomphant à Paris, au milieu des acclamations et des fêtes.

SCALIGERANA.

Les recueils en *ana* sont aujourd'hui peu recherchés : les mauvais ont entraîné les bons dans l'oubli. Il y aurait peut-être quelque utilité à revenir sur cette proscription en masse et à faire un choix. « Les *Ana*, dit M. Peignot, sont des sources d'érudition et de bons matériaux d'histoire littéraire pour celui qui sait choisir avec discernement et prendre ce qu'ils renferment de meilleur. D'ailleurs on est charmé d'y voir les grands hommes en négligé, s'il est permis de se servir de ce terme, et de juger de leur sentiment particulier sur toutes sortes de matières. Il semble que nous vivions avec eux, et que la liberté de la conversation leur permette de se montrer tels qu'ils sont... Il faut toutefois les lire avec beaucoup de circonspection, parce qu'étant presque tous faits après la mort de ceux dont ils portent le nom, il s'y rencontre souvent des futilités, des choses inconvenantes, et même des bévues grossières que ces savants se seraient bien gardés d'avouer. »

Parmi les *ana* qui peuvent être lus avec agrément et avec profit, personne ne refusera d'admettre, par exemple, les Addissoniana, Baconiana, Bolæana (Bons mots et pensées de Boileau), Carpentariana (Remarques critiques, etc., de Charpentier, de l'Académie française), Clementiana, Leibnitiana, etc.

Pour donner quelque idée des *ana* les plus anciens et les plus singuliers, nous avons choisi les *Scaligerana prima* et *secunda*, publiés en 1666 et 1669. Ce sont deux recueils de remarques et d'opinions sur la critique, la littérature, l'histoire, les livres et leurs auteurs, attribuées à l'un des plus illustres savants du seizième siècle, Joseph Scaliger, né en 1540 à Agen, et mort en 1609, fils de Jules-César Scaliger, qu'il a surpassé comme philologue. Joseph Scaliger était, de plus, très estimé comme chronologiste et comme historien.

On distingue les Scaligerana en premier et en second, à raison de la date de leur composition et nullement de leur impression, car le second a été imprimé avant le premier.

Le *Scaligerana prima*, écrit presque entièrement en latin, est le plus estimé. Il a été composé par François Vertunien, sieur de Lavau, médecin à Poitiers, et ami de Scaliger. Après ses conversations avec Scaliger, Vertunien avait

coutume de prendre note de toutes les critiques ou anecdotes qui lui avaient paru dignes d'être conservées. Un avocat, nommé François de Sigogne, acheta son manuscrit longtemps après sa mort, et le fit imprimer à Saumur, en 1669.

Le *Scaligerana secunda*, bigarré de français et de latin, est une compilation beaucoup plus indigeste, mais peut-être plus curieuse en ce qu'elle reproduit fidèlement la conversation des savants aux quinzième et seizième siècles. On doit ce recueil à l'indiscrétion de deux jeunes gens nommés de Vassan, neveux de Pierre et François Pithou. A Leyde, où ils terminaient leurs études, ils visitaient habituellement, après souper, Joseph Scaliger, qui professait alors les belles lettres dans cette ville, avec 1 600 florins de pension. La réputation universelle de Scaliger donnait du prix à ses moindres paroles. Les deux Vassan prêtaient une grande attention à ce qu'il disait, et, à leur retour au logis, écrivaient indistinctement tout ce qui leur en était resté dans la mémoire. Leur manuscrit, après avoir appartenu à diverses personnes, fut publié à La Haye, en 1666, par Isaac Vossius.

L'édition des *Scaligerana* réputée la meilleure est celle de 1740, in-12.

Suivant le but que l'on se proposerait, on pourrait extraire de ce livre des remarques de pure érudition sur les langues anciennes, des anecdotes biographiques sur les contemporains de Scaliger, des souvenirs d'histoire ou de voyage. Dans le très petit nombre de fragments que l'on va lire, nous nous sommes laissé guider surtout par l'intention de reproduire le caractère original du recueil et du savant dont il porte le nom. Telle observation, qui en elle-même et isolée n'a aucune valeur, nous a paru un trait de physionomie qu'il fallait conserver parce qu'il donnait la vie au portrait. Nous avons même pensé qu'il convenait de laisser çà et là quelques uns des mots latins qui abondaient dans la conversation de Scaliger. Les savants usaient volontiers à la fois du latin et du français dans leurs entretiens familiers, et cette habitude se retrouvait partout, dans les livres, dans l'enseignement, dans les prédications. En somme, nous croyons que l'on peut dire de ce bon vieux verbiage ce que l'on a dit du fumier d'Ennius : Il s'y rencontre des perles. Si futile et si singulier qu'il semble, il instruit parfois et éveille des idées.

Advocat. Il y avoit à Tholose un advocat ignorant, lequel fit amener de quelque métairie qu'il avoit dans les Pyrénées du marbre au roy Henry second, le fit charger jusques à Bordeaux, et de là le fit amener jusques à Paris. Le roy lui dit qu'il demandât ce qu'il voudroit. Il demanda un estat de conseiller. Le roy dit : N'y a-t-il que cela ? et lui fit dépescher des lettres. Estant à Tholose, il fut examiné, trouvé ignorant et refusé par trois fois, le roy ayant envoyé des lettres par trois fois ; tellement que lui se plaignant, le roy lui dit qu'il s'asseeroit au-dessus de tous les conseillers des cours de parlement, et lui fit donner des lettres pour estre maistre des requestes. Lorsqu'il fut examiné, les maistres des requestes le refusèrent parce qu'il ne répondit rien, et dirent au chancelier qu'il ne répondoit rien. Le chancelier leur respondit en latin : *An nescitis esse marmoreum* (Ne savez-vous pas qu'il est de marbre) ? Il eut ses lettres, et venoit à Tholose, et passant à Agen venoit tousjours voir mon père ; on l'appeloit et à Paris et en Guyenne *le maistre des requestes de marbre.*

Astrologie. Aujourd'hui les mathématiciens ne sont que des asnes, et ne méritent pas d'estre mis entre les gens de lettres, mais seulement entre les méchaniques. Ils observent beaucoup, mais n'estudient pas les bons livres. Pour la chronologie, il y a beaucoup de choses requises. Les mathématiciens sont marris de ce que j'escris la chronologie, car ils pensent que ce soit leur mestier ; ils se trompent. Vous verrez que doresnavant on se mettra à escrire en chronologie. J'ay découvert ce que l'on ne sçavoit pas il y a deux mille ans. Il y aura des envieux ; ils ajousteront, mais comme Columbus disoit de l'œuf, il sera aisé, j'ay tout masché. Il y a une bonne émulation à imiter un Casaubonus et autres. Un homme qui sera versé dans les bonnes lettres avec peu de mathématiques fera plus en chronologie qu'un mathématicien, quoy que grand, sans bonnes lettres ; tesmoin Clavius.

Barrette. Le ministre italien de Genève, Balbani, portoit une barrette en son sein, et entrant au temple la portoit, et posoit son chappeau en preschant ; les autres pasteurs de Genève portoient tous de petits bonnets plats. Mon père les portoit de velours, aussi plats qu'une assiette ; quand il se remuoit, cela tomboit. A Rome, lorsque j'y estois, on ne portoit autre chose que cela. J'ay porté tousjours un bonnet de velours. Les chappeaux sont bons et bien sains.

Bibliothèques. De mon temps il y avoit à Londres douze bibliothèques complètes, et à Paris quatre-vingts. Il y a de belles choses dans la bibliothèque palatine ; mais ils ne les entendent pas, ny ne les sçavent lire, surtout les livres grecs. Il y a de fort bons livres dans les bibliothèques d'Angleterre, et surtout en histoire qui ne sont pas imprimez. Ils en ont fait imprimer le catalogue, et en ont oublié peut-estre dix fois autant. Il y a deux universitez, en chacune une vingtaine de collèges ; chaque collége a sa bibliothèque bien fournie. Il y a des pédans en France qui ont des bibliothèques bien fournies. Pour une parfaite bibliothèque, il faudrait avoir six grandes chambres. Les belles bibliothèques d'Egypte autrefois ! Il y a encore en la bibliothèque du Roy des livres non imprimez. Les moines ont laissé perdre beaucoup de belles choses par leur nonchalance. Gruter m'a envoyé le catalogue de la bibliothèque palatine, mais il n'y en a pas la centiesme partie.

Bourreau. Il y en avoit un à Genève, nommé maistre Louys, qui estoit gentilhomme de Savoye, et s'estoit faict bourreau pour faire despit à ses frères qui ne lui avoient rien baillé. Le bourreau de Paris estoit mieux connu qu'un président. Il défaisoit fort bien en laissant seulement tomber l'espée. Les Allemans haïssent fort les bourreaux.

Brugnole. J'avois envie de voir le tombeau de Brugnole à Venize, duquel Muret m'avoit parlé. Quatre François avec qui j'estois ne m'en donnèrent jamais le loisir ; qui a compagnon a maistre. Jamais je ne voyageray avec des François ; ils sont trop légers et trop bouillans.

Bucholtzerus estoit un bon homme, mais il fait les jubilez de cinquante ans entiers !

Budée, qui a dit que les mots françois viennent du grec, a bien fait des fautes. Il ne pouvait rien escrire que imitando, ayant des lieux communs de phrases. Ç'a esté le plus grand Grec de l'Europe. Aujourd'huy il est bien aisé d'estre bon Grec et Hébreu, car tout est tourné ; mais pour sçavoir la naïfveté, le génie, il faut bien estudier, et peu de gens l'entendent.

Camerarius, bon homme, et qui interpretoit bien les autheurs.

Chambéry. Qu'il y fait bon vivre ! bon pain, vin, poisson, mais de meschantes gens. A Chambéry, le bon vin, pain et poisson qu'on y mange ! on y fait meilleure chère qu'à Genève. Jamais je n'ay veu si beau et si grand marché en aucun lieu que là, une si grande quantité de paysans ; tout y abonde.

Chapperons. Le sot habit que les chapperons de drap et de velours ! En Languedoc, les damoiselles sont mieux coiffées et non tant chargées. La grand'mère du roi portoit une coiffe de toile avec force dorures dessous.

Charlemagne. De son temps, il y a huit cents ans, il y avoit encore de fort bons livres.

Clément Alexandrin, ô le docte escrivain! Il entendoit bien les payens; Justin Martyr aussi, sed non tantum (mais pas autant). Il cite de beaux livres que nous n'avons pas.

Petrus Crinitus est un fat et un babouin.

Critton. J'ay ouy parler d'un Critton Escossois en Italie, qui n'avoit que vingt et un ans quand il a esté tué par le commandement du duc de Mantoue; et qui sçavoit douze langues, avoit leu les pères, poëtes, disputoit de omni scibili et respondoit en vers.

Cujacius est margarita jurisconsultorum. Scripsit sibi et doctis tantum (1). Je quittay ma patrie, c'est-à-dire le lieu de ma naissance, pour aller à Valence, où je fus recueilli par Cujas. Il a parachevé ce qu'Alciat avoit commencé, expliquant la jurisprudence par elle-même. Lorsqu'il lisoit publiquement, il avoit son chapeau. Il étudioit le ventre contre terre, couché sur un tapis, ses livres autour de lui.

M. Cujas estoit un si bon homme; c'estoit le père des escoliers, et a perdu près de quatre mille livres pour avoir presté à des escoliers. Il prestoit aussi des livres manuscrits à tous ceux qui luy en demandoient. Quand on vouloit mespriser M. Cujas on l'appeloit grammairien; mais il s'en rioit, et disoit que telles gens estoient marris de ne l'estre pas. Cujas rapportoit tout à son droit. Il faisoit relier un livre françois avec un latin ou grec, pourveu qu'il fust de mesme grandeur. On trouve quelquefois dans les manuscrits des livres conjoints, ausquels tous ne prennent pas garde. Cujas et Muret s'alloient coucher de fort bonne heure, et se levoient de grand matin.

Doctes. Il y a cent ans, lorsque l'imprimerie commençoit, il y avoit plus d'hommes doctes que maintenant. Chacun sçait de chaque chose un peu; il n'y a plus de grands hommes.

Janus Dousa le père estoit simple, innocent, comme sa femme et tous ses enfans. Stephanus, idiot; Theodorus, mélancolique et pneumatique; Georgius, un rustique qui mangeoit autant que dix; Janus l'aisné, simple et idiot. Quand il revint d'Allemagne, il estoit fort laid. Ils meurent tous en parlant.

Dousa avoit grande mémoire; il sçavoit tous les poëtes, et en jettoit tousjours quelques vers à la traverse, de bonne grâce. Ce bonhomme estoit de fort bonne compagnie; il récitoit les élégies de Properce toutes entières, sçavoit tous les vers de mon père, de Sannazare, de Pontanus et d'autres. Il aymoit fort les beaux esprits, comme Heinsius; il n'y a pas un de ses fils qui lui ressemble. Ils sont tous fort simples, comme le père et la mère aussi. Le pauvre Janus estoit si bon et simple. Je pleuray huict jours durant comme une vieille lorsqu'il fut mort.

Georgius Douza mangeoit autant que douze de nous autres. J'ay pris plaisir de lui voir manger un coq d'Inde et encore quelque chose. Estant à l'isle de Saint-Thomas, il but du vin d'Espagne qui le tua.

Forestius est gentil garçon; ses vers en grec ne sont pas bons.

Henry IV, le roy qui vit, ne regarde pas à l'aveuir. Il ne sçauroit songer à l'avenir un demy-quart d'heure durant. Nous n'avons point aujourd'huy de prince vertueux sinon le roy. Il hait les doctes; il haïssoit son précepteur M. Chrestien, et ne lui a jamais donné que quelque petite chose de vingt ou trente escus de rente l'année; et cependant il veut faire semblant de les aymer.

Le roy de France faisant la guerre avoit les hommes et les élémens contre soi. Le comte Maurice n'a faute de rien; il fait mener son canon par eau comme il veut. Les plus grands capitaines que nous ayons, c'est Henry IV, le comte Maurice, et Jean de Zamoschi.

(1) « Cujas est la perle des jurisconsultes. Il n'a écrit que pour lui et pour les savants. » Scaliger, dans ces derniers mots, veut faire un éloge. Les savants professaient alors un grand mépris pour le vulgaire.

Il n'y aura plus de roy en France après celui-ci; il ne fait point d'amis à son Dauphin.

Le roy Henry III se nuisoit à soi-mesme, mais celui-cy et à soi et à son estat. Le roy Henry IV fait deux bonnes choses: il maintient la paix et ayde MM. les Estats, lesquels seroient contraints de faire joug. Il mourra misérablement. Le roy mange beaucoup jusques à boullir. Le roy Henry III avoit une majesté royalle. Henry IV ne sçauroit faire deux choses, tenir gravité et lire. Le roy n'ayme que les bizarres; s'il voit quelqu'un qui parle sagement, il s'en mocque. Si César revivoit, il le mespriseroit.

Le roy montra à M. l'ambassadeur son Suétone tout glosé. C'estoient des dictata de Chrestien, qui avoit esté son précepteur; il le haïssoit pour cela. A Nérac, lorsque je louois Chrestien, le roy me dit: Taisez-vous, monsieur de Lescalle, vous ne sçavez ce que vous dites. Il ne faudroit pas parler mal latin devant le roy, il l'entendroit fort bien. M. Chrestien a encore un César traduit en françois, escrit de la main du roy. Il a la bibliothèque de son oncle le cardinal de Bourbon; elle est belle et bien reliée. L'Amadis de Gaule y estoit entre Platon et Aristote.

Hesse. Le landgrave d'Hesse a envoyé à Snellius une chaisne d'or, plustost qu'à un honneste homme comme moy, qui suis parent de sa femme selon mes ancestres!

Lièvre. L'erreur de ceux qui ont creu que la chair de lièvre embellit la face de ceux qui en mangent est sans fondement, et n'y a en cela que la ressemblance des mots *lepus leporis* secundâ brevi, et *lepos lepôris* secundâ longâ.

Du Maine. La Croix du Maine est fou; il avoit une chambre toute pleine de lettres de divers personnages mises dans des armoires. Telles gens sont les crocheteurs des hommes doctes qui nous amassent tout: cela nous sert beaucoup, il faut qu'il y ait de telles gens.

Mélancholique. Tous ceux qui ont estudié le sont.

M. de Montagne. La grande fadaise de Montagne qui a escrit qu'il aymoit mieux le vin blanc. M. du Puy disoit: Que diable a-t-on à faire de sçavoir ce qu'il ayme. Ceux de Genève ont esté bien impudens d'en oster plus d'un tiers.

Pape. C'est la coustume que l'on pille la maison et le cabinet de celui qui est pape nouveau. Il se fait de terribles insolences, et tout est permis durant l'interrègne. Les cardinaux en élisent un d'entre eux qui commande cependant: c'est le camerlinghe. J'ay veu de la monnoye battuë du temps de l'interrègne.

Pibraccius, vir honestissimus, bonus jurisconsultus, et pour un Gascon parle bien françois.

Joseph Scaliger. Je ne pense pas voir mon Eusèbe achevé; je deviens aagé, et je ne dors que trois heures; je me couche à dix, je me resveille à une et demie, et ne puis plus dormir depuis.

Si j'avois bien de l'argent, je ne l'employerois pas tant en livre qu'à voyager et à fréquenter. J'ay de tout temps affecté cette matière des temps.

Je n'escris point si bien en nulle langue qu'en arabe, et je n'escris bien que lors que j'ay une bonne plume. Mon père ne tailloit point ses plumes, on les lui tailloit; je ne sçaurois bien tailler les miennes. J'honore les grands, mais je ne les courtise point.

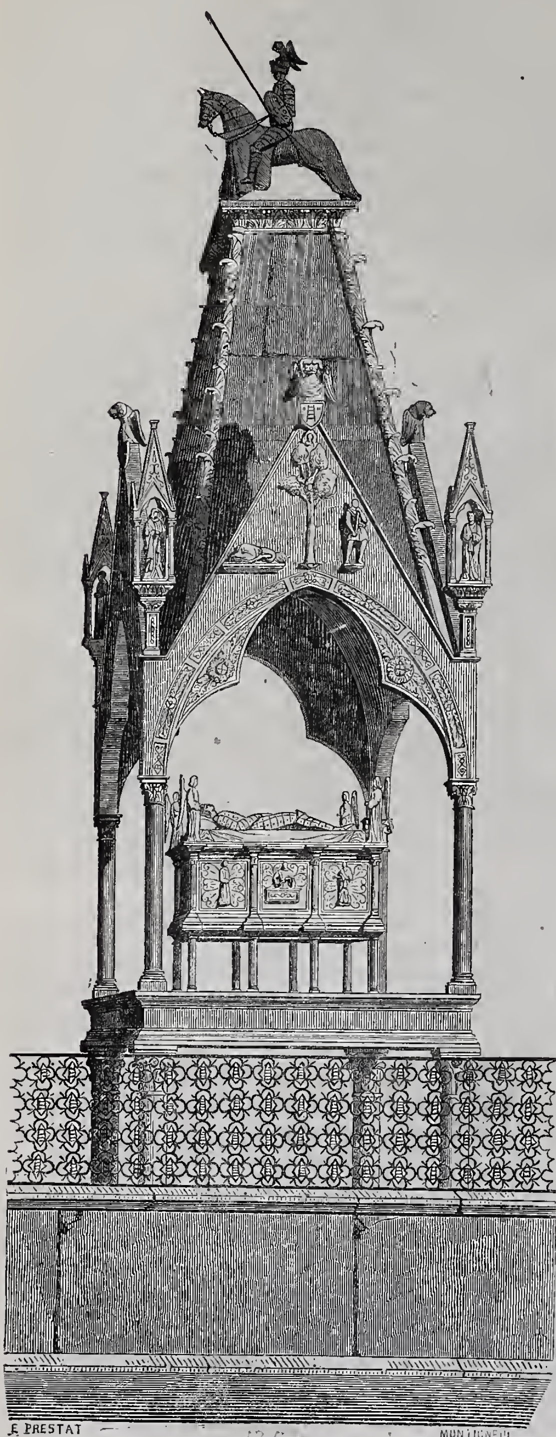
Mon père, quand il escrivoit viste des lettres, elles estoient belles; mais quand il les méditoit, elles sentoient le philosophe. J'avois dix-huit ans quand mon père mourut. Il n'y a Hollandois qui descrive si bien et si viste que moy, surtout le grec. J'ay une bonne lettre grecque. Je ne me sçaurais courber, je m'estranglerois. Encore que je me panche, c'est tout le corps, non la teste seulement ou les espaules.

Ma noblesse m'est imputée à déshonneur; j'aymerois mieux être fils de Vander-Vec marchand, j'aurois des escus. On ne croit pas qu'un prince puisse devenir à estre pauvre.

Les sépultures de mes ancêtres, à Sainte-Marie de La

Scala, sont plus belles que celles d'aucun autre, excepté les deux nouvelles des deux derniers roys François I et Henri II.

Jules-César et Joseph Scaliger descendaient-ils en effet des La Scala, souverains de Vérone, et que l'on nommait en latin *Scaligeri?* On voit que dans sa vieillesse même Joseph ne faisait aucun doute qu'il ne fût un rejeton de cette illustre famille. Son père avait composé et publié en tête de ses ouvrages des vers latins dans lesquels il soutenait ses prétentions à cette parenté en termes où éclate tout son orgueil. Voici une vieille traduction de quelques uns de ces vers :



(Tombeau de Can Ier de La Scala, à l'église Sainte-Marie de la Scala, à Vérone.)

> Je ne suis point barbare, et ne le voudrois estre,
> Ni changer de patrie avec un Jupiter.
> Le haut sang de Lescale au monde me fit naistre,
> Un vrai surgeon (rejeton) de Mars, en qui pour habiter
> Phœbus avoit élu sa demeure opportune,
> Et si (pourtant) suis le jouet de l'ingrate Fortune.

On sait qu'il avait eu l'envie de se faire cordelier avec l'espérance de devenir cardinal et ensuite pape, afin d'enlever à Venise sa principauté de Vérone. Dans cette intention, il étudia la théologie scolastique; mais il ne se fit pas même admettre parmi les cordeliers.

Malgré l'imperturbable assurance de ces deux savants, il paraît démontré qu'ils n'appartenaient en aucune manière et par aucun lien à l'antique maison des princes de Vérone. Jules Scaliger s'était forgé une biographie très romanesque qui, de son vivant, eut quelque crédit, mais dont la fausseté a été ensuite parfaitement établie. Il était né à Padoue dans une humble condition. Son père, Benoît Bordoni, peintre en miniature et géographe, n'ayant pu le soutenir au-delà de ses études, il avait voyagé et exercé la profession de médecin. Ce fut à ce dernier titre qu'en 1528 il avait accompagné en France l'évêque d'Agen, Antoine de La Rovère.

Les personnages qui ont le plus illustré le nom de La Scala sont : Mastino Ier, élu podestat de Vérone en 1259, après la mort du tyran Ezzelin III de Romano ; Albert Ier; ses trois fils Bartelemi, Alboin Ier et Can Ier, surnommé le Grand, l'un des hommes les plus distingués du quatorzième siècle pour la bravoure, l'habileté politique et l'amour éclairé des arts; il fut nommé capitaine général de la ligue des Gibelins de Lombardie en 1318; Dante demeura quelque temps à sa cour; — Mastino II, qui succéda à Can-le-Grand et parut d'abord devoir agrandir son héritage, mais qui vit sa puissance décroître dans la dernière moitié de son règne; — ses fils Can Grande II, Can Signore et Paul Alboin; — Antoine, qui fut chassé de Vérone par les partisans de Galeas Visconti, et Guillaume, le dernier des La Scala qui ait gouverné Vérone. Depuis 1404, cette ville a toujours suivi les destinées de Venise.

L'homme doit toujours avoir quelque chose qu'il préfère à la vie, autrement la vie elle-même lui paraît ennuyeuse et vide.

SEUME.

ERRATA.

Dans un certain nombre d'exemplaires de la 26e livraison, p. 204 et 205, les portraits de Christophe de Thou et de Guillaume de Lamoignon ont été transposés par suite d'une erreur matérielle. La figure qui n'a point de perruque est celle de Christophe de Thou.

Dans la légende placee sous la gravure représentant la rue du Chapeau-Rouge, à Bordeaux, 29e livraison, p. 232, au lieu de : « La dernière maison de droite est la maison Fonfrède; » lisez : « La dernière maison de gauche... »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES CHARLATANS (1).



(Un Charlatan français au dix-huitième siècle. — Dessin de M. Edouard Wattier, d'après Duplessis-Bertaut.)

Si l'on écrivait une histoire des charlatans, il serait naturel de la diviser en trois époques. La première, qui obligerait à quelques recherches, pourrait se confondre à l'origine avec l'histoire des médecins, et se prolonger jusqu'aux quinzième et seizième siècles. La seconde époque, où l'on trouverait des charlatans spirituels, amusants ou ridicules, mais s'éloignant de plus en plus de la science, se terminerait au dix-huitième siècle avec l'opérateur Barry ou le grand Thomas. Dans la troisième, on montrerait la décadence complète de la profession : les charlatans sont aujourd'hui ignorants, sots et dangereux.

Parmi les premiers savants, entrevus dans l'obscurité du moyen-âge, il se trouve un grand nombre de médecins ambulants.

Pratiquer la médecine en parcourant les villes et les campagnes, c'est peut-être le début de la science. Suivant l'ordre chronologique, la médecine est, après l'agriculture, le premier art.

Dans les pays où la civilisation n'est pas encore née, sommeille ou se meurt, il suffit d'être Européen pour être réputé médecin. Lisez les relations des voyageurs : tous sont médecins malgré eux. Les missionnaires ne s'aventurent point aux régions lointaines sans avoir acquis quelques connaissances médicales et chirurgicales. C'est une précaution que commande la prudence lorsque l'on veut explorer l'Afrique, l'Océanie, une grande partie de l'Asie et de l'Amérique, c'est-à-dire le globe presque entier. Si l'on est entièrement ignorant en médecine, il faut payer d'audace ; mais on sert moins l'humanité, et l'on fait moins honneur au nom européen.

Il en était de même, chez nos pères, pendant le moyen-âge. Qui disait savant, disait avant tout médecin.

On n'a guère le temps de songer à la mort au milieu de la curiosité et des inquiétudes morales de nos civilisations agitées. Il y a bien des choses que l'on y préfère à la vie. On existe de mille manières différentes, par la mémoire, par l'espérance, par le cœur, par l'esprit, par l'imagination. On est emporté par un tourbillon de sentiments, de rêves,

(1) On donne pour étymologies au mot charlatan le verbe italien *ciarlare* (parler beaucoup), et le mot latin *circulator*, qui signifiait en effet charlatan, par allusion, sans doute, à l'habitude de faire ranger les auditeurs en cercle. « Circulatoria volubi» litas, » dit Quintilien.

de passions, qui dérobe aux yeux la faux du grand vieillard. Mais dans les pays et les temps où la vie intellectuelle est pauvre, rare, lente, monotone, la vie matérielle a beaucoup plus de prix. Pour que l'âme vive un peu, il faut que le corps vive longtemps. Rien ne distrait des douleurs physiques, et l'on a sans cesse présent et menaçant le terrible mystère de la dernière heure. On en parle incessamment; on ne veut pas mourir. « Tu es plus savant que moi, donc tu dois savoir me guérir, prolonger ma vie; sinon de quelle utilité serait ta science ? »

Les premiers savants se modelaient sur Aristote : ils prétendaient à être universels, mais d'abord à être médecins. Et de même que leur maître devait en partie aux expéditions d'Alexandre ce vaste trésor de connaissances qui confond l'esprit, de même ils ne pouvaient recueillir et propager la science qu'en voyageant. Les villes sont à peine formées; les manuscrits sont rares, les savants sont éloignés les uns des autres; on ne peut encore établir aucun moyen régulier et rapide de correspondance. L'homme, avide de connaître, monte à cheval, et va chercher la science et la célébrité, qu'il attendrait en vain.

Mais il est pauvre, il faut qu'il vive de ce qu'il sait. La science abstraite n'est pas une ressource suffisante; on en consomme peu. Vendre la santé est une profession plus lucrative. Dans les villes qu'il traverse, il s'arrête sur la place publique, il appelle, il harangue le peuple. Il vient de loin; il a beaucoup lu, beaucoup vu, il a beaucoup à dire. Dans son discours, il mêle toutes ses connaissances, astrologie, alchimie, chimie, langues anciennes, langues modernes, histoire, voyages, mœurs, morale : il connaît tout, il dit tout, et finalement il donne pour une obole la panacée universelle et presque l'immortalité.

Parler en place publique n'a d'ailleurs, au moyen-âge, rien qui soit décrié ou contre l'usage. Les théologiens enseignent, discutent en plein air, sur les routes, suivis par des troupes d'écoliers. Souvent on prêche sous le ciel; les affaires publiques, les élections des magistrats, se font sur les marchés.

Albert Bolstadius, dit le Grand, mort en 1274, professait sur la place de Paris que l'on appelle aujourd'hui la place Maubert.

Avec plus d'audace et de loquacité que de savoir, le médecin ambulant devient aisément un homme illustre : son nom vole de bouche en bouche d'une extrémité de l'Europe à l'autre. Le dernier type peut-être, Paracelse, né en 1495, avait erré de contrée en contrée pendant une partie de sa jeunesse, prédisant l'avenir, évoquant les morts, faisant mainte opération d'alchimie et de magie, et surtout guérissant tous les maux. Il parcourut ainsi l'Espagne, le Portugal, la Prusse, la Pologne, la Transylvanie, la Tartarie et l'Egypte. A son retour en Allemagne, sa renommée était telle qu'on lui confia sans hésiter l'enseignement de la physique et de la chirurgie à Bâle, qui était à cette époque l'une des plus savantes villes du Nord.

A sa première leçon, il commença par brûler publiquement, dans l'amphithéâtre, les ouvrages d'Avicenne et de Galien. Gravement assis dans sa chaire, il s'écria : « Sachez, médecins, que mon bonnet est plus savant que vous; ma barbe a plus d'expérience que vos académies : Grecs, Latins, Français, Italiens, je serai votre roi... » Il dit ailleurs : « La nature viendra à mon secours pour m'aider à noyer dans le lac de Pilate toute votre astronomie et les éphémérides de vos saignées. Je veux que mes fourneaux mettent en cendres Esculape, Avicenne et Galien, et que tous les auteurs qui leur ressemblent soient consumés jusqu'aux dernières particules par un feu de réverbère...... Vous me suivrez, s'écriait-il encore, vous, Avicenne, Galien, Rhazes, Montagnana, Mesué; vous me suivrez, messieurs de Paris, de Montpellier, de Germanie, de Cologne, de Vienne, et tous tant que vous êtes, que le Rhin et le Danube nourrissent; vous qui habitez les îles de la mer; vous aussi, Italiens, Dalmates, Athéniens; toi, Grec; toi, Arabe; toi, Juif, vous me suivrez, la monarchie m'appartiendra. »

C'est le langage du charlatan. Paracelse répétait devant ses auditeurs hâlois les rodomontades dont il avait fait l'essai dans ses longues pérégrinations. Toutefois, ce n'était pas, en son temps, un homme dédaigné; il comptait parmi les savants : son système ébranla celui de Galien. Erasme, l'ami d'Holbein, le docte et spirituel Erasme, qui courait aussi le monde et composait ses livres à cheval, fut l'un de ses clients : il entretint avec lui une correspondance qui a été conservée.

Un des plus illustres écrivains anglais du seizième siècle, Ben Johnson, le rival de Shakspeare, a introduit dans une de ses meilleures pièces, représentée en 1605, un personnage (Volpone) qui se déguise en charlatan, et adresse un discours à la populace sur la place Saint-Marc, à Venise. Evidemment Ben Johnson a imité autant qu'il lui a été possible l'éloquence des opérateurs publics contemporains; considéré sous ce rapport, le *speech* de Volpone serait un document précieux pour une histoire des charlatans. En voici les passages les plus curieux :

LE CHARLATAN.

« Très nobles gentilshommes, mes dignes patrons, il peut paraître étrange que moi, Scoto Mantuano, qui avais coutume de placer mon théâtre en face de la Piazza, à l'abri du portique de la Procuratia, je vienne, après huit mois d'absence de cette illustre cité de Venise, m'installer humblement dans un coin obscur de cette place. Permettez-moi pourtant de vous dire que je n'ai pas les pieds froids, comme le dit notre proverbe de Lombardie, et que je n'ai pas dessein de vendre mes remèdes à meilleur marché que de coutume; n'y comptez pas. Non, non, messieurs, je ne puis supporter la vue de ces charlatans qui, toujours terre à terre, étendent leurs manteaux sur le pavé, comme s'ils voulaient faire des tours d'agilité, et vous racontent ensuite gauchement quelques contes usés, comme Tabarin (1), ce fabuliste rebattu. Quelques uns d'entre eux vous parlent de leurs voyages et de leur captivité sur les galères des Turcs, tandis que si la vérité était connue, on saurait qu'ils étaient sur les galères des chrétiens. Ces misérables à joues gonflées de vent, ayant en poche un pauvre sou d'antimoine brut, bien enveloppé dans plusieurs papiers, sont fort en état de tuer leur vingtaine d'hommes par semaine et de ne faire qu'en rire. Cependant ces gens maigres et affamés ne manquent pas de spectateurs parmi vos artisans ridés qui se nourrissent de salade, et qui sont enchantés d'avoir une médecine pour un demi-sou, quoiqu'elle les envoie dans l'autre monde...

» ... Pour moi, messieurs, honorable compagnie, je n'ai rien à vendre, rien ou bien peu de chose. Je vous proteste que moi et mes six serviteurs nous ne sommes pas en état de suffire à la préparation de cette précieuse liqueur tant elle est rapidement emportée de mon laboratoire par des gentilshommes de votre ville, des étrangers de la terre ferme, des négociants, et même des sénateurs! Que sert, en effet, à un homme riche d'avoir ses magasins remplis de muscadel et ses caves pleines des meilleurs vins, si ses médecins lui ordonnent, sous peine de mort, de ne prendre qu'une décoction de graine d'anis? O santé! santé! bonheur du riche, richesse du pauvre, qui peut t'acheter trop cher, puisqu'on ne peut sans toi jouir de rien en ce monde! Ne serrez donc pas les cordons de votre bourse, messieurs, au point d'abréger le cours naturel de votre vie. Lorsqu'un flux humide ou catarrheux, par suite de la mutabilité de l'air, vous tombe de la tête dans le bras, dans l'épaule ou dans quelque autre partie du corps, prenez un ducat ou un sequin d'or et appliquez-le à l'endroit affecté, et vous

(1) Voy. 1834, p. 267.

verrez s'il vous produit quelque bon effet. Non, non ; c'est ce bienheureux onguent, ce rare extrait, qui a seul le pouvoir de dissiper toutes ces humeurs peccantes, occasionnées par le froid ou le chaud, par le vent ou l'humidité... Voici un papier qui contient une poudre dont les vertus sont telles que, si je voulais les détailler, neuf mille volumes ne seraient que comme une page, cette page comme une ligne, cette ligne comme un mot, tant le pèlerinage de l'homme que quelques uns appellent la vie, est court pour les exprimer. Si je parlais du prix, je dirais que pour le payer le monde entier n'est que comme un empire, cet empire comme une province, cette province comme une banque, cette banque comme la bourse d'un particulier... Giovanni Fritada, mon ami, chantez-nous un couplet impromptu en l'honneur de ce médicament.

LE VALET DU CHARLATAN.

— « Si Hippocrate ou Galien qui firent entrer jadis tous » les remèdes dans leurs livres avaient connu ce secret, ils » n'auraient pas gâté tant de papier et usé tant d'innocents » lambeaux. Nulle drogue de l'Inde n'aurait obtenu de ré- » putation ; on n'aurait nommé ni le tabac, ni le safran ; » on ne se serait servi ni d'un seul petit bâton de gayac, » ni du grand élixir de Raymond Lulle ; et l'on n'aurait » connu ni le Danois Gonswart, ni Paracelse avec sa longue » épée (1). »

LE CHARLATAN.

» ... Mais quelque brave homme dira peut-être : « Il y en a d'autres qui prétendent avoir des remèdes aussi bons et aussi éprouvés que les vôtres. » Sans doute, bien des gens ont essayé, comme des singes, de composer cette huile, d'imiter ce qui m'appartient réellement et essentiellement; ils ont dépensé beaucoup d'argent en fourneaux, en récipients et en alambics, pour entretenir du feu, pour préparer les ingrédients ; car il entre dans cette huile six cents différentes plantes, indépendamment d'une certaine quantité de graisse humaine, qui est nécessaire pour leur conglutination, et que nous achetons des anatomistes. Mais quand ces praticiens en viennent à la dernière décoction, pouf! pouf! tout s'en va en fumée. Ha ! ha ! ha ! pauvres diables ! J'ai pitié de leur folie plutôt que de la perte de leur argent ; car cette perte peut se réparer avec de l'industrie, mais être fou de naissance, c'est une maladie incurable. »

On peut déjà remarquer, dans ce genre d'allocution théâtrale, les caractères qui distinguent les charlatans de la seconde période. Le médecin a fait insensiblement place au comédien. Ce n'est plus l'art de la médecine qu'il exerce, c'est l'art de la parole. Le bon temps du charlatanisme sérieux est passé ; les auditeurs n'ont pas plus de confiance que l'orateur dans ses drogues et ses recettes. Sauf les crédules toujours en retard de leur siècle, si l'on achète ses poudres et ses élixirs, c'est une manière indirecte de payer son esprit et sa faconde.

Bertrand Haudoin, surnommé Guillot Gorju, nous paraît marquer plus nettement encore la transition. Après avoir été apothicaire et médecin ambulant, il se fit acteur et entra dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne (v. 1834, p. 165). Sa verve comique l'avait soutenu lorsqu'il était charlatan; sa science de charlatan lui valut la vogue et la célébrité lorsqu'il fut tout-à-fait comédien. Le caractère particulier de son rôle était de débiter avec volubilité un nombre prodigieux de termes scientifiques, et l'on assure que souvent il faisait preuve de connaissances réelles au milieu des tirades les plus bouffonnes.

Un siècle après Ben Johnson, nous trouvons un autre discours de charlatan dans une comédie française. Dancourt introduit dans un de ses prologues l'opérateur Barry, et lui fait débiter une de ses harangues les plus extravagantes :

« Vous voyez, messieurs et mesdames, vous voyez le plus grand personnage du monde, un virtuose, un phénix pour sa profession, le parangon de la médecine, le successeur d'Hypocrate en ligne directe, et l'héritier de ses aphorismes ; le scrutateur de la nature, le vainqueur des maladies et le fléau de toutes les facultés. Vous voyez, dis-je, de vos propres yeux un médecin méthodique, galénique, hypocratique, pathologique, chimique, spagyrique, empirique. Je suis, messieurs et mesdames, ce fameux Melchisedech Barry. Comme il n'y a qu'un soleil dans le ciel, il n'y a aussi qu'un Barry sur terre. Il y a quatre-vingt-treize ans que je faisais un bruit de diable dans Paris ; n'y a-t-il personne ici qui se souvienne de m'y avoir vu ? En quel lieu de l'univers n'ai-je point été depuis ? Quelles cures n'ai-je point faites ? Informez-vous de moi à Siam, on vous dira que j'ai guéri l'éléphant blanc d'une colique néphrétique. Que l'on écrive en Italie, on saura que j'ai délivré d'un cancer la république de Venise. Que l'on demande au grand mogol qui l'a sauvé de sa dernière maladie ? c'est Barry. Qui est-ce qui a arraché onze dents machelières, et quinze cors aux pieds à l'infante Atabalippa ? Quel autre pourrait-ce être que le fameux Barry ? — Mais, me direz-vous, je n'ai que faire de vos remèdes, je me porte bien ; je ne suis, Dieu merci, ni pulmonique ni asthmatique ; je n'ai ni pierre, ni gravelle, ni fluxion, ni catarrhe, ni rhumatisme. Hé ! tant mieux ! Le ciel en soit loué ! c'est ce que je demande. Est-ce l'intérêt qui me fait agir ? Non, signori, non. J'ai plus de bien que je n'en veux ; mais j'ai d'autres secrets où le beau sexe ne sera peut-être pas insensible. Je porte avec moi un baume du Japon, qui noircit les cheveux gris et dément les extraits baptistaires ; une pommade du Pérou qui rend le teint uni comme un miroir ; une quintessence de la Chine qui agrandit les yeux et rapproche les coins de la bouche ; fait sortir le nez à celles qui n'en ont guère, et le fait rentrer à celles qui en ont de trop, etc., etc. »

On voit par quels degrés la parole du charlatan décroît et se tranforme depuis Paracelse, l'un des derniers charlatans sérieux, jusqu'à Barry, l'un des derniers charlatans comiques. Ici toute prétention scientifique et philosophique a complétement disparu ; on n'en trouve plus aucun vestige : c'est simplement la parade exagérée et ridicule.

Il serait triste de dire que le langage des charlatans actuels est descendu encore plus bas, si ce n'était une preuve que cette industrie, qui depuis longtemps a cessé d'être utile, est aujourd'hui près de sa fin. Ceux qui l'exercent échappent à peine à la définition légale du vagabond. Leur ignorance grossière, leurs habitudes et leurs relations suspectes inspirent aux populations une juste défiance ; la foule les écoute sans rire, achète peu, et la police veille.

(1) La grandeur démesurée de l'épée de Paracelse s'accordait avec son caractère fanfaron. On rapporte qu'un jour, appelé vers l'empereur d'Allemagne dont la vie était en danger, il tira une pilule de la poignée de son épée et la lui fit prendre. Il dut y avoir bien des plaisanteries sur cette épée, qui pouvait tuer par la pointe et guérir par la poignée.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES A NINIVE, EN 1843 ET 1844, PAR M. BOTTA.

(Premier article.)

Bien qu'elle ait laissé peu de souvenirs dans l'histoire et qu'elle ait été détruite il y a vingt-cinq siècles, la ville de Ninive n'en a pas moins conservé une immense célébrité, due probablement au récit de Jonas. Les traditions qui se rapportent à ce prophète sont aussi populaires chez les musulmans que chez les chrétiens, et c'est au nom de *Nébi-Jounas*, donné par les premiers à un tombeau voisin du Tigre, que l'on reconnaît la position de la cité où il alla prêcher la pénitence. D'après les excursions assez récentes de plusieurs voyageurs anglais, il est maintenant certain que Ninive occupait sur la rive orientale du Tigre un emplace-



(Bas-reliefs découverts à Ninive en 1843 et 1844. — Fig. 1.)



(Fig. 2.)

ment situé en face de Mossoul, et que traverse une rivière nommée Khausser. L'enceinte embrasse une étendue de terrain d'environ 3 kilomètres de large sur 5 kilomètres de long.

M. Botta, qui représente actuellement en qualité de consul le gouvernement français à Mossoul, après avoir fait faire sur l'emplacement de Ninive des fouilles qui ne produisirent aucun résultat, envoya des ouvriers dans le village voisin de Khorsabad, situé au nord-est de Mossoul. Il ne tarda pas à se féliciter de cette détermination ; car on découvrit bientôt la partie inférieure de murailles parallèles, séparées par un espace large d'environ 3 mètres, et conduisant à une salle dont les parois sont couvertes de bas-reliefs d'un haut intérêt. D'autres fouilles firent découvrir successivement un autre passage aboutissant à la même salle, et plusieurs autres murailles et passages. M. Botta a envoyé à Paris, outre une copie des nombreuses inscriptions cunéiformes qui les entouraient, le dessin de ces bas-reliefs. Nous reproduisons ici ceux qui nous ont paru les plus curieux, d'après les planches publiées dans le *Journal asiatique* de 1843 et 1844. Nous en empruntons la description à la correspondance de M. Botta.

Sur l'une des murailles du troisième passage se trouve un bas-relief d'environ 1 mètre de hauteur. Il représente un char traîné par deux chevaux, dans lequel sont placés trois personnages : le principal paraît être un homme barbu,



(Fig. 3.)

relevant le bras droit, et tenant un arc de la main gauche ; il est coiffé d'une tiare peinte en rouge. Derrière lui est un serviteur imberbe, portant un parasol à franges, et à son côté gauche est le cocher tenant les guides et le fouet. « Les poses du serviteur et du cocher sont dessinées, dit M. Botta, avec une perfection de mouvement et une naïveté qu'à mon grand regret mon ignorance du dessin ne m'a pas permis de bien reproduire. Le principal personnage et le cocher ont des boucles d'oreille : celui-ci, dans mon petit dessin, est assez ressemblant.

» Les roues du char sont à huit rayons minces : il était sculpté de divers ornements qu'actuellement on ne peut plus distinguer. Ce qu'il offre de particulier est une barre qui semble s'attacher au char par une double bande, et vient descendre sur le timon. Je suppose que c'est une tige métallique destinée à assurer la solidité du tout.

» Les chevaux sont beaucoup mieux dessinés que je n'ai pu le faire, et ont tout le caractère du pur sang arabe. Le harnais est très riche, et présente des traces de couleur encore évidentes. Sur la tête des chevaux est un panache pointu formé de trois houppes ; leur front est couvert d'un épais bandeau ; sous leur cou est un gland peint en bleu, et suspendu à une large bande rouge qui descend de derrière la tête. Le cou semble entouré aussi d'une large bande rouge divisée en plusieurs lanières, et nouée sur le côté par une large rosette. Sur la poitrine est un ornement formé de quatre rangées de glands alternativement rouges et bleus, et suspendus à une courroie rouge relevée elle-même de plusieurs ornements. Les chevaux, non plus qu'aucun de ceux qui sont représentés sur les autres bas-reliefs actuellement visibles, ne laissent pas voir leurs oreilles. Derrière ce char marche un guerrier à cheval. »

Dans un angle de la salle où l'on arrive par le premier et deuxième passage, on voit deux personnages, de taille colossale, sculptés comme les autres figures sur de grandes et minces plaques de ce gypse connu sous le nom de marbre de Mossoul. L'un d'eux est un personnage ayant la tête nue, ceinte d'une bandelette rouge, qui pend sur le dos ; sa chevelure et sa barbe sont peintes en noir et très curieusement tressées ; il a des pendants d'oreille, des bracelets au bras et au poignet ; sa main gauche repose sur la poignée d'une épée placée horizontalement. L'autre personnage, tourné vers le précédent, paraît être un roi ; il est coiffé d'une tiare ornée de bandes rouges, du sommet de laquelle sort une pointe. Sa chevelure et sa barbe sont tressées comme celles de l'autre personnage. De la main droite il tient un long bâton peint en rouge, et de l'autre s'appuie sur la poignée de son épée. Sa robe est ornée de

rosaces. Ces deux figures sont d'une parfaite conservation, et M. Botta espère pouvoir les envoyer en France.

D'autres bas-reliefs représentent plusieurs scènes de guerre. Nous nous sommes bornés à en extraire deux personnages enchaînés. Le seul qui soit entier a une figure d'un caractère très remarquable.

SI JEANNE D'ARC A ÉTÉ BRULÉE.

(Premier article.)

Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée? S'il y a quelque chose dans l'histoire dont il ne soit pas permis de douter, c'est assurément ce grand événement. Accompli publiquement dans une des premières villes de notre pays, il y a à peine quatre cents ans, au milieu d'une préoccupation universelle, à la suite d'une longue et cruelle procédure, confirmée vingt cinq ans plus tard par une révision solennelle, le supplice de cette sainte et noble fille est un des points fondamentaux de nos annales, et si parfaitement certain que ce n'est pas un médiocre sujet de curiosité que d'entendre seulement énoncer qu'on l'ait jamais pu mettre en question. Cependant il a été contesté sérieusement, et l'histoire de cette contestation peut être regardée comme une excellente marque des dangers dans lesquels les recherches d'érudition, quand on s'abandonne trop aisément aux lueurs, peuvent conduire.

En 1645, le P. Vignier, l'un des membres les plus distingués de la congrégation de l'Oratoire, étant parti pour la Lorraine avec le marquis de Ricey, son parent, qui s'y rendait en qualité d'intendant de justice, se procura dans la ville de Metz une chronique manuscrite du quinzième siècle, dans laquelle il découvrit avec grande surprise des renseignements sur la Pucelle d'Orléans, demeurés totalement inconnus jusqu'alors aux historiens. A la date du mois de mai 1436, c'est-à-dire cinq ans après la conclusion du procès de Rouen, le chroniqueur rapportait que Jeanne, que tout le monde pensait avoir été brûlée à Rouen par les Anglais, vint à Metz, où se trouvaient alors ses deux frères, qui, ayant partagé jusqu'alors l'opinion de sa mort, furent bien surpris et bien heureux de la revoir. « Le vingtième jour de mai, rapporte cette chronique, rédigée par le doyen de Saint-Thiébaut, vint la Pucelle Jehanne qui avoit esté en France, à la grange Oz-Ormes, près de Saint-Privé, et y fut amenée pour parler à aucuns des sieurs de Metz, et se faisoit appeler Claude; et le propre jour y vindrent voir ses deux frères, dont l'un étoit chevalier et s'appeloit messire Pierre, et l'autre Petit-Jehan, écuyer, et cuydoient qu'elle fust arse; et tantost qu'ils la virent, ils la cognurent, et aussi fist-elle eux. Et le lundi vingt et unième jour dudit mois, ils amènent leur sœur avec eux à Boquelon; et lui donna le sieur Nicole, comme chevalier, un roussin au prix de trente francs, et une paire de houssels; et le sieur Aubert Boulle un chaperon, et le sieur Nicole Grognet une épée. Et ladite Pucelle saillit sur ledit cheval très habilement, et dit plusieurs choses au sieur Nicole. Comme donc il entendit bien que c'étoit elle qui avoit esté en France, et fut reconnue par plusieurs enseignes pour la Pucelle Jehanne de France, qui a mené sacrer le roy Charles à Reims. » De Metz, selon la chronique, qui rapporte encore plusieurs autres détails à ce sujet, la Pucelle, très bien fêtée partout, s'en alla dans le pays de Luxembourg, et là un chevalier nommé Hermoise s'en étant épris, elle l'épousa à Arlon, et revint ensuite avec son époux habiter Metz.

Ce récit piqua la curiosité du P. Vignier; mais il n'y aurait sans doute pas attaché plus d'importance qu'à tant de fables en l'air qui se rencontrent souvent dans les anciennes chroniques, si une autre découverte, qui s'offrit à lui par hasard dans le même voyage, n'était venue confirmer celle-ci d'une singulière façon. Se trouvant un jour à dîner chez M. des Armoises, de l'ancienne chevalerie de Lorraine, il fit tomber la conversation sur la généalogie de ce seigneur. Celui-ci, qui était plus versé dans la science des armes que dans celle du blason, lui répondit qu'il n'était guère en état de le satisfaire, mais qu'il lui donnerait volontiers la clef de ses archives, s'il en était curieux. C'est ce que désirait notre érudit. Or, en feuilletant ces papiers, il lui tomba tout-à-coup entre les mains un contrat du quinzième siècle, portant le mariage d'un Robert des Armoises avec Jehanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans. C'était, à n'en pas douter, le sieur de Hermoise de la chronique du doyen de Saint-Thiébaut, et la vérité du récit se trouvait ainsi confirmée par un acte authentique. La famille des Armoises, qui ignorait entièrement l'existence de cette pièce d'où naissait un éclat si extraordinaire dans son ascendance féminine, fut ravie de cette découverte, et son étonnement marqua suffisamment sa bonne foi : aussi le P. Vignier n'hésita-t-il point à adopter l'idée que l'évêque de Beauvais, à qui les Anglais avaient confié le soin du procès, n'ayant pas voulu charger sa conscience de la mort de Jeanne d'Arc, avait mis à la place de l'héroïne, au moment du supplice, une autre condamnée, et avait donné à la sainte fille les moyens de s'évader après la mort du duc de Bedfort, arrivée à Rouen en 1435.

Le P. Vignier relevait encore à cette occasion la teneur d'une certaine lettre de don octroyée à l'un des frères de la Pucelle en 1443 par le duc d'Orléans, et dont les termes ne semblent explicables que de cette manière : — « Ouïe la supplication dudit messire Pierre, y est-il dit, contenant que pour acquitter la loyauté envers le roy nostre sire et M. le duc d'Orléans, il se partit de son pays pour venir à leur service en la compagnie de Jehanne la Pucelle sa sœur, avec laquelle, et jusqu'à son absentement, et depuis jusqu'à présent, il a exposé son corps et ses biens audit service. » Pierre savait donc que sa sœur n'avait pas été exécutée à mort, puisqu'il ne parlait que de son absentement; tandis que s'il l'avait crue morte pour le service du roi, son intérêt aurait été évidemment d'insister sur ce point dans sa lettre pour s'en faire un titre de plus auprès du prince.

Le P. Vignier mourut avant d'avoir rien imprimé à ce sujet; mais, en 1683, son frère, dans une lettre adressée au comte de Grammont, et insérée dans le *Mercure galant*, fit connaître une partie des idées qui lui étaient venues à la suite du voyage de Lorraine, et dont nous venons de rapporter la substance. En 1684, le *Mercure* revint encore sur cette question en publiant une lettre de M. Vienne-Plancy, dans laquelle étaient résolues, d'après les souvenirs de la conversation du P. Vignier, diverses difficultés de détail soulevées par cette nouvelle histoire de Jeanne d'Arc. Le P. Calmet, dans son *Histoire de Lorraine*, outre la pièce déjà citée, fit connaître un contrat tiré des mêmes archives que le contrat de mariage, et indiquant une vente faite par Robert des Hermoises, seigneur de Trichemont, et Jehanne du Lys, la Pucelle de France, dame dudit Trichemont, de certains biens situés à Harancourt. Enfin, en 1749, de nouvelles pièces fort singulières découvertes à Orléans, et publiées par Polluche, vinrent raviver la question.

En parcourant les anciens comptes du revenu de l'hôtel-de-ville d'Orléans, Polluche tomba sur un état de 1436 contenant l'article suivant. — « A Renaud Brune, le 25 dudit mois (juillet) au soir, pour faire boire ung messagier qui apportoit lettres de Jehanne la Pucelle, et alloit vers Guillaume Beliar, bailly de Troyes : pour ce, 11 s. 8 d. parisis. » Ce curieux passage l'excita à poursuivre son dépouillement, et il découvrit ainsi qu'au mois d'août 1436, le frère de la Pucelle était passé par Orléans, revenant de trouver le roi et retournant rejoindre sa sœur : la ville l'avait reçu honorablement, fêté et régalé, et lui avait fait don d'une certaine somme pour l'aider à continuer son

voyage avec les gens de sa suite, vu qu'il n'avait pu être soldé d'une gratification qu'il avait reçue du roi; qu'au mois d'octobre de la même année, la ville d'Orléans avait député un messager vers la Pucelle qui était alors à Arlon dans le duché de Luxembourg, ce qui s'accorde exactement avec la chronique de Metz et les archives de la famille des Armoises, et que la Pucelle avait adressé par ce messager des lettres au roi. — « A Cueur de Lis, le 18ᵉ jour d'octobre 1436, pour un voyage qu'il a faict pour ladicte ville par devers la Pucelle, laquelle estoit à Arlon, en la duchié de Luxembourg, et pour porter les lettres qu'il apporta de ladicte Jehanne la Pucelle, à Loches, par devers le roy qui là estoit, auquel voyage il a vaqué 41 jours : pour ce, 6 liv. par. »

Enfin, ce qui semble conclure toute la question, au mois de juillet 1439, quatre ans après son mariage, la Pucelle vint en personne à Orléans sous son nom de Jehanne d'Armoises. Les comptes de la ville font foi des dépenses faites à cette époque pour la recevoir, et du cadeau d'environ deux mille francs de notre temps, que lui fit la ville, lors de son départ, en souvenir de ses bons services durant le siége. — « A Jehanne d'Armoises, pour don à elle faict le premier jour d'aoust 1439, par délibération faicte avecque le conseil de la ville, et pour le bien qu'elle a faict à ladicte ville durant le siége, etc. »

Ainsi Jeanne, après s'être évadée, à la mort du duc de Bedfort, des prisons de Rouen, se fait reconnaître en Lorraine par son frère et par d'autres personnes qui avaient été autrefois en relation avec elle durant ses héroïques campagnes; elle se retire dans le duché de Luxembourg, où elle se marie honorablement avec un des gentilshommes les plus accrédités du pays, et revient vivre avec son époux et ses enfants dans la ville de Metz; son frère, transporté de joie par cet événement inespéré, va trouver le roi à Loches pour lui annoncer cette heureuse nouvelle, et en reçoit une gratification; il publie la chose à son passage à Orléans, et le conseil de la ville, pour s'en assurer encore davantage, envoie un messager direct à la Pucelle au duché de Luxembourg, peut-être en lui adressant l'invitation de venir dans les murs de la cité qui lui avait dû sa délivrance, et Jeanne s'y rend effectivement en 1439.

Dira-t-on que les habitants d'Orléans, entraînés par leur reconnaissance, se sont trop empressés de céder à la première lueur d'espérance? Mais un détail curieux fourni par ces mêmes comptes prouve qu'ils n'ont voulu se décider qu'à bon escient : on voit, en effet, d'après les relevés de Polluche, qu'un service funèbre, célébré par eux en mémoire de la Pucelle dans l'église de Saint-Sanxom jusqu'en 1439, cesse à partir de 1440, c'est-à-dire après la visite décisive de Jeanne à Orléans. Ainsi ce n'est qu'après avoir vu et touché de leurs mains cette sainte libératrice, qui, suivant toutes les probabilités humaines, devait avoir péri, que les Orléanais, qui n'avaient voulu s'en rapporter entièrement ni au témoignage de son frère, ni à celui de leur envoyé, ne pouvant, non plus que les compagnons d'armes et les propres frères de Jeanne, refuser le témoignage de leurs yeux et de leurs oreilles, se rendirent à l'évidence de cette préservation merveilleuse.

La calomnie tue trois hommes : le calomnié, le calomniateur et celui qui l'écoute.

Un mauvais penchant est d'abord un passant, puis un hôte, enfin le maître.

Qui apprend sans enseigner ressemble au myrte dans le désert : personne n'en jouit.

Un myrte parmi les ronces est toujours un myrte.

Ne sois jamais parmi les persécuteurs ; sois plutôt parmi les persécutés.

Ton ami est mort, crois-le ; ton ami est devenu riche, ne le crois pas.

Pas de trou d'aiguille trop petit pour deux amis ; pour deux ennemis, l'étendue du monde ne suffit pas.

Qui possède de l'argent volé sans savoir à qui le rendre doit le destiner au public.

La science sans richesse est comme un pied sans soulier, et la richesse sans savoir comme un soulier sans pied.

Un homme est sage quand il recherche la sagesse, fou quand il croit l'avoir trouvée.

Extrait du *Talmud* (voy. 1833, p. 274).

VUE DE QUÉBEC EN 1720.

Le Canada fut découvert en 1534 par Jacques Cartier, pilote de Saint-Malo, qui, dans un second voyage, remonta le Saint-Laurent jusqu'au village de *Hochelagua* (depuis Montréal) ; mais aucun établissement durable ne se forma dans ce pays avant 1608, époque à laquelle Champlain y fonda quelques comptoirs pour la traite des pelleteries, comptoirs parmi lesquels se trouva celui de Québec, devenu plus tard la ville capitale de tout le Canada.

On a beaucoup discuté sur l'origine de ce nom de Québec. Les uns l'ont fait venir d'une source indienne, d'autres d'une source normande. On trouve dans les Transactions de la Société littéraire et politique de Québec (Avril 1835) le passage suivant : « Nous sommes portés à croire que Québec est un nom français. La terminaison en *bec* n'est point rare dans les noms de lieu en Normandie, d'où venaient la plupart des premiers colons du Canada ; elle signifie *promontoire*. Les hommes qui abandonnent leur patrie pour s'établir dans d'autres contrées sont fort enclins à transporter les noms de leur vieux pays dans le nouveau. Il est probable que le nom de Québec a été transporté de quelque lieu, maintenant inconnu en Normandie, à la capitale du Canada. Ce qui semble confirmer cette conjecture, c'est que sur le sceau du comte de Suffolk, capitaine employé par Henri V dans les guerres de France, on trouve gravé ce même nom de Québec. Il faut supposer que quelque village normand de ce nom avait été le théâtre des exploits du comte, et que Henri V le lui donna à titre de récompense. »

Ces raisons seraient excellentes si Champlain laissait quelque doute sur l'origine du nom qu'il donna à son établissement ; mais le passage de sa relation est tellement explicite que nous ne comprenons point pourquoi on a négligé de le citer. « Trouvant, dit-il, un lieu, le plus étroit de la rivière, que les habitants du pays appellent Québec, j'y fis bâtir et édifier une habitation, et défricher des terres et faire quelques jardinages (1). » Voilà donc qui est clair : le mot de Québec était donné par les Indiens à ce lieu, *qui était le plus étroit de la rivière*, et Charlevoix nous apprend, en effet, que *québéio*, en algonquin, signifie rétrécissement. De *québéio* à Québec la différence est évidemment peu considérable.

Cette ville fut longtemps à se peupler et à s'agrandir. En 1630 ce n'était encore qu'un fort entouré de quelques cabanes et d'une vingtaine d'arpents défrichés; mais, après la paix de Bréda, le nombre des colons s'accrut considérablement. En 1690 Québec était déjà une ville importante où l'on voyait un hôpital, des couvents, des églises, un séminaire, des palais pour l'intendant et pour le gouverneur, et des fortifications de quelque valeur. Une flotte anglaise composée de trente-quatre voiles et portant trois mille hommes de débarquement vint l'assiéger à cette époque (16 octobre 1690). La flotte était commandée par Guillaume Phibs qui somma les Français de se rendre au roi Guillaume d'Angleterre. Mais M. de Frontenac, alors gouverneur, répondit au trompette chargé d'apporter la sommation :

(1) Liv. III, p. 115.

— Je ne connais pas le roi Guillaume; je connais seulement un prince d'Orange, usurpateur et déloyal. Quant à la sommation de votre chef, je vais y répondre par la bouche de mes canons.

Le premier boulet parti de nos batteries abattit le pavillon de l'amiral anglais. Des Canadiens se jetèrent à la nage pour l'enlever au milieu de la mitraille, et le portèrent à la cathédrale. Pendant ce temps, MM. Longueuil et Maricourt son frère allaient dans un canot, le long des navires anglais, afin d'examiner leur force.

Les ennemis débarquèrent au nombre de quinze cents. On envoya contre eux trois cents Canadiens qui leur tuèrent beaucoup de monde dans les escarmouches. Les vaisseaux, de leur côté, canonnaient la ville; mais ils furent forcés de se retirer le lendemain, complétement désemparés. Nous n'avions pourtant point d'artilleurs dans nos batteries; un gentilhomme canadien, Saint-Hélène, pointait seul presque toutes les pièces; mais tous les coups portaient.

Les jours suivants, les troupes mises à terre essayèrent de s'avancer vers la ville; elles furent assaillies de tous côtés par les Canadiens, et obligées de faire retraite et de se rembarquer, laissant leur camp, leur artillerie et leurs munitions : elles avaient eu six cents hommes de tués dans cette attaque. L'amiral remit à la voile, et perdit neuf de ses navires à l'embouchure du Saint-Laurent.

En 1709, les Anglais préparèrent une nouvelle expédition contre Québec; elle ne put même arriver jusqu'à sa destination. En 1711, ils réunirent à Manhate, dans la même intention, une armée de deux mille hommes qui devait marcher sur la capitale du Canada, tandis qu'une flotte de quatre-vingts voiles remontait le Saint-Laurent; mais celle-ci fut dispersée par une tempête, et huit gros vaisseaux périrent, couvrant le fleuve de marchandises, de débris et de trois mille cadavres. A cette nouvelle, l'armée, qui était en marche, rebroussa chemin.

La gravure jointe à cet article donne la vue de Québec neuf ans après cette dernière tentative, c'est-à-dire en 1720. Cette ville était alors le siége d'un évêque, d'un gouverneur général, d'un intendant, d'un tribunal ou conseil souverain, et de plusieurs communautés religieuses.

Il y avait haute et basse ville.

La basse ville, située au bord du fleuve, au pied d'une montagne d'environ 160 mètres de hauteur, était habitée par les marchands et défendue par une plate-forme qui battait à fleur d'eau. On y voyait une chapelle construite en action de grâces, après la défaite des Anglais et le départ de leur flotte, en 1690.

Un chemin tournant conduisait de la basse ville à la haute ville. Au milieu du coteau était l'évêché qui avait un grand jardin et des cours murées; c'était un édifice consi-



(Vue de la ville de Québec, capitale du Canada, en 1720.)

dérable. Tous les curés qui avaient affaire à Québec y trouvaient une chambre et un couvert à la table commune.

Vers le milieu, dans la haute ville, se trouvait la cathédrale. A sa droite on apercevait le séminaire construit par M. de Laval en 1663; il lui coûta cinquante mille écus. On y entretenait trente-deux ecclésiastiques, huit frères, et huit *donnés* ou domestiques engagés à vie. A la gauche, sur la hauteur, se montraient le fort et la maison du gouverneur; un peu plus loin, également à gauche, le cap aux Diamants, où s'élevait une redoute qui commandait toute la ville. A la droite de la maison du gouverneur, commençait une série d'établissements importants : d'abord le couvent des récollets, puis le séminaire et l'église des jésuites, enfin, tout au bout, l'hôpital.

Tous ces édifices étaient bâtis en pierre de taille noire, ainsi que les principales maisons. Celles-ci avaient habituellement trois étages et étaient couvertes en planches. Québec n'avait, en 1720, qu'une population de sept mille âmes.

Cette ville, qui tomba au pouvoir des Anglais en 1759, ainsi que tout le Canada, et qui leur appartient encore, s'est considérablement embellie et accrue; elle compte aujourd'hui trente mille habitants.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UN CHAR A VOILES.



(Le Char à voiles de Scheveling, d'après une estampe du dix-septième siècle.)

Dans les dernières années du seizième siècle, on construisit en Hollande un char qui avait presque tous les avantages de nos chemins de fer. Dans ce pays plat, sur un rivage uni, on avait imaginé d'adapter à un char des voiles capables de lui imprimer un mouvement considérable et de lui faire parcourir rapidement de grandes distances. Ce char ailé fut en effet lancé avec un succès complet, et il devint pendant les premières années du dix-septième siècle l'objet d'une curiosité universelle. Peiresc, dont nous avons raconté la vie (1836, p. 195), et qui, en sa qualité de procureur général de la république des lettres, comme Bayle l'appelle, donnait son attention à toutes les découvertes des sciences et des arts, l'alla visiter en l'année 1606. Voici comment Gassendi raconte les impressions que son ami en avait rapportées (1) :

« Il fit une excursion jusqu'à Scheveling pour s'assurer par sa propre expérience de la rapidité d'un char construit depuis peu d'années avec tant d'art, que par le moyen de voiles déployées il volait sur le rivage comme un navire. On lui avait rapporté que le comte Maurice, après la victoire de Nieuport (2), ayant voulu en faire l'épreuve, y était monté avec François Mendoze demeuré son prisonnier dans le combat, et avait pu en deux heures arriver au bourg de Pultene, qui est à quatorze lieues de Scheveling. Peiresc voulut aussi en faire l'essai ; et il avait coutume de conter l'étonnement dont il fut saisi quand porté par un vent impétueux, il ne s'en ressentit cependant point allant aussi vite que lui, quand il vit les fossés du chemin franchis comme à tire d'aile, la surface des eaux répandues çà et là à peine effleurée, des coureurs qui avaient pris les devants paraître reculer, les objets qui semblaient les plus éloignés être dépassés au même instant, et mille autres merveilles semblables. »

Voilà une description qui ressemble d'assez près à celles qu'on pourrait faire d'un voyage sur un railway. Il est à regretter que Gassendi, qui en a si bien peint les effets, ne soit pas entré dans plus de détails sur la construction même de ce navire curieux. Un lest considérable n'était-il pas nécessaire pour contre-balancer l'effet des voiles ? Ces voiles pouvaient-elles servir avec toute espèce de temps ? le char pouvait-il rouler sur toute espèce de surface ? N'avait-on pas dû lui appliquer un système particulier de roues ? N'avait-on pas été obligé de lui frayer des routes spécialement appropriées à une rotation facile ? Ce sont des questions dont la solution ne serait pas sans intérêt pour les hommes ingénieux occupés à chercher aujourd'hui comment on peut pousser avec l'air comprimé le char qui volait alors à l'air libre.

(1) *De vita Peireskii*, lib. II, p. 93. Edition de Sébast. Cramoisy; Paris, 1641.

(2) La victoire de Nieuport fut remportée par Maurice de Nassau la dernière année du seizième siècle, en 1600.

ANCIENS VOYAGEURS.

(Voy. les Tables de 1843.)

PEDRO ORDONEZ DE CEVALLOS.

Si le voyageur dont nous allons parler n'avait pas joint à sa relation un état de ses services certifié véritable par le conseil des Indes, on serait tenté de le prendre pour un roman ou pour un de ces voyages imaginaires avec lesquels on a de temps à autre exploité le goût du public pour le merveilleux. Même de nos jours, où les moyens de communication sont si faciles en comparaison de ce qu'ils étaient au quinzième siècle, on trouverait difficilement un homme qui ait visité autant de points différents du globe que cet aventurier espagnol.

Pedro Ordonez de Cevallos naquit vers 1547 à Jaen dans l'Andalousie, et dès l'âge de neuf ans ses parents qui le destinaient à l'état ecclésiastique l'envoyèrent étudier chez les jésuites de Séville. Il en avait à peine dix-sept lorsqu'une aventure tout-à-fait dans le goût castillan l'obligea de quitter cette ville et de jeter la soutane pour prendre le parti des armes. Il se rendit à Cadix où il offrit ses services à don Juan de Cardone, lequel préparait une expédition contre les corsaires turcs qui infestaient alors la Méditerranée, et il en obtint une enseigne.

Cevallos visita successivement avec la flotte les côtes de l'Espagne et de l'Italie; il vit Gênes, Rome et Naples, et le récit de l'existence qu'il mena dans ces trois villes ne laisse pas d'offrir un certain intérêt, tant à cause de la naïveté de son récit que parce qu'il nous fait connaître les mœurs de ces gentilshommes qui suivaient les armées, ne recevaient pas de solde, mais prétendaient en revanche au droit de se soustraire à la discipline: chevalerie qui souvent ressemblait plus à celle de Guzman d'Alfarache qu'à celle de Bayard. Mais il serait trop long de s'arrêter à ces détails et à ceux des divers combats contre les galères turques auxquels Cevallos assista, et dans l'un desquels il courut un si grand danger, qu'il fit vœu, s'il y survivait, d'entreprendre le pèlerinage de Jérusalem, et d'employer sa part de butin à racheter des captifs, vœu qu'il exécuta peu de temps après, pendant le séjour que don Juan de Cardone fit à Tunis pour radouber sa flotte. Il y racheta vingt Espagnols, et partit à leur tête pour visiter les saints lieux qu'il décrit avec exactitude, mais sans rien ajouter à ce qu'on peut lire dans mille autres relations.

Après avoir rejoint la flotte à Tunis, il la suivit à Ceuta, et profita de son séjour dans cette ville pour se joindre à une caravane avec laquelle il visita Fez et Maroc, et revint ensuite à Séville. Mais les haines qu'il avait soulevées contre lui n'étaient pas encore éteintes, et comme ses ennemis lui firent dire qu'ils le poignarderaient s'il ne quittait la ville, il s'embarqua au plus vite sur un brigantin destiné pour Denia dans le royaume de Valence, et qui fut attaqué et pris en vue de Malaga par le célèbre corsaire Morat Corso, amiral d'Ochali, roi d'Alger. Heureusement pour Cevallos, Morat, qui était tombé entre ses mains dans une autre occasion, se rappela les bons traitements qu'il en avait éprouvés, et le remit en liberté sans rançon. Notre aventurier revint donc à Cadix dénué de tout, et allait s'engager comme soldat dans une compagnie espagnole qui devait suivre en Afrique le roi de Portugal D. Sébastien, dont la fin fut si désastreuse, quand il rencontra quelques amis qui lui persuadèrent de se joindre à eux pour aller chercher fortune en Amérique.

Notre voyageur arriva sans encombre à Carthagène, mais le gouverneur l'ayant chargé d'une mission pour l'Espagne, le bâtiment qui le portait fit naufrage sur l'île de la Bermude, alors déserte, où l'équipage resta pendant cinquante-sept jours exposé à toutes les horreurs de la soif et de la faim. Au bout de ce temps, ils virent arriver cinq pirogues montées par des Indiens caraïbes qui venaient chercher des tortues; profitant du moment où ces sauvages étaient dispersés sur la plage, les naufragés, qui s'étaient tenus cachés derrière les rochers, s'emparèrent de leurs embarcations, et gagnèrent Cuba, d'où Cevallos s'embarqua pour l'Espagne où il remplit heureusement sa mission.

Après avoir fait deux voyages en France pour acheter des grains, et avoir acquis par là quelque aisance, notre coureur d'aventures s'attacha au service du marquis de Penafiel, père du fameux duc d'Ossune, et fit avec lui une campagne en Flandre. Mais son humeur remuante ne lui permit pas d'y rester longtemps; il obtint son congé, et employa dix mois à parcourir le nord de l'Europe et les îles Britanniques; puis, à peine de retour à Lisbonne, il s'embarqua sur un vaisseau qui faisait voile pour la côte de Guinée. Ce navire appartenait à un riche marchand nommé Juan-Antonio Corso; celui-ci, quand il armait un bâtiment, au lieu de s'adresser aux assureurs (et cette anecdote nous prouve que déjà au seizième siècle il existait à Séville des compagnies d'assurance), faisait vœu de donner à quelque église une somme égale à la prime qu'il aurait payée; et ce système lui avait, disait-il, si bien réussi qu'il n'en avait jamais perdu un seul, de sorte qu'il était devenu le plus riche négociant de Séville.

Cevallos qui paraît avoir possédé un instinct particulier pour se trouver partout où il y avait des coups à recevoir ou à donner, arriva à temps pour prendre part à la courte campagne des Espagnols contre D. Antoine, prieur de Crato, proclamé roi de Portugal après la défaite et la mort de D. Sébastien en Afrique: il se fit en outre quelques querelles personnelles dont il se tira à son honneur. Ayant été nommé, en récompense de ses services, inspecteur de la douane de Carthagène, il s'embarqua de nouveau pour l'Amérique, et prit possession de son emploi qu'il exerça d'abord avec un zèle pour les intérêts du roi bien rare chez les fonctionnaires espagnols. Mais un jour qu'il avait saisi une assez grande quantité d'or et d'argent que l'on voulait embarquer en fraude, il vit entrer dans sa chambre douze hommes masqués qui lui dirent avec le plus grand sang-froid: Choisissez, seigneur inspecteur, douze balles dans la tête ou un bon pot-de-vin. Le choix, dit-il naïvement, n'était pas difficile à faire; et profitant de la leçon, il sut dans la suite faire ses affaires, et gagner l'affection de ses administrés auxquels il laissait faire les leurs.

Après quelques nouveaux duels, notre héros fut chargé de diriger une expédition contre les nègres marrons qui infestaient les environs de Carthagène, et dont le chef, nommé Martinillo, n'avait pas une existence moins extraordinaire que la sienne. Né au Monomotapa, il avait été enlevé dans son enfance par des pirates arabes qui, après l'avoir converti à l'islamisme, l'avaient vendu aux Turcs de Syrie. Fait prisonnier sur une galère, il fut vendu au marché de Séville, et son nouveau maître l'avait conduit en Amérique. Après avoir travaillé aux mines pendant plusieurs années, il était parvenu à s'échapper, et avait attiré à lui un grand nombre de nègres. Cevallos, après une marche pénible au milieu des marais, parvint à découvrir sa retraite, le tua de sa propre main, et ramena un grand nombre de prisonniers à Carthagène aux acclamations de la population dont ils avaient longtemps fait la terreur, et que leurs brigandages retenaient presque captive dans l'enceinte des murailles.

Cevallos prit successivement part à presque toutes les expéditions contre les diverses nations indiennes du nouveau royaume de Grenade. La crainte de fatiguer le lecteur nous empêche de nous arrêter sur leurs détails, curieux surtout en ce qu'ils nous ont prouvé la véracité du personnage extraordinaire dont nous racontons les aventures; nous les avons soigneusement comparés avec ceux que donnent

d'autres historiens contemporains, et nous ne l'avons jamais trouvé en faute ni sur une date, ni sur un nom propre; cette conformité parfaite nous a donné confiance dans le reste de son récit, quelque extraordinaire qu'il puisse paraître.

Après une longue suite d'aventures, Cevallos arriva à Santa-Fé, où, poussé par l'inconstance de son esprit, et peut-être pour échapper aux suites des nombreux démêlés que son humeur querelleuse lui avait suscités avec la justice, il sollicita et obtint les ordres sacrés de l'archevêque de Bogota, sans renoncer pour cela à son humeur vagabonde. Il habite successivement Popayan, Quito, passe au Mexique, s'embarque à Acapusco pour se rendre aux Philippines, fait naufrage sur l'archipel des Larrons, et est enfin recueilli par un navire qui le conduit à Macao, où il arrive dans le cours de l'année 1590.

Mais comme déjà à cette époque l'entrée de la Chine était fermée à tous les étrangers, Cevallos ne tarda pas à s'ennuyer du séjour resserré de Macao, il prit donc passage sur une jonque qui le conduisit dans un port de la Cochinchine d'où il se rendit à la cour de l'empereur qu'il appelle le grand-tonquin. Il parvint peu à peu à gagner les bonnes grâces de la sœur du roi et chercha à la convertir au christianisme; mais pendant ses longues conférences il avait su gagner son cœur qu'elle lui offrit avec sa main s'il voulait embrasser la religion du pays. Cevallos résista noblement à la tentation, et la princesse, irritée, lui ordonna de quitter le pays sur-le-champ, pendant qu'un reste de pitié retenait encore sa vengeance. Cependant, ajoute-t-il, elle fut si affligée de mon départ qu'elle demanda bientôt après le baptême à un missionnaire jésuite, et se fit religieuse sous le nom de sœur Marie dans un monastère qu'elle fonda. Ce dernier fait me semble un peu douteux, et l'amour-propre de notre auteur peut bien lui en avoir inspiré l'idée. Toutefois il est hors de doute qu'au seizième siècle le christianisme avait fait de grands progrès dans la péninsule annamite, et qu'il fallut pour l'extirper de sanglantes persécutions : il y existe encore des catholiques dont nos missionnaires ne perdent pas une occasion de ranimer le zèle et la foi.

La jonque que montait Cevallos fut prise par un bâtiment portugais qui le conduisit à Malacca, où le gouverneur lui suscita tant de difficultés qu'il fut trop heureux de se tirer de ses mains en lui abandonnant la majeure partie de ce qu'il possédait, et de gagner Ceylan et Goa pour retourner en Europe. Mais il n'était pas au bout de ses peines; le navire qu'il montait fut retardé par les vents contraires, et reçut tant d'avaries dans un combat contre un corsaire hollandais qu'il fut forcé de se réfugier dans le port de Fernambouc au Brésil, d'où notre auteur, se trouvant sans ressources, se dirigea vers Quito pour reprendre la cure qu'il avait abandonnée en partant pour le Mexique. Il y arriva sans nouvel accident, et après avoir complétement fait le tour du monde dans l'espace de trois ans à dater du jour où il avait quitté le port d'Acapusco.

L'audience de Quito qui connaissait les talents de Cevallos ne tarda pas à l'employer à diverses missions difficiles. Il fut chargé successivement de réduire les Indiens Quixos qui s'étaient révoltés sous la conduite du célèbre cacique Jumandi, et de convertir les Omaguas et les Cofanes qui avaient jusqu'alors repoussé tous les missionnaires, et chez lesquels il séjourna pendant plus de six ans. Il était à peine de retour à Quito quand une révolte éclata dans cette ville dont la population ne voulait pas se soumettre à un nouveau droit connu sous le nom d'*alcavala;* révolte où l'on put remarquer la haine qui séparait déjà les créoles et les Espagnols, et qui fut deux siècles et demi plus tard la principale cause qui sépara les colonies de la métropole. Notre auteur prétend n'y avoir pris aucune part, mais son caractère turbulent et le parti qu'il prit de revenir en Espagne peu de temps après me fait supposer qu'il ne se sentait pas la conscience bien nette. Il se retira à Jaen sa patrie, où il paraît avoir joui de quelque aisance, et écrivit pour charmer ses loisirs la relation que nous avons sous les yeux, et qui fut publiée à Madrid en 1614. Il paraît y avoir atteint un âge assez avancé, car Ximenez Paton lui dédia son histoire de Jaen qui parut dans cette ville en 1623, et le cita au nombre des hommes illustres qu'elle a produits, ce qu'il n'aurait certainement pas osé faire si Cevallos n'eût joui de l'estime générale, et si ses aventures n'y eussent pas été de notoriété publique.

BORDEAUX.

(Quatrième et dernier article. — Voy. p. 73, 180, 232.)

ÉGLISE CATHÉDRALE.

Ce n'est pas seulement par son titre de cathédrale que Saint-André est la première église de Bordeaux ; elle l'est encore par ses dimensions et par la beauté de son architecture. Sa longueur totale n'est pas moindre de 140 mètres; celle de son transsept est de 44m,26; la nef, longue de 72 mètres, large de 18 mètres, dont la voûte est soutenue par sept piliers, est remarquable et par sa hardiesse et par le mélange des divers styles d'architecture; on y retrouve le style roman du douzième siècle dans la partie inférieure des murs de l'ouest, décorée d'arcades cintrées dont les chapiteaux présentent les feuilles à crochets, les animaux symboliques de cette époque; le style du dix-huitième siècle dans les fenêtres ogivales, avec colonnettes élancées; le style du quinzième siècle dans les nombreuses arêtes de la partie de la voûte à l'ouest, dans les sculptures si coquettes de ses clefs. Le chœur de l'église, son transsept, ses portails nord et sud, appartiennent au quatorzième siècle. L'archevêque Bertrand de Got, plus tard le célèbre Clément V, qui prononça la condamnation des Templiers, contribua beaucoup à l'achèvement de cette partie de l'édifice, et l'on voit sa statue sur le pilier isolé du portail nord; sur les côtés de ce portail sont figurés les six cardinaux, presque tous de sa famille, qu'il nomma peu après sa nomination à la chaire de Saint-Pierre. Entre les contreforts sont percées les fenêtres qui éclairent les chapelles autour du chœur; ces contreforts soutiennent des arcs rampants qui vont contrebuter la poussée des voûtes du chœur. Des détails seuls pourraient reproduire la finesse et en même temps la richesse des sculptures qui ornent cette partie. Chaque contrefort est décoré de plusieurs niches surmontées de clochetons; des pyramides ornées de crochets dissimulent les nombreuses retraites du mur.

Derrière le chevet apparaissent les flèches qui couronnent les tours entre lesquelles s'ouvre le portail nord. Les tours seules ont 45 mètres d'élévation, les flèches 40 mètres; ainsi c'est à une hauteur de 85 mètres au-dessus du sol que s'élèvent les sommets de ces gracieuses pyramides si légères, si brillantes. Vers 1824, leur mauvais état avait fait concevoir le projet de les démolir, et c'est à un architecte de Bordeaux, M. Poitevin, que l'on doit leur conservation. Voici quelques détails que nous avons déjà donnés sur ce sujet dans les actes de l'Académie de Bordeaux (1) : Quelques dégradations dans les flèches et la crainte d'un accident qu'augmentait sans doute le souvenir de l'écroulement de 1820, causèrent en 1824 de nouvelles alarmes qui firent une impression assez vive sur l'esprit de la population pour éloigner du service religieux un grand nombre de personnes. Le clergé, qui partageait ces craintes, en entretint le préfet, M. de Breteuil. Il n'hésita pas à demander de faire disparaître ces dangereux obélisques suspendus sur sa tête comme le glaive de Damoclès. Le préfet, dans l'intérêt de la sûreté publique, avait adopté l'idée de démolition

(1) Essai historique et archéologique sur l'église cathédrale de Saint-André à Bordeaux, par M. de Lamothe.

qu'on venait de lui suggérer, lorsqu'il trouva dans M. Poitevin, qui avait succédé à M. Combes dans le poste d'architecte du département, une résistance d'autant plus énergique à exécuter cette volonté, que cet artiste appréciait ces flèches à leur véritable valeur, et qu'il était assuré de trouver un moyen de rendre leur chute presque impossible. Des études furent dès lors autorisées et aussitôt entreprises. Rendre ces flèches solidaires d'un autre système plus élastique que la pierre, qui leur communique sa propriété, telle fut l'idée de M. Poitevin, idée qu'il réalisa en établissant à l'intérieur un système ingénieux de charpente auquel ces flèches sont liées, et qui en facilite l'entretien et l'examen journalier. Ce projet reçut en 1824 l'approbation du conseil des bâtiments civils, et fut exécuté quelques années plus tard.

On voit dans notre seconde gravure une forte tour carrée et découronnée : c'est la tour de Pey-Berland, que l'on avait vainement tenté d'abattre en 1793. Aujourd'hui, comme la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie, à Paris, c'est une fabrique de plomb de chasse.

Une inscription incrustée sur l'une des faces apprend que les fondements de cette tour furent jetés en 1440 sur l'emplacement d'une ancienne fontaine, supposée pendant longtemps, probablement à tort, être la fontaine chantée par Ausone, *fons divina*, et dont on ignore aujourd'hui la position. Ce monument gigantesque fut érigé par les soins du vénérable Pey-Berland (1), un des prélats les plus vertueux et les plus éclairés dont le diocèse de Bordeaux puisse s'enorgueillir. De nombreuses fondations attestent son goût pour les arts, son amour pour la science



(Bordeaux. — A droite, l'église Sainte-Eulalie. A gauche, la caserne Saint-Raphaël. Au fond, les deux flèches de la cathédrale Saint-André.)

son zèle pour la religion. Il établit à Bordeaux une université; le pape Eugène IV lui en accorda l'autorisation. Il fonda le collége Saint-Raphaël, destiné à élever à l'état ecclésiastique douze écoliers pauvres; il dota un hospice pour les pauvres dans le faubourg Saint-Sevrin. Son corps fut déposé dans l'église Saint-André contre le chœur; on y voit encore sa statue : au-dessous était autrefois renfermé dans une cage grillée le bréviaire de l'illustre prélat; mais ce livre a disparu pendant la révolution, et la place où il se trouvait a été occupée, il y a peu d'années, par une inscription en latin, dont les caractères imitent la forme des lettres gothiques. Au-dessous se trouve un médaillon de la même époque que la statue; il porte en légende les mots : *Imaginem parvam venerabilis Petri aspice supra;* Voyez ci-dessus la petite statue du vénérable Pierre.

Sur de moindres dimensions, le clocher de l'église Sainte-Eulalie offre quelque ressemblance avec celui de Pey-Berland. Tous deux ont perdu leur pointe; mais le renversement de la flèche du clocher Sainte-Eulalie fut l'œuvre de la foudre, qui l'abattit au commencement du dix-neuvième siècle. Ce clocher n'est pas tout entier de la même époque; la base peut être du douzième siècle ou du commencement du treizième; le dernier étage de la tour est seul du quinzième. Cette sur-élévation est aisément reconnaissable à la richesse des ornements, aux arcs en doucine, aux crosses végétales qui se font remarquer dans cette addition, et aussi à la forme des contreforts qui cessent de s'élever sur des bases carrées pour prendre la forme de pyramides engagées. La petite tour qui renferme l'escalier cesse d'avoir pour base un carré; les angles sont coupés, le carré s'est transformé en octogone.

Comme son clocher, l'église Sainte-Eulalie appartient à

(1) Pey, en gascon, veut dire Pierre.

diverses époques. La partie la plus ancienne paraît être du douzième siècle ; c'est le style de quelques chapiteaux qui ont survécu aux restaurations ; c'est aussi le style de quelques travées, de quelques fenêtres des nefs latérales. Au quatorzième siècle, on refit la plus grande partie des voûtes ; enfin au quinzième, en même temps que l'on élevait le clocher, on construisit l'abside sur laquelle sont répandus tous les ornements de cette époque. Une inscription placée contre cette abside apprend que cette partie de l'église fut exécutée aux frais de Ives de Campanle, un de ses bénéficiers.

Mais si, en interrogeant le style architectural de l'église Sainte-Eulalie, il n'est pas permis de la faire remonter au-delà du douzième siècle, les documents historiques attestent l'existence d'une ancienne église sous l'invocation de la même sainte, et qui remontait au cinquième siècle. Dans la vie de saint Waning, on trouve mentionnée l'existence d'un monastère de filles, dont Hildemarche était abbesse à cette époque. Les chroniques rapportent aussi que Charlemagne revenant de Lectoure déposa dans cette église les reliques de saint Clair, saint Justin, saint Géronce, saint Babyle, saint Jean, saint Polycarpe, saint Sévère. Ces restes existent encore et donnent lieu, tous les ans, à une procession, qui remonte au cardinal de Sourdis. Cet archevêque, voulant reconnaître l'existence de reliques que la tradition seule assurait être déposées dans l'église Sainte-Eulalie, fit ouvrir les lieux où elles étaient renfermées. De nombreux témoins pris parmi les plus élevés de la cité furent appelés à cette cérémonie qui se termina par une procession solennelle. Plus d'une fois le calme religieux fut troublé par les querelles des chapitres de Saint-André et de Saint-Sevrin, qui faillirent en venir aux mains au sujet de la question de prérogatives et de places d'honneur.



(Bordeaux. — Clocher de Pey-Berland et église cathédrale de Saint-André.)

Le côté gauche de la gravure p. 292 présente un bâtiment couronné d'un fronton, et dont les dimensions semblent annoncer un monument public : c'est la caserne Saint-Raphaël. Ce bâtiment n'a reçu cette destination que bien postérieurement à sa construction. D'après un arrêt du conseil d'état du 19 mars 1754, qui autorisa les maire et jurats à démolir la porte dite de Sainte-Eulalie, et l'ancien mur de cette ville qui s'y liait, on avait conçu alors le projet de construire sur ce terrain un hôpital des enfants-trouvés, un petit séminaire, et « autres maisons servant à » loger des particuliers. » Trois ans après, des lettres-patentes de décembre 1757 autorisèrent la construction sur ce lieu d'une maison destinée à servir de prison et d'hospice. Ce local n'a pas reçu la destination pour laquelle il

fut érigé. Il servit d'abord d'usine, en 1775, pour la fonte de la cloche de l'hôtel-de-ville ; quelque temps après, le séminaire ou collége de Saint-Raphaël, dont nous avons déjà mentionné la fondation par Pierre Berland, archevêque de Bordeaux, fut transféré dans ce local, où il resta jusqu'au moment de la révolution, époque où le besoin de nouvelles et vastes prisons le fit adopter pour cet usage. Enfin en l'an IV, il fut affecté au service de la guerre comme caserne d'infanterie ; et un décret impérial du 25 août 1810 remit ce bâtiment en propriété à la ville de Bordeaux pour être affecté au casernement. Tel est l'historique de cet édifice où aujourd'hui il est question de placer l'école secondaire de médecine.

LE DÉPOT GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

Le Dépôt général de la guerre a été créé, en 1688, par Louvois qui fut pendant vingt-six ans ministre de la guerre sous Louis XIV. Les plans de campagne, les mémoires et dessins des guerres anciennes et modernes, la correspondance des généraux, et tous les documents relatifs à la partie scientifique et au mouvement des armées furent réunis, à cette époque, à l'hôtel de Louvois. Jusqu'alors chaque ministre avait eu ses bureaux chez lui; à sa retraite ou à sa mort, les papiers, transportés sans ordre, s'égaraient souvent, au point qu'on retrouvait parfois chez les épiciers des correspondances originales de la plus haute importance.

Cet établissement, à peu près oublié par les successeurs de Louvois, et relégué dans les greniers du château de Versailles, se grossissait néanmoins, de temps à autre, des pièces du ministère, qui, sans intérêt pour les événements du jour, n'en conservaient pas moins à la postérité la trace fidèle des événements passés. Vers la fin du règne de Louis XIV, il fut transféré à Paris, à l'hôtel des Invalides. Quelques commis y étaient attachés.

Sous la Régence, en 1720, les recherches faites au Dépôt de la guerre par la Chambre des comptes, pour l'apurement des états des entrepreneurs des vivres, firent sentir l'utilité de débrouiller ces matériaux. Leur classement dura plusieurs années ; il ne consista d'abord qu'à former des registres de la correspondance des généraux, par ordre de dates, en les distinguant seulement par guerres différentes. On divisa la correspondance en deux parties : la première contenant les lettres des généraux ; la seconde, les minutes ou originaux des réponses du roi ou de ses ministres. M. de Chamillart fit ajouter à chaque volume des sommaires des matières, et par suite le précis des opérations militaires de l'année, sous le titre d'*Avertissement*.

Le travail ainsi continué forme au Dépôt ce qu'on appelle les *anciennes archives*, au nombre de plus de 3 900 volumes in-folio, contenant des pièces depuis le onzième siècle jusqu'aux dernières années de la guerre d'Amérique ; mais la série n'est continue que depuis Louis XIII jusqu'en 1788. Pour remplir les lacunes qui se rencontraient dans la correspondance originale, on eut recours à des copies des manuscrits de la Bibliothèque royale. Les registres, également in-folio, où se trouvent ces copies, sont connus sous le nom de *Transcrits*.

L'importance croissante des matériaux recueillis au Dépôt de la guerre, et l'ordre renouvelé aux bureaux d'y verser sans lacune toute la correspondance de la cour et des généraux, firent juger cet établissement digne d'être placé sous les ordres d'un officier général. Le maréchal de Maillebois en fut nommé le premier directeur en 1734.

En 1761, le Dépôt de la guerre, accru de celui des cartes et plans, fut transféré à Versailles, au nouvel hôtel bâti exprès pour la réunion de tous les bureaux, jusque là épars, du ministère de la guerre.

M. de Vault, brigadier d'infanterie, avait l'année précédente remplacé le maréchal Maillebois. Placé au milieu de toutes les pièces qui renfermaient le secret des événements militaires dont il avait été en partie témoin, il comprit de quel avantage elles pourraient être, si, au lieu de rester disséminées dans les registres ou les cartons, elles étaient présentées dans un ordre convenable : il se détermina en conséquence à rédiger, d'après le texte original succinctement analysé, l'historique des diverses campagnes, en commençant par la guerre d'Allemagne en 1677 ; ouvrage qu'il a continué jusqu'à 125 volumes, et qui finit à la paix de 1763.

M. le général Matthieu Dumas succéda à M. de Vault, mort au Dépôt de la guerre en 1790. Vers la fin de 1791, cet établissement fut transféré de Versailles à Paris place Vendôme. Un règlement, arrêté par Louis XVI le 25 avril 1792, lui donna une nouvelle organisation et des attributions fort étendues. En 1793, la Convention nationale ordonna que la grande carte de France, dite de Cassini, serait retirée de l'Observatoire et remise au Dépôt de la guerre, qui demeurerait à l'avenir, et qui est resté jusqu'à ce jour chargé de l'entretien et de la retouche des planches. Vers le même temps, le Comité de salut public avait formé une agence des cartes pour recueillir, dans les établissements supprimés, toutes les cartes et tous les plans géographiques. Cette agence ne tarda pas à être réunie au Dépôt de la guerre, qui lui doit en partie la belle et riche collection (environ 10 000 cartes) qu'il possède en ce genre, et qu'il augmente journellement.

Pendant la suppression momentanée des ministères remplacés par des commissions, le Dépôt de la guerre se trouva dans les attributions des travaux publics, et la réunion du Dépôt de la marine en fit le centre de la géographie de terre et de mer.

Sous la direction du général Ernouf, en 1798, fut formée l'intéressante bibliothèque du Dépôt. On profita du mouvement des dépôts littéraires pour doter celui de la guerre d'une collection qui lui était essentielle : possédant à son origine à peine 200 volumes, elle s'est depuis considérablement augmentée, s'enrichit chaque jour de tout ce qui paraît d'intéressant sur la guerre, soit en France, soit à l'étranger, et renferme aujourd'hui 20 000 volumes.

Tout ce qui, abstraction faite de la topographie dessinée, peut servir à la connaissance d'un pays, a été distrait de la section historique et réuni sous le titre de *Mémoires descriptifs*. Là sont classés les reconnaissances, cahiers de topographie, mémoires sur les frontières, sur les côtes, les ouvrages d'art, les projets de guerre, dissertations, critiques, etc.

Sous le gouvernement impérial, le Dépôt a vu, d'année en année, accroître ses richesses de toute nature. Sous la Restauration, le marquis d'Ecquevilly et le lieutenant-général Guilleminot en furent successivement directeurs.

Depuis 1830, le Dépôt général de la guerre est sous la direction immédiate de M. le lieutenant-général Pelet. La conservation et le classement de toutes les richesses historiques, réunies dans cet établissement, devaient surtout occuper un homme qui a passé toute sa vie à faire la guerre ou à en écrire l'histoire. Aussi, grâce aux soins du général Pelet, toute la correspondance de l'empereur Napoléon, formant quatre-vingts volumes, a été classée par année et par campagne, numérotée, timbrée et accompagnée de tables; elle a été ensuite copiée pour que les communications pussent se faire sans inconvénients. La correspondance du major-général, des maréchaux, des généraux, et des principaux agents de la guerre, a été également classée par campagne, avec titres, tables, etc. : ce qui forme plus de 140 volumes pour les campagnes de 1804, 1805, 1806, 1807 et 1809. Le même travail se poursuit pour les campagnes suivantes des grandes armées, pour les guer-

res d'Espagne, pour celles de la République, d'Orient, etc. C'est dans les nombreux documents réunis et conservés au Dépôt général de la guerre que M. Thiers puise en ce moment une partie des matériaux de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* à laquelle il travaille, comme autrefois Voltaire y a puisé ceux d'après lesquels il a fait le *Siècle de Louis XIV*, ouvrage dans lequel les dates et les faits ont, par cela même, plus d'exactitude que dans l'*Abrégé chronologique* du président Hénault.

Pour les guerres de la République, 76 cartons et 23 registres renferment la correspondance de l'armée du Nord; 86 cartons et 22 registres, celle de l'armée du Rhin; 19 cartons et 17 registres, celle de l'armée des Pyrénées orientales et occidentales; 18 registres, celle du Comité de salut public; 153 cartons, celle des armées d'Italie et d'Orient; 75 registres, celle des armées d'Orient et de Saint-Domingue; enfin 33 registres, celle des armées d'Italie et d'Espagne.

En vertu des dispositions contenues dans l'arrêté des Consuls du 13 nivose an x (3 janvier 1802), invoquées récemment à l'égard des familles des lieutenants-généraux Dupont, Guilleminot, Hullin, Becker et autres, le Dépôt général de la guerre s'est enrichi de leurs correspondances et registres de 1789 à 1815. Il existe encore dans les familles d'officiers généraux ou supérieurs de tout grade des collections précieuses, sans doute, comme titres de gloire pour les familles de ces militaires, mais qui se trouvent perdues pour l'histoire, puisque les faits intéressants qu'elles renferment ne peuvent entrer dans la rédaction du grand et beau travail qui se fait au Dépôt de la guerre sur les campagnes de la République et de l'Empire. La mémoire même de ces guerriers fait donc un devoir à leurs familles de remettre au Dépôt, pour y être conservés et utilisés, les originaux ou tout au moins des copies de ces documents.

Divisé en cinq sections, le Dépôt général de la guerre comprend un certain nombre d'officiers d'état-major et une assez grande quantité d'employés de divers genres, écrivains, dessinateurs et graveurs. C'est dans ce Dépôt que s'élaborent tous les matériaux écrits ou dessinés qui peuvent servir aux futures opérations des armées françaises; c'est là que s'exécutent les travaux géographiques et historiques dépendant du ministère de la guerre; que se prépare tout ce qui se rattache à l'instruction des officiers du corps royal d'état-major, et des régiments d'infanterie et de cavalerie.

Les travaux exécutés dans cet établissement se divisent en trois parties: travaux graphiques, travaux historiques, travaux théoriques et statistiques.

Travaux graphiques. — Le principal travail, la publication la plus importante du Dépôt général de la guerre et du corps royal d'état-major, est la *Carte de France* (voy. 1842, p. 11).

Les levés faits par les officiers d'état-major, les armes à la main, ou au milieu des populations arabes, ont mis le général directeur du Dépôt de la guerre à même de faire dresser et de publier une carte générale de l'Algérie, des cartes des provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, et des plans des principales villes de la colonie.

Le Dépôt de la guerre possède un grand nombre d'aquarelles militaires, ou vues de batailles, dessinées sur les lieux mêmes, et exécutées par Cozette et Lenfant pour les campagnes de Louis XIV et de Louis XV, par Bagetti pour celles de la Révolution et de l'Empire jusqu'à 1809, par MM. Genet, Jung et d'Espinassy pour celles de l'Empire depuis 1809, ainsi que de l'Algérie. Ce sont de véritables représentations des opérations militaires, et comme une sorte de cours de haute tactique et des évolutions du champ de bataille. Nous citerons entre autres les tableaux de la bataille de la Moskowa, de la Corogne, et d'Oporto.

Travaux historiques. — La première en date des publications est le *Mémorial du Dépôt général de la guerre.* Ce recueil dont le premier numéro a paru en 1802, est destiné à reproduire une partie des matériaux militaires recueillis sur toutes les guerres dans cet établissement. Après le septième numéro, la publication en a été interrompue pendant quinze années: elle a été reprise en 1826; les numéros déjà publiés étant épuisés, ils ont été réimprimés en un volume in-4°, qui forme le tome Ier du *Mémorial.* Depuis, sept autres volumes ont paru; le sixième et le septième contiennent la description géométrique de la France qui ne se trouve nulle part ailleurs. Le huitième, qui renferme les *Mémoires militaires de l'Empire* jusqu'au traité de Schœnbrunn en 1809, avec un atlas de dix-huit cartes ou plans, a été publié cette année, et présenté au roi le 27 janvier dernier.

M. le général Pelet s'est réservé l'histoire de toutes les guerres de l'Empire; la rédaction en est en grande partie achevée, et il la continue journellement, en particulier celle de la campagne de 1814, pour laquelle huit plans de bataille sont déjà gravés.

Le ministre de l'instruction publique ayant obtenu des Chambres, en 1834, les fonds nécessaires pour la publication des documents inédits relatifs à l'histoire de France, le ministre de la guerre approuva l'impression des *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV.* L'ouvrage est appuyé de pièces officielles, et accompagné d'un atlas des cartes et plans de batailles, combats et siéges qui ont eu lieu dans ces temps mémorables. Cinq volumes ont déjà paru sous la direction du général Pelet. Les *Campagnes des Pyrénées orientales et occidentales en* 1793, 1794 *et* 1795 complètent la série des travaux historiques en cours d'exécution.

Travaux théoriques et statistiques. — Une des sections du Dépôt est particulièrement chargée de la direction et de l'examen des travaux exécutés par les officiers de l'armée, et de ceux qui sont annuellement prescrits aux officiers d'état-major: elle a dans ses attributions tout ce qui concerne spécialement la statistique militaire en France et à l'étranger. C'est là que se réunissent les journaux militaires du dehors, et que se font les extraits des publications les plus intéressantes sur l'histoire et la théorie de la guerre ou des découvertes qui y sont relatives: c'est là qu'est rédigé un *état militaire* de toutes les puissances de l'Europe, vaste répertoire de la composition, de l'organisation, de la force permanente et éventuelle de toutes les armées, de leurs rapports avec la population et la richesse des Etats.

Les deux mots les plus courts à prononcer, *oui* et *non*, sont ceux qui demandent le plus d'examen.

PYTHAGORE.

Les voyages en pays étrangers font durant la première jeunesse une partie de l'éducation, et dans l'âge mûr une partie de l'expérience. BACON.

MASANIELLO.

Dans la première moitié du dix-septième siècle, le royaume de Naples, qui appartenait à l'Espagne, gémissait sous l'oppression la plus odieuse. De 1631 à 1644 les deux vice-rois, Monterey et Medina, avaient tiré de ce royaume cent millions d'écus, et le dernier se vantait de n'y avoir pas laissé dans la bourgeoisie quatre familles assez riches pour dîner à table. La détresse était devenue si horrible qu'un grand nombre de familles de la Pouille et de la Ca-

labre allèrent chercher un refuge en Turquie. Malgré cette misère, en 1647, le duc d'Arcos, nommé vice-roi l'année précédente, ayant exigé une nouvelle taxe d'un million d'écus, voulut mettre un impôt sur les fruits qui formaient la dernière ressource des pauvres gens. Ce fut le signal de la révolte qui éclata un dimanche, le 7 juillet. Un marchand de poissons, Thomas Agnello, ou Masaniello d'Amalfi, fut le promoteur et le chef de l'insurrection. Nous empruntons les détails suivants à un livre contemporain intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle.*

« Masaniello étoit un jeune homme de vingt-quatre ans, assez beau de visage, et qui, sous un air bouffon, avoit une sorte d'éloquence. Il étoit connu et aimé du menu peuple, parce qu'en allant vendre son poisson il buvoit avec les uns et les autres et les divertissoit par ses plaisanteries. Il nourrissoit sa femme et ses deux enfants de son petit commerce; il étoit vêtu en matelot, et pieds nus la plupart du temps. Pendant dix jours que dura son règne, il fut obéi avec plus de soumission que ne l'avoit jamais été le roi catholique, par plus de cent cinquante mille personnes armées. Ses jugements étoient exécutés sans appel. Il punissoit ou donnoit des grâces à son gré; il disposoit de tous les deniers, tant publics que particuliers; il faisoit piller et brûler les maisons, et donnoit des sauve-gardes... »

Cependant le duc d'Arcos essaya de traiter avec les insurgés; mais la mauvaise foi qu'il montra dans les négociations ne fit qu'irriter encore plus la multitude, et Masaniello se voyant joué donna à ses partisans une liste de soixante maisons auxquelles il fit mettre le feu. « Lui-même, pendant ces exécutions, marchoit par la ville, à cheval, avec un bâton de commandement à la main, suivi de plus de cent mille personnes armées, portant toujours son habit de pêcheur, et ayant les jambes nues pour montrer, disoit-il, qu'il étoit sans ambition. Le vice-roi et l'archevêque lui rendirent de grands honneurs. Il étoit obéi des personnes de toute condition, et on faisoit pour lui des prières publiques dans les églises. Il alla un jour trouver le vice-roi au château Saint-Elme pour négocier avec lui, et il s'y fit accompagner par le cardinal Filomarini qui le fit monter dans son carrosse. Il prit, par le conseil du cardinal, pour cette visite, un habit d'une étoffe à foud d'or; et il fut suivi d'une si grande foule de peuple qu'il employa trois heures à faire le chemin depuis l'archevêché jusqu'au château. Les gardes se mirent en haie pour lui faire honneur, et le vice-roi l'alla recevoir au pied de l'escalier. La conférence fut si longue que le peuple, qui l'attendoit dans la place du château, s'imaginant qu'on s'étoit assuré de sa personne, commença de faire grand bruit. Le vice-roi pour l'apaiser fut contraint de se mettre à la fenêtre avec Masaniello, qu'il tenoit embrassé...



(Portrait de Masaniello, d'après une estampe qui était populaire à Naples vers 1650.)

» Le vice-roi ayant signé les articles de l'accommodement comme il plut à Masaniello, celui-ci se retira et alla à l'église des Carmes, où la lecture du traité fut faite au peuple qui en fut content.

» Masaniello commença à perdre l'esprit la septième journée de son règne. Il se dépouilloit tout nu au milieu de la place, et demandoit un autre habit. Il contrefaisoit tantôt le hennissement d'un cheval, tantôt le hurlement d'un loup, et quelquefois la voix d'un autre animal. Il faisoit faire des ambassades ridicules et donnoit des ordres qui se contredisoient. Il conféroit une même charge à trois ou quatre personnes, et il couroit les rues l'épée nue à la main, frappant tous ceux qu'il rencontroit. Il se plongeoit tout habillé dans l'eau, et puis il se couchoit au soleil pour se sécher. Il condamnoit sans raison les uns au fouet, les autres aux galères, quelques uns à la potence et même à la roue. Il frappoit à coups de poing ou de bâton ses conseillers et ses plus intimes amis.

» Quant aux causes de sa folie, l'opinion la plus commune étoit que le duc d'Arcos lui ayant donné la collation dans le château Saint-Elme, après la signature du traité, lui avoit fait prendre un breuvage qui lui avoit troublé le jugement.

» Masaniello avoit alors pour conseillers Arpaya et Genuino, hommes âgés et d'un fort bon sens. Lorsqu'ils se virent maltraités par ce fou, ils se liguèrent avec plusieurs capitaines de quartiers, et un jour que leur chef étoit allé sur le port visiter la flotte, et mettre des capitaines à son choix sur chaque galère, ils proposèrent au duc d'Arcos d'arrêter Masaniello à son retour, et de le mettre aux fers. La proposition fut acceptée et exécutée sans beaucoup de peine; mais il fut bientôt délivré par le peuple, et il se sauva dans l'église des Carmes. Il prit aussitôt le crucifix, et, étant monté en chaire, il se mit à prêcher. Il s'échauffa si fort en parlant, qu'il fallut le porter tout en sueur au dortoir des religieux. Après s'y être reposé quelque temps sur un lit, il se mit à la fenêtre où il fut tué de plusieurs coups de fusil que lui tirèrent quelques habitants. On coupa la tête à ce malheureux, on la mit sur un poteau, et son corps fut traîné sur la claie. »

Ce meurtre fut loin de mettre fin aux troubles. Une nouvelle révolte plus sanglante que la première éclata le 21 août suivant. François de Toralto, prince de Massa, l'arquebusier Gennaro Annese et le duc de Guise furent mis successivement à la tête des insurgés. Ce dernier, bien qu'abandonné par la France, fut sur le point de gagner un royaume; mais le 5 avril 1648 Naples fut livrée par trahison aux Espagnols, et ceux-ci signalèrent leur retour par d'effroyables vengeances.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE PAUVRE VILLAGEOIS.

COMÉDIE DU SEIZIÈME SIÈCLE.



(Dernière scène du Pauvre villageois, comédie du seizième siècle. — Dessin par J.-J. Grandville.)

Pendant les fêtes données à l'occasion du mariage de Claude de France, septième enfant de Henri II, avec Charles II, duc de Lorraine, les *Enfants sans soucy* représentèrent devant la cour une petite comédie composée par Jacques Quintil, Saintongeois, et intitulée : *le Pauvre villageois*.

Cette pièce, fort simple, se compose seulement de trois scènes. Dans la première, un paysan et sa femme font un tableau touchant de leur misère. Les taxes, les impôts leur ont enlevé tout le fruit de leur travail. On est venu saisir un à un leurs meubles jusqu'au lit. Il ne reste dans leur pauvre cabane qu'un grand coffre sur lequel ils sont assis.

Tandis qu'ils se lamentent, arrive un collecteur suivi de ses deux sergents. Ils cherchent s'il n'y a plus rien à prendre. — Hélas! dit le paysan, vous venez trop tard : vos pareils ont tout pris. —Mais ce coffre où vous vous seyez, dit l'officier du roi. — Ah! s'écrie le pauvre homme, voulez-vous donc l'emporter aussi; je n'aurai plus alors qu'à m'asseoir à terre.

Le collecteur soupçonne que le coffre renferme quelque objet précieux, et il prétend l'ouvrir sur-le-champ. Le paysan et sa femme implorent sa pitié, redoublent leurs plaintes, s'exaspèrent et refusent de se lever. Un long débat s'engage. Plus les pauvres gens résistent, plus les gens du roi sont persuadés qu'ils vont trouver quelque trésor au fond du coffre mystérieux.

A la fin, il faut céder au nombre; force reste à la loi. Le coffre est ouvert... mais, ô surprise! il en sort trois diables qui emportent le collecteur et ses sergents!

Avec quels rires, avec quels éclats joyeux, avec quels bravos le peuple ne devait-il pas accueillir ce dénouement!

Il y avait, de la part des princes, quelque libéralité à laisser représenter devant eux une si vive satire contre le fisc et ses agents. Ils se disaient : « Qu'ils rient, pourvu qu'ils paient. » C'est quelque chose de permettre le rire du pauvre : mieux vaut cependant essuyer ses larmes.

L'auteur de cette comédie est peu connu; son nom ne figure point dans les Biographies. Nous avons trouvé à la Bibliothèque royale un ouvrage en vers qui très vraisemblablement est de lui : « La Nouvelle manière de faire son » profit des lettres, traduite de latin en françois, suivie du » Poëte courtisan, par J. Quintil du Tronssay, en Poitou. » A Poitiers, 1559. » Quintil avait sans doute passé de la province de Saintonge dans celle du Poitou.

La troupe des *Enfants sans soucy* s'était établie pendant le règne de Charles VI. Elle avait une organisation singulière. Son chef prenait le titre de prince des Sots, et portait comme signe distinctif une sorte de capuchon surmonté d'oreilles d'âne. Les pièces que jouaient ces acteurs étaient désignées sous le nom de *sotties*, parce que, disent les frères Parfait, elles étaient la critique des défauts du genre humain. Les *Enfants sans soucy* jouirent d'une grande popularité surtout sous le règne de Louis XII. Clément Marot, qui avait passé une partie de sa jeunesse dans leur compagnie, composa pour eux une ballade en 1512. Au commencement du dix-septième siècle, le prince de la Sottise intenta un procès aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne pour défendre contre eux ses anciens priviléges. C'est le dernier signe d'existence que donnèrent les *Enfants sans soucy*.

SI JEANNE D'ARC A ÉTÉ BRULÉE.

(Second et dernier article. — Voyez p. 286.)

On conçoit que les découvertes faites par Polluche dans les comptes de l'hôtel-de-ville d'Orléans, venant s'ajuster si exactement avec celles qu'avait faites le P. Vignier, près d'un siècle auparavant, dans les archives de la famille des Armoises, durent causer quelque impression sur les esprits. Toutefois, ce qu'il y a d'extraordinaire dans les divers monuments que nous avons cités s'efface bientôt, si l'on a recours à l'idée fort simple d'une fausse Jeanne d'Arc. Il est certain que le peuple, qui s'était vivement attaché à cette fille héroïque, eut longtemps de la peine à se persuader qu'elle fût morte. C'est ce qui se produit souvent pour les personnages que l'opinion amplifie jusqu'à en faire des types, et c'est ce que nous avons vu de notre temps à l'occasion d'une autre victime non moins illustre, que tant de gens, surtout parmi ses anciens soldats, croient aujourd'hui même toujours vivante. Ce qui s'est passé sous nos yeux pour Napoléon, s'était passé pour Jeanne d'Arc. Le journal d'un bourgeois de Paris, pour le règne de Charles VII, nous apprend qu'après sa mort il s'était répandu qu'une autre femme avait été brûlée à sa place, et que ce bruit avait trouvé créance. « Maintes personnes, dit-il, qui estoient abuzez d'elle, creurent fermement que par sa saincteté elle se feut eschappée du feu, et qu'on eust arse une autre cuidans que ce feust elle-même. » Ainsi la carrière était toute ouverte aux fausses Jeanne d'Arc. Il semble même que cette croyance consolante n'eût pas attendu, pour commencer à se produire, la nouvelle du supplice; car un des témoins, dans le procès de justification, rapporte que, lors de l'exécution, « les Anglois, doutans que l'on voulût semer que la Pucelle ne fust point morte, et que quelque autre qu'elle fust brûlée en son lieu, firent, après qu'elle fust morte, retirer le feu et tout le bois arrière du corps, afin que on congneut qu'elle fust morte. »

En tout cas, en laissant pour un instant de côté la femme de Robert des Armoises, on ne peut douter qu'il n'y ait eu au moins deux et même trois fausses Jeanne d'Arc. On lit, en effet, dans le journal pour la vie de Charles VII, « qu'en 1440, le parlement et l'université firent venir à Paris une femme suivant les gens de guerre, que plusieurs croyoient être Jehanne la Pucelle, et pour ceste cause, à Orléans, avoit esté très honorablement reçue; laquelle femme fust monstrée au palais sur la pierre de marbre, en la grande cour, et là fust preschée, et toute sa vie, et tout son estat, et recongnu qu'elle avoit esté mariée. » Cette dernière circonstance semble marquer que cette femme, bien que reçue aussi à Orléans, était autre que la dame des Armoises, qui, l'année précédente, comme nous l'avons vu dans les comptes de la ville, avait été accueillie aussi à Orléans. Aussi trouve-t-on dans l'histoire de France de Marcel d'autres détails sur cette même aventurière, qui ne s'accordent point avec ce que l'on sait de Jeanne des Armoises, à moins que celle dont il est question dans les comptes d'Orléans de 1439 ne fût même une fausse des Armoises, ce qui ne serait pas impossible. On fut obligé d'amener celle-ci de force à Paris où elle n'osait se produire. Comme on le découvrit bientôt sur ses aveux, elle était la veuve d'un chevalier dont elle avait eu deux enfants, et revenait d'Italie après y avoir couru diverses aventures : on la mit en liberté, et elle quitta Paris dans l'hiver. Une nouvelle Pucelle s'offrit en 1441. Ce qu'on en sait se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque du roi, du temps de Charles VII, intitulé : *Exemples de hardiesse de plusieurs rois et empereurs*, etc. Celle-ci ressemblait tellement à la Pucelle qu'elle eut l'effronterie de se faire présenter au roi. Charles VII s'était blessé depuis quelque temps à un pied et se trouvait obligé de porter une sorte de botte, de manière que ceux qui tramaient cette intrigue eurent soin d'avertir la prétendue Pucelle de cet accident qui rendait le roi facile à reconnaître : aussi, Charles VII ayant envoyé un de ses gentilshommes pour recevoir cette femme, comme s'il eût été le roi, celle-ci ne s'y trompa point, et marcha droit au roi qui ne laissa pas d'être étonné. Mais sa surprise ne dura pas longtemps : « Le roy lui ayant seulement dit, rapporte le narrateur : Pucelle, ma mie, vous soyez la très bien venue au nom de Dieu, qui sçait le secret qui est entre vous et moy. » Alors, miraculeusement, après avoir ouy ce seul mot, se mit à genoux devant le roy ceste fausse Pucelle en lui criant mercy, et sur le champ confessa toute la trahison, dont aucuns furent justiciez très asprement. » En 1473, on trouve encore une dernière Jeanne d'Arc, dans l'âge mûr assurément, puisqu'il s'était passé quarante-deux ans depuis le procès de Rouen, qui, poussée par le comte de Virnenbourg, parut dans l'électorat de Trèves, prétendant faire monter sur le siége archiépiscopal Udalric de Mandencheit. Celle-ci fut jugée par l'inquisition de Cologne, qui dévoila sa fourberie, et l'eût fait exécuter si le comte de Virnenbourg n'avait trouvé moyen de la lui soustraire par la fuite.

Ainsi, que, spéculant sur l'opinion populaire de la préservation de Jeanne d'Arc, plusieurs aventurières se soient présentées après la mort de cette noble fille, en cherchant à se faire passer pour elle, et même en y réussissant en partie, c'est ce qu'assurent d'assez bons témoignages. Quelles sont donc les difficultés qui s'opposent à ce que la femme qui parut en Lorraine en 1436 et y épousa Robert des Armoises n'ait été, comme les précédentes, une fausse Jeanne d'Arc? La principale, sans contredit, vient de la reconnaissance formelle qui fut faite de sa personne par ses frères, reconnaissance attestée non seulement par la chronique du doyen de Saint-Thiébaut, mais par les actes publics de la ville d'Orléans. On ne peut nier qu'il n'y ait là effectivement une forte présomption en faveur de cette femme. Mais en supposant même toute sincérité dans cette reconnaissance de la part de la famille, il n'y aurait point encore tout-à-fait certitude, puisque les annales judiciaires montrent, par plus d'un exemple, que des imposteurs ont été reçus quelquefois à bras ouverts dans des familles qui s'imaginaient retrouver en eux quelqu'un des leurs. Il faut songer qu'il y avait plus de quatre ans que les frères de Jeanne d'Arc n'avaient revu leur sœur; qu'ils devaient naturellement s'attendre, après tant de souffrances, à ne la retrouver que quelque peu changée; qu'ils étaient, peut-être plus que qui que ce fût, sous l'influence des bruits que répandait partout la renommée touchant sa préservation; qu'ils étaient ainsi tout disposés à se laisser séduire; et qu'en outre c'étaient sans doute des gens d'un esprit simple, et qui, par respect, devaient apparemment se tenir dans une certaine réserve, quant aux interrogations, devant l'être extraordinaire que le ciel leur avait donné pour sœur.

Mais peut-être, si l'on ne devait se garder, même dans le domaine de l'histoire, de commettre à la légère aucune injure envers la mémoire des morts, pourrait-on penser aussi que cette reconnaissance ne fut pas de bonne foi. Ces deux paysans parvenus devaient tout à leur sœur : privés de celle qui avait fait leur fortune, réduits à eux-mêmes sans autre fondement que des souvenirs, ils n'avaient plus grand'chose à espérer de la cour; il ne leur échappait pas que si Jeanne, comme on le prétendait, vivait encore et venait, après tant de services payés par tant d'épreuves réclamer ses droits à la France, leur position deviendrait bientôt plus prospère qu'elle ne l'avait jamais été. Ainsi, lors même que leur intérêt n'eût point été capable de les égarer au point de les rendre complices de l'imposture, il concourait du moins à les porter à se laisser aller plus facilement à en devenir dupes. Le cadet partit pour Loches, mais pourquoi sa prétendue sœur ne l'y accompagna-t-elle point?

Il faut croire qu'elle sentait la nécessité d'essayer le terrain avant de s'y engager; ce qui marque une irrésolution bien éloignée de ce qu'eût fait Jeanne d'Arc dans de telles circonstances. De plus, comment Pierre fut-il accueilli à la cour? Nous le voyons, à son passage à Orléans, se vanter d'avoir reçu du roi une gratification en récompense de la bonne nouvelle qu'il lui avait apportée; mais sa parole fût-elle vraie, il n'en serait pas moins constant qu'on n'avait pas eu pour lui beaucoup d'égards, puisqu'on lui avait retenu ce mince secours, si bien qu'il se trouvait, à son passage à Orléans, dans un entier dénûment. Ce n'est pas ainsi que l'on aurait renvoyé le frère de la Pucelle, si l'on avait cru la Pucelle toujours vivante.

De plus, comment admettre que la postérité de Jeanne d'Arc, la noblesse à coup sûr la plus extraordinaire de France, ait pu mettre tellement en oubli son illustre origine, qu'en deux siècles, comme on le voit par ce que rapporte le P. Vignier du sire des Armoises, elle en eût perdu toute mémoire? Mais si, comme cela semble inévitable au cas où la dame des Armoises n'aurait été qu'une aventurière, la fourberie a fini par se découvrir, il devient, au contraire, tout naturel qu'au lieu de se targuer de ce mariage, on l'ait peu à peu laissé dans l'ombre, comme une de ces mésaventures de famille que le temps finit par effacer, attendu que personne n'a intérêt à en réveiller le souvenir. Du moins est-il certain que, moins de quarante ans après le mariage de Robert des Armoises, on croyait si peu en Lorraine à la qualité de sa femme, qu'il s'y produisait dans les affaires de Trèves une nouvelle Jeanne d'Arc, ce qui montre assez qu'il n'y était plus guère question de celle de Metz.

Ainsi, lors même que l'on trouverait dans l'ingratitude du roi et dans la modestie de Jeanne, désormais heureuse et retirée entre son mari et ses enfants, des prétextes suffisants pour expliquer comment elle ne voulut point reparaître à la cour, il ne manquerait pas de raisons pour tenir en légitime suspicion l'épouse de Robert des Armoises. Mais les motifs les plus forts, et ceux-ci ne sauraient être invalidés par aucun argument, viennent du procès de justification de 1455. Comment madame des Armoises, qui avait à se laver d'une condamnation qui entachait d'infamie non seulement elle-même, mais son mari et ses enfants, n'y aurait-elle pas intervenu? et, au cas où elle aurait été morte à cette époque, comment aucun représentant de la famille des Armoises n'y aurait-il paru à sa place? On sait d'ailleurs que ce ne fut pas sur le rescrit du roi, qui fut arrêté par considération de la cour de Rome, mais sur une requête signée par la mère et l'un des frères de la Pucelle, que l'autorisation pour le procès de justification fut enfin obtenue en 1455. Ainsi, dès cette époque, madame des Armoises était entièrement reniée par la famille de Jeanne.

A la vérité, le P. Vignier a prétendu que, le procès n'ayant eu pour but que de rechercher si l'on avait eu raison de condamner Jeanne comme hérétique et idolâtre, on avait fort bien pu laisser de côté la question de savoir si l'arrêt avait été mené jusqu'à exécution. Mais il y a dans ce procès même des témoignages trop positifs sur la réalité de sa mort pour qu'on les puisse mettre en balance un seul instant avec ceux qui se présentent en faveur de la sincérité de madame des Armoises. Rien dans le caractère de ceux auxquels avait été remise l'infortunée prisonnière ne peut faire soupçonner la moindre compassion pour elle, loin de se prêter à l'idée d'un intérêt assez grand pour qu'aucun d'eux l'ait voulu soustraire à l'horrible bûcher. D'ailleurs, le jour même de sa mort, elle fut confessée et administrée par le P. Martin Ladvenu, de l'ordre de Saint-Dominique, qui l'accompagna au supplice avec le sieur Jean Massieu, et l'on entendit au procès de justification ces deux témoins qui déposèrent tous deux des sentiments de résignation et de piété dans lesquels elle était morte. De cent douze témoins qu'on entendit dans ce procès, et dont plusieurs avaient assisté à la mort de Jeanne, pas un ne dit un mot d'où l'on pût inférer qu'elle vivait peut-être encore. La réalité de son supplice, demeurée incertaine pour le peuple pendant quelques années, était désormais parfaitement avérée pour tout le monde; et, en 1456, le chancelier de l'université de Paris put prononcer l'apologie de l'illustre martyre, sans être troublé par la crainte de recevoir un démenti ni de sa part ni de celle d'aucun de ses enfants. Le temps des fausses Jeanne d'Arc était passé. Pour que madame des Armoises pût être remise en honneur, il fallait le secours de deux siècles d'oubli qui rejetassent dans l'ombre tous les détails de cette ancienne aventure; et sa famille, qui s'était d'abord si vivement réjouie des découvertes du P. Vignier, dut bientôt sans doute s'en repentir, car l'opinion singulière à laquelle était désormais lié l'honneur de son blason ne séduisit guère les hommes compétents, qui seuls auraient pu lui donner autorité par leur suffrage. « Ce qu'il y a de fâcheux en cela, dit tout crument l'abbé Lenglet Dufresnoy, qui n'hésita point à se prononcer en deux mots contre le P. Vignier, est que MM. des Armoises sont descendus d'une espèce de fille qui avait couru les armées, comme il s'en trouve tous les jours qui se déguisent sous un habit d'homme. »

EMPIRE DE MAROC.

Les Arabes, à l'époque où ils firent la conquête de l'Afrique, lui donnèrent le nom de *Maghreb*, qui signifie Occident, par opposition à celui de *Cherk*, Orient, d'où ils venaient. Ayant égard ensuite à la position respective de ces contrées, et à l'ordre dans lequel ils les avaient conquises, ils appelèrent *Maghreb-el-Aouel*, ou premier Occident, l'Afrique carthaginoise, aujourd'hui les Régences de Tunis et de Tripoli; *Maghreb-el-Aousath* (*Ousth*), ou Occident moyen, la Mauritanie Césarienne, aujourd'hui l'Algérie, et *Maghreb-el-Aksâ*, ou Occident extrême, la Mauritanie Tingitane, contrée connue de nos jours sous le nom d'empire de Maroc.

Cette contrée obéit successivement aux Romains, aux Vandales, aux Grecs, puis aux Arabes dès le huitième siècle. Le Maroc fut, en 1051, enlevé aux kalifes fatimites par les Almoravides (*El-Mrabetin*, les marabouts), qui étendirent leur domination sur tout le Maghreb et sur l'Espagne. Les Almoravides y furent remplacés par les Almohades (*El-Mouahdin*, les unitaires) en 1129; par les Mérinites (*Mérïen*), en 1270; et enfin, en 1516, par les chérifs, qui se prétendaient issus de Mahomet. Cette dernière dynastie, la neuvième depuis l'an 789 de l'ère chrétienne, règne encore aujourd'hui sur le Maroc. Le souverain actuel est Mouleï-Abd-el-Rahman, qui monta sur le trône en 1822. Les souverains de Maroc prennent le titre de *sultan* ou d'*empereur*.

L'empire de Maroc, formé aujourd'hui des anciens royaumes de Maroc et de Fès, occupe l'angle nord-ouest du continent africain, et est situé sur les deux versants nord-ouest et sud-ouest de l'immense chaîne de l'Atlas, élevé de 3 475 mètres au-dessus du niveau de la mer, comme les Pyrénées. Il est limité à l'ouest par le grand Océan Atlantique, au midi et au sud-est par le Sahara, à l'est par l'Algérie, et au nord par la Méditerranée. Il occupe sur le globe une superficie d'environ 6 300 myriamètres carrés; c'est un sixième de plus que la France, ou la totalité de la Péninsule hispanique (Espagne et Portugal).

Nous ne possédions pas encore une carte exacte de l'empire de Maroc. M. Renou, membre de la commission scientifique d'Algérie, vient d'en terminer une plus détaillée et plus complète que toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour.

On la grave en ce moment par les ordres de M. le ministre de la guerre, et elle ne tardera pas à être livrée à la publicité.

Le royaume de Fès était autrefois divisé en dix provinces : Fès, Temesna, Chaouïa, Beni-Hasan, El-Gharb (subdivisée elle-même en celles d'Azghar et de Habat), Hiaïna, Er-Rif, Gharet, Chlah, et le désert d'Angad, qui sépare le royaume de Fès de l'Algérie.

Le royaume de Maroc était également divisé en dix provinces : Tadla, Zerara ou Beled Miskin, Dekkala, Abda, Chiedma, Hahha, Rhamna, Chragna, Askoura et Sous.

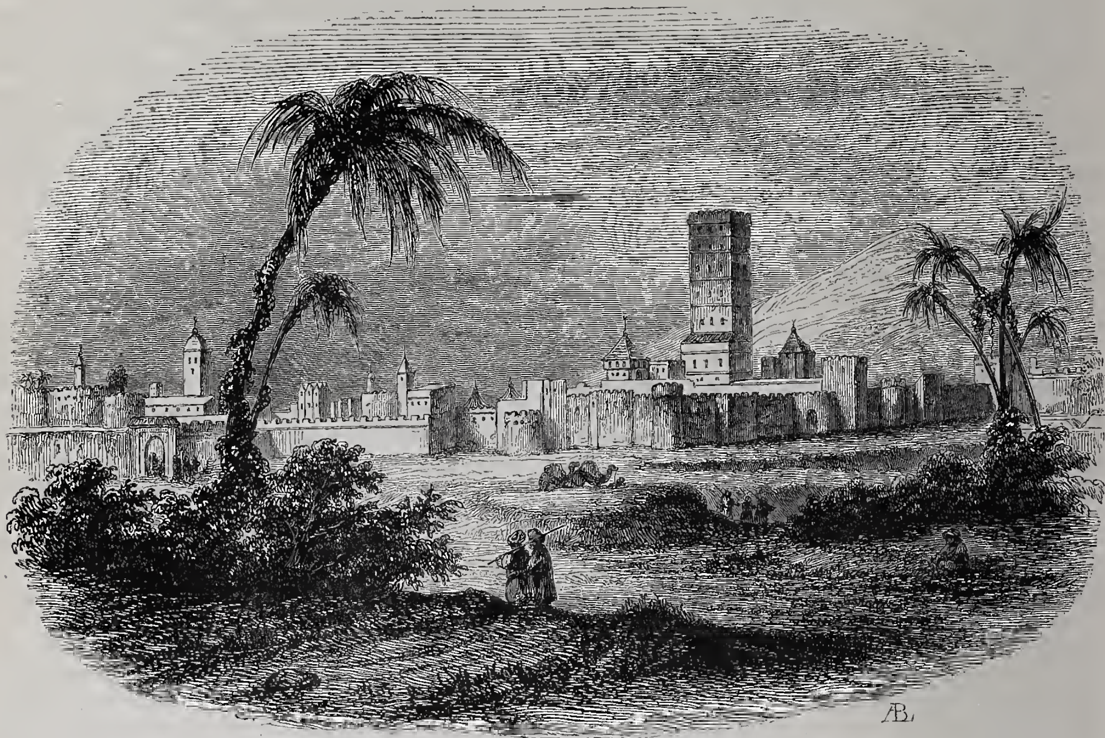
L'administration civile et militaire de ces diverses provinces est maintenant partagée en trente gouvernements ou préfectures, où l'empereur a un kaïd revêtu de plus ou moins d'autorité, et qui, dans certains endroits, prend le titre de pacha ou gouverneur général.

Les noms de ces gouvernements sont,

Dans la province de Fès : Fas-Beli (vieux Fès), Fas-Djedid (nouveau Fès), Meknas (Méquinès), Dar-el-Beïdah (Casa-Bianca, la Maison-Blanche), Rbath, Sala (Salé), Beni-Hasan (les fils de Hasan), El-Kasr (Al-Kassar, le Château), El-Araïch (les Treilles), Tandja (Tanger), Tetaouan (Tétouan) et Er-Rif; Chechouan, Tèza, Doubdou, Oudjda (Ouchda).

Dans la province de Maroc : Mrâkech (Maroc) et Erhamna, Tadla, Oudjana, Djerari et Habaouat, Chiadma et Amar, Bridja (Mazaghan), Azemmour, Safi, Abda et Messïoua, Dekkala, Chragna et Demenet, Sfin et Beni Melek, Souïra (Mogador), Taroudant et Hahha, Agâder (Santa-Cruz).

La province de Tafilelt, ou pays des Amazirghs Fileli



(Une vue de la ville de Maroc.)

est gouvernée par un chérif, parent de l'empereur, qui réside à Gourghlan.

Le reste de l'empire est administré par les chefs presque indépendants des tribus amazirghs et arabes, installées dans les vallées de Sedjelmasa, de Djezoula, de Dra'a, d'El-Harets, d'Adrar, de Sous, sur les confins du grand désert, et sur les hauteurs ou sur les versants du mont Atlas.

Toutes les tribus de Berbères et de Chlah (Chleux, Schelloks) établies dans l'empire, forment une espèce de fédération républicaine.

Les rivières les plus considérables sont, dans la province de Fès : la Mlouïah, qui se jette dans la Méditerranée, et l'Oued Sbou, qui se jette dans l'Océan ; la ville de Fès est au centre du bassin de celle-ci; dans la province de Maroc, l'Omm Rbia (la mère des herbages ou du printemps), le Tensift, dans le bassin duquel la ville de Maroc est située, et l'Oued Sous; toutes trois se jettent dans l'Océan; dans les versants méridionaux de l'Atlas, l'Oued Dra'a, le Guir et le Ziz : l'Oued Dra'a a un parcours plus long d'un sixième que celui du Rhin.

La partie du Maghreb-el-Aksa, baignée par la Méditerranée, a environ 400 kilomètres, et s'étend depuis l'Oued Adjerout jusqu'au cap Spartel. La côte se replie dans l'océan Atlantique, et occupe un espace d'à peu près 1 000 kilomètres jusqu'à l'embouchure de l'Oued Dra'a, et à la limite du pays de Noun.

Dans toute cette étendue de côtes, le Maroc ne possède qu'un seul port sur la Méditerranée, celui de Tétouan. Dans le détroit de Gibraltar se trouve la petite baie d'Al-Kassar-el-Seghir, et un peu plus à l'ouest, une autre plus commode et plus sûre, celle de Tanger.

Les ports que l'Espagne possède encore sur la côte marocaine, dans la Méditerranée, sont : Melilla, Pegnon de Velez, Alhoucemas et Ceuta.

Les mouillages du Maroc, dans l'Océan, sont les ports peu sûrs d'Arzilla, d'El-Araïeh, de Rbath, de Fdhala, de Dar-el-Beïdah, d'Azemmour, d'El-Bridja (Mazaghan), avec une assez bonne rade près du cap Blanc, de Safi, de Mogador (Souïra) et d'Agâder.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur le Maroc diffèrent entre eux sur le chiffre de la population. Les uns le réduisent à 6 000 000 d'habitants; les autres l'élèvent à 14 000 000.

M. Graeberg de Hemsoe, dans son *Specchio di Marocco*, publié en 1834, évalue la population marocaine à 8 500 000 habitants, répartis de la manière suivante sur une superficie de 24 379 lieues carrées :

Province de Fès	3 200 000 hab.	9 853 l. carr.
Province de Maroc	3 600 000	5 709
Province de Tafilelt	700 000	3 184
Provinces d'Adrar, de Sous, etc.	1 000 000	5 633
	8 500 000	24 379

Ce chiffre donne environ 349 individus par lieue carrée.

Le même écrivain divise, comme il suit, cette population entre les diverses races répandues sur toute l'étendue du territoire :

Berbères	2 300 000
Chlah (Cheleux ou Schelloks)	1 450 000
Arabes	4 290 000
Israélites	339 500
Noirs	120 000
Européens chrétiens	300
Européens renégats	200
	8 500 000

Les vingt villes les plus peuplées du Maroc, également d'après M. Graeberg de Hemsoe, sont :

Fès, 88 000 âmes; Méquinès, 56 000 ; Maroc, 30 000 ; Rbath, 27 000 ; Salé, 23 000 ; Taroudant, 21 000; Mogador (Souïra), 17 000 ; Tétouan, 16 000 ; Tedsi, 14 000 ; Safi, 12 000 ; Tèza, 11 000 ; Tefza (Tadla), 10 500 ; Tafilelt, 10 000 ; Tanger, 9 500 ; Mouleï-Dris, 9 000 ; Demenet, 8 000 ; Tagodast, 7 000; Aghmat, 6 000; Al-Kassar-el-Kebir, 5 000 ; El-Araïch, 4 000.



(Une vue de la ville de Tanger.)

Il existe environ un même nombre d'autres villes dont la population est moins considérable, et qui, toutes réunies, comptent un demi-million d'individus installés dans des bourgs, des châteaux et des villes murées.

Les deux capitales de l'empire sont, au sud, Maroc, et au nord, Fès; près de celle-ci est Méquinès, dont l'empereur fait souvent aussi sa résidence. La rivalité des deux capitales a longtemps obligé le sultan à résider alternativement dans l'une et dans l'autre; car lorsqu'il prolongeait son séjour au sud, les provinces du nord se soulevaient, et les mêmes soulèvements agitaient les provinces du sud, quand le séjour impérial se prolongeait au nord. Pour faire cesser ces agitations, Mouleï-Abd-el-Rahman a confié, depuis plusieurs années, l'administration des provinces du sud à son fils aîné Mouleï-Mohammed, en l'investissant de toutes les prérogatives impériales, y compris le parasol, insigne de l'autorité suprême.

La ville de Maroc (Mrâkech), ancienne capitale du royaume de ce nom, à 240 kilomètres de Mogador et de la mer, fut fondée en 1052 par les Almoravides, et parvint bientôt à une haute prospérité. Ruinée par une suite de guerres désastreuses, et dépeuplée par le fléau de la peste, elle n'a plus qu'une ombre de sa splendeur passée. Sa population, évaluée au temps de sa grandeur à plus de 500 000 habitants, est à peine aujourd'hui de 30 000 âmes. Ses murailles, derniers débris de son antique magnificence, sont flanquées de distance en distance par de grosses tours, et environnées d'un large fossé : elles embrassent une circonférence de 12 kilomètres. Les portes sont de grandes arcades, du haut desquelles tombent des herses de fer, à la manière des manoirs gothiques des Portugais. Tous les soirs on les ferme à l'entrée de la nuit. L'intérieur est sans alignement ; les rues, extrêmement inégales en longueur, s'élargissant et se rétrécissant à différentes reprises, sont, en général, étroites et mal pavées, comme presque toutes les villes musulmanes. Les maisons n'ont guère plus d'un étage, et peu ou point de fenêtres au dehors. Les croisées donnent sur une cour intérieure, ornée ordinairement d'une fontaine.

La ville de Maroc est divisée en trois parties : celle occu-

pée par le palais impérial, la ville centrale, et l'Al-Kaïsseria ou grand marché; c'est ici que se vendent tous les objets du commerce et de l'agriculture, et qu'habitent les marchands maures et juifs. Les Maures sont cordonniers, charpentiers, maçons, serruriers et tisserands de haïks. Les Juifs exercent seuls plusieurs arts ou métiers; seuls ils sont orfévres, ferblantiers, tailleurs. Ils occupent un quartier séparé, qui a aussi son enceinte particulière, de près de deux kilomètres de tour : la porte en est fermée pendant la nuit et les samedis, et gardée par un kaïd.

La plus grande partie de l'enceinte de Maroc est occupée par le palais impérial, espèce de grande prison, à l'instar du sérail de Constantinople. Les murs de ce palais peuvent avoir quatre kilomètres de circonférence. C'est un assemblage de maisons, de pavillons, de corps de logis entremêlés de cours et de jardins. Au-dessus de cette confuse agglomération domine la tour de la mosquée qui fut bâtie par Mouleï-Abd-Allah. Ces nombreux bâtiments sont occupés par les dignitaires de l'Etat. Les pavillons principaux, ceux qu'habite l'empereur, portent les noms des villes les plus considérables de l'empire : il y a le pavillon de Fès, le pavillon de Taroudant, celui de Méquinès, celui de Souïra, celui de Tanger.

Parmi le grand nombre de mosquées de Maroc, on en distingue trois grandes, El-Katibin (des Ecrivains), El-Moueddin et Ali-Ben-Iousef. La mosquée El-Katibin se trouve isolée au milieu d'un grand espace découvert; elle est d'une architecture élégante, et sa tour, qui est très haute, est d'une grande beauté. Les deux autres ont été construites, Ben-Iousef il y a près de sept cents ans, et El-Moueddin, trois cent cinquante. De nombreux imams sont employés à leur service; mais la médiocrité de leurs appointements les oblige à chercher des moyens d'existence dans le pieux trafic des talismans ou amulettes qu'ils vendent pour guérir les maladies, les poisons, les blessures, les maléfices.

Le marabout patron de la ville de Maroc est Sidi-Bel-Abbas. Sa mosquée est composée d'un salon carré, surmonté d'une coupole octogone, dont les poutres sont taillées, peintes en arabesques, et couvertes en dehors par des tuiles vernissées en couleur. Le sépulcre du marabout est chargé d'un grand nombre de draps en laine et en soie, placés les uns sur les autres. Le coffre des aumônes est à son côté : le plancher et une partie des murs sont garnis de tapis. Plusieurs cours à arcades renferment des chambres destinées à loger quinze à dix-huit cents pauvres, estropiés, invalides et vieillards.

La ville de *Tanger*, en arabe *Tandja*, a été du temps des Romains le siége d'un établissement considérable appelé *Tingis*, qui donna son nom à la Mauritanie Tingitane, dont il était le chef-lieu. Tanger, que le séjour de tous les résidents étrangers fait considérer en quelque sorte comme une ville européenne, présente, du côté de la mer, un aspect assez régulier. Sa situation en amphithéâtre, les maisons blanchies, celles des consuls régulièrement construites, les murs qui entourent la ville, la Kasbah bâtie sur une hauteur, et la baie qui est assez grande et entourée de collines, forment un ensemble remarquable. Mais du moment qu'on met le pied dans l'intérieur de la ville, le prestige cesse. Excepté la rue principale, qui est un peu large, et qui de la porte de la mer traverse irrégulièrement la ville du levant au couchant, toutes les autres rues sont tellement étroites et tortueuses qu'à peine trois personnes peuvent y passer de front. Les maisons sont si basses qu'avec la main on peut atteindre le toit de la plupart d'entre elles. Toutes portent au-dessus de l'entrée une main rouge comme on en voit à Alger; c'est un signe protecteur contre les mauvais génies.

Plusieurs portes mettent la ville en communication avec l'extérieur par les faces ouest et est. Deux donnent sur le port; la plus fréquentée est celle de la marine (Bab-el-Mersa); elle est aussi la mieux défendue; car elle se compose de trois portes successives bien défilées et garnies d'un revêtement en tôle, avec clous à têtes énormes. La seconde est celle des tanneurs (Bab-el-Debbaghin). Chacune des portes de la ville est gardée par un poste de soldats réguliers qui, en temps ordinaire, font assez mauvaise garde; nonchalamment accroupis, ils sont bien plus occupés de leurs pipes que de leurs fusils.

Tanger se divise en trois quartiers bien distincts : la Kasbah, le quartier européen ou des consuls, le quartier des indigènes. La Kasbah, par sa position, domine la ville, le détroit et la plage. Les seuls bâtiments remarquables sont la maison du pacha, une mosquée, la trésorerie, et quelques magasins appartenant à l'Etat. Au sud-est s'étend le quartier consulaire, le plus propre et le plus beau des trois. Les maisons des consuls ont été bâties par des Européens, aux frais de la nation qu'ils représentent, et forment des espèces de citadelles. Le pavillon national flotte sur chacune de ces vastes habitations, en face du pavillon rouge du Maroc arboré sur toutes les mosquées, sur tous les forts, sur toutes les batteries. Dans le quartier des indigènes, placé entre les deux autres, se trouvent le fondouk (marché), la boutique, l'atelier, tels qu'on les voit dans toutes les villes arabes. L'édifice le plus remarquable du quartier arabe est la grand mosquée (Djamâ el-Kebir), construite en commémoration de l'évacuation de la ville par les Portugais et du retour des vrais croyants. A côté s'élève un minaret, de construction élégante, terminé par une petite tour que surmonte une gracieuse coupole.

ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EN FRANCE.

Le nombre des propriétaires fonciers en Angleterre est à peine de six cent mille.

On en compte cinq millions en France.

Les rôles fonciers contiennent actuellement 11 511 841 cotes, qui se divisent et se subdivisent en un nombre infini de parcelles.

Le taux moyen des placements en terre est plutôt au-dessous qu'au-dessus de trois pour cent, en revenu net.

La tendance de la propriété petite et moyenne est de sortir des mains du simple propriétaire, qui ne perçoit que la rente, pour se classer dans celles du cultivateur, qui cumule les bénéfices du propriétaire, du fermier, et parfois de l'ouvrier. De là le succès de la spéculation des ventes en détail. C'est en achats de parcelles de terre que les habitants des campagnes placent leurs épargnes.

D'après le budget des recettes de 1843 (état A), l'impôt foncier s'élève, pour les dépenses générales, départementales, communales, secours, etc., à 271 036 940 fr.

Les prix de ventes d'immeubles se sont élevés, en 1841, à 1 382 418 490 fr.

Le mouvement de valeurs opéré par les transmissions d'immeubles à titre onéreux n'était, en 1831, que de 1 094 000 000 fr.; en 1842, il a approché du chiffre de 1 600 000 000; et il s'est encore accru en 1843.

INDUSTRIE PARISIENNE.

Paris excelle dans la fabrication des bronzes, qui atteint aujourd'hui une production de 40 millions et occupe 6 000 ouvriers; dans celle des instruments d'astronomie, de physique, de chimie, de chirurgie, de musique; dans celle des meubles, des papiers peints; dans l'orfévrerie et dans la joaillerie. Mais ces branches manufacturières ne sont pas les seules qui fassent honneur à la capitale : on peut dire que l'industrie parisienne est universelle. Voici dans quels termes s'est exprimé à ce sujet M. le préfet de la Seine, à l'occasion des dernières élections de magistrats consulaires : « Ce n'est pas exagérer que de considérer Paris comme la

ville la plus industrielle du monde ; car si Londres trouve dans son port et dans sa position d'entrepôt une supériorité commerciale, Paris, par la variété de ses produits, l'élévation de leurs valeurs, l'importance de leur exportation dans toute l'Europe et le monde entier, peut réclamer le premier rang; elle doit cette supériorité au concours si utile, si généreux des sciences et des beaux-arts, toujours prêts à féconder tous ses produits; elle la doit à l'art du dessin répandu dans tous les ateliers, et que l'administration favorise de tous ses efforts, non moins que tous les genres d'instruction qui meublent la tête des ouvriers sans nuire au développement de leurs forces. »

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES EN GRÈCE.

Le prêtre avant de célébrer les mystères se revêt d'habillements particuliers et plus riches que les vêtements ordinaires. Il en est ainsi depuis le commencement du christianisme, quoique le nombre et la forme de ces vêtements aient changé par la suite des temps. On trouve le fondement de cet usage dans l'Ancien-Testament : chez les Hébreux, les prêtres et les lévites avaient des vêtements spéciaux consacrés d'une manière déterminée par certaines cérémonies; ils ne pouvaient approcher du tabernacle que revêtus de ces divers costumes, faits d'étoffes de prix, de lin très fin, de tissus de laine très rares, et remarquables par la teinture et les broderies les plus précieuses. Autrefois on avait le plus grand respect pour les vêtements sacerdotaux; les femmes et les laïques ne pouvaient y toucher. Chez les chrétiens grecs la forme du costume sacerdotal a moins changé que dans l'Eglise latine. On la retrouve dans les anciennes peintures qui tapissent leurs églises, et l'on est frappé en assistant aux cérémonies grecques de voir les saints représentés sur les murs, et les prêtres officiants, revêtus d'ornements souvent identiques.

Les vêtements sacerdotaux ne sont pas seulement une parure ; ils ont, comme tous les objets matériels qui servent au culte, un sens spirituel et mystique destiné à toucher le cœur, et à rappeler à l'esprit les plus saints mystères du christianisme. Nous allons en donner une idée, et faire une énumération sommaire des ornements qui servent aujourd'hui dans l'Eglise grecque.

1° Le *sticharium*. C'est une espèce de tunique qui correspond à l'aube des Latins : autrefois le sticharium était blanc; le patriarche seul avait le droit d'en porter un de couleur rouge. Sa blancheur est destinée à figurer la splendeur de Dieu et l'éclat de la dignité sacerdotale. Un autre mystique compare les plis ondoyants de ce vêtement aux flots de sang et d'eau qui sortirent du côté de J.-C.

2° La *zona* ou ceinture, usitée de tout temps. Cette partie du costume est destinée à serrer les reins et à relever la partie inférieure des vêtements lorsque l'on est en marche : elle indique qu'il faut toujours être prêt à se mettre en route pour le service de Dieu.

3° L'*epitrachelium* correspond à l'étole : c'est une large bande qui entoure le col et les épaules. L'épitrachelium représente les liens qui entouraient le col de J.-C. lorsqu'on le conduisit chez le grand-prêtre et au Calvaire. Le plus souvent on lit sur l'étole du diacre trois mots grecs qui signifient : Saint, Saint, Saint.

4° L'*epimanicicum* correspond au manipule. Les Grecs en ont deux, sur le droit est peinte le plus souvent l'image du Sauveur. Ils représentent les liens qui serrèrent les mains de J.-C. pendant la passion.

5° L'*epigonatium* ou *hypogonatium*, ornement quadrangulaire, attaché à la ceinture et descendant à la hauteur du genou ; c'est un attribut des évêques et des patriarches. Il représente le linge dont se servit J.-C. pour essuyer les pieds des apôtres après les leur avoir lavés. Cet ornement n'a de correspondant chez les Latins que celui que l'on nomme *orale* ou *fano*, et que le pape seul a le droit de porter.

6° Le *phenolium* correspond à notre chasuble. C'est un vêtement tout rond avec un trou au milieu pour passer la tête ; c'est aussi l'ancienne forme de la chasuble latine, on en voit encore une dans la sacristie de la cathédrade de Reims ; mais plus tard elle fut échancrée latéralement, et comme elle gênait encore les mouvements, elle fut rognée petit à petit jusqu'à devenir ce que nous la voyons aujourd'hui. La chasuble des prêtres grecs est d'une étoffe unie ; celle des évêques est parsemée de croix et de triangles pour représenter la gloire de la croix et la pierre angulaire, c'est-à-dire le Christ. La chasuble latine offre encore en Italie deux croix ; en France elle n'a conservé que la croix dessinée sur la partie postérieure.

7° L'*homophore* ou *pallium*, ornement particulier aux évêques ; il est fait non de lin ni de soie, mais de laine d'agneau. Il figure la brebis égarée, rapportée sur les épaules du bon pasteur : aussi les évêques sont-ils obligés de s'en revêtir quand ils administrent le sacrement de pénitence. Dans l'Eglise latine il n'y a qu'un nombre très limité d'évêques qui aient le droit de porter cet insigne ; ce sont ceux auxquels le pape l'a envoyé. Tous les ans le jour de la fête de sainte Agnès, on bénit à Rome dans l'église de Sainte-Agnès hors les murs deux petits agneaux blancs et sans tache. C'est avec la toison de ces agneaux que l'on fait les pallium que le pape distribue dans l'Eglise romaine. Avant de les envoyer on les dépose sur le tombeau des apôtres où ils restent l'espace d'une nuit. Ce pallium est formé d'une petite bande blanche ornée de croix noires ; il entoure le col et descend sur le dos et sur la poitrine. Le pallium des Grecs est beaucoup plus large et plus long que celui des Romains.

La *chappe* n'est pas usitée en Grèce. Autrefois chez nous c'était le manteau ou le pluvial qui se mettait par-dessus les autres vêtements. Aujourd'hui son manque de souplesse et sa forme bizarre font regretter la simplicité et les plis nombreux de ce costume dont les anciens monuments de sculpture et de peinture peuvent seuls nous donner l'idée.

La *crosse* ou bâton pastoral est comme le sceptre des rois un symbole d'autorité. Un ancien vers latin nous apprend que sa partie supérieure ou arrondie sert à diriger ceux qui sont soumis, et que la pointe inférieure sert à combattre les rebelles :

> Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.

La crosse grecque est presque toujours en bois avec des incrustations de nacre, d'écaille et d'ivoire ; elle diffère surtout de celle des évêques d'Occident par la double courbure qui termine sa partie supérieure. Cette double courbure est formée ordinairement de deux serpents qui lui donnent une certaine ressemblance au caducée antique, symbole de la paix et de l'union jointes à la prudence : entre les deux serpents est une boule surmontée d'une croix.

Il y a une légère différence entre la dalmatique du diacre et la tunique du sous-diacre ; ces deux ordonnés ne se distinguent que par la manière dont ils enroulent l'étole autour de leurs épaules et de leur poitrine. Il faut remarquer aussi la forme de la mitre qui est totalement différente de celle des évêques latins. Les prêtres grecs ne coupent jamais leurs cheveux ni leur barbe ; cette barbe donne une très belle expression à leur physionomie.

Les quatre dessins joints à cet article ont été faits il y a peu de temps d'après nature à Athènes. Ils sont la représentation exacte des costumes usités aujourd'hui dans l'Eglise grecque. Ces costumes sont en soie ; on y emploie indifféremment toutes les couleurs, hors le noir qui est inusité même dans les enterrements.

COSTUMES ECCLÉSIASTIQUES EN GRÈCE,
Dessinés d'après nature par M. Paul Durand.



(Evêque.)



(Prêtre.)



(Diacre.)



(Sous-Diacre.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES NOUVELLES CHAMBRES DU PARLEMENT ANGLAIS.



(Les nouvelles Chambres du Parlement anglais. — Projet de M. Barry, en exécution.)

Aussitôt que l'incendie du 16 octobre 1834 (1) eut détruit les deux chambres du Parlement anglais, il fut décidé qu'un palais législatif serait construit sur le même emplacement, mais dans de plus vastes proportions et avec plus de magnificence. Pour suppléer autant qu'il était possible aux prestiges de l'ancienneté et des souvenirs à jamais anéantis, on demanda aux arts d'imprimer à ce nouveau monument un caractère imposant, solennel, digne sous tous les rapports de sa destination. Tous les architectes du royaume furent invités à soumettre des projets à un comité nommé par les Chambres. Au printemps de 1836, on exposa dans la Galerie nationale les dessins envoyés au concours. Le comité donna la préférence au plan de M. Charles Barry. Les constructions sont aujourd'hui très avancées, et l'on assure qu'elles seront achevées en 1845.

Le nouvel édifice est lié aux anciens bâtiments de Westminster-Hall que l'incendie a épargnés : il est, par conséquent, situé entre l'abbaye de Westminster et la Tamise. La façade principale se développe sur la rive gauche du fleuve, à peu de distance du pont de Westminster ; son étendue est, dit-on, de 870 pieds anglais (2). A l'angle nord-ouest, du côté des constructions opposé à la Tamise, s'élève une grande tour carrée, haute de 300 pieds, que l'on a déjà nommée la tour Victoria. Une description détaillée du plan intérieur de ce monument immense, qui renfermera, outre les Chambres, les Cours de justice, serait difficilement intelligible. Il suffira de donner en quelques lignes une idée de la disposition générale.

Au centre est une salle octogone, dont le diamètre est de 60 pieds anglais (20 mètr.) et la hauteur de 50. Quatre corridors en dérivent et forment une croix. Le corridor du sud conduit dans la direction de la porte du milieu de la façade sur le fleuve. Le corridor du nord conduit à la vieille salle Saint-Etienne, qui aboutit à Westminster-Hall. Le corridor du côté de l'est conduit à la Chambre des communes, et celui du côté de l'ouest à la Chambre des lords. A la suite de cette dernière chambre est la galerie Victoria : c'est par la porte de la tour Victoria et par cette galerie que la reine fera son entrée les jours où elle présidera le Parlement. Les deux Chambres occupent ainsi la partie centrale du monument, et sont entourées de toutes leurs dépendances, salles de conférences, salles de comité, bibliothèques, salles de rafraîchissement, salles à manger, cours, etc. Les appartements du président de la Chambre des communes, le *speaker*, sont situés à l'angle sud-est, où s'élève la tour de l'Horloge.

Ainsi que l'on peut en juger par la gravure, le style de l'édifice ne se distingue point par un caractère de nouveauté : c'est le gothique anglais de l'époque des Tudor. On a voulu sans doute que le projet fût en harmonie, matériellement avec Westminster-Hall et Westminster-Abbey, moralement avec les antiques traditions qui dominent encore dans la constitution anglaise. Il a été logique, sous ce rapport, de ne pas adopter un style moderne : à d'anciennes idées il faut une ancienne forme. Il eût été contraire aux règles les plus élémentaires que l'architecture fût en opposition avec les costumes gothiques du chancelier, des lords, du speaker, des juges, et avec les cérémonies à demi féodales qui se perpétueront dans les diverses parties du monument. Le passé se réfléchira dans l'aspect de l'édifice avec la même netteté que l'édifice lui-même se réfléchira dans le fleuve qui baigne ses pieds. Du reste, cette nécessité de convenance a cela d'heureux, qu'elle dispense de frais d'invention. Trouver, créer du nouveau n'est pas chose facile. A part la nouveauté, l'effet extérieur promet d'être très brillant, aussi longtemps du moins que les fumées du charbon de terre, qui s'exhalent incessamment comme des nuages de la grande cité, n'auront pas voilé et éteint tous les détails et toutes les finesses de l'architecture en noircissant la pierre. La décoration intérieure, si les propositions soumises en 1843 par M. Barry au comité sont définitivement adoptées, sera d'une rare splendeur et pourra rivaliser avec celle des plus riches palais de l'Europe. Suivant ces pro-

(1) Voy. 1835, p. 83.

(2) Le pied anglais est de 11 pouc. 3 lign., soit 30 centimètres.

positions, dans la grande salle de Westminster seraient déposés les trophées de victoires remportées par l'Angleterre : au milieu seraient deux rangées de statues d'hommes d'Etat, qui formeraient avenue ; les murailles seraient ornées de peintures de batailles, et de statues de généraux et d'amiraux. Dans la grande salle Saint-Etienne, les peintures figureraient les grands événements de l'ordre civil, et les statues représenteraient les législateurs, les orateurs, les juges. Au milieu de la salle octogone, dont la voûte en pierre sera sculptée, une statue de la reine serait placée sur un piédestal de marbre enrichi de dorures et de couleurs. Dans la galerie Victoria, les peintures consacreraient le souvenir des grandes cérémonies royales. Les ornements en bois de chêne, la dorure, les couleurs, seraient prodigués dans la Chambre des lords; celle des communes se distinguerait par un système décoratif plus simple et plus sévère. Dans la salle des conférences, située presque au centre de la façade du côté du fleuve, les sujets de peinture seraient les procès célèbres et les séances les plus remarquables du Parlement. Ce n'est là qu'un aperçu fort incomplet des embellissements conçus par l'architecte. Le comité a demandé des esquisses aux peintres de toutes les nations. Des concours ont eu lieu : des prix et des encouragements ont été donnés avec une libéralité digne d'une aristocratie riche et fastueuse. On a assuré aux vainqueurs du loisir et des ressources pécuniaires, qui leur permettront de porter leurs travaux au plus haut degré de perfection possible. Le mode que le comité a suivi dans l'espoir d'obtenir des œuvres supérieures prouve de la patience et une juste estime de l'art. Mais le génie est plus rare que le zèle. L'or est comme le soleil qui réchauffe et mûrit sans avoir la puissance de rien créer : la sève naît en secret au sein de la terre, et il faut d'abord qu'elle en jaillisse spontanément.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Fin. — Voy. p. 270.)

Jung Stilling est mort en 1817. On est étonné de le voir si près de nous lorsque l'on songe à la différence si grande qui sépare les mœurs représentées dans sa biographie de celles de notre siècle. Mais la carrière de Stilling a été longue : il était né en 1740 ; et, de plus, il y a toujours eu entre l'esprit allemand et l'esprit français une distance qui contient presque des siècles.

Le trait le plus remarquable du caractère de Stilling est une confiance absolue dans la providence. C'est là le secret admirable de sa résignation et de son courage. On le voit, de sa naissance à sa mort, toujours fermement convaincu que toutes les actions de sa vie ont été déterminées à l'avance par Dieu : « Je n'ai concouru, dit-il, en aucune manière au plan de ma vie ni à son exécution. « L'excès de cette foi peut conduire à une espèce de fatalisme, à la négation du libre arbitre. Stilling se défend vivement d'une si énorme erreur, qui ne tend à rien moins qu'à l'indifférence et à la justification du mal. Il est persuadé qu'il agit librement sous l'œil et la conduite du maître. Seulement il obéit à toutes les inspirations de sa conscience et quelquefois de son esprit comme à des ordres divins, et lorsqu'un événement heureux ou malheureux est accompli, il ne manque jamais de chercher à en comprendre et en expliquer les motifs providentiels. Sous ce dernier rapport, si nous osions nous confier à nos impressions personnelles, nous l'accuserions de s'être laissé entraîner souvent trop loin dans cette étude des causes secrètes, et d'avoir trop présumé de sa pieuse pénétration.

Ainsi, peu de temps après la mort de Christine, il croit devoir se remarier. Aussitôt sa foi lui suggère l'idée que sa femme lui a été ravie par la raison (exprimée aussi délicatement que possible, et cependant bien dure) qu'elle était devenue un obstacle au développement de sa destinée. « C'était, se dit-il, une jeune fille inexpérimentée, sans fortune, et qui ne savait pas diriger le ménage d'un savant. » En écrivant ces mots, il pleure amèrement : mais enfin il ne semble pas facile qu'il concilie parfaitement une telle conviction, avec les sentiments de regret et de reconnaissance qu'il doit à cette chère compagne de sa vie pendant tant d'années de souffrance. La page où l'on rencontre cette explication attriste : c'est comme une seconde tombe qu'on croit entendre se refermer sur celle où repose déjà la pauvre Christine.

Plus tard la même exagération, c'est le plus faible terme que nous puissions employer, se reproduit à la mort de sa seconde femme.

Le 14 août 1782, il épousa une jeune fille, Selma de Florentin, née de protestants français réfugiés, et il la perdit au mois de mars 1790. Quelque temps auparavant elle lui avait dit : « Mon cher mari, écoute-moi tranquillement et ne t'afflige pas ; je sais pour sûr que je mourrai bientôt ; et d'ailleurs je sens que je ne réponds plus à tes nouveaux besoins ; j'ai accompli la tâche que Dieu m'avait destinée en me donnant à toi. Si maintenant tu veux que les jours qui me restent s'écoulent en paix et que ma mort soit douce, promets-moi d'épouser Elise L*** ; elle te conviendra mieux à l'avenir que moi, et je sais qu'elle sera une bonne mère pour mes enfants et une excellente épouse pour toi. » — Et, ajoute Stilling, ses beaux yeux bleus dont jamais je n'ai oublié l'expression indéfinissable, me disaient tout ce qu'il y avait dans sa demande de tendresse et de douleur.

On devine ce qui suit. Lorsque Stilling se trouva de nouveau seul, il se dit encore que Selma n'avait pas eu tort sans doute de penser qu'elle n'était plus faite pour le suivre plus avant dans sa marche, qu'il commençait lui-même à le sentir, mais qu'il n'en était pas moins affreux et déchirant de la perdre, et qu'elle avait été pour lui un précieux instrument d'amélioration.

Il se soumit, du reste, à la dernière volonté de Selma ; il épousa celle que sa voix mourante lui avait désignée, et il eut du moins le bonheur de conserver cette autre épouse jusqu'à l'année où il cessa lui-même de vivre.

Mais fermons les yeux sur ces épisodes de la biographie de Stilling si pénibles, et néanmoins nécessaires à rapporter, parce qu'ils prouvent, selon nous, toute la bonne foi et toute la sincérité de l'auteur. La plupart des lecteurs préfèrent les histoires où jamais la délicatesse de leur cœur n'est froissée par les sentiments du personnage qui joue le rôle principal ; mais de pareilles histoires sont des romans. La vérité ne peut pas avoir tous les agréments de la poésie ; autrement celle-ci ne serait plus bonne à rien.

En 1784, l'académie de Kaiserslautern avait été transférée à Heidelberg, et fondue avec l'antique université de cette ville. Stilling s'en trouva fort bien ; son cercle d'activité s'étendit ; il avait gagné le cœur de tous ses collègues et la faveur publique en continuant gratuitement et avec succès le traitement des maladies des yeux et l'opération de la cataracte.

En 1787, il fut appelé à Marbourg comme professeur ordinaire des sciences sociales avec des appointements fixes de 2 000 florins et une pension pour sa femme en cas de veuvage. C'était encore un pas en avant. Stilling devenait libre d'enseigner d'une manière complète son système d'économie politique ; mais, à vrai dire, cette science n'était pas celle qui était le plus dans sa vocation : l'indifférence religieuse envahissait toute l'Allemagne ; et Stilling brûlait du désir de consacrer ses forces à combattre cette tendance qu'il voyait favorisée par les meilleurs esprits, particulièrement par son ami Gœthe.

En attendant que les circonstances devinssent tout-à-fait

favorables à ses vœux, il composa plusieurs ouvrages religieux, entre autres *les Scènes du monde des esprits*, et *le Heimweh.* Il entreprit aussi un journal intitulé *l'Homme gris*, qu'il continua le reste de sa vie, et qui se répandit au-delà de l'Europe.

Il avait atteint sa soixante-troisième année lorsque l'électeur de Bade l'appela à Heidelberg où il se rendit le 10 septembre 1803. C'était le port où sa barque errante et agitée devait enfin trouver le calme. L'électeur n'exigea de lui, en retour du traitement qu'il lui assura et de sa protection affectueuse, aucun devoir, aucun enseignement contraire à ses désirs. Il lui dit expressément le 10 septembre 1803, jour de son arrivée à Heidelberg : « Je me réjouis de vous savoir dans mon pays; depuis mon enfance, j'ai eu le désir de vouer toutes mes forces au christianisme; mais je dois consacrer tous mes efforts à gouverner ce pays. Vous êtes l'homme que Dieu a préparé pour avancer à ma place sa cause par votre correspondance et vos écrits. C'est pour cela que je vous ai appelé, et je vous délie de toute autre obligation. » On imagine de quelle joie Stilling fut pénétré en entendant ces paroles. Quelque temps après il écrit dans son journal : « Mes occupations actuelles sont : 1° de traiter les maladies de la vue; 2° de composer des ouvrages religieux; 3° de répandre et distribuer en dons parmi le peuple de petits écrits d'édification avec le secours d'amis chrétiens qui procurent les sommes nécessaires. J'ignore si le Seigneur veut me faire faire autre chose encore; je suis son serviteur. Qu'il m'emploie selon son bon plaisir; mais je ne ferai plus un seul pas sans connaître positivement sa volonté. » Il y a de la bonhomie dans ce mot *positivement.* On comprend que si on tente de le détourner de cette mission bienfaisante et religieuse qui le rend si heureux, Stilling étudiera cette fois avec une attention très scrupuleuse la raison providentielle d'un changement de situation. Par bonheur il ne survint point d'appel positif.

A cette époque, les souvenirs du temps passé traversent quelquefois l'imagination de Stilling, et n'y laissent point d'amertume. « Ma vieillesse, dit-il, ressemble peu à ma jeunesse. Me voici assis dans un bon fauteuil sur un pupître que j'ai usé. Ma bonne Elise soigne de son mieux le ménage, et ma fille cadette, Christine, la suit et exécute ses ordres. Elle est la seule de mes enfants qui soit encore auprès de moi, et souvent elle me repose et m'égaie en jouant de son piano. Ma fille Anna vit à Heidelberg avec son cher mari le professeur Schwartz et ses dix enfants. Mon fils vit à Radstadt avec sa femme et six enfants : sa fille aînée Augusta est aussi près de moi, et égaie mes vieux jours. Ma fille Caroline dirige l'institut de demoiselles fondé par madame de Graimberg, qui s'est chargée de l'éducation des deux princesses, filles du grand-duc, et qui a pris avec elle au château, pour l'aider, ma troisième fille Amélie. L'une et l'autre passent peu de jours sans me faire visite. Mon second fils, Frédéric, vient de nous quitter pour commencer en Russie sa carrière administrative; son chant et sa guitare ont chassé loin de moi bien des soucis. Mais je fais comme tous les grands-pères qui sont un peu bavards quand ils causent de leur famille. »

Jusque dans ses dernières années, Stilling continua à donner ses soins aux pauvres aveugles. En 1816, pendant un séjour qu'il fit à Baden, il en opéra dix-sept. Le nombre des opérations de la cataracte qu'il avait inscrites pendant longtemps sur ses livres s'élevait à plus de deux mille : il y en avait très peu qui n'eussent pas réussi.

Cette même année, il acheva une histoire de la Bible.

Il vit approcher sa fin sans aucune émotion de crainte. Entouré de ses petits-enfants, il s'entretint avec eux, pendant ses derniers jours, de pensées religieuses avec une douceur, une tranquillité et une sérénité parfaites. Il lui échappa des mots d'une naïveté charmante. L'une de ses filles lui ayant demandé que dans le ciel il priât avec sa femme pour les siens, il lui répondit avec candeur : « Avant tout, il faudra voir quelle est la coutume là-haut. » Au sujet de sa vie, qui avait été longue, mais qui lui apparaissait comme un songe, il dit en faisant allusion au peu de prix de l'existence terrestre et au peu de regrets qu'elle mérite : « Dans ma jeunesse, j'avais une petite flûte que j'aimais beaucoup; je la laissai tomber et elle se brisa; j'en pleurai pendant deux jours entiers ; pourtant elle ne coûtait que douze creutzers. » Une fois qu'il ne pouvait plus reprendre respiration, il étendit les bras en haut et s'écria : « Partons, partons ! » A l'heure suprême, une convulsion altéra étrangement ses traits, comme si des esprits de ténèbres eussent voulu leur ôter leur noblesse ; mais ce ne fut qu'un instant ; son visage reprit toute sa paix, toute sa céleste pureté, et vers midi il exhala le dernier souffle de sa vie.

Nous avons emprunté ces détails à son petit-fils Williams Schwartz, qui a terminé sa biographie. Les lignes suivantes achèveront de le peindre : elles ont été écrites par son gendre Schwartz, professeur de théologie à Heidelberg, et auteur d'ouvrages remarquables sur l'éducation et les sciences morales.

Les mœurs de Stilling furent toujours pures. Il se fit une loi de la sobriété, et sut relever par son sens religieux le devoir de la propreté auquel il attachait une certaine importance. Il y avait, en général, dans tout son être quelque chose d'oriental : chacune de ses paroles était significative, son âme entière était dans chacune de ses pensées, et les images que produisait sa vive imagination apparaissaient au-dehors sous des traits vifs et précis, et avec des couleurs brûlantes. Les dessins auxquels il s'exerçait parfois dans ses heures de repos avaient quelque chose de dur et d'exagéré. Les choses sur lesquelles on aurait pu passer légèrement, il les prenait avec un sérieux souvent pénible pour les autres, mais qui était le résultat d'une conscience scrupuleuse et sévère, et attestait le besoin d'une vérité complète, tant dans les pensées que dans les paroles. Tout ce qui touchait, même de loin, à la religion et à la morale, était sacré pour lui, et devait l'être pour les autres en sa présence... Tout ce qu'il disait et écrivait découlait librement de son cœur, et son esprit donnait à tout son empreinte particulière. Il y avait en lui une naïveté, une originalité, une chaleur et une richesse de pensées, une bonté qui exerçaient une influence irrésistible sur les hommes de tout rang et de tout état, qui charmaient ses amis, qui dissipaient les préjugés de ceux qui venaient à lui prévenus, désarmaient leurs moqueries et les renvoyaient tout changés et surpris.

Dans toute sa maison régnait le même esprit qui l'animait ; sa chambre de travail était comme un temple paisible ; toutes les personnes qui vivaient avec lui se sentaient unies par un amour d'une nature particulière. En entrant chez lui, on respirait une atmosphère de paix et de bonheur; on n'y entendait jamais une parole désagréable, et les domestiques servaient avec affection et avec fidélité, comme si elles eussent été des membres de la famille ; on sentait en elles la force qui les avait élevées à une hauteur morale remarquable, sans les avoir fait aucunement sortir de leur condition.

La bénédiction ne pouvait manquer à une telle maison : on y trouvait quelque aisance, une grande simplicité, beaucoup d'ordre, et, malgré une position gênée, tout ce que pouvaient convenablement désirer les nombreux étrangers et amis qui y trouvaient l'hospitalité. Les enfants reçurent une éducation bonne et complète, et ne se plaignirent jamais de ne pas avoir eu d'autre héritage. « Que nous sommes riches, écrivait une des filles de Stilling à sa sœur, d'avoir eu des parents pieux et vertueux ! Qui de nous voudrait échanger cet avantage contre d'autres richesses ?

LES ANDRAPODOCAPELOI.

Il y avait de singulières professions chez les anciens. En voici une qui montre bien toute l'importance qu'ils attachaient à la beauté du corps. Certains *andrapodocapeloi* (marchands d'esclaves) se chargeaient, moyennant salaire, d'embellir les personnes, esclaves ou autres, que l'on confiait à leurs soins. Galien décrit quelques uns des moyens qu'ils employaient. Pour en citer un seul, ils lavaient le visage de leurs pensionnaires avec de la décoction d'orge passée, de la farine de fèves, ou avec du nitre afin de leur rendre le teint plus brillant. Les édiles romains ordonnèrent par une loi de marquer les difformités physiques des esclaves exposés en vente, afin que l'on ne s'en prît point aux *andrapodocapeloi* si ces esclaves en sortant de leurs maisons avaient encore quelqu'une de ces infirmités. L'orthopédie, au moins telle qu'on pouvait la pratiquer alors, constituait nécessairement une partie de la science des *andrapodocapeloi.*

TROIS DÉFINITIONS CÉLÈBRES DE LA POÉSIE.

ARISTOTE. — BACON. — FÉNELON.

Aristote a donné une belle définition de la poésie, lorsqu'il a dit au chapitre IX de sa Poétique :

« L'historien et le poëte ne diffèrent pas entre eux, en ce » que l'un écrit en prose, et l'autre en vers. En effet, on » pourrait fort bien mettre en vers l'histoire d'Hérodote, et » elle ne serait pas moins une histoire en vers qu'elle l'est » en prose ; mais ils diffèrent en ce que l'historien écrit ce » qui est arrivé, et le poëte ce qui a pu ou dû arriver. C'est » pourquoi la poésie est plus grave et plus morale que l'his- » toire, parce que la poésie dit les choses générales et l'his- » toire rapporte les choses particulières. »

Il semble impossible d'établir en moins de mots, et avec une clarté plus philosophique la dignité de la poésie ; et ce peu de paroles pourraient servir de texte à qui voudrait venger Aristote du crime qu'on lui a fait d'avoir voulu assujettir l'esprit humain aux sens, et d'avoir, par suite de ce principe, confondu la poésie avec une étroite imitation de la nature. On le voit, en effet, ce n'est pas le monde particulier des phénomènes, c'est le monde général des idées que le philosophe propose à l'étude du poëte, et nulle part peut-être il ne s'est montré aussi visiblement le fidèle disciple de Platon auquel on l'oppose sans cesse comme un rival et presque comme un ennemi. Sur ce point important, Bacon qu'on regarde aussi assez ordinairement comme un adversaire d'Aristote, le suit de si près qu'il ne paraît faire autre chose qu'une paraphrase du passage que nous citions tout-à-l'heure. Voici ce qu'il dit au ch. XIII du liv. II du traité *De la dignité et de l'accroissement des sciences:*

« Comme le monde sensible est inférieur en dignité à » l'âme humaine, la poésie semble donner à la nature hu- » maine ce que l'histoire lui refuse, et contente l'âme d'une » manière ou de l'autre par des fantômes de choses au dé- » faut de semblables réalités qu'elle ne peut lui donner; » car si l'on médite attentivement sur ce sujet, on recon- » naîtra dans cet office de la poésie une forte preuve » de cette vérité : que l'âme humaine aime dans les choses » plus de grandeur et d'éclat, d'ordre et d'harmonie, d'a- » grément et de variété qu'elle n'en peut trouver dans la » nature depuis la chute de l'homme. C'est pourquoi, » comme les actions et les événements qui font le sujet de » l'histoire véritable n'ont pas cette grandeur dans laquelle » se complaît l'âme humaine, apparaît aussitôt la poésie » qui imagine des faits plus héroïques. De plus, comme » les événements que présente l'histoire véritable ne sont » point de telle nature que la vertu puisse y trouver sa ré- » compense, ni le crime son châtiment, la poésie redresse » l'histoire à cet égard, et imagine des issues, des dénoue- » ments qui répondent mieux à ce but et qui sont plus con- » formes aux lois de la providence. De plus, comme l'his- » toire véritable, par la monotonie et l'uniformité des faits » qu'elle présente, rassasie l'âme humaine, la poésie réveille » son goût en lui présentant des tableaux d'événements ex- » traordinaires, inattendus, variés, pleins de contrastes et » de vicissitudes, en sorte que cette poésie est moins re- » commandable par le plaisir qu'elle peut procurer que » par la grandeur d'âme et la pureté de mœurs qui en peu- » vent être le fruit. Ainsi ce n'est pas sans raison qu'elle » semble avoir quelque chose de divin, puisqu'elle élève » l'âme et la ravit, pour ainsi dire, dans les hautes régions, » accommodant les simulacres des choses à nos désirs, au » lieu de soumettre l'âme aux choses, comme le font la » raison et l'histoire. »

On ne saurait évidemment s'y méprendre, lorsque Bacon écrivit ces lignes, il commentait Aristote : seulement il ajoutait à l'idée du philosophe une idée chrétienne. Appliqué, comme tous les grands hommes du dix-septième siècle, à chercher dans la religion les germes d'une philosophie nouvelle, il empruntait au dogme de la chute de l'homme l'interprétation qu'il donnait de la pensée du Stagyrite. Considérant que la chute avait abaissé l'âme humaine pour la soumettre à la nature, il faisait de la poésie une protestation éternelle contre la chute au profit de la dignité de l'homme : c'est attribuer à l'imagination un bien beau rôle, et il serait difficile de concevoir une plus haute idée de sa puissance. La faculté par laquelle il nous serait donné d'atteindre l'infini dont nous sommes séparés, et de tromper par son souvenir et par son attente l'exil où nous sommes tenus loin de lui, deviendrait évidemment la plus noble et la première de nos facultés.

Un autre penseur du grand siècle, Fénelon, qui cherchait aussi dans les dogmes religieux le fondement de la philosophie, a donné de la poésie une définition qui, au premier aspect, semble contredire entièrement celle de Bacon. Dans le second de ses beaux *Dialogues sur l'éloquence,* l'auteur de Télémaque s'exprime ainsi :

« La poésie n'est autre chose qu'une fiction vive qui » peint la nature. Si on n'a le génie de peindre, jamais on » n'exprime les choses dans l'âme de l'auditeur; tout est » sec, languissant et ennuyeux. Depuis le péché originel, » l'homme est tout enfermé dans les choses sensibles : c'est » là son grand mal : il ne peut être longtemps attentif à ce » qui est abstrait. Il faut donner du corps à toutes les in- » structions qu'on veut insinuer dans son esprit, il faut des » images qui l'arrêtent : de là vient que, sitôt après la chute » du genre humain, la poésie et l'idolâtrie, toujours jointes » ensemble, firent toute la religion des anciens. »

Voici la poésie, que Bacon représentait tout-à-l'heure comme une protestation contre la chute de l'homme, considérée par Fénelon, au contraire, comme la conséquence et la marque ignominieuse de cette décadence. L'écrivain français n'est cependant pas si éloigné du philosophe anglais qu'il pourrait d'abord sembler. Dans la poésie, il y a, en effet, l'idée qu'il faut représenter, et l'image qui la représente. Aristote, qui était un philosophe, a surtout vu la première; Fénelon, qui était un poëte, s'est plus appesanti sur la seconde. Bacon semble avoir réuni l'une et l'autre avec beaucoup de bonheur. Fénelon a principalement considéré la nécessité où l'homme, dans sa condition terrestre, se trouve placé d'envelopper ses pensées dans les images que la terre lui impose. Bacon a compris que non seulement sous ces images se trouvaient des vérités d'un ordre supérieur, mais encore que ces images mêmes, par leur peu de ressemblance avec la nature qu'elles dépassent, témoignent que l'homme se sent par son origine et par sa fin au-dessus de la réalité où sa vie présente est cependant renfermée.

LES TROIS PARQUES, PAR MICHEL-ANGE.

(Voy. les trois Parques, par Germain Pilon, 1842, p. 73. — Sur Michel-Ange, 1841, p. 153, et 1843, p. 137.)

Dans la galerie des Offices à Florence, on voit un portrait de femme âgée, qui saisit par un caractère étrange de force et de dureté : c'est un dessin de Michel-Ange. Dans la même ville, le descendant de l'immortel artiste possède un dessin semblable. Cette tête paraît une étude faite rapidement d'après nature. C'est elle encore que l'on retrouve trois fois reproduite avec quelques modifications peu sensibles dans le tableau des Parques au palais Pitti. La vieille et pauvre femme que Michel-Ange rencontra en quelque rue de Florence, et que peut-être, sans qu'elle en eût le soupçon, il dessina à l'instant même sur ses tablettes, se douta-t-elle jamais qu'elle passerait à la postérité dans cette terrible représentation des trois inexorables sœurs? Ce tableau serait comparable à l'une des pages du Dante les plus sublimes, si l'artiste, âgé lorsqu'il en eut la



(Les trois Parques, tableau de Michel-Ange, dans la galerie du palais Pitti, à Florence.)

pensée, avait pris quelque souci d'idéaliser un peu plus son modèle. Mais il semble s'être contenté de jeter sur la toile une esquisse énergique. Quelques connaisseurs croient même distinguer dans la peinture les touches d'un de ses élèves. Quoi qu'il en soit, la puissance du maître respire dans cette scène sévère, comme le génie vigoureux de Shakspeare dans les trois sorcières de *Macbeth*. Lorsque, dans cette galerie enchantée du palais Pitti, les regards des voyageurs tombent sur ce tableau, les plus doux et les plus souriants deviennent subitement fixes et comme terrifiés. Ces trois figures, pâles, calmes, inflexibles, froidement cruelles, glacent le cœur. On comprend, on lit la pensée fatale écrite dans leurs yeux impitoyables qui se cherchent et s'interrogent, dans leurs mains homicides qui se hâtent et ne se reposent jamais. Cloto ouvre sa bouche horrible et prononce la sentence irrévocable. C'en est fait; une existence s'achève sur la terre : les trois sœurs sourdes aux cris et aux prières, continuent à accomplir la volonté du destin. M. Niccolini, qui a écrit quelques lignes sur ce tableau, pense que Politien a pu lire à Michel-Ange, dans le palais de Laurent-le-Magnifique, quand il était jeune, la description des Parques qui se trouve dans le poëme de Catulle sur les noces de Pélée et Thétis. Mais, outre qu'il n'était pas besoin à Michel-Ange de cette réminiscence, il est difficile de saisir

aucun rapport entre la description de Catulle toute fleurie, et la composition simple et tragique du tableau. Voici le passage du poëte latin :

« Les parques agitant leurs corps affaiblis et caducs, commencent leurs chants prophétiques. Une robe blanche ornée de guirlandes de chêne, et que borde la pourpre de Tyr, couvre leurs membres tremblants ; des bandelettes rouges ceignent leurs têtes blanchies, et leurs mains infatigables accomplissent leur tâche éternelle. La gauche tient la quenouille chargée d'une laine moelleuse, la droite l'effile légèrement et l'assouplit dans ses doigts qu'elle renverse, et le pouce imprime au fuseau un mouvement rapide. Leurs dents, promenées sur la trame, en égalisent le tissu, et les aspérités détachées du fil s'arrêtent aux lèvres desséchées qui les en arrachent. A leurs pieds, des corbeilles de joncs tressés gardent la laine éclatante des molles toisons. »

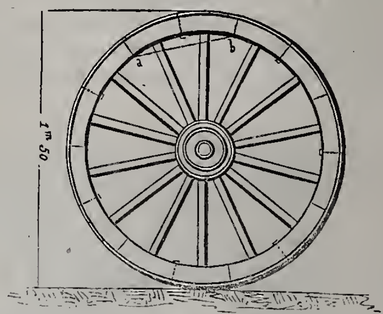
DES ROUES DE VOITURES.

Peu de personnes sans doute, quoiqu'elles aient continuellement sous leurs yeux des voitures, ont réfléchi aux conditions auxquelles les roues sont assujetties, et par suite au mode d'assemblage résultant des propriétés des matériaux employés pour les construire. Bien peu aussi, peut-être, auront remarqué que, quoique les voitures, et surtout celles de luxe, varient de formes et de dimensions, leurs roues seules sont toujours faites de la même manière. — Nous pensons que quelques détails sur ce sujet ne seront pas lus sans intérêt.

Les roues d'une voiture sont destinées, comme on sait, à la supporter et à la rendre mobile. Il est évident que les considérations relatives à ces deux conditions sont communes à toutes les voitures en général ; mais dans beaucoup de cas particuliers, de nouvelles conditions auxquelles il faut satisfaire exigent quelques modifications ; selon la nature des chemins, il faut aussi que les dimensions varient, et quelquefois même les formes. C'est ainsi qu'on fait en Chine des roues dont la circonférence est tranchante pour transporter les voitures dans les terrains sablonneux.

Examinons d'abord à quelles conditions les roues sont assujetties quant aux matériaux dont elles sont composées. Sans entrer à ce sujet dans l'histoire des différentes transformations que cette partie des voitures a subies depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, nous remarquerons seulement que dans le temps où les roues étaient d'une seule pièce de bois, et par conséquent d'un seul madrier, il était impossible qu'elles conservassent la forme circulaire ; elles devenaient promptement anguleuses ; car on sait que le bois *de fil* résiste beaucoup moins aux frottements et aux chocs que le bois *de bout*. Ainsi les roues d'une seule pièce s'usaient dans un sens beaucoup plus que dans le sens perpendiculaire ; déformation qui était un obstacle au mouvement. Un des premiers perfectionnements devait donc être de composer les roues de pièces d'assemblage, de telle sorte qu'elles eussent une résistance uniforme sur toute leur circonférence. Il semble qu'on aurait pu obtenir ce résultat en faisant un assemblage tel, que les fibres ligneuses fussent partout dirigées vers l'axe, et que par conséquent la roue portât constamment sur du bois *de bout*. Mais on sait aussi que c'est dans le sens perpendiculaire aux fibres ligneuses que le bois varie le plus par les causes hygrométriques, et qu'au contraire la variation est presque insensible dans le sens des fibres. Un assemblage de coins de bois taillés de manière à faire voûte et composer une circonférence entière, serait ainsi exposé à se fendre par les variations de sécheresse et d'humidité, et n'aurait pas une solidité suffisante. Il a donc fallu s'y prendre d'une autre manière pour que les roues fussent à la fois légères, solides et d'une forme invariable. Le moyen par lequel cette sorte de problème a été résolue est peut-être le seul qui pût le résoudre, et nous allons le décrire.

Une roue est composée d'une circonférence qu'on nomme *jante*, qui est reliée avec le centre ou *moyeu*, par un certain nombre de *rais* assemblés dans la jante et dans le



(Fig. 1.)

moyeu. La fig. 1 est la projection d'une roue qui fait voir cette disposition.

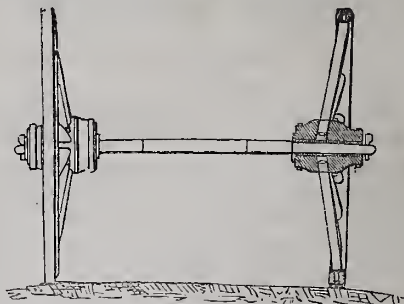
Le moyeu est ordinairement d'une seule pièce de bois, et, dans ce cas, il convient que ce soit le tronçon d'un arbre, et non quelque partie d'un gros arbre. En France, on préfère pour cet usage l'orme, dit *tortillard*, ainsi nommé, parce que ses fibres, au lieu d'être droites, sont entortillées entre elles, disposition qui rend ce bois très difficile à fendre.

La jante est composée de pièces d'assemblages au nombre de six ou huit ; toutes de mêmes dimensions, débitées dans des madriers, de manière que la direction des fibres soit parallèle à la ligne *ab*, ou à la corde de l'arc formé par la portion de jante. Dans cette position, la circonférence est toute de bois *de fil*. C'est, comme nous l'avons dit, la moins favorable pour résister aux frottements ; mais comme c'est celle qui présente le plus de solidité pour l'assemblage des rais, nous dirons par quel moyen on préserve la jante de ce genre d'altération. On fait cette partie de la roue en orme ou en charme, comme résistant bien aux chocs et à l'humidité.

Les rais devant supporter la charge de la voiture et résister aux chocs, il faut un bois dont les fibres soient aussi parallèles que possible, et par conséquent on ne peut employer que du bois *de fente* : c'est le jeune chêne qu'on choisit pour cet usage.

Voici comment on assemble les diverses parties d'une roue.

Sur la circonférence qui partage la longueur du moyeu en parties à peu près égales, on pratique des *mortaises* dans lesquelles on enfonce les rais, dont une des extrémités est taillée en *tenon* de la même dimension que les mor-

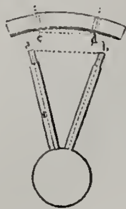


(Fig. 2.)

taises. Cette extrémité des rais qui s'assemble avec le moyeu, s'appelle la *patte* des rais. On place ainsi tous les

rais autour du moyeu. La jante est percée de trous cylindriques dans lesquels s'engage l'autre extrémité des rais qui porte le nom de *broche*. L'inspection de la fig. 2, qui représente l'ensemble de deux roues, dont une est coupée avec l'essieu, fera comprendre ce qui précède.

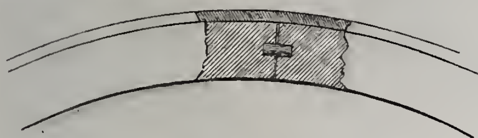
Nous avons dit que la jante est divisée en plusieurs parties : le nombre de ces parties est ordinairement égal à la moitié de celui des rais, par conséquent chaque portion de jante s'assemble avec deux rais. Si l'on jette les yeux sur la fig. 3, on comprendra facilement qu'il n'en peut être autrement. En effet, avant l'assemblage, la distance *ab*, entre les extrémités de deux rais consécutifs, est plus grande que la distance *cd*, entre les centres des deux trous pratiqués dans la jante, du côté de la concavité. Pour faire entrer les rais dans la jante, on profite de l'élasticité du bois pour plier un peu les rais et les engager dans les trous; on les enfonce ensuite facilement en frappant sur la jante. S'il y avait plus de deux rais, leur divergence serait telle alors qu'on s'exposerait à casser les rais qu'il faudrait faire ployer davantage.



(Fig. 3.)

Pour que les différentes portions de la jante se trouvent bien dans le même plan et ne puissent pas varier de position, on pratique dans chaque face de joint un trou dans lequel on enfonce une cheville, comme le fait voir la figure 4, qui représente une portion de jante coupée perpendiculairement au joint.

Toutes les parties d'une roue étant assemblées, il ne s'agit plus que de consolider cet assemblage et de le rendre invariable. On y parvient en plaçant sur la circonférence extérieure de la jante un cercle en fer d'une seule pièce, qu'on

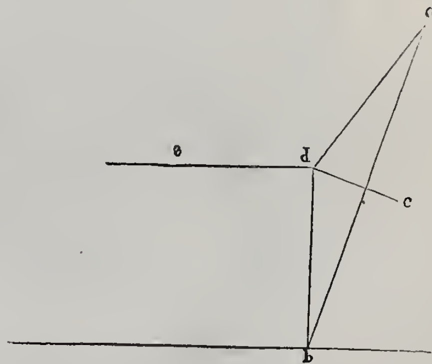


(Fig. 4.)

nomme cercle d'*embattage*, et qui est maintenu au moyen de boulons. (Voir fig. 1.) Ce cercle doit serrer très fortement la jante, et pour obtenir cet effet, il faut que ses dimensions soient telles que, lorsqu'il est chauffé au point d'enflammer le bois, et par conséquent très dilaté, il entre juste sur la roue. Aussitôt qu'il est en place, on trempe la roue dans l'eau froide, et le cercle en se refroidissant se contracte et produit un serrage qu'on n'obtiendrait par aucun autre moyen. D'après ce qui précède, on concevra pourquoi, dans les grandes chaleurs de l'été, on est obligé de mouiller fréquemment les roues des voitures. La sécheresse fait dilater le fer et contracter le bois, tandis qu'au contraire le froid et l'humidité contractent le fer et dilatent le bois.

On place également à chaud des cercles nommés *frettes* aux extrémités du moyeu, et près de l'insertion des rais pour le consolider. Le cercle d'embattage est une des pièces les plus importantes dans la construction d'une roue; car non seulement il sert à consolider l'assemblage de toutes les parties, mais encore à préserver la jante de l'usure rapide que produiraient les frottements : aussi doit-on choisir pour cet usage du fer d'une très grande dureté.

En examinant la coupe d'une roue (fig. 2), on s'apercevra que les rais forment un cône dont le moyeu serait le sommet et la jante la base. Il est facile de se rendre compte de l'utilité de cette disposition. Les routes sur lesquelles roulent les voitures ne sont jamais parfaitement planes, mais bombées. Quand la voiture est obligée de marcher sur le côté, ce qui arrive fréquemment, elle se trouve alors sur un plan incliné, les roues ne sont plus verticales, et par conséquent la charge tend à la faire glisser le long du plan. Si le moyeu, les rais et la jante étaient dans le même plan *ab* (fig. 5), où toutes ces pièces sont représentées par de simples lignes, il est évident que les lignes *ac* et *cb*, qui représenteraient dans ce cas la longueur des rais, seraient égales à la plus courte distance du moyeu à la jante; et quand la charge viendrait, par une cause quelconque, à s'appuyer contre le moyeu, si le choc était violent, rien n'empêcherait que les rais ne fussent cassés à leurs points d'insertion dans la jante et dans le moyeu. Mais quand la direction des rais *ad* et *db* est inclinée par rapport au centre de la roue *dc*, les rais sont alors plus longs que dans le cas précédent, puisqu'ils ont pour longueur la ligne *ad*, qui est l'hypothénuse du triangle rectangle *adc;* et si la voiture en glissant vient à s'appuyer sur le moyeu, il faudrait, pour faire casser les rais, que leur longueur *ad* pût passer par la longueur *ac*, ce qui est impossible. La quantité dont les rais sont inclinés par rapport à l'axe de la roue, s'appelle l'*écuanteur*, et sa mesure est la hauteur *cd* du cône. Nous avons exagéré un peu les différents angles de la figure 5 pour la rendre plus compréhensible. On distingue dans l'essieu auquel les roues sont adaptées, le *corps*, qui est la partie comprise entre les roues et les extrémités que l'on nomme *fusées*. La fusée est la partie de l'essieu autour de laquelle tourne la roue, et qui par conséquent lui sert de tourillon. Sa forme est ordinairement conique, et pour préserver le moyeu de l'usure, on



(Fig. 5.)

place dans le centre un cône en fonte ou en bronze, qui porte le nom de *boîte*. Il est bien d'unir au moyen du tour les surfaces de la fusée et de la boîte pour rendre les frottements plus doux. Les roues sont maintenues sur les essieux au moyen d'une cheville ou d'un écrou fixé à l'extrémité des fusées.

L'inclinaison du rais, par rapport à l'axe du moyeu, s'oppose à ce que le rais soit vertical, position qui est la plus avantageuse pour une pièce qui doit supporter une charge. On remédie à cet inconvénient en inclinant la *fusée* de chaque roue de part et d'autre; il en résulte que l'essieu est composé d'une partie droite horizontale, sur laquelle repose la voiture, et de deux brisures formant un angle obtus *edc* (fig. 5), avec le corps de l'essieu *ed*. Cette brisure est ce qu'on appelle *carrossage;* de cette manière, le rais se trouve placé verticalement par rapport au sol sur lequel roule la voiture.

STATISTIQUE DE LA JUSTICE CRIMINELLE POUR 1842.

(Voy. p. 58.)

Le rapport au roi sur l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1842 a été publié dans le cours du

mois de mai 1844. C'est par conséquent le dernier document que l'on puisse consulter sur la tendance de la criminalité en France.

Il résulte de ce rapport un premier fait remarquable, et d'autant plus digne de l'attention publique, que l'on entend souvent répéter que les crimes deviennent de jour en jour plus nombreux.

Il est positif que le nombre des accusés (ce sont les individus traduits pour crimes devant les cours d'assises) a considérablement diminué : il a été en 1842 de 6 953; c'est 509 de moins qu'en 1841, et 1 273 de moins qu'en 1840. Cependant la vigilance de la justice n'a fait qu'augmenter, et il y a eu accroissement dans le chiffre de la population.

Les crimes contre les personnes continuent à compter pour trois dixièmes environ dans le nombre total; les crimes contre les propriétés, pour sept dixièmes.

Le nombre le plus élevé des crimes contre les personnes se rencontre en Corse, dans le Puy-de-Dôme, l'Aveyron, le Cantal, le Lot, la Haute-Loire, l'Hérault, l'Ariége et la Dordogne.

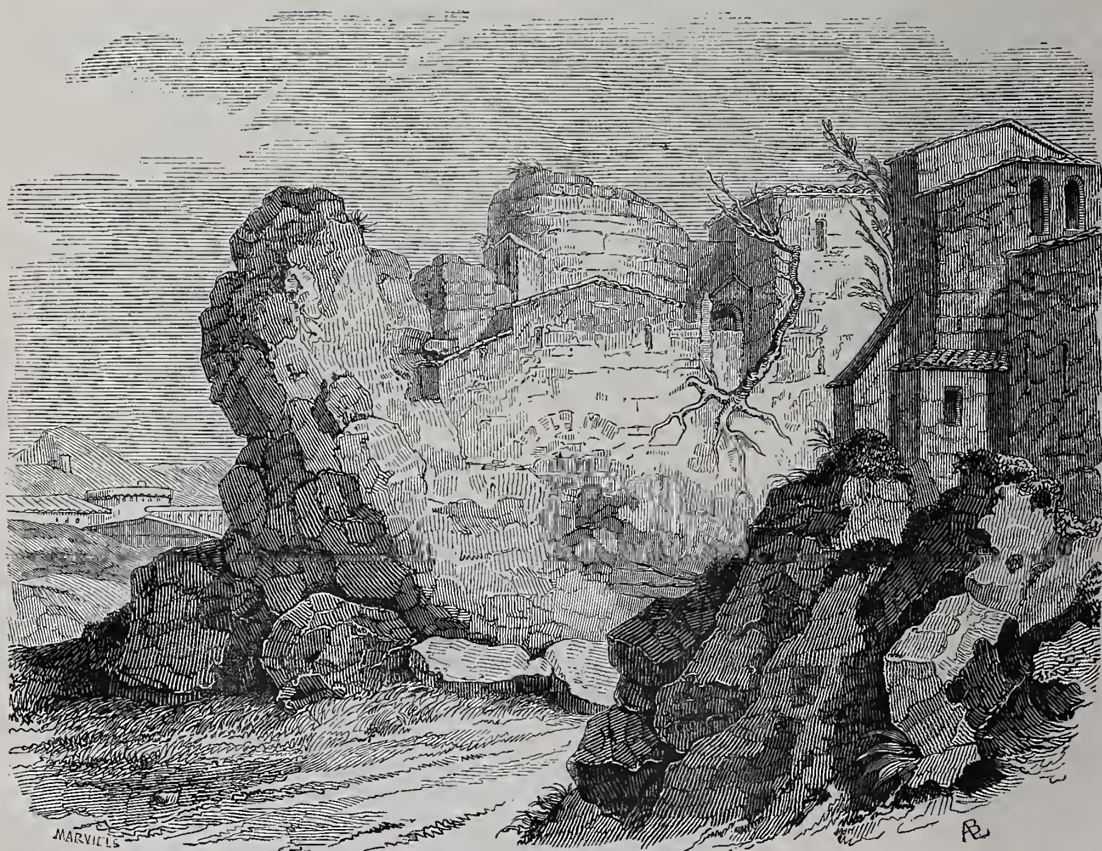
En 1842, le chiffre des condamnations à mort a été de 42 : il avait été de 51 en 1841. 29 exécutions ont eu lieu.

Mais s'il est incontestable que les crimes diminuent, il ne l'est pas moins que les délits correctionnels augmentent. En 1842, les tribunaux de police correctionnelle ont jugé 145 888 affaires, et 192 529 prévenus : c'est une augmentation d'environ 4 500 affaires et 5 000 prévenus sur l'année précédente.

Il est encore remarquable que, même dans le nombre de ces délits, ce ne sont point ceux contre les personnes qui ont augmenté; ce sont uniquement les infractions aux lois de la propriété. Faut-il donc conclure que les mœurs deviennent plus humaines et plus douces, mais que la probité tend à diminuer?

Les âmes élevées et pures ne peuvent entendre, même de la bouche des gens les plus méprisables, ces mots : *amitié*, *sensibilité*, *vertu*, sans y attacher aussitôt toute la grandeur dont leur cœur est susceptible.

JEAN-PAUL RICHTER.



Le Temps, qui détruit tout, donne à tout l'existence;
Des débris que tu vois j'ai reçu la naissance.

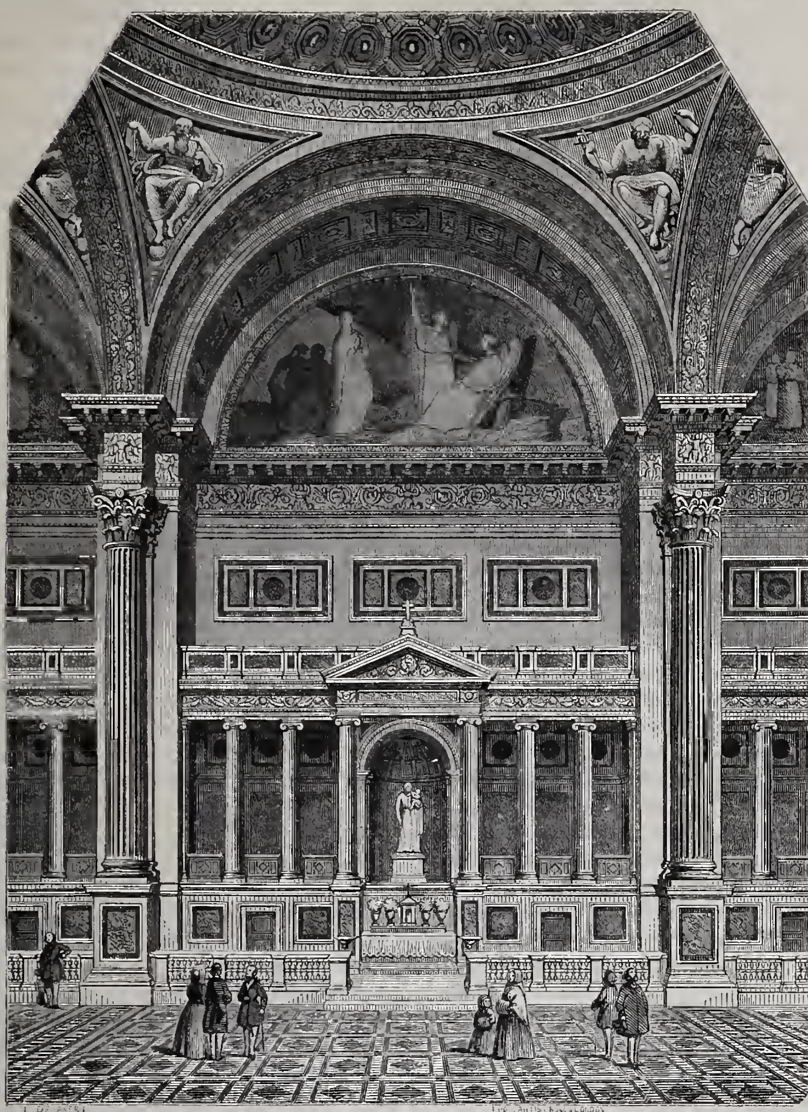
Il est inutile d'avertir que nous reproduisons cette ancienne gravure et ce distique uniquement à cause de leur bizarrerie. Nous ne devons pas écarter sévèrement de notre cadre toutes les choses singulières; nous en admettons de loin en loin quelques unes, tout en protestant un peu, quand il est nécessaire, comme dans la circonstance actuelle, contre les imaginations d'un goût au moins douteux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉGLISE DE LA MADELEINE.

(Vue intérieure, 1843, p. 1.)



(Eglise de la Madeleine. — Troisième travée. — Dessin de M. Desmarest.)

La Madeleine fait partie de l'héritage que nous a laissé la génération qui nous précède : c'est un des témoignages pompeux de l'état des arts pendant l'empire. Sous ce rapport, on ne saurait lui contester une valeur historique; mais on aurait tort de juger d'après ce monument la direction que doit suivre l'architecture en France à notre époque.

On ne peut approuver la Madeleine considérée comme église. Cependant, il faut le dire, du jour où il a été décidé que le temple de la Gloire serait rendu au culte catholique, il n'eût pas été impossible, à l'aide de modifications peu importantes, de l'approprier plus convenablement à sa nouvelle destination, et de lui imprimer un caractère plus religieux. Une des premières conditions à observer eût été de ne pas reculer devant une des données essentielles du culte catholique : les cloches, et par conséquent le clocher. Pourquoi n'avoir point abordé franchement ce point capital ? Comment n'a-t-on pas compris tout l'effet qu'il fallait espérer d'un grand et beau campanile élevé isolément, soit sur le derrière, soit sur le flanc même de l'édifice, comme le campanile de Sainte-Marie des Fleurs, à Florence (voy. p. 216) ? C'eût été un moyen de rendre la vie à ce cadavre de pierre, et de détruire la physionomie païenne de ce temple, dont la forme, au point de vue chrétien, est une véritable hérésie.

Si nous pénétrons dans l'intérieur, nous sommes peu agréablement frappés à la vue de trois coupoles aplaties, contrairement à tous les exemples et à tous les principes de l'architecture antique, qu'on croyait avoir pris pour modèle. Au contraire, trois voûtes nettement sphériques, comme celles de Saint-Marc à Venise, venant se manifester extérieurement, eussent imprimé un caractère nouveau et hardi à ce monument qu'on voulait christianiser. Quelles surfaces n'eût-on pas ainsi créées pour disposer de belles peintures, au lieu de ces caissons, monotones ornements que la dorure n'est pas parvenue à embellir! A quoi bon une galerie derrière les autels, et quoi de moins noble que les prie-dieu qu'on y a placés? Est-ce donc là le sanctuaire d'un temple chrétien? Pense-t-on qu'avec de froides et mesquines tables de marbre on soit parvenu à déguiser la nudité de ces grandes murailles? Pourquoi ce lourd entablement qui pourtourne sans inter-

ruption toutes les faces de ce vaisseau de pierre, quand on pouvait, en se soumettant même plus strictement aux principes rationnels de l'art, le supprimer là où il n'est pas motivé, réserver de favorables espaces aux sujets peints, et donner à ces peintures une forme bien préférable en les descendant jusque sur la tribune? On ne saurait imaginer rien de moins heureux, en effet, que des peintures ainsi élevées au-dessus de cette corniche saillante qui en dérobe la plus grande partie, et il ne peut y avoir de forme plus désavantageuse pour des compositions de ce genre que celle d'un demi-cintre, surtout à une telle élévation.

Si l'on ajoute encore la difficulté de disposer convenablement les confessionaux, de placer les orgues, le manque de circulation pendant que le service se fait à l'une des chapelles latérales, le défaut de lumière et d'air, l'inconvénient de n'avoir qu'une seule et même issue pour l'entrée et la sortie, on concevra, d'une part, combien la Madeleine, telle qu'elle est, est peu propre aux besoins du culte catholique, et de l'autre, on regrettera de ne pouvoir pas même y trouver les conditions d'une œuvre d'art remarquable. Il est donc permis de douter que la Madeleine, conçue à tort ou à raison sur le modèle d'un temple païen et pour une tout autre destination qu'une église, fût susceptible de se prêter à cette nouvelle destination. Ce n'est pas, certes, què nous eussions voulu qu'on fît un temple à la Gloire; mais quelques idées émises par des hommes sérieux à l'occasion du projet d'un tombeau pour Napoléon, nous avaient paru de nature à être méditées. Après avoir reconnu toutes les difficultés qui se présentaient dans l'église des Invalides, plusieurs artistes proposèrent de placer le tombeau de Napoléon dans la Madeleine; de cette manière la Madeleine était en quelque sorte rendue à la destination première que l'empereur avait un instant rêvée pour elle, et le culte y était rétabli ainsi qu'il l'avait désiré plus tard. Le monument de Louis XIV eût été respecté, le tombeau de Napoléon se serait élevé dans un monument construit sous son règne, les peintures, les sculptures décoratives auraient rappelé les fastes de cette glorieuse période, et l'on serait ainsi parvenu à créer un ensemble monumental auquel les arts, par leur concours, eussent pu prêter un sens moral et religieux, plus puissant que celui qu'on a cherché à lui imprimer.

Malheureusement cette pensée n'a plus aucune chance d'être réalisée, et il faut accepter la Madeleine telle qu'elle est aujourd'hui.

L'intérieur de l'église de la Madeleine est divisée en cinq parties, de la porte d'entrée au fond de la nef.

La première partie comprend, d'un côté, la chapelle du Baptême, et de l'autre celle du Mariage; mais ce ne sont pas, à proprement parler, des chapelles; ce sont de grandes niches dans lesquelles on a placé des groupes de sculpture; l'un, le Baptême de Jésus-Christ par saint Jean, est de M. Rude; l'autre, le Mariage de la Vierge, est de M. Pradier.

De chaque côté, en avant des premiers piliers de la nef, sont deux bénitiers en marbre blanc, surmontés chacun d'une figure d'ange; ces bénitiers sont l'œuvre de M. Moine.

Viennent ensuite les trois travées de la nef; chaque travée, surmontée d'une coupole, comprend, comme œuvres d'art, quatre pendentifs en bas-reliefs, deux sujets peints au-dessus de l'entablement, et deux figures de ronde-bosse en marbre qui décorent les autels. C'est l'ensemble d'une de ces travées que nous reproduisons aujourd'hui; la vue générale que nous avions donnée en 1843 ne nous avait permis de développer suffisamment aucune d'elles.

Dans la première travée, les sujets des peintures sont : à droite, la Prédication de Jésus-Christ, la Conversion de la Madeleine, par M. Schnetz; à gauche, le Repas à Béthanie, la Madeleine aux pieds du Christ, par M. A. Couder.

Dans la seconde travée, les sujets sont : à droite, le Crucifiement, par M. Bouchot; et à gauche, la Madeleine au tombeau, par M. Cogniet.

Dans la troisième travée, les sujets sont : à droite, la Madeleine à la Sainte-Baume, par M. Abel de Pujol; et à gauche, la Mort de la Madeleine, par M. Signol.

La cinquième partie qui forme le sanctuaire est terminée en forme d'abside, et la voûte est demi-sphérique. Cette voûte a été peinte par M. Ziegler; le sujet qu'il a choisi n'est rien moins qu'une sorte d'histoire abrégée des développements du christianisme, figurés par les personnages principaux qui, depuis les apôtres jusqu'à Pie VII et Napoléon, ont contribué à ses progrès ou à sa défense.

Les entrecolonnements qui décorent la partie inférieure de l'hémicycle sont décorés de figures peintes sur fond d'or, exécutées par M. Raverat.

Le groupe du maître-autel, dont le sujet est la Madeleine sanctifiée, est de M. Marochetti.

La porte d'entrée, en bronze, a été fondue par M. Richard. Les bas-reliefs, qui représentent les Commandements de Dieu, sont de M. Triqueti.

Trente-quatre statues placées dans les niches, au pourtour, sont l'œuvre de différents statuaires.

LES DÉCOUPURES, MODE DU DERNIER SIÈCLE.

... On est ici dans la fureur de la mode, pour découper des estampes enluminées, tout comme vous avez vu que l'on a été pour le bilboquet. Tous découpent, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. On applique ces découpures sur des cartons, et puis on met un vernis là-dessus. On fait des tapisseries, des paravents, des écrans. Il y a des livres d'estampes qui coûtent jusqu'à 200 livres, et des femmes qui ont la folie de découper des estampes de 100 livres pièce. Si cela continue, ils découperont des *Raphaël*.

AÏSSÉ. 1727.

DE LA CULTURE DE L'ESPRIT.

L'esprit n'a pas moins besoin d'aliments continuels que le corps. Tant de choses s'écoulent tous les jours de notre mémoire, que si nous ne réparons ce qui se perd, de la même façon, dit Platon, qu'on remplit un vase qui ne conserve pas bien les liqueurs, nous nous trouvons bientôt dénués de connaissances. On peut se délasser l'entendement par des variétés qui ne laissent pas que d'être utiles. Cependant les lectures variées ne doivent pas détourner d'un principal objet auquel on doit rapporter toutes ses veilles, et vers lequel on doit aller d'un pas ferme et réglé. Toute lecture doit être accompagnée de méditation; c'est le seul moyen de trouver dans les livres ce que les autres n'y ont point aperçu.

Un des inconvénients qu'il faut soigneusement éviter dans la lecture, est de se laisser préoccuper l'entendement; il est beaucoup d'hommes qui forment tellement leur esprit sur les lectures qu'ils font, que la dernière est toujours victorieuse, défendant opiniâtrément ce qu'ils ont appris, jusqu'à ce qu'un autre livre leur imprime un sentiment contraire. Cependant la raison ne veut pas que nous nous rendions esclaves d'autant d'auteurs qu'il nous en passe par les mains.

LAMOTHE LE VAYER.

Les Orientaux mesurent le temps par la longueur de leur ombre. Si vous demandez à l'un d'eux quelle heure il est, il se place au soleil, remarque l'espace que couvre son ombre, en mesure la longueur avec ses pieds, et dit l'heure présente à peu près exactement. Les ouvriers attendent avec impatience le moment où leur ombre indique la fin de leurs travaux; on les entend dire : « Mon ombre est bien lente! — J'attends mon ombre. » Cet usage paraît remonter aux

plus anciennes époques de l'histoire de l'Asie ; dans le septième chapitre de Job, on lit ces paroles : « Comme un serviteur soupire après son ombre. »

LES BANNIÈRES.

DE LA BANNIÈRE EN GÉNÉRAL.

Bannière, dans le sens générique, signifie drapeau, étendard, enseigne, et s'entend de tout signe de ralliement flottant et élevé. Toutefois, quelques savants ont pensé que, dans les premiers temps du moyen-âge, on portait une figure sculptée au haut d'une lance, plutôt qu'un véritable étendard. On sait que les enseignes romaines représentèrent successivement en relief et en matière solide un aigle et une louve, puis un dragon, un taureau, un sanglier, dans les temps de la décadence. On se rappelle aussi qu'autrefois on distinguait dans les armées l'enseigne ou drapeau, et la bannière que l'on nommait encore *dragon*. Ce dragon, dont on ne connait pas bien la forme, est d'une origine très ancienne. Les vieilles traditions bretonnes le font remonter au temps du roi Artus. Elles racontent que ce fut le fameux enchanteur Merlin qui l'inventa et le donna au roi ; qu'il était porté sur une lance et représentait un animal jetant feu et flamme, et pourvu d'une grande queue ; mais elles n'expliquent pas clairement si c'était un sujet en relief ou seulement une peinture placée sur une étoffe. On suppose que ce dragon était une figure en étoffe remplie d'air et qui se gonflait, une sorte de ballon allongé imitant la forme de l'animal. Quoiqu'il en soit de cette opinion conjecturale, il est certain que l'usage du dragon était bien établi au douzième siècle.

DES BANNIÈRES MILITAIRES.

Bannières royales. — La bannière de France accompagnait le roi en guerre, et on la suspendait à une fenêtre pour marquer le logis royal. Elle a été remplacée par la cornette blanche, et successivement par d'autres drapeaux. On la voit à la bataille de Bouvines portée près du roi par Galon de Montigny, et c'est à tort que s'est répandue, d'après Du Tillet et d'autres historiens, l'opinion que l'oriflamme fut portée à cette bataille. Les auteurs contemporains, c'est-à-dire Rigord, Guiart et Guillaume Lebreton, ne laissent aucun doute à cet égard. L'histoire fait aussi mention, plus tard, de la bannière de France dans la guerre d'Italie pour la succession de la couronne de Naples, lors de la bataille entre Charles d'Anjou et Mainfroi, qui livra le trône au premier. On la voit figurer aux croisades. Les historiens en font mention au siége de Saint-Jean-d'Acre ; c'était une dignité éminente que la garde de cette bannière dans les batailles. Quant à sa forme, elle ne ressemblait pas aux bannières que nous voyons maintenant. Ce n'était qu'un drapeau sans bâton transversal. Pour l'étoffe, elle était de soie bleue parsemée de fleurs de-lis d'or, suivant quelques auteurs, avec une croix blanche au milieu.

Bannières féodales.—Ce sont les drapeaux des seigneurs et chefs inférieurs au roi.

La bannière, dans un sens restreint, était au moyen-âge un petit drapeau carré sans bâton transversal. Elle caractérisait une espèce de chevaliers qui en avaient pris leur nom : chevaliers bannerets ou à *bannière*. Ils avaient seuls le droit de *lever bannière* (1), et dans la cérémonie de réception, dans l'ordre de chevalerie, on voit que le chevalier de cette espèce devait présenter pour quatrième offrande un cheval portant sa bannière. On déploya au moyen-âge un très grand luxe dans ces enseignes guerrières ; elles étaient aux armes des seigneurs, et quelques érudits ont attribué aux différents emblèmes qui les ornaient et servaient à désigner le chevalier qui les portait l'origine des armoiries. On les plaçait sur la plus haute tour des villes et des châteaux comme signe de suzeraineté. C'était là le premier acte de prise de possession d'un fief, soit conquis à la guerre, soit acquis en paix. Personne n'ignore l'histoire du drapeau d'Autriche arraché par les ordres de Richard-Cœur-de-Lion d'une tour de Ptolémaïs, et jeté dans un égoût ; outrage qui fut, dit-on, cause de la captivité de Richard en Autriche, lors de son retour de la croisade. On plantait aussi la bannière sur les murs pour signifier que le maître non suzerain du château était prêt à le rendre à son seigneur. Enfin un propriétaire noble plaçait sa bannière sur le pignon de sa maison ; ce qui paraît avoir donné l'idée des girouettes dont les nobles ont eu longtemps seuls le droit d'orner leurs toitures : elles rappelaient les distinctions établies dans les enseignes militaires ; ainsi la girouette était pointue comme le pennon pour les simples chevaliers, et carrée comme la bannière pour les chevaliers bannerets.

Dans les tournois, les chevaliers, outre la bannière attachée à leur lance, tenaient des banderoles à la main en entrant dans les lices. Ils faisaient avec elles le signe de la croix avant de commencer les passes, et les plantaient ensuite au sommet de leurs casques pour se faire reconnaître dans le combat. D'autres banderoles étaient suspendues aux trompes des hérauts.

Du pennon, panoncel, gonfanon, étendard et pavillon. — A la bannière, le grand drapeau du moyen-âge, se rattachent naturellement les étendards de moindre dimension, que l'on nommait pennon, panoncel et gonfanon. Le pennon, panon ou fanon, de *fahne*, en allemand drapeau, était un petit drapeau dont l'étoffe était prolongée en deux cornettes ou pointes, telles que les banderoles que l'on voyait autrefois dans les cérémonies des églises. Chaque chevalier non banneret ou bachelier, appelé aussi simple chevalier ou chevalier d'un écu, parce qu'il n'avait pas de vassaux à sa suite, avait le droit de le porter ou de le faire porter par son écuyer à la guerre et dans les tournois. La forme générale du pennon ressemblait assez aussi à celle d'un P. Dans les cérémonies de réception de l'ordre de chevalerie, le récipiendaire non banneret devait offrir un cheval avec son pennon.

Au reste, au moyen-âge, une espèce d'étendard n'en proscrivait pas nécessairement une autre, et l'on cumulait aisément. Ainsi les princes et les chevaliers bannerets portaient ou faisaient porter à la fois le pennon et la bannière. C'est pourquoi l'on trouve dans les vieilles chroniques ces expressions qui indiquent de suite la qualité du chevalier dont elles parlent : *Messire.... à pennon et à bannière ; messire.... à pennon sans bannière ;* ce qui montre que le premier était banneret, tandis que le dernier n'était que bachelier.

Mais le pennon n'était pas tellement propre aux bacheliers que d'autres ne le pussent prendre. Quelquefois les écuyers, dont les droits, vers la fin du moyen-âge, se confondirent avec ceux des chevaliers, portaient aussi le pennon. Froissart l'atteste.

(1) Lever bannière, c'était exercer le droit de chevalier banneret. Pour avoir ce droit, il y avait deux conditions à remplir : il fallait fournir et entretenir un certain nombre de vassaux à la guerre, tant hommes d'armes que constilliers (soldats armés de couteaux), valets et archers ; il fallait encore avoir l'âge nécessaire pour être créé chevalier, c'est-à-dire vingt et un ans. Si le chevalier était déjà bachelier, grade inferieur à celui de banneret, il avait besoin d'un acte symbolique pour monter un degré de l'échelle féodale. Il faisait en grande cérémonie couper les pointes de son étendard, nommé pennon, par son suzerain, et devenait chevalier banneret, c'est-à-dire ayant droit de porter bannière ou possédant un fief à bannière.

On disait encore *bouter hors bannière* lorsque le chevalier se mettait en campagne et commençait une expédition militaire. Enfin, si le chevalier devenu pauvre et incapable de rassembler un nombre suffisant de vassaux autour de lui pouvait par héritage ou autrement reprendre son rang, on disait qu'il *relevait bannière*.

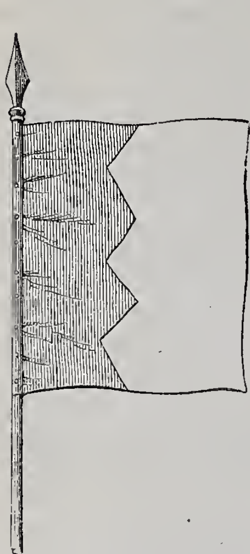
En ce qui touche les bacheliers, le droit de pennon seul était accordé au chevalier qui ne pouvait pas lever bannière, soit parce qu'il n'avait pas un nombre suffisant de vassaux, soit parce qu'il n'était pas en âge, comme nous l'avons vu pour les bannerets.

Ordinairement le pennon était attaché au haut de la lance, à la hampe ; on le plaçait aussi à l'épieu. Cet appendice n'était pas seulement un ornement, il servait au maniement de ces deux armes pour leur donner de la volée.

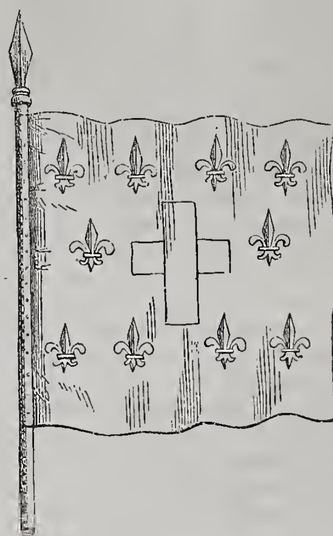
Le gonfanon, mot composé de fanon (pennon), ne paraît pas avoir différé de la bannière proprement dite. Cependant ce mot signifie le plus souvent l'étendard des bacheliers, le pennon, et les auteurs qui nous apprennent que tout chevalier portait avec lui son étendard lorsqu'il rassemblait ses vassaux, l'entendent en ce sens. On lit dans le roman de Rou :

N'i a riche hom ne baron
Qui n'ait lès lui son gonfanon.

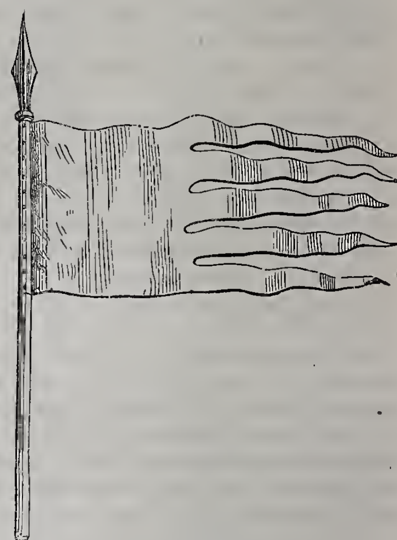
Le mot panoncel ou panonceau n'est qu'un diminutif de pennon, et servait de même à désigner les étendards des



(Bannière féodale.)

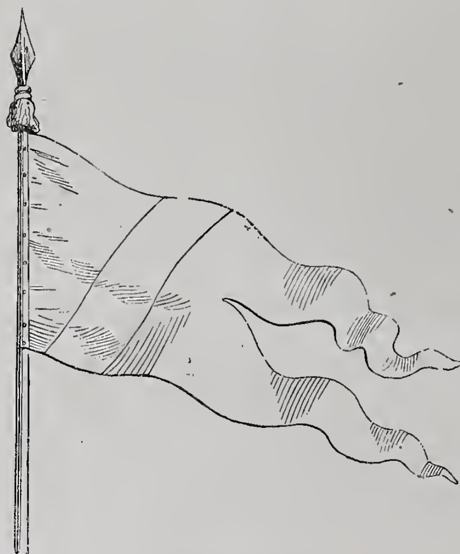


(Bannière royale de France.)



(Oriflamme peinte, à Chartres.)







(Pennons et Panoncel.)

bacheliers. Cependant on peut dire que le panonceau était aussi un diminutif pour la forme ; on l'attachait quelquefois à l'épée. C'était alors une sorte de flamme qui rappelle notre dragonne, mais armoriée et assez ample pour que le vent pût s'y jouer ; mais c'est là une exception. Les seigneurs puissants, qui avaient sous leurs ordres beaucoup de vassaux, se faisaient suivre d'un grand nombre de panonceaux. Dans l'expédition de Navarre, entreprise par les Anglais pour secourir le roi Pèdre-le-Cruel contre Henri de Transtamarre qui voulait le détrôner, le fameux Jean Chandos, commandant des forces anglaises, et un des principaux personnages de l'histoire de Du Guesclin, avait réuni 1200 panonceaux autour de la bannière d'Angleterre : c'étaient 1200 lances.

Nous avons vu qu'en Italie quelques républiques avaient pour *palladium* et pour signe de ralliement un char, le *carroccio*. (Voyez 1833, p. 195.)

Les étendards des régiments de l'armée, avant 1789, avaient tiré leur origine des anciennes bannières. Tous sans exception, dans l'infanterie, portaient au milieu la croix blanche, qui distinguait les soldats français depuis Charles VI. Ainsi le drapeau du régiment des gardes-françaises,

créé en 1563, était bleu, semé de fleurs-de-lis d'or, avec quatre couronnes aux extrémités de la croix; celui de Picardie, créé en 1557, était tout rouge, avec la croix blanche; celui de Champagne, formé en 1558, tout vert, avec la croix blanche; ceux de Navarre et de Piémont, formés la même année, feuille morte et noir, etc.

Quant aux corps de cavalerie dont la formation était moins ancienne, leurs étendards étaient pour la plupart, à la devise de Louis XIV, un soleil d'or. L'étendard du colonel général était blanc, et celui du mestre-de-camp général, rouge, semé de flammes d'or.

La fin à une autre livraison.

GRENOBLE.

Grenoble, ancienne ville des Allobroges, était connue dès l'époque de la conquête des Romains, et portait le nom de *Cularo* ou *Cularone*. Toute son étendue se bornait alors au petit espace connu sous le nom de Saint-Laurent, compris entre la rive droite de l'Isère et la haute montagne de Rachet. La ville n'avait que deux portes, dont l'une s'appelait porte des Gaules, et l'autre porte d'Italie. Elle était toutefois, par son emplacement au débouché de l'une des principales vallées des Alpes, un poste militaire important, où César, Auguste et leurs successeurs entretinrent constamment de fortes garnisons.

Lorsque Maximien partagea la pourpre romaine avec Dioclétien, il rebâtit presque à neuf Cularo, et jeta les premiers fondements de la partie de la ville située de l'autre côté de l'Isère. Il l'unit à la rive droite par un pont, l'entoura de murailles, et la remplit d'édifices commodes pour les habitants et pour les troupes.

L'empereur Gratien ayant ensuite fortifié la ville et beaucoup contribué à sa prospérité, les habitants voulurent



(Vue de la ville de Grenoble, département de l'Isère.)

éterniser leur reconnaissance envers leur bienfaiteur, et substituèrent au nom de Cularo celui de *Gratianopolis* (ville de Gratien), nom qu'elle a conservé longtemps et dont on a fait Grenoble.

Après ces premiers accroissements, la ville était encore peu considérable : son enceinte en-deçà de l'Isère avait peu de largeur, et ne s'étendait pas en longueur au-delà des deux petits ruisseaux d'Eybens et du Verderet qui la traversent aujourd'hui. Un seul pont servait de communication.

A la dissolution de l'Empire romain, les Goths, les Alains, les Vandales, les Bourguignons et les Francs, se rendirent successivement maîtres de Grenoble. Après tant de révolutions, la ville eut encore à souffrir (855) de l'invasion des Maures ou Sarrasins. Ce fut seulement un siècle après, en 967, que l'évêque Izarne parvint à les chasser entièrement de la ville. Grenoble a été ensuite la résidence ordinaire des comtes de Grésivaudan, qui prirent plus tard le nom de Dauphins. Le dernier fut Humbert II : il céda le Dauphiné à Philippe de Valois, et c'est depuis cette cession que l'on a donné le titre de Dauphins aux fils aînés des rois de France.

Dès le commencement de la doctrine de Calvin, le Dauphiné fut en proie (1559) aux guerres de religion qui désolèrent si longtemps la France. Grenoble, prise et reprise différentes fois, était enfin tombée, à la mort de Henri III, au pouvoir de la Ligue. Elle fut occupée de nouveau en 1591, le 18 novembre, par les protestants sous les ordres de Lesdiguières, que Henri IV avait mis à la tête de ses troupes. Ce prince vint lui-même en 1600 à Grenoble, à l'occasion de la guerre qu'il avait à soutenir contre le duc de Savoie : il y ordonna, deux ans après, de nouvelles constructions. D'autres agrandissements, commencés sous Louis XIII, furent continués sous Louis XIV. Vauban a indiqué dans un Mémoire les moyens d'assurer la défense de la place. Depuis la révolution française, la mise en état de défense, commencée plusieurs fois, n'a jamais été que partielle et incomplète.

Ancienne capitale du Dauphiné, Grenoble est aujourd'hui

un chef-lieu de préfecture où l'on compte treize à quatorze cents maisons et environ trente et un mille habitants. Elle occupe la rive gauche de l'Isère, et elle a pour enceinte huit fronts bastionnés et des fossés faciles à inonder. La rive droite ne présente qu'une masse prodigieuse de rochers presque à pic, et dont le dernier ressaut, qu'on appelle le plateau de la Bastille, commande la ville, sans en être autrement séparé que par le lit étroit de la rivière. Sa situation l'a toujours fait regarder comme le dépôt et le centre de défense de la frontière de Savoie.

L'abondance règne, en effet, dans la vallée de l'Isère, ainsi que dans tout le Dauphiné. On y trouve du blé, du vin, des fourrages, et beaucoup de bestiaux. La navigation, qui du Rhône remonte jusqu'à Montmeillan, fournit tous les moyens désirables d'approvisionner, avec ces ressources, soit la garnison de la place, soit une armée entière qui, réunie autour du fort Barrault, occuperait le point où la défense de la vallée est la plus facile et la plus avantageuse.

La plaine dans laquelle est située Grenoble, entourée de toutes parts de hautes montagnes, est arrosée par l'Isère et le Drac, qui réunissent leurs eaux à 2 500 mètres au-dessous de la ville. Le sol sur lequel elle est bâtie, formé par les dépôts de ces rivières, est graveleux et cependant humide. Son élévation au-dessus du niveau de l'Isère n'étant pas de plus de trois ou quatre mètres, les caves et les rez-de-chaussée y sont également humides et malsains. Les rues, pavées en cailloux, sont en général étroites, et les maisons, pour la plupart à trois et quatre étages, ont leurs toits plats recouverts en tuiles creuses.

Grenoble a souffert de grandes inondations : les plus considérables ont eu lieu en 1219 et 1651. Cette dernière renversa un pont de pierre sur lequel s'élevait une tour fort haute. La face de la tour portait une horloge dont la sonnerie était entendue de toute la ville.

La partie de la ville bâtie sur la rive droite de l'Isère n'a qu'une seule rue adossée d'un côté au mont Rachet, et dont les murs sont baignés, de l'autre, par la rivière. C'est le quartier le plus populeux et le plus industrieux.

Bayle (Stendahl) a écrit, en 1837, plusieurs pages intéressantes sur Grenoble dans ses *Mémoires d'un touriste.* La beauté du paysage autour de la ville produisit sur cet esprit fin et d'un goût rare une délicieuse impression.

Grenoble renfermait autrefois un grand nombre de monastères et de couvents : les plus remarquables étaient ceux de Sainte-Marie-d'en-Haut, Sainte-Marie-d'en Bas, les Jacobins et les Récollets. Le couvent des Jacobins a été transformé en halle, et la plupart des autres donnés à l'artillerie pour lui servir d'entrepôt.

Des cinq portes qui donnent entrée dans la ville, deux sont situées sur la rive droite de l'Isère, et trois sur la rive gauche. Les premières sont celle de France, où aboutit la route de Lyon, et celle de Saint-Laurent, à l'autre extrémité, qui conduit à Chambéry. Sur la gauche sont celle de Très-Cloîtres, par laquelle on va également à Chambéry et à Montmeillan ; celle de Bonne, qui conduit dans les Hautes-Alpes et l'Oysans ; et celle de Créqui, nommée aussi porte de la Graille, par laquelle on se dirige vers la Provence et vers les montagnes de Sassenage et du Vercors.

Grenoble a deux promenades principales. L'une est le Jardin, au centre de la ville, à peu de distance de la rive gauche de l'Isère ; il est attenant à l'hôtel de la Préfecture, et appartenait autrefois en entier au connétable de Lesdiguières. L'autre promenade, appelée le Cours, consiste en deux allées, garnies de deux rangs d'arbres chacune, qui bordent la grande route jusqu'au pont de Claix.

On a publié en 1843 deux plans de Grenoble : l'un est du seizième siècle, avant l'agrandissement de la place par Lesdiguières ; l'autre embrasse l'enceinte nouvelle, établie depuis 1835.

Le peignage du chanvre, la tannerie, la chamoiserie, et surtout la ganterie, occupent à Grenoble plusieurs milliers d'ouvriers. Indépendamment de ses établissements industriels, la ville renferme un évêché, un collége royal, une faculté de droit et une faculté des sciences, une école préparatoire de médecine, une Bibliothèque fondée en 1773 par M. Gagnon et riche de 50 000 volumes, un beau Musée fondé également au siècle dernier par M. L.-J. Jay, des collections scientifiques, et des sociétés savantes.

Entre autres personnages célèbres, madame de Tencin, Condillac, Mably, Vaucanson, Gentil-Bernard, Barnave, Casimir Périer, sont nés à Grenoble.

FORCE DE LA VÉGÉTATION.

Dans ses essais sur l'histoire naturelle, Waterton raconte qu'une noix cachée sous une meule à moulin, par quelque animal rongeur, vint à germer, et la tige se fit jour par l'ouverture qui était au centre de la pierre. D'année en année, le noyer grandit et grossit. Lorsqu'il eut rempli entièrement le trou circulaire, gêné dans son développement, il commença à soulever insensiblement l'énorme masse de pierre. Aujourd'hui la meule, uniquement supportée par le tronc de l'arbre, est à 20 centimètres du sol. Le noyer a 8 mètres de haut, et produit d'excellents fruits.

MÉMOIRES INÉDITS DE RAPHAEL DE MONTELUPO,

SCULPTEUR FLORENTIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Suite. — Voy. p. 214, 258.)

« Cependant, comme je fus guéri, mourut le pape Adrien, et on élut le pape Clément de la maison de Médicis : aussi à Rome n'entendait-on parler que des nombreux ouvrages de sculpture et de peinture qu'on allait entreprendre. Vers ce même temps vint de Rome à Florence maître Laurent de Campanaio, sculpteur très renommé (1). J'étais guéri, et je lui parlai plusieurs fois d'aller à Rome (2). Il me donna de bonnes paroles, disant que lorsque je voudrais aller à Rome il y serait à ma disposition, mais qu'il ne voulait pas m'y mener avec lui pour ne pas désobliger mon père. Sur cette espérance, je demeurai peut-être un an ou deux, faisant divers petits ouvrages d'argile et des christs de bois. Quand j'eus ainsi rassemblé quelques écus, je me mis en route pour Rome avec deux de mes compagnons. Je pouvais bien avoir dix-huit ans, ou au plus dix-neuf quand j'allai à Rome pour la première fois, et je crois que c'est sûrement l'année après celle où on avait élu le pape Clément. Comme je l'ai dit, nous étions trois, Jacques, fils d'Antoine Giollo, peintre, Jean Troubalto, et moi.

» Dès que nous fûmes arrivés à Rome, j'allai trouver le susdit maître Lorenzo, qui demeurait à la boucherie des *Corvi.* Lorsque je lui eus parlé, il me parut qu'il me voyait avec plaisir ; il me dit qu'il me prendrait ; mais que n'ayant pas dans sa maison de chambre libre, en attendant qu'il pût en arranger une, je voulusse bien aller pour quelques jours avec un autre des ouvriers qui était Lombard, et qui s'appelait Barthélemy, homme d'âge. J'y allai volontiers,

(1) Il est plus connu sous le nom de Lorenzetto. C'était un ami de Raphaël d'Urbin.

(2) N'ayant rien d'antique, Florence porta dans son sein la pensée moderne; elle l'y féconda par le génie de ses poëtes et de ses artistes. Mais à mesure que la civilisation dont elle avait vu briller l'aurore vint à se dégager plus vivement du sein du moyen-âge, elle commença comme un continuel pèlerinage vers Rome, où la pensée antique se relevait du milieu des ruines sous la protection même de la papauté. Depuis le commencement du quinzième siècle, où Brunelleschi et Donatello élargirent les traditions de l'école de Giotto, tous les artistes florentins éprouvèrent pour Rome cette attraction que Raphaël de Montelupo et Benvenuto Cellini ont ressentie à peu près de la même manière.

et je crois que maître Lorenzo fit ainsi pour éprouver mon caractère avant de me prendre dans sa maison. S'il ne me donnait pas toutes mes aises, il me fit commencer à travailler à une Notre-Dame qui est aujourd'hui dans la Rotonde, sur le tombeau de Raphaël d'Urbin (1). Il me fit essayer sur le derrière de la statue, où je pouvais le moins faire de mal, afin de faire connaître comment je savais manier les ciseaux. J'exécutai ainsi quelques plis des draperies, et j'y passai trois jours. Lorsque le maître vit qu'il pouvait me confier un travail plus important, il me fit travailler sur le devant, où Barthélemy était aussi occupé, et je m'y conduisis de façon que ce fut moi qui appropriai la statue presque entière. Puis le maître me fit achever une autre figure qui était presque entièrement taillée; un Élie assis, placé aujourd'hui dans la chapelle des Chigi, dans l'église de Notre-Dame-du-Peuple. Cette œuvre achevée, il fit une sépulture à Saint-Etienne-le-Rond ; et il m'y donna deux figures hautes de quatre palmes, un saint Bernardin et un saint Etienne : j'y ajoutai un enfant au milieu et la figure du mort. Par-dessus le marché, j'arrangeais beaucoup de morceaux antiques ; je travaillais des bustes et tout ce qu'il me commandait. J'appropriai aussi certains bas-reliefs de bronze de la chapelle des Chigi. Il en alla si bien que je demeurai avec ce maître trois ans, et je mangeais toujours à sa table avec sa femme, sa mère, sa sœur, son frère, qui me regardaient comme de leur sang.

» La troisième année commença à se renouveler à Rome la peste qui avait paru au temps de Léon, et déjà elle se répandait avec violence. Mon maître avait une vigne au pied de l'église des Quatre Saints, où l'on gardait les pestiférés ; un petit mur les séparait seulement de la vigne, où ils pouvaient ainsi venir à toute heure, et où nous les trouvâmes souvent. Là ou ailleurs, je pris la peste : elle se déclara par un charbon, et mon corps en fut infecté. Le jour où je le sentis, j'en parlai à Lorenzo mon maître, parce qu'ensemble m'était venue la fièvre. Il voulut le voir, et comme trois ou quatre ans auparavant la peste avait été grande à Rome, et qu'il l'avait eue dans sa maison, il la connaissait très bien. Cependant, après m'avoir regardé, il me dit de n'avoir aucune crainte pour me donner courage, et aussi pour m'éloigner de lui. Il me conseilla de me promener un peu en faisant un tour aux antiquités jusqu'au soir, et qu'alors on verrait ce qu'il y aurait à faire. J'allai trouver un de mes amis qui se nommait Piero Lapini, qui était mercier, et je fis mon tour avec lui ; il ne m'évita pas, mais il vint toute la journée avec moi. Le soir, mon état avait empiré, la fièvre avait augmenté ; en sorte que je perdais la tête tant je souffrais. Mon maître voulut revoir le charbon. Il ne put plus rien me cacher ; il me demanda quel parti je voulais prendre ; si je voulais aller demeurer dans sa vigne où il y avait une maisonnette, et il m'aurait envoyé chaque jour servir par un garçon qu'il avait, et qui s'appelait Bressau, ou bien si j'aimais mieux demeurer dans sa maison, dans la partie haute où ses femmes me feraient tout ce dont j'aurais besoin. Pour lui, il se décidait à s'en aller loger ailleurs, afin de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille. Je vis là, à n'en pas douter, qu'il me voulait du bien ; je lui dis que je ferais selon sa volonté. En y bien songeant, lui-même jugea que m'envoyer à la vigne serait une cruauté, parce je serais certainement mort de besoin, éloigné de plus d'un mille de la boucherie de Corvi, et relégué dans un endroit où rien n'aurait pu me parvenir à temps. Ainsi il me mit dans le haut de la maison, et avec moi un jeune garçon de treize ans, nommé Vico d'Agobio, qui était mon camarade de lit, et qui me suivit volontiers, parce que nous étions bons amis. Là je fus bien traité, sans qu'on me laissât manquer ni des soins de la maison, ni des remèdes. Si le médecin n'entrait pas dans la maison, du moins me venait-il voir par la fenêtre, et il faisait ses ordonnances en conséquence, quoiqu'il eût déclaré que je n'en pouvais réchapper : si bien que la nouvelle alla à Florence que j'étais déjà mort. Pour moi, dans ces dangers, je me suis toujours recommandé à Dieu et à Notre-Dame, et par leur grâce j'ai échappé alors à tant et tant de périls de mort, que je demeure étonné moi-même d'y avoir survécu ; encore, de peur d'être long et fastidieux, ai-je soin de n'en raconter pas même le tiers.

Quand je fus guéri, après avoir été gardé pendant plus de cinquante jours, sans que personne autre eût mal dans la maison, je commençai à travailler. On achevait quelques morceaux antiques appartenant à la marquise de Mantoue, seul ouvrage qu'eût alors mon maître. On ne faisait presque plus rien à cause des guerres qui nous enveloppaient. C'était alors que les bandes noires retournaient des terres de la famille des Colonnes, où elles avaient fait tant de mal ; et bientôt arriva le cardinal Colonna qui assiégea Saint-Pierre, le Bourg (1), et fut sur le point de prendre le pape Clément, qui se sauva dans le château (2).

La fin à une autre livraison.

(1) Ces détails font connaître d'une manière toute nouvelle un des plus intéressants ouvrages du Lorenzetto.

(1) A Rome, ce qu'on appelle la ville s'étend sur la rive orientale du Tibre; sur la rive occidentale sont situés, au midi le long quartier où le peuple est épars et qu'on nomme le *Trastevere*, au nord le quartier du Souverain, qui est compris entre l'église de Saint-Pierre flanquée du Vatican, et le château Saint-Ange, élevé pour les jours de danger au bord du fleuve avec les débris de l'immense tombeau d'Adrien. C'est là le *Borgo*, le Bourg. Notre auteur semble aussi désigner sous le nom de *Transpontine* cette sorte de ville séparée que le pont Saint-Ange unit à la principale.

(2) Le château Saint-Ange.

LONGÉVITÉ DES SAVANTS.

Les habitudes studieuses, les travaux de l'intelligence, ne sont préjudiciables à la santé que lorsqu'on ne sait point les concilier avec un exercice suffisant des forces physiques et une hygiène convenable. Les exemples de longévité ne sont pas plus rares parmi les savants et les philosophes que dans les autres classes de la société. Boerhaave a vécu 70 ans ; Locke, 73 ; Galilée, 78 ; Newton, 85 ; Fontenelle, 100. Bayle, Leibniz, Volney, Buffon, et beaucoup d'hommes distingués du dernier siècle qui se présentent au souvenir de tous nos lecteurs, ont atteint un âge très avancé. On pourrait citer un très grand nombre d'érudits et de savants allemands presque centenaires. Le professeur Blumenbach est mort, il y a peu de temps, âgé de 88 ans, et le docteur Olbers, le célèbre astronome de Brême, à 81 ans.

INTÉRIEUR BRETON.

Sans avoir de grandes montagnes, la Bretagne a plusieurs chaînes de collines qui en font un des pays les plus accidentés que l'on puisse rencontrer. Les hauteurs sont généralement incultes, mais la fertilité des vallées est extraordinaire. C'est là que se trouvent les fermes, cachées dans des touffes d'ormes ou de chênes, de sorte que le voyageur, qui traverse les grandes routes, passe à quelques pas sans les apercevoir.

La ferme bretonne se compose d'une seule pièce au rez-de-chaussée. Elle est meublée par une grande *maie* à pétrir le pain, dont la couverture mobile sert ordinairement de table ; de lits en buffets, souvent superposés ; d'un dressoir sur lequel sont étalées des faïences grossièrement coloriées ; de coffres, d'armoires, et de quelques bancs. Ces meubles sont de chêne, et soigneusement cirés par la ménagère. Le sol battu sert de plancher.

Quant au plafond, il est formé par des fagots que soutiennent les poutres qui lient les deux côtés du toit. L'es-

pèce de grenier obtenu par ce moyen sert à déposer le lin, les pommes de terre, et même le blé, qui est renfermé dans des sacs ou dans des huches de paille tordue.

Lorsque la ferme est de très peu d'importance, les bestiaux logent dans la maison même, et ne sont séparés de la famille que par une claie de genêt; mais généralement on a pour eux des étables à part.

Devant la maison s'étend une cour jonchée de paille qui reçoit les égouts des ménageries et fournit ainsi du fumier pour les terres; à côté se trouve un petit jardin où l'on place les ruches; derrière, l'aire à battre le blé, sur laquelle s'ouvrent les granges.

La vie du cultivateur breton est pauvre et rude; il le sait, et il existe une curieuse chanson, intitulée *la Plainte du laboureur*, dans laquelle il a énergiquement exprimé ses souffrances. Nous ne saurions mieux terminer qu'en la reproduisant ici.

Ma fille, quand tu passeras à ton doigt l'anneau d'argent, prends garde à qui tu le donneras. Ma fille, quand tu choisiras un compagnon et un défenseur, tâche que ta tête ait un doux oreiller.

Ma fille, quand tu épouseras un homme, ne prends pas un soldat, car sa vie est au roi; ne prends pas un marin, car sa vie est à la mer; mais surtout ne prends pas un laboureur, car sa vie est à la fatigue et au malheur.

Le laboureur se lève avant que les petits oiseaux soient éveillés dans les bois, et il travaille jusqu'au soir. Il se bat avec la terre sans paix ni trêve jusqu'à ce que ses membres soient engourdis, et il laisse une goutte de sueur sur chaque brin d'herbe.

Pluie ou neige, grêle ou soleil, les petits oiseaux sont heureux; le bon Dieu donne une feuille à chacun d'eux pour se garantir. Mais le laboureur, lui, n'a point d'abri; sa tête nue est son toit, sa chair sa maison.

Et chaque année il lui faut payer le fermage au maître; et s'il retarde, le maître envoie ses sergents. — De l'argent! Le laboureur montre ses champs desséchés et ses creches vides. — De l'argent! de l'argent! Le laboureur montre les cercueils de ses fils qui sont à la porte, couverts d'un drap blanc. — De l'argent! de l'argent! de l'argent! Le laboureur baisse la tête, et on le conduit en prison.

Et la femme du laboureur aussi est bien malheureuse. Elle passe la nuit à bercer les enfants qui crient, elle passe le jour à remuer la terre près de son mari; elle n'a pas même le temps de consoler sa peine; elle n'a pas le temps de prier pour apaiser son cœur. Son corps est comme la roue du moulin banal; il faut qu'il aille toujours pour moudre du pain à ses petits.

Et quand les fils sont devenus grands et que leurs bras sont assez forts pour soulager leurs parents, alors le roi dit au laboureur et à sa femme: — Vous êtes devenus vieux et faibles à élever vos enfants; les voilà forts, je vous les prends pour ma guerre.



(Intérieur d'une ferme en Bretagne. — Vue dessinée en 1843.)

Et le laboureur et sa femme se remettent à suer et à souffrir, car ils sont seuls encore. Le laboureur et sa femme sont comme les hirondelles qui vont faire leurs nids aux fenêtres des villes: chaque jour on les balaie, et chaque jour il leur faut recommencer.

O laboureurs! vous menez une vie dure dans le monde. Vous êtes pauvres, et vous enrichissez les autres; on vous méprise, et vous honorez; on vous persécute, et vous vous soumettez; vous avez froid et vous avez faim. O laboureurs! vous souffrez bien dans la vie; laboureurs, vous êtes bien heureux.

Car Dieu a dit que la porte charretière de son paradis serait ouverte pour ceux qui auraient pleuré sur la terre. Quand vous arriverez au ciel, les saints vous reconnaîtront pour leurs frères à vos blessures.

Les saints vous diront: — Frères, il ne fait pas bon vivre; frères, la vie est triste, et l'on est heureux d'être mort! Et ils vous recevront dans la gloire et dans la joie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA MONTAGNE D'OR, EN CHINE.



(Vue de la montagne d'Or, en Chine.)

Le *Kin-chân*, ou *la montagne d'Or*, s'élève un peu à l'ouest de la ville de Tchin kiang-fou, qui est à l'est de Nanking. Voici les détails qu'on trouve sur cette montagne célèbre, dans la Géographie générale de la Chine, 2e édition, liv. 62, fol. 8, *verso*. Nous en devons la traduction à l'obligeance de M. Stanislas Julien, professeur de langue et de littérature chinoises au Collége de France.

La montagne d'Or est située au milieu de la grande rivière Kiang, à 7 lis (7 dixièmes de lieue) au nord-ouest de Tan-tou-hien, ville de troisième ordre. Sous la dynastie des Song, dans la cinquième année de la période de Ta-tchong-tsiang-fou (en 1012), l'empereur Tchin-song rêva qu'il se promenait sur cette montagne, et lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui ; on l'appelle aussi Feou-yu, c'est-à-dire *Jaspe flottant.* On lit dans les Mélanges de Tcheou-pi : « Cette montagne est entourée par la mer ; lorsque le vent souffle avec violence de tous côtés, on dirait qu'elle s'ébranle et va changer de place. C'est pour cette raison qu'on l'a appelée Feou-Yu (Jaspe flottant). » A 20 lis (2 lieues) au sud de la ville de Tchin-kiang-fou, il y a une montagne de forme allongée qui s'élève au nord-ouest ; on l'appelle Ou-tcheou-chân ; elle s'étend jusqu'à la baie de Hia-pi-fou, et là elle entre dans la rivière Kiang ; elle se relève ensuite brusquement et forme *la montagne d'Or.* Les points les plus élevés de cette montagne s'appellent Kin-'ao-fong, c'est-à-dire le pic de *la Tortue d'or*, et Miao-kao-fong (le Pic d'une hauteur prodigieuse). A l'est, s'élèvent les sommets appelés Ji-tchao-yen (le sommet éclairé par le soleil) ; Kin-yu-yen (le Sommet d'Or et de Jaspe) ; Miao-tong-yen (le Sommet à grotte merveilleuse). On distingue encore la grotte appelée Tchao-yang-tong (ou grotte tournée au midi), et Long-tong (la Grotte du Dragon). A l'ouest, s'élève le sommet de Theou-tho (nom d'un général célèbre dans le septième siècle); on remarque aussi *la grotte du* (général) *Feï-kong.* Au nord, on trouve *la grotte des Vêtements blancs* (Pe-i-tong), *la grotte des Nuages volants* (Feï-yun-tong). Au pied oriental de la montagne, on voit *la Pierre de la Longévité*, *le Roc de la Fidélité* (Sin-ki), *l'Escarpement de l'Intelligence* (Khio-'an). Au sud de la montagne, au milieu de la rivière Kiang, il y a un rocher appelé Men-lân-chi ; à l'est de la montagne, au milieu de la même rivière, s'élève le mont Kouo-chân (ou le mont de l'Epervier), et le mont Che-pi-chân, où se trouve le tombeau du célèbre commentateur Kouo-pou. En face du mont Che-pi-chân, s'élève le mont Pi-kia-chân, appelé aussi Sân-chân-chi, ou le Rocher aux trois sommets contigus.

Sous la dynastie actuelle, l'empereur Khang-hi, visitant les provinces du Midi dans la quarante-deuxième année de son règne (en 1703), composa (au sujet du mont d'Or) une inscription intitulée : *Kiang-thien-i-lân*, c'est-à-dire une Vue du ciel (pays) du Kiang, et écrivit les trois mots *Song-fong-chi* (le Rocher des pins et des vents) sur le sommet appelé Ji-tchao-yen (le Sommet éclairé par le soleil), et les deux mots *Yun-fong* (le Pic des Nuages) dans la grotte Tchao-yang-tong (la Caverne tournée au midi).

L'empereur Kien-long, visitant le midi dans la seizième année de son règne (1751), fit construire un palais sur le haut de cette montagne, et composa, 1° une pièce de vers intitulée : *Thsou-teng-kin-chân-chi* (c'est-à-dire, vers écrits après avoir monté pour la première fois sur le mont Kin-chân, ou mont d'Or) ; 2° une autre pièce intitulée : *Teng-*

kin-chân-ta-ting-chi (vers écrits après avoir monté au sommet de la pagode du Kin-chân, ou mont d'Or) ; 3° une notice intitulée : *Tchou-pi-kin-chân-ki* (histoire du séjour temporaire de l'empereur sur le mont Kin-chân).

Dans la vingtième année de son règne (1755), dans la trentième (1765), dans la quarante-cinquième (1780) et dans la quarante-neuvième (1784), le même empereur vint souvent séjourner sur cette montagne pour se soustraire aux chaleurs de l'été. Il y composa encore plusieurs pièces de vers dont voici les titres : Sur le spectacle qu'offre Kin-chân éclairé par les rayons du soleil ; — Vers composés en prenant du thé préparé avec de l'eau de pluie puisée dans la citerne du Dragon ; — Vers composés en observant le coucher du soleil sur le mont Kin-chân.

LE FILLEUL.

NOUVELLE.

§ 1.

C'était un jeudi soir de l'année 1649. Le sieur Roullard, orfèvre de Paris, et l'un des maîtres les plus riches de ce corps d'état, était debout dans son arrière-boutique où il semblait relire avec attention un papier magnifiquement libellé, en petite bâtarde, et orné de majuscules à paraphes. Un peu plus loin se tenait assise Jeanne, sa nièce, jolie brune de dix huit ans, dont les yeux quittaient à chaque instant le tricot de filoselle qu'elle tenait, pour regarder à travers la devanture vitrée.

Maître Roullard replia enfin son papier, et un sourire de satisfaction épanouit son large visage.

— C'est parfait! dit-il à demi-voix et en s'adressant à sa nièce ; il est impossible que monseigneur le cardinal n'ait point égard à cette requête.

— Vous tenez donc bien au titre d'orfèvre de la cour, mon oncle? demanda Jeanne avec distraction, et en regardant dans la rue.

— Si j'y tiens! s'écria Roullard ; voilà une question saugrenue! Mais savez-vous, mademoiselle, que, si je l'obtiens, ma fortune est faite!

— N'êtes-vous point déjà assez riche, mon oncle?

— On n'est jamais assez riche, Jeanne, répliqua maître Roullard avec une profondeur sentencieuse; d'ailleurs comptez-vous pour rien l'honneur d'être attaché à la cour?

— C'est qu'il me semble, observa la jeune fille plus bas et en hésitant, que ce titre sera embarrassant pour vous.

— Pourquoi cela?

— Parce que vous avez eu, jusqu'ici, la pratique de toutes les personnes qui tiennent pour monsieur le Prince.

— Eh bien?

— Eh bien, vous avez entendu dire tant de mal du cardinal que vous vous êtes habitué vous-même à en dire...

— Chut! interrompit l'orfèvre en imposant silence des deux mains; il ne faut point parler de cela, Jeanne. Si j'ai répété quelques propos légers sur son éminence, j'ai eu tort; quand on reconnaît ses torts, on ne doit plus vous les reprocher.

— Sans doute, mon oncle; mais vos commis et vos ouvriers ont pris les mêmes habitudes...

— Il faudra qu'ils en changent, reprit résolument Roullard; je ne souffrirai pas que mes employés me compromettent. Quand je disais du mal du cardinal, je ne le connaissais pas. D'ailleurs maître Vatar vivait et je n'avais aucune chance de le remplacer, tandis que depuis avant-hier tout est changé; car c'est avant-hier soir que j'ai appris la nouvelle, en revenant de conduire Julien aux voitures de Saint-Germain... A propos, il n'est pas revenu, Julien.

— Non, mon oncle, dit Jeanne, qui tourna encore les yeux vers le quai; je ne sais ce qui peut le retenir si longtemps, et je commence à être inquiète...

Maître Roullard regarda fixement sa nièce.

— Ah! oui-dà, dit-il en prenant tout-à-coup un ton mécontent, vous êtes bien facile à tourmenter pour ce qui concerne M. Julien Noiraud! Vous pensez toujours à ce beau projet de mariage, n'est-il pas vrai?

— C'était ma mère qui l'avait formé, répliqua Jeanne d'une voix qui trahissait son émotion.

— A la bonne heure! reprit Roullard; mais moi, j'ai d'autres idées. Comme je puis donner une dot, je veux que vous épousiez un homme riche, et votre Noiraud n'a pas cent écus vaillant.

— Il peut faire son chemin, hasarda Jeanne.

— Oui, grâce à quelque miracle, continua l'orfèvre ironiquement. Attend-il toujours cet aventurier italien qui a autrefois demeuré chez sa mère, et qui l'a tenu sur les fonts de baptême? Le capitaine Juliano, je crois?

— Vous savez bien, mon oncle, que M. Julien ne parle de cela que par plaisanterie.

— Soit; mais comme il n'a pas de plus sérieuses espérances, je le refuse positivement pour neveu. J'ajouterai même que je désire vous voir moins amicale à son égard. Je n'ai pas voulu lui ôter brusquement toute espérance; mais il faut m'aider à lui faire perdre courage petit à petit, car vous comprenez que ce mariage va devenir maintenant moins possible que jamais. Si je suis nommé orfèvre de la cour, qui sait? vous pourrez épouser un gentilhomme!...

Maître Roullard ne put continuer, car on l'appela pour parler à quelques nouveaux acheteurs qui venaient d'arriver.

Ceux-ci n'étaient autres que le gros traitant Jean Dubois, alors mêlé à toutes les entreprises financières, M. Colbert et le commandeur de Souvré. Tous trois étaient partisans du cardinal, et ne faisaient point partie de la clientèle ordinaire de maître Roullard; mais ils avaient entendu parler de quelques pièces d'orfévrerie qu'il venait d'exposer et voulaient les voir.

L'orfèvre les accabla de prévenances. Il bouleversa sa boutique pour chercher ce qui pouvait être de leur goût, en ayant soin d'entremêler toutes ses politesses de protestations de dévouement au cardinal et à ses partisans.

Maître Roullard, comme on a déjà pu le deviner, ne se piquait pas d'une grande fixité dans ses opinions. C'était une conscience barométrique toujours en mouvement, selon l'air qui soufflait, et n'ayant d'autre occupation que de chercher ce qui pouvait être à son avantage. Il avait réussi à force de zèle pour lui-même, et était arrivé, avec une capacité médiocre dans sa profession, au point où il se trouvait: la tenacité de son égoïsme lui avait tenu lieu de supériorité.

Il venait de mettre à part, pour le traitant et pour M. Colbert, plusieurs pièces d'orfévrerie dont il avait réduit les prix en considération de leur dévouement au cardinal, et il recommençait une nouvelle palinodie en l'honneur de son éminence, lorsque la porte de la boutique fut brusquement ouverte par un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, de chétive taille, défiguré par la petite-vérole, mais qui avait conservé, dans sa laideur, une expression de bonté intelligente et hardie. Le nouveau venu jeta brusquement sur le comptoir un paquet qu'il portait sous le bras.

— Bonjour, patron, s'écria-t-il, après avoir salué les deux gentilshommes et le sieur Dubois, vous avez dû être bien inquiet de moi en ne me voyant pas revenir hier au soir; mais M. de Nogent m'a retenu pour réparer son surtout d'argent.

— Ah! vous revenez de chez le comte? interrompit Colbert; et comment se porte-t-il?

— A merveille, monsieur.

— Il se porte bien, répéta le commandeur de Souvré; il faut alors qu'il ait trouvé quelque méchanceté contre son éminence.

— S'il en a trouvé! s'écria Julien en riant; il m'a chanté un noël en vingt couplets contre le cardinal.

— Comment, il a osé! interrompit le sieur Dubois scandalisé.

— Ah! je crois bien, reprit Julien; il avait même commencé à me les apprendre... c'est sur l'air d'*Alleluia*... attendez donc...

Maître Roullard toussa et roula les yeux pour avertir Julien; mais celui-ci ne comprit pas. L'habitude de dire du mal du cardinal était si bien établie chez l'orfèvre qu'il ne pouvait supposer un changement à cet égard; aussi, après avoir cherché un instant, il s'écria:

— Voici un couplet!...

Et il se mit à chanter:

Alleluia pour Mazarin!
C'est le fils aîné de Scapin,
Dans le sac la France il mettra.
Alleluia!

— Julien! s'écria maître Roullard devenu tremblant.

— Laissez donc, dit le commandeur, qui, tout en se déclarant, par intérêt, partisan du cardinal, n'était pas fâché, comme gentilhomme français, de le voir tourner en ridicule; je suis fou des ponts-neufs, et j'ai chez moi une collection de *mazarinades*.

— Tiens, c'est comme le patron, observa Noiraud; le valet de chambre de M. de Longueville lui a donné tout ce qui a paru.

L'orfèvre voulut balbutier une protestation; mais les rires des deux gentilshommes et les exclamations du traitant le déconcertèrent à tel point qu'il s'interrompit pour demander brusquement au jeune homme ce qu'il faisait là, et s'il pensait avoir fini sa journée. Celui-ci, ignorant le changement que son absence de vingt-quatre heures avait produit dans les opinions de maître Roullard, le regarda stupéfait.

— Excusez, patron, dit-il en hésitant; mais je croyais vous faire plaisir...

— Tu n'es donc pas allé chez le marquis d'Avaux? reprit maître Roullard, qui cherchait évidemment un motif de réprimande.

— Pardonnez-moi, répliqua Noiraud.

— Pourquoi me rapportes-tu alors la cassolette? ajouta l'orfèvre en montrant le paquet jeté sur le comptoir.

Julien ne put s'empêcher de sourire.

— Ça, patron, dit-il, ce n'est point la cassolette; c'est un recueil de brochures que M. de Nogent m'a donné.

— Des brochures contre le cardinal, je parie! s'écria le commandeur.

— Toutes celles qui sont arrivées de Hollande le mois dernier.

— Et c'était pour la collection de maître Roullard?

— Je croyais faire plaisir au patron...

Les rires des deux seigneurs redoublèrent; mais cette fois l'orfèvre était devenu pâle de colère et de peur.

— C'est un mensonge! s'écria-t-il, je n'ai pas de collection; je ne sais ce qu'il veut dire.

Julien tressaillit.

— Comment, un mensonge! répéta-t-il d'un accent blessé; demandez plutôt aux autres garçons...

— Te tairas-tu! cria Roullard hors de lui.

— Je me tairai, dit Noiraud; mais il ne faut pas me traiter de menteur.

— Oui, menteur! répéta l'orfèvre exaspéré; et pour le prouver, je te chasse.

— Moi!

— Vide la boutique sur-le-champ; je ne veux pas chez moi de gens qui parlent irrévérencieusement du cardinal; je suis le fidèle sujet de son éminence; je donnerais pour lui ma fortune, ma vie!... Vive monseigneur Mazarin!

Roullard ne savait plus ce qu'il disait; il ouvrit la porte de la boutique, et montra la rue à Julien. Celui-ci, qui était d'abord resté comme pétrifié, voulut s'expliquer; mais l'orfèvre ne lui en laissa pas le temps, et lui ordonna de sortir, en lui déclarant que s'il reparaissait à la boutique, on le recevrait avec la houssine à chasser les chiens. Après plusieurs essais infructueux pour l'apaiser, Noiraud perdit enfin patience à son tour, et s'écria:

— Eh bien! à la bonne heure, je pars; car je vois que vous êtes devenu fou!

— Voilà ce qui t'est dû, dit Roullard en cherchant quelques écus dans le tiroir de son bureau.

— Je vous en fais cadeau, interrompit Julien, qui avait remis son chapeau.

— Prends; je ne veux pas que tu reviennes.

— Revenir! s'écria le jeune garçon exaspéré, après avoir été traité de menteur et chassé!... Il faudrait avoir bien peu de cœur. Non, non, vous ne me reverrez jamais.

— C'est ce que je veux.

— Et c'est ce qui sera. Je ne change pas à tout vent, moi; je ne suis pas aujourd'hui pour monsieur le Prince et demain pour le cardinal...

— As-tu fini?

— Tout de suite; je veux seulement emporter mes brochures, puisque vous renoncez à continuer votre collection.

Roullard montra le poing à Julien avec une expression de menace; mais celui-ci haussa dédaigneusement les épaules, prit le paquet sous son bras, et s'élança hors de la boutique.

Il marcha d'abord quelque temps droit devant lui, sans penser à autre chose qu'à l'injustice et à la sottise du maître orfèvre; mais insensiblement son irritation s'apaisa, et à la colère succéda la tristesse. Son renvoi était en lui-même peu de chose, et il connaissait assez d'autres maîtres pour trouver facilement à se placer; mais la rupture avec l'oncle de Jeanne détruisait sans retour toutes ses espérances de mariage, et c'était là un malheur plus difficile à supporter. Le jeune ouvrier se sentit le cœur tellement serré à cette pensée qu'il ne put aller plus loin. Il avait dépassé les Tuileries, en suivant toujours le bord de la Seine, et était arrivé à un endroit solitaire où il s'assit. Dans ce moment ses yeux tombèrent sur les brochures qu'il avait sous le bras, et il ne put retenir un mouvement de dépit.

— Maudit cardinal! pensa-t-il, c'est lui qui est cause de tout; sans lui, maître Roullard ne se fût point fâché, je serais encore son premier garçon, et peut-être qu'un jour j'aurais pu épouser mademoiselle Jeanne!

Cette pensée augmenta sa haine pour le premier ministre. Il défit machinalement le paquet, et se mit à examiner les pamphlets qu'il renfermait. C'étaient des mémoires relatifs aux affaires d'Espagne, des noëls contre mesdames Mancini, nièces de Mazarin, et enfin une biographie satirique de ce dernier. Julien parcourut celle-ci des yeux avec distraction; mais tout-à-coup il tressaillit et poussa un cri. Il venait de lire la phrase suivante, imprimée dans la première page:

« Avant d'entrer dans les ordres, monseigneur le cardi-
» nal avait porté l'épée. Il commandait une compagnie en
» 1625, et les généraux du pape Conti et Bagni le chargè-
» rent alors d'une mission près du marquis de Cœuvres.
» Son Eminence vint le trouver à Grenoble, où il séjourna
» deux mois sous le nom du capitaine Juliano. »

Le jeune ouvrier relut trois fois ce passage avec une palpitation de cœur impossible à exprimer. Les noms, les lieux, les dates ne pouvaient laisser aucun doute: le capitaine dont il était question dans la brochure était bien celui qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux; Julien se trouvait le filleul de Son Eminence!

Son premier sentiment avait été la surprise; le second

fut une joie folle. Il s'était levé d'un bond, et répétait tout haut, en riant et en sautant :

— Le cardinal est mon parrain ! le cardinal est mon parrain !

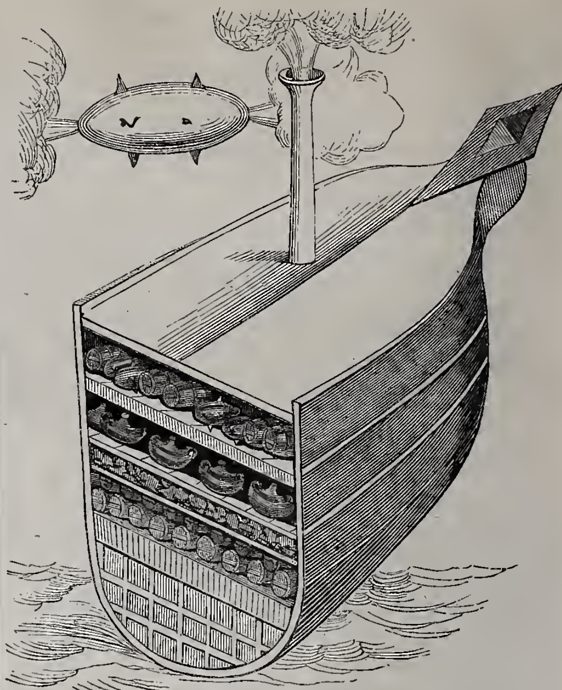
Laissant là toutes les brochures, sauf celle qui venait de lui donner ce précieux renseignement, il retourna sur ses pas en courant, afin de communiquer à maître Roullard et à sa nièce cette découverte inattendue ; mais il se ravisa tout-à-coup. L'orfèvre pouvait ne point l'écouter, refuser de le croire, et le chasser de nouveau, humiliation que sa parenté spirituelle avec le premier ministre lui rendrait, cette fois, plus difficile à supporter. Le plus pressé était d'ailleurs de faire valoir ses droits. Une fois la protection de son parrain obtenue, il n'avait point à douter de la bonne volonté de maître Roullard, toujours ami des heureux et des puissants. Il changea, en conséquence, de résolution, et, après avoir couru à la petite chambre qu'il occupait près du Palais-de-Justice pour y prendre l'extrait de baptême qui constatait son titre de filleul du capitaine Juliano, il se dirigea à toutes jambes vers l'hôtel du cardinal.

La suite à une autre livraison.

MACHINE INFERNALE

DIRIGÉE CONTRE SAINT-MALO.

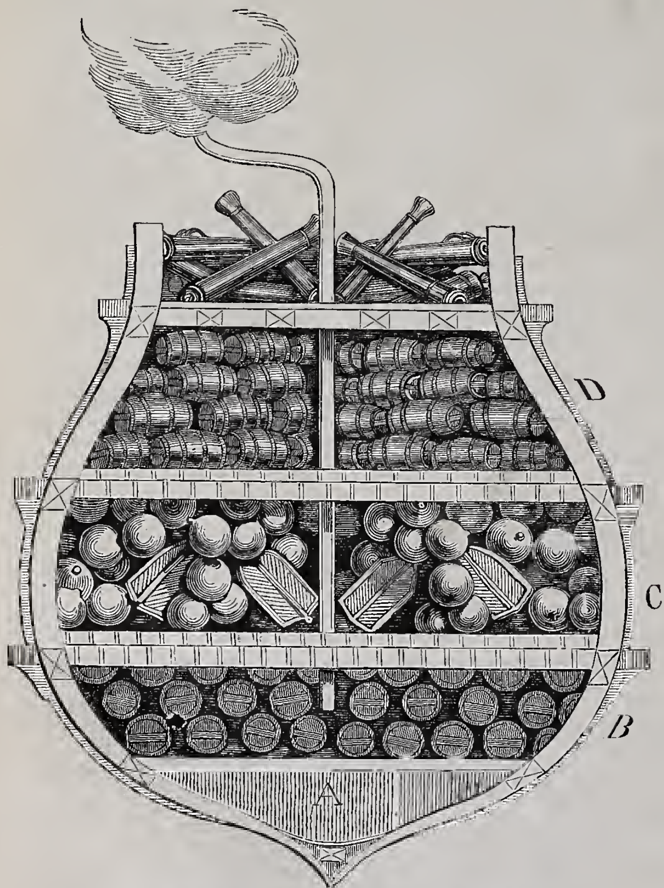
En 1693, l'Angleterre, voulant se venger des pertes énormes que les corsaires de Saint-Malo faisaient éprouver à son commerce, projeta de détruire complétement cette ville. Une escadre arriva en vue des côtes au mois de novembre de cette année, et, pour détourner les soupçons, feignit d'abord de n'avoir pour but qu'un bombardement.



(Vue de la machine infernale dirigée contre Dunkerque.)

Laissons parler un correspondant du *Mercure galant :*

« Comme les ennemis virent que leurs bombes ne faisaient aucun effet, ils résolurent le 29 de faire jouer contre cette ville la plus horrible machine dont on entendra jamais parler. C'était un bâtiment neuf et fait exprès, et qui paraît par ses restes du port de 40 tonneaux. Ce vaisseau était rempli de toutes sortes de feux d'artifices, de grosses masses pétries de goudron, poix, résine, paille hachée, et de toutes sortes de matières combustibles, de plus de cinq cents bombes et carcasses, ayant quatre ouvertures de figure ronde, et propres à jeter du feu de tous côtés et des bombes dont il est resté plus de trois cents sur la grève, toutes chargées, sans avoir causé un grand dommage. Ce grand bâtiment fut conduit sur la mi-nuit, la mer étant haute, par trois chaloupes ennemies jusqu'auprès des murs de cette ville et de la porte Saint-Thomas, vis-à-vis du château. Quelques sentinelles du dehors de la ville crièrent au fort et à la ville, mais avant qu'on y pût recevoir l'avis de ce qu'on entreprenait, la machine échoua heureusement sur un rocher à une portée de pistolet de nos murailles. Elle fut fracassée du coup, et le feu s'y mit plus tôt que les ennemis n'auraient voulu. Il y avait bien cent personnes chez M. de Chaulnes. La première chose qui fut entendue, ce fut une bombe que les ennemis tirèrent pour signal ou autrement. Chacun était attentif où la bombe était tombée, lorsque tout d'un coup, comme si le feu eût pris à deux ou trois magasins de poudre, on sentit une secousse suivie d'un bruit le plus épouvantable qui se soit jamais fait entendre. Nous crûmes la maison abîmée. Un feu effroyable entra par toutes les fenêtres des salles avec de si furieux éclats, qu'ils enfoncèrent des bois et des vitrages avec un bruit qui ne se peut concevoir. Il fallait qu'il y eût plus de dix milliers de poudre dans cette machine, remplie de plus



(Profil de la machine infernale dirigée contre Saint-Malo.)

A, fond de cale rempli de sable. — B, premier pont rempli de vingt milliers de poudre, avec un pied de maçonnerie au-dessus. — C, second pont, garni de 600 bombes à feu et carcassières, et de deux pieds de maçonnerie au-dessus. — D, troisième pont, au-dessous du gaillard, garni de 50 barils de toutes sortes d'artifices.

de sept cents bombes ou carcasses, et de plus de cent barriques de compositions de toutes sortes d'artifices. Il n'y eut qu'une partie de l'avant du navire qui fit son effet, et tourna du côté de la mer. »

Sans le hasard heureux qui fit échouer le bâtiment la ville aurait été presque entièrement détruite. Mais il n'y eut guère que deux ou trois maisons dont les toitures furent enlevées; pas un homme ne périt du côté des Français, tandis que la perte des Anglais fut évaluée à 150 hommes formant l'équipage des chaloupes qui avaient escorté le bâtiment. Au nombre des morts se trouva l'ingénieur qui avait inventé cette horrible machine : c'était un réfugié nommé Fournier, natif de La Rochelle. Lorsque l'on se fut assuré du peu de dégât fait par l'explosion, le duc de Chaulnes, qui commandait la place, fit promener dans toute la ville trois prisonniers anglais pour leur faire voir que pas une maison n'avait été renversée, puis il les renvoya à Jersey rendre compte à leurs compatriotes de ce qu'ils avaient vu.

Les Anglais se servirent, et sans plus de succès, d'une machine presque semblable contre Dunkerque.

AMBASSADE DE L'EMPEREUR DE MAROC

A LOUIS XIV, EN 1699.

Louis XIV eut à châtier souvent les Etats barbaresques dont les pirates inquiétaient sans cesse notre commerce dans la Méditerranée. En 1699, après quelques hostilités où les vaisseaux marocains n'avaient pas eu le dessus, l'empereur envoya un ambassadeur à Louis XIV. Ce personnage, nommé Abdalla-Ben-Aischa, amiral de Salé, débarqua à Brest le 12 janvier 1699, en grande solennité, avec une suite de dix-huit personnes. « Deux de ses officiers, dit une relation contemporaine, portaient à côté de lui sur leurs épaules deux sabres dans leurs fourreaux, et deux autres deux très grands fusils pareillement enveloppés dans des fourreaux de maroquin rouge. Il était au milieu de ces quatre personnes, et on portait derrière lui un pavillon de toile blanche, dont le bâton était fort haut : c'était son pavillon d'amiral. »



(1699.—L'Ambassadeur du Maroc et ses officiers dans une loge du théâtre, au palais de Versailles.—D'après une gravure du temps.)

Après avoir fait quelque difficulté de le recevoir, Louis XIV se décida enfin à l'accueillir, et l'envoya chercher à Brest par M. de Saint-Olon, qui avait rempli plusieurs missions auprès de l'empereur du Maroc. L'ambassadeur arriva à Paris le 14 février, ayant eu sur sa route l'honneur d'être harangué par toutes les autorités des grandes villes qu'il avait traversées. Lorsqu'il passa dans la plaine de Saint-Martin-le-Beau, où, suivant la tradition, s'est livrée la célèbre bataille dite de Poitiers entre Charles-Martel et les Sarrasins, Abdalla, averti qu'il y avait encore plusieurs tombeaux, descendit de carrosse, récita sa prière, et fit mettre dans un sac plusieurs poignées de terre pour les emporter dans sa patrie.

Arrivé à Paris, il fut logé à l'hôtel des Ambassadeurs, où on le défraya de tout; et le 16 février, le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, vint le prendre de grand matin avec les carrosses du roi et de la duchesse de Bourgogne pour le mener à Versailles. Quatorze valets de l'ambassadeur marchaient à cheval devant le carrosse.

Le roi le reçut sur son trône et ne se leva point; mais il ôta seulement son chapeau et le remit pendant une ha-

rangue que lui fit l'ambassadeur, harangue que l'interprète du roi, Petit de la Croix, traduisit en français. « Ce compliment, dit un recueil du temps, fut admiré de toute la cour. » Les présents qu'il offrit au roi de la part de son maître étaient portés par sept esclaves, et consistaient en une selle brodée, une peau de tigre, huit heyques, cinq peaux de lion, et quatre douzaines de peaux de maroquin rouge.

Après la réception, il y eut un grand repas, et pendant le séjour d'un mois qu'Abdallah fit à Paris, on lui fit visiter cette ville dans tous ses détails : il assista à plusieurs fêtes et au spectacle de la cour. Il repartit sans avoir pu rien conclure avec Louis XIV.

Cet ambassadeur était un homme de beaucoup d'esprit; il se tira avec bonheur et adresse des questions quelquefois fort indiscrètes et fort inconvenantes que les princesses et les dames de la cour s'amusaient à lui faire. Ses réponses et ses bons mots coururent tout Paris. Lorsqu'il alla voir l'arsenal, il s'écria en voyant des amas de fusils : « que les Français avaient des mousquets bien courts, mais qu'ils avaient les bras bien longs; » vérité que nos soldats ont tout récemment fait sentir fort durement aux Marocains.

Une dame lui ayant dit qu'elle lui trouvait plus de politesse et d'urbanité qu'on n'en croyait aux gens de son pays, il lui répondit : « qu'un homme ne pouvait entrer chez un parfumeur, et y rester quelque temps, sans en remporter quelque odeur, et qu'il en était de même de ceux de son pays, qui ne pouvaient être longtemps avec les dames de France sans prendre quelque chose de leur politesse. »

FRAGMENTS.

LA FAMILLE.

Jeune homme! il ne t'en souvient plus; tu l'as oublié ce temps où, plus faible que l'animal qui vient de naître, tu ne pouvais te mouvoir sans le secours de tes parents; où tu n'aurais pas vécu deux jours s'ils ne t'avaient pas aimé. Combien de soins et de peines pour t'enseigner à prononcer un seul mot, à former un seul pas! combien de soins et de peines pour te mettre à l'abri des accidents, des maladies; pour exercer tes forces, développer ta raison naissante, pourvoir à tes besoins divers! Cette mère flétrie par l'âge et les fatigues, c'est pour toi qu'elle a consumé ses beaux jours; c'est pour ne pas te perdre un instant de vue qu'elle se refusait à tous les plaisirs; c'est pour veiller à ta sûreté qu'elle interrompait son sommeil et se privait d'un repos nécessaire. Ce père, chargé d'années, qui n'offre plus à tes regards qu'un vieillard débile, il épuisa ses forces en travaillant pour te nourrir. Te voilà chargé d'une obligation infinie, oui, infinie; comment t'en acquitter? aucun salaire ne le peut; rien n'est plus aisé, par le cœur. Tu l'acquittais déjà dans ton premier âge, cette dette immense, lorsque, te rejetant dans le sein de sa mère, tu refusais de passer en d'autres bras; elle se trouvait payée de ses veilles et de son dévouement par cette préférence. Ton père, au retour de ses travaux, était délassé par ton sourire, par ce mouvement ingénu avec lequel tu t'empressais vers lui, tu l'appelais à toi. Cette reconnaissance qui fut alors ton premier instinct, est aujourd'hui ton premier devoir. Le même Dieu qui, pour le salut de ton enfance, avait mis dans le cœur de tes parents l'amour paternel, veut que la reconnaissance soit dans le tien pour le bonheur de leur vieillesse.

Quel asile fortuné que la demeure d'une famille unie par la reconnaissance! Que cette disposition à tenir compte de tout, à ne pas oublier le plus léger service, à payer tout par le sentiment, que cette disposition a de prix dans les relations intimes, comme elle fortifie ces relations touchantes et sacrées! comme elle nourrit l'affection mutuelle! comme elle encourage le dévouement! Et qu'il est heureux le cœur reconnaissant, satisfait de tous ceux qu'il aime!

L'ÉDUCATION.

Si la moindre de nos actions s'agrandit lorsque ses conséquences peuvent s'étendre sur les races futures, si la société doit quelque reconnaissance au cultivateur qui plante un arbre, afin qu'il offre un jour son ombre au voyageur fatigué, celui qui forme à la vertu de jeunes citoyens qui en formeront d'autres à leur tour, celui qui met dans leur cœur des germes heureux qui fructifieront après lui et passeront à la postérité la plus reculée, n'est-il pas le bienfaiteur, le restaurateur de la patrie?

LE LUXE.

Le luxe suppose en nous le désir de surpasser nos semblables, de nous élever au-dessus d'eux; souvent même de les humilier par notre éclat, de les effacer, d'écraser leur amour-propre... Le luxe est la source de mille injustices positives et directes; il isole surtout l'homme; il brise les nœuds de la charité, parce qu'étendant sans mesure ses désirs et ses besoins, il s'occupe sans cesse de lui-même, se concentre en lui-même. Celui qu'il possède songe trop à ses plaisirs, à ses jouissances, pour penser aux malheurs d'autrui : bien loin d'avoir quelque chose en réserve pour soulager l'indigent, bien loin d'être disposé pour lui à quelque sacrifice, il trouve qu'il n'a jamais de trop; que dis-je? jamais assez pour lui-même. Le luxe détruit cette sécurité sur l'avenir, si nécessaire au repos de l'esprit. Entraînés dans un train de vie qui n'est pas d'accord avec nos moyens, nous en avons, malgré nous, le sentiment secret : c'est une épine qui s'enfonce et nous blesse toujours davantage. L'année présente, loin de préparer des ressources à celle qui doit suivre, anticipe sur ses revenus, peut-être même les dévore d'avance. La perte de l'indépendance est une suite nécessaire de cette situation embarrassée. Heureuse indépendance, si chère à une âme noble! celui qui la possède ne craint point la rencontre de ses semblables; il ne baisse point le front devant eux; il conserve toute la dignité de sa nature; mais l'imprudent dont le luxe a dérangé les affaires donne le droit de l'humilier à l'artisan, au journalier, au domestique dont il retient le salaire.

LE RESPECT POUR LA VIEILLESSE.

Le respect pour la vieillesse tient à tous les sentiments qui doivent nous animer dans nos relations diverses. Il tient à cette déférence que l'homme droit et sensé a pour l'autorité de la sagesse, à cet amour pour l'ordre qui lui fait rendre à ses supérieurs ce qu'il leur doit, à cette douce pitié qui l'intéresse en faveur du malheureux, à cette gratitude qu'il éprouve envers ceux dont il a reçu quelque bienfait, ou qui ont bien servi la patrie.

Le respect pour l'âge avancé est un de ces traits caractéristiques qui peuvent faire juger des mœurs et du bonheur d'un peuple. Honore-t-elle les vieillards? demanderais-je à un étranger qui voudrait me faire connaître sa nation; et, d'après sa réponse, je saurais si l'on y voit régner l'union dans les familles, la prudence dans les conseils, la circonspection dans les entreprises, la douceur dans le gouvernement, et dans l'état la subordination, la paix, l'harmonie. Là où les cheveux blancs ne sont pas en honneur, il n'y a pas même des procédés, et dès lors le charme que les hommes goûtent dans la société de leurs semblables est détruit sans retour. J.-J.-S. Cellerier.

UN USAGE A HAARLEM.

En parcourant les rues d'Haarlem, je fus assez étonné de voir qu'on avait attaché, à côté de la porte de quelques maisons, de grosses et très élégantes pelotes garnies de

dentelles, et toutes semblables à celles que l'on trouve sur la table de toilette d'une élégante petite maîtresse. J'étais loin de deviner le motif d'un tel usage, et je l'ignorerais encore si une dame de la ville n'avait eu la bonté de me l'expliquer. « La naissance d'un enfant, me dit-elle, s'annonce de cette manière; et quand la pelote est *fond rose*, c'est le signe de l'avénement en ce monde d'une petite fille, tandis que la pelote *fond bleu* annonce que c'est un garçon. Ces pelotes restent exposées durant quarante jours, et s'il arrive que le mari soit poursuivi pour dettes, on ne peut rien exiger de lui durant ce délai.» (*La Cour de Hollande sous Louis Bonaparte.* Paris, 1823.)

Pendant la saison de la pêche, au Kamtchatka, il arrive un moment où les saumons sont en si grand nombre dans les criques et les rivières, que les ours les pêchent sans difficulté. Ils ne mangent que la tête et le dos de ces poissons, du moins tant que l'abondance leur permet de suivre leur goût; quand la disette vient, ils sont moins difficiles. Les habitants disent qu'un seul ours peut prendre de vingt-cinq à trente saumons dans une nuit. DOBELL.

LÉGENDE DE L'ABBAYE D'OURSCAMPS.

(Extrait des archives d'Ourscamps, abbaye de l'affiliation de Clairvaux.)

. . . Quant sainct Eloy, adonc évesque de Noyon, voulust par dévotion et par inspiration divine édifier un oratoire et chapelle au pourprins de la dicte abbaye, en la quelle souvent venoit célébrer, il fit par un bœuf et un varlet qui le menoit commencer mener les pierres. Lequel bœuf un ours sauvage issant des dites forests estrangla. Et à la clameur du dict varlet faicte au dict sainct de son bœuf estranglé, le dict sainct alla au lieu où le dict ours s'estoit retraict, ès dictes forests; et au nom de Dieu le conjura que puisque son bœuf avoit estranglé, il feist son office et amenast les pierres de la dicte chappelle. Et tantost le dict ours entra ès limons, et de faict amena les dictes pierres au conduict du dict varlet, comme il appert en figure sur ce faict par sculpture. Et est vérité; et pour ce proprement est dicte *Ourscamps*, camps de ours. Car au dict lieu adonc habitoit grande planté d'ours et d'autres bestes sauvages, comme dit est.

TRANSPORT DU CAMPANILE
DE LA CHAPELLE DE CRESCENTINO,
Par SERRA, en 1776.

Pline et Spartien rapportent que Zénodore, sculpteur gaulois, né en Auvergne, avait exécuté en bronze, par ordre de Néron, et pour être placée dans son palais du mont Palatin, une statue de plus de cent pieds; cette composition colossale ayant été renversée par un tremblement de terre, Vespasien la fit restaurer et la plaça sur la voie sacrée, en face du temple de la Paix; enfin, lorsque Adrien voulut construire, sur l'emplacement qu'occupait cette statue, le temple de Vénus et de Rome, elle fut de nouveau déplacée: l'architecte Démétrianus la transporta, suspendue debout sur le dos de vingt-quatre éléphants, jusque devant le Colisée, du côté du Capitole, où elle forma le pendant de la fontaine nommée *Meta sudans.* Comme elle était de bronze, elle tenta la cupidité, et elle a péri dans l'un des sacs de Rome: la borne subsiste encore, du moins par ses ruines. Dans des temps postérieurs, on a vu les chevaux de Monte-Cavallo marcher, et l'obélisque du Vatican se dresser pour ainsi dire à la voix de Fontana. On a vu un énorme bloc de granit sortir du fond d'un marais de Finlande, docile au levier de Marin Caburi, et venir à Saint-Pétersbourg pour y servir de piédestal à la statue de Pierre-le-Grand (voy. 1833, p. 129). Il est inutile de rappeler l'érection récente de l'un des deux obélisques de Louqsor, sur la place de la Concorde (voy. 1837, p. 3).

Mais ces divers monuments étaient ou sont des monolithes, et, jusqu'à un certain point, on ne peut pas s'étonner de leur déplacement. Ce qui surprend davantage, c'est le transport d'un édifice entier. Il en existe des exemples: Rodolphe Fioravante, célèbre mécanicien de Bologne, transporta dans cette ville, d'un lieu dans un autre, sans la démolir, une tour haute de 65 pieds sur 11 de diamètre; et Joseph Serra, de Crescentino, près de Turin, en fit autant d'un clocher en 1776. Ce dernier fait est assez curieux pour que nous le rapportions avec quelque détail.

Serra, simple maçon, ne savait ni lire, ni écrire, ni dessiner. Ayant eu connaissance d'un projet d'agrandissement de la chapelle dédiée à la Vierge Marie du Palais, et qui est située à Crescentino, sur la route royale de Casal à Turin, il fit faire le dessin d'une coupole ou dôme à élever pour être réunie à cette chapelle, et le présenta au père Péruzia, supérieur de l'Oratoire, qui en ordonna l'exécution. Serra se mit à l'œuvre; mais le campanile ou clocher de la chapelle, placé à l'un des angles extérieurs de l'église, était pour lui d'un embarras d'autant plus grand, qu'il posait précisément sur une partie de l'emplacement où devait s'étendre l'agrandissement projeté, et qu'il ne voulait point l'abattre. Dans sa perplexité, à quel parti s'arrêta-t-il? à celui de le faire reculer tout entier, quoiqu'il eût environ 120 pieds (39 mètres) de hauteur et quatre faces, larges chacune de 10 pieds. Dès qu'il en eut obtenu la permission, les habitants de Crescentino lui offrirent généreusement tout le bois de charpente nécessaire, et il employa l'hiver de 1775 à ses travaux préparatoires.

Il commença par creuser la terre autour de la base du campanile, à une médiocre profondeur, afin de le déchausser; il sappa ensuite quelques pouces du pied des quatre faces du mur, de manière que l'édifice ne posât plus que sur les montants de ses quatre angles; il introduisit dans huit entailles faites aux murs, à raison de deux par angle, quatre poutres qui se croisaient sous le clocher, et posaient par leurs extrémités, savoir: deux sur les rebords de la terre, à droite et à gauche, et deux sur quatre témoins de terre laissés à dessein. Ces poutres croisées étaient donc la seule base sur laquelle poserait tout le campanile, quand ses angles de briques seraient enfin séparés du sol. Sous ce premier plancher à claire-voie, mais au fond de l'espèce de fossé creusé, afin de pouvoir établir tout le mécanisme imaginé par Serra, on plaça, dans le sens de l'espace que devait parcourir le campanile, de très longues poutres fortement juxtaposées, et formant un plancher uni et solide: sur ce plancher, on disposa en travers une série de rouleaux, et enfin on glissa sur ces rouleaux un autre plancher dans le sens de celui du fond, mais beaucoup moins long, et sur lequel posèrent enfin les quatre poutres croisées, sur lesquelles avait jusque là pesé toute la charge. Aux huit extrémités de ces poutres, on fixa huit étais qui allaient rencontrer le campanile aux deux tiers de sa hauteur totale pour le préserver de tout balancement.

Arrivé à ce point de ses préparatifs, Serra n'avait plus qu'à isoler du sol, par la hachette des maçons, les quatre piliers angulaires du campanile et à faire agir les cabestans. Mais avant d'en venir là, pour prouver combien il était sûr du succès, il fit monter son fils aîné dans le campanile, avec ordre de sonner les cloches à grand carillon, aussitôt que les cabestans commenceraient à agir, imitant en cela, et probablement sans le soupçonner, ce qu'autrefois avait fait Ramessès, roi d'Egypte. Ce prince, voulant ériger un grand obélisque, précisément, dit-on, celui que Fontana dressa depuis sur la place du Vatican, fit attacher son propre fils au sommet du pyramidion, afin que, soit par amour, soit par terreur, les ouvriers et leurs chefs appliquassent leur attention, et

employassent les plus ingénieuses ressources de leur art à l'exécution de l'opération difficile dont il les chargeait. Quoi qu'il en soit, quand le 26 mars 1776, jour fixé par Joseph Serra, fut arrivé, et quand il eut donné le signal du départ, tout l'échafaudage se mit en mouvement sous l'effort des câbles, et en moins d'une heure fut disposé sur sa nouvelle base, aux acclamations d'une population accourue de toutes parts. Malheureusement, M. de Grégory, auteur de ce récit et du dessin dont il l'appuie, et que nous reproduisons ; M. de Grégory, qui, dans son enfance, avait été témoin de cette curieuse translation, ne dit pas comment le campanile fut dégagé de son plancher et rattaché au sol.

Voici un fait du même genre qui, s'il eût été accompli, et il pouvait l'être, eût dépassé tout ce qu'on aurait pu citer de plus extraordinaire ; nous le tenons de M. Polonceau.

L'arc de triomphe du Carrousel, conçu d'après le modèle de celui de Constantin à Rome, a été exécuté en 1806 sur les dessins de MM. Percier et Fontaine. Il est percé de trois arcades de face et d'une arcade transversale (voyez 1836, p. 408). Sa hauteur est de 14m,62, sa largeur de 19m,49, et il a 6m,82 d'épaisseur; c'est donc, surtout en tenant compte des fondations, une grande masse d'architecture, quoique, relativement, ce monument soit petit.

Il y avait déjà six mois qu'il était achevé, quand Napoléon, qui en avait cependant déterminé lui-même la position, vint à penser que son axe, pris sur celui des Tuileries, ne concorderait point avec celui du Louvre, quand les édifices de la place du Carrousel seraient démolis. Il résolut de le déplacer pour remédier à cet inconvénient, du reste irrémédiable.

M. Polonceau, fort jeune alors, avait été choisi, comme nous l'avons dit, p. 252, pour transporter le tombeau de Desaix dans l'église de l'hospice du grand Saint-Bernard. Il venait d'opérer avec autant de talent que de bonheur cette translation. Napoléon, qui en apprit le succès avec satisfaction, invita M. Montalivet, son ministre de l'intérieur, à demander au jeune ingénieur s'il se chargerait de changer la position de cet arc sans le démolir. M. Polonceau réfléchit, examine, et enfin répond qu'il l'entreprendra s'il en reçoit l'ordre. Aussitôt il se livre à l'étude des moyens d'exécution; mais, à son grand regret, cet ordre, si impatiemment attendu, n'arriva pas, et tout fut laissé là, sans que sa raison blâmât l'abandon d'un projet qui, dans la réalité, ne pouvait avoir aucun bon résultat. En effet, quelque changement de position qu'on eût imaginé pour l'arc du Carrousel, son axe n'eût jamais concordé à la fois avec ceux du Louvre et des Tuileries. Il est donc plus naturel de le laisser se raccorder avec celui des deux palais dont il est le plus proche. Toutefois, on peut dire que sans sa présence on s'apercevrait à peine que les portes des deux édifices royaux ne font point exactement face l'un à l'autre, et que rien ne semble prouver mieux que ce monument même la nécessité de séparer les deux palais par une construction intermédiaire.



(Transport du Campanile de la Chapelle de Crescentino, en 1776. — D'après un dessin de M. de Grégory.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DE LA FRONDE.

Dessins par M. Penguilly.



(Le Prince de Condé.)



(Le Duc de Beaufort, surnommé le Roi des Halles.)

Le nom seul de la Fronde réveille déjà dans notre esprit l'idée d'une dissipation de mœurs et d'esprit, d'une frivolité politique, telles qu'on n'en saurait rencontrer dans aucune autre partie de notre histoire. Tous les historiens ont parlé de la Fronde avec mépris ou légèreté, et les contemporains eux-mêmes nous en ont tracé un tableau qui s'accorderait mieux avec une comédie qu'avec une guerre civile. « Les dupes, dit Saint-Evremond, témoin oculaire, viennent là tous les jours en foule ; les misérables s'y rendent des deux bouts du monde. Jamais tant d'entretiens de générosité sans honneur, jamais tant de beaux discours et si peu de bon sens, jamais tant de desseins sans action, tant d'entreprises sans effet; toutes imaginations, toutes chimères; rien de véritable, rien d'essentiel que la nécessité et la misère. De là vient que les particuliers se plaignent des grands qui les trompent, et les grands des particuliers qui les abandonnent. Les sots se désabusent par l'expérience, et se retirent; les malheureux, qui ne voient aucun changement dans leur condition, vont chercher ailleurs quelque méchante affaire, aussi mécontents des chefs de parti que des favoris. » Pour ceux, en effet, qui ne regardent que les dehors des événements, la Fronde peut sembler n'être, comme on l'a nommée, qu'une guerre d'écoliers, qu'une lutte de petites jalousies, de petites haines, de petites passions ; qu'une sorte de comédie enfin, féconde en vains projets et en désappointements comiques, en grandes paroles et en minces actions. Mais si vous voulez détourner vos regards des principaux personnages, mûs uniquement par l'intérêt de leur fortune ou celui de leur plaisir, c'est-à-dire par cet égoïsme que le frondeur La Rochefoucauld a donné pour mobile à toutes les actions humaines; si, dis-je, ne considérant plus seulement les héros du temps, qui unissaient par une alliance étrange la galanterie à la politique, et les divertissements de l'esprit aux soins de l'ambition, vous cherchez les causes sérieuses de ce trouble subit qui s'empara de la cour et de la ville, peut-être alors, sous cette parade brillante qui séduit vos yeux, trouverez-vous une scène sévère et menaçante, une scène de ce grand drame populaire qui devait éclater un jour, longuement préparé par ces comédies politiques et ces intrigues de courtisans.

Les nobles mécontents suscitèrent contre le pouvoir la foule, trop souvent prête à se ranger du côté des opposants. Mais cette fois l'émotion populaire présenta un caractère tout nouveau. Ce n'était plus la sédition, la guerre civile, l'anarchie et la licence, telles qu'on les avait vues si souvent dans les rues de Paris, depuis les cabochiens jusqu'aux ligueurs. Non, la Fronde est la première *émeute*, le premier soulèvement politique, et, si elle eût pu réussir, la première révolution. Le peuple, accablé d'impôts et de tailles, humilié dans son amour-propre national par la domination d'un étranger; le peuple, appuyé sur ses défenseurs naturels, les magistrats, qui prenaient en main sa cause, soutenu et comme autorisé dans sa révolte par ceux-là mêmes qu'il considérait comme les gardiens de la justice, comme les dépositaires du droit public et des franchises du royaume; le peuple faisait le premier acte de sa souveraineté.

Il y a donc là un germe de liberté et d'affranchissement qui doit se développer plus tard, et, après avoir été longtemps étouffé, vaincre enfin toutes les résistances. Mais nul ne se doutait encore de l'avenir, ainsi contenu dans le pré-

sent, plus tumultueux encore qu'orageux. Nul de ceux qui soulevaient le flot populaire, nul ne se doutait qu'un jour viendrait où les digues ne seraient plus assez fortes pour contenir ce torrent. « Le cardinal de Retz, dit M. de Chateaubriand, avait derrière lui la puissance du Parlement, une partie de la cour et la faction populaire, et il ne vainquait rien... Le moindre de nos révolutionnaires eût brisé dans une heure ce qui arrêta Retz toute sa vie. » Tous ces seigneurs mécontents n'étaient que des hommes de trouble, « plus propres aux brouilleries qu'aux révolutions ; » et le peuple qui marchait sous leurs bannières, n'osant encore se commander lui-même, se vit tout-à-coup trahi et abandonné par tous ces ambitieux au jour des réconciliations monarchiques.

« La Fronde, dit M. H. Fortoul dans ses *Fastes de Versailles*, n'était pas seulement une guerre de chansons ; c'était une révolution populaire dans son principe, qui pouvait être grave dans ses résultats, et qu'on n'a prise en plaisanterie que parce qu'elle a échoué. Elle souleva des passions vives, fit sortir de la foule des personnages extraordinaires, et développa des idées qui, après avoir été obligées de se travestir sous des formes détournées, finirent cependant par triompher. »

N'oublions pas ce côté sérieux de la Fronde ; en assistant à cette comédie guerroyante, rappelons-nous toujours que nous assistons aussi au prélude de 93.

Voici le nom et le caractère des principaux personnages.

Gaston, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIII ; ambitieux sans volonté, toujours mécontent et toujours irrésolu. Il s'était laissé entraîner dans toutes les cabales qui se formèrent contre Richelieu ; mais le courage lui avait toujours fait défaut dans les circonstances décisives. Lié alternativement avec Chalais, Montmorency et Cinq-Mars, qui n'agirent que par ses ordres, il les laissa périr sur l'échafaud, sans employer pour les sauver d'autres efforts que d'humbles supplications dont il connaissait lui-même l'inutilité. « C'étoit l'homme du monde, dit Gondy, qui aimoit le plus le commencement des affaires; mais il étoit aussi l'homme du monde qui des affaires en craignoit plus la fin. »

Anne d'Autriche, mariée à Louis XIII depuis vingt-huit ans, avait été constamment malheureuse; son mari ne l'aimait point, et Richelieu lui fit subir toutes sortes de persécutions. Devenue mère de deux fils après vingt-trois ans de mariage, ce double événement ne lui avait point rendu la tendresse du roi ; et elle n'avait d'autre consolation que d'aller déposer ses douleurs au pied des autels, mettant tous ses soins à embellir le Val-de-Grâce, sa retraite favorite, et passant de longues heures dans l'entretien de Vincent de Paul, qui était le dépositaire de toutes ses charités.

Le prince de Condé, usé par les chagrins et les fatigues plus que par les années, s'était mêlé dans les cabales du dernier règne, et avait payé cette faute par une prison de cinq ans. Sa femme, la belle Charlotte-Marguerite de Montmorency, avait vu périr sur l'échafaud un frère qu'elle aimait tendrement ; son affliction profonde l'avait rapprochée de la reine, dont elle était devenue l'amie intime. — Le prince et la princesse de Condé avaient trois enfants, le duc d'Enghien, la duchesse de Longueville et le prince de Conti. Le duc d'Enghien, qui devait porter avec tant de gloire le nom de grand Condé, n'avait encore que vingt-deux ans ; mais déjà sa réputation militaire était établie, et Louis XIII, lui reconnaissant une grande ambition, s'était flatté de l'isoler des partis en lui confiant le commandement de l'armée de Flandre, qui allait bientôt avoir à lutter contre don Francisco de Melos.

La duchesse de Longueville avait deux ans de plus que le duc d'Enghien. Produite dès l'âge le plus tendre à l'hôtel de Rambouillet, elle s'y était fait admirer par l'esprit le plus délicat et le goût le plus fin, et y avait contracté les illusions les plus romanesques. Sa figure, remarquablement belle, avait quelque chose d'angélique, au dire des contemporains. On connaît les fameux vers écrits par le duc de La Rochefoucauld derrière un portrait de la duchesse de Longueville :

> Pour captiver son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois : je l'aurais faite aux dieux.

Le prince de Conti, né faible et contrefait, était destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; mais les discours de sa sœur, qu'il aimait uniquement, le tournaient plutôt vers la carrière des armes.

Après la maison de Condé, celle de Vendôme était la plus puissante. Le duc de Beaufort, second fils de César duc de Vendôme, courageux comme son aïeul Henri IV, mais faible d'intelligence et de caractère, était destiné à devenir l'instrument flexible du premier factieux qui saurait prendre sur lui quelque empire. Sa belle tête et sa grande mine le rendaient cher à la multitude, ce qui le fit surnommer plus tard *le roi des Halles*.

Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, avait été dépouillé de la ville de Sedan par Richelieu. Son frère Henri, vicomte de Turenne, montrait déjà dans la guerre les talents qui devaient le mettre au rang des grands généraux.

Marie et Anne de Gonzague, persécutées par Richelieu, et liées avec madame de Longueville ; toutes deux jeunes encore et déjà habiles à intriguer.

La duchesse de Montbazon, dominée par un sentiment excessif d'avarice, ne songeait qu'à s'enrichir. Sa beauté était éblouissante, et les contemporains la comparaient à celle des statues antiques. « Elle défaisoit toutes les autres au bal, » dit Tallemant des Réaux. Le cardinal de Retz l'a jugée bien sévèrement : « Je n'ai jamais vu personne qui montrât dans le vice aussi peu de respect pour la vertu. »

La duchesse de Chevreuse, bannie depuis dix-huit ans par Richelieu, entretenait une correspondance secrète avec la reine qui l'aimait. Ayant parcouru divers Etats, où elle avait tramé beaucoup d'intrigues, elle attendait à Bruxelles la mort de Louis XIII pour rentrer en France.

A côté de toute cette noblesse paraissaient d'autres personnages destinés à jouer des rôles importants dans les troubles de la régence.

D'abord, Jean-François-Paul de Gondy, futur cardinal de Retz, qui venait de prendre le bonnet de docteur en Sorbonne, et aspirait à devenir le coadjuteur de son oncle, Pierre de Gondy, archevêque de Paris. Il n'avait aucune des vertus ecclésiastiques. Son génie audacieux, remuant et brouillon le portait aux conspirations et aux cabales, et malgré ses espérances épiscopales il menait la vie la plus mondaine ; plusieurs fois même il s'était battu en duel. De Gondy a été jugé diversement ; on l'a beaucoup vanté et beaucoup décrié. Madame de Sévigné l'appelle plaisamment *le héros du bréviaire*. M. de Chateaubriand remarque avec justesse que, « privé des événements, il devint inoffensif, » et qu'en qualité d'écrivain il était court comme dans tout le reste.

Puis, au sein du Parlement, Matthieu Molé, premier président, et Omer Talon, avocat général, tous deux distingués par leurs éminentes vertus, tout dévoués aux principes monarchiques, mais ne pouvant se défendre d'un certain esprit d'opposition, produit par une administration longtemps oppressive et arbitraire.

Enfin, au dernier rang, une foule confuse d'intrigants et de mécontents obscurs, conseillers, bourgeois, courtisans, robins, tous avides de troubles et de changements.

Le ministère était composé de créatures du cardinal Richelieu. Divisés d'opinion, se détestant les uns les autres, les ministres intriguaient de tous les côtés pour que le pouvoir nouveau les conservât dans leur place.

Le seul homme supérieur qui fût alors au conseil d'Etat était Jules Mazarin, originaire de Sicile : d'abord militaire,

puis ecclésiastique ; parvenu à la pourpre, puis au ministère, par beaucoup de souplesse et quelques services importants rendus à la France. Chargé par Richelieu des affaires étrangères, il les avait conduites avec dextérité. En tout l'opposé de son maître, il montrait autant d'humilité, de douceur et de modestie que Richelieu avait fait paraître de hauteur, d'inflexibilité et d'orgueil.

Louis XIII redoutait les intrigues que devaient produire tant d'intérêts opposés ; il demanda à ses ministres un plan de régence où la reine et Gaston eussent le moins d'autorité possible. Le ministère lui soumit aussitôt un plan conforme à ses défiances. La reine était nommée régente, Gaston lieutenant-général, et le prince de Condé président du conseil des ministres. L'ordonnance fut portée au Parlement, qui l'enregistra sans remontrances ; mais Anne d'Autriche dressa une protestation qu'elle écrivit de sa main, et la déposa chez un notaire. Les partisans de cette princesse aigrirent ses ressentiments, et le duc de Beaufort vint lui offrir le secours de la maison de Vendôme. La maison de Condé se montrait irritée d'avoir été devancée par le dévouement des Vendôme : on lui fit des promesses magnifiques, qui la déterminèrent à se déclarer aussi pour la reine. En même temps Mazarin flattait la future régente, l'assurait de son dévouement, et en obtenait quelques espérances.

Louis XIII mourut le 14 mai 1643 ; le 18 du même mois, la reine alla en compagnie de son fils, qui n'était âgé que de cinq ans, tenir un lit de justice au Parlement. La reine, en grand deuil, et paraissant plongée dans une profonde affliction, parla ainsi : « Je viens chercher de la consolation dans ma douleur. Je suis bien aise de me servir des conseils d'une aussi auguste compagnie. Je vous prie, messieurs, de ne point les épargner au roi mon fils, ni à moi-même, selon que vous le jugerez nécessaire, en votre conscience, au bien de l'Etat. » Ce discours produisit beaucoup d'effet sur l'assemblée. Depuis près de vingt ans le Parlement était condamné, sous le rapport politique, à la nullité la plus absolue ; et il voyait avec satisfaction que non seulement on lui rendait son ancien droit de faire des remontrances, mais qu'on l'autorisait en quelque sorte à se mêler du gouvernement.

Le Parlement se montra reconnaissant ; il cassa l'ordonnance du feu roi, et Anne d'Autriche fut déclarée régente avec tous les pouvoirs attachés à ce titre. Personne ne doutait que le premier acte de la régente serait de chasser le ministère ; mais à peine quatre heures s'étaient-elles écoulées depuis le lit de justice, qu'elle envoya le prince de Condé prier Mazarin de diriger le conseil : elle avait reconnu la supériorité du cardinal, et croyait devoir sacrifier ses goûts particuliers à l'intérêt du roi.

Cette nouvelle excita de violents murmures, que la victoire de Rocroy ne put apaiser. Madame de Chevreuse arrivait en cet instant de Bruxelles, convaincue que sa puissance allait être sans bornes : mais elle fut bientôt détrompée ; et comme elle excitait secrètement le duc de Beaufort contre Mazarin, elle fut menacée d'un nouvel exil. En même temps Mazarin faisait renvoyer tous ses ennemis du conseil et les remplaçait par ses créatures.

Ici se termine ce qu'on peut appeler l'exposition de la Fronde. Tous les mécontentements sont aigris, toutes les ambitions furieuses d'avoir été jouées : la guerre ne tardera pas à éclater.

Madame de Montbason fait publiquement injure à madame de Longueville : la reine la force à une réparation éclatante, puis l'exile. Le duc de Beaufort se déclare le chevalier de cette dame, ne garde plus de mesure, brave ouvertement Mazarin, et reproche à la reine ce qu'il appelait son ingratitude. Autour de lui se forme une petite troupe d'ambitieux, assez insensée pour croire qu'elle formait un parti redoutable : on donne le nom d'*Importants* à ceux qui la composaient, parce qu'ils avaient un air vain et orgueilleux qui faisait un contraste très marqué avec l'apparente humilité du cardinal. L'insolence des Importants est bientôt punie : Beaufort se voit enfermer au château de Vincennes, et tous ses amis sont exilés.

Ces actes de rigueur excitèrent d'abord à la cour beaucoup d'effroi. On crut que Mazarin allait marcher sur les traces de Richelieu dont il était l'élève ; mais quand on vit qu'il était résolu d'épargner le sang, tout le monde se rassura. On admirait son habileté, on aimait sa bonté et sa douceur. « L'imagination de tous les hommes, dit le cardinal de Retz, fut alors saisie d'un étonnement respectueux ; on se croyoit bien obligé au ministre de ce que toutes les semaines il ne faisoit pas mettre quelqu'un en prison, et l'on attribuoit à son caractère les occasions qu'il n'avoit pas de faire le mal. » D'ailleurs Mazarin s'assurait dans sa place en donnant de tous les côtés, en vidant les coffres de l'Etat pour satisfaire les avarices particulières. Gaston eut le gouvernement de Languedoc, Condé celui de Bourgogne, d'Enghien celui de Champagne, et le duc de Bouillon fut flatté de l'espoir d'être amplement dédommagé de la perte de Sedan.

En même temps, comme on était délivré du joug terrible de Richelieu, on se livrait aux plaisirs avec une sorte d'ivresse. Ce furent là les beaux jours de la régence, que les poëtes du temps ont célébrés comme l'âge d'or de la France. Il semblait que, délivrée d'un ministre soupçonneux sous un roi taciturne et mélancolique, elle commençait à jouir d'une existence nouvelle. Les victoires au-dehors, les fêtes au-dedans, embellissaient le nouveau règne ; les mécontents étaient réduits au silence. Pourquoi ces beaux jours furent-ils de si courte durée ?

Les profusions du ministère mirent le désordre dans les finances ; les coffres du roi se vidaient sans se remplir ; tout languissait ; les armées n'étaient pas payées, et il y avait à craindre *la sédition du ventre, la pire de toutes*, disait Gaston. Pour tirer de l'argent des peuples, on fut donc obligé d'imposer les nouvelles maisons et les marchandises, et de créer de nouvelles charges dans les cours judiciaires. Le Parlement refusa d'enregistrer ces édits, injurieux pour les magistrats, et rendit enfin le fameux *arrêt d'union*, qui réunissait toutes les cours souveraines de Paris au Parlement, et permettait à leurs députés de siéger dans la chambre des délibérations. La reine, irritée de cette audace, se répandit en menaces ; elle voulait employer la force ; Mazarin l'en dissuada à grand'peine : « Vous êtes vaillante, lui disait-il, comme un soldat qui a du courage parce qu'il ne connaît pas le danger. » Des négociations furent ouvertes au Luxembourg ; Mazarin y prit la parole, mais son accent italien faisait perdre à ses discours la gravité qu'ils devaient avoir : Il appelait l'arrêt d'union, *arrêt d'ognon*, et cette méprise, qui ne tenait qu'à une mauvaise prononciation, donnait lieu à une multitude de plaisanteries. On se sépara sans avoir pu s'entendre, et le Parlement demeura en permanence pour travailler à la réformation de l'Etat.

Bientôt il vint apporter à la reine une déclaration audacieuse, où il lui demandait plusieurs réformes importantes et la réduction des impôts. Après beaucoup d'hésitations et de récriminations, la reine consentit enfin à céder aux remontrances du Parlement.

Mais les esprits étaient déjà aigris ; les mécontents travaillaient sourdement à perdre le ministre dans l'opinion publique, et Gondy, le coadjuteur, s'unissant, d'une part aux anciens importants, de l'autre à la secte nouvelle des jansénistes, se faisait un parti puissant au sein même du Parlement. Ce fut alors que le nom de *Frondeurs* fut donné aux ennemis du ministère. Les enfants du peuple s'amusaient avec des frondes dans les fossés de Paris, et lançaient quelquefois des pierres aux passants. La police inter-

venait souvent pour réprimer ce désordre ; aussitôt qu'elle paraissait, la troupe se dispersait ; mais elle n'avait pas le dos tourné, qu'elle se réunissait et frondait de plus belle.



(Mademoiselle de Montpensier.)

Bachaumont, ami de Chapelle, et aussi gai que lui, s'avisa de comparer la rébellion du Parlement à celle de ces petits frondeurs : le mot eut une vogue incroyable ; tous les ajustements des hommes et des femmes eurent le signe de la fronde, et bientôt l'on vit Mazarin lui-même porter à son chapeau une ganse à la fronde.

Sur ces entrefaites, le duc d'Enghien, devenu prince de Condé par la mort de son père, remporta sur l'archiduc la célèbre victoire de Lens. Le jeune Louis XIV, en apprenant cette heureuse nouvelle, s'écria : « Le Parlement sera bien fâché de cette victoire ! » Un *Te Deum* fut chanté solennellement à Notre-Dame ; les cours souveraines y assistaient. Après la cérémonie, la reine donna l'ordre d'arrêter trois membres du Parlement : Blancménil, Charton et Broussel. Comminges, le lieutenant des gardes, se réserva l'arrestation de Broussel, comme la plus difficile, parce qu'il était l'idole du peuple, qui l'appelait son père. Comminges vint arrêter Broussel dans sa maison ; aussitôt la vieille servante du conseiller court à la fenêtre et appelle du secours : le peuple s'émeut en voyant monter dans le carrosse le vieillard vêtu encore de sa robe de chambre et les pieds nus. Comminges est obligé de se frayer la route l'épée à la main ; deux fois la voiture est renversée, et les gardes sur le point d'être massacrés ; enfin un renfort leur sauva la vie, et Broussel est enfermé à Saint-Germain.

Cependant la cour, ne s'imaginant pas que la révolte fût sérieuse, s'égayait aux dépens de ceux qui avaient peur, et se moquait de Gondy, arrivant tout effaré de son archevêché. Bientôt les cris séditieux se rapprochent : *Vive le roi ! liberté à Broussel !* Et l'on a toute la peine du monde à apaiser la foule qui menaçait le Palais-Royal.

Gondy cherche à apaiser la foule, et court lui-même les plus grands dangers. Un crocheteur mortellement blessé par les gardes était étendu sur le pavé ; le coadjuteur se baisse et s'agenouille dans la boue pour recevoir la confession du mourant. Cet acte de charité suspend un moment la fureur du peuple ; mais une nouvelle décharge ayant été faite par les soldats, l'exaspération de la multitude ne connaît plus de bornes. L'archevêque est jeté à terre par un coup de pierre ; comme il se relevait, un forcené lui porte le bout du mousqueton sur la tête, prêt à tirer. « Ah ! malheureux ! s'écrie Gondy, si ton père te voyait ! » Ces paroles le sauvent ; on le reconnaît, et tout le peuple crie : *Vive le coadjuteur !* Il profite de ce retour de tendresse, tourne vers les Halles, et entraîne avec lui, loin du Louvre cette multitude.

Cependant il se prépare une émeute plus violente encore pour le lendemain : tous les colonels des quartiers appellent le peuple aux armes ; 1 200 barricades se forment dans la ville, et le chancelier Séguier allait être massacré, si trois compagnies des gardes ne l'avaient délivré. Cent soixante-six magistrats, ayant Molé à leur tête, s'en vont, au milieu des acclamations du peuple, demander la liberté de Broussel : ils n'obtiennent rien, et rebroussent chemin ; mais les séditieux leur mettent le poignard sur la gorge, et les forcent à retourner au Palais-Royal. La reine, sollicitée par Gaston et Mazarin, consent enfin à rendre les conseillers, et le peuple attend sous les armes le retour de Broussel ; il le porte en triomphe à Nôtre-Dame, et l'on chante un *Te Deum* pour remercier Dieu de cette délivrance.

Anne d'Autriche se retire à Ruel avec son fils et son ministre, et les séances du Parlement continuent à être aussi orageuses qu'auparavant. La reine, dans une lettre au parlement, accusait ouvertement le coadjuteur. « Il veut perdre



(De Gondy, le coadjuteur.)

l'État, disait-elle, parce qu'on lui a refusé le chapeau de cardinal, et il s'est vanté qu'il mettra le feu aux quatre coins du royaume, et qu'il se tiendra auprès, avec cent mille

hommes qui lui étaient engagés, pour casser la tête à ceux qui se présenteront pour l'éteindre. » Mais Gondy, par sa parole, était tout-puissant dans le Parlement. L'arrivée de Condé, dont le nom avait acquis depuis deux ans une immense popularité, semble devoir faciliter un accommodement. Des négociations sont ouvertes à Saint Germain; elles ne s'accomplissent pas sans de longues discussions, qui plusieurs fois irritent l'orgueil de Condé; enfin la réduction des tailles, et les autres articles demandés par le Parlement, sont accordés, et le roi rentre à Paris le 31 mai aux acclamations du pleuple.

Dans le même temps que Mazarin se laissait ainsi humilier par le Parlement, il dictait à Munster la paix à toute l'Europe et mettait la dernière main au traité de Westphalie, qui fut, durant un siècle et demi, l'unique base du droit public de l'Europe. — Ainsi se termine la première période de la Fronde.

Condé était l'espoir de tous les partis; chacun d'eux attendait du prince la satisfaction de ses désirs et de ses ambitions; mais Condé ne devait contenter personne. La hauteur des parlements l'indigna, et dans une assemblée solennelle, irrité par un démenti, il fit un geste que le conseiller Quatre-Sols et quelques uns de ses collègues prirent pour une menace outrageante; le désordre fut aussitôt à son comble, et la compagnie se sépara dans le tumulte le plus scandaleux. Condé, furieux, alla supplier la reine de lui laisser soumettre les mutins par la force.

Le coadjuteur, voyant qu'il ne pouvait compter sur Condé, fit si bien qu'il le brouilla avec la duchesse de Longueville, sa sœur, qui, elle-même, répondait du prince de Conti. —



(Le Coadjuteur apaisant l'émeute.)

« Dans les monarchies, dit Montesquieu, les brouilleries des femmes, leurs indiscrétions, leurs répugnances, leurs jalousies, leurs piques, cet art qu'ont les petites âmes d'intéresser les grandes, ne sauroient être sans grande conséquence. » Ces paroles ne semblent-elles pas avoir été inspirées par le souvenir de la Fronde et de ses intrigues féminines?

Cependant la reine faisait approcher des troupes pour mettre Paris en état de siége, et se retirait avec son fils à Saint-Germain. Aussitôt le peuple prit les armes et garda les portes de la ville. Le coadjuteur voulait faire nommer Conti généralissime de la Fronde; mais il apprit que Condé l'avait entraîné avec sa sœur à Saint-Germain. Mazarin fut déclaré ennemi du royaume; et, s'il n'avait pas quitté le royaume dans huit jours, il était permis de lui *courre sus*. En apprenant cette déclaration de guerre, la cour fit commencer le blocus de Paris, et Condé, quoiqu'il n'eût sous ses ordres que huit mille hommes, se fit fort de prendre la ville par la famine. De son côté, le Parlement leva des troupes; chaque porte cochère dut fournir un cavalier ou 150 livres, et chacune des autres un fantassin ou 30 livres. Le duc de Lorraine prit le commandement de cette armée indisciplinée; mais le lendemain, Conti étant revenu de Saint-Germain, le coadjuteur, qui voulait le faire nommer général à la place du duc d'Elbœuf, entreprit de ridiculiser celui-ci, et pour cela, il lui suffit de quelques heures et d'une malicieuse chanson de Marigny, où la jactance, l'avidité et la misère du prince lorrain étaient relevées avec beaucoup de gaieté :

Le prince monseigneur d'Elbœuf,
Qui n'avoit aucune ressource,
A maintenant un habit neuf,
Et quelques justes dans sa bourse.
Le pauvre monseigneur d'Elbœuf,
Qui n'avoit aucune ressource, etc.

Conti fut nommé; Beaufort, le duc de Bouillon et le duc

de Longueville se mirent sous ses ordres ; le coadjuteur leva de son côté un corps de troupes qu'on appela le régiment de Corinthe (Gondy portait le titre d'archevêque de Corinthe). Ce corps ayant été battu dans une sortie, les royalistes appelèrent cette déroute *la première aux Corinthiens.*

Ces levées de boucliers remplissaient le peuple de joie et d'ardeur; on cherchait à l'exciter en outre par tous les moyens possibles. Les duchesses de Longueville et de Bouillon, toutes deux d'une ravissante beauté, parurent sur le perron de l'hôtel-de-ville, tenant chacune un de leurs enfants dans leurs bras, et déclarèrent qu'elles voulaient se mettre comme otages entre les mains du peuple. L'enthousiasme fut alors porté au plus haut degré, et le coadjuteur fit jeter de l'argent par les fenêtres. La Bastille fut prise, et les caisses publiques pillées par le peuple.

Cependant Condé n'avait pas assez de troupes pour affamer Paris : la famille royale manquait de tout; en arrivant à Saint-Germain, elle n'avait pas trouvé de lit pour se coucher, et avait dormi sur la paille. Les escarmouches livrées tous les jours sous les murs de Paris n'avaient aucun résultat décisif, et la guerre ne semblait point approcher de son terme. Les pamphlets inondaient Paris ; par les ordres de Gondy, Scarron faisait *la Mazarinade*, et le coadjuteur, pour gagner à son parti les âmes pieuses, écrivait un traité intitulé : *Maximes morales et chrétiennes pour le repos des consciences dans les affaires présentes.* On y lisait le passage suivant : « Comme les rois sont les lieutenants de Dieu pour la conduite temporelle des hommes, c'est de Dieu et non pas des rois que les hommes doivent prendre des lois et ordonnances. Comme l'âme est plus précieuse que le corps, et l'intérêt du salut plus précieux que celui de la fortune, les maximes de la religion doivent être les règles de la politique : de sorte qu'on ne doit obéir aux rois que lorsqu'il est bien clair que leurs ordres sont d'accord avec la religion et les instructions de ses ministres. » Du côté des Parisiens, la gaieté la plus folle présidait à toutes les opérations militaires : on riait des défaites comme des victoires ; et, tous les jours, la revue que l'on passait à la Place Royale était une sorte de fête, où se donnait rendez-vous la belle société. Les provinces commençaient à se soulever ; le marquis d'Hocquincourt mettait Péronne à la disposition de la duchesse de Longueville, en lui envoyant ce billet : *Péronne est à la belle des belles ;* Turenne promettait de marcher sur Paris avec les troupes weimariennes qu'il commandait; mais son armée, gagnée par les agents de Mazarin, l'abandonna. Enfin le coadjuteur, fertile en ressources, imaginait d'introduire au Parlement un prétendu envoyé de l'Espagne qui promettait monts et merveilles, de l'argent et des troupes autant qu'on en voudrait.

Mais les deux partis étaient ruinés, et le Parlement, qui songeait aux intérêts du peuple, écouta les propositions de Mazarin : des négociations furent ouvertes à Ruel. Malgré la rage de la populace, qui prenait goût à la révolte, un traité de paix fut conclu, qui ne satisfit personne ; les généraux n'observaient qu'une partie de ce qu'ils demandaient, et le Parlement avait été obligé de faire de grandes concessions.

Ici commence une phase nouvelle. Condé est devenu tout-puissant par le triomphe de la cour, et se montre fort disposé à abuser de son pouvoir. Autour de lui s'agitaient plusieurs jeunes gens, indiscrets, téméraires, avantageux, débauchés, qui se disaient être les arbitres de la cour : on leur avait donné le nom de *petits-maîtres ;* ils prétendaient *faire manger de l'herbe à tous les bonnets carrés* (c'était ainsi qu'ils désignaient le Parlement), et cherchaient querelle sur les promenades aux anciens frondeurs. Le duc de Beaufort se rendit un jour au lieu de leurs orgies, accompagné de deux cents gentilshommes frondeurs; il fit entourer la table, tira brusquement la nappe, et renversa les mets sur les convives. Ceux-ci mirent l'épée à la main; mais, n'étant pas les plus forts, il leur fallut céder. Les frondeurs firent à cette occasion courir un pamphlet intitulé : *Le branle des Mazarins dansé dans la maison de Renard, et composé par M. le duc de Beaufort.* Ils ne se bornèrent pas là, et à plusieurs reprises accusèrent la cour d'avoir voulu faire assassiner ou empoisonner plusieurs d'entre eux.

Cependant Condé était déjà brouillé avec Mazarin, qu'il accusait d'ingratitude, se vantant de *l'avoir tiré du gibet.* La duchesse de Longueville, réconciliée avec son frère, mettait tout en œuvre pour le détacher du parti de la cour ; mais un voyage qu'il fit en Bourgogne ajourna ses projets de révolte. Mazarin songea alors à ramener le roi dans Paris pour achever de pacifier la ville : le jeune Louis XIV rentra dans la capitale, ayant Mazarin et Condé à ses côtés. Le peuple poussait de grandes acclamations; mais les mécontents recommençaient déjà à chansonner la cour, qui avait fait tant de menaces sans en accomplir aucune :

La reine a dit en sortant de la ville :
Je m'en ressouviendrai.
Sachez, François, que je suis de Castille,
Que je me vengerai,
Ou bien j'aurai la mémoire perdue.
Elle est revenue,
Dame Anne;
Elle est revenue.

A peine rentré dans la ville, Condé s'opposa au mariage du duc de Mercœur avec une nièce de Mazarin. Il dit un jour que les nièces du cardinal « étaient à peine bonnes » pour épouser ses valets... Si Mazarin se fâche, ajouta-» t-il, j'ordonnerai à Chamfleury (son capitaine des gardes) » de me l'amener par la barbe à l'hôtel de Condé. » Enfin il lui écrivit une lettre pleine de sarcasmes dont l'adresse portait : *A l'illustrissimo signor Fachino.*

Les frondeurs se rangèrent alors du parti de Condé : Mazarin, pour le brouiller avec eux, imagina de faire tirer un coup de fusil sur les gens du prince, et aussitôt on accusa le coadjuteur de cette tentative d'assassinat. Le procès fut porté au Parlement, et le coadjuteur se défendit avec une éloquence et une hardiesse extraordinaires ; il se rendait au palais avec un nombreux cortége, et portait un poignard dont le manche paraissait : *Voilà*, dit en riant le duc de Beaufort, *le bréviaire de M. le coadjuteur.* Mais Mazarin, satisfait d'avoir divisé ses ennemis, et ne voulant pas faire triompher Condé, laissa le procès traîner en longueur; ce qui irrita le prince outre mesure. Condé allait partout injuriant Mazarin, et il manqua même de respect à la reine, en lui imposant le rappel d'un *petit maître* qu'elle avait chassé, parce qu'il l'avait offensée.

Dès lors la cour se décida à frapper un grand coup. La reine eut des entrevues avec le coadjuteur; d'autre part Gaston fut gagné, et le prince de Condé se vit arrêter au Palais-Royal, avec le prince de Conti et son beau-frère le duc de Longueville. On conduisit aussitôt les trois prisonniers au château de Vincennes. Le peuple ne bougea pas; les duchesses de Longueville et de Bouillon prirent la fuite.

Reste maintenant le dénouement de toutes ces intrigues, la guerre civile. La princesse de Condé, gardée à vue à Chantilly, prend la fuite et se réfugie à Bordeaux dont le Parlement venait de se soulever : le courage, l'éloquence de la princesse, gagnent tous les esprits, la Guyenne prend les armes pour délivrer les princes. De son côté, la duchesse de Longueville et Turenne, réfugiés à Stenay, lèvent des troupes, et Turenne prend le titre de *lieutenant-général pour la liberté des princes.* Mais les troupes royales sont victorieuses sur tous les points. Turenne est battu, la princesse de Condé forcée de capituler dans Bordeaux. La cause des princes semblait donc perdue, lorsque Condé

et ses frères sont transférés de Vincennes à Marcoussis. Aussitôt les Parisiens vont en foule visiter la prison de Condé; mademoiselle de Scudéry, en y entrant, aperçoit les œillets qu'il avait cultivés pendant sa captivité, et elle improvise les vers suivants qu'elle écrit sur le mur:

En voyant ces œillets, qu'un illustre guerrier
Arrosa de sa main qui gagnoit des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,
Et ne t'étonne plus de voir Mars jardinier.

Ces vers eurent le plus grand succès, et Paris ne tarda pas à manifester une nouvelle sympathie pour le vainqueur de Rocroy. Le parti des princes, ne s'étant pas encore réuni à *la vieille Fronde*, prit le nom de *nouvelle Fronde*. Mazarin craignit le voisinage de Paris; il fit conduire les princes au Havre par le général d'Harcourt, et Condé se vengea en chansonnant le général, chargé de cette mission d'estafier:

Cet homme gros et court,
Si connu dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout couronné de gloire,
Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
Est maintenant recors de Jules Mazarin.

Mazarin était à ce moment représenté dans tous les quartiers de Paris la corde au cou. La cour fit une rentrée très peu brillante dans Paris; dans ce même temps, Turenne était battu une seconde fois par les troupes royalistes.

Les deux Frondes, la vieille et la nouvelle, sentent alors le besoin de s'unir; elles signent un traité sous les auspices conciliateurs de Gaston, et le Parlement demande la liberté des princes. La ville est de nouveau soulevée, et le bruit ayant couru que la régente se préparait à quitter encore Paris, le peuple se précipite, au milieu de la nuit, dans les appartements du Palais-Royal pour s'assurer de la présence du roi; bien plus, il voulut garder lui-même le palais jusqu'au retour des princes. Gaston refusait de voir la régente avant qu'elle eût signé le rappel de Condé.

Mazarin était en route pour le Havre. Après beaucoup d'hésitation, il se résolut à mettre les princes en liberté; et voyant qu'il n'avait rien de bon à attendre de Condé, il se retira à Brulh, petite ville appartenant à l'électeur de Cologne; mais il conserva des relations secrètes avec la reine, et rien ne se faisait que par ses avis. Bussy, qui vit Mazarin à Brulh, en parle ainsi dans ses Mémoires: « Une chose » que j'admirai, c'est que, étant dans un petit château, au » milieu des Ardennes, avec un train fort médiocre, il » gouvernoit l'État comme s'il eût été à la cour. » — Condé rentra dans la capitale, et tout aussitôt la reine travailla à le brouiller avec le coadjuteur. Pour y parvenir elle n'épargna ni les promesses ni les concessions; et bientôt la vieille Fronde n'eut pas d'ennemi plus acharné que le prince qu'elle venait de délivrer. Mais Condé ne sut pas mieux user de sa faveur qu'auparavant; il exigea le renvoi des *sous-ministres* (il appelait ainsi les créatures du cardinal laissées par lui dans le conseil), et se brouilla en même temps avec la princesse palatine, toute-puissante auprès de la reine. Anne d'Autriche eut de nouveau recours au coadjuteur, qui se fit fort de brouiller le prince avec Gaston, et de le faire sortir de Paris dans huit jours. Condé, averti qu'on méditait de l'arrêter une seconde fois, entra en négociation avec les Espagnols, se préparant à une révolte déclarée. Bientôt, sur une fausse alerte, il s'enfuit à Saint-Maur, et n'en revint qu'après avoir obtenu le renvoi des *sous-ministres*; mais il se passa peu de temps avant que Condé fût accusé par la reine en plein Parlement. Le coadjuteur soutenait la cour, et les deux partis étaient en présence, tout prêts à se poignarder. — « Je vous ferai » bien quitter le pavé, dit Condé au coadjuteur. — Il ne » sera pas aisé, » dit le hardi prélat. — Peu s'en fallut que la Chambre des séances ne devint le théâtre d'une affreuse mêlée.

Enfin, Condé cédant aux conseils de sa famille et de ses amis, quitte Paris et se rend à Bordeaux, où il est reçu avec acclamation par les rebelles. De son côté, la cour sort de la capitale et prend la route de Bourges. Paris, abandonné à lui-même, demeure en proie à un effroyable désordre. La reine hésitait à rappeler Mazarin: instruit de cette hésitation, le cardinal s'empressa de revenir, et reprit toute sa puissance. Les ducs de Beaufort et de Nemours, ayant réuni leurs troupes, avaient marché sur Orléans. Gaston ne voulant pas se décider à prendre parti dans cette guerre, sa fille, mademoiselle de Montpensier, se chargea de le remplacer; elle partit, habillée en amazone, avec les comtesses de Fiesque et de Frontenac, qu'on appelait ses *maréchales de camp*, et alla rejoindre l'armée rebelle.

Désormais, les événements vont se succéder avec rapidité: Condé, battu dans le Midi, traverse toute la France sous un déguisement, et vient à Orléans rejoindre les frondeurs. Il prend le commandement et met en déroute une partie des troupes royales; mais Turenne, qui commandait pour le roi, le fait reculer, et remporte à Bléneau une victoire signalée. Battus de nouveau à Étampes, les frondeurs se retirent sur Paris, qui refuse de leur ouvrir ses portes. Gaston et le coadjuteur prétendaient demeurer neutres. Une sanglante bataille s'engage sous les murs de Paris; Turenne pénètre dans le faubourg Saint-Antoine, et pousse vigoureusement l'armée de Condé, qui se trouvait prise ainsi entre l'armée ennemie et les portes fermées de Paris. Le danger était grand pour les troupes rebelles; mais Gaston se laisse arracher par Mademoiselle l'ordre de faire ouvrir la porte Saint-Antoine et de recevoir l'armée du prince dans Paris. Munie de cet ordre, Mademoiselle se présente à l'Hôtel-de-Ville suivie d'une foule de peuple qui demandait à grands cris qu'on sauvât le prince et son armée. Le conseil n'ose mécontenter cette multitude menaçante, et ratifie l'ordre donné par Gaston. Mademoiselle fait avertir Condé, qui vient s'aboucher avec la princesse à la porte Saint-Antoine. « Il était, dit-elle, tout couvert de poussière et de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé; sa cuirasse était pleine de coups, et il tenait son épée nue à la main, en ayant perdu le fourreau. En entrant il se jeta sur un siége et fondit en larmes; il pleurait ses amis tués ou blessés à ses côtés. » Mademoiselle releva un peu son courage, et il retourna au combat, voulant vaincre ou périr. Turenne poussait toujours les rebelles, et les acculait déjà aux murs de Paris, quoique Condé et les siens fissent des prodiges de valeur. Mademoiselle fit alors ouvrir la porte Saint-Antoine: les soldats de Condé se précipitèrent en désordre dans la ville; et comme les royalistes les suivaient de près, la princesse plaça sur les remparts des mousquetaires pour arrêter ceux des vainqueurs qui approchaient; en même temps elle fit tirer le canon de la Bastille sur les plus éloignés. « Voilà, dit Mazarin, un coup de canon qui vient de tuer son mari. » Mademoiselle avait eu jusque là l'espoir d'épouser le roi, quoiqu'elle fût beaucoup plus âgée que lui.

Le lendemain, Condé se présente au Parlement et implore son secours; mais le Parlement, las de la guerre, reçoit froidement le prince, qui dit en sortant au peuple assemblé sur la place: « Ils sont tous vendus à Mazarin. » Aussitôt le peuple tire contre les fenêtres, met le feu aux portes du palais, pénètre de vive force à l'intérieur, et massacre plus de cinquante magistrats.

Dès lors le parti des princes ne compta plus personne parmi les honnêtes gens: Condé, ne pouvant plus ni négocier ni combattre, prit le parti de se jeter dans les bras des Espagnols. Une députation de la milice parisienne vint supplier le roi de rentrer dans la capitale. Mazarin, pour faciliter la pacification, avait feint de quitter le ministère,

et s'était de nouveau retiré à Brulh. Le 21 octobre 1652, le roi rentra donc dans Paris, au milieu des acclamations universelles. Tous les séditieux sont chassés de la ville ; Gondy, plus coupable, est conduit au château de Vincennes. — Quelques mois après, Mazarin revenait de son exil volontaire. Le roi, accompagné des officiers de la couronne, alla au-devant de lui jusqu'au Bourget; il le reçut dans sa voiture et le conduisit au Louvre, au milieu des plus vifs applaudissements. Tous les magistrats vinrent lui présenter leurs hommages, et il eut l'air d'un souverain qui rentre paisiblement dans ses États.

Ainsi se termina cette guerre de la Fronde qui préparait de loin notre grande époque populaire, et qui allait être suivie immédiatement du règne le plus brillant de toute notre monarchie. Les hommes se trempèrent vigoureusement dans ces troubles, ces dissensions et ces combats ; les esprits y prirent une énergie, une ardeur, une activité singulière, et l'on doit rendre à la Fronde une partie de la gloire du grand siècle qu'elle a précédé et formé.

Nous empruntons au livre de M. Fortoul que nous avons déjà cité quelques lignes où est clairement montrée l'influence que la Fronde a exercée sur la plupart des grands esprits du règne de Louis XIV. « Toute la littérature du grand siècle, dit M. Fortoul, se trempa dans ces orages, et y prit cette connaissance vraie des affaires et des hommes qui la distingue éminemment. La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, était un des héros de la Fronde ; Pascal s'inspira d'elle ; Molière commença pendant qu'elle régnait, et fut bientôt un admirable représentant de son esprit ; Saint-Evremond lui dut son enjouement et son exil ; Bussy Rabutin, le feu de son audace ; madame de Sévigné, les grâces vives de sa causerie ; La Fontaine, les libertés et la profondeur de sa raison ; Corneille, qui jusque là avait peint les personnages les plus héroïques de l'antiquité et des temps modernes, apprit d'elle à mettre en scène les intrigues de cour et à développer les discussions politiques ; Boileau lui-même, qui travaillait alors chez maître Patru, frondeur passionné, puisa dans ces troubles un sentiment démocratique qui ne s'effaça jamais entièrement de son âme, et qui produisit l'épître à Dangeau sur la noblesse, œuvre aussi hardie que le *Tartufe;* Bossuet put juger pendant ses alternatives du néant de toutes les grandeurs que son éloquente voix accompagna plus tard dans la tombe. Ainsi la Fronde fut une excellente école où s'éleva tout ce



(Mademoiselle de Montpensier fait tirer le canon de la Bastille.)

que le génie de la nation a produit de plus grand et de plus beau. La Fronde ne mourut donc pas ; elle continua à vivre dans la littérature française.

» Mais en énumérant les hommes que la Fronde a formés, nous en avons oublié un, Louis XIV ! L'insurrection et la guerre civile se chargèrent de faire l'éducation de ce prince, que sa mère et le cardinal négligèrent beaucoup. Contraint par l'émeute à fuir de Paris, il vit le sort de sa couronne remis au hasard des combats, et la monarchie réduite à deux doigts de sa perte. Un moment il put douter s'il finirait sa vie sur le trône ou hors de France. L'épée de Turenne décida la question à Gien, et rouvrit au roi le chemin de Paris que Condé venait lui disputer. Au milieu de ces chances extrêmes, Louis XIV put s'instruire dans le gouvernement ; mais il ne profita des leçons qu'il leur dut que pour léguer des dangers plus grands à ses successeurs. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

RÉCEPTION D'UN AMBASSADEUR A CONSTANTINOPLE.



(Entrée du Divan.)

La porte de la première cour du sérail se nomme *Babi-Humaioun* ou porte Auguste. C'est elle qui a fait donner le nom de Porte ottomane à l'empire du grand-seigneur. La seconde porte donne entrée à la salle du Divan et en reçoit le nom.

L'ambassadeur, au jour fixé pour l'audience de réception, entre à cheval avec son cortége dans la première cour, où différents corps de troupe sont rangés en haie pour lui faire honneur. Devant la seconde porte, il met pied à terre : le grand-seigneur a seul le droit de la traverser à cheval.

Le premier interprète du Divan se présente alors, et invite l'ambassadeur à s'asseoir dans le grand vestibule au-dessous de cette porte. Quelques instants après, on l'introduit avec sa suite dans la salle du Divan, nommée *Coubbé-alti*, le dessous du dôme. Le grand-chambellan vient au-devant de lui. Un banc couvert de drap d'or est disposé au fond de cette salle : le grand-visir s'asseoit au milieu ; à sa droite se place le grand-amiral ; à sa gauche les deux kasi-asker, grands-juges de l'armée. Sur des banquettes moins magnifiques sont assis les ministres du chiffre impérial et des finances. L'ambassadeur prend place sur un tabouret recouvert de velours en face du grand-visir. Debout, à ses côtés, sont les interprètes de la Porte et de l'ambassade, ainsi que le premier secrétaire de légation, qui tient dans ses deux mains élevées les lettres de créance. Tout le cortége, aussi debout, entoure l'ambassadeur. Au-dessus du siége du grand-visir est pratiquée une petite fenêtre grillée d'où le grand-seigneur peut voir, sans être vu, tout ce qui se passe dans l'assemblée.

Après quelques compliments du grand-visir à l'ambassadeur, on dispose le Divan ou Conseil. On lit les pièces, et le grand-visir les décrète en y apposant son paraphe ; l'on y ajoute le chiffre impérial (1833, p. 136).

Le ministre des affaires étrangères remet ensuite au grand-visir un rapport adressé au grand-seigneur dans lequel il expose que l'ambassadeur demande à être introduit près de sa hautesse. En attendant la réponse du grand-seigneur, on sert un repas où abondent les mets les plus recherchés : les convives y touchent à peine.

L'ambassadeur est ensuite conduit dans la cour sous une galerie pratiquée entre la salle du Divan et la porte du Trône, *Bab-el-Saadet*. Là, le grand-maître des cérémonies le revêt d'une pelisse de martre zibeline. On distribue d'autres pelisses moins précieuses aux personnages notables du cortége. On entre : le grand-seigneur est assis sur son trône qui a la forme d'un lit antique : l'or et les perles fines rehaussent l'éclat du tapis précieux dont il est couvert ; les colonnes sont en vermeil.

Après les discours d'usage, l'ambassadeur remet les lettre de créance au *mir-alem*, prince de l'étendard, qui les passe au grand-amiral ; cet officier les présente au grand-visir, qui les dépose sur le trône.

Aussitôt l'audience est levée. L'ambassadeur se retire, monte à cheval dans la première cour, et retourne avec son cortége au palais de Péra (1)

LE FILLEUL.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 322.)

§ 2.

En arrivant, Julien demanda un de ses compatriotes, nommé Pierre Chottart, qui occupait alors les fonctions importantes de premier aide dans la cuisine du cardinal. Ses opinions lui avaient fait négliger cette connaissance depuis plusieurs années, et ce fut à peine si Chottart le reconnut. Cependant, après l'échange obligé des premières politesses, il demanda au garçon orfévre ce qui l'amenait, et Julien lui apprit qu'il venait pour parler au cardinal. L'aide de cuisine crut qu'il était fou ; mais, sans s'expliquer sur ce qu'il voulait dire au premier ministre, Noiraud répéta qu'il voulait le voir à tout prix.

— Et vous avez espéré qu'il suffirait pour cela de vous faire annoncer, mon cher ? demanda Chottart ironiquement.

— Non, répondit Julien; mais j'ai compté que vous m'indiqueriez le moyen d'arriver jusqu'à Son Eminence.

— Le moyen? il est simple : c'est d'obtenir une audience.

— Allons, Pierre, vous n'êtes pas gentil ! s'écria Noiraud ; je vous demande de m'aider, et vous me répondez par des plaisanteries.

— Parce qu'il n'y a point d'autre réponse à vous faire, observa Chottart.

— Comment! il est impossible de voir monseigneur le cardinal?

— Impossible. Moi-même qui vous parle, quoique j'appartienne à la bouche de monseigneur, je ne l'aperçois jamais.

— Vrai ?

— Et cependant vous voyez que je suis spécialement chargé de la confection de son chocolat.

— Ah ! c'est là le chocolat du premier ministre, dit Julien en regardant une casserole d'argent posée sur un fourneau.

— Tout-à-l'heure, reprit Chottart, je le verserai dans cette tasse de vermeil, et je sonnerai un garçon de service qui montera aux appartements de Son Eminence par cet escalier, et qui, arrivé au grand vestibule, remettra le plateau entre les mains du valet de chambre.

— De sorte que ce dernier est le seul qui approche de Son Eminence?

— Le seul ; mais écoutez, voici justement le signal.

Un coup de sonnette venait, en effet, de retentir. Pierre Chottart se hâta de remplir la tasse de vermeil, qu'il posa sur un plateau avec tous les accessoires obligés, et passa dans le cabinet voisin pour chercher une serviette de toile de Flandre aux armes du cardinal.

Cette absence inspira à Julien une résolution subite et aussitôt exécutée. Courant au cabinet dans lequel l'aide de cuisine venait d'entrer, il en ferma la porte à double tour, et s'élança avec le plateau dans l'escalier qui lui avait été désigné. Il le franchit rapidement, traversa plusieurs corridors, arriva au vestibule où il devait sonner le valet de chambre, souleva au hasard la première portière de tapisserie qui se présenta devant lui, et se trouva en face du ministre qui achevait d'écrire une lettre.

Celui-ci, qui s'était détourné au bruit, resta la plume en l'air devant cet inconnu à mine effarée et sans livrée.

— Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il un peu surpris, et avec l'accent italien dont il n'avait pu se défaire. Que venez-vous faire ici? Que voulez-vous?

— C'est Son Eminence ! s'écria Noiraud en laissant tomber le plateau sur la table du ministre. Ah ! maintenant je suis sauvé ! Bonjour, mon parrain.

Le cardinal recula effrayé, et chercha le cordon de la sonnette.

— Vous ne me reconnaissez pas? continua le jeune ouvrier en riant ; ça se conçoit : je n'avais que quinze jours la dernière fois que vous m'avez vu, en 1625.

— Comment, en 1625 ! répéta Mazarin, qui commençait à croire qu'il avait affaire à un échappé des Petites-Maisons. Que voulez-vous dire, et qui êtes-vous?

— Vous n'avez pas deviné? reprit Julien en frappant ses mains l'une contre l'autre ; je suis le fils de la mère Noiraud.

Le cardinal sembla chercher dans ses souvenirs.

— La mère Noiraud de Grenoble, reprit Julien, une mercière chez qui vous logiez quand vous étiez capitaine, et dont vous avez nommé le fils.

— En effet, je crois me rappeler, dit Mazarin ; mais ce fils...

— C'est moi, interrompit Julien en riant : Julien Noiraud de Grenoble ! Je viens d'apprendre seulement aujourd'hui que vous étiez le capitaine Juliano, et alors je suis accouru tout de suite. Vous vous portez bien, mon parrain?

Quelque imprévue que fût la reconnaissance, il y avait dans les manières du jeune garçon une aisance et une gaieté qui amusèrent le cardinal. Il lui demanda comment il était arrivé à cette découverte, et par quelles preuves il appuyait son dire. Julien lui présenta d'abord les papiers qu'il apportait, puis raconta ingénument tout ce qui s'était passé. Mazarin voulut voir la brochure biographique, et la parcourut sans sourciller ; mais lorsque le jeune ouvrier eut achevé, il le regarda d'un air narquois.

— Et tu es bien content d'avoir retrouvé ton parrain? demanda-t-il.

— Ah ! c'est un coup du ciel ! s'écria Julien ; si vous saviez comme j'avais besoin de ce secours !...

— Diable ! tu es donc mal dans tes affaires?

— Oh ! bien mal, bien mal, mon parrain.

— Et tu es venu me trouver dans l'espoir que je les rétablirai.

— Dame, j'ai compté que vous, qui aviez tant de fois sauvé la France, vous n'auriez point de peine à tirer d'embarras un pauvre garçon.

Cette flatterie fit sourire le cardinal. Julien enhardi lui avoua alors ses projets de mariage avec la nièce de maître Roullard et son renvoi de chez ce dernier, en ayant soin toutefois d'en déguiser la cause. Lorsqu'il eut achevé, le cardinal lui posa la main sur l'épaule.

— Allons, allons, tout n'est pas désespéré, *poverino*, dit-il ; je veux faire quelque chose pour toi.

— Ah ! mon parrain ! s'écria Julien, qui devint rouge de joie.

— D'abord, reprit le ministre, je ne veux pas que tu retournes en boutique.

— Je n'y retournerai pas, mon parrain.

— Je te garde ici pour l'entretien de ma vaisselle plate.

— Je l'entretiendrai, mon parrain.

— Seulement, tu n'auras point de gages.

— Non, mon parrain.

— Tu achèteras un habit de cour.

— Oui, mon parrain.

— Tu pourras prendre pension où tu voudras.

— Merci, mon parrain.

— Et comme je veux te prouver que tu m'intéresses, je t'accorderai un privilége insigne.

— Un privilége?

(1) Extrait du Voyage pittoresque de Constantinople ; texte par M. Ch. Lacretelle, dessins par Melling, architecte de Selim III.

— Tu pourras dire devant tout le monde que tu es mon filleul.

Julien regarda le cardinal, pensant qu'il avait mal entendu; mais celui-ci lui répéta son autorisation, en ajoutant qu'il espérait le trouver digne de la faveur qu'il lui accordait. Il le congédia ensuite, en lui recommandant de revenir le lendemain à son audience avec un costume convenable.

On peut se figurer sans peine le désappointement de notre héros lorsqu'il se retrouva seul dans la rue. En résumant tout ce qu'il venait d'obtenir, il se trouvait que le cardinal le forçait à donner tout son temps, à se loger, à se nourrir et à s'habiller à ses frais, sans lui accorder d'autre dédommagement que le titre de filleul.

— Parbleu! les obligations prises par le capitaine Juliano ne ruineront pas le ministre, pensa le jeune orfévre déconcerté. Il eût mieux valu pour moi ne rien savoir et chercher à rentrer chez maître Roullard ou ailleurs; mais maintenant Son Eminence me l'a défendu, et si je ne me rendais pas demain à son ordre, Dieu sait ce qui pourrait arriver! Bien des gens pourrissent, dit-on, à la Bastille pour de moindres désobéissances. Il faut donc se résigner à accepter les faveurs de mon parrain.

Tout en parlant ainsi, il avait regagné sa mansarde, où il attendit le lendemain, le cœur triste et découragé.

§ 3.

Le lendemain, Noiraud se présenta à l'hôtel, vers l'heure fixée pour l'audience, en costume de cour complet: c'était la défroque d'un gentilhomme gascon venu à Paris pour solliciter, et qui avait dû vendre sa garde-robe afin de se procurer de quoi retourner dans sa province. Julien avait employé à cet achat une partie de ses économies, et se trouvait médiocrement dédommagé de sa dépense par le faux air de gentilhomme que lui donnaient ses nouveaux habits.

Lorsqu'il entra dans la salle d'attente, tous les yeux se tournèrent de son côté, et il entendit que chacun demandait tout bas son nom. Le commandeur de Souvré et le sieur Dubois, qui causaient dans une embrasure de fenêtre, le regardèrent avec attention, comme s'ils eussent essayé à le reconnaître; mais tout-à-coup une voix s'écria:

— Dieu me pardonne! c'est Noiraud.

Julien retourna vivement la tête, et se trouva en face de maître Roullard.

— C'est lui! répéta l'orfévre stupéfait, et en habit de cour! Que fais-tu ici, malheureux?

— Vous le voyez, j'attends Son Eminence, répondit Julien en s'efforçant de prendre un air dégagé.

— Mais, au fait, observa le commandeur, qui s'était approché avec le traitant, c'est le garçon que vous avez chassé hier.

— Un garçon orfévre ici! s'écria le sieur Dubois scandalisé; qui lui a permis d'entrer? que peut-il vouloir au cardinal?

— C'est ce que nous allons savoir, interrompit M. de Souvré; car voici Son Eminence.

Mazarin venait en effet de paraître à la porte d'entrée, et toutes les conversations particulières avaient cessé. Le premier ministre s'avança en saluant, et en s'arrêtant de loin en loin pour écouter quelque demande ou recevoir quelque requête. Il arriva ainsi jusqu'à l'endroit où se trouvait Julien, et sourit en l'apercevant.

— Ah! te voilà, dit-il en lui frappant familièrement la joue de son gant; eh bien! comment te trouves-tu aujourd'hui, poverino?

— Très bien, mon parrain, répondit Julien.

On eût dit qu'une puissance magique était renfermée dans ce mot, car à peine le jeune garçon l'eut-il prononcé qu'il se fit un mouvement dans la foule des courtisans. Tous les regards se tournèrent de son côté; toutes les voix murmuraient: — Son parrain! monseigneur est son parrain!

Et une espèce d'admiration jalouse se peignait sur tous les visages. Le cardinal remarqua du coin de l'œil cet effet, et, s'appuyant sur l'épaule du jeune orfévre, il continua à faire ainsi le tour de la salle, en lui adressant à chaque instant des questions familières, et lui demandant en riant son avis sur les requêtes qui lui étaient adressées. Julien, ne sachant trop s'il devait prendre cette familiarité pour une expression d'intérêt ou d'ironie, se contentait de répondre: — Oui, mon parrain... Non, mon parrain... A votre volonté, mon parrain... Et les courtisans admiraient sa réserve, qui leur semblait de la profondeur.

Enfin, l'audience finie, Mazarin quitta l'épaule de son filleul, en l'avertissant qu'il voulait lui parler un peu plus tard, et lui donnant rendez-vous dans son cabinet de travail.

A peine eut-il disparu, que la foule des solliciteurs entoura le jeune ouvrier: c'était à qui lui ferait quelque avance. Noiraud ne savait comment reconnaître tant de politesses, et se confondait en protestations de respect; mais le commandeur, qui avait laissé passer les plus pressés, arriva à son tour, et, le prenant à part:

— Je suis véritablement ravi, mon cher monsieur Noiraud, dit-il, de la bonne fortune qui vous arrive.

Julien balbutia une phrase de remerciement.

— Son Eminence paraît avoir pour vous une sérieuse affection, reprit M. de Souvré, et il est clair qu'il ne vous refusera rien.

— Vous croyez? s'écria Noiraud, qui pensa tout de suite à solliciter la permission de rentrer en boutique.

— J'en suis sûr, continua le commandeur; et pour vous prouver ma confiance à cet égard, je vous demanderai de lui dire un mot en faveur de mon neveu qui réclame un régiment.

— Moi?

— Il l'obtiendra si vous le voulez.

— Mon Dieu! je ne demande pas mieux.

— Alors, vous le lui promettez?

— C'est-à-dire que je voudrais...

— Je ne vous en demande pas davantage! s'écria le commandeur. Croyez que, si les choses tournent au gré de nos désirs, vous n'aurez pas obligé des ingrats.

A ces mots, il serra la main du jeune homme, et tourna sur ses talons.

En le quittant, Julien rencontra le sieur Dubois qui l'attendait. Celui-ci le prit brusquement par le bras.

— Je n'ai qu'un mot à vous dire, monsieur de Noiraud, murmura-t-il en se penchant à son oreille: vous savez que je demande le privilége du commerce général dans les îles du Vent; faites-le-moi obtenir, et je vous paie six mille livres.

— Six mille livres! répéta Julien étonné.

— Vous voulez davantage? reprit le traitant; eh bien! j'irai jusqu'à dix mille livres.

— Permettez, monsieur, interrompit Noiraud; vous vous trompez tout-à-fait sur mon crédit, et il ne dépend nullement de moi de vous faire obtenir ce que vous désirez.

Dubois le regarda, et lui quitta le bras.

— Ah! je vois ce que c'est, dit-il, mes concurrents vous ont déjà vu.

— Je ne sais ce que vous voulez dire.

— Ils vous auront offert davantage...

— Monsieur, je vous jure...

— Bien, bien, je m'adresserai à quelque autre personne alors. Il ne faut pas croire, parce que vous êtes le filleul de Son Eminence, que tout cédera à votre nouveau crédit. Nous lutterons, monsieur, nous lutterons!

Et le gros traitant disparut sans attendre la réponse de Julien.

Celui-ci n'était point encore revenu de son étonnement lorsqu'il fut introduit, quelque temps après, dans le cabinet du cardinal. Mazarin s'aperçut de son trouble, et lui en demanda la cause. Le jeune garçon raconta naïvement ce qui venait de lui arriver.

— Bravo, bravo! murmura le ministre en se frottant les mains; puisqu'ils veulent que tu les protèges, caro, il faut les protéger.

— Comment! dit Julien étonné, vous voulez donc que je sollicite pour eux, mon parrain?

— No, no, pas de sollicitations; mais laisse-les croire que tu as du crédit, poverino; le crédit, ça se paie.

— Ainsi, mon parrain, vous voulez que je reçoive...

— Reçois toujours, Juliano : il ne faut jamais refuser ce qu'on nous donne de bonne volonté. Si tu ne les paies pas en bons offices, tu les paieras en reconnaissance.

Noiraud se retira de plus en plus étonné. Mais ce fut bien autre chose lorsque, deux jours après, il reçut un sac de trois mille livres, avec un billet de remerciement écrit au nom du commandeur, dont le neveu venait d'être nommé colonel. Il achevait de compter la somme, lorsque le sieur Dubois entra essoufflé.

— Vous l'emportez, monsieur de Noiraud, dit-il d'un air dans lequel la mauvaise humeur le disputait à une sorte de respect; mes concurrents ont eu le privilége. J'ai eu tort de vouloir lutter contre votre influence, et je m'en punis. Voici les dix mille livres proposées; ce sera un à-compte sur la première affaire, pour laquelle j'espère que vous nous serez favorable.

Il avait ouvert son portefeuille, et déposé sur la table une dizaine de billets signés par les plus riches négociants du Havre et de Dieppe. Julien voulut les refuser, en affirmant qu'il était complétement étranger à ce qui s'était passé, qu'il venait d'en apprendre la première nouvelle; mais le traitant ne voulut même pas l'entendre.

— C'est bon, c'est bon! s'écria-t-il en gagnant la porte; vous êtes discret, Son Eminence vous a défendu de la compromettre. Je ne vous demande rien, je crois tout ce que vous voudrez; promettez-moi seulement qu'à l'occasion vous ne parlerez point contre moi.

— Quant à cela, répliqua Julien, je vous le jure; mais...

— Cela me suffit! s'écria Dubois; je crois à votre parole, monsieur de Noiraud, et, de votre côté, si vous avez jamais besoin de quelques milliers de livres, n'oubliez point que je serai toujours heureux d'être agréable au filleul du cardinal.

Il salua profondément, et sortit.

Julien ne manqua point de tout dire au ministre, qui se frotta de nouveau les mains et lui ordonna de garder les sommes reçues. Elles furent bientôt grossies par de nouvelles largesses des courtisans. Le jeune orfévre avait beau protester qu'il était sans crédit, et qu'on ne devait lui imputer ni l'insuccès ni la réussite des demandes adressées à son parrain, toutes ses dénégations étaient inutiles et ne servaient qu'à confirmer l'opinion générale. Au bout de quelques mois, Julien se trouva enrichi par les présents que l'on continuait à le forcer d'accepter.

Or, pendant ce temps, au contraire, les affaires de maître Roullard n'avaient fait que péricliter. N'ayant pu se faire nommer orfévre de la cour, il perdit, par suite des démarches tentées à cette occasion, la clientèle des ennemis du cardinal, et se trouva ainsi, selon le proverbe, *entre deux selles, assis par terre!* Il attribua d'abord l'insuccès de sa requête à l'opposition de Julien, et en conçut un vif ressentiment contre le jeune homme; mais c'était une de ces molles natures près desquelles la réussite a toujours raison. En voyant croître le crédit supposé de son ancien garçon, il passa insensiblement de la haine à l'admiration. Enfin un matin il arriva chez lui, en s'écriant qu'il ne pouvait vivre plus longtemps brouillé avec son cher élève, et qu'il venait pour lui demander pardon du passé. Julien accepta sans peine une réconciliation qui comblait tous ses vœux. La prospérité n'avait rien changé à ses affections, et sa première condition fut que le projet de mariage formé autrefois pourrait enfin s'accomplir. Maître Roullard n'eut garde cette fois de s'y opposer. Il donna au jeune ouvrier sa nièce en mariage, et lui abandonna son commerce.

Lorsque Julien, rayonnant de bonheur, vint conduire sa jeune femme à son parrain, celui-ci lui prit l'oreille, et dit en riant :

— Tu ne t'attendais pas à cela, poverino, quand je t'ai accordé pour tout présent la permission de m'appeler ton parrain.

— C'est la vérité, répliqua Noiraud; j'étais loin de croire que je devrais tout à ce titre.

— C'est que tu ne connaissais pas les hommes, picciolo, dit le cardinal : à la cour, vois-tu, on ne réussit pas à cause de ce que l'on est, mais à cause de ce que l'on paraît être.

L'AUTOMNE.

Entre les saisons de l'année et les âges de la vie, l'analogie ne paraît point parfaite. L'enfance, qui est comme une vie tout entière, n'est, à vrai dire, représentée par aucune saison. Il est difficile de reconnaître son innocente paix, ses doux ébats, dans les luttes opiniâtres de l'hiver défaillant contre la renaissance de la nature. Le printemps comprend l'adolescence et une partie de la jeunesse; mais où la jeunesse cesse-t-elle? N'est-ce pas avec la confiance naïve, la pureté, l'espérance, les illusions? Admettre qu'aujourd'hui elle peut se prolonger jusqu'à la vingt-cinquième année, ne serait-ce pas lui faire une assez belle part? L'été de la vie a-t-il lui-même plus de durée? Peu de personnes sincères s'y croient encore à l'approche de quarante ans. Il semble donc que l'automne soit notre saison la plus longue : elle remplit presque un tiers des existences sagement réglées.

Mais ces rapports des âges et des saisons ont-ils été les mêmes dans tous les temps? N'est-ce pas une nécessité que la vie de chaque homme, heure fugitive de la saison que l'humanité traverse, réfléchisse suivant chaque époque le caractère particulier qui domine dans la vie générale? L'âge d'or répond au printemps; l'âge d'argent à l'été; l'âge d'airain à l'automne : ne sommes-nous pas aujourd'hui tout au moins dans cet âge d'airain?

J'imagine qu'on était plus longtemps jeune pendant la jeunesse du monde. Alors de beaux rêves flottaient dans l'espace et enchantaient la vue : une sève plus fraîche et plus vive fécondait les imaginations et entretenait dans les cœurs l'espérance et la joie : l'homme ne se lassait point d'admirer cette aimable nature qui ainsi que lui venait de naître, et semblait sortir du sein des eaux, étonnée d'elle-même, émue, ravie, ornée, comme Pandore, de tous les présents des dieux. O jeune Athènes! les fleurs du printemps brillent jusque sur le front de tes divins vieillards. On ne voit point d'hiver dans la vieillesse d'Homère et d'Anacréon.

Ces riantes années ont fui : un été orageux a succédé; le troisième âge a insensiblement étendu son domaine à la fois dans la vie de l'humanité et dans celle de l'homme. Faut-il croire que l'hiver approche? et n'est-il pas du moins permis d'espérer qu'il sera suivi d'un nouveau printemps plus pur et plus glorieux?

Si toute existence se modifie incessamment, comment les images et les comparaisons de la poésie resteraient-elles immuables. A d'autres temps il faut d'autres allégories. Bacchus, par exemple, à part même son antiquité et sa monotonie classique, est assurément une personnification trop jeune et trop fougueuse de notre automne. C'est un devoir

pour nos artistes de tendre à s'affranchir de ces inventions païennes. Sans doute la tâche est difficile. Dans l'essai que l'on voit ici, Granville a voulu se tenir aussi près que possible de la réalité moderne. Il est ainsi resté fidèle à l'intention qui lui a fait représenter les trois premières saisons sous les traits d'un vieillard vigoureux descendant à grands pas des sommets glacés du Nord, d'une jeune fille aux yeux rêveurs, et d'un homme dans la force de l'âge, cherchant pendant la moisson le repos et un abri contre les ardeurs du jour.

L'Automne se souvient d'avoir été belle; elle jette sur les dernières fleurs de l'année un doux et triste regard; sur ses genoux est une corbeille pleine de fruits; autour d'elle on voit les animaux que cherche au loin ce chasseur impatient qui tire sa poudre aux grues : ce sont le lièvre, la bécasse, la caille, la perdrix. Un vieux soldat, près d'une tonnelle, fête avec un frère son retour à la maison paternelle : plus Grec, je pense, que l'artiste, il chante peut-être Bacchus. Les hirondelles s'assemblent et s'apprêtent au départ. Un vent froid dépouille les arbres, et déjà l'Hiver apparaît sur la cime d'un mont éloigné.



(L'Automne, allégorie par J.-J. Grandville. — Voy. l'Hiver, le Printemps et l'Été, tome X, 1842.)

Le lecteur appréciera, sans qu'il soit besoin de le guider, tout ce qu'il y a d'invention, de variété et d'harmonie dans ce petit tableau, de finesse et de variété dans les détails. Grandville est un observateur exercé, un dessinateur consciencieux, qui, jeune encore, jouit légitimement d'une vieille réputation et l'accroît chaque jour.

Nous avions voulu emprunter, pour les placer sous la gravure, quelques vers descriptifs aux poëtes du dernier siècle qui, après le signal donné par Thompson ont chanté les saisons à l'envi. Nos souvenirs nous avaient trompé. Dans leurs poëmes, la nature, les campagnes sont comme inondées des fables et des fantaisies mythologiques. Nous avons cependant noté plus d'un passage où commence à poindre un sentiment plus moderne.

Le cardinal de Bernis a donné à l'automne quelques traits qui conviendraient presque à la figure principale de notre allégorie.

> Belle encore au déclin de l'âge,
> Toi seule, ô divine saison!
> Utile, douce, aimable et sage,

As mérité le double hommage
Du plaisir et de la raison.

Léonard dit en vers charmants :

O saison fortunée !
Tu viens à nous, de pampres couronnée ;
Tu viens combler les vœux des laboureurs :
Ces fruits nombreux que ta main nous dispense,
Par les frimas fécondés en silence,
Nés au printemps du calice des fleurs,
Et dans l'été nourris par les chaleurs,
S'offrent enfin dans leur beauté parfaite.

On aime ce distique de Saint-Lambert, qui n'est point cependant sans reproche :

Le soleil est voilé ; mais son disque invisible
Porte un jour tendre et doux sur le monde paisible.

Delille se distingue des poëtes du dix-huitième siècle qui ont célébré les champs et leurs travaux, par une étude plus fidèle et par des pensées moins recherchées. Il a tempéré ses imitations de Virgile en s'inspirant de la poésie pastorale anglaise qui avait précédé la nôtre. On se rappelle ces beaux vers du poëme des *Jardins;* on y désirerait seulement en quelques endroits un peu moins de pompe :

Lorsque la pâle automne,
Près de la voir flétrir, embellit sa couronne ;
Que de variété ! que de pompe et d'éclat !
Le pourpre, l'orangé, l'opale, l'incarnat,
De leurs riches couleurs étalent l'abondance.
. . . . Bientôt les aquilons
Des dépouilles des bois vont joncher les vallons :
De moment en moment la feuille sur la terre
En tombant interrompt le rêveur solitaire.
Mais ces ruines même ont pour moi des attraits.
Là, si mon cœur nourrit quelques profonds regrets,
Si quelque souvenir vient rouvrir ma blessure,
J'aime à mêler mon deuil au deuil de la nature ;
De ces bois desséchés, de ces rameaux flétris,
Seul, errant, je me plais à fouler les débris.
Ils sont passés les jours d'ivresse et de folie :
Viens, je me livre à toi, tendre mélancolie ;
Viens, non le front chargé de nuages affreux
Dont marche enveloppé le chagrin ténébreux ;
Mais l'œil demi-voilé, mais telle qu'en automne,
A travers les vapeurs un jour plus doux rayonne ;
Viens, le regard pensif, le front calme, et les yeux
Tout prêts à s'humecter de pleurs délicieux.

Cette peinture de la saison et des sentiments qu'elle éveille est assurément d'une noble poésie. Elle élève l'imagination, elle émeut doucement. Nous ne connaissons aucun autre passage sur l'automne qui nous ait autant charmé, si ce n'est peut-être ces lignes d'un écrivain peu connu en France, et dont nous avons déjà cité quelques fragments (1).

« La dernière saison de l'année, l'automne, est celle qui nous offre à la fois le plus de bien, et nous invite le plus fortement aux réflexions salutaires. La campagne alors semble s'épuiser pour les besoins de l'homme ; pour lui mûrissent ces grappes couleur d'or et de pourpre, qui donnent une liqueur fortifiante ; pour lui distillent l'huile et le miel ; pour lui les arbres se dépouillent de leurs fruits colorés ; la terre lui offre une seconde moisson ; elle l'appelle à retirer de son sein ces racines précieuses qui, mieux que tout autre aliment, peuvent suppléer à la disette du grain. Mais en même temps que toutes ces richesses le pressent de bénir l'auteur de son être, quelque chose de sérieux semble se mêler à sa joie, car c'est le dernier tribut que lui paie l'année. Le soleil, qui perd sa force et sa vigueur en signalant les approches de l'hiver, lui présage aussi cette froide vieillesse qui doit bientôt, peut-être, ralentir le cours de son sang. S'il jette ses regards sur le paysage décoloré, les changements qu'il aperçoit l'avertissent de ceux que le temps opère en lui ; le sifflement des vents, le bruit mélancolique des feuilles tombantes, sont comme les accents du tombeau qui l'appelle ; et ces biens mêmes, qu'il place en réserve pour la saison morte, ne lui disent-ils pas assez de faire aussi provision de bonnes œuvres pour le temps où il ne pourra plus travailler, de mettre de l'huile dans la lampe pour la nuit qui s'avance ? »

(1) Cellerier. — Voy. p. 326.

VUES DE LEIBNIZ

SUR L'INFINI DANS LE MONDE PHYSIQUE.

On sait que l'école de Descartes était allée, par une exagération de l'esprit géométrique, à faire de l'univers une simple mécanique. Donnez-moi de l'étendue et du mouvement, disait Descartes, et je ferai un monde. C'est contre cette tendance que s'est élevé Leibniz en introduisant le principe de la force atomique comme un des principes constitutifs de la science. Il a développé cette belle idée, sur laquelle reposent aujourd'hui les sciences physiques et chimiques, dans plusieurs de ses ouvrages ; et comme il en sentait toute la valeur, il y revenait volontiers. A la fin d'une de ses lettres à Bossuet sur le projet de réunion des protestants avec l'Eglise romaine, on trouve quelques mots jetés en courant à l'illustre prélat sur cette question ; et il semble que nulle part Leibniz n'ait touché la chose avec une expression plus sensible et plus heureuse.

« Je demeure d'accord, dit-il, que tout se fait mécaniquement dans la nature ; mais je crois que les principes mêmes de la mécanique, c'est-à-dire les lois de la nature à l'égard de la force mouvante, viennent de raisons supérieures et d'une cause immatérielle qui fait tout de la manière la plus parfaite ; et c'est à cause de cela aussi bien que de l'infini enveloppé en toutes choses que je ne suis pas de l'avis d'un habile homme, auteur des Entretiens sur la pluralité des mondes, qui dit à sa marquise qu'elle avoit eu sans doute une plus grande opinion de la nature que maintenant qu'elle voit que ce n'est que la boutique d'un ouvrier : à peu près comme le roi Alphonse, qui trouva le système du monde fort médiocre. Mais il n'en avoit pas la véritable idée, et j'ai peur que le même ne soit arrivé à cet auteur, tout pénétrant qu'il est, qui croit à la cartésienne que toute la machine de la nature se peut expliquer par certains ressorts ou éléments. Mais il n'en est pas ainsi, et ce n'est pas comme dans les montres, où l'analyse étant poussée jusqu'aux dents des roues, il n'y a plus rien à considérer. Les machines de la nature sont machines partout, quelques petites parties qu'on y prenne ; ou plutôt la moindre partie est un monde infini à son tour, et qui exprime même à sa façon tout ce qu'il y a dans le reste de l'univers. Cela passe notre imagination : cependant on sait que cela doit être, et toute cette variété infiniment infinie est animée dans toutes ses parties par une sagesse architectonique plus qu'infinie. On peut dire qu'il y a de l'harmonie, de la géométrie, de la métaphysique, et, pour parler ainsi, de la morale partout ; et ce qui est surprenant, à prendre les choses dans un sens, chaque substance agit spontanément, comme indépendante de toutes les autres créatures, bien que, dans un autre sens, toutes les autres l'obligent à s'accommoder avec elles : de sorte qu'on peut dire que toute la nature est pleine de miracles, mais de miracles de raison, et qui deviennent miracles à force d'être raisonnables d'une manière qui nous étonne. Car les raisons s'y poussent à un progrès infini, où notre esprit, bien qu'il voie que cela se doit, ne peut suivre par sa compréhension. Autrefois on admirait la nature sans y rien entendre, et on trouvait cela beau. Dernièrement on a commencé à la croire si aisée que cela est allé à un mépris, et jusqu'à nourrir la fainéantise de quelques nouveaux philosophes, qui s'imaginèrent en savoir déjà assez. Mais le véritable tempérament est d'admirer la nature avec connoissance, et de reconnoître que plus on y avance, plus on découvre de merveilleux, et que

la grandeur et la beauté des raisons mêmes est ce qu'il y a de plus étonnant et de moins compréhensible à la nôtre. »

LES CHIENS DE LA SIBÉRIE.

Le chien du nord de la Sibérie ressemble au loup; comme lui, il a le museau long et pointu; ses oreilles, toujours dressées, sont affilées, et sa queue est épaisse. Quelques chiens ont le poil uni; d'autres, au contraire, l'ont crépu et diversement nuancé. Quoique leur taille varie, un bon chien d'attelage doit avoir 79 centimètres de hauteur sur 91 centimètres de longueur. Son aboiement ressemble au hurlement du loup. Ces chiens demeurent constamment en plein air. En été, ils savent se creuser des trous en terre pour s'abriter contre les morsures des mousquites, ou bien ils se plongent dans l'eau et y passent toute la journée. Pendant l'hiver, ils se blottissent dans la neige, en ne laissant à l'air que l'extrémité de leur museau, qu'ils ont soin de couvrir de leur épaisse queue pour le préserver du froid. Elever et dresser des chiens est une des occupations les plus importantes des habitants. Les jeunes chiens qui naissent en hiver sont attelés en automne pour être dressés; mais on ne leur fait point faire de longues courses avant l'âge de trois ans. Le chien le mieux dressé et le plus intelligent s'attelle toujours en avant; car la vitesse, la bonne direction et même la sûreté du voyageur dépendent du chef de file : aussi habitue-t-on les chiens à obéir au moindre signe de leur maître, et surtout à ne point se détourner de la route pour suivre des traces d'animaux que l'on rencontre fréquemment empreintes sur la neige. Il est rare que l'on réussisse dans cette partie de l'éducation, et le plus souvent l'attelage tout entier se précipite sur de pareilles traces en hurlant de toutes ses forces. Une fois lancés, rien n'est capable de les arrêter, si ce n'est un obstacle physique. C'est dans de pareilles occasions que celui qui voyage en narta (1), et qui a un bon chien en tête de l'attelage, est à même d'observer la merveilleuse intelligence de cet animal, et les mille ruses qu'il emploie pour déshabituer ses compagnons, moins intelligents ou plus rétifs, de s'abandonner à leur instinct. Quelquefois on le voit, au moment où l'attelage s'apprête à s'élancer dans la direction de traces récentes, se mettre à aboyer en se détournant vers le côté opposé, et feignant d'avoir aperçu quelque animal qu'il s'agirait de poursuivre. D'autres fois, lorsqu'on traverse la toundra, nue et sans limites, par une nuit noire, dont un épais brouillard augmente l'obscurité, ou bien par un chasse-neige (2) qui expose le voyageur au danger d'être gelé ou enterré dans la neige, et que l'on cherche en vain à découvrir une de ces huttes placées de loin en loin sur la route et destinées à abriter le voyageur, c'est encore le chien placé en tête de l'attelage qui devine le lieu où se trouve une hutte qu'il n'a souvent visitée qu'une fois : il sauve ainsi le voyageur d'une mort certaine.

Les chiens, comme bêtes de trait, rendent même des services en été, car on s'en sert souvent à haler les bateaux qui remontent les rivières. Lorsqu'un obstacle se rencontre, il suffit d'un signe du batelier, et l'attelage passe aussitôt la rivière à la nage, se remet en ordre sur l'autre rive, puis continue sa route. On en rencontre même quelquefois attelés à des bateaux échoués, et les voiturant par terre d'une rivière à une autre. En un mot, les chiens rendent autant de services aux peuplades sédentaires du nord de la Sibérie que les rennes y en rendent aux nomades. Une épizootie fit périr un très grand nombre de chiens sur les bords de l'Indiguirka en 1821, et une famille de Voukaguires, n'ayant conservé de ses nombreux attelages que deux petits, nés depuis peu de jours, la femme du Voukaguire les nourrit de son lait : cet exemple donne une idée du prix que les habitants attachent à ces animaux. La même épizootie ravagea le district de Kolimsk en 1822, et les malheureux habitants, n'ayant aucun moyen de transporter les produits de la chasse et de la pêche, ne tardèrent pas à manquer de moyens de subsistance. Bientôt arriva la famine qui décima la population ! Le peu de durée de l'été, comme la rareté du fourrage, ne permet point de remplacer les chiens par des chevaux.

Le nord de la Sibérie.

(1) Les traîneaux ou nartas dont on se sert pour voyager sur la neige sont garnis, comme l'on sait, de patins. On a soin, chaque soir, de renverser les traîneaux pour verser de l'eau sur ces patins : l'eau gèle bientôt, et forme une couche de glace qui les fait glisser en diminuant le frottement, surtout quand la neige est unie. Les cochers des nartas ont toujours soin d'éviter les endroits où la glace est raboteuse et à nu, car elle brise cette couche de glace et endommage les patins. Le chargement d'une narta de transport est à peu près de 330 kilogrammes, et son attelage se compose ordinairement de douze chiens.

(2) On appelle chasse-neige la poussière de neige poussée par un vent impétueux. Ces sortes d'ouragans, particuliers aux plaines découvertes des parties septentrionales de la Russie, sont toujours d'une impétuosité extrême, souvent de longue durée, et, en couvrant les traces des routes, exposent le voyageur à s'égarer.

GRANVILLE.

Granville s'élève sur un rocher escarpé que battent sans cesse les flots de l'Océan. Ses habitants font remonter au commencement du douzième siècle l'époque de sa fondation. On affirme que l'on pouvait lire encore, il y a quelques années, sur une croisée de l'église, la date de la dédicace de l'ancienne église et de la création de la paroisse; cette date était de 1113.

Quoi qu'il en soit, le roc sur lequel est bâti Granville fut donné en 1206 avec ses dépendances par Philippe-Auguste à Jean d'Argougen. Un des descendants de celui-ci le céda, moyennant un simple hommage, à un lord anglais. Henri VI s'en étant ensuite emparé, il resta au pouvoir des Anglais jusqu'en 1424, époque où ils en furent chassés par les gentilshommes bas-bretons. Trois ans après, Charles VII donnait une charte par laquelle il accordait à Granville le titre de ville, et à ses habitants franchises d'impôts avec priviléges et droits de bourgeoisie.

Dès l'année 1504, les marins de Granville faisaient déjà la pêche au banc de Terre-Neuve, découvert seulement quatre ans auparavant par les Portugais. Un marin anglais, Dickson, rapporte avoir vu en 1521 sur ce banc plus de cinquante navires dont plusieurs appartenaient à Saint-Malo et à Granville.

Granville, qui avait embrassé le parti de la ligue, fit en 1599 sa soumission à Henri IV.

C'est à la fois une place militaire et une ville maritime; elle est divisée en trois parties tout-à-fait distinctes: le port, la ville haute et le faubourg. Le port a été bâti par les Anglais, dans les premiers temps du règne de Charles VII; il est petit, de forme irrégulière et n'a qu'une entrée fort étroite. La ville haute, assise sur la croupe du rocher, est la résidence des autorités civiles et militaires. Deux grandes rues, irrégulières, auxquelles viennent aboutir plusieurs ruelles mal pavées, la traversent parallèlement. Le faubourg, dont la ville haute est séparée par un double rempart, est beaucoup plus considérable : il descend de la partie méridionale du rocher, et s'étend jusque dans le vallon où coule la petite rivière du Bosc, qui divise ce quartier en deux parts égales.

De 1755 à 1763, le faubourg a été ravagé par deux incendies, et rebâti ensuite à grands frais. Il a été de nouveau brûlé en 1793, lors du bombardement de la ville par les Anglais. On n'y a plus autorisé depuis que la construction de légères bâtisses à un simple rez-de-chaussée.

Le rocher de Granville ne tient au continent que du côté de

l'est. Aussi la ville manque-t-elle d'eau douce dans les temps de sécheresse. Plusieurs projets ont été formés, à diverses époques, pour remédier à cet inconvénient; celui dont la réalisation paraît la plus probable à cause d'une plus grande facilité d'exécution, consisterait dans la construction d'un aqueduc qui amènerait à la ville les eaux du Thar, petite rivière située à peu de distance.

La population de Granville est de 8 000 âmes. La température y est généralement assez douce; il est rare de voir le thermomètre monter jusqu'au 20e degré, dans les plus grandes chaleurs, et descendre, dans les plus grands froids, jusqu'au 10e degré au-dessous de zéro.

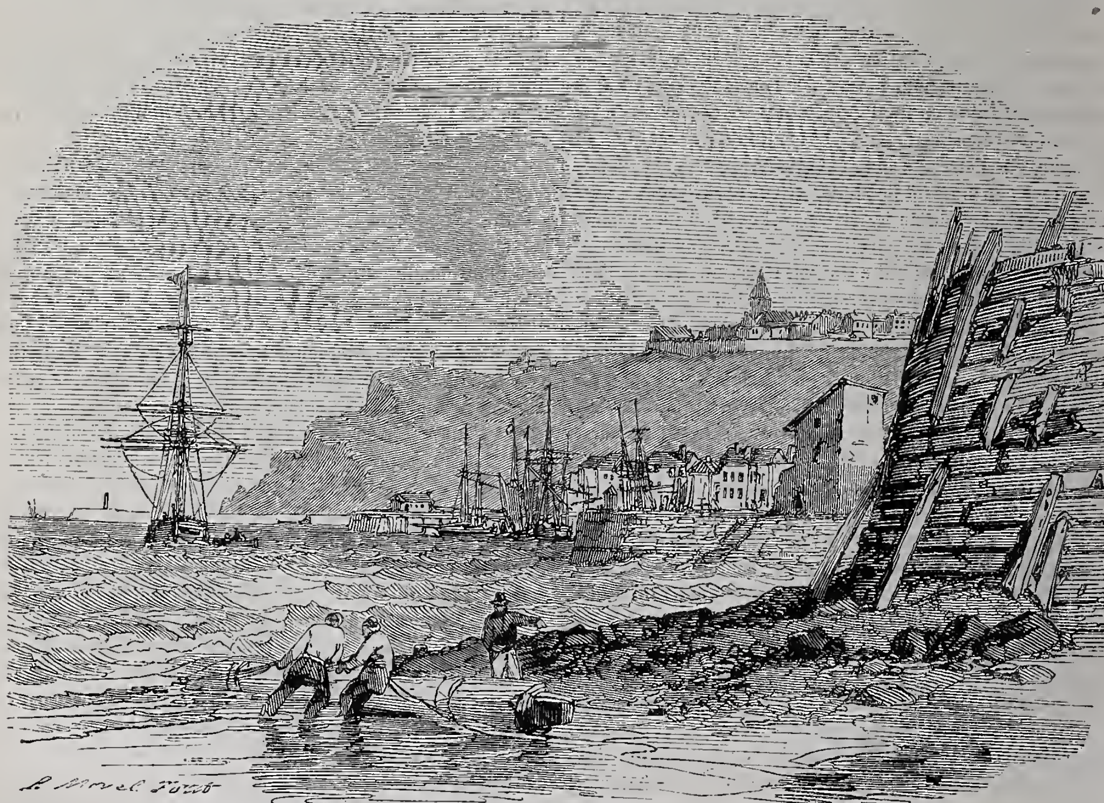
Granville est peu riche en édifices. On y a construit, depuis quelques années, deux halles, l'une au blé, l'autre à la poissonnerie, un tribunal de commerce, et un phare situé à l'extrémité du rocher. L'église, d'une structure tout-à-fait irrégulière, tient de diverses époques par son architecture.

Les environs de cette ville sont d'un aspect assez triste, si ce n'est dans la direction de l'ouest et du nord-ouest où se déroule un tableau admirable : de ce côté s'étend la mer sur laquelle on voit se dessiner à l'horizon les îles de Chausey. La côte est hérissée, dans toute sa longueur, de rochers siliceux et schisteux qui servent de pierres de construction. La perspective est bornée à l'est par la commune de Saint-Nicolas, qui n'est, en quelque sorte, que le prolongement du faubourg, et par celle de Donville. A quelque distance, vers le sud, on découvre le village de Saint-Pair, autrefois célèbre comme lieu de pèlerinage. Le côté du nord présente une grève immense que couvre la mer montante, et où se trouve un passage appelé la Tranchée que l'on y pratiqua vers l'année 1555.

Situé au sud et vers la pointe du cap, le port était autrefois resserré par la petite jetée que l'on voit encore; il s'étend aujourd'hui jusqu'au magnifique môle, commencé en 1745, et que l'on termine actuellement : il pourrait au besoin recevoir des vaisseaux de ligne. Il y règne la plus grande activité : on y construit des navires; on y arme pour les pêches lointaines de la baleine, de la merluche et de la morue.

Ces pêches occupent 60 bâtiments jaugeant ensemble 9 000 tonneaux, et emploient 2 500 marins; elles produisent annuellement 60 000 quintaux métriques de poisson ou d'huile dont la valeur est estimée 1 500 000 francs. Un fait remarquable, c'est que ces entreprises maritimes n'étaient pas moins considérables au commencement du dix-septième siècle. Piganiol de la Force, dans sa description de la France, rapporte que Granville armait de 50 à 60 grands navires.

Il se fait en outre le long de la côte une pêche considérable en saumons, huîtres, raies et soles; 90 bateaux et environ 650 hommes y sont employés. Son produit net est évalué à 300 000 francs. On a calculé qu'à Granville la pêche occupait et faisait vivre plus de 3 000 personnes de la partie indigente de sa population. Nous ajouterons qu'elle lui donne en même temps les moyens de fournir d'excellents sujets à la marine.



(Vue du port de Granville, département de la Manche. — Dessin de M. Morel Fatio.)

Le commerce de Granville ne consiste pas exclusivement dans l'industrie de ses pêcheries; il se compose également de l'exportation de ses produits, de l'importation des denrées coloniales, et du transport qu'elle fait dans la basse Normandie des diverses marchandises du nord et du midi de l'Europe.

En 1844, le nombre de ses navires faisant le cabotage et les voyages de longs cours s'élève à 123, jaugeant en masse 17 960 tonneaux, et celui de ses bâtiments employés à la pêche des huîtres à 110, jaugeant ensemble 818 tonneaux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MARTYRE DE SAINT PIERRE,

PAR LE TITIEN.

(Voy., sur le Titien, 1833, p. 112; 1843, p. 165.)



(Le Martyre de saint Pierre, par le Titien. — Gravé d'après une copie de M. Eugène Appert, par Godard d'Alençon.)

Il n'est pas rare d'entendre dire : « En peinture, il y a » trois chefs-d'œuvre : *la Transfiguration*, par Raphaël; » *le Martyre de saint Pierre*, par le Titien; *la Communion de saint Jérôme*, par le Dominiquin. » Ces sortes de jugements ne doivent pas être acceptés à la lettre : ils ont quelque chose de trop méthodique et de trop absolu ; sous l'apparence d'aider le goût dont ils flattent la paresse, ils l'asservissent et l'enchaînent. Il n'est pas plus facile de choisir

et mettre hors de ligne trois tableaux parmi la foule des admirables peintures des quinzième, seizième et dix-septième siècles, qu'il ne le serait de nommer, par exemple, les trois plus grands hommes qui aient jamais existé. Où donc est la règle positive et infaillible qui permette de mesurer avec cette assurance les hommes et leur génie? Nous dirons seulement que *le Martyre de saint Pierre* est peut-être la plus belle œuvre du Titien, qui a été lui-même l'un des plus grands peintres de l'Italie pendant la plus belle époque de l'art. Nous avons possédé ce tableau; ainsi que *la Transfiguration* et *la Communion de saint Jérôme*, il a fait partie du Musée impérial. Après l'invasion, il a été rendu à Venise, où il avait eu le bonheur d'échapper au pêle-mêle du Musée (l'*Academia delle belle arte*), et de reprendre sa place dans l'église de Saint-Jean et Saint-Paul. Isolé, et éclairé comme l'a voulu le maître, sanctifié par le lieu, il y produisait une impression profonde à la fois d'admiration et de terreur: l'esprit le plus froid s'y sentait ému et élevé devant ce coloris ardent, énergique, harmonieux, devant l'action de ces trois figures si parfaitement combinée pour peindre, vivement et à un juste degré, les trois passions essentielles au sujet: la cruauté, l'angoisse et l'effroi. Transporté depuis deux ans à l'Académie, ce tableau ne saurait y être aussi parfaitement compris et admiré. Il a de hauteur environ 5m,847 (18 pieds): les personnages sont plus grands que nature.

SUR LE CHIEN DE MONTARGIS.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Je ne m'imagine guère que cette lettre soit admise à figurer dans votre recueil: on peut lui trouver un certain air de critique, et je sais que les publications périodiques se sont élevées généralement à un tel degré de susceptibilité qu'il leur semblerait indigne de leur honneur de se prêter à la discussion. Mais quoi qu'il en doive advenir, je veux vous envoyer mes observations: vous y verrez une preuve d'intérêt de la part de l'un de vos abonnés, et si vous ne jugez pas convenable de profiter autrement de ma lettre, je m'en consolerai sans peine en ne m'exagérant pas le dommage. Voici le fait. En parcourant dernièrement vos volumes des années précédentes, au milieu d'une foule de choses dont je ne puis qu'approuver entièrement le sens et la portée, je suis tombé sur l'histoire du chien de Montargis: que vous ajoutiez aux vérités positives que votre recueil renferme un choix de fables et de légendes, rien de mieux, et personne ne saurait vous blâmer d'une méthode qui donne tant de largeur et de richesse à votre cadre; mais je ne saurais admettre que l'on puisse faire passer sans inconvénient une légende pour un fait réel, et que lorsque cette légende, si séduisante qu'elle soit, cache une mauvaise leçon, l'on ne la fasse pas immédiatement ressortir. C'est ce que j'ose vous reprocher tout franchement, monsieur, pour la légende dont il s'agit.

Il est fort bien sans doute de respecter les animaux, car c'est manquer au créateur que de se croire fondé à tenir en mépris des êtres qu'il a suffisamment honorés en daignant s'occuper d'eux jusqu'à leur donner l'existence; mais on doit prendre garde qu'un sentiment, parfaitement louable dans ses justes bornes, peut aisément dégénérer par l'exagération, et que si l'on rehausse la bête, il faut avoir moyen de rehausser l'homme d'autant plus. La bête, en effet, descend de degré en degré jusqu'au néant de la nature minérale, tandis que l'homme s'élève de degré en degré jusqu'à l'ange; et ainsi il y aurait de l'autre côté impiété à mettre de front des créatures que Dieu a voulu disposer dans deux ordres si différents. Dès lors, n'y a-t-il pas tout au moins une sorte de négligence à passer légèrement sur la possibilité d'un duel entre une bête et un homme? Un duel n'était-il pas pour nos aïeux une sorte de balance sur le plateau de laquelle on déposait devant Dieu deux existences à éprouver l'une par l'autre? Et l'on voudrait que ces chrétiens animés d'un sentiment si profond de la nature humaine associée constamment à leurs yeux par la religion à la nature divine, aient cependant manqué de respect envers elle au point de ne pas se faire scrupule de commettre ensemble, par un engagement aussi sérieux et aussi solennel, l'homme et le chien. Non, monsieur, cela choque le sens, et je ne le saurais croire. Et c'est sur un roi que l'on a surnommé le Sage, et qui a su mériter un si beau nom, sur l'un des souverains qui se sont le plus appliqués à pousser en avant l'esprit de la France que l'on voudrait faire reposer une si monstrueuse action! Mais Charles V, dans un instant d'égarement, se fût-il oublié jusqu'à donner l'ordre d'un tel scandale, quel gentilhomme eût fait assez peu d'état de lui-même pour s'y soumettre? N'eût-ce pas été renoncer manifestement à l'honneur que de consentir à descendre si bas qu'un serf même eût rougi d'une telle déchéance, et le gibet même eût-il pu sembler plus dégradant qu'une si laide victoire? Comment la noblesse, si jalouse de sa fleur de dignité, ne se serait-elle pas écartée avec dégoût d'un membre qui aurait eu la bassesse de sacrifier si abominablement son caractère d'homme, et quel chevalier n'aurait pas craint d'avilir sa lance en la croisant contre celle d'un misérable assez vil pour se faire l'égal d'un chien? Un cri unanime se serait élevé de tout le pays contre l'arrêt du roi et contre la condescendance du champion. Non, jamais la noblesse de France n'aurait honoré de sa présence un tel combat.

Je m'attends à ce que l'on dise que c'était un jugement de Dieu, et que le nom de Dieu couvre tout. Mais il faut convenir du moins que c'eût été un jugement de Dieu fondé sur des principes radicalement différents de tous les autres. Il ne s'agissait pas d'une épreuve du genre de celles où l'agent physique était libre d'exercer sa puissance sans que l'accusé dût lui faire aucune résistance. On ne peut confondre la force opposée à Aubri de Mondidier avec celle du fer rouge ou de l'eau bouillante: au lieu d'être abandonné passivement à son action, il était armé contre elle et combattait. Il faut avouer que c'était un véritable duel. Or tant s'en faut que nos pères eussent pu supporter la plus légère nuance d'avilissement dans cette cérémonie que l'on n'y consacrait que des champions supposés dans le plus grand état de perfection que l'on puisse concevoir, c'est-à-dire en état de grâce: on les obligeait, en effet, à communier avant le combat, et, dans l'opinion générale, malheur à celui dont la communion était indigne. C'étaient deux vies humaines dans toute leur profondeur de bien et de mal que l'on mettait aux prises.

Du seul fait de la monstruosité du duel d'un homme contre un chien, on peut donc conclure que l'événement, s'il a eu lieu, n'a pu se passer que dans des temps de barbarie, et que la légende elle-même, si l'événement est fictif, n'a pu se former que dans des siècles analogues, à moins qu'elle ne soit de l'invention de quelque poëte qui aurait intercalé sa fable, comme un exemple de la grossièreté des temps, dans une peinture imaginaire des mœurs barbares. Mais ce n'est certes pas au quatorzième siècle qu'une institution, qui ne se soutient que par le sentiment le plus exalté des relations de l'homme avec Dieu, a pu se trouver tellement séparée de toute inspiration religieuse, qu'elle soit devenue un sujet d'avilissement pour la nature humaine. J'insiste vivement, monsieur; mais il me semble que l'honneur de la France est en quelque sorte en jeu dans cette histoire célèbre.

On objectera peut-être que si nos ancêtres avaient dû être si révoltés d'un duel de ce genre, ils n'auraient pu se prêter à en recevoir l'idée, même sous la forme d'une légende

L'argument est spécieux, mais plus spécieux que solide, car notre expérience de tous les jours nous montre assez que nous sommes bien plus coulants pour les récits que l'on nous met sur le compte des autres que pour les actions dans lesquelles on veut engager nos personnes. Il y a en nous un certain goût inné pour les contes, et ils nous vont si bien que nous sommes en quelque sorte obligés de faire effort contre nous-mêmes pour ne pas croire même les plus incroyables. Ne nous en coûte-t-il pas toujours un peu de chasser quelque chose de nos souvenirs de nourrice en nous disant : Ce n'est donc encore qu'un conte? Aussi, grâce à cette facilité merveilleuse, nos histoires sont-elles toutes remplies de contes, car ceux qui en avoisinent les frontières ont toujours tendance à y entrer et à s'insinuer si bien que ce n'est qu'avec une grande peine que la critique finit par les dépister et les expulser. L'idée contre laquelle nous ne manquerions pas de nous récrier bien vite, si elle prenait chair et venait figurer devant nous, paraît toute naturelle et toute plausible dans les lointains de l'histoire, quand ce sont les yeux de nos ancêtres et non les nôtres qui ont dû voir la chose. C'est ce qui est arrivé pour la fable du chien de Montargis. Nous-mêmes qui, aujourd'hui, faute d'y avoir arrêté nos réflexions, nous trouvons tout disposés à y donner créance, hésiterions-nous à nous soulever d'indignation si nous apprenions que quelque procureur du roi s'est oublié, devant un tribunal, jusqu'à y mettre en pendant la vie d'un homme et celle d'un chien? Et cependant nous écoutons sans révolte l'histoire suivant laquelle, dans un siècle aussi éminent que le quatorzième, un roi de France a commandé le duel d'un homme avec un chien. Ne faisons donc pas de leur crédulité dans cette circonstance un argument contre la dignité de nos ancêtres, quand ce même argument pourrait servir à porter contre nous la même accusation que notre conscience repousse comme la leur l'eût repoussée sans doute; mais disons simplement que nos ancêtres ont mordu à ce conte comme nous y mordons nous-mêmes, par l'effet de l'intérêt dont il est plein, et de notre peu de souci de dresser le procès des récits qui nous plaisent : on ne songe pas, en voyage, à jeter les yeux sur le passeport des gens dont la conversation amuse.

D'ailleurs, à qui voudrait-on persuader qu'un chien ait l'intelligence assez développée pour avoir idée de ce que c'est que la mort? Cette idée n'est-elle pas une des plus élevées auxquelles nous ayons à nous habituer, et à tel point que les enfants, si ouverts à toutes choses, ne sont pas d'abord sans quelque difficulté pour l'entendre? Pense-t-on qu'un chien fasse beaucoup de différence entre son maître mort et son maître endormi, quand nous-mêmes, si nous étions sans instruction et ne jugions, comme l'animal, que d'après le témoignage des sens, n'en ferions pour ainsi dire aucune à première vue? Ainsi le coup de poignard duquel le maître meurt ne se distingue pas notablement, dans l'intellect du chien, d'un simple coup à la suite duquel le maître s'endormirait. Il n'y aurait donc pas lieu, dans un tel événement, à une rancune bien profonde de la part de l'animal; car en en retranchant tout ce que notre intelligence y apporte par l'idée de la mort, il n'y reste rien de bien frappant. Nous avons trop souvent tendance à mettre une sorte d'intelligence humaine dans la cervelle des animaux, et à nous figurer que les événements qui se passent autour d'eux se peignent dans ce miroir interne de la même manière qu'ils se peignent en nous. Cela vient de ce que nous n'analysons pas les impressions que nous recevons des événements avec l'exactitude qu'il faudrait, pour y voir, d'un côté, ce qui provient de l'action de l'extérieur, et de l'autre, ce qui s'y trouve causé par l'action de nos pensées, c'est-à-dire par un monde qui nous est tout-à-fait personnel et n'existe que pour nous. Pour bien comprendre les animaux, il faut se mettre en garde contre la facilité qu'il y a à se les représenter comme des personnes revêtues d'une autre forme, qui verraient les choses comme nous, sans pouvoir toutefois raisonner comme nous; car précisément pour voir comme nous il faudrait être en état de raisonner comme nous. Le chien qui suit le convoi de son maître et fait des lamentations sur sa tombe, sans consentir à la quitter, ne doit pas plus nous attendrir, pour peu que nous réfléchissions, que le chien qui voit son maître descendre dans une cave et qui l'attend impatiemment à la porte. Il n'est pas attaché à l'âme de son maître, car il ne la soupçonne même pas : il n'est attaché qu'à ce corps, qu'il est accoutumé à considérer comme un des principes du sien; c'est ce corps qu'il suit partout, et il hurle après lui quand il ne l'aperçoit plus et qu'il le croit perdu. Aussi ce que je croirais volontiers de la part d'un muet qui aurait vu poignarder son maître, qui aurait conçu un vif ressentiment de l'attentat, et qui, plein d'indignation et de colère contre l'auteur du crime, se jetterait résolûment sur lui à toute rencontre pour venger la mort de son bienfaiteur par celle du meurtrier, ne puis-je en aucune façon le croire de la part d'un chien. Il y a dans la suite de cette conduite trop d'idées essentielles qu'il est impossible de concevoir dans une brute; et il faut, ou renoncer à donner à l'histoire ce tour intéressant, ou se résoudre à sortir les animaux de leur état naturel pour les ranger parmi les êtres qui possèdent la connaissance du bien et du mal, de la vie et de la mort.

Mais admettons, si l'on veut, tout simplement que le chien ait été témoin, je ne dirai pas de l'assassinat, puisqu'il ne sait ce que c'est, mais du combat de son maître; qu'il ait même pris part à la lutte, qu'il en ait gardé le souvenir, et qu'il n'ait dès lors fallu que la présence de l'adversaire pour réveiller sa colère, il n'y aura rien dans tout cela que de fort ordinaire : car chacun a pu voir maintes fois les chiens conserver fort bien la mémoire d'une querelle. L'histoire réduite à ces proportions serait donc peu de chose. Aussi n'est-ce pas tant le chien qui importe, selon moi, au côté moral de cette histoire, c'est le roi : c'est l'action du roi qui est véritablement contre nature; et comme c'est elle qui donne à l'événement toute son importance, c'est elle qu'il faut hardiment nier pour l'honneur de la France. Non, jamais un de nos rois n'a ordonné à un de ses sujets de soutenir un duel légal avec un chien, et l'eût-il ordonné, le peuple, au lieu de faire chorus autour du champ clos, comme on le dit, aurait plutôt mis en pièces et le chien et l'homme assez lâche pour se mesurer avec lui. C'est là une folie digne d'un Héliogabale ou d'un Caligula : ce n'est point une décision d'un Charles V.

Il est heureusement facile, en remontant aux documents originaux sur lesquels repose cette légende, de faire voir qu'elle est sans aucun fondement historique. Mais je m'aperçois, monsieur, que ma plume a conduit ma lettre déjà si loin que j'ai assez perdu de temps, si mes réflexions vous semblent indignes de votre attention; et si, au contraire, vous étiez assez indulgent pour en tirer quelque parti, je serais parfaitement à même, au premier aperçu de cette marque de votre intérêt, de tenir immédiatement ma promesse en complétant ces considérations toutes morales par des considérations historiques qui ne sauraient plus laisser aucun doute.

Agréez, etc.

THORWALDSEN.

Le 25 mars dernier, Thorwaldsen était entré au théâtre de Copenhague; la toile n'était pas encore levée : il prit place dans une stalle. Quelques personnes remarquèrent qu'il fermait les yeux, et supposèrent qu'il s'endormait; mais bientôt sa pâleur inspira des inquiétudes : on approcha; il n'avait plus que quelques instants à vivre : trans-

porté à sa demeure, il y expira presque aussitôt sans avoir prononcé une seule parole. La nouvelle de ce malheur si imprévu répandit la consternation dans toute la ville. Copenhague était fière, à juste titre, de Thorwaldsen. Il avait soixante-quatorze ans. Depuis l'époque où nous avons interrompu sa biographie, il avait constamment travaillé. En 1838, il avait quitté Rome, après y avoir résidé pendant quarante-deux ans, pour retourner dans sa patrie. Son entrée à Copenhague avait ressemblé à un triomphe. Une



immense multitude l'avait accueilli avec des cris d'enthousiasme; les poëtes avaient récité des vers en son honneur; le roi Christian VIII l'avait nommé conseiller consultant et directeur de l'académie des beaux-arts. Il jouissait en paix de la faveur du souverain et de l'admiration publique. La veille et le jour même de sa mort, on l'avait encore vu occupé, dans son atelier, à retoucher un buste de Luther, et une statue d'Hercule destinée à orner le palais de Christianberg. Il a laissé une fortune médiocre, et il l'a léguée au musée de Copenhague qu'il a fondé et qui porte son nom. On lui a rendu des honneurs funèbres dignes de son génie. Pendant la journée du 29 mars, ses restes furent exposés dans la salle des sculptures antiques au musée; après une messe en musique composée par Holst et Hung, un prédicateur a prononcé son éloge. Des branches de cyprès et de laurier couvraient son cercueil. Au-dessus du catafalque on avait placé l'une de ses dernières œuvres, l'Espérance. La procession qui l'a suivi à l'église et au cimetière était composée du prince royal et des autres membres de la famille royale, des ministres, des généraux, de tous les artistes, de huit cents étudiants, de plus de huit mille citoyens. Suivant un ancien usage scandinave les rues étaient couvertes de sable blanc et de branches de genévrier. A la porte de l'église, le roi, vêtu de deuil, reçut le corps; la reine assistait à la messe qui fut célébrée par l'évêque de Zélande. On est surtout ému de ces témoignages universels d'admiration et de regret lorsqu'on se rappelle l'humble berceau de l'illustre artiste, et son enfance si pauvre et si laborieuse (voy. 1838, p. 52).

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS A LA BAIE D'HUDSON.

Les premières découvertes géographiques faites par les différents peuples navigateurs ont presque toujours amené des querelles de priorité qui ont souvent dégénéré en guerres nationales. Il faut surtout attribuer ces malheureux événements au peu d'exactitude des relations publiées par les découvreurs, au manque de publicité de ces relations et à l'incertitude des cartes marines, qui plaçaient quelquefois la même terre dans deux ou trois lieux opposés, et sous des noms différents.

La baie d'Hudson n'a point échappé au sort commun : malgré le nom anglais qui lui fut imposé en 1611 par Henri Hudson, nos vieux auteurs assurent qu'elle avait été reconnue et visitée par le pilote saintongeois Alphonse dès 1545, c'est-à-dire soixante ans plus tôt. Quoi qu'il en soit de cette prétention, toujours est-il certain que la baie dont il s'agit fixa peu l'attention jusqu'en 1656. A cette époque, un traficant français, Jean Bourdon, ayant côtoyé dans un navire de trente tonneaux toute la terre de Labrador pour faire la traite des pelleteries, arriva à la baie d'Hudson, après avoir fait un circuit de sept ou huit cents lieues par mer. Il lia commerce avec les naturels et leur apprit qu'il y avait à environ cent trente lieues de leur pays, vers le sud-est, des établissements français où ils trouveraient à trafiquer : c'était la colonie du Canada. Les sauvages, voulant profiter du voisinage, envoyèrent en 1661 des députés à Québec pour prier le vicomte d'Argenson, alors gouverneur, d'établir chez eux un comptoir d'échange.

M. d'Argenson voulut d'abord faire visiter cette nouvelle contrée; mais ceux qu'il y envoya, mal guidés par les sauvages de la Saguenai, ne purent y arriver. Une seconde députation se rendit, deux années plus tard, à Québec pour renouveler la demande d'un missionnaire et d'un comptoir. Cette fois, les précautions furent mieux prises, et cinq coureurs de bois, commandés par Lacouture, pénétrèrent jusqu'à la baie dont ils prirent possession au nom du roi de France.

Deux Canadiens, Desgrozeliers et Radisson, voulurent aussitôt former une compagnie pour y exploiter le commerce des pelleteries; mais n'ayant pas pu réussir, ils passèrent à Londres et y formèrent une société qui leur fit les avances nécessaires. Ils vinrent s'établir au fond de la baie,



(Un Colon de la baie d'Hudson au dix-septième siècle.)

où ils élevèrent trois forts auxquels ils donnèrent les noms de *Rupert*, de *Monsipi* et de *Kichichouanne*.

Cependant ils ne tardèrent pas à se repentir d'être ainsi entrés au service de l'Angleterre; ils s'embarquèrent pour Paris, obtinrent leur grâce du roi, et étant repassés au

Canada y créèrent une nouvelle compagnie, au nom de laquelle ils allèrent s'établir dans la baie d'Hudson, à l'embouchure d'une rivière que l'on appela *rivière de Sainte-Thérèse.* Mais quelques mécontentements qu'ils eurent de leurs associés les déterminèrent à passer de nouveau aux Anglais, et à leur livrer le fort, précédemment bâti par eux-mêmes.

Pendant plusieurs années, les postes établis dans la baie changèrent ainsi successivement de maîtres jusqu'en 1697, où le roi de France fit armer cinq navires pour aller chasser définitivement les Anglais de leurs postes.

Le chef de l'expédition était Diberville, gentilhomme canadien aussi renommé pour son courage que pour son talent militaire. L'escadre partit de La Rochelle le 8 avril



(Le vaisseau français *le Pélican*, grappiné sur la glace dans le détroit d'Hudson.)

1697 ; mais en arrivant au détroit d'Hudson elle rencontra les glaces, au milieu desquelles les navires qui la composaient furent souvent arrêtés. Notre gravure représente une de ces haltes forcées; on y voit *le Pélican grappiné* sur un glaçon et visité par des Esquimaux qui viennent troquer leurs fourrures contre des marchandises de France. Quelques matelots sont occupés à cuire des *godes* (1) près d'un grand feu, tandis que d'autres roulent des futailles au bord d'une des crevasses du glaçon où l'eau de pluie s'est amassée, et qui forme ainsi une sorte de citerne naturelle renfermant plus de quarante pièces d'eau douce.

En sortant de cette situation périlleuse, *le Pélican*, qui se trouvait seul, rencontra trois vaisseaux anglais qui avaient déjà combattu quelques jours auparavant une des frégates de l'escadre. Malgré l'inégalité des forces, Diberville ordonna d'attaquer, et y coula le plus fort des navires ennemis, armé de trente-six canons, et monté par deux cent cinquante hommes, prit le second et força le troisième à s'enfuir.

Mais le lendemain le vent du nord-est devint plus violent ; la plupart des matelots du *Pélican* étaient sur les cadres, blessés ou malades; les cordes et les voiles, couvertes de verglas, ne pouvaient plus être manœuvrées ; on voulut mouiller, les ancres rompirent! peu après, la galerie fut emportée, puis le gouvernail ; enfin, vers minuit, la quille se brisa par le milieu ; il fallut se jeter à la mer et gagner le rivage à l'aide des glaçons.

Heureusement le naufrage avait conduit Diberville et ses compagnons à peu de distance du fort Nelson, qu'ils venaient assiéger. Trois navires de l'escadre ne tardèrent point à les rejoindre sans gouvernails, et naviguant sous leurs voiles de fortune ; le quatrième avait été écrasé par les glaces. On débarqua des provisions, de la poudre, quelques canons, un mortier, et on commença à assiéger le fort qui se rendit après une courte résistance.

Cette glorieuse expédition fut malheureusement sans résultat. Le gouvernement français, qui avait fait de sérieux efforts pour s'emparer des établissements de la baie d'Hudson, n'en fit aucun pour en profiter ; ils restèrent presque inutiles et toujours disputés jusqu'au traité d'Utrecht en 1713, où on les céda aux Anglais avec Terre-Neuve et l'Acadie.

(1) Oiseaux fort communs dans ces parages.

UNE FAMILLE PAUVRE.

NOUVELLE.

CHAPITRE PREMIER.

Les Enfants du Notaire.

Par une sombre soirée d'automne, un jeune homme et une jeune fille, frère et sœur, étaient assis sous le vaste manteau d'une de ces vieilles cheminées en bois qui, dans les fermes agrestes des montagnes de Franche-Comté, occupent presque toute la largeur de la cuisine; le jeune homme, la tête penchée avec une profonde expression de tristesse, la jeune fille tirant d'un doigt distrait le fil de lin attaché à sa quenouille, et jetant à tout instant un regard pensif et inquiet sur son frère. Le vent sifflait et gémissait à travers les ais disjoints de l'habitation, une pluie fine et froide tombait de temps à autre comme une rafale et ruisselait sur les vitres des fenêtres. Une tige de sapin à demi-consumée ne projetait plus dans l'âtre qu'une flamme terne et blafarde. A la lueur de cette flamme agitée par le vent, on pouvait cependant encore distinguer dans l'ombre tout l'ameublement de cette pièce rustique : ici une longue table en bois façonnée grossièrement avec la hache d'un menuisier villageois, mais propre et luisante, et quelques chaises taillées de la même façon; plus loin une de ces armoires ouvertes désignées dans le pays sous le nom de *dressoirs*, et chargée d'assiettes en terre, au milieu desquelles brillaient quelques plats d'étain qui jadis faisaient l'ornement des plus riches habitations de nos montagnes. Au-dessous de ce dressoir, de larges seaux destinés à contenir le lait, une beurrière et une seille à eau avec un bassin en cuivre, où chacun allait boire, après un repas, l'onde fraîche puisée à la citerne. Voilà tout. Le sol de la cuisine n'était point plancheyé; les murailles mal crépies et suintant de tout côté étaient, çà et là, sillonnées de longues taches vertes, résultat de l'humidité. Dans un angle de la cuisine, sous une rangée d'escalier conduisant au premier étage, une vieille servante reposait sur un grabat; et dans la pièce voisine attenant au foyer, dans le poêle, pour parler le langage du pays, on entendait la respiration bruyante et saccadée d'une personne dormant d'un sommeil pénible. Tout, dans cette habitation, indiquait un état de fortune gêné, voisin de la misère; et cependant les meubles, les ustensiles vulgaires qui la garnissaient étaient si soigneusement entretenus, si propres, qu'on pouvait éprouver en entrant là une douce pensée, la pensée qui naît des habitudes d'ordre et de prudente économie.

Après avoir tourné quelques instants en silence la bobine de son rouet, la jeune fille se leva, s'avança avec précaution sur le seuil du poêle, prêta l'oreille aux sons qui s'y faisaient entendre; puis venant s'asseoir près de son frère, et lui prenant affectueusement la main :

— Notre père dort, dit-elle, et nous pouvons causer en liberté : voyons, mon cher Georges, conte-moi ta journée.

— Ma journée! dit le jeune homme en relevant la tête d'un air chagrin, et en arrêtant sur sa sœur un regard douloureux ; ah ! je voudrais ne pas t'en parler, car elle a été bien triste, et je n'en rapporte que de nouveaux regrets et de nouvelles sollicitudes.

— Allons! allons! voilà comme tu te laisses toujours abattre au moindre accident... Mais que dis-je? reprit-elle vivement en regardant son frère avec un doux sourire, ce n'est pas à toi que je devrais parler ainsi, à toi que j'ai toujours vu si courageux et si résolu, à toi qui, du matin au soir, travailles avec tant d'ardeur et de patience pour donner encore un peu de bien-être à notre pauvre père !

— Non, ma chère Hélène, je n'ai pas la force que tu m'attribues. Je ne puis pas, comme toi, supporter gaiement le poids de notre situation, montrer un visage riant, quand je ressens dans l'âme une affreuse douleur, et chanter pour égayer notre père, quand j'ai le cœur plein de larmes. Dieu t'a donné une puissance de résignation, une énergie de tendresse que je n'ai pas. Je sais bien aussi que la souffrance est dans ton âme comme dans la mienne, et que cette souffrance éclate quand tu crois être seule. Je t'ai surprise plus d'une fois essuyant furtivement les larmes de tes yeux; mais que tu entrevoies quelqu'un, te voilà vive et gaie, sautillant et causant, comme si nul souci n'avait jamais effleuré ta pensée.

— Ta, ta, mon petit frère, que de belles choses vous dites là ! C'est la fumée des branches de sapin qui parfois humecte mes paupières, et voilà ce que vous avez pris pour des larmes. Mais ne perdons pas notre temps à des réminiscences inutiles ; la vieille Brigitte dort d'un profond sommeil, notre père vient de s'assoupir ; c'est le seul moment de la journée où nous puissions causer en liberté; parle, mon cher Georges, et dis-moi ce que tu as fait.

— Eh bien! j'ai d'abord été à Montbenoît, chez M. Renardeau ; je l'ai trouvé seul dans cette espèce de repaire où il exerce son infâme trafic d'usurier, entouré de paperasses, de registres, qu'il compulsait la plume à la main ; et comme il y avait sur sa table une vingtaine de piles d'écus, j'ai pensé que le moment était favorable pour lui demander un délai de paiement; mais il est resté inflexible !

— Inflexible ! s'écria Hélène avec un accent de terreur. Puis réprimant aussitôt cette émotion soudaine : Mais lui as-tu bien parlé avec assez de douceur ? Tu sais que cet homme-là est fier; que, fils d'un berger du village, il demande qu'on le traite avec respect, comme pour lui faire oublier à lui-même la cabane de son père et l'origine de sa fortune.

— Je suis entré, dit Georges, le chapeau à la main, dans sa chambre, et j'ai attendu un grand quart d'heure, debout et sans mot dire, qu'il voulût bien quitter des yeux ses additions et me regarder. Je me suis courbé, humilié devant lui, j'ai prié, j'ai supplié, j'ai prodigué les promesses ; je me sentais rougir moi-même d'implorer cet être odieux que je méprise; mais il y allait du repos de notre père, de ton repos à toi, ma bonne sœur, et je m'adressais tour à tour à toutes les cordes qui peuvent vibrer dans le cœur d'un homme; je n'ai pu en ébranler aucune. — Aux termes de notre contrat, m'a-t-il dit sans se lever de sa place, et en fixant sur moi son œil fauve, le remboursement de la somme de 6 000 francs que j'ai prêtée à votre père n'est exigible qu'en décembre prochain ; mais vous me devez un demi-terme des intérêts de l'année dernière, et le terme entier des intérêts de cette année, ce qui fait au 6 pour cent, en y ajoutant le taux égal ou arriéré par votre retard, une somme ronde de 598 fr. 22 centimes. Si dans huit jours cette somme n'est pas ici sur ma table, je fais rendre un jugement contre vous, et alors exploit d'huissier, frais de justice, vous aurez tout à payer. Vous n'avez point voulu me céder ce misérable petit bois des Jarrons, auquel je n'attache quelque prix que parce qu'il touche à une de mes propriétés; je l'aurai en dépit de votre obstination, et votre maison ensuite, et votre dernier coin de champ. Votre père, étendu malade sur son lit, et réduit à la misère, se permet encore de faire le fanfaron avec moi, parce qu'il a été notaire, et que... A ces mots, la patience m'a échappé. — N'outragez pas la dignité de mon père, me suis-je écrié en serrant les poings avec fureur, et souvenez-vous du temps où vous mendiiez la faveur de lui servir de scribe. Dans huit jours nous nous reverrons. — Eh bien! dans huit jours, a-t-il dit d'un air sardonique en faisant tomber à grand bruit dans un coffre ses piles d'écus.

Et je suis sorti la rage dans l'âme; mes genoux tremblaient, la sueur me ruisselait du front; j'aurais voulu m'élancer sur cet infâme usurier dont les fourberies sont la première cause de notre ruine; j'aurais voulu le prendre à la gorge, le rouler sous mes pieds... Et en parlant ainsi,

l'œil du jeune homme étincelait encore d'un feu ardent, et ses doigts se crispaient sur la petite main de sa sœur.

— Calme-toi, calme-toi, mon cher Georges, lui dit Hélène; je comprends tout ce que tu as dû souffrir; mais, tu le sais, la vengeance n'est point permise à l'homme; c'est à Dieu à punir les méchants. Et s'il est en ce monde des êtres si durs et si mauvais, il en est aussi dont le cœur reste ouvert à la pitié, aux sentiments d'affection et de générosité. N'as-tu point, après cette pénible tentative, trouvé de salutaires consolations chez nos amis?

— Nos amis! J'ai été chercher à Ville-du-Pont, à Largillat, tous ceux qui autrefois se plaisaient à prendre ce titre; tous ceux qui, en s'asseyant à la table de notre père, vantaient son noble caractère, et nous comblaient de caresses. J'ai demandé à l'un 200 francs, à un autre plus riche 300; mais celui-ci n'a pu vendre encore ses fromages; cet autre a perdu deux bœufs qu'il doit remplacer; un troisième a si peu récolté de foins qu'il est forcé d'en acheter. Bref, tous m'ont éconduit avec de belles paroles, et pas un d'eux n'a même eu la pensée de m'offrir un verre d'eau. Les gens de nos montagnes sont pourtant renommés pour leur hospitalité; mais il semble que l'infortune soit comme un germe pestilentiel dont l'approche seule met en fuite les gens heureux. Il n'y a que les pauvres qui le bravent, et je dois à la pauvre femme de Ferrand le seul témoignage réel d'affection que j'aie reçu aujourd'hui.

— Et maintenant, dis-moi, qu'allons-nous faire?

— Tu le vois, il ne nous reste plus d'autre ressource que de vendre ce bois convoité par notre impitoyable créancier.

— Mais notre père seul peut faire cette vente, et nous n'oserions le lui proposer; car il ignore, grâce au ciel, notre affreuse situation. Nous ne lui avons pas dit que le marchand qui, cette année, a acheté nos fromages a fait faillite, que notre récolte d'avoine a été presque entièrement détruite par les pluies. Il croit que nous avons payé à M. Renardeau les intérêts qui lui sont dus, que toutes nos affaires sont parfaitement en règle; et le détromper, c'est peut-être lui porter un coup mortel.

— Hélas! dit Georges, tout cela n'est que trop vrai, et pour pouvoir contracter un emprunt chez un banquier ou un notaire de Pontarlier, il faudrait également que notre père y souscrivît; et il ne nous reste pas un sac de froment, pas une botte de foin à vendre. Oh! mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de nous! S'il m'était permis de vous quitter, si vous n'aviez pas l'un et l'autre besoin de moi, ah! je sais bien ce que je ferais.

— Que ferais-tu?

— Je me vendrais comme remplaçant de quelque conscrit riche; je suis assez grand, assez fort. On me donnerait bien 2 000 francs.

— Tais-toi! tais-toi! c'est une affreuse pensée qui ne devrait même jamais passer par ton esprit. L'armée nous a déjà enlevé un frère, et, sans toi, que deviendrais-je, que deviendrait notre pauvre père?

— Eh bien! s'il le faut, s'écria Georges avec l'expression d'une triste et ardente résolution, s'il le faut, je connais un autre moyen.

— Ne forme point de projets imprudents, mon cher frère; n'entreprends rien, je t'en conjure, sans me faire part de tes desseins; je connais le dévouement de ton caractère, et ce dévouement pourrait te tromper. Soyons encore fermes et patients. Que de fois, tu te le rappelles, notre mère nous a dit en abaissant sur nous son regard angélique: « Mes enfants, Dieu n'abandonne point ceux qui ont confiance en lui! » Il nous reste encore huit jours pour satisfaire aux conditions qui nous sont prescrites. Qui sait ce qui peut arriver dans cet intervalle? Dieu n'a pas besoin de huit jours pour donner le grain de sénevé aux petits oiseaux, et nous sommes devant lui comme de pauvres oiseaux inquiets et tremblants dans notre nid.

En ce moment, on entendit dans la pièce voisine un long soupir, puis quelques mots confusément articulés.

— Voilà notre père qui s'éveille; retire-toi, tu as besoin de repos; je vais aller m'asseoir près de lui jusqu'à ce qu'il s'endorme de nouveau.

— Est-ce donc à toi à le veiller toujours? Laisse-moi prendre ta place ce soir.

— Non, non, je n'ai pas été, comme toi, tout le jour à travers monts et vallées. Va, mon cher frère, te reposer; demain, peut-être, le bon Dieu nous inspirera une heureuse idée, et nous enverra peut-être un secours imprévu.

En disant ces mots, elle donna un baiser à son frère, alluma une lampe et se mit à fredonner à voix basse, mais assez haut cependant pour que son père l'entendît :

La légère hirondelle,
Qui revient au printemps
Effleurer de son aile
Les saules des étangs,

Est comme l'espérance,
Dont le rayon d'azur
Annonce à la souffrance
L'aurore d'un jour pur.

— Comment, dit le vieux notaire, comment, c'est toi, ma douce petite, qui chantes encore? Quelle heure est-il donc? Il me semble que tu devrais déjà être couchée?

— Il n'est pas bien tard, répondit Hélène en s'élançant gaiement dans la chambre de son père; j'ai passé quelques instants avec Georges, qui, après avoir bien travaillé tout le jour, se reposait au coin du feu en me racontant toutes sortes de jolies histoires. Et comment êtes-vous? Avez-vous dormi paisiblement? Tenez, voilà votre oreiller qui tombe d'un côté, et votre couverture qui s'en va d'un autre.

En parlant ainsi, la tendre jeune fille réparait le désordre du lit, prenant avec précaution, de ses mains délicates, la tête de son père, et la replaçant au milieu de l'oreiller :

— Vous voilà mieux, dit-elle, n'est-ce pas; mais non, votre bonnet vous tombe encore sur les yeux, et vos pieds ne sont pas assez chaudement enveloppés. A présent, c'est bien, donnez-moi votre bras: vous savez que je suis très forte en médecine depuis que j'ai entendu les grandes phrases du docteur de Montbenoît. Votre pouls n'est pas mauvais, et votre visage est reposé. C'est ainsi qu'il parle; et, toute plaisanterie à part, je crois que vous avez fait un doux sommeil.

— Pauvre douce enfant, murmura le vieillard d'une voix émue en lui serrant la main; ange consolateur, bénédiction de Dieu!

— Oh! ne parlez pas ainsi, vous me rendez toute honteuse. Je ne fais rien, je ne puis rien faire, hélas! je ne puis pas vous empêcher de souffrir.

— Non, ma chère enfant, je ne souffre plus quand je te vois. Je te regarde, et me dis que le ciel a été bien miséricordieux pour moi! tant de douceur et de tendresse, tant de gaieté généreuse, lorsque, j'en suis sûr, ton cœur n'est pas gai; et ce cher Georges! quelle ardeur au travail, quel dévouement! Oh! mon Dieu! votre mère qui est là-haut et qui vous voit, vous bénit, et moi je vous bénis ici, chaque jour, à tout instant. Mais à peine suis-je seul, que je me sens saisir par de sombres souvenirs et de tristes idées. Dans mes veilles, je pense que tu devrais être riche, heureuse, et que tu es là avec ton excellent frère, dans une pauvre maison, à côté d'un père malade en proie aux sollicitudes de l'avenir. Dans mon sommeil, toutes ces pensées me suivent et me donnent des rêves affreux. Tout-à-l'heure encore j'étais en proie à je ne sais quel songe étrange; je tressaillais et me torturais dans une espèce de cauchemar;

je voyais flotter devant moi, dans une ombre indécise, la figure de ton frère aîné, la figure de Louis, ce brave garçon que tu as à peine connu, mais qui était comme toi si doux et si tendre. Puis, je voyais s'élancer à côté de lui, comme un fantôme sinistre et menaçant, tu ne devinerais pas qui? Renardeau, ce même Renardeau qui a été mon clerc pendant dix ans, et en qui j'ai eu toute confiance. Je sais bien que du jour où j'ai été forcé d'abandonner mon étude, il s'est éloigné de moi, et j'ai même entendu, par-ci par-là, murmurer à son égard certains mots qui ne me plaisaient point. C'est pourtant un honnête homme, j'en suis sûr. Mais il m'est apparu dans ce rêve avec des yeux si sombres et une physionomie si cruelle... Oh! non, ce sont des folies de l'imagination, c'est le fiévreux état d'une tête malade, n'est-ce pas, Hélène? et puisque tu es là, près de moi, avec ton doux regard, le regard de ta mère, et ton charmant sourire, qu'ai-je à craindre? tous les méchants fantômes disparaissent à ton aspect.

— Oui, mon père, répondit la jeune fille en surmontant à la hâte l'émotion que lui causaient ces paroles du vieillard, ce sont de ces rêves sans cause qui surprennent le malade dans un lit solitaire, et je vous l'ai déjà demandé bien des fois, vous devriez me laisser passer la nuit dans votre chambre. Mes yeux se fermeraient près de vous, mais mon cœur veillerait, et au moindre soupir, et au moindre cri de douleur, j'accourrais pour vous arracher à un de ces accidents du sommeil pires que l'insomnie; je vous égaierais par une de ces chansons de notre pays que vous aimez; je vous redirais les contes des montagnes que vous m'appreniez autrefois à la veillée, vous savez, quand j'allais m'asseoir toute petite sur vos genoux, et que, passant votre main dans mes cheveux, vous me parliez de ces bonnes fées que l'on rencontre le soir dans les prairies, de ces vouivres qui se baignent dans les ruisseaux, et qui, avant d'entrer dans l'eau, déposent sur l'herbe une grosse escarboucle qu'elles portent au front comme un œil lumineux; puis de ces gentils lutins qui secondent les braves filles dans leur ouvrage, et tourmentent les paresseuses. Laissez-moi donc me mettre ici à côté de votre lit, et passer la nuit près de vous. Tenez, voilà une tisane qu'il faut que vous preniez de deux heures en deux heures; vous ne devez point sortir vos bras de votre couverture, et vous voyez bien qu'il faut que je sois là.

— Non, non, il faut que vous vous en alliez, folle causeuse que vous êtes, avec tous vos vieux contes de fées; vous me prenez pour un enfant qu'on endort avec des récits de bonnes femmes; allez vous coucher, il est tard, et les petits oiseaux, babillards comme vous, sont endormis depuis longtemps.

Puis l'attirant sur son lit, et la baisant au front:

— Va, ma douce fille, ajouta-t-il, je t'en prie; je le veux, et maintenant, sois-en sûre, je vais bien dormir.

Hélène se retira à pas lents, non sans avoir jeté de côté et d'autre encore un regard pour voir si rien ne manquait à son père. Puis elle rentra dans la cuisine; mais au lieu de monter dans sa chambre, elle s'assit près du feu sur une chaise, joignit les mains, pria Dieu, invoqua le souvenir de sa mère, et s'endormit.

La suite à la prochaine livraison.

L'ARBRE DE CRACOVIE.

Les mémoires et les chansons du dernier siècle font quelquefois allusion à l'arbre de Cracovie. On avait donné ce nom à un des plus beaux arbres du Luxembourg; il avait été planté, disait-on, par Marie de Médicis: il a été détruit vers le commencement de ce siècle. C'était sous son feuillage que les bourgeois venaient causer politique et apprendre ou débiter des nouvelles lors de la guerre de Sept-Ans (voy., sur cette guerre, 1833, p. 283). Un homme de goût et d'esprit, N. Ponce, a payé un tribut de regrets au vieil arbre, dans un article qu'on trouve à la fin de ses œuvres.

« O toi! dit-il, l'ami constant de mon enfance, toi qui couvris de tes verdoyants rameaux les jeux simples et innocents de mon adolescence; toi dont les formes pittoresques guidèrent les premiers essais de mes crayons, tu n'es donc plus! Ta cime jaunie par deux cents hivers est tombée sous les coups de l'impitoyable cognée. Bientôt il ne restera plus aucune trace de ta glorieuse existence; mais tu vivras longtemps dans mon souvenir! Je me le rappelle encore! oui, ce fut sous ton ombrage chéri que j'appris de bonne heure à aimer ma patrie, à gémir de ses revers, et à m'enorgueillir de ses succès.

» Assis à tes pieds, ô mon fidèle ami! une agréable idée venait remplir mon cœur d'allégresse; je me disais qu'après avoir été l'appui de mon enfance, tu deviendrais le soutien de ma vieillesse. Mais tes rameaux épars et desséchés ne m'offrent plus qu'un triste et pénible avenir. Une lueur de consolation vient cependant alléger ma douleur. Ta tige gigantesque, en quartiers refendus, va devenir le patrimoine de l'artisan industrieux; sous sa main habile, tu deviendras le meuble de la modeste cabane: tu procureras au vieillard infirme et peu fortuné un repos commode et un sommeil réparateur; un nouvel Homère peut-être tracera, à l'aide de ton appui, une nouvelle Iliade: utile jusque dans ta moindre parcelle, la plus légère fraction de ton écorce servira à réchauffer les doigts engourdis du pauvre. Ta cendre même offrira une ressource précieuse à l'indigence. »



(Les Nouvellistes sous l'arbre de Cracovie. — Caricature du dix-huitième siècle.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

RUINES ANTIQUES A TCHAVDÈRE
DANS L'ASIE-MINEURE.



(Ruines d'un temple ionique à Tchavdère, l'antique Azanie. — Dessin tiré du Voyage de l'Asie-Mineure, par MM. Alexandre et Léon Delaborde, Becker et Hall.)

Tchavdère paraît être l'antique Azania ou Azanium, ville de la Phrygie. Les belles ruines qui autorisent cette conjecture ont été explorées et décrites par différents archéologues: nous citerons entre autres M. C. Texier et M. Keppel. Mais c'est surtout par le plan et les dessins exécutés sous la direction de M. Léon de Laborde, dans le *Voyage de l'Asie-Mineure*, que l'on peut apprécier l'intérêt de ces découvertes. Le plan indique, parmi les restes de monuments le plus dignes d'étude, ceux d'un théâtre, d'un temple d'ordre ionique, d'un gymnase, de trois ponts, et de plusieurs tombeaux.

« Le temple, dit M. Léon de Laborde, se développe au milieu de la ville, sur une petite élévation, au nord et sur la rive droite du Rhyndacus. Il est en marbre blanc ; les colonnes, qui ont près de 30 pieds de hauteur, sont d'un seul bloc ; il y en a encore dix-huit debout, dont deux sous le posticum sont d'un ordre composite qui rabaisse l'antiquité du monument, mais en même temps inspire encore plus d'admiration pour le style élégant et les belles proportions d'un temple construit à une époque où l'ordre ionique semblait devoir céder le pas à l'ornementation plus riche du corinthien. Sur le mur de la Cella sont gravées de nombreuses inscriptions. »

La vue que nous donnons est prise du *pronaos*.

Dans les temples qui n'avaient point de colonnes autour de la Cella, les murs, prolongés au-delà de la porte, se terminaient, de chaque côté, par les *antes* ou pilastres, qui n'étaient autre chose que la tête de chaque mur. Entre ces deux têtes de mur s'élevaient des colonnes ; c'était ce qui constituait l'avant-temple ou le pronaos. Dans les temples environnés de colonnes en dehors, le pronaos était l'espace circonscrit entre les antes ou murs avancés de la Cella, les colonnes qui allaient d'une ante à l'autre, et le mur où était la porte du temple. En général, le mot de Cella comprenait toute la partie du temple renfermée par ses murs, autour desquels étaient les rangées de colonnes que l'on appelait ailes.

UNE FAMILLE PAUVRE.

(Suite. — Voy. p. 350.)

CHAPITRE II.

M. Renardeau et M. Durand.

— Oui, monsieur Durand, je puis vous l'affirmer sur ma parole d'honneur (disait l'usurier, avec qui nous avons déjà fait connaissance, à un homme d'une quarantaine d'années, et d'une physionomie respectable, assis à côté de lui dans le cabaret de la mère Jeanne), oui, ce vieux notaire Valbois est ruiné, complétement ruiné ; il ne lui reste plus d'autre propriété que cette ferme de Liévremont, où il s'est retiré avec ses enfants ; et il doit plus que cette propriété ne vaut. C'est l'intérêt que je vous porte qui m'engage à vous parler ainsi ; car, sur ma foi, je ne lui en veux pas le moins du monde à ce pauvre homme, quoiqu'il soit resté fier, et qu'il m'ait traité comme un petit garçon. Je lui ai rendu toutes sortes de services. Mais vous êtes récemment arrivé dans notre pays, vous n'avez fait qu'entrevoir le ressort de votre perception, et c'est à moi, qui suis un de vos plus forts contribuables, à vous donner les conseils dont vous devez avoir besoin. Je crois que ce notaire est en retard d'une année pour le paiement de ses impôts, et je vous engage à le serrer de près, si vous ne voulez vous exposer à quelque fâcheux désagrément.

— Je vous remercie de vos bonnes intentions, répondit M. Durand d'un air calme et digne. Cependant, dites-moi, comment ce notaire qui, si je ne me trompe, avait une fortune honnête, en est venu, dans ses vieux jours, à se trouver si mal dans ses affaires ? J'ai déjà entendu parler de lui par plusieurs personnes ; et l'on s'accorde généralement à louer son intelligence ; de plus, j'ai remarqué que son nom est prononcé avec respect ; qu'en faisant la peinture de sa situation actuelle on en est touché, et que chacun lui garde une profonde estime.

— Ah ! oui, reprit M. Renardeau, quelques gens auxquels il aura serré la main, et dont il aura rédigé le contrat de mariage. Le fait est, voyez-vous, que cet homme s'est laissé aller à toutes les folies imaginables. Il avait un peu de bien et une place dont les revenus eussent suffi pour lui assurer, à lui et à sa famille, une honnête existence. Mais M. Valbois voulait trancher du grand seigneur, monsieur tenait table ouverte pour tous les habitants du voisinage et tous les passants affamés qui lui apportaient une lettre de recommandation. On faisait des offrandes à l'église, des aumônes aux pauvres. On souscrivait tantôt pour un monument national, tantôt pour une nouvelle édition de quelque gros livre ; car M. Valbois aimait aussi les livres, et il voulait avoir, disait-il, une bibliothèque pour ses enfants, et des collections de minéraux et un jardin botanique ; et que sais-je moi ? un tas de choses aussi inutiles que ruineuses : tant il y a qu'un tel train de vie ne pouvait durer longtemps. Puis, pour comble de misère, il avait un mauvais sujet de fils qui, après avoir achevé ses études de collége, ne se sentant de goût pour rien, ni pour la médecine, ni pour le droit, s'est engagé un beau matin, à Besançon, dans un régiment d'artillerie. Le père l'a racheté, et cela lui a coûté gros. Le fils, après avoir passé six semaines dans l'étude de son père, où il n'était pas en état de copier proprement un acte de vente, s'est engagé de nouveau, et il a fallu lui envoyer de l'argent ; enfin, ce qui a achevé le pauvre homme, c'est une faillite, une mauvaise affaire dans laquelle il s'était jeté tête baissée le plus niaisement du monde, et dont il est sorti plus niaisement encore.

Pendant que M. Renardeau parlait ainsi, la cabaretière était entrée plusieurs fois dans la chambre ; elle s'arrêtait devant l'usurier, et elle le fixait en entr'ouvrant les lèvres, avec l'intention manifeste de prendre la parole ; mais lui ne voyait rien et continuait son récit. A ce mot de faillite, Jeanne sortit, puis revint poussant par les épaules son mari qui hésitait, et faisait mine de vouloir retourner en arrière :

— Allons ! allons ! lui disait-elle à voix basse, un peu de courage ; tu vois bien que c'est une honte, et qu'il faut raconter les choses comme elles sont.

— Qu'est-ce donc ? s'écria d'un ton aigri M. Renardeau, interrompu dans son récit par ces paroles. Ne peut-on plus, mère Jeanne, venir boire tranquillement une bouteille chez vous, et causer sans être dérangé ?

— Pardon, monsieur, dit Jeanne en s'adressant au percepteur, et en traînant près de lui le cabaretier ; c'est que nous connaissons bien aussi la famille de M. Valbois ; et comme il me semble que vous désirez avoir des renseignements sur elle, voilà mon mari qui pourra vous dire au juste ce qu'il en est.

— Au diable la méchante commère ! murmura entre ses dents l'usurier en jetant sur elle un regard de colère.

— Jeanne, dit le percepteur, apportez un verre à votre mari, il s'assiéra là près de nous, et causera plus à son aise en trinquant, selon la coutume du pays, avec nous.

Le cabaretier s'assit au bout de la table, du côté du percepteur, n'osant regarder M. Renardeau, et roulant son bonnet de coton entre ses mains, comme pour se donner une contenance.

M. Durand lui versa à boire. L'honnête et timide cabaretier vida son verre d'un seul trait ; puis tout-à-coup, levant la tête avec une mâle fermeté :

— Oui, monsieur, dit-il au percepteur, nous avons beaucoup connu M. Valbois ; nous avons été pendant près de douze ans, ma femme et moi, à son service, et jamais, je puis vous l'affirmer, on ne vit un plus brave homme, ni une meilleure famille. Il était riche, c'est-à-dire qu'il avait ce qui constitue une assez belle fortune dans nos montagnes, environ cent mille francs de bon bien au soleil. La maison que vous voyez là en face, et qui appartient aujourd'hui à M. Renardeau, était à lui, et le grand pré des Moulins, qui a été acheté aussi par M. Renardeau, et un châlet du côté de Larmont. Avec le revenu de ses domaines et ceux de sa place, il avait certainement de quoi vivre très largement. Mais pas un malheureux n'implorait en vain son secours, et pas un accident n'arrivait dans le pays

sans qu'il voulût y porter remède. — Joseph, me disait-il, il y a eu hier un incendie aux Élais; les pauvres gens qui en ont été victimes n'ont sans doute ni pain ni vêtements; il faudra leur porter cet argent pour qu'ils achètent ce dont ils ont besoin; tu n'en parleras pas à ma femme qui peut-être me gronderait. — Je m'en allais avec son aumône, et je trouvais sur la porte la bonne et vénérable madame Valbois, occupée à rassembler des vêtements et du linge. — Joseph, me disait-elle, il y a eu hier un incendie aux Élais; portez ceci aux pauvres gens qui doivent être bien dénués de tout; demandez-leur s'ils ont encore besoin de quelque autre chose, et n'en parlez pas à mon mari. Et une autre fois : — Joseph, le fermier de Spey a perdu une de ses vaches; c'est un brave homme qui mérite qu'on vienne à son secours; il m'a prié de lui prêter cent francs; tu vas les lui remettre, et tu lui diras qu'il ne me les rende que quand il pourra le faire sans se gêner. — Un instant après, madame Valbois venait à moi, et me disait : — Joseph, la petite fille de notre brave voisin Guillaumot n'a point de robes pour faire sa première communion, vous lui porterez celle-ci et un petit bonnet que je viens de finir.—Le soir même ou le lendemain, toutes ces charitables *cachoteries* se découvraient; ceux qui avaient reçu le secours de monsieur venaient remercier madame, et ceux qui voulaient rendre grâce à madame rencontraient par hasard monsieur. Le soir, à souper, M. Valbois disait en riant à sa femme : — Ah! ah! madame la sournoise, je sais encore un de vos traits; vous avez donc envoyé du linge aux Élais.— Oui, répondait madame Valbois d'un petit air innocent; je crois que c'était le jour où vous faisiez remettre cent francs au fermier de Spry. — Et les deux bons époux se serraient la main avec tendresse; et c'était une touchante chose à voir. Ah! que j'en ai vu de ces pauvres gens qui me remerciaient les larmes aux yeux, qui bénissaient le nom de mon excellent maître, et qui aujourd'hui ne se souviennent plus de lui!

— Allons! s'écria M. Renardeau en se levant avec impatience, vous nous faites-là des histoires qui ne finiront pas. La bouteille est vide, et je propose à M. Durand de venir terminer la soirée chez moi.

— Tout-à-l'heure, s'écria le percepteur, qui prenait un vif intérêt au récit du fidèle Joseph. Asseyez-vous encore un instant; et vous, mon brave homme, continuez.

M. Renardeau s'assit d'un air mécontent en se tournant vers la fenêtre, comme si les paroles du cabaretier ne valaient pas la peine d'être écoutées.

Joseph, qui, en voyant l'usurier se lever, avait fait aussi un mouvement pour s'éloigner, reprit sa place et continua.

— Tant de dons répandus de côté et d'autre, tant d'écus prêtés à des gens qui ne les rendaient pas, et les charités faites chaque jour à tous les mendiants, formaient au bout de l'année une somme; puis la pension de M. Louis au collége de Besançon, puis ensuite celle de M. Georges, puis le généreux notaire ne touchait pas la moitié des émoluments que devait lui rapporter sa place. Ceux qui n'avaient pas les moyens de payer un acte ne le payaient pas, et j'en connais bon nombre qui auraient bien pu mettre sans se gêner leurs louis sur la table, mais qui criaient misère; et M. Valbois leur disait : — Allez, allez, ne vous inquiétez pas de ce qui m'est dû. Nous retrouverons cela une autre fois.— Et il ne retrouvait rien. Tant il y a que, se trouvant lui-même embarrassé, il fut d'abord obligé d'emprunter, ensuite de vendre quelques petits coins de terre, et d'en vendre encore pour racheter du service militaire M. Louis, qu'il espérait garder près de lui. Mais le jeune homme, ah! un beau et brave jeune homme, monsieur, voulait à toute force marcher sous le drapeau. Il essaya de rester ici, et il ne put y tenir. On faisait la guerre en Allemagne; il y alla, et l'on voit tout de même qu'il était né pour être soldat, car, à une bataille dont je ne me rappelle pas le nom, mais enfin une grande bataille de l'empereur, il fut nommé officier et décoré de la légion d'honneur.

— Cela lui a bien servi! s'écria M. Renardeau en se tournant brusquement. Il est mort.

—Mort! monsieur; il est bien vrai que tout le monde le dit; que l'on n'a plus de nouvelles de lui depuis la campagne de Russie, où il servait avec le grade de chef de bataillon. Il est bien vrai que sa pauvre mère l'a pleuré jusqu'à ses derniers moments, et que son père le pleure encore tous les jours; mais personne n'a encore vu son extrait mortuaire, et moi j'ai idée qu'on pourrait bien quelque jour le revoir au pays, comme on a vu, il y a deux ans, le fils à Henriot, qu'on croyait bien mort aussi, même que ses frères s'étaient déjà partagé son héritage.

— L'écoutez-vous! dit l'usurier, avec tous ses rêves de bonne femme? Pour peu que vous ayez l'air de faire attention à lui, il est dans le cas de vous ressusciter tous les soldats ensevelis dans les neiges de la Russie. Venez, monsieur Durand, j'ai chez moi un jeu de cartes neuf qui vous amusera plus que ces contes de cabaret.

Mais en ce moment, la figure de l'usurier était contractée par un violent effort, et il y avait un trouble dans son regard, une altération dans sa voix, qui produisirent sur l'esprit de M. Durand une impression pénible. Il répondit d'un ton sec qui ne lui était point habituel, qu'il se trouvait bien là, et qu'il voulait entendre la fin de cette histoire.

— Un événement terrible, reprit Joseph, acheva la ruine de M. Valbois : un homme de notre pays s'en revint du Mexique avec une fortune considérable : il avait 60 000 fr. à placer, et il s'adressa au notaire pour faire ce placement. Le notaire les mit chez un négociant de Besançon, qu'il connaissait depuis longtemps, et en qui il avait toute confiance. Un mois après, le négociant était en pleine faillite. M. Valbois vendit aussitôt pour 60 000 fr. de propriétés, et remit cette somme à celui qui la lui avait apportée dans son étude. Dans le même temps, madame Valbois tomba malade de la maladie dont elle est morte; son pauvre mari, occupé d'elle du matin au soir, plein d'anxiété et de douleur, incapable de poursuivre aucune affaire, abandonna à M. Renardeau le soin de recouvrer, s'il était possible, une partie de la dette du négociant de Besançon; mais il paraît qu'il n'y avait rien à en retirer.

— Rien! rien! s'écria M. Renardeau en proie à une agitation visible; le passif dépassait l'actif de plus de cent mille francs.

— Enfin, monsieur, dit le cabaretier, la bonne madame Valbois étant morte, son mari vendit la maison qu'il habitait, fit revenir de Besançon son fils Georges dont il ne pouvait plus payer la pension, et se retira avec lui, sa fille et une vieille servante qui n'a pas voulu les quitter, dans une petite ferme qui, avec son bois de Jarrous, compose aujourd'hui toute sa fortune. Il est là depuis près de deux ans, retenu au lit par une espèce de paralysie, et ses enfants travaillent comme des mercenaires pour lui procurer ce dont il a besoin. M. Georges, qui devait aller étudier le droit à Paris, laboure les champs, récolte les foins, prend soin des bestiaux; mademoiselle Hélène passe une partie des nuits à veiller près de son père, ou à filer du lin qu'elle envoie vendre au marché de Pontarlier. Ce sont deux enfants sans pareils, et j'espère que le bon Dieu les bénira; mais, rien que de penser au sort de cette brave famille et de ces deux beaux enfants que j'ai vus si petits et si heureux, j'ai le cœur tout bouleversé, et ma pauvre Jeanne ne parle de ses anciens maîtres que les larmes aux yeux.

— C'est bien, mon bon Joseph, dit M. Durand; je vous remercie de tout ce que vous m'avez dit, et je m'en souviendrai.

— Ah! monsieur, s'écria Joseph, quoique vous ne soyez pas depuis longtemps dans le pays, il y a déjà des gens qui

ont dit que vous étiez humain et compatissant pour le pauvre monde. M. Valbois est peut-être en retard pour le paiement de ses impôts; quand je dis M. Valbois, je devrais dire son fils, car le vieux notaire ne peut plus s'occuper d'aucun compte, et ses enfants, pour éloigner de lui tout souci, lui persuadent qu'il est plus riche qu'il ne l'est en effet. Si vous pouvez patienter un peu et ne pas inquiéter ces deux tendres enfants, vous ferez une œuvre charitable. D'ailleurs, vous n'aurez rien à perdre, ma femme et moi, nous nous engageons bien, s'il le faut, à payer pour eux; n'est-ce pas, Jeanne? ajouta-t-il, en s'approchant de sa femme qui venait de rentrer dans la chambre.

— Oh! oui monsieur, de bon cœur, dit Jeanne, et Dieu veuille que je puisse rendre heureux M. de Valbois! je donnerais bien pour cela tout le peu que j'ai.

— Soyez tranquilles, mes braves gens, dit-il en se levant et en leur serrant à tous deux la main, vous n'aurez pas à vous plaindre de moi.

M. Renardeau s'avança à son tour vers les deux époux, pendant que le percepteur ouvrait la porte pour sortir, et leur remettant une pièce de dix sous pour prix de la bouteille de vin:

— Regardez bien cette pièce, dit-il, c'est la dernière que vous recevrez jamais de moi. Quand je voudrai passer un instant à l'auberge, j'aurai soin de chercher une maison dont les maîtres soient moins bavards que vous.

— Allez, s'écria Jeanne en colère, nous ne regretterons point des pratiques telles que vous. Nous sommes de braves gens, et je souhaite que tous ceux qui achètent chaque semaine des champs et des bois puissent en dire autant d'eux.

— Tais-toi, Jeanne, tais-toi, dit le prudent Joseph.

— Laisse-moi donc, répliqua-t-elle, lui faire entendre une bonne fois tout ce que je pense; j'en connais de belles sur son compte, et il faut que je me soulage le cœur.

Mais M. Renardeau, voyant l'orage prêt à fondre sur lui, jugea prudent de l'éviter, et se hâta de courir sur les pas du percepteur qui était déjà dans la rue.

— Ne me ferez-vous pas l'honneur de venir souper avec moi? lui dit-il d'un air doucereux.

— Non, je vous remercie, répondit M. Durand avec une froideur marquée; il faut que je rentre. Bonsoir.

— En voilà encore un, dit l'usurier, qui m'a tout l'air de vouloir me donner de la besogne; mais j'en ai battu de plus malins que lui. Il a déjà été disgracié une fois, qu'il y prenne garde.

M. Durand avait été, en effet, disgracié. D'une des bonnes perceptions d'un département du Midi, on l'avait envoyé à cent cinquante lieues de son pays dans une perception secondaire pour satisfaire aux rancunes d'un député dont il n'avait point voulu soutenir l'élection. Mais cet événement, si pénible qu'il fût pour lui par les regrets qu'il éprouvait de quitter son village natal, ses parents, ses amis, n'avait porté aucune atteinte à sa trempe énergique de caractère ni à sa ligne de conduite. C'était un de ces hommes simples et droits que rien ne peut faire dévier de la voie honnête où ils sont entrés par la puissance de leur conviction, un de ces hommes dont la raison saisit de prime abord tout ce qui est droit, dont le cœur s'émeut à tout ce qui est bien. Nobles et généreuses natures qui, sous les apparences d'une froide réserve, portent une âme ouverte à toutes les tendres sympathies, qui, sans s'inquiéter du suffrage de la foule, sans songer au sentiment de reconnaissance qu'ils peuvent inspirer, tendent la main à ceux qui souffrent, et s'en vont chercher ceux qui pleurent dans la retraite. De telles natures sont rares, mais lorsqu'on a le bonheur d'en rencontrer une de la sorte, il faut la regarder comme une grâce providentielle, et s'attacher à elle comme à un bienfait de Dieu.

M. Durand était arrivé à cet âge de maturité où les bons comme les mauvais penchants sont à peu près fixés, où celui qui n'a obéi qu'à de salutaires maximes s'affermit dans l'amour et la pratique de ces maximes, où celui qui s'est abandonné à de dangereuses passions descend rapidement une pente fatale. Libre encore, et possesseur d'une honnête fortune, il pouvait d'ailleurs suivre sans gêne ses intérêts de générosité, et garder sans péril son indépendance d'opinion.

Le récit simple, cordial, du cabaretier l'avait attendri. Le langage haineux, et l'embarras visible de M. Renardeau en certains moments l'avaient frappé. Rentré chez lui, il se mit à récapituler dans sa mémoire tous les incidents de la soirée, puis il se dit: il y a là une situation touchante qui m'attire, un vague problème qu'il faut que je m'explique, une honnête famille à soutenir, un misérable peut-être à démasquer; il faudra que j'aille voir demain M. Valbois.

Le lendemain matin, en effet, il gravissait l'étroit sentier qui conduisait à la ferme du vieux notaire. La servante, en le voyant venir, courut l'annoncer à sa jeune maîtresse, et la douce jeune fille fut toute troublée de cette visite inattendue; elle avait peur qu'il ne vînt réclamer le paiement de l'impôt arriéré, et elle cherchait dans sa tête un moyen d'empêcher que cette requête ne fût faite devant son père. Mais avant qu'elle eût pris une résolution, le percepteur était entré d'un air si ouvert, si amical, qu'elle se sentit aussitôt rassurée. Il s'assit au chevet du malade, disant que, nouvellement arrivé dans le pays, il avait hâte de faire connaissance avec l'un des hommes les plus honorables du pays. Il séduisit l'esprit du vieillard par la description du pays qu'il venait de quitter, par quelques récits de voyage, et s'entretint ensuite avec les deux jeunes gens d'un ton à la fois prévenant et affectueux. Quand il quitta la maison, il y laissait une de ces douces impressions de vertu et de bonté qui rafraîchissent comme une rosée céleste le cœur du malheureux, et lui se disait, en s'en allant: Oui, ce sont là de braves et dignes gens, il faudra que je les aide, et je les aiderai.

La suite à une prochaine livraison.

Quelques variétés de lichens, particulièrement le *subcorticalis*, le *subterranea* et le *phosphorea*, sont, dans de certaines conditions, phosphorescents, et paraissent plus ou moins lumineux au milieu de l'obscurité. On les rencontre quelquefois en grande quantité, et sur une étendue considérable, dans les cavernes et dans les mines, où ils projettent une vive clarté. On assure que ces lichens sont si nombreux et répandent une telle lumière dans les mines de charbon, aux environs de Dresde, qu'au premier moment les yeux en sont comme éblouis. ERDMAN.

J'ai désiré de faire du bien, mais je n'ai pas désiré de faire du bruit, parce que j'ai senti que le bruit ne faisait pas de bien, comme le bien ne faisait pas de bruit.

La prière est la respiration de notre âme.

La paix se trouve bien plus dans la patience que dans le jugement; aussi il vaut mieux pour nous être inculpés injustement que d'inculper les autres, même avec justice.

SAINT-MARTIN.

PEINTURE SUR VERRE.

Parmi les institutions utiles, fondées sous l'ancienne monarchie, et dont les événements politiques ou les révolutions industrielles n'ont interrompu ni l'activité ni les progrès, il est juste de citer à l'un des premiers rangs la

manufacture de Sèvres (voy. 1839, p. 89). Les études s'y poursuivent avec zèle ; les procédés s'y perfectionnent; la production ne s'y ralentit point. L'atelier de la peinture sur verre, dirigée depuis douze ans par un habile artiste, M. Louis Robert, doit surtout fixer l'attention de la partie du public qui s'intéresse particulièrement aux développements de l'art. C'est de cet atelier que sont sortis les nombreux vitraux qui décorent la chapelle de Dreux et le grand ensemble





(Saint Ferdinand de Castille et sainte Adélaïde de Hongrie. — Peintures de l'une des fenêtres latérales du portail de la collégiale de la ville d'Eu, exécutées à la manufacture de Sèvres d'après les cartons de M. Achille Devéria.)

du portail de la collégiale de la ville d'Eu. On distingue parmi ces derniers travaux deux gracieuses compositions de l'un de nos peintres les plus féconds et les plus dignes de toute estime, M. Achille Devéria : elles représentent saint Ferdinand de Castille et sainte Adélaïde de Hongrie. On exécute en ce moment, à la manufacture de Sevres, des peintures sur glace d'un seul morceau de 2 mètres carrés, destinées à éclairer la crypte de la chapelle de Dreux. Dans ce genre nouveau de peinture vitrifiable, les difficultés paraissent être sérieuses; mais l'expérience et

le talent du directeur ne laissent point de doute que l'on ne parvienne heureusement et prochainement à les surmonter.

ÉCLAIRAGE ÉCONOMIQUE.

Je ne me lasse pas d'admirer l'ingénieux appareil avec lequel, sans augmentation de dépense, les cordonniers et les fabricants de bas savent tirer d'une lampe très grossière une lumière splendide. Un matras de verre rempli d'eau et posé près d'une flamme fumeuse suffit pour illuminer leur ouvrage d'une clarté égale à celle des meilleures lampes.

Comment n'a-t-on pas encore pensé à tirer parti d'une idée aussi simple en faveur de ceux qui veulent lire ou écrire pendant la nuit?

La lumière des lampes les plus ordinaires a une sorte d'éclat qui use promptement la vue, au moins chez un grand nombre de personnes. De plus, ces appareils ne procurent une belle lumière qu'en établissant auprès du travailleur un foyer de chaleur capable d'occasionner ou au moins de favoriser des migraines, des ophthalmies, etc.

On rendrait donc au public un service considérable en lui offrant des lampes de travail à boule d'eau. Par cette addition, des lampes de construction très simple, et par conséquent de prix inférieur, pourraient rivaliser, au moins dans leur usage spécial, avec les lampes modernes les plus perfectionnées. Au moyen de cette boule d'eau, le livre du lecteur ou le papier de l'écrivain serait éclairé d'une lumière à la fois vive et douce, en même temps qu'un abat-jour ordinaire pourrait à volonté fermer aux rayons lumineux toute autre issue. Car c'est là une condition essentielle; l'obscurité étant pour beaucoup de personnes une condition très favorable au développement de la pensée.

Ici se présentera à l'esprit de tout le monde la possibilité de modifier les qualités de la lumière en remplissant la boule de quelque dissolution colorée: ainsi on accommoderait à la vue de chacun la lumière qui lui serait le plus favorable. Bien plus, avec deux ou trois boules de rechange on pourrait reposer la vue et la récréer par un simple changement de teinte, en passant, par exemple, du bleu au vert, au violet, etc.; car on sait qu'en tout emploi des forces naturelles, il y a deux modes de réfection qui sont d'une efficacité également incontestable: d'abord le repos, et ensuite la variété dans le mode d'exercice.

Déjà M. Péclet (l'un des fondateurs et professeurs de l'Ecole centrale d'industrie) a observé dans son *Traité de l'éclairage* qu'il serait utile d'appliquer aux lampes des cheminées en verre coloré; ce serait, en effet, une amélioration très réelle pour les lampes de travail. Mais l'emploi de la boule remplie d'eau pure ou d'eau colorée donnerait une forte lumière avec un appareil qui serait d'un prix inférieur, qui consommerait beaucoup moins d'huile, et enfin qui ne développerait pas une chaleur incommode.

L'HOMME NAIT-IL AVEC L'IDÉE DE DIEU?

EXPÉRIENCE REMARQUABLE SUR UN ENFANT.

M. Sintenis, après avoir habité longtemps une ville allemande, se retira à la campagne dans une petite propriété. Il était triste d'avoir perdu une jeune femme tendrement aimée, et il n'avait d'elle qu'un fils encore en bas âge. Il éleva lui-même ce fils dans un isolement complet, et fit en sorte qu'il ne pût entendre ni lire le nom de la divinité.

Il avait pour cela un double motif: d'abord il craignait, comme Rousseau, que son élève ne conçût une fausse idée du Grand-Être, si elle lui était apportée avant le développement de son intelligence; d'un autre côté, il voulait faire sur son fils une expérience qui lui tenait à cœur. Les philosophes et les théologiens de son pays agitaient une question qui n'est pas sans intérêt pour la connaissance de la nature humaine: il s'agissait de savoir si l'homme naît avec l'idée de Dieu ou non.

Ce fils, c'est lui-même qui le raconte, n'avait de communication qu'avec son père. L'instruction se donnait ordinairement en plein air, en face des objets et des phénomènes de la nature, qui en formait l'objet principal. Des leçons de langue latine vinrent s'ajouter aux leçons de langue maternelle; elles ne se firent que de vive voix, et l'élève n'apprit à lire que fort tard. A l'âge de dix ans, il n'avait ni entendu ni lu le nom de Dieu. Cependant, en l'absence du nom, le besoin de son objet s'était vivement fait sentir à l'élève: il crut l'avoir trouvé dans le soleil. Comme cet astre éclatant semble se promener chaque jour du levant au couchant pour répandre sur la terre la lumière et la chaleur avec d'innombrables bienfaits, l'enfant n'hésita pas à en faire un être vivant, comme toute l'antiquité païenne l'a fait. Mais il garda le silence sur ce point: c'était son secret. Tous les matins, par le beau temps, il allait mystérieusement au jardin pour assister au lever de l'astre du jour et pour lui apporter son hommage. Jamais vestale, comme il l'a dit depuis, ne lui a rendu un culte plus sincère, plus cordial et plus pur.

Son père en eut le soupçon. Un jour, il surprit le jeune idolâtre comme il adressait, à genoux et les bras vers le ciel, ses remerciements et sa prière à la divinité qu'il s'était faite.

Le père vit alors qu'il était temps d'élever son fils de la créature vers le Créateur. Il lui donna en conséquence des leçons d'astronomie, et lui fit comprendre que toutes les étoiles fixes, brillant de leur propre lumière, sont autant de soleils répandus dans l'immensité des cieux.

Cette découverte mit la désolation dans l'âme de l'enfant, car il ne savait plus où aller avec sa pensée, sa gratitude et ses désirs. Pour le consoler, son mentor lui parla enfin du Grand-Esprit, ordonnateur et maître de l'univers.

Par cette éducation systématique, le père avait résolu de fait la grande question des savants de son pays. Il put voir en même temps comment la nature humaine, encore innocente et pure, appelle un Dieu et un seul Dieu, et comment, lorsqu'elle n'est pas aidée, elle le cherche parmi les objets sensibles qui la frappent le plus, s'adressant ainsi à l'astre dont la splendeur efface les autres dès qu'il paraît au ciel, et qui évidemment est le bienfaiteur par excellence de tous les habitants de la terre. Ainsi est né le culte du soleil dans les temps antiques, ce culte que, dans des temps modernes, nous avons retrouvé sur les hauts lieux de l'Amérique, dans les Etats paisibles et prospères des Incas. L'expérience que le père a faite sur son fils mérite l'attention dans le domaine de la science; mais elle coûta d'abord bien cher au pauvre enfant qui avait joui de son dieu, et qui éprouva la désolation de l'avoir perdu, ne sachant plus où reposer son âme.

Sa mère, si elle avait vécu, n'aurait pu se prêter à une semblable expérience. Le P. GIRARD.

CATALOGUE DES ROIS D'ANGLETERRE QUI ONT ÉTÉ AUTEURS.

LISTE DE LEURS OUVRAGES.

Horace Walpole, comte d'Oxford, publia, en 1761, un livre fort curieux, où il dresse la liste de tous les princes et de tous les nobles d'Angleterre qui ont été auteurs: nous nous bornerons aux princes; la liste des nobles est trop longue et peut-être mieux connue.

« Je n'ai pas voulu, dit Walpole, remonter plus haut que la conquête, quoique le nom respectable d'Alfred m'invitât

fortement à en orner ma collection; mais alors je n'aurais su à quelle époque me fixer; et d'ailleurs j'ai été effrayé de voir que j'aurais à faire à un autre Alfred, roi de Northumberland, à un Arvigarus, à la fameuse Boadicée, et au roi Bladud, qui découvrit les eaux de Bath et l'art de voler. »

On est surpris de trouver à la tête des rois auteurs, le farouche Richard Ier Cœur-de-Lion. A la fin du règne de son père, qu'il troubla par ses rébellions, on dit qu'il vécut beaucoup à la cour des princes de Provence, qu'il apprit leur langue, et cultiva leur poésie qu'on appelait alors la *gaye science*, et qui était le modèle de la politesse du onzième siècle. Walpole donne une chanson en langue romane qu'il attribue à Richard; cette chanson a été recueillie à la bibliothèque Laurentine de Florence. — On attribue à Edouard II un poëme latin intitulé : *Lamentation du glorieux roi Edward de Carnavan, composée dans sa prison.* — On sait que le roi Henri VIII donna sous son nom une réfutation des doctrines luthériennes, intitulée : *La défense des sacrements contre Luther;* Henri VIII dut à cet ouvrage le titre de défenseur de la foi, qu'il a légué a ses successeurs. Des historiens prétendent que Henri VIII avait d'abord été destiné par son père à l'archevêché de Cantorbery; de là ses connaissances théologiques. On attribue encore à ce prince deux autres livres, intitulés l'un : *de l'Education du chrétien;* l'autre : *de l'Education de la jeunesse.*

Après le nom de ces rois, vient celui de la reine Catherine Parr, sixième femme de Henri VIII : cette princesse était non seulement savante, mais encore protectrice des lettres; elle intercéda pour qu'on épargnât l'université de Cambridge, lorsqu'on voulait détruire tous les colléges comme entachés de papisme. Il reste d'elle quelques ouvrages; mais l'importance en est sans doute minime, puisque Walpole ne prend pas même la peine de les nommer.

Plusieurs écrivains ont cité les ouvrages d'Edouard IV; on dit qu'il avait fait une comédie très élégante, sous un titre qui ne l'est guère : *scortum Babylonis;* cette comédie a malheureusement péri, comme la plupart des pièces du temps. — Il reste quelques livres de piété de la reine Marie : Erasme dit qu'elle écrivait très bien des lettres latines : ses lettres françaises sont très lourdes et très pauvres. L'évêque Tanner lui attribue une *histoire de sa vie et de sa mort avec un détail des martyrs de son règne.* Comment a-t-elle pu composer l'histoire de sa mort?

La reine Elisabeth fut véritablement savante; elle avait donné à l'étude les temps de l'adversité, c'est-à-dire les années qui précédèrent son avénement. Cette femme extraordinaire traduisait Euripide, Horace, Isocrate, et commentait Platon : elle répondait sur-le-champ avec beaucoup de facilité en grec et en latin; elle écrivait en vers et en prose; et, ce qui n'est pas moins singulier, elle réussissait merveilleusement à composer des logogryphes et des rébus. — Un gros in-folio porte le nom de Jacques Ier, et personne n'a contesté à ce roi un seul mot de la *Démonologie* ou de son traité contre le tabac : *A counterblast to tabacco.* Citations, pointes, passages de l'Ecriture, bel esprit, superstitions, vanité, pédanterie, tels sont les ingrédients qui composent tous les ouvrages de sa majesté, et lui ont mérité l'encens de quelques théologiens contemporains.

Les ouvrages de Charles Ier furent recueillis après sa mort, et publiés à la Haye sous ce titre : *Reliquiæ sacræ Carolinæ*, ou *les ouvrages tant civils que sacrés de ce grand monarque et glorieux martyr, le roi Charles Ier.* Parmi ces ouvrages, dont quelques uns sont évidemment apocryphes, on trouve une traduction des leçons de l'évêque Saunderson sur l'*Obligation du serment promissoire.* — Le seul homme d'esprit de la famille des Stuart, Charles II, ne fut point auteur. Son frère Jacques écrivit des *mémoires de sa vie et de ses campagnes jusqu'à la restauration.* On a aussi de lui un recueil de méditations, de soliloques, de vœux, etc. L'un de ces vœux est de se lever tous les jours à sept heures du matin. Ce recueil, qu'on dit avoir été composé par Jacques II, à Saint-Germain, est écrit en mauvais anglais, et fut publié à Paris par le P. Bretonneau, jésuite. Le frontispice représente le roi assis dans un fauteuil avec l'air pensif et une couronne d'épine sur la tête.

Ici finit, dans le livre de Walpole, la liste des rois auteurs; comme on voit, la France n'aurait pas de peine à dresser un aussi riche monument en l'honneur de ses rois. L'Angleterre n'a rien à comparer à notre Charles d'Orléans; ses rois théologiens ne sauraient entrer en parallèle avec Charlemagne et saint Louis, et à la chanson de Richard-Cœur-de-Lion nous avons à opposer les petits vers de François Ier et de Henri IV.

DE LA POLITESSE DES ROMAINS.

Rome, formée d'un ramassis de bandes grossières, vécut longtemps dans ses remparts avec une rudesse rustique, où brillait plus de probité que de cérémonie. La politique commença à changer ses mœurs; l'ambition rendit les grands affables envers leurs clients, devenus respectueux. Les dépouilles du monde et le luxe excessif qui en naquit, l'étude des lettres et le commerce des Grecs, dont l'antique fierté s'était bien tempérée depuis la conquête de leur pays, portèrent bien haut l'urbanité romaine vers la fin de la république et sous les premiers empereurs. Cette urbanité tomba dans les bassesses de l'adulation et dans l'ignominie de l'esclavage durant la décadence de l'empire.

En souhaitant le bonjour, on mettait la main sur la bouche, et on s'avançait vers celui qu'on saluait, d'où vient le mot *adorer* (*ad ora*, au visage, à la bouche); car c'est ainsi qu'on saluait aussi les dieux, avec cette différence qu'on ne se découvrait point pour les dieux, et qu'il fallait le faire pour les grands. C'était une grande marque de respect, de baiser la main de celui qu'on saluait. Les gens de guerre saluaient en baissant leurs armes, mais on ne voit point que le salut fût accompagné d'aucune inclination du corps, d'aucune génuflexion. Ces sortes d'abaissement ne s'introduisirent que tard, sous l'empire. On venait aux salutations du matin en robe de cérémonie, c'est-à-dire avec la toge blanche. Le vestibule était le lieu d'assemblée où les clients préludaient d'honnêteté entre eux, jusqu'à ce que le patron fût visible, ou qu'ils eussent appris qu'il s'était dérobé à leurs civilités par une porte de derrière. S'il sortait publiquement, le cortége des clients se répandait autour de sa chaise ou de sa litière. Un citoyen qui voulait en honorer un autre se levait quand il le voyait paraître dans une assemblée, se tenait découvert en sa présence, lui laissait toujours la place du milieu, lui donnait la droite en marchant avec lui, s'arrêtait quand il passait pour lui laisser le chemin libre et le haut du pavé.

Si l'on rendait une visite à Rome, il fallait se faire annoncer dans une certaine formule, et être admis dans la chambre par une espèce d'introducteur en titre d'office. On n'était dispensé de cette contrainte que par les droits d'une grande familiarité ou par le privilége de certains jours solennels, comme étaient le 1er janvier et celui de la naissance du patron, parce qu'alors il s'offrait en quelque sorte de lui-même aux compliments de tout le monde.

Les repas n'étaient pas moins soumis aux règles de l'urbanité. Si l'on avait l'honneur de traiter un grand, on lui laissait le choix des conviés, et on les priait en son nom. Si l'on était invité, la civilité ne consistait point à se mettre aux dernières places, mais à celle que le maître avait marquée pour chacun. Un écuyer tranchant coupait les viandes avec art, souvent même au son de la musique, et les distribuait ainsi aux conviés, qui les prenaient le plus délicate-

ment possible avec les doigts, parce qu'on n'a connu que plus tard l'usage des fourchettes.

Les bienséances générales que la raison ou l'usage avait introduites dans le commerce de la vie se pratiquaient pareillement dans les lettres. Celles de Cicéron, de Sénèque et de Pline sont de parfaits modèles de cette urbanité grave et décente particulière aux Romains. On y trouve toujours un souhait agréable au commencement, et un tendre adieu à la fin.

Comme on ne parvenait aux charges que par les suffrages du peuple, qui ne se laissait pas toujours éblouir par le nom et la qualité, les grands étaient nécessairement affables. Les prétendants étaient obligés de caresser jusqu'aux moindres citoyens. Après avoir agréablement reçu, le matin, tous ceux qui étaient venus les saluer, ils allaient solliciter par la ville, habillés de blanc, accompagnés de leurs proches, de leurs amis et de leurs clients. Les premiers empereurs se firent également un mérite de cette affabilité. Auguste admettait généralement tous les citoyens aux salutations du matin. Il trouvait si mauvais qu'on l'abordât avec quelque apparence de crainte ou maladroitement, qu'un jour, en plaisantant, il dit à un suppliant « qu'il lui présentait son placet comme s'il eût offert une pièce de monnaie à un éléphant. »

La place publique était le rendez-vous où les citoyens faisaient entre eux un commerce assidu d'honnêtetés, de caresses et de protestations de service.

Les amis s'envoyaient des présents le jour de leur naissance, et passaient ce jour dans la joie et les plaisirs. On buvait réciproquement, souvent dans le même verre, à la santé les uns des autres, et on se portait celle des amis présents ou absents.

Le respect bien connu qu'on avait à Rome pour les dames suffit pour nous faire juger du raffinement de politesse qui devait exister à leur égard. Nous savons qu'elles jouissaient de certaines prérogatives, comme celles de se faire porter par la ville en litière, d'avoir à tous les spectacles des places réservées, et d'être toutes honorées, après leur mort, d'une oraison funèbre.

Il faut ajouter, à l'honneur des Romains, qu'ils rendaient le même respect aux vieillards qu'aux grands.

LA DOT D'UNE PAYSANNE LUCERNOISE.

Le jour solennel est près de sa fin; le soleil descend lentement derrière les cimes majestueuses et déjà empourpre les neiges éternelles. Après le repas, le père et la mère ont une fois encore, d'une voix émue, mêlé aux plus tendres regrets leurs conseils, leurs encouragements et leurs vœux. L'heure est venue où la jeune mariée doit enfin quitter le chalet où elle est née. Sa dot est préparée, et ce n'est point chose légère; elle ne tiendrait certes pas dans une bourse comme la dot des villes: elle en sera moins en péril d'être dissipée, et elle parlera plus longtemps et plus hautement aux deux époux de leurs devoirs. Elle se compose d'abord d'un ameublement entier : voici l'armoire et la couchette sous la protection du signe révéré; et, douce prévision, un berceau les suit! La prudence paternelle a ajouté tous les ustensiles du ménage, de la laiterie, du travail des champs. Voici l'horloge de bois; et au-dessus de tout, sur le faîte, comme le pavillon de ce modeste esquif qui porte la fortune du jeune couple, se dressent fièrement le rouet et la quenouille, symboles, ainsi que tout ce qui les environne, de l'ordre, de l'activité, des vertus domestiques qui vont entrer avec la jeune épouse dans la nouvelle demeure. Ce n'est pas tout encore : ce chariot à foin, cette bonne vache laitière qui suffit à peine à traîner tant de richesse, ce chien, gar-



(La dot d'une Paysanne lucernoise. — D'après une lithographie publiée à Lucerne.)

dien fidèle, qui n'a point voulu se séparer de sa maîtresse; tout cela fait aussi partie de la dot. La jeune femme, à la droite de celui qui sera désormais son aide et son protecteur, montre de la main chaque chose: elle en règle déjà la place et l'emploi. On devine ses douces et sages paroles; le mari écoute avec bonté et approuve. Ils vont commencer à fonder une famille, comme leurs pères, avec peu de ressources; mais ils ont du courage, des goûts sobres, un cœur simple et droit: la paix est dans leur âme, l'avenir leur sourit; ils ont confiance!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHEMIN DE FER DE PADOUE A VENISE.



(Chemin de fer de Venise. — Viaduc sur les lagunes, en exécution.)

N'est-ce pas un étrange contraste que de descendre du wagon dans une gondole, et ces deux mots de chemin de fer et de Venise ne semblent-ils pas se heurter en se rencontrant? Les artistes crient au sacrilége : à leurs yeux, Venise doit perdre beaucoup en se rapprochant du continent; et le jour où l'on pourra se rendre de Paris aux lagunes en quarante-huit heures, ce jour-là Venise la Belle sera déchue pour eux de la moitié de sa splendeur. *Major è longinquo reverentia*, disait Tacite ; la distance double le respect.

Jusqu'à cette heure, pourtant, le mal n'est pas encore bien grand, et l'antique cité des doges n'a pas cessé d'être au bout du monde : le chemin de fer commence à Padoue et s'arrête aux lagunes, un parcours de 40 kilomètres (dix lieues) au plus. En quittant le wagon, il reste encore une heure de route par eau jusqu'à Venise, et les voyageurs sont embarqués sur des gondoles-omnibus comparables aux voitures qui desservent, dans l'intérieur de Paris, nos différentes lignes de chemin de fer. Un immense pont, de quelque cent arches construites en belles pierres de taille, doit être jeté sur ce bras d'eau qui sépare Venise du continent. Nous en donnons ici le dessin complet, quoique cette construction ne soit encore poussée qu'aux deux tiers à peu près. Déjà l'on peut juger, d'après ce qui est fait, de la hardiesse et de la beauté de l'ouvrage, l'un des plus magnifiques certainement que l'industrie moderne ait encore exécutés : il y aura place, dans toute la longueur du pont, pour deux lignes de rails, et sous chacune des arches quatre bateaux pourront aisément passer de front.

Le chemin de fer de Padoue n'est que le commencement ou plutôt que la fin de la grande ligne de Milan, projetée depuis plusieurs années, mais dont l'exécution traîne beaucoup en longueur. Le pays est pourtant incomparablement propre aux chemins de fer : pas une montagne, pas une côte dans toute la plaine de la Lombardie; les rares accidents de terrain qu'on y rencontre de loin en loin peuvent être détruits à peu de frais; il n'y aura ni tunnels à percer, ni ponts à jeter des deux côtés de la route, ni ravins à creuser. L'Italie septentrionale tout entière présente la même commodité aux entreprises de l'industrie : aussi est-il question d'un vaste projet, conçu par les gouvernements alliés de Toscane, Lombardie et Piémont, pour établir un réseau de chemins de fer dans les principales directions : Florence, Gênes et les lacs. Toutes ces lignes aboutiraient à la petite ville d'Arona, la patrie de saint Charles Borromée, sur les bords du lac Majeur. Arona deviendrait ainsi l'entrepôt général du commerce et la clef de toutes les communications du nord de l'Italie; sa situation sur le lac Majeur offrirait d'ailleurs de nouvelles facilités de transport pour la Suisse et le Piémont, d'un côté par Bellinzona et le Saint-Gothard, de l'autre par Domo-Dossola et le Simplon.

Les Italiens appellent de tous leurs vœux l'exécution de ce grand projet, qui doit être pour leur pays une source nouvelle de richesses et de lumières. On ne saurait se figurer, à l'étranger, quelle lenteur et quelle difficulté on trouve, en Italie, dans les moindres transports : les chevaux de poste y semblent le rebut des écuries, et le courrier même, de Venise jusqu'à la frontière, fait à peine une lieue par heure. Au sortir de Milan, par exemple, la malle-poste chargée des dépêches est un immense omnibus contenant plus de vingt voyageurs, et attelée de quatre maigres haridelles, sur lesquelles on a encore juché, par surcroît, quatre postillons.

En revanche, le chemin de fer de Padoue est remarquablement établi et fonctionne aussi bien qu'on le peut désirer : les locomotives sont construites sur les modèles anglais et français ; les diligences et les wagons ressemblent à ce que nous connaissons, sauf pourtant les *tombereaux* ou voitures de troisième classe, que les spéculateurs ita-

liens n'ont pas encore eu l'inhumanité de créer. — Enfin, il n'y a pas jusqu'aux employés des stations, aux conducducteurs et aux cantonniers, que l'on n'ait vêtus d'un costume uniforme, comme sur nos chemins de fer.

Le parcours entier, 40 kilomètres, se fait en une heure et quelques minutes, ce qui suppose, comme on voit, une vitesse, sinon supérieure, au moins égale à celle de nos grandes lignes de Rouen et d'Orléans; vitesse vraiment phénoménale en Italie. Mais nos machines conservent la supériorité sur les machines lombardes; les locomotives de Padoue ont le trot dur, et vous êtes rudement secoués dans ce trajet; cette rudesse tient à la mauvaise disposition des rails ou à celle des attaches entre chaque voiture. On se souvient que pareil vice était reproché à nos premiers chemins de fer, et qu'il fut facile d'y apporter remède. Les ingénieurs italiens profiteront sans doute des perfectionnements anglais et français, lorsqu'ils auront à construire les grandes lignes de leur pays.

MÉMOIRES INÉDITS DE RAPHAEL DE MONTELUPO,

SCULPTEUR FLORENTIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Fin. — Voy. p. 214, 258, 318.)

« Ces événements passés, je pus de nouveau aller demeurer au Bourg; près de l'hôtellerie de l'Eléphant, dans une petite maison appartenant à mon maître; qui me donnait encore le lit. J'entrepris de faire un Hercule étouffant les serpents dans son berceau, pour messire Dominique Boreinsegui, Florentin, qui était alors trésorier du pape Clément: c'était un ami de mon père, qui cherchait ainsi à me faire du bien. Je voulais, après avoir fini mon petit Hercule, le montrer au pape, et me présenter à lui pour qu'il me fît faire quelque chose. Ma bonne ou ma mauvaise fortune fit qu'avant que j'eusse achevé mon ouvrage, mais quand déjà je l'avais bien avancé, arrivèrent les lansquenets (1) qui prirent et saccagèrent le Bourg et Rome entière. Le jour qui précéda leur entrée, mon ami Piero Lapini vint à la maison, me disant de fuir avec lui le danger; de nous en aller du côté de Tivoli; que déjà l'on voyait toute la ville sens dessus dessous; qu'heureux était celui qui pouvait déménager en lieu sûr! qu'il n'y avait, après tout, de refuge certain qu'au château. Ce conseil me parut bon, quoique le plus périlleux, parce que, dans les rues, on tuait sans merci. Aussi j'abandonnai ma petite maison sans avoir le temps de rien sauver de tant de dessins que j'avais faits, ayant copié toutes les antiquités de Rome. Je les laissai tous, et le petit Hercule presque fini, et mon lit, et tout le reste, je ne pris que deux chemises, mes habits de laine, la cappe, l'épée et le poignard; et ainsi, nous nous en allâmes vers le château, où il y avait grand fracas pour faire passer les compagnies du capitaine Lucantonio de Terni, qui revenaient d'escarmouches aux *Prati* avec l'avant-garde des lansquenets, qui y avaient fait trois ou quatre prisonniers, et qu'ils maudissaient, criant qu'ils n'avaient eu à faire qu'à de la canaille. En passant avec eux la grande porte, j'aperçus mon maître à l'entrée du château, où il faisait fonction de bombardier (2) pour un sien frère, nommé maître Guillaume, qui avait été appelé à Florence pour quelques affaires. Mon maître servait donc à sa place; lorsqu'il m'aperçut, il m'appela, et me dit que si je voulais m'engager dans les bombardiers, il me ferait donner six écus par mois; il me pressait d'accepter, craignant que si je prenais un autre parti, il ne m'arrivât mal. J'étais incertain: si, d'un côté, ce conseil me paraissait avantageux, de l'autre s'enfermer ne me semblait pas agréable, sans compter que je trouvais mal d'abandonner mon compagnon, qui, d'aucune manière, ne voulait plus entrer, quoiqu'on lui proposât de lui faire aussi donner la paie. Enfin je demandai à Dieu de m'inspirer ce qu'il y avait de mieux à faire, et il me parut que le meilleur parti était d'obéir à mon maître. J'entrai donc, et aussitôt il me fit compter 60 jules d'argent. Mon compagnon voulut rester dehors, et on saura ce qui lui arriva. Pour moi, on me confia deux pièces d'artillerie, une demi-coulevrine et un fauconneau de la compagnie, qui était tourné du côté du belvédère.

» Le jour suivant, qui fut le 7 mai, on se battit aux murs, à la porte *Torione*, à la porte des *Fornace*, à la porte du Saint-Esprit, que gardaient le capitaine Lucantonio de Terni, le capitaine Tofano de Pistori, le capitaine Cuio, Florentin. Seul d'entre eux, le capitaine Lucantonio survécut. La muraille forcée, les lansquenets entrèrent, saccageant Saint-Pierre, le palais et le bourg jusqu'à la vingt et unième heure (1). Le pape eut à peine le temps d'entrer au château avec quelques camériers seulement, bien qu'il fût suivi par un grand nombre de gens. Au second mur, le pont ayant été levé aussitôt, ceux qui se trouvaient à la tête de l'escorte; poussés par ceux qui étaient derrière, tombèrent dans le fossé; peu se sauvèrent, précipités d'une si grande hauteur. Il y avait là quelques poutres dressées, auxquelles un petit nombre put s'accrocher pour se laisser glisser ensuite, et ceux-là évitaient la mort, quoiqu'ils fussent exposés à tomber de tous côtés aux mains des ennemis; car, du château, on avait abaissé la herse de façon à fermer l'entrée: seulement la herse s'était arrêtée à deux palmes de la terre, et par cette issue, à grand' peine, la frayeur fit passer quelques malheureux. Nous étions à considérer ces choses comme on regarderait une fête, parce que nous ne pouvions tirer sans tuer beaucoup plus des nôtres que des ennemis. Entre l'église de *la Transpontine* et la grande porte du château, s'étaient refugiées plus de quatre ou cinq mille personnes, toutes sens dessus dessous, poursuivies par des lansquenets qui, autant que nous en pouvions juger, ne passaient pas le nombre de cinquante; deux de leurs enseignes traversèrent la grande porte au milieu de la mêlée, et trouvèrent bientôt la mort au pied du pont.

» Le soir, à la vingt et unième heure, on commença à donner l'assaut aux murailles du quartier de *Trastevier*, à la porte de Saint-Pancrace, et à la porte Setignana. Nous apercevions tout du haut du château; mais nous étions trop éloignés pour pouvoir faire grand dégât. Nous eûmes beau tirer plusieurs coups, nous n'avancions à rien. Enfin les ennemis l'emportèrent; ils entrèrent, se répandirent dans les rues de Rome et saccagèrent tout. Le sac dura ainsi de quinze à vingt jours. Pour nous, renfermés au château, nous ne courions aucun danger, si ce n'est que, manquant des approvisionnements nécessaires, nous craignions encore que la faim ne nous livrât. Effectivement, le jour même où les ennemis avaient pris Rome, ils avaient commencé à faire les tranchées autour du château, en ouvrant en amont du fleuve un fossé qu'ils conduisirent en aval vers l'égout de la *Transpontine;* en dix jours ils eurent ainsi entouré tout le château, de façon que personne ne pouvait plus ni entrer ni sortir sans tomber en leurs mains, si ce n'est par le cours même du fleuve, où l'on ne pouvait se hasarder sans être bon nageur. En cet état, nous demeurâmes tout le mois de juin, attendant les effets de la ligue

(1) C'étaient les troupes que Bourbon avait recrutées en Allemagne, et qu'il conduisait au sac de Rome en apparence pour leur donner une pâture, en réalité pour punir Clément VII de ses continuelles inclinations vers la France.

(2) C'est ici surtout qu'on peut juger de la véracité des récits souvent contestés de Benvenuto Cellini, qui faisait aussi alors fonction de bombardier au château Saint-Ange.

(1) En Italie, on compte vingt-quatre heures à partir du coucher du soleil.

qui devait secourir le pape; quand on vit que c'était une vaine espérance, on chercha à faire un accord; et à ce sujet je pourrais raconter bien des choses, comme quoi, par exemple, vint plusieurs fois pour traiter de la paix, au château, un seigneur qui se nommait le Catinaro (1). Un jour qu'il arrivait pour parlementer, un homme du château lui tira une arquebusade qui le blessa au bras. Cela fit que les affaires restèrent plusieurs jours suspendues sans qu'on reprît les pourparlers. Enfin le traité fut conclu; les richesses et les personnes enfermées au château furent sauvées, à la condition que le pape, les marchands et les seigneurs qui étaient avec lui paieraient une certaine somme d'argent. Lorsque ces choses arrivèrent, je pouvais avoir vingt-quatre ans, un peu plus ou moins. »

Là s'arrête malheureusement le cahier autographe trouvé par M. Gage à Florence, parmi les manuscrits de la bibliothèque de Magliabechi: soit que Raphaël de Montelupo n'en ait pas écrit davantage, soit que, comme il semble vraisemblable, le cahier coupé en cet endroit ait été lacéré, il est à regretter que nous n'ayons pu jouir de la suite de ses confidences. Nous essaierons de suppléer par quelques notes à ce qui manque au récit de sa vie.

Raphaël de Montelupo parlait lui-même tout-à-l'heure de certains morceaux antiques qu'il avait achevés dans l'atelier de son maître pour la marquise de Mantoue, entre la peste et le sac de Rome. On trouve au tome II du *Carteggio* de M. Gage des lettres curieuses sur ce sujet. En 1529, deux ans après le sac, la marquise de Mantoue se plaint gravement du sculpteur à son ambassadeur à Rome. Mais, par erreur singulière, elle prend notre artiste pour Raphaël d'Urbin, mort bien avant ces désastres au milieu d'une auréole de gloire qui ne l'empêchait pas d'être confondu par une princesse illustre avec un statuaire obscur. Il paraît que les morceaux achetés comme antiques par la marquise avaient bien vite trahi d'où ils sortaient: des deux figures payées 44 écus d'or, l'une avait été rendue à Raphaël, l'autre remise en mains tierces. Le sac de Rome était venu: Raphaël y avait perdu la figure restituée et tout le reste; il ne voulait pas rendre l'argent. La marquise se fâche: dans une seconde lettre, elle rappelle que lorsque les statues eurent été reconnues modernes, Raphaël, n'ayant pas les moyens de restituer l'argent reçu, s'était engagé à livrer comme équivalent une grande médaille qui avait paru fort belle, et quelques autres objets curieux. Elle réclame au moins cette médaille; mais elle veut qu'on ne la trompe point encore en lui en donnant une fausse. Cependant, comme elle est, au fond, bonne princesse, elle finit par ajouter que si le sculpteur persiste dans *sa fantaisie* de ne rien rendre, on se tienne pour satisfait, et qu'on ne parle plus de rien. Il eût été curieux d'entendre le Montelupo expliquer à sa façon cette suite de mésaventures.

Sous le successeur de Clément VII, sous Paul III, Raphaël de Montelupo, parvenu à la maturité, eut part à un des plus fameux monuments de son siècle. Ce tombeau que Jules II avait demandé à Michel-Ange, et dont tout avait concouru à suspendre l'exécution et à changer le dessin, n'était pas fini. La famille de ce pape, rétablie dans le duché d'Urbin, menaçait Michel-Ange. Paul III, qui l'employait à peindre la chapelle Sixtine, s'entremit et fit adopter un plan qui abrégeait singulièrement la besogne. Au lieu du massif immense et tout peuplé de statues que Buonarotti avait projeté, on devait se borner à une seule façade sépulcrale, érigée dans l'église de Saint Pierre-in-Vincoli, et ornée de six figures, au milieu desquelles devait paraître le Moïse de Michel-Ange. Raphaël de Montelupo fut chargé par lui, en 1542, avec l'agrément des deux d'Urbin, de faire, au prix de 400 écus, une madone debout, tenant l'enfant dans ses bras, un prophète et une sibylle assis pour compléter le monument. Raphaël eut encore la mission d'achever, au prix de 200 écus, deux autres statues de la Vie contemplative et de la Vie active que Michel-Ange avait commencées pour la même sépulture. Il ne paraît pas que ce marché ait été rigoureusement tenu; car Vasari assure que Raphaël exécuta seulement les deux grandes figures assises du prophète et de la sibylle; encore ajoute-t-il que Michel-Ange s'en montra peu satisfait.

Dans le recueil des lettres d'artistes publiées par Jean Bottari, on trouve quelques indications fugitives sur les dernières années de Raphaël de Montelupo. Annibal Caro, qui s'est immortalisé par les beaux vers de sa traduction de l'Énéide, et par la prose plus admirable encore de ses lettres, lui écrivait en 1551 pour le remercier du dessin d'un crucifix; il le loue non seulement de cet ouvrage, mais de la sensibilité empreinte dans la lettre qui en accompagnait l'envoi. Enfin, en 1565, Vincenzio Borghini, le Mécène du grand-duc Côme Ier, étant chargé de dessiner les fêtes du mariage du prince François avec une archiduchesse de la maison d'Autriche, demande à Alexandre Allori de placer dans l'un des tableaux préparés pour cette occasion, parmi les artistes qui ont honoré Florence, non loin de Brunelleschi et de Donatello, « Bartolomé Montelupo et son fils » Raphaël, *s'il n'existe plus.* » A cette époque, Raphaël était rentré dans l'obscurité, mais il n'était point mort; car, comme il dit lui-même au commencement de ses Mémoires qu'il les écrit à soixante-quatre ans, il faut bien que, né en 1503, il ait vécu au moins jusqu'en 1567.

(1) Notre artiste veut sans doute parler de Gatinara.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 59, 123, 195, 276.)

SUITE DU TREIZIÈME SIÈCLE.

Au treizième siècle, malgré la grossièreté du temps, on consacrait aux choses d'esprit tous les soins d'une industrie élégante; de là ces manuscrits sur vélin en longs caractères, et tout parsemés de vignettes et d'ornements qui supposent, sinon beaucoup de goût, au moins une grande patience, et qui retracent les scènes principales des manuscrits eux-mêmes. On y retrouve la vie intérieure du temps, quelquefois mieux et plus fidèlement que dans les histoires de chevalerie. Les poésies contemporaines contiennent aussi de curieux détails sur le luxe de cette époque, ainsi qu'on le voit dans les vers suivants, tirés du *Lai de Gugemer*, par Marie de France, poëte anglo-normand du treizième siècle :

Enmi la nef trovat un lit,
Taillez à or tut à triffure
De cifres è de blanc ivoure;
D'un drap de seie à or teissu
Est la colte ki dessus fu.

« Dans le bâtiment se trouvait un lit enrichi de dorures, de » pierres précieuses, de chiffres en ivoire, et la couverture était » d'un drap de soie tissu d'or. »

Des enseignements pleins d'intérêt à cet égard nous ont été également conservés et transmis par les vitraux coloriés des églises. Ceux de la cathédrale de Chartres ne se recommandent pas seulement à la curiosité de l'antiquaire par de précieuses suites de tableaux religieux ou de personnages historiques; on y rencontre en outre une foule de scènes familières, de petits tableaux de mœurs et d'industrie, qui peuvent fournir d'utiles indications sur les usages domestiques et l'état des arts au moyen-âge.

Les sceaux du temps donnent aussi une idée du costume;

celui du tiers-état est exactement reproduit par un sceau de la commune de Nîmes, en l'an 1226, représentant quatre



(Treizième siècle. — Blanche de Castille et Marguerite de Provence. — D'après Montfaucon.)

habitants de cette ville. Deux sont en robe longue ; le manteau de l'un descend jusqu'à terre, tandis que celui de l'autre est court, ouvert par côté comme une chasuble, au



(Bourgeois et Bourgeoise. — Tirés du manuscrit des Miracles de saint Louis.)

haut de laquelle est une chausse : les robes des deux suivants se terminent au-dessous du genou ; le dernier enfin, au lieu de chausse, porte un petit manteau agrafé comme une chlamyde. Tous ont les cheveux très courts, mais deux seulement ont une longue barbe.

Un des costumes de bourgeois que nous publions p. 364 est celui de Renaud de Saint-Vincent, bourgeois de Senlis, dont la tombe existait encore dans l'abbaye de Chaalis à la fin du siècle dernier. Ce costume se compose d'une longue tunique à manches fendues, pour donner passage aux bras, et par-dessus un manteau. Son chaperon ou chapel est remarquable par sa forme.

Le bonnet ou barrette était, ainsi que l'aumusse, commune aux prêtres et aux laïques. Les statuts manuscrits de la ville de Marseille contiennent même des règlements



(Henri de Metz recevant l'oriflamme. — D'après Montfaucon.)

sur le prix de ces ornements. Le bonnet ressemblait à une espèce de toque, mais plus large, plus évasée par le haut que par le bas ; celui des juifs se distinguait par une corne dont il était surchargé.

Au treizième siècle, les femmes portaient, à l'imitation des hommes, des cheveux courts partagés en deux masses tombant de chaque côté du visage, et légèrement bouclés, ou bien encore réunis sur les oreilles en deux touffes nattées ou renfermées dans un réseau. Les riches bourgeoises avaient pour vêtement la robe justaucorps, parfois ornée d'une riche ceinture, le surcot ou le mantel fourré. La coiffure était le chaperon, le béguin et le voile.

Le *surcot*, vêtement féminin dont l'usage devint presque universel, était, à son origine, un long surtout, une espèce de fourreau que l'on passait par-dessus la cotte ou la robe, d'où son nom *surcotte*, *surcot*. Bientôt on en retrancha



(Saint Louis en costume royal. — Tiré d'un vitrail de l'église de Saint-Louis de Poissy.)



(Un Troubadour et un Page. — Tirés du manuscrit des Miracles de saint Louis.)



Saint Louis en Palestine. — Tiré du manuscrit des Miracles de saint Louis.

les manches, soit à l'imitation des cottes d'armes des chevaliers, soit pour laisser apparaître par quelque endroit la robe de dessous. Il fut en outre retroussé sur les hanches pour donner plus d'aisance à la marche et laisser voir la robe d'étoffe plus riche qu'il recouvrait. Plus tard, on le découpa autour des ouvertures des bras, de manière à laisser voir la taille à travers; on le borda, on le cuirassa de fourrures, et on le décora chez la noblesse d'un jupon armorié.

Pendant tout le moyen-âge, on emmaillotta les enfants de manière à priver totalement ces petites créatures de l'usage de leurs membres, en les étreignant sous un réseau de bandages entre-croisés.

La chevelure des hommes, assez courte, se partageait sur le front, et tombait des deux côtés du visage en deux masses épaisses qui s'arrondissaient en S; quelquefois on laissait un bouquet de cheveux touffus et roulés au haut du front. Les hommes portaient aussi un ample surtout ou surcot, car ce vêtement était commun aux deux sexes : il était garni d'un capuchon, appendice dont l'usage fut universel au treizième siècle, et qui ne dispensait pas toujours de porter une coiffure particulière. Les manches du surcot, qu'on élargissait, qu'on fendait ou qu'on supprimait suivant le caprice de la mode, laissaient voir la robe de dessous, ou la *gonne*, comme on l'appelait.

La chaussure, ordinairement de couleur noire et serrée au-dessus du cou-de-pied, commençait à s'effiler en pointe, à se dessiner en poulaine.

Les guerriers, portant la simple coiffe de fer ou cabasset, étaient encore vêtus du haubert complet; mais ils portaient déjà des grevières de *plates*, première pièce par laquelle on préluda à l'usage de l'armure en fer battu. Les chevaliers, vêtus du haubert et de la cotte à mancherons déchiquetés, présentaient pour particularité curieuse le petit capot, qui avait pour but de mettre la tête à l'abri des froissements du camail. Les chausses de mailles, ouvertes à la partie postérieure des jambes et jusque sous les pieds, se laçaient ou s'attachaient en cet endroit, pour permettre de les chausser et les déchausser avec plus de facilité.

Henri de Metz, maréchal de France du temps de saint Louis, était représenté dans les vitraux de Notre-Dame de Chartres, recevant l'oriflamme de la main de saint Denis. Cette oriflamme est une bannière rouge au haut d'une pique. La bannière est divisée au milieu en plusieurs longues pointes qui flottent dans l'air. Le maréchal est maillé depuis la tête jusqu'à la plante des pieds. Il a son chaperon de mailles rabattu sur les épaules, pour le mettre sur sa tête dans les combats. Ses bras et ses mains sont aussi maillés, en sorte pourtant que les doigts y sont distingués l'un de l'autre comme dans un gant. Au-dessus des mailles, le maréchal porte une tunique sans manches, qui représente son blason d'azur à la croix ancrée d'argent, traversée d'un bâton de gueules.

Willemin, dans son ouvrage des monuments français inédits, a reproduit quelques costumes de cette époque, dessinés au simple trait, et empruntés à un recueil extrêmement singulier et digne de l'intérêt particulier des artistes. C'est l'album, le calepin d'un artiste du treizième siècle, Wilars de Honnecort, qui a déposé sur ses pages toutes les fantaisies de son imagination, toutes les acquisitions de son savoir. On y trouve des sujets pieux, des scènes domestiques, des modèles d'architecture, des problèmes de géométrie.

La figure de saint Louis revêtu des habits royaux a été reproduite par Montfaucon, d'après un vitrail d'une chapelle de la Vierge, derrière le chœur de l'église de Saint-Louis de Poissy. Ce vitrail, qui paraît avoir été fait longtemps après la mort de saint Louis, représentait le sacre de ce prince, et portait l'inscription suivante : « L'an de grâce » mil deux cens vingt-six, fut oingt et sacré monseigneur » sainct Loys, dans l'eglise de Nostre Dame de Reims, par » très-reverend pere en Dieu messire Jaques de Basoches, evesque de Soissons, le premier dimanche des Advents, en presence du roy d'Angleterre et des princes » frères du roy nostre sire, dont moult fut grande joye. » L'auteur de l'inscription s'est mépris en disant que le roi d'Angleterre fût présent au sacre; il n'était point en France en ce temps-là, et aucun historien n'a dit qu'il fût venu à cette cérémonie.

Le jeune roi, assis, porte une couronne à fleurons; il tient de chaque main un sceptre d'or; son manteau de couleur d'azur est chargé de fleurs-de-lis également d'or.

Ce n'est guère qu'au treizième siècle que l'on commence à voir des effigies royales avec le manteau attaché par devant, à l'aide d'une agrafe ou d'une longue torsade, de façon à couvrir l'une et l'autre épaule. Toutefois, par respect pour l'usage ancien, le manteau du sacre continua toujours de s'agrafer sur l'épaule droite : c'étaient les femmes qui portaient le manteau sur les deux épaules.

Simple, mais avec goût, Louis IX était vêtu habituellement à peu près comme un bourgeois. « Aucune fois il venoit au jardin, dit Joinville, une cotte de chamelot vestue, un seurcot de tyreteine sans manche, un mantel de sandal noir autour son col, moult bien pigné, et sans coiffe, et un chapel de paon blanc sur sa tête. Aucune fois il étoit vestu d'une cotte de sandal inde, d'un seurcot et d'un mantel de samit vermeil, et d'un bonnet de coton sur sa tête, qui moult lui messied. »

Blanche de Castille, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, femme du roi Louis VIII, dit le Lion, et mère de Louis IX, porte une tunique qui lui descend jusqu'aux pieds, et par-dessus un manteau de même longueur, qui est doublé de vair renversé, doublure que nous reverrons souvent par la suite.

Marguerite de Provence, que saint Louis, âgé de dix-neuf ans, épousa à Sens en 1234, est représentée avec le manteau royal de France d'azur chargé de fleurs-de-lis d'or, telle qu'elle se trouve figurée dans un armorial manuscrit de Gaignières. Sa tunique, qui a des manches brunes, est rouge, traîne à terre, et ne laisse voir que l'extrémité de ses souliers, dont la pointe est fort longue et menue. Sa coiffure, fort extraordinaire, a tout l'air de n'être qu'un caprice du peintre.

La reine Blanche et la reine Marguerite avaient été fort alarmées de la détermination que Louis IX avait prise de se croiser. Aucune représentation ne put ébranler la résolution du roi. Il réussit à augmenter beaucoup le nombre des croisés par une fraude pieuse qu'il crut pouvoir se permettre à l'égard de ses courtisans. C'était l'usage qu'aux fêtes de Noël les seigneurs donnassent des habits pour étrennes à tous les gentilshommes attachés à leur service. D'après cette coutume, on désignait communément les fêtes de Noël par le nom de jour des *robes neuves*. Le roi fit préparer un nombre plus considérable de ces vêtements, et sur l'épaule de chacun il fit secrètement coudre la croix. Il invita ses courtisans à assister à la messe avec lui avant le jour; chacun reçut à la porte le manteau que lui faisait donner le roi, et s'en revêtit sans apercevoir, dit-on, le symbole dont il était orné. Quand les premiers rayons du jour pénétrèrent dans la chapelle, les courtisans virent pour la première fois sur l'épaule de leurs voisins un signe qu'ils ne savaient point encore porter aussi sur la leur. « Ils s'étonnent en se moquant, dit Matthieu Pâris, et ils apprennent enfin que le seigneur roi les avait ainsi pieusement attrapés... Comme il aurait été indécent, honteux et même indigne de déposer ces croix, ils mêlèrent leurs rires à l'effusion de beaucoup de larmes, disant que le seigneur roi des Français allait à la chasse aux pèlerins; qu'il avait trouvé une nouvelle manière d'enlacer les hommes. »

Le roi de France annonça qu'il se mettrait en route de

Paris le vendredi après la Pentecôte (12 juin 1248). Ce jour venu, Louis alla prendre à Saint-Denis le bourdon et la bougette, signes du pèlerin. « De celui jour, dit Guillaume de Nangis, il ne voulut plus revêtir robe d'écarlate, ni de brunette, ni de vair; plutôt revêtoit robe de camelin de noire couleur, ou de pers (bleu foncé), et il n'eut plus éperons d'or, ni étriers ni selle dorée; mais simples choses blanches voulut avoir et user dès lors pour sa chevanchure. »

DES LAMES DE SCIES,

ET DE LEUR MODE D'ACTION.

Il en est des scies comme des roues de voitures, dont nous disions, dans un précédent article (p. 310), que ce sont la de ces objets qui frappent constamment les yeux de tout le monde, sans que ceux qui les voient, à raison même de leur habitude journalière, cherchent à se rendre compte de leur mode d'action et des motifs qui ont présidé à leur disposition.

On emploie les scies à débiter les bois et les blocs de pierres, soit en plusieurs morceaux, soit en planches ou plaques de différents échantillons. Elles sont, en général, composées d'une lame d'acier, mince, droite, de largeur égale d'un bout à l'autre, et d'une épaisseur parfaitement uniforme. Cette lame est ordinairement montée dans un *fût* de bois qui a une forme appropriée à l'usage qu'on doit faire de l'outil, et qui est disposé de manière qu'on puisse tendre la lame: condition indispensable pour qu'elle puisse opérer efficacement. Pour faire agir une scie, on lui imprime un mouvement de va-et-vient dans le sens de sa longueur, en lui conservant la direction primitive.

Nous ne parlerons ici que des lames de scies et de leur mode d'action, et nous examinerons d'abord celles qui sont destinées au travail du bois.

Sur un des côtés de la lame on taille un grand nombre de dents aiguës et égales qui lui donnent la propriété de couper le bois. Dans le mouvement imprimé à la scie, chaque dent agit sur le bois en le raclant, et forme un sillon qui est approfondi par celles qui la suivent. Ainsi l'action continue des dents enlève du bois de plus en plus profondément, et la scie peut pénétrer aussi avant qu'on le juge convenable dans la pièce sur laquelle on la fait agir, et même la partager en deux parties: c'est ce qu'on appelle faire *un trait de scie*.

Le mouvement imprimé à la scie deviendrait bientôt très difficile par suite de la chaleur développée par le frottement de la lame à mesure qu'elle pénètre dans le bois et de la dilatation qui en est la conséquence. Pour éviter cet inconvénient, on donne, comme on dit, de *la voie* à la scie en inclinant les dents alternativement l'une à droite et l'autre à gauche, ce qui leur permet d'ouvrir un trait plus large que l'épaisseur de la lame; et la quantité dont on dévie les dents, soit d'un côté ou de l'autre, doit toujours être moindre que cette épaisseur. S'il en était autrement la série des dents inclinées à droite, et celle des dents inclinées à gauche, ouvriraient chacune un sillon, laissant entre elles un filet de bois qui deviendrait un obstacle au travail de la scie, lorsqu'il atteindrait le fond des intervalles qui séparent les dents. Les dents sont donc déviées plus ou moins, suivant l'épaisseur de la lame.

La *sciure de bois* n'est autre chose que les petits copeaux enlevés par les dents d'une scie; ils se logent dans les intervalles de ces dents, et ils sont entraînés dans le mouvement et rejetés hors du trait de scie, aussitôt que les dents qui les ont enlevés ont dépassé la largeur de la pièce de bois. La grandeur des dents doit donc être proportionnée à la capacité des intervalles qui doivent contenir la sciure et la porter hors du trait.

Si le bois est dur, les dents ne peuvent enlever que peu de bois à la fois, et par conséquent les espaces qui les séparent n'ont pas besoin de présenter une grande capacité; on peut alors en augmenter le nombre en les faisant plus petites, ce qui leur donne plus de force, et les rend susceptibles de produire une plus grande somme de travail.

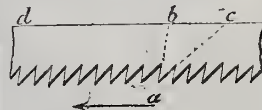
Si, au contraire, le bois est tendre, les dents en enlèvent plus, et doivent être espacées davantage pour contenir la sciure qui ne tarderait pas à engorger les intervalles, ce qui serait un obstacle au travail.

Enfin, il est indispensable que toutes les dents d'une scie aient la même longueur et la même voie, c'est-à-dire la même inclinaison. Si la première de ces conditions n'était pas remplie, les dents les plus longues agissant seules, les autres n'enlèveraient point de bois, et le travail avancerait moins avec une même peine de la part des ouvriers. En outre, ces dents plus longues s'émousseraient promptement, et lorsqu'elles cesseraient de couper, elles s'opposeraient encore au travail des autres. Si les dents n'avaient pas la même voie, les plus inclinées ne trouvant pas leur passage dans le trait frayé par celles qui les précèdent, éprouveraient une résistance supérieure à la force dont elles sont capables, et qui les ferait rompre infailliblement.

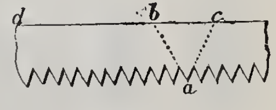
Examinons maintenant quelles sont les formes qu'on donne aux dents des scies.

Nous avons dit qu'on les faisait agir en leur imprimant un mouvement de va-et-vient.

Si la scie est mue par un seul homme, et telle que celles employées pour tronçonner le bois de chauffage ou par les menuisiers, elle ne peut agir qu'en poussant, et par conséquent les dents n'ont pas besoin de couper dans les deux sens du mouvement; on profite de cette circonstance pour augmenter la puissance du tranchant en inclinant les deux tailles du même côté, par rapport à la longueur de la lame. Ainsi, la taille antérieure *ab* (fig. 1) d'une dent *a* fait avec la ligne *dc* un angle *abd* un peu plus petit qu'un angle droit, tandis que la taille postérieure *ac* fait avec cette même ligne *dc* un angle *bca* d'environ 45°. D'où il suit que l'angle saillant *bac* de la dent est un peu plus petit que 45°. La flèche indique dans quel sens les dents coupent le bois.



(Fig. 1.)



(Fig. 2.)

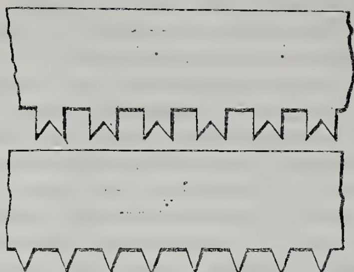
Quand la scie doit agir dans les deux sens du mouvement, comme cela a lieu lorsqu'on veut débiter de fortes pièces de bois qui exigent l'emploi de scies plus fortes et plus grandes qui sont mues par deux hommes, on donne aux deux tailles de la dent la même inclinaison par rapport à la longueur de la lame, et elles sont par conséquent isocèles. Ainsi les deux tailles *ab*, *ac* (fig. 2), font avec la ligne *dc* des angles *abc* et *bca*, qui sont égaux. On conçoit que cette disposition est indispensable pour une scie qui doit couper dans les deux sens du mouvement. L'angle *bac* de la dent varie entre 30° et 60°. Au-delà de 60° elle ne coupe pas suffisamment, et au-dessous de 30° elle n'a pas assez de solidité et s'émousse promptement.

On donne les dispositions indiquées dans les fig. 3 et 4 aux dents d'un genre de scies employées à débiter les plus grosses pièces, qui portent le nom de *passe-partout*, et qui sont toujours mues par deux hommes; elles coupent par conséquent dans les deux sens. Comme leurs dents ont un grand trajet à faire avant que de rejeter les copeaux qu'elles enlèvent, il faut entre elles une capacité assez grande pour contenir la sciure.

Dans la première disposition (fig. 3), on voit que chaque

dent est double ; une moitié coupe le bois en marchant dans un sens, l'autre moitié le coupe dans l'autre. Les dents sont donc formées de deux tailles verticales et de deux tailles inclinées, disposition convenable pour couper le bois. Les espaces rectangulaires compris entre les tailles verticales, et qui séparent ces doubles dents, reçoivent les copeaux, et offrent une capacité suffisante pour les contenir jusqu'à ce qu'ils soient jetés hors du trait de scie. Quant aux entailles qui sont entre les deux pointes d'une même dent, elles n'ont d'autre objet que de former les biseaux des deux tranchants.

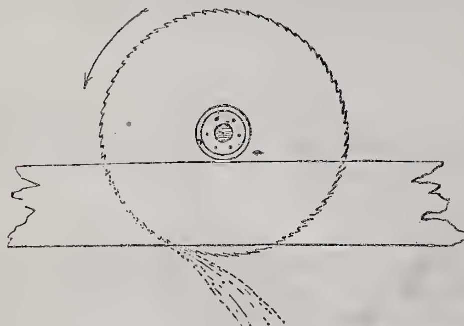
(Fig. 3.)



(Fig. 4.)

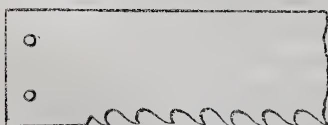
On peut faire plus de travail en taillant les dents de cette manière, mais elles sont alors plus fragiles et plus difficiles à affiler que celles de la fig. 4 qui présentent une disposition analogue, c'est-à-dire un plus grand espace réservé entre les dents.

Quand on scie le bois *de long*, comme on dit, soit pour équarrir des pièces de charpente, soit pour faire des planches, quoique la scie soit mise en mouvement par deux hommes, comme elle n'agit qu'en descendant, la forme de ses dents doit être celle indiquée (fig. 1), et, en général, de toutes les scies qui ne coupent que dans un sens. Elle est donc applicable également aux lames des scies circulaires (fig. 5), puisque leur mouvement est continu.



(Fig. 5.)

Cette forme de dents est employée pour scier le bois dur, et celle de la fig. 6 convient mieux pour le bois tendre.



(Fig. 6.)

Pour scier les pierres, on ne peut pas faire usage de lames de scies semblables à celles que nous venons de décrire ; car les pierres étant incomparablement plus dures que le bois, les dents des lames seraient promptement émoussées et mises hors de service. On les remplace par du sable humecté avec un peu d'eau. La lame de la scie n'est pas armée de dents, et elle agit sur la pierre à scier en faisant rouler les grains de sable qu'elle entraîne dans le mouvement de va-et-vient qu'on lui imprime, et qui usent ainsi peu à peu la pierre. L'eau dont on humecte le sable l'empêche d'être projeté hors de trait du scie, et sert en même temps à refroidir la lame que la chaleur produite par le frottement altérerait bientôt. Il résulte de ce mode d'action du sciage des pierres, et de leur grande dureté, que pour faire un trait de scie de même longueur et de même profondeur dans une pierre ou dans du bois, il faut plus de force et de temps dans le premier cas que dans le second.

Pour que l'action du sable sur la pierre soit efficace, il faut exercer dessus une pression, car sans cela on ne produirait qu'un frottement qui n'userait pas. Cette pression à exercer sur les lames de scies dépend non seulement de la dureté des pierres et de leur homogénéité, mais encore de la nature du sable qu'on emploie. Si le sable est gros, le trait de scie est plus large, et il faut presser davantage que si le sable est fin et anguleux. C'est au moyen du poids de l'*armure* qu'on produit la pression dont on a besoin. On donne le nom d'*armure* au fût qui porte la lame de scie. Dans la pratique, on estime que la pression à exercer par mètre de longueur doit être d'environ 15 kilogrammes.

L'ouvrier établi pour scier une pierre est assis sur un banc, les pieds appuyés contre une pierre pour rendre sa position plus stable. Il imprime à la scie le mouvement de va-et-vient, et de temps en temps il la soulève un peu pour permettre au sable humecté d'atteindre le fond du trait de scie. De temps à autre aussi, il prend avec une cuillère, dans un vase placé à sa portée, du sable humecté qu'il projette sur une planche inclinée, qui est placée sur le bloc de pierre au bord du trait de scie. Enfin un petit toit en planches ou en chaume, porté sur deux piquets, le met à l'abri de la pluie ou de l'action du soleil, lorsqu'il travaille en plein air.

La méthode employée pour *abreuver* les scies, c'est-à-dire pour jeter dans le trait de scie le sable humecté, présente quelques inconvénients auxquels on n'a pas encore pu remédier d'une manière satisfaisante. Le sable étant jeté sur la face supérieure du bloc à scier, il faut qu'il arrive d'abord sur la partie de la lame opposée à celle qui agit, et ensuite qu'il se fraie un passage sur les côtés de cette lame pour arriver au fond du trait, ce qui élargit beaucoup ce dernier inutilement, et en outre émousse les angles des grains de sable, qui produisent alors un effet moins efficace. On doit ajouter à cet inconvénient que lorsque l'ouvrier jette du sable et de l'eau sur la scie, il en met trop, puisqu'il ne fait cette opération que quand il s'aperçoit qu'il n'y en a plus assez. Il s'agirait donc de trouver un moyen d'abreuver les scies par une alimentation continue, qui porterait le sable humecté immédiatement au fond du trait de scie.

Lorsqu'il s'agit de réduire en planches ou en plaques de grosses pièces de bois, de gros blocs de pierre ou de marbre, on fait usage de grandes armures, dans lesquelles on assemble plusieurs lames placées parallèlement les unes aux autres, et à des intervalles égaux ; de cette manière on fait en même temps autant de traits de scies que l'armure porte de lames. Mais on conçoit que dans ce cas la force de l'homme ne serait plus suffisante pour faire mouvoir ces armures, et on la remplace par celles des animaux, du vent, de l'eau ou de la vapeur. L'usine qui renferme les moteurs et un certain nombre d'armures porte le nom de *scierie*, auquel on ajoute *de bois* ou *de pierre*, suivant qu'on opère sur l'une ou sur l'autre de ces substances.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. p. 92, et les Tables des années précédentes.)

MUSÉE D'AIX, DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.



(Aix. — Vue extérieure du Musée et de l'église Saint-Jean.)

Le musée d'Aix, fondé pendant les dernières années de la restauration, n'a été inauguré qu'en 1838. Il occupe une partie de l'ancien prieuré de l'église de Saint-Jean, où ont été ensevelis quelques uns des plus illustres comtes de Provence, entre autres Alphonse II, mort à Palerme en 1209, et Raymond Bérenger IV, mort en 1245. Riche surtout en sculptures antiques qui étaient antérieurement conservées à l'Hôtel-de-Ville, ou qui appartenaient à des collections particulières, ce nouveau musée possède aussi plusieurs tableaux précieux. Les habitants d'Aix ont de tout temps aimé les arts. Millin a consacré à cette ville plusieurs chapitres de son « Voyage dans les départements du midi de de la France, » et a indiqué les causes principales des traditions de goût qui s'y sont perpétuées. Aix a toujours joué, dit-il, un rôle important dans l'ancienne Provence. La noblesse y commença de bonne heure à connaître le charme de l'étude : l'ardeur que les Bérenger montrèrent pour la poésie, la protection qu'ils accordèrent aux troubadours, le séjour des papes à Avignon, celui des comtes de Provence dans Aix même, la conquête de Naples qui devint l'occasion de communications fréquentes avec l'Italie, les encouragements du roi René, tout contribua à y inspirer l'amour des lettres et des arts. Plusieurs membres du parlement d'Aix se sont distingués par leur savoir et leur érudition ; à leur tête est le grand Peiresc (voy. 1836, p. 195). Le barreau suivait l'exemple de la magistrature, et le savoir se répandait dans toutes les classes de citoyens. On trouvait dans Aix plusieurs beaux cabinets, des bibliothèques précieuses, des collections choisies. Aucune autre ville d'une égale population, si l'on en excepte Dijon, qui possédait également des cours souveraines, n'avait réuni plus d'objets d'art, et n'a donné le jour à plus d'hommes instruits.

Aix est la patrie de Tournefort, de Jean-Baptiste Vanloo, de Vauvenargues, d'Entrecasteaux, de Forbin, de Granet, et la France lui doit quelques uns des plus célèbres littérateurs contemporains.

Parmi les artistes qui, en fixant leur séjour à Aix, contribuèrent à y entretenir la culture du goût, on doit citer avec honneur Finsonius et Daret. Le premier, né à Bruges, était élève de Michel-Ange de Caravage, fondateur de l'école de Naples. Il était connu et estimé de Rubens. Ses qualités et ses défauts étaient ceux des écoles flamande et napolitaine. Excellent coloriste, fougueux, scrupuleux interprète des effets matériels, il n'avait pas le culte de la ligne pure, et dans ses plus belles compositions on désirerait plus de noblesse. Ses tableaux les plus admirés sont une *Résurrection* que l'on voit dans l'église Saint-Jean, et un *Martyre de saint Etienne*, qui est à l'église de Saint-Trophime à Arles. Les meilleurs portraits qu'il ait laissés sont le sien et celui de sa mère qui est au musée d'Aix, et ceux de Peiresc son protecteur, du poëte Malherbe et du président Du Vair. Un élève de Finsonius, Mimault, était aussi un peintre de portraits distingué.

Daret, né à Bruxelles, avait également étudié en Italie. Aix possédait presque toutes ses œuvres ; elles ornaient les salles du Parlement, l'Hôtel-de-Ville, l'église des Oratoriens, et plusieurs maisons appartenant à la noblesse. Coloriste comme Finsonius, il avait moins d'énergie que lui, mais plus d'inspiration et plus de correction dans le dessin.

Après ces deux maîtres, Aix revendique encore, comme ses artistes, Regnaud le vieux de Nîmes, Nicolas Pinson de Valence, André Bardon, et plus récemment le paysagiste Constantin. Plusieurs sculpteurs avaient de même concouru à la décoration et à l'établissement des principaux monuments d'Aix, entre autres le célèbre Puget, Chastel et Vegrin.

La création d'un musée dans une ville où a existé une telle émulation, semblait donc devoir être une chose aussi facile que naturelle, et il y a lieu seulement de s'étonner qu'elle ait été si tardive. Nous ferons connaître, dans un prochain article, les œuvres d'art que l'on est déjà parvenu à réunir dans cette nouvelle galerie, et qui méritent plus particulièrement d'être signalées à l'attention publique.

La suite à une prochaine livraison.

UNE FAMILLE PAUVRE.

(Suite. — Voy. p. 350, 354.)

CHAPITRE III.

Une semaine d'angoisses.

Qui n'a pas remarqué maintes fois qu'il y a dans la vie des moments frappés d'une espèce d'indéfinissable fatalité, des jours, des semaines où tout ce que l'on espère échoue, où toutes les tentatives que l'on fait restent infructueuses, où, par un concours de funestes circonstances, les mauvaises nouvelles se succèdent et se rejoignent l'une à l'autre comme les nuages d'un ciel d'hiver, où l'on en vient enfin à se sentir le cœur saisi de je ne sais quelle pénible appréhension qui écrase le courage le plus ferme, et trouble jusqu'aux rares lueurs de joie qu'on pourrait entrevoir dans ces transitions sinistres. J'ai connu un digne vieillard d'un esprit lucide, mais crédule, qui s'était formé, à cet égard, une singulière superstition. Si le dimanche matin il s'éveillait avec une vague inquiétude, si le facteur lui apportait quelque lettre fâcheuse : « La semaine commence mal, me disait-il ; vous verrez que ce sera une déplorable semaine ; il me tarde d'en voir la fin. » Et en effet, soit par la disposition d'humeur où il se trouvait, soit par l'effet de quelques incidents inattendus, presque toujours ses prévisions se réalisaient, et toute la semaine était d'une nature affligeante.

Les pauvres enfants du notaire commençaient tristement une de ces semaines fatales. Dès la matinée du dimanche, Hélène avait revêtu, selon l'usage du pays, sa plus belle robe, et placé sur sa tête son bonnet neuf ; et, sans s'en douter elle-même, elle se regardait avec une agréable complaisance féminine dans le petit miroir suspendu à sa croisée. Personne ne lui avait encore dit qu'elle était belle, et elle savait bien elle-même qu'elle ne l'était pas. Mais deux longs bandeaux de cheveux noirs tombaient avec grâce sur ses joues ; ses yeux bruns, bordés de deux sourcils arqués, étaient à la fois pleins de vivacité et de douceur ; ses petites mains blanches sortaient délicatement de ses manches en laine brune, et toute sa physionomie, animée presque constamment par un sourire de bienveillance, offrait une rare expression de candeur, de franchise et de bonté. Au premier abord, on pouvait se dire : ce n'est pas une jolie personne. En la regardant encore, en observant de plus près ce doux visage d'enfant où se reflétaient tous les tendres penchants d'un cœur affectueux, toutes les qualités d'une âme sans tache, en écoutant le son argentin et pur de sa voix, en suivant les légers mouvements de sa taille amincie et un peu frêle, on la trouvait charmante, et l'on éprouvait auprès d'elle une sérénité heureuse, un bien-être moral, adorable effet de la grâce et de la vertu.

George avait aussi, par respect pour le dimanche, changé son costume : à la place de la blouse en toile des jours de travail, il portait une longue redingote en droguet bleu, une cravate noire sur laquelle se rabattait un large col de chemise, et un gilet en soie brodé par sa sœur. C'était un beau et fort jeune homme, à la figure imberbe encore, mais mâle, aux poignets musculeux, au pied agile, véritable montagnard par la force et la prestesse, également taillé pour porter le soc de la charrue et pour gravir les rocs les plus escarpés.

Quand ils eurent fini leur toilette, le frère et la sœur

descendirent à la cuisine; Hélène appela Brigitte, la vieille et fidèle servante, tous trois se mirent à genoux pour faire la prière du matin; puis les deux jeunes gens se levèrent et se tendirent la main en se regardant, sans mot dire, d'un regard douloureux; car tous les deux avaient la même préoccupation inquiète, triste, et ce regard exprimait leur pensée.

Mais Hélène courant dans la chambre du vieillard:

— Regardez un peu, mon père, dit-elle, comme nous sommes beaux aujourd'hui; je veux que vous me fassiez compliment de ces jolis rubans que j'ai attachés à mon bonnet; je suis sûre qu'on n'en trouve pas de plus jolis dans tout Pontarlier. Et George! voyez-vous comme il est fier avec sa redingote bleue, et ce gilet superbe que je lui ai fait moi-même bien mieux qu'aucun tailleur. C'est grand dommage que l'église soit si éloignée et que nous ne puissions aller à la messe. Je parie que les jeunes filles de Montbenoît n'auraient eu des yeux que pour monsieur mon frère. Mais nous nous passerons des plaisirs de Montbenoît: George va compter les pieds de hêtres qu'il veut abattre; moi, je viendrai vous lire les livres de voyage que vous aimez. A midi, nous apporterons ici la table; nous dînerons près de vous, et nous ferons dîner la bonne Brigitte avec nous.

Le vieux notaire arrêta sur ses deux enfants un regard d'une tendresse ineffable; puis, comme il ne disait rien, et qu'Hélène craignait qu'il ne s'abandonnât à de tristes réflexions:

— A propos, reprit-elle d'un air encore plus enjoué, vous savez cette chanson des montagnes que vous me chantiez quand j'étais toute petite; je ne sais comment j'en avais oublié l'autre jour dans mon étourderie le second couplet; à présent que je me la rappelle tout entière, je veux vous la dire.

Et, sans attendre la réponse du vieillard, elle entonna d'une voix mélodieuse une ballade des montagnes.

Tout en chantant ainsi et en essayant de rire, la pauvre fille avait le cœur cruellement oppressé, et dès qu'elle quittait un instant son père, qu'elle se retrouvait seule, elle passait la main sur son front comme pour en chasser le nuage qui l'assombrissait, et quelquefois levait les yeux au ciel avec une douloureuse ferveur. De son côté, George était torturé par les mêmes sollicitudes; tantôt il revenait s'asseoir pensif auprès du foyer, tantôt il se promenait d'un air inquiet de long en large dans la cuisine, ou s'en allait avec précipitation dans le jardin. La vieille Brigitte ne connaissait point les pénibles secrets de ses jeunes maîtres, mais en les voyant tous deux si tristes et si agités, elle baissait la tête et s'attristait avec eux. Le vieillard seul, grâce aux tendres précautions de sa fille et de son fils, ne se doutait de rien, et souffrait seulement de se voir cloué sur son lit de malade, lui qui faisait autrefois consister une partie de son bonheur dans son activité.

C'était cette semaine que M. Renardeau allait réclamer l'argent qui lui était dû, et les deux pauvres enfants savaient que l'impitoyable usurier n'exécuterait que trop ponctuellement toutes ses menaces. Ils avaient beau chercher dans leur tête un moyen de se procurer de l'argent, ils n'en trouvaient pas. George avait fait l'inventaire de tout ce qui restait à la cave, au grenier, et, à moins de vouloir affamer la maison, il était impossible de rien vendre. Hélène avait visité son armoire, sa cassette; quelques robes en soie fanée, quelques bijoux en or, héritage de sa mère, une demi-douzaine de couverts en argent, dernier reste d'une ancienne opulence, voilà tout ce qu'elle trouvait. En portant le tout chez un marchand, elle n'en aurait pas trouvé la moitié de la somme réclamée par M. Renardeau. Puis c'était chose si triste que de se défaire de ses derniers souvenirs du temps passé! de ses derniers trésors de famille!

George hasarda encore une nouvelle tentative; il alla revoir quelques anciens amis de son père, et n'en obtint rien; il retourna le lendemain en visiter d'autres et ne fut pas plus heureux. Par la contagieuse influence de l'infortune, tout était de glace autour de lui. Le jeune homme s'en revint dans une sorte d'état fébrile. A voir l'étincelle ardente de son regard, l'étrange expression de sa physionomie, on pouvait deviner qu'il était en proie à une de ces crises violentes où l'âme se contracte dans l'attente d'un grave événement, et tour-à-tour accepte ou repousse une résolution désespérée. Sa sœur le devinait avec ce don merveilleux, ce don de *seconde vue*, comme disent les Ecossais, que les cœurs délicats trouvent dans leur tendresse ou dans leur souffrance. Mais elle essayait en vain, tantôt par une question directe, tantôt par ses gentilles câlineries, de pénétrer les projets que son frère formait évidemment. Il était muet et impassible.

Le jeudi, le délai fatal expirait. L'avant-veille au matin, George appela sa sœur à l'écart et lui dit:

— Je vais essayer d'un dernier moyen; si je ne suis pas revenu ce soir, ne t'inquiète pas; trouve seulement un moyen d'expliquer mon absence à notre père; je serai ici demain.

— Où vas-tu donc? s'écria la jeune fille; depuis deux jours tu ne dis rien, tu rêves la tête baissée, et ton silence m'effraie. Je t'en conjure, dis-moi ce que tu veux faire et où tu vas?

— Tu le sauras demain; ne m'en demande pas plus aujourd'hui. Tout ira bien, j'espère; demain nous serons tous deux hors du danger qui nous menace.

— Non, tes paroles mystérieuses ajoutent encore à mon effroi. Ne pars pas ainsi, je t'en supplie; conte-moi tes desseins; ne suis-je pas ta sœur, une sœur tendre et dévouée, pour laquelle tu n'as jamais eu le moindre secret? Veux-tu donc me laisser seule ici livrée à mille tourments, ne sachant pas même ce que tu vas entreprendre, et par quels sentiers ma pensée peut te suivre?

Et comme il essayait de parler:

— Non, reste encore, disait-elle; tiens. Jamais je ne t'ai vu un air si affairé, ni un costume si en désordre. Reste encore, assieds-toi là près de moi; causons à cœur ouvert comme nous avons toujours fait.

— Demain, demain, s'écria George avec impatience. Embrasse-moi. Adieu; que le ciel te bénisse!

Et il partit.

— O mon Dieu! mon Dieu! dit la jeune fille atterrée de ce brusque départ; quelle douleur me réservez-vous encore?

Au même instant, son père l'appelait. Elle se hâta de composer son visage et se rendit près de lui.

— Que fait George? demanda le vieillard.

— Mon père, répondit la pauvre enfant en hésitant et en cherchant un prétexte qu'elle n'avait pas encore eu le temps de préparer, George vient de partir... Il a été forcé de partir de bonne heure sans vous voir, craignant de vous éveiller... Il va... Mais que je suis folle!... Je ne sais plus à quoi je pense... Ah! il va conduire un chariot d'avoine à Pontarlier: et comme il n'est pas sûr de pouvoir terminer son compte aujourd'hui, il m'a dit que peut-être il ne reviendrait que demain. C'est moi seule à présent qui vais avoir soin de vous. Vous voulez bien, n'est-ce pas?

— Il n'y a pas de meilleurs soins que les tiens, ma bonne Hélène, répondit le notaire, qui n'eut pas le moindre soupçon de l'innocente ruse de la jeune fille. Pourtant, lorsque George s'éloigne, cela me fait mal. Tout un jour sans le voir, vois-tu, c'est bien long pour moi, qui n'ai plus d'autre joie que de voir mes enfants, de les entendre causer auprès de mon lit, de les regarder tous deux à la fois, et de penser à leur bonheur Puis s'il allait lui arriver quelque accident! Les vieillards qui ont souffert dans leur vie ont l'âme triste et portée aux fâcheux pressentiments.

Pauvre George ! a-t-il pris au moins un cheval sûr, et sa charrette est-elle en bon état ?

— Oui, oui, vous pouvez vous en rapporter à lui ; vous savez qu'il est adroit et prudent. La route est belle, le temps est bon ; il voyage de jour et ne peut éprouver aucun accident.

— Hélas ! un de mes plus grands chagrins, c'est qu'il soit obligé de faire ce triste métier, lui qui se distinguait déjà dans ses études, lui que je voyais déjà dans mes rêves revêtu de la toge de procureur du roi à Pontarlier. Voilà pourtant le résultat de ma trop grande confiance et de mon fol abandon !

— Oh ! je vous en conjure, mon père, dit la jeune fille en se penchant sur lui et en lui prenant les deux mains qu'elle serrait dans les siennes, ne parlez pas ainsi si vous ne voulez pas me faire pleurer. Ce que Dieu veut est pour le bien ; il dispose à son gré de la fortune et du destin des hommes; souvent c'est lorsque nous accusons sa providence que nous devrions le remercier. Qui sait à quelle catastrophe, à quelle douleur irréparable il nous a enlevés en nous amenant ici ? Et voyez, ne sommes-nous pas plus heureux dans cette ferme paisible, loin du bruit du monde, que nous ne le serions dans une ville où il faudrait à tout instant sacrifier la paix de notre intérieur, le charme de nos affectueuses réunions pour obéir à je ne sais quelles convenances et quelles règles d'étiquette fastidieuses, insupportables ? Je me rappelle encore les quinze jours que nous avons passés à Besançon, du vivant de notre bonne mère, et rien que de songer à ces visites qu'il fallait faire, à ces entretiens où il n'entrait pas un seul sentiment de cœur, à ces longs dîners suivis de soirées plus longues encore, je me sens toute effrayée, et je bénis la miséricorde du ciel qui nous a mis à l'abri de tant d'affreuses obligations.

La bonne Hélène en parlant ainsi des ennuis de la ville, disait sincèrement ce qu'elle pensait; mais elle le disait avec un affectueux sourire pour ramener la sérénité dans le cœur du vieillard, et son cœur était navré.

Le soir, quand son père fut endormi, elle resta seule dans la cuisine, prêtant l'oreille au moindre bruit, se levant tout-à-coup, persuadée qu'elle venait d'entendre quelqu'un marcher dans le corridor, puis s'asseyant avec une nouvelle anxiété. C'était le vent d'automne sifflant entre les jointures des portes; c'étaient les rameaux des sapins se heurtant l'un contre l'autre, qui lui donnaient ces douloureuses illusions. George ne revenait pas, et la malheureuse sœur ne savait où était George.

Assoupie enfin par la fatigue, elle ne se réveilla que le lendemain matin, et courut aussitôt à la chambre de son frère, à la grange : point de George.

— Mon frère n'est donc point revenu ? dit-elle à Brigitte, avec un accent de désespoir.

— Non, mademoiselle; mais si monsieur George n'est parti que ce matin de Pontarlier, il ne peut pas être encore ici, quoique ce soit un fort marcheur.

— De Pontarlier ! murmura Hélène; ah ! Dieu veuille qu'il soit à Pontarlier. Ne pas vouloir me confier où il allait ! lui qui ne faisait pas un pas hors de la maison sans me le dire ! et il était si agité quand il est parti !

Et la pauvre fille allait, venait, tantôt regardant par la fenêtre du jardin, tantôt s'approchant de la porte de la grange. Enfin, ne pouvant plus subjuguer son angoisse, elle sortit, elle s'en alla le long du sentier qui traversait la pâture de la ferme, s'appuya sur la barrière de bois et regarda de tous côtés. Un beau soleil répandait alors des flots de lumière sur les coteaux et les vallées ; les oiseaux chantaient dans les bois; les gouttes blanches de rosée brillaient comme des perles dans le calice des fleurs et sur les tiges légères du gazon; un jeune agneau courait follement dans l'herbe touffue, tandis que quelques vaches, errant d'un pas lourd à travers les plantes sauvages de la montagne, faisaient résonner au loin la clochette de bronze suspendue à leur cou. C'était une de ces belles matinées d'automne pleines de charme et de mélancolie, qui sont comme un sourire mourant de l'été. Mais la pauvre Hélène n'entendait pas le chant de l'oiseau et n'observait pas les beautés de cette nature agreste, que, dans d'autres moments, elle avait contemplée avec tant de bonheur. L'œil fixé sur le sentier qui descendait par de tortueux détours du côté de Montbenoît, elle n'était préoccupée que d'une seule pensée, et ne voyant rien venir, elle allait s'en retourner à la ferme, quand tout-à-coup elle crut distinguer un point qui se mouvait au bas de la montagne. Ce n'était encore qu'une sorte d'ombre vague flottante ; peu à peu elle crut reconnaître une blouse bleue, une casquette, son George, peut-être. Elle s'assit au pied d'un sapin, incapable de faire un pas de plus, dans la vive émotion qui l'agitait ; elle attendit les mains jointes sur sa poitrine, comptant tous les instants par les battements de son cœur. Un pas sonore retentit près d'elle; ce n'était pas George, c'était un jeune paysan inconnu qui marchait précipitamment, et qui s'arrêta près d'elle.

— Où allez-vous ? s'écria-t-elle avec l'indicible expression d'un pressentiment plein de terreur.

— Je porte une lettre à mademoiselle Valbois.

— C'est moi, donnez.

Le paysan tira la lettre de sa blouse et la remit à Hélène, qui reconnut à l'adresse l'écriture de son frère.

Elle serra par un mouvement convulsif cette lettre entre ses mains, et n'osant la lire devant celui qui la lui avait remise :

— Je vous remercie, dit-elle. Etes-vous fatigué, voulez-vous vous reposer à la ferme ?

— Non, il faut que je m'en retourne tout de suite. Je suis très pressé.

Et il partit. Hélène tourna et retourna la lettre dans ses doigts; ses yeux se troublaient en la regardant, et son cœur battait avec une violence extrême. Enfin elle brisa le cachet, et elle apprit que son pauvre frère, poussé au désespoir et séduit par l'idée d'obtenir d'un chef de bande la somme dont il avait besoin, s'était engagé dans une troupe de contrebandiers ; qu'il avait été arrêté par les douaniers de la Fresse, et qu'il devait être conduit en prison, faute de pouvoir payer l'énorme amende de 500 francs.

George avait mis à la fin de cette lettre tout ce qu'il pouvait trouver de meilleur pour rassurer sa sœur; mais la pauvre Hélène ne vit que l'affreuse situation où il était jeté : — un procès-verbal de douane, — une prison, — l'honneur de son père engagé dans cette catastrophe. — Un tel coup était au-dessus de ses forces; elle tomba sur le sol et arrosa le gazon de ses larmes ; puis soudain se relevant avec une énergie ardente :

— Oui, oui, s'écria-t-elle, je le sauverai !

Elle courut à la ferme, entra précipitamment dans sa chambre, réunit tout ce qu'elle possédait : robes de soie, châles, bijoux, argenterie.

— J'enverrai Brigitte, dit-elle, vendre tout cela à Pontarlier; elle en portera le prix à la Fresse, et mon frère reviendra, mon pauvre frère qui s'est sacrifié pour nous. Quand il sera ici, qu'importent les poursuites de M. Renardeau ? qu'importe la misère, si nous sommes ensemble ?

Mais lorsqu'après ce mouvement d'exaltation elle se mit à compter, à évaluer les divers objets qu'elle venait d'entasser sur une table :

— Hélas ! reprit-elle, il n'y a pas même là de quoi payer la moitié de la somme... Dieu seul peut venir à notre secours; Dieu attendrira le cœur de celui qui nous poursuit. O mon Dieu ! s'écria-t-elle en se jetant à genoux, j'invoque avec mes larmes votre bienfaisant appui; ô ma mère ! vous qui êtes au ciel, vous qui voyez du séjour des

bienheureux la misère de vos enfants, priez pour nous, soutenez-nous.

Et s'essuyant les yeux, et se lavant les joues pour effacer la trace de ses pleurs, la jeune fille trouva encore le courage de prendre un air serein en se rendant auprès de son père, de rire, de causer, et d'inventer de nouveaux prétextes pour excuser la longue absence de son frère, et d'attendre avec un visage gai et une âme en proie à mille tortures les événements du lendemain.

La suite à une prochaine livraison.

EMIGRANTS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

Chaque année un grand nombre de pauvres familles s'exilent volontairement de France dans l'espoir de trouver aux terres lointaines un meilleur sort. Presque toujours la misère les suit, traverse avec elles les mers, et les opprime plus cruellement encore sur le sol étranger qu'au sein de la patrie. Comme leur retour est le plus souvent impossible, les maladies, la faim, les déciment; elles se dispersent au hasard, et leur détresse, leur mort ignorées ne servent pas même de leçon aux lieux qu'elles ont quittés. Ainsi se perpétue le mal, sans qu'il y ait apparence, jusqu'à présent, que l'on songe à y mettre un terme. En effet, aucune sollicitude supérieure, aucun ordre, ne président à ces émigrations. Demandez quel est annuellement le nombre approximatif des émigrants : aucune administration ne possède les documents nécessaires pour répondre à cette question. Les habitants du Havre ont vu, dans le cours de certaines années, plus de soixante mille individus, hommes de tout âge, femmes, enfants, s'embarquer dans leur port pour aller chercher du travail en Amérique. La plupart de ces malheureux venaient de nos départements du Nord, de l'Alsace surtout et de la Franche-Comté; d'autres



(Familles d'émigrants campées au port du Havre. — D'après un dessin fait au Havre par M. Ernest Charton.)

venaient des provinces rhénanes et de la Suisse. C'est un triste spectacle que toutes ces familles campées au bord de la mer, fatiguées par un long voyage, hâves, soucieuses, mal vêtues, raccommodant leurs haillons et préparant leurs aliments sous le ciel, en attendant un départ dont l'on ne peut prédire que trop sûrement les déplorables conséquences. Qui leur a persuadé d'abandonner si imprudemment le village où elles sont nées, de renoncer à leurs traditions, à leurs habitudes, aux mœurs, aux lois, à la protection de leur pays? qui leur a indiqué le chemin à suivre, le but à atteindre? qui les a conseillées, secourues et guidées? Ce n'est point une autorité prudente, paternelle, éclairée, qui provoque des déterminations si graves : les émigrations en Amérique ont lieu le plus ordinairement sous l'influence de spéculations privées. Des compagnies qui possèdent des terres incultes, ou des courtiers qui se chargent de procurer des travailleurs aux propriétaires, envoient des agents dans les parties de l'Allemagne, de la Suisse et de la France, où la population est la plus nombreuse. Ces agents explorent les campagnes, et, pour recruter des émigrants, ils usent trop souvent des moyens que les racoleurs employaient jadis : ils promettent le travail facile, des concessions de terre qu'on n'obtient jamais, des salaires élevés, la richesse, le bonheur; ils tirent grand parti de quelques rares exemples de succès; ils passent sous silence ou nient les difficultés et les malheurs de l'expatriation. Quelquefois les émigrants s'engagent par des traités, et moyennant une somme qu'ils paient à l'avance, on les conduit de leur village jusqu'à New-York. Mais beaucoup de familles voyagent, isolées ou par groupes, jusqu'au lieu de l'embarquement; les unes descendent l'Elbe et le Weser jusqu'à Brême et Hambourg, ou le Rhin jusqu'en Hollande, et elles s'embarquent à Amsterdam ou à Rotterdam; les autres traversent la France pour se rendre au

Havre. Imprévoyantes ou mal informées, elles suivent les voies les plus coûteuses, et avancent à petites journées dans de lourds chariots chargés d'outils et d'ustensiles de ménage ; les frais de transport surpassent presque toujours la valeur de ces objets, qui arrivent endommagés et souvent leur sont inutiles ; encore ces voyages sur la terre natale n'ont-ils rien de trop pénible ; mais au sortir du Havre commencent les désenchantements. On se ferait difficilement une idée de tout ce que ces hommes, ces femmes et ces enfants, enlevés à la vie des champs, ont à souffrir dans les entre-ponts des paquebots pendant une traversée de quarante ou cinquante jours, entassés, privés d'air, mal nourris, et dans un état de malpropreté déplorable. Arrivés dans l'Amérique septentrionale, les émigrants, au milieu d'une population dont le langage leur est inconnu, active, industrieuse, intéressée, éprouvent, suivant la nature de leurs engagements avec les compagnies, suivant leurs ressources ou leur énergie, des chances diverses ; mais quel que soit leur sort, il est ordinairement plus malheureux qu'il n'eût été dans leur patrie. Salariés par les compagnies, ils ont un rude labeur ; et lorsque la spéculation qu'ils servent a été mal conçue ou mal dirigée (ce qui arrive le plus communément), ils sont bientôt abandonnés à eux-mêmes. Ceux qui ont eu la prudence de se réserver une somme d'argent peuvent, avec de l'habileté et du courage, lutter contre la misère et même prospérer ; mais, aux mêmes conditions, ils auraient été plus facilement heureux dans leur patrie. Que deviennent les autres ? Ils sont réduits à la domesticité ou à implorer la charité publique dans une contrée où ne les recommande point la confraternité du citoyen, et où l'on est en droit de leur reprocher au moins leur imprudence. Les consuls, les sociétés de bienfaisance, s'il s'en trouve à portée de leurs prières, sont loin d'avoir à leur disposition des moyens suffisants pour soulager tant d'infortunes. Quelle mère ne regrette alors même la mendicité sur une grande route de France ? En vain elle a, pour appeler la pitié sur ses enfants, l'éloquence du cœur ; on ne la comprend point.

Ce tableau est sombre, mais il est fidèle, quelque objection que l'on puisse d'ailleurs soulever à des points de vue particuliers. Il est fâcheux, sous plus d'un rapport, que l'administration soit restée si longtemps étrangère à ces mouvements continuels d'émigration qui ont jeté tant de Français sur le sol de l'Amérique. Il semble que son devoir soit d'intervenir, ne fût-ce que dans un intérêt de police. Mais combien de questions importantes se rattachent aux émigrations ! La France ne peut-elle pas suffire à nourrir tous ses enfants ? Est-il vrai que la population devienne hors de proportion avec l'étendue de notre territoire ? N'est-il pas certain, au contraire, qu'elle est seulement répartie avec inégalité, et que la production, plus active, mieux réglée, serait aisément de beaucoup supérieure à tous les besoins de la consommation ? Si toutefois l'on estimait que transitoirement l'émigration fût nécessaire pour le soulagement de quelques départements surchargés d'habitants pauvres, ne serait-il pas du moins politique et humain de l'éclairer, de prévenir par des instructions officielles la crédulité populaire contre les illusions ou la mauvaise foi, et de diriger autant que possible les exilés volontaires de manière à les placer sous la protection immédiate de nos consuls, de notre pavillon, et à entretenir ainsi parmi eux le sentiment de la nationalité et l'esprit de retour. Lorsque tant de milliers de nos compatriotes vont au-delà de l'Océan végéter et mourir, n'est-ce pas une part de la vie de la France qu'on laisse ainsi s'écouler et se tarir sur le sol étranger ? Les plus pauvres enfants de notre grande famille sont-ils ceux que nous devons le moins aimer ?

La conquête d'Alger a eu heureusement pour effet de détourner sensiblement le courant de l'émigration vers l'Amérique. Depuis quelques années surtout, le nombre des émigrants français qui s'embarquent au Havre a très notablement diminué. Les avantages de ce changement de direction sont incontestables. Les familles qui s'offrent à coopérer par leur travail à la colonisation d'Alger ne peuvent même pas être comparées aux émigrants : à peine peut-on dire qu'elles s'absentent de la mère-patrie ; elles ne font que changer en quelque sorte de département. L'administration a établi des règles pour les défendre contre leur propre imprévoyance ; elle les encourage et les protège.

Les familles qui désirent s'établir en Algérie, comme colons concessionnaires, dans les centres de population et villages agricoles que le gouvernement y fonde, doivent s'adresser au ministre de la guerre par l'entremise des préfets.

A la demande doivent être annexés des certificats authentiques constatant la moralité des pétitionnaires, leur profession, leur âge, le nombre et l'âge de leurs enfants, la quotité des ressources pécuniaires dont ils pourraient disposer à leur arrivée en Algérie.

Cette quotité des ressources n'est pas limitée : elle doit être proportionnée à la composition de la famille, et suffire aux dépenses de premier établissement et d'entretien, en attendant la première récolte. Pour une famille peu nombreuse, il faut au moins 1 200 à 1 500 francs au moment de la prise de possession.

Si les demandes sont jugées admissibles, le directeur de l'intérieur à Alger, à qui elles sont transmises, comprend les pétitionnaires parmi les concessionnaires d'un village, et il leur réserve des lots.

Il est alors délivré au concessionnaire, par le département de la guerre, un permis de passage gratuit de Marseille ou de Toulon à Alger, pour lui, sa famille et les personnes qu'il veut associer à son entreprise.

A son arrivée dans la colonie, le concessionnaire est mis immédiatement en possession, par les soins du directeur de l'intérieur, d'un lot à bâtir dans le village qui lui est assigné, et d'un lot à cultiver qui est de 4 à 12 hectares, selon les ressources du colon et le nombre des membres de sa famille.

Le concessionnaire trouve un abri provisoire sous des baraques que l'administration fait élever, en attendant que les nouveaux habitants puissent se construire des maisons.

Il est de plus aidé dans l'établissement définitif de son habitation, quand il est reconnu qu'il ne dispose pas de ressources pécuniaires suffisantes, par des secours en matériaux à bâtir pouvant s'élever de 3 à 600 francs.

Pour la culture de ses terres, il peut lui être prêté temporairement des bêtes de labour. Des semences et des instruments aratoires peuvent aussi être mis à sa disposition, tantôt à titre de don gratuit, tantôt à charge de remboursement. Il participe, enfin, à des distributions de plants et de graines provenant des pépinières de la colonie.

Aussitôt qu'il s'est établi sur son lot, il lui est délivré, par la direction de l'intérieur, un titre provisoire de concession.

Quand le colon a satisfait aux conditions imposées pour la construction des bâtiments et la culture, ce titre provisoire est changé en titre définitif, qui le constitue propriétaire incommutable.

Les concessions rurales comprises dans le périmètre des villages en cours d'établissement, sont faites à titre gratuit. Elles donnent lieu à une redevance légère après cinq années écoulées.

Jusqu'à présent, les terres de toute nature appartenant aux Européens, ou exploitées par eux en Algérie, ont été exemptes de tout impôt foncier.

Les villages sont placés dans des localités salubres et pourvues d'eau. Ils sont entourés d'enceintes défensives, protégés par des brigades de gendarmerie et les camps. Les habitants sont armés et organisés en mi-

lice. Des églises, des oratoires et des écoles sont répartis sur le territoire colonisé, selon les besoins des populations. Les centres de colonisation sont reliés entre eux et aux villes par des chemins qui assurent l'arrivée des matériaux, l'écoulement des produits, les échanges et les communications de toute nature. Des tournées médicales ont lieu, à des intervalles rapprochés, dans les divers villages.

Il est vrai que, jusqu'aux dernières victoires qui ont si glorieusement consolidé la conquête, les colons ont eu à craindre d'être trop fréquemment troublés, malgré leurs défenseurs, dans leurs travaux pacifiques. Mais ces dangers même, chaque jour moins redoutables, ne sont-ils pas de nature plutôt à retremper le courage qu'à l'abattre, et peuvent-ils être mis en parallèle avec ces ennemis insaisissables qui attendent l'émigrant dans le Nouveau-Monde, la misère, l'indifférence, l'abandon et l'exil ?

Le bonheur ne nous est guère sensible en cette vie que par la délivrance du mal : nous n'avons pas de biens réels et positifs.

Heureux celui qui voit le jour ! dit un aveugle ; mais un homme qui voit clair ne le dit plus.

Heureux celui qui est sain ! dit un malade ; quand il est sain, il ne sent pas le bonheur de la santé.

NICOLE.

LA CHASSE AUX RENNES

DANS LA RUSSIE ASIATIQUE.

M. Matiouchkine, officier de la marine impériale russe, attaché à l'expédition qui, de 1820 à 1824, a exploré sous la direction de M. de Wrangell les parties les moins connues de la Russie asiatique, donne, en plusieurs endroits de sa relation, des détails intéressants sur la manière dont les Youkaguires des rives de l'Aniouy font la chasse aux rennes.

Les rennes, fuyant les essaims de moustiques qui en été infestent les bois, et se dirigeant vers les bords de la mer Glaciale, arrivent presque toujours en traversant l'espace qui sépare les Soukhoy-Aniouy de Plotbischa, et s'avancent par groupes d'environ trois cents bêtes : ces groupes sont si rapprochés les uns des autres qu'ils ne forment qu'un seul et immense troupeau. Pour traverser l'Aniouy, ils descendent vers le fleuve en suivant le lit profond et desséché de quelque cours d'eau, et ont soin de choisir un endroit où le rivage opposé est uni. D'abord, tout le troupeau se réunit en une masse compacte, et le renne qui marche le premier, accompagné d'un petit nombre de ses compagnons les plus robustes, fait quelques pas en avant en élevant la tête, et portant ses regards aux alentours. Lorsqu'il s'est assuré qu'il n'y a point de danger, il saute dans l'eau avec ceux qui l'accompagnent : le troupeau entier les suit, et en quelques minutes toute la surface de l'eau se couvre de rennes à la nage. Alors, les chasseurs se jettent sur eux, les entourent, et s'efforcent de les retenir. Durant ce temps, deux ou trois chasseurs des plus expérimentés, armés de longues piques et de couteaux fixés à de longs manches, pénètrent dans le troupeau, et égorgent avec une vitesse incroyable les rennes qui nagent. Ordinairement, il suffit d'un seul coup pour tuer l'animal, ou pour lui faire une blessure si grande qu'il expire en atteignant le rivage.

Les chasseurs chargés d'égorger les rennes courent de grands dangers : leur petite nacelle est exposée à se briser à chaque instant, ou bien à chavirer au milieu de la foule pressée et confuse de rennes, qui se défendent contre ceux qui les poursuivent. Les mâles mordent, donnent des coups de cornes, ruent, et les femelles s'efforcent ordinairement de lancer leurs jambes de devant dans le bateau pour le faire couler ou culbuter ; si elles parviennent à le renverser, la perte du chasseur est presque inévitable : il ne peut échapper qu'en s'accrochant à un renne vigoureux qui n'ait point été blessé, et en gagnant avec lui le rivage. Au reste, les accidents sont rares, car les chasseurs dirigent leurs bateaux avec une adresse incroyable, et les maintiennent en équilibre, tout en se défendant contre les ruades et les coups de cornes. Un bon chasseur est en état de tuer, en une demi-heure, plus de cent rennes. C'est lorsque le troupeau est très nombreux et que le désordre s'y met que ceux qui égorgent les rennes courent le moins de risques. Les autres chasseurs saisissent les rennes tués (endormis, suivant leur manière de s'exprimer), et les attachent avec les courroies à leurs bateaux ; dès lors, ils deviennent leur propriété. Les rennes blessés qui meurent sur le rivage appartiennent de droit aux chasseurs qui les ont égorgés ; parmi eux il en est d'assez habiles pour ne frapper à mort que les petits rennes, tandis qu'ils se contentent de blesser les grands pour se les approprier. Ces chasseurs-là passent pour de mauvaises gens ; néanmoins, on les emploie faute d'un assez grand nombre de chasseurs habiles.

L'aspect de la chasse aux rennes dans l'eau a quelque chose d'extraordinaire. Le tumulte de plusieurs centaines de rennes à la nage, le râlement douloureux des blessés et des mourants, le bruit sourd des cornes qui se heurtent, les chasseurs couverts de sang qui égorgent avec une vitesse surprenante des lignes entières d'animaux, les cris et les clameurs des autres chasseurs qui s'efforcent de retenir le troupeau, le sang qui rougit la surface de la rivière ; tout cet ensemble forme un tableau qu'il est difficile de se représenter.

Sitôt que la chasse est terminée et le butin partagé, on plonge les rennes tués dans l'eau : à l'air, il suffit de quelques heures pour que la chair se corrompe ; dans l'eau courante, au contraire, la chair se conserve fraîche pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que les chasseurs aient eu le temps de vider leurs rennes et de les préparer pour les conserver. L'on fait ordinairement sécher la chair de rennes à l'air, on la fume, ou bien on la fait geler lorsque l'hiver est précoce. Les langues de rennes fumées sont considérées comme un mets délicat ; on les conserve soigneusement pour les occasions solennelles. Les nerfs et la cervelle sont aussi très estimés, on les mange toujours crus.

M. Matiouchkine avait été spectateur d'une chasse heureuse à Plotbischa vers la fin du mois de juillet 1821. Au mois de septembre suivant, il fut témoin d'une déception cruelle à Labaznoyë, situé à près de 1 300 myriamètres de Pétersbourg. Les rennes y étaient attendus avec impatience par les habitants : ils parurent enfin le 12 septembre ; leur immense troupeau, embrassant un vaste espace, couvrit toutes les hauteurs avoisinantes. Les Youkaguires saluèrent leur approche avec des cris d'enthousiasme. On vit aussitôt Yakoutes, Tchouvanetz, Lamoutes et Toungouses arriver de toutes parts à Labaznoyë, les uns à pied, les autres en bateaux. Toutes les physionomies rayonnaient de joie. Hélas ! elle fut de courte durée ! Une nouvelle fâcheuse venait de se répandre parmi la foule : « Le renne se détourne (*olène pochatroulsa*) ! » se disait-on d'une voix pleine d'anxiété. En effet, cet immense troupeau, qui devait procurer aux habitants de quoi subsister pendant l'hiver, effarouché sans doute par la foule, quitta la direction qu'il suivait ; et, au lieu de traverser la rivière dans cet endroit, se détourna pour aller s'enfoncer dans les montagnes. La gaieté générale fit aussitôt place au désespoir ; il fut affreux, car la mort, une mort douloureuse allait atteindre ces malheureux ! Femmes et enfants se tordaient les bras, remplissaient l'air de cris lamentables, et se roulant sur la neige, s'y débattaient en la creusant, comme

pour se préparer d'avance un tombeau. Quant aux hommes, et surtout aux pères de famille, on les voyait, muets et immobiles, attacher leurs regards accablés sur les collines que les rennes venaient de traverser.

On ne saurait se faire une idée de l'état où la disette réduit ces malheureuses populations. Dès le milieu de l'été, les habitants sont maintes fois réduits à se nourrir d'écorce d'arbre et à faire un aliment des peaux qui jusque là leur ont servi à se vêtir, ou sur lesquelles ils se couchaient. Si, à cette époque, par un heureux hasard, un renne a été pris ou tué, il est aussitôt partagé entre tous les membres de la famille du chasseur, et mangé tout entier : les parties intérieures, les cornes et les os réduits en poudre, tout est dévoré.

UN KAN DANS LA SYRIE.

Quelques lignes de M. de Lamartine nous paraissent convenir parfaitement à la description de ce paysage de M. Marilhat, l'un des plus remarquables qui aient été exposés au dernier salon. Lorsqu'un écrivain et un peintre se rencontrent dans leurs souvenirs, on ne saurait mieux faire que de les rapprocher l'un de l'autre : ils se rendent pour ainsi dire mutuellement témoignage, et l'on peut se laisser transporter par eux avec une confiance entière aux lieux qu'ils ont visités. Voici les deux tableaux :

« Un kan dans la Syrie, et en général dans toutes les contrées de l'Orient, est une cabane dont les murs sont de pierres mal jointes, sans ciment, et laissant passer le vent ou la pluie ; ces pierres sont généralement noircies par la fumée du foyer qui filtre continuellement à travers leurs interstices. Les murs ont à peu près 7 à 8 pieds de haut ; l'intérieur n'est pas pavé, et, selon la saison, c'est un lit de poussière ou de boue. Dans un coin est un petit foyer exhaussé sur quelques pierres brutes ; sur ce foyer brûle sans cesse un feu de charbon, et une ou deux cafetières de cuivre toujours pleines d'un café épais et farineux, rafraîchissement habituel et besoin unique des Turcs et des Arabes. Il y a ordinairement deux chambres semblables à celles que je viens de décrire. Un ou deux Arabes sont autorisés, au prix d'une redevance qu'ils paient au pacha, à faire les honneurs de cette hospitalité et à vendre le café et les galettes de farine d'orge aux caravanes. Quand le voyageur arrive à la porte de ces kans, il descend de chameau ou de cheval ; il fait détacher les nattes de paille et les tapis de Damas qui doivent lui servir de couche ; on les étend dans un coin de la maison enfumée ; il s'y assied, demande le café, fait allumer sa pipe ou son narguilé, et il attend que ses esclaves aient rassemblé un peu de bois sec pour lui préparer son repas. Ce repas consiste ordinairement en deux ou trois galettes à peine cuites sur un caillou chauffé, et en quelques morceaux de mouton haché que l'on fait cuire dans une marmite de cuivre avec du riz. Le plus souvent on ne trouve ni riz ni mouton à acheter dans le kan, et l'on se contente des galettes et de l'eau excellente et fraîche qui ne manque jamais dans le voisinage des kans. Les domestiques,



(Salon de 1844. — Un Kan ou Café en Syrie, par M. Marilhat.)

les esclaves, les moukres (conducteurs des chameaux) et les chevaux restent en plein air autour du kan. Il y a ordinairement dans le voisinage quelque arbre renommé et séculaire qui sert de loin de point de reconnaissance à la caravane ; c'est le plus souvent un immense figuier-sycomore ; il est de la taille des plus gros chênes ; il atteint des années plus longues encore ; son tronc a quelquefois jusqu'à 30 à 40 pieds de tour, souvent beaucoup plus. L'ombre de ces arbres, que la Providence semble avoir jetés çà et là comme un nuage hospitalier sur le sol brûlant du désert, s'étend à une grande distance du tronc, et il n'est pas rare de voir une soixantaine de chameaux, de chevaux et autant d'Arabes campés pendant la chaleur du jour sous l'abri d'un seul de ces arbres. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

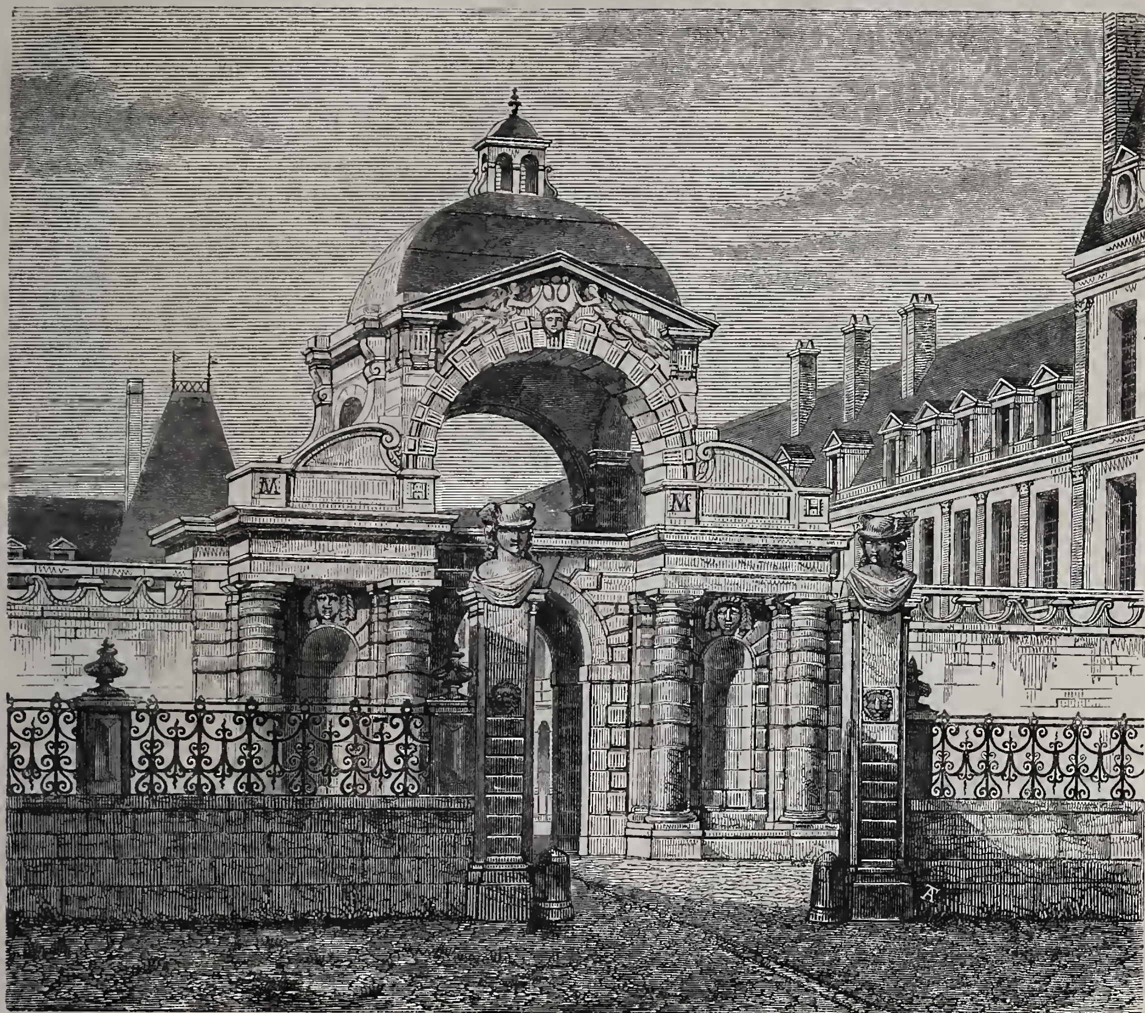
ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 153, 259.)

RÈGNES DE HENRI III ET DE HENRI IV.

JACQUES ANDROUET DUCERCEAU, JEAN-BAPTISTE DUCERCEAU, ET DUPÉRAC, ARCHITECTES.



(Porte Dauphine ou Baptistère de Louis XIII, terminé sous Henri IV, au château de Fontainebleau.)

Les persécutions religieuses qui avaient signalé les règnes de François I et de Henri II, et qui, sous celui de Charles IX, avaient eu pour dénoûment la Saint-Barthélemy, ne contribuèrent pas peu à paralyser l'essor que les beaux-arts avaient commencé à prendre en France sous les princes de la famille des Valois; et lorsque Henri III, frère de Charles IX, monta sur le trône, on pouvait déjà pressentir qu'ils allaient entrer dans une période de décadence, résultat inévitable des luttes intestines qui troublaient la paix du royaume.

Henri III, prince corrompu et pusillanime, s'occupa peu d'élever des édifices; profitant de ceux que lui avaient légués ses prédécesseurs, il se contenta de les entretenir et d'y faire pour sa convenance quelques modifications de peu d'importance. On ne saurait citer une œuvre d'architecture complète, caractérisant bien nettement le style qui prévalut pendant la durée de ce règne; ce style était, à peu de chose près, le même que celui que nous offrent les monuments élevés sous le règne précédent; mais quand il s'en éloignait, il lui était déjà sensiblement inférieur. Les artistes, cependant, n'eussent point fait défaut, s'ils avaient eu occasion de se produire. Nous citerons particulièrement Jacques Androuet Ducerceau, graveur et architecte habile, qui vivait à cette époque, et s'illustra par des œuvres nombreuses et très remarquables. La famille Ducerceau était d'ailleurs une famille d'artistes dont on a souvent confondu les divers membres en attribuant aux uns ce qui appartient aux autres. Jacques Androuet Ducerceau, dont le talent caractérise parfaitement le goût français qui domina dans la seconde moitié du seizième siècle, n'est pas encore apprécié comme il le mérite; sa place est cependant marquée à côté des artistes les plus célèbres de cette époque, et nous ne croyons pas hors de propos d'entrer ici dans quelques détails biographiques au sujet d'un architecte qui a véritablement illustré notre pays.

Il naquit à Orléans, dans le commencement du seizième siècle. Son père, architecte dans la même ville, avait coopéré à la construction du château de Gaillon. Androuet Ducerceau, outre son père, qui lui enseigna l'architecture, eut pour professeur Etienne Daulne, célèbre orfèvre et graveur orléanais, qui lui enseigna le dessin et la gravure. Ducerceau se fit promptement connaître

par la publication de plusieurs ouvrages de différents genres, dont quelques uns ne nous sont certainement pas parvenus ; parmi ceux qu'on possède, le plus ancien porte la date de 1549; il contient des arcs de triomphe. D'autres publications, où se trouvaient des études de perspectives, des compositions, des ornements, etc., se succédèrent en 1550 et 1551. Ces divers ouvrages furent imprimés à Orléans. En 1559, Ducerceau fit imprimer à Paris un volume in-folio qu'il dédia au roi Henri II, contenant des plans et des élévations de maisons composées par lui, au nombre de cent soixante-dix-sept figures. Parmi ses autres ouvrages, nous citerons un volume in-folio, intitulé son second livre d'architecture, qu'il dédia en 1561 à Charles IX. Ce volume renferme les dessins de vingt et une cheminées, de douze ajustements de croisées ou lucarnes, de quatorze portes, de six fontaines, de six puits, six pavillons et six tombeaux.

On voit, par la variété des sujets contenus dans un même volume, quelle devait être la souplesse du génie de l'artiste, et rien ne témoigne mieux la fécondité de son imagination que cette universalité de genres. Ducerceau, qui probablement resta d'abord méconnu de ses contemporains, fut sans doute obligé, dans la retraite à laquelle il se trouvait contraint comme protestant, de travailler pour divers corps d'état, tels que les fabricants de meubles, les orfèvres, etc. C'est ainsi que peuvent s'expliquer les nombreuses compositions qu'il a dessinées et gravées lui-même : ces compositions s'appliquent à toutes sortes de meubles et ustensiles usuels; on y rencontre des dessins pour des dressoirs, des lits; des serrures, des fusils, des parquets et des combinaisons innombrables d'arabesques dont le style lui appartient, et qui depuis ont été souvent reproduits et imités.

Les dates de ces publications nous portent donc à croire que Ducerceau n'avait pu réussir jusqu'alors à être chargé de constructions importantes; il ne devait pas cependant rester plus longtemps dans l'oubli; et Catherine de Médicis, avec cet instinct qu'elle avait hérité de sa famille, ne tarda pas à discerner son mérite supérieur. Elle lui confia la construction de ses bains du Louvre et les réparations du château de Montargis. Ce fut cette princesse qui l'encouragea à réaliser le projet qu'il avait conçu depuis longtemps de reproduire par la gravure les plus beaux bâtiments de France, et elle l'aida de ses libéralités dans l'exécution de cette importante publication, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la dédicace de son second volume.

Malgré cette protection royale, Ducerceau, pressentant peut-être les conséquences du système de persécution qui s'exerçait à l'égard de ses coreligionnaires, se décida à quitter la France, et alla se réfugier à Turin, auprès du duc de Savoie.

Après la mort de Charles IX, Ducerceau revint en France, rapportant à Catherine de Médicis le premier volume « des plus excellents bâtiments de France, » le plus important et le plus recherché de tous ses ouvrages.

Quoique déjà fort âgé, il fut alors chargé de continuer le tombeau des Valois à Saint-Denis, que la mort de Philibert Delorme avait laissé inachevé. En 1579, il publia le second volume « des plus excellents bâtiments de France, » qu'il dédia de même à sa royale protectrice. En 1582, jaloux sans doute de briguer les faveurs de Henri III, il dédia à ce roi le second volume de ses bâtiments, intitulé : *Pour seigneurs gentilshommes et autres qui voudront bâtir aux champs*, dernier ouvrage qu'il fit imprimer à Paris. Néanmoins, s'il faut en croire l'Estoile, Henri III, qui déjà était chef de la ligue, fit entendre à Ducerceau « que pour qu'il lui continuât ses faveurs, il falloit qu'il changeât de religion, » ajoutant plus tard « que les catholiques lui faisoient un crime » de conserver un huguenot pour architecte. » Ce fut alors que, blessé dans ses sentiments religieux, et décidé à ne jamais se soumettre à de telles exigences, Ducerceau résolut de nouveau de quitter la France, déclarant à Henri III, dit l'Estoile, « qu'il aimoit mieux quitter l'amitié du roi et » renoncer à ses promesses que d'aller à la messe, le suppliant seulement de ne trouver mauvais qu'il fût aussi fidèle » à Dieu qu'il avoit été et le seroit toujours à Sa Majesté. » Pendant les séjours que Ducerceau fit en Italie, il alla sans doute visiter Rome, car il publia un volume des édifices antiques de cette ville, qu'il offrit alors (1586) au duc de Savoie. Pour utiliser les loisirs de l'exil volontaire qu'il s'était imposé, cet artiste infatigable composa et grava encore à Turin un volume d'arabesques, un autre de meubles, et un troisième de vases (1).

Les constructions qui peuvent avec quelque certitude être attribuées à Ducerceau sont en petit nombre; pour nous, il n'est pas douteux que plusieurs jolies maisons d'Orléans, sa ville natale, ne soient de lui; il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer l'analogie complète qui existe entre certains détails d'ornementations de ces façades et ceux qui se trouvent gravés dans ses ouvrages. On a prétendu que Ducerceau a travaillé aux Tuileries et à la galerie joignant ce palais à celui du Louvre ; ce n'aurait pu être que sous le règne de Charles IX. Ducerceau mourut en 1592 à Turin, et nous verrons plus tard que les travaux de la galerie du Louvre ne furent repris par Henri IV que vers 1603. Il est donc plus probable qu'on l'a confondu avec son fils Jean-Baptiste, qui continua le pavillon de Flore et la partie de la galerie du Louvre attenante à ce pavillon. On lui attribue avec plus de raison l'hôtel Carnavalet et celui de Bretonvilliers; ce dernier, qui était situé à l'extrémité est de l'île Saint-Louis, n'a été démoli que depuis quelques années. C'est toujours en confondant Jacques Androuet Ducerceau avec Jean-Baptiste Ducerceau son fils qu'on a attribué au premier la construction du Pont-Neuf, qui est l'œuvre du second. Ces erreurs, résultant de la similitude du nom, se comprennent facilement, et nous pensons que c'est très probablement encore sans autre fondement qu'on a attribué à Jacques Androuet l'hôtel qui existe encore rue Saint-Antoine, n° 143, et que fit élever Maximilien de Béthune, duc de Sully. Le style d'architecture adopté dans la décoration de cet hôtel ne saurait être celui de Ducerceau le père, et l'analogie qu'il présente avec celui des autres œuvres du fils suffirait pour affirmer qu'il doit être de lui. Nous ne devons pas omettre de citer ici la maison que Jacques Androuet Ducerceau s'était bâtie sur un terrain faisant partie du petit Pré-aux-Clercs, près la porte de Nesle. Cette maison, dont le plan et les élévations se trouvent gravés dans un de ses ouvrages, offrait une disposition singulière; elle se composait de bâtiments disposés autour d'une cour de petite dimension et de forme hexagonale, et ressemblait à un petit castel.

Dupérac et Jean-Baptiste Ducerceau doivent aussi être mis au nombre des architectes qui s'illustrèrent pendant la seconde moitié du seizième siècle, et attachèrent leur nom aux édifices les plus importants, élevés sous les règnes de Henri III et de Henri IV.

Dupérac avait étudié en Italie la peinture, la sculpture et l'architecture ; de retour en France, il dédia à Marie de Médicis un ouvrage intitulé : *Vues perspectives des jardins de Tivoli.* Il avait publié à Rome un ouvrage ayant pour titre : *Dell'antichità di Roma:* cet ouvrage, devenu assez

(1) Quelque nombreux que soient les ouvrages connus de Jacques Androuet Ducerceau, il est certain que nulle part il n'existe une œuvre complète de cet artiste. On a peine à croire que la Bibliothèque de la ville d'Orléans, où il est né, et où il a publié la plupart de ses ouvrages, ne possède qu'un seul ouvrage de Ducerceau. M. Callet père, architecte à Paris, possède dix-sept volumes des Œuvres de Jacques Androuet Ducerceau : c'est la plus belle et la plus complète collection qu'on connaisse. M. Callet, plein d'une juste admiration pour les talents de Ducerceau, a publié, sur cet architecte et sur d'autres architectes du seizieme siècle, une notice qui nous a beaucoup aidé dans nos recherches.

rare aujourd'hui, est très précieux en ce qu'il reproduit les ruines antiques dans l'état où elles étaient encore à cette époque; état fort différent de celui où elles sont aujourd'hui. Dupérac ayant su mériter les bonnes grâces de Henri IV, ce roi le nomma architecte, et lui confia la direction de travaux importants qu'il faisait exécuter au château de Fontainebleau. Peut-être est-ce à lui qu'il faut attribuer la construction et la décoration de la galerie de Diane, de la galerie des Cerfs et de celle des Chevreuils, dans le jardin de l'Orangerie. Le bâtiment qui renfermait les deux premières de ces galeries existe encore; mais on peut dire que la galerie de Diane n'existe plus que de nom : on aurait pu entreprendre de la réparer : on préféra y substituer, sous l'empire et le commencement de la restauration, cette froide et mesquine décoration qu'on voit aujourd'hui, et qui prouve combien peu on avait apprécié le mérite et l'effet de celle qu'on sacrifiait. Cette ancienne décoration avait quelque analogie avec celle que nous avons déjà eu occasion de décrire en parlant de la salle des Fêtes et de la galerie de François Ier, mais cependant avec un caractère plus français et plus en harmonie avec la décoration extérieure, dont le style est éminemment national. Heureusement des artistes mieux inspirés nous en ont conservé l'ensemble dans des dessins qui acquièrent aujourd'hui un grand prix. Au-dessous de la galerie de Diane s'étendait au rez-de chaussée, de plain-pied avec le jardin, la galerie des Cerfs, célèbre par le meurtre de l'infortuné Monaldeschi (voy. 1837, p. 31). Cette galerie a été transformée en appartements sous le règne de Louis XV. La galerie des Chevreuils était beaucoup plus étroite que la galerie de Diane, à laquelle elle faisait face de l'autre côté du jardin; elle n'avait que 4 mètres de large; c'était une sorte de portique ouvert en arcades d'un seul côté, dans une longueur d'environ 40 mètres. La principale décoration de la muraille, au fond de cette galerie, consistait en de grands sujets de paysages offrant tous les incidents des divers chasses connues alors, et particulièrement en usage dans la forêt de Fontainebleau. Le reste de la décoration avait également rapport à la chasse, exercice favori de Henri IV : on y voyait des images de chiens célèbres et des têtes de chevreuils avec leurs bois. Cette galerie est entièrement détruite aujourd'hui; elle ne nous est connue que par quelques croquis faits avant sa démolition et par la description de Guilbert.

Ce fut aussi à la même époque que fut reconstruite la chapelle de la Trinité, située dans le corps de bâtiment, au fond de la cour du Cheval-Blanc, et auquel aboutit l'escalier en fer à cheval. La décoration intérieure de cette chapelle ne manque pas d'une certaine magnificence; elle rappelle les décorations analogues qu'on trouve dans les édifices d'Italie élevés à la même époque. Est-elle l'œuvre d'un architecte français ou d'un italien? C'est ce qu'il ne nous est pas permis de décider. Toutefois il est plus que probable qu'en général les Italiens devaient être peu empressés de rechercher les faveurs de Henri IV, qui, malgré son abjuration, était suspect aux catholiques, et particulièrement à la cour de Rome. Les peintures de la chapelle de la Trinité sont d'ailleurs d'un Français nommé Fréminet, qui avait une certaine célébrité à cette époque.

Parmi les importantes constructions exécutées à Fontainebleau par Henri IV, il ne faut pas omettre la porte Dauphine, connue aussi sous le nom de Baptistère de Louis XIII; cette espèce de portail ou frontispice, qui s'élève à l'entrée de la cour ovale, produit un très bon effet; sa disposition est tout à la fois monumentale et pittoresque; on pense avec raison que la partie inférieure est antérieure à celle qui la surmonte; mais en somme, bien que les détails de cette décoration ne soient pas d'une grande pureté, l'ensemble ne laisse pas que d'être harmonieux. Cette entrée était autrefois à l'extrémité d'un pont, dont une grille placée entre deux termes à tête de Mercure fermait l'entrée. La partie supérieure de cette porte, ouverte sur les quatre faces et surmontée d'un dôme, servit, à ce qu'on prétend, à la cérémonie du baptême de Louis XIII; c'est seulement dans l'ornementation de cette surélévation que se voient les emblèmes et les chiffres de Marie de Médicis et de Henri IV. (Voyez 1844, p. 377.)

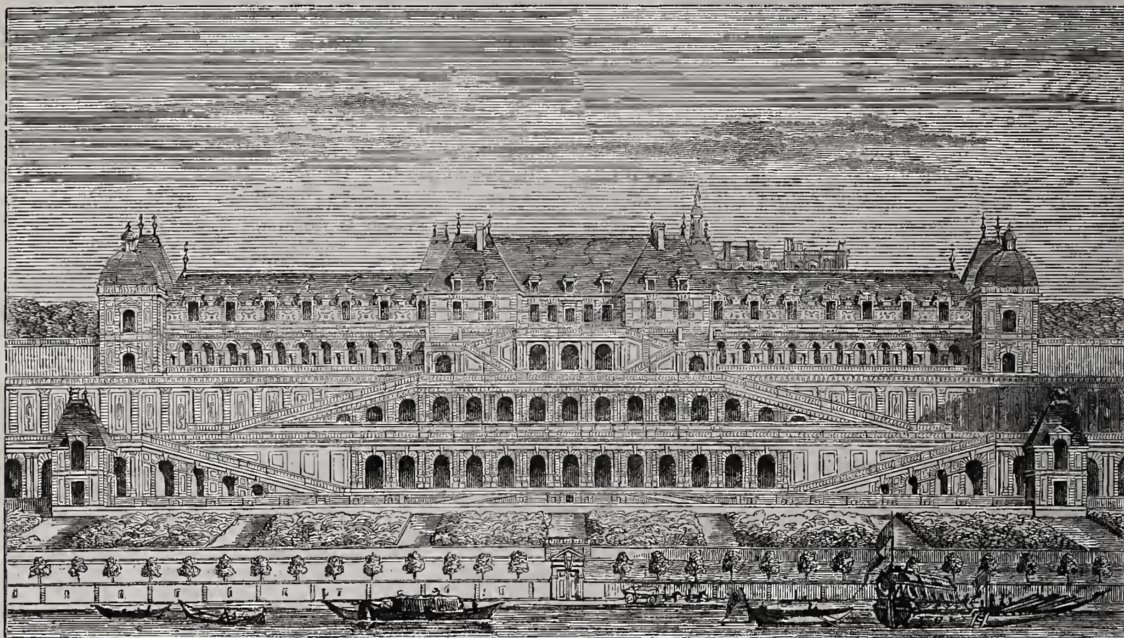
Henri IV fit aussi construire le portique de la cour des Fontaines et tous les bâtiments de la cour des Cuisines qui sont détachés du reste du château; quoique consacrés à des dépendances, ces bâtiments ont un aspect de grandeur et de fermeté qui ne dépare pas cette magnifique résidence royale. En imaginant ce que devait être le château de Fontainebleau à la fin du règne de Henri IV, alors que toutes les constructions exécutées par ses ordres étaient achevées, et que celles des règnes précédents conservaient encore tout leur éclat, on peut hardiment proclamer qu'après le Vatican il n'existait alors, dans aucun pays du monde, un château qui pût lui être comparé. Où aurait-on trouvé autant de merveilles réunies, autant de chefs-d'œuvre de beaux-arts, que dans ce palais que tous les artistes les plus célèbres de France et d'Italie s'étaient chargés d'embellir successivement? (Voyez 1843, p. 49.)

C'est à Henri IV qu'appartient l'idée de réunir le palais du Louvre à celui des Tuileries, malheureuse idée selon nous, qui exerça et exerce encore aujourd'hui une funeste influence sur la destinée des quartiers de la rive gauche. Quoi qu'il en soit, ce roi, trouvant la galerie du Louvre commencée par ses prédécesseurs, la continua d'abord depuis le jardin de l'Infante jusqu'au guichet ouvert actuellement en face du pont des Saints-Pères; plus tard, il fit commencer l'adjonction de la partie attenante aux Tuileries. Henri IV désirait que la construction de cet immense corps de bâtiment, qui devait joindre le Louvre et les Tuileries, fût poussée avec activité. Le 2 mars 1603 il écrivait à son ministre Sully : «Vous priant de vous souvenir de me mander » des nouvelles des bâtiments de Saint-Germain... et continuer à faire avancer, tant qu'il vous sera possible, le » transport des terres de la galerie du Louvre, afin que les » maçons puissent besogner, estimant qu'ils donneront » ordre cependant à leurs matériaux, de façon qu'ils avan- » ceront bien la besogne quand la place sera nette desdites » terres. » Dans une autre lettre du roi du 8 avril de la même année, on lit ce qui suit : « J'ai été bien aise d'apprendre « que l'on continue en la plus grande diligence qu'il se peut » mes bâtiments du Louvre et Saint-Germain... » Il faut évidemment reconnaître dans les deux parties de la galerie du Louvre l'intervention de plusieurs architectes : dans la première on peut croire que les architectes de Henri IV ont été amenés à suivre les indications de leurs prédécesseurs; dans la seconde, au contraire, ils ont évidemment voulu s'en affranchir, et ont cherché à donner plus de grandeur à leur architecture en adoptant un seul ordre au lieu de deux, et en remplaçant par un seul étage les trois petits étages inférieurs au-dessus desquels s'élève l'étage principal dans l'ancienne galerie. On croit généralement que la galerie attenante au Louvre, et commencée sous les derniers rois de la famille des Valois, fut continuée par Dupérac; quant à celle qui se lie au pavillon de Flore, elle paraît être, ainsi que ce pavillon, l'œuvre de Jean-Baptiste Ducerceau, qui, après la mort de Dupérac en 1611, devint l'architecte particulier de Henri IV. Il convient de remarquer que le disparate qui existe entre les deux parties de ce même corps de bâtiment n'était pas aussi choquant qu'il nous paraît aujourd'hui, lorsqu'elles étaient séparées par la grande tour et la porte faisant partie de l'enceinte de Paris, qui interrompaient le quai à peu près là où l'ordonnance de la façade est différente. Quant au jugement qu'il faut porter sur ces deux différents systèmes de façades, il doit être, selon nous, tout en faveur de l'ancienne galerie. La belle ordonnance de cette façade et l'heureuse division des

étages dont elle se compose en font certainement un des modèles les plus remarquables de l'architecture française ; il est à déplorer qu'un morceau d'architecture aussi important, situé au centre de la capitale sur un de ses plus beaux quais, soit encore inachevé.

Comme architecte particulier de Henri IV, Jean-Baptiste Ducerceau exécuta le château de Monceaux pour Gabrielle d'Estrées, celui de la duchesse de Beaufort, et termina le château de Verneuil, que Henri IV donna à mademoiselle d'Entragues.

Déjà, sous Henri III, Jean-Baptiste Ducerceau avait été chargé de travaux importants, parmi lesquels on cite le monastère des Capucins et celui des Feuillants à Paris ; l'Estoile et Germain Brice rapportent que Henri III combla le jeune Ducerceau de faveurs, qu'il le nomma son architecte et surintendant de ses bâtiments avec un traitement de 6 000 livres par an, en le chargeant en outre de la construction du Pont-Neuf dont la première pierre fut posée en grande cérémonie par ce roi le 21 mai 1578. On a peine à s'expliquer la bienveillance du roi catholique à l'égard de



(Château neuf de Saint-Germain, construit sous Henri IV, continué par Louis XIII et Louis XIV.)

Ducerceau le fils, qui, comme son père, était de la religion réformée ; elle était sans doute l'effet de l'admiration qu'il éprouvait pour le talent de l'artiste, et ce fut très probablement par suite d'influences puissantes et irrésistibles qu'Androuet Ducerceau encourut, plus tard, la disgrâce de ce roi timoré, disgrâce qui dut incontestablement s'étendre alors à Ducerceau fils. Six mois après, les piles étaient élevées jusqu'à la hauteur des arches ; mais, par suite des troubles qui agitaient le royaume on suspendit les travaux. Ils ne furent repris que sous le règne de Henri IV en 1603, et le pont fut terminé l'année suivante par Guillaume Marchand, arhitecte et colonel de la ville. Peut-être ce même Marchand est-il l'auteur des travaux que Henri IV fit exécuter pour terminer l'hôtel-de-ville de Paris.

Un des bâtiments les plus considérables qui aient été exécutés sous le règne de Henri IV est certainement le nouveau château de Saint-Germain. Déjà le roi Henri II avait fait commencer des constructions à l'extrémité supérieure de la colline, situation bien préférable à celle de l'ancien château construit primitivement par Charles V, et terminé sous François Ier, d'où la vue n'était pas à beaucoup près aussi belle ; mais ces constructions ne furent probablement pas continuées par ses successeurs, car le château élevé par Henri IV, quoique dans la même position, fut construit sur un plan différent : il s'étendait parallèlement à la Seine, sur un plateau au niveau duquel on parvenait par des rampes et des escaliers ingénieusement disposés. L'inclinaison du sol avait motivé l'établissement d'une succession de murs de terrasse les uns au-dessus des autres qui n'avaient pu être exécutés qu'à grands frais. En 1793, ce château et toutes les constructions qui en dépendaient furent vendus pour être démolis ; à en juger d'après les gravures que l'on possède, cet ensemble de constructions en amphithéâtre devait produire un effet prodigieux, vu des bords de la Seine. Aujourd'hui le château de François Ier est converti en pénitencier militaire ; il ne reste plus de celui qui fut créé et habité par Henri IV, Louis XIII et Anne d'Autriche que quelques vestiges, parmi lesquels nous citerons une salle dont les décorations en stuc et coquillages rehaussées de peintures et de dorures sont pleines de goût, et rappellent tout-à-fait celles des grottes de la plupart des villas d'Italie. Cette salle est située au rez-de-chaussée du pavillon connu sous le nom de pavillon Henri IV, et occupé aujourd'hui par un restaurateur.

C'est au château de Saint-Germain que naquirent Henri II, Charles IX et Louis XIV ; mais on sait que plus tard le vieux roi ne put se décider à habiter cette résidence, parce que, disait-il, des fenêtres des appartements on apercevait le clocher de Saint-Denis, sépulture des rois de France. A quelle faiblesse les hommes placés au faîte de la puissance ne sont-ils pas eux-mêmes exposés !

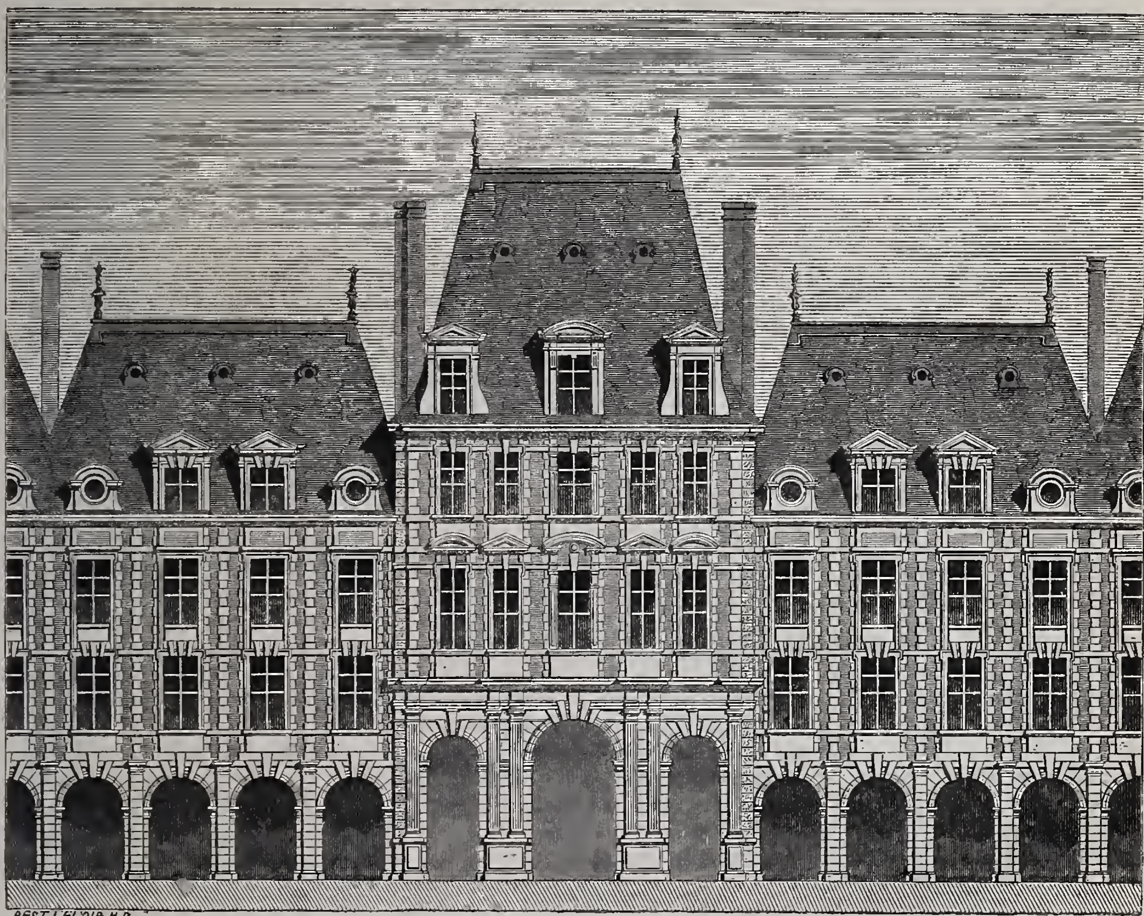
Le château de Saint-Germain fut le dernier refuge de la cour d'Angleterre : le roi Jacques II, réfugié en France, y mourut le 16 septembre 1701, dans sa soixante-huitième année.

Dans son histoire de Saint-Germain-en-Laye, Pierre Guéroult affirme que le jeune Jean-Baptiste Ducerceau fut chargé par Henri IV de terminer le château neuf de Saint-Germain ; si le fait est vrai, cet architecte aurait

exécuté là une œuvre plus importante et plus remarquable qu'aucune de celles attribuées à son père ; il est certain toutefois qu'il ne put pas le terminer, car l'on sait que Louis XIII et Louis XIV y firent des adjonctions importantes et le laissèrent encore inachevé.

Après le château de Saint-Germain, la place Royale doit être mentionnée comme une des constructions les plus importantes du règne de Henri IV. Sur cet emplacement existait antérieurement l'hôtel des Tournelles, où Henri II était mort si fatalement, et qui fut démoli par ordre de Charles IX ; Henri IV, en faisant élever les bâtiments qui entourent la place Royale, avait l'intention d'y placer des manufactures de soieries, de tapisseries, de faïence, etc. Les bâtiments ne furent achevés qu'en 1612, et la place fut inaugurée par un grand carrousel que Marie de Médicis donna en avril de la même année : on trouve une description détaillée de la fête dans Bassompierre. Cette place est entourée de trente-cinq pavillons symétriquement disposés ; au rez-de-chaussée règne une galerie en arcades sur laquelle s'ouvrent actuellement des boutiques ; les bâtiments sont de la plus grande simplicité, le mélange de la pierre et de la brique déguise un peu leur nudité. Ce mode de construction était fort en usage alors ; l'ornementation riche et brillante, qui était en vogue sous François Ier, Henri II et Charles IX, avait fait place à une rude simplicité. La France, pendant les troubles de la Ligue, et Paris, pendant les luttes qu'il eut soutenir contre le roi de Navarre, avaient forcément abandonné le culte des beaux-arts, et sous un roi qui avait conquis son royaume à la pointe de son épée, et qui était plus familiarisé avec la vie des camps qu'avec celle des palais, il ne faut pas s'étonner que l'architecture ait non seulement déchu de sa splendeur, mais on comprend de plus qu'elle ait en même temps perdu de sa correction et de son élégance ; c'est ainsi que chaque phase de l'histoire d'un peuple se trouve parfaitement exprimée par celles de son architecture, et que toujours le style des édifices d'un pays reflète les diverses vicissitudes qu'il a eues à subir.

Les bâtiments de la place Dauphine, élevés également à cette époque, ont une grande analogie avec ceux de la place Royale. On y a fait aussi emploi de la pierre et de la brique, et chacune des assises est exprimée par un bossage ;



(Pavillon principal de la place Royale, commencée sous Henri IV et terminée sous Louis XIII.)

c'était là toute la décoration qu'on s'était permise, et certes il faut préférer cette sobriété à des sculptures mal faites ou de mauvais goût. Sous le règne de Henri IV, il est incontestable que l'on doit signaler un principe de décadence dans l'architecture ; mais, disons-le, par cela même qu'on était forcé de négliger les détails, on s'occupait davantage de l'effet des masses, et, l'influence italienne diminuant peu à peu, l'architecture tendait, à son insu, à redevenir plus nationale. Comme disposition monumentale et grandiose, nous ne croyons pas qu'on puisse rien trouver en Italie qui puisse être comparé au château de Saint-Germain. Si Ducerceau le père, Dupérac et Ducerceau le fils n'ont pas toujours fait preuve d'un goût très pur et très correct, il faut cependant convenir qu'on trouve dans leurs œuvres les témoignages de cette indépendance et de cette vivacité d'imagination qui caractérisent les grands artistes,

Quoi de plus français que les productions si variées de Jacques Androuet Ducerceau? Si quelquefois il s'est laissé entraîner par le caprice et la fantaisie de son crayon spirituel et ingénieux, toujours est-il qu'il faut reconnaître dans ses compositions les preuves d'une fécondité sans exemple et un grand amour de l'art, qui lui assignent une place à part parmi les artistes français du seizième siècle.

Outre la place Royale et la place Dauphine, qui étaient pour Paris de grandes nouveautés, cette ville, sous Henri IV, reçut de notables améliorations, et s'enrichit de nombreux établissements civils et religieux, tels que le couvent des Petits-Augustins, rue des Petits-Augustins ; la maison des frères de la Charité, située rue des Saints-Pères; les Carmélites, rue d'Enfer, dont l'église devint plus tard une des plus richement ornées de Paris ; le couvent des Capucines, qui occupait l'emplacement sur lequel on a percé la rue de la Paix ; l'hôpital Saint-Louis, dont la première pierre fut posée par le roi le 13 juillet 1607. Cet hôpital était alors spécialement affecté aux pestiférés ; un grand nombre d'ouvriers travaillèrent à la construction de ce vaste édifice sous la conduite d'un nommé Claude Villefaux ; les bâtiments en furent achevés dans l'espace de quatre ans. C'est encore aujourd'hui un des plus beaux hôpitaux de Paris.

Henri IV fit aussi réparer les aqueducs de Belleville et des Prés Saint-Gervais, dota Paris de nouvelles fontaines, restaura les anciennes, fit établir sur le Pont-Neuf la pompe de la Samaritaine pour alimenter les palais du Louvre et des Tuileries (voy. 1835, p. 259). Il ordonna la construction de plusieurs quais, restaura l'enceinte et les portes de la ville, et en fit construire de nouvelles.

En résumé, on conviendra que la période de notre histoire qui a vu fleurir les divers artistes que nous avons cités et qui nous a légué des œuvres d'architecture telles que les adjonctions faites au château de Fontainebleau, le château de Saint-Germain, la galerie du Louvre et le Pont-Neuf, peut encore passer pour une période féconde de notre architecture, qui honore le souverain et les ministres qui y ont attaché leur nom.

UNE FAMILLE PAUVRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 350, 354, 370.)

CHAPITRE IV.

Dieu mesure le vent à la brebis nouvellement tondue.

Le lendemain matin vers les dix heures, Hélène, qui depuis l'aube du jour était aux aguets, aperçut de loin un homme qui gravissait à cheval l'étroit chemin de la ferme. C'était sans doute l'huissier. Renardeau accomplissait ses menaces. Mais elle avait assez réfléchi à cette visite judiciaire pour pouvoir en prendre son parti. Tout ce qu'elle voulait, c'était que son père ignorât ce fâcheux événement, et pour prévenir l'entrée de l'huissier dans la maison, elle alla au-devant de lui, et le rencontra au moment où il arrêtait son cheval à la porte de l'écurie.

— Mademoiselle, dit l'huissier en mettant pied à terre, n'est-ce pas ici que demeure M. Jacques-François-Louis Valbois, ancien notaire?

— Oui, monsieur.

— J'ai une pièce à lui remettre.

— Monsieur, mon père est souffrant, et hors d'état de recevoir personne. Si vous êtes chargé d'une commission pour lui...

— Oui, sans doute, d'une commission que je dois remplir auprès de lui-même, *parlant à sa personne.*

— En ce moment, monsieur, c'est impossible...

— Mais, mademoiselle, il le faut, répliqua l'huissier avec impatience, en s'avançant vers la porte.

— Arrêtez, au nom du ciel! s'écria Hélène avec un mouvement de terreur.

— Arrêtez! répéta au même instant une voix éclatante, et George apparut.

— Dieu du ciel! mon frère, dit Hélène en se précipitant comme une colombe éperdue dans les bras du jeune homme.

George s'élança vers l'huissier, et lui présentant un sac d'argent :

— Je sais ce que vous voulez, dit-il ; voici ce qui est dû à M. Renardeau, donnez-moi votre quittance, et partez.

— Oh! mon bon et cher frère, s'écria Hélène quand l'huissier se fut éloigné, quelle bonté du ciel, quel miracle de la providence t'a rendu à moi dans un tel moment!

— Oui, un vrai miracle, ma douce Hélène; je te dirai ce qui m'est arrivé. Mais d'abord, que fait notre père?

— Je l'ai quitté dormant d'un bon sommeil. Il n'a pas su qu'un huissier devait arriver ici ce matin, et, grâce à toi, il ne le saura pas. Ton absence l'a inquiété plus d'une fois, mais j'ai tant trouvé de raisons pour la justifier que je suis parvenue à le tranquilliser. A présent, te voilà, tout est oublié, tout est bien. Mon Dieu, je vous remercie. Tiens, assieds-toi sur ce banc, et dis-moi comment tu as quitté le bureau de la Fresse, comment tu es ici avec un secours si inattendu, au moment où cet affreux émissaire de M. Renardeau voulait pénétrer jusqu'à notre père.

— C'est ce généreux percepteur, répondit George, ce bon et digne M. Durand. Ah! que le ciel le bénisse. J'étais gardé par deux douaniers, condamné à l'amende que je ne pouvais payer. On n'attendait que la fin de quelques formalités pour me conduire en prison. J'avais envoyé un commissionnaire à M. Billaudaud, et je ne recevais point de réponse. Je pensais à toi, à notre père, à votre affreuse situation, et je souffrais un martyre que je n'avais jamais imaginé. M. Durand passe par hasard à la Fresse. Il entend parler de mon arrestation, il vient me voir, me prend à l'écart, m'interroge. Je lui raconte tout ce qui s'était passé, les menaces de Renardeau, l'extrémité à laquelle j'étais réduit, la funeste résolution que j'avais prise, enfin tout. — Vous avez eu tort, me dit-il avec une touchante douceur, grand tort de chercher un remède à votre fâcheuse position par une violation flagrante des lois; si vous vous étiez adressé à moi!... Mais vous ne me connaissiez pas assez, et tout le monde vous abandonnait, pauvre jeune homme! Vous avez reçu là une cruelle leçon, et vous ne serez pas tenté de recommencer cette fatale expérience. — Oh! monsieur, m'écriai-je, j'accepterais toutes les misères de ce monde plutôt que de m'exposer à une situation si humiliante. — J'en suis sûr, et, grâce au ciel, je suis arrivé à temps. Il s'approcha du receveur, et se mit à causer avec lui. J'entendis qu'il parlait d'amende, de transaction; tous deux discutaient à la fois, et assez vivement. Enfin, le receveur reprit son procès-verbal, y ajouta un paragraphe. M. Durand déposa je ne sais combien d'écus sur la table, puis, me prenant par le bras : Vous êtes libre, me dit-il, venez. Il me conduisit dans une auberge du village, me fit servir à déjeuner, écrivit quelques chiffres sur un carré de papier; puis, tirant de son porte-manteau un sac d'argent : Tenez, me dit-il, voilà ce que vous aurez à payer à l'huissier. Allez, vous ne me devez point de remerciements, c'est moi qui vous en dois pour le bonheur que j'éprouve en ce moment.

Et je l'ai quitté en lui serrant les mains, sans pouvoir prononcer un seul mot. La joie me donnait des ailes. Je ne marchais pas, je courais à travers les rocs et les bois; et notre père n'a rien su, et me voilà rentré près de vous. Oh! que Dieu soit loué!

Hélène écoutait ce récit dans une sorte de ravissement, et levait les yeux au ciel avec une pieuse reconnaissance.

— Tu le vois, dit-elle, la providence n'abandonne point

les malheureux. En te laissant aller au parti désespéré que tu as pris, tu as douté d'elle, et tu en as été sévèrement puni. A présent, tout est fini, nous voilà tranquilles, nous n'aurons plus qu'à compter avec ce généreux homme qui t'a sauvé, et celui-là n'est pas un Renardeau. Viens, mon bon George, viens près de notre père.

Tous deux se rendirent auprès du vieux notaire, qui, en se réveillant, et en ne voyant pas ses deux enfants auprès de lui, s'était senti saisi d'une affreuse anxiété. A l'aspect de George, il pousse un cri de joie, puis prenant le jeune homme dans ses bras:

— Deux jours sans te voir, mon cher enfant, dit-il, deux jours. Oh! c'est trop long pour un pauvre vieillard comme moi qui n'a plus que peu de temps à vivre. Ne t'en va plus ainsi, ne t'en va plus.

En même temps, la bonne Brigitte s'approchait d'un pas timide pour contempler son jeune maître; car, quoiqu'elle n'eût rien su de ce qui s'était passé, et qu'elle n'eût rien dit, elle avait souffert aussi de cette absence extraordinaire. George lui tendit la main, et ces quatre habitants de la ferme, réunis après des heures d'angoisse dans une si cordiale émotion, formaient en ce moment un doux tableau, et ce soir-là, la tendre Hélène s'endormit avec une sérénité de cœur qu'elle n'avait pas éprouvée depuis longtemps.

La suite à la prochaine livraison.

ONOMATOLOGIE.

PRÉNOMS FRANÇAIS TIRÉS DU GREC.

(Suite. — Voy. p. 206.)

DAMIEN. Populaire, public (*damios*). Ce mot signifie, en outre, licteur, bourreau.

DELPHINE. Dauphin (*delphin*); surnom donné, peut-être, primitivement à quelque habile nageur.

DENYS. Bachique (*dionusios*), consacré à *Dionusos*, surnom de Bacchus. Les étymologistes sont partagés sur la véritable racine de ce mot. Selon les uns, Dionusos est formé de *Dia*, accusatif de *Zeus*, Jupiter, et de *nussô*, je pique, parce que Bacchus, en venant au monde, piqua de ses cornes la cuisse de Jupiter. Suivant une autre opinion, *Dionusos* dériverait de *Dios*, divin, et de *Nusa*, Nysa, dieu de Nysa, parce que Bacchus fut élevé sur cette montagne ou qu'il y faisait son séjour. Enfin quelques orientalistes, intervenant dans le débat, font observer que les Hindous donnent à leur dieu Siva le surnom de Dévanicha (par abréviation Deonach), dieu des monts; et ils seraient assez tentés de rattacher le nom grec *Dionusos* à cette lointaine origine.

DÉODORE. Présent de Dieu (*Dios*, génitif de *Zeus*, Jupiter; *dôron*, présent). — Voy. Dorothée, Isidore, Théodore.

DIANE. Déesse. Ce nom vient du mot grec *Dia*, dont les Latins ont fait Dea. L'épouse du doge Nicolas Trono se nommait Dea Morosini.

DOROTHÉE. Présent de Dieu ou des dieux (*dôron; Theos*). — Voy. Déodore, Isidore, Théodore.

EGLÉ. Eclat, flambeau (*aïglê*).

ELEUTHÈRE. Libre. Eleuthérie était, chez les Grecs, la déesse de la liberté.

EMYLIE, EMILIE. Air caressant, flatteur (*aïmulia*, *aïmulos*). La mythologie romaine parle d'une fille d'Enée et de Lavinie, nommée Aïmulia, aimée de Mars et mère de Romulus.

EPIPHANE. Remarquable, apparent (*epiphanês*). Si nous ajoutons que le mot *epiphanéia* signifie manifestation, lever d'un astre, nos lecteurs se rendront aisément compte de la racine du mot Epiphanie. En effet, cette fête consacre le souvenir de la révélation du Christ aux gentils en la personne des mages. — Voy. Thiphaine.

ESTIENNE, ETIENNE. Couronne, gloire (*stephanos*).

EUDOXIE. Célébrité ou pensée juste (*eu*, bien; *doxa*, gloire ou opinion).

EUGÈNE, EUGÉNIE. De bonne naissance, généreux (*eugénia*, noblesse d'extraction, élévation de sentiments). Les Latins appelaient *eugeniæ uvæ* une sorte de raisins d'une grande beauté.

EULALIE. Qui parle bien (*eu*, bien; *laleô*, je parle).

EULOGE. Raisonnable (*eulogéô*, je dis bien, je loue). Les auteurs ecclésiastiques emploient ce verbe dans le sens de bénir (*eu*, bien; *logos*, discours). Eulogies est un terme de liturgie qui signifie choses bénites. Du mot *eulogia*, nous avons fait éloge.

EUPHÉMIE. Bonne renommée, paroles de bon augure (*eu*, bien; *phêmi*, je dis).

EUPHRASIE. Gaieté, plaisir (*eu*, bien; *phrên*, esprit, ou *phrazô*, j'énonce).

EUPHROSYNE. L'une des trois Grâces (*euphrosunê*, prudence, joie). Même racine qu'Euphrasie.

EUSÈBE. Pieux, plein d'amour filial (*eu*, bien; *sébô*, je vénère). Eusébie, nom de la déesse de la piété chez les Grecs.

EUSTACHE. Chargé d'épis (*eu*, bien; *stachus*, épi, et, par extension, rejeton, fils). *Eustachus* pourrait donc signifier en outre riche d'enfants.

EUTROPE. D'humeur facile, qui a de bonnes mœurs (*eu*, bien; *trépô*, je tourne).

EVARISTE. (*Eu*, bien; *aristos*, le meilleur).

GRÉGOIRE. Je veille (*grégoréô*, inusité chez les bons auteurs, pour *égrêgoréô*. Il serait peut-être plus juste de dériver Grégoire de *egrêgora*, parfait moyen d'*égéirô*, je fais sentinelle).

GEORGE, GEORGES. M. Noël dérive ce nom de *géôrgos*, laboureur (*gê*, terre; *ergon*, travail). Suivant le même étymologiste, l'ancienne province d'Asie nommée Géorgie aurait reçu ce nom à cause de l'abondance des blés qu'elle produit.

GERVAIS. Le même auteur tire ce nom de *gérazéin*, récompenser. Il propose aussi pour racine *gérousios*, respectable, qui est le propre d'un vieillard.

HÉGÉSIPPE. Qui commande à la cavalerie (*égésia*, *égésis*, commandement; *ippos*, cheval; par extension, cavalerie).

HÉLÈNE. Première étymologie: *éléin*; aoriste 2, infinitif d'*aïréô*, je saisis, je fais périr; *naus*, vaisseau. — Deuxième étymologie: *éléin*, séduire; *anêr*, homme. Suivant les mythologues, Hélène viendrait de *sélênê*, lune, dont la racine probable est *élê* ou *éilê*, chaleur, éclat du soleil. Tout ce que nous pouvons dire sur cette matière délicate, c'est que flambeau se dit en grec *élénê*, et que l'on donne aussi ce nom à des corbeilles d'osier que l'on portait dans certaines fêtes de Diane. En outre, *sélênê* signifie quelquefois Diane. Les Grecs nommaient *élénéion* une plante qui croissait à Alexandrie, et qui était née, disait-on, des larmes versées par Hélène sur la mort de Canobus, pilote de Ménélas.

HERCULE. Première étymologie: *érôs*, héros; *kléos*, gloire. — Deuxième étymologie: *Era*, Junon; *kléos*; c'est-à-dire ayant acquis de la gloire à cause de Junon (ce fut à l'instigation de cette déesse que furent imposés à Hercule les travaux qui l'ont immortalisé). — Troisième étymologie: *Era*, Junon; *akléês*, sans gloire; c'est-à-dire sans gloire à cause de Junon (au lieu de régner, Hercule fut asservi par elle aux ordres d'Eurysthée). — Quatrième étymologie: *éraô*, j'aime; *kléos*. — Cinquième étymologie: *Era*, Junon; *alkês*, secours; auxiliaire de Junon (pendant le combat des géants contre les dieux, Hercule sauva Junon d'un de ces redoutables assaillants). *Alkês* se

serait changé en *aklès* par la transposition de la lettre *l*. — Sixième étymologie : *èra*, secours; *kléos ;* c'est-à-dire ayant acquis de la gloire à secourir les hommes. — Septième étymologie : *èra*, air; *kléos ;* c'est-à-dire gloire répandue dans les airs. Suivant d'autres étymologistes, Hercule viendrait de deux mots germains : *her*, guerre, et *kull*, tête (chef de guerre), ou de *her*, terrible, et du mot scythe *keule*, *kyle*, *kule*, massue (*Claviger*, porte-massue, est le surnom latin d'Hercule).

Hilaire. *Ilaros*, joyeux ; *ilaria*, hilarité.

Hippolyte. *Ippos*, cheval; *lutos*, délié, mis en pièces; c'est-à-dire déchiré par des chevaux. Saint Hippolyte, martyr, fut traîné à Rome par des chevaux indomptés, sous l'empereur Valérien, les païens voulant qu'à cause de son nom sa mort eût quelque chose de semblable à celle d'Hippolyte, fils de Thésée.

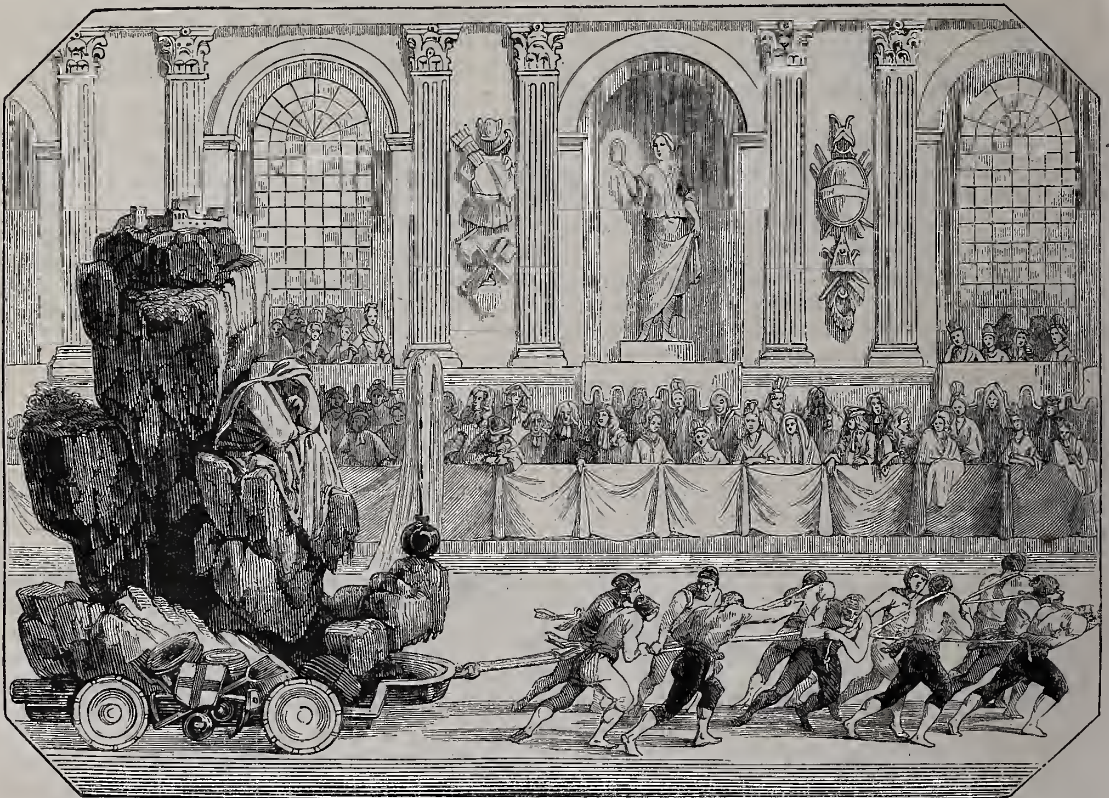
PRISE DE MONTMÉLIAN PAR CATINAT,

En 1691.

Lors de la guerre contre la ligue d'Augsbourg, Catinat avait été envoyé en Piémont pour tenir tête au duc de Savoie qui s'était joint à la coalition, et avait remporté sur lui une victoire complète à Staffarde, le 18 août 1690. L'année suivante, malgré les secours envoyés aux ennemis par Guillaume d'Orange, il s'empara successivement de Villefranche, de Nice, d'Oneglia, et vint, le 12 novembre, à la tête de dix-huit bataillons, mettre le siége devant Montmélian. Cette place, la seule que le duc possédât encore en Savoie, est située sur l'Isère, à environ 12 kilomètres de Chambéry, et était regardée comme l'une des positions les plus fortes de l'Europe. Elle avait déjà été assiégée et prise par les Français en 1600, et ce fait d'armes avait été signalé par un incident assez curieux. Henri IV, après être resté quelque temps devant la ville, songeait à se retirer, quand Lesdiguières s'engagea à payer les frais du siége, si, au bout d'un mois, il ne se rendait pas maître de Montmélian. Le roi accepta, et eut raison, car, avant l'époque fixée, le 16 novembre, la place fut remise entre les mains du marquis de Créqui, gendre de Lesdiguières, auquel on en avait destiné le gouvernement.

Catinat fit ouvrir la tranchée le 12 novembre 1691, et, malgré la saison avancée, poussa avec vigueur le siége, qui fut très meurtrier. Les travaux des assiégeants furent conduits de tous les côtés jusqu'à une portée de pistolet des fortifications de la place, qui capitula enfin après trente-trois jours de tranchée ouverte, le 21 décembre.

« Les ennemis, raconte le *Mercure galant*, ayant assemblé des troupes quelques jours avant la prise, voulaient faire croire qu'ils allaient marcher au secours de la ville ou faire quelque diversion ; cependant ils ne se sont assem-



(Relief représentant la forteresse de Montmélian traîné devant Louis XIV, au château de Versailles. — D'après Leclerc.)

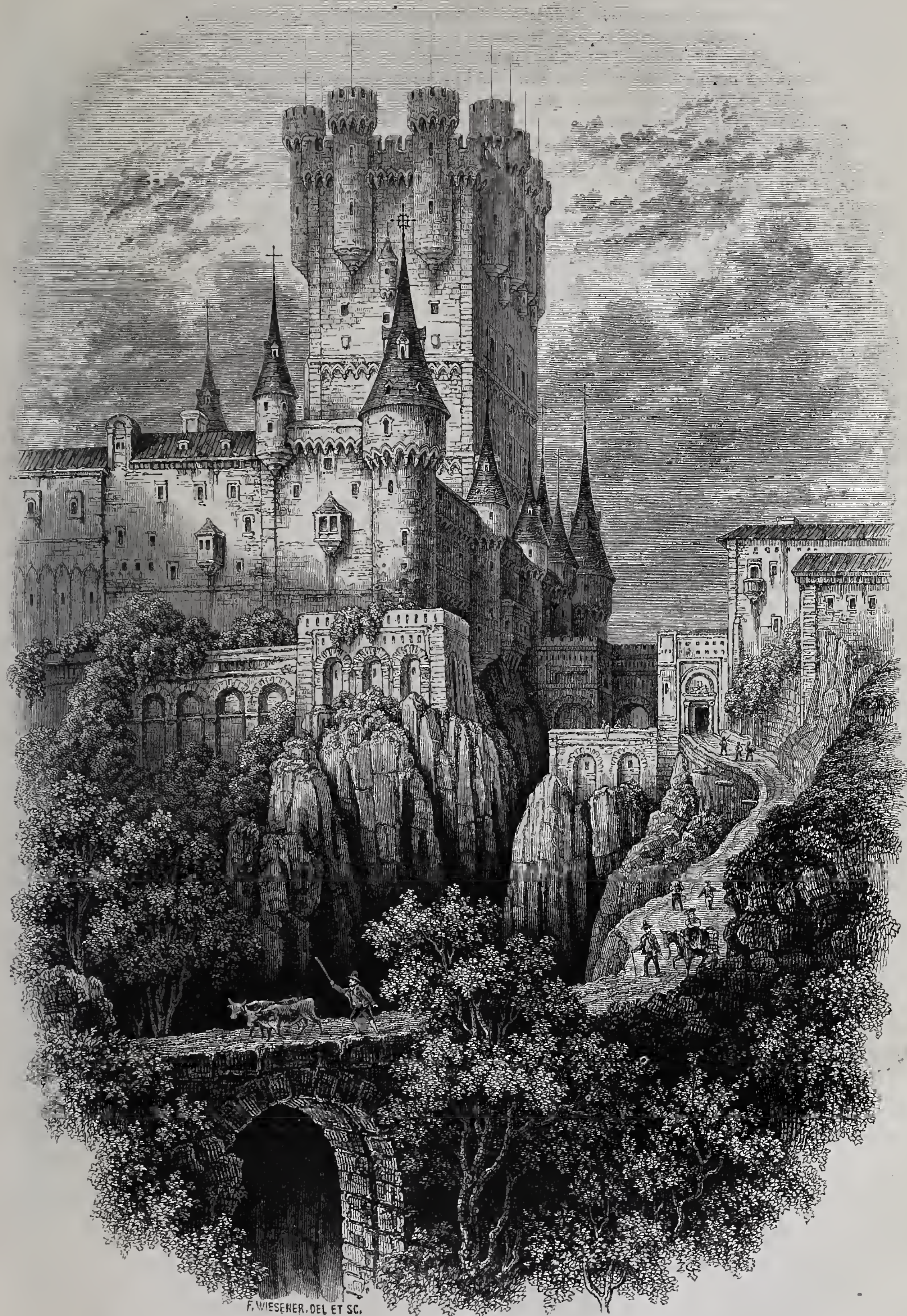
blés que pour recevoir en corps la nouvelle de la prise de Montmélian, comme s'ils eussent voulu par là faire plus d'honneur aux conquêtes de Sa Majesté en s'assemblant pour en apprendre la nouvelle en cérémonie. Il semblait même que l'électeur de Bavière n'attendît que cette nouvelle pour partir, afin de la porter en Allemagne. »

La prise de Montmélian fut célébrée par de nombreuses pièces de vers insérées dans les recueils du temps ; la gravure que nous donnons rappelle une particularité qu'ils ont omise, et qui montre combien de prix eut dans l'opinion de la cour et de toute la France ce glorieux succès de nos armes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SÉGOVIE.



(Vue de l'alcazar de Ségovie.)

Certaines villes auraient, à plus juste titre que Rome tant de fois démantelée, le droit de s'intituler : Villes éternelles. Leurs proportions modestes, leur rôle inoffensif, le charme même de leur position leur ont assuré une existence, effacée sans doute dans l'histoire, mais facile et durable. Il faut, pour amener leur ruine, un bouleversement terrestre qui les jette à bas inopinément, comme il est arrivé à Pompéi, car de la part des hommes elles semblent garanties par la providence de toute atteinte destructive. Bien différentes de ces cités ambitieuses qui amoncellent sur leur tête le courroux des conquérants, ces villes ne perdent rien à se laisser subjuguer, les races dominatrices les aiment, et n'aspirent qu'à ajouter à la richesse et à la beauté de leurs monuments.

Ségovie est de ce nombre. Bâtie au milieu des montagnes, dans un site délicieux, aussi antique que Burgos, Salamanque et Valladolid, qui ont la poétique prétention de devoir le jour à Hercule ou à telle autre divinité fabuleuse, elle n'a point souffert autant que ses sœurs des deux Castilles des invasions étrangères et des agitations intestines. Quoique guerrière au besoin, jamais elle n'a cherché à rivaliser avec ces dernières en force et en puissance. Aujourd'hui encore, il semble qu'elle évite d'appeler l'attention sur elle, et pourtant elle la mérite à plus d'un égard. Bien que deux routes la mettent en communication avec la capitale de l'Espagne, elle ne fait rien pour étendre le cercle de ses rapports extérieurs; et l'hiver, on chercherait en vain un moyen de transport confortable pour franchir à travers les neiges du Guadarrama les 60 kilomètr. qui séparent Madrid de Ségovie. Pendant trois mois de l'année, semblable à ces animaux alpestres qui restent si longtemps plongés dans un sommeil léthargique, Ségovie vit en elle-même sur sa montagne, indifférente pour ainsi dire aux convulsions politiques et sociales qui galvanisent tout le reste de la Péninsule.

Il n'en est pas de même en été, où Ségovie brille de tout son éclat. C'est alors qu'il fait bon venir étudier les restes précieux qu'elle conserve le mieux qu'elle peut dans son sein, à l'abri de l'outrage des hommes plus funeste cent fois que celui du temps. Les Romains en avaient fait une ville de plaisance; c'est à eux qu'est dû l'admirable aqueduc auquel les Espagnols ont donné l'étrange dénomination de Pont de Ségovie. Cette œuvre presque cyclopéenne, formée de masses granitiques d'un gris tacheté de noir entassées les unes sur les autres sans le secours d'aucun ciment, compte aujourd'hui 33 mètres d'élévation à la place dite de l'*Azoquejo*. Nous disons aujourd'hui, car le sable qui s'est amoncelé à la base de l'édifice rend inappréciable sa hauteur primitive. Pas une herbe n'a poussé dans l'interstice des pierres, et leur couleur sévère ajoute son effet grandiose à l'importante majesté de la construction.

Ce n'est pas le cas de faire ici une description archéologique et de rechercher si c'est Adrien ou Vespasien qui en sont les auteurs. Aucune inscription ne s'est retrouvée pour éclairer la conscience des antiquaires qui depuis longues années sont partagés entre ces deux hypothèses. Nous nous contenterons d'expliquer : qu'une petite rivière, appelée Rio Frio, transmet ses eaux à Ségovie au moyen de cet aqueduc qui n'a pas moins de 12 kilomètres de long; qu'à partir de l'endroit situé en face de l'ex-couvent de San-Gabriel où il prend positivement le nom de Pont, il compte 320 arcs dont 35 furent relevés du temps d'Isabelle-la-Catholique : qu'enfin ces arcs ne sont superposés que là où il était nécessaire de niveler le cours de l'eau, particulièrement sur cette place de l'*Azoquejo* située au fond d'une vallée profonde, tandis que sur le penchant des collines qu'il rejoint il n'y en a qu'un seul étage.

Ce monument, qui a sur bien d'autres débris de l'antiquité le mérite d'être utile encore comme aux premiers jours, durera probablement jusqu'à la fin du monde s'il peut résister à l'influence pernicieuse des maisons adjacentes dont quelques unes remontent au règne de Henri III, et dont on admire les façades gothiques. On a toléré jusqu'ici l'imprudence des habitants qui rongent pour ainsi dire les assises des piliers pour s'y creuser des caveaux, ou qui appuient leur foyer à la paroi du monument, au risque d'en calciner les pierres. Ailleurs on a établi certains conduits perpendiculaires pour emprunter au canal supérieur l'eau nécessaire à l'irrigation des jardins et aux besoins du ménage, sans se préoccuper de l'idée, pourtant si simple, que ces conduits chargent les piliers auxquels ils sont accolés, au lieu de leur servir d'éperon, et les injectant d'humidité hâtent sensiblement leur destruction. Mais en Espagne on ne s'occupe guère de détails si mesquins.

Les rues de Ségovie, les cloîtres des couvents encore debout sont semés de fragments de sculpture probablement du Bas-Empire. Les débris d'animaux en pierre y pullulent comme dans la plupart des villes espagnoles d'origine romaine. Malheureusement leur état de mutilation ne permet souvent pas de discerner leur mérite.

Ségovie renferme, dit-on, des ruines du temps des Goths. Dans les substructions des plus vieux temples peut-être trouverait-on leurs vestiges; quant à nous, nous n'avons rien découvert qui nous servît d'indices à cet égard, et ce que l'on nous a indiqué comme devant être de leur époque remonte à peine au douzième siècle.

L'église de la Veracruz, dont la dédicace eut lieu en 1204, renferme dans une chapelle octogone un tombeau d'une austère simplicité, et au rétable du grand-autel des peintures d'une grâce naïve qui ne sont pas inférieures aux vignettes des manuscrits contemporains d'*Alonso el Sabio*. Dans une autre petite église que l'on appelle Santo-Christo de Santiago, nous avons remarqué avec curiosité une peinture portant la date de 1259; et qui représente un Christ dont les pieds sont séparés; et chacun d'eux percé d'un clou. C'est un des rares exemples que nous connaissions de cette particularité.

La cathédrale, reconstruite à la fin du quinzième siècle et terminée plus tard, sans être d'une architecture des plus correctes, renferme de grandes beautés de détails. Les stalles du chœur taillées par Bartolome Fernandez, né à Ségovie, quelques rétables dus au pinceau de Diego de Urbina, quelques toiles de Pantoja de la Cruz, sont dignes du plus grand intérêt.

Mais l'édifice le plus remarquable à Ségovie, après l'aqueduc, c'est l'Alcazar, élevé dans la position la plus pittoresque à l'extrême pointe d'un immense rocher d'où l'œil plonge sur un ravin au fond duquel coule l'Eresura, rivière étroite et tortueuse. La construction de ce château formidable, flanqué à tous ses angles de tourelles crénelées, appartient à plusieurs époques. Son plan primordial fut tracé sous Alphonse-le-Savant qui l'habita le premier, et y composa quelques uns des nombreux ouvrages qu'on lui attribue; mais il subit des altérations au milieu des luttes incessantes du règne agité de Jean II. Plus tard, Herrera, l'architecte de l'Escurial, y mit la main. Cet homme éminent, à qui l'on ne peut contester un savoir peu commun, avait comme Michel-Ange un dédain profond pour l'œuvre de ses devanciers : jamais il ne se soucia de conserver le style des monuments dont il fut appelé à faire la restauration. Cet égoïsme perce surtout dans certaines parties confiées à ses soins, telles que la cour, les balcons, et surtout l'escalier principal qui ont perdu par sa faute leur caractère de robuste vétusté. Heureusement, il a laissé intact l'élégant escalier en spirale qui mène au donjon, et dont les premiers degrés recouvrent un monceau de tronçons précieux d'armes abandonnées là depuis un temps immémorial.

L'intérieur du château de Ségovie répond à la magnificence du dehors. On voit dans quelques salles de somptueux

plafonds dans le goût des stalactites de pierre de l'Alhambra et du Caire ; ces ornements si variés et si délicats ont été, comme ceux de l'Alcazar de Séville, exécutés sous la domination chrétienne vers la fin du quatorzième siècle par des artistes arabes. On y voit, en effet, les armes des rois de Castille encadrées dans des devises du Coran mêlées à des légendes latines. Les salles les plus remarquables sont la chambre dite d'Alphonse XI où s'étend un cordon en pierre sculptée dont on devine difficilement le sens, et la pièce des portraits, ainsi désignée parce qu'elle est ornée d'une galerie curieuse de cinquante-deux statues en bois peint, représentant les héros et les souverains de la Castille et de Léon depuis la monarchie des Goths jusqu'à Jeanne-la-Folle.

Au premier étage on montre une petite salle, moins riche peut-être, mais non moins élégante, qui fut le théâtre d'un cruel événement. L'an 1326, une femme de la cour de Henri III s'étant approchée d'un balcon en tenant dans ses bras l'infant don Pedro, le laissa tomber d'une hauteur de plusieurs centaines de pieds sur les rochers que baigne l'Eresma. La pauvre femme paya de sa vie cette faute irréparable. Suivant quelques auteurs, elle se précipita à son tour dans l'abîme ; selon d'autres le roi Henri lui fit trancher la tête. Quoi qu'il en soit, une pierre, placée sur un tombeau, perpétue la mémoire de ce malheur, et représente l'infant tenant entre ses mains une épée, singulier hochet pour un prince mort au berceau.

Indépendamment de ce tombeau, la chapelle de l'Alcazar renferme une Adoration des Rois, magistralement peinte par Bartolome Carducho.

Le château de Ségovie n'est que depuis peu d'années consacré à l'école d'artillerie et de génie militaire. Après avoir servi longtemps de résidence royale, il devint, sous les princes de la maison d'Autriche, prison d'Etat, et jusqu'au *convenio* de Bergara il garda la même destination. La façade qui regarde la ville est percée de petites lucarnes étroites et grillées, en manière de meurtrières, par lesquelles plus d'un malheureux recevait assez d'air pour conserver l'existence, sans avoir la consolation d'entrevoir le ciel. On montre dans le donjon quelques cachots qui sont restés murés, et l'orifice lugubre de sombres oubliettes dont on n'a jamais cherché à connaître le fond.

Cependant les chroniques de Ségovie rapportent que certains détenus de haut parage s'y sont vus parfois royalement traités. Ainsi le duc de Ripperda, Hollandais d'origine, puis naturalisé Espagnol, et ministre de Philippe V, ayant par ses intrigues encouru la disgrâce de son maître, reçut de lui pour prison les meilleurs appartements de l'Alcazar, et pour sa table une pension mensuelle de trois cents doublons, somme énorme pour ce temps-là. Nonobstant, tel est le prix de la liberté, que peu satisfait de ce sort fortuné qu'il ne méritait pas, le rusé ministre réussit à s'évader par une des croisées de l'Alcazar, grâce au concours auxiliaire d'une jeune femme de Ségovie et d'un domestique français, et après s'être fait catholique, protestant, puis catholique de nouveau, il devint musulman, généralissime des troupes de l'empereur de Maroc et pacha. Cet audacieux aventurier ne sut même pas conserver ces dignités jusqu'à la fin, car on nous a montré près de Tanger une misérable habitation où il mourut fort âgé, presque dans l'exil, en cultivant des légumes et des fleurs.

BATAILLE D'AUSTERLITZ.

(2 décembre 1805.)

« Général, consul, empereur, Napoléon donna constamment des soins à l'histoire militaire de son temps. Il n'en fut détourné ni par le gouvernement d'un vaste empire, ni par les attaques sans cesse renaissantes de l'Europe. Ce n'était pas un monument qu'il élevait à sa gloire personnelle ; il y associait tous ceux qui avaient coopéré à ses triomphes, et les armées avec lesquelles il n'avait pas combattu. »

Ainsi s'exprime M. le lieutenant-général Pelet dans l'introduction de l'Histoire des campagnes de 1805 en Bavière et en Autriche, de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne, de 1809 en Bavière et en Autriche. Les documents abondent pour justifier la vérité de ces paroles.

Aussitôt qu'une campagne était terminée, Napoléon en faisait réunir tous les matériaux au Dépôt général de la guerre (voy. 1844, p. 294). Cet établissement national possède les épreuves in-folio des batailles d'Austerlitz, de Saint-Georges, et d'Arcole. La première a été composée d'après une minute entièrement écrite par le général Bertrand, corrigée par l'empereur, et en marge de laquelle il a fait ajouter par son aide-de-camp des notes assez étendues. Ces épreuves extrêmement précieuses sont uniques. Cinq volumes des campagnes de la Révolution et de l'Empire, commençant à l'armée d'Italie et finissant à Wagram, étaient rédigés dès 1812. On assure que l'empereur se faisait suivre à la guerre par les copies à mi-marge des dernières, et qu'un exemplaire a été brûlé dans la retraite de Russie. Deux copies ont été retrouvées au Dépôt général de la guerre : c'est d'après ces copies et avec l'épreuve d'Austerlitz qu'a été composé le volume auquel nous emprunterons les principaux détails de cette mémorable bataille. Des dessins, destinés à accompagner les récits et à en faciliter l'intelligence, avaient également été préparés, et plusieurs séries de mouvements militaires y étaient combinées pour chaque bataille. Les manœuvres des deux armées, pendant la journée d'Austerlitz, n'avaient pas exigé moins de neuf planches : aussi l'Histoire des campagnes de 1805, de 1806 et 1807, et de 1809, publiée par M. le lieutenant-général Pelet, est-elle accompagnée d'un Atlas de dix-neuf feuilles. On regarde comme la meilleure des trois relations, la campagne de 1805, surtout la bataille d'Austerlitz, puisqu'on a, pour ce travail, la preuve matérielle de la coopération de l'empereur. Ce qui ajoute un prix infini à cette publication, ce sont les pièces justificatives qui la terminent, les lettres de l'empereur au major-général et aux maréchaux, les principales dépêches du cabinet, et surtout la correspondance politique. Ces documents, pour la plupart inédits, jettent un jour tout nouveau sur les négociations diplomatiques de l'époque, et sur les coalitions incessamment renouvelées des puissances étrangères contre la France.

L'Angleterre et la Russie avaient conclu, le 11 avril 1805, un traité d'alliance, par lequel elles s'engageaient à fomenter une ligue générale de l'Europe pour faire rentrer la France dans ses anciennes limites, et donner en définitive à l'Angleterre la domination des mers, à la Russie le protectorat du continent. Cette nouvelle coalition compta bientôt pour allié déclaré le roi de Suède, et pour alliés secrets Naples, la Sardaigne, le Hanovre, la Prusse. L'Autriche y adhéra le 9 août, et envahit la Bavière le 9 septembre, dans l'espoir de couper l'armée de l'électeur resté fidèle à la cause française, et de se porter sur le Rhin avant que Napoléon eût levé le camp de Boulogne. Mais l'empereur était déjà en mesure de déjouer les projets de ses adversaires ; il mit en mouvement les sept corps de la grande armée, et dicta, tout d'un jet, un plan de campagne contre l'Autriche. L'ordre des marches, leur durée, les lieux de convergence et de réunion des colonnes, les surprises et les attaques de vive force, les mouvements divers de l'ennemi, tout fut prévu, la victoire assurée dans toutes les hypothèses. Telles étaient la justesse et la vaste prévoyance de ce plan, que, sur une ligne de départ de 200 lieues, des lignes d'opération de 300 lieues de longueur furent suivies, d'après les indications primitives, jour par jour, lieue par lieue, jusqu'à Munich. Au-delà de cette capitale, les époques seules

éprouvèrent quelque altération ; mais les lieux déterminés furent atteints, et l'ensemble du plan fut couronné d'un plein succès.

Napoléon part de Paris le 24 septembre 1805. L'avant-garde de la grande armée passe le Rhin le 25 sur le pont de Kehl. Une proclamation de l'empereur, en date du 29, annonce que la guerre de la troisième coalition est commencée, et fait appel au peuple français « pour confondre et dissoudre cette nouvelle ligue qu'ont tissue la haine et l'or de l'Angleterre. » Napoléon, par la direction donnée à son armée après le passage du Rhin, et par la rapidité de ses marches, déconcerte les plans des Autrichiens. Wertingen, Günzbourg, Augsbourg, Munich, Memmingen, Elchingen, Langenau, sont successivement le théâtre de combats glorieux pour les troupes françaises. Grâce à la grande manœuvre qu'elles exécutent le 20 octobre, le général Mack capitule à Ulm, et se rend avec 33 000 hommes 60 canons et 40 drapeaux. En trois semaines, une première armée autrichienne, forte de 85 000 hommes, est ainsi complétement détruite. Ses débris se réunissent, sous les murs de Braunau, à un corps russe de 45 000 hommes, qui est également défait. Vienne ouvre ses portes le 15 novembre, et l'empereur d'Autriche se réfugie à Brünn en Moravie, où il joint le czar et la deuxième armée russe.

Napoléon force, le 20, les Russes à évacuer Brünn, et à se retirer sur Olmütz ; enfin il s'arrête à Wischau, pour donner quelque repos à ses troupes, et dans l'espoir que l'ennemi lui livrera bataille. En effet, les Russes reprennent l'offensive le 28 ; Napoléon abandonne les hauteurs de Pratzen, magnifique position où il s'était d'abord retranché, et qu'il laisse occuper par l'ennemi. « Si je voulais, dit l'empereur, empêcher l'ennemi de tourner ma droite, je me placerais sur ces belles hauteurs où je n'aurais qu'une bataille ordinaire. Si, au contraire, je resserre ma droite en la retirant vers Brünn, et si les Russes abandonnent ces hauteurs, ils sont perdus sans ressource. » Alors il s'établit sur le plateau d'Austerlitz, la droite aux étangs glacés de Menitz, le centre couvert par des terrains marécageux, la gauche appuyée au mont Bosenitz. Tout arriva comme il l'avait prévu. Les Russes, maîtres du plateau de Pratzen le 1er décembre, l'abandonnent lentement et défilent sur leur gauche par une marche de flanc, en prolongeant la droite de l'armée française. Napoléon voit ce mouvement avec une indicible joie : « Demain au soir cette armée sera à nous ! » dit-il ; et dans une belle proclamation, il divulgue à ses soldats son plan de bataille : « Pendant que les bataillons russes marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc... Que chacun soit bien pénétré de cette pensée, qu'il faut vaincre ces stipendiés de l'Angleterre, qui sont animés d'une si grande haine contre notre nation ! Cette victoire finira la campagne... La paix que je ferai sera digne de mon peuple, de vous et de moi. »

A neuf heures du soir, le 1er décembre, l'empereur veut visiter à pied et incognito les bivouacs de son armée ; mais à peine a-t-il fait quelques pas qu'il est reconnu. Il serait impossible de peindre l'enthousiasme des soldats. Par un mouvement spontané qui caractérise l'esprit dont ils étaient animés, des bottes de paille embrasées sont placées en un instant au haut de plusieurs milliers de perches, et 80 000 hommes se portent au-devant de l'empereur, en le saluant de leurs acclamations. Napoléon, qui connaît la composition de chaque régiment, adresse un mot à chacun, et ce mot devient le cri de ralliement au milieu du feu. « Empereur, lui dit un des plus vieux grenadiers, je te promets que tu n'auras à combattre que des yeux, et que nous t'amènerons demain les drapeaux et l'artillerie de l'armée russe, pour célébrer l'anniversaire de ton couronnement. » L'empereur dit en entrant dans son bivouac, qui consistait en une mauvaise cabane de paille, sans toit, que lui avaient faite les grenadiers : « Voilà la plus belle soirée de ma vie ; mais je regrette de penser que je perdrai bon nombre de ces braves gens. Je sens, au mal que cela me fait, qu'ils sont véritablement mes enfants. »

Napoléon fait sur-le-champ toutes ses dispositions de bataille ; le 2 décembre, à une heure du matin, il monte à cheval et se fait rendre compte des mouvements des Russes. Le jour parut enfin : le soleil se leva radieux, et cet anniversaire du couronnement, où allait se passer un des plus beaux faits d'armes du siècle, fut une des plus belles journées de l'automne. L'empereur, entouré de tous les maréchaux, attendait, pour donner ses derniers ordres, que l'horizon fût bien éclairé. Aux premiers rayons du soleil, les ordres sont donnés, et chaque maréchal rejoint son corps au grand galop. Il était environ huit heures et demie. En passant sur le front de bandière de plusieurs régiments, l'empereur s'écrie : « Soldats, il faut finir cette campagne par un coup de tonnerre qui confonde l'orgueil de nos ennemis ! » Et aussitôt les chapeaux au bout des baïonnettes, et les cris de *vive l'empereur !* donnent le véritable signal du combat. Un instant après, la canonnade se fait entendre à l'extrémité de la droite ; le maréchal Soult s'élance avec le 4e corps sur les hauteurs de Pratzen, couronne le plateau, enfonce le centre ennemi, et se place sur les derrières et les flancs de l'aile gauche. L'armée alliée se trouve coupée en trois armées isolées, cernées aux deux tiers dans des bas-fonds et des marais, et ayant partout les Français en flanc et en tête. Une canonnade épouvantable s'engage sur toute la ligne ; 200 pièces de canon et près de 200 000 hommes faisaient un bruit affreux : c'était un véritable combat de géants, suivant la pittoresque expression du trentième bulletin. A une heure après midi, le succès n'était plus douteux. « J'ai livré bien des batailles comme celle-ci, dit l'empereur, mais je n'en ai vu aucune où la victoire ait été aussi prononcée et les destins si peu balancés. »

La droite des Russes, assaillie par Lannes, Bernadotte et Murat, est rejetée sur Austerlitz ; le centre, écrasé par une charge de la garde impériale, est mis en pleine déroute. La gauche, adossée aux marais de Menitz, prise à revers par Soult, attaquée de front par Davoust, espère se sauver sur les étangs glacés. Plusieurs milliers d'hommes, 36 pièces de canon, une grande quantité de caissons et de chevaux s'engagent sur ces étangs. Les 24 pièces d'artillerie de la garde brisent la glace et vomissent la mort ; des colonnes entières sont englouties. Des hauteurs d'Austerlitz, les empereurs d'Autriche et de Russie assistent à la défaite de leurs armées.

L'ennemi eut 8 000 hommes tués, 15 000 blessés, 23 000 prisonniers, dont 273 officiers, 10 colonels, 8 généraux, et perdit 180 pièces de canon, dont 143 russes, 150 caissons et plus de 50 drapeaux. L'armée française, forte de 65 000 combattants contre plus de 100 000, eut 1 500 hommes tués sur le champ de bataille, et 4 000 blessés, dont 9 officiers généraux.

« Soldats, dit l'empereur dans la proclamation qu'il adressa le lendemain à l'armée, je suis content de vous ; vous avez, à la journée d'Austerlitz, justifié ce que j'attendais de votre intrépidité ; vous avez décoré vos aigles d'une immortelle gloire... En deux mois, cette troisième coalition a été vaincue et dissoute. La paix ne peut plus être éloignée ; mais je ne ferai qu'une paix qui nous donne des garanties et assure des récompenses à nos alliés. »

La paix, en effet, ne tarda pas à être conclue, et le traité fut arrêté et signé à Presbourg le 26 décembre 1805.

Par ce traité, Napoléon, reconnu roi d'Italie, fit céder à sa nouvelle couronne les Etats de Venise, la Dalmatie, ainsi que l'Albanie, et reconnaître les principautés de Lucques et Piombino. La principauté d'Eichstadt, une partie de l'ex-évêché de Passau, la ville d'Augsbourg, le Tyrol, toutes les possessions de l'Autriche en Souabe, dans le

Brisgau et l'Ortenau, furent partagées entre l'électeur de Bavière, le duc de Wurtemberg et le margrave de Bade. Les deux premiers souverains reçurent le titre de rois, « récompense qu'ils ont méritée, porte le trente-septième bulletin de la grande armée, par l'attachement et l'amitié qu'ils ont montrés à l'empereur. » Le margrave de Bade reçut le titre de grand-duc. L'indépendance des républiques helvétique et batave fut reconnue.



(La Bataille d'Austerlitz, figurée d'apres les plans et les dessins conservés au Dépôt de la guerre.)

Tels furent les résultats de cette mémorable journée, que les soldats appelèrent, les uns, la *journée de l'Anniversaire*, les autres, la *bataille des trois Empereurs*, et que Napoléon a désignée sous le nom de *bataille d'Austerlitz.*

UNE FAMILLE PAUVRE.

(Suite. — Voy. p. 350, 354, 370, 382.)

CHAPITRE V.

La crise douloureuse étant passée, les enfants de la ferme n'en conservaient pas moins de pénibles sujets de sollicitudes. Le percepteur, par un noble sentiment de délicatesse, n'était point rentré dans la demeure de M. Valbois, de peur sans doute de rappeler par sa présence les obligations contractées envers lui ; mais George et Hélène ne pouvaient oublier qu'ils lui devaient une somme considérable. Puis le jeune homme étant retourné un jour à Montbenoît, avait appris que M. Renardeau, furieux de son désappointement, criait, menaçait, et s'en allait partout proclamant plus haut que jamais la ruine complète du vieux notaire. — Ce qui affligeait bien plus que ces honteuses clameurs le cœur de George et d'Hélène, c'était la situation de leur père, qui, malgré les soins assidus dont il était entouré, et toutes les ordonnances prescrites par le médecin, et exécutées à la lettre, semblait s'aggraver. L'automne avait fini, emportant avec un dernier rayon de soleil les dernières fleurs du coteau, et les feuilles jaunies des arbres. On entrait dans la saison d'hiver, ce dur et lamentable hiver des montagnes. Déjà le ciel était, du matin au soir, voilé d'une brume épaisse ; une neige épaisse tombait sur le sol, et l'isolement de la ferme était alors plein de tristesse. Pendant l'été, on la voyait, les fenêtres ouvertes sur la campagne, élevant légèrement sa tête, au milieu des verts rameaux de sapins, des pâturages où résonnait la cloche des troupeaux, et des sillons ensemencés. Toute la nature alors

semblait lui sourire; la clématite s'épanouissait sur ses murailles; le frêne reverdissait au bord de son toit; un oiseau joyeux gazouillait sur le seuil de la porte ; une ruche d'abeilles bourdonnait dans le jardin ; rameaux des bois, oiseaux des champs, fleur de l'enclos, azur du ciel, tout animait la maison solitaire. Hélène contemplait d'un regard attendri ces douces scènes des beaux jours, et tous les êtres de la nature étaient pour elle autant d'amis dont elle ne se lassait pas d'observer la grâce et d'écouter le mélodieux langage. Quand elle s'en allait le matin à travers les sentiers du coteau, regardant toutes les plantes nouvellement écloses, prêtant l'oreille au murmure confus de l'insecte, au bruissement des arbres, aux cris heureux de l'oiseau, on eût dit qu'il y avait entre elle et ces myriades de petits êtres, je ne sais quel accord intime, quelle harmonie indéfinissable des sens et du cœur; on eût dit que les tiges de mousse, en se balançant à ses pieds, lui offraient leurs perles de rosée, que les narcisses entr'ouvraient leurs corolles pour lui faire goûter leur miel, que le folâtre pinson et la légère fauvette chantaient plus gaîment sur son passage.

Mais en hiver, tout était sombre et sinistre. Il se faisait autour de la ferme un grand désert de neige vide et inanimé, où l'on n'entendait d'autre bruit que les gémissements du vent ou le fracas des masses de neige tombant des larges branches de sapin. Pas une maison n'apparaissait dans le nuage noir qui enveloppait la terre. S'il arrivait un accident à la ferme, pas un voisin n'était là pour y apporter un secours humain. De temps à autre seulement, un pauvre rouge-gorge, affaibli par la faim, saisi par le froid, venait, d'un bec débile, frapper aux vitres de la fenêtre : c'était un hôte malheureux qui se souvenait peut-être d'avoir rencontré le regard d'Hélène dans un heureux jour de printemps, et qui venait avec confiance implorer son secours, et la bonne Hélène accourait aussitôt, ouvrait la fenêtre, recueillait l'enfant égaré des bois, le réchauffait entre ses petites mains, répandait devant lui une poignée d'avoine, et quand il ouvrait ses ailes d'un air superbe et impatient, lui ouvrait en souriant la porte pour le rendre à la liberté.

Les deux jeunes gens avaient pris, dès le commencement de cette saison, l'habitude de passer la plus grande partie de la journée près de leur père. Le soir, quand le bon notaire était assoupi, ils rentraient à la cuisine et s'installaient sous le vaste manteau de la cheminée. Hélène et Brigitte tournaient avec ardeur leur rouet; George fendait des blocs de sapin pour en faire des tavaillons destinés à recouvrir le toit de l'habitation. Vers les dix heures, on faisait la prière ; Brigitte allait se coucher, et les deux enfants s'asseyaient l'un à côté de l'autre, se mettant à causer de tout ce qui les occupait.

Un soir, qu'ils se trouvaient ainsi l'un à côté de l'autre par un temps affreux, Hélène, qui était restée quelques instants pensive, la tête baissée, dit à son frère :

— Te souviens-tu que ce fut par une soirée orageuse comme celle-ci que notre frère Louis nous quitta pour la dernière fois ? J'étais tout enfant encore, je n'avais guère, je crois, que cinq ans. Mais jamais je n'oublierai la douleur qui régnait autour de nous en ce moment. La diligence, qui venait de la Suisse, passait, vers les dix heures, devant notre porte, se rendant à Besançon. On entendit les grelots des chevaux, le fouet du postillon ; Louis se leva, nous embrassa l'un après l'autre; notre père le conduisit à la voiture, tandis que notre mère, tombant à moitié morte sur un fauteuil, me serrait sur son sein en fondant en larmes.

— Oui, je me le rappelle bien; j'étais déjà grand, et je voulais garder le sabre que Louis, pendant plusieurs semaines, m'avait attaché à la ceinture. Notre père me prit par la main, m'emmena sur la grande route où le traîneau était arrêté ; Louis m'enleva deux fois de suite dans ses bras en me disant : — Je te rapporterai un sabre d'or ; puis collant son visage contre celui de notre père : adieu, dit-il, ayez bon courage; vous me reverrez avec la croix et une grosse épaulette. Ah ! le pauvre Louis ! il y a de cela douze ans, et l'on n'a plus entendu parler de lui. S'il n'était pas mort pourtant ! s'il pouvait revenir ! oh ! j'en suis sûr, il n'en faudrait pas plus pour rendre la vie à notre père, car à tout instant il parle de Louis avec une profonde douleur, et presque chaque nuit ce souvenir lui donne des rêves accablants.

— Eh bien ! George, moi, je crois qu'il reviendra ; c'est une folie peut-être, mais je le crois, et rien au monde ne pourrait m'enlever cette idée. Plus de cent fois déjà, quand je me promenais autour de la ferme, je me suis surprise regardant de côté et d'autre, comme si j'allais le voir apparaître. Après tout, rien ne prouve qu'il soit mort; notre père a bien fait toutes les démarches nécessaires pour savoir à quoi s'en tenir; on n'a pu avoir aucune certitude.

— Hélas ! ma bonne sœur, je voudrais bien partager ta confiance, mais je ne le puis. Tiens, regarde, écoute; quel affreux tourbillon de neige ! quel ouragan ! Combien d'orages mille fois plus terribles notre pauvre frère n'a-t-il pas éprouvés ! on en sort une fois, deux fois peut-être, et puis après !...

— Oh oui ! reprit Hélène en tournant les yeux du côté de la fenêtre, quel temps épouvantable ! Mon Dieu, que je plains les voyageurs qui se trouvent à une pareille heure sur les grandes routes.

Au même instant, un cri plaintif et sourd résonna dans la ferme. Les deux jeunes gens se levèrent précipitamment et coururent près de la fenêtre : le même cri fut répété, mais plus faible et plus languissant; on eût dit le soupir étouffé d'un malade ou le vague gémissement de l'agonie.

— C'est un homme en danger, s'écria George. Brigitte ! Brigitte ! levez-vous; — une lanterne, — une lumière, — dépêchez-vous ! dépêchez-vous !

— Que veux-tu faire? Où veux-tu aller? dit Hélène, saisie d'une vive anxiété; c'est peut-être le sifflement du vent.

— Non, non, c'est la voix d'un homme et d'un homme accablé de fatigue, près de mourir, expirant peut-être. Donne-moi un flacon de vin, un morceau de pain. Hâte-toi; tiens, voilà que je l'entends encore. Oh ! pourvu que je n'arrive pas trop tard.

— Ne le laissez pas partir, s'écria la vieille Brigitte ; il y a de quoi périr par un temps pareil.

— Non, qu'il aille, répondit avec fermeté Hélène en recueillant toutes ses forces. Il accomplit un devoir religieux ; la Providence veillera sur lui.

George sortit, et Hélène resta la tête appuyée contre la porte, écoutant avec une indicible terreur le bruit de la tempête qui semblait s'accroître à chaque seconde, puis regardant, mais en vain, par la fenêtre. Des masses de neige, emportées par un vent impétueux, flottant et tourbillonnant, remplissaient l'espace entier, et les yeux de la jeune fille ne distinguaient pas même la plate-bande du jardin qui s'étendait à deux pas de la maison. Brigitte s'était mise à genoux et tenait un chapelet entre ses mains tremblantes. Plus d'un quart d'heure se passa, un quart d'heure long comme un siècle. Hélène prêtait l'oreille et n'entendait plus rien. Eperdue, hors d'elle-même, elle voulut sortir; elle posa la main sur le loquet; mais à peine l'avait-elle soulevé que l'ouragan chassa violemment la porte, et jeta la jeune fille contre la muraille.

— Au nom de Dieu, mademoiselle, dit Brigitte en courant à elle, et en lui aidant à refermer la porte, ne faites donc point d'imprudence. M. George est fort et sait comment il faut se conduire en pareil temps. Asseyez-vous sur cette chaise, calmez-vous...

Elle n'avait pas achevé de parler, qu'on entendit la voix

du jeune homme qui appelait Hélène, Brigitte. Toutes deux s'élancèrent à sa rencontre, et George entra conduisant ou plutôt traînant vers la cheminée un homme enveloppé d'un épais vêtement, le visage pâle et les yeux à moitié fermés.

— Seigneur tout-puissant, s'écria Brigitte en regardant l'étranger, en croirai-je mes yeux, c'est M. Louis !...

— Louis ! répétèrent à la fois les deux jeunes gens avec un transport inimaginable.

— Oui, ajouta George, oui, il y a longtemps, et il est bien changé ; mais je le reconnais, c'est lui ; ô Hélène ! que le ciel est bon !

Et le frère et la sœur, tombant à genoux devant leur frère aîné, lui serraient la main, lui plaçaient les pieds près du feu pour les réchauffer, tandis que Brigitte allait, venait, ne se possédant plus de joie, et ne sachant ce qu'elle devait faire pour aider à ses jeunes maîtres. Enfin elle posa un vase près du foyer, y fit chauffer du vin, puis en donna quelques cuillerées à Louis, qui peu à peu se réveillant de son engourdissement, ouvrant les yeux et étendant les bras :

— Ah ! c'est toi, Hélène ; c'est toi, George, et toi aussi, ma bonne vieille Brigitte. J'ai cru que je ne vous reverrais jamais, et le ciel a eu pitié de moi ; vous voilà, vous voilà ; mon Dieu, que je suis heureux ! et qu'il est doux de vous embrasser !

Hélène et George le contemplaient avec une joie inexprimable et se serraient sur son cœur sans pouvoir prononcer une parole, tandis que Brigitte, à genoux sur le sol, s'emparait d'une de ses mains, et le regardait en murmurant :

— Ah ! ce bon M. Louis que j'ai bercé, que j'ai conduit à la lisière, que je désirais tant revoir encore avant de mourir !...

— Et notre père, dit Louis, notre pauvre père ; car j'ai déjà rencontré des gens qui m'ont parlé de vous, et m'ont dit toutes vos misères, et j'ai appris, en arrivant à Besançon, que je n'avais plus de mère. Oh ! du moins ne m'a-t-elle pas accusé en mourant !

— Accusé ! Pourquoi ? s'écria Hélène. Hélas ! elle n'a fait que parler de toi avec une tendresse inimaginable.

— Et qu'elle soit morte sans que j'aie pu l'embrasser encore une fois ! dit Louis en essuyant une larme dans ses yeux ; moi qui m'en revenais avec tant d'espoir... Allons, n'en parlons pas... Mais notre père, comment aller à lui sans lui causer une émotion trop forte, dangereuse, peut-être.

— Attends, dit Hélène, je m'en vais près de lui, et s'il ne dort plus, je le préparerai à ce bonheur inespéré.

Hélène entra dans la chambre du notaire, et le trouva éveillé. Elle commença avec force circonlocutions un entretien qui lui semblait fort ingénieux ; mais dès qu'elle eut prononcé le nom de Louis, toute sa naïve adresse fut déjouée par les incompréhensibles révélations de l'amour paternel.

— Louis est là, s'écria le vieux notaire ; il est là, mon cœur le dit ; qu'il vienne, qu'il vienne ! dussé-je en mourir de joie !

Et à ce cri de l'âme, Louis s'élança dans ses bras.

Après les premières effusions de tendresse, Louis s'assit à côté de son père, tandis que Brigitte, avec une vivacité qu'on n'avait pas remarquée en elle depuis longtemps, courait de côté et d'autre pour préparer un souper à son jeune maître.

— Dépêchez-vous, ma bonne Brigitte, disait Hélène ; prenez les œufs du poulailler ; et puisque nous n'avons pas le veau gras, tuez la grosse poule blanche que nous réservions pour un jour de fête. Voici notre plus belle fête. Apportez la table dans la chambre de mon père, et prenez dans l'armoire une de nos dernières nappes damassées. Il reste encore à la cave quelques bouteilles de vieux vin des Arsures ; allez-en chercher une, et vous viendrez vous mettre à côté de nous.

Pendant ce temps, Louis racontait à son père comment, après avoir été nommé chef d'escadron et décoré de la main même de l'empereur, il était parti pour la campagne de Russie ; comment, à la bataille de Borodino, il avait été fait prisonnier et conduit à Jarkoutsk, au fond de la Sibérie ; comment, après avoir vécu là, pendant plusieurs mois, d'une vie de labeur et de misères, le gouverneur l'avait fait venir chez lui, et lui avait offert de prendre du service dans l'armée russe.

— Je ne pouvais, s'écria Louis, avec mes idées militaires, accepter cette offre. « — Allons, me dit le gouverneur, je rends justice à la délicatesse de vos sentiments ; mais tout ce que je sais de vous, et tout ce que vous venez de m'exprimer, quoique je ne devrais pas parler ainsi, m'inspire pour vous un profond intérêt. Je ne veux pas que vous soyez plus longtemps astreint à un genre de vie indigne de vous. Voyons, je vais vous faire une proposition. Un négociant de mes amis, qui est riche, m'a témoigné le désir d'avoir, pour l'aider dans ses spéculations, un homme intelligent qui travaillerait à son comptoir, et auquel il donnerait un traitement convenable, peut-être même, par la suite, un intérêt dans ses affaires. Cela vous conviendrait-il ?

» — Sans doute un tel emploi ne blesse en rien mon patriotisme ; je l'accepterais avec joie et reconnaissance.

» — Me promettez-vous, sur votre honneur, qu'étant là dans une maison où vous ne serez plus soumis qu'à une très faible surveillance, et ayant l'occasion d'entreprendre dans les intérêts de ce négociant quelques voyages, vous ne tenterez pas de vous échapper ?

» — J'y engage ma parole.

» — Songez-y : en vous donnant cette liberté, j'assume sur moi une grave responsabilité, et la moindre imprudence de votre part pourrait me causer un tort irréparable.

» — Vous pouvez compter sur moi, monsieur, par les sentiments d'honneur qui m'empêcheraient de violer ma parole, par le sentiment de gratitude que m'inspire votre bonté, et la crainte que j'aurais de vous causer le plus léger désagrément.

» Le gouverneur me fit rendre ma croix, ma bourse, mes papiers. Le soir même, j'étais installé chez le négociant, digne et respectable vieillard avec qui je fus, de prime-abord, dans un parfait état de confiance ; et je me suis mis à travailler de cœur et d'âme pour lui. Il a été reconnaissant de mes services ; il m'a associé à son commerce, et quand les traités de paix m'ont ouvert l'entrée du sol natal, j'ai pu revenir sans violer mes engagements. Le bon négociant voulait me retenir ; il m'offrait de me céder toute sa maison, de me marier avec une de ses nièces ; mais l'amour du pays, le désir de vous revoir, l'emportaient sur cette perspective d'une grande fortune. Puis j'avais fait honorablement, sagement ma récolte ; je voulais vous en faire jouir, et je vous apporte deux cent beaux mille francs en bons billets de banque ; c'est de quoi faire la dot de notre chère Hélène, et nous acheter par là sur la montagne un joli...

Dans ce moment, Brigitte entrait, apportant le souper, la vieille bouteille de vin des Arsures, couverte de toile d'araignée, la poularde dorée et fumante, et le pain de seigle. Louis s'assit à table avec une joie naïve :

— Dieu ! qu'on est bien ici, s'écria-t-il, près de vous ! Et dire pourtant que sans ce bon George j'aurais pu périr à trente pas de la maison, comme un de mes vieux camarades dans les déserts de neige de la Russie. Allons, George, voilà ton verre, à ta santé et à la santé de notre père !

— Brave garçon ! brave garçon ! murmurait le notaire

en le couvant d'un œil étincelant de bonheur. Mais, dis-moi donc, pourquoi ne nous as-tu pas écrit ?

— Je vous ai écrit une douzaine de fois, au moins.

— Nous n'avons rien reçu.

— Il est bien possible que de Jarkoutsk ici, sur cette route de quelques milliers de lieues d'étendue, quelques lettres se soient égarées ou aient été retenues par les mains infidèles des employés de la poste russe qui ne se font pas faute de garder ce qui leur plaît. Mais vous avez reçu, si j'ai bonne mémoire, au moins trois lettres de moi.

— Pas une, mon pauvre Louis, pas une.

— Vous ne vous en souvenez plus peut-être, mais j'ai la preuve écrite que vous les avez reçues avec l'argent que je vous adressais.

— L'argent ! Hélas ! depuis que tu es parti, j'en ai eu grand besoin; j'en ai perdu beaucoup, et n'en ai jamais reçu.

— Ah ! ceci est par trop fort, dit Louis en tirant son portefeuille de sa poche ; mais attendez que je vous remémore un peu les faits. Vous souvient-il que, pendant que j'étais encore en Allemagne, vous me fîtes écrire une fois par votre clerc Renardeau ?

— Oui, oui, c'était après ma première attaque de paralysie.

— Précisément ; vous me disiez que, ne pouvant écrire vous-même, vous chargiez M. Renardeau de me donner des nouvelles de la famille ; que, comme la poste n'arrivait pas régulièrement à Montbenoît, vous me priiez d'envoyer désormais mes lettres à Pontarlier, à l'adresse de M. Renardeau, qui irait les prendre lui-même et vous les remettrait.

— Oui, je m'en souviens encore ; je n'avais que lui alors qui pût se charger sûrement de remplir cette commission, car Georges était à cette époque en pension.

— Bien. Quand je reçus l'ordre de rejoindre l'armée de Russie, j'avais un millier d'écus d'économie dont je ne savais que faire. En campagne, on n'a pas besoin de tant d'argent ; vainqueur, on en trouve de reste ; vaincu, c'est un profit qu'il est inutile de laisser à l'ennemi. J'envoyai ces mille écus à M. Renardeau en lui disant de vous les remettre pour Hélène.

— Est-il possible ?

— Pardieu ! j'ai là un accusé de réception, et les remercîments que vous m'adressiez, et vos plaintes sur votre triste situation.

— Je n'ai rien reçu, répondit le notaire de l'air d'un homme qui entrevoit avec terreur une affreuse vérité.

— Et les cinq mille francs que je vous adressai après avoir passé dix-huit mois chez mon honnête négociant de Jarkoutsk.

— Rien, répéta le notaire avec un nouveau saisissement.

— J'ai là encore l'accusé de réception. Et les douze mille francs que je vous adressai deux années après ?

— Rien encore.

— Ah ! ah ! M. Renardeau, s'écria Louis, nous allons vous chanter une jolie petite chanson. Est-il encore en vie, ce clerc de confiance, ce voleur, ce misérable ?

— Oui, dit Hélène, et nous sommes ses débiteurs.

— Ses débiteurs ! Et comment cela ?

— Il nous a prêté six mille francs.

— Six mille francs ! Et il en a touché vingt mille qu'il ne vous a pas remis, dont il a joui, dont j'ai les reçus signés de sa main, et les intérêts des intérêts. Je n'ai pas été négociant pour rien, et je sais ce que vaut un capital à cinq pour cent pendant dix ans. Sur ma foi ! je ne m'attendais pas en rentrant ici à avoir un plaisir pareil, le plaisir de prendre un traître à la gorge et d'exercer sur lui une des bonnes justices de la Providence. Et où est-il cet oiseau de bagne ? Dans quelle caverne, dans quel antre s'est-il retiré ?

— Il est à Montbenoît, s'écria George, dans notre maison, dans notre propre maison, vomissant contre nous d'ignobles outrages, et jurant à chacun que nous sommes à jamais ruinés.

— L'infâme ! dit le notaire en cachant la tête dans son oreiller.

— Dans notre maison ! s'écria Louis avec une fureur qui fit frémir Hélène. Ah ! bien ; dès demain il en sortira par la porte ou par la fenêtre, et je la ferai laver, crépir, tapisser de haut en bas pour la purifier... Mais non, je veux voir auparavant jusqu'où il poussera la turpitude. Il ne s'attend sans doute pas à me revoir.

— Il affirme à tout le monde que tu es mort, dit George.

— Oui, parce qu'en effet depuis trois ans ayant appris que la paix était faite, que des négociations étaient ouvertes pour la libération des prisonniers, que je comptais chaque mois, chaque année recevoir la permission de partir, et que je voulais vous causer la plus tendre des surprises, je n'écrivais plus, je travaillais à arrondir ma fortune, et il m'a cru mort. Eh bien ! écoute, George, je suis venu ici en ligne directe de Besançon ; j'avais appris là par un homme du pays que vous étiez dans cette ferme, et j'en connaissais le chemin. Sans cet affreux ouragan, j'y serais arrivé droit comme une flèche. Personne à Montbenoît ne sait que je suis de retour. Mais le courrier de Suisse doit y apporter demain ma malle, tâche d'arriver assez tôt pour la prendre, la cacher à tous les regards ; va chez M. Renardeau, donne-lui un rendez-vous ici sous un prétexte quelconque, et nous verrons comment il se conduira.

— C'est convenu, répondit George. Le courrier arrive à neuf heures ; demain à huit heures je serai à Montbenoît.

— Oh ! mon bon Louis, s'écria le vieillard, tu es pour nous l'envoyé de la Providence. Mais ce Renardeau que j'ai moi-même tiré de la dernière misère, qui me semblait si dévoué, et en qui j'avais tant de confiance !... Comment croire ?...

— Nous verrons, nous verrons, dit Louis. Mais il est tard, vous avez besoin de dormir ; je bois ce dernier verre à votre santé, et nous allons vous quitter.

Les trois enfants se penchèrent l'un après l'autre sur leur père, qui les embrassa en versant des larmes de joie ; mais lorsqu'ils furent seuls, ils causèrent encore longtemps ensemble, et George raconta à Louis tout ce qu'ils avaient souffert, la résolution violente qu'il avait prise, le malheur qui en était arrivé et le secours inespéré du percepteur.

— C'est un brave homme celui-là, dit Louis ; tu l'engageras aussi à venir. Quant à ce Renardeau, ah ! il a volé notre père ; il a trompé ma confiane, et il a été sans pitié envers vous ; eh bien ! nous serons aussi sans pitié pour lui.

Hélène soupira en entendant prononcer ces mots ; elle avait cruellement souffert des insolences et des méchancetés de l'usurier. Cependant son cœur généreux aurait voulu pardonner ; mais comme son frère était dans un violent état de colère, elle pensa qu'il était plus prudent de ne lui faire aucune observation et d'attendre un autre moment pour l'amener à des idées plus pacifiques. Elle lui souhaita le bonsoir, et Louis l'embrassa en lui disant :

— Va, ma chère sœur, nos maux sont finis ; notre mère avait foi en la Providence, et la Providence ne nous a pas abandonnés. Que n'est-elle là, notre bonne mère, pour jouir désormais de la félicité de ses enfants !

La fin à une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DE LA PEINTURE DE FLEURS.



(Un Vase de fleurs, par Van-Huysum.)

On est autorisé à croire que les artistes grecs ont excellé dans la peinture de fleurs. Pausias de Sycione, qui eut une grande célébrité après Apelles, laissa parmi ses chefs-d'œuvre un tableau de fleurs dont une simple copie fut, dit-on, payée par Lucullus une somme équivalente à plus de 10 000 fr. de notre monnaie.

On trouve dans les ruines de Pompéia des représentations de plantes, de fleurs, soit en peinture, soit en mosaïque

Parmi les plus remarquables, on cite celles qui avaient été peintes à fresque sur le mur de clôture d'une cour ou d'un petit jardin.

Les formes élégantes des vases de l'antiquité sont presque toutes empruntées au calice ou à la corolle des fleurs les plus gracieuses.

Au moyen-âge, les *imagiers* et les *enlumineurs* ornaient leurs miniatures de fleurs assez grossièrement imitées ; quelques uns cependant peignaient les fleurs en véritables artistes. La Bibliothèque royale possède un livre d'heures manuscrit qui a servi à Anne de Bretagne, reine de France. Les deux tiers de la largeur de chaque page sont occupés par un encadrement où des fleurs de la plus rare beauté sont peintes avec un degré de perfection que les meilleurs artistes de nos jours pourraient difficilement dépasser. Divers insectes, particulièrement des papillons et des chenilles, sont représentés sur ces fleurs admirables. L'auteur de ces merveilles de patience était probablement quelque pauvre religieux du quinzième siècle.

De temps immémorial, les Persans, les Chinois et les Japonais ont introduit les fleurs dans les dessins de leurs étoffes et de leurs papiers de tenture ; la porcelaine chinoise et japonaise est presque toujours ornée de fleurs.

Dans le Nouveau-Monde, à l'époque de la découverte, on remarqua des fleurs peintes ou sculptées avec goût sur les monuments religieux. Les Espagnols, assez habiles à cette époque dans l'art de travailler les métaux précieux, furent surpris de la supériorité de l'orfévrerie mexicaine ; l'Europe n'avait rien de comparable aux collections de fleurs figurées en or et en argent qui ornaient le parterre des rois de Cuzco.

Aux seizième et dix-septième siècles, en Italie, en Hollande et en France, des artistes du premier mérite consacrèrent leur talent à peindre des fleurs.

Notre gravure représente une des œuvres les plus estimées de Van-Huysum. L'école hollandaise avait produit avant lui quelques grands peintres du même genre, entre autres David de Heem. Les contemporains de Van-Huysum, pour expliquer l'admirable fini de son travail, ont prétendu que ses connaissances en chimie lui avaient fait découvrir des couleurs d'un éclat particulier, et que son secret, mort avec lui, était resté inconnu même à ses quatre frères, artistes distingués.

La France, un peu plus tard, n'eut rien à envier à l'école hollandaise : les Mignon et les Monnoyer égalèrent Van-Huysum. Le Musée possède plusieurs tableaux de Mignon ; on admire à Trianon l'œuvre capitale de Monnoyer.

Van-Os, dépourvu d'instruction première, étudia la peinture de fleurs et excella dans ce genre, sans avoir eu d'autre maître que la nature. Il acquit aussi une grande instruction en botanique, et fut un amateur passionné de l'horticulture à une époque où bien peu de gens s'en occupaient en France. Il est mort en 1818, après avoir formé un grand nombre d'élèves, quoiqu'il n'eût point d'enseignement public.

Nous avons consacré en 1843 un article à Van-Spaendonck, professeur d'iconographie au Muséum d'histoire naturelle. Cet habile artiste occupa longtemps, au Jardin des Plantes, l'appartement de Buffon ; il en avait fait pour ainsi dire un musée ; les panneaux étaient ornés de paysages ou de tableaux du plus grand prix, qu'il devait à l'amitié des meilleurs peintres du temps. Lui-même avait figuré çà et là, avec un goût infini, des groupes de fleurs et d'animaux ; le moindre meuble, le moindre ustensile avait sa décoration ; son bois de lit, orné de guirlandes d'une admirable fraîcheur, sur lesquelles voltigeaient de brillants papillons, était décoré d'une rangée de camées représentant les plus grands peintres de fleurs.

Le plus célèbre peintre de fleurs, après Van-Spaendonck, fut Redouté (voy. 1841, p. 237), qui avait débuté dans la carrière en peignant des décors ; son talent s'en ressentit toute sa vie ; la largeur et un peu le laisser-aller de sa manière expliquent sa prodigieuse fécondité.

De nos jours, la peinture des fleurs est cultivée avec beaucoup de succès par différents artistes, et surtout par des femmes, mais sans supériorité marquée.

LE CHIEN DE MONTARGIS.

(Voy. p. 346.)

Seconde lettre au Rédacteur.

Monsieur,

Vous avez fait beaucoup d'honneur à mes observations en voulant bien leur donner place dans votre excellent recueil, et cette insertion me semble un aimable appel à la seconde lettre dont je vous avais laissé entrevoir la menace : puisse-t-elle ne pas vous faire repentir de la trop grande condescendance dont il vous a plu d'user à mon égard ! Mais permettez que j'abrège mes remerciements pour entrer tout de suite en matière : je connais tout le prix, pour vous et vos lecteurs, de la place que j'usurpe, et je vais en conséquence m'efforcer de resserrer autant que je le pourrai la discussion que vous semblez m'inviter à entreprendre.

Montfaucon, d'après lequel vous rapportez l'histoire du chien de Montargis, cite lui-même cette histoire d'après le *Théâtre d'honneur et de chevalerie de La Colombière*, ouvrage qui, loin de remonter à l'époque assignée à l'événement, n'est que de 1648. Il est vrai que le savant bénédictin mentionne encore deux autres monuments, mais qui, d'après leur nature, peuvent aussi bien se rapporter à une histoire d'imagination qu'à une histoire véritable : l'un est une ancienne peinture qui se voyait encore de son temps sur un manteau de cheminée, dans la grande salle du château de Montargis ; l'autre, une gravure du quinzième siècle. Aussi, après avoir terminé sa narration, remarque-t-il lui-même, avec sa sagacité habituelle, qu' « il est surprenant qu'aucun des historiens du temps n'ait fait mention d'un fait si extraordinaire. » Et en effet, comment concevoir que Froissart, qui est si exact et si complet, et qui est entré dans tant de détails sur les duels du temps de Charles V, se fût tu sur ce duel avec un chien, duel qui eût été assurément le plus étrange de tous ceux dont il avait à transmettre la mémoire.

L'autorité de la gravure alléguée par Montfaucon indique seulement que le récit en question, conte ou vérité, avait cours antérieurement à La Colombière (ce qui s'accorde avec la déclaration de La Colombière, qui dit l'avoir tiré d'un manuscrit latin), et que l'on doit s'attendre, par conséquent, à en trouver trace dès le quinzième siècle tout au moins. En effet, sans parler de tous les auteurs qui, sans se fonder sur aucun témoignage authentique, ont cependant contribué à lui donner crédit en le relatant dans leurs écrits, comme Camerarius dans ses Méditations, Scaliger dans son Traité contre Cardan, Belleforest dans ses Histoires prodigieuses, Du Bouchet dans ses Sérées, Crétin dans ses Poésies ; Olivier de La Marche, dans son Traité sur les duels et gages de bataille, composé dans le cours du quinzième siècle, le rapporte comme extrait par lui des anciennes chroniques. Nous voilà donc non seulement au quinzième siècle, mais bien au-delà sans doute du règne de Charles V, puisque Olivier de La Marche, né seulement quarante-six ans après la mort de ce prince, n'aurait pu donner le nom d'anciennes chroniques aux annales d'un règne si voisin.

Quant à la peinture du château de Montargis, on ne saurait en tirer non plus une décision positive. Il est certain, bien que l'on ait cru longtemps le contraire, que cette peinture n'était pas du règne de Charles V, car la coiffure en pain de sucre dont le peintre, dans son ignorance du costume, y avait gratifié ses dames de la cour, est posté-

rieure au quatorzième siècle. Charles V ayant fait faire de grands travaux au château de Montargis qu'il affectionnait, il se conçoit facilement que la tradition ait attribué de préférence à ce souverain tout ce qui se voyait de remarquable dans le château ; et il serait même possible que la peinture qui s'y voyait au dix-septième siècle eût été refaite sur une ancienne peinture du temps de Charles V, dégradée par le temps et consacrée par l'usage dans la salle qu'elle occupait. Mais, cette peinture eût-elle même été du temps de Charles V, ce ne serait encore rien, puisqu'il se concevrait fort bien que le roi eût voulu, pour la décoration de la salle, la représentation d'un trait tiré de quelque poëme national, préférablement à celle d'un trait véritablement historique.

Toutefois, si cette première peinture, que je veux supposer exécutée par ordre de Charles V dans la grande salle du château de Montargis, ne prouve rien quant à la vérité du fait, elle permet cependant de soupçonner comment la voix publique, en se mêlant de l'expliquer, aura fini par établir l'opinion que le combat en question avait eu lieu à Montargis et en présence de Charles V. Le tableau étant une des curiosités de la ville, il est tout-à-fait conforme au cours ordinaire des choses que ce tableau soit devenu la source d'une certaine altération introduite dans la légende, de manière à la tourner plus particulièrement vers la ville. Il se peut même, ce qui rend cette modification plus plausible encore, que le tableau primitif eût porté une inscription constatant qu'il avait été exécuté à Montargis sous Charles V, et que cette inscription ait favorisé l'erreur, en laissant croire qu'elle se rapportait, non point à la peinture, mais au combat lui-même. C'est ainsi que, tandis que dans le récit d'Olivier de La Marche il n'est pas dit mot de Charles V ni de Montargis, puisque au contraire il y est raconté que ce fut à Montfaucon que l'on pendit le corps du meurtrier, et que même, dans le récit de La Colombière, il soit dit expressément que le duel eut lieu à Paris, dans l'île Notre-Dame ; cependant, suivant la tradition de Montargis, résumée dans l'inscription mise au-dessus du tableau vu par Montfaucon, on est arrivé à inventer que le combat s'était donné à Montargis et sous le règne de Charles V. Je remarquerai enfin, pour achever ce point, que Sauval, dans ses Antiquités de Paris, nous apprend que la grande salle du château de Montargis avait été bâtie ou tout au moins réparée par Charles VI, de sorte que ce serait vraisemblablement au règne de ce prince, c'est-à-dire à la fin du quinzième siècle, qu'appartiendrait la peinture en question.

Ainsi, monsieur, ce monstrueux duel eût-il jamais eu lieu, il ne faudrait pas plus en faire peser la responsabilité sur Charles V qu'en faire rejaillir la célébrité sur Montargis. Le roi, comme la ville, n'est tout au plus intéressé qu'en peinture dans cette histoire. Nous avons vu, en outre, que les seuls monuments valables que nous ayons rencontrés tendaient à faire penser, aussi bien que les présomptions tirées de l'ordre moral, qu'il s'agissait là d'une tradition fort antérieure au quatorzième siècle. J'en ai réservé la preuve pour la fin ; et cette preuve, absolument concluante, montre en même temps que la tradition en question est d'un ordre purement poétique.

On doit à Leibniz (il semble dans les destinées de ce grand homme de se retrouver partout) la publication d'une chronique latine du treizième siècle, très intéressante à plusieurs égards, rédigée par un bernardin de l'abbaye de Trois-Fontaines, nommé Albéric. Ce religieux, qui avait à sa disposition une bibliothèque fort étendue, nous fait connaître un ancien poëme du cycle de Charlemagne, comme on dit aujourd'hui, roulant sur le divorce de cet empereur et de Sibile, fille du roi des Lombards. Nous n'avons plus ce poëme ; mais en le comparant à celui de Berte aux longs piés (voy. 1837, p. 373), relatif à la mère de Charlemagne et à d'autres poëmes du même genre, et surtout en partant de ce qu'en dit Albéric, il est aisé de juger que c'était une de ces œuvres romanesques, de pure imagination, dont les trouvères ont si abondamment enrichi les premiers âges de la langue française. Or c'est justement dans ce poëme de Sibile que se trouve la source de notre fameuse légende. Voici la traduction de la chronique d'Albéric dans cet endroit :

« Les chanteurs gaulois ont tissu une fable très agréable sur la répudiation de cette reine qui a été nommée Sibile. Il y est question d'un homme vain et infâme à l'occasion duquel ladite reine fut renvoyée ; d'Aubry, chevalier de Mont-Didier, qui dut la reconduire et qui fut tué par le traître Macaire ; d'un chien de chasse dudit Aubry, qui vainquit ledit Macaire à Paris, dans un duel admirable, en présence de Charlemagne ; de Galleran, de Bachar et du même Macaire, suppliciés honteusement et attachés au gibet ; d'un ânier nommé Varocher, qui ramena merveilleusement la reine dans son pays ; du fameux brigand Girimard rencontré en chemin ; d'un ermite et de son frère Richer, empereur de Constantinople, compatriote de la reine ; de l'expédition de cet empereur avec les Grecs contre la France ; du fils de cette Sibile, nommé Louis, auquel le duc Naaman donna en mariage sa fille Blanchefleur, et de Charlemagne assiégé sur la montagne de Vidomar par ledit Louis et les Grecs ; de la réconciliation de la reine avec Charles, ce qui est entièrement faux ; de la mort des six traîtres de la race de Ganelon, dont deux, les susdits Macaire et Galeran, périrent à Paris ; deux autres, dont Almage, devant la porte du mont Vimar ; deux autres dans le camp même ; enfin d'autres événements encore noués à cette même fable et tout-à-fait faux pour la plus grande partie. Tous ces récits, bien qu'ils plaisent et fassent tantôt rire et tantôt pleurer ceux qui les entendent, s'écartent toutefois par trop de la vérité de l'histoire ; et ont été composés en vue de gagner un peu d'argent. »

Ainsi, monsieur, nous voilà bien renseignés tout d'un coup. Notre duel est tout bonnement de l'invention de quelque trouvère du onzième ou douzième siècle, et ce trouvère n'a pas même osé supposer que ce fût un événement contemporain : il l'a rejeté par-delà les ténèbres du neuvième et du dixième siècle, jusque dans l'époque fabuleuse de Charlemagne, où les trouvères se donnaient si volontiers carrière. C'est à la faveur de la poésie et comme fait à plaisir que le récit de ce combat chimérique a pris cours chez nos ancêtres ; et tout ce que l'on peut reprocher à celui de nos rois auquel remonte la peinture du château de Montargis, c'est d'avoir eu moins de goût pour les réalités de l'histoire que pour ces récits, qui, suivant l'expression du chroniqueur, font tantôt rire et tantôt pleurer : le cas n'est pas damnable.

Enfin, monsieur, il n'est pas jusqu'au pauvre trouvère qui avait composé ce récit en vue de gagner un peu d'argent, comme dit Albéric, que l'on ne puisse aussi excuser à demi. Non seulement il a rejeté son histoire dans des temps où il semblait de règle de supposer les choses les plus inouïes ; mais, selon toute apparence, il ne l'a même pas inventée de toutes pièces : il s'est contenté d'habiller à la barbare, si je puis ainsi dire, en y introduisant les formes du duel juridique, une vieille histoire qui avait déjà couru l'antiquité. Voici, en effet, ce que raconte Plutarque dans son traité : *Quels sont les animaux les plus avisés.* Je laisse traduire par Amyot.

« Pyrrhus, allant par pays, rencontra un chien qui gardoit le corps de son maistre que l'on avoit tué ; et entendant des habitans qu'il y avoit déjà trois jours qu'il estoit auprès, sans en bouger et sans boire ny manger, commanda que l'on enterrast le mort et amenast le chien quant et lui, et qu'on le traitast bien. Quelques jours après, on vint à faire la montre et revue des gens de guerre passans par-devant le roi, qui estoit assis en sa chaire, et avoit le chien auprès de lui ; lequel ne bougea aucunement jusques à ce qu'il

aperçût les meurtriers qui avoient tué son maistre, auxquels il courut sus incontinent avec grand abbois et grande aspreté de courroux, en se retournant souvent devers Pyrrhus; de manière que, non seulement le roi, mais aussi tous les assistans entrèrent en suspicion grande que ce devoient estre ceulx qui avoient tué son maistre : si furent arrestés prisonniers, et leur procès fut faict là-dessus, joinct quelques autres indices et présomptions que l'on eust d'ailleurs à l'encontre d'eulx, tellement qu'à la fin ils advonèrent le meurtre et en furent punis. »

En voilà trop peut-être, monsieur, sur ce sujet, et je m'expose à ce que vous vous mettiez désormais en garde contre mon écriture. Mais je me flatte cependant de l'espoir que vous jugerez qu'il n'était pas inutile d'insister un peu sur cette légende, à laquelle sa popularité même donne une certaine valeur. Il est toujours bon de relever aussi haut que possible la dignité de l'homme, et on sert sa cause en montrant non seulement qu'elle n'a pas été outragée juridiquement autant qu'on l'a pu croire, mais encore que l'on a profondément à cœur de le montrer. Du reste, comme vous l'avez fort bien indiqué en le rapportant, ce récit a été déjà argué de faux depuis longtemps. Le dix-septième siècle avait encore pu l'accepter, mais le dix-huitième ne l'a pu laisser passer sans protestation. Il fut attaqué, je crois pour la première fois, dans le Journal littéraire de La Haye de 1732, mais par une critique légère et fondée plutôt sur des présomptions que sur des faits. Aussi deux lettres insérées dans le Mercure de 1734, et dont l'une, écrite d'Auxerre, est probablement de l'abbé Lebœuf, chanoine en cette ville, en entreprirent-elles la défense, principalement, à ce qu'il semble, en vue de Montfaucon, sur lequel frappait la critique de La Haye. Du reste, l'abbé Lebœuf, en s'appuyant sur le témoignage d'Olivier de la Marche, convenait déjà que le fait remontait à une époque antérieure à Charles V. Enfin, un peu plus tard, le savant Bullet, dans ses beaux travaux sur les antiquités de la France, en fit pleine et définitive justice par la citation du passage d'Albéric. Je crois, monsieur, que vous conviendrez qu'il ne saurait rester désormais le moindre doute sur le fameux duel de Montargis, et plût à Dieu qu'on en pût dire autant de tous les récits de même qualité qui courent de la même manière, en vrais fraudeurs, dans la croyance populaire, sans autre sauf-conduit que l'habitude que tout le monde a dès l'enfance de les voir et de les entendre. On peut sans doute les accepter sans danger, mais à condition de les mettre à côté de Peau-d'Ane et de Barbe-Bleue.

Agréez, etc.

KUSSNACHT.

Suivant la tradition, Guillaume Tell donna la mort à Gessler près de la base du mont Rigi, dans un sentier étroit et profond (*Hohlengasse*) qui conduit au lac de Zug. Une route nouvelle a quelque peu détruit l'aspect sauvage et



(Chapelle de Kussnacht, en Suisse.)

sombre de ce sentier; mais il lui en reste encore assez pour mériter d'être visité par les voyageurs. Sur le lieu où l'on suppose que Gessler reçut le coup mortel, on a élevé une chapelle qui a été reconstruite en 1644, en 1767 et en 1834; un tableau peint par Beutler, qui représente la scène tragique, y ajoute à l'émotion, quoique ce soit une œuvre d'un art médiocre, et qu'il y ait lieu de douter sérieusement, surtout à cause des distances, que la tradition elle-même ait conservé un souvenir fidèle de la localité où s'est dénouée l'histoire de Tell. On a donné à la chapelle le nom du bourg de Kussnacht, situé à quelques kilomètres de ce modeste monument, au nord-ouest du Rigi.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA TOUR DE PORCELAINE DE NAN-KING,

APPELÉE EN CHINOIS : LA PAGODE DU COUVENT DE LA RECONNAISSANCE (1)



(1) Nous devons à l'obligeance de M. de Chonski, secrétaire attaché à la mission de M. Dubois de Jancigny en Chine, la communication de deux estampes différentes de la tour, l'une coloriée, l'autre imprimée en noir, et accompagnées toutes deux d'une notice historique et descriptive. Ces deux notices, identiques pour le fond, diffèrent entre elles, tantôt par l'étendue, tantôt par la brièveté des détails. Pour ne rien omettre d'essentiel dans notre traduction, nous les avons fondues ensemble, en notant quelquefois, entre parenthèses, des variantes que présente l'une ou l'autre édition. Le dessin de la tour a été rectifié d'après les conseils de plusieurs personnes qui ont visité ce monument en 1842.

On lit dans un ouvrage sur les monuments anciens : En dehors de la porte de *Kin-ling* (Nan-king), appelée « la porte où sont réunies les choses précieuses », s'élève un *feou-thou*, ou tour bouddhique. Là, jadis, au centre d'un couvent, s'élevait une tour construite par le roi A-yo (qui, vers l'an 833 av. J.-C., fit bâtir, dit-on, 84 000 tours du même genre). Depuis cette époque, il s'est écoulé bien des siècles.

Sous la dynastie de Ou, l'empereur Ta-ti, dans la troisième année de la période tchi-ou (en 240 après J.-C.), commença à y bâtir un couvent, qu'il appela « le couvent de première fondation, » et il répara la tour du roi A-yo.

L'un de ses descendants, nommé Tchou-kao (il régna depuis 264 jusqu'en 277 après J.-C.), détruisit le temple, qui resta en ruines jusqu'à la période thaï-khang de la dynastie des Tsin (depuis l'an 280 jusqu'en 290 après J.-C.). A cette époque, un prêtre indien, nommé le grand maître Hou-sa-ha, ayant trouvé des reliques de Bouddha dans le village de Tchang-kan, les déposa dans l'intérieur du couvent.

L'empereur Kien-wen-ti, de la dynastie des Tsin (371-373 apr. J.-C.), reconstruisit le couvent « de première fondation » dans le lieu appelé « la route des bénédictions réunies, » le nomma « le couvent du village de Tchang-kân, » et rebâtit la tour du roi A-yo, qui eut alors trois étages. Il fit déposer dans l'intérieur de cette tour, les reliques recueillies par le religieux indien.

Sous la grande dynastie des Tang, dans la période hien-king (656-661 après J.-C.), l'empereur Khao-tsong répara le temple, et donna au couvent le nom de « couvent du Bonheur céleste. »

Sous la dynastie des Song, dans la période kiên-té (de 960 à 963), on l'appela le « couvent de l'Affection et de la Reconnaissance, où l'on honore les sujets fidèles. »

Sous le règne de Chun-ti, de la dynastie des Mongols (de 1333 à 1341), ce couvent fut détruit par un incendie.

Sous la dynastie des Ming, dans la 10e année de la période yong-lo (1413), la cour se transporta dans le nord de la Chine. Afin de témoigner sa reconnaissance à feu l'impératrice-mère pour les bienfaits dont elle l'avait comblé, l'empereur commença la reconstruction du couvent et de la tour, le 5 de la sixième lune de la même année, à l'heure de midi. Ce travail fut achevé le premier jour de la huitième lune de la sixième année de la période siouen-té (1431), après avoir duré dix-neuf ans. En vertu d'un décret impérial, Hoang-li-taï, membre du ministère des ouvrages publics, construisit, d'après les dessins qui lui furent donnés, la précieuse tour de neuf étages, et la revêtit de briques émaillées de cinq couleurs ; savoir : blanches ou eu porcelaine, rouges, bleues, vertes et brunes. On l'appela « la première tour de l'Empire. » Ce monument avait pour but de glorifier les vertus de feu l'impératrice-mère. La construction du corps entier de la tour coûta 2 485 484 onces d'argent (ou 18 841 110 francs). Sa hauteur est d'environ 32 tchang 9 tchi (329 pieds) 4 pouces 9 dixièmes. La poire qui surmonte la tour a 36 pieds de circonférence et 18 de hauteur. On y a employé 2 400 livres de cuivre rouge, et afin qu'elle conservât longtemps son éclat, on l'a recouverte de feuilles d'or pesant ensemble 48 livres. De la base de la poire partent huit chaînes de fer (l'édition coloriée porte neuf chaînes), pesant 150 livres, et longues de 80 pieds, auxquelles sont suspendues 72 clochettes (édition coloriée 81) qui pèsent chacune 12 livres. Ces chaînes vont se rattacher aux têtes de dragons qui ornent les huit angles du dernier étage. On a employé pour la coupole 8 470 livres de cuivre rouge.

Au-dessus de la coupole, il y a neuf grands cercles de fer, dont la circonférence est de 60 pieds, et, dans l'intérieur de ces cercles, un nombre égal de cercles plus petits, dont la circonférence est de 24 pieds. Ces dix-huit cercles pèsent ensemble 3 600 livres.

Au-dessous des cercles, on voit deux bassins de cuivre dont le poids total est de 900 livres, et la circonférence de 60 pieds. Ils sont surmontés d'un bassin plus petit, appelé « Bassin du ciel, » pesant 450 livres, et de 24 pieds de circonférence.

Aux huit angles des neuf étages, sont suspendues 80 clochettes qui, jointes aux 72 du sommet, forment un total de 152.

En dehors des neuf étages, on compte 128 lampes.

Aux huit angles intérieurs du premier étage et au centre de la tour, il y a 12 lampes en verre (édition coloriée : dans l'intérieur de la tour il y a 49 lampes). Pour allumer chaque soir toutes les lampes du dehors et du dedans, on dépense 64 livres (édition coloriée 54 livres) d'huile. Elles éclairent les trente-trois cieux, les vertus et les vices des hommes du siècle, et la ville de Tsé-hi-hien, de la province du Tché-kiang.

Sous le dôme de la tour, on a déposé ou enfermé : 1° une escarboucle ; 2° une perle qui préserve de l'eau ; 3° une perle qui préserve du feu ; 4° une perle qui préserve de la poussière ; 5° une particule arrondie de reliques de Bouddha ; 6° un lingot de 40 onces d'or ; 7° un pécul (130 livres) de feuilles de thé ; 8° mille onces d'argent ; 9° une masse de Ming-hiong (?) pesant 100 livres ; 10° un diamant ; 11° mille chapelets, composés chacun de mille monnaies de cuivre de la période yong-lo (1403-1425) (1) ; 12° deux pièces de soie jaune ; 13° un exemplaire de chacun des quatre ouvrages bouddhiques qui suivent : le *livre sacré de l'Enfer ;* le *livre d'Amida-Bouddha ;* le *livre de Chakya-Bouddha ;* le *livre de Bouddha, qui accueille et attire les hommes.* Tous ces objets ont été enveloppés avec soin et enfermés sous le dôme.

La circonférence de la base octogone est de 24 tchang (240 pieds). La hauteur totale des neuf étages est de 32 tchang 9 tchi (328 pieds 5 pouces) (2). Depuis la galerie du dernier étage jusqu'à la pointe de la poire, il y a 12 tchang (120 pieds).

Le supérieur du couvent avait pour nom de religion Tao-sieou ; ses disciples, dont le nom de religion était « ceux qui se sont affranchis du siècle, » étaient au nombre de 850. Le chef des ouvriers en briques s'appelait Tao ; son surnom était Sieou. Il était originaire de la ville de Tchin-kiang. Le chef des ouvriers en bois (charpentiers et menuisiers) s'appelait Hou ; son surnom était tchang. Il était de la province du Kiang-si.

Le terrain occupé par le couvent embrasse une étendue de 770 meou 8 dixièmes (le meou vaut 6 600 pieds carrés anglais). Au midi, il occupe 226 meou, et va jusqu'à la propriété de Tchin-ouan-sân. Au levant, il occupe 234 meou 8 dixièmes, et va jusqu'à la propriété du maître ou docteur Tchin. Dans cet espace de terrain se trouve une propriété appartenant à Hou-king-té. A l'ouest, il va jusqu'à la propriété d'un musulman nommé Cha, et occupe 130 meou ; au nord, il va jusqu'à la propriété du maître Lieou, et occupe 180 meou.

Depuis que ce monument a été reconstruit dans la période yong-lo (1403-1420), il a une splendeur qui brillera pendant cent siècles, et il témoignera pendant dix mille ans de la reconnaissance du fondateur. Voilà pourquoi on a donné au couvent le nom de Pao-ên-ssé (ou le couvent de la Reconnaissance), et l'on a placé, sur la façade de la tour,

(1) La monnaie de cuivre des Chinois, dont le nom vulgaire est *sapéque*, est percée, au milieu, d'un trou carré qui permet d'y passer une corde et d'en former des sortes de chapelets de mille pièces, qui valent chacune un liang ou une once d'argent (7 f. 50). Le liang (l'once) qui a cours en Chine est un petit lingot carré, long d'environ 5 centimètres, et portant en relief, d'un côté, les mots : *Une once d'argent pur.* Il y a des lingots de dix et de vingt onces.

(2) D'après les mesures prises par les officiers de la corvette française *la Favorite*, la tour n'aurait que 71m,9.

une tablette portant les mots Ti-i-tha, ou la première tour de l'Empire. Après avoir lu la notice sur la tour de Lieou-li (c'est-à-dire revêtue en porcelaine et en briques émaillées), on est tenté de croire qu'elle a été élevée par la puissance des dieux plutôt que par la main des hommes.

Anciennement, le quinzième jour de la cinquième lune de la cinquième année du règne de Kia khing (en 1800), à l'heure de în (de 3 à 5 heures du matin), le génie du tonnerre (nous conservons le récit des Chinois), poursuivit un monstre extraordinaire jusqu'au pied de la tour, et, en un clin d'œil, trois faces des neuf étages furent grandement endommagées. Mais la puissance des dieux était redoutable et imposante, et la loi de Bouddha possédait une force sans bornes. C'est pourquoi il lui fut impossible de détruire la tour tout entière.

Le commandant général des troupes et le vice-roi de la province, ayant présenté à ce sujet un rapport à l'empereur, le sixième jour de la deuxième lune de la septième année (1802), on commença à réparer la tour; ce travail fut achevé le dix-neuvième jour de la cinquième lune de la même année (édition imprimée en noir, le deuxième jour de la sixième lune).

Depuis cette époque, la tour, nouvellement restaurée, continue à briller dans toute sa splendeur.

N. B. L'édition imprimée en noir est terminée par ces mots : Gravé avec respect par les religieux du couvent de la Reconnaissance.

L'autre édition porte : Publié à la librairie appelée *Yn-king-thang* (littéralement «la salle du Bonheur surabondant»), dans la ville de Tchin-kiang-fou (1).

LA JOYEUSE RÉPUBLIQUE DE BABIN

EN POLOGNE.

En 1548, un Polonais, nommé Przonka, forma dans le palatinat de Lublin une société joyeuse qui tira son nom du village où elle fut établie, et fut appelée *République de Babin*. Modelée exactement sur la république de Pologne, dont elle était une piquante satire, la république de Babin avait les mêmes charges et les mêmes dignités : on y voyait des palatins, des castillans, etc. Les diètes étaient fréquentes, mais fort courtes; car elles n'avaient ordinairement qu'une séance. Elles se tenaient quelquefois dans un village, qui, pour cette raison, fut nommé *Gelda*, terme slavon qui à cette époque désignait un lieu où l'on babille constamment et à perte d'haleine. La pluralité des voix décidait de tout. On examinait attentivement la conduite et le caractère des personnages les plus notables du pays, et, d'après le jugement qu'on portait sur eux, on les décorait d'une patente de telle ou telle charge, dans la république de Babin, qui était la critique de leur ambition ou de leurs défauts. Chacun était traité selon son mérite. Un festin accompagnait la clôture de l'assemblée; et, comme on peut bien l'imaginer, il était de fondation que l'on y bût à la santé des nouveaux dignitaires. Un jour qu'on parlait de cette république en présence de Sigismond-Auguste, le monarque demanda si l'on y avait aussi créé un roi. « A Dieu » ne plaise, sire, répondit gravement Przonka, que nous » concevions jamais une semblable pensée du vivant de » votre majesté! Régnez heureusement sur nous, comme » sur la Pologne entière! » Sigismond eut le bon esprit de ne pas se fâcher de cette réponse. Cette société joyeuse de Babin avait, comme on voit, quelque rapport avec le *Régiment de la Calotte*. (Voyez 1841, p. 289.)

---

(1) Cet article est traduit du chinois par M. Stanislas Julien, de l'Institut.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES

DES DÉPARTEMENTS.

(Voyez p. 92 et 369.)

MUSÉE D'AIX,

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

(Fin. — Voy. p. 369.)

Le Musée d'Aix possède une curieuse collection de tableaux sur fond doré de l'école byzantine et des peintres primitifs de l'Italie.

Parmi les toiles originales on remarque : un portrait de Louis-le-Jeune, évêque de Toulouse, par Giotto; le Martyre de sainte Catherine, par le chevalier Mathias, dit le Calabrése; Jacob pleurant à la vue de la tunique ensanglantée de son fils, par Titien; un Abbé donnant la communion, par Palma; un Guitarrero, de Daret; Thétis aux pieds de Jupiter, par Ingres; une Vue du pont de pierre à Lyon, par Wattelet; l'Incendie de Grenade, par de Forbin; le Vert-Vert et la chapelle du Calvaire à Lyon, de Granet; la vache Io, paysage de Brascassat; la Mort de Camoëns, par L'Estang-Parade; la Vue d'une usine, par Brune; la Malédiction de Noë, par Signol; Jésus apparaissant aux trois Marie et le Roi René signant des lettres de grâce, le gantelet à la main, par Guillemot; un grand tableau de Pinson, représentant Trajan, à la tête de son armée, supplié par une pauvre femme de venger la mort de son fils. On se souvient que M. Eugène Delacroix a traité le même sujet.

Nous ne devons pas oublier de citer les portraits à la plume du roi René et de Jeanne de Laval, sa seconde femme, qui datent du quinzième siècle : cette princesse mourut en 1498; elle était plus vertueuse que belle.

Parmi les œuvres de sculpture, il faut signaler Achille mourant, en marbre de Carrare, par M. Giraud, d'Aix; deux bronzes : le Milon de Crotone, d'après Puget, et le Pêcheur napolitain dansant la tarentelle, d'après Duret. L'aigle aux ailes déployées, moulé sur celui de Chastel, placé sur l'obélisque de la place des Prêcheurs, est un beau modèle. Deux bas-reliefs, Véturie, mère de Coriolan, implorant son fils, par Puget, et Cupidon châtiant Mercure qui a trahi Vénus et Mars, marbre attribué à l'école de Michel-Ange, sont des morceaux achevés.

Si l'on veut ensuite faire une excursion archéologique en pleine antiquité, le Musée d'Aix offre à la curiosité des érudits de véritables richesses. On y trouve représentés : — l'art égyptien par les stettes ou bas-reliefs, les autels en basalte, les canoples en albâtre, et un grand nombre de figurines en bronze et en marbre; — l'art de l'Etrurie par des urnes en terre cuite dont l'une représente le combat d'Etéocle et de Polynice, sujet de prédilection des potiers funéraires. — Plus loin est une série de bustes antiques en marbre, parmi lesquels un Néron enfant et une tête de satyre d'un travail admirable. On a cru reconnaître l'Hercule gaulois, espèce de *maccus* ou bouffon, dans le personnage d'un bas-relief qui a une jambe velue et l'autre couverte d'une armure écaillée; mais Millin affirme que cette hypothèse est sans fondement. Un candélabre en bronze de cinq pieds de haut, est couronné de sa lampe à sept becs avec une anse recourbée et terminée en tête de bélier. Un tombeau gardé par les génies de la mort et du sommeil qui éteignent leurs flambeaux, est, dit-on, celui de Teutobochus, roi des Teutons et des Ambrons, que Marius défit sur le bord de l'Arcq, à la sanglante bataille d'Aix, l'an 103 avant J.-C.

Nous nous rappelons encore un torse de Bacchus en marbre de Paros, un masque de bronze de Jupiter Ammon, un médaillon de Drusus, et parmi plusieurs beaux bas-reliefs une enseigne de maréchal vétérinaire, et la naissance de Castor et Pollux.

Le Musée possède en outre une collection de poteries romaines fines et de formes élégantes, dont plusieurs

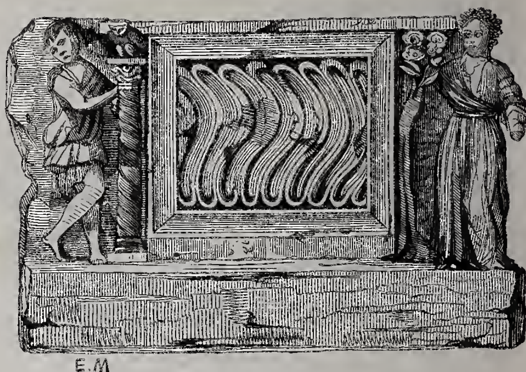


(Musée d'Aix. — Un Guitarrero, par Daret.)

provenaient sans doute des fabriques établies à Auriol. Les vases grecs avec leurs peintures bizarres, les amphores ventrues, les coupes, les vases à sacrifices, les trépieds, les patères, les lampes de toutes sortes, une romaine en bronze avec son poids représentant Bacchus, sont placés au milieu d'une infinité de petits objets précieux en marbre, en bronze, en argent, en ivoire, en or et en lapis, autels, thermes, lares et pénates, tessières, urnes lacrymatoires, fibules, bracelets, clochettes, colliers, anneaux, clefs, couteaux, médailles et médaillons. Quelques mosaïques attirent aussi l'attention ; la plus remarquable est un petit tableau en compartiments de verre, et représentant un pic-vert et une branche.

Une table de marbre gris, apportée d'Egypte, renferme environ trois mille lettres : les deux extrémités en sont brisées, et le sens se trouve ainsi interrompu au commencement et à la fin de chaque ligne. Une interprétation y a fait reconnaître le préambule, en latin, d'une ordonnance de Dioclétien, portant abolition des *Frumentarii*, corporation militaire qui avait accaparé les grains. Une autre inscription latine, en vers hexamètres, sert d'épitaphe à un jeune médecin qui aimait à combattre les bêtes fauves dans le cirque. Enfin, dans une charmante inscription grecque, gravée sur un cippe funéraire, un jeune navigateur semble appeler de l'autre monde les voyageurs qui passent pour leur apprendre quel il fut et quel il est. Le dogme consolant de l'immortalité de l'âme et les idées du néo-platonicisme respirent dans ces vers, empreints d'une douce mélancolie. (Voy. une allégorie analogue sur un tombeau de Pompei, 1835, p. 340.)

Entre autres curiosités moins anciennes, on remarque un beau sarcophage du Bas-Empire, en marbre blanc, d'environ trois mètres de longueur sur un mètre et demi



(Musée d'Aix. — Le Tombeau dit de Teutobochus.)

de large, et décoré d'une sculpture représentant le Passage de la mer Rouge ; le président de Pérussis y avait été enseveli : dans la suite, on en avait fait une auge. Il a été décrit avec détail par Millin. Un tombeau de la famille de Gueidan, où un chevalier armé repose couché sur la dalle funèbre, est orné de deux magnifiques bas-reliefs en marbre, par Chas-



(Musée d'Aix. — Le Portrait de Jeanne de Laval, seconde femme du roi René, dessin à la plume du quinzième siècle.)



(Musée d'Aix. — Le Portrait du roi René, dessin à la plume du quinzième siècle.)

tel, figurant deux combats du temps des croisades. On s'arrête avec intérêt devant le tombeau du marquis d'Argens, l'ami et le chambellan de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, qui lui fit cette épitaphe : *Veritatis amicus, erroris inimicus* (ami de la vertu, ennemi de l'erreur). Ce mausolée a été sculpté par Bridan. A la base d'une pyramide qui soutient une urne couronnée de cyprès, est un grand piédestal qui porte un génie couronné ; ce génie place d'une



(Vue intérieure du Musée d'Aix.)

main sur l'autel le médaillon de l'auteur de *la Philosophie du bon sens*, et tient de l'autre un laurier. Devant l'autel sont des livres, des lauriers, des balances, et le miroir de la vérité. Ce mausolée, après avoir été enlevé de l'église des Minimes, a été longtemps conservé à la mairie.

UNE FAMILLE PAUVRE.

NOUVELLE.

(Fin.—Voy. p. 350, 354, 370, 382, 389.)

CHAPITRE VI.

Le lendemain matin, ainsi qu'il l'avait annoncé, George était à Montbenoît avec sa blouse de roulier et sa charrette. Il reçut des mains du courrier la malle de Louis, la porta sur sa voiture, l'enveloppa d'une toile pour la dérober à tous les regards, puis conduisit son cheval à l'auberge de la fidèle Jeanne.

—Ah ! vous voilà, monsieur le contrebandier, s'écria avec l'expression d'une affreuse joie l'usurier en voyant entrer George. Peste ! vous êtes un gaillard résolu. Plutôt que de me céder ce misérable petit bois de Liévremont, vous préférez chercher un moyen de me payer en vous enrôlant dans une bande de malfaiteurs. Ah ! vous prenez un beau chemin, et je vous en félicite.

— Trève de mauvaises plaisanteries, monsieur, répondit George avec une mâle fierté ; je ne les souffrirai de personne, et de vous moins encore que de tout autre.

— Toujours le même air superbe ! s'écria l'usurier ; des gens qui frisent la prison et qui me regardent encore de haut en bas. Patience ! patience ! tant va la cruche à l'eau...

— Qu'elle se casse, dit George.

— Qu'elle se remplit, répliqua l'usurier : la mienne est bientôt pleine. Je suis, ma foi, très content. Riche propriétaire, bientôt membre du conseil d'arrondissement, redouté de mes concitoyens, honoré de la confiance des autorités, tandis que vous, mon beau coq de bruyère, vous

pourriez bien dans peu de temps baisser l'aile et chanter moins haut. Mais enfin, quel motif vous amène ? que me voulez-vous ? A présent que vous avez, grâce à je ne sais quelle sotte charité, payé la traite de mon huissier, vous n'avez point, je suppose, de nouveau délai à implorer. Il vous reste près de six mois devant vous, et six mois, c'est beaucoup pour des gens qui, comme vous, vivent au jour le jour.

George sentit que s'il se laissait emporter par ces paroles offensantes, il courait risque de compromettre la mission dont il était chargé ; il fit un effort sur lui, et engagea M. Renardeau à vouloir bien dans trois jours se rendre à la ferme.

— Ah ! ah ! dit l'usurier d'un air de triomphe, vous en êtes enfin venu là. Eh bien ! à vous parler franchement, je m'y attendais. Il faut que vous payiez l'emprunt que vous avez fait ; vous n'avez plus de ressources, et vous voulez que j'aille passer avec votre respectable père un contrat pour ce bois que j'ai la folie de vouloir acheter, quoiqu'il vaille si peu. C'est bien, jeune homme, on ira chez vous, quoiqu'à dire vrai, vous auriez fort bien pu m'exempter de cette course et venir vous-même m'apporter ici la signature de votre père ; mais vous avez de vieux amis, on n'y regarde pas de si près. C'est aujourd'hui lundi ; à dix heures du matin, jeudi, je serai chez vous ; cela vous convient-il ?

— Parfaitement, monsieur, répondit George en se retirant.

— A propos, s'écria l'usurier en s'avançant sur le seuil de la porte, n'allez pas vous aviser au moins de faire des frais et de vouloir m'offrir à déjeuner... Les malheureux ! se dit-il en revenant s'asseoir devant son casier, et en se frottant les mains d'un air de satisfaction ; je suis sûr qu'ils n'ont pas une bouteille de vin dans la maison. Eh bien ! j'ai tout de même joliment conduit mon affaire. Ce bois du vieux notaire arrondit ma propriété de Montbenoît. J'ai ici une belle maison, un grand domaine ; voilà pourtant ce que c'est que de savoir gérer ses intérêts, de ne pas se laisser troubler, comme cet imbécile de percepteur, par toutes ces sottes idées d'honneur, de générosité. Il n'y a que ce malheureux chef d'escadron dont la mort n'est pas encore certifiée... Mais bah ! il y a trois ans qu'on n'a pas eu la moindre nouvelle de lui. Il est mort, et bien mort, grâce au génie de ce monde qui récompense les gens adroits.

Et pour achever de s'égayer le cœur, l'usurier se mit à compter ses créances et le revenu de ses propriétés.

Le jeudi, de bonne heure, les trois jeunes gens étaient dans la chambre du notaire, causant entre eux des événements qui allaient arriver.

— Je vais démasquer mon monsieur Renardeau, disait Louis, et d'une bonne sorte. Ah ! quand il me trouvera là, quelle mine effarée ! Il me tarde de le voir.

— Réfléchissons encore, reprit Hélène ; es-tu bien sûr de pouvoir le confondre ?

— Sûr ! Pardieu voilà ses lettres, sa signature, le timbre de la poste ! Sûr ! Ah ! qu'il vienne seulement, et nous allons jouir d'un joli spectacle.

Au même instant, le percepteur entra suivi de trois hommes couverts de roulières, mais qu'à leur attitude on ne pouvait prendre ni pour des paysans ni pour des charretiers.

— C'est le généreux M. Durand, s'écria Hélène.

Louis courut au-devant de lui, et lui serrant cordialement la main :

— Je sais, monsieur, dit-il, tout ce que vous avez fait pour les miens, et vous en saurai gré toute ma vie.

— Nous parlerons de cela une autre fois, dit M. Durand. Maintenant, nous n'avons pas un moment à perdre pour punir un misérable, et faire rendre justice à une honnête famille. M. Renardeau me suit, il va arriver. J'ai combiné pendant ces trois jours les moyens d'arriver à notre but : laissez-moi faire. Avez-vous ici à côté une pièce où ces deux hommes puissent se retirer en attendant que je les appelle ?

— En voici une, dit Louis en ouvrant une porte, près du lit de son père.

— Bien. Allez là, dit M. Durand à ses deux compagnons, et vous, monsieur Louis, retirez-vous avec eux.

— Moi ! me retirer devant cet infâme voleur, s'écria Louis. Non, je veux qu'il soit pétrifié en me voyant ici près de mon père.

— Il le sera bien plus si vous voulez céder à ma prière. Nous allons écouter ce qu'il dira, et vous apparaîtrez quand il en sera temps.

— Va, mon cher Louis, dit Hélène ; aie confiance en M. Durand ; c'est le meilleur ami que nous ayons trouvé, et je suis sûr que tout ce qu'il a combiné est pour le mieux.

Louis se retira à regret, et à peine était-il dans la chambre voisine avec les deux inconnus, que M. Renardeau entra.

Il parut un peu déconcerté en apercevant le percepteur ; cependant, se remettant aussitôt et tâchant de prendre un air poli qui n'était que patelin :

— Eh bien ! eh bien ! mon bon monsieur Valbois, dit-il en s'approchant du lit du notaire, vous voilà donc toujours malade. J'avais depuis longtemps un grand désir de venir vous voir ; mais les affaires... les affaires !... Vous savez comme cela absorbe !...

— Oui, répond le notaire, et, à ce que j'entends dire, les vôtres ne sont pas mauvaises.

— Mais, grâce au ciel, je mène passablement ma petite barque. J'achète un petit bout de champ par-ci, par-là ; mais un pauvre homme qui est né sans fortune a bien de la besogne pour se faire une petite retraite sur ses vieux jours, bien de la besogne. Je travaille, j'économise tant que je peux, et je n'arrive qu'avec peine, avec beaucoup de peine, à arrondir ma modeste fortune. Les terres sont si chères, les fermiers paient si mal !

— Et vous êtes pourtant en état d'acheter mon bois de Liévremont ?

— Oui, j'ai par là quelque argent que j'ai gagné à la sueur de mon front, et comme on m'a dit que vous pourriez en avoir besoin, j'aime mieux faire cette acquisition que d'en chercher une autre. Cela vous ferait peut-être sourire, et vous savez, mon bon monsieur Valbois, que je serai toujours heureux de vous obliger.

— Et combien estimez-vous ce bois ?

— Mais, dame ! je ne sais trop. Il n'est pas grand, et on y a fait une coupe tout récemment. Je ne crois pas, à vous parler franchement, qu'il vaille plus de dix mille fr.

— Dix mille francs ! répondit le notaire. Oh ! oh ! vous plaisantez. Mon fils y a compté plus de cent cinquante pieds de sapins superbes qu'on pourrait abattre tout de suite.

— Sans doute, il y en a quelques uns, et quand je dis dix mille francs, c'est pour celui qui ne voudrait faire de ce bois qu'un objet de spéculation. Mais comme j'ai quelques coins de terrains près de là, et que je tiens à garder cette petite forêt, je vous en offrirais bien, pour aller rondement en affaires, quinze mille francs.

— Et si j'acceptais ces quinze mille francs, comment entendriez-vous me payer ?

— Le compte est facile à faire. Je vous donne d'abord une quittance des dix mille francs que je vous ai prêtés.

— Soit ; et n'avez-vous point de quittance à me demander à moi-même ?

— Moi ! dit Renardeau, qui se sentit subitement troublé. Vous plaisantez, mon bon monsieur Valbois ; vous savez bien que vous ne m'avez jamais prêté d'argent. Je n'ai eu que mes pauvres faibles ressources pour me tirer de la misère.

— Ah ! ah ! c'est qu'il m'était revenu que mon fils Louis

m'avait envoyé de l'argent, et que cet argent, vous l'aviez touché.

A ces mots, la figure de Renardeau se contracta; il détourna la tête pour cacher son embarras, et balbutia d'une voix sourde quelques mots inintelligibles.

— Peut-être, monsieur Renardeau, ajouta le notaire, l'avez-vous oublié dans la multitude d'affaires qui vous absorbent. Mais il est encore temps de vous en souvenir.

— Comment! dit l'usurier, qui avait recouvré son assurance, moi! oublier ce qui touche à vos intérêts! Oh! monsieur Valbois, jamais! Rien au monde ne m'a plus occupé que le désir de vous être utile, et je n'ai rien reçu de monsieur votre fils, rien absolument.

— Mais s'il revenait, et que lui-même...

— Hélas! monsieur, c'est votre tendresse paternelle qui vous donne encore cet espoir que je voudrais partager. Vous savez bien que ce pauvre monsieur Louis a péri avec tant d'autres braves soldats dans la fatale campagne de Russie.

— Enfin on ne sait pas. Il en est que l'on a cru morts et qui pourtant sont venus tout-à-coup consoler leur vieux père. Si Dieu m'accordait la même grâce, si mon Louis reparaissait un jour ici, devant vous, pourriez-vous affirmer que vous n'avez rien reçu de lui?

— Oui, monsieur, oui certainement, répondit l'usurier avec une émotion qui se trahissait pourtant dans ses gestes et dans l'expression de sa figure.

— Vous en avez menti, monsieur Renardeau, s'écria Louis en se précipitant dans la chambre de son père avec son uniforme de chef d'escadron et sa croix d'honneur sur la poitrine. Vous en avez menti; vous avez reçu de moi vingt mille francs; voici vos lettres et votre signature.

— Juste ciel! s'écria Renardeau en se cachant le visage dans ses mains; les morts ressuscitent-ils pour m'accuser?

Puis se jetant aux pieds de M. Valbois:

— Pardon! monsieur, dit-il d'une voix suppliante, pardon! Je dois vous paraître bien coupable; mais ne me jugez pas avant de m'entendre. Oui, j'ai reçu vingt mille francs de votre excellent fils; mais je ne voulais pas vous en dérober un centime, oh Dieu! pas un. J'attendais seulement... J'avais besoin... Je voulais, oui, je voulais les tenir en réserve pour vous causer une plus agréable surprise. Laissez-moi partir, je vous prie, je vous donnerai toutes les réparations que vous désirerez; je vous compterai cette somme et les intérêts des intérêts; c'est tout ce qu'un honnête homme peut faire; et vous verrez, vous serez content de moi.

— Laissez-le partir, dit Hélène, dont l'âme délicate souffrait de voir une telle humiliation.

— Allez, monsieur Renardeau, dit le notaire, vous avez commis une avilissante action; mais, par égard pour la prière de ma fille, et par un sentiment de pitié, je ne veux point vous livrer à la rigueur des lois. Allez.

Renardeau se leva en silence, et, sans oser lever les yeux sur ceux qui l'entouraient, se dirigea vers la porte.

— Un instant, monsieur, dit le percepteur en le prenant par le bras. Avant que vous vous éloigniez, souffrez que je vous adresse encore une question. A l'époque où M. Valbois étant tombé malade et se trouvant hors d'état de s'occuper d'affaires, vous fûtes chargé par lui de faire valoir ses droits dans la faillite du négociant de Besançon, auquel il avait prêté soixante mille francs, n'avez-vous rien perçu dans cette faillite?

— Monsieur! s'écria l'usurier en se relevant avec effronterie, je ne sais de quel droit vous m'interrogez? Vous n'avez point à vous mêler de mes affaires, et je n'ai point de compte à vous rendre.

— Ne cherchez point de faux-fuyant; je vous interroge au nom de toute cette famille que vous avez honteusement outragée et persécutée; elle-même m'autorise à vous faire cette demande; n'est-il pas vrai, ajouta-t-il en se tournant vers le lit du notaire?

— Oui, oui, s'écrièrent à la fois M. Valbois et ses deux fils, surpris cependant de ce nouvel incident.

— Répondez donc. Avez-vous reçu quelque argent de cette faillite?

— Il est possible... Je crois me rappeler, en effet... Oui, une petite somme... Je verrai et je rembourserai.

— Et cette somme, en avez-vous donné quittance en votre nom, ou au nom de M. Valbois?

— En mon nom; certainement, je n'avais pas le droit... Je n'aurais pas osé...

— Vous mentez encore, monsieur Renardeau, et maintenant il ne dépend plus de la générosité de cette brave famille de vous laisser partir comme vous le désirez. Voilà une quittance de quinze mille francs, où vous avez contrefait la signature de M. Valbois. La justice est saisie de cette affaire, et vous aurez à répondre devant elle.

A ces mots, il frappa du pied, et les deux gendarmes cachés dans la chambre voisine s'avancèrent.

— Voilà, leur dit le percepteur, un mandat d'arrêt du tribunal de Pontarlier, qui vous somme d'appréhender au corps et de conduire dans le plus bref délai, à la prison de la ville, le nommé Ferdinand Renardeau, propriétaire à Montbenoît. Faites votre devoir.

— Malheureux! s'écria l'usurier, tu as voulu me perdre; mais je me vengerai, je sais que tu as toujours intrigué pour l'élection des députés de l'opposition, et je te ferai destituer.

Le percepteur haussa les épaules; puis s'avançant vers Louis:

— A présent, dit-il, que nous sommes délivrés de ce misérable, je vais vous exprimer toute la joie que j'ai éprouvée en apprenant votre retour si inattendu. Je ne suis pour vous qu'un ami de date trop récente, mais un ami bien dévoué.

— Ah! le plus noble et le plus vrai de tous, s'écria George, et jamais je n'oublierai avec quelle bonté vous êtes venu à mon secours, quand tout le monde m'abandonnait. Mais dites-nous donc comment vous êtes parvenu à découvrir cet autre crime de Renardeau.

— C'est bien simple, répondit le percepteur. Quelques mots prononcés par le cabaretier de Montbenoît, l'embarras de Renardeau, m'avaient donné l'éveil. Je partis pour Besançon. Je me mis à la recherche du négociant auquel M. Valbois avait prêté soixante mille francs. Il occupe une place de commis chez un marchand de fers de la rue d'Arenne. C'est un honnête homme qui a livré sans réserve à ses créanciers tout ce qu'il possédait, et qui n'a plus d'autre moyen d'existence que son modeste emploi. Quand je lui eus expliqué le but de mon voyage, il s'en alla chercher un portefeuille, et, prenant la quittance: Tenez, monsieur, me dit-il, voilà tout ce que j'ai pu donner à M. Valbois. Son représentant a été le plus dur de mes créanciers. Mais je ne lui en veux pas, et je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pu m'acquitter entièrement envers ce digne notaire qui m'avait témoigné tant d'affection. Vous vîntes chez moi, monsieur George, le lendemain du jour où je rapportais cette quittance de Besançon. J'hésitais encore à croire à la fourberie de Renardeau. Ce que vous me dîtes des lettres de M. votre frère ne me laissa plus aucun doute. Le procureur du roi de Pontarlier est un de mes anciens amis; j'allai le voir, je le priai d'avoir assez de confiance en moi pour me remettre un mandat d'arrêt et me donner deux gendarmes. Voilà tout. Le crime s'est trahi lui-même, et l'imprudent voleur s'est laissé prendre dans ses propres filets. Je remercie Dieu de m'avoir fait contribuer à une bonne action, et je m'en vais heureux de vous savoir heureux.

La famille essaya de retenir l'honnête M. Durand.

— Non, non, disait-il, aujourd'hui vous avez tant de choses à vous dire, il faut que je vous laisse. Bientôt nous nous reverrons. Et il s'éloigna, saluant cordialement le notaire et ses deux fils, et jetant sur Hélène un long regard.

Aux assises de Besançon, Renardeau fut condamné au remboursement de toutes les sommes qu'il avait illégalement retenues et à dix ans de détention.

Le bon notaire, rajeuni par la joie qu'il a éprouvée de revoir son cher Louis, par le bonheur inattendu qu'il a retrouvé, a racheté sa maison de Montbenoît, et y a vu revenir, à sa grande surprise, une quantité d'anciens amis dont il se croyait oublié.

Louis a été élu à l'unanimité chef du bataillon cantonnal de la garde nationale, et partage son temps entre les devoirs que lui impose cette honorable fonction, et la gestion des propriétés qu'il a acquises autour de Montbenoît.

George, qui aspire à devenir avocat, est retourné au collége pour y faire ses études.

Le cabaret de la bonne Jeanne est le rendez-vous de tous les honnêtes gens du pays, et l'on annonce le prochain mariage de mademoiselle Hélène avec M. Durand.

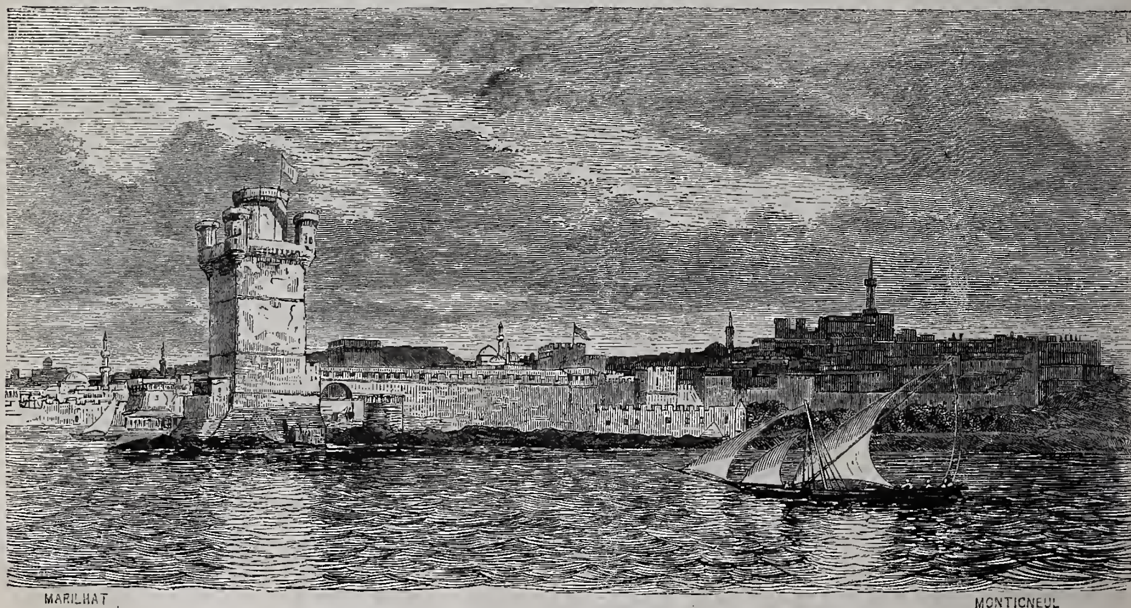
ILE DE RHODES.

(Fin. — Voy. p. 273.)

Le palais des grands-maîtres est en ruines ; l'église Saint-Jean est abandonnée ; les auberges des huit langues sont de même ou détruites ou désertes. Cette insouciance des infidèles qui n'ont ni achevé de renverser, ni tenté de reconstruire pour de nouveaux usages les monuments chrétiens, se manifeste d'une manière plus saisissante encore lorsque l'on visite hors de la ville la plaine où ont été ensevelis à la hâte les 180 000 Turcs tués pendant le siége. L'aspect aride et désolé de ce champ de bataille et de funérailles n'a point changé depuis 1522. Les combattants ont tous leur tombe creusée à la place où ils sont tombés, pêle-mêle, chefs et soldats, au milieu du désordre, en face des remparts encore foudroyés par les boulets. Les oiseaux de proie, les chiens affamés, se disputent seuls la possession de ce sol brûlant. Plus d'un sépulcre est entr'ouvert, et les vents dispersent à leur gré la poussière des morts qu'ils mêlent à celle du rivage.

Le quartier des Juifs et celui des Grecs offrent un contraste plus singulier peut-être que dans les autres villes d'Orient avec celui des Turcs. En y entrant, on cesse d'être oppressé par cette immobilité et ce silence qui durent depuis trois siècles. Les anciens souvenirs s'effacent ; on retrouve la vie moderne, l'activité, le travail, le bruit. Les Juifs sont les maîtres du commerce de Rhodes ; plusieurs d'entre eux, parvenus à des fortunes immenses, affectent à l'extérieur la pauvreté pour échapper aux exactions des Turcs, tandis que dans l'intérieur de leurs maisons ils vivent dans l'aisance et le luxe. Les principaux articles du commerce sont le vin, les huiles, les éponges, les fruits secs, et les bois de construction.

Les Grecs, plus bruyants, plus animés, sont loin d'avoir l'habileté commerciale des Juifs ; ils restent pauvres ; mais leur vie plus insouciante ne semble en être que plus heureuse. Vers le soir, leur quartier, où se trouvent les tavernes, se remplit de mouvement et de tumulte : les chants, les guitares, les danses, les éclats de joie, les disputes, font presque oublier qu'ils vivent sous la domination du sultan. Les Turcs ont grand' peine à contenir cette joie, cette effervescence qui les trouble et les inquiète. L'espoir de l'indépendance n'est pas perdu. L'un des quartiers a constamment les regards fixés vers Stamboul, l'autre vers Athènes. L'histoire de l'île de Rhodes n'a été qu'interrompue au seizième siècle.



(Ile de Rhodes. — Vue de Rhodes, dessin de M. Marilhat.)

Dans l'intérieur de l'île, à environ 16 kilomètres de Rhodes, au milieu d'un paysage délicieux, on rencontre les ruines d'une ancienne commanderie. Les tours, les murailles sont à demi écroulées ; mais une chapelle gothique, d'un goût charmant, est presque entièrement conservée. Les habitants croient voir dans les restes de cet édifice les ruines d'une ville antique qu'ils appellent le vieux Rhodes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 59, 123, 195, 276, 363.)

SUITE DU TREIZIÈME SIÈCLE



(Alix et Arthus de Bretagne; costumes d'homme et de femme à échiquier. — D'après les vitraux de Notre-Dame de Chartres.)



(Seigneurs et princesse du temps de saint Louis. — D'après Maillot et Martin.)



(Sergents d'armes. — D'après Mifliez.)



(Pons et Esauret, comtes de Toulouse. — D'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Toulouse.)

Pendant le moyen-âge, les tissus précieux et surtout les soieries dont se paraient les princes, la haute noblesse et le clergé, étaient fabriqués en Asie, et ce fut principalement au commerce de ces vêtements de luxe que Venise dut ses richesses.

Sous le règne de saint Louis, on vit moins de manteaux; mais on continua de se servir de la robe longue, tantôt à manches larges ou étroites, tantôt sans manches; quelquefois celles de l'habit de dessus étaient en partie pendantes sous le coude, et laissaient l'avant-bras avec la chemise seule. La robe se terminait cinq à six doigts au-dessus du pied. Celle des femmes, qui descendait jusqu'à terre, était assez juste par le haut et s'élargissait par le bas. Cette ampleur dans la robe des hommes était parfois disposée de manière qu'ils paraissaient porter une jupe. D'autres avaient un habit ouvert par devant comme une soutanelle.

Les dames varièrent beaucoup leur costume. Les unes se coiffaient d'un voile; les autres, d'un chaperon sur la guimpe; celles-ci, de l'énorme frisure appelée, vers l'an 1766, à la grecque; celles-là, d'un chapel d'où tombait par derrière un petit voile. Les cheveux étaient tantôt courts et négligés, tantôt en queue et nattés. On trouve sur certains monuments quelques singularités de costume: par exemple, la statue d'Isabeau de Navarre, fille de saint Louis, porte une robe ouverte et boutonnée depuis le genou jusqu'à terre. Blanche, autre fille de saint Louis, est vêtue d'une simarre sans manches, ouverte par devant et par côté. Son petit bonnet n'a pour tout ornement que quelques perles au-dessus de l'oreille; outre un double collier de pierreries, son cou est orné de deux chaînes d'or qui tombent jusqu'au bas de sa poitrine. La robe de Jeanne, comtesse de Toulouse en 1249, est traînante, très décolletée et doublée d'hermine: les manches amples et longues descendent jusqu'à terre.

Alix, qui par son mariage, en 1212, avec Pierre de Dreux, descendu de Louis-le-Gros et cousin de Philippe-Auguste, porta la Bretagne dans cette branche de la maison de France, était représentée, sur les vitraux de Notre-Dame de Chartres, à genoux, les mains jointes. Cette princesse porte deux tuniques; celle de dessus est empreinte du blason de son époux, un échiqueté d'or et d'azur, au canton d'hermine. Ses épaules sont couvertes d'un ample manteau. Un voile, qui lui passe sous le menton, retient sa coiffure. Près d'elle est son second fils, Arthus, revêtu d'une tunique absolument semblable à celle de sa mère.

Dans le roman du *Chastelain de Couci* et de la *Dame de Fayel*, on lit une description de la toilette de la noble dame:

La dame s'est tost acesmée;
Car belle dame est tost parée...

« La dame s'est tout de suite habillée; car belle dame est bientôt parée. Un cercle d'or, qui lui séyait bien, retenait ses blonds cheveux. Elle était coquettement vêtue d'une robe courte et légère, qui lui donnait de la grâce et de l'aisance. »

Ce fut vers l'an 1230 que les armoiries commencèrent à devenir héréditaires; on en décorait les boucliers, les cottes d'armes, les caparaçons qui, descendant jusqu'à terre, ne laissaient que la tête du coursier à découvert, et souvent même la couvraient entièrement.

On commença également, sous le règne de saint Louis, à ceindre par-dessus la cuirasse l'écharpe blanche, qui depuis caractérisa les chevaliers français. Henri III et Charles IX n'en prirent d'une autre couleur, que parce que celle de Henri de Navarre était blanche; celle de Charles IX et ses livrées étaient rouges.

A cette époque aussi, la chasse aux oiseaux de proie paraît avoir atteint son plus haut degré de splendeur. Les fauconniers portaient tous le surcot, avec ou sans manches, avec ou sans capuchon. Les insignes de leurs fonctions étaient principalement le large gant à la main gauche pour porter l'oiseau, et la petite gibecière à la ceinture pour contenir l'arroi (l'attirail) du chasseur et la pâture du faucon.

Les rois de France ne commencèrent à avoir une garde particulière que dans le treizième siècle, et son origine se trouve dans les sergents d'armes institués sous Philippe-Auguste, à l'occasion du danger qu'il avait couru à la bataille de Bouvines.

Les sergents d'armes furent d'abord tous gentilshommes. Leurs armes étaient non seulement la masse d'armes (massue d'airain ou d'acier), mais encore l'arc et les flèches. Il est dit dans un statut de l'an 1285: « Ils porteront toujours leurs carquois pleins de carreaux. » C'était une espèce de flèche ainsi appelée, parce que le fer en était carré. Quand ils étaient de garde auprès de la personne du roi, ils étaient armés de pied en cap. Un des sergents que nous représentons est armé ainsi; il n'a qu'un cabasset ou casque léger. On appelait aussi cette espèce de casque *pot-en-tête*, *bourguignotte* et *bassinet*. Le voile rejeté par derrière et qui le couvre en partie, s'appelait *cornette* au temps de Charles VII. L'autre sergent n'est pas revêtu de son armure, et est représenté en costume de cérémonie; il a une casaque à grandes manches dentelées, avec un collier ou chaîne qui lui descend sur la poitrine, et de longues chausses terminées à l'extrémité du pied par ces pointes nommées *poulaines*, qui prirent naissance sous Philippe-le-Bel. (Voy. 1841, p. 192.)

Pendant le règne de ce prince, la garde bourgeoise de Paris portait la jaque de mailles et le cabasset.

Les chevaliers avaient ordinairement deux épées, dont une attachée à la selle du cheval; en servant le roi à table, ils étaient chaussés de bottines rouges, avec des éperons d'or, au lieu que les bottines des écuyers étaint blanches et leurs éperons d'argent.

Les figures d'Esauret et de Pons, comtes de Toulouse, sont tirées d'un manuscrit de l'an 1280, conservé à la bibliothèque de Toulouse.

Le costume d'Esauret se compose d'un corselet en fer, de manches longues, pendantes et doublées d'hermine, de longues chausses jaunes et d'un chaperon ou bonnet quadrillé fort curieux: celui de Pons, d'un corselet vert, de longues chausses rouges, d'un ample manteau jaune, doublé d'hermine et drapé avec élégance, et d'un chaperon d'une forme bizarre, mais assez commun dans les manuscrits de cette époque.

Le luxe, à la fin du treizième siècle, était toujours la passion dominante des Français; l'or et les pierreries étincelaient avec profusion sur leurs habits et jusque sur les harnais de leurs chevaux. Dans les fêtes, les enfants de Louis IX avaient la tête parée d'un cercle d'or. Au mariage de Philippe III, les hommes étaient vêtus d'écarlate, les dames de drap d'or à grands dessins, « d'un samit pourtrait à oiseaux, qui était tout à or battu, » comme disent les chroniqueurs. On se parait de ceintures de fermail et de chapels d'or. Le luxe des bourgeoises égalait celui des princesses. Philippe-le-Bel, par un des articles d'une loi somptuaire de 1294, défendit aux bourgeoises, aux écuyers, aux simples clercs, et à tout roturier d'avoir des chars, de se faire accompagner la nuit avec des torches de cire, et de porter ni menu-vair, ni hermine, ni or, ni pierreries, ni couronne d'or ou d'argent.

LA FÊTE DE NOEL

EN SUÈDE ET EN NORVÉGE.

Béni soit Dieu de nous avoir donné le soleil! Bien des amis nous délaissent, bien des plaisirs nous abandonnent dans le fatigant trajet de la vie; mais le soleil nous reste fidèle; il nous égaie enfant, nous réchauffe vieillard, et du

berceau au cercueil illumine la route. C'est le soleil qui unit les chrétiens et les païens dans un même culte, tandis qu'il élève leurs cœurs jusqu'à la pensée sublime de celui qui a créé ce mystérieux foyer de chaleur et de vie.

Dans le Nord, les plus grandes fêtes du paganisme et du christianisme ont toujours eu lieu à l'époque de l'année où reparaît le soleil. C'est justement à Noël qu'il recommence à s'élever sur l'horizon; aussi est-ce un temps de réjouissance universelle pour tous les pays scandinaves. Le feu ne brille pas seulement dans la maison du riche; il s'allume aussi dans la plus misérable hutte, et des rires joyeux s'échappent des nombreuses fissures du toit de chaume. La clarté pénètre jusque dans les prisons, et le plus pauvre connaît l'abondance. Les portes des chaumières restent ouvertes, et tout passant, tout voyageur prend part à la table et au foyer. Dans plusieurs parties de la Norvége, on ne permet pas à l'étranger de payer ce jour-là le vivre et le couvert; même dans les auberges, on le loge, on le traite gratuitement. La terre semble sous l'influence de ces paroles célestes: « Il est plus doux de donner que de recevoir. » Non seulement les hommes, mais les animaux sont appelés à se réjouir le jour de Noël. Tous les commensaux de la ferme ont part au festin; il n'y a pas jusqu'aux oiseaux du ciel qui ne se réjouissent. Sur les toits, sur les hangars, on élève de hautes perches toutes chargées de beaux épis d'avoine. Le journalier qui n'a point de champ, qui ne récolte point de blé, demande et reçoit à Noël, du fermier qui l'emploie, une gerbe qu'il suspend en l'air pour que les oiseaux viennent aussi gazouiller et se régaler au-dessus de sa grange vide.

La fête de Noël se relie dans le Nord à une foule d'idées, d'usages poétiques, que le Midi plus favorisé du soleil ne connaît pas, et qui sont touchantes par l'esprit de charité, de bienveillance qu'ils entretiennent au cœur des hommes sous un ciel glacé.

FREDERIKA BREMER.

LA VÉRITABLE CHARITÉ (1).

Un bon roi de la Cochinchine avait fait peindre, sur les lambris d'une salle de son palais, toutes les misères humaines qu'il était en lui de prévenir et de soulager, et cette salle était celle où il passait habituellement la journée. Que ne décore-t-on de semblables peintures quelques panneaux des salons de nos riches! Il y a, cependant, une chose meilleure encore: c'est de leur montrer la réalité.

La richesse est une grande responsabilité: par la charité, cette responsabilité se convertit en mérite.

La pauvreté est à la richesse ce que l'enfance est à l'âge mûr; c'est une minorité: qui lui montrera son tuteur? la charité.

Riches, comprenez votre véritable dignité! Ce ne sont pas seulement vos libéralités qu'on demande; vous êtes appelés à une tutelle, à une tutelle libre et de votre choix, mais réelle et active. Ce n'est pas assez de vos dons, c'est votre personne qu'on invoque, c'est une touchante magistrature qu'on vous confère.

A côté de la charité imparfaite et oiseuse qui se borne à donner, il est, en effet, une charité plus vraie; éclairée, prévoyante, tendre, affectueuse, elle examine avant d'agir; elle surveille, elle étend ses regards sur l'avenir; elle remonte aux causes; elle embrasse toutes les circonstances: elle joint au don les soins, les consolations, les encouragements, les conseils, et même les réprimandes paternelles.

(1) Les excellentes pensées que nous réunissons sous ce titre pour les faire servir de texte à la composition de M. Girardet, sont extraites de diverses parties d'un livre que nous voudrions voir dans toutes les maisons où règne l'aisance, *le Visiteur du pauvre*, par le baron de Gérando.

Cette charité active est à la portée de tous ceux qui prennent quelque intérêt au sort des malheureux; et elle trouve en elle-même sa plus noble récompense, en contribuant puissamment à l'amélioration morale de ceux qui la pratiquent.

Mais comme il y a deux sortes de charité, il y a aussi deux sortes d'indigence: l'une fausse, l'autre réelle.

La fausse indigence est celle qui réclame des secours dont elle n'a pas besoin, qui fuit ou refuse volontairement un travail honorable, et se fait volontairement de la mendicité une profession.

Les causes principales de l'indigence réelle sont: l'impuissance au travail, momentanée ou durable; l'insuffisance du produit du travail; le manque de travail.

Ce n'est ni dans votre antichambre, ni au milieu de la rue que vous pourrez voir et connaître la véritable indigence. C'est chez elle qu'il faut aller la voir, la voir face à face. Vous avez vos visites de bienséance, d'étiquette; accordez-en quelqu'une aussi au céleste sentiment de la charité! Venez, montez dans ce réduit ignoré: quel spectacle! on s'étonne à votre présence, on rougit; on voudrait vous dérober le malheur qui se découvre à vous: un ouvrier blessé, incapable de travail; une jeune femme étendue sur un grabat; des enfants en bas âge! Ni meubles, ni linge, ni vêtements! Et quels aliments auront ces infortunés? où prendra-t-on les médicaments pour les malades? Hélas! et, ce qui est bien plus, qui leur portera des consolations? Cette maison est peut-être voisine de la vôtre; on n'a pas frappé à votre porte; vous ignorez tout! Qui accuserez-vous de votre ignorance, sinon vous-même? N'est-ce pas à vous à demander, à chercher?

Vous ne pouvez rien constater sans voir par vous-même, et non en un seul jour, mais à divers jours, à des heures diverses. Voir, ce n'est pas assez! interrogez le propriétaire, le principal locataire, les voisins avec prudence, le médecin. Apprenez depuis combien de temps ces malheureux sont dans la maison; où ils habitaient auparavant; pourquoi ils ont quitté leur ancien domicile; quelle réputation ils y ont laissée; quand et comment l'ouvrier a été blessé: quels sont les maîtres chez lesquels il a successivement travaillé; quand et comment la femme a été atteinte de la maladie; interrogez et observez avec méthode, avec une espèce de suite; il faut savoir mille choses, connaître presque la vie entière. Il faut s'informer, non par le mouvement d'une curiosité inquisitoriale, mais par le mouvement d'une bienveillante sollicitude; obtenir ces détails, non d'un interrogatoire humiliant, mais de l'épanchement de la confiance.

Si les parents ne disent pas la vérité, les enfants les trahiront sans le savoir; au maintien, au langage de ceux-ci, vous jugerez quelles sont les leçons, quels sont les exemples qu'ils sont habitués à recevoir.

Découvrez-vous l'incurie, le désordre, le vice? Eh bien! vous détournerez-vous? vous retirerez-vous découragé? Le vice est une autre maladie, bien plus grande encore, qui vient se joindre à l'indigence, qui l'a produite sans doute, mais aussi qui a ses remèdes et qui invoque encore une plus ardente sollicitude. Quel bonheur si, en soulageant ces infortunés, vous pouvez les rendre à la vertu!

Examinez le logement; jetez les yeux sur les meubles, le linge; voyez comment marche le petit ménage; observez s'il y a de l'arrangement; si, dans le peu que l'on a et que l'on consomme, on sait choisir, combiner, ménager, conserver. Obtenez la confidence des pertes que l'on a éprouvées; pourvu que vous n'intimidiez point, vous saurez tout aisément, et l'on vous avouera les imprudences que l'on a commises; ces aveux porteront le caractère de la candeur; on s'accusera soi-même en vous implorant: au moindre encouragement, vous verrez l'espérance renaître.

Peut-être ces révélations vous seront-elles doublement amères! peut-être ces malheureux n'ont-ils été les victimes

que de leurs propres torts! Alors vous aurez une lumière nouvelle et nécessaire pour vous guider. En rendant la paix à leurs cœurs, vous ferez plus que d'apaiser leur faim. En leur rendant l'énergie morale, vous leur donnerez le courage d'embrasser un travail utile, de mieux supporter la privation et la souffrance. En éclairant leur raison et rétablissant l'ordre dans leur esprit que le trouble avait confondu, vous le disposerez aux soins de l'ordre et de l'économie. Vos consolations, vos conseils seront plus fructueux peut-être que tous vos dons; ils apprendront à en bien



(Composition et dessin de M. Karl Girardet.)

user. Les misères de l'âme ne sont-elles pas aussi des misères? et la charité ne serait-elle indifférente que pour elles seules?

Vous avez versé des pièces d'or dans un tronc, parce que vous voulez rester inconnu. Votre action est généreuse, je n'ai garde d'en diminuer le mérite; le voile dont vous vous enveloppez relève ce mérite à mes yeux. Mais je me transporte auprès du pauvre auquel votre don arrive par une main tierce. Peu éclairé, peu exercé à remonter aux causes, l'image de la divine providence se présente à lui dans l'assistance qu'il reçoit, sous une forme trop fugitive, trop peu sensible; il recevra froidement peut-être ce don de l'inconnu. Essayez de lui faire un sacrifice de plus, celui de votre modestie; ne craignez pas de vous montrer à lui; qu'il puisse baigner de ses larmes la main de son bienfaiteur; il en deviendra meilleur, et retrouvera des affections. Hélas! il les avait perdues peut-être, et, dans sa ruine, n'était-ce pas la plus grande des pertes!

Oh! quelle belle et utile institution, si l'on parvenait à faire en sorte que chaque famille pauvre eût à côté d'elle une famille aisée, à la protection de laquelle elle se trouvât ainsi confiée, et qui devînt pour elle une providence sensible!

ERRATA.

Page 156, col. 1, ligne 14. — « dans leurs formes et dans leurs nouveautés; » lisez : « dans leurs formes et dans leurs mouvements. »

Pages 204 et 205. — Voy., pour quelques exemplaires, l'*erratum* p. 280.

Page 232. — Voy., pour quelques exemplaires, l'*erratum* p. 280.

Page 313, sous la gravure représentant une travée de la Madeleine. — « Troisième travée; » lisez : « Deuxième travée de la nef. »

Page 386, col. 2, ligne 23 en montant. — « l'Eresura; » lisez : « l'Eresma. »

Page 388, col. 2, ligne 19 en montant. — Dans quelques exemplaires : « 15 000 hommes tués; » lisez : « 1 500 hommes tués. »

AVIS A NOS ABONNÉS.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE
DU MAGASIN PITTORESQUE.

La Table alphabétique et méthodique du Magasin pittoresque est terminée. Elle paraîtra en dix livraisons mensuelles; la première livraison a été mise en vente le 1er décembre. Le prix de l'abonnement est égal à celui d'une année du Magasin pittoresque : 5 fr. 20 cent. pour Paris; 7 fr. 20 cent. pour les départements.

Cette Table comprend les dix premières années (de 1833 à 1842), et se complétera successivement par des Tables de cinq années; ainsi la Table qui suivra celle-ci comprendra 1843 et les quatre années suivantes.

Sans expliquer ici le système suivi par l'auteur de la Table, il suffira de dire qu'elle satisfait immédiatement à toutes les recherches de simples détails aussi bien qu'à toutes celles qui peuvent être faites dans une partie déterminée de la science ou de l'art.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE ET ANECDOTES.

GÉOGRAPHIE.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., DE PAYS ET DE VILLES.

ZOOLOGIE ET BOTANIQUE.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

